R.

SUTRO
STACKS

SAN FRANCISCO PUBLIC LIBRARY

VITA SINE LITERIS MORS EST

Class 920 B52 8

Accession 83344

NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY

Form No. 64—5M—12-6-12 19

BIOGRAPHIE NATIONALE.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BFP-186

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME QUINZIÈME.

MOENS — NOYER.

BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT,
RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1899.

x920
B528

83344

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(NOVEMBRE 1899).

MM. **G. Dewalque**, délégué de la classe des sciences, *président*.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts, *vice-président*.
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
Fr. Crépin, délégué de la classe des sciences.
C. Le Paige, délégué de la classe des sciences.
Edm. Marchal, délégué de la classe des sciences.
G. Vander Mensbrugghe, délégué de la classe des sciences.
St. Bormans, délégué de la classe des lettres.
E. Gossart, délégué de la classe des lettres.
H. Pirenne, délégué de la classe des lettres.
J. Stecher, délégué de la classe des lettres.
F.-A. Gevaert, délégué de la classe des beaux-arts.
J. Robie, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Fl. van Duyse, délégué de la classe des beaux-arts.

Secrétaire adjoint : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU QUINZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (**Frédéric**), conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.
Arenbergh (**Émile Van**), juge de paix, à Anderlecht.
Beeckman (**A.**), directeur au Ministère de la Justice, à Bruxelles.
*Beneden (**P.-J. van**).
Bergmans (**Charles**), professeur honoraire, à Gand.
Bergmans (**Paul**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.
Bernaert (**Frédéric**), général en retraite, à Bruxelles.
Béthune (baron **Joseph**), juge, à Courtrai.
Bigwood (**Georges**), docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.
Borchgrave (baron **Émile de**), membre de l'Académie royale, à Vienne.
Caloen (le P. **Vincent van**), des Frères prêcheurs, à Louvain.
Chauvin (**Victor**), professeur à l'Université, à Liége.
Chestret de Haneffe (baron **J. de**), membre de l'Académie royale, à Liége.
Christophe (**Charles**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.
Coupé (abbé **J.**), aumônier de la Maison centrale, à Gand.
Crépin (**François**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.
Delescluse (**A.**), chargé de cours à l'Université, à Liége.
Devillers (**Léopold**), archiviste honoraire de l'État, à Mons.
Dewalque (**Gustave**), membre de l'Académie royale, à Liége.
Donnet (**Fernand**), administrateur de l'Académie des beaux-arts, à Anvers.
Doyen (**F.-D.**), curé-doyen, à Wellin.
Du Bois (**Adolphe**), avocat, à Gand.
Duchesne (**Eugène**), professeur à l'Athénée royal, à Liége.

Even (**Édouard Van**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Frederichs (**Jules**), professeur à l'Athénée royal, à Ostende.

Goemans (**Léon**), professeur à l'Athénée royal, à Louvain.

Goovaerts (**Alphonse**), archiviste du royaume, à Bruxelles.

Gossart (**Ernest**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Haeghen (**Victor Vander**), archiviste de la ville, à Gand.

Helbig (**J.**), homme de lettres, à Liége.

Hennequin (général), directeur de l'Institut cartographique, à La Cambre.

***Henrard** (**P.**).

Hymans (**Henri**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Jacques (**Victor**), docteur en médecine, à Bruxelles.

Kurth (**Godefroid**), membre de l'Académie royale, à Liége.

***Le Roy** (**Alphonse**).

Limburg-Stirum (comte **Thierry de**), sénateur, à Bruxelles.

Linden (**Hermann Vander**), professeur à l'Athénée royal d'Anvers, à Louvain.

Loise (**Ferdinand**), membre de l'Académie royale, à Saint-Servais.

Lyon (**Clément**), homme de lettres, à Charleroi.

Marchal (chevalier **Edmond**), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Matthieu (**Ernest**), avocat, à Enghien.

Mesdach de ter Kiele (**Ch.-J.**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Monchamp (chanoine **Georges**), membre de l'Académie royale, à Liége.

Neuss (**Henri van**), archiviste de l'État, à Hasselt.

Nobele (**L.-F. de**), à Gand.

***Piot** (**Charles**).

Pirenne (**Henri**), membre de l'Académie royale, à Gand.

Piters (**Armand**), professeur à l'Athénée royal, à Gand.

Rahlenbeek (**Charles**), homme de lettres, à Bruxelles.

Renier (**J.-S.**), homme de lettres, à Verviers.

Renterghem (**A. van**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.

Ridder (**A. de**), chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles.

Roersch (**Alphonse**), chargé de cours à l'Université, à Gand.

Rooses (**Max**), membre de l'Académie royale, à Anvers.

Sabbe (**Maurice**), docteur en philosophie et lettres, à Bruxelles.

Schrevel (chanoine **A.-C. de**), à Bruges.

Smedt (**R. P. Charles de**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Soil (**Eugène**), juge, à Tournai.

Spilbeeck (**R. P. Waltman van**), des Prémontrés, à Tongerloo.

Stecher (**Jean**), membre de l'Académie royale, à Liége.

*__Straeten__ (**Edmond Vander**).

Tierenteyn (**Louis**), avocat, à Gand.

Varenbergh (**Émile**), conseiller provincial, à Gand.

*__Wauters__ (**Alphonse**).

Willems (**Léonard**), avocat, à Gand.

Wilmotte (**Maurice**), membre de l'Académie royale, à Liége.

M

MOENS DE LA CROIX (*Basile*), gentilhomme flamand, né à Moscou vers la fin du XVIIe siècle, décapité à Saint-Pétersbourg, le 16 novembre 1724. Il était fils d'un aventurier venu à la cour de Russie au début du règne de Pierre le Grand. Son extérieur agréable le fit remarquer par Catherine, femme du czar. Elle en fit son chambellan, et bientôt Moens devint l'amant de l'impératrice. La sœur du chambellan, ancienne maîtresse de Pierre le Grand, alors femme du général Balk et dame d'honneur de Catherine, favorisait ces amours. Le czar, dont les soupçons avaient été éveillés, surprit les amants dans l'appartement de Mme Balk. Sa fureur fut extrême de se voir trahi par une femme que, des derniers rangs de la société, il venait d'élever jusqu'à lui. Il voulait sa mort et celle de son amant. Sur les conseils de ses ministres, le czar se contenta de faire accuser Moens et sa sœur de concussion et de vénalité dans l'exercice de leur charge à la cour. Le chambellan s'avoua coupable et fut condamné à avoir la tête tranchée. Avant de mourir, rapporte Villebois (*Anecdotes secrètes de la cour du czar Pierre le Grand*, p. 115), Moens fit appeler un ministre luthérien et lui remit secrètement une montre d'or au fond de laquelle était en émail le portrait de Catherine. Au moment d'être exécuté, il prévint à l'oreille son bourreau que, dans la doublure de ses habits, il trouverait le portrait de sa maîtresse enrichi de diamants et il le lui donna à condition d'en brûler la peinture. Un troisième portrait de la czarine se trouvait dans une tabatière d'or, que le condamné avait remise adroitement à un homme affidé pendant qu'on le conduisait en prison. Après avoir éloigné ainsi toutes les preuves qui auraient pu servir à perdre sa maîtresse, Moens « présenta sa tête en « homme qui ne regrettait pas la vie « après avoir lassé la fortune ». Sa tête, attachée à un poteau, fut exposée sur une des places de Saint-Pétersbourg. Le czar eut la cruauté de faire passer sa femme devant ce sanglant trophée. La sœur de Moens fut condamnée à recevoir cinq coups de knout et reléguée en Sibérie. Elle fut rappelée par Catherine aussitôt après la mort de Pierre le Grand.

A. Beeckman.

Levesque, *Histoire de Russie*, t. V, p. 120. — Lamartine, *Histoire de Russie*, t. I, p. 178. — Villebois, *Anecdotes secrètes de la cour du czar Pierre le Grand*.

MOENS (*Gaspard-Melchior*), aussi MOONS, sculpteur, né à Anvers en 1698, d'Antoine et d'Elisabeth Tyck, bourgeois aisés, qui permirent à leur fils de suivre sans entraves sa vocation pour les arts. D'abord élève de Jean Veiremans, et inscrit comme tel à la gilde de saint Luc en 1710-1711, le

jeune homme étudia ensuite sous Van Baurscheit, à ce moment le meilleur statuaire de sa ville natale. En 1724-1725, il obtenait la maîtrise.

Sur les ruines de son école de peinture dégénérée, Anvers avait vu la sculpture briller d'un véritable éclat. Ses églises abondent en monuments de toute nature : autels, tabernacles, confessionnaux, bancs de communion et d'œuvre, jubés et buffets d'orgue, tombeaux et épitaphes tour à tour taillés en marbre et en bois, où s'affirme, sous une forme quelque peu boursouflée, une habileté remarquable, mise au service d'un esprit d'invention parfois heureusement appliqué. Moens prit sa part de ces divers travaux et y fit preuve à la fois d'entente et de souplesse. Il fut le collaborateur de son maître dans l'autel de la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Notre-Dame, et exécuta, pour l'église de Saint-André, une statue colossale de saint Corneille, adossée à une des colonnes de la grande nef, côté nord. Dans l'église de Hoboken, l'autel de la Vierge et la chaire de vérité sont des œuvres de son ciseau Cette dernière création a pour motif principal le Christ et la Samaritaine. La cuve est ornée des bustes des évangélistes. Au cours de son travail, Moens fut atteint d'un mal qui l'emporta le 22 décembre 1762. Il fut inhumé dans le transept du couvent des Grands-Carmes, place de Meir, à Anvers, devant l'image de saint Joseph. Son épitaphe rappelait qu'il fut doyen (en 1736-1737) et trésorier de la caisse de secours mutuels de la gilde de Saint-Luc, quaternier et un des directeurs de l'académie des beaux-arts. Il avait été appelé à ces dernières fonctions par la municipalité, le 17 décembre 1756, et les remplit jusqu'à sa mort. Moens était célibataire. La forme Moons ayant prévalu parmi ses collatéraux, ceux-ci firent plus tard opérer à la pierre tombale du statuaire un changement dans ce sens.

Henri Hymans.

Jean-Baptiste Vander Straelen, *Jaerboek der vermaerde en kunstryke gilde van Sint-Lucas, binnen Antwerpen,* uytgeg. door P.-Th. Moons-Vander Straelen (Anvers, 1855), p. 264. Toutes les autres notices consacrées à notre personnage ne sont que des transcriptions de cette source.

MOENS (*Guillaume*), curé de Tilff, né à Saint-Trond, le 18 juillet 1795, mort à Jemeppe, le 15 août 1861. Il étudia d'abord la médecine, puis la théologie. Ayant obtenu le premier prix de philosophie au séminaire de Liège, il fut ordonné prêtre vers 1820. Nommé vicaire à Saint-Christophe, à Liège, il fut attaché pendant quelque temps à l'aumônerie militaire. Il devint, en 1822, vicaire de l'église de Saint-Jean en cette ville et obtint, en 1828, l'autorisation de cumuler ces fonctions avec celles d'aumônier du collège royal, chargé de l'instruction religieuse. On était à la veille de la révolution belge de 1830. Adversaire déclaré de la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, Moens devint bientôt l'un des chefs les plus ardents du parti orangiste à Liège, ce qui lui attira les bonnes grâces et les faveurs du roi Guillaume Ier. Pendant les dix années qui suivirent la révolution de 1830, Moens se montra le défenseur obstiné du parti orangiste. De là sa collaboration active aux journaux de ce parti : *l'Industrie, journal commercial et littéraire* (1831-1841) ; *le Rappel*, journal quotidien (1833-1834) ; de là aussi ses *Considérations sur la révolution belge de* 1830 (1836), réfutées dans *la Revue belge*, t. IV, p. 457, par Th. Weustenraad. Moens y répliqua par sa *Réponse à M. Weustenraad* (mai 1837).

Après la révolution, Moens, ayant publié, sans l'*imprimatur*, son *Exposition de la religion*, cette espèce de bravade lui valut, en décembre, sa révocation de vicaire de Saint-Jean. Il continua néanmoins d'être attaché au collège communal, en qualité d'aumônier, en même temps qu'il y exerçait les fonctions de professeur de religion, lorsque, le 6 mai 1833, Mgr Van Bommel exigea que tous les jeunes ecclésiastiques subissent devant le synode un examen soit écrit, soit oral. Moens, alors âgé de 38 ans, vit une atteinte personnelle dans l'application qui lui était faite de cette mesure. Sur son refus d'obéir, il

fut privé du pouvoir d'enseigner. Au commencement de l'année 1840, Moens, toujours attaché au collège comme aumônier, reprit ses fonctions de professeur de religion, et se permit de donner aux élèves du pensionnat l'enseignement religieux sans avoir au préalable obtenu l'autorisation de son évêque. Il prétendait que cette autorisation était inutile. « Quand un peuple est converti à la religion chrétienne », disait-il, « l'Evangile lui est acquis et il tombe dans le domaine public, etc. ». De là entre lui et son évêque, Mgr Van Bommel, un conflit qui eut un certain retentissement. L'abbé Moens était appuyé dans ses prétentions par le conseil communal de Liège. Après en avoir conféré longuement avec le conseil synodal de cette ville, Moens souscrivit, en juillet 1841, les propositions suivantes : « 1. A l'évêque seul il appartient non « pas seulement de définir, mais d'enseigner dans son diocèse la doctrine « chrétienne ou le catéchisme; de sorte « qu'il n'est permis à personne, sans « son consentement tacite ou exprès, « d'enseigner cette doctrine, soit dans « les églises, soit dans les collèges, soit « dans les écoles. II. Les parents n'ont « pas le droit de conférer à aucun clerc « ou à aucun laïc ni la mission, ni une « délégation quelle qu'elle soit, en vertu « de laquelle ce clerc ou ce laïc aurait « le pouvoir d'enseigner publiquement « la doctrine chrétienne ou le catéchisme, soit dans les églises, soit « dans les collèges, soit dans les écoles. « III. En aucune manière non plus le « magistrat civil ne peut se substituer « aux parents, n'ayant ni par lui-même, « ni par ses délégués, aucun droit d'enseigner la doctrine chrétienne. IV. Il « en résulte que le clerc qui se permet « d'enseigner publiquement dans les collèges ou les écoles la doctrine chrétienne, sans le consentement tacite « ou exprès de l'évêque, agit contrairement à l'obéissance qu'il doit à son « évêque, viole et usurpe son autorité ». A la suite de cet acte de soumission, Moens fut nommé vicaire de l'église de Sainte-Marguerite, à Liège. Trois ans après, il passa à la cure de Neuville-sous-Huy, qu'il échangea, en 1846, contre celle de Tilff. Il desservit cette dernière paroisse jusqu'à sa mort, arrivée le 15 août 1861, à Jemeppe (province de Liège), où il séjournait momentanément. Par ses actes et par sa conduite, Moens s'était, comme curé, concilié l'estime générale.

Il a écrit : 1. *Exposition élémentaire de la religion, à l'usage du collège royal de Liège*. Liège, Latour, 1830; in-18, 189 p. et 2 ff. ajoutés, en 1831, à quelques exemplaires. Idem : *Exposition élémentaire de la religion, par demandes et par réponses*. Liège, Jeunehomme frères, 1833; in-12, 179 p., 2 ff. Idem : *Abrégé de l'Exposition élémentaire de la religion*. Liège, 1834; in-24, 88 p. — 2. *L'Industrie, journal commercial, politique et littéraire*. Liège, Collardin, 1831-1841; in-fol. à 3 col. Journal quotidien, organe du gouvernement hollandais, publié avec la collaboration de Moens. — 3. *La Légitimité, l'ordre et le progrès, ou la Lettre encyclique de Grégoire XVI*. Liège, Jeunehomme frères, 1832; in-18, 115 p. Dans cette brochure, dirigée contre les doctrines de Lamennais et l'esprit révolutionnaire, l'auteur essaye d'exploiter en même temps l'Encyclique en faveur du monarque déchu de la Hollande. — 4. *Revue du Saint-Simonisme, ou réfutation de la doctrine de Saint-Simon*. Liège, Jeunehomme frères, 1832; in-18, 2 vol., ensemble 504 p. Livre d'une valeur réelle. — 5. *La Morale des factieux, ou abrégé de la doctrine révolutionnaire*. Liège, Jeunehomme frères, 1833. Avec la collaboration de P. Stevens, avocat. — 6. *Le Rappel*. Devise : *Dieu et l'Ordre*. Petit in-fol. à 3 col. Journal catholique quotidien, fondé en faveur de la restauration des Nassau. Il ne parut que du 13 décembre 1833 au 2 juillet 1834. Moens en fut à la fois le fondateur et l'éditeur. — 7. *Considérations sur la révolution belge de* 1830. Liège, Jeunehomme frères, novembre 1836; in-18, 2 vol. de 286 et 287 pages. Œuvre de parti, tendant surtout à réfuter, au point de vue orangiste, l'*Essai*

sur la révolution belge, de M. Nothomb. — 8. *Réponse à M. Th. Weustenraad.* Liège, Jeunehomme frères, mai 1837 ; in-18, 72 p. — 9. *Du Mariage, de ses formes et de ses effets.* Liège, Jeunehomme, 1855 ; in-18, 266 p. Réimprimé à Liège, chez Meyers, 1857 ; in-18, 266 p. Augmenté d'un chapitre intitulé : *De l'alliance des vertus*, etc. Quelques changements ont été aussi apportés au chapitre X, relatif aux droits de la femme dans l'état du mariage.

F.-D. Doyen.

OEuvres de l'auteur. — Kersten, *Journal hist. et litt.*, t. VIII, p. 68, 148, 194. — Daris, *Histoire de Liège sous Mgr Van Bommel.* — Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1861.

MOER (*Jean-Baptiste* **VAN**), artiste peintre, né à Bruxelles, le 17 décembre 1819, de Henri van Moer, tourneur, et de Catherine Loran, mort à Ixelles, le 6 décembre 1884. Ses parents habitaient, lors de sa naissance, la maison de la rue de l'Escalier portant le n° 570 de la 8e section, actuellement n° 18. Peu de temps après, ils allèrent occuper dans le voisinage, rue d'Or, section 1re, n° 576 (aujourd'hui n° 43), une maison à laquelle se rattachaient ses plus anciens souvenirs d'enfance. Longtemps il dut aider dans leurs travaux son père et son frère, et ce ne fut que grâce à des protections bienveillantes qu'il put se livrer exclusivement à ses études artistiques. Son habileté à traiter de minimes objets de tourneur et le talent dont il y faisait preuve attirèrent sur lui l'attention, ainsi que ses succès dans ses études à l'académie des beaux-arts de Bruxelles, où Bossuet fut son principal maître ; il continua ses études de peinture dans un atelier occupant les combles de la maison paternelle, dont il s'est plu à dessiner les recoins et les alentours avec un brio et une sincérité qui attirèrent de bonne heure sur ses œuvres les regards du public.

Ce fut dans les expositions triennales des beaux-arts que Van Moer commença à se faire connaître. En 1842, il exposa à Bruxelles une *Vue de l'abbaye de Villers.* A l'exposition de 1848, où notre nouvelle école se distingua brillamment, il avait quatre tableaux, parmi lesquels on remarqua *le Marché aux toiles, à Rouen.* On le signala alors comme un jeune artiste bien organisé. Cette promesse ne tarda pas à se réaliser à l'Exposition internationale de Paris de 1855, et, depuis, en mainte occasion, à Bruxelles notamment, lors des fêtes nationales de 1880. Parmi ceux qui favorisèrent ses débuts, je dois citer en particulier Lehon, notre ambassadeur à Paris, et Mme Lehon, dont Van Moer décora l'hôtel. Le genre qu'il cultiva avec prédilection fut le paysage ; plus tard il s'appliqua surtout à la peinture des vues de ville. Des leçons de peinture qu'il donna chez le comte de Ribaucourt, à Perck, près de Vilvorde, lui fournirent l'occasion de visiter souvent les environs de cette résidence féodale. Il a reproduit de toute manière les sites de Dieghem, de Peuthy, de Steen-Ockerzeel, etc., ainsi que ceux des rives du canal de Willebroeck. Les vieilles cités de Malines, d'Anvers, de Bruges et de Léau eurent aussi sa visite, et, près de cette dernière, le vieux manoir des seigneurs de Rummen, celui de Waenrode et les églises des deux Linter. Il dessina la vieille tour de Raverseyde, près d'Ostende, aujourd'hui démolie ; les ruines de l'antique monastère de Cambron, celles d'Alne, et les paysages si variés, si pittoresques et si nombreux de l'Ardenne. Après avoir parcouru, en 1844, les vallées de la Moselle et du Rhin, il se rendit, en 1847, en France, où il exécuta des copies de tableaux du Louvre, et où il eut l'occasion de voir les richesses archéologiques de Rouen. D'autres excursions dans la même contrée lui firent mieux connaître, d'une part, en 1855, le musée de Cluny et celui de Saint-Cloud, et, d'autre part, les riantes contrées du sud-ouest, vers Bordeaux et les Pyrénées. C'est de 1855 également que datent les dessins qu'il exécuta pour la reine d'Angleterre, Victoria. En 1856, il explora de nouveau la vallée du Rhin et passa en Italie et en Dalmatie, où il se plut surtout à parcourir Venise et l'antique palais de Spalatro,

bâti par Dioclétien. Un autre voyage, non moins attrayant et instructif pour l'infatigable artiste, fut celui qu'il entreprit avec ses amis, les frères Godefroy, en Portugal et en Espagne, et d'où sont venues ses belles études sur Belem et sur le palais de l'Alhambra. Enfin, plus tard, il remonta le Nil et se rendit aussi en Syrie.

Le nombre et la variété de ces grandes excursions exercèrent sur Van Moer une heureuse influence. Sa manière s'affranchit totalement des méthodes qui étaient en honneur dans sa jeunesse, lorsqu'on étudiait le paysage d'après des principes tout à fait conventionnels. Il s'appliqua sans relâche à faire des études d'arbres, mais il ne négligea pas non plus les objets et les détails que l'on omettait autrefois, et ses portefeuilles étaient remplis d'esquisses crayonnées d'après de vieilles portes, des puits, des pompes, des escaliers, etc. Ses constructions ont tellement l'aspect de la réalité que l'on a soutenu, avec raison, qu'on pourrait les restaurer et leur rendre leur état ancien rien qu'en étudiant les tableaux de Van Moer. Les ciels, les eaux, les chemins sont exécutés avec la même fidélité et répondent parfaitement, non à un type que s'est choisi le peintre, mais à la nature même, aux aspects extrêmement variés qu'il s'est efforcé de rendre.

On n'en finirait point si l'on voulait énumérer toutes les toiles dues au pinceau de Van Moer, et dont un grand nombre quittèrent ses ateliers sans avoir été exhibées en public, ni exaltées par des amis complaisants. Elles lui valurent de nombreuses distinctions : trois promotions successives dans l'ordre de Léopold (chevalier en 1850, officier en 1869, commandeur le 4 mai 1880), une médaille de deuxième classe à Bruxelles en 1843 et la médaille d'or en 1850; à Paris, une médaille d'or de troisième classe en 1855, une médaille d'honneur à Lyon en 1858, à Metz, en 1861, une médaille d'or, etc. Son talent et son caractère valurent à Van Moer de hautes protections et de chaudes amitiés, qui ne lui firent jamais défaut. Van Moer a peint, pour S. M. le roi Léopold II, en 1867-1868, trois immenses toiles placées dans le grand escalier du palais royal de Bruxelles : *le Quai des Esclavons*, *la Façade antérieure de l'église Saint-Marc* et *la Cour du palais des doges*, à Venise; pour le château de Ciergnon, en 1875, quatre vues de la même ville, deux en largeur et deux en hauteur : *le Grand canal*, *le Quai des Esclavons*, *la Porta di Carita* et *la Piazzetta*, et, afin d'être offerte à un ami de notre souverain, une *Vue de l'hôtel de ville de Bruxelles*, vue prise du haut de la place, effet merveilleux de couleur et de perspective, où Van Moer, qui était un admirateur enthousiaste des richesses monumentales de sa ville natale, a déployé toute la magie de son pinceau. On travaillait alors avec ardeur à transformer le centre de la capitale, les rues traversées par la Senne, en un immense boulevard reliant entre elles les deux parties opposées de Bruxelles, la place Rogier et la gare du Midi, et sous lequel coulent actuellement les eaux de la rivière, ainsi que deux énormes égouts qui la bordent. Véritable enfant de la cité, Van Moer avait voué un culte passionné aux vieilles constructions que l'on y rencontre, et dont plus que personne il appréciait le caractère pittoresque. Aussi fut-ce avec enthousiasme qu'il accueillit la proposition du bourgmestre, Jules Anspach, de peindre, pour l'antichambre de son salon à l'hôtel de ville, quinze vues des quartiers que l'on était sur le point de démolir. A partir de ce moment, notre artiste passa une partie de ses journées à parcourir les rues, les ruelles, les allées voisines de la rivière, choisissant les coins les plus pittoresques, esquissant, dessinant, sans souci des conditions défavorables dans lesquelles il opérait souvent son travail. Poussant à l'extrême cette fidélité de reproduction dont il se glorifia toujours, il disposa dans ses ateliers un compartiment reproduisant rigoureusement les conditions dans lesquelles ses tableaux devaient être vus. Son travail constitue réellement un tour de force; ses vues sont peintes avec une énergie de cou-

leur qui frappe lorsqu'on les contemple pendant la journée, et émerveille lorsque l'appartement dont elles décorent les parois est éclairé. Le bourgmestre Anspach avait l'intention d'orner de la même manière le salon qu'il occupait à l'hôtel de ville, au coin de la rue de l'Hôtel-de-ville (aujourd'hui Charles-Buls) et de la rue de l'Amigo. On aurait garni les trumeaux de représentations des monuments modernes de Bruxelles, et en particulier de la Nouvelle Bourse de commerce. Van Moer a exécuté pour ce projet des esquisses, mais sa mort, qui eut lieu peu d'années après, n'en permit pas l'exécution.

Citons encore, parmi les œuvres de Van Moer, l'*Intérieur de l'église Sainte-Marie de Belem*, et *Bruxelles en* 1868, *vue prise de la rue de Saint-Géry*, qui sont au Musée de peinture de l'Etat (Musée moderne); *Intérieur d'atelier* (le premier atelier du peintre, rue d'Or), exposé à Paris en 1855, aujourd'hui au Musée d'Amiens; *le Château de Hoydonck*, près de Gand, chez M. le baron t'Kint de Roodenbeke; *la Cour d'un cocher à Ixelles; une Porte de l'église Sainte-Gudule de Bruxelles; un Corridor à Bruxelles*, également exposés en 1855; *la Chapelle Saint-Zénon, à Saint-Marc*, de Venise (1861); *l'Ile Saint-Georges*, dans la même ville: *le Port de Belem* (1867), propriété de S. M. le Roi; *la Cour des Lions*, à l'Alhambra, de Grenade; les quinze toiles décoratives, aux sujets encore empruntés à cette Venise tant aimée, que Van Moer peignit à la fin de sa vie, chez son ami De Haas, artiste peintre, à Ixelles, etc.

On n'a jamais rien gravé, je crois, de toutes ces productions.

Van Moer habitait en dernier lieu le pavillon qu'il avait fait construire à Ixelles, rue Wiertz, n° 50, à côté du parc Léopold (ancien Jardin zoologique). Son atelier, très vaste et très confortable, en occupait presque tout l'étage. C'est là qu'on l'a trouvé étendu, vers les deux heures de l'après-midi, le 6 décembre 1884. Tous les efforts tentés pour le ranimer furent inutiles, et le 9, à travers une pluie battante, un nombreux cortège d'amis conduisit sa dépouille mortelle à l'église Saint-Boniface, puis au nouveau cimetière de la commune, près de Boendael. Van Moer, quoique d'un caractère très réservé et taciturne, fut extrêmement regretté. Il ne s'est jamais marié et n'a laissé que des neveux et des nièces. Il habitait seul, prenait ses repas dans un restaurant, après avoir travaillé la plus grande partie de la journée, et ne fréquentait que peu de monde; mais il était loyal, obligeant et d'un commerce extrêmement sûr. Les difficultés qu'il rencontra au début de sa carrière eurent pour résultat d'aviver son humeur chagrine, que sa vie retirée activait encore; il se montrait quelquefois plus sensible qu'il ne l'aurait dû à des froissements d'amour-propre que le littérateur et l'artiste rencontrent d'ordinaire dans leur carrière, et ce mal s'aggrava encore chez lui dans les derniers temps de sa vie, par suite de l'isolement dans lequel il finit par se confiner.

A sa mort, un choix de ses aquarelles et de ses croquis, représentant des sujets empruntés à la ville de Bruxelles et à ses environs, fut acquis par M. Buls, bourgmestre de la ville, et placé, par son ordre et sous sa direction, dans le Musée communal que l'on venait d'ouvrir à la Maison du roi, et dont il constitue un des principaux ornements. Le restant des productions de l'artiste fut mis en vente à la salle Saint-Luc, au mois de décembre 1885. Toutefois, on a gardé, avec raison, les cahiers entremêlés de croquis, où Van Moer avait raconté une foule de circonstances et de détails se rattachant à ses voyages, entre autres à ceux qu'il fit dans le midi de la France et en Egypte, et dont j'ai eu parfois l'occasion d'entendre chez lui la lecture.

Il existe de Van Moer deux portraits, dont un exécuté par son ami d'enfance et son compatriote, Joseph De Hoy, mort jeune il y a près de cinquante ans.

Alphonse Wauters.

Alphonse Wauters, notice dans le *Journal des Beaux-Arts*. — Siret, *Dict. des peintres*. — *La Biographie nationale des contemporains* (Paris

1875). — *La Fédération artistique*, passim. — *L'Art moderne*, année 1884, p. 403. — *L'Union libérale*, de Verviers, du 18 mars 1875. — *L'Education populaire des bassins de Charleroi, etc.*, 9e année, n° 7. — *Catalogue des tableaux, études, aquarelles, croquis, délaissés par feu J.-B. Van Moer* (Bruxelles, 1885; in-8°).

MOERBEECK (*Adrien* **VAN**), ou MOERBECIUS, écrivain ecclésiastique, né à Diest en 1572, mort à Averbode, le 24 décembre 1638. Il embrassa la carrière religieuse et prononça ses vœux à l'abbaye des Prémontrés d'Averbode, le 26 janvier 1592, d'après les archives de la maison. Sons-prieur en 1599, il devint, le 11 mai 1601, curé de Vorst, fonctions qu'il remplit pendant trente-quatre années. Vers 1626, Adrien van Moerbeeck conçut le projet de consacrer les loisirs de sa charge pastorale à la rédaction d'un commentaire sur la Passion de Jésus-Christ, sous la forme allégorique de l'échelle de Jacob : *Scala purpurea*, divisée en six échelons (*gradus*), ou parties. Ayant achevé, le 11 février 1633, les trois premières parties, il se décida à les publier, non seulement dans la crainte que la mort ne vînt l'empêcher de poursuivre son œuvre, mais aussi afin d'obtenir l'aide de ses confrères pour son achèvement. L'ouvrage parut sous la forme d'un compact in-folio de plus de treize cents pages, à deux colonnes, sous le titre suivant : *Scala purpurea, in sex gradus divisa, dominicæ passionis multiplicem expositionem, doctrinam moralem variam et copiosam continens*. Anvers, Jér. Verdussen, 1634; in-fol. En tête se trouvent, outre une dédicace de l'auteur à saint Norbert, fondateur des Prémontrés, et à l'abbé d'Averbode, Matthieu Valentini ou Valenteyns, des poésies gratulatoires des confrères de Van Moerbeeck, de J. Dryvers, lecteur de l'abbaye, P. Ubalt, H. B..., curé de Wesemael, etc., ainsi que l'approbation donnée, le 22 mai 1633, par le visiteur du district d'Hérenthals, auquel ressortissait la cure de Vorst, et le privilège accordé, le 30 juillet 1630, à Verdussen, pour l'impression de l'ouvrage.

Le texte comprend les trois premières parties du volumineux commentaire, précédées d'une *Basis et apparatus Scalæ purpureæ*, contenant l'exposé de la Passion, et suivies d'une sorte de *compendium* de la *Scala*, à l'usage des prédicateurs : *Introductiones et notæ evangelicæ quibus materia moralis, quæ sparsim in primo scalæ purpureæ tomo legitur, dominicis et festis applicatur, in gratiam concionatorum*. La fin de l'ouvrage ne paraît pas avoir vu le jour; la guerre qui ravageait alors le Brabant, et pendant laquelle le clergé catholique fut grièvement molesté par les Hollandais, en fut probablement la cause; le nom de Van Moerbeeck figure en effet parmi ceux des religieux d'Averbode qui sont cités comme ayant été maltraités dans ces circonstances : il dut se cacher dans la tour de son église et se réfugia ensuite à Averbode. J. Wolters rapporte qu'Adrien van Moerbeeck aurait également écrit la vie de sainte Gertrude et quelques autres compositions; je n'ai pu en retrouver la trace.

Paul Bergmans.

L'œuvre de Van Moerbeeck. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 18, et les notes mss. de l'ex. de la section des mss. de la Bibl. royale, à Bruxelles. — [M.-J. Wolters], *Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averboden* (Gand, 1849), p. 59 et 72. — Renseignements fournis par Mgr G. Crets, prélat d'Averbode.

MOERBEKE (*Guillaume* **DE**). Voir GUILLAUME DE MOERBEKE.

MOERBEKE (*Pierre* **DE** *ou* **VAN**), VAN MOERBEECKE, A MOERBEKA ou MORBECANUS, médecin et poète latin, vivait à Anvers au XVIe siècle. On n'a aucun renseignement biographique sur ce personnage, dont nous connaissons les œuvres suivantes : 1. Une *Epistola de aquis destillatis* adressée à Hubert Barlandus et imprimée à la suite de l'*Epistola medica de aquarum destillatarum facultatibus*, de ce dernier. Anvers, 1536; in-8°. — 2. *Proxima prognostica partimque pæne totius sæculi prope mundi exitum usque tandem igne perituri fœliciterque jam immutandi renovandique in melius... exorsa... millesimo quingentesimo anno quadragesimo quarto et quinto*. Anvers, veuve Henri Peetersen, 1546; in-8°.

C'est dans le même volume apparemment que figurent l'*Exhortatio contra Turcas* et les *Epigrammata varia*, mentionnés par Valère André, qui les apprécie en ces termes peu favorables : *versu, pro ævi genio, obscuro satis, nec satis polito.* — 3. *Prognostication de lan de nostre Seigneur MCCCCC & Liiii.* Anvers, veuve Henri Peetersen, 1554; in-4°. Le titre mentionne l'auteur comme « résidant en ladicte ville pres de l'église « sainct Jacques au more nageant ». — 4. *Pronosticatie van den jare ons Heeren* 1556. Anvers, veuve Henri Peetersen, 1556; in-4°. Sur le titre de cette pièce et de la suivante, l'adresse de Van Moerbeke figure également, mais cette fois c'est à l'enseigne de Londres, rue Notre-Dame. — 5. *Prognostication de lan de nostre Seigneur M.D & LVII.* Anvers, veuve Henri Peetersen, 1557; in-4°. Le nom de l'auteur est orthographié *Moebeec*. Il est probable qu'il existe encore d'autres prognostications françaises et flamandes de Pierre van Moerbeke.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 749, recopié par Foppens, t. II, p. 994, et Vander Aa, t. XII, ne mentionne que le n° 2 de la liste ci-dessus.

MOERE (*Joseph* **VANDER**), bollandiste, né à Menin, le 17 février 1791, mort à Tronchiennes, près de Gand, le 6 mars 1875. Il était élève au séminaire de Bruges quand éclatèrent les événements de 1813, et fut au nombre des déportés à Wesel. Revenu dans sa patrie, il fut reçu, le 9 octobre 1816, dans la Compagnie de Jésus. De 1836 à 1847, il fit partie de la Société des Bollandistes, et c'est lui qui publia, dans les *Acta*, la vie de sainte Thérèse. Le P. Vander Moere fut successivement professeur d'Ecriture sainte et d'histoire ecclésiastique à Fribourg (Suisse), supérieur du séminaire de Culembourg, et recteur des maisons de Gand et d'Anvers. Lorsque les infirmités le forcèrent au repos, il se retira dans le couvent de Tronchiennes, où il mourut à l'âge de 84 ans.

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Acta S. Teresiæ a Jesus, carmelitarum strictioris observantiæ parentis, commentario et observationibus illustrata.* Bruxelles, Muquardt, 1845; in-folio. Cet extrait du tome VII d'octobre des *Acta Sanctorum* forme un gros volume de plus de sept cents pages. — 2. *De saltatoria, quæ Epternaci quotannis celebratur supplicatione. Cum præviis in choreas sacras animadversionibus. Tractatum historicum edidit Anton. Jos. Binterim.* Düsseldorff, W.-H. Scheller, 1848; in-8°. Dissertation sur la célèbre procession dansante d'Echternach. — 3. *Dissertation sur la délivrance d'Anvers, en* 1622 *et* 1624. Bruxelles, H. Goemaere, 1852; in-12. Extrait des *Précis historiques*, 1852, p. 391-406. — 4. *Het slagveld van Waterloo en de menschlievendeid der Belgen.* Anvers, J.-P. van Dieren, 1852; in-8°. Ce poème, auquel le P. Vander Moere ne mit pas son nom, avait été couronné en 1816 par la société des *Verzaemde Konstminnaren*, à Roulers. — 5. *De l'Importance de la langue flamande au point de vue national, littéraire, religieux et moral.* Bruxelles, H. Goemaere, 1853; in-8°. Anonyme. — 6. *De jonge Levieten van het seminarie van Gent, te Wezel, te Parys, enz., met eene voorafgaende levensschets van den kardinael Frankenberg, en een overzigt der kerkelyke gebeurtenissen van het jaer* 1801 *tot* 1814. Bruxelles, H. Goemaere, 1856; in-8°. Avec un supplément intitulé : *Pius VII en Napoléon I, van het einde van het jaer* 1811 *tot het begin van het jaer* 1814, *benevens de breve van excommunicatie* (*van* 1809) *tegen de aenranders der kerkelyke staten*, paru en 1860. Cet ouvrage eut un grand succès de curiosité et fut rapidement épuisé, quoique tiré à plus de quatre mille exemplaires. L'auteur en fit une édition française, assez considérablement remaniée, sous ce titre : *Récit de la persécution endurée par les séminaristes du diocèse de Gand en* 1813 *et* 1814 *à Wesel, à Paris, etc. Précédé d'un coup d'œil sur l'histoire de l'Eglise dans ses rapports avec ce diocèse de* 1800 *à* 1814. Gand, J. et H. Vander Schelden, 1863; in-8°. — 7. *La Franc-maçonnerie dans l'Etat.*

Bruxelles, Goemaere, 1859 ; in-8°. Brochure publiée sous le pseudonyme d'*Un ancien frère de l'ordre*. — 8. *La Franc-maçonnerie soumise à la publicité à l'aide de documents authentiques*. Gand, Neut, 1864 ; in-8°. Anonyme. La deuxième édition, publiée en 1866, en deux colonnes, porte comme nom d'auteur celui de l'éditeur, Armand Neut. — 9. *Prophéties, pronostics, présages, pressentiments, signes précurseurs des variations du temps, prophéties vérifiées à rebours, etc.* Gand, J. et H. Vander Schelden, 1870-1872 ; in-8°, 4 fascicules avec des titres différents, et dont le dernier a paru à Bruxelles, chez Goemaere. Dans cette publication, l'auteur s'attache à démontrer, par des documents authentiques, la fausseté d'un certain nombre de prophéties. — 10. *Latonia in nucleo, ou la quintessence de la franc-maçonnerie (sur des documents fournis par un ancien Rose-Croix)*. Bruxelles, H. Goemaere, 1874 ; in-8°. Anonyme. Le P. Vander Moere a publié, en 1841, en la faisant précéder d'une préface et d'une notice biographique, l'œuvre du P. Corn. Smet : *Het leven van onzen Heer Jesus Christus*, dont la dixième édition parut en 1865 ; il a édité également et complété la suite de cet ouvrage : *Stichting van de roomsch-catholyke kerk* (1851), dont un quatrième tirage fut mis en librairie en 1860. Enfin, il est au nombre des signataires du *De prosecutione operis Bollandiani* (1838), dont le P. Van Hecke est l'auteur.

Paul Bergmans.

Messager des sciences historiques, 1875, p. 510. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V (Bruxelles, 1894), col. 1151-1154. — *Bibliographie nationale*, t. IV, v° *Vander Moere*.

MOERENHOUT (*Joseph-Josse*), peintre et graveur, né à Eeckeren (Anvers), le 3 mai 1801, mort à Anvers, le 1er juin 1874. Destiné par ses parents au commerce, Moerenhout débuta dans les bureaux d'un négociant anversois, que bientôt, poussé par sa vocation, il quitta pour l'atelier de H. Vander Poorten. Il suivit également les cours de l'académie, où de premiers succès encouragèrent ses efforts. Ce fut au salon d'Anvers de 1822 que parurent les premières productions de son pinceau, deux paysages qui ne passèrent point inaperçus. Le genre de Vander Poorten, celui que voulait cultiver son élève, ne trouvait pas dans l'école anversoise ses représentants les plus accomplis. Moerenhout, bien inspiré, prit le parti d'aller en Hollande étudier les chefs-d'œuvre des grands animaliers du XVIIe siècle, dont il ambitionnait de suivre la trace. Se trouvant à La Haye en 1824, il fut sollicité par le secrétaire de la légation d'Angleterre, Mr Jones, de l'accompagner à Paris, plus spécialement dans le but d'y exécuter quelques copies au Louvre. Ce voyage fut des plus fructueux. Moerenhout n'y trouva pas seulement l'occasion précieuse d'apprendre à connaître les merveilles de la célèbre galerie française, mais d'entrer en relation avec plusieurs artistes notables, spécialement Horace Vernet, qui consentit à lui ouvrir son atelier. Rentré en Belgique, il ne tardait pas à donner des preuves évidentes de ses progrès, et ses œuvres, à diverses expositions, lui créèrent une véritable notoriété. Au Salon d'Anvers de 1828 parurent avec succès une *Halte de cosaques*, des *Pêcheurs et des chevaux sur la rive*, un *Voyageur faisant halte devant un cabaret*. Une autre *Halte de cosaques*, exposée à Amsterdam la même année, ne tardait pas à être acquise pour le compte de l'Etat, au prix de 450 florins. Semblable honneur attendait, l'année suivante, au Salon de Gand, une *Course de chevaux*, payée 500 florins. Particulièrement apprécié dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, Moerenhout résolut d'y fixer sa résidence. Dès l'année 1831, il transférait ses pénates à La Haye, laissant à Anvers, avec d'excellents souvenirs, divers élèves, dont l'un surtout, J. van Gingelen, avait donné déjà des preuves de talent. Dans le nouveau milieu qu'il s'était choisi et où son séjour devait être de près d'un quart de siècle, les suffrages de ses confrères et du public lui étaient acquis à l'avance. Ce fut à la peinture des batailles et des

escarmouches de cavalerie qu'il se voua d'abord. Le roi des Pays-Bas obtint de lui, en 1833, un tableau de plus de deux cents figures, la *Bataille de Louvain*. Schelfhout et Louis Meyer trouvèrent en Moerenhout un collaborateur dont le talent puisait, dans ce travail collectif, l'occasion d'étendre le choix de ses données. Les Salons belges continuèrent de le compter parmi leurs fidèles. Après chacun d'eux, les amateurs s'empressaient de donner place dans leurs galeries à quelqu'une de ses productions. Qu'il suffise de citer MM. Vander Hoop et Van den Schrieck. Un *Intérieur d'écurie*, de la collection Vander Hoop, daté de 1840, appartient aujourd'hui au Musée d'Amsterdam. Lauters en donne la lithographie dans son *Musée moderne*, publié conjointement avec Ch. Billoin. Les tendances novatrices qui, aux approches de 1848, se firent jour dans l'Ecole française, laissèrent intactes les convictions de Moerenhout. La critique belge accueillit avec peu de faveur le *Naufrage sur les côtes de Hollande*, né de sa collaboration avec Louis Meyer, exposé au Salon de Bruxelles de 1848. Au Salon de 1851, son *Retour de la chasse* fut acquis par la commission pour la loterie. A cette même exposition, restée fameuse, figurèrent deux autres peintures, épisodes de naufrages, dans lesquels Moerenhout avait prêté son pinceau à Louis Meyer pour l'étoffage. L'artiste cependant n'avait pas quitté sans esprit de retour le théâtre de ses premiers succès. Revenu à Anvers vers 1854, durant vingt ans encore il y poursuivit son active carrière. Membre résident de la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts, il laissa passer peu d'expositions sans y contribuer par quelque œuvre nouvelle de son infatigable pinceau. Ses sujets, bien choisis et présentés avec goût, se distinguaient par un fini qui n'était pas sans aider à leur succès. Le Salon de 1864, où figura son *Albert Dürer à la foire aux chevaux à Anvers, en* 1521, lui valut la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. En 1867, il donna *Philippe Wouwermans dans ses moments de loisir*. Ses dernières toiles figurèrent au Salon de 1873. La réputation de Moerenhout s'était étendue loin des frontières du pays natal. La galerie royale de Balmoral, les musées de Hambourg et de Munich (la Nouvelle Pinacothèque) possèdent de ses œuvres. *Une Dame à la chasse au faucon*, tableau de cette dernière galerie, a obtenu les honneurs d'une grande reproduction lithographiée dans le recueil de Piloty. Moerenhout était, à l'époque de sa mort, membre des Académies d'Amsterdam et de Rotterdam, et du Corps académique d'Anvers.

Comme graveur à l'eau-forte, notre artiste a signé deux planches, traitées avec beaucoup de distinction. Elles mesurent en largeur 240 millimètres et en hauteur 150 millimètres. L'une représente de sveltes lévriers d'Ecosse au repos près d'un lapin qu'ils viennent de rapporter ; l'autre, deux épagneuls dans l'attente de leur maître, et gardant son attirail de chasse.

Un portrait de Moerenhout, gravé sur bois, figure en tête de la notice que lui consacre Immerzeel dans son dictionnaire de l'école néerlandaise. A ce moment, l'artiste était à l'apogée d'un renom quelque peu éclipsé vingt ans plus tard, lorsque l'évolution moderniste eut accompli son œuvre. Ses vues étaient en désaccord total avec les conceptions plus amples des maîtres dits réalistes. Il lui convenait peu de renier un passé que des succès multiples lui permettaient, dans sa vieillesse, de rappeler avec fierté, et qui, tout de travail, lui avait valu la considération de ses contemporains.

Henri Hymans.

Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders* (Amsterdam, 1843). — Hippert et Linnig, *le Peintre graveur hollandais et belge du* XIX^e *siècle*.

MOERENTORF. Voir MORETUS.

MOERMAN (*Jean*), poète, né à Anvers en 1556, mort en 1621. On dit qu'il a été maître d'école de la paroisse de Notre-Dame. Il était *factor* de la chambre de rhétorique *De Olyftak*. Dans la préface de son ouvrage *De Cleyn Werelt* (Anvers

1584), il nous apprend qu'il contribua, en 1583, à la réorganisation de cette chambre. Outre le *Cleyn Werelt*, Moerman publia encore *Den Boomgaert der Belgischer Poëteriien* (Anvers 1581), sous le pseudonyme de Jean Vanden Kiele. Jean de Costere, dans une poésie liminaire du *Cleyn Werelt*, appelle notre poète : Jean Moerman Vanden Kiele. Ce pseudonyme indique que Moerman habitait le faubourg du Kiel ; ce qu'il dit d'ailleurs lui-même dans le *Boomgaert*. Moerman se proposait de chanter dans le *Boomgaert* les hauts faits de l'histoire de son pays. Mais l'ouvrage ne contient qu'un chapitre de l'épopée projetée, et encore Moerman n'y donne-t-il qu'une histoire vaniteuse de sa propre famille. Le *Boomgaert* contient en outre ses *Rhetoryckelycke Waghenspelen*, dans lesquels il dramatise les six premiers chapitres de l'Apocalypse de saint Jean. Le *Cleyn Werelt* est une traduction plus ou moins libre du livre d'emblèmes *Microcosmos-Parvus Mundus*, publié en 1579 par Laurent van Haecht (Haechtenus) de Malines, avec des gravures de Gérard de Jode. Ces gravures ont servi plus tard à Vondel pour son *Vernieuwden Gulden Winckel*. Moerman se vante, dans sa préface, d'avoir fait cet ouvrage en trois jours. On signale encore de lui : *Redene exhortatye, ende Instructie, raet aende Inghesetenen der Nederlanden, nopende den stucke van orloghen, toegeschreven den Heeren Colonellen ende Capiteynen der stadt van Antwerpen* (Anvers, 1582).

Moerman ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité des autres rhétoriciens. Avec L. D'Heere, J. Van der Noot et d'autres, il appartient à ce groupe de poètes flamands qui ont imité la pléiade française. Dans la préface du *Boomgaert*, il parle avec admiration de Ronsard. Moerman n'abuse pas de mots étrangers dans ses écrits, en quoi il semble avoir suivi les préceptes du puriste P. Heyns.

M. Sabbe.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — *Vaderlandsch Museum*, t. IV, p. 201. — G. Kalff, *Geschied. der Nederl. letterkunde in de* XVIe *eeuw*.

MOHY (*Henri* DE), ERYCIUS MOHY ou MOHYUS, médecin, né à Rondchamp, commune de Beausaint, près de La Roche, vers la fin du XVIe siècle. Il était neveu de Remacle Mohy, dont la notice suit. Il fit ses humanités sous la direction de son oncle, curé à Huccorgne; il fut ensuite envoyé à Louvain, au collège du Lys, où il fut proclamé *primus* au concours de l'an 1628. Il étudia ensuite la médecine, s'établit, semble-t-il, à Louvain, et y exerça l'art de guérir jusque vers le milieu du XVIIe siècle.

On a de lui : 1° *Pulvis sympatheticus, quo vulnera sanantur absque medicamenti ad partem affectam appositionem, et superstitione, Galenicorum Aristotelicorumque cribro ventilatus*, 1634 (1); in-4°, sans nom de ville ni d'imprimeur ; se trouve aussi dans les deux éditions de *Theatrum sympatheticum*, Nuremberg, Joh. Andreas et Wolffgangus junior, 1660 ; in-12, et 1662 ; in-4°. — 2° *Tertianæ crisis, qua DD. Petri Barbæ Protomedici praxis curandæ Tertianæ, et N. F. Plempii Professoris Lovaniensis primarii animadversio discutitur, ac legitima demum Tertianæ curatio exponitur*. Louvain, 1642 ; in-4°, 15 p. Les *Animadversiones* de Plempius, sur le traitement de la fièvre tierce proposé par Barba, professeur à Valladolid (qui prônait le quinquina), ont paru la même année. Notre auteur s'occupe peu du professeur espagnol, mais il prend vivement à partie son confrère de Louvain. Il discute surtout l'utilité des évacuants et de la saignée. Par une lettre datée de Bruxelles, le 10 mai 1642, Henri de Mohy dédia à Pierre Roose, chef et président du Conseil privé, son « petit traicté, auquel est décidé quelque différent entre deux médecins principaux, touchant la cure de la fièvre tierce... ».

On trouve encore, en tête du *Cabinet historial de Messire Remacle Mohy*, une petite pièce en vers français, intitulée : *Le jeune Mohy, neveu de l'autheur, au lecteur*.

G. Dewalque.

Lindenius renovatus. — Paquot, *Mémoires*. — Eloy, *Dict. hist. de la médecine*. — Becdelièvre,

(1) Eloy indique 1654, ce qui s'accorde mieux avec la date de la publication dans le *Theatrum*.

Biographie liégeoise. — Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. I, p. 109. — Ul. Capitaine, *Etude biogr. sur les médecins liégeois* (*Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. III, 1857).

MOHY (*Remaclé*), écrivain ecclésiastique, grammairien, maître d'école, littérateur, mourut à Jodoigne le 13 juillet 1621, à l'âge de 67 ans. Il avait vu le jour au hameau de Rondchamp, sous la commune de Beausaint, dans le Luxembourg, en 1554; de là le surnom de Rondchamp qu'il ajoute parfois à son nom patronymique.

Le peu de détails qu'on connaît sur sa jeunesse nous est fourni par la préface de son *Cabinet historial*. Son instruction première fut très incomplète, car, dit-il, « je n'avoy point plus de neuf mois ouy « mon latin que je fus constraint de « quitter les escolles et pour recouvrer « l'usure du temps, je pensoy estre de « moy mesme escolier et maistre ». Ce fut donc par ses seuls efforts, et avec une énergie et une persévérance dignes d'éloges, qu'il acquit les connaissances multiples que nous révèlent ses ouvrages. Il se mit à étudier sans l'aide de personne, non seulement le latin, mais encore les langues grecque et hébraïque. Il prit même goût à la peinture, s'étant, selon son expression, « affilé aux alle- « chemens de cest art ». On doit rapporter ces faits aux premières années du séjour de Mohy dans la ville de Saint-Hubert. Notre écrivain, dans la vie de saint Hubert, déclare qu'il y résida pendant seize années.

La nécessité où il s'était trouvé de faire ses études sans maître le poussa à entreprendre la rédaction de traités pédagogiques. Dès 1585, Mohy publia la première édition d'une grammaire; le roi Philippe II lui accorda cette année, sur le compte des confiscations, une allocation de cent cinquante livres « en don « et reconnoissance d'un livre de gram- « maire qu'il a fait et dédié à S. M., « au prince d'Espagne et à S. A. ».

S'agit-il de sa grammaire grecque ou de son livre de l'*Usus scholaris*, qui pourrait fort bien être un traité de grammaire latine? Ces deux publications sont introuvables. Toujours est-il que son livre, approuvé par des censeurs « ver- « sez en l'instruction de la jeunesse », fut jugé meilleur que les publications similaires en usage dans les classes. Les progrès que firent les élèves en étudiant cette grammaire, attestent sa valeur et son utilité.

Mohy était déjà prêtre en 1585, puisque le compte des confiscations lui donne en cette année le qualificatif de maître. Après son ordination, il devint chapelain de l'abbé de Saint-Hubert; il prend ce titre dans la dédicace de sa vie de saint Hubert à dom Jean de Mars-Bourg, abbé de ce monastère. Nous sommes porté à croire que notre écrivain cumulait, avec sa charge ecclésiastique, les fonctions de maître d'école. L'abbaye bénédictine avait en effet assumé la tâche de procurer l'instruction à la jeunesse de la ville, et vraisemblablement en aura chargé notre grammairien. On conçoit que Mohy ait délaissé à diverses reprises la poésie pour la composition d'ouvrages pédagogiques, alors qu'il avait reçu mission de diriger une école. Lui-même n'avoue-t-il pas ingénument que ses écrits ont été employés « plus pour le « service d'autruy que pour me servir « de plaisir ».

Remacle Mohy fut appelé, avant 1605, à exercer le ministère pastoral à Huccorgne, non loin de Huy. Il y trouva le presbytère, une ancienne tour fortifiée, tellement « déflanqué », qu'il fut forcé d'y employer « le gros de ses petits « moyens » et de travailler de ses propres mains à en accélérer le rétablissement. Là aussi il continua à s'adonner à l'instruction des jeunes gens. Il ouvrit une école où il enseigna les langues anciennes; s'il faut l'en croire, il s'acquitta de cette tâche avec succès : « et « cela s'est bien faict voir par les estu- « dians qui ont soubs nostre ferule fait « plus d'exploit en trois ans que ceux « de mesme portée n'avoient fait en cinc « ou six ans ailleurs ».

Nous ne savons combien d'années Mohy conserva sa cure en Hesbaye. Dès 1611, nous le trouvons pourvu dans une ville brabançonne, à Jodoigne, de la double charge de curé de Saint-Médard

et de recteur des écoles. Cette église était du patronat des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et, pour ce motif, le curé fut affilié à l'ordre à titre de frère.

A peine installé, Mohy se prit à écrire « une Nouvelle Méthode de la « grammaire et de la rhétorique toutte « claire et courte et plus fournie d'exem- « ples pieux et moraux que nulle autre ». Il dédia cette méthode à l'archiduchesse Isabelle, et, dans une requête du mois de mai 1612, il soumit au gouvernement le projet d'établir à Jodoigne une école modèle sous le nom d'école archiducale. Il sollicitait de plus l'adoption de son livre dans toutes les écoles autres que celles tenues par les jésuites. La requête fut renvoyée à l'avis de la faculté des arts de l'Université de Louvain. Elle ne semble guère avoir obtenu de succès, car Mohy resta jusqu'à sa mort curé et recteur de l'école de Jodoigne.

Ecrivain fécond, Remacle Mohy aborda divers genres de composition, mais en s'appliquant de préférence aux œuvres d'une utilité immédiate : les traités classiques, la poésie, l'ascétisme. Il ne nous reste qu'une partie de ses publications, surtout si l'on en juge par ses propres affirmations. « Je me suis », dit-il, « employé aux compositions de la gram- « maire, des tables de la réthorique et « dialectique qui m'ont apporté autant « plus de peine que je desiroy d'y rendre « plus de perfection : je me suis encor « arresté à ma grammaire grecque, col- « loques, élegies, épistres imaginaires, « épistres suasoriales aux Princes, Dis- « tiches moraux, Mystigames, Odes, « Amours de la Vierge Mère, Encen- « soir d'or, Sentinelle, Escolles de « l'Eglise, Premier jeux des enfans, « Poésie françoise et à plusieurs autres « minces et diverses tranchées ».

Voici sommairement l'indication des ouvrages connus de notre écrivain :

1. Un traité de grammaire dédié au roi Philippe II et au prince d'Espagne, en 1585. Le livre est perdu, on ne sait s'il s'agit de la grammaire grecque ou d'une grammaire latine. Peut-être une première édition de l'*Usus scholaris in quo nomenclatura vocabulorum quorumdam habetur*. On ne rencontre aucun exemplaire de ces livres classiques ; la grammaire grecque eut cependant deux éditions. — 2. Poésie latine adressée à Jean Polit, poète liégeois, insérée dans les *Panegyrici ad christiani orbis principes necnon et Ubiorum ac Eburonum aulæ primores familiaresque conscripti*. Cologne, 1588 ; in-4°. — 3. *Musarum historiale ordine alphabetico*. Liège, Arn. de Corswarem, 1590 ; in-4°. Vander Meer a traduit en latin le titre du *Cabinet historial* dont on ne connaît que l'édition de 1610, avec des titres postérieurs. — 4. *La Vie de sainct Hubert, évesque et fondateur de la cité de Liège et grand patron des Ardennes. Recueillie et mise en rang par Messire Remacle Mohy du Rondchamp aux Ardennes, curé de Haucorne en Hesbaigne lez Huy. Avec plusieurs beaux miracles.* (A la fin) : Liège, L. Streel, 1605 ; in-4° de 4 ff. Cette vie eut au moins trois éditions, dont deux en in-8° de 16 p. Elle fut écrite au temps où l'auteur était chapelain de l'abbé de Saint-Hubert. — 5. *Epistolarum suasoriarum liber*. 1606 ; in-8°. Ouvrage mentionné par Vander Meer. Le catalogue manuscrit de l'abbaye de Saint-Laurent donne l'indication suivante qui paraît se rapporter à ce livre : *Mohius, Epistolæ pro suscipienda in Turcam expeditione*. Leodii, 1606 ; in-8°. — 6. *L'Encensoir d'or contenant les prières et pleurs de messire Remacle Mohy où sont avec plusieurs beaux pélérinages, oraisons de toutes sortes propres en toutes occurences à toutes personnes et parsemées des plus ardans et attirans traits de dévotion qui peuvent élever l'âme à Dieu. Dernière édition à laquelle sont adjoutées outre le pélerinage de Mont-Agu plusieurs matières toutes pleines de saincteté et de salut*. Liège, C. Ouvrex, 1608 ; in-8° de 472 p. La première édition parut en 1600. — 7. *Dialogi et Epistolæ aliquot pueriles*. Liège, 1609 ; in-8°. Ouvrage cité par Vander Meer, mais introuvable. Le chevalier de Theux, nous ne savons sur quel fondement, fait un seul et même ouvrage de l'*Usus scholaris* et des *Dialogi*. — 8. *Le cabinet historial de messire Remacle Mohy du Rond-Champ aux Ardannes, contenant*

plusieurs grands et notables exemples de la vertu et du vice entremeslez de prodiges, changements de fortune, bonheur et désastres et d'autres choses grandes de nature et merveilleusement admirables tirez en partie des autheurs fidels et rangez par l'alphabet, le tout très utile pour parsemer et enrichir les prédications, harangues et discours familiers. Liège, A. de Corswarem, 1610; in-4° de 487 p. Ce curieux volume, publié aux frais des nobles du pays de Liège, reçut ce nouveau titre : *L'histoire des histoires avec l'idée des histoires racourcies ou plustost le cabinet historial tant ancien que moderne, réduit par lieux communs et par ordre alphabérique à l'instar d'un dictionnaire histotique, contenant plusieurs grands et nobles exemples de la vertu .. très utile tant aux prédicateurs comme à d'autres qui désirent bastir leurs harangues et discours d'histoires courtes. Tirez des autheurs fidèles et mis en ordre par M^re R. Mohy du Rond Champ.* Liège, Guillaume le Sage, 1612. La date fut changée à d'autres exemplaires. — 9. *Nouvelle méthode de la Grammaire et de la Rhétorique*, 1612. Aucun écrivain n'a mentionné cet écrit. — 10. *Vie de S. Médard, patron de Jodoigne.* Elle est en vers français et ne contient que quelques feuillets. Cette vie, attribuée à notre écrivain, a dû être imprimée à Liège vers 1620. — 11. *Les grands jamais du paradis et de l'enfer de messire Remacle Mohy avec autres admonitions pieuses.* Liège, J. Tournay, 1690; in-16. Ce livre a été publié après la mort de l'auteur. Les quatorze premières pages contiennent des vers français sur l'éternité et une ode latine composée par Mohy à l'âge de 66 ans. Puis viennent les sept psaumes pénitentiaux contre les sept péchés capitaux, les vêpres.

En 1626 et 1627, après la mort de Remacle, son frère Jean fit republier des extraits importants de *l'Encensoir d'or*, sous ces titres : *Les pleurs de Phylomele contenans les odes pélerines, les regrets et les pleurs de messire Remacle Mohy; — Le bouquet aux roses choisies entre les fleurs des chansons spirituelles; — Paraphrases sur les litanies de Nostre-Dame de Lorette et d'autres oraisons pieuses.*

L'œuvre de Remacle Mohy était considérable. Elle ne peut être jugée dans son ensemble, puisque ses publications pédagogiques sont toutes perdues. Le livre le plus intéressant et le plus important qui nous soit resté est son *Cabinet historial;* au lieu d'y voir, comme on l'a fait souvent, un travail historique, on doit plutôt le regarder comme une encyclopédie de l'époque, où les diverses sciences se trouvent représentées. L'auteur a pour but d'instruire au moyen d'exemples; il a consacré la majeure partie de sa carrière à enseigner la jeunesse, et il a éprouvé l'utilité d'offrir à ses contemporains un recueil propre à compléter les connaissances acquises à l'école. Mohy ne conte pas trop mal, la grâce chez lui s'allie parfois à la naïveté.

Comme poète, et surtout comme poète français, notre écrivain peut revendiquer une place distinguée parmi les littérateurs de son temps. Il aimait les vers, car il en a inséré dans tous ses ouvrages, même dans sa *Vie de saint Hubert*. L'ode était son genre préféré. Il s'y est adonné alors qu'on ne possédait pas de bons modèles; la langue française n'était pas encore perfectionnée, et, un des premiers, Mohy réalisa des progrès dans ce mode de composition. Qu'on nous permette de citer de son ode intitulée : *De la brièveté et des misères de la vie humaine*, cette strophe, où il décrit la rapidité du temps :

Ce n'est dis-je qu'un tourne main,
Qu'un jour que la nuit clot soudain,
Qu'une feuille tremblante;
Ce n'est que la glace d'un ver,
Que la rose d'un prime ver,
Qu'une paille volante.

Les sujets choisis sont presque tous des sujets pieux. Remacle Mohy paya son tribut au mauvais goût de son époque, et il en conserva les défauts en usant, comme Ronsard, d'inversions forcées, d'épithètes outrées, parfois de mots impropres ou tirés du grec. C'est ce qui rend pénible la lecture de ses poésies.

Ernest Matthieu.

Paquot, *Mémoires*, édit. in-fol., t. I, p. 510. — Hyacinthe Vander Meer, *Bibliotheca scriptorum*

Leodiensium, ms. autographe écrit en 1727, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 17639. — *Nouveaux mélanges inédits de Villenfagne. Notice sur Remacle Mohy du Rondchamps*, dans la *Revue de Bruxelles*, mars 1839. — Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 422. — *Bulletin du bibliophile belge* (article d'Helbig), t. XIII, p. 1-15. — *Nouveaux Mélanges historiques et littéraires. Œuvres inédites du baron H.-N. de Villenfagne*, publiées par de Theux (Liège, 1876, in-8°). — X. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885). — Compte de confiscations de 1585. Archives du Nord, à Lille, B 3632. — Comptes des pauvres de Jodoigne. — Université de Louvain, faculté des arts. *Liber decimus actorum*, f° 519, aux archives générales du royaume, à Bruxelles. — Ordre de Malte, commanderie de Chanteraine, nos 823-848 de l'Inventaire imprimé. Archives de l'Etat, à Mons.

* **MOILIENS** (*le Renclus* **DE**). Ce poète didactique n'a strictement aucun droit à figurer ici. Toutefois il a, comme plusieurs trouveurs dont la biographie a pris place dans cette collection, vécu dans une région qui a eu des rapports constants avec la Flandre française; de plus, nous avons la certitude qu'il fut lu, goûté et même traduit dans notre patrie. Dès la seconde moitié du XIIIe siècle, Gielis van Molhem (voir ce nom) donna une version néerlandaise des quatre-vingt-dix-sept premières strophes du *Miserere*, l'un des poèmes du Renclus; la suite de l'ouvrage fut traduite par un autre personnage, qui s'appelle Heinrec. Au XIVe siècle, Gille le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai, s'extasie sur les dons poétiques du Renclus et sur la valeur morale de ses vers. Il voudrait être le « petis manouvriers » de ce maître, mais il se sent indigne même de cet emploi. En le lisant, dit-il,

> Se on i mettoit bien s'entente,
> Au savoir che seroit grant rente.

On retrouve aussi, comme l'a démontré Mr Van Hamel, l'influence du Renclus dans l'œuvre de Bauduin et de Jehan de Condé; l'un et l'autre s'attaquent, comme lui, aux travaux du temps et ils ne reculent pas devant des emprunts textuels à notre auteur.

Celui-ci était un clerc qui, comme le rimeur du *Poème moral*, avait vu le monde et appris beaucoup à son contact; il en avait gardé, dans la retraite, un souvenir plein d'amertume. Le clergé n'est pas mieux traité par lui que les puissances séculières. Depuis l'entourage immédiat du pape jusqu'au plus humble desservant et au moine le moins renté, tous les gens d'église lui inspirent une défiance et une antipathie également fortes. Plus indulgent pour le peuple, il ne se méprend pas, toutefois, sur les vices des « petites gens ». C'est à ces derniers qu'il s'adresse au cours d'un voyage symbolique, qui l'a mené de pays en pays, à la vaine recherche de Charité. Malheur au mauvais riche, mais malheur aussi à la brebis tondue qui se plaint du traitement que Dieu lui a infligé! En fin de compte, Charité ne gîte pas plus en bas qu'en haut; elle est absente de la terre et le poète la célèbre dans le ciel. Ainsi finit le premier des deux poèmes du Renclus, celui de *Carité*. L'autre est intitulé *Miserere;* c'est un recueil de méditations sur l'homme, son passé et son avenir, sa destination morale, les vertus qu'il devrait posséder et ses principales fautes. L'Orgueil, l'Envie et la Convoitise le guettent; puis ce sont les cinq sens qui le maîtrisent au lieu de lui être soumis; pourtant, s'il veut exercer sur eux sa légitime domination, qu'il s'adresse aux autres serviteurs que Dieu a créés à cet effet, Crainte, Douleur, Joie et Espérance. Le poète s'étend ensuite sur les dangers auxquels est exposée notre foi morale; il entremêle ses exhortations de récits destinés à en accroître le prix; il termine par une sorte de cantique en l'honneur de la Vierge, dont l'intercession est la suprême espérance du pécheur.

Ces deux poèmes, composés en strophes de douze vers octosyllabiques, semblent remonter à la fin du XIIe siècle, au plus tard aux premières années du XIIIe. L'auteur était dans toute sa maturité quand il les écrivit. On ne sait si les éloges que lui prodigue Gielis de Molhem prouvent qu'il l'ait connu mieux que nous. Ce qui est certain, c'est que l'un des manuscrits de *Carité* et de *Miserere* (Turin, L. V, 54) se termine par cet *explicit* : « Cy fessist li romans de « *Carite*, lequel fist dans Bertremiels le « renclus de Mroliens qui jadis fut moine

« de saint Fuscien el bos... » On s'est empressé de conclure de là que notre poète avait été non seulement moine, mais encore abbé de Saint-Fuscien-au-Bois; mais rien ne confirme cette hypothèse. En admettant donc que l'indication du manuscrit de Turin mérite quelque créance, on est seulement en droit d'affirmer que le *renclus* fut moine à cette abbaye, et qu'il se fit ensuite reclus (*cluseneere*) à Moliens, probablement Molliens-Vidame, village dont le prieuré était un des bénéfices de l'abbaye de Saint-Fuscien, non loin d'Amiens. Toutefois, la langue de nos poèmes accuse plutôt une provenance plus septentrionale. Quant à leur genre d'inspiration, il est le même que celui qui nous a valu les *Vers de la Mort* d'Hélinand, le *Poème moral* et les *Vers del joiseise*, tous ouvrages écrits dans le cours du XIIe siècle ou dans la première moitié du XIIIe, par des auteurs picards ou wallons. Ces auteurs nous ont laissé une peinture également défavorable des mœurs de leur temps; ils nous montrent un clergé simoniaque, une aristocratie oppressive, le luxe et la frivolité des femmes; tous sont animés d'un vif sentiment égalitaire (voy. Renclus, *Miserere*, LXXX, 5 sq.), et d'un mépris vengeur pour les plaisirs et les vices du « siècle ». Mais aucun peut-être n'a surpassé le *Renclus* de Molliens-Vidame par la vigueur de l'expression; aucun n'a joui d'autant de popularité que lui, s'il faut en croire les copies, conservées ou perdues, de ses poèmes sur lesquelles nous avons quelque information. Aussi de douze manuscrits de ses poèmes qui ont appartenu au roi Charles V (inventaire du Louvre de 1411), un seul nous a été conservé sur la trentaine de copies que Mr Van Hamel a pu consulter pour l'édition critique qu'il nous a donnée en 1885.

M. Wilmotte.

Histoire littéraire de la France, t. XIV, p. 34, sq. — *Li Miserere*, Picardisches Gedicht aus dem XII Jhdt von Reclus de Mollens, bearbeitet und zum ersten male veröffentlicht von A. Mayer (1881-1882). — *Li romans de Carité et Miserere*, du Renclus de Moiliens, publiés par A.-G. van Hamel (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, 61e-62e fascicules; 2 vol. in-8o).

* **MOKE** (*Henri-Guillaume-Philippe*), professeur, romancier, historien, né au Havre, en 1803, mort à Gand, le 29 décembre 1862. Sa famille, d'origine flamande, était depuis longtemps établie à Thourout, où plusieurs de ses membres remplirent diverses fonctions administratives ou judiciaires. Son père, Jean-Jacques, grammairien distingué, à qui l'on doit notamment des *Principes de la langue belgique* (1822), dirigea, pendant quelque temps, une institution privée à Gand, et fut ensuite mis à la tête du collège communal d'Alost. Le jeune Henri Moke fit au lycée Louis-le-Grand, à Paris, de brillantes études qui lui valurent d'être nommé, à vingt ans, professeur de rhétorique à l'athénée de Bruges. Il s'y fit remarquer par le charme de sa parole et par des connaissances déjà étendues. Son goût pour les études historiques le porta à étudier de près nos annales et à mettre en scène, dans des romans inspirés de Walter Scott, les principaux événements du XVIe siècle. En 1827, il publia *le Gueux de mer ou la Belgique sous le duc d'Albe*, bientôt suivi de la *Bataille de Navarin ou le Renégat* (1828) et du *Gueux des bois ou les Patriotes belges de* 1566 (1828). Comme l'a dit son biographe, Emile de Laveleye, « les peuples s'attachent davantage à leur nationalité à mesure qu'ils apprennent à mieux connaître leur histoire. L'orgueil national est un des éléments les plus puissants de l'amour de la patrie. C'est en exhumant les traditions du passé, en les faisant connaître au peuple, que les historiens et les philologues ont réveillé ces nationalités qui, dans toute l'Europe orientale, revendiquent maintenant si hautement leur place sur la scène politique. Moke avait bien compris cela, et le but constant de toute sa carrière d'écrivain a été de faire, de l'histoire nationale, une école, un ferment de patriotisme ». C'est dans ce but qu'il écrivit encore *Philippine de Flandre ou les Prisonniers du Louvre* (1830), où il retrace les luttes des Flamands contre Philippe le Bel, et *Hermann ou la Civilisation et la Barbarie*

(1832), description de la Germanie ancienne, qu'il reprit plus tard et dont il donna, en 1862, une édition complètement revue, sous le titre de *Thusvelda ou la Germanie*. Tout en écrivant ces romans, Moke s'occupait de recherches historiques plus sérieuses : en 1835, il publia une *Histoire des Francs* qui était, pour l'époque à laquelle elle parut, un ouvrage remarquable par ses aperçus nouveaux et profonds; l'auteur y suit les migrations successives qui ont peuplé notre continent; il s'attache surtout aux caractères physiques qui ne varient guère et qui permettent de reconnaître, à travers les siècles, les diverses familles de la race humaine; plusieurs des résultats auxquels l'historien arrivait par sa seule perspicacité ont depuis été confirmés par les travaux de la science allemande contemporaine.

Chargé du cours de français à l'athénée de Gand, en 1836, il fut nommé, l'année suivante, professeur de rhétorique latine et recteur des études de cet établissement; mais ses leçons à l'université, où il avait été appelé à la même époque, et ses travaux personnels ne lui permirent pas de conserver la direction de l'athénée; lors de la réorganisation de l'enseignement moyen, il ne garda que le cours de rhétorique française qu'il fit jusqu'à sa mort. A l'université, il occupa tour à tour les chaires de littérature française, de littérature latine, d'histoire ancienne et d'histoire moderne, et il y déploya, comme à l'athénée, des qualités qui faisaient de lui un professeur modèle. « C'était », dit le préfet des études de l'athénée de Gand, Edmond Vandervin, « c'était un véritable « éducateur, dans la plus haute acception du mot; à la science et à un « goût littéraire aussi sûr que délicat, « il joignait le grand art de développer « la pensée chez son jeune auditoire. En « appeler à la raison des notions vagues « ou erronées qui allaient prendre racine « dans l'intelligence du jeune homme; « provoquer chez lui, par la variété et « l'inattendu d'aperçus toujours nouveaux, le désir de connaître; allumer « dans son cœur l'irrésistible amour du « bien, du juste, de l'honnête; le soutenir dans cette voie par une parole « toujours bienveillante et un esprit « vraiment attique; éviter, grâce à une « bonté de cœur infinie, de heurter trop « vivement les pensées et les opinions « qu'il voulait combattre, mais, à la « façon de Socrate, forcer l'élève à trouver lui-même la solution du problème; « et, en un mot, respecter l'individualité et se contenter d'en adoucir les « aspérités, afin de faire concourir tous « les dons naturels à cette grande harmonie de tendances et d'efforts qui « constituent la vie des sociétés humaines « et assurent ses progrès, telle était la « méthode de notre bien-aimé et regretté « collègue ». « Je le vois encore », dit d'autre part Gustave Callier, qui fut son collègue à l'université de Gand, » je le « vois encore commentant tantôt un « poète du grand siècle et tantôt quelque poésie contemporaine, ou bien « passant de Démosthène à Cicéron, de « Bossuet à Mirabeau, semant ses leçons « de rapprochements ingénieux et de « traits plein d'intérêt et faisant, pour « ainsi dire, jaillir du hasard d'un mot « ou d'un détail un appel à tout ce qu'il « y a de pur et de généreux dans l'âme ». Il s'entendait surtout à éveiller, chez ses élèves, l'ardeur de l'étude et le goût des recherches personnelles; c'est grâce à son action et à celle de son collègue, le philosophe Huet, que se forma, à l'université de Gand, ce noyau de penseurs et d'écrivains qui donna à la Belgique contemporaine plusieurs de ses illustrations. Quand un genre littéraire nouveau, la conférence, se fut créé chez nous sous l'influence des réfugiés français du coup d'Etat, Moke devint rapidement un de nos conférenciers les plus populaires; au Cercle littéraire de Gand, comme à Bruxelles, à Bruges ou à Anvers, il excellait à captiver l'attention de son auditoire par des causeries pleines de verve en même temps que de science. On ne retrouve malheureusement pas dans ses livres ces pensées ingénieuses, ces détails piquants, ces images hardies et originales qui charmaient ses auditeurs. Quand il écrivait, il se montrait

si rigoureux, il châtiait ses phrases avec tant de sévérité qu'il en arrivait à leur enlever tout éclat et à ne leur laisser qu'une correction élégante mais froide.

En 1839 parut son *Histoire de Belgique*, qui devint rapidement classique et dont le succès est suffisamment attesté tant par les nombreuses éditions de l'ouvrage que par les abrégés et les traductions qu'on en fit ; c'est un livre clair et méthodique, écrit dans un esprit de sain patriotisme. En 1841, Moke donna une biographie de Jacques van Artevelde, le grand tribun gantois, qu'on avait si longtemps méconnu et calomnié, et auquel il rendit la justice qui lui était due ; il rectifia aussi en partie les idées erronées des historiens modernes sur la bataille de Courtrai ou des Eperons d'or, dans un remarquable mémoire envoyé à l'Académie royale de Belgique, en 1845. Il était membre, depuis 1840, de ce corps savant dont il avait été élu associé en 1837. Sa collaboration aux publications de Jamar : *la Belgique monumentale* (1844), *les Belges illustres* (1844-1845) et *les Splendeurs de l'art en Belgique* lui permit encore de contribuer à faire connaître nos illustrations, ainsi que les monuments artistiques qui ont établi à l'étranger la gloire de notre pays. En même temps, il étudiait nos mœurs et nos usages dans ses *Mœurs, usages et solennités des Belges* (1847), en faisant, sous ce titre modeste, l'histoire de la vie privée et de la civilisation en Belgique depuis les temps les plus reculés. En 1852, il obtint le premier prix quinquennal de littérature française, en partage avec Baron et Weustenraad. Son dernier grand ouvrage est *la Belgique ancienne et ses origines gauloises* (1855), qui forme, en quelque sorte, le complément de l'*Histoire des Francs*. Moke y étudie l'origine des tribus qui ont peuplé la Belgique et démontre que, malgré le dualisme de la langue, notre pays a pour base une véritable unité ethnographique et une race commune. A côté de ces travaux consacrés à notre histoire nationale, il faut mentionner le précis d'histoire universelle écrit pour l'Encyclopédie populaire de Jamar (1850-1851), et surtout une histoire développée de la littérature française. Fruit de nombreuses lectures et de méditations sérieuses, l'*Histoire de la littérature française* parut en 1844. Sans s'écarter des jugements généralement reçus par la critique, Moke sut les rajeunir par l'élégance de l'expression et la finesse des aperçus ; avant Taine, il indique déjà, très légèrement, il est vrai, l'influence du tempérament des écrivains sur leurs œuvres ; on peut citer particulièrement l'étude sur La Fontaine, qui doit être comptée parmi les meilleures pages que Moke ait écrites. On lui doit encore diverses publications de moindre importance, dont on trouvera une liste complète dans la *Bibliographie nationale*, et parmi lesquelles nous nous bornerons à rappeler un *Mémoire sur la population et la richesse de la France au* XIVe *siècle* (1855), sa *Conférence sur Cicéron. La république florentine* et *Du sort de la femme dans les temps anciens et modernes* (1860).

Pour honorer la mémoire et perpétuer le souvenir de Henri Moke, ses anciens élèves et amis ouvrirent, après sa mort, une souscription dont le produit fut consacré à la fondation d'une bourse d'études portant son nom.

Paul Bergmans.

Journal de Gand, 1-2 janvier 1863. — *Annuaire de l'Académie royale*, 1870, p. 125-164 (notice d'Emile de Laveleye). — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1894, p. 694-696).

MOL (*François-Marie* **DE**), compositeur de musique, né à Bruxelles, le 3 mars 1844, mort à Ostende, le 3 novembre 1883. Il fit ses études musicales au conservatoire de sa ville natale, où il suivit les cours de solfège, d'harmonie, de contre-point et de fugue en même temps que celui d'orgue. En 1868, il remporta le 1er prix d'orgue et de composition. Il fut d'abord organiste de l'église du Béguinage, ou de Saint-Jean-Baptiste, à Bruxelles ; puis, sur la recommandation de Fétis, il fut appelé à Marseille pour y tenir l'orgue de l'église Saint-Charles. Il passa plusieurs années dans cette ville, et se livra en même temps à l'enseignement. De 1872 à 1875,

il dirigea les auditions de la Société des concerts populaires de Marseille, où il fit entendre avec succès plusieurs de ses compositions, notamment une ouverture : *Ambiorix*, et une bluette pour orchestre : *Trastullo*. Le 9 janvier 1875, il fut attaché au conservatoire comme professeur d'harmonie. En 1876, François de Mol rentra en Belgique et devint chef d'orchestre du théâtre national flamand, à Bruxelles. Deux ans après, il fut nommé directeur de l'Académie de musique d'Ostende. Parmi ses œuvres, il faut citer un gracieux opéra-comique en un acte : *le Chanteur de Médine*, représenté avec succès à Bruxelles en 1881, et à Marseille en 1884 ; la partition pour chant et piano a été publiée, par les soins de sa veuve, chez Schott. La maison J. Katto a édité de lui une *Berceuse* pour instruments à cordes, et une jolie *Gavotte* pour orchestre, qui est restée au répertoire de nos concerts. François de Mol avait encore composé des motets, des morceaux d'orgue, quelques morceaux de piano, une *Romance sans paroles*, pour violoncelle et piano, un *Adagio* pour violon, violoncelle et piano, ainsi que des fragments de quatuors à cordes, restés manuscrits.

Paul Bergmans.

Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, supplément par A. Pougin, t. I (Paris, 1878), p. 257-258. — Ed. Grégoir, *Les Artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 125-126, et suppl., p. 72.

MOL (*Guillaume* **DE**), compositeur de musique, frère du précédent, né à Bruxelles, le 1er mars 1846, mort à Marseille, le 9 septembre 1874. Son père était chantre d'église ; son oncle, Pierre, qui remporta le prix de Rome en 1855, devint maître de chapelle du prince de Chimay ; ses frères, François-Marie (voir plus haut) et Josse, furent respectivement organiste et maître de chapelle de l'église Saint-Charles, à Marseille. Ce fut comme enfant de chœur que le jeune Guillaume, doué d'une jolie voix, fit sa première éducation musicale. Il la compléta ensuite au conservatoire de Bruxelles, où il suivit le cours d'orgue et étudia également le violoncelle et le piano. Dès l'âge de dix-sept ans, il devint organiste de l'église Saint-Roch. Son frère aîné ayant quitté Bruxelles pour chercher fortune à l'étranger, Guillaume resta le seul soutien de son père devenu aveugle et de toute la maisonnée. Aussi fut-il obligé de courir le cachet, dépensant, à donner des leçons de piano, le temps qu'il eût voulu consacrer à perfectionner ses connaissances musicales. Il se présenta néanmoins, en 1869, au grand concours de composition musicale dit *Prix de Rome ;* mais il ne fut classé que quatrième avec sa cantate : *Faust's laatste nacht* (la Dernière Nuit de Faust). C'est alors que l'intervention de quelques protecteurs généreux, et notamment des parents de sa future femme, lui permit de renoncer au labeur écrasant du professorat. Il sut mettre à profit ce répit, et quand il se présenta au concours suivant, en 1871, il remporta le prix de Rome avec sa cantate intitulée : *Colombus' droom* (le Songe de Colomb). Ce succès couronna la réputation que Guillaume de Mol s'était déjà acquise par de gracieuses et touchantes melodies, telles que *Ik ken een lied*, qui devint rapidement populaire et est restée au répertoire de tous les chanteurs flamands.

Satisfaisant aux obligations du prix de Rome, De Mol consacra sa première année de voyage à l'Allemagne. Il y séjourna en 1872, recevant un accueil amical de la plupart des maîtres de ce pays, et notamment de Joachim Raff. Il revint à Bruxelles pour y épouser, le 6 mars 1873, son ancienne élève, Mlle Marie Meert. Peu de jours après son mariage, il fit exécuter une symphonie : *De Oorlog* (la Guerre), qu'il rapportait d'Allemagne et qui reçut un accueil très favorable. Le jeune maître conçut alors le projet d'une grande composition sur un poème d'Emmanuel Hiel : *De Levenstijden* (les Ages de la vie), et s'y prépara avec ardeur.

De Mol paraissait peu disposé à reprendre ses voyages, soit que l'affection de sa femme, qui venait de le rendre père, le retînt au foyer, soit que quelque pressentiment secret le détour-

nât de quitter les siens. Il fut obligé cependant de se conformer aux dispositions réglementaires, et, après un séjour de quelques mois à Paris, où il travailla à son oratorio, il se mit en route pour l'Italie. Arrivé à Marseille, où il retrouva ses frères, il fut pris subitement d'un accès de rhumatisme aigu qui fut suivi d'un transport au cerveau, et il expira le 9 septembre 1874, âgé de vingt-huit ans. Son corps fut ramené en Belgique et inhumé à Laeken, où on lui éleva un monument funéraire inauguré le 3 novembre 1878.

Quelque courte qu'ait été sa carrière artistique — elle n'a duré que cinq ans — Guillaume de Mol n'en conservera pas moins une place dans l'histoire de la musique. Les œuvres qui nous restent nous montrent qu'il avait le don de l'inspiration; ses voyages et ses études n'eussent pas manqué de développer ses qualités techniques déjà sérieuses. Flamand dans l'âme, il avait foi dans le génie artistique de la Flandre. Jamais il ne voulut écrire sur des paroles françaises. Devenu directeur de la société bruxelloise *les Artisans réunis*, dont le répertoire était exclusivement français, il parvint à faire exécuter des œuvres flamandes par cette célèbre phalange chorale. Aussi la mort prématurée de ce musicien de valeur fut-elle une perte cruelle pour l'art flamand, qui voyait en De Mol le digne émule de Peter Benoît.

Voici la liste de ses œuvres : 1. *Faust's laatste nacht*, cantate pour soli, chœurs et orchestre (1869). — 2. *Herinnering*, mélodie, paroles de Marie Conscience. — 3. *Ik ken een lied*, mélodie, paroles de G. Antheunis. — 4. *Boerenlied*, mélodie, paroles d'Em. Hiel. — 5. *Lentelied*, mélodie, paroles de G. Antheunis. — 6. *Gods goedheid en gerechtigheid*, psaume pour chœurs et orchestre, paroles d'Em. Hiel (1870). — 7. *Melancholie*, mélodie. — 8. *Verjaring*, strophes de circonstance. — 9. *Naar buiten*, mélodie; les paroles des nos 7-9 sont d'Em. Hiel. — 10. *Ouverture* à grand orchestre. — 11. *Hulde aan Nederland*, morceau symphonique exécuté, comme le précédent, le 13 août 1871, à l'occasion du jubilé de Mr Stroobant, président de l'ancienne société flamande *De Wijngaard*. — 12. *Kerstlied*. — 13. *Colombus' droom*, scène lyrique pour soli, chœurs et orchestre (1871). — 14. *Droeve tijden*, chant pour baryton, avec accompagnement d'orchestre, paroles de G. Antheunis. — 15. *Bethleem*, oratorio pour soli, chœurs et orchestre, paroles de G. Antheunis. — 16. *De Oorlog*, symphonie pour orchestre, à quatre parties : a. *De Strijd;* b. *De Avond;* c. *De Geestendans;* d. *De Vrede* (1872). — 17. *Vlaanderen*, chœur pour quatre voix d'hommes. — 18. *Looft ons land*, chœur, paroles d'Em. Hiel. — 19. *De Kleine Roza*, mélodie. — 20. *De Levenstijden*, oratorio à quatre parties, pour soli, chœurs et orchestre; les deux premières parties ont seules été écrites.

Paul Bergmans.

H. Conscience, *Levensbeschrijving van Willem De Mol* (Bruxelles, 1874). — Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, supplément et complément par A. Pougin (Paris, 1878-1880), t. I, p. 258. — Edm. van Heerendael, *Willem De Mol* (Anvers, 1882). — Ed. Grégoir, *Les artistes-musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 124-125, et suppl. (1887), p. 72.

MOL (*Henri* **DE**) dit COOMAN ou KOYMANS, architecte à Bruxelles, mort en 1470. Quoique Henri de Mol n'ait pas attaché son nom à des œuvres qui lui appartiennent en totalité, je crois devoir esquisser sa biographie afin de faire connaître la position qu'occupait à Bruxelles, au milieu du XVe siècle, un homme de sa valeur. La profession de maçon y était exercée par un grand nombre de personnes, qui y ajoutaient souvent celle d'architecte, de tailleur de pierres, ou de marchand de pierres; les principales d'entre elles se distinguaient par le nom de maître, *meester*, qu'elles portaient d'ordinaire Henri de Mol doit avoir été du nombre. Il était considéré dans sa corporation, car il devint, en 1468, bourgmestre des nations ou second bourgmestre, et en 1443, 1454, 1458 et 1461, conseiller communal. A cette belle époque de l'architecture ogivale qui a doté la Belgique de tant de monuments remar-

quables. il prit part, avec Gilles Joes et Jean Vanden Berghe dit Van Ruysbroeck, à plusieurs des constructions importantes que Bruxelles ou ses environs virent s'élever alors. Après la mort de Joes, il lui succéda dans ses fonctions de maître ouvrier des maçonneries (*meester werckman der metselrien*) de l'église Sainte-Gudule, et les remplit jusqu'à sa mort ; il fut alors remplacé par Van Ruysbroeck. On lui allouait pour traitement annuel trois muids de seigle et trois d'avoine ; en outre, à titre de serviteur de l'église, on lui donnait, aux quatre grandes fêtes de l'année, une indemnité pour habits et une gratification pour sa nourriture ; ainsi, pendant les deux années 1467 et 1468, on lui paya jusqu'à 220 journées à 3 deniers. C'est lui, sans doute, qui acheva la tour méridionale de Sainte-Gudule, dont l'étage supérieur fut construit à cette époque ; on voit en effet cet étage inachevé sur un tableau que possède le Musée du Louvre, et qui représente une distribution faite aux pauvres au pied du grand escalier de l'église, peinture datant évidemment du milieu du xve siècle. Il occupa aussi, à partir de 1443 environ, et comme successeur de Joes, les fonctions d'architecte de l'église d'Anderlecht, fonctions qui lui valaient tous les ans six aunes de drap, un setier de froment, un de seigle et un de pois. Ce fut lui qui commença à construire cette belle collégiale telle que nous la voyons actuellement, mais il n'eut pas le temps de s'y consacrer, car il mourut lorsqu'on avait commencé ce travail. Maître Henri Cooman figure souvent dans les comptes des officiers de la maison de Bourgogne ; c'est ainsi qu'en 1469-1470, la chambre des comptes de Brabant l'envoya, en qualité de maître tailleur de pierres, et avec les maîtres Herman Voghel et Henri de Redingen, pour examiner, de concert avec maître Mathieu van Lyens ou de Layens, architecte de la ville de Louvain, des travaux exécutés pour le domaine.

Les De Mol, branche plébéienne d'une famille de Bruxelles très nombreuse et très connue, avaient beaucoup de biens aux environs de cette ville, en particulier à Bodeghem, à Capelle-Saint-Ulric et à Assche. Le père d'Henri, Gilles, avait épousé Marguerite Vander Alffenen, et était probablement maçon ou architecte de l'église d'Assche, où, de concert avec son fils, il fonda, le 19 mai 1439, par acte passé devant le notaire Engelbert Gherems, un cantuaire en l'honneur de Dieu, de la Vierge et de saint Jérôme, avec obligation de célébrer deux fois la messe chaque semaine, le dimanche et le mercredi. Les fondateurs de ce bénéfice s'en réservèrent la collation pour eux et leurs descendants légitimes, à l'extinction desquels elle passerait aux maîtres de fabrique de l'église d'Assche. Gilles étant mort peu de temps après, son fils porta à quatre par semaine le nombre des messes instituées pour le cantuaire, et à 20 florins le taux de la dotation de ce dernier (5 septembre 1439). Les conditions premières de la fondation, ratifiées et amplifiées, furent solennellement acceptées par les maîtres de la fabrique, le 14 décembre 1454. Outre cet acte de libéralité, Henri de Mol en passa un autre du même genre en faveur de l'église Sainte-Gudule de Bruxelles, où il fonda, ou du moins contribua à fonder, en 1459, avec son collègue et ami Gilles Joes, un cantuaire en l'honneur de saint Jérôme, sous le *doxal* ou jubé, qui se trouvait alors à l'entrée du chœur. Ce second bénéfice était chargé de deux messes par semaine et était à la collation des maîtres de la fabrique de l'église, qui présentaient le titulaire au chapitre. Maître Henri de Mol s'allia à Catherine Vanden Bossche et posséda avec elle une brasserie à Wolsem, près de Bodeghem, dont l'héritage passa à ses enfants (le 7 décembre 1470). Ceux-ci étaient au moins deux : Henri, cité le 9 décembre 1474, et Gilles, cité le 12 novembre 1473.

Alph. Wauters.

Histoire de Bruxelles, par Henne et Wauters, t. III, p. 232, et passim. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles,* t. I, p. 45. — Archives de la cure d'Assche. — Archives de l'église Sainte-Gudule.

MOL (*Jacques* **DE**), poète néerlandais, florissait à Anvers au XVIe siècle. La chambre de rhétorique des *Violieren* représenta, au mois de mai 1552, sa moralité *Van Eneas ende Dido*, dont la bibliothèque Della Faille contenait une copie manuscrite faite, en 1553, par R. Ghevertz, et provenant de la collection Serrure. On signale encore de lui *Venus en Jupiter*, *Jonstich Herte* et *Famen van eere*. Sa devise était : *Laet wrueten den Mol*.

Maurice Sabbe.

Catalogue R. Della Faille (Anvers, 1878), p. 178, no 1091. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 524.

MOL (*Pierre* **VAN**), peintre, né à Anvers, non pas en 1580, comme l'avancent la plupart des auteurs, mais en 1599; il fut baptisé à Notre-Dame le 17 novembre de cette année. Il était fils de Corneille et de Françoise van Beyselaer. On lui donne pour maître Rubens. « Il paraît certain qu'il fut élève « de Rubens », dit Lebrun «, et con- « temporain de Van Dyck. Ses compo- « sitions sont d'un grand caractère; son « dessin est savant et prononcé ; sa cou- « leur forte, harmonieuse et fine, etc. » N'en déplaise à Lebrun, l'intervention de Rubens dans l'éducation de Van Mol n'est rien moins que prouvée. Certes, l'influence de l'illustre chef d'école se fait sentir dans ses œuvres, mais combien sont nombreux, au XVIIe siècle, les peintres qui, sans avoir été les élèves du puissant coloriste, procèdent de lui dans l'ensemble de leurs créations? De ce nombre est Van Mol. Inscrit à la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1611, comme élève de Seger Vande Grave, un peintre obscur, il a sans doute pu passer postérieurement dans l'atelier de Rubens, mais à cet égard, nous en sommes réduit à des conjectures. Son admission parmi les francs-maîtres se fit attendre jusqu'en 1622-1623. Il avait peut-être pris une part quelconque aux travaux de Rubens lequel, de plus en plus, avait besoin d'auxiliaires. Laissé à sa propre initiative, Van Mol eût pu difficilement prétendre à un rôle bien marquant parmi les artistes qui, dans le voisinage de Rubens, représentaient à ce moment l'école d'Anvers. Telle fut sans doute la cause déterminante de son départ pour l'étranger. Paris lui réservait une somme plus ample de succès, dans le milieu cosmopolite où les Flamands tenaient la première place. Ils s'étaient constitués en « Nation » avec les Hollandais et les Allemands, sous l'invocation de saint Hippolyte, à dater de 1626. Van Mol fut un des principaux membres de la confrérie et décora son autel, à Saint-Germain-des-Prés, d'une vaste toile, peut-être *l'Adoration des Bergers*, aujourd'hui, au Musée de Marseille. On relève sa trace à Paris à dater de 1631. « Peintre ordinaire de la Reine » (Anne d'Autriche, dont il nous a laissé un portrait reproduit en gravure par Pierre de Jode), jouissant comme tel d'un traitement de 10 livres tournois et des immunités de commensal de la maison du Roi, il se fit quelque réputation comme portraitiste, peintre de sujets religieux, également de sujets familiers, à en juger par une *Danse flamande* qui faisait partie de la galerie du duc d'Orléans, au Palais Royal, et dont la gravure est dans le recueil de Couché. Son portrait de Mazarin eut pour interprète le célèbre Robert Nanteuil. De même P. van Schuppen reproduisit une image de Ch. de Howel, baron de Morainville. Marié en 1640 à Anne Vander Burch, âgée de 19 ans à peine, et sœur de Louis Vander Burch, « peintre ordinaire du Roi », il eut de cette union huit enfants, dont l'aîné avait 10 ans à peine à l'époque de la mort de son père, arrivée le 8 avril 1650. Ses descendants paraissent être arrivés à la magistrature. A la constitution de l'Académie royale des beaux-arts, en 1648, Van Mol fut au nombre des premiers membres de cette illustre compagnie.

On a vu le jugement favorable porté sur les œuvres de Van Mol par Lebrun, le grand collectionneur et marchand parisien. « J'ai connu de lui », dit ce fameux expert, « une *Charité* « *romaine*, peinte sur bois, d'environ

« trois pieds de long sur deux et demi « de hauteur, qu'un comte Spath acheta « trois cents louis. Le tableau que j'ai « fait graver ici (par Blot. Il représente « sans doute une *Bethsabée*), est fin et « précieux et se trouve dans le cabinet « de M. Destouches, à Paris. On voit « encore, dans le cabinet de M. le pré- « sident Audry, deux tableaux de Van « Mol : l'un est *Diogène cherchant un « homme, sa lanterne à la main*. Il est « entouré d'un grand nombre de per- « sonnes de différents âges et de divers « caractères, peintes avec autant d'habi- « leté que de grâce. Il fut vendu « 5,948 livres à la vente de mon cabi- « net, sous le no 86. L'autre est *Saint « François venant de recevoir les stigmates « et secouru par des anges*. Les figures « sont de proportion naturelle à mi- « corps. Ces deux tableaux sont d'une « grande beauté et d'une grande perfec- « tion ». « Il ne paraît pas que ce maître « ait gravé », ajoute Lebrun, « ni que « l'on ait gravé d'après lui ». Nous n'avons plus à rectifier cette dernière assertion. Quant au *Diogène*, voici, en ce qui le concerne, un renseignement curieux. Exposé au Louvre, sous le nom de Rubens, attribution que conteste à bon droit Mr Rooses, il fut vendu au roi par Lebrun pour 20,000 francs. « Il y « a dans ce tableau quelques têtes agréa- « bles », dit Mr Rooses, « mais les « teintes sont trop sombres. Le travail « n'est pas de Rubens, mais de son « école; il n'est pas non plus de Jor- « daens. « Voici, si nous ne nous trom- pons, l'auteur déterminé.

La *Danse flamande*, mentionnée plus haut, est, dans la galerie de Couché, accompagnée d'un texte par l'abbé de Fontenai, texte fort élogieux pour notre peintre. « Tous ses ouvrages », y lisons-nous, « sont d'un effet soutenu de ton « et d'une touche précieuse. Le sujet de « ce tableau est intéressant... Le fond « est d'une architecture assez rustique « et donne lieu à des masses d'ombre et « de clair-obscur, lesquelles contrastent « heureusement avec la lumière dont les « figures sont frappées. On remarque « une grande légèreté de touche dans ce « tableau. Les caractères de têtes sont « fins et les étoffes bien rendues, aussi « le regarde-t-on comme un des meil- « leurs qui soient sortis des mains de ce « peintre dont on a aussi de bons por- « traits. « On trouve, dans le *Gulden Cabinet* de De Bie, un portrait de David Teniers le Vieux, gravé d'après une peinture de Van Mol. C'est une des effigies les mieux venues de ce recueil où, chose curieuse, il n'est fait aucune mention de notre artiste. Le temps n'a pas respecté la réputation de Van Mol, par la raison même qu'il se réclame de Rubens. Les sujets de ses principales toiles ne sont que des variations sur des thèmes de l'illustre maître et n'en font que mieux ressortir leur propre infériorité. On peut voir au Louvre, comme au Musée de Reims, la *Descente de Croix*, conçue par Van Mol dans de vastes proportions. Nous ne saurions partager l'avis de l'auteur du catalogue, au gré duquel « l'élève de Rubens y a égalé son « maître en puissance et en profondeur, « sans sacrifier l'éclat et l'harmonie de « la couleur ». Van Mol, nullement maladroit de son pinceau, à la vérité, n'en demeure pas moins un peintre de reflet. Tel nous le voyons dans son *Adoration des Mages*, au Musée d'Anvers; dans son *Christ mort soutenu par un ange*, au Musée de Lille; dans sa *Bénédiction de Jacob*, au Musée de Berlin; dans sa *Continence de Scipion*, au Musée de Rouen, comme dans ses œuvres moins développées à Orléans (*Diogène*), à Lyon et à Copenhague. Van Mol n'en fit pas moins autant, sinon plus que bien d'autres, honneur au nom belge à l'étranger, et cela sur un théâtre aussi vaste que celui de Paris. Les succès qu'il y remporta furent le fruit légitime de son labeur.

Henri Hymans.

Catalogue du Musée d'Anvers. — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, p. 765. — Rooses, *id.*, p. 504. — Le même, *L'Œuvre de Rubens*, t. IV, p. 9 : *Galerie du Palais-Royal, gravée d'après les tableaux des différentes écoles qui la composent, avec un abrégé de la vie des peintres, par l'abbé de Fontenai*, par J. Couché (1786), t. II, pl. 9. — *Galerie des Peintres flamands, hollandais et allemands*, par M. Lebrun, peintre (Paris, 1792; 3 vol. in-fol.).

MOLÆUS (*Lambert*), professeur et écrivain ecclésiastique, né à Liège, le 10 août 1593, mort le 17 septembre 1644. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 29 mai 1611, enseigna la philosophie à Douai, fut recteur de Béthune, et à la fin de sa vie directeur de la Congrégation à Liège. Il a laissé : *Bréviaire ou office ecclésiastique brièvement expliqué.* Liège, J. Ouwerx, 1633; in-12. Le P. De Backer cite le titre en latin : *Breviarium seu praxis legendi utiliter horas maxime pro canonicis et monialibus linguæ latinæ ignaris*, et ajoute que l'ouvrage parut aussi en français. Il n'est pas vraisemblable que le P. Molæus ait écrit son livre en latin pour ceux qui ignoraient cette langue (*linguæ latinæ ignaris*). Sotwel, d'ailleurs, dit que cet ouvrage n'a paru qu'en français. Dans sa *Bibliographie liégeoise*, X. de Theux, reproduit l'article du P. De Backer.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1164.

MOLANUS (*Jean*), ou JEAN VANDER MEULEN ou VERMEULEN, humaniste et pédagogue luthérien, né à Nieukerke, dans la châtellenie de Belle en Flandre, se réfugia, en 1553, à Brême, où, depuis plus d'un quart de siècle Jacques Præpositus, l'ancien prieur des Augustins d'Anvers, accueillait avec bonheur ses compatriotes, surtout ceux qui, comme lui-même, avaient dû fuir devant les rigueurs inquisitoriales. Molanus venait alors de Louvain, où il avait obtenu le bonnet de docteur à la suite d'une bien singulière épreuve. Au cours de son examen, il avait récité dans le texte grec, sans hésiter et sans se tromper une seule fois, tout l'*Organon* d'Aristote. Ce tour de force, qui n'avait point été essayé avant lui, et dans lequel il n'eut sans doute point d'imitateur, était, dans ce temps-là, la meilleure recommandation du monde. Il fut attaché comme professeur aux écoles de Brême. L'invasion de la peste lui ayant fait des loisirs, il se rendit à Duisbourg-sur-le-Rhin, d'où il revint, en 1562, à Brême, pour y remplir les fonctions de recteur du gymnase. Son ami et compatriote, le célèbre médecin Jean Wyer, n'avait pas été étranger à sa nomination, et ne s'en cachait point, comme on peut le voir dans la préface de l'édition de 1567 de son livre : *De præstigiis dæmonum*, qu'il dédie au Sénat de Brême. Il y félicite cette haute magistrature d'avoir confié l'instruction de la jeunesse à d'aussi bonnes mains que celles de son ami Molanus, et il ajoute que la ville de Brême en sera récompensée par des fruits abondants de savoir, de sagesse et de vertu, ainsi que par la diminution constante d'abus criants et de honteuses superstitions. Molanus mourut à Brême en 1583, à peine âgé de soixante ans. La bibliothèque de cette ville conserve précieusement sa volumineuse correspondance. On a aussi de lui des poésies latines.

Ch. Rahlenbeek.

Joecher, *Allg. Gelehrten Lexicon*, t IIIe. — Rotermund, *Lexicon der Bremer Gelehrten.* — G. Meyer, *Oratio de initiis scholæ Bremensis.* — *Zeitschrift des bergischen Geschichts-vereins*, 1888, p. 106.

MOLANUS (*Jean* VERMEULEN dit), écrivain ecclésiastique, mort à Louvain, en 1585. Il naquit, en 1533, à Lille, où son père, Henri Vermeulen, et sa mère, Anne Peters, de Louvain, étaient allés séjourner. Son père appartenait à une famille hollandaise qui habitait Viane et Schoonhoven depuis près de trois siècles. Il fut baptisé à l'église Saint-Maurice et retourna, peu de temps après, à Louvain, où il passa depuis toute sa vie, au point qu'il affecta de se qualifier d'enfant de cette ville. Il y avait une maison, située au Kappellenberg, près de la chapelle Saint-Antoine, qu'il occupa jusqu'à sa mort, et d'où il data plusieurs de ses ouvrages (*ex ædibus parentum in Sacelli monte*). Après avoir terminé ses humanités, il entra à l'université, s'appliqua à la philosophie et obtint, en 1558, la sixième place dans la première ligne, dans la promotion générale de la faculté des arts. Il prit ensuite le grade de licencié en théologie et fut promu au doctorat le 12 septembre 1570. On lui conféra alors une leçon

ordinaire dans cette faculté, avec un canonicat de la seconde fondation à l'église Saint-Pierre; puis, lorsqu'il fut désigné par le roi Philippe II pour occuper les fonctions de censeur des livres, on lui assigna un canonicat de la première fondation. Molanus avait un goût très vif pour les recherches historiques. Il en donna la preuve par son travail sur le martyrologe d'Usuard : *Usuardii martyrologium* (Louvain, 1568; in-8°), qu'il publia, en le faisant précéder d'une préface que l'on peut considérer comme la première étude un peu complète consacrée aux martyrologes en général. Cette œuvre fut plusieurs fois réimprimée de son vivant, chaque fois augmentée et corrigée, et l'université de Louvain en possède un manuscrit incomplet, hérissé d'augmentations et de corrections. Le bollandiste Sollerius, qui a publié en 1714 une nouvelle édition d'Usuard, en fait un grand éloge. On sait la fureur avec laquelle les partisans des idées nouvelles se jetèrent en 1566 sur les églises et les tableaux, statues, etc., qui les décoraient, et se vengèrent ainsi des supplices barbares à l'aide desquels on prétendait maintenir l'unité religieuse. Les Flandres et Anvers surtout eurent à souffrir de ces nouveaux iconoclastes, qui furent bientôt traqués à leur tour et traités sans pitié. Par la publication de sa *Ruche* (*de Byenkorf*), Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde excita encore les novateurs contre tout ce qui contribuait à la décoration des édifices du culte. Comme pour faire contrepoids à cet ardent pamphlet, Molanus écrivit son ouvrage capital, intitulé : *De picturis et imaginibus sacris liber unus* (Louvain, Hier. Wellæus, 1570; in-32, 366 p.). Il reproduit d'abord un discours qui avait été prononcé en 1568 contre les briseurs d'images; il expose ensuite, d'une manière méthodique et complète, l'usage des images et attaque les abus provenant de l'ignorance ou de la négligence des catholiques; enfin, il présente une espèce de nécrologe, où l'on décrit le mode habituel de représenter divers saints. Cette publication de Molanus, considérablement remaniée par lui, fut réimprimée après sa mort, en 1594, sous le titre de *De historia sanctarum imaginum, pro vero earum usu contra abusus, libri IV* (Louvain; in-12), de nouveau à Douai, en 1617, une dernière fois à Louvain, par les soins de Paquot, en 1771. On y trouve des remarques curieuses sur les usages suivis par les artistes pour représenter certains détails de l'histoire religieuse, mais on peut regretter que l'auteur n'ait pas jugé avec plus de liberté les questions intéressantes dont il s'occupait.

L'administration du duc d'Albe, qui prétendait maintenir la Belgique sous la domination espagnole en employant les moyens les plus violents, avait fini par exaspérer tous les esprits. Son projet d'imposer le dixième et le vingtième denier excita des réclamations unanimes, auxquelles les Etats de Brabant s'associèrent avec énergie; dans une épître adressée à l'abbé de Gembloux, Lambert Hankart, Molanus le loue de s'être rendu à Madrid pour réclamer à ce sujet auprès du roi Philippe II et d'avoir rempli cette délicate mission avec courage. Surprise, en 1572, par l'arrivée devant ses murs d'une armée considérable commandée par le prince d'Orange, la ville de Louvain, malgré son attachement au roi et au catholicisme, avait été forcée de conclure un accord avec l'ennemi. Le duc s'en montra fort irrité, mais fut obligé de se rendre aux excuses que lui donnèrent le magistrat et l'université. Par contre, il fit impitoyablement exécuter le bourgmestre de la ville de Léau, coupable également de ne pas avoir résisté aux troupes du prince. Mais sa conduite en cette occasion augmenta le mécontentement, comme on peut le voir dans les écrits de Molanus. En dédiant sa seconde édition du Martyrologe d'Usuard au cardinal Granvelle, cet écrivain exprime franchement son opinion sur la triste situation de la Belgique et souhaite ardemment que le cardinal succède dans l'administration du pays au soldat barbare qui le terrorisait. Il eut, sans nul doute, une grande part à la rédaction de la lettre énergique par laquelle les professeurs de la faculté de théologie

de Louvain réclamèrent au roi, hautement et sans détours, le rappel du duc d'Albe, lettre qu'il signa le premier comme doyen de la faculté (20 mai 1573). De cette époque datent son *Indiculus sanctorum Belgii* (Louvain, 1573; in-8°) et les Prolégomènes placés en tête d'une édition des œuvres de saint Fulgence publiée à Anvers, en 1573, par Jean Vlimmerius, de Louvain. Malgré les préoccupations de tout genre qui assaillaient alors les meilleurs esprits en Belgique, Molanus eut à cette époque le courage de se dévouer à une entreprise considérable et à laquelle prirent part les premiers théologiens de l'université. Je veux parler de l'édition nouvelle des œuvres de saint Augustin, publiée en dix volumes par Plantin, à Anvers, en 1577. Dans une préface, datée du 10 septembre 1576, il rapporte l'honneur d'avoir osé entreprendre une revision générale des œuvres de l'évêque d'Hippone au docteur Gozæus, président du collège de Savoie, et il nous fait connaître les noms de ses principaux collaborateurs. Cette édition, pour laquelle un nombre énorme de manuscrits furent consultés, a été réimprimée jusque neuf fois; elle est citée par les bénédictins de Saint-Maur comme la plus parfaite qu'ils connaissent, dans la préface de celle qu'ils firent paraître en 1700.

Le remplacement du duc d'Albe par le commandeur de Requesens n'avait produit aucun changement dans la situation de nos provinces. La guerre s'y poursuivait avec acharnement, lorsque la mort du commandeur, en désorganisant complètement l'administration générale du pays, y ruina complètement l'autorité royale. Le conseil d'Etat, laissé sans chef, fut débordé et bientôt réduit à l'impuissance; les Etats généraux, au contraire, se réunirent et, dans un moment d'enthousiasme, proclamèrent leur union dans le traité connu sous le nom de *Pacification de Gand*. Molanus remplissait de nouveau les fonctions de doyen de la faculté de théologie, lorsque ce corps, consulté par don Juan d'Autriche, le nouveau gouverneur général désigné par Philippe II, donna, le 25 décembre 1576, une déclaration en faveur de la *Pacification*. Mais les esprits ne tardèrent pas à se diviser. Catholique fervent, Molanus, comme ses concitoyens, se rangea résolument parmi les partisans de don Juan.

En 1578, il fut élu recteur de l'université, et en 1579, on lui donna une nouvelle marque de confiance en le désignant pour servir de professeur aux étudiants du collège du Roi, espèce de séminaire qui venait d'être institué afin de former des sujets pour exercer les fonctions pastorales. Pendant ces années et celles qui suivirent, sa position fut très difficile. Louvain fut d'abord ravagée par la peste, puis occupée par une forte garnison espagnole qui s'y livra à des excès de tout genre. Elle vécut dans l'isolement et la crainte. Presque toutes les villes environnantes : Bruxelles, Malines, Lierre, Diest étaient occupées par les troupes des Etats généraux. A chaque instant on essayait de la surprendre. Une grande misère y régnait et les études y étaient à moitié abandonnées. Cependant Molanus continua à y donner ses cours, et ne cessa d'étudier et d'écrire. Ce fut en 1578 qu'il commença son *Liber de piis testamentis et quœcunque alia piæ ultimæ voluntatis dispositionibus*, qu'il dédia à l'évêque de Tournai, Morillon, le 9 juin 1584, et qui fut imprimé à Cologne (1585; in-12), puis de nouveau à Bruxelles au siècle dernier (1738). N'oublions pas de mentionner un volume intitulé : *De fide hæreticis servanda libri tres, de fide rebellibus servanda liber unus, item unicus de fide et juramento quæ a tyranno exiguntur, qui est quintus* (Cologne, 1584; in-8°), dédié à Hauchin, archevêque de Malines, et destiné à combattre des opinions que l'on prêtait aux catholiques. Il rédigea en outre un *Theologiæ practicæ compendium*, espèce de recueil de théologie qui résume, dans une série de propositions ou d'aphorismes, le cours qu'il donnait au collège du Roi. Il dédia ce livre à ses élèves par une épître du 31 janvier 1585. Ce travail, qui a été

plusieurs fois réimprimé (Cologne, 1585 et 1590 ; Louvain, 1625 ; Anvers, 1626), fut le dernier qu'il put achever. Molanus avait presque toujours été souffrant depuis son jeune âge ; pendant les dernières années de sa vie, son état maladif devint tel qu'il dut se soumettre à un traitement douloureux ; une affection catharrale l'enleva enfin le 18 septembre 1585, à peine âgé de 52 ans. Son corps fut inhumé à l'église Saint-Pierre, devant l'autel de la chapelle de Sainte-Agnès. Par son testament, il créa une rente de 300 florins en faveur des élèves de la faculté de théologie se destinant aux fonctions pastorales. Son portrait, qui était jadis conservé au collège du Saint-Esprit, a été publié en tête de son travail sur Louvain, dont il nous reste à parler, ainsi que de ses autres œuvres posthumes.

Les papiers de Molanus restèrent entre les mains de son exécuteur testamentaire, le docteur Henri Cuyckius, doyen de Saint-Pierre, à Louvain, qui en fit éditer plusieurs. En 1587, on publia, à Cologne, son traité : *De canonicis libri tres*, qui fut réimprimé à Louvain en 1670 ; il était surtout destiné à apprendre à ceux qui aspiraient à la dignité de chanoine les devoirs de leur état. En 1592 parut à Anvers la *Militia sacra ducum et principum Brabantiæ ;* Molanus y trace un tableau historique des guerres et des expéditions entreprises par les souverains du Brabant dans un but religieux ; c'est une compilation d'une valeur assez douteuse. En 1595 parurent les *Natales sanctorum Belgii*, réimprimées ensuite à Douai en 1616, et le *Medicorum ecclesiasticum diarium* (Louvain; in-8°), que Molanus avait écrit à la demande de son intime ami, le docteur en médecine Viringus. Enfin, en 1618, on mit au jour la *Bibliotheca materiarum theologica* (Cologne; in-4°), répertoire alphabétique dont on ne possède que la première partie ; la seconde partie resta, paraît-il, entre les mains de Miræus, qui en parle comme d'un ouvrage dont la publication était vivement désirée.

Le plus important et le plus intéressant des travaux que Molanus laissa en manuscrit est celui qui concerne l'histoire de Louvain et qui a, plus d'une fois, été cité par différents écrivains, sous le titre d'*Annales urbis Lovaniensis*. Le manuscrit, après avoir eu plusieurs propriétaires, fut acheté dans une vente publique, vers 1775, par le comte de Limminghe Van den Berghe, qui le transmit à ses héritiers ; un de ceux-ci, le comte Eugène de Limminghe, le mit à la disposition de Mgr De Ram, recteur de l'université de Louvain, qui le publia pour la Commission royale d'histoire, sous le titre de : *Historiæ Lovaniensium libri XIV* (Bruxelles, 1851 ; 2 vol. in-4°). Paquot en avait fait une copie que ses héritiers vendirent à Van Hulthem et qui est devenue, après la mort de celui-ci, la propriété de la Bibliothèque royale. C'est moins une composition historique qu'un ensemble de notes et de faits de toute nature se rapportant à la ville de Louvain et à ses environs. On peut juger de ce que l'ouvrage contient par le texte du deuxième chapitre du premier livre, où l'on voit que Molanus traite : 1° des ducs et comtes de Louvain ou de Brabant ; 2° des paroisses de l'archidiaconé de Louvain ; 3° du clergé ; 4° de la famille de Saint-Pierre ou des hommes de Saint-Pierre ; 5° des monastères ; 6° des églises considérées comme édifices ; 7° du magistrat ; 8° des guerres saintes entreprises par les princes du pays : 9° de la fondation de l'université et de ses privilèges ; 10° des fondations pieuses annexées à l'université ; 11° des princes et des habitants célèbres ; 12° de quelques étrangers dont la biographie intéresse la ville dé Louvain ; 13° de la punition de différents crimes et méfaits, et 14° de choses diverses. Mgr De Ram a augmenté l'intérêt que présente cette publication en y joignant un recueil des anciens statuts de l'université et un *Codex diplomaticus* de la ville, allant de 1015 à 1383.

Comme on le voit, la vie de Molanus, si courte qu'elle ait été, fut marquée par un travail considérable, surtout pendant les vingt dernières années.

Cette infatigable activité et les vertus qu'il déploya en plus d'une occasion lui assurent un rang honorable parmi les savants qui ont honoré le pays.

Alph. Wauters.

Le source principale à laquelle j'ai puisé est l'introduction placée par Mgr de Ram en tête de l'ouvrage de Molanus sur Louvain (XCIX pages in-4°). Voir aussi Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 259. — Emile Nève, dans l'*Annuaire de l'université catholique*, 1847, p. 242 et suiv. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XVIII, p. 432.

MOLD (*Juan* **VAN**), JEAN VAN ou DE MOLDER, peintre, né vers 1625 à Bruxelles, où nous le trouvons inscrit à la corporation des peintres comme fils de Jean et élève de Jean Oden, en 1643. L'éducation du jeune artiste se poursuivit en Espagne, à Séville, où il eut pour maître l'excellent paysagiste Ignaco Yriarte, dont il suivit les traces avec un succès qui fit rechercher ses œuvres par les amateurs locaux, fiers de les posséder. Nous ignorons ce qu'elles sont devenues. On explore en vain le Musée du Prado, l'Escurial, le Musée de Séville même. Mold fut, en 1660, au nombre des fondateurs de l'Académie de la *Casa lonja*, laquelle n'eut d'ailleurs qu'une existence éphémère. Il finit ses jours à Séville en 1706.

Henri Hymans.

Cean Bermudez, *Dicconario historico de las mas ilustres profesores de las bellas artes en España* (Madrid, 1800), t. V, p. 131. — A. Pinchart, *La corporation des peintres de Bruxelles* (*Messager des sciences historiques*, 1871, p. 289).

MOLENAER (*Corneille*), surnommé « le Louche », peintre, né à Anvers vers 1540, mort dans la même ville (?) vers la fin du XVIe siècle. Son apprentissage, commencé sous un père, peintre médiocre, se poursuivit, à la mort de ce dernier, d'après Van Mander, sous un beau-père dont, malheureusement, cet auteur omet de nous dire le nom. Quoi qu'il en soit, Molenaer fut admis franc-maître de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1564. Van Mander parle d'ailleurs de notre artiste dans les termes les plus élogieux. « Si l'on compte », dit-il, « les paysagistes qui ont excellé dans la « manière de peindre les arbres et autres « parties, je ne sache personne qui ait « traité le feuillé d'une façon plus charmante ni plus pittoresque. Mon avis « sera, je pense, celui de tout le « monde ». Il ne semble pas que Molenaer se distinguât au même degré dans la figure. Habile et expéditif, procédant avec ampleur, à la façon des peintres à la détrempe « et sans se servir d'appui-« main », Molenaer se louait, à tant par jour, à des confrères, parmi lesquels l'histoire cite Gilles Coignet, d'Anvers. Si l'œuvre était quelque peu mise au point, assure Van Mander, il suffisait à Molenaer d'une journée pour la mener à bonne fin. Il en coûtait un daller, soit un florin et demi des Pays-Bas. Un arrière-plan ou un avant-plan se payait la moitié. On s'explique qu'à ce métier le peintre ne fît point fortune; il avait, de plus, des habitudes intempérantes, aussi mourut-il dans la misère. Le dictionnaire de Seubert assure qu'il finit ses jours à Amsterdam. Nous ignorons à quelle source est puisée l'information. Van Mander dit formellement que Molenaer mourut à Anvers.

Il nous est impossible de citer une création authentique de Corneille Molenaer. Toutes celles exposées sous son nom sont mal attribuées. Les trois *Marines*, du Musée du Prado, à Madrid; le *Paysage* de l'Escurial, les trois *Scènes rustiques* du Musée de Stuttgart, l'*Intérieur* du Musée d'Arras sont indistinctement d'une époque avancée du XVIIe siècle. Le *Paysage* de la galerie de Brunswick porte la signature de Jean van Goyen, et pour ce qui est de celui du Musée de Berlin, que Kugler et après lui Mr Woermann signalent comme une production de premier ordre du pinceau de l'artiste, l'attribution n'est plus maintenue dans la plus récente édition du catalogue! Nous l'avons dit ailleurs et nous nous permettons de le répéter ici : rien ne s'explique mieux que la rareté des créations d'un maître, dont le rôle essentiel paraît avoir été de compléter les travaux de ses confrères, et la difficulté non moins

grande de lui assigner des œuvres personnelles.

Henri Hymans.

Van Mander, *Schilderboeck* (édition française avec notes et commentaires par Henri Hymans. Paris, 1885), t. II, p. 15-16. — A. Seubert, *Allgemeines Künstler Lexicon* (Stuttgart, 1878). — Kugler, *Handbuch der Malerei*. — A. Woltmann et C. Woermann, *Geschichte der Malerei* (Leipzig, 1888), t. III, p. 90.

MOLENBEKE (*Jean* **VAN**), peintre, vivait à Louvain dans la première moitié du xve siècle. Il avait épousé Elisabeth Vander Ryst, fille de Henri, et se trouvait dans une situation aisée. Il possédait une maison appelée de *Zekel*, rue de Paris, coin gauche de la rue des Récollets, et une autre dans la même rue, à côté de la demeure de Jean Vander Merckt, le fondateur de la chapelle de Saint-Eloi. Jean van Molenbeke est qualifié de peintre de figures (*pictor ymaginum*) dans un acte des échevins de Louvain, du 26 septembre 1432. Le 26 janvier 1433, Gertrude van Goetsenhoven, abbesse du monastère de Val-Duc, confia à l'artiste la décoration d'un retable en bois, destiné à l'église de cette communauté. Le texte du contrat, pour l'exécution de ce travail, se trouve dans un registre des protocoles des échevins de Louvain. On y apprend que l'œuvre représentait, en autant de compartiments, les *Sept heures canoniques*. Les groupes devaient être enluminés en or fin, et les niches en azur rehaussé d'or. Le retable comptait quatre grands volets à sa partie inférieure. L'artiste s'engageait à orner ces vantaux de figures, ou, comme on parlait alors, de *pourtraitures*. Chaque volet devait offrir, à l'intérieur, une scène des Sept heures canoniques, exécutée sur fond d'or luisant. La partie supérieure du retable était munie de deux petits volets représentant le *Christ assis* et le *Couronnement de Marie*. Les revers devaient être ornés de personnages à indiquer par l'abbesse, c'est-à-dire de portraits, se détachant sur un fond vermillon strié d'or fin, et entourés de bordures noires striées d'argent. Le travail devait être achevé avant la fête de Pâques 1434 et le prix fixé par experts. La veuve d'Henri Vander Ryst, belle-sœur du coloriste, l'orfèvre Jean Vander Valporte et le peintre Rudolphe van Velpe se portèrent caution pour la fourniture du travail, qui fut livré dans le délai fixé par le contrat. Malheureusement nous sommes sans renseignements sur le sort de cet autel. Ayant été exécuté à l'époque des Van Eyck, il devait offrir un grand intérêt pour l'histoire de l'art. L'artiste figure encore dans un acte des échevins de Louvain, du 2 février 1438.

Jean van Molenbeke avait un frère, Eustache van Molenbeke, dit Troest, qui était sculpteur. Il était propriétaire d'une maison située rue des Ecréniers, ainsi qu'il résulte de trois actes des échevins des 13 octobre 1435, 7 août et 3 octobre 1437. Cet artiste exécuta les quatre clefs de voûte du chœur de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain. Ces bas-reliefs, qui existent encore, représentent les emblèmes des évangélistes et sont d'un travail fort remarquable; ils furent payés dix sols chacun. Ces productions furent enluminées, en 1439, par Hubert Stuerbout, qui toucha, de ce chef, 10 *peters* d'or.

Ed. van Even.

Protocoles des échevins de Louvain. — Ed. van Even, *L'ancienne école de Peinture de Louvain*. — Le même, *Louvain dans le passé et dans le présent*.

MOLHEM (*Gilles* **DE**), poète néerlandais, florissait au commencement du xiiie siècle. Son nom semble indiquer qu'il était originaire du village de Molhem, près d'Assche, en Brabant, et l'on a supposé qu'il était moine de l'abbaye d'Afflighem. En réalité, on n'a aucun détail certain sur sa biographie. Il a traduit en vers néerlandais le *Miserere* du poète français connu sous le nom du Reclus de Moiliens (voir ce nom), qui mourut en 1160, et qui a donné son nom à la version flamande *Rinclus*. Le travail de Gilles de Molhem ne comprend que les 97 premières strophes du poème, soit 1,154 vers; il a été achevé, quelque temps plus tard, par un certain *Heinrec* ou Henri, tout aussi peu connu. Signalée par J.-Fr. Willems, cette traduction a été publiée pour la

première fois par C.-P. Serrure, dans son *Vaderlandsch Museum*. P. Leendertz en a donné une bonne édition critique en 1893.

Paul Bergmans.

J.-Fr. Willems, *Belgisch Museum*, t. I (1837), p. 343-364. — C.-P. Serrure, *Vaderlandsch Museum*, t. III (1859-1860), p. 225-286. — P. Leendertz, *Het middelnederlandsche leerdicht Rinclus* (1893). — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord-en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 524-525.

MOLINARI (*Eugène-Clément* **DE**), avocat et publiciste, né à Liège, le 29 mai 1821, mort à Bruxelles, le 17 avril 1871; fils de Philippe de Molinari et frère de Gustave de Molinari, le savant économiste, membre de l'Institut de France. Il a collaboré au journal *Le Nord*, à *l'Economiste belge* et à la *Bourse du travail*, dont il rédigeait le bulletin; à la *Revue trimestrielle*, où il a publié des articles remarqués, notamment un travail sur l'*Education des pensionnats;* à *l'Echo du Parlement*, dont il était le rédacteur financier et où il a fait une vive campagne contre les entreprises de Langrand-Dumonceau. Il est mort secrétaire de la Chambre de Commerce de Bruxelles.

La *Bibliographie nationale* donne la liste complète de ses ouvrages, parmi lesquels on remarque deux publications étendues sur l'affaire Langrand-Dumonceau : 1. *Galerie des financiers belges. Première série. Les institutions de Langrand-Dumonceau.* Bruxelles, Decq, 1866; in-12. — 2. *La Christianisation des capitaux, ou examen des institutions financières organisées par le célèbre charlatan comte Langrand-Dumonceau.* Bruxelles, 1866-1871; in-8°.

Ch. Christophe.

Bibliographie nationale, t. I, p. 469-470.

MOLINARI (*Philippe* **DE**), médecin, fils de François-Joseph de Molinari, officier au service de l'Autriche, et de Marie-Françoise Gislain, son épouse, né à Bruxelles le 25 mai 1792, mort dans la même ville le 2 décembre 1870. Aspirant de marine à l'âge de 13 ans, il commandait un des *bateaux plats* destinés au transport des troupes du camp de Boulogne en Angleterre, en 1804. Incorporé ensuite dans la cavalerie, il prit part aux campagnes d'Espagne et d'Allemagne. Plus tard, il entreprit de longs voyages, notamment en Sibérie, mais sur lesquels il n'a laissé que des notes manuscrites. Ayant été guéri d'une névralgie par un homéopathe, le docteur Alp. de Trèves, il se prit de passion pour l'homéopathie, qu'il pratiqua ensuite non sans succès. Philippe de Molinari a publié de nombreuses brochures de clinique et un *Guide de l'homéopathiste, indiquant les moyens de se traiter soi-même dans les maladies les plus communes, en attendant la visite du médecin.* Bruxelles, librairie de l'Office de Publicité, 1859; in-12.

Ch. Christophe.

Bibliographie nationale, t. I, p. 468.

MOLINARIS (*Jean*), écrivain du XVe siècle, naquit à Tournai, comme il nous l'apprend lui-même. Il ne nous a pas laissé d'autres données sur son existence. On sait seulement qu'il s'attacha à la famille de Ganay, dont l'un des membres, Germain, d'abord chanoine de Bourges et de Tournai, devint évêque et mourut à Orléans en 1520; l'autre, Jean, mourut à Blois, en 1512, après avoir été appelé aux fonctions de chancelier de France. Jean de Ganay accompagna Charles VIII en Italie, et on conjecture que Molinaris fut du voyage, car on conserve de lui, à la Bibliothèque nationale de Paris, un manuscrit intitulé : *Compendiara Italiæ descriptio, ad Joannem Ganayensem Franciæ cancellarium*, et un autre intitulé : *Trium Marcii Tullii Ciceronis librorum de legibus synopsis.*

E.-J. Soil.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. X.

MOLINET (*Jean*), poète et chroniqueur, mort en 1507. Il naquit, en 1433, non à Valenciennes, comme le dit La Croix du Maine (*Bibliothèque*, t. I, p. 552), ni à Poligni, comme le prétend l'historien de cette petite ville, Chevalier, mais à Desvres, dans le Boulonnais,

bourgade où naquit aussi Monsigny, le fondateur de l'Opéra-Comique de Paris. Sa vie est très peu connue, bien qu'il ait joui de son temps d'une grande réputation. Après avoir fait ses études à l'université de Paris, il revint aux Pays-Bas. Il s'y adonna surtout à la musique et à la rhétorique, c'est-à-dire à la poésie. Il entra au service de la maison ducale de Bourgogne, dont il devint l'*indiciaire* ou historiographe après la mort de Georges Chastellain, son maître et modèle, en 1474. Si l'on peut s'en rapporter à quelques vers de son *Temple de Mars*, il perdit ses biens pendant les guerres dont le Boulonnais fut le théâtre après la mort de Charles le Téméraire, soit lorsque le roi Louis XI enleva l'Artois à Marie de Bourgogne, restée orpheline; soit en 1479, lorsque Maximilien d'Autriche ravagea le territoire de Thérouanne et fit essuyer près de cette ville une défaite complète aux Français :

> Pour ce que guerre m'a navré
> Et que Mars me travaille et blesse
> Sans avoir mon bien recouvré
> J'ai peinct son temple...,

écrit-il. C'est dire, sous une forme poétique, que son patrimoine, dévasté par la guerre, lui échappa, et qu'il ne put en redevenir possesseur. C'est pourquoi, sans doute, on ne retrouve plus de traces de sa présence dans le pays où il était né.

Selon toute apparence, Molinet passa la plus grande partie de sa vie dans les grandes villes des Pays-Bas, et particulièrement à Bruxelles, où la cour se tenait le plus souvent. Ses fonctions d'*indiciaire* l'obligeaient à tenir note des événements historiques du temps, et les renseignements qu'il était forcé de recueillir, rendaient sa présence nécessaire auprès du prince. Il n'est pas douteux qu'il ait assisté à la plupart des grandes fêtes et cérémonies dont il donne la description. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'entrée dans Anvers de Philippe le Beau, en 1495, il a soin d'ajouter que « le hourd (théâtre) où les gens » donnassent le plus affectueux regard » fut sur l'histoire des trois déesses, que » l'on voit au nu, et des femmes vives » (*Chroniques*, t. V, p. 15), boutade qui ne peut provenir que d'un témoin oculaire.

La rédaction de sa chronique constitua l'occupation principale de Molinet. Il en existe plusieurs manuscrits, dont quelques-uns sont à Paris et à Lille, et d'autres à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Dès l'année 1610, Aubert le Mire avait eu l'intention d'en faire imprimer un abrégé, et son manuscrit, revêtu de l'approbation du censeur, existe dans ce dernier dépôt. Vers 1726, Jean Godefroy, archiviste de la chambre des comptes de Lille, projeta de faire imprimer le travail de Molinet sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Bourgogne*. En 1825, le baron Frédéric de Reiffenberg reprit cette idée, mais y renonça peu de temps après en faveur de Vande Weyer, qui ne s'en occupa pas davantage. Dans l'entretemps, l'éditeur français Buchon comprit Molinet dans sa *Collection des chroniques nationales françaises*, avec le titre particulier de : *Chroniques de Jean Molinet, publiées pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi* (Paris, Verdière, 1828; 5 vol. in-8°). Depuis, de Reiffenberg a ajouté au texte de Buchon deux chapitres qui se trouvaient dans un manuscrit de Cambrai (n° 664 du *Catalogue des manuscrits* de cette bibliothèque) et dans des manuscrits de Bruxelles; ils sont intitulés : *Le Lit de justice tenu par le roy de France* (Charles VIII) *au Parlement à Paris* (15 janvier 1487-1488), et *La lamentable et très-détestable mort et trespas du roy de Castille, archiduc d'Autriche, Philippe;* ces chapitres ont été imprimés dans le VIIIe volume (p. 127-145) de l'édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par de Barante, que de Reiffenberg contribua à faire paraître à Bruxelles, en 1836.

Le grand défaut de Molinet, défaut qui est en quelque sorte la conséquence naturelle de sa position d'historien officiel, c'est de passer sous silence les épisodes où se dessinait la résistance opiniâtre des populations aux actes et aux

volontés de la cour des princes bourguignons. Il annihile ainsi, en quelque sorte, tout une partie de l'histoire du temps et ne permet pas d'en apprécier véritablement les événements les plus importants. S'il ne dissimule pas, comme le dit de Reiffenberg (*loc. cit.*, p. 224), l'inconcevable obstination de Charles le Téméraire, il n'a point pour lui, ajoute le même écrivain, d'expressions amères; il épuise au contraire en son honneur toutes les exagérations du panégyrique. Il y a chez lui, évidemment, manque de logique. D'autre part, il ne s'autorise pas des cruautés commises dans les Etats de la maison de Bourgogne pour injurier le roi Louis XI; mais pourquoi aller jusqu'à l'appeler *le roi chrétien, très saint et très sacré liligère* (ou portelys)? Pourquoi ces expressions adulatrices, après le récit des basses vengeances exercées par le monarque contre ceux qui lui résistaient, et surtout contre les malheureux campagnards du Hainaut, dont, au temps de la moisson, il fit faucher les blés afin de les réduire à la dernière misère (*Chroniques*, t. II, p. 73)? Remarquons ici une particularité qui aggrave la conduite de Louis XI; les habitants du Hainaut n'étaient pas des vassaux indociles, expression dont il pouvait se servir pour qualifier les Flamands, mais des ennemis étrangers à son royaume, des ennemis obligés, en vertu de leurs serments, de défendre contre lui la duchesse Marie de Bourgogne. Rien n'autorisait la conduite de Louis XI à leur égard. Molinet la flétrit avec raison, mais pourquoi couvrir ailleurs le roi de louanges exagérées?

Ainsi encore, quand il parle des démêlés de Maximilien d'Autriche avec ses sujets, il omet nombre de faits qui les ont provoqués ou aggravés. Jamais chez lui il n'est fait allusion au régime oppressif que Philippe de Bourgogne et son fils Charles imposèrent à nos provinces, au mécontentement que leur tyrannie excita, à l'exaltation démocratique qui suivit la bataille de Nancy et qui fut entretenue encore par les nombreuses défections dont les courtisans de Charles le Téméraire donnèrent alors l'exemple. Les procédés violents ou arbitraires auxquels Maximilien eut plusieurs fois recours pour arrêter ce mouvement, tels, par exemple, que l'arrestation et l'exécution des magistrats des villes du Brabant, en 1483, sont absolument passés sous silence. Et, circonstance plus frappante encore, dans le récit des fêtes données à Bruxelles lors de l'entrée solennelle, en 1486, de l'empereur Frédéric III et de son fils Maximilien, qui venait d'être couronné à Aix-la-Chapelle roi des Romains, Molinet garde le silence le plus complet sur une querelle qui ensanglanta ces fêtes et qui faillit provoquer une lutte ouverte entre les bourgeois de la ville et les troupes des deux princes. On lit dans son récit : « En ces jours estoit en « grande bonbance et fort gorgias sire « Martin Souastre, capitaine des Alle- « mands, lequel, tout chargé d'orfévre- « rie. ., lui seul à cheval, lorsque l'em- « pereur, le roi et les nobles alloient à « pied, se gaudissoit plus pompeuse- « ment que s'il eust été fils de prince ou « d'un bien grand comte » (*loc. cit.*, t. III, p. 98); mais rien ne nous apprend comment s'alluma la colère des Bruxellois et leur haine subite contre les Allemands, dont un grand nombre furent ce jour-là tués et jetés dans la Senne. L'émeute, qu'on eut peine à calmer, nous est attestée par le témoignage de plusieurs écrivains très sérieux et à même d'être parfaitement informés (voyez l'*Histoire de Bruxelles* par Henne et Wauters, t. I). Il est vrai que, pour nous dédommager de son silence à ce sujet, Molinet se prend à écrire (*loc. cit.*, p. 99) un petit traité : *le Paradis terrestre*, dans lequel il établit une espèce de comparaison entre la sainte Trinité et les trois personnes objets de son culte : l'empereur Frédéric III, le roi Maximilien et le jeune Philippe le Beau, qui avait alors huit ans. C'est de l'aberration pure.

Molinet peut donc être classé parmi les chroniqueurs, et non, comme son maître Chastellain et son contemporain Philippe de Commines, parmi les historiens. Il ne juge pas les hommes,

il n'apprécie pas les événements. Il se borne à énumérer ces derniers et à nous en rapporter les circonstances, surtout quand elles sont à la louange de ceux dont il était l'historiographe. Le malheur est que son récit, auquel plusieurs autres écrivains, et entre autres Pontus Heuterus, ont fait de nombreux emprunts, ait passé dans l'histoire générale sans que l'on en ait signalé les défauts et les lacunes. Quant à son style, il est en général détestable, dit avec raison de Reiffenberg : « L'emphase, les latinismes, les comparaisons empruntées aux romans, à la mythologie et à l'histoire, les apostrophes en rendent la lecture extrêmement fatigante ». Cependant, il a quelquefois de meilleures inspirations : ainsi la harangue qu'il place dans la bouche de Maximilien d'Autriche à la bataille de Guinegate est concise et énergique, et son récit de l'exécution du connétable de Luxembourg mérite d'être loué sous le rapport de la forme. Molinet, à l'exemple de plusieurs autres écrivains de son pays et de son temps, a voulu donner à son travail une plus grande valeur et plus d'autorité en y insérant le texte entier de plusieurs traités de paix.

Cette narration, avec tous ses défauts, avec son style parfois peu compréhensible, avec ses silences calculés, doit nous être précieuse et réclame hautement une réédition accompagnée de notes et d'explications. Elle contient, en définitive, la seule relation détaillée que nous possédions des faits et gestes de la cour de Bourgogne, depuis le siège de Neuss jusqu'à la mort de Philippe le Beau. Olivier de La Marche, le fidèle serviteur de Charles le Téméraire, est extrêmement concis. Philippe de Comines, qui avait su si habilement conduire sa barque au détriment de son honneur, continuait son œuvre historique en s'attachant de préférence aux événements dans lesquels ses nouveaux souverains étaient engagés. Les chroniques de Flandre et de Liége ne s'occupent guère que des annales de ces provinces. Quant aux chroniques brabançonnes, elles sont peu nombreuses et concises. La chronique de Molinet reste donc la seule autorité de quelque importance que l'on puisse consulter, mais il faut soigneusement la contrôler au moyen des documents historiques et des comptes de l'époque.

On doit en outre, du moins en partie, à Molinet une *Recollection des merveilleuses advenues de nostre temps, commencée par très-élégant orateur, maistre Georges Chastellain et continuée par maistre Jehan Molinet*. Je dis au moins en partie, car l'œuvre, si l'idée en est due à Chastellain, me semble plutôt appartenir, comme rédaction, à Molinet; la manière poétique de ce dernier s'y retrouve fidèlement, et l'on remarque constamment le même style, sans trace de séparation. Depuis le premier couplet, qui est formulé comme suit :

> Qui veult ouyr (entendre) nouvelles
> Estranges à raconter?
> Je scay les nonpareilles
> Q'onc home oyt chanter,
> Et toutes advenues
> Depuis l'an trente en çà;
> Car les ay retenues
> Et scay comment il va.

jusqu'au 160e, conçu en ces termes :

> Roddes (Rhodes), quand je y regarde
> Après luy (après le sultan) prouffita
> Le pape l'eut en garde
> Qui bien s'en acquita.
> Depuis, le roy de France
> Pria de cueur humain
> L'avoir en garde franche
> Se mourut en sa main.

tout est de la même manière, et je ne crois pas amoindrir du tout Chastellain en lui refusant la paternité, même partielle, de cette poésie alambiquée et prétentieuse. Elle fut insérée dans les *Faicts et dicts* de Molinet, publiés à Paris en 1531 (in-8o), et plusieurs fois depuis, et placée ensuite par Coustelier dans ses poésies choisies, à la suite de la *Légende de Pierre Faifeu* (Paris, 1723; in-12). Buchon l'a reproduite à la fin de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, comme l'a fait également de Reiffenberg (même ouvrage, t. X, p. 147-227; elle a été tirée à part sous le titre de *Chronique métrique de Chastellain et de Molinet* (Bruxelles, Lacrosse, 1836; in-8o). Il en existe une autre édition, sortie des ateliers de Guillaume Vorsterman, d'Anvers (in-4o), et qui est signalée par le

catalogue de La Vallière et dans les *Nouvelles Recherches bibliographiques* de Brunet (t. I, p. 311).

Ce qui a valu à Molinet la grande réputation dont il jouit, ce sont ses œuvres poétiques qui, par malheur, ont peu de valeur réelle et n'ont, par conséquent, joui que d'une réputation très éphémère. A l'exception de quelques stances, dont on a, avec raison, vanté le naturel et la grâce (voir l'édition de Barante, du baron de Reiffenberg, t. X, p. 129), les vers de Molinet sont d'une facture forcée et pleine de prétention. Ces défauts, au surplus, ne lui sont pas particuliers, et c'est là ce qui explique la faveur dont il jouit de son temps ; il fut exalté comme un modèle, comme un maître admirable. Sa mort fut considérée comme un désastre; on le compara aux meilleurs poètes de l'antiquité latine. « Qui est-ce », est-il dit dans son épitaphe, « qui pour lui » de plorer continue ? » :

C'est Rhétorique en chef, qui fort s'en diminue
. . . . . .
Son maistre, qui cy gist, fut George Castelain
. . . . . .
L'un pour Virgile et l'autre est pour Ovide pris
L'un doncques fut plus grave et l'autre plus fa-
Plus humain fut Ovide et plus divin Virgile. [cile;

Parler de facilité à propos d'un écrivain qui s'efforce, on peut le dire, de rendre ses pensées étranges, à force d'y répandre les expressions outrées, les allusions bizarres, les tournures les plus hétéroclites ! Comparer un écrivain aussi prétentieux au doux Ovide, dont les vers semblent couler de source, tant ils sont limpides et d'une facture à la fois simple et élégante ! Mais l'époque avait un bandeau sur les yeux et admirait le pathos de Molinet. Jean Le Maire, qui fut aussi *indiciaire* de la cour de Bourgogne et dont Molinet, d'après son témoignage, fut le précepteur et le parent, le place, cela se conçoit, parmi ceux dont la mémoire vit et sera toujours en la bouche des hommes. Saint-Chéron disait encore, dans une épigramme adressée à Hugues Salel, valet de chambre du roi François Ier :

De Molinet, de Jean Le Maire ou George
[(George Chastellain)
Ceux de Hainaut chantent à pleine gorge.

Et Clément Marot, dont le goût était pourtant plus sûr, cite encore parmi les poètes célèbres : « Molinet... aux vers » fleuris ». Mais, grâce à Ronsard et à Rabelais, la littérature française entra bientôt dans des voies nouvelles, où se déployèrent, avec une entière liberté, ses rares et précieuses qualités.

Les poésies de Molinet parurent d'abord par fragments, dont il est difficile d'établir la suite chronologique, parce que les premières éditions ne portent pas de date. On doit faire remonter aux premières années du règne de Marie de Bourgogne, ou à celles qui suivirent immédiatement, *la Ressource du petit peuple* (Valenciennes ; in-4°). C'est une sorte de moralité où cinq personnages : l'Acteur, Vérité, Justice, Conseil et Petit peuple, déplorent la misère de ce dernier et les calamités de l'époque. Sur cette donnée, Molinet a construit une fable où sont entremêlés les vers et la prose. La date approximative en est déterminée par ces vers, qui donnent une idée de la tournure d'esprit et du mode de versification de l'auteur :

Prenez pitié du sang humain,
Noble roy Louis de Valois,
Vous nous tourmentez soir et matin
Par guerre et piteux exploit
Souviegne vous que pauvre et nu
Bourgogne vous a soustenu.
Prenez pitié du sang humain,
Noble Edouard, roi des Angloys...

Comme ces deux princes cessèrent de vivre en 1483, on peut juger de l'époque où cette pièce de vers fut composée. Une autre, dite *la Robe de l'Archiduc*, date aussi du même temps. Elle commence ainsi :

La ducesse d'Austrice (Marie de Bour-
A l'archiduc laissa [gogne),
Une robe fort rice
Quand elle trespassa.
Cette robe fourrée
Fut par gens agrippans
Dès son temps deschirée
Par pièces et par pans.

Lorsque Charles-Quint naquit, Molinet écrivit *La ters* (sic) *désirée et proufitable naissance de très illustre enfant Charles d'Austrice, filz de monseigneur l'archiduc très redoubté prince et seigneur naturel.*

Valenciennes, Jehan de Liége; in-4o.

A ces écrits de circonstance, Molinet en ajouta quelques autres, tels que *le Temple de Mars* (Paris, Jean Trepperel, vers 1495; in-4o; *ibid.*, Galliot Du Pré, 1525; in-4o, etc.); *Histoire du rond et du carré à cinq personnaiges* (s. l., Antoine Blanchard); *les Vigiles des morts, par personnaiges* (Paris, Jean Janet; in-16); *les Neuf preux de gourmandise* (Paris; in-4° et in-8°); *Petit traité compilé par maistre Jehan Molinet à l'usage de ceux qui veulent apprendre l'art de rhétorique* (Paris; in-4°); *la Complainte de Constantinople, envoyée aux nobles crestiens* (in-4°) et la *Complainte de Grèce*, qui furent plus tard réimprimées dans le volume intitulé *Faictz et dictz de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet contenant plusieurs beaulx traictez, oraisons et champs royaulx* (Paris, J. Longis, 1531; in-fol.; 1537 et 1540; in-8°); — ainsi que les *Traictez singuliers*, petit volume in-8°, sans date, imprimé chez Jehan Saint-Denys, et la *Légende de maître Pierre Faifeu*, de Charles Boudigné.

Molinet a encore *translaté* en prose, à la demande de Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein, le célèbre *Roman de la Rose*, composé au XIIIe siècle par Guillaume de Lorris et continué par Jean Clopinel ou de Meung. Son travail, « corrigé et amendé », fut imprimé à Lyon en 1503, par maistre Balsarin, libraire et imprimeur, et a pour titre ces vers :

> C'est le romant de la Rose
> Moralisé cler et net,
> Translaté de rime en prose
> Par vostre humble Molinet.

L'époque éprouvait un goût tout particulier pour les *Moralités allégoriques*, et Molinet crut avoir fait merveille après avoir épuré et transformé un poème, vraiment poétique, mais d'une galanterie qui va parfois jusqu'à la licence, en une œuvre religieuse, d'une moralité aussi déplorable et aussi ennuyeuse que possible. Plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris contiennent un grand nombre de vers et de lettres de Chastellain, de Molinet, de Crétin et de Robertet, ses amis et correspondants, de Jean Trottier, etc. Hécart (dans les *Mémoires de la Société d'agriculture de Valenciennes*, t. III, p. 111, 1841) a édité : *la Devise de Jean Du Gauglet et sa réplique angélique* et le *Dictier sur le retour de Jehan de Tournay*, rentré à Valenciennes d'un voyage à la Terre sainte. *Le Cry des monnoyes*, pièce toute en équivoques, se lit à la suite de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par De Barante (édit. de Bruxelles, t. X, p. 132).

La vie de Molinet s'écoula au milieu de ces occupations littéraires. Elle n'a guère laissé de traces, car on sait à peine qu'il se maria et qu'il eut un fils nommé Augustin, qui fut depuis chanoine de l'église Notre-Dame, à Condé. Quant à lui, devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique et obtint, dès 1501, un canonicat de l'église Notre-Dame, à Valenciennes. Il avait, paraît-il, une prédilection particulière pour cette ville, qu'il appelle *le Val doux et fleuri*, *le Val des amours*, et où il fut affilié, dit-on, à la société qui y existait sous le nom de *Puy de Valenciennes*. Il y mourut, d'après le témoignage de Jean Le Maire, le lundi 23 août 1507, à l'âge de 73 ans, et reçut la sépulture dans l'église Notre-Dame de la Salle, près de son ancien maître, Chastellain. Immédiatement après sa mort, Marguerite d'Autriche fit demander au chapitre ses « écrits, papiers et chroniques de la « maison d'Autriche et de Bourgogne », qui furent envoyés à Bruxelles par Jean de la Croix, receveur général du Hainaut, le 1er septembre. La princesse fit placer sur sa tombe l'inscription suivante :

> *Me Molinet peperit Divernia Bononiensis,*
> *Parisius docuit, aluit quoque Vallis amorum*
> *Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem*
> *Hæc mihi, pro cunctis fructibus, aula fuit.*

c'est-à-dire : « Desvres la Boulonnaise « m'a donné le jour, Paris m'a instruit, « le Val des Amours m'a nourri, et, « quelque grande qu'ait été ma célébrité « dans le monde, m'a servi de cour, « outre tout ce qu'il me valait ». Cette dernière phrase fait sans doute allusion à des revenus que Molinet prélevait à Valenciennes, tels que la rente de

100 écus (soit 240 livres tournois), qui lui était payée (notamment le 16 avril 1501) par ordre de l'archiduc Philippe le Beau. Outre cette épitaphe latine, on lui consacra, suivant l'usage de l'époque, une épitaphe en français, très longue, très ampoulée et d'une exagération ridicule, que j'ai déjà eu l'occasion de citer et où ne se trouve aucun renseignement utile. Son portrait, provenant, paraît-il, d'un ancien dessin conservé à Arras, se trouve à Versailles. « La physionomie », dit M. Hédouin, « est empreinte de finesse, de naïveté; des rides profondes sillonnent son front et ses joues indiquent la maigreur de la vieillesse. Son buste fait présumer qu'il était de taille moyenne ».

Alph. Wauters.

Sweertius, p. 453. — Miræus, *Chronicon Belgicum*, p. 371. — Valère André, p. 541. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Jules Chifflet, *Histoire de Jacques de Lalaing*, p. 11. — Ch. Durozoir, Notice sur Molinet (*Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, 1826-1827, p. 74). — Le Glay, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*, p. 135. — Buchon, *Chronique de Jean Molinet*, préface. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — De Reiffenberg, *Mémoire sur Jehan Molinet, historien et poète* (*Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles*, et *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, t. XIV, p. 213-234). — Hédouin, *Notice biographique et littéraire sur Jean Molinet* (Valenciennes, 1850; in-8°). — *Biographie générale*, t. XXXV, p. 895 (édit. de 1861). — Pinchart, *Archives des arts*, t. I, p. 2-3. — *Bulletin de la Commission d'histoire*, 1re série, t. I, p. 192, et t. IV, p. 109.

MOLITOR (*Jean-Philippe*), jurisconsulte, né à Luxembourg en mai 1807, mort à Gand, le 24 juillet 1849. Il étudia le droit à l'université de Liége. Un mémoire de concours sur la prestation des fautes en droit romain fut couronné, mais ne fut pas imprimé, les événements de 1830 ayant arrêté la publication des *Annales* de l'université; il est conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque de Gand. Molitor avait été proclamé docteur en 1829. Ses succès à l'université, suivis d'une collaboration active aux journaux, le distinguèrent promptement, et il fut nommé, par le gouvernement provisoire, substitut du procureur du roi à Arlon. Dans des circonstances difficiles, en l'absence du chef du parquet qui siégeait au Congrès, le jeune magistrat donna des preuves d'intelligence et de fermeté; il fit aussi admirer son éloquence à la cour d'assises autant que sa science et la rectitude de son jugement dans les causes civiles.

Il trouva un puissant protecteur dans le président du tribunal, Paquet, qui, luxembourgeois comme lui et appelé à de hautes fonctions dans la capitale, fit désigner Molitor pour occuper une chaire à l'université libre. On ne craignit point de confier au professeur de 27 ans plusieurs cours : Institutes, Histoire du droit, Encyclopédie, Pandectes. En 1836, le ministre de Theux, à qui l'université de Gand doit quelques choix heureux, appela Molitor à la faculté de droit pour y remplacer le savant Warnkoenig qui, mal apprécié chez nous, nous était repris par l'Allemagne, sa patrie. La chaire de droit romain approfondi lui fut confiée; il l'occupa jusqu'à sa mort. De 1836 à 1841, il fut en outre chargé d'un cours d'histoire interne du droit romain, qui fut ensuite réuni à l'explication des Institutes. Il était dit, dans le programme du cours de Pandectes arrêté, sur sa proposition, par les professeurs des quatre universités de Belgique : « L'enseignement théorique embrasse toutes les matières du droit qui ont conservé une utilité pratique ». La discussion des textes n'était exigée que pour les passages sujets à controverse et dont dépend la solution de questions de principes. Dans ces limites, le cours de Pandectes comprenait l'exposé des principes du droit romain sur les obligations et les contrats, les donations, les legs, les servitudes, l'emphytéose, la superficie, la possession et les actions revendicatoires. De son initiative, Molitor indiquait, dans l'exposé des principes, les différences fondamentales entre le droit romain et la législation moderne. On a un spécimen remarquable de cet enseignement dans les chapitres sur les *obligations indivisibles en droit romain et en droit français*, publiés dans la *Belgique judiciaire* après sa mort (1849, nos 79, 80, 81 et 84). L'excellent usage que Molitor avait inauguré fut érigé en règle obligatoire par

l'article 3 du programme arrêté, le 1er mai 1849, entre les professeurs de Pandectes des quatre universités belges : Dupont, Molitor, Maynz et De Bruyn. « Afin, y disait-on, de faire ressortir l'utilité pratique de l'étude des « Pandectes, l'examinateur pourra, dans « le cours de l'interrogatoire, demander « accessoirement les rapports essentiels « du droit romain avec les principaux « points de la matière de l'examen, « pourvu que, dans tous les cas, il soit « possible de satisfaire par la simple « connaissance des textes du code civil ». On était sous le régime du jury central, où l'étudiant ne trouvait, au plus, qu'un seul des professeurs de son université et où il était utile, pour examinateurs comme pour récipiendaires, que le cadre de chaque cours fût déterminé. Les leçons de Molitor, longuement préparées et admirables de clarté, de sens juridique, d'élévation de pensée, religieusement écoutées, avaient le secret de faire aimer le droit autant qu'admirer le professeur. Dans le courant hostile à l'Antiquité, si puissant de nos jours, le cours de Pandectes risque d'être emporté, les partisans du maintien devenant de jour en jour moins nombreux. On ne trouva jamais d'adversaires de l'étude du droit romain dans ceux qui avaient été élèves de Molitor. Puisant avec un rare discernement dans ce que la science et l'érudition allemandes produisaient de meilleur, et très instruit de la législation française, le savant professeur donnait un enseignement qu'on peut dire vivant, où l'élève voyait à chaque pas l'utilité pratique des notions qu'il acquérait, et les raisons soit d'ordre historique, soit d'éternelle justice, par lesquelles elles s'expliquaient et se justifiaient. Rendant longuement compte, dans le *Messager des sciences historiques* (1846, p. 83-92) de l'ouvrage de Warnkönig et L. Stein : *Französische Staats- und Rechtsgeschichte*, Molitor y montrait combien il tenait les études historiques en haute estime.

La question des examens universitaires, si souvent discutée en Belgique, fut de nouveau débattue en 1849. Molitor n'avait jamais été appelé au jury central, où d'ordinaire, d'après le mode de nomination dont on a reconnu les vices, les cours les plus importants n'étaient pas représentés par des professeurs des universités de l'Etat. Néanmoins Molitor était partisan de l'institution même, et il écrivait au sujet des projets qui alors avaient grand appui parmi ses collègues : « L'examen par les facultés tue l'émulation, qui est le mobile du progrès ; « il tend à couvrir les faiblesses, les « relâchements, les inepties et à ravaler « les diplômes jusqu'à la portée des « capacités les plus équivoques et les « plus vulgaires... ». Il ne nous appartient pas de dire ici en quelle mesure ses prévisions se sont vérifiées.

Profondément religieux, non sans une teinte de mysticisme, admirateur de Lacordaire et de Montalembert, Molitor était le plus doux, le plus bienfaisant, le plus charitable des hommes. Membre de la Société de Saint-Vincent de Paul et l'un des fondateurs de la conférence de Gand, il faisait, le 27 août 1847, un rapport sur la situation et les travaux de la société, qui a été imprimé sans nom d'auteur et où il parle de « l'amélioration du sort des classes pauvres « en les moralisant », des « abîmes que « la question du paupérisme prépare à « l'avenir », de la « loi chrétienne qui « commande aux riches l'abnégation et « le sacrifice, et qui, par la foi, donne « au pauvre la patience et l'abnégation », où il parle, en un mot, des devoirs des classes riches en des termes plus nouveaux alors qu'ils ne le sont pour nous, et qui étaient comme la prédication éloquente d'un apôtre. Molitor joignait l'exemple au précepte ; il donnait aux indigents tout le temps qu'il ne consacrait pas à ses élèves ou à sa famille. Et c'est dans le cours de ses visites habituelles, au moment où le choléra sévissait dans les quartiers pauvres, qu'il y prit les germes de la maladie qui l'enleva en quelques heures, le 24 juillet 1849.

Ses anciens élèves, pour élever un monument à sa mémoire, décidèrent de publier son cours. Certes, Molitor n'eût jamais livré à l'impression des leçons qui

lui semblaient trop imparfaites encore, quoique corrigées chaque année. Ses élèves en voyaient surtout le mérite, et trois volumes sur les obligations, un volume sur la possession, les servitudes, l'emphytéose parurent successivement. C'est une rude et dangereuse épreuve pour la mémoire d'un professeur que la publication de cahiers non destinés à l'impression ; elle peut avoir à souffrir de ce que sa parole a été mal recueillie, et de la préparation insuffisante de ceux qui entreprennent témérairement une tâche au-dessus de leurs forces. La part que l'auteur de ces lignes prit à cette publication lui permet d'assumer la responsabilité de bien des taches qui déparent cette œuvre. Telle qu'elle est, elle obtint cependant les éloges des juges les plus compétents; Marcadé, en France, Ginouilhac, Aubépin en parlèrent avec le plus grand éloge. On la regarda comme un service signalé rendu à l'étude du droit romain, et une première édition, en quatre volumes, qui parut à Gand de 1850 à 1853, fut rapidement épuisée. Une seconde édition, principalement destinée à la France, parut de 1866 à 1868, ne différant de la première qu'en ce que les trois volumes des obligations sont réduits à deux. Le cours universitaire avait compris aussi les legs : cette partie n'a pas été publiée.

Parfois on a attribué au professeur auquel cette notice est consacrée un *Traité des obligations, composé d'extraits de Pothier, mis en rapport avec le code civil* (Louvain, 1828; 2 vol. in-8°). L'auteur est A.-M.-J. Molitor, alors lecteur à l'université de Louvain, auquel est due également une dissertation *De culpa* (*Ann. Academ. Leodiensis*, 1826-1827) et qui est complètement étranger à Jean-Philippe Molitor.

Ad. Du Bois.

Belgique judic., 1849, p 989; 1892, p. 1167. — *Messager des sciences historiques*, 1846, p. 83-92 et 1849, p. 416. — *Revue critique de législation et de jurispr.*, 1851 (art. de Marcadé). — *Revue histor. du droit français et étranger*. — *Messager de Gand*, 1849, n° 220.

MOLLE (*Ambroise* **VAN**), poète, moraliste, florissait vers le milieu du XVIe siècle. Cet auteur, qui n'est pas cité dans les répertoires biographiques, était facteur de la chambre de rhétorique *De Jenette bloem* (le Narcisse) ou d'*Ongheleerde* (l'Ignorante), de Lierre. Il est l'auteur du poème à refrain (*refereyn*) qui valut à la chambre lierroise le premier prix au concours organisé, en 1562, par le *Coren bloem* (la Fleur de blé) de Bruxelles, et qui fut imprimé (feuillet 24, verso), sous le nom du poète et avec sa devise : *Scientie verheft* (la Science élève), dans le recueil des pièces envoyées à ce concours : *Refereynen ende liedekens van diversche Rhetoricienen... ghelesen en ghesonghen op de Coren bloem camere*. Bruxelles, Michel van Hamont, 1563; in-8°. Notre rhétoricien est aussi l'auteur d'un petit traité moral sur le mariage, intitulé : *Een suyverlyck Tractaetken voor de ghene dye den Houwelycken staet aenveerden willen*. Anvers, Jean van Liesvelt, 1560; petit in-8°. L'opuscule est anonyme, mais le nom d'Ambroise van Molle est donné par un acrostiche qui se trouve à la fin, et qui est signé de la devise du poète.

Paul Bergmans.

* **MOLYN** (*Pierre-Marius*), peintre, dessinateur et graveur, né à Rotterdam, le 9 juillet 1819, mort à Anvers, le 28 avril 1849. Élève, dans son pays natal, de J.-H. van Grootvelt, Molyn vint ensuite se fixer à Anvers, où résidaient plusieurs de ses parents, et où il se plaça sous la direction de Ferdinand de Braekeleer, alors à l'apogée de sa faveur auprès du public. Molyn ne tarda point à se faire remarquer par des tableaux du genre rustique, composés spirituellement et d'une coloration agréable. Il avait 23 ans à peine lorsque la société *Felix Meritis*, à Amsterdam, lui décernait la médaille d'or pour un tableau représentant un *Escamoteur dans une ferme*. A dater de cette époque, il prit régulièrement part aux Salons hollandais et belges, toujours avec succès. Ses principales œuvres : *Pauvres à l'intérieur d'un presbytère* (1843), les *Maraudeurs* (1846), *Jacques Callot parmi*

les bohémiens, l'*Attente* (1849), figurèrent aux expositions d'Anvers. Comme lithographe, P.-M. Molyn a laissé un portrait lithographié de son maître, Van Grootvelt, travail médiocre. Plus réussies sont ses eaux-fortes, tracées d'une pointe libre et d'un effet vigoureux : *La Liseuse*, vieille femme dans un intérieur, ayant près d'elle un chat; dans le premier état, le visage de la femme est entièrement chargé d'ombre ; *Le Malade*, un homme alité à qui sa femme présente à boire; *Philémon et Baucis; la Bénédiction*, paysage où plusieurs personnes sont agenouillées non loin d'une église. A ces quatre pièces, décrites dans le *Peintre Graveur hollandais et belge du* XIX^e^ *siècle*, de Hippert et Linnig, s'ajoute, croyons-nous, une cinquième planche, anonyme, représentant également une procession passant près d'une église gothique.

Pierre-Marius Molyn fut enlevé par une maladie de langueur le 28 avril 1849, nous l'avons dit plus haut. On avait été d'accord pour lui prédire une réputation. Ses confrères anversois lui firent ériger, en 1850, au cimetière du Stuivenberg, un monument surmonté du buste du défunt.

Henri Hymans.

Immerzeel, *Levens en werken, etc.* — Kramm, *id.* — Hippert et Linnig, *le Peintre graveur hollandais et belge du* XIX^e^ *siècle* (Bruxelles, 1874), p. 716.

MOMBOIR (*Jean*), écrivain ecclésiastique. Voir JEAN DE BRUXELLES.

MOMIGNY (*Jérôme-Joseph*), et non DE MOMIGNY, comme l'indique F.-J. Fétis (et bien que l'artiste ait toujours accolé la particule à son nom), compositeur de musique, né à Philippeville, le 20 janvier 1762 (1). Ce nom familial lui vient de celui de Momignies, grosse commune du canton de Chimay, et on le trouve répandu, depuis des siècles, dans toute cette partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui a donné le jour à plus d'un musicien remarquable, notamment aux frères Tolbecque, d'Hanzinne, à Etienne-Nicolas Méhul, de Givet, à François-Joseph Gossec, né à Vergnies, près de Beaumont. Comme ce dernier, c'est grâce à la collégiale de Walcourt que Momigny apprit les premiers éléments de la musique. Ses parents, par suite de revers de fortune, ayant dû quitter le pays, il les suivit à Saint-Omer, où un oncle maternel prit soin de son éducation. En 1774, — il avait alors 12 ans, — il y remplaçait déjà l'organiste de l'église principale. Peu après, les religieux de l'abbaye royale de Sainte-Colombe se l'attachèrent en qualité d'organiste, et, pendant plusieurs années, qui eurent une grande influence sur sa destinée, il vécut dans cette calme retraite, entièrement absorbé par l'étude de la musique et par la méditation. C'est de cette époque que datent ses premiers essais de composition. « Cependant », dit Fétis, « la nécessité d'entendre et d'être guidé par des modèles lui fit prendre la résolution de se rendre à Paris ». Il y arriva en 1785; il avait alors 23 ans. M. de Monteynard, ministre du roi Louis XVI, avait été prié, par l'abbesse de Saint-Pierre, à Lyon, sa sœur, de lui envoyer un organiste ; il jeta les yeux sur de Momigny. Nous suivrons, dans le cours de cette biographie, la forme orthographique du nom familial que l'artiste avait adoptée. Le jeune musicien accepta ces propositions, et alla prendre possession de ses fonctions à Lyon, où il se fit, en outre, connaître à la fois comme professeur de piano et comme compositeur. Malheureusement, les horreurs de la révolution ne tardèrent pas à affliger cette ville; Jérôme-Joseph de Momigny fut entraîné par le mouvement antirévolutionnaire au point de compromettre sa carrière et d'être obligé à prendre la route de l'étranger; en effet, nommé d'abord, en 1793, secrétaire de sa section, il fut ensuite élu officier municipal, au moment où cette grande ville venait de se soustraire, par une contre-

(1) Voici le texte de son acte de naissance. Le vingt janvier dix-sept cent soixante-deux (c'est donc par erreur que Fétis le fait naître en 1766), est né à Philippeville Jérôme-Joseph Momigny, fils de Jérôme Momigny, maître d'école en cette ville et de Marie-Joseph Joslet, ses père et mère, mariés ensemble à Walcourt, demeurant à Philippeville.

révolution, au joug de la Convention nationale. Cependant, l'armée républicaine finit par s'emparer de Lyon, et de Momigny, mis hors la loi, ne put sauver sa tête que par la fuite. Il parvint à gagner la Suisse, où il vécut pendant quelque temps dans une situation voisine de la misère. Enfin le calme revint, et, en 1800, après l'établissement du Consulat, il put rentrer en France sans danger et chercher à y gagner sa vie ; il fonda à Paris un magasin de musique et s'y livra à l'enseignement. Jérôme-Joseph de Momigny publia, en 1803, *la Première année de leçons de piano-forte* (Paris, chez l'auteur; in-fol., 90 p., 20 fr.), dont le *Journal des Débats* disait : « Aucune méthode n'est aussi complète que celle-ci et ne peut conduire aussi sûrement à faire des progrès rapides ». Dans cette même année, parut aussi un *Cours complet d'harmonie et de composition* (Paris, chez l'auteur; in-8°), que le critique du même journal appréciait en ces termes : « C'est une théorie neuve que M. De Momigny vient d'offrir au public. Son ouvrage est agréable à lire, même pour les personnes qui ne sont pas nées musiciennes. L'auteur est un homme éclairé, si l'on en juge d'après le discours préliminaire qui renferme des idées très ingénieuses sur la nature de l'harmonie; on voit qu'il cherche à se rapprocher de la manière des grands maîtres et à conduire ses lecteurs sur la route du vrai et du beau. Une notice historique sur les progrès que la musique a faits dans les siècles modernes ne peut manquer d'intéresser vivement les amateurs; peut-être l'auteur pousse-t-il un peu plus loin l'enthousiasme pour son art. Ce *Cours d'harmonie* mérite d'être accueilli favorablement du public, comme rappelant le vrai type du système musical et ayant pour but la perfection de l'art même ».

En 1805, il édita *Trois romances avec piano*, paroles de Grétry, neveu, musique de Mlle Campet de Saujon, son élève; — une première sonate pour harpe, avec violon obligé, par Charles de Beaumefort; — *La Gentille*, sonate pour la harpe avec violon, par Conarde, maître de harpe. Sur ces entrefaites, il avait été assez heureux pour conquérir la protection active du comte de Lacépède, alors investi de hautes dignités par l'empereur. C'est chez ce savant distingué que Jérôme de Momigny fut appelé à faire apprécier ses compositions, et particulièrement ses quatuors à cordes. Mais, dès son établissement à Paris, une idée avait germé dans le cerveau de l'artiste et l'obsédait; la composition n'était plus pour lui qu'un accessoire et il lui apparaissait qu'une réforme de la théorie de la musique était devenue nécessaire. Toutes ses vues s'étaient tournées de ce côté. Nous laisserons au savant musicographe Fétis le soin d'analyser les conceptions de Momigny en cette matière. « L'isolement où il avait vécu jusqu'alors à l'égard des artistes célèbres, » dit-il, « les éloges sans réserve de ses amis, la faiblesse de ses études pratiques et son ignorance absolue de la littérature et de l'histoire scientifique de la musique dans les pays étrangers, dans l'antiquité et dans le moyen âge, lui avaient donné une confiance illimitée en lui-même, un langage hautain, et lui avaient fait considérer comme d'admirables découvertes de son génie des opinions débattues depuis plusieurs siècles. Il produisit sa théorie, pour la première fois, dans un livre intitulé : *Cours complet d'harmonie et de composition*, d'après une théorie neuve et générale de la musique, basée sur des principes incontestables, puisés dans la nature, d'accord avec tous les bons ouvrages pratiques, anciens et modernes, et mis, par leur clarté, à la portée de tout le monde. (Paris, chez l'auteur, 1806; in-8°, 3 vol.) Se mettant au point de vue de Levens, de Baillère et de Jamard, pour la recherche des bases de la constitution de la gamme, M. De Momigny les trouve dans les divisions d'une corde sonore, d'après la progression arithmétique qui donne pour résultat la gamme *ut, ré, mi, fa, sol, la, si* bémol; mais, attendu que cette gamme n'est pas conforme à celle de la mu-

sique européenne moderne, et que le *si* bécarre ne se trouve qu'à la quinzième division de la corde, M. de Momigny, au lieu d'adopter, comme Levens et ses imitateurs, une gamme de huit notes, avec le *si* bémol et le *si* bécarre, imagine de ne point considérer la corde ainsi divisée comme une tonique, mais comme une dominante, en sorte que sa gamme est SOL, *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*, FA. Il énumère longuement les avantages qui résultent de la position de la tonique au milieu de la gamme, *comme le soleil au centre des planètes;* par exemple, de trouver les deux demi-tons dans les sept notes, sans la répétition de la première à l'octave, de diviser la gamme en deux quartes justes, et d'avoir les demi-tons aux mêmes places dans ces quartes; car une des plus sévères objections de M. de Momigny contre la forme de la gamme commençant par la tonique porte sur la quarte majeure ou *triton*, que forment entre elles la quatrième et la septième note, ne remarquant pas que c'est précisément cette relation qui est constitutive de la tonalité, et qui conduit à la conclusion finale de toute mélodie et de toute harmonie. Ainsi que la plupart de ceux qui ont examiné ces questions, M. de Momigny se fait illusion par des propriétés d'arrangement de notes qui ne sont que des objets de curiosité, et non des produits directs des lois de tonalité. D'ailleurs, ces considérations de M. de Momigny n'étaient pas nouvelles : elles avaient frappé Levens, qui, le premier, les a livrées à l'attention des musiciens, et longtemps auparavant Joachim Thuring, parti d'un autre point de vue, dans son *Opusculum bipartitum de primordiis musicis.* Quant à son système complet engendré par des progressions de quintes et de quartes, M. de Momigny l'emprunte à l'abbé Roussier.

Les divisions d'une corde, considérée comme dominante, conduisent M. de Momigny, en ce qui concerne l'harmonie, aux mêmes résultats que Catel avait obtenus par les mêmes moyens dans sa théorie d'harmonie publiée en 1802. Quelques aperçus, qui ne manquent pas de justesse, sur la mesure et le rythme, et à l'égard de la partie esthétique de l'art, la musique considérée comme une langue, avec l'application de ce principe dans l'analyse de quelques morceaux de musique, complètent cet ouvrage, que son auteur soumit à l'examen de la section de musique de l'Institut, en 1807. Ce corps académique, composé d'artistes célèbres qui ne s'étaient jamais occupés de ces questions philosophiques, et qui ne possédaient pas les connaissances nécessaires pour les résoudre, voulut éviter de donner son avis, en déclarant que son règlement s'opposait à ce qu'on fît un rapport sur un ouvrage imprimé. Mais la protection de M. de Lacépède le fit revenir sur cette première décision, et il fut résolu que M. de Momigny ferait l'exposé de son système dans une séance de l'Académie, le 17 décembre 1808, et que le rapport aurait pour objet cet exposé. Cependant, grâce à l'adresse de Méhul, la décision ne fut pas ce que voulait l'auteur du système; car le rapport disait que le public était seul juge d'une théorie livrée à son examen dans un ouvrage imprimé. M. de Momigny publia, peu de temps après, son *Exposé succinct du seul système musical qui soit vraiment bon et complet, du seul système qui soit partout d'accord avec la nature, avec la raison et avec la pratique, lu à la classe des beaux-arts de l'Institut, le 17 décembre* 1808. (Paris, Momigny, 1809; in-8° de 70 p. avec 2 pl.) Quoique blessé, non de ne pas obtenir un jugement de sa théorie, mais le triomphe public qu'il se décernait à lui-même, M. de Momigny adopta les conclusions du rapport de l'Institut, en s'adressant au public pour le faire juge de la question, dans un cours qu'il ouvrit à l'Athénée de Paris. Il ne paraît pas que ce cours ait rallié beaucoup de partisans au système de réformation de la théorie de la mu-

sique, car l'on n'en parla pas et le cours finit bientôt. Mais une occasion se présenta pour répandre cette théorie, lorsque l'éditeur de l'*Encyclopédie méthodique*, par ordre de matières, chargea M. de Momigny d'achever le dictionnaire de musique commencé par Guingené et Framery, puis par l'abbé Feytou, et par Surremain de Missery, pour quelques articles de théorie musicale, et dont la première partie était publiée depuis près de vingt-cinq ans. Ce monstrueux ouvrage, dont les différents rédacteurs étaient en contradiction perpétuelle d'opinions, atteignit le comble du ridicule, quand M. de Momigny eut entrepris la rédaction de ce qui restait à faire; car tous les grands articles de son travail furent employés à l'exposition de son système et à la critique de tout ce qui précédait. L'ouvrage fut achevé en 1818; il a pour titre : *Encyclopédie méthodique. Musique, publiée par MM. Framery, Ginguené et de Momigny.* (Paris, 1791-1818 ; 2 vol. in-4°, le 1er de 760 p., le 2e de 558, avec 114 pl.)

Soit que l'effet de cette publication n'eût pas répondu à l'attente de M. de Momigny, soit qu'il pensât que le moment était venu d'occuper, par tous les moyens possibles, l'opinion publique de son système favori, trois ans après que le dictionnaire de musique de l'Encyclopédie eut paru, il donna le livre qui a pour titre : *La seule vraie théorie de la musique, utile à ceux qui excellent dans cet art, comme à ceux qui en sont aux premiers éléments, ou moyen le plus court pour devenir mélodiste, harmoniste, contrepointiste et compositeur. Ouvrage dédié à ses collègues de la Société académique des enfants d'Apollon, aux grands artistes de l'Académie royale de musique, à la tête desquels est le célèbre Viotti, et à tous les hommes de sens et de génie, par J.-J. de Momigny.* (Paris, chez l'auteur, sans date; in-fol., gravé.) Ce livre a été traduit en italien, sous ce titre : *La sola e vera teoria della musica del signor G. G. de Momigny, versione del francese di E. M. E. Santerre, accademico filarmonico.* (Bologna, 1823, Cipriani; in-4° de 132 p., avec 84 p. d'exemples lithographiés). Dans cet ouvrage, le point de départ de la division d'une corde par une progression arithmétique est abandonné pour faire place à des considérations de formules de notes qui conduisent l'auteur au même résultat. M. de Momigny pose en principe qu'il n'y a que douze demi-tons égaux dans l'octave; mais que les touches d'un instrument à clavier, qui mettent sous les yeux ces demi-tons, ayant une triple relation intellectuelle, et nullement physique, à savoir, une relation diatonique, une chromatique et une enharmonique, représentent vingt-sept touches par octave, pour chaque ton, au lieu de douze, ou 324 pour tous les tons. De là, il arrive à la conclusion que la nécessité du tempérament est une absurdité... M. de Momigny avait entrevu, mais d'une manière vague, les erreurs des géomètres à l'égard de l'application des proportions à la musique moderne; mais, dans son embarras pour discerner les limites de cette théorie, il a trouvé plus commode d'en nier la vérité. En réalité, il confond tout dans cette prétendue critique et mêle la théorie de la progression triple avec la doctrine ordinaire des géomètres. La *seule vraie théorie* de cet écrivain ne peut être d'ailleurs d'aucune utilité pour former des harmonistes; les exemples sont en général fort mal écrits, et ce qui concerne le contrepoint et la fugue indique une plume inhabile dans ces formes de l'art d'écrire et une ignorance complète des principes de cet art.

L'ouvrage de M. de Momigny fut critiqué avec sévérité par Morel, dans des *Observations sur la seule vraie théorie de la musique, de M. de Momigny.* (Paris, Bachelier, 1822; in-8° de 66 p.); mais celui-ci tomba dans les anciennes erreurs de son *Principe acoustique*, en voulant réfuter celles de la vraie théorie, et M. de Momigny fit très bien voir ces erreurs dans

« un petit écrit intitulé : *Réponse aux « observations de M. Morel, ou à ses « attaques contre la seule vraie théorie de « la musique, ouvrage de M. de Momigny.* « (Paris, sans date ; 16 p. in-8°.) La « persévérance de celui-ci, malgré le « mauvais succès de ses ouvrages, de « ses cours, de ses articles de journaux « relatifs à son système, malgré l'in- « différence des artistes et du public « pour cette théorie qu'il proclamait la « seule vraie, cette persévérance, dis-je, « n'était point encore lassée en 1831, « car il insistait, à cette époque, pour « obtenir un rapport de la classe des « beaux-arts qui, sur la demande du « ministre de l'intérieur, s'occupa de la « théorie dont il s'agit, et posa à M. de « Momigny diverses questions aux- « quelles il répondit par cet écrit : *A « l'Académie des beaux-arts, et particu- « lièrement à la section de musique, en « réponse aux sept questions adressées par « celle-ci à M. de Momigny, le 25 avril « de cette année* 1831. (Paris, 1831 ; « in-8° de 24 p.) Depuis lors, il a pu- « blié : *Cours général de musique, de « piano, d'harmonie et de composition « depuis A jusqu'à Z, pour les élèves, « quelle que soit leur infériorité, et pour « tous les musiciens du monde, quelle que « soit leur supériorité réelle, divisé en « douze parties théoriques et pratiques ; « par J.-J. de Momigny, d'après ses « découvertes nombreuses et incontestables « de vérité, d'utilité et de nécessité pour « les enseignés et les enseignants.* (Paris, « chez l'auteur, 1834 ; in-4°) ».

Pendant de nombreuses années, sans cesser de produire des œuvres personnelles originales, il géra à Paris, avec un soin intelligent, sa maison pour le commerce et l'impression des œuvres musicales d'un grand nombre d'artistes de talent. En 1807, parurent les *Fables lyriques*, par G. Philibert, parodiées sur les plus jolis airs connus, etc., par J.-J. de Momigny, et dont le prix d'abonnement était de 18 francs, et les *Trois quatuors pour 2 violons, alto et basse,* dédiés à M. le président du Sénat, et dont le *Moniteur universel* fit cet éloge : « Ces quatuors, d'une grande expres- « sion et dans lesquels on trouve du « chant réuni à beaucoup d'harmonie, « viennent, on ne peut mieux, à l'appui « de la théorie nouvelle que cet artiste « avait développée dans son ouvrage : « *Cours complet d'harmonie* ».

Jérôme de Momigny a aussi édité, en 1807, *le Solitaire à Ermenonville*, musique et paroles de Dubignon, avec accompagnement de piano par Steibelt. Il fut, à cette époque, le premier éditeur du jeune Pacini, qui venait de faire ses débuts par son opéra *Amour ou Mauvaise Tête*, représenté à l'Opéra-comique, le 17 mai 1808. Il en publia des morceaux chantés par Mmes Rolandeau, Paul et M. Paul, et, un peu plus tard, il édita une nouvelle mélodie de ce musicien : *le Troubadour*. En 1808, de Momigny professait encore à Paris, et le *Journal de l'Empire* annonçait ainsi ses cours : « M. Momigny ouvrira mardi prochain, « 20 septembre, à 2 heures très précises, « un cours gratuit sur la théorie générale « et pratique de la musique, dans lequel « il développera les découvertes qu'il a « faites. Les professeurs et les amateurs « y seront admis ». Il publia, à Paris, au cours de cette année : *Trois trios pour piano, violon et basse, par J. Werbes*, et un *Solfège, ou leçons élémentaires de musique, à l'usage des personnes de tout âge, et principalement utiles aux maisons d'éducation, dédié à M. Grétry, membre de l'Institut national, par d'Auvilliers, maître de chapelle*, que le *Journal des Débats* annonçait en ces termes : « Ce solfège « offre des avantages particuliers qui le « rendront également précieux aux pro- « fesseurs et aux élèves. Tout l'éloge « qu'on pourrait en faire se trouve ren- « fermé dans l'approbation des maîtres « de l'art les plus célèbres, et notam- « ment de M. Grétry, qui l'a honoré de « son suffrage ».

A l'occasion de la mort du roi Louis XVIII, survenue le 16 septembre 1824, de Momigny composa : *Le Roi n'est plus ; Vive le Roi !* dont les strophes étaient de Rougemaître et dont l'ensemble fut publié à Paris, par Janet et Cotelle. Le *Journal des Débats* dit à ce propos : « Il appartient à M. de Momi-

« gny de célébrer tout ce qui est roya- « liste ».

Les compositions que l'on doit à Jérôme de Momigny sont assez nombreuses ; nous n'en citerons que les principales parmi celles qu'il a fait graver : 1. *Quatuor pour deux violons, alto et basse*, op. 1 et 2 (Paris, chez l'auteur). — 2° *Sonates pour piano, violon et violoncelle*, op. 9 et 10 (Paris, Pleyel). — 3. *Idem*, op. 14, 16, 18 (Paris, Momigny). — 4. *Trio idem*, op. 22 (idem). — 5. *Sonates pour piano et violon*, op. 2 et 4 (Paris, Couperin). — 6. *Sonates pour piano seul*, op. 3 et 7 (idem). — 7. *Fantaisies et pièces diverses, idem* (Paris, Momigny). — 8. *Air varié, idem* (Paris, Henry). — 9. *Cantates avec accompagnement de piano* (Paris, Momigny). — 10. *Sept recueils de romances, avec accompagnement de piano* (idem) — 11. *Polonaise avec piano-forte, dédiée à Elleviou de Feydeau*, par J. de Momigny (Paris, l'auteur, 1803), et quelques morceaux de musique religieuse.

Les biographes ne sont pas d'accord sur l'année de sa mort. Une biographie de cet artiste, insérée dans le *Guide musical* en 1864, signée de la lettre W. (Edm. Vander Straeten), dit qu'il est mort à Paris, en juillet 1838, erreur que reproduit le Dr Hoefer, dans la *Nouvelle biographie générale*. F.-J. Fétis, qui publia, en 1864, la seconde édition de sa *Biographie universelle des musiciens*, dit « que, fixé à Tours depuis « longtemps, il y vivait encore en 1855 « et était âgé de 89 ans ». Ce dernier détail est erroné, puisque l'artiste est né en 1762. Arthur Pougin n'a pas tranché cette question dans son *Supplément*, et nous ne l'avons pas élucidée davantage (1).

L'un des deux fils de Momigny, George-Joseph, né à Vire (Calvados), le 12 décembre 1812, suivit la carrière paternelle ; il devint organiste de la chapelle Saint-Denis, à Paris, et se fit connaître avantageusement par un assez grand nombre de compositions musicales, consistant surtout en romances et en mélodies religieuses.

Clément Lyon.

(1) Nous nous sommes adressé à la municipalité de Tours qui nous a fait savoir qu'il n'existait, dans les registres de l'état civil de Tours, aucun acte de décès se rapportant à Momigny, de 1835 à 1862.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit. (Paris, 1864), t. VI, p. 165-168 ; *Supplément et complement*, par Arthur Pougin (Paris, 1880), t. II, p. 229. — Jean Andries, *Précis de l'histoire de la musique* (Gand, 1862), p. 280. — Edouard-G.-J. Gregoir, *les Artistes musiciens belges aux* XVIIIe *et* XIXe *siècles* (Bruxelles, 1885), p. 126. — D. Hugo Riemann, *Musik-Lexicon* (Leipzig, 1887), p. 640. — Edouard-G.-J. Grégoir, *Souvenirs artistiques*, documents pour servir à l'histoire de la musique (Bruxelles, 1889), t. III, p. 67, 68, 142, 143). — Dr Hoefer, *Nouvelle biographie générale* (Paris, 1855), t. XXXV, p. 927 (art. de M. Dieudonné Denne-Baron).

MOMMAERT (*Jean*), imprimeur et poète bruxellois du XVIIe siècle. La famille Mommaert est une de celles qui se vouèrent à la profession d'imprimeur, et dès l'an 1590, Jean Mommaert l'exerçait à Bruxelles. Ce fut lui qui, en 1594, imprima une relation de l'entrée de l'archiduc Ernest dans la ville de Bruxelles, en qualité de gouverneur général. Il vécut jusqu'en 1627 environ, et eut pour continuatrice sa veuve, Martine van Straeten, à qui, en 1631, le gouvernement d'Isabelle chercha querelle pour avoir imprimé, sans en avoir obtenu la permission, quelques bulles papales. Un pardon lui fut toutefois accordé le 16 septembre de cette année, et on lui permit de faire dorénavant des publications de ce genre, à la condition expresse que ces bulles auraient été vues (*eerst gevisiteert synde*) au Conseil de Brabant.

Martine van Straeten vivait encore en 1647, à la date du 14 août, mais à cette époque c'était Jean Mommaert, son fils sans doute, qui était à la tête de l'atelier. Celui-ci était installé rue de l'Etuve, dans une maison portant pour enseigne *A l'Imprimerie* (*In de Druckerye*) et qui était située presque en face de la rue des Foulons (ou du Lombard), près d'une ruelle qui prit et porta longtemps le nom de *Mommaerts jancxken* (*allée de Mommaert*). C'est de là que sortirent un grand nombre de belles éditions, et notamment, en 1646, la *Bruxella septenaria*, d'Ericius Puteanus,

ouvrage dont le texte a peu de valeur, mais remarquable par ses planches, et une foule de belles petites éditions qui, dit un spécialiste, attirèrent dans leur temps les regards des bibliophiles. Sa devise : *Perutilis ac necessarius*, témoigne du soin qu'il apportait à ses travaux, afin de les rendre dignes de la confiance du public. Depuis 1590, la devise des Mommaert était : *Post tenebras spero lucem*, ou, en néerlandais : *Naer 't duyster hop' ick 't licht*. Elle fait allusion à leur marque typographique représentant un faucon de chasse capuchonné. Le mot flamand *mom* signifie masque; un homme ou un animal masqué, ou capuchonné est un *mommaert*. Non seulement Mommaert a publié des ouvrages latins et flamands, mais on lui doit l'impression d'œuvres françaises, telles que la *Relation de la captivité et liberté du sieur Emmanuel d'Aranda, mené esclave à Alger en* 1640, *et mis en liberté en* 1642 (1656; in-32), et même de livres espagnols, car il a donné une nouvelle édition, corrigée, du *Tesoro de las dos lenguas, española y francesa*, de César Oudin (1660).

Mommaert était l'imprimeur des Etats du Brabant, et ce fut lui qui eut l'honneur de créer à Bruxelles le premier journal. Déjà plusieurs essais de publications dans ce genre avaient été tentés aux Pays-Bas, notamment à Anvers, mais la capitale du pays, la résidence des souverains et des gouverneurs généraux, n'en possédait pas encore. Ce fut le 27 août 1649 que parut le premier numéro du *Courrier véritable des Pays-Bas ou Relations fidèles extraites des diverses lettres*, dont l'existence, sous différents titres, se prolongea jusqu'à l'année 1791. Mais Mommaert n'en resta pas longtemps l'éditeur et le directeur; dès le n° 8, il fut remplacé, en cette qualité, par Godefroid Scheyvaerts; Mommaert était alors marié.

Un Jean Mommaert épousa à Bruxelles, à l'église des Riches-Claires, le 27 décembre 1636, Catherine Van der Delft; nul doute qu'il ne s'agisse ici de notre imprimeur, car le mariage eut lieu dans la paroisse Saint-Nicolas, de laquelle dépendait la rue de l'Etuve, et le témoin du marié fut un autre membre d'une famille d'imprimeurs de Bruxelles, Nicolas Pepermans.

Mommaert cultivait avec succès la poésie et on lui doit, du moins en partie, un charmant petit recueil, intitulé : *Het Brabands nachtegaelken* (*le Petit Rossignol brabançon*), qui a joui d'une grande popularité dans le pays et y a été souvent réimprimé, car l'exemplaire dont je me suis servi, et qui appartient à la Bibliothèque royale de Belgique, fait partie de la dixième édition, quoique daté de 1650 seulement. C'est un recueil divisé en trois parties : *Minneliedekens* (Petites chansons érotiques), *Herders-dichten* (Poésies burlesques) et *Boertichedeen* (Pastorales). Dédié aux dames brabançonnes, il est consacré à célébrer l'amour, les plaisirs champêtres, les plaisirs de la table; comme dans les auteurs français du temps, les sujets et les idées sont souvent empruntés à la littérature de l'antiquité, mais sans oublier le pays natal. Ainsi quand deux amoureux se promènent à la campagne, c'est à Etterbeek, près de Bruxelles; ailleurs on trouve mentionné le cabaret du Chat (*Buyten Brussel, in de Kat*), à Uccle, encore renommé aujourd'hui; signalons enfin la chanson qui célèbre la bière de Koekelberg. Les accents tendres et joyeux cèdent la place à des expressions plus mâles lorsque le chansonnier vante les troupes de l'archiduc Léopold, faisant allusion à la levée du siège de Valenciennes, par laquelle le gouverneur général se distingua. En général, les vers sont limpides et harmonieux, les expressions choisies. Je connais de ce recueil une édition datée de 1698 et d'Anvers, indiquée comme complétée par G. van H... On le réimprima encore en 1736.

Mommaert est aussi l'auteur d'un poème, intitulé : *Stichtelyck ende vermakelyck proces tusschen dry edellieden, zynde ghebroeders* (Bruxelles, 1658, in-18), dont un exemplaire existe à la Bibliothèque de l'Université de Gand, et d'un troisième portant pour titre : *Den Christelycken dagh, vervattende in*

weinige regelen eene heylige maniere om tot God te spreken, in dichte gestelt door J. M... (« La Journée chrétienne, contenant en quelques lignes une manière sainte de s'adresser à Dieu, mise en vers par J. M... ») Bruxelles, 1658. Enfin, il se trouve des pièces de vers de lui ou le concernant dans les ouvrages suivants : *L'estat et comportement des armes*, de J. Scohier (1629); *Manière universelle de fortifier*, de Damant (1630); *Scherpsinnighe neepdichten*, de Wassenberg (1636); *Dictionnaire ou colloques en quatre langues* (1647); *Het leven is maar droom*, de Schouwenbergh (1647); *Den godtvruchtighenpelgrim*, de Surius (1650), *Apollinis spiritualis oraculum de lumine Dei*, par Jean Pochet (1651).

Jean Mommaert laissa la réputation la plus honorable. Il fut conseiller communal en 1654, en 1660 et en 1666. Puteanus, dans sa préface à la *Bruxella septenaria* (datée du 1er juin 1646), l'appelle « un citoyen menant la vie la plus honnête, un typographe brillant par l'esprit et l'érudition » (*optimus vitæ honestæ ratione civis, præstantissimus ingenio et eruditione typographus*). Sa famille continua à subsister, et, en 1707, on mentionne encore sire Gaspar Mommaert et demoiselle Catherine Mommaert, veuve de François Vander Zypen, mais ses héritiers ne paraissent pas avoir continué sa profession, car, dès 1675, l'*Imprimerie*, dont les bâtiments furent depuis complètement détruits par le bombardement de la ville en 1695, était exploitée par Henri Fricx, qui fut aussi un typographe et surtout un cartographe distingué.

Alphonse Wauters.

OEuvres de Mommaert. — De Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires* (Bruxelles, 1849), in-8°. — Vincent, *Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique*, p. 72 (Bruxelles, 1867), in-8°; — Willems (Alphonse), *Les Elzéviers*, p. 531. — Frederickx et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- ende zuid-nederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 526. — Warzée, *Essai sur les journaux belges*, etc.

MOMMEN (*Léon*), écrivain ecclésiastique, né à Alken (Limbourg), le 28 décembre 1826, mort à Saint-Trond, le 25 mai 1879. A l'âge de seize ans, il prit l'habit des frères mineurs récollets, à Saint-Trond, et fut successivement gardien, vicaire, définiteur, custode et lecteur de théologie de son couvent. Ses connaissances spéciales du rituel lui valurent d'être chargé de la rédaction du nouveau cérémonial de la province belge de son ordre. On lui doit : 1. *Regel van het orden der H. Clara, benevens de statuten der heworming van de Heilige Coleta*. Saint-Trond, Joachims-Claes (1862); in-18. — 2. *Kort verhael der marteldood en der plegtig heiligverklaring van de eerste martelaers van Japonië*. Saint-Trond, Joachims-Claes (1863); in-18. — 3. *Cæremoniale juxta ritum romanum ad usum fratrum minorum de observantia recollectorum provinciæ Belgii S. Joseph*. Saint-Trond, Vanwest-Pluymers (1869); in-8°. — 4. *Ceremoniën en gebeden gebruikelyk in de vergaderingen van de broeders der derde orde van onzen heiligen vader Franciscus*. Saint-Trond, A. Schoofs (1870); in-18. — 5. *Courte instruction et règlement de vie pour les frères et sœurs du tiers ordre de la pénitence de saint François*. Saint-Trond, s. d.; in-18. Aussi en flamand.

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, [1885]), p. 445-446. — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1892), p. 699.

MOMPER (Famille de). Voir De Momper.

MONÆUS (*Gilles*). Voir Du Monin.

MONARTUS. Voir Du Buisson (*Jean*).

MONCADA (don *Francisco* **DE**), marquis d'Aytona. Voir Aytona (don Francisco de Moncada, marquis d').

MONCEAUX (*Jean* **DE**), écrivain ecclésiastique, né à Hannut, province de Liége, en 1568, entra dans la Compagnie de Jésus le 29 août 1589. Il mourut à Namur, le 28 octobre 1650. Le P. Sommervogel a trouvé le nom de *Jean de Monceaux* dans un très ancien catalogue des *Admissi;* le P. De Backer dit *du Monceau*. Il a laissé les deux ouvrages suivants : 1. *La vie de la bienheu-*

reuse et noble dame sainte Adelle, traduite en françois d'un vieux latin manuscrit qui se garde à Orp-le-Grand, que le vulgaire appelle Ollegrand, où son corps virginal repose, fort illustre par plusieurs miracles. Liége, Léonard Streel, 1614; in-12. — 2. *Antidote du péché, ou Traicté de la pénitence chrétienne.* Liége, Jean Ouwerx, 1624; in-16.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

MONCKHOVEN (*Désiré* **VAN**), chimiste, né à Gand, en 1834, mort dans sa ville natale, le 25 septembre 1882.

Dès son âge le plus tendre, Van Monckhoven montra une aptitude spéciale pour les sciences exactes. A l'âge de quatre ans, il s'intéressait déjà à connaître le nom des étoiles et aimait à observer la place qu'elles occupaient au ciel. Ce fut à l'établissement Quanonne, fondé spécialement pour préparer les élèves au commerce et à l'industrie, qu'il reçut ses premières leçons. Les nombreuses médailles décernées au jeune élève pour les sciences physiques et mathématiques, conservées avec un soin jaloux par sa famille, manifestent la direction que prenaient les goûts du jeune homme. Devenu élève à l'athénée de Gand, il fut, en 1851, lauréat du concours général entre les athénées du royaume pour une question de physique et de chimie, et dès lors il s'occupa spécialement de photographie.

En 1850, Van Monckhoven rédigea, d'après les cours de l'athénée et de l'école industrielle, un traité de chimie (resté manuscrit), dans lequel il accorde une place spéciale à la chimie photographique. En 1852, il composa des *Eléments de physique*, restés également manuscrits, comprenant les notions de la pesanteur, l'acoustique, la capillarité, l'élasticité, les fluides impondérables et la météorologie, avec 67 planches admirablement dessinées. La dernière de ces planches porte une chambre noire, un trépied avec pendule, un châssis à reproduction, etc.

Poussé par un secret instinct, il pressentit les destinées de la photographie, alors presque à ses débuts. Il se consacra tout entier à cette branche; et il le fit en savant. En 1855, il publia, chez Gaudin, à Paris, un traité de photographie. Les 1,500 exemplaires tirés furent vendus en quelques mois, et la même année eut lieu un nouveau tirage de 750 exemplaires. En 1856, parut chez Gaudin la première édition du *Traité général de photographie*, tiré à 3,000 exemplaires. Cet ouvrage eut, de 1856 à 1889, huit éditions, fournissant un total approximatif de 25,000 exemplaires. Il fut traduit dans presque toutes les langues européennes. De 1857 à 1862, Van Monckhoven fut inscrit comme élève de la Faculté des sciences à l'Université de Gand. Pendant la deuxième session de 1858 du jury combiné Gand-Louvain, il subit avec distinction l'examen de candidat en sciences naturelles. En 1862, devant le même jury, il obtint son diplôme de docteur en sciences naturelles. Mais les hautes études ne l'empêchèrent pas de produire de nouveaux ouvrages photographiques. En 1857, il publie des *Méthodes simplifiées de photographie sur papier* (Paris, Marion); en 1858, un *Nouveau Procédé de photographie sur plaques de fer* (Paris, Gaudin); en 1859, un *Répertoire général de photographie* (Paris, Gaudin); en 1862, son *Traité populaire de photographie sur collodion* (Paris, Leiber), ouvrage traduit et édité la même année en hollandais (Gouda, Van Goor); en allemand (Leipzig, Otto Spamer); en anglais (London, Home and Thornwarte), et en russe (Saint-Pétersbourg, Von Triebel, 1863).

En même temps qu'il décrivit les procédés employés, il en rechercha de nouveaux. En 1859, à l'Académie des sciences de l'Institut de France, il fit présenter un mémoire sur une *Méthode photographique basée sur l'emploi de la cellulose.* Il observa avec attention la composition de l'image photographique, étudia les images de Moser, et créa enfin son superbe appareil dialitique d'agrandissement photographique, le plus parfait produit jusqu'à ce jour. Les

opticiens étaient loin à cette époque de connaître, comme aujourd'hui, tous les détails de l'optique photographique. Van Monckhoven établit les lois qui président à la construction des objectifs et publia, en 1866, un *Traité d'optique photographique*. Cet ouvrage encore fut traduit dans presque toutes les langues européennes.

Le goût que Van Monckhoven avait témoigné dans son enfance pour l'astronomie était devenu pour lui une véritable passion. Il créa des instruments nouveaux pour l'étude des astres. Coucke, à York, fit plusieurs télescopes sur ses données, et l'Université de Gand possède encore divers instruments fabriqués en Angleterre sur les indications de Van Monckhoven. Il établit plus tard chez lui, rue de l'Hôpital, à Gand, dans le jardin dépendant de sa modeste demeure, un observatoire muni d'un télescope et d'une lunette méridienne de son invention.

D'autre part, reconnaissant l'instabilité des images photographiques sur papiers au sel d'argent, Van Monkhoven voulut être le vulgarisateur du procédé au charbon. En 1875, il publia (Gand, Annoot-Braeckman) l'*Historique du procédé au charbon*, et, en 1876, le *Traité pratique de photographie au charbon*, traduit aussitôt en allemand et en italien. Il fonda à Gand une fabrique de papier au charbon, dont les produits supplantèrent bientôt les papiers anglais employés jusqu'alors.

Le gélatino-bromure d'argent commençait à se vulgariser; l'art photographique allait être révolutionné par cette invention nouvelle. Van Monckhoven se prit à l'étudier, à la perfectionner. En 1879, il adressa à la Société française de photographie un mémoire *sur un nouveau procédé de préparation du gélatino-bromure d'argent*, tandis qu'il préparait lui-même une émulsion si remarquable, qu'elle seule aurait rendu célèbre le nom de Van Monckhoven. Il s'était trompé d'abord cependant sur l'avenir du gélatino-bromure. Il croyait livrer aux photographes l'émulsion préparée, qu'eux-mêmes auraient étendue sur plaques de verre. Plus tard il reconnut son erreur. D'ailleurs les célèbres plaques Van Monckhoven, préparées de 1880 à 1885 par Beernaert à Gand et Descamps à Courtrai, ont acquis en peu de temps une renommée universelle. Van Monckhoven s'appliquait à l'étude de l'analyse spectrale. Dans la séance du 3 février 1877, il présenta à l'Académie des sciences de Belgique un mémoire *sur les moyens propres à la reproduction photographique des spectres ultra-violets des gaz*. Le dernier mémoire qu'il écrivit, le 18 septembre 1882, est une étude de l'influence de la température sur les spectres des métalloïdes.

L'électricité faisait aussi l'objet de sa savante attention. Au moment où la mort le surprit en plein travail, il classait des observations de la plus haute valeur sur la formation et le développement de l'électricité. Enfin, il s'occupait depuis longtemps déjà de ce grand problème : la photographie des couleurs; et il en entrevoyait la solution prochaine, quand une angine de poitrine le terrassa subitement à l'âge de 48 ans.

J. Coupé.

MONDET (1) (*Louis-Ferdinand*), né à Renaix, le 18 octobre 1718, parcourut tous ses premiers grades dans le régiment de Saint-Ignon et devint successivement général-major en 1800, feld-maréchal en 1808 et commandant de la place de Gratz, où il mourut en 1819. Etant major, Mondet s'était distingué au combat de Nassogne, le 1er janvier 1790, et fut décoré de l'ordre de Marie-Thérèse. Le 18 mai suivant, il était au régiment de chevau-légers de Latour, commandé par le chef d'escadron Vincent, qui, avec 60 hommes, ayant pour seul soutien 2 compagnies, attaqua une colonne ennemie de 700 hommes et la culbuta en un instant; là encore, il fit preuve de grande valeur. Quelques jours après, le 23 mai, chargé de poursuivre les patriotes fuyards qui avaient tenté une attaque générale contre la

(1) Fils de Jean-François, licencié en droit et avocat au Conseil des Flandres, il épousa dame Annette de Haulleville.

position autrichienne, Mondet fut remarqué au point de mériter une mention honorable dans le rapport traitant de cette opération. Le 13 septembre 1793, alors qu'il était lieutenant-colonel, ayant pour mission de couper l'ennemi, Mondet rencontra d'abord un détachement de 500 hommes près de Bois-de-Prince et le dispersa; il attaqua ensuite une colonne d'infanterie, l'obligeant à se retirer dans le plus grand désordre, pendant que la division de Latour franchissait la Sambre, près de Merbes-le-Château et de Thuin. Le 3 novembre 1793, il eut encore l'occasion de se signaler, avec un détachement de son régiment, à l'attaque tentée par l'ennemi contre la position du maréchal baron Schroeder, près de Merbes-le-Château. En 1796, il fut promu au commandement du régiment de Latour, en récompense de son intrépidité dans la journée du 3 septembre à Wurtzbourg. Le 25 mars 1799, à la suite de la bataille de Stockarch, qui coûta beaucoup d'hommes aux troupes françaises, le général prince de Hesse recommanda dans son rapport, non seulement le corps d'officiers, mais le régiment tout entier, en citant nominativement le brave colonel Mondet. Enfin, le 6 mars 1800, notre valeureux compatriote fut nommé général-major, et remplacé à la tête du régiment de Latour par le colonel Normaun, qui sortait du régiment de hussards Meszaros.

Général Frédéric Bernaert.

Guillaume, *Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas.*

MONDEZ (*Jean-Baptiste-Henry-François-Joseph*), naquit à Maffles, près d'Ath, le 1er avril 1747; il était fils d'Antoine-Guillaume et de Marie-Elisabeth Cuvelier. A l'âge de dix-sept ans, ayant terminé ses humanités avec succès, sa vocation le porta à se livrer à l'agriculture. Un fermier des environs d'Ath, nommé Botte-Dubois, le prit en affection et lui donna des leçons dont il profita d'une manière remarquable. Ses progrès furent tels qu'en moins de cinq ans, il augmenta d'un quart le rapport des terres qui lui avaient été confiées. Ce début le fit connaître, et il obtint de Philippe de Néverlée l'exploitation de sa belle propriété de Baulet. Il y introduisit la culture flamande, et les résultats qu'il obtint faisaient l'étonnement général. Il exploitait en même temps une ferme qui lui appartenait à Frasnes lez-Gosselies, localité dont il fut nommé maire.

Mondez avait emmené, des environs d'Ath, toute une famille chargée de six enfants, à laquelle il avait procuré un logement et une portion de terrain. Ces honnêtes ouvriers lui rendirent des services sans lesquels il n'eût pu réussir. Ses essais furent couronnés d'un brillant succès ; ses récoltes de lin et de colza étaient splendides. Dans la ferme qu'il exploitait à Frasnes lez-Gosselies, il existait dix hectares appelés « Marlières », formant une prairie en deux pièces, traversée en tous sens par des sinuosités irrégulières provenant des fontaines qui sont une des sources de la Dyle; le sol toujours humide, spongieux et flottant rendait cette partie d'un accès aussi difficile que dangereux ; le produit en herbe était très faible et de mauvaise qualité. Pour mettre en valeur cette prairie, Mondez fit pratiquer des aqueducs, à la construction desquels furent employées deux cent mille briques environ. Par ce moyen, il se rendit maître des eaux, en leur donnant un cours régulier, par de grands fossés de dessèchement. Les terres s'affermirent, les labours y furent pratiqués, et de belles dépouilles en avoine, et sans engrais, le dédommagèrent amplement des avances qu'il avait dû faire. Telle était la manière d'agir de ce cultivateur distingué.

Mondez était membre de la Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie dans le département de Jemmapes. A l'assemblée tenue par cette société le 9 juillet 1810, il lut un mémoire qu'il avait intitulé : *Notes sur l'abolition des jachères et les avantages de la culture flamande.* Une commission, composée de Guillaume-Joseph Dumont, maire et propriétaire à Dampremy; Isidore-Philibert-Amand-Joseph Motte, maire et cultivateur à Viesville, et Léo-

pold-Paul de Barchifontaine, maître de forges à Solre-Saint-Géry, fut chargée d'aller voir les résultats des systèmes développés et employés depuis quarante ans par l'auteur. Sur le rapport de cette commission, la Société départementale décida de faire imprimer à ses frais l'écrit de Mondez; elle y fit joindre le rapport des commissaires, les réponses des maires de Wanfercée-Baulet, de Fleurus et du maire adjoint de Frasnes, ainsi que celles des cultivateurs des environs de Lille, aux questions qui leur avaient été adressées relativement à l'agriculture.

Le mémoire de Mondez fut imprimé à Mons, chez A. Jevenois, en 1811 (in-8° de 92 p., 2 pl. avec légendes, un tableau, et 2 ff. de table). Il contient : une instruction générale pour l'abolition des jachères ; divers procédés pour utiliser, économiser et augmenter toutes espèces d'engrais ; de plus, il renferme différents modes d'alterner les grains selon la nature et la qualité des terrains, et fournit un modèle de bonne construction d'une ferme.

Par ses innovations, Mondez s'était attiré la colère des partisans de la routine. Un pamphlet, intitulé : *Observations sur l'abolition des jachères*, et signé par quatre-vingt-trois cultivateurs, fut l'écho de leurs récriminations. Mais le fond de cette pièce laissait percer l'intérêt particulier. Le préfet du département renvoya toutefois le factum à l'examen de la Société d'agriculture, qui nomma une commission. Le rapport de celle-ci parut dans le Journal du département, les 5 et 8 janvier 1813 ; il réfuta victorieusement les adversaires du progrès. Mondez fut suffisamment vengé. La Société d'agriculture de la Seine, présidée par François de Neufchâteau, lui décerna une médaille d'or, pour avoir donné l'exemple de l'abolition des jachères et de l'introduction de la culture flamande, dont il avait démontré les avantages.

Jean-Baptiste Mondez mourut le 12 janvier 1823, à Frasnes lez-Gosselies.

Son fils, Philippe-Joseph, né à Wanfercée-Baulet, le 4 décembre 1780, fit aussi partie de la Société d'agriculture du département de Jemmapes. Il mourut à Frasnes lez-Gosselies, le 10 avril 1847, et eut pour fils Joseph-Philippe, né en la même localité, le 25 décembre 1834, qui fut conseiller provincial, puis membre de la Chambre des représentants, chevalier de l'ordre de Léopold, et mourut au château de Rèves, le 9 mars 1890.

Léop. Devillers.

Publications de la Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie du département de Jemmapes (Mons, A. Jevenois, 1808-1811 ; in-8°). — Renseignements divers. — Camille Wins, *Histoire de la Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie dans le département de Jemmapes* (Mons, 1855 ; in-12). — *Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 2e série, t. II, p. 250-252.

* **MONE** (*Jean*), sculpteur, d'origine lorraine, travaillait en Belgique dans la première moitié du XVIe siècle. Albert Dürer le connut à Anvers, en 1521, et, d'après le journal de son voyage, fit son portrait au crayon : *Ich habe den guten marmel Stainhauer, Maister Jan, der den Christopff Kohler gleich sieht, hat in Welschland gelert, und ist von Metz, mit der schwartzen Kraide conterfet*, c'est-à-dire : J'ai fait au crayon noir l'effigie du bon tailleur de marbre, maître Jean, qui ressemble à Christophe Kohler. Il est de Metz et a appris son art en Italie. Pinchart, qui nous révèle l'identité de ce maître Jean, pense à tort qu'il ne fait qu'un avec Jean De Lorraine, cité par Jean Lemaire de Belges dans une lettre du 8 septembre 1511, relative à l'église de Notre-Dame de Brou, à Bourg (1). Jean Mone, fils de Jean et de Poissante de Bongard, portait, en 1533, le titre de « maistre artiste de l'Empereur ». C'est ainsi qu'il signe le superbe retable du maître-autel de l'église de Saint-Martin, à Hal, un des chefs-d'œuvre de la sculpture en Belgique. En 1536, Mone était fixé à Malines. En cette année, Louis van Bodeghem, le célèbre architecte de la Maison du Roi, à Bruxelles, fut payé d'un voyage qu'il eut à faire à Malines, pour apprécier et

(1) Jehan de Lorraine se nommait Tabourin. Voir à son sujet *Jehan Perréal*, par E.-L.-G. Charvet (Lyon, 1874), p. 163, en note. J. Lemaire, *Œuvres*, publ. par J. Stecher, t. IV, p. 384.

évaluer un retable d'autel que les exécuteurs testamentaires de Philippe le Beau avaient acquis du statuaire lorrain, au prix de 800 livres de Flandre, pour orner le maître-autel de la chapelle de la Cour, à Bruxelles. Ce morceau de sculpture était à dix compartiments et représentait la *Passion du Christ*, les *Evangélistes* avec d'autres saints personnages. Il mesurait 10 pieds de large sur 14 de haut. Une fois placé, ce retable fut jugé insuffisant, et, au mois de septembre 1538, les exécuteurs testamentaires du roi de Castille en commandèrent un nouveau, du prix de 1,200 livres, à la condition que l'artiste garderait le premier pour compte. L'œuvre commandée devait être composée des matériaux les plus précieux : « jaspes, marbres et « aultres pierres fines ». Il ne fut payé qu'en 1541. A cette date, Mone était entré en possession, par voie d'héritage, d'une fortune considérable du chef d'une parente décédée en Lorraine il y avait longtemps déjà. Par jugement du grand conseil de Malines, des 14 et 24 mai 1539, il devenait seigneur de Luthange, près Thionville. Les archives du royaume, à Bruxelles, possèdent deux minutes de lettres de Marie de Hongrie, en date des 27 juillet et 28 septembre 1539, par lesquelles la gouvernante donne ordre de mettre Jean Mone en possession des biens qui lui sont échus par héritage.

On rencontre, dans un manuscrit du XVIe siècle, appartenant aux archives d'Arlberg, dans le Tyrol, parmi les membres de la confrérie de Saint-Christophe, à Arlberg, un Hans Mone « *Schilter* ». Cette qualification ne se rapporte certainement pas à un peintre, attendu que les nombreux coloristes appartenant à la confrérie sont désignés comme *maler*. *Schilter* pourrait donc être ciseleur d'écus d'armes, ceci toutefois sous réserve. Le Hans Mone désigné paye une contribution annuelle d'un escalin. Après sa mort, il sera — ou a été — payé un florin. La mention dont il s'agit accompagne les armoiries du personnage : de *gueules* à la bande ondée d'*argent*, à une étoile du *même* en chef à senestre. Tels sont les seuls renseignements que nous ayons pu recueillir sur le très remarquable artiste qui fait l'objet de cette notice.

L'unique production du ciseau de Jean Mone connue à ce jour, et dont les œuvres de jeunesse doivent se chercher en Italie, est le retable de l'église de Saint-Martin, à Hal. C'est un ensemble d'une conception vraiment majestueuse, dont le pinacle est formé du pélican symbolique et dont les étages successifs se composent tour à tour de bas-reliefs et de figures en ronde-bosse. A la partie inférieure se présentent, sur deux rangs, des médaillons circulaires avec les *Sept Sacrements*, quatre et trois. Comme figures d'angle, les *Evangélistes* et les *Pères*. Au milieu, sous le tabernacle, clos de portes dorées et ajourées, la figure de *saint Martin* partageant son manteau avec un pauvre. Enfin, à la partie supérieure, non loin du faîte, des anges musiciens. Cette composition, d'une parfaite harmonie de lignes, est dans le plus beau style de la renaissance et se ressent de l'éducation italienne de son auteur. La matière employée est l'albâtre réhaussé de dorures. La hauteur totale est de près de 11 mètres.

Henri Hymans.

Alexandre Pinchart, notes de la traduction française du livre de Crowe et Cavalcaselle sur les *Anciens peintres flamands* (Bruxelles, 1862), t. II, p. CCCXI et suiv. — Le même, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III (Gand, 1881), p. 237, — Gailhabaud, *L'Architecture et les arts qui en dépendent* du XVe au XVIe siècle. Atlas in-folio.

MONFORD (*Jean* DE), ou MONTFORT, sculpteur et graveur de médailles de la première moitié du XVIIe siècle. Cet artiste signait parfois ses œuvres du premier de ces noms ; le second est ordinairement employé dans les écrits du temps. Il naquit probablement à Bruxelles, où l'un de ses homonymes, Paul van Montfort, fut reçu bourgeois en 1594-1595. Il fut d'abord aide de la fourrière à la cour des archiducs Albert et Isabelle, et pendant qu'il remplissait cette charge, il sauva de l'incendie ce qui se trouvait dans l'appartement de la princesse au siège d'Ostende. Il occupa successivement plusieurs fonctions importantes dans l'administration des mon-

naies, était en 1612 essayeur à Anvers, et fut nommé, en 1613, conseiller et maître général ordinaire. En 1625, il était *aposentador* du palais de Bruxelles. En 1610, il fait le dessin du mausolée en marbre noir qui fut élevé, dans le chœur de l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, à la mémoire du duc Jean II, et qui est orné d'un lion en cuivre, œuvre du fondeur Gaspar de Turchesteyn. Il a laissé un certain nombre de médailles, exécutées dans le genre de celles de Conrad Bloc, mais avec plus de talent. Citons, notamment, l'archiduc Albert en costume de cardinal, datée de 1596; Philippe III, roi d'Espagne, et, au revers, les archiducs Albert et Isabelle, exécutée en 1599; l'archiduc Albert, et, au revers, l'infante Isabelle, portant la date de la même année; l'infante Isabelle ayant abattu l'oiseau au tir du concours de la grande arbalète en 1615, à Bruxelles, circonstance qui est rappelée par la représentation de deux arbalètes et de saint George terrassant le dragon; l'infante Isabelle, avec un paon à ses pieds, rappelant la mort de la princesse en 1633; Philippe IV, roi d'Espagne, et sa femme, Elisabeth de Bourbon, morte en 1644, pièce signée *Monfort;* Jean Richardot, président du conseil privé. On lui attribue en outre une petite pièce offrant l'effigie d'Anne de Croy, duchesse d'Aerschot, princesse d'Arenberg, avec la date 1629; et une grande médaille, exécutée en 1639, où l'on voit d'un côté la tête de saint Pierre, et de l'autre la façade de l'église abbatiale de Saint-Pierre, de Gand. Les médailles de Monford, dit Pinchart, à qui l'on doit tous ces détails, sont ciselées avec plus d'art que celles de Conrad Bloc; elles se distinguent aisément des œuvres de celui-ci en ce que les portraits sont mieux modelés et plus expressifs. Les succès qu'il obtint ayant engagé des orfèvres et d'autres à contrefaire quelques-unes de ses œuvres, il lui fut accordé par les archiducs, le 8 juin 1609, un octroi exclusif pour les faire graver et vendre. Monford vécut jusqu'après 1644. Il prétendait être anobli et se qualifiait en 1615 de messire; dans la suite, il obtint du roi Philippe IV, le 12 mai 1625, par l'influence de l'infante Isabelle, des lettres patentes qui le déclaraient noble, lui et sa postérité. Ces lettres patentes, qui lui furent dépêchées à Aranjuez, lui reconnaissent pour armoiries : *écartelé, 1 et 4 d'or à trois fers de moulin de gueules; 2 et 3 taillé d'argent sur gueules, à une tête de Léopard d'or, bouclée de même, brochante sur le taillé; au chef de l'écu tiercé en pal de gueules, d'argent et d'azur.* Sa femme, demoiselle Françoise van Severdonck, lui donna, entre autres enfants, un fils nommé Antoine, qui fut baptisé à l'église Sainte-Gudule, le 17 mai 1615, et eut pour parrain et marraine Antoine Triest, doyen de Bruges et depuis évêque de Gand, et dame Marie Vermeyren; une fille, Elisabeth-Sophie, baptisée dans le même temple le 11 décembre 1616, qui eut pour parrain et marraine Philippe-Charles Rubbens et Sophie de Maesmakere; et un autre fils, du nom de Jean, qui était capitaine en 1655. Elisabeth-Sophie de Monfort épousa successivement César de Chamble, chevalier, conseiller de la chambre des comptes, et Michel de Planelle. Elle vendit, en 1665, la maison paternelle, qui se trouvait à Bruxelles, près du coin de la rue d'Isabelle et de la rue de Terarken, à côté d'une demeure qui fut longtemps la propriété de David Teniers, le grand artiste.

Alphonse Wauters.

Pinchart, *Histoire de la gravure des médailles en Belgique depuis le* XVe *siècle jusqu'en* 1794 (mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique en 1868), p. 39-41. — Le même, *Recherches sur les gravures de sceaux, de médailles et de monnaies,* t. I, p. 113. — De Herckenrode, *Nobiliaire des Pays-Bas,* t. II, p. 1377, etc.

MONIOT (*Pierron*) **D'ARRAS.** Ce poète a joui d'une grande célébrité et il a trouvé des admirateurs jusqu'aujourd'hui. A. Dinaux le proclame « un des meilleurs chansonniers du « XIIIe siècle »; Paulin Paris déclare que ses chansons « généralement sont bien « composées, gracieuses et délicates », et il ajoute qu'elles « furent écrites « avant celles du roi de Navarre. On « peut du moins affirmer que celles-ci

« ne les ont pas surpassées en délica-
« tesse et en agrément » (*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, 689-693). Plus récemment, Mr Jeanroy a écrit : « Moniot d'Arras [se distingue] par la « fluidité du style et le charme des des-« criptions » (Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. I, p. 380). Ce sont là des témoignages très flatteurs. Ils auraient encore plus de prix s'ils se fondaient sur une entière certitude. Car, pour trouver du charme aux pièces de Moniot d'Arras, il faut d'abord établir que ces pièces sont de lui. Or, c'est ce qu'on a négligé de faire jusqu'ici.

Nous ne possédons pas encore d'édition complète des chansons de ce trouvère ; la seule source qu'il soit possible de consulter à ce sujet est la *Bibliographie des chansonniers français des* XIIIe-XIVe *siècles*, de Mr G. Raynaud. Dans la table qui clôt le second volume de cet ouvrage, on compte cinquante-cinq pièces attribuées à Moniot ; de plus, l'auteur nous renvoie à une autre rubrique, où sont énumérées onze pièces qui pourraient aussi être de lui ; cela donnerait un total de soixante-six pièces, total égal ou supérieur au bagage des plus riches trouvères, du roi de Navarre, de Gace Brulé, etc.

Mais après un examen attentif, combien il faut rabattre de ce chiffre avantageux ! Des cinquante-cinq pièces de la première catégorie, il en est cinquante qui passent pour être attribuées à Moniot d'Arras par le manuscrit de Modène ; j'en compte encore deux, omises par Mr Raynaud dans sa table : ce sont les nos 23 et 919, qui ont autant de titres que la plupart des autres à cette classification. Mais déjà Mr Schwan, en 1886, contestait l'indication fournie par le manuscrit de Modène ; il faisait remarquer qu'il n'est qu'une pièce que ce manuscrit attribue expressément à Moniot d'Arras, c'est le no 1135 ; les autres chansons se rangent après celle-ci, mais il n'est dit nulle part dans ce manuscrit qu'elles aient la même paternité. De fait, elles ne l'ont pas, à part trois ou quatre, comme on va le voir par la suite.

Les attributions d'autres *codices* sont-elles plus sûres ? Si je relève celles du manuscrit R[1] de Mr Raynaud (Vatican, Reg. Christ. 1490, fos 44, sq.), je constate que le nom de *Mounios* est inscrit en tête de sept pièces, dont A. von Keller et Dinaux ont publié quelques-unes ; ce sont les nos 382, 739, 796, 1087, 1135, 1216, 1285 de la *Bibliographie* précitée. Or, si j'excepte 1135, déjà mis hors cause par l'affirmation de Modène, comme on l'a vu, 382 et 1216 que nous avons d'aussi bons motifs de restituer à notre lyrique, nous voici de nouveau perplexe ; 739 est plus que douteux ; pour 796, je ferai observer que Mr Raynaud lui-même l'a rangé dans la catégorie des pièces incertaines ; il l'y a même rangé deux fois, d'abord sous ce numéro, puis sous le no 810 qui est bien celui de la même pièce, comme je m'en suis assuré moi-même en confrontant les manuscrits de Paris (1) avec celui de Rome, dont A. von Keller avait publié deux couplets en 1844 (*Romvart*, p. 267) ; reste 1087 que je serais porté à rendre à l'autre Moniot, celui de Paris, et 1285 édité par Dinaux.

Il n'y a donc pas lieu de fonder quoi que ce soit sur des attributions isolées, ni même sur les attributions d'un groupe, lorsqu'elles sont aussi vagues, à plus forte raison lorsqu'elles sont en contradiction avec celles d'un ou de plusieurs autres manuscrits. De plus, chaque fois que le copiste s'est borné à inscrire *Moniot* tout court, une vérification s'impose. Nous avons en effet deux poètes de ce nom, l'un qui fut parisien de naissance ou de résidence, l'autre qui nous appartient, en sa qualité d'artésien. Mr Raynaud a publié neuf chansons du premier Moniot dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (1882) ; il n'a pas épuisé la liste ; car, sans parler du no 1087 déjà allégué, il est plusieurs pièces, encore incertaines, qui semblent être bien sa propriété.

L'autre Moniot, celui d'Arras, a cer-

(1) Je dois les copies de ces manuscrits à la complaisance de Mr Vidier, secrétaire de la revue d'érudition *le Moyen âge*, à Paris. Il est un seul texte que je n'ai pu me procurer, celui du no 304, conservé dans un seul manuscrit, à Rome.

tainement composé les nos 94, 242, 382, 1135, 1216, 1231, rangés par Mr Raynaud dans la première catégorie des œuvres qu'il fait siennes, soit six au lieu de cinquante-cinq; il y a une très grande probabilité que les nos 503, 1188 et 1764, rangés dans la seconde catégorie par le savant bibliographe français, aient la même provenance; les nos 796 (810) et 1285 me laissent indécis. Il faudra attendre une édition critique pour être fixés sur quelques pièces, non comprises parmi ces dernières et dont l'attribution reste incertaine. La biographie de Moniot n'a présentement rien à y gagner.

En ce qui concerne les six premiers numéros, voici mes preuves : 94 est signé dans une famille (S[I] de Schwan), la seule avec Modène qui possède cette pièce; 242 est signé *Moiniez Daurez*, dans B[2] et *Moniot* dans une sous-famille de S[II], donc dans deux familles revendiqué pour un poète de ce nom, dans une pour celui d'Arras; la troisième l'attribue à Gace Brulé. L'attestation est donnée par les trois familles pour 382. J'ai déjà parlé de 1135, qui est signé dans Modène; l'envoi publié par Mr Jeanroy, d'après ce manuscrit, est libellé comme suit :

Moniez prie en chantant
Que d'amer la droite voie
Ne lait nus (1), por rien qu'il oie :
Que valoir fait, ne riens tant
De mauvestié ne desvoie.

Mr Jeanroy a déjà remarqué que la pièce est « attribuée à Moniot par trois « familles différentes ». La même observation s'applique à 1216. Pour 1231, il n'y a d'attribution que dans une famille, et c'est en faveur de notre auteur. C'est dans cette pièce qu'il fait connaître son prénom de Pierron. Avec 1764, commence l'ère des difficultés; μ^1 (MT de Schwan) veut que cette chanson soit de Moniot; B[2] la signe du chatelain de Coucy. Toutefois, j'inclinerais en faveur du premier, et voici mes motifs : 1° les attributions de Berne sont très douteuses, quand rien ne vient les confirmer (voir Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche* (1846), p. 87, et *Romania*, IX, 142); 2° on trouve dans la pièce une allusion très nette à un amour, dont l'objet est socialement placé bien au-dessus de celui qui le lui voue :

. . . . . .
Car mes kuers, ki me guerroie,
S'est *si haut doneis*
Ke n'en poroie avoir joie
Quant tant m'en serai peneis ;
Hautesse et biauteis
Et richor veullent ke soie
Del tout refuseis.

Or, ce sont là précisément les termes dans lesquels s'exprime Moniot d'Arras dans une chanson que nul ne lui dispute (382, strophe 3) :

Vos dirois ke je mesfais
D'estre en *si haut leu* pensis
Se li nons vos estoit dis
Celi dont ma chanson fais.
. . . . . .

Plus loin il parle d'une « belle dame « de haut pris » et il vante en elle :

Biaultei, richesce et valor.
. . . . . .

en prenant soin de nous avertir que « li « jalous ki gist en langor », sans aucun doute le mari, puisqu'il fait « sejor en « l'ostel » de la dame, l'empêche de lui déclarer sa passion; 3° l'envoi de cette pièce confirme l'hypothèse qu'elle est de Moniot, et non du châtelain de Couci :

Chanson, vai-t-en, sans perece,
A Boloignois, di
S'à bien faire ensi
S'adresse
Com a Hadin (ms. 844 Hesdin) oï.

J'ajouterai, dernier argument, que Mr Fath, l'éditeur du châtelain de Coucy, n'a pas compris le n° 1764 dans son recueil, et qu'il est d'accord pour le restituer à Moniot (*Die Lieder des Castellans von Coucy*, p. 25).

Le *codex* du Vatican attribue 1188 à Moniot; les autres manuscrits sont muets. Je donne la préférence au poète d'Arras sur celui de Paris, à cause du passage suivant qui ne se trouve, il est vrai, que dans le manuscrit 12483 de la Bibliothèque nationale :

Douce dame deboinaire,
Qi bien vous saroit amer,
Miex li venroit que *prendre Aire*
Ne Bruges ne Saint Omer ;
. . . . . .
(Jeanroy, dans *Revue des langues romanes*, 1896, p. 268).

(1) Le manuscrit a *mis;* Mr Jeanroy corrige *mais;* il me paraît évident qu'il faut lire *nus* (nul).

Cette allusion géographique est plus naturelle dans la bouche d'un Artésien que dans celle d'un écrivain de Paris.

L'étude du n° 503 m'avait d'abord laissé indécis; puis, en le rapprochant des nos 382 et 1764, je me suis convaincu qu'il leur faisait suite logiquement. L'auteur, malgré la distance sociale qui le sépare de la dame, a fini par se déclarer, mais en amant timide qu'il est bien, il ne le fait que le jour de son départ; voici, à défaut d'édition, le début du texte du manuscrit 844 (f° 120b) :

Dame, ainz que je voise en ma contree,
Vous iert ma chancon dite et chantée;
S'ele vous agree
Tost vous iert aprise.

Si l'on veut prendre la peine de réfléchir que le n° 1764 est envoyé en Boulognois, à la dame des pensées de notre poète, on trouvera que l'indication concorde entièrement avec le début du n° 503; Moniot a vécu auprès de cette dame, sans oser se déclarer :

Dame, lonc tanz vous aurai celee
Ceste amour, mais or vous iert monstrée
. . . . . .

Mais l'heure du départ sonne, et il ne sait se contenir plus longtemps.

Je crois qu'il serait malaisé de se prononcer sur la provenance des autres pièces que l'on a tantôt revendiquées pour Moniot de Paris, tantôt attribuées à son homonyme artésien (1); celui-ci nous a donc légué bien peu de chose, ou, du moins nous ne sommes en droit de lui assigner que la paternité de ce peu. On trouvera peut-être que le travail préalable auquel je me suis livré ressemble moins à une biographie qu'à une dissertation critique. Mais Moniot n'a pas d'histoire. Seuls, ses ouvrages parlent pour lui et de lui. Encore faut-il qu'on puisse les lui attribuer ! Au surplus, ce travail ingrat m'aura dispensé d'entrer dans de plus amples détails au sujet de notre poète. On sait qu'il était d'Arras, qu'il y vécut au XIIIe siècle, c'est-à-dire à une époque de grande prospérité économique et de riche efflorescence littéraire. On sait aussi qu'il aima une femme d'un rang élevé qui habitait Boulogne ou les environs de cette ville; cette femme était vraisemblablement mariée; de là les inquiétudes qu'éprouva le poète lorsque le moment fut venu de se déclarer. Qu'advint-il de son roman? Nous l'ignorons. Ce que nous sommes en droit d'affirmer, c'est qu'il était jeune encore lorsqu'il l'ébaucha (1188 : *ma jouenece* dans Vatic. Christ. 1490).

Dans une autre pièce, en forme de pastourelle, le poète nous communique l'impression mélancolique que lui causa un jour le bonheur d'autrui. En errant dans la campagne, il se trouva à l'entrée d'un verger où un chevalier et son amie dansaient et

Le jeu d'amor
Desus la flor
A lor plaisir faisoient.

Le voilà qui s'esquive « maz et pen- « sant » et désireux d'avoir, lui aussi, sa part de bonheur. C'est là un sentiment fréquent dans la lyrique des XIIe-XIIIe siècles; mais il est rare que l'expression en ait ce charme tout personnel et cette fraîcheur.

Si le n° 1135 est d'une date postérieure, il atteste que l'amour, chez Moniot, s'est modifié avec l'âge. Au lieu d'une œuvre concrète, d'un appel discret ou enflammé adressé à une dame, nous trouvons ici une sorte de poème didactique en raccourci, les « comman- « dements » de l'amour en quelques strophes, écrites dans une langue bien appropriée au thème traité.

On reconnaîtra qu'il serait malaisé d'apprécier littérairement Moniot; que dire en effet d'un peu fondé de la technique et du génie inventif d'un auteur, dont dix pages au plus ont survécu? Même enrichi de quelques chansons, qu'une édition critique lui restituera peut-être et qui m'ont paru douteuses, Moniot d'Arras restera un de ces rimeurs, habiles sans doute et non sans agrément, mais fort assujettis à des con-

(1) C'est ainsi que Dinaux attribue à notre auteur le n° 1282, dont il publie trois strophes. La première est construite sur deux rimes, *ier* et *ir*, qui se confondent en artésien; c'est assez pour annuler son hypothèse.

ventions littéraires et ne recherchant guère d'autre originalité que celles que tolérait le goût moyen de ses contemporains.

M. Wilmotte.

Dinaux, *Trouvères, jongleurs et ménestrels de la France et du midi de la Belgique*, t. III, p. 325-337. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 689-693. — *Herrig's Archiv für neuere Sprachen* (Brakelmann), t. XLI, XLII, XLIII. — Bartsch, *Romances et pastourelles françaises*, p. 79-80. — *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'île de France*, 9e année (1882), p. 133-144. — G. Raynaud, *Bibliographie des chansonniers français des* XIIIe *et* XIVe *siècles* (Paris, 1884; in-8°, 2 vol.). — Schwan, *Die altfranzösischen Liederhandschriften* (Berlin, 1886). — *Revue des Langues romanes*, 1891 (G. Camus, *Notices et extraits des manuscrits français de Modène antérieurs au* XVIe *siècle*, p. 64-74 du tiré à part). — Id., 1896, p. 241-268 (Jeanroy, *les Chansons françaises inédites du manuscrit de Modène*).

MONIOT (*Thomas-Marius*), professeur de théologie et prédicateur dominicain, né à Namur, en 1634, mort à Liége, le 19 janvier 1676. Il fit sa profession religieuse à Namur, au couvent des frères prêcheurs, le 31 janvier 1656. Il enseigna la théologie en cette ville, tout en se livrant à la prédication. Le 27 avril 1672, Pie V, de l'ordre des frères prêcheurs, fut béatifié par Clément X. C'est à cette occasion, et la même année, que Moniot publia la vie du saint pontife, qu'il dédia à un de ses parents, portant le même nom que lui, et qui était abbé de Villers. Écrite dans un style pur et élégant, elle a pour titre : *La Vie du B. Pie cinquième, de l'Ordre des FF. Prescheurs, Béatifié par Nostre Saint Père le Pape Clément X, le 27 Avril 1672. Tirée des meilleurs auteurs de sa Vie.* Bruxelles, François Foppens, 1672; in-12, 8 ff. lim. et 216 p.

Elle fut réimprimée à Namur, chez Jean-Ignace Chenu, en 1713 (in-12 de 12 ff. lim., et 216 p. de texte), à l'occasion de la canonisation du pape Pie V par Clément XI, laquelle eut lieu le 22 mai 1712. On y a retranché l'épître dédicatoire, et le titre en est légèrement modifié.

F.-D. Doyen.

Protestatio Thomæ-Marii Moniot ante suam professionem dans le *Liber Professorum Fratrum Prædicatorum Namurcensium*, registre reposant aux archives de l'Etat à Namur.

MONJOT (*Antoine-Melchior*), typographe, fils de Melchior et d'Aldegonde Babusiaux, né à Mons, le 23 janvier 1765, y décédé le 5 janvier 1840. Après avoir fait son apprentissage chez Lefrancq, à Bruxelles, il revint dans sa ville natale, obtint des lettres patentes d'imprimeur le 13 décembre 1788, et s'établit dans la maison de la veuve Bottin (1), rue de la Clef. De 1790 à 1796, de nombreux documents officiels et des pamphlets sortirent des presses de Monjot. Durant la restauration autrichienne, il imprima un opuscule intitulé : *Parallèle des Juifs, qui ont crucifié J. C. leur messie, et des François, qui ont guillotiné Louis XVI leur roi*, par le père Richard, dominicain, 1794; in-8°. L'auteur de cet écrit, vieillard octogénaire, et l'imprimeur furent arrêtés lors de la rentrée des Français en Belgique. Charles-Louis Richard, qui s'était réfugié à Mons, au couvent des dominicains, avait longtemps habité le couvent de Lille; il avait publié un grand nombre d'ouvrages, dont le plus important est le *Grand Dictionnaire des sciences ecclésiastiques* (Paris, 1760, 6 vol. in-fol., réimprimé en 1821-1827, 29 vol. in-8°). Le père Richard fut condamné à la peine de mort par le tribunal criminel du département de Jemmapes, le 28 thermidor an II (15 août 1794), et on le fusilla, le lendemain, sur la Grand'Place de Mons. Monjot dut à une démarche courageuse de sa femme et à l'officieuse intervention d'un ami près du commissaire civil Jasmin Lamotze, d'échapper à une mise en jugement qui, dans ces temps de terreur, eût été sans doute suivie d'une sentence capitale. Dans la suite, il sut gagner la confiance de l'administration départementale, dont il imprima les actes. A partir de l'an VII de la république française, il publia l'*Almanach du département de Jemmapes*, qui porta plus tard le titre d'*Almanach de la province de Hainaut*. En 1806, il commença à faire

(1) Henri Bottin, imprimeur, né à Liège, le 9 mars 1717, vint à Mons où il succéda à Gaspard Migeot fils, en 1747; il mourut le 18 avril 1783. Sa veuve, Marguerite-Josèphe Loire, continua les affaires jusqu'à sa mort, survenue le 31 janvier 1789.

paraître la *Feuille de Mons et du département de Jemmapes*, qui devint, en 1815, le *Journal de la province de Hainaut*, et, en 1831, le *Moniteur du Hainaut*. Le 1er juillet 1825, Antoine Monjot remit son important établissement à son fils, Charles-Louis Monjot, né à Mons, le 1er novembre 1793, qui avait épousé Emilie Gendebien. Charles-Louis Monjot continua à imprimer les publications officielles de la province jusqu'en 1873; il mourut le 25 octobre 1879.

Léop. Devillers.

Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 609 et suiv. — *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1842, p. 293-308. — Harmignie et Descamps, *Mémoires sur l'histoire de la ville de Mons*, p. 217.

MONKHOVEN (*Jean* **VAN**), capitaine flamand au service de la Suède. Il était vraisemblablement originaire du village de Monkhoven, dans le Franc de Bruges, ainsi que l'indique son nom, et s'était réfugié avec sa famille en Suède, pendant les troubles religieux de la seconde moitié du XVIe siècle. Sous le règne de Charles IX, Monkhoven était colonel et feld-vaguemestre général. A son avènement, Gustave-Adolphe le confirma dans ses fonctions (29 novembre 1611), après lui avoir fait divers cadeaux et lui avoir concédé le domaine de Nova, avec le revenu de deux paroisses. Il fut alors chargé de la mission importante d'aller recruter, en Hollande et en Ecosse, des troupes destinées à servir contre le Danemark et la Norvège. Muni de lettres de change pour une somme de 10,500 rixdalers, il quitta la Suède, le 2 décembre 1611, à la tête d'une flottille de guerre, portant une cargaison de cuirs dont le produit devait servir à l'armement de ses troupes. Le Skagerak étant fermé par les glaces et bloqué par les Danois, ce fut par la voie de terre que Monkhoven arriva à Amsterdam. Le manque d'argent ne lui permit de faire ses enrôlements qu'avec une extrême lenteur, et ce ne fut que le 17 juillet 1612 qu'il put quitter la Hollande, avec quatre navires et douze cents hommes. Il se rendit directement à la côte norvégienne, sur laquelle il fit plusieurs incursions, tuant des paysans et pillant des fermes. Devant Throndhjem, un feu très vif s'engagea entre les canons de Monkhoven et les batteries de la ville; croyant que celle-ci était bien armée, Monkhoven continua sa route et débarqua, le 20 juillet, dans la vallée du Stjördal, qui n'est qu'à 80 kilomètres de la Suède, où il voulait rentrer. En chemin, il fut attaqué par les Norvégiens, mais ceux-ci prirent la fuite au premier feu, et Monkhoven put continuer sa route, non sans perdre un certain nombre de soldats qui périrent de faim ou de fatigue. Quand il arriva en Suède, vers le 23 juillet, il n'avait plus que 800 hommes. En Suède, on voit Monkhoven contribuer à débloquer Stockholm, menacée par mer, et figurer au siège de Calmar. Après la paix de Knäröd (29 novembre 1612), on se débarrassa de ses mercenaires en les envoyant guerroyer en Russie, avec leur chef. C'est ainsi qu'il prit une part active aux faits d'armes qui amenèrent le czar Michel à signer la paix de Stolva; le 14 juillet 1614, il enlève d'assaut les redoutes de Bronitsi; puis il assiège la ville de Gdof, à l'est du lac Peipus, dans l'Ingrie, mais il y est tué par un boulet de canon, peu de temps avant la capitulation de la ville, le 10 septembre 1614. Ainsi périt cet aventurier qui a joué un certain rôle dans l'histoire de la Suède, et dont l'existence n'a été révélée que récemment par un savant de Christiania, Ch. Delgobe.

Paul Bergmans.

Messager des sciences historiques de Belgique, 1889, p. 45.

MONNAVILLE (*François* **DE**), peintre, né à Bruxelles vers 1640, inscrit comme fils d'Ernest et élève de Gaspard de Crayer, parmi les membres de la gilde artistique de sa ville natale, en 1656. Houbraken le mentionne comme ayant été, conjointement avec Egide Mont (voir ce nom), Abraham Breughel, Albert Clouwet, le graveur, et d'autres, parmi les parrains d'Abraham Genoels (voir ce nom), lors de son admission dans la

confrérie des Flamands, établie à Rome en 1674. Monnaville y portait le surnom de « la Jeunesse », *de Jeught*. Il faisait partie de la célèbre académie romaine de Saint-Luc et était au service du prince Livio Odescalchi. Nagler dit avoir rencontré de sa main des dessins à la plume, rehaussés de blanc. Nous n'avons, pour notre part, relevé le nom de Monnaville sur aucune peinture.

Henri Hymans.

Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon*. — Houbraken, *De groote Schouburgh der nederlandsche kunstschilders en schilderessen* (La Haye, 1753), t. III, p. 101. — Pinchart, *la Corporation des peintres de Bruxelles* (*Messager des sciences historiques*, 1878, p. 315).

MONNIÉ (*Nicolas-Barthélemy*), bibliothécaire, né à Nieuport, le 22 mai 1813, y décédé le 12 octobre 1881. En 1830, il s'enrôla comme volontaire dans l'armée de la révolution et prit part aux combats de septembre. Nommé successivement caporal, caporal-fourrier, sergent et sergent-fourrier, il redevint, sur sa demande, sergent, pour occuper la place de bibliothécaire au 8e régiment de ligne. Il remplit ces fonctions pendant trente ans avec un zèle qui fut récompensé par la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, le 21 juillet 1860; le 29 janvier 1879, il reçut la croix commémorative de 1830.

Pendant trente-huit ans, Monnié consacra ses modestes épargnes à former une bibliothèque qui comptait plus de cinq mille volumes quand il en fit don à sa ville natale. Ayant obtenu sa pension le 10 décembre 1868, il occupa, depuis le 26 de ce mois jusqu'à sa mort, la place de bibliothécaire de la ville de Nieuport, que le conseil communal lui avait donnée le 4 novembre précédent. Il avait atteint l'idéal qu'il avait si patiemment poursuivi : vivre au milieu des livres rassemblés par ses soins, les classer, en faire le catalogue, les donner en lecture au public. Son *Catalogue des livres de la bibliothèque publique* de Nieuport fut imprimé à Gand, en 1873, par les soins d'Hippolyte Annoot (in-8°, 184 p.). A sa mort, ses funérailles furent faites aux frais de la ville, et le conseil décida que la bibliothèque porterait à perpétuité le nom de *Bibliothèque Monnié*. L'exemple de générosité donné par un homme d'une condition aussi modeste mérite que sa mémoire soit conservée et que la *Biographie nationale* enregistre son nom.

Paul Bergmans.

Renseignements fournis par l'administration communale de Nieuport.

MONNIER (*Quinte*), fondatrice de la communauté connue sous le nom de Jésuitesses, naquit à Antoing en 1538 ou 1539. De bonne heure, elle s'adonna à la pratique des bonnes œuvres et se plaisait à réunir les dimanches les jeunes filles de son bourg natal, pour leur apprendre le catéchisme et les vérités de la religion. Elle fut particulièrement secondée, dans cette voie, par son compatriote, le P. Olivier Bernard, disciple de saint Ignace de Loyola, qui avait été renvoyé à Antoing pour rétablir sa santé délabrée. Ce jésuite apprécia tous les avantages qu'offraient les leçons dominicales, surtout à une époque où les doctrines calvinistes étaient propagées dans nos contrées. En vue d'organiser les écoles dominicales à Tournai, il amena, dès 1569, Quinte Monnier à se rendre en cette ville. Pendant dix ans, elle fit chaque dimanche la route d'Antoing à Tournai, pour y donner aux jeunes filles l'instruction religieuse. A la sollicitation de l'évêque Gilbert d'Oignies, elle quitta son bourg natal et s'établit dans une maison que le prélat avait acquise pour elle ; quatorze demoiselles s'associèrent à son utile mission et constituèrent, sous sa direction, une communauté vouée à l'enseignement des filles. Lorsque Tournai tomba au pouvoir du prince d'Epinoy, le magistrat voulut se saisir de Quinte Monnier ; contrainte de se cacher, elle trouva asile au couvent des cordeliers, puis se sauva à Condé et bientôt à Lille. Après la prise de Tournai par le prince de Parme, la pieuse fille reforma sa communauté et reprit possession de son établissement. Elle organisa une école quotidienne de filles, tout en maintenant

l'école dominicale, et, pendant un demi-siècle, elle se consacra sans interruption à leur apprendre les lettres, la doctrine chrétienne, les bonnes mœurs et la piété. L'enseignement donné par Quinte Monnier et les maîtresses qu'elle avait formées acquit une telle renommée, que de diverses villes on demanda communication de sa méthode. Quinte mourut le 19 décembre 1619, âgée de 80 ans environ, et fut inhumée en l'église des pères jésuites de Tournai.

Ernest Matthieu.

G. Godin, *La vie et l'histoire de Quinte Monnier, première maîtresse de l'école dominicale, tirée des mémoires du collège de la Compagnie de Jésus à Tournay, et mise en langue vulgaire l'an* 1638, publiée dans Hoverlant, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, t. XXIX. — F. Lecouvet, *Ecoles Dominicales* (de Tournai) dans *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1857. — E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 353, 424-425.

MONNOYER (*Jean-Baptiste*), peintre de fleurs et de fruits, nommé communément « BAPTISTE », né à Lille, en 1635, mort à Londres, en 1699. Venu jeune à Paris, il s'y fit bientôt une réputation et fut chargé de peindre plusieurs toiles destinées à la décoration de Versailles et du Grand-Trianon. Reçu provisoirement à l'académie de peinture en 1633, Baptiste devint membre effectif de cette assemblée en 1665. Peu après, *lord Montagu* emmena l'artiste en Angleterre pour décorer le palais qu'il se faisait construire. Baptiste y travailla également pour d'autres grands personnages anglais, notamment pour les lords *Carlisle* et *Burlington*. La reine d'Angleterre, Marie, se fit présenter le peintre, et elle ne dédaignait pas de venir dans son atelier pour le voir travailler.

Baptiste a laissé un grand nombre de toiles. Il y a de lui une *Annonciation entourée de fleurs* (figure de Lafosse), qui se trouve à la chapelle du Grand-Trianon. Au musée du Louvre, on conserve de l'artiste six tableaux : *Vase d'or avec des fleurs; Même sujet traité différemment; Vase d'or avec fleurs et perroquet rouge; Vase d'or avec fleurs et perroquets; Vase d'argent avec des fleurs; Vase bleu avec des fleurs.* Au musée de Lille se trouve un *Vase avec des fleurs*. On trouve également d'assez nombreux tableaux de Baptiste dans les collections particulières de Londres. Ses œuvres se recommandent par leur fraîcheur et leur vérité. Elles sont traitées avec finesse et légéreté. Malheureusement, quelques-unes sont poussées au noir.

Un des fils de Baptiste, nommé Antoine, peignit également des fleurs, mais avec beaucoup moins de talent que son père. Il fut reçu membre de l'académie le 25 octobre 1704. Un autre de ses enfants, nommé Baptiste comme son père, se fit dominicain à Rome. Il peignit pour son couvent quelques tableaux religieux représentant la vie de saint Dominique. Ces œuvres ne sont pas dénuées de talent. La fille de Baptiste épousa le peintre Blaise de Fontenay.

A. Beeckman.

Siret, *Dict. des peintres*, édit. 1883, t. II, p. 68. — Villot, *Musée du Louvre*, t. III, p. 230.

MONOYER (*Jules-Alfred*), archéologue, né à Houdeng-Goegnies, le 20 mai 1841, appartenait à une famille honorable qui s'est fait un nom dans l'industrie. Après avoir pris, à l'université de Bruxelles, le diplôme de candidat notaire, il suivit quelque temps la carrière du notariat, puis se livra entièrement à l'étude des sciences historiques. La politique le séduisit à une certaine époque. Il remplit, de 1869 à 1875, les fonctions d'échevin de la commune de Strépy-Braquegnies et prit une part active aux délibérations du conseil de cette importante localité. Ensuite, il représenta le canton du Rœulx au conseil provincial du Hainaut jusqu'en 1884.

Monoyer se fit remarquer par des qualités peu communes. Ami de l'ouvrier, il l'aidait volontiers de ses conseils. Sa loyauté et sa modération s'alliaient à une grande fermeté et lui attiraient l'estime du pauvre comme du riche. Son érudition était variée et son style chaleureux. Il avait surtout pris à tâche de vulgariser tout ce qui concerne les hommes et les choses de son canton, depuis les époques les plus reculées. Il a publié : 1. *Mémoire sur l'origine et le*

développement de l'industrie houillère dans le bassin du Centre. Mons, Hector Manceaux, 1874; in-8° de 130 pages avec carte coloriée. — 2. *Etude historique sur les anciens villages de Houdeng, Goegnies et Strépy, depuis leur origine jusqu'à nos jours.* Mons, H. Manceaux, 1875; in-8° de 192 pages (deux éditions de cet ouvrage ont paru). — 3. *Les noms de lieux du canton du Rœulx. Appendice. Etude sur les noms de famille.* 1879; in-8° de 180 pages. — 4. *Archéologie populaire du canton du Rœulx.* 1885; in-8° de 124 pages. — 5. *Histoire populaire de Ville-sur-Haine, Gottignies, Mignault et Thieu.* Mons, H. Manceaux, 1885-1887; in-8° de 42, 34, 32 et 40 pages. — 6. *Essais d'histoire et d'archéologie.* Mons, H. Manceaux, 1885-1887; quatre fascicules de 52, 39, 48 et 41 pages in-8° (Ce sont des tirés à part des *Annales du Cercle archéologique de Mons.*)

Jules Monoyer était le collaborateur assidu de plusieurs journaux, notamment de l'*Espiègle*, sous le pseudonyme Raoul de Houdeng. Il a écrit une série d'articles sur l'éducation de la femme, qui lui valurent les éloges de personnes compétentes. Il mourut en son château d'Houdeng-Aimeries, le 20 juillet 1887.

Léopold Devillers.

L'éducation populaire, du 28 juillet 1887, article de M. Clément Lyon. — *Notice biographique sur Jules Monoyer*, par M. Jules Desoignie (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXI, p. 277).

MONS (*Gautier*), ou MONSIUS, poète latin, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Saint-Martin, à Ypres, où il mourut le 11 août 1602. Je connais de lui une pièce en vers iambiques, en tête de la comédie de Jean Sylvius : *Isaacus Xilophorus* (Ypres, 1554), ainsi qu'un hymne et une élégie dans les *Poemata*, de Jacques Sluperius (Anvers, 1563). Dans les *Progymnasmata* du poète yprois Salomon Faber (Anvers, 1563), se trouve une épigramme intitulée : *In Progymnasmata* ‖ *D. Gualteri Monsii epigramma.* ‖ La disposition typographique et le titre de l'ouvrage de Faber pourraient faire croire qu'il s'agit d'une poésie gratulatoire adressée à Faber par Monsius. En réalité, c'est le contraire, et la poésie composée par Faber nous apprend que Monsius avait recueilli ses œuvres poétiques sous le même titre que son ami; mais les *Progymnasmata* du chanoine Monsius n'ont vraisemblablement pas vu le jour, car je n'ai pu en rencontrer d'exemplaire.

Paul Bergmans.

MONS (*Gilbert* dit **DE**). Voir GILBERT DIT DE MONS.

MONS (*Jean-Baptiste* **VAN**), pharmacien, médecin, chimiste, physicien et horticulteur, naquit à Bruxelles, le 10 novembre 1765, et mourut à Louvain, le 6 septembre 1842. Son père, Ferdinand-Philippe, né à Bruxelles, le 17 mai 1719, avait épousé à Anvers, le 20 juin 1762, Marie-Catherine-Josèphe Colins, et mourut, le 9 août 1794, après avoir rempli pendant de longues années les fonctions de receveur du Grand-Béguinage, à Bruxelles. Le jeune Van Mons avait été envoyé dans un collège de la Campine, où il n'avait reçu qu'une instruction assez élémentaire : il ne dut vraiment qu'à lui-même les connaissances variées qu'il parvint à acquérir, et l'on peut voir, par sa volumineuse correspondance avec les savants les plus distingués du temps, qu'il avait fini par apprendre presque toutes les langues vivantes de l'Europe. Ses études primaires terminées, il entra comme aide chez un pharmacien à Bruxelles : à l'âge de vingt-deux ans (3 septembre 1787), ce qui parut extraordinaire aux membres du jury, il parvenait à subir avec distinction les épreuves de la maîtrise. Dès cette époque, il montrait déjà pour la chimie une prédilection marquée : il publiait en effet, déjà en 1785, un *Essai sur les principes de la chimie antiphlogistique* (Bruxelles; in-8°), dans lequel il exposait, s'il faut en croire la *Galerie historique des contemporains*, d'une manière remarquable, les principes de chimie que Lavoisier venait de créer. Des articles dans divers journaux

scientifiques n'avaient pas tardé à lui faire acquérir une certaine réputation : en 1789, la Société de physique expérimentale de Bruxelles le nommait son secrétaire perpétuel, et il était honoré du titre de membre de la Société des sciences naturelles d'Alkmar.

Absorbé jusqu'alors par ses études, Van Mons fut tout à coup entraîné par les événements politiques dans une voie différente. Au début de la révolution brabançonne, il s'était affilié à une société secrète et avait pris rang parmi les partisans de Vonck. Demeuré fidèle à ses amis, il fut, après l'arrestation de Vandermersch et la fuite de Vonck, accusé de crime de lèse-nation et emprisonné à la porte de Hal. L'acte d'accusation du procureur général du Brabant concluait à une exécution sommaire, pour l'exemple, sans même qu'il fût permis au prisonnier de se faire aider dans sa défense par un avocat. Trouva-t-il des protecteurs parmi les Vandernootistes et son procès traîna-t-il, malgré les efforts du procureur général, jusqu'à l'amnistie qui suivit la rentrée des Autrichiens? Toujours est-il que Van Mons fut remis en liberté.

Cette aventure toutefois n'avait pas calmé la fièvre révolutionnaire du jeune savant : il fut de ceux qui applaudirent à la victoire de Dumouriez à Jemmapes, et il se porta avec les patriotes au-devant de l'armée française qui marchait sur Bruxelles. Déjà en relation avec quelques savants de Paris, il s'empressa de se mettre à la disposition des ingénieurs qui avaient fait manœuvrer à Jemmapes le premier ballon employé pour observer les positions ennemies. C'est à cette circonstance qu'il dut de faire plus tard la connaissance du représentant Roberjot, quand celui-ci fut envoyé en Belgique pour préparer l'annexion de nos provinces à la France. Nommé représentant du peuple pour Bruxelles, Van Mons ne vit dans cette fusion que de nouvelles facilités pour ses études d'une part et la liberté et le bonheur pour son pays de l'autre. La désillusion vint sans doute assez vite sur ce dernier point, en présence des horribles excès de cette époque troublée, car il eut trop souvent l'occasion de mettre à contribution toute son influence pour sauver de la mort ses compatriotes soupçonnés de tiédeur pour le régime nouveau. Quant à lui, c'était de bonne foi qu'il avait procuré à Roberjot les éléments du rapport qui devait détruire notre indépendance et faire de nous une province française. C'est encore à lui que le commissaire de la Convention s'adressa pour faciliter la réorganisation de l'enseignement en Belgique, et la lettre par laquelle Lacépède, l'un des secrétaires de l'Institut de France, lui annonce sa nomination de membre associé de cette illustre compagnie (22 mars 1796), renferme des éloges mérités pour les services qu'il rendit en cette circonstance.

A partir de cette époque, Van Mons abandonna la politique, à laquelle son activité extraordinaire lui avait permis de se consacrer sans négliger la science, et, désormais, cette dernière fut seule le but de ses préoccupations. Pendant toute cette période, Van Mons avait en quelque sorte servi de trait d'union entre les savants d'Allemagne, d'Angleterre, de France et d'Italie, faisant connaître aux uns les travaux des autres, ajoutant toutefois ses propres observations aux travaux de ses correspondants. C'est ainsi qu'il publia (*Annales de chimie*, 1792, t. XVIII) une série d'expériences personnelles à l'appui de la théorie de Lavoisier sur la composition de l'air et sur la non-existence dans l'azote de propriétés comburantes, réfutant l'opinion de chimistes éminents, comme Gren, Westrumb et d'autres, qui défendaient encore les anciennes théories. En 1794, il donna une édition enrichie de ses notes personnelles et de nombreuses additions de la *Philosophie chimique ou vérités fondamentales de la chimie moderne*, de Fourcroy (Bruxelles, Flon, an III ; in-8°), qui avait été épuisée presque immédiatement après sa publication. C'est là qu'il exposa pour la première fois son opinion sur l'identité de la nature de la lumière et du calorique. On y trouve également une observation importante concernant le rôle de la lu-

mière sur la production et la décoloration des matières colorantes des plantes. « Si dans cette observation », ajoute l'illustre chimiste Jean Stas, l'un de ses biographes, « il avait tenu compte de « l'influence de l'acide carbonique, aujourd'hui encore on n'aurait rien à « rectifier à cette manière de voir ».

La haute estime dans laquelle le tenaient les chimistes français eut cette conséquence flatteuse pour notre compatriote que, en 1797, lors de la réorganisation des *Annales de chimie*, dont la publication avait été suspendue en 1793, il fut appelé à collaborer à la rédaction de cet important recueil, et son nom prit place à côté de ceux de Fourcroy, de Pelletier, de Guyton, de Vauquelin et de Prieur. A partir de ce jour, tout ce qui parut de nouveau en fait de découvertes relatives à la chimie fut traduit, analysé, commenté par Van Mons dans les *Annales*. Il en arriva même à demander à ses collaborateurs de donner chaque mois un supplément; mais, comme cette proposition ne put être accueillie, il résolut de publier lui-même un recueil périodique à Bruxelles, sous le nom de *Journal de chimie et de physique*. Le premier numéro parut le 15 vendémiaire an x (7 octobre 1801), et pendant deux ans Van Mons fit servir sa vaste correspondance à alimenter son recueil et à communiquer les découvertes des Volta, des Vauquelin, des Fourcroy, des Chenevix, des Brugnatelli, des Bucholtz, des Traumsdorff, des Wurzer, des Van Marum, des Deiman, des Paets van Troestwyck, des Lauwerenburg, des Vrolik et des Bondt, avant même qu'elles fussent connues et publiées dans les pays où elles se faisaient. De cette époque (30 avril 1797) date aussi une lettre par laquelle de Humboldt lui demandait d'être son intermédiaire pour la publication de ses ouvrages à Paris.

Cependant Van Mons, qui avait été nommé, le 11 avril 1797, professeur de chimie et de physique expérimentale à l'Ecole centrale du département de la Dyle, n'avait pas négligé l'exercice de son art. Frappé de l'inutilité du nombre immense de drogues que l'empirisme et l'ignorance avaient peu à peu introduites dans la thérapeutique, il fit paraître, en 1800, sa *Pharmacopée manuelle* (Bruxelles, imp. de Flon, an x), qui tendait à introduire une véritable réforme dans la pharmacie, en donnant aux médicaments leurs noms scientifiques et en simplifiant les formules de préparation, d'après les procédés les plus nouveaux et d'après ses recherches personnelles. Le succès fut extraordinaire; l'ouvrage, traduit en allemand, fut réimprimé trois fois; mais bien que l'édition française eût été épuisée en quelques mois, Van Mons se refusa toujours à en donner une seconde édition. Ce ne fut que beaucoup plus tard qu'il fit paraître un nouvel ouvrage sur la matière, mais conçu sur un plan tout différent. Les procès-verbaux des séances de la Société de médecine, chirurgie et pharmacie, qu'il avait contribué à fonder à Bruxelles le 30 septembre 1795, et dont il fut le premier secrétaire, témoignent également, par les nombreux mémoires dont il donna communication, de la sollicitude de Van Mons pour tout ce qui avait rapport au progrès de la pharmacie. Deux de ces mémoires seulement furent imprimés dans les *Actes* de cette société : le premier a trait aux propriétés physiques et chimiques et aux usages du chlorure de barium; l'autre est une monographie du Rhus radicans. De cette époque date aussi une traduction de la *Synonymie des nomenclatures chimiques modernes* de Brugnatelli. Plus tard Van Mons résolut d'abandonner son officine qui, à son avis, absorbait trop de son temps au détriment de ses études favorites, la chimie et la physique, et qui l'empêchait de s'occuper d'arboriculture, une autre de ses passions. Mais comme il n'avait pas de fortune personnelle, il se mit à étudier la médecine et, en 1807, il se fit recevoir docteur à la Faculté de Paris. L'année suivante, l'université de Helmstadt lui envoyait le diplôme de docteur *honoris causa*. Van Mons se mit donc à pratiquer cette nouvelle branche de l'art de guérir, et il ne tarda pas à acquérir une

réputation aussi grande comme médecin que celle qu'il avait acquise comme pharmacien et comme chimiste. Un des premiers, il introduisit la vaccine de Jenner dans notre pays, et prêchant d'exemple, il prit son fils aîné pour premier sujet de son expérience.

La société de médecine de 1795 n'avait pas eu une longue existence : des luttes intérieures, auxquelles Van Mons ne resta probablement pas étranger, en avaient amené la dissolution. Le 3 juillet 1804, une nouvelle *Société de médecine de Bruxelles* se constitua, mais il n'en fit plus partie. Le tome III des *Actes* de la nouvelle société (1810) renferme cependant un mémoire de lui, en réponse à une question de concours : les effets des orages sur l'homme et les animaux, et les moyens de s'en garantir et d'y remédier. Des trois mémoires envoyés, celui de Van Mons fut imprimé le premier dans le recueil de la Société.

Cela nous amène à parler des travaux de Van Mons comme physicien. Le premier ouvrage qu'il écrivit porte le titre de *Censura commentarii a Wieglebo nuper editi de vaporis in aerem conversione* (Bruxelles, an IX; in-4°). Lorsque l'illustre Volta eut découvert la pile qui porte son nom, il s'empressa d'envoyer à notre compatriote, pour l'insérer dans son *Journal de chimie et de physique*, un mémoire descriptif et une note sur la théorie de la production de l'électricité dans cet appareil. Il est à remarquer que cela se passait deux ans avant la communication faite à la Société royale de Londres, qui marque en quelque sorte la date officielle de la découverte de la pile voltaïque. Van Mons en fut frappé; entrevoyant dès lors les multiples applications de l'électricité à la chimie, il prédit que cet instrument était destiné à changer la face des sciences, et il mit tout en œuvre pour faire connaître la découverte de Volta au monde entier, non seulement par le recueil qu'il dirigeait, mais encore par les journaux politiques de l'époque qui insérèrent plusieurs articles sortis de sa plume sur ce sujet. Volta envoya Pfaff, un physicien de Kiel, tout exprès à Bruxelles pour répéter, sous les yeux de son correspondant, ses nouvelles expériences. C'est dire en quelle haute estime il le tenait. Van Mons inséra alors dans son journal, avec un de ses élèves, Gérard, un rapport remarquable sur les faits dont il avait été témoin.

Van Mons défendit aussi l'hypothèse de Franklin de l'existence d'un seul fluide électrique, notamment contre le physicien français Dufay. Il adressa à cette occasion plusieurs lettres à son ami Brugnatelli, et enfin il réunit toutes ses observations dans un corps d'ouvrage qu'il publia en 1802, sous le titre de *Principes d'électricité ou confirmation de la théorie électrique de Franklin* (Bruxelles, an XI). Cet ouvrage fut accueilli avec grande faveur, bien que Van Mons, entraîné par son imagination, eût fini par émettre des opinions qui étaient tout à fait distinctes de celles du savant dont il se prétendait le protagoniste : sans vouloir le suivre dans toutes ses déductions, nous dirons que, pour lui, le fluide électrique et la lumière n'étaient que des modifications particulières du calorique. Il ne s'agissait pas là, bien entendu, d'une prescience de la théorie toute moderne de la transformation des forces, mais d'une application au domaine de la physique des connaissances en chimie qu'il avait puisées dans les doctrines de Lavoisier.

Pour Van Mons, l'électricité jouait aussi un rôle important dans les phénomènes météorologiques, et surtout dans la production des brouillards. Il donna ses idées à ce sujet dans diverses notes qu'il fit insérer dans le *Journal de la Belgique*, dans lequel il se plaisait souvent à écrire des articles destinés à vulgariser les grandes découvertes de l'époque, et même des articles très importants au point de vue scientifique, tels que l'analyse de tous les coups de foudre survenus pendant les années 1814-1815. Plus tard, à l'Académie royale des sciences et des belles-lettres, il présenta un mémoire sur *Quelques particularités concernant les brouillards de différentes natures* (t. IV, avril 1827).

La météorologie devait d'ailleurs l'intéresser sous plus d'un rapport, puisqu'à la pratique de la médecine il joignait le goût de l'horticulture. Depuis sa plus tendre jeunesse, il s'occupait des fleurs et des fruits, dont il semait lui-même les graines dans le but d'en suivre le développement, les générations successives et les variations qui pouvaient en résulter. A l'âge de vingt-deux ans, il avait jeté les bases d'une théorie sur la variabilité des espèces dont il poursuivit la démonstration pendant sa vie entière, opérant à la fois sur des milliers d'arbres fruitiers de toutes sortes. Là encore, la renommée consacra ses remarquables succès, et diverses récompenses lui furent décernées en Europe et en Amérique. Une de ses découvertes les plus importantes fut le procédé de transporter à de grandes distances des scions d'arbres fruitiers pour la greffe : cela lui permit de répandre dans le monde entier les variétés de fruits et de fleurs qu'il avait conquises : au printemps de 1834, par exemple, plus de trois cents variétés de poires *flamandes* furent introduites à Boston.

Dans sa carrière de pépiniériste, il rencontra cependant bien des déboires, et un homme moins fortement trempé que Van Mons eût certainement succombé dans la lutte. Il avait loué un terrain appartenant à la ville de Bruxelles pour y faire ses semis, et il était parvenu à réunir au delà de quatre-vingt mille plants d'arbres fruitiers, quand tout à coup, le 1er novembre 1819, la régence l'informa que, son jardin étant destiné à être transformé en terrains à bâtir, il eût à déménager ses plantations pour le 24 décembre. Comme il était alors professeur à Louvain, il résolut de transporter sa pépinière dans cette ville; mais, très absorbé par ses fonctions, il n'avait pour venir à Bruxelles qu'une partie du samedi et le dimanche de chaque semaine. « Il put à peine sauver « le vingtième de ce qu'il possédait, et « encore ce vingtième consistait surtout « en bourgeons à greffer. Le reste fut « vendu ou donné à qui en voulait. « Après une telle catastrophe, M. Van « Mons aurait dû prendre des mesures « pour n'être plus jamais exposé à en « subir de la même nature; mais incapable de méfiance, il loue à Louvain « un terrain appartenant malheureuse- « ment à la ville, pour y déposer les « débris de sa pépinière de Bruxelles et « continuer ses semis et ses expérien- « ces » (Poiteau, *Notice sur les arbres fruitiers et la théorie Van Mons*, dans l'*Horticulteur belge*, t. II, p. 201 et suiv.). Mais, en 1831, comme l'armée française passait par Louvain pour aller faire le siège d'Anvers, on trouva qu'il n'y avait aux environs de la ville pas d'autre endroit pour y installer les fours de campagne que la pépinière de Van Mons. La conséquence fut la destruction d'une partie des arbres et le pillage des fruits. « La philosophie de M. Van « Mons le soutint encore dans cette « dévastation inattendue; il loua deux « nouveaux terrains, plus grands l'un « que l'autre, pour repiquer ses jeunes « plantes des septième, huitième et neu- « vième générations, sans interruption « de mère en fils. Il se consolait même, « parce qu'il eut le temps de cueillir, « quoiqu'en été, des greffes sur les « arbres sacrifiés pour faire place à la « construction des fours; mais l'utilité « publique n'avait pas encore épuisé « toutes ses rigueurs contre lui..., et les « ingénieurs décidèrent encore, en 1834, « au nom de l'utilité publique, que la « pépinière de M. Van Mons, fût-elle « aux antipodes, était le seul et unique « point du globe propre à l'établisse- « ment d'une fabrique de gaz d'éclai- « rage » (Poiteau, *loc. cit.*). Il fallut se résigner encore et procéder à un nouveau déménagement !

Les procès-verbaux de la Société de médecine de Bruxelles de 1795 mentionnent plusieurs lectures de Van Mons sur des sujets de physiologie végétale. Puis il ne publia plus que longtemps après sur cette partie de ses études : en 1819, il commença à donner aux *Annales générales des sciences physiques*, dont il venait d'entreprendre la publication avec Bory de Saint-Vincent et Drapiez, la description de ses principales variétés

de fruits, deux mille environ, et, en 1835-1836 seulement, il fit imprimer, chez Dusart et Vandenbroeck, son ouvrage sur *les Arbres fruitiers et leur culture* (Louvain ; in-12).

Dans l'intervalle, ce fut surtout sur diverses questions de chimie que se porta son activité. Si Lavoisier avait su immortaliser son nom en formulant sa théorie de la combustion, des faits nouveaux venaient cependant chaque jour la mettre en défaut. Van Mons, qui avait contribué d'abord à répandre les idées de Lavoisier par divers écrits et notamment par un exposé complet : *Théorie de la combustion* (Bruxelles, an X; in-8°), imagina une autre théorie, pour la défense de laquelle il écrivit, en 1810, sa *Lettre à Bucholz sur la formation des métaux en général et en particulier de ceux de Davy, ou Essai de réforme générale de la théorie chimique* (Bruxelles; in-8°); en 1812, ses mémoires aux académies de Berlin et de Stockholm; en 1813-1816, sa *Préface et ses notes sur les Eléments de philosophie physique de Davy*, qu'il avait traduits de l'anglais; en 1818, ses *Principes élémentaires de chimie philosophique avec des Applications générales de la doctrine des proportions déterminées* (Bruxelles, De Mat; in-12); enfin, de 1831 à 1836, un *Abrégé de chimie à l'usage des leçons* (Louvain, F. Michel; 5 vol. in-12).

Malheureusement, « quand Van Mons « formula pour la première fois cette « doctrine, il avait quitté déjà depuis « quelques années le sentier de l'expé- « rience. Confiné dans son cabinet, li- « vré à son imagination dont Dieu seul « connaissait les bornes, il ne faisait de « la chimie que dans les écrits des « autres. C'est assez dire que toute sa « doctrine est le fruit de son imagina- « tion contre les écarts de laquelle il ne « se tenait pas suffisamment en garde » (*Notice historique sur J.-B.-F. Van Mons*, par J.-S. Stas, dans laquelle se trouve aussi un résumé de cette doctrine). Enfin, pour compléter la liste des écrits de Van Mons sur la chimie, citons encore : *Sur les trois nouveaux corps chimiques, les métallo-fluorures, l'iodine et l'huile détonante de Dulong; Mémoire sur la réduction des alcalis en métal* (*Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, t. III, mai 1823); *Mémoire sur quelques erreurs concernant la nature du chlore et sur plusieurs nouvelles propriétés de l'acide muriatique* (*eodem loco*, novembre 1823); *Mémoire sur une particularité dans la manière dont se font les combinaisons par le pyrophore* (*eodem loco*, t. IV, avril 1827); *Mémoire sur la prise en charge dans la combinaison chimique et sur l'extinction de la propriété chimique par un engagement physique* (présenté à la séance de l'Académie royale le 12 octobre 1833); quelques notes moins importantes présentées à diverses séances de l'année 1834 (*Bull. Acad.*); *Mémoire sur l'efficacité des métaux compacts et polis dans la construction des pyrophores* (*eodem loco*, t. XI, juillet 1835); *la Chimie des éthers* (Louvain, Dusart et Vandenbroeck, 1837, 595 pages formant le seul des trois volumes annoncés); puis son dernier ouvrage (également inachevé) : *Faits et vues détachés, en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique dont la discussion vient d'être entamée dans l'Académie des sciences de France* (feuilles 1 à 31, avec le titre du t. I, et 1 à 17 du t. II).

Lorsque, après les événements de 1815, le roi Guillaume rétablit l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, la nomination de Van Mons fut l'une des premières (3 juillet 1816). Peu de temps auparavant, il avait été désigné pour faire partie de la commission chargée de la rédaction de la *Pharmacopée belge* (1er avril). Toutefois, il ne put parvenir à faire admettre certaines améliorations qu'il avait proposées. C'est cette circonstance qui l'amena d'abord à donner, enrichie de notes et de commentaires, une nouvelle édition de la *Pharmacopœia medici practici universalis* (Bruxelles, De Mat, 1817; 3 vol. in-18), que Swediaur avait publiée en 1803, puis à refondre sa *Pharmacopée nouvelle* et à en tirer un nouvel ouvrage qui parut sous le titre de *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique* (Louvain, Vanlinthout et Vanden Zande, 1821-

1822, 2 vol.). Van Mons publia encore deux autres ouvrages sur la pharmacie. Ce sont deux livres didactiques dédiés à ses élèves : *Conspectus mixtionum chemicarum* (Louvain, Vanlinthout, 1827 ; 1 vol. in-12), et *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium* (Louvain, Michel, 1829, 1 vol. in-8°). Enfin, le gouvernement belge également l'avait appelé à faire partie de la commission de la revision de la pharmacopée.

En 1817, Van Mons avait été désigné pour occuper une chaire importante à l'université de Louvain, que le gouvernement venait de réorganiser. Jusqu'à la suppression de cette institution comme université de l'Etat, en 1835, il y enseigna la chimie, la pharmacie et l'agronomie. Il fut alors nommé à Gand, mais son âge avancé l'empêcha de remplir ses fonctions ; il obtint sa pension avec l'éméritat, et peu après le roi Léopold le décora de son ordre. Quant à ce qu'il fut comme professeur, voici ce qu'en dit Jean Stas, l'un de ses élèves resté l'un de ses amis : « Esclave de son imagination, il ne pouvait pas toujours se renfermer dans les faits. Il les discutait souvent avant de les avoir exposés. Mais si, dans ses leçons, il manquait quelquefois de méthode et de clarté, dans les conversations particulières qui les suivaient presque toujours, il en dédommageait amplement les élèves qui tous l'entouraient de respect. C'est là qu'en le ramenant vers les faits, ceux-ci venaient apprendre la science ». Ajoutons que parmi eux il s'en est trouvé beaucoup qui, à leur tour, illustrèrent la science : Stas, De Koninck, Hensmans, Kickx, Van Roosbroeck, Meisser et bien d'autres.

Comme homme privé, « il était », dit encore Jean Stas, « d'un abord agréable et facile, d'une grande douceur qui contrastait singulièrement avec la vivacité peinte sur sa physionomie. D'une bienveillance et d'une bonté admirables, il cherchait toujours à rendre service. Sa conversation était étincelante d'esprit. Sa vive imagination l'entraînait souvent dans les exagérations ; ceux qui connaissaient la bonté de son cœur, tout en les déplorant, les lui pardonnaient bien volontiers ».

Van Mons avait épousé en premières noces Mlle Coekelberg, qui mourut peu de temps après son mariage. Il épousa en seconde noces, en 1795, la fille du docteur Diellen, de Bruxelles. De ce second mariage naquirent : 1° Louis-Ferdinand-Auguste, général d'artillerie, né à Bruxelles, le 23 février 1796, décédé à Liége, le 31 mars 1847 ; 2° Charles-Antoine, médecin en chef de l'hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles, mort de la fièvre typhoïde en 1837 ; 3° Théodore, qui fut conseiller à la cour de cassation, et 4° Auguste, qui mourut en 1815, à l'âge de trois ans, presque immédiatement après sa mère. Ce double malheur plongea Van Mons dans le désespoir et, à partir de cette époque, lui qui prenait un soin extrême de sa personne et se distinguait par une mise toujours recherchée, se négligea au point d'affliger ses parents et ses amis. Quand il perdit le second de ses fils en 1837, il s'isola complètement du monde, cherchant sa seule consolation dans l'étude. Affaibli par le chagrin et la maladie, il consentit enfin, au mois d'août 1842, à quitter Louvain et à se rapprocher des fils qui lui restaient. Mais il voulut retourner aussitôt à Louvain et reprendre ses études. Ses forces ne tardèrent pas à le trahir, et il mourut, le 6 septembre 1842, après avoir exprimé le désir que ses livres et le manuscrit de Volta fussent déposés aux archives de l'Académie.

Il fut inhumé, suivant son désir, au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean, au milieu de ceux qu'il avait perdus.

Dr Victor Jacques.

Notice historique sur Jean-Baptiste van Mons, membre de l'Académie royale, par Quetelet, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, 9e année, 1843. — *Notice historique sur J.-B.-F. van Mons*, par J.-S. Stas, dans le *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, année 1842-1843. — *Notice sur les arbres fruitiers et la théorie Van Mons*, par M. Poiteau, dans l'*Horticulteur belge*, t. II. — Renseignements personnels

MONS (*Louis - Auguste - Ferdinand* **VAN**), homme de guerre, né à Bruxelles,

le 22 février 1796, fils aîné du précédent, après avoir fait de brillantes études en vue de la carrière des armes, entra à l'école de Saint-Cyr, le 13 novembre 1813, et en sortit en 1814. Admis au service des Pays-Bas comme sous-lieutenant d'artillerie le 1er juin 1814, il reçut les brevets : de lieutenant le 12 juin 1815, de capitaine en second le 15 janvier 1826, de capitaine commandant le 21 juillet 1828. Lors des événements de 1830, Van Mons donna sa démission pour s'associer au mouvement national. Le gouvernement provisoire l'admit, le 30 novembre 1830, comme major d'artillerie attaché à la direction de cette arme, et ses précieux services lui valurent dès lors les promotions : de lieutenant-colonel le 16 juin 1831, de colonel le 6 décembre 1836, restant, en ces deux grades, chargé du matériel de l'artillerie à l'administration centrale. Il avait été créé chevalier de l'ordre de Léopold dès le 15 décembre 1833; élu capitaine commandant de la compagnie d'artillerie de la garde civique bruxelloise le 27 juin 1836, il fut autorisé, par arrêté royal, à conserver son grade dans l'armée tout en exerçant le commandement de ce corps, dont il fut l'organisateur et le premier instructeur, jusqu'au 18 juillet 1845, époque de son élévation au rang de général-major de la deuxième brigade d'artillerie, à Liége. L'armée doit à Van Mons les remarquables publications suivantes : 1. *Cours élémentaire d'artillerie à l'usage des jeunes officiers, aspirants et sous-officiers du corps d'artillerie belge.* Bruxelles, Demortier, 1823; in-12. — 2. *Mémorial à l'usage de l'armée belge.* Bruxelles, Hayez, 1836; in-18, 2 vol. — 3. *Manuel d'armement à l'usage de l'armée belge.* Bruxelles, Demortier, 1838; in-12. — 4. *Cours élémentaire d'artillerie théorique et pratique, à l'usage de l'armée belge.* Bruxelles, Demortier, 1840; in-12.

Indépendamment de ses fonctions au ministère de la guerre, auquel il demeura attaché pendant quinze ans, Van Mons fit partie d'une foule de commissions, notamment de celle du musée d'artillerie. Ces labeurs multiples avaient prématurément usé la santé du savant général, qui mourut à Liége, le 31 mars 1847, à l'âge de 51 ans. Il était officier de l'ordre de la Tour et de l'Epée du Portugal, chevalier de l'ordre de l'Epée de Suède, et décoré de l'ordre du Mérite de Bavière.

Général Frédéric Bernaert.

La matricule des officiers. — Le *Moniteur belge* des 3, 4 et 5 avril 1847. — *L'Annuaire militaire* de 1848. — Veldekens, *Le Livre d'or* (1858). — De La Royère, *le Panthéon militaire* (1880).

MONS (*Théodore-Joseph* **VAN**), magistrat, jurisconsulte, né à Bruxelles, le 10 germinal an IX (31 mars 1801), fils de Jean-Baptiste et de Jeanne-Agnès Dillen. Après de brillantes études faites à l'université de Louvain, il fut reçu docteur en droit le 19 novembre 1822. Pendant huit années environ, il exerça avec talent la profession d'avocat. Lors de la révolution de 1830, Van Mons se montra ardent patriote, prit une part active aux événements politiques et obtint, pour sa belle conduite, la croix de Fer. Le gouvernement provisoire lui conféra, le 8 octobre 1830, la place de juge au tribunal de première instance d'Audenarde et le fit passer, en la même qualité, au tribunal de Bruxelles, le 16 du même mois. Les brillantes aptitudes de Van Mons se révélèrent d'une façon éclatante dans cette position; le 15 octobre 1835, il fut promu à la dignité de vice-président du même tribunal. Cinq années s'étaient à peine écoulées qu'il fut appelé comme conseiller au sein de la cour d'appel de Bruxelles. Les savants rapports qu'il rédigeait sur les affaires qui lui étaient soumises étaient cités comme des modèles. Aussi, en 1853, l'honneur de présider la cour militaire échut à Van Mons, et, jusqu'à sa mort, ce mandat lui fut renouvelé chaque année par l'unanimité de ses collègues. Joignant à une instruction grande et choisie un caractère des plus sympathiques et des plus généreux, le magistrat fut en relation avec les hommes marquants de son époque. Dans l'ardeur de son zèle, il ne se bornait pas à rem-

plir ses devoirs professionnels, il consacrait encore ses labeurs à une foule d'autres travaux, soit dans l'intérêt de la science, soit dans l'intérêt du pays. Il fut nommé, le 30 juin 1840, membre de la caisse de pensions et de secours pour les pilotes, leurs veuves et orphelins. Il coopéra, à partir du 25 janvier 1842, aux travaux de la commission chargée de préparer les bases d'un projet de loi sur les vices rédhibitoires des animaux domestiques, et fut investi, le 24 mars 1848, des fonctions de commissaire à la banque de Belgique. Van Mons mourut à Schaerbeek, le 30 décembre 1869, et fut inhumé, le 3 janvier suivant, au milieu d'un concours de monde considérable. Les funérailles se firent avec les honneurs militaires prescrits pour les généraux-majors, auxquels sa position de président de la cour militaire l'assimilait. Van Mons était officier de l'ordre de Léopold. En 1825, il avait fondé le recueil de jurisprudence connu sous le nom de *Pasicrisie belge* et qui peut être considéré comme l'ouvrage de jurisprudence le plus utile et le plus consulté. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, il s'intéressa de la façon la plus vive au succès de cette œuvre. Outre de savantes annotations sur le célèbre *Traité du domaine*, de Proudhon, le magistrat laisse les ouvrages suivants : 1. *Dissertatio inauguralis juridica de possessione ex jure romano... in academia Lovaniensi publico ac solemni examini submittit, die* 19 *novembris* 1822. Louvain, De Mat, 1822; in-4°. — 2. *Table générale alphabétique de la jurisprudence belge de* 1814 à 1833, par le principal rédacteur de la *Jurisprudence belge*. Bruxelles, Wahlen et Cie, 1835; in-8°. — 3. *Manuel de droit civil, commercial et criminel*, 10e édition, entièrement refondue, mise en rapport avec la législation et la jurisprudence de France et de Belgique jusqu'en 1840, par J.-B.-J. Paillet. Bruxelles, Walhen et Cie. 1840; in-8°, 2 vol. Le nom de l'annotateur belge (Van Mons) ne figure pas sur le titre.

L. Tierenteyn.

Belgique judiciaire, an. 1870, c. 30. — *Pasicrisie belge*, an. 1870, t. II, p. 1. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 800. — Registres de l'état civil de Schaerbeek. — *Almanach royal de Belgique*, 1840, p. 140.

MONSEAU (*Laurent*), homme de guerre, né à Visé (Liége), le 15 mai 1778. Orphelin dès son enfance, il s'engagea dans l'armée française au 20e régiment de cuirassiers, le 25 janvier 1799; passa, le 20 mai 1812, aux grenadiers à cheval de la garde impériale, qu'il quitta le 22 juillet 1814, étant congédié comme étranger. Monseau avait bravement participé aux campagnes des ans VIII, IX, XII, XIII, XIV, et à toutes celles de 1806 à 1814. Le 6 février 1807, à l'affaire d'Off, il fut blessé d'un coup de feu; le 14 juin suivant, à Friedland, quoique blessé d'un coup de lance, il parvint à enlever un étendard à l'ennemi. Plus tard, à Medelina, il fit prisonnier un général espagnol, et, pour cette action d'éclat, reçut la croix de la Légion d'honneur, le 2 juillet 1812. Après la chute de l'empire, Monseau fut incorporé dans la maréchaussée des Pays-Bas, le 1er juillet 1815; y reçut la médaille de bronze le 19 octobre 1827 et passa, en 1830, dans la gendarmerie nationale de Belgique, où il fit les campagnes de 1830, 1831, 1832 et 1833 contre la Hollande.

En 1848, Monseau fut l'objet d'un rapport adressé au roi par le ministre de la guerre, baron Chazal, qui le proposait pour la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, comme doyen de l'armée, et pour le récompenser de sa longue et honorable carrière. Cette distinction lui fut accordée le 24 août de la même année. La médaille de Sainte-Hélène, dont il était porteur, rappelait qu'il avait affronté la mort dans plus de cent combats et vingt-cinq batailles rangées. Le 25 mars 1849, au moment de sa retraite, il comptait 71 ans d'âge, dont 69 années de service, y compris 19 années de campagnes.

Monseau mourut octogénaire, le 23 novembre 1858, à Engis (Liége), où il s'était retiré après son admission à la pension.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule de la gendarmerie. — *Moniteur belge* du 27 août 1848. — Veldekens, *Livre d'or*, 1858. — Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1859.

* **MONSTRELET** (*Enguerrand* DE), chroniqueur, mort en 1453.

Cet écrivain, qui nous a laissé une chronique fort intéressante pour la première moitié du XV^e^ siècle, est peu connu, et les travaux des savants de notre temps ont ajouté peu de chose à sa biographie, telle qu'elle a été esquissée par Dacier, dans un mémoire de l'Académie des inscriptions. Mathieu de Coucy, qui fut son continuateur, nous apprend qu'il était du Boulonais et en effet il semble avoir séjourné une grande partie de sa vie dans cette contrée ou aux environs d'Arras et d'Amiens, car il parle de préférence de ce qui s'y est passé et cite, à plusieurs reprises, des documents provenant d'Amiens et datant de cette ville. Monstrelet est le nom d'un village situé en Ponthieu, à quatre lieues de Doullens, et tout fait supposer que notre écrivain était originaire de cette localité. Il était, à ce qu'il paraît, de naissance noble, mais peut-être irrégulière. Il reçut, dans tous les cas, une brillante éducation, car il cite, dans son travail, les meilleurs auteurs de l'antiquité latine, tels que Tite-Live, Salluste, Végèce, etc. Mais on ne sait quelles fonctions il exerça d'abord, car il ne parle de lui qu'une seule fois, lorsqu'il raconte la manière dont la Pucelle d'Orléans fut faite prisonnière ; il fut présent à l'entrevue de cette héroïne infortunée avec le duc de Bourgogne, Philippe, dont il était sans doute l'un des serviteurs. Il paraît avoir été impliqué dans une agression à main armée faite au détriment de quelques ennemis politiques, ce qui lui fut pardonné par des lettres patentes délivrées au nom de Henri VI, roi d'Angleterre et de France, en 1424. Il se fixa ensuite à Cambrai et habitait cette ville lorsqu'il commença à écrire l'histoire de son temps. Il y fut pourvu de plusieurs fonctions importantes, d'après lesquelles on peut juger de la considération dont il jouissait. En 1436, il devint, avec un écuyer du duc Philippe, lieutenant du *gavenier*, ce qui l'autorisait à procéder à la recette de l'impôt qui était perçu à Cambrai et dans le Cambrésis sous le nom de gavenne, au profit du comte de Flandre, comme protecteur de l'évêché. Ses lettres patentes, adressées par le duc Philippe à son neveu le comte d'Etampes, sont datées du 13 mai. Il devint bailli du chapitre de la cathédrale la même année, prêta serment en cette qualité le 20 juin et occupa ce poste jusqu'au mois de janvier 1440-1441. Il fut créé prévôt de Cambrai en 1444 et devint bailli de Walincourt le 12 mars de l'année suivante et mourut vers la mi-juillet 1453. Il avait épousé Jeanne de Valhuon, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Pierre, qui devint chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 6 juillet 1444, et Bonne, qui épousa, dit-on, Martin de Beaulaincourt dit le Hardi.

Monstrelet est un écrivain médiocre, mais un chroniqueur estimable. Son style lourd et traînant n'a aucune des qualités de celui de Froissart, dont il est en quelque sorte le continuateur, ni de celui de Commines. Par contre, il est d'une grande exactitude et appuie souvent son récit par la reproduction d'actes importants, dont il reproduit en entier le texte ; en racontant les affreuses querelles des Bourguignons et des Armagnacs, et les brigandages dont les deux partis se rendirent coupables et dont le pays à l'entour de Cambrai souffrit cruellement, il se montre très impartial, flétrissant également les excès des uns et des autres. Ses *Chroniques* constituent une source très précieuse pour la période dont elles s'occupent. Elles s'ouvrent par le récit du sacre du roi Charles VI, en 1380, et s'arrêtent, non en mai 1448, comme l'auteur en avertit lui-même (édit. de 1839, p. 537), mais en 1444, époque où son œuvre, d'après les meilleurs critiques, fut continuée par d'autres. En cet endroit, Monstrelet annonce qu'il commence son deuxième livre dans un passage où les défauts de son style sont faciles à saisir : « Pour lesquelles « ramener à mémoire et recordation vé- « ritable », dit-il, « je, Enguerrand de « Monstrelet, faisant ma résidence en la « cité de Cambrai, qui autrefois a pris « laborieux plaisir à faire mettre par

« écrit, par manière de chronique, les « merveilleuses aventures et vaillances « d'armes dignes de louange et recor- « dation advenues au très-chrétien « royaume de France, ès pays voisins et « ès marches lointaines, tant de la chré- « tienté comme d'autre loy, au mien « petit entendement, sans polir les cho- « ses, ni issir de la matière, mais mettant « le fait directement, et ensuivant les « récitations qui faites ou ont été faites « a moi par plusieurs hommes nobles et « autres notables personnes, et aussi par « rois d'armes, hérauts et poursuivants « dignes de foi et de crédence, qui ont « été présents aux besognes, me suis « remis à continuer et poursuivre ce « que longtemps avais et ai encommencé, « et à entendre les besognes pour com- « piler ces présentes histoires, qui se « comprennent, comme on pourra voir « à elles lire et ouïr, en batailles mor- « telles, désolations de plusieurs églises, « cités, villes ou forteresses, dépopula- « tion de moult de pays et autres mer- « veilles piteuses à recorder, dont les « vaillants et prudents hommes, tant « nobles comme autres, qui longuement « y ont exposé corps et biens et souffert « et enduré peine et travail au péril de « leurs corps qui grande partie d'iceux y « ont par vaillance ou par pitoyable « aventure misérablement fini leurs « jours, doivent être bien heureux et « guerdonnés en racontant leurs vail- « lances, bonnes renommées et nobles « faits, tant pour eux que leurs succes- « seurs... » et l'auteur continue (p. 537 de l'édit. 1839), exprimant des pensées très justes et très rationnelles, mais maladroitement agencées, et produisant le plus beau modèle de livre propre à plonger le lecteur dans un profond sommeil.

Son œuvre conserva longtemps une grande réputation, comme en témoignent les nombreuses éditions qui en furent publiées. Elles furent éditées à Paris, d'abord chez Antoine Vérard (vers 1470), en trois tomes in-folio; chez Jean Petit et Michel Lenoir, en 1512; chez François Regnault, en 1512; chez Chaudière, en 1572 (édition revue par Sauvage); chez Mettayer, en 1595; chez Orry, en 1603. On l'a traduite en anglais (Hafid, 1808; in-4°, 4 vol.), mais avec des erreurs grossières et des omissions fréquentes de faits essentiels. Depuis, Buchon en fit imprimer à plusieurs reprises un texte plus correct, mais où les noms de lieux et de personnes sont encore souvent défigurés (*Collection de chroniques*, tomes XXVI-XXXII. Paris, 1826-1827; 7 vol. in-8°; — *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*. Paris, 1839; grand in-8°). Depuis, Douët-d'Arcq en a republié, pour la *Société de l'histoire de France*, le texte, accompagné de pièces justificatives et suivi d'une bonne table alphabétique des personnes et des lieux (Paris, 1857-1862; in-8°, 6 vol.).

Alphonse Wauters.

Dacier, *Mémoire sur la vie et les chroniques d'Enguerrand de Monstrelet* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLIII, p. 535 et suiv.). — Dumersan, *Précis historique sur Enguerrand de Monstrelet et sur ses chroniques*, dans les publications de la Société de Cambrai, t. XIII, p. 67 (1808). — Wind, *Bibliotheek der Nederlandsche geschiedschryvers*, p. 71-75. — Une partie des renseignements que l'on possède sur Monstrelet proviennent de Le Carpentier (*Histoire de Cambrai et du Cambrésis*) et auraient grand besoin d'être confirmés.

MONT (*Dieudonné* **VANDER**), Van Dermonde, plus communément Déodat Delmont ou Del Monte, peintre, architecte, ingénieur et astronome, né à Saint-Trond, baptisé en l'église de Notre-Dame, le 24 septembre 1582, mort à Anvers, le 24 novembre 1644, non pas 1634, comme le dit, sans doute par inadvertance, Corneille de Bie, indication fautive reprise par Sandrart, Houbraken, Descamps et Nagler. Empressons-nous d'ajouter que l'erreur en question n'empêche pas l'auteur du *Gulden Cabinet* de donner sur le personnage quantité de détails biographiques intéressants.

Venu tout enfant à Anvers, où son père, Guillaume van Dermonde, appartint à la gilde de Saint-Luc en qualité d'orfèvre et de fondeur en caractères, Dieudonné fut, selon toute vraisemblance, le premier des élèves admis à l'atelier de Rubens, son aîné de cinq ans

à peine. Quand le futur chef de l'École anversoise se mit en route pour l'Italie, son disciple fut du voyage. Peut-être même le suivit-il en Espagne, en 1603, ce qu'on pourrait déduire des termes d'une attestation délivrée par Rubens à son ancien élève, en 1628. Le maître y parle effectivement de *varias regiones, præsertim Italiam aliasque mundi partes.* Le document, dressé par le notaire Van Breuseghem, en présence de Juste d'Egmont et Guillaume Panneels, élèves de Rubens, vante les qualités de Déodat del Monte : son aménité, la ferveur de sa foi, sa correction, son application à l'étude. Au surplus, Vander Mont paraît avoir été un homme distingué, en dehors même de sa peinture, et si, d'une part, sa valeur scientifique ressort de ses connaissances en astronomie, en castramétation, dont parle De Bie, de l'autre on peut lire, sous le portrait inséré dans le *Gulden Cabinet* que, noble domestique du duc de Neubourg, il fut son peintre et son architecte général durant plusieurs années.

A quelle époque de la carrière de l'artiste se place cette période de présence à la cour de Wolfgang Guillaume? Nous ne saurions le déterminer avec certitude. Le retour de Vander Mont au pays natal semble avoir concordé avec celui de Rubens même, attendu qu'en 1609 a lieu l'admission du peintre dans la gilde de Saint-Luc où, bientôt, viennent se faire inscrire comme ses élèves Baudouin Claessens et Thomas Morren. En 1610, il appartient à la Sodalité des célibataires, établie chez les jésuites d'Anvers, et De Bie parle avec admiration des tableaux : le *Portement de la Croix* et l'*Adoration des Mages*, dont il orna la chapelle de cette confrérie. Le Palatin de Neubourg eut des rapports suivis avec les Pays-Bas, dont il brigua même le gouvernement général pour l'Espagne. Nous ne sommes pas éloigné de croire que le certificat délivré par Rubens, grand ami de Wolfgang Guillaume, n'eût pour objet d'être invoqué auprès de celui-ci.

L'unique toile connue de Vander Mont, une *Transfiguration*, peinte pour Notre-Dame d'Anvers, aujourd'hui conservée au musée de cette ville, ne porte aucune date. M. Vanden Branden assure que son auteur fut absent d'Anvers de 1612 à 1620. Nous ferons observer qu'en 1614 il était « consulteur » de la Sodalité des célibataires, et, tandis que de 1621 à 1626 il présente quatre élèves à la gilde de Saint-Luc, à dater de cette dernière année son nom ne paraît plus dans les *Liggeren*.

« Sa compétence en diverses sciences « naturelles et excellentes était telle », dit De Bie, « qu'il fut dans sa jeunesse, « en qualité d'ingénieur, au service du « roi d'Espagne, jouissant de toutes les « exemptions attachées à la charge, avec « dispense du service, et quand lesdites « exemptions lui furent supprimées, au « temps où divers emplois vinrent à dis- « paraître, Sa Majesté par rescrit exprès « adressé à son frère, le cardinal-infant « Ferdinand, fit connaître son désir « de voir Delmont maintenu en la Mer- « cède et franchise due à ses loyaux « services. Telle était la considération « qu'il avait su mériter par l'étendue et « la variété de ses talents ».

Outre les toiles déjà mentionnées, De Bie fonde son admiration pour le peintre sur une *Adoration des Mages*, décorant le maître-autel de l'église du couvent des Falcons, à Anvers, et sur « bien d'autres créations existant dans « les églises de la Flandre, du Hainaut, « de l'Artois, d'Italie et d'autres con- « trées ».

La valeur de ces appréciations élogieuses est impossible à contrôler en présence de la presque totale disparition des œuvres de Vander Mont. Seule, la *Transfiguration*, jadis à Notre-Dame, a subsisté.

C'est une composition développée, d'assez savante exécution, dont presque tous les éléments sont empruntés à la célèbre peinture de Raphaël. Vander Mont s'y révèle dessinateur correct, mais d'une froideur encore accentuée par la gamme peu sympathique de ses colorations. Il est intéressant de constater que l'influence de Rubens sur son élève se restreint à la période antérieure à

l'avènement de l'illustre peintre à la tête de l'Ecole. A nombre d'égards, la toile que nous apprécions évoque le souvenir des plus anciennes peintures connues de Rubens, de celles créées par le grand coloriste durant son séjour en Italie, spécialement à Mantoue. Le rapprochement est d'autant plus naturel qu'au nombre des peintures encore existantes de l'illustre peintre et connues comme ayant vu le jour à cette époque, figure une toile immense de la *Transfiguration*, appartenant au musée de Nancy, laquelle, tout récemment encore, passait pour être l'œuvre de Vander Mont. Pinchart, tout en maintenant l'attribution à l'élève, fut le premier à avoir le soupçon que cette peinture pouvait émaner du maître, chose qui ne nous paraît susceptible d'aucun doute. Assurément, la toile de Rubens a plus de souffle que celle de Vander Mont; pourtant elle reste entachée de plus d'un de ses défauts et, dans une mesure assez large, procède de la pensée raphaélesque. Son souvenir a dû préoccuper Déodat le jour où lui-même fut appelé à traiter le sujet.

Une grande cordialité semble avoir, jusqu'à la fin de la carrière du grand peintre, présidé à ses relations avec le disciple qui fut témoin de tous ses succès. Un des fils issus du mariage de Vander Mont avec Gertrude vanden Berghe fut tenu sur les fonts baptismaux par Isabelle Brandt, la première femme de Rubens, et sa fille devint l'épouse d'Albert, l'aîné des fils de l'illustre peintre.

Van Dyck a donné place au portrait de « Delmont » dans sa célèbre Iconographie. Ce portrait, reproduit en gravure par Lucas Vorsterman, nous montre l'artiste paré de la chaîne d'or et de la médaille qu'il tenait du duc de Neubourg, appuyé sur l'épée que lui donnait le droit de ceindre sa qualité de gentilhomme. Les mêmes particularités se constatent dans l'image gravée par C. Waumans, d'après une peinture de l'artiste lui-même, estampe insérée dans le *Gulden Cabinet* de De Bie. L'aspect de l'individu s'accorde avec le rang qu'il semble avoir occupé dans la société anversoise. Possesseur d'une belle fortune, sa demeure — encore existante dans la rue du Prince — était des plus imposantes. Il y rendit le dernier soupir, le 24 novembre 1644, ayant lu dans les astres, assure De Bie, l'heure de sa fin. Il eut des funérailles comme rarement en obtenaient les artistes.

Henri Hymans.

Cornelis de Bie, *Het Gulden Cabinet van de edele vry schilder-const* (Anvers, 1661). — *Catalogue du Musée d'Anvers*, 3e édit. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883). — Pinchart, *Voyage artistique en France et en Suisse en* 1863, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1868.

MONT (*Egide*), peintre d'Anvers, fixé à Rome en 1674, lors de l'admission d'Abraham Genoels parmi les membres de la confrérie, la fameuse « bande » des Flamands, où Mont avait reçu le surnom de *Brybergh*. Dans les listes de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, nous ne constatons point sa présence, à moins qu'Egide Mont ne fasse qu'un avec Egide Montuir, mis en apprentissage en 1672, l'année même où Genoels était admis à la maîtrise. Montuir n'étant devenu franc-maître que seize années plus tard, rien ne s'oppose à ce qu'il ait suivi à Rome son compatriote en 1674, bien qu'à la vérité Houbraken ne le mentionne point parmi les compagnons de voyage du fameux paysagiste. Les œuvres d'Egide Mont, De Mont ou encore Du Mont — comme écrit Nagler — nous sont inconnues.

Henri Hymans.

Houbraken, *Groote schouburgh der Nederlandsche schilders en schilderessen* (La Haye, 1753), t. III, p. 101. — Rombouts et van Lerius, *les Liggeren et autres archives de la gilde artistique de Saint-Luc, à Anvers*.

MONT (*Jean*), célèbre statuaire, élève de Jean Bologne, né à Gand dans le milieu du XVIe siècle, ne nous est guère connu que par les renseignements laissés sur cet artiste par Carl van Mander dans la biographie du peintre anversois Barthélemy Spranger de son *Schilder-Boeck*. C'est donc à la belle traduction, en langue française de ce livre, avec notes et commentaires, de M. Henri

Hymans, sous le titre : *Le Livre des peintres flamands*, que nous avons recours pour mettre en relief Jean Mont.

Depuis la mort du pape Pie V (1572), qu'il avait servi l'espace de vingt-deux mois, — dit Van Mander, — Sprangher (son nom est ainsi orthographié par lui, t. II, p. 132-137) qui, depuis cet événement, avait doté d'œuvres magistrales les églises Saint-Louis-des-Français, Saint-Jean in Porta Latina, et une petite église près de la Fontaine de Trevi, toutes à Rome, « avait pour ainsi dire perdu son temps, car il s'était logé chez un jeune négociant flamand de ses amis menant une vie un peu déréglée ; pendant quelques années, Sprangher ne fit pas grand'chose de bon ; il vécut au gré de sa fantaisie et ne travaillait que lorsque le moyen de s'amuser, c'est-à-dire l'argent, lui faisait défaut... Au moment où il songeait à entreprendre un grand travail, les peintures d'autel citées plus haut l'ayant rendu célèbre, il se fit que l'empereur Maximilien II, de noble mémoire, fit écrire à Jean Bologne, l'éminent statuaire de Florence, pour le prier de recommander à Sa Majesté deux jeunes gens, un peintre et un sculpteur, désireux de le servir dans l'exécution de certains grands travaux. Bologne avait connu Sprangher à Rome et s'était trouvé fréquemment avec lui au Belvédère, dans le palais du pape ; il le désigna et choisit comme statuaire, un de ses propres élèves, qui séjournait également à Rome, l'excellent et habile Jean Mont, de Gand en Flandre, un des plus grands génies de l'univers ; ce fut ce qui décida Sprangher à partir pour l'Allemagne. Il est très probable que, sans Jean Mont, Sprangher n'eût jamais quitté Rome, car il venait de prendre la ferme résolution de se mettre à l'étude. Songeant toutefois à l'appui d'un tel collaborateur, il n'hésita pas à entreprendre le voyage ».

Sprangher et son compagnon Jean Mont, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, partirent de Rome en 1575, pour se rendre à Vienne. « L'empereur, — reprend Van Mander, — était alors à la Diète de Ratisbonne, où son fils, Rodolphe II, fut couronné roi des Romains. Au bout de quelques mois, à son retour à Vienne, il chargea Jean Mont de lui faire quelques modèles de cire et de terre et demanda à Sprangher des dessins et de petites peintures ».

C'est à nos compatriotes que le successeur de Maximilien II, mort en octobre 1576, confia la décoration de la faisanderie (*Fasanengarten*, actuellement le Luxembourg), qu'il venait de faire ériger hors des murs de Vienne. « Dans l'entretemps — élection de Rodolphe comme roi des Romains et mort de Maximilien —, Jean Mont et Sprangher, continue Van Mander, avaient travaillé dans le nouveau bâtiment, fait des figures de stuc, hautes d'environ 8 pieds, peint des figures à fresques, des compositions avec des personnages moins grands que nature, et d'autres bas-reliefs ». C'est ainsi que Jean Mont et son collaborateur Sprangher passèrent au service de l'empereur Rodolphe.

Six mois après l'élection de celui-ci, — reprend Van Mander, — « comme le temps était venu pour le souverain de faire sa joyeuse entrée dans sa capitale, Sprangher fut chargé par la municipalité d'ériger sur la Bauermarkt, un grand arc de triomphe. Jean Mont, qui était bon architecte, composa l'ensemble. Il modela des figures hautes de 8 à 9 pieds, qu'il bourra de foin et couvrit de terre glaise. De chaque côté étaient les images des empereurs Maximilien et Rodolphe, représentés au naturel, et d'autres statues, notamment un *Neptune*, figuré nu, dans une belle pose ; excellente création. A la partie supérieure de l'arc, au-dessus d'une ouverture circulaire, le sculpteur fit un *Pégase*, car les musiciens devaient jouer là lors du passage de l'empereur. Ce cheval était deux fois grand comme nature et placé à une très grande élévation. Toutes ces figures de terre étaient peintes à l'huile et semblaient être de marbre blanc »... « C'était un gigantesque ensemble, plus élevé que

les plus hautes maisons de la place, car les magistrats de Vienne tenaient à faire une œuvre grandiose, et, chose à noter, le tout fut parachevé en vingt-huit jours, bien que la pluie eût beaucoup contrarié les travaux ».

Jean Mont, sur les ordres de Rodolphe, suivit bientôt celui-ci à Linz. « Enfin, — toujours selon Van Mander, — la cour vint à Prague, où Jean Mont, après quelques mois, voyant qu'on le menait par le nez comme les buffles (*sic*), sans que l'on prît aucune résolution à son sujet, perdit patience et, sans prévenir personne, s'en fut pour ne plus revenir. Aux dernières nouvelles que l'on eut de lui, il était en Turquie et avait embrassé l'islamisme; une bien grande perte pour l'art, à cause de l'éminent génie et de la grande manière dont il fit preuve dans ses œuvres, qui suffisent à démontrer qu'il ne l'eût cédé à aucun statuaire ancien ni moderne, si l'occasion lui avait été fournie de se produire dans des travaux importants. J'avais été lié avec lui dès sa jeunesse, — termine Van Mander, — il était bon, serviable, ennemi de toute rudesse, mais peu endurant ».

Comme on le voit, Van Mander, qui était à même de donner les meilleurs renseignements sur la date de naissance et peut-être de mort de Jean Mont, n'en dit rien. Cependant, tout fait supposer que Mont était à peu près du même âge que Sprangher; or, celui-ci était né le 21 mars 1546. Nos deux compatriotes devaient donc avoir chacun environ la trentaine au plus, lorsqu'ils entrèrent au service de Maximilien II. Jean Mont fut remplacé auprès de l'empereur Rodolphe par le sculpteur Adrien de Vries, de La Haye, son condisciple, avec Pierre de Franqueville et d'autres, chez Jean Bologne, à Florence.

Mr H. Hymans, dont les commentaires et les notes de sa traduction française du *Livre des peintres* de Van Mander font autorité, n'accuse d'autres renseignements sur Jean Mont que ceux que renferme le livre du célèbre peintre-biographe flamand. Dlabacz appelle notre compatriote *Du Mont* dans *Allgemeines historisches Künstler Lexikon für Böhmen*, 1815. Cet auteur ne cite parmi ses sources que Sandrart et Dobrowsky's, *Böhm. Literatur*, B. I, S. II, s. 221.

Philippe Baert, bibliothécaire du marquis de Chasteler, dans ses notices éditées par de Reiffenberg, ne dit que ces mots au sujet de Jean Mont, en note à sa biographie de Jean Bologne : « Né » à Gand, fut sculpteur de l'empereur » Rodolphe II. Ayant essuyé quelques » disgrâces à la cour de ce prince, il se » retira à Constantinople et s'y fit maho- » métan ». Dans la table des ouvrages consultés par Baert, nous ne trouvons que l'édition primitive (Harlem, 1604; in-4°) du *Schilderboeck* de Van Mander.

Edm. Marchal.

MONTANUS (*David*). Voir BERGEN (*David* VAN).

MONTANUS (*Gérard*) ou VANDEN BERGHE, poète latin, né à Menin, en 1584, mort à Villagarcia (Espagne), le 19 septembre 1632. Entré dans la compagnie de Jésus le 16 décembre 1603, il enseigna la poésie en Belgique, puis en Espagne, où il fut aussi professeur d'éloquence des pages à la cour de Madrid. On a de lui : 1. *Elegiæ de victoria quam Vladislaus Poloniæ Princeps de Turcis, anno* 1620, *retulit*. Bzovius a inséré ces élégies dans ses *Annales Ecclesiæ*. — 2. *In Ferdinandum Monfortium Epigramma;* distiques signés en tête de : *Relacion de las fiestas que ha hecho el Colegio Imperial de la Compania de Jesus de Madrid en la Canonizacion de San Ignacio de Loyola, y San Francisco Xavier*. Madrid, Luiz Sanchez, 1622; in-4°. — 3. *Compendium Rhetoricæ sine dispendio. Ex Aristotele, Cicerone, Quintiliano, brevem ac claram singulorum capitum Cypriani Zoarij, S. J., summam Continens*. Madrid, Luis Sanchez, 1623, faisant suite à l'ouvrage suivant. — 4. *Metaphrasis poetica in Canticum Canticorum Salomonis*. Madrid, L. Sanchez, 1623; in-16. Ces poésies ont été insérées dans : *De cultu B. Mariæ Virginis* du P. Deslions, S. J., Naples, 1719. — 5. *Epigramma* de cinq distiques et des *Hendecasyllabi*, en tête du *Tertullianus* du P. L. de la Cerda, S. J.

(1624). — 6. *Epigramma* de huit distiques, en tête des *Adversaria Sacra* du P. de la Cerda (1626). — 7. *Centuria Epigrammatum in Martyres Societatis Jesu.* Le P. Alcazar rapporte 19 à 20 de ces épigrammes dans son *Historia de Provincia de Toledo,* II, p. 155, 225-227, 317-319; le P. Nieremberg en cite aussi plusieurs dans ses *Varones illustres.* On attribue à Gérard Montanus une des premières éditions du *Thesaurus verborum ac phrasium* du P. Barth. Bravo (1666). Le P. Sommervogel fait observer que si le P. Montanus a donné des éditions de cet ouvrage, sa première est antérieure à 1632, année de sa mort. Il a laissé en manuscrit : 1. *Commentarii in aliquot Senecæ Tragœdias;* 2. *Viridarium linguæ latinæ;* 3. *Ephemerides Bellorum Belgii;* 4. *Poemata varia.* On trouve de ses poésies manuscrites à la bibliothèque de l'Académie d'histoire de Madrid (liasse 228).

Émile Van Arenbergh.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* t. V, p. 1237.

MONTANUS (*Guillaume*) ou DU MONT, auteur ascétique, né à Ath en 1564, mort le 25 mars 1658 à Valenciennes. Il entra le 2 août 1584 au noviciat des jésuites et fut, durant trente-trois ans, père spirituel dans diverses maisons de cet ordre. Philippe Brasseur lui a consacré quatre distiques dans ses *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum* (p. 109). On a de lui : 1. *Méthode à bien vivre.* Arras, 1608. — 2. *De la Confession sacramentelle.* Valenciennes, Jean Vervliet, 1619 et 1633; petit in-12. — 3. *De la vertu de patience et de son usage.* Valenciennes, 1619. Traduit en latin par le P. H. Lamormaini. Le P. Sommervogel fait remarquer que si la date qui se trouve dans le titre de la traduction est exacte, il y aurait encore une édition française de 1639. — 4. *La praticque des bonnes intentions, dernière édition, augmentée par l'autheur, et mise en meilleur ordre.* Douai, Balthazar Bellère, 1627; in-12. La première édition est antérieure à 1623. Cet ouvrage a été traduit en flamand par le P. Gér. Zoes, sous le titre : *De practiicke van de goede meyninghen.* Anvers, 1623. — 5. *La practicque des vertus chrestiennes.* Valenciennes, 1633. — 6. *Præsentatio perfecti religiosi, continens optima quædam documenta et media, quibus multi ex illis, ad magnam vitæ perfectionem pervenerunt.* Lille, Pierre de Rache, 1641; in-12. — 7. *Trois traités spirituels.* Valenciennes, Jean Vervliet, 1641; in-12. — 8. *Exercice de piété sur le Pater, l'Ave et le Credo.*

Émile Van Arenbergh.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* t. V, p. 1230.

MONTANUS (*Jean*), imprimeur à Nuremberg, né à Gand. Voir VANDEN BERGHE (*Jean*).

MONTE (*Philippe* DE), aussi DE MONS, et VON BERGEN, né en 1521, mort le 4 juillet 1603, un des plus grands musiciens belges, « celui », selon Fétis, « dont la réputation eut le plus « d'éclat et fut la plus répandue à la « fin du XVI^e^ siècle ».

La question de son berceau est assez confuse. Apportons-y un peu de clarté. De Reiffenberg, auteur de la *Lettre à Fétis,* préconise la forme orthographique *Du Mont,* employée par Philippe Brasseur, et l'oppose à celle *de Mons,* qui implique prétenduement la cité où notre artiste vit le jour. Fétis se rallia à l'appellation *de Monte,* adoptée également par Boussu, et qui ouvrait aux investigations généalogiques une voie nouvelle. Jusqu'à plus ample information, la signature du maître fait foi. Or, celle qui clôt la dédicace d'un recueil de madrigaux à quatre voix, paru à Venise en 1581, est ainsi formulée : FILIPPO DE MONTE (1), au pluriel *de' Monti.* On pourrait s'en rapporter, faute de mieux, aux titres qui ornent les nombreuses publications du musicien, et qui offrent la même forme onomastique *de Monte.* Seulement, certaines variantes sont à constater. Le titre des *Sonnetz de Pierre Ronsard,* qui comporte exceptionnellement *de Mons,* engagea Fétis à reprendre

(1) Copié, en 1874, sur l'exemplaire rarissime de la *Libreria di san Marco,* à Venise.

cette orthographe. Avant lui, Sweertius, Foppens, son copiste, et Bullaert, contemporain du maître, vers la fin du XVI^e siècle, avaient écrit indifféremment *de Mons* et *de Monte*, pour opter, de plein accord, en faveur de la capitale du Hainaut. Fidèles aux traditions locales, Hawkins, Walther, Kiesewetter et d'autres musicologues étrangers donnèrent également la préférence à Mons, en enregistrant de confiance des données qu'il leur était impossible de contrôler à distance. Tout récemment, M^r Léopold Devillers, auteur d'un *Essai sur la musique à Mons*, et mieux placé que tout autre pour vérifier les opinions émises, s'est rangé judicieusement du côté des partisans de l'orthographe *de Monte*.

Le premier toutefois qui, parmi nous, essaya de tirer des documents d'archives une preuve convaincante, feu le chevalier de Burbure, avait rencontré, à Malines, l'existence d'une famille *de Monte* : « En « 1549 », dit-il, « un maître Pierre de « Monte, fils de Philippe de Monte et « natif de Malines, quitta cette ville et « se fit inscrire dans la bourgeoisie « d'Anvers. La coïncidence des pré- « noms du compositeur et du père de « maître Pierre de Monte est significa- « tive ». Des recherches ultérieures lui firent abandonner son attribution : la famille malinoise s'appelait *Van Berghen*, donc *de Montibus*. Les doutes persistaient. En narrateur impartial et consciencieux, je signalerai un Philippe *Montanus*, chantre de Saint-Rombaut à Malines, en 1571, que l'auteur de *la Musique aux Pays-Bas* déterra, aux archives générales du royaume, dans une sèche nomenclature du personnel de cette église. S'agit-il d'un *Bergman?*

Une trouvaille peut-être décisive, à la fois pour le nom et le berceau de notre personnage, et due aux seuls documents écrits, est celle que fit, au commencement de ce siècle, un écrivain slave, Dlabacq, absolument désintéressé, cela va sans dire, dans la question en litige. Son *Lexique des artistes de la Bohême* la mentionne ainsi : « De Monte « (*Philippe*), chanoine et trésorier à « Cambrai, célèbre compositeur, né en « 1521 à Malines, et non à Mons, dans « le Hainaut, comme le démontre la « liste des musiciens de la chapelle im- « périale de l'année 1582, où il est « appelé Philippe de Monte, de Ma- « lines ». Pareille découverte méritait, en somme, d'être prise en sérieuse considération. Seulement, Dlabacq n'avait-il pas mal lu? On se le demandait encore, quand, mû par le désir de clore définitivement le débat, je fis, en 1878, une démarche auprès de M^r Arneth, conservateur des archives de l'Etat à Vienne, et voici, en résumé, sa réponse :

« On ignore le lieu où est conservée « la liste des membres de la chapelle « impériale dont vous me parlez. Elle « ne se trouve pas dans nos archives. « [Suivent quelques constatations d'une « autre nature rejetées plus loin]. Ces « notes sont tout ce qu'on a pu décou- « vrir sur Philippe de Monte. Les docu- « ments qui s'y réfèrent ont été malheu- « reusement détruits, il y a nombre « d'années ». Ce « nombre d'années » vise le laps de temps écoulé entre la consultation de Dlabacq et les recherches de contrôle dues à M^r Arneth. Sans ce désastre, il y aurait eu uniquement à fixer la version, flamande ou française, réclamée par la forme latine *de Monte*. Où l'érudit chanoine De Smet a-t-il pris le nom de *Vanden Berghe* qu'il attribue résolument à notre musicien? Les *de Monte*, s'appelant réellement ainsi, sont, il est vrai, assez nombreux en Flandre et en Brabant. Un seul exemple suffira : « Ghedaen t'Ypre, bij mij Pieter Van- « den Berghe, priester ende notaris « apostolyck, 1508. P. De Monte ». Le dernier auteur qui se soit occupé de la question, M^r Alphonse Wauters, croit devoir assigner la ville de Bruxelles comme lieu d'origine de notre artiste : « Au début du XVI^e siècle », dit-il, « vivait à Bruxelles un des homo- « nymes du grand musicien, Philippe « de Mons, admis, en 1502, dans le « lignage patricien des Saint-Leews, élu « sept fois échevin de Bruxelles, de « 1506 à 1526, et nommé maire de « Merchtem en 1510. Il fut envoyé en « ambassade, en 1507, auprès de Maxi-

« milien d'Autriche, alors en Allema-
« gne, et devint seigneur de Capelle-
« Saint-Ulric. Philippe de Mons ne
« serait-il pas un enfant naturel de ce
« patricien ou de l'un de ses neveux »?
Adhuc sub judice...

Raphaël Sadeler, qui a gravé *ad vivum* e portrait du maître, nous apprend, à l'aide de cette précieuse effigie, qu'en 1594, Philippe de Monte avait 77 ans : « ÆTATIS SUÆ LXXVII ». Donc, né en 1517. Cette date, bien qu'émanée d'une source autorisée, ne saurait être acceptée comme véritable, parce que d'autres témoignages, dignes de foi, l'infirment notablement, à commencer par Dlabacq, qui place la naissance de l'artiste en 1521. Une médaille précieuse, parfaitement authentique, et rendant les traits de Philippe de Monte d'une façon qui sera expliquée ultérieurement, attribue, en 1584, à notre personnage 63 ans, ce qui porte la date de sa naissance à 1521, comme le dit Dlabacq. Or, par une étrangeté inexplicable, deux autres exemplaires existent de la gravure de Sadeler exécutée en 1594 : le premier portant 72 ans, ce qui nous mène en 1522, et le second 73 ans, ce qui nous conduit en 1521, soit exactement l'année de Dlabacq et celle de la médaille susdite; cette triple attestation doit être l'expression de la vérité.

Où Philippe de Monte fit-il son éducation musicale? Neuf fois sur dix, le lieu de naissance d'un musicien détermine l'école où il puisa les premières notions de son art. Si De Monte devint l'élève de Lassus, en partant sans doute d'une origine commune, il a dû, selon Fétis, le suivre à Anvers et y recevoir ses leçons, pendant les années 1544 et 1545. A l'intervalle mystérieux de près d'un quart de siècle qui sépare l'humble disciple de l'artiste perfectionné, en succède un autre d'une dizaine d'années fondé sur la date 1557, où parut un premier recueil de messes de Philippe de Monte qui induit à supposer que notre musicien fut attaché, en qualité de maître de chapelle, à l'une ou l'autre église de la métropole commerciale. L'objection se pose d'elle-même. Les typographes musicaux n'abondaient point alors aux Pays-Bas. De Monte a donc pu habiter au nord comme au midi de la Néerlande, voire à l'étranger, et y faire imprimer son volumineux manuscrit.

A partir de 1557, sinon plus tôt, s'ouvre une longue période marquée par le séjour du maître en Italie. En 1561, il y publie son premier livre de madrigaux à quatre voix. L'Italie n'était-elle point encore alors le rêve de tous les jeunes artistes? N'était-ce point là que, depuis deux siècles, nos musiciens avaient conquis un renom immortel? Coup sur coup des ouvrages de la plus haute valeur y sont lancés par Ph. de Monte, la plupart munis de dédicaces adressées à de hauts personnages et rédigées en langue italienne avec une certaine habileté pratique, acquise incontestablement au pays même. Ce qui se passa à Florence, en 1579, à l'occasion du mariage de François de Médicis, grand duc de Toscane, avec Blanche de Capella, nous montre à quel point le sentiment admiratif de ses anciens protecteurs avait persisté à travers la distance et les années. Douze sonnets furent mis en musique par autant de maestri réputés les meilleurs de l'époque, *di più pregati del secolo*, et édités, chez Angelo Gardane, à Venise. Or, la quatrième piécette : *Tutte le grazie*, fut confiée à de Monte, établi alors à Vienne, tandis que les onze autres furent attribuées à des artistes du terroir. Pourquoi cette exception en faveur d'un étranger? Evidemment à cause des excellents souvenirs laissés par le maître belge à la cour de Florence.

Au frontispice d'une des œuvres de Jean de Macque, l'auteur se dit « discipulo de M. Filippo de Monte ». C'est, présume-t-on, à la maîtrise de Saint-Vincent, à Soignies, que cette particularité intéressante de la vie active de notre artiste se produisit. Mais Jean de Macque débuta, à la cour de Naples, par les simples fonctions d'organiste, vers 1540. Peu de temps après, Philippe de Monte parcourait la péninsule, passant d'un palais à un autre, à

titre d'improvisateur habile ou de maître de concerts autorisé. S'il a atteint Naples, la même confraternité qu'on a supposé régner à Anvers entre Lassus et de Monte, aura pu exister là-bas entre De Monte et de Macque. Les principales compositions de ce dernier sont postérieures à cette étape supposée de Philippe de Monte à Naples.

Pour Ingolstadt, où l'on a cru que le maître fut établi pendant au moins cinq ans, parce qu'il y fit paraître, de 1569 à 1574, les premières éditions de ses cinq livres de motets, cette conjecture s'évanouit à la seule inspection de la date de son entrée à la chapelle impériale, où, contrairement aux écrivains qui ont prétendu qu'il dut passer d'abord par un poste inférieur, il parvint d'emblée à la direction suprême. Selon Bullaert, c'est par la puissante recommandation de Lassus qu'il arriva à cette grande position. D'après une nomenclature très complète et très authentique de la chapelle impériale, De Monte fut nommé *obrister Kappelmeister*, le 1er mai 1568, c'est-à-dire un an et demi après la mort de son prédécesseur, Jacques Vaet, arrivée le 8 janvier 1567. Une liste appartenant à cette dernière année n'offre aucun nom au poste de maître de chapelle, où pourtant figure le traitement d'un directeur intérimaire qui fut vraisemblablement notre De Monte. Dans sa lettre reproduite en partie plus haut, Mr Arneth assigne à sa nomination définitive la date du 8 décembre 1567. Quatre musiciens néerlandais le précédèrent en ce haut emploi : Arnold de Bruck, Pierre Massenus, Jean Guyot, dit *Castiletti*, et Jacques Vaet. Son successeur, Lambert de Sayve, fut le dernier maître qui appartînt à nos contrées. La chapelle impériale n'avait, en 1544, qu'un personnel de trente-sept membres qui, en 1556, s'éleva au chiffre de cinquante-six, et, en 1564, au chiffre de quatre-vingt-trois, pour retomber, lors de la mort de Mathias Ier, c'est-à-dire en 1619, à soixante membres. Cette phase brillante, appelée *Période néerlandaise*, offre une série nombreuse de maîtres et de vice-maîtres, de chantres et d'instrumentistes du plus éminent mérite. Après vient la *Période italienne*, à laquelle succéda définitivement la *Période allemande*.

L'intervention de notre grand artiste est manifeste à l'époque la plus glorieuse de la chapelle impériale. Peut-être alla-t-il lui-même recruter aux Pays-Bas, selon l'habitude consacrée, le groupe si touffu de maîtres néerlandais où l'on distingue, à côté d'un organiste malinois, Paul de Winde, un altiste du nom d'Egide de Monte, un parent de notre personnage apparemment. A la parfaite homologation de sa phalange, à la profonde science du contrepoint qu'il aura su lui inculquer, il se sera évertué à joindre la haute pratique de l'art vocal, dont les Flamands possédaient encore alors le secret. Ce n'est point sans raison qu'un écrivain hollandais, admis à la cour de Philippe II, s'avisa de transformer, dans un poème latin peu connu parmi nous : *Mantua Carpentana*, le légendaire *Gallus cantat* en un *Belga cantat* formel. Deux ans après son installation, De Monte, heureux de pouvoir prouver sa reconnaissance, adressa, à Maximilien II, une messe de sa composition. Le souverain, flatté de cet hommage, lui fit octroyer un don de 50 florins. Ce fut le prélude d'une série d'œuvres qui portèrent son renom au nord de l'Europe, avec le même éclat dont il avait relui précédemment au sud.

Son *Pastor fido*, achevé en 1600, fut le chant de cygne du maître; aucune œuvre postérieure, munie de son nom, n'est du moins signalée nulle part. Il est dédié à Ferdinand de Médicis, une preuve de plus des relations étroites qu'il avait su se créer, pendant son séjour en Italie, cette fois à la cour de Florence. Devenu vieux, épuisé d'ailleurs par trente-cinq ans de travaux multiples à la cour viennoise, de Monte paya enfin sa dette à la fragilité humaine, le 4 juillet 1603. Il avait 82 ans. Pressentant sa fin prochaine, il s'était démis, en faveur de son neveu, le 4 mars précédent, d'un canonicat affranchi de la résí-

dence et d'une charge de trésorier à la cathédrale de Cambrai, qu'il tenait de la munificence de son souverain. D'après Fétis, renseigné très exactement par Le Glay, Philippe de Monte, lors de son admission comme trésorier de l'église métropolitaine cambraisienne, laquelle eut lieu le 1er septembre 1572, *virtute precum imperialium*, se fit représenter par son fondé de pouvoir. On exigea, suivant l'usage, la preuve qu'il était né de parents en légitime mariage, ce qu'il fit, toujours par voie de procuration. Le 1er mai, il fut nommé chanoine, et il ne paraît pas qu'il aît quitté l'Allemagne pour venir visiter la cathédrale de Cambrai. Il a dû pourtant, je l'ai insinué, recruter aux Pays-Bas des chantres pour la chapelle qu'il dirigeait, car jusqu'ici il semble établi que Conrad de Bloc, qui grava son portrait *ad vivum*, n'a point voyagé en Germanie, comme le fit Raphaël De Sadeler.

« Rien sans peine », telle était sa devise. Il aimait à unir les titres de chanoine et de trésorier à ceux de *chori præfectus*, de *capellæ magister*, plus rarement de *phonascus*. Outre le traitement annuel de 360 florins attaché à son ministère à Vienne et à ses bénéfices lucratifs à Cambrai, Philippe de Monte avait la jouissance gratuite d'une habitation et recevait, tous les ans, une certaine somme pour l'entretien de trois chevaux mis à son service pour les voyages officiels qu'il avait à faire. Il a donc dû, tout porte à le croire, laisser un héritage assez considérable, accru encore par le produit de ses œuvres éditées en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, etc. Nulle part, toutefois, il n'est question de parents, même éloignés, hormis le neveu qu'il favorisa d'une façon toute particulière. De ce côté-là, on pourra arriver peut-être à résoudre le problème, si controversé, de son lieu natal.

Une poète inspirée, originaire d'Angleterre et installée à Prague, a consacré au glorieux artiste, dont elle fut l'élève et qu'elle nomme « le premier « des musiciens de son siècle », une série de distiques latins dont je crois devoir détacher les trois plus caractéristiques :

Amphion mollis, tu cantu Numinis iram;
Orpheus tu lapides, imo Acheronta, moves.
Cæsaris hoc succum Rodolphi tota fatetur
Aula; nec hoc ipsum splendida Roma negat.
Gallia te celebrat; te tellus Itala laudat,
Ingeniique tui cantat Herus opes.

A un autre point de vue, l'incise du vers initial : « cui nomen *de Monte* », émanée d'une personne qui a connu de près le maître néerlandais, me semble significative.

Dans ses *Sidera Hannoniæ*, Philippe Brasseur lui voue des éloges. La dédicace des *Sonnetz de Pierre Ronsard* contient ces lignes flatteuses, dues à Jacques-Antoine De la Chapelle : « Je n'ay « point besoin de tenir beaucoup de « langage des louanges de l'Autheur, « le nom du quel est, par ses œuvres « publiées, assez illustre en tous les en- « droits de l'Europe, car vous mesmes « [un prélat français indénommé] ouïant « et goûtant ce nouvel ouvrage, que de « sa part je vous présente, jugerez assez « de la valeur et du mérite de l'ouvrier ». A leur tour, la peinture et la gravure ont célébré le mérite exceptionnel du musicien. Un portrait à l'huile de lui se trouvait, en 1780, dans l'église métropolitaine de Cambrai. Selon toute vraisemblance, ce portrait aura disparu, peu après, dans la tourmente révolutionnaire, car il n'est signalé dans aucune collection particulière ou publique. Le distique suivant se lisait au-dessous de l'effigie :

Cernimus excelsum, monte, arti et nomine Montem,
Quo musæ et charites constitueris domum.

Cinq portraits gravés de Philippe de Monte sont décrits sommairement par Fétis : « Le premier, par Raphaël de « Sadeler, a été fait à Vienne, d'après « nature, en 1594; il a servi de type à « tous les autres (1). Il fut reproduit « avec un rare talent de burin, par « Théodore de Bry, dans la troisième « partie des *Icones illustrium virorum* de « Boissard ; mais on n'y trouve point « l'inscription qui fait connaître l'époque

(1) Il porte le même distique latin qu'offrait le portrait de Cambrai. Le nom *De Monte* y est tracé intentionnellement en grandes capitales.

« de la naissance de Philippe, comme à « celui de Sadeler. Vient ensuite celui « de Larmessin, dans l'*Académie des « sciences et des arts*, de Bullaert, copie « exacte de celui de Théodore de Bry ; « puis la gravure médiocre de celui qui « se trouve dans le *Thesaurus virorum « eruditorum clarorum*, de Freher. Celui « de Larmessin a été reproduit dans la « *Bibliotheca belgica*, de Foppens ; mais « la planche, retouchée par une main « maladroite, n'offre que de mauvaises « épreuves. Caldwald a fait une bonne « copie de celui de Sadeler, avec l'ins- « cription, pour l'*Histoire générale de la « musique*, de Hawkins ».

Une sixième effigie, la plus importante peut-être de toutes, réclame une description moins laconique : elle a déjà servi ici à la détermination de la date de naissance de l'artiste. C'est une médaille en plomb, sorte de spécimen de celle qui a dû être coulée en bronze ou en or. L'auteur en est Conrad Bloc, un de nos meilleurs graveurs, qu'on croit originaire de Gand. La tête, éminemment caractéristique, du maître est chauve, et la saillie que le burin lui a donnée permet d'apprécier exactement la conformation de son front, caché ailleurs sous la visière d'un disgracieux bonnet. Cette tête, d'un dessin vigoureux et d'un modelé délicat, a été pour ainsi dire moulée sur nature, pour être rapetissée ensuite aux proportions d'une mince médaille. A l'envers s'offre le buste du musicien, entouré de la légende : PHIL : DE MONTE. CHORI. MVSI. CÆS. PRÆF. Sous le buste, en creux : AET 63. C. B. F., c'est-à-dire *Conradus Bloc fecit*. Au revers, le serpent mystique mordant sa queue, symbolisation de l'éternité. Autour, la légende : NON. OMNIBUS, sous-entendu *similis* peut-être. A l'exergue : 1584. Cette curieuse pièce a une physionomie néerlandaise fort accusée. On ne connaissait de Conrad Bloc aucune œuvre, entre les années 1581 et 1589. La médaille, récemment exhumée, comble non seulement une lacune dans la période active du graveur flamand, mais elle nous montre De Monte plus jeune de dix ans que l'effigie burinée par Sadeler.

S'il est vrai, comme le présume Mr Ed. Fétis, que l'artiste a mené, en Italie, une vie quasi insouciante, « visitant les « villes les plus intéressantes sous le « rapport des arts, sans trouver d'em- « ploi, sans en chercher peut-être », il y a créé, en tous cas, et en se jouant pour ainsi dire, une série d'œuvres éminentes, qui lui permirent de réaliser pleinement l'*otium cum dignitate*. Celles qu'il produisit pendant les trente-cinq ans qu'il gouverna la chapelle impériale, à Vienne ou à Prague, sont bien plus considérables, plus mûries, plus pensées, et j'oserai ajouter plus hardies, comme jaillies du fond d'un bien-être qui ne connaît point le souci du lendemain, au milieu du déploiement d'un prestigieux ensemble vocal et instrumental où il donnait et recevait tour à tour l'impulsion, et, ce qui a dû l'aiguillonner surtout, à l'ombre protectrice d'un souverain intelligent et sympathique aux arts.

La musique de concert ou de chambre allait subir, vers la fin du XVIe siècle, en Italie surtout, une marquante transformation. De Monte, avec son *mens divinior* d'artiste supérieur, la pressentait vivement, et, tout en y contribuant dans la mesure du possible, il ne se dissimulait pas les difficultés et les déboires inhérents à sa tâche, car, bien qu'il excellât dans le genre, il avouait, avec une humilité touchante, qu'il était resté bien au-dessous de l'objectif visé par les esprits investigateurs : « Chacun « a voulu », écrit-il à Rodolphe II, « trouver du neuf et atteindre la perfec- « tion. Eh ! que nous sommes loin des « régions sublimes auxquelles on pour- « rait parvenir ! Je suis un de ceux qui, « faisant de la musique une profession, « ont essayé de lui ouvrir une voie nou- « velle, pour charmer et distraire à la « fois ceux que les affaires de la poli- « tique absorbent. Or, plus j'ai déployé « d'efforts, plus je me suis senti écarter « du but que je m'opiniâtrais à pour- « suivre (1) ».

(1) Le texte original de cette dédicace a été transcrit par moi, à Venise, sur un recueil de madrigaux de Philippe de Monte, datant de 1580.

Un obstacle sérieux entravera longtemps encore l'élan de ceux qui voudraient étudier, dans toutes leurs manifestations multiples, les œuvres de nos anciens compositeurs : leur publication en parties séparées. Superposer ces parties, autrement dit les mettre en partition, est non seulement un labeur très grand et qui nécessite une initiation spéciale, mais qui se dérobe fatalement aux plus sérieuses tentatives, en ce que les diverses divisions vocales ou instrumentales d'une composition se trouvent souvent disséminées et hors d'atteinte, dans les dépôts bibliographiques privés et publics de l'Europe. Il faudra s'en rapporter provisoirement à des musicologues autorisés qui, comme William Ambros, ont passé leur existence à réunir et à approfondir courageusement ces *membra disjecta* des chefs-d'œuvre néerlandais de jadis. Son appréciation scientifique et artistique de l'œuvre de Philippe de Monte est formulée de la plus admirable façon. Partant des similitudes qu'offre le madrigal : *Da bei rami scendea* avec celui d'Archadelt : *Bianco e dolce cigno :*

« Là aussi », dit-il, « comme les oiseaux d'un continent inconnu venant se poser sur le navire qui approche, apparaissent déjà certaines harmonies qui annoncent la venue d'une nouvelle période d'art. Avec cela, ces aggrégations de sons nouvelles ont une sonorité pure, harmonieuse, elles sont irréprochables dans leurs combinaisons ; et, ce qui est particulièrement remarquable, sans ostentation aucune, sans recherche laborieuse de la nouveauté, sans qu'on aperçoive ce désir d'expérimenter — souvent maladroitement — des procédés nouveaux par où Cyprien de Rose, Monteverde, Gesualdo di Venosa ont maintes fois gâté leurs compositions ; ces hommes, d'un talent si supérieur, semblent avoir poussé avec trop d'ardeur vers l'art nouveau et n'ont pu éviter ainsi les écueils ou les gouffres sur leur route. Les motets de Philippe de Monte se rapprochent plutôt de l'ancien style d'église, c'est-à-dire du style qui était alors en usage généralement dans la temple ; ils sont étrangement doux, d'un caractère attachant et plein d'onction. Tandis que, dans les madrigaux, à travers le tissu polyphonique, transparaît déjà distinctement la mélodie homophone ; que les vers commencent à se modeler selon les lois de la période musicale mélodique ; que ces membres ou ces phrases mélodiques — homophones essentiellement, se répètent, etc., — dans les motets la polyphonie roule vague sur vague, en de multiples enchaînements, en des combinaisons imitatives des voix. Mais ici aussi, l'ordonnance est souvent singulièrement belle, comme dans le morceau : *O Domine Deus, bonum incomprehensibile*, appartenant à la collection de motets (4e livre) parue, en 1557, chez les fils d'Antoine Gardane ; la première partie de cette pièce s'ouvre par une sorte de petit prélude, en harmonies pleines, de toutes les voix ; celles-ci font leur rentrée, ensuite, dans la forme traditionnelle de la fugue. On ne peut faire un reproche à Philippe de Monte de sacrifier parfois la rigueur de l'imitation à l'harmonie de l'ensemble et à la conduite naturelle des voix ».

Conséquence naturelle de ce que je viens de constater, la plupart des musicographes allemands ou s'abstiennent de mentionner notre maître, ou se bornent à l'appeler sommairement « einer der grösster niederländischen Contrapunktisten ». L'appréciation de l'espagnol Cerone, auteur du *Melopeo*, celle de l'italien Pittoni, qui a délaissé au Vatican un répertoire biographique musical, et de quantité d'autres écrivains musicaux étrangers, sont tout aussi restreintes. Parmi nous, Fétis s'attache à vanter les madrigaux de Philippe de Monte « sous le rapport de la pureté de l'harmonie et sur celle du rythme ; mais il leur préfère les motets empreints d'une noble simplicité de style ». A l'en croire, une partie des œuvres de l'éminent compositeur serait restée en manuscrit aux archives de la chapelle impériale à Vienne.

Le nombre des ouvrages imprimés est

considérable : messes, motets, madrigaux, chansons. En voici une nomenclature forcément encore incomplète : tant de dépôts bibliographiques sont encore à compulser.

Messes. 1. *Missarum quinque, sex et octo vocum liber primus.* Anvers, 1557 ; in-fol. Fétis dit qu'une deuxième édition a été faite de ces messes, dans la même ville, chez les héritiers de Pierre Phalèse, en 1628. L'information est erronée, quant aux *héritiers* de Pierre Phalèse, si elle ne l'est point pour l'édition elle-même. — 2. *Missa ad modulum Benedicta es, sex vocum.* Anvers, Christ. Plantin, veille des calendes de Novembre 1579. Fétis indique la date de 1580. C'est, selon Goovaerts, celle de l'impression de la messe de 1579, qu'à son tour il dit être un tiré à part de la huitième messe du grand recueil (?) de 1578. — 3. *Liber I° missarum I.* Anvers, Christ. Plantin, 1587 ; in-fol. Fétis donne l'année 1588 et ajoute ce complément de titre : *Cum quatuor et quinque vocibus concinnatæ.* Il dit en outre que ce recueil de messes a été réimprimé d'après une édition d'Ingolstadt dont il ignore la date.

Motets. *Sacræ cantiones seu motectæ, 5 vocum, lib. I.* Ingolstadt, 1569 ; in-4°. — *Sacrarum cantionum quinque vocum, liber secundus. Ibid.*, 1571 ; in-4°. Idem, *lib. III. Ibid.*, 1573 ; in-4°. Idem, *sex vocum, lib. IV. Ibid.*, 1573 ; in-4°. Idem, *quinque vocum, lib. V. Ibid.*, 1574 ; in-4°. Ces cinq livres de motets, dit Fétis, ont été réimprimés à Venise : *Il... libro dé motetti a cinque e sei voci* (1572-1579). Des éditions des mêmes cinq livres de motets, que Draudius désigne sous des titres latins, ont aussi paru à Venise, chez les fils de Jérôme Schott, de 1572 à 1576, selon Fétis. Je connais les livres II, III, IV et V, tous quatre des premières éditions, trois en latin, imprimés chez Jérôme Schott, un en italien paru chez les fils d'Antoine Gardane : *Sacrarum cantionum, cum quinque vocibus, quæ vulgò motetta nuncupantur. Liber secundus, nunc primùm ab ipso lucem æditus.* Venise, Hieronimus Scotus, 1575 ; 5 part. in-4° obl. ; — *Id. Liber tertius, nunc primùm ab ipso in lucem æditus.* Venise, Hier. Scotus, 1574 ; 5 part. in-4° obl. ; — *Il libro quarto de motetti a cinque voci, novamente composti et dati in luce.* Venise, fils d'Antonio Gardano, 1575 ; 5 part. in-4° obl. Avec dédicace ; — *Sacrarum cantionum, cum quinque vocibus, quæ vulgò motetta nuncupantur. Liber quintus. Nunc primùm ab ipso in lucem æditus.* Venise, Hier. Scotus, 1579 ; 5 part. in-4° obl. — Citons ensuite : *Id. Liber sextus, nunc primùm æditus.* Venise, Ang. Gardane, 1584 ; in-4°. Ce recueil contient vingt-huit motets ; *Sacrarum cantionum, cum sex et duodecim vocibus, quæ vulgò motecta nuncupantur, nunc primùm æditus, liber primus.* Venise, [Ang. Gardane ?], 1585 ; in-4° obl. Renferme vingt-neuf motets à six voix, deux à dix et un à douze (1).

Madrigaux. 1. *Il quarto libro de madrigali, a quatro voci, novamente composti et dati in luce.* Venise, Angelo Gardano, 1581 ; 4 part. in-4° obl. Avec dédicace. — 2. *Il primo libro de' madrigali a cinque voci.* Venise, 1561 ; in-4° obl. Le deuxième livre de ces madrigaux à cinq voix, dit Fétis, a été publié dans la même ville, en 1567 ; in-4° ; le troisième, en 1569, et fut réimprimé en 1576 ; le quatrième livre parut en 1574 et fut réimprimé en 1581 ; le cinquième livre en 1574 ; le sixième, en 1577, réimprimé en 1588 ; le septième, en 1583, réimprimé en 1586, tous in-4°. Les neuvième, dixième, onzième, douzième et treizième livres, tous à cinq voix, furent publiés chez le même (?), depuis 1581 jusqu'en 1587. Il y a aussi des éditions de tous ces livres de madrigaux à cinq voix, publiées à Venise, chez les héritiers de Jérôme Scott, depuis 1576 (2) jusqu'en 1588. On trouve, dans la bibliothèque du lycée communal de musique de Bologne, le *dix-neuvième* livre de madrigaux à cinq voix (Venise, Ang. Gardane, 1588). Le titre

(1) Les madrigaux spirituels, bien que formant aussi des sortes de motets, sont mentionnés dans le groupe des madrigaux mondains.

(2) La partie de ténor d'une édition de 1576, parue chez Scott, à Venise, a été réimprimée en 1570 ! Par suite de ces interpolations et de ces éditions factices, nombreuses apparemment, la bibliographie de notre De Monte demeurera longtemps incomplète, sinon inextricable.

de quelques-unes de ces éditions et rééditions est ainsi formulé : *Il primo libro de' madrigali, a cinque voci, novamente ristampati.* Venise, hér. de Girolamo Scotto, 1580; 5 part. in-4° obl.; — *Il secondo libro delli madrigali, a cinque voci, novamente ristampati.* Ibid., 1580; 5 part. in-4° obl. Il y a une édition de 1570; — *Il terzo libro delli madrigali, a cinque voci.* Venise, Scotto, 1570; in-4°; — *Il quarto libro de madrigali, a cinque voci, novamente composti. Liber quinto.* Venise, fils d'Antonio Gardano, 1574; 5 part. in-4°. Dédicace. Fétis a connu de ce cinquième livre de madrigaux à cinq voix, une édition parue, en 1577, à Nuremberg, in-4°; *Il sesto libro delli madrigali, a cinque voci, novamente composto.* Venise, Angelo Gardano, 1575; 5 part. in-4°; — *Il settimo libro delli madrigali, a cinque voci, novamente ristampato.* Venise, Ang. Gardano, 1583; 5 part. in-4°; *L'ottavo libro delli madrigali, a cinque voci, da lui novamente composti et dati in luce.* Venise, hér. de Girolamo Scotto, 1580; 5 part. in-4° obl., avec dédicace; — *Il nono libro de' madrigali, a 5 voci, novamente posti in luce.* Ibid., 1580; 5 part. in-4°, avec dédicace; — *Il decimo libro delli madrigali a cinque voci, novamente posti in luce.* Ibid., 1581; 5 part. in-4°, avec dédicace; — *Il terzo decimo libro delli madrigali, a cinque voci, novamente posti in luce.* Venise, Angelo Gardano, 1588; 5 part. in-4°. Fétis n'a pu mettre la main sur un exemplaire des livres quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième, lesquels doivent être rarissimes. — 3. *Il primo libro de' madrigali a sei voci.* Venise, 1565; in-4°. « Le « second livre », d'après Fétis, « parut « dans la même ville, en 1568; le troi- « sième, en 1570, et fut réimprimé en « 1576; le quatrième, en 1576; il y a eu, « je crois, une édition antérieure; le cin- « quième, en 1579; le sixième, en 1582; « le septième m'est inconnu; le huitième « à Venise, en 1592, tous in-4°. Dla- « bacq assure que tous ces ouvrages ont « été imprimés aussi à Ingolstadt ». Voici, pour les éditions vénitiennes, quelques titres complémentaires et rectificatifs : *Il primo libro delli madrigali, a sei voci, novamente ristampato.* Venise, hér. de Girolamo Scotto, 1582; 6 part. in-4°; — *Il secondo libro delli madrigali, a sei voci, di nuovo da lui composti et dati in luce.* Venise, Girolamo Scotto, 1569; 6 part. in-4°; — *Il terzo libro de madrigali a sei voci, novamente da lui composti et dati in luce.* Venise, Angelo Gardano, 1576; 6 part. in-4°; — *Id., Di Filippo de Monte, etc., Il terzo novamente ristampato.* Venise, Angelo Gardano, 1585; 6 part. in-4°; — *Il quarto libro de' madrigali a sei voci, insieme alcuni à sette, novamente composti et dati in luce.* Ibid., 1580; 6 part. in-4°, avec dédicace. — 4. *Il primo libro de' madrigali spirituali, a cinque voci, novamente composti.* Venise, Angelo Gardane, 1581; in-4°. — 5. *Il secondo libro de' madrigale a sei et sette voci, novamente composti et dati in luce.* Venise, Angelo Gardane, 1589; 6 part. in-4° avec dédicace.

Madrigaux, chansons et sonnets. 1. *La Fiammetta, canzone... insieme altri canzoni et madrigali vaghissimi, a sette voci, con uno Echo a otto. Novamente composti et dati in luce. Libro primo.* Venise, Angelo Gardano, 1598; 7 part. in-4°. — 2. *Musica sopra Il pastor Fido... ore si contengono canzoni et madrigali vaghissimi, novamente composti et dati in luce. Libro secondo, a sette voci.* Venise, Angelo Gardano, 1600; 7 part. in-4°. — 3. *Sonnets composés par Pierre de Ronsard et mis en musique à cinq, six et sept parties.* Louvain, Pierre Phalèse; Anvers, Jean Bellère, 1575; in-4°. Les bibliographes citent aussi l'édition suivante : *Sonnetz de Pierre Ronsard, mis en musique à cinq, six et settième (sette?) parties.* Louvain, Pierre Phalèse, 1576; in-4°.

Hymne ou cantate. Dlabacq mentionne une œuvre de circonstance, écrite par Philippe de Monte, pour la consécration d'un nouvel archevêque, et imprimée à Prague en 1593; in-4°.

Quant aux œuvres du maître insérées dans des recueils dus à divers collaborateurs, voici une liste succincte de ces dernières par ordre chronologique :

1. *Madregali, ariosi a quattro voci.* Venise, 1560. — 2. *Thesauri musici to-*

mus tertius. Nuremberg, 1564. — 3. *Il Verso libro delle Fiamine, madrigali a cinque voci.* Venise, 1568. — 4. *Vingt-troisième livre de chansons à* 4 *et* 5 *parties.* Paris, 1569. Deuxième édition en 1583. — 5. *Dixième livre de chansons à quatre parties d'Orlande de Lassus.* Paris, 1569. Deuxième édition en 1583. — 6. *Dix-neuvième livre de chansons à quatre et à cinq parties.* Paris, 1569. Deuxième édition en 1573, troisième édition en 1581 (1). — 7. *Second livre de chansons à quatre et cinq parties d'Orlando de Lassus.* Louvain, 1570. — 8. *Mellange de chansons à* 5-8 *parties.* Paris, 1572. — 9. *Livre de meslanges de chansons par Jean Castro.* Louvain, 1575. — 10. *Musica di XIII autori illustri, a cinque voci.* Venise, 1576. — 11. *Trionfi di musica, a sei voci.* Lib. I. Venise, 1579. — 12. *Theatrum musicum Orlandi de Lassus, a* 4, 5 *et plurium vocum. Lib. I.* Lyon, 1580. — *Vingt-uniesme de chansons à* 4 *et* 5 *parties.* Deuxième édition. Paris, 1581. — 14. *Harmonie celeste a* 4-8 *voci raccolte per Andrea Pevernage.* Anvers, 1583. — 15. *Musica divina, a* 4-7 *voci raccoltà da Pietro Phalesio.* Anvers, 1583. — 16. *Il Lauro verde, madrigali a sei voci.* Ferrare, 1583. — 17. *Harmoniæ miscellæ cantionum sacrarum.* Nuremberg, 1583. — 18. *Symphonia angelica a* 4-6 *voci.* Anvers, 1585. — 19. *Corona da dodeci sonetti.* Venise, 1586. — 20. *Armonia di scelti authori a sei voci.* Venise, 1586. — 21. *Sdegnosi ardori, a cinque voci.* Munich, 1586. — 22. *Spoglia amorosi, madrigali a cinque voci.* Venise, 1588. — 23. *Liber secundus gemmæ musicalis,* 4-6 *et plurium vocum.* Nuremberg, 1589. — 24. *Musicale essercitio di Ludovico Balbi, a* 5 *voci.* Venise, 1589. — 25. *Missæ quinque, quinis vocibus a diversis compositæ.* Nuremberg, 1590. — 26. *Tertius gemmæ musicalis liber.* Nuremberg, 1590. — 27. *Corollarium cantionum sacrarum,* 5, 7, 8 *et plurium vocum.* Nuremberg, 1590. — 28. *La Ruzine, canzone di Filippo de Monte, insieme un altra di Ciprino de Rose et altri madrigali di diversi autori a* 6 *voci.* Venise, 1591. — 29. *Il lauro verde, madrigale a sei voci.* Anvers, 1591. Edition semblable à celle de Ferrare, sauf quelques additions. — 30. *Dialogi musicali di diversi, a* 7-12 *voci.* Venise, 1592. — 31. *Il Lauro verde, madrigali a* 6 *voci.* Venise, 1593. — 32. *Sinfonia olympica, madrigali.* Anvers, 1594. — 33. *Musica divina, a* 4-7 *voci.* Anvers, 1595. — 34. *Madrigali a otto voci.* Anvers, 1596. — 35. *Paradiso musicale di madrigale e canzone a cinque voci.* Anvers, 1596. — 36. *Thesaurus litaniarum, a* 4-6 *et plurium vocum.* Munich, 1596. — 37. *Fiori del giardino, a* 4-9 *voci.* Nuremberg, 1593. — 38. *Le rossignol musical des chansons, à* 4-6 *parties.* Anvers, 1597. — 39. *Sacræ symphoniæ, a* 4-8, 10, 12 *et* 16 *vocibus.* Nuremberg, 1598 et 1600. — 40. *Il Trionfo di Dori, a sei voci.* Venise, 1599. — 41. *Ghirlanda di madrigali a sei voci.* Anvers, 1601. — 42. *Nervi d'orfeo, a* 5 *et* 6 *voci.* Leiden, 1605. — 43. *Hortulus musicalis, a* 5-8 *et pluribus vocibus.* Munich, — 44. *Odæ suavissimæ* [1610]. — 45. *Promptuarii musici sacras harmonias, moteta a* 5-8 *vocum.* Argentinæ, 1611. — 46. *Musikalische Streit Kräntzlein.* Nuremberg, 1612. — 47. *Nova musicæ organicæ tabulatura.* Bâle, 1617. — 48. *Triomphus de Dorothea.* Leipzig, 1619. — 49. *Florilegii musici portensis, moteta, a* 5-8, 10 *vocum.* Leipzig, 1621. — 50. *Florilegium musicum motectorum. Liber primus.* Bamberg, 1631.

La *Sammlung älterer Musik* de Dehn, la *Collectio Batavorum musicorum* de Commer, le *Trésor musical* de Van Maldeghem, offrent un choix de compositions de Philippe de Monte, traduites en notation moderne et mises en partition. En fait d'adaptations instrumentales, je citerai seulement les arrangements pour luth fait du vivant de notre musicien : 1. *Novæ tabulæ*, de Jules Barbetta. Strasbourg, 1582; in-fol. — 2. *Pratum musicum*, d'Emmanuel Adriaenssen. Anvers, 1584, 1592, 1600. — 3. *Florilegium*, d'Adriaen Dens. Cologne, 1594; in-fol. — 4. *Florida*, de Joachin

(1) C'est exceptionnellement que je cite ces éditions, à cause de leur importance. Les autres mentions de ce genre grossiraient démesurément cette laconique nomenclature.

van den Hove. Utrecht, 1601; in-fol. — 5. *Flores musicæ*, de Johan Rude. Heidelberg, 1600; in-fol.

Edmond Vander Straeten.

MONTE (*Pierre* DE), écrivain ecclésiastique. Voir DU MONT DE BURET (*Pierre*).

MONTFORT (*Jean* DE). Voir MONFORD.

* **MONTGAILLARD** (*Bernard* DE PERCIN DE), prédicateur, abbé d'Orval, né à Montgaillard, dans le diocèse de Toulouse, en 1563, mort à Orval, le 8 juin 1628. Il était fils de Bertrand de Percin, seigneur de Montgaillard, et d'Antoinette Du Vallet, et appartenait ainsi à une des familles les plus distinguées de la Guyenne. Bernard montra un goût précoce pour l'étude, au point de terminer, à l'âge de douze ans, ses humanités et sa philosophie. A seize ans, en 1579, il entra dans l'ordre des Feuillants, que Jean de La Barrière venait de fonder et qui se distinguait par la sévérité excessive de sa règle. Celle-ci interdisait la viande, le poisson, le beurre et les œufs ; la seule nourriture consistait en potages et en légumes cuits à l'eau; il n'y avait qu'un seul repas par jour, après le coucher du soleil; de plus, les Feuillants portaient cilice et couchaient sur des planches nues, avec un escabeau pour oreiller. La pratique de ces austérités épuisa le jeune Bernard, au point que le pape lui enjoignit de quitter le noviciat pour se livrer à la prédication. Montgaillard prêcha à Rieux, à Toulouse, à Rhodez et à Rouen, avec une foi communicative et s'acquit rapidement une grande célébrité par le nombre de protestants qu'il parvint à faire rentrer dans l'église catholique.

L'ayant entendu à Paris, aux Augustins, dans l'assemblée des chevaliers du Saint-Esprit, Henri III et Catherine de Médicis lui firent prêcher le Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il fit également des sermons à Saint-Gervais et à Saint-Séverin, où il opéra une foule de conversions. « L'ardeur naturelle de « son tempérament », dit un de ses biographes, « augmentée par ses austé- « rités extraordinaires, le conduisit jus- « qu'à l'exaltation. Les dérèglements de « la cour, l'indifférence de la bourgeoisie, « l'abrutissement du peuple enflammè- « rent son zèle. Sa voix trouva de l'écho « et bientôt son nom devint populaire. « Les dames de la cour s'engouèrent « aussi de lui et lui firent une telle répu- « tation que Henri III lui offrit, mais » en vain, les évêchés d'Angers, de « Pamiers et l'abbaye de Morimond ». Bernard avait reçu une dispense pontificale pour prendre la prêtrise à dix-neuf ans. Ses succès ne furent sans doute pas étrangers aux démarches qu'Henri III fit pour attirer les Feuillants à Paris et qui finirent par aboutir. Jean de La Barrière s'y rendit en effet en 1588 avec ses moines.

C'était l'époque où la Ligue achevait de déchirer Paris. Montgaillard embrassa chaudement le parti de cette association, dont l'enthousiasme pour la défense de la religion répondait à sa propre ardeur. Il mit au service de la Ligue son éloquence virulente et populacière, et usa de tous les moyens pour en soutenir les intérêts ; il fut même appelé *le laquais de la Ligue*. De taille menue et, de plus, boîteux, il était connu alors sous le nom du *Petit-Feuillant*. Pendant le siège de Paris, il prend part, avec Guincestre, Guillaume Rose et les autres représentants les plus avancés du clergé révolutionnaire, à la célèbre procession du 13 mai 1590, où figurèrent treize cents prêtres ou moines, tous armés. La *Satire Ménippée* nous le montre sous les traits d' « un Feuillant boi- « teux, qui, armé tout à crud, se faisoit « faire place avec une espée à deux « mains, et une hache d'armes à sa cein- « ture, son bréviaire pendu par derrière; « et le faisoit bon voir sur un pied, fai- « sant le moulinet devant les dames ». Les emportements de Montgaillard auraient pu avoir de funestes conséquences pour lui lors de la rentrée d'Henri IV, mais il avait quitté Paris vers la fin des troubles, pour se rendre à Rome près de

Clément VIII, qui lui ordonna de sortir de l'ordre des Feuillants pour rentrer dans celui de Cîteaux, et de se retirer en Flandre.

Bernard de Montgaillard prêcha pendant six ans à Anvers, puis fut appelé à la cour des archiducs Albert et Isabelle, en qualité de prédicateur ordinaire. Son succès ne fut pas moins grand à Bruxelles qu'à Paris et à Anvers, et, de toutes parts, on accourut pour l'entendre. « Les églises », dit un de ses contemporains, « n'estoient capables de « recevoir le grand peuple qui y accou- « roit à ses prédications, avec affluence « de tous les grands de la Cour et au- « tres, contraints d'aller occuper les « places trois ou quatre heures auppara- « vant. Ce qui emmiella tellement le « docteur Stapleton qu'il venoit souvent « exprès de Louvain à Bruxelles, pour « se rendre son auditeur... Ses prédica- « tions estoient ardentes, et toutes de « feu; son principal talent estoit d'ar- « racher les larmes des yeux et la péni- « tence des cœurs... Il preschoit aussi « longtemps et tout autant qu'il vouloit, « sans horloge, à point nommé et sans « peine; non pas *ex scripto*, comme « nous vulgairement, mais après un peu « de lecture, suyvie d'une longue et « profonde méditation ». On retrouve un reflet de l'enthousiasme excité par le prédicateur dans une lettre que Juste Lipse lui adressa, le 3 des calendes de janvier 1601; cette épître, qui est la soixante-dix-neuvième de l'*Epistolarum selectarum centuria singularis ad Germanos et Gallos*, a été traduite en français par Antoine Brun, dans son *Chois des épistres de Lipse*.

Après avoir voyagé en Italie et en Espagne, à la suite de l'archiduc, Montgaillard fut placé, en 1602, à la tête de l'abbaye de Nivelles, où il introduisit une réforme salutaire. Le 30 juillet 1605, il succéda à Remacle de Cerfai comme abbé d'Orval, dans le Luxembourg. Il y fit refleurir la discipline monastique et s'occupa à rétablir le temporel délabré de cette abbaye. « De « toutes les vertus chrétiennes qu'il pra- « tiqua constamment », dit Moréri, « celle qui lui fut la plus chère et la « plus familière, ce fut la patience dans « les adversitez. On ne sauroit croire « combien la calomnie lui livra d'as- « sauts; tantôt elle attaquoit sa charité, « et tantôt sa chasteté. On voulut le « rendre coupable de la mort d'un de « ses plus chers religieux, qui étoit « tombé dans une forge; et on alla même « jusqu'à l'accuser d'avoir conspiré con- « tre l'archiduc son bienfaiteur : impos- « tures qui se détruisirent d'elles-mê- « mes, et qui ne servirent qu'à mettre « son intégrité dans un plus grand jour. « La plus sensible pour lui, ce fut celle « qui le chargea d'être entré dans un « attentat contre la personne de Hen- « ri IV. Ses ennemis firent naître et « fomentèrent ces bruits injurieux. « Cayet inséra un récit de ce complot « prétendu dans sa Chronologie noven- « naire; et c'est sur ce fondement que « des auteurs plus modernes en ont « parlé. Il ne faut que lui opposer la « joye que marqua Dom Bernard, de la « conversion de Henri IV, l'affront qu'il « essuya pour l'avoir publiée le pre- « mier, et le témoignage avantageux « que M. de La Boderie, ambassadeur « de France à Bruxelles, rendit à son « prince du zèle de Dom Bernard pour « sa personne. Ce sage monarque résolut « de le rappeler en France, et la recon- « noissance fut le seul lien qui retint « cet abbé à la cour de l'archiduc. « Autant qu'il avoit été coupable en « entrant dans la Ligue, autant est-il « louable de s'en être repenti ». Bernard mourut à Orval, à l'âge de 65 ans, le 8 juin 1628. Il avait composé lui-même son épitaphe; mais elle fut remplacée, sur son tombeau, par une autre due à son successeur, Laurent de La Roche. Les deux textes nous sont rapportés par Foppens.

Avant de mourir, Bernard de Montgaillard avait brûlé les volumineux manuscrits de ses sermons. Il ne nous reste de lui que les deux pièces imprimées suivantes : 1. *Responce de Dom Bernard, doyen de l'Oratoire de S. Bernard des Feuillantins lez Paris à une lettre à luy escrite et envoyée par Henry de Valois.*

Paris, N. Nivelle et C. Thierry, 1589; in-8°. Une autre édition fut publiée, la même année, par G. Bichon. — 2. *Le soleil éclipsé, ou discours sur la vie et mort du sérénissime archiduc Albert*. Bruxelles, H. Anthoine, 1622; in-8°. Le titre s'explique par le passage de l'Ecriture sainte que Montgaillard avait choisi pour texte de son oraison funèbre : *Opera illius velut sol in conspectu Dei*, Eccl. 17.

Le style n'en est pas sans agrément, quoiqu'il se ressente des défauts inhérents à ce genre d'ouvrages, la redondance et l'abus des comparaisons; voici un court fragment où Montgaillard fait ressortir la familiarité que l'archiduc Albert montrait au peuple : « Ainsy « l'avés-vous veu tirer au papegay, s'en « aller à la foire de verres, assister aux « danses villageoises, et aux autres « exercices du peuple, guayement. Et « bien qu'en toutes ses actions ce grand « prince fut toujours sérieux, si raval- « loit-il ceste gravité et radoucissoit « ceste sévérité par ce qu'il voyoit servir « à la récréation de sa cour et du peu- « ple. Le balet qu'il fit à cheval au son « des fleutes, et tant d'autres balets « qu'on a veuz au Palais, les comédies, « les courses de bague, les quintanes, les « carosèles, les traineaux et les combats « à pied, où il se rendit brave soustе- « nant, avec admiration de tous, feront « foy de mon dire. Et il fault advouer « que ce Prince estoit, comme on dit « d'Alexandre, grand jusques aux choses « petites. Car n'ayant pas esté nourri à « tous ces exercices, il les faisoit néant- « moins de si bonne grâce qu'il ravis- « soit les yeux et le cœur de ceux qui « le voyoient ». On trouvera une analyse de cette oraison funèbre dans l'ouvrage d'Ad. Delvigne. L'auteur reçut une subvention de deux cent cinquante livres du gouvernement.

Un portrait de Bernard de Montgaillard, gravé par S. à Bolswert, figure dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens; le prédicateur est représenté assis dans son fauteuil, adorant la Vierge; à ses pieds, des mîtres, symbolisant les évêchés qu'il refusa; dans le fond, un bûcher où brûlent des livres, allusion à l'auto-da-fé qu'il fit de ses œuvres. La figure est énergique et se termine par une barbe carrée.

Paul Bergmans.

A. Valladier, *Les saintes montagnes et collines d'Orval et de Clairvaux, ou vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trespas de B. Percin de Montgaillard* (Luxembourg, 1629). — Juste Lipse, *Opera omnia* (Anvers, 1637), t. II, p. 355. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 136-138. — L. Moréri, *Grand dictionnaire historique*, 18e éd., t. VI (Amsterdam, 1740), p. 421. — *Gallia christiana*, t. XIII (Paris, 1785), col. 631-632. — *Bibliothèque nationale. Catalogue de l'histoire de France*, t. I (Paris, 1855), p. 342. — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise* (Luxembourg, 1860), p. 467-471. — Hoefer, *Nouvelle biographie universelle*, t. XXXVI (Paris, 1865), col. 264-265. — *La Satire Ménippée*, éd. Ch. Read (Paris, 1876), p. 45-46. — Ad. Delvigne, *Oraisons funèbres des souverains des Pays-Bas aux* XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (Bruxelles, 1885), t. I, p. 156-167. — J. Finot, *Les subventions accordées aux littérateurs, aux savants et aux artistes par les gouverneurs des Pays-Bas au* XVIIe *siècle* (Lille, 1891), p. 17.

MONTHAYE (*Pierre-Albert*), écrivain pédagogique, né à Alveringhem, le 7 août 1818, décédé à Bruges, le 27 septembre 1877. Il entra, jeune encore, dans la carrière administrative, et fut successivement commis à la direction des contributions, puis à l'administration provinciale de la Flandre occidentale, à Bruges (1849), où il fut nommé chef de division le 2 juin 1857, et où il se distingua surtout par la part active qu'il prit au développement de l'instruction publique. Il consacra ses loisirs à de consciencieux et utiles travaux sur l'enseignement en Belgique et à l'étranger. Voici l'énumération de ces ouvrages conçus dans un sens essentiellement pratique, et qui reçurent un accueil très favorable :

1. *Législation méthodique et raisonnée sur l'instruction primaire en Belgique*. Bruges, Gailliard, 1872; in-8°. Publié l'année suivante sous le titre de : *Code de l'instruction primaire en Belgique*. Bruxelles, Decq et Duhent, 1873; in-8°. Nouvelle édition en 1877. — 2. *Code de l'enseignement moyen en Belgique*. Bruges, Gailliard, 1874; in-8°. Le chapitre de ce livre intitulé : *Législation méthodique sur les fondations de bourses d'études*, a paru aussi à part. — 3. *L'instruction populaire en Europe et aux Etats-*

Unis d'Amérique. Bruges, Gailliard, 1876; in-8°, 2 vol. Cet important travail valut à Monthaye la croix de chevalier de la Couronne royale de Prusse. — 4. *Code méthodique de l'instruction primaire de France*. Bruges, Geuens-Seaux, 1877; in-8°. Antérieurement à ces publications pédagogiques, P.-A. Monthaye avait fait paraître un *Recueil méthodique et raisonné des lois et instructions concernant le service des accises*. Bruges, A. Bogaert, 1853; in-8°.

Paul Bergmans.

La Patrie, Bruges, 1er-2 octobre 1877 (contenant le discours prononcé aux funérailles de P.-A. Monthaye, par M. Sheridan). — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1896), p. 703. — Renseignements particuliers.

MONTIGNY (*Charles*), violoncelliste et compositeur de musique, né à Bruxelles, le 30 janvier 1827. Après avoir fait des voyages artistiques en Hollande, en Allemagne, en Russie, et s'y être fait apprécier comme un virtuose remarquable, Montigny fut nommé, en 1857, professeur au conservatoire de musique de Saint-Pétersbourg. Il mourut prématurément à Bruxelles, le 1er février 1866. Montigny a écrit pour son instrument des compositions qui ont eu du succès, et parmi lesquelles on cite une fantaisie sur la romance *Si Loin*.

Paul Bergmans.

Ed. Grégoir, *les Artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècles* (1885), p. 316.

MONTIGNY (*Emmanuel-Philibert* DE LALAING, baron de), né à Valenciennes, le 5 mai 1557, mort le 27 décembre 1590. Il était fils de Charles II, comte de Lalaing, chevalier de la Toison d'or, grand bailli du Hainaut du 12 avril 1549 au 16 mars 1556, et de sa seconde femme Marie de Montmorency, sœur du comte de Hornes et du baron de Montigny, tous deux victimes de Philippe II. Baptisé le 30 juin, il eut pour parrains Georges d'Egmont, évêque d'Utrecht, et Emmanuel-Philibert de Savoie, dit *Tête-de-fer*, alors capitaine général des armées du roi d'Espagne aux Pays-Bas; pour marraines, Anne d'Egmont et Walburge de Nuenar, comtesse de Hornes. Il avait pour frère consanguin Philippe de Lalaing, qui fut aussi grand bailli du Hainaut, et pour sœur Philippote-Christine, qui épousa le prince d'Epinoy et défendit Tournai contre le prince de Parme.

En 1576, à peine âgé de 19 ans, Emmanuel-Philibert reçut du conseil d'Etat une patente de lieutenant-colonel dans le régiment du duc d'Arschot, composé de soldats lorrains et luxembourgeois-wallons, auparavant sous les ordres du colonel Mondragone, et qui s'était couvert de gloire à Zierikzee. Mutiné avec la plupart des autres corps de troupes après la mort de Requesens, ce régiment avait d'abord voulu se joindre aux Espagnols dans la citadelle d'Anvers; mais, mal reçu par eux, après une attaque manquée du château de Rupelmonde, il s'était donné aux Etats généraux et avait été réduit de dix-huit à dix enseignes.

En 1577, le jeune de Lalaing accompagne son frère Philippe à Valenciennes pour y recevoir la reine Marguerite de Navarre, se rendant aux eaux de Spa; il escorte sa litière jusqu'à Mons et assiste aux conciliabules secrets, dans lesquels la belle reine persuade aux Lalaing de demander contre l'Espagne le concours de la France et du duc d'Anjou. Toutefois, lorsque, peu de temps après, don Juan d'Autriche, s'emparant du château de Namur, cherche à se soustraire à l'influence des Etats, il est du nombre des quinze membres de la noblesse dont la signature figure au bas de l'acte qui appelle l'archiduc Mathias dans nos provinces.

Nommé colonel de son régiment, il fait partie de la petite armée des Etats, d'abord campée à Temploux, puis à Emine, près de Namur, surveillant don Juan. Réduite à 5 ou 6,000 hommes par la misère, les maladies et la désertion, elle se retire sous les murs de Gembloux à la nouvelle de l'arrivée à Luxembourg des régiments italiens et espagnols amenés par le prince de Parme. Lalaing est, avec Antoine de Gongnies et le colonel écossais Balfour, présent à la déroute de Gembloux. Il essaie vainement de s'opposer, avec l'avant-garde et

l'artillerie, déjà sous les murs de la place, à la fuite des soldats : le feu s'étant mis dans les voitures à munitions, la panique devient irrémédiable (31 janvier 1578). Après avoir rassemblé une partie de ses enseignes aux environs de Hal, il les met en garnison dans les villes fortes du Hainaut et les faubourgs de Mons, où il se retire.

Le duc d'Anjou, à la nouvelle de la déroute de Gembloux, avait espéré que ses intrigues entre les Etats généraux, le prince d'Orange et les Lalaing allaient porter leurs fruits et qu'il ne tarderait pas à être appelé dans les Pays-Bas. Emmanuel-Philibert, et quatre ou cinq seigneurs du Hainaut, avaient été l'année précédente, en octobre, à La Fère, où la reine Marguerite tenait sa cour, pour s'entendre avec le prince, et ils étaient rentrés à Mons emportant, comme gage de son amitié, des médailles d'or à son effigie et à celle de Marguerite. Nommé gouverneur d'Avesnes, le jeune de Lalaing, auquel nous donnerons dorénavant son titre de baron de Montigny, d'accord avec son frère, décide, en mai 1578, les Etats du Hainaut à appeler le prince en qualité de protecteur, et, malgré l'avis des Etats généraux, il part de Mons le 21 juin et va l'informer à Alençon, où il se trouve, que les Etats du Hainaut consentent à le recevoir dans Mons et à lui donner deux villes fortes en garantie. Sans plus hésiter, d'Anjou se dirige vers les Pays-Bas; le 11 juillet, il annonce au grand bailli du Hainaut qu'il est à la frontière avec ses troupes, Montigny va à sa rencontre et entre à Mons à ses côtés le lendemain.

Dans toute cette affaire, le jeune baron avait joué le second rôle ; il allait bientôt assumer la lourde responsabilité du premier, dans une entreprise dont le résultat, fort imprévu, au lieu d'amener la souveraineté d'un prince français, allait entraîner la réconciliation des provinces méridionales des Pays-Bas avec l'Espagne.

Les compagnies des régiments wallons échappées au désastre de Gembloux, en garnison dans le Hainaut, ne recevaient plus aucune solde des Etats généraux, sous prétexte qu'elles servaient à la défense de cette province. Le 22 juillet, Lalaing fait savoir aux Etats que, faute d'argent, il va être contraint « de « les leur envoyer sur les bras, car « n'avons icy affaire des gens pour man- « ger le peu qui y reste », ajoutait-il. L'exécution suivit de près la menace. Au milieu d'août, six compagnies, conduites par le capitaine Labiche, entrent en Flandre pour y vivre; repoussées en passant à Audenarde, le 26 août, elles rétrogradent dans les premiers jours de septembre sur la Lys, se rencontrent à Estaires, La Gargue, Mervile avec les troupes gantoises de Guillaume de La Kethulle, frère du tribun Ryhove; après divers combats, elles s'établissent, renforcées par d'autres compagnies de divers régiments, dans la châtellenie de Lille, mangeant le pays et contraignant les habitants à leur fournir des vivres. Sur la plainte des Etats de cette province, les Etats généraux chargent de les apaiser, par tous les moyens possibles (21 septembre), les colonels des régiments représentés dans ce groupe de mutinés; c'étaient M. de Capres, gouverneur de l'Artois, Charles de Bonnières, François d'Ongages et le baron de Montigny. Celui-ci se rend aussitôt à Seclin, petite ville au sud de Lille (29 septembre) et donne rendez-vous aux autres colonels au village de Wavrin, à une lieue et demie de là. Sans les attendre, il rassemble les compagnies entre le village de Haubourdin et l'abbaye de Loos, leur rappelle leurs serments de fidélité aux Etats et à la Pacification de Gand, leur fait jurer de lui obéir, puis, se mettant à leur tête, il part le 30, à 4 heures de l'après-midi; après une étape de plus de 30 kilomètres, interrompue par quelques heures de repos à Frelinghien, sur la Lys, il arrive avec eux, le 1er octobre, à 6 heures du matin, à Menin, ville ouverte, s'en empare et se met en mesure de l'entourer de fortifications. Pendant plusieurs jours, il a à repousser des compagnies gantoises soutenues par des paysans en grand nombre et bien armés; dans la nuit du 13 au 14, il va à son

tour les attaquer à Werwicq, dont elles se sont emparées pour lui couper les vivres, et il les repousse jusqu'à Warneton.

Comme dans toutes les localités qu'il occupe, il s'était empressé, en invoquant la Pacification, de rétablir le culte catholique interdit par les troupes gantoises. « Les prélats, gens d'église, nobles et « notables de la Flandre », voyant en lui un sauveur, « un vray Gédéon », le supplient de les défendre et de les « remettre en leurs biens, libertés, fran- « chises et possessions, pour pouvoir « joyr paisiblement du bénéfice desdictes « pacification et union ». De simple cadet de famille, Montigny se trouve tout à coup, par l'envoi de cette supplique, transformé en chef de parti, et c'est en cette qualité que le 14 octobre, tout en protestant de son obéissance aux Etats généraux, il refuse d'abandonner Menin, si, auparavant, les Gantois ne sont pas réduits à l'obéissance et forcés de relâcher les prélats et les nobles retenus prisonniers dans leurs murs.

En ce moment, Guillaume de Hornes, seigneur de Hèze, vint le rejoindre : homme d'action, conspirateur émérite autant qu'ambitieux, sans conscience, il prend la première place dans les conseils du jeune de Lalaing, qui le nomme gouverneur de Menin. Ils constituent ainsi le parti connu sous le nom de *Malcontents* et que les protestants appelèrent *Malcontents aux patrenostres*, à cause du chapelet que la plupart des soldats portaient au cou.

Les Etats généraux, par l'intermédiaire de Ponthus de Noyelles, seigneur de Bours, essayent de faire rentrer les Wallons dans le devoir en leur promettant trois mois de gages, la moitié de suite, l'autre moitié lorsqu'ils seraient sortis de Menin ; le duc d'Anjou, invité à employer son influence, leur envoie, en novembre, ses conseillers des Pruneaux et de Bonnivet ; les négociations n'aboutissent pas. On se trouvait non plus en présence de simples mutinés, que des sacrifices d'argent pouvaient apaiser, mais en présence d'un mouvement devenu politique, et dont les chefs exagéraient l'importance pour grandir leurs prétentions.

Les Gantois avaient appelé à leur secours le duc Jean Casimir et ses reîtres ; Montigny, de son côté, décide le colonel de Combelle, commandant un des régiments français du duc d'Anjou, dont l'armée était sur le point de se dissoudre, à le rejoindre ; quelque temps après, le duc lui offrit le reste de ses troupes, et Jean de Montlac, seigneur de Bologny, les lui amène. Après avoir exposé aux Etats du Hainaut (23 octobre) les raisons qui l'avaient décidé à s'emparer de Menin, Montigny conduisit la compagnie de lances de son frère Philippe et cent chevau-légers du comte de Gongnies. Il se trouvait ainsi à la tête d'une petite armée. Déjà il s'était emparé de la ville de Lannoy, que quelques habitants de religion réformée avaient offerte au duc Casimir ; en allant reconnaître Harlebeke, où s'étaient retranchés des reîtres et des huguenots français de l'armée du duc des Deux-Ponts, il fut attaqué près de Courtrai par Casimir lui-même et le comte de Hovelacques. Montigny les chargea *furieusement* et les mit en fuite. Hovelacques, renversé et foulé aux pieds des chevaux, rentra à Courtrai tout contusionné. Les Wallons ramenèrent à Menin une soixantaine de chevaux et quelques prisonniers, parmi lesquels deux ritmeistres, que le baron renvoya sans rançon, après les avoir *festoyés à l'allemande* (octobre).

Pour faire vivre leurs troupes, les chefs des Malcontents frappaient de contributions toutes les localités des environs, menaçant d'incendie et de pillage ceux qui faisaient mine de résister. Au commencement de novembre, Montigny se donna mission de réoccuper les villes et les châteaux des Flandres au pouvoir des Gantois. Laissant une partie de ses troupes à Menin, il prit avec lui 12 enseignes de Wallons, 30 de Français, 100 lances wallones et 50 arquebusiers à cheval, alla assaillir Ypres, puis, s'étendant dans le pays de Dixmude, il prit successivement, sans compter les châteaux forts, les bourgs de Cassel,

Hazebroucq, Hondschote et allait se porter sur Bergues, lorsque de violentes altercations qu'il eut avec Bologny arrêtèrent tous progrès. Les Français en effet après avoir franchi la Lys s'étaient livrés à un pillage effréné, et les populations, soulevées sur leur passage, à Steenvorde et à Bailleul, avaient fait éprouver des pertes sensibles aux *Malcontents*. Montigny menaça de licencier les compagnies françaises; mais, plus nombreuses que les wallones, elles refusèrent de partir. Une entrevue qu'il eut le 13 novembre, à l'abbaye de Wattene, avec Valentin de Pardieu, gouverneur de Gravelines, et qui faisait cause commune avec le prince de Parme, le décida soudain à prendre un nouveau parti. Pardieu lui avait montré les pouvoirs qu'il tenait du prince pour traiter avec les seigneurs. En l'assurant que Farnèse avait promis le départ de tous les soldats étrangers, il lui fit entendre qu'il pouvait prétendre à tout si, avec sa petite armée, il se réconciliait avec l'Espagne. Montigny partit aussitôt pour Mons, et assemblant les principaux membres des Etats du Hainaut, leur communiqua les offres de Pardieu. Le comte de Lalaing parut surpris que son frère se fût autant avancé, étant données ses relations avec le duc d'Anjou. Montigny répondit qu'on ne devait plus rien au prince français, son armée étant dissoute. Avec le marquis d'Havré et l'abbé de Maroiles, il se rendit chez le duc, encore à Mons, lui demander s'il pouvait lui fournir 10,000 hommes de pied, 3,000 chevaux et 9 canons, avec trois mois de gage. D'Anjou leur objecta l'épuisement de la France. C'est ce que Montigny avait prévu. Dans ce cas, dit-il, il ne reste plus qu'à traiter avec l'Espagne. Le duc s'émerveilla de cette rapide décision, et envoya le sieur des Pruneaux à Bologny lui donner l'ordre de rentrer en France; il autorisa toutefois les régiments de Combelles et de Chanel, dont Montigny avait eu moins à se plaindre, à rester provisoirement avec lui : le premier de ces deux corps ne le quitta qu'à la fin de janvier 1579.

Les Etats généraux n'avaient pas perdu cependant l'espoir de ramener Montigny à leur cause : Ponthus de Noyelles négociait toujours avec lui, et, le 2 décembre, il obtint sa signature et celle de de Hèze au bas d'une déclaration des conditions auxquelles ils consentaient à sortir des Flandres. C'étaient le rétablissement dans toute l'étendue de cette province de la religion catholique, avec prédominance sur la protestante quant au partage des églises; la restitution aux nobles et au clergé des biens confisqués et la mise en liberté des seigneurs et des prélats prisonniers des Gantois. Les Etats, impuissants à le satisfaire, proposèrent à d'Anjou le rôle d'arbitre entre les Malcontents et les Flamands; Bonivet fut envoyé par le duc à Gand pour négocier une entente; mais, à son arrivée, le bruit s'étant répandu que les Français avaient formé le projet de surprendre la ville, il fut obligé de s'enfuir en grande hâte (24 décembre). Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux. Les magistrats de Gand avaient exigé avant toute délibération le départ des Wallons; mais leurs chefs, aux conditions générales qu'ils s'étaient bornés à présenter jusqu'alors, en ajoutèrent d'autres qui leur étaient particulières : le gouvernement de Bruxelles, Maestricht, Bois-le-Duc ou Lierre, et le payement des sommes dues aux soldats (9 janvier 1579). Ponthus de Noyelles essaya d'obtenir des Etats de Flandre les fonds nécessaires et les trouva assez disposés à faire ce sacrifice (2 février). Mais Montigny se refusant à quitter les Flandres si les conditions générales qu'il avait posées d'abord n'étaient pas accomplies, et les quatre membres se refusant à payer tant que les bandes wallones occupaient la province, il fut impossible de s'entendre.

Pendant que les chefs des Malcontents négociaient tour à tour avec les deux partis, Valentin de Pardieu essaya de gagner les officiers subalternes et les soldats, en leur promettant six mois de gages et en répandant le bruit que Montigny adhérait au prince d'Orange et admettait la liberté de conscience. Un grand nombre de compagnies allaient

faire défection, quand le baron, informé de ce qui se passait, fit arrêter les principaux coupables et renouvela le serment des soldats « tant en général qu'en particulier ». Les intrigues des agents de l'Espagne reprirent de plus belle à la nouvelle de l'abandon des négociations avec les Etats généraux. Bientôt, la réconciliation des chefs des Malcontents ne fut plus qu'une question d'argent, et le 6 avril, à l'abbaye de Mont-Saint-Eloi, Emmanuel-Philibert de Lalaing, en son nom et en celui de tous ses officiers et soldats, au nombre de 6 à 7,000 hommes de pied et 400 chevaux environ, jura obéissance au roi d'Espagne « en suivant la Pacification de Gand, union et édict perpétuel », à condition que toutes les troupes étrangères évacueraient les Pays-Bas. Il remettait entre les mains du roi les villes de Menin, Cassel et autres, avec leurs artilleries et munitions ; Valentin de Pardieu s'engageait à lui remettre 205,000 florins, 15,000 immédiatement, 85,000 avant le 7 mai, 105,000 avant le 7 juin suivant. Jusqu'alors, Montigny avait la libre disposition de son armée et continuait à la payer au moyen des contributions levées dans les Flandres, puis elle devait « passer montre » et entrer au service du roi, qui leur ferait délivrer un mois de solde avant le 15 juin.

L'Espagne, prodigue de promesses, mettait très peu d'argent à la disposition d'Alexandre Farnèse ; les sommes spécifiées ne purent être payées aux échéances et ne le furent qu'à la fin de l'année, avec le concours des provinces réconciliées. Dans cet intervalle, bien des efforts furent encore faits par les Etats généraux pour ramener à leur parti les chefs des Malcontents. Un noble zélandais, Max de Cruynenghem, leur fut envoyé, dans les derniers jours d'avril, pour leur montrer des lettres interceptées du Contador Alonso de Curiel au prince de Parme, contenant les preuves irrécusables de la mauvaise foi des Espagnols dans les engagements pris avec eux. Au mois d'août, une députation vint encore les informer que les Etats étaient disposés à se joindre à eux pour repousser l'ennemi commun et remettre le pays en liberté. Mais, circonvenu par les membres de la noblesse du Hainaut et de l'Artois, qui avaient consenti au traité d'Arras (17 mai 1579), approuvé par Philippe II le 13 septembre et publié à Mons dans les derniers jours d'octobre, Montigny ne pouvait plus revenir en arrière. Il reçut du roi une pension de 4,000 florins, en récompense des services rendus, et devint, dès ce moment, un des meilleurs lieutenants du prince de Parme. Il lui donna des gages dès 1581, en lui dévoilant la trahison de son frère d'armes, Guillaume de Hornes. Mécontent, le seigneur de Hèze avait imaginé de faire tuer Farnèse par des soldats, chargés de tirer des salves en son honneur, et dont quelques-uns glisseraient des balles dans leurs arquebuses. Conduit dans un château près de Condé par le marquis de Roubaix, sous le prétexte d'y saluer des dames de condition, il y fut arrêté et conduit au château de Quesnoy, pour y être jugé et exécuté.

Après le départ des régiments espagnols, italiens et allemands, que le prince de Parme, par le traité d'Arras, avait promis d'éloigner, le petit corps de Montigny avait constitué un des meilleurs noyaux de l'armée avec laquelle Farnèse allait reconquérir les provinces méridionales des Pays-Bas. Le 28 février, Em. de Lalaing, à la tête de ses Wallons, avait emporté la ville de Courtrai ; il accompagna ensuite le comte de Mansfelt au siège de Bouchain, et Farnèse à la prise de Condé, que les Tournaisiens avaient surpris le 25 novembre 1580. Au siège de Tournai, il fut chargé de diriger l'un des assauts et y fut blessé, ce qui ne l'empêcha pas d'être l'un des premiers à entrer dans cette ville le jour de sa reddition (novembre 1581). En 1582, devant Audenarde, il est le convive du prince de Parme au banquet interrompu par le boulet qui renversa la table, emportant la tête du jeune baron de Licques, capitaine wallon, et blessant divers officiers.

Après l'entreprise manquée du duc d'Anjou sur Anvers, Montigny, avec

Roubais et Rossenghien, va à Hal, se mettre en relations avec les députés des Etats généraux qu'ils connaissent, pour les décider à traiter avec Farnèse, en leur représentant la trahison du prince français (22 janvier 1583). Il va avec Pardieu et Mondragone pour bloquer d'Anjou à Dunkerque, qui tomba entre leurs mains le 16 juillet; avec le marquis de Roubais, il prend le Sas de Gand, Axel, Hulst, Rupelmonde; après la prise d'Ypres, avec le président Richardon et le secrétaire Vasseur, il négocie la réconciliation des quatre membres de Flandre (20 mai 1584), mais ne peut entraîner Gand. Alors il la bloque de tous côtés en construisant un fort à Wetteren, sur l'Escaut, en mettant des gens à Eecloo, à Deynze, au Sas, et, après la prise de Termonde, le 17 août, l'oblige à faire sa soumission (17 septembre).

L'année suivante, après s'être saisi de divers forts autour de Malines, il fait, avec le gouverneur de cette ville, l'accord au nom du prince de Parme. Dans cette pièce, datée du 19 juillet 1585, Montigny est désigné sous le nom de marquis de Renti, capitaine général, grand bailli du Hainaut, capitaine des bandes d'ordonnance du roi, etc. Il avait en effet épousé, en 1581, Anne de Croy, fille de Guillaume, marquis de Renti, et d'Anne de Renesse, et, en récompense de ses bons services, Philippe II lui avait donné la Toison d'or; à la mort de son beau-père, il avait hérité de son titre. Sa nomination de grand bailli est du 13 juillet 1582; son frère Philippe était mort le 15 juin.

Après la reddition de Malines, le marquis de Renti rejoint Farnèse devant Anvers, et, depuis lors, l'accompagne dans toutes ses entreprises. Le 15 octobre 1586, après avoir ravitaillé Zutphen assiégée par le comte de Leicester, le prince, obligé par la maladie de se retirer à Bruxelles, lui laisse le commandement de ses troupes, « où il y avait « grande disette, maladie et mortalité ».

En 1587, au siège de l'Ecluse, il remplace, à la direction des travaux d'attaque, Valentin de Pardieu, blessé à l'épaule d'un coup de mousquet qui lui coûte le bras, et lui-même est blessé à l'assaut qui se donne en juillet.

Dans l'expédition de la *grande Armada*, Renti est désigné par Farnèse pour l'accompagner avec le grade d'amiral. Depuis lors, il porte une ancre dans ses armes. Après le désastre de la flotte espagnole, pour utiliser les régiments destinés à passer en Angleterre, il est chargé de l'attaque de Berg-op-Zoom, occupée par les Anglais; mais il ne peut s'en rendre maître. Il suit le prince de Parme dans sa campagne de France, entre avec lui à Paris, mais blessé au siège de Corbeil, il est ramené à Mons et y meurt le 27 décembre 1590, âgé de 53 ans. Il fut enterré au milieu du chœur de l'église de Saint-Wasnon ou Notre-Dame, à Condé. Il laissait deux enfants : Alexandre, baron de Montigny, tué devant l'Ecluse en 1604, à l'âge de 21 ans; Jeanne, qui épousa Jean de Croy, comte de Solre, en 1608, et mourut sans postérité en 1649. « C'était « un grand guerrier », dit de lui Emmanuel van Meteren, « et un homme habile « et sage, voire le principal de tous les « seigneurs des Pays-Bas tenant le par- « ty du Roy; il estait de grande autho- « rité et avait eu beaucoup de comman- « dement de la part de la généralité « contre les Espagnols, de sorte que sa « grandeur estait assez suspectée ». — Jugement que n'autorisent guère les hauts emplois et les distinctions dont il fut comblé après sa réconciliation. Pendant quelques mois, il tint entre ses mains les destinées de sa patrie; mais, devenu accidentellement le chef d'une faction, il n'avait pas assez de maturité dans le caractère pour reconnaître, au milieu de tant de partis, celui à préférer, ni assez d'autorité pour entraîner la nation à sa suite. Mais actif, vaillant, plein de hardiesse et d'initiative, il fut un remarquable chef de partisans et un excellent capitaine.

P. Henrard.

Lettres inédites d'Emmanuel de Lalaing (*Bull. de la Comm. d'hist.*, 2e série, t. IX). — *Mémoires des choses passées au Pays-Bas depuis 1576 jusques le 1er May* 1580 (Gachard, bibl. nationale de Paris). — *Mémoires sur Emmanuel de La-*

laing, par Blaes. — E. de Meteren. — Gachard, *Actes des Etats généraux de* 1576-1585. — *Documents historiques inédits.*

MONTIGNY (*Florent* ou *Floris* DE MONTMORENCY, baron DE), homme politique, né en 1527, mort au château de Simancas, le 16 août 1570. Il était fils de Joseph et d'Anne Egmont, et frère puîné du comte de Hornes. Il fut, dans le chapitre tenu en 1559, reçu chevalier de la Toison d'or, par l'influence du prince d'Orange et malgré Philippe II. Le roi le nomma cependant gouverneur de Tournai et de son territoire. C'était un homme de belle intelligence et de noble caractère; adversaire des mesures extrêmes, catholique de conviction et plus ou moins protecteur des novateurs. La gouvernante, qui prisait son talent, l'envoya à deux reprises en Espagne, en qualité de négociateur. En 1562, l'orage commençait à gronder. La gouvernante et le conseil d'Etat jugèrent nécessaire d'informer le roi, par une mission spéciale, de la situation réelle du pays. Montigny fut député dans ce but. Il partit de Bruxelles en juin. Au mois d'octobre suivant, on le munit d'une instruction signée par tous les membres du conseil, le comte de Berlaymont excepté, dans laquelle étaient développés leurs griefs contre Granvelle. Marguerite écrivit en même temps au roi pour lui rappeler la mission de Montigny et défendre le cardinal contre les attaques de ses ennemis. Granvelle s'adressa dans le même sens à Philippe II, qui lui répondit en l'assurant de nouveau de toute sa confiance. Montigny revint à la fin de décembre 1562. Dans l'audience de congé que le roi lui accorda, il exposa une nouvelle fois les griefs des Belges. Ces griefs étaient, selon lui, de triple nature : la crainte de l'inquisition espagnole, les nouveaux évêchés, la présence de Granvelle à la tête du gouvernement. Le roi lui répondit en substance ce qu'il avait écrit le 17 juillet à la gouvernante. Il marqua son étonnement de la crainte qu'on manifestait de l'inquisition espagnole, qu'il ne songeait pas à introduire en Belgique; il rappela comment l'introduction de la nouvelle hiérarchie avait lieu, suivant un plan déjà conçu par Charles-Quint et dont le secret avait été connu plus tôt du marquis de Berghes que du cardinal. Il finit en réfutant les accusations portées contre Granvelle et en démontra l'inanité. Le 28 décembre, Montigny fit rapport au conseil sur sa mission. Mais les passions s'étaient surexcitées durant son absence. On ne crut pas aux protestations de Philippe II. Le prince d'Orange, Egmont et Hornes adressèrent, au commencement de 1563, une nouvelle lettre au roi, dans laquelle ils demandaient derechef l'éloignement du détesté ministre. Montigny ne la signa pas.

Le conseil d'Etat s'étant occupé d'obtenir une application modérée des placards, on délibéra sur le point de savoir qui l'on chargerait de plaider cette cause à Madrid. Le marquis de Berghes hésitait lorsque Montigny lui fut adjoint. Marguerite pria le roi de les recevoir gracieusement et de leur donner une réponse aussi prompte que possible. Le conseil chargea les envoyés de faire ressortir l'état misérable des provinces et la nécessité de la présence du roi aux Pays-Bas. Granvelle écrivit à Philippe II dans un sens analogue. Le départ des deux délégués fut retardé par une blessure au pied du marquis de Berghes. Montigny se mit en route à la fin de mai, non sans être agité de secrets pressentiments. Philippe inclinait vers la sévérité. Le duc d'Albe allait succéder à Marguerite d'Autriche et il ne devait pas tarder à pousser son royal maître aux résolutions extrêmes. Montigny et Berghes conseillaient au roi d'envoyer aux Pays-Bas le prince d'Eboli. Lorsqu'ils virent que leurs efforts pour gagner le roi à la conciliation étaient infructueux, ils essayèrent, d'après Cabrera, d'amener don Carlos à venir aux Pays-Bas, soit du consentement du roi, soit malgré lui. Ils lui auraient promis, au nom de leurs partisans, de le servir et lui obéir en tout, même de prendre les armes en sa faveur s'il partait contre la volonté de son père. Montigny avait eu de nombreux entretiens secrets avec

le fils de Philippe II; de là la prévention de félonie. Le roi les fit garder à vue et leur défendit de retourner en Flandre. Berghes était atteint de consomption. Le roi chargea Guy Gomez de lui annoncer qu'il était libre si sa mort paraissait prochaine; il ne devait que le bercer d'espoir si cette éventualité n'était pas près de se réaliser. Berghes mourut et Montigny demeura seul en Espagne. Ordre fut donné à la frontière de veiller à ce qu'il ne pût s'échapper. Montigny adressa en juin un mémoire au roi, dans lequel il le suppliait de lui faire connaître qu'il ne le retenait pas en Espagne parce qu'il nourrissait des soupçons à son égard. Philippe répondit que son départ pour les Pays-Bas étant prochain, il voulait que Montigny l'accompagnât. Mais aussitôt que la nouvelle de l'arrestation d'Egmont et de Hornes lui parvint, il fit conduire, la nuit même, Montigny à l'alcazar de Ségovie. Le malheureux fit connaître son triste sort à Marguerite de Parme et demanda son intervention.

Le mariage de Philippe avec Anne d'Autriche, la fille de l'Empereur Maximilien II, déterminèrent la mère et la femme de Montigny à solliciter la grâce de ce dernier par l'intermédiaire de la princesse. La fiancée du roi promit d'intercéder en faveur de Montigny. Il était trop tard. Philippe, pressentant qu'on invoquerait l'intervention d'Anne d'Autriche, et ne voulant ni accorder ni rejeter la requête, avait laissé exécuter l'arrêt de mort qu'il avait prononcé contre le seigneur belge.

Montigny était gardé à vue dans l'alcazar de Ségovie et ne pouvait communiquer avec personne. Il s'adressa en vain aux personnes les plus influentes de l'entourage de Philippe; on demeura sourd à ses prières. Il ignorait et les chefs d'accusation articulés contre lui, et les intentions du roi à son égard. Dans son désespoir, il médita de fuir (juillet 1568). Un Polonais devait favoriser la tentative de ses gens. L'itinéraire était déjà arrêté. Le plan fut découvert. Une lettre, cachée dans un pain adressé au prisonnier, tomba entre les mains du gouverneur du château. Philippe donna ordre de condamner à mort son maître d'hôtel, son valet de chambre, son secrétaire et le Polonais. Mais cet ordre — ainsi le voulaient ses instructions — ne devait pas être exécuté; les condamnés demeureraient en prison afin de comparoir plus tard en qualité de témoins au procès de leur maître. Le roi admettait d'ailleurs qu'il y avait pour eux des circonstances atténuantes, attendu qu'ils n'avaient agi que dans l'intérêt de leur seigneur. Les Espagnols coupables d'avoir participé au complot, furent condamnés à mort ou aux galères, et la sentence fut exécutée. Les serviteurs de Montigny furent autorisés plus tard à retourner aux Pays-Bas.

Tandis que le malheureux gentilhomme gémissait dans sa prison, le duc d'Albe fit instruire son procès par devant le conseil des troubles. Il fut accusé de lèse-majesté et de trahison à raison des faits suivants : sa participation à la ligue des grands contre Granvelle; ses efforts en vue de développer l'influence du conseil d'Etat; ses ménagements à l'égard des calvinistes de Tournai, en un mot sa conduite politique pendant les premières années des troubles. Le duc envoya le dossier en Espagne. Philippe chargea le licencié Salazar, du conseil de Castille, de soumettre le prisonnier à un interrogatoire sur les chefs de la prévention. Tout d'abord, Montigny se réclama de sa qualité de chevalier de la Toison d'or, ce qui lui donnait le droit de n'être jugé que par les membres de l'ordre; plus tard, il résolut de répondre, sous toutes réserves, aux questions qui lui étaient posées. Il nia avoir jamais conçu le dessein de s'opposer aux volontés du roi; il reconnut qu'il était un adversaire de l'inquisition, mais confessa son attachement à la foi catholique. Une semaine plus tard, le 7 février, il fut soumis à un nouvel interrogatoire. On lui remit alors une copie de l'acte d'accusation libellé par le conseil des troubles, et on lui accorda un délai de cinquante jours pour y répondre. Montigny récusa ce tribunal pour cause

d'incompétence; mais il reçut pour réponse que le roi avait donné commission expresse au duc d'Albe de diriger le procès. Ici encore, Philippe consacrait le principe en vertu duquel des commissaires royaux peuvent enlever un prévenu à ses juges naturels, faculté admise partout en Europe au XVIe siècle, en matière de lèse-majesté, mais qui était et qui sera toujours un puissant instrument de tyrannie. Montigny exprima le désir que le roi lui-même prononçât sa sentence. Il éprouva un refus. Finalement, le prisonnier donna pouvoirs, pour le représenter aux Pays-Bas, à Mansfeld, au prince d'Epinoy — le frère de sa femme, — à Noircarmes, à Beauvoir, à Robert de Melun et à quelques autres seigneurs, parmi lesquels Antoine de Penin, de Béthune. Ce dernier se récusa à cause de son âge; mais le duc d'Albe lui enjoignit, s'il ne voulait être poursuivi, d'accepter le mandat. Beauvoir écrivit à Montigny que sa qualité de lieutenant-général l'empêchait de se rendre à son désir, ajoutant que « les « hommes ne sont pas sans passions et « que les Flamands donnent parfois « libre essor à leur langue, ce qui n'est « pas si répréhensible... » Hélène de Melun, la femme de Montigny, écrivit à Philippe II une lettre touchante, « bien « qu'elle fût convaincue », disait-elle, « que son mari n'était pas coupable des « fautes mises à sa charge, elle se jetait « aux pieds du roi, éclatant en larmes et « en sanglots. Elle suppliait S. M. de « prendre en considération les services « antérieurs de son époux, la jeunesse « de celle qui n'était que depuis quatre « mois sa femme et de pardonner à son « mari, par les souffrances de Jésus-« Christ, le mal que par mégarde il « aurait pu faire ».

Philippe fut inflexible comme son lieutenant le duc d'Albe. Celui-ci fit prononcer, le 4 mars 1570, la sentence en vertu de laquelle Florent de Montmorency, seigneur de Montigny et de Leuze, prisonnier en Espagne, était condamné à avoir la tête tranchée, puis exposée sur un poteau. Cet arrêt fut pris par le conseil des troubles, à la majorité des voix, et lu par son secrétaire, en présence du duc, de Vargas et de del Rio.

Philippe voulait que la sentence fût exécutée en Espagne — elle aurait été plus difficile aux Pays-Bas — et il en chargerait telles personnes qu'il jugerait le mieux convenir. Il demandait en conséquence une attestation de la manière dont il avait été procédé, afin de la joindre au dossier.

Philippe jugea expédient de tenir secret l'arrêt rendu contre Montigny jusqu'à son retour à l'Escurial et que rien n'en transpirât en Belgique. Il pressentit alors ses conseillers au sujet de ce que l'on ferait de Montigny. Tous furent d'avis qu'il ne fallait plus verser de sang ni donner aux amis du condamné et aux Belges de nouveaux sujets de murmures. La majorité des ministres du roi opinait pour l'administration d'un poison lent, mais Philippe estimait que ce n'était pas là faire justice; il valait mieux faire exécuter secrètement la sentence dans la prison et répandre le bruit que Montigny était mort de mort naturelle. Cette résolution prise, Montigny fut transféré de l'Alcazar de Ségovie au château de Simancas. Don Alonso de Arellano, alcade de Valladolid, dans le voisinage duquel était le château, reçut l'ordre d'exécuter la sentence. Il résolut, de concert avec don Eugenio de Peralta, gouverneur du château, de jeter dans la chambre du prisonnier une lettre écrite en latin dans laquelle serait agitée une nouvelle tentative d'évasion. Peralta, l'auteur du faux, écrivit au roi que son prisonnier ayant voulu s'échapper, il était obligé de le surveiller plus étroitement. On fit en même temps courir le bruit qu'il était malade. Un médecin et des médicaments furent envoyés au château pour confirmer la nouvelle. Enfin, un religieux de Valladolid notifia au malheureux le sort qui l'attendait. Montigny ne fut pas autorisé à faire de testament, ses biens étant confisqués, mais simplement à déclarer quelles dettes il désirait voir payer, attendu qu'il sentait sa fin s'approcher, et à écrire des lettres conçues

dans le même esprit. Lorsque le prisonnier apprit du religieux quel genre de mort lui était réservé, il se montra résigné; il était convaincu que le roi lui faisait une faveur en permettant que son exécution eût lieu secrètement. Mais il en voulait à Peralta à cause de la fausse lettre. Il se calma lorsqu'il apprit que le gouverneur du château avait reçu l'ordre d'agir de la sorte. Le prêtre se montra fort satisfait de la foi du prisonnier. Ses paroles méritent d'être rapportées : « Le « défunt s'est si bien comporté », disait-il le lendemain, « que nous qui lui survivons, nous devons l'envier. Il se confessa hier (14 octobre) à 7 heures ; à « 10 heures, je célébrai la messe et lui « donnai le Saint Sacrement. Il se montra si bon catholique et si bon chrétien que je ne pourrais me souhaiter « mieux à moi-même. Il passa le reste « de la journée et la nuit suivante en « prières et dans des pratiques de contrition, et lut quelques pages de Louis « de Grenade, ce à quoi il avait commencé à prendre goût pendant sa captivité. A chaque instant augmentèrent « son dégoût de la vie, sa patience, sa « soumission à la volonté de Dieu et à « celle du roi. Il reconnut que la sentence était juste ; mais il persista à « déclarer qu'il était innocent de toute « complicité avec Orange, de toute « rébellion, etc. Il ajouta que ses ennemis « avaient profité de son absence pour le « perdre. Tout cela, il le dit sans colère « et sans impatience ». Montigny donna au prêtre deux bagues, avec prière de les faire parvenir à sa femme et à sa belle-mère. Le religieux donna suite à ce vœu d'un mourant, après en avoir obtenu l'autorisation de Philippe II.

Dans la nuit du 16 octobre, l'alcade don Alonso arriva secrètement au château, accompagné d'un notaire et d'un bourreau. Il lut au condamné l'arrêt de mort et lui dit que le roi, dans sa bonté, permettait que l'exécution eût lieu secrètement. Le bourreau fit son œuvre et mit fin, par la strangulation, aux souffrances de Montigny. Le noble supplicié n'avait que trente-six ans. Les exécuteurs partirent secrètement comme ils étaient venus. Le silence fut imposé, sous peine de mort, au notaire et au bourreau. On enveloppa le corps dans la robe de l'ordre de Saint-François, afin de dissimuler les traces de la strangulation, et on l'ensevelit dans l'église du château. Philippe donna immédiatement avis au duc d'Albe de l'événement. Il lui écrivit entre autres : « Si ses sentiments concordaient avec les apparences, il est à croire que Dieu aura « pitié de son âme ». Le secrétaire, rédacteur de la lettre, avait ajouté : « Mais d'autre part, nous remarquons « qu'en pareil cas, le diable donne une « telle force aux hérétiques, que si « celui-ci en était un, cette assistance « ne lui aura pas manqué ». Philippe effaça ce passage, ajoutant en marge : « Laissez cela, on ne doit penser des « morts que du bien ».

C'est au château de Simancas, où Philippe II crut que ce meurtre juridique — dans lequel l'hypocrisie inquiète le dispute à la cruauté cauteleuse — demeurerait caché à la postérité, qu'ont été découverts les documents révélant jusque dans les moindres détails le procès de l'infortuné baron de Montigny.

Baron Émile de Borchgrave.

Les historiens des troubles des Pays-Bas, principalement Motley et Nuyens. — Gachard, *don Carlos et Philippe II*. — *Correspondance de Philippe II*, t. II.

MONTIGNY (Rasse **de**), homme d'Etat, conseiller du comte de Hainaut, fils de Rasse, tué à la bataille de Staveren, en 1345, appartenait à la maison de Montigny-Saint-Christophe. Il vivait encore en mai 1403. On trouve son nom mentionné pour la première fois en 1382, au sujet d'une contestation avec l'abbaye de Bonne-Espérance ; on peut en inférer qu'il était encore en bas-âge au décès de son père et fixer entre 1330 et 1340 la date de sa naissance. Rasse était chevalier, seigneur de Lisserœulx, fief situé au village de Faurœulx et relevant de la cour féodale de Hainaut et de Quiévelon. Maître du séjour du duc Albert de Bavière, de 1384 à 1386, il entra au conseil du sou-

verain du Hainaut dès 1385 et y remplit, comme homme d'Etat et comme diplomate, un rôle marquant. Les documents, d'ailleurs, ne cessent de mentionner les missions qui lui furent confiées et les négociations auxquelles il prit une part active pendant près de vingt années. Rasse accompagna, le 3 janvier 1387, la comtesse d'Ostrevant, qui se rendait à Cambrai au devant de son père Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de la duchesse Jeanne de Brabant. Le 8 octobre 1390, il était envoyé à Tournai pour une contestation avec le conseil du duc de Bourgogne. Il assista, le 6 novembre 1391, à la rédaction des chartes interprétatives du Hainaut. Il fut chargé, l'année suivante, comme commissaire du duc Albert, d'intervenir à la vente du comté de Blois faite par le comte Gui au duc d'Orléans; cette mission lui imposa de nombreux déplacements. A la Noël 1393, il se rendit à Valenciennes pour régler des difficultés qui menaçaient de s'aggraver au sujet de cette ville. En novembre, il s'était entremis pour négocier un arrangement entre le duc de Bourgogne et le comte d'Ostrevant. Le duc Albert l'accrédita en 1394 auprès du premier. Une difficulté se présentait-elle, le comte de Hainaut ou le comte d'Ostrevant, son fils, chargeait en premier lieu Rasse de Montigny de se rendre sur les lieux, de se mettre en rapport avec les intéressés et d'amener une solution pacifique du débat. Ce fut surtout dans les contestations, assez fréquentes, pour la délimitation entre la Flandre et le Hainaut que le conseiller Hennuyer eut à intervenir pour soutenir les droits de son souverain; il remplit ces missions avec habileté et réussit à terminer à l'amiable tous ces différends. Le 17 septembre 1392, il était délégué pour assister aux informations pour la rectification des limites du Hainaut vers la Flandre. Il fut chargé, le 6 novembre 1397, de régler les difficultés amenées par les entreprises du bailli d'Alost, dans les territoires de Flobecq et de Lessines. Le duc Philippe de Bourgogne reconnut, en 1399, que les actes de son bailli ne devaient préjudicier en rien aux droits du comte de Hainaut.

La carrière diplomatique de Rasse de Montigny fut laborieuse et bien remplie; elle mérite d'être signalée pour une époque où la célébrité semble être réservée exclusivement aux hommes de guerre.

Ernest Matthieu.

Extraits des comptes de la recette générale de Hainaut, t. I (Mons, 1871; publication du Cercle archéologique de Mons). — L. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut depuis l'avènement de Guillaume II jusqu'à la mort de Jacqueline de Bavière.* — Cattier, *Premier registre aux plaids de la cour féodale du Hainaut.* — *Chroniques de Froissart*, édition du baron Kervyn de Lettenhove, table, v° *Montigny*.

MONTIS (*Thomas*), médecin, astrologue, vivait à Liége au XVIe siècle. On connaît de lui les opuscules suivants : 1. *Quodlibet de significationibus conjunctionum superiorum planetarum quæ erunt anno M. CCCCC. & XXIIII. in Februario, ex diversis auctoritatibus collectum ac responsum in alma universitate Lovaniensi in scolis artium.* Anvers, Adrien van Berghen, 1522 (10 octobre); in-4°, 8 ff. Dédié à Nicolas Coppin, de Mons, professeur de théologie et chancelier de l'université de Louvain. — 2. *Prognostication practizée ou calculée sur le méridian de Liége pour l'an MCCCCCXLVI.* Anvers, Martin Nuyts, 1546; in-4°, 4 ff. — 3. *Almanach et prognostication de l'an de Notre Seigneur Jésus Christ MDLII.* Liége, Jourdain Gravioule, 1552. Un feuillet in-plano. On conserve un exemplaire du premier de ces opuscules à la bibliothèque de l'université de Leyde (fonds Thysius, n° 9); les deux autres sont cités dans la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux.

Paul Bergmans.

MONTIUS (*Paul*), écrivain ecclésiastique. Voir DUMONT (*Paul*).

MONTMORENCY (*Florent* DE), baron de Montigny, homme politique. Voir MONTIGNY (*Florent* DE).

MONTMORENCY (*Florent* DE), écrivain ecclésiastique, né à Douai, le 18 septembre 1680. Il entra dans la compagnie

de Jésus le 15 mars 1599, et fut recteur de Lille, de 1614 à 1617, de 1635 à 1639, et de 1653 à 1656; de Douai, de 1617 à 1619; provincial de la Gallo-Belgique, de 1619 à 1623, de 1638 à 1642, et de la Flandro-Belgique, de 1623 à 1627). On ne sait pas au juste la date de sa mort.

Il a laissé : 1. *Responsio R. P. Florentii de Montmorency provincialis Flandro-Belgicæ S. J. ad conditiones tentandæ concordiæ*, publié (t. IV, p. 339-341) dans l'*Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht* (1877). — 2. *Conditiones nomine Ill. ac Rev. Philippensis ab Ill. ac Rev. Episcopis Bruxellis congregatis* 12 *oct.* 1624; *Rev. Patri Florentio de Montmorency, Præposito Nov. Flandro-Belgicæ S. J. propositæ. Ibid.*, p. 336 à 339. — 3. *Annotata quædam memoriæ causa, quæ faciunt ad rectum intellectum concordati inter vicarium Hollandiæ et Provincialem S. J. initi.* Bruxellæ, 15 oct. 1624. *Ibid.*, p. 345 à 347. Il a aussi laissé en manuscrit une *Instructio missionis Hollandicæ*, qui se trouve à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, n° 2189 de l'inventaire des manuscrits. Une ode lui fut adressée sous ce titre : *Ode ad Fl. Montmorencium e S. J. per Flandro-Belgicam præpositum Provincialem. Cum in navi, qua trajecta Ruremundum vehebatur, a Batavis Mosæ insidentibus captus, suæ Provinciæ redderetur;* dans les *Poemata* de Jac. Wallæus (Lyricor. lib. 1, ode VIII), p. 261 à 264 (édit. 1723).

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

MONTMORENCY (*François* DE), poète latin, né à Aire (Artois), le 4 octobre 1578, mort à Douai, le 5 février 1640. Il était issu du mariage de Louis de Montmorency, seigneur de Beuvry, avec Jeanne de Saint-Omer. Il se voua au sacerdoce, et devint successivement protonotaire apostolique, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Cassel, chanoine et grand doyen de la cathédrale de Liége. Il entra ensuite, le 11 décembre 1618, dans la compagnie de Jésus. Il a publié : 1. *Poetica Sacrorum Canticorum expositio.* Douai, 1629, in-4° et in-8°; 1633, in-12; Anvers, 1629, in-4°; Ingolstadt, 1629, in-12 et 1640, in-12; Vienne, 1630, in-4° et in-12. Le même ouvrage fut imprimé, *cum acccessione XV Psalmorum lyricis modis expressorum*, à Anvers, 1638, in-12. — 2. *Ill. ac Rever. Petro Luysio Carafæ, episcopo Tricaricensi.* Douai, 1634, in-4° (paraphrase du psaume XLIV). — 3. *Paraphrasis poetica Psalmi XLI in immaturo funere nepotis Franc. Montmorencii principis Robecani.* Douai, 1637, in-4°. — 4. *Parta de Batavis ad Antverpiam et eorum fœderatis ad audomarifanum duplici victoria epinicium.* Anvers, 1638; in-4°. — 5. *Paraphrasis poëtica Psalmi LXXIX pro Batavis.* Douai, 1637; in-4°. — 6. *Quadriga, qua victrix pietas triumphat.* Ce poème forme, avec une réédition de *Parta de Batavis* et les deux pièces suivantes, un recueil qui sort des presses plantiniennes. — 7. *Soluta obsidione Fontarabia*, 1638. — 8. *Adhortatio ad Batavos.* — 9. *Pietas victrix, Psalmis VII lyrice expressa; addita lucubratiuncula de artificio poetico Davidicorum hymnorum.* Anvers, B. Moretus, 1639; in-8°. — 10. *Carmen eucharisticum D. O. M. conditæ Societatis.* Cette pièce est imprimée à Douai, probablement en 1640. Le P. Sommervogel cite, en outre, quelques autres poésies latines du P. de Montmorency.

Émile Van Arenbergh.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* — Paquot, *Mém. litt.*, t. I, p. 263.

MONTMORENCY (*Nicolas* DE), écrivain ascétique, né vers 1556, mort à Gand, le 16 mai 1617. Descendant de l'illustre famille des Montmorency par la branche des seigneurs de Wastines, Nicolas était le troisième fils de François de Montmorency, seigneur de Wastines et de Bersée, et d'Hélène Villain. Dans sa jeunesse, il fut gentilhomme de bouche de Philippe II. En 1583, il succéda à son oncle, Maximilien Villain, comte d'Isenghien, dans les fonctions de chef des finances des Pays-Bas. Il entra au conseil d'Etat et fut nommé neuf fois

premier commissaire au renouvellement des lois de Flandre, au lieu et place du gouverneur de Flandre, et notamment en 1597, 1598, 1601, 1607, 1610, 1613, 1615, 1616 et 1617. C'est pendant qu'il remplissait ces fonctions qu'il mourut à Gand, le 16 mai 1617. Selon Paquot, ses entrailles furent déposées dans l'église paroissiale de Saint-Michel, à Gand; son cœur fut mis dans le tombeau de ses ancêtres, à Estaires, et son corps fut transporté à l'abbaye des Brigittines de Lille, qu'il avait fondée. Il avait épousé Anne de Croy, dame de Bermeraing et de Pamele, qui mourut le 12 avril 1618, sans lui avoir donné de descendance. Il était seigneur de Vendegies et prince de Robeck. Au décès de son cousin, Floris de Stavele, comte de Herlies, il avait hérité de la baronnie de Haveskerke, ainsi que des ville et seigneurie d'Estaires et Zuid-Berkin, qu'il fit ériger en comté le 8 août 1611; après sa mort, ces titres passèrent aux enfants de son frère aîné, Louis de Montmorency.

Animé de profonds sentiments religieux, attestés par ce distique de Maximilien Vrientius (1) :

Dum natis Pietas properans excedere terris
Eterræ comitem vidit, et inde stetit.

Nicolas de Montmorency consacra sa vie aux exercices de piété. Il donna à l'église de Saint-Nicolas de Douai, démolie de fond en comble en 1792, une grande verrière qui fut placée dans la chapelle de Sainte-Anne, et où se voyaient ses soixante-quatre quartiers de noblesse. En 1604, il fonda à Lille l'abbaye de Sainte-Brigitte, qu'il choisit pour lieu de sa sépulture. Des troubles graves éclatèrent dans ce couvent en 1613; pour y mettre un terme, Montmorency, de concert avec les évêques de Tournai et de Bois-le-Duc, obtint que le P. dominicain François Dooms vînt exorciser certaines religieuses accusées d'être possédées du démon. Il s'agissait vraisemblablement d'aberrations de cerveaux affaiblis par des pratiques trop austères. Malheureusement, le zèle pieux de Nicolas de Montmorency donna une terrible consécration aux exorcismes du P. Dooms, et, selon A. Dinaux, une des religieuses, Simone Dourlet, fut brûlée vive à Tournai. On trouve le récit de ces faits dans un ouvrage fort rare, intitulé : *Histoire véritable et mémorable de ce qui c'est* (sic) *passé sous l'exorcisme de trois filles possédées ès pays de Flandres... Extraict des mémoires de Nic. Momorenci* (sic), *de Séb. Michaelis, mis en lumière par J. Le Normant* (Paris, Oliv. de Varennes, 1623; in-8°, 2 vol.), publié en latin, la même année, sous le titre de : *Vera ac memorabilis historia de tribus energumenis in partibus Belgii... e rememorabilibus Nicolai de Momorenci* (sic)... *Sebastiani Michaelis...* & *Francisci Domptii... edita in lucem diligentia Joannis le Normant.* Les « mémoires » de Montmorency, dont il s'agit ici, sont probablement des notes manuscrites qui n'existent plus aujourd'hui.

Nicolas de Montmorency est l'auteur d'une série d'ouvrages ascétiques devenus difficiles à rencontrer et dont voici une liste aussi complète qu'il nous a été possible de la dresser :

1. *Manuale principis.* Douai, Balth. Bellère, 1597 (suivant Paquot et le *Dictionnaire de bibliographie catholique* de Fr. Pérennès), 1598 (suivant Duthillœul); in-8°.

2*a*. *Spiritualis dulcedo quatuor libris comprehensa : sunt autem hi* 1. *Manna absconditum, precationes mellifluas* & *deuotas in quolibet orandi genere proponens, cum aliquot meditationibus pijs* & *præuiis.* 2. *Flos campi, exercitia quotidiana* & *hebdomalia meditationum pijs* & *precationum complectens.* 3. *Diurnale pietatis...* 4. *Solemne conuiuium.* Louvain, G. Rivius, 1601; pet. in-8° (Gand, bibl. univ.). Ce volume ne contient que la première partie de l'ouvrage : *Manna absconditum*, en neuf chapitres. Les pages 639-640, formant le commencement du dixième chapitre, intitulé *Exercitium ad virginem Mariam*, ont été supprimées et la réclame *capvt*, au bas de la page 638, a été biffée à l'encre et remplacée par une

(1) Max. Vrientius a adressé également à Nicolas de Montmorency une autre pièce dans ses *Epigrammata* (Anvers, 1603, p. 41-42; Ingolstadt, 1607; Bruges, 1627, p. 33-34).

nouvelle réclame imprimée : *Index;* c'était probablement le début de la deuxième partie du *Manuale*, la *Flos campi*. Juste Lipse écrivit à l'auteur, ides de juillet 1602, pour le remercier de l'envoi de son livre; il en fait le plus grand éloge et ajoute qu'il compte s'en servir journellement en guise de livre de prières : *Ego vero tanto carius tuum habeo, quod uti fruique cotidie ea cogito, & domi vel in ædibus sacris habere hoc precationum vel meditationum instrumentum* (Cent. IV miscell., ep. 17). Antoine Sanderus chanta les mérites de l'auteur et de l'ouvrage en une longue pièce de vers (*Primitiæ*, Douai, 1612, p. 20-23; reprod. dans les *Poemata*, Gand, 1621, f. E2, v°- (E 4) r°), qui se termine ainsi :

> ..... *ah cedat magni sententia vatis*
> *Exeat Ille aula qui volet esse pius,*
> *Cogimur inuerso contrario dicere Phoebo*
> *Aulam ineat quisquis iam volet esse pius.*

2*b*. *Flos campi in quo exercitia & meditationes quotidianæ...* Louvain, J. Rivius, 1604; in-12°. Cité par Paquot et Pérennès. Une nouvelle édition des deux premières parties de la *Spiritualis dulcedo* parut à Cologne, chez Pierre Henning, en 1616; le British Museum en possède un exemplaire.

2 *c*. *Diurnale pietatis in quatuor partes repartitum*. Anvers, Gaspard Bellère, 1616; pet. in-8° (Bruxelles, bibl. roy.). Dédié à l'archiduc Maximilien d'Autriche qui, après la lecture du *Manna absconditum* et de la *Flos campi* de Montmorency, avait engagé celui-ci à continuer son œuvre; la dédicace est datée de 1615 ainsi que l'approbation (le typographe a imprimé 1516).

2 *d*. *Solemne convivium bipartitum* : *de præcipuis solemnitatibus D. N. Jesu Christi, B. Mariae, & sanctorum*. Anvers, Gaspard Bellère, 1617; in-12. Cette quatrième et dernière partie de la *Spiritualis dulcedo* est citée par Paquot et Pérennès.

3. *Couronne spirituelle*. Douai, 1602; in-8°, 5 vol. Mentionné par H. R. Duthillœul dans sa *Bibliographie douaisienne* (1842, n° 1563) et par Pérennès.

4. *Exercices quotidiens et méditations en l'honneur du glorieux saint Joseph, espoux de la Mère de Dieu*. Douai, 1609; in-12 (Paquot, Duthillœul et Pérennès). La bibliothèque de l'université de Gand en possède une édition imprimée à Bruxelles, par Rutger Velpius et Hubert Anthoine, en 1610; pet. in-8°; elle contient une dédicace à sœur Madeleine de Trazegnies, religieuse à Saint-Sauveur, à Gand, datée de la Saint-Joseph 1609. Paquot, Duthillœul et Pérennès mentionnent encore une édition de Douai, ve Laurent Kellam, 1616; in-12. Nicolas de Montmorency avait, paraît-il, institué à Gand, à Lille et ailleurs, des confréries en l'honneur de saint Joseph.

5. *La Semaine chrétienne*. Douai, 1612; in-8° (Pérennès).

6. *Fontaine d'amour divisée en sept parties, composée & recueillie à l'honneur de Dieu, pour l'entretien des âmes deuotes*. Bruxelles, Rutger Velpius et Hubert Anthoine, 1613; pet. in-8° (Bruxelles, bibl. roy.; Gand, bibl. univ.). Dédié aux religieuses du couvent des carmélites déchaussées de Bruxelles, et notamment aux sœurs Thérèse de Jésus et Madeleine de la Croix, nièce et cousine de l'auteur. La bibliothèque de Liége en possède une réimpression faite à Liége, chez Jean Tournay, en 1625, où la dédicace aux carmélites a été remplacée par une autre adressée à Jean Snaep, abbé de Beaurepaire, à Liége, par l'imprimeur; celui-ci s'y exprime en ces termes : « Costoyant donc les perfections de ceste « fontaine savoureuse & douce autant « qu'amoureuse, laquelle tire sa source « du sein de ce deuot chevalier le comte « d'Estaires, se rendant iadis si recom- « mandable pour son profond sçavoir, « belle eloquence, deuotes & salutaires « doctrines : i'ay creu ne debvoir estre « inutile en ceste machine ronde, si en « le faisant renaistre sur la presse, je le « retirois des tenebres qui le tenoit (*sic*) « incogneu... ». L'imprimeur liégeois n'a pas tenu compte des *errata* de l'édition bruxelloise.

7. *L'Amour de Marie divise en trois parties, faict et compose a l'honneur de Dieu & de la Vierge Marie*. Bruxelles, Hubert Anthoine, 1614; pet. in-8°

(Louvain, bibl. univ.). Dédié aux Brigittines de Lille et d'Arras.

8. *Le Chapelet spirituel*. Bruxelles (Paquot).

Paul Bergmans.

André Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval* (Paris, 1624), p. 334-335. — J. Lipsius, *Opera omnia*, t. II (Wesel, 1675), p. 349. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 915. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, éd. in-12, t. III (Louvain, 1764), p. 165-168. — A. Dinaux, *Exorcisme des Brigittines de Lille*, dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, t. I (Valenciennes, 1829), p. 154-170. — H.-R. Duthillœul, *Bibliographie douaisienne* (Douai, 1842-1854), *passim*. — *Memorieboek der stad Gent*, t. III (Gand, 1854), *passim*. — Fr. Pérennès, *Dictionnaire de bibliographie catholique* (Paris, 1858-1860), *passim*. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVI (Paris, 1865), col. 364.

MONTMORENCY (*Philippe* **DE**), comte de Hornes. Voir HORNES (Ph. de Montmorency, comte de).

MONTOYER (*Louis-Joseph*), architecte, mort à Vienne, en Autriche, vers 1800. Il était fils de François Montoyer, et naquit à Marimont, paroisse de Morlanwelz, en Hainaut. Il vint se fixer à Bruxelles où il fut reçu bourgeois le 16 décembre 1778, et où il exerça la profession d'architecte, dans laquelle il ne tarda pas à se distinguer. Il aida Guymard à construire le quartier du Parc et s'attira la confiance de l'archiduc Albert de Saxe-Teschen et de l'archiduchesse Christine d'Autriche, qui lui confièrent la direction des travaux entrepris par leurs ordres. Ce fut lui qui, de concert avec un architecte de Tournai, Payen, éleva, de 1782 à 1784, le château de Schoonenberg ou de Laeken, domaine devenu depuis une résidence impériale et royale. C'est l'époque de la grande vogue de Montoyer, qui entreprit alors un grand nombre de travaux importants. Sous sa direction, on commença ou l'on acheva beaucoup d'édifices tels que des maisons de la place Royale; l'hôtel bâti aux frais de l'abbaye de Villers et qui depuis forma une partie du palais du Roi, place des Palais; l'hôtel édifié aux frais de l'abbaye de Sainte-Gertrude, de Louvain, rue de la Loi, actuellement ministère de la justice; le collège de Parc, à Louvain, etc. Il entreprit également l'achèvement de l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, mais une grande partie de la voûte de cet édifice tomba, le 28 mars 1786, dix minutes après l'heure du midi, sans occasionner d'accidents. Notre architecte se crut alors perdu de réputation et partit sans remplir ses engagements. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un rapport officiel : « Peu de temps après que Mon- « toyer, cédant à la terreur panique « qu'on avait su lui inspirer, se fut « évadé, en abandonnant la direction « de tous les travaux qui lui étaient « confiés, il se répandit un bruit, par « des malintentionnés et des jaloux, que « la voûte de l'église de Caudenberg « menaçait ruine ». Une grande frayeur se répandit aussitôt parmi les paroissiens. Une première visite des lieux, faite par l'architecte Nivoy, Charles Du Val, et deux maîtres maçons, convainquit que la voûte était peu solide (21 mai 1787). Des réparations y furent exécutées sous la direction de Nivoy. Une deuxième visite fut alors opérée par C. Fisco, ingénieur et contrôleur de la ville, le maçon J.-F. van Kerckhove et l'expert C. De Ronde, qui jugèrent le mal irréparable, tandis qu'on avait cru d'abord pouvoir le neutraliser (30 novembre 1787). Comme le public n'était nullement rassuré, on fit fermer l'église et l'on demanda l'avis d'une troisième commission, composée de De Wailly, du célèbre architecte Dewez et de l'anversois Corebloem; ceux-ci jugèrent qu'il n'y avait rien à craindre (21 et 22 janvier 1788) et l'événement a prouvé l'exactitude de leurs observations, car, depuis plus d'un siècle, le temple existe encore tel qu'il avait été élevé par Montoyer et consacré au culte le 29 octobre 1787. Notre architecte avait alors reparu à Bruxelles, mais les événements politiques ne tardèrent pas à entraver sa carrière; il disparut pendant la révolution brabançonne et ne reparut qu'après la rentrée des Autrichiens dans Bruxelles. Il commença, en 1791, pour le gouvernement autrichien, la construction à Ixelles,

tout près de la porte de Namur, d'un bâtiment qui devait servir d'Académie militaire, c'est-à-dire d'école où la jeune noblesse étudiait l'escrime, les mathématiques et les autres éléments de l'art militaire ; de nouvelles complications politiques empêchèrent l'achèvement de ce bâtiment qui, après différentes vicissitudes, devint l'*Institut Gaggia*. Les deux invasions françaises de 1792 et de 1794 obligèrent Montoyer à s'expatrier. Il se réfugia à Vienne, où il a édifié un certain nombre de constructions, tant dans la ville qu'aux environs, et où il est mort vers l'an 1800. La ville de Bruxelles a depuis donné son nom à une des rues du quartier Léopold, qui va du boulevard du Régent vers le Jardin zoologique ou Parc Léopold II. Les édifices élevés par ses soins ont tous les caractères qui distinguent les constructions dues à Guymard et à Dewez. Ils affectent l'imitation de l'architecture romaine en même temps qu'une extrême simplicité et une grande élégance de lignes. Il est à remarquer que l'espèce de dôme surmontant la façade de l'église Saint-Jacques-sur-Caudenberg ne fit pas partie du plan primitivement adopté pour ce temple; c'est une annexe qui fut bâtie pendant que Montoyer avait momentanément quitté la direction des travaux.

Alph. Wauters.

Pauwels-Deviz, *Dictionnaire biographique des Belges* (Bruxelles, 1845; in-8°), p. 162. — Archives de l'Etat. — Archives de la ville de Bruxelles.

MONTPELLIER (*Jean*), né à Liége, le 11 novembre 1585, mort près de Maestricht, le 12 août 1632. D'après une autre source, il serait mort à Namur, le 21 octobre 1631. Il entra dans l'ordre des jésuites le 29 avril 1608. On a de lui : *Petit recueil d'aucuns hommes illustres et des plus signalés martyrs de la Compagnie de Jésus, à l'occasion de leurs pourtraicts, qui ont été exposés à Douai, lorsqu'on faisait la feste de la canonization de Sainct Ignace, fondateur d'icelle, et de S. François-Xavier, son compagnon*. Douai, veuve Laurent Kellam, 1622; in-8°, 2 part., 103 et 31 pages. Aux yeux du P. Sommervogel, cet ouvrage doit être celui que le P. Pierre d'Outreman a « un peu élaboré » et publié sous le titre de *Tableaux des personnages signalés de la Compagnie de Jésus...* Douay, 1623; in-8°.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

MONTPELLIER (*Théodore-Alexis-Joseph* DE), LXXXV^e^ évêque de Liége, né au château de Vedrin (Namur), le 7 mai 1807, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur et de celle de Tournai, préconisé évêque de Liége, le 23 septembre 1852, et sacré évêque le 7 novembre suivant, décédé à Liége, le 24 août 1879.

Le jeune de Montpellier commença ses humanités au collège épiscopal d'Alost, sous la direction de l'abbé Van Crombrugghe, et les termina au collège des jésuites à Saint-Acheul. Il se rendit ensuite à Rome où l'appelait sa vocation à l'état ecclésiastique et suivit les cours de théologie au collège romain. Ordonné prêtre le 7 septembre 1833, il revint dans le diocèse de Namur, où il se distingua par son inépuisable charité et par son zèle évangélique, dirigeant les retraites des congrégations religieuses et des établissements d'instruction, et donnant partout des missions dont il payait les frais dans les paroisses pauvres. De concert avec son évêque, Mgr Dehesselle, il établit à Malonne la première école normale catholique qui fut créée en Belgique. Il fonda *l'Ami de l'Ordre*, journal religieux, aujourd'hui parvenu à la 60^e^ année de son existence. Le 27 février 1843, il fut nommé inspecteur diocésain des écoles primaires de la province de Namur. Un fait atteste encore aujourd'hui combien cette inspection fut active et féconde ; c'est à elle, c'est à l'école normale de Malonne, c'est aux élèves formés par cette école, aux maîtres dirigés par cette inspection que les provinces de Namur et du Luxembourg doivent de conserver, pour l'instruction primaire, le premier rang parmi les provinces belges.

Les moments de loisir que lui lais-

saient ses fonctions d'inspecteur, le chanoine de Montpellier les employait à l'œuvre des missions, qui répondait si bien à son caractère d'apôtre. Il passait indifféremment des chaires les plus élevées aux plus humbles, ne quittant la prédication que pour s'enfermer au tribunal de la pénitence et y recueillir, dans des milliers de conversions, les fruits de son ardente parole.

Par sa science théologique, puisée à la meilleure source; par son dévouement sans bornes à la jeunesse et au peuple; par ses quinze années d'un fécond apostolat, le chanoine de Montpellier était admirablement préparé pour remplir les hautes fonctions de l'épiscopat. Aussi Mgr Van Bommel, son ami, quelque temps avant sa mort, l'avait-il engagé à ne point refuser de se soumettre aux devoirs de la charge pontificale le jour où le Saint-Père la lui imposerait. C'est en effet ce qui eut lieu lorsque, le 27 septembre 1852, Pie IX l'eut choisi comme le plus digne et le plus capable de succéder à Mgr Van Bommel lui-même.

La devise du nouvel évêque de Liége était : *Omnibus omnia.* Je me suis fait tout à tous pour leur procurer à tous le salut : *Omnibus omnia factus sum, ut omnes salvos faciam.*

Ces paroles de l'apôtre résument toute la vie épiscopale du prélat. Sur le trône épiscopal, il fut tout ce qu'il avait paru d'abord : missionnaire, apôtre, homme d'action.

Missionnaire dès le mois de juillet 1853, il donnait une mission à Herve; l'année suivante, il prêchait l'avent à Saint-Jacques, à Liége; un peu plus tard, en cette ville, il remplissait les fonctions pastorales à Saint-Barthélemi, où le curé venait de mourir, et évangélisait la populeuse paroisse de Dison; en 1863, il prêchait le carême dans sa cathédrale, en 1864, à Verviers; à Liége, l'année suivante, il s'associait aux religieux appelés par lui à donner simultanément de grandes retraites dans toutes les paroisses de ces deux villes.

Apôtre auprès de la foule, « il le fut », dit la *Gazette de Liége*, « pendant vingt-sept ans dans les innombrables visites d'églises; dans cette administration infinie du sacrement de confirmation qui ne se terminait jamais sans l'auguste couronnement des exhortations épiscopales; il l'a été dans ces manifestations de foi publique, pèlerinages solennels de la Sarte, de Cortenbosch, de Stavelot, de Tongres, de Maeseyck, de Saint-Trond, de Hasselt, de Visé, de Chèvremont et de Saint-Hubert; il l'a été auprès des populations; il l'a été auprès de leurs pasteurs, en toute occasion, à l'occasion surtout de ces retraites mensuelles qu'il introduisit dans le clergé, de ces retraites annuelles dont il partageait les exercices et donnait les instructions principales; il l'a été par la parole en mille et mille rencontres; par la plume dans tant de mandements si lumineux, si pressants et si fermes; par les actes de générosité dans toute sa carrière.

« Homme d'action, sous son épiscopat et en dehors de la ville de Liége, d'importantes fondations, hospices, hôpitaux, orphelinats ont été créés à Housse, à Lize, à Herve, à Hodimont, à Soiron, à Ensival, à Verviers, à Huy, à Aubel, à Henri-Chapelle, à Maeseyck, à Ans, etc.

« Sous son épiscopat s'élevèrent cent trente-huit églises nouvelles, dont quatre-vingt-huit furent consacrées de ses mains, et pas une de ces églises à laquelle il n'ait aidé de sa fortune.

« Sous son épiscopat encore », ajoute le journal précité, « les nouvelles écoles catholiques, instituts, collèges, pensionnats, se sont élevées aussi nombreuses que les églises nouvelles; les seules corporations vouées à l'enseignement des jeunes filles, Sœurs de Saint-Vincent, Sœurs de Charité, Sœurs des Pauvres, Sœurs de la Miséricorde, Sœurs de la Providence, Sœurs de Sainte-Marie, Sœurs de Notre-Dame, Sœurs de l'Immaculée Conception, Sœurs Grises, Sœurs de Saint-Joseph, Sœurs Maricoles, Filles de Marie, Filles de la Croix, Filles pénitentes, Norbertines, Sépulchrines, Ursulines, Bénédictines, Récollectines,

« Dames de l'Instruction chrétienne, « Dames de la Sainte-Union, Dames du « Sacré-Cœur, Religieuses allemandes, « ont ouvert dans le diocèse, depuis « 1852, plus de quatre-vingts grandes « écoles ou pensionnats. Qui ne sait le « concours qu'il a prêté à leur érection.

« Qui ne sait ce que lui doivent les « écoles des frères de la Doctrine chré- « tienne, étendues ou multipliées dans « nos principales villes, les instituts liégeois de Saint-Paul et de Saint-Barthélémi, les collèges nouveaux des « Jésuites, à Verviers; des Croisiers, à « Maeseyck; des Hiéronymites, à Looz; « ces établissements catholiques de Stavelot, de Waremme et de Saint-Quirin, à Huy, dont il fut le fondateur; « l'école des mines, le nouvel amphithéâtre de médecine et l'institut pédagogique adjoints, avec son aide la plus « généreuse, à l'université de Louvain; « les séminaires affermis ou agrandis « par lui à Saint-Roch et à Saint-Trond ».

Homme d'action, tel il se montra dans tout le cours de sa carrière épiscopale, prompt à se lever dès qu'une atteinte menaçait la foi, les droits religieux de son troupeau ou de l'Eglise. « Toutes « les chaires de son diocèse », dit la « *Gazette de Liége*, « les tribunaux, les « parlements, le roi lui-même ont entendu ses protestations et l'ont vu, « pour défendre la cause divine, ne s'arrêter que devant la force brutale ».

Cette vigueur d'action, le prélat la déploya surtout à l'occasion du projet de loi sur les bourses d'études et de celle sur le temporel des cultes; au sujet des arrêtés administratifs interprétant la loi de prairial an XIII sur les cimetières; de la loi de 1879, décrétant la neutralité de l'enseignement dans les écoles primaires; de l'ordonnance du bourgmestre Piercot, interdisant les processions dans les rues de Liége; de la loi sur la milice, enlevant aux séminaires, pour les enrégimenter aux casernes, les recrues du sacerdoce, etc., etc.

Pie IX disait de Mgr de Montpellier: *C'est un feu, mais un feu qui brûle sur l'autel pour Dieu et pour l'Eglise.*

On a de l'ancien évêque de Liége les écrits suivants : 1. *Lettre pastorale à l'occasion de son sacre et de la prise de possession de son trône.* Liége, Dessain, 1852; in-8°, 28 p. — 2. *Les directoires spirituels, ou méthode de conduire les âmes à la perfection en suivant les voies ordinaires de la grâce*, par le R. P. J.-B. Scaramelli, S. J. Ouvrage corrigé sur l'ordre et d'après les indications de Mgr de Montpellier, évêque de Liége. Liége, Dessain, 1855; 2 vol. in-8°, avec portr. — 3. *Pieux souvenirs de M. le comte d'Oultremont de Warfusée, dédiés à ses enfants.* Liége, Dessain, 1855; in-8°, 49 p. — 4. *Livre de lecture et de prières français et grec, composé sur l'ordre et d'après les indications de Mgr de Montpellier, évêque de Liége*, à l'usage des collèges et des petits séminaires, pour faciliter l'étude de la langue grecque. Liége, Meyers; in-32, XXVI-183 p. — 5. *Instruction pastorale sur la sépulture chrétienne.* Liége, Dessain, 1857; in-18, 38 p. — 6. *Instruction pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, sur l'autorité temporelle de N. S. P. le Pape, et sur l'administration des Etats pontificaux, et mandement ordonnant des prières pour le Souverain-Pontife.* Liége, Dessain, 1859; in-18, 3 ff. lim. et 125 p. — 7. *Instruction pastorale sur l'éducation chrétienne.* Liége, Dessain, 1862; in-8°, 3 ff. lim. et 125 p. — 8. *Oraison funèbre de Mgr Jean-Baptiste Malou, évêque de Bruges*, prononcée en l'église cathédrale de Bruges le 12 avril 1864. Bruxelles, Goemare, 1864; in-8°. — 9. *Défense des droits de Dieu, de l'Eglise catholique et de ses membres, contre le projet de loi sur le temporel des cultes*, déposé à la Chambre des représentants de Belgique le 17 novembre 1864. Liége, Dessain, 1865; in-8°, 291 p. — 10. *Mandements, lettres pastorales, circulaires et instructions.* Liége, Dessain, 1868; 2 vol. in-8°, 497 et 470 p. Comprenant les années de 1852 à 1864. Edité par le chanoine Zomers, secrétaire de l'évêché. — 11. *Le concile œcuménique du Vatican. Instruction pastorale*, 2e édition. Liége, Dessain, 1869; in-8°, 190 p. —

12. *Recours à S. M. le Roi, au sujet des budgets des fabriques d'églises soumis à l'approbation de la députation permanente de Liége.* Liége, Demarteau, 1871; in-4°, 14 p. — 13. *Instruction pastorale sur le cimetière catholique.* Liége, Dessain, 1874; in-8°, 69 p., 50 c. — 14. *Cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de N. S. P. le Pape Pie IX* (3 juin 1827-1877). *Lettre pastorale.* Liége, Dessain, 1877; in-8°, 26 p. — 15. *Lettre pastorale au clergé du diocèse à l'occasion des élections législatives du* 11 *juin* 1878. Liége, Demarteau; in-8°, 8 p.

L'évêque de Montpellier a écrit, en outre, quatre mandements sur le libéralisme, une circulaire sur le même sujet et un mandement sur l'Internationale, savoir : *Mandement de carême de* 1866; *Mandement de l'Internationale*, 9 septembre 1871; *Mandement de carême* de 1876; *Mandement de carême* de 1877; *Mandement*, 2 novembre 1878; *Circulaire électorale sur le libéralisme*, 29 mai 1878. Toutes ces pièces ont été imprimées à Liége, chez Dessain; in-4°.

F.-D. Doyen.

Gazette de Liége, du 24 août 1879. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, p. 457-510. — P. Claessens, *La Belgique chrétienne, depuis la conquête française jusqu'à nos jours* (1794-1880), 3e éd., Bruxelles, 1885, p. 228-230. — J. Daris, *Histoire de l'épiscopat de Mgr de Montpellier*, 1852-1879 (Liége, Demarteau, 1892).

MONTPLEINCHAMP (*Jean-Chrysostôme* BRUSLÉ **DE**). Voir BRUSLÉ DE MONTPLEINCHAMP (*Jean-Chris.*).

MONTREUIL (*Gilbert* **DE**). Voir GILBERT.

MONTREUIL (*Jean* **DE**), le premier des humanistes français. Depuis le XVIIIe siècle, on s'est plu à le considérer comme un compatriote; l'hypothèse est séduisante, et rien de bien sérieux ne la contrarie. Après les insignifiantes notices de La Croix du Maine et de Foppens, si l'on ouvre les *Mémoires* de Paquot, on y lit encore que Jean naquit à Montreuil, « en Picardie, à quatre lieues de Hes- » din, en Artois ». Mr A. Thomas, qui, un siècle plus tard, a refait la biographie de notre personnage, se montre moins affirmatif; il juge inutile (*supervacaneum*) de combattre La Croix du Maine, Paquot et ses autres devanciers, comme il croit dangereux (*periculosum*) de leur emboîter le pas; sa circonspection est louable, mais nous eussions préféré des arguments. La vérité, c'est qu'il n'en est point de plausibles qui soient fournis jusqu'ici par les textes. Ni Jean lui-même, ni ses amis, ni ses contemporains ne nous disent d'où il est originaire. Ce que l'on sait, c'est qu'il naquit en 1354, qu'il passa une grande partie de son existence à Lille, qu'il fut le prévôt de cette ville et qu'il fut tué en 1418 par les partisans du duc de Bourgogne. On sait aussi qu'il eut des relations épistolaires avec les hommes les plus lettrés de son temps.

Mais ce n'est pas tout. Jean de Montreuil fut un personnage politique. Après avoir fait ses études à l'Université de Paris (il rappelle dans une lettre les discussions passionnées entre étudiants dans la célèbre rue du Fouarre), il entra au service du roi Charles V, dans la faveur duquel il avança rapidement. Il était son secrétaire appointé en 1391, et il garda cet office jusqu'à sa mort, en le cumulant avec des emplois analogues dont l'investirent successivement les ducs de Bourges, de Bourgogne et d'Orléans, et le Dauphin de Viennois; en 1394, il joignait à tous ces titres celui de prévôt de Lille et quelques autres prébendes ecclésiastiques et séculières, qui faisaient de lui l'un des hommes les mieux rentés de son temps; dans une de ses lettres (*Amplissima collectio*, n° VI), il se plaît à énumérer les bénéfices que lui avait valus la faveur des Grands; il aurait pu y joindre les marques de confiance qu'ils lui donnèrent. Le roi de France lui confia plusieurs missions en Angleterre, en Allemagne et en Italie; il fut, notamment, chargé de présenter les congratulations de son maître à Jean XXIII, qui venait d'être élu pape (1412). Son séjour à Rome eut une influence décisive sur ses goûts intellectuels. Jean de Montreuil passa plusieurs

mois dans cette ville; il s'y lia avec Léonard Arétin et d'autres humanistes; il y apprit à connaître de plus près l'antiquité par ses monuments et les ouvrages qu'elle nous a légués. Il conserva des relations très sûres dans la péninsule, comme nous le prouve sa correspondance. C'est à un sénateur italien qu'il s'adresse pour lui demander le texte de quelques-uns des discours de Cicéron. C'est d'Italie qu'il se fait envoyer les œuvres de Plaute, de Caton le censeur, le *De Agricultura* de Varron et le traité de Vitruve sur l'architecture. Le cardinal de Pétramala étant mort et ayant délaissé une très belle collection de livres et de manuscrits, Jean apprend que son auteur favori, Cicéron, y est représenté par un *volumen... correctissimum respectu tamen incorrectionis aliorum;* il écrit avec instance, il multiplie les démarches, mais en vain; car le précieux *codex* n'est plus à Rome; on l'a transporté à Bologne. Pourtant, il n'abandonne pas la partie, et, avec de nouvelles prières, mêlées de flatteries et d'excuses, il supplie son correspondant italien de lui assurer cette inestimable acquisition.

A ce trait, qui n'est pas isolé, on reconnaît un humaniste. Le moyen âge, sans avoir ignoré l'antiquité au degré où l'on a cru, n'a jamais attaché un bien grand prix à la possession des œuvres, ni à la conservation des monuments grecs et romains. C'est aux XIVe-XVe siècles que se révèle, en Italie, un sentiment nouveau, où il entre beaucoup de vénération sincère et un peu de fétichisme. En France, avant Jean de Montreuil, il y eut quelques imitateurs et traducteurs des anciens, mais point de ces infatigables investigateurs du passé. Malgré l'activité de sa vie publique, Jean trouva des loisirs pour les consacrer non seulement à Cicéron, dont il connut des ouvrages très divers, mais à un grand nombre d'écrivains de la Rome républicaine et impériale. Des recherches auxquelles s'est livré Mr Thomas, il résulte que le prévôt de Lille avait lu peu ou prou de Plaute et de Térence, qu'il connaissait Horace, Virgile et Ovide, les principaux historiens de Rome, y compris Tacite, et jusqu'à Pétrone, Macrobe et les satiriques. En revanche, il ignore la Grèce, comme tous les hommes de sa génération et même des deux suivantes; quand il nous parle de Platon ou d'Aristote, c'est à travers leurs commentateurs ou imitateurs d'Italie.

Mais Jean de Montreuil ne fut-il pas un simple collectionneur? Sut-il extraire de toutes ces lectures classiques une philosophie un peu nette de l'antiquité romaine, une connaissance vraiment aisée et personnelle de la langue de ses auteurs les plus aimés? Qu'il eût, jusqu'à un certain point, su pénétrer dans l'intimité des œuvres classiques, c'est ce que nous prouvent des jugements épars dans sa correspondance. Sur Virgile et Ovide, par exemple, il a des vues qui diffèrent radicalement de l'adoration aveugle et superstitieuse que leur voue le moyen âge. Il parle avec une grâce mélancolique de Térence, et c'est à juste titre que son ami, Nicolas de Claminges, lui écrit : *Unde tibi commodius scribere ordior quam a familiari tuo Terencio?* au début d'une lettre où il sollicite sa protection pour un ami commun. Toutefois, le plus souvent, il se renferme dans des généralités laudatives qui, à son époque, pouvaient avoir un certain mérite, mais que nous jugeons difficilement avec la même indulgence. Il dira d'Horace : *nobilem poetam et artificiosum;* de Lucrèce : *disertissimus poeta*, et le choix de ses citations n'est pas toujours celui qu'on voudrait.

Reste sa langue. Pour deux raisons, elle est d'une latinité médiocre, embroussaillée jusqu'à l'obscurité, inégalement correcte jusqu'à friser la barbarie. La première, c'est que Jean de Montreuil ne fut, semble-t-il, un humaniste que sur le tard. Il écrivit le latin administratif et juridique avant de chercher à s'assimiler la langue ornée des poètes et la noble période des rhéteurs et des historiens. Aussi, l'assimilation resta imparfaite. Mais ce n'est pas tout. A la différence des humanistes du XVIe siècle, le prévôt de Lille, qui est bien, à tous

égards, homme de son temps, ne professe nullement le dédain du passé national ni de la littérature en langue française. A défaut d'autres témoignages, nous avons indirectement celui de Christine de Pisan, avec qui il polémisa au sujet du *Roman de la Rose*. L'œuvre de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung avait encore, au début du XVe siècle, ses partisans et ses détracteurs; en 1401 surgit un débat oral entre Christine de Pisan, Jean de Montreuil et un troisième personnage que Mr Piaget a cru pouvoir identifier avec l'illustre Gerson. Ce débat décida le prévôt de Lille à composer une lettre (ou *traité*) malheureusement perdue, qui fut envoyée et à Christine et à Gerson. La poétesse ayant répondu, non sans vivacité, mais dans des termes toutefois respectueux, s'attira une verte riposte d'un des amis et correspondants de Jean de Montreuil, Gontier Col, à qui elle crut devoir répliquer à son tour.

Telle est, d'après Mr Piaget, la chronologie des *épîtres* sur le *Roman de la Rose*. Jean de Montreuil, qui avait ouvert le feu, devait donc prendre un vif intérêt aux lettres de son temps; sinon comment imaginer que ce grave personnage soit mêlé à de si futiles débats? Ses rapports avec Gerson, que nous voyons en correspondance suivie avec lui, avec Christine de Pisan, avec Gontier Col et d'autres lettrés du temps, achèvent de nous convaincre qu'il y avait dans Jean de Montreuil un autre homme que celui qui poursuivait, avec une si anxieuse ténacité, des négociations quasi-diplomatiques, destinées à lui assurer la possession d'un manuscrit de Cicéron.

Un troisième homme nous est révélé par l'étude des écrits conservés de Jean de Montreuil. Ces écrits sont les suivants :

1° Un résumé historique, intitulé : *Perbrevis epilogus gestorum Karoli Magni* (inédit);

2° Un autre résumé, le *De gestis et factis memorabilibus Francorum*, dédié à Jean Gerson;

3° Les *Libelli adversus Anglos*, qui ont beaucoup occupé les érudits du XVIIIe siècle, et dont Mr Thomas, en 1883, a entrepris une critique nouvelle. Selon l'abbé Sallier, Jean « composa « son ouvrage en 1420, sous le règne « de Charles VI, ou plustôt, il fit en « latin l'extrait d'un ouvrage plus « étendu qu'il avoit écrit en français sur « le même sujet » (*Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres*, tome XVII (1751), p. 340). Cette opinion fut reprise, en 1753, par l'abbé Lebeuf, qui emprunta à l'ouvrage même du prévôt de Lille une déclaration formelle. Comme l'extrait dont il s'agit se trouve reproduit en tête du second volume des chroniques martiniennes, La Croix du Maine avait pu croire que tout le volume était l'œuvre de Jean; l'abbé Lebeuf n'a pas de peine à démontrer qu'il n'en est rien. Mr Thomas reconnaît bien l'existence d'un *libellus* latin et d'un autre écrit en français, dirigés tous deux contre les prétentions que les Anglais avaient sur certaines provinces de France; mais il établit qu'il y a un troisième *libellus*, et que le rapport des premiers n'est pas tel qu'on l'avait soupçonné jusque-là. Le no 1 est dédié à Jean de Thoisy, évêque de Tournai (1411-1433) et renferme quinze chapitres consacrés à autant de propositions démonstratives, dans le sens de la thèse de l'auteur; le no 2 est écrit en français et précédé d'une longue lettre, adressée « au daulphin de Viennois »; il contient treize chapitres, correspondant aux chapitres I-XIII de l'écrit latin; il est enfin daté de 1416, tandis que l'écrit latin est de 1415. Cette dernière constatation ne permet plus de voir dans le no 1 l'extrait du no 2, qui a été composé plus tard. Toutefois, comme Jean de Montreuil déclare formellement, dans son *libellus* latin, *hinc factum est ut ex quodam ampliori tractatu alio in vulgari... hæc pauca excerperentur*, Mr Thomas a été amené à identifier ce *tractatus* avec un « petit traictié », anonyme contenu dans le manuscrit 21381 de la Bibliothèque nationale, à Paris. La comparaison des textes est très

significative, et certains indices permettent de donner au no 3 une date plus ancienne qu'aux nos 1 et 2 ;

4o Ce sont les *epistulæ latinæ* et deux lettres écrites en français et que déjà l'abbé Lebeuf voulait restituer à notre auteur ; les *epistulæ* comprennent des lettres privées et d'autres publiques. Ces dernières n'ont jamais été rassemblées ; toutefois, Mr Thomas en signale trois adressées au roi Charles VI et trois à Charles II de Navarre. Quant aux *epistulæ privatæ*, elles sont adressées soit à un certain nombre d'amis personnels de l'auteur (Gerson, Nicolas de Clamanges, Gontier Col, etc.), soit à des personnages princiers (Louis, fils de Charles VI, Sigismond, roi des Romains), soit à des papes ou à des prélats d'un rang plus ou moins élevé dans la hiérarchie ecclésiastique (Benoît XIII, Alexandre V, Jean XXIII ; les cardinaux Amédée de Saluces, Galeotto de Petramala, et d'autres). Comme les humanistes du XVIe siècle, Jean de Montreuil affectionne la forme de la lettre, qui prête à des échanges moins solennels que le livre ou même le *libellus*, et qui permet de traiter les questions les plus variées sur un mode plus familier. Qu'il raconte ses voyages, qu'il parle des événements de son temps ou qu'il se contente d'un objet plus modeste, le prévôt de Lille garde le même ton de bonhomie un peu railleuse, un peu empesée ; la pensée a peine à transparaître sous les replis involontaires de la phrase longue et tortueuse ; mais cette pensée est presque toujours intéressante, car elle atteste et un grand souci de la chose publique, et une rare passion pour le beau, et une vive chaleur d'affections. Le style gourmé et incorrect ne doit pas nous surprendre ; Jean de Montreuil ne sut jamais, on a vu pourquoi, le clarifier ni l'émonder de ces broutilles qui sont comme autant de débris de l'écriture scolastique. Dans ses ouvrages historiques, d'autre part, il est pompeux ; il vise à l'éloquence, mais sans l'atteindre, *multa violentius quam eloquentius dixit*, comme Mr Thomas le déclare fort justement.

5e Rangeons ici les écrits perdus, des *Proverbia*, dont il est question dans une lettre à Gerson, et l'*Epître* sur le Roman de la Rose dont il a été parlé plus haut. Mr Thomas, se basant sur un passage de lettre, attribue aussi à notre auteur des poésies en français : mais les *nugæ quadam sub ligatura in vulgari* me laissent plus indécis que lui.

M. Wilmotte.

La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise* (1722), t. I, p. 155. — Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. II (1724), col. 1311-1465. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II (1739), p. 698. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, etc., t. II (1768), p. 262. — *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres*, t. XVII (1751), p. 339-352 ; t. XX (1753), p. 252, sq. — A. Thomas, *de Joannis de Monsterolio vita et operibus* (Paris, 1883). — A. Piaget, *Chronologie des épîtres sur le Roman de la Rose* (*Etudes romanes dédiées à Gaston Paris*. Paris, 1891, p. 113-120). — *Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de Petit de Julleville (Paris, 1896-1897), t. II, p. 152 et 259.

MONULPHE (*saint*) fut évêque de Tongres dans la seconde moitié du VIe siècle. Grégoire de Tours raconte qu'il remplaça la modeste chapelle de bois qui abritait à Maestricht le tombeau de saint Servais, par une riche basilique. Il est vrai que l'auteur de l'*Historia Francorum* ne dit pas à quel diocèse Monulphe était préposé, mais un document de l'époque mérovingienne, découvert depuis quelques années, lui donne le titre d'évêque de Maestricht (*episcopus Trajectensis*) et enlève ainsi tout fondement à l'opinion de Rettberg qui, prenant à la lettre le texte de Grégoire (*adveniens in hac urbe Monulfus episcopus*) voulait voir en lui un évêque étranger. Il est très probable que c'est Monulphe qui transporta à Maestricht le siège de l'évêché de Tongres, dont la capitale, détruite par les invasions germaniques, était devenue inhabitable. D'après des traditions postérieures, il aurait un instant songé à relever cette ville de ses ruines, mais il aurait abandonné ce projet à la suite d'une vision. Il existe de Monulphe deux vies très courtes. L'une est anonyme et date probablement du Xe siècle, l'autre a pour auteur le prêtre maestrichtois Jocundus,

qui l'écrivit dans la seconde moitié du XIe siècle. Les renseignements que fournissent des textes d'aussi basse époque sont naturellement sans grande valeur. A les en croire, Monulphe aurait appartenu à une famille aussi riche qu'illustre. Il aurait légué ses biens, parmi lesquels on cite Dinant, à son église et fondé à Maestricht plusieurs monastères. C'est à lui encore que l'on attribue la construction à Liége de l'oratoire des saints Cosme et Damien, dans lequel saint Lambert fut assassiné. Monulphe fut enterré à Maestricht dans la basilique qu'il avait édifiée. L'évêque Nithard procéda, en 1039, à l'élévation de ses restes, avec son collègue Gérard de Cambrai. Sa fête se célèbre le 16 juillet.

H. Pirenne.

Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, § 71. — Heriger, *Gesta episcop. Leod.*, § 28. — *Vita S. Monulphi*, dans *Acta sanctor. Boll.* Juillet IV, p. 152 et suiv. — Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nr 215. — *Gesta episcop. Camerac.*, l. III, § 56. — Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 553. — Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 123.

MOONS (*Gaspard-Melchior*). Voir MOENS (*Gaspard-Melchior*).

MOONS (*Jacques*), poète flamand, né à Anvers, le 6 juin 1639, mort dans cette ville, le 9 avril 1721. Après avoir fait ses études de théologie, il fut consacré prêtre le 7 juin 1664. Il fut successivement vicaire à Merxplas, Vosselaer, Beerse, curé de Borsbeek près d'Anvers, et enfin chanoine de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers. On a de lui sept volumes de fables morales, dont Willems cite des extraits et dont voici les titres : *Sedelyck vermaeck-tooneel*. — *Sedelycke Lust-warande*. — *Sedelycken Vreugden-Bergh*. — *Sedelyck Vreugde-Perck*. — *Sedelycken Vermaeck Spiegel*. — *Sedelyck Vermaeck-Veld*. — *Sedelycken Vermaeck-Troost*. Anvers, P.-J. Parys, 1675-1702 ; in-8°.

Émile Van Arenbergh.

Willems, *Verhand. over de nederd. tael- en letterkunde*, t. II, p. 178. — Witsen Geysbeek, *Biogr. woordenb.*, t. IV, p. 451. — Snellaert, *Schets eener gesch. der nederd. letterkunde*. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 528.

MOONS (*Louis-Adrien-François*), peintre d'histoire et portraitiste, naquit à Anvers, le 11 mai 1769. Il était fils de Philippe-Jacques Moons et de Pétronille de Winter et frère de Pierre-Jacques Moons, savant docteur en médecine et bibliophile, qui laissa une bibliothèque assez remarquable. Il fut l'élève du peintre André-Bernard de Quertenmont, un des directeurs de l'académie d'Anvers. En 1792, il obtint la première médaille dans la classe de dessin d'après le modèle vivant. Nommé professeur à l'académie en 1797, il ne conserva sa place que pendant une année, car, en 1798, il donna sa démission, dans le but de voyager et de se perfectionner dans son art par l'étude des maîtres de toutes les écoles. Il alla d'abord à Dresde et n'y resta pas moins de six ans ; mais, pendant cette période, il fit plusieurs voyages en Allemagne et un à Paris en 1801. En 1805, il partit définitivement de Dresde et s'établit à Saint-Pétersbourg, où les artistes et les savants étaient alors fort recherchés. Il s'y adonna à la peinture d'histoire et à celle du portrait. Bientôt, il y fut le professeur et le portraitiste à la mode. Beaucoup de dames de la haute aristocratie russe devinrent ses élèves. Son talent de portraitiste était très apprécié. Ses portraits ne lui étaient pas seulement largement payés, mais lui valaient encore de nombreux présents. Ceux-ci consistaient en tableaux anciens et en livres rares : on savait que rien ne pouvait être plus agréable à notre artiste, dont les goûts archéologiques et bibliophiliques étaient connus. L'artiste rentra à Anvers en 1817, après vingt ans d'absence, riche, comblé d'honneurs et possesseur d'une belle bibliothèque et d'une collection d'objets d'art, parmi lesquels nous signalerons un *Christ en croix* attribué à Fra Angelico ; une *Tête de femme* du Pordenone ; une *Présentation au temple* de Giovanni-Carlo Bertolotto ; *la Vierge apparaissant à saint Philippe de Néri*, imitation libre d'une composition de Carlo Signani, par François le Moine ; un ravissant tableau de Greuze, intitulé : *Réverie mélancolique*. Dans sa

ville natale, le peintre se vit très recherché par les cercles artistiques. Sa compétence reconnue en fait d'œuvres de nos anciens maîtres le fit nommer aussitôt membre de l'Académie royale. En 1819, il devint aussi membre de la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts. Depuis cette année, Moons exposa à tous les salons d'Anvers, de Bruxelles, de Gand et d'Amsterdam ; partout ses œuvres étaient très remarquées. En 1820, il entreprit un grand voyage. Il vit l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Il visita surtout les musées de ces pays, copiant, à Rome, à Naples, à Munich, à Stuttgart, des œuvres célèbres, dont trois du Corrège. Il rentra une seconde fois à Anvers avec de nombreuses œuvres d'art et, entre autres, avec le *portrait d'Elius Eobanus Hessus*, par Holbein. En 1826, Moons reçut le diplôme de membre de l'Académie royale d'Amsterdam et, l'année suivante, il fut nommé vice-président de la Société royale anversoise pour l'encouragement des beaux-arts. Finalement, on lui décerna le titre de membre du conseil et du premier corps académique d'Anvers. Mais le goût des voyages ne l'avait pas abandonné. En 1830, il visita l'Autriche et resta quelque temps à Vienne. Il ne fit pas moins de onze fois le voyage de Paris pour voir les salons des beaux-arts. Louis Moons mourut à Anvers le 25 décembre 1844. Resté célibataire, il avait légué tous ses trésors artistiques, archéologiques et bibliographiques à son neveu Pierre-Théodore Moons-van der Straelen, le savant dont la notice suivra. Il serait difficile de présenter une liste quelque peu complète des œuvres de Louis Moons, beaucoup de ses tableaux étant à l'étranger, surtout en Russie, dans des collections particulières. Nous connaissons de lui : *la Mort d'Abel ; Abraham visité par les anges ; Isaac bénissant Jacob* (qui fut exposé à Gand en 1823); *Jacob examinant l'habit ensanglanté de Joseph* (exposé à Amsterdam en 1826); *Agar et Ismaël dans le désert* (exposé à Bruxelles en 1824): *le Retour de Tobie et de l'ange Raphaël ; Job et ses trois amis ; Noé et sa famille dans l'arche au moment où la colombe apporte le rameau d'olivier ; une tête de Moïse*, aux formes colossales ; *Eschyle écrivant un poème* (exposé à Malines en 1822); *Alexandre le Grand et son médecin Philippe; l'Ange annonçant aux bergers la naissance du Christ; l'Adoration des Mages; la Sainte-Famille au repos pendant la fuite en Egypte* (exposé à Anvers en 1828); *la Vierge et l'Enfant Jésus; la Vocation de saint Pierre et de saint André ; Saint Paul terrassé sur le chemin de Damas* (exposé à Gand en 1829); *le Christ au Jardin des Olives, soutenu par l'ange* (exposé à Anvers en 1834); *les Disciples d'Emmaüs* (exposé à Anvers en 1822, aujourd'hui à l'église Saint-Jacques de cette ville); *l'Incrédulité de saint Thomas* (exposé à Anvers en 1825); *la Madeleine repentante; le Martyre de saint Sébastien; le Mariage mystique de sainte Catherine; la Chapelle de la Conciergerie à Paris, pendant l'emprisonnement de Marie-Antoinette*; un *portrait exquis de jeune dame de l'aristocratie, habillée d'une robe noire et drapée dans un manteau dont le capuchon à franges d'or lui couvre la tête; le portrait de son maître André-Bernard de Quertenmont* (œuvre digne des meilleures époques de l'école flamande). Dans certaines de ses œuvres, l'influence de l'école classique française de son époque est visible. En général, les tableaux de Louis Moons se distinguent par un dessin très correct et par un coloris vigoureux. Le portrait du peintre se trouve dans la *Collection de portraits des artistes*, par J.-J. Eeckhout.

Alphonse Goovaerts.

Goovaerts, *Les collections Vander Straelen-Moons-van Lerius à Anvers*, t. VI, p. VI-VII et 153-159. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters*, t. II, p. 238. — Kramm, même titre, t. IV, p. 1147. — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*, 3e éd., t. II, p. 71.

MOONS (*Pierre-Théodore*), bibliophile, archéologue, collectionneur et écrivain, naquit à Anvers, le 7 novembre 1803. Fils de Théodore-Jean Moons et de Claire-Antoinette Oeyen, il appartenait à une famille dont plusieurs membres s'étaient distingués à des titres divers ;

parmi ses oncles, nous citerons : le peintre Louis Moons, dont la notice précède ; le bibliophile Pierre-Jacques Moons, savant docteur en médecine ; François-Jean-Gommaire Moons, chanoine de Prémontré, à l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers ; Joseph-Henri-Pierre Moons, procureur des carmes déchaussés ; Jean-Baptiste-Corneille Moons, vicaire à Boom, qui fut transporté à Cayenne pour avoir refusé de prêter le serment constitutionnel à la République française. En épousant, le 7 janvier 1830, Catherine-Joséphine Van der Straelen, l'unique enfant de Jean-Baptiste Van der Straelen, un des archéologues collectionneurs les plus estimés d'Anvers, Pierre-Théodore entra dans une famille où les produits de l'art et de la typographie étaient aussi en honneur que dans la sienne. La mort du peintre Louis Moons, en 1844, et celle de son beau-père, en 1847, firent entrer notre amateur en possession d'une galerie de tableaux, d'une collection de dessins et de gravures, d'un cabinet de numismatique et d'une importante bibliothèque, toutes collections qu'il ne cessa d'enrichir. Il le fit en fin connaisseur, en amateur enthousiaste de belles choses. Il le fit si bien que l'hôtel qu'il habita jusqu'à sa mort, dans la longue rue Neuve, devint un véritable musée. Rien de ce qui intéressait l'histoire du pays, et surtout celle de la ville d'Anvers, ne le laissait indifférent ; mais il n'amassait pas tous ces trésors pour les dérober aux yeux de ses concitoyens et en jouir en égoïste. Au contraire, il mettait généreusement à la disposition des travailleurs ses livres et ses manuscrits. C'est ce qu'il fit notamment en 1856, lorsque l'administration de l'Académie royale des beaux-arts ordonna la publication d'une nouvelle édition du catalogue du musée d'Anvers. Il alla plus loin et fit même plusieurs donations d'œuvres d'art. C'est ainsi qu'il fit don, en 1854, à l'église Saint-Jacques, dont il présida le bureau des marguilliers, de deux superbes bas-reliefs exécutés en 1688 par Guillaume Kerricx. En 1858, il donna, à la même église, une station du chemin de la croix, sculptée en marbre blanc par Joseph Geefs. En 1860, dix-huit jours avant sa mort prématurée, il acheta un des meilleurs tableaux de Jean Snellinck le Vieux, artiste du XVIIe siècle, dont les productions sont rares, et l'offrit au musée d'Anvers, qui ne possédait rien de ce maître. Pierre-Théodore Moons, qui était très charitable, fut aumônier du bureau de bienfaisance. Il fut trésorier de la commission provinciale des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, dès 1851, année de l'institution de cette commission, dont il fut véritablement l'âme. En 1854, il rendit de si signalés services à l'exposition d'œuvres d'anciens membres de la Gilde anversoise de Saint-Luc, organisée à l'occasion du quatrième centenaire de l'institution des doyens de cette gilde, que la Société royale pour l'encouragement des beaux-arts, qui en avait pris l'initiative, lui décerna le diplôme de membre résident. Après la mort de son beau-père, Moons se fit un pieux devoir de compléter et de publier les travaux laissés inachevés par Jean-Baptiste Van der Straelen. Il publia tout d'abord, en 1853, dans la revue *Het Taelverbond*, une notice sur la chambre de rhétorique *De Violieren*. Ce travail, qui parut en volume, en 1854, sous le titre : *Geschiedenis der rederykkamer De Violieren of Violetten, onder zinspreuk : Wt Jonsten versaemt, te Antwerpen*, fut suivi, en 1855, d'une notice sur la chambre de rhétorique de *Goudbloem*, publiée dans la revue *De Vlaemsche School*. Pendant la même année, Moons publia une histoire générale des chambres anversoises de rhétorique et l'intitula : *Geschiedenis der antwerpsche rederykkamers*. Une seconde édition de ce livre parut en 1863. Egalement en 1855, il publia l'histoire de la Gilde anversoise de Saint-Luc et de l'Académie royale de peinture. Cet ouvrage est intitulé : *Jaerboek der vermaerde en kunstryke gilde van St Lucas binnen de stad Antwerpen. Behelzende de gedenkwaerdigste geschiedenissen in dit genootschap voorgevallen sedert* 1434 *tot* 1795. *Mitsgaders van de koninglyke Aca-*

demie sedert hare afscheyding van St Lucasgilde tot hare overvoering naer het kloosster der Minderbroeders, byeenvergaderd zoo uyt de archieven derzelve gilde als uyt andere geloofweerdige bewysschriften; in orde gesteld en met verschydene aenteekeningen opgehelderd en uytgegeven. En 1863, l'historien anversois Louis Torfs publia une table onomastique de cet ouvrage. En 1858, Pierre-Théodore Moons, qui signait ses publications *Moons-Vander Straelen*, publia la généalogie des descendants du fameux imprimeur Christophe Plantin, que son beau-père avait dressée jusqu'en 1813 et que lui-même avait complétée par des recherches faites en Belgique, en Hollande, en France et en Allemagne. Ce volume, grand in-4°, est un chef-d'œuvre d'exactitude. Moons l'intitula : *Geslagt-lyst der nakomelingen van den vermaerden Christoffel Plantin, koninglyken aertsdrukker, binnen de stad Antwerpen; waer by gevoegd is eene geslagt-lyste der familie Meuretorff alias Moretus. Alles met groote moeyte en neerstigheyd uit oorspronkelyke stukken en bewysbare bescheeden verzameld en opgesteld, door J. B. Vander Straelen en uitgegeven door Moons-Vander Straelen.* En 1859, dans un article publié dans la revue *De Vlaemsche School*, il fixa, par des documents du XVe et du XVIe siècle, l'année de la naissance du célèbre poète anversois Anna Bijns. Ces différentes publications auraient, sans doute, été suivies de bien d'autres, si la mort n'avait enlevé prématurément l'auteur à ses travaux et à ses nombreux amis. Pierre-Théodore Moons mourut à Anvers, le 26 octobre 1860, le jour même où il avait revu la dernière épreuve de la seconde édition de l'histoire des chambres de rhétorique, qui ne parut que trois ans après. La mort de Moons fut une grande perte pour l'art, pour l'archéologie et pour la bibliophilie. Les époux Moons-Vander Straelen avaient eu dix-sept enfants; une de leurs filles avait épousé le savant historiographe de l'art, Théodore-François-Xavier van Lerius. Les collections Vander Straelen et Moons restèrent réunies et ne furent vendues qu'après la mort de l'avocat Van Lerius, en 1884, 1885 et 1886, avec celles formées par ce dernier possesseur. Le catalogue de ces collections ne comprend pas moins de neuf volumes.

Alphonse Goovaerts.

Génard, *P.-Th. Moons. Nécrologie* (*Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. II, p. XXVI). — Goovaerts, *Les collections Vander Straelen-Moons-van Lerius à Anvers*, t. I, p. XI-XIII. — *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications*, 1830-1880, t. II, p. 707.

MOOR (*Jean-Baptiste* **VAN**), ou VAN MOUR, peintre, dessinateur, né à Valenciennes en 1670, mort à Constantinople, le 22 janvier 1737. Il quitta de bonne heure sa ville natale et se rendit, d'après A. Dinaux, soit à Paris, soit en Allemagne, « puisqu'il fit connaissance, « vers la fin du XVIIe siècle, avec le « comte Charles de Fériol, qui, après « avoir commandé en Hongrie un corps « de Français destiné à soutenir Tékély, « fut nommé ambassadeur de France « auprès de la Porte Ottomane ». Le diplomate appela, en 1699, l'artiste à Constantinople et lui commanda des tableaux et des dessins sur des sujets orientaux. Aucun de ses tableaux n'est connu; sa seule œuvre qui soit parvenue jusqu'à nous est un *Recueil de cent estampes représentant les différentes modes des nations du Levant, dessinées par ordre de M. de Fériol* (*par Jean-Baptiste van-Mour, de Valenciennes*), *gravées par les soins de Le Hay, avec des explications historiques.* Paris, 1715; grand in-fol. Les dessins révèlent un artiste habile et consciencieux; ils représentent le Sultan, ses principaux officiers, les muphtis, les cadis, les habitants de l'archipel grec et des provinces barbaresques, diverses cérémonies. Les costumes, ornements, armes, meubles et instruments de musique sont rendus, dit A. Dinaux, « avec pureté et délica- « tesse ». Le recueil est, dit le même auteur, « l'un des plus curieux ouvrages « sur les costumes orientaux que l'art « ait produits dans le siècle dernier ». Il parut d'abord en 1714, composé de cent planches numérotées, plus un frontispice gravé. L'année suivante, on y ajouta un

texte imprimé et trois nouvelles planches représentant, l'une les *Derviches dans leurs temples*, l'autre un *Enterrement turc*, et la troisième contenant une page de musique : ces trois planches font défaut à beaucoup d'exemplaires. « Quand le texte *imprimé*, » dit encore A. Dinaux, « a été épuisé, on y a substitué une explication *gravée ;* les exemplaires ainsi accompagnés sont souvent faibles d'épreuve. Quelquefois, les estampes sont coloriées et alors cela compose un ouvrage riche et splendide; le duc de La Vallière en possédait un de ce genre, relié en maroquin rouge, qui ne fut payé à la vente de son inestimable bibliothèque que 151 francs. Cet ouvrage n'a pas été effacé par celui plus moderne publié en Angleterre, sous ce titre : *Costumes of Turkey, illustrated by a series of* (60) *engravings, with descriptions by Dalvimart.* London, Miller, 1802; gr. in-4o ». A. Dinaux présume que le comte de Fériol, qui lui commanda cet ouvrage, est l'auteur du texte explicatif qui l'accompagne. Comme preuve que le diplomate a mis la main à cette œuvre, notons qu'il y raconte lui-même, dans le discours qui précède les explications, sa première audience auprès du Sultan. Quant à Le Hay, il fut l'éditeur du recueil et grava probablement les planches non signées. Les gravures signées portent les noms de G. Scotin, major; J. Haussard, P. Simonneau fils, B. Baron, J. de Franssières, P. Rochefort, C. Du Bosc et C.-N. Cochin. « Le véritable auteur de ce recueil, » dit A. Dinaux, celui à qui on en doit l'*invention*, qui consiste dans les dessins originaux, est J.-B. van Mour ». C'est ce qui résulte de la note suivante inscrite sur la garde d'un exemplaire de l'édition de 1714 : *Les gravures de ce recueil ont été faites sur des tableaux peint* (sic) *par Jean-Baptiste van Maur* (sic) *peintre flamand* (sic), *natif de Valenciennes, mort à Constantinople le 22 janvier* 1737 *dans la* 66e *année de son âge. M. de Ferriol ly avoit attiré en* 1699. (*Extrait d'une lettre écritte* (sic) *de Constantinople*). Cette note, tracée, fait observer A. Dinaux, sur un exemplaire resté dans le pays natal de Van Mour et écrite vers le milieu du siècle dernier autant qu'on en peut juger par l'encre, le caractère et l'orthographe, c'est-à-dire peu de temps après que la nouvelle de la mort de l'artiste a dû parvenir à sa famille, ne laisse guère de doute sur la véracité des faits qui y sont mentionnés. Ce qui vient les confirmer encore, c'est le monogramme de l'artiste inventeur placé à la gauche de chaque figure, suivant l'usage, et en opposition avec le nom du graveur. Ce monogramme, composé des lettres majuscules J. B. accolées, présente les initiales des noms de *Jean Baptiste*, que le modeste artiste s'est contenté de faire figurer dans la signature apposée sur ses œuvres. On ne peut donc s'empêcher de reconnaître de bonne foi que l'inventeur de ces dessins ne soit J.-B. van Mour, de Valenciennes, bien que le monogramme indiqué ci-dessus ne soit traduit ni par Christ, ni par Strutt, ni par Basan, ni par Brulliot, ni par Nagler, qui tous, au reste, ont oublié de parler d'innombrables artistes de second et troisième ordre dont les signatures restent encore inexpliquées. Le même savant conjecture que « Van Moor, pendant son long séjour en Turquie, a dû produire, presque sans concurrence, une grande quantité d'œuvres artistiques, dont aucunes ne sont parvenues jusqu'à nous et n'ont été citées dans les catalogues que nous avons parcourus ». On ignore si l'artiste valenciennois était parent du peintre Charles de Moor ou van Moor, né en 1656 à Leyden, et dont le fils fut également peintre.

Émile Van Arenbergh.

A. Dinaux, *Un artiste valenciennois ignoré*, dans les *Arch. littér. et hist. du nord de la France et du midi de la Belgique*, nouv. série, t. V, p. 453-456.

MOOR (*Pasquier* DE). Voir DE MOOR (*Pasquier*).

MOOR (*Philippe* DE). Voir DE MOOR (*Philippe*).

* **MOR** (*Antoine*), mieux connu sous le nom d'Antonio MORO, en Angleterre

comme Sir Anthony More, peintre de sujets religieux, mais surtout portraitiste éminent, né à Utrecht en 1512, mort à Anvers en 1577. D'abord collaborateur de son maître Jean Scorel, à Utrecht, Mor signe, en 1544, sa première œuvre indépendante, un portrait collectif de Corneille van Horen et d'Ant. Taets van Ameronghen, pèlerins en Terre Sainte (musée de Berlin). Si, comme l'assure Van Mander, il fit dans sa jeunesse un voyage en Italie, ce voyage est-il le même dont Bertolotti relève les traces dans les archives romaines en 1550 et 1551? Nous l'ignorons. En 1550, le peintre avait dès longtemps acquis une renommée que légitimaient, à tous égards, d'importants travaux. Distingué par Granvelle, dont la protection devait exercer une influence considérable sur ses destinées, il avait, dès l'année 1549, peint le portrait du prélat (musée de Vienne) et obtenu l'honneur d'avoir pour modèles l'infant Philippe, sa tante la reine Eléonore, enfin le duc d'Albe, lors de leur présence commune dans les Pays-Bas. Le portrait de Ferdinand de Tolède, en armure, daté de 1549, appartient au marquis de Townshend. Il fut exposé à Londres, à la Royal Academy, en 1885. La correspondance du cardinal Granvelle mentionne à plus d'une reprise qu'étant à son service, Mor eut pour élève Alonzo Sanchez Coello, le fameux portraitiste espagnol, continuateur de ses traditions à la cour d'Espagne. Mandé auprès de l'empereur, notre peintre reçut pour mission d'exécuter à Lisbonne les portraits de Jean III, de la reine et spécialement de l'infante, sœur du roi, dont, à ce moment, l'union avec le prince Philippe, veuf depuis 1546, était projetée. Comblé d'honneurs et de présents, Mor revint en Espagne passant presque aussitôt en Angleterre où se négociait pour Philippe un autre mariage. Le portrait de Marie Tudor, résultat de la nouvelle mission confiée au peintre, est une page fameuse, un des joyaux du musée de Madrid. Il en existe des reproductions du temps, surtout en Angleterre. On peut voir au musée de Budapest ce que nous envisageons comme une étude préalable. Elle a pour pendant un portrait en buste de Philippe, également par Mor, dont le séjour sur le sol britannique fut marqué par diverses pages importantes, notamment les portraits en pied de Sir Henry Sidney et de sa femme, également de Simon Renard, envoyé de l'empereur près la reine Marie (musée de Besançon). Ces effigies sont datées de 1553. Observons en passant que le beau portrait de sir Thomas Gresham du musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, fut très probablement exécuté dans les Pays-Bas. Quant à l'effigie en pied d'Édouard VI, exposée au Louvre sous le nom du peintre, elle ne saurait à aucun titre passer pour originale. Bien que libéralement rémunéré, titulaire d'une pension de 100 livres sterling, paré d'une chaîne d'or, honoré du titre de chevalier, Sir Anthony ne paraît pas avoir fait long séjour en Angleterre. Un portrait de Marie de Hongrie, au palais de Holyrood, à Edimbourg, récemment identifié par Mr Lionel Cust, est daté de 1554. Il n'a pu voir le jour qu'en Espagne. Des actes authentiques établissent d'ailleurs la présence de Mor à Utrecht dès l'année suivante. Son tableau de *la Résurrection*, renseigné comme la principale de ses toiles religieuses par tous les auteurs, était de 1556, date que nous avons pu lire sur une reproduction ancienne de cette peinture, exposée à Utrecht en 1894. L'original, aujourd'hui perdu, appartenait encore au Louvre en 1809. A en juger par la reproduction précitée, Mor était loin d'atteindre, dans ses compositions religieuses, la supériorité de ses magnifiques portraits. C'est dans les Pays-Bas encore que fut peint, en 1557, le portrait de Philippe II en pied et en armure, actuellement à l'Escurial, de même que l'admirable effigie, également en pied, du jeune Alexandre Farnèse, au musée de Parme. En 1559, à la suite du roi, le peintre reprenait le chemin de l'Espagne. Il s'était vu octroyer pour son fils un canonicat et pour lui-même le droit d'ajouter à son nom celui de la

terre de Dashorst, qu'il possédait non loin d'Utrecht.

Très avant dans la faveur du souverain, Mor peupla les demeures royales de ses productions. Une des galeries du Pardo était presque exclusivement décorée de ses portraits d'alliés de la maison d'Autriche. Jean Lhermite, gentilhomme au service du roi, assure que, comme le Titien, Mor fut admis à l'honneur de faire figurer sa propre image dans le même lieu. Plusieurs des portraits dont il s'agit décorent actuellement le musée de Madrid. Héritier des goûts éclairés de son père en matière d'art, Philippe II frayait familièrement avec son peintre, au grand déplaisir des courtisans. Objet de leur jalousie, Mor se vit en butte aux plus basses intrigues. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir recours au sortilège pour conquérir les bonnes grâces du monarque en vue de les exploiter au profit des Pays-Bas. Van Mander, dont la version se concilie avec la précédente, assure que le peintre s'oublia jusqu'à riposter par un coup d'appui-main à une tape amicale du roi. Sentant le terrain se dérober sous ses pas, il usa de subterfuge pour regagner à bref délai le pays natal et, sourd aux appels partis de Madrid, où Coello ne devait point tarder à hériter de sa faveur, se retira dans ses terres. Ce fut là que le duc d'Albe l'alla chercher en prenant le gouvernement des Pays-Bas. Van Mander affirme que le terrible lieutenant du roi prit sur lui d'enfreindre les ordres de son souverain touchant le renvoi du peintre à Madrid, soucieux qu'il était de s'assurer le concours de son pinceau pour obtenir les effigies de ses maîtresses. Il semble, à en juger par un passage du même auteur, qu'avant de se rendre à l'appel du duc d'Albe, Mor avait anéanti plusieurs de ses toiles, brûlé ses chevalets. En agissant de la sorte, le peintre abandonnait-il sa ville natale sans esprit de retour, ou bien entendait-il supprimer de son œuvre des pages compromettantes? Qui nous le dira? A en juger par une peinture du musée de La Haye, il aurait, en 1561, peint le prince d'Orange. Observons pourtant que l'image n'est pas déterminée avec une certitude entière. Toujours est-il que ses dernières années s'écoulèrent exclusivement dans nos provinces, où se termina sa carrière. Comblé de faveurs par le duc d'Albe, il semble n'avoir quitté Bruxelles qu'au moment où la mission de celui-ci touchait à sa fin. Il est permis de croire que les beaux portraits de Louis Del Rio et de sa femme, au musée du Louvre, datent de cette époque. En 1572, Mor faisait admettre à la gilde de Saint-Luc, à Anvers, où il avait alors pris résidence et où Joachim de Beuckelaer était son collaborateur, un élève, Guillaume van Wyberghe, dont les travaux ne sont pas venus jusqu'à nous. De 1575 date le splendide portrait de femme tenant une chaîne d'or, au musée de Vienne; de 1576, l'effigie en buste d'Hubert Goltzius, page dont Van Mander assure qu'elle fut brossée en l'espace de quelques heures. Le morceau est en effet d'une rare virtuosité de pinceau et montre que si son auteur appartient aux portraitistes les plus respectueux du détail, il sait, au besoin, à peu de frais, mettre ses toiles d'ensemble de façon magistrale. Au moment de sa mort, le peintre avait entrepris, pour Notre-Dame d'Anvers, une grande toile de la *Circoncision*. Elle resta inachevée, et les comptes de l'église établissent que le payement se fit aux héritiers, au plus tard en 1578. Un inventaire manuscrit des tableaux de Diégo Duarte, marchand à Amsterdam, dressé au cours du XVIIe siècle et appartenant à la Bibliothèque royale, parle de cette œuvre comme existant aux mains dudit particulier. Très vaste, elle avait, semble-t-il, été complétée par une main étrangère. Vredeman de Vries en avait tracé la partie architecturale. Van Mander assure que notre artiste finit sa carrière un an avant la furie française. Mr Rooses remarque avec raison qu'il y a là un *lapsus calami*. C'est « furie espagnole » qu'il faut lire, et dès lors l'année 1577 qu'il faut adopter le plus logiquement comme date du décès de Moro.

Le peintre nous a laissé de lui-même deux effigies importantes. La principale

appartenant à Lord Spencer, le montre jusqu'aux genoux, l'épée au côté, la main gauche appuyée sur la tête d'un molosse. A tous égards, c'est une œuvre hors de pair que les plus sévères critiques n'hésitent pas à comparer aux meilleures du Titien.

Le second portrait, daté de 1558, est au Musée des Offices, à Florence. Le peintre y est vu devant le chevalet, la palette au poing. Cette image n'a rien de commun avec l'estampe insérée dans le *Theatrum honoris* de Hondius, où Mor est représenté de profil. Des vers grecs, sans doute composés par Hubert Goltzius, sont tracés sur le fond du portrait de Florence. Baldinucci en donne la traduction. Ils élèvent le peintre au niveau d'Apelle et de Zeuxis. Disons, enfin, qu'une belle médaille fut frappée à l'effigie de Moro, sans doute de son vivant. Elle ne porte point de date; on l'attribue à Pompéo Léoni.

Outre les créations déjà mentionnées et sur lesquelles se fonde en premier lieu la gloire du peintre, bien d'autres pages intéressantes de son œuvre seraient à mentionner. Madrid, dans ce dénombrement, viendrait en première ligne, nonobstant les pertes cruelles éprouvées par les collections royales au cours des deux derniers siècles. Le portrait en pied de Maximilien II est un morceau de première valeur. Le Louvre possède, sous le titre de *Nain de Charles-Quint*, un portrait de remarquable caractère. Le minuscule personnage, vêtu de velours vert, tient en laisse un chien qui pourrait lui servir de monture. Faisons remarquer en passant que les armoiries gravées sur le collier de l'animal sont celles de Granvelle. Le portrait de Robert Dudley, dans la galerie Richard Wallace, à Londres, est une production de rare excellence. A Cassel se signalent les portraits de Jean Gallus et de sa femme (1569); à La Haye, le portrait dit de « l'orfèvre » (1564); à Brunswick, le chanoine dit « l'homme au gant », sans doute le portrait de Jean Schorel. Mor, dans ces diverses créations, ne se contente pas de pousser à l'extrême l'étude de la forme, l'admirable précision qu'il apporte au rendu des ajustements, des joyaux, des accessoires font de ses portraits des sources d'information de première valeur. Sans effort apparent, il trouve pour ses personnages des attitudes d'une simplicité pleine de noblesse et excelle à leur communiquer la vie par une entente de l'effet absolument magistrale. Son coloris est à la fois riche et harmonieux. Et si l'on songe au lustre donné à la cour d'Henri VIII par le pinceau de Holbein, à celle de Charles-Quint et de son fils par le Titien, il pourrait suffire à la gloire de notre artiste d'avoir, également indépendant de l'un et de l'autre, pu ajouter encore à cette splendeur.

Henri Hymans.

Van Mander, *Het Schilderboeck*, traduction française (Paris, 1884), t. I. — Palomino Velasco, *Las vidas de los pintores y estatuarios eminentes españoles* (Londres, 1742). — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las bellas artes en España* (Madrid, 1800). — M. Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1879). — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883). — Stirling Maxwell, *Annals of the artists of Spain* (Londres, 1848), t. I, p. 217. — *Dictionary of national biography* (Londres, 1894), t. XXXVII, p. 411 (notice par Mr L. Cust). — C. Justi, *Spanische Miscellen*, dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, Leipzig, 1894 p. 34. — Pinchart, *Archives des Arts*, t. III (Gand, 1881), p. 201. — C. Piot, *Alonzo Coello, peintre espagnol à Bruxelles* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1895, p. 299).

MORAIKEN (*Henri* **DE**), homme de guerre verviétois du XVIIe siècle. Entré comme volontaire au service de l'Autriche, en 1683, dans le régiment d'infanterie *Charles comte Strassoldo* (devenu, en 1693, régiment *O'Giloy*), il fut nommé enseigne le 26 septembre 1683. Vers 1682, lors des incursions et des conquêtes des Turcs, le Franchimont, toujours valeureux, fournit à la résistance de Vienne un nombreux contingent en tête duquel brillaient le seigneur d'Andrimont, Jean-Baptiste de Bombaye, et Henri de Moraiken, son cousin. Ce dernier défendait Bude lorsque les Turcs furent obligés d'en lever le siège le jour de la Toussaint de 1684; il s'y fit remarquer par une audace invincible. C'est vers cette époque que Moraiken quitta l'armée impériale, car, dès lors, son nom ne figura plus nulle part. Il

n'était donc pas général, comme le prétend l'historien Detrooz, et ce ne fut pas pour le récompenser de ses services qu'il devint baron et seigneur d'Andrimont. Les archives II. et RR. de Vienne font connaître qu'il n'était qu'enseigne; quant à ses titres, ils lui furent cédés par son parent de Bombaye, ainsi qu'il conste d'une attestation de donation signée à Vienne le 7 novembre 1684.

Nulle trace n'existe du lieu et de la date du décès de Henri de Moraiken; toutefois, il doit être mort après le 3 avril 1688, car, à cette date, tout en se réservant le titre de baron sa vie durant, il engagea son fief pour 900 patacons à un sieur Gille de Fays, de Verviers.

Général Frédéric Bernaert.

L'historien Detrooz. — Renier, *Histoire d'Andrimont* (Verviers, Remacle, 1886). — Archives de Vienne; documents officiels.

MORAVIE (*Josse* DE). Voir JOSSE DE MORAVIE.

MORBERIUS (*Gautier*), de son vrai nom *Walter* MORBIERS, typographe et littérateur, naquit en Allemagne, d'après l'*Art de vérifier les dates*, ou dans le comté de Looz, suivant l'opinion la plus accréditée (1). Il mourut à Liége, dans un âge avancé, vers le mois de mars 1595.

Au commencement du XVIe siècle, presque toutes les grandes villes avaient des presses; seule, pour ainsi dire, la cité des princes-évêques de Liége faisait exception. Cet état de choses dura jusqu'à l'arrivée de Morberius : *Anno* 1558, dit Foullon, *primum Leodii visa ars typographica, primo typographico Waltero Morberio*. On connaît bien une *Pronostication* imprimée à Liége par Henri Rochefort, en 1556, et quelques placards plus anciens que l'on croit originaires de cette ville (2); mais ces pièces parurent isolément et doivent être attribuées à des imprimeurs nomades.

En 1555, Gautier Morberius était attaché à l'une des nombreuses imprimeries d'Anvers, lorsqu'il fut mandé à Liége par le magistrat. Trois ans après, le 28 octobre 1558, il reçut ses patentes de *premier imprimeur juré de la cité;* et, en 1562, il fut admis dans le métier des merciers. Le privilège que lui avait octroyé le prince-évêque Robert de Berghes, fut renouvelé par Gérard de Groesbeeck et enfin par Ernest de Bavière le 11 juillet 1581, chaque fois à condition qu'il n'imprimerait rien de contraire à la religion catholique et soumettrait préalablement les écrits à la censure.

Morberius eut donc l'honneur d'introduire la véritable typographie à Liége. Sa première impression incontestée est le *Breviarium sancti Pauli*, de 1560-1561 : *Leodii, apud pontem insulæ, typis Gualteri Morberii, typographi jurati sub intersignio Patientiæ;* 2 vol. in-8°, imprimés en caractères rouges et noirs, avec quelques gravures sur bois. On voit qu'il demeurait alors au Pont d'Ile, à l'enseigne de *la Patience*. En 1572, il avait transporté son atelier derrière le Palais, en conservant sa première enseigne; mais, vers 1581, il lui substitua celle de sa nouvelle demeure, une *Corne de cerf*, sans cependant la reproduire sur ses livres, comme il avait fait pour l'autre. Cette marque de *la Patience* représentait une femme tenant une croix et foulant aux pieds la Fortune, avec la devise : *Victrix Fortunæ Patientia*. Il y en avait une grande et une petite : la première porte la date de 1560, particularité qui semble ne laisser aucun doute sur l'époque des débuts de notre typographe à Liége.

Morberius emploie encore les caractères gothiques dans plusieurs de ses impressions. La plupart de celles-ci, remarque Ul. Capitaine, se distinguent par la correction, par la netteté et par la qualité du papier. Du reste, Morberius était un homme instruit, parlant plusieurs langues et connaissant les auteurs classiques. On trouve, en tête de quel-

(1) ARMOIRIES : *D'or à un buste de Maure basané ayant les cheveux de sable, un bandeau au front et une perle à l'oreille, à la draperie de gueules bordée d'or.*

(2) Nous ne parlons pas de certaines impressions annoncées par des mystificateurs, ni d'un volume imprimé chez Pierre de Heer, avec la date fautive de 1505.

ques-uns des ouvrages qu'il a imprimés, des dédicaces signées de son nom, dont le style révèle de sérieuses études littéraires. Il doit avoir laissé un certain nombre de poésies latines restées inédites. Ajoutons qu'il fut lié d'amitié avec le poète latin Gamerius (Van Gameren), dont il devint l'éditeur, après avoir fait sa connaissance, non pas à Miehlen, dans le comté de Nassau, comme on l'a prétendu, mais à Mielen, près de Saint-Trond.

On cite comme extraordinaire une impression de Morberius en langue anglaise. Son dernier livre parut en 1595; c'était peu de temps avant sa mort, puisque, le 27 mai de cette année, les héritiers exposèrent sa maison en location. Par son testament, rédigé en flamand et daté du 9 février 1588, il avait demandé à être enseveli auprès de sa femme, dans le cimetière de Saint-André. Ses enfants furent: 1° Charles, sourd-muet; 2° Jeanne, alliée à Paulus Fabricius, docteur en droit, conseiller de S. A.; 3° Catherine, épouse de Gilles Ouwerx, puis de l'imprimeur Léonard Streel; 4° Marie, femme de Christian Ouwerx, aussi imprimeur.

Baron de Chestret de Haneffe.

Bulletin du bibliophile belge, t. III, IV et IX, *passim*. — *Le Bibliophile belge*, t. I, p. 36 et 396. — *Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liége* (1881). — Daris, *Histoire du diocèse de Liége au* XVIe *siècle*, p. 202. — De Theux, *Bibliographie liégeoise* (1885). — Gobert, *Les rues de Liége*, t. III, p. 33.

MOREAU (*Baudouin*), écrivain ecclésiastique, né dans le Hainaut, vers 1570, mort à Rome, vers Pâques 1622. Après avoir fait ses humanités, il entra dans l'ordre de Cîteaux, au monastère de Cambron. Il devint bachelier en théologie à l'Université de Douai et reçut plus tard le titre de docteur dans son ordre. Après avoir été secrétaire de l'abbé de Cîteaux, il fut, en 1618, mis à la tête de l'abbaye des Rosières, en Franche-Comté, qui était presque entièrement ruinée. Aidé de trois religieux de Cambron, il s'occupait à restaurer son monastère, lorsque, vers la fin de l'année 1621, l'abbé de Cîteaux l'envoya, en qualité de procureur général de l'ordre, à Rome, où la fièvre l'emporta au bout de peu de temps. Baudouin Moreau a donné une édition de la règle de Saint-Benoît, à Douai, en 1611 (suivant Foppens, en 1618), et réimprimée à Cologne en 1620, suivant Paquot. « L'éditeur, » dit ce dernier, « a mis une ample et utile » préface à la tête de ce recueil, et il a » éclairci la règle de Saint-Benoît par » des notes qui ne sont pas à négliger, » quoiqu'elles n'ayent pas l'érudition » qu'on trouve dans celles des PP. Mar- » tène et Calmet ». Moreau avait commencé une *Historia cisterciensis* qu'il n'a pu achever.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. XII, p. 131-132, et les sources y indiquées.

MOREAU (*Charles-Auguste-Lambert-Eugène*), homme de lettres, né à Herve, le 8 février 1835, décédé à Liége, le 14 mars 1882. Son père, Charles-Eugène-François-Julien, négociant, fit partie du conseil provincial de 1848 à 1868, année de sa mort; son grand-père, Jean-Charles, fut bourgmestre de Herve et membre des états généraux des Pays-Bas; son oncle Auguste fit partie de la Chambre des représentants de 1846 à 1870, en devint vice-président et mourut conseiller à la cour des comptes.

Après avoir fait de très bonnes humanités au collège Marie-Thérèse de sa ville natale, Charles Moreau se rendit à l'université de Liége pour y étudier le droit. Il devint candidat en philosophie et lettres en 1855, mais ses goûts de littérateur le détournèrent des études juridiques. Il fut l'un des membres les plus actifs du *Cercle Ozanam*, fondé par l'abbé Bodson pour la jeunesse universitaire. Son caractère aimable et doux lui fit beaucoup d'amis. Il contait admirablement et, doué d'un très bel organe, il charmait tous ceux qui l'écoutaient. Mais il avait une peur affreuse des examens. Il fut nommé surveillant à l'athénée de Bruges le 11 novembre 1861; il passa à l'athénée de Liége le 19 mars 1864, y fut chargé, à titre provisoire, de la sixième latine le 1er décembre 1873 et fut nommé professeur le

14 décembre 1875. Quelques mois auparavant, il avait obtenu le diplôme de docteur en philosophie et lettre. Il avait épousé, le 27 avril 1859, Françoise-Thérèse-Caroline Hackin, dont il eut sept enfants.

Doué d'une imagination remarquable, Charles Moreau a beaucoup écrit. La librairie Casterman, à Tournai, a édité : 1° *l'Esprit du château de Xhénemont* (sous le pseudonyme de Christian), 1863; in-12; seconde édition, 1874; in-12. C'est un roman historique, précédé d'une note historique. 2° *Fulla l'Egyptienne*, 1866; in-12. C'est encore un roman historique, retraçant un épisode du passage de la mer Rouge par les Hébreux. Il parut sous le nom de l'auteur comme les suivants. 3° *Eva de Mulrepas, ou Scavedris de Mulrepas au* XIIIe *siècle*, 1876; 2 volumes in-12; roman historique du pays de Herve. Ces trois romans ont été traduits en allemand, en anglais et en espagnol. Ils avaient d'abord paru en feuilletons dans la *Gazette de Liége*, qui a publié de même *la Dame noire de Clotten*, légende des bords du Rhin, lue au Cercle Ozanam en mai 1866, imprimée en décembre 1871 et janvier 1872; et *un Drame nocturne, histoire du pays de Herve*. Le même journal a aussi publié quelques poésies fugitives de notre auteur.

Ch. Moreau a laissé d'autres œuvres manuscrites, notamment *Marie Uthobald ou la Jeune Fille de Franchimont*, drame national en quatre actes; *Un Mariage à la campagne*, comédie-vaudeville; *Lorelei*, légende poétique en prose, et de nombreuses poésies, dont quelques-unes en wallon. Tous ses manuscrits sont en la possession de son fils Charles, avocat à Verviers.

G. Dewalque.

Renseignements particuliers.

MOREAU (*Charles-Honoré-Joseph*), violoniste, né à Tournai, le 23 mai 1785, mort dans cette ville, le 24 juillet 1857. Il s'adonna spécialement à l'étude du violon et devint un virtuose distingué sur cet instrument. Premier violon-solo au théâtre, il devint professeur à l'Académie de musique de sa ville natale, où il forma quelques bons élèves, parmi lesquels on cite Amédée Dubois, etc. Il publia, vers 1820, à Bruxelles, chez Mme Lebrun, un *Air italien de Rossini, varié pour le violon, avec accompagnement de violon, alto et basse;* ce morceau est dédié à son ami J.-M.-F. Gensse, violon-solo du roi des Pays-Bas.

Paul Bergmans.

Ed. Grégoir, *les Artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 317, et *Supplément* (1887), p. 214.

MOREAU (*Gilles*), maître de carrières à Ecaussines, au XVIe siècle. Il fut l'un des « maîtres ouvriers » qui dressèrent le devis des travaux de l'église collégiale de Sainte-Waudru, à Mons, en mars 1450 (1). Les chanoinesses passèrent un contrat avec lui pour la fourniture des pierres destinées à la reconstruction de leur église. Le 4 juillet 1451, deux hommes de fief de Hainaut allèrent « faire sommation à Gilles Moreau dit « Gillon, que il feist son devoir de livrer « et acomplir le marchandise et livran- « che de pieres d'Escaussines que ven- « dues avoit pour l'œvre de madame « Sainte Waudru, dont il estoit défa- « lant ». Une résolution capitulaire du 20 novembre suivant porte : « Adont « fu pourparlet touchant la nouvelle « marchandise de le taille de pierre « d'Escaussines que doit livrer Gilles « Moreau dit Gilon à l'église; pour « l'année à venir, on tenoit ledit mar- « chiet ferme, et de tout ce mesdamoi- « selles, cappitte et conseil, furent d'ac- « cort as pris contenus en certain escript « estant vers messire Henry de Jauche « et Jehan Spiskin, maistres desdis « ouvraiges ». Gilles Moreau fournissait les pierres toutes sculptées. Il est regrettable que les lacunes que présentent les archives de l'église de Sainte-Waudru ne permettent pas de déterminer toute la part que cet artisan a prise à la construction de l'un des plus beaux édifices du pays. On lui attribue la sculp-

(1) Dans le compte des travaux de 1449, figure « Willaume Moreau », qui était membre de la fabrique de Sainte-Waudru.

ture des culs-de-lampe qui décorent les niches du chevet du chœur.

Léopold Devillers.

Archives de l'église collégiale de Sainte-Waudru, au dépôt de l'Etat, à Mons. — Edmond Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*, p. XXIX. — Van Bemmel, *Patria Belgica*, 3e partie, p. 652.

MOREAU (*Henri*), compositeur et didacticien musical, né à Liége, le 15 juillet 1728, mort dans cette ville, le 3 novembre 1803. Il remplit, depuis 1750, les fonctions de maître de chapelle de la collégiale de Saint-Paul et fut un des professeurs de Grétry. Dans ses *Mémoires*, celui-ci raconte sa première visite à Moreau : « Je lui portai « une messe que je commençois. Oh! « doucement, me dit-il, vous allez trop « vite. — Il me rendit ma partition « sans la regarder, et il m'écrivit cinq à « six rondes sur un papier. — Ajoutez « une partie de chant à cette basse, et « vous me l'apporterez; surtout ne com- « posez plus de messe. — Je partis un « peu humilié... Je lui portai sa basse « ornée de trois ou quatre chants diffé- « rens. — Vous allez encore trop vite, « me dit-il; je vous avois demandé note « pour note sur cette basse, et par mou- « vement contraire : *Dominus vobiscum.* « Séparez et rapprochez les mains; voilà « ce que les parties doivent faire ». Ce langage nous montre un maître clairvoyant, voulant pénétrer l'esprit de l'élève de la nécessité de bien posséder les premiers principes de l'harmonie avant d'approfondir l'art musical.

Grétry conserva d'ailleurs un bon souvenir de son maître; en 1797, il le fit nommer membre correspondant de l'Institut pour son traité d'harmonie publié en 1783 chez l'imprimeur liégeois J.-G.-M. Loxhay, sous le titre suivant : *l'Harmonie mise en pratique. Avec un tableau de tous les accords, la méthode de s'en servir et des règles utiles à ceux qui étudient la composition ou l'accompagnement* (in-8o, VIII-128 pages et 15 planches de musique). Dans cet ouvrage, dédié à la Société d'Emulation de Liége, Moreau ne prend pas position dans les querelles brûlantes des partisans de Rameau et de Tartini; il expose les deux théories, en réservant une large place à l'étude des dissonances. Sa terminologie est celle de Rousseau, dont le *Dictionnaire de musique* lui a fourni la plupart de ses définitions. Suivant Fétis, le chanoine De Vroye aurait possédé un manuscrit original de notre maître de chapelle : *Nouveaux principes d'harmonie...*; mais ce manuscrit, actuellement conservé dans la bibliothèque du Conservatoire de Liége, n'est qu'une copie de *l'Harmonie mise en pratique*, ayant primitivement appartenu à G. Kennis, qui fut, au siècle dernier, maître de chapelle de l'église Saint-Pierre, à Louvain.

Comme compositeur, Moreau a écrit de la musique religieuse qui n'a pas été imprimée. On cite notamment des chants de Noël qui, d'après Fétis, auraient été populaires dans le pays de Liége; mais il n'en reste plus de trace à l'heure actuelle. Lors de l'entrée solennelle du prince-évêque de Liége, François de Méan, en son château de Seraing, Moreau composa une cantate, dont la partition est probablement perdue, mais dont la bibliothèque de l'Université de Liége possède le texte, imprimé sous ce titre : *Concert dédié à son Altesse Celsissime François-Antoine-Marie-Constantin des comtes de Méan et de Beaurieux... le 20 septembre 1792, jour de son entrée publique en son château de Seraing, où la communauté du lieu a eu l'honneur de le faire exécuter en sa présence* (Liége, veuve S. Bourguignon, 1792; in-4°, 2 feuillets). D'après ce livret, la cantate comprenait un récitatif : *l'Auguste Vérité préside à nos concerts;* un chœur : *la Vérité l'ordonne;* une chansonnette : *Quand on chante la bienfaisance;* un second chœur : *Divinité que ce grand Prince adore*, et des couplets : *A d'autres princes l'on rappelle.*

Paul Bergmans.

Grétry, *Mémoires ou essais sur la musique* (Paris, 1797), t. I, p. 32-35. — Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864), p. 192-193. — Ed. Grégoir, *les Artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 347. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885), col. 684 et 760. — Renseignements personnels.

MOREAU DE BIOUL (*Jean-Michel-Raymond-Ghislain*), homme politique, traducteur, né à Namur le 16 décembre 1765, mort au château de Bioul, le 3 juillet 1835. Il fit ses humanités sous la direction de l'abbé Blanchard; c'est en donnant des leçons à son élève que cet ancien jésuite français composa son *Ecole des Mœurs*, ouvrage qui fut traduit en plusieurs langues et souvent réimprimé. Le jeune Moreau se rendit à Reims pour y faire sa philosophie et son droit à l'université de cette ville. A son retour, en 1787, il fit, en qualité de capitaine, partie du corps de volontaires que la ville de Namur, à l'exemple des autres villes des Pays-Bas autrichiens, venait d'organiser, en vue de s'opposer aux innovations de Joseph II dans nos provinces; mais lorsqu'il vit que le mécontentement public prenait un caractère sérieux, il donna sa démission vers la fin de 1789. De 1790 à 1793, il visita la France, la Suisse et l'Allemagne. Il séjourna assez longtemps en Italie, où il s'appliqua, d'une manière toute particulière, à l'étude des monuments anciens, ce qui lui fournit l'occasion de recueillir une foule de notes, dont il enrichit sa traduction de *l'Architecture de Vitruve*.

Elu membre du conseil général du département de Sambre-et-Meuse sous l'empire, une sous-préfecture, en Italie, lui fut offerte; il la refusa. En 1812, il accepta celle de Dinant, mais il ne consentit à en remplir les fonctions que par intérim et sous la condition que la veuve de son prédécesseur jouirait du traitement. A la chute de l'Empire, Moreau se retira à l'écart. Il profita de ses loisirs pour mettre la dernière main à sa traduction de Vitruve, qui parut en 1816, et dont la publication valut à son auteur la nomination de chevalier de l'Ordre du Lion néerlandais.

« Membre du corps équestre et des « états provinciaux de Namur, Moreau « de Bioul », dit le baron de Stassart, « fut élu membre de la seconde chambre « des états généraux en 1818. Un nou- « veau système d'impôts y fut adopté en « 1820, quoique repoussé par les Belges « qui le considéraient comme contraire « aux intérêts de leur pays. Le député « de Namur ne partagea pas cette opi- « nion; il s'associa aux vues du roi; les « services qu'il avait rendus jusque-là « furent méconnus et les journaux de « l'opposition se déchaînèrent contre lui « avec une inconcevable persévérance « d'acharnement. Il fit preuve, dans ces « circonstances, de modération et même « de magnanimité, car plus d'une fois « il obligea des solliciteurs qu'il savait « bien avoir figuré parmi ses plus fou- « gueux adversaires. N'ayant pas, en « 1821, été réélu par ses commettants, « il fut nommé membre de la première « chambre ».

Quand, en 1830, la Belgique se fut séparée de la Hollande, Moreau de Bioul sut concilier ses sentiments de gratitude envers le roi Guillaume avec ses devoirs de citoyen belge. Les habitants de Bioul, presque à l'unanimité, l'élurent bourgmestre de leur commune. Il accepta, sans hésiter, ces fonctions et les remplit, en magistrat consciencieux, jusqu'à sa mort. Arrivé presque au terme de sa carrière, il vécut dans le calme d'une vie retirée, se livrant à son goût pour l'étude de la géographie, aimant à lire les ouvrages des plus célèbres voyageurs, tels que Cooke, Levaillant, Macartney, Mungo-Park.

Son travail sur Vitruve est intitulé : *l'Architecture de Vitruve, traduite en françois avec des Remarques*. Bruxelles, Adolphe Stapleaux, 1816; in-4° de XXVIII-563 pages, avec gravures. Le traité de Vitruve est le seul de ce genre que nous aient légué les anciens. Il renferme des notions importantes pour l'histoire de l'art de l'architecture. Il a été écrit à une époque où cet art atteignit, à Rome, sa plus haute perfection. La traduction du chevalier Moreau de Bioul est, comme l'original, écrite d'un style simple sans prétention. Partout où l'ouvrage de l'architecte romain présente de l'obscurité, le traducteur a eu soin de l'éclaircir au moyen de notes et à l'aide des travaux de Perrault et de Galiani, ses devanciers. « Les remarques « que j'ai ajoutées à la fin des chapitres, «

dit-il, « sont le fruit de recherches que « j'ai faites à Rome et dans le reste de « l'Italie. Mon goût pour l'architecture « m'attiroit sans cesse parmi les anciens « monuments ; je les étudiois ; je compa- « rois leur proportion avec les principes « que Vitruve établit dans son ouvrage, « surtout dans le troisième et le quatrième « livre, tellement que je puis dire que « c'est au milieu des édifices romains « que j'ai interprété le traité d'architec- « ture de Vitruve ». (*Préface*, p. XIII.)

Moreau de Bioul a aussi composé plusieurs ouvrages restés manuscrits, entre autres des mémoires sur divers points d'histoire, de géographie, d'archéologie, un *Traité des machines de guerre des anciens* et un *Voyage en Italie*.

F.-D. Doyen.

Notice sur Moreau de Bioul, par son fils Félix, dans la *Correspondance du baron de Stassart*, reposant à l'Académie de Bruxelles. — *Œuvres complètes du baron de Stassart*, p. 479-480. — Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. II, p. 200-201.

MOREAU (*Marie-Joseph-Ferdinand-Jean*), mathématicien, professeur, né à Bruxelles, le 16 mai 1819, décédé en la même ville, le 21 mars 1883. Dès l'âge de 17 ans, il fut attaché comme professeur à l'établissement géographique de Vander Maelen. En 1837, il devint professeur de géométrie descriptive à l'Ecole centrale de commerce et d'industrie. En 1839, il s'embarqua à bord du navire-école *l'Oriental* pour une expédition de circumnavigation sous le commandement du capitaine Lucas, comme professeur et directeur des études ; le navire fit naufrage au cap Horn. Enfin, en 1841, il fut nommé professeur de mathématiques supérieures au collège de Charleroi ; en 1846, professeur de mathématiques élémentaires à l'athénée royal de Bruxelles, puis, en 1850, professeur de mathématiques supérieures au même athénée ; en 1863, il fut en outre chargé du cours de perspective à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles. Il était membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin. Ses longs services furent récompensés par la croix de chevalier de l'ordre de Léopold.

Moreau a publié les ouvrages suivants : 1. *Programme d'un cours de mathématiques élémentaires*. Bruxelles, F. Parent, 1851 ; in-8°, 151 p. — 2. *Traité de géométrie à l'usage des établissements d'instruction moyenne*. 1re partie : Géométrie plane. Bruxelles, F. Flatau, 1855 ; in-8°, V-142 p., 144 fig. dans le texte. — 3. *Géométrie élémentaire*. Bruxelles, Flatau, 1858 ; in-8°, 3-416 p., grav. dans le texte. — 4. *Leçon de perspective linéaire*. Bruxelles, C. Muquardt, 1867 ; in-4°, VI-84 p., atlas in-fol. de 11 planches. Dans ces leçons de perspective linéaire, l'auteur réunit les problèmes les plus intéressants et les plus usuels de la perspective à l'usage des artistes, architectes et peintres. — Ajoutons encore que Moreau coopéra, avec MM. Dubois et Drapiez, examinateurs permanents à l'Ecole militaire, et MM. Weiler et Steichen, professeurs à la même école, à la publication des œuvres complètes de L. Euler (1839).

Ch. Bergmans.

MOREAU (*Pierre*), théologien protestant, né à Tournai en 1555, mort à Delft, en Hollande, le 28 décembre 1600. Un point qui, jusqu'ici, n'a point été suffisamment éclairci, c'est de savoir où il fit ses études. Nous penchons pour la France, et, ce qui vient à l'appui de cette supposition, c'est qu'en 1582, quand il offrit ses services au synode des églises wallonnes, ses futurs collègues n'eurent qu'à l'entendre prêcher une fois pour lui offrir aussitôt l'emploi de pasteur suffragant à Gand. Il resta trois ans dans cette ville où il fut le collègue de Jean Hochedez dit de la Vigne ; il dépassait de beaucoup ce dernier par son éloquence naturelle, qui faisait de lui le digne émule de Jean Taffin, de Villiers et de Charles de Nielles. Quand, en 1585, le succès des armes et de la politique espagnoles le forcèrent à reprendre le chemin de l'exil, Pierre Moreau se rendit en Hollande. La colonie wallonne de Delft le demanda comme pasteur, et, déjà en septembre 1585, le synode dont il dépendait, le désigna pour desservir cette église ; en même temps, elle le

chargea de visiter le plus souvent possible les Wallons fugitifs groupés à Rotterdam et à La Haye. Ceux-ci sont trop nombreux pour trouver tous à gagner leur vie; on collecte pour eux, et, chose touchante rapportée par Moreau lui-même dans le Livre des actes de son église, leur propre misère ne les empêche pas de se cotiser pour délivrer un pauvre homme que les Espagnols retiennent prisonnier à Tournai. Leur situation cependant empire de jour en jour. En 1587, Pierre Moreau est désigné, avec Jean Hochedez et deux autres de ses collègues, pour présenter aux Etats de Hollande une Remontrance sur l'état du pays et de la religion. C'est lui qui fut, dans cette circonstance, le porte-parole de ses coreligionnaires. Il obtient peu de chose. Un groupe wallon se décide alors à aller s'établir à Stade dans l'ancien diocèse de Brême. Il l'accompagne et reste assez longtemps absent, puisqu'il ne rentre à Delft qu'au mois d'avril 1589. Jean Taffin et Hochedez l'ont remplacé à tour de rôle. On l'estime à tel point qu'on l'appelle jusqu'à douze fois de suite à remplir les fonctions de secrétaire synodal. L'excès de travail a fini par miner sa constitution et, après avoir langui quelques mois, il meurt à quarante-cinq ans.

On a de lui un bon portrait dû au graveur W. I. Delff. Sous le buste se trouve la devise : *Petra mea Christus;* en exergue, les mots : PETRUS MORÆUS TORNACENSIS DELPHENSIUM ECCLESIÆ MINISTER OBIIT Aº M.D.C. *Aetat. suæ XLV*. Au bas de la gravure se lit ce quatrain qui peint son caractère et résume sa vie :

Quin jam claruerit vivus nec quærens Moræus
Prodidit id vultus : comitata modestia vivum
Quod negat hæc vivo, tribuerunt morte peremto
Sculptor, fama viri, atque beans post funera [*virtus.*

La pierre tombale de Pierre Moreau existe encore à Delft, dans l'ancienne église de Sainte-Agathe. Elle est fort abîmée; cette seule phrase de l'épitaphe latine est lisible : AT TE QUI LEGIS HÆC CUPIO HOC MEMINISSE VIATOR UT NOTIS RECTE VIVERE DISCE MORI, avec la date, XXVIII DECEMBRI ANNO DOMINI XVI^{c}.

Charles Rahlenbeek.

P. Rochedieu, *Pierre Moreau et les premières années de l'église wallonne de Delft* (Lausanne, 1886; in-8º). — *Bulletins de la Commission wallonne*, t. I, p. 300-304; t. II, p. 38, 91, 109. — *De Navorscher* de 1858 et 1859. — Te Water, *Historie der hervormde kerke te Gent* (Utrecht, 1756), p. 72-73. — Le même, *Tweede eeuwgetyde van de Geloofsbelydenisse* (Middelburg, 1762), p. 85. — H.-G. Janssen. *De Kerkhervorming in Vlaanderen*, t. I, p. 208.

MOREAU (*P.-François*), médecin, né vers la fin du XVII^{e} siècle à Liége, dans le quartier d'Outre-Meuse, où il exerçait encore sa profession en 1724; il était un des maîtres de la confrérie des prisonniers, instituée pour visiter, secourir et moraliser les détenus. Il termina ses études et soutint sa thèse de docteur à l'université de Leyde. On a de lui : 1. *Essay therapeutique contre les illusions des secrets. Qui mène à la parfaite connoissance, prompte, seure et agreable guerison des maladies, par un chemin raccourci*. Liége, 1716; in-12. Le collège des médecins de Liége déclara ce traité « fort docte et fondé sur les principes « les plus récents de Médecine, et très « utile au public pour faire connaître les « dangers auxquels il expose sa santé « et sa vie en se commettant aux Char- « latans et Empiriques ». Après cette approbation, l'ouvrage commence sous le titre *Ebauche therapeutique...* — 2. *Antidote contre la peste présenté au public, principalement aux bienfaiteurs des pauvres prisonniers, pour étrenne de l'an* 1722. Liége (1722); in-12. C'est un petit traité d'hygiène. Moreau déclare que les feux de houille, dont on fait usage à Liége, sont un excellent préservatif, « parce qu'ils contiennent abon- « dance d'un soufre bitumeux qui est « un puissant correctif de l'air conta- « gieux », en d'autres termes parce qu'ils dégagent des vapeurs de goudron et de l'anhydride sulfureux, qui sont de bons antiseptiques.

G. Dewalque.

Ul. Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois*, dans le *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. III.

MOREELS, dit MAURUS LE VIEUX, peintre, né à Malines vers 1560, mort en 1631. Il faisait partie de la corporation de Saint-Luc. Sa réception figure sur les registres à la date du 28 décembre 1580, un peu après le sac de Malines par l'armée hollando-anglaise. En 1599-1600, Maurus le Vieux fut chargé de l'exécution de quatre toiles décoratives, destinées à l'arc de triomphe qui avait été dressé devant le palais, à l'occasion de la joyeuse entrée des archiducs à Malines. Ces toiles représentaient les quatre saisons. Elles se trouvaient encore à l'hôtel de ville de Malines en 1786. Aujourd'hui ces peintures ont été reléguées au haut du grand escalier du vieux palais et il est fort difficile d'en apprécier le mérite, tant à cause de leur vétusté qu'à cause de leur placement défectueux. On a également attribué à Maurus le Vieux une *Adoration des Mages* due, selon d'autres, au pinceau de son fils, Maurus le Jeune (voy. plus bas). On ne sait s'il est le père du peintre Arnold Moreels, qui vivait à Malines dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, et dont on ne connaît que le nom.

A. Beeckman.

Neefs, *Histoire de la peint. et de la sculpt. à Malines.* — Siret, *Dict. hist. des peintres*, 3^e^ éd., 1883, t. II, p. 72. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaemsche kunstschilders*, etc., t. II, p. 239.

MOREELS (*Maurice*), dit MAURUS LE JEUNE, peintre, né à Malines en 1585, d'après E. Neefs (d'autres disent 1567), mort le 6 décembre 1647. On le croit fils de Maurus le Vieux. Il fit ses premières études à Malines, sous la direction de son père, et se perfectionna à Prague, sous celle de son oncle Pierre Stevens, premier peintre de l'empereur Rodolphe II, dont son père avait épousé la sœur en 1580. Maurus le Jeune revint à Malines vers l'année 1616 et fut reçu dans la corporation de Saint-Luc en 1621. Il est l'auteur d'une *Adoration des Mages*, grand panneau décoratif qui orne l'autel du transept nord de l'église Sainte-Catherine, à Malines. Cette toile est datée de 1615 et ne porte pas la signature du maître. Elle est remarquable par le fini du travail, la richesse du coloris et un style d'un grand effet décoratif. Rubens allait admirer ce tableau toutes les fois qu'il venait à Malines. Certains auteurs ont attribué cette œuvre à Maurus le Vieux, d'autres à Paul Moreels, d'Utrecht. D'après une légende locale, Maurus le Jeune aurait été assassiné par un confrère jaloux de son talent ou tout au moins à son instigation. Il est plus probable que notre artiste mourut de mort naturelle, ce qui semble résulter de l'obituaire de la paroisse de Sainte-Catherine, où son décès est consigné en ces termes : *A°* 1647, *decembris* 6, *obiit Mauritius Moreels.*

A. Beeckman.

E. Neefs, *Histoire de la peint. et de la sculpt. à Malines.* — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaemsche kunstschilders*, etc., t. II, p. 239.

MOREL (*Gobert*), héraut d'armes de Valenciennes, né en cette ville en 1487, y décédé au mois de novembre 1571. Il succéda à son père Corneille, en 1515, dans la charge de héraut d'armes. Après avoir visité plusieurs cours pour y étudier le cérémonial, il composa un recueil d'usages pour les réceptions, entrées et inaugurations de souverains. Morel fut enterré en l'église de Saint-Jean de sa ville natale.

Ernest Matthieu.

Revue agricole de l'arrondissement de Valenciennes.

MOREL (*Henriette-Amélie*). Voir LANGLET (*Henriette-Amélie*).

MOREL (*Jean*). Voir LAPIDE (*Jean a*).

MOREL (*Jean*), facteur d'orgues à Mons, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. En juin 1580, la fabrique de l'église de Sainte-Elisabeth, en cette ville, ayant fait l'acquisition des anciennes orgues de l'église de Saint-Nicolas-en-Havré, « maître Jehan Morel, faiseur d'orghues, demeurant à « Mons », entreprit de remettre ces orgues en parfait état : ce qu'il fit pour la somme de dix-sept cents livres tournois qui lui fut payée en plusieurs

termes. Le meuble qui contenait ces orgues fut peint en 1585, et la livraison de cette peinture, qui était d'une certaine importance, se fit par Antoine Barille, Jean Hourdet et maître Paul, peintres. En 1587, Jean Morel répara les mêmes orgues qui avaient été gâtées par la pluie.

Léopold Devillers.

Registre aux résolutions du Conseil de la ville de Mons, séance du 18 juin 1580. — Compte des massards de Mons, de 1580 et 1585, et compte de la fabrique de Sainte-Elisabeth, de 1587 à 1590.

MOREL (*Jean-Baptiste*), souvent désigné à tort comme Nicolas, peintre, né à Anvers en 1662, et baptisé à Saint-Jacques le 26 octobre. Elève de Nicolas van Verendael, il s'adonna, comme lui, à la peinture des fleurs, en guirlandes ou en festons. Parfois très heureux dans ces motifs, il trouva un large emploi de son pinceau dans les hôtels de l'opulente bourgeoisie anversoise. Le succès de ses peintures lui fit une véritable réputation et, lorsque Bruxelles, dans les dernières années du siècle, eut à réparer les désastres du bombardement, l'habile décorateur anversois rencontra dans ses murs l'occasion de travaux abondants. Son inscription à la gilde des peintres bruxellois date de 1699. Les douze années du séjour de Morel dans la capitale furent extraordinairement fructueuses, et ce fut à la tête d'une petite fortune qu'il regagna Anvers. Enorgueilli par le succès et par un riche mariage, il refusa de se laisser inscrire à la gilde de Saint-Luc. De là des démêlés sans nombre. La gilde alla jusqu'à faire saisir, en 1713, deux œuvres qu'il avait exposées en vente. On dit, mais à cet égard rien n'est prouvé, que Morel finit par retourner à Bruxelles pour y mourir en 1732. Marié une première fois, en 1689, à Marie Lamboy, il épousa, en secondes noces, Anne-Marie van Heymissen, apparentée à l'aristocratie bruxelloise.

Les œuvres de Jean-Baptiste Morel subsistent, dit Mr Vanden Branden, dans plus d'une collection anversoise. Au mois de mai 1886, deux *Natures mortes*, signées et datées de 1709 et 1710, passèrent en vente dans une maison de la rue Zirk, de cette ville. Peu de galeries publiques se sont souciées de recueillir les travaux d'un maître en somme assez effacé. Il n'y a guère, à notre connaissance, que le Musée de Lille où, par voie d'héritage, soient entrées deux peintures de Morel : *Un buste en grisaille, entouré d'une guirlande de fleurs*, hauteur 1m,55, largeur 1m,10 (legs d'Aigremont), et une toile représentant des *Fleurs diverses sur une table*, hauteur 1m,21, largeur 0m,93 (legs Alex. Leleux). Ce dernier tableau porte la signature apocryphe de Jean van Huysum. Morel est, à tout prendre, un assez faible imitateur de Baptiste Monnoyer, son fameux contemporain français.

Henri Hymans.

Siret, *Dictionnaire des peintres.* — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883), p. 1147-1148. — Piron, *Levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.*

MORETUS, famille d'imprimeurs anversois du XVIe au XIXe siècle.

Moretus (*Jean,* premier de ce nom), naquit à Anvers, le 22 mai 1543. Son père était Jacques Moerentorf, natif de Lille et fabricant de satin, qui, de bonne heure, vint s'établir à Anvers. En 1537, il y épousa Adrienne Gras, fille aînée de Pierre, un ouvrier en soie, natif de Milan et appartenant à la famille noble de Grassis. Le troisième de leurs onze enfants fut Jean, le futur imprimeur. Il entra au service de Plantin en 1557, deux ans après que ce dernier se fut établi comme imprimeur à Anvers. C'est ce qui ressort d'un mémoire rédigé par Jean Moretus, attestant qu'il avait servi son beau-père, mort en 1589, durant trente-deux ans.

Lorsqu'en 1562, Plantin quitta le pays pour échapper aux conséquences d'une accusation d'hérésie, son atelier fut fermé ; Jean Moerentorf quitta Anvers et alla travailler à Venise, où il fut au service de Jacques Schotti, le futur associé de Plantin. Il revint chez ce dernier en avril 1565, après la réouverture de l'officine. Le 4 juin 1570, il

épousa Martine Plantin, la fille puînée de son patron. Plantin, en faisant connaître à Gabriel Çayas, le secrétaire du roi Philippe II, le nom et l'âge de ses enfants, lui écrit, sous la date du 6 décembre 1570 : « La seconde de mes filles « nommée Martine, aagée maintenant « de 20 ans, s'estant outre les premiers « exercices susdicts, dès sa jeunesse « [montrée] propre à faire le train de « lingerie, je l'ay entretenue audict « train, depuis l'aage de treze ans jus- « ques au mois de may dernier, qu'elle « me fut demandée en mariage par ung « jeune homme assés expert et bien en- « tendant les langues Grecque, Latine, « Espagnole, Italienne, Françoise, Al- « lemande et Flamande, qui, dès le « temps que Vostre Illustrissime Signeu- « rie estoit par deça avec Sa Majesté « jusques à maintenant, m'a tousjours « servi en temps de faveur et en temps « contraire, sans m'abandonner pour « fortune qui m'advint, ni pour pro- « messes ou attraict qu'autres luy ayent « sceu faire, mesmes en luy présentant « trop plus riches mariages et gages « qu'il n'estoit en mon pouvoir de luy « donner. Parquoy je la luy donnay au « grand contentement de tous mes bons « Signeurs, parents et amis qui ont co- « gneu ledict jeune homme en maniant « les affaires de nostre boutique. Et « ainsi ay-je (grâces à mon Dieu qui me « donne ceste faveur), deux autres moy- « mesmes, aux deux principaux points « de mon estat : le premier (François « Raphelengien) pour l'imprimerie à la « correction et le second (Jean Moeren- « torf) en la boutique pour nos comptes « et marchandises ».

Après le mariage, Jean Moerentorf qui latinisa son nom en Moretus, vint habiter chez son beau-père dans la maison que celui ci occupait dans la Kammerstrate (la rue des Peignes actuelle). Plantin fournit au jeune couple le logis et la table, ainsi que 100 florins de gages par an. Lorsqu'en 1576, Plantin quitta cette maison pour transporter son atelier dans la spacieuse habitation du marché du Vendredi, Moretus continua à habiter la boutique de la Kammerstrate et dirigea la librairie qui y resta établie. En juillet 1584, il acheta cet immeuble de son beau-père. Il continua à le servir « en la boutique pour les comptes et les « marchandises ». Les registres de Plantin sont tenus par lui, c'est lui qui faisait ordinairement les voyages à la foire de Francfort, deux fois par an. Lorsqu'en 1582, Plantin alla habiter Leyde, il confia la direction de son imprimerie à Jean Moretus et à François Raphelengien. Quand, en 1585, Plantin fut revenu à Anvers, Moretus continua à prendre une large part à cette direction. Le 27 février 1587, il obtint une patente royale l'autorisant à remplacer son beau-père dans le cas où ce dernier, dont la santé était fort ébranlée, viendrait à mourir subitement.

Par leur testament du 14 mai 1588, les époux Plantin s'instituent mutuellement héritiers universels et, après leur mort, leurs biens doivent être partagés en parts égales entre leurs cinq enfants. Mais après le décès du dernier survivant, l'imprimerie d'Anvers, avec tout son matériel, la maison où elle est établie, avec tous les livres qui se trouvent tant dans cette maison que dans la boutique de la Kammerstrate et dans les magasins à Francfort deviennent la propriété de Jean Moretus et de sa femme, sans équivalent aucun pour les autres filles et gendres. Ce prélegs, fait en reconnaissance des grands services rendus par le gendre privilégié à son beau-père, donna lieu à des tiraillements entre les beaux-frères. Jean Moretus, pour y mettre fin, renonça aux stipulations si avantageuses pour lui et se contenta de deux sixièmes de la succession, la part de chacun des autres enfants étant d'un sixième. Liberté lui était réservée cependant de reprendre le matériel et les bâtiments de l'imprimerie, moyennant indemnisation de ses cohéritiers. Il usa de cette liberté et, à partir de la mort de Plantin (1er juillet 1589), l'officine appartint à Jean Moretus.

Il conserva la librairie et l'imprimerie jusqu'à sa mort qui arriva le 22 septembre 1610. En 1590, il publia quelques livres portant l'adresse « Ex offi-

« cina Plantiniana, apud Viduâm »; d'autres volumes de la même année portent l'adresse : « Ex officina Plantiniana, « apud Viduam et Joannem Moretum ». Jusqu'en 1596, les éditions plantiniennes paraissent avec cette dernière adresse. Après la mort de la veuve de Plantin (17 août 1596), il imprima en son propre nom : « Ex officina Planti- « niana, apud Joannem Moretum ».

Jean Moretus, en reprenant les affaires de Plantin, continue ses traditions industrielles : les publications sont soignées de toutes façons, souvent richement illustrées. Mais s'il hérita du matériel sans égal du fondateur de l'officine et s'il l'employa avec la même aptitude technique, l'esprit supérieur, le goût pour les vastes entreprises et les hautes visées lui manquaient. Les livres scientifiques, les publications de longue haleine disparaissent du programme; les livres liturgiques, les ouvrages de dévotion et les traités de Juste Lipse, l'ami de la maison et l'auteur en vogue, fournissent le plus fort contingent. Le nombre des publications diminue également. Moretus, comparé à Plantin, est bien le boutiquier, le chef d'atelier faisant honneur à ses affaires, mais ne se hasardant pas à tenter d'aventureux projets, ne caressant pas les hautes ambitions qui procurent la gloire, mais exposent à des pertes matérielles.

Il fut littérateur à un moment de sa vie fort occupée et traduisit en néerlandais le traité *de Constantia*, de Juste Lipse. Cette traduction, publiée par Plantin en 1584, est fort remarquable par la pureté de la langue et l'heureuse construction de la phrase ; elle se distingue très favorablement par là de la prose ordinaire de l'époque.

Jean Moretus eut douze enfants de Martine Plantin, dont sept moururent jeunes; les cinq autres sont Melchior, qui devint prêtre ; Balthasar, dont nous allons parler; Jean, qui jusqu'à sa mort fut l'associé de Balthasar; Catherine, qui épousa le graveur Théodore Galle, et Elisabeth, qui devint la femme de Jean Wieland.

Le Musée Plantin-Moretus possède son buste sculpté par Hans van Mildert et son portrait peint par Rubens. Ce dernier artiste orna d'un triptyque le monument funéraire que sa femme et ses enfants lui élevèrent à la cathédrale d'Anvers.

Moretus (*Balthasar*, premier du nom), naquit le 23 juillet 1574. Il fit ses humanités dans l'école de maître Rumold Verdonck, où il fut le condisciple de Pierre-Paul Rubens. Les deux jeunes gens contractèrent dès lors une amitié qui dura jusqu'à la mort du célèbre peintre et qui eut d'heureuses conséquences pour l'officine plantinienne. Balthasar Moretus fit d'excellentes études. Voici ce que son père écrivit de lui le 18 octobre 1590 : « Un des fils « qui me restent, le puîné est venu au « monde paralytique du côté droit. Il « naquit au temps des premiers troubles « et je craignis alors de perdre la mère « et l'enfant. Mais Dieu le préserva, ce « qui est un grand bienfait pour moi. Il « est vaillant d'esprit et écrit très élé- « gamment de la main gauche. Il est « arrivé cette année en rhétorique, et « nous espérons qu'un jour il nous sera « utile dans la typographie en qualité « de correcteur, puisqu'il doit se choisir « une vie sédentaire ».

Au mois d'octobre 1592, Balthasar Moretus se rendit à Louvain, où, jusqu'en 1594, il habita dans la maison de Juste Lipse et suivit les leçons de latin du célèbre professeur; il y suivit également un cours de grec. Dans le courant de l'année 1593, il fit un séjour prolongé à Dordrecht. A partir du premier janvier 1598, il entre dans les affaires de son père et fait la correspondance latine. A la mort de Jean Moretus Ier, en 1610, il prend la direction de l'officine, dans laquelle sa mère reste intéressée jusqu'à sa mort (7 février 1616). Son frère Jean se charge de la partie matérielle de l'imprimerie et ils publient leurs livres d'abord sous la firme : « Ex officina « Plantiniana, apud Viduam et filios « Jo. Moreti ». A partir de 1616, sous celle de : « Ex officina Plantiniana, apud

« Balthasarem et Joannem Morétos fra- « tres ». A la mort de son frère Jean (11 mars 1618), Balthasar continue pendant quelques mois les affaires avec sa belle-sœur, Marie De Sweert ; le 1er juillet 1618, ils s'associèrent le libraire Jean van Meurs, qui avait épousé la sœur de Marie De Sweert. A partir de cette date, les livres portent l'adresse « Apud « Balthasarem Moretum et Viduam Jo. « Moreti et Joannem Meursium ». L'association fut dissoute le 14 avril 1629; à partir du commencement de cette année, l'adresse devient et reste jusqu'à la mort de Balthasar : « Ex officina « Plantiniana Balthasaris Moreti ». Balthasar Moretus mourut célibataire le 8 juillet 1641.

Il fut le plus illustre des Moretus et le digne descendant de Plantin. Excellent latiniste, il composa bon nombre de pièces de circonstance en vers latins et surveilla lui-même la correction des produits de ses presses ; homme d'initiative, il entreprit de vastes publications qu'il exécuta avec ce goût pour les illustrations artistiques qui distinguait son grand-père, et avec cette préoccupation des belles et solides impressions qui avaient fait la réputation de ses deux devanciers. Il était lié avec un grand nombre de savants, de littérateurs et d'hommes distingués et entretenait avec eux une correspondance très active. Le plus illustre de ses amis fut Pierre-Paul Rubens qui dessina les frontispices et les estampes qui figurent dans les principales de ses publications, et qui orna sa maison d'une cinquantaine de tableaux de sa main.

Il agrandit considérablement l'habitation paternelle du Marché-du-Vendredi, à laquelle il joignit deux des maisons que Plantin avait construites dans la rue du Saint-Esprit et un grand bâtiment situé dans la rue Haute. En 1638, il y transféra, de la Kammerstrate, la librairie plantinienne qui, depuis lors, resta réunie avec l'imprimerie. Il compléta le carré de bâtisses qui encadrent la cour de l'architypographie et fit refaire ou décorer plus somptueusement les anciennes parties de l'édifice. Par ces travaux, l'imprimerie plantinienne devint une des merveilles d'Anvers, moitié palais, moitié atelier, que les souverains et les touristes de distinction visitant la ville ne manquaient jamais d'aller voir.

Sous sa direction, cette officine resta la première du pays et l'une des plus importantes du monde. Elle avait obtenu, du vivant de Plantin, le privilège de fournir les livres liturgiques à toutes les contrées de la monarchie espagnole, privilège qu'elle conserva jusqu'à la fin du siècle dernier et qui fut la source la plus importante de sa prospérité. Mais, à côté des livres liturgiques, Balthasar publia un grand nombre d'ouvrages scientifiques, souvent ornés de planches gravées sur bois par les Jegher, ou de planches sur cuivre exécutées par les Galle et par d'autres graveurs de mérite. Ses in-folio, d'aspect monumental, sont les plus beaux produits de la typographie au XVIIe siècle.

Dans ses dernières volontés, Balthasar Moretus inscrivit la clause que son père avait déjà insérée dans son testament et d'après laquelle l'atelier, avec tout son matériel, les bâtiments, avec toutes leurs collections artistiques et littéraires se rapportant à l'officine plantinienne, devaient continuer à former un même patrimoine indivis et être transmis à l'aîné des fils ou au plus digne des héritiers. Cette stipulation, inspirée par le respect des Moretus pour l'œuvre du fondateur de la maison, fut la cause de la conservation merveilleuse de cet établissement, qui exista comme imprimerie jusqu'en 1876.

Le Musée Plantin-Moretus possède de lui un buste sculpté par Arthus Quellin, un portrait peint par Thomas Willebrord Bosschaert et un autre peint en grisaille par Erasme Quellin ; ce dernier a été gravé par Corneille Galle.

Moretus (*Balthasar* II), né le 10 novembre 1615, mort le 29 mars 1674, fils de Jean Moretus II, succéda à son oncle Balthasar Ier, dont il avait été le collaborateur pendant quelques années. Il fut le dernier des Moretus

qui, outre les livres de liturgie, fit paraître des ouvrages de science ou de littérature. Leur nombre, déjà fort restreint sous sa direction, devint à peu près nul sous celle de ses descendants.

Le Musée Plantin-Moretus possède son buste sculpté par Pierre Verbruggen le jeune, et son portrait peint par Jacques van Reesbroeck.

Moretus (*Balthasar* III), né le 24 juillet 1646 et mort le 8 juillet 1696, succéda à son père et fut anobli le 1er septembre 1692, par le roi d'Espagne, qui lui accorda la faveur de continuer à exercer le métier d'imprimeur.

Son buste, sculpté par Jean-Claude De Cock, orne la cour du Musée Plantin-Moretus.

Moretus (*Balthasar* IV), succéda à son père; il naquit le 12 février 1679 et mourut le 23 mars 1730. Son frère cadet, *Jean-Jacques Moretus*, lui succéda. Ce dernier naquit le 17 juin 1690, et mourut le 5 septembre 1757. Son fils aîné, *François-Jean Moretus*, né le 1er juin 1717, mort le 31 juillet 1768, dirigea après lui l'officine plantinienne; il fit rebâtir la partie antérieure de l'édifice et remplaça, par la façade monumentale actuelle, sept maisonnettes élevées entre l'ancienne demeure des Plantin-Moretus et le Marché-du-Vendredi. Sa veuve, Marie-Thérèse-Joséphine Borrekens, dirigea l'imprimerie jusqu'au 5 mai 1797, jour de sa mort. Les quatre fils de François-Jean Moretus lui succédèrent : *Jacques-Paul-Joseph* (1756-1808), *Louis-François-Xavier* (1758-1820), *François-Joseph-Thomas* (1760-1814), et *Joseph-Hyacinthe* (1762-1810). En 1820, *Albert-François-Hyacinthe-Frédéric Moretus*, fils de Joseph-Hyacinthe, né le 26 septembre 1795, succéda au dernier survivant de ses oncles. Après sa mort, arrivée le 1er avril 1865, son frère cadet, *Edouard-Jean-Hyacinthe Moretus*, né le 5 mars 1804, prit en main la direction de la typographie. Ce fut lui qui, en 1876, céda à la ville d'Anvers la demeure paternelle avec tout le matériel, toutes les collections, archives et ameublements qu'elle renfermait. La ville devint ainsi acquéreur d'une propriété unique au monde : la plus célèbre typographie du XVIe siècle et la plus riche qui ait existé aux époques antérieures à la nôtre, la seule dont tout le matériel ait été conservé et celle dont l'admirable outillage méritait le plus d'être transmis à la postérité.

Max Rooses.

Max Rooses, *Christophe Plantin, imprimeur anversois.* — Archives du musée Plantin-Moretus. — J.-B. Vander Straelen, *Geslagt-lyste der nakomelingen van Christoffel Plantyn.*

MORETUS (*Théodore*), savant du XVIIe siècle. Il était fils de Pierre Moerentorf et de Henriette, la fille cadette de Christophe Plantin et, par conséquent, cousin du côté paternel et du côté maternel de Balthasar Moretus Ier. Il naquit à Anvers, le 9 février 1602. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Malines, le 12 septembre 1618 et, après avoir terminé ses études, il fut envoyé en Bohème. Il enseigna, à Prague, pendant trois ans l'éthique, pendant six ans la philosophie, pendant quatre ans la théologie morale, pendant deux ans les controverses; pendant quatre années, il expliqua l'écriture sainte; pendant quatorze ans, il enseigna les mathématiques à Prague et à Breslau. Il mourut dans cette dernière ville, le 6 novembre 1667.

Il publia de nombreux ouvrages de physique, de mathématiques, de philosophie, de théologie et de dévotion, dont voici la liste : 1. *Tractatus in octo libros Physicorum ex prælectionibus illius a Paulo Schrabone Canon. Strahov. descriptus.* Olmutz, 1633; in-4o. — 2. *Tractatus de generatione, corruptione, anima, etc., in libros Metaphysicorum a Joh. Bövink Can. Strah. descriptus.* Olmutz, 1634; in-4o. — 3. *Mathematici tractatus de fontibus artificialibus.* Prague, 1641; in-4o. — 4. *XII Axiomata et conclusiones christianæ philosophiæ a quibus pendet conclusio una principalis felicis æternitatis, ab anonymo vulgari sermone antehac edita, nunc latine auctiora.* Prague, 1646; in-12. — 5. *Vitæ Sanctorum qui peculiari officio coluntur in*

regno Bohemiæ. Prague, 1649; in-4°.— 6. *Soliloquia ad obtestationes Davidicas, et Psalmorum allegoriæ*. Anvers, Balth. Moretus, 1656; in-12. — 7. *De raro et denso, et de tubo optico intra aquam*. Breslau, 1660. — 8. *Philaletha Marianus, contra calumnias cujusdam prædicantis in B. Virginem*. Breslau, 1661; in-4°. — 9. *Affectuosa solatia morientium, accepta ex Christi passione*. Cologne, J. Busæus, 1662; in-12. — Vienne, 1690; in-12. — 10. *Oratio S. Sabbæ Abbatis e græco latine reddita*. Breslau, 1662; in-8°. — 11. *De principatu B. Virginis*. Cologne, 1662; in-fol. — Anvers, Moretus, 1670; in-folio. — Sous le titre : *Principatus incomparabilis primi filii Hominis, Messiæ et primæ parentis Matris Virginis in conceptione illius immaculata exhibitus*. Cologne, ve J. Busæus, 1671; in-fol. — 12. *De ponderum gravitatione*. Breslau, 1663; in-4°. — 13. *De magnitudine soni*. Breslau, 1664; in-4°. — 14. *Tractatus physico-mathematicus de æstu maris*. Anvers, Jacq. Meursius, 1665; in-4°. — 15. *De æstu maris propositiones mathematicæ (quasi synopsis tractatus præcedentis)*. Breslau, 1665; in-4°. — 16. *De luna paschali et solis motu*. Breslau, 1666; in-4°. — 17. *Catechismus Lutheri germanico idiomate ex ipsis verbis Lutheri catholice loquentis*. Brieg, 1666; in-12. Cet ouvrage a eu d'autres éditions. — 18. *Theses hydrostaticæ de prima suppositione Archimedis de innatantibus humido*. Prague, 1667; in-4°.

Max Rooses.

Vander Straelen, *Geslagt-lyste, etc.* — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1318-1321.

MORHANGE (*Edouard*), écrivain, né le 10 août 1824, à Schengen (Luxembourg), mort le 30 janvier 1856, à Bruxelles. Après avoir achevé ses études à l'Ecole de commerce et d'industrie de cette ville, il y fut nommé répétiteur du cours de physique; il était, en même temps, attaché au ministère des affaires étrangères. En 1851, il succéda à Mr de Brouckere, bourgmestre, dans la chaire d'économie politique et de statistique à l'Athénée royal de Bruxelles. Il abandonna à cette époque ses fonctions au ministère pour se consacrer exclusivement à sa vocation professorale. Eugène Van Bemmel a consacré une élogieuse notice à Edouard Morhange dans la *Revue trimestrielle* (1856, t. X, p. 309-332). Il y cite les titres des nombreux ouvrages littéraires, philosophiques et d'économie politique que ce fécond écrivain a laissés en portefeuille. Il publie en outre quelques extraits de son *Journal*, qui révèlent une âme tendre, rêveuse, ardente au bien. Les œuvres imprimées d'Edouard Morhange sont : 1. *Discours prononcé au nom de la Société de l'Union des anciens élèves de l'Ecole centrale de commerce et d'industrie*, le 12 août 1849, à la distribution des prix de l'Ecole. — 2. *Discours prononcé au nom de l'Ecole centrale de commerce et d'industrie*, à la distribution des prix du 12 août 1850. « Il prit pour texte », dit Annoot dans un discours prononcé sur la tombe de Morhange, « *l'Utilité et l'importance de l'enseignement professionnel*, dont l'Ecole centrale avait, la première en Belgique, adopté et appliqué le principe. Là encore, nous le voyons inspiré par ces mêmes tendances généreuses, animé de ces mêmes espérances dans la perfectibilité humaine. Après des considérations élevées sur l'industrie et la science, il nous montre tous les bienfaits que leur alliance promet aux sociétés modernes. Il réfute en même temps le reproche de matérialisme adressé si injustement aujourd'hui à la science et à l'industrie, par ceux-là, sans doute, qui, ne connaissant ni l'une ni l'autre, ignorent que rien n'est plus propre à élever la pensée vers Dieu que la contemplation de ces belles harmonies de la nature que la science seule fait connaître et que l'industrie imite par ses créations. » Dans le même discours funèbre, Annoot nous apprend que plus tard, dans une conférence qu'Ed. Morhange donna avec le plus grand succès au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles sur la *Théorie de la population*, « on reconnut en lui les qualités les plus

« éminentes de l'orateur. Le Cercle lui « envoya une médaille en commémora- « tion de cette belle séance ». — 3. *Mémoire sur la paix universelle.* Bruxelles, Weissenbruch, 1850; in-8°, 72 p. Ce mémoire fut couronné, sur un rapport favorable de l'Académie royale de Belgique, par le comité permanent de la Société de la paix siégeant à Bruxelles. Le rapport académique, rédigé par H. Moke, apprécie l'œuvre en ces termes : « Le mémoire se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur compare la paix et ses effets à la guerre et ses résultats; puis, il énumère et analyse les causes qui peuvent pousser les hommes à s'attaquer les uns les autres. Dans la seconde, il recherche la solution du problème de la paix universelle et il examine les moyens divers proposés pour atteindre ce but, couronnement de la civilisation et digne objet des vœux de l'humanité. Une grande distance sépare ces deux parties. Quoique l'éclat de l'imagination, l'élévation des vues, l'originalité de la pensée distinguent cette œuvre plutôt que l'étendue des recherches et le développement des idées, on ne saurait méconnaître, dans la première division, les résultats d'un travail facile et souvent heureux, des aperçus, sinon neufs, du moins renouvelés par le charme du style ou par la vivacité de l'expression, en un mot, des pages dignes de l'attention de l'Académie. La seconde partie, au contraire, est incomplète et très insuffisante. Elle présente des vœux, des indications plutôt qu'une solution... En résumé, le mérite de ce mémoire consiste dans l'élévation et la justesse des vues générales exposées par l'auteur sur l'ensemble de la question : ce qu'on regrette de n'y pas trouver, c'est l'examen des moyens pratiques ». — 4. *Quelques réflexions à propos des Cercles artistiques, scientifiques et littéraires.* (*Revue trimestrielle*, 2e année, t. II, p. 201.) — 5. *Aumône et charité.* (*Revue trimestrielle*, 1856, 3e année, t. II, p. 333.)

Émile Van Arenbergh.

MORILLON (*Antoine*), antiquaire, né à Louvain, vers 1520, de Gui Morillon et d'Elisabeth de Mil, mort le 9 octobre 1556. Guicciardini l'appelle un homme « très docte et grand antiquaire et très « expérimenté dans la cognoissance de « toute sorte de simples ». Il fut donc aussi un botaniste entendu. En s'appliquant avec le plus brillant succès à l'étude des belles-lettres, il puisa dans la lecture des auteurs classiques un goût prononcé pour l'archéologie, qui commençait alors à devenir une science. On n'ignore pas que l'exhumation des ouvrages des poètes grecs et romains excitait une vive admiration pour les travaux artistiques de l'antiquité. Partout, sur le vieux sol romain, on pratiquait des fouilles. Antoine Morillon fut l'un des Belges qui, dès la première heure, se rendirent en Italie dans le but d'assister à ces découvertes et d'en étudier les résultats. Le cardinal de Granvelle encouragea les études du jeune antiquaire. On sait que ce prélat était un amateur éclairé des arts. « Son goût « pour les antiquités était tel, « dit Weiss, « qu'il employait un grand nom- « bre d'artistes en Italie et en Sicile à « les rechercher et à les dessiner. An- « toine Morillon, frère de Maximilien, « était un des plus remarquables. » Goropius Becanus, qui fait un éloge pompeux de son dévouement à la science, nous apprend qu'il étudia presque tous les monuments anciens de la péninsule. Les édifices de Rome et de Naples furent surtout l'objet de ses travaux. Il explora également, dans ces deux villes, les bibliothèques des savants, les ruines, les catacombes et les cryptes recueillant partout des inscriptions, des détails sur des peintures et des sculptures. Le 7 septembre 1553 il se trouvait encore en Italie, ainsi qu'il résulte d'un acte de cette date reçu par les échevins de Louvain. Quelque temps après, il était de retour en Belgique. Par malheur, la mort l'enleva à la science à la fleur de l'âge et avant qu'il eût pu faire jouir le public des fruits de ses investigations. Son calepin de voyage se trouvait, en 1642 encore, à la Bibliothèque capitrale de Tournai, parmi les manuscrits délaissés par son neveu, le chanoine

Jérôme van Winge, mort en 1637. La bibliothèque de Bourgogne renferme de lui un manuscrit intitulé : *de Crucis dominicæ figura epistola ad Guil. Lindanum theologum* (in-fol., n° 7885). Le savant auquel Morillon adressa cette lettre était Guillaume Vander Linden, docteur de l'Université de Louvain (1556), mort évêque de Gand en 1588.

Ed. van Even.

Goropius Becanus, *Origines Antverpianæ*, p. 291. — Weiss, *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, t. I, p. 21. — Ed. van Even, *Messager des sciences historiques*, années 1857 et 1877.

* **MORILLON** (*Gui*), humaniste distingué du XVIe siècle, l'un des secrétaires de Charles-Quint. Il était originaire de la Bourgogne, mais passa la majeure partie de son existence en Belgique. Erasme éprouvait pour lui une vive amitié, ainsi qu'il résulte de plusieurs lettres de ce grand écrivain. En 1508, Morillon se trouvait à l'Université de Paris. Il publia, en 1509, dans cette ville, chez Gourmont, une édition de Suétone, avec des notes marginales. Il se rendit ensuite en Belgique. Une lettre d'Erasme nous apprend qu'il se trouvait à Bruxelles à la date du 18 février 1517. Le 5 juin de la même année, il annonça son mariage à Erasme. Sa femme portait le nom d'Elisabeth de Mil ou Van Mille. Il se fixa ensuite à Louvain, où naquirent ses deux fils Maximilien et Antoine. A cette époque, on s'occupa dans cette ville de l'organisation du *Collège des trois langues* fondé, sur les instances d'Erasme, par Jérôme Busleiden. Morillon y obtint la chaire de langue grecque; mais il ne resta qu'une année à peine dans l'enseignement. Ayant obtenu le poste de secrétaire de Charles-Quint, il se rendit plusieurs fois en Espagne, où il fit un long séjour de 1525 à 1531. Morillon remplit également la charge de secrétaire de la sœur de l'empereur, Eléonore d'Autriche, tour à tour reine de Portugal et de France. Pendant les absences du père, la famille continuait à résider à Louvain. Elle y occupait d'abord une maison qu'elle tenait en location. En 1538, Morillon acheta une spacieuse demeure située rue des Dominicains. C'est dans cette maison qu'il passa le reste de ses jours.

Dans sa jeunesse, notre savant avait écrit des arguments ou sommaires ainsi que des scolies sur les *Héroïdes* et l'*Ibis* d'Ovide, qui furent imprimés dans plusieurs éditions du texte de ces poèmes, entre autres dans celle de Lyon de 1535. Il consacra les dernières années de sa vie à l'interprétation de Tite-Live, comme nous l'apprend Pierre Nannius dans ses *Miscellanea* (1548). C'était un travail tout à fait remarquable. Malheureusement, il résista à toutes les instances de Nannius pour le livrer à l'impression. Gui Morillon mourut à Louvain, le 2 octobre 1548. Il fut inhumé à la collégiale de Saint-Pierre. Son épouse, Elisabeth de Mil, trépassa dans la même ville, le 20 décembre 1552, et fut enterrée dans la même église près de son mari. Le savant laissa quatre enfants : 1° *Maximilien*, mort évêque de Tournai; 2° *Antoine*, savant antiquaire; 3° *Françoise*, qui se maria à maître Jérôme van Winge, procureur à Louvain, et 4° *Marie*, qui devint l'épouse de maître Didier van t'Sestich, d'abord conseiller au Conseil souverain, ensuite chancelier du Brabant. Maximilien Morillon, alors vicaire général du cardinal de Granvelle, fit ériger à la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, un mausolée en marbre à la mémoire de ses parents et de son frère Antoine. De ce monument, qui était adossé au premier pilier gauche de la nef principale de l'église, il ne subsiste plus que le socle. Le triptyque qui le décorait, œuvre de Michel Coxcie, se trouve actuellement au Musée communal de Louvain. C'est une production capitale de ce maître distingué. Le panneau central représente le *Triomphe du Christ*, figures grandes comme nature. Le volet droit offre saint Guidon debout, posant la main sur Gui Morillon. Celui-ci est agenouillé dans l'attitude de la prière. A côté du savant se trouve son fils Maximilien, en costume d'archidiacre de Malines. Derrière ce dignitaire, on observe son frère Antoine et deux autres

frères morts en bas-âge. Le volet de gauche représente sainte Elisabeth protégeant Elisabeth de Mil, qui est également agenouillée. Derrière l'épouse Morillon, on remarque ses deux filles Françoise et Marie. Ces portraits, micorps, sont d'une grande beauté. Ils prouvent que Coxcie avait un talent remarquable dans cette spécialité de la peinture. Toutes ces têtes ont un caractère frappant d'individualité. Elles sont détaillées avec un relief admirable, avec une vérité absolue. Le panneau du milieu prouve que l'artiste a fréquenté l'école de Raphaël. Le revers du premier volet est orné des armoiries de Morillon : *d'or à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or;* le second volet porte les armoiries des de Mil : *trois aigles doubles sur fond d'azur*.

Ed. Van Even.

Erasme, *Epistolæ*. — Guicciardini, *Descrittione du tutti Paesi Barsi*. — J. Molanus, *Historiæ Lovoniensium libri XIV*. — Fr. Nève, *Quelques recherches sur la carrière de Guy Morillon*. — Ed. van Even, *Nouveaux renseignements sur le séjour à Louvain de Gui Morillon*, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1877.

MORILLON (*Maximilien*), écrivain politique, dignitaire ecclésiastique, puis évêque de Tournai, était fils de Gui, professeur de langue grecque à l'Université de Louvain, et d'Elisabeth de Mil. Il naquit à Bruxelles en 1516 ou 1517 et fut, d'après ses propres renseignements, baptisé dans l'église de Sainte-Gudule, en cette ville. La mort le surprit subitement le 27 mars 1586. De bonne heure, il se distingua à l'Université de Louvain par des études brillantes, qu'il termina en 1538. Pendant son séjour en Bourgogne, patrie de son père, il fit une excursion dans le nord de l'Italie, où des soldats français le firent prisonnier; mais il recouvra bientôt la liberté. Après avoir pris le grade de licencié en droit, il entra dans les ordres sacrés, en dépit des recommandations contraires de ses parents. C'était au moment où les événements du XVIe siècle engagèrent tout le monde à s'occuper de politique et de religion. Morillon suivit le courant des idées de ses contemporains. Selon François Alaers, curé de l'église de la Chapelle, à Bruxelles, il aurait momentanément penché vers les doctrines nouvelles. Grâce à ses relations intimes avec Antoine Perrenot, le futur cardinal de Granvelle, et grâce surtout aux bénéfices ecclésiastiques qui lui échurent, il resta attaché à la religion catholique. Bientôt son protecteur distingua en lui un prêtre au sens politique très développé, en parfaite harmonie avec ses propres convictions. Un amour sincère de la patrie, une aversion prononcée de la tyrannie de l'étranger, un dévouement complet à son souverain légitime, un attachement sans bornes aux institutions de son pays et à la religion catholique, telles furent ses tendances depuis sa conversion. Aussi défendit-il avec ardeur la nouvelle organisation des diocèses préconisée par Philippe II dans les Pays-Bas. Cette manière de voir lui attira la haine de plusieurs membres du clergé catholique, si intéressés, pour la plupart, à maintenir l'état ancien des évêchés. Par contre, ses aspirations et ses opinions le rattachaient intimement au futur cardinal. Celui-ci se déclara son ami, son protecteur dévoué. Devenu évêque d'Arras, Granvelle l'appela à remplir auprès de sa personne les fonctions de secrétaire, le fit nommer chanoine et écolâtre en cette ville.

Pendant les années 1554 et suivantes, il devint chanoine des chapitres de Malines, de Gand, de Bruxelles, de Tournai, de Furnes et de Lille; ensuite il fut appelé aux dignités de prévôt de Saint-Pierre, à Aire, en 1559; d'archidiacre et de premier vicaire général de Granvelle, lorsque celui-ci fut nommé archevêque de Malines. Il obtint aussi la prévôté et l'archidiaconat de Sainte-Marie, à Utrecht, en 1569, puis le personnat de l'église de Notre-Dame, à Hal, et prit possession de l'abbaye d'Afflighem, au nom du cardinal. Cette multiplicité de dignités ecclésiastiques lui valut, de la part de ses ennemis, le sobriquet de « Morillon le gras », de *Duplex a, b, c*, c'est-à-dire de personnage jouissant de deux fois autant de

bénéfices qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Point de doute, Morillon était cumulard, parfois très envieux à l'égard de ses confrères, mais il est juste de constater qu'en qualité de vicaire général de l'archevêché de Malines, il fut obligé de faire de grandes dépenses durant l'absence du cardinal à l'étranger. Les troubles continuels du pays l'empêchèrent parfois aussi de recueillir les revenus de ses nombreux bénéfices. Ce qui explique ses plaintes répétées de ne pouvoir disposer de fonds, quand il était obligé de faire des dépenses extraordinaires. Lié d'amitié avec Viglius, président du conseil d'Etat, qu'il accompagnait parfois pendant ses voyages, il devint son exécuteur testamentaire et, en même temps, un de ses légataires. Cette amitié et ces liaisons lui permirent de se tenir au courant de toutes les affaires politiques et d'Etat. Il en entretenait constamment Granvelle dans ses correspondances intimes, lorsque ce dernier résidait à l'étranger. C'est par l'intermédiaire de Morillon que le cardinal put faire connaître à Philippe II les résultats des événements, sur lesquels le roi n'était pas toujours bien informé par ses propres agents aux Pays-Bas. Viglius mettait aussi son ami au courant de toutes les affaires politiques. C'est ainsi que Morillon put saisir immédiatement les qualités, les défauts et les faiblesses des gouverneurs généraux, qui se succédaient si rapidement dans notre pays sous le règne de Philippe II. Dans ses lettres adressées à Granvelle, il n'épargne personne. Ses collègues, les nobles, les hommes d'Etat et de guerre, les fonctionnaires, les magistrats, les princes et les souverains étrangers sont tour à tour passés en revue et appréciés par lui sans merci, ni miséricorde. Les différents agents du gouvernement, en particulier les membres du conseil d'Etat, et ceux des Etats sont constamment, de sa part, l'objet d'une critique sévère et inexorable. Ses observations, parfois dures, mordantes et caustiques, sont toujours frappées au coin de la vérité. Ce qui faisait dire au cardinal de Granvelle : « C'est un homme intelligent et habile à conduire les affaires politiques et privées ».

Le plus souvent, Morillon résidait à Bruxelles. C'est pendant son séjour en cette ville qu'il fut chargé de mettre fin aux débats surgis à propos des doctrines de Michel Baïus, professeur à l'Université de Louvain, doctrines condamnées par le pape Pie V. La bulle du souverain pontife, datée du 1er octobre 1567, fut communiquée à fin d'exécution à Granvelle, qui résidait en ce moment à Rome. Ne pouvant agir par lui-même, il chargea Morillon de cette mission à la fois délicate et difficile. Selon les recommandations du cardinal, il devait à la fois ménager l'autorité de l'Eglise et l'amour-propre de Baïus. Dans ce but, Morillon se rendit à Louvain, où il rassembla la Faculté de théologie. Celle-ci exigea communication de la bulle, demande qui fut repoussée par Morillon. Néanmoins, il promit de remettre à la Faculté quelques articles de l'acte, à la condition de ne les communiquer à personne. En même temps, il fit saisir les livres de Baïus et de son collaborateur Hessels, contraignit (1568) les Cordeliers, partisans de la doctrine du célèbre professeur, à se soumettre à la décision pontificale. Pendant le mois de juin de la même année, il se rendit de nouveau à Louvain pour remettre à Ravenstein, à Jansenius et à Baïus les lettres qu'il avait reçues à ce sujet de Granvelle, dans le but de terminer cette affaire. Après s'être plaint de ne pas avoir été entendu au sujet de la condamnation de sa doctrine, Baïus promit de se soumettre à la décision du pape, grâce à l'intervention toujours bienveillante et énergique à la fois de Morillon. Celui-ci eut enfin la satisfaction de terminer des discussions qui avaient agité toute la chrétienneté, à tel point que le pape envoya à Louvain l'évêque de Vercelli.

Si, par suite des troubles du pays, le séjour de Bruxelles devenait dangereux pour Morillon, il se rendait soit à Saint-Amand, soit à Aire, à Cambrai ou à Mons. Pendant sa résidence à Bruxelles, il organisa (17 mai 1569), à titre de vicaire général, le séminaire du diocèse

de Malines, en exécution des décisions prises par le concile de Trente. Ce séminaire, établi dans le couvent des frères dits de Nazareth, passa, en 1582, aux Calvinistes, qui s'en emparèrent et le convertirent en école de leur secte. Les troubles forcèrent enfin Morillon de s'éloigner de Bruxelles. Au moment de se retirer, les patriotes s'emparèrent de sa personne et le conduisirent au monastère de Grand-Bigard. Ils l'accusaient de faire des collectes chez les gens d'église, « en vertu d'ordres du « pape et de princes ennemis de la pa- « trie, pour favoriser leurs tendances « tyranniques ». Sa détention ne fut pas longue. Grâce à l'intervention du comte de Lalaing et des Etats, il recouvra sa liberté. Ce qui ne l'empêcha pas de se plaindre amèrement de l'intolérance du magistrat de Bruxelles qui, ne permettant pas l'exercice du culte ancien, faisait dans ses ordonnances de la polémique religieuse contre les catholiques attachés à leur culte. On vendit en outre tous les objets provenant de l'empereur Charles-Quint. Après avoir obtenu sa liberté, Morillon résida dans les provinces wallonnes, où il contribua beaucoup à leur réconciliation avec le roi. Dans les villes de ces provinces, il déploya la plus grande activité pour faire rentrer les habitants sous l'obéissance de leur souverain.

A partir de 1577, la correspondance de Morillon avec Granvelle se fait plus rare; bon nombre de ces missives ont été perdues, il est vrai. En 1580, elle redevient plus nombreuse. Enfin, devenu l'un des principaux ministres de Philippe II, le cardinal proposa au roi de nommer son ami au siège épiscopal de Tournai, devenu vacant par la mort de Pierre Pintaflour, décédé en 1580. Malgré les recommandations de Granvelle, du gouverneur général des Pays-Bas et de Marguerite de Parme, la nomination n'eut pas lieu. Morillon avait eu l'imprudence de froisser Fonck, le remplaçant d'Hopperus dans la direction des affaires des Pays-Bas, à Madrid. En outre, la ville de Tournai était sous le commandement du prince d'Epinoy, partisan dévoué des Etats. Ceux-ci y avaient établi, à titre d'évêque, Conrad d'Oyenbrugge, que le pape refusait de reconnaître. Les revenus du diocèse n'étaient plus ce qu'ils étaient autrefois. Bien souvent, le chapitre adressait au pape ses doléances à ce sujet, sans résultat. Cette situation était telle qu'il n'y eut plus moyen d'imposer des pensions à charge du siège épiscopal de cette ville. Enfin, Philippe II présenta (13 mars 1582) la nomination de Morillon au Saint-Père, qui la signa seulement en 1583. Morillon fut sacré le 26 octobre de cette année. Le lendemain, il fit sa joyeuse entrée dans la ville épiscopale. C'était, dit du Fief, un prélat d'une rare prudence, d'un vaste savoir, d'une grande habileté, dont il fit preuve au milieu des troubles du pays. Il fut enterré dans sa cathédrale où a été élevé, à sa mémoire, un monument funèbre sur lequel sa statue était couchée. Une épitaphe, composée par son neveu Jérôme de Winghe, rappelle sa mémoire, la date de sa mort et son âge. Son portrait, d'après un tableau de Coxcie conservé dans l'hôtel de ville, à Louvain, est gravé dans le tome Ier de la *Correspondance de Granvelle*.

Ch. Piot.

Franchoys Alaers, *Een cort vervat van alle menschelyke instellinghen der roomsche kercke* (1561). — Claessens, *Histoire des archevêques de Malines*. — Van Even, *Messager des sciences historiques*, 1857. — *Annuaire de l'université de Louvain*, 1859. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*. — Poullet et Piot, *Correspondance de Granvelle*. — *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, t. II. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta belgica*. — De Thou, *Histoire universelle*, t. VIII. — Cousin, *Histoire de Tournay*. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*. — *Gallia christiana*, t. III. — Œuvres de Baïus (*Baïana*). — Levesque, *Mémoires pour servir à l'histoire de Granvelle*. — Documents de l'évêché de Tournai, aux archives du royaume. — Id. du conseil d'Etat et de l'audience, ibid.

MORINGUS (*Gérard*), Mornick ou Morinck, écrivain ecclésiastique, né à Bommel à la fin du XVe siècle, mort à Saint-Trond en 1556. Après avoir été, en 1513, *primus* de la Faculté des arts à l'Université de Louvain, il prit le grade de licencié en théologie et enseigna cette science d'abord à l'abbaye de

Sainte-Gertrude de Louvain, ensuite à l'abbaye de Saint-Trond. Il remplit, dans cette dernière ville, des fonctions pastorales et y obtint la dignité de chanoine. On a de lui : 1. *Oratio panegyrica de paupertate ecclesiastica*. Louvain, 1528. — 2 *Oratio in laudem temperantiæ et vituperium intemperantiæ*. Anvers, 1530. — 3. *Commentarius in Ecclesiastem*. Anvers, 1538. — 4. *Vita S. Augustini*. Anvers, 1533. — 5. *Vita S. Trudonis, Liberii, etc.* Louvain, 1540. — 6. *Vita Hadriani VI*. Louvain, 1536. On lui attribue en outre les manuscrits suivants : *Vitæ S. Antonii et Gubertii*. — *Præcepta vitæ honestæ*. — *Chronicon Trudonense*.

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 215. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 168.

MORNAY (*Philippe* **DE**), seigneur de Bauves, homme de guerre et diplomate, né à Anvers, le 20 juillet 1579, tué sous les murs de Gueldre, le 23 octobre 1605. Il était le fils du célèbre Duplessis-Mornay, alors réfugié en Belgique, et de sa femme, Charlotte Arbaleste de la Borde. Il eut pour parrains les deux fameux huguenots François de la Noue et Arthus de Vaudray, et pour marraine la princesse Marie, fille aînée du Taciturne. Quand son éducation fut terminée, Henri IV, qui était sur le trône de France, ne voulut point l'employer à cause de son nom et de la fermeté de ses sentiments religieux. Philippe de Mornay alla servir Maurice de Nassau, à qui il était tout recommandé. On lui confia plusieurs missions à l'étranger, dont il s'acquitta à merveille, non sans lui laisser l'occasion de faire preuve de ses qualités militaires. Il avait été fortement blessé à la jambe au combat de Mulheim sur la Ruhr, ce qui ne l'empêcha pas de vouloir assister, trois semaines plus tard, à la surprise de la ville de Gueldre. Il s'y fit porter en litière et fut tué en voulant arrêter la débandade de ses gens.

Ch. Rahlenbeck.

Haag, *La France protestante*, t. VII, p. 537. — Van Meteren, éd. de 1618, f° 376. — Khevenhiller's *Annales*, etc., t. VI, p. 2985.

MORNICK (*Gérard*). Voir MORINGUS.

MORO (*Antonio*). Voir MOR.

MOROCURTIUS (*Jean*). Voir MOURCOURT.

MORONVAL (*Jean* **DE**) ou DE MOURONVAL (1), écrivain ecclésiastique, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il était curé de Notre-Dame, à Tournai, en 1567; en 1570, il était en outre doyen de chrétienté du Tournaisis. Il entreprit, en février 1575, le pèlerinage de Rome. En juin 1578, il quitta sa paroisse pour se retirer à Amiens ; ayant résigné sa cure de Notre-Dame au mois de septembre de la même année, il devint, peu après, curé à Amiens, où il vivait encore en 1585 et où il mourut à une date que j'ignore.

Dans sa *Bibliothèque françoise*, Du Verdier cite de lui un ouvrage en huit chapitres, intitulé : *Bastiment des receptes spirituelles contre les plus dangereuses maladies des humains, assavoir contre toutes maladies en général, représentées par la lepre; puis contre l'inflation d'esprit, représentée par l'hydropisie; contre l'altération d'iceluy; contre la puante haleine du charnel, représentée de mesme par hydropisie; contre ingurgitation, représentée par fiebvre continue; contre eschauffement de sang, représenté par chaude maladie; contre défection d'esprit, représentée par paralysie; contre malcontentement de félicité d'autruy, représenté par palle couleur de face*. Paris, Guill. Chaudière, 1574; in-16. Quatre ans plus tard, Moronval publia un abrégé de la *Réfutation des fausses suppositions et perverses sentences d'aucunes sentences des saintes écritures*, par Mathieu de Lannoy et Henri Pennetier, ministres protestants rentrés dans le giron de l'Eglise catholique (Douai, 1578). Cet abrégé, rédigé sous forme de dialogue entre Lannoy et le ministre Capel, est intitulé : *Petit bouclier de la foy catholique*,

(1) La première orthographe est celle que l'on rencontre dans les pièces des archives du chapitre de Notre-Dame, à Tournai ; la seconde se trouve sur les titres des publications de ce personnage.

extraict des livres de Mathieu de Lannoy et Henri Pennetier... fort utile à tous, bons catholiques (Douai, Jacques Boscart, 1578; petit in-8°); il est précédé d'une dédicace « au sénat et peuple tournisien », ainsi que de poésies gratulatoires par Gilles de Respin, Jean Loys et Jehan Lefebvre.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. VI, p. 216. — L'œuvre de Moronval. — Renseignements fournis par Mr le chanoine J.-J. Vos, archiviste du chapitre de Notre-Dame, à Tournai.

MORREN (*Charles-François-Antoine*), botaniste et écrivain horticole, né à Gand, le 3 mars 1807, mort à Liége, le 17 décembre 1858. Morren fit ses premières études à Bruxelles, chez un ancien professeur de l'université de Louvain, l'abbé Van Brabant, puis il suivit le cours de l'athénée de cette ville, où son futur confrère à l'Académie, Ad. Quetelet, professait les mathématiques, la physique et l'astronomie. Il sortit, en 1820, de cet établissement, après avoir passé un brillant examen. Il suivit ensuite les leçons d'histoire naturelle données par Dekin, celles de chimie données par Laisné et celles de botanique et de zoologie données par J. Kickx et Vanderlinden. A l'âge de 17 ans, au mois d'août 1824, il fut couronné dans un concours général. En 1825, il partit pour l'université de Gand, où il obtint, l'année suivante, son diplôme de candidat en sciences mathématiques et en philosophie naturelle. Pendant cette première année d'études universitaires, il prit part à un concours ouvert par la Faculté des sciences et remporta le prix par un mémoire sur l'histoire naturelle et l'anatomie du lombric, dont l'impression ne fut achevée qu'en 1829 (*De Lumbrici terrestris historia naturali, etc.* Bruxelles, 1 vol. in-4° de 280 p. avec 32 pl.). En 1827, il fut de nouveau couronné par l'Université pour son mémoire sur l'anatomie de l'*Orchis latifolia* (*Quæritur orchidis latifoliæ descriptio botanica et anatomica*. Gand, P.-F. Goesin, 1829; in-4°, 92 p., avec 6 pl.). L'année suivante, il prit encore part à un concours ouvert par l'université de Groningue, qui lui accorda le premier prix pour son mémoire sur les Polypiers fossiles du royaume des Pays-Bas (*Quæritur descriptio coralliorum fossilium in Belgio repertorum*. Groningue, Oomkens; in-4°, 76 p., avec 22 pl.). En 1829, il fut reçu docteur en philosophie naturelle et en sciences mathématiques, après avoir soutenu une thèse inaugurale sur la génération spontanée et sexuelle (*Specimen academicum exhibens tentamen biozoogeniæ generalis quo continentur leges primitivæ apparitionis entium organicorum ad superficiem telluris eorumque speciei propagationis per generationem, novæ inquisitiones de modo quo producuntur entozoa intestinalia et zoospermoes, quo vero propagantur infusoria vegetabiliaque microscopica*. Bruxelles, H. Remy; in-4°, 35 p.). Quelle que soit la valeur scientifique de ces travaux, ils témoignaient assurément, chez ce jeune étudiant, d'une très grande activité et de connaissances générales peu ordinaires. Plus tard, cette activité ne s'est point ralentie et, jusqu'en 1854, Charles Morren ne cessa de publier une quantité de mémoires et de notices sur les sujets les plus divers, touchant plus spécialement toutefois à la botanique, à l'horticulture et à l'agriculture. Nous devons encore rappeler que, durant ses études universitaires, il avait en outre fait paraître : (note) *Sur les restes fossiles de deux Cirrhipèdes* (1827); *Revue systématique des nouvelles découvertes d'ossements fossiles faites dans le Brabant méridional* (1828); *Over de Balænoptera rostrata van Fabricius en Beoordeeling der werken, welke over een dier dezer soort, den* 4den *november* 1827, *ten oosten van de Haven van Ostende gestrand...*; *Observations sur la Fragilaria lineata de Lyngbie; Over den betrekkelijken ouderdom der kernen van de Mollusken en andere fossiele dieren; Aanteekeningen over de wording der Wormnabootsingen en over den oorsprong der porenkeijen; Verhandeling over de ware wijze, waarop de voortgang der Standelkuden met tweeknollige wortels plaats heeft*. Il fit paraître ces diverses

notices dans le *Messager des sciences et des arts* de Gand, et dans les *Bijdragen tot de natuurkundige wetenschappen* des Pays-Bas, recueils dans lesquels il publia encore quelques notes de 1830 à 1835. En 1830, il partit pour Paris, afin d'y compléter son éducation scientifique, mais il n'y fit qu'un séjour assez court, rappelé qu'il fut en Belgique par les événements de notre révolution. L'enseignement de l'université de Gand fut momentanément interrompu par le départ de plusieurs professeurs hollandais qui étaient rentrés dans leur pays. Le collège des curateurs chargea Morren de donner les cours de géologie, de zoologie et d'anatomie, devenus vacants par le départ de Van Breda; mais bientôt ces cours furent supprimés. Par un arrêté du 3 janvier 1831, le jeune savant fut nommé professeur de physique à l'école industrielle de sa ville natale, et par un arrêté du 17 décembre 1833, il fut appelé à donner le cours de physique à l'Université. Le 4 juin de la même année, eut lieu son mariage avec Mlle Verrassel, de Bruxelles. De ce mariage naquirent cinq enfants, dont l'aîné, Edouard, succéda à son père dans la chaire de botanique de l'université de Liége. Tout en donnant son cours de physique, Charles Morren se remit sur les bancs de l'école pour étudier la médecine. Il subit, en juillet 1835, son examen de candidat en médecine avec la plus grande distinction; et le sénat académique ne tarda pas à le proclamer docteur en médecine *honoris causa*, le dispensant ainsi des derniers examens. De 1830 à 1835, le jeune professeur continua la série de ses travaux d'histoire naturelle, parmi lesquels nous citerons : *Mémoire sur un végétal microscopique d'un nouveau genre, proposé sous le nom de Crucigénie* (1830); *Observations sur le genre Leiodina et sur l'établissement d'un nouveau genre Dekinia* (1830); *Mémoire sur les animaux fossiles de la Flandre orientale* (1832); *Mémoire sur les ossements fossiles d'éléphants trouvés en Belgique* (1834); *Observations sur la flore du Japon*, en collaboration avec J. Decaisne (1834); *Sur plusieurs Lis plus ou moins rares* (1835); *Descriptio Coralliorum fossilium in Belgio repertorum* (1835); *Observations ostéologiques sur l'appareil costal des Batraciens*. Ces dernières notices de 1835 sont ses premières communications à l'Académie, dont il fit partie, comme correspondant, depuis le 17 janvier de la même année, et comme membre effectif depuis le 7 mai 1837. Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, il fut appelé à donner le cours de botanique à l'université de Liége, et un arrêté du 5 décembre 1835 le nomma professeur extraordinaire. Deux ans après, il fut nommé professeur ordinaire. Un de ses premiers soins fut de créer un musée botanique renfermant tous les éléments nécessaires de démonstration pour son cours. Après cela, il se préoccupa de la création d'un nouveau jardin botanique : l'ancien, qui existait depuis 1818, était devenu insuffisant. Grâce à ses nombreuses démarches, il obtint cette nouvelle installation, qui répondait mieux aux besoins de la science, mais qui ne fut complétée que longtemps après sa mort. Son fils Edouard, son successeur dans la chaire de botanique, eut le bonheur d'aider puissamment à la réalisation de l'œuvre paternelle. Charles Morren se livra dès lors d'une façon plus spéciale aux recherches de la science qu'il avait pour tâche d'enseigner. Le plus grand nombre de ses travaux académiques a eu pour objet des sujets de phytographie, de tératologie et d'anatomie végétales. Il se passa peu de séances à l'Académie où il n'eut pas l'une ou l'autre notice à présenter. Il faudrait ici plusieurs pages pour énumérer les titres des productions qu'il fit paraître dans les recueils de l'Académie. Nous nous bornerons à rappeler les plus importantes d'entre elles : *Histoire d'un genre nouveau de la tribu des Confervées nommée Aphanizomène; Recherches physiologiques sur les Hydrophytes de Belgique* (1838); *Recherches sur le mouvement et l'anatomie du Stylidium graminifolium* (1838); *Recherches sur le mouvement et l'anatomie du style du Goldfussia anisophylla* (1839); *Mémoire*

sur la formation de l'indigo dans les feuilles du Polygonum tinctorium (1839); *Recherches sur la rubéfaction des eaux et leur oxygénation par les animalcules et les algues*, avec la collaboration d'Aug. Morren (1841). La tératologie végétale lui a fourni matière à de nombreuses notices. En dehors de ses travaux publiés par l'Académie, il a, de 1835 à 1854, fait paraître, dans la *Belgique horticole*, les *Annales de la Société royale de botanique et d'agriculture de Gand*, *l'Horticulteur belge*, le *Journal d'agriculture pratique du royaume de Belgique*, dont il fut le principal rédacteur, et dans quelques revues étrangères, une foule d'articles variés sur la botanique, l'horticulture et l'agronomie. Enfin, il fit encore paraître l'ouvrage intitulé : *Notions élémentaires des sciences naturelles et physiques*, avec la collaboration d'Auguste Morren (1843-1846; 5 vol. in-12). Quand on parcourt la liste détaillée des publications de Morren, on reste réellement étonné devant l'activité que ce savant a dû déployer pour accomplir une œuvre aussi considérable. Certes, dans cette œuvre, il y a des choses qui n'ont plus qu'un intérêt historique, mais il reste des faits nombreux bien observés, des descriptions de plantes nouvelles qui restent acquisès à la science et qui conserveront le nom de leur auteur. Charles Morren, entraîné par le besoin de produire, a trop dispersé son activité. S'il s'était spécialisé, s'il avait pu concentrer son énergie sur un nombre moindre d'objets, il aurait certainement rendu des services plus grands à la science. Le désir d'occuper sans cesse l'attention du monde horticole et agricole l'a conduit, pendant bien des années, à devenir le rédacteur presque exclusif de plusieurs recueils périodiques. Or, ceux-ci l'ont éloigné peu à peu des recherches calmes et patientes réclamées par les travaux scientifiques de longue haleine. Quoi qu'il en soit, nous pouvons le considérer comme l'un de nos botanistes belges les plus marquants. Le travail excessif auquel il s'était livré durant près de trente ans avait fini par user ses forces et par altérer sa brillante intelligence. En 1854, il dut abandonner ses cours et prendre un repos absolu. Après quatre ans d'une maladie qu'il avait lui-même jugée incurable, il s'éteignit à l'âge de 51 ans.

Fr. Crépin.

Ed. Morren, *Annuaire de l'Académie*, année 1860, p. 167-251. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis. L'Université de Liége depuis sa fondation* (1869), p. 446 479.

MORSOMME (*Jean-Henri*), écrivain ecclésiastique, né à Rogery, commune de Bovigny (Luxembourg), le 22 octobre 1794, mort le 23 mai 1845 à Liége. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il devint directeur du pensionnat Saint-Roch, puis de l'hospice des femmes incurables, à Liége. Il a écrit : *La raison triomphante, ou triomphe complet du catholicisme au tribunal de la raison et de la justice*, dont la 2e édition parut à Liége, chez Jeunehomme, en 1833; in-12. Je n'ai pu trouver la première édition de cet ouvrage.

Paul Bergmans.

X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1855), col. 928-929. — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1892), p. 726.

MORTAGNE (*Gautier* ou *Walter* **DE**). Voir GAUTIER, évêque de Laon.

MORTAIGNE (*Gaspard-Corneille* **DE**), homme de guerre et négociateur, né très probablement dans le Tournaisis, mort devant Rheinfels, des suites d'une blessure, le 18 juillet 1647. Les armoiries de son cachet sont bien celles de la famille tournaisienne de Mortagne, dont Mr le comte du Chastel ne nous a point donné une généalogie complète. Etait-il le fils, le petit-fils ou le neveu du colonel François de Mortaigne, l'ami de Ryhove, qui fut, en 1584, gouverneur de la ville d'Ostende? Nous ne saurions le dire, mais, ce qui est hors de doute, c'est qu'en 1620 trois Mortagne se trouvaient à la fois en Allemagne dans l'armée de la Ligue catholique. Liévin commandait l'artillerie du comte de Tilly, Gaspard-Corneille était à la tête d'un régiment de piétons et Christophe, son frère cadet, servait sous ses ordres. Leur régi-

ment, fort au début de 3,000 hommes, figure avec honneur, en 1620, à la bataille de Prague, passe un peu plus tard sous les ordres de Tilly, se bat à Wimpfen, à Hoechst, à Heidelberg, à Mannheim en 1622, et l'année suivante perd trois de ses capitaines à l'affaire de Stadtloo, en Westphalie. Son effectif n'est plus à ce moment-là que de 1,800 hommes. Il changea de nom quand, après la guerre de Danemark, son colonel propriétaire fut fait général.

On a grandement blâmé Jean de Weert d'avoir quitté le service de la Bavière pour celui de l'Autriche, ce qui ne l'empêchait cependant pas de combattre toujours pour la même cause. Mortaigne et son frère firent pis que cela : ils passèrent du camp catholique dans le camp protestant et prirent l'écharpe suédoise. La date exacte de ce coup de tête nous manque. Tout ce que nous savons, c'est que le feldmaréchal Baner n'y fut pas étranger. Il témoignait à Mortaigne beaucoup d'amitié et l'employa dans diverses affaires, notamment en 1640 auprès du duc Georges de Lunebourg, afin de l'arracher à son inaction dans l'intérêt de la cause commune. Mortaigne réussit si bien qu'il quitta Hildesheim le 20 avril, emportant non seulement l'aveu du duc Georges, mais celui des autres princes de sa maison, et, ce qui valait mieux encore aux yeux des Suédois, celui de la landgravine de Hesse. Quand, bientôt après, l'invincible Baner mourut, notre personnage joua une singulière comédie au camp de Wolfenbüttel, où l'on souffrait de la faim. Le verre en main, il animait les officiers allemands contre les directeurs suédois, les diplomates et les généraux français qui avaient pour eux force belles paroles, mais point d'argent ; puis, craignant pour la sûreté de sa personne, il s'entendit secrètement avec les Français pour calmer les passions qu'il avait soulevées. Il se fit donner cependant, en septembre 1641, par les colonels allemands, qui se défiaient plus ou moins de lui, la mission d'aller trouver à Hambourg le chancelier suédois Salvius et de lui soumettre leurs griefs. Ceux-ci, rédigés avec une franchise plus brutale que militaire, firent une mauvaise impression que Mortaigne, quoique suspect à tous, parvint à dissiper, et l'argent tant attendu, près d'un million, fut envoyé au camp, où il ramena le calme, sinon la confiance. Là-dessus, notre personnage court à Stralsund, au devant du feldmaréchal Torstenson, qui le nomme général-major de l'armée de Silésie. Il parvint à y rétablir les affaires qui étaient désespérées, mais il est blessé assez grièvement. A la bataille de Leipzig du 2 novembre 1642, il commande l'infanterie de l'aile droite des Suédois et contribue à la victoire. Après cela, nous pouvons signaler sa présence à l'armée, en 1643, dans le Sleswig-Holstein; en 1644 à Coethen, dans le pays d'Anhalt; en mars 1645, à la bataille de Jankau, en Bohême, où il commande le centre et compte une brillante victoire de plus. Le chemin de Vienne est ouvert et les Suédois y marchent bravement, prenant une ville après l'autre et levant partout des contributions de guerre. Pendant toute l'année suivante, Mortaigne appartient à l'héroïque landgravine de Hesse, qui fait de lui son lieutenant général et le charge de ruiner de fond en comble son cousin de Hesse-Darmstadt. Cette guerre particulière, petite, mais curieuse horreur au milieu des grandes horreurs de la guerre de Trente ans, se termina à l'avantage de la landgravine. Mortaigne n'en vit pas la fin à cause de l'ignorance des chirurgiens de son temps. Blessé le 9 juillet 1647 d'un biscayen à la cuisse, devant le château de Rheinfels, près Saint-Goar, il mourut le 18 du même mois, laissant la réputation d'un brave soldat et d'un négociateur plus adroit que consciencieux.

Ch. Rahlenbeck.

Weigel's Album von Autographen (Leipzig, 1849), p. 126. — Barthold, *Geschichte des grossen deutschen Krieges*, t. II, p. 248, 343, 349, 353, 358, 572, 600. — *Theatrum europ.*, v. IV et V. — Le Laboureur, *Histoire du maréchal de Guébriant* (Paris, 1656), p. 407. — Documents particuliers.

MORTELÈQUE (*Ferdinand - Henri - Joseph*), faïencier, né à Tournai et bap-

tisé en l'église de la Madeleine, le 17 août 1774. Il était fils d'Henri Mortelèque, faïencier chez Péterinck, et de Félicité-Amélie Dubois, appartenant, comme son mari, à une famille de faïenciers; leur mariage avait été célébré en l'église de la Madeleine, le 9 novembre 1773. Cette famille, qu'on ne trouve pas mentionnée à Tournai, dans les registres paroissiaux, avant l'établissement de la manufacture de Péterinck, semble originaire des environs de Lille, car l'un de ses membres, dans un recensement de 1775, est qualifié d'Avondin.

Ferdinand Mortelèque reçut les premiers éléments de la science céramique chez Péterinck, où il travailla quelque temps avec son père; mais il n'y demeura pas longtemps, et, se sentant poussé vers l'étude de la chimie, il partit pour Paris, où l'on perd d'abord sa trace. Il se créa cependant une certaine position comme céramiste et fabricant d'émaux vitrifiables. On le trouve ensuite dans l'atelier de Dutrieux, faïencier établi rue de la Roquette. Celui-ci associa Mortelèque à ses travaux, parmi lesquels figurait l'émaillage des dalles de lave ou pierres provenant des cratères éteints du Puy-de-Dôme. Ces dalles sont enduites deux fois consécutives d'émail qu'on fait cuire au grand feu dans un four de faïencier; elles deviennent ainsi aptes à être couvertes de peintures faites avec les couleurs employées pour la décoration des porcelaines, et ces peintures, cuites au four et devenues inaltérables, peuvent être employées pour la décoration extérieure des monuments, car elles bravent l'humidité et résistent au froid comme à la chaleur. Leur valeur spéciale est de pouvoir être de grandes dimensions, 2 ou 3 mètres d'une seule pièce, résultat impossible à obtenir avec des plaques de faïence ou de porcelaine. Ce procédé, qui devait donner lieu à de nombreuses et importantes applications, était encore dans l'enfance quand Dutrieux mourut en 1828. Il avait cédé son secret à Montelèque, à qui revient l'honneur de l'avoir perfectionné et de lui avoir donné toute sa valeur en l'appliquant à des travaux d'une réelle importance, tels que la décoration de façades monumentales, l'entreprise des plaques indicatrices des rues de Paris, etc. Plusieurs peintres ont produit, outre des travaux purement décoratifs, des œuvres de mérite exécutées sur lave et qui ont figuré à diverses expositions des beaux-arts. Mortelèque attacha à son atelier un artiste allemand nommé Storck et compta parmi ses élèves M. Hachette, qui devint son gendre et à qui il céda, avant 1844, son établissement.

Bien qu'il ait produit personnellement beaucoup d'œuvres de moyenne et de petite dimension, qui témoignent d'un réel talent, on n'en connaît actuellement que fort peu. Demmin signale une représentation de la sainte Famille peinte sur mosaïque de faïence, signée *Mortelèque* 1823, conservée chez M. Hachette fils, à Paris; une plaque de lave émaillée et peinte, ayant fait partie d'un guéridon qui figure dans sa collection; enfin, l'auteur de cette notice possède une dalle de 36 sur 30 centimètres, représentant une belle tête de jeune fille; elle est signée *F. Mortelèque* 1835, et au dos se trouve l'inscription suivante, tracée au pinceau : *F. Mortelèque, né à Tournai, inventeur de la peinture vitrifiée sur lave.*

Certains auteurs font descendre Mortelèque des Dubois, qui auraient apporté à Sèvres le secret de la porcelaine dure. Cela paraît impossible, d'après ce qui a été dit ci-dessus, à moins de prétendre que ces Dubois ou l'un d'eux étaient établis à Tournai.

E.-J. Soil.

Demmin, *Guide de l'amateur de faïences et de porcelaines* (1877). — Hovin, *Dictionnaire de l'ameublement.* — Soil, *Les anciennes porcelaines de Tournai.*

MORTELMANS (*Lambert*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 28 février 1804, mort le 16 décembre 1870. Il prit les ordres et devint chanoine et professeur au séminaire de Malines. Mortelmans a écrit un traité sur le livre des Psaumes : *Prolegomena in librum Psalmorum una cum regulis obscu-*

riora ejus loca explicandi. Malines, Van Velsen, 1867 ; in-12.

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. II (Bruxelles, 1892), p. 726.

MORTIER (*Michel*), poète latin, né à Bruges, en 1594, entra dans l'ordre des Jésuites le 18 décembre 1615, et mourut à Bruges, le 25 avril 1636. On trouve des *Iambi* de sa composition dans les *Lyricorum libri IV*, du P. Sarbiewski, p. 305 à 311 de l'édition d'Anvers, 1632. Le P. Sommervogel cite une poésie gratulatoire de N. de Cosme, adressée à M. Mortier.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1332.

MORY (*Philippe* **DE**), panégyriste sacré, vivait vers le milieu du XVII^e^ siècle. Gardien du couvent des récollets de Mons, il publia en 1649, un éloge funèbre d'Augustin Crulay : *Panegyris posthumi reverendi admodum domini D. Augustini Crulay, celeberrimi S. Ghisleni præsulis*. Mons, J. Havart, 1649 ; pet. in-8°.

Paul Bergmans.

H. Rousselle, *Bibliographie montoise* (Mons, 1858), p. 280. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, s. d. [1885]), p. 210.

MOSANDER (*Jacques*), écrivain ecclésiastique. Voir MAESMAN.

MOSANUS (*Gérard*), écrivain ecclésiastique. Voir MAESEN (*Gérard* VANDE).

MOSCHUS (*François*), humaniste, poète latin et historien, naquit à Nivelles vers le milieu du XVI^e^ siècle. S'il faut en croire Paquot, son nom serait la version latine de Mousquet ou Mousque. Il reçut une éducation soignée et s'appliqua spécialement pendant sa jeunesse à l'étude des langues anciennes, puis de la théologie et de la jurisprudence.

Il fut proclamé *doctor utriusque juris*, et, selon toute apparence, obtint ce titre à l'université de Douai, car il entretenait des relations suivies avec plusieurs des notabilités scientifiques de cette ville. Il fut ordonné prêtre, mais nous ne savons exactement à quelle époque. En 1590, il était chanoine d'Arras et official du diocèse. Peu de temps après, il devint curé d'Armentières ; en 1600, il était encore dans l'exercice de ces fonctions. En 1596, il fut nommé chanoine du chapitre de S^t^ Piat, à Seclin ; sa mort se place entre les années 1608 et 1613. Il comptait parmi ses meilleurs amis le célèbre philologue André Hoius (voy. t. IX, col. 570-574) et le médecin Jamot de Béthune (t. X, col. 95-97), qui tournait le vers latin et le vers grec avec une égale élégance. Son nom revient souvent dans leurs écrits. Un ouvrage de Hoius, qui parut à Douai chez J. Bogard, en 1587, *Matthæus & Machabeus, siue Constantia : trayœdiæ sacræ*, renferme quatre pièces adressées à Moschus, aux feuillets 57-61 et 68. Dans l'une d'elles, l'auteur prie son ami de bien vouloir être le parrain de son premier enfant qui allait naître ; Moschus porta en effet sur les fonts le petit François Hoius, né le 28 novembre 1584.

Voici, d'après l'époque de leur apparition, le relevé de ses publications :

1577 : Courte pièce de vers latins, bien écrite, pour le *De Viris illustribus urbis Romæ*, d'André Schott. Douai, J. Bogard, page limin. 8, n. ch. — 1579 : Vers latins contenus dans la *Tabula sacrorum carminum piarumque precum enchiridion*, du dominicain gantois Pierre de Backer. Douai, J. Bogard. La pièce de Moschus, à la page 105, porte le titre : *ad D. Maxellendem virginem*. — 1587 : *Eidyllia sacra, a Roberto Obrizio, cum auctoris elogio per Franciscum Moschum*. Douai, J. Bogard ; in-8°, 16 ff. limin., 195 p. Le poète Obrizius, ami de Moschus, curé et chanoine de la Madeleine, à Arras, était mort à Arras en octobre 1584. — 1588 : Vers latins pour l'ouvrage du jurisconsulte Jean Carpenteius, d'Arras : *In Vaticinia Isaiæ prophetæ clarissimi paraphrasis*, dont la seconde édition parut à Anvers, chez Plantin, en 1588. Voir aux pages 14, 15 et 16. — 1593 : Collaboration aux *Varia Poemata*, de F. Jamot (An-

vers, veuve et Jean Moretus, 1593). Moschus y donna, aux pages 27-29, la paraphrase du psaume 128. Le livre renferme de nombreux vers grecs et latins de Jamot à Moschus, p. 26, 32, 100, 108, 111, 120 et suivantes. — 1597 : *Jacobi de Vitriaco primum Acconensis, deinde Tusculani episcopi & S^ae Eccl. R. cardinalis, sedisque Apostolicæ in Terra sancta, in Imperio, in Francia olim legati, libri duo. Quorum prior orientalis, sive Hierosolymitanæ : alter, occidentalis Historiæ nomine inscribitur. Omnia nunc primum studio & opera D. Francisci Moschi Nivigellatis Icti et Armentarianorum curionis, è tenebris & situ in lucem edita.* Douai, Balthazar Bellère, 1597; in-8°, 24 ff. limin. n. ch., 479 p. L'ouvrage, qui est une édition des Histoires de Jacques de Vitry, d'après un manuscrit d'Oignies, prêté à l'auteur par Antoine de Montifault, abbé d'Oignies, est dédié à l'archiduc Albert et renferme un beau portrait gravé de ce prince. Dans la préface, Moschus explique en termes élevés le but de sa publication : combattre le protestantisme en reprenant les arguments dont le cardinal de Vitry s'est servi avec tant de succès contre l'hérésie de Mahomet, qui présente bien des points communs avec celle de Luther. Le volume est enrichi d'une biographie de J. de Vitry et de précieuses notes philologiques de Hoius aux pages 458 et suivantes; il se termine par quelques pièces de vers de Moschus, p. 473, etc. — 1598 : *Cœnobiarchia Ogniacensis sive Antistitum, qui Ogniacensi ad Sabim Monasterio hactenus præfuere, numero undetriginta, Catalogus : cum Eulogiis & Anagrammatis. E vetusta eiusdem monasterii tabula, saxis fustuariis & aliunde.* Douai, J. Bogard, 1598; 1 vol. in-18; 127 p., dédié à Antoine de Montifault. — Vers et prose, biographies et notices, description de l'abbaye. Moschus a su s'assurer la collaboration de Hoius, Michel Noyard, de Binche, Guillaume de Warlincourt, de Béthune, Gaspard Cervus, etc. Le livre renferme en outre quelques pièces en l'honneur de l'auteur, notamment de Timothée Hoius, fils d'André. A la suite et en un même volume parurent les *Parodia Pindarica ad Franciscum Moschum theologum et poetam præstantissimum*, de Jamot, en grec et en latin. Douai, J. Bogard, 1598; 16 pages. La seizième renferme un erratum qui est pour le livre de Moschus. En 1636, l'œuvre eut une seconde édition, par les soins d'Arnold Raissius. Douai, Barth. Bardou; in-8°; 8 ff., 128 p. — 1598 : Pièce de vers à Hoius pour sa paraphrase d'Ezechiel. Douai, Bogard; privilège de mai 1595. Le sixième livre est dédié à Moschus. — 1598 : Pièce de vers à Henri Willot pour son *Athenæ orthodoxorum Sodalitii franciscani.* Liége, Arn. de Coerswarem, 1598. — 1600 : *Beatorum Arnulphi Villariensis, et Simonis Alnensis, Cistertiensis Ordinis Ascetarum, nondum quidem in Apotheosin ab Ecclesia relatorum, mira tamen sanctitate sub tempore celebrium, Vitæ, e situ & tenebris erutæ, ac emendatæ, & jam primum in gratiam pietatis studiosorum in lucem editæ a Franc. Moscho.* Arras, Guill. Riverius, 1600; 1 vol. in-8°, 182 p. Ce recueil, dont le titre indique suffisamment le contenu, est terminé par quelques vers de Guillaume Gazée (Gazet). La première *vie* est dédiée à l'abbé de Villers; la seconde à celui d'Aulne. Les moines de Lérins en ont fait une réimpression en 1875. Le R. P. Nimal a donné récemment un résumé de la vie du bienheureux Simon. — 1607 : Vers latins à Pierre de Croix, seigneur de Trièstre, pour son poème en français : *le Miroir de l'amour divin.* Douai, B. Bellère, 1608 (voir 5e f. limin.). Approbation du 15 septembre 1607.

Alphonse Roersch.

Paquot, *Mémoires*, t. V. — Fiches manuscrites à la bibliothèque de l'université de Gand. — H.-R. Duthillœul, *Bibliographie douaisienne, passim.* — E. Nève, *Appendice à la bibliographie douaisienne, Bulletin du bibliophile belge*, t. VII (1850). — H. Nimal, *Villers et Aulne* (Liége, 1896), p. 212 et suiv.

MOSER (*Gaspard*), théologien, né à Maestricht, le 11 juin 1759, mort à Bois-le-Duc, le 4 décembre 1819. A l'issue de ses humanités, qu'il fit à Anvers sous la direction des religieux de l'ordre de Saint-Angustin, il vint étu-

dier la science sacrée à l'université de Louvain. Elève de la pédagogie du Faucon, il obtint, en 1781, la septième place au concours général de philosophie. Il reçut l'onction sacerdotale à Liége, le 6 mars de la même année. La faculté de philosophie l'avait chargé de soigner l'édition de la Bible latine, qui fut publiée à l'imprimerie académique en sept volumes in-8°, lorsque les troubles, suscités par l'érection du séminaire général, le contraignirent à quitter l'université. En 1790, il professa la théologie au séminaire d'Anvers et, le 22 octobre de cette année, il prit à Louvain le grade de licencié. Peu après, il fut appelé, en cette ville, à la présidence du collège universitaire de Saint-Willebrord ou de Bois-le-Duc ; le 27 septembre 1793, il fut nommé professeur de théologie (*ad catechismum Concilii Tridentini professor*) et chanoine de la première fondation de la collégiale de Saint-Pierre. En 1794, il soutint brillamment la thèse publique du doctorat en théologie. Trois ans après, lors de la suppression de l'Université, il se retira à Bois-le-Duc et y continua l'enseignement théologique au séminaire de Getstel-Saint-Michel, qu'il avait contribué à fonder. Son opposition au rétablissement, par Napoléon Ier, de l'ancien évêché de Bois-le-Duc lui attira les rigueurs du gouvernement impérial. Exclu de sa chaire de théologie au séminaire, il fut soumis à Malines, où il fut envoyé, à la plus sévère surveillance, et ensuite relégué à Dijon. Après un an d'exil dans cette ville, jusqu'au 22 février 1814, il rentra à Bois-le-Duc et reprit son cours de théologie au séminaire.

On a de lui : 1. *De impedimentis matrimonii. Accedit collectio declarationum ac decretorum Benedicti XIV, Pii VI, aliorumque Summorum Pontificum circa eamdem materiam.* Louvain, 1818; in-12. Sans nom d'auteur. *Ibid.*, Fr. Michel, 1820 ; in-8°. Cette édition, également anonyme, renferme des déclarations et décrets du Saint-Siège sur cette matière. — 2. *De mente Ecclesiæ circa absolutionem in articulo mortis a sacerdote schismatico vel hæretico collatam, Scholæ theologicæ Lovaniensis sententia a Prosperi Fagmani, nec non Franc. Xaverii de Feller objectionibus vindicata.* Malines, 1819; in-8°, 140 p. Cet ouvrage est le développement de la thèse qu'il soutint pour le doctorat en théologie et à laquelle l'abbé de Feller répondit dans son *Journal historique* du 1er juin 1794. Une réfutation de ce traité parut sous le titre : *Dubia quædam circa absolutionem in mortis articulo, occasione libri E. D. Moser proposita.* (Roulers; in-8°, 15 p., sous les initiales D. R. P. D. G.) — 3. La nouvelle édition de la Théologie de Dens fut publiée, sous sa direction, en 1819, à Malines (7 vol. in-8°).

Émile Van Arenbergh.

Annuaire de l'université cathol. de Louvain, 1842, p. 132. — Van de Velde, *Synopsis monum.*, t. III, p. 82. — Coppens, *Nieuwe Beschryving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, t. I, p. 248, 355.

MOSTAERT (*Chrétien*), théologien réformé, appelé aussi MOSTERD et SINAPIUS, né à Venlo avant 1530, mort en septembre 1595. Il doit sa notoriété à la part qu'il a prise, comme rédacteur ou reviseur, à la composition des livres symboliques de l'Eglise réformée des Pays-Bas. Ses travaux le rapprochèrent de Pierre Dathenus, de Herman Moded et de Georges Sylvanus, dont il sut conserver l'amitié sans partager jamais leur exaltation sectaire. D'ailleurs, il avait sa spécialité : il était avant tout un prédicateur ambulant. On le vit, en 1566, dans la mairie de Bois-le-Duc, dans les quartiers de Venlo, de Stockem et de Maeseyck. En 1568, au mois de novembre, il fut appelé à siéger au synode de Wesel, dont le but était de donner aux réformés des Pays-Bas, une constitution presbytérale. Il signa les résolutions de cette assemblée en faisant suivre son nom de celui de la ville de Venlo, pour marquer sans doute qu'il tenait son mandat des réformés de son lieu de naissance. Il poursuivit ensuite sa vie nomade. On le trouve, en 1573, à Dordrecht, et à Geertruydenberg l'année suivante. Il

se déplace encore en 1578; il va résider, comme pasteur, à Oudewater, d'où il passe, en 1587, à Medemblick, et au bout de deux ans, à Amersfort, pour y rester définitivement. L'âge le force au repos et lui fait repousser, à plusieurs reprises, des offres brillantes.

Ch. Rahlenbeek

Vander Aa, t. XII, p. 1077. — Te Water, *Tweede Eeuwgetyde der nederl. Geloofsbelydenis*, p. 38. — Schookius, *De bonis canon. ultraj.*, p. 451 et 477.

MOSTART (*François*) ou MOSTAERT, peintre, né à Hulst, vers 1534. Fils d'un peintre obscur, apparenté, selon Van Mander, au célèbre maître hollandais Jean Mostart, il arriva de bonne heure à Anvers, en compagnie de son père et d'un frère jumeau Gilles (voir ci-après). Tandis que ce dernier devenait l'élève de Jean Mandyn, François poursuivait, sous Henri de Bles, l'apprentissage commencé sous son père. Son éducation artistique se fit donc loin d'Anvers où, dès 1553, il vint se faire admettre parmi les francs-maîtres de la gilde de Saint-Luc; bientôt, il y reçut pour élève Adrien Rebbens, resté inconnu.

François Mostart appartient aux premiers représentants du paysage comme genre spécial, dans les Pays-Bas. Ses œuvres, très rares, furent d'abord, dit Van Mander, étoffées par lui-même, ensuite par d'autres artistes, parmi lesquels très probablement son frère. Influencé par son maître, tout en s'inspirant de la nature, François Mostart l'habille au gré de sa fantaisie. Sous son pinceau, des plaines flamandes se combinent avec les amoncellements de rochers des bords de la Meuse, système d'ailleurs suivi par quantité d'autres paysagistes du temps et qu'on verra pratiqué jusqu'au XVIIe siècle.

Trois tableaux de petit format ornent, sous le nom de François Mostart, le musée de Vienne. Deux, de forme ronde, sont des effets de nuit. Le peintre y introduit l'épisode du *Jeune Tobie avec l'ange*. Le troisième paysage, carré celui-ci, montre *Agar dans le désert*, sujet médiocrement approprié à la fertile contrée que le peintre donne pour théâtre à sa scène biblique. Les plus récents critiques allemands, MM. Scheibler et de Frimmel, estiment que ces trois paysages ont été à tort assignés à notre artiste. Gilles Mostart serait l'auteur d'une des peintures.

Pour trancher définitivement la question, il importerait que l'on possédât du maître un nombre plus sérieux de productions. Mort à peine âgé de 25 ans, les œuvres qu'il laissa sont des plus rares. Pourtant, elles lui avaient créé une réputation. Guichardin le mentionne, en 1565, parmi les bons peintres décédés. François Mostart avait terminé sa carrière à Anvers en 1560.

Henri Hymans.

Van Mander, *Schilderboeck*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*.

MOSTART (*Gilles*) ou MOSTAERT, peintre, né à Hulst, en Flandre, vers 1525, selon le catalogue du musée d'Anvers, plus probablement en 1534, pense Mr Vanden Branden, mort à Anvers, en 1598. Frère jumeau de François Mostart (voir ci-dessus), il fut l'élève de Jean Mandyn (voir ce nom), le « maître « drôle », vers 1550. Reçu franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1554, donc un an après son frère, Gilles Mostart se distingua non seulement comme peintre de figures, ainsi que l'observe Van Mander, mais comme auteur de paysages traités d'un pinceau délicat et authentiqués par sa signature. Il existe une jolie suite des *Mois*, gravée d'après ses dessins par Jules Goltzius. La rareté présente des peintures de Gilles Mostart nous laisse dans l'incertitude touchant les préférences de l'artiste. Très certainement, à le juger par les estampes de Wiericx, J. Sadeler, H. Hondius et quelques autres, comme par un tableau du musée d'Anvers, le souvenir de Jean Mandyn tient peu de place dans ses sujets de figures. Dessinateur correct et précis, il se conforme, dans ses sujets tirés de la Passion du Christ, à l'interprétation du temps et se rattache plutôt à Martin de Vos, son contemporain.

Mais, nous l'avons dit, les œuvres de l'espèce ne mettent en évidence qu'une des faces de la personnalité de leur auteur. D'autres nous font connaître en lui un paysagiste amoureux du détail, se plaisant à animer ses sites, aux lointains horizons, d'épisodes le plus souvent bibliques, comme le firent les Grimmer, R. Savery et d'autres encore. La circonstance ne facilite pas l'identification de ses peintures et a sans doute contribué pour une part à leur rareté. Dans un récent travail sur le musée de Vienne, par Mr Th. de Frimmel, nous lisons que la question des Mostart est une des plus compliquées de l'histoire de l'art flamand. Entre les paysages de Gilles, il en est où le souvenir de son maître se traduit avec assez d'évidence, ceux, par exemple, où, dans la nuit, le ciel s'éclaire des sinistres lueurs d'un incendie et découpe en fantastiques silhouettes les objets avoisinants. Mostart s'était fait, à ce qu'il semble, une spécialité de ce genre. En 1595, l'archiduc Ernest lui payait la somme relativement considérable de 98 florins, un effet d'incendie avec clair de lune. Léopold-Guillaume possédait de lui un sujet analogue, *l'Embrasement de Sodome*. Mr de Frimmel, dans son travail précité, n'hésite pas à donner à notre artiste une diablerie, *le Supplice des damnés*, exposé sous le nom de Jérôme Bosch au musée de Vienne, peinture attribuée aussi à Mandyn. La présence fréquente des œuvres de Gilles Mostart dans les collections anversoises du passé, où Mr Vanden Branden la signale; son nom recueilli avec éloge par Guichardin; sa désignation par le magistrat gantois, en 1589, pour servir d'arbitre, conjointement avec Ambr. Francken, Bernard de Rycker et Martin de Vos, dans une contestation avec Raphaël Coxcie, sont autant de preuves à l'appui de la considération, dont jouissait le peintre auprès de ses contemporains. Moins d'un quart de siècle après sa mort, en 1621, un de ses tableaux, une *Kermesse*, était taxé à 250 florins par ses confrères anversois. La somme est, pour le temps, extrêmement importante. Cependant le peintre, pour laborieux qu'il fût, ne fit point fortune. Marié en 1564 à Marguerite Baes, il se trouvait à la tête d'une famille de dix enfants. Van Mander, qui rapporte de lui divers traits d'esprit, assure qu'à son lit de mort il déclarait léguer aux siens l'univers entier. Ils y trouveraient du bien en abondance, sauf à savoir se l'approprier. Un volume eût à peine suffi à consigner ses bons mots, dit le vieil historien de la peinture flamande.

Les œuvres présentement connues de Gilles Mostart sont en petit nombre. De la longue liste de ses productions jadis existantes, fournie par Mr Vanden Branden, il ne semble pas qu'aucune soit venue jusqu'à nous. Elles faisaient partie, pour la plupart, de la succession d'un échevin d'Anvers, Philippe van Valckenisse, en 1614. Jugeant par les titres mêmes, il s'agissait de compositions où le paysage tenait le rôle principal, *la Prédication de saint Jean-Baptiste*, *Saint Christophe*, *Saint Jean à Pathmos*, etc. C'est dans des conditions analogues que se présentent à Stockholm, à Copenhague et à Vienne les rares spécimens offerts à la critique pour apprécier le maître. Encore sur les trois petites peintures que le catalogue du Belvédère attribue à l'un des Mostart, y a-t-il incertitude. Les paysages de Stockholm sont signés et datés de 1573. Une *Création d'Eve*, au musée de Gotha, a cessé de figurer au catalogue de 1890. Le morceau que possède le musée d'Anvers est d'authenticité discutable. C'est la *predella* d'un tableau de Michel Coxcie, ayant orné jadis l'autel du Vieux Serment de l'arc, à la cathédrale. On y voit les portraits, de grandeur naturelle, de huit hommes. Au milieu, dans un cadre séparé, un petit *Christ en croix*. C'est là, comme on le voit, une base d'appréciation bien fragile. Un document de puissant intérêt est le portrait, de grandeur naturelle, de notre artiste, exposé dans la galerie de Vienne. Gilles Mostart y est vu de trois quarts en buste. Il est blond, porte les cheveux en brosse et la barbe, d'un ton plus ardent que les cheveux. Une balafre traverse

le nez et ajoute à la gravité d'expression. Longtemps attribuée à Ant. Moro et grandement louée comme telle par Waagen, la peinture en question est, depuis peu d'années, restituée à Guillaume Key, sur la foi de l'inventaire de la galerie de l'archiduc Léopold-Guillaume, dressé en 1659.

Gilles Mostart laissa un fils, également nommé Gilles, né à Anvers, en 1588, et inscrit à la gilde de Saint-Luc comme fils de maître en 1612. C'est nécessairement de lui que procède une *Foire de village*, signée G. Mostaert et datée de 1627, dans la galerie Nostitz, à Prague.

Henri Hymans.

Van Mander, *Schilderboeck* (édition française), t. II, p. 60. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 160. — T. von Frimmel, *Kleine Galeriestudien*. Neue Folge, 1895, p. 20 et suiv.

MOSTERD (*Chrétien*). Voir MOSTAERT.

MOTEN (*Jean* **VANDER**), poète et maître d'école, né à Gand, en 1614, vivait à Anvers dans la première moitié du XVII^e^ siècle. Il nous est connu par un petit manuel de lecture et d'écriture, devenu aujourd'hui rarissime : *Cort onderwys vande letter const*. Anvers, G. van Wolschaten, 1638; petit in-8°. Dans sa préface, l'auteur réclame l'indulgence du lecteur en lui faisant remarquer qu'il est âgé seulement de vingt-quatre ans. Il dédie son œuvre à Laurent Smisman, marchand, doyen de la chambre de rhétorique *den Olyftak*, dont il faisait sans doute lui-même partie. Les règles sont rédigées en vers; elles sont imprimées alternativement en caractères gothiques, de civilité, italiques et romains et sont rangées alphabétiquement, chaque règle commençant par une autre lettre. A la fin, Vander Moten annonce qu'il prépare un petit traité de civilité puérile. Il fait savoir également qu'il se charge d'apprendre à lire et à écrire, en quatre mois de temps, aux personnes qui ont dépassé l'âge d'école; vingt-quatre leçons d'une heure lui suffisent pour enseigner l'écriture à ceux qui savent lire, et il termine par cette réclame ingénue :

Ik bidde u, verhoort mij : sent ras tot mijnder [scholen binnen
U kinderen, ghy Heeren en Borgers, soo sy de [penne const beminnen.
Ick salse, met Godts hulpe, leere naer mijn beste.
Dit schenck ick u Vander Moten, tot wat beters, [voor het leste.

Des amis de notre maître d'école, parmi lesquels Gérard Vanden Branden, ont enrichi son opuscule de quelques pièces de vers en son honneur; l'un d'eux, jouant sur son nom, ne craint pas d'en tirer l'anagramme : *Eenen Maro van ons tid*.

Paul Bergmans.

L'œuvre de J. Vander Moten, à la bibliothèque de l'université de Gand (G. 7484); cet exemplaire qui a fait partie de la collection Serrure a été acquis 17 francs à la vente R. Della Faille.

MOTMANNE (*Corneille-Henri*), repose à Rome dans l'église de Sainte-Marie del' Anima. Sa tombe en marbre, armoriée, porte une inscription latine, le disant : « Noble liégeois, auditeur de « la Rote du Sacré Palais Apostolique. « Sa prudence, sa science et sa dextérité dans les affaires furent insignes. « L'affection qu'avaient pour lui LL. « MM. II. Ferdinand II et III, pendant « qu'il remplissait la charge de Président Impérial à la Cour Romaine, lui « promettait un éclatant avenir, lorsqu'il s'éteignit, âgé de 49 ans, le « 24 août 1638. Son frère, Guillaume-Adam Motmanne, lui posa ce monument. »

Le blason, surmonté d'un chapeau de prélat avec cordons et six houppes de chaque côté, est parti : à dextre à l'aigle couronnée; à senestre coupé; en chef à trois fuseaux, en pointe à un triangle évidé, posé en abîme, pointe en bas.

J.-S. Renier.

V. Gaillard, *Epitaphes de Néerlandais enterrés à Rome* (Gand, 1853; in-8°), p. 137.

MOTTE (*Isidore-Alfred*), poète, historien, né à Seveneecken, près de Gand, le 29 juillet 1811, mort le 23 septembre 1844. Orphelin à l'âge de dix ans, il eut le bonheur de trouver, dans l'instituteur de son village, un homme qui sut découvrir en son élève le germe

de facultés peu ordinaires, et qui s'appliqua à leur donner l'éveil. Alfred entra ensuite à l'athénée de Gand. Il se distinguait par une émulation très vive. En troisième, se croyant victime d'une injustice qui lui avait ravi la première place à laquelle il aspirait, il prit l'athénée en dégoût, et résolut de terminer lui-même, par des études personnelles, le cours de ses humanités. Il se rendit ensuite au Havre-de-Grâce et partit pour les Indes sur un navire, dont un de ses oncles était capitaine. Il y passa trois ans et revint ensuite à Seveneecken. En octobre 1830, il entra dans l'armée. Il prit son congé en 1833 et vint s'établir à Gand où il fit paraître, en 1836, ses *Miscellanées*, revue destinée à la jeunesse, publiée par l'Association littéraire de Gand, et qui succomba sous l'indifférence d'un public auquel la littérature semblait une plante étrangère à la terre nationale.

En 1835, il mit au jour des chansons et méditations, sous ce titre : *Mes Loisirs*. Ce recueil était suivi d'un drame en trois actes : *le Comte d'Egmont*. Dans la chanson, l'auteur marchait sur les traces de Béranger, dont la réputation à cette époque était si grande. Le jeune poète devançait Antoine Clesse en un genre qui lui semblait fait pour conquérir les sympathies de toutes les classes sociales.

En cette même année (1835), une nouvelle, écrite sous une forme très littéraire, fut publiée par l'*Emancipation*, sur l'*Hôpital de Halyns*, à Gand. Au moment où il comptait sur le succès de ses *Loisirs*, un procès pénible, qu'il perdit, fit tort à sa réputation naissante (1).

En 1836, il fit paraître chez Hauman, à Bruxelles, son volume intitulé : *Préludes poétiques et religieux*, avec cette dédicace : « A l'homme simple et ver- « tueux dont la sollicitude paternelle a « dirigé mon éducation première, le « précepteur J. l'Ecluyse ». Faute d'encouragement, le poète déserta bientôt la muse pour se livrer à des travaux plus profitables. Il s'était fait un foyer tranquille, tout à l'étude et aux devoirs de la famille. Il crut n'avoir rien de mieux à faire que d'entrer dans la voie des concours. En 1841, il obtint une médaille d'argent à l'Association nationale pour le progrès de l'industrie linière à Bruxelles. Le même succès accueillit son mémoire sur Suger à la Société des antiquaires de la Morinie, qui inséra ce travail dans ses recueils. Un autre mémoire sur les *Castra Stativa* fut envoyé, par Alfred Motte, à la même société savante. Il écrivit ensuite l'*Essai d'une histoire de la Belgique depuis la bataille de Nancy jusqu'à l'abdication de Charles V*, pour un concours organisé par la Commission royale d'histoire de Belgique. Son manuscrit, formant un volume in-4° de 492 pages, portait pour devise ce verset de la Bible : *Quærite judicium, subvenite oppresso, judicate pupillo, defendite viduam*. Le prix ne fut pas décerné. L'auteur retravailla ce mémoire pour se conformer aux indications de ses juges, qui l'avaient apprécié avec beaucoup de faveur; mais il mourut avant de l'avoir entièrement remanié. Il avait pris part aussi à un concours de l'Académie, sur l'*Art militaire en Belgique*. Le manuscrit, que la maladie ne lui permit pas de revoir, forme un volume d'environ 300 pages.

D'autres travaux encore, des poésies, un drame et une série de lettres sur les guerres gallo-romaines, complétaient l'héritage littéraire laissé par Alfred Motte entre les mains de sa veuve et qu'il serait regrettable de voir perdu pour le pays, comme le dit Prudens Van Duyse. Motte avait également formé le projet de publier une suite de chroniques inédites. L'ouvrage aurait reproduit un manuscrit qui fait partie de la Bibliothèque de Gand et qui concerne 1540, l'année terrible où Charles-Quint vint châtier si cruellement sa ville natale.

Ce qui mérite de sortir de l'oubli dans l'œuvre d'Alfred Motte, c'est surtout le talent du poète. Voici ce qu'en pense l'éminent auteur de la biographie à la-

(1) Motte avait publié, avec d'autres collaborateurs, un pamphlet dont le titre suffit à faire connaître le caractère : *Messaline, chronique galante de la ville de Gand pour l'année de grâce 1836... Publié par De la Sangle.* (Gand, 1836); in-12.

quelle nous devons les éléments de cette notice : « Nous nous sommes attaché « aux circonstances qui sont de nature à « intéresser les lecteurs de ses poésies, « surtout de ses *Préludes religieux* à « peine connus des personnes les plus « au courant des œuvres des poètes « franco-belges, et qui cependant méri- « tent d'occuper parmi elles une place « distinguée. Il y a là de la verve et de « l'originalité : des circonstances indé- « pendantes d'un beau talent ont obs- « curci sa gloire, mais n'ont pu la dé- « truire. Aujourd'hui que le poète survit « seul à l'homme, il est temps de lui « rendre justice et d'avouer que son « petit volume des *Préludes religieux* « pèse plus dans la balance de la justice « littéraire que le lourd bagage de cer- « tains auteurs qui, sans affectionner le « format de l'in-folio, en ont toute la « pesanteur ». En finissant sa notice, Prudens Van Duyse nous fait connaître une pièce intéressante : *le Plan d'une association nationale pour favoriser les progrès de la littérature en Belgique.* En voici les principaux articles : « 1. L'as- « sociation se composerait de tous ceux « qui, par leur position ou par leurs « désirs, ont un intérêt quelconque à « assurer à notre littérature la protec- « tion qui lui manque. — 2. L'Associa- « tion ne publierait que des ouvrages « d'auteurs belges, alternativement en « flamand et en français. Si aucun ma- « nuscrit français n'était offert et reçu, « on poursuivrait par la publication « d'un second ouvrage flamand. Si, au « contraire, il ne se présentait point de « manuscrit flamand, le tour serait « passé pour un ouvrage français. Si « l'Association n'avait pu faire imprimer « un nombre d'ouvrages assez grand « pour compenser le versement de cha- « que membre, ce qui resterait à com- « penser serait déduit du montant du « versement de l'année suivante. — « 3. Le bénéfice fait sur les publications « serait employé à payer un droit d'au- « teur à chacun de ceux dont les ou- « vrages auraient été admis à la publi- « cation. Ce droit serait de 100 francs « au moins et de 1,000 au plus. Les « pièces de théâtre seraient exceptées « de cette règle ; le droit ne pourrait « être de plus de 200 francs ni moindre « de 50. Le droit pourrait être, sur la « demande de l'auteur, converti en un « objet d'or ou d'argent de même valeur, « mais jamais en une médaille. L'au- « teur serait libre de refuser ce *droit*, « qui serait alors remis à un établisse- « ment d'orphelins ou de sourds-muets, « ou distribué en secours aux indigents. « Le procès-verbal ferait mention de « cette résolution de l'auteur. — 4. Un « grand concours historique serait ouvert « tous les dix ans par l'Association. Le « prix proposé serait d'au moins 5,000 « francs. Les questions seraient métho- « diques, c'est-à-dire qu'elles pren- « draient l'histoire à son point de départ, « pour la conduire jusqu'au commence- « ment du XVIII^e^ siècle, où l'on s'arrê- « terait. Les questions ne seraient point « spéciales pour une seule ou même « pour plusieurs provinces, mais géné- « rales. Exemple : faire l'histoire de la « Belgique à partir des temps primitifs « jusqu'à Karl le Grand. Chaque ques- « tion serait mise au concours dix ans « à l'avance, avec cette condition que « les ouvrages présentés devraient réu- « nir tous les caractères de l'histoire. — « 5. Ne seraient admis à présenter un « ouvrage que les Belges de naissance, « non naturalisés à l'étranger, ou des « étrangers naturalisés en Belgique « depuis cinq ans au moins. Le droit « d'auteur ne serait payé que sur la « preuve de la qualité de Belge, si cette « qualité soulevait quelque doute. — « 6. Si l'état financier de l'Association « le permettait, elle pourrait publier « une Revue, à très bas prix, destinée à « répandre parmi toutes les classes le « goût de l'instruction et l'estime pour « la littérature nationale. Les articles « de cette Revue devraient être fournis « gratis parmi les membres littérateurs « et à tour de rôle.

« *Résultats.* — *a.* Assurer aux écri- « vains nationaux un débouché ; *b.* Les « encourager par la perspective de « n'avoir point de dépenses à faire pour « publier leurs ouvrages et par la certi-

« tude d'obtenir en outre un certain « bénéfice ; *c.* Amener la fraternité entre « les deux langues littéraires ; *d.* Faire « naître dans le public la conviction que « nous pouvons nous passer de l'étran- « ger, etc. — *But secret.* Faire dispa- « raître la contrefaçon, cette peste de « la littérature nationale ». Assurément c'était là un plan aussi neuf que généreux et patriotique et digne aujourd'hui encore d'être sérieusement médité.

Ferd. Loise.

Messager des sciences et des arts, 1846, p. 259-266 (notice de Pr. van Duyse).

MOTTE (*Jean*), dit FALLIZE. Voir FALLIZE (*Jean* MOTTE, dit).

MOTTÉ (*Pierre*), né à Manderkange (Luxembourg), naturalisé, le 17 juillet 1795, entra dans l'armée française le 28 juillet 1813, au 2e régiment de la garde d'honneur, et fut licencié le 25 mai 1814. Engagé au service des Pays-Bas comme soldat, au 49e bataillon de milice, le 29 août 1815, il était nommé caporal le lendemain et sergent le 4 septembre suivant ; il reçut le brevet de sous-lieutenant au bataillon de milice n° 7 (devenu 11e division d'infanterie) et fut promu lieutenant par arrêté royal du 28 décembre 1826. Passé comme capitaine au service de la Belgique par suite de la capitulation de la citadelle de Liége (1), le 23 octobre 1830, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, capitaine adjudant-major au 11e régiment de ligne. Promu major le 8 novembre 1836, Motté passait au 9e régiment de ligne et nommé lieutenant-colonel, le 1er août 1843, il était désigné pour le 3e de ligne. Il reçut le commandement provisoire du 2e régiment de chasseurs à pied le 19 juillet 1845, fonctions qu'il occupa jusqu'au 23 mai 1846, date de sa nomination au grade de colonel, dans lequel il se vit mis à la tête du régiment d'élite le 29 août 1847. Placé en non activité pour infirmités temporaires le 27 janvier 1849, un arrêté royal du 21 novembre suivant le rappelait à l'activité dans la fonction de commandant de la place de Bruxelles. Le roi de France l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur le 5 novembre 1846, pour ses anciens services et sa bravoure pendant les campagnes de 1813 et 1814. Sa participation aux campagnes de 1830, 1831, 1832 et 1833 avait été récompensée par la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, dès le 15 décembre de cette dernière année, pour reconnaître ses services rendus à la patrie, notamment pendant les combats du mois d'août 1831. Le brave colonel Motté mourut d'apoplexie foudroyante à Bruxelles, le 4 décembre 1849.

Général Frédéric Bernaert.

La matricule des officiers. — *L'Annuaire militaire de* 1850. — Un document émanant de l'administration civile de la ville de Liége, daté du 28 avril 1831.

(1) Suivant une attestation du collège échevinal, c'est grâce à l'énergie et au tact intelligent du colonel Henri L'Olivier, alors major commandant un bataillon du 11e, caserné à la citadelle de Liége, que le général Van Boecop, commandant du fort, renonça à faire feu d'un obusier braqué sur la ville.

MOTTET (*Vincent*), mathématicien, vivait au XVIIe siècle. Il est qualifié de « marchand liégeois » (1), sur le titre d'une arithmétique commerciale de sa composition, que l'imprimeur Jean-Chrysostome Malte publia à Lille en 1680 : *L'arithmétique disposée à l'instruction des jeunes marchands et autres amateurs* (in-4°, x-216 p.). Dédié à l'intendant de Flandre, Le Peletier, l'ouvrage comprend un exposé succinct des opérations fondamentales de calcul se présentant dans la pratique du commerce, suivi des règles de trois, d'intérêt, de taxe, d'escompte, de compagnie et de la solution de quelques questions choisies ; il se termine par une théorie complète de la réduction de la monnaie étrangère en monnaie de Flandre et réciproquement, des tableaux donnant les valeurs relatives des poids de divers pays et un traité des changes avec des exemples de lettres de change.

C. Bergmans.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XXI (Liége, 1888), p. 549 et 555. — L'œuvre de Mottet.

(1) On a vainement cherché son nom dans les tables des registres de l'état civil de Liége du XVIIe siècle.

MOUCQUÉ (*Antoine*). Voir MOUQUÉ (*Antoine*).

MOUHIN (*Jean-Baptiste*), appelé « le « dernier chroniqueur liégeois », né à Liége en 1752, mort dans cette ville, le 15 mai 1842. Il était typographe de son état, tout en remplissant les fonctions de chantre dans les diverses églises de Liége. Il servit, en 1790, dans l'armée patriotique liégeoise et se distingua dans différentes circonstances, notamment à l'affaire de Zuttendael, où il faillit être fait prisonnier. Son œuvre, restée manuscrite et intitulée *Recueil de particularités*, forme quatre volumes in-8° d'environ 500 pages chacun, qui ont appartenu, après la mort de leur auteur, à Me le notaire Parmentier, de Liége, et sont actuellement en possession de Me Henri Duval, dans cette ville. On y trouve le récit — qui n'est souvent qu'une reproduction textuelle des mémoires et journaux de l'époque — de tous les événements plus ou moins notables qui se sont passés à Liége de 1762 à 1815, récit qui n'offre rien de remarquable, sinon l'absence complète de toute conviction politique chez l'auteur, qui accorde ses louanges, avec une égale libéralité, à tous les pouvoirs, si nombreux pourtant, qui se sont succédé dans sa ville natale pendant cette période troublée. Ulysse Capitaine, secrétaire de l'Institut archéologique liégeois, a extrait de ce manuscrit les détails curieux intéressant l'histoire monumentale et artistique de Liége, qu'il a publiés, sous les initiales U. C. S. D. L. I. A. L., dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (tiré à part à très petit nombre), avec une courte notice biographique sur J.-B. Mouhin, sous ce titre : *Le dernier Chroniqueur liégeois*. Liége, J.-G. Carmanne-Claeys, 1854; in-8°, 22 p. Mouhin est aussi l'auteur de quelques *pasqueyes* qu'il imprima lui-même.

Ch. Christophe.

MOULAERT (*Bernard*), de l'ordre des Frères-Prêcheurs, né à Bruges, le 17 juillet 1808, mort à Louvain, le 29 mars 1870. Le P. Moulaert, issu d'une honorable famille bourgeoise de Bruges, fut ordonné prêtre à Gand, par Mgr Jean-François Vande Velde, en 1833. Successivement, il remplit les fonctions de directeur des Ursulines à Bruges, et de coadjuteur à Beveren, près Harlebeke. Le clergé séculier ne le posséda pas longtemps; il entra au noviciat des Frères-Prêcheurs ou Dominicains, à Gand, en 1836, et fut le premier novice de cet ordre, rétabli en Belgique après la Révolution française, par les PP. Ackerman et Braekman. Le P. Moulaert contribua à la fondation de plusieurs maisons de son ordre, qui se sont établies depuis en Belgique. Lors de la fondation du couvent de Tirlemont, en 1849, il fut désigné pour y remplir les fonctions de bibliothécaire. On lui doit un excellent catalogue de cette bibliothèque.

Quand Mgr de Montpellier, évêque de Liége, voulut confier aux Dominicains, en 1860, la garde du sanctuaire de Notre-Dame de la Sarte lez-Huy, il jeta les yeux sur le P. Moulaert comme le plus propre à administrer la paroisse. Il fut le premier curé dominicain de la Sarte. En 1869, le dépérissement de ses forces l'obligea de quitter ce poste. Il se retira au couvent de Louvain, restauré en 1856, et s'y endormit paisiblement dans le Seigneur, le 29 mars 1870. Sa dépouille mortelle repose au cimetière de l'abbaye de Parc, à Héverlé.

Le P. Moulaert était un vrai savant, consciencieux et modeste. Son habileté à déchiffrer les manuscrits et à compiler les archives locales lui valurent l'honneur de plus d'une découverte ou de rectifications importantes dans le domaine de l'histoire, et les éloges de la Commission royale d'histoire. On lui doit plusieurs travaux historiques fort recommandables. Il publia successivement l'histoire du béguinage de Gand : *Het Groot Beggynhof van Gent* (Gand, J. Rousseau-Warrie, 1850; in-12, xv-143 pages), ainsi que d'intéressantes notices biographiques sur le frère Romain, architecte gantois, les Pères Dujardin et Druwé, religieux dominicains, et un

volume plein d'intérêt sur la vie et les écrits du P. Charles-Louis Richard, dominicain. Tous ceux qui voudront étudier le mouvement philosophique en France au XVIIIe siècle, et les événements politiques qui amenèrent la chute du gouvernement autrichien en Belgique, liront avec intérêt ce travail consciencieux et plein de faits. L'*Essai sur le comté de Brugeron* fut une révélation et fut publié dans les Comptes rendus de la Commission royale d'histoire. La monographie de Notre-Dame au Lac, à Tirlemont, fut publiée dans le *Messager des sciences historiques*. Au moment de la mort du P. Moulaert, cette Revue se préparait à imprimer son *Histoire du Béguinage de Tirlemont*, dont la publication fut forcément empêchée. Le manuscrit est conservé dans les archives du couvent des Frères-Prêcheurs, à Louvain.

Voici les titres de ses divers ouvrages : 1. *Notes pour une future biographie du frère Romain, dominicain, architecte*. Gand, Hebbelynck, 1850; in-8°, 12 p. et portrait, extrait du *Messager des sciences historiques*. — 2. *Notice sur le R. P. Thomas Du Jardin, dominicain*. Louvain, 1854; in-24 de 36 p., extrait de l'*Annuaire de l'Université catholique*. — 3. *Essai sur le comté de Brunengeruz, appelé par les historiens modernes Brugeron*. Bruxelles, M. Hayez, 1857; in-8°, 36 p. et carte, extrait des *Comptes rendus de la Commission royale d'histoire*. — 5. *Notice sur Notre-Dame-au-Lac, à Tirlemont*. Gand, Hebbelynck, 1860; in-8°, 98 p., avec fig., extrait du *Messager des sciences historiques*. — 5. *Levensschets van den Venerabelen Pater Fr. Ambrosius Druwé, Predikheer*. Louvain, Charles Peeters, 1864; in-12, 70 pages, av. portr. — Le même ouvrage, traduit en anglais : *The life of the Ven. J. Ambrose Druwé, of the order of Preachers*. Louvain, Charles Peeters, 1865; in-12. Le P. Moulaert publia aussi plusieurs ouvrages de dévotion, à savoir : 6. *Leven der Seraphiensche Maagd, de H. Catherina van Senen*. Gand, J. Rousseau, 1844; in-18, 322 pages. Cet ouvrage fut réimprimé clandestinement à Turnhout en 1849, sans indication de nom d'auteur et sans l'imprimatur de l'évêché de Gand. — 7. *Nouveau manuel des Frères et Sœurs du Tiers-Ordre de la Pénitence de saint Dominique*. Gand, J. Rousseau, 1850; in-24, 434 p. — 8. *Handboeksken van den H. Rozenkrans, met een zeer nauwkeurig kortbegryp van deszelfs aflaten*. Gand, J. Rousseau, 1844; deuxième édition, 1850; troisième édition, 1856. — 9. *Nouveau manuel du Très Saint Rosaire, avec un abrégé de ses indulgences*, extrait ponctuellement des bulles originales des papes et accompagné de courtes remarques. Gand, J. Rousseau, 1850; in-24, 132 p. Nouvelle édition, 1856.

Fr.-Vincent-M. van Caloen.

Messager des sciences historiques, année 1870, p. 123. — *Polybiblion, revue bibliographique*, numéro de mai 1870. — P. Halflants, *Histoire de N.-D. de la Sarte* (Huy, 1874), p. 136. — *L'Année dominicaine* (Paris, Poussielgue), 1870, p. 331. — Archives du couvent des Frères-Prêcheurs, à Louvain.

MOULART (*Mathieu*), moine de l'abbaye de Saint-Ghislain, en Hainaut, évêque d'Arras, homme politique, était fils de Jean et d'Antoinette Pronnier, laboureurs, naquit vers 1536 au village de Saint-Martin, près d'Arras, et mourut le 2 juillet 1600. Ses parents confièrent son éducation à d'excellents professeurs, qui lui enseignèrent les arts libéraux. Une pénétration d'esprit très vive, beaucoup de gravité et de piété sincère attirèrent sur lui les regards de ses condisciples. Ennemi décidé des jeux et des amusements ordinaires de ses compagnons d'études, il prit la résolution de quitter le monde et de se présenter à l'abbaye de Saint-Ghislain, où il entra vers 1553. Après avoir terminé son noviciat, ses succès dans les études théologiques lui permirent de prendre les ordres en 1557. Remarquant en lui des dispositions extraordinaires, l'abbé confia à ce religieux la direction des novices et des jeunes moines profès. Ce monastère possédait, il est vrai, un lecteur de théologie, mais l'abbé décida d'envoyer, en 1559, Moulart à l'université de Louvain, pour y suivre les cours de cette science. Ses succès y

étaient tels, pendant les discussions théologiques auxquelles il prit une part active, qu'il obtint au bout de quatre ans le grade de licencié, puis celui de docteur en théologie. Après avoir terminé son cours, il rentra à Saint-Ghislain (3 février 1564) au moment du décès de l'abbé de ce monastère. Il fut appelé à le remplacer et sacré le 14 janvier 1565. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il s'occupa avec zèle de l'administration de son monastère, y construisit des bâtiments nouveaux et fit exécuter plusieurs travaux utiles et artistiques. Adversaire décidé de toute hérésie en matière de foi, il commença par faire poursuivre à Dour, en 1565, tous les huguenots, toutes les personnes accusées de sortilèges. Il en chargea spécialement son frère Adrien pendant les années 1567 à 1582. En 1566, il arma la bourgeoisie de Saint-Ghislain pour résister aux insurgés dans le cas où ceux-ci se présenteraient devant la ville. Le 27 mai 1566, après avoir pillé et volé les églises de Tournai, de Valenciennes et Crespin, les gueux arrivèrent près de Saint-Ghislain; mais intruits des mesures prises par l'abbé, ils se retirèrent sans avoir pu mettre leur dessein à exécution. Au moment de la conquête de Valenciennes par les Espagnols, Moulart se rendit immédiatement en cette ville dans le but d'y combattre la réforme, visita, au péril de sa vie, toutes les abbayes du Hainaut et des environs de cette province pour les engager à résister à l'influence de la religion nouvelle. Voulant faire jouir des bienfaits de l'instruction les jeunes gens de Saint-Ghislain, il remplaça le prêtre qui s'en occupait d'une manière peu satisfaisante. Moulart érigea un collège et chargea le curé d'Elouges de diriger le nouvel établissement du consentement du magistrat de la localité, conformément aux termes d'un contrat conclu le 14 novembre 1573. Il s'occupa aussi, mais en vain, de faire restituer à son monastère le prieuré d'Alemans, aliéné par son prédécesseur. Décidé à préserver toutes les possessions de l'abbaye de la contagion des idées nouvelles, il chargea son frère de les surveiller et prit à cet effet des mesures extraordinaires. Lorsque le duc d'Albe arriva en Belgique pour y combattre l'insurrection et les hérésies, Moulart alla complimenter le nouveau gouverneur. En même temps, il fut chargé par les états du Hainaut, dont il faisait partie à titre d'abbé de Saint-Ghislain, d'adresser leurs adieux à Marguerite de Parme, lorsque cette princesse fut obligée de quitter le gouvernement des Pays-Bas. Au moment où surgirent de graves difficultés entre le gouverneur et les états au sujet de la création d'impôts nouveaux, Moulart fut choisi par les états du Hainaut pour lui faire des représentations au sujet de ces innovations. Il s'occupa d'autant plus volontiers de cette mission, qu'il était l'adversaire décidé du projet conçu par le duc d'Albe. Accompagné des députés des autres états, il se rendit chez le gouverneur dans le but de lui faire des représentations sur ce point. Vain espoir; le duc ne voulait pas démordre de son projet. Malgré lui, les députés résolurent de se rendre auprès du roi à l'effet de lui faire comprendre l'illégalité des mesures de son représentant et d'appeler son attention sur la véritable situation du pays. Moulart fit partie de cette députation, malgré l'opposition de l'archevêque de Cambrai, prélat dévoué à Philippe II. Il se rendit à Rome (22 février 1572) dans le but d'informer le Saint-Père de ce qui se passait aux Pays-Bas. Puis il partit pour l'Espagne et tomba malade pendant ce long voyage. Au moment de son rétablissement, il fut reçu par le roi qui lui accorda une audience particulière, le 21 juin 1572, et promit d'intervenir auprès du gouverneur général. Ensuite il retourna dans son monastère (2 novembre 1572). Là il s'occupa beaucoup du projet de l'imprimeur Plantin de publier une édition des bréviaires portatifs du clergé catholique et prit à cœur l'organisation du collège de la localité. Lié d'amitié avec Robert de Melun, un des agents les plus actifs contre l'esprit révolutionnaire, il prit son parti lorsque Robert eut tué le

comte Philippe de Mansfeld pendant une querelle. Ce fut grâce à l'intervention bienveillante de Moulart que la famille pardonna au coupable. Au moment du décès de François Richardot, évêque d'Arras, le roi se décida à le remplacer par Moulart, à la suite des recommandations spéciales du gouverneur général. Loin de mettre de l'empressement à accepter une position si élevée, il déclara formellement qu'il n'occuperait pas son siège si son évêché n'était exempté du payement de la pension perçue sur les revenus du diocèse par le cardinal Granvelle. En attendant la mise à exécution de cette mesure, et malgré son élection par le chapitre d'Arras (12 octobre 1576) et sa nomination inscrite au consistoire le 4 mai 1577, il obtint du roi la permission de résider encore dans son monastère pendant quatre ans. Ce fut seulement, le 1er octobre 1577, qu'il prit possession de son siège, après avoir aplani certaines difficultés surgies sous l'épiscopat de son prédécesseur entre la faculté des arts à Douai et les Jésuites à propos des écoles de philosophie en cette ville. Lorsqu'en 1576 les états de Brabant convoquèrent les états généraux, Moulart y siégea à titre de membre des états de Hainaut. Il assista aussi, pendant la même année, aux négociations de la pacification de Gand, prit part à celles entamées entre les états et don Juan d'Autriche à Huy et à Marche-en-Famenne. Son installation à Arras en qualité d'évêque fut accueillie avec faveur par les catholiques, tandis qu'elle était mal vue par le parti du prince d'Orange, à tel point qu'il fut obligé de s'expatrier et de se rendre à Amiens, où il résida en 1578. Là il entra en correspondance d'abord avec de Longueval, ensuite avec Alexandre Farnèse, gouverneur général des Pays-Bas, afin d'exciter une réaction dans les provinces wallonnes contre les tendances du Taciturne. Conformément aux conseils de Farnèse, il s'entendit dans ce but avec Guillaume le Vasseur. Tenant tous les fils de la réaction, il devint en quelque sorte l'âme du soulèvement des catholiques wallons contre l'influence des provinces flamandes, si dévouées en général à la cause de la révolution. Fixé près des frontières de l'Artois, il tendit la main aux catholiques, aux réactionnaires, aux malcontents. Il aida activement à préparer la réconciliation entre les provinces wallonnes et Philippe II, si habilement négociée par le prince de Parme et définitivement ratifiée par le roi le 12 septembre 1579. Rentré dans l'Artois, Moulart était tellement pressé de faire signer l'acte de cette réconciliation par les états, qu'il glissa légèrement sur certaines clauses qui répugnaient aux partisans du gouvernement. Ce qui a fait dire par Granvelle que Moulart était meilleur religieux que négociateur. En dépit de ces observations, il ne continua pas moins de travailler au rétablissement du pouvoir de Philippe II dans les Pays-Bas. C'est lui qui engagea Robert de Melun à se jeter dans la réaction et à abandonner ses anciennes opinions. Lorsque, par suite de l'abdication de la souveraineté des Pays-Bas en faveur de sa fille Isabelle, Philippe II en investit cette princesse et son mari l'archiduc Albert d'Autriche, Moulart accueillit les nouveaux souverains avec bonheur à Arras (15 février 1600). Sa principale préoccupation était en ce moment la conversion des nouveaux religionnaires, sans cependant négliger ses autres devoirs dans son diocèse, si rudement éprouvé durant les troubles du XVIe siècle. Aucun dissident en matière de foi ne pouvait, selon sa manière de voir, résider dans l'Artois. Malgré une santé très affaiblie par le travail, il poursuivit avec ténacité les adversaires de la religion catholique, pendant qu'il protégeait constamment ses coreligionnaires. Il se montra très libéral en faveur des hôpitaux, des prisonniers, des veuves et orphelins, des ecclésiastiques chassés de leur pays par le parti de la révolution. Aimant les belles-lettres, il eut soin de ne confier les fonctions pastorales qu'à des ecclésiastiques capables et instruits. Par son testament du 13 janvier 1596, il fonda un séminaire ou collège dans l'université de Douai. A cet effet, il légua à sa fondation une maison

sise en cette ville, lui assigna des revenus et lui fit don de sa bibliothèque. Il portait : *coupé au premier d'argent à deux têtes de chevaux de sable affrontés, au deuxième d'azur à la herse d'or et une fasce d'or brochant sur le tout.*

Ch. Piot.

Robituille, *Notice sur Mathias Moulart*, évêque d'Arras, dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 2e série, t. VIII. — Famien, *Histoire du chapitre d'Arras* (1868). — *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, par Baudry, dans le t. VIII des *Monuments pour l'histoire de Hainaut*. — Ferry de Loire, *Oraison funèbre de Moulart*. — *Sendbrief des prinses van Orangien, aengaende het verdracht met den prinse van Parma*. — Lettres des états d'Artois et des députés du Hainaut et Douai aux députés des états généraux, avec la réponse. — *Recueil des lettres, actes et pièces du progrès fait en la ville d'Arras pour parvenir à une bonne paix*. — Strada, *Histoire des guerres de Flandre*. — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documents historiques inédits*.— Gachard, *Analectes belgiques*. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta belgica*. — Buzelinus, *Gallo-Flandria*. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*. — Id., *Bibliothèque nationale à Paris*. — *Bulletins de la Commission d'histoire*. — Gachard, *Actes des états généraux*. — Poullet et Piot, *Correspondance de Granvelle*. — Renon de France, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, publiée par Piot. — Bled, *la Réforme à Saint-Omer et en Artois*. — Gachard et Piot, *Itinéraires des souverains des Pays-Bas*. — Feys, *Une députation flamande à Madrid en 1572*. — *Gallia christiana*, t. III. — Bochius, *Historica narratio profectionis serr. Belgii principum Alberti et Isabellæ*. — Dom Ursmer Berlière, *Dom Mathieu Moulart*, dans la *Revue Bénédictine* de 1894. — Boussu, *Histoire de Mons*. — Bussemaker, *De afscheiding der Waalsche gewesten van de generale Unie*. — Archives du royaume à Bruxelles, registres intitulés : *Réconciliation des provinces wallones*.

MOULIN (*Hubert*), philosophe, né à Bièvre (Luxembourg), le 5 septembre 1722, entra dans l'ordre des Jésuites, le 28 septembre 1742. Il enseigna à Mons et à Nivelles la poésie et la rhétorique, puis la philosophie à Armentières et à Douai. Il a laissé les œuvres suivantes : 1. *Deo opt. Max. Philosophia universi. Sphæra*. 1. *Mundi causa perfectio et duratio*. 2. *Astra, meteora*. 1. *Anima. Ex Optica, Dioptrica, Caloptrica. Præside R. P. Huberto Moulin e soc. Jesu, artium Doctore ac Philosophiæ professore. Propugnabunt in Aula Collegii Cœnobii Aquicinctini Duaci*. Douai, J.-F. Willerval, 1760 ; placard in-fol. — 2. *Phisica minor seu particularis dictata partim a R. P. Huberto Moulin e soc. Jesu in collegio Aquicinctino Duaci Artium doctoribus ac Philosophiæ professoribus secundariis. Conscripta vero a P. A. Deprés*. 1759. Manuscrit in-4°.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1341.

MOULINS (*Guyard* **DES**), en latin MOLINAEUS, érudit, né à Aire (Artois), en 1251, mort vers 1322. Il y a un double indice de sa naissance à Aire. D'abord on trouve dans cette ville, en avril 1247, un *Jean Des Moulins* comparaissant avec Béatrix, sa femme, dans des lettres émanées des mayeur et échevins de la localité. En second lieu, on découvre que l'on célébrait, le 31 juillet, dans l'église d'Aire, un obit en mémoire des père et mère de Guyard Des Moulins, autrefois doyen de cette église, et le père de Guyard y porte le nom de « Jean ». Guyard fut d'abord chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Aire, et vraisemblablement il faisait déjà partie du chapitre en 1272, puisque, en cette année, il assistait aux actes de l'inventaire des reliques de saint Jacques le Majeur, inventaire dont il a écrit la relation et auquel il a pris part comme chanoine, ainsi que cela semble résulter de ses propres expressions. C'est donc par erreur qu'Oudin (*De scriptor. sacris*, t. III, p. 622) affirme que Des Moulins avait embrassé l'état ecclésiastique en 1289. Le 1er octobre 1297, Guyard Des Moulins fut élu doyen de son chapitre. Déjà antérieurement il avait représenté ce collège comme fondé de pouvoirs dans les actes concernant la fondation d'une chapellenie dans l'église d'Aire, faite par Mathieu Wilquin, doyen avant Guyard. Contrairement à l'opinion émise d'abord par Daunou (*Hist. littér. de la France*, t. XVI, p. 144) et dont cet auteur a reconnu plus tard le peu de fondement, Guyard Des Moulins a survécu au XIIIe siècle. Un acte des doyen et chapitre d'Aire, daté du dimanche après l'octave de l'Epiphanie 1312, parle de lui et l'indique par un « G », initiale de son nom. Guyard vivait donc encore au XIVe siècle et nous croyons qu'il vécut jusque vers 1322. En effet,

le premier acte de son successeur, Jean de Bue, date de cette dernière année. Evidemment, cela ne dit pas depuis combien d'années Guyard était mort. Mais la longue durée que lui-même assigne à son décanat, au moment même où il écrivait la relation de l'inventaire des reliques de saint Jacques le Majeur, c'est-à-dire postérieurement à 1297, autorise à rapprocher le plus possible l'époque de celle des actes de 1322. Nous avons deux ouvrages de Des Moulins. Le premier et le plus important est une traduction en langue française de la *Scholastica Historia*, de Pierre Comestor ou Le Mangeur, augmentée des Livres historiques de la Bible, de la version des Paralipomènes, du second et du troisième livre d'Esdras, des Psaumes, des livres de Salomon, des grands et petits Prophètes, des Epîtres canoniques et de l'Apocalypse. Des Moulins avait commencé sa traduction en 1291. Cela résulte d'un passage du livre même où l'auteur dit, en parlant de la destruction des villes d'Acre et de Tripoli « au « temps où cette terre fut destruicte, « fut ce livre commencé à translater et « en cette même année ». Or, Acre et Tripoli furent détruites en 1291. L'œuvre de Des Moulins était achevée en 1294. D'après Lelong (*Biblioth. sacra*, t. Ier, p. 313), Des Moulins n'aurait pas été le premier qui traduisit la Bible en français. Cet auteur cite une traduction qui remonterait à 1170 ou 1180. Néanmoins, le texte de Des Moulins, successivement retouché et corrigé par Jean de Sy et Raoul de Presle et imprimé pour la première fois par les soins de Jean de Rely, évêque d'Angers, sous le titre de *Les livres historiaulx de la Bible*. Paris, sans date (1), devint le texte usuel de la Vulgate. La traduction de Des Moulins fut réimprimée plusieurs fois après la fin du XVe siècle jusque vers le milieu du XVIe. Dom Brial (*Hist. litt. de la France*, t. XIV, p. 15) se proposait d'en détailler quinze reproductions distinctes tant manuscrites qu'imprimées, et Brunet (*Man.*, t. II, p. 182 et suiv.) en cite sept éditions imprimées.

Le second ouvrage dû à Guyard Des Moulins, est une relation en latin de certains événements relatifs au chef de saint Jacques le Majeur et aux débats dont la possession de ces reliques fut l'objet en 1272, entre la collégiale d'Aire et l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras. Cet opuscule est postérieur à 1297. Morand l'a publié dans la *Revue des sociétés savantes* (2e série, t. V, 1861, p. 501) sous le titre de *Historica relatio de capite beati Jacobi Apostoli majoris*. Cette relation était connue de Malbrancq, qui en a tiré parti dans son ouvrage *de Morinis*, sans cependant l'avoir suivie fidèlement.

A. Beeckman.

Foppens, *Biblioth. belg.*, t. I, p. 384. — Samuel, *la Bible française au moyen âge*, p. 158. — *Rev. des soc. sav.*, 2e série, t. V, p. 496.

MOUMALE (*Wazelin* DE), ou DE MONVALLE, écrivain ecclésiastique, issu d'une famille noble de la Hesbaye, naquit apparemment dans le village du pays de Liége dont il porte le nom. Il florissait dans la première moitié du XIIe siècle. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, fut prieur du monastère de Saint-Jacques, à Liége, et devint ensuite, en 1128, abbé de Saint-Laurent, près la même ville. Il mourut le 30 octobre 1149. On connaît de lui : 1. *Rescriptum ad Reimbaldum, Leodiensem, Præpositum S. Johannis*. Publié dans le *Thesaurus nov. anecd.*, t. I, p. 339 des PP. Martène et Durand. Comme on l'apprend par deux lettres de Reimbauld à Wazelin de Moumale, insérées dans le même recueil (t. I, p. 339 et 340), Raimbauld avait soumis plusieurs de ses ouvrages à notre auteur pour qu'il les corrigeât. — 2. *Epistola ad Flonensem Abbatem, de Continentia conjugatorum ante Communionem*. Inséré dans les *Vetera Analecta* du P. Mabillon, t. I, p. 339, de la première édition et p. 471-472 de la deuxième. « Cette lettre, qui est excel- « lente », dit Paquot, « est adressée « non pas à l'abbé de Florennes comme

(1) 1487 ou 1495. Cette édition fut faite sur l'ordre de Charles VIII qui en accepta la dédicace.

» le dit le P. Mabillon, mais à celui de » Flone, de l'ordre de Saint-Augustin, » sur la Meuse, à quatre lieues de Liége, » comme on le voit par un manuscrit » conservé en l'abbaye de Saint-Lau- » rent, qui est écrit du temps de l'au- » teur ». L'*Histoire littéraire de la France* attribue cet écrit à Wazelin de Fexhe, neveu et successeur de notre écrivain dans la charge abbatiale. Mabillon, dans ses *Ann. bened.*, VI, 426, et les auteurs du *Voyage littér. de deux religieux bénédictins* ne savent si c'est à Wazelin de Moumale ou à Wazelin de Fexhe qu'appartient la paternité de cet ouvrage. — 3. Un traité *de Consensu Evangelistarum* (manuscrit à Saint-Laurent de Liége, où l'on gardait encore, du temps de Paquot, quelques autres ouvrages de Wazelin). D'après les auteurs du *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, le traité de l'accord des Evangélistes était assez considérable. L'*Histoire littéraire de la France*, Pez et Mabillon, contrairement à Paquot, attribuent cette œuvre à Wazelin de Fexhe.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. I, p. 322. — Martène et Durand, *Thes. nov. anecd.*, t. I, p. 339. — Mabillon, *Ann. bened.*, t. VI, p. 426. — Pez, *Thes. anecd. noviss.*, t. IV, pars 3, p. 29. — *Voyage littér. de deux relig. bénéd. de la Congrég. de S.-Maur*, t. II, p. 188. — *Hist. littér. de la France*, t. XII. — *Gallia christ.*, t. III, p. 990.

MOUQUÉ (*Antoine*), aussi appelé MOUCQUÉ ou MOCQUÉ, organiste et compositeur de musique, né à Ostende, le 1er août 1659, mort subitement dans cette ville, le 23 août 1723. Dès son enfance, il fut attaché comme enfant de chœur au jubé de l'église paroissiale d'Ostende, dont il devint chantre en 1677; il étudia en même temps les humanités à l'école des pères de l'Oratoire. Mouqué résigna son emploi et quitta la ville le 9 août 1680 pour se rendre à Louvain, où il entra au noviciat de la congrégation de l'Oratoire. Ayant quitté cette maison quelque temps après, il reçut les ordres mineurs à Bruges, en 1691, et devint prêtre le 20 septembre 1692. Dans l'entre-temps, il avait été, en 1688, organiste de la collégiale de Saint-Donatien, à Bruges. Dès 1689, son nom reparaît parmi les musiciens gagés de l'église d'Ostende, et, le 27 avril 1691, il est nommé maître de chapelle aux gages annuels de 660 livres, y compris 120 livres pour l'enseignement des enfants de chœur. En octobre 1692, il reçut, à l'occasion de la célébration de sa première messe, une gratification de 72 livres. Sauf pendant une absence de trois ans, de 1706 à 1709, Mouqué ne quitta plus sa ville natale. En 1711, il fut chargé d'expertiser le nouveau carillon que le magistrat d'Ostende avait fait fondre par Guillaume Witlockx, d'Anvers, pour remplacer celui que le bombardement de 1706 avait détruit; en 1722, il fut désigné pour une expertise analogue par la ville de Bruges.

Outre le soin qu'il apportait à la direction de sa chapelle, nous savons que Mouqué s'occupait, avec le plus grand zèle, à faire progresser les enfants dont l'éducation musicale lui était confiée. Il se livrait encore à la composition musicale et les comptes de la ville d'Ostende contiennent plusieurs mentions de gratifications reçues à ce titre par notre maître, qui paraît avoir vécu dans une gêne continuelle; nous trouvons cités en 1690 un livre de musique; en 1697, une œuvre religieuse pour laquelle il obtint les subsides nécessaires à la publication; en 1704, un petit recueil de noëls; en 1710, une messe solennelle et un motet; en 1712, une messe solennelle; en 1713, une messe; en 1715, une composition religieuse; en 1718, quelques livres de musique; en 1719, quelques œuvres religieuses. Un catalogue de la bibliothèque du jubé ostendais énumère, outre les trois messes, un *Magnificat*, un *Opus Soloon* et un *Salve Regina*, des noëls, la Passion, les Lamentations, à quatre voix, etc. Les œuvres religieuses de Mouqué devaient avoir une certaine valeur, car elles se répandirent hors de sa ville natale et furent exécutées à Audenarde, à Gand, etc. Leur auteur jouissait d'une renommée attestée par Sweertius, qui le qualifie, dans son *Chronicon congrega-*

tionis Oratorii, de *celeberrimus musicus et in omni genere instrumentorum versatissimus*. Antoine Mouqué a fourni des pièces pour un recueil publié à Bruges, par l'imprimeur François van Heurck, qui obtint à cet effet un octroi de neuf ans le 8 juin 1695 ; mais je n'ai pu trouver un exemplaire de cette publication, principalement consacrée à la musique instrumentale, et où notre maître de chapelle devait figurer en compagnie de Weissemburg, A. Scherer, Corelli, Vitali, etc., si toutefois elle a vu le jour. Enfin, un catalogue d'Etienne Roger, à Amsterdam, en 1706, mentionne un recueil de motets d'une à cinq voix, avec instruments, par Antoine Mouqué.

Paul Bergmans.

Edmond Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas avant le* XIXe *siècle*, t. V (Bruxelles, 1880), p. 219-235. — (Ch. van Iseghem), *Antoine Mouqué* (Ostende, 1894).

MOUR (*Jean-Baptiste* **VAN**). Voir MOOR (*Jean-Baptiste* VAN).

* **MOURA-CORTEREAL** (*Emmanuel* **DE**), marquis de Castelrodrigo, gouverneur général des Pays-Bas, fils de Christophe et de Marguerite de Costereal, naquit en Espagne et mourut à Madrid, le 30 janvier 1661, selon l'Art de vérifier les dates, ou en 1652, selon d'autres auteurs. Le 18 décembre 1643, Philippe IV, roi d'Espagne et souverain de nos provinces, avait nommé son fils naturel, Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas. Par suite du refus de la France de délivrer un passeport à ce prince, il ne put se rendre à son poste. Ce fut du moins le motif qui a été allégué pour expliquer le retard de son arrivée dans notre pays. Cette circonstance engagea le roi à lui donner un lieutenant. Il nomma à cet effet don Emmanuel Moura, par lettres-patentes du 25 avril 1644 ; mais il entra en fonctions seulement à partir du 1er octobre suivant. Moura était conseiller d'Etat, gouverneur et capitaine général héréditaire des îles de Terceira, Saint-Georges et Pico, commandeur major de l'ordre militaire du Christ, gentilhomme de la chambre du roi. Selon ses lettres-patentes, il avait été ambassadeur à Rome et en Allemagne et ministre plénipotentiaire chargé de négocier la paix universelle. Ennemi déclaré de la France, il engagea Chifflet à écrire son célèbre travail *Vindiciæ Hispaniæ*, dirigé contre les prétentions de la dynastie française à la souveraineté de nos provinces. Toujours préoccupé d'armements destinés à combattre nos voisins du Midi, il entretenait, dans sa correspondance, Philippe IV de cette nécessité, des excès commis par les Français, de leurs prétentions et des événements de la guerre. Pour se procurer des fonds, il engagea la noblesse, le clergé et les principales villes du Brabant à s'imposer des sacrifices. Lui-même donna l'exemple de sacrifices semblables. Il fit aussi (2 janvier 1646) un règlement pour les officiers et gens de guerre. Pendant la guerre de 1646, il suivit l'armée espagnole dans le Brabant. A Diest, où il logeait, il apprit la prise de Dunkerque par les Français. Cette nouvelle l'accabla de chagrin ; il se rendit à Louvain, puis à Bruxelles, pour y reprendre le gouvernement du pays. Tant de contrariétés le poussèrent à engager vivement son souverain à faire la paix avec les Provinces-Unies, seul moyen à employer pour les détacher de l'alliance française, si fatale pour l'Espagne. Seul remède aussi pour soustraire les Pays-Bas à la domination de la France. Il envoya, en 1645, à cet effet, à La Haye Antoine Galla de Salamanca, seigneur de Noirmont, puis Philippe Le Roy, en qualité d'agents spéciaux auprès des hommes d'Etat de Hollande pour les engager à conclure la paix, en dépit de l'opposition de la France. Dans ce but, il écrivit à la reine de Pologne, au nonce du pape en France, partout enfin où il espérait de l'appui pour contrecarrer les diplomates français et faire triompher ses efforts pour assurer la paix avec la Hollande. Il engagea aussi le duc de Lorraine à porter des secours à Dunkerque. Puis il offrit à la France de lui abandonner Piombino et Porto-Longono. Enfin, il employa tous les moyens possibles pour décrier la France. Finale-

ment, il réussit à faire entamer les négociations pour la paix de Munster. Les préliminaires en furent signés au commencement de l'année 1647 par une convention particulière entre les Provinces-Unies et l'Espagne, au grand mécontentement de la France, et grâce à la princesse d'Orange mère, qui tenait le parti espagnol. Philippe IV défendit même à ses agents à Munster de ne rien faire sans l'assentiment de Moura. L'année suivante, la paix devint un fait accompli. Pendant son séjour aux Pays-Bas, il s'occupa spécialement d'armements contre la France, sans oublier les querelles des Jansénistes, si vivement soutenus par l'Université de Louvain. C'est sous son gouvernement que fut publiée la bulle *In eminente*, à la mise à exécution de laquelle ce corps enseignant s'opposa si vivement. Moura fut rappelé dans son pays natal pendant le mois d'octobre 1647, pour faire place à l'archiduc Léopold d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand II.

Ch. Piot

Aitzema, *Saeken van staet en oorlog. — Relations des campagnes de 1644 et 1646*, par Jean-Antoine Vincart, publiées par M. Henrard. — Joannes Chifletius, *Vindiciæ hispanicæ. — Resolutiën der staten van Holland*, 1647. — *Lettres du cardinal Mazarin*, publiées par Chéruel. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*, 2e série. — Waddington, *La république des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650*.

* **MOURA-CORTEREAL** (*François* **DE**), marquis de Castelrodrigo, comte de Lumiares, seigneur de Terreneuve, gouverneur des Pays-Bas, était fils d'Emmanuel, ci-devant gouverneur des mêmes provinces, et d'Eléonore de Bragance et Melo. Né en Espagne vers le commencement du XVII^e^ siècle, il mourut à Madrid le 29 novembre 1675. Moura était, de même que son père, gouverneur et capitaine général héréditaire des îles Terceira, Saint-Georges, Fayal et Pico, grand commandeur de l'ordre militaire du Christ, gentilhomme de la Chambre du roi. Après avoir été nommé ambassadeur extraordinaire en Allemagne, il fut appelé au gouvernement de Sardaigne, à la vice-royauté de Catalogne, puis, en dernier lieu, au gouvernement des Pays-Bas, en vertu des lettres-patentes de Philippe IV signées le 26 mars 1664. Le 8 septembre de la même année, il arriva à Dôle, y fit son entrée solennelle en qualité de gouverneur de la Bourgogne, passa par Besançon où sa réception donna lieu à une publication tendant à prouver les droits du roi d'Espagne sur cette ville. Cette publication porte pour titre : *Récit véritable de l'acquisition de la belle et grande cité de Besançon au roi par la prudente conduite du Très Excellent seigneur, Seigneur Dom Francisco de Moura-Cortereal, marquis de Castelrodrigo, au mois de septembre* 1664. De là il se rendit par la Champagne à Mons. Dans cette ville il fut reçu, le 13 octobre suivant, par son prédécesseur le marquis de Caravena et arriva ensuite à Tervueren. Ce fut seulement le 25 du même mois qu'il vint incognito au palais de Bruxelles, encore occupé par la femme malade du gouverneur précédent. Cette circonstance l'obligea à remettre son entrée solennelle au 6 novembre, quoiqu'il eût pris possession de son gouvernement le 25 du mois précédent. Cette entrée est racontée en détail dans la *Relation de la magnifique et superbe cavalcade faite à Bruxelles à l'entrée de S. E. le marquis de Castelrodrigo... pour la solennité du jour de la naissance du sérénissime prince d'Espagne le* VI *novembre* MDC.LXIV. Volontiers, le nouveau gouverneur assista, à l'exemple de ses prédécesseurs, à toutes les solennités religieuses de Bruxelles, y donna des fêtes splendides, visita (16 août 1665) la ville de Malines, puis Anvers, où il fut particulièrement festoyé. Malgré des fêtes nombreuses, il s'occupa avec activité des affaires d'administration intérieure du pays. Une des premières obligations qui lui furent imposées, c'était celle d'introduire dans l'administration du pays la plus grande économie. Nos finances et celles d'Espagne étaient dans un désarroi complet par suite des longues et interminables guerres suscitées par la France et les Provinces-Unies contre ce pays. Afin de pouvoir réaliser des économies, Moura fut chargé

par le gouvernement espagnol d'introduire une réforme complète dans le personnel des conseils privés d'Etat et des finances, des chambres des comptes à Lille, à Bruxelles et à Ruremonde. Toutes ces réformes furent exécutées sous sa direction. A cette époque, les habitants des Pays-Bas, vexés de la fermeture de l'Escaut par les Hollandais, favorisaient de tout leur pouvoir les Anglais, qui avaient déclaré la guerre aux Provinces-Unies. Castelrodrigo ne manqua pas de tirer parti de ces prédispositions. Il favorisa à son tour les Anglais, ne manqua pas de contrarier les Provinces-Unies en permettant à des habitants des Pays-Bas espagnols, connus sous le nom de soldats de Munster, de ravager les territoires de Bois-le-Duc, de Breda et du pays d'outre-Meuse. Ces excès amenèrent des représentations de la part des Provinces-Unies. Les ministres de cette puissance adressèrent des plaintes à Castelrodrigo et à la cour de Madrid; mais ils se calmèrent lorsque le marquis, faisant amende honorable, se montra prêt à déclarer par écrit que ni à Ostende, ni à Nieuport, ni ailleurs il ne permettrait l'entrée des troupes ennemies de la république. Après avoir examiné attentivement l'état de nos frontières vers la France, il s'aperçut du manque total de moyens de défense pour le pays entre Mons et Namur. Pas une forteresse n'y avait été élevée pour arrêter les incursions de l'ennemi. Cette circonstance l'engagea à choisir le village de Charnoi pour le convertir en place forte. Le 3 septembre 1666, il commença à y jeter les fondements de la ville de Charleroi. Par suite du défaut de forces suffisantes pour défendre le pays contre les Français, il écrivit à Louis XIV (14 mai 1667) une lettre par laquelle il engagea ce monarque à remettre le jugement de ses prétentions à l'arbitrage de deux princes neutres ou à des princes de l'Empire, ou à l'Angleterre ou aux états généraux. Vaines démarches. Les Français avancèrent toujours. Ce qui engagea le marquis à faire sauter tous les ouvrages qu'il avait élevés à Charleroi. Les conquêtes des ennemis n'en continuèrent pas moins. Tournai étant tombé en leur pouvoir, les habitants de cette ville reçurent Louis XIV avec des démonstrations si extraordinaires de joie, que Castelrodrigo ordonna la confiscation de tous leurs biens et revenus. Cependant, les armées françaises ne cessèrent de battre partout les Espagnols, malgré un petit corps de troupe que le marquis avait organisé afin de faire des coups de main dans la Flandre. Il fallut finalement songer à la paix. Pendant les négociations, les puissances alliées contre la France, qui s'étaient interposées à titre de médiatrices entre les belligérants, demandèrent un armistice. Castelrodrigo le refusa. Cette manière d'agir irrita tellement Louis XIV qu'il résolut de conquérir la Franche-Comté. La guerre se ralluma de nouveau. Les conquêtes rapides des agresseurs effrayèrent tellement le marquis, qu'il accepta immédiatement l'armistice et la médiation de la triple alliance. Cette décision amena la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 2 mai 1668. Chargé de la négocier, Castelrodrigo se fit remplacer par le baron de Bergheyck. Cette paix ne dura pas longtemps. Décidée à démolir pièce par pièce la monarchie espagnole, la France prit de nouveau les armes. Dans cette situation, le gouverneur promit aux alliés des subsides qu'il ne put pas payer. C'était son dernier acte. Enfin, dégoûté du rôle que le cabinet de Madrid lui imposait, découragé par suite de l'abandon dans lequel la cour le laissait, il voulut se retirer. Son rappel fut décidé. Après avoir appris que son successeur était arrivé à Ostende par mer (3 septembre 1668), il se rendit à Anvers, en exprimant le désir de s'embarquer à Ostende. Il quitta Anvers au bruit du canon, se rendit à Gand, où il se démit de ses pouvoirs en les confiant à son successeur. Au lieu de s'embarquer à Ostende, il passa par Dunkerque pour continuer sa route par la France et arriva le 30 septembre incognito à Paris. De là il se rendit à Madrid, où il descendit le 14 octobre. A Florida, il fut reçu par la cour et par l'ambassadeur des états généraux, au milieu des mar-

ques de la plus haute estime. Après sa rentrée en Espagne, il fut nommé, le 6 août 1670, président et garde des sceaux du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid. Pendant le séjour de Castelrodrigo aux Pays-Bas, Philippe IV, roi d'Espagne, vint à mourir (17 septembre 1665). Son fils mineur lui ayant succédé sous le nom de Charles II, il fallait procéder à l'inauguration de celui-ci dans nos provinces. Le marquis fut chargé de le représenter à ces inaugurations en 1666. Ces cérémonies sont pour la plupart décrites dans des publications spéciales.

Ch. Piot.

Aitzema, *Saken van staat en van oorlogh.* — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen.* — Le *Mercure.* — *Gazette des Pays-Bas.* — *Délices des Pays-Bas.* —Van Bastelaer, *Notices sur Charleroi.* — De Ricourt, *Histoire de Louis XIV.* — *Relation des cérémonies et solemnitez de serments faits par le marquis de Castelrodrigo.* (Bruxelles, 1666; id. (Gand, 1666). – Recueil de 116 portraits peints par du Chastel et gravés par Louis Vorstermann, du gouverneur général et des personnes qui ont assisté à l'inauguration de Charles II. — *Garantia circulo Burgundiæ asserta, sive varia scripta in hisce Ratisbonensibus comitiis exhibita* (1664). — Vander Vynckt, *Recherches chronologiques et historiques des gouverneurs généraux*, ms. de la Bibliothèque royale. — Ferd. Vander Haeghen, *Inauguration de Charles II en Flandre* (Gand, 1862; extr. des *Annales de la Soc. des Beaux-arts*).

MOURCOURT (*Jean* **DE**) ou MOROCURTIUS, poète latin, natif de Tournai, florissait dans la première moitié du XVI^e^ siècle. Il embrassa la règle de Saint-Bruno à la chartreuse de Saint-André, à Chercq lez-Tournai. Il mourut le 12 octobre 1548, et non le 15, comme le marque d'Oultreman, à la chartreuse de Marly, près de Valenciennes, où il exerça longtemps la charge prieurale. On trouve diverses variantes de son nom : Cousin, dans son *Histoire de Tournai*, l'appelle Macrocurce; Petreius, le bibliographe de l'ordre des Chartreux, écrit Marocurtius; d'Oultreman, Jean Marcourt, et Brasseur, Macocurtius. F. Lecouvet, dans son *Mémoire sur le mérite littéraire des poètes latins nés dans le Hainaut*, dit que le véritable nom du poète est sans aucun doute Jean de Mourcourt, car il existait à Tournai, sa ville natale, une famille de ce nom; un Jean de Mourcourt fut prévôt de la cité en 1428.

Les œuvres de Jean de Mourcourt sont fort rares. Il en a publié une édition complète en 1540; elle comprend :

1. *Threnodia adversus Lutheranos, longe castigatior et emendatior, imo locupletior quàm in priori æditione fuerat.* Anvers, Jean Crinitus, 1540; in-4°, non chiffré. La première édition de cet ouvrage avait paru en 1534. Quatre distiques, en tête de la seconde édition, nous apprennent que la première était remplie de fautes, mais, malgré les corrections, la seconde édition est encore très fautive. A la suite de la *Threnodia*, on lit quatre épigrammes de notre poète sous le titre : *Epigrammata Morocurtiana adversus fucatam Lutheranorum pietatem.* — 2. *Brunonias, in qua Divi Brunonis Chartusianorum patriarchæ vitam juxta narrationem reverendiss. patris domini Francisci a Puteo, carmine non contempto prosequitur.* Anvers, Jean Crinitus, 1540; in-4°. Lecouvet, décrivant l'exemplaire de la bibliothèque de Tournai, fait remarquer que « cette édi- « tion contient une épître apologétique « de quatre pages en prose adressée aux « PP. et aux FF. Chartreux et datée « du 1^er^ juin 1530. Elle est suivie d'une « autre épître, également en prose, aux « deux frères Bracquius. Cette épître « est datée de la chartreuse de Valen- « ciennes, le 20 février 1534. Elle nous « offre la preuve que la Brunoniade eut « une première édition quelques mois « après la *Threnodia* ». — 3. *Hugonias, in qua divi Hugonis famigeratissimi olim Linconiæ apud Anglos episcopi, vitam moresque sanctissimos carmine haudquaquam pœnitento luculente prosequitur et enarrat.* Anvers, Jean Crinitus, 1540; in-4°. — 4. *Carmen de nativitate Dei.* — 5. *Carmen hecatostichon* (100 vers) *deprecatorium ad divum Laurentium martyrem quoquo terrarum celebratissimum.* Ces deux derniers poèmes ne sont pas signalés par Paquot. D'après A. Dinaux, la *Brunoniade* et l'*Hugoniade* ont été traduites en vers français par un autre prieur d'une chartreuse de la Champagne, sous le titre : *Description de*

l'origine et première fondation de l'ordre sacré des Chartreux naïfvement pourctraicte au cloître des Chartreux de Paris, trad. par François Lary, prieur du couvent de N.-D.-La-Prée lez-Troyes. Paris, Guill. Chaudière, 1578; in-4°.

La *Threnodia*, à en juger par l'appréciation des critiques, semble la meilleure œuvre de notre poète. Paquot loue la bonne latinité de ce poème; Lecouvet, néanmoins, tout en reconnaissant la clarté du style, en conteste la pureté. Il est plus élogieux pour le fonds que pour la forme de ces vers : « A part un peu » de confusion dans le plan, » dit-il, » la *Threnodia* ne manque ni d'élévation, ni de vraie poésie ». Morocurtius, que Sweertius appelle *poeta satis bonus*, jouit de l'admiration de ses contemporains; il jeta par ses écrits, comme le dit Dinaux, quelques rayons de gloire sur la chartreuse de Marly, où il composa ses poèmes. Ses œuvres contiennent des poésies et des épîtres élogieuses de personnages plus ou moins marquants de son époque et Philippe Brasseur, dans ses *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, lui consacre deux louangeuses poésies.

Émile Van Arenbergh.

Lecouvet, *Mérite littér. des poètes nés dans le Hainaut* (*Mém. de la Soc. des sciences du Hainaut*, 2e série, t. VI, p. 344). — Dinaux, *Arch. du nord de la France*, nouv. série, t. IV, p. 150. — Paquot, *Mém. littér.*, t. VI. — Cousin, *Hist. de Tournay*, t. IV, ch. 39, p. 209 et ch. 53, p. 295. — Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 209. — D'Oultreman, *Hist. de Valenciennes*, p. 380, 483. — Brasseur, *Sydera illust. Hannoniæ script.*, p. 102. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 698. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 454. — S. Le Boucq, *Hist. de Valenciennes* (édit. Prignet et Dinaux), p. 140.

MOUREMANS (*Joseph*), médecin homéopathe, naquit à Bruxelles, le 23 septembre 1803, et mourut dans cette ville, le 19 août 1874. Après avoir terminé de brillantes études classiques dans sa ville natale, il obtint de ses parents, qui auraient préféré lui voir embrasser toute autre carrière, de faire des études de médecine à l'université de Gand. En 1827, il fut proclamé lauréat de la faculté de médecine et reçut une médaille d'or; son diplôme de docteur obtenu à la suite de la défense brillante d'une thèse publiée sous le titre de : *De legibus formationis necnon actionis systematis nervosi centralis*, date du 27 mars 1829 (Gand, P.-J. van Ryckegem; in-4° de 40 pages). Il partit aussitôt après pour Paris, afin de suivre les leçons de clinique des grands maîtres d'alors et surtout celles du célèbre Dupuytren. Il croyait bien à cette époque se donner plus spécialement à la pratique de la chirurgie, vers laquelle le portaient d'ailleurs son esprit positif d'une part, et, d'autre part, un coup d'œil et une sûreté de main que lui reconnaissaient déjà ses camarades. Mais l'avenir devait en décider autrement.

Aux premières nouvelles de la révolution, Mouremans accourut à Bruxelles pour mettre ses services à la disposition du gouvernement provisoire. Il fut chargé des fonctions de chirurgien adjoint aux ambulances de l'hôpital Saint-Jean : son frère, qui prenait part à l'attaque du Parc, fut l'un des premiers blessés qu'on lui amena et il eut la douleur de le voir mourir dans ses bras. Après les journées de septembre, les séances du Congrès national étaient naturellement le sujet de toutes les conversations et provoquaient la critique des uns et l'approbation des autres. Mouremans crut de son devoir de citoyen d'adresser au Congrès une lettre ouverte (*Lettre d'un citoyen belge au Congrès national.* Bruxelles, chez tous les libraires, 1830, sans nom d'imprimeur et sans nom d'auteur), dans laquelle il recommandait, avant de délibérer sur la forme d'une Constitution, de créer d'abord une armée et de chercher à l'extérieur des alliés contre la France, la Prusse, l'Angleterre et la Hollande : examinant les avantages et les inconvénients qui résulteraient des diverses solutions que l'on pouvait donner à cette dernière question, il conseille de demander la protection de la France, soit comme alliée, soit comme sœur, c'est-à-dire de proposer l'annexion sous condition d'établir à Bruxelles une vice-royauté et une cour de cassation.

Cependant, les esprits se calment peu à peu et Mouremans abandonne la politique pour retourner à la pratique de

son art. Il servit d'abord pendant deux ans comme médecin de bataillon de la marine, puis il s'occupa d'une façon très active de travaux anatomiques à l'hôpital Saint-Jean, à Bruxelles, où il était revenu se fixer. De nouvelles études ne tardèrent pas cependant à absorber toute son attention et lui firent délaisser définitivement l'anatomie et la chirurgie pour l'homéopathie : les idées de Hahneman commençaient à se répandre et leur logique apparente était faite pour séduire des savants désireux de réagir contre les dogmes physiologiques trop absolus de Broussais. Converti à la doctrine de Hahneman, Mouremans ne devait désormais plus marchander ni son temps ni son argent pour propager l'homéopathie en Belgique. Il fut d'abord associé à l'organisation d'un dispensaire homéopathique au milieu du populeux quartier de Notre-Dame-aux-Neiges. Puis, en 1855, il fonda, avec de Molinari et quelques autres médecins homéopathes, le dispensaire Hahneman, rue Pachéco, installé plus tard rue de Laeken. L'année suivante, il contribua largement au succès du Congrès homéopathique qui se réunit à Bruxelles. Ce fut là qu'il eut l'occasion de se lier d'amitié avec le dr von Boenninghausen et avec le dr Petroz.

En octobre 1858, Mouremans, devenu seul directeur du dispensaire, adressa à tous les étudiants en médecine et à tous les médecins une circulaire les invitant à venir à sa clinique « voir l'homéopathie aux prises avec les faits ». Ce fut le point de départ d'une polémique acharnée entre homéopathes et allopathes. Ceux-ci ne parlaient de rien moins que de faire fermer son dispensaire, sous le prétexte que l'on y délivrait des médicaments homéopathiques. Mouremans fut obligé d'établir à ses frais une pharmacie spéciale rentrant dans les conditions légales. Aux attaques l'accusant de se servir de son dispensaire dans un but de réclame intéressée, il répondit en envoyant aux bourgmestres et aux curés de toutes les communes du pays une circulaire les engageant à adresser à sa clinique leurs pauvres, qui y trouveraient des soins gratuits.

Mouremans fut un véritable chef d'école. Il forma, aux leçons qu'il donnait trois fois par semaine, tout un groupe de jeunes médecins homéopathes, dont plusieurs furent ensuite placés à la tête de dispensaires qu'il installait en province, à Anvers, à Bruges, à Arlon, à Tirlemont, à Namur. D'un autre côté, il collabora d'une manière très active pendant trois ans à l'*Homéopathe belge*, puis, en 1862, il fonda le *Journal du dispensaire Hahneman* (Bruxelles, librairie polytechnique d'A. Decq; Paris, librairie médicale de J.-B. Baillière), qui parut jusqu'en 1869, et où il publia de nombreux articles de polémique et de philosophie médicale ainsi que des leçons de clinique médicale et d'hygiène. Dans un de ses articles, il demandait que le gouvernement établît au bord de la mer et dans la Campine des écoles primaires de santé, où les pauvres seraient reçus gratuitement et où les enfants riches auraient payé une faible rétribution. En 1864, Mouremans fit aussi paraître une traduction des *Aphorismes d'Hippocrate accompagnés des gloses d'un homéopathe, par le dr baron C. de Boenninghausen* (Bruxelles, Mayolez; 2 vol. in-8o).

A partir de 1869, sa santé devint chancelante : une première atteinte de l'affection cardiaque qui devait l'emporter mit ses jours en danger. Il s'en remit difficilement et dut abandonner sa clientèle et sa clinique à ses élèves. Il envoya encore quelques articles à la *Revue homéopathique belge* qui, sous la direction du dr Martiny, continuait son Journal. Mais de nouvelles atteintes de sa maladie finirent par l'emporter : il mourut le 19 août 1874. Deux discours, prononcés lors de ses funérailles, le 21 août, par les drs Jules Gaudy et Martiny, rappelèrent la vie de cet homme de bien, les qualités exquises de son cœur, sa charité inépuisable et dirent comment il avait consacré son existence à mettre en pratique la devise qu'il avait inscrite en tête de son Journal : *Præterire benefaciendo*.

Le docteur Mouremans avait épousé

Mlle Anna Vanderton, apparentée à plusieurs anciennes familles bruxelloises. Il n'avait pas d'enfants, mais il avait adopté les deux filles de l'un de ses frères, qui épousèrent J.-B. Slosse et E. Danhieux, dont les noms sont bien connus à Bruxelles.

Dr Victor Jacques.

Revue homéopathique belge, 1874. — *Journal du dispensaire Hahneman.* — *Révolution belge*, varia, vol. III, de la Bibliothèque royale.

MOUSKET (*Philippe*), ou Mouskès, chroniqueur, mort vers 1244, est l'auteur d'une chronique rimée, rédigée en français, qui raconte, en plus de 31,000 vers, l'histoire de France depuis la prise de Troie jusqu'à l'année 1242. On ne sait presque rien de sa vie. Pendant longtemps, on l'a confondu avec le Gantois Philippe Mus ou Musche, devenu évêque de Tournai en 1274 et mort en 1283. Les recherches de Barthélemy Du Mortier ont fait bonne justice de cette erreur. Nous savons aujourd'hui que les Mousket (dont le nom est synonyme d'émouchet, espèce d'épervier) formaient, au XIIIe siècle, une famille appartenant au patriciat tournaisien. Plusieurs d'entre eux siégèrent dans l'échevinage. Quant à notre chroniqueur, il apparaît dans un acte de 1236-1237 par lequel les échevins de Saint-Brice font savoir qu'ils ont arrenté à *Filipon Mousket et à son oir* une maison de pierre appartenant à la table des pauvres. Au revers de cet acte, trois oiseaux de proie, évidemment trois émouchets, dessinés à la plume, et à côté desquels on lit les mots *Felipes Moskès*, représentent les armes parlantes de notre personnage. De l'existence de ces armes et de la location faite par lui d'une maison de pierre, d'un *steen*, comme on disait en Flandre, nous pouvons conclure que Mousket appartenait à la haute bourgeoisie de sa ville natale. D'ailleurs, les sentiments d'aversion qu'il manifeste en plus d'un endroit de sa chronique à l'égard des gens de métier, qui commençaient alors à se remuer et à exiger leur part d'intervention dans les affaires publiques, nous désignent clairement le groupe social dans lequel il convient de le ranger. La charte de 1236 nous fournit encore d'autres renseignements. L'*oir* qu'elle mentionne était fort probablement l'enfant de Philippe et nous pouvons supposer avec beaucoup de vraisemblance que ce dernier était veuf au moment où il conclut son bail, puisque sa femme n'intervient pas au contrat. A la différence de son compatriote Gilles Le Muisit qui, avec la charmante bonhomie que l'on sait, aime à prendre ses lecteurs pour confidents et se met continuellement en scène, Mousket ne parle presque jamais de lui-même dans sa chronique. Nous pouvons inférer de son prologue, où il loue le temps passé au détriment du présent, qu'il devait avoir un certain âge quand il commença à écrire. Il ne cessa pas de travailler à sa chronique jusqu'à sa mort, en 1244-1245. Cette date s'établit par diverses observations critiques, dont nous ne citerons que la plus décisive. Vers la fin de sa chronique, Mousket nous apprend le décès du roi Baudouin de Jérusalem. Or, ce renseignement, emprunté par lui à la rumeur publique, était faux. Baudouin était encore si bien en vie au moment où le bruit de sa mort se répandit en Occident qu'il assista, en 1245, au concile de Lyon, et il n'est pas possible que ce fait eût échappé à notre auteur s'il avait encore vécu à cette époque.

C'est à tort que l'on a parfois donné à Mousket le nom de trouvère. Sa chronique rimée n'a aucun mérite poétique. Le but qu'elle se propose est de faire connaître aux laïques, qui commençaient alors à prendre intérêt à l'histoire, « toute l'estorie et la lignie des rois de » France ». C'est un ouvrage didactique, non une œuvre d'imagination. Mousket nous dit lui-même qu'il a emprunté la matière de son récit aux

> ... livres ki des anchiiens
> Tiesmongne les maus et les biens
> En l'abeïe Saint Denise
> De France, u j'ai l'estore prise
> Et del Latin mise en Roumans
> Sans proiieres et sans coumans.
> Or en ai l'estorie entamee,
> Ki ne fu mais onques rimee
> . . . . . .
> Car ki bien set, si doit bien dire.

Si Mousket a préféré la rime à la prose, ce n'est pas en vue de l'effet littéraire, mais tout simplement par archaïsme. Les premières traductions du latin en français ont été généralement exécutées en vers et notre auteur s'est conformé à une tradition que, de son temps d'ailleurs, on commençait déjà à abandonner.

Nulle comme œuvre poétique, la chronique de Mousket est au contraire fort précieuse comme œuvre historique. Elle repose sur de très vastes lectures et l'on peut croire en effet que Mousket entreprit le voyage de Saint-Denis pour recueillir les matériaux de son livre. Il a utilisé, pêle-mêle naturellement et sans aucune critique, un nombre considérable de sources : l'*Abbreviatio gestorum regum Franciæ*, les *Annales Laurissenses*, la *Vie de Charlemagne* d'Eginhard, celle de Louis le Pieux par l'Astronome, le pseudo Turpin, Guillaume de Jumièges, Orderic Vital, etc. A cela, il faut ajouter nombre de récits légendaires et de très copieux extraits de chansons de geste « qui nous font connaître « souvent des poèmes perdus ou d'importantes variantes à ceux que nous pos- « sédons » (G. Paris). La chronique devient originale à partir du règne de Philippe II, et depuis l'année 1225, elle constitue une source de premier ordre pour l'histoire de France dans ses rapports avec la Flandre. Mousket parle désormais très souvent en témoin oculaire; il a connu un grand nombre des personnages qu'il met en scène et il tient, de gens qui ont été mêlés aux événements qu'il raconte, les détails qu'il nous fournit. Pour le règne de Jeanne de Constantinople, sur lequel nous possédons si peu de choses dans l'historiographie flamande, sa chronique est une mine précieuse de renseignements. Ajoutons que si Mousket n'est pas un grand écrivain, il ne manque cependant ni de chaleur ni de pittoresque. On rencontre chez lui plus d'une scène vivement enlevée. Nul doute que, s'il n'eût été gêné par la rime, il ne fût un des historiens les plus vivants et les plus savoureux du XIIIe siècle.

La chronique de Mousket est restée inconnue pendant le moyen âge. Il n'en existe qu'un seul manuscrit, datant du XIIIe siècle et conservé à la bibliothèque nationale de Paris. C'est d'après cet unique manuscrit qu'ont été faites les éditions que nous possédons. La seule qui soit complète a été donnée par de Reiffenberg en 1840 : elle est assez défectueuse. Depuis lors, des extraits revus sur le manuscrit ont été publiés dans le t. XXII du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* et dans le t. XXVI des *Monumenta Germaniæ Historica*.

H. Pirenne.

Chronique de Philippe Mouskes, publiée par le baron de Reiffenberg (Bruxelles, 1840; 2 vol. in-4°, avec supplément). — B. Du Mortier, *Sur Philippe Mouskès, auteur du poème roman des Rois de France* (*Bullet. de la Comm. roy. d'histoire*, t. IX (1845), p. 112 et suiv. et t. X (1846), p. 46-48). — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 861-872 et t. XXI, p. 698-702. — J. Lair, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XXXV (1874), p. 575. — Tobler et Holder Egger, préface à leur édition dans le t. XXVI des *Mon. Germ. Hist.*, p. 718 et suiv.

MOUTON (*Laurent*), missionnaire, évêque d'Ispahan, fils d'Henri-Maurice et de Marguerite Leduc, né à Mons, le 30 janvier 1643, mort à San-Salvador, le 14 février 1708, appartenait à une ancienne famille bourgeoise de la capitale du Hainaut. En 1664, à l'âge de 21 ans, il fut admis comme novice au couvent des carmes déchaussés de sa ville natale et y fit profession sous le nom de P. Elie de Saint-Albert.

L'ordre des Carmes dirigeait, au XVIIe siècle, une mission en Perse et possédait à Ispahan, au faubourg de Djoulfay, une maison importante; ce faubourg renfermait, à cette époque, une population catholique de six à douze mille âmes, groupée en sept paroisses. En vue de former des sujets pour leur mission, les carmes instituèrent, en 1665, à Rome, au monastère de Saint-Pancrace, un séminaire sous le titre de la Conversion de saint Paul. Chaque province de l'ordre devait y envoyer deux religieux. Le P. Elie fut désigné à cause de ses aptitudes et résida pendant trois ans à Rome pour se préparer, par l'étude des

langues orientales et des sciences, à consacrer sa vie au service de cette mission. Il partit ensuite pour Ispahan.

Ses mérites et ses vertus lui assurèrent bien vite un rang distingué parmi ses confrères. Le P. Elie gagna en peu de temps les sympathies des chrétiens de Djoulfay et leur rendit, au point de vue religieux, des services signalés. Le pape le nomma, en 1693, évêque d'Ispahan.

Les seuls renseignements qu'on possède sur l'épiscopat de Laurent Mouton nous sont fournis par l'historien montois de Boussu, qui les tenait des carmes de Mons. Les écrivains de ce siècle qui se sont occupés de la biographie de notre évêque se sont bornés à développer ces détails. Les investigations auxquelles nous nous sommes livrés ne nous ont rien fait découvrir sur le rôle important qu'il a joué. « Ses « vertus, « écrit de Boussu, « plurent « tant au roi de Perse que, mettant en « lui toute son estime, il voulut lui en « donner des marques publiques, en « l'honorant du caractère d'ambassadeur « vers notre auguste empereur (Léo- « pold Ier), qui, très satisfait de sa com- « mission, le renvoya comblé de pré- « sents ». Ces lignes ne disent rien quant à l'objet de la mission que l'évêque d'Ispahan avait à remplir au nom du schah près de la cour de Vienne.

Laurent Mouton se rendit ensuite au Brésil, où l'ordre des carmes possédait également une mission; un monastère avait été fondé en 1619 à Bahia de San-Salvador; c'est là que notre évêque décéda, « en odeur de sainteté », loin de son diocèse. La ville de Mons a fait placer le portrait de l'évêque d'Ispahan dans la galerie des illustrations locales.

Ernest Matthieu.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 283-284. — A. Dinaux, *Hommes et choses du nord de la France et du midi de la Belgique* (Valenciennes, 1829), p. 30. — A. Mathieu, *Biographie montoise*. — *Iconographie montoise* (notice avec portrait, par F. Hachez). — Etat civil de la ville de Mons.

MOUWE (*Henri*), sculpteur belge du XVIe siècle. Cet artiste, sur lequel on possède peu de renseignements, était fils d'un autre sculpteur, Jean Mouwe, qui travailla à la décoration de l'hôtel de ville de Louvain en 1438-1439. Il épousa Elisabeth Zeghers et habitait la même ville. En 1509, il exécuta un important travail de sculpture pour l'église de Saint-Quentin. L'artiste fournit, en 1519, des stalles en chêne à l'église de Hérent, qu'on lui paya 28 florins du Rhin. La même année, il plaça à l'église collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, un grand retable où se déroulait l'histoire de sainte Geneviève. C'était un travail considérable dans le style ogival de la dernière époque. En 1532, il exécuta conjointement avec Simon de Vos, ornemaniste (*cleynstekere*), un tabernacle en pierre d'Avesnes pour une autre église de Louvain. Henri Mouwe vivait encore à la fin du mois d'octobre 1534.

Ed. van Even.

Protocoles des échevins de Louvain.

MOYSON (*Emile*), poète et orateur flamand, agitateur socialiste, né à Gand, le 9 janvier 1838, mort à Haut-Pré (Liége), le 1er décembre 1868.

Né de parents bourgeois, Moyson peut être considéré comme le père du socialisme gantois. A peine entré à l'université (1856), il embrassa la cause des ouvriers et fut le premier à leur prêcher les avantages de l'association, non seulement pour s'entr'aider en cas de maladie ou de chômage, mais aussi pour défendre leurs droits et améliorer leur situation matérielle, morale, intellectuelle et politique : il réclamait le suffrage universel.

Des malheurs de famille (il perdit sa mère peu de jours après sa naissance et ne s'entendit jamais avec son père, qui s'était remarié) lui avaient aigri le caractère. Il quitta la maison paternelle (septembre 1858) et mena depuis une vie agitée et souvent misérable. Il résida successivement à Bruxelles, Wygmael (près de Louvain), Anvers, Bruges, Blankenberghe, Bruxelles et Haut-Pré. Il se prodiguait partout, surtout pendant la crise cotonnière, fondant ou galvanisant des sociétés d'ouvriers, prononçant dans les meetings des discours enflammés, rédigeant des journaux, tels

que *la Tribune du peuple*, *la Cigale* et *Peper en Zout*, organisant des concerts et des représentations au bénéfice des ouvriers. Ce fut lui qui décida les sociétés de tisserands et de fileurs, fondées à Gand en 1856, sur le modèle des *Trade Unions*, à s'affilier à l'Internationale.

Ses poésies, sans avoir une haute volée, sont pourtant intéressantes. Moyson trouve toujours le mot qui porte et l'expression qui entraîne. Ce sont principalement des satires contre les classes dirigeantes et contre les adversaires du mouvement flamand. Quelques-unes parurent dans les deux volumes de *Noord en Zuid*, publiés par la société d'étudiants gantois *'t Zal wel gaan*, dont Moyson fit partie de 1856 à 1858. Toutes furent réunies en un petit volume qui parut à Anvers après sa mort (1869), par les soins de L. De Cort, et sous le titre de *Liedjes en andere verzen*. Il s'y trouve aussi quelques poésies en français. Moyson mourut à l'âge de 30 ans. Devenu phtisique et sentant sa fin approcher, il s'était adonné à la boisson pour y noyer ses chagrins. Il a été diversement apprécié. Les uns l'admirent pour son dévouement à la classe ouvrière et le considèrent comme un martyr de la société. E. Anseele en a fait le héros d'un roman : *Voor 't volk geofferd !* Les autres le tiennent pour l'artisan de sa propre ruine et blâment ses manières et ses procédés.

Sa tombe est ornée de son portrait en médaillon et porte le distique suivant :

Hij streed voor Vrijheid, Recht en Taal,
Zoowel voor Vlaming als voor Waal.

J. Frederichs.

Gentsche Studentenalmanak, 1887, publié par e *'t Zal wel gaan* (notice avec portrait).

MOZET (*Nic.-Franç.-Jos.* DE HEMRICOURT dit **DE**). Voir HEMRICOURT (*Nic.-Franç.-Jos.* DE).

MUDE (*Henri* **DE**). Voir GOETHALS (*Henri*).

MUDÉE (*Gabriel*) ou VANDER MUYDEN, célèbre jurisconsulte, né à Brecht vers 1500, mort à Louvain, le 21 avril 1560. Il fit ses humanités dans le collège du Lys à l'université de cette ville, où il entra en relations avec Erasme, lorsque ce savant y séjourna. Il connut aussi Adrien Florisz, devenu plus tard pape sous le nom d'Adrien VI. Nicolas Cleynaerts et Alard d'Amsterdam entrèrent également en relations avec lui. Lors du concours entre les quatre pédagogies, en 1523, il obtint la première place en philosophie au collège du Lys. Mudée s'adonna ensuite à l'étude du droit et, après avoir obtenu le grade de licencié dans cette branche, il devint précepteur des enfants de Laurent de Blioul, conseiller au conseil privé et greffier de l'ordre de la Toison d'or. Cette position lui permit de se rendre, accompagné de ses élèves, en France, où il suivit les cours de plusieurs universités au moment de la rénovation des études du droit. Son éloquence fut telle qu'à Paris, il plaida avec succès quelques causes au parlement de cette ville. Ensuite il retourna à Louvain pour y prendre, en même temps que son élève Laurent de Blioul, le titre de docteur en droit pendant l'année 1539. En 1547, il obtint en cette université la chaire de professeur primaire de droit, poste qu'il occupait avec un éclat extraordinaire. Selon le témoignage de Mathieu Wesenbeek, plus de 2,000 étudiants suivaient ce cours. Ce succès extraordinaire était dû à la méthode nouvelle employée par Mudée pour l'enseignement du droit, en y ajoutant des digressions sur la littérature ancienne, l'histoire, les antiquités romaines et les lumières de la philosophie. Jusque-là, les professeurs s'étaient contentés, selon la vieille méthode, de donner des analyses sèches et arides des pandectes et du code. Cette innovation valut à Mudée les éloges de Cujas, qui n'en était guère prodigue. Ce célèbre jurisconsulte disait de Mudée : *Ante illum talem in Belgio non habitum fuisse, nec post illum habitum iri.* Humbold le nomma : *Solidaris jurisprudentiæ per Belgiam restauratorem*, en faisant remarquer que les universités de France et d'Italie avaient déjà donné l'exemple de cette innovation. On pré-

tend qu'il fut appelé au conseil d'Etat par Charles Quint, mais nous n'avons trouvé nulle part trace de cette nomination. Il eut aussi avec Viglius, une correspondance qui renferme des renseignements sur l'histoire politique et littéraire du XVIe siècle. Elle est conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce dépôt littéraire renferme aussi une dissertation rédigée par Mudée et d'autres jurisconsultes sur l'interprétation de la Bulle d'or de Brabant de 1349 et un manuscrit intitulé : *Prælectiones in titul. pandectarum de judiciis, lib. I*, t. I. Une partie des ouvrages de Mudée fut publiée, après sa mort, par son gendre Jacques Roelants, d'Anvers. Ils portent pour titres : 1. *De media quadam via legum interpretendarum.* — 2. *Commentarii ad titulos Digestorum, Pro socio. De contrahenda emptione et venditione. Item, De actionib. empt. et vend. De pignoribus et hypothecis* (Louvain, 1563, et Francfort, 1586). — 3. *Commentarii in tit. D. de petitione hæreditatis. In tit. de actionibus, ex institut. lib IV* (Paris, 1583, Francfort, 1585). — 4. *Comment. in titulos XXI priores*, lib. VI, *cod. de testamentis* (Spire, 1604). — 5. *Commentarii in titulos omnes Cod. de restitutionibus in integrum* (Francfort). La plupart de ces ouvrages ont été publiés ensemble à Francfort en 1568.

Entre autres élèves remarquables, il forma Wesenbeek, et ensuite François Baudouin, d'Arras, qui, imbu des doctrines nouvelles, réclama le libre exercice de la religion réformée.

Ch. Piot.

Valère André, *Fasti academici studii Lovaniensis.* — Vernulæus, *Academia Lovaniensis.* — Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Struvius, *Bibliotheca juris selecti.* — Humbold, *Institutiones juris romani litterariæ.* — Freher, *Theatrum virorum eruditione clarorum.* — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit Belgique.* — Spinnael, *Gabriel Mudée ou la rénovation de l'étude de la jurisprudence en Belgique*, dans le *Trésor national* et l'*Annuaire de l'université catholique*, de 1844. — *Bulletins de la Commission d'histoire.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.*

MUDZAERTS (*Denis*), chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, écrivain ecclésiastique, né à Tilbourg, dans le Brabant septentrional, vers 1580, décédé le 19 novembre 1635, au domicile de son éditeur, Jérôme Verdussen, à Anvers, où il s'était rendu pour subir une opération chirurgicale. L'abbaye de Tongerloo a compté au nombre de ses religieux plusieurs membres de la famille Mudzaerts. Denis y fut admis aux vœux de religion, le 23 mars 1603, par Nicolas Mudtzaerts, qui était son oncle, quoiqu'il orthographie son nom un peu différemment. Le jeune religieux fréquenta les universités de Louvain et de Douai. Elevé à la dignité sacerdotale en 1606, il remplit successivement diverses charges tant à l'abbaye que dans le saint ministère et fut promu à la cure de Calmpthout en 1615 ou 1616. Il administra cette paroisse jusqu'en 1626. Denis Mudzaerts et son confrère Corneille Hanegraaf, lors d'un voyage à Rome en avril 1625, préparèrent les voies à la fondation du collège Saint-Norbert, que le prélat Adrien Stalpaerts se proposait d'établir dans la ville éternelle à l'usage des Prémontrés belges. Hanegraaf continua les négociations, tandis que Mudzaerts rentra au pays. Ambroise Spinola venait de reprendre Bréda aux Provinces-Unies. Dans cette ville était établie la communauté de religieuses norbertines, appelée le Val-Sainte-Catherine, qui fut transférée plus tard à Oosterhout. L'occupation de la place par les gueux durant trente-cinq ans avait été fatale au monastère; déchu de sa première ferveur, ne comptant plus qu'un petit nombre de membres, il était bien près de s'éteindre entièrement. Mudzaerts reçut, en 1626, la délicate mission de le réformer et de l'administrer en qualité de prévôt. Il s'en acquitta à l'entière satisfaction de ses supérieurs.

Nous avons de lui : 1. L'histoire générale de l'Eglise depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'année 1622, d'après Baronius et d'autres auteurs anciens, suivie de l'histoire de l'Eglise aux Pays-Bas. L'ouvrage, écrit en flamand et édité par Jérôme Verdussen, à Anvers, en 1622, comporte trois parties, ayant chacune une pagination particulière : la première comprend l'his-

toire générale depuis la naissance du Sauveur jusqu'à l'année 800; la seconde, la continuation de cette histoire, de 801 à 1622; la troisième, l'histoire de l'Eglise aux Pays-Bas. Deux années après, l'auteur y joignit une quatrième, précédant les trois autres, consacrée à l'histoire ecclésiastique depuis la création du monde jusqu'à la naissance du Christ. Le titre général de l'œuvre fut modifié en conséquence. *De Kerckelycke historie, van de gheboorte onses Heeren Jesu Christi tot het tegenwoordich Jaer MDC.XXII*, etc., devint : *Generale Kerckelycke historie van het begin der werelt tot het jaer onses Heeren Jesu Christi MDC.XXIV, etc.* L'œuvre a fait longtemps les délices du peuple flamand, mais depuis que celui-ci a désappris la lecture des livres imprimés en caractères gothiques, elle ne trouve plus guère de lecteurs. Cependant, on la consulte encore utilement pour l'histoire ecclésiastique de nos provinces. — 2. *Het leven ende vervoeringhe van den H. Norbertus, stichtvader van de witte orde van Premonstreyt*, etc. Anvers, Jérôme Verdussen, 1630. — 3. Foppens attribue à Mudzaerts l'édition d'une litanie de saint Augustin. On peut supposer avec raison qu'il s'agit de celle qui fut réimprimée à la fin de l'ouvrage de W. Bosschaerts : *D. Aur. Augustini exegesis in passionem Dominicam.* — 4. La bibliothèque de l'abbaye de Tongerloo conserve en manuscrit un recueil de vies de saints de l'ordre de Prémontré, copié sur des documents anciens de la main de Mudzaerts et revêtu de l'approbation du censeur Laurent Beyerlinck, du 23 octobre 1623. C'est sans doute de cette collection que Sweertius dit que, de son temps, elle était sur le point d'être éditée. — 5. L'archiviste de l'abbaye, Renier Vichet, affirme que les légendes des saints et bienheureux norbertins, publiées en flamand par Ludolphe van Craywinckel, sont en majeure partie l'œuvre de son confrère. Une page manuscrite est venue jusqu'à nous, qui confirme cette assertion ; on y lit les approbations du censeur Godefroid Wreys, du 5 août 1650, et de Libert de Pape, vicaire général de l'ordre, du 31 décembre 1653, données à un travail de Mudzaerts tout à fait semblable. — 6. D'après l'archiviste susdit, les *Natales Sanctorum ordinis Præmonstratensis*, publiés par Jean-Chrys. vander Sterre, en 1625, seraient aussi l'œuvre du religieux de Tongerloo. — 7. Un catalogue des archives de l'abbaye, rédigé en 1718, mentionne un recueil de dissertations de droit canon et de sermons manuscrits de Mudzaerts. A notre avis, c'est à tort qu'on lui attribue *Het leven B. Siardi*, imprimé en 1625 chez Jérôme Verdussen, et réédité, en 1629, par les soins d'Adolphe Beyharts, prieur à Huibergen ; c'est, croyons-nous, l'œuvre de W. Bosschaerts.

Fr. Waltman van Spilbeeck.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Georgius, *Spiritus literarius Norbertinus*. — Van Herdegom, *Diva virgo candida*. — V. Vander Aura, *Geschiedkundige bijdragen betreffende het Norbertinessen klooster van St Catharinadal*. — W. van Spilbeeck, *Het Herentalsch klooster Onzer-Lieve-Vrouwen Besloten-hof*. — Manuscrits de l'abbaye.

MUELEMAN (*Adrien*), théologien et annaliste, né en Flandre vers la fin du XVIe siècle, mort à La Haye, le 7 mars 1649. Il embrassa la vie monastique à l'abbaye des Dunes, près de Furnes, et fit profession sous le gouvernement d'Adrien Cancellier (1610-1623). Après avoir suivi les cours d'Adrien Mesdach, sous-prieur, il continua ses études à l'université de Douai, où il obtint le grade de licencié en théologie. En 1629, à la demande de l'abbé de Campen (*Vetus-Campus*), vicaire général de l'ordre de Cîteaux pour la province Rhénane, Mueleman et Charles de Visch, également religieux des Dunes, furent envoyés en Allemagne. Tandis que de Visch professait la théologie morale au monastère d'Eberbach, dans le duché de Nassau, diocèse de Mayence, Mueleman enseignait la même science à l'abbaye d'Altenberg, dans l'ancien duché de Berg, diocèse de Cologne (1). Parmi ses

(1) Paquot et tous les autres biographes de Mueleman se trompent en affirmant que ce religieux fut professeur à Altenberg *et à Eberbach*. Ils ont mal compris de Visch.

élèves, on signale Jean de Blanckenberg, qui devint plus tard docteur en théologie, abbé d'Altenberg et vicaire général de la province Rhénane et de Westphalie.

Rentré à Bruges, où depuis 1627 l'abbé Campmans avait transféré l'abbaye des Dunes, il s'occupa sérieusement d'écrire les annales de ce monastère. Il se servit surtout de la chronique d'Adrien de But et des archives de la maison. Une mort prématurée l'empêcha d'achever son entreprise. Frédéric-Henri, prince d'Orange, après s'être emparé de Hulst le 4 novembre 1645, s'était annexé tous les biens que l'abbaye des Dunes possédait dans le métier. Le 8 janvier 1647, Philippe IV, roi d'Espagne, avait sanctionné cette annexion, qui représentait un revenu annuel de 45,000 florins. Les moines réclamèrent une compensation. Au commencement de 1649, Mueleman fut député à La Haye pour soigner les intérêts du monastère. Avant d'y mourir, il publia, sous le voile de l'anonyme et sans nom d'imprimeur : *Deductio difficultatis quæ est inter religiosos B. Mariæ de Dunis et Dominum Principem Orangiæ, occupantem bona dicti monasterii, sita in territorio Hulstensi;* in-4°. Son corps fut transporté à Bruges et inhumé au cimetière de l'abbaye. Le *Necrologium Dunense* donne à Mueleman le titre de *Rentarius in Zanda*, receveur des biens situés à Zande.

Le P. Mueleman a laissé en manuscrits : 1. *Tractatus moralis de Justitia et Jure.* — 2. *Tractatus de censuris ecclesiasticis.* Ce sont les cours qu'il avait dictés à Altenberg. — 3. *Annales monasterii Dunensis.* Cet ouvrage, au dire de Charles de Visch, était curieux et important pour l'histoire de la Flandre. Le P. Malbrancq en fit grand usage pour son tome III *De Morinis eorumque rebus*, dont la première partie seule fut publiée après la mort de l'auteur, l'original de la deuxième partie ayant été consumé dans l'incendie de la bibliothèque des Jésuites de Lille, en 1740.

A.-C. De Schrevel.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, p. 6 et 62. — Archives du séminaire de Bruges.

MUELEN (*André* **VANDER**). Voir MEULEN (*André* VANDER).

MUELEN (*Servais* **VANDER**). Voir MEULEN (*Servais* VANDER).

MUELENAERE (*Félix-Amand* **DE**). Voir DE MUELENAERE (*Félix-Armand*).

MUEVIN (*Jacques*), historiographe, né à Tournai, mort en cette ville le 4 juillet 1367 (1). Il avait embrassé la vie monastique chez les bénédictins de Tournai. Prieur sous l'abbé Le Muisit, il lui succéda dans cette fonction en 1355. Le pape Innocent, qui voulait se rendre compte par lui-même de la valeur du nouvel abbé, le fit venir à Avignon et, après l'avoir interrogé, le préconisa dix-huitième abbé de Saint-Martin de Tournai. Peu de temps après, le 11 mai, Muevin reçut la bénédiction abbatiale des mains du cardinal-évêque d'Ostie. Il mourut en 1367 et fut enterré au pied du maître-autel de l'église de son couvent, aux côtés de ses prédécesseurs. Son tombeau portait deux épitaphes latines qui sont reproduites dans le *Corpus chronicorum Flandriæ*, publié par De Smet, t. II, p. 453.

Nous avons de Muevin une chronique qui s'étend de l'an 1296 à l'an 1339 et qui a été insérée par De Smet dans l'ouvrage que nous venons de citer (t. II, p. 455 et suiv.). D'après Gachard (*Messager des sciences et des arts*, 1836, p. 501), cette chronique aurait été compilée vers 1340 et ce serait le même ouvrage que Foppens, dans sa *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 530, désigne sous le titre de *Chronicon de rebus quæ Tornaci potissimum atque in Flandria contigerunt, ab anno* 1297 *ad annum* 1339. Toutefois, il y a là une légère erreur de date, car le travail commence en 1296. Le manuscrit de la chronique de Muevin, écrit de sa propre main, si l'on en croit Valère André, fait partie du chartrier de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, et ce chartrier lui-même se

(1) D'après Foppens (*Biblioth. belg.*, t. I, p. 530) et Vander Aa (*Biograph. woordenboek*), il serait mort le 5 juillet.

trouve aujourd'hui aux archives du royaume. Ce manuscrit, relié en parchemin, y est désigné sous le titre : *N° 2. Cartulaire de vers l'an* 1340 *où se trouvent quelques mémoires ou chroniques de dom Jacques Muevin du temps de l'abbé Ly Muisis et son successeur, l'abbé Muevin lui-même.*

A. Beeckman.

MULDER (*Jacques* **DE**), ou HONORIUS OSTENDANUS. Voir DE MULDER (*Jacques*).

MULERIUS (1) (*Nicolas*), médecin, mathématicien, astronome et professeur, né à Bruges, le 25 décembre 1564, décédé à Groningue, le 5 septembre 1630.

Le père de Mulerius, Pierre des Muliers ou Mulier, était issu d'une ancienne et riche famille française. Ayant embrassé la religion réformée, il dut quitter Bruges pour échapper aux recherches de l'inquisition et il s'établit à Menin; mais bientôt il s'y sentit également menacé et il se vit obligé de se cacher dans les bois avec sa femme et trois de ses enfants; malheureusement, la femme et l'enfant qu'elle nourrissait furent surpris et l'infortunée fut exécutée à Ypres. Pierre des Muliers avait pu retourner dans son ancienne demeure après la Pacification de Gand (1577); mais ne s'y croyant pas suffisamment en sûreté, et voulant fournir à son fils Nicolas, qui avait alors dix-huit ans, les moyens de continuer ses études, il alla s'établir à Leyde.

Nicolas Mulerius avait suivi, dans sa ville natale, les cours du savant Cruquius et il avait montré une grande aptitude pour l'étude des sciences; à Leyde, il fut l'élève de Juste Lipse, de Vulcanius Snellius et d'Heurnius; à l'âge de vingt-cinq ans, le 24 mars 1589, il reçut le bonnet de docteur en médecine. La même année, il épousa Christine Six, fille d'un magistrat de Saint-Omer, et il s'établit, en qualité de médecin officiel, à Harlingen, port important du Zuiderzée. Il y pratiqua pendant treize ans, avec un zèle digne d'éloge de manière à mériter l'estime et la sympathie de tous ceux qui avaient été en relation avec lui; ce fut avec un vif regret que les habitants de Harlingen le virent partir, en 1603, pour Amsterdam. Son séjour dans cette dernière ville fut de courte durée; la réputation de Nicolas Mulerius, comme médecin et savant mathématicien, l'avait fait connaître et il fut appelé à la direction du service médical de la province de Groningue. En 1608, sur la proposition de Bagerman et Geldorps, il fut placé à la tête du gymnase de Leeuwarden comme recteur; ensuite on lui fit successivement des offres sérieuses pour la chaire d'hébreu à Franeker qui était devenue vacante par la mort de Drusius, puis pour une position très honorable à Embden. Il déclina ces propositions, parce qu'il nourrissait l'ambition d'arriver à l'université qu'on organisait alors à Groningue avec l'appui d'un de ses amis, Ubbo Emmen Deken, connu surtout sous le nom de Ubbo Emmius, et auquel était réservé l'honneur d'être placé comme recteur à la tête du nouvel institut. L'espérance de Mulerius ne fut pas déçue; on le nomma professeur de médecine et de mathématiques et il assista comme tel, le 23 août 1614, à l'inauguration de l'université de Groningue. Son traitement était de 800 florins, y compris le logement.

La carrière de Mulerius était définitivement tracée : tout en continuant à se rendre utile comme médecin-praticien, il se consacra de corps et d'âme au développement de l'enseignement des deux sciences qui l'avaient toujours intéressé; c'est ainsi qu'il ajouta une section nouvelle, celle d'anatomie, à son cours de médecine. Il poursuivit aussi la publication de ses nombreux écrits en latin et en néerlandais sur l'astronomie qu'il avait commencée dès l'année 1595, pendant son séjour à Harlingen, et qu'il continua sans interruption jusqu'à la fin de sa vie. Il remplit deux fois les fonctions de recteur, en 1620-1621,

(1) C'est la forme que nous donne la signature autographe de Mulerius dans ses *Tabulæ Frisicæ Lunæ-Solaris* et dans le *Gedenkboek der hoogeschool te Groningen.*

puis en 1627-1628; le 10 juillet 1626, la bibliothèque avait été confiée à sa garde.

Malgré ses multiples occupations, Mulerius ne laissa pas de se mêler à des affaires commerciales : en 1621, il fut reçu dans le collège de la Compagnie des Indes orientales et il devint membre de la Chambre à Groningue; celle-ci l'appela souvent à participer aux réunions des *dix-neuf*.

Nicolas Mulerius mourut après une courte maladie le 5 septembre 1630, à l'âge de 66 ans; depuis un an, son fils Pierre, l'un de ses onze enfants, était professeur de botanique à cette même université de Groningue, à laquelle Nicolas Mulerius avait été attaché pendant plus d'un quart de siècle. Le portrait de Mulerius, à l'âge de 50 ans, figure dans les *Effigies et vitæ professorum academiæ Groningæ* (1654).

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Kort onderwys van 't gebruyck des Astrolabiums.* Harlingen, 1595. Une autre édition parut à Groningue en 1616. — 2. *Practica. Met de beschryvinghe van de Comeet. Als oock mede van de Pasquil ende ghenoechlijck discours hoe dat wy door Gods genade aenden Nederlandtschen Vrede-handel zijn ghecomen.* Ghedruct nae de copye van Groeninghen. Hans Sas, 1608; in-12. — 3. *Calendarium romanum vetus, forma Juliana, cum Isagoge et examine temporum.* Alcmar, 1611. — 4. *Naturæ Tabulæ Frisicæ Lunæ-Solaris quadruplices e fontibus Cl. Ptolemæi, Regis Alfonsi, Nic. Copernici & Tychonis Brahe ruens contractæ.* Alcmar, Meesterius, 1611; in-4°. Une note curieuse de cet ouvrage, portant la signature autographe de l'auteur, atteste les soins donnés par l'éditeur Jacques Meester à l'impression de son travail; Mulerius certifie qu'il n'y a plus aucune erreur de chiffres et tout au plus quelques fautes légères dans le texte. — 5. *Korte Tafelen van Sinus, tangentes, secantes, enz.* Cité par Vander Aa. — 6. *Institutionum astronomicarum lib. II; quibus etiam continentur Geographiæ principia, nec non pleraque ad artem navigandi facientia.* Alcmar, 1616. Une nouvelle édition, corrigée et complétée d'après les notes de l'auteur, fut imprimée à Groningue en 1649, dix-neuf ans après sa mort. In-8° (bibl. de Leide). — 7. *Nicolai Copernici astronomia instaurata*, 1617. — 8. *Hemelsche trompet, Morgenwecker ofte Comeet met een langebaert erschenen anno* 1618, *in novembri ende Decembri, Met een korte verhandelinge van de nature, oorspronk, ende beduidinge der Cometen in 't gemeen.* Groningue, Hans Sas, 1618, 20 pages. Il existe une réimpression faite à Harderwyck, par Albert Sas en 1680. A.-T. Reitsma consacra à ce petit ouvrage et aux considérations étranges de l'auteur sur ces corps célestes une notice publiée dans l'*Album der Natuur* (1859, p. 161-184). — 9. *Ephemerides van* 1609-1628. — 10. *Elogium Ubbonis Emmii ab amico conjunctissimo.* Groningue, 1628; in-4°. Réimprimé en 1728. A paru aussi dans *Memor. philos. de Witten* (Dec. V, p. 31). — 11. *Judæorum annus lunæsolaris, et Turco-Arabum annus mere lunaris, recens uterque e suis fontibus deductus, et cum anno romano facili methodo connexus.* Groningue, 1630; in-fol. On peut encore ajouter à cette liste quelques brochures, parmi lesquelles nous citerons : *Waerachtich ende ghenoechlijk discours van D. D. Nicolaum Mulerium van Brugghe... Hoe dat wij door Godesghenade, aen Nederlandtsche Vrede-handel zyn ghecomen.* Groningue, Hans Sas, 1608; in-4°, 16 pages. — *Het testament van de Oorloghe... noch... een discours van D. D. Nicolaum Mulerium van Brugghe*, 1608. — *Diatribe de anno Arabico et Turcico.* Cet opuscule est inséré dans l'ouvrage chronologique d'Ubbo Emmius, publié à Groningue en 1619. In-fol.

Une pièce de vers latins de Mulerius se trouve en tête de la *Paræsis politica*, de J.-B. Houwaert (Leeuwarden, 1614), et une autre en tête des *Poemata juvenilia*, de Léon Aetsema. Franeker, 1617.

Ch. Bergmans.

Jonckbloet, *Gedenkboek der Hoogeschool te Groningen* (biogr. p. 11 et 12). — Jöcher. — Rotermund. — Poggendorf, *Handwörterbuch zur Geschichte der exacten Wissenschaften.* — Van-

der Aa, *Biographisch woordenboek.* — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre orientale* (Bruges, 1843). — Muntinghe, *Acta Secul.*, 1814 (p. 111). — Brucherus, *Gedenkb. van stad en lande* (p. 329). — Hofstede de Groot, *Gesch. der Broederen kerk* (p. 140). — *Cat. der Maats. van nederl. letterkunde.* — Benthem, *Holl. Kirchen- und Schulenstaat.* — *Biographisches Lexikon des hervorragende Aerzte aller Zeit und Völker* (Vienne et Leipzig, 1886), p. 312. — *Effigies et vitæ*, p. 65, 68.

MULIÉ (*François-Martin* **DE**), en religion Léonard de Saint-Martin, écrivain ecclésiastique, né à Courtrai, le 25 octobre 1716, de Martin de Mulié et d'Isabelle Houtave, sa femme, mort à Gand, le 8 mars 1796. Il fit profession en l'église de Saint-Albert, à Louvain, le 23 octobre 1735, comme carme déchaussé, et devint provincial de l'ordre en Flandre. Il donna des leçons sur l'écriture sainte, à Gand, pendant de nombreuses années et ne publia ses cours que vers sa cinquantième année. En 1764, il fit paraître un examen critique des quatre évangiles et des actes des apôtres, sous le titre : *Examina scripturistica in quatuor Evangelia et in acta apostolorum, quorum Dilucidationes ac Resolutiones compendiose ex SS. Patribus, nec non ex præcipuis S. Scripturæ Interpretibus sunt desumptæ* —, et la même année, la suite de cette œuvre, l'examen des épîtres de saint Paul, des épîtres canoniques et de l'Apocalypse : *Examina scripturistica in quatuordecim Epistolas Paulinas ac septem Epistolas canonicas et in Apocalypsim.* Ensuite, il passa à l'examen des livres de l'Ancien Testament : en 1765, il s'occupa de la Genèse (*Examina scripturistica proœmialia in S. Scripturam et in Genesim*); en 1766, de l'Exode et du Lévitique, du livre des Nombres et du Deutéronome (*E. S. in Exodum, Leviticum, Numeros et Deuteronomium*); en 1767, des livres de Josué, des Juges, Ruth et des Rois (*E. S. in Josue, Judicum, Ruth et quatuor Libros Regum, ac duos Paralipomenon*); en 1768, de ceux d'Esdras, Tobie, Judith (*E. S. in libros Esdræ, Tobiæ, Judith*); en 1769, des Psaumes (*E. S. in psalterium Davidicum*); en 1770, des cinq livres de Salomon (*E. S. in quinque Salomonis libros*); en 1771, des quatre grands prophètes (*E. S. in quatuor prophetas majores*); en 1772, des douze autres prophètes et du livre des Macchabées (*E. S. in duodecim prophetas minores et duos Machabæorum libros*). Tous ces travaux ont été imprimés à Gand, par P. de Goesin. De 1774 à 1776, il les condensa en un seul ouvrage, intitulé : *Summa scripturistica tripartita ac quæstionibus et responsionibus deducta, quarum pars prima complectitur Synopsim totius S. Scripturæ. Pars prima secundæ partis continet præcipuas difficultates totius Veteris Testamenti cum earum dilucidatione. Pars secunda secundæ continet omnes difficultates Novi Testamenti.* Gand, Pierre de Goesin, 1774-1776; in-8°, 4 vol. Après cette publication, de Mulié, arrivé à l'âge de 60 ans, abandonna ses travaux de critique biblique. En 1781, il donna une nouvelle édition des *Gendsche Geschiedenissen*, de Bern. de Jonghe, où il se contenta de reproduire à peu près textuellement celle de Roothaese. En 1788, il publia un petit traité religieux, intitulé : *De Eeuwige zaligheyd van den mensch is gelegen in het onderhouden van het Gebod der Liefde tot Godt en tot zynen evenaesten* (Gand, veuve M. de Goesin, 1788; in-12), puis un second, en 1790, intitulé ; *Zonder geloof is het onmogelijk God te behaegen : want t' geloof is 't wezen van onze Hope.*

Léonard Willems.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. III, *passim.* — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 532.

MULLENDORF (*François*), philanthrope, né à Luxembourg, le 17 mars 1799, mort à Verviers, le 1er janvier 1858. Il s'établit à Verviers en 1820, où il épousa Mlle Beaufort et y fut successivement conseiller communal (1845), échevin (1846), membre du tribunal de commerce, président de la chambre de commerce et d'autres commissions administratives. Il publia comme échevin, en 1847, un *Exposé du système de l'impôt progressif sur le revenu, adopté par le conseil communal de Verviers* (Bruxelles, Raes, 1848; in-8°). Il concourut avec

ardeur à l'établissement à Verviers d'une école de tissage et de dessin industriel, d'une école de chauffeurs mécaniciens et comptait y joindre des cours de teinture. En 1850, parut un *Projet d'une caisse de retraite en faveur des ouvriers de la ville de Verviers* (Verviers, G. Nautet, 1850; in-8°); il en poursuivait vivement la réussite lorsqu'une chute funeste, faite dans sa filature de laine sise à Polleur lez-Verviers, priva le pays de cette noble intelligence. Pour son active coopération aux événements de 1830 en faveur de notre émancipation, il fut décoré de la croix de Fer; en 1856, le roi le nomma chevalier de l'ordre de Léopold, en reconnaissance des services rendus à la chose publique. François Mullendorf avait collaboré au *Journal de Verviers*, au *Journal des travailleurs* et à *l'Union constitutionnelle*.

J.-S. Renier.

Renseignements personnels. — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 735.

MULLER (*Jean-Guillaume-Stace*), ministre protestant, né en 1767 à Maestricht, mort à Wageningen, le 12 décembre 1836. Après deux années d'études à l'université de Helmstædt, il fut admis, en 1792, par le consistoire d'Amsterdam, comme proposant chez les évangéliques luthériens; il devint, en octobre 1793, prédicant à Gouda et, en mars 1794, à Alkmaar. En 1795, il fut nommé à Haarlem, ensuite, en 1809, à Amsterdam. Il remplit les fonctions religieuses en cette ville jusqu'en 1835; forcé de renoncer à sa charge à cause d'un affaiblissement de la vue, il fut déclaré émérite et se retira à Wapeningen, où il finit ses jours. Il avait épousé en premières noces Anne-Dorothée Ruele et s'était ensuite remarié avec Elisabeth Poolman. Muller se distingua par son actif apostolat, non moins comme prédicateur que comme écrivain. Il a publié : 1. *Drie verhandelingen over denzelfmoord*, 1794. — 2. *Leerrede over de onsterfelijkheijd der dieren*. Haarlem, 1796. — 3. *Eerste onderwijs in de godsdienst*. Haarlem, 1804. — 4. *Bijbelsche geschiedenis*. Haarlem, 1805. — 5. *Uitvoerig onderwys in den christelijken godsdienst*. Haarlem, 1807. — 6. *Beknopt onderwys in den christelijken godsdienst*. Haarlem, 1808. Réimprimé avec un résumé d'histoire religieuse en 1826 et 1834. — 7. *Onderwys in den christelijken godsdienst*. Amsterdam, 1812. — 8. *Handboek voor alle leeftyden*. Amsterdam, 1818. — 9. *De Krachtdadige ondersteuning van openbare liefde-yestichten en armen-inrigtingen in het algemeen en van de Maatschappy van weldadigheid*. Amsterdam, 1819. — 10. *Brieven van een menschenvriend aan lijdenden en ongelukkigen*. Amsterdam, 1832; in-8°. Anonyme. — 11. *Een woord aan mijne gemeente*. Amsterdam, 1834. — 12. *Leerredenen, twee tientallen*. Amsterdam, 1835-1836. — 13. *Het leven en karakter van den beroemden Engelschen Godgeleerden D.G.P. Doddridge*, publié après la mort de l'auteur par le professeur J. Nieuwenhuis. Nimègue, 1837. — Deux autres ouvrages posthumes ont été publiés par son fils : 4. *Stemmen uit het graf van een Christen*. Dordrecht, 1839. — 5. *Stemmen van gene zyde des graf*. Dordrecht, 1843.

En 1799, la Société d'utilité publique couronna son mémoire sur la question : *Of, en hoedanig men de kinderen behoort te leeren bidden en danken*. Dix ans après, il obtint le même honneur pour un travail *over de verbreiding der Evangelieleer*. Haarl., 1809, in-8° (dans le tome XXIII des *Verhand. van Teylers Genootschap*).

A la demande de la Société biblique néerlandaise, il publia, en 1830, une édition revue du Nouveau Testament, petit format. De 1833 à 1836, il fit partie du synode luthérien, qui le chargea de faire pour les Bibles de nouvelles préfaces et de perfectionner leurs tables des matières et des concordances.

Émile Van Arenbergh.

Domela Nieuwenhuis, *Geschied. der luth. gemeente te Amsterdam*, p. 134. — Glasius, *Godg. Nederl.* — Van Kampen, *Bekn. gesch. der lett. en wetens.*, t. III, p. 220. — C. Sepp, *Proeve eener Pragm. Gesch. der Theol. in Nederland*, p. 49, 123.

MULPAS (*David*), sculpteur, florissait au milieu du XVII^e^ siècle; les ren-

seignements biographiques sont à peu près nuls. Un index d'anciennes pièces du chapitre de Saint-Vincent à Soignies fournit la mention suivante : « Farde de « diverses procures, contrats et résigna- « tions et les contrats faits avec Jacques « Laurent, escrinier, pour les stalles du « chœur et avec Jacques Mulpas, sculp- « teur, bourgeois de Halle ». Notre artiste serait originaire de Hal ; les anciens registres paroissiaux de cette ville renseignent les naissances, en 1594 et en 1597, des enfants d'un Jean Meulepas et de Jeanne van Bonten et, de 1602 à 1648, celles des descendants de Jean Meulepas et de Marie Grimberge, mais aucun ne porte le prénom de David. Peut-être notre artiste est-il venu se fixer à Hal et acquit-il la bourgeoisie de cette ville afin d'y trouver une ressource pour ses talents. On rencontre des personnes portant ce nom dans des localités voisines, notamment à Gammerages.

Les magnifiques stalles en chêne, qui décorent encore aujourd'hui le chœur de l'église collégiale de Soignies, sont le seul ouvrage connu de David Mulpas. Elles sont au nombre de douze et consistent en une double rangée de bancs adossés à une haute boiserie. Dans les médaillons placés à chaque stalle figurent les bustes des douze apôtres. Cette œuvre, travaillée dans le style de la Renaissance, est d'une grande richesse d'exécution et d'un rare fini. Elle suffit à assigner à son auteur une place marquante dans la série de nos artistes distingués.

Le nom de David Mulpas est cependant resté ignoré jusque dans ces dernières années. Th. Lejeune, en 1869, déplorait de n'avoir pu découvrir l'auteur de ces magnifiques sculptures. Une résolution des chanoines de Soignies, du 13 novembre 1672, décidait « d'achep- « ter la table au tailleur d'images pen- « dant le temps qu'il travaillait aux for- « mes de l'église collégiale, à payer par « les trente-trois gros ». Un chercheur érudit, Mr l'avocat G. Decamps, a retrouvé, dans les comptes des trente-trois gros, que Lejeune n'avait pu consulter, le nom de ce tailleur d'images. Ces comptes, depuis 1673 jusqu'en 1679, renseignent une dépense de 300 livres payée « à monsr le trésorier Cocq pour « la table de David Mulpas, tailleur « d'imaiges ». Mulpas séjourna donc pendant sept années à Soignies pour terminer cet important ouvrage. On n'a pu retrouver, dans les archives de l'ancien chapitre, le contrat intervenu entre lui et les chanoines, en sorte qu'il n'est pas permis de fixer les conditions de cette entreprise. Nous trouvons seulement que, le 31 mai 1678, il lui fut délivré une ordonnance de payement de 50 patacons faisant 240 livres.

Une tradition populaire à Soignies rapporte que l'auteur des stalles aurait demandé comme récompense de son travail un canonicat pour son fils. Il est de fait qu'un Abraham Mulpas fut nommé, le 4 août 1681, chanoine du chapitre de Saint-Vincent et mourut à Soignies le 31 juillet 1717. Etait-il le fils de David ? Nous n'avons pu l'établir.

Ernest Matthieu.

Archives de la fabrique d'église de Soignies (communication de Mr C. Dujardin, curé-doyen). — Comptes des 33 gros des prébendes de 1672 à 1679, fonds du chapitre de Soignies, nos 1844 à 1849, aux Archives de l'Etat, à Mons. — G. Decamps, *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 5e série. — T. Lejeune, *Histoire de la ville de Soignies*. — *Annales du Cercle archéologique de Soignies*, t. I, p. 103. — *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. III, p. 242, 246.

MUNCK (*François* **DE**). Voir DE MUNCK (*François*).

MUNCK (*Joseph-Jacques* **DE**). Voir DE MUNCK (*Joseph-Jacques*).

MUNTERE (*Jean* **DE**), DE MUNTER ou MUNTERIUS, poète latin, né à Gand, florissait au commencement du XVIe siècle. Sweertius, le seul biographe ancien qui mentionne son nom, fait son éloge en ces termes : *poeta facetus, variis epigrammatum libellis conscriptis, clarus.* D'autre part, Adrien Barlandus, qui était lié d'amitié avec Munterius, l'appelle *homo doctus omnino, atque* φιλολόγος. Dans la traduction latine des fables d'Esope, publiée à Louvain par Thierry

Martens, en 1513, figure une épître latine du philologue gantois adressée à Barlandus et datée : *ex nostro cubiculo ad puteos*, le 9 des calendes de novembre 1513.

Des poésies de Jean Munterius, il ne nous reste plus que trois distiques sur le titre du *De literatis urbis Romæ principibus opusculum*, d'Adrien Barlandus (Louvain, Th. Martens, 1515), un autre sur le titre des *Versuum ex poetarum principe Vergilio proverbialium collectanea* du même auteur (Paris, Gilles de Gourmont, [1515]), et une épigramme de huit vers en tête du *Topicorum seu de locis legalibus liber*, de Nicolas Everaerts de Middelbourg (Louvain, Th. Martens, 1516). C'est un bagage trop mince pour apprécier la valeur du poète.

En 1476-1477, un *Jan de Muntere* fut échevin des parchons de la ville de Gand ; un *Liévin de Muntere* remplit les mêmes fonctions en 1537.

Paul Bergmans.

Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 456. — Les ouvrages cités de Barlandus et d'Everaerts. — *Memorieboek der stad Gent*, t. I, p. 303 ; t. II, p. 114.

MUNTZBERGER (*Joseph*), compositeur de musique, violoncelliste, né à Bruxelles, en 1769, mort à Paris, en janvier 1844, appartenait à une famille d'origine allemande. Son père, Wenceslas, était musicien de la cour du prince Charles de Lorraine, à Bruxelles ; il lui donna des leçons dès sa plus tendre jeunesse et le mit à même d'exécuter, à l'âge de six ans, un concerto de basse sur un alto. Le prince Charles, enchanté de la précocité du jeune artiste, tint à lui faire poursuivre son éducation musicale et à tirer profit de ses heureuses dispositions. Il le mit sous la direction de Van Maldere, maître de violon, élève distingué de Tartini. Joseph ne conserva pas longtemps un maître aussi habile et, après sa mort, il reprit les leçons paternelles. Il apprit à jouer de plusieurs instruments, particulièrement du violoncelle. Sans autre secours que la méthode de Tillière, il parvint à exécuter les compositions les plus difficiles. A quatorze ans, il se rendit à Paris pour y perfectionner son talent. Il s'appliqua à donner au violoncelle la douceur de la voix humaine. Notre artiste entra, en 1790, à l'orchestre du Théâtre lyrique et comique du boulevard Saint-Martin, et, peu après, il passa à l'Opéra comique du théâtre Favart, dont il devint la première basse solo après la retraite de Cardon. Dans l'entre-temps, il se fit remarquer dans divers concerts, notamment dans ceux de la rue de Cléry, si en vogue au début du XIXe siècle, et où il exécuta, avec beaucoup de succès, des concertos de sa composition. Il se retira du théâtre en 1830, et fut pensionné pour ses quarante années de services. Muntzberger fut attaché comme violoncelliste à la chapelle impériale des Tuileries, et après la Restauration, il entra dans la chapelle du roi.

On doit à ce compositeur : deux œuvres de grandes sonates pour violoncelle ; quatre œuvres de grands duos et quatre œuvres de petits duos ; deux œuvres de petites sonates ; quatre concertos de violoncelle, deux œuvres de nocturnes ; une symphonie concertante pour violon et violoncelle ; une méthode de basse ; deux œuvres de petites sonates faisant suite à sa méthode ; deux œuvres de caprices ; deux autres de caprices dans lesquels il se trouve à la fin des points d'orgue dans les tons majeurs et mineurs ; deux œuvres de trios de violoncelle obligé avec accompagnement de violon et basse ; seize romances, paroles de Mme Quinette, née Marguerittes ; quatre airs variés pour piano et violoncelle ou violon ; trois airs variés pour violon et basse ; six thèmes de symphonies d'Haydn, variés en quatuors ; deux pots-pourris ; huit recueils d'airs variés pour divers instruments ; une nouvelle méthode pour le violoncelle ; plusieurs ouvrages arrangés pour la basse ; la gavotte de Grétry et une autre variée pour violoncelle. Toutes ces œuvres furent éditées à Paris, notamment chez Leduc, Naderman et Sieber.

On reconnaît dans les compositions de Joseph Muntzberger le goût épuré et les principes des meilleurs maîtres des écoles allemande et italienne, dont il a

été nourri dans sa jeunesse, ainsi que l'influence de leur excellente musique d'église.

Ernest Matthieu.

Biographie nouvelle des contemporains, par Arnault, Jay, Jouy et Norvins (Paris, 1824), t. XIV, p. 263. — Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd. (1864), t. VI.

MURA (*Pierre* DE), missionnaire. Voir PIERRE DE MURA OU DE GAND.

MURIER (*Gabriel*). Voir MEURIER (*Gabriel*).

MURMELLIUS (*Johannes*), savant humaniste et poète latin, né à Ruremonde en 1480, mort le 2 octobre 1517. Il était d'humble naissance et perdit prématurément son père, un modeste habitant de Ruremonde, nommé Dirk, homme aussi vertueux qu'il était simple et pauvre. Ses premières études, Murmellius les fit dans sa ville natale, pour laquelle il conserva toujours le plus reconnaissant des souvenirs et qu'il célébra plus tard, de très heureuse façon, dans ses vers. Il passa ensuite à Deventer à l'école d'Alexandre Hegius, un excellent maître auprès duquel il dut arriver vers 1493. Il y demeura quelques années, puis se rendit à l'université de Cologne, où il fut immatriculé le 14 avril 1496 par le recteur Ulric Krytwyss von Esslingen. Cette institution, alors pleinement florissante, ne comptait pas moins de 2,000 étudiants : Murmellius y suivit notamment les cours d'Arnold Luyde, de Tongres, et d'André Canter. Il obtint le grade de licencié en 1500, mais, trop pauvre pour pousser ses études jusqu'à la promotion au grade de magister, il partit pour Munster dans l'espoir d'y gagner sa vie. Le célèbre chanoine Rodolphe de Langen y réorganisait l'enseignement et rêvait d'y établir une école qui pût rivaliser avec celle de Deventer. On peut dire que cette entreprise fut couronnée d'un plein succès. Langen plaça à la tête de son école un pédagogue distingué : Tymann Kemner. Murmellius y fut attaché avec le titre de vice-recteur; en outre, deux professeurs constituaient, avec ces deux personnages, tout le corps enseignant. Murmellius n'avait que vingt ans, mais d'emblée, il se révéla comme un maître. Il se mit résolument à la besogne, et, dès les premières années de son enseignement, il publia coup sur coup de nombreux travaux pédagogiques qui témoignent également tous de son savoir et de son activité.

Son premier ouvrage, qui date probablement de 1502 (Deventer, Paffraet), est intitulé : *Opus de compositione verborum omnibus scholasticis latine lingue studiosis utilissimum.* L'auteur y donne l'énumération et le sens des prépositions qui entrent dans la composition des verbes; puis la liste des verbes composés, avec l'indication du sens et de nombreux exemples à l'appui tirés de la meilleure latinité. Une nouvelle édition, considérablement augmentée, parut à Cologne chez Quentell : elle renferme l'indication des verbes déponents en cinquante-huit séries de deux ou trois vers hexamètres : *Opuscula duo Joannis Murmellii ad puerorum usum diligenter recognita extremaque manu absoluta. Unum de verborum compositis. Alterum de verbis communibus ac deponentialibus;* 38 ff. in-4°. Cet écrit eut vingt et une éditions.

Puis virent successivement le jour un traité de métrique et un traité de philosophie. Le premier n'est que la réédition commentée de l'écrit de Mancinellus, qui date de 1480. Murmellius l'a fait suivre d'un poème en cinquante strophes saphiques en l'honneur de la ville de Munster : on y trouve de curieux renseignements, mais la forme en est faible et négligée. Disons, à la décharge de son auteur, que cette pièce fut composée en un seul jour et après six heures de leçon, à la suite d'un pari engagé avec le poète Georges Sibutius, de Cologne : il n'en est pas moins établi que Murmellius aurait dû se garder de la publier dans la forme actuelle (*Antonii Mancinelli Weliterni Versilogus optimo compendio artem versificandi tradens studiosoque scholastico in primis necessarius. Cui adiecti sunt breues et utiles commentarii. Carmen item sapphicum in urbem Monasteriensem ab Joanne Murmellio*

citissimo impetu effusum. Deventer, Pafraet, 1503; 22 ff. in-4°).

Le second traité, qui est assez élémentaire, est intitulé *Aurea bonarum artium praeludia*. Il parut en avril 1504 chez Pafraet et semble bien être l'écrit que Murmellius composa pour obtenir le diplôme de *magister* : sa promotion eut lieu en effet à Cologne le 26 mars 1504, sous le rectorat de Jean de Noerdingen. L'auteur l'a dédié à son meilleur ami, au compagnon de son enfance, Henri Cellarius, professeur à Ruremonde.

Cette publication précéda de quelques mois seulement un recueil des plus belles élégies de Tibulle, Properce et Ovide, qui eut un très grand succès. On en a relevé jusqu'à ce jour soixante-dix-sept éditions; la dernière est datée de Brême, 1789. L'ouvrage demeura en effet très longtemps classique en Allemagne (Cf. F. Koldeweg, *Mittheil. der Gesellsch. für deutsche Erziehung u. Schulgeschichte*. Berlin, 1891, p. 164, 167).

Le bilan des écrits de Murmellius pendant l'année suivante (1505) n'est pas moins bien fourni. Les deux éditions de la lettre de saint Jérôme à Nicias et du *Cato major de Senectute* de Cicéron annoncent déjà beaucoup de maturité d'esprit et témoignent d'un sens critique remarquable : Murmellius s'y affirme grand philologue. Toutes deux virent le jour à Cologne, chez Quentell (*In epistolam divi Hieronymi ad Niciam Aquileyensis ecclesie hypodiaconum Commentarioli duo Joannis Murmellii, in quibus pleraque traduntur scribendis eleganter epistolis idonea;* 14 ff. in-4°. — *In M. Tullii Ciceronis dialogum de Senectute qui Cato maior inscribitur Joannis Murmellii, etc., commentarius*. 38 ff. in-4°). Vient ensuite un curieux opuscule dans lequel Murmellius expose les devoirs des écoliers et les qualités requises chez eux, en tout au nombre de quatorze : *Enchiridion scholasticorum*. Cologne, Martinus de Werdena, 1505, 22 ff. in-4°. Le Dr Bömer, de Munster, en a tout récemment donné une réédition avec des notes : *Des Münsterischen Humanisten Johannes Murmellius Opusculum de discipulorum officiis, quod Enchiridion scholasticorum inscribitur, in einem Neudrucke herausgegeben von Dr A. Bömer*. Munster, Regensberg, 1892, 67 pp. in-8° (Cf. *Berliner Philologische Wochenschrift*, XIII, 1893, col. 534-535). L'auteur s'y révèle tel qu'il sera pendant toute sa carrière : un intelligent et savant éducateur en même temps qu'un hardi novateur. Il a l'âme d'un apôtre et prêche avec conviction, avec ardeur la croisade contre les méthodes d'enseignement surannées. La routine lui est odieuse. Ce qu'il faut avant tout, c'est renouveler la bibliothèque des écoles et, mieux que personne, Murmellius y va de sa plume et prêche d'exemple. Grammaires, dictionnaires, éditions des classiques païens et des auteurs chrétiens, ouvrages de pédagogie se succèdent avec une rapidité vraiment déconcertante. En quinze ans, il ne publie pas moins d'une quarantaine de volumes plus ou moins importants, et si l'on peut adresser quelque reproche à sa muse, c'est d'être trop facile et trop féconde. Et cependant, Murmellius vise beaucoup plus à la correction et à l'élégance que ses prédécesseurs, dont la forme est toujours lourde et trop peu châtiée. Au demeurant, un désintéressement complet, un esprit élevé et droit, un caractère hautement moral et religieux, une science et une érudition peu communes : telles sont les qualités que ce travailleur infatigable possède et mettra au service de ses idées et de ses convictions.

Les mois qui suivirent furent absorbés par la composition de plusieurs courts poèmes et par la préparation et l'élaboration d'une édition commentée et annotée d'un ouvrage du prince des poètes chrétiens : le *Divi Romani inclytum adversus gentiles certamen* de Prudence. Le texte est établi d'après l'édition aldine *cum Joannis Murmellii Ruremundensis commentario variis rebus vocibusque referto* (Cologne, Quentell, 1507; 72 ff. in-4°). En 1508, Murmellius se décida à publier ses *Elegiae morales* auxquelles, durant de longues années, il avait consacré ses moment

de loisir (*Elegiarum moralium libri quattuor*. Cologne, Quentell, 1508; 43 ff. in-4°). C'est, sans contredit, son chef-d'œuvre poétique : les misères de la vie, la dignité réelle de la nature humaine, les consolations du travail et de la vertu, tels sont les divers sujets que traite l'auteur avec un véritable talent et beaucoup d'élévation de pensée et de sentiment. Le livre, en tout soixante-huit élégies, est placé sous le haut patronage de Rodolphe de Langen, auquel l'auteur adresse une lettre touchante. A lui seul, il eût servi à établir solidement la réputation de Murmellius; son succès fut immense. Une réimpression vient d'en être faite par les soins du Dr Bömer; elle est précédée d'une savante introduction, remplie d'intéressants renseignements (Munster, Regensberg, 1893; XXII-139 p. in-8°. Cf. *Berliner Philologische Wochenschrift*, XIV, 1894, col. 598-599). Un second recueil de poésies suivit rapidement : il renferme vingt-cinq épigrammes différentes d'allure et de ton, en même temps que quelques petits écrits dont nous donnons les titres ci-après. On peut lire, dans l'excellente biographie de Murmellius par M. Reichling, quelques pièces de vers fort bien venues, heureux spécimen du savoir-faire poétique de l'auteur (*Prudentii carmen de martyrio diui Cassiani Francisci Petrarcae carmen de diua Magdalena Rodolphi Agricolae carmen de diuo Judoco In Petrum Rauennatem sylva Joannis Murmellii Eiusdem epigrammatum liber*. Cologne, Quentell, 1508; 8 ff. in-4°). Enfin, mentionnons pour être complet d'autres vers publiés vers la même époque : un *Panegyricus*, longue pièce de circonstance dédiée à l'occasion de sa fête à l'évêque de Munster, Erich von Sachsen-Lauenbourg, qui parut en même temps qu'une ode saphique à S. Ludger (Cologne, Quentell, 1509; 12 ff. in-4°); un *Carmen protrepticon ad pietatis humanitatisque studia* (Munster, L. Bornman, 1509; 6 ff. in-4°). Mais la poésie, nous l'avons dit, constituait plus pour Murmellius un délassement qu'une étude, aussi ne devons-nous pas nous étonner de le voir donner en même temps à l'imprimeur deux ouvrages d'une portée plus scientifique : 1. *Adnotamentorum libellus*, observations de grammaire, de critique et d'exégèse qui parurent à Munster en octobre 1507, chez Gr. Os de Breda, à la suite de la rhétorique de Datus (*Augustini Dati Senensis isagogicus libellus in eloquentiae praecepta*. Voir la description de ce livre dans *Répertoire des ouvrages pédagogiques du* XVIe *siècle*, p. 193). — 2. *Alcimi Auiti Viennensis Episcopi Poete christianissimi libri VI... recogniti et emendati De origine mundi De originali peccato, De scientia Dei, De diluuio mundi, De transitu maris rubri, De virginitate*. Reichling n'a pu en découvrir l'original (probablement chez Quentell, à Cologne, 1508).

Mais, dès l'année 1508, un grand changement s'était fait dans l'existence de Murmellius : pendant qu'il étendait ainsi au loin le nom et la réputation de l'école où il enseignait, les rapports autrefois si cordiaux entre le recteur Kemner et lui changèrent de nature, ils devinrent finalement fort tendus. Une brouille complète survint entre ces deux hommes; Murmellius quitta l'établissement avec éclat et prit la direction de l'école S. Ludger, à Munster. La dispute prit un ton d'âpreté incroyable, et Murmellius, qui autrefois couronnait Kemner de fleurs dans la préface de son *Enchiridion Scholasticorum*, ne sut par quelles épithètes assez fortes et quelles injures assez nombreuses le déprécier aux yeux de ses contemporains.

On le vit bien dans les publications qui suivirent : le *De Magistri et discipulorum officiis epigrammatum liber* (Cologne, Quentell, 1510) et les *Didascalici libri duo cunctis litterarum et sapientie studiosis utilissimi In quorum altero agitur de artibus tum liberalibus tum mechanicis. Altero ad ingenuarum artium studia parenesis continetur* (id., *ibid*.). L'ancien recteur y est fort maltraité, dans le premier ouvrage surtout. On croyait généralement ce recueil perdu, mais M. Bömer, le savant éditeur de Murmellius, a été assez heureux pour le découvrir dans la bibliothèque de Munster et en

a donné une réimpression : *Des Münsterischen humanisten Johannes Murmellius De Magistri et discipulorum officiis Epigrammatum liber*. Zum ersten Male in einem Neudrucke herausgegeben von Dr A. Bömer. Munster, Regensberg, 1892, 40 p. in-8°. On trouve dans ces épigrammes de nombreuses réminiscences d'Horace; l'ensemble rappelle assez bien l'*Enchiridion scholasticorum* dont nous avons parlé. Murmellius y donne à la fin de la préface de curieux détails sur son enseignement et sur les auteurs qu'il compte interpréter prochainement. On nous saura gré d'en reproduire quelques lignes : *Nos enim pro viribus ad studia vestra iuvanda nitemur et aestate proxima, si deus gratia sua instituto nostro aspiraverit, in celeberrima huius clarissimae urbis schola profitebimur ordinariis horis duos libros sermonum Horatii, eius artem poeticam, primum et secundum libros consolationis Boetii, quasdam Plinii iunioris epistolas, dialectica Trapezuntii, librum de quinque communibus vocibus Porphyrii et librum decem praedicamentorum Aristotelis ab Argyropoulo interpretatos; extra ordinem vero sex libros fastorum Ovidii utilitate pariter iucunditateque praestabiles et Politiani sylvam, cui titulus est Rustico.*

La polémique avec Kemner s'envenime encore dans les *Versificatorie artis rudimenta*. (Cologne, Quentell, c. 1511; 16 ff. in-4°), traité de métrique d'apparence bien innocente.

L'actif professeur avait l'habitude de donner à l'imprimeur les éditions commentées des auteurs qu'il avait lus avec ses élèves. C'est ce qui explique l'apparition successive des écrits suivants : 1. *Fratris Baptiste Mantuani Carmelite Carmen Bucolicum cum argumentis in singulas aeglogas et adnotamentis* (Deventer, Th. de Borne, 1510; 38 ff. in-4°). — 2. *M. Tullii Ciceronis Epistole quedam selecte magisque elegantes* (Cologne, Quentell, 1510; 13 ff. in-4°). — 3. *Juvenalis Satyrographi clarissimi tres satyrae pre ceteris lectitari digne septima octava et tertia decima* (Cologne, Quentell, 1510; 16 ff. in-4°); plus tard, il s'occupa encore de cet auteur et donna : *Memorabiliores aliquot clausulae Juvenalis*, sans lieu ni date; 6 ff. in-4°. — 4. *Boethii Severini de consolatione philosophie opus preclarum cum precibatione* (sic) *Joannis Murmellii Ruremund. in eius narrationem* (Cologne, Quentell, 1511; in-4°). Il demeura également fidèle à Boëce et en publia, en 1514, une grande édition, ouvrage capital qui lui coûta douze années de travail et pour lequel il mit à profit de précieuses notes de Rodolphe Agricola (Deventer, Pafraet, 1514; 132 ff. in-4°).

Une partie de ces ouvrages parut encore avant le départ de Murmellius de Munster; il quitta en effet cette ville en 1513. Les difficultés qu'il y avait rencontrées lui en rendirent probablement le séjour désagréable, sinon difficile. Toutefois, il ne partit pas sans s'être réconcilié avec son adversaire et sans lui avoir même publiquement donné réparation dans une lettre du 27 mars 1513. L'intervention de Langen ne fut probablement pas étrangère à cet heureux événement. Dans sa *Pappa puerorum*, le dernier livre que Murmellius ait fait paraître étant à Munster, il témoigne à plusieurs reprises de son respect et de son estime pour Kemner et fait l'éloge de son enseignement. Cet ouvrage est de ceux qui établissent solidement une réputation. Il eut les honneurs de plus de trente éditions. Destiné à apprendre aux élèves les premiers éléments du latin, il renferme un grand nombre de phrases latines avec la traduction allemande ou flamande en regard; car il est à remarquer que le texte germanique est transcrit dans le dialecte propre aux endroits où parurent les différentes éditions : Cologne, Deventer, Lubeck, Bâle, Leipzig, Strasbourg, Anvers, Mayence, etc. La première partie de la *Pappa puerorum* (vocabulaire) considérablement augmentée a été souvent même rééditée en Pologne avec texte polonais. La réputation de Murmellius, on le voit, s'étendait au loin; il était en rapport et en correspondance avec les plus grands philologues de l'époque.

Ce fut durant le carême de 1513 qu'il

partit pour Alkmaar, où il prit la direction de l'école latine (hooge schole, latynsche schole), alors pleinement florissante et que fréquentaient jusqu'à neuf cents étudiants. Son activité scientifique ne s'y ralentit point, ainsi qu'on pourra s'en convaincre d'après la liste que nous donnons ci-après de ses dernières publications. Toutefois, il ne put pas se fixer à Alkmaar. La ville eut à souffrir les horreurs du siège, elle fut prise et mise au pillage par des troupes de Gueldre. Murmellius, forcé de partir, se rendit à Zwolle où il fut en pourparlers avec le magistrat de Wesel à propos de la direction de l'école de cette ville. Finalement, il fut nommé directeur à Deventer, mais il venait à peine de prendre possession de ses fonctions qu'il mourut le 2 octobre 1517. Il n'avait que 37 ans et laissait une veuve et un enfant en bas-âge. Sa mort fut si subite qu'elle donna lieu aux plus graves soupçons. Au moment même, on parla d'un empoisonnement. Une chose est certaine, c'est que les dernières années de sa vie furent attristées par une nouvelle querelle. Il prit vivement parti pour Reuchlin dans sa dispute avec l'université de Cologne. Il en résulta des polémiques très acerbes au cours desquelles Murmellius, d'un caractère inquiet et violent, fut amené à renier d'anciennes amitiés et se créa nombre d'ennemis.

Cette histoire et celle de sa brouille avec Kemner jettent un voile de mélancolie sur l'existence du savant et infatigable philologue.

Voici la liste de ses principales publications depuis 1513 :

1. *De Divi Martini Turonensis ecclesiae sanctissimi episcopi : et Traiectensis patroni tutorisque maximi vita carmen encomiasticon ab Joanne Murmellio*, etc. Deventer, Pafraet, 1513; 5 ff. in-4°. Pièce rarissime dont on ne connaît qu'un seul exemplaire (Bruxelles, Bibl. roy. Décrit dans la *Bibl. belg.*).

2. *Nuclei*. Deventer, Th. de Borne, 1514; 28 ff. in-4°. Étude de la déclinaison et de la conjugaison latines. L'ouvrage se termine par quelques préceptes de civilité à l'usage des enfants et une ode latine de Murmellius. Mr Reichling en connaît dix éditions, mais la *Bibliotheca Belgica* en cite deux qui lui ont échappé, celle de Cologne, Hieron. Alopecius, 1525, et celle d'Anvers, Hillen, 1541.

3. *Caroleia*. Louvain, Theod. Alustensis, 1515; 12 ff. in-4°. Vers en l'honneur de Charles V, alors archiduc d'Autriche.

4. *De philosophiae diffinitionibus ac diuisionibus... tabulae*. Deventer, Pafraet, 1515; 13 ff. in-4°. Refonte des *Aurea bonarum artium praeludia*.

5. *In artis componendorum versuum rudimenta, minimo labore pueris ediscendae... tabulae*. Deventer, Pafraet, 1518; 14 ff. in-4° (Bibl. univ. Liége). Cette édition est inconnue à Reichling, de même que celles d'Anvers, J. de Laet, 1566, et Cologne, J. Gymnicus, 1583. En réalité, cet ouvrage est une réédition du traité de métrique de 1503.

6. Edition des *Satyres de Perse*, avec scholies, notes, commentaires, etc. Deventer, 1516; in-4°, et Cologne, Quentell, 1517; 42 ff. in-4°.

7. *Grammatice regule Joannis Murmellii quibusdam ab Joanne Bugenhagenio additis cum nominum et verborum declinatione*. Leipzig, Val. Schumann, 1518; 16 ff. in-4°. L'*editio princeps* est perdue.

8. *Protrepticus poetantium*. Deventer, Pafraet, 1517; 5 ff. in-4°. Conseils aux poètes.

9. *Tabularum opuscula tria*. Cet ouvrage, qui parut sous des titres quelque peu différents chez Pafraet en 1517, chez Quentell en 1518, etc., n'est qu'une refonte des *Nuclei*.

10. *Scoparius in barbariei propugnatores : et osores humanitatis ex diversis illustrium virorum scriptis : ad iuvanda politioris literaturae studia comparatus*. Deventer, Pafraet, 1517; 30 ff. in-4°. Réimprimé par A. Bömer, Munster, Regensberg, 1895; xxx-138 p. C'est la défense de l'humanisme dont l'auteur s'est constitué le champion et des réformes dont il a pris l'initiative.

11. *Joannis Murmellii ad scholasticos*

politiorum literarum studiosos Epigrammata paraenetica Dauentriae composita. (Sans lieu ni date; 6 ff. in-4°.)

Enfin, on signale encore comme étant de Murmellius quelques opuscules tels que : *Laus sive encomium Reuchlini ; Cur Alcmariensis schola succulenta sit*, dont on ne connaît plus d'exemplaires.

Alphonse Roersch.

D. Reichling, *Johannes Murmellius, sein Leben und seine Werke. Nebst einem ausführlichen bibliographischen Verzeichniss sämmtlicher Schriften und einer Auswahl von Gedichten* (Fribourg i. B., 1880); on y trouve l'indication des sources, etc. — Notice sur Murmellius, par J.-B. Sivré, dans *Provinc. Almanak voor Limburg* (Ruremonde, 1882), p. 179-203. — Ferd. Vander Haeghen, Th. Arnold et R. Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica.* — (F. Buisson), *Répertoire des ouvrages pédagogiques du* XVIe *siècle* (Paris, 1886), p. 467 sqq. — Les réimpressions de certains ouvrages de Murmellius, par le dr Bömer, mentionnées au cours de cette notice.

MURRAI (*Marie-Caroline*) ou plutôt MURRAY, femme de lettres, née à Bruxelles vers 1750, morte à Vienne. Elle était sans doute originaire de l'Ecosse, que ses parents quittèrent, suivant toute apparence, lors du dernier soulèvement de ce pays contre l'autorité de la maison royale d'Angleterre et de Hanovre. Dès sa plus tendre jeunesse, elle s'attacha à la lecture des meilleurs littérateurs des différents pays de l'Europe, dont elle avait appris les langues. Elle se distingua aussi dans la musique, le dessin et la peinture. Voici le titre de quelques-uns de ses ouvrages : 1. *Essai d'une traduction en vers français de l'épisode d'Inès de Castro, dans les Lusiades, de Camoëns.* — 2. *Essai d'un éloge historique de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice-douairière...* Bruxelles, J. Vanden Berghen, 1781; in-4°. — 3. *Stances à l'empereur sur son arrivée aux Pays-Bas.* Mons, H. Hoyois, (1781); in-8°. — 4. *Aventures et anecdotes françaises, tirées d'une chronique du* XIVe *siècle*, 2 vol. — 5. *Eloge de Jean Carondelet, chevalier de Bourgogne.* — 6. *Ode sur la mort de l'impératrice de Russie, Catherine II, morte en* 1820; travail auquel le lycée de Hambourg accorda une mention honorable.

La *Vie de Carondelet* eut un succès plus ample encore; elle fut couronnée par l'Académie impériale des sciences de Bruxelles, en 1785. Le sujet fut mis au concours à la demande et aux frais d'un anonyme, le prix consistait en une médaille d'or de la valeur de 400 livres de France. Des trois autres mémoires envoyés à l'Académie, deux, de MM. Baert et Lesbroussart, obtinrent une mention honorable. On a conservé les manuscrits des rapports de plusieurs membres de l'Académie ; à part Desroches, ils semblent pencher pour le n° 3, c'est-à-dire pour le mémoire de Mlle Murray. Il a été imprimé sous ce titre : *Eloge et mémoire historique et politique sur la vie de Jean de Carondelet, chevalier, seigneur de Champvans, Solre sur Sambre, chancelier de Bourgogne.* Bruxelles, A. d'Ours, 1786; in-8° de 62 pages, sans le titre et y compris 24 pages de notes. Mlle Murray fut nommée membre honoraire de la Société des Arcades de Rome; elle avait obtenu de l'impératrice Marie-Thérèse une pension que l'empereur Joseph II lui confirma; pour en jouir, elle alla se fixer à Vienne, où elle mourut au commencement du XIXe siècle.

Alphonse Wauters.

Le Mayeur, *La gloire Belgique, poème national*, t. II, p. 278. — Ch. Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. I, p. 452, et t. II, p. 378 et 402.

MURRAY DE MELGUM (*Albert-Joseph* comte **DE**), fils du suivant, né à Gand en 1774, s'illustra comme son père dans la carrière des armes, au service de l'Autriche.

A peine âgé de 15 ans, il entra le 1er août 1788, comme enseigne au régiment de Murray n° 55 (dissous en 1809). Nommé sous-lieutenant le 11 mars 1789, il prit part avec ce régiment à la guerre de Turquie. Promu lieutenant le 17 juin 1790 et capitaine-lieutenant le 19 mars 1793, il fut nommé capitaine, et fit, en cette qualité, les campagnes de 1793, 1794, 1796 et 1797, contre la France. En 1794, il fut fait prisonnier de guerre lors de la capitulation de Guesnoy et rançonné la même année; promu major le 11 juin 1797,

il participa de nouveau aux campagnes de 1799 et de 1800. Appelé au grade de lieutenant-colonel le 24 octobre 1800, le comte Albert-Joseph de Murray reçut pour désignation — par arrêté royal du 2 octobre 1804 — le régiment d'infanterie Archiduc Maximilien n° 55. Lors de la campagne de 1805, il fut promu au rang de colonel et désigné pour commander le régiment d'infanterie comte de Kaunitz n° 20. Un nouvel arrêté royal, du 27 avril 1809, nomma le comte Albert-Joseph de Murray général major, en récompense de la bravoure qu'il déploya lors des affaires du 19 au 22 avril de cette année. Désigné comme brigadier pour le corps des grenadiers, il reçut, lorsque l'armée reprit, en novembre 1809, ses quartiers du temps de paix, le commandement des bataillons de grenadiers : *Berger* et *Leiningen* (Prague), *Demontènt* (Josephstadt) et *Gyorgy* (Theresienstadt).

En 1812, le général major comte de Murray était brigadier des régiments : Archiduc Louis et Grand-Duc von Würzbourg, du corps de réserve stationné en Galicie, puis désigné, en mai 1813, pour l'armée d'opérations en Bohême. Sa belle conduite pendant la campagne de 1813, remarquable surtout lors des événements près de Dresde et de Kulm du 22 au 30 août de cette année, fut particulièrement louée par le lieutenant général marquis Chasteler, et il fut promu lieutenant général.

Au commencement de 1814, il réussit dans une mission qui lui avait été confiée de procéder à Bruxelles à la création d'une légion belge. Le 31 octobre de cette année, des motifs de santé l'obligèrent de quitter le service actif et il fut admis à la retraite. En 1815, il épousa la comtesse Almeria Esterhazy de Galanta. Quand il mourut à Odenbourg, le 6 février 1848, il était porteur de la croix de commandeur de l'Ordre de Guillaume des Pays-Bas et de l'Ordre écossais de Sainte-Anne.

Général Frédéric Bernaert.

Documents officiels et inédits émanés des archives R.R. et J.J. de Vienne.

MURRAY DE MELGUM (*Joseph* comte **DE**), né à Tournai, le 6 août 1718 (1), descendait d'une ancienne famille noble de l'Ecosse ; il était fils de Robert Murray, général au service des Provinces-Unies des Pays-Bas, colonel d'un régiment d'infanterie écossaise de son nom, gouverneur de Tournai pour les états généraux (2), mort dans cette ville, le 2 janvier 1719, et de dame Marguerite-Thérèse de Booninck, fille d'un marchand de vins de Courtrai.

Joseph Murray, non encore âgé de 15 ans, entra comme enseigne titulaire, le 10 juillet 1733, dans le régiment *Los Rios* (1er régiment de Clerfayt), et fut nommé enseigne effectif le 1er avril 1739. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, à laquelle il contribua glorieusement, le valeureux Tournaisien fut promu, le 1er août 1741, au grade de sous-lieutenant, et, le 28 octobre suivant, à celui de capitaine au régiment *de Ligne* (actuellement baron de Regelsheim n° 30). Nommé major le 20 novembre 1747, au régiment wallon d'Arberg n° 55 (dissous en 1809), Joseph Murray fut successivement élevé au rang de lieutenant-colonel, le 16 octobre 1755 — restant au même corps —, et au grade de colonel commandant le régiment d'infanterie *Los Rios*, le 6 juillet 1757.

Pendant la campagne de cette dernière année, Joseph Murray se distingua spécialement le 22 novembre, à la bataille de Breslau : occupant avec son régiment le village d'Effingen, et soutenu par six pièces d'artillerie, il repoussa, et d'une manière brillante, toutes les attaques de l'ennemi. A la bataille d'Hohenkirch, le 14 octobre 1758, il sut faire prendre à son régiment une position avantageuse et put,

(1) Feu le général baron Guillaume, dans son *Histoire des régiments nationaux belges*, donne aussi cette date, tandis que Piron, dans ses *Levensbeschryvingen*, fait naître Murray en 1750.

(2) Edmond Poullet nous apprend, dans sa notice sur les *Gouverneurs de province des anciens Pays-Bas catholiques* (Bull. Acad., 1873, p. 920), qu'en vertu du traité des Barrieres, et par disposition du 28 avril 1718, les Etats généraux de Hollande nommèrent le général Murray gouverneur militaire sous le régime autrichien.

par d'habiles manœuvres, contenir les grenadiers ennemis. Il coopéra aussi, le 22 novembre suivant, à l'issue heureuse, pour les armes autrichiennes, de cette journée mémorable, à propos de laquelle notre historien militaire, Guillaume, s'exprimait ainsi (1) : « Le régiment « *Los Rios* faisait partie de l'aile gauche des Autrichiens, qui exécuta l'attaque principale contre Hohenkirch et « s'en empara sous les yeux de Daun. « Son colonel Murray se couvrit de « gloire; dès le commencement de la « journée, il se fit remarquer en exécutant, à la tête de son régiment et sous « le feu le plus meurtrier, une attaque « vigoureuse qui permit au général baron Siscovics de rallier les grenadiers « de l'avant-garde, mis en désordre par « le premier choc, et de les reconduire « à l'ennemi. Murray, dont l'audace et « l'intrépidité semblaient augmenter à « mesure que le péril grandissait, contribua ensuite, avec ses infatigables « Wallons, à la défense de Hohenkirch, « au moment où les plus grands efforts « étaient nécessaires afin d'empêcher « que ce village et la batterie dont les « Autrichiens venaient de s'emparer « pour la seconde fois ne retombassent « au pouvoir des Prussiens. Cette brillante défense détermina la retraite de « l'ennemi et mit fin à la bataille.

« L'énergie et la constance dont le « régiment *Los Rios* fit preuve pendant « toute cette journée sont constatées, « avec de grands éloges, dans le rapport « du maréchal Daun, mais cette distinction honorable avait coûté bien cher à « ce corps et surtout à ses braves grenadiers : 1 officier supérieur, 14 officiers « inférieurs et 238 hommes restèrent « sur le champ de bataille ».

Mais la bataille de Breslau fut bientôt suivie d'un revers; le 5 décembre, Frédéric II gagna la bataille de Leuthen, à laquelle le colonel Murray rallia quatre fois son régiment, et quatre fois aussi le reconduisit à l'ennemi; ce ne fut qu'après avoir couvert la retraite de la cavalerie au delà de Schweitnitzbach, qu'il traversa lui-même la rivière avec cent hommes, nobles débris de son régiment, prouvant ainsi que certains revers peuvent être parfois tout aussi honorables que les succès.

La récompense due à sa valeur ne se fit guère attendre puisque, par décision du chapitre de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, datée du 23 janvier 1760 (5e promotion), la croix de chevalier de cet ordre fut décernée à Murray pour ses mérites sur les champs de bataille, et que des lettres patentes du 16 septembre suivant le créèrent baron.

Nommé général major le 30 juin 1761 — avec rang du 10 octobre 1758 — notre intrépide compatriote, créé comte par lettres patentes du 25 novembre 1761 fut, en 1766, nommé sous-inspecteur de toute l'infanterie des Pays-Bas, et en 1768, reconnu propriétaire du régiment d'infanterie n° 55.

Promu général de division (Feldmarschallieutenant) le 19 janvier 1771 — avec rang du 30 janvier 1769 —, et en 1780, commandant en chef dans les Pays-Bas, recevant en même temps la charge de conseiller intime, le comte Joseph de Murray de Melgum fut élevé, le 3 avril 1784, à la suprême dignité de général commandant le corps d'armée (Feldzeugmeister) — avec rang du 1er janvier de la même année —, après avoir été autorisé par lettres patentes du 19 mars 1783, à porter aux Pays-Bas les titres et armoiries de sa famille.

La longue, vaillante et brillante carrière du comte Joseph de Murray de Melgum, succinctement rappelée ci-dessus, se termina le 6 octobre 1787; après plus de cinquante-quatre années d'activité, il fut par lettre autographe de son souverain, admis à la retraite avec une pension annuelle de 4,000 florins. Retiré dès lors à Vienne, il y mourut le 5 juin 1802 (1), laissant dans les rangs de l'armée autrichienne un fils unique issu de son mariage avec dame

(1) Général baron Guillaume, *La guerre de sept ans, d'après les documents officiels et inédits*. Bruxelles, Stapleaux, 1854.

(1) Ainsi que le dit aussi le général baron Guillaume, et non en 1790, comme le prétend Piron; ni en 1803, ainsi que l'indique par erreur Rousselle, dans ses *Illustrations militaires du Hainaut*.

Marie-Anne-Françoise de Lichtervelde de Rumbeke, qu'il avait épousée à Gand, le 26 juin 1765.

Général Frédéric Bernaert.

Général baron Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges* (1854 et 1858). — Piron, *Levensbeschryvingen* (1860). — De Stein, *Almanach de la noblesse*, 1876. — Carpentier, *Histoire du Cambrésis*. — Hoverlant de Beauwelaere, *Histoire de Tournai*. — Comte du Chastel de la Howarderie, *Notices généalogiques tournaisiennes*. — Archives royales et impériales de Vienne.

MUSART (*Charles*), professeur, philosophe, théologien, écrivain mystique, né à Aire, dans le Pas-de-Calais, le 9 octobre 1582, entra dans la compagnie de Jésus le 17 octobre 1602. Il enseigna la rhétorique, la philosophie et l'Ecriture sainte à Douai, et passa le reste de sa vie à Vienne, où il fut chargé des cours de morale et de controverse. Il fut doyen de la faculté de philosophie en 1641, et mourut le 17 janvier 1653.

Son œuvre est considérable et d'une haute spiritualité, en même temps que d'une science profonde.

On a de lui :

1. *Vera hominis christiani philosophia. Meditatio æternitatis genere ac probitate conspicuo juveni Domino Vito Godefrido a Werdnan, pernobili cathedralis Ecclesiæ Herbipolensis canonico illustrissimi principis episcopi Bamberg. et Herbipolensis, etc. Nepoti domesticarum virtutum æmulo sodalitatis Philosophorum Marianæ in collegio Aquicinctino Duaci præfecto meritissimo totique Parthenicorum philosophorum nobilissimæ congregationi Xenium monumentum unde pendet æternitas vitæ et mortis elige annos æternos in mente habui, et meditatus sum psalm.* 76.6. *Zelus animarum invenit. Timor Dei impressit.* Douai, L. Kellam, 1621; in-4°, 16 p. — 2. *Lilium Marianum sive de sodalium Marianorum castitate in gratiam iuventutis Parthenicæ.* Douai, J. de Fampoux, 1622; in-12, 192 p. — Wurtzbourg, J. Volmar, 1623; in-12, 194 p. — Pont-à-Mousson, Séb. Cramoisy, 1623; in-12, 167 p. — Sous le titre de : *Lilium Marianum. De clientum Marianorum castitate.* Constance, J. Geng, 1644; in-24, 299 p. — *Lilium Marianum, sive exactus de tuenda castitate tractatus.* Cologne, Rommerskirchen, 1714, 1716; in-12. L'auteur en a donné un abrégé : *Liliolum Marianum sive de castitate sodalium Partheniorum, ex Lilio P. Caroli Musart decerptum.* Vienne, M. Rictius, 1634; in-16. — Prague, *typis Universitatis Carolo Ferdinandeæ in collegio soc. Jesu ad S. Clementem;* in-24, 239 p. — Lintz, 1737; in-12. — Vienne, 1737; in-12. — Claude Morel en a donné une traduction française : *La fleur de lys ou petit traité de la chasteté suivant l'exemple de la bienheureuse vierge en faveur des âmes portées à son service.* Douai, Balt. Bellère, 1623; pet. in-12, 424 p. — 3. *De Jesu Christi genere, infantia, pueritia assertiones theologicæ ex evangelio S. Mathæi c.* 1 *et* 2, *propositæ Duaci in collegio Aquicinctino a Fr. Francisco Billiot Audomarensi, familiæ S. Augustini iuxta Morinos ordinis S. Norberti, religioso, præside R. P. Carolo Musart.* Douai, v^e^ P. Telu, 1625; in-4°, 14 p. — 4. *De Jesu-Christi concione in monte habita ex evangelio S. Matthæi c.* 5.6.7. *Theologicæ assertiones in collegio Aquicinctino ad exercitationem scholasticam propositæ a M. Roberto Salmon Ranchicourtensi, theologiæ studioso, præside R. P. Carolo Musart.* Douai, v^e^ P. Telu, 1626; in-4°, 16 p. — 5. *De magni Joannis Baptistæ concionibus, baptismo, martyrio, totiusque anteactæ vitæ moribus longe sanctissimis assertiones theologicæ ex evangelio S. Matthæi Duaci in collegio... propositæ a M. Carolo Balé Malbodiensi, præside.* Douai, v^e^ P. Telu, 1627; in-4°, 16 p. — 6. *Cor Deo devotum, Jesu pacifici Salomonis thronus regius e Gallico P. Stephani Luzuic, cui adiunctæ ex P. Binet imaginum expositiunculæ, latinitati dedit, et ad calcem auxit P. Carolus Musart, eiusdem cum prioribus societatis Jesu.* Douai, Balt. Bellère, 1627; in-32, 336 p., avec grav. de Martin Baes. — Anvers, Henri Aertssens, 1628; in-12, 248 p. — Mayence, J. Mayer, 1715; in-12, 324 p. — Francfort, J.-Chr. Bœurlein, 1722; in-12, 223 p. — Cologne, P. Putz, 1729; pet. in-12, 104 p. Ch. Stengelius a publié une traduction alle-

mande de ce traité, à Augsbourg, en 1630. — 7. *Actus virtutum interiores via compendiaria christiani hominis ad perfectionem facile consequendam per P. D. Blasium Palma... Ex italico sermone latinitati dedit adiecitque appendicis loco praxes, sive actus virtutum exteriores R. P. Carolus Musart.* Douai, Balt. Bellère, 1628; in-16, 292 p. Dédié à Jean de Meere, abbé du monastère de Douai. — Paris, Denis Moreau, 1632; in-12, 348 p. — Douai, Balt. Bellère, 1633; in-18, 280 p. — Lemberg, 1642, in-12. — Lublin, G. Forster, 1646; in-16, 166 p. Cette édition est intitulée : *R. D. Blasii Palmæ Cler. Regul. ex congreg. S. Paulli, thesaurus indeficiens, sive actus interni virtutum, ex italico latine versi.* Le P. Sommervogel l'a comparée avec celle de 1628. En présence de la différence des traductions, il se demande si celle de 1646 est bien du P. Musart, dont le nom n'est pas indiqué sur le titre. Mais après la p. 166 vient, avec un simple titre de départ : *Praxes, sive actus virtutum exteriores*, de 48 pages. A la fin se trouve l'approbation pour cet opuscule, et le P. Musart y est nommé. — 8. *In pios ill*mi *card. Bellarmini libros ode ;* à la fin : *Panyabat Carolus Musart e soc. Jesu.* En tête des *Opuscula selectiora* de Bellarmin (Douai, 1627). — 9. *Clava Trinodis Herculis christiani; sive memoriale æternitatis, speculum mortalitatis humanæ; anima a peccati somno evigilans.* Douai, 1629. — Vienne, Michel Rictius, 1631; in-16. — 10. *Anima evigilans e somno peccati.* Douai, Jean de Fampoux, 1629; in-12. — Vienne, Michel Rictius, 1631. — 11. *Speculum mortalitatis humanæ ex subitis mortalium casibus.* Lille, Pierre de Rache, 1630; in-18, 158 p. — 12. *Tres claves cœli aureæ; sive meditatio quotidiana Passionis Dominicæ : cultus singularis B. Virginis : actus amoris Dei et Contritionis.* Vienne, Michel Rictius, 1632; in-12. — 13. *Adolescens academicus sub institutione Salomonis.* Douai, Balt. Bellère, 1633; in-8°, 28 ff., 623 p. titre gravé et fig. de M. Baes. — Vienne, 1744; in-8°. — 14. *Sunamitis christiana; sive affectus pii, quibus exemplo sunamitis anima disponitur ad rite et magno cum fructu recipiendum christum in venerabili eucharistia.* Vienne, ve Marie Rictius, 1637; in-16. — 15. *Oratio funebris in exequiis Ferdinandi II, Romanorum imperatoris, ab universitate Viennensi dicta,* 1637. Cité par Mitterdorfer, dans son *Historia univers. Viennensis;* on ignore si ce discours funèbre a été imprimé. — 16. *Via dolorosa seu Peregrinus ad montem Calvariæ, sive piæ animæ exercitationes circa septem præcipua loca et mysteria nostræ redemptionis in dies hebdomadæ singulos.* Vienne, Matth. Formica, 1638; in-16. On cite de ce traité, qui a été traduit en allemand par Ch. Stengelius, une édition portugaise de 1804; in-24, avec 12 grav. — 17. *Christus passus, sive litium inter spinas.* Vienne, 1640; in-12. — 18. *Nova Viennensium peregrinatio e Tempe cathedrali S. Stephani per septem Dominicæ passionis stationes ad S. Sepulchrum in Hernals, primum rite et canonice restituta a decano et capitulo Viennensi 29 augusti* 1636. Vienne, 1642 et 1653, in-12. — 19. *Prodigus christianus pœnitens seu de recessu a Deo per peccatum et ad eumdem reditu per pœnitentiam.* Vienne, ve Marie Rectius, 1648; in-12. — Presburg, 1648. — 20. *Manuale pastorum; opusculum curam animarum gerentibus utilissimum.* Vienne, 1652; in-12. — Douai, Jean Serrurier, 1653; in-12, 312 p. — Vienne, 1669; in-8°. Molsheim, Casp. Rösler, 1668; in-12, 24 et 384 p. L'approbation est datée de 1651. — Munich, Jean Wagner et Jean-Herm. van Gelder, 1675; in-12, 387 p. — Augustæ, Abr. Gugger, 1713; in-12, 336 p. L'approbation de Vienne, 6 septembre 1651, est donnée par S. Tasch, recteur de l'université, à qui l'ouvrage a été présenté par le P. Nicolas Donellanus. Celui-ci, dans la préface, dit qu'il l'a obtenu de l'auteur, qui l'acheva à sa demande; il le publia en 1652, à Vienne, en guise d'étrennes. Ce Donellanus se dit Irlandais, O'Donell peut-être, et il était de l'ordre des ermites de Saint-Augustin. Le P. Sommervogel suppose que la pre-

mière édition au moins est anonyme. — 21. *Nova peregrinatio pia in civitatibus montensibus Hungariæ Neosolii a capella residentiæ soc. Jesu ad S. Sepulchrum Christi in Herrengrund*. Vienne, 1664; in-12. Une traduction allemande en a paru la même année. — 22. *Vita B. Stanislai Kostkæ, societatis Jesu*. — 23. *Vera christiani philosophia. Meditatio mortis*. Traduit en allemand par le P. J. Brocquardt. — 24. *Cultus singularis Beatæ Virginis Mariæ*.

Ferd. Loise.

Cassani, *Glorias del segundo siglo*, t. II, p. 474-478. — Paquot, *Mémoires*. — Boero, *Menologio*, t. I, p. 311-312. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V. col. 1463-1467.

MUSENUS (*Josse*), humaniste malinois, vécut au XVI^e^ siècle. Nous ne connaissons de lui qu'un court dialogue : *Lepidissimum Formicae et Muscae colloquium*, inséré dans les *Dialogi LXIII per Hadrianum Barlandum* (feuillets 41-43 de l'édition d'Anvers, M. Hillenius, 1534). Le style en est facile et agréable; rien de plus original que la façon dont la mouche et la fourmi vantent à tour de rôle les avantages de leur condition.

Musenus fut du nombre des amis des lettres anciennes qui se groupèrent autour de Barlandus et travaillèrent avec lui à mettre en honneur les fortes études classiques. Le savant professeur de Louvain lui dédia ses *Enarrationes in VI libros priores Æneidos Virgilianae, e vetusto codice desumptae, et additionibus auctae* (Anvers, Hillenius, 1529 et 1535).

Alphonse Roersch.

Ouvrages cités. — Pour les éditions des *Dialogi* LXIII, voir *Bibliotheca belgica*, v° *Barlandus*.

MUSICA (*Antoine* DE), historien, né à Anvers, florissait au XVI^e^ siècle. Grâce à ses connaissances linguistiques, il fut attaché à diverses cours. Il suivit notamment Charles-Quint en Champagne, en 1544; commissaire des vivres sous les ordres du commissaire général, François Duarte, il fut au siège de Saint-Dizier, où sa vie fut plusieurs fois en danger. Ces renseignements nous sont fournis par Antoine de Musica lui-même dans la dédicace de son seul ouvrage connu, une relation du siège de Saint-Dizier, au roi Henri VIII d'Angleterre : *Commentariolus rerum gestarum apud S. Digerium ab imperatore Carolo V*. Le *Commentoriolus*, où l'auteur s'est attaché à ne rapporter que ce qu'il avait vu lui-même, a été imprimé d'après une copie prise par J.-W. Jahn sur le manuscrit original de la bibliothèque royale de Londres, dans les *Scriptores rerum germanicarum*, de J.-B. Mencken, t. I (Leipzig, 1728), col. 1289-1314. Il est suivi d'un état des troupes de Charles V pendant le siège de Saint-Dizier.

Paul Bergmans.

L'œuvre d'Antoine de Musica. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II (Louvain, 1763), p. 76-77.

MUSSCHE (*Jean-Henri*), jardinier-botaniste, né à Gand, le 20 juin 1765, mort dans cette ville, le 24 décembre 1834. Son père était jardinier, à Loo-Christy, de l'évêque gantois Lobkowitz. Ayant reconnu chez son fils d'heureuses dispositions, il le plaça, vers 1780, dans un pensionnat à Ath. Après ses études littéraires, le jeune Mussche, qui avait pris goût à l'horticulture en aidant son père dans ses travaux pratiques, voulut à son tour devenir jardinier. Pendant l'empire, une école centrale fut fondée à Gand, à laquelle fut attaché un jardin où devaient être cultivées les plantes nécessaires à l'enseignement. Le potager de l'abbaye de Baudeloo servit à cet usage. C'est là que Mussche commença son apprentissage. En 1801, à la mort de Bernard Coppens, professeur de botanique à l'école centrale, le jardin de Baudeloo subit de notables améliorations, auxquelles Mussche prit une large part, sous la direction de Van Hulthem, l'un des curateurs de l'établissement. En 1804, par suite de la suppression de l'école centrale, le jardin fut menacé dans son existence, mais grâce à Van Hulthem, qui avait su obtenir l'appui de l'impératrice Joséphine lors de son voyage à Gand, le danger fut conjuré. Ce jardin devint bientôt un modèle. Mussche, qui avait l'amour de sa profession, déploya beau-

coup d'activité et d'intelligence ; il ne cessa pas un seul instant d'enrichir les cultures d'une foule de plantes exotiques. En 1810, il publia le *Catalogue des plantes du Jardin botanique de la ville de Gand*, opuscule qui eut un supplément en 1811. Une nouvelle édition de ce catalogue parut en 1817, sous le titre de *Hortus Gandavensis, ou tableau général de toutes les plantes exotiques ou indigènes cultivées dans le Jardin botanique de la ville de Gand*. L'habileté de Mussche comme horticulteur, son zèle à introduire des plantes exotiques n'ont pas été sans avoir une influence réelle sur les premiers développements de la floriculture gantoise. Sous le régime hollandais, le jardin de Baudeloo avait été rattaché à l'université et Mussche en avait été nommé jardinier en chef. Pendant sa modeste carrière, Mussche s'était acquis l'estime et l'amitié de tous ceux qui, en Belgique, s'intéressaient aux plantes et à la botanique. Ses relations avec les horticulteurs des Pays-Bas, d'Angleterre, de France et d'Allemagne l'avaient fait connaître très avantageusement à l'étranger. Le grand-duc Auguste de Saxe-Weimar fut au nombre de ses protecteurs les plus bienveillants. La mort de Mussche, arrivée en 1834, fut une véritable perte pour l'horticulture gantoise, dont il avait été l'un des plus ardents promoteurs.

François Crépin.

Messager des sciences et des arts de Belgique, 1835, t. III, p. 484-514 (article de N. Cornélissen).

MUSSELY (*Charles-Liévin*), historien, né à Courtrai, le 16 juillet 1812, décéda dans la même ville, le 29 avril 1878. Après avoir terminé d'une manière brillante, au collège de Courtrai, en 1830, des études complètes d'humanités, Mussely entra, deux ans plus tard, au service de l'administration communale, en qualité d'attaché au bureau de milice ; il y remplit successivement divers offices : chef du bureau de milice, en 1836; chef de ce bureau et de celui de l'état civil, en 1849 ; enfin, secrétaire de la ville, le 31 janvier 1855; il conserva ce dernier emploi jusqu'au 10 décembre 1877, date à laquelle il fut admis à l'éméritat.

Ces diverses fonctions n'empêchèrent point Mussely d'occuper, de 1842 jusqu'à son décès, une charge qu'il remplissait à titre gratuit : celle d'archiviste de la ville. Il s'attacha comme tel à dépouiller et à classer les nombreuses et importantes pièces que possède ce dépôt; il compléta même celui-ci en y ajoutant la copie des documents relatifs à la ville de Courtrai, que l'on conserve aux archives de Bruxelles et de Lille. Le zèle qu'il mit à ce travail lui permit de publier, en 1854, le premier volume de son *Inventaire des archives de la ville de Courtrai* (Courtrai, Mussely-Boudewyn, in-8°); le tome second parut en 1858. L'un et l'autre ne renferment que les documents administratifs ; ils devaient être complétés par une série de volumes comprenant les autres pièces du dépôt; Mussely n'a pu réaliser le projet qu'il avait de les livrer aussi à la publicité. Il fut également nommé, en 1877, inspecteur des archives de l'arrondissement. Un trait nous fait connaître l'importance qu'il attachait aux documents du passé : lors de l'incendie qui consuma en partie l'église Saint-Martin, à Courtrai, il sauva, au péril de sa vie, les archives déposées dans une chapelle, que déjà les flammes atteignaient. Cette catastrophe, et surtout les discussions qui surgirent à l'occasion de la restauration de l'édifice, furent pour Mussely l'occasion de publier une *Notice historique sur l'église et la tour de Saint-Martin, à Courtrai* (Courtrai, veuve Mussely-Boudewyn, 1863; in-8°). Il réédita cette brochure, légèrement complétée, en 1865.

Diverses autres occupations absorbèrent encore les loisirs de Mussely : il remplit pendant plus de quarante ans, à dater de 1833, la charge de secrétaire de la Société des beaux-arts de Courtrai et, en cette qualité, il contribua puissamment à la création du musée de peinture de la ville et à l'organisation de diverses expositions de tableaux. Il fut aussi secrétaire de l'académie de dessin, de 1836 jusqu'à son décès et

membre secrétaire de la commission d'arrondissement pour la conservation des œuvres d'art. Enfin, peu avant sa mort, en 1878, l'administration communale lui confia les fonctions de bibliothécaire de la ville et de conservateur de la bibliothèque Goethals-Vercruysse.

La salle échevinale de Courtrai (S. l. ni d.; in-8°), que Mussely publia, en 1876, en collaboration avec Mr Gustave Mussely, n'est pas seulement une description de l'antique prétoire scabinal de Courtrai, c'est encore un exposé des principaux épisodes de l'histoire de la ville, de celle des confréries et des corporations locales. Mussely avait entrepris la publication du *Cartulaire de l'ancienne église collégiale de Notre-Dame, à Courtrai* (Gand, Annoot-Braeckman, 1880; in-4°). La mort l'arrêta alors que 200 pages seulement étaient imprimées; son travail fut repris et achevé par Mr Emile Molitor.

Mussely était décoré de la croix civique de première classe.

Baron Joseph Bethune.

De Potter, *Geschiedenis der stad Kortryk*, t. IV, p. 400.

MUSSELY (*Henri-Amand*), historien, le plus jeune des trois frères de ce nom, né à Courtrai, le 31 mars 1825, mort à Ledeghem, le 29 janvier 1875. Se destinant à la carrière notariale, il quitta, jeune encore, sa ville natale pour faire son stage dans un village des environs, à Ledeghem. Bientôt cependant, il abandonna ce projet et accepta les fonctions de secrétaire communal de cette commune; il exerça plus tard, cumulativement, le même office dans les communes voisines de Dadizeele et de Rolleghem-Capelle.

Fonctionnaire instruit et actif, Henri Mussely collabora au *Moniteur* et au *Bulletin des secrétaires communaux;* il y publia divers articles.

Le gouverneur de la Flandre occidentale ayant, à la suite d'une circulaire ministérielle, recommandé aux administrations communales de la province la création d'un mémorial historique, en tête duquel serait inséré le résumé des annales locales, Mussely se mit à l'œuvre et rédigea un travail assez complet pour que ses supérieurs l'engageassent à le livrer à la publicité. C'est ainsi qu'il fit paraître, en 1868, la *Geschiedenis van Dadizeele* (Courtrai, ve Mussely-Boudewyn; in-8°, avec pl.). L'année suivante, il publia, à la même librairie, une traduction à peu près littérale de ce volume, sous le titre d'*Histoire de Dadizeele, suivie d'une notice biographique sur Jean de Dadizeele*. Aux renseignements, assez peu nombreux du reste, qu'il a pu recueillir au sujet de la seigneurie, du village et du pèlerinage de Dadizeele, l'auteur joint des détails intéressants touchant la foire et le marché de ce bourg, qui, tous deux, datent de 1462; il fait aussi l'historique de la confrérie d'archers, créée en 1463 et encore debout aujourd'hui.

Baron Joseph Bethune.

De Potter, *Geschiedenis van Kortryk*, t. IV, p. 314. — Sevens, *Vlaamsche dichters en prozaschrijvers van Kortryk*, p. 115.

MUSSELY (*Napoléon-Joseph-Victor-Constance*) — désigné d'ordinaire sous le nom de Mussely-Boudewyn —, écrivain pédagogique, naquit à Courtrai, le 4 brumaire an XIV, et mourut dans la même ville, le 8 février 1858. Instituteur en chef à l'école payante de l'Etat à Courtrai, puis, de 1852 à 1857, professeur au collège épiscopal de cette ville, Mussely se distingua de bonne heure par son dévouement à la cause flamande. Animé du désir de donner à sa langue maternelle des règles stables, il prit part, en 1836, au concours institué par le gouvernement pour amener l'unité de l'orthographe dans la littérature néerlandaise. Le travail qu'il présenta ne fut pas, il est vrai, couronné — le prix n'a point été décerné —, mais le mémoire de Mussely fut classé premier et son style fut remarqué par le rapporteur Bormans. La question flamande continua à le préoccuper vivement. Aussi, quand le congrès linguistique, ouvert à Gand le 23 octobre 1841, eut tracé certaines règles à l'orthographe néerlandaise, il devint le propagateur

zèlé de la réforme dans la modeste sphère de ses occupations. Il écrivit une série de petits opuscules classiques, conformes aux prescriptions du congrès, et adopta l'orthographe nouvelle dans les traductions qu'il fit de certains manuels scolaires.

Voici la liste des publications de Mussely : 1. *Doelmatig A. B. E. boek, of eerste spel en leesoeffeningen* (1re édit., 1842; 2de édit., Courtrai, Mussely-Boudewyn, 1845). — 2. *Nederduitsche spraekkunst, eerste deel, woordenkennis; tweede deel, woordvoeging.* La première partie de ce manuel, parue en 1843, fut longtemps en usage dans les écoles et eut, au dire de Mr Fr. de Potter, sept éditions (4e édit., Courtrai, Mussely-Boudewyn, 1850); la seconde partie ne fut, pensons-nous, rééditée qu'une seule fois (Courtrai, Mussely-Boudewyn, 1845 et 1848). L'auteur donna un abrégé de ces opuscules sous le titre de : *Verkorte nederduitsche spraekkunst ten gebruike der lagere scholen;* il eut deux éditions, imprimées sans indication de date. — 3-4. Mussely traduisit l'Histoire Sainte et l'abrégé de ce manuel du père Loriquet, sous les titres suivants : *Gewyde geschiedenis, in de spelling van het taelcongres* (Courtrai, Mussely-Boudewyn); et *Kort begrip der gewyde geschiedenis, uit het fransch van A. M. D. G., ten gebruike der catholyke scholen* (ibid.). — 5-7. Prenant à cœur l'œuvre de l'éducation de l'enfance, Mussely composa encore quelques livres de lecture pour la jeunesse : *De Kindervriend of zedelyke en aengename vertellingen voor kinderen* est une suite d'anecdotes imitées, pour la plupart, de l'allemand; il fut édité en 1845 et eut une troisième édition (Courtrai, Mussely-Boudewyn, 1852). Ses *Stichtelyke en aengename tydkortingen voor jonge lieden, dienstig voor leesboek in de scholen*, eurent six éditions successives, à dater de 1843. *Walter van Heule, raedsheer der kastelny van Kortryk in de* XIIIe *eeuw*, est un roman historique édité en 1853 et réimprimé en 1855; il est accompagné de jolies illustrations par Ed. Dujardin.

Mussely écrivit encore dans divers recueils périodiques, notamment dans : *D'Haene's Keus van dicht- en prozastukken.* Toujours sa langue était pure et son style soutenu.

Baron Joseph Bethune.

De Potter, *Geschiedenis van Kortryk*, t. IV, p. 314. — Idem, *Vlaamsche bibliographie*, p. 477, 584, 596, 619. — Sevens, *Vlaamsche dichters en prozaschrijvers van Kortryk*, p. 77.

MUSSEM (*Jean* **VAN**), rhétoricien flamand, florissait au XVIe siècle. Il habitait à Wormhout, près de Dunkerque. Il avait embrassé la carrière de l'enseignement et publia un traité de rhétorique sous le titre : *Rhetorica, dye edele const van welsegghene. Ghenomen wt die oude vermaerdtste Rhetorisienen ende Orateuren, als Cicero, Quintilianus, ende meer andere..., overghestelt wt den Latijne in gemeender vlaemscher spraken.* Anvers, veuve H. Pierre de Middelbourg, 1553; in-8o. Une nouvelle édition a paru à Gouda, chez Jac. Migoen, en 1607.

Émile Van Arenbergh.

Leesmuseum, t. V (Gand, 1858), p. 364-367. — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica.*

MUYDEN (*Gabriel* **VANDER**). Voir MUDÉE (*Gabriel*).

MUYKENS (*Bernard-Arnoldzoon*), ou MEUCKENS, en latin *Bernardus Arnoldi*, né aux environs de Bois-le-Duc, dans l'ancien Brabant, en 1538, mort à Leyde en juillet 1612. Il jouissait d'une certaine réputation comme prédicateur quand, en 1583, il quitta l'ordre des Croisiers pour devenir pasteur luthérien à Bruxelles, où il eut Daniel Stang comme collaborateur. On sait qu'en 1585 la capitale belge retomba sous le joug espagnol et que, la capitulation signée à cette occasion ne parlant pas des ministres des cultes dissidents, ceux-ci, pour échapper à une mort certaine, durent, au départ de la garnison des Etats, se glisser dans les rangs des soldats. Muykens quitta Bruxelles de cette façon. Son lieu de culte y avait été cette même chapelle de Saint-Georges de l'ancien palais des princes d'Orange, qui existe encore, et dans laquelle Anne de Saxe, seconde femme du Taciturne,

avait fait clandestinement prêcher, selon Luther, tant qu'elle résida à Bruxelles.

De 1585 à 1595, nous retrouvons Muykens à Aix-la-Chapelle comme pasteur d'une église luthérienne flamande qui s'y était formée. Il quitta cette ville avec une attestation des plus flatteuses pour répondre à un appel du magistrat et des bourgeois de Woerden, en Hollande.

Comme les luthériens étaient alors très clairsemés dans les Provinces-Unies, Muykens fut obligé, faute de collègues, de desservir à tour de rôle leurs communautés de Leyde, de Bodegrave, de Rotterdam et de Gouda. Il se fixa, en 1598, dans cette dernière ville, puis à Haarlem en 1604, puis, un peu plus tard, à Leyde, d'où il continua à aller prêcher régulièrement à Bodegrave. Il paraît qu'il parlait très purement le flamand. J.-C. Schulz Jacobi l'en loue et ajoute que son style était aussi bien exempt de germanismes que de gallicismes. Cet attachement et ce respect pour sa langue maternelle contribuèrent si bien à sa popularité, que lorsque l'église flamande des Anversois réfugiés à Francfort-sur-le-Mein lui adressa un appel, on fit l'impossible pour le retenir en Hollande. Rien de monacal ou de clérical n'était demeuré en lui ; son aspect, ses manières, son langage et ses actes étaient ceux d'un homme du monde. C'est d'autant plus étonnant que dans le milieu où il vivait, on prisait peu ces avantages. Son grand éloignement pour la doctrine de la prédestination calviniste lui valut les sympathies des moins orthodoxes d'entre les réformés. On n'aurait cependant conservé de lui qu'un vague souvenir si, aussitôt après sa mort, sa veuve et ses enfants n'avaient point songé à publier, avec le secours de son ancien ami et collègue, Arnold Glaserus, onze de ses sermons sous le titre de *Passie, ofte het leven ende sterven onses Heeren Jesu Christi, naer de Ordening der Historien, uyt de vier Evangelisten te samen ghetrocken oock der selvigher Passie uytlegging der verrysenis Jesu Christi in 4 sermonen. Ghedaen door den geleerden Bernardum Arnoldi, Minister der Ausborchsche confessie der stadt Leyden. Joan. 5. Ondersoeckt de Schriftuere, want sy geeft getuyghenis van my.* Leyde, Diederik Cornelisz et J. Abramsz, 1613 ; in-8°.

On peut encore lui attribuer la première version flamande des psaumes de David, publiée en 1585 à Francfort-sur-le-Mein par Hans De Bracker et souvent réimprimée depuis sous l'intitulé suivant : *Een Handboecxken, inhoudende de heelen Psalter des H. Propheete David. Eensamelyck den Catechismus, met noch veel schoon Hymnen of Lofsanghen, ende gheestelycke Liedekens, in twee deelen byeen gevuecht, ende al tsamen in een fyn welgeschickte ordinantie Liedekenswyse gestelt. Wt des hoogduytschen Bonschen Sanckboeck, in nederlantschen spraken, seer ghetrouwelyck overgeset. Tot dienst ende gheestelycker recreatie aller vromen Christenen, twelck nooit in druck geweest en is.* La seconde partie du volume a un titre à part que nous transcrivons ici malgré sa prolixité : *Dat ander deel der christelyke liederen, lofsanghen, ghebeden ende danckliederen, die Godt den Heere tot lof, prys ende eere ghesongen werden, ordentlyck in alle christelycke ghemeynten. Vergadert wt veel sanckboecken, allen christenen tot dienst ende profyt wt den hoogduytschen in nederduitsche tale ende dicht door B. A.*

En 1843, dans ses *Bydragen*, J.-C. Schultz Jacobi hésitait encore à admettre Muykens comme traducteur des cantiques et des psaumes allemands de cette première version flamande, mais depuis, le doute à cet égard a disparu. On peut aussi ajouter à ce que nous avons dit plus haut de la prétention de notre auteur au purisme littéraire, cette déclaration qu'il fait dans la préface de son psautier et qui, à défaut de toute autre preuve, suffirait pour le faire reconnaître : « J'ai suivi, » dit-il, » de » préférence le dialecte d'Anvers et » celui de Bruges, parce que ces deux » grandes cités commerciales ont popu- » larisé leur façon de parler dans le » reste des Pays-Bas ».

Muykens s'était, paraît-il, marié à Bruxelles. Son premier fils naquit à

Aix-la-Chapelle, un autre à Gouda. Ce dernier fit fortune aux Indes. Leurs descendants à tous deux existent encore.

Charles Rahlenbeek.

J.-C. Schultz Jacobi, *Oud en nieuw* (Rotterdam, 1863), p. 47, 133-134; même ouvrage pour 1864, p. 39 à 108. — J.-C. Schultz Jacobi et Domela Nieuwenhuys, *Bydragen tot de geschiedenis der evang. luth. Kerk in de Nederlanden* (Utrecht, 1841), p. 106-108; même ouvrage, t. IV de 1843, p. 26. — Manné, *Historie der Reformatie*, p. 337. — Ch. Rahlenbeek, *les Protestants de Bruxelles* (Gand, 1877), p. 88-89. — J. Le Long, *Catalogus bibliothecæ selectissimæ*, n° 1239.

MUYNCK (*André* **DE**). Voir DE MUYNCK (*André*).

MUYSEN (*Pierre-Guillaume* **VAN**), avocat, archéologue et numismate, né à Tongres, le 31 octobre 1737, décédé en cette ville, le 20 avril 1788. Il fit faire, avec autant d'intelligence que de succès, des fouilles dans les intéressantes campagnes qui entourent la ville de Tongres. Par les nombreux objets d'antiquité qu'il ramena au jour, il agrandit considérablement les collections, déjà très appréciées, dont il hérita de son père et de ses deux frères. On disait le cabinet Van Muysen digne d'un prince; ce qui en augmentait singulièrement l'intérêt, c'est que la plupart des objets, statuettes, vases, médailles, pierres gravées, etc., provenaient de Tongres ou des environs. Van Muysen avait une connaissance très étendue de l'antiquité. On le cite parmi les collaborateurs de l'*Esprit des journaux*, publication à laquelle il communiqua entre autres, en 1782, un article intitulé : *Avis à MM. les antiquaires avec indication de médailles romaines très rares et de quelques découvertes récemment faites à Tongres*. Après la mort de Van Muysen, sa riche et précieuse collection fut vendue à Amsterdam et dispersée.

Henri Van Neuss.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — de Villenfagne, *Histoire de Spa*, t. I, p. 295 et 341. — *Esprit des journaux*, mars 1790, février 1791, décembre 1782. — Heylen, *Mém. de l'Académie de Bruxelles*, p. 419 et 420. — Driesen, *Recherches historiques sur Tongres*, p. 17. — Schuermans, *Bull. des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. X, p. 454. — Ch. Thys, *Bull. de la Société scientifique et littéraire de Tongres*, t. XII, p. 328.

MYERDMAN (*Etienne*). Voir MIERDMAN (*Etienne*).

MYEROP (*Franç.* VAN CUYCK **VAN**). Voir CUYCK VAN MIEROP (*Franc.* VAN).

MYIN (*Henri-Arnold*), peintre, né à Anvers, en 1760, d'une famille où le culte des arts paraît s'être transmis durant plusieurs générations. Un Jacques Myin exerça à Anvers le commerce de tableaux et se fit assez considérer pour être élu doyen de la gilde de Saint-Luc en 1737. Pour en revenir à Henri Myin, il remporta, comme élève de l'Académie des beaux-arts, des succès nombreux et finit par être *primus* en l'année 1783-1784, sur quarante-quatre élèves du cours supérieur d'après nature. S'étant placé sous la direction de Balthasar-Paul Ommeganck dont, à dater d'alors, Myin suivit le genre, Henri-Arnold devint, au mois de mai 1786, le beau-frère de son maître par son union avec Mlle Marie-Jacqueline Ommeganck, artiste comme lui, et dont les œuvres figurèrent, conjointement avec les siennes, aux salons de la Société pour l'encouragement des beaux-arts. Myin fut au nombre des fondateurs de cette association en 1788.

Devenue, sous le régime français, « Ecole spéciale de peinture, sculpture « et architecture », l'Académie d'Anvers, réorganisée le 20 messidor an IV (18 juillet 1796), compta Myin parmi ses professeurs-adjoints pour le dessin d'après l'antique, ce qui n'empêcha point d'ailleurs le nouveau titulaire de persévérer dans la peinture de paysages et d'animaux.

Myin mourut à Anvers le 5 avril 1826, à l'âge de 65 ans et quelques mois. Sa femme lui survécut jusqu'en 1849 et ne se remaria point, contrairement à la supposition de Kramm, lequel semble avoir ignoré que Mme Baesten, née Marie Ommeganck, ne vit le jour qu'en 1784.

Myin eut son heure de succès et vit ses peintures recherchées par les collectionneurs anversois. Balkema en cite

deux faisant partie (en 1844) de la collection Brentano, à Amsterdam.

Henri Hymans.

C.-H. Balkema, *Biographie des peintres flamands et hollandais* (Gand, 1844). — Catalogue du Musée d'Anvers, 3e édit. (1874), article Ommeganck.

MYLBEKE (*Etienne* **VAN**), MIERBEQUE, ou MERBEKE, maître d'école à Gand. On le rencontre pour la première fois en 1553, comme prêtre et auteur d'un petit livre ascétique publié en 1554, sous le titre de *Briefve instruction de la saincte escripture* (Gand, G. van Salenson). Nous avons sous les yeux le texte flamand qui parut l'année suivante : *Curt onderwijs huuter heligher schrifture up tghebedt ons Heeren, de inghelijcke groete, de XII articulen des gheloofs en de X gheboden Gods* (Gand, G. van Salenson, 1555; in-8°, 28 ff.). C'est un petit commentaire, bien fait d'ailleurs, du pater, de la salutation angélique, du credo et des dix commandements de Dieu, et qui prouve que l'auteur avait une connaissance sérieuse de la Bible. Le privilège, en date du 17 octobre 1553 joint à l'opuscule, nous apprend que l'œuvre a été examinée et approuvée.

Van Mylbeke tenait une école à Gand et avait comme élèves « des enfants de « gens honorables ». Cependant, il penchait depuis assez longtemps vers les idées nouvelles, dit Marc van Vaernewyck, lorsque, voyant le succès du culte réformé, il se maria. Corneille et Philippe van Campene (cf. le texte dit de Kempenare) assurent qu'il avait d'abord abjuré son hérésie devant l'inquisiteur Pierre Titelmans, mais qu'étant retombé dans l'erreur, il avait, lui ecclésiastique, épousé sa servante ou sa concubine. Toujours est-il que nous trouvons son nom sur les listes (affichées à Gand le jour des Cendres 1567, 1568 n. st.) des Gantois cités à comparaître devant le duc d'Albe. En vertu de la sentence du conseil du duc (proclamée le 27 novembre 1568 et publiée le même jour à la bretèque de l'hôtel de ville par Jehan Vanden Poele, receveur des confiscations), Van Mylbeke fut banni comme prêtre apostat.

Le 16 mars 1568 (1569 n. st.), Pierre Titelmans, qui avait été chargé par S. Ex. de dresser l'inventaire des livres d'Antoine et de Roger Gheviaert, libraires à Courtrai, marqua dans son relevé, en marge de la *Briefve instruction* (1554), la mention *notandum*. Mais le livre avait déjà été dûment approuvé, et il est probable qu'un nouvel examen n'y fit rien découvrir de suspect, car il ne figure pas dans l'index des livres prohibés.

Une seconde édition du texte flamand parut en 1578, chez la veuve de G. van Salenson (*Typis Gualteri Manilii*), avec titre pareil à l'édition de 1555. Ph. Blommaert, n'ayant vu que l'édition de 1578, crut que l'auteur avait introduit dans ce dernier texte des différences conformes à la doctrine réformée, notamment pour l'*Ave Maria*, la description de l'Eglise, l'explication du premier commandement de Dieu. Nous avons pu constater qu'il n'en est rien. On ne trouve que des modifications de détail : outre les variantes orthographiques, à peine çà et là une nouvelle citation de la Bible et quelques membres de phrases ajoutés ou supprimés. Il est à remarquer seulement qu'on a supprimé la lettre *S* ou le mot *sent* quand ils se trouvaient placés devant des noms de saints dans l'édition de 1555.

Victor Vander Haeghen.

Archives de Gand : 6e swartenboek (reg. M), f° 293. — Corn. et Phil. van Campene, *Dagboek* (éd. de Potter). Cf. le texte dit de Ph. de Kempenare. — Marc van Vaernewyck, *Die beroerlijke tijden*, t. III, p. 272. — F. Vander Haeghen, *Bibl. gantoise*. — Ph. Blommaert, *Ned. schrijvers van Gent*, p. 62. — *Bull. du bibliophile belge*, t. XIX, 1863, p. 102, art. de Ed. Vander Straeten.

MYLE (*Jean* **DE**) ou MYLIUS, fils d'un meunier de Dudlange, province de Luxembourg, naquit dans cette localité pendant la première moitié du XVIe siècle, et mourut à Madrid en 1596. Il y fut enterré dans l'église des Franciscains. Occupé un jour à conduire du grain au moulin de son père, le jeune De Myle vit la voiture d'un prélat distingué qui s'embourbait dans le chemin du village. Il s'offrit généreusement pour tirer le voyageur d'embarras. Ce-

lui-ci, frappé de l'intelligence du jeune homme, voulut le prendre à son service. De Myle accepta, quitta ses parents et suivit son protecteur. On prétend, mais sans preuves bien établies, qu'il étudia à Trèves, puis à Louvain, où il aurait pris le grade soit de docteur en théologie, soit de docteur en droit. Ce qui est certain, c'est que son nom ne figure pas au nombre des docteurs de l'*Alma Mater*. Ensuite, il devint précepteur des enfants du duc d'Albe et suivit notre gouverneur général au moment de son retour en Espagne. Il se rendit à Madrid, où il résida longtemps et où il s'occupa de la traduction des actes et correspondances conçus en langue allemande. Les rémunérations qu'il reçut à cet effet lui permirent de se faire un beau pécule. Par un testament daté de Madrid, le 9 janvier 1595, il disposa d'une somme de 34,000 ducats destinés à la fondation d'un collège à établir à Luxembourg, à Trèves ou à Louvain. Les célèbres banquiers Marc Fugger et ses frères furent chargés de mettre ce testament à exécution. Les exécuteurs testamentaires se prononcèrent en faveur de Louvain. De là de longues discussions et une opposition très vive de la part des autorités luxembourgeoises. Enfin, le collège fut fondé à Louvain en 1619 pour y étudier la philosophie, la théologie et les deux droits. Cette fondation fut consolidée en 1708 par Jean-Jacques Fugger, comte du Saint-Empire. En 1632, une transaction eut lieu entre les Fugger, le magistrat de Louvain et les Etats de Luxembourg. Les droits des parties contractantes donnèrent encore lieu à de nombreuses réclamations, au sujet desquelles le gouvernement des Pays-Bas dut intervenir souvent. Le collège dit de Luxembourg était situé rue du Canal, à Louvain.

Ch. Piot.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Valère André, *Fasti academici*. —Vernulæus, *Academiæ Lovaniensis libri III*. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. IV. — Bertholet, *Histoire de Luxembourg*, t. VIII. — Bruck, *Fondations de bourses d'études en faveur de Luxembourgeois*. — Van Even, *Louvain monumental*, p. 304. — Archives de l'Université de Louvain et du Conseil privé aux archives du royaume.

MYLEMAN (*Charles*), écrivain religieux flamand, né vers 1608 à Gand, mort le 12 août 1688. C'était un dominicain qui fit, en 1646, un pèlerinage à Rome. En avril 1647, il se rendit à Sorriano pour y voir l'image du patron de son ordre, saint Dominique, image tombée miraculeusement du ciel. En 1649, il publia à Gand, chez Manilius, une relation de ce miracle, sous le titre : *Cort begryp vande mirakelen, geschiedt door ende aen het Beeldt des H. Patriarchs Dominici wt den Hemel ghebracht door de H. Moeder Gods inde kercke der Predic-Heeren te Sorriano* (Gand, Manilius, 1672). Déjà auparavant, les dominicains Gilles van Swieten et Corn. Janssen-Boy avaient fait paraître un recueil analogue en flamand, d'après des ouvrages italiens (Anvers, J. Cnobbaert, 1633).

Myleman publia un nombre considérable de petits opuscules religieux, la plupart fort peu connus, mais qui eurent une certaine vogue, puisqu'ils furent plusieurs fois réimprimés. Il est fort difficile de faire la bibliographie de ses œuvres : beaucoup ne portent pas son nom, mais simplement ses initiales. Ensuite, comme ce sont la plupart du temps de petites plaquettes fort courtes, il en est qui doivent s'être perdues presque entièrement, de telle sorte que nous en possédons une troisième ou quatrième édition, sans pouvoir mettre la main sur la première.

Voici quelques détails sur ses œuvres : en 1684 parurent ensemble deux petits *tracts* religieux : *Licht en krachtig middel om nooit te sondigen* et *Vermaledyt is den mensch die sondigt* (troisième édition; nous ignorons la date des deux premières ; pour le premier opuscule, 1670, Gand, Manilius, avec changement *lichtende* SEKER *m.*; 1686, Gand, Saetreuver; pour le second opuscule, 1685, Gand, Saetreuver; 1692, Gand, Saetreuver, par erreur intitulé *vierde druk*).

En 1667, parut un *Kort verhael vanden oorsprong des dyssendaesghsche communie*. Myleman ayant remarqué, lors de son voyage en Italie, que la dévotion des quinze mardis en l'honneur de saint

Dominique était fort populaire dans ce pays, l'introduisit à Gand avec succès, d'après ce que l'on nous apprend. Le *Kort verhael* est destiné à nous initier à tous les bienfaits qui résultent de cette dévotion (2e édition en 1672).

En 1671, *Noodighe oeffeningen voor alle Christenen om de eeuwighe zaeligheyt te bekomen*, deuxième édition augmentée. (Nous ignorons de quand date la première; troisième édition : 1673, Gand, Manilius).

La même année parut le *Gheestelyck Boecxken in houdende d'Alder-crachtighste over-peynsinghen om patientigh te zyn in Siekten en ander Lyden;* nous revenons ci-après sur cet ouvrage.

En 1672, *Al-ghemeyne verbintenisse van Godt te beminnen boven al;* troisième édition. (Nous ignorons également la date des deux premières; quatrième édition : 1674, Gand, Manilius, mais le titre porte 3de *druk.*)

En 1673, *Aen-leydinghe tot de salighe Vreese Godts.* Gand, Fr. d'Ercle (2e édition : 1681, Gand, Manilius). La même année : *Het Opprecht christen herte ende De Teeckenen Van Eenen Goeden Gheest.* Gand, Manilius.

En 1674, *Principale Punten van het Gheloof.* Gand, Manilius; 2e édition : 1682, Gand, Manilius.

En 1678, *Eenighe Beweegh-Redenen om t'overwinnen den Strydt der Schaemte.* Gand, Manilius; 2e édition : 1690, Gand, Saetreuver.

En 1679, *Acht Crahtige Redenen Waerom den Christen Mensch gheeren sterven ande de Doodt blydelyck omhelsen moet.* Gand, Manilius; 2e édition : 1697, Gand, Saetreuver.

En 1681, *Aendieninghe vande Alderkraghtigste Middelen tot een Gheestelycke verr,ssenisse.* Gand, Manilius.

En 1686, *Gheestelyck Boecxken vande Alder-bitterste Passie ons Heeren J. C.* Gand, Saetreuver. C'est la troisième édition et nous ignorons également la date des deux premières. L'*approbatur* est de 1675.

Ce second *Geestelyk Boeksken* renferme, outre les méditations sur la Passion et sur le chemin de la Croix, le premier *Geestelyk Boeksken* de 1671, qui contenait des préceptes pour supporter patiemment la maladie et pour terminer un choix d'oraisons et prières. Il parut de notre œuvre une quatrième édition, que nous ne sommes pas parvenu à retrouver. L'importance de ce livre est d'être le seul ouvrage de Myleman qui ait survécu. Vers 1738, un religieux inconnu le remaniait et l'augmentait considérablement et le republiait chez de Goesin, à Gand, sous le titre *Dryevoudigh devotie-Boecxken met reden genoemt den troost der Bedruckte, seer dienstig voor alle Persoonen, die begeiren een salige doodt te sterven.* 5de druck (*nota dat dezen vijfde druk vermeerdert is door eenen devoten priester met uytnemende schoone gebeden om te bekomen een saelige doodt ende een uytgelesen schoone maniere om stervende menschen by te staen* (*approbatur* de 1738).

Dans le *Drievoudige devotie Boeksken* se retrouvent les sept stations de la croix du *Geestelyk Boeksken*, sous le titre *Eerste mysterie, tweede mysterie*, à la place de *Eerste statie, tweede statie*, avec de nouvelles prières à chaque station. De plus, le premier ouvrage n'a que sept stations : le remaniement en donne dix. Ensuite (p. 53), les méditations pour les malades, sauf que les chapitres II à VIII inclusivement ont été supprimés dans le *Devotie Boeksken*. La troisième partie du *Devotie Boeksken* contient quantité de prières et oraisons jaculatoires nouvelles, des prières, etc.

Le *Devotie Boeksken* a eu de nombreuses éditions pendant le XVIIIe siècle. Il a été réimprimé même après 1830, chez Poelman, à Gand, ce qui prouve le cas que les catholiques ont fait de cette œuvre.

Quétif et Echard (*Script. Prædicat.* II, p. 716) indiquent également parmi les œuvres de Myleman une *Praxis cultus S. Liboris, quem in calculi doloribus invocare solent* (Gand, Manilius, 1674; in-12), en flamand. Nous ne sommes point parvenu à retrouver ce livre, pas plus qu'une biographie de saint Blaise

que les mêmes auteurs (*ibid.*) attribuent à notre dominicain.

Léonard Willems.

Quetif et Echard, *Scriptor. prædicat*, t. II. — Ph. Blommaert, *De nederduitsche schrijvers van Gent*, 1861, p. 277. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise, passim.*

MYLEMAN (*François*), missionnaire. Voir MILEMAN.

MYNHEERE (*Luc*) ou MYNSHEEREN. Voir HEERE (*Luc* DE).

MYRIACA (*Balthasar* DE). Voir MERICA (*Balthasar* DE).

MYRICA (*Henri* DE), augustin. Voir HENRI *de Merica*.

MYRICA (*Henri* DE ou A), ou VANDER HEYDEN, dominicain de Bergues-Saint-Winoc, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il mit en ordre l'ouvrage de Charles Wynckius, licencié en théologie et prieur des Dominicains d'Ypres, au sujet des troubles causés par les passions religieuses au XVIe siècle et intitulé : *Geusianismus Flandriæ Occidentalis*. Myrica a fait quelques additions, notamment au sujet des moines massacrés à Gorcum par les protestants et des pillages commis par les protestants à Audenarde. Le manuscrit autographe de Myrica fait partie de la bibliothèque de l'université de Gand (Ms. 1396); il porte, à plusieurs endroits, la signature de Myrica et fut terminé en 1575. C'est d'une copie, conservée dans la bibliothèque Goethals, à Courtrai que se servit F. Van de Putte pour son édition du *Geusianismus* dans les publications de la Société d'Emulation de Bruges (Bruges, 1841; in-4°).

A. van Renterghem.

F. Vande Putte, *Geusianismus Flandriæ occidentalis, auctore R. P. C. Wynckio* (Bruges, 1841), préface. — *Bulletin du Comité flamand de France*, t. IV (Lille, 1870), p. 363.

MYRICA (*Jean* DE), chartreux. Voir MERICA (*Jean* DE).

MYRICANUS (*Martin*), ou VANDER HEYDEN, écrivain ecclésiastique, vivait au XVIe siècle. Il devint religieux de l'ordre des Frères mineurs et fut provincial en 1580.

Il traduisit un ouvrage du P. Christophe de Cheffontaine, franciscain breton, dont plusieurs livres furent mis à l'index, entre autres une *Deffence de la foy de nos ancestres, contenant quinze chapitres où sont déclarez les stratagèmes et les ruses des hérétiques de nostre temps* (Paris, 1570). En 1575, le P. Christophe publia à Anvers une traduction latine de cet ouvrage, et Martin Vander Heyden le traduisit, en 1576, en flamand, sous le titre : *Verantwoordinghe onzer voorouders religie in deser tyt seer van noode en troostelyc allen waarachtigen christen menschen*. Louvain, J. Maes et P. Fabri, 1576.

Léonard Willems.

Servais Dirks, *Histoire littér. et bibliogr. des Frères mineurs*, p. 120-122.

MYRICANUS (*Servais*), ou VANDER HEYDEN, écrivain ecclésiastique, né à Louvain, mort en 1599. Religieux de l'ordre des Frères mineurs, il fut deux fois supérieur de sa province et publia quelques ouvrages bien oubliés aujourd'hui : 1. *Enchiridion fratrum minorum.* — 2. *Devote meditatien, ghetrocken wt het leven, doot ende verrysenisse Christi, op de seven Getyden.* Anvers, Martin Huyssens, 1592. — 3. *Den Reghel der minderbroeders ende het Testament ons heyligen vader Franciscus, met corte verclaringhe op den Reghel.* 4e druk. Anvers, veuve Joris Wellemse, 1684.

Léonard Willems.

Servais Dirks, *Histoire littér. et bibliogr. des Frères mineurs*, p. 120.

MYRICINIS (*Pierre*). Voir MERICA (*Pierre* A).

MYTENS (*Arnoul*), ou MEYTENS, surnommé Renaldo, peintre, né à Bruxelles en 1541 et mort en 1602. Par une circonstance singulière, on possède sur cet artiste de nombreux détails biographiques, tandis qu'on ne connaît rien de ses œuvres; la cause en est évidemment l'amitié que lui portait l'historien

Van Mander, qui s'est plu à raconter longuement son existence, alors qu'il ne dit presque rien de peintres d'une tout autre valeur. Egaré par les goûts de son époque, Van Mander va jusqu'à dire que Mytens donna aux Italiens une plus grande idée de ses compatriotes, parce qu'il avait adopté plus complètement la manière des premiers. Parler ainsi d'un homme resté pour ainsi dire inconnu et qui vivait du temps de Michel Coxie, au moment où allait apparaître Rubens, c'est pousser un peu loin l'amitié; et cependant les éloges que donne Van Mander à son ami se retrouvent dans les vers placés au bas de son portrait gravé par De Hondt; ces vers sont ainsi conçus :

Haerent parietibus monumenta ingentia queris
Arnolde Italiæ qui recreant animos
Ornas Italiam. Primum te ornaverat illa
Te Belgica laudans. Italia terra colet
Bruxella triomphat.

c'est-à-dire : Des monuments immenses sont attachés aux murailles, Arnoul, qui recréent les âmes en Italie ; tu ornes ce pays qui d'abord te forma. La Belgique te loue, la terre italienne t'honore et Bruxelles triomphe.

De tels éloges semblent incompréhensibles à l'heure qu'il est.

Dès sa jeunesse, à ce que l'on raconte, Mytens étudia le dessin avec persévérance, et, pour mieux savoir reproduire les particularités du corps humain, il alla jusqu'à visiter les lieux où l'on abandonnait les cadavres des suppliciés; un jour, dit-on, ayant appelé à son aide un camarade pour emporter le corps d'un pendu, celui-ci ayant senti ce corps lui glisser sur le dos prit peur et s'enfuit à toutes jambes. Mytens courut à sa poursuite; étant parvenu à le rejoindre, il l'accabla de reproches, et tous deux ramenèrent ces dépouilles enlevées au gibet à Bruxelles, sans se soucier des railleries dont les accablaient les paysans qui se rendaient ce jour-là au marché. Le père de Mytens, après avoir grondé son fils de son escapade, en parla au premier bourgmestre, qui étouffa les suites de cette affaire. Ne croirait-on pas lire dans ces détails un écho des aventures de la jeunesse de Vésale? Mytens fit ensuite le voyage de l'Italie, où il continua à se livrer à l'étude avec ardeur. Il s'y lia avec Antoine Santvort ou Van Santvort, que l'on appelait à Rome Antoine le Verd; il s'y lia aussi avec un autre Bruxellois de l'époque, le peintre Jean Speeckaert. Plus tard, il se rendit à Naples, où il étudia sous un autre Flamand nommé Corneille Pyp, dont il épousa ensuite la veuve; puis, ayant perdu sa compagne, il confia ses enfants à sa belle-mère et retourna dans son pays, où il revit son père qui habitait alors La Haye. De retour en Italie, de nouvelles infortunes l'assaillirent; l'inconduite de la belle-mère du peintre et des enfants du premier lit de sa femme donna lieu à des querelles domestiques qui aboutirent enfin à une séparation. Le peintre s'établit dans un autre domicile et ce fut alors qu'il exécuta plusieurs toiles de grandes dimensions. Puis il partit avec ses enfants pour Abruzza, d'où il se rendit à Aquila et revint ensuite à Rome, où il passa le reste de son existence jusqu'à sa mort. Van Mander nous parle avec quelques détails de ses œuvres, sur lesquelles on ne sait rien aujourd'hui, et qui sont peut-être reléguées dans quelque église de rang inférieur. Ainsi Mytens peignit une *Adoration des Mages* et une *Circoncision*, dont on parle comme étant d'excellentes peintures. A Aquila, il exécuta un *Crucifiement* et à Rome il entreprit un *Couronnement d'épines*, qu'il acheva seulement peu de temps avant sa mort et qui se voyait, du temps de Van Mander, chez le gendre du peintre, Van Someren. On cite encore, comme étant de lui, une *Assomption* peinte pour une église voisine de Naples ; *les Quatre Evangélistes*, figures isolées ; un *Martyre de sainte Catherine*, exécuté pour l'église Saint-Louis, près du palais du vice-roi; une *Notre-Dame de Bon-Secours*, frappant à coups de bâton le démon qu'elle foule aux pieds ; de nombreux portraits, etc. Au musée de Cassel, il existe un tableau attribué à Mytens, mais que le catalogue de cet établisse-

ment dit être du XVII^e^ siècle. On ne connaît qu'une seule œuvre de Mytens qui soit gravée, c'est une *Madone* due au burin de Raphaël Sadeler. On cite, en Hollande et en Angleterre, d'autres Mytens qui ont exécuté des portraits, et il est probable que ces artistes sont de la famille de notre compatriote, puisque le père de celui-ci habita La Haye. Mais comme nous ne savons rien de positif à cet égard, nous ne dirons rien de ces artistes, dont le père s'appelait Jean et le fils Corneille.

Alphonse Wauters.

Van Mander, édition avec traduction et notes de Henri Hymans, t. II, p. 82. — Immerzeel, etc.

ADDENDUM.

MOMIGNY (*Jérôme-Joseph* **DE**). Voir col. 77-88.

Momigny est mort en 1841, à Paris, chez son fils aîné Isidore-Fénélon de Momigny, ancien lieutenant des gardes du corps du roi, et alors fondé de pouvoirs de la maison de banque Delamarre, Martin, Didier. Il avait épousé, à Lyon, le 5 janvier 1789, Marie-Rose Lafond, fille d'Esprit Lafond, bourgeois de Lyon, par contrat passé par-devant Charles de Masso, sénéchal de Lyon, et MM. Bourdin et Fromental le Jeune, conseillers du roi et notaires à Lyon. Il laissa un autre fils que le précédent, Lysias-Henri de Momigny, né à Lyon en 1793, décédé à Paris, le 5 mars 1876, qui, pendant bien des années, fut organiste très estimé à Angoulême et qui laissa, outre quelques compositions religieuses, messes solennelles, etc., des œuvres charmantes pour piano et chant. Le fils de ce dernier, le commandant Lysias-Joseph de Momigny, ancien chef de bataillon au 3e de ligne, né à Angoulême, le 1er mai 1823, décédé à Paris, le 21 avril 1883, fut un excellent violoncelliste, qui n'a laissé que quelques œuvres. Un petit neveu de Jérôme-Joseph de Momigny, du nom de Georges de Momigny, fut maître de chapelle du comte Henri de Chambord, composa des morceaux religieux et des romances et laissa toutes ses collections musicales au musée de Vire (Calvados), son pays natal. Comme on le voit, indépendamment des nombreux élèves qu'il fit, notre vaillant artiste avait formé, dans le sein même de sa famille, toute une pléiade de musiciens-compositeurs, de même que les frères Tolbecque qui quittèrent, à la fin du siècle passé, leur village d'Hanzinne pour aller s'établir à Paris.

Clément Lyon.

N

NAAST (*Godefroid* **DE**), chevalier, seigneur de Naast et d'Oosterzeele, était fils de Rasse de Winti. Son nom se rencontre pour la première fois dans un acte du 28 juillet 1305, où il s'intitule simplement Godefroid de Naast, chevalier. Plus tard, lorsque, le 21 juin 1308, Nicolas, avoué de Thuin, s'acquitta envers lui des avances faites pour rembourser une dette due aux Lombards de Binche, le seigneur de Naast est mentionné avec son nom d'origine : Godefroid de Winti, seigneur de Naast et d'Oosterzeele. C'est un des rares cas où ce fait se produit, car dans les trente chartes où nous avons constaté son intervention, de 1305 à 1336, il est qualifié le plus fréquemment de sire de Naast ou nommé simplement Godefroid de Naast. Ce chevalier abandonna donc son nom patronymique pour porter celui de la terre qu'il possédait en Hainaut. Sans doute, il voulut marquer par là qu'il rompait publiquement toute relation avec le comté de Flandre et qu'il tenait à rester avant tout un seigneur hennuyer. Il se posait ainsi ouvertement en faveur de la famille des d'Avesnes. Il alla plus loin et prit parti pour la France contre le comte de Flandre ; aussi reçut-il, le 27 octobre 1314, du roi Philippe le Bel, la promesse d'être indemnisé si, par suite d'une guerre contre la Flandre, il perdait les biens qu'il possédait dans ce comté. L'année suivante, Godefroid de Naast dénia l'hommage qu'il devait à Robert, comte de Flandre, pour obéir à Guillaume Ier, comte de Hainaut, et servir avec ce dernier Louis X, roi de France, dans la nouvelle campagne contre les Flamands. Le monarque français s'engagea le 8 juillet 1315 à le dédommager de ses pertes.

Godefroid participa, en 1310, au tournoi de Mons. On doit lui attribuer la construction dans la capitale du Hainaut d'un hôtel ; l'inventaire du mobilier qui le garnissait et qui nous a été conservé atteste son amour pour les arts et pour les lettres. Ses aptitudes et sa haute position à la cour des comtes de Hainaut le firent choisir comme arbitre par Guillaume Ier, le 9 septembre 1321, pour régler un différend avec Gui de Châtillon au sujet du droit de haute justice en la ville d'Avesnes. Godefroid était riche et généreux ; il prêta à diverses reprises des capitaux au comte de Hainaut et à la ville de Mons. Il mourut à son hôtel de Mons la nuit de la Madeleine, 21 juillet 1337. Il portait un écu armorié à trois lions. Son épouse, qui était de la famille de Jauche, continua les traditions fastueuses de Godefroid et se fit, en 1352, confectionner un char luxueux.

Ernest Matthieu.

Les recueils de chartes du Hainaut. — Archives du Nord à Lille. — Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, etc.*

NAAST (*Godefroid* **DE**), fils du précédent, hérita des domaines de son père et de son amour pour la France. Les campagnes de 1339 et 1340 entre ce royaume et Edouard III, roi d'Angleterre, lui fournirent bientôt l'occasion de manifester ses préférences. Il se rendit au camp de Philippe de Valois, et une « montre » de 1339 signale : « Go- » defroi de Nast, baronnet, un bache- » lier et sept escuiers ». A une assemblée des Etats tenue à Mons, en avril 1340, tous les seigneurs présents furent d'accord pour décider le comte de Hainaut à envoyer un défi au roi de France; tous les barons de ce comté renvoyèrent à ce monarque « leur hommaige excepté » le sire de Naste. Cheluy se party de » eulx et ne veult oncques deffyer le roy » de Franche; de quoy le comte saisy » toutes ses terres de Haynau, ne onc- » ques depuis ne luy volt rendre ». Le 12 mai suivant, Godefroid renvoyait au comte Guillaume son hommage.

Dès lors, il vécut en France où il prit part à plusieurs expéditions militaires. En 1341, il servait dans l'ost du duc de Normandie, en Bretagne; il se signala, en 1341 et 1342, pendant les campagnes entreprises par le roi de France sur les frontières de Flandre et de Hainaut. Godefroid vivait encore en 1355, car l'on possède une quittance qu'il donna le 6 mars de cette année en acquit de rentes que le monarque français lui avait assignées, notamment sur la prévôté de Passavant, en indemnité de la perte de ses domaines du Hainaut.

Ernest Matthieu.

Chroniques de Froissart, édition du baron Kervyn de Lettenhove, t. XVII et table. — Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale à Paris*, t. II.

NAERANUS (*Servais*), écrivain réformé. Voir NEER (*Servais* VANDER.)

NAERT (*François-Jean*), mathématicien, né à Gand (paroisse de Saint-Nicolas), le 25 novembre 1698. Nous ne possédons aucun renseignement biographique sur ce personnage, qui est l'auteur d'un résumé d'arithmétique publié par l'imprimeur veuve d'Emmanuel Le Maire, et annoncé dans la *Gazette van Ghendt*, du 29 décembre 1757, sous le titre suivant : *Kort begryp der Arithmetica noyt voor dezen gedrukt inhoudende alle de Specien in't geheel... ofte practyke den Hollantschen, Rysselschen, Banco, Franschen, Spaenschen ende Enyelschen Wissel, etc.; alles soo verstaendelyk ende bevattelyk vooren gestelt, dat men deze konst sonder mondelyk onderwys by zig selven kan leeren.*

Nous n'avons pu rencontrer d'exemplaire de cet abrégé autodidactique. En 1762, parut un ouvrage plus étendu sur la même matière, dans lequel F. Naert s'occupe d'une manière complète de toutes les questions qui peuvent se présenter dans la pratique, en laissant de côté les parties purement théoriques et spéculatives; il est intitulé : *De klaere ende gemakkelyke Arithmetica ofte Cyferkonst verthoont sonder duysternisse ende moyelykheit...* Gand, veuve Mich. de Goesin, 1762; in-8°.

Ce traité d'arithmétique pratique est rédigé avec beaucoup d'ordre et de clarté; les procédés de calcul y sont exposés, dans tous leurs détails, avec des exemples à l'appui; signalons une méthode assez curieuse pour la multiplication et la division des fractions ordinaires. Le livre comprend aussi des applications de la règle de trois directe et inverse, de la tare, de l'escompte, des profits et pertes, des intérêts, des rentes ou des obligations, du change, de société, des mélanges, enfin de la règle conjointe. Il fut réimprimé en 1772 et en 1800. Cette dernière édition présente quelques variantes dans la terminologie; c'est ainsi que le mot *absolut* est remplacé par *volkome* ou *teenemael; formeren* par *stellen; fortifications* par *versterkingen; reguleren* par *bestieren; navigatie* par *schipvaert; in hun regard* par *'t hunnen opzigt; ter contrarie* par *integendeel*, etc. L'orthographe a été modernisée et quelques phrases ont été changées; c'est ainsi que cette phrase de la préface des éditions de 1762 et 1772 : *de Arithmetica is dusdanig dat zy zelfs van God niet kan veranderd wor-*

den, devient, dans le texte de 1800 : *de Arithmetica is dusdanig dat zy zelfs van wie het zy niet kan veranderd worden.*

Les diverses réimpressions du livre de Naert, que l'on trouve annoncé tous les ans, depuis 1772, dans le *Wegwyzer* de Gand, attestent qu'il était classique et qu'il devait jouir, à la fin du siècle dernier, d'une grande vogue pour l'enseignement de l'arithmétique.

Ch. Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, *passim*.

NAEVIUS (*Jean*), écrivain ecclésiastique. Voir NEEFFS (*Jean*).

NAGELMACKER (*Laurent*), prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Bergheyk (ancien Brabant) en 1544, mort à Malines en 1602. Il débuta comme professeur de philosophie au collège du Porc, à Louvain, puis fut chargé d'enseigner la théologie aux jeunes religieux de l'abbaye Saint-Bernard, sur l'Escaut. En 1571, il entra au chapitre de l'église Saint-Rombaut, à Malines, et y remplit successivement les fonctions de chanoine, de pléban, d'archidiacre et de pénitencier. Nagelmacker s'était acquis une grande réputation comme prédicateur. Il a laissé un ouvrage intitulé : *De Jubilæo, sive Indulgentia et plena remissione dialogus;* l'auteur s'y élève avec véhémence contre les hérétiques, détracteurs des indulgences, et donne une description détaillée du jubilé célébré à Malines en 1452.

A. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. I, p. 201. — Piron, *Levensbeschryving*, p. 271. — Foppens, *Biblioth. belgica*, t. II, p. 811.

NAICH (*Hubert*), compositeur de musique, florissait à Rome au commencement du XVIe siècle. Suivant Fétis et Eitner, il paraît devoir être considéré comme l'un de ces nombreux musiciens néerlandais qui se fixèrent à cette époque en Italie. Toutefois, Vander Straeten a fait justement observer qu'aucun document n'établit avec certitude la nationalité de Naich, dont le prénom même n'est pas sûr, puisqu'il est appelé parfois Robert, sans qu'il soit probable qu'il s'agisse d'un personnage différent. Naich est qualifié de membre « della Accademia degli Amici » dans son recueil de madrigaux, intitulé : *Exercitium seraphicum. Madrigali a quattro & a cinque voci, tutte cose nove, & non piu viste in stampa di persona.* Rome, Ant. Blado, s. d.; in-4o obl., 5 parties. Un exemplaire complet de cette œuvre rarissime se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne. On en cite également une édition vénitienne.

L'*Exercitium seraphicum* contient les trente pièces suivantes : 1. *Le rose insieme i gigli;* — 2. *Scorgo mentre madonna;* — 3. *Rara belta;* — 4. *Da bei vostri occhi;* — 5. *Madonna di voi vede;* — 6. *Deh per che non poss' io;* — 7. *Spargi fiamma ardor;* — 8. *S'amor altrove i bei;* — 9. *Mentre vostre vaghezze;* — 10. *Ben veggio che;* — 11. *Canzona mia quando;* — 12. *Leggiadra donna;* — 13. *S'amor non è che;* — 14. *Basciami vita mea;* — 15. *Per folti boschi;* — 16. *Quando mi torna a mente;* — 17. *Te tu candida lyce;* — 18. *Vezzosi fiori e vaghi;* — 19. *Madonna io son un medico;* — 20. *Sperai volgendo;* — 21. *Dolce pensier che;* — 22. *Dolce ire, dolce sdegni;* — 23. *I soventi martiri;* — 24. *L'alta gloria d'amor;* — 25. *Mirate altrove, vita mia;* — 26. *Gentil almo paese;* — 27. *Poscia del tempo;* — 28. *Voi de la somma etern' alma;* — 29. *Ove la fronte;* — 30. *Sospir ardenti.* Les nos 1-12, 14-16, 18-19 et 29 sont écrits pour quatre voix; les autres pour cinq voix, sauf le dernier madrigal, qui est à six voix.

Hubert Naich paraît avoir joui de son temps d'une certaine célébrité, car des pièces de sa composition figurent dans plusieurs recueils allemands, français et italiens de son temps. On en trouvera l'indication précise dans les bibliographies de Rob. Eitner et d'Em. Vogel. Nous nous bornerons à mentionner celles de ses œuvres qui ne figurent pas dans l'*Exercitium seraphicum* :

Madrigaux à quatre voix : 31. *Spargi Terebro* (dans *Il quinto libro di madrigali*

de Jacq. Arcadelt. Venise, 1544; réimprimé en 1550); — 32. *S'il sogno e si soave* (dans *Il terzo libro de madrigali* de Phil. Verdelot. Venise, 1537); — 33. *Benche la donna mia;* — 34. *Qual fia'l dolor;* — 35. *Che giova saettar;* — 36. *Cesarea gentil;* — 37. *Tant' e l'ardor;* — 38. *Che dolce piu;* — 39. *Per dio tu sei cortese;* — 40. *Canti di voi le lode;* — 41. *Proverbio ama chi t'ama;* — 42. *Il capo d'Hydra;* — 43. *La dove il sol* (les nos 33-43 figurent dans les diverses éditions d'*Il primo libro d'i madrigali de diversi eccellentissimi autori... quatuor vocum.* Venise, 1542, 1543, 1546, 1548, 1550, 1552, 1557, 1560, 1564 et 1567). — Madrigaux à cinq voix : 44. *Talhor se dico io,* — et 45. *Amor donna gentile* (dans *Il primo libro di madrigali de diversi eccellentissimi autori a cinque voci.* Venise, 1542).

Deux motets de Naich, à quatre voix : *Ave regina cœlorum* et *Cantantibus organis*, sont imprimés dans le 3e livre des *Motetti del Fiore* (Lyon, Jacq. Moderne, 1539). Enfin, *le Rossignol musical des chansons de divers et excellens autheurs de nostre temps* (Anvers, P. Phalèse, 1597) contient deux chansons françaises de notre musicien : *De moins que rien* et *De plus qu'assez*, à six voix.

De nos jours, la *Gesellschaft für Musikforschung* a réimprimé son madrigal : *Rara beltà divina* (t. III, no 87).

Paul Bergmans.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864), p. 277. — R. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (Berlin, 1877), p. 746-747. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXIII (Leipzig, 1886), p. 243 (notice de Rob. Eitner). — Edm. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. VI (Bruxelles, 1882), p. 481-482. — Em. Vogel, *Bibliothek der gedruckten weltlichen Vocalmusik Italiens* (Berlin, 1892), t. II, p. 1.

NALINNE (*Jean-Nicolas*), homme de guerre, né à Charleroi, le 6 septembre 1807, mort à Lierre, le 8 mars 1847. Après avoir courageusement lutté contre la garnison hollandaise de sa ville natale, parmi les volontaires, il se distingua à Bruxelles pendant les journées de septembre, et, dès le 22 octobre 1830, il fut admis comme sous-lieutenant d'infanterie dans l'armée régulière. Promu capitaine en 1837, Nalinne obtint, en 1840, l'autorisation de participer aux opérations de l'armée française en Algérie. Les 27 et 29 avril de cette année, il fut constamment en tête des premiers voltigeurs qui chargeaient la cavalerie arabe. Au combat des Oliviers — le 20 mai — il demeura aux derniers rangs de l'arrière-garde, assurant le transport des blessés; il fut alors atteint d'une balle. Aussi sa belle attitude lui valut-elle, dès le 21 juin 1840, la croix de la Légion d'honneur. Le *brave capitaine belge*, ainsi que le qualifiait le colonel Bedeau, était déjà porteur de la Croix de fer depuis 1835, et avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 14 décembre 1837, comme récompense de sa belle conduite aux affaires de Kermpt et de Houthalen, pendant la campagne du mois d'août 1831.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — Annuaire militaire. — Les journaux de 1840. — Veldekens, *le Livre d'or.*

NAMUR (*Antoine*), archéologue et numismate, docteur en philosophie, né le 12 mars 1812 à Luxembourg, y décédé le 31 mars 1869.

Ayant terminé, en 1829, ses humanités d'une manière brillante à l'athénée de sa ville natale, Ant. Namur suivit les cours dits académiques attachés à cet établissement, renommé par la force de l'enseignement qui s'y donnait. Par suite de la révolution de 1830, le jeune Namur dut se rendre à l'Université de Bonn, dont il suivit les cours de philosophie pendant un semestre. Il n'avait que 21 ans lorsque le gouvernement luxembourgeois jeta les yeux sur lui pour lui confier la classe de sixième à l'athénée. Trois ans plus tard, il fut chargé d'enseigner, dans la même classe, les langues grecque, latine et française, en même temps qu'en rhétorique, les premiers éléments de la langue hébraïque. En 1837, il fut nommé régent de classe. Plus tard, il fut chargé des cours de latin et de grec en cinquième et des leçons de français à l'école industrielle,

qui venait d'être annexée à l'athénée. Namur avait exercé activement les fonctions de professeur pendant plus de trente-cinq ans, lorsqu'en 1868, il dut se retirer de l'enseignement pour motif de santé.

Après le décès de son beau-père, le docteur Clasen, arrivé le 4 septembre 1848, Namur fut nommé son successeur en qualité de bibliothécaire de la ville de Luxembourg. C'est en cette qualité qu'en juillet 1855, il publia un nouveau *Catalogue de la Bibliothèque* (in-8°, 836 pages). Cette œuvre contient une notice intéressante : *a.* sur la bibliothèque originaire de la ville de Luxembourg; *b.* sur la bibliothèque spéciale de l'athénée (1837 à 1850); *c.* sur la nouvelle bibliothèque dite de l'Athénée, ou les deux collections réunies (1849 à 1855); *d.* sur celle de la Société archéologique en particulier, société fondée en 1845.

Cette société, à la fondation de laquelle Namur contribua pour une grande part, a pour but de préserver des ravages du temps les monuments et les actes concernant l'histoire du pays. Elle fut constituée, par arrêté royal du 23 septembre 1845, en association nationale *pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans l'ancien pays de Luxembourg.* Namur fut nommé conservateur-secrétaire de cette société, le 25 septembre 1845. Ce mandat lui fut continué pendant vingt-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Il déploya dans ces fonctions un zèle, un dévouement et un talent tels qu'on peut dire qu'il fut l'âme de la société naissante. Pour s'en convaincre, dit le dr Neyen, on n'a qu'à rappeler, outre ses travaux personnels, les volumineux comptes rendus placés en tête des vingt-trois premiers volumes des publications annuelles de la société, rédigés par Namur (1845-1868), sans parler de l'ordre parfait qu'il sut établir et conserver dans le classement des importantes et considérables collections d'antiquités, de monnaies et de médailles, mais surtout de livres et de documents manuscrits originaux, qui ont successivement afflué vers ce centre de patriotique dévouement national, et ont fini par remplir plusieurs vastes salles.

On trouve dans cette collection les notices et les dissertations suivantes, écrites de la main de Namur : 1. *Inscriptions votives et statuettes trouvées à Gérimont, près de Gérouville,* 1850; in-4°, 8 p. — 2. *Tombes belges ou gallo-romaines chrétiennes du* IVe *siècle, découvertes en* 1849 *sur la hauteur septentrionale de Steinfort,* 1849; in-4°, 14 p. — 3. *Tombes gallo-franques de Wecker, découvertes en* 1848, 1850; in-4°, 5 p. — 4. *Le camp romain de Dalheim. Fouilles exécutées en* 1851 *par l'administration générale des travaux publics du Grand-Duché de Luxembourg,* 1851; in-4°, 68 p. — 5. *Notice sur les tombes gallo-franques du Grand-Duché,* 1852; in-4°, 36 p. — 6. *Inscription votive au Dieu Silvano Sinquati,* 1852; in-4°, 3 p. — 7. *Notice sur un véritable lacrymatoire découvert en* 1852 *dans le Grand-Duché de Luxembourg,* 1852; in-4°, 4 p. — 8. *Mélanges numismatiques,* 1852; in-4°, 27 p. — 9. *Une sépulture druidique du commencement de l'ère gallo-romaine, découverte entre Hellange et Souftgen,* 1853; in-4°, 22 p. — 10. *Le camp romain de Dalheim, deuxième rapport,* 1853; in-4°, 42 p. — 11. *Substructions romaines à Nagem,* 1853; in-4°, 1 p. — 12. *Copie gauloise d'un statère de Macédoine,* 1853; in-4°, 1 p. — 13. *Monnaie inédite de l'empereur Victorin,* 1853; in-4°, 1 p. — 14. *Deux monnaies luxembourgeoises,* 1853; in-4°, 1 p. — 15. *Inscription au Dieu Silvano Sinquati,* 1853; in-4°, 1 p. — 16. *Notice sur une collection d'antiquités de Rheinzabern,* 1854; in-4°, 18 p. (*N. B.* Ce travail n'a été que la conséquence d'une adroite mystification). — 17. *Notice nécrologique sur le docteur Clasen, membre de la Société archéologique,* 1855; in-4°, 2 p. — 18. *Notice nécrologique sur le baron Emmanuel d'Huart, de Betange,* 1855; in-4°, 5 p. — 19. *Notice sur Pierre Klein, membre de la Société archéologique,* 1855; in-4°, 2 p. — 20. *Notice sur un trésor numismatique découvert à Ettelbruck en* 1856; in-4°, 10 p. — 21. *No-*

tice nécrologique sur Henri Reichling, de Dippach, membre de la société, 1857 ; in-4°, 2 p. — 22. *Nouvelles découvertes archéologiques des époques gallo-romaine et gallo-franque, faites dans le Grand-Duché pendant l'année* 1859, 1860; in-4°, 8 p. — 23. *Deuxième notice sur les sépultures gallo-franques du Grand-Duché en* 1858, 1861; in-4°, 19 p. — 24. *Notice nécrologique sur l'ingénieur F.-J.-C.-M. Wirz, membre de la société*, 1862; in-4°, 3 p. — 25. *Sépultures gallo-franques à Lorentsweiler*, 1862 ; in-4°, 3 p. — 26. *Notice sur le professeur Fresez, membre de la société*, 1866; in-4°, 6 p.

Par décision du 17 avril 1855, l'université de Bonn décerna au professeur Namur les honneurs du doctorat en philosophie. Suivant l'usage établi, l'impétrant avait adressé à l'université une dissertation intitulée : *De Lacrymatoriis, sive de lagenulis lacrymarum propinquorum colligendis apud Romanos aptatis. Dissertatio historico-archeologica. Scripsit A. Namur.* Luxembourg, V. Bück, 1855; in-8°, 19 p. Cette thèse, aussi remarquable par la beauté du style latin que par la profondeur des connaissances, a eu, dans la république des lettres, un grand retentissement.

Voici la liste des écrits du docteur Namur, insérés dans d'autres recueils :

I. Bulletin du Bibliophile belge. — 1. La *Chronographia sacra* de Sanderus (t. XII). — 2. *Notices bibliographiques relatives à des manuscrits ou incunables conservés dans les bibliothèques publiques ou privées de Luxembourg* (t. XV, XVI et XVII). — 3. *Jean Rothe, chroniqueur et poète du* XVe *siècle. Est-il originaire de Luxembourg ou de Creuzbourg, Grand-Duché de Saxe-Weimar?* (t. XV). — 4. *Livre d'heures de la fin du* XVe *siècle* (t. XVII). — 5. *Catalogue descriptif et explicatif des éditions incunables de l'athénée grand-ducal de Luxembourg* (t. XIX, XX et XXI).

II. Revue de numismatique belge. — 1. *Notice sur un dépôt de monnaies du* IVe *siècle, découvert près de Bitbourg* (Beda-Vicus), *cercle de Bitbourg, régence de Trèves*, 1859 (t. III, 3e série). — 2. *Destruction d'Eptiacum de la carte de Puttinger* (aujourd'hui ITZG dans le Grand-Duché de Luxembourg) *vers l'an* 262 *de l'ère chrétienne, prouvée par la numismatique* (t. IV, 3e série). — 3. *Trésor numismatique de la fin du* XIVe *siècle et du commencement du* XVe, *découvert à Echternach*, en 1856 (t. VI, 2e série). — 4. *Notice sur un denier inédit d'argent de Tetricus I* (t. VI, 2e série). — 5. *Trois tiers de sou d'or semi-romains, ou imitations barbares franques du type byzantin* (ibid.). — 6. *Découverte de monnaies du* XIVe *et du* XVe *siècle, faite dans le déblai de la route de Reichlange, à Everlange, Grand-Duché de Luxembourg*, 1864 (ibid.).

III. Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. — 1. *Notice sur la famille Harbonnier et la seigneurie de Cobreville*, 1852 (t. IX, p. 164-193). — 2. *Notice sur le frère Abraham* (Gilson) *de l'abbaye d'Orval et les tableaux qui lui sont attribués*, 1859; 39 p. Même ouvrage, 2e édition, augmentée et ornée de deux portraits. Luxembourg, V. Bück, 1860; in-12, 64 p. — 3. *La Basilique de Saint-Willibrord, à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg* (t. XXII, 2e série, t. II).

IV. Bulletins de l'Académie royale de Belgique. — *Sur un manuscrit de Plinii Historia naturalis, de la fin du* XIe *siècle, conservé à la bibliothèque de l'Athénée de Luxembourg*, in-12, 32 p. (t. IV, 2e série, n° 4).

Aux travaux qui précèdent, il convient d'ajouter les suivants, également sortis de la plume du dr A. Namur.

1. *Bourses d'études fondées près de l'ancien collège des Jésuites à Luxembourg*. Luxembourg, Schmit; in-4°, 29 p., en tête du *programme de l'Athénée de Luxembourg*, année 1846-1847.

2. *Notice biographique sur feu l'abbé Maeysz, membre de la Société archéologique de Luxembourg*. Luxembourg, Heintz, 1866; in-12.

3. *Notice biographique sur feu l'abbé J.-B. Reichling, curé de Schieren*, 1866; in-8°, 15 p., en tête de l'*Histoire de l'abbaye de Clairefontaine* par cet abbé.

4. Plusieurs articles intéressants sur

les antiquités celtiques du pays de Luxembourg, insérés dans le journal l'*Union* de Luxembourg, que Namur se proposait de réunir sous le titre : *Le Luxembourg préhistorique*. La mort l'en a empêché.

5. La veille de son décès, il terminait une notice sur le professeur Moris, son collègue à l'athénée. Cette notice a paru quelques jours après, par les soins du fils de l'auteur, dans l'*Union*.

A ce moment, Namur venait également d'envoyer à l'imprimerie un nouveau mémoire très intéressant et dont un cahier de 34 pages in-8° a paru sous le titre : *Renseignements sur les arts et sur l'industrie du pays de Luxembourg à l'époque gallo-romaine, réunis et communiqués par le dr A. Namur*. Ce mémoire devait avoir une continuation, laquelle a été publiée quelques mois plus tard, allant, pour la pagination, de la page 35 à 44.

F.-D. Doyen.

Programmes d'études de l'Athénée de Luxembourg. — Publications de la Société archéologique de Luxembourg, t. XXIV. — *Bulletin du Bibliophile belge*, année 1869. — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. III (*supplément*), p. 323-330.

NAMUR (*Ermesinde* **DE**). Voir Ermesinde de Namur.

NAMUR (*Frédéric* **DE**), évêque de Liége. Voir Frédéric de Namur.

NAMUR (*Jean* **DE**), le Vieux. Voir De Saive (*Jean-Baptiste*).

NAMUR (*Jean* **DE**), le Jeune. Voir De Saive (*Jean*).

NAMUR (*Jean-Pie*), bibliographe, docteur en philosophie et lettres, né à Luxembourg, le 27 septembre 1804, décédé à Bruxelles, le 23 avril 1867.

Après avoir terminé avec succès ses humanités à l'athénée de Luxembourg, où il compta tous les ans parmi les lauréats, Namur se rendit au collège philosophique de Louvain, dont il fréquenta les cours depuis le mois d'octobre 1825 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1828, époque de la suppression de ce collège ; puis ceux de la faculté de philosophie et lettres à l'université de la même ville, où il prit le grade de docteur. Il fut employé comme auxiliaire à la bibliothèque de cet établissement pendant l'année 1826-1827, comme sous-bibliothécaire du 19 mars 1828 à 1830 et comme bibliothécaire par intérim de 1830 à 1835, époque de la suppression de l'université. De Louvain Namur passa à Liége, où il fut bibliothécaire en second de l'université de cette ville du 18 janvier 1836 à 1838. Il fut ensuite nommé conservateur-adjoint de la Bibliothèque royale de Bruxelles le 10 juillet 1838, poste qu'il occupa jusqu'à sa mise en disponibilité le 31 décembre 1860.

Comme son frère Antoine, dont l'article précède, J.-Pie Namur était membre de plusieurs sociétés savantes.

Il est auteur de sept ouvrages bibliographiques qui lui ont valu une certaine réputation dans cette branche de connaissances humaines. En voici les titres : 1. *Manuel du bibliothécaire, accompagné de notes critiques, historiques et littéraires*. Bruxelles, J.-B. Tircher, 1834; in-8°, IV-368 p. — 2. *Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique générale, ou répertoire systématique, indiquant : 1° tous les ouvrages relatifs à la paléographie, à la diplomatique, à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, à la bibliographie, aux biobliographies et à l'histoire des bibliothèques; 2° la notice des recueils périodiques, littéraires et critiques des différents pays. Suivi d'un répertoire alphabétique général*. Liége, P.-J. Collardin, 1838; 2 vol. in-8°, XXVII-227 et VI-306 p. — 3. *Bibliographie académique belge, ou répertoire systématique et analytique des mémoires, extraits de mémoires, dissertations, observations, essais et mémoires des prix publiés jusqu'à ce jour par l'ancienne et la nouvelle Académie de Bruxelles. Précédée d'un précis historique de l'Académie et suivie d'un répertoire alphabétique général des noms d'auteurs*. Liége, P.-J. Collardin, 1838; in-8°, XXV-80 p. — 4. *Histoire et bibliographie analytique de l'Académie royale des sciences, des lettres et des*

beaux-arts de Belgique. Deuxième édition considérablement augmentée. Bruxelles, impr. F. Parent, 1852; in-8°, VIII-164 p. — 5. *Bibliographie des ouvrages publiés sous le nom* d'Ana, *accompagnée de notes critiques, historiques et littéraires.* Bruxelles, Delevingne et Callewaert, 1839; in-8°, XVI-64 p. Sur cet ouvrage, voir SYLVAIN VAN DE WEYER, *Lettre d'un vieux bibliophile belge à M. P. Namur...* Londres, 1840; in-12. *Complément de l'ouvrage de M. P. Namur sur les* Ana. *Observations sur quelques ana par l'éditeur*, 1840; 107 p. Opuscule reproduit dans le *Choix d'opuscules philosophiques, historiques et littéraires* (de Sylvain van de Weyer), *précédés d'un avant-propos par l'éditeur*, 1863-1875, *quatrième série.* Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1876. — 6. *Projet d'un nouveau système bibliographique des connaissances humaines.* Bruxelles, impr. De Mortier frères; in-8°, XII-72 p., 1 p. non chiffrée. — 7. *Histoire des bibliothèques de la Belgique.* Bruxelles, Muquardt, 1840-1842; 3 vol. in-8°, XI-320, XI-282 p., portr. et VIII-206 p. I. *Histoire des bibliothèques publiques de Bruxelles.* Bruxelles, impr. Parent, 1840. — II. *Histoire de la bibliothèque publique de Louvain.* Bruxelles, Muquardt, 1841. — III. *Histoire de la bibliothèque publique de Liége.* Ibid., 1842. (Cet ouvrage a été complété par Em. Nève : *Appendice au tome II de l'Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, de P. Namur. *Bibliothèque de Louvain*, 1836-1849. (Extrait du tome VIII du *Bulletin du Bibliophile belge*). Bruxelles, Héberlé, 1851; in 8°, 23 p.) — 8. *Bibliothèques publiques du Brésil*, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, 1re série, t. I, p. 210. — 9. *Bibliothèques universitaires.* Ibid., t. V, p. 113.

F.-D. Doyen.

Programme des prix à l'Athénée de Luxembourg. — Liber memorialis de l'Université de Liége. — Annuaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles. — Publications de la Société archéologique de Luxembourg, t. XVII, p. 164-165. — *Bibliographie nationale belge.* — A. Neyen, *Biogr. luxembourgeoise*, t. III (*supplément*), p. 330-331.

***NANNINCK** (*Pierre*), plus connu sous le nom de NANNIUS, célèbre philologue, né à Alkmaar en 1500, mort à Louvain, le 21 juillet 1557. Il commença ses études dans sa ville natale, puis les interrompit pour exercer pendant quelque temps la profession d'écrivain ou de clerc de procureur (Paquot). Il vint étudier ensuite la philosophie et les lettres à l'université de Louvain et retourna, après avoir pris ses grades, à Alkmaar, où il fut placé à la tête du collège. Il était encore recteur en 1534, quand son compatriote Garbrandus Sutor mit sous son patronage quelques essais poétiques : *D. Garbrandi Sutoris Alcmariani Joannitæ Edyllia.* Louvain, R. Rescius, 1534.

Dès 1522, Nannius s'était fait connaître du public par une comédie intitulée *Vinetus.* Celle-ci, bien qu'elle soit signalée par Maittaire et par P. Lacroix, paraît aujourd'hui introuvable : c'est le seul des multiples écrits de Nannius que nous n'ayons pas eu entre les mains : *Comœdia quæ inscribitur Vinetus. Antverpiæ, Simon Cocus & Gerardus Nicolaus, cives celeberrimi oppidi Antverpiensis commorantes in vico vulgariter nuncupato die Bocxsteghe juxta monasterium Divi Augustini, excudebant anno humanæ salutis millesimo quingentesimo vigesimo secundo, vigesima prima mensis Julii.* In-4°.

En 1535, nous retrouvons Nannius à Louvain, en qualité de précepteur de belles-lettres au collège Saint-Jérôme *ad Leidam*, à l'entrée du quai de Leiden. Depuis lors, il ne cessa de publier et ses ouvrages établirent si bien sa réputation scientifique qu'en 1539, à la mort de Goclenius, les suffrages de tous le portèrent à la chaire de latin au collège des Trois-Langues. Il en prit possession le 1er février par un discours sur l'art poétique d'Horace. Horace fut toujours un de ses auteurs de prédilection. Nous savons que, par la suite, il en expliqua fréquemment divers ouvrages à ses auditeurs. Cicéron, Virgile, Tite-Live et Lucrèce firent également l'objet de son cours. Ses leçons passèrent en grande partie dans ses livres; à en juger d'après ceux-ci, elles devaient être excellentes. Certes, Nannius ne fut pas

indigne de succéder à un latiniste aussi éminent que Goclenius, et l'on peut dire que, pendant les dix-huit années qu'il lui fut donné d'enseigner, il illustra le collège de Busleiden.

Nannius était prêtre et son ami Granvelle, le fameux évêque d'Arras, le fit même chanoine de sa cathédrale. Il fut enlevé par la fièvre le 21 juillet 1557. Sa mort provoqua les regrets les plus vifs : on en trouvera des témoignages caractéristiques dans les notices étendues que Paquot et Félix Nève lui ont consacrées.

Son successeur fut Cornelius Valerius qui prononça son éloge funèbre. Ce discours ne nous a malheureusement pas été conservé. Nul doute que sa perte ne nous prive d'intéressants détails sur la vie et les travaux de Nannius : à leur défaut, c'est dans les écrits mêmes de l'infatigable humaniste que nous devrons les chercher. Valère André et après lui Félix Nève, présentant de ses publications un tableau sommaire, les ont réparties en quatre groupes; nous reprendrons cette division :

A. Travaux de philologie :

1. *Petri Nannii Alcmariani in collegio Buslidiano apud Louanienses Latini professoris* Συμμίκτων, *sive Miscellaneorum decas una.* Louvain, Serv. Sassenus, 1548; pet. in-8°, 8 ff. et 324 p. (bibl. Gand). Reproduit dans le *Thesaurus criticus* de Gruterus. Plusieurs des livres dont se compose cet ouvrage, qui établit à jamais la renommée de son auteur, sont des plus curieux. Les deux premiers sont consacrés à Térence, dont Nannius regrette de n'avoir pu se procurer aucun manuscrit : ils apportent au texte de nombreuses corrections et discutent les leçons reçues par A. Barlandus, Erasme et R. Agricola.

Les trois livres suivants renferment les études de Nannius sur Horace. S'étant rendu à Gand pour solliciter la protection de l'empereur au sujet d'une affaire où son frère était gravement compromis, comme il lui fallut attendre, il se rendit à l'abbaye du Mont-Blandin et y fit la découverte de très anciens manuscrits d'Horace. Il en reconnut immédiatement toute la valeur et en copia une partie. Ces manuscrits n'étaient autres que ceux qui furent mis à profit, ensuite, par le philologue brugeois Cruquius dans sa fameuse édition et qui périrent peu après dans l'incendie allumé par les Iconoclastes. On sait les controverses auxquelles donna lieu le *Commentator Cruquianus* jusque dans ces dernières années : les uns s'accordant à en proclamer le grand mérite, les autres allant jusqu'à suspecter la bonne foi de Cruquius et à le traiter de faussaire.

Chose curieuse, les travaux de Nannius, qui le premier utilisa les manuscrits blandiniens, passèrent d'abord inaperçus dans la discussion ; le savant professeur Roulez les ignore dans la notice qu'il a donnée ici même sur Cruquius. Et cependant, détail frappant, dans le choix de variantes que Nannius tira de ces manuscrits, il en respecta toujours strictement la teneur, indiquant chaque fois exactement la leçon qu'ils portaient. Or, c'est ce que Cruquius n'a pas toujours fait. Il est donc bien à regretter que le grand philologue louvaniste n'ait pas donné suite au projet qu'il avait formé d'écrire sur Horace, d'après ces excellents manuscrits, un travail complet. Fait avec la science et la conscience que Nannius apportait à ses publications, ce travail aurait, sans aucun doute, enrichi la critique d'Horace d'un trésor d'autant plus inestimable que les *Codices Blandiniani* ont disparu à tout jamais.

De même, il méditait une édition des scholies d'Acron et de Porphyrion. Ses notes ont été reprises par Mr Ferd. Hauthal dans sa grande édition, mais Mr Hauthal n'a pas vu l'édition originale des Mélanges de Nannius et les cite d'après la reproduction de Gruterus. Un des manuscrits gantois renfermait aussi la précieuse vie d'Horace par Suétone. Nannius en publia le texte en y apportant maintes corrections. C'est là un travail de premier ordre et qui a été hautement apprécié par M. Aug. Reifferscheid (*C. Suetoni Tranquilli Reliquiæ* et *Quæstiones Suetonianæ*, p. 387 et suiv.).

Outre des notes et des observations sur Tite-Live, Virgile et Cicéron, dont Nannius avait su se procurer de bons manuscrits, les Mélanges renferment encore — au livre VIII — de curieuses pages que suggéra à l'auteur la lecture d'un écrit de Robortellus (*Franc. Robortelli Utin. annotat. in apophthegmate ab Erasmo versa e Laertio*). La version érasmienne de Diogène Laërce (dans *Erasmi Opera*, Leiden, 1703-1706, VIII, 585) avait été l'objet des critiques les plus acerbes et les plus malveillantes de la part de Robortellus. Nannius prend part au débat et tout en relevant aussi bien dans Erasme que dans son contradicteur quelques erreurs, il remet les choses au point. Il défend Erasme en d'excellents termes, pleins de justice et de modération et en un style parfait. Il y a là quelques lignes d'une haute portée morale et qui sont vraiment caractéristiques (pages 252, 253, 269). Aussi ne s'étonnera-t-on point si nous disons que la lecture d'un volume tel que les Mélanges de Nannius suffit pour donner de son esprit et de son caractère la plus haute idée. On y apprend, en outre, maints détails intéressants sur ses élèves, ses amis, sa façon de travailler et les ressources scientifiques dont il disposait.

2. *Institutiones iuris civilis in Græcam linguam per Theophilum Anticensorem traductæ, ac fusissime, planissimeque explicatæ, cura et studio Viglii Zuichemi primum in lucem editæ, nunc denuo a Rutgero Rescio recognitæ, adiectis etiam aliquot Petri Nannii annotatiunculis.* Louvain, Rutger Rescius, 1536, 24 ff., 463 p.

Les notes de Nannius, peu nombreuses et peu importantes à la vérité, sont précédées d'un avis au lecteur qui nous édifie en quelques mots sur la façon dont il entendait la critique. Sa critique, on le verra, était éminemment conservatrice : *Non enim collatione librorum, quod melius erat, eligere potui (sunt enim omnia exemplaria ab uno Archetypo Basiliensi nata) sed tota spes sita erat in dexteritate coniiciendi, re, ut lubrica ita multorum criminationibus obnixa. Quare nos, ubi non evidens erat corruptela sententiæ, nihil tentavimus. Ubi autem erat, paucissimis immutatis, plerumq. pro depravatis, ea quæ maxime cognata videbantur, reponentes, ex proximo petito remedio locum sanare studimus...*

Nannius fut, à propos des mêmes annotations, vivement pris à partie par le Brugeois Jacques Curtius. Il lui répondit vertement dans son *Apologia super Annotatiunculis in Theophilum, adversus quendam Iacobum Curtium.* Louvain, R. Rescius, 1536, novembre, 12 ff. in-4° non ch. (Bibl. Leiden).

3. *M. T. C. Accusationis in C. Verrem liber V Oratio VIII Cui addita sunt scholia et castigationes Petri Nannii Alcmariani, in Collegio Buslidiano Latini professoris, in quartum simul et quintum actionum Verrinarum.* Louvain, S. Sassenus, 1546; 44 p. in-4°. Collation d'un ancien manuscrit, notes et observations nombreuses. Nannius a été aidé des conseils de son ami Richard Brandisbaeus, un nom qui revient souvent dans les Mélanges (Bibl. Leiden).

4. *Consulti Chirii Fortunatiani Rhetoricorum libri tres, castigatiores redditi opera P. Nannii*, etc. Louvain, Rotarius, 1550 (Londres, British Museum). L'*editio princeps* de ce grammairien avait vu le jour à Bâle, chez Cratander, en 1526.

5. Enfin, mentionnons encore, pour être complet, les écrits suivants : *Deuterologia, sive Spicilegia in librum quartum Æneidos.* Louvain, Rescius, 1544, et *Castigationes in Titi-Livii librum tertium decadis primæ.* Louvain, S. Sassenus, 1545. Un an après la mort de Nannius, parut à Bâle, chez Oporinus, par les soins de Thierry de Lange, son commentaire sur les églogues de Virgile : *In P. Virgilii Maronis Bucolica, commentaria docta et accurata, nuncque primum in lucem edita;* in-12, 288 p.

Ses notes de critique et d'exégèse furent tenues par la postérité en si haute estime qu'elles furent d'ailleurs fréquemment reprises après sa mort. C'est ainsi que Laevinus Torrentius publia son commentaire inédit sur l'art poétique dans la grande édition qui vit le jour chez Moretus en 1605. Au nom-

bre de ses œuvres posthumes doivent également figurer les écrits suivants : *De Comitiis Romanorum* (dans *Respublica Romana*, de Scriverius, Leiden, 1629; p. 231); *De Claris Romæ Corneliis libellus* (dans l'Aurelius Victor de Schott. Francfort, 1609).

B. ORATIONES. — Les discours de Nannius portent sur des sujets assez divers, soit qu'il ait l'heureuse fortune de haranguer l'empereur Charles V (*Orationes duæ gratulatoriæ de felici Cæsaris Caroli Quinti in Brabantiam adventu.* Louvain, S. Sassenus, octobre 1543; un premier discours avait paru en 1540); soit qu'il prenne parti dans une discussion à l'ordre du jour (*Declamatio de Bello Turcis inferendo.* Louvain, R. Rescius, *id. jan.* 1536 (bibl. Gand).— *Oratio de obsidione Lovaniensi adiunctus est dialogus de milite peregrino eodem autore.* Louvain, S. Sassenus, sept. 1543 (bibl. Gand); soit qu'il entretienne ses élèves de questions d'ordre général, telles que l'éloge de l'éloquence, de l'histoire et de l'agriculture ou l'éternité du monde (*Orationes tres de laudibus Eloquentiæ, Historiæ et Agriculturæ.* Louvain, R. Rescius, déc. 1541.— *Declamatio quodlibetica de æternitate mundi.* Louvain, S. Sassenus, févr. 1549 (bibl. Gand).

L'oraison funèbre de Goclenius est de 1542 (*Idem*, ibid.). C'est par un heureux hasard que ce beau discours n'a pas été perdu comme tant d'autres. La préface à Jacques Fliscus, évêque de Savone (*Lovanii, cal. Ianuariis XLII*), nous en donnera fort plaisamment la raison : *Si quæras, ubi tot sunt orationes : unico semper responso curram, perierunt. Perfidiane meorum, an mea ipsius culpa : non diffitebor meam dissolutissimam negligentiam. Simul ut composui, negligo omnia, ita ut dum latent inter vilissimas schedas, sæpe ab ancilla everrantur pro purgamentis. Istam quam nunc edo, funebrem orationem, amici mei Morilloni, viri et eruditione et moribus laudatissimi, custodia incolumen servavit, alioqui eodem fato, quo reliqua mea scripta, perfuncta fuisset.*

Plusieurs discours de Nannius restèrent toujours en manuscrit; on en trouvera la liste dans Paquot. Enfin, deux autres, égarés pendant longtemps, ont trouvé place près de cent ans après sa mort dans *Elegantiores præstantium virorum satyræ* (Leiden, Maire, 1655, I, p. 235 et suiv.), après avoir été publiés par Erycius Puteanus (dédicace à Engelbert Masius, Louvain, 1640). Le premier : *Somnium sive Paralipomena Virgili* n'est qu'un discours allégorique contre le luxe et la dissolution des mœurs; le second, prononcé au collège des Trois-Langues à l'ouverture d'un cours sur le second livre de Lucrèce, nous rend compte d'un voyage du maître en l'autre monde. Son imagination et sa fantaisie s'y donnent libre carrière.

Ce qui frappe dans ces écrits, c'est la prodigieuse facilité avec laquelle leur auteur maniait le latin. On ne s'étonne pas en les lisant des témoignages flatteurs que lui rendirent des connaisseurs tels que Valérius, Adrien Junius et Juste Lipse. En outre, les amateurs de curiosités littéraires y trouveront matière à ample moisson (*De æternitate mundi*), abstraction faite des renseignements historiques que plusieurs d'entre eux renferment (histoire du siège de Louvain, le 2 août 1542, par Martin Van Rossem, et de sa défense victorieuse par les étudiants volontaires commandés par Damien à Goes).

C. Félix Nève a eu tort, selon nous, de ne pas ranger avec ces discours les DIALOGISMI ou discussions oratoires dont il a fait une classe à part. Tous ces exercices chers aux professeurs de rhétorique de l'époque ne devraient pas être séparés.

1. *Dialogismi Heroïnarum, autore Petro Nannio Alecmariano*, etc. Louvain, Barth. Gravius, 1541 (Bibl. Gand; bibl. Leiden, avec autographe). Lucrèce, Suzanne, Judith, S. Agnès et Camma Galatha ont ici la parole et font part de « leurs réflexions morales et délibérations « intérieures », chacune en un style approprié à son caractère et à sa nationalité. Naïvement conçu et naïvement traité, cet opuscule a eu les honneurs d'une traduction française, par Jean Millet (Paris, 1550).

2. *Duarum sanctissimarum martyrum Agathæ et Luciæ diulogismi. Unà cum Cornelij Musij hymno, in eamdem divam Agatham.* Louvain, Jac. Bathenus pour M. Rotharius, 1550; in-4° (bibl. Gand).

D. La traduction en latin d'ouvrages grecs fournit aussi un aliment à la prodigieuse activité de Nannius. On trouvera dans Paquot la liste, exacte à peu de chose près, de ses travaux. Mentionnons les lettres de Démosthène et d'Eschine, dont le traducteur ne met pas en doute l'authenticité, deux vies de Plutarque (Caton et Phocion), le discours de Démosthène de l'Immunité contre Leptine; et pour les auteurs sacrés, des œuvres de saint Jean-Chrysostome, saint Basile, saint Athanase et Athénagore. « Il paraît juste d'attribuer « un fort grand mérite à Nannius du chef « de ces essais de traduction qui enri- « chissaient la littérature latine, organe « universel de l'érudition, des monu- « ments grecs de l'antiquité profane et « de l'antiquité chrétienne. Cette œuvre « lui permettait de mettre au jour toute « sa sagacité de philologue, et de faire « valoir toutes les ressources de la phra- « séologie latine dont il était maître. « N'importe si plus tard on a traduit de « nouveau les ouvrages qu'il avait fait « passer, quelquefois le premier, du « grec en latin, et souvent même d'après « des copies de manuscrits circulant « alors de main en main, son rôle a été « celui de l'investigateur patient qui « doit ouvrir, à ses risques et périls, « les trésors d'une science nouvelle : « l'empreinte de la main qui a osé tou- « cher à ces trésors n'y reste pas mar- « quée dans la suite des temps, quand « d'autres mains les ont produites dans « tout leur éclat. Mais l'histoire d'une « école de philologie réclame la mention « de ces périlleuses tentatives; et si l'on « ne leur rend pas toujours une pleine « justice, celles de Nannius l'ont obte- « nue de son temps et, après lui, jusque « dans le XVIIe siècle » (Félix Nève).

En 1552, le magistrat de Malines lui demanda la version latine d'un recueil de lois et coutumes communales (*Coustumen usancien ende stijl van procederen der stadt vryheit ende iurisdictie van Mechelen gheapprobeert ende gheauctorizeert by de keiserlycke Maiesteyt als Heere van Mechelen.* Anvers, Mich. van Hoochstraeten, 1535. Pour ce travail, Nannius reçut 50 demi-réaux d'or en numéraire, à 32 sols la pièce. Son ouvrage parut chez Mart. Rotarius, à Louvain, sous le titre de *Leges Municipales ciuium Mechliniensium è lingua Theutonica in latinam translatæ* (1552, 12 ff., 118 p., bibl. Liége).

D'après Junius, la mort vint surprendre Nannius au moment où, mettant à profit les loisirs d'une retraite bien méritée, il se disposait à se donner tout entier à la littérature sacrée. Quelques années avant sa mort, il avait déjà donné, sous le titre de *Sapientia Solomonis* (sic) *una cum scholiis* (Bâle, Froben, 1552; 94 pages in-4°) une édition de la Sagesse, enrichie de nombreuses notes de critique et d'exégèse, notamment la discussion de plusieurs leçons des éditions aldine, espagnole et allemande. Deux années après, parut *In Cantica Canticorum Paraphrases et Scholia.* Louvain, Steph. Gualterus et J. Bathenius, 1554. On trouve, dans les préfaces de ces deux publications, des observations d'une justesse frappante.

Du reste, plusieurs des préfaces que Nannius mit en tête des ouvrages cités plus haut, sont également remarquables par le sens profond qu'il avait de l'antiquité, par sa parfaite intelligence des écrivains anciens et par la haute idée qu'il se faisait des devoirs du traducteur, du commentateur et du critique.

Alphonse Roersch.

Les biographes belges et principalement Paquot, *Mémoires*, t. XIV, p. 58. — F. Nève, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois-Langues:* on y trouvera maints détails intéressants que nous n'avons pu donner pour ne pas nuire à la concision de cette notice. — Nombreux travaux modernes sur la valeur des manuscrits blandiniens et notamment Fr. Matthias, *Quæstionum Blandiniarum capita tria*, diss. Halle, 1882. — Th. Bergk, *Philologus*, 1859, p. 389. — K. Zangemeister, *Rheinisches Museum für Philologie*, 1864, p. 321. — O. Keller, même revue, 1864, p. 634. — Mützel, *Zeitschrift für das Gymnasialwesen*, 1855, p. 850. — Fr. Ritter, même revue, 1857, p. 359. — R.-C. Kukula, *De Cruquii codice vetustissimo*, diss. Vindobonæ, 1885. — J. Haüssner, *Cruquius und die Horazkritik*, Progr. Bruchsal, 1884. — Hoehn, *De Codice Blandin.*

antiquissimo, diss. Iena, 1883. — Des lettres et des pièces de vers de Nannius et d'autres adressées à lui sont éparpillées dans divers ouvrages.

NANS (*François*) ou NANSIUS, fils de François et d'Adrienne Buus, philologue, naquit à Izenberghe, près de Furnes, vers 1525, et mourut à Dordrecht en 1595, à l'âge de 70 ans. Elève de Paul Léopard de Bergues-Saint-Winoc, professeur distingué en philologie, il entretint avec son ancien maître des relations très suivies jusqu'en 1567. Ensuite il fréquenta l'Université de Louvain et celle de Paris. C'est, pendant son séjour dans la seconde de ces villes, qu'il contracta la connaissance des hommes les plus distingués de l'époque. Il y publia une nouvelle édition du dialogue de Platon: *Platonis dialogus de virtute qui Menos inscribitur* (Paris; in-folio). Après avoir pris le grade de maître ès droits, il retourna dans son pays natal, où il remplit, à partir de 1565 jusqu'en 1584, les fonctions, tantôt d'échevin du Franc de Bruges, tantôt de bourgmestre du Nord, tantôt celles de commis général pour la recette de l'impôt sur les bières, puis celles de commissaire chargé de l'audition des comptes et du renouvellement des lois. Durant les troubles des Pays-Bas, il embrassa le parti des insurgés. Ce qui l'obligea, en 1584, de quitter sa patrie au moment des triomphes remportés par les Espagnols sur les troupes des Etats, sous le gouvernement d'Alexandre Farnèse. Il se réfugia, à l'exemple de tant d'autres Belges, à Leiden, où il rencontra plusieurs de ses compatriotes, entre autres Juste-Lipse; il enseigna les belles lettres dans le collège de cette ville et finit par embrasser le protestantisme.

Toujours préoccupé de l'étude des langues anciennes, il entretint une correspondance suivie avec Guillaume Pantinus, médecin à Bruges, François Raphelengius, François Bricorius, Bonaventure Vulcanius, Pierre Colvius, François Thorius, Luc Trelcatius, Adrien Saravia, Jean Bollius, Juste Lipse et Jacques-Augustin de Thou. Ces lettres, écrites pendant les années 1550 à 1574, existent encore aujourd'hui, selon le témoignage de Mr Schotel. Juste Lipse, surtout, attacha une grande importance aux avis de son ami.

A partir de 1574, Nansius s'était spécialement occupé de la *Versio poëtica* ou *Paraphrasis Evangelii* de Jean Nonnus, poète grec, et fit sur ce livre les recherches les plus minutieuses dans le but d'y remplir les lacunes évidentes qu'il présentait. Grâce à un travail persistant, il parvint, en 1589, à pouvoir produire une édition complète de l'œuvre de Nonnus, et portant pour titre : *Nonni Panopolitani Græca paraphrasis Sancti Evangelii secundum Johannem, antehac valde et corrupta et mutilata, nunc primum emendatissima et perfecta, cum interpretatione latina.* Leiden, off. Plantin., 1589; in-8°. Dans la dédicace de ce livre, adressée au comte de Nassau et aux Etats de Frise, il rend compte de ses efforts pour faire paraître cette nouvelle édition. Vers la même époque, il publia : *Fr. Nansii in Nonni paraphrasin Evangelii Johannis, jam primum suo nitori restitutam, et CCCLXIX versibus auctam. Notæ, ubi multa, non vulgaria, tractantur ac varii auctorum loci corriguntur aut illustrantur, cum triplici indice.* Ce travail a été réimprimé dans le tome VI de la *Bibliotheca patrum*, éditée à Cologne en 1618.

Toutes ces publications eurent un succès tel, que l'administration locale de Dordrecht attacha Nansius à l'école latine de cette ville, fréquentée par un grand nombre d'élèves, et qui produisit plusieurs philologues des plus distingués. Arrivé dans la cité hollandaise le 23 juillet 1591, il y fut particulièrement choyé par l'administration municipale, qui le nomma *Præses* de la langue grecque et lui confia toute la direction de l'école latine. Il rédigea ensuite des notes à propos des travaux de Cleynaerts concernant la langue grecque, compléta le dictionnaire de Gesnerus, rédigea quelques observations à propos de la langue grecque, donna une édition de la *Grammatica Despauteriana*, et s'occupa aussi de Théocrite, d'Hésiode, de Démosthène, d'Epictète, de Virgile, de Lucrèce, etc.; ses commentaires sur les

auteurs classiques sont conservés à la bibliothèque de l'université de Leiden. On trouve de lui des poésies latines ou grecques en tête d'ouvrages de ses contemporains, Goltzius, Heurnius, Colvius, etc. Deux de ses lettres sont imprimées dans la *Correspondance inédite de Loœus*, publiée par Mr A. Roersch (Gand, 1898).

S'il a mené dans les provinces méridionales des Pays-Bas une existence plus ou moins agitée, Nansius trouva dans celles du nord une quiétude parfaite, si nécessaire à ses travaux philologiques, et il y fut particulièrement estimé, ainsi que ses travaux. Ses armoiries étaient d'*argent à la face ondée d'azur et d'argent, de cinq pièces, accompagnée de trois trèfles de sinople, deux en chef et un en pointe.* Le cimier se composait d'un trèfle de l'écu entre un vol d'argent. En 1582, il épousa Marie Anchemont, fille de Corneille, seigneur de Werve.

Ch. Piot.

Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Schotel, dans le t. I de l'*Algemeene konst en letterbode* de 1842, travail très complet. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — *Catalogus librorum* P. van Braam. — Recueil généalogique. — Archives de l'Etat à Bruges.

***NAPOLÉON BONAPARTE**, né, le 15 août 1769, à Ajaccio, mort à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821, était le second fils de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino. Il n'entre naturellement pas dans le cadre de notre sujet de retracer la carrière du général Bonaparte, ni de faire l'histoire du premier consul, pas plus que de l'empereur des Français. Nous nous bornerons à indiquer quel fut le rôle de Napoléon en Belgique et à examiner, dans son gouvernement, les principaux faits et les principaux actes dont les conséquences se sont étendues à notre pays.

En Belgique, peut-être encore plus qu'ailleurs, l'œuvre du Directoire avait été néfaste. Cette annexion, que les habitants n'avaient ni demandée ni désirée, le Directoire avait travaillé à la leur rendre odieuse, en s'en prenant à la fois à leurs libertés, à leurs biens, à leur culte. Le nouveau gouvernement avait la tâche difficile de réparer le mal commis et de ranimer les sympathies françaises; il commença par s'employer avec ardeur au rétablissement de l'ordre.

En France, le 18 brumaire fut une délivrance; l'adhésion des Français au coup d'Etat fut générale et spontanée, et l'on attendit du Consulat une œuvre de conciliation et d'apaisement. En Belgique, le sentiment d'indifférence fut plutôt prédominant. La population ne montra guère qu'insouciance et apathie, selon l'expression d'un commissaire qui rapportait ce mot des paysans flamands, à propos de la substitution des trois consuls aux cinq directeurs : « Un, trois » ou cinq, le nombre est égal, pourvu » qu'on ne nous vexe plus et que nous » ayons la paix ». On ne voyait, dans le 18 brumaire, qu'un incident sans portée sérieuse, détrônant quelques personnalités pour en porter une autre au pouvoir; les Belges en étaient venus, continue Mr de Lanzac de Laborie, l'écrivain à qui nous empruntons ces appréciations, à attendre le salut d'un changement de domination, et non d'une nouvelle révolution dans la politique française.

Sur quelques points cependant, la chute du Directoire donna lieu à des manifestations significatives. Dans le département des Deux-Nèthes, les paysans rouvrirent par force des églises, refusèrent d'acquitter le droit de barrière et commirent des voies de fait sur les receveurs. A Bruges, la foule se porta immédiatement à la demeure de deux contribuables en retard et qui, de ce chef, « logeaient des garnissaires », qu'elle voulut expulser; et il fallut à deux reprises démentir officiellement le bruit d'après lequel le recouvrement des impôts était suspendu.

Dès les premiers jours même du Consulat, la Belgique fut l'objet d'une déclaration du général Bonaparte; répondant à un Belge, Beyts, qui, membre du conseil des Cinq-Cents, avait protesté contre le coup d'Etat, le premier consul rappela le traité de Campo-Formio « qui avait fixé *à jamais* les destinées de » la Belgique ». C'était ôter toute illusion à qui en aurait pu concevoir con-

cernant l'abandon éventuel de notre pays par la France.

Et pourtant, en Belgique, on semblait ne pas croire à l'avenir et à la durée de la domination française ; on s'attendait toujours au retour de l'autorité autrichienne, pour laquelle les paysans du Luxembourg et du Limbourg dissimulaient à peine leur attachement et leur préférence. Un acquéreur de biens nationaux, qui cherchait des ouvriers pour couper son bois, recevait cette réponse : « Nos gens vont revenir « et nous serions pendus ! ».

On s'explique, dès lors, que la masse des Belges se soit désintéressée et se soit volontairement abstenue lors du vote sur la constitution consulaire de l'an VIII. On sait que cette constitution fut soumise à un plébiscite : mais ce plébiscite était dépourvu de toute garantie de secret ; chacun devait inscrire son vote et le signer, les acceptants sur un registre, les opposants sur un autre. En Belgique, celui-ci resta blanc presque partout, mais, d'autre part, les adhésions furent en très petit nombre. Pour l'ensemble du territoire de la République, la constitution fut adoptée par 3,111,107 suffrages contre 1,567.

Immédiatement après le vote de la constitution, le premier consul réorganisa l'administration départementale et municipale. Les départements furent subdivisés en arrondissements. A la tête de chaque département, le premier consul établit un préfet chargé du pouvoir exécutif ; près de lui, pour le conseiller, pour le diriger dans les affaires départementales, il plaça un conseil de préfecture composé de quatre ou cinq membres. Dans chaque arrondissement, il y eut un sous-préfet, ayant à côté de lui un conseil d'arrondissement. Les maires, assistés des conseils municipaux, administrèrent les communes. Un conseil général, siégeant quinze jours par an, devait, dans chaque département, contrôler la conduite des préfets. Tous ces agents étaient nommés par le premier consul et choisis dans les listes de notabilités, même les conseillers de département, d'arrondissement et les conseillers municipaux.

Un arrêté unique suivit cette réorganisation administrative et publia la nomination des préfets dans tous les départements. En exécution de la volonté expresse du premier consul, assure Mr de Lanzac de Laborie, en Belgique aucun préfet n'était Belge de naissance, ni fixé dans le pays depuis la conquête. C'était : à Bruxelles, le comte de Pontécoulant, qui signait encore alors de son simple nom patronymique Doulcet ; à Gand, Faipoult ; à Luxembourg, Birnbaum, aussitôt remplacé par Lacoste ; à Mons, Garnier ; à Bruges, le comte de Viry, qui continuait à s'appeler Deviry ; à Maestricht, Ferrand, puis Loysel ; à Anvers, d'Herbouville ; à Liége, Desmousseaux ; à Namur, Pérès.

Les préfets avaient à désigner, au choix du premier consul qui faisait la nomination, les membres des conseils généraux et d'arrondissement, les maires, adjoints et conseillers municipaux des villes de plus de dix mille habitants. Ils reçurent l'ordre de choisir parmi les habitants notables, non seulement ceux qui s'étaient antérieurement déjà ralliés à la domination française, mais encore ceux qui ne s'y montraient pas irrémédiablement hostiles : seulement, ces derniers se dérobèrent, regardant encore comme probable et prochain le rétablissement de l'autorité autrichienne et craignant de se compromettre. Même à Liége, la ville pourtant la plus portée en faveur des Français, aucun propriétaire ne voulut de la mairie. A la fin de janvier 1801, Anvers n'avait encore ni maire ni adjoint. Ce fut pour ainsi dire malgré lui que fut porté à la mairie un gros négociant, Werbrouck, dont le nom devait avoir dans la suite un certain retentissement. A Bruxelles, fut nommé Rouppe, qui devait y redevenir bourgmestre trente ans après. A Gand, le maire désigné sans qu'on se fût assuré préalablement de son acceptation, ayant refusé l'écharpe, on fut vingt jours à lui trouver un successeur. La moitié des membres du conseil municipal de Namur ne parurent pas aux séances ; aucune

municipalité ne demeura au complet dans les villes flamandes de la Lys. Et les difficultés furent plus grandes encore dans les localités de moindre importance et dans les communes rurales, où l'administration était directement nommée par les préfets : l'espoir du retour des Autrichiens y était entretenu par les prêtres, à demi-proscrits encore, qui prêchaient aux catholiques fervents le refus des fonctions publiques. Parmi les maires de village qui se laissèrent nommer, bon nombre étaient « illettrés, ignorants, besogneux », d'autres étaient réputés pour faire de la contrebande, quelques-uns même connus comme recéleurs.

Malgré les scrupules, les répugnances ou les craintes qui en avaient écarté tant de notables, l'administration, une fois constituée, fit d'utile et rapide besogne : les concussions et la mendicité, les deux fléaux de l'époque, furent refrénées; les finances communales restaurées; les routes qui, négligées depuis l'annexion, défoncées par les transports, devenaient impraticables après les pluies, furent entretenues; enfin et surtout la sécurité publique fut rétablie. A la faveur de la désorganisation administrative, de la pénurie des forces militaires et de police, le brigandage s'était en effet singulièrement développé : les voleurs de grands chemins, garotteurs, chauffeurs, répandaient la terreur dans les campagnes et même dans les villes. On en vint à bout par des mesures de surveillance, des patrouilles, des primes octroyées pour chaque arrestation.

Malheureusement, dit l'auteur du remarquable ouvrage : *La Domination française en Belgique*, auquel nous continuons à emprunter ces précieuses indications, la modicité des ressources financières gêna la réorganisation de l'instruction primaire. La plupart des préfets convenaient de l'état pitoyable où elle était tombée sous le Directoire, après la proscription des congréganistes : « Il y « a, « écrivait Pontécoulant en 1803, « des instituteurs publics dans toutes « les communes, presque nulle part il « n'y a d'écoles ni d'élèves ». Heureusement, à partir du concordat, la plupart des curés de campagne donnèrent aux enfants de leur paroisse quelques éléments d'instruction primaire.

C'est en effet le concordat qui ouvrit particulièrement dans notre pays l'ère de réparation et d'apaisement. Il fut signé à Paris, le 15 juillet 1801, et ratifié un mois après par le pape. Telle est l'importance de ce document, il sera si souvent question de ses diverses stipulations par la suite, que nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en reproduire le texte intégral. Le voici : « Le gouvernement de la République « reconnaît que la religion catholique, « apostolique et romaine est la religion « de la grande majorité des citoyens « français. Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré « et attend encore en ce moment le plus « grand bien et le plus grand éclat de « l'établissement du culte catholique en « France, et de la profession particulière qu'en font les consuls de la « république. En conséquence, d'après « cette reconnaissance mutuelle, tant « pour le bien de la religion que pour « le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui « suit : 1° la religion catholique, apostolique et romaine sera librement « exercée en France. Son culte sera « public, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement « jugera nécessaires pour la tranquillité « publique; 2° il sera fait, par le Saint-« Siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription « des diocèses français; 3° Sa Sainteté « déclarera aux titulaires des évêchés « français qu'elle attend d'eux, avec une « ferme confiance, pour le bien de la « paix et de l'unité, toute espèce de « sacrifices, même celui de leurs sièges. « Après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice commandé par le « bien de l'Eglise, refus auquel Sa Sainteté ne s'attend pas, il sera pourvu, « par de nouveaux titulaires, au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle, de la manière suivante : 4° le premier consul de la

« république nommera, dans les trois « mois qui suivront la publication de la « bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés « et évêchés de la circonscription nou- « velle. Sa Sainteté conférera l'institu- « tion canonique, suivant les formes « établies par rapport à la France avant « le changement de gouvernement; « 5° les nominations aux évêchés qui « vaqueront dans la suite seront égale- « ment faites par le premier consul, et « l'institution canonique sera donnée « par le Saint-Siège, en conformité de « l'article précédent; 6° les évêques, « avant d'entrer en fonctions, prête- « ront directement entre les mains du « premier consul le serment de fidélité « qui était en usage avant le change- « ment de gouvernement, exprimé dans « les termes suivants : Je jure et pro- « mets à Dieu, sur les saints évangiles, « de garder obéissance et fidélité au « gouvernement établi par la constitu- « tion de la République française. Je « promets aussi de n'avoir aucune intel- « ligence, de n'assister à aucun conseil, « de n'entretenir aucune ligue, soit au « dedans, soit au dehors, qui soit con- « traire à la tranquillité publique, et si, « dans mon diocèse ou ailleurs, j'ap- « prends qu'il se trame quelque chose « au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir « au gouvernement; 7° les ecclésias- « tiques du second ordre prêteront le « même serment entre les mains des « autorités civiles désignées par le gou- « vernement; 8° la formule de prière « suivante sera récitée à la fin de l'office « divin, dans toutes les églises catho- « liques de France : Domine, salvam « fac rempublicam; Domine, salvos fac « consules; 9° les évêques feront une nou- « velle circonscription des paroisses de « leurs diocèses, qui n'aura d'effet « qu'après le consentement du gouver- « nement; 10° les évêques nommeront « aux cures. Leur choix ne pourra « tomber que sur des personnes agréées « par le gouvernement; 11° les évêques « pourront avoir un chapitre dans leur « cathédrale et un séminaire pour leur « diocèse, sans que le gouvernement « s'oblige à les doter; 12° toutes les « églises métropolitaines, cathédrales, « paroissiales et autres, nécessaires au « culte, seront mises à la disposition « des évêques; 13° Sa Sainteté, pour le « bien de la paix et l'heureux rétablis- « sement de la religion catholique, dé- « clare que ni elle, ni ses successeurs ne « troubleront, en aucune manière, les ac- « quéreurs des biens ecclésiastiques aliè- « nés, et qu'en conséquence la propriété « de ces mêmes biens, les droits et revenus « y attachés demeureront incommutables « en leurs mains ou celles de leurs ayants « cause; 14° le gouvernement assurera « un traitement convenable aux évêques « et aux curés dont les diocèses et les « cures sont compris dans la circons- « cription nouvelle; 15° le gouverne- « ment prendra également des mesures « pour que les catholiques puissent, « s'ils le veulent, faire en faveur de « l'Eglise des fondations; 16° Sa Sain- « teté reconnaît, dans le premier consul « de la République française, les mêmes « droits et prérogatives dont jouissait « près d'elle l'ancien gouvernement; « 17° il est convenu entre les parties « contractantes que, dans le cas où quel- « qu'un des successeurs du premier « consul actuel ne serait pas catholique, « les droits et prérogatives mentionnés « dans l'article ci-dessus et la nomina- « tion aux évêchés seront réglés, par « rapport à lui, par une nouvelle con- « vention. Les ratifications seront échan- « gées à Paris dans l'espace de qua- « rante jours. »

Au concordat, le premier consul ajouta la loi du 18 germinal an X, réglant la police des cultes, et qui porte dans le code le titre d'*Articles organiques*. Nous en donnerons la substance pour en finir avec les textes : il fut arrêté que les évêques nommés par le premier consul, institués par le pape, choisiraient les curés, mais, avant de les installer, seraient obligés de les faire agréer par le gouvernement. Le traitement des membres du clergé fut fixé : celui des archevêques à 15,000 francs, celui des évêques à 10,000, celui des curés à 1,500 ou à 1,000, selon qu'ils étaient de première ou de seconde classe;

les églises et les presbytères étaient restitués au nouveau clergé; l'usage des cloches était rétabli pour appeler les fidèles à l'église, mais avec défense — précaution prise en souvenir du tocsin — de les employer à aucun usage civil, à moins d'une permission de l'autorité. Il n'y aurait qu'un catéchisme pour toutes les églises de France. Enfin, le calendrier grégorien se trouvait en partie concilié avec le calendrier républicain : il n'était pas possible de rétablir la religion catholique sans rétablir le dimanche, et avec le dimanche, la semaine : « D'ailleurs, les mœurs avaient « déjà fait ce que la loi n'avait pas osé « faire encore, et le dimanche était redevenu partout un jour de fête plus ou « moins observé, mais universellement « admis comme interruption du travail « de la semaine ». Le premier consul exigea enfin qu'on ne pût marier personne à l'église sans la production préalable de l'acte de mariage civil; et quant aux registres des naissances, des morts, des mariages, que le clergé avait coutume de tenir, il fit déclarer que ces registres ne pouvaient jamais avoir valeur en justice.

Le pape Pie VII ratifia le concordat, le 15 août 1801, mais il protesta contre les articles organiques qui le suivirent. Ils furent votés, ainsi que le concordat, par le Corps législatif et convertis en lois par le Tribunat, le 8 avril 1802, et promulgués à Paris, dix jours après, le dimanche de Pâques.

Le même jour, le premier consul échangeait aux Tuileries les ratifications du traité d'Amiens : il avait voulu que le rétablissement du culte concordât avec le rétablissement de la paix générale.

En Belgique, presque partout, ce fut quarante jours plus tard, à la fête de la Pentecôte (6 juin 1802), que fut célébré le rétablissement solennel des cultes. Les églises, longtemps fermées, s'ouvrirent; les cloches, là où elles n'avaient pas disparu, appelèrent les fidèles à l'office; un Te Deum d'actions de grâce fut chanté devant l'autel restauré. Hâtons-nous de dire que dans nombre de communes le culte avait été rétabli antérieurement à la publication du concordat. « A la seule nouvelle du coup « d'Etat de brumaire, le peuple eut « l'intuition que le gouvernement consulaire ne pourrait suivre, en matière « religieuse, tous les errements du Directoire. Dans plus d'un village, l'église « fut rouverte sans délai et le prêtre « proscrit vint y célébrer le culte à peu « près ostensiblement... Il faut remarquer toutefois que la législation de la « convention sur la police des cultes « n'était pas abrogée. En principe, il « demeurait interdit de porter la soutane « dans les rues, ou de placer une croix « au faîte d'un clocher... On s'efforçait « encore de maintenir par la contrainte « l'observation si impopulaire du décadi », ce pseudo-dimanche qui ne put jamais, chez nous, prévaloir contre l'ancien jour dominical. Et il y avait même eu, après une année de tolérance, des mesures sévères contre le clergé et de récentes rigueurs de la part du gouvernement consulaire, surpris et mécontent de l'opposition de prêtres belges qui avaient condamné le serment nouveau que devaient prêter tous les fonctionnaires publics.

La publication du concordat ouvrit donc réellement l'ère de la conciliation et de la paix religieuse. En exécution du concordat, le pape Pie VII avait invité à se démettre, outre les évêques de l'ancien territoire français, ceux dont les diocèses avaient été également réunis à la France par les récentes conquêtes. En Belgique, les évêques de Bruges, de Namur, de Gand et d'Anvers étaient morts et n'avaient pas été remplacés; celui de Tournai avait été pourvu d'un autre siège à l'étranger; les quatre survivants, alors en exil, étaient les évêques de Liége, d'Ypres et de Ruremonde, à savoir de Méan, d'Arberg et de Melroy, et le cardinal-archevêque de Malines, de Franckenberg. Tous quatre se soumirent au bref du pape, qui leur demandait leur démission; seul, l'ancien prince-évêque de Liége fit, dès l'abord, quelques difficultés et crut devoir réserver ses droits de seigneur temporel.

Les nouvelles circonscriptions diocésaines, en Belgique, substituèrent aux anciens évêchés, qui étaient au nombre de neuf, les cinq sièges de Malines (Deux-Nèthes et Dyle), Tournai (Jemappes), Gand (Escaut et Lys), Namur (Sambre-et-Meuse et Forêts), et Liége (Ourthe et Meuse-Inférieure). Malines demeurait métropole, mais d'une province ecclésiastique transformée, qui comprenait, outre la Belgique, les quatre départements du Rhin, avec les sièges suffragants d'Aix-la-Chapelle, de Trèves et de Mayence. On voit que, avec ces derniers sièges en moins naturellement, et l'évêché de Bruges, rétabli en 1834, en plus, l'organisation de 1801 a subsisté en Belgique.

Les titulaires nommés dans notre pays furent l'archevêque de Roquelaure, à Malines, et les évêques Hirn, Fallot de Beaumont, Zaepfell et de Bexon, aux sièges respectifs de Tournai, de Gand, de Liége et de Namur. Tous les cinq étaient étrangers au pays : c'était l'application du principe rigoureusement admis pour les hauts postes de l'administration civile. Plus tard même, Napoléon voulut l'étendre aux simples curés, qui auraient été employés loin de leur pays natal et remplacés en Belgique par des prêtres de l'ancienne France : « J'estime », avait dit l'abbé Bernier à Talleyrand, en lui soumettant la liste des candidats pour les sièges épiscopaux, « qu'il « serait impolitique de placer dans la « ci-devant Belgique, des hommes de « ces contrées ». Le mot « impolitique » n'est pas déplacé, si l'on songe que Napoléon entendait faire des évêques comme des préfets ecclésiastiques.

Leur qualité d'étrangers fit considérer les nouveaux évêques comme absolument inféodés au gouvernement qui les avait nommés, et leur pouvoir sur les ecclésiastiques de leur diocèse resta longtemps timide et mal assuré. Le clergé belge était opposé aux maximes de l'église gallicane, et les prêtres, en Belgique, tout en adhérant au concordat, refusaient de reconnaître les lois organiques.

Si l'installation et la gestion des prélats de Malines, de Gand, de Tournai et de Liége ne donna lieu à aucun incident marquant, il n'en fut pas de même dans le diocèse de Namur, qui vit naître alors la secte des Stévenistes.

Le préfet de Namur, écrit Namèche, par un arrêté du 24 messidor an x, enjoignit à tous les ecclésiastiques qui voulaient reprendre les fonctions sacrées de faire la déclaration « d'adhérer au « concordat et d'être de la communion « des évêques nommés par le premier « consul et institués par le pape, afin « d'assurer l'exécution de la loi du « 18 germinal ». Or, cette loi comprenait les articles organiques, dont le préfet réclamait ainsi la reconnaissance. L'évêque de Bexon, de son côté, prescrivit, par une circulaire du 27 juillet 1802, d'adhérer au concordat et de se mettre en communion avec les évêques, sans faire nulle allusion à l'arrêté du préfet. Cette circulaire irréprehensible fut néanmoins l'objet des plus vives réclamations. Le chanoine Corneille Stevens, ancien vicaire capitulaire, homme savant et pieux, mais d'un rigorisme plein de méfiance, blâma l'adhésion demandée par M. de Bexon, parce qu'elle avait été imposée à celui-ci par le gouvernement. La déclaration exigée, prise séparément, écrit à son tour Lamy, était parfaitement licite. Elle était en effet conçue en ces termes : « Je soussigné déclare que j'adhère au « concordat et que je suis de la commu- « nion des évêques nommés par le pre- « mier consul et institués par le pape. » L'archevêque de Malines, l'évêque de Tournai, avaient demandé la même adhésion aux prêtres de leur diocèse : Stevens, sous le pseudonyme de Lemaigre, les critiqua avec la même acrimonie et se mit à écrire contre la réunion des ecclésiastiques à leurs nouveaux évêques dans divers ouvrages intitulés : *le Sophisme dévoilé, Suite du Sophisme dévoilé, Lettre du* 20 *septembre* 1803, *Lettre servant de suite ultérieure*. Recherché par la police et réduit à se cacher, il vécut dans une retraite ignorée à Fleurus, de 1802 jusqu'à la chute de Napoléon. Mais l'opposition, la résis-

tance des Stévenistes n'en fut ni moins vive ni moins durable; elle survécut même au départ de l'évêque de Bexon, qui, fatigué de cette lutte, donna sa démission en 1803. Son successeur, M. Pisani de la Gaude, fut lui-même longtemps impuissant à ramener l'union dans son diocèse, qui resta séparé en prêtres *déclarants* et *non-communiquants*; les premiers étaient ceux qui avaient consenti à faire la déclaration exigée, les autres étaient les Stévenistes, qui se refusaient à être de la communion des nouveaux évêques, récusaient même leur autorité hiérarchique et ne reconnaissaient pour chef spirituel que Stevens, l'ancien vicaire capitulaire. Ces derniers, sous le prétexte qu'ils étaient exclusivement en communion avec le Saint-Siège, persistèrent à diriger leurs anciennes cures, en dépit des censures épiscopales et malgré la révocation de leurs pouvoirs. Il n'était pas rare de trouver dans une même paroisse, se partageant les fidèles, deux prêtres, l'un jadis institué par Stevens, et l'autre par l'évêque. Les adeptes de Stevens, les non-communiquants, ne voulaient recevoir les sacrements que des prêtres de leur parti et ne communiquaient en aucune manière avec les pasteurs légitimement institués : ils en vinrent à former un véritable parti rebelle et schismatique, la petite Eglise, et le nom de Stévenistes finit par devenir commun, sous Napoléon, à tous ceux qui firent opposition au gouvernement et aux évêques dans les affaires religieuses. Plusieurs prêtres stévenistes furent arrêtés et déportés; la secte n'en subsista pas moins jusqu'à la chute de l'Empire, en 1814 : sur les instances du duc de Beaufort, alors gouverneur de la Belgique, l'évêque Pisani consentit à n'exiger des derniers Stévenistes qu'une déclaration verbale ou signée, par laquelle ils le reconnaissaient comme évêque légitime du diocèse de Namur. Cette déclaration, la plupart d'entre eux consentirent à la faire, Stevens lui-même, qui se retira ensuite à Wavre et vécut jusqu'en 1828. Il ne resta plus dans tout le diocèse que quelques sectaires opiniâtres.

Peu après la promulgation du concordat, en 1802, Napoléon Bonaparte fut nommé consul à vie par le peuple français. En Belgique, l'extension des pouvoirs du premier consul ne souleva point d'opposition, pas plus qu'en France : il y eut quatre *non* dans la Meuse-Inférieure, six en Sambre-et-Meuse et neuf dans la Lys.

A partir de cette époque, le prénom de Napoléon commença à figurer dans les actes publics, à côté du nom de famille du général Bonaparte, en attendant que bientôt il fût seul employé, conformément à la manière de désigner les souverains. Cette même année, pour la première fois également, fut célébré le jour anniversaire de la naissance du premier consul, le 15 août (27 thermidor) : un *Te Deum* fut chanté dans toutes les églises et des réjouissances publiques furent organisées dans les principales villes. Bientôt aussi, le 15 août allait devenir jour de fête nationale, la fête du souverain, la Saint-Napoléon.

Les traités de Lunéville et d'Amiens étaient venus rétablir la paix générale et consolider la domination française en Belgique. « Quand même l'ennemi au- » rait eu son quartier général au fau- » bourg Saint-Antoine, le peuple français » n'eût jamais ni cédé ses droits, ni » renoncé à la réunion de la Belgique », avait répondu Napoléon à une adresse des membres belges du Corps législatif, confirmant ainsi les déclarations qu'il avait faites à Beyts, au lendemain du 18 brumaire. Dès lors, s'envola le dernier espoir qu'avaient pu conserver les adversaires du régime républicain d'échapper à la domination française. Le premier consul signala d'ailleurs cette même année 1802, qui avait vu le concordat et la paix d'Amiens, par un nouvel acte d'apaisement, qui fut un acte de clémence : le rappel des émigrés. Un sénatus-consulte du 26 avril 1802, postérieur par conséquent de huit jours seulement à la promulgation du concordat, autorisa la rentrée des proscrits, à l'exclusion de quelques catégories d'entre eux. Au surplus, de nombreuses

radiations de la liste des exilés avaient eu lieu déjà pendant les deux années précédentes, et le retour des émigrés belges concilia bien des familles au nouveau régime.

La pacification générale permit en outre au gouvernement consulaire de diminuer les charges de la conscription, d'autant plus impopulaire en Belgique que pas plus aux Pays-Bas, sous la domination autrichienne, que dans l'ancien Pays de Liége, le service militaire n'était obligatoire : la conscription avait donc contre elle les traditions du pays. « Ce peuple n'est pas un peuple de soldats », écrivait le préfet de Bruges de Viry, en parlant des Flamands. Ce même préfet avait été obligé, plus d'une fois déjà, de recourir à des mesures coërcitives, à l'envoi de garnissaires dans la demeure des parents de conscrits récalcitrants pour amener ceux-ci à rejoindre leur corps ; et encore les conscrits ainsi amenés sous les drapeaux désertaient-ils souvent.

Un autre point fixa également l'attention du premier consul. L'instruction avait beaucoup souffert depuis la suppression des congrégations enseignantes ; les collèges tenus par les moines, dont les ordres avaient été supprimés, étaient fermés ; plusieurs de ceux tenus par des laïques, et qui avaient perdu une partie ou la totalité de leurs dotations, avaient aussi disparu. Des écoles centrales avaient été établies dans différentes localités, mais faute d'un enseignement primaire organisé, elles ne savaient où recruter des élèves et ne produisaient pas tout le fruit qu'on en attendait. La loi du 11 floréal an x (1er mai 1802) réorganisa l'instruction publique. Elle ordonna l'érection d'écoles primaires à établir par les communes, d'écoles secondaires et d'écoles spéciales ou lycées d'arrondissement pour remplacer les écoles centrales. Mais ce ne fut vraiment que dans les premières années de l'Empire, à partir de 1804 et de 1805, que ces écoles et les lycées impériaux furent ouverts et amenèrent le relèvement de l'instruction dans nos provinces.

« Le concordat », dit Namèche, « avait ouvert une ère nouvelle dans « l'ordre religieux, ère de réparation et « d'espérance ; le Consulat eut les mêmes « résultats dans l'ordre civil. Là aussi, là « surtout, le premier consul, en relevant « les ruines du passé, eut la gloire d'être « l'initiateur de progrès nouveaux ». C'est à partir de cette époque seulement que la Belgique fut traitée sur le pied d'une parfaite égalité avec la France. Tous les services furent alors régulièrement organisés. Des tribunaux de première instance, des tribunaux d'appel — qui reçurent plus tard le nom de cours impériales —, des tribunaux de commerce et des tribunaux criminels furent établis. Le nombre des justices de paix, au contraire, fut réduit et cette mesure fut dictée par les plaintes auxquelles avaient donné lieu les juges précédemment élus au scrutin populaire, et par la difficulté de recruter un personnel capable pour ces magistratures.

Le commerce reprit une vie nouvelle. On annonçait qu'Anvers allait devenir « un port franc, ouvert au commerce de « toutes les nations ». De nouvelles industries virent le jour. Comme Anvers, Bruxelles surtout profita du régime nouveau : cette ville devint la résidence des principales autorités militaires ; elle eut une bourse du commerce dès 1801, un lycée l'année suivante. Enfin, en 1803, elle fut honorée de la présence du premier consul, lors du voyage de Bonaparte et de Joséphine en Belgique.

Plusieurs motifs décidèrent le premier consul à entreprendre ce voyage officiel dans l'été de 1803. « Si les Français « n'ont pas encore dans les Belges des « concitoyens bien affectionnés, bien « dévoués, » avait pu lire Bonaparte dans le rapport d'un de ses fonctionnaires, « ils ont au moins une conquête « paisible et assurée ». Le chef de l'Etat désirait s'assurer par lui-même de la situation, des progrès qu'avait faits l'annexion, des sympathies que son gouvernement avait pu éveiller. Il voulait en même temps profiter de cette tournée aux Pays-Bas pour reconnaître l'état de la frontière maritime, la plus exposée aux attaques de l'Angleterre.

Le premier consul arriva par Boulogne, Calais, Dunkerque, Ostende et Flessingue, visita successivement Anvers, Gand, Bruxelles, marquant son passage par d'importants arrêtés. A Anvers, après avoir visité en détail la citadelle, les fortifications, les digues, les canaux, il décréta la construction d'un port d'échouage et d'un bassin à flot avec écluse à la suite de ce port, la réfection des quais, l'établissement de chantiers de construction pour la marine militaire; il décida la jonction de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin par un canal de grande navigation. Son court séjour lui avait suffi pour lui faire apprécier l'importance de cette place et le déterminer à en faire un grand arsenal maritime et l'une des premières villes de la République. Il voulait y créer une flotte dont le pavillon, dit Thiers, flotterait toujours entre l'Escaut et la Tamise. C'était l'un des plus sensibles déplaisirs qu'il pût causer à ses ennemis, désormais irréconciliables, c'est-à-dire aux Anglais. Il fit occuper sur-le-champ des terrains nécessaires à la construction de vastes bassins, qui existent encore et qui sont l'orgueil de la ville d'Anvers. Ces bassins, communiquant par une écluse de la plus grande dimension avec l'Escaut, devaient être capables de contenir toute une flotte de guerre et rester toujours pourvus de trente pieds d'eau, quelle que fût la hauteur du fleuve. Le premier consul voulait y faire construire vingt-cinq vaisseaux; il espérait faire d'Anvers un port égal à ceux de Brest et de Toulon, mais infiniment mieux placé pour troubler le sommeil de l'Angleterre.

Il se rendit ensuite à Gand, et de Gand à Bruxelles, où il fut reçu, le 21 juillet, au milieu des acclamations et de l'allégresse populaires, avec de grands honneurs et de grandes fêtes, dont on peut lire le récit détaillé et intéressant dans l'*Histoire de Bruxelles* de Henne et Wauters. Il logea à l'hôtel de la préfecture, aujourd'hui le palais du roi, d'où il data plusieurs décrets pour l'embellissement de la ville et la réorganisation administrative du département. Il quitta Bruxelles le 1er août.

Par Louvain, il se rendit à Maestricht, ensuite à Liége : il reçut dans cette ville un tel accueil qu'il écrivait de là à Cambacérès : « Je suis extrêmement content de l'esprit des habitants ». Il devait ensuite visiter les provinces rhénanes; mais soit qu'il ait été arrêté par les chaleurs de la canicule, particulièrement accablantes cette année-là, soit qu'il ait été rappelé par de nombreuses affaires à Paris, il renonça à cette partie de son voyage, qu'il remit à une seconde et prochaine tournée.

On ne devait plus le revoir en Belgique que comme empereur.

Le 18 mai 1804, un sénatus-consulte déféra le titre d'empereur à Napoléon : toutefois, le Sénat statua que la nation serait appelée, par voie de plébiscite, à donner son adhésion. Celle-ci n'était pas douteuse, pas plus dans les pays incorporés qu'en France : des registres furent ouverts dans les préfectures, les mairies, les greffes des tribunaux, les justices de paix, dans les études de notaire. L'arrondissement de Bruxelles, pour ne citer que celui-là, sur 31,261 votes qui furent émis, n'en compta que trois négatifs. Le 10 juin, on fêta l'avènement de Napoléon à l'Empire; un *Te Deum* fut chanté dans toutes les églises, et le soir on illumina dans les villes. Et les festivités se renouvelèrent, six mois après, le jour du couronnement.

Dans l'entretemps, l'empereur visita la Belgique. Il fut reçu en grande pompe à Bruxelles, le 1er septembre, mais sans s'y arrêter : il traversa la ville pour se rendre au château de Laeken, qu'il avait fait acquérir par l'Etat dès 1802. Il ne prolongea guère son séjour, qu'il ne paraît cette fois avoir marqué par aucun fait saillant.

Il n'entre pas dans le cadre de notre récit de suivre Napoléon sur tous les champs de bataille où, dans l'intervalle, il entraîna ses armées et, avec elles, les contingents belges qui en faisaient partie et qui eurent leur part de gloire et de sang répandu. Au fur et à mesure que le règne s'avançait, les guerres et les expéditions lointaines, où l'ambition de l'empereur le poussait sans cesse,

devenaient de plus en plus meurtrières, et les victoires étaient chèrement payées. Aussi étaient-ils nombreux les réfractaires qui se dérobaient par la fuite à la conscription, devenue, en Belgique surtout, plus impopulaire, plus redoutée, plus détestée que jamais. On comptait deux cents insoumis pour chaque levée dans le seul département de l'Ourthe, et ce nombre se grossissait ensuite de nombreux déserteurs qui s'enfuyaient après leur incorporation. Dans le seul canton de Landen, lors de la levée de 1810, il y eut douze conscrits qui manquèrent à l'appel sur un contingent de seize hommes. Les lois contre les réfractaires devenaient cependant chaque jour plus sévères. S'ils étaient saisis, on les condamnait à cinq ans de reclusion dans un dépôt militaire, ou on les envoyait au premier rang des armées. Une amende de cinq cents à quinze cents francs devait être payée par leurs parents, sous peine de confiscation de leurs biens. Il était enjoint aux maires de rechercher et de dénoncer les réfractaires et les déserteurs de leurs communes. Quiconque était convaincu d'avoir recélé un déserteur, d'avoir favorisé son évasion, de l'avoir soustrait d'une manière quelconque aux poursuites, était condamné à un ou deux ans de prison et à une amende de trois cents à trois mille francs. Les gendarmes, les douaniers, les gardes champêtres, les gardes forestiers, les agents de police, et même les particuliers, recevaient, pour chaque déserteur saisi par eux, une gratification qui, de douze francs à l'origine, fut portée plus tard à vingt-cinq et jusqu'à cent francs. On établit au logis des déserteurs des « garnisaires », chargés de rechercher les fugitifs et qui devaient être logés, nourris et payés par les parents. A partir de 1808, on saisit et l'on emprisonna les pères et les mères des réfractaires. Enfin, dans les dernières années de l'Empire, l'usage des garnissaires fut combiné avec l'emploi des colonnes mobiles. « Quand une région était signalée « comme donnant asile à un grand « nombre de déserteurs ou réfractaires, « on y expédiait une colonne composée « à la fois de gendarmes d'élite, de « gendarmes ordinaires et de troupes de « ligne, sous le commandement d'un « officier supérieur ou général. Une fois « sur les lieux, la colonne se divisait en « un grand nombre de détachements « qui se répandaient dans les communes « rurales, traquaient les fugitifs, se « comportaient comme en pays ennemi, « arrêtaient toutes les personnes sus- « pectes de favoriser la désertion. En se « retirant, la colonne laissait quelques « hommes en qualité de garnissaires « chez les parents des conscrits sur les- « quels on n'avait pas pu mettre la « main. Les colonnes mobiles, avec leur « cortège de violences, de réquisitions « et d'arrestations arbitraires, étaient « la terreur des populations : l'annonce « seule de leur arrivée déterminait par- « fois la soumission des réfractaires. « Ainsi, au printemps de 1811, le préfet « de Sambre-et-Meuse, Pérès, eut « l'idée de publier une lettre du géné- « ral Lemarrois, menaçant de diriger « une colonne mobile sur ce départe- « ment. Les propriétaires notables s'en- « tendirent aussitôt pour refuser du « travail aux parents des réfractaires ; « ceux-ci alors se présentèrent en « foule ». Si la crainte de l'amende, en effet, celle surtout des garnissaires, faisait rentrer dans le devoir les conscrits dont les parents possédaient quelque bien, elle était sans pouvoir sur les autres, fils de domestiques ou de journaliers qui, sachant leur famille incapable d'acquitter l'amende, d'héberger et surtout de payer les garnissaires, bravaient impunément toutes les menaces. Lors de la levée de 1808, dans le département des Forêts, sur trois cent nonante conscrits formant le premier détachement du contingent, septante-deux désertèrent, précisément ceux dont les parents étaient insolvables. Et il en était ainsi aussi bien en France qu'en Belgique : dans l'été de 1809, on signalait plus de vingt mille réfractaires ou déserteurs dans l'ensemble de sept départements du Midi de la France.

C'était bien la guerre et la boucherie

des champs de bataille qui inspiraient ainsi la peur du service militaire et le désir de s'y soustraire ; c'étaient les levées exceptionnelles, celles faites à la veille ou bien au cours des hostilités, qui se signalaient par un nombre extraordinaire de conscrits récalcitrants. La paix rétablissait la docilité : en 1811, par exemple, les trois départements belges de l'Ourthe, de Meuse-Inférieure et de Sambre-et-Meuse fournirent leur contingent sans la moindre difficulté.

En dépit des mesures et des rigueurs gouvernementales, un grand nombre de réfractaires échappaient néanmoins aux poursuites. Enfermés dans des cachettes dérobées ou réfugiés dans les bois, venant la nuit chercher leur nourriture et embrasser leurs parents, protégés par la compassion, par la complicité d'un peuple qui maudissait ces guerres horribles, ils attendaient que la paix, à la faveur d'une amnistie, vînt leur rendre la sécurité et le repos et les ramener à leur clocher, à leur famille, à leurs travaux.

La bourgeoisie, dit Gabourd, dans son *Histoire de la Révolution et de l'Empire*, se montrait saturée de gloire et fort avide de sécurité et de transactions commerciales. Elle battait des mains au théâtre, lorsqu'un acteur, faisant lever le rideau des entr'actes, venait donner lecture du nouveau bulletin de la grande Armée ; mais, en rentrant au logis, elle regrettait que l'industrie fût bloquée par l'Angleterre, et que la continuation indéfinie des hostilités paralysât l'essor du négoce. La gloire nationale était donc pour elle un merveilleux spectacle, dont malheureusement la mise en scène ruinait le pays. Puis les familles tremblaient d'avoir à contribuer pour leur part à ces hécatombes toujours offertes au dieu de la guerre. Il n'était point de foyer où ne se trouvât une place vide, celle du père ou du fils, alors exposé au fer ennemi, à la fatigue des marches, aux intempéries du Nord, à la fièvre des hôpitaux. Aussi que d'angoisses lorsqu'un courrier apportait la nouvelle d'une de ces batailles décisives qui coûtaient tant de sang. On vivait dans l'anxiété la plus vive, en attendant que des nouvelles, souvent tardives, émanassent du quartier-général et fissent connaître les noms des morts et des blessés. Quel bonheur lorsqu'aucun nom chéri ne figurait sur la fatale liste ! Quel désespoir lorsqu'on apprenait que l'objet de tant de sollicitudes avait succombé devant l'ennemi, et que les cœurs aimants et les filles en deuil trouvaient peu de consolation lorsque le bulletin impérial daignait dire en style héroïque : « Il est mort en brave ! ».

Et les levées de troupes succédaient aux levées de troupes, dont le contingent précédemment fixé allait toujours en s'augmentant ; puis elles eurent lieu anticipativement ; pour certaines même, on revint sur les classes antérieures. Dès le printemps de 1807, Napoléon avait demandé la conscription de 1808 ; il voulut l'hiver suivant demander celle de 1809, inaugurant ainsi le système des conscriptions anticipées. En septembre 1808, il exigea en outre celle de 1810, commençant à anticiper de plus de deux ans sur les levées régulières. Enfin, en 1809, au lieu de 80,000 hommes fournis jusque-là, il en exigea 100,000, revint sur les classes antérieures de 1806 à 1809, et demanda à chacune de ces classes un supplément de vingt mille hommes. C'était, dit l'écrivain militaire à qui nous empruntons ces chiffres, arracher à leur foyer, à leurs travaux, des hommes qui avaient pu se croire exempts de tout service, la classe à laquelle ils appartenaient ayant déjà fourni son contingent. Ces coupes réglées de jeunes gens dépeuplaient les villes et les campagnes au profit des camps et des places fortes ; déjà l'agriculture commençait à manquer de bras, et cela au moment où, le commerce étant paralysé par la guerre et le blocus continental, le peuple souffrait de la cherté croissante des subsistances.

Un moment, on put craindre que notre pays ne devînt le théâtre d'hostilités entre les Anglais et les soldats de Napoléon. C'était en 1809 ; l'empereur était en Autriche. Les Anglais tentèrent une expédition dans le but de prendre

Flessingue, de s'emparer d'Anvers et de la flotte française qui s'y trouvait, avec l'espérance secrète que leur présence sur l'Escaut serait peut-être le signal d'une insurrection aux Pays-Bas. Le 29 juillet 1809, ils parurent devant l'île de Walcheren avec quinze cents bâtiments de toutes grandeurs et 45,000 hommes de troupes. En même temps, ils bloquaient le port d'Ostende. Le général français Monnet ne put empêcher le débarquement sur la côte de Walcheren, et le 16 août, Flessingue, bombardée par terre et par mer, se rendit. Quatre mille soldats français durent mettre bas les armes. A la vue des Anglais, l'autre général français, Bruce, abandonna sans coup férir le fort de Batz, qu'il avait mission de défendre, et facilita ainsi à l'envahisseur l'occupation des îles de la Zélande. La flotte anglaise semblait prête à remonter l'Escaut, dont les rives n'étaient alors défendues que par de mauvaises fortifications ; et les vaisseaux français, se retirant à la hâte, s'étaient déjà réfugiés en amont d'Anvers, jusqu'au Rupel. Ostende, vivement pressée, n'avait plus d'autres vivres que le produit de la pêche faite dans les eaux voisines, à l'abri du canon de la place. Les hésitations et l'impéritie de lord Chatham, qui commandait l'armée anglaise, ses dissensions persistantes avec l'amiral Strachan, sauvèrent la ville d'Anvers. Le roi Louis de Hollande accourut avec ses troupes et reprit le fort de Batz; les polders furent, par son ordre, inondés. Anvers n'avait comme garnison que cinq cents hommes, y compris les invalides, les enfants de troupe et les ouvriers indispensables au dépôt ; il fallut y joindre les douaniers. On fit à la hâte une levée de gardes nationaux. Enfin, Bernadotte, envoyé par Napoléon, arriva de Wagram et prit le commandement de toutes les troupes réunies. « Si le général anglais, » écrivit-il en arrivant, « avait eu les premières no- « tions de son état, la ville d'Anvers, « sa flotte, ses chantiers ne seraient au- « jourd'hui qu'un monceau de cendres ». Intimidés par sa présence, décimés par les fièvres de la Zélande, les Anglais se retirèrent, sans avoir obtenu de leurs formidables préparatifs d'autres résultats que d'avoir mis Napoléon en garde contre toute nouvelle tentative de ce genre et de lui faire hâter son projet de fortification du bas Escaut. Un décret, daté de Schœnbrunn, le 25 septembre 1809, prescrivit d'immenses travaux d'agrandissement et de défense.

Une autre conséquence de l'expédition des Anglais sur Walcheren fut la réunion, par décret du 1er février 1810, de cette île au territoire de l'Empire, quelques mois avant l'annexion de la Hollande tout entière. Car on sait que le roi Louis y perdit également sa couronne. Napoléon qui, douze jours avant le débarquement de lord Chatham, se plaignait vivement de l'inobservation du blocus continental par la Hollande et écrivait à son frère ces mots : « La « Hollande est une province anglaise », tint rigueur au roi Louis d'avoir tardé huit jours à venir d'Aix-la-Chapelle, où il prenait les eaux, repousser le débarquement de l'ennemi, et le mit dans la nécessité d'abdiquer peu de mois après.

Dans le personnel préfectoral de nos départements, d'importants changements eurent lieu également vers cette époque. A part Sambre-et-Meuse, où le premier préfet Pérès fut maintenu jusqu'à la fin de 1813, les départements belges virent tous remplacer, et même plus d'une fois, les fonctionnaires placés d'abord à leur tête. A Bruxelles, Pontécoulant fut remplacé, en 1805, par Chaban, et celui-ci par La Tour du Pin qui, en 1813, fit place au préfet de Gand, Houdetot. A Anvers, le poste de d'Herbouville fut donné à Cochon, puis, en 1809, à la veille du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, à d'Argenson, qui eut plus tard comme successeur Savoye-Rollin. A Liége, au premier préfet Desmousseaux succéda Micoud, en 1806. Gand, qui avait d'abord connu Faipoult, eut ensuite Houdetot, et, après la nomination de ce dernier dans la Dyle, Desmousseaux, l'ancien préfet de l'Ourthe. La préfecture de Bruges fut successivement occupée, après de Viry, par Chauvelin, puis

par Arborio, pendant cinq mois seulement, en 1810, enfin par Soult. A Maestricht, Loysel fut remplacé par l'Italien Roggieri, qui resta courageusement à son poste, en 1814, dans la ville assiégée, et ne la quitta qu'après la capitulation, et huit jours après le départ de la garnison. Lacoste eut pour successeur, à Luxembourg, Jourdan d'Aubagne. Enfin, ce fut un Belge, un Flamand, qui fut nommé à la place de Garnier à Mons, en 1805 : de Coninck-Outerive, qui, après avoir rempli, dans le département de la Lys, les fonctions de conseiller de préfecture, avait reçu, en l'an x, la préfecture de l'Oise, d'où il passa à celle de Jemappes trois ans après; il y resta cinq ans, jusqu'au jour où, lors de l'annexion de l'île de Walcheren à l'Empire, son mérite même le fit nommer préfet des Bouches-de-l'Escaut ou de Middelbourg; il eut pour successeur d'abord de Fréville, en 1810, puis de Laussac, en 1812.

L'année même où, pour la première fois, un Belge était mis à la tête d'un de nos départements, un autre Belge, de nom illustre, ceignait l'écharpe de maire de Bruxelles. Après la destitution de Rouppe et la démission de Van Langhenoven, le comte Charles de Mérode-Westerloo, qui devait au premier consul sa radiation, en 1800, de la liste des émigrés, accepta d'être mis à la tête de l'administration municipale de Bruxelles — ce dont Napoléon lui-même lui témoigna sa satisfaction — et quand, en 1809, il devint sénateur de l'Empire, ce fut un Belge encore, de maison non moins illustre, le duc d'Ursel, qui le remplaça. A cette époque d'ailleurs, les membres des plus anciennes et des plus opulentes familles commençaient à briguer des postes dans l'administration impériale : en 1806, notamment, un Caraman-Chimay sollicitait une place au conseil général du département de Jemappes. Enfin, nous pouvons ajouter que, soit alors, soit plus tard, cinq Belges furent pourvus de préfectures sur le territoire de l'Empire: c'était, après de Coninck-Outerive, à Mons et à Middelbourg, le baron de Celles, qui fut préfet d'Amsterdam; le baron de Stassart à La Haye; Holvoet, qui, désigné en 1812 pour la préfecture de Jemappes, ne prit pas possession de son poste et fut envoyé à Montbrison, alors chef-lieu du département de la Loire, et Rasse, prince de Gavre, qui fut désigné comme préfet de Seine-et-Oise.

Mais l'Empire, pas plus que le Consulat, ne se montra prodigue de places en faveur de Belges et n'en appela qu'un petit nombre aux hautes fonctions administratives ou judiciaires. C'était là un des griefs les plus fondés des Belges contre la domination française : ils reprochaient au gouvernement de ne leur donner que des fonctionnaires venant du dehors et à ceux-ci de se comporter de leur côté en étrangers au pays qu'ils étaient chargés d'administrer. L'antipathie dont ces fonctionnaires étaient souvent l'objet de la part de leurs administrés était faite et de la jalousie d'être écartés, en leur faveur, des fonctions rémunérées, et de la rancune qu'inspirait l'arrogance ou le dédain dont usaient généralement les Français dans notre pays à l'égard des « bons « Belges ».

S'il fallait en croire pourtant les rapports des préfets sur l'état de l'esprit public, les sympathies et les idées françaises gagnaient de plus en plus en Belgique. Dans l'un de ces rapports, on lit : « Aujourd'hui, ce pays est plus attaché « qu'il ne l'a jamais été ». Dans un autre : « L'on voit maintenant aux cer- « cles du préfet des personnes que l'on « n'avait jamais vues dans une maison « même de gens du pays attachés au « gouvernement ». Peut-être l'auteur de ce rapport se souvenait-il du temps où, sous le Consulat, le préfet Lacoste constatait que les estaminets faisaient tort aux soirées de la préfecture et qu'il avait inutilement tout tenté, invitations, repas, bals, fêtes, pour amener à lui les Belges qui se tenaient à l'écart et pour qui les Français étaient toujours des *Carmagnols*.

Mais à ces allégations émanant de fonctionnaires intéressés à présenter la situation sous un certain jour, comme un

des heureux effets de leur administration, on peut opposer des témoignages non moins dignes de foi et qui ne peuvent être suspectés. On lit dans les souvenirs du comte de Mérode-Westerloo qu'à Tournai, en 1809 encore, les bals et les soirées, dans la haute société, étaient suspendus dès qu'une autorité française essayait de s'y introduire. Les portes lui étaient fermées et la carte de visite lui était strictement rendue. Enfin, une Française, la comtesse d'Eilleaux, qui, sous le pseudonyme de Charlotte de Sor, a laissé des mémoires extrêmement intéressants au point de vue qui nous occupe, nous dépeint presque à chaque page la froideur systématique, l'hostilité sourde, l'antipathie mal dissimulée, qui régnaient encore en 1811 dans les rapports entre « conquérants et « vaincus ». « On ne nous supporte « que parce qu'on nous craint », disait un fonctionnaire français de Gand, dans une conversation particulière et partant moins sujette à caution que les rapports officiels cités plus haut... « Nous nous « connaissons dans les salons officiels ; « puis, passé le seuil, ils sont Flamands, « moi Français, et c'est absolument « comme si nous ne nous étions jamais « vus ». Et comme l'interlocuteur, qui arrivait directement de la France, faisait observer : « A Paris, on a une tout « autre opinion de la Belgique, on sup- « pose que les Français vivent avec les « habitants dans une entière confrater- « nité, et que ceux-ci sont dévoués de « cœur et d'intérêts à la France », il recevait cette réponse qui pourrait bien résumer, sous son véritable aspect, l'état des choses : « Il convient à l'Em- « pereur de faire accréditer cette opi- « nion, mais Sa Majesté sait à quoi s'en « tenir... Lors de la descente des Anglais « en 1809, il a pu apprécier l'esprit « public de ce pays ».

Bref, il semblait bien que la possession matérielle du sol était la seule conquête que les Français eussent faite en Belgique ; et peut-être aussi cette raideur, cette arrogance que l'on reprochait aux fonctionnaires de l'Empire était-elle dictée par la connaissance et le sentiment de cette hostilité occulte des habitants contre le gouvernement. « Nous sommes ici dans l'obligation « continuelle », ajoutait le même personnage dont nous rappelions tantôt les propos, « de soutenir en toute occasion, « la lance au poing, la suzeraineté de la « France en présence d'une sourde, mais « incessante révolte contre son auto- « rité ». Toutefois, il convient de dire que nombre de ces fonctionnaires s'aliénaient dès l'abord, maladroitement et comme à plaisir, leurs administrés par leur dédain non dissimulé pour les habitudes, l'esprit et le langage des Belges, qu'ils accablaient volontiers de sarcasmes, au point que « Français était « devenu synonyme de railleur, d'hos- « tile et de dénigrant ».

Le gouvernement français se rendait parfaitement compte de cet état de choses. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'enquête qu'il décréta, après la campagne de 1809, en Belgique et dans les pays rhénans, pour étudier ce qui subsistait d'attachement à la maison d'Autriche et pour préparer la prompte et définitive assimilation du pays. Cette enquête fut confiée au célèbre conseiller d'État Real, qui eut pour instructions : « 1° de prendre des notes sérieuses et « très circonstanciées sur toutes les « classes de citoyens, anciens nobles, « prêtres et bourgeois, qui manifestent « des dispositions en faveur de la mai- « son d'Autriche ; 2° de prendre note « des familles riches qui pourraient être « appelées à Paris pour y vivre, et des « jeunes gens qu'il conviendrait de pla- « cer dans les lycées ou dans les maisons « de La Flèche, Saint-Cyr ou Saint- « Germain ».

La mission de Real terminée, quand il eut rapporté de sa tournée une ample récolte de renseignements, l'œuvre de francisation commença. Des chefs de familles influentes furent *invités* à transporter leur domicile à Paris, à s'y fixer et à placer leurs enfants dans les lycées de France. Des jeunes gens, ayant grand nom ou grande fortune, furent nommés d'office sous-lieutenants ou élèves des écoles militaires, fussent-ils même par-

faitement en règle vis-à-vis de la conscription. Napoléon se fit présenter une liste d'autres jeunes gens pour en faire des auditeurs au Conseil d'Etat; il songea même à établir une sorte de conscription matrimoniale en mariant à des Français, désignés par lui, les riches héritières de la Belgique, dont une circulaire de Savary prescrivit de dresser la liste, avec, en regard de chaque nom, « la dot présumée et les espérances « d'héritages, la situation et la nature « des biens, les noms et qualités des « père et mère, l'époque de la naissance « des jeunes personnes, l'éducation, les « principes religieux, les talents acquis, « les agréments naturels ; de même, la « difformité devait faire l'objet d'une « colonne d'observations ». Ce monstrueux projet, cet enlèvement des Sabines d'un nouveau genre ne reçut qu'un commencement d'exécution : les événements empêchèrent sans doute Napoléon d'en poursuivre la réalisation.

Par contre, le décret du 3 mars 1810 sur les prisons d'Etat envoya dans les cachots de Ham, de Laon, de Bouillon, de Pierre-Châtel et du fort de Joux nombre de Belges suspects, des prêtres trop attachés à la cause du pape (de ceux-là nous parlerons plus loin en détail), des pêcheurs soupçonnés d'avoir communiqué avec la croisière anglaise, des contrebandiers récalcitrants, des notables simplement coupables d'avoir conservé des fonds à la banque de Vienne et de ne pas dissimuler suffisamment les vœux que leur intérêt pécuniaire les poussait à faire en faveur de la prospérité de la monarchie autrichienne. Des arrestations arbitraires, des mises en détention sans jugement, par mesure administrative, le système, enfin, des lettres de cachet, moins le nom, la presse bâillonnée, réduite à la servilité, au mutisme ou à l'insignifiance, les livres soumis à une censure sévère, toute publication en langue flamande prohibée, un ensemble de décisions vexatoires, injustes, oppressives ou odieuses, tel fut le régime en vigueur de 1810 à la fin de 1813.

Nous avons anticipé, et nous sommes obligé de revenir en arrière concernant la question religieuse qui, de son côté, allait bientôt créer une vive agitation et soulever autant de murmures que la conscription militaire, la stagnation des affaires et l'arbitraire gouvernemental.

Ne pouvant se passer du concours du gouvernement pour la réorganisation du culte, les évêques avaient dû se plier à tous les désirs de Napoléon : mais la situation se tendait chaque jour, l'empereur portant plus haut ses exigences, dictant plus impérieusement ses volontés, tandis que, si la plupart des membres de l'épiscopat faisaient encore preuve de la plus complète docilité, il s'en trouvait dans le nombre qui donnaient déjà des signes de mécontentement et posaient des actes d'opposition. Cette opposition commença à prendre corps à l'occasion de la publication du catéchisme impérial. On se rappelle qu'un des articles organiques de 1802 stipulait qu'il n'y aurait qu'un seul et même catéchisme pour tous les diocèses de France. Le gouvernement le fit rédiger par des ecclésiastiques qu'il nomma à cet effet. L'ouvrage terminé fut approuvé par le complaisant cardinal-légat Caprara, le 30 mars 1807, quoique, dit un écrivain ecclésiastique, ce catéchisme fût incomplet dans quelques parties et répréhensible dans d'autres : d'un côté, il glissait sur l'obéissance que le chrétien devait au pape, et de l'autre, il insistait longuement sur l'obéissance que le citoyen devait à l'empereur ; il paraît même que ce fut l'empereur, de concert avec Caprara, qui rédigea la leçon de catéchisme touchant les devoirs envers le souverain ; on y réclamait pour Napoléon, nommément désigné et encensé, fidélité, respect, obéissance et assistance, sous peine des flammes éternelles. Un décret du 4 avril 1806 rendit ce catéchisme obligatoire pour tout l'empire, et il fut mis en circulation dans la seconde quinzaine du mois d'août suivant.

Malgré l'approbation accordée par le cardinal-légat Caprara, ce catéchisme rencontra de l'opposition en Belgique :

Stevens, du fond de la retraite où il se tenait caché, en fit l'objet de brochures et de pamphlets dans lesquels il attaquait et les réponses du catéchisme et le principe même de la publication, à savoir qu'il émanait du pouvoir civil et non de l'autorité religieuse. Dans le diocèse de Liége, certains prêtres refusèrent de l'adopter, en se basant également, pour motiver leur refus, sur ce qu'il avait été rédigé sur les ordres de l'empereur, en exécution d'une loi civile, et sur ce que l'obligation de l'adopter était imposée par un décret civil.

A Tournai, ce fut l'évêque lui-même, M. Hirn, qui prit position contre le catéchisme impérial, qu'il se refusa obstinément à prescrire ou à recommander : il poussa même la hardiesse jusqu'à demander au préfet de Jemappes d'en faire prohiber l'introduction et la vente dans le diocèse de Tournai. De fait, jusqu'à l'arrestation du prélat, en 1811, l'ancien catéchisme de Cambrai y resta toujours suivi. Il ne paraît pas que les autres évêques belges aient montré la même fermeté : l'archevêque de Malines, M. de Roquelaure, non seulement prescrivit l'emploi exclusif du nouveau catéchisme, mais il alla jusqu'à sévir contre quelques prêtres qui s'obstinaient à se servir de l'ancien catéchisme de Malines.

Napoléon, nous l'avons dit déjà, était porté à considérer les évêques comme de simples préfets ecclésiastiques, appelés à exécuter ses volontés et à servir ses desseins aussi bien que les préfets civils. Plus d'une fois, le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, leur désigna les matières à traiter dans leurs mandements, et tous ces mandements devaient être, au préalable, agréés par le préfet de la résidence épiscopale. Ainsi, lors de chaque levée, un mandement spécial sur la conscription fut recommandé d'abord, imposé ensuite dans chaque diocèse. Dès 1805, les évêques durent astreindre leurs curés à lire à l'église, avant ou après les offices, les bulletins des victoires de la grande Armée, et les doyens furent invités directement par les préfets à veiller à ce que la lecture se fît ponctuellement dans les églises de leur obédience. En vertu d'un article du concordat lui-même, on l'a vu plus haut, les prêtres chantaient, à la fin de l'office divin, le *Domine salvum fac imperatorem*.

Mais le 17 mai 1809 parut le décret réunissant les Etats du pape à l'empire français. Pie VII y répondit par une bulle d'excommunication. L'empereur le fit saisir et interner à Savone, d'où il fut plus tard transféré à Fontainebleau.

Peu après, les évêques reçurent une lettre impériale du 13 juillet 1809, leur prescrivant d'ordonner des prières publiques en actions de grâces pour le succès remporté par les armées françaises à Wagram. Cette lettre, quoique le pape n'y fût point nommé, renfermait contre lui et ses prétentions des allusions transparentes et de vives attaques. Les chefs des diocèses eurent à faire lire cette lettre dans les églises. Tous les évêques belges s'exécutèrent. M. Hirn, à Tournai; M. de Broglie, à Gand; M. Pisani de la Gaude, à Namur, aussi bien que l'archevêque nommé au siège de Malines, M. de Pradt, et l'évêque nommé à Liége, l'abbé Lejeas.

Le divorce de l'empereur et sa seconde union amenèrent de nouvelles difficultés entre le gouvernement et l'Eglise. Les quatorze cardinaux — appelés ensuite les cardinaux noirs — qui s'étaient abstenus de paraître au mariage de Napoléon et de Marie-Louise, furent l'objet du ressentiment et des rigueurs du pouvoir. L'empereur, l'année suivante, décida de visiter, avec la nouvelle impératrice, la Belgique, la Hollande et les pays rhénans; il était bien résolu à montrer au clergé de ces territoires réunis à la France qu'il était le maître et qu'il n'admettait d'aucune façon l'ingérence des prélats et des prêtres dans les affaires de son gouvernement. « Vous « vous plaignez », disait-il dans une célèbre réprimande qu'il adressa personnellement à Bréda aux ecclésiastiques du pays, « vous vous plaignez des op- « pressions que vous avez souffertes sous

« l'ancien gouvernement de ce pays ; « mais vous montrez que vous les avez « bien méritées. A présent, un prince « catholique vient régner sur vous, et « le premier acte que j'ai dû exécuter a « été de faire arrêter à Bois-le-Duc « deux de vos curés réfractaires, même « votre vicaire apostolique ». Peu après, en traversant de nouveau la Belgique pour retourner en France, il adressa au clergé du département de la Dyle, qu'il recevait à Bruxelles, une allocution du même style : « J'aurai tous les égards », disait-il, « pour le pape ; je le reconnaî- « trai comme chef spirituel de l'Eglise, « comme successeur de saint Pierre, « comme vicaire de Jésus-Christ, en « tout ce qui concerne la foi et la doc- « trine; mais il ne doit pas s'immiscer « dans mon temporel. Ces deux puis- « sances sont indépendantes. Je veux la « religion de saint Louis, qui a eu aussi « des discussions avec le pape. Je veux « la religion de saint Bernard, de Bos- « suet, de l'Eglise gallicane, je la pro- « tégerai de toutes mes forces ; mais je « ne veux pas la religion ni les opinions « des Grégoire VII, des Boniface, des « Jules, qui ont voulu assujettir les « royaumes et les rois à leur domina- « tion, qui ont excommunié les empe- « reurs pour bouleverser la tranquillité « des peuples. Quoi qu'on dise, je crois « qu'ils brûlent aux enfers pour toutes « les discordes qu'ils ont excitées par « leurs prétentions extravagantes. Les « papes ont fait trop de sottises pour « les croire infaillibles. Qui est-ce qui a « fait le schisme de l'Angleterre, de la « moitié de l'Allemagne? N'est-ce pas « les prétentions des papes, les opinions « de Rome? Je ne souffrirai pas ces « prétentions, le siècle où nous sommes « ne les souffrira plus ».

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de la querelle relative à la nomination aux évêchés vacants, quoique nulle part ailleurs cette querelle n'ait été marquée par autant de graves conflits et de mesures rigoureuses qu'en Belgique. En vertu de l'article 5 du concordat, la désignation des titulaires appartenait à l'empereur ; au pape revenait le droit de conférer l'institution canonique. Or, après la rupture entre le Saint-Siège et l'Empire, Pie VII refusa les bulles d'institution aux évêques nommés par l'empereur, ou bien les accordait *motu proprio*, sans faire mention de la nomination de l'empereur : et alors c'était l'empereur qui les retenait par devers lui. Il en fut ainsi, notamment, pour la nomination de l'abbé de Pradt à l'archevêché de Malines, en remplacement de M. de Roquelaure, devenu chanoine de Saint-Denis, et pour celle de l'évêque de Liége, Lejeas, au siège devenu vacant par la mort du précédent titulaire, Zaepffel.

Or, la présence de ces évêques « nom- « més », mais non « institués », à la tête des diocèses y devint une occasion et une source de nouveaux conflits entre le gouvernement et les chapitres, comme aussi entre les titulaires et leur clergé, même leurs ouailles. A cela se joignaient l'antagonisme et la diversité d'attitude et de conduite des différents prélats : l'évêque nommé au siège de Liége, Lejeas, consentait à déclarer nul le mariage de Napoléon et de Joséphine ; d'autres s'y refusaient. La naissance du roi de Rome fut célébrée avec toute la pompe religieuse dans certains diocèses ; ailleurs, le clergé se prêta uniquement et de mauvais gré à chanter le *Te Deum* d'actions de grâces officiellement prescrit.

La situation fut plus troublée encore après le concile national de 1811, réuni par l'empereur pour régler la question de la nomination aux évêchés vacants, avec ou sans l'institution canonique. Au nombre des opposants aux vues impériales qui, même avant la fin du concile, furent saisis et conduits au donjon de Vincennes par ordre de Napoléon, se trouvaient deux prélats belges, l'évêque de Gand, M. de Broglie, et l'évêque de Tournai, M. Hirn. Nous ne nous étendrons pas sur le rôle que jouèrent alors ces deux dignitaires, pas plus que sur le sort qui leur fut fait : nous renvoyons le lecteur à la notice de Broglie, dans le tome III, et à la notice Hirn, dans le tome VIII de la *Biogra-*

phie nationale. Un troisième prélat belge, l'évêque de Namur, M. Pisani de la Gaude, fut au nombre des treize membres du concile qui émirent un vote négatif sur le projet de décret présenté, projet qui fut admis par soixante et onze adhérents. Ce décret stipulait : 1° que « les évêchés ne peuvent rester vacants « plus d'un an pour tout délai, et que, « dans cet espace de temps, la nomina- « tion, l'institution et la consécration « doivent avoir lieu ; 2° que l'empereur « nommera, conformément au concordat, « à tous les sièges vacants ; 3° que, six « mois après la nomination faite par « l'empereur pour tout délai, le pape don- « nera l'investiture canonique; 4° que, « les six mois expirés, le métropolitain « se trouve investi par la concession « même faite par le pape et devra pro- « céder à l'institution canonique et à la « consécration ». Les deux autres membres de l'épiscopat belge, l'archevêque de Malines, M. de Pradt, et l'abbé Lejeas, l'évêque nommé à Liége, étaient parmi les ralliés au gouvernement. Pie VII d'ailleurs céda lui-même et finit par approuver et confirmer le décret du concile. MM. de Broglie et Hirn ne sortirent de Vincennes que quand ils eurent, contraints et forcés, donné leur démission et signé la promesse formelle de n'entretenir, de la résidence qui devait leur être assignée, aucune correspondance avec leur ancien diocèse et, en général, de ne s'occuper d'aucune affaire ecclésiastique. M. de Broglie fut alors transféré à Beaune, M. Hirn à Gien, où il resta jusqu'à ce que la chute de Napoléon lui permît de regagner Tournai. L'évêque de Gand, lui, n'était pas au bout de ses tribulations : la police de Savary ayant surpris des correspondances entre l'évêque et un négociant de Gand venu à Beaune sous couleur d'acheter du vin, mais en réalité pour s'entretenir des choses du diocèse avec le prélat en dépit de l'engagement de ce dernier, Napoléon donna l'ordre d'enfermer dans une prison d'Etat l'évêque insoumis, qui fut interné pendant onze mois dans le fort de l'île Sainte-Marguerite, sur la côte de Provence. Il ne fut ramené ensuite à Beaune que parce qu'une plus longue détention menaçait de ruiner tout à fait sa santé déjà débile.

Si le gouvernement avait eu assez aisément raison des deux évêques, il n'était pas au bout de ses difficultés avec les chapitres de Tournai et de Gand. Ceux-ci ne se croyaient pas liés par la démission de leurs évêques — surtout dans les circonstances où elle avait été donnée — aussi longtemps qu'elle n'avait pas été acceptée par le pape. Ils se refusèrent donc à pourvoir à la nomination de nouveaux vicaires capitulaires que réclamait le ministre des cultes, et s'ils cédèrent ensuite, ce fut devant les violences et l'arbitraire du pouvoir. Mais l'envoi comme nouveaux évêques, à Gand de l'abbé de la Brue et à Tournai de l'abbé de Saint-Médard, souleva la presque unanime protestation de tout le clergé de Flandre et du Hainaut et déchaîna en Belgique « une agi- « tation religieuse telle qu'on n'en avait « point vu depuis les jours de Joseph II « et du Directoire ».

Napoléon écrivit de Dresde une lettre comminatoire pour peser sur la décision des chapitres; puis, pour couper court aux difficultés de la situation, le gouvernement eut l'idée de faire conférer par le métropolitain des pouvoirs provisoires aux évêques nommés de Tournai et de Gand. A Tournai, l'abbé de Saint-Médard finit malgré tout par exercer l'administration diocésaine pendant les derniers mois de 1813. Mais à Gand, les choses prirent une autre tournure. Arrivé en cette ville le 9 juillet 1813, l'évêque nommé, de la Brue, réclama une part dans l'administration. Cinq d'entre les chanoines consentirent à l'élire vicaire capitulaire, en lui donnant deux collègues. Mais l'ancien vicaire général de M. de Broglie réclama, d'autre part, de la retraite où il était caché, l'obéissance du clergé comme fondé de pouvoirs de l'évêque légitime. Pie VII lui donna raison, et sur douze cents prêtres que comptait le diocèse de Gand, trente seulement se joignirent à l'abbé de la Brue. Ce fut le grand séminaire qui posa le premier acte d'insubordina-

tion : le dimanche qui suivit la nomination de l'abbé de la Brue comme vicaire capitulaire, les élèves, d'accord avec leurs professeurs, refusèrent de participer aux cérémonies, « afin de ne point « paraître reconnaître une autorité « schismatique ». Ils furent mis en demeure d'obéir, sous peine de se voir déchus de leur exemption du service militaire. Vingt-trois seulement se soumirent. Par ordre de l'empereur, alors à Dresde, les autres furent, pour la plupart, incorporés dans une brigade d'artillerie et conduits sous escorte à Wesel; deux, qui appartenaient à de riches familles de Gand, furent expédiés à Paris et de là, l'un à Bayonne, l'autre à Perpignan; ceux qui furent reconnus physiquement impropres au service furent menés en France par des gendarmes pour y être répartis dans les différents séminaires. Les professeurs furent envoyés dans les prisons d'Etat, à Vincennes et à Pierre-Châtel, le château de Ham renfermant déjà autant de prisonniers qu'il en pouvait contenir. Des 197 séminaristes incorporés et envoyés à Wesel, 49 y succombèrent à des maladies contagieuses. Les autres furent, au bout de deux mois, renvoyés dans leurs foyers, mais « leur grâce ne put détruire le « mauvais effet qu'avait produit l'éclat « de leur arrestation, dont les Fla- « mands s'étaient plus occupés que de « nos armées ».

Il nous faut revenir quelque peu en arrière et retracer les deux voyages que l'empereur fit en Belgique avec la nouvelle impératrice Marie-Louise. Marié le 2 avril 1810, il vint passer avec elle le mois de mai dans notre pays. Il fit son entrée à Bruxelles le 29 avril et séjourna trois jours au château de Laeken. Le 1er mai, il se rendit à Anvers où, comme à Bruxelles, il fut reçu avec de grands honneurs et de bruyantes démonstrations d'allégresse : il y resta six jours et marqua son passage en signant plusieurs décrets pour l'embellissement de la ville et les travaux du port, qu'il voulait mettre à même de contenir une flotte de guerre de cent navires, visita plusieurs fois l'escadre mouillée dans l'Escaut et se rendit à la Tête-de-Flandre pour inspecter la nouvelle ville en voie de construction, et dont il voulait faire un des principaux boulevards de son empire. Il fit ensuite un court voyage en Zélande et dans le Brabant septentrional, visita Gand, Bruges et Ostende, ne négligeant aucune occasion de se mettre en rapport avec les populations et s'efforçant, par ses manières autant que par le souci qu'il semblait prendre de leur bien-être, de se concilier leurs sympathies.

Plus que le précédent encore, son voyage de 1811 eut un but politique. L'enlèvement et l'internement des évêques de Gand et de Tournai étaient encore des événements récents et passionnaient l'opinion publique en Belgique : la présence de l'empereur, qui avait le don de plaire quand il le voulait, d'électriser en tout temps les masses, était utile et nécessaire pour ramener à lui le sentiment populaire. En Hollande, récemment rattachée à l'Empire, il était non moins politique de faire une visite de joyeux avènement, et à voir le soin particulier que mit Napoléon à charmer et à s'attacher le peuple hollandais, il est permis de croire que là était le secret de son voyage. Au surplus, sa tournée sur tout le littoral ne fut pas une promenade sans portée : sa présence y donna l'impulsion aux multiples travaux de défense commencés.

Il arriva de Compiègne, en septembre 1811, par Montreuil-sur-Mer, Boulogne, Ostende, le Zwyn et l'Escaut, se rendant à Anvers, où devait le rejoindre l'impératrice, qui venait directement par Bruxelles.

Depuis le Zwyn et Breskens, où il avait inspecté, dans les plus petits détails, les grands travaux de défense qu'on y faisait, il avait suivi à cheval les polders, où l'on se livrait également à d'autres travaux destinés à prévenir les inondations : là étaient occupés les malheureux prisonniers espagnols parqués, demi-nus et mourants de froid, dans ces régions pestilentielles, où ils succombaient par centaines à la fièvre des polders. Mais l'empereur était sans

pitié pour ces Espagnols qui, dans leur pays, étaient sans pitié pour ses soldats. Il avait même refusé qu'on leur remît, pour s'en couvrir, les draps et les flanelles introduits par les Anglais lors de leur débarquement de 1809 et saisis après leur départ. Tout avait été brûlé par son ordre. On sait que, sur ce point comme sur celui de la conscription, Napoléon était intraitable : toute marchandise anglaise saisie sur le territoire de l'Empire devait être détruite, comme toute tentative d'échapper à la conscription devait être punie et dans la personne du réfractaire et dans celle de ses proches. Anvers qui avait vu brûler en place publique, en 1809, toutes les marchandises apportées par les Anglais et saisies dans la suite, avait été témoin de scènes d'un autre genre, lors de la levée de 1811 : là comme partout on arrêta les parents, les frères, les sœurs et même les amis des jeunes gens qui, pour se dérober à la conscription, s'étaient cachés ou évadés, et ils devaient rester prisonniers jusqu'au moment où les fugitifs se représenteraient.

Après sa tournée dans les polders, Napoléon visita toute l'escadre mouillée dans les eaux de l'Escaut, s'embarqua pour Flessingue et Middelbourg, d'où il revint à Anvers par Terneuzen. Partout, sur sa route, il avait visité les constructions défensives élevées après l'agression anglaise, il avait indiqué des améliorations à faire, il avait ordonné d'autres travaux.

Il en fut de même à Anvers, qu'il trouva, selon ses propres expressions, entièrement réédifiée et devenue un des boulevards de la France, une place forte du rang de celles de Metz et de Strasbourg. « Les Flamands », ajoutait-il, « n'ont pas à se plaindre de l'administration française ; elle a créé en « quelques années des éléments de richesses industrielles et commerciales « dans ce pays autrefois abandonné à « ses propres ressources ». Et en effet Anvers témoignait alors déjà d'une prodigieuse activité commerciale. Ses quais, ses débarcadères étaient couverts de marchandises ; ajoutons que l'hygiène non plus n'avait pas été négligée, et que canaux, égouts, aqueducs avaient été nettoyés, réparés, reconstruits en partie. Napoléon put se flatter aussi, en voyant les nombreux bâtiments qui stationnaient dans le bassin, la longue rangée de vaisseaux en construction sur les cales, que sa marine égalerait un jour la marine anglaise !

L'empereur se rendit ensuite en Hollande, qui, réunie depuis un an seulement à la France, n'avait pas encore d'administration parfaitement organisée. Napoléon profita de son séjour pour arrêter définitivement les circonscriptions administratives et en nommer les magistrats : ils furent généralement choisis parmi les Hollandais. Il n'en avait pas été ainsi en Belgique.

C'est à ce même voyage d'automne 1811 que se rattache un des épisodes les plus retentissants de la domination française en Belgique, l'affaire Werbrouck ou le procès d'Anvers. Werbrouck était ce gros négociant anversois que les instances réitérées du premier préfet des Deux-Nèthes, d'Herbouville, avaient décidé à accepter l'écharpe de maire d'Anvers. A peine entré en fonctions, sa gestion fut critiquée et il fut signalé comme suspect de complicité dans l'introduction de marchandises anglaises. Pourtant il resta à son poste et même fut traité avec bienveillance par les trois préfets qui se succédèrent à Anvers, d'Herbouville, Cochon et d'Argenson. Mais les premières accusations dirigées contre lui furent reprises vers la fin de 1810 et firent l'objet d'un rapport du conseil d'Etat. Il était dit, dans ce rapport, que, depuis plus de dix ans, des fraudes colossales avaient été commises au préjudice de l'octroi d'Anvers, avec la complicité des principaux employés. Le maire y était accusé, non seulement de négligence, mais de connivence, car une des entreprises commerciales qui avaient le plus fraudé était une maison où il avait des intérêts engagés sous le nom de sa femme. Le maire fut suspendu le 8 juin 1811.

Dans l'entretemps, Napoléon vint en Belgique, et, à bord d'un navire où une

tempête le retint trois jours sur l'Escaut, pour occuper ce loisir forcé, il prit connaissance du dossier relatif à l'affaire de l'octroi. Aussitôt débarqué, il signa la destitution de Werbrouck, qui fut arrêté et remplacé par un jeune auditeur au Conseil d'Etat d'origine anversoise, Cornelissen. En même temps, l'empereur donna l'ordre d'engager des poursuites contre tous les complices, le maire en tête.

Après une instruction qui dura près de dix-huit mois, l'affaire vint devant la cour d'assises de la Dyle. Werbrouck fut défendu par un avocat de Paris, Berryer père : il fut acquitté ainsi que tous ses coaccusés.

Assez banale jusque-là, l'affaire allait avoir des suites fameuses. Le verdict d'acquittement avait été salué par d'unanimes approbations : Napoléon en reçut la nouvelle à Dresde, et fut outré de ce qu'il considérait comme un outrage à la justice et à sa propre dignité. Accusant les jurés de s'être laissé corrompre, il enjoignit de poursuivre et contre eux et contre les accusés. La Cour de cassation, pressentie, se refusa à le suivre dans cette voie contraire à la légalité. Un sénatus-consulte intervint, annulant la déclaration du jury de Bruxelles et la sentence d'acquittement en faveur des premiers accusés, ordonnant de nouvelles poursuites contre ceux-ci et mettant en accusation les jurés, prévenus du crime de corruption. La Cour impériale de Douai, devant laquelle l'affaire fut renvoyée, n'eut pas le temps de statuer avant les événements de 1814. Dans l'intervalle, Werbrouck était mort en prison.

« Jamais le despotisme napoléonien » ne s'était révélé plus impatient de toute » entrave, ni moins respectueux de la » liberté individuelle », et jamais non plus incident ne contribua à propager davantage, dans les hautes classes, la désaffection du souverain, au moment où il allait devoir faire appel au dévouement de tous.

La débâcle était proche. Dès la fin de 1812 et les premiers mois de 1813, les demandes d'hommes se multiplièrent d'une façon inouïe : le système des levées anticipées et rétroactives reparut ; bientôt ce furent des recrues de dix-huit ans qui furent appelées sous les drapeaux ; le taux moyen des remplaçants atteignit dix à douze mille francs, et encore les jeunes gens des familles riches ne furent-ils pas à ce prix libérés du service militaire : c'est parmi eux, parmi ceux qui avaient cru s'acquitter en se faisant remplacer, que furent recrutés ces quatre régiments de cavalerie qui devaient former « la garde d'honneur », décrétée par un article du sénatus-consulte du 3 avril 1813.

L'indignation fut générale, aussi bien en France qu'en Hollande et en Belgique. Une première émeute de conscrits éclata à Bruges, le 22 avril ; des mouvements analogues se produisirent en Hollande. Bientôt ils se généralisèrent. L'opposition gagna partout, plus ou moins ouvertement ; en Belgique, elle était complète dès le milieu de 1813 ; le pays échappait à l'autorité de Napoléon. A l'approche des alliés, même avant, les fonctionnaires français regagnèrent, avec plus ou moins d'empressement, la France et Paris, à part quelques-uns qui restèrent courageusement à leur poste ou ne l'abandonnèrent qu'en désespoir de cause : tels Roggieri, à Maestricht, et Savoye-Rollin, en compagnie du défenseur de la place, Lazare Carnot, à Anvers.

Nous n'entreprendrons pas, dans cette notice déjà longue, le récit des événements militaires dans notre pays en 1813, 1814 et 1815. Il serait oiseux de vouloir résumer en quelques lignes des faits aussi connus, et, d'autre part, en faire une étude approfondie dépasserait de beaucoup le cadre qui nous est assigné. Nous ne pouvons que renvoyer à un ouvrage auquel nous avons fait de fréquents emprunts, *La Belgique sous l'Empire et la défaite de Waterloo*, par Sylvain Balau, ouvrage dans lequel la partie militaire et technique a été remarquablement traitée, particulièrement la campagne de 1815, grâce à la précieuse collaboration d'un officier de l'armée belge, le chevalier de Selliers de Moranville.

Nous conclurons en constatant que les Belges ne professèrent jamais pour l'Empire ni un bien grand enthousiasme, ni même le sentiment bien net d'une nationalité commune. L'esprit de solidarité avec la France semblait faire totalement défaut. Et quant à la reconnaissance des services rendus, des bienfaits de l'administration française, elle se perdit de bonne heure dans les horreurs de la conscription, dans les conflits de la question religieuse. Elle disparut avec les charges que la guerre et le blocus continental faisaient peser sur notre pays comme partout, charges d'autant plus lourdes à supporter qu'elles n'étaient allégées, comme en France, ni par la satisfaction de la gloire nationale, ni par le sentiment des victoires de la patrie. Elle se changea en aversion devant l'attitude dédaigneuse, arrogante, tracassière et malveillante des fonctionnaires français qui, sauf quelques exceptions, comme d'Argenson à Anvers, continuèrent à se comporter, même après dix ans d'administration, comme en pays annexé, comme des représentants du maître au milieu de populations de vaincus. « La bonhomie des Belges, « leur flegme, la simplicité de leur train « de vie, la placide uniformité de leurs « délassements, était un inépuisable sujet « de plaisanterie pour des hommes qui « regrettaient Paris ou la France, et « dont la nostalgie se dépensait en épi- « grammes. Tel préfet, comme La Tour « du Pin, consacrait la plus grande par- « tie de ses rapports confidentiels à des « variations, d'ailleurs agréables, sur « un thème toujours identique, la lour- « deur et la parcimonie des Bruxellois. « Ce dédain se trahissait naturellement « à l'extérieur et il en résultait qu'en « dehors des relations officielles et obli- « gatoires, les fonctionnaires demeu- « raient étrangers à la société belge; « ceux qui agissaient autrement, d'Ar- « genson par exemple, étaient soupçon- « nés de faiblesse et presque de tra- « hison. Les militaires faisaient pis : « grisés d'orgueil et de gloire, ils se « conduisaient comme en pays conquis, « et prodiguaient ces petites vexations « qui ont le don d'exaspérer les gens « attachés à leurs habitudes et à leurs « intérêts. C'eût peut-être été une « compensation pour les Belges (le cœur « humain est ainsi fait) de voir leurs « compatriotes exercer en grand nombre « cette autorité si hautaine et parti- « ciper au prestige de l'administration : « mais, malgré les instances souvent « renouvelées, l'Empire ne recruta en « Belgique que très peu de fonction- « naires, trop peu pour s'attacher dans « les hautes classes un parti prépondé- « rant ». Ces lignes sont d'un écrivain français, Mr de Lanzac de Laborie, l'auteur du récent ouvrage : *La domination française en Belgique*, dans lequel nous avons souvent puisé à pleines mains, en le reproduisant même textuellement, les circonstances dans lesquelles nous avons été chargé de la présente notice ne nous ayant laissé ni le temps ni la faculté de condenser ou de faire nôtres, en leur donnant une forme personnelle, ses renseignements ou ses appréciations.

Faut-il s'étonner dès lors si, dès 1813, les Belges, pour nous servir de l'expression de la comtesse d'Eilleaux, gardèrent les bienfaits et chassèrent le bienfaiteur, qui n'avait pas su, en dépit de ses titres, se concilier l'affection de ses protégés. Il est bien vrai que, dès les premiers revers de la France, le sentiment public en Belgique se manifesta contre le régime impérial. Des écrivains français ont assez souvent reproché aux Belges « leur odieuse con- « duite « à cette époque, « leur hon- « teuse ingratitude ». « Au mois de « décembre 1813, « écrit Charlotte de Sor (comtesse d'Eilleaux), dans les dernières pages de son récit *Napoléon en Belgique et en Hollande en* 1811, « alors « que nos soldats, occupés ailleurs à « repousser l'ennemi, ne pouvaient plus « nous protéger en Belgique, les Belges « chassèrent les Français, en les acca- « blant d'outrages. Les chefs des di- « verses administrations françaises, li- « vrés aux seules ressources du personnel « de leurs employés, durent avec eux, « l'épée ou le sabre à la main, accom- « pagner et défendre les caisses pu-

« bliques qu'ils escortaient, tandis que « leurs femmes et leurs enfants, entassés dans des voitures, étaient assaillis « par les huées, par les *pierres et la* « *boue* que leur jetaient les Belges pour « derniers adieux ». Et plus loin : « Ce « n'est pas ainsi que les Français quittèrent la Hollande ! Lorsque nous « abandonnâmes leur pays, qui allait « être envahi par les troupes étrangères, qu'ils n'avaient pas appelées, « eux ! les Hollandais nous pressèrent la « main, ils accompagnèrent de leurs « vœux affectueux notre retour dans « notre malheureuse patrie, menacée « par l'Europe en armes, et ceux qui « combattaient dans nos rangs, versaient leur sang pour soutenir notre « cause désespérée ».

On sent que l'opposition est trop voulue pour que le tableau soit vrai. Il est d'ailleurs de l'écrivain qui accuse les Belges de félonie parce qu'ils se trouvaient, à Waterloo, comme sujets du roi Guillaume, et avec les Hollandais, dans les rangs des alliés contre la France !

Le mot juste avait été dit par le préfet La Tour du Pin, au moment de quitter Bruxelles, en 1813 : « Ce « peuple n'est ni anglais, ni autrichien, « ni antifrançais ; il est belge ».

Eug. Duchesne.

De Lanzac de Laborie, *la Domination française en Belgique*, 1795-1814. — Sylvain Balau, *la Belgique sous l'Empire et la défaite de Waterloo*, 1804-1815. — Charlotte de Sor, *Napoléon en Belgique et en Hollande*, 1811 (formant les tomes III et IV des *Souvenirs du duc de Vicence*). — D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, 1800-1814. — De Smedt, *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du* XIX^e^ *siècle*. — A. Guillois, *Napoléon d'après sa correspondance et ses œuvres*. — A. Gabourd, *Histoire de la Révolution et de l'Empire*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — De Barante, *Souvenirs*. — Henri de Mérode-Westerloo, *Souvenirs*. — Namèche, *Cours d'histoire nationale*. — Lamy, *Notice sur la vie et les écrits de l'abbe Stevens*, dans la *Revue catholique de Louvain*, année 1857. — Aigret, *Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Aubin, à Namur*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Génard, *Anvers à travers les âges*. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége*. — Claessens, *la Belgique chrétienne*. — Juste, *le Soulèvement de la Belgique en 1813*. — P. Verhaegen, *la Liberté de la presse en Belgique durant la domination française*. — Les journaux du temps.

NAREZ (*J.-C.*), médecin. On le dit né à Mons vers 1768, mais rien ne le prouve (1). Narez a écrit : *De corpore humano ut mixto*. Louvain, 1788; in-4°, 4 p. Cet opuscule a été réimprimé en la même ville, en 1796. In-8°, 6 p.

Léop. Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 236.

NAREZ (*Ursmer*), médecin, né à Binche, le 4 juillet 1678, de parents de condition médiocre, mort à Louvain, le 6 décembre 1744. Un prêtre de sa famille lui fit faire ses humanités et l'envoya, en 1696, terminer ses études à l'université de Louvain, où il remporta la troisième palme à la promotion générale du 16 novembre 1698. Narez enseigna ensuite la philosophie au collège du Porc, tout en continuant ses études en théologie. Il se disposait à l'état ecclésiastique, étant devenu bachelier en théologie, lorsqu'une circonstance indépendante de sa volonté le fit renoncer à un canonicat de l'église Saint-Paul, de Liége, qu'il avait obtenu. Il s'adonna dès lors à la médecine. En 1706, le grade de licencié en médecine lui fut attribué. Quatre ans après, il obtint à l'université la chaire de professeur de botanique, qu'il quitta le 10 mai 1717. Il reçut le titre de docteur en médecine, le 18 février 1718. Puis il fut successivement promu à la chaire des institutions de médecine, à celle d'anatomie et de chirurgie, et en 1743 à l'une des deux chaires de médecine. La direction de l'hôpital de Louvain lui fut confiée. Il remplit ses fonctions avec le plus grand dévouement et rendit des services précieux à la classe pauvre.

Ursmer Narez avait épousé Élisabeth Joris, native de Louvain, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut à Louvain, le 6 décembre 1744. Son oraison funèbre fut prononcée par le savant professeur Servais-Augustin de Villers. Narez était un homme de bien, aussi modeste que savant, et jouissait de l'estime publique.

(1) Les registres paroissiaux mentionnent, à la date du 8 décembre 1710, le baptême de Charles-Joseph Narez, fils de Jacques et de Marie-Antoinette Meunier. Serait-ce le père du médecin?

On rapporte qu'il fit diverses fondations utiles et pieuses. Il laissa notamment une rente pour l'entretien du jardin des plantes de Louvain. Il a publié : *Lettre d'un médecin de Louvain à un de ses amis, à l'occasion d'un livret intitulé : « Preuves « de la nécessité de regarder les urines, etc. », par Jean-François du Brœucquez, etc., dans laquelle on montre le peu d'utilité de l'inspection des urines en général, et l'inutilité de celles qu'on apporte aux médecins pour la guérison des maladies.* Louvain, Martin Van Overbeke, 1733; in-12, 40 p. (1). Plusieurs de ses confrères prétendirent que Narez avait trop rabaissé la pratique dont il s'agit, comme son adversaire l'avait peut-être trop relevée.

Narez se disposait à rédiger un traité de pratique médicale, fondé sur sa longue expérience, lorsque la mort le surprit. L'un de ses contemporains a fait de lui cet éloge : « Narez ne chercha « jamais à relever la solidité de son « savoir par un pompeux étalage d'éru- « dition; aussi simple auprès des ma- « lades que dans la chaire, le vrai et « l'utile furent ses uniques objets. Il « voyoit les théories se succéder dans « l'esprit de ses collègues, comme les « modes à la toilette des femmes, et il « n'en prenoit que ce qui étoit marqué « au sceau de la Nature; il raisonnoit, « mais d'après les faits, et ne souffroit « pas qu'on se laissât entraîner par les « écarts de l'imagination ».

Léop. Devillers.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I, p. 637-638. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. III, p. 372. — *Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, IVe série, t. VIII, p. 253.

NASSAU (*Engelbert*, comte de) et de Vianden, fils de Jean, comte de Nassau et seigneur de Breda, et de Marie de Heinsberg, petit-fils d'Engelbert Ier de Nassau, seigneur banneret de Breda, et de Jeanne de Polanen, dame de La Leck et de Breda, qui fit passer cette dernière seigneurie dans la famille de Nassau, naquit à Breda, le 17 mai 1451, se fiança en 1468 à Limburge, fille de Charles, marquis de Bade, qu'il épousa l'année suivante à la cour de son oncle Jean II, archevêque de Trèves, et décéda le 31 mai 1504, à Bruxelles, sans laisser de postérité légitime.

Engelbert fut admis de bonne heure à la cour de Bourgogne et fit ses premières armes contre les Liégeois, se distinguant particulièrement à la bataille de Brustheim et méritant les éloges de Charles le Téméraire. En 1468, il assistait au mariage de ce prince avec Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre, et il est cité parmi les chefs de l'armée destinée à marcher contre Louis XI.

Sa conduite pendant la deuxième expédition de Charles le Hardi contre les Liégeois lui mérita, après la prise de la ville, d'être armé chevalier par le duc de Bourgogne en présence du roi de France. Lors de la réunion du chapitre de la Toison d'or, tenu à Valenciennes en 1473, il fut nommé chevalier de l'ordre et, lors de l'expédition de Charles le Téméraire en Gueldre, ce prince le nomma son lieutenant général en Brabant et en Limbourg pour toute la durée de la campagne.

Engelbert prit part aux dernières expéditions du duc de Bourgogne, à la conquête de la Lorraine et aux campagnes contre les Suisses; il assista aux batailles de Granson et de Morat, ainsi qu'à celle de Nancy (1477) qui coûta la vie au Téméraire, et dans laquelle il fut lui-même fait prisonnier, ne recouvrant sa liberté que plus de trois mois après, contre une rançon de 50,000 florins d'or.

Sorti de captivité, il travailla activement à faire réussir le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III et il contribua beaucoup à ce que l'union s'accomplît à Gand en 1477.

(1) Le médecin du Brœucquez fit imprimer une réplique à cet écrit, sous le titre : *Etrennes nouvelles servant de Réponses à la lettre que Mr Narez, docteur en médecine, a publiée pour renverser le livre intitulé : « Preuves de la nécessité de regarder les urines, etc. »*. Mons, Mathieu Wilmet, 1734; in-12 de 68 pages. Cette brochure ayant été publiée sans la permission du magistrat, fut saisie et confisquée.

Sur son conseil, Maximilien convoqua, en 1478, le chapitre de l'ordre et s'en proclama souverain, pour que Louis XI ne pût le considérer comme dévolu à la couronne de France.

La guerre déclarée à la France fut favorable aux armes de Maximilien et se termina par la paix de Gand (23 décembre 1482). Elle portait, entre autres, que le dauphin épouserait la jeune Marguerite, fille de Marie de Bourgogne. Les fiançailles, célébrées le 19 mai de l'année suivante, eurent Engelbert pour témoin.

Louis XI étant mort, Maximilien, conseillé probablement par Engelbert, se montra plus énergique envers ses sujets de Flandre, réclama la tutelle de son fils et se fit proclamer régent. Mais si le Brabant reconnut son autorité, la Flandre lui nia tout droit à l'administration du pays, comme tuteur de ses enfants. Toutefois, les efforts d'Engelbert, à la conférence de Termonde, pour décider les cinq chevaliers de la Toison d'Or partisans des Etats de Flandre à reconnaître à l'archiduc l'exercice des prérogatives de chef et de souverain ayant échoué, Maximilien, qui n'avait pas réussi dans un coup de main sur Bruges, recourut à la force ouverte. Termonde et Audenarde tombèrent en son pouvoir et Engelbert de Nassau fut nommé capitaine général de cette dernière ville ainsi que d'Anvers.

Les armes de Maximilien furent victorieuses et Gand faillit tomber entre les mains de l'archiduc ; mais les secours promis par Charles VIII entrèrent dans la place et Engelbert, laissant aux Gantois et à leurs alliés le soin de se brouiller entre eux, se porta rapidement sur Bruges où le parti de Maximilien devenait chaque jour plus puissant. Cette fois (1er juin 1485) il réussit : l'archiduc, après avoir passé par l'Ecluse, qui lui ouvrit ses portes, fit son entrée à Bruges le 21 juin 1485 ; le 28 juin suivant, les Etats de Flandre conclurent à Bruges, en présence de Maximilien et d'Engelbert, une paix en vertu de laquelle l'archiduc était reconnu tuteur de la personne de son fils et du comté de Flandre, et, malgré une émeute des Gantois à son entrée dans cette ville, il les força à se soumettre, grâce à l'énergie déployée par Engelbert. Par lettres patentes données à Bois-le-Duc, le 27 novembre 1485, il nommait Engelbert de Nassau son lieutenant dans « *ses* « *pays de* par deça ».

La situation du comte de Nassau dans ces pays encore frémissants des convulsions passées était des plus difficiles, mais son habileté et son énergie vainquirent tous les obstacles et le pays était pacifié quand Maximilien, élu roi des Romains à Francfort, le 16 février 1486 et couronné à Aix-la-Chapelle le 9 avril suivant, retourna dans les Pays-Bas.

Quoique ses forces ne fussent pas suffisantes, Maximilien, quelque peu ébloui du titre qui l'associait à la couronne impériale, n'hésita pas à entrer de nouveau en lutte avec la France, et, grâce à Engelbert, la campagne de 1486 s'écoula sans échec ; mais, l'année suivante, le comte de Nassau, que Maximilien avait nommé, par lettres-patentes données à Bruges le 12 avril, son lieutenant en Flandre et gouverneur de Lille, Orchies et Térouanne, ne put résister, malgré son courage, aux efforts des Français, et fut fait prisonnier. Sa captivité dura près de deux ans (juillet 1487-juillet 1489). Charles VIII, qui appréciait ce que valait un tel otage, ne le voulait pas relâcher de si tôt.

Pendant ce temps, de graves événements s'étaient déroulés en Flandre ; la révolte contre Maximilien avait pris des proportions considérables et le roi des Romains ayant perdu les principales villes du Brabant et de la Flandre, voyant que la Hollande elle-même était entraînée par le courant, s'était retiré en Allemagne, laissant le duc Albert de Saxe pour gouverneur du pays.

La situation était critique, d'autant plus que le roi de France encourageait les Flamands, mais Engelbert venait de recouvrer sa liberté moyennant une rançon de 84,000 livres tournois qu'il paya de ses propres deniers.

Après quelques succès remportés dans

les Pays-Bas, Engelbert eut la satisfaction de voir conclue, le 22 juillet 1488, à Francfort, entre Maximilien et Charles VIII, une paix dont il avait négocié les préliminaires durant sa captivité. Adjoint au duc de Saxe dans le gouvernement des Pays-Bas, Louvain et Bruxelles ouvrirent leurs portes aux forces de l'archiduc. Le 30 octobre, une paix fut signée à Plessis lez-Tours entre le roi des Romains et les Etats de Flandre. Mais, malgré les instances d'Engelbert qui se rendit à Gand (le 18 janvier 1490) pour engager les Gantois à se soumettre, ceux-ci refusèrent d'accepter les conditions de la paix. De leur côté, les Brugeois se montrèrent aussi récalcitrants, mais après quelques semaines d'escarmouches, les troupes allemandes entraient dans la ville.

Gand n'avait pas secouru Bruges, mais elle eut à se repentir de cette insensibilité, car ayant refusé à Engelbert d'exécuter la paix de Tours, celui-ci fit dévaster tout le pays gantois. Loin de se laisser intimider, les bonnes gens de Gand se déclarèrent en révolte ouverte et Engelbert fut malheureux dans une surprise qu'il tenta pour s'emparer de la ville. Pendant l'hiver, ayant quitté la Flandre, le bruit de sa mort se répandit à Gand, et les Gantois, enhardis, se montrèrent de plus en plus audacieux; mais le prétendu défunt revint en avril 1492, et, rejoint par le duc de Saxe, changea la face des choses : le 30 mai, fut signée la paix de Cadzand, imposant au magistrat l'humiliation d'une amende honorable, modifiant la constitution de la ville, mais accordant une amnistie complète. Le 7 août, le duc de Saxe et le comte de Nassau entraient dans Gand, pacifiée pour toujours.

Restait à soumettre Philippe de Clèves qui occupait la ville et les deux citadelles de l'Ecluse, ce qui réussit complètement, et Engelbert, témoin de l'héroïsme du vaincu, respectant les raisons qui l'avaient entraîné dans le parti contraire, lui fit accorder des conditions honorables.

La guerre civile qui avait désolé la Flandre était terminée; Engelbert jouissait dans les Pays-Bas d'une autorité qui ne le cédait qu'à celle de l'archiduc, qu'il avait d'ailleurs servi hors des champs de bataille, attendu que le 20 mars 1491, il avait reçu, avec Martin de Polheim, pleins pouvoirs pour épouser, par procuration et au nom de Maximilien, la jeune duchesse Anne de Bretagne. On n'ignore pas que Charles VIII fit annuler ce mariage et épousa lui-même la duchesse. Une guerre ne pouvait manquer d'éclater, mais Maximilien, abandonné par le roi d'Angleterre, consentit au traité de Senlis, négocié par Engelbert et avantageux pour Maximilien. Le 12 juin 1493, Marguerite de Bourgogne était remise au comte de Nassau et au marquis de Bade.

Lorsque Maximilien alla ceindre la couronne impériale, il fit entrer Engelbert de Nassau dans le Conseil de régence (*de Regenterie*) qu'il donna à son fils l'archiduc Philippe. Ce Conseil se composait des membres suivants : le margrave de Bade; le prince de Chimay; les comtes Engelbert et Adolphe de Nassau; Antoine et Baudouin, bâtards de Bourgogne; Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres; les seigneurs de Molembaix et de la Marche; l'évêque de Cambray; Thomas de Plaines, président du Conseil de Flandre; les prévôts d'Utrecht et de Louvain et maître Jacques de Gondebault.

Au chancelier de Brabant était confiée la garde du grand sceau; à Engelbert de Nassau la garde du « sceau » moyen » (*des mittleren Siegels*). Engelbert était des six seigneurs — margrave Christophe de Bade, le seigneur de Ravestein, prince de Chimay et les deux bâtards de Bourgogne — qui, « lors- » qu'ils sont près de l'archiduc et pas » autrement », recevaient par jour 10 francs de pension, et si cela leur convenait (*ihnen gefällig ist*) pouvaient prendre leurs repas (*essen*), étant à la cour, dans l'appartement (*in der Kammer*) du comte de Nassau, qui devait leur servir un bon plat (*eine gute Schüsselspeise*) et, en son absence, chez celui des cinq autres seigneurs que l'archiduc désignerait.

Des différends s'étant élevés entre Philippe le Beau et l'Angleterre, le comte de Nassau, envoyé à Londres en 1496, réussit à conclure un traité d'amitié et de commerce entre les deux pays, et, lorsqu'au mois d'août, le duc Philippe se rendit en Allemagne pour faire ratifier par son père son mariage avec Jeanne d'Aragon et de Castille, il nomma Engelbert son lieutenant général aux Pays-Bas. En 1498, il représentait Philippe le Beau au sacre de Louis XII. Par patentes du 2 mars 1500 (n. s.) Philippe lui accordait une pension de 3,000 livres en considération des notables services qu'il lui avait rendus ainsi qu'à ses prédécesseurs. Lieutenant général des Pays-Bas lorsque Philippe le Beau fit, en 1501, son premier voyage en Espagne, Engelbert resta pendant près de trois ans à la tête de l'administration du pays, et quand, à son retour, Philippe déclara la guerre au duc de Gueldre, ce ne fut que contrairement à l'avis d'Engelbert.

Comme nous l'avons dit plus haut, il mourut à Bruxelles le 31 mai 1504. Il avait sauvé la monarchie bourguignonne pendant la minorité de Philippe; fougueux, mais fidèle et dévoué, le seul reproche qu'on put lui adresser pendant sa vie fut d'être *trop dameret*.

Le vaillant guerrier repose, avec sa femme, dans l'église réformée de Breda (*hervormde kerk*), sous un superbe tombeau en marbre noir et blanc, élevé par son neveu et successeur Henri de Nassau et que l'on attribuait à Michel-Ange, mais qui, d'après les auteurs hollandais modernes, serait de l'ingénieur-architecte Thomas Vincidor ou Vincenz, de Bologne, élève de Raphaël. Vincenz est l'auteur des plans de l'ancien château de Breda, actuellement école militaire; il suivit la méthode de Michel-Ange.

On rencontre encore un autre souvenir de lui dans la cathédrale d'Anvers. Ce sont des vitraux peints représentant la Sainte-Cène et le portrait du donateur.

Baron Émile de Borchgrave.

C.-A. Serrure, *Notice sur Engelbert II, comte de Nassau* (Gand, 1862). — Gachard, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. I, *passim*. — Archives impér. de Vienne. — Archives de Lille, *Compte de la recette générale des finances* de 1501.

NASSAU (*Guillaume* **DE**). Voir GUILLAUME.

***NASSOU** (*Herman* **DE**), imprimeur, vivait à Louvain à la fin du XVe siècle. Il était vraisemblablement originaire du duché de Nassau, en Allemagne. Associé avec Rodolphe Loeffs, de Driel, il imprima à Louvain, en 1483, un recueil de trois ouvrages de Laurent Valla : l'*Opus de vero bono*, le *De libero arbitrio dialogus* et l'*In Poggium apologus*. Cette publication ne porte pas de nom, mais elle est composée avec les mêmes caractères gothiques qu'une édition des *Regulæ grammaticales*, de Nicolas Perottus, formant un petit in-4° de 166 feuillets, sans chiffres ni réclames, et dont le seul exemplaire connu, ayant fait partie des collections Scourion et Vergauwen, appartient à la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand. La souscription de ce dernier incunable est conçue comme suit : *Regule grāmaticales... Feliciter Expliciunt. Impresse Louanij per me Hermannum de Nassou et Radulphum driel.* Suivant Mr Ed. van Even, « les mots « *impresse... per me* .. semblent prouver « que, dans cette association, Herman « de Nassou était l'imprimeur et Loeffs « le libraire ». Quoi qu'il en soit de ce point, que le manque de documents ne permet pas d'élucider, Herman de Nassou paraît avoir rompu bientôt son association avec Rodolphe Loeffs : à partir de 1484, celui-ci imprime pour son compte particulier. On perd, dès lors, les traces de notre personnage.

Paul Bergmans.

J.-W. Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au quinzième siècle* (La Haye, 1857-1862), p. 52-53 et pl. 54 [95]. — *Le Bibliophile belge*, t. I (Bruxelles, 1867), p. 153-154 (notice d'Ed. van Even). — M. Campbell, *Annales de la typographie néerlandaise au XVe siècle* (La Haye, 1874), p. 389, n° 1381 et p. 486, n° 1702.

NAST (*Godefroid* **DE**). Voir NAAST.

NATALIS (*Henri*), ou NOEL. Voir NATALIS (*Michel*).

NATALIS (*Michel*), graveur, né à Liége, probablement le 10 octobre 1610, y décédé le 3 septembre 1668. A la famille Noël ou Natalis appartiennent plusieurs artistes qu'on rencontre dans la première moitié du XVIIe siècle. Jérôme Noël, imprimeur et graveur en taille-douce, remplit les fonctions de graveur en monnaies de l'évêque de Liége Ferdinand de Bavière, depuis 1614 jusque vers 1633, époque de sa mort. Il eut pour successeurs les frères Henri et Michel Natalis, mentionnés dans un document de 1640, comme héritiers du même « Hierosme Noël ». Michel Natalis paraît donc avoir été le fils de Jérôme et non d'un Henri Noël; supposition qui deviendra presque certitude quand on saura qu'un enfant, portant le prénom de Michel, se trouve inscrit dans un registre paroissial de Saint-Adalbert, comme étant né, le 10 octobre 1610, de Hiérôme Noé et de Marie de Stoumont. De plus, cette date concorde parfaitement avec les inscriptions qu'on trouve au bas de plusieurs gravures de notre artiste, où il a soin de nous apprendre qu'en 1628 il était âgé de dix-sept ans. D'après ce qui précède, il faudrait attribuer à Henri Natalis, le frère aîné de Michel, et non à leur père, le monogramme dont est marquée l'intéressante estampe représentant le corps du bourgmestre La Ruelle, tel qu'il fut exposé au peuple après l'assassinat du 16 avril 1637. Henri Natalis, dont il est d'ailleurs resté peu de chose, était mort en 1640.

Les plus anciennes biographies de Michel Natalis s'accordent à dire qu'il s'essaya dans la gravure dès l'enfance et sous les yeux de son père. S'appliquant d'abord à dessiner, puis à manier la pointe, il se trouva bientôt en état de produire des images de dévotion dans le goût de son compatriote, le deuxième Valdor, et de l'Anversois Mallery, dont il imitait la gracieuse finesse. D'après Sandrart, Natalis n'aurait pas tardé à aller pratiquer son art à Paris, assertion qui n'est confirmée par aucune pièce, tandis que ses deux premières estampes connues ont été faites à Liége: sur l'une, on croit entrevoir la date de 1619 (1629?); l'autre porte le millésime 1626. Cette dernière est un frontispice, genre dans lequel il continua de s'exercer concurremment avec les sujets religieux. Les premiers portraits qu'il exécuta, toujours en taille-douce, sont datés de 1632 et furent l'occasion d'un succès. On conçoit quelles devaient être alors les aspirations de son âme ouverte à la plus noble ambition : atteindre les sommets de l'art et visiter pour cela, comme tant d'autres, la classique Italie. De fait, nous le trouvons à Rome en 1633, burinant une œuvre d'un nouveau faire. C'est là qu'il connut Joachim Sandrart, le peintre biographe auquel on est redevable de renseignements précieux, bien que trop souvent confus. « Michel arriva », dit-il, « privé de toute ressource et avec un talent encore assez médiocre. Ses compatriotes me l'ayant recommandé, je le pris auprès de moi au palais du prince (*lisez* marquis) Justiniani, et lui procurai tous les moyens de continuer ses études. Bientôt admis dans la classe de dessin de notre Académie, il grava, d'après mes dessins, un grand nombre de statues antiques de la galerie justinienne. Sa manière élégante et tout à fait artistique, jointe à la promptitude de son burin, fit concevoir au prince l'idée de reproduire, en un recueil in-folio, les cent cinquante meilleures statues de sa galerie, plus cinquante bas-reliefs. Chargé de cette publication, qui devait se faire au plus vite, je fis venir de Paris Corneille Bloemaert et Théodore Matham, qui nous joignirent audit palais, avec Renier Persin. Au bout de peu d'années d'un travail acharné, notre œuvre fut menée à bonne fin. Elle fit grand honneur à Natalis, qui, dans la suite, par les gravures sur cuivre qu'il exécuta avec tant d'intelligence, mérita d'être compté parmi les plus excellents artistes de notre temps ». La *Galleria Giustiniana*, divisée en deux volumes, contient en réalité trois cent vingt-huit planches, dont quarante-deux appartiennent au graveur liégeois, mais ne

sont pas toutes, tant s'en faut, dessinées par Sandrart. La seconde partie n'en renferme que quatorze de notre artiste, dont deux portraits et une *sainte Famille*. Ses autres productions datées de Rome sont en petit nombre ; d'où l'on peut conclure que Natalis avait hâte de regagner sa patrie. Il revint à Liége apparemment en 1639 et y épousa, vers la fin de cette année, Marie Facoumont. La dispense de bans, qui lui fut accordée le 15 décembre, nous apprend qu'il habitait la paroisse Saint-Remi, la même précisément où Jérôme Noël avait eu son atelier. Une composition religieuse, exécutée en 1640, révèle encore sa présence dans sa ville natale ; mais un document du 2 avril nous le montre déjà comme « nouvellement expatrié ». Peut être était-il à Anvers où parut, la même année, un livre orné d'un frontispice qu'il grava d'après A. van Diepenbeeck. Il est certain du moins qu'après un nouveau séjour à Liége, il alla résider quelque temps dans notre métropole des arts. C'est là qu'il signa, en 1645, la splendide planche connue sous le nom de *Thèse des Rosenberg*, dont on a dit que le moelleux et l'audace du burin y atteignent leur apogée. Van Diepenbeeck lui en avait fourni le dessin, comme il le fit encore pour la série de saints et de saintes que l'on peut, d'après leur valeur, faire remonter à la même époque. Ajoutons que plusieurs œuvres remarquables, telles qu'un *saint François*, admirable de clair-obscur, et la *Madeleine aux pieds du Christ*, si éclatante du caractère de Rubens, ont aussi été imprimées à Anvers.

Un portrait, « desseigné et gravé » à Liége en 1646, nous permet de constater le retour de Natalis dans son pays. Un autre graveur liégeois, le troisième Valdor, était alors à Paris, très occupé à réunir les éléments de son œuvre capitale, *Les Triomphes de Louis le Juste*, qu'il avoue n'avoir pu faire sans « emprunter « le secours des plus considérables artisans de l'Europe ». Ce magnifique volume a fait l'objet d'une description consciencieuse par Mr Renier, qui, à propos de la première planche, s'exprime ainsi : « Celui-ci (Hercule) est traité dans « le style fortement accusé de l'Hercule « Farnèse, mais d'une beauté de composition, d'attitude, de dessin, de « modelé et d'exécution capable de faire « dire que cette œuvre sans défaut « résume la valeur du génie de l'auteur « des *Triomphes* ». Cet éloge n'est pas outré ; mais que diront les admirateurs de Valdor quand ils sauront qu'il s'adresse à Natalis ! En cherchant bien, « à grand renfort de besicles », pour parler comme Rabelais, on trouvera la signature de l'artiste.

De cette époque date le séjour de Natalis à Paris. On en possède une preuve certaine dans la quittance qu'il y donna, le 7 août 1647, d'une somme de 350 livres reçue pour la gravure du plan de la façade de l'hôtel de ville de Lyon, ce qui a fait croire qu'il s'était rendu en cette ville pour y exécuter son travail. C'est aussi à Paris qu'il grava un certain nombre de tableaux ornant aujourd'hui le musée du Louvre, ainsi qu'une charmante figure de *Pomone*, dédiée à Mazarin. Sébastien Bourdon surtout trouva dans notre artiste un précieux interprète, et l'on admirera toujours le soin que Natalis apporta dans la reproduction des *sainte Famille* du peintre français. Celui-ci s'en montra reconnaissant en faisant le portrait de son ami, qu'on voyait autrefois dans la galerie du baron de Crassier, à Liége. Cette peinture a probablement servi au graveur Fines, qui nous a conservé les traits de Michel dans les *Délices du pays de Liége*.

L'année même où parurent les *Triomphes* (1649), Natalis avait achevé, de son burin correct et harmonieux, la colossale planche représentant l'*Assemblée des généraux de l'ordre des Chartreux*, d'après Bertholet Flémalle. Sa représentation du *Buste de saint Lambert*, datée de 1653, nous montre jusqu'à quel point le sentiment du vieil art chrétien s'était perdu à cette époque éminemment classique. Natalis y est décoré du titre de chalcographe de S. A. S. Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne et prince évêque de Liége. Les honneurs, si pas la fortune, commençaient donc à

récompenser ses travaux. Au bas du portrait qu'il fit de l'*Empereur Léopold*, lors de son élection à Francfort, il s'intitule graveur de S. M. et nous apprend qu'après avoir dessiné l'empereur *ad vivum*, il lui a présenté ladite effigie le 31 juillet 1658. On raconte, à ce propos, une anecdote d'après laquelle Léopold, s'inspirant du rôle attribué à Charles-Quint vis-à-vis du Titien, lui aurait remis son burin qu'il avait oublié, en disant : « Souvenez-vous, Na- « talis, qu'un empereur vous a servi ».

Mr Renier décrit deux cent deux estampes de Natalis, et il y en a davantage. Evidemment, toutes ne sont pas des chefs-d'œuvre : à Rome encore, son dessin est assez souvent faible et maniéré ; plus tard, on lui reproche parfois quelque sécheresse ; mais ce qui étonne à la vue de l'ensemble, c'est une diversité de tailles qui, sans la signature, dérouterait les connaisseurs. Pour en donner une idée plus complète et citer encore quelques œuvres d'élite, comparons le fini du portrait d'*Itel de Mérode*, grand maïeur de Liége (1653-1656) ; la lumière éclatante de ceux de *Maximilien-Henri* (1660) et de son père *Albert de Bavière* (1661) ; la beauté d'ensemble du portrait d'*Eugène d'Allamont* (1666) ; enfin, la distinction du *Saint Bruno*, d'après un tableau, aujourd'hui perdu, de Flémalle. Cette dernière production fut peut-être aussi la dernière du maître, qui la dédia au chancelier de Liverlo, élevé à cette dignité vers la fin de l'année 1666. Natalis mourut en effet le 3 septembre 1668, d'un mal de gorge, au moment où il se rendait à l'invitation de Louis XIV, qui lui avait offert la place de son premier graveur, avec une pension considérable et un logement au Louvre. On l'inhuma aux Chartreux, le jour même de son décès, ce qui fit courir le bruit qu'une main jalouse l'avait empoisonné. La modeste maison dans laquelle il expira était située sur Avroy et contiguë à celle de son protecteur de Liverlo (plus tard l'hôtel d'Argenteau). Il l'avait achetée en 1663 ; mais le 21 juillet 1668, comme il se disposait sans doute à partir pour la France, il la vendit à l'abbé de Saint-Laurent, auquel il avait emprunté la somme nécessaire à son acquisition. Vers la même époque, il vendit également une partie de ses planches, qui furent ensuite retouchées pour servir à de nouveaux tirages.

Chez Natalis, le caractère était à la hauteur du talent. Aussi, l'affectueuse admiration que lui avait vouée Sandrart ne se démentit jamais. Cet heureux naturel se trouve exprimé par le quatrain suivant :

> Natalis est un homme sage,
> Son burin le fait estimer ;
> Si son dessin sait nous charmer,
> Son humeur fait davantage.

De son mariage avec Marie Facoumont, décédée le 25 décembre 1694, il laissa plusieurs enfants entre lesquels on cite Charles Natalis, qui, après la mort de son père, lui succéda dans l'emploi de scelleur des poids et mesures de la cité de Liége, charge peu lucrative dont Michel avait été gratifié par Maximilien-Henri de Bavière, le 25 juillet 1651.

Baron de Chestret de Haneffe.

Sandrart, *Teutsche Academie der edlen Bau-Bild- und Mahlerey-Künste*, t. I, p. 361 (Nurnberg, 1675). — L. Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 278. — Saumery, *Les Délices du païs de Liége*, t. V, p. 346. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 235. — *Ordonnances de la principauté de Liége*, 2e série, t. III, p. 198. — *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. IV, p. 271. — Renier, *Michel Natalis*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, p. 359 ; t. IX, p. 89 et 407 ; t. X, p. 195 et 507. — N. Rondot, *Les graveurs d'estampes sur cuivre à Lyon, au* XVIIe *siècle*. — Registres paroissiaux et archives de l'Etat, à Liége.

NATALIS A SANCTO PHILIPPO, écrivain ecclésiastique. Voir NOEL DE SAINT-PHILIPPE.

NAUTET (*Gilles-Joseph*), né à Verviers, le 6 juin 1802, y décédé le 21 janvier 1884. Il s'éprit bien jeune d'un goût très vif pour les études littéraires et l'instruction des enfants. Désireux d'être utile à une localité dépourvue d'école, il choisit Ferrière, en Ardenne ; il y fut accueilli avec joie et s'y vit payer le minerval presque entièrement en nature. En 1825, croyant suivre la même carrière dans sa ville

natale, une forte concurrence le fit s'appliquer à l'imprimerie auprès du fondateur de la première feuille quotidienne de cette localité, *le Journal de Verviers*. Bientôt il prit part à sa rédaction et l'époque qui prépara notre indépendance le vit s'y livrer avec une ardeur bien désintéressée.

En 1837, il s'établit libraire; en 1848, il créa la *Feuille d'Annonces*, bihebdomadaire, gratuite pour les fonctionnaires et la section agricole de l'est de l'Etat, à laquelle il collabora, à titre gracieux, par des articles concernant l'agriculture. Deux ans après, la seconde page y prit le titre de *Journal agricole de la section Verviétoise de la Société agricole de l'Est de la Belgique*. A ce propos, le journal *La Meuse* disait, le 10 mars 1882 : « le *Journal agricole* « *de Verviers* a eu le grand mérite d'ou- « vrir la série des publications de ce « genre ». Celui-ci étant devenu spécial, le premier s'intitula *Feuille d'annonces de Verviers et de la province de Liége*; elle continue à paraître.

Nautet, voulant donner à la population ouvrière une publication attachante, eut grand succès en créant la *Feuille du Dimanche*, destinée à vulgariser des faits historiques intéressant surtout la province de Liége. Ces articles, il les réunit ensuite en trois volumes, intitulés : *Notices historiques sur le pays de Liége*. Il en préparait une seconde édition lorsqu'il expira le 21 janvier 1884. Son œuvre est recherchée; elle repose non seulement sur ce qu'il avait puisé dans les auteurs, mais en bonne partie sur des documents qu'il avait recueillis dans les archives des communes de l'arrondissement de Verviers.

J.-S. Renier.

NAUWENS (*Jean-Louis*), poète flamand, naquit à Anvers, le 23 juin 1856, fréquenta l'école primaire, devint peintre décorateur, et mourut le 27 décembre 1878. Il s'appliqua à la déclamation, fit paraître un morceau en vers en l'honneur de Marie de Lalaing: *Eene vrouw uit den Geuzentijd*, 1581. *Declamatorium* (Anvers, L. De la Montagne, 1877; in-8°, 8 pages), et un petit volume en vers : *Antwerpsch volksleven in novellen, liederen en tafereeltjes geschetst* (Anvers, 1878, L. De la Montagne; in-8°, 64 pages).

De 1875 à 1877, il collabora au *Vlaamsche Kunstbode*, qui inséra six de ses pièces. L'une de celles-ci, la chanson *wt jonsten versaemt*, fut mise en musique par Jan Blockx, une autre *Ons feestlied*, par Emile Wambach. Les vers de Nauwens se caractérisent par leurs tendances démocratiques et souvent par leur forme déclamatoire. Leur valeur, en général, est médiocre, quoique par-ci par-là se montrent quelques traces d'un talent naturel qu'une mort précoce ne permit pas de se développer.

Max Rooses.

J.-G. Frederiks et F.-Jos. Van den Branden, *Biographisch woordenboek* (2e édit.). — Fr. de Potter, *Vlaamsche bibliographie* (Gand, 1894), 2e afdeeling, p. 332. — *De Vlaamsche Kunstbode*, 1879.

* **NAUWYNCK** (*H.*), peintre et graveur, de souche anversoise, né en Hollande, peut-être à Schoonhoven, vers 1624. L'orthographe controversée de son nom est établie définitivement par les textes relevés dans les archives d'Amsterdam et d'Utrecht concernant « Georges Nauwynck », d'Anvers, tapissier, sans doute le père de notre artiste. Et, d'autre part, nous nous sommes assuré que la leçon *Naiwjncx* de la majorité des iconographes est fondée sur une lecture fautive, tout comme cette autre *Nouwjnx*. La date présumée de la naissance du maître se déduit d'une note communiquée par Mr Bredius au rédacteur du catalogue de la Galerie de Dresde, le dr Woermann. En 1650, Nauwynck se déclarait âgé de 26 ans. On ignore à quel prénom se rapporte l'initiale H. Nauwynck serait mort à Hambourg en 1651. L'unique production indiscutable de son pinceau est un assez grand paysage, à la Galerie royale de Dresde. Le site montagneux, avec chute d'eau, concorde à merveille avec les eaux-fortes du maître. Le tableau est d'ailleurs signé. Il n'en est pas de même d'une seconde peinture de la même galerie, assignée par comparaison à l'artiste. Il était précédemment attribué

à Ant. Waterloo. Comme graveur, Nauwynck a laissé seize eaux-fortes, distribuées en deux séries, œuvres de la plus remarquable exécution. « Ces pièces « font les délices de tous les connais- « seurs », dit Bartsch, « et l'on ne cessera « jamais de les rechercher comme les « ornements d'une collection choisie. » Parti de si haut, l'éloge est doublement précieux. Il est de fait que Nauwynck, dans ses eaux-fortes, se montre l'émule de Ruysdael.

Henri Hymans.

A.-D. de Vries, *Biographische aanteekeningen, etc.* (œuvre posthume). — Woermann, *Katalog der königlichen Gemälde galerie zu Dresden*, 1896. — Ad. Bartsch, *le Peintre graveur*, t. IV, p. 77.

NAVARCHUS (*Jacques*), écrivain ecclésiastique. Voir SCHIPMAN (*Jacques*).

NAVE (*Mathias* **DE**), écrivain ecclésiastique. Voir NAVEAU (*Mathias*).

NAVE (*Michel* **DE**), écrivain ecclésiastique. Voir NAVEAU (*Michel*).

NAVEA (*Mathias* **DE**), écrivain ecclésiastique. Voir NAVEAU (*Mathias*).

NAVEA (*Michel* **DE**), écrivain ecclésiastique. Voir NAVEAU (*Michel*).

NAVEAU (*Joseph-Ferdinand*), ou NAVEUS, écrivain ecclésiastique, né à Viemme en 1651, mort à Liége en 1705. Etudiant du collège liégeois à Louvain, il suivit les cours de philosophie à la Pédagogie du Château et fut le deuxième de 106 concurrents à la promotion de 1669. Devenu licencié en théologie, il fut nommé professeur de poésie au collège de la Très-Sainte-Trinité, au mois d'août 1675, et de philosophie au séminaire de Liége, au mois de septembre 1676. Il quitta sa chaire en juillet 1681, pour raisons de santé, et obtint en même temps un canonicat à Saint-Paul.

Naveau était janséniste militant, ami du grand Arnauld et de Quesnel. Il joua un rôle important dans les querelles religieuses qui divisèrent le diocèse de Liége à la fin du XVII^e siècle. C'est ainsi qu'il s'opposa énergiquement au remplacement des professeurs jansénistes du séminaire par des religieux de la Compagnie de Jésus. Il prit aussi la défense d'un de ces professeurs, Henri Denys, contre les théologiens de l'université de Louvain qui avaient censuré son enseignement, comme entaché de jansénisme.

En 1704, il fut le premier titulaire de la fondation Jean Hallebaye, établissant une chaire de rubriques au séminaire de Liége. Seulement, celui-ci étant alors dirigé par les jésuites, les collateurs prescrivirent que le cours serait donné en dehors du séminaire : en conséquence, Naveau élut domicile dans les cloîtres de Saint-Paul. La même année, Naveau, de concert avec deux autres collateurs, décida que les boursiers de la fondation Dumont ne pouvaient étudier au séminaire de Liége tant que cette maison aurait des religieux pour professeurs ou président.

Voici les publications les plus notables de Naveau : 1. *Mémoire contenant les raisons pour lesquelles il est très important de ne pas retirer le séminaire de Liége des mains des théologiens séculiers et de n'en pas donner la conduite aux Pères Jésuites* (20 pages), en collaboration avec Quesnel, 1698. — 2. *Mémoire pour l'université de Louvain au sujet du séminaire ou collège ecclésiastique de la ville de Liége, où les jésuites prétendent s'établir au préjudice des privilèges de l'université* (14 pages) en collaboration avec Quesnel, 1698. — 3. *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liége concernant le récit de l'intrusion violente du Père Louis Sabran, jésuite anglais, dans la présidence du séminaire de Liége* (11 pages), 1699. — 4. *Epistola apologetica ad authores et subscriptores resolutionis sacræ (ut ipsi quidem existimari volunt) facultatis Lovaniensis ad quæstiones quasdam dogmatica datæ die* 12 *septembris anno* 1699 *et Lovanii editæ, per quosdam sacræ theologiæ studiosos ex superiorum licentia pro professore suo absente* (38 pages), 1699.

Georges Monchamp.

Daris, *Notice sur le Séminaire de Liége* (Liége, Demarteau, 1871), p. 116 et suiv. — Le même, *Histoire de Liége au* XVII^e *siècle*. — Reusens et Barbier, *Analectes*, t. XXI, p. 309. — De Backer, Becdelièvre, etc.

NAVEAU (*Mathias*), DE NAVE, NAVEA, NAVEUS, écrivain ecclésiastique, né à Warnant, mort à Tournai en 1660 ou 1661. Neveu de Michel Naveau, il fit ses études supérieures à l'université de Douai et y prit, en 1620, le grade de docteur en théologie (1).

Après avoir débuté dans la carrière ecclésiastique au diocèse d'Arras, il devint, en 1633, chanoine, censeur des livres et examinateur synodal à Tournai. Il a publié à Douai et à Tournai quelques ouvrages ascétiques, des sermons, etc. Les curieux en trouveront la liste dans Paquot.

Georges Monchamp.

Paquot, t. XIII, p. 153-155. — Becdelièvre, etc.

NAVEAU (*Michel*), DE NAVE, NAVEUS, DE NAVEA, MICHAEL DE LEODIO, écrivain ecclésiastique, né à Warnant en 1539, mort à Tournai en 1620. Il étudia la philosophie à la pédagogie du Château, à Louvain, et fut le cinquième de la promotion de 1559. Devenu professeur de philosophie au Château, il occupa la chaire jusqu'en 1567 et prit, dans l'intervalle, le grade de licencié en droit civil et droit canonique. François Richardot, évêque d'Arras, le nomma chanoine et official. Il se démit de ces fonctions pour devenir chanoine de la cathédrale de Tournai sous l'évêque Gilbert d'Ongnyes, puis archidiacre (1592), et enfin vicaire-général de l'évêque Maximilien Le Villain de Gand (1616).

Michel Naveau laissa la réputation d'un prêtre pieux et charitable. Il a fondé plusieurs bourses au collège de Standonck, à Louvain, et au collège du Roi, à Douai. Son neveu, Mathias Naveau, docteur en théologie de l'université de Douai, a publié de lui un ouvrage posthume intitulé : *Chronicon apparitionum et gestorum S. Michaëlis Archangeli*. Douai, B. Bellère, 1632; in-8°, 480 pages. Les Bollandistes ont fait oublier ce livre.

Georges Monchamp.

Reusens et Barbier, *Analectes*, t. XXI, p. 192-194. — Paquot, Becdelièvre, etc.

NAVES (*Jean Ier* **DE**), vice-chancelier de l'empire germanique. Né en 1500, il appartenait à une famille ancienne qui habita le Luxembourg pendant quelques générations et que l'on croit originaire du Tournaisis. Jean de Naves, seigneur de Messancy, fut d'abord greffier au conseil provincial de Luxembourg, puis conseiller et devint maître des requêtes de l'empereur. La manière dont il s'acquitta de ses fonctions attira sur lui l'attention de la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, et de Charles-Quint qui le chargèrent de missions diverses.

A peine est-elle investie de ses fonctions que la reine donne mandat à Naves de négocier avec le margrave de Bade en vue d'aplanir le conflit de ce dernier avec le comte de Neuenar relativement à la seigneurie de Rodenmacher (1531). L'affaire avait cela d'important qu'elle mettait en question les rapports du Luxembourg vis-à-vis de l'empereur. La Chambre impériale s'était prononcée en faveur du margrave. Charles-Quint la déclara incompétente en ce que Luxembourg en était exempt. Naves était chargé de négocier une solution amiable et il l'obtint.

La reine ayant fait venir dix mille nouveaux lansquenets qu'elle avait levés en Allemagne, Jean de Naves est chargé de demander à l'archevêque de Trèves le passage de ces troupes.

En 1538, il reçoit des instructions pour amener une entente avec le landgrave de Hesse.

C'est vers 1541 que les circonstances, et l'on peut ajouter son mérite, mirent Naves en évidence sur une plus grande scène. La diète de Ratisbonne, désirée par les catholiques comme par les protestants, s'ouvrit en avril 1541. Le pape y envoya comme légat Gaspare Contarini ; la plupart des électeurs et des princes y étaient représentés. La

(1) Il n'est pas sans intérêt de noter ici que la plus ancienne pièce datée de notre poésie wallonne a été composée à l'occasion de la promotion de M. Naveau. Voir *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. I (1858), p. 135.

proposition transactionnelle relative aux dissensions religieuses, rédigée en allemand, fut lue en partie par le comte Palatin Frédéric, lieutenant de l'empereur près la diète, en partie par Jean de Naves, alors encore conseiller de Luxembourg. Vandenesse, dans son Journal des voyages de Charles-Quint, a conservé la traduction française du message impérial. L'automne de la même année (septembre 1541), Charles-Quint envoie Naves en Allemagne, et l'instruction dont il le munit nous renseigne sur la situation officielle du négociateur : « Instruction à vous, Mre Jehan de « Naves, Sr de Mesancy, conseiller et « Mre aux requestes ordinaire de l'em- « pereur, de ce que vous aurez a fê « traicter et procurer en vre retour en « Allemaigne et desla en Flandres ». Vers la fin de l'année (12 novembre 1541) l'empereur complète ces instructions. Le roi des Romains désirait une aide contre les Turcs ; les protestants se réunissaient à Naumburg pour délibérer sur ce point; ils étaient disposés à voter des subsides même considérables moyennant des assurances formelles en matière de religion. Le 11 janvier suivant (1542), des instructions nouvelles lui prescrivent de se rendre à la diète de Spire. La question de la Chambre impériale doit faire l'objet de ses soins particuliers. Le 26 janvier, l'empereur demande à Naves des renseignements concernant les payements à la dite Chambre, notamment en ce qui concerne la Belgique. Il consent à verser 12,000 florins sur les 23,916 demandés aux Pays-Bas et à fournir 1,500 hommes à pied et 300 à cheval contre les Turcs. Naves doit chercher à obtenir un emprunt pour agir contre la France ; la reine Marie enverra Scepperus afin qu'ils puissent unir leurs efforts à la diète contre la France. Le 17 février, Naves envoie à l'empereur les renseignements demandés concernant la Chambre impériale, et le 25, il adresse un long rapport à l'évêque d'Arras, rapport presque entièrement en chiffres. Il donne des détails sur la marche des affaires à la diète. Il espère que le roi de France ne fera pas la guerre cette année. Les 7 et 14 mars, l'empereur insiste sur les affaires de la diète. Naves doit surveiller les agissements de l'envoyé français. Il reçoit, en même temps que l'électeur palatin Frédéric, de pleins pouvoirs à l'effet d'intervenir entre Ferdinand, le roi des Romains et l'électeur de Saxe; la reine Marie annonce que le landgrave de Hesse manifeste du bon vouloir pour exécuter le traité; les protestants désirent une trêve.

Le 10 mai, Naves reçoit l'ordre d'aller à la diète de Nuremberg. L'empereur le lui impose « nonobstant que « nous eussions bien desire votre venue « prestement par deça ». Il le loue de ses « bons services ». Le 18 mai, Naves répond que le roi de France a adressé aux princes allemands une lettre contraire aux intérêts de l'empereur. Il reçoit des instructions en juin et juillet. Le 12 juillet, l'empereur lui dit : « Vous scavons tres bon grey du bon « devoir que faictes et vous recommandons de continuer et nous faire sca- « voir de vos nouvelles le plus souvent « que vous pourrez ». Le 26 août, Naves réfère longuement à l'évêque d'Arras sur ce qu'il a fait à la diète. Le 28, Charles Quint lui écrit que si le roi des Romains a quitté Nuremberg, c'est lui, Naves, qui aura à ouvrir les dépêches adressées au roi et à se conformer à leur contenu.

L'année 1542 est peut-être celle de la plus grande activité diplomatique de Jean de Naves. Il adresse de nombreux rapports à la reine Marie, à Schore, à Schepper, à Praet, etc. 1543 fut pour lui une année de repos relatif. En 1544, il est vice-chancelier de l'empire. C'est en cette qualité qu'il est chargé par l'empereur de répondre aux princes protestants qui s'étaient refusés, à la diète de Nuremberg, à contribuer avec les catholiques dans les dépenses de la guerre contre les Turcs, sous prétexte qu'ils n'avaient pas reçu satisfaction touchant leurs griefs religieux. Naves exposa qu'il n'était pas au pouvoir de l'empereur de changer ni de modérer les

contributions de l'empire, que cela ne se pouvait réaliser que moyennant le concours de tous les Etats. Peu après, le duc de Clèves, vaincu par Charles, vint implorer sa grâce et remettre son sort entre les mains du monarque. Le duc de Brunswick, le coadjuteur et le député de Cologne amènent au camp impérial, près Venloo, le prince repentant et le remettent à Fernand de Gonzague et au vice-chancelier. Tandis qu'agenouillés devant le souverain, ils sollicitent le pardon du jeune duc qu'ont égaré de mauvais conseillers, c'est par la bouche de Naves que Charles-Quint répond qu'il accepte la soumission du vassal rebelle. C'est en sa même qualité de vice-chancelier qu'il reçoit le serment de Martin van Rossem, le chef de partisans gueldrois, lequel, les genoux fléchis, implore sa merci de l'empereur.

La diète de Spire (février 1544) eut comme représentants de Charles-Quint, Granvelle, Naves, Viglius et Boisot. Naves reçut l'ordre de Charles-Quint de faire la proposition de l'ouvrir, bien que plusieurs électeurs et princes catholiques ne fussent pas arrivés. Il conduisit les négociations avec Christian de Danemark, qui s'était préparé les voies à un accommodement. Il exposa aux « evesques, chanoines et bourgeois » de Cambrai, « venus vers sa Majesté et en « sa présence » que l'empereur « avoit « resolu faire un chateau audict Cam- « bray pour conservation de sa ditte cité « impériale à quoi ils contribueroient ». Le 30 septembre, l'empereur le charge des préparatifs pour la diète de Worms où la question de l'aide contre les Turcs devait occuper une large place. La diète devait se réunir au mois de février 1545; mais, retenu à Bruxelles par une forte attaque de goutte, Charles y envoie, le 30 avril 1545, en qualité de commissaires, le seigneur de Granvelle, l'évêque d'Arras, son fils et le vice-chancelier Naves doit répondre aux envoyés de la ligue de Smalkalde et aux trois électeurs séculiers, qu'il n'y avait rien qu'on pût désirer de l'Empereur à quoi il ne fût disposé de se prêter. Au printemps de 1546, l'empereur l'envoie vers les électeurs du Rhin et de Cologne pour traiter de certaines innovations de ce dernier. A la diète de 1546, il réfute les mêmes envoyés de Smalkalde qui se plaignaient des préparatifs militaires de l'empereur. Il s'énonce dans le même sens, ainsi que Granvelle, devant les députés des villes, les exhortant à garder la fidélité et l'obéissance qu'ils doivent à leur souverain.

La guerre de Smalkalde fut fatale à Jean de Naves. Il mourut à Ulm, le 20 février 1547, à peine âgé de quarante-sept ans, vivement regretté de son impérial maître. Mais les événements n'autorisaient pas une vacance prolongée du poste qu'il avait occupé. Le jour même du décès du vice-chancelier, Charles-Quint écrivit au duc de Bavière de lui envoyer Seld le plus tôt possible, à Ulm, et au cardinal de Trente de lui proposer un successeur idoine pour remplacer Jean de Naves. Le dr Georges-Sigismond Seld, d'Augsbourg, fut nommé.

Le corps de Jean de Naves fut ramené d'Ulm à Luxembourg et inhumé dans l'église du Vieux-Saint-Esprit.

Son épitaphe portait :

D. O. M. Trino et Uno.
Clarissimo et equestris ordinis viro
Johanni a Naves
Domino in Merctzich
Divi Caroli V Vice cancellario
Multis Legationibus multos honores
Deportanto
Et immatura morte sublato
Vidua Superstes Pietatis ergo P.C.
Vixit vix annis 47 obiit anno 1547
Die 20 februario.
In hoc loco sepultus est.

Il avait épousé Hélène de Waha, de la branche de Trouville. Il en eut, entre autres enfants, une fille nommée Nicole, mariée à Nicolas de Laittres, seigneur d'Ecouvier, colonel d'un régiment de dix enseignes au service de S. M. C., lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes sous Mansfeld.

Baron Émile de Borchgrave.

Archives impériales de Vienne. — Archives générales du Royaume à Bruxelles (*Fonds de l'Audience* et *Comptes de la Recette générale*). — Gachard, *Charles-Quint* (Biographie nationale) et *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. VI, p. 205, 268, 276. — Lanz, *Staatspapiere*, etc., t. I et II, *passim*. — Dr Neyen, *Biographie luxem-*

bourgeoise. — Em. de Borchgrave, *Histoire des rapports de droit public entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne*, p. 135 et suiv.

NAVES (*Jean II* **DE**), chevalier, conseiller d'Etat, négociateur, etc., né le 13 novembre 1523. Il était fils de Nicolas et neveu de Jean (I) de Naves, seigneur de Chinnery, Montigny, Saucy, etc. Commissaire des vivres à l'armée des Pays-Bas, il s'acquitta de ces fonctions délicates de manière à mériter l'estime du gouvernement et la reconnaissance des soldats.

Nommé, le 20 février 1563, conseiller de courte robe au conseil de Luxembourg, il agréa à ce point au gouverneur de la province, comte de Mansfeld, que, d'après une lettre de Morillon à Granvelle, du 10 février 1566, Mansfeld voulut nommer Naves président de ce collège. Aux termes des lettres-patentes de 1531, le conseil se composait d'un président jurisconsulte, de cinq conseillers ordinaires de *longue robe* ou jurisconsultes, et de cinq conseillers ordinaires nobles de la province, dits de *courte robe*. Le gouverneur, capitaine général du duché de Luxembourg et comté de Chiny, était son chef supérieur. Le premier président jurisconsulte établi par Charles-Quint était Me Nicolas de Naves, J. U. L. (1546). Celui auquel Morillon fait allusion était messire Jean de Naves, frère de Nicolas II. Mansfeld, comme beaucoup de grands seigneurs de l'époque, détestait les *longues robes*. Les gouverneurs des Pays-Bas au XVIe et même au commencement du XVIIe siècle cherchaient à tenir les hommes de robe, siégeant dans les conseils de justice, à un rang subalterne, Mansfeld se distinguait par ses procédés altiers et cassants à leur égard.

Le 29 septembre 1566, le prévôt Morillon écrit à Granvelle : « Le sieur » de Naves, frère ou nepveu du vice-» chancellier, est retenu conseiller de la » guerre ; mais il s'excuse ». C'est de Jean, fils de Nicolas et neveu de Jean I, qu'il s'agit ici ; toutefois, il fut envoyé, en qualité de commissaire, à Amsterdam en 1568, à l'occasion des troubles survenus en cette ville. Mais l'événement capital de sa carrière est l'importante mission qu'il remplit près la diète germanique. Le cercle de Bourgogne (Pays-Bas) était convoqué à l'assemblée de l'empire, qui devait se réunir à Francfort. Le duc d'Albe y envoya Jean de Naves et le munit d'une instruction détaillant les diverses questions qu'il avait à traiter à la diète (17 avril 1569) ; Naves devait demander que les Pays-Bas, comme membres de l'empire, pussent jouir « du bénéfice de la paix » publique et des ordonnances sur ce » faictes ». Cette phrase préliminaire l'amenait à parler du prince d'Orange et à dresser contre lui un acte d'accusation en règle. Voici comment le duc expose la conduite de son redoutable adversaire. « ... L'on avoit assez veu... » comment à lencontre les dictes ordon-» nances et statutz, le prince d'Oranges » (après avoir habandonné ces Pais Bas » à cause de sa ouverte rébellion et » pressé de sa propre conscience et en-» coires avant qu'il estoit condamné et » ses biens confisquez par justice) s'est » advanché de dresser assemblées des » gens de guerre contre Sa Mate et ses » pais et subiects et aussi brasser en » Allemaigne certaines conspirations ; » ayant eu après, pour tout monstrer » sa rébellion, hostillement faict envahir » par son frère le comte Loys de Nassau » accompaigné d'ung grand nombre de » gens de guerre et des aulcuns aultres » rebelles fugitifs de pardeça le pais de » Groninghen, endommageant et char-» geant celle part les subiectz avecq de » rançonnements, en piller et brusler » leurs biens et aultrement le tout avec » ouverte assistance de vivres et aultres » necessitez, adresse et faveur que le » dit comte Loys a en celle part mesmes » des comtes d'Overempden ; toutesfois » comme en après icelluy conte Loys » fust entièrement deffaict avecq toute » sa trouppe de par layde de Dieu et de » Son Exce, ledict prince s'est de nou-» veau pourveu sans aulcun consente-» ment de lempereur ou caution quel-» conque des gens de guerre tant de » cheval que de pied, les assembla sur » les terres et juridictions des électeurs

« ecclésiastiques... ». En outre, le comte Louis de Nassau s'est emparé sur le Rhin de vaisseaux appartenant aux Pays-Bas et est venu avec toutes ses forces envahir ces provinces ; il n'a pas respecté les évêchés de Liége et de Cambrai, « ains en a persécuté les subiectz, « monastères, églises, chasteaulx et vil- « lages avec l'espée et feu, si extrême- « ment que à la fin force leur eust été « de donner rançonnement, neust été « que par l'assistence et compassion que « son Exce avoit avec les dicts deux évé- « chées *comme membres de l'Empire* pour « les saulver, ledict prince a été cons- « trainct fuyr hors ces pays, etc. ».

Ce tableau ne fut pas à même d'émouvoir les membres du corps germanique. Le sentiment dominant était l'indifférence, et il n'est pas difficile d'en découvrir la cause. L'empereur et les Etats catholiques voyaient naturellement avec déplaisir que la révolte protestante gagnait chaque jour du terrain, et partant ils n'étaient pas disposés à intervenir en faveur du prince d'Orange et de ses partisans. Les Etats protestants, de leur côté, eussent difficilement toléré que l'empire prêtât aide et assistance à Philippe II, leur adversaire au point de vue des idées générales de la Réforme. Toutefois — et c'est ici que se révèle le côté bizarre de la situation — ils n'étaient guère mieux disposés pour le Taciturne. Les fluctuations de ce dernier en matière religieuse, et plus tard son adhésion définitive aux doctrines calvinistes, le rendaient suspect aux luthériens, et ceux-ci, qui formaient la presque totalité des protestants dans l'empire, firent peu ou point d'efforts pour le secourir.

Naves ne pouvait dès lors réussir. Il demanda, en conclusion, que l'empire, « à cause du bon voisinage des Pays- « Bas et parce qu'ils en sont membres », les rétablît « en repos et premier estat », c'est-à-dire envoyât un contingent de troupes au duc d'Albe pour lui faciliter la tâche de soumettre les rebelles. Il fut répondu sur ce point que « l'affaire du « prince d'Orange seroit remise à la pro- « chaine diète ». Naves était aussi chargé de réclamer la restitution d'un navire porteur de marchandises et de sommes considérables à destination du gouverneur général des Pays-Bas que le comte palatin avait, sans motif plausible, arrêté et confisqué à Mannheim. Le conseiller autrichien de Hegenmuller fut adjoint à Naves pour conduire cette négociation. Les électeurs examinèrent l'affaire et décidèrent que le palatin devait restituer les deniers, sinon prouver par écrit qu'il avait le droit de les garder en vertu des constitutions de l'empire.

Naves rendit compte au duc d'Albe des protestations parvenues à la diète contre sa conduite. Les députés du comté d'Ost-Frise se plaignaient « des oppres- « sions et dommages qu'ils disent être « faicts par les gens de guerre du duc « à Groningue et évalués à plus de 150,000 thalers. Naves, quoique sans instructions, répondit que si le duc avait agi contre l'Ost-Frise, c'était par la raison que le comte d'Emden avait ouvertement pris parti pour le comte Louis de Nassau et était en révolte contre l'autorité du roi ; que, sinon, il n'eût pas été inquiété. En même temps, il mandait au duc d'Albe que les troupes du parti d'Orange avaient causé dans la principauté de Liége des préjudices pour plus de 1,500 mille florins du Rhin.

D'autres seigneurs des Pays-Bas élevèrent des plaintes analogues contre les agissements du lieutenant de Philippe II. Le seigneur de Battembourg réclama parce que le duc « avoit faict mettre en la « main du roi la terre de Battembourg « qui était fief de l'empire. La comtesse de Hornes demanda la restitution du château de West ; le comte de Culembourg, celle du domaine de Witten, et le seigneur de Kertem, celle du manoir de ce nom, « parce qu'ils les tiennent « estre fiefs de l'Empire ». L'abbé de Stavelot demanda une indemnité pour les dommages que l'armée du duc lui avait causés. Toutes ces affaires furent renvoyées à la diète suivante.

Il n'y avait guère que vingt ans que la transaction d'Augsbourg — par laquelle Charles-Quint, réunissant les provinces belges « en une masse », les avait rattachées à l'empire par un lien

nouveau — avait été signée, et déjà l'empire se plaignait du manque de régularité avec laquelle le cercle de Bourgogne fournissait ses contributions. A la fin de 1567, le baron de Dietrichstein, ambassadeur de l'empereur à Madrid, fut chargé de demander à Philippe II qu'il fît payer la part des Pays-Bas dans la contribution que tous les Etats de l'empire venaient de voter pour la guerre contre le Turc ; cette part s'élevait à 130,616 florins. Philippe II chargea le duc d'Albe d'y satisfaire au moyen des deniers du pays, si c'était possible, et, en cas d'insuffisance de ceux-ci, avec l'argent envoyé d'Espagne. Voici sur ce sujet un extrait du rapport de Jean de Naves : « Aulcuns deputez « affectionnés à la Mate du roi firent « advertissement que les deputez et « particulièrement les princes protes- « tants se plaignoient que les Pays-Bas « n'avoient pas acquitté 1,500 chevaulx « pour l'an... (en blanc dans le texte : « c'est 1564) et 1,200 pour l'an... (en « blanc : c'est 1566) ni rien aussi « fourni pour l'entretènement des gens « de guerre que l'empire a pour les « défendre... Et si lesdicts paiz de par « deça de Sa Mate vouilloient estre res- « putez pour membres de l'empire et « jouir des privilèges bien et advantaige « des aultres Estatz de l'empire, mesmes « du secours qui en ceste presente diette « tenue audict Francfort ils avoient faict « preparer pour contregarder et défendre « les Estatz de l'empire d'invasions et « oppressions des gens de guerre qui « presentement estoient assemblez au « royaulme de France qu'il convenoit « ilz paiassent ce qu'ils estoient redeb- « vables pour les contributions subdictes « et que presentement ils debvroient à « leur contingent pour paiement des « gens de guerre que a ceste dicte diette « lon avait conclu d'entretenir a l'effect « susdit ». La haute assemblée chargea Jean de Naves d'écrire en ce sens au duc d'Albe et le recès de la diète (§ 36) fit mention de la décision.

Revenu aux Pays-Bas, Naves reprit ses fonctions de conseiller et de commissaire des vivres. Cette dernière charge le mettait en rapports fréquents avec don Juan d'Autriche et d'autres personnages militaires. Don Juan écrivit, le 14 février 1578, à Maximilien de Longueval, seigneur de Vaux, que Naves le pressait fort « pour la licence « de povoir tirer les grains qui viennent « de Lorayne passant par France, à ce « qu'ils ne payent rien ». Il revient sur ce point à plusieurs reprises. On tenait compte, dans les milieux compétents, des avis du conseiller de Luxembourg. Jacques de Roville engageait, le 23 janvier 1578, don Juan à consulter, sur le passage des troupes de Lorraine aux Pays-Bas, Mansfeld et Naves. Ce dernier mourut à Liége, où il avait été transporté malade du camp de devant Maestricht, le 20 avril 1579. Il était dans sa cinquante-sixième année. Granvelle, dans un rapport à Philippe II (27 novembre 1579), le cite parmi les serviteurs méritants et dévoués que le roi a perdus. Il fut inhumé dans le caveau de la famille en l'église du Vieux-Saint-Esprit, à Luxembourg.

Son épitaphe portait :

DEO OPT. MAX. SAC.

JOHANNI DE NAVES EQUITI DOMINO IN CHINERY, MONTIGNY, SANCY ETC. SANCTIORIS CONSILII REGIS HISPANIÆ CONSILIARIO ET IN BELGIO EIUSDEM EXERCITUS ANNONIÆ PRÆFECTO QUI DUM REGI, PATRIÆQUE SUMMA FIDE ET DILIGENTIA PER XXX ANNOS DEBITUM REDDIDISSET, TANDEM IN TRAJECTENSI OBSIDIONE CURIS ET MORBO CONFECTUS LEODII QUO VALETUDINIS ERGO SECESSERAT, OBIIT XX APRILIS CIↃIↃ LXXIX, VIXIT ANNOS LV MENSES V DIES VII. SALOMEA SCHWABENBURG MŒSTA P.

Jean II de Naves, en la personne duquel les mâles de sa maison semblent s'être éteints dans le Luxembourg, avait épousé Salomé (le dr Neyen dit Madeleine) de Schwabenburg, fille de Jean, seigneur de Freisch, et de Françoise de Brandenbourg. On croit que de son mariage est née Dorothée de Naves, femme, en 1602, du baron de Schwabenburg.

Baron Émile de Borchgrave.

Poullet et Piot, *Corresp. de Granvelle*, t. I, V, VII, XII, *passim*. — *Public. de la section histo-*

rique de l'Institut royal grand ducal de Luxembourg. — Gachard, *Rapport sur les archives de Lille.* — Archives du Royaume à Bruxelles. Secrétairerie d'Etat allemande. *Corresp. du duc d'Albe avec les agents diplomat.* (1569-1572). Lettres de Jean de Naves. — Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 612. — Dr Neyen, *Biographie luxembourgeoise.* — Em. de Borchgrave, *Histoire des rapports de droit public entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne* (1870), p. 226-230.

NAVES (*Nicolas I* **DE**), président du conseil de Luxembourg. Originaire de Marville où il naquit en 1474 ou 1475, il fit des études juridiques et devint licencié en l'un et l'autre droit. Dans un acte du 25 janvier 1513, il signe comme témoin : « Maître Nicolas de » Naves, seigneur de Vance ». Dans un autre du 15 novembre 1520, il est qualifié de « Maître Nicolas de Naves, » seigneur de Vance, licentié en droit » et conseiller à Luxembourg ». Dans l'intervalle, lorsque Charles-Quint envoya, en juillet 1516, le comte palatin et le prévôt d'Aire prendre, en son nom, possession du duché de Luxembourg et comté de Chiny, il fallut y lever un corps de gens de guerre pour les escorter. Nicolas de Naves, qui était pour lors receveur du Luxembourg, chargé de la défense des intérêts du duché « touchant une terre et seigneu- » rie que les officiers de France et de » Rethel vouloient usurper », fut enlevé par un capitaine gueldrois et ne recouvra la liberté qu'au prix d'une forte rançon.

En 1525, Marguerite d'Autriche chargea le sieur de Montjardin et Nicolas de Naves d'entrer en négociations avec Robert de La Marck, au sujet des prises territoriales de ce dernier. Il fut convenu que le seigneur de Sedan serait compris, « avec les places qu'il tenoit » en la dicte abstinence », mais qu'il n'inquiéterait pas les places que lui avait enlevées l'empereur.

Par lettres patentes de l'an 1531, Charles-Quint nomma Nicolas de Naves président du conseil — et celui-ci se fixa alors à Luxembourg — en même temps que Philippe de Croy, gouverneur du duché. Cette mesure rétablit plus ou moins l'ordre ; mais elle ne ramena pas la prospérité ; longtemps le domaine fut insuffisant pour payer les traitements du gouverneur, des membres du conseil et des autres officiers. Les engagères restaient une source constante de soucis pour le gouvernement ; on l'apprend par une lettre de Marie de Hongrie prescrivant à la chambre des comptes de Brabant d'envoyer au président du Luxembourg, Nicolas de Naves, une copie authentique d'un ancien cartulaire contenant la déclaration de tous les fiefs « du pays et duché de Luxembourg », pour s'en servir au besoin contre l'archevêque de Trèves, le comte de Manderscheidt et d'autres voisins qui empiétaient journellement sur le dit pays.

En 1536 (17 mai), Me Nicolas de Naves est qualifié de « président et trésorier des chartres ». Il aurait, suivant dom Calmet, écrit plusieurs ouvrages qui ne sont pas autrement connus. Vehse (*Geschichte des œsterreichischen Hofes und Adels*, t. II, p. 60) lui attribue erronément la liste des charges de la cour, publiée à Cologne, en 1550, et dont l'auteur est Nicolas de Mamer (*Nicolaus Mameranus Lucemburgus*).

Nicolas de Naves épousa Ideron ou Jeanne de Villers, qu'il perdit en 1523 et qui, outre une fille nommée Françoise, lui donna deux fils, Jean et Nicolas, dont le premier eut de la notoriété (voir son article). Il mourut à soixante-douze ans, le 4 août 1546, et fut inhumé dans le chœur de l'église du Saint-Esprit. On lui aurait consacré deux épitaphes. La première allègue qu'il aurait été chevalier de la Toison d'Or, dignité que ne mentionne pas la seconde ; elle porte :

NICOLAUS A NAVES JURIS CONSULTUS EQUES AURATUS DNS IN VANEN ET DIVI CAROLI ROMANORUM IMPERATORIS QUONDAM A CONSILIIS PRÆSES LUCEMBURGI OBIIT AO 1546. DIE 4 AUGUSTI.

La seconde est conçue comme suit :

D. O. M

CLARISSIMO VIRO NICOLAO A NAVES DOMINO IN VANNEN, PHILIPPI REGIS CASTILIAE, ARCHIDUCIS AUSTRIAE, AC DIVI CAROLI QUINTI IMP. AUG. QUONDAM A CONSILIIS; PRAESIDI LUXEMBURGEN. AC IDERONÆ A VILLERS,

MATRONÆ PUDICITIA AC PIETATE INSIGNI, SUPERSTITES FILII PARENTIBUS OPTIMIS POSUERANT. OBIERUNT, ILLE AN. M.D.XLVI QUARTO NONAS AUGUSTI, ÆTATIS SUÆ LXXII. HÆC VERO XVI KALEND. DECEMB. AN. M.D.XXIII ÆTATIS SUÆ XXXV.

Le dr Neyen (*Biogr. luxemb.*) mentionne Nicolas de Naves, fils de Nicolas et de Ideron de Villers, qui serait devenu vice-chancelier de l'Empire et décédé en 1547. Il s'appuie sur l'auteur des *Viri Illustres*. Il paraît évident que celui-ci a confondu Nicolas et Jean (I) de Naves.

Baron Émile de Borchgrave.

Archives générales du Royaume : *Comptes de la Recette générale*, comptes de Nicolas de Naves. — *Chartes de la famille Reinach* (Luxembourg, Buck, 1877. Public. de l'Institut royal grand-ducal Luxembourg). — Poullet, *Corresp. de Granvelle*, t. I, p. 118. — Dr Neyen, *Biographie luxemb.* — Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. II, IV et V, *passim*.

NAVEUS (*Joseph-Ferdinand*), écrivain ecclésiastique. Voir NAVEAU (*Joseph-Ferdinand*).

NAVEUS (*Mathias*), écrivain ecclésiastique. Voir NAVEAU (*Mathias*).

NAVEUS (*Michel*), écrivain ecclésiastique. Voir NAVEAU (*Michel*).

NAVEZ (*François-Joseph*), peintre de sujets religieux, historiques et familiers, surtout fécond portraitiste, né à Charleroi, le 16 novembre 1787 (1), mort à Bruxelles, le 11 octobre 1869. Représentant notable des principes de son maître David, il en fut, par son exemple et ses conseils, le plus ferme soutien dans l'école belge. Issu des rangs de la bourgeoisie — son père, Thomas Navez (m. 1806), était échevin de Charleroi — Navez donna jeune des promesses d'un avenir artistique amplement réalisées par le succès de ses études entreprises à Bruxelles, sous la direction de P.-J.-C. François (voir ce nom), et simultanément poursuivies à l'Académie des beaux-arts, dont il sortit en 1808, ayant remporté la plupart des premiers prix.

(1) Alvin dit par erreur le 19.

Lauréat en 1811, au premier salon de la Société des Beaux-Arts, avec une composition dessinée, *le Serment de Brutus* (musée de Bruxelles), il se faisait couronner l'année suivante au salon de Gand, pour son tableau *Virgile lisant à Auguste le VIe Livre de l'Enéide* (musée de Gand) et ne tardait pas à prendre le chemin de Paris, où, comme pensionnaire de la Société des Beaux-Arts, il entrait dans l'atelier du peintre des *Horaces* (août 1813). Au moment de l'exil de David, suivant son maître à Bruxelles, Navez y fit un fructueux séjour, duquel datent plusieurs de ses meilleurs portraits, notamment celui de la *famille de Hemptinne* (musée de Bruxelles) et l'effigie de son maître, que David donna bientôt à graver à Potrelle. Dès cette époque, Navez pouvait revendiquer sa place parmi les meilleurs portraitistes belges. Peu coloriste, à la vérité, — le temps à peine a eu raison des crudités natives de sa palette — il s'entendait, en revanche, à donner à ses personnages une distinction d'attitude et de physionomie où se trahissait son contact avec une société choisie et la fréquentation d'artistes de la valeur d'Ingres, de Léopold Robert, de Schnetz, de Cogniet et bien d'autres, ses condisciples d'abord, ses amis toujours. Ce fut sous l'inspiration de David que la Société des Beaux-Arts résolut d'attribuer à Navez une nouvelle subvention destinée à lui permettre de poursuivre ses études à Rome (1817). Agé de trente ans, ayant à son actif une centaine de portraits et diverses toiles appréciées, sûr de son avenir, enfin, le jeune artiste envisagea néanmoins comme la plus haute des faveurs, accueillit comme la réalisation de son vœu le plus cher d'être assimilé aux lauréats du grand concours de peinture, titre auquel sa qualité de Belge lui interdisait de prétendre en France depuis la chute de l'Empire. La durée de son séjour en Italie, fixée d'abord à trois ans, fut ensuite portée à quatre ans et demi, par la munificence du roi Guillaume. Acquittant une dette de reconnaissance, l'artiste envoya de Rome, à la Société des Beaux-Arts, sa vaste toile *Agar dans*

le Désert (musée de Bruxelles), page dont l'excessive froideur et le médiocre agencement furent une déception pour le public. Il résulte pourtant d'une lettre même du peintre que quantité d'amateurs sérieux s'étaient disputé sa toile. D'ailleurs, Léopold Robert, écrivant à Navez au lendemain de son départ (1822), l'assure de la belle réputation qu'il a laissée à Rome. « Tout le » monde te connaît et l'on te classe » parmi les plus célèbres artistes », dit le peintre des *Moissonneurs*. L'accueil fait à Navez à son retour au pays natal, traduisait des sentiments identiques. Dans une fête donnée en son honneur et à laquelle assistait David, assis à la droite de son vieux maître, il lui ceignit le front des lauriers préparés pour le sien. Entre les productions rapportées de Rome et publiquement exposées à Bruxelles, la meilleure était la *Scène de Brigands,* composition de quatre figures à mi-corps, conçue dans le goût de Léopold Robert, dont il existe une estampe gravée par M. J. Demannez en 1819. Le musée d'Amsterdam possède, de la même époque, une toile, la *Résurrection du fils de la veuve;* elle est datée de 1821 et est peu distinguée.

Il ressort de la correspondance de Navez que sa situation à cette époque était des plus brillantes, bien qu'il se plaignît d'être mal rémunéré. « J'ai de » l'ouvrage autant que jamais on en ait » donné à un artiste dans ce pays-ci », écrit-il au mois de juillet 1822. Pourtant David le dissuadait de prolonger son séjour en Belgique ; c'était à Paris ou à Rome qu'il devait chercher des appréciateurs dignes de lui, et Navez se fût rendu à ces conseils n'eût été le nombre sans cesse croissant des commandes. Un voyage dans les provinces septentrionales des Pays-Bas y étendit sa réputation. Le roi voulut avoir son portrait en pied (juillet 1823), aujourd'hui au palais de Windsor ; la reine, un tableau pour son oratoire ; puis ce furent les églises qui recoururent à son pinceau. Celle des Jésuites, à Amsterdam, fut décorée de trois peintures importantes : l'*Incrédulité de saint Thomas*, le *Mariage de la Vierge* et la *sainte Famille*. Mettant à profit sa vogue, Navez prit la résolution de se fixer définitivement en Belgique, se construisit une somptueuse demeure dans la plus belle partie de la rue Royale, alors « neuve », et bientôt s'engageait dans les liens du mariage, prenant pour épouse Mlle Flore de Lathuy, sœur cadette de Mme de Hemptinne, la femme de son grand ami. Chevalier de l'ordre du Lion Belgique, membre de l'Institut des Pays-Bas, Navez, au moment de la mort de David (1825) semblait tout désigné pour recueillir la succession de son maître, honneur qui fatalement allait faire de lui le point de mire des attaques de la réaction, prévue par l'illustre proscrit lui-même, et qui en effet ne tarda point à se produire avec violence à la veille des journées de 1830. Au mémorable salon de cette année même, l'on vit en présence une des plus vastes toiles de Navez, *Athalie interrogeant Joas*, et l'œuvre, non moins développée, d'un jeune Anversois, la veille inconnu, le *Dévouement du bourgmestre de Leyde*, sujet abordé peu d'années auparavant avec un faible succès par Van Brée. Ce fut à Gustave Wappers, l'auteur de cette grande page d'histoire nationale, qu'allèrent tous les suffrages de la foule. Jusque par ses faiblesses, elle évoquait le passé de l'école flamande et semblait prédire un retour à ses glorieuses traditions. S'il est vrai que la création de Wappers, revue au musée d'Utrecht, légitime peu l'enthousiasme qui salua sa première apparition, l'on ne saurait douter qu'au salon de Bruxelles elle dut faire paraître bien compassée l'œuvre de Navez, aujourd'hui conservée au musée de Bruxelles. Alvin, dans l'intéressante étude qu'il consacre au peintre, reconnaît qu'il lui manquait l'art de dissimuler la pauvreté du fond sous le piquant de la forme, chose qu'il désigne sous le nom de *ficelles d'atelier*, et convient que les connaissances archéologiques de Navez étaient des plus minces. Ces critiques se résument en ceci : Navez manquait de goût et nulle ficelle au monde n'en eût pu racheter l'absence.

Dans sa toile d'*Athalie*, particulièrement, il y a des personnages d'un pur grotesque. Quoi qu'il en soit, l'artiste eut la douleur de voir tourner en dérision les principes qui faisaient sa foi, inspiraient son art et guidaient son pinceau, avec cette circonstance deux fois pénible que ses propres œuvres servaient de prétexte aux attaques. Épreuve cruelle, quelque noblesse qu'il mît à la supporter, quelque inébranlable que fût aussi son espérance en des jours meilleurs. Mais le revirement qu'il prédisait, qu'il appelait de tous ses vœux ne devait point se produire ; l'école académique était mortellement atteinte, et les efforts de l'homme distingué, que la ville de Bruxelles venait d'appeler à diriger son enseignement artistique, devaient être impuissants à conjurer son sort. Aussi bien, les événements eux-mêmes contribuaient à précipiter sa chute. Aux yeux de quantité de gens, le mouvement novateur était le corollaire de l'affranchissement national, issu des journées révolutionnaires. Y vouloir contredire était à peine d'un patriote. On a pu écrire, non sans vérité, que l'art belge eut aussi ses barricades. Navez, que l'Institut de France avait, à l'unanimité de ses membres, élu correspondant (1832), n'obtint au salon de Bruxelles de 1833, où figura son tableau des *Oies du frère Philippe*, réputé l'une de ses meilleures créations, qu'une médaille de vermeil ; et quand, à la suite du salon de 1836, où avait paru avec succès son *Vert-Vert débarqué à Nantes* (voir la description de ce tableau détruit, dans le *Compte rendu* d'Alvin), il obtint la croix de l'ordre de Léopold, depuis plus de trois ans octroyée à Wappers, il s'éleva même une clameur. On alla jusqu'à soutenir qu'il y avait maldonne, De Keyser et Gallait, lesquels venaient d'exposer la *Bataille des Éperons d'or* et *Le Tasse en prison, visité par Montaigne*, se trouvant privés du même honneur. Il est certain que les œuvres de ces jeunes artistes avaient été aux nues, et si l'on considère, en outre, l'effet produit au salon par le *Patrocle* de Wiertz, l'espoir d'un retour vers les doctrines de David devenait de plus en plus précaire. Pourtant, les convictions de Navez restaient inébranlées, et s'il ne devait point goûter la joie de voir reverdir l'arbre aux branches duquel avaient été cueillis ses lauriers, du moins, par lui-même comme par ses élèves, allait-il moissonner des succès d'autant plus honorables qu'il les obtiendrait sans aucune avance à la popularité. Le salon de 1845 lui procura l'occasion d'opposer ses meilleures toiles aux attaques de ses adversaires. Les *Fileuses de Fundi* (Pinacothèque de Munich), *Notre-Dame des Affligés* (église de la Ville basse, à Charleroi), comptent parmi les productions distinguées de l'école belge. Si la critique put relever dans la page religieuse la prédominance des tons jaunâtres, elle fut, en revanche, unanime à louer le bel ensemble et la noblesse de style de la composition, qualités que rehaussent, dans les *Fileuses de Fundi*, le charme d'une donnée gracieuse et l'attrait de types féminins à la fois aimables et distingués. Les deux œuvres ont été supérieurement reproduites en lithographie par Schubert. La toile des *Fileuses* peut être envisagée comme l'œuvre maîtresse de Navez ; elle constitue, pour le visiteur belge de la Pinacothèque moderne de Munich, une rencontre des plus agréables. Le salon de 1845 fut pour Navez une source de satisfactions d'un autre ordre : le succès de Van Eycken, Portaels, Robert, Stallaert, ses élèves, succès qui alla croissant au salon de 1848, où Van Eycken exposa l'*Abondance* et la *Sainte Cécile ;* Portaels, la *Sécheresse en Judée* et le *Simoun ;* Robert, *Signorelli peignant son fils mort*, scène poignante faite pour raviver la douleur du maître atteint la veille dans ses plus chères affections par la mort d'un fils de vingt ans. Le contingent personnel de Navez, à ce même salon, comprenait la plus vaste de ses toiles, l'*Assomption de la Vierge*, créée pour l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, où déjà figurait une série de verrières exécutées d'après ses cartons. Ces compositions, placées dans le pourtour du chœur, représentent les *Vertus*

théologales, la *Religion* et diverses scènes de l'Evangile : la *Nativité*, le *Baptême du Christ*, la *Mise au tombeau*, la *Tradition des clefs à saint Pierre*. Médiocrement conçues, et pas mieux exécutées, elles caractérisent d'une façon éclatante la tendance fâcheuse de leur auteur à tout ramener vers le genre classique et à le vouloir instaurer jusqu'en des milieux où sa présence est plutôt choquante. Jusqu'en 1849, Navez eut un atelier d'élèves extrêmement suivi. La liste fournie par Alvin des jeunes gens des deux sexes qui, à divers moments, vinrent travailler sous sa direction, renseigne le nombre extraordinaire de près de quatre-vingts noms auxquels s'ajoutent une soixantaine d'autres, ceux des élèves de la classe de peinture annexée à l'Académie de Bruxelles et dirigée par le maître. A dater du jour où fut inauguré ce cours public, l'artiste se jugea tenu d'honneur de renoncer à son enseignement particulier. De fait, c'était mettre gravement en péril son reste d'autorité. Si l'école de peinture, sous Navez, compta des élèves nombreux, il eût été difficile de voir en eux les continuateurs de ces jeunes gens qui, de leur volonté propre et à leurs frais, étaient venus naguère se ranger sous sa discipline. L'enseignement de Navez, sans être éclectique, était pourtant basé sur des principes plus larges que n'accuse sa peinture et qui d'ailleurs s'imposaient à ce moment. Le romantisme avait perdu de son prestige, mais des courants nouveaux commençaient à entraîner les jeunes artistes, et Navez était sans force pour les entraver. Il put voir, aux environs de 1850, un groupe d'ex-élèves de l'Ecole de peinture s'enrôler sous le drapeau du réalisme et se constituer en atelier dissident, sous l'invocation de Saint-Luc et la direction de Mr Slingeneyer. Le salon de 1851 fut pour Navez des moins brillants. Son *Retour du Jubilé* s'éclipsa totalement dans le voisinage de la superbe et émouvante page de Gallait, *Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Hornes par les Serments de Bruxelles*. Le salon, d'autre part, était riche et varié. A côté de Decamps, de Troyon, de Robert Fleury, il montrait les premières œuvres de Courbet venues en Belgique. Pour la génération nouvelle, Navez y pouvait voir un avertissement salutaire; il n'en fut rien. De quelque manière que pût se manifester encore la constance de sa foi, il prêchait dans le désert : le système académique ne fit plus de nouvelles recrues. Il cessa dès lors de paraître aux expositions. Du reste, infatigable jusqu'en 1862, date de ses dernières peintures, il signa des toiles nombreuses réparties entre les églises et les musées. A Bruxelles, nous rencontrons le *Riche réprouvé* (1854) et le *Jugement de Salomon* (1855); à l'église des Rédemptoristes de la même ville, *Saint Joseph et l'enfant Jésus* (1856); à l'église Saint-Joseph, la *Résurrection du fils de la veuve de Naïm;* à Charleroi, église de la Ville haute, le *Paralytique guéri* (1860); à Amsterdam, église de Sainte-Catherine, le *Christ apparaissant à la Madeleine* (1861) et le *Christ au Jardin des Olives* (1861). Enfin, pour une église de Bombay (Indes anglaises), le peintre répéta ce même sujet. Parmi les effigies datant de la même période, figure l'auto-portrait dont le peintre enrichit la galerie des académiciens au musée d'Anvers, déjà doté, depuis 1847, d'une œuvre importante de son pinceau, la *Sainte Famille*. Le portrait de Navez, à la fois grand et simple, est un morceau absolument distingué. En 1857, âgé par conséquent de 70 ans, il voulut retracer les traits de Mr Etienne Le Roy, pour reconnaître la façon distinguée dont cet habile spécialiste venait de procéder à la restauration des chefs-d'œuvre de Rubens, à Notre-Dame d'Anvers. Le docteur Vleminckx reçut également son portrait, hommage du peintre, à la suite d'une maladie grave où le président de l'Académie de médecine avait procédé à une opération jugée nécessaire, et qui, nonobstant l'âge du malade, réussit admirablement. Démissionnaire en 1859 de ses fonctions de directeur de l'Académie de Bruxelles, Navez renonça successivement à la présidence de la commission

du Musée, à la vice-présidence de la Commission royale des monuments. Membre de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, à dater de sa fondation, il en présida les séances en 1847, en 1851, enfin en 1854, cette fois comme président de l'Académie entière.

Les dernières années de la vie de Navez furent profondément pénibles. Plongé dans l'isolement par la mort de ses proches, il eut l'immense douleur d'être privé de tout contact avec ses semblables par la perte en quelque sorte simultanée de la vue et de l'ouïe. Entouré des soins pieux de son gendre, le peintre Portaels, il traîna son existence jusqu'au 11 octobre 1869.

S'il est permis de dire de Navez qu'il eut le malheur de se survivre, c'est à tort qu'on le rangerait parmi les méconnus. De légitimes succès donnèrent certainement du relief à son nom, et il mérite de figurer à un rang honorable dans le panthéon de l'art belge. Le vaste ensemble de ses œuvres — Alvin en fixe le nombre à 368, dont 205 portraits — compte des productions insignifiantes; en revanche, il en est beaucoup d'absolument dignes d'être comptées parmi les bons spécimens de l'art de leur temps. On lui reprocha d'être plutôt le représentant de l'école française que de l'art national. Et, de fait, non plus par tempérament que par éducation, Navez ne se sentit attiré vers les maîtres qui, devant l'histoire, caractérisent le plus éloquemment l'école flamande. « Il « fallait selon lui », dit Alvin, « remon- « ter vers la source, reprendre l'art où « Memling et Quentin Metsys l'avaient « conduit, et chercher à le développer « dans une autre direction que celle « que Rubens et Van Dyck avaient sui- « vie ». Ces vues, il semble les avoir exposées dans un mémoire à l'Institut de France en 1839. Si le programme qu'elles exposent fut réellement le sien, il eut le tort de chercher à le réaliser en s'inspirant de préférence à des sources étrangères, retombant ainsi dans l'erreur commise par les romanistes du XVIe siècle, lesquels mirent si gravement en péril le sort de l'art flamand. Le portrait lui-même n'échappait point, sous le pinceau de Navez, à de certaines conventions : allongement systématique du nez, écartement des yeux, etc. Certes, il y eut quelque noblesse dans cette fidélité aux principes qui régissaient l'art au temps de ses débuts; on éprouve cependant une surprise doublée de tristesse à le voir, tout au déclin de sa carrière et quarante ans après son voyage d'Italie, évoquer les souvenirs lointains en des thèmes tels que les *Femmes d'Albano*, des *Pèlerins dans la campagne romaine*, les motifs équivalents, puisés ailleurs, étant jugés indignes de son attention. Les meilleurs élèves du peintre surent trouver le succès en alliant ses principes avec une conception plus large et plus indépendante de la nature. Charles de Groux et Alfred Stevens, de bonne heure émancipés de sa tutelle, accusent peu dans leurs œuvres l'influence de ses enseignements.

De même qu'à ses convictions artistiques, Navez resta fidèle à ses vieilles amitiés. Tant qu'il jouit de l'usage de ses yeux, il fut en active correspondance avec ses camarades français, accumulant de la sorte un véritable trésor de lettres appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque royale. Parmi ses autographes, au nombre de plus de deux mille, on en compte près de sept cents d'artistes français en renom; les lettres d'élèves constituent, d'autre part, de précieuses sources d'informations pour l'histoire de l'école belge. Le caractère de Navez n'avait pas été sans se ressentir de l'influence du contact avec David. Ardent patriote, on l'avait vu exercer un commandement dans la garde civique dès l'origine de sa formation; d'un caractère droit et ferme, ennemi de la brigue, il poussa jusqu'au scrupule le désintéressement. Commandeur de l'ordre de Léopold au moment de son décès, il avait attendu vingt ans sans se plaindre sa promotion au grade d'officier. Quand la ville de Bruxelles, en 1843, fit cession à l'Etat de ses collections artistiques, ce

fut à lui que s'adressa le conseil communal pour l'estimation des tableaux de son musée. Une somme de 6,000 francs étant portée au budget pour ce travail, l'artiste s'empressa de faire connaître par une lettre qu'il n'entendait recevoir aucune rétribution, « n'ayant accepté ces honorables fonctions que « dans le but d'être utile à la ville de « Bruxelles ».

Il existe de Navez divers portraits peints, dessinés et gravés. Lui-même nous a laissé son image lithographiée en 1826 ; une autre planche traitée par le même procédé figure dans le recueil d'Eeckhout : *Collection des artistes modernes, nés dans le royaume des Pays-Bas* (1822); un portrait gravé par M. Demannez orne le volume de M. Alvin et se trouve reproduit dans l'*Annuaire* de l'Académie royale de Belgique. La salle des séances de ce corps savant est ornée d'un buste en marbre de l'artiste, dû au ciseau de Guillaume Geefs. Un buste de bronze, œuvre de M. Jean Hérain, statuaire bruxellois, exécuté par souscription, décore le grand escalier de l'hôtel de ville de Charleroi.

Henri Hymans.

L. Alvin, *Fr.-J. Navez, sa vie, ses œuvres et sa correspondance*, 1870. — H. de Nimal, *Vingt-cinq lettres inédites du peintre Navez*, 1894. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, enz.*, 1842. — Kramm, *id.*, 1857. — Alvin, *Compte rendu du salon d'exposition de Bruxelles*, 1836, p. 285 et suiv.

NAVIGHEER (*Jean*), prêtre et prédicateur. Il appartenait à une famille qui avait des représentants en même temps à Gand, à Eecloo et à Ypres. Il naquit dans cette dernière ville vers la fin du XVIe siècle. Tandis que plusieurs membres de la branche de Gand passaient au protestantisme, il se consacra à l'état religieux. Après avoir fait de solides études théologiques, il devint chanoine de Saint-Martin et s'y fit bientôt connaître comme orateur. En 1637, il publia un choix de ses sermons : *Orationes panegyricæ in festa B. Virginis Mariæ* (Ypres, Ph. Lobel, 1637; in-8°), qu'il avait prêchés en l'honneur de la Sainte-Vierge à Anvers et ailleurs. Ces discours se distinguent par une grande onction non moins que par des mouvements oratoires entraînants. L'année de sa mort est inconnue.

Baron Émile de Borchgrave.

Diegerick, *Bibl. yproise.* — Sanderus, *Opuscula minora.*

NAVITE (*Saint*), évêque de Trèves et de Tongres, figure en la première qualité, d'après les *Gesta episcoporum trevirensium*, comme le successeur de saint Marc, XVIIIe évêque, et en la seconde, d'après Hérigère, comme ayant directement remplacé saint Materne à Tongres, dont il aurait été aussi le IVe évêque. On ne connaît que son nom; l'époque où il a vécu est même incertaine. Les hagiographes, qui n'admettent qu'un saint Materne, mort en 128, à l'âge de 115 ans, reportent notre Navitus à l'an 131; ceux qui dédoublent saint Materne font mourir son successeur en 283 et lui adjugent la palme du martyre. Ce ne sont là que des conjectures ; ce qu'il y a de plus clair, c'est que nous ne connaissons rien de précis concernant l'église de Tongres avant le milieu du IIIe siècle. Les noms qui ont surnagé, celui de Navite tout le premier, sont-ils des noms d'évêques ou ceux de simples missionnaires? On ne le saura probablement jamais. L'historiographe de Notger (Hérigère) ne rougit pas d'avouer son ignorance, et le P. Fissen fait avec raison l'éloge de sa sincérité.

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois. — *Acta sanctorum.*

NAVIUS (*Jean*), homme d'Etat. Voir NAVES (*Jean* DE).

NECKER (*Josse* DE). Voir NEGKER (*Josse* DE).

NECKER (*Noël-Joseph* DE), médecin et botaniste, naquit en 1729 dans la Flandre occidentale, à Roulers, suppose Piron (*Levensbeschryvingen*), où existe encore une famille de ce nom. Il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Douai, mais c'est surtout comme botaniste qu'il se fit connaître. L'élec-

teur palatin l'accueillit très libéralement et le nomma botaniste, puis biographe du Palatinat et des duchés de Berg et de Juliers. D'autre part, sa réputation lui valut des titres honorifiques de toutes sortes : c'est ainsi qu'il fut nommé agrégé honoraire du collège de médecine de Nancy et membre des académies ou des sociétés de sciences de Hollande, de Bruxelles, de Manheim, de Rouen et de Châlons. Il mourut le 12 décembre 1793 à Manheim.

On a de lui : 1° *Deliciæ Gallo-Belgicæ sylvestres, seu Tractatus generalis plantarum gallo-belgicarum ad genera relatorum, cum differentiis nominibus trivialibus.* Strasbourg, 1768; 2 vol. in-12. C'est une Flore des Pays-Bas, assez complète, classée d'après le système de Linnée. — 2. *Methodus muscorum per classes, ordines, genera ac species, cum synonymis nominibus trivialibus, observationibus digestorum, æriisque figuris illustratorum.* Manheim, 1771; in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé à Ratisbonne et en Angleterre. — 3. *Physiologia muscorum per examen analyticum de corporibus variis naturalibus inter se collatis continuitatem proximamve animalis cum vegetabili concatenationem indicantibus.* Manheim, 1774; in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par Coste, sous le titre de *Physiologie des corps organisés ou examen analytique des animaux et des végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les différents règnes de la nature.* Bouillon, 1775; in-8°. — 4. *Eclaircissement sur la propagation des filicées en général.* Manheim, 1775; in-4°. — 5. *Histoire naturelle du Tussilage et du Pétasite, pour servir à la phytologie du Palatinat du Rhin, des duchés de Juliers et de Berg.* Manheim, 1779; in-8°, paru aussi dans le tome IV des Mémoires de l'Académie de Manheim. — 6. *Traité sur la Mycitologie, ou Discours sur les champignons en général.* Manheim, 1783; in-8°. — 7. *Elementa botanica, genera gemina, species naturales omnium vegetabilium detectorum, eorumque characteres diagnosticos, ac peculiares exhibentia, secundum systema omologium, seu naturale, evulgata cum tabulis separatis.* Neuwied, 1790; 3 vol. in-8°.

Dr Victor Jacques.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.* — Piron, *Levensbeschryvingen.* — Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden.*

NECKER (*Olivier* **DE**). Voir Le Dain (*Olivier*).

NECKERE (*Léon-Raymond* **DE**), évêque de la Nouvelle-Orléans, né à Wevelghem, le 5 juin 1800, mort à Nouvelle-Orléans, le 4 septembre 1833. Après avoir étudié au collège de Menin et au petit séminaire de Roulers, il était entré en 1816 au séminaire de Gand, quand il s'offrit à l'évêque de la Louisiane, Mgr Du Bourg, qui venait chercher, en France et en Belgique, des prêtres pour les missions catholiques américaines. Mgr Du Bourg l'accepta, et, à la fin de 1817, De Neckere débarqua en Amérique. Il y continua ses études au séminaire de Saint-Thomas, à Bardstown, puis à celui de Sainte-Marie, à Barrens, où il fut admis, le 1er juin 1820, dans la congrégation de la Mission; le 13 octobre 1822, il fut ordonné prêtre avant l'âge canonique. Il rendit les plus grands services à Barrens, en qualité de professeur, et il devint le bras droit du supérieur du séminaire, M. Rosati. Il ne possédait, paraît-il, pas moins de huit langues : le français, le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, le flamand, l'allemand et l'anglais. Malheureusement, sa santé était des plus chancelantes. En 1827, les médecins l'obligèrent à retourner en Europe pour respirer l'air natal, seul remède à la maladie de la poitrine et du foie dont il était atteint. C'est alors qu'il fut nommé coadjuteur de l'évêque de Saint-Louis. Après avoir voyagé dans le but de recueillir des secours pour la mission du Missouri, De Neckere repartit en 1829 pour l'Amérique, où il reçut un bref, du 4 août 1829, du pape Pie VIII, le nommant évêque de la Nouvelle-Orléans. Malgré sa répugnance, il dut accepter ces fonctions et s'y consacra autant que le lui permit sa santé toujours faible. Prédicateur de talent, il se faisait remarquer

par le ton aimable et familier de ses sermons. Il s'attacha aussi au développement de l'instruction dans son diocèse. Il songeait à résigner sa charge quand la fièvre jaune le surprit et l'enleva en moins de huit jours. La correspondance de Mgr de Neckere a été publiée par l'abbé Coulon, dans la notice qu'il a consacrée à ce prélat.

Paul Bergmans.

A.-M. Coulon, *Biographie de Mgr de Neckere* (Bruges, 1889; avec portrait).

NECKERE (*Philippe-Jacques* **DE**), grammairien flamand. On n'a guère de détails sur sa biographie. Il fut bailli du Franc de Lille et greffier de Bixschote et de Dickebusch. En 1815, il publia chez Smaelen-Moerman, à Ypres, un ouvrage intitulé : *Bewerp van Vlamsche spelling, gevolgd van eenen oogslag op de nederlandsche Dichtkunst*. Le traité sur l'orthographe flamande a 207 pages. On y reconnaît un esprit qui a longuement médité sur son sujet et qui lui a consacré des recherches étendues. L'ouvrage contient un exposé de l'orthographe de Desroches, comparée à celle de Siegenbeek et de Weiland. De Neckere n'est pas conservateur à outrance : il n'entend aucunement s'en tenir à la véritable tradition flamande. Il se borne à constater les différences entre les divers systèmes proposés, sans se risquer à la critique, sans indiquer ses vues personnelles. On sent du reste à chaque page que l'auteur est insuffisamment préparé pour le sujet qu'il aborde : son œuvre est dénuée de valeur scientifique. On y lit entre autres (p. 140) : *pylloot* (pilote) est un dérivé de *loodsman* (pilote) qui *peilt* (sonde). Cet exemple suffit pour faire apprécier la valeur du *Bewerp van spelling*. La seconde partie de cette œuvre contient quelques remarques sur la prosodie et la métrique flamandes (21 pages, avec pagination nouvelle). L'auteur nous y apprend qu'il a dans sa jeunesse composé deux à trois cents vers flamands, une ode au burggrave de Patin, mort président du conseil de Flandre. De Neckere ne comptait pas publier cette œuvre, mais un tiers la lui a entendu réciter, l'a retenue imparfaitement et l'a livrée telle quelle à l'impression. Notre poète nous donne d'abord son ode, sous cette forme incorrecte, puis il publie la version véritable qui, du reste, diffère bien peu de l'autre et ne la dépasse pas comme œuvre poétique.

Léonard Willems.

NEDERLANT (*Joete* **VAN**), que l'on suppose femme poète, peut avoir vécu dans les Pays-Bas vers le XIVe ou le XVe siècle. Son nom a été signalé pour la première fois par J.-Fr. Willems dans le *Belgisch Museum* de 1839; il fut trouvé dans le ms. Van Hulthem (*Dietschen Lucidarius*) où on lit les six vers :

Joete van Nederlant seit :
Die wel meint es ere weert
Al en draeghe hi scilt no sweert,
Weder pike, staf no knijf.
Dit sprok een hoechgeboren wijf :
Vroet sijn in gerechtechede
Maect Gods hulpe en ere mede.

Il faut toutefois remarquer qu'il se peut fort bien que Joete Van Nederlant fût le nom d'une héroïne de roman et que les deux sentences qu'on lui attribue soient mises dans sa bouche par un poète inconnu.

Léonard Willems.

Belgisch Museum, t. I, p. 358 et 515.

***NEEDHAM** (L'abbé *John Turberville*), né à Londres en 1713, mort à Bruxelles, le 30 décembre 1781, était un des membres les plus distingués de l'ancienne Académie de Bruxelles. Sa famille était catholique et originaire du comté de Monmouth. Son père, avocat à Londres, mourut jeune, laissant quatre enfants en bas âge et peu favorisés de la fortune. John était l'aîné des deux fils et fut envoyé bien jeune à Douai, pour y faire ses études sous le clergé séculier du collège anglais de cette ville. Il arriva à Douai le 10 octobre 1722 et, déterminé à s'engager dans l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure à Arras, le 3 mars 1732, et la prêtrise à Cambrai, le 31 mai 1738. En 1736, il fut chargé d'enseigner la rhétorique et donna des preuves de grande sagacité; au bout de quatre ans, ses supérieurs l'appelèrent au service de la Mission en

Angleterre, pour s'occuper de l'éducation de la jeunesse catholique à l'école de Twyford, près de Winchester. Cette école fut très prospère pendant toute la durée de sa direction.

Vers 1744, il fut envoyé à Lisbonne pour y enseigner la philosophie dans le collège anglais ; c'est là qu'il eut l'occasion d'étudier les animaux marins, surtout la laitance des Calmars avec les spermatophores, qu'on a nommés depuis *les corps de Needham*. Après quinze mois de séjour à Lisbonne, le climat ne lui convenant pas, il revint à Londres et publia, en 1745, ses découvertes, qui dénotaient un observateur habile. C'est alors qu'il se livra à ses expériences de physique et à ses observations microscopiques. Il passa un certain temps à Londres, puis à Paris, où il fit la connaissance de Buffon. Il fut présenté au grand naturaliste français par le président de la Société royale de Londres. Buffon travaillait alors à la théorie de la génération et accueillit avec empressement l'abbé Needham déjà très connu des naturalistes : « Il m'a prêté son excellent microscope, plus commode et meilleur qu'aucun des miens », dit Buffon, et il consigne le résultat de leurs travaux communs dans le tome II de son *Histoire naturelle* (édition in-4°). Ces études sont également consignées dans les *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, et dans un volume in-12 publié à Paris. En parlant des spermatophores découverts par Needham, Buffon assure *que ces corps organisés ne sont que des espèces d'instruments qui servent à perfectionner la liqueur séminale et à la pousser avec force, et que c'est par cette action unie et intérieure qu'elle pénètre plus intimement la liqueur de la femelle.* » Cet habile naturaliste, avec « lequel je me suis lié d'amitié », dit Buffon, « a suivi avec plus de soin que « je n'aurais pu le faire, les infusions « des plantes », et il annonce que Needham donnera incessamment au public le résultat des investigations qu'il a faites sur cette matière. Les conclusions que ces deux savants ont tirées de leurs recherches sont toutes différentes les unes des autres ; le microscope n'était pas assez perfectionné pour permettre aux naturalistes les plus sagaces de se faire une bonne idée des spermatozoïdes et des spermatophores qui servent à les conduire à leur destination. La nature, d'après Needham, est douée d'une force productive, et tout corps organisé, quelle que soit sa taille, se forme par végétation. Les animaux naissent de la pourriture et dégénèrent ensuite en végétaux. C'est ainsi que les anguillules, qu'il a vu se former dans la colle, s'y développent directement et, tout en n'ayant eu pour mère que des globules organiques, produisent cependant des œufs.

Les travaux microscopiques n'absorbent pas entièrement l'activité de Needham ; il rend compte en 1746, dans les *Transactions philosophiques*, d'expériences faites à Paris par Lemonnier sur l'électricité, et l'année suivante (1747), nous trouvons une note de lui dans le même recueil, sur le nouveau miroir inventé par Buffon, qui peut produire un incendie à 66 pieds de distance. La même année, il fut élu membre de la Société royale de Londres, distinction d'autant plus flatteuse que l'abbé Needham était le premier prêtre catholique reçu par la Société royale comme membre honoraire. Quatre ans après, Needham se chargea d'achever l'éducation de quelques jeunes seigneurs anglais, et voyagea avec eux en qualité de gouverneur ou de précepteur. Il commença un voyage avec le neveu de l'archevêque de Narbonne en septembre 1762, et passa avec lui cinq ans tant en France qu'en Italie. Il avait déjà fait plusieurs fois le tour de l'Italie et visita de nouveau Rome, Naples et Venise, admirant tout ce qu'un œil exercé rencontrait sur son passage d'important, soit dans les œuvres de la nature, soit dans les travaux d'art. Il avait publié, en 1761, un opuscule dans lequel il prétend que les caractères qui sont en usage en Chine sont les mêmes que ceux des Egyptiens, opinion complètement réfutée dans le *Journal des savants* de la même année et de l'année suivante.

Pendant le séjour de Needham à Genève, une querelle avait surgi touchant les miracles, entre un professeur de théologie et Voltaire; Needham lança une lettre anonyme contre le philosophe de Ferney, et fut reconnu comme auteur de cette lettre. De là l'origine des plaisanteries de Voltaire contre le savant abbé, qui surpassait cependant Voltaire dans la justesse des principes comme dans la force du raisonnement. Mais Voltaire surpassait Needham dans les pouvoirs formidables du ridicule, dit l'abbé Mann. Voltaire ne cessa d'attribuer à Needham des choses qu'il n'avait jamais dites ni pensées, ajoute-t-il. Needham a publié une Remarque sur la réponse de Voltaire à l'auteur du Système de la nature, à la fin de sa brochure, intitulée : *Idée sommaire ou revue physique et métaphysique*, publiée en 1781.

Vers la fin de 1767, il se fixa au séminaire anglais à Paris, s'adonnant complètement à des travaux scientifiques, et, le 26 mars 1768, il fut nommé correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris. En 1769, il publia des recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion, avec une nouvelle théorie de la terre. Dans un premier volume, il défend son système contre celui de Spallanzani; dans le second, il fait l'application de ses principes à la théorie de la terre, ajoute la relation de son voyage dans les Alpes et compare les hauteurs de ces montagnes à celles des Cordillières.

C'est à cette époque que, sur la proposition de Schoepflin, professeur à l'université de Strasbourg, le comte Charles de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, songea à doter les provinces des Pays-Bas autrichiens d'une académie des sciences. Il était nécessaire, disait-il, de tirer de leur torpeur ces provinces, qui avaient eu tant d'hommes distingués dans toutes les carrières. Le projet fut agréé, mais il fut décidé de ne former d'abord qu'une société littéraire qui aurait pu être convertie en académie. Le 15 juillet 1768, le comte de Cobenzl fit écrire à Needham pour l'engager à se fixer à Bruxelles, afin de coopérer à l'établissement proposé. L'abbé Needham était favorablement connu dans toute l'Europe par ses travaux; « il jouit de la juste « considération que méritent ses talents, « ses œuvres et ses profondes connaissances », disait le comte de Neny, commissaire royal près de l'université de Louvain. On avait déjà songé à lui pour lui confier provisoirement une chaire de physique expérimentale et pour la formation d'un cabinet d'histoire naturelle à l'université de Louvain. On lui aurait donné comme suppléant « l'abbé Nélis, « jeune homme de 25 ans », auquel on attribuait « une application infatigable « aux sciences et un goût éclairé et « délicat ».

Needham entra entièrement dans les vues du gouvernement et accepta les conditions qui lui furent offertes, à savoir : une pension de 1,000 florins de Brabant et la promesse d'un canonicat à la collégiale de Soignies, avec dispense de résidence. Il se rendit à Bruxelles le 23 mars suivant (1769). L'acte d'institution de la Société littéraire remonte au 12 janvier 1769. Elle tint sa première séance le 5 mai suivant, et nomma Needham directeur. La seconde séance eut lieu le 26 avril de l'année suivante; Needham y lut un mémoire sur la maladie contagieuse des bêtes à cornes, et la permission de l'imprimer fut accordée. Il fut ensuite chargé de faire un rapport sur la situation de la société et sur les moyens de lui donner une forme qui pût la rendre utile. Il recommanda d'assurer des fonctions aux membres qui s'étaient distingués par leurs talents et par leurs travaux et de mettre les membres à même de faire des voyages, comme c'est l'usage à l'Académie électorale de Mannheim, et presque partout, disait-il. Needham fut obligé de remplacer le comte de Cobenzl, ensuite le comte de Neny, chargés l'un après l'autre de la présidence, mais n'eut pas assez d'autorité pour maintenir l'ordre dans les débats, et le découragement ne tarda pas à s'emparer même de ceux qui avaient montré le plus de zèle.

L'Académie impériale et royale, qui succéda à la Société littéraire, se réunit pour la première fois le 13 avril 1773; Needham fut également nommé directeur et conserva la présidence jusqu'au mois de mai de 1780. Après son installation à l'Académie, il obtint le canonicat de l'église collégiale et royale de Soignies. Le gouvernement l'avait nommé d'abord à un canonicat dans l'église collégiale de Termonde. Il en prit possession le 29 novembre 1773.

Son séjour à Londres, à Paris, à Lisbonne et ses voyages en Italie avaient dû le mettre en rapport avec les sommités de la science, et l'on ne peut douter, dit Mailly, qu'il n'ait exercé une grande influence sur les choix qui furent faits à l'Académie de Bruxelles. D'après les désirs du gouvernement, un gentilhomme anglais, M. Pigott, membre de la Société royale de Londres, entreprit avec l'abbé Needham un voyage astronomique de quatre mois, pour prendre les longitudes et les latitudes des différentes villes des Pays-Bas. M. Pigott reconnaît avoir profité des lumières de Needham en mille occasions, et il annonce, dans un avant-propos, que celui-ci doit rendre compte des observations barométriques faites pendant le voyage. En effet, le résultat en est consigné en tête du tome I des Mémoires de l'Académie, et dans une lettre *Sur une partie du voyage astronomique et physique*, à Crumpipen, au sujet de la somme de 800 florins que le gouvernement avait allouée pour frais de route. A la séance du 25 mai 1773, Needham lit un mémoire sur le résultat de son voyage dans le Luxembourg avec le gentilhomme anglais. Dans son premier mémoire, imprimé dans le tome I, nous lisons à la première page d'un mémoire qui a pour titre : *De quelques observations physiques faites principalement dans le Luxembourg en* 1772 : « La propaga- « tion est toujours proportionnelle à la « quantité de nourriture dans un pays « quelconque », et il propose de défricher des terres nouvelles comme on fait en Amérique; « la population augmente « toujours en raison de notre industrie », ajoutait-t-il. A la séance du 17 mai 1781, il fit lecture d'un mémoire *Sur les moyens les plus efficaces d'empêcher le dérangement produit souvent par l'électricité dans la direction naturelle des aiguilles aimantées.* Au mois de novembre suivant, il lit un mémoire sur le son des cloches pendant les orages. Il a encore écrit un mémoire qu'il a intitulé : *Observations sur l'histoire naturelle de la Fourmi*, et où il relève quelques méprises de certains auteurs célèbres. La fourmi n'a pas cette prévoyance que plusieurs auteurs lui accordent, dit-il; elle ne fait point de provisions pour l'hiver comme on le suppose, puisqu'elle est engourdie pendant la durée du froid; mais elle prépare pendant ce temps tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la république, à la conservation et au bien-être de la couvée pendant l'été. Il cite à cette occasion les paroles de Galien : *Quand je travaille à l'anatomie, je me regarde comme faisant un hymne de louange et de reconnaissance à mon Créateur.*

Needham mourut après une très courte maladie : au mois d'octobre 1781, il perdit presque entièrement l'appétit et le sommeil, et il succomba le 30 décembre, à huit heures et demie du soir, après avoir rempli tous les devoirs d'un chrétien. Selon son désir, il fut enterré dans le caveau de l'abbaye de Caudenberg, sa paroisse. A la séance du 24 janvier, l'abbé Mann donna lecture à l'Académie d'une notice sur la vie et les ouvrages de son cher et ancien ami : « L'abbé Needham avait un savoir véri- « table », dit-il, « mais peu de talent à « le faire valoir; il était un physicien « éclairé et profond, qui voyait toutes « les choses en grand, rapportant tout « à une intelligence suprême ».

Voici la liste des œuvres de Needham : 1. *New microscopical discoveries.* Londres, 1745; in-8°. Traduit en français : *Nouvelles découvertes faites avec le microscope.* Leyde, 1747; in-12, et Paris, 1750. — 2. *A summary of some late observations upon the generation, composition and decomposition of animal and vegetable substances* (avec pl.), dans les

Philosophical transactions, vol. XXXXV, nº 490 (1748), p. 615. — 3. *Observations upon the generation, composition and decomposition of animal and vegetable substances.* London, 1749; in-4° (52 p. avec une pl.). — 4. *Observations des hauteurs, faites avec le baromètre* (août 1751) *sur une partie des Alpes.* Berne, 1760; in-4°, avec fig. — 5. *De inscriptione quadam Ægyptiaca Taurini inventa epistola.* Rome, 1761; in-8°. — 6. *Questions sur les miracles.* Genève, 1764; in-8°. — 7. *Recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion et nouvelle théorie de la terre, à la suite des nouvelles recherches sur la génération spontanée*, trad. de Spallanzani, par l'abbé Regley. Paris, 1769; 2 part. in-8°. — 8. *Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques et la génération des corps organisés, traduites de l'italien de M. l'abbé Spallanzani, avec des notes, des recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion, et une nouvelle théorie de la terre.* Londres, 1769; 2 vol. in-8° avec figures. — 9. *Mémoire sur la maladie contagieuse des bêtes à cornes.* Bruxelles, 1770; in-8°. — 10. *Lettres de Pékin sur le génie de la langue chinoise.* Bruxelles, 1773; in-4°, pl. — 11. *Recueil de quelques observations physiques faites principalement dans la province de Luxembourg en* 1772, dans les Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, t. I, 1777. — 12. *Nouvelles recherches sur la nature et l'économie des mouches à miel* (avec 1 pl.), dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles, t. II, 1780. — 13. *Observations sur l'histoire naturelle de la fourmi*, dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles, t. II, 1780. — 14. *Idée sommaire ou vue générale du système physique et métaphysique de Needham sur la génération des corps organisés.* Bruxelles, 1781; in-8°, à la suite de *La vraie philosophie de l'abbé Monestier.* Bruxelles, 1780; in-8°. — 15. *Principes d'électricité.* Bruxelles, 1781; in-8°. Traduit de l'anglais de lord Mahon. — 16. *Recherches sur les moyens les plus efficaces d'empêcher le dérangement produit souvent dans la direction naturelle des aiguilles aimantées par l'électricité de l'atmosphère*, dans les Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, t. IV, 1783. — 17. *Recherches sur la question si le son des cloches pendant les orages fait éclater la foudre, en la laissant descendre sur le clocher dès que la nuée chargée de matière électrique est au-dessus de l'endroit où l'on sonne*, dans les Mémoires de l'Académie impériale, t. IV, 1783. — 18. *Mémoire sur la Société littéraire de Bruxelles, fait et présenté à S. E. le ministre plénipotentiaire de S. M. I. R.*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale*, sixième année, 1840, p. 58.

P.-J. Van Beneden.

Mémoires de l'Académie impériale de Bruxelles, t. IV, p. XXXIII (notice de l'abbé Mann).

NEEF (*Etienne* DE), écrivain ecclésiastique, né à Courtrai, mort en 1646. Entré dans l'ordre des Récollets, de Neef devint successivement lecteur de théologie, gardien, définiteur et ministre de la province de Saint-Joseph (Flandre flamingante). Il a laissé en manuscrit des travaux sur l'histoire ecclésiastique et hagiographique de notre pays, concernant principalement l'ordre franciscain. La bibliothèque de l'université de Gand possède l'autographe de l'un d'entre eux : *Tabula chronologica de origine et progressu provinciæ Comitatis Flandriæ S. Joseph FF. minorum Recollectorum ex authenticis monumentis.* On conserve aussi aux archives du couvent des Frères-Mineurs de Saint-Trond l'autographe de l'importante chronique intitulée : *Tabula chronologica de Conventibus FF. minorum et Monialium eis subjectarum in Flandria* (1544-1742).

On a publié de notre auteur : *Theologia moralis divisa in tres partes.* Ypres, P.-J. De Raeve, 1732; 2 tomes in-8°. D'après la préface, la première partie doit avoir eu une édition antérieurement. Une réédition (?) de cette théologie, qui semble n'être que celle de 1732 avec un nouveau titre, a paru à Anvers, chez A. Everaerts, en 1750. Un appendice de quatre pages contient le texte de la célèbre déclaration

de Benoît XIV, sur les mariages contractés en Hollande et en Belgique, donnée le 4 novembre 1741. Ce traité qui, contrairement aux traditions de l'ordre, soutient une sorte de probabiliorisme, est clair et concis. Cf. H. Hurter, *Nomenclator litterarius recentioris theologiæ catholicæ*, t. II (Inspruck, 1879-1880), p. 1165. L'auteur, conformément à la doctrine commune, y enseignait que les fidèles peuvent satisfaire au précepte d'entendre la parole de Dieu dans les églises des Réguliers. De là une polémique à coups de brochures, qui se termina par une lettre pastorale de l'archevêque de Malines imposant silence aux deux parties.

Georges Monchamp.

S. Dirks, *Hist. bibl. et litt. des frères mineurs de l'Observ. de saint François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, 1885) p. 374-376.

NEEF (*François* **DE**) ou De Neve. Voir De Neve (*François*).

NEEF (*Marc* **DE**), médecin et poète. Voir Neefs (*Marc*).

NEEFF (*Georges-Jean* **DE**) naquit à Louvain, le 25 février 1773. Lorsque la déchéance de Joseph II fut proclamée en Belgique, en 1789, De Neeff fut incorporé dans l'armée des patriotes, avec le grade de premier lieutenant. Il combattit à Turnhout et prit part à toute la campagne contre les armées autrichiennes. La chute du gouvernement révolutionnaire le rejeta dans la vie privée jusqu'au jour où les armées françaises républicaines commencèrent la conquête de la Belgique. Comme beaucoup d'anciens soldats de la révolution brabançonne, qui avaient conservé dans le cœur la haine de la domination autrichienne, Jean De Neeff s'engagea dans le corps de Béthune Charost et fut nommé lieutenant au premier régiment de chasseurs à cheval belges, fonctions qu'il abandonna bientôt pour entrer dans l'état-major de Dumouriez en qualité d'officier d'ordonnance. Lorsque ce général eut trahi la Convention en cherchant à rétablir Louis XVII sur le trône et en s'alliant dans ce but avec l'Autriche, plusieurs de ses officiers, suspectés de complicité avec lui, furent arrêtés et jetés dans les prisons de Paris. De Neeff se trouva compris parmi eux et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Il abandonna alors la carrière des armes et se retira à Aerschot, qu'il administra pendant dix-neuf ans en qualité de maire.

Les premiers jours de la révolution de 1830 le trouvèrent à Louvain, sa ville natale. A peine les événements qui s'étaient passés à Bruxelles dans la nuit des 25 et 26 août eurent-ils été connus, que la population louvaniste se souleva elle aussi contre la domination hollandaise. Dès le 29 août, le drapeau tricolore fut arboré à l'hôtel de ville et la garde bourgeoise embrassa la cause de l'indépendance nationale. Cependant celle-ci ne devait pas triompher à Louvain sans qu'on y répandît le sang. La voix populaire prétendait que la garnison avait été fournie d'armes, de poudre et de munitions par la régence. En vain cette dernière, autorisée par le commandant de place, fit démentir ce bruit le 2 septembre au peuple, assemblé sur la Grand'Place, on n'ajouta pas foi à ses déclarations, et le bruit que le général Trip se préparait à entrer dans la ville pour y renforcer la garnison s'étant répandu, une grande foule se porta vers la caserne d'infanterie pour s'emparer des armes que l'on y croyait déposées. Une guérite servit à enfoncer la porte. Les assaillants furent accueillis à coups de fusil. Exaspéré, le peuple alla demander à l'hôtel de ville le départ immédiat de la garnison. Le secrétaire communal, seul fonctionnaire qui se trouvait en ce moment à l'hôtel de ville, écrivit au commandant de la place pour le prier d'accéder au désir du peuple. La réponse fut favorable et, peu de temps après, le commandant de la garde communale, à la tête d'un détachement, escorté d'une grande foule, se dirigea vers la caserne pour en prendre possession. Mais, au moment où il en approchait, de nouveaux coups de feu partirent des rangs des soldats, frappant mortellement quatre bourgeois. Le

peuple exaspéré se jeta sur la garnison, la désarma en partie et la contraignit à quitter la ville. Ce départ fut suivi de celui des diverses autorités administratives. La ville était ainsi en grand danger d'être pillée par une populace irritée et armée. Plusieurs habitants, parmi lesquels se trouvait Jean De Neeff, se réunirent et formèrent une commission de sûreté. Grâce à son ascendant sur le peuple, De Neef parvint à préserver des fureurs de la foule l'ancien collège de la Sainte-Trinité, où l'on accusait les orangistes d'avoir rassemblé des armes.

Le comité de sûreté invita le 3 septembre les autorités administratives à reprendre leurs fonctions. Elles étaient à peine rentrées en ville que les habitants furent avertis de l'approche du général hollandais Trip, qui se préparait à entrer à Louvain avec des troupes, parmi lesquelles se trouvaient le commandant de place et les soldats chassés la veille. Une proclamation du conseil de régence annonça bientôt que le général exigeait que la garde bourgeoise et la garde communale reprissent leurs armes et leur uniforme dans les deux heures et que les autorités légales fussent seules reconnues en ville. En faisant connaître ces conditions, le conseil de régence engageait les Louvanistes à s'y soumettre. Ces conseils n'eurent aucun succès. On prépara tout pour une énergique résistance et en trois heures la ville fut mise en état de se défendre. Une députation alla demander au général Trip de se retirer, elle revint avec une réponse négative. Jean De Neeff, suivi d'une partie de la bourgeoisie armée, sortit alors de la ville par la porte de Malines, se dirigeant vers les troupes hollandaises. Le général Trip, trop faible pour soutenir l'attaque, se décida à la retraite.

L'initiative que De Neeff avait prise de marcher à l'ennemi lui valut le commandement de la garde bourgeoise. Les officiers lui confièrent cette fonction et le conseil de régence, composé en majeure partie d'orangistes, se trouva contraint par l'opinion publique de ratifier cette élection dès le 4 septembre. On adjoignit à De Neef un conseil à l'effet de réorganiser la garde bourgeoise; Adolphe Roussel qui, pendant toute la révolution, montra la plus grande énergie pour le maintien de l'ordre se vit confier les fonctions de secrétaire. Le jour même où ce conseil fut institué, De Neeff et Roussel adressèrent en son nom une proclamation aux habitants de Louvain, pour leur annoncer qu'il adhérait aux résolutions prises à Bruxelles concernant la séparation des provinces méridionales et septentrionales.

Le conseil de régence sentait que son influence n'était plus assez forte pour maintenir la tranquillité dans la ville. Il appela à lui, dans ces circonstances, des hommes qui s'étaient voués à la cause de l'indépendance et qui par là avaient acquis une grande autorité sur le peuple. Il institua une commission de sûreté et de police qu'il composa de Jean De Neeff, de Van Meenen, du vicomte de Schrynmakers de Dormael, de Ch. Muls et d'Eugène Claes.

Le conseil appelé à réorganiser la garde bourgeoise ne demeura pas inactif. Présidé par De Neeff, il établit, à côté des compagnies sédentaires, plusieurs compagnies mobiles régulièrement soldées et chargées d'un service permanent. De grands préparatifs de défense furent également menés à bien, les boulevards garnis de retranchements, des armes et des munitions rassemblées, des matériaux préparés pour le cas où une bataille dans les rues rendrait des barricades nécessaires.

La tâche confiée à la commission de sûreté et de police n'était pas sans difficultés. Le peuple, surexcité par les événements, essaya à diverses reprises de se livrer au pillage. Il fallut une grande énergie pour faire échouer ces tentatives. Une rixe ayant éclaté entre un bourgeois et un pompier, le corps des pompiers dut être désarmé et son service confié à la garde bourgeoise. L'hostilité du peuple ne cessa néanmoins pas contre le commandant des pompiers, Van Assche. Ce dernier vit sa vie menacée et, pour le sauver, De Neeff se trouva contraint de le faire

incarcérer. Il le fit relâcher pendant la nuit et conduire hors de la ville. Ces faits furent rapidement connus et une bande d'hommes armés vint réclamer le prisonnier. De Neeff revendiqua pour lui seul la responsabilité de ce qui s'était passé. Son attitude énergique suffit pour disperser pacifiquement la foule qui s'était assemblée.

Le 23 septembre, deux colonnes hollandaises attaquèrent Louvain. La première, arrivant par la chaussée de Malines, commandée par le général Trip et composée de troupes d'infanterie et de quatre pièces d'artillerie, se mit à canonner la ville sans avoir fait aucune sommation. De Neeff lança ses volontaires les mieux aguerris en tirailleurs contre les troupes ennemies qui, après deux heures de combat, furent contraintes de battre en retraite.

Ce succès était à peine obtenu que l'arrivée d'une colonne d'infanterie et d'artillerie, sous le commandement du général Cort-Heyligers, fut signalée par la chaussée de Tirlemont. Les Louvanistes n'avaient qu'un canon pour répondre aux cinq pièces du général hollandais. Ils engagèrent néanmoins le combat et l'ennemi, menacé de se voir couper la retraite par des troupes de volontaires villageois qui accouraient à la défense de la ville, se replia vers Corbeek-Loo, non sans être vigoureusement poursuivi. De Neeff s'occupa activement de compléter l'organisation des compagnies mobiles qui, le 29, se joignirent aux troupes du commandant Niellon et marchèrent sous ses ordres vers le corps d'armée du général Cort-Heyligers, campé à Leefdael. La rencontre eut lieu à Meerbeck-Everbergh et se termina par la retraite des Hollandais.

Sur ces entrefaites, le gouvernement provisoire confia à Jean de Neeff les fonctions de commissaire de guerre. Le commandant de la garde bourgeoise se mit avec ses volontaires sous les ordres de Niellon et se dirigea vers Aerschot, puis sur Lierre, afin de prendre à revers les Hollandais qui occupaient la Nèthe. Avant de quitter la ville, dont il laissait l'administration à la commission de sûreté et de police, — l'ancienne régence n'existait plus de fait, — il adressa, le 10 octobre, à ses concitoyens une proclamation dans laquelle il leur recommandait le respect des personnes et des propriétés. En même temps il organisa un comité de secours dans le but de venir en aide aux familles pauvres dont les membres s'étaient dévoués à la cause de l'indépendance nationale. Les volontaires louvanistes quittèrent la ville le 14 octobre. D'Aerschot, le commandant Niellon, le chevalier Kessels, commandant de l'artillerie, et De Neeff appelèrent aux armes les habitants de la Campine, qui vinrent bientôt en grand nombre grossir les rangs de leurs troupes. Les compagnies louvanistes prirent part à presque tous les combats qui contraignirent les Hollandais à se retirer, le 27 octobre, dans la citadelle d'Anvers.

Le 22 octobre, l'assemblée des notables avait nommé De Neeff bourgmestre de Louvain. Un funeste événement le contraignit à quitter l'armée et à rentrer dans cette ville. Le 28 octobre, quelques volontaires louvanistes rencontrèrent à Malines l'ancien commandant de place Gaillard, accompagné de sa femme. Il se rendait à Bruxelles pour y faire sa soumission au gouvernement provisoire. Ils l'arrêtèrent et voulurent le conduire à Louvain. De Neeff revenait en ce moment de Bruxelles, où l'avaient appelé ses fonctions de commissaire de guerre. Prévenu de l'arrestation et prévoyant le sort réservé au commandant Gaillard s'il était conduit à Louvain, De Neeff essaya de détourner les volontaires de leur projet. Ses efforts, unis à ceux d'autres personnes notables, furent sans succès auprès des Louvanistes, qu'une foule considérable, assemblée sur la Grand'Place de Malines, encourageait dans leurs desseins. Il dut se résoudre à laisser partir Gaillard pour Louvain, accompagné de deux volontaires, sur une barque qui faisait le trajet entre Malines et cette ville. Il le munit d'un sauf-conduit et envoya en avant deux personnes notables, afin de transmettre aux autorités l'ordre de prendre les

mesures nécessaires pour la sûreté du prisonnier. Malheureusement, ses instructions furent mal exécutées ; la populace, prévenue de l'arrivée du commandant de place, s'empara de lui et le massacra avec de grands raffinements de cruauté.

Les autorités furent vivement émues de cet assassinat. Elles montrèrent toutefois dans l'arrestation des coupables une certaine mollesse qu'on leur a vivement reprochée plus tard. Nous n'avons pas à entrer ici dans la controverse qui a été soulevée à ce sujet.

De Neeff, dont la présence avait été réclamée à Louvain immédiatement après cet événement par la commission de sûreté, pour l'installation de la régence et le rétablissement de l'ordre, se rendit sans retard à l'appel qui lui était fait. Il prit possession de ses fonctions de bourgmestre le 2 novembre et publia aussitôt une proclamation dans laquelle il flétrissait les auteurs du meurtre qui venait d'ensanglanter la ville.

Quelques jours après sa rentrée à Louvain, De Neeff fut nommé membre suppléant du Congrès national. On le compte parmi ceux qui refusèrent de voter le traité des dix-huit articles.

Puissamment secondé par ses collègues du conseil de régence et surtout par A. Roussel, alors secrétaire communal, Jean De Neeff s'occupa de la réorganisation des différents services administratifs. Il obtint aussi du gouvernement provisoire le maintien à Louvain de la Faculté de droit de l'université supprimée dès le début de la révolution. La garde bourgeoise lui offrit, le 3 février 1831, une épée d'honneur, pour reconnaître les services qu'il avait rendus à la cause de l'indépendance. Lorsque Léopold Ier fit son entrée en Belgique, De Neeff fut chargé d'aller le complimenter au nom de la ville de Louvain. Ce fut lui également qui reçut le roi quand celui-ci vint visiter la vieille ville brabançonne. Le 2 août, l'armée hollandaise franchit la frontière. De Neeff fit de nouveau appel au patriotisme de ses concitoyens. Il réussit à former plusieurs compagnies de volontaires. Il ne négligea point non plus de renforcer les moyens de défense de la ville. On sait combien cette campagne fut malheureuse pour nos troupes. L'armée belge fut forcée de se concentrer autour de Louvain le 10 août. De Neeff, appelé dans les conseils du roi, aurait voulu que la ville fût défendue à outrance. L'exécution de ce projet était malheureusement impossible. Louvain dut être abandonnée. De Neeff suivit Léopold Ier dans sa retraite. Il rentra dans la ville le lendemain, alors que les troupes françaises, commandées par le général Belliard, eurent contraint les Hollandais à l'abandonner, après une occupation de vingt-quatre heures.

La carrière de Jean De Neeff, depuis ce moment jusqu'à sa mort, n'offre plus rien à signaler. Il mourut inopinément à Louvain le 6 avril 1833.

Alfred De Ridder.

Eenens, *Jean de Neeff*. — Archives de la ville de Louvain. — Souvenirs de contemporains.

NEEFFS (*Guillaume* **DE**) ou DE NEEFS, en latin NEPOTIS, premier recteur de l'université de Louvain, vécut au XVe siècle. Lorsque Jean IV de Brabant eut décidé de fonder dans son duché une université, il en fixa le siège à Louvain, à la suite des démarches très instantes faites auprès de lui par le prévôt, l'écolâtre et le chapitre de l'église de Saint-Pierre, ainsi que par le Magistrat de Louvain. L'écolâtre était Guillaume De Neeffs, maître ès arts et bachelier en droit canon. Ce fut lui que l'on chargea d'obtenir le consentement du pape, car, suivant le droit public de l'époque, il fallait demander à Rome la confirmation des nouvelles universités. De Neeffs réussit pleinement dans sa mission, et, après un voyage de 220 jours, il revint, le 25 avril 1426, rapportant quatre bulles de Martin V, du 9 décembre 1425, par lesquelles était établie à Louvain une *étude générale*. Le pape lui avait conféré, pour cinq ans, le rectorat de la nouvelle institution ; après cette période, le rectorat devait devenir annuel. Mais l'écolâtre renonça à cette prérogative et demanda à n'occuper ces fonctions que pendant le temps à fixer dans

les statuts de l'université. C'est ainsi qu'il ne fut volontairement recteur que pendant l'année 1426-1427, et qu'il eut pour successeur, en 1427, Jean de Groesbeeck. Il rentra, dès lors, dans l'obscurité et la date de sa mort, comme celle de sa naissance, nous est inconnue.

Paul Bergmans.

Valère André, *Fasti academici studii generalis Lovaniensis* (Louvain, 1650), p. 32. — F. de Reiffenberg, *Mémoires sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain*, premier mémoire (dans les *Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, t. V, 1829), p. 16-23.

NEEFFS (*Jacques*), graveur. Voir NEEFS.

NEEFFS (*Jean*), NAVIUS ou NEVIUS, écrivain ecclésiastique, né à Malines en 1576, mort dans cette ville, le 28 juin 1656. Il était fils de Pierre Neeffs, dit Van Laken, et de Barbe Mompeliers. Il fit ses études au couvent des Augustins, de sa ville natale, où il prit l'habit religieux au mois de juillet 1594. Le 14 avril 1595, il soutint ses thèses devant le chapitre provincial de l'ordre, tenu à Enghien, et obtint le grade de bachelier en théologie; le 9 juillet de la même année, il prononça à Malines ses vœux solennels, et cinq ans plus tard, en 1600, il entra dans les ordres sacrés. Il remplit jusqu'en 1609 les fonctions de sous-prieur, puis fut nommé maître des novices. Le 25 juillet 1611, il devint prieur du couvent de Bruges et définiteur de la province; à l'expiration de son priorat, il fut chargé d'enseigner les belles-lettres à Malines. Le 16 avril 1616, il fut désigné comme visiteur provincial et prieur de Hasselt. Il administra ce couvent avec un tel mérite, qu'il fut par deux fois maintenu dans son emploi. Grâce à ses efforts, le collège des Augustins devint des plus florissants; ce fut à cette époque que l'historien Mantelius entra en religion et il reçut l'habit monastique des mains de Neeffs. Le 25 octobre 1625, celui-ci fut choisi comme provincial de la province de Cologne, dont ne relevaient pas moins de quarante-cinq couvents de Belgique, de Hollande et d'Allemagne. Son successeur ayant résigné ses fonctions, Nevius fut recteur provincial de 1629 à 1631. Il devint ensuite successivement prieur de Louvain (1631), d'Anvers (1634) et de Malines (1637). Par dérogation spéciale aux statuts de l'ordre qui interdisent tout cumul de dignités, l'activité et le talent de Neeffs l'amenèrent à être simultanément prieur, professeur, visiteur et recteur provincial. Cependant, son âge avancé le détermina à demander quelque repos, et il fut déchargé de plusieurs de ses fonctions. Le 9 octobre 1644, il célébra son jubilé de cinquante années de vie religieuse. Il était octogénaire quand il mourut, le 28 juin 1656. Au-dessus de l'épitaphe qui fut placée sur sa tombe, était taillé l'écusson de la famille Neeffs : *d'argent au tourteau de sable, chargé d'une étoile à cinq rais d'or.* On connaît du P. Neeffs un petit portrait en médaillon, gravé par Antoine Op de Beeck pour la partie des *Chroniques de Malines* du chanoine Azevedo, dont la mort de l'auteur interrompit la publication.

Jean Neeffs paraît avoir été un religieux très zélé pour l'observance de la règle et pour les intérêts de son ordre. Il consacra ses loisirs à écrire en flamand des ouvrages de piété, dont voici l'énumération :

1. *Verclaeringhe van de HH. Sacramenten der bichte ende des autaers, met byvoegsel over de broederschappen en aflaeten.* Louvain, H. Hastens, 1625; in-8°. Dédié au Magistrat de la ville de Hasselt. — 2. *T'Leven van S. Monica.* Anvers, Verdussen, 1628; in-8°. — 3. *De practycke der goede meyninghe.* Malines, 1629. — 4. *Den Lusthof der woestynen, dat is 't leven van sommighe heylighen uyt d'eremyten orden van S. Augustyn.* Louvain, veuve Henri Hastens, 1630; in-8°. L'auteur en donna une traduction latine en 1638, sous le titre d'*Eremus Augustiniana floribus honoris et sanctitatis vernans.* Il en prépara également une nouvelle édition flamande, revue et augmentée, qui parut après sa mort par les soins du couvent de Malines, en 1666. — 5. *Horologium monasticæ perfectionis.* Louvain, 1630; in-8°. — 6. *De confra-*

ternitatibus ecclesiasticis. Anvers, 1631; in-8°. Ces deux ouvrages sont probablement écrits en flamand. — 7. *Den reghel van de derden orden der eremyten van S. Augustyn*. Anvers, H. Aertssens, 1632; pet. in-8°. Cité par N. de Tombeur sous le titre de : *De tertiariis ordinis nostri*. — 8. *Verklaeringe van het doorluchtig arts-broederschap van den Riem, ingestelt in het klooster der Eerw. PP. Augustynen*. Bruxelles, A.-C. Strykwant, 1780; in-12. Il doit exister des éditions antérieures de ce petit traité. Les anciens bibliographes mentionnent encore les ouvrages suivants du P. Neeffs: 9. *Testament van onsen Zaeligmaecker*. — 10. *Het leven van S. Gerlacus, heremyt*. — 11. *De oorspronck van de jaerlyksche feeste van Tuyndag tot Ypre*. — 12. *Sekere geschiedenisse in Noort-Hollant*. Ils renseignent aussi, sous des titres latinisés, des ouvrages qui doivent être identifiés avec ceux que nous avons énumérés plus haut.

Le P. Neeffs laissa différents manuscrits, parmi lesquels un *Liber memorialis conventus FF. Eremitarum S. Augustini Mechliniensis*, conservé actuellement au couvent des Augustins de Gand. Le ms. 379 de la bibliothèque de l'université de cette ville contient un petit traité de lui sur les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance : *Een corte uytlegghinghe van de dry beloften, de welcke alle religieusen aen Godt doen aen hunne professie*.

Fr. Sweertius rapporte, dans ses *Athenæ belgicæ*, le distique suivant sur notre personnage :

Doctrina et pietas tua non est obliva nævo,
Nescio cur igitur Nævius esse potes.

Paul Bergmans.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique, t. V, notice signée N. [E. Neeffs] et tirée à part : *Jean Neeffs, dit Nevius* (Louvain, Ch. Peeters, 1868; in-8°), av. portr. et fac-simile de la signature de Jean Nevius.

NEEFFS (*Louis*), peintre. Voir NEEFS (*Louis*).

NEEFFS (*Pierre*), peintre. Voir NEEFS (*Pierre*).

NEEFS (*Emmanuel*), archéologue, né à Malines, le 13 septembre 1841, et mort le 26 janvier 1879 en la commune de Bonheyden, dont il était le bourgmestre depuis 1874. Il commença son éducation sous la direction de son père, Corneille Neefs, homme instruit et appartenant à la bonne bourgeoisie, né aussi à Malines, le 5 avril 1801, et décédé le 3 août 1879. Emmanuel Neefs continua ses études au collège de Pitzembourg de la même ville, puis au collège de la Paix, à Namur; il les termina à l'université de Louvain, où il conquit le grade du premier doctorat en droit. Attiré vers les sciences politiques et administratives, il en suivit les cours en la même université, en vue d'obtenir le diplôme de docteur, mais une grave maladie l'empêcha de réaliser ses désirs; ce ne fut qu'en 1864 qu'il obtint ce titre, que lui octroya le jury combiné qui se réunit en cette année à Gand. Rentré à Malines et jouissant d'une certaine aisance qui lui permettait de suivre ses goûts et une propension naturelle vers les arts, Emmanuel Neefs s'occupa des productions des peintres, des sculpteurs, etc., de sa ville natale et parmi lesquels figurent en première ligne les Faydherbe, qui se sont illustrés comme architectes et sculpteurs. Il publia à Louvain (librairie Fonteyn père), en 1869, un *Inventaire historique des tableaux et des sculptures se trouvant dans les édifices religieux et civils et dans les rues de Malines*. C'était un remaniement, disait-il dans l'avant-propos, des œuvres de Descamps, des promenades dites *Konstwinnende wandelingen*, par un anonyme (H. Van den Nieuwenhuyzen, prêtre), et des ouvrages d'autres auteurs qui ont entrepris, au XVIIIe siècle, d'écrire sur les objets d'art de Malines. Quantité d'œuvres dont il est parlé dans ces travaux ont disparu, surtout dans la tourmente de 1793. Neefs en donne une nouvelle description et y ajoute tout ce qui a été produit jusqu'à nos jours par ses concitoyens, artistes. Une seconde édition de cet excellent ouvrage, revue, corrigée et augmentée, vient d'être publiée par Mr H. Coninckx, professeur à

l'Académie des beaux-arts et secrétaire du cercle archéologique de Malines (1892; in-12). Ce premier ouvrage attira sur Neefs l'attention du gouvernement, qui le nomma membre correspondant de la commission royale des monuments pour la province d'Anvers. Emmanuel Neefs reprit les éléments de son Inventaire historique, et, les combinant avec le résultat de ses recherches assidues dans les archives de Malines, il publia à Gand, en 1876 (imp. Eug. Vander Haeghen), en deux forts volumes, in-8°, une *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines* dans laquelle il a mis en relief la fondation de la gilde de Saint-Luc, celle de l'Académie des beaux-arts, et l'histoire des peintres et des sculpteurs malinois depuis le XIVe siècle. C'est un livre précieux pour qui s'occupe de l'histoire de l'art dans nos provinces. Il n'est pas très élégamment écrit, mais on pourrait lui appliquer la célèbre devise de Montaigne : « Ceci est un livre « de bonne foy ». Neefs écrivit, en 1875, le texte de l'*Ommegang* de Saint-Rombaut. Collaborateur assidu du *Messager des sciences historiques*, il y publia, pendant sa trop courte carrière, de nombreuses études d'histoire et d'archéologie sur sa ville natale : notice sur Alexandre Colin, l'auteur du célèbre tombeau de l'empereur Maximilien d'Autriche, à Innspruck; la retraite du grand conseil de Malines (en 1746); l'hôtel de Nassau, l'hôtel Busleyden actuellement Académie des beaux-arts, les anciennes verrières de la cathédrale Saint-Rombaut (1877); Corneille Huysmans; le monastère du Val des Lys (*Leliendael*), l'une des admirables conceptions architecturales de Luc Faydherbe; le monastère de l'île Duc, à Gempe; la chronique artistique de l'église Saint-Jean, à Malines; les blasons des chevaliers de la Toison d'or conservés à Saint-Rombaut; les registres paroissiaux dans les anciens diocèses de Malines et de Cambrai; les Franchoys, peintres malinois; Jean Neefs dit Nevius, religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin (1576-1656); un maître inconnu : Maur Moreels; généalogie de la famille Bol (1873-1874), etc., etc. Neefs collabora aussi à la *Biographie nationale*. Il y avait en lui l'étoffe d'un sérieux écrivain d'histoire locale et il offrait les plus excellentes espérances sous ce rapport lorsque la mort est venue l'enlever à l'âge de trente-huit ans.

Edmond Marchal.

Souvenirs personnels. — *Messager des sciences historiques*, 1879. — H. Coninckx, *loc. cit.*

NEEFS (*Guillaume* **DE**), premier recteur de l'université de Louvain. Voir NEEFFS (*Guillaume* DE).

NEEFS (*Hubert*), poète flamand du XVIIe siècle. On n'a que peu de détails sur sa vie. Il devint « bachelier en théo- « logie » et fut, de 1629 à 1631, curé à Bellem. Pendant son séjour dans ce village, il composa son ode : *Aen de seer edele ende Godtvruchtighe Jonckfr. Gertrudis Françoise Rym, Haer wt dese werelt treckende om Godt te dienen* (Gand, Joos Dooms, 1629). Vers 1633, nous le retrouvons comme vicaire à Calcken (*vice pastor Calcken*) : c'est le titre qu'il prend à la fin de son ode latine, dédiée à un autre membre de la famille Rijm : *Adi admodum ac perillustris Domini D. Gerardi Rym, celeberrimi et exempti Sti Petri in monte Blandinio juxta Gandarum abbatis sexagesimi secundi ac ejusdem territorii dynastæ, Primatis Flandriæ, principis de Camphyn comitis de Harnes, domini de Swynarde, Desselberghe, etc., etc., optissimam inaugurationem, hac ode panegyrica concludit.* Cette œuvre, imprimée à Gand, ne porte ni date, ni nom d'imprimeur, mais Gérard Rijm devint abbé de Saint-Pierre en 1633, c'est donc vers cette année qu'elle parut. En 1634, Neefs est à Anvers; il compose cette année quelques vers imprimés dans les liminaires du *Corte en gheluckighe reyse naer Jerusalem*, de Jan van der Linden, où nous trouvons sa devise en latin et en flamand : *Os cordi concordat.* H. N. P. A. (c'est-à-dire Hub. Neefs Pastor Antverpiensis) *Mondt en grondt eendrachtig.* Il est également cité dans le corps de l'ouvrage comme traducteur d'un hymne latin des

Frères mineurs de Jérusalem, en l'honneur de la flagellation du Christ (p. 49). Il est peut-être aussi l'auteur de quelques autres morceaux lyriques qui sont insérés par Van der Linden dans son voyage. En 1635, Neefs traduisit du latin en vers flamands les inscriptions qui se trouvaient sur les arcs de triomphe érigés cette année à Anvers, à l'occasion de la joyeuse entrée de Ferdinand (17 avril 1635). Cette œuvre fut imprimée deux fois en 1635 par Laurent van Diest, à Anvers. C'est la seule que l'on trouve encore citée par les historiens littéraires de la Flandre. J.-Fr. Willems mentionne Neefs parmi les poètes de talent du XVII^e siècle. C'est faire preuve de beaucoup d'indulgence, car ses œuvres poétiques sont d'une triste médiocrité. Neefs publia également, en 1647, une traduction flamande des quatre premiers livres de l'ouvrage de Strada, *de bello belgico*, c'est-à-dire les guerres des Pays-Bas depuis 1555 jusqu'au 18 décembre 1565. L'imprimeur Gasp. du Pree, de Ruremonde, nous dit dans sa préface que si l'ouvrage a quelque succès, il compte publier la suite de la traduction. Mais il renonça à ce projet, car Neefs et lui furent avertis, un peu tard, que Guillaume van Aelst avait déjà traduit en flamand toute la première décade de Strada en 1645, et qu'il en avait déjà paru quatre éditions avant 1647.

Léonard Willems

Bibliotheca belgica, v° *Strada*. — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — Frederiks et Van den Branden, *Biographisch woordenboek*. — Fr. Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 88. — Fr. de Potter, notice sur Bellem, dans la *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 1re série, t. I.

NEEFS (*Jacques*) ou NEEFFS, graveur, né à Anvers, le 3 juin 1610. Il fut reçu dans la corporation de Saint-Luc comme maître graveur en 1632-1633, devint la même année membre de la « Sodalité » des célibataires majeurs », reçut un élève en 1644-1645 et un autre en 1660-1661. C'est là tout ce que nous savons de sa vie ; son nom ne se rencontre plus après la dernière date citée.

Il appartient encore à la grande école de gravure formée par Rubens et fut probablement le dernier qui eut l'honneur de travailler sous la direction du maître. En effet, il grava d'après lui le *Martyre de saint Thomas*, tableau qui fut commandé en 1637 et placé dans l'église des Augustins, à Prague, en 1639, l'année précédant la mort du peintre. La Bibliothèque nationale de Paris possède une épreuve de l'estampe de Neefs, retouchée de la main de Rubens. Il grava encore sept autres pièces d'après les œuvres du même artiste, toutes inférieures à son *Saint Thomas*. Nous n'en citons que le *Triomphe de Galathée* ou l'Aiguière de Charles Ier, exécutée à l'eau-forte d'après la pièce d'argenterie ciselée par Théodore Rogiers ; cette planche doit en partie sa notoriété à sa grande rareté. Une autre eau-forte, rare aussi, représente le paysage de Rubens nommé *la Ferme de Laeken*.

Jacques Neefs grava beaucoup d'après Gérard Seghers. Nous ne connaissons pas moins de quinze pièces d'après ce maître, exécutées par lui, parmi lesquelles une Vierge avec Dieu le Père, datée de 1633, la date la plus ancienne que nous trouvions sur l'une de ses œuvres. Pour l'Iconographie de Van Dyck, publiée par Gilles Hendrickx, il eut l'honneur de retoucher le portrait du maître, gravé à l'eau-forte par Van Dyck lui-même, ainsi que celui de François Snyders ; il grava en outre les portraits d'Antoine Tassis et de Martin Ryckaert. Il exécuta encore, d'après Van Dyck, deux pièces ajoutées dans les éditions postérieures de l'iconographie, les portraits de Josse de Hertoge et celui de Marie-Marguerite de Barlemont. Il grava également du vivant de ces peintres des œuvres de Jacques Jordaens, de Théodore van Thulden, de Philippe Fruytiers, d'Abraham van Diepenbeeck, de Nicolas van der Horst et d'Erasme Quellin.

Il collabora à l'illustration de plusieurs livres, que nous énumérons séparément, non que ces planches soient les plus importantes de ses œuvres, mais parce qu'elles sont moins connues et

portent des dates renseignant avec certitude sur l'année de leur exécution. Pour le fameux ouvrage de Pierre-Paul Rubens et de Théodore van Thulden, l'*Entrée du Cardinal-Infant à Anvers* (1642, in-folio), il grava un portrait de l'Infant à mi-corps, et probablement le frontispice. Pour le *Caroli Neapolis Anaptyxis ad Fastos Ovidii Nasonis* (Anvers, Plantin, 1639, in-folio), il grava le frontispice d'après Erasme Quellin. Dans les *Disciplinæ Mathematicæ traditæ anno institutæ Societatis Jesu seculari*, de Jean Ciermans (Louvain, Evrard de Witte, 1640; in-folio), il grava trente-cinq vignettes, dont vingt-cinq d'après Philippe Fruytiers et six d'après M. Mandekens. Ces vignettes sont reproduites dans *Wolfyangus Philippus Jacobus Unverzayt Baron de Ebenfurt, Annus Positionum Mathematicarum* (Louvain, 1640; in-folio). Pour ce dernier ouvrage, Neefs grava en outre un frontispice d'après Philippe Fruytiers.

Pour le *Studium Seraphicum Sacri Ordinis Franciscani* (Anvers, G. Lesteens, 1643; in-4°), il tailla, d'après Van Thulden, un frontispice et cinq planches. Il collabora avec Pontius, Natalis, Pierre de Jode, Corn. Galle le jeune, Math. Borrekens, J. Van den Schoore, Hollar, Théod. van Merlen et P. Rucholle, à l'illustration des *Marques d'honneur de la maison de Tassis* (Anvers, Plantin, 1643; in-folio). Il signa trois armoiries, pièces peu importantes, dessinées comme les autres planches de cet ouvrage par Nicolas Van der Horst. Dans les *Pourtraicts de tous les souverains princes et ducs de Brabant desseignez par Jean Meyssens*, publiés après 1651, il signa de son nom deux portraits, celui de Pepin le Bref et celui de Charles de France, duc de Lorraine et de Brabant. Il fit un frontispice, un portrait et cinquante-trois planches pour la *Sancti Bernardi Doctoris Melliflui Vitæ Medulla* (Anvers, 1653), d'après les dessins de Philippe Fruytiers; vignettes qui servirent également à l'édition flamande *Het Mergh des Levens vanden heylighen Bernardus* (1658; in-8°). Dans les *Images de divers hommes d'esprit sublime*, publiées par Jean Meyssens en 1649, nous rencontrons de lui un portrait de Gaspar de Crayer, d'après Van Dyck, planche que nous retrouvons dans *Het Gulden Cabinet*, de Corneille de Bie (1661). Dans la *Chorographia sacra Brabantiæ*, de Sanderus (1659), il grava la vue de l'abbaye de Grimbergen; in-folio.

Jacques Neefs prit une part importante à l'exécution des planches de l'entrée du cardinal-infant à Gand, en 1635. Dans leur premier état, ces planches ne portent pas de nom de graveur; dans un état postérieur, les noms ont été ajoutés. Nous trouvons celui de Jacques Neefs sur les planches 22, 23, 26, 28, 29, 31. Ces six estampes, d'un travail sommaire et incolore, sont dépourvues de tout mérite et absolument indignes de leur auteur.

Le nom de Jacques Neefs ne figure comme éditeur que sur un *Saint François d'Assise*, qu'il grava lui-même d'après le tableau de Théodore van Thulden et sur les planches de *Studium Seraphicum Sacri Ordinis Franciscani*.

Jacques Neefs est fort inégal dans ses travaux. Dans ses grandes planches, d'après Rubens, Jordaens et Van Thulden, il reste fidèle aux traditions de la glorieuse école rubénienne; son burin est moelleux et a de la vigueur, mais est inférieur en éclat et en harmonie à celui ds ses grands prédécesseurs. Parmi ses portraits de l'iconographie, celui de Martin Ryckaert est particulièrement remarquable à tous égards; celui d'Antoine de Tassis est quelque peu relâché, mais tous deux rendent bien la vie du personnage; celui de Marguerite de Barlemont est beaucoup plus faible, d'un travail superficiel, sans accent, sans modelé. Ses vignettes, par contre, sont bien réussies; celles des *Disciplinæ Mathematicæ* ont beaucoup de coloris et de moelleux, celles de la *Vie de saint Bernard* ont de la finesse, mais le dessin est négligé et le travail peu serré. L'influence de Rubens reste empreinte à des degrés divers sur toutes ses œuvres.

Max Rooses.

Henri Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*. — Verachter, *Catalogue de la*

collection Terbruggen. — Nagler, *Künstler-Lexicon.* — Ch. Leblanc, *Manuel de l'amateur d'estampes.*

NEEFS (*Louis*), fils de Pierre et peintre d'architecture comme son père, né à Anvers où il fut baptisé le 22 janvier 1617. Son nom n'est point mentionné dans les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc ni dans aucun autre document écrit ou imprimé. Nous ne connaissons sa carrière artistique que par trois tableaux, dont l'un se trouve au musée de Dresde, deux autres au musée de Madrid. Le premier représente une vue de l'*Intérieur de la cathédrale d'Anvers*, et porte les inscriptions *Frater Lodevicus Neeffs an.* 1648 et *D. j. ffranck in. et f.* Ces signatures prouvent que l'auteur du tableau fait en 1648 appartenait à un ordre religieux et avait collaboré avec le jeune François Francken.

La partie architecturale de ses œuvres est entièrement conçue dans le style de Pierre Neefs, le père ; seulement l'exécution, quoique non sans mérite, est moins réussie; la tonalité est plus pâle, la lumière plus faible.

Max Rooses.

NEEFS (*Marc*) ou De Neef, aussi Deneef, dit Nevianus ou Nevejans, médecin et poète didactique latin, naquit à Grammont aux environs de 1525 et mourut à Gand, croit-on, vers la fin du XVIe siècle. Vander Meersch, connu par ses travaux sur les imprimeurs belges, le nomme Nevejans. Piron fait une distinction entre Marcus Nevejans et Marcus De Neef (*Marcus Nevianus*). Il se trompe manifestement : son Nevejans et le personnage auquel est consacré cet article sont une seule et même personne.

Notre Neefs eut une vie assez mouvementée. Après avoir étudié avec succès la philosophie du temps, il s'appliqua à la médecine et se fit recevoir docteur en cet art dans une université étrangère. Il revint ensuite dans sa ville natale, y pratiqua la médecine, s'acquit bientôt une grande réputation et fut nommé par deux ou même trois fois bourgmestre de Grammont. On ne sait à la suite de quels événements il abandonna sa profession pour embrasser l'état ecclésiastique. Quoi qu'il en soit, au dire de biographes dignes de foi, toute la ville témoigna ses regrets de lui voir quitter un art qu'il exerçait si dignement, ce qui semble prouver qu'il s'était acquis de la popularité. Il fut pourvu d'un bénéfice, reçut la prêtrise et s'établit à Gand, où il demeura au moins depuis 1563 jusqu'en 1575. Il s'y adonna à la poésie latine, qu'il mit au service de la médecine, et écrivit plusieurs ouvrages en vers. Tous ses biographes sont unanimes à dire que ses œuvres ont fort peu de mérite littéraire, et Hœufft, parlant de Neefs dans son *Parnassus Latino-Belgicus*, le mesure tout entier dans ce distique :

Serta tibi medicus si quernea donat Apollo
Laurea serta tibi cantor Apollo negat.

Qu'on juge par les vers suivants que notre poète didactique consacre au néflier (dans son poème *De plantarum viribus*), si l'épigramme de Hœufft est méritée :

Germina, tum fraudes, quas Mespilus edit, acerbo
Gustu donantur cumulate. Bacca redundat
Stypsis energia : dein emolumenta profundit,
Atque parit stomacho. Sedisque fluenta coercet,...

D'ailleurs, les sujets de ses vers, d'une aridité extrême, ne se prêtaient guère à la poésie, et il a fallu sans doute tout l'engouement du temps à l'égard de la poésie didactique pour qu'on reconnût à ces vains exercices de versification une valeur littéraire quelconque. Et il semble bien que leur mérite ne fut pas trop contesté à l'époque de leur apparition, puisque le comte d'Egmont permit à Neefs de lui dédier précisément le poème dont nous citions plus haut un passage typique.

Voici les titres des œuvres que nous avons conservés de lui : 1. *De plantarum viribus poematium; ad generosissimum, illustrissimumque principem ac dominum D. Lamorallum Ægmondanum, principem Gaverii, etc.* Louvain, Jér. Wellaeus, 1563; in-8°, de 106 p., sans compter les 6 p. d'annotations et les 8 p. de l'index. — 2. *De qualitatibus primis, secundis, tertiis, üsque quas natura*

tegit occultas abditasve poematium, omnibus medicinæ tyronibus vel utilissimum. Gand, Gisl. Manilius, 1573; in-8° de 20 feuillets non chiffrés. — 3. *De curandis morbis poematium editio prima.* Gand, Gisl. Manilius, 1573; in-8° de 33 feuillets non chiffrés. — *Ibidem*, 1575; in-8°. — 4. *In poematium suum de curandis morbis corollarium de febribus agens.* Gand, veuve de Gisl. Manilius, 1575; in-8° de 15 feuillets non chiffrés.

Léon Goemans.

Mercklinus, *Lindenius renovatus.* — Sweertius, *Athenæ belgicæ.* — Valerius Andreas, *Bibliotheca belgica.* — Peerlkamp, *De poetis latinis.* — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge.* — Broeckx, *Dissertation sur les médecins-poètes belges.* — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVIII. — Piron, *Levensbeschryving.* — Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden.* — Hœufft, *Parnassus Latino-Belgicus.*

NEEFS (*Pierre*) ou NEEFFS, premier du nom, peintre d'architecture, naquit à Anvers d'Arnold Neefs et de Marguerite Verspreet. Ses parents s'étaient mariés le 3 octobre 1574. Leurs deux premiers enfants furent baptisés le 10 mars 1576 et le 24 juin 1577, la date de la naissance du troisième, notre artiste, est inconnue, mais on peut présumer qu'elle tombe en 1578. En 1609, il fut reçu comme maître peintre dans la corporation de Saint-Luc. Le 30 avril 1612, il épousa Marie Louterbeens, dont il eut cinq enfants; la première, Madeleine, fut baptisée le 11 octobre 1614; le second, Louis, le 22 janvier 1617; le troisième, Pierre, le 23 mai 1620; les deux derniers, des jumeaux, Cyprien et Anne, le 20 février 1623.

On ne connaît pas son maître; on mentionne comme tel Henri van Steenwyck, reçu en qualité de maître peintre à Anvers en 1577, et mort à Francfort vers 1603. Ces dates font douter que Pierre Neefs ait été son élève. Cependant Henri van Steenwyck peut avoir résidé à Anvers au moment où notre artiste entra en apprentissage; on connaît de lui une vue de la cathédrale d'Anvers, datée de 1583. En tout cas, Pierre Neefs s'inspira de lui et traita les mêmes sujets dans le même style. Comme Henri van Steenwyck, il peignit à peu près exclusivement en petit format des vues d'intérieurs d'église. Dans la plupart des musées d'Europe, on rencontre de ses œuvres, qui se distinguent par une grande finesse d'exécution. Il reproduit, avec infiniment de délicatesse, les détails d'architecture de nos grands édifices religieux. La cathédrale d'Anvers fut son modèle préféré; mais, d'ordinaire, il ne la rend pas dans sa forme réelle; souvent il se permet toutes sortes de variations, changeant à sa guise le dessin des ornements architecturaux, introduisant dans le vaste temple des constructions qu'il a rencontrées dans d'autres églises. Il étudie avec prédilection le jeu de la lumière tombant dans les nefs et filtrant entre les colonnes; il rend les effets des rayons solaires avec un brillant et un poli qui s'allient bien à la précision de son dessin. Par là même, l'aspect imposant, la poésie pénétrante des vénérables églises se perdent; leur forme matérielle, leurs lignes multiples et ténues préoccupent l'artiste et lui font négliger le caractère grandiose et sacré des lieux qu'il représente. Il peint les cathédrales comme d'autres reproduisent des travaux de bijouterie, d'une facture lisse et émaillée, mais dure et méticuleuse comme celle d'un miniaturiste.

Pierre Neefs le père, aussi bien que son fils du même nom, dont nous parlons plus loin, se faisait aider par des peintres de figures pour représenter les personnages qu'ils introduisent dans leurs églises. Nous trouvons la signature de Frans Francken (deuxième du nom), et celle du jeune Francken (Frans Francken III) sur plusieurs de leurs œuvres. Sur un seul tableau, conservé au musée impérial de Vienne, on rencontre non sans étonnement, concurremment avec le nom de Pierre Neefs, le père, celui de Bonaventure Peeters, le peintre de marine.

David Teniers est cité maintes fois comme son collaborateur, entre autres dans l'inventaire de 1659 de la galerie de l'archiduc Léopold-Guillaume, qui

possédait de Pierre Neefs trois pièces, deux vues d'église et une *architecture* avec quelques spadassins. En 1649, ce gouverneur de notre pays avait fait payer à l'artiste une somme de 100 florins.

On trouve un peu partout les tableaux de Pierre Neefs, père et fils ; impossible et inutile d'en dresser une liste complète ; citons seulement ceux qui portent une date. Le musée de Stockholm possède une vue d'église datée de 1604, le musée de Dresde une de 1605, le musée d'Amsterdam deux de 1636, le musée de Cassel, les Uffizi de Florence et le musée de Madrid une de la même année, le musée de Lille une de 1637, la National Gallery de Londres une de 1644, la collection Weber, de Hambourg, une de 1646, la collection Oppenheim, à Barber's Hall, une de 1652; le musée royal de La Haye une de 1654, celui de Turin une de 1658. Nagler cite une pièce de la même année dans la collection du comte de Brabeck, et une autre, de 1660, dans la galerie de Meiningen. Le palais de Corsini possède un tableau daté également de 1660.

C'est la dernière qui puisse s'appliquer aux tableaux de Pierre Neefs, le père. On ne connaît pas la date de sa mort, mais Corneille de Bie le compte, en 1661, parmi les peintres décédés. Ses fils Louis et Pierre traitèrent les mêmes sujets que lui, et l'on n'est pas parvenu jusqu'ici à distinguer avec certitude les travaux du père de ceux de ses fils (voir à ce sujet l'article suivant, Pierre Neefs, le fils). A un moment donné, il crut utile d'indiquer que c'était bien lui qui avait produit le tableau, et il signe une toile, appartenant au musée du Louvre, le *Vieux Neeffs* (DEN AVDEN NEEFFS).

Outre ses intérieurs d'église, nous connaissons de lui quelques autres sujets d'architecture, un *Saint Pierre en prison*, dont on trouve plusieurs représentations, l'une au Louvre, une seconde au musée de Gand, d'autres encore aux Uffizi de Florence, au musée de Gotha, dans la collection de Warwick-Castle. Le sujet était évidemment choisi pour rendre l'effet produit dans un local souterrain par la lumière artificielle ; c'est là également un des motifs préférés de Henri van Steenwyck, preuve de plus que Neefs reçut les leçons de son prédécesseur ou s'inspira de ses œuvres. Certaines de ses vues d'église sont éclairées aux chandelles ou bien il y introduit des personnages portant des lanternes ou des flambeaux et crée ainsi des effets de clair-obscur.

Malgré sa grande productivité et son mérite incontestable, hautement apprécié et vanté de son vivant, Pierre Neefs ne réussit pas à se créer les ressources suffisantes pour échapper à la misère. En 1620, sa femme fut obligée de porter au mont-de-piété une bague précieuse héritée de ses parents, joyau qui s'égara et ne put être restitué à l'artiste malgré ses réclamations réitérées. De 1641 à 1646, il dut à différentes reprises laisser prendre hypothèque sur la maison qu'il habitait ; le 27 août 1655, il fut obligé de vendre la part que possédait sa belle-sœur dans cette propriété, qui était restée indivise entre sa femme, le frère et la sœur de celle-ci. Le 26 février 1656, il vendit la part que possédait son beau-frère dans cet immeuble, part dont il venait d'hériter.

A cette occasion, le nom de Pierre Neefs est mentionné pour la dernière fois dans les actes publics connus. Il mourut donc entre cette date et l'année 1661.

Max Rooses.

NEEFS (*Pierre*), second du nom, fils de Pierre I, naquit à Anvers et fut baptisé le 23 mai 1620. Les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc l'ignorent aussi complètement que son frère Louis. Dans les registres de la paroisse de Saint-Jacques, nous trouvons annoté, sous la date du 8 août 1649, le mariage d'un Pierre Neefs avec Marie Neefs. Il s'agit probablement ici de notre peintre. C'est là tout ce que les documents écrits nous révèlent à son sujet. On lui attribue plusieurs des tableaux que nous avons mentionnés dans la notice consacrée à son père. Pour le faire, on s'appuie sur

un motif mal fondé. On crut jusqu'à ces derniers temps que Pierre Neefs, le père, mourut en 1651, et tous les tableaux portant une date postérieure furent placés sur le compte de Pierre II. En réalité, on ne connaît avec certitude de ce dernier qu'un tableau appartenant au prince de Liechtenstein, figurant jadis dans la galerie Liechtenstein, à Vienne, mais transporté dans ces dernières années au château de Feldsberg. Il est daté de 1675. Sa dimension est plus grande, sa tonalité plus sombre et son exécution plus lourde que dans les œuvres de son père.

On a émis l'opinion que l'orthographe et les caractères des signatures qui se rencontrent sur les tableaux des deux Pierre Neefs pourraient servir à faire distinguer les œuvres du fils des œuvres du père. Ces signatures se lisent NEFS, P. NEFS, PEETER NEFS, PETRVS NEFS, P. NEEFFS, P. NEEFS, PEETER NEEFFS, PEETER NEEffs, *Peeter Neeffs*.

La signature NEFS se lit sur un tableau du musée de Cassel daté de 1636, sur le tableau du musée de Lille daté de 1637 et sur un tableau non daté du musée de Bruxelles; P. NEFS se trouve sur le tableau de Dresde daté de 1605 et sur un tableau sans date du musée de Cassel; PETRVS NEFS sur un des tableaux du musée d'Amsterdam daté de 1636; PEETER NEFS sur le second des tableaux du même musée et de la même date et sur l'un des tableaux non datés du musée de Cassel; les signatures P. NEEFFS, PEETER NEEFFS, P. NEEFS et PEETER NEEffs se rencontrent sur un grand nombre de tableaux non datés. On peut légitimement admettre que toutes ces signatures ont été tracées par le père. La forme toute différente de *Peeter Neeffs* se présente d'une manière uniforme et persistante sur plusieurs tableaux : au musée de Gand avec l'année 1651, à Schwerin avec les années 1652 et 1653, à La Haye avec l'année 1654, à Dresde avec la date 1658, aux musées de Bruxelles, de Brunswick et aux Uffizi de Florence sans date. La question se pose tout naturellement : la signature de ce type tout différent ne fut-elle pas employée par Pierre, le fils, âgé de plus de trente ans à l'époque où elle apparaît pour la première fois, et ne voulut-il pas ainsi distinguer ses œuvres de celles de son père? Nous croyons que la réponse doit être affirmative. Nous citerons, à l'appui de notre opinion, le fait que le seul tableau attribué avec pleine certitude à Pierre Neefs, le fils, celui qui se trouve actuellement à Feldsberg et qui porte la date de 1675, est signé : P. Neeffs F. Si cette signature n'est pas complètement conforme à celle que nous regardons comme appartenant au fils, elle présente cependant son caractère le plus distinctif, l'emploi des minuscules dans le corps du nom de famille.

Comme nous l'avons déjà dit, ce tableau est notablement inférieur par l'exécution à ceux de Pierre Neefs, le père.

Le même fait s'observe au musée de Bruxelles, où le panneau signé *Peeter Neeffs*, et portant le n° 362, n'a pas la finesse d'exécution, la netteté des lignes, le brillant de la tonalité qui distinguent les tableaux du père appartenant au même musée et signés en lettres capitales. La facture du fils est plus rude, l'aspect de ses tableaux plus morne, le jour plus brouillé.

Max Rooses.

F.-Jos. Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Max Rooses, *Id.* — Liggeren der Antwerpsche Sint-Lucas gilde. — Nagler, *Künstler Lexicon*. — Corn. De Bie, *Het Gulden Cabinet*. — Les catalogues des musées mentionnés.

NÉEL (...), poète dramatique, originaire de Bruxelles, suivant Fr. Faber, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Malgré mes recherches, je n'ai pu découvrir aucun renseignement biographique sur cet auteur, et j'ignore s'il est apparenté à l'écrivain français Louis-Balthazar Néel, mort à Rouen en 1754, connu par son *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et retour de Saint-Cloud à Paris par terre*. Notre Néel a écrit une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée : *Les Belges ou Sabinus* (Bruxelles, Emmanuel Flon, 1782;

pet. in-8°, VI-70 p.), et dédiée au prince de Ligne. La pièce met en scène la révolte des Gaulois et des Belges sous Vespasien, au Ier siècle de notre ère ; les personnages principaux sont le général gaulois Sabinus, sa femme Éponine et Vespasien. Ce sujet avait déjà inspiré à Guy de Chabanon un livret que Gossec mit en musique (1774) et à Métastase un poème dont Giuseppe Sarti écrivit la musique (1781). La tragédie de Néel est une œuvre absolument médiocre, coulée dans le moule classique et sans aucune originalité dans le style.

D'après Quérard, Néel aurait déjà rimé en 1775 une comédie en trois actes : *l'Education*, qui serait demeurée inédite. Pourtant, dans la dédicace des *Belges*, il dit au prince de Ligne : « Vous protégez les lettres et vous les « cultivez. Qu'il m'est doux et glorieux « de vous offrir ce *premier* hommage de « mes foibles talens ! »

Sur le titre de sa tragédie, Néel se qualifie d'auteur des *Politiques* et des *Antipolitiques*, ouvrages dont je n'ai pu constater l'existence. Sur le verso du faux titre est inséré cet avis intéressant : « L'auteur de cette tragédie est celui « qui, sous les auspices de la commis- « sion roïale des études, a rédigé l'ou- « vrage intitulé *Selecta Græcorum exem- « pla*, qu'il a enrichi d'une préface « instructive et d'un index relatif au « langage, aux coutumes, à la reli- « gion, etc., des Grecs. C'est lui qui a « travaillé jusqu'ici à la nouvelle édition « de la *Grammaire grecque* à l'usage des « collèges des Païs-Bas. Il n'insère ici « cet avis que pour montrer combien il « trouve glorieux pour lui de se rendre « utile au païs qu'il habite et pour im- « poser silence à ces petits envieux « obscurs, dont les cabales sourdes et « les intrigues ténébreuses sont souvent « les plus terribles fléaux des talens. » Il semblerait donc que Néel ne fût pas Belge de naissance.

Paul Bergmans.

L'œuvre de Néel (à la Bibliothèque royale de Bruxelles). — J.-M. Quérard, *la France littéraire*, t. VI (Paris, 1834), p. 398. — Fr. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. IV Bruxelles, 1880), p. 286.

NEELSIUS (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Campenhout (Brabant), en 1540, mort à Gand, le 29 janvier 1600. Il prit l'habit de saint Dominique au couvent des Frères Prêcheurs de Gand et fit profession en 1558. Il étudia la théologie à l'université de Louvain ; après avoir reçu le grade de licencié, il enseigna pendant plusieurs années cette science, comme régent. Sa connaissance approfondie des langues hébraïque et grecque donnait, paraît-il, une valeur particulière à ses commentaires sur l'Ecriture sainte. Ce ne fut qu'en 1586 qu'il passa son doctorat de théologie à Douai, avec l'assentiment de la faculté de Louvain.

En 1577, Neelsius fut rappelé à Gand pour y prêcher contre les hérétiques. Les troubles l'obligèrent, l'année suivante, de retourner à Louvain, où il reprit ses fonctions de régent. En 1584, il fut élu prieur de la province de la Germanie inférieure, et il conserva cette place jusqu'à sa mort, soit pendant seize années. C'est en cette même année 1584 qu'il revint définitivement se fixer au couvent de Gand. Ses biographes disent qu'il occupa aussi la charge d'inquisiteur.

A sa mort, Neelsius laissa d'assez nombreuses œuvres manuscrites : des sermons, des discours, ainsi que des commentaires sur la Genèse, le Cantique des cantiques, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse de saint Jean. Lorsque le P. Louis Robyn fournit des renseignements sur lui au P. Echard, qui continuait le travail de Quétif, ces ouvrages étaient déjà perdus, *quod bibliothecæ præfectorum incuriæ ascribit* [*P. Robyn*], dit Echard. A cette époque, le couvent de Gand possédait encore des *Exhortationes quas ad sodales in actuali provinciæ visitatione habuit latine et gallice*. D'autre part, le P. De Jonghe renseigne encore un autre manuscrit de lui : *Prælectiones in quartum Sententiarum*.

Gabriel Jansenius a adressé au P. Neelsius une pièce de vers latins, à la suite de ses *Tragicomœdiæ sacræ* (Gand, 1600).

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 693. — B. de Jonghe, *Belgium domini-*

canum (Bruxelles, 1719). — J. Quétif et J. Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti* (Paris, 1719-1721), t. II, p. 328-329. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), p. 915-916. — Ch.-J. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, t. III (Leipzig, 1751), col. 847. — A.-J. Van der Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIII (Haarlem, 1868), p. 104.

NEER (*Jacques-Jean* **VANDER**), fils de Jacques-Joseph, naquit à Anvers, en 1760, où il mourut en 1828. Ainsi que son père, il remporta, en 1787, le premier prix de sculpture à l'Académie d'Anvers. Piron, Immerzeel et Vander Aa assurent qu'on voit de ce sculpteur une statue du Christ dans l'église Notre-Dame à Anvers, et, dans l'église Saint-Joseph, un monument funéraire. L'église Saint-Joseph, au Stuyvenberg, dans l'angle formé par l'avenue Moretus et l'avenue Charlotte, est une église moderne, du style roman, bâtie par l'architecte Gife, après la mort de Jacques-Jean Vander Neer. Piron, Immerzeel et Vander Aa font donc erreur en parlant d'un monument funéraire sculpté pour cette église par cet artiste.

Parmi ses meilleurs élèves, figure Jean-Baptiste De Cuyper, né à Anvers, le 13 mars 1807, et mort dans la même ville, le 26 avril 1852. Emile Van Arenbergh termine de la manière suivante la notice de Jean-Baptiste De Cuyper dans la *Biographie nationale* (t. V, col. 51-52) : « Son plus jeune frère « Léonard, ainsi qu'un autre membre « de sa famille, Pierre-Joseph, qui de- « vinrent tous deux des artistes de « mérite, furent ses élèves. » Il n'est peut-être pas inutile de compléter ici cette remarque :

Pierre-Joseph De Cuyper, né à Anvers, le 16 novembre 1808, mourut à Duffel, le 10 novembre 1883. Il fut aussi chevalier de l'ordre de Léopold. Il s'occupa de préférence de sculpture religieuse et travailla beaucoup pour des églises des Pays-Bas, où l'on cite de lui le maître-autel de l'église Saint-Antoine, à Harlem, sculpté en 1856, et la belle chaire de vérité de l'église Saint-Willibrord, à Amsterdam. A l'église Saint-Jacques à Liége se trouve de lui une bonne statue de saint Philippe, datant de 1842. Il avait exposé au Salon d'Anvers de 1843 un groupe représentant *la Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean*, et un *Amour captif*, figure en marbre qui fut acquise par Me Bosschaerts-Dubois. Au Salon de Bruxelles de 1851 figura de lui une statue en marbre, ayant pour sujet *la Fidélité*. Indépendamment de sa belle statue du célèbre botaniste flamand Pierre Coudenberg, au jardin zoologique d'Anvers depuis 1861, il a exécuté en 1882, pour la commune de Duffel, la statue de l'historien et chroniqueur Corneille van Kiel ou Kiliaen, décédé en cette localité de la Campine en 1607.

Quant à Léonard De Cuyper, né à Anvers, le 1er janvier 1813, où il mourut le 18 février 1870, il fut également chevalier de l'ordre de Léopold. Ainsi que son frère Jean-Baptiste, il alla se perfectionner à Paris, où il exposa un excellent groupe : *Moïse sauvé des eaux*, lequel figura aussi à l'exposition de La Haye de 1845, et fut exécuté en marbre en 1849. Il avait exposé au Salon de Bruxelles de 1842 une statue représentant un *Israélite se défendant contre un serpent*. Il exposa au Salon d'Anvers de 1852 une statue, *un Pêcheur napolitain*, et, en 1867, *une Canadienne pleurant sur son fils mort*. Son buste de Plantin, en cette même ville d'Anvers, date de 1838.

Anvers lui doit également quelques remarquables statues monumentales : la muse Clio, pour la façade du théâtre français ; la statue d'Antoine van Dyck, placée, en 1856, au carrefour des rues du Fagot, des Récollets, de l'Amman et des Aveugles ; la statue du poète Théodore van Ryswyck, placée, en 1852, non loin de l'église Saint-André, dans la rue Nationale, et la statue du général Lazare Carnot, élevée en 1865, comme marque de reconnaissance publique des habitants de l'ancien faubourg de Borgerhout, pour les dispositions qu'il avait prises afin d'en empêcher la destruction lors des événements militaires de 1814. Cette statue est vis-à-vis de l'église Sainte-Marie, place Carnot.

E. Marchal.

NEER (*Jacques-Joseph* **VANDER**), sculpteur, naquit à Anvers en 1718, et y mourut en 1794. Élève de son père Jean, lequel était fils de Eglon-Henri Vander Neer, peintre renommé, né à Amsterdam en 1643, et mort en 1703, Jean-Jacques Vander Neer remporta, en 1744, le premier prix de sculpture à l'Académie d'Anvers. Il remplit, en 1765, les fonctions de doyen de la gilde de Saint-Luc. Il exécuta de nombreux travaux pour des églises de la Hollande.

Parmi ses élèves figure Corneille De Smet, né à Termonde en 1742, et mort à Anvers, le 15 avril 1815.

E Marchal.

NEER (*Servais-Jean* **VANDER**), dit NAERANUS ou NAERENSIS, théologien protestant, né vers 1550 à Weert, petite ville de la Campine liégeoise, qui appartient aujourd'hui au Limbourg hollandais, et décédé à Dordrecht, le 24 décembre 1618. On a de lui une version flamande des évangiles. Le pasteur Borsius, dans sa remarquable étude sur Herman Faukelius, publiée en 1644 dans le quinzième volume de l'*Archief voor kerkelyke geschiedenis* fait un grand éloge de ce travail. Il a été publié en 1604, à Dordrecht, par Abraham Canin, sous le titre de : *Het nieuw Testament van nieuws overzien na de Grieksche ende Latynsche texten, ende gecorigeert van veele fouten, d'e in de voorgaende Testamenten gevonden zyn geweest door S. J. N. dienaer des Goddelyken Woordts binnen Dordrecht.* La paternité du livre est certaine à cause de la désignation professionnelle qui suit les initiales S. J. N. Nous trouvons, en effet, dans Schotel que son consistoire de Dordrecht avait, en 1602, dispensé Vander Neer de tout service pastoral, pour lui permettre de mener plus promptement à bonne fin sa traduction du Nouveau Testament. Avant de se fixer à Dordrecht, où il prit ses invalides et termina sa carrière, il avait desservi plusieurs autres églises. Nous ne pouvons cependant citer avec certitude que celle de Maestricht, où il demeura de 1575 à 1577. Son fils Isaac, qui porta constamment le nom de Naeranus, fut pasteur réformé à Vlardingen, en Hollande ; un autre fils Jean, pasteur réformé à Grave, fut banni comme remontrant et perturbateur de la paix publique à l'époque du fameux synode de Dordrecht. Il fut reçu médecin en France et se mit à courir le monde, s'arrêta assez longtemps auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et finit par aller mourir à Batavia en 1637.

Ch. Rahlenbeck.

Kist en Royaards, *Archief voor kerkelyke geschiedenis inzond. van Nederland*, t. XV, p. 297-298. — Schotel, *Kerk. Dordrecht*, t. I, p. 182. — *Revue trimestrielle*, Bruxelles, 1836, t. XI, p. 115. — De Jongh, *Naemlyst der predikanten onder de Geldersche synode.* — Van Balen, *Beschryving van Dordrecht*, p. 214, 1150. — *Nieuw archief voor kerkelyke geschiedenis inzond. van Nederland*, 1854, 2e deel, p. 225.

NEESEN (*Laurent*), écrivain ecclésiastique, né à Saint Trond en 1612, mort à Malines en 1679. Neesen a étudié la philosophie à la pédagogie du Porc, à Louvain, la théologie au séminaire de Malines et à l'université de Louvain. Telle était sa réputation de vertu et de science que l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, lui confia, en 1638, la direction de son séminaire, quoiqu'il n'eût atteint encore que sa vingt-sixième année. Il demeura quarante ans à la tête de cette maison. Malgré d'incessantes infirmités, outre ses fonctions au séminaire, il remplit encore celles de chanoine théologal et de censeur des livres. Il légua tous ses biens au séminaire de Malines, sous la condition que les professeurs ne fussent jamais recrutés dans le clergé régulier. Neesen a publié de son vivant :

1. *Theologia moralis de actibus humanis.* Malines, 1675. — 2. *Theologia moralis de sacramentis.* Malines, 1676. — 3. *Theologia christiana de Deo uno et trino et Verbo incarnato.* Cologne, 1678. — 4. *Theologia moralis de tribus virtutibus theologicis, fide, spe et charitate.* Cologne, 1678. En 1684, P. Bertrand, théologal de Malines et professeur de théologie au séminaire, édita un ouvrage posthume de Neesen : *Tractatus tres de*

justitia et jure. Liége, 1684; in-4°.

Tous ces ouvrages ont été plusieurs fois réédités, soit à part, soit en deux volumes in-folio. Les publications de Dens, qui fut au XVIIIe siècle président du séminaire de Malines, ont supplanté celles de son prédécesseur. Dans le principe (1757-1758), Dens s'était borné à publier un supplément additionnel et rectificatif aux œuvres de Neesen.

Georges Monchamp.

Feuillet mortuaire. — Paquot, *Mémoires*, t. VI, p. 399-405. — Approbation de Foppens en tête du traité de Dens, paru en 1758. — Becdelièvre, etc.

NEGGHELPUT (*François*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, le 8 mai 1696, mort dans cette ville, le 15 novembre 1741. Il entra dans la compagnie de Jésus le 26 septembre 1713, et fut préfet du collège d'Anvers et professeur de théologie et d'écriture sainte au séminaire de Gand. On lui doit les thèses suivantes, dont il présida la soutenance : 1. *Prolegomena in scripturam sacram quæ... defendent Joannes du Caju... et Petrus Feyerick.* Gand, P. de Goesin, 1733; in-4°. — 2. *Respublica sacra et profana Hebræorum ex. S. Scripturis asserta, quam... defendent Joannes Baptista Nuyens, et Jacobus Clemens.* Gand, P. de Goesin, 1736; in-4°. — 3. *Theses theologicæ de actibus humanis, quas... defendent Ludovicus Van de Daele... et Jacobus Pharazyn.* Gand, veuve P. de Goesin, 1641; in-4°.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V (Bruxelles, 1894), col. 1611.

NEGHEN (*Josse* **VAN**), théologien, né à Bruxelles, le 6 novembre 1692, mourut à Nieuwenrode ou Nouveau-Sart, le 11 novembre 1749. Il fit sa profession religieuse à l'abbaye de Grimbergen, de l'ordre de Prémontré, dans le courant du mois de mai 1714, et fut ordonné prêtre en 1717. Il étudia la théologie à l'université de Louvain, y remplit avec honneur l'office de *Vacantiarum prior* et rentra au monastère avec le grade de bachelier. Ses supérieurs lui confièrent la formation des jeunes religieux dans les sciences sacrées. A cette époque, l'abbaye était gouvernée par Augustin van Eeckhout, un prélat de grand mérite, distingué autant par sa piété que par son érudition théologique et historique, principalement par la parfaite orthodoxie des principes. Le représentant du Saint-Siège à Bruxelles, Joseph Spinelli, chargé, en 1725, de faire la visite apostolique de l'abbaye d'Orval, où le jansénisme avait exercé son action, se fit remplacer par l'abbé de Grimbergen, qui s'acquitta honorablement de cette mission. S'inspirant du même esprit de parfaite soumission aux doctrines de l'Eglise, Van Neghen, durant les quatorze ans qu'il occupa la chaire de théologie, ne cessa de combattre les Jansénistes et les Quesnellistes. Les traités remarquables qu'il composa à cette fin, dans lesquels, comme le dit un nécrologe de l'abbaye, l'ennemi déclaré du Jansénisme et du Quesnellisme se survécut, furent conservés après sa mort, mais leur trace n'a pu être retrouvée. Les sept dernières années de sa vie, Van Neghen administra, en qualité de prévôt, l'église de Nouveau-Sart, ainsi que les vastes possessions que l'abbaye de Grimbergen avait en cette contrée.

Fr. Waltman van Spilbeeck.

Piron. — Hoevenaars, *De abdij van Orval als kweekschool van Jansenisten*, dans l'*Archief voor de gesch. van het aartbisdom Utrecht*, 1889. — Archives de l'abbaye de Grimbergen. — Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles.* — Tillière, *Hist. de l'abbaye d'Orval.*

NEGKER (*Josse* **DE**), graveur sur bois du XVIe siècle, né à Anvers.

On trouve son nom écrit de diverses façons : de Negker, de Necker, Dannecker, Donneker, de Nekher, Dienecker; lui-même signait ordinairement ses planches *Jost de Negker;* l'orthographe rationnelle de son nom est *de Nekker* ou *de Necker*. Les anciens biographes le faisaient naître soit à Augsbourg, soit à Nordlingen. Dans une lettre écrite à l'empereur Maximilien I, et conservée aux archives de la ville d'Augsbourg, il signe « Jos Dienecker

» formschneider von Antdorff zu Augs- » purg » et met ainsi fin aux discussions sur le lieu de sa naissance, qui est incontestablement Anvers.

La lettre que nous venons de mentionner est le document le plus ancien et le plus important que nous possédions sur lui. Elle fut écrite à Augsbourg le 27 octobre 1512. L'artiste a reçu l'avis que l'empereur désire que le travail auquel il est occupé marche plus rapidement; le docteur Peutinger lui a ordonné d'engager encore deux ou trois graveurs sur bois. De Negker en connaît deux à Anvers qui voudraient travailler au service de Sa Majesté et apprendre son art nouveau et son invention qu'il connaît mieux que personne. Les deux Anversois désireraient aussi s'instruire dans la nouvelle manière d'imprimer que Schonsperger s'est vanté auprès de l'empereur d'avoir découverte, mais que lui, Josse de Negker, seul a trouvé et qu'il a fait connaître à l'imprimeur. Si Sa Majesté veut payer 100 florins par an à ces deux graveurs, il les dirigera et retouchera leurs travaux de façon à donner à leurs gravures l'unité voulue. A eux trois, ils termineront six ou sept planches magistrales par mois. Il prie l'empereur d'ordonner que le peintre Hans Schäufelein soit régulièrement payé pour les dessins qu'il fournit. Sa Majesté a reproché à Joost de Negker d'exécuter d'autres gravures que celles qu'elle lui a commandées; il proteste et affirme qu'il n'a jamais gravé que le portrait de Hans Baumgartner en trois planches.

Il ressort de cette lettre que Josse de Negker se vante d'avoir découvert une manière nouvelle de graver par pièces séparées (Stückkunst). Par ce nouvel art, il faut entendre la gravure en camaïeu, qui consiste à tailler deux ou plus de deux planches pour imprimer une seule gravure en autant de couleurs différentes, comme il fit pour le portrait de Baumgartner cité par lui-même. C'est à tort que Josse de Negker s'attribue, d'une manière absolue, le mérite de cette invention. En effet, les plus anciennes gravures en plusieurs couleurs furent exécutées à Venise vers 1480. Ces premiers essais rudimentaires furent tentés par Erhard Ratdolt, un imprimeur allemand établi à Venise. Les imprimeurs Justus et Gregorius de Gregoriis firent paraître dans la même ville, en 1493, un volume *Fasciculus de Medicina*, de Ketham, où se rencontrent des gravures multicolores d'une exécution sensiblement en progrès. Ratdolt alla plus tard habiter Augsbourg et y publia, en 1489, un livre d'astronomie, *Compilatio Leupoldi*, où se trouvent deux planches dont les traits noirs sont recouverts d'une impression rouge. Josse de Negker perfectionna considérablement ce procédé; il fut le premier à introduire en Allemagne la véritable gravure d'estampes en diverses couleurs; c'est là ce dont il avait droit de se vanter, et c'est ainsi qu'il faut entendre la déclaration dans sa lettre à l'empereur. Les deux confrères qu'il se propose de faire venir d'Anvers apprendront chez lui cet art nouveau; l'un de ces deux artistes était Corneille Liefrinck (voir son article).

La plus ancienne planche en camaïeu de Josse de Negker est un portrait de l'empereur Maximilien, à cheval, imprimé en noir et en or ou en noir et en brun, portant le nom de Burgkmair comme dessinateur et la date de 1508. Une autre pièce en trois couleurs est *La mort étrangleur*, d'après Burgkmair, portant le nom de cet artiste, celui de Jost de Negker comme graveur et la date de 1510. Un portrait de Jacob Fugger, par lui, est imprimé au moyen de six planches. Le portrait de Jean Baumgartner, cité plus haut, est daté de 1512. Le portrait de l'empereur Maximilien, que l'on peut sans hésiter attribuer à Josse de Negker, quoiqu'il ne porte pas son nom, fut exécuté en 1508, preuve qu'à cette date notre graveur était déjà établi à Augsbourg et y appliquait son nouveau procédé.

La lettre que nous avons résumée révèle un second fait : de Negker revendique, avec la plus vive instance, l'invention d'une nouvelle manière d'imprimer dont Schonsperger, le typographe

ordinaire des livres exécutés par ordre de Maximilien, s'attribue la découverte. Par cette nouvelle manière d'imprimer, il faut très probablement entendre l'adaptation de traits enroulés ou bouclés à un certain nombre de caractères pour orner les marges latérales, le haut et le bas des pages du *Theuerdank*.

Enfin, et c'est là le point capital, la lettre nous apprend que Josse de Negker travaillait en 1512 pour l'empereur Maximilien, et exerçait une espèce de direction et de revision sur les travaux des autres graveurs employés, comme lui, à l'exécution des planches destinées à illustrer les livres ou à fournir les publications artistiques ordonnées par cet empereur. Ces immortels chefs-d'œuvre de la xylographie, dessinés par les grands artistes de l'époque : Albert Dürer, Hans Burgkmair, Leonhard Beck, Hans Schäufelein, Hans Springinklee, furent exécutés à Augsbourg entre 1610 et 1618, sous la direction de Conrad Peutinger. Ils se succédèrent dans l'ordre suivant : la Généalogie de l'empereur Maximilien de 1510 à 1511, *Theuerdank* de 1510 à 1516, la Porte d'honneur de 1512 à 1517, *Freydal* de 1512 à 1516, le Cortège triomphal de 1513 à 1518, le *Weiskunig* de 1514 à 1518, les Saints de la famille de l'empereur Maximilien de 1516 à 1518.

L'ouvrage auquel Josse de Negker travaillait, lorsqu'en 1512 il écrivait sa lettre à l'empereur, était le *Theuerdank*, auquel il collaborait depuis 1510; l'une des planches du livre, le n° 70, porte son monogramme *d Jt n*. A partir de la fin de 1510, il travailla à la Généalogie; du 24 novembre 1516 au 24 avril 1518, il fournit plusieurs planches pour le Cortège triomphal et pour les Saints et Saintes de la famille de Maximilien. Son nom se trouve inscrit sur le revers des bois gravés qui servirent à imprimer les nos 19, 20, 25, 26, 37, 42, 47, 50, 76, 79 et 122 du Cortège et sur les bois des nos 16, 65, 71, 88, 110 et 117 des Saints et Saintes.

Outre sa collaboration aux grandes publications illustrées de l'empereur Maximilien et les planches que nous avons déjà citées, Josse de Negker exécuta encore nombre de pièces unicolores. Il signa : une Histoire de l'enfant prodigue, grande gravure en six feuilles; la Vierge sur le Croissant, copie d'après Albert Dürer; Saint Sébastien, d'après Burgkmair, 1512; les Trois Bons Chrétiens et Bonnes Chrétiennes; les Trois Bons Païens et Bonnes Païennes; les Trois Bons Juifs et Bonnes Juives, d'après Burgkmair; un Cavalier avec une dame que saisit la mort; Louis XII, roi de France, 1518; Charles-Quint, empereur, à mi-corps, les deux mains appuyées sur un coussin placé devant lui, 1519; Elisabeth, impératrice, à mi-corps, les deux mains appuyées sur un coussin placé devant elle; une série d'initiales avec des enfants, datées de 1521, recueil de 23 planches; le vingt-quatrième compartiment porte l'adresse : « Gedruckt « zu Augspurg durch Jost de Necker « ou seulement « Jost de Negker zu Augs- « purg »; une Vue du château de Griegisch-Weissemburg, 1522; une feuille d'anatomie du corps de la femme, 1538; la Danse des morts, copie d'après Holbein, l'œuvre la plus récente que nous connaissions de notre artiste, en 42 planches qu'il signa et data : « Gedruckt in « Augspurg durch Jobst Denecker, « formschneyder, 1544 ». A cette époque, il était donc non seulement graveur, mais encore imprimeur-éditeur. Nous avons vu plus haut que, dès l'année 1521, il imprimait et publiait déjà lui-même ses œuvres.

Dans tous ses travaux, Josse de Negker conserve le caractère et le haut mérite des xylographes reproduisant les dessins de Dürer, Burgkmair, Schäufelein et des autres illustres maîtres de cette époque, c'est-à-dire qu'il compte parmi les plus parfaits graveurs sur bois qui aient jamais existé. Un auteur allemand, Edward Chmelarz, résume son éloge en ces mots : « Parmi les graveurs « sur bois, il fut toujours le digne inter- « prète des dessins de Burgkmair, à « Augsbourg; il était pour celui-ci ce « que fut Hans Lutzelburger à Bâle « pour Hans Holbein, et Jérôme An-

« dreæ à Nuremberg pour Albert « Dürer, le troisième dans la triade des « plus excellents xylographes allemands « du XVI^e siècle. »

Nous ne saurions préciser la date de sa mort; il est assez probable qu'elle tombe peu après 1544.

Son fils David fut graveur comme lui et publia à Augsbourg, en 1554, une Vue de la forteresse de Blassenburg et, en 1557, une Passion de Jésus-Christ, preuve qu'à cette époque il avait succédé à son père comme éditeur. Il habita et travailla successivement à Augsbourg, à Leipzig et à Vienne.

Un Samson de Necker, probablement un autre fils de Josse, et un Hercule de Necker, peut-être fils de David, furent également graveurs sur bois et travaillaient à Augsbourg.

Max Rooses.

Jahrbuch der Kunsthistorische Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses. Vienne, t. I, IV, V, VI, VII, VIII, XIII, XV. — Nagler, *Künstler-Lexicon*. — Bartsch, *le Peintre-graveur*. — Passavant, *le Peintre-graveur*. — *Graphische Künste*, t. IX, 1884. — Richard Muther, *Hans Burgkmair*, dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1884. — Richard Muther, *die Deutsche Bücher-illustration der Gothik und Früh-Renaissance*.

NEGRE (*Mathieu* **VAN**), peintre, dont quelques peintures se rencontrent, sous la date de 1623, à la cathédrale de Tournai. Il s'agit, en réalité, d'un triptyque de la *Sainte-Famille*, dont les volets avaient été dédoublés dès l'époque où écrivait Descamps. Ces volets représentent la *Prière de Joachim*, la *Naissance de la Vierge*, la *Présentation au Temple* et le *Mariage de la Vierge*. Descamps (*Voyage pittoresque*, p. 23-24) fait l'éloge des dites peintures, tout en les déclarant d'une grande sécheresse de contours. On y constate l'influence de l'école italienne, spécialement celle du Baroche. Le nom de Van Negre ne paraît pas une seule fois dans les sources locales fouillées par MM. de la Grange et Cloquet au cours de leurs *Etudes sur l'histoire de l'art à Tournai*. Nos propres recherches sont restées également infructueuses. La plupart des auteurs établissent un lien entre M. et N. van Negre, ce dernier vivant également au XVII^e siècle et dont plusieurs effigies de personnages hollandais sont gravées par Suyderhoef, Van Dalen et Crispin de Passe. Nous nous abstiendrons d'émettre un avis sur ce point.

Henri Hymans.

NEIPE (*Melchior*), dit également VAN NIEPE, humaniste et écrivain, né à Breedene (Flandre occidentale) vers 1520, mort dans cette localité vers 1570. Il était curé à Breedene et a laissé des *Adagia aliquot... nunquam antehac edita*. C'est un recueil de soixante adages et proverbes inédits, agrémentés d'un commentaire assez étendu. Ces proverbes, mis d'abord à la suite de l'édition de Paris, 1570, des Adages d'Erasme et réimprimés dans d'autres éditions, ont été plus tard publiés séparément par Victor Giselin et imprimés chez Plantin, à Anvers.

A. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. IX, p. 149. — Piron, *Levensbeschryving van België*, p. 276.

NEKHER (*Josse* **DE**). Voir NEGKER.

NELIS (*Corneille-François* **DE**) (1), ecclésiastique, philosophe, historien et savant distingué, était fils de Corneille, avocat du grand conseil de Malines (10 juillet 1734), natif de Wickevorst, et de Thérèse Walschart. Il naquit à Malines, le 5 juin 1736, et mourut dans un couvent près de Florence, le 21 août 1798. Après avoir achevé ses premières études au collège des Oratoriens de sa ville natale, il entra dans la pédagogie du Château, à Louvain, et y fut proclamé *primus* de l'université, le 27 octobre 1753. Ce succès lui valut une réception splendide à Malines. Rentré à Louvain, il y continua ses études, embrassa l'état ecclésiastique et prit (6 mai 1760) le grade de licencié en théologie. Pendant l'année 1757, il avait obtenu la présidence du collège de Malines, annexé à l'université de Lou-

(1) Primitivement il écrit Nelis. Le *de* n'apparaît qu'à partir du moment où il fit valoir des prétentions à la noblesse.

vain, sans avoir achevé ses études en théologie. Ce n'était pas la seule faveur qui lui fût accordée. La bibliothèque de l'Alma Mater était depuis longtemps dans le plus grand désordre ; tout le monde s'en plaignait vivement. Très préoccupé de cette situation, le gouvernement résolut de la faire cesser en créant une place de bibliothécaire. L'université jeta les yeux sur de Nelis, qui fut nommé à ce poste le 1er février 1758. Une des mesures les plus efficaces qu'il mit en pratique dans le but d'augmenter ce dépôt littéraire, fut la proposition adressée au gouvernement d'obliger les typographes établis aux Pays-Bas de déposer, dans la bibliothèque, un exemplaire des ouvrages imprimés en ces provinces. Cette proposition fut accueillie par l'Etat en vertu d'un décret du 3 février 1759. A peine installé, le nouveau bibliothécaire obtint (17 juillet 1765) une prébende de chanoine dans la cathédrale de Tournai. Ses voyages dans cette ville ne lui permirent plus de s'occuper de la bibliothèque de l'université, ni d'en dresser le catalogue. De là, des plaintes nombreuses de la part des professeurs et des élèves. De Neny, président du conseil privé et commissaire du gouvernement délégué auprès de l'université, s'enquit de la situation. Une correspondance très active entre ce ministre et le nouveau chanoine en fut la conséquence inévitable. Cette correspondance établit qu'au moment de quitter Louvain (1767), de Nelis avait chargé des agents de se rendre tous les jours à la bibliothèque, de la desservir et d'en classer les livres. Le choix de ces personnes fut malheureux. Rien ne se fit. Par suite du défaut d'espace, les volumes étaient empilés sur deux et souvent sur trois rangées. De là, une confusion inextricable. Vivement contrarié de cette situation, de Nelis donna sa démission de bibliothécaire (26 novembre 1768), en recommandant, pour le remplacer, son frère, professeur à l'université. Mais ces fonctions de bibliothécaire n'avaient pas absorbé l'ancien titulaire au point de négliger ses propres études. Il avait fait éditer, en 1763, dans l'imprimerie de l'université un écrit intitulé : *Fragment sur les principes du vrai bonheur, discours à Lysimaque*, avant-coureur de son *Aveugle de la montagne*. Si le succès de cette publication fut grand, celle-ci n'excita pas moins la jalousie de ses ennemis. Une critique amère en fut publiée dans un opuscule intitulé : *Les deux Chrysippes, ou le stoïcien démasqué, roman comique pour servir d'introduction à l'essai de paraphrases de la nouvelle apocalypse du nouvel apôtre de l'amour connu sous le nom de Fragment sur les principes du vrai bonheur, discours à Lysimaque, selon la copie de l'imprimeur de l'université de Louvain*, 1763 (Leyden, par Henri Caster). Cet écrit fut attribué à Verborght, né à Malines et professeur de philosophie dans la pédagogie du Porc, à Louvain. En réimprimant le fragment *Sur le vrai bonheur*, l'auteur du pamphlet y ajouta une paraphrase ou parodie blessante pour de Nelis. Le gouvernement fut obligé d'intervenir pour faire cesser le scandale, en supprimant tous les exemplaires de cet écrit (9 janvier 1764). Grâce à l'intervention bienveillante de Nelis, l'affaire n'eut pas d'autre suite.

En 1762, il s'occupa activement de la typographie académique, annexée à l'université de Louvain en vertu d'un règlement particulier (11 août 1759), et toucha de ce chef un appointement de 100 florins. Il était l'âme de cette entreprise organisée sur un large pied par l'Etat et l'administration communale de Louvain, en dépit et malgré l'opposition de l'université. Cette imprimerie était appelée, selon Schöpflin (*Réflexions sur le rétablissement des bourses d'études dans les Pays-Bas*), à exercer une grande influence sur la littérature, qui laissait beaucoup à désirer dans nos provinces, et dont Nelis et Paquot étaient pour ainsi dire les seuls représentants. Mais Nelis eut le tort de se mettre mal avec l'université, en manifestant un esprit d'indépendance qui ne pliait devant aucune considération. Il avait même installé, pour son propre usage et en vue de contrecarrer ses contradicteurs, une imprimerie chez lui.

De là des plaintes et des récriminations à propos de ce fait, que l'on considérait comme une infraction aux règlements de police. Se croyant persécuté et fort de l'appui de Neny, l'un des adversaires les plus redoutables de l'université et de l'esprit qui y régnait, de Nelis tourna le dos à l'Alma Mater et entra dans l'abbaye de Parc. C'est dans ce monastère qu'il espérait trouver une indépendance complète. Ce désir allait si loin, qu'il proposa de modifier complètement l'organisation de l'abbaye de Sainte-Gertrude, à Louvain, et de la transformer en un établissement consacré à l'enseignement, une espèce de petite académie modelée sur le plan du collège Thérésien, à Vienne, afin, disait-il, de contrebalancer les *vestigia ruris* de l'Alma Mater, et de faire renaître « le goût étouffé par la mauvaise et « frivole philosophie de l'université ». Malgré l'antipathie de Cobenzl à l'égard de ce corps enseignant, le ministre ne goûta pas la proposition de Nelis. Plus prudent que son correspondant, il déclara que ce serait faire de l'esprit de parti, ranimer des jalousies, et produire assurément plus de mal que de bien. En dépit de ces différends, Cobenzl entretenait, avec de Nelis, une correspondance active concernant différents points d'administration et de science. De Neny, qui lui avait confié l'éducation de son fils, en fit autant à propos des questions relatives à l'instruction publique. Par exemple, de Nelis était consulté sur le parti qu'il y aurait à tirer des Bollandistes et historiographes, dont quelques-uns pourraient passer à l'académie ; sur les propositions du libraire Ermens relatives à l'acquisition des *Acta sanctorum;* sur les subsides à accorder aux Oratoriens, afin de soutenir leurs collèges, et sur les affaires de la caisse de Religion. Jamais il ne manquait de seconder les vues du gouvernement, très disposé en ce moment à diriger, selon sa manière de voir, l'instruction publique dans notre pays. Nos hommes d'Etat étaient si enchantés de ses conseils, et surtout de son érudition, qu'ils ne manquaient jamais l'occasion d'approuver, sans restrictions aucunes, ses propositions, ses dissertations sur plusieurs points d'histoire et de littérature. Dans les hautes sphères, sa réputation était si bien établie, qu'il fut chargé de prononcer, dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, l'oraison funèbre de l'empereur François I. Marie-Thérèse remercia l'auteur en le gratifiant d'une médaille. Au moment du décès du prévôt du chapitre de Saint-Pierre, à Louvain, position très recherchée, de Nelis, à peine âgé de 28 ans, se mit sur les rangs des aspirants. Malgré les recommandations les plus vives du comte de Cobenzl, sa demande ne réussit pas. L'abbé De Maric lui fut préféré. Cet échec ne le découragea nullement. Il conseilla au gouvernement de créer une académie, destinée à propager les études dans différentes branches des sciences, forma de la future institution un plan parfaitement raisonné et bien supérieur à celui de Schöpflin. Le 1er février 1769, il fut nommé membre de la société littéraire, dénomination première donnée (12 janvier 1769) à la future académie de Bruxelles. Historien et critique remarquable, ainsi que le démontre son écrit, intitulé : *Belgicarum rerum prodromus*, il crut, à juste titre, que l'histoire doit s'étayer sur l'autorité des documents, conformément aux exemples donnés par les Bollandistes en Belgique, par Muratori en Italie, par Leibnitz en Allemagne et par les Bénédictins en France. Ce qui l'engagea, de concert avec Needham, à faire associer les Bollandistes à la Société littéraire de Bruxelles et plus tard à les installer dans l'abbaye de Coudenberg. Deux personnages très influents du gouvernement firent échouer cette proposition : Cobenzl et de Neny ; mais ils ne s'opposèrent pas au projet de publier les documents anciens et à cet effet, ils s'adressèrent aux abbés, chapitres et prieurés des Pays-Bas autrichiens à l'effet d'en obtenir une liste de tous les manuscrits historiques conservés dans leurs établissements. Toujours conseillé par de Nelis, de Neny proposa de faire imprimer, dans la typo-

graphie de l'université de Louvain, une collection chronologique de documents historiques déjà publiés, mais rares et exposés à se perdre, avec la traduction française des documents flamands ; en outre, chaque ouvrage serait enrichi d'une notice historique sur son auteur. De Nelis fut chargé d'exécuter ce projet, de concert avec Verdussen et Van Heurck. La recherche des manuscrits suivrait celle des imprimés. En 1765, de Cobenzl envoya à de Nelis une collection de lettres d'Hopperus, imprimées en partie, mais d'une manière incomplète, par Hoynck van Papendrecht ; de Nelis les réédita et entama la publication de documents concernant le concile de Trente, et celle du cartulaire de la ville de Louvain, composé vers 1380 par Lambertus de Insulis. En envoyant à de Cobenzl les premières pages imprimées des lettres de Hopperus, l'éditeur proposa l'impression d'un choix de lettres du cardinal de Granvelle et de Philippe II, acquises par le gouvernement autrichien à Paris et déposées actuellement à la bibliothèque royale. Ensuite, il voulait mettre au jour des manuscrits de Butkens et de Robert de la Marck. Malgré le décès, en 1770, de son grand protecteur le comte de Cobenzl, de Nelis ne renonça pas à son projet. Après avoir engagé en vain l'académie à entreprendre ce travail, il continua ses recherches et songea, il le dit lui-même, à l'exécuter seul, en annonçant l'intention de publier, en trente ou trente-cinq volumes, une collection des historiens belges. Loin de s'effrayer des dépenses qu'exigerait une pareille entreprise, il espérait trouver des ressources suffisantes au moyen de ses épargnes et d'emprunts faits à sa famille. Par ses publications, il crut pouvoir faire revivre dans le pays la typographie qui, autrefois si florissante, était tombée complètement dans le néant. Les essais faits à Louvain, disait-il à Kaunitz, ceux entrepris à Bruxelles par l'académie n'ont produit aucun résultat. C'est au moyen de la publication des anciens historiens qu'il faut ressusciter l'imprimerie. Tous ces projets ne purent se réaliser, d'autres préoccupations ayant absorbé complètement l'auteur. Appelé à assister l'évêque de Tournai, il fut admis (14 septembre 1776) à prêter le serment aux Etats de Tournai et Tournaisis en qualité de représentant du prélat. Le procès-verbal précédent (celui du 3 septembre) relate que messire Corneille-François de Nelis, prêtre, chanoine de l'église cathédrale, remplacera, en cas d'absence, l'évêque aux assemblées tant ordinaires qu'extraordinaires des Etats du bailliage de Tournai et Tournaisis. C'est à ce titre que de Nelis remplaça ce prélat dans la présidence des Etats. Mais il s'y présenta rarement, étant retenu à Bruxelles, où il avait été nommé (1777) membre de la commission royale des études. Il devint président de ce corps, et lui rendit des services éminents. Joseph II supprima cette commission quand il nomma de Nelis évêque d'Anvers. Sa position l'ayant obligé à augmenter ses dépenses, de Nelis avait demandé (26 septembre 1775) au prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, une pension ecclésiastique. Le prince le recommanda vivement à cette occasion au gouvernement de Vienne en 1775. Mais en dépit de l'éloge brillant qu'il fit de son protégé, il ne put rien obtenir pour lui : on lui promit les évêchés de Gand, d'Anvers ou de Bruges ; aucune de ces promesses ne fut réalisée. Par suite de l'autorisation accordée aux dissidents en matière de foi de résider aux Pays-Bas, Joseph II et Mac Neny voulaient convertir le sacrement du mariage en un contrat civil. De Nelis approuva cette manière de voir, contrairement à l'opinion émise à ce sujet par Duvivier, vicaire général du diocèse de Malines. Le prince Charles de Lorraine le chargea de donner des leçons de littérature et d'histoire à l'archiduc Maximilien, avant le départ de ce prince pour la France. Enfin, au moment du décès de Wellens, évêque d'Anvers, il fut nommé à ce siège (15 février 1789), confirmé par le pape (25 avril) et sacré (5 juin). Le gouvernement se flattait de trouver en lui un prélat disposé à seconder ses vues en

matière de réforme, mais cet espoir, qui semblait plus ou moins fondé, ne se réalisa pas. Si primitivement de Nelis partageait avec nos hommes d'Etat les idées de réformer l'université de Louvain, il commença à reculer dès 1783 en voyant les tendances par trop radicales de Neny. Il exprimait le désir de laisser à l'Alma Mater une certaine initiative en ce qui concerne les réformes et de faire en sorte qu'elle eût elle-même l'air d'avoir pris les devants. D'autre part, il semblait, s'il est permis d'en juger par ses lettres adressées à quelques hommes d'Etat, qu'il ne partageait pas complètement la manière de voir de ses collègues en ce qui concernait les réformes exigées par Joseph II. Nageant entre deux eaux, il finit par se rallier à l'opinion des autres évêques, et surtout à celle de l'archevêque de Malines. La guerre était ainsi déclarée ouvertement. Très contrarié d'un changement semblable, le ministre Trautmansdorff appela chez lui les deux prélats (2 mars 1788), afin de leur faire connaître, d'une manière précise, la volonté de son maître. Il déclara que, vivement indigné de leur manière de voir à propos du séminaire général, il y avait lieu d'en finir avec l'opposition qu'ils avaient manifestée contre cette institution. De Nelis fut particulièrement mal reçu. Il était accusé par le ministre d'avoir inspiré son collègue de Malines, et lui faisait comprendre qu'il avait trop d'esprit pour soutenir ouvertement de pareilles idées. Notre prélat s'en défendit vivement, en faisant connaître franchement sa manière de voir à ce sujet. Quelques mois plus tard, lorsqu'il fut question de faire voyager les évêques à Vienne pour s'enquérir de l'enseignement de la théologie donnée en cette ville, de Nelis s'excusa en alléguant le mauvais état de sa santé. Il ajoutait que jamais il n'avait exprimé des doutes sur l'orthodoxie de l'enseignement de la théologie, soit à l'université de Vienne, soit au séminaire en cette ville. Après avoir reçu ces représentations, le ministre menaçait d'employer la force et refusait de croire à la mauvaise santé du prélat. Rien n'était plus vrai cependant. De Nelis, attaqué de la poitrine, crachait du sang. Irrité au suprême degré de cette résistance, le ministre donna ordre aux troupes de l'arrêter, ainsi que le cardinal de Franckenberg (26 octobre) à Bruxelles, où ils résidaient. Ils échappèrent aux recherches du général d'Alton par la fuite. Dans une autre lettre adressée au ministre, de Nelis fut plus explicite encore : « Si V. E., » dit il, « examine bien » ma conduite, Elle verra qu'elle est » nette et correcte; que je n'ai rien » fait, pas la moindre chose en vue de » contraire à l'édit de S. M. du 16 octo- » bre 1786. J'ai envoyé au peu heureux » séminaire général... tous mes séminaristes. Ils sont retournés malgré moi. » Je les ai exclus de mon séminaire; les » dépositaires de l'autorité souveraine » ont permis ensuite que je les reçusse » de nouveau; je l'ai fait. Il est venu » un simple billet de V. E. pour ordonner qu'ils sortent du séminaire; et ils » sont sortis sans trouble, sans embarras..., mais dans une affaire où il » s'agit de la fidélité que je dois au Roi » du ciel et de celle que suivant l'ob- » servation des Etats de cette fidélité » que notre auguste maître veut apporter lui-même à ses sermens, sermens » qu'il a promis de conserver à toutes » les églises, du Brabant surtout, leurs » propriétés, leurs droits, usages, prérogatives; dans une affaire où chaque » évêque n'est pas le maître, où son » chapitre, où tout son clergé, ses » jeunes gens mêmes le retiennent, non, » Monseigneur, je n'ai pas été, je ne » suis pas coupable ». Cette lettre était écrite le jour même de la défaite des troupes autrichiennes à Turnhout par les insurgés, sous la conduite de Vander Meersch. Quelques moments auparavant (18 octobre), il avait déjà dit au comte de Murray, gouverneur général par intérim : « J'ai examiné depuis le serment » que j'ai prêté à mon Eglise...Tout cela » ne me permet pas d'influer ni directement, ni indirectement dans la destruc- » tion de mon séminaire et par contre- » coup dans celle du clergé ». Lorsqu'il

fallut songer à établir un gouvernement régulier, de Nelis, qui avait disparu momentanément, arriva aux Etats généraux en qualité de membre de l'Etat ecclésiastique du Brabant. Son ascendant y était tel, qu'il fut nommé par acclamation (21 janvier 1790) premier président des Etats généraux. En vain les agents de l'Autriche voulaient-ils l'appeler à eux; son attachement à l'ordre nouveau resta inébranlable, et il n'épargna ni peines, ni soins pour maintenir l'union des *provinces belgiques*. Il s'occupa activement de la souscription patriotique des canons. Au moment de l'intervention du pape en faveur de l'empereur, un bref fut adressé à l'archevêque de Malines et à de Nelis dans le but de ménager une paix entre le souverain et son peuple. La réponse à ce bref est généralement attribuée à l'évêque d'Anvers. D'Alton en avait déjà informé l'empereur, en disant : « le cardinal et l'évêque d'Anvers ont « ébauché plusieurs écrits séditieux ». Lorsque l'orage commença à gronder en France, le parti démocrate ou radical s'agita dans les Pays-Bas. Vander Noot et Van Eupen, représentants incarnés du vieux système des Etats, n'avaient plus l'autorité d'autrefois, et devaient avoir recours à la violence pour anéantir leurs adversaires. Les Vonkistes prétendaient même, à tort, que de Nelis encourageait les pillards. Il n'en était rien. Plus ou moins effacé par les idoles du jour, il se contenta de s'acquitter de quelques missions particulières, et finit par s'effacer complètement. Il caressa de nouveau son projet de publier les chroniques du pays. Au milieu des graves événements qui se passaient en France et menaçaient notre pays, il publia son *Prodromus*. Néanmoins, il crut convenable de s'expatrier et tâcha de se mettre dans les bonnes grâces du successeur de Joseph II; mais des démarches n'eurent guère de succès. En vain demanda-t-il à ses souverains et à leurs ministres l'autorisation de pouvoir leur rendre ses hommages; il reçut des lettres polies qui ne décidaient rien. Rentré dans son pays, il fut nommé au nombre des députés choisis (9 juin 1791) par les Etats de Brabant pour complimenter à Bonn les gouverneurs généraux des Pays-Bas, qui le reçurent froidement à cause du passé. Au moment du décès de l'empereur Léopold, François II lui succéda, et de Nelis voulut lui adresser des protestations de dévouement. Le 29 juillet 1793, il lui écrivit une lettre commençant par ces mots : « Un évêque « de la Belgique, zélé serviteur de « S. M. et de l'Etat, dont il a toujours « regardé les intérêts comme indivisibles « avec ceux de V. M., ose devancer « aujourd'hui sa mission; et envoyé vers « son souverain par les Etats de sa pro- « vince, il prévient une destination qui « lui est infiniment chère. Il vient dépo- « ser aux pieds du trône rendu si acces- « sible à tous vos sujets, son respect, sa « reconnaissance, les vœux les plus sou- « tenus et les plus ardens pour la pros- « périté d'un roi et d'un règne qui « s'annoncent avec tant d'éclat, avec « l'éclat de la bonté et de la justice et « celui des plus vives lumières... Je ne « doute pas, il est vrai, au moins je le « crains beaucoup, qu'on ne se soit op- « posé et plus d'une fois peut-être de « rendre suspects ou odieux même à « V. M. les personnes et les sentimens « de vos évêques du Brabant; mais j'au- « rai le bonheur, après lequel j'aspire « tant, de me trouver en personne à ses « pieds; je déclarerai avec une entière « confiance au meilleur des princes, s'il « daigne me le permettre, tout le plan « de ma conduite et celle de tous les « bien intentionnés du pays, conduite « qui a sauvé, peut-être, deux fois cet « Etat... ». Cette longue lettre est une véritable *oratio pro domo*, où Nelis essaie de justifier sa conduite; il y ajoutait : « Ces circonstances ne se présente- « ront plus en présence du nouveau per- « sonnel envoyé aux Pays-Bas et surtout « de l'excellent comte de Metternich ». Il obtint une simple réponse de politesse; rien de plus. Dans le but de faire une diversion à propos des affaires politiques, il entretint le ministre de la mauvaise situation des lettres aux Pays-Bas et de la nécessité de réformer l'université de

Louvain. « S. M., » dit-il, « a rétabli ce « corps dans tous ses droits; mais elle n'a « pas voulu les abus qui s'y sont glissés. « Pour les détruire, il faudrait ordonner, « de concert avec le Saint-Siège, une vi- « site de cet établissement. Celui-ci subi- « rait une réforme ». Suivre ces conseils, c'était ressusciter de vieilles querelles, que le gouvernement ne se souciait guère de ranimer. Le 9 mars 1794, de Nelis s'adressa de nouveau au ministre pour demander l'inauguration solennelle du nouveau souverain, cérémonie à laquelle il assista (23 avril 1794) en disant au prince : « La religion, la justice et la « paix précéderont partout V. M. pour « la conduire, comme par la main, de « vertu en vertu, de victoire en vic- « toire ». Néanmoins, il remarqua une froideur à son égard dans les hautes sphères, surtout à la cour des gouverneurs généraux. « Si nous avons « perdu l'entière confiance de notre « maître », disait-il, « ce n'est pas tant « notre faute que celle des circonstances « provoquées, fomentées par le fana- « tisme de l'irreligion d'abord, puis par « la cupidité ou l'ambition de quelques « malheureux démagogues... Ce sont ces « démagogues qui égarent le peuple ». Ensuite, il entretint son correspondant de l'éducation et de l'instruction données dans les collèges, qui est toujours faible. Puis il ajoute : « Les Belges « ont besoin d'éducation. Avant les « Jésuites comme après eux, personne « n'a pu conduire leur première jeu- « nesse... Si nous avions eu des Jésuites « vingt ans plus tôt aux Pays-Bas, dans « le siècle de Charles-Quint, Philippe II, « son fils, n'aurait pas perdu sept des « plus belles provinces. » Au moment d'écrire cette lettre, il s'occupa de la liste des dix mille hommes demandés aux Etats par le prince de Cobourg. Dans le but de faire réaliser cette levée, il s'adressa à tous les maires ou drossarts de la province, à tous les curés. C'est en employant les mêmes moyens qu'il avait fait réussir les *dons patriotiques*. « Si », dit-il, « la levée « d'hommes se fait difficilement, c'est « par suite des préjugés anciens, fo- « mentés par nos gens à rabats anciens « et modernes. » Il ajoute encore : « Je « joins ici ce que j'ai dit à ce sujet au « peuple en public en particulier, et de « cette prière citée du matin au soir « dans mon diocèse contre le mal fran- « çais et ses propagateurs; on en a dé- « bité plus de 20,000 exemplaires ». Il s'occupa ensuite de faire contribuer les fondations pieuses aux dons patriotiques, s'opposa avec énergie à tout changement dans la composition des Etats demandé par les métiers d'Anvers. Mal accueilli par le gouvernement et les hommes d'Etat, négligé par le parti conservateur, rebuté par les démocrates, il résolut, en 1794, de se retirer en Hollande, où il séjourna à Leyde, dans la société de quelques savants distingués. Son séjour n'y fut pas long. Il partit pour l'Allemagne dans l'espoir d'y trouver plus de sûreté. Après y avoir visité quelques universités, il se rendit en Suisse et en Italie. Pendant le mois de mai 1795, il résida à Bologne, d'où il adressa des lettres aux personnages les plus influents de la cour de Vienne, dans l'espoir de parvenir à une réconciliation complète avec le souverain et d'être nommé ambassadeur à La Haye. A Bologne, il résida pendant quinze mois, mais toujours malade et sur le point de perdre la vue. Néanmoins, il y prit part à la rédaction d'un journal littéraire rédigé en langue latine. Arrivé à Rome, où il menait une vie sans faste, il fit la connaissance de quelques savants. Sa correspondance, tenue par un oratorien, était considérable. Il échangeait des lettres avec les abbés Barthélemi, de Saint-Léger, Rine, dom Berthot, dom Gruppin, le président De Brassis, le cardinal Antonelli, le cardinal Mattei, l'abbé de Guancy, le comte Stavoli, le chevalier d'Azara, Jumai de Duval, Dezach, Heyne, Lavater, Butonkenius, Van Wyn, Te Water, le prince Gallitzin, etc. Malgré ces relations, son existence à l'étranger lui pesait; il voulait retourner dans son pays, en dépit de la domination de la France, en se flattant de l'espoir de voir disparaître son nom de la liste des émigrés. Cet espoir s'éva-

nouit bientôt. Partout victorieuses, les armées françaises s'avançaient rapidement sur la capitale du monde catholique. De Nelis se rendit à Florence, puis à Naples, où il entreprit un travail sur les principaux événements de l'Europe, sur l'état des sciences et des mœurs depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. La seconde partie de cet ouvrage concernait spécialement l'Eglise. Désireux de mener une vie plus simple, il se retira à Campo Maduli, chez les Camaldules, près de Florence. C'est là qu'il mourut d'hydropisie, après avoir fait son testament, publié dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique*, et composé l'épitaphe suivante :

HIC JACET
CORNELIUS FRANCISCUS DE NELIS
EPISC. ANTVERPIENSIS
PECCATOR ET
PEREGRINUS.

Cette inscription fut remplacée par une autre :

CORNELIO . FRANCISCO . DE . NELIS
DOMO . MACHLINIA,
ANTVERPIENSI . EPISCOPO . VIGILANTISSIMO
RELIGIONIS . ZELO . PIETATE . ERUDITIONE
CONSTANTIA . IN . ADVERSIS . NULLI . NON . CONFERENDO.
QUI . SOLITUDINIS . AMORE . FLAGRANS .
IN CAMALDULENSI . EREMO . DIEM . OBIIT . SUPREMUM .
ANNO SUO. SAL. CIↃIↃCCLXXXXVIII.
XII. KAL. SEPTEMBRIS
ÆT. SUÆ LXII. M.II.D.XVI.

Sa bibliothèque fut vendue quelques années après sa mort à Anvers, à Malines et en Hollande. Van Hulthem fit l'acquisition des manuscrits historiques, qui sont actuellement déposés dans la bibliothèque royale, à Bruxelles.

Nous connaissons de lui : 1. *Fragmens sur les principes du vrai bonheur. Discours de Lysimaque.* Louvain, 1763; in-12 (sans nom d'auteur). — 2. *Alexis, fragment d'instruction d'un prince.* Ibid., 1765. — 3. *Senis Pythagorici cœci, de natura ac phænomenis rerum ad Theogenem filium, disputationes sex.* Louvain. — 4. *Oratio in funere Francisci I, imp. Cæs. Aug. habita in basilica SS. Michaëlis et Gudulæ.* Louvain, 1765; il en existe une traduction française. — 5. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse.* Bruxelles, 1781; in-4°. — 6. Dans le recueil de Feller : *Quiesce, conseils d'un philosophe à Marc-Aurèle* (1787). — 7. *L'Aveugle de la montagne, entretiens philosophiques.* Amsterdam et Paris (Anvers), 1789-1793; 2 vol. in-12. — Parme, 1795; in-8°. — Rome, 1797; in-4°. — Paris, an VII; in-12. Lavater a donné une imitation en allemand des quatre premiers entretiens, d'après l'édition de 1789; la Société des Bons livres en a publié quelques fragments. — 8. *Regels ende manieren van leven voor de nonnen en gesuprimeerde persoonen in de wereld.* — 9. *Analyse et extraits de l'Aveugle de la montagne.* 1794; in-12. — 10. *Belgicarum rerum prodromus, sive de historia belgica ejusque scriptoribus præcipuis commentatio.* Anvers, 1790; in-4°. Avec une préface de Lesbroussart. Le même ouvrage a été imprimé à Parme, en 1795; de Reiffenberg l'a reproduit dans son édition de Philippe Mousques. Dans les travaux académiques, Nelis a publié les mémoires suivants : *Mémoire sur la possibilité et les avantages de naturaliser dans nos provinces différentes espèces d'animaux étrangers; Mémoire sur la vigogne et par occasion sur l'amélioration de nos laines; Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis, appelé vulgairement la pierre Brunehault; Vues sur différents points de l'histoire belgique; Suites des vues; Mémoire sur les écoles d'humanités.* Dans les *Annalecta belgica*, imprimés par l'université de Louvain, les éditions suivantes : *Oratio Dorpii de laudibus Aristotelis adversus Laurentium Vallam; M. Dorpii tomus Aululariæ Plautinæ adjectus cum prologis aliquot in comediarum actiones et pauculis carminibus; Erycii Puteani auspicia bibliothecæ publicæ Lovaniensis; P. Castellani ludus sive convisium Saturnale; Viglii ab Aytta Zuichemi Dissertationes historico-pragmaticæ quinque, de rebus Lotharingicis, Brabanticis, Luxemburgensibus, Namurcensibus et Burgundicis; Tabulæ pulicæ Lovaniensium, sive veteres chartæ quibus concessa Lovaniensibus privilegia et alia plurima continentur, ab anno* 1238 *ad annum usque* 1368 (resté incomplet); *Lettres de Joachim Hopperus adressées à Viglius.* Les actes synodaux publiés par

de Nelis sont nombreux. Mgr De Ram en donne une longue liste dans son *Synopsis actorum ecclesiæ antverpiensis*, p. 199. Les manuscrits de Nelis, conservés à la bibliothèque royale, sont : *Notice d'un manuscrit de Jean Gevaerts, documents et lettres du duché de Brabant* (autographe) ; *Tables des matières des voyages de Philippe le Bel, duc de Brabant* (autographe) ; *Myrabiblion ou journal de mes lectures*, commencé en 1772 (autographe) ; *Recueil des historiens de France pour servir à un semblable recueil pour l'Histoire des Pays-Bas*, par de Nelis ; *Varia historicorum antiquorum optima*, revu par de Nelis ; *Mémoires de MM. de Nelis, Gérard et Des Roches sur les acquisitions à faire pour la bibliothèque de Bruxelles dans la vente des livres de Verdussen ; Europæ fata, mores disciplina ab ineunti seculo XV usque finem XVIII.* Il est aussi auteur de rapports sur les concours académiques de 1771, 1772, 1776 et 1780, sur la bibliothèque publique, les cabinets de physique et d'histoire naturelle.

Ch. Piot.

Te Water, *Berigt der letterkundige verdiensten van C.-F. de Nelis* (1803). — *Handelingen over de nederlandsche maatschappij te Leyden* (1806). — Van Kampen, *Beknopte geschiedenis der nederlandsche letterkunde*, t. III. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*. — Piron, *Levensbeschryving van mannen en vrouwen*. — *Messager des sciences historiques*, 1835. — Notice sur une critique publiée en 1763 contre Nelis, dans l'*Annuaire de l'université de Louvain* de 1842. — *Annuaire de l'université de Louvain*, 1848. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. III. — *Bulletins de la Commission d'histoire*, 1re série, t. I ; 2e série, t. II et t. VIII. — Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale de Bruxelles*. — *Analectes ecclésiastiques*, t. III, où se trouve le cérémonial de l'entrée solennelle des évêques Wellens et de Nelis. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1853. — De Ram, *Synopsis actorum ecclesiæ antverpiensis*. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*, t. IX. — Verhaegen, *le Cardinal de Franckenberg* — Verhaegen, *les Cinquante dernières années de l'université de Louvain*. — Aux archives du royaume : celles du Conseil privé, de la Secrétairerie d'Etat et de Guerre, du Conseil royal. — Archives de l'Etat à Tournai. — Correspondances particulières.

NEMIUS (*Gaspard*), ou Du Bois, archevêque, naquit à Bois-le-Duc vers 1587, et mourut à Cambrai, le 22 novembre 1667. Après avoir terminé ses études, il reçut les ordres sacrés et enseigna la théologie à l'université de Douai. Pendant vingt ans, il dirigea le séminaire du Roi, en la même ville. A l'exemple de François Du Bois, qui avait changé son nom en *Sylvius*, Gaspard se fit appeler *Nemius*. Nommé à l'évêché d'Anvers, le 23 mai 1634, il fut sacré dans sa cathédrale, le 22 juillet 1635, par Jacques Boonen, archevêque de Malines, assisté des évêques de Gand et de Bois-le-Duc. Elu archevêque de Cambrai, le 24 août 1649, par le chapitre métropolitain, il fut confirmé par le pape Innocent X. Son entrée à Mons eut lieu en 1650 ; il consacra l'église des Filles de Notre-Dame. Le chapitre de Sainte-Waudru le reçut solennellement le 10 juillet 1652.

Gaspard Nemius occupa le siège archiépiscopal de Cambrai avec une grande distinction. Il se faisait remarquer par sa bonté et sa charité envers les pauvres. Sa sollicitude pastorale s'étendait à toutes les parties de son vaste diocèse. Il fit imprimer un recueil des statuts synodaux, sous ce titre : *Ordinata ab illustrissimo et reverendissimo D. D. Gaspare Nemio, archiepiscopo et duce Cameracensi, in congregatione decanorum christianitatis Cameraci, Kal. octobris anno MDCLXI.* Cambrai, Pierre Laurent ; in-12 de 32 pages.

Léopold Devillers.

Leroy, *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*. — A. Le Glay, *Cameracum christianum*, p. 71. — Le même, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, p. 32, 54, 73, 85, 108. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 241. — *Mémorial du prêtre distributeur de l'église collégiale de Sainte-Waudru*, aux archives de l'Etat, à Mons.

NEMIUS (*Henri*), écrivain ecclésiastique, né à Bois-le-Duc en septembre 1585, mort à Bruxelles, le 5 mai 1643. Il entra chez les Jésuites le 25 août 1605 et fut longtemps directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge au collège de Bruxelles. Il publia en flamand, et sous l'anonyme, chez J. Mommaert, à Bruxelles, en 1639, format in-16, un opuscule dont Alegambe donne le titre en latin : *Maria Mater*

misericordiæ, advocata fidelium animarum.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1621.

NEMIUS (*Jean*), ou GOVERTZ, suivant certains biographes, philologue et poète latin, né à Bois-le-Duc (Brabant septentrional), florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Après avoir reçu les ordres religieux, *sacerdos*, dit Valère André, il embrassa la carrière de l'enseignement et dirigea successivement l'école apostolique de Nimègue, où nous le trouvons en 1556, l'école principale d'Amsterdam, probablement dès 1557-1558, et l'école de sa ville natale, où nous savons qu'il était établi en 1572, et où il mourut vraisemblablement tout à la fin du XVIe siècle, vers 1597-1598.

Il a écrit des ouvrages classiques, tels qu'un manuel d'orthographe latine et grecque, un abrégé du traité d'art épistolaire d'Erasme, et un résumé en vers de la syntaxe érasmienne, qui sont intéressants pour l'histoire de la pédagogie au XVIe siècle, ainsi que des poèmes latins, notamment la première traduction latine des aventures de Tiel Ulenspiegel, le célèbre héros d'une série de contes d'origine bas-allemande.

Voici la liste chronologique des œuvres de Jean Nemius, que nous connaissons; leur rareté nous a déterminé à indiquer les bibliothèques où elles se trouvent, ou bien, quand nous n'avons pu en rencontrer d'exemplaire, les bibliographes qui les citent :

1. Une petite pièce de vers latins en l'honneur de la publication de la *Silva synonymorum*, de Simon Pelegromius, ouvrage dont la dédicace date de 1541, et dont il existe plusieurs éditions; la bibliothèque royale à Bruxelles possède celle de Bois-le-Duc, J. Schoeffer, 1548.

2. Un poème sur la vie du maître d'école, cité par Valère André comme imprimé à Nimègue en 1551, sous le titre de : *De imperio et servitute ludimagistri carmen, additis scholiis.*

3. Suivant le même bibliographe, Nemius publia chez Sylvius (à Anvers), en 1553, un nouveau poème intitulé : *Parens et noverca*, où il s'inspirait d'un des derniers vers des *Œuvres et des jours* d'Hésiode :

Ἄλλοτε μητρυιὴ πέλει ἡμέρη ἄλλοτε μήτηρ.
Ipsa dies quandoque parens, quandoque noverca.

4. En 1555, Jean Nemius aurait donné ses soins à la publication d'une édition des *Opuscula de compositis verborum*, de Jean Murmellius, imprimée à Bois-le-Duc, chez Jean Schœffer, en y ajoutant quelques vers de sa façon (Valère André).

5. *Apologia scholæ principalis in urbe Amstelodamensi.* Bois-le-Duc, Van Turnhout, 1556; in-4° (Valère André). Dédié à Henri Haemataner, c'est-à-dire Bloeimans, membre du Magistrat de Bois-le-Duc (*Algemeene konst- en letterbode*, 1836, t. II, p. 151).

6. *Epitome ex opere D. Erasmi Roterod. de conscribendis epistolis : cui quod ad scribendi artem pertinet, accessit ex Ecclesiaste, Copia rerum, castioribus Colloquiis, & aliis Erasmi scriptis. Item ex Rhetorum libris...* Anvers, Jean Latius ou De Laet, 1556; petit in-8° (bibliothèque univ. Gand). La dédicace aux frères Busæus, à Nimègue, est datée de 1552. Il existe une autre édition de cet abrégé, donnée par le même imprimeur, avec le millésime de *1465* (*ibid.*); cette date, évidemment erronée, doit se lire 1565 ou 1564, suivant que l'on admette une faute d'impression ou une interversion typographique, ce qui nous paraît plus probable. C'est d'ailleurs une simple réimpression du texte de 1556.

7. *Triumphus humanæ stultitiæ, vel Tylus Saxo nunc primum latinitate donatus.* Utrecht, Herman de Borculo, 1558; petit in-8° (British Museum, Londres; Bibl. ville Lubeck; parfois cité par erreur avec la date de 1555). Traduction en vers iambiques des aventures de Tiel Ulenspiegel, faite sur la version flamande. Une nouvelle édition parut, sans nom d'imprimeur, en 1563; petit in-8° (British Museum, Londres; bibliothèque royale, Bruxelles; bibliothèque univ. Gand); le titre en est modifié comme suit : *Ululatum speculum alias triumphus...* Dédiée à Simon Pele-

gromius. En tête, quelques vers de Pierre Apherdianus et de Ch. Schindelius. C'est donc erronément que le poète bruxellois Gilles Periander s'attribua l'honneur de la première traduction latine de Tiel Ulenspiegel, lorsqu'il publia, en 1567, à Francfort, sa version en vers élégiaques, intitulée : *Noctuæ speculum*.

8. *Syntaxis de Erasmi Roterodami adnotatiunculis fere Erasmicis illustrata, metricisque numeris astricta : cui accessit carmen de octo figuris constructionis, deque partium ordinatione*. Anvers, Guillaume Sylvius, 1562; in-8° (bibl. univ. Louvain). Traduction en vers de la syntaxe latine connue sous le nom de *De octo partium orationis constructione libellus*.

9. *Leges scholæ Silvæducensis*. Bois-le-Duc, 1572; in-8° (Valère André).

10. *Orthographiæ ratio, non levibus conjecturis, sed gravissimorum scriptorum auctoritate constans. Cui ut affinis accessit copiosissimus index, complectens græcorum ac latinorum vocabulorum rectam pronuntiationem*. Anvers. Chr. Plantin, 1572, in-8° (bibl. univ. Gand; bibl. univ. Leyde). Dédié à Gérard Matthisius; avec des pièces de vers de Chr. Schindelius et de Chr. Vladeraccius en l'honneur de Nemius.

11. *Scholia in supplicium Cassiani per Prudentium* (Valère André). Il s'agit sans doute de scholies sur le poème de Prudence : *Carmen de martyrio divi Cassiani*.

D'après les auteurs de la *Bibliotheca belgica*, le Jean Godevaarts auquel est dédié le petit recueil de maximes de Coornhert : *Leydt-sterre tot wel ghebieden ende wel ghehoorzamen* (Gouda, 1590), est probablement Jean Govertsz ou Nemius; cette dédicace est datée de Delft, le 9 décembre 1588.

Paul Bergmans.

Les œuvres de Nemius. — Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 517-518, suivi par Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 456. La notice augmentée, parue dans la deuxième édition de Valère André (1643), a été reproduite dans J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), et, à sa suite, par Moreri, Jos. Simler qui l'appelle *Nenius*, Jöcher (v° *Nem*), Delvenne, Van der Aa, ainsi que dans la *Nieuwe beschryving van het bisdom van 's Hertogenbosch* de J.-A. Coppens (Bois-le-Duc, 1840-1843), t. II, p. 335. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII (Paris, 1863), col. 653. — Sur la traduction d'Ulenspiegel, voy. Fr.-G. Freytag, *Apparatus litterarius*, t. II (Leipzig, 1753), p. 1017-1028), et *Th. Murners Ulenspiegel, herausgegeben von J.-M. Lappenberg* (Leipzig, 1854), p. 181-182 et 184-185.

NÉNY (*Patrice-François*, comte **DE**), naquit à Bruxelles, le 24 décembre 1716. Son père, Patrice Mac-Nény, d'origine irlandaise, s'était mis au service de l'Autriche et s'était occupé particulièrement de questions relatives au commerce des Pays-Bas; il participa notamment à la formation de la compagnie d'Ostende, qu'il défendit avec ardeur et persévérance.

Sa mère était Marie-Anne Peterbroeck.

Nény fit ses études à l'université de Louvain, où il remporta de brillants succès. N'ayant pas encore vingt ans, il se fit inscrire, en 1736, comme avocat au conseil de Brabant. Mais le barreau ne lui plaisait pas et ses goûts, comme les exemples qu'il avait sous les yeux, l'engagèrent à entrer dans la carrière des emplois publics. En 1738, il fut nommé secrétaire du conseil privé. Par son mariage avec Albertine-Isabelle de Wynants, célébré le 16 octobre 1739, de Nény fut à même de s'occuper avec succès des projets de réformes financières préconisées par son beau-père, le comte Goswin de Wynants.

Sa carrière fut rapide et brillante : en 1744, il fut nommé membre du conseil privé, et en 1750, conseiller au conseil suprême, à Vienne. Il ne résida pas longtemps dans cette dernière ville et rentra à Bruxelles pour occuper, en 1753, les fonctions de trésorier général des finances, ce qui lui valait la présidence du conseil des finances. L'année suivante, il reçut le titre de commissaire royal de l'université de Louvain; le 8 juin 1757, il fut adjoint au chef président du conseil privé de Steenhaut, auquel il succéda en 1775. Les honneurs ne lui manquèrent pas; il fut greffier et chancelier de la Toison d'Or, reçut au consistoire du 19 août 1767 la croix de commandeur de l'ordre de

Saint-Etienne, et quelques mois plus tard (4 décembre), sur la proposition de Kaunitz-Rittberg, il fut créé conseiller d'Etat intime actuel. Marie-Thérèse lui avait octroyé le titre de comte.

L'activité de de Nény était extrême; consulté sur tout, il fut mêlé directement à toutes les affaires importantes. La variété de ses fonctions l'obligea à s'occuper à la fois des choses les plus différentes.

Signalons d'abord les questions relatives aux relations des Pays-Bas avec les pays voisins, notamment au point de vue commercial.

Le traité d'Aix-la-Chapelle ayant rendu à l'Autriche la liberté d'apporter aux tarifs douaniers les modifications qu'elle jugeait convenable, de longues, mais inutiles négociations furent ouvertes avec l'Angleterre et les Provinces-Unies dans le but de régler les relations commerciales de ces pays : de Nény y fut mêlé. Plus importante fut la part qu'il prit au règlement des difficultés existant entre la France et l'Autriche : il fut à cet effet chargé de se rendre à Vienne, afin de présenter à la cour de Marie-Thérèse les réclamations des Belges relativement à leurs désaccords avec la France, particulièrement en ce qui concernait les limites des deux pays. Il fut un moment question de l'envoyer négocier directement à Paris, mais ce projet n'eut pas de suite. Il lutta également à Vienne contre certaines prétentions des Liégeois relatives à leur commerce.

En ce qui concerne la politique intérieure, il fut un des plus fermes appuis des vues de Marie-Thérèse et le représentant le plus considéré des idées de l'époque. C'était un « philosophe »; esprit éclairé, que les innovations étaient loin d'effrayer (il fut notamment un ardent partisan de l'introduction de la vaccine en Belgique), il ne croyait leur réalisation possible que par le régime du despotisme bienfaisant. Extrêmement méfiant vis-à-vis de l'Eglise, ennemi déclaré des jésuites, les « loyolides » suivant son expression, il approuva la suppression de leur ordre et fut placé à la tête de la « Commission pour les « affaires des Jésuites », dite Jointe jésuitique (21 novembre 1773). Il en fut l'âme et inspira toutes ses décisions.

Un des titres de gloire les plus purs de de Nény est sa sollicitude pour l'instruction publique. Il s'y était toujours intéressé et, devenu commissaire royal de l'université de Louvain, il s'efforça de la réformer en extirpant les abus qui s'y étaient développés, en renouvelant ses méthodes d'enseignement, en attirant des professeurs étrangers. C'est sous son influence que furent rendues d'importantes ordonnances en matière d'instruction : citons celle du 13 février 1755 qui régla la durée des cours, ainsi que les épreuves préalables à l'obtention des divers grades; celle du 22 décembre de la même année qui défendit d'aller étudier la philosophie ailleurs qu'à Louvain; celle enfin du 14 janvier 1764, qui eut pour but de mettre fin à la « physication », espèce de désordres fréquents au XVIIIe siècle. De Nény aimait à s'inspirer de ce qui se passait à l'étranger; c'est ainsi qu'en 1767, lors d'un séjour qu'il fit à Vienne, chargé par Marie-Thérèse d'assister à l'université de cette ville à des exercices académiques, il y trouva l'occasion de se mettre en rapport avec les principaux professeurs et d'examiner collections et laboratoires; il s'empressa de faire part au comte de Cobenzl des observations que cette visite lui inspira et qui ne sont pas toutes à l'avantage de l'université autrichienne.

Mais l'enseignement moyen attira également son attention : il s'occupa activement, de concert avec le prince de Staremberg, du choix et de la rédaction des ouvrages destinés aux écoliers. L'institution des collèges thérésiens eut toutes ses sympathies.

De Nény prit une part importante à la fondation de l'académie impériale et royale. On attendit même son retour de Vienne pour fonder, en 1769, la société littéraire qui en fut l'origine. C'est lui qui fit adopter le plan de l'abbé de Nelis et la première séance se tint en son hôtel. Bien qu'adversaire déterminé des

jésuites, il se montra favorable à la publication des *Acta sanctorum* et provoqua celle des *Acta sanctorum Belgii*, de J. Ghesquiere.

Il fut le protecteur de de Nelis, précepteur de son fils, qu'il engagea vivement à s'occuper d'études historiques, de J.-N. Paquot et de Linguet.

Indépendamment des connaissances classiques acquises lors de ses études, de Nény possédait à fond les langues allemande et anglaise et moins bien l'italienne. Son style n'est point dépourvu d'élégance et sa correspondance se lit avec plaisir. Son goût est sûr, et s'il admet la flatterie, il entend qu'elle soit fine et il s'irrite contre ceux qui adulent grossièrement le souverain.

La situation qu'il avait acquise et sa parfaite connaissance du droit public belge, ses tendances bien connues le désignèrent tout naturellement au comte de Cobenzl pour être chargé de la rédaction d'un mémoire à la fois historique et juridique où serait exposée, pour l'instruction du jeune fils de Marie-Thérèse, l'organisation politique des Pays-Bas. Il y travailla avec assiduité, communiquant son travail à mesure qu'il avançait au comte de Cobenzl, et recevant de lui conseils et direction. L'ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. La première édition, sous le titre de *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens*, vit le jour à Neuchâtel en 1784; elle était accompagnée d'un *Supplément*, tiré des diverses copies manuscrites de l'ouvrage. Sous celui de *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens et sur la constitution tant interne qu'externe des provinces qui les composent*, il en parut une autre à Bruxelles la même année. Le succès fut tel qu'une troisième édition parut en 1785 et une quatrième en 1786. Cette dernière était accompagnée de notes inédites. L'ouvrage fut traduit en allemand en 1785, et à Amsterdam en hollandais.

L'ouvrage se divise naturellement en trois parties d'égale importance. Dans la première, de Nény fait un tableau de l'histoire de la Belgique depuis l'avènement de la maison de Bourgogne jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle. En général, ses appréciations sont justes et ses vues claires. Il aperçoit et met en relief les causes véritables des grands événements de notre histoire. Au reste, il avait de la science historique une conception hardie et neuve pour l'époque : « Pour écrire l'histoire d'un pays, » disait-il, « il ne suffit pas de rassembler « les faits et de les vérifier par des mo- « numents, mais il est particulièrement « nécessaire de bien connaître le génie, « les mœurs, les lois, les usages des « peuples dont on entreprend de donner « l'histoire. » (*Mémoire du* 17 *janvier* 1777, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e sér., t. IX, p. 243).

La seconde partie comprend l'exposé de l'histoire des relations internationales de la Belgique avec les Etats voisins et l'examen des difficultés existant à cette époque entre eux. Dans la troisième enfin, l'auteur examine la constitution intime du pays, nous en montre la lente transformation et indique sommairement les fonctions et l'organisation des autorités et des corps constitués.

Sans doute l'ouvrage a vieilli et n'offre plus aucune utilité pour l'historien moderne, mais il faut reconnaître qu'il constitue un tableau complet de l'ancien droit public belge, tel du moins que le comprenait ou l'interprétait la politique de l'Autriche.

On a longtemps attribué au comte de Nény des « œuvres posthumes » relatives à « une réforme du conseil des do- « maines et finances, à un changement « de perception et à une augmentation « de produit sur le papier timbré ». Cette attribution doit être écartée. Leur véritable auteur serait un certain Maximilien Brambilla.

De tout le personnel gouvernemental de son temps, de Nény est incontestablement le personnage le plus distingué. Aussi Charles de Lorraine put-il dire de lui : « Je dois lui rendre la justice « que c'est la meilleure tête que nous « avons ici ».

A Vienne comme à Bruxelles, il fut personnellement en relations suivies

avec tous ceux qui, à un titre quelconque, participaient au gouvernement de la monarchie : il fut particulièrement lié avec le comte de Cobenzl.

Les réformes trop précipitées de Joseph II n'eurent point son approbation, et il préféra quitter la vie active : il prit sa retraite le 16 mai 1783 et mourut à Bruxelles le 1er janvier suivant. Il fut inhumé à Laeken.

Il laissait un fils, Philippe, qui était membre du conseil privé, devint dans la suite président du conseil de Tournai et mourut en 1812.

Georges Bigwood.

Ouvrages généraux sur l'histoire du XVIIIe siècle. — Archives du royaume : Secrétairerie d'Etat et de guerre, reg. 1028, 1151 à 1157, 1228 à 1241, 1371, 1451. — Conseil privé. — Conseil des finances. — Cartulaires et manuscrits, no 853 et sqq.

NEODESIANUS (*Paul*), théologien luthérien, né à Anvers avant 1520, se rendit en Allemagne pour y faire ses études. Il comptait sans doute au nombre des meilleurs élèves de l'université de Wittemberg, puisqu'en 1542 Josse II, comte souverain de Hoya, s'étant déclaré protestant, Melanchton, sur sa demande d'un bon théologien, lui envoya Neodesianus pour organiser les écoles et diriger le culte nouveau dans ses terres. Le titre de superintendant était attaché à ces fonctions. Quand le comte Josse mourut, on était au plus fort de la réaction déchaînée sur l'Allemagne à la suite de la guerre de Smalkalde, et Neodesianus, qui s'était toujours montré l'adversaire déclaré de l'Intérim, dut se réfugier à Brême, où il fit un assez long séjour. Le seul ouvrage qu'on connaisse de lui s'y rapporte; il est intitulé : *Wahrhaftige und glaubwürdige Historie von dem christlichen und gottsaligen Abschied aus diesem tödtlichen Leben des E. H. Joanni Timanni Amsterdami, pastoren der Kirche zu sanct Martin in Bremen.* Hamburg, 1557; in-4°.

Ce pasteur Timan était le père de Ditmaer Tymanus, l'un des six théologiens martinistes qui, en 1567, signèrent « la confession de foi des serviteurs » de Jésus-Christ suivant la Confession » d'Augsbourg dans la ville d'Anvers ». C'est le seul fait qui le rattache à la Belgique.

On ignore le lieu et l'époque de la mort de Neodesianus, ainsi que le motif pour lequel il changea de nom et se fit aussi appeler Neocletianus.

Charles Rahlenbeek.

Adelung und Rotermund, *Fortsetzung dès Joechers allg. Gelehrten Lexicons*, t. V, p. 487. — Reusner, *Isagoges historicæ*, lib. II, p. 618. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden* (Haarlem, 1868), t. XIII, p. 124.

NEPOTIS (*Guillaume*), premier recteur de l'université de Louvain. Voir NEEFFS (*Guillaume* DE).

NERENBURGER (*Guillaume-Adolphe*), lieutenant général et membre de l'Académie, né à Amsterdam, de parents français, le 23 avril 1804, naturalisé belge en 1846, et mort à Bruxelles, le 19 mars 1869. Sa mère, Antoinette-Louise de Fernig, était la sœur de ces deux jeunes filles qui, pendant la campagne de 1792, servirent dans l'armée française avec leur père et un de leurs frères, et furent attachées, en qualité d'aides de camp, à l'état-major de Dumouriez. Après avoir passé ses premières années en Hollande et aux environs de Lille, il fut placé comme élève interne à l'athénée royal de Bruxelles, où il fit de brillantes études. Rentré ensuite en France — où deux de ses oncles, le lieutenant général comte Guilleminot, directeur du dépôt général de la guerre, et le général comte de Fernig, occupaient des positions élevées — il fut admis à l'école de Saint-Cyr en 1822, reçut le brevet de sous-lieutenant d'infanterie en 1824, et sortit de l'école d'application du corps royal d'état-major, avec le grade de sous-lieutenant, le 21 janvier 1827. Mais son envoi dans une petite ville du midi de la France l'engagea bientôt à solliciter sa démission, qu'il obtint le 28 avril de la même année.

Revenu à Bruxelles, il y donna des leçons de mathématiques et se lia d'amitié avec Ad. Quetelet, son ancien professeur, sous les auspices duquel ses premiers essais furent publiés en 1827 et 1828, dans la *Correspondance physique*

et mathématique. La révolution ayant éclaté, il offrit ses services au gouvernement provisoire, fut admis dans l'armée comme capitaine d'état-major par arrêté du 26 octobre 1830 et prit part aux campagnes de 1830 à 1833. En raison de sa belle conduite au siège d'Anvers, il reçut, le 5 février 1833, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, distinction qu'il fut un des premiers officiers de l'armée à obtenir. Vers cette époque, l'école militaire, dont les cours ont commencé le 1er juillet 1834, était en voie d'organisation; Nerenburger y eut sa place tout indiquée. Chargé d'y professer le cours de géométrie descriptive (21 juin 1835), il y fut nommé major en 1837 et lieutenant-colonel en 1843.

Attaché au dépôt de la guerre (alors 5e division du ministère de la guerre) le 24 novembre 1843, il en a conservé la direction depuis le 22 décembre 1845, et dans les grades de colonel (1847) ainsi que de général-major (1854) jusqu'au 28 juillet 1863. A cette dernière date, après avoir exercé pendant quelques mois, conjointement avec ses fonctions de directeur du dépôt de la guerre, celles de chef du corps d'état-major, il fut appelé au commandement de l'école militaire, devenu vacant par la mort du général Chapelié, fondateur de cette école. Promu lieutenant général le 25 décembre 1863, il allait atteindre l'âge de la mise à la retraite, lorsque la mort l'emporta brusquement le 19 mars 1869.

En dehors de sa carrière militaire, le général Nerenburger doit être apprécié dans deux ordres d'idées : d'une part, comme savant, comme professeur et comme chef d'une de nos plus importantes écoles spéciales; d'autre part, comme directeur du dépôt de la guerre et comme cartographe.

En tant qu'homme de science, il a été engagé dans le mouvement intellectuel qui suivit immédiatement les événements de 1830 et qui est marqué par les noms de Quetelet, de Dandelin, de Plateau et de Verhulst. La classe des sciences de l'Académie l'admettait parmi ses correspondants en 1847 et au nombre de ses membres effectifs en 1849; elle lui a conféré deux fois les fonctions de directeur, en 1855 et en 1865. Peu d'hommes ont été mieux doués des qualités du professeur au témoignage d'un juge des plus compétents, le général Liagre, un de ses élèves. Il joignait à beaucoup de méthode, de calme et de lucidité, une élocution facile, nette, élégante, et un talent exceptionnel pour les travaux graphiques. Son cours de géométrie descriptive est un cachet de perfection dont les anciennes promotions de l'école militaire ont conservé le souvenir; ses épures et ses lavis, qui furent longtemps exposés comme modèles dans les salles d'étude, étaient des chefs-d'œuvre de correction et de goût. En ce qui concerne le commandement de l'école, dont vingt ans auparavant il contribuait à créer l'enseignement et la réputation, il s'est montré un chef bienveillant et éclairé.

Mais c'est surtout comme directeur du dépôt de la guerre pendant près de dix-huit ans que Nerenburger s'est acquis des titres considérables à la reconnaissance du pays.

Il eut en effet le mérite de concevoir, d'organiser et de faire fonctionner à ses débuts l'œuvre de la carte topographique officielle, dont l'exécution, assurée d'abord par le dépôt de la guerre, a été continuée, depuis 1878, par l'Institut cartographique militaire. A l'époque où la direction du dépôt — dans laquelle il succédait au colonel d'état-major Trumper — lui fut confiée, la cartographie topographique, abstraction faite de certains travaux spéciaux, ne constituait pas encore un service gouvernemental.

Les publications de l'espèce étaient en quelque sorte monopolisées par l'établissement géographique de Ph. Vander Maelen.

Nul ne pouvait mieux que le nouveau directeur organiser les multiples travaux qui allaient incomber au dépôt de la guerre. Possédant une préparation mathématique très complète, porté par goût vers les applications de géométrie et de géodésie, poussant aux dernières limites la recherche de la précision, il était en mesure de donner à la carte

projetée le caractère scientifique qui devait la distinguer nettement des précédentes. Doué d'un grand esprit de suite, pouvant faire appel à des amitiés solides et à de hautes influences, sachant profiter d'un résultat pour démontrer l'utilité de dépenses nouvelles, il réussit à obtenir, non toutefois sans difficultés, les ressources budgétaires indispensables. Secondé par des chefs de service qu'il choisit heureusement et qui furent pour lui des collaborateurs dévoués, il a trouvé, dans les promotions de l'école militaire, les officiers que réclamaient les opérations de la géodésie, du nivellement général et de la topographie. Quant au personnel civil, il l'a recruté d'autant plus facilement qu'un certain nombre de dessinateurs et de graveurs habiles, formés chez Vander Maelen, lui ont offert leurs services au fur et à mesure du ralentissement d'activité de l'établissement géographique. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de la direction de Nerenburger est que l'œuvre entreprise fut exécutée, à fort peu près, comme il l'avait conçue.

Quelques détails à ce sujet ne seront pas inutiles.

Relativement à la géodésie, il s'est inspiré d'abord des traditions françaises de Delambre, de Méchain, de Puissant, etc., auxquelles il avait été initié à l'école d'état-major. Mais il entra bientôt en relations avec le directeur du bureau trigonométrique de Berlin, le général Baeyer, disciple de l'illustre Bessel, et qui a fondé plus tard (1864) l'Association géodésique internationale. Il fut ainsi conduit à apprécier les procédés d'observation et les méthodes de calcul de la géodésie allemande, dont l'adoption valut à notre triangulation la place honorable qu'elle occupe dans les opérations similaires, appelées à fournir de nouveaux éléments à l'étude de la forme et des dimensions de la terre. Au double point de vue scientifique et cartographique auquel on doit se placer en géodésie, son influence s'est exercée sur ce qui concerne : l'étude historique et critique des triangulations exécutées dans notre pays (voir un rapport inséré au *Moniteur* du 14 juin 1847, et les deux notices sur les triangulations belges dont il sera question plus loin); — le mode de projection de la carte, dont il eut à préparer les éléments (1849); — les mesures des bases de Ramillies (1844), de Linthout (1850), de Lommel (1851 et 1852) et d'Ostende (1853). (On a renoncé plus tard à la mesure d'une base, non absolument indispensable, qu'il avait prévue dans la partie sud-est du pays); — l'étalonnage des règles de l'appareil de Bessel, mis à la disposition de notre gouvernement par le gouvernement royal prussien (1850-1854); — les déterminations astronomiques effectuées au signal de Lommel (1855), à la tour des Templiers à Nieuport (1856), et à la tourelle est de l'église Saint-Joseph, à Bruxelles (même année); les observations géodésiques commencées en 1844, et dont celles de premier ordre intervinrent exclusivement dans les raccordements avec les triangulations voisines, tandis que celles de deuxième et de troisième ordre eurent spécialement pour objet d'assurer la coordination des travaux topographiques.

Pour ce qui est de la topographie, Nerenburger ne pouvait faire mieux que de se conformer aux principes consacrés en France par l'exécution, commencée en 1818, de la carte de l'état-major à l'échelle du 80,000e. Mais les décisions qu'il fut conduit à prendre offrent, à certains égards, un caractère qui leur est propre, et qui se manifeste : dans le choix du 20,000e comme échelle des levés sur le terrain, alors que les minutes françaises ont été dressées primitivement au 10,000e, puis au 40,000e; — dans l'utilisation très complète des plans parcellaires du cadastre, dont les réductions, soigneusement établies au pantographe, furent ingénieusement mises en œuvre pour constituer la planimétrie de la carte, que les officiers topographes devaient compléter par le levé des détails; — dans les opérations du nivellement général, dont le plan de comparaison coïncide avec le niveau moyen de la basse mer aux vives eaux à

Ostende (afin d'éviter des cotes de niveau négatives dans la partie basse du pays), et dont tous les repères ont été obtenus par des cheminements au niveau-cercle; — dans l'emploi de la stadia, qui a rendu le mesurage des distances deux fois plus rapide qu'au moyen de la chaîne; — enfin, dans l'adoption de la boussole-éclimètre perfectionnée (système Oberhauser), au moyen de laquelle ont été déterminées les cotes des nivellements de détail qui servirent au tracé des courbes équidistantes.

Quant à la cartographie proprement dite — et l'on doit entendre par là ce qui est spécialement relatif à la publication des cartes dressées en minutes — son rôle n'a pas été moins important qu'en géodésie et en topographie. Appelé à régler les questions d'échelles de publication, de procédés de reproduction et de choix des signes conventionnels, Nerenburger leur a donné des solutions qui témoignent d'une très saine appréciation des services à rendre par les cartes, ainsi que des conditions de leur exécution.

Pour publier les renseignements recueillis, il adopte les échelles du 20,000e, du 40,000e et du 160,000e, assignant la première à certaines cartes spéciales (carte des environs du camp de Beverloo, en 20 feuilles, gravées de 1850 à 1856); — choisissant la seconde, de préférence à l'échelle néerlandaise du 50,000e et à l'échelle française du 80,000e, pour la carte qui devait, au début des opérations, constituer la seule représentation officielle du territoire (en 72 feuilles, dont les premières parurent en 1861); — employant la troisième dans la confection d'une carte d'ensemble, très bien conçue et très bien exécutée, qui a rendu — et qui rend même encore actuellement — les plus grands services (4 feuilles, 1859).

En ce qui concerne les procédés de reproduction, il n'a eu le choix qu'entre la gravure sur cuivre et la gravure sur pierre, car les progrès de la photographie et de la lithographie, qui permirent d'imprimer les planchettes au 20,000e en couleurs, ne datent que de 1864. Les nombreux avantages de la dernière la firent préférer à la gravure sur cuivre, qui cependant avait ses partisans, et qu'on s'était même proposé d'adopter en 1839, à l'occasion d'un projet de carte au 80,000e, auquel il ne fut pas donné suite. Comme mode d'impression de la carte, Nerenburger s'en est tenu à de simples tirages à la presse à bras, les presses mécaniques n'ayant été introduites dans les ateliers du dépôt qu'en 1874, en raison de l'extension prise par les impressions en couleurs, et lorsque les installations furent transférées à la Cambre. A l'égard du tableau des signes conventionnels, qui fait connaître, à la fois, tous les renseignements qu'une carte a pour but de fournir, et les procédés figuratifs admis pour chacun d'eux, sa tâche a été grandement facilitée par les travaux des commissions de topographie françaises de 1802, 1817, 1824 et 1827. Aussi reconnaît-on, au premier coup d'œil, la corrélation de nos signes conventionnels avec ceux qui sont employés en France. Certaines différences qu'une étude attentive révèle entre les uns et les autres, dérivent généralement d'adaptations à l'échelle de nos cartes.

Moins heureux que Ferraris et Vander Maelen, Nerenburger n'a pas eu la satisfaction de voir l'achèvement de la carte qu'il avait commencée. Mais son œuvre a pu recevoir aisément, après lui, toutes les extensions nécessitées par de nouveaux besoins et rendues possibles par de continuels perfectionnements des méthodes et des moyens d'exécution. Son nom restera justement associé à celui du dépôt de la guerre, pour caractériser une des périodes les plus importantes de l'évolution de la cartographie topographique en Belgique et pour rappeler l'accomplissement de grands travaux qui font honneur à l'armée et au pays.

On a de lui : dans la *Correspondance mathématique et physique :* Théorème sur les transversales (t. III, 1827, p. 65); Théorème sur le concours des droites (*ibid.*, p. 122); Problème sur la décomposition des nombres (*ibid.*, p. 124); Réponse à la question : « Examiner les

« différentes circonstances du mouvement d'un corps suspendu par un point à l'extrémité d'un fil et assujetti à se mouvoir en vertu d'une vitesse de rotation imprimée au fil » (t. IV, 1828, p. 134); — dans la série de précis lithographiés pour l'usage de l'école militaire : *Précis des leçons sur la perspective, la coupe des pierres et la charpente* (s. d. [1835-1843]) et *Précis des leçons pour la construction des cartes géographiques* (id.); — dans les documents qui émanent du dépôt de la guerre : *Instruction pour la réduction des plans parcellaires du cadastre* (1847); *Tables de projection pour servir à la construction des points trigonométriques de la carte de Belgique* (1849); *Base géodésique mesurée en juillet* 1850 *aux environs de Bruxelles. Triangulation qui relie cette longueur à l'Observatoire de Bruxelles* (1851); *Instruction pour MM. les officiers d'état-major employés aux travaux topographiques des environs de la place d'Anvers en* 1853 (1853); *Compte rendu des opérations de la commission instituée par le ministre de la guerre pour étalonner les règles qui ont été employées à la mesure des bases géodésiques belges* (1855). Ce compte rendu constitue le premier volume de la *Triangulation du royaume de Belgique;* — dans les *Bulletins de l'Académie royale*, outre un certain nombre de rapports (1848-1868), les notices suivantes : *Sur les triangulations qui ont été faites en Belgique antérieurement à* 1830 (t. XXII, 2e partie, 1855); *Sur les triangulations qui ont été faites en Belgique postérieurement à* 1830 (2e sér., t. I, 1856); *Sur la mesure de l'arc de parallèle européen du plus grand développement* (2e série, t. XI, 1861), ainsi qu'un discours intitulé : *Réflexions sur l'enseignement des sciences en Belgique* (2e sér., t. XXII, 1866).

Général Hennequin.

Moniteur belge des 21 et 24 mars 1869. — J. Liagre, *Notice sur G.-A. Nerenburger*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1871. — P. Larousse, *Grand dict. univ. du XIXe siècle*, 1872, vo *de Fernig*. — J. Henrionet, *Notice sur les travaux topographiques du Dépôt de la guerre*, 1876 (autographie). — E. Hennequin, *Notice sur les cartes agricoles de la Belgique*, 1885 (*Bulletin de la Société roy. belge de géographie*, t. IX). — E. Hennequin, *Etude historique sur l'exécution de la carte de Ferraris et l'évolution de la cartographie topographique en Belgique*, 1891 (*Bulletin de la Société roy. belge de géographie*, t. XV). — Renseignements divers.

NERINCKX (*Charles*), missionnaire, né à Herffelingen, le 2 octobre 1761, décédé à Sainte-Geneviève, dans l'Etat du Missouri, le 20 août 1824; il était l'aîné de quatorze enfants, fils de Sébastien et de Pétronille Langendries. Son père, qui était médecin, l'envoya de bonne heure à l'école primaire de Ninove et de là au collège d'Enghien, puis de Gheel. Après avoir achevé sa philosophie à l'université de Louvain, Charles Nerinckx entra au séminaire de Malines et fut ordonné prêtre, en 1785, par le cardinal de Frankenberg. Pendant huit années, il remplit les fonctions de vicaire à l'église métropolitaine et obtint, en 1793, à la suite d'un concours, la cure d'Everberg-Meerbeek, près de Louvain. Son refus de prêter le serment de haine à la royauté le mit, en 1797, sous le coup d'un mandat d'arrêt. Pour se soustraire aux recherches des agents républicains, il se réfugia à l'hôpital de Saint-Blaise à Termonde, alors confié à la direction des sœurs hospitalières; sa tante, Constance Langendries, était supérieure de cette communauté. Il remplaça secrètement pendant les premiers temps l'aumônier de l'hôpital, l'abbé Schellekens, qui avait été déporté à l'île de Ré, et consacra les loisirs de ces années d'épreuve à composer des traités sur la théologie, le droit canon et l'histoire ecclésiastique; mais il se refusa à les publier.

Notre ecclésiastique aspirait à une vie plus active. L'apostolat dans les missions l'attira : le 14 août 1804, il s'embarqua à Amsterdam, et après une traversée pénible et dangereuse de trois mois, il aborda à Baltimore. L'évêque de cette ville, Mgr Carroll, lui confia la mission du Kentucky qui, malgré son territoire d'une étendue de 4,335 lieues carrées, ne possédait que trois petites églises; notre missionnaire érigea dix nouvelles églises et cinq ou six chapelles. Son zèle et son incessante activité gagnèrent au catholicisme un bon nombre de fidèles; aussi, dès 1808, le pape

Pie VII reconnut-il l'opportunité d'ériger un nouveau diocèse à Bardstown. Le premier évêque, Benoît Flaget, se plut à rendre à l'intrépide prêtre belge l'hommage suivant, dans une lettre du 20 septembre 1824. « Depuis près de « vingt ans, » écrit-il, « que M. Nerinckx est venu au Kentucky, il a « édifié tous les habitants du pays par « une vie vraiment apostolique et digne « des premiers siècles de l'Eglise. Seul « avec le R. M. Badin, qui a mérité « avec raison le titre glorieux de fondateur de ce diocèse, il avait avec « lui à desservir un pays plus vaste « que la France. Les courses continuelles que M. Nerinckx était obligé « de faire, exposé à toutes les intempéries des saisons, épouvanteraient « les voyageurs les plus intrépides... « Ses instructions étaient simples, à « la portée de tous ses auditeurs, et « communément accompagnées des bénédictions les plus abondantes... Son « zèle a été couronné des plus heureux « succès. »

Les ressources réclamées pour les nouveaux établissements catholiques manquaient presque totalement. Nerinckx entreprit deux voyages en Belgique, l'un en 1816, l'autre en 1821, pour les obtenir de ses concitoyens; il en rapporta des dons évalués à plus de 15,000 dollars et ramena chaque fois plusieurs prêtres pour sa mission. Lors de son premier voyage, il poussa jusque Rome, où le Saint-Père et le préfet de la Propagande lui firent un accueil encourageant.

Sur la présentation de Mgr Carroll, Pie VII avait désigné, en 1808, Nerinckx pour le siège épiscopal de la Nouvelle-Orléans, dans la Louisiane, mais l'humble prêtre, qui a bien mérité d'être appelé « un des principaux « apôtres de l'Eglise américaine », déclina cette charge et put rester dans le Kentucky.

Charles Nerinckx fonda, en 1812, à Lorette, près de Bardstown, une congrégation de religieuses vouées à l'enseignement des filles pauvres, sous le nom de *The Friends of Mary at the foot of the cross* ou Les amantes de Marie au pied de la croix; elles sont désignées sous le nom de Lorettaines et ont fait de rapides progrès; à la mort de leur fondateur, on comptait cent trente-cinq religieuses professes et six maisons succursales.

L'abbé Nerinckx avait déjà réuni quelques hommes en vue d'établir une société de frères, dans le but de travailler au bien-être du prochain, mais sa mort empêcha la création de cet institut religieux.

Quelques écrits de Charles Nerinckx ont été publiés, l'un à La Haye, en 1826, sous le titre : *Brief aan zyne bloedverwanten en vrienden in Nederland*, d'autres dans la *Collection des précis historiques*, de Bruxelles, t. VII, année 1858.

Ernest Matthieu.

Spalding, *Sketches of Kentucky*. — *United states Catholic Miscellany*, vol. V, 1825. — *Memoir of Charles Nerinckx*, dans le *Metropolitan*, de Baltimore, n° du 15 juillet 1857. Cette notice a été traduite en français par le P. J. De Smet et publiée dans la *Collection des Précis historiques*, t. VI et VII, années 1857 et 1858. — Benoît Flaget, *Eloge funèbre de Charles Nerinckx*, même recueil, t. VIII. — *Annales de l'œuvre de la Propagation de la Foi*, t. I et III. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860). — Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden* (Haarlem), t. XIII, p. 129. — J. Webb, *The centenary of catholicity in Kentucky* (Louisville, Ch.-A. Rogers, 1884; in-8°), p. 184-193. — Ch. Tyck, *Notices historiques sur les congrégations et communautés religieuses et les instituts de Missionnaires du XIXe siècle* (Louvain, 1892), p. 278; on y trouve un portrait lithographié de Charles Nerinckx.

NERRINCQ (*François*), écrivain religieux, né à Courtrai, le 5 août 1638, admis au noviciat de l'ordre des Jésuites à Malines, le 29 septembre 1655. Il exerça son ministère à Malines où il mourut le 4 février 1712. On a de lui deux œuvres flamandes : 1. *Voorbeeldt der waere deught namentlijk van de Maegdelijke Reinigheydt, voorgestelt in den H. Casimirus, conningklijken Prince van Polen... in het jaar* 1651, *vercoren tot Patroon van de Sodaliteit der meerderjarige jonghmans opgericht in het collegie der Societeit Jesu binnen Mechelen*. Malines, André Jaye, 1692; in-8°, 203 p. — 2. *De Goddelijcke Voorsienigheydt uytgebeeldt in Joseph onderkoninck van*

Egypten. Anvers, Ignace Leyssens, 1710.

Léonard Willems.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*.

NERUM (*Charles-Jérôme* **VAN**), écrivain, instituteur, fils de François et d'Elisabeth Scherboom, né à Tirlemont le 5 septembre 1805, et mort à Bruges, le 4 février 1885. Après avoir achevé ses études à l'école normale des Pays-Bas, il fut appelé, le 6 juin 1826, aux fonctions de directeur de l'école gratuite de Termonde. Le 31 janvier 1832, la ville de Gand le mit à la tête de ses écoles gratuites nos 1 et 6. De plus, elle lui confia, quelque temps après, une chaire à son école industrielle. Van Nerum occupa ses loisirs à méditer les multiples problèmes que soulevait alors l'enseignement primaire, ses méthodes et son organisation, et dès 1838, il publia un livre sur la matière ; c'était un *Essai sur l'instruction primaire et en particulier sur les écoles gratuites de Gand*, pour lequel le roi Léopold Ier lui décerna une médaille d'or le 6 juin de cette même année. En 1839, il parut de lui un travail d'une portée plus générale, traitant de l'organisation de l'enseignement primaire en Belgique dans ses rapports avec l'enseignement moyen et supérieur. Les vues émises par un homme de sa compétence contribuèrent sans doute à cette organisation, qui devait être fixée d'abord par la loi du 23 septembre 1842. Ses publications diverses le mirent bientôt hors de pair, et le 17 janvier 1862, il fut nommé directeur de l'école normale pour instituteurs de Gand. En cette même année, l'administration communale de Gand, qui déjà, en 1847, avait fait l'éloge public de son intelligent et laborieux fonctionnaire, lui décerna à son tour une médaille d'or à l'occasion d'une nouvelle publication sur l'enseignement primaire. Charles van Nerum était, au témoignage de ses anciens élèves, un instituteur modèle qui comprenait à merveille son rôle d'éducateur. Il enseignait d'une façon vive et claire. Ses qualités professionnelles, son dévouement sincère à la cause de l'enseignement public, ses écrits où parlent l'expérience et la raison, son esprit distingué et l'indépendance de son caractère firent de lui une figure intéressante et sympathique.

Voici la liste de ses travaux : 1. *Essai sur l'instruction primaire, et en particulier sur les écoles gratuites de Gand*. Gand, C. Annoot, 1838; in-8o. — 2. *Rapport sur la situation et les besoins de l'école centrale française, adressé à la Commission directrice des écoles gratuites communales de Gand*. Gand, J. et A.-G. Snoeck, 1839; in-8o. — 3. *De l'organisation de l'enseignement primaire en Belgique dans ses rapports avec l'enseignement moyen et supérieur*. Gand, C. Annoot, 1839; in-8o. — 4. *Rekenkunde : 1e of lagere cursus*. Gand, Snoeck-Ducaju et fils, 1841; in-12. (Le 2e *cursus* parut aussi chez cet éditeur.) — 5. *Examen du projet de loi sur l'instruction primaire arrêté par le gouvernement*. Gand, C. Annoot, 1842; in-8o. — 6. *Eclaircissements sur les écoles populaires*. Gand, C. Annoot, 1847; in-8o. — 7. *Un mot sur l'institution des concours appliquée aux écoles primaires*. Gand, J. et E. Gyselynck, 1847; in-8o. — 8. *Opinion relative à l'organisation générale de l'instruction publique*. Gand, F.-C. Backeljau, 5 avril 1850; in-8o. — 9. *Exercices français à l'usage des écoles primaires dans les provinces flamandes, tirés des meilleurs auteurs*. Gand, J.-A. Snoeck, s. d.; pet. in-12. — 10. *Lessen in de reken- en wiskunde, ten gebruike der scholen en collegiën*. Gand, J.-A. Snoeck, s. d.; in-12.

Son frère Philippe-Jean-François van Nerum, né à Tirlemont, le 26 mars 1802, et mort à Alost, le 2 avril 1881, le remplaça, en 1832, à la direction de l'école gratuite de Termonde et y fut appelé, par arrêté ministériel du 29 juin 1835, aux fonctions d'instituteur de la maison d'arrêt. Le 30 septembre 1843, un arrêté royal le nomma directeur de l'école primaire supérieure du gouvernement à Alost. Le 11 janvier 1852, on lui confia les fonctions de directeur de

l'école moyenne de cette ville, fonctions qu'il occupa jusqu'au 1er octobre 1863, date de sa retraite. Il a écrit un manuel d'école primaire flamand, intitulé : *Kort beschrijf der klank-methode, of leerwyze om het spellen door gemakkelyker en voor de kinderen aengenamer middelen by het aenvankelyk lezen te vervangen.* Gand, C. Annoot, 1841; in-12.

L. Gocmans.

Feestviering, den heere Karel van Nerum ter gelegenheid van zijn XXV jarig jubelfeest als hoofdonderwijzer bij eene der gemeentescholen te Gent, XXIXn van oogstmaend 1857. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1858 (avec portrait de Van Nerum). — *Gazette van Gent,* 12 février 1885. — *Belgique communale,* 1847, p. 1589. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Renseignements particuliers.

NERVEN (*Corneille* **VAN**), qualifié tout à la fois d'ingénieur et d'architecte dans les documents de son temps, est incontestablement un Bruxellois, car il fut admis en qualité de maître, en 1696, dans le métier des Quatre-Couronnés de Bruxelles, et, l'année suivante, il figure dans la corporation des architectes de la même ville, où il florissait encore en 1717. Or, la maîtrise dans le métier des Quatre-Couronnés comme l'admission dans la corporation des architectes ne s'accordait qu'aux bourgeois de la ville dans laquelle ces associations avaient leur siège. Le bombardement de Bruxelles par le maréchal Villeroy, les 13 et 14 août 1695, fut un épouvantable désastre pour la cité où résidait le gouverneur général des Pays-Bas. L'artillerie, placée sur les hauteurs de Scheut, avait reçu l'ordre de prendre comme but de son tir la tour de l'hôtel de ville. L'édifice subsistait presque en entier dans son état primitif, quand ce bombardement lui causa des dégâts incalculables. Trois mille huit cent cinquante maisons brûlées aux alentours, et quatre cent soixante fortement endommagées, tel fut, selon Henne et Wauters (*Hist. de Bruxelles*, III, 48), le résultat de cet acte de barbarie. Toute la partie supérieure de l'hôtel de ville fut écraése par les bombes, le toit de la façade consumé par les flammes et les étages de la partie antérieure souffrirent aussi considérablement; la tour seule ne fut que faiblement endommagée. A peine le désastre avait-il cessé que les corporations, aidées par les conseils du gouverneur général Maximilien-Emmanuel de Bavière, lequel leur accorda d'importants subsides, se mirent courageusement à relever leurs maisons qui entouraient l'hôtel de ville même.

A Corneille van Nerven, Guillaume de Bruyn, contrôleur de la ville, et l'architecte-sculpteur Jean Cosyns revient l'honneur d'avoir donné les plans des principales constructions qui remplacèrent ces maisons de corporations, ainsi que les plans de nombre de maisons des rues adjacentes à la Grand'Place, détruites aussi par les bombes du maréchal de Villeroy. Alphonse Wauters a consacré, dans la *Biographie nationale,* une intéressante notice à Guillaume de Bruyn, par contre Jean Cosyns ne figure pas dans ce recueil. Or, d'après un dessin de la collection d'Arenberg, à Bruxelles, signé *Cosyns archit et statuar*, c'est celui-ci qui construisit la maison de la corporation des boulangers, dite « Le Roi d'Es- « pagne », une des plus considérables de la Grand'Place. Il en avait orné la belle façade monumentale de six statues colossales, de médaillons d'empereurs romains et d'un grand trophée entourant le buste du roi d'Espagne, Charles II. Descamps parle de ces statues, qu'il trouvait remarquables. La coupole, surmontée d'une Fortune, en cuivre doré, les statues et les trophées furent détruits par l'armée française lors de son entrée à Bruxelles, en juin 1794, après la bataille de Fleurus. C'est à Corneille van Nerven que le magistrat de Bruxelles confia le soin de réédifier la partie détruite de l'hôtel de ville donnant dans la rue de la Vrunte, actuellement de l'Amigo. Ce ne fut que le 19 mars 1706 que l'on put en placer la première pierre; elle fut posée par le bourgmestre Charles Vanden Berghe, comte de Limminghe, qui, à cette occasion, disent Henne et Wauters précités, donna 70 florins aux maçons et 42 florins aux tailleurs de pierres employés par la commune. Le « mai » fut posé sur le bâtiment en décembre 1708 et les ma-

çons et tailleurs de pierres reçurent alors 52 florins 10 sols. Van Nerven, qui avait donné les plans et dirigé la construction, reçut 1,600 florins pour ses vacations, plus 100 florins pour le plan même. Ce travail considérable absorba, de 1705 à 1711, 137,967 florins 17 sous et 1/2 et un blanc. L'ensemble des travaux de reconstruction et d'appropriation ne dut être terminé qu'en 1717, si l'on en juge par la date placée autour de la porte de cette partie de l'édifice. Selon Henne et Wauters, c'est au même Corneille van Nerven que furent confiés le plan et la construction de l'ancien poids de la ville. Sur la porte d'entrée de ce bâtiment se trouvait une statue de la Justice, avec le chronogramme : reCte ponDerat ILLa MaNVs (1706). Selon le compte clôturé le 16 mars 1707, la dépense pour cette construction, établie sur l'emplacement d'une maison dite la *Porte d'or* (*De gulde porte*), détruite aussi par le bombardement de 1695, s'éleva à 20,532 florins 16 sous, dans laquelle figurent 300 florins donnés à Van Nerven pour avoir dirigé les travaux. D'autre part, selon l'historien bruxellois Rombaut, c'est à Van Nerven qu'est dû le plan d'un superbe autel dans l'ancienne chapelle Saint-Eloi, rebâtie aussi après le terrible bombardement ; cette chapelle faisait partie du couvent des Dominicains. Il donna également le plan du maître-autel de l'église des Dominicains, sur le terrain de laquelle se trouve actuellement le théâtre de la Monnaie, bâti en 1719 par l'architecte Servandoni, ainsi que sur l'emplacement des rues adjacentes dont l'une a encore conservé, par son nom de « petite rue des Dominicains », le souvenir du célèbre couvent. C'est encore sous la direction de Van Nerven qu'avait été rebâtie, en 1700, la chapelle du Rosaire de la même église des Dominicains ; elle renfermait, dit-on, de notre artiste, une bonne statue de saint Jacques.

Edmond Marchal.

NERVIUS (*Léonard*), compositeur de musique. Voir Léonard (Le P.).

NESSE (*Guillaume* **VANDE**), prêtre catholique, qui eut des difficultés nombreuses avec l'archevêque de Malines Guillaume de Precipiano, difficultés qui se rattachent à l'histoire du jansénisme en Belgique, né à Bruxelles et mort dans cette ville, le 27 février 1716. Il était fils de Martin Vande Nesse, receveur de la ville, et d'Anne Vander Elst. Il laissa percer dès son enfance une vocation marquée pour l'état ecclésiastique, obtint le grade de docteur en théologie, et desservit pendant quelques temps la paroisse de Leefdael. En 1684, il devint curé de Saint-Jean de Molenbeek et de Sainte-Catherine de Bruxelles (jusqu'à la fin du XVIe siècle, Sainte-Catherine n'avait été qu'une simple chapelle dépendante de Saint-Jean de Molenbeek ; elle devint ensuite paroisse desservie par le curé de Saint-Jean). Vande Nesse se lia d'amitié à cette époque avec plusieurs jansénistes célèbres, entre autres Arnaud et Quesnel. Le docteur Arnaud avait dû fuir les rigueurs de Louis XIV et était venu, en 1679, à Bruxelles. De là il était allé rejoindre Gerberon à Delft. Le 25 février 1685, nous le retrouvons de nouveau à Bruxelles avec Quesnel et d'autres jansénistes. Durant les premières années, le petit groupe ne fut point inquiété par les gouvernants. Ce ne fut qu'en 1690 que le marquis de Gastanagua leur fit savoir qu'ils ne pouvaient plus compter sur la protection du gouvernement. En avril 1690, Arnaud s'enfuit de rechef en Hollande ; mais les jansénistes y étaient mal vus également, à raison de leur nombre et des difficultés qu'ils créaient avec le gouvernement français. Arnaud s'établit un moment dans la principauté de Liége, mais en septembre il était rentré à Bruxelles. Il y demeura jusqu'à sa mort, qui survint le 8 août 1694. En 1696, l'archevêque de Malines, irrité des relations que Vande Nesse avait avec le milieu janséniste, lança contre lui une odieuse accusation : il aurait voulu pousser le magistrat et les nations de Bruxelles à la révolte, en les engageant à refuser certaine imposition sur la

bière, *afin de contraindre le gouvernement à ménager les jansénistes*. Le conseil de Brabant fut saisi de l'affaire. Il rendit, le 8 juillet 1697, son arrêt et acquitta Vande Nesse. Mais, peu de temps après, l'évêque l'accusa de nouveau, avec quelques autres personnages, d'avoir poussé les états de Brabant à la révolte. Les accusés envoyèrent une requête au conseil privé pour se plaindre de l'archevêque, et l'affaire fut assoupie. Ce fut en 1700 que les ennuis suscités aux jansénistes tournèrent en véritable persécution : le P. Van Hamme, prêtre de l'Oratoire, fut condamné. L'archevêque Guillaume de Precipiano envoya à Rome un acte d'accusation contre les jansénistes ; il avertit en même temps la cour de Madrid des mesures qu'il comptait prendre vis-à-vis des étrangers et sollicita l'assistance du gouvernement. Le marquis de Bedmar reçut l'ordre de prêter main-forte à l'archevêque. En 1703, Gerberon fut arrêté : De Brigode fut surpris à l'abbaye de Forest, où il s'était refugié. Quesnel s'échappa, mais étant revenu à l'abbaye peu après, on s'empara de lui. Le 23 septembre de la même année, Quesnel s'évada. Vande Nesse, ce même jour, se trouvait à Willebroeck, avec ses deux sœurs et ses deux vicaires : il faisait un voyage en Flandre. Néanmoins, les soupçons se portèrent sur lui et l'on ne tarda pas à l'accuser de complicité dans l'évasion. Le 27 septembre 1703, les commissaires de l'official vinrent perquisitionner dans le presbytère de l'église Sainte-Catherine. La servante de Vande Nesse fut arrêtée, ainsi que l'un des vicaires de la paroisse. Vande Nesse, qui était absent, adressa une supplique au roi pour se plaindre des procédés de l'archevêque de Malines. Cette pièce ayant été communiquée à Guillaume de Precipiano, ce dernier répondit en accusant positivement le requérant d'avoir favorisé l'évasion de Quesnel. Le résultat de toutes ces intrigues fut que le 21 janvier 1704, une lettre de cachet fut décernée contre Vande Nesse ; celui-ci fut banni du royaume, ainsi que Ruth d'Ans, chanoine de Sainte-Gudule. Vande Nesse quitta sa patrie. Dès le 21 janvier 1704, les états de Brabant intervinrent en sa faveur auprès du marquis de Bedmar. Le 15 mars 1704, l'exilé envoya d'Aix-la-Chapelle une supplique au pape pour protester de son innocence et de son orthodoxie. Le clergé de l'église Sainte-Catherine prit fait et cause pour lui et écrivit directement au roi à plusieurs reprises. Les états de Brabant firent de même. Mais ces démarches demeurèrent sans résultats. Le 21 mars 1705, Joseph Clément, prince-évêque de Liége, annula, *sur l'ordre du pape*, le mandement de proscription qu'il avait rendu contre Vande Nesse, Ruth d'Ans et Quesnel. En 1705, Vande Nesse revint à Bruxelles pour voir sa mère malade. Ses amis essayèrent de faire état de l'intervention du pape auprès de l'évêque de Liége, pour faire rapporter le décret de bannissement. Leurs peines furent inutiles. Ce fut seulement en 1706 que, grâce au changement de gouvernement dans notre pays, le décret espagnol fut virtuellement abrogé. Le 3 juin 1706, le nouveau gouvernement l'annulait; mais l'archevêque de Malines n'entendait point faire taire ses rancunes : il déclara Vande Nesse déchu de sa cure, lui fit défense de prêcher et d'entendre la confession. Vande Nesse saisit aussitôt le conseil de Brabant de cette nouvelle difficulté. Le prélat prétendit que le conseil était incompétent, vu que l'affaire était du ressort de la cour spirituelle. Mais ses conclusions furent rejetées et le 17 octobre jugement fut rendu en faveur de Vande Nesse, qui était maintenu à l'église Sainte-Catherine et à Saint-Jean de Molenbeek. L'archevêque alors menaça le curé d'excommunication majeure. La conférence internationale, qui administrait la Belgique avec le concours du gouvernement autrichien, prit ombrage des prétentions de Guillaume de Precipiano et signala sa conduite au conseil d'Etat. Le conseil de Brabant, de rechef saisi, envoya, le 23 février 1708, un double monitoire à Sa Majesté et la supplia « de pourvoir « contre une entreprise pernicieuse à ses

« hauteurs et qui va servir d'exemple « aux gens d'église pour se rendre les « maîtres absolus de tous les droits de « ses fidèles sujets ». La réponse du roi arriva le 24 février ; elle autorisait le conseil de Brabant à prendre les mesures que bon lui semblerait. Le même jour, le conseil ordonnait à l'archevêque d'annuler et de casser son monitoire et d'en informer immédiatement la cour, sous peine de poursuites ultérieures. L'archevêque s'inclina. Mais l'inquisition romaine intervint alors et rendit une bulle par laquelle elle intimait l'ordre au conseil de Brabant de rayer de ses registres la sentence rendue. Cette bulle ne produisit aucun effet, le gouvernement ayant pris fait et cause pour ses tribunaux. Guillaume Vande Nesse desservit encore pendant de nombreuses années l'église Sainte-Catherine, à l'entière satisfaction de ses paroissiens.

Léonard Willems.

J. Proost, *Messager des sciences historiques*, 1864, p. 85-110.

NESSEL (*Edmond*), médecin, né à Liége vers 1658, d'une famille patricienne originaire de Maeseyck, y décédé le 24 février 1731, dans sa septante-troisième année. Son nom a été quelquefois écrit Nesselt. Il étudia la médecine à Leyde, puis à Reims, où il obtint le grade de licencié le 16 juillet 1680 ; il voyagea ensuite en France et en Allemagne (pendant dix-huit mois, selon U. Capitaine); ce n'est qu'en 1690 qu'il se fit recevoir par le collège des médecins de Liége, à la confrérie des SS. Côme et Damien. Des cures brillantes lui valurent une grande réputation. En 1698, Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque de Liége, ayant ordonné de faire un règlement pour l'exercice de l'art de guérir et un dispensaire pour son pays de Liége, E. Nessel fit partie de la commission chargée de ce travail. Plus tard, le prince-évêque Georges-Louis de Berghes le nomma son premier médecin et conseiller à la cour allodiale.

Nous avons de lui : *Traité des eaux de Spa avec une analyse d'icelles, leurs vertus et usages. Se vend à Spa chez Salpeteur et à Liége chez la vefve d'Adrien Brixhe* (1), 1699 ; in-8°, de 3 feuillets, 116 p. et une pl. (représentant un animal fantastique, expulsé des reins par l'usage des eaux de Spa; probablement mystification d'une malade hystérique). — *Ibid.*, 2e éd., Amsterdam, 1753 ; in-12, de 116 p. — Springsfeld cite une édition anglaise, qui parut à Londres en 1713. On y trouve des renseignements intéressants sur la ville de Spa et les habitudes de l'époque. L'auteur nous apprend qu'il entreprit ce travail dans l'intérêt du public, parce que bien des gens augmentent leurs maladies par ces eaux, au lieu qu'elles auraient pu les guérir en s'en servant comme il convient. Il réfute les bruits fâcheux qu'on avait répandus et d'après lesquels le tremblement de terre du 18 septembre 1692 aurait altéré ces eaux. Nessel ne trouva aucun changement aux eaux de la Géronstère, de la Sauvenière, du Groesbeck, du Tonnelet et du Watroz ; quant au Pouhon, la source principale, il le déclare beaucoup plus abondant et plus fort. Ce qui justifie l'inscription que l'on plaça sur cette fontaine : *A terræ motu longe uberior, nitidior, gustuque fortior scaturivit.* S. A. accorda aux magistrats de la ville de Spa, à l'exclusion de tous autres, pour le terme de dix ans, la permission de faire imprimer, vendre et distribuer ce traité. C'est probablement cette permission qui a fait dire que l'auteur avait entrepris ce travail à la demande des magistrats de Spa, pour mettre un terme aux bruits malveillants que l'on faisait circuler ; du moins n'avons-nous pas trouvé d'autre motif à cette assertion.

E. Nessel laissa encore deux manuscrits, l'un sur les propriétés des plantes médicinales les plus en usage, l'autre sur le traitement des maladies rares qu'il avait eu l'occasion d'observer. Ces manuscrits devinrent la possession de son fils, dont la notice suit. Ils furent acquis plus tard par U. Capitaine, qui

(1) Salpeteur était apothicaire à Spa et guida Nessel dans ses excursions; en 1699, il fut appelé à faire partie du collège des médecins de Liége. A. Brixhe, apothicaire à Liége, avait une succursale à Spa pendant la saison des eaux.

légua sa bibliothèque à la ville de Liége, laquelle la déposa à l'université. Ces manuscrits forment un volume in-12, de 216 pages, divisé en deux parties et rédigé en latin. D'après Capitaine, c'est une longue et sèche collection de recettes.

De Theux attribue à notre personnage la rédaction de l'*Analyse des eaux thermales de Chaufontaine, faite par le collège des médecins de Liége, avec les expériences faites sur le sédiment des sources chaudes et sur la résidence restée après l'évaporation des eaux.* S. l., 1717; in-4°, de 4 ff. non chiffrés. Elle fut réimprimée chez Bassompierre, 1776; in-4°, de 8 p.; chez Rongier, s. d.; in-12, de 24 p.; chez Duvivier-Sterpin, s. d.; petit in-12, de 20 p. L'imprimeur a ajouté à cette dernière édition un extrait de l'analyse faite par Lafontaine, pharmacien à Liége. H. Dessain, 1828, en placard, et dans les *Annales gén. des sciences phys.*, V, 365 et suiv.

G. Dewalque.

Le *Traité des eaux de Spa.* — Paquot, *Mémoires*, t. XII. — Eloy, *Dict. histor. de la médecine*, t. III, p. 383. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — U. Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois* (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, t. III). — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.* — *Bulletin du bibliophile belge*, t. III, p. 345. — A. Body, *Bibliographie spadoise.* — Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge* (cet auteur donne un titre inexact et indique à tort une édition à Liége, 1669, et une autre à Spa, Salpeteur, 1699).

NESSEL (*Léonard*), parent du précédent, étudia comme lui à l'université de Reims, où il fut reçu docteur en médecine le 29 mai 1674. Ses thèses, publiées sous forme de placards, sont intitulées : *An cerebrum motui ut principium et instrumentum inservit*, et *An in motu convulsivo universali purgatio?*

G. Dewalque.

U. Capitaine, *Etudes biographiques sur les médecins de Liége* (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, t. III, p. 449).

NESSEL (*Mathieu*), fils d'Edmond, médecin, naquit à Liége vers 1685 et y mourut vers le mois de mars 1763. Il étudia la médecine à Louvain, puis à Pont-à-Mousson, où il fut reçu docteur le 27 mars 1708. Le 12 juin suivant, il fut inscrit au collège des médecins de sa ville natale, lequel l'élut successivement préfet et assesseur. En 1731, il succéda à son père dans la charge de conseiller à la cour allodiale de Liége, position qu'il conserva jusqu'en février 1763

Le prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, ayant pris à son service un charlatan français, Jean de la Grave, Nessel, alors préfet du collège des médecins, crut de son devoir d'éclairer son souverain, mais il échoua ; De la Grave obtint le titre de conseiller intime, et ordre fut donné au collège de garder sur cette affaire un « silence perpétuel ». Il paraît que cette ordonnance ne fut pas bien observée, car un décret du 13 octobre 1762 déclarait le préfet et ses quatre assesseurs « inhabiles à ces « fonctions », pour avoir tenu, le 22 juin, une assemblée « contraventoire « au règlement ». Cette mesure de rigueur semble avoir porté un coup fatal à la santé de notre personnage. Le prince étant mort, le chapitre, *sede vacante*, examina cette affaire le 29 mars 1763, réhabilita les membres du collège et rendit justice à la mémoire de Nessel.

On a de lui : *Apologie des eaux de Spa, par M. Mathieu Nessel fils, docteur en médecine.* Liége, J.-F. de Milst, 1713; in-12, de 34 p. L'auteur rapporte des cures remarquables, combat la pratique de certains médecins qui prescrivaient de faire chauffer les eaux avant de les boire et attaque vivement les marchands qui avaient discrédité les eaux de Spa en vendant à leur place d'autres eaux ferrugineuses de l'Ardenne, notamment de Bru (Chevron), pour éviter le modique impôt payé sur celles de Spa. Cet impôt était appliqué, une moitié à l'entretien des chemins et des fontaines, un quart aux pauvres, un quart à d'autres œuvres pies. Si Nessel ménage les eaux de Tongres, c'est qu'elles possèdent des propriétés différentes et, semble-t-il, qu'elles ne font pas concurrence. Il n'en fut pas de même pour les eaux de l'Ardenne. La ville de Spa obtint un décret défendant la circulation

d'eau minérale sous le nom de Pouhon, Géronstère ou Sauvenière, à moins qu'elle ne portât le cachet ordinaire, avec un certificat du magistrat de Spa (délivré gratis), sous peine de confiscation et d'une amende de 20 florins d'or. Elle consulta aussi le collège des médecins de Liége, qui déclara (7 septembre 1711) « que les eaux de Chevron prennent plus de teinture avec la noix de galle, à raison d'un sel âcre, vitriolique et fixe, dont elles sont imprégnées au delà de celles de Spa », et en déconseilla l'usage ; puis (6 juillet même année) déclara que « ces eaux sont fort différentes de celles de Spa et que le mauvais usage qu'on en fait indifféremment est très dangereux ».

G. Dewalque.

L'écrit de M. Nessel. — H. de Villenfagne, *Histoire de Spa*, t. I. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*. — U. Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois* (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, t. III, p. 475). — A. Body, *Bibliographie spadoise*.

NESSEL (*Nicolas*) ou NESSELIUS, orateur et poète, naquit à Maeseyck en 1583 ou 1584 et mourut à Liége, le 1er janvier 1642. Il reçut sa première instruction à Liége, étudia ensuite à Louvain, y suivit les cours de philosophie, fit sa licence en théologie et fut nommé protonotaire apostolique. Il enseigna la théologie pendant trois ans à l'abbaye de Diligem, près de Bruxelles, ensuite à Bruges, où il devint le confesseur et le secrétaire de l'évêque Charles-Philippe de Rodoan. Il remplit pendant quelque temps la charge de curé à Malines et fut appelé enfin aux fonctions de chanoine à l'église Saint-Paul de Liége. Il mourut dans ces fonctions.

Nesselius fut renommé comme orateur et il écrivit des poésies latines. Il reste également de lui une œuvre française. Voici la liste de ses ouvrages que je trouve renseignés chez ses biographes : 1. *Thrésor spirituel de la teste sacrée de S. Petronille vierge, reposante en la chapelle du chasteau de Reckheim*. Liége, V. Ouwerx, 1629; in-8°. — 2. *Tractatus de avaritia*. Liége, J. Tournay, 1636; in-8°. — 3. *Theatrum æternitatis, libri II, metro redditum*. Liége, J. Tournay, 1636 (?).

L. Goemans.

Val. André, *Bibl. belg.* — Foppens, *Bibl. belg.* — Jöcher, *Gelehrt. Lexic.* — Van der Aa, *Biogr. woordenboek.* — X. de Theux, *Bibl. liégeoise*.

NEST (*Charles-Joseph* **VAN DEN**), écrivain flamand, né à Anvers, le 10 février 1808, et décédé à Elewyt lez-Malines, le 13 octobre 1871. Il était fils de Corneille et de Marie-Josèphe de Lincé. Après avoir commencé ses études à Turnhout et à Louvain, il entra, en 1828, au séminaire d'Arras, qu'il quitta en 1829 pour celui de Malines. Il fut ordonné prêtre le 16 juin 1832. Il exerça l'état ecclésiastique successivement comme vicaire à l'église Saint-Antoine d'Anvers et à celle de Sainte-Gertrude de Louvain. En 1845, il entreprit un voyage en Italie, dont il devait garder pendant toute sa vie une impression profonde. Dès son retour, en juillet 1846, il fut attaché, en qualité de chapelain, à l'église Notre-Dame d'Anvers. De 1860 à 1865, il fut aumônier en chef à la prison cellulaire de Louvain et, de 1865 jusqu'à sa mort, curé à Elewyt. Van den Nest était chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre et d'Isabelle la Catholique. Il était membre de l'Académie de Belgique, de la Société belge d'archéologie, de l'Académie des Arcades à Rome, de la Société scientifique de Bruges, etc. Son œuvre n'est pas volumineuse, mais elle renferme des pages charmantes.

Si nous ne pouvons ranger Vanden Nest parmi nos écrivains de premier ordre, son nom, en somme, n'en figure pas moins avec honneur parmi ceux des nombreux ecclésiastiques qui ont collaboré de leur parole ou de leur plume à la renaissance des lettres néerlandaises en Belgique.

Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Godsdienstige gedichten*. Anvers, J.-P. van Dieren et Cie, 1843; in-8°. — 2. *Gedichten*. Anvers, 1844. — 3. *Italia*. Anvers, 1851. — 4. *Het Antwerpsch maegdenhuis, zijn oorsprong en*

voortgang. Anvers, P.-J. van Dieren et Cie, 1852; in-8°. — 5. *Hulde aen den zeer eerweerden heer Petrus Joseph Visschers, pastor van Sint-Andreaskerk te Antwerpen, ter gelegenheid van het vijf-en-twintigste jaer zijner inwijding als priester, plegtig gevierd op* 19 *meert*. Anvers, P.-J. van Dieren et Cie, 1852; in-8°. — 6. *300-jarig jubelfeest der instelling van het Antwerpsch maegdenhuis*. Anvers, P.-J. van Dieren et Cie, 1852; in-8°. — 7. *Korte beschrijving van het plegtig feest gevierd te Antwerpen den* 4 *meert* 1855 *ter gelegenheid der afkondiging van het geloofspunt der onbevlekte ontvangenis van de allerheiligste maegd en Moeder Gods Maria*. Anvers, J. Peeters-van Genechten, 1855; in-8°. — 8. *J.-B. Boone. Handboek om de zieken by te staen en ze tot eene zalige dood te bereiden. Uit het fransch vertaeld*. Anvers, P.-J. van Aarsen, 1856; in-18.— 9. *Over den invloed uitgeoefend door de Pausen in Italië op de ontwikkeling der kunsten en wetenschappen sedert dezer heropkomst tot op onze dagen*. Anvers, 1857. — 10. *Merkweerdigheden van Italië*. Anvers, 1857. — 11. *Merkweerdigheden van Italië-Pisa*. Anvers, J.-B. Buschmann, 1858. — 12. *Merkweerdigheden van Florentië*. Anvers, 1861. — 13. *Jubelkrans, gevlochten om het achtbaer hoofd van den eerweerden heer plebaen J.-B. Beekmans, op zijn* 25*-jarig jubelfeest van deken van Antwerpen, luisterlijk gevierd den* 24 *juny* 1863. Louvain, Ch. Peeters; in-8°. — 14. *Hulde aan den zeer eerweerden heer Ben. de Decker, ridder van de Leopoldsorde, kanunnik van S^t Baefs, enz. ter gelegenheid van zijn* 25*-jarig priesterschap*. Gr. in-8°.

L. Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biograph. woordenb. der zuid- en noord-nederlandsche letterkunde*. — Th. Coopman et V.-A. de la Montagne, 1830-1880, *Onze Dichters* (Roulers, 1881). — Fr. De Potter, *Vlaamsche Bibliographie*. — Ida von Düringsfeld, *Von der Schelde bis zur Maas*, t. III (Leipzig-Bruxelles, 1861).

NESTE (*Pierre* **VAN DER**), instituteur et poète dramatique flamand du XVIII^e siècle, naquit à Meerendré (Flandre orientale). Des renseignements plus précis nous manquent sur la vie de cet écrivain. Il est l'auteur de deux tragédies en vers : *De martelie van den noyt volprezen ridder en martelaer Sebastiaen* et *De standvastige liefde van Abila en Aristides*, qui ont été imprimées à Gand par J.-B. Kimpe, tout à la fin du XVIII^e siècle. Un chronogramme, à la fin du prologue de la seconde, donne la date 1799. La devise du poète était *Hoope doet arbeyden*.

L. Goemans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV. — Frederiks et Vanden Branden, *Biogr. woordenb. der zuid- en noord-nederlandsche letterkunde*.

NETHENEN (*Jean* **VAN**), poète flamand, né à Louvain, le 27 octobre 1654; il était fils de Josse van Nethenen et de Marie Puts. Après avoir achevé ses humanités, il entra à l'université et prit le grade de licencié dans les deux droits. Notre poète, qui appartenait aux familles lignagères de la commune, remplit la charge de régisseur du prince de Rubempré au château de Horst, près de Louvain. Cette charge lui donna les loisirs de s'adonner à ses études favorites. Il s'occupait également de musique et était membre et trésorier de l'Académie de musique, qui avait été fondée à Louvain, en 1690, par quelques amateurs appartenant à la noblesse. Jean van Nethenen épousa, à la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, le 26 juillet 1697, Barbe van Schauwbroeck, fille de Henri et de Hedewige Crols. L'époque de sa mort nous est inconnue.

Nous avons retrouvé le recueil autographe de ses poésies dans la bibliothèque de feu notre frère et nous en avons fait don à la bibliothèque de l'Académie royale flamande, le 26 septembre 1898. Il écrivit ses poésies entre les années 1691 et 1696. Le recueil contient des pièces sacrées et profanes, des pièces de circonstance et un grand nombre de chansons. On y rencontre aussi plusieurs pièces sur le bombardement de Bruxelles en 1695.

Ed. Van Even.

NETTELET (*Gilles*), théologien, naquit à Cambrai au XV^e siècle. Il étudia

la théologie à l'université de Paris. Ayant obtenu un canonicat au chapitre de la cathédrale de Cambrai, il fut promu au décanat, le 25 novembre 1472, en remplacement de son oncle maternel, le doyen Gilles Carlier. Nettelet était très versé dans la littérature sacrée, sans être étranger aux connaissances qu'alors on appelait profanes. Il a composé un recueil de préceptes moraux, extraits des épîtres de saint Jérôme. On cite aussi de lui un manuscrit, intitulé : *Excerpta quædam ex operibus beati Chrisostomi*. Gilles Nettelet mourut le 1er octobre 1506 et fut inhumé dans la nef de la cathédrale de Cambrai. On lisait sur sa tombe : *Hic jacet venerandæ circumspectionis vir Ægidius Nettelet, in theologiâ licentiatus, decanus et canonicus hujus ecclesiæ Camer., qui per multos annos cum beatissimum Hieronymum vitâ, moribus et doctrinâ esset imitatus, tandem alterâ die festi ipsius Hieronymi spiritum Altissimo reddidit, a° Domini millesimo quingentesimo sexto. Orate pro eo.*

Le successeur de Gilles Nettelet à son canonicat fut Jean Piérin, et au décanat Michel Paire.

Léop. Devillers.

A. Le Glay, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, p. 93, 116, 142, 184 et 223. — Le même, *Cameracum christianum*, p. 98.

NEUENS (*Jean-Baptiste-Charles-François*), écrivain militaire, né le 7 juillet 1812 à Mersch (grand-duché de Luxembourg), mort dans cette localité, le 29 juillet 1881. Naturalisé Belge, il fut admis dans l'armée comme aspirant d'artillerie, le 27 décembre 1830. Nommé sous-lieutenant dans cette arme spéciale le 15 mai 1831, il obtint successivement le grade de lieutenant, le 12 février 1834; de capitaine en second, le 30 juillet 1837; de capitaine commandant, le 4 juin 1842. Promu major, le 23 avril 1847, il devint lieutenant-colonel, le 21 juillet 1857, et colonel, le 21 septembre 1863. Promu général-major, le 7 janvier 1870, il commanda pendant quelques mois la province d'Anvers et fut, pendant la guerre franco-allemande, commandant supérieur de tout le personnel et de tout le matériel d'artillerie de la place d'Anvers. Déchargé de cette importante fonction, le 29 septembre 1870, Neuens rentra dans le service particulier de l'artillerie comme général commandant de brigade et, élevé au rang de lieutenant général, le 20 août 1875, il fut pensionné, le 18 septembre suivant, ayant pendant sa longue carrière rendu des services considérables non seulement comme officier de troupe, mais comme directeur de l'école de pyrotechnie et de la fonderie de canons, et surtout lors de la création du système d'artillerie rayée. Neuens, qui avait participé aux campagnes de 1830 à 1839 contre la Hollande, se distingua aussi au combat de Risquons-Tout, le 29 mars 1848.

Collaborateur de la *Revue militaire* (Liége, 1842-1844) et ayant fait partie du jury belge à l'Exposition universelle de Paris en 1867, Neuens publia des travaux techniques très estimés : 1. *Cours de pyrotechnie civile*, servant de supplément au cours de pyrotechnie militaire. Liége; 1 vol. in-4° autographié. — 2. *De la guerre*, traduction de l'allemand de Claudewitz. Paris, Corréard, 1840-1851; 3 vol. in-8° (publication posthume). — 3. *Description de la fabrication des bouches à feu en fonte de fer et des projectiles, à la fonderie de canons de Liége*, traduction du hollandais d'Huguenin. Bruxelles, Wahlen, 1839; 1 vol. in-8°. — 4. *Traité de pyrotechnie*, de Moritz Meyer, traduit de l'allemand, augmenté de notes. Liége, Oudart, 1844; 1 vol. in-8°. — 5. *L'Histoire de la fortification permanente*, de Zaestrow, traduit de l'allemand. Liége, Oudart, 1846; 1 vol. in-8° avec un atlas in-folio.

Les mérites de Neuens lui valurent de nombreuses distinctions honorifiques; il était : chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, chevalier de 2e classe de l'ordre de la Couronne royale de Prusse. Créé chevalier de l'ordre de Léopold le 2 avril 1848, il obtint successivement dans cet ordre national le rang d'officier le 2 septembre 1859 et

celui de commandeur le 11 décembre 1864.

Général Frédéric Bernaert.

La matricule des officiers. — *Annuaire militaire.* — *La Belgique militaire.* — *Bibliographie nationale.*

NEUFCHATEL (*Nicolas* **DE**), mieux connu sous le nom altéré de Lucidel, peintre, né vers 1520 (1527?) dans quelque localité de l'ancien comté de Mons ou peut-être à Neufchâtel, entre Boulogne et Etaples, mort à Nuremberg, en 1600. Vers 1540, dit Sandrart, il vint à Mons pour y commencer son apprentissage artistique. L'école montoise brillait à cette époque d'un certain éclat, seulement l'histoire n'a pas conservé les noms de ceux qui l'illustrèrent, Jean Prévost excepté. Or, ce peintre ayant fait un très long séjour à Bruges, où il décéda en 1529, on ne peut lui attribuer aucune part dans l'éducation de Nicolas de Neufchâtel. Le point n'offre qu'une importance secondaire, par la raison qu'en 1539 nous trouvons le jeune artiste à Anvers, parmi les élèves de Pierre Coeck d'Alost. Le registre de la gilde de Saint-Luc le désigne sous le nom de Colyn van Nieucasteel, traduction qui s'accorde avec la forme latine : Nicolaus de Novocastello, plus tard adoptée par le maître et qu'on relève notamment sur le fameux portrait de Jean Neudörffer, à la pinacothèque de Munich. Si les sources montoises ont été vainement interrogées en ce qui concerne Neufchâtel, les sources anversoises ne font de lui que l'unique mention rappelée ci-dessus. Passa-t-il auprès de Pierre Coeck le nombre d'années prescrit par les règlements de la gilde pour obtenir la maîtrise? Les *Liggeren* ne nous éclairent pas là-dessus. On peut admettre que Neufchâtel prit de bonne heure son vol vers l'étranger, car la Belgique n'a gardé ni ses œuvres ni son souvenir, et son nom même est demeuré inconnu à Van Mander, très soucieux, nul ne l'ignore, de ne passer sous silence aucun artiste de valeur. Vingt années s'écoulent entre la date certaine de la présence de Neufchâtel à Anvers et son apparition à Nuremberg. Doppelmayer (*Historische Nachricht von den Nürnbergischen Mathematicis und Künstlern*, Nuremberg, 1730), après avoir rapporté ce que déjà nous savions par Sandrart, ajoute qu'arrivé à Nuremberg en 1561, Neufchâtel ne tarda point à s'y faire connaître par le portrait du célèbre mathématicien Neudörffer, hommage de la ville à ce dernier, que le peintre s'acquitta de sa tâche avec une telle distinction, qu'il fut amené à se fixer définitivement à Nuremberg, y produisant un nombre considérable de beaux portraits que les amateurs recherchaient et payaient un haut prix depuis la mort du peintre arrivée en 1600. L'exactitude de l'assertion de Doppelmayer est confirmée par de nombreuses effigies de Nurembergeois que l'on rencontre parmi les œuvres de Neufchâtel. Nous avons, en outre, la preuve du long séjour du peintre dans la ville impériale par ce fait qu'un portrait de Georges Kolb, négociant nurembergeois, cité par le docteur W. Schmidt (*Jahrbücher für Kunstwissenschaft*, t. V, Leipzig, 1873) est daté de 1584.

La réputation de Neufchâtel doit avoir franchi de bonne heure les limites de la cité de son choix. Une ordonnance impériale du 31 mai 1566 accorde une gratification de 100 florins « au peintre « néerlandais Nicolas von New Cassel », pour avoir peint trois fois l'empereur Maximilien II et sa fille aînée, l'archiduchesse Anna. Ces portraits furent sans doute exécutés à Prague où existent, jusqu'à ce jour, au delà de vingt toiles de N. Neufchâtel.

L'absence d'autres renseignements nous oblige à borner ici cette notice. Nous ne sachions point qu'il existe de Neufchâtel une peinture datée antérieure à 1561 ni postérieure à 1584. Tout porte à croire que le peintre finit ses jours à Nuremberg. Nous ignorons pour quel motif certains catalogues le font mourir à Anvers en 1590.

Neufchâtel mérite de figurer au premier rang des portraitistes. Aucun peintre de son temps, affirme Sandrart, ne pouvait lui disputer la palme dans sa

branche préférée. L'historien de la peinture allemande ajoute que le talent de Neufchâtel ne s'est manifesté que dans le portrait. « Je ne puis, » termine-t-il, « rien dire de plus au sujet » de ce maître. Ce que je sais de lui me » vient d'un petit traité manuscrit que » le vieux Juvenel (1) avait compilé. » D'une manière générale, les œuvres de Neufchâtel ne se rencontrent que dans les galeries allemandes et autrichiennes : Munich, Schleissheim, Berlin, Darmstadt, Budapest, Prague. Il brille surtout à Munich par le portrait déjà mentionné de Neudörffer et de son fils, daté de 1561, et dont une copie ancienne figure au musée de Lille. Il est avéré que nombre de ses portraits — et le fait suffit à dire leur mérite — ont été attribués à Holbein ou à Antonio Moro. La galerie nationale de Londres lui a restitué un portrait attribué à ce dernier maître. Dans la galerie de Budapest, le peintre figure avec quatre effigies en pied d'une rare valeur. Puissance d'expression, dignité d'attitude, harmonie des couleurs, correction du dessin, tout concourt à les signaler d'abord à l'attention du connaisseur. C'est avec une entière raison que Mr W. Schmidt, dans les pages qu'il a consacrées à ce superbe artiste, affirme que sa renommée serait universelle si les œuvres de son pinceau n'avaient été injustement assignées à d'autres peintres.

Henri Hymans.

Outre les ouvrages cités au cours de la notice, consulter les catalogues des musées où figurent les productions du maître.

NEUFFORGE (*Jacques-Henri-Thomas-Joseph*, chevalier **DE**), héraldiste, né à Bruxelles, le 31 janvier 1777, mort dans cette ville, le 4 novembre 1828. Il était fils de Thomas-Joseph-Charles-François de Neufforge et de Jeanne-Marie-Françoise Regaus de Boom. Il entra, le 14 août 1809, dans la première cohorte de la garde nationale au service de la France, il y avait le grade de capitaine ; il fut dégagé de ce service lors de la nouvelle organisation de ce corps en 1812. Il passa ensuite comme capitaine au 3e régiment de la légion belge, commandée par le comte de Murray, par nomination provisoire en date du 11 mars 1814, il fut nommé premier lieutenant au dépôt du recrutement général, le 18 janvier 1815; il passa avec le même grade au 33e bataillon de la milice nationale, le 7 juillet 1815. Il reçut, le 3 janvier 1817, sa démission honorable, sans l'avoir demandée; on ne connaît pas, d'une manière précise, les raisons qui décidèrent le gouvernement à prendre cette mesure extraordinaire : les certificats qu'il avait reçus de ses supérieurs étaient très favorables. A son départ, le colonel et les officiers de son bataillon, ainsi que ceux d'autres corps, signèrent une attestation qu'il avait toujours loyalement et fidèlement accompli son service. Il se retira à l'hôtel de Ravesteyn, à Bruxelles, et s'occupa de compléter la belle bibliothèque commencée par son grand-père, Charles-Hubert de Neufforge; il s'appliqua à réunir des documents se rapportant à l'histoire généalogique et héraldique et il se livra à des recherches concernant particulièrement l'histoire des familles des Pays-Bas.

De Neufforge entreprit la publication d'un armorial du royaume des Pays-Bas, dans lequel il comptait donner, ainsi qu'il l'annonce dans son prospectus, autant que possible les armoiries primitives des familles avec le cimier qu'elles portaient, sans les brisures ni les supports; il y aurait ajouté une notice sur les familles dont il publierait les armoiries; mais il n'eut pas le temps de terminer son travail. L'*Armorial du royaume des Pays-Bas, publié par J.-H.-T.-J. de Neufforge, à la lithographie de Jobard, à Bruxelles*, devait contenir cent cinquante planches in-4°. Il n'en a paru que septante-sept, y compris le *Supplément* de sept planches; les armoiries ont été données en noir et en couleur. La table des armoiries, comprenant vingt pages, n'a été publiée, faut-il supposer, qu'après la mort de l'auteur. Les notices sur les familles que l'auteur comptait joindre à

(1) Nicolas Juvenel, peintre, né en Flandre, mort à Nuremberg en 1579, était donc le contemporain de Neufchâtel.

l'Armorial n'ont pas paru, sauf trois, celles des familles Anthoine, Malcamp et d'Oyenbrugghe, qui ont été insérées dans un des prospectus de l'ouvrage.

Dans le catalogue de sa bibliothèque, qui fut vendue en 1889 et en 1890, on ne mentionne aucun travail de lui autre que son Armorial.

Comte Th. de Limburg Stirum.

Renseignements fournis par Mr le baron H. de Royer de Dour. — *Armorial des Pays-Bas.*

NEUFFORGE (*Jean-François* **DE**), architecte et graveur à l'eau-forte, naquit à Comblain-au-Pont, dans la province de Liége ; il fut baptisé dans cette commune, le 1er avril 1714. Il était fils de Noël de Neufforge et de Catherine Colinet. Il mourut à Paris, le 19 décembre 1791. La manière d'écrire son nom a subi des variantes, comme on le voit d'après son acte de baptême, mais sa famille, qui était ancienne, a toujours été connue sous le nom de de Neufforge, qui doit lui être conservé. Le graveur appartenait, croit-on, à une branche fort éloignée de la famille de Jacques de Neufforge, l'héraldiste.

On range ordinairement de Neufforge parmi les graveurs de l'école française, comme on l'a fait pour d'autres de nos compatriotes qui ont passé leur existence à Paris, mais la Belgique a le droit incontestable de le revendiquer comme lui appartenant. On ne connaît rien des premières années de sa vie et l'on ignore à quelle époque il alla se fixer à Paris, où il publia ses œuvres. Son biographe, A. Schoy, pense qu'il fut élève de Blondel pour l'architecture, et de Babel pour la gravure. L'influence des idées de Blondel se fait sentir dans les travaux de de Neufforge, qui, dans ses plans d'architecture, ne négligeait aucun détail pour leur donner un ensemble harmonieux. Sa manière de graver à l'eau-forte décèle, dit A. Schoy, une pointe originale, audacieuse, mais parfois entachée de quelque raideur. Plus précis, mais moins gras que Babel, son burin procède évidemment des leçons et de l'étude de la manière des œuvres de ce maître ; de Neufforge ne perfectionna nullement sa première manière ; les planches du volume de 1757 sont identiques à celles du *Supplément* de son Traité d'architecture, qui parut en 1780.

Les œuvres de la première période de la vie de de Neufforge sont toutes en style Louis XV. On peut être surpris de voir un artiste, reconnu comme un maître du genre Louis XVI, consacrer ses premières années au style rococo, mais ce genre régnait en souverain à cette époque ; on peut dire, à l'honneur de son goût épuré, que de Neufforge ne s'abandonna pas aux exagérations que l'on rencontre dans les œuvres de quelques artistes du même temps ; sa manière le rattache plutôt au style relativement correct et sobre de Blondel et de Briseux, et même dans la suite de cartels, qu'il faut rattacher à sa première manière, on remarque que le style nouveau se trouve déjà mêlé au rocaille. C'est en 1747 que parut la première œuvre de cet artiste, d'après la liste qu'en donne A. Schoy. Ses premiers travaux n'ont pas été gravés par lui, mais par Babel.

1. *Nouveaux livres de plusieurs projets d'autels et de baldaquins inventés et dessinés par Neufforge et gravés par Babel. Livre I. A Paris, chez Jacques Chereau, rue Saint-Jacques, au Grand-Saint-Remy, avec privilège du Roi.* 26 septembre 1747. 7 planches in-fol. Quelques-uns de ces dessins sont de petits chefs-d'œuvre de pittoresque et d'entente de l'effet décoratif. Le frontispice de ce recueil porte une espèce de pyramide ornée des armoiries de l'auteur.

2. Dans le recueil gravé par les Cuviliés, intitulé : *Ecole d'architecture Bavaroise*, sous la rubrique : *Ordre toscan*, se trouvent vingt-quatre planches représentant des fontaines, des bassins, etc., dessinées par Neufforge. Cette suite est intitulée : *Plan de trois projets d'église, d'après Neufforge* ; in-folio sans date.

3. 2e *suite de cartels dessinez par Neufforge ;* 4 pl., *à Paris, chez l'auteur, rue Saint-Jacques, au Chariot d'or.* Deux à la page. In-folio oblong, sans date.

4. *Livre de portions de plafonds ou*

voussures et morceaux de caprice propres à divers usages. Titre et 6 planches signées *de Neufforge. Invt sculpt.;* in-fol. oblong, s. d. L'écu aux trois losanges de Neufforge figure sur un *Dessus de porte de serrurerie,* encadré d'une guirlande de laurier.

De Neufforge avait employé jusque-là le style Louis XV pour ses compositions, mais à la suite de la publication du travail de David Le Roy sur les ruines de Poestum, une réaction très vive s'opéra dans l'esprit du public, et de Neufforge embrassa avec empressement la mode nouvelle. Cet ouvrage avait paru après le voyage que le marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour, nommé directeur général des bâtiments, arts et manufactures avait fait en Italie en 1749, avec Soufflot, Ch. Cochin et l'abbé Le Blanc. Les voyageurs avaient visité les ruines de Poestum : Soufflot les mesura et les dessina; il confia ses dessins à Le Roy, qui les grava et les publia. Ce recueil ouvrit le chemin à la réforme dans l'architecture, qui fut accueillie avec faveur par le public, rassasié du *rococo.* De Neufforge commença dès lors à préparer la publication de son traité d'architecture, qui est son vrai titre de gloire et qui lui mérita le nom de Vignole du style Louis XVI. Son livre lui valut la protection du marquis de Marigny, qui faisait les plus grands éloges de son travail et qui jusqu'à sa retraite, en 1773, fut son protecteur; mais elle lui attira l'animosité des membres de l'Académie royale d'architecture.

Cette période de la vie de Neufforge, qui va de 1757, date de l'apparition de son travail, jusqu'en 1780, fut la plus féconde de sa carrière; il composa une foule de dessins qu'il gravait lui-même et qu'il publiait sans interruption. Il les éditait lui-même dans son habitation de la rue Saint-Jacques, au *Chariot d'or,* où il mourut.

A. Schoy, dans sa notice sur Neufforge, dit qu'il avait fait le relevé complet des œuvres de cet artiste et qu'il comptait la publier dans la seconde partie de son travail; celle-ci n'a jamais paru. Guilmard a fait le catalogue du recueil d'architecture de Neufforge, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles, qui est un des plus complets. Cet ouvrage est intitulé : *Recueil élémentaire d'architecture, contenant plusieurs études des ordres d'architecture d'après l'opinion des anciens et le sentiment des modernes;* in-folio. Ce recueil comprend huit volumes, plus un *Supplément;* chacun d'eux est composé de douze cahiers ou livres, contenant chacun six planches; le dernier en contient seize. Le *Supplément* est divisé en cinquante cahiers de six planches, ce qui forme un total de neuf cents planches, qui ont toutes été composées, gravées et publiées par de Neufforge.

Le premier volume, paru en 1757, porte le titre donné plus haut; les huit premiers cahiers contiennent des motifs architecturaux; les cahiers neuf à douze, des décors et des intérieurs d'appartement; le neuvième cahier est intitulé : *Livre d'architecture contenant différents dessins pour la décoration intérieure et extérieure des bâtiments.* etc. Il traite, ainsi que le dixième, de la *décoration des Galeries,* le onzième et le douzième des *salons.*

Le deuxième volume, paru en 1758, porte le même titre que le premier. Du treizième au dix-huitième cahier, il donne des *façades de maisons;* les autres cahiers sont consacrés chacun à un objet différent.

Le troisième volume, paru en 1760, est intitulé : *Recueil élémentaire d'architecture contenant les distributions de bâtiments bourgeois depuis deux toises de façade jusqu'à vingt-quatre,* etc. Ces douze cahiers, du nº 25 au nº 36, ne donnent que des *plans et des élévations de maisons.*

Dans une autre édition, les deux derniers cahiers ne sont pas pareils à ceux-ci; ils représentent : le trente-cinquième, *Traité de diverses espèces de portes;* le trente-sixième, *Décoration d'un vestibule et d'une antichambre,* etc.

Le quatrième volume, paru en 1761, porte le même titre que le précédent. Il donne, du trente-septième au quarante-

quatrième, la continuation *des plans et des élévations de maisons*. Le quarante-cinquième se compose de modèles de *portes*, etc.; le quarante-sixième, de *portes et fenêtres*.

Le cinquième volume, paru en 1763, est intitulé : *Recueil élémentaire d'architecture, qui présente des cheminées, plafonds, bordures*, etc. Chaque cahier se rapporte à un objet différent d'ameublement. Les cinquante-neuvième et soixantième donnent des *modèles de jardins*.

Le sixième volume, paru en 1765, porte le même titre que le précédent.

Le septième volume, paru en 1767, est intitulé : *Recueil élémentaire d'architecture, qui représente divers exemples d'églises, de chapelles et de grands monuments*.

Le huitième volume, paru en 1768, porte le même titre que le précédent. Malgré le titre que portent ces deux volumes, les dessins qu'ils contiennent ont peu de rapports avec les bâtiments ou les meubles d'église.

Le *Supplément au recueil élémentaire d'architecture* a été commencé en 1772; il se compose de cinquante cahiers, dont le dernier a été terminé en 1780.

On ne connaît pas de travaux de Neufforge postérieurs à cette date.

L'œuvre du maître, fait observer Mr Guilmard, bien que publiée entièrement sous le règne de Louis XV, constitue un ensemble parfait de la décoration extérieure et intérieure des habitations dans le style Louis XVI.

D'après Nagler, de Neufforge publia une *Introduction à l'architecture*, elle n'est connue que par la mention qu'en fait cet auteur.

On ne mentionne aucune construction élevée par de Neufforge.

Les dictionnaires biographiques sont très sobres de détails sur la vie de Neufforge. Schoy a publié une notice sur la première partie de sa vie. Il l'avait, dit-il, extraite de son étude sur les architectes de la seconde moitié du XVIIIe siècle, qui accompagnait son ouvrage sur l'art architectural, et de l'époque Louis XVI. Les planches seules en ont paru sans le texte; il y a publié quelques travaux de de Neufforge.

Comte Th. de Limburg Stirum.

A. Schoy, *Jean-François de Neufforge*, dans le *Bulletin du Comité archéol. du Brabant*, t. I, 1870. — Guilmard, *Les Maîtres ornemanistes* (Paris, 1881), p. 215.

NEUFMOUSTIER (*Maurice* **DE**). Voir MAURICE DE NEUFMOUSTIER.

NEUFORGE (*Engelbert* **DE** ou **DE LA**), ou NEUVEFORGE, magistrat et négociateur. Il appartenait à une famille luxembourgeoise, noble de nom et d'armes, connue dès le XIIIe siècle, originaire de la principauté de Stavelot, fieffée dans ce pays comme dans ceux de Liége et de Luxembourg, jurée à Malte et admise dans tous les chapitres nobles et d'ancienne chevalerie. Engelbert, né en 1573 à La Roche, était le fils aîné de Gilles de la Neuveforge, seigneur des Pouxhons, et de Catherine Férier, laquelle était veuve de X. de Baude lorsqu'elle convola en secondes noces avec Gilles, le 15 juin 1572. Engelbert fut envoyé à l'*Alma Mater* de Louvain, où il fit de solides études; il débuta comme avocat à Luxembourg et fut, peu après, nommé conseiller procureur général près du conseil provincial, par patentes du 26 février 1601. Ses fonctions le mirent en relief et attirèrent sur lui l'attention des archiducs Albert et Isabelle, qui lui confièrent des missions près l'empereur Ferdinand II et le roi de Pologne.

Il avait épousé Marie-Agnès d'Huart, fille du vice-président Remacle d'Huart, dont il eut sept fils, presque tous des hommes distingués, parmi lesquels il convient de citer Paul, grand veneur de l'électeur de Cologne; Engelbert, général autrichien et gouverneur de Capoue, et surtout son fils aîné Louis, député des provinces belges (cercle de Bourgogne) près la Diète germanique, où il lutta, pendant un quart de siècle, avec autant d'intelligence que d'énergie contre la politique française (voir t. V, col. 302).

Engelbert de la Neuveforge mourut à Orval en 1629, où l'abbé François-

Laurent de La Roche lui fit élever un monument.

Baron Émile de Borchgrave.

Dr Neyen, *Biographie luxembourgeoise* et les sources citées. — Borchgrave, *Provinces belges et empire d'Allemagne*, p. 294.

NEUMANN (*Joseph*), missionnaire, né à Bruxelles, le 5 août 1648, mort à Mexico, le 1er mai 1732. Il entra très jeune encore dans l'ordre des Jésuites (24 septembre 1663); après avoir fait ses études dans la ville archiépiscopale d'Olmütz, en Moravie, il enseigna, dans la « province de Bohême », la grammaire, les humanités et la rhétorique, puis il demanda et obtint les missions d'Amérique. Il partit le 11 avril 1678 et s'installa dans la Nouvelle-Biscaye (aujourd'hui l'Etat de Durango dans le Mexique); il fut quatre fois supérieur et trois fois visiteur. Il publia une *Historia seditionum quas adversus Societatis Jesu Missionarios eorumque auxiliares moverunt nationes Indicæ, ac potissimum Tarahumarā in America Septentrionali regnoque Novæ Cantabriæ, jam toto ad Fidem Catholicam propemodum redacto, auctore P. Josepho Neymanno* (sic) *ejusdem Societatis Jesu in Partibus Tarahumarorum Missionario.* Prague, s. d. (1730). Une lettre qu'il écrivit à son ami le P. Franç. Stowasser, le 29 juillet 1686, parut dans le *Welt-bott* du P. Stöcklein, nº 32.

Herman Vander Linden.

De Backer, *Dictionnaire des écrivains de la Compagnie de Jésus.* — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

NEURAY (*Nicolas-Joseph*) (1), mathématicien, astronome, né à Liége, le 9 octobre 1706, mort à Stembert, le 23 août 1774. Dès sa plus tendre jeunesse, il se sentit attiré vers l'étude des mathématiques : il s'appliqua surtout à la géométrie et à l'astronomie. Vers 1730, à la suite d'un concours, il obtint la cure de Stembert lez-Verviers); dans cette position modeste et tranquille, il continua ses recherches astronomiques. En 1743, quelques doutes s'étant élevés relativement à la date à laquelle devait être fixé le jour de Pâques de l'année suivante, l'empereur invita tous les princes de l'empire germanique à envoyer à la diète leurs avis sur ce point important, dans le but d'obvier aux inconvénients que pouvait produire la célébration des Pâques à des époques différentes; Georges-Louis de Berghe, alors évêque de Liége, chargea le curé de Stembert de s'occuper de cet objet. Neuray fit connaître le résultat de ses recherches dans un mémoire, daté du 15 novembre et qu'il dédia au chapitre de Liége, l'évêque étant mort sur ces entrefaites : *Réponse de Liége à la lettre circulaire de Sa Majesté Impériale aux princes et Etats de l'Empire, et nommément à Son Altesse l'évêque et prince de Liége, touchant les Pâques de l'an* 1744. S. l. n. n., 1743; in-fol., 8 p. Notre auteur prétend qu'il est impossible, en suivant le calcul ordinaire, de se conformer au décret qui ordonne de célébrer les Pâques le même jour dans tout l'univers; faisant alors usage des cycles, il dresse une table, au moyen de laquelle la date de la fête des Pâques peut être déterminée durant des milliers d'années; d'après cette table, il fixait le 5 avril pour la fête de Pâques en l'année 1744, tandis que le calcul astronomique, d'après lui, déterminait le 29 mars. Cette date du 5 avril est cependant celle qui avait été déterminée par Clavius, dans son grand ouvrage : *Romani calendarii explicatio* (Rome, 1603, p. 426). En 1760, Neuray publia une nouvelle édition de son travail sous le titre de : *Mémoire touchant la méthode de trouver la longitude proposée aux puissances auxquelles elle peut être utile dès l'an* 1738 *par le Sieur Neuray, bourgeois de la noble cité de Liége, et dont il est encore prêt à faire la démonstration en* 1760. Liége, J.-F. Bassompierre, 1760; in-12 de 14 p.) Neuray possédait une bibliothèque assez importante qui fut vendue en 1774, après sa mort, et dont on possède le catalogue imprimé.

C. Bergmans.

(1) Telle est l'orthographe usuelle du nom; l'acte de naissance porte *Neureay*, et l'acte de décès *Neurai*.

Etat civil de Liége et de Stembert. — M. de Villenfagne, *Mélanges historiques et littéraires*,

p. 335. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 448-449. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd.), col. 536 et 585.

NEUSEN (*Sébastien-Auguste* **DE**), ou NEUZENIUS, hébraïsant et jurisconsulte, professeur à Marbourg, né à Saftinghe, le 23 avril 1503, mort à Marbourg, le 18 avril 1536. Dans son ouvrage grammatical, dont il sera question plus loin, il orthographie son nom Nouzenus (p. 1) ou Nouzaenus (p. 17). Ailleurs, on le trouve écrit Nautzenus, Neuzenus, Nucenus, Nuzenus et Nutzenus. Neusen est parfois aussi désigné par ses seuls prénoms de Augustus Sebastianus. (Voir, par exemple, les auteurs cités par Strieder, p. 104.)

Les sources de la biographie de Neusen sont : 1. L'article de Freherus, rédigé d'après des manuscrits qui contiennent la vie des professeurs de Marbourg et qui, probablement perdus, ne sont plus du moins à la bibliothèque de cette ville ; 2. La *Vita Nouzeni*, par Ger. Geldenhauer, qu'il nous a été impossible de découvrir dans aucune des grandes bibliothèques de l'Allemagne.

Strieder a combiné ces deux travaux. Les autres notices, citées plus bas aux sources, dérivent toutes, directement ou indirectement, de Freherus et de Geldenhauer, sauf peut-être Pieters, que nous n'avons pas pu nous procurer. Depuis les deux sources primitives, les seuls renseignements nouveaux sont ceux qui concernent les relations de Neusen avec Mart. Lipsius et Ericius Cordus.

La vie de Neusen ressemble à celle de beaucoup de savants de son époque, parce qu'elle n'a pas été exempte d'agitations. Né à Saftinghe, le 23 avril 1503, il y fit ses premières études et se rendit, en 1512, à Aerschot, où il apprit le latin. Son maître aurait été Hadrianus Matthäus, d'après Freherus ; mais s'il s'agit de cet Adrien qui enseigna l'hébreu à Louvain dès 1516 et qui en occupa la chaire de 1518 à 1519, il y a erreur, puisque Adrien ne vint aux Pays-Bas que vers 1516. (Nève, *Mémoire historique sur le Collège des Trois-Langues*, p. 229.)

Neusen se rendit ensuite à Louvain, où il suivit les cours du collège du Lis; Freher et Strieder nous font connaître les noms de ses professeurs. En 1520, il obtint le grade de maître. Pendant son séjour à Louvain, il avait également appris l'hébreu, sous la direction de Matthieu Adrien. Suivit-il aussi les cours de Wackefield (1519), de Shirwood (1519) et de Campensis? C'est ce qu'il n'est pas possible d'établir. Comme on le signale parmi les élèves de Martin Dorpius, on peut supposer que c'est sur le conseil de ce savant maître qu'il s'adonna à l'étude de l'hébreu. (Cf. Nève, p. 123-127.) Après avoir voyagé avec son ami Jodocus Gauricus en Flandre, il fit à Louvain des cours de latin : *In Libano collegio Ciceronis epistolas et Virgilii Æneid. adolescentulis enarrare cœpit primariis*, dit Freherus. Il doit y avoir là une faute d'impression et il faut probablement lire *in Liliano collegio*. Il s'agit en tout cas de cours élémentaires, faits avec l'assentiment de l'université ; car le titulaire de la chaire de latin du collège de Busleiden était alors Conradus Goclenius, et d'autres cours n'étaient possibles qu'avec la permission des autorités académiques. (Nève, p. 133 et p. 134.)

Sur le conseil de Jean Nævius, il alla s'établir à Gand, où, pendant plus de quatre ans et successivement dans deux établissements différents — ceux de Gerardus et de Dion. ab Edinga — il instruisit avec le plus grand succès des enfants ou des jeunes gens de familles nobles. Outre qu'il leur faisait représenter publiquement des pièces de théâtre, il leur expliquait le *Christianus miles* et le *Moriæ encomium* d'Erasme, ainsi que les évangiles, les épîtres de saint Paul ou les passages principaux du nouveau testament grec.

C'est à Gand que Neusen adopta les idées de Luther, et il dut le faire assez ouvertement, puisque Martinus Lipsius, qui ne le connaissait pas, et qui, pour entrer en relation avec lui, se recommande de Gérard Rivius, son ami, lui écrivit afin de l'engager à la prudence, blâmant son *incauta libertas*. La lettre montre d'ailleurs tant de largeur d'es-

prit que Lipsius dut adresser une justification à son supérieur. Ces deux pièces intéressantes ont été découvertes et publiées par Mr Horawitz. (Voir *Erasmus von Rotterdam und Martinus Lipsius*, dans les *Sitzungsber. der philosophisch-historischen Classe d. K. Ak. d. Wissenschaften*. Wien, 1882, C, p. 736-748. Cfr. p. 673 et 675-676. Nève, *La renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique*, 1890, p. 209-210.) Ce que Horawitz (p. 736, note 1) et Nève (p. 209, note 3) disent de Neusen n'est d'ailleurs pas complètement exact.

Ne se sentant plus en sûreté à Gand, il suivit le conseil de ses amis et se rendit à Anvers, où Pierre Fromontius le reçut fort amicalement et où il se mit à instruire encore une fois des jeunes gens nobles. Mais, là aussi, il dut se trouver en danger, puisque nous le voyons abandonner subitement tout ce qu'il possédait, sa bibliothèque, ses meubles, et se rendre en Allemagne (1526). Près de Sparendam, il rencontra Gérard Geldenhauer, de Nimègue, qui se rendait à Wittemberg. Se liant aussitôt d'amitié avec lui, il se décida à l'accompagner à Wittemberg, où il séjourna un an et quelques mois, se perfectionnant dans ses études d'hébreu et enseignant cette langue pour gagner sa vie. Le professeur d'hébreu de Wittemberg était à cette époque Matthæus Aurogallus. Il est probable que c'est auprès de lui que Neusen continua ses études spéciales, pour lesquelles il eut, d'ailleurs, peut-être aussi recours à des rabbins savants, comme permet de le conjecturer un passage de son traité (p. 51); mais il n'est pas possible de dire à quelle époque se placent ses rapports avec des savants israélites.

En 1527, il fut appelé à Marbourg en qualité de professeur d'hébreu, par Philippe de Hesse. Il y épousa, en 1528, Elisabeth Wetterana. A l'université, il dut obtenir des succès, puisqu'il fut deux fois recteur, deux fois doyen de sa faculté, une fois promoteur. Malgré le travail auquel l'astreignaient ses différentes fonctions, il se mit à étudier le droit sous la direction de Joh. Ferrarius et devint docteur en droit le 10 ou le 11 novembre 1535. Etait-il dégoûté de ses cours d'hébreu à cause du petit nombre de ses élèves, comme le pense Geiger, ou ne cherchait-il pas plutôt à améliorer sa position? Quoi qu'il en soit, ses nouvelles études avaient été si brillantes, qu'il fut nommé conseiller du prince et assesseur de la cour de Marbourg.

On le voit, la seconde période de sa vie a été plus calme et plus heureuse que la première. Elle ne fut pourtant pas absolument tranquille ; c'est ainsi que, lié d'abord d'amitié avec Ericius Cordus, il devint plus tard son ennemi acharné, comme nous l'apprend Geiger, qui cite les *Opera poetica* d'Er. Cordus, 1615, p. 403, et Krause, *Ericius Cordus* (Hanau, 1863), p. 102. Mais, en somme, l'avenir s'annonçait brillant et le monde savant était en droit d'attendre encore beaucoup de lui, quand une mort prématurée vint l'enlever le 18 avril 1536, alors qu'il avait à peine atteint l'âge de trente-trois ans.

Des ouvrages que les bibliographes attribuent à Neusen, il n'y en a qu'un dont l'existence soit certaine; c'est le n° 1 de la liste suivante :

1. *Aug. Sebastiani Nouzeni, de literarum, vocum, et accentuum Hœbraicorum natura, Siue de prima Sermonis Hebraici lectione Libellus, Ex optimis quibusque Rabinorum Commentariis, studiose collectus, ac iam primum in lucem œditus. Accessit praeterea, de Seruientium Literarum officiis, per eundem Aug. Seb. N. Compendium Eme Lector et fruere* (Titre en hébreu). Marbourg, 1532, petit in-8°, 192 p. non paginées (A-M.). A la fin, p. 191 : *Franciscus Rhodus Marpurgi excudebat*, XV *Kal. April*, *An.* 1532. On en trouvera une description exacte dans A. v. Dommer, *die ältesten Drucke aus Marburg in Hessen*, 1527-1566 (Marburg, 1892; in-8°).

Le livre de Neusen, dont les bibliothèques de Louvain et d'Oxford (Bodl.) possèdent chacune un exemplaire, est devenu rare; un libraire de Rostock en demandait récemment 100 francs. L'ouvrage, qui est assez prolixe et où les

digressions ne manquent pas, est puisé dans les écrits des rabbins, comme l'indique le titre ; on ne s'étonnera pas qu'il ne dépasse pas la moyenne de ce que les chrétiens savaient d'hébreu aux premiers temps du XVIe siècle. C'est un des livres au sujet desquels les bibliographes ont commis le plus d'erreurs. La plupart en font deux ouvrages. Ainsi Freherus, et, avec lui, Foppens, Valère André, Jöcher et Piron croient que le *De servientium literarum officiis* constitue un travail publié à part. Fürst (*Bibliotheca judaica*, III, 1863, p. 40) fait un livre spécial d'une autre partie du titre : *De lectione sermonis Ebraei* et le reporte à l'année 1530 : il donne cependant, p. 303, le titre exact du livre de Neusen. Lelong (*Bib. sacra*, éd. de 1723, p. 1177-1178) va plus loin encore et divise l'ouvrage en trois : *De literarum... natura; De prima... lectione; De lit. serv. officiis.* Vander Aa, corrigeant Lelong, n'admet que deux ouvrages, ce qui est déjà trop. Il suffit de lire le titre reproduit plus haut pour constater l'erreur de ces savants, que n'ont d'ailleurs commise ni Lipenius (*Bibl. real. theol.*, I, 6), ni Panzer (VII, 377), ni Strieder, ni Geiger.

2. *Grammatica linguæ ebraeæ*, 1530. Lelong commet une autre erreur encore. Il fait de Neusen deux personnes différentes, l'une appelée Sebastianus, à laquelle il attribue les trois ouvrages dont il a été question plus haut ; l'autre, Aug. Sebastianus, qui aurait publié, en 1530, une *Gram. ebraeæ linguæ*. Fürst dédouble également Neusen, p. 40 et p. 303, et mentionne la grammaire de 1530. Wolf (*Bibl. hebraea*, IV, p. 296) avait pourtant déjà reconnu qu'il n'y avait là qu'une seule personne. Mais il admet aussi l'existence de la grammaire de 1530 (II, p. 601, vo *Seb. Augustus*). Steinschneider, qui a cependant vu le no 1 à Oxford (*Cat. Bodl.*, p. 2576, no 7159), reproduit encore cette erreur dans son *Bibliog. Handbuch über die theoret. und praktische Literatur für hebräische Sprachkunde*, p. 131, no 1879. Si ces savants avaient lu la préface du no 1, ils en auraient facilement tiré la conclusion que c'était là le premier ouvrage de Neusen et que, par suite, il n'y a pas de grammaire de 1530. C'est ce qui résulte d'ailleurs encore d'une phrase de l'avant-dernière page du livre de 1532 : *De reliquis, in nostra grammatica fusius* DICETUR. Ce projet de Neusen, de donner une grammaire complète plus tard, n'a d'ailleurs pas reçu d'exécution.

3. *De arbore consanguinitatis.* Freherus atteste l'existence de ce livre. Mais depuis Lipenius et ses continuateurs jusqu'à Mr von Dommer, dont l'autorité est si grande pour la bibliographie ancienne de Marbourg, aucun auteur ne le cite plus. On pourrait croire cependant que Neusen a dû publier quelque dissertation à l'occasion de son doctorat en droit.

4. *In Proverbia Salomonis commentaria.* Freherus atteste également l'existence de ce livre et Geldenhauer dit : *Vidimus etiam commentarium in Proverbia Salomonis ab ipso descriptum.* Mais aucun bibliographe ne le cite : ni Lipenius, ni Lelong, ni Panzer, pas plus que Rosenmüller ou Delitzsch, dans l'introduction à leurs commentaires sur les proverbes. Mr von Dommer ne le connaît pas non plus. Il y a donc lieu de croire, avec Strieder, que cet ouvrage est resté manuscrit.

Victor Chauvin.

P. Freherus, *Theatrum virorum eruditione clarorum* (1688), p. 110-111 (*Ex. mss. vitas professorum Marpurgensium continentibus*). — Ger. Geldenhauer, *Vita Nouzeni*. — Valère André, 1re éd., p. 713; 2e éd., p. 807. — Foppens, p. 1091. — Imbonati, *Bibl. latino-hebraica*, p. 244. — Jöcher, p. 889. — Piron, *Bijvoegsel*, p. 130. — Van der Aa, t. XIII, p. 167-168. — Pieters, *de Templo ill.* — Strieder, *Grundlage zu einer Hessischen Gelehrten- und Schriftsteller Geschichte*, t. X, p. 104-107. — L. Geiger, *das Studium der heb. Sprache in Deutschland* (1870), p. 48 et 116-117. — J. Prinsen, *Gerardus Geldenhauer Noviogamus* (La Haye, 1898), p. 126-127. — Delgeur, *Schets der oostersche taelstudien in België*, p. 31.

NEUT (*Edouard-Amand*), journaliste et publiciste, né le 8 juillet 1812, à Moorseele, près de Courtrai, décédé à Gand, le 4 juillet 1884. Il était d'une famille originaire de Dunkerque. Sa vocation de journaliste se manifesta de bonne heure, car, à l'âge de 17 ans, en 1829, il collabora au *Catholique des Pays-Bas*. Le 19 septembre 1831, il fut

attaché au *Journal des Flandres*, à Gand, où il ne resta que deux ans. Avec le concours de quelques hommes influents, il fonda, en 1835, le *Constitutionnel des Flandres*, qui devint plus tard sa propriété exclusive sous le nom de l'*Organe des Flandres*. Il y joignit alors un journal flamand, le *Vaderlander*. Depuis lors, il a toujours mené de front les publications politiques dans les deux langues. En 1848, pour combattre les idées de république démocratique sociale, il fonda un petit journal : les *Nouvelles du jour*. En 1851, il acquit la *Patrie* de Bruges, au moyen de laquelle, lui et ses amis parvinrent, en 1872, à renverser les libéraux dans le chef-lieu de la Flandre occidentale ; il y joignit un organe flamand, *de Standaert*. Il publia également à Gand un journal quotidien : *Het Vlaamscheland*, qui fut cédé en 1873, et *De Gazette van Vlaanderen en Brabant*, hebdomadaire, cédé par son fils en 1886. En 1880, il fut élu conseiller provincial par le canton d'Evergem et siégea jusqu'à sa mort ; il avait précédemment, mais sans succès, posé sa candidature dans le canton de Nevele. Ce fut lui qui, en 1867, jeta les bases de la Fédération des cercles catholiques, association politique puissante, dont il fut le secrétaire, et qui produisit des résultats considérables pour son parti.

Amand Neut possédait des connaissances variées, une grande souplesse de plume ; c'était un vrai polémiste, type du journaliste combattant, et l'un des plus grands et des plus méthodiques collectionneurs d'articles de polémique, sur lesquels il savait toujours mettre la main pour s'en faire, à l'occasion, des armes redoutables. Il était commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand et refusa, sous le ministère d'Anethan, la croix de l'ordre de Léopold. Il laissa plusieurs enfants, dont trois jésuites.

Entre autres ouvrages, on a de lui : 1. *Recueil des lois sur la garde civique*. Gand, Van Ryckegem, 1834; in-8°. — 2. *Levensbeschrijving van Leopoldus, eersten koning der Belgen*, vertaeld uit het fransch. Bruxelles, 1836; in-12. — 3. *Militaire jaarboeken der Belgen of geschiedenis der oorlogen, krijgsverrigtingen en wapendaeden welke in Belgien plaets gehad hebben sedert den inval van Cesar tot hedendaegs*, vertaeld uit het fransch. Bruxelles, A. Cauven, 1836; 2 vol. in-8°. — 4. *La Constitution belge expliquée par le Congrès national, les Chambres et la Cour de cassation, ou compte-rendu des débats qui ont eu lieu sur cette loi suprême...*, réunis en volume par les soins d'Amand Neut. Gand, Annoot-Braekman, 1842 ; in-8°. — 5. *La Franc-Maçonnerie soumise à la publicité à l'aide de documents authentiques*. Gand, Amand Neut, 1866; 2 vol. in-8°, 2e édition. — 6. *Attentats de la franc-maçonnerie à l'ordre social*. Gand, Amand Neut, 1868; in-8°. Il a publié également de nombreuses brochures contre la franc-maçonnerie, dont on trouvera l'énumération dans la *Bibliographie nationale*.

Émile Varenbergh.

Journaux du temps. — *Grand almanach belge* (Liége, Dessain). — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 12.

NEUTE (*Philippe-Ferdinand-Charles*), instituteur, naquit à Mons, le 7 juin 1803 (18 prairial an XI), de Pierre-Joseph et de Pélagie Brasselet. Il obtint son diplôme d'instituteur, le 27 septembre 1825. En la même année, le bureau de bienfaisance de Mons le nomma instituteur en chef de l'école gratuite, fondée par la veuve Rogier, qui fut installée dans les locaux de l'école dominicale. Neute en fit un établissement modèle, aidé par deux excellents instituteurs, Adolphe Hoyas et Norbert Lenoir. En 1838, il dut abandonner ses fonctions, l'école de la veuve Rogier ayant été confiée à l'institut des frères de la doctrine chrétienne, conformément au testament de la fondatrice. Il remplit depuis l'emploi d'agent comptable, et mourut à Bruxelles en 1880.

Philippe Neute a publié : 1° *Traité élémentaire de dessin linéaire et de géométrie pratique, extrait des meilleurs auteurs*. Mons, H.-J. Hoyois, 1828; in-8°, 79 pages, errata et table 3 p., et 7 planches lithographiées. L'ouvrage est dédié

à MM. Gigault, Mauroy, Harmignies et Quinet, membres du bureau de bienfaisance de la ville de Mons. — 2° *Le guide du jeune négociant ou Tenue des livres simplifiée, suivi des instructions sur les lettres de change, etc., etc., et terminé par les tables des monnaies de tous les Etats, évaluées en florins des Pays-Bas et en francs. A l'usage des écoles primaires.* Mons, H.-J. Hoyois; in-8°, 75 p. et 2 tableaux.

Philippe Neute avait un fils, Charles, né à Saint-Josse-ten-Noode, le 18 avril 1846, et mort à Schaerbeek, le 3 avril 1886, qui fut un architecte des plus distingués et dirigea pendant plusieurs années l'*Emulation*, publication mensuelle de la Société centrale d'architecture de Belgique.

Léop. Devillers.

Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise. — Bibliothèque des instituteurs*, recueil publié par G.-B.-J. Raingo. — Sur Charles Neute, voir l'*Emulation*, 10e année, n° 12.

NEUTRE (*Jacques*), théologien, diplomate, naquit à Mons, le 8 mars 1631, de François et de Catherine Sohier. Après avoir terminé ses études théologiques, il entra à l'abbaye du Val-des-Ecoliers, à Mons. C'était un religieux modèle. Aussi fut-il délégué par son abbé, Nicolas de Souhait, à une assemblée de l'ordre, qui fut tenue à Géronsart, le 20 juillet 1659. Quelque temps après, il fut nommé coadjuteur. En cette qualité, il fut l'un des négociateurs du traité qui accomplit l'union de tous les monastères du Val-des-Ecoliers à l'autorité du général de Sainte-Geneviève. Nicolas de Souhait étant décédé le 8 février 1663, Jacques Neutre fut promu à la prélature. Il ne tarda pas à donner des preuves de son zèle éclairé et de son savoir. L'un de ses premiers actes fut de faire démolir les bâtiments claustraux, qui tombaient de vétusté, et de les remplacer par un bel édifice en style renaissance. Il orna l'église de quelques bons tableaux et fit poser un carillon dans une tourelle du monastère.

Jacques Neutre avait les qualités d'un bon administrateur. Il se fit remarquer aux états de Hainaut par sa profonde connaissance des affaires. Elu plusieurs fois député ordinaire de la chambre du clergé, il déploya la plus grande activité pour négocier un traité de nature à mettre fin aux difficultés qui, par suite des guerres, surgirent entre le Hainaut et la France. Il fit, dans ce but, de nombreux voyages à la cour de Bruxelles. Les gouverneurs généraux appréciaient hautement ses services. Sur leur demande, le pape Clément IX lui octroya, le 21 juillet 1667, l'usage de la mitre abbatiale.

L'abbé Neutre soutint un grand nombre de procès contre les échevins de Mons et le chapitre de Sainte-Waudru de cette ville. Il sortit victorieusement de toutes les difficultés qui lui étaient suscitées, tout en se soumettant aux exigences de l'équité.

Le 22 juillet 1679, notre abbé avait assisté avec Philippe Le Duc, membre du conseil ordinaire de Hainaut, à l'élection de l'abbesse de la Thure. Le 21 septembre suivant, une attaque d'apoplexie l'emporta. Il fut inhumé au chœur de l'église du Val, au milieu d'un grand concours de personnes de tous les rangs. Les pauvres perdirent en lui un bienfaiteur, et le clergé l'un de ses membres les plus distingués.

On conserve, au musée de peinture de Mons, un portrait, peint à l'huile, de l'abbé Neutre, à l'âge de quarante ans environ. L'abbé est vêtu d'une soutane blanche, d'un rochet de même couleur et d'un camail noir, et porte au cou un cordon noir auquel pend une croix d'or. Il a une mince moustache et une barbiche, est assis et tient dans les mains une tête de mort. A sa gauche sont ses armes, surmontées d'une mitre et d'une crosse abbatiales; l'écu porte : d'argent chargé d'un trèfle, au chef d'or chargé de deux roses, fascé d'azur à l'étoile d'argent. La devise est : *Via vitæ eruditio.* Ces armoiries et cette devise se trouvaient au-dessus des deux principales portes d'entrée des bâtiments du monastère qui ont disparu en 1876.

Léopold Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 69. — *Gallia christiana*, t. IX. — G. Decamps, *Notre-Dame du*

Val-des-Ecoliers, à Mons. Mons, Dequesne-Masquillier, 1886. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. III, p. 329; t. XIX, p. 129. — *Bulletin des séances* du même Cercle, 1862-1863, p. 28.

NEUVILLE (*Nicolas* **DE**). Voir NICOLAS DE NEUVILLE.

NEUZENIUS (*Sébastien-Auguste*). Voir NEUSEN (*Sébastien-Auguste* DE).

NÈVE (*A.-F.* **DE**), rhétoricien du XVIIIe siècle, vécut à Lierre, où il occupait le rang de major dans l'armée. On le connaît par trois pièces qu'il fit représenter par les chambres de rhétorique de Lierre. La chambre *De Groeiende Boom* donna, le 28 janvier 1770, la tragédie intitulée : *Esther ende Assuerus*, suivie de la farce de *Jodelet, meester en knecht*. Le 3 février 1793, la même chambre représenta une autre tragédie de De Nève : *Saulus bekeering*, suivie de *Jodelet*. Le 7 février 1802, les deux chambres réunies, *De Groeiende Boom* et *De Ongeleerden*, donnèrent de lui une comédie en 3 actes, *Mustapha Barbarossa*. Pour la dernière date, il y a désaccord entre le *Belgisch Museum* et Frederiks et Vanden Branden, qui mettent cette représentation au 19 janvier 1772.

L. Goemans

Anton Bergmann, *Geschiedenis der stad Lier*. — Willems, *Belgisch Museum*, 1844. — Frederiks en Vanden Branden, *Biogr. woordenb. der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*.

NEVE (*Corneille* **DE**), peintre, né à Anvers vers 1612, mort dans la même ville en 1678. Les informations que nous avons pu recueillir sur ce maître sont des plus vagues. S'il compte parmi les membres de la gilde de Saint-Luc des homonymes nombreux, dont François, son frère (voir sous *De Neve*), nous n'avons pas relevé sa propre affiliation au même corps artistique et ne saurions dire qui fut son premier maître. A Londres, où il séjourna de bonne heure, il se perfectionna sous Van Dyck et prêta le concours de son pinceau à l'illustre portraitiste. Les historiens de l'art anglais lui consacrent des notices élogieuses. Neve eut pour spécialité la peinture des enfants, tout au moins celle des portraits de famille où ils tiennent leur place. Dans la galerie de Knole, en Angleterre, chez le colonel Wyndham, figurent de lui, sous la date de 1637, les portraits des lords Richard et Edouard Sackville, enfants, réunis sur la même toile. De même au château de Petworth, deux peintures, l'une où Neve s'est représenté avec sa femme et un de leurs enfants, l'autre où huit enfants, qu'on dit être ceux du maître, sont réunis. On mentionne encore les effigies des comtes de Stafford et d'Arundel, celle de Thomas Fairfax, général de la République, ce qui permet de supposer que la vogue de Van Dyck passa à son élève. Au musée Ashmoléen, à Oxford, figure un portrait désigné comme celui de « M. Le « Neve, le peintre fameux » ; il s'agit nécessairement de notre artiste. Vertue assure qu'il avait dessiné, en 1664, Ashmole lui-même, dans son costume de héraut. On se demande si Corneille de Neve ne serait point l'auteur de l'énigmatique portrait de famille de la galerie de Munich, attribué successivement à tant de peintres et aujourd'hui assigné bien arbitrairement à Frans Hals. Frappé de paralysie, Neve regagna sa ville natale et y finit ses jours. Sa tombe se voyait encore aux Dominicains, à la fin du siècle dernier.

Henri Hymans.

F. Mols (?), *La vie, les ouvrages et les élèves de Van Dyck*, ms. au musée du Louvre, à Paris. — Walpole, *Anecdotes of painting in England*, édition Wornum et Dallaway (Londres, 1862), t. II, p. 369. — *Dictionary of national biography*, t. XL (Londres, 1894).

NÈVE (*Emile-Gabriel-Benoît*), publiciste, bibliothécaire, né à Lille, de parents belges, le 12 mars 1819, mort à Houthem-Saint-Gerlac, près de Maestricht, le 9 février 1889. Il fit ses études au collège de Lille, puis à l'université de Louvain, où il obtint le grade de candidat en philosophie et lettres en 1841; il avait commencé son droit, mais sa santé l'empêcha de continuer à suivre les cours. Etant étudiant, il prit part à la fondation de la Société littéraire de l'université de Louvain ; il présenta à cette société des mémoires

sur l'art chrétien au XIIIe siècle, sur le trouvère Rutebœuf, et en rédigea, comme secrétaire, les rapports de 1841 à 1845. Après le départ de J.-B. Malou, nommé évêque de Bruges, Emile Nève lui succéda comme bibliothécaire de l'université, et il occupa ces fonctions pendant dix ans, de 1849 à 1858. Peu après sa nomination, il reçut le titre de professeur ordinaire honoraire de la Faculté de philosophie et lettres et celui de docteur *honoris causa*. C'est dans le riche dépôt confié à ses soins qu'il puisa les matériaux de son important *Appendice à la Bibliographie douaisienne de M. Duthillœul*, inséré dans le tome VII du *Bulletin du bibliophile belge* (1850); le même recueil reproduisit, en 1851, un long et intéressant rapport de Nève sur la situation de la bibliothèque de Louvain. Il collabora activement à la *Revue catholique* (1849-1859), puis à la *Belgique* (1856-1860), qui prit ensuite le nom de *Revue belge et étrangère* (1861-1863). Ses principaux articles, tels qu'une biographie du cardinal Thomas Bernelli, une étude sur l'institution des béguines en Belgique et son rétablissement en France, etc., furent publiés séparément. On en trouvera la liste détaillée dans la *Bibliographie nationale*. Il faut y ajouter un recueil d'articles sur des œuvres charitables : *Petite bibliothèque de la charité catholique. Œuvres et livres* (1850-1852). Tirlemont, Merckx, 1852; gr. in-8°. Emile Nève, dont la santé était très précaire, prit sa retraite en 1859. Ayant épousé, en 1863, Mademoiselle Elisabeth-Agathe Collard, il alla se fixer dans son château d'Houthem-Saint-Gerlac, où il mourut après avoir supporté patiemment de longues infirmités.

Paul Bergmans.

Bien public, n° du 17 mars 1889. — *Annuaire de l'université de Louvain*, 1891, p. LX-LXIV (notice de P. Alberdingk-Thijm). — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 16.

NÈVE (*François* **DE**). Voir DE NEVE (*François*).

NEVE (*Godefroid* **DE**), ou NEPOTIS, organiste, florissait à la fin du XVe siècle. La biographie de cet artiste est des plus difficiles à établir, tant à cause de la rareté des documents qui le concernent que par suite des différents prénoms qu'on lui attribue. Dans deux pièces d'archives, notre musicien est appelé Gomar ou Gomart; mais ce prénom semble n'être qu'une mauvaise graphie de *Govar* ou *Govaert*, forme flamande de Godefroid. Le nom de *Fleurkin* ou *Florquin*, que l'on rencontre ailleurs et d'où l'on a tiré Florent, paraît être plutôt un sobriquet. L'examen attentif des emplois occupés par les Godefroid, Gommaire et Florent de Neve, cités par Edmond Vander Straeten, démontre que le titulaire ne peut avoir été qu'un seul et même personnage, auquel nous attribuerons définitivement le nom de Godefroid, d'après son testament retrouvé par L. de Burbure dans les archives de l'église de Notre-Dame, à Anvers.

Godefroid de Neve, qui était prêtre, fut d'abord organiste de cette église. En 1492, il résigna ces fonctions dans lesquelles lui succéda Henri Bredemers ou Bredeniers (voir ce nom), pour devenir organiste de la chapelle musicale de Maximilien, puis de Philippe le Beau. Nous savons, de façon sûre, qu'il occupa cet emploi de 1492 à 1495; il figure, à ce titre, dans un compte de la recette générale des finances de Lille de 1495, publié par Gachard. Les mêmes comptes nous apprennent que De Neve fut chargé d'enseigner la musique à Marguerite d'Autriche; il reçut, en cette année, la somme de 20 livres, « en récompense « des peines et labeurs qu'il avoit ap- « prendre Madame Marguerite d'Autri- « che de plusieurs instrumens de mu- « sique ».

Godefroid de Neve mourut en 1499 et fut remplacé dans la chapelle archiducale par Bredemers. Par son testament, daté de 1496, il avait légué, entre autres, à maître Jacques Muwet, son meilleur clavicorde, et à maître Jean de Buekele, le célèbre facteur d'orgues anversois connu sous le nom de maître Jean d'Anvers, son positif ou orgue portatif.

Jean Ockeghem, l'illustre compositeur termondois, était en relations avec un chapelain-chantre de la collégiale d'Anvers du nom de Jean de Neve, ou Nepotis; il s'agit apparemment d'un parent de l'organiste.

C'est également un de ses parents, sinon son neveu, qui, cité comme aide de l'organiste de Charles-Quint, Bredemers, en 1516, avec le prénom de Florent, succéda à ce dernier en 1517. Florent de Neve était aussi organiste de Marguerite d'Autriche, et nous le voyons, en 1522, porter le titre de « varlet de « chambre » de cette princesse.

Plus tard, nous rencontrons Georges Nepotis ou De Neve, chapelain de Charles-Quint, qui accompagna ce monarque dans sa retraite de Saint-Just, en 1556, et devint ensuite chapelain de Philippe II. Il est désigné, en 1563, pour une prébende de Saint-Martin, à Middelbourg.

Nous ignorons s'il faut rattacher à la même famille Martin de Neve, écrinier et carillonneur d'Audenarde en 1616, et le De Neve qui était carillonneur d'Ath en 1772.

Paul Bergmans.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 2e série, t. XV (Bruxelles, 1863), p. 349. — A.-J. Van der Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIII (Haarlem, 1868), p. 168. — Edm. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas* (Bruxelles, 1867-1888), *passim*.

NÈVE (*Jean-Baptiste* **DE**), traducteur flamand, publiciste et éditeur, naquit à Everghem (Flandre orientale), le 21 novembre 1778, et mourut à Gand, le 21 avril 1852. Il était fils de Pierre-Liévin et de Jeanne-Marie Vereecken. Après avoir fait de bonnes études primaires à l'école flamande d'Everghem, il alla, en 1794, apprendre le français chez le maître d'école de Waarschoot et partit, le 12 novembre 1796, pour la France, afin d'y achever son instruction dans la langue française. Les circonstances ne furent pas favorables à son entreprise et il dut s'arrêter à Pecq, près de Tournai, où il demeura quelque temps et où il reçut des leçons de prêtres échappés à la tourmente révolutionnaire. De retour chez lui en 1797, il aida ses parents dans leurs travaux de culture. Mais là n'était pas sa vocation : dix ans plus tard, il se remit aux études au collège de Thielt et sortit *primus* de rhétorique en 1811. Bientôt après, il fut forcé d'aller se cacher à Louvain pour échapper à l'obligation du service militaire, et y gagna sa vie en se consacrant à l'enseignement privé. En 1814, il devint professeur au collège de Thielt. Il le resta jusqu'en 1825, époque où le collège fut fermé par le roi Guillaume. Appelé à Gand en 1826 par le clergé de cette ville pour s'occuper en secret de l'instruction d'un certain nombre d'étudiants, il y devint, le 7 décembre de cette même année, éditeur du journal *Le Catholique des Pays-Bas*. Accepter en ce moment la responsabilité d'une entreprise aussi périlleuse, c'était faire preuve de courage et de dévouement. De Nève débuta dans sa nouvelle carrière en payant bravement de sa personne. Le gouvernement hollandais avait pris ombrage de cette publication et il saisit le premier prétexte venu pour condamner notre éditeur à 15 jours de prison : il s'agissait, paraît-il, d'une formalité d'impression que le *Catholique des Pays-Bas* n'avait pas remplie. A cette occasion, le journal vit doubler le nombre de ses abonnés et, en 1827, encouragé par son succès, De Nève édita *De Vaderlander* (bi-hebdomadaire). Le gouvernement, effrayé par l'opposition menaçante qui grondait par tout le pays et qu'alimentait chaque jour la presse belge, voulut frapper celle-ci dans ses plus hardis représentants. Le 30 avril 1830, De Nève fut condamné à cinq années de bannissement par la Cour d'assises du Brabant, en même temps que De Potter, Barthels et Tielemans, qui le furent respectivement pour 8 et pour 7 années. Cette condamnation visait tout particulièrement la publication faite dans les journaux du 31 janvier 1830, du projet de souscription nationale pour l'établissement d'une confédération patriotique destinée à venir en aide à tous les fonctionnaires destitués. De Nève et ses trois compagnons furent dirigés sur l'Allemagne. Mais ils s'arrê-

tèrent à Vaals, près de la frontière, sur le chemin d'Aix-la-Chapelle. Ce n'est qu'après bien des démarches auprès du gouvernement de la Prusse que les bannis purent voyager librement sur son territoire. Ils partirent de Vaals et gagnèrent Lille le 13 septembre, en contournant la frontière belge. Arrivé là, De Nève obtint du gouvernement provisoire de pouvoir rentrer en Belgique.

Il revint à Gand, où ses journaux n'avaient cessé de paraître pendant son exil. Le 3 octobre 1830, il donna à son journal français le nom de *Journal des Flandres* (à partir d'avril 1852, il fut intitulé *Le Conservateur*).

En 1833, De Nève, reculant devant de nouvelles difficultés, non plus avec le pouvoir public, mais avec une partie du clergé cette fois, vendit ses deux journaux. Il occupa les loisirs qui lui restèrent à la correction dans l'imprimerie J. Rousseau, à Gand, devint maître de fabrique de l'église Saint-Michel et ensuite directeur et percepteur du cimetière situé autrefois hors de la porte de Bruges. C'est là qu'il fut enterré.

De Nève, en dehors de sa collaboration, sans doute active, à la rédaction de ses journaux, publia un assez grand nombre de traductions flamandes de livres de piété. Nous ne connaissons de lui qu'une œuvre originale : c'est un petit poème de circonstance, écrit en flamand et dédié à sa nièce Régine van Hecke.

Ses ouvrages sont : 1. *Dertig schatten van betrouwen op God* (traduit du français). Gand, J.-J. Rousseau-Warrie, 1840; in-18. — 2. *Over den eerbied dien men aan de heyligheid der kerken verschuldigd is, door H.-M. Boudon.* Gand, J.-J. Rousseau-Warrie, 1842; in-18 (traduit du français). — 3. *De heylige Wegen des Kruys, waer er gehandeld wordt van verscheyde inwendige en uytwendige kwellingen, door H.-M. Boudon, uit het fransch naer de laetste drukken in het vlaemsch vertaeld.* Gand, J.-J. Rousseau-Warrie, 1846; in-12. — 4. *Het gelukkig jaer, of het jaer geheyligd door de overdenking van de leerspreuken der heyligen, door Lasausse.* Gand, J. Rousseau-Warrie, 1856; in-12 (traduit du français). — 5. *Bezoekingen tot den H. Joseph voor elken dag der maend...* Gand, J. Rousseau, 1857; in-18 (traduit du français). — 6. *De H. Communie is myn leven, of liefdezangen der ziel, door Hubert Lebon.* Gand, J. Rousseau père, J. Rousseau-Warrie; in-24 (traduit du français, sans date). — 7. *Zegewensch aen mijne teerbeminde nicht joffr. Regina van Hecke, dochter van Jacobus-Florentius en Maria-Theresia De Neve, in het Groot Begijnhof binnen Gent.* Gand, J. Rousseau, 1849; in-fol., 4 p. (en vers).

L. Goemaus.

Uittrek uit de korte levensbeschrijvinge van den heer Joannes-Baptista De Neve overleden te Gent 21 april 1852, door zijnen broeder Bernardus De Neve (manuscrit). — Fr. De Potter, *Vlaamsche Bibliographie.*

NÈVE (*Sébastien* **DE**), sculpteur. Voir De Nève (*Sébastien*).

NEVEJANS (*Marc*), médecin et poète. Voir Neefs (*Marc*).

NEVELE (*Pierre-Antoine-Herwyn* **DE**). Voir Herwyn de Nevele.

NEVERS (*Louis* **DE**). Voir Louis de Nevers.

NEVEU (*H.*), compositeur de musique, né à Bruxelles vers 1750, suivant Fétis. Il se rendit à Paris, où il devint professeur de clavecin ; en 1789, il exerçait encore sa profession et portait le titre de claveciniste du comte d'Artois. On a gravé de lui les œuvres suivantes : 1. *Six trios pour clavecin, violon et basse*, op. 1. Bruxelles et Paris. — 2. *Six sonates pour le clavecin ou pour le forte-piano, avec accompagnement d'un violon.* Bruxelles, Gram et Coelemans; in-fol. — 3. *Variations sur des airs d'opéras-comiques,* n° 1. Paris, Leduc et Augsbourg, Gombart. — 4. *Pots-pourris pour le clavecin ou le forte-piano*, n° 1. Paris, De Roullede; n° 2, Paris, Naderman; n° 3, Paris, Leduc; n° 4, Paris, Naderman; in-fol. Les pots-pourris ne sont que des transcriptions d'airs en vogue ;

les sonates, qui ont un peu plus de valeur, sont assez agréables et rappellent, mais de loin seulement, les sonatines de Clementi.

Paul Bergmans.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864), p. 308. — Edm. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. IV (Bruxelles, 1878), p. 391-393.

NEVIANUS (*Marc*), médecin et poète. Voir NEEFS (*Marc*).

NEVIUS (*Jean*), écrivain ecclésiastique. Voir NEEFFS (*Jean*).

NEYEN (*Jean* **DE**), ou NEYEN, religieux récollet et négociateur, parfois appelé FRANÇOIS NEY, naquit à Anvers vers 1560. Il appartenait à une famille originaire du Luxembourg, dont un membre alla s'établir, au XVIe siècle, à Tournai et de là à Anvers. Son père, Martin Neyen, qui occupait le poste de clerc juré et huissier de la chambre des comptes, à Anvers, était né à Flessingue. C'était un protestant zélé; il semble avoir été d'intelligence avec le prince d'Orange, en 1574, pour s'emparer de la ville, projet qui échoua; il éleva son fils dans le calvinisme.

Le jeune Jean Neyen embrassa la religion catholique à vingt et un ans, selon les uns, à vingt-cinq ans, suivant d'autres. Ses goûts l'entraînant vers le cloître, il entra chez les Récollets et fut tour à tour provincial (*guardianus*) de l'ordre aux Pays-Bas — pendant six ans — et son commissaire général en Espagne. Parlant plusieurs langues, homme d'intelligence et de jugement, prédicateur de renom, il attira l'attention des archiducs qui l'employèrent, du consentement de Philippe III, dans les négociations avec les Provinces-Unies. Il était connu avantageusement de plusieurs Hollandais de marque, et le prince Maurice de Nassau le traitait en vieille connaissance.

Albert et Isabelle jugeant que la paix s'imposait aux malheureuses provinces belges, dont la population était décimée et appauvrie par quarante années de troubles et de guerres, envoyèrent, en 1606, à La Haye, un gentilhomme gueldrois, Walrave de Wittenhorst, et le secrétaire de la ville de Turnhout, Jean Gevaerts, afin de pressentir les intentions du gouvernement hollandais touchant un arrangement éventuel à conclure sans que les archiducs fussent forcés de reconnaître l'existence politique des confédérés. Leurs efforts étant demeurés infructueux, les archiducs les remplacèrent par Jean Neyen. Celui-ci fit plusieurs voyages à La Haye et réussit à obtenir, le 29 avril 1607, une trêve de huit mois. Il fut reçu avec allégresse à Bruxelles. On l'appelait « l'ange « de la paix ». Le pape Paul V lui adressa un bref de félicitations et lui donna sa bénédiction à Rome, sous l'anneau du pêcheur, le XII des kalendes de décembre 1607. Mais le 24 décembre de la même année, les états de Hollande et de Zélande font une déclaration exigeant qu' « au premier article du « traité (de paix) il soit mis et accordé « bien clairement la qualité de Pro- « vinces-Unies comme pays libre sur « lequel ni le roi d'Espagne ni l'archi- « duc ne prétendent rien et cela en la « meilleure forme, sans qu'audit traité « soit admis et accordé aucun point tant « sur les affaires spirituelles que sécu- « lières et autres, contre la dite liberté ». En cas de refus, le traité sera rompu et la guerre recommencera « par l'aide de « Dieu ».

Retournant bientôt à La Haye, sous prétexte que dans le libellé de la trêve il y avait quelques obscurités sur lesquelles il désirait des éclaircissements, Neyen chercha à gagner un des hommes influents des états, Corneille Aerssens, issu d'une famille bruxelloise. Neyen invita Aerssens à conférer avec lui à Delft. Après lui avoir témoigné sa reconnaissance de la part qu'il avait prise aux préludes de la paix, il lui proposa, au nom des archiducs, de lui restituer la maison qu'il possédait naguère à Bruxelles et lui montra une reconnaissance signée Spinola, valeur 50,000 couronnes, si une paix de neuf ans était conclue; 15,000 couronnes lui seraient payées incontinent. Il lui offrit

encore, de la part de Spinola, un diamant de grande valeur qu'il le priait d'accepter pour Mme Aerssens. L'homme d'Etat hollandais commença par repousser les présents; mais il finit par les accepter et en instruisit le prince Maurice et Oldenbarneveld. Au rapport des historiens néerlandais, Neyen aurait employé les mêmes moyens auprès d'autres hommes politiques, mais avec des chances inégales. Neyen retourna ensuite à Bruxelles et se rendit de là en Espagne, afin d'obtenir l'assentiment du roi aux conditions mises par la république aux négociations futures, c'est-à-dire la reconnaissance de l'absolue indépendance des Provinces-Unies.

Ces allées et venues prirent plus d'un an. Au commencement de 1608, le roi et les archiducs envoyèrent à La Haye, pour continuer les négociations, Ambroise Spinola, conseiller et mestre de camp général des armées de S. M. C.; Jean Richardot, chef et président du conseil privé des archiducs; Mannidor, conseiller de guerre et secrétaire de S. M.; Jean Neyen, « commissaire général » de l'ordre de Saint-François aux Pays-Bas, et Louis Verreycken, audiencier et premier secrétaire privé des archiducs.

Les négociations tournaient dans un cercle vicieux. L'Espagne voulait la paix, sans consentir à reconnaître explicitement l'indépendance des Provinces-Unies; de leur côté, les Hollandais, le prince Maurice en tête, déclaraient qu'ils étaient résolus à ne pas négocier au fond, si le roi et les archiducs n'acceptaient cette condition préalable.

Philippe III avait eu recours aux bons offices de la France et le Saint-Siège lui-même cherchait des moyens de conciliation. Le nonce du pape à Paris proposait une double union entre les enfants de France et ceux d'Espagne. Ce projet n'eut pas de suite, mais le représentant de Henri IV à La Haye, le président Jeannin, eut l'ordre d'appuyer, dans une certaine mesure, les efforts des négociateurs belges. Il était dans la nature des choses qu'il devait chercher à affaiblir la monarchie espagnole et, tout en obtenant des avantages pour la France, à protéger les droits des catholiques hollandais. En traitant avec les Provinces-Unies, Henri IV avait reconnu l'indépendance hollandaise. A Madrid comme à Bruxelles, on se montrait hésitant. La question du commerce des Indes était un fort obstacle. Maurice de Nassau et la Zélande ne paraissaient pas pressés de conclure. L'archiduc Albert envoya Neyen à Madrid, afin de persuader le roi qu'il fallait en finir; les Hollandais avaient demandé que le religieux fût de retour dans les quarante jours : Neyen revint, muni de l'assentiment du roi aux clauses en discussion. Les conférences rompues à La Haye furent renouées, au commencement de 1609, à Anvers. Ce fut dans cette ville que l'on signa, le 9 avril, la célèbre trêve de douze ans. Selon Vander Aa, Neyen n'aurait pas pris part à cette dernière phase des négociations. A son retour d'Espagne, il serait rentré dans son couvent et y serait mort. Suivant Sanderus, il ne serait décédé que le 20 novembre 1612. En suite des décisions d'un chapitre général de l'ordre tenu à Rome, il aurait été renvoyé à Madrid pour traiter avec le roi d'affaires importantes.

Baron E. de Borchgrave.

Les négociations de M. le Président Jeannin (La Haye, 1695; 4 vol. in-18). — Sanderus, *Chorographia Brabantiæ conventus Brux.* — Neny, *Mém. hist. et polit. sur les Pays-Bas autrichiens.* — Van der Aa, *Biographisch woordenboek.* — Les historiens hollandais. — Duvivier, *Hist. du règne d'Albert et d'Isabelle* (1847). — Neyen, *Biogr. luxemb.* — Guill. Baudartius, *Polemographia auraico-belgica* (1622). — Portrait de Jean Neyen, envoyé de l'archiduc aux Etats généraux, dans *Imagines* XLI *virorum celebriorum in politicis, historicis*, etc. (Leide, Pierre Van der Aa). Le négociateur est représenté en civil, costume du temps, avec barbe en pointe et moustaches.

NEYMANN (*Joseph*), missionnaire. Voir NEUMANN.

NEYTS (*Gilles*), peintre, dessinateur et graveur, travaillant à Anvers vers le milieu du XVIIe siècle, né à Gand, où il fut baptisé, dans l'église de Saint-Nicolas, le 4 avril 1623 (1). Il fut admis

(1) A cette date Mr Paul Bergmans a relevé, dans les registres de cette paroisse, la mention suivante : *Eodem die baptûs fuit Ægidius filius Judoci* NEYT *et Annæ Heye.*

dans la gilde de Saint-Luc à Anvers, en 1647. Marié dès 1643 à Claire de la Porte, Neyts s'était fait connaître comme peintre bien avant cette date. Un de ses paysages, au musée de Stockholm, porte le millésime 1641. T. van Lérius possédait de lui des peintures datées de 1667 et de 1669, tandis qu'à la galerie royale de Dresde nous relevons, sur une autre création, l'année 1681. De si longs intervalles, au regard d'un si petit nombre d'œuvres, font nécessairement croire à une vie assez nomade. Neyts a sûrement séjourné à Lille, vu que son burin nous a laissé un remarquable panorama de cette importante cité. Comme, d'autre part, entre les eaux-fortes du maître, il s'en trouve où se rencontrent des ruines romaines, on peut croire à sa présence en Italie. On possède encore de Neyts de jolies vues de Bruxelles, dessinées à la plume et rehaussées au pinceau ; inutile d'ajouter qu'il en existe d'Anvers. Coloriste agréable, Neyts excelle à donner à ses paysages un aspect riant et lumineux. Il aime à voiler ses horizons de brumes légères, d'où émerge la silhouette des villes aux nombreux clochers. Ses estampes offrent le même attrait; leur éclat est surprenant. Bartsch en connut dix; son continuateur, R. Weigel, en porta le nombre à plus de vingt. La carrière de G. Neyts paraît s'être prolongée jusqu'en 1687.

Henri Hymans.

T. van Lerius, *Biographies d'artistes anversois* (Anvers, 1880; 2 vol. in-8°). — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Bartsch, *le Peintre graveur*, t. IV, p. 303. — Weigel, *Supplément au Peintre graveur*, p. 202.

NEYTS (*Jacques-Toussaint-Dominique* CARY, dit), acteur et auteur dramatique, né à Bruges, le 14 juin 1727, d'Antoine Cary et de Marie Duchesne. Ce n'était encore qu'un pétillant écolier des PP. Augustins, lorsque les époux Neyts, seigneurs de Kleynen et de Walcourt, qui n'avaient pas d'enfants, séduits par la gentillesse un peu française de celui-ci, se décidèrent à l'adopter ainsi que son frère François-Dominique. L'empereur Charles VI autorisa cette adoption par lettre du 30 septembre 1733. Depuis lors, Jacques Cary prit le nom de son père adoptif, sous lequel il devint bientôt populaire.

Il lui arriva à peu près ce qui devait arriver plus tard, à Baltimore, à Edgar Poë, chez les riches Allan. Le père adoptif mourut de bonne heure et sa veuve, Marguerite Lynck, femme hautaine et entêtée, dissipa tout le patrimoine à s'obstiner en un procès absurde contre le baron de Male. Inutilement elle avait été avertie par les conseillers du Grand conseil de Malines. La ruine fut complète, et les jeunes Neyts, qu'on avait élevés pour la vie aristocratique et dont l'éducation d'ailleurs avait été fort déjetée, durent songer à gagner leur vie en travaillant.

Jacques se serait encore assez bien débrouillé, grâce à la vivacité de son intelligence. Admis dans l'étude d'un procureur de Bruges, il s'y fit promptement remarquer par sa souplesse et son esprit d'entregent. Dès 1753, on le nommait procureur et tout semblait marcher à merveille, lorsqu'on s'aperçut que le jeune Brugeois s'oubliait trop dans les parties de plaisir. Cet étourdi avait pourtant un bon cœur, car, de concert avec son frère, il s'efforça d'atténuer la misère de sa mère adoptive. Ce qui acheva de le perdre, ce fut la société d'un rhétoricien (*rederijker*), maître Coucke, de Bruges, qui tenait une école de déclamation pour les représentations des chambres de rhétorique. Ces sociétés avaient persisté dans les plus humbles villages, malgré les tracasseries de la censure et les progrès de l'anémie intellectuelle. Il faut voir cette mélancolique histoire dans les deux volumes si documentés d'Edmond Vander Straeten (*Le théâtre villageois en Flandre*). Jacques Neyts devint bientôt la cheville ouvrière de cette école dramatique. Il était né acteur et même, comme on vit par la suite, *impresario*, un peu impétueux malheureusement. Il entraîna son frère, qui était d'ailleurs excellent musicien.

A Bruges (1), on commençait à se lasser des farces trop grossières et des tragédies trop déclamatoires. Les frères Neyts s'avisèrent d'installer au *Nieuwe Schouwburg en Concertzaal* (Nouvelle salle de spectacles et de concerts) un théâtre permanent voué principalement à l'opéra comique. A l'imitation de Bruxelles, on soigna les décors, on précisa les costumes et tout ce qui pouvait favoriser l'illusion scénique, jusqu'alors matériellement dans l'enfance de l'art. Il est bien permis de dire que l'opéra flamand date d'alors, à moins qu'on n'attribue trop d'importance aux essais de l'*Olijftak* d'Anvers, en 1685.

Ce fut par une adaptation d'une pièce toute récente de Favart, *Ninette à la Cour*, sous le titre : *Mimi in 't Hof*, que le théâtre brugeois débuta en 1756 (2). On sait qu'à cette époque Favart était à la mode en Belgique ; il y avait débuté comme directeur de la troupe du maréchal de Saxe. En cette délicieuse paysannerie, exempte du marivaudage coutumier, le public brugeois applaudit surtout la belle voix d'une ouvrière, Isabelle Stasinon, qui devait devenir la femme de Jacques Neyts. Elle jouait le rôle principal, celui de *Mimi*, et jusque dans notre siècle, on aimait à répéter ses jolies ariettes. L'accent de Bruges avait quelque chose de doux, de mélodieux. La vogue des couplets et des ballades n'y perdit pas. C'était, au reste, en cette année 1756, la pièce favorite à Bruxelles comme à Paris, à Anvers comme à Gand.

Ce succès sans précédent fit la fortune de la troupe brugeoise. Son directeur se prodigua, se multiplia, et son frère le musicien était animé du même enthousiasme. Pendant quinze ans, les pièces se succédèrent, presque toutes empruntées à Favart, à Sedaine, à Marmontel, et en général aux auteurs français de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Neyts fit aussi représenter le *Devin du village*, *George Dandin*, le *Glorieux*, *Zaïre*, *Alzire*, etc.; mais ce n'était que dans les pièces comiques qu'il réussissait à faire valoir, par quelques détails heureux, son originalité flamande. Il parcourut avec sa troupe la Belgique et la Hollande, mettant à profit la faveur dont jouissaient les auteurs français, qu'il traduisait librement. A Amsterdam même, qui donnait le ton à tous les théâtres néerlandais, il eut la vogue, malgré sa prononciation plus ou moins westflamande. « Parmi les chanteurs « d'opéra, » dit Wybrands, « qui vers « 1770 visitaient Amsterdam, la troupe « flamande, dirigée par Neyts, tenait le « premier rang. Depuis 1768, Neyts « arrivait à chaque printemps dans la « grande ville commerciale pour quel- « ques représentations après la clôture « de la saison ordinaire. C'est ce qui « arriva encore en 1772. La troupe hol- « landaise avait terminé le 7 mai. Dès « le surlendemain, les Flamands débu- « taient. La seconde soirée fut consa- « crée au *Déserteur*, de Favart et de « Monsigny, précédé par la *Fille mal « gardée*, petit opéra de Duni. Et déjà « l'on affichait au *Schouwburg* le specta- « cle du jeudi 14 mai : *L'amoureuse de « quinze ans*, grand opéra inédit en trois « actes, *vercierd met zyn Spectakel*, mu- « sique de Martini, suivi de *Les deux « chasseurs et la laitière*, musique de « Duni. Cette somptueuse représenta- « tion ne devait pas se réaliser, car pen- « dant qu'on jouait le troisième acte du « *Déserteur* (c'était le lundi 11 mai), « vers 9 heures, éclata un violent incen- « die qui, en quelques heures, anéantit « le beau théâtre bâti en 1637. »

Neyts avait commis des imprudences de luminaire, malgré les avis et les instances des employés d'Amsterdam. Les issues étaient mal agencées et l'on retrouva dans les ruines plus de vingt cadavres carbonisés. Neyts, ruiné, essaya de se refaire en Brabant; mais son exemple même et ses succès prodigieux avaient suscité la concurrence. Chaque ville avait son théâtre d'opéra flamand. « Etant allé à Gand, » raconte Goe-

(1) La bibliothèque de Gand possède une lettre du conseiller fiscal Diericx à l'évêque de Bruges, et la réponse de celui-ci, au sujet de la troupe de Neyts (1765).

(2) C'est presque la même année que débute l'opéra-comique wallon à Liége, par la représentation du *Voyège à Chaudfontaine*.

thals, « pour son entreprise artistique, « il fit la connaissance du baron de Boe- « laere (1) qui, désolé de le voir dans « ce dénûment, lui offrit la survivance « du greffe de sa baronnie ; mais ne « pouvant en jouir dans le moment, il « poursuivit ses voyages sans rencontrer « l'accueil dont on l'avait autrefois « honoré. »

Après bien des tentatives malheureuses, notamment à Courtrai où il avait compté tant d'amis, il finit par renoncer à la vie théâtrale et s'établit, en 1779, à Malines, comme marchand de vins et de bois de chauffage. Malgré ses déboires littéraires, il se laissa affilier à la vieille et puissante chambre de rhétorique *Peoene* (la pivoine), dont il devint aussitôt le *fakteur* ou poète attitré en 1783. S'étant lié avec le rédacteur du *Schelde bode* (*Courrier de l'Escaut*), où il collaborait assez spirituellement, il fit épouser sa fille par le directeur, Baret. Comme cette feuille défendait la politique moderniste de l'Autriche, Neyts ne se crut plus en sûreté lors du triomphe des *Patriotes*, en 1789. Il s'enfuit avec toute sa famille à Boulogne-sur-Mer, où il termina sa carrière, le 8 juillet 1794, à l'âge de soixante-sept ans. Sa veuve Isabelle Stasinon et son frère Dominique retournèrent à Bruges, où ils ouvrirent une boutique de tabac.

Le fondateur de l'opéra comique flamand a laissé plus de soixante pièces, la plupart traduites ou arrangées. Comme elles n'ont jamais été réunies, les bibliophiles seuls ont pu en retrouver quelques exemplaires. En voici la liste, dressée par ordre alphabétique du titre : 1. *Annette en Lubin*. — 2. *De nieuwe Annette en Lubin*. — 3. *Antoontje en Antonia*. — 4. *De schoone Arsena*. — 5. *Den bedroogen Bailliuw*. — 6. *Bajocco en Serpela*. — 7. *Bartholde in de stad*. — 8. *Blasius den Lapper*. — 9. *Den vrekken Boer*. — 10. *De Boheemster*. — 11. *Het Borgers bal*. — 12. *Den Charlatan*. — 13. *De Chineesen*. — 14. *De Deserteur*. — 15. *Den Docteur tegen synen dank*. — 16. *Den Doctoor Sangrado*. — 17. *De qualyk bewaarde Dogter*. — 18. *Don Quichot*. — 19. *De Dwaling van een oogenblik, of het vervolg van Julie*. — 20. *George Dandin*. — 21. *De Twee Gierigaerds*. — 22. *De Greffier in den trog*. — 23. *De Gestrafte Hoogmoed*. — 24. *De Houthakker*. — 25. *De Huron*. — 26. *Isabelle capiteyne*. — 27. *De Twee Jagers en het melk-meysje*. — 28. *Julie*. — 29. *De Klompjes*. — 30. *De Koning en de Pachter*. — 31. *De Koopman van Smyrna*. — 32. *De Kuiper*. — 33. *Het verlooren Lam*. — 34. *Lucile*. — 35. *De Mangelaers*. — 36. *Mazet*. — 37. *Mimi in het Hof*. — 38. *De Molenaerster van Gentilly*. — 39. *Het Nagt-gevegt of de leevende doode*. — 40. *De Olympiade*. — 41. *De onverwagte Ontmoeting*. — 42. *De Paarde smit*. — 43. *De Pragtige, of de grootmoedige minnaar*. — 44. *Raton en Rosette*. — 45. *Reken niet zonder uw' weerd*. — 46. *Rosa en Colas*. — 47. *Het Roozefeest, of de roozemaegd van Salenci*. — 48. *De spreekende Schildery*. — 49. *Silvain*. — 50. *Den Slot-maker*. — 51. *De Soldaat door dwang*. — 52. *De Soldaat toveraar*. — 53. *De Sympathie*. — 54. *De Toets der vriendschap*. — 55. *Tom Jones*. — 56. *De Toveraer*. — 57. *De Tuiniers*. — 58. *De adelyke Tuinierster*. — 59. *De Verliefde van vyftien jaeren*. — 60. *De Verwoesting van Jeruzalem*. — 61. *De Volkplanting*. — 62. *Het dorpsche Weez-meisje*. — 63. *Zaïre*. — 64. *Zemire en Azor*.

J. Stecher.

(1) Le baron de Boelaere ou de Boulers, comte de Wonsheim, était le beau-frère des comtes de Lichtervelde et de Murat. De curieux documents, au sujet de ses prodigalités pour la famille Neyts, sont conservés à la bibliothèque de Gand.

M.-F.-V. Goethals, *Lectures*, t. III. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occid.*, t. II. — Piron, *Algemeene levensbeschryving*. — C. Wybrands, *het Amsterdamsche tooneel*, p. 207-212. — G. van Melckebeke, *Geschiedkundige aanteekeningen rakende de Sint-Jans gilde*, p. 147 et 154.

* **NICAISE** (*Jean*), enlumineur et relieur, d'origine française, vivait à la cour de Brabant, dans la seconde moitié du XIVe siècle. D'après des comptes publiés par A. Pinchart, il relia deux livres pour la duchesse Jeanne de Brabant, en 1369 et en 1372. Sur l'ordre de la même princesse, il enlumina, vers

1376, un manuscrit du roman de *Lancelot du Lac*. Nous devons nous borner à relever ici le nom de cet artiste, en attendant que le hasard fasse découvrir une de ses œuvres.

Paul Bergmans.

Messager des sciences historiques, 1854, p. 442; 1864, p. 443. — A. Siret, *Dictionnaire des Peintres*, 3e éd., t. II (Bruxelles, 1883), p. 98.

NICAISE DE SAINTE-THÉRÈSE, écrivain ecclésiastique. Voir DELA FOSSE (*Nicaise*).

NICAISE VAN VOERDEN, ou NICASIUS DE VOERDA, jurisconsulte. Voir VOERDEN (*Nicaise* VAN).

NICASIUS (*Bernard*), peintre. Voir BERNAERD.

NICHELS (*Pierre*), médecin, né à Tirlemont, n'est connu que par un traité sur les hernies, publié en 1762, sous le titre de : *De Herniis earumque divisionibus et præcipue de bubonocele seu hernia inguinali*.

Dr Victor Jacques.

Piron, *Algem. levensbeschryving*, supplément.

NICOLAERTS (*Laurent*), ou NICOLARTS, écrivain ecclésiastique, né à Tongres, vécut au XVIIe siècle. Docteur en théologie, il fut attaché, d'abord comme protonotaire apostolique, ensuite comme premier chanoine, au chapitre de la collégiale de Saint-Jean-Baptiste, à Liége; il passa de là au chapitre de la cathédrale de Saint-Lambert, à Liége, et y remplit successivement les fonctions de chanoine et de pénitentier.

Nicolaerts est l'auteur d'un *Tractatus de Praxi beneficiaria ex concordatis inclytæ nationis Germaniæ deductus*. Il y expose les règles suivies en Allemagne pour la collation des bénéfices ecclésiastiques.

A. Beeckman.

Foppens, *Biblioth. belgica*, t. II, p. 811. — Piron, *Algem. levensbeschryving van België*, supplém., p. 130.

NICOLAI (*Adrien-Marius*), ou NICOLAS. Voir EVERARDI (*Adrien*).

NICOLAÏ (*Arnold*), graveur sur bois, né à Anvers, vivait au XVIe siècle. Il entra dans la corporation de Saint-Luc comme graveur sur bois (figuer snyder) en 1550. En 1561, il reçut un élève; en 1570, deux autres; en 1588-1589, il figure encore parmi les membres de la chambre de rhétorique *de Violiere*. En 1553, Arnold Nicolaï grava une remarquable série de planches de format in-4o, pour *El cavallero determinado, traduzido de lengua francesa* [d'Ol. de la Marche] *en Castellana por Don Hernando de Acuña*, ouvrage imprimé par Jean de Laet pour Jean Steelsius, d'Anvers. Ces planches furent imitées sur cuivre par Pierre Vander Borcht, pour l'édition plantinienne de 1591. Elles sont gravées d'après les dessins d'un artiste, dont le monogramme compliqué, reproduit sur les planches de Nicolaï, est désigné par Bartsch comme étant celui de Sustermans, que cet auteur regarde comme identique avec Lambert Lombart. Cette interprétation, rejetée par Brulliot, est d'autant moins fondée que c'est à tort que le nom de Sustermans est attribué à Lambert Lombart. En 1554, il tailla le frontispice de la première édition in-folio du *Cruydeboeck*, de Dodoens, imprimée par Jean Vander Loe, planche qui se retrouve en tête de l'édition française de 1557. Impossible de déterminer si, oui ou non, il exécuta les figures des plantes contenues dans cet herbier. A cette époque et par ses travaux, Arnold Nicolaï avait prouvé qu'il avait atteint une grande habileté dans son art. Ce fut à ce moment que Plantin l'engagea et qu'il commença à graver pour le célèbre imprimeur.

Nous allons passer en revue les travaux qu'il lui fournit. Le premier livre publié par Plantin parut en 1555; c'était la *Institutione di una fanciulla nata nobilmente;* il était orné de deux marques de l'imprimeur Jean Bellere, qui s'était associé avec Plantin pour éditer ce petit volume; les deux vignettes étaient gravées par Arnold Nicolaï. La même année, celui-ci grava la première marque plantinienne, celle du jardinier; l'année suivante, la seconde marque, *Christus Vera Vitis*. Nous trouvons sa signature sous vingt et une des quarante-

trois vignettes qui ornent *les Observations de plusieurs singularitez, et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte et autres pays estranges par Pierre Belon du Mans*, de 1555. En 1556, il signa seize des vingt vignettes de l'*Historiale description de l'Afrique*, par Jean Léon. Le *Livre de l'instruction chrétienne*, de 1557, renferme vingt petites vignettes, dont douze portent la signature d'Arnold Nicolaï; les mêmes vignettes se retrouvent dans les *Heures de Nostre-Dame à l'usage de Romme* de 1557. La même année, il signa quatre des vignettes de l'*Historia de Gentibus Septentrionalibus*, d'Olaüs Magnus, mais il est assez probable qu'il les grava toutes. En 1558, il signa de son monogramme cinq des vignettes de *Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique*, par F. André Thevet. Les premiers payements faits par Plantin à Arnold Nicolaï et inscrits dans les registres de l'imprimeur remontent à 1557. Pour des travaux non déterminés, Plantin lui compte trente florins et deux sous. L'année suivante, il annote un accord fait avec le graveur touchant les figures du Nouveau-Testament et la Bible in-16. Il lui donne à tailler cinquante figures de la *Chiromancie de Tricasse*, que Nicolaï fera faire par son garçon, et une lettre qu'il exécutera lui-même. En 1559, il lui paye plusieurs fois des médailles gravées, qui serviront deux ans plus tard à la *Tabula Magistratuum Romanorum*, de Stephanus Pighius, de 1561.

L'exil volontaire de Plantin, en 1561-1562, vient interrompre les travaux de l'imprimeur et ceux que le graveur exécute pour lui. A son retour, les relations reprennent aussitôt. En octobre 1563, Nicolaï grava encore cinquante-deux médailles pour les *Fasti Romanorum*, de Pighius. La même année, il commença les longues séries des belles vignettes pour les Emblèmes publiés par Plantin. Ceux de Sambucus parurent pour la première fois en 1564; ils furent dessinés par Lucas de Heere, de Gand, et Pierre Huys, d'Anvers, et gravés par Arnold Nicolaï, Corneille Muller et Gérard de Kampen. Le 17 novembre 1563, Arnold Nicolaï fit accord avec Plantin pour lui fournir les cent cinquante vignettes de ce recueil, au prix de sept sous la pièce et à raison de trois par jour. Du 20 novembre 1563 au 1er avril 1564, il en fournit ainsi cinquante-cinq et vingt têtes d'empereurs, ces dernières à quatre sous la pièce; mais il n'en signa qu'une douzaine. Le 14 février 1564, il avait fourni le frontispice aux Neuf Muses, qui figure dans l'édition in-8°.

Les Emblèmes d'Adrianus Junius parurent en 1565, furent dessinés par Geoffroy Ballain, de Paris, et gravés par Gérard de Kampen et Arnold Nicolaï. Le 10 avril 1565, ce dernier reçut de Plantin trois florins, pour quatre figures de Junius; le 13 septembre 1564, il avait reçu une somme égale pour quatre bords, destinés aux *Emblemata Junii*. Par ces bords, il faut entendre les cadres dont sont entourées les vignettes dans l'édition in-8° de 1566. Nicolaï ne signa aucune de ces pièces. Les Emblèmes d'Alciat furent publiés en 1565; ils furent dessinés et gravés par les mêmes artistes. Nicolaï en tailla un grand nombre, mais n'en signa aucun. Du 3 mai au 2 décembre 1564, il en fournit soixante à raison de huit sous la pièce; en 1565, il en fournit dix-huit qui prirent place dans le second livre des Emblèmes d'Alciat, ajouté à l'édition de 1567. Le 7 février 1571, Plantin reçut encore de Nicolaï douze figures pour le même ouvrage. Il faut entendre par là les figures de plantes qui, au nombre de quatorze, vinrent se joindre à l'édition des Emblèmes d'Alciat, de 1577. Les *Centum fabulæ*, de Gabriel Faërne, parurent en 1567; l'année précédente, Nicolaï en fournit la plupart des vignettes, à quinze sous la pièce; contrairement à ce qu'il fit pour les autres livres d'Emblèmes, il signa soixante et une des pièces qu'il exécuta pour ce volume. Ce fut parmi les vignettes de ce recueil que furent choisies celles qui ornèrent les *Fabellæ aliquot Æsopicæ in usum puerorum selectæ*, que Plantin fit paraître en 1586, et celles des *Fabellæ Æsopicæ latine, cum*

imaginibus, que Raphelengien publia en 1604. Nicolaï grava beaucoup de figures de plantes pour les livres de botanique publiés par Plantin, notamment dans l'*Aromatum et Simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium historia*, par Clusius, de 1567, pour laquelle il tailla quinze gravures, d'après les dessins de Pierre Vander Borcht; le 25 octobre 1566, elles lui furent payées à raison de six sous la pièce. Dans la *Frumentorum, leguminum, palustrium et aquatilium herbarum historia*, de Dodoens, qui parut en 1566, il grava dix pièces, également d'après les dessins de Pierre Vander Borcht, à huit sous la pièce. En 1567, il grava, d'après le même artiste, quatre-vingts planches pour les *Florum et Coronariarum historia*, de Dodoens, paru en 1568, à sept sous la pièce.

Dans cette période d'activité fébrile qui comprend les années 1563 à 1566, Plantin avait toujours un groupe de trois ou quatre xylographes à son service, et Nicolaï fut celui qu'il employa le plus habituellement. Il lui fit graver encore nombre de sujets religieux. Le 2 septembre 1564, il conclut un accord avec lui, aux termes duquel Nicolaï avait à fournir seize vignettes de quatre pièces, à trois florins la pièce. Ces vignettes de quatre pièces faisaient partie des encadrements destinés aux *Heures de Notre-Dame*, in-8°, de 1565, et à d'autres ouvrages. Le 12 janvier 1565, Plantin lui commande les grandes figures de la Bible; Nicolaï doit en fournir trois par quinze jours, à cinquante sous la pièce, et il commence par lui bailler le *Salut* et la *Nativité*. Avant la fin de l'année, le graveur en avait produit dix-neuf. Le 14 avril suivant, Plantin lui demande seize figures pour les *Petites Heures* et quarante autres de moindre dimension. Ces vignettes furent utilisées dans les *Heures de Notre-Dame*, de 1565, in-8°, dans celles in-16 et dans le Nouveau-Testament de la Bible flamande, de 1566. Nous en retrouvons également dans les plus anciennes éditions du Missel plantinien, in-4°. Pour les ouvrages scientifiques publiés par Plantin, Arnold Nicolaï grava les soixante-cinq vignettes de *In Geometrica elementa eisagoge*, d'Arnold Lens, de 1565; soixante-cinq autres figures pour un *Commentarium in Ptolomaeum et artem navigandi H. Broucei*, qui nous est resté inconnu, et, en 1566, douze figures de la *Sphère*.

Outre ces séries de vignettes, Arnold Nicolaï exécuta encore pour Plantin de nombreux travaux de diverse nature, qui ne sont pas toujours clairement spécifiés dans les registres de l'imprimeur. Nous y trouvons annotés, en 1563-1564, soixante-six lettrines, quatre frontispices, deux marques, et un nombre considérable de « vignettes » et « figures ». Le dernier travail mentionné consiste dans les douze figures des Emblèmes d'Alciat, que Nicolaï fournit le 7 février 1571 et que Plantin utilisa dans une édition postérieure de cet ouvrage.

Tout en travaillant pour Plantin, Arnold Nicolaï fournit nombre de planches à d'autres éditeurs anversois. Il signa de son monogramme la gravure qui orne les titres du volume *Den Wtersten Wille van Louys Porquin*, imprimé à Anvers par Ameet Tavernier en 1563, et deux des planches qui ornent le volume. Il est probable que les deux armoiries que contient l'ouvrage émanent également de lui. Le frontispice et douze des vingt-quatre petites vignettes qui se trouvent dans la *Practique pour brièvement apprendre à Ciffrer*, par M. V. Menher Alleman, Anvers, 1565, portent son monogramme. Celui-ci figure aussi sur sept des cent treize gravures qui ornent la Bible latine, publiée en 1570 par les héritiers de Jean Steelsius et par ceux d'Arnold Birckmann, ouvrage dont la plupart des planches portent le monogramme de Virgile Solis. Dans les treize volumes de l'*Amadis de Gaule*, publié par Guillaume Silvius en 1573, se trouvent deux vignettes de Nicolaï, dont l'une est continuellement répétée; dans le quatorzième volume paru en 1574 chez Jean Waesberghe, il y a de lui, outre celle qui revient souvent dans les autres volumes, trois nouvelles planches. Nous trouvons encore, dans *Hortulus Animæ, dat is der*

Sielen Bogaert, publié en 1596 par Martin Huyssens, trente-quatre vignettes signées par Arnold Nicolaï, mêlées à trente-quatre autres non signées. C'est là le dernier travail que nous connaissions de lui. Outre les marques plantiniennes, il signa celles de plusieurs autres imprimeurs anversois : une de Jean Bellerus, employée en 1555; une de Jean Mollyns, de 1561; une de Martin Nutius, de 1552, l'œuvre la plus ancienne que nous ayons trouvée de lui; une de Jean van Waesberghe, 1567. Pour les héritiers de Jean Steelsius, il grava les armoiries de Charles V, figurant sur le titre du *Dictionarium latino-hispanicum*, de 1570.

Arnold Nicolaï grava, à deux reprises différentes, une fois dans sa totalité, une autre fois en partie, la célèbre série de *Les Simulachres et historiées faces de la Mort*, vulgairement connue sous le nom de *la Danse des Morts*, de Holbein. La plus ancienne de ces reproductions parut en 1555, sous le titre de *Imagines Mortis*, chez les héritiers d'Arnold Birckmann de Cologne, qui avaient une succursale à Anvers. Ils en firent paraître dix éditions différentes; Caspar Scheit en fit paraître, également à Cologne, cinq autres. Cette copie renferme la totalité des planches de l'édition lyonnaise de 1547, au nombre de cinquante-trois. Quelques-unes portent le monogramme d'Arnold Nicolaï. Il est probable qu'il les grava toutes. Ce sont des répétitions en contre-partie des gravures originales de Hans Lützelbürger, non pas les copies exactes, mais des imitations différant considérablement dans les détails des compositions primitives et substituant, aux personnages historiques figurés par Holbein, des hommes d'une génération postérieure. Nous ignorons à quel dessinateur sont dus ces remaniements.

Nous trouvons une seconde copie — partielle cette fois — dans un livre qui parut à Anvers, chez Pierre Bellerus, en 1654, de longues années donc après la mort d'Arnold Nicolaï, sous le titre : *De doodt vermaskert met 's werelds ydelheyt afghedaen, door G. V. Wolschaten.* Ce volume renferme seize vignettes, copiées fidèlement d'après les sujets correspondants qui ornent l'édition lyonnaise de 1547, et tournées dans le même sens. Cinq des seize portent le monogramme d'Arnold Nicolaï. Nous ne saurions expliquer comment il se fait que ces vignettes n'aient pas été utilisées plus tôt, ni dire pour quel éditeur ou quelle publication notre graveur les exécuta.

Dans les registres de Plantin, nous trouvons annoté que Arnold Nicolaï habitait au rempart des Lombards, qu'il avait une presse et imprimait des gravures. Il faisait un commerce d'estampes et plus spécialement de cartes et d'ouvrages géographiques et de plans de ville. En 1565, il fournit à Plantin douze *Rudimenta Cosmographiæ* ou mappemondes, une carte de Hollande et une des pays du nord; le 12 octobre 1585, le même imprimeur achète encore chez lui « douze cartes d'Anvers avec les rivières, « gravées sur cuivre ». L'aisance ne régnait pas dans son ménage, du moins dans les premiers temps; en effet, le 1er décembre 1563, Plantin prêta neuf florins à sa femme « pour retirer ses « robes de chez le Lombart ».

Le 26 juillet 1574, Nicolaï se trouvait en prison à Anvers, pour avoir, de son aveu, taillé les figures du siège de Haarlem, sans y avoir été autorisé, et pour avoir vendu les gravures de la prise de Briel, de Lovenstein, de Rammekens, de Saint-Geertruidenberg et d'autres estampes « contenant des inscrip- « tions en l'honneur des rebelles ». Il fut condamné à comparaître devant le gouverneur et le conseil, ainsi que devant le collège des bourgmestre et échevins, nu-tête, tenant en mains un cierge en cire du poids d'une livre et à demander pardon à Dieu et à la Justice, déclarant qu'il se repentait et ne recommencerait plus. Il devait ensuite porter le cierge devant l'autel du Saint-Sacrement, à la cathédrale, et l'y laisser. Cette sentence fut exécutée.

Nous ajouterons que Nicolaï signa de son monogramme l'une des planches du *Spieghel der Gerechticheyt*, l'œuvre principale de Hendrik Niklaes, le fondateur

de la secte des Familistes, imprimée en secret par Plantin ; il est probable qu'il grava également les autres planches de ce livre. Ce fait et celui de sa condamnation en 1574 permettent de croire qu'il avait adhéré à l'une ou l'autre doctrine hétérodoxe.

Arnold Nicolaï était le meilleur des graveurs employé par Plantin dans la première période de l'activité du célèbre imprimeur. Son travail participe de la délicatesse et de la grâce qui caractérise l'école française de l'époque ; mais il a plus de vigueur et plus d'effet de clair-obscur. Il reste loin cependant du brillant des grands xylographes allemands du commencement du siècle et n'atteint pas non plus à la largeur d'Antoine van Leest, son successeur comme graveur principal au service de l'officine anversoise dans la seconde moitié de la carrière de son fondateur. Avant que nous eussions dépouillé les archives du musée Plantin-Moretus, les œuvres d'Arnold Nicolaï étaient complètement inconnues des iconographes et des historiens de l'art. Elles étaient mises sous le nom d'un Antoine Silvius, graveur absolument inconnu et imaginaire. La marque ordinaire d'Arnold Nicolaï est un *A* cursif, dont le jambage de gauche affecte la forme d'un *S*, s'élevant en courbe au-dessus du corps de la lettre, ce qui avait fait voir dans ce monogramme un composé de *A* et de *S* et avait suggéré l'idée d'en faire les initiales du graveur fictif qui, jusque dans les dernières années, usurpa la place d'Arnold Nicolaï. La forme de ce monogramme est en effet de nature assez énigmatique, mais n'est pas une combinaison de *A* et *N*. Nous croyons qu'il ne faut y voir qu'un A plus ou moins ornementé.

Max Rooses.

Archives du musée Plantin. — Max Rooses, *Plantin, imprimeur anversois.* — *Bulletin des archives d'Anvers*, t. XIII, p. 157, 189. — Gustave van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois.* — Nagler, *Künstler-Lexicon*, article *Anton Silvius.*

NICOLAÏ (*François*), écrivain de l'ordre des Récollets (province de Flandre), vivait au XVIe siècle. Il a publié, en 1528 : *Apologia adversus calumnias Franciſci Lamberti in regulam S. Francisci.* Anvers, Hillenius, 1528. François Lambert, ex-frère mineur, originaire d'Avignon, était passé au protestantisme et avait fait imprimer à Wittemberg, où il s'était abouché avec Luther et où il avait pris femme, un commentaire plein de calomnies sur larègle des frères mineurs. Nicolaï prit la défense de son ordre contre l'apostat, devenu, en 1527, premier professeur de théologie à la jeune université protestante de Marbourg.

Georges Monchamp.

Dirks, *Hist. bibliogr. et litt. des FF. Mineurs de l'Observ. de St-Fr. en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, 1885), p. 37. — *Dictionnaire* de Moréri *in voce : Lambert Fr.*

NICOLAI (*Grégoire*), écrivain ecclésiastique, né à Cambrai, vers 1401. Il fit ses études de droit à l'université de Bologne, de 1419 à 1426. Ce fut pendant ce temps qu'il transcrivit les Leçons de droit de Barthélemi *de Saxoferrato*, en huit volumes in-folio, ouvrage qu'il légua avec beaucoup d'autres à l'église de Cambrai. A son retour aux Pays-Bas, il obtint des canonicats au chapitre de Saint-Géri de Cambrai et à un chapitre d'Anvers, fut nommé conseiller du duc de Bourgogne et reçu chanoine à la cathédrale de Cambrai, en 1439. Il mourut le 25 décembre 1469. On ne possède aucun renseignement sur ses écrits, qui étaient conservés à la bibliothèque du chapitre de Notre-Dame de Cambrai.

Léopold Devillers.

A. Le Glay, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, p. 142 et 223.

NICOLAI (*Jacques*). Voir NICOLAUS.

NICOLAI (*Jean*), ou NICOLAY, poète et chroniqueur, né à Tournai au XVe siècle. Il s'intitulait « commissaire de la « cour spirituelle de Tournai », et faisait partie du « puy d'escolle de rhéto- « rique » qui exista en cette ville de 1477 à 1491 (1). Douze fois, il lui présenta des pièces rimées, qui lui valurent sept fois la couronne et une fois le chapelet, prix accordés par la compagnie

(1) Voy. *Biographie nationale*, t. XIII, p. 927. Article de Mr Paul Bergmans sur Jean de Marvis

aux meilleurs ouvrages. Ces pièces donnent une idée peu avantageuse du goût poétique de l'époque. La dernière est du mois d'août 1481. Nous donnerons ici, comme spécimen du savoir-faire de notre poète, la ballade suivante, qui est inédite :

Une fille de jone eage
S'aprocha de son frère aisné
Et lui requist qu'à mariage
Un sien amy lui fust donné,
Lequel estoit rice et bien né,
Courtois et de doulx maintenir
Et de tous poins bien incliné
Pour à bonne fin parvenir.

La fille usa tout son langage
Sans pooir riens avoir finé;
Son frère, le mal plaisant gage,
Demeura dur et ostiné.
— Bien doulx Dieu, sire Domine,
Et que poraige devenir,
Dist elle, c'est mal estrivé
Pour à bonne fin parvenir.

Nientmains elle fu bonne et sage,
Point n'a son corps désordonné,
Ains entra en ung renclusage
Et a le monde abandonné.
La haire et fort avoir juné
La font de vices abstenir;
Pensés que Dieu ly a mené
Pour à bonne fin parvenir.

Chief tout batut et tout mal venné
Qui se volt de péchié bannir,
Il a de légier cheminé
Pour à bonne fin parvenir.

Johannes Nicolaï, comme on l'appelait de son temps, est aussi l'auteur d'une chronique, dont une transcription occupe les 296 derniers feuillets d'un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris, coté 1849, fonds Sorbonne. Nicolas-Philippe de Vatcant, chanoine de Tournai, en possédait une autre copie. Cette chronique est intitulée : *Kalendrier des guerres de Tournay*, de 1477 à 1479; elle a été publiée en 1853 par Frédéric Hennebert, dans le tome II des *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*. J. Cousin cite cette chronique dans son *Histoire de Tournay* (1). L'ouvrage de Nicolaï commence, en réalité, en 1465; il comprend soixante-sept chapitres, dont les neuf premiers peuvent être considérés comme une introduction au *Kalendrier* proprement dit. Voici le titre du premier chapitre :

« De la destruction de Dynant et de « Liège en brief ». Après le dixième chapitre vient le récit journalier des événements, à partir du 23 mai 1477. La chronique de Nicolaï vaut certainement mieux que ses poésies; elle a le mérite d'avoir été écrite de bonne foi, de permettre jusqu'à un certain point de contrôler les récits des chroniqueurs bourguignons et de fournir des détails que l'on ne rencontre pas ailleurs. Elle ne concerne pas seulement la ville de Tournai et le Tournésis, mais elle présente de l'intérêt pour l'histoire générale du pays.

Jean Nicolaï paraît être décédé en 1483.

Léopold Devillers.

Ritmes et refrains tournésiens, publiés par Frédéric Hennebert (Mons, Hoyois-Derely, 1837; n° 3 des publications de la Société des Bibliophiles de Mons). — André van Hasselt, *Mémoire sur les poètes hennuyers et tournaisiens*, dans le volume : *Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 5e *anniversaire de la fondation* (Mons, 1838), p. 79. — Le même, *Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*, dans les *Mémoires couronnés de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. XIII, p. 140. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. III, p. 321. — J. de Gaulle, *Notice d'une chronique inédite du* XVe *siècle, intitulée le Calendrier des Guerres de Tournay*, dans les *Bulletins de la Société de l'histoire de France*, 1851, et dans ceux de la *Société historique et littéraire de Tournai*, t. II, p. 129.

NICOLAI (*Nicolas*), poète latin. Voir Everardi (*Nicolas*), dit Grudius ou Nicolai.

NICOLAI (*Pierre-Thomas*), jurisconsulte, né à Gorhez, près d'Aubel, le 6 octobre 1763, mort à Liége, le 16 avril 1836. Son père, Jean-Pierre, fut le premier juge de paix d'Aubel. Il fut successivement juge à la cour féodale du Limbourg, juge au tribunal de cette province et à celui de Liége, conseiller, puis président de la cour d'appel de cette ville. Sous le gouvernement hollandais, il prit une grande part aux travaux législatifs de la commission de revision des codes; député aux états généraux, il fut deux fois président de la seconde chambre; à la fin de la session de 1824, le roi Guillaume le nomma membre de la première chambre.

(1) Hoverlant en a aussi tiré un certain parti, dans son *Essai sur l'histoire de Tournai*, t. XXI et XXII.

Après la révolution de 1830, Nicolaï fut nommé premier président de la cour d'appel de Liége, lors de l'organisation définitive de l'ordre judiciaire en 1832. Les deux gouvernements avaient reconnu ses services en lui conférant : le premier, le cordon de commandeur de l'ordre du Lion Belgique, et le second, celui de Léopold. Son frère, Jean-Léonard Nicolaï, né le 24 novembre 1765 et mort le 21 mars 1837, fut aussi un savant jurisconsulte ; il remplit les fonctions de commissaire du district de l'arrondissement de Verviers.

J.-S. Renier.

De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 753-756. — H. Delvaux, *Dict. biog. de la province de Liége*, p. 92.

NICOLAIUS (*Jacques*). Voir NICOLAUS.

NICOLARTS (*Laurent*). Voir NICOLAERTS.

NICOLAS D'ANVERS, dit aussi NICOLAS DAUNERS (par une faute d'impression), ou D'ANDORF, ou NICOLAUS, moine augustin, exécuté à Anvers, le 31 juillet 1525.

Ainsi que le font observer les auteurs de la *Bibliotheca belgica* (t. XIX, nº 576 de la liste), l'histoire de ce personnage est toujours demeurée fort obscure. La cause en est dans ce fait qu'à l'époque où il vivait, il y avait à Anvers deux autres religieux portant le prénom de Nicolas : Nicolas de Bruxelles (Van der Noot, Van der Elst) et Nicolas de Bois-le-Duc ; ceux-ci se confondent d'autant plus facilement avec Nicolas d'Anvers que tous deux, comme lui-même, furent convaincus ou soupçonnés d'hérésie. A supposer que Nicolas d'Anvers soit une personne distincte des deux autres, on ne sait rien de sa naissance ni de sa vie : on peut uniquement inférer qu'il s'agit de ce personnage dans la relation de l'exécution d'un moine augustin, survenue à Anvers, le 31 juillet 1525, exécution dont les auteurs du temps ont fait un récit circonstancié, que nous résumerons comme suit : Fauteur enthousiaste et éloquent des doctrines de Luther, Nicolas, monté sur une barque, s'était mis à prêcher, du haut du mât, en face du cloître Facon, à Anvers. C'était enfreindre ouvertement l'édit de 1524, qui défendait, aussi bien aux personnes revêtues d'habits ecclésiastiques qu'à celles portant des habits séculiers, de prêcher les doctrines nouvelles, et cela, non seulement à l'intérieur, mais même à l'extérieur et aux portes des villes ; la sanction de cette défense était la mort et la confiscation ; l'autorité accordait une prime de 100 florins « carolus » à tous ceux qui dénonçaient les contrevenants ou s'emparaient de leur personne. Alléchés par cette prime, deux bouchers s'emparèrent de Nicolas lorsque, son prêche terminé, il descendit de son bateau et mit le pied sur la rive de l'Escaut ; malgré les protestations de quelques partisans du moine, celui-ci fut traîné à l'hôtel de ville et livré aux autorités. Amené devant le « large conseil » (*breeden raed*), Nicolas fut condamné à subir la mort par immersion et conduit aussitôt à la prison du « Steen » ; cela se passait le 30 juillet 1525. Le lendemain, vers dix heures du matin, sur le bruit que des coreligionnaires du moine devaient tenter de le délivrer à sa sortie du « Steen », un certain nombre de confréries orthodoxes s'y rendirent en armes, sous la conduite du bourgmestre, afin d'assurer l'exécution de la sentence du « large conseil ». Mais aucun mouvement ne se produisit, et, après avoir été extrait de sa prison, Nicolas fut conduit au bord du fleuve, cousu dans un sac et jeté au fil de l'eau.

A. Beeckman.

Antwerpsch chronykje (Leide, 1743), p. 24. — F.-H. Mertens et K.-L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. IV, p. 38 et 39. — Gust. van Havre, *Chronyk van Antwerpen*, p. 73. — P. Génard, *Personen te Antwerpen voor feit van religie vervolgd*. — *Bibliotheca Belgica*.

NICOLAS D'ARLON, religieux, né au commencement du XIVe siècle, mort en 1392. Après avoir terminé ses études théologiques à Paris, il entra chez les carmes de Trèves, dont il devint bientôt prieur. L'archevêque de Trèves, Boémond II, de Saarbrück, le sacra évêque d'Accon, *episcopus acconensis* (Ptolémaïs

ou Saint-Jean-d'Acre) et le nomma son suffragant le 20 septembre 1354. Nicolas fit preuve de qualités éminentes. Il fut enterré dans l'église des carmes de Trèves, où on lui éleva un monument superbe avec une épitaphe. Pour conserver sa mémoire dans sa ville natale, on y plaça son portrait avec une épitaphe qui subsistait encore du temps de Bertholet.

G. Dewalque.

Brower, *Ann. Trevir.*, t. II, p. 240 et 256. — Ab Hontheim, *Hist. Trevir. diplomatica*, t. II, p. 10 sq., 181 sq. — Masen, *Epitome Hist. Trev.*, p. 561. — Bertholet, t. V, p. 292. — Paquet, *die Hauptthatsachen...*, p. 34. — Von Stramberg, *Metropol. eccl. Trev.*, t. II, p. 448. — Neyen, *Biogr. luxemb.*, t. II, p. 22.

NICOLAS VAN BELLE, ou de Bailleul, architecte de Notre-Dame, à Bruges. Voir Belle (*Nicolas* van), au *Supplément*.

NICOLAS DE BOIS-LE-DUC. Voir Buscoducensis (*Nicolas*).

NICOLAS DE BRUXELLES. Voir Heems (*N.*).

NICOLAS, évêque **DE BUTRINTO**, est l'auteur d'une relation, célèbre dans l'historiographie du XIVe siècle, de l'expédition de l'empereur Henri VII de Luxembourg en Italie (1310-1313). Sa biographie ne nous est guère connue que par ce qu'il nous apprend de lui-même dans cet écrit et par quelques chartes qui mentionnent son nom. Sa patrie ne peut être déterminée avec certitude. Tout ce que l'on peut affirmer à cet égard, c'est qu'elle doit être cherchée dans une des contrées de langue romane, que l'Empire possédait au nord des Alpes. Nicolas en effet n'était certainement pas Italien, puisqu'il s'intitule à plusieurs reprises *citramontanus*. D'autre part, si l'on étudie attentivement le manuscrit, probablement autographe, de la *Relation* qui est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, on voit, sous son latin barbare, transparaître en quelque sorte le français, qui était incontestablement la langue maternelle de l'auteur. Dans ces conditions, c'est sans doute dans la partie wallonne de la Lotharingie qu'il convient de placer le lieu de naissance de Nicolas. Selon toute vraisemblance, il était, comme Jean de Diest ou Henri de Jodoigne, un de ces conseillers belges que le comte de Luxembourg emmena en Allemagne, lors de son élection comme roi des Romains.

Comme tant d'autres ecclésiastiques employés au service des princes à cette époque, Nicolas appartenait à l'ordre des Dominicains. Il apparaît pour la première fois dans l'histoire au mois d'août 1310, où on le rencontre à Spire dans l'entourage de Henri VII. Le roi devait avoir dès lors une grande confiance dans son dévouement et dans ses talents de diplomate, car il le chargea d'une mission confidentielle auprès du pape Clément V. La même année, il accompagna son maître en Italie. D'Asti, il fut de nouveau envoyé par lui à la cour d'Avignon, d'où il était de retour dès le mois de décembre. A Milan, il fut témoin des intrigues de Gui della Torre et de Mathieu Visconti, qu'il se vante, avec quelque complaisance, d'avoir sauvé pendant une émeute. Au printemps de 1311, nous le trouvons pour la troisième fois auprès du pape, chargé d'obtenir les dispenses nécessaires pour le mariage de Gui de Flandre qui, avec son frère Henri et son neveu Robert, avait suivi son royal parent au sud des Alpes. C'est au cours de cette mission qu'il reçut de Clément V, le 23 mai 1311, le titre d'évêque *in partibus* de Butrinto, ville située sur la côte d'Epire, en face de Corfou.

Il rejoignit Henri VII au siège de Brescia. Quelques semaines plus tard, l'infatigable voyageur était surpris et fait prisonnier par les Guelfes, pendant qu'il se rendait en ambassade à Soncino, auprès du légat pontifical. Il s'en fallut de peu qu'il ne fût pendu. Mais le vieux routier connaissait plus d'un tour, et il nous a raconté, avec une verve et une bonhomie charmantes, comment il parvint à se tirer sain et sauf de ce mauvais pas et à déchirer, à la barbe de ses gardiens occupés à boire son vin, les lettres secrètes dont il était porteur. En

été de la même année, le roi lui donna une preuve éclatante de confiance en le désignant, avec le notaire Pandulphe de Sabello, pour recevoir les serments de fidélité des villes et des nobles de Toscane. La mission était périlleuse et les deux compagnons faillirent tout d'abord se faire écharper par les Florentins. Mais Nicolas était sans doute aussi brave qu'il était adroit. Le danger ne le détourna pas de son devoir, et jusqu'au mois de mars 1312, il n'épargna rien pour recruter des partisans à Henri. Celui-ci ne le rappela auprès de lui que pour l'envoyer presque aussitôt en ambassade à Rome, où il devait nouer des négociations avec le roi Robert de Naples, dont la politique nettement hostile tenait en échec les projets royaux. Quelques semaines plus tard, dans la ville occupée à la fois par les troupes de Robert et celles de Henri, livrée au pillage, brûlée par le soleil et rongée par la fièvre, il assistait, à Saint-Jean de Latran, au couronnement impérial de son maître. Depuis lors, il semble être pendant plusieurs mois resté à ses côtés, en qualité de conseiller intime. Ce n'est qu'au mois de juillet 1313, qu'il le quitta à Pise, pour une nouvelle mission auprès du dauphin du Viennois et de Clément V. Il ne devait plus le revoir, Henri étant mort, comme on sait, le 24 avril de la même année. Cette mort, qui clôt la *Relation* de Nicolas, termine aussi du même coup sa biographie. Un document récemment découvert nous apprend qu'il était en 1314 vicaire de l'évêque de Lausanne, puis l'obscurité se fait complète sur ce personnage qui, pendant trois ans, avait dévoué si complètement ses forces et son talent aux nobles rêves de l'empereur.

C'est à la prière de Clément V que Nicolas a écrit la *Relatio de Henrici VII imperatoris itinere Italico*, qui a sauvé son nom de l'oubli. Elle n'était pourtant pas destinée à la publicité. C'est une sorte de mémoire adressé au pape sur les faits et gestes de l'empereur. Nicolas l'a rédigé immédiatement après la mort de celui-ci, en faisant uniquement appel à ses souvenirs personnels. Il n'a évidemment pas cherché à être complet. Il passe rapidement sur les événements déjà connus du pape et il est permis de supposer, d'autre part, qu'il n'a recueilli dans son récit que les détails qui pouvaient intéresser ce dernier. Le style incorrect et négligé présente des traces évidentes de précipitation, mais ne manque ni de chaleur ni de pittoresque. L'auteur se révèle dans son travail sous les traits les plus sympathiques. Il est aussi honnête que sincère et sa fidélité à son maître ne va pas jusqu'à l'aveugler sur ses défauts. C'est par une aberration bizarre que certains critiques ont voulu faire de lui une sorte d'espion attaché par le pape à la personne de Henri.

H. Pirenne.

La première édition de la *Relatio* a été donnée par Baluze dans ses *Vitæ paparum Avenionensium*, t. II, p. 1143-1230 (Paris, 1693). Elle a été reproduite par G.-C. Joannis dans son édition de Reuber, *Veterum scriptorum..., tomus unus* (Francfort, 1726), par Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. IX, et par Böhmer, *Fontes rerum germanicarum* (Stuttgart, 1843). Ed. Heyck l'a republiée d'après les manuscrits, en 1888 : *Nicolai episcopi Botrontinensis relatio de Heinrici VII imperatoris itinere Italico* (Innsbruck, 1888). — Sur la biographie de l'auteur et la valeur historique de son ouvrage, voir surtout : Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen seit der Mitte des* XIII *Jahrhunderts*, 2e éd., t. II, p. 268. — Mahrenholtz, *Ueber die Relation des Nicolaus von Butrinto* (Halle, 1872). — P. Ilgen, *Nicolaus von Butrinto als Quelle zur Geschichte Heinrichs VII* (Iena, 1873). — Heyck, préface à son édition citée. — G. Sommerfeldt, *Zur Frage nach der Herkunft der Predigermönchs Nicolaus Titularbischofs von Butrinto* (*Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde*, 1893).

NICOLAS I, évêque **DE CAMBRAI** de 1136 à 1167, succéda à Liétard II, déposé en 1135. Le clergé avait tout d'abord désigné en remplacement de celui-ci un chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, nommé Othon. Mais l'empereur Lothaire avait refusé de ratifier cette élection. Peut-être Othon ne lui semblait-il pas capable de résister efficacement aux comtes de Flandre qui, depuis longtemps déjà, cherchaient à s'emparer du Cambrésis poste avancé de l'Allemagne vers l'ouest ; peut-être aussi, et c'est là l'hypothèse la plus vraisemblable, céda-t-il, dans la circonstance, aux sollicitations des parents

de Nicolas. Depuis que le pouvoir impérial s'était effondré au milieu des troubles de la guerre des investitures, les souverains allemands avaient dû renoncer à disposer à leur guise des sièges épiscopaux. Le temps était passé où ils envoyaient dans les diocèses lotharingiens des prélats allemands, véritables gouverneurs chargés de tenir tête à la féodalité laïque et étrangers par leurs mœurs comme par leur langue aux pays qu'ils avaient à administrer au nom de leur maître. Il fallait compter désormais avec l'aristocratie et, pour éviter des révoltes, se résigner à choisir les évêques parmi les dynasties les plus puissantes des diocèses. Partout en Belgique à partir du commencement du XII^e^ siècle, des évêques nationaux succèdent aux évêques venus d'outre-Rhin, et la nomination de Nicolas à Cambrai ne fait que confirmer une règle dont on remarque sans peine l'application à la même époque à Liége et à Utrecht.

L'élection eut lieu à Aix-la-Chapelle où l'empereur était venu célébrer les fêtes de Pâques, le 22 mars 1136. Le nouvel élu était jeune, et bien qu'exerçant déjà les fonctions de prévôt de la cathédrale, il n'avait pas encore reçu les ordres sacrés. Mais s'il n'était pas prêtre, il jouissait en revanche par ses alliances de famille d'une grande influence dans le diocèse auquel il venait d'être promu. Il était fils d'Isaac, pair des châteaux de Mons, de Valenciennes et de Beaumont, frère de Gossuin de Mons et cousin germain du châtelain de Cambrai, Simon d'Oisy. C'était plus qu'il n'en fallait pour expliquer sa nomination. Celle-ci d'ailleurs fut bien accueillie. Les chevaliers et les bourgeois prêtèrent serment de fidélité à Nicolas, qui alla ensuite recevoir les ordres de la main de l'archevêque de Reims.

La biographie de Nicolas est beaucoup moins celle d'un homme d'église que celle d'un prince territorial. Comme tous les évêques belges du XII^e^ siècle, il eut à défendre contre ses voisins laïques l'intégrité de son territoire, et contre les bourgeois de sa capitale ses prérogatives de suzerain.

Les deux premières années de son long règne en furent aussi les plus agitées. A peine avait-il pris possession de la dignité épiscopale, qu'il eut à combattre. Un des vassaux les plus puissants et les plus turbulents du Cambrésis, Gérard Malfilâtre, seigneur de Saint-Aubert, se révolta contre lui. Secondé par ce Gilles de Chin, qui est resté dans la légende le type du baron féodal hennuyer, et par Walter Puluchet, il tint longtemps la campagne contre les troupes de l'évêque, ravageant ses terres, confisquant ses revenus, rançonnant les bourgeois de sa capitale. Nicolas put compter dans cette occurrence sur l'appui de la commune de Cambrai. Les dommages causés à leur commerce par les déprédations de Gérard et de ses alliés avaient inspiré contre eux aux marchands de la ville une de ces haines implacables que font toujours naître les intérêts économiques. Après diverses péripéties minutieusement racontées par l'auteur des *Gesta pontificum Cameracensium*, le belliqueux chevalier tomba entre leurs mains et fut sauvagement mis en pièces.

La mort de Malfilâtre ne débarrassa l'évêque d'un ennemi que pour le mettre aux prises avec de nouveaux dangers. La bourgeoisie triomphante exigeait que le château de Saint-Aubert, qui commandait l'une des routes les plus importantes menant vers la ville, restât aux mains de l'évêque et ne fut plus donné en fief. D'autre part, le châtelain Simon d'Oisy en réclamait l'investiture par droit de parenté. Croyant sans doute éviter par là une nouvelle guerre, Nicolas finit par céder. Ce fut le signal d'une formidable révolte de la commune. Les bourgeois s'emparèrent, comme ils l'avaient fait déjà au XI^e^ siècle, du gouvernement de la ville, et appelèrent le comte de Hainaut. Baudouin IV n'avait garde de manquer une occasion aussi favorable d'introduire dans le Cambrésis l'influence de sa maison. Il accourut à la tête de ses chevaliers et des bourgeois de Valenciennes, tandis que Nico-

las fuyait à Thun-l'Evêque. La puissance impériale était trop déchue pour qu'il pût songer en ces circonstances à s'adresser à elle, comme son prédécesseur Walcher l'avait fait jadis au temps de Henri V (1107). Il ne lui restait qu'une chance de salut, faire appel au comte de Flandre contre le comte de Hainaut. Thierry d'Alsace saisit avidement l'occasion de rétablir à Cambrai l'influence flamande. Il envoya des troupes à l'évêque et déclara la guerre à Baudouin IV. Après quelques succès, les Cambrésiens essuyèrent une sanglante défaite à Crèvecœur et demandèrent la paix. Elle fut conclue à l'intervention de Conrad III, qui venait de succéder à Lothaire sur le trône d'Allemagne. La commune dut reconnaître la suzeraineté de l'évêque, qui, de son côté, laissa subsister l'organisation municipale que la bourgeoisie s'était donnée. Le comte de Hainaut se réconcilia avec Nicolas. Mais Thierry d'Alsace se fit chèrement payer ses services. Il fut mis en possession du droit de gabelle (*gavalum*) sur le Cambrésis.

La possession de ce droit équivalait à un véritable protectorat. Nicolas dut sentir amèrement l'humiliation qui lui était faite, et il ne songea plus désormais qu'à reconquérir le terrain perdu. Jusqu'à la fin de son règne, tous les efforts furent constamment dirigés contre la Flandre, et c'est sans doute pour avoir les mains libres de ce côté qu'il eut soin d'éviter à l'avenir tout conflit avec la commune et s'efforça de mériter le titre de *nutritor civium* que lui donne le chroniqueur Lambert de Waterloos.

En 1145, il obtint de Conrad III un diplôme par lequel le *gavalum* était enlevé à la Flandre et restitué à l'Eglise. Mais, comme tant d'autres décisions du roi d'Allemagne à cette époque, ce diplôme ne fut pas suivi d'exécution. Thierry d'Alsace sut même le faire annuler peu après, et malgré tous ses efforts, malgré une alliance avec le comte de Hainaut, Nicolas n'obtint rien. Une nouvelle occasion s'offrit à l'avènement de Frédéric Barberousse. L'évêque eut assez de crédit, non seulement pour décider le roi à retirer la promesse faite par lui au comte de Flandre de lui céder en fief le Cambrésis, mais même pour obtenir la ratification du diplôme de 1145. Cette fois, la guerre éclata. Elle fut malheureuse. En 1153, les troupes épiscopales furent vaincues à Nodlet par les Flamands, et Nicolas se vit contraint d'abandonner à Thierry d'Alsace la châtellenie de Cambrai. Désormais, le protectorat flamand était bien décidément imposé à l'évêché. Une fois encore, pendant l'absence de Thierry à la croisade, en 1157, Nicolas chercha à reconquérir son indépendance. Mais après une longue guerre, il fut de nouveau contraint à la paix et forcé de ratifier un état de choses qui faisait de son territoire une annexe des domaines de la maison de Flandre. Il ne survécut pas longtemps à la ruine de ses projets. Il mourut en 1167.

H. Pirenne.

Gestes des évêques de Cambrai (1092-1138), éd. Ch. De Smet (Paris, 1880). — *Gesta episcoporum Cameracensium* (*Mon. germ. hist. script.*, t. VII). — Lambert de Waterloos, *Annales Cameracenses* (*Ibid.*, t. XVI). — W. Reinecke, *Geschichte der Stadt Cambrai bis zur Erteilung der Lex Godefridi* (Marburg, 1896).

NICOLAS DE LA CONCEPTION, écrivain ecclésiastique, mort à Liége, en 1660. Carme déchaussé de la province belge de Saint-Joseph de son ordre, il fut sous-prieur au Désert de Saint-Joseph, à Marlagne, puis prieur du couvent de Notre-Dame du Mont-Carmel, à Namur, en 1655 et 1658. Il est l'auteur de la traduction française d'une vie de saint Benoît, écrite en espagnol par le P. Jacques de Almeyda : *Abrégé sacré et historial de S. Benoist, de ses saints et des grandeurs de son ordre, presché par le R. P. M. Jaques de Almeyda,.. traduit d'espagnol en françois par le R. P. Nicolas de la Conception*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1656 ; pet. in-4°. Elle est dédiée à l'abbé de Liessies, Gaspar Roger, et le P. Nicolas de la Conception a intercalé dans sa dédicace une courte vie de sainte Hildetrude, fondatrice du monastère de Liessies. Dans son *Advis au lecteur*, il fait remarquer que son ouvrage constitue une version très libre,

plutôt même une paraphrase de l'original. Il ajoute qu'en reproduisant l'éloge de saint Benoît, il n'entend pas porter préjudice aux mérites d'autres ordres. Cette précaution n'était pas inutile, car, en donnant son permis d'imprimer, le censeur P. de Roeck stipule expressément qu'à l'ouvrage sera jointe « la lettre « du paraphraste au lecteur, & protes- « tation que par cette édition on n'en « veut pas faire préjudice aux autres « ordres, nommement aux Eremites de « S. Augustin, & PP. Carmes ». On a parfois confondu notre écrivain avec un autre P. Carme, qui avait aussi pris en religion le nom de P. Nicolas de la Conception, mais qui était Espagnol et mourut à Rome en 1640 ; c'est ainsi que le P. Martial de Saint-Jean-Baptiste, dans sa *Bibliotheca carmelitarum excalceatorum*, attribue erronément à ce dernier l'*Abrégé sacré et historial de S. Benoist*.

Paul Bergmans.

[Cosme de Villiers], *Bibliotheca carmelitana*, t. II (Orléans, 1752), col. 485. — F.-D. Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. I (Namur, 1887), p. 230. — L'œuvre du P. Nicolas de la Conception, à la bibliothèque de l'université de Gand.

NICOLAS DE LAIVES, abbé de Saint-Gérard de Brogne. Voir LAIVES (*Nicolas* DE).

NICOLAS DE MAMER, ou MAMERANUS, polygraphe, naquit à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, à Mamer (grand-duché de Luxembourg), et mourut un peu avant 1570. On ignore le nom de sa famille, mais on sait qu'il était le frère cadet de l'imprimeur Henri de Mamer, qui s'établit à Cologne (*Biogr. nat.*, XIII, 269). Il fut, dit Neyen, bon poète, excellent orateur, surtout militaire courageux. Il faut en rabattre et considérer que ces éloges sont tirés des œuvres de Mameranus lui-même, qui ne brillait pas précisément par la modestie. Au demeurant, c'est une physionomie originale que celle de ce soldat de fortune et de cet écrivain coureur d'aventures. Ses études terminées au collège des Hiéronymites, à Emmerich, il passa quelques années au village natal. Les troupes de l'empereur Charles-Quint, de passage à Mamer, incendièrent sa demeure et lui détruisirent un verger qu'il avait, pour la plus grande partie, planté de ses mains. Il se mit néanmoins à la suite des armées de Charles V et les accompagna, à ses propres frais et des années durant, dans leurs courses à travers l'Europe. Il assista, en 1541, au siège d'Alger, et il s'y distingua d'une façon si éclatante que des centaines d'hommes, femmes et enfants durent la vie à sa bravoure et à son sang-froid. C'est du moins ce qu'il raconte complaisamment dans un de ses écrits : *D. Caroli V Imp. Aug. præcipuorum gestorum, brevis ac perstricta, in paucula verba, Relatio.* Ce résumé des exploits de l'empereur parut à la suite d'une édition de l'Election et du couronnement de Charles-Quint, par le professeur brandebourgeois Georges Schuler, gendre de Melanchthon. Mameranus la fit imprimer par son frère à Cologne, en 1550, petit in-8° : *Electio et Coronatio Caroli V Imp. Aug. docte et eleganter per Georgium Sabinum Brandeburgen. conscripta. Libellus Imperii dignitatem, maiestatemque complecteas, dignusque qui intercidere debeat nunquam.* Dédicace à Philippe, infant d'Espagne, *Sept. id. Junii.* Un mois après, il compléta cette publication en faisant paraître un opuscule sur le même sujet, dû à Hartmann Maurus, et dont la première édition (Nuremberg, 1523, Frédéric Peypus) était devenue rarissime : *Coronatio Caroli V Cæsaris Aug. apud Aquisgranum per Hartmannum Maurum Hermanni Archiepiscopi Colonien. Consiliarium, qui ei coronationi interfuit, descripta.* Cologne, H. Mameranus, 1550 ; pet. in-8°.

De 1545 à 1547, Mameranus suivit l'empereur dans son expédition contre l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse. Il en publia le journal depuis le départ de Bruxelles, le 15 octobre 1545, jusqu'à l'arrivée à Augsbourg, le 23 juillet 1547; mais on n'y trouvera pas beaucoup plus que l'indication des distances parcourues, étape par étape, et des observations sur l'état de l'atmosphère : *Iter Cæsaris ex inferiore Germania ab anno* 1545 *usque Augustam Rheti-*

cùm in superiore Germania, anni 1547, *quo usque singulis dieb. et ad quot milliaria perrexerit.* Augsbourg, Philippe Ulhardus, 1547; pet. in-8°. L'auteur dédia son œuvre à son compatriote Christophe de Schauwenbourg, président de la cour militaire de Luxembourg. On lui doit aussi des travaux sur la composition des armées des belligérants. Ils contiennent l'énumération des contingents qui les composaient, la liste des commandants et officiers et quantité de renseignements géographiques, historiques et militaires : *Catalogus omnium generalium, tribunorum, ducum, primorumq. totius exercitus Caroli V Imp. Aug. et Ferdinandi Regis Roman. super Rebelleis & inobedienteis Germ. quosdam Principes ac Civitates conscripti, Anno* 1546. *Coloniæ Typis et impensis Henrici Mamerani in platea Iudaica prope Prætorium, Henricus Artopæus excudebat,* 1550; pet. in-8°. — *Catalogus expeditionis rebellium principum ac civitatum Germa. sub duobus potissimum generalib. Præfectis, Iohanne Friderico, Duce Electore Saxoniæ : Et Philippo Lantgravio Hessiæ contra Carolum V Rom. Imp. Aug. conscriptæ & productæ, anno* 1546. Cologne, ibid., pet. in-8°. Le premier ouvrage est le plus complet.

La publication suivante de Mameranus mérite une mention toute spéciale. Elle se rencontre encore fréquemment dans les bibliothèques. C'est un curieux almanach de la cour impériale, composé par l'auteur durant les dix mois qu'il passa avec le prince dans les murs d'Augsbourg. Ce volume contient sur la diète d'Augsbourg et sur tous les dignitaires qui y furent présents, les détails les plus intéressants. Il parut à Cologne, chez H. Mameranus, en 1550 (pet. in-8°), sous le titre : *Catalogus totius familiæ aulæ Cæsareæ per expeditionem adversus inobedientes, usq. Augustam Rheticam : omniumque Principum, Comitum, Baronum, Statuum, Ordinumque Imperii, et extra Imperium, cum suis Consiliariis et nobilibus ibidem in Comitiis anno* 1547 *et* 1548 *præsentium.* Nous en connaissons deux traductions allemandes : *Kurtze unn eigentliche Verzeychnus der Römischen Kayserlichen Mayestät...* Augsbourg, 1566; in-4°, et *Der anhängig Thail des Catalogi von Röm. Kay. May....* Dilingen, 1566; in-4°.

Mameranus, on le voit, se faisait l'historiographe de l'empereur. Il consacra encore au règne de Charles-Quint et aux événements contemporains, les opuscules suivants : *Liber de bello gallico.* — *Liber de bello saxonico.* — *Commentarii rerum a Carolo V gestarum.* — *Epitome rerum gestarum Caroli V.* — *Libellus investituræ Regalium Electoralis Dignitatis Mauritii Ducis Saxoniæ* 24 *febr. anno* 1548 *Augustæ facta. Ubi simul et vestitus et incedendi, sedendique in publicis huiusmodi, aliisque celebritatibus Cæsaris aut regis Rom. et Electorum ordo describitur ab Mamerano Lucemburgo prosa et carmine descriptæ.* Augsbourg, Ph. Ulhardus, 1548; in-8°. Souvent réimprimé : 1574, 1614, 1673.

Tous ces écrits attirèrent sur un aussi fidèle sujet la bienveillante attention de l'empereur, qui aimait d'ailleurs notre compatriote pour son inaltérable bonne humeur et ses mots plaisants. Nous n'avons pas trouvé que le souverain l'ait attaché à quelque titre à sa maison, mais il ne lui ménagea pas ses faveurs. Mameranus lui témoigna sa reconnaissance en célébrant par des poèmes les événements heureux qui se passèrent dans l'entourage et la famille de Charles-Quint, avant et après que celui-ci ait disparu de la scène du monde : *D. Philippo Caroli V Augusti F. Hispaniarum principi; De felici ipsius in Germaniam adventu, Carmen gratulatorium.* Louvain, Gravius, 1549. — *Gratulatorium in D. Philippi Caroli V Imp. Filii felicem in Angliam* 19 *jul.* 1554 *adventum. Epithalamium nuptiarum ejusdem cum Maria Regina Angl.* S. L. (sans doute, Cologne, H. Mameranus). — *In sereniss. potentiss. principis D. Philippi Regis Angliæ, Franciæ, etc. Princip. Hispan. Arch. Austr. Duc. Burg. in Belgiam anno* 1555 *adventu.* Ibid. — *Epithalamia duo illustriss. Domini Alex. Farnesii principis Parmæ et Ill. Dom. Mariæ a Portugallia. Alterum auctore Nic. Mamerano.* Anvers, Chr. Plantin, 1566.

Ces pièces donnent une idée avantageuse de la facilité poétique et du savoir-faire de l'auteur. La première a été reproduite dans les *Delitiæ poetarum belgicorum*. Francfort, 1614, tome III, 386-396 ; ce qui prouve en quelle estime ses productions furent tenues par la postérité. On doit encore à Mameranus les vers suivants : 1. *Carmen de Bezo los manos et point dictionis Gallicæ usus.* Cologne, H. Artopaeus (pour H. Mameranus). La bibliothèque de Tournai en possède une édition de Londres, Thomas Marshus, 1157 (*sic*) ; in-4°, 6 ff. n. c.

2. *Strena* 1560. *De asino S. Maximini Archiepisc. Trevirensis, cum S. Martino Archiepisc. Turonensi Romam euntis ab urso devorato.* Anvers, 1560.

3. *Descriptio novi Aquæ-ductus seu Navigationis novæ urbis Bruxellanæ absoluti anno* 1561. Bruxelles, Mich. Hamontanus, 1562; in-8°. Eut trois éditions, toutes imprimées à Bruxelles : la seconde chez Pierre Vande Velde, 1681, la troisième chez Charles de Vos, 1750.

4. *Lusus venatorius*, poèmes dont tous les mots commencent par la lettre C, publié à Bâle en 1552, avec d'autres productions analogues : *Calvorum laus* de Hucbald, etc., in-8°.

Mameranus passa dans notre pays les dernières années de sa vie, occupé à des travaux d'érudition. Le 14 décembre 1560, il prononça à Louvain un discours qui parut sous le titre : *Oratio pro Memoria et de Eloquentia in integrum restituenda. Et de triplici genere Oratorum, tribusque præcipuis Orationis partibus, nova et paradoxa Enarratio.* Bruxelles, Mich. Hamontanus, 1561; in-4°. C'est une de ces *disputationes quodlibeticæ*, si en vogue au XVIe siècle dans les pédagogies de Louvain : *quas quodlibeticas vocant ab eo, quod liceat cuique quod habeat honestum, sanum et modestum tractare argumentum.*

Dans sa dédicace au recteur magnifique et à toute l'Université, l'orateur se plaint avec amertume des attaques de ses ennemis, qui lui ont reproché d'avoir employé dans son discours des expressions barbares comme *hemmare*. Il en veut surtout à un certain Andreas Kettel (Cacabarius). C'est l'œuvre d'un esprit aigri que cette préface et nous n'y trouvons plus la naïve jactance d'autrefois. Il paraît du reste que l'intelligence du vieux courtisan de Charles-Quint s'affaiblit avec l'âge, au point de le faire tomber dans l'extravagance. Il ne se nomma plus que la mamelle de Virgile, et en sa qualité de poète lauréat, ne se montra plus en public que le front ceint de lauriers. C'est ainsi que nous le représente la gravure qui parut en tête de son *Oratio pro Memoria*.

On doit encore à cet auteur les publications suivantes : *Confessio delictorum vocalis seu privata ad aures sacerdotis, vicarii Christi; et quid de ea veteres, recentesque sentiant, brevis relatio*, 1546; réimprimé en 1553; in-8°. — *Formula auspicandi finiendique diem certis precatiunculis.* Anvers, J. Latius, 1553. — *Oratio Dominica, Symbolum Apostolorum, Mandata Catalogi, Sacramenta Ecclesiæ, cum nonnullis aliis carmine reddita.* 1557, in-8°. — *Descriptio urbium Augustæ* (Vindelicorum) *et Wittenbergæ.* — *De Hyeme anni* 1564. — *Epistola de eo quod S. Petrus Romæ fuerit.*

Sous le titre *Nova Methodus docendi pueros analphabeticos, brevi omnino temporis spatio Latine loqui, præsertim intra privatos parietes. Item, præceptiones aliquot latinæ linguæ exercendæ perutiles*, Mameranus fit paraître chez son frère, à Cologne, des extraits de la correspondance du célèbre grammairien et philologue brabançon Nicolas Clénard. Ces extraits, qui ont tous rapport à l'enseignement du latin, avaient été retrouvés dans les papiers du libraire Rutger Rescius et communiqués à l'éditeur par son ami Jean Wamesius, époux de la veuve de Rescius. Nous n'avons pu mettre la main sur la première édition de cet ouvrage, mais nous avons sous les yeux la seconde : Francfort s/M., Nicolas Bassaeus, 1576 ; in-8°. Trois autres volumes, très appréciés à cette époque, virent encore le jour par les soins de Mameranus. Ce sont : *Officium discipulorum auctore Johanne Murmellio Rurem. cui præmissa est scholæ descriptio per*

Nic. Mam. Cologne, H. Mameranus, 1551; in-8°. — *Joannis Hesei peregrinatio ab urbe Hierusalem instituta...* (avec préface de Mameranus). Anvers, 1565. — *D. Paschasii de Corpore et Sanguine Domini liber.* Louvain, Hier. Wellaeus (première édition à Cologne). Nicolas, on le voit, mettait toute son activité à fournir de la copie aux presses de son frère. Toutes ses publications, exception faite des trois *Catalogi*, sont aujourd'hui rarissimes.

Alphonse Roersch.

Les œuvres de Mameranus. — Foppens, t. II, p. 914. — Neyen, t. I, p. 394 et les sources indiquées dans Neyen. — *Bullet. du Bibliophile belge*, t. XV, p. 349 et t. XVII, p. 271.

NICOLAS DE NEUVILLE, ou DE NOVILLE, religieux bénédictin, né à Noville, près de Bastogne, dans la seconde moitié du XVIe siècle, décédé à Trèves, le 3 mars 1618. Issu d'une ancienne famille seigneuriale, il entra à l'abbaye de Saint-Maximin, à Trèves, où il se distingua par sa vie régulière, son caractère posé et par ses connaissances. Neyen (*Biographie luxembourgeoise*), dit avoir eu sous les yeux des extraits d'un manuscrit, écrit au commencement du XVIIe siècle, où il est dit « que, le « 23 mai 1608, Nicolas Novillanius, « religieux de Saint-Maximin et prévôt « d'Uxheim, revenait de Ratisbonne, où « son éloquence et sa parfaite connaissance des titres de son monastère « l'avaient fait députer par l'abbé Renier Biwer pour soutenir les droits de « l'abbaye de Saint-Maximin ».

Nicolas de Neuville est le premier qui ait écrit par ordre chronologique le catalogue des abbés de son monastère, depuis 333 jusqu'en 1582, année à laquelle Renier Biwer fut promu à cette dignité. Hontheim a publié ce catalogue dans son *Prodromus Historiæ Trevirensis.* Augustæ Vindelicorum, 1757; in-fol., t. II, p. 995-1040, sous le titre : *Nicolaii Novillanii Chronicon Imperialis Monasterii S. Maximini, O. S. B., prope Treviros, sive Gesta Abbatum S. Maximini ab anno Christi* CCCXXXIII *ad annum* MDLXXXII. L'éditeur loue cette œuvre ; seulement il voudrait y voir plus de critique en ce qui concerne l'origine du célèbre monastère.

F.-D. Doyen.

Ab. Hontheim, *Hist. Treviren.*, diplom., t. III, p. 1000 sq. ; *Prodrom. Hist. Treviren.*, t. II, et *Necrologium S. Maximini*, p. 997 ad 1045, nominatim, p. 1042 sq. — Paquet, p. 62. — Neumann, *les Auteurs luxembourgeois*, p. 21. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. III, supplément.

NICOLAS DE PRÜMEA, professeur à l'université de Louvain. Voir PRUMEA (*Nicolas* DE).

NICOLAS DE RANS, musicien, vivait au XVIe siècle. Il est l'auteur de quelques pièces pour deux luths publiées dans le recueil intitulé : *Luculentum theatrum musicum in quo... selectissima optimorum quorumlibet auctorum... carmina... proponuntur... Deinde succedunt carmina longe elegantissima duobus testudinibus ludenda...* Louvain, P. Phalèse, 1568; in-fol. Fr.-J. Fétis le croit d'origine belge : « Il est hors de doute que « *Nicolas* est le prénom et *de Rans* l'indication du lieu de naissance. Deux « villages de ce nom existent, le premier dans le Jura (France), près de « Dôle; l'autre dans le Hainaut (Belgique), entre Beaumont et Chimay. Il « est plus que vraisemblable que l'artiste dont il s'agit naquit dans celui-ci, « car ses pièces de luth n'ont été publiées « qu'à Louvain, chez Phalèse ». Quoi qu'il en soit de la vraisemblance de cette identification, il importe de remarquer que le village hennuyer s'orthographie *Rance*, mais que, par contre, il existe, dans la province d'Anvers, une commune appelée *Ranst* et située près de Santhoven, au sud-est d'Anvers. Au XVIIe siècle, nous connaissons, par les recherches d'Edmond Vander Straeten, un Nicolas van Ranst, qui fut, en 1611, instrumentiste de la chapelle royale, à Bruxelles. Un homonyme, probablement, fut « lieutenant de musique », vers 1684, de la même chapelle, puis maître, vers 1692, et élevé à la dignité de chapelain; il mourut en 1695.

Paul Bergmans.

Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864), p. 316-317. — Edm. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-*

Bas, t. V (Bruxelles, 1880), p. 147-148. — A. Goovaerts, *Histoire et bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas* (Anvers, 1880), p. 236-237.

NICOLAS, abbé **DE SAINT-BAVON** de 1311 à 1320. Son nom de famille était sans doute De Jonghe; les Annales de Saint-Bavon mentionnent en effet qu'il était appelé *Juvenis*. Son administration ne fut pas marquée par des événements bien importants. Il faut signaler toutefois les conflits qui surgirent entre l'abbé et le magistrat de Gand, puis entre l'abbé et le vicomte à propos de l'exercice de droits seigneuriaux. L'abbé fut forcé, conformément à une décision du comte Louis de Crécy, d'abandonner toute juridiction sur le village de Heusden ou Heusdonck, chef-lieu de la vicomté de Gand. La situation de l'abbaye semble avoir été alors assez prospère, car Hugues, seigneur de Sotteghem, châtelain de Gand, et sa femme Béatrice, lui vendirent les droits seigneuriaux qu'ils possédaient à Everghem, Sleydinghe, Wondelghem et Ekkerghem. D'autre part, l'abbé loua, en 1315, pour 3,800 livres parisis, la seigneurie de Waterloos, avec les redevances féodales qui en dépendaient, mais en y gardant la justice et le droit de patronage.

Il mourut le 9 décembre 1320.

Herman Vander Linden.

A. Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de St-Bavon et de la crypte de St-Jean à Gand* (Gand, 1855), p. 115. — *Annales S. Bavonis Gandensis* (*Mon. Germ. Hist., Script.*, t. II). — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 601, 613.

NICOLAS, chanoine **DE SAINT-LAMBERT**, historien liégeois du XIIe siècle. Sa vie est presque complètement ignorée. De 1118 à 1145, nous le voyons figurer comme témoin dans les actes authentiques, en qualité de chanoine de Saint-Lambert et prévôt de Saint-Denis; il nous apprend lui-même, dans la lettre dédicatoire de la vie de Saint-Lambert, qu'il était diacre. Un des jours marquants de sa vie d'érudit fut certainement celui où l'abbé de Saint-Trond, Rodolphe, lui envoya l'histoire de son abbaye qu'il venait d'écrire. Cet événement eut lieu entre 1136 et 1138. En effet, Rodolphe est mort en 1138, et si nous comprenons bien sa lettre à Nicolas, il a dû lui faire parvenir, avec son œuvre personnelle, celle de son premier continuateur. Celui-ci avait écrit, sous ses yeux et avec sa collaboration, la chronique de Saint-Trond, pendant les années de l'abbatiat de Rodolphe, et son œuvre s'arrête en 1136. Ces pauvres informations sont les seuls souvenirs que nous ayons conservés de la vie d'un homme dont la vaste érudition était déjà appréciée par son contemporain Rodolphe et est attestée par les nombreux emprunts qu'il fait aux historiens antérieurs et aux livres saints.

La première, et de loin la plus importante des œuvres de Nicolas, est la vie de saint Lambert. Pour la rédiger, il a puisé à des sources multiples. Il cite notamment les *Gesta regum francorum*, les chroniques de Réginon et de Sigebert de Gembloux, les vies de saint Landoald et de sainte Landrade, enfin la tradition orale; il a fait, dit-il, « comme l'abeille qui prend le suc de divers côtés, pour le déposer ensuite dans les alvéoles ». Venant après Godescalc et Etienne, Nicolas aborde son sujet sur l'ordre de ses supérieurs et pour répondre à leur désir de posséder un travail qui donnerait de la mort du saint patron liégeois une cause plus glorieuse que celle qu'on lisait dans les premières biographies. Nicolas hésita longtemps avant d'accepter cette mission, il était surchargé de besogne et le travail lui paraissait difficile, vu le silence des auteurs anciens. Un des motifs de ses hésitations mérite d'être relevé, il lui semblait irrespectueux et insolent de contredire ses prédécesseurs; mais il est bien homme de son siècle quand il se demande pourquoi Godescalc et Etienne ont passé sous silence la glorieuse cause du martyre du saint, au risque de diminuer sa renommée et de fournir un sujet de railleries aux incrédules.

Faite pour l'église de Liége, où elle fournissait des leçons pour l'office de matines, cette nouvelle biographie de saint Lambert ne devait pas y rester confinée. L'auteur lui-même l'envoya,

avec une lettre de dédicace, à Wédéric, abbé de Liessies, parce que l'église du monastère était placée sous le patronage du saint et qu'on y vénérait ses reliques. Cette circonstance nous permet de fixer avec une certaine précision la date de rédaction de la vie. Le 19 décembre 1143, Wédéric assista à Liége à l'exaltation des reliques de saint Lambert et en obtint quelques fragments qu'il apporta, le 23 du même mois, dans son monastère. L'exaltation des reliques en 1143 est certaine et les faits relatifs à Wédéric ne peuvent pas être contestés : l'abbaye de Liessies possédait un martyrologe de Bède le vénérable, où un continuateur les avait consignés ; Fisen a publié une copie authentique d'un acte scellé sur parchemin qui les constate ; la chronique de Liessies, de Jacques Lespée, les rappelle dans les mêmes termes et d'après la même source ; enfin, Chapeauville dit en avoir trouvé la preuve dans des lettres de moines de Liessies, reçues en 1601 par Daniel Raymond, qui préparait une édition des œuvres de Nicolas (voy. Kurth, *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier*). On sait, d'autre part, que Wédéric quitta Liessies pour Saint-Vaast en 1147. C'est donc entre 1143 et 1147 que la vie de saint Lambert a été sinon complètement écrite, au moins achevée et envoyée à Liessies.

Nicolas ne pensait pas se borner à écrire la vie de saint Lambert; il nous dit lui-même (chap. XVII) qu'il avait décidé d'écrire aussi la translation et les miracles du saint et qu'on y trouverait des détails sur l'horrible châtiment infligé à Dodon. A-t-il renoncé à son projet ou bien son ouvrage est-il perdu? Nous ne le saurons peut-être jamais. Ce sujet est traité dans les trois derniers chapitres de la vie de saint Lambert, par Godescalc; ces pages pourraient être séparées de l'œuvre de Godescalc, à laquelle rien ne les rattache. Je me demande s'il ne faut pas les restituer à Nicolas. C'est une hypothèse qu'une étude spéciale pourrait peut-être confirmer.

Chapeauville a attribué à Nicolas le *Triumphus de castro bullonio*. Il est certain que l'auteur du *Triumphus* est liégeois et a assisté, en personne, à une partie au moins des événements ; certain aussi qu'on trouve dans les deux ouvrages la même propension aux descriptions topographiques. Ces indices peuvent-ils suffire pour asseoir une certitude? Je ne le pense pas. En outre, le fait que dans le manuscrit d'Aulne le *Triumphus* n'est pas séparé de la vie de saint Lambert n'a pas d'importance, et la différence de style entre les deux ouvrages n'est pas de nature à faire disparaître toute hésitation : que l'on compare par exemple la description de Liége par Nicolas et celle de Bouillon dans le triumphus. Cette question semble devoir rester en suspens.

Nicolas écrivit une notice biographique du célèbre théologien Alger, écolâtre de Saint-Barthélemy, à Liége, qui se fit moine à Cluny, où il vivait encore au moment où Nicolas plaça, en guise de préface, sa notice en tête du traité *De misericordia et justicia*. Au moment où il entra à Cluny, après la mort de l'évêque de Liége, Frédéric, (1121) Alger était encore dans toute la force de l'âge et du talent. Quand Nicolas écrit, ou raconte que son ancien compatriote vit encore, il y a comme l'écho d'un étonnement dans cette phrase. Ne pouvons-nous pas conclure que la notice biographique a été rédigée peu avant la mort d'Alger, survenue vers 1135?

A. Delescluse.

V. Chapeauville, *Gesta episcoporum leod.*, t. I et II. — Mabillon, *Acta sanctorum*, t. III. — *Acta sanct. des Bollandistes*, t. V de septembre. — Martène et Durand, *Thesaurus*, t. V. — *Histoire littéraire*, t. XII. — De Theux, *le Chapitre Saint-Lambert*, t. I et II. — De Chestret, *les Reliques de saint Lambert*. (*Etudes sur l'ancien pays de Liége.*)

NICOLAS DE SAINT-PAUL. Voir WITTE (*Nicolas* DE).

NICOLAS, XLVIIIe prince abbé **DE STAVELOT** et Malmedy, régna de 1246 à 1248. Ses actes de ce temps sont restés inconnus, sauf sa déposition, qui eut lieu le 1er novembre 1248, à Aix-la-Chapelle, dans le congrès où Guillaume,

comte de Hollande, âgé de treize ans, fut couronné roi des Romains, en lieu et place de Frédéric II. Nicolas était, paraît-il, resté fidèle à celui-ci, excommunié en 1245 au concile de Lyon et déclaré déchu; ce fait causa sa disgrâce et le rendit simple religieux. On lui donna pour successeur l'affreux Henri de Gueldre.

J.-S. Renier.

NICOLAS DE TOURNAI, prédicateur. Voir GORRANUS (*Nicolas*).

NICOLAS (*Adrien-Marius*). Voir EVERARDI (*Adrien*).

NICOLAS-JOSEPH DE STAVELOT, écrivain religieux. Nous ne connaissons rien de la vie de ce personnage. On a de lui : *Trésors eucharistiques, tirés de l'Ecriture et des Saints-Pères, exposés par quatre-vingt-et-onze méditations mises en forme de prières, avec la paraphrase des litanies de la Sainte-Vierge...*, par le R. P. Nicolas-Joseph de Stavelot, ancien docteur en théologie, définiteur et gardien. Liége, J.-A. Gerlache; in-8° de VIII-658 pp., 2 ff. de table. — 2. *Exercices de la plus parfaite et la plus solide dévotion.* Liége, J.-F. Bassompierre, 1784; in-12. — 3. *Moelle eucharistique, ou les immenses faveurs, de mérite, de sainteté, de dignité, de gloire, de bonheur que nous présente Jésus-Christ dans le sacrement de son amour.* Liége, J.-J. Tutot, 1786; 2 vol. petit in-12. Dédié à Pierre Crahay, abbé de Saint-Laurent (à Liége). — 4. *Preuve courte, sensible, convaincante et touchante de la vérité de la religion catholique romaine.* Liége, J.-J. Tutot, 1787; in-12 de 129 p. Sans nom d'auteur.

G. Dewalque.

X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.*

NICOLAUS (*Adrien-Marie*). Voir EVERARDI (*Adrien*).

NICOLAUS (*Jacques*), NICOLAIUS ou CLAEYS (?), philologue, né à Loo, commune située au sud-ouest de Dixmude, vivait au XVI^e^ siècle. Il fit probablement ses études à Louvain; il était, en tout cas, très versé dans la philologie grecque et latine. Sweertius nous apprend qu'il remplissait les fonctions de secrétaire de Loo, qui était alors une ville, et qu'il était intimement lié avec Paul Léopard. Il écrivit un ouvrage de philologie classique, dans lequel il réunit toutes sortes de notes et de commentaires sur les auteurs anciens. Janus Gruterus le publia, en 1606, dans sa collection intitulée : *Lampas sive fax artium liberalium hoc est thesaurus criticus*, etc... (dans le *Supplément* du t. V, p. 255 à 692 de l'édition de Francfort, 1602-1634), sous le titre de *Miscellaneorum Epiphillidum libri X Jacobo Nicolao Loensi auctore.*

Herman Vander Linden.

Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 370. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving van België*, p. 276. — *Annales de la Société d'émulation* de Bruges, 2e série, t. I (1843), p. 327.

NICOLAY (*Ferdinand-Joseph*), non NICOLAÏ (bien que la prononciation soit la même), philanthrope, né à Stavelot, le 30 avril 1772, mort à Bruxelles, le 15 octobre 1854. Il était fils de Henri-Joseph Nicolay et d'Anne-Elisabeth Dumont. Il appartenait à une des premières familles de tanneurs de sa ville natale. Ses débuts dans les affaires n'ayant pas été heureux, il résolut d'aller tenter fortune en Allemagne et partit vers 1802, emportant pour tout bien la modeste somme de 45 louis d'or. Il se livra au commerce des cuirs tannés et des denrées coloniales et y réussit, bien qu'ayant fort peu d'instruction, puis il se mit à jouer sur les fonds publics et parvint à acquérir une fortune considérable. Il habita successivement la plupart des grandes villes de l'Allemagne, notamment Cologne, Aix-la-Chapelle, Coblence et Mayence. Parvenu à l'âge du repos, il se retira des affaires, vint passer quelques années à Stavelot, puis se fixa, en 1852, à Bruxelles, où il mourut. Il fut inhumé au cimetière de Laeken. Son mausolée, de marbre blanc, porte sa statue, due au ciseau de C.-A. Fraikin, et l'épitaphe : « Ferdi- « nand Nicolay, l'ami des pauvres. Il

« partagea son immense fortune entre « un grand nombre d'établissements de « bienfaisance de son pays ». Sans enfant et maître d'une grande fortune, il voulut faire passer son nom à la prospérité par la philanthropie. Ses nombreux actes de bienfaisance lui valurent la décoration de l'ordre de Léopold, le 2 novembre 1846, puis le collier de commandeur, le 19 juillet 1852. Cependant, il était loin d'être généreux ; ce qu'il cherchait, ce n'était ni la satisfaction intérieure, ni la reconnaissance de ses obligés, c'étaient les manifestations publiques. On connaissait son faible, on lui prodigua les ovations. « Etablisse- « ments mis sous son patronage, rues et « places baptisées de son nom, inscrip- « tions en son honneur dans les lieux « publics, médailles, portraits, buste, « pièces de vers, *rien n'a manqué à ce « qu'il croyait devoir assurer son immor- « talité.* » Il était d'ailleurs d'un caractère bizarre et fantasque. Il avait épousé à Mayence, en 1797, Marie-Antoinette Mayer, dont il n'eut pas d'enfants. Il divorça pour incompatibilité d'humeur ; la séparation fut prononcée par le tribunal de Malmedy, le 3 pluviôse an VII (22 janvier 1799). Mme A. Mayer, qui n'est morte dans sa ville natale que vers 1859 ou 1860, avait cédé à un Anversois, nommé Mettenius, ses soi-disant droits à la moitié de la fortune léguée par F. Nicolay à diverses institutions de bienfaisance, à titre de communauté légale entre les époux. Mettenius intenta de ce chef un procès en revendication, mais il le perdit.

On a un relevé de ses principales libéralités ; en tenant compte de cadeaux qui n'ont pas reçu de publicité, on arrive à un total de 4,000,000 de francs.

La plus importante, comme la plus ancienne, est l'*Hospice Ferdinand Nicolay*, à Stavelot ; en 1843, notre personnage acquit la plus grande partie de l'ancienne abbaye de Stavelot, comprenant tout le quartier des moines, et le convertit en hospice, dont il fit don aux hospices civils de Stavelot, par acte du 12 novembre 1845, approuvé par arrêté royal du 25 mars 1846. Il y ajouta une inscription de 8,000 francs de rente au grand-livre de la dette publique de Belgique, à 4 p. c., soit 200,000 francs, à laquelle il ajouta, en 1850, une autre, au capital de 400,000 francs, et, en 1851, une donation de 485,000 francs au bureau de bienfaisance de la même ville. Il paya aussi 20,000 francs pour la *Fontaine Ferdinand Nicolay*, 2,500 francs pour le lutrin et 20,000 francs pour les orgues de l'église de sa ville natale.

Ses donations à divers bureaux de bienfaisance s'élèvent à un million 301,710 francs.

Il était président de la Société royale de philanthropie de Bruxelles, président d'honneur de la Société amphionique, des Refuges des Ursulines et de Sainte-Gertrude.

G. Dewalque.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1854, p. 37 sq. — Les journaux du temps. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, appendice, p. 75-77. — *Les bureaux de bienfaisance institués par Ferd. Nicolay, contre Mettenius* (Liége, J. Desoer, 1859). — Renseignements particuliers de Mr L. Detrixhe, secrétaire communal, à Stavelot.

NICOLAY (*Jean*). Voir NICOLAÏ (*Jean*).

NICOLIÉ (*Joseph-Chrétien*), peintre, né à Anvers, le 28 septembre 1791, mort dans la même ville (faubourg de Saint-Willebrord), le 12 octobre 1854. Des études d'architecture, faites avec succès à l'Académie d'Anvers, de 1811 à 1813, lui valurent d'être exonéré du service militaire, en même temps qu'elles constituaient la meilleure des préparations au genre que choisit l'artiste le jour qu'il entreprit de s'adonner à la peinture : la représentation des intérieurs d'église. Minutieusement traitées, ces petites pages, d'ailleurs peu nombreuses, trouvèrent surtout des acquéreurs parmi les Anglais de passage à Anvers, où le père Nicolié faisait le commerce de tableaux. A l'exception de deux ou trois temples protestants, le pinceau de Joseph ne retraça que des églises anversoises, et d'une manière exclusive celle de Saint-Jacques. On trouve au musée d'Amsterdam, sous la date de 1825, une création du genre, payée 200 florins à l'Exposition de Har-

lem. La même année, la Société des beaux-arts de Bruxelles admettait le peintre au nombre de ses membres honoraires. De goûts simples, modeste en ses aspirations, Nicolié, très connu de la population anversoise, se contentait pour atelier d'une chambre à plafond bas, éclairée par une vitrine à front de rue, offrant ainsi au passant le spectacle peu banal de l'élaboration de ses œuvres. On assure qu'il rendit de sérieux services au chevalier Van Ertborn pour la formation de sa très précieuse galerie de tableaux, appartenant aujourd'hui au musée d'Anvers.

Paul-Emile Nicolié, fils du précédent, également peintre (Anvers, 1828-1894), fut, durant de longues années, l'expert des musées de sa ville natale.

Henri Hymans.

Immerzeel, *Levens en werken der vlaamsche en hollandsche schilders, etc.* — Sources particulières.

NICQUET (*Charles*), poète latin, né à Fleurus, en 1516, mort à Liége, le 30 novembre 1579, était fils de Jean et de Gertrude-Jeanne de Henry. Il fit ses études à l'université de Louvain et obtint le grade de licencié en droit à l'université d'Orléans. Il avait embrassé l'état ecclésiastique et fut reçu comme chanoine gradué de la cathédrale de Saint-Lambert, à Liége, le 15 mai 1555. En outre, il fut pourvu des dignités suivantes : doyen du chapitre de Sainte-Croix, official de Liége, prévôt de l'église de Fosses. Pendant trente-deux ans, il remplit les fonctions laborieuses et délicates d'official avec un soin tout spécial et une telle intégrité qu'on écrivait de lui de son vivant cet éloge :

Sit dives pauperve cliens, inimicus, amicus,
Hospes, vicinus, nobilis aut opifex,
Patronus, medicus, miles, mercator, eadem
Lance, manuq. solit Carolus accipere.
Nec ditem relevat, miseris nec parcit egrenis,
Æqua hos, æqua illos, urnaq. sorsq. manet
Qui personarum rationem non habet, hoc ne
Corrupti partes Iudicis exequitur.

Dans son traité sur les arts libéraux, imprimé à Maestricht, chez J. Bathen, en 1554, le musicien Jean Guyot écrit : « J'ai hâte de signaler messire Charles « Nicquet, licencié dans l'un et l'autre « droit et son official ordinaire, doyen « de Sainte-Croix, qui cultiva les muses « avec beaucoup d'ardeur ». Nicquet fonda, en 1579, au collège du Porc, à Louvain, des bourses pour l'étude de la philosophie, de la théologie ou du droit, en faveur de ses parents, et, à leur défaut, d'habitants de Fleurus ou d'enfants de chœur de Liége et de Fosses.

Ernest Matthieu.

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium* (Liége, 1616), t. III, p. 504-505.— Clément Lyon, *Education populaire.*

NIELLES (*Charles* **DE**), ou NIELLIUS, théologien et écrivain protestant, né à Tournai en 1535, mort en Allemagne, dans les premières années du siècle suivant. Son père, un petit bourgeois, s'appelait Valérand et sa mère Catherine. Il avait débuté par être enfant de chœur à Notre-Dame de Tournai. Sa gentillesse et sa précoce intelligence lui valurent de la part de ce chapitre métropolitain une bourse d'étude. Il fut reçu bachelier à Paris et docteur en théologie à l'université de Vienne, en Autriche. Les espérances qu'on avait jusque-là fondées sur lui ne tardèrent pas à se dissiper. Il tourna brusquement le dos à Rome et courut se faire recevoir pasteur réformé à Genève. Son zèle de néophyte était grand puisque, pour ses débuts, il n'hésita pas à aller s'établir, en 1560, à Anvers, alors que dans tous les Pays-Bas on redoublait de rigueur inquisitoriale envers les protestants. Et, comme s'il eût voulu braver les espions et les bourreaux espagnols, il alla se loger au centre de la ville, sur le Grand-Marché. Un soir qu'il commentait un passage des Evangiles devant un groupe de coreligionnaires wallons, la flamme d'un bûcher éclaira tout à coup les vitres de sa chambre. A cet éclat sinistre, bien connu de tous, De Nielles interrompit son discours.

« A genoux, mes frères, » s'écria-t-il, « prions pour ceux qui vont mourir ». Il prononça alors quelques paroles si bien en situation, qu'elles arrachèrent des larmes à ses auditeurs et leur donnèrent en même temps la constance héroïque et le mépris du danger. Plus

heureux que bien d'autres, De Nielles échappa à toutes les recherches, à toutes les embûches. On était cependant assez bien renseigné sur son compte : « Très « chier et bien amé », écrivait Marguerite de Parme, le 12 août 1563, à Jean d'Immerseele, margrave d'Anvers : « Pour quelque grande suspicion d'hé- « résie quavons au sujet dung Charles « de Nyelles, natif de la ville de Tour- « nay, ayant espousé depuis ung an la « fille de Jehan Romborcq dict le Camus, « demeurant en la maison dung escri- « nier ou hugier, aigé de vingt huit ou « vingt noeuf ans, sans toutesfois dire « en quel endroict de la ville, et nes- « tant daucung stil de mestier ains tant « seullement à estudier, nous vous re- « querrons et ordonnons que vous faciez « ce que pourrez pour que ledict « Charles soit appréhendé au corps ».

Quoiqu'il ne fût point couvert par les privilèges de la cité, on ne parvint pas à le prendre. Il est vrai qu'il changeait souvent de demeure et que le parti national avait une contre-police parfaitement organisée. En 1566 seulement, il s'absenta d'Anvers, non pour se mettre à l'abri, mais pour satisfaire les nombreux protestants de sa ville natale, qui demandaient avec instance qu'il vînt au milieu d'eux. Il prêcha à Tournai, au moins deux fois par semaine, de la mi-juillet à la mi-août, faisant des baptêmes, des mariages, des enterrements à la huguenote et consacrant plusieurs nouveaux ministres. La réunion d'un synode des églises réformées des Pays-Bas le rappela à Anvers. Ces assemblées avaient, dans ce temps-là, une importance d'autant plus grande qu'on croyait ne pouvoir séparer la politique de la religion. C'est pourquoi les signataires du Compromis des nobles firent assister Du Jon, l'un des collègues de De Nielles, à Anvers, à l'une de leurs plus mémorables assemblées, et qu'au congrès de Saint-Trond ils siégèrent côte à côte avec le tiers état, représenté par les députés des consistoires protestants. Quand, pour des causes bien connues, la contre-révolution eut triomphé les armes à la main, De Nielles jugea qu'il n'avait plus rien à faire dans son pays, et il se retira en Allemagne avec sa famille, d'abord à Cologne, puis à Wesel. Une colonie wallonne existait dans cette ville depuis un quart de siècle. De Nielles en devint l'un des pasteurs. L'estime qu'on faisait de lui nous est prouvé par ce fait qu'il fut presque constamment appelé, de 1572 à 1599, à présider les synodes belges et les assemblées presbytérales tenues par nos compatriotes dans les pays rhénans. En 1572, il alla installer à Siegen, avec la permission du comte Louis de Nassau, seigneur du lieu, un certain nombre d'artisans wallons, puis, le nombre des fugitifs des Pays-Bas augmentant toujours à Wesel et dans les environs, il eut recours aux bons offices de Jean Taffin, son ancien collègue d'Anvers, fixé à Heidelberg. Voici en quels termes celui-ci rend compte de cette démarche à la date du 22 novembre 1572 : « A ces fins étant venu « Mtre Charles, avons présenté requeste « à Mgr l'électeur (palatin) et obtenu « de Son Ex. lettres favorables au gou- « verneur d'Openheim, qui est entre « Worms et Mayence, pour obtenir ce « lieu s'il est possible ». La colonie wallonne fut fondée et ne tarda pas à prospérer. De Nielles s'intéressait trop à ces bannis pour pouvoir se résoudre à les quitter. C'est ainsi qu'en 1581, la Belgique ayant repris possession d'elle-même, il refusa l'offre qui lui fut faite d'aller présider aux destinées de la communauté wallonne de Gand. Il ne quitta Wesel qu'en 1599, peu avant que les Espagnols vinssent s'implanter dans le duché de Clèves. Quand on fut débarrassé de ces hôtes incommodes, le premier soin du consistoire wallon de Wesel fut de s'adresser à l'électeur palatin Frédéric IV, qui avait appelé De Nielles auprès de lui. « Notre pasteur est si « nécessaire, « disaient les pétitionnaires, « que nous ne voudrions renon- « cer à lui pour tout l'or du monde. « Nous devons reconnaître aussi pour ce « qui concerne l'ordre, la bonne disci- « pline et le maintien de nos bons vieux « usages que nul ne les connaît ni ne « s'y entend mieux que lui, ce qui fait

« que nous ne pouvons nous passer de « ses avis, et que bien souvent déjà, « depuis qu'il nous a quittés, nous avons « eu recours à lui ».

Mais les infirmités de l'âge forcèrent De Nielles à rester sourd à ce touchant appel, qui fut sans doute sa plus douce récompense. Ses fils, deux au moins, Charles et Daniel, qui avaient embrassé la carrière pastorale, le suppléèrent à Wesel et ailleurs, Charles alla plus tard en Hollande, où il brilla à la tête du parti remontrant. C'est à lui que reviennent la traduction du Cantique des Cantiques et un Traité contre les anabaptistes, publié à Leide en 1595.

Ch. Rahlenbeck.

A. Pinchart, *Mémoires de Pasquier Delabarre*, t. I, p. 103, 117-118. — Ch. Rahlenbeck, *l'Inquisition et la réforme en Belgique*, p. 28-29. — Sardemann, *Geschichte der ersten Weseler Classe* (Wesel, 1859), p. 19-20. — Archives gén. de Belgique Audience, liasse n° 278*b*. — Groen van Prinsterner, *Archives de la maison Orange-Nassau*, t. IV, p. 23-24. — W. te Water, *Historie der hervormde kerk te Gent* (Utrecht, 1756), p. 72. — Haag, *la France protestante*, t. VIII, p. 18.

NIELLON (*Charles*), homme de guerre, né à Strasbourg (France), le 15 février 1795, reçut la grande naturatisation par une loi spéciale du 14 mars 1837. Militaire par goût et par instinct, il s'engagea comme soldat au 23e régiment d'infanterie légère, le 9 janvier 1812, et y fut caporal, le 1er mars 1813; fourrier le 26 du même mois; sergent, le 1er avril suivant, et sergent-major le 1er juillet de la même année. Prisonnier de guerre, le 19 octobre 1813, il rentra de captivité, le 1er juin 1814. Congédié, le 24 juillet 1814, on le retrouve sergent-major au 2e régiment d'infanterie légère, le 16 avril 1815, puis maréchal-des-logis chef, le 11 octobre 1816, au 5e régiment de hussards. Il avait assisté aux batailles de Lutzen et de Bautzen, à la guerre d'Espagne et à la journée de Leipzig. Après avoir quitté le service de la France, Niellon se retira en Belgique où, en 1820, il était l'un des rédacteurs du journal *la Minerve*, ce qui le mit en rapports quotidiens avec nos écrivains politiques de cette époque. Né avec le génie militaire, homme de cœur et d'action, Niellon était doué de toutes les qualités du commandement. Lors du soulèvement de Bruxelles, dès le 26 août, il fut élu capitaine du poste de la rue de l'Ecuyer, et peu de jours après devint aide-de-camp du général d'Hoogvorst, puis adjudant-major de l'état-major général. Quand l'armée hollandaise menaça la capitale, Niellon se mit à la tête d'un corps de volontaires, destiné à tourner l'ennemi pour le prendre à revers et, le 26 septembre, il attaqua les assiégeants, par un mouvement tournant vers Schaerbeek. Cette manœuvre hardie contribua à la retraite des assaillants et à la libération de Bruxelles. Commandant en chef du premier corps franc, le 27 septembre, il parvint, avec ses volontaires, à rétablir les communications entre la capitale et Louvain, et, en récompense de cette brillante expédition, Niellon fut nommé, par le gouvernement provisoire, lieutenant-colonel dans l'armée régulière. C'est alors qu'il se rendit maître de Lierre et poussa, par Waelhem et Berchem, jusque Anvers, où il entra le 27 octobre. Cette valeureuse et rapide campagne, qui complétait la révolution belge, due à l'idée et à la direction de Niellon, lui mérita, le 29 octobre, le grade de général de brigade. Dès lors, Niellon fut successivement désigné pour commander : le 20 août 1831, la 1re brigade de la 1re division; puis le 19 octobre suivant, la division des Flandres. Mis en disponibilité, le 26 janvier 1833, et retiré d'abord à Burtonville (Luxembourg), puis à Laeken, le héros de 1830 mourut dans cette dernière localité, le 26 février 1871, laissant une veuve avec quatre fils et une fille, sans aucune fortune. Aussi, dans la séance de la Chambre des représentants, du 9 juin suivant, MM. B. Dumortier, le comte de Theux, Ch. Rogier, l'abbé de Haerne, F. Vleminckx et le vicomte Vilain XIIII, déposèrent-ils un projet de loi allouant une pension viagère de 4,000 francs à « Louise-Christine-Emilie Torris, la « veuve du général Niellon, en récompense des services éminents rendus « par feu son mari, lors de l'affranchissement de la patrie ». Cette proposi-

tion de loi, votée le 15 juillet 1871 par la Chambre des représentants, fut adoptée à l'unanimité, le 21 du même mois, par le Sénat.

Chevalier de l'ordre de Léopold, du 15 décembre 1833, Niellon reçut la croix de fer par l'arrêté royal du 2 avril 1835, lequel rappelle qu' « il commandait en chef les corps de volontaires aux combats de Campenhout, Lierre, Lips et Berchem, et entra avec eux à Anvers ». Ce laconique considérant aurait pu se compléter par les mots suivants, prononcés le 15 juillet 1871 à la tribune nationale, par l'un de nos plus ardents patriotes, feu Barthélemy Dumortier : « Vainqueur partout où il rencontra l'ennemi, ce fut lui qui, lors de l'affaire de Louvain, sauva l'honneur de la Belgique ».

Niellon publia à Bruxelles, en 1868, l'*Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la révolution de Belgique de* 1830 *à* 1833.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — *Annuaire militaire.* — Veldekens, *le Livre d'or.* — Deleutre, *Histoire de la Belgique.* — De La Royère, *Panthéon militaire.* — *La bibliographie nationale.* — Les journaux et les *Annales parlementaires.*

NIEPE (*Melchior* **VAN**) ou NIEPIUS, humaniste. Voir NEIPIUS (*Melchior*).

NIERS (*Matthias* **VAN**). Voir NIRSANUS.

NIEULANDE (*François* **VANDEN**), ou VAN NIEULANDT, dit également A NOVA TERRA ou NOVATERRANUS, humaniste, écrivain ecclésiastique, né à Gand vers 1504, mort à Louvain, le 11 juin 1574. Il fonda dans cette dernière ville, en 1559, un collège d'humanités pour lequel il obtint les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouissaient les écoles établies par la Faculté de philosophie de l'université. Son succès fut tel qu'il fut nommé écolâtre du chapitre de Saint-Pierre en 1561. Le collège fondé par Van Nieulandt subsista jusqu'en 1657, et fit place alors au collège d'humanités connu sous le nom de nouveau collège, ou collège de la Sainte-Trinité. Van Nieulandt publia pour ses élèves un catéchisme intitulé : *Disciplina christianorum fidelibus omnibus scitu necessaria, una cum græca translatione.* Louvain, Barth. Gravius, 1561 ; in-12. Une nouvelle édition, sans texte grec, parut chez le même éditeur en 1568. L'ouvrage est précédé de quelques rudiments pour apprendre à lire le grec.

A. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. VI, p. 414. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 305. — *Annuaire de l'université de Louvain*, 1870, p. 329.

NIEULANDE (*Jean* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né à Saint-Paul, dans le pays de Waes, vers 1660, mort à Saint-Nicolas, le 15 mars 1714. Entré en 1677 dans la congrégation de l'Oratoire, il résida successivement dans les maisons de Louvain, de Malines et d'Ostende et devint supérieur de la maison de Saint-Nicolas. En 1694, Van Nieulande fut nommé curé de cette localité et remplit avec zèle et dévouement cette fonction jusqu'à sa mort. On a de lui un opuscule intitulé : *Godtvruchtigheyt der uitverkorene* (*Dévotion des élus*) ; l'auteur y décrit la passion de Jésus-Christ et exalte les mérites de la Croix. Cet opuscule a été imprimé à Anvers en 1710.

A. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. VII, p. 225. — Piron, *Levensbeschryving*, p. 276.

NIEULANDT (*Adrien* **VAN**). Voir NIEUWELANDT.

NIEULANDT (*Constance* **VAN**). Voir NIEUWELANDT.

NIEULANDT (*François* **VAN**). Voir NIEULANDE (*François* VANDEN).

NIEULANDT (*Jean* **VAN**), peintre, né à Anvers en 1569, mort en 1628. D'après l'opinion commune, il était élève de P. Isaaks et de F. Badens, ce qui le fait contemporain d'Adrien van Nieulandt ou Nieuwelandt. De là certains auteurs ont induit que Jean et Adrien ne faisaient qu'un seul et même personnage, et ce qui tendrait à faire admettre le bien fondé de pareille asser-

tion, c'est que le premier, à la différence du second, ne figure pas sur les registres de la confrérie Saint-Luc d'Anvers. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les tableaux, attribués à tort ou à raison à Jean van Nieulandt, représentent des scènes bibliques ou des paysages; la plupart sont de dimension fort minime.

A. Beeckman.

Siret, *Dictionnaire des peintres*, t. II, p. 99.

NIEULANDT (*L.* **VAN**), peintre et graveur, florissait vers 1760. Dans son *Künstlerlexikon*, Nagler cite de lui deux paysages, dont l'un est agrémenté d'un cours d'eau sur lequel nagent deux cygnes; l'un de ces oiseaux a le cou pris au moyen d'une corde que tient en main un cavalier placé sur le plan de droite.

A. Beeckman.

NIEULANT (*Adrien* **VAN**), peintre. Voir NIEUWELANDT.

NIEULANT (*Charles-Alexandre-Fortuné-Marie-Hubert-Colette-Guislain*, vicomte **DE**) et DE POTTELSBERGHE, littérateur, né à Gand, le 31 août 1766, mort dans cette ville, le 12 mai 1809. Il était le dixième enfant de Hubert-François-Pierre, vicomte de Nieulant et de Pottelsberghe, grand bailli de Gand, conseiller d'État, et de Françoise-Josèphe Alegambe. Comme ses frères, Charles de Nieulant fit ses études au collège thérésien de Vienne. Après avoir servi quelque temps à l'armée, il rentra dans sa ville natale et consacra ses loisirs à cultiver les lettres. Il avait obtenu le titre de chevalier de Malte. Voici la liste de ses œuvres, signées seulement de ses initiales : 1. *L'homme sans égal, ou Monsieur le baron de la Paraphardière, comédie nouvelle en trois actes et en prose.* Liége, J.-J. Philippart, et Gand, L. Le Maire, 1786; in-8°, 64 p. Dans son avant-propos, l'auteur reconnaît que sa pièce se ressent de la hâte qu'il a mise à l'écrire; il se défend d'avoir voulu faire de la satire personnelle, et il ajoute : « Voici donc ma comédie; « qu'on la lise, qu'on l'examine et qu'on « en fasse après des papillottes, j'y consens; elle sera utile du moins à quelque chose. Un auteur ne doit-il pas « captiver son lecteur avec le langage « de la modestie? ». — 2. *Le Mariage d'Aglaé*, comédie en un acte et en prose. Paris et Bruxelles, Emm. Flon, 1788; in-8°, 52 p. Cette pièce, qui fut représentée par les comédiens français sur le théâtre de Gand, le 5 janvier 1788, porte pour épigraphe ce vers de la traduction du *Roi Lear* par Ducis :

Avez-vous oublié que vous étiez ma fille?

A la fin, Ch. de Nieulant annonce une autre comédie, en deux actes et en prose : *Zelphire et Constance, ou l'erreur de l'amitié*, ainsi que des *Nouveaux essais de littérature et d'histoire*, qui ne paraissent pas avoir été publiés. — 3. *Roses et Bluets.* Paris, F. Laurent, 1803; in-18°, 112 p. C'est un recueil de petites poésies, adressées pour la plupart à des parentes; on retrouve, dans ces bluettes légères, un peu de la grâce aimable des poètes du XVIIIe siècle. Plusieurs de ces pièces ont été reproduites dans l'*Annuaire poétique de Gand*, publié à Gand en l'an XII et XIV.

Paul Bergmans.

Renseignements personnels. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. V (Gand, 1865), p. 106. — Fr. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. IV (Bruxelles, 1880), p. 274. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885), col. 703.

NIEULANT (*Jacques-Pasquier*), religieux dominicain, vivait au XVIe siècle. De Jonghe, dans son ouvrage *Desolata Batavia*, etc., l'appelle *Jacobus Paschasius Nieulant;* les PP. Echard et Quétif le désignent sous le nom de *Jacobus Nieulant Paschasius.* Paquot infère que son véritable nom était peut-être Jacques van Paesschen van Nieulant. Il était né à Bergues-Saint-Winoc et prit l'habit dominicain dans la maison de cet ordre à La Haye. Le seul ouvrage qu'on ait de lui est une traduction en flamand du livre de Victor d'Utique, intitulé : *Historia persecutionis africanæ Vandalorum*, écrit pour la consolation des catholiques, auxquels les gueux faisaient endurer des persécutions analogues en Belgique, et imprimé à Anvers chez Van Keerber-

ghen, en 1568; in-12. La même année parut la traduction de Nieulant, sous le titre : *Historie ofte waerachtighe beschryvinge van de onghenadighe ende grouwsaeme vervolginghe der goeden kerstenen, aenghedaen van de vreede wandalen in 't Landschap van Afriken*. Anvers, P. Van Keerberghen, 1568; in-8°.

Émile Varenbergh.

B. De Jonghe, *Desolata Batavia*, p. 174. — Paquot, *Mémoires*, t. V, p. 93.

NIEULANT (*Maurice-Henri-Ghislain*, vicomte **DE**) et DE POTTELSBERGHE, militaire et philanthrope, né au château de Moerzeke (Flandre orientale), le 15 mai 1798. Admis comme cadet à l'école militaire de Delft, le 20 novembre 1816, il en sortit sous-lieutenant d'artillerie, le 19 août 1821, et fut promu lieutenant, le 28 décembre 1828. Passé au service de la Belgique, le 20 novembre 1830, comme capitaine commandant d'artillerie, il devint successivement : major, le 12 février 1834; lieutenant-colonel, le 4 juin 1842; colonel commandant le 4e régiment d'artillerie, le 18 juillet 1845; général-major, le 26 février 1853. Il fut mis à la retraite, le 9 juillet 1859. Le 28 octobre 1857, survint à Anvers l'écroulement d'une partie de l'entrepôt commercial de cette ville. Le général de Nieulant accourut avec une partie de la garnison et, pendant dix jours consécutifs, il fut sur la brèche, encourageant les travailleurs à la recherche des victimes de la catastrophe. Ce ne fut qu'après les avoir retirées des décombres qu'il consentit à prendre quelque repos. Lorsque se fonda en Belgique la société de la *Croix-Rouge*, ce fut sur de Nieulant que le roi jeta les yeux pour organiser cette œuvre humanitaire, et il y mit toute sa mâle énergie. En 1870-1871, il installa lui-même une ambulance à Arras, où tous les blessés, sans distinction de nationalité, étaient soignés avec un égal dévouement. Quelques années plus tard, en Espagne, l'humanité de de Nieulant se donna encore un libre cours pendant les luttes qui ensanglantèrent la Péninsule; c'est de Belgique, et par les soins du général, que des secours furent envoyés, afin d'adoucir les souffrances des victimes de la guerre. Dans ces diverses circonstances, de Nieulant fut l'objet de témoignages reconnaissants. A Anvers, le 24 novembre 1857, le collège échevinal, M. le bourgmestre Loos en tête, se rendit chez le général pour lui remettre une adresse de gratitude votée à l'unanimité, le 14 du même mois, par le conseil communal.

Lorsqu'en 1871, quand la paix apporta un peu de soulagement aux contrées cruellement éprouvées par la guerre franco-allemande, le conseil municipal d'Arras, s'associant aux vœux de la population, vota un diplôme d'honneur en signe de gratitude, au vicomte de Nieulant et à ses assesseurs dévoués. Il délégua une députation prise dans son sein, à la tête de laquelle se trouvait le maire d'Arras, pour remettre officiellement le diplôme au général. En 1877, S. M. Alphonse XII, roi d'Espagne, en reconnaissance des services rendus par de Nieulant, lui décerna, à cette occasion, la croix de chevalier de l'ordre de Charles III.

Le général-major vicomte de Nieulant de Pottelsberghe, qui mourut à Anvers, le 3 novembre 1879, avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 16 décembre 1839, pour le dévouement courageux dont il avait preuve pendant la campagne de 1831; il avait successivement été promu dans l'ordre : officier, le 9 avril 1852; commandeur, le 8 mai 1859.

Général Frédéric Bernaert.

La matricule des officiers. — Les journaux de 1857. — *Annuaire militaire* de 1879. — De La Royère, *Panthéon militaire* (1880).

NIEUPORT (*Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine* LE PRUDHOMME D'HAILLY, vicomte **DE**), mathématicien et philosophe, né à Paris, le 13 janvier 1746, mort à Bruxelles, le 20 août 1827. Les circonstances politiques avaient obligé sa famille, d'origine flamande, à résider à Paris; ce fut dans cette ville, au collège Louis le Grand que le jeune de Nieuport fit ses études au sortir desquelles il entra au service

de l'Autriche, en qualité de lieutenant du génie. Son extrême besoin d'activité ne trouvant pas à se satisfaire dans cette carrière, il y renonça bientôt. Appartenant depuis son enfance à l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, il résolut de se rendre à Malte. Il tint la mer pendant de longues années, puis il revint en France, où il obtint une commanderie dans la Brie. Bientôt il rentra dans sa patrie, où son ordre l'avait chargé de le représenter près la cour de Bruxelles (1786). Sa commanderie française lui fut échangée contre celle de Vaillanpont (dépendance de Thines lez-Nivelles). Ici finit la première partie de l'existence du vicomte de Nieuport. Elle avait été mouvementée et tout en dehors; il est cependant juste de reconnaître que si le savant n'avait pas encore pris en lui la première place, les sciences et surtout les mathématiques l'attiraient très vivement. Alors qu'il habitait encore la France, il s'était lié avec plusieurs des plus célèbres savants de son temps, et notamment avec d'Alembert et Condorcet. Quelques mémoires qu'il fit paraître décidèrent l'Académie de Bruxelles, tout récemment fondée, à l'admettre parmi ses membres (14 octobre 1777).

La seconde partie de la vie du vicomte de Nieuport est tout entière consacrée à l'étude : elle est empreinte d'une très grande dignité. La Révolution française et son contre-coup en Belgique enlevèrent au commandeur toutes ses pensions et causèrent sa ruine. Il supporta ce malheur sans murmurer, mais non sans qu'une certaine misanthropie ne vînt assombrir son caractère. De toutes les offres que lui fit l'Empire, il n'accepta que le titre de correspondant de l'Institut de France, que ce corps savant lui avait accordé. Lors de la constitution du royaume des Pays-Bas, Nieuport fut nommé membre de la seconde chambre des états généraux, où il siégea à droite, et le roi Guillaume Ier se l'attacha en qualité de chambellan. Il lui accorda une pension, qui permit au vieillard de passer ses dernières années à l'abri de la misère, et le décora du Lion belgique, décoration que Nieuport s'abstint de porter conformément aux règles de son ordre. Lors de la réorganisation de l'Académie de Belgique, il en fut nommé directeur. Il était encore membre de l'Institut royal d'Amsterdam, de l'Académie zélandaise de Flessingue, de la Société batave de Harlem, et membre correspondant de l'Académie royale de Stockholm. La dernière fonction qui lui ait été confiée fut celle de membre du collège des curateurs de l'université de Louvain.

Le vicomte de Nieuport s'éteignit très paisiblement à Bruxelles, le 20 août 1827. Son éloge fut prononcé à la séance du 6 octobre suivant par le prince de Gavre, président de l'Académie de Bruxelles.

L'œuvre de M. de Nieuport est importante, plus encore parce que, durant longtemps, il fut le seul Belge s'occupant de hautes spéculations scientifiques et philosophiques que par leur influence immédiate. Sa science de prédilection fut les mathématiques et spécialement la géométrie. Les mémoires qu'il composa sur ces objets sont nombreux et se trouvent dans les mémoires de l'ancienne Académie de Bruxelles (t. II et V), dans ceux de l'Institut de France, de l'Institut des Pays-Bas et de la nouvelle Académie de Bruxelles (t. I, II et III), ainsi que dans le dernier de ses ouvrages, *Un peu de tout, ou les amusements d'un sexagénaire, depuis* 1807 *jusqu'en* 1816. (Bruxelles, 1818; in-8°). Mais, à ce point de vue, son œuvre capitale, ce sont ses *Mélanges mathématiques.* (Bruxelles, 1794-1799, et leur suite, 2 vol. in-4°). Le vicomte de Nieuport s'est occupé tout spécialement des équations différentielles et de leurs intégrations, ainsi que du calcul des probabilités.

L'étude des mathématiques le conduisit à s'occuper également de philosophie. Il nous dit lui-même comment il y fut amené. « J'avais conçu, » écrit-il, « depuis très longtemps le projet d'exa- « miner jusqu'à quel point on pouvait « appliquer aux sciences en général la « méthode géométrique ». Dans la pensée que cette œuvre avait été tentée par

Condillac, il se mit à lire cet auteur. Le résultat de cette lecture fut la conviction « qu'il restait beaucoup à dire sur « ce sujet » et que Condillac, dans sa *Logique*, avait commis une méprise essentielle. Dans ces conditions, il crut devoir rééditer la *Logique* de cet auteur, en l'accompagnant d'observations et la faisant suivre d'un *Essai sur la théorie du raisonnement*. Bruxelles, Lemaire, 1805; gr. in-12). D'après de Nieuport, l'erreur fondamentale de Condillac réside tout entière dans sa notion de l'*analyse*. Tandis que, pour le philosophe français, « l'analyse est la décomposition d'une « idée complexe en ses idées simples ou « partielles, c'est-à-dire de l'idée d'une « chose quelconque dans les idées de « chacune de ses parties constituantes « et de ses propriétés particulières », pour de Nieuport, le nom d'analyse doit se donner « à une méthode de raisonne- « ment, très féconde en mathématiques, « qui consiste à remonter du composé au « simple, comme on donne celui de « synthèse, qui veut dire composition, à « la méthode contraire, qui descend « naturellement du simple au composé. « L'analyse de l'auteur (Condillac) n'est « qu'une méthode de ségrégation; elle « n'opère que sur le *composé par ségréga- « tion de parties* et ce n'est point ainsi « que se *composent* les vérités scienti- « fiques qui sont le sujet de nos médi- « tations et l'objet de nos recherches. » Malgré cette divergence de vues, de Nieuport est un sensualiste. Pour lui, « l'idée d'un objet considérée en elle- « même n'est... que le système des modi- « fications simultanées de notre cerveau, « occasionnées par l'impression que lui « communique en particulier chacun de « nos sens, mis en action par la présence « de cet objet. Mais, considérée dans « l'entendement, l'idée de ce même ob- « jet est la sensation que la perception « de ce système de modifications im- « prime à notre âme en tant qu'elle « aperçoit et qu'elle réfléchit. Voilà « jusqu'où il est donné à l'homme « de suivre la formation des idées et « de raisonner sur leur nature : au « delà, tout n'est qu'obscurité pour « lui. » (*Essai*, chap. II, n° 22, p. 297.)

Telle est l'origine de nos idées primaires. Quant à « toutes ces idées mé- « taphysiques ou intellectuelles, aux- « quelles nos sens paraissent pour ainsi « dire étrangers », leur naissance est due à une comparaison que fait notre entendement entre les idées primaires : dans leur formation, « notre entende- « ment n'a qu'à apercevoir un rapport « préexistant entre deux idées *primaires;* « il n'y intervient que comme specta- « teur; il ne fait que retenir le carac- « tère ou le *symbole* idéal qu'il a observé » (chap. III, nos 30 et 34). L'auteur conclut à la non-existence d'idées innées. Passant alors à la classification des sciences, et y appliquant ces principes, il place en premier lieu la physique, qui ne connaît que des idées primaires, puis les mathématiques, mélange d'idées primaires et de secondaires, ensuite la métaphysique rationnelle; quant aux autres sciences, elles ne sont que les combinaisons de ces premières. Dans son dernier ouvrage, le vicomte de Nieuport revint sur quelques-unes des idées émises dans son *Essai*.

Pour être complet, il faut encore signaler parmi l'œuvre de Nieuport, quelques études de philologie, œuvres de ses dernières années.

Un mot de l'homme pour terminer. Sa pensée était vigoureuse; son imagination ardente; sa volonté opiniâtre : à soixante ans, il se mit à apprendre le grec et finit par versifier en cette langue. La vivacité de son caractère très entier avait écarté de lui les amitiés de surface et lui valut de nombreuses attaques de presse. Il s'était posé très nettement en adversaire du libéralisme et il avait reporté sur Guillaume Ier toute l'affection qu'il portait dans son cœur pour l'ancien ordre de choses à jamais disparu. Avec tout cela, une extrême franchise l'aidant à revenir quelquefois sur ses fréquentes préventions; détestant les littérateurs et les artistes, mais bienveillant pour les jeunes gens désireux de s'appliquer aux sciences. Quetelet nous dit avoir eu pour lui une véritable

vénération. En somme, une figure extrêmement vivante.

Georges Bigwood.

Prince de Gavre, *Eloge de Charles François*, vicomte de Nieuport, en tête du tome IV des *Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. – Quetelet, *Correspondance mathématique*, t. V, p. 242 à 253. — *Nouvelle biographie générale de Didot*. — Les ouvrages de l'auteur.

NIEUWELANDT (VAN), VAN NIEULANT, ou VAN NIEUWLANT, famille de peintres anversois du XVIe et du XVIIe siècle.

Le premier artiste de cette famille que nous trouvons mentionné est ADRIEN VAN NIEULANT; il était fils de Guillaume et d'Adrienne Nouts. En 1584, il habitait la maison *de Pauw* (le Paon) au Grand'Marché, à Anvers, et avait épousé Gertrude Loyson. Son nom n'est pas mentionné dans les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc d'Anvers, et l'on ne connaît aucune de ses œuvres. Il est possible toutefois que le tableau *Vue de cuisine*, appartenant au musée de Brunswick et daté de 1616, soit peint par lui.

GUILLAUME, son frère, se rendit tout jeune en Italie. En 1608, il intervient à Rome comme témoin dans un procès; dans la même ville, il fit son testament, le 26 mars 1626. A ses deux sœurs, et, après leur décès, à son neveu Guillaume, il légua la maison *de Greffie*, dans la Suikerstrate, à Anvers, qui avait été habitée par son père, et qu'il avait achetée. Il laissa en outre 400 écus à chacune de ses deux sœurs et 200 autres à son neveu Guillaume. Il ne rentra pas dans sa patrie, et aucune de ses œuvres n'est connue, quoiqu'il ait dû obtenir du succès de son vivant.

L'aîné de ces deux frères, Adrien Nieuwelandt, eut plusieurs enfants; ses deux fils aînés, Guillaume et Adrien, qui suivent, furent peintres.

GUILLAUME VAN NIEUWELANDT, deuxième du nom, naquit à Anvers en 1584; en 1589, il quitta cette ville avec ses parents, qui allèrent s'établir à Amsterdam. « Il apprit son art chez Jacques « Savery, à Amsterdam, l'an 1599 », lisons-nous au bas de son portrait gravé et édité par Jean Meyssens, « et il est « allé à Rome où il demeura trois ans « auprès de Paul Bril ». Il y trouva son oncle Guillaume, qui le prit en affection comme le prouve la clause de son testament que nous avons citée plus haut. Le séjour à Rome laissa la plus vive impression sur l'esprit du jeune peintre : durant le reste de sa vie, il ne reproduisit guère en peinture et en gravure à l'eau-forte que des vues de la ville éternelle et des environs. En 1605, il est rentré à Anvers, se fait admettre comme membre de la corporation de Saint-Luc, et, la même année, il reçoit un élève. En 1606, il est devenu l'époux de Anne Hustart et fait valoir son droit de bourgeoisie dans sa ville natale. Il continue à y habiter de longues années; on l'y trouve encore le 25 août 1629. Peu de temps après, il alla s'établir à Amsterdam, où il mourut dans la seconde moitié de l'année 1635.

Guillaume van Nieuwelandt se fit connaître comme peintre, comme aquafortiste et comme poète.

Des travaux du peintre, il nous est resté peu de chose : un tableau, daté de 1609, appartenant au musée de Copenhague et représentant une vue approximative du Campo Vaccino, l'ancien *Forum Romanum*, étoffée de nombreuses figures; une vue de la même place, datée de 1611, et appartenant au musée d'Anvers; une troisième vue du même endroit, se trouvant au musée impérial de Vienne, et datée de 1612; un quatrième morceau, représentant encore une vue de Rome, datée de 1628, et faisant partie du musée de Pesth. C'est tout ce que l'on connaît de lui et la qualité ne fait pas regretter ce défaut de quantité. Guillaume van Nieuwelandt se complaît à représenter le Forum, alors que la vie populaire animait encore les ruines de l'ancienne Rome, que les vaches et les brebis broutaient autour des arcs de triomphe et des temples. Il nous montre le terrain historique encaissé entre les collines sur lesquelles s'étagent les débris des constructions monumentales antiques et les pauvres maisonnettes modernes, dispersées par-

mi les arbres que le hasard a semés de loin en loin. Sur le devant, il fait profiler des murs abrupts et des tours énormes, dans la même tonalité d'un brun sombre que revêt le terrain de l'avant-plan. Il l'étoffe de figurines pittoresques. Au second plan, dans le lointain, la vallée et les coteaux chargés de ruines sont d'un clair pâle anémique, en désaccord avec les vigueurs voulues du premier plan. Tout cela est petitement fait, de fantaisie, sans harmonie entre les diverses parties, avec des formes et des tons suggérés par la convention, plutôt que fournis par la réalité des lieux.

Nous connaissons de lui quelques dessins : un arc de triomphe romain, daté de 1610, et deux dessins reproduisant des ruines d'Italie se trouvent au Ryksmuseum, à Amsterdam; un autre, représentant un pont avec vue sur une ruine, appartient au musée de Dresde et est daté « In Roma adi 10 September « 1603 ». La facture est facile et soignée, mais sans grande finesse.

Guillaume van Nieuwelandt fut un aquafortiste fertile; nous possédons de lui plus de quatre-vingt-dix gravures. La grande composition en trois planches, figurant une vue sur le Tibre et trois de ses ponts; vingt-six vues d'antiquités et de ruines romaines, datées de 1618; dix-neuf autres vues de ruines romaines, précédées d'un frontispice et dédiées à Wenceslas Coeberger; quatre vues plus grandes de monuments anciens de Rome; quatre sujets bibliques dans des paysages; une suite de paysages, gravés d'après Paul Bril, et comptant, suivant Nagler, au moins trente-six pièces.

Il fournit lui-même les vignettes à l'eau-forte qui ornent les titres de ses tragédies *Livia*, *Saül*, *Claudius Domitius Nero*, *Sophonisba* et *Jerusalems' Verwoestingh*.

Le talent de graveur qui se révèle dans ces pièces est incontestable. Les reproductions des paysages de son maître ont une grande aisance d'allure et sont d'une facture brillante; les eaux-fortes d'après ses propres dessins sont plus superficiellement traitées, mais sont encore bien pittoresques; cette dernière qualité se fait surtout remarquer dans sa grande pièce *les Trois Ponts*. Sur ce dernier travail et sur quelques autres, l'auteur apposa son *excudit*, preuve que lui-même imprima et publia certaines de ses œuvres; d'autres mentionnent Bonenfant (Goetkint) comme éditeur.

Les dessins et les eaux-fortes de Guillaume van Nieuwelandt trahissent la même prédilection exclusive pour les vues de Rome et de l'Italie. Chez lui, comme chez plusieurs autres de nos artistes, le souvenir du séjour dans le midi laisse des traces ineffaçables; c'est une obsession, une nostalgie vers les pays d'audelà des monts. Malheureusement, en vivant ainsi de souvenirs, nos peintres fermaient l'œil devant la nature, négligeant l'étude de la réalité pour se complaire à répéter paresseusement ce qu'ils avaient vu et reproduit dans leur jeunesse.

Guillaume van Nieuwelandt est plus connu comme poète dramatique que comme peintre et graveur. Toutes ses pièces portent le nom de tragédies. Les deux les plus anciennes parurent en 1617; le titre de l'une d'elles est *Livia*, l'approbation du censeur ecclésiastique est datée du 4 mars 1614; la seconde a pour sujet *Saül*. Toutes deux furent jouées au mois de novembre 1615, par les membres de la chambre de rhétorique *de Olyftak*, dont, en 1618, notre poète fut élu *ouderman*. La troisième pièce, *Claudius Domitius Nero* fut jouée et imprimée en 1618. Puis se succédèrent *Aegyptica ofte Aegyptische Tragœdie van M. Antonius en Cleopatra*, jouée par la chambre de rhétorique de *Violiere*, le 1er mai 1624, et publiée la même année; *Salomon*, représentée par la même chambre en 1628 et imprimée la même année; *Sophonisba Aphricana*, publiée à Amsterdam en 1635 et réimprimée dans la même ville en 1639, mais jouée d'abord probablement à Anvers, puisque le négociant et amateur des beaux-arts, Jean-Baptiste van Lemens, d'Anvers, à qui elle fut dédiée, assista à la représentation; et enfin *Jerusalems' Verwoestingh door Nabuchodonosor*, imprimé également à Amsterdam en 1635.

Outre ces tragédies, Guillaume van Nieuwelandt composa encore un poème didactique, intitulé : *Poema van den Mensch inhoudende d'Ydelheydt des werelts, d'ellende des levens ende rust des doodts*, imprimé à Anvers en 1621.

En 1620, la chambre de rhétorique *de Pioen* de Malines ouvrit un concours poétique parmi les chambres sœurs du Brabant, de la Hollande, de la Flandre et de la Zélande. Guillaume van Nieuwelandt y prit part comme membre de l'*Olyftak* et remporta, sur cent deux concurrents, le premier prix du refrain philosophique. Le premier prix de la déclamation lui fut également décerné pour avoir excellé par dessus les autres en récitant ses propres vers.

En 1621, il composa une élégie sur la mort de l'archiduc Albert, qui fut imprimée à Anvers, par G. van Tongeren. François Sweerts nous apprend, en 1627, qu'il avait composé encore d'autres élégies, des épigrammes, des épithalames et des épitaphes, qu'à cette date il se proposait de publier. Jamais il ne donna suite à ce projet.

Comme poète tragique, Guillaume van Nieuwelandt eut l'honneur d'être le premier dans les provinces flamandes qui rompit avec les traditions des chambres de rhétorique et remplaça les anciennes pièces allégoriques (*spelen van zinnen*) par des tragédies historiques et humaines. En Hollande, les poètes contemporains, Joost van den Vondel, Hooft, Samuel Coster l'avaient précédé dans cette voie de quelques années seulement. Ses premières pièces étaient les faibles essais d'un débutant; à partir de sa troisième tragédie, *Nero*, le vers devient plus souple, la langue plus riche, l'action plus intéressante. Ces progrès s'accentuent dans la suite, la pensée gagne en vigueur, la forme en netteté. Cependant, l'action dramatique reste toujours languissante et superficielle, les tirades d'une longueur exorbitante; dans sa *Sophonisba*, par exemple, il fait entrer une séance du Sénat romain, où Fabius et Scipion prononcent chacun un discours d'audelà de cent et trente vers. Le vers, rude et vacillant au début de l'auteur, devient plus tard trop sentencieux. Le poème *Vanden Mensch*, que l'on a beaucoup loué, est diffus de forme et de pensée, et pèche, comme ses tragédies, par un excès d'allusions aux personnages de la fable et de l'antiquité et par des moralités banales d'une longueur fatigante. Ce poète, qui ne s'élève pas au-dessus d'une honnête médiocrité, avait bonne opinion de lui-même. Ses pièces imprimées à Anvers sont régulièrement précédées d'une série de ballades, d'odes et de sonnets en l'honneur du grand homme; lui-même place en tête de son poème *Vanden Mensch* un « sonnet à Zoïle », dans lequel il déclare que tous ceux qui cherchent à critiquer son travail ne sont mus que par l'envie et ne débitent que des calomnies.

Il eut une fille, Constance, qui, au dire de François Sweerts, fut, dès l'âge de seize ans, la rivale de son père par ses poésies. L'auteur des *Athenæ Belgicæ* annonçait, en 1627, la prochaine publication de ses vers; mais ils ne virent jamais le jour. Elle avait été baptisée, le 26 février 1611; le 5 septembre 1628, elle épousa le peintre bien connu Adrien van Utrecht.

Notre peintre-poète signait ses tableaux *Guilmo van Nieulant*, ses gravures et dessins *Guilmo van Nieuwlant*, ou *G. Nieulant*, ses poésies *Guil. van Nieuwelandt*. Dans les actes passés à Rome, où il intervient, il se nomme *de Terra Nova*. L'anagramme dont il signait d'habitude ses vers était : *Dient uwen Al*.

Van Nieuwelandt (*Adrien*), frère de Guillaume, naquit à Anvers en 1587. Il avait deux ans quand ses parents quittèrent sa ville natale pour s'établir à Amsterdam, où Adrien fit son apprentissage de peintre chez Pieter Isacs et Frans Badens.

Il fit le voyage d'Italie, mais revint à Amsterdam où, le 19 mai 1609, il épousa Catelijnken Raes et où il passa le reste de sa vie. Il mourut entre le 8 décembre 1656 et le 16 janvier 1657. Il peignit des paysages étoffés de figurines religieuses ou profanes, dans la manière

des Hollandais italianisants. Comme artiste, il fut supérieur à son frère Guillaume, sans atteindre un rang bien élevé. Quoique né à Anvers, Adrien van Nieuwelandt ne saurait être compté parmi les peintres flamands; son éducation artistique et son séjour à peu près ininterrompu à Amsterdam lui font prendre place dans l'école hollandaise.

Max Rooses.

F.-Jos. Vanden Branden, *Willem van Nieuwelandt* (*Nederlandsch Museum*, 1875). — A. Bertolotti, *Belgi ed Olandesi a Roma*. — Corn. De Bie, *het Gulden Cabinet*. — *De Liggeren der Antwerpsche Sint-Lucas gilde*. — Franç. Sweertius, *Athenæ belgicæ*.

NIEUWENAAR (*Adolphe*, comte **DE**), ou NUWENAR, et DE MEURS, était fils de Humbert, comte de Nieuwenaar et de Limbourg, seigneur de Betbourg, et de Mathilde, comtesse de Haum et de Falkenstein. Cet homme de guerre naquit pendant la première moitié du XVIe siècle et mourut, le 18 octobre 1589, à la suite d'une explosion de poudre. Agent très actif de la réforme religieuse aux Pays-Bas, il commença, dès 1570, la propagande en faveur de ce culte à Cologne et aux environs de cette ville. A main armée, il accompagna parfois les pasteurs chargés de prêcher le protestantisme dans les environs du Rhin, près de ses possessions, là où le catholicisme était le mieux ancré. Ces prêches, auxquels assistaient parfois six cents personnes, venues pour la plupart des Pays-Bas, avaient tellement irrité le magistrat catholique de Cologne qu'il fit tirer, du haut des remparts, des coups d'artillerie sur les individus qui y assistaient (1582). A la suite de cet acte d'hostilité, Nieuwenaar fut obligé de se retirer, tout en se promettant bien de revenir dès que l'occasion s'en présenterait. Elle ne se fit pas attendre longtemps. Séduit par les charmes d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse du chapitre de Zerisheim, Gebhard Truchsess, archevêque de Cologne, résolut de l'épouser. Il voulait en même temps introduire le protestantisme dans son électorat, sécula-riser celui-ci et le rendre héréditaire en faveur de ses descendants. De Nieuwenaar ne voulut pas laisser échapper cette occasion. Il pouvait, d'ailleurs, compter sur l'intervention du prince d'Orange, très préoccupé en ce moment de trouver le moyen d'arrêter les progrès de l'armée espagnole dans le nord des Pays-Bas. En 1583, Truchsess remit à Jean-Casimir, palatin du Rhin, et à de Nieuwenaar ses droits sur Boden, Rheinberg et Ordingen, moyen efficace pour les attacher à son parti. De Nieuwenaar se jeta immédiatement, à la tête de ses gens, dans l'électorat, et s'empara de Betbourg, une des possessions de Werner, comte de Salm, le défenseur le plus dévoué du chapitre de Cologne contre Truchsess. Durant la réunion des Etats de Cologne, ses agents et ceux du comte de Manderscheidt-Schleiden firent l'opposition la plus vive aux agents du parti catholique, prenant constamment fait et cause pour Truchsess. Le comte de Nieuwenaar s'empara ensuite d'Ordingen, accueillit tous les proscrits et ne cessa de faire la guerre aux troupes appelées à défendre l'archevêché contre les attaques de son ancien possesseur, spécialement contre les secours envoyés par Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas. Il entra dans Berk, y détruisit toutes les images conservées dans les églises catholiques de la localité, chassa et proscrivit impitoyablement tous les prêtres. Enfin ses excès furent tels, que l'empereur Rodolphe II lança contre lui un édit de proscription (31 août 1583). Ce qui ne l'empêcha pas de prendre, en 1584, Rheinberg, qu'il abandonna aux troupes des Etats des Provinces-Unies, pour se jeter dans la Gueldre, et d'envoyer à Cologne des agents qui y prêchaient le protestantisme. Appelé au gouvernement de la Gueldre par suite de la trahison de Guillaume, comte de Berghes, beau-frère du Taciturne, il se mit à la tête d'un millier de soldats et s'empara (20 mai 1585) de la ville de Neuss, dépourvue en ce moment de toute défense. Il fut obligé de quitter cette ville, en même temps qu'Ordingen, en 1586. Cette dernière localité fut donnée en fief au comte de Salm, par Ernest de Bavière, en 1588. Précédemment, il avait fait des efforts afin de prévenir la prise

par les Espagnols de la ville de Nimègue, dans laquelle il fit passer un secours d'hommes au péril de sa vie. Malgré ses efforts, les Espagnols s'en emparèrent. Il entretint des relations intimes avec Martin Schenk de Nideghem, aventurier qui, après avoir pris service dans les troupes des états, les avait abandonnées pour se réconcilier avec Philippe II. Nieuwenaar parvint à le rallier de nouveau (20 mai 1585), et de Nieuwenaar, Schenck et de Villers réunirent leurs forces pour résister aux troupes espagnoles, commandées par Tassis. Battu à Amerungen, de Nieuwenaar fut obligé de se réfugier à Amersfoort; de Villers, blessé pendant l'action, fut fait prisonnier. Malgré cet échec, les habitants d'Utrecht voulurent faire passer de Nieuwenaar dans leur ville à titre de gouverneur, en remplacement de Villers. Il fut admis à cette fonction par les états, en dépit de l'hostilité de Moded, un des pasteurs les plus populaires de Hollande. Quelques jours plus tard, de Nieuwenaar se rendit, à la tête de troupes allemandes et anglaises, dans la partie de la Gueldre appelée la Veluwe, et s'empara des forts élevés près d'Ysseboord et de Heusden. Vers la même époque, il eut des relations avec un habitant de Nimègue, qui devait l'aider à recouvrer cette ville; mais l'arrivée de Claude de Berlaymont, seigneur de Haultepenne, à la tête d'un corps d'armée espagnol fort de cinq mille hommes, le força de se retirer. Sous le gouvernement de Leycester en Hollande, il s'attacha à cet agent d'Elisabeth, reine d'Angleterre, et le servit dans les bureaux de comptabilité. Malgré l'opposition que lui fit Moded, il se maintint dans son autorité à Utrecht. Irrité de la conduite du pasteur, de Nieuwenaar le fit arrêter (5 juin 1587), en le menaçant de son épée. Le peuple prit fait et cause pour Moded et obligea le gouverneur de le mettre en liberté. Cette émeute ne l'empêcha pas de conserver ses fonctions de gouverneur lorsque Leycester eut abandonné le pays. Il avait épousé sa cousine Walburge de Nieuwenaar, veuve du comte de Hornes, lequel fut décapité par ordre du duc d'Albe. Nieuwenaar avait remis, en 1579, du consentement du duc de Clèves, l'usufruit des fiefs de Meurs, Krakau, Erefeld et Triemirsheim, pour qu'elle pût en jouir après la mort de son mari. Elle les céda, en 1594 et 1598, à Maurice de Nassau. De son côté, Ernest de Bavière, archevêque de Cologne, accorda à titre de fief à Werner, comte de Salm-Reifferscheid, le château de Hackenbroich, qui avait été pris par de Nieuwenaar en 1588.

Ch. Piot.

Ab Isselt, *de Bello Coloniensi*. — Goethals, *Histoire des lettres*, t. III, article Moded. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*, t. III, article Hornes. — Pieter Bor, *Nederlandsche oorlogen*. — Brandt, *Historie der Reformatie*. — *Chronijk van het historisch genootschap te Utrecht*, t. V. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*. — *Overijsselsche almanak*, 1848. — Kist en Royaards, *Archief voor kerkelijke geschiedenis*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIII. — Lossen, *Kölnische Krieg*. — Piot, *Correspondance de Granvelle*, t. X. — Lacomblet, *Urkundenbuch*, t. IV. — *Nunciaturberichte aus Deutschland*, t. III. — Raumer, *Historisches Taschenbuch*, 1840, article intitulé : *Gebhard Truchsess von Waldenburg, Kurfürst und Erzbischof von Köln*. — *Allgemeine deutsche Biographie*, articles Gebhard et Neuenar. — Muller, *Staat der vereenigde Nederlanden*. — Motley, *History of the united Netherlands*.

NIEUWENHOVE (*François* **VAN**), ou A NOVA CURIA, prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Gand ou dans les environs en 1502, mort dans la même ville, le 8 juin 1562. Entré dans l'ordre des Récollets, Van Nieuwenhove professa d'abord la théologie à Gand. On le mit successivement à la tête des couvents de Gand, de Bruges et de Dunkerque. Ce religieux s'acquit du renom comme prédicateur. Il a laissé trois volumes manuscrits, perdus, semble-t-il, contenant des sermons, des commentaires sur certaines parties de l'Ecriture sainte et sur la règle de Saint-François, des traités concernant des points spéciaux de théologie dogmatique, morale et ascétique.

Georges Monchamp.

Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 304-306, qui cite Sanderus, *de Gandavensibus*, p. 41. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 249. — Valère André, *Bibl. belgica*, p. 236, 237.

NIEUWENHUYSEN (*Gérard* **VANDEN**), fondeur, vivait à Malines au XVIe siècle. Dans cette ville s'était

concentrée, dès la première moitié du XVe siècle, l'industrie si importante de la fabrication des canons. Déjà en 1420, on y trouve établi un fondeur s'appelant Jacques de Harnes; puis plus tard, on y rencontre le nom de Jehan de Malines. Mais c'est au commencement du XVIe siècle que la fonderie de Malines prit une extension considérable, sous la direction d'un Allemand, Hans Poppenruyter, fils d'Ulrich, natif de Nuremberg, et reçu bourgeois de Malines en 1514. Il avait établi sa fonderie près de l'ancienne porte de Bruxelles, dans un immeuble voisin des remparts et de l'hôtel d'Egmont. Il fondit une grande quantité de pièces d'artillerie, tant pour le pays que pour les souverains étrangers. En 1520, il obtint le titre de fondeur du roi; il fut chargé, par ordre de Charles-Quint, de couler les pièces destinées aux expériences qui se firent à Bruxelles, dans le but de fixer, en les restreignant, les modèles et les dimensions des pièces d'artillerie. Hans Poppenruyter avait épousé, le 26 janvier 1526, Heylwige Vanden Nieuwenhuysen, dite Campfort. Il testa avec elle, le 6 décembre 1533, et mourut le 24 février de l'année suivante. Sa veuve se remaria, le 7 juillet 1536, avec Remi de Hallut, vicomte de Bergues-Saint-Winoc, capitaine au régiment de Montmorency, qui, à son tour, devint directeur de la fonderie de Malines. Il mourut, le 12 décembre 1562, et sa succession fut recueillie par le frère de sa femme, GÉRARD VANDEN NIEUWENHUYSEN.

La carrière du nouveau fondeur fut extrêmement active, et il dut imprimer à l'atelier malinois une importance considérable. Il travaillait non seulement pour l'armement des troupes nationales, mais il acceptait également de nombreux ordres pour l'exportation. Les marchands anversois achetaient à Malines des pièces en bronze ou en fonte de fer, et les expédiaient en Espagne, au Portugal, en Italie, en Sicile et en Angleterre. C'est à Anvers également que la fonderie de Malines s'approvisionnait surtout de matière première. Sur tous les canons qu'il fabriquait, le fondeur inscrivait ordinairement son nom. Tel fut le cas, par exemple, pour certaines pièces que plus tard, le 11 avril 1602, le magistrat de Malines prêta aux archiducs. L'une d'elles, forgée en bronze, d'après le reçu signé par don Loys de Velasco, portait les armes de Malines, suivies des mots :

In trouwen vast
Geerat Nieuwenhuysen me fecit Machlen 1578

Beaucoup de pièces portant le nom de Gérard Vanden Nieuwenhuysen ou de *Gerardus de Novodomo*, furent, par ordre du duc de Parme, en 1590, livrées par le receveur de l'artillerie, Vincent de Senff, à l'atelier de Malines, dans le but de faire refondre celles qui étaient éventées ou endommagées. La ville de Malines et les autres cités brabançonnes et flamandes formaient également pour Vanden Nieuwenhuysen une clientèle sérieuse et fidèle. En 1577, le magistrat de Malines ordonna de lui payer une somme de 278 livres, pour la livraison d'un fauconneau destiné à l'armement de la ville (*voor tghieten sekere metallen stuck genaempt een falckonet tot behoeve vander stadt*). Toutefois, le fondeur rencontrait parfois de nombreuses difficultés dans l'exécution de son travail, et, plus d'une fois, il fut forcé de mettre ses acheteurs en demeure de prendre livraison de l'artillerie commandée. C'est ainsi qu'en 1585, Gérard Vanden Nieuwenhuysen reçut de la ville de Hal mission de couler six demi-fauconneaux (*zesse stucken artillerye halfve falconnetten*). Il se mit immédiatement à la besogne et donna aux pièces une longueur uniforme de 7 1/2 pieds; il les orna également des armoiries de la ville de Hal. Mais celle-ci, sans doute ruinée par les incessants désordres de cette époque si troublée, ne put exécuter ses engagements ni prendre livraison des fauconneaux. Vanden Nieuwenhuysen dut les faire transporter à Anvers, où ils furent essayés, trouvés indemnes de tout défaut, et vendus pour l'exportation à un prix qui constituait pour le fabricant une perte sensible. Il eut, à la

même époque, une contestation d'un genre identique avec la ville d'Ypres. En 1582, il avait reçu du magistrat de cette cité flamande une commande importante. Il se mit immédiatement à l'œuvre et fabriqua d'abord deux demi-bombardes et deux fauconneaux (*twee halff cortauwen ende twee falconnetten*). Ces pièces, après essai, furent acceptées et livrées au gouverneur de la ville. Il s'occupa alors des autres pièces qu'il avait encore à fournir, et coula deux couleuvrines (*twee slangen*), longues de 12 1/2 pieds ; il devait encore les orner des armes d'Ypres. Deux des quatre demi-couleuvrines (*halff slangen*), de la même longueur, furent entièrement achevées ; elles étaient coulées en métal et d'excellente composition, dans le mélange duquel le fondeur avait fait entrer du cuivre rouge de première qualité, ainsi que des déchets de cuivre rouge de Suède et de Hongrie. De plus, toutes les formes étaient déjà construites de manière à pouvoir sans délai terminer complètement la commande. C'est alors que le magistrat d'Ypres, se basant sur les événements politiques (*de groote veranderinge corts daer nae gebuert in Vlaenderen*), donna ordre de surseoir à l'exécution du travail entamé. Vanden Nieuwenhuysen fut, à la suite de ces événements, obligé de garder pour son compte toutes les formes et tout le métal prêt pour la fonte ; quant aux pièces, il les fit encore une fois conduire, en 1585, à Anvers, où il les vendit à bas prix de peur de les voir confisquées par l'un ou l'autre parti armé. Peu après, il reçut de nouvelles commandes, que cette fois il put exécuter sans contretemps, car les comptes de la ville de Malines renseignent que, pendant l'exercice 1588-1589, il lui fut payé 90 livres artois, solde d'une somme de 162 florins qui lui était due pour certaines pièces d'artillerie qu'il avait précédemment livrées.

Le soin de son important atelier de fonderie n'empêchait par Gérard Vanden Nieuwenhuysen de remplir d'autres fonctions encore. C'est ainsi que nous le rencontrons en 1586, et pendant les années suivantes, au nombre des proviseurs de l'hospice de la Putterie, à Malines (*proviseurs des goedshuys van S^te^ Hey lwich geseegt de putterye binnen der stede van Mechelen*). Gérard Vanden Nieuwenhuysen avait épousé Jeanne Suls ; il mourut le 24 février 1588 ; sa femme le suivit dans la tombe le 16 mars 1611. Ils furent tous deux enterrés dans l'église Notre-Dame d'au delà de la Dyle, à Malines, où pouvait se lire sur une lame de cuivre, près de la chapelle Sainte-Croix, l'inscription suivante :

HIER LEET BEGRAVE M^r^ GEERARDT
VAN NIEUWENHUYSE IN SYN LEVEN
ARTILLERIE GIETER VAN CONNICK PHILS
DEN II^en^ VAN DIEN NAME DIE STERFF
A^o^ XVC LXXX VIII DEN XXIIII^en^
FEBRUARIJ ENDE JOUFFR.
JOANNA SULS
SYN WETTIGHE HUYSVR. DIE STERF
ANNO XVI^c^ XI DEN XVI MEERTE
BIDT VOOR DE ZIELEN.

Une pierre sépulcrale, placée dans le sol de la chapelle, reproduit une seconde fois, en termes presque identiques, la même inscription.

A la mort de Vanden Nieuwenhuysen, sa veuve dirigea pendant un certain temps l'atelier de fonderie de son mari. C'est ainsi que, le 29 juillet 1599, Luc Sabot, agissant au nom de la gilde de la Vieille Arbalète, à Anvers, et accompagné de deux notaires malinois, Lambert Deens et Pierre de Muntere, se rendit *chez la vefve de feu M^r^ Gérard de Nieuwenhuyse en son temps fondeur d'artillerie de S. M. aud^t^ Malines, près la porte de Bruxelles*, pour y expertiser une bouche à feu. Cette pièce avait été envoyée chez Vanden Nieuwenhuysen pour être réparée ou refondue ; elle avait été fabriquée en 1543 à Utrecht, par Jean Tolhues. C'était une demi-couleuvrine, « ayant le devant osté ou scié » jusques aux daulphins ». Aux deux côtés se trouvaient gravées des inscriptions flamandes, conçues comme suit :

Ick ben een instrument om vyanden te kellen
Ende voor den naem den ridder S^t^ Joris ter eer.

et de l'autre côté :

Ick speuwe vierige clooten als helsche draken
Daer vore heeft my den ouden voetboghe doen
[maecken.

ce que l'acte officiel traduit comme suit : « Je suis un instrument pour « repousser l'ennemy au nom et hon- « neur du chevalier St Georges », et « je desgorge boulets ardants comme « dragons infernaux, à quel effet le vieil « arbalestre m'a faict faire. » Au-dessus de la pièce se trouvaient les armes de la ville d'Anvers, entourées de la guirlande de roses symboliques, puis, dans un médaillon, saint Georges à cheval, transperçant le dragon de sa lance. Un peu plus bas était représentée une arbalète, également entourée d'une couronne de roses et d'un cercle portant ces mots : *Ouden voetboghe*. Cette description prouve que Vanden Nieuwenhuysen ne travaillait pas seulement pour les souverains et les villes, mais également pour les gildes et corporations.

Peu après, la direction de la fonderie fut confiée à son fils Gaspard Vanden Nieuwenhuysen, qui joua un rôle beaucoup plus effacé que son père. Du reste, à cette époque, la fonderie de canons malinoise perdit sensiblement de son importance, et l'on ne trouve plus que de rares mentions de son existence. Gaspard Vanden Nieuwenhuysen obtint cependant, comme son père, le titre de maître fondeur royal ; il avait épousé Marie van Overbeke, qui était veuve de Georges vander Strepen, secrétaire de la ville de Bruxelles. Il mourut le 8 janvier 1626; sa femme l'avait précédé dans la tombe et était décédée le 16 janvier 1616. Ils furent également enterrés à l'église Notre-Dame, à Malines, et à un pilier du côté nord était fixée l'inscription suivante :

HIER LEYT BEGRAVEN
GASPAR VANDEN NIEUWENHUYSE
ARTILLERIE GIETER VAN SYNE CO. MAt.
VAN SPAIGNIEN DIE STERFT
ANo XVIc XXVI DEN VIII JANUARUS.
EN JOUFFR. MARIE VAN OVERBEKE SYNE
WETTIGE HUYSVR. STERFF Ao 1616 16 JANUARII
BIDT VOOR DE ZIELEN.

A la suite de circonstances que nous ignorons, la fonderie de canons était devenue la propriété particulière de Gaspard Vanden Nieuwenhuysen; à sa mort, elle fut mise en vente et achetée par l'Etat, qui en donna la direction à un Hollandais, Jean Sithof.

Fernand Donnet.

Archives communales d'Anvers : *Certificaet boek*, 1591; *Schepen brieven*, 1586 et 1613. — Archives communales de Malines : *Comptes de la ville*, 1578 à 1580; *Actes passés devant les échevins*, 1585; *Inventaire des archives: Provincie, stad en district van Mechelen.* — E. van Vinkeroy, *Costumes militaires belges du* XIe *au* XVIIIe *siècle.* — P. Henrard, *les Fondeurs d'artillerie.* — P. Henrard, *Histoire de l'artillerie en Belgique.*

Nieuwenhuysen (*Jean-Nicolas-Gustave* **van**), auteur dramatique, né à Bruxelles, le 5 décembre 1812, mort à Paris, le 12 mars 1862, inhumé à Laeken. Il est connu dans les lettres sous le pseudonyme de Vaez, dont il a signé toutes ses pièces, y compris les deux premières, malgré l'assertion de la *Bibliographie nationale*. S'il faut en croire le *Moniteur* du 8 février 1834, le nom de Vaez était celui de sa mère ; c'est une erreur : la mère de Vaez s'appelait Isabelle de Broeu. Son premier vaudeville, *Le cheval de Grammont*, joué au Théâtre royal, le 5 février 1834, fut très bien accueilli. A propos du second, *Scènes de la vie privée* (27 juin 1835), le *Moniteur* imprime : « Le dialogue est assez bien fait, facile « et quelquefois scintillant; mais les « couplets manquent de ce brio spiri- « tuel, qui appartient en propre aux « vaudevillistes parisiens. On a fait à « l'auteur une *petite* ovation ». L'année suivante, Vaez quittait Bruxelles, comprenant, comme Noyer, Joly et tant d'autres, son impuissance à lutter contre le monopole du théâtre français. Il se fixa à Paris. Fort estimé dans le monde des théâtres à la suite de ses nombreux et légitimes succès, il devint, en 1853, directeur adjoint de l'Odéon, passa en la même qualité à l'Opéra, en 1856, où il resta, jusqu'en 1860, chargé de la direction de la scène. Il avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1846; dix ans plus tard, il reçut les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Le nombre des œuvres dramatiques de Van Nieuwenhuysen, drames, comédies, vaudevilles, livrets d'opéras, s'élève à trente-six ; trente-trois furent représentés à Paris.

Il a traduit, avec Alphonse Royer, plusieurs grands opéras italiens : *Lucie de Lammermoor* (musique de Donizetti, 1839), *Don Pascale* (id., 1843), *Othello* (musique de Rossini, 1844), *Robert Bruce* (id., 1846), *Jérusalem* (musique de Verdi, 1847) et *L'Elixir d'amour* (musique de Donizetti, 1861). Il a signé, avec le même auteur, deux opéras : *La Favorite* (musique de Donizetti, 1840), *Les Premiers Pas* (musique d'Auber, Carafa, Halévy et Adam, 1847); trois comédies : *Le Voyage à Pontoise* (1842), *Le Bourgeois grand seigneur* (1842), *Mademoiselle Rose* (1843); un drame : *La comtesse d'Altemberg* (1844); deux comédies-vaudevilles : *Un Ami malheureux* (1850), *Le Jour et la Nuit* (1850) et un vaudeville : *Les Deux Hommes noirs* (1843). Il a fait jouer en collaboration avec Royer et Narrey deux comédies-vaudevilles : *Les Fantaisies de Milord* (1850), *Déménagé d'hier* (1852), et un vaudeville : *La Dame de trèfle* (1850). Avec Royer et Delaporte, il donna un mélodrame : *Chodruc-Duclos* (1850).

Il publia avec Scribe : *Ne touchez pas à la reine* (musique de Boisselot, 1847), *Madeleine* (musique de Samuel, 1849) et *Mosquita la Sorcière* (musique de Boisselot, 1851); avec Henri Monnier : *Grandeur et décadence de Monsieur Joseph Prud'homme* (1851); avec Gabriel : *La belle Écaillère* (1836); avec Laurencier et Desvergers : *Les Brodequins de Lise* (1839); avec Sardou : *Le Capitaine Henriot* (musique de Gevaert, 1864); avec Chabot de Bouin : *Victorin de Morbihan* (1841).

Il a signé seul : *Le Cheval de Grammont* (1834), *Scènes de la vie privée* (1835), *Il Signor Barilli* (1836), *Le Coffre-fort* (1839), *Mon Parrain de Pontoise* (1842), *Nouvelles d'Espagne* (1847), *Agneessens, ou le Martyr de la patrie*, drame en 5 actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de la Monnaie, le 29 décembre 1848; *Les Bourgeois des métiers ou le Martyr de la patrie*, qui n'est que le même ouvrage, représenté à Paris en 1849; *Georgette* (musique de Gevaert, 1853); *Rita ou le Mari battu* (musique de Donizetti, 1860). Il a collaboré à l'*Artiste*.

Les qualités de Vaez sont nombreuses et solides. Il eut la fécondité et il convient de lui en tenir largement compte, quand l'énergie de tant d'autres sombra devant l'indifférence du public belge. Habile et renommé comme il l'était en 1839, il lui fallut et de l'abnégation et de l'esprit pour s'atteler à l'ingrate besogne de traduire en français des vers italiens déjà mis en musique. Enfin, dans la comédie, il fit preuve d'un tact qui le préserva toujours de la banalité; il se signala par une parfaite entente des effets de scène, par la gaieté des réparties et des quiproquos et par une verve qui plaît au premier abord, parce qu'on sent qu'elle coule de source.

Baugniet nous a laissé un beau portrait lithographié de Van Nieuwenhuysen, daté de 1835.

A. Piters.

Bibliographie nationale. — Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique.* — Potvin, *du Théâtre en Belgique* (*Revue trimestrielle*, 1862). — Théophile Gautier, *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans.*

NIEUWLANDT (*Constance* **VANDEN**). Voir NIEUWELANDT.

NIGER (*Jacques* LE NOIR, dit). Voir LE NOIR (*Jacques*).

NIGRI (*Philippe*), ou LENOIR, écrivain ecclésiastique, fut chanoine de Notre-Dame, à Tournai, et paraît avoir exercé, vers 1258, les fonctions d'official. On lui doit un ouvrage écrit « d'un » style élégant, comme il en avait cou- » tume », et intitulé : *De exemptione canonica*. A ces détails se bornent les renseignements qu'on a conservés sur cet auteur.

Ernest Matthieu.

Archives de la cathédrale de Tournai. — J. Vos, *les Dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Notre-Dame de Tournai* (Bruges, Desclée, 1898), t. II, p. 185.

NIGRI (*Philippe*), ou NIGRY, ou LE NOIR, dit de Campo, fils de Simon, trésorier du roi de France, et de Madeleine de Lobbel, né à Boulogne-sur-Mer et non à Bologne, en Italie, comme le

suppose Foppens, mort à Bruxelles, le 4 janvier 1563, et enterré dans l'église de Sainte-Gudule en cette ville. Ayant terminé ses premières études à l'université de Paris, il prit le grade de licencié dans les deux droits à Poitiers, devint protonotaire apostolique, archidiacre et chanoine de Térouanne, chanoine de la cathédrale de Liége et de Cambrai, archidiacre de Brabant, prévôt de Sainte-Pharaïlde à Gand, et de Saint-Sauveur à Haerlebeke, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, et de Saint-Rombaut à Malines, conseiller au grand conseil de Malines (31 mars 1521), fonctions qu'il résigna en faveur de son neveu Philippe de l'Espinoy, auquel il fit passer aussi le doyenné de Saint-Rombaut; puis conseiller au conseil privé (31 mars 1535), chancelier de l'ordre de la Toison d'Or, et enfin (1559) évêque d'Anvers. Cette dernière dignité lui échut au moment des contestations soulevées par le clergé à propos de la création des nouveaux évêchés, et il mourut avant d'avoir été sacré. Cette nomination d'évêque était en quelque sorte la conséquence de la part qu'il avait prise, avec Viglius et Granvelle, à propos de l'organisation des évêchés aux Pays-Bas. Son habileté, ses connaissances en fait de droit et d'administration engagèrent le gouvernement à lui confier différentes missions. En 1536, l'empereur l'envoya à Grave, à l'effet d'y terminer différentes difficultés soulevées par les députés de la Gueldre. Deux ans plus tard, il le délégua à Liége pour assister à l'inauguration de l'évêque Corneille de Berghes. Pendant la même année (1538), Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, l'envoya au grand conseil de Malines, afin de s'entendre avec ce corps pour répondre au manifeste rédigé par les Gantois à propos du refus qu'ils avaient fait de consentir à la demande des aides et subsides exigés par le gouvernement. Par suite de la haute position qu'il occupait, il entretint, avec le duc d'Aerschot, pendant les années 1541 à 1545, une correspondance très suivie dans laquelle il lui fit part des nouvelles du jour, et spécialement au sujet des troubles de Gand, durant lesquels il remplit un rôle important. Marie de Hongrie le chargea aussi, de concert avec d'autres députés, de réclamer, en 1542, la libre navigation du Belt et du Sund en faveur du commerce des Pays-Bas. Ensuite il assista (1545) aux conférences de Cambrai dans le but de terminer certaines contestations au sujet des frontières du pays, soulevées par la France à la suite du traité de Crespy. Lors de la réunion des états généraux, en 1548, il fut chargé de leur adresser une harangue au nom du gouvernement. Ses connaissances dans le domaine de la théologie étaient si bien établies, que Viglius proposa de l'envoyer au concile de Trente (1550). Une des missions les plus importantes que l'empereur lui confia fut celle de négocier (1553-1554), en compagnie d'autres ambassadeurs, le mariage de Philippe II et de Marie Tudor, reine d'Angleterre, négociations à la réussite desquelles l'empereur tenait beaucoup, afin de contre-balancer l'influence politique de la France. A peine sa mission en Angleterre achevée, il fut chargé (1545) de se rendre à Gravelinnes, afin d'y terminer un arrangement avec les délégués du roi d'Angleterre. A titre de chancelier de la Toison d'or, il reçut, de la part de son souverain, la mission de remettre le collier de cet ordre au roi de France, mission dont il rendit compte dans un récit imprimé par Pinedo y Salazar, dans son *Historia de la insigne orden del Toyson de oro*. En qualité de chancelier de cet ordre, il fit aussi les sermons pendant les réunions des chevaliers. Lorsqu'il s'agit d'introduire des changements dans l'organisation de la chambre des comptes à Lille et d'organiser l'université de Douai, c'est encore Nigri qui en eut les charges. Par sa position et grâce aux nombreuses missions qui lui furent confiées, il s'était acquis une belle fortune, dont il gratifia les membres de sa famille par son testament du 23 décembre 1555. A cette époque, il était déjà si décrépit que, dans une lettre, il disait, à propos de l'abdication de Charles-Quint: « Je suis vieux et

« caduc ; il me faut servir Dieu et ap-
« prendre à mourir ». Il est auteur d'un livre, intitulé : *Tractatus de exemptione canonica*, écrit en 1524 et publié par L'Espinoy en 1578 et 1593, avec notes et additions, ainsi que des consultations *super duplici jure institutiones* reproduites dans Hoynck van Papendrecht, t. XIII, 2e partie, p. 94. Il fut enterré devant l'autel de saint Rombaut, dans l'église de Sainte Gudule, où Charles de l'Espinoy fit élever un monument, orné d'une statue du défunt en albâtre, et portant l'inscription suivante :

CANDIDA DE NIGRIS. ISAIAE I.
EXTINCTUM LUGET, TUM PLEBS, TUM CURIA NIGRUM
CONCILIUM HAEC EIUS, ALTERA SENSIT OPEM,
SI QUID ERAT NIGRI, FAMA AMPLIUS OMNE REPOSTUM EST,
HOC ISTHOC TUMULO, CAETERA CANDOR HABET.
VIVE PRECOR SUMMI CANDORE, PHILIPPE, BEATUS,
CANDIDA DUM FIANT, QUAE MODO NIGRA JACENT.
OBIIT ANNO M.D.LXII.
STYLO BRABANTIAE IV JANUARII.

Ch. Piot.

Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*.— Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II. — Diericxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. IV. — J.-F. Vande Velde, *Synopsis monum. concil.* — *Troubles de Gand*, publiés par Gachard. — Valère André, *Fasti academici*. — De Theux, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liége*. — *Théâtre sacré de Brabant*. — Le Glay, *Camerarum Christianum*. — Tytler, *Eduard VI and Mary*, t. III. — *State Papers, foreign, of Mary*. — Gachard et Piot, *Voyages des souverains*. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta*, t. I, II et III. — *Gallia christiana*, t. V. — Miræus, *Scriptores*. — De Ram, *Synopsis actorum ecclesiæ Antverpiensis*. — Pinedo y Salazar, *Historia de la insigne orden del Toyson de oro*. — *Tombeau des hommes illustres du Conseil privé*. — Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint*. — *Bulletins de la Commission d'histoire*, 1re série, t. XI ; 3e série, t. XII. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIII. — De Raadt, *Philippe Nigri* (Malines, 1891). — Gachard, *Rapport sur les archives de Lille*.

NIHOUL (*Michel-Joseph*), compositeur de musique, né à Tongres, le 30 décembre 1789, mort dans cette ville, le 25 novembre 1865. Il était fils de Michel-Joseph et de Anne-Marie Foulon. Amateur de musique passionné, il succéda, en 1820, à C. Vander Heyden comme directeur de la Société de musique et d'harmonie de Tongres. Ayant été nommé, en 1834, directeur de la maison de justice et d'arrêt, il donna sa démission et fut remplacé, en 1841, par son fils Michel-Joseph-Romain. Le 22 février 1836, Nihoul fit représenter à Liége, au Théâtre royal, un opéra comique en un acte : *Une soirée à la mode*, écrit sur le vaudeville du même titre de Bayard, Varner et Hippolyte (Leroux). Il composa ensuite un grand opéra en cinq actes, *Le compromis des nobles, ou le comte d'Egmont*, dont le manuscrit fut soumis, en 1852, par le ministre de l'intérieur, au jugement de l'Académie royale de Belgique. Le rapport, dû à Fr.-J. Fétis, est peu favorable : « La partition du *Comte d'Egmont* », dit le savant rapporteur, « n'est pas dépourvue de mélodie ; « malheureusement, cette mélodie est « souvent vulgaire ; elle est d'ailleurs « presque partout étrangère à l'expression dramatique et remplie de répétitions fastidieuses. Au résumé, la partition du *Comte d'Egmont* ne peut être « considérée que comme l'œuvre d'une « personne dont les études musicales « ont besoin d'être rectifiées et dont « l'inexpérience de l'effet scénique est « absolue ». L'ouverture en fut exécutée, le 10 septembre 1854, par la section philharmonique de Tongres, dont Nihoul fut, jusqu'à sa mort, un des membres les plus assidus. Ses fonctions de directeur de musique l'avaient familiarisé avec les combinaisons d'instruments à vent, et on lui doit un certain nombre de compositions pour harmonie, œuvres originales, arrangements et transcriptions, qui furent jouées non sans succès, mais qui, toutes, sont demeurées manuscrites.

Paul Bergmans.

Renseignements particuliers. — *Bulletins de l'Académie royale*, 1re série, t. XIX, 3e partie, 1852, p. 2 ; t. XX, 1re partie, 1853, p. 290-291. — Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, supplément et complément par A. Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 275. — Al. Dupont, *Répertoire dramatique belge*, t. II (Liége, 1885), p. 15.

NIHOUL (*Michel-Joseph-Romain*), compositeur de musique, fils du précédent et de Pauline-Louise-Barbe Schermbacher, né à Tongres, le 13 octobre 1821, mort dans cette ville, le 30 juillet 1881. Initié de bonne heure à la musique par son père, il prit goût à cet art et alla perfectionner son éducation musicale, sous la direction de Daussoigne-Méhul,

au conservatoire de Liége, où il remporta plusieurs distinctions. Il retourna ensuite dans sa ville natale, et s'y livra à l'enseignement. En 1841, il devint directeur de la Société d'harmonie et de musique, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort ; il dirigea aussi la section chorale, formée en 1851 au sein de cette association, ainsi que la société chorale *Atuatuca*, fondée en 1862. Sous sa conduite, ces sociétés participèrent avec succès à divers concours en Belgique et à l'étranger. Dès 1852, Nihoul créa à Tongres une école gratuite de musique qui, annexée d'abord à la Société d'harmonie (1858), devint, le 23 juin 1876, institution communale, sous sa direction. Le zèle et le dévouement dont il fit preuve dans son organisation lui valurent, le 14 mai 1881, les insignes de chevalier de l'ordre de Léopold.

En 1856, il fit représenter à Tongres un opéra-comique en deux actes : *Le Bandit*, qui fut joué au Théâtre royal de Liége, non sans succès, le 30 mars 1857. Le 15 septembre 1866 fut exécutée à Tongres, devant la famille royale, une *Cantate patriotique* de sa composition. Mentionnons encore de lui un oratorio : *Lazare;* — plusieurs messes et quelques autres œuvres religieuses ; — des pièces pour piano, parmi lesquelles une polka, *Vaillance*, éditée en 1854, et qui eut de la vogue lors de son apparition ; — de nombreuses transcriptions sur des opéras connus et une série de morceaux originaux pour harmonies ou fanfares, telles que les ouvertures de la *Renaissance* et de *Robin des mers*, *l'Hirondelle*, *Fleurs d'amitié*, etc., dont plusieurs furent publiés à Bruxelles, dans le journal *le Métronome*, etc.

Paul Bergmans.

Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, supplément par A. Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 275. — Renseignements particuliers.

NINOVE (*Baudouin* **DE**). Voir Baudouin de Ninove.

NINOVE (*Matthieu* **DE**). Voir Matthieu de Ninove.

NIRSANUS (*Matthias*), ou Van Niers (?), carme allemand ou flamand du XVIe siècle. Il devint carme au couvent de Gueldre ; après avoir reçu le grade de docteur en théologie, il remplit les fonctions de prieur dans diverses maisons de son ordre, entre autres à Aix-la-Chapelle, où il resta plus de quarante ans. Il refusa la dignité de provincial des Carmes néerlandais. Quand, en 1559, les nouveaux évêchés furent créés dans les Pays-Bas, on songea à lui ainsi qu'au doyen d'Arnhem pour le siège de Ruremonde ; mais Nirsanus refusa ; on nomma à sa place Guillaume Lindanus, d'abord désigné pour le siège de Leeuwarden et qui fut sacré évêque de Ruremonde, le 4 avril 1563, mais ne put occuper son siège qu'en 1568. Ce fut sous cet évêque que Nirsanus remplit les fonctions d'archidiacre du diocèse. On ignore l'époque de sa mort, qui doit être arrivée après 1577. Il écrivit plusieurs sermons et divers autres opuscules en latin qui n'ont pas été publiés et qui étaient jadis conservés chez les Carmes d'Allemagne.

A. van Renterghem.

Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, t. II, p. 418. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XVI, p. 315.

NISARD (*Théodore*), pseudonyme. Voir Normand (*Théodule*).

NISEN (*Jean-Mathieu*), peintre, né à Ster, petit hameau de la commune de Francorchamps, à huit kilomètres de Spa, le 24 décembre 1819, mort à Liége, le 10 octobre 1885. Issu d'une modeste, mais honorable famille de cultivateurs, il était fils de Jean-Godefroid Nisen et de Jeanne-Marie Raskin. Tout en fréquentant l'école du village, le jeune Mathieu aidait ses parents dans leurs travaux, et souvent il gardait les vaches qui formaient la meilleure partie de son patrimoine. En voyant les animaux paître sous ses yeux, il se mit à les étudier et chercha à en copier les formes, soit en taillant des morceaux de bois à leur image, soit en griffonnant des dessins sur la marge de ses cahiers d'école ; parfois, il s'en prenait aussi à la figure humaine,

en sculptant au couteau des statuettes de saints, en souvenir des effigies qu'il voyait le dimanche à l'église du village. Ces essais enfantins, qui déjà répondaient peut-être à des aspirations, n'auraient probablement abouti qu'à faire de Mathieu Nisen un cultivateur inhabile et mécontent, si un jour un peintre paysagiste de Spa, Joseph Body, qui était venu faire des études sur les hauteurs de Francorchamps, n'avait été assailli par un violent orage et obligé de chercher un abri dans la demeure de la famille Nisen. Il fut très hospitalièrement accueilli par la maîtresse de la maison, qui lui parla des essais de son fils et en mit quelques-uns sous ses yeux. Body les examina avec intérêt, car il y reconnut une certaine intelligence des formes et des dispositions qui lui semblaient évidentes. Joseph Body voulut voir l'enfant ; il l'engagea à venir le trouver à Spa, puis lui permit de renouveler régulièrement cette visite une fois par semaine, pour recevoir des leçons de dessin. Au bout de deux ans, voyant son élève faire de notables progrès, le peintre conseilla aux parents de l'envoyer étudier à l'Académie de Liége. Grâce aux démarches de Body, plusieurs personnes aisées de Spa, parmi lesquelles il convient de citer les demoiselles Hautregard, réunirent le petit pécule qui devait permettre au jeune Nisen de vivre à Liége. Il y vint en effet en 1835, et fut admis à entrer à l'Académie de dessin, que dirigeait alors le sculpteur Herman, sur l'épreuve d'un dessin crayonné sous les yeux du directeur ; dès ce moment, le jeune élève se mit à l'étude avec une ardeur et une assiduité qui lui gagnèrent naturellement la bienveillance de ses maîtres et de tous ceux qui le voyaient au travail. Les conditions de son existence étaient des plus modestes ; le plus pénible était les longues soirées d'hiver, le jeune travailleur n'ayant ni poêle pour se chauffer, ni lampe pour s'éclairer ; puis le papier à dessiner était si cher ! il s'en plaint dans une de ses lettres ; il lui en aurait fallu cinq feuilles par semaine ; par économie, il dessinait le plus possible sur des ardoises. Bientôt cependant, grâce à la ténacité et à l'assiduité de l'élève, et aux progrès qui en étaient la conséquence, sa situation s'améliorait ; il eut quelques portraits à dessiner, et déjà il avait le don de les faire ressemblants. Il dessina ainsi le portrait du curé de la paroisse Saint-Barthélemy, celui du docteur Frankinet et de plusieurs membres de sa famille. Un groupe des trois demoiselles Hautregard, particulièrement caractéristique, figura à la première exposition de peinture réorganisée à Liége depuis 1836.

Sur ces entrefaites, l'Académie de Liége aussi se réorganisait par les soins de B. Viellevoye, qui venait d'être appelé à la direction ; mais cet établissement étant communal et Nisen étranger à la ville, il fallut l'intervention de ses protecteurs pour l'y faire admettre définitivement. Cependant, grâce aux démarches des mêmes personnes, la députation provinciale lui accorda un subside de 400 francs, pour l'aider à poursuivre ses études ; il espérait en recevoir 200 de l'administration communale de Liége. C'est au moyen de ces ressources que Nisen comptait poursuivre ses études à Anvers, l'Académie de Liége, dont les cours supérieurs étaient encore à créer, n'ayant plus rien à lui apprendre. Il sortit de l'Académie de Liége, après avoir obtenu la médaille en vermeil, le prix le plus élevé que cet établissement pût décerner, et partit pour Anvers au printemps de l'année 1838, muni de recommandations pour Van Brée, directeur de l'Académie. Admis à suivre les cours de Van Brée et de Wappers, il entra en même temps à l'atelier du peintre Van Roy. C'est à Anvers que Nisen commença à peindre ; il se rendit bientôt maître des procédés techniques, et aux vacances du premier semestre d'études, il fit plusieurs portraits à la satisfaction des personnes qui les lui avaient commandés. A la rentrée, il fut admis dans la classe d'études d'après nature, à la suite d'un concours où Nisen fut proclamé premier sur une vingtaine de concurrents sortis des Académies de Gand et de Bruges. Dès ce moment, il

poursuivit ses études avec la persévérance et le goût au travail qui étaient les traits dominants de son caractère, et, en 1840, au concours de Pâques, il fut de nouveau proclamé premier parmi les élèves de la classe de nature.

Aux vacances, il revint à Liége pour y peindre une série de portraits; ceux de Mr David, marchand de couleurs; de Mr et de Mme Body, d'autres encore lui assurèrent une sorte de clientèle. A cette époque, il accepta aussi la commande d'un tableau pour l'autel majeur de l'église de Francorchamps, peinture dont il fit l'esquisse, mais qui ne devait être exécutée que plus tard. Enfin, cette année, grâce aux succès constants de ses études, il obtint la bourse de la fondation d'Archis, à Rome. Cette bourse lui assurait, pendant cinq ans, une pension qui lui permettait de vivre dans la ville éternelle, sans trop de préoccupations matérielles. Il partit le 5 mai 1840, muni des recommandations de Mgr d'Argenteau, archevêque de Tyr, et de quelques autres notabilités.

Arrivé à Rome, le jeune artiste continua la vie laborieuse, retirée et recueillie qui convenait à son tempérament. Tout entier à l'étude des grands maîtres, à celle de la nature et à l'exécution de quelques tableaux de sa composition, il chercha peu à se mettre en relation avec les maîtres de renom qui vivaient alors à Rome. Cependant, il fit la connaissance et rechercha les conseils de Frédéric Overbeck, l'un des plus célèbres d'entre eux. Overbeck devait d'ailleurs l'attirer naturellement, non seulement par la supériorité d'un talent universellement reconnu, mais encore par une certaine affinité de nature. La vie rigide, pure, méditative du peintre allemand, la conviction religieuse qui inspirait ses œuvres comme sa conduite en toutes choses, devait attirer et gagner la confiance du jeune peintre, animé, dans une mesure plus tempérée peut-être, des mêmes sentiments. Toujours est-il que Overbeck exerça une influence salutaire sur le pensionnaire de la fondation d'Archis. L'une des premières peintures que celui-ci envoya à Liége pendant son séjour à Rome, *Agar dans le désert*, se ressent d'une manière manifeste de l'influence du chef de l'école qu'à cette époque, on nommait à Rome les Nazaréens.

A Rome, Nisen fit aussi de nombreuses têtes d'étude des beaux types qui caractérisent la race romaine et qui plus tard, dans les tableaux que l'artiste exécuta après son retour au pays natal, lui furent très utiles. Il y peignit encore de nombreuses aquarelles d'après nature, représentant des caractères et des costumes nationaux. Enfin, il y fit quelques toiles de sa composition. Mettant d'ailleurs à profit son séjour en Italie, il visita, en 1843, Terni, Spolete, Foligno, Pérouse et Florence. Il passa trois mois dans cette ville incomparablement riche en chefs-d'œuvre de toute nature, pour peindre des esquisses et des copies dans les musées des Uffizzi, du palais Pitti et dans les autres galeries de Florence; puis, sa moisson d'études faites, il revint à Rome, cheminant à pied en passant par Arezzo, Assise, Orvieto. Enfin, le temps où il pouvait jouir de la pension d'Archis étant expiré, il fallut se disposer à prendre le chemin du retour. Cependant, avant de quitter définitivement Rome, il acheva encore plusieurs tableaux religieux, dont les uns étaient destinés à l'évêque de Namur, les autres à l'église de Stavelot. Deux de ces tableaux lui avaient été commandés par une famille opulente de cette dernière ville, pour son oratoire particulier, et bien que ces peintures eussent reçu l'approbation de Overbeck, elles furent refusées par le destinataire, sous prétexte que le prix demandé par l'artiste était trop élevé. Heureusement pour le jeune peintre, ces toiles trouvèrent en M. François Body, grand collectionneur d'œuvres d'art, un amateur plus généreux et mieux avisé qui s'empressa de les acquérir; elles sont passées depuis, par héritage, à la famille Body-Lezaak.

Nisen revint en Belgique en 1846; il se fixa à Liége et s'y installa dans un atelier que l'administration des domaines lui permit d'occuper dans l'aile alors

inhabitée et sans destination de l'ancien palais des princes-évêques de Liége. Les premières toiles qu'il y fit sont un *Bon Pasteur* et une *Immaculée Conception*, destinés à l'église primaire de Stavelot. Dès ce moment, il reprit la vie active et laborieuse qui répondait à ses goûts et à sa nature. A son retour au pays natal, un certain renom l'avait précédé, et aux quelques commandes de tableaux religieux vint alors s'ajouter une série ininterrompue de portraits. Ceux-ci absorbèrent dorénavant presque toute l'activité de l'artiste ; leur production ne s'arrêta qu'à sa mort.

C'est par les portraits que Nisen prit part à la plupart des expositions du pays et à quelques-unes de l'étranger. Nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1873, il obtint, la même année, une médaille à l'exposition de Vienne. En 1880, il envoya cinq portraits à l'exposition historique de l'art belge, et leur succès fut tel que le gouvernement lui décerna la croix d'officier. C'était la consécration définitive de son renom comme portraitiste.

Cependant, la création répétée d'œuvres du même genre ne dégénéra jamais chez Nisen en ce que l'on pourrait appeler du métier. Chaque personne qui posait devant lui était à ses yeux un problème, l'objet d'une nouvelle et absorbante étude, une personnalité à créer. Mais, comme nous l'avons vu, ses souvenirs d'Italie, l'admiration pour les grands maîtres dont il était pénétré, particulièrement pour ceux dont le génie avait été inspiré par la foi, le portèrent à accepter volontiers la commande de quelques toiles où il pouvait faire revivre ces souvenirs, manifester ses propres sentiments et la foi qui l'inspirait. Il ne fit des tableaux que pour les églises et les oratoires. Parmi les plus importants, il convient de citer une toile pour l'autel majeur de Spa, et trois peintures qui ornent la chapelle des Sœurs de Notre-Dame, à Namur.

Nisen fit aussi, sans destination prévue, une sainte Cécile qui, après avoir figuré quelque temps dans son atelier, fut vendue au Cercle artistique de Liége ; à cette même époque, il songea un instant à aborder la peinture murale pour la décoration des églises, le ministre Rogier ayant annoncé l'intention d'encourager par des subventions ce genre de peinture, qu'il croyait appelé à un grand avenir en Belgique. A cet effet, Nisen obtint, avec un autre artiste belge, un subside pour étudier sur les bords du Rhin les peintures à fresque des artistes de l'école de Dusseldorf et celles de Schraudolphe, un des maîtres de l'école de Munich. Les études des deux artistes devaient trouver leur application dans la décoration monumentale de l'une des églises de Liége. Nisen fit alors un essai de peinture à fresque, qui prouva sa facilité à s'assimiler les procédés de tous les genres de peinture, et notamment celui auquel on doit dans les églises d'Italie un grand nombre de chefs-d'œuvre, la plupart encore bien conservés. Cependant pour Nisen, cet essai n'eut d'autres suites qu'un rapport adressé par les deux artistes au ministre de l'intérieur (1).

Une vacance s'étant produite au corps enseignant de l'Académie de Liége en 1868, après la mort du directeur B. Viellevoye, Nisen y fut nommé professeur de dessin d'une classe élémentaire. En réalité, cette position était singulièrement inférieure à son talent et à son renom, mais il n'en accepta pas moins cette modeste tâche, y accomplissant son devoir avec la simplicité et la conscience qu'il mettait en toutes choses, jusqu'à ce qu'en 1881, il fut chargé de donner le cours de peinture, où ses grandes qualités de praticien et la science qu'il possédait de son art lui permirent de donner un enseignement vraiment utile aux élèves préparés à en profiter.

Absorbé par les productions incessantes de sa carrière invariablement laborieuse, Nisen ne devait pas trouver dans la vie de famille le repos de l'esprit et les joies qu'il espérait. Il avait épousé, en 1849, Mlle de Neumostier, gracieuse

(1) Ce rapport a été imprimé plus tard dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation de Liége*, V. année 1856, p. 165 et suiv.

personne, de complexion délicate, et qui en était à peine au printemps de la vie. Elle mourut à l'âge de trente et un ans, après avoir donné le jour à cinq enfants, dont le dernier l'avait précédée dans la tombe. L'aîné, du nom de Félix, suivit la carrière du père et avait donné des gages de talent, lorsqu'il décéda en 1889. L'une des jeunes filles, Cécile, s'est également vouée à la peinture. Après son mariage, Nisen avait pris auprès de lui sa mère, mais il ne la conserva pas longtemps à son foyer ; cette femme des hautes régions spadoises, jusque-là si robuste et d'un esprit si sain, mourut au bout de peu d'années d'une maladie qui avait altéré sa raison. Dans toutes ces épreuves, c'était toujours dans l'assiduité au travail et dans les espérances de sa foi que l'artiste cherchait un refuge et les consolations dont il sentait impérieusement le besoin. Enfin, l'heure de l'inéluctable repos vint pour lui, subite et inattendue. Le 10 du mois d'octobre 1885, il avait passé la journée à ébaucher un portrait et, pour se délasser, il quitta sa demeure avec l'intention de passer sa soirée chez un ami. C'est pendant une causerie amicale qu'il tomba entre les bras de son hôte, frappé d'une attaque de paralysie. Transporté chez lui, il rendit le dernier soupir à 11 heures du soir.

L'œuvre de Nisen est considérable ; il a laissé plus de six cents portraits. En présence de la facilité de son pinceau et d'un labeur constant jamais interrompu, il ne pouvait en être autrement. Il n'a cessé de concentrer toutes les énergies de son âme, toute son application à l'art, pour lui une source toujours jaillissante de joie et de satisfaction. Toutefois, ce contentement intérieur ne procédait pas des élans de l'imagination qui parvient à créer l'image entrevue ou l'expression d'une pensée : il se trouvait pour l'artiste dans l'observation pénétrante et précise de la nature, du modèle qu'il avait sous les yeux. Les tableaux d'histoire religieuse de Nisen, corrects comme dessin, d'un coloris harmonieux et sobre, très étudiés dans les détails, marquèrent peu. Ils conserveront sans doute une valeur réelle dans les sanctuaires pour lesquels ils ont été faits, mais on y chercherait vainement l'ascétisme des expressions ou les élans de l'enthousiasme religieux.

Nisen a été un vaillant et un convaincu dans la foi des grands maîtres ; les œuvres modernes, à succès tapageur, ne le troublaient jamais. Il était de la race des portraitistes, et c'est par les portraits qu'il obtint de véritables succès. On cite parmi ses meilleurs les portraits du premier président Grangagnage, au Musée archéologique de Namur ; du comte de Changy et de sa femme ; de M. Desoer de Solières ; du baron de Macar, gouverneur de la province de Liége ; du bourgmestre Piercot ; de Thibaut, président de la Chambre des représentants ; du Père de Buggenoms, rédemptoriste missionnaire ; du baron de Selys-Longchamps, président du Sénat, etc., etc. Presque toutes ces toiles décèlent une véritable intelligence du caractère et de la physionomie personnelle de l'homme dont ils retracent le type ; leur haute valeur assure à Jean-Mathieu Nisen une place très honorable parmi les peintres belges du XIXe siècle.

J. Helbig.

Extraits des registres de l'état civil. — *Essai historique sur les ouvrages peints dits boites de Spa*, par Alb. Body. — Lettres de l'artiste à la famille Body. — Discours de M. Drion, directeur de l'Académie, aux funérailles de Nisen. — Souvenirs personnels.

NISPEN (*Balthazar* **VAN**), fils de Corneille van Nispen et d'Anne van Santvoort, naquit en 1565, probablement à Anvers, où il fut prévôt de la monnaie, et mourut dans la même ville, le 15 décembre 1625. Il avait épousé, en 1622, Marie de Moy, fille de Henri de Moy, conseiller et premier secrétaire de la ville, et d'Elisabeth van Gulick. Il eut de ce mariage deux enfants, qui vivaient encore lorsqu'il mourut. On rapporte qu'en 1615, lorsque les archiducs Albert et Isabelle visitèrent l'atelier monétaire anversois, ils donnèrent à Van Nispen une coupe en argent. Cet objet, naguère encore dans sa famille à Dordrecht, est figuré et décrit dans

l'ouvrage de Schull et Van der Hoop, intitulé : *Bijdragen tot boeken en menschenkennis*.

On connaît peu de chose relativement à la vie de notre prévôt : on sait seulement qu'il fit bâtir à Anvers, dans l'impasse des Cygnes, courte rue des Chevaliers, un hospice pour douze vieillards, et qu'il fut inhumé auprès de son frère Adrien, sous un monument en marbre surmonté d'un tableau de Rubens, représentant le *Jugement dernier*, dans l'église de Sainte-Walburge, à Anvers.

Fréd. Alvin.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek. — Verzameling der graf- en gedenkschriften der provincie Antwerpen*, t. II, p. 315.

NITHARD fut évêque de Liége, de 1038 à 1042. A la mort de l'évêque Reginhard, le clergé et le peuple liégeois auraient élu le prévot Wazon, si celui-ci n'avait fait porter les suffrages sur un Nithard, neveu de l'évêque défunt, qui remplissait les fonctions de *costre* de la cathédrale Saint-Lambert. Le nouvel élu, bien qu'encore relativement jeune, était à Liége depuis de longues années déjà. Anselme nous apprend qu'il fonda, avec Notger, la collégiale Saint-Denis. Aussitôt l'élection terminée, Wazon et Nithard partirent pour l'Italie, où Henri III passait l'hiver; ils le rencontrèrent à Nonantula, vers le 23 janvier 1038. Cédant aux instances de Wazon, le souverain confirma l'élection de Nithard.

Le successeur de Reginhard fut un évêque voyageur. Le 12 août 1039, il procède à Maestricht, avec Gérard de Cambrai, en présence du roi, à l'exaltation des reliques des saints Gondulphe et Monulphe, puis consacre l'église Saint-Servais. Le 17 janvier 1040, il est à Augsbourg, où l'avait sans doute attiré l'assemblée des princes allemands réunie par Henri III, et où il obtint du souverain une donation au monastère de Nieder-Altaich. Le 24 janvier suivant, à Ulm, Henri III lui donne, pour l'église de Liége, le comté de Hesbaye. Le 5 juin, rentré dans son diocèse, il figure parmi les nombreux évêques qui assistent avec le roi à la consécration de la nouvelle église de l'abbaye de Stavelot. Le 29 décembre de la même année, il consacre un des autels de l'église Sainte-Marie, à Munster. Enfin, le 3 juin 1041, nous le retrouvons, toujours avec le roi, à Aix-la-Chapelle, où il intercède en faveur de l'abbaye de Sainte-Gertrude, à Nivelles.

Nithard n'imita pas la générosité de ses prédécesseurs à l'égard du monastère Saint-Laurent. Rupert et après lui Reinier de Saint-Laurent lui ont reproché d'avoir gardé tout l'argent que son oncle avait amassé dans le but d'assurer le salut de son âme par des donations à leur monastère. Reinier nous dit en outre que c'était un homme sans talent et sans culture littéraire. Le 11 août 1042, Nithard mourait à Liége et était enterré dans sa cathédrale, qu'il avait enrichie d'un de ces grands ornements que revêtent les prêtres pour célébrer les offices. On plaça sur sa tombe une épitaphe brève et muette comme son règne :

In signis presul, claris natalibus ortus,
Nithardus custos devoto fine quievit.

A. Delescluse.

Anselme, *Gesta pontificum leod.* (Pertz, t. VII). — Rupert de St-Laurent (ibid., t. VIII). — Reinier de St-Laurent, *Vie de Reginhard* (ibid., t. XX). — Chapeauville, *Gesta pontificum leod.* (t. I). — Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. II. — Daris, *Hist. de la principauté avant le* XIIIe *siècle*. — Steindorff, *Heinrich III* (*Jarhbücher des deutschen Reichs*).

NITZEN (*Charles*, chevalier **VAN DEN**), magistrat, naquit, d'après les auteurs, à Maestricht, mais il semble résulter de documents reposant aux archives de l'Etat qu'il est né probablement à Hasselt, où il passa divers actes et où il avait des propriétés qui lui venaient de ses parents, Martin Van den Nitzen et Marie Landmeters. Il fit ses études à Louvain et y obtint le grade de licencié en droit. En 1527, il fut nommé, par Charles-Quint, procureur général du conseil de Frise et, après avoir été attaché à ce conseil pendant vingt ans comme procureur général et comme conseiller, il passa, en cette dernière qualité, au

conseil de Hollande. En 1557, il remplaça Hippolyte Perzyn dans les fonctions éminentes de président du conseil de Frise. A cette époque, Van den Nitzen était un magistrat d'une expérience consommée et jouissant en Frise d'une grande autorité. L'administration de cette province, mécontente des édits de Philippe II, était particulièrement laborieuse. Comme président du conseil, Van den Nitzen fut chargé plusieurs fois par le gouverneur, le duc d'Arenberg, de prendre la parole devant les états, soit pour régler des difficultés, soit pour soutenir des demandes de subsides. Il s'acquitta avec habileté et éloquence de ces missions, au sujet desquelles l'historien Winsenius donne des détails intéressants, mais trop longs pour être rapportés ici. Van den Nitzen fut en excellents rapports avec Hopperus qui, à sa demande, lui procura une mercède royale en 1568. S'il faut en croire Morillon, qui avance rarement des choses à la légère, Van den Nitzen se laissa aller au courant qui entraînait définitivement les provinces du nord vers le protestantisme. Le célèbre prévôt écrit en effet dans une lettre du 31 août 1567, datée de Bruxelles et adressée au cardinal de Granvelle, que le président du conseil de Frise « est un hérétique *ex professo* ». Il mourut, le 23 décembre 1569, à Minnestega; il avait épousé Elisabeth de Roon, dont il eut un fils, Martin Van den Nitzen, qui hérita de la considération de son père et qu'on trouve mêlé aux événements politiques de la Frise en 1574 et en 1577.

Henri Van Neuss.

Winsenius, *Rerum frisicarum libri VII*, p. 21, 34, 36, 42, 43, 50, 70, 81, 137, 192, 212 et 274. — *Correspondance de Granvelle*, t. II, p. 610 et 614. — *Correspondance de Marguerite de Parme*, t. I, p. 134 et 182. — Gabbema, *Verhaal van de stad Leeuwarden*. — Van Gouthoeven, *D'oude chronycke ende historien van Holland*, p. 105. — *Stamboek van den Frieschen adel*, 2e partie, p. 46, 192, 210. — Hoynck van Papendrecht, t. I, 2e partie, p. 500. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIII, p. 270. — Notes généalogiques manuscrites de Mr le chevalier Camille de Borman. — Registres du greffe des échevins de Hasselt du XVIe siècle.

NIVAR (*Jean*), peintre verrier, a été, vers le milieu du XVIe siècle, l'un des artistes les plus en renom au pays de Liége. On le cite avec Thiry de Leumont (voir ce nom t. XII, c. 33), Jean de Weert et Jean de Cologne, comme l'auteur de quelques-unes des belles verrières exécutées pendant le règne d'Erard de la Marck pour les églises de la ville et du pays de Liége. Mais s'il est certain qu'il a existé à Liége des maîtres très distingués dans cette branche de l'art, comme en témoignent encore les vitraux des églises de Saint-Paul, de Saint-Jacques, de Saint-Martin, à Liége, et ceux de la cathédrale de Lichfield, qui ornaient autrefois le chœur de l'abbatiale de Herckenrode, rien n'est plus difficile que de rattacher ces travaux à un artiste déterminé au moyen de renseignements précis. Historiens et annalistes sont à cet égard d'un mutisme presque complet, et le peu de notes que nous possédons sont aussi insuffisantes que contradictoires. C'est ainsi que, dans notre notice sur Thiry de Leumont, nous avons rappelé que le chanoine Hamal attribuait à cet artiste le grand vitrail que l'on voit encore au transept sud de la cathédrale de Saint-Paul, mais comme il ajoute que ce travail aurait été exécuté en 1511, nous avons fait remarquer que la date de 1530, inscrite sur la verrière même, infirmait ce renseignement. D'autre part, Villenfagne, appuyé en cela sur le témoignage bien antérieur d'Abry, fait honneur de ce vitrail à Jean Nivar, et, selon lui, Nivar serait aussi l'artiste auquel on devrait le vitrail de l'*Adoration des bergers*, placé au transept nord de la même église (1532), et donné par Jean de Stouten, doyen de la collégiale de 1519 à 1556. Nous avons rappelé que cette verrière a été détruite en 1794, par les soldats français casernés à cette époque dans l'église Saint-Paul. Malgré le manque de précision et même les contradictions qui existent dans ces renseignements, le nom de Jean Nivar est à retenir. Il est cité avec ceux d'autres artistes qui, dans la première moitié du XVIe siècle, ont établi de florissants ateliers de peinture sur verre, auxquels on doit les travaux que nous

venons de rappeler. C'est à eux et à leurs prédécesseurs que l'on devait également les riches verrières de la cathédrale Saint-Lambert et d'un grand nombre d'autres églises de Liége, aujourd'hui démolies. Peut-être des recherches ultérieures apporteront-elles quelque lumière sur l'histoire d'un art longtemps dédaigné, et que notre époque a cherché à remettre en honneur, histoire si peu connue encore et pourtant si intéressante pour le pays.

Jules Helbig.

Louis Abry, *les Hommes illustres de la nation liégeoise*, édité par H. Helbig et S. Bormans (Liége, 1867). — De Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, t. II, p. 344.

NIVARDUS, poète des Flandres, qui a traité en latin, au XIIe siècle, divers épisodes du *Roman de Renard*. Son nom fut signalé pour la première fois par Grimm, en 1840, dans son *Sendschreiben an Karl Lachmann über Reinhart Fuchs*. Grimm l'avait retrouvé dans un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Berlin et contenant un recueil de sentences latines, précédées de cet en-tête : *Magister Nivardus de Ysengrino et Reinardo*. L'œuvre de Nivardus avait été publiée par Mone, huit ans auparavant, sans nom d'auteur, sous le titre : *Reinardus Vulpes*. En 1884, E. Voigt a donné une nouvelle et magistrale édition du poème et lui a rendu son titre primitif, *Ysengrinus;* car c'est bien le loup Isengrin qui est le héros de l'épopée.

Nous n'avons pas le moindre détail sur la biographie de Nivardus, et nous en sommes réduits aux seules indications fournies par le poème. Celui-ci doit avoir été terminé vers 1152-1153, à une époque où saint Bernard, Suger de Saint-Denis, Louis VII, roi de France, et d'autres encore essayaient de reprendre l'œuvre de la croisade, qui venait d'échouer misérablement en 1148. Nivardus se montre hostile à cette entreprise. Il traite saint Bernard de *summus magister hiandi* (le maître le plus expert à ouvrir largement la bouche); il se demande *quid pannifer iste sapit?* (quelles idées sensées ce porteur de froc a-t-il pu avoir?); par deux fois, il s'écrie *regna duo monachus subruit unus iners!* (un moine insensé ruine deux empires!). Saint Bernard est mort en 1153 ; il s'ensuit que ces invectives n'auraient plus de raison d'être après cette date. Nivardus fait également allusion aux difficultés que les bourgeois de Beauvais eurent avec leur évêque et avec Louis VII (*propter Belvacos non fuit ausus idem*, VI, 290). Ces difficultés commencèrent vers 1149 et ne se terminèrent également qu'en 1153. Parmi les contemporains mentionnés par Nivardus se trouve Guillaume d'Ypres, bâtard de Flandre (*non mea me mater calatho incunavit Iprensi*, V, 697); Gauthier, abbé d'Egmont en Hollande (1130 à 1161), Baudouin, abbé de Liesborn en Westphalie (1130 à 1161), Siger II, abbé de Saint-Pierre à Gand (1138 à 1158), tous trois dans la fable du loup-moine. Nivardus cite également son compatriote, le poète latin Blittéron (V, 1100), et Obizon, le célèbre médecin de Louis VI (I, 27).

En outre, il ressort clairement du poème que c'est en Flandre que vivait l'auteur. L'*Ysengrinus* renferme quatre mots flamands ou germaniques latinisés : *ganga*, pris dans le sens de *latrina; franius; restrofare*, où l'on a voulu voir le flamand *afstroopen*, mais il est probable que le mot dérive de *strophium*, vêtement; *stolpare*, que l'on fait dériver de *stolpen*, et qui peut aussi venir du vieux français *estopper*. De plus, dans la fable du loup-moine, Nivardus nous dit qu'Isengrin, entré au cloître de Saint-Pierre, prononce mal *vobiscum*, car il dit *kom* comme s'il voulait dire *venite*. La provenance flamande de l'*Ysengrinus* ressort également de quelques noms nouveaux que Nivardus a donnés à certains animaux : ainsi, parmi les louveteaux, nous trouvons *worgram* (de *worgen*, étrangler, et *ram*, bélier); *gripo* (de *grijpen*, saisir); *Nipig* (de *nijpen*, pincer); *guls* (de *gulzig*, glouton), *spispisa* (de *spijs*, nourriture); *larveldus* (de *laer*, pâturage, et *veld*, champ); le bélier *colvarianus* (de *colve*, massue); les truies *burgissa* (de burg, *cloaca*) et *sonoyhe* (de

soghe, truie). Enfin, la provenance flamande ressort des noms de saints qui sont invoqués par les animaux de l'épopée : saint Bavon et sainte Pharaïlde, les deux patrons de Gand, s'y retrouvent, ainsi que saint Vaast honoré à Arras, saint Malo ou Maclou (*sanctus Machutus*), dont les reliques étaient conservées à Saint-Donat de Bruges, et pour lequel, comme nous l'apprennent les comptes de Saint-Donat, on sonnait les cloches à Bruges la veille de sa fête, détail rapporté dans la fable du renard et du coq. Enfin, quand Isengrin se retire au cloître, c'est à Saint-Pierre du mont Blandin, à Gand, qu'il se rend, et qu'il y fait la connaissance de l'abbé Siger.

Telles sont les preuves invoquées par les critiques pour soutenir que Nivardus habitait la Flandre flamingante. On pourrait en relever d'autres, qui feraient plutôt songer à la Flandre wallonne. Nivardus connaissait le flamand sans doute, mais était-ce bien là sa langue maternelle? Tous les critiques se plaisent à reconnaître qu'un vernis français recouvre incontestablement tout l'*Ysengrinus*. Toutes les sympathies de Nivardus sont acquises à la France : il n'a que du mépris pour ce qui est germanique, les animaux distingués (le renard, le cerf) sont d'origine française, le loup et l'âne sont des Germains.

A propos de ce dernier, il dit (VI, 379) :

Non didicit causas galla *tractare* loquela
Præposuit Franco Danubiale solum,
Teutonicus miser et rudis est, *ut papa salignus,*
Stridula Bavarico gutture verba liquans.

Brun l'ours dit à Isengrin (III, 947) :

Tu vero Latiam *nescis, domine abba, loquelam*
. . . . . *docebo*
Qui tunicam Franco ponere modo queas.

De plus, s'il est vrai que quelques mots flamands se sont glissés dans le latin du poète, sa langue fourmille de gallicismes. En outre, Nivardus nous a cité un nombre considérable de proverbes. Or, s'il est constant qu'un bon nombre de ceux-ci se retrouvent chez divers peuples, il semble néanmoins que le poète a presque toujours cité d'après la forme que le proverbe avait en français. Enfin, certains noms d'animaux dérivent du français, tels Rearidus, le cerf (de *raire*), Carcofas, l'âne (transposition latine de *charge-faix;* Nivardus lui-même nous l'indique : *portandis molibus aptum*).

Malgré ces faits, il n'en semble pas moins que Nivardus est un Flamand du Nord, qui, comme tant de ses compatriotes, a reçu une éducation toute française. La supériorité de la civilisation française au XII^e^ siècle est du reste incontestable. Et il n'est point étonnant qu'un homme qui paraît fort au courant du mouvement littéraire de son temps (Nivardus cite les romans du cycle d'Arthur, il connaît le *Mahomet* d'Hildebert du Mans, etc.), ait dédaigné sa langue maternelle qui, vers 1150, n'avait encore rien produit.

Quelle profession Nivardus exerçait-il? Grimm fait de lui un moine de Saint-Pierre du mont Blandin. Voigt objecte avec raison que jamais un moine n'aurait parlé avec une telle liberté de langage de son supérieur : le portrait de Siger, que nous trouvons dans l'*Ysengrinus*, est des moins flatteurs : le poète ne se gêne pas pour dire que l'abbé n'est qu'un ivrogne. Voigt suppose que Nivardus est né en Allemagne, et qu'après bien des pérégrinations, il s'est fixé à Gand, où il serait devenu écolâtre de Sainte-Pharaïlde. Nous avons objecté dans notre travail sur l'*Ysengrinus* (Gand, 1895), que l'origine allemande de Nivardus ne se fonde que sur le soi-disant éloge de Baudouin de Liesborn. Toutefois, il saute aux yeux que c'est là plutôt une satire. Dès lors, l'Allemagne ne saurait revendiquer Nivardus. Ce poète serait-il réellement devenu écolâtre de Sainte-Pharaïlde? Cela semble impossible, parce que ce dignitaire, qui avait la surveillance de l'enseignement public à Gand, était nommé directement par le comte de Flandre et habitait dans son bourg, à Gand. Or, Nivardus a affirmé, dans son œuvre, des opinions politiques et religieuses qui sont entièrement opposées à celles de Thierry d'Alsace. L'âpreté de sa satire, la froide ironie que l'on retrouve dans toute l'œuvre à l'égard

des croisés et de leurs protecteurs, des moines et des évêques, font que le poète ne saurait être l'écolâtre du comte. Il faut donc renoncer provisoirement à déterminer la profession qu'exerçait Nivardus et à fixer la ville qu'il habitait, car si Gand paraît avoir quelques titres, Bruges, où nous ramène la sonnerie de cloches en l'honneur de saint Malo, peut aussi entrer en ligne de compte.

L'œuvre de Nivardus a une importance capitale au point de vue littéraire. En effet, l'*Ysengrinus* est le plus ancien monument du cycle animal ou du *Roman du Renard*. Chose curieuse, ce cycle débute donc par un véritable poème épique, alors que bien des rejetons postérieurs du roman (les branches françaises notamment) ne sont pas parvenues à se grouper en épopée. L'*Ysengrinus* ne traite que douze épisodes du *Roman :* 1. le Vol du jambon ; 2. la Pêche à la queue ; 3. Isengrin arpenteur ; 4. Renart médecin ; 5. Pèlerinage Renart ; 6. Contes de Renart et de Sprotinus le Coq ; 7. le Loup-moine (moniage Isengrin) ; 8. Isengrin et le Cheval ; 9. Isengrin et le Bélier ; 10. le Partage de la proie ; 11. Isengrin pris au piège, 12. la Mort d'Isengrin.

Les épisodes, tels qu'ils sont traités par Nivardus, nous apparaissent en général plus simples, plus primitifs que dans les branches françaises, qui ne sont du reste elles-mêmes que des remaniements de branches perdues.

Mr Voigt considérait l'*Ysengrinus* comme ayant été puisé dans la tradition orale, le *folklore* du temps. Cette idée est abandonnée aujourd'hui. Mais les critiques sont en désaccord sur le nombre d'épisodes qui remontent à des originaux français ; Gaston Paris en admet six, L. Sudre sept ; nous nous sommes prononcé pour onze, la mort d'Isengrin faisant seule exception. D'autre part, il est sûr que Nivardus connaissait l'existence de documents écrits, puisqu'il nous représente lui-même le sanglier (III, 1197) *lisant* trois aventures (Pèlerinage Renart, Renart et Sprotinus le Coq, le Loup-moine) et le public des auditeurs faisant cercle autour de lui. De plus, il est peu probable qu'après avoir imité des originaux français écrits pour six ou sept épisodes, il ait inventé les autres ou les ait puisés dans une tradition orale. Les motifs allégués par Mr Sudre pour soutenir qu'il y a chez Nivardus deux catégories de contes de provenance diverse ne tiennent pas. Mr Sudre rejette de l'épopée originale les contes qui ont comme héros primitif Isengrin le loup, car Renart seul serait le héros de l'épopée populaire. Si le loup apparaît comme protagoniste dans de nombreux poèmes primitifs, tels que l'*Ecbasis captivi*, le *Sacerdos et lupus*, le *Luparius*, et dans beaucoup de cantons d'Egbert de Liége, c'est que, d'après Sudre, il est le héros de l'épopée animale *savante*, de celle qui s'élaborait dans les cloîtres. MM. Müllenhoff, Scherer, Voigt admettent, au contraire, que si, dans ces œuvres, le loup joue un rôle principal, c'est qu'elles sont *antérieures* et que le *Roman de Renart*, qui n'est que la continuation de ce cycle, est postérieur. L'*Ysengrinus* marque la transition entre les deux périodes. L'auteur a eu sous les yeux des branches françaises qui étaient encore directement sous l'influence de l'idée-mère du cycle, l'apologue du loup-moine (*moniage Isengrin*) ; *Renart le Goupil* n'avait pas encore conquis dans l'épopée cette place prépondérante qui a fait passer son nom à l'ensemble du cycle animal.

L'œuvre que Nivardus a eue sous les yeux paraît être celle de Pierre de Saint-Cloud. En effet, il ressort de travaux récents que ce trouvère doit avoir vécu vers le milieu du XIIe siècle ; c'est à tort qu'on a voulu le placer au XIIIe. Le succès que ses contes de *Renart* obtinrent, le talent avec lequel Pierre traita son sujet poussèrent Nivardus à s'emparer des mêmes thèmes et à s'en servir pour donner libre carrière à ses attaques satiriques contre le clergé et contre la grande œuvre des croisades.

L'*Ysengrinus* est un poème fort remarquable, mais qui n'est pas exempt de lourdeur (voir à ce sujet ce qu'en dit G. Paris dans son *Manuel*). Le poète a

la manie de faire discourir à perte de vue ses héros. A tout instant, la narration est interrompue par des conversations sans fin. C'est ainsi que les douze épisodes traités par Nivardus se sont allongés jusqu'à devenir une épopée d'environ six mille cinq cents vers. La latinité de Nivardus est fort bonne. Il a beaucoup lu Ovide, mais il n'a recopié littéralement aucun de ses vers. Le *Ligurinus* de Gunther de Pairis est supérieur à l'*Ysengrinus* au point de vue de la pureté du latin ; mais au point de vue de l'originalité et de la verve, Nivardus est incontestablement le premier poète latin du XIIe siècle.

Léonard Willems.

NIVELLES (*Engelbert* **DE**), architecte. Voir ENGELBERT DE NIVELLES.

NIZET (*Denis*), foulon, mort en 1448. Il est considéré par divers écrivains comme étant le premier artisan ayant exercé cette industrie à Verviers. Cependant, la manufacture du drap y est bien plus ancienne, et, dès les débuts de la ville, des usines de ce genre ont dû s'y établir. En 1302, ses fabricants demandèrent à leur prince, Adolphe de Waldeck, le privilège de vendre leurs produits à la halle des drapiers à Liége ; ils obtinrent ce droit en 1323.

J.-S. Renier.

NIZON, historien liégeois, fut écolâtre à l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent, au milieu du XIIe siècle. Reinier, un de ses élèves, nous a conservé le souvenir de son vieux maître, homme simple et droit, que les jeunes gamins irritaient volontiers, joyeux de se soustraire à ses poursuites et de se gausser de ses grands gestes et de ses coups. Nizon était un laborieux; d'une intelligence épaisse et lente, il avait acquis, à force de travail, une érudition considérable. Musicien en même temps qu'historien, il composa des chants sur saint Jean, saint Paul, saint Nazaire et saint Celse ; mais son œuvre est la vie de saint Fredericq, évêque de Liége, qu'on a longtemps attribuée à Reinier. Nizon a écrit cette vie après 1139, à un moment où les ennemis du saint étaient encore en vie.

A. Delescluse.

V. Reinier de St-Laurent, *De scriptoribus monasterii Stⁱ Laurentii*, I, XVII (Pez, Thesaurus, IV, III, 32). — *Histoire littéraire*, t. XII, p. 530. — Kurth, *Vie de S. Fredericq* (*Analecta bollandiana*, t. II).

NOBELE (*Edouard-Jean* **DE**), médecin, né à Gand, le 23 octobre 1803, mort dans cette ville, le 16 juin 1881. Après avoir suivi avec le plus grand fruit les cours du *Collegium regium Gandense* (aujourd'hui athénée royal), le jeune étudiant se fit inscrire comme élève à l'université, récemment fondée, de sa ville natale. Nommé interne à l'hôpital civil, il obtint, le 15 mars 1827, le grade de docteur en médecine, sur la présentation d'une dissertation inaugurale, intitulée : *De herniæ inguinalis incarceratione*. Il fut également admis, par la commission médicale de la Flandre orientale, comme chirurgien et accoucheur. Parmi les thèses annexées à son *specimen inaugurale*, il en est plusieurs qui sont en contradiction avec l'enseignement du temps, et qui dénotent chez leur auteur un esprit sagace et logique. Dès 1831, le jeune praticien fut nommé médecin légiste. Lors de la fondation, en 1834, de la Société de médecine de Gand, De Nobele en devint le secrétaire. A ce moment commença pour lui une période de labeurs, qu'il soutint pendant treize ans et n'abandonna que lorsque les exigences des multiples fonctions dont on l'avait chargé, ainsi que le soin d'une clientèle, aussi considérable que choisie, vinrent l'en empêcher.

De 1834 à 1847 parurent, dans les *Annales de la Société de médecine*, divers travaux qui appelèrent l'attention sur le jeune savant, ainsi que sur l'habile opérateur, notamment des observations sur les localisations cérébrales, un cas très curieux d'atrésie du rectum, une opération de strabotomie, une autre du tendon d'Achille chez un pied-bot, une application heureuse de lithotritie, qu'il fut un des rares médecins belges à mettre

en pratique. Comme thérapeutiste, il a également fourni des travaux remarquables. Il étudia, entre autres, l'action des frictions mercurielles dans la péritonite puerpérale ; l'emploi du baume de copahu dans le rhumatisme. Le premier, il conçut l'idée d'employer la suie de bois pour le traitement de certaines affections cutanées, principalement des dartres et de la teigne. Il trouva dans la pommade soufrée un agent efficace pour prévenir la suppuration des pustules varioliques et les cicatrices de la face. Il fit encore de nombreuses expériences sur l'ergot du froment, dont il constata, au point de vue médical, l'identité avec l'ergot du seigle ; trente ans plus tard, Tulasne confirma cette identité en démontrant que les deux ergots ne sont pas, comme on le croyait, des tissus anormaux, mais les sclérotes d'une même espèce de champignon, le *Claviceps purpurea*. Le 18 juillet 1837, la Société de médecine récompensa l'activité de De Nobele en lui décernant une médaille d'or. De nombreux corps savants en Belgique et à l'étranger se l'associèrent comme membre correspondant ou honoraire. Nommé membre du Comité de vaccine le 18 août 1836, il en devint, le 31 mars 1877, le septième président ; les nombreux services qu'il rendit en cette qualité furent récompensés par la médaille instituée par l'arrêté royal du 31 décembre 1833. Membre de la commission médicale, le 7 septembre 1844, il fut appelé à la présider en 1874. Il fut membre du comité administratif de l'école provinciale de maternité depuis son origine, en 1848, jusqu'à sa suppression. Depuis 1852, il fit partie du comité d'inspection des établissements d'aliénés de l'arrondissement de Gand-Eecloo. Nommé médecin des prisons en 1845, puis médecin principal en 1858, il dut encore, l'année suivante, sur les instances des autorités, accepter les absorbantes fonctions de membre de la commission provinciale de statistique. Malgré la somme considérable de travail qu'il avait à fournir chaque jour, il s'acquitta de ces divers emplois avec beaucoup de dévouement ; le 21 juin 1847, le gouvernement le créa chevalier de l'ordre de Léopold.

En sa qualité de président, il sut imprimer aux travaux de la commission médicale provinciale une activité inaccoutumée. Parmi les nombreux rapports qu'il écrivit ou inspira, et qui furent analysés à l'Académie de médecine, il faut signaler spécialement ceux dans lesquels il préconise la vaccination obligatoire et l'établissement, sur plusieurs points du territoire de la ville de Gand, de postes de secours pour les blessés et les noyés, idée qui ne fut réalisée que beaucoup plus tard, en 1884. De Nobele contribua également pour une large part au règlement sur les habitations ouvrières ; il s'occupa aussi de la prophylaxie des fièvres paludéennes et de certaines épidémies, principalement de la coqueluche.

Dans les premiers mois de l'année 1878, une épidémie des plus graves sévit parmi les détenus de la maison centrale pénitentiaire ; elle fit de nouveau apprécier le dévouement et l'énergie de De Nobele, qui reçut, le 28 juin 1878, la médaille spéciale en or créée par notre premier roi, le 28 février 1860, pour récompenser les services rendus en temps d'épidémie. Le 21 mai de l'année 1879, il fut promu officier dans l'ordre de Léopold. Vers le milieu de l'année 1881, une affection grave du poumon se déclara brusquement chez Edouard De Nobele. Déjà souffrant du mal qui devait l'emporter, il se rendit à la maison pénitentiaire pour y réduire une hernie ; mais il avait trop présumé de ses forces, et quelques jours plus tard, le 16 juin 1881, la pneumonie l'enleva.

L.-F. de Nobele.

Renseignements personnels. — *Bulletins et Annales de la Société de médecine de Gand*, etc.

NOBENUS (*Gilles* PAESMANS). Voir PAESMANS (*Gilles*).

NOBILI (Comte *Jean*), ingénieur militaire, fils d'un conseiller d'Etat, né à Bruxelles, en 1758, mort à Padoue, le 10 octobre 1823.

Après avoir fait de brillantes études

à l'académie du génie de Vienne, où il était entré comme élève, le 31 octobre 1776, il fut nommé sous-lieutenant du génie, le 28 juillet 1778; passant par tous les grades dans cette arme, il devint : général-major, le 15 août 1808; directeur de l'académie du génie de Vienne, le 27 janvier 1811, et lieutenant général, le 6 mai 1815. Déchargé en 1820, à sa demande, de la direction de cette haute fonction, Nobili fut directeur du district des fortifications de Padoue, où il mourut le 10 octobre 1823. Le 24 avril 1788, lors de la prise de Sabac, notre ingénieur militaire fut un des premiers qui franchirent les palanques, frayant ainsi un chemin aux autres assiégeants. En 1793, il prit part aux sièges de Valenciennes et du Quesnoy ; à l'attaque de la première de ces places — pendant la nuit du 25 au 26 juillet — il se fit remarquer en conduisant les volontaires à l'assaut, leur donnant l'exemple d'une bravoure extraordinaire. C'est pour ce fait glorieux qu'il obtint, le 7 juillet 1794, la croix militaire de l'ordre de Marie-Thérèse. En 1799, pendant la campagne d'Italie, Nobili fut chargé de différents et importants travaux de fortification autour de Pavie, Pianconza et Alexandrie. Plus tard, il se distingua pendant le siège de Mantoue, et en janvier 1801, dans le castello de Vérone, assiégé par les Français. Son dévouement et sa prévoyance furent hautement reconnus par le lieutenant général Rieze, commandant cette forteresse. Le lieutenant général Nobili, au moment de son décès, était intendant (*Kämerer*) de la cour.

Général Frédéric Bernaert.

Archives I. I. et R. R. d'Autriche, à Vienne.

NOBLET (*Pierre-Michel*), peintre liégeois. Voir Lovinfosse.

NOCKART (*Simon*), Nocart, Nocquart ou Nokart, jurisconsulte, mort le 17 septembre 1449. On ignore le lieu et la date de sa naissance. En 1409, il exerçait la charge importante de clerc du bailliage de Hainaut. Le duc de Bourgogne lui conféra plus tard le titre de conseiller en son conseil ordinaire de ce comté. Nockart conserva ses fonctions jusqu'à sa mort. Durant sa longue carrière, il remplit souvent des missions fort délicates, soit aux assemblées des états, soit auprès du prince. Sur sa proposition, le duc Philippe de Bourgogne fit faire une traduction française et abrégée des *Annales du Hainaut* de Jacques de Guise, et confia la surveillance de ce travail à Simon Nockart. Cette traduction, œuvre de Jean Wauquelin, fut recueillie en trois volumes, de 1446 à 1449. Simon Nockart se servait d'un sceau sur lequel figure un écu à trois têtes de griffon, soutenu par un ange, et ayant pour légende : *S. Simon Nokart.*

Léopold Devillers.

Alex. Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres*, t. I, p. 105. — *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1855, p. 121. — Pinchart, *Miniaturistes, enlumineurs et calligraphes employés par Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, p. 15. — J. Marchal, *Catalogue des manuscrits de la bibliotheque royale*, t. III, p. 180. — *Iconographie montoise*. Jacques de Guise, par Arthur Dinaux. — J. Mangeart, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, p. 371, note 1. — Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut, de l'avènement de Guillaume II à la mort de Jacqueline de Bavière.*

NOCKART (*Jean*), écrivain ecclésiastique, dont on ignore le lieu et la date de la naissance. Jean Nockart entra au couvent des frères prêcheurs à Lille, et y fit profession, le 6 mai 1498. Ensuite, il alla étudier la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Jacques, à Paris, et revint à la maison de Lille en 1515. Il fut nommé lecteur en théologie en 1520, prieur, définiteur de sa province en 1530, et, peu après, inquisiteur pour le diocèse de Tournai. Il mourut le 28 décembre 1540. Jean Nockart a publié : 1° *Commentaria Magistri Ordinis, Thomæ de Vio, Cajetani, in I partem Summæ S. Thomæ de Aquino.* Paris, Claud. Chevallon, 1514; in-8°; 2° Avec la collaboration de Jean Lanceau, dominicain à Lille : *F. Antonii de Azaro, Parmensis, Medulla sermonum, recognita et emendata.* Paris, Reginald Chaudière, 1515; in-12, 215 p.

Léopold Devillers.

Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. VI, p. 133.

NOËL (*François*), savant jésuite, missionnaire en Chine, naquit à Hestrud (ancien Hainaut), le 18 août 1651, et mourut à Lille, le 17 septembre 1729. Fils de parents pauvres, mais qui surent s'imposer assez de sacrifices pour lui permettre de faire des études, Noël fut envoyé de bonne heure au collège, où il termina ses humanités; après quoi, suivant sa vocation, il se fit admettre dans la Compagnie de Jésus. Le 30 septembre 1670, il commençait son noviciat à Tournai, où il ne tarda pas à obtenir une chaire de latin. Mettant à profit les loisirs de son emploi, il s'occupa de sciences exactes et acquit, en peu de temps, en mathématiques et en astronomie des connaissances très étendues. Il alla faire sa théologie à Douai et prononcer son dernier vœu à Armentières, comptant bien ne jamais quitter son pays, quand l'exemple de son frère Barthélemy Noël, mort en Extrême-Orient, fit tout à coup naître en lui le désir de s'employer à la mission des Indes. Autorisé à s'y consacrer, au mois de janvier 1684, il prit place à bord d'un navire qui cinglait vers la Chine et débarqua à Macao. Dans cette ville, résidence d'un évêque catholique, chez lequel il demeura, il apprit la langue chinoise et se familiarisa si bien avec ses difficultés qu'il finit par pouvoir comprendre les principaux ouvrages de sa littérature. Le 2 février 1686, nous le voyons quitter Macao, pour se rendre, par ordre supérieur, dans les provinces du Céleste-Empire. Choisi quelque temps après pour vicaire par l'évêque de Nan Ngam, dans la province de Kiamsi, il fut ensuite deux fois député à Rome par les évêques de Chine, pour aller réfuter devant le pape Clément XI les accusations portées contre les jésuites des missions. A son retour, en 1708, comme il s'était attiré quelques disgrâces, le général de la Compagnie de Jésus l'envoya au couvent de Prague. C'est là que Noël écrivit la plupart et les meilleurs de ses ouvrages. Après un assez long séjour dans la capitale de la Bohême, il vint à Lille attendre un emploi dans la province gallo-belgique. N'en ayant pas obtenu, au bout d'un certain temps, il demanda la permission de retourner en Chine, pour la troisième fois. Ses supérieurs acquiescèrent à sa demande, en 1716. Il repartit donc et il était arrivé à Lisbonne où il devait s'embarquer, quand la nouvelle de la proscription du christianisme de l'empire du Milieu arriva jusqu'à lui et le força de renoncer à son projet. Il resta néanmoins un an dans la ville portugaise, puis il revint à Lille vivre de la vie apostolique à laquelle il s'était voué, se livrant de temps à autre à des délassements poétiques.

On a du P. Noël : 1. *Observations astronomiques faites en Chine;* dans les recueils d'*Observations physiques et mathématiques* du P. Th. Gouye. Paris, 1688 et 1692; in-8° et in-4°. — 2. *Memoriale circa veritatem et subsistentiam Facti cui innititur Decretum Sanctæ Mem. Alexandri VII, editum die* 23 *Martii* 1656 *et permissionum rituum sinensium*, etc. *D. N. Clementi Papæ oblatum a PP. Noël et Castner, S. J.*, etc. En français dans les *Lettres édifiantes*. Paris, 1723 et 1781; in-4°. — *Responsio ad libros nuper editos, super controversiis sinensibus oblata Sanctissimo Domino nostro Clementi PP. XI a patribus Francisco Noel et Gasparo Castner S. J. missionariis et procuratoribus sinarum mense septembre* 1704; in-4°. — 3. *Observationes mathematicæ et physicæ in India et China factæ, ab anno* 1684 *usque ad annum* 1708 *in lucem datæ superiorum permissu*. Prague, 1710; in-4°. — Cet important recueil, dit Abel Rémusat, renferme des observations d'éclipses du soleil, de la lune et des satellites de Jupiter, faites en divers lieux de la Chine et des Indes, avec la table des latitudes et des longitudes d'un grand nombre de villes de la Chine, un catalogue d'étoiles australes, des détails sur l'astronomie chinoise, les années, les mois, les jours, les heures de la Chine, la liste des noms chinois d'étoiles, une notice sur les poids et mesures des Chinois et des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. De tous les morceaux qui se trouvent dans le recueil

du P. Noël, le plus précieux est le catalogue des noms chinois des étoiles et des constellations, qui a été copié et donné comme nouveau en 1781, par M. de Guignes fils (t. X des *Mém. des sav. étrangers*, publ. par l'Acad. des sciences). — 4. *Sinensis imperii libri classici* VI, *nimirum adultorum schola, immutabile medium, liber sententiarum, Mencius, filialis observantia, parvulorum schola; quos omnes e sinico idiomate in latinum traduxit P. Noël, S. J. missionarius.* Prague, 1711; in-4°. — *Les livres classiques de l'empire de la Chine, recueillis par le P. Noël, précédés d'observations sur l'origine, la nature et les effets de la philosophie morale et politique dans cet empire, par l'abbé Pluquet.* Paris, de Bure, Barrois aîné et Barrois jeune (de l'imprimerie de Didot l'aîné), 1784-1786; 7 vol. in-18. Dans cette traduction, on a omis la préface et les notes du P. Noël. La Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, possède deux manuscrits du P. Noël, avec le texte chinois en regard, savoir : le *Mencius* et l'*Immutabile Medium;* ces traductions ont été faites à Nan Ngam, en 1700. « Les six livres « classiques, » dit Abel Rémusat, « sont « pris parmi ceux du second rang, qui « sont placés dans leur estime immédiatement après les cinq King, et que « doivent apprendre par cœur tous ceux « qui courent la carrière des lettres et « de l'administration. Trois de ces livres « avaient déjà été traduits par les « PP. Intorcetta, Costa, Couplet, etc., « mais le P. Noël n'a pas reproduit « leur version : il a travaillé immédiatement sur les originaux en s'aidant, « pour la plus grande intelligence du « texte, du secours des meilleurs interprètes et des plus célèbres commentateurs. Aussi peut-on assurer que « jamais les livres de Confucius et de « ses disciples n'ont été aussi bien « entendus et aussi complètement expliqués qu'ils le sont dans l'ouvrage du « P. Noël. Mais ce mérite est balancé « par un défaut grave. Le missionnaire, « attentif à saisir le sens de son auteur « et à l'éclaircir quand il est obscur, « devient le plus souvent diffus, prolixe « et embarrassé. » — 5. *Philosophia sinica tribus Tractatibus primo cognitionem Primi Entis, secundo cæremonias, erga defunctos, tertio Ethicam juxta Sinarum mentem complectens.* Prague, 1711; in-4°. — *Historica Notitia Rituum ac Ceremoniarum Sinicarum in colendis Parentibus ac Benefactoribus Defunctis, ex ipsis Sinensium Authorum libris desumpta*, etc... 1711; in-4°. Cet ouvrage est probablement le même que celui qui porte le titre de *Memoriale*, ou bien il en pourrait être une seconde édition. De même que la plupart de ses confrères dans la Compagnie des Jésuites, Noël a présenté ces objets sous le jour le plus favorable aux Chinois, et comme ne pouvant en aucune manière opposer d'obstacles à l'adoption franche et entière des vérités du christianisme. — 6° *Rev. P. J. Noël e Soc. Jesu Opuscula Poetica in quatuor partes distributa.* Francfort, 1717; in-8°. *Pars* I. *Vita Jesu Christi.* II. *Epistolæ Marianæ.* III. *Vita Sancti Ignatii de Loyola.* IV. *Tragœdiæ. Appendix. Comœdia Cœcus videns.* Ce sont les poésies que le P. Noël avait composées dans sa jeunesse et avant ses voyages. Les *Epistolæ Marianæ* ont été souvent réimprimées en Allemagne, notamment à Fribourg, en 1756, sous ce titre : *Elegiæ Marianæ Sodalibus latinæ Congregationis Minoris B. V. Mariæ Elisabetham visitantis oblatæ.* Les tragédies sont : *Philotas, Herodes, Amor, Allegoria Jesus læsus, Lucifer, Accianus, Henricus Sueciæ, Norvegiæ et Daniæ rex.* — 7. *Serenissimi Delphini Genethliacum Carmen.* Lille, J.-B. de Moitemont, 1729; in-4°. L'auteur composa cette pièce de vers trois semaines avant de mourir. Un poète lillois (Thiroux?) en fit une traduction : *Vers sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin composez en latin par le P. Noël, de la Compagnie de Jésus, traduits en vers françois.* Lille, G.-E. Vroye, s. d.; in-4°. — 8. *Theologiæ R. P. Francisci Suarez S. J. Summa seu compendium, etc., concinnatum et in duas partes divisum.* Madrid, 1732; 2 vol.; in-fol. Cet abrégé des traités de Suarez, dont le recueil for-

mait 23 volumes in-folio, eut plusieurs éditions. — 9. Le P. Noël composa encore un traité sur l'art dramatique.

Fréd. Alvin.

Goethals, *Histoire des lettres en Belgique*, t. III. — Abel Rémusat, dans la *Biographie universelle*. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie*.

NOEL (*Henri*). Voir NATALIS (*Michel*).

* **NOËL** (*Jean-Nicolas*), mathématicien et professeur, né à Dombert (France, département des Vosges), le 6 février 1783, et décédé à Liége le 12 mars 1867. Ses parents étaient d'honorables cultivateurs, dont les biens furent engloutis dans la tourmente révolutionnaire, et Jean-Nicolas dut trouver, par son travail, les ressources nécessaires à son propre entretien. Un goût inné l'entraîne d'abord vers les arts du dessin; à seize ans, il exécute des peintures pour l'église de son village. Mais, persuadé de la nécessité de compléter son instruction, il emploie l'argent qu'il a gagné avec ses pinceaux à fréquenter, pendant une année, l'école centrale de Nancy, où il remporte d'emblée les prix de mathématiques et de dessin. Revenu dans son village, il en dirige l'école primaire; pendant ses heures libres, il étudie consciencieusement les œuvres du géomètre Lacroix, qu'il avait obtenues en prix à Nancy. Il entre ensuite dans l'administration du cadastre, en qualité de géomètre; il s'y distingue en donnant, à ses collaborateurs, des leçons sur la science qu'ils doivent appliquer ensemble. En 1804, il est nommé maître d'études et répétiteur de mathématiques au lycée de Nancy; il profite de sa position pour suivre les cours supérieurs de l'établissement et il montre tant de talent que, dès l'année suivante, il est appelé à la chaire de mathématiques du collège de Phalsbourg, petite ville de l'ancienne Lorraine. Le 5 décembre 1810, il reçoit sa nomination définitive de professeur de l'université de France; et le 25 janvier 1811, le diplôme de bachelier ès-sciences lui est délivré.

C'est depuis lors que Noël peut donner un libre cours à son ardeur naturelle pour le travail; tout occupé de ses devoirs et de ses études, il perfectionne sa méthode d'enseignement, il acquiert de l'expérience et il prépare les matériaux pour les nombreux ouvrages qui consacrèrent plus tard sa renommée.

En 1815, lors de la chute de l'empire français, le gouvernement des Pays-Bas s'occupa d'organiser, sur des bases solides et d'après les meilleures traditions, des établissements d'instruction moyenne et supérieure dans les différentes provinces du royaume. Noël, dont les capacités pédagogiques avaient été appréciées à Phalsbourg, fut appelé, en 1819, à l'athénée de Luxembourg pour y enseigner les sciences physiques et mathématiques. A partir de cette époque et pendant plus de quinze ans, il eut une grande influence sur l'étude et l'enseignement des sciences exactes, non seulement dans le grand-duché, mais aussi dans les provinces occidentales de la Belgique actuelle. Il organisa, pour les instituteurs du grand-duché, un cours normal d'arithmétique; et c'est grâce à lui que le Luxembourg produisit un grand nombre d'esprits mathématiques qui ont brillé, depuis, dans les carrières savantes de la Belgique. Ce fut dans le cours de cette même période que Noël publia les premières éditions de la plupart de ses traités classiques; l'Académie de Metz soumit ses ouvrages à l'examen de commissions scientifiques; sur des rapports très élogieux, l'auteur fut nommé membre correspondant. En 1824, il accepta le titre de principal de l'athénée, et il s'acquitta de ces fonctions toutes spéciales avec une activité exemplaire; en 1835, malgré toutes les instances que fit le gouvernement luxembourgeois pour le retenir, il accepta, à l'université de Liége, en qualité de professeur extraordinaire, la chaire d'introduction aux mathématiques supérieures et celle de haute algèbre (5 septembre 1835); en 1837, il fut promu à l'ordinariat. Par sa collaboration aux différents journaux pédagogiques de notre pays, et par la revision incessante à

laquelle il soumettait ses ouvrages, Noël tint constamment en haleine le monde scolaire des mathématiciens. Il fut recteur de l'université pendant l'année académique 1842-1843. En 1843, il contribua à la fondation de la Société royale des sciences, à Liége ; il ne cessa pas de collaborer aux Mémoires de la société jusqu'en 1865. Le 26 septembre 1843, il reçut la croix de chevalier de l'ordre de Léopold ; enfin il obtint l'éméritat, sur sa demande, le 5 janvier 1849 ; toutefois, il continua, jusqu'à la fin de 1852, d'enseigner la haute algèbre ; forcé de prendre alors du repos, il quitta définitivement l'enseignement. Il reporta son activité sur des questions spéciales, cherchant des solutions nouvelles ou des développements plus précis de solutions connues ; il publia un grand nombre de mémoires qui parurent dans le *Moniteur de l'enseignement*, dans la *Revue* et dans le *Journal de l'instruction publique*, dans la *Revue pédagogique*, dans les *Annales de l'enseignement public* et principalement dans les *Annales des sciences de Liége*, dont il fut l'un des fondateurs. Dans toutes ces publications, il eut toujours pour but de présenter les vérités mathématiques de la manière la plus simple, et pourtant tout à fait rigoureuse et générale ; concentrant toutes ses forces sur un seul objet, il voulut avant tout vulgariser et préciser l'enseignement des mathématiques ; il était convaincu qu'un ouvrage élémentaire doit exercer l'intelligence de l'élève, éveiller sa spontanéité, lui inspirer l'enthousiasme ; et il atteignait son but par la concision, par la généralisation et surtout par ses exercices, qui étaient nombreux et bien choisis.

Voici la liste des ouvrages de Jean-Nicolas Noël, publiés isolément :

I. Ouvrages classiques. — 1. *Arithmétique élémentaire raisonnée et appliquée.* Luxembourg, 1819; in-8°; 2e éd., 1822; 3e éd., 1825; 4e éd., 1829; 5e éd., 1832; 6e éd., 1835; 7e éd., 1839; 8e éd., 1843, sous le titre de *Traité complet d'arithmétique, suivi des éléments d'algèbre*, revue, augmentée et simplifiée. M. Mouzon, ancien directeur de l'école moyenne de l'Etat à Bruges, réédita l'ouvrage en 1862. — 2. *Eléments d'arithmétique à l'usage des écoles primaires.* Luxembourg, 1825; in-12 ; 4e éd., 1833; 7e éd., Liége, 1843, sous le titre de *Arithmétique des écoles primaires;* 8e éd., Liége, 1854 (deux tirages). — 3. *Eléments d'arithmétique.* Liége, Riga, 1839; in-8°; 2e éd., 1848. Ces éléments d'arithmétique sont divisés en arithmétique raisonnée et en arithmétique appliquée ; pour les développements raisonnés et appliqués, l'auteur renvoie à la 8e édition du traité complet. — 4. *Notions de calcul servant d'introduction à l'étude approfondie de l'arithmétique.* Liége, 1847; in-8°. — 5. *Supplément à la 2e partie de l'arithmétique.* Luxembourg (s. d.); 36 p. in-8°. — 6. *Algèbre élémentaire,* raisonnée et appliquée. Metz, 1820; in-8°; 2e éd. sous le titre : *Traité d'algèbre élémentaire.* Luxembourg, 1827; 3e éd., 1834; 4e éd., Liége, 1840; 5e éd., 1846. — 7. *Traité de géométrie élémentaire.* Luxembourg, 1830; in-8° ; 2e éd. entièrement refondue, 1835; 3e éd. (avec un cours de trigonométrie). Liége, 1844 ; 4e éd., 1850; in-8°. — 8. *Notions de géométrie analytique appliquées à la recherche des propriétés des courbes de 2e degré.* Luxembourg, 1830; in-8°. — 9. *Notes complémentaires de géométrie analytique.* 56 p. autographiées, s. d. — 10. *Traité de géométrie analytique.* Liége, Dessain, 1837; in-8°; 2e éd., 1849. — 11. *Notions de mécanique.* Luxembourg, 1833; in-8°; 2e éd. sous le titre d'*Eléments de mécanique.* Liége, 1840.

II. Mélanges de mathématiques, notes, etc. — 1. *Mélanges de mathématiques, ou application de l'algèbre à la géométrie, suivie de plusieurs propositions de statique et précédée d'un recueil de théorèmes et de problèmes de géométrie ; ouvrage offrant des applications utiles à l'étude des sciences exactes.* Luxembourg, 1822; in-8°. — 2. *Mélanges d'algèbre, ou Recueil d'un grand nombre de problèmes et d'applications algébriques.* Luxembourg, 1827; in-8°. — 3. *Développements et recherches de mathématiques*

élémentaires. Luxembourg, 1838; in-8°. — 4. *Résumé des méthodes élémentaires en géométrie*. Liége, 1845; in-8°. — 5. *Différents modes élémentaires de génération des nombres*. Liége, 1845, avec un *Supplément* en 1846. — 6. *Exercices de géométrie élémentaire*. Liége, 1846; in-8°. — 7. *Complément de trigonométrie, précédé de différentes méthodes géométriques et algébriques*. Liége, Dessain, 1851; in-8°. — 8. *Note sur les éléments de géométrie*. Luxembourg (24 p., s. d.), et *Note sur la géométrie élémentaire*. Luxembourg, février 1829 (40 p.). Ces deux notes avaient principalement pour objet de remplacer la réduction à l'absurde par des méthodes plus simples et plus directes. — 9. *Notes complémentaires d'algèbre*. Luxembourg, 1835; in-8°. — 10. *Note sur la théorie du mesurage* (4 p., s. d.). — 11. *De la méthode analogique*. Liége, 1843; in-8°. Discours prononcé, le 6 novembre 1843, à la solennité de la réouverture des cours de l'université de Liége. — 12. *De l'emploi de l'infini dans les mathématiques, ou Eléments de la théorie infinitésimale*. Liége, 1852-1853; in-8°. — 13. *Théorie infinitésimale appliquée*. Liége, Dessain; in-8°. Ces deux derniers ouvrages se rattachent à une série de travaux importants auxquels donna lieu un article du professeur Wezel, à propos d'une note sur l'emploi de l'infini dans l'enseignement des mathématiques par Lamarle (t. XXVII des *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique).

C. Bergmans.

Spring, Discours prononcé aux funérailles de Noël (*Journal de Liége* du 15 mars 1867). — Alphonse Le Roy, *Liber memorialis de l'université de Liége*, col. 484-496. — *Revue de l'instruction publique*, XVe année, p. 135.

NOËL (*Julie-Anne-Marie*), femme peintre, née à Bruxelles, le 19 août 1812, morte dans la même ville, le 11 février 1843. Mlle Noël, élève de F.-J. Navez, s'adonna avec succès à la peinture de genre. Après quelques voyages d'étude en France et en Allemagne, elle se produisit aux Salons de Bruxelles de 1833 et de 1836, où figurèrent, sous son nom : *Jeune mère au berceau de son enfant; Fileuse endormie; La lettre interceptée; La Vierge et l'Enfant Jésus*. Alvin consacre une page élogieuse à la jeune artiste dans son *Compte rendu du Salon de* 1836. Elle laisse deviner que les peintures étaient entachées d'une mollesse par laquelle se révélait une main féminine. Le 4 juin 1840, Mlle Noël devint la femme du peintre J.-B. van Eycken (1809-1853), disciple, comme elle, de Navez. Union bientôt brisée, car la mort enleva la jeune et gracieuse épouse après moins de trois ans de mariage, le 11 février 1843. Le portrait de Mme Van Eycken figure, avec celui de son mari, dans le *Dictionnaire biographique* d'Immerzeel.

Henri Hymans.

Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc. — A. Quetelet, *Notice biographique sur Jean-Baptiste van Eycken* (*Ann. de l'Académie royale de Belgique*, 1854).

NOËL (*Léon-Ghislain*), médecin, né à Piéton, le 19 avril 1845, mort à Louvain en 1877. Après de brillantes études à l'université de Louvain, il s'empressa, au lendemain de la bataille de Sedan, de s'enrôler sous la bannière de la Croix-Rouge et soigna successivement les blessés recueillis à l'ambulance de Bouillon, au lazaret de Bruxelles et au château de la Soye, près Mortehan. Le gouvernement prussien récompensa son dévouement en lui décernant la croix de la Couronne Royale de Prusse. Ayant obtenu une bourse de voyage, le jeune médecin, résolu à se consacrer à l'ophthalmologie, alla se perfectionner dans cette spécialité à Paris, à Londres, à Bonn et à Berlin.

Ses travaux ne tardèrent pas à appeler sur lui l'attention de ses anciens maîtres. Le célèbre oculiste Hairion, dont il avait été l'élève interne, le choisit pour le suppléer dans la clinique ophthalmologique de l'hôpital Saint-Pierre, à Louvain. En 1872, il fut nommé chef de service à l'université de cette ville, et, l'année suivante, il fut promu au grade de professeur extraordinaire. Son collègue, le professeur Eug. Hubert, a rappelé, dans un éloge

ému, ses remarquables mérites : « Noël, dit-il, « possédait toutes les qualités « qui font le bon professeur de médecine « opératoire : des connaissances anato- « miques et chirurgicales approfondies, « un grand sens critique dans l'appré- « ciation des méthodes, une parole claire « dans l'exposition des procédés, une « main adroite dans l'exécution, et enfin, « une patience admirable à diriger les « élèves dans les exercices où ils doivent « apprendre à manier le tranchant de « l'acier avec sûreté et précision. »

On a de lui : 1. Dans l'*Abrégé de pathologie chirurgicale*, de M. Haan (3e édition, Louvain, Vanlinthout et Cie, 1876 ; in-8o), la partie qui traite des affections oculaires. — 2. *De l'atropine en ophthalmologie* (*Journal des sciences médicales*, I, 1876).

Ses observations cliniques ont eu, à deux reprises, les honneurs de l'impression dans les *Bulletins* de l'Académie royale de médecine. L'une de ces observations, dit Mr le professeur Eug. Hubert en appréciant ce travail, est surtout remarquable et par le soin avec lequel tous les symptômes morbides ont été recueillis et analysés, et par la précision avec laquelle le diagnostic a été déduit des faits observés, et enfin par la confirmation que l'autopsie est venue donner à toutes ces prévisions de la théorie. Un premier mémoire fut publié par l'Académie sous le titre : *Note sur la vision au loin chez les myopes non munis de verres* (3e série, IX, 1875). Le second mémoire, publié dans les *Bulletins* de l'Académie (3e série, X, 1876), est intitulé : *Contribution à l'histoire des anesthésiques. Du pouls veineux comme symptôme habituel du chloroforme.*

Émile Van Arenbergh.

Eloge de M. le professeur L.-G. Noël, prononcé par M. le professeur Eug. Hubert (*Annuaire de l'université de Louvain*). — Discours funèbre prononcé par Mgr Namèche (ibid.). — *Liber memorialis de l'université de Louvain.*

NOËL (*Michel*). Voir NATALIS (*Michel*).

NOËL (*Paul-Godefroid-Joseph*), peintre, fils de Gérard et de Marie-Claire Petit, né à Waulsort, province de Namur, le 12 avril 1789, mort à Sosoye, même province, le 27 novembre 1822. N'ayant pu embrasser la carrière artistique de l'assentiment de son père, ses commencements furent pénibles et quelque peu décousus. S'adonnant d'abord au paysage, il en puisa les éléments dans les beaux sites du milieu natal, ce qui semble contredire l'assertion des biographes au gré de qui son premier maître aurait été P.-J. Lion (voir ce nom). Immerzeel assure que Noël passa chez cet artiste cinq années entières, à Dinant même, chose à peine possible, attendu que Lion, mort en 1809 et exclusivement portraitiste, ne fit à Dinant qu'un séjour limité à son retour en Belgique. Plus palpable est, chez Noël, l'influence d'Ignace van Regemorter, dont il fut le disciple à Anvers et suivit le genre. Van Regemorter, lui-même paysagiste à ses débuts, s'était efforcé, dans de petits épisodes de la vie rustique et bourgeoise, de ressusciter les peintres de genre de l'école néerlandaise, et c'est, en suivant leurs traces et les siennes, que Noël moissonna de signalés succès au cours de sa brève carrière. Après quelques distinctions remportées à l'Académie d'Anvers, dans les classes de l'antique (1807), il ne tardait pas à se rendre à Paris, et, tout en étudiant au Louvre, se créait des ressources par ses copies d'après les maîtres représentés dans les galeries de ce riche musée.

En 1812, il prenait part au concours ouvert pour le paysage historique par la Société des beaux-arts, à Gand, et obtenait la mention honorable avec l'épisode *Rodolphe de Habsbourg offrant sa monture au prêtre porteur du viatique.* A Bruxelles, l'année suivante, il obtenait, toujours comme paysagiste, quelque succès avec une *Vue des bords de la Meuse.* De retour à Paris, il s'y mettait sous la direction de Swebach et, au contact de ce nouveau maître, trouvait enfin sa voie, la peinture de genre. Chassé de France par les événements de 1815, il se faisait, à peine débarqué à Bruxelles, inscrire à l'Académie et y

remportait, l'année suivante, le premier prix d'après nature, tandis qu'au salon de cette même année, son tableau *Les Moustaches* obtenait un succès retentissant. L'entrain de cette scène burlesque — il s'agit d'une fille à qui l'on a fait des moustaches à son insu, — sa très soigneuse exécution, rendirent l'auteur presque populaire. Immédiatement acquise par le baron Steengracht pour sa fameuse galerie, l'œuvre obtint, peu après, les honneurs de la gravure. A dater d'alors, les succès de Noël furent continus. Un petit tableau qu'il exposa à Gand, en 1817, *Halte de cavaliers bavarois devant une ferme,* ne sortit du salon que pour trouver place au musée de Bruxelles. Le paysage et les figures de ce riant tableau sont traités avec une égale délicatesse. Médaillé au salon de Douai, en 1819, Noël prit la résolution de se fixer en Hollande, où l'avait précédé sa réputation. Les succès qu'il y moissonna furent considérables. Élu de l'Académie d'Amsterdam (8 mars 1820), il interrompit son séjour dans cette ville pour visiter l'Angleterre, où l'attendait le meilleur accueil, et, à son retour, prenait résidence à La Haye. Ce fut là que parut son tableau du *Marché d'Amsterdam*, composition peuplée de figures et que se disputèrent les amateurs. Madou a laissé de cette peinture une vaste et excellente lithographie. Cette fois encore, l'épisode est d'un comique achevé. Deux ivrognes se sont aventurés dans le dédale d'un marché de fruits et de légumes ; on juge du ravage qu'ils y commettent. Ce tableau, qu'on vit au salon de 1821, mit le comble à la réputation de son auteur. David lui donna publiquement l'accolade. Surchargé de commandes, Noël, dont les créations excitaient le rire des plus moroses, se sentit, peut-être par la satiété même du succès, peu à peu envahir par le marasme. Etant allé à Paris pour se distraire, il se sentit plus malade encore et ne put, comme il l'avait projeté, gagner l'Italie. De retour à Waulsort, en 1822, comptant sur la salutaire influence de l'air natal, il poussa jusqu'à Sosoye, où résidait son beau-frère. Il y trouva le diplôme de membre honoraire de la Société des beaux-arts de Bruxelles. Eclair de joie qui devait illuminer sa fin. « Je crois que je suis ensorcelé », écrivait-il, au mois de septembre, à un ami. Le 22 novembre, il rendait le dernier soupir, à peine âgé de trente-trois ans.

La Société des beaux-arts de Bruxelles a consacré la mémoire de Noël par un portrait lithographié, issu du crayon de Léopold Boëns. Au bas de cette planche, peu commune, on grava ces vers :

Par un pinceau savant honorant sa patrie,
Il marchait à grands pas vers l'immortalité,
La mort l'enlève aux arts, au printemps de la vie,
Mais ce qu'enfanta son génie
Est déjà réclamé par la postérité.

Pour affaibli que soit de nos jours le retentissement du nom de Noël, on ne peut méconnaître qu'il eut son heure de respectable notoriété. Le tableau du *Marché d'Amsterdam*, aujourd'hui au Musée royal des Pays-Bas, fut payé 5,000 florins à la vente du cabinet Roothaan. Une autre œuvre de l'artiste, *L'Aumône dans la chaumière*, que le peintre avait cédée au prix de 280 florins, atteignit, dans la même vente, la somme de 645 florins. Le *Chat emmailloté*, une des plus grotesques conceptions de Noël, que Mr Vrancken, de Lokeren, avait payée 600 francs à l'auteur, se revendit 4,700 francs.

Noël a signé une couple d'eaux-fortes : *Un cheval de labour* et des *Chiens au repos*, planches finement gravées, et une lithographie des plus rares, une des premières productions du genre nées en Belgique, *Un Marchand de moules dans les rues de Bruxelles.* Ces diverses productions existent au Cabinet des estampes.

En dehors des œuvres mentionnées au cours de cette notice, nous ne voyons à citer que le *Postillon arrêté devant une auberge*, la *Paysanne essayant ses souliers*, une *Scène gaie et burlesque dans une tabagie flamande*, exposée à Bruxelles en 1819 ; *Dans la Vigne* (musée d'Amsterdam).

En 1820 fut exposé à Gand un tableau dont le sujet n'était pas sans offrir un certain intérêt local : « Un insensé, « qui danse habituellement dans les rues

« de Bruxelles et que les enfants connaissent sous le nom de « Pigeon », fait « danser un chien affublé d'un chapeau « et d'un habit, devant une société de « paysans et de paysannes assemblés « dans une habitation rustique; on « aperçoit à leur costume que ce sont « des habitants des faubourgs de Bruxelles ».

Henri Hymans.

Jules Petit, *Paul Noël, peintre de genre* (Liége, 1845; in-8°). — Immerzeel, *Levens en werken der vlaamsche en hollandsche kunstschilders*, etc. — J.-B. Picard, *Essai historique et critique sur l'Ecole flamande* (1827), ms.

NOEL DE SAINT-PHILIPPE, ou Natalis a Sancto Philippo, écrivain ecclésiastique, vivait au commencement du XVIII^e^ siècle. Il prit l'habit de carme et fut professeur de théologie. En 1703, il publia l'ouvrage suivant : *Statera justa, in cujus gemina lance prædestinati & reprobi quoad numerum appendantur*. Mons, L. Preudhomme, 1703; in-12°. L'autorité ecclésiastique ayant censuré l'auteur, celui-ci se défendit en faisant imprimer des *Remontrances respectueuses & justificatives du P. Noel de S. Philippe au S. Siège*. Bruxelles, Fricx, 1705; in-8°.

Paul Bergmans.

(Cosme de Villiers), *Bibliotheca carmelitana* (Orléans, 1752), t. II, col. 470. — H. Rousselle, *Bibliographie montoise* (Mons, 1858), p. 379.

NOEWIRELLES (*Jean* **DE**), né en Flandre au XVI^e^ siècle, entra dans l'ordre des Dominicains, fut deux fois prieur de son couvent, à Douai, et y mourut le 14 novembre 1632. Il publia les *Actions mémorables des PP. Dominicains qui ont fleury aux Pays-Bas*. Douai, 1629; in-12, traduit du latin du P. Hyacinthe Choquet.

Herman Vander Linden.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 474. — Paquot, *Mémoires*, t. IV, p. 348.

NOIDENS (*Benoît-Remy*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers 1610, mort en Espagne entre 1660 et 1670. Il partit tout jeune encore pour l'Espagne et entra dans l'ordre des clercs réguliers mineurs, qui avait deux provinces dans ce pays. Il se fit une brillante réputation comme théologien et moraliste. D'après le Père Helyot (*Hist. des ordres relig.*, t. IV, p. 274), Noidens aurait laissé neuf volumes sur différentes matières théologiques et morales. Nicolas Antonio (*Bibliotheca Hispaniæ nova*, t. II, p. 356), cite de lui treize volumes, en langue espagnole, publiés par l'imprimerie royale de Madrid. Ce sont tous des ouvrages de théologie, sauf les *Adiciones al Tesoro de la lengua castellana*, imprimées pour la première fois à la suite de l'édition de 1674 du *Tesoro*.

A. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. XIII, p. 323.

NOIRCARMES (*Jean* **DE**), seigneur de Selles, guerrier, homme politique et négociateur, mort en 1585. Partisan résolu de l'Espagne, il figure tour à tour sur les champs de bataille, dans les conseils du roi à Madrid, enfin dans les négociations entamées à diverses reprises par Philippe II pour pacifier les Pays-Bas. La mission la plus importante qui lui fut confiée fut celle de 1577-1578.

Philippe II, cherchant à ramener les Etats par des mesures conciliatrices, malgré les succès de Don Juan ou peut-être à cause même de ces succès, donna à Selles des lettres pour les états généraux, et le négociateur quitta Madrid, en décembre 1577, pour se rendre à Bruxelles, où il arriva à la mi-janvier 1578. Il avait pour mandat de déclarer que le roi désirait uniquement le maintien de la religion catholique et l'obéissance à sa personne comme au temps de l'empereur Charles-Quint. Il reçut, au commencement de février, la réponse à ses ouvertures, donnée au nom de Mathias, du conseil d'Etat et des états généraux. Il y était dit que, si le roi persistait dans la guerre que Don Juan leur faisait, ils résisteraient et invoqueraient l'appui de tous les amis qu'ils pourraient avoir, mais que, si S. M. renonçait aux hostilités et rappelait Don Juan, ils maintiendraient le pouvoir légitime du roi et la religion catholique, conformément aux clauses de la Pacification de Gand.

Selles ayant communiqué cette réponse à Don Juan, celui-ci déclara que, quoique victorieux, il consentirait à se retirer, mais sous les deux conditions présentées : « le réel entretènement » de la religion catholique, et l'obéissance due au roi. Que s'il était souscrit à ces deux conditions, ainsi qu'il en était du temps de l'empereur Charles-Quint, il maintiendrait les privilèges, droits et coutumes du pays.

Les états trouvèrent la réponse un peu raide et guère favorable au service de S. M. et au repos du pays. Ils déclarèrent qu'ils ne désiraient et ne demandaient que l'exécution des clauses prévues par la Pacification de Gand, mais affirmèrent devant Dieu et les hommes que, si la religion et l'obéissance étaient en danger parce qu'ils ne voulaient pas retomber sous la domination cruelle de Don Juan et des Espagnols, la faute n'en était pas à eux.

C'était catégorique, et pourtant Selles ne désespéra pas encore du succès définitif de sa mission. Il comprit que la défiance des états était le principal obstacle à la réussite.

Afin de l'endormir, il leur fit la proposition suivante : Le prince de Parme se rendrait aux états généraux, afin de rétablir, sans recourir aux armes, toutes choses sur l'ancien pied, et de faire revivre, sans altération, les privilèges traditionnels. Pour la sûreté de Parme, le prince d'Orange se donnerait comme ôtage, soit à Don Juan, soit à un autre personnage ayant la confiance du roi. Orange devait d'autant moins s'y refuser que, ce faisant, il favoriserait ses propres intérêts, outre la tranquillité du pays, attendu que le roi était disposé à lui restituer ses biens et dignités et à lui rendre son fils. La réponse des états, libellée le 28 février, fut négative. On se l'explique aisément. Le Taciturne exerçait une influence prépondérante sur les états, et l'on ne pouvait pas attendre de lui qu'il se livrât à l'adversaire. Selles était peut-être sincère ; il est probable qu'on ne l'était pas à Madrid. Les états généraux déclarèrent, sur un ton hautain, que les moyens proposés ne pouvaient être qu'inefficaces. Ils demandaient à nouveau l'éloignement de Don Juan ; que s'il demeurait gouverneur, ils auraient recours aux moyens qu'emploient des sujets opprimés par leur prince.

Selles insista encore. Le 13 mars, il suggéra aux états généraux que, le prince évêque de Liége et le duc de Gueldre étant disposés à offrir leurs bons offices au nom de l'empereur, les états voulussent indiquer une localité où de nouvelles négociations pourraient avoir lieu. Les états s'adressèrent à l'évêque de Liége le 27 mars. Résumant les propositions réitérées de Selles, ils lui envoyèrent un opuscule (probablement *Responce véritable aux lettres patentes et persuasions abusives de Don Juan d'Austrice*) ; que si le prince trouvait cette réponse raisonnable, ils le priaient, ainsi que le duc de Gueldre, d'intervenir auprès de Philippe II pour l'amener à les entendre. Dans ce cas, ils étaient prêts à négocier.

Sur ces entrefaites, Selles avait reçu de Madrid deux lettres, l'une datée du 22 février, l'autre du 13 mars. Elles lui permettaient de renouveler les avances antérieures : la religion catholique et l'obéissance au roi devaient être sauvegardées comme au temps de l'empereur Charles-Quint. Philippe consentirait à tout pardonner ; il rétablirait toutes choses en leur état antérieur et donnerait un gouverneur de sang royal dont ils n'auraient pas à se plaindre. Dans une lettre postérieure, le roi refusait de reconnaître Mathias comme gouverneur, mais il remplacerait Don Juan.

Après de longs pourparlers, les états consentirent à une entrevue avec Selles à Malines (23 avril). Le négociateur leur soumit, comme preuve de ses pouvoirs, les lettres du roi du 22 février et du 13 mars, ainsi que la déclaration du 20 décembre. Il ajouta que cela n'était qu'un commencement de négociation ; que, lorsque Sa Majesté en connaîtrait les résultats ultérieurs, elle règlerait sa conduite d'après ceux-ci. Il était persuadé que le roi trouverait bon d'abolir les placards sur l'hérésie, et que même,

en ce qui concernait la religion, il laisserait, en Hollande et en Zélande, les choses en l'état, enfin qu'il enverrait un gouverneur agréable aux états. Presque en même temps, Selles fit savoir au sieur de Bours, partisan du Taciturne, que le roi était disposé à rendre tous ses biens à ce dernier. Les états se montrèrent inflexibles. Le 27 avril, ils firent savoir à Selles qu'ils délibéreraient sur le rapport que leur feraient leurs négociateurs. Lui-même pouvait se diriger de Malines vers Louvain, où siégeait, pour lors, le gouverneur de S. M. Ils terminaient en disant qu'ils déploraient que S. M. n'agît pas autrement avec ses pays.

Il faut supposer que, terminés alors officiellement, les pourparlers continuèrent d'une manière officieuse, car, en septembre 1579, Philippe déclara à Granvelle ne pouvoir continuer l'examen des dépêches de Selles.

Le négociateur revint à son métier des armes. Morillon mande à Granvelle que « Egmont et Selles sont donnés à La Noue ». Granvelle écrit, le 20 août 1583, que le roi autorise qu'on libère Turenne, « moyennant que nos prisonniers fussent délivrés, ainsi que deux « qui sont entre les mains des Français, « Egmont et Selles, car Alençon y « pourra commander; quant à Champagny, non; car ceux de Gand se « soucieront peu de le voir remis, ni « même Alençon ».

Selles avait épousé Catherine de Tisnacq. Dans une lettre du 23 septembre 1583, elle demande à Farnèse la délivrance de son mari. Le 18-19 août 1584, Morillon annonce à Granvelle que « Mesdames d'Egmont et de Selles sont « allées s'entendre avec la femme de La « Noue *qui est pleine de malice* et leur « fera quelque trousse si elle peut ». Dans une autre lettre à Granvelle (4 octobre 1584), Morillon dit que « la comtesse d'Egmont et Madame de Selles « négocient avec Madame de La Noue « chose qui puisse servir à la délivrance « de nos prisonniers; mais je me doubte « que *la dite de La Noue est trop fine* « *pour vos dumes de par delà* ».

Le duc de Parme offrit la mise en liberté à La Noue, s'il s'employait à faire relâcher le comte d'Egmont, ainsi que les sieurs de Champagny et de Selles. Ce dernier, croit-on, mourut en janvier 1585.

Baron Emile de Borchgrave.

Actes des états généraux, t. I, p. 302, 335, 337, 344, 358. — *Correspondance de Granvelle*, édit. Piot, t. X, XI et XII, *passim*. — Les historiens des Pays-Bas.

NOIRCARMES (*Philippe de Sainte-Aldegonde*, seigneur **DE**), homme de guerre et d'Etat, chevalier, capitaine général et grand bailli du Hainaut, membre du conseil d'Etat, commandeur de l'ordre d'Alcantara. Il était fils de Jean et de Marie de Rubempré. La première période de sa vie est peu connue, mais la position de sa famille l'appelait à jouer un rôle. Il paraît avoir joui de la confiance de Charles-Quint. Il figure parmi les dix-neuf chambellans qui accompagnèrent l'empereur à la diète d'Augsbourg de 1547. A l'époque des troubles, il a d'abord une attitude peu dessinée; il semble avoir été plutôt favorable aux confédérés. Il désire, avec d'autres seigneurs belges, la réunion des états généraux; il est d'avis que Philippe II devrait venir présider le conseil d'Etat. Il assiste aux conciliabules chez le prince d'Orange avec Berghes et Montigny (9 décembre 1565). Granvelle le soupçonne d'avoir favorisé l'Union de Bruxelles et d'être partisan de d'Egmont (10 mars 1566). Il prend part aux négociations avec François Baudouin « pour découper la foi romaine d'après « les nouvelles formes ». Il est un des plus âpres adversaires de Granvelle. Puis, brusquement, il fait volte-face. Bailli et capitaine de Saint-Omer, il devient, extérieurement du moins, le fidèle de Philippe II, l'ennemi des fauteurs de troubles. A quels mobiles a-t-il obéi? On ne sait. Mais, dès le mois de juin 1566, Morillon signale au roi le revirement : « L'on est esbahi, « dit-il, « des bons offices qu'il a veu faire en « Haynnault à Noircarmes », et le prévôt ajoute, non sans une pointe de malice, que Noircarmes « a tourné sa

« robe » (23 juin). Quelques jours plus tard, la chose est manifeste. Le 1er juillet, Noircarmes est investi « provision- « nellement » des deux charges de grand bailli et de capitaine général gouverneur du Hainaut, et de la capitainerie du château de Cambrai, en l'absence du marquis de Berghes. Le 7 juillet, Granvelle écrit au roi que Berlaymont répondait de Noircarmes. La régente s'était assuré du concours absolu de ce dernier, de Hierges et d'autres.

Le 9 juillet, Noircarmes assista à la séance du conseil d'Etat avec Orange, Egmont, Arschot, Mansfeld, Berlaymont, Viglius, Philibert de Bruxelles et d'Assonleville, séance dans laquelle on débattit sur ce qu'il y avait à faire pour empêcher les perturbateurs de venir à Bruxelles. Noircarmes fut conciliant, et, en cette circonstance, fidèle à lui-même : « A maulx si grands », dit-il, « fault « chercher remèdes extrêmes, assem- « blant les états généraux, ostant la dif- « fidence que les gentilshommes ont du « Roy et de Son Altesse et, ce fai- « sant, aydera beaucoup à remédier à « tout, etc. ». La duchesse, opinant en dernier lieu, s'arrêta au parti suivant : on négocierait avec les confédérés et l'on préparerait un écrit contenant les représentations à faire à ces derniers.

Le 19 août, assemblée des chevaliers de la Toison d'or. Marguerite de Parme leur adjoignit Viglius, Philibert de Bruxelles, Christophe d'Assonleville, enfin Noircarmes qui, de jour en jour, pénétrait plus avant dans l'intimité de la gouvernante.

La réponse à faire aux confédérés, arrêtée en principe dans les délibérations précédentes, fut libellée le 22 août. Le même Berlaymont, Arenberg et Noircarmes conseillèrent à la duchesse de quitter Bruxelles et de se retirer à Mons. Elle resta à Bruxelles sur les instances de Hornes, Egmont et Orange. Celui-ci avait dit qu'il convoquerait aussitôt les états généraux.

Marguerite ne tarda pas à regretter sa réponse aux confédérés — cessation de l'Inquisition, promulgation d'un nouveau placard, lettres d'assurances aux confédérés qui se comporteront « en bons « et loyaulx vassaux et subjectz », — et elle chercha à se dégager de ses promesses et à réserver l'avenir, à établir aux yeux du roi qu'elle n'avait pas agi librement, mais comme contrainte et forcée. Elle le fit dans une dépêche à Philippe II, du 30 août. Elle en appelle au témoignage de Noircarmes, de Mansfeld, de d'Arenberg, de Berlaymont et de Viglius.

Noircarmes, de son côté, se séparait peu à peu du prince d'Orange, d'Egmont et de Hornes. Ce dernier écrivait, le 10 octobre, à Montigny, son frère : « Celui qui a pour le moment grand « crédit à la cour est Monsieur de Noir- « carmes, vostre grand ami, vous asseu- « rant que Monsieur d'Egmont, prince « d'Oranges et moy sommes fort mal « satisfaits de luy, veu les propos qu'en- « tendons il tient de nous, blasmant en « partie nos actions ».

Il convient d'ajouter que, touchant la convocation des états généraux et la nécessité de la venue de Philippe II à Bruxelles, Noircarmes avait émis un avis de tout point semblable à celui de d'Orange, Hornes et Egmont. La cause des dissentiments doit donc être cherchée ailleurs.

Le rôle militaire de Noircarmes fut plus important que son rôle politique.

La ville de Valenciennes se distinguait par une attitude de révolte et ses habitants étaient surexcités par les prédications de Pérégrin de La Grange, de Narbonne, ministre calviniste, que son fanatisme avait déjà fait remarquer en France.

Inquiète de la conduite des séditieux, Marguerite enjoignit à Noircarmes de rétablir l'ordre dans la ville et de prêter main forte aux magistrats; mais les chefs calvinistes, La Grange en tête, travaillèrent si bien les esprits, que les Valenciennois refusèrent de recevoir une garnison. Après diverses sommations, Noircarmes mit le blocus devant la ville et la déclara rebelle, le 17 septembre 1566. Désireux d'éviter l'effusion du sang, il traînait le siège en longueur; toutefois, apprenant que les calvinistes

d'Armentières envoyaient des troupes à ceux de Valenciennes, il marcha contre elles et les défit à Watrelos. Peu après, sûr la nouvelle que quatre mille calvinistes, sous les ordres de Jean Leveau, cherchaient à surprendre Lille, il se porta à leur rencontre et les battit près de Lannoy, leur enlevant neuf drapeaux, vingt pièces de campagne et deux tonneaux de poudre.

De retour au camp de Valenciennes, il reçut de la gouvernante l'ordre de presser le siège en resserrant le blocus, afin d'affamer la ville, en attendant l'arrivée de régiments allemands qui devaient le rejoindre. Il avait, à plusieurs reprises, écrit à la gouvernante que, sans verser le sang, il lui était impossible de remplir sa mission.

Cependant, la duchesse, conformément aux instructions du roi, désirait éviter à Valenciennes les horreurs d'un assaut et d'un bombardement. A cet effet, elle envoya au camp le comte d'Egmont et le duc d'Arschot en vue d'essayer de ramener les sectaires à de meilleurs sentiments. Mais ceux-ci, instigués surtout par La Grange, Gilles Leclercq et d'autres, loin de se rendre aux conseils des deux délégués, firent montre d'une telle arrogance que Noircarmes ordonna le bombardement de la ville pour le 20 mars. Après une canonnade de trente-six heures durant laquelle trois mille boulets furent lancés dans la ville, Noircarmes y fit son entrée, le 24 mars, s'emparant de quatre-vingts canons et de toutes les munitions de guerre, désarmant les bourgeois, faisant pendre plusieurs notables, instituant des commissaires royaux pour administrer la ville. Tournai tomba aussi peu après en son pouvoir. Il y fit exécuter les deux ministres calvinistes, Gui de Brès et Pérégrin de La Grange (31 mai).

Maître de Valenciennes, Noircarmes était allé s'emparer de Bois-le-Duc et de Maestricht, et la régente lui donna l'ordre de se porter sur la Hollande pour renforcer Meghen. Ayant opéré sa jonction avec Boussu, il embarque six cents hommes de pied, dix-huit cents pionniers et ses canons sur cinquante vaisseaux et arrive par l'Yssel à Gouda (5 mai 1567). Il établit une discipline sévère. Afin qu'il ne soit causé aucun préjudice à l'habitant, il défend à ses soldats de descendre à terre et se dirige sur Amsterdam, suivi de près par cinq cents cavaliers et cinq cents canonniers arrivés par Schoonhove.

Le 7 mai, campé devant Amsterdam, il demande, au nom du roi, qu'on lui livre la ville. Les calvinistes prennent peur ; ils s'enferment chez eux. A neuf heures du soir, les portes sont ouvertes par les catholiques. Noircarmes les franchit avec six compagnies de gens à pied. Le 15 mai, il rendit l'église des Minorites à leurs possesseurs, les protestants en ayant été expulsés, et ordonna que les bourgeois livrassent leurs armes.

Il disposa ensuite que Haarlem recevrait comme garnison une compagnie, Leyde et Delft deux. Toute la Hollande fut peu à peu en son pouvoir. Il songeait à soumettre la Gueldre et l'Overyssel, lorsque des députés de Groningue et de Harderwyk vinrent lui dire que leurs villes étaient disposées à se rendre et à recevoir garnison.

Les affaires ayant pris cette tournure, Noircarmes partit le 11 juin, avec onze bateaux, d'Amsterdam pour le Brabant, par Gouda, gardant les soldats à bord, afin de prévenir tout désordre. Meghen retourna à Utrecht.

Noircarmes fut en faveur auprès du duc d'Albe. Il était allé le saluer à Thionville à son arrivée d'Espagne. Le duc le nomma aussitôt membre du conseil des troubles, mais Noircarmes n'y parut qu'une fois, le jour de son installation. Il conseilla à Egmont de ne pas suivre l'avis du grand prieur, fils naturel du duc d'Albe, qui l'engageait à fuir : « On dira, » ajouta-t-il, « que vous vous sen- » tiez coupable. Votre fuite ne passera- » t-elle pas pour un aveu de haute tra- » hison ? »

Le duc le consultait sur l'introduction du 10e denier que Noircarmes désirait voir appliquer de façon que les manufactures en fussent exemptées. En 1572, il prenait part au siège de Haar-

lem. L'année suivante, Boussu ayant été fait prisonnier dans le combat naval sur le Zuyderzee, Noircarmes reçut le commandement de la Hollande. Il remplit aussi, à la place de Boussu, les fonctions de gouverneur d'Utrecht. Il essaya de se rendre maître de Gouda, mais échoua. Requesens l'avait chargé de négocier la paix avec les états généraux de Zélande. La mort prévint l'exécution de ce projet. Noircarmes succomba, le 5 mars 1574, à Utrecht, aux suites d'une blessure reçue au siège d'Alkmaar. Il avait épousé Bonne de Lannoy, dame de Maingoval, Bugnicourt, etc. (Selon Vander Aa, sa femme aurait été Aline de Liévin, dite de Famars).

Comme général, Noircarmes était hardi et résolu; il avait le coup d'œil pénétrant, la volonté inflexible. Homme politique, le revirement qui marqua les débuts de sa carrière officielle force à discuter sa mémoire. Les historiens hollandais l'ont dépeint sous de sombres couleurs. Ils ont dit qu'il était « un « courtisan peu sincère » et, en plus, « un cruel animal ».

En 1570, il avait été confirmé dans ses fonctions de grand-bailli et de capitaine général gouverneur du Hainaut; il les conserva jusqu'à sa mort. Dès le mois d'octobre 1566, il avait établi sa résidence presque permanente au château de Cambrai. Les éditions de 1570, 1572 et 1591 de la *Praxis rerum criminalium*, de Josse de Damhoudere, lui sont dédiées.

Baron Émile de Borchgrave.

Les historiens belges et néerlandais. — Van der Aa. — *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 408, 464; III, p. 33. — *Corresp. de Granvelle*, t. I et II, *passim*. — Edmond Poullet, *Les gouverneurs de province dans les anciens Pays-Bas catholiques*. — Ch. Paillard, *Huit mois de la vie d'un peuple*. Les Pays-Bas du premier janvier au premier septembre 1566 (*Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, in-8°, t. XXVIII, 1878). — *Dusseldorpii Annales*, 1894, p. 82, 83, 84. — *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I (Bruxelles, 1859), p. 484.

NOIROT (*Claude*), graveur de la monnaie de Hollande, probablement né à Bruges, comme ses homonymes, dans les premières années du XVIe siècle, mort, croit-on, à Anvers, vers 1570. Il occupait encore sa charge en 1563, mais habitait Anvers depuis longtemps à cause de l'inaction à laquelle était condamné l'atelier monétaire de Dordrecht. Claude Noirot, qui dut être un artiste très estimé, grava les coins des jetons de la chambre des comptes de Brabant, frappés à Anvers en 1549, 1550, 1551 et 1553, et dont on fabriquait à cette époque de grandes quantités. En 1554, il fut chargé de la gravure du nouveau florin-carolus, qui servit à monnayer l'argent en barres envoyé d'Espagne. Il fit ensuite de nouveaux coins pour le grand philippus d'argent, dont Jean-Paul Poggini, médailleur florentin, n'avait pu réussir le modèle. Auteur des poinçons du demi-réal d'or, au type duquel on apporta des changements en 1558 ou 1559, de la mite de Flandre faite en 1561, du demi-philippus et des divisions de cette monnaie, en 1562, c'est encore lui qui fut chargé de renouveler les coins de toutes les espèces en circulation, lorsqu'on retrancha des légendes monétaires le titre de roi d'Angleterre qu'avait porté Philippe II depuis son mariage avec Marie Tudor. Il ne fut payé de cette colossale besogne qu'après avoir adressé, le 25 juin 1563, des réclamations en due forme au conseil des finances.

Fréd. Alvin.

Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles*, t. I.

NOIROT (*Jean*), orfèvre, né à Bruges, succéda à Pierre dans la charge de tailleur des monnaies de Flandre, devint, en 1535, maître général ordinaire des monnaies des Pays-Bas, et mourut en 1545. On lui doit la gravure de la plupart des jetons frappés en 1523 et 1524. Dans les premiers mois de cette année, l'atelier monétaire de Bruges ayant été fermé, c'est grâce aux sollicitations de Jean Noirot que Marguerite d'Autriche le fit rouvrir. Cette princesse eut souvent recours au talent de notre orfèvre. Elle lui commanda un jour un calice d'or orné de pierreries et de fines ciselures. En 1525, elle lui confia la gravure d'un jeton, dont il fut frappé douze marcs d'argent, et qui n'a pas été

retrouvé que nous sachions. Jean Noirot en fit d'autres pour le conseil des finances en 1527, 1531, 1532, 1533 et 1534, et pour la chambre des comptes de 1529 à 1536. Il faut probablement attribuer à son burin tous les jetons de cette époque au type de la plante de marguerites, qui ont pour légende la célèbre devise *fortune infortune fortune* que paraphrasa Julien Fossetier d'Ath (voir ce nom) dans ses Chroniques margaritiques. Les monnaies frappées à Bruges dans l'intervalle de 1527 à 1535, c'est-à-dire le réal, le demi-réal et le florin-carolus d'or, le réal et le demi-réal d'argent, les pièces de quatre patards et de trois gros, le patard de deux gros et les subdivisions, doivent encore avoir été gravées par lui. En 1529, par suite du traité de Cambrai, François Ier dut payer à Charles-Quint la somme de 1,200,000 écus d'or. Ayant envoyé à cet effet pour 100,000 écus de vaisselle, comme acompte, cette quantité de métal précieux arriva à Malines, où Marguerite d'Autriche tenait habituellement sa cour. La princesse, pour en connaître le titre et en faire l'estimation, manda auprès d'elle, de Bruges, Jean Noirot et Marc Hackart, maître particulier de l'atelier monétaire de cette ville. Nos deux hommes ne purent tomber d'accord avec les envoyés du roi de France, et ceux-ci retournèrent rendre compte de leur mission à leur maître. Les lettres patentes qui nommèrent Jean Noirot conseiller et maître général ordinaire des monnaies des Pays-Bas, sont datées de Bruxelles et du 12 avril 1535. Trois membres de la famille de notre conseiller occupèrent successivement sa place d'essayeur particulier : François Noirot, qui mourut le 16 août 1554; Josse Noirot, mort le 10 décembre 1555, et Jacques Noirot, dont on ignore la date de décès.

Fréd. Alvin.

Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles*, t. I. — Renseignements particuliers.

NOIROT (*Pierre*), joaillier, puis tailleur des coins de la monnaie de Flandre, né probablement à Bruges, dans les premières années de la seconde moitié du quinzième siècle, et décédé le 30 novembre 1523. Nommé par lettres patentes du 5 novembre 1504, Pierre Noirot grava les coins de la Toison d'or et du florin philippus, du double et du simple patard, du gros, du demi et du quart de gros d'argent, ainsi que des monnaies divisionnaires, que l'on forgea dans l'atelier de Bruges de 1504 à 1517. A la suite de l'établissement du nouveau système monétaire de 1521, il dut encore faire les *carrés* du réal et du demi-réal d'or, du double et du simple carolus d'or; du réal, du demi-réal, du demi-carolus, du gigot d'argent et de la courte d'alliage. C'est aussi à son burin que l'on doit les coins de divers jetons de la chambre des comptes de Flandre, notamment ceux des années 1505, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1521 et 1522.

Fréd. Alvin

Piron, *Algem. levensbeschryving.* — Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles*, t. I.

NOISET (*Martin*), poète, né à Dinant, en 1584, mort à Custine, le 22 juin 1668. Nommé curé à Custine en 1615, il composa, en 1620, en faveur « du fils « d'un excellent père », un recueil de poésies, dans l'espoir d'une récompense, mais il ne fut payé que d'ingratitude. Dans une pièce de vers, extraite des registres paroissiaux de Custine, insérée dans la *Bibliographie namuroise* (t. Ier, p. 257), le poète s'exhale en plaintes amères devant la postérité sur sa déconvenue. Il a laissé : *Le Passe-temps ov œvvres poetiqves francoises et latines...* Namur, Jean Godefrin, 1666; petit in-4°, de 142 p. pour les poésies françaises, et de 62 p. pour les vers latins. Dédicace à Perpète Noiset, abbé de Leffe. Ce recueil se compose de : 1. *Regrets du Pechevr catholic*, en cinq pauses; 2. *Parafrases svr diverses oraisons chretiennes avec quelques sonnets edificatifs*; 3. *Chacvn comédie pieuse et facetieuse*, en cinq actes; 4. *Les dix Vierges evangeliqves. Tragicomedie*, en trois actes; 5. Poésies latines. Les poésies françaises de Noiset ne manquent pas de verve ni de chaleur; mais

écrites à une époque où les règles de la langue, comme celles de la prosodie, n'étaient pas encore bien fixées, elles laissent beaucoup à désirer sous le rapport du style et du goût. Les personnages des pièces dramatiques, comme ceux des compositions du même genre de Pierre Bello, de Dinant, compatriote et contemporain de Noiset, sont des personnages allégoriques, tout à fait déplacés sur la scène, où tout doit être peint d'après nature.

F.-D. Doyen.

Œuvres de l'auteur. — Registres paroissiaux de Custine.

NOLE (Les De Nole ou Colyns **de**), famille de sculpteurs du XV^e^ au XVII^e^ siècle. Ce nom est orthographié de façons très diverses : *Danel*, *Dannolle*, *Dennolle*, *De Nole*, *De Nolle*, *Denolle*, *Desnol*, *Desnolle*, *Desnolles*.

D'après les *Liggeren* et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc, sous la devise « Wt ionsten « versaemt », transcrits et publiés par Ph. Rombouts et Th. van Lerius, — en 1480, sous la régence de Jean Snellaert et Luc Ariens, figure, parmi les apprentis des francs-maîtres, Pellen Colyns, chez le peintre Jean Snellaert. Dans *Iets over... en de gebroeders Collyns de Nole* (Anvers, 1853), P. Visschers, qui assure s'être occupé de ces artistes d'après les renseignements qui lui ont été donnés par P. Génard, Th. van Lerius et le chevalier Léon de Burbure, trois autorités en matière d'histoire de l'art à Anvers, dit que Pellen Collyns n'est connu que comme peintre. En 1521 figure Claes ou Nicolas Colyns admis comme franc-maître, Gérard van Yssche et Louis Stoel étant doyens et régents de la gilde de Saint-Luc. Claes Colyns est mentionné sans profession. En 1530, Hanneken Colyns figure comme apprenti chez Jean de Vriese. Il n'est pas non plus spécifié de profession après le nom des de Vriese, lesquels furent, généralement, des peintres ; en 1519, un Gheert (Gérard) de Vriese, *beldesnydere*, fut reçu franc-maître.

Tel est l'ensemble des Colyns que les *Liggeren* donnent comme souche directe ou indirecte aux Colyns de Nole.

Ainsi qu'on le sait, le diocèse de Cambrai s'étendait jusqu'à Anvers. Les relations devaient donc être très grandes entre ces deux villes, surtout sous le rapport du culte et notamment par suite du grand souci que l'on avait alors d'embellir les temples religieux.

En 1515, apparaît dans les comptes des exécutions testamentaires de la cathédrale de Cambrai un Guillaume de Nolle, Danel ou Desnol, que les auteurs cambrésiens considèrent comme étant un de leurs concitoyens, tandis que les Anversois le réclament et le considèrent comme étant le trait d'union entre les Colyns et les De Nole. Ce Guillaume De Nole florissait à Cambrai de 1515 à 1551, nous disons florissait, car il n'a pas encore été prouvé qu'il y est né. D'après les mêmes comptes des exécutions testamentaires, il reçut, en 1515, 10 livres 4 sous tournois, pour « avoir fait un patron (modèle) de saint Druon destiné à orner la tombe d'un chanoine, Me Jean Leporis (Le Lièvre), dans la chapelle Saint-Laurent, et avoir encommenchié l'ouvraige ». En 1522, il reçut 24 livres pour « un petit épitaphe de pierre [tableau funéraire appliqué à une colonne ou aux parois des murs], entaillé de deux pieds de hault, ayant l'imaige Notre-Dame et Saint-Gilles, représentant la personne [le défunt] à genoux, pour la sépulture de Gilles Oston, grand vicaire, enseveli dans le cloistre ». En 1526, il fait, pour le cloître de l'abbaye du Saint-Sépulcre, un « piteux Dieu et Pilate ! », payé plus de 33 livres. Il tailla en bois, en 1551, au prix de 40 livres tournois, les modèles de deux personnages que Jean de Bove, bailli de Marcoing, avait été condamné à faire sculpter, en punition d'un abus de pouvoir (arrestation illégale à Courtrai d'un certain Jean de Tournai qui y était logé de passage. Jean de Bove l'avait mené jusqu'à Mons, où des amis de Jean de Tournai lui constituèrent une rançon pour revenir à Cambrai). Ces deux statues furent coulées en cuivre ; elles représentaient

l'une « une justice », l'autre « un pryant » (Jean de Bove à genoux); elles figurèrent, jusqu'en 1786, au-dessus de la porte latérale gauche du grand hall de l'hôtel de ville de Cambrai. Le 8 octobre 1793, elles furent fondues à Douai, pour être transformées en canons; de grandeur demi-nature, elles pesaient 850 livres. Les modèles ou patrons, mutilés, sont au musée de Douai.

« Au XVIe siècle, le sculpteur cambrésien le plus célèbre ou, du moins, celui qui exécuta, pour la cathédrale, les travaux les plus importants, fut Jehan de Nole, fils de Guillaume, tailleur d'images », dit Jules Houdoy, page 118, de son *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.

Les comptes de l'hôtel de ville et les comptes de la cathédrale ne parlent pas seulement d'un Jehan ou Jean de Nole, mais aussi d'un Robert de Nole, qui s'associa à Jean pour certains travaux. Il y a tout lieu de supposer qu'ils étaient frères, comme nous le verrons.

Jean « sculpteur », disent les comptes, répare en 1546, au prix de 48 sous, pour le compte de la fabrique de l'église de Cambrai, un saint Sébastien placé sur une tombe et plusieurs « images » à l'autel de la Bienheureuse-Marie-des-Fiertes. En 1551, Jean, toujours qualifié de sculpteur dans les comptes, répare, dans la chapelle Sainte-Anne de l'église Notre-Dame, l'image de saint Jean-Baptiste, que le peintre Jean le Velu illumina. En 1554, le même Dannolle exécute, dans la même église, pour le monument funéraire du chanoine Jehan Maloë ou Maloue, près du lieu où celui-ci est enseveli « entre deux piliers vers le bénitier devant le portail de saint Gigoufle » (Gengulphe), portail nord de l'église, un travail important, une épitaphe, et au-dessus de la tombe, une Notre-Dame des Sept-Douleurs; il reçut de ce chef 360 livres; le peintre, pour enluminer et dorer la statue, obtint 120 livres. C'est en 1555 que les exécuteurs testamentaires et les parents du chanoine et chantre Jehan du Courouble, natif de Lille, lui confièrent, au prix de 500 florins ou 1,000 livres tournois, la table d'autel de la chapelle Sainte-Elisabeth où ce prélat était inhumé. Cette table d'autel, dit Mr Durieux (*La famille des Dannolle, sculpteurs cambrésiens du* XVIe *siècle :* Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements à Paris, en 1884), était accostée de deux anges, et le retable comprenait d'innombrables figures taillées aussi dans le marbre par le même Denolle; le coût du tout s'éleva à 2,117 livres. Sur la demande de la même fabrique, il fit, de 1556 à 1559, la « closture de la chapelle de Notre-Dame de Grâce », laquelle lui valut la somme de 1,350 livres. En 1560, toujours dans la même chapelle, une petite piscine sculptée lui est payée 14 livres.

Le nombre et l'importance de ces travaux ne semblent-ils pas désigner alors Dannolle comme l'artiste cambrésien le plus habile de l'époque, fait remarquer A. Durieux dans son article précité sur *la Famille des Dannolle*.

Il résulte des *Notes sur les artistes cambrésiens*, publiées par A. Durieux dans le tome XLIV (1888) des Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, qu'à la date du 27 août 1548, il est attribué à Jean et à Robert Dannolle, « tailleure de blancqs pierres » (comptes du domaine de la ville de Cambrai), une gratification de 40 florins, valant près de 67 livres (66 livres, 13 sous, 4 deniers), « oultre le marchet à eulx faict et pour toute récompense et amendement de l'ouvrage par eulx faicte, tant de huisserie, fenestres et aultres parties qu'ils ont faict approuver par gens congnoisseurs ». Cette gratification s'étendait aussi à deux autres artistes : Nicolas Brouault et Mahieu Prévost, que nous ne citons ici que pour la forme. Mais ce document révèle le nom d'un troisième Dennolle, Robert, que l'on considère comme frère de Jean. Mr Durieux fait remarquer avec raison que le marché, datant « des ans XVc xliiij ou environ, passé avec les deux frères et dont le chiffre n'a pas été retrouvé, devait être assez élevé, vu l'importance des constructions. « En effet, » continue-t-il, « ces ailes, que l'on ajoutait à

droite et à gauche de la chambre de paix et de la halle attenante, comportaient comme décoration seulement deux ordres de colonnes superposées, ionique et corinthien, avec entablement couronné de plusieurs petits frontons sur table, destinés à marquer les combles et reliés, sorte d'anomalie en usage au début de la Renaissance, par une galerie en acrotère de style flamboyant. Ces frontons et les tympans des fenêtres à meneaux de pierres, encadrées aux deux étages de chambranles moulurés, étaient couverts de faisceaux d'armes, de trophées, de rinceaux, dans le goût du XVIe siècle, et des armoiries de l'empire, du comte-évêque, de la ville, des serments militaires de la cité, etc., etc., sculptés en bas-reliefs ».

On retrouve Jean et Robert adjudicataires, en 1561, pour la partie en pierre et l'ornementation de la bretèque, que l'on reconstruisait alors devant la Maison de paix, ou hôtel de ville. Les deux entre-tailleurs décorèrent cette nouvelle partie de l'édifice, soutenue par six colonnes de grès, de motifs divers aux voûtes et aux voussures; ils placèrent au-dessus, à la galerie formant tribune, les armes du souverain, de l'évêque, de la cité, toutes sculptées dans des panneaux séparés par des cariatides-gaines. Ce travail dura une année et rapporta plus de 800 livres aux deux frères, ainsi qu'il résulte des mentions dans les comptes du receveur des impôts (6 mai 1561-6 mai 1562), où se trouve clairement indiqué que Robert et Jean étaient frères.

Un quatrième Denolle ou Desnolles apparaît en 1566 dans les registres et dossiers des exécuteurs testamentaires, que Mr Houdoy donne comme annexes à son *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai* (p. 285). Il s'agit d'un Hierosme ou Jérôme, peintre et sculpteur, qui partagea, avec Robert et Jehan, une somme de 700 livres (730 avec le « vin du marché », dit d'autre part Mr Durieux), comme tailleurs d'imaiges pour avoir faict l'épitaphe de Me Jehan Happe, archidiacre d'Anvers, mort le 19 mai 1566. Le monument fut peint et rehaussé d'or par Noël Dubois, artiste avantageusement connu à Cambrai. Noël Dubois exécuta son travail avec tant de goût, de soin et d'art que, pour garantir l'œuvre entière, on la recouvrit, dit Mr Houdoy (p. 120), d'un « tabernacle de bois », sur lequel Dubois *contrefit*, « comme c'était l'usage, les portraits du donateur et des membres de sa famille ». En 1612-1613, il sculpte et peint un saint Léonard pour le consistoire de messieurs du Magistrat, au prix de 28 livres.

Robert Dennolle sculpte, en 1546, pour 13 livres, « par marchiet faict en tacque », dans la chapelle de paix, « à l'hôtel de ville », des armoyeries et trois culz de lampe », ornés de « foeuillaige, et aultres besognes ». En 1547, pour la chambre des échevins dans le bâtiment nouveau, « une queminée semblable à une de l'hostel sainct Andrieu », dont il était également l'auteur, et pour laquelle il reçut 108 livres tournois; puis, en cette même année, il reprend pour le parfaire, en compagnie du maçon Brouault et de leurs compagnons communs, le travail « *Japiecha* (déjà) encommenchié au pignon de la neuve maison (de ville) délaissée... es l'an XVc xliiij ». Le 13 octobre 1562, Robert Dannolle, « tailleur d'imaiges », s'engagea à faire, pour 186 livres, l'épitaphe de Me Jean Soudan, chanoine, que Noël Dubois, déjà cité, peignit et orna. Enfin, en 1564, le 8 décembre, il reçut 50 livres « pour une image d'albâtre qu'il a faict à l'hotel de la chapelle du palais (château) de l'évêque, au Casteau ».

Mr A. Durieux, dans sa notice, considère Jérôme comme un petit-fils de Guillaume Dannolle. Dans les comptes de Cambrai et du Cateau, il porte le titre de tailleur d'images. En 1579, il travaille seul pendant vingt et un jours, à raison de dix sous par jour, pour le compte de l'évêque, à son palais de Montplaisir, au Cateau-Cambresis. En 1600, il répare « la table d'autel de Notre-Dame la Grande », dans l'église de Cambrai, puis « refait une image et un povre », et recolle, après l'avoir sculpté, « le pied de saint Christophe avec le pupitre-lutrin où on

chante l'épître », coût 24 livres. En 1612, il taille, pour la cheminée sculptée par Robert en 1546, dans le consistoire d'alors (salle d'assemblée de l'échevinage), « l'image de saint Léonard », qu'il a peinte à l'huile. Il reçut 28 livres tournois pour ce travail.

Claude Desnolle, qualifié par M. A. Durieux de frère de Jérôme et de « tailleur de pierres » dans le compte du domaine, toucha, en 1614, une somme de 32 livres tournois, pour livraison de douze pieds de « aulcunes pierres (d'Avesnes-le-Sec) pour mettre en la place de celles qui estoient rompues près de l'horloge de la ville, aux pieds des Martins de Cambray ». Il fait aussi « deux pièces de claires-voyes moderne ». Signataire avec Jérôme, en 1611, des nouveaux statuts de la corporation des peintres, sculpteurs, verriers et brodeurs soumis à l'approbation du Magistrat, le jour de saint Luc, Claude restaurait, en 1615, pour 8 livres tournois », une colonne et l'image de saint Laurent, comme le disent les comptes de la fabrique de l'église.

Les *Liggeren* précités de la gilde anversoise de Saint-Luc portent, pages 362 et 384 du tome I, les mentions suivantes :

« Robert de Nole, fils de Jacques, né à Utrecht, sculpteur ; fut reçu bourgeois d'Anvers, le 21 mai 1593. (Chev. L. d. B.)

« Jean de Nole, fils de Jacques, natif d'Utrecht, sculpteur », fut reçu bourgeois d'Anvers, le 7 mai 1593. (Chev. L. de B.)

Nous ne mettons pas en doute la véracité que le chevalier Léon de Burbure a apportée dans tous ses écrits. Seulement, ce Jacques, traduction du mot latin ou néerlandais, Jacobus, ne serait-il pas le Jérôme ou le Hieronymus Dennolle précité ? ou bien ce Jacques serait-il un parent rapproché des Dennolle, qui auraient hérité du nom de Colyns avec le droit de le faire suivre de leur nom ?

Le compte de l'église Notre-Dame à Anvers, de la Noël 1594-1596, dit : « Item. Payé à Robert de Nole, sculpteur, pour avoir sculpté une statue de la Sainte-Vierge, placée au-dessus de la porte occidentale, adjugée pour 9 livres » ; et le compte de la mortuaire de l'évêque Jean Miraeus (chev. L. d. B.), dit : « 1613. Item, payé à Robert et Jean de Nole (*Robbrecht ende Jan de Nole*), pour avoir sculpté la tombe et la sépulture de Sa Grandeur (l'évêque Jean Miraeus) selon contrat arrêté avec eux, la somme de 800 florins ». Or, ces deux de Nole furent les célèbres Jean et Robert Colyns de Nole, qui se sont illustrés à Anvers.

A. Durieux, dans ses *Notes sur les artistes cambrésiens*, donne le fac-similé de la signature de Jérôme Denolle, lequel signe : Jerosme Desnolle. Pinchart, dans ses *Archives*, tome II, donne le fac-similé de la signature de Robert de Nole, lequel signe Robbert de Nole, sans le nom de Colyns !

Ph. Rombauts et Th. Van Lerius, dont la véracité ne peut pas plus être mise en doute que celle du chevalier L. de Burbure, s'appuyent sur les archives de la gilde anversoise pour appeler ces deux artistes Robert et Jean Colyns de Nole (*Robert ende Hans Nolen*).

S'il en est ainsi, il faut bien admettre ces citations. Voyons maintenant ce que Christian Kramm dit de Jacob Colyn ou Jacques Colyn qui serait, selon le chevalier Léon de Burbure, le père de Jean et de Robert Colyns de Nole : « *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters van den vroegsten tot op onzen tijd* (Amsterdam, 1857) :

« Dat er een voornaem beeldhouwer van dien naam heeft bestaan, die, op het einde der XVI^e eeuw, te *Utrecht*, bloeide, vond ik vermeld door een tijgenoot van *Colyn*-zelven, namelijk, in een regtskundiag advies in het proces enz., gevond tusschen de twee zonen van *Govert van Reede*, *Heer van Amerongen*, enz., omtrent het jaar 1608, volgens het handschrift van *Arnold Buchelius*, waarin vele bedenkingen voorkomen over de ware meening vans des vaders Testament, bij een huwelijk, hetwelk de zoon, Frederik, met Jufvrouw Cornelia,

dochter van Jan van Oostrum, had aangegaan, die, in het oog van zijnen broeder Adriaan, niet hoog genoeg van geboorte was, om de beschreven heerlijkheden, naar den wil des vaders, te kunnen erven. Frederik bewijst de grootheid van het geslacht zijner echtgenoot, en, daarentegen, Adriaan dat der *Van Reede's*, waarin voorkomt het volgende, dat ons alleen dienstig is : « Ende heeft parthyen vader oock in syn leven by eenen M. Jacob Colyn doen houwen in steene syn tombe ende ligchaem, verheven van der eerden, met syn quartieren verchiert, als oft hy een banderheer ware geweest, om t'*Amerongen* in de kerck gestelt te worden ». Zie *Tijdschrift voor Gesch., Oudh. enz. van Utrecht; ibid.; N. Van der Monde*, 1844, *bl.* 87. — Of bedoelde Tombe later ooit tot hare bestemming is gekomen, (daar *Govert* in 1585 overleed) weet ik niet, en evenmin of een dergelijk levensgroot beeld, als Banderheer voorgesteld, hetgeen blijkbaar op eene sarcophaag heeft gelegen, en wat ik, ten jare 1837, in het koor der kerk te *Amerongen* gezien heb, een overblijfsel der gesloopte Tombe zijn kan; zoo ja, dan kon deze de genoemde *Govert van Reede* zijn; zoo niet, dan is het een vroegere heer van *Amerongen*, en alzoo niet het werk van Jacob Colyn. — Later zag ik, dat in de Rekeningen van de parochiale Buurtkerk te *Utrecht* het volgende staat aangeteekend : « Item Colyn die beeltsnyder van aensichten ende dolmesgens 12 st. *Rekening van de Buurtkerk*, 1544-45). Dodt, *Archief*, VI. *deel*, *bl.* 313. — Nog komt hij voor als vervaardiger van het model eener grafstede, in de Rekeningen van « *Ontvangsten en uitgaven van der kercke den Dom, van alzulcke administratie ende bewyst als hy Pauwels Joostenz. Secr. gehadt heeft inden sterfhuyse van den hoogwaerdigen heere Frederik Schenk, vryheer van Toutenborg*, enz. : Jacob Colyn 8 guldens van dat hy door begeerte van mijn E. heeren die gedeputeerden gemaect heeft een Patroon van een sepulture. » Dodt, *Archief*, IV. *deel*, *bl.* 48. Dit staat in de maand october 1580 geboekt, en, daar Schenck den 25. Augustus 1580, is overleden, zoo was er niet veel tijd, om iets goeds afgewerkt te leveren, weshalve ik vertrouw, dat het een eerst, luchtig ontwerp zal zijn geweest, om aan de genoemde Prelaten, beheerders van het Bisdom ad interim, te vertoonen. — Het heeft hier wel allen schijn, dat het gevraagde ontwerp voor den overleden Bisschop moest dienen, doch geen letter drukt het bepaald uit, en er wordt zelfs bij anderen gezegd, dat « hij is begraven in den Dom, beneffens de deur van de Sacrystie, alwaar de Praaltombe, doch zonder eenig grafschrift, nog hedendaags gezien wordt ». Dit leest men in de *Batavia Sacra*, enz., in-8°, dl. III, blz. 29, zoodat die aangeduide Graftombe alsdan wel naar het genoemde ontwerp, of ook wel door Colyn-zelven kon zijn vervaardigt; doch het komt mij voor, dat het geheel van vroegere kunsttype moet zijn, en het zou, mijns inziens, zeer gewaagd wezen, deze Tombe voor het werk van Jacob Colyn te houden. — Hierbij moet ik ook nog de volgende vragen opperen : zou men in 1580 nog gedoogd hebben, in de reeds ontwijde kerk zulk eene Tombe te stichten? en zouden de prelaten zulk een verzoek hebben gedaan? Welligt zijn reeds daarover mij onbekende bescheiden aan het licht gebragt; doch dit weet ik wel, dat, zoo het waar is, dat hij in de Domkerk begraven ligt « *beneffens de deur van de Sacrystie* », zooals *Van Heussen* en *Van Ryn* in genoemd werk, *Batavia Sacra*, melden, de bedoelde deur nimmer die is geweest van de Sakristij, maar eene van veel later tijd, toen de tegenwoordige kerkekamer is gebouwd, en die destijds daar eerst hare bestemming heeft verkregen; de Sakristij met de sierlijk gewerkte deur was toenmaals aan de noordzijde bij het hooge koor gelegen, thans de kosterwoning, zoodat de gemelde plaatslijke aanwijzing in geenen deele juist is, en ik deze zaak, onder inwachting van later licht, nog onbeslist acht. »

On lit encore dans Kramm : « Nole (Jacob de), een beeldhouwer, die, in de tweede helft der xvi. eeuw te *Utrecht* bloeide, zooals uit de hier vol-

gende rekeningen blijkt : « Ontvangen by handen Mr. Ghysb. Melchiorsz., organist in den Dom, ende van Catharina, syn huysvrouw, 16 Maert 1568, op losrente, die som van 200 gulden, ende dit by belieftenisse van myn heren schout ende burgmeesters, dewelcke syn geemployeert ende gegeven Mr. Jac. de Nole, beeltsnyder, tot volmakinge ende erectie van het H. Sacr. huys ». Rekening van de Buurtkerk, 1568-1569. « Item Mr. Jacob de Nole, op't maken van 't H. Sacr. huys, 1. April 1569, 50 gulden. — Item. M. Jac. voors gegeven, 27 Aug., 100 gulden. — Item, M. Jac. noch den 6 October, 200 gulden ». Item, 1569-1570, by Dodt, *Archief*, VI. *deel*, *bl.* 316. « Of hij verwant was aan de Colyns de Nole van Antwerpen, is mij niet *gebleken* ». Et nous l'avouons, seulement il y a, comme on le voit, de fortes présomptions pour que tous ces Colyns de Nole ne constituent qu'une même famille.

Nous n'avons pas voulu traduire ces extraits de Kramm, parce que toute traduction ne rend jamais *correctement* ce qu'a *voulu* dire l'auteur. D'ailleurs, la Belgique étant bilingue, le flamand y est sur le même rang officiel que le français.

On cite de ce Jacques de Nole une curieuse cheminée sculptée, datant de 1545, dans l'hôtel de ville de Kampen ; la jolie épitaphe du chancelier Jost Sasbout, mort en 1546 et inhumé dans l'église d'Arnhem, et enfin, on lui attribue le monument funéraire de Renaud de Brederode, ami du Taciturne, mort en 1556 et inhumé dans l'église de Vianen.

Robert Colyns ou Collyns de Nole, sculpteur et architecte, fils de Jacques, né à Utrecht et reçu bourgeois d'Anvers, le 21 mai 1593, selon le chevalier Léon de Burbure, fut reçu maître en 1591, élu co-doyen en 1605 et doyen en 1606 de la gilde de Saint-Luc d'Anvers ; il mourut en 1636, selon le « Journal » de la gilde de Saint-Antoine. Il fut nommé sur sa requête, après que le conseil des finances eut donné son avis, maître sculpteur sans aucuns gages, des archiducs Albert et Isabelle, par lettres-patentes du 24 mars 1604. (Coll. des papiers d'Etat et de l'audience, liasses aux archives du royaume).

Robert Collyns de Nole eut deux fils, appelés Michel et Jean, qui furent aussi sculpteurs.

Selon les comptes de la Noël de 1594-1596, d'après les *Liggeren*, il fut payé à Robert une somme de 9 livres pour une statue de la Vierge, placée au-dessus de la porte occidentale de l'église Notre-Dame à Anvers. Il s'engagea, par contrat du 11 mars 1601, pour la somme de 2,200 livres de 40 gros de Flandre, à sculpter, aux frais des archiducs précités, le monument funéraire de l'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, mort dans la nuit du 20 au 21 février 1595, et inhumé dans le chœur de l'église des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles ; la statue couchée d'Ernest, en albâtre, gît sur un socle en pierre de touche. Ernest lui avait acheté, en 1594, un beau crucifix d'ébène, avec socle en noyer, selon Pinchart, *Archives*, I, 253 ; ne serait-ce pas plutôt un beau crucifix en ivoire, sur une croix en ébène ? car nous ne comprenons pas bien un crucifix *d'ébène*.

Lors de la joyeuse entrée des archiducs Albert et Isabelle à Gand, les 28 et 30 janvier 1600, le magistrat de la ville commanda à Robert Colyns de Nole une statue en bois, destinée à être placée sur la colonne en pierre qui figura, jusqu'à la fin du siècle dernier, place du Vendredi. Cette statue, dont le modèle est conservé au musée archéologique de Gand, représentait Charles-Quint en costume impérial avec la couronne, le glaive et le globe traditionnels. L'année suivante (1601), on résolut de la remplacer par une statue en pierre, et, en 1775, à la colonne maçonnée, on substitua une colonne de marbre, avec soubassement d'un seul bloc, et fût de 21 pieds de hauteur.

Robert Colyns de Nole reçut, vers 1603, une somme de 300 livres pour statues, etc., exécutées pour le couvent des carmélites que l'infante Isabelle venait de fonder à Bruxelles.

Charles de Croy, mort le 13 janvier 1612, avait compris dans son testament, en date du mois de juillet 1610, la disposition suivante : « Quant à nostre sépulture, nous entendons qu'icelle soit mise et posée à la chapelle du cloistre de Hèvre (Héverlé), à main gauche du chœur, tout au milieu d'icelle, et qu'icelle soit faicte, mise et posée suivant que Robert de Nole, nostre tailleur d'images, demeurant en la ville d'Anvers, ait emprins de faire et de mettre en ladicte chapelle ». C'est à Robert de Nole que Charles de Croy avait confié l'ornementation de cette église des Célestins à Héverlé, bâtie en 1526 (*Mém. autogr. du duc Charles de Croy*, publiés par de Reiffenberg, p. 281); c'est au même artiste qu'il réserva l'exécution du superbe monument funéraire de son illustre parent Guillaume de Croy, sire de Chièvres, précepteur de Charles-Quint, mort à Worms en 1521. Butkens (t. I, 2592. Archives de la ville de Louvain, *Heverlea*, 127), cité par Van Even, en donne la description suivante, qui fera comprendre ce qu'était cette œuvre lorsqu'elle fut placée dans cette église : « Ce monument l'emportait sur tous les autres par la beauté du travail et la situation des statues qui paraissaient vivantes. Il est de marbre blanc, la base et la tombe sont de marbre noir. La statue de l'archevêque, couchée sur le tombeau, est au milieu des quatre docteurs de l'Eglise, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme, qui sont tout ce que l'on peut voir de plus achevé. Au-dessus est l'image de la Vierge dans une nuée, et encore plus haut celle du Christ, qui vient juger les hommes. On lisait au bas de ce monument : « Ceste dicte sépulture a esté parfaite et réparée par l'illustre et excelme Prince Messire Charles, sire et duc de Croy et d'Aerschot, et à ses dépens durant l'année 1605 ». Ce monument fut mutilé à la fin du siècle dernier. Depuis 1843, l'arcature, seule, a été placée, d'après les ordres de la famille d'Arenberg, héritière des Croy, dans leur chapelle du couvent des Capucins, à Enghien. Le tombeau même est figuré par une grisaille.

Il manquait un complément au beau mausolée du chanoine Antoine Triest, évêque de Gand, exécuté par Jérôme Du Quesnoy, dans la cathédrale de Saint-Bavon : c'était une clôture en marbre digne de ce monument. Ce travail fut confié par le magistrat de la ville, en 1624, à Robert Colyns de Nole, qui l'exécuta pour la somme de 1,200 florins du Rhin. Le même sculpteur reconstruisit l'année suivante le maître-autel de l'ancien chœur de cette église; il plaça, en même temps, la statue de saint Bavon au-dessus du fronton de la façade intérieure. L'autel a été vendu à l'église Saint-Gommaire de Lierre, où il se trouve encore.

Robert Colyns de Nole s'engagea, par contrat du 14 avril 1626 (Registre no F. 304, de la Chambre des comptes, aux archives du Nord, à Lille), à exécuter, au prix de 14,310 livres, quatorze statues pour l'église Notre-Dame, à Montaigu, que l'architecte Coeberger venait de bâtir sur les ordres de l'archiduchesse Isabelle.

Enfin, il orna de nombreuses sculptures l'église Saint-Jacques et l'église des Jésuites (actuellement Saint-Charles-Borromée) à Anvers. C'est dans cette dernière église qu'il plaça, en 1635, avec André Colyns de Nole, son neveu, au prix de 4,000 florins environ, six statues dans la chapelle de la famille Houtappel.

Jean Colyns de Nole, que la même note précitée du chevalier de Burbure, dans les *Liggeren*, dit être aussi fils de Jacques, *natif d'Utrecht*, « sculpteur », et qui fut reçu bourgeois d'Anvers le 7 mai 1593, fut reçu maître en 1596, élu co-doyen en 1603 et doyen en 1604 dans la gilde de Saint-Luc. Il mourut en cette ville, le 14 septembre 1624. Il était capitaine de la garde bourgeoise. Il fut inhumé dans l'église Saint-Jacques avec son fils Louis, baptisé le 4 avril 1602 dans la même église et qui mourut le 17 novembre 1626.

André, un autre de ses fils, également sculpteur, baptisé le 2 décembre 1598,

fut reçu maître en 1621 et élu doyen en 1628-1629 de la gilde de Saint-Luc. Il mourut à Anvers, le 27 octobre 1638. Baert dit que cet artiste fut admis en 1621 et élu doyen en 1627 dans la gilde de Saint-Luc. Nous ne trouvons pas ces renseignements dans les *Liggeren*.

Jean-Baptiste, un autre de ses fils, baptisé le 2 décembre 1600 aussi dans l'église Saint-Jacques, ne figure pas plus que Louis dans les *Liggeren*, qui constatent, par contre, l'inscription d'un Colyns de Nole, sculpteur, chez qui Vincent Anthonie était apprenti en 1640-1641.

Voici les travaux faits en association par Jean et Robert Colyns de Nole : en 1585, un christ en bois pour la place de Meir à Anvers, qui fut remplacé, en 1635, par un christ en cuivre que coula Jean Cauthals, de Malines; en 1593, les statues en bois de saint Pierre et de saint Paul, qui figurèrent sur l'autel du Saint-Sacrement de l'église Notre-Dame, à Anvers; en 1597, au prix de 84 florins chacune, les statues en pierre d'Avesnes, des prophètes Moïse, David, Salomon, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel et Aggée, pour la chapelle Notre-Dame de la même église ; en 1606, pour la somme de 8,000 florins, plus 200 fl. alloués encore en 1614 pour divers changements, un nouvel autel pour remplacer l'autel précité du Saint-Sacrement, autel qui, à son tour, a été démoli en 1742-1745 et remplacé alors par un autel sculpté par Jean-Pierre van Baurscheyt; en 1613, pour la somme de 4,514 florins, le jubé de la chapelle Notre-Dame; en 1624, le splendide maître-autel qui orna, jusqu'à la fin du siècle dernier, le chœur de l'église Notre-Dame, et dont l'infante Isabelle avait posé la première pierre. Ce maître-autel, dont le coût s'éleva à 21,644 florins, fut le premier qui, par son architecture et ses motifs décoratifs, attira l'attention des connaisseurs; en 1613, au prix de 700 florins, le monument funéraire de l'évêque Miraeus, qui orna le chœur de la même église jusqu'en 1798, année où il fut brisé; et, dans l'église Saint-André, le monument funéraire, en marbre noir et blanc, de Barbe Mowbray ou Maubray et Elisabeth Curle, demoiselles d'honneur de Marie Stuart, qui s'étaient refugiées aux Pays-Bas après la décapitation de leur infortunée souveraine.

Quant à André Colyns de Nole, fils de Jean et neveu de Robert, il avait été reçu, en décembre 1620, membre de la Sodalité des célibataires. Il fut admis, comme fils de maître, en 1620-1621, dans la gilde de Saint-Luc d'Anvers. En 1628-1629, il est doyen de la gilde de Saint Luc et de la Giroflée.

On lit dans le Journal de l'église Saint-Jacques d'Anvers, de 1638 (*Liggeren*, I, p. 569) : 27 octobre 1638. « Reçu de demoiselle la veuve Colyns pour droit de préséance de deux marguilliers en simarre, 12 fl. et demi, et la sonnerie de première classe, le matin, 6 fl., et pour avoir tendu le chœur et le droit de place, 6 fl. et demi, à l'enterrement de son mari feu le *signor* Colyns 29 florins ». Ce qualificatif de *signor* ne s'accordait qu'aux artistes qui avaient fait le voyage d'Italie. Antoine van Dyck a peint le portrait d'André, lequel fut gravé par Pierre de Jode. André est l'auteur du beau monument funéraire d'Henri van Balen, dit le Vieux, décédé le 17 juillet 1632 et qui fut enterré avec sa femme, Marguerite Briers, morte en 1638, à droite du grand portail de l'église Saint-Jacques, à Anvers. Ce monument était de marbre noir et orné de têtes d'anges ailés, de lampes funéraires, etc., sculptées en marbre blanc; dans la partie supérieure figuraient les portraits, admirablement peints, en médaillons, sur pierre, du défunt et de sa femme. Au milieu, un tableau représentait la résurrection du Christ; ces trois tableaux étaient l'œuvre de Van Balen même. La chapelle de la présentation de Notre-Dame, en la même église, renferme d'André Colyns de Nole deux statues de guerriers, très bien sculptées, qui figurent à côté de la gilde de la Jeune Arbalète. Le même André exécuta, pour l'église Notre-Dame, à Anvers, le Christ mort sur les genoux de sa mère. Cette œuvre, destinée à l'autel

des *Houtkappers* ou *Klivers* (fendeurs de bois), fut le monument funéraire de notre artiste, lequel exécuta aussi dix des statues d'apôtres qui figurent dans la nef centrale de la cathédrale Saint-Rombaut, à Malines : elles représentent saint Mathieu, sculpté en 1635, saint Paul; saint Jacques le Majeur (1635); saint Thomas (1635); saint Philippe, don de la famille Snoy (1632); saint Pierre ; saint André (1631), don de la ville de Malines; saint Jean l'Evangéliste (1630); saint Jacques le Mineur (1631); saint Barthélemy (1635). On cite encore comme étant d'André Colyns de Nole, les statues de saint Ignace et de saint Louis de Gonzague, faites pour l'ancienne église des Jésuites, actuellement Saint Charles Borromée, à Anvers.

P. Visschers, dans *Iets over... de gebroeders Collyns de Nole*, attribue à Jean de Nole les sculptures que le célèbre Jean Merliano, né à Nole en Campanie, sculpta pour plusieurs églises de Naples !

Edmond Marchal.

Marchal, *Mémoires sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les* XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles*. — Id., *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*. — Baert, *Mémoires sur les sculpteurs et les architectes des Pays-Bas*. — Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*. — Rombouts et van Lérius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — P. Visschers, *Iets over Jacob Jonghelinck... en de gebroeders Collyns de Nole* (Anvers, 1853). — A. Durieux, *Notes sur les artistes cambrésiens cités dans les comptes de la ville de Cambrai de 1265 à 1789* (*Mém. de la Société d'Emulation de Cambrai*, t. XIV, 1888). — A. Durieux, *La famille des Dannolle, sculpteurs cambrésiens du* XVI^e^ *siècle* (Réunion des sociétés des beaux-arts des départements à la Sorbonne du 15 au 19 avril 1884). — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, enz., van den vroegsten tot op onzen tijd* (1857). — Jules Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai* (1880). — A. Durieux, *Les artistes cambrésiens,* IX^e^-XIX^e^ *siècle et l'Ecole de dessin de Cambrai* (*Mém. de la Société d'Emulation de Cambrai*, 1872).

* **NOLET DE BRAUWERE VAN STEELAND** (*Jean-Charles-Hubert*), né à Rotterdam, le 23 février 1815, mort à Vilvorde, le 12 juin 1888. Issu d'une famille catholique hollandaise, il conserva toujours sa nationalité d'origine, quoiqu'il ait passé presque toute sa vie en Belgique. Il était à peine âgé de dix ans, lorsque ses parents l'envoyèrent à l'athénée de Tournai, qu'il quitta quelques années après pour l'athénée de Bruges. Les événements de 1830 vinrent le surprendre dans cette dernière ville. Ses parents le rappelèrent aussitôt à Rotterdam ; il y séjourna pendant deux ans, jusqu'au moment où le calme fut rétabli dans les provinces méridionales. En 1832, il se rendit à l'université de Gand, pour y faire des études de droit. En 1835, il passa avec distinction l'examen de candidature en philosophie et lettres. Mais déjà la littérature le guettait. Les premiers vers de Nolet parurent en 1834, dans les *Nederduitsche Oefeningen* et dans le *Nederduitsch letterkundig jaarboekje*.

En 1835, il fit imprimer à Gand une histoire des Juifs qui fut censurée par l'autorité ecclésiastique.

Peu après 1835, Nolet quitta Gand pour Louvain, où il se lia d'une vive amitié avec David. Les cours de droit de la nouvelle université ne l'intéressant guère plus que ceux de Gand, Nolet se décida à renoncer définitivement à Justinien et à Cujas, pour se consacrer exclusivement aux lettres. Ses œuvres se succédèrent rapidement et obtinrent d'emblée un réel succès. *Noami* (1840) traite en alexandrins la gracieuse idylle de Ruth. *Ambiorix* nous ramène à l'époque de la conquête des Gaules. Cette épopée glorifie le héros des Eburons (le poète en fait un Germain malgré son nom celtique) et entremêle ses exploits contre César d'une intrigue amoureuse avec la prêtresse Brenda. Plusieurs morceaux de ce poème sont devenus classiques, entre autres : *Moedig Germanje te wapen, te wapen;* en 1846, *Ambiorix* fut traduit en vers français par P. Lebrocquy. En 1842, Nolet fit paraître ses *Dichtluimen* (caprices poétiques), recueil de boutades, d'épîtres satiriques (sur le lit, l'estaminet, la pipe, le tabac à priser, etc.); c'est un genre que notre poète cultiva avec succès dans la suite. La même année parut *Het graf der twee gelieven*, légende rapportée par Grégoire de Tours. L'université de Louvain lui conféra, en même temps qu'à J.-F. Wil-

lems, le titre de docteur ès lettres *honoris causa*.

Pendant les vacances de 1842, Nolet fit avec David un voyage en Danemark, Norvège, Suède et Russie. Il publia, l'année suivante, le récit de son excursion ; l'auteur ne s'arrête que légèrement aux détails sur les mœurs, les institutions, les musées, le commerce et l'industrie, mais il nous entretient des petits incidents journaliers et des mésaventures si nombreuses dans les voyages en pays où le chemin de fer est inconnu. Nous trouvons également dans le livre une description presque idyllique de la condition sociale des serfs de Russie ; l'auteur ne dissimule point ses préférences pour les monarchies absolues ; il nous raconte même qu'ayant été reçu par le roi de Suède, alors encore monarque absolu, le souverain prononça le mot *liberté;* aussitôt Nolet « le saisit par « le bras « et lui répliqua : « La liberté, « Sire, n'est bonne que sur le papier ». Ces idées, Nolet les exprima souvent depuis en vers : dans l'ode *Aan de Germanen* (1847), il entretient les Allemands des dangers de la liberté ; dans sa *Constitutiekeuken* (la cuisine aux constitutions), il s'attaque à l'abus des grands mots et tourne en ridicule le régime parlementaire. De même dans sa trilogie : *Vrijheid, gelijkheid, broederschap*. Dans *Achteruit!* le poète sonne le clairon de la réaction :

> Voorwaarts ! zij de stem der eeuw :
> *Achterwaarts ! ziedaar de mijne.*
> Hoe door alledaagsch geschreeuw,
> Logentaal de waarheid schijne,
> Haar bedriegelijke leus
> Leidde nooit mij bij den neus.
> Neen, zoo lang me een snaar zal resten
> Speel ik moedig op de luit :
> « De oude liedjes zijn de beste ».
> Goede vrienden, *Achteruit !*

En 1858, le poète lut même à la classe des lettres de l'Académie de Belgique une satire intitulée *Vooruitgang*, toujours dans les mêmes idées. On voit que Nolet partageait pour les libertés constitutionnelles le dédain de Mr Périn, professeur à l'université de Louvain, et il s'en cachait d'autant moins que, étranger aux luttes politiques, il n'avait à ménager personne.

Le 18 juin 1844, Nolet épousa à Rotterdam sa cousine, Mlle Maria Fuchs. David bénit leur union. Les jeunes époux vinrent se fixer dans un faubourg de Bruxelles. Depuis cette date, Nolet prend une part active au mouvement intellectuel flamand. A Bruxelles, il soutient le *Taal en letterkundig genootschap*. Il devient président des chanteurs flamands en 1846, dans le *Duitsch-Vlaamsch Zangverbond*. En 1848 se fonda le *Taalverbond*. Nolet le préside en 1848, 1851, 1854. Il présida le Congrès néerlandais de Bruxelles (1851), fut vice-président des congrès d'Utrecht (1854), de Rotterdam (1865) et de Maestricht (1875). Longue serait la liste des sociétés qui invitèrent Nolet à venir lire ses poésies ou à donner une conférence. Quoique catholique sincère et pratiquant, il sut ne jamais froisser personne. Il était écouté avec un intérêt aussi vif par ceux qui partageaient ses convictions que par les autres.

Dans sa jeunesse, nous le trouvons hostile à la France et admirateur passionné du germanisme. Dans les *Vijf winden*, l'auteur nous dit qu'outre les quatre vents connus (du nord, du sud, etc.), il y a le *franseche wind* qui est le plus dangereux de tous. Dans l'ode *Het groote Dietsche Vaderland*, le poète célèbre les pays où l'on parle le néerlandais, le bas et le haut allemand comme une seule patrie. Mais ses idées passèrent petit à petit quand il vit, en 1866, la Prusse annexer le Hanovre. Il dédia au souverain dépossédé des vers touchants (*Hannover* et *Onno Klop*). Le roi de Prusse fut malmené dans de sanglantes satires (*Hohenzollern legende* et *de Begenadigde*), et l'auteur, oubliant ses premiers vers, dédia une ode à Napoléon III. Ce changement s'explique par la conviction de Nolet que la Prusse en était seulement à ses débuts, et qu'après le Hanovre, la Hollande et peut-être même la Belgique y passeraient. Les encouragements que les Allemands prodiguaient au mouvement flamand lui parurent dès lors suspects, et c'est là ce qui lui fit prendre la parole dans l'Académie de Belgique,

pour l'entretenir du *Pangermanisme* (*Bulletins de l'Académie*, 1868) et mettre en garde les écrivains flamands contre toute intrusion de la politique étrangère.

Dans les dernières années de sa vie, Nolet n'écrivit plus guère de vers. Il s'occupa surtout de critique littéraire et s'y distingua. Il distribue des éloges aux romans d'Aug. Snieders, aux poésies de Servatius Daems et de Pol de Mont, ainsi qu'à la traduction du Dante par Joan Bohl. Il s'attaque avec une verve endiablée au *Menschdom Verlost*, de L. de Koninck, au *Nieuwe Adam en de Nieuwe Eva*, de l'abbé Lauwers, et à d'autres productions littéraires. Les particularistes de la West-Flandre eurent surtout à subir les assauts de ses sarcasmes.

En 1877, la santé de Nolet s'altéra. Le médecin ordonna un repos absolu. Le poète se fixa avec sa famille à Vilvorde. Il put reprendre peu à peu ses occupations favorites, mais ce ne fut que pour peu de temps; il s'éteignit paisiblement au milieu des siens en 1888.

Nolet fut associé de l'Académie de Belgique depuis le 3 mai 1849 et membre de l'Académie flamande depuis 1886.

Léonard Willems.

L. Roersch, *Annuaire de l'Académie de Belgique*, 1889, p. 497 s. — P. Alberdinck-Thijm, *Levensberichten Maatschappij van Leiden*, 1889, reprod. dans le *Jaarboek der kon. vlaamsche Academie*, 1899.

NOLLEKENS (*Jean*), peintre, né à Anvers, le 26 juillet 1695, mort à Paris, le 17 janvier 1783. C'est aux recherches de M^r^ A. Jal, dans les archives parisiennes, qu'on doit de connaître ce frère aîné de Joseph-François (voir l'article suivant), dont les parents, Jean-Baptiste et Anne-Angélique Le Roux, habitaient Paris. Ils eurent à faire constater l'absence de leur fils en 1719, et, pour un motif que nous ignorons, firent leur déclaration à l'ambassade de Portugal. Anne-Angélique Le Roux, veuve en premières noces d'un procureur flamand, Ignace de Becker, mourut chez son fils, le 12 septembre 1749, âgée de 86 ans. Jean Nollekens avait épousé, en 1731, la veuve du peintre J.-B. Pavie, mort deux années auparavant, Marguerite de Saint-Geney. Elle était de beaucoup l'aînée de son second mari et le précéda dans la tombe. Après sa mort, arrivée en 1740, Jean Nollekens prit pour épouse la nièce de la défunte, veuve de François Broulart. Il lui survécut. Nous ignorons où existent les œuvres de Jean Nollekens.

Henri Hymans.

A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.*

NOLLEKENS (*Joseph-François*), peintre, né à Anvers, le 10 juin 1702, baptisé sous les noms de *Corneille*-François, mort à Londres, le 21 janvier 1748. Son père, Jean-Baptiste, un peintre obscur, après avoir passé quelques années dans la capitale anglaise, se fixa à Paris, où Joseph-François, disciple de Pierre Tillemans, adopta le genre de Watteau, dont quelques auteurs le supposent élève. Quoi qu'il en soit, retourné en Angleterre en 1733, le jeune peintre s'y fit bientôt connaître par des copies d'après le maître français, décédé depuis peu d'années, et J.-P. Pannini. La protection du comte de Tylney lui procura l'occasion de créer pour ce personnage des sujets de genre, tableaux de conversation et fêtes champêtres, auxquels il donna pour théâtre les salons et le parc de Wanstead. Passées en vente en 1822, ces scènes galantes atteignirent des prix considérables. Mis en réquisition par le marquis de Stafford et lord Cobham, le pinceau de Nollekens décora les châteaux de Trentham et de Stowe. A Windsor se conserve encore une de ses peintures, portrait du prince de Galles Frédéric, fils de Georges II, et des princesses ses sœurs. Arrivé à la fortune, Nollekens, en proie à des craintes perpétuelles pour sa personne, comme catholique, et pour ses biens, car il était avare, finit par être atteint d'une affection nerveuse qui l'emporta le 21 janvier 1748, à peine âgé de 46 ans. De son mariage avec Marie-Anne Lesacq, il laissait cinq enfants, dont quatre fils; le second fut le fameux Joseph Nolle-

kens, une des gloires de l'école anglaise de sculpture.

Henri Hymans.

Walpole, *Anecdotes of painting in England.* — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* — Smith, *Nollekens and his Times* (Londres, 1829). — *Dictionary of national Biography* (notice par W. Armstrong).

NOLLET (*Dominique*), peintre, né à Bruges, vers 1640, mort à Paris en 1736. Descamps assure que Nollet fut membre de la gilde artistique de sa ville natale à dater du 19 juin 1687, ce qui permet de douter de l'exactitude de la date assignée à la naissance du personnage. Faisons observer aussi que, dans l'année 1689, les registres de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, mentionnent l'admission, en qualité de franc-maître, d'un Jean-Baptiste Nollet, coïncidence assez bizarre, s'il ne s'agit pas du même individu. Nollet fut nommé peintre et en même temps conservateur des collections de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, et le suivit dans ses diverses résidences. Maniant le pinceau avec une remarquable facilité, il cultiva avec un succès spécial le paysage et la peinture des batailles. La similitude de ses productions avec celles de Vander Meulen lui a fait donner, très arbitrairement, cet artiste pour maître. Descamps lui consacre une notice fort élogieuse, dont voici un extrait : « Cet artiste peignait « l'histoire, le paysage et les batailles. « Il paraît que ce dernier genre est celui « où il a le mieux réussi; ses paysages « sont très variés, les arbres sont tou- « chés et de fort bonne couleur; ses « batailles, ses campements, ses sièges « de villes, ses marches d'armées sont « traités avec feu et avec une grande « vérité. On ne peut avoir plus de faci- « lité, il semble de près que quelques- « uns de ses tableaux ne soient qu'à « moitié faits. A peine la toile ou le « pinceau sont-ils couverts de couleur; « mais à une certaine distance, on est « frappé de l'harmonie et de la chaleur « qui règnent partout. Son dessin est « correct et spirituel; sa manière ap- « proche de celle de Vander Meulen. « Quant au mérite de l'idée et de l'exé- « cution, il y a peu de différence entre « Vander Meulen et Nollet : je donnerai « cependant la palme au premier. » Nollet, toujours à la suite de Maximilien-Emmanuel, fit à la cour de Bavière un séjour prolongé, moissonnant autant de considération comme homme que comme artiste. Chargé, en 1706, d'escorter l'électrice à Venise, il laissa dans cette ville bon nombre de peintures. A Paris, où il accompagna Maximilien, Descamps incline à croire que son pinceau fut improductif; dans tous les cas, le maître y était peu connu. Après la mort de l'électeur (1726), ce fut à Paris qu'il se fixa. Il y mourut comblé d'ans. De toutes les œuvres de Nollet, nous ne connaissons que la seule *Escarmouche entre Impériaux et Turcs*, au musée d'Augsbourg, assez vaste peinture traitée dans la manière du Bourguignon. Descamps cite diverses productions disséminées dans les églises de Bruges : aux Carmes, le *Débarquement de saint Louis en terre sainte;* à Saint-Jacques, des sujets tirés du Nouveau Testament, petites peintures encastrées dans le marbre. Balkema mentionne un grand paysage avec la *Visitation*, à l'église Sainte-Anne.

Henri Hymans.

J.-B. Descamps, *la Vie des peintres flamands, allemands et hollandais* (Paris, 1760), t. III, p. 90. — Seubert, *Künstler-Lexicon*, 2e éd. (Stuttgart, 1878), t. II, p. 647.

NOLLET (*Florise*), physicien, né à Elouges (Hainaut), le 16 septembre 1794, d'Arnould Nollet et d'Agnès-Romaine Neute, mort à Ixelles, le 11 janvier 1853. Après avoir fait de brillantes études humanitaires au collège de Mons, Nollet entra au service militaire et prit part à plusieurs combats, où il reçut d'honorables blessures et fut fait prisonnier. Après les désastres de 1814, il entra, en qualité d'élève en pharmacie, chez Mr Gossart, à Mons. Sous la direction de ce savant, il étudia avec ardeur les sciences naturelles, physiques, chimiques et pharmaceutiques. Ayant subi ses examens de pharmacien, il se rendit à Paris pour compléter ses

études sous les grands maîtres de l'époque. En 1818, il s'établit comme pharmacien à Ath. Il ouvrit en cette ville des cours et donna des conférences sur les diverses branches scientifiques qu'il possédait à fond et qu'il aimait passionnément. A la suite des événements de 1830, Nollet alla se fixer à Bruxelles. Dès lors, il lui fut donné de se perfectionner encore dans ses sciences favorites et de communiquer à un public plus nombreux les connaissances qu'il avait acquises. Attaché d'abord au musée des arts et de l'industrie, il put, tout en remplissant ses fonctions, trouver le temps nécessaire pour confectionner et inventer des instruments de physique.

Nollet fut appelé, le 28 septembre 1835, aux fonctions de professeur de physique à l'Université libre de Bruxelles, fonctions qu'il abandonna le 18 avril 1840, pour remplir celles de professeur à l'École militaire, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il était commissaire du gouvernement pour les affaires d'industrie. On peut dire qu'il a parcouru avec la plus grande distinction la carrière de son choix. Depuis longtemps, il faisait partie de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, et il en avait été nommé président; il était aussi membre du conseil central de salubrité. Ses connaissances profondes et variées, son élocution facile, coulante, passionnée et chaleureuse à l'occasion, toujours empreinte du cachet de la conviction, exerçaient une influence aussi puissante que méritée sur l'esprit de ceux qui l'écoutaient. La médecine, les sciences naturelles, les arts, l'industrie lui doivent une foule de travaux, de découvertes et de perfectionnements. En 1839, il a mis au jour un opuscule intitulé : *De la conductibilité des fluides élastiques pour le calorique, de leur pouvoir réchauffant et des applications utiles de ces propriétés.* Bruxelles; in-8°, 10 p. Il a publié, dans les *Annales du conseil supérieur de salubrité publique*, dans le *Journal de médecine* et dans le *Bulletin de l'industrie*, plusieurs mémoires et notices, parmi lesquels nous citerons : *Analyse des eaux des fontaines de la ville d'Ath et de l'air pris dans différents endroits pour rechercher la cause des fièvres intermittentes épidémiques. — Rapport sur les copes de sûreté dites à la Robert. — Coup d'œil sur l'hygrométrie. Thermo-hygromètre et ses usages. — Des phénomènes d'induction. De la liaison que ces phénomènes établissent entre le magnétisme, l'électricité statique, le galvanisme; les phénomènes électro-magnétiques, électro-dynamiques et thermo-électriques, et enfin de quelques essais d'applications utiles. — Rapport sur les productions du sol du canton d'Ath, soit à la superficie, soit à l'intérieur, et sur les établissements industriels des environs. — Rapport sur un procédé pour le dessèchement des magasins de poudre à tirer. — Catalogue raisonné des objets que renferme le Musée des arts et de l'industrie. — Mémoire sur les moyens les plus économiques dans l'emploi de la houille pour les machines à vapeur.*

Léopold Devillers.

Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie, publié par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, XVIe vol. (1853), p. 214-216. — L. Vanderkindere, *l'Université de Bruxelles, notice historique* (Bruxelles, 1884), p. 183.

NOLLET (*Joseph* **DE**), LXXIVe abbé-prince de Stavelot et Malmedy, né vers la fin du XVIIe siècle, de la noble famille de Bourdon, près Marche, décédé dans ce village, le 16 septembre 1753. A la mort de François de Lorraine, survenue le 17 juin 1715, il obtint vingt-cinq voix sur cinquante et un votants; après deux jours de scrutins, Jean-Ernest de Loewenstein, évêque de Tournai, fut élu; il fut le dernier abbé commandataire de la principauté. Plus tard, De Nollet fut nommé deux fois prieur de Malmedy, et, dans l'intervalle, prévôt d'Andernach. Le 14 septembre 1741, il fut élevé à la dignité abbatiale par vingt-cinq voix sur quarante-neuf, en remplacement de Dieudonné Drion. Tout le monde applaudit à cette nomination, tant à Stavelot qu'à Malmedy, car il avait pour compétiteur le prince Théodore de Bavière, et le pays ne voulait plus de commandataire. Rome ratifia son élection, l'archevêque de Cologne la consacra, et il prit possession de ses

deux abbayes. L'investiture de l'empereur François fut retardée par les guerres jusqu'au 13 mars 1747.

Peu de temps après son élection arriva la sentence définitive de la Rote, assujettissant les novices de Malmedy à aller faire profession à Stavelot, ainsi que S. Poppon, XXXVI^e abbé, l'avait établi vers le milieu du XI^e siècle. En outre, il était décidé que Stavelot était le lieu de réunion des chapitres et de l'élection de l'abbé, et que le droit de convoquer et de présider le chapitre, *sede vacante*, appartenait d'abord au prieur de Stavelot (on sait que ces monastères jumeaux furent toujours en lutte; Malmedy, antérieur à Stavelot, se prévalait de son ancienneté). Cette décision troubla la joie que le monastère de Malmedy éprouvait d'avoir un abbé choisi dans son sein. Un autre malheur survint bientôt : dans la nuit du 3 au 4 juillet, la foudre tomba sur la belle flèche de l'église abbatiale de cette ville, et cette église fut complètement détruite par les flammes. Au commencement de mai 1743, les religieux posèrent les fondements d'une nouvelle église, dont l'ampleur devait dépasser de beaucoup celle de l'église de Stavelot; mais le plan ayant été adopté sans lui, le prince-abbé refusa de les aider et les travaux furent abandonnés. A leur tour, les moines de Stavelot démolirent une partie de leur monastère pour l'agrandir. Une première aile fut construite en 1744, la quatrième devait être terminée en 1787. Ces bâtiments sont occupés aujourd'hui par l'hospice Ferdinand Nicolay (voir ce nom).

J. de Nollet fixa sa résidence à Malmedy et y convoqua les états du pays, malgré les protestations de Stavelot lors de la première session; mais sa sagesse et sa prudence apaisèrent les discordes. Il se montra administrateur habile, prudent et éclairé et il recueillit l'affection de ses sujets. Sous son règne, le pays fut tranquille et prospère, sauf en 1743 et en 1747, où les troupes de Marie-Thérèse le traversèrent et l'occupèrent, pillant les campagnes. L'indemnité accordée fut dérisoire. Le relevé des dépenses faites de ce chef, de 1681 à 1747, en portait l'estimation à 2,561,000 florins de Brabant, somme énorme pour ce pauvre petit pays. En 1747, le prince-abbé défendit de vendre aux soldats plus cher qu'aux gens du pays, mais cela ne paraît pas avoir empêché les exactions.

Un autre événement malheureux fut l'épizootie de 1745 à 1747, contre laquelle le prince prit des mesures énergiques et bien entendues : fermeture des frontières, défense de déplacer les bêtes à cornes sans autorisation, de tuer aucune bête sans visite et autorisation spéciale, d'en vendre ou consommer la viande sans nouvelle visite ; ordre d'enfouir à l'écart, à cinq pieds de profondeur, toute bête morte ou infectée, etc.

Parmi les nombreuses ordonnances de ce prince, nous en rappellerons deux de 1750 : l'une autorisa des recherches de houilles, qui devaient rester infructueuses; l'autre assujettit à la dîme les plantations de pommes de terre en dehors des jardins, « l'usage qu'on en faisait « étant à peu près égal à celui du seigle « et de l'avoine »(1). En 1753, il autorisa une loterie de 60,000 florins en faveur de Malmedy, mais le mauvais exemple est pernicieux : l'année suivante, il fut obligé de porter un mandement contre les loteries privées.

Après un règne de douze ans, ce prince mourut à Bourdon, chez sa nièce. Il fut enterré à Malmedy, dans le chœur de l'église abbatiale, aujourd'hui l'église paroissiale de cette ville. Il laissa le souvenir d'un bon prince, doux, affable, généreux, plutôt le père que le maître de ses sujets. Tout ce qu'on peut lui reprocher, dit Villers, est d'avoir été trop prompt en promesses et de ne pas les avoir toutes remplies avec la dernière exactitude.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmedy*. — Villers, *les Abbés-princes de Stavelot et Malmedy*.

(1) On considère Parmentier comme ayant vulgarisé, en France, l'usage de la pomme de terre. Il est à noter que son ouvrage : *Traité sur la culture et les usages des pommes de terre, de la patate et du topinambour*, n'a été publié qu'en 1789.

NONANCOURT (*François* **DE**), philosophe, vivait au XVIIe siècle. Il appartenait à la noblesse flamande. Il était lié d'amitié avec le célèbre jésuite Grégoire de Saint-Vincent, et en relation avec Chrétien Huygens et plusieurs autres mathématiciens de Belgique, de France et de Hollande. Son principal mérite est d'avoir servi d'intermédiaire entre Clerselier et Gérard van Gutschoven, professeur à l'université de Louvain, pour amener ce dernier à soigner les figures de l'édition parisienne de 1664 du *Traité de l'homme*, de Descartes. Il a publié un petit livre, intitulé : *Euclides logisticus seu de ratione euclidea.* Louvain, 1652; in-12, 71 p. Il y traite des proportions d'une façon assez obscure et à un point de vue fort élémentaire. La préface est d'une vanité qui prête à rire. Huygens, qui lui envoya plusieurs fois des compliments, écrivant à Fr. van Schooten, apprécie cette production en termes peu flatteurs : *Hercule si non meliore successu in cæteris philosophatur, videtur mihi* (de Nonancourt) *bonas horas male collocare.* Notons cependant que De Nonancourt a été avec Grégoire de Saint-Vincent et G. Wendelen un des premiers en Belgique à admirer le *Systema Saturnium*, de C. Huygens.

François de Nonancourt était janséniste, ce qui lui a valu d'être pris à partie dans les écrits satiriques publiés en 1683 par Jean-Bapt. Vindevogel, à la suite des condamnations romaines des *Specimina moralia* de Gabrielis.

Georges Monchamp.

Correspondance de C. Huygens (La Haye, 1888 et suiv.), *passim.* — Préface du *Traité de l'Homme*, de René Descartes (Paris, 1664). — *L'Euclides Logisticus.* — Monchamp, *Histoire du cartésianisme en Belgique* (Bruxelles, 1886). — *Bibliotheca belgica.*

NONNART (*Jean*), moine dominicain, mort le 27 mai 1626. Profès au couvent de Saint-Omer (ancienne province d'Artois), il se fit une réputation comme prédicateur, notamment par ses *Sermons sur le prophète Joël*, qu'il prêcha, pendant le carême de 1616, dans la cathédrale de Saint-Omer. Le manuscrit de ces sermons fut conservé au couvent des Dominicains et brûlé en 1741, lors de l'incendie où périt la majeure partie des ouvrages qui en formaient la riche bibliothèque.

A. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. VII, p. 105. — Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 444.

***NONNIUS** (*Alvarès*), ou NUNNEZ, médecin, d'origine espagnole, fut professeur à l'université de Louvain au XVIe siècle. Il a écrit : *Annotationes ad libros duos Francisci Arcæi, de recta curandorum vulnerum ratione.* Anvers, Christ. Plantin, 1574; in-8°. Son portrait a été gravé en 1586 par Jean Wiericx.

Dr Victor Jacques.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Vanderlinden, *De scriptis medicis libri duo.*

NONNIUS (*Louis*), ou NONNIUS, fils du précédent, né à Anvers vers 1553. La date de sa mort est inconnue. A la fois médecin, naturaliste, littérateur et poète latin, il s'était distingué dans sa ville natale par sa science et ses écrits, après avoir été promu, en 1571, dans la seconde ligne à l'université de Louvain. Il est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Hispania sive populorum, urbium, insularum ac fluvium descriptio.* Anvers, 1607; in-8°. — 2. *Ichtyophagia, sive de piscium esu.* Ibid., 1616. — 3. *Diætelicon, sive de re cibaria, libri IV.* Ibid., 1626. — 4. *Epistolæ quædam ad Joannem Boverovicium medic. dordrac. de calicula*, dans les œuvres de Borovicius. — 5. *Commentarius in Julium Cæsarem, Augustum, Tiberiumque Huberti Goltzii.* Anvers, 1620. — 6. *Commentarius in Huberti Goltzii Græciam, Insulas et Asiam minorem.* Ibid., 1620. — 7. *Calculorum curatio. Diureticorarum usus, aquæ spadanæ præstantia et utendi modus.* Leyde, Elzevier, 1638; in-12. Des poésies de Nonnius, dont Peerlkamp fait l'éloge, sont imprimées dans la *Fama posthuma J. Lipsii*, et dans Gruterus. Il avait aussi préparé un livre, intitulé : *Elogia Hispanorum arma illustrium.*

Ch. Piot.

Sweertius, *Athenæ Belgicæ.* — Valère André, *Bibliotheca belgica.* — Anselmus Banderus,

Bibliotheca nummaria. — Peerlkamp, *De poetis latinis Neerlandiæ.* — *Bulletin et Annales de l'académie d'archéologie*, t. IV. — Serrure, *Notice sur le cabinet du prince de Ligne.* — Piron, *Algem. levensbeschryving.* —Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. IX.

NOORT (*Adam* **VAN**), peintre d'histoire du XVIe et du XVIIe siècle. Il naquit à Anvers en 1557, si nous pouvons en croire l'inscription de son portrait publié par Jean Meyssens en 1649, et Corneille de Bie, qui reproduit cette date dans son *Gulden Cabinet*. La même inscription affirme que son père Lambert van Noort fut son maître. Cependant, aux archives d'Anvers se conserve un acte dans lequel, le 18 juin 1607, Adam van Noort déclare être âgé de 45 ans; il serait donc né en 1562, et, n'étant âgé que de 9 ans quand son père mourut, il n'aurait guère pu recevoir de lui d'enseignement artistique. Quoi qu'il en soit, les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc ne mentionnent pas l'artiste dans l'atelier duquel il fit son apprentissage et le nomment, pour la première fois, à l'occasion de son entrée dans la gilde comme fils de maître, en 1587, entrée tardive quelle que soit, parmi les deux dates citées plus haut, celle de sa naissance. En 1586, il épousa Elisabeth Nuyts, dont il eut six enfants : Jean, Catherine, Anne, Elisabeth, Adam et Martin. Sa femme lui apporta en dot deux maisons. Le 5 mars 1598, il en acheta deux autres, situées dans la rue Everdy, qu'il vendit le 2 novembre 1622 au provincial des Augustins, et qui furent démolies pour faire place aux bâtiments du couvent de cet ordre. En 1623, il se rendit encore acquéreur de quatre immeubles, et, en 1628, de deux autres; il possédait en outre une maison de campagne aux abords de la ville, dans le Haantjeslei. Il jouissait donc d'une aisance de bon bourgeois. Sa fille Catherine épousa, le 15 mai 1616, un des élèves de son père, le célèbre peintre Jacques Jordaens, et le jeune ménage alla demeurer chez Adam van Noort qui, à cette époque, habitait une de ses propriétés de la rue Everdy. Quand, plus tard, Jordaens se bâtit une spacieuse maison dans la rue Haute, son beau-père partagea avec lui cette habitation; du moins, ils y habitèrent ensemble en 1634. Dans de nombreux tableaux du gendre, nous retrouvons notre peintre sous les traits d'un homme âgé, à la barbe pleine, à la figure reluisante de santé et de bonne humeur.

Adam van Noort reçut de nombreux élèves. Entre l'année de sa maîtrise et l'année 1626-1627, les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc n'en mentionnent pas moins de trente-trois et en passent certainement sous silence. Van Mander cite, comme ses élèves, Henri van Balen et Sébastien Vrancx, qui ne figurent pas comme tels dans les *Liggeren*. Pierre-Paul Rubens n'y est pas inscrit non plus, quoique le neveu du grand peintre témoigne que ce dernier passa quatre années dans l'atelier d'Adam van Noort. Nous savons d'un autre de ses élèves, Matthys Willenhout, qu'en 1599, il lui devait 115 florins pour nourriture et leçons. Un certain nombre de ses disciples habitaient donc chez lui et payaient son enseignement.

Les plus anciens biographes de notre peintre parlent de lui en termes élogieux. Van Mander dit qu'il était un bon peintre de figures; Corneille de Bie le place en tête de la série des artistes flamands dont il traite et lui consacre, selon son habitude, une amplification rimée, aussi vide que filandreuse, qui ne dit rien de précis, mais dont on peut toutefois conclure que notre maître était tenu en grande estime par les connaisseurs. L'inscription sous le portrait publié par Jean Meyssens dit qu'il fut « un peintre renommé en « magnifiques ordonnances »; Sandrart ratifie cette opinion favorable. Dans son *Académie des sciences et des arts*, publiée en 1682, Bullart, en parlant de Rubens, dit : « Son premier maistre fut Adam « van Noort, peintre assez renommé, « mais d'une humeur si grossière et si « dissolue, que Rubens fut obligé à le « quitter pour se mettre sous la con- « duite d'Octave Venius. » De cette phrase, qui n'a probablement été écrite que pour fournir un motif quelconque

à la sortie du plus illustre de nos peintres de l'atelier de Van Noort, son second maître, et non son premier comme dit Bullart, — les biographes postérieurs, friands de détails de rude saveur plus que d'exactitude historique, se sont emparés pour faire d'Adam van Noort un personnage de caractère violent et de mœurs déréglées. Rien ne justifie pareille accusation. Ce bourgeois propriétaire, à la figure joviale, ce professeur jouissant d'une vogue sans pareille, ce père de famille habitant avec son gendre une maison spacieuse et quasi monumentale, n'est assurément pas le rustre brutal et débauché qu'on nous dépeint. Nous savons, il est vrai, peu de sa vie privée, mais ses détracteurs en connaissaient sans aucun doute beaucoup moins encore et n'apportent pas l'ombre d'une preuve à l'appui de leur dire.

Les archives de la ville d'Anvers ont révélé deux faits de sa vie, qui méritent d'être rapportés. En 1600, trois années après son décanat de la corporation des peintres, les doyens, les anciens et les suppôts de Saint-Luc l'accusèrent d'avoir couvert de sa peinture un panneau non utilisé qui se trouvait dans la chapelle de la gilde et de l'avoir fait placer sur l'autel sans l'autorisation du curé de l'église et des chefs de la corporation. Adam van Noort fut condamné à retirer son retable et à fournir un autre panneau neuf. Deux ans plus tard, les doyens de la même corporation adressèrent une requête au magistrat aux fins de contraindre notre artiste de liquider les comptes de son décanat, qui n'étaient pas encore apurés et dont le retard prolongé outre mesure entravait la comptabilité de leur association. Van Noort fut condamné à rendre ses comptes endéans les trois jours. Voilà, il est vrai, des épisodes qui ne plaident pas précisément en faveur de l'humeur pacifique de l'homme et de son grand souci de la légalité, mais qui sont loin de justifier les accusations déshonorantes portées contre lui.

Adam van Noort atteignit un âge très avancé : le 13 août 1640, il fit son testament ; la date exacte de sa mort est inconnue ; d'après les comptes de la gilde de Saint-Luc, on peut la placer au mois d'octobre 1641.

Comme artiste, Adam van Noort jouit d'une notoriété d'un genre particulier. Il fut le maître de Rubens et de Jordaens : ce sont là ses titres de gloire. Si ces deux grands maîtres, disent les historiens récents, ont régénéré notre école et y ont fait régner une vigueur de coloris et une robustesse de formes inconnues de leurs prédécesseurs immédiats, ils ont puisé, l'un et l'autre, ces qualités distinctives à une même source, qui ne peut être que l'enseignement de leur maître commun, Adam van Noort. Celui-ci, concluent-ils, fut donc le vrai réformateur de l'école flamande au XVII^e siècle, et ils ne tarissent pas en éloges sur son mérite comme professeur et sur sa valeur comme artiste. Nous sommes convaincus que c'est encore là une légende, édifiée cette fois-ci en l'honneur du peintre, de même que l'autre, de date plus ancienne, s'attachait à le vilipender comme homme. En effet, Van Noort n'eut pas seulement pour élèves les deux artistes géants dont on lui fait gloire ; toute une légion de pygmées, totalement inconnus, passa par son atelier. Les deux artistes de marque qui sont encore mentionnés comme ses élèves, Henri van Balen et Sébastien Vrancx, se distinguent par des qualités tout autres que Rubens et Jordaens. Van Noort, on peut et l'on doit l'admettre, vu le nombre extraordinairement grand de ses élèves, fut un professeur très recherché, mais on ne saurait prouver qu'il exerça une influence quelconque sur le style de ses deux élèves les plus célèbres ; reste à savoir s'il se distingua lui-même comme artiste.

Et d'abord, on connaît étonnamment peu de ses œuvres ; ce peintre qui mourut octogénaire, ou à peu près, ne nous a légué aucun tableau dûment certifié comme sien, une preuve péremptoire du peu de cas que faisaient de lui ses contemporains et les amateurs des siècles suivants. Sous son nom se trouvent à

Anvers, dans l'église Saint-Paul, *l'Adoration des Bergers;* dans la cathédrale, *la Descente de la Croix;* dans l'église Saint-Jacques, *le Denier du Tribut;* dans l'église des Béguines, un triptyque, avec une *Descente du Saint-Esprit* dans le panneau central; dans les bureaux de la direction des hospices, un *Saint Jérôme* et une *Pieta;* au musée de Bruxelles, *Jésus-Christ appelant à lui les petits enfants;* au musée de Lille, *Jésus chez Marthe et Marie;* au musée de Valenciennes, *le Christ mort sur les genoux de la Vierge.* Par des documents historiques, nous savons qu'il peignit le portrait et qu'en 1605, il exécuta une figure de la Vierge dans la voûte de la lanterne de la cathédrale d'Anvers. En 1748, deux tableaux, appartenant à l'empereur d'Allemagne et représentant des paysanneries, portaient son nom.

De tous les tableaux qui actuellement lui sont attribués, la plupart ont été arbitrairement mis sous son nom à une date récente, et aucun ne possède un acte de naissance parfaitement en règle. Celui dont l'authenticité est attestée par la tradition la plus ancienne est le tableau de l'église Saint-Paul, à Anvers, faisant partie d'une suite de quinze Mystères du Rosaire exécutés en 1617 ou vers cette année. C'est une peinture soignée, plutôt timide, de composition maladroite, cherchant à se distinguer par un effet de blanche et vive lumière répandue par l'enfant Jésus et jetant fort arbitrairement une pâle clarté sur la Vierge, un éclat plus vigoureux sur une bergère et de chauds reflets sur les autres figures. Le casaquin rouge d'un des bergers forme une tache relativement vigoureuse, mais les autres couleurs sont faibles ou déplaisantes; somme toute, dans ce tableau, datant d'une époque où le maître devait avoir atteint la maturité de son talent, il n'y a rien qui rappelle la splendeur du coloris et les superbes effets de lumière de ses deux grands élèves.

La *Descente de Croix* de la cathédrale est une peinture molle, sans énergie dans l'action, sans vigueur dans le coloris, aux formes et à la tonalité doucereuses, aux ombres brunes. Le tableau du musée de Valenciennes est dans le genre de Lambert van Noort, aux figures raides, aux couleurs discordantes; le tableau de Saint-Jacques, ainsi que celui du musée de Lille, a été attribué à Van Noort parce qu'il est dans la manière de Jordaens, sans qu'on puisse l'attribuer positivement à ce dernier; le triptyque de l'église des Béguines est une œuvre sans aucun mérite et sans aucun caractère. Le plus beau des deux tableaux appartenant aux hospices d'Anvers, qui lui sont attribués, un *Christ descendu de la croix*, est fait par Jordaens et légué par lui à la direction de la bienfaisance publique; l'autre est un *Saint Jérôme* d'une vigueur touchant à la brutalité. Le tableau du musée de Bruxelles, aux teintes doucereuses, relevé par deux taches d'un rouge vigoureux, rappelle assez le tableau de Saint-Paul. Mais, à une exception près, toutes ces attributions sont douteuses et hasardées, se contredisant radicalement; en outre, ces œuvres n'ont aucune homogénéité permettant de supposer qu'un seul artiste les ait produites. Du moment que la *Pieta* des hospices d'Anvers doit lui être retirée, il ne reste plus que le *Saint Jérôme*, faisant partie de la même collection, et le *Denier du Tribut*, de l'église Saint-Jacques, sur lesquels on pourrait étayer une hypothèse de filiation entre le style de Rubens et de Jordaens et celui d'Adam van Noort; mais, nous le répétons, l'attribution de ces deux tableaux à notre artiste est arbitraire et contredite par le reste des œuvres placées sous son nom. Ainsi se dissipe en vaine fumée sa gloire récemment forgée de réformateur de l'école flamande.

Ce que nous connaissons des dessins et de l'œuvre gravé d'Adam van Noort confirme cette appréciation. Le musée Plantin-Moretus d'Anvers possède de lui deux séries de figures allégoriques, dont l'une en l'honneur de la Sainte-Vierge porte la date de 1634 et un monogramme formé de ses initiales A V N. Elles ne présentent aucun caractère marquant d'originalité. Le

Louvre possède de lui dix-huit dessins à l'encre, dont l'un, représentant une *Diane au bain*, porte le monogramme A et la date 1584; un second, une *Madeleine pénitente*, est de la même année; trois autres, représentant un homme tenant un chapeau à la main, sont datés de 1599, de 1602 et de 1604. Le reste de ces dix-huit feuilles sont des figures d'enfants ou des portraits; aucun ne rappelle le style rubénien et ne possède de mérite réel. Le musée de Rotterdam conserve de lui une *Pallas enseignant les beaux-arts*, portant ses initiales et son nom tout au long, ainsi que la date 1598; c'est un travail dans le genre italianisant, le plus réussi que nous connaissions de lui. Dans le même genre, mais moins remarquables sont les trois pièces de l'Albertine représentant trois épisodes de la vie de Jésus-Christ, signées : *Adam van Noort fecit*. Au musée de Dresde, un *Christ chez Nicodème*, et au même dépôt, dans l'œuvre de Van Diepenbeeck, une *Diane et Actéon*, portant les initiales d'Adam van Noort et la date de 1634, scène mythologique dans le genre de celles que les graveurs reproduisirent d'après lui.

Son œuvre gravé comprend une *Vie de sainte Claire*, composée de trente-deux pièces; *l'Homme servi par les cinq sens*, et un *Orphée*, tous reproduits par Adrien Collaert; un *Christ chez Nicodème*, épisode traité dans un des dessins de Dresde, et un *Concert*, gravés par Pierre de Jode; un *Noble allemand et sa femme;* un *Italien et une Italienne* et une *Adoration des Bergers*, édités par la veuve de Gérard de Jode, auxquels il faut ajouter les planches qui ornent le *Sacrum Oratorium* de P. Biverus, publié par Plantin en 1634, et dont le musée Plantin-Moretus possède neuf des dessins originaux.

Encore une fois, dans ces compositions reproduites par le burin, pas plus que dans ces dessins, rien ne dénote le réformateur, l'esprit puissant qui découvre des voies nouvelles et attire à sa suite les jeunes artistes. C'est un dessinateur assez habile, cherchant à plaire, mais ne faisant naître aucune impression forte et vive. Il n'eut pas d'influence saisissable sur Rubens, qui dut beaucoup à Otto Venius, et sur les traces duquel marchent les meilleurs des maîtres du XVII[e] siècle.

Max Rooses.

Liggeren de la gilde de Saint-Luc d'Anvers. — P. Génard, *Adam van Noort* (dans *Album der Sint Lucasgilde*. Anvers, Buschmann, 1855) et *de Nalatenschap van Adam van Noort* (dans le *Vlaamsche School*, 1869, p. 50). — F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*. — Van Mander, Corn. de Bie, Bullart, Descamps, etc.

NOORT (*Jean* **VAN**), graveur, originaire d'Anvers, mort à Madrid après 1652. Si, comme on peut le croire, cet artiste ne fait qu'un avec Jean, l'aîné des enfants d'Adam van Noort (voir ce nom), il vit le jour en 1587 et, de bonne heure fixé en Espagne, y créa des estampes invariablement signées *Juan de Noort*. Ces pièces, d'ailleurs très nettement flamandes, outre leur valeur d'art, offrent un sérieux intérêt historique, spécialement les portraits. Voici, notamment, Philippe IV; puis son fils, le jeune Balthasar Carlos, gravé en 1643; le capitaine Alonso de Cespedes (1648); le prince de Squilace, id.; Francisco Quevedo, le poète, etc. Nous relevons la date 1649 sous le titre de *Autos y acuerdos del consejo;* sur le livre du P. Joseph Maldonado, *El mas escondido retiro del Alma*, enfin celle de 1652 sur une histoire du couvent de Saint-Augustin, de Salamanque. Ces millésimes s'accordent mal, nous le savons, avec l'année 1626, assignée par Mr Fr.-J. Vanden Branden à la mort du fils d'Adam van Noort, bien que celui-ci fût également fixé en Espagne. On a peine à croire à la non-identité des deux personnages, sans compter que les estampes signées Juan de Noort trahissent une main flamande, chose que d'ailleurs ne contestent point les auteurs espagnols. Nous hésiterions à les attribuer à un fils, encore inconnu, de l'artiste qui nous occupe, et dont l'éducation se serait alors faite sous de tout autres influences que celles accusées par les œuvres, d'ailleurs toujours acceptées pour fla-

mandes en Espagne même, où nous en avons rencontré de fort curieuses.

A Anvers, Jean van Noort n'a laissé aucune trace parmi les artistes affiliés à la gilde de Saint-Luc. Il importe de faire observer qu'un graveur hollandais du même nom a signé quelques planches, précisément au milieu du XVII^e^ siècle. Certains auteurs le confondent avec le maître qui fait l'objet de cette notice et que la confusion a eu peut-être pour effet de reléguer dans l'oubli, d'autant que ses pièces ne se rencontrent pas fréquemment hors d'Espagne.

Henri Hymans

Cean Bermudes, *Dicionario historico de las mas ilustres profesores de las Bellas artes.* — P. Génard, *Album der Sint Lukas gilde* (Anvers, 1855; article van Noort). — Fr.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool.*

* **NOORT** (*Lambert* **VAN**), peintre d'histoire du XVI^e^ siècle. Il naquit à Amersfoort vers 1520 et fut reçu, comme maître peintre, à Anvers, en 1549. Le 30 avril 1550, des lettres de bourgeoisie lui furent accordées. Dans les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc, nous trouvons inscrits les noms de deux élèves qui entrèrent en apprentissage chez lui, l'un en 1552, l'autre en 1562.

En 1561, il prit à loyer, à raison de 18 livres de gros par année, une maison située à Anvers, dans la Cammerstraat, appelée *Hoe dat Jesus in Egypten vloet*, appartenant à la cathédrale; il en paya le loyer jusqu'en 1570. En 1571, les comptes de cette église mentionnent qu'il a été fait remise à ses enfants du loyer de la dernière année, parce qu'il était mort dans une grande pauvreté et misère. De cette annotation, il ressort que le peintre décéda en 1571. Elle nous apprend également que ses travaux ne lui procurèrent aucun bien-être et qu'il mourut dans un dénuement complet. Et pourtant il avait joui d'une certaine vogue. Ainsi, il fut chargé, vers 1560, de fournir les compositions de deux des fameux vitraux de l'église Saint-Jean, à Gouda. En 1565, la corporation de Saint-Luc d'Anvers le chargea de peindre les *Sept Sibylles*, pour orner la salle de ses séances, lesquelles peintures sont conservées au musée de cette ville. En 1568, les états du Brabant résolurent d'orner leur salle de délibération à Bruxelles de quatre tapisseries, représentant les quatre villes principales du duché. Chaque ville devait fournir le dessin de la tapisserie par laquelle elle serait représentée. Les députés de Bois-le-Duc, ne trouvant chez eux aucun artiste capable d'exécuter ce travail, envoyèrent Erasme van Howelinghen à Anvers, afin d'y chercher un peintre capable d'exécuter le carton qu'ils avaient à fournir. Le choix du délégué se porta sur Lambert van Noort. Notre artiste entreprit le travail et, le 19 août 1568, la ville de Bois-le-Duc lui offrit un somptueux banquet, en reconnaissance du bon accueil qu'il avait fait à son appel.

L'année suivante, il fut chargé par la fabrique de l'église Notre-Dame d'Anvers d'une besogne plus modeste, celle de peindre les portes et les boiseries des nouvelles orgues, ainsi que deux bannières portées dans les services funèbres.

Outre les *Sept Sibylles* que nous venons de mentionner, le musée d'Anvers possède neuf de ses tableaux, datés de 1555, 1558, 1560 et 1565. A l'exception d'une *Adoration des Bergers*, datée de 1568, que possède le musée de Bruxelles, c'est tout ce qui s'est conservé de ses peintures dans les collections publiques. La disparition des autres n'est pas de nature à causer de vifs regrets. Maladroit de dessin, déplaisant de coloris, sans aucune qualité qui rachète ces défauts, Lambert van Noort est un artiste de qualité tout à fait inférieure, et Van Mander n'a pu l'appeler un bon peintre que parce que, suivant le goût de l'époque, il se modelait, quoique sans succès, sur les maîtres italiens. Il est vrai que l'ancien biographe le qualifie également de bon architecte. Il ne nous reste pas de documents permettant d'apprécier son mérite dans l'art de bâtir. Nous savons seulement qu'en 1560, il fut un de ceux qui présentèrent des plans pour le nouvel hôtel de ville

d'Anvers; celui-ci fut construit d'après les dessins de Corneille Floris.

Il s'est conservé quelques dessins de lui : au musée de Rotterdam, une pièce datée de 1555; à l'Albertine, une *Vierge avec apôtres*, en cinq compartiments, et un *Christ chez Caïphe*, en aquarelle, tous deux datés de 1559; au musée de Berlin, un *Banquet sous une colonnade*, de 1564. Comme pièces gravées d'après lui, il existe six bustes d'empereurs dans des niches richement ornées, signées D. a D. et datées de 1576.

Max Rooses.

Catalogue du musée d'Anvers. — Kramm, *Levens en werken.* — Nagler, *Kunstler-lexikon.* — Galland, *Geschichte der holländische Baukunst.* — Génard, *Anvers à travers les âges.*

NOORTVELDE (*Beaucourt* **DE**). Voir Beaucourt de Noortvelde.

NOOT (*Arnold*), ou Nootz, professeur à la faculté de médecine de l'université de Louvain. Il naquit à Hal aux environs de l'année 1500, et mourut à Hal ou à Louvain, le 27 août 1556. Il fut promu au grade de docteur en médecine de l'université de Louvain, le 1er mai 1526, et y devint professeur. Nous apprenons, dans les *Fasti academici* de Valère André, ce fait étrange qui signala son passage à la chaire universitaire. Les cours ordinaires de médecine étaient faits depuis la fondation de l'université par deux professeurs. Arnold Noot en fut chargé, conjointement avec un autre médecin, Léonard Willemaers, de Louvain. Mais tandis que Willemaers mécontentait les étudiants par son enseignement suranné et métaphysique, Noot les indisposait par la négligence avec laquelle il s'acquittait de ses fonctions : il s'absentait fréquemment de la ville et se faisait remplacer à son cours. Les plaintes devinrent telles que le magistrat de la ville s'en émut et, en 1543, démit de leur charge les deux professeurs, ce qui, au témoignage de Broeckx, était un acte inouï dans les fastes de la Faculté. Ce fut Hieremias Thriverius ou De Dryvere qui, le 12 juin 1543, recueillit seul leur succession. On ne connaît pas d'œuvre de Noot, mais il fut engagé dans certaines discussions scientifiques. Nous en trouvons une preuve dans le titre d'un ouvrage écrit par Hubert Barlandus et paru à Anvers en 1532. En voici le titre : *Huberti Barlandi... Velitatio cum Arnoldo Nootz, medicinæ apud Lovanienses doctore, qua docetur non paucis abuti nos vulgo medicaminibus simplicibus, ut capillo Veneris, xylaloe, xylobolsamo spodio, hisque similibus. Deque Avicennæ in plærisque horum hallucinatione.* Anvers, H. Peetersen, 1532; in-8°. Comme le disent les auteurs de la *Bibliotheca belgica*, « cet « opuscule est le dernier acte d'une « lutte entre Noot et Barlandus, l'un « partisan de la médecine arabe, l'autre « disciple fervent de l'école grecque ».

L. Goemans.

Valère André, *Fasti academici*, ch. XI. *Fasti doctorales facultatis medicæ.* — Broeckx, *Prodrome de l'histoire de la faculté de médecine de l'ancienne université de Louvain depuis son origine jusqu'à sa suppression.* — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, v° *Hub. Barlandus.*

NOOT (*Charles* **VANDER**), seigneur de Risoir, près d'Enghien, homme de guerre, fils de Gautier et de Catherine Hinckart, né vers le commencement du XVIe siècle, mort probablement en 1573. En qualité de noble, il prit part à l'union de la noblesse belge contre la domination espagnole et signa la requête présentée à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, par les principaux personnages du pays. Appelé à se justifier de ce chef devant le conseil des Troubles, il n'eut garde de s'y présenter, sachant d'avance le sort qui l'attendait. Son bannissement fut la conséquence de sa conduite. Il se rendit immédiatement dans le pays de Juliers, où il prit une part active, ainsi que son frère Gaspard, seigneur de Carlov, à l'armement des insurgés. Ensuite il résolut, en 1568, de concert avec son frère, d'enlever et assassiner le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, et sa suite, lorsqu'ils se rendraient au prieuré de Groenendael ou à Bruxelles pour y remplir leurs dévotions pendant les fêtes de Pâques. A cet effet, ils se cachèrent, accompagnés d'autres

affidés, dans la forêt de Soignes. Par suite de l'indiscrétion de l'un des conspirateurs, l'affaire manqua. Il dut quitter de nouveau le pays pour sauver sa tête. Plus tard, il revint dans sa patrie lors de l'invasion de l'armée recrutée en Allemagne par Guillaume, prince d'Orange. Pendant cette invasion, il eut le commandement de huit cents cavaliers et de dix compagnies de fantassins. L'insuccès de cette équipée, dont le duc d'Albe eut bientôt raison, força Vander Noot à quitter de nouveau le pays. On l'a souvent confondu avec son fils, nommé également Charles, qui suivit constamment le Taciturne et fit partie des gardes de corps du prince Maurice de Nassau.

Ch. Piot.

Van Meteren, *Nederlandsche historie*, liv. III. — Hooft, *Nederlandsche historie*, liv. V. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta*, t. II, part. II. — Bor, *Nederlandsche oorlogen*, liv. III. — Strada, *Histoire de la guerre de Flandre*. — Te Water, *Historie van het verbond der Edelen*, t. III. — Renon de France, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, t. I. — *Correspondance de Granvelle*, t. III. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*, t. II et III. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. IX.

NOOT (*Henri-Charles-Nicolas* **VANDER**), homme politique, né à Bruxelles, le 7 janvier 1731, mourut à Strombeek, près de Bruxelles, le 12 janvier 1827. Il était fils de Nicolas-François Vander Noot, seigneur de Vrekem, de Kelfs et de Gobbelschroy, qui fut amman de Bruxelles, décédé le 5 juillet 1773, et de Hiéronimine-Françoise van Caverson, morte le 2 juin 1743, enterrés l'un et l'autre à Notre-Dame du Finistère. Il était arrivé à l'âge de vingt-six ans quand il obtint, le 1er février 1757, sa licence en droit à l'université de Louvain. Il en avait cinquante-six et il était avocat au Conseil souverain de Brabant quand survinrent les événements politiques, précurseurs de la Révolution brabançonne, dans laquelle il allait jouer un rôle prépondérant.

De 1781 à 1786, l'empereur Joseph II avait publié aux Pays-Bas cette série d'édits, en matière religieuse, trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. Le 1er janvier 1787 parurent ses deux diplômes bouleversant l'ordre administratif et créant une nouvelle organisation judiciaire dans nos provinces. Dès le 19 avril de cette année, l'opposition commença à s'affirmer : les états de Brabant, à la deuxième séance de la première session annuelle, refusèrent leur consentement à la continuation de la levée des impôts, jusqu'à ce que toutes les dispositions contraires à la joyeuse entrée eussent été rapportées. Quatre jours après, le 23 avril 1787, Henri Vander Noot lançait à son tour une protestation contre le régime impérial, en faisant paraître son *Mémoire sur les droits du peuple brabançon et les atteintes y portées, au nom de Sa Majesté l'empereur et roi, depuis quelques années, présenté à l'assemblée générale des Etats de ladite province.*

Ecrit dans un style lourd, emphatique, incorrect, empreint parfois du goût le plus burlesque, style qui caractérise toutes les productions de Vander Noot, ce mémoire, s'il dénotait une absence complète de vues élevées, attestait au moins chez son auteur une connaissance particulière des institutions nationales et des droits constitutionnels du Brabant. Très long et très diffus dans son ensemble, il ne manquait pas pourtant, dans quelques-unes de ses parties, d'une certaine vigueur dialectique. Tous les actes du souverain réformateur y étaient analysés et jugés avec hardiesse. Mais, par-dessus tout, ce factum avait le mérite de venir à l'heure propice et de traduire, en manière de péroraison, un sentiment qui devenait général : la menace de s'armer de l'article 59, ce fameux article de la joyeuse entrée qui déliait les sujets de leur serment de fidélité, dans le cas où la Constitution serait violée par le prince.

Lecture fut donnée de ce mémoire dans la séance des états de Brabant du 26 avril, et l'assemblée décida de faire connaître à l'auteur « qu'elle ne saurait « assez lui témoigner la satisfaction que « lui avaient causée ses savantes et « solides remarques, ainsi que ses vœux « pour le bien-être du pays ».

Mis de la sorte en évidence, Vander

Noot devait bientôt devenir l'homme-drapeau de son parti; personnage fort ordinaire, il fut accepté pour chef parce qu'il se présenta le premier, mais il ne sut pas grandir avec les circonstances. Au physique, haute stature, front large et élevé, bouche et menton moyens, grands yeux bruns, sourcils épais, nez fort et allongé, embonpoint respectable, maintien commun, voix tonnante, gestes impérieux, tel était le futur tribun de la Révolution. Au point de vue intellectuel et moral, le portrait que nous ont laissé de lui, et les contemporains qui ne se rangèrent pas parmi ses adulateurs, et les historiens qui ont apprécié son rôle et ses actes, n'a rien de bien flatteur : incapable en politique, inepte comme homme d'Etat, trivial et même ignare au point de vue littéraire, parfaitement ridicule sous divers autres rapports, il n'en avait pas moins ce qu'il faut principalement dans les temps de trouble pour réussir : l'esprit brouillon et beaucoup d'audace. « Il ne doutait de rien, se croyait capable de tout et joignait à une extrême confiance en lui-même ce ton dogmatique et tranchant pour débiter les choses du monde les plus niaises ou les plus absurdes, cet aplomb dans le sophisme, cette facilité dans le mensonge qui peut s'élever jusqu'à l'impudence, et qui ne s'acquiert qu'au barreau par la pratique des mauvaises causes ». Ainsi s'exprime Gérard, dans son remarquable ouvrage sur Ferdinand Rapédius de Berg.

Son activité, son audace et jusqu'à son langage et ses manières populaires lui valurent la confiance du peuple, comme il avait déjà celle du clergé, dont il avait ouvertement embrassé la défense. A dater des premiers mois de 1787, nous le voyons écrire, discuter, intriguer sans cesse : agitateur habile, il savait parler à la foule et s'en faire écouter. Ecrivain plus fécond que distingué, on lui attribua une foule d'écrits et de pamphlets obscurs à cette époque où, selon l'expression de l'historien Borgnet, on brochura avec une intempérance sans égale.

Le 4 juin 1787, il préside la première réunion du « comité établi pour le corps des volontaires agrégés aux cinq serments de la ville de Bruxelles ». Ce jour-là, dans la chambre des merciers, s'étaient assemblés les syndics des neuf Nations et les cinq chefs-doyens des Serments, ainsi que plusieurs notables, parmi lesquels figuraient le comte Edouard de Walckiers et le banquier Chapel, auxquels s'adjoignit ensuite J.-B. Weemaels, qui jouèrent tous trois plus tard un rôle assez important dans les rangs des vonckistes. La réunion avait pour but d'organiser l'enrôlement de volontaires disposés à se faire agréger aux Serments. Il semble que ce soit Vander Noot qui ait eu le premier l'idée d'enrégimenter tous les mécontents de la ville; c'est lui, tout au moins, qui en avait indiqué et facilité les moyens en établissant une sorte de contribution patriotique, en mettant en circulation des listes de souscription destinées à recueillir des fonds pour couvrir les dépenses et les frais qu'exigeaient « les précautions prises et à prendre pour maintenir le bon ordre et assurer la tranquillité politique ». Tous les patriotes furent invités à coopérer, par le don de deux couronnes impériales au moins, à la formation de compagnies bourgeoises. A l'aide du produit de cette souscription, comme aussi des subsides qui furent alloués par les états, on organisa, tant bien que mal, un corps de volontaires, qu'une résolution de l'administration municipale, reconnaissant l'utilité des « supôts agrégés aux cinq serments », revêtit d'un caractère officiel. Vander Noot leur donna un uniforme : habit noir, gilet rouge, culotte jaune et bas blancs, leur fit prendre la cocarde aux trois couleurs brabançonnes et fit venir de Liége des armes pour leur armement. Tel fut le nombre des engagements contractés devant le comité dont Vander Noot garda la présidence, que ces recrues formèrent bientôt un corps de 1,141 hommes, divisés en infanterie et en cavalerie, qui faisaient journellement la parade sur les places publiques de Bru-

xelles, montaient la garde par compagnies entières et occupaient plusieurs postes importants.

L'exemple fut suivi dans les autres provinces; et ces compagnies de volontaires, organisées sur le même pied que dans la capitale brabançonne, formèrent le noyau d'une armée nationale pour le jour où le peuple se croirait obligé de défendre ses institutions menacées.

On comprend que le gouvernement autrichien ait vu de mauvais œil ce recrutement de volontaires prétendument armés pour la défense de l'ordre, mais dont l'organisation et l'esprit lui paraissaient nettement dirigés contre lui. Aussi le licenciement des volontaires fut-il au nombre des « préalables » indispensables » imposés par Joseph II dans sa déclaration du 28 août, en réponse à la députation qui s'était rendue à Vienne. Les états paraissaient, en ce moment, avoir adopté un plan de campagne qui tendait vers la conciliation, et Vander Noot modelait son attitude sur celle des états. Aussi voyons-nous, dans un des derniers procès-verbaux du comité patriotique toujours présidé par lui, que, le 18 septembre, « ayant pris en considération que « certaines marques distinctives, portées « par les corporations dites les cinq « Serments et leurs agrégés respectifs, « déplaisaient à S. M., il a été résolu de « s'abstenir du port de telles marques, « comme panaches, floches de chapeau, « épaulettes et dragonnes, tressées en or « et soie noire, revers colorés et pans « d'habit retroussés, sans préjudice à « leurs droits, privilèges, usages et « coutumes à ce contraires ». Le lendemain, 19 septembre, était le jour fixé pour le désarmement des milices bourgeoises. A l'hôtel de ville, où on les avait convoquées, Vander Noot se fit l'organe de la politique des états et engagea les volontaires à l'abandon, au moins momentané, de leur uniforme; mais ceux-ci, qui n'entendaient rien à toute cette diplomatie, ne répondirent que par des clameurs; le discours du futur « père du peuple » fut couvert par des huées et des coups de sifflet, et les volontaires descendirent de la maison de ville en jurant qu'on ne les dépouillerait jamais des marques de leur civisme.

Peu s'en fallut même que le lendemain ils n'en vinssent aux mains avec les troupes de le garnison et les détachements autrichiens que le général comte de Murray, gouverneur général *ad interim*, avait fait mettre en mouvement. Néanmoins, les conseils de la modération prévalurent; et les volontaires finirent par déposer leurs armes, mais pour les reprendre deux ans plus tard.

Si nous nous sommes assez longuement étendu sur cette question des volontaires, c'est que cet épisode va nous donner le secret et nous révéler les causes de l'élévation aussi subite qu'inattendue de Vander Noot. C'est à dater du 31 août 1787 que ce dernier apparaît comme agent officiel des états de Brabant; le procès-verbal de la séance des états qui lui confiait ce mandat porte cette date : « Le sieur avocat « Vander Noot, » y est-il dit, « est « commis à l'effet de s'occuper de cette « cause et de se préparer à produire, en « temps utile, tous les moyens de défense « contre le susdit chancelier ». Ce chancelier, c'était Crumpipen, que le gouvernement, quand il renonça à sa nouvelle organisation judiciaire et consentit au rétablissement des anciens tribunaux, voulut réintégrer dans ses anciennes fonctions de chancelier de Brabant, alors que les états de cette province refusaient de le reconnaître comme tel, le regardant comme déchu, parce qu'il avait accepté et exercé un autre office, celui de président d'un nouveau conseil de justice. Or, le mois d'août était précisément l'époque où Vander Noot présidait le comité des volontaires et puisait à pleines mains dans le trésor de la province pour organiser ses troupes : à la date du 13 septembre, comme en fait foi un procès-verbal des séances du comité, la caisse de la souscription patriotique étant en déficit, le président ordonnait de prendre 4,500 florins à la banque de la veuve Nettine et fils, où étaient déposés les fonds de la province et de

l'Etat. D'autre part, des sommes importantes avaient été prélevées sur les subsides de Louvain, d'Anvers et de Bruxelles et versées entre les mains du comité patriotique. « Il nous paraît évident d'après cela, » lisons-nous dans l'ouvrage de Gérard déjà cité, « que « les états se servaient du produit des « impôts pour organiser la révolution; « que Vander Noot était leur agent, « non seulement lorsqu'il s'agissait de « recueillir des documents à la charge « du chancelier de Brabant, mais encore « lorsqu'il s'agissait de réunir en un « comité, sous sa présidence, tous les « syndics des Nations et tous les doyens « des Serments, lorsqu'il s'agissait, « enfin, d'organiser des corps de volontaires, de les armer et d'en diriger « l'esprit dans un sens opposé au gouvernement... Evidemment, les états « voulaient rester maîtres du pouvoir; « Vander Noot était l'homme choisi par « eux pour diriger l'esprit et la force « publics; Vander Noot, placé à la tête « des nations, à la tête des volontaires, « s'appuyant sur les états et sur le conseil de Brabant, Vander Noot, tribun « populaire, hardi, entreprenant, eût « été pour toute espèce de gouvernement un ennemi dangereux : pour un « gouvernement aussi débile que celui « de cette époque, c'était un géant « invincible; géant dans son espèce, « bien entendu, géant par le piédestal « que les états voulurent bien lui faire, « géant sans gloire, sans génie, fort « par la faiblesse de ses adversaires, « grand par l'exiguïté de ses adhérents ».

Occupé pendant tout le mois de septembre à soutenir la guerre des « préalables » et à défendre les uniformes et les cocardes de ses volontaires, ce ne fut qu'en octobre que Vander Noot put s'acquitter de la mission qu'il avait reçue et se mettre à recueillir les griefs que les états se proposaient de faire valoir à la charge du « ci-devant » chancelier Crumpipen. A la date du 29, il présenta à cet effet une requête au conseil de Brabant, tendant à obtenir l'autorisation de se faire délivrer une copie authentique de certaines pièces utiles à la défense de la cause dont il avait la charge. Il n'eut pas à aller plus loin; dès le mois de novembre, le nouveau ministre Trauttmansdorff obtint des états, au prix de concessions en d'autres matières et sous la réserve de certaines formalités à remplir, la réintégration dans leurs anciennes fonctions du chancelier et de trois conseillers qui se trouvaient dans une situation identique. Pourtant, Vander Noot ne borna pas là son rôle puisque, lors du procès criminel qui lui fut fait l'année suivante, nous voyons le substitut, chargé de requérir contre lui, articuler, entre autres faits mis à la charge de l'inculpé, qu' « il fut la cause que le chancelier de « Brabant, se rendant, le 20 novembre « 1787, à l'assemblée générale des états « de Brabant, fut publiquement hué et « insulté. Il fit tous les efforts imaginables pour empêcher la nomination « des nouveaux substituts du procureur « général, excitant, à cet effet, les corps « des métiers ou nations de Bruxelles ». Vander Noot et les siens soulevèrent en effet à cette occasion toute la population. L'ancien comité des volontaires n'existait plus, en apparence; mais, en fait, ses éléments se trouvaient réunis dans les mêmes mains, et l'on peut croire qu'ils ne restèrent pas oisifs quand, les rassemblements dégénérant en émeutes, les troupes de la garnison furent de nouveau mises en mouvement. Mais si la première période d'émeutes s'était terminée peu auparavant, sous le général Murray, à la satisfaction des patriotes, la seconde fut durement réprimée, dès la fin de 1787 et le commencement de 1788, par les soldats du général d'Alton, envoyé de Vienne aux Pays-Bas comme commandant des troupes, en même temps que le nouveau ministre plénipotentiaire Trauttmansdorff.

En dépit de la répression, Vander Noot garda l'espèce de pouvoir qu'il exerçait sur les Nations et n'attendit que le moment venu pour reprendre son œuvre d'agitation. Ne perdant aucune occasion d'attaquer les actes ou d'incriminer les intentions du gouvernement,

il fut de toutes les oppositions qui marquèrent les six premiers mois de l'année 1788. Il fut un des plus ardents à protester contre l'établissement du séminaire général, à Louvain. Plus que tout autre, il suscita les difficultés qui s'élevèrent à propos de l'université de Louvain, en faisant intervenir les gens de métiers ; il était parvenu à leur persuader que la question de l'université les intéressait aussi directement que celle des corps de garde des Serments, laquelle s'agitait alors. Ce fut sous l'influence de cette conviction que leurs « boetmeesters » signèrent une représentation au magistrat de Bruxelles, dans laquelle ils exprimaient l'intention formelle d'exposer directement leurs griefs, au nom du tiers ordre, à la prochaine réunion des états. En attendant, ils se plaignaient de la violation du privilège concernant le corps de garde de l'hôtel de ville, dont les Serments avaient été dépossédés par les troupes du général d'Alton, et « du bouleversement de l'université de Louvain, qui « intéresse toutes les provinces, par la « religion hétérodoxe qui, selon le dire « du public, s'y enseignera à nos enfants, comme à tous ceux des autres « provinces ».

S'il faut en croire l'acte d'accusation qui fut dressé contre lui quelques mois plus tard, la main de Vander Noot se retrouve encore dans l'opposition et les troubles qui s'élevèrent à Anvers, à Malines et à Louvain, du 21 juillet 1788 au 8 août suivant. On lui reprochait en outre de se « faire un plaisir d'entreprendre la défense de ceux qui, par « leur conduite criminelle, se sont attiré « des poursuites du ministère public », allusion aux procès du notaire Golfus et de la Pinaut (Mme de Bellem, que la populace, sur laquelle elle exerçait beaucoup d'empire, avait surnommée Pinaut), dont Vander Noot se constitua l'avocat d'office. Enfin, on insinuait qu'il était l'auteur, ou tout au moins l'inspirateur de plusieurs libelles, dont l'un, *la Guide fidèle*, fut publiquement brûlé ensuite d'un arrêt du conseil de Brabant. On lui faisait un grief de se faire acclamer par ses partisans, attablés dans les cabarets de la rue Haute, chaque fois qu'il revenait de chez la Pinaut. On lit à ce propos dans le réquisitoire du substitut qui soutint l'accusation lors du procès qui précéda le décret de prise de corps lancé contre lui : « Le 5 août, l'avocat « Vander Noot et la fille Pinaut, passant « en voiture sur la Grand'Place, mirent « tous deux la tête à la portière, lors« qu'ils se trouvèrent vis-à-vis des ca« nons de la garde militaire, et se pri« rent à rire ».

Or, le gouvernement venait de commencer à Anvers le système des arrestations. Il était clair que si le système était étendu à la capitale, Vander Noot était le premier désigné aux rigueurs de l'autorité. Car, indépendamment de tous les faits que nous venons de relever, le gouvernement impérial avait la preuve de la participation de l'avocat agitateur dans nombre d'autres affaires : la *Requête de divers citoyens, présentée aux états de Brabant, dans leur assemblée générale, en mai* 1788, était signée Vander Noot. De lui aussi, la minute d'une représentation faite aux états de Brabant par les membres de la ville de Louvain, le 24 juillet, ainsi que la minute d'une représentation adressée aux gouverneurs généraux peu de jours après, autant d'écrits qui respiraient un grand esprit d'animosité contre le gouvernement et les dispositions de l'empereur. Et, à Anvers, le peuple désignait communément, sous le nom de le « petit Vander Noot », le chef des séditieux, le notaire Lincé, dont Vander Noot se servait pour faire effectuer dans cette ville tout ce qu'il désirait.

L'arrestation de Vander Noot, dans sa demeure, rue Neuve, fut décidée. Le 8 août, au matin, on mit tout un régiment sous les armes, quinze cents hommes, au dire de Trauttmansdorff lui-même, pour l'appréhender, lui, l'avocat Goffin et le boetmeester Joseph-Jean Sagermans, doyen des merciers. Mais tous trois avaient eu le loisir de prendre la fuite pendant la nuit et parvinrent à se soustraire aux recherches.

« Rien n'était si facile, » écrit l'his-

torien Gérard à propos de cette arrestation manquée, « que d'arrêter Vander « Noot, et certes, les événements postérieurs ont bien prouvé que cette « arrestation n'eût pas été sans importance. Il allait tous les jours faire « visite à la Pinaut, qui se trouvait « détenue à la porte de Hal. On proposa à M. de Trauttmansdorff de le « faire arrêter dans la rue Haute, où il « passait devant un corps de garde; « mais le ministre répondit que si Vander Noot allait voir la Pinaut, c'était « en qualité d'avocat, et qu'il y aurait « de l'indélicatesse à violer les droits de « la défense. Ainsi, M. de Trauttmansdorff, sous prétexte de respecter de « prétendus droits qui n'étaient encore « écrits nulle part, permit à Vander « Noot d'aller tramer en Hollande, en « Prusse, en Angleterre, une révolution « au profit de l'étranger, tout en prêtant l'appui de son autorité à des « actes destructifs des véritables droits « du pays ».

Vander Noot fut jugé par contumace. Le substitut du procureur général de Leenher fut chargé des poursuites. Il obtint contre l'accusé un décret de prise de corps, daté du 31 octobre 1788, mais qui ne put naturellement être exécuté, Vander Noot étant en fuite. Quant à l'arrêt, il ne fut pas rendu, les événements s'étant précipités et ayant amené la retraite des membres du gouvernement et des troupes autrichiennes.

Vander Noot s'était réfugié à Bréda, sur le territoire des Provinces-Unies. Mais de son exil, qui dura du 8 août 1788 au 18 décembre 1789, il ne cessa de s'occuper activement des troubles de son pays, et ses menées le rendirent même plus dangereux, pour ses ennemis, sur le sol étranger que dans sa ville natale. Comme on le verra plus loin, il écrivit à ses amis de Bruxelles qu'il pourrait utiliser sa présence à l'étranger, s'il était revêtu de quelque titre officiel qui lui ouvrît l'entrée des chancelleries. Sur ce, plusieurs doyens de Bruxelles, peu familiarisés avec les usages de la diplomatie, conçurent le projet de le créer leur ambassadeur. Ils rédigèrent un diplôme, où on le qualifia d'*agent plénipotentiaire du peuple brabançon*. Ce diplôme fut soumis à la signature des doyens des deux autres chefs-ville du duché, Anvers et Louvain. Dix-sept des soixante-trois doyens de Louvain le revêtirent de leur approbation. Plusieurs, ne sachant pas signer, tracèrent une croix sur le parchemin. Les noms des autres doyens y furent ajoutés, à leur insu, avec de l'encre et des plumes différentes. Le clergé et la noblesse restèrent étrangers à cette démarche. Le diplôme était de nulle valeur, par conséquent; mais, dans la suite, la révolution triomphante ne contesta point à Vander Noot le beau titre qu'il étala officiellement jusqu'à la rentrée des Autrichiens dans Bruxelles.

Une maladresse du gouvernement autrichien acheva de faire de Vander Noot, aux yeux des populations, le chef reconnu de la révolution. Le 17 avril 1789, ensuite de son procès, une proclamation impériale fut lancée contre le tribun, et la solennité avec laquelle elle fut lue au peuple, à la bretèque de la ville de Bruxelles, à la bretèque de la ville de Louvain et au grand quai d'Anvers, contribua encore à augmenter la popularité et l'importance de l'avocat brabançon.

Au surplus, Vander Noot ne restait pas inactif. De Bréda, il s'était rendu à Londres, où il se trouvait au mois de septembre 1788. Il avait, mais vainement, sollicité une audience de Pitt, chef du cabinet de Saint-James. Le gouvernement autrichien redoutait néanmoins sa présence dans la capitale du Royaume-Uni, car il fit une tentative pour s'emparer de lui. Deux hommes résolus furent envoyés par le général d'Alton en Angleterre, pour l'enlever par surprise; ils devaient l'entraîner dans une barque qui stationnait sur la Tamise et l'amener à Bruxelles. La tentative échoua, grâce à une ruse d'un dévoué serviteur de Vander Noot, du nom de Florent Meersman.

Echappé à ce guet-apens, Vander Noot se rendit à La Haye, dans l'espoir d'y obtenir plus de succès qu'à Londres.

Il se persuadait qu'en gagnant le stathouder, il se concilierait également l'appui de la Prusse et de l'Angleterre, et il ne vit d'autre moyen d'atteindre ce but qu'en offrant la Belgique à la maison d'Orange, d'où le reproche d'orangisme que nombre d'historiens, notamment Gérard, lui ont adressé, à lui et à ses adhérents.

C'est le 10 mai 1789 qu'il eut sa première conférence avec le grand pensionnaire de Hollande, Vande Spiegel, l'un des personnages les plus influents du parti stathoudérien. La conversation nous a été conservée par le grand pensionnaire lui-même, dans son *Résumé des négociations qui accompagnèrent la révolution des Pays-Bas autrichiens*. Elle a une extrême importance, car elle jette un jour singulier sur les idées et les sentiments de Vander Noot et des émigrés qui formèrent avec lui le comité de Bréda. Ne pouvant la reproduire ici en entier, nous nous contenterons de transcrire le résumé très exact qu'en a fait Juste, dans son histoire de la *Révolution brabançonne*.

Dans cette conversation, Vander Noot s'ingénia pour démontrer qu'en foulant aux pieds les privilèges de la Belgique, malgré les stipulations du traité de Rastadt, et en voulant établir des subsides perpétuels et la conscription militaire, l'empereur avait en vue d'attaquer les Provinces-Unies ; il conclut en disant que le parti dont il était le représentant se proposait de fonder, en choisissant le second fils du prince d'Orange pour stathouder, une république indépendante avec une constitution moulée sur celle des Provinces-Unies, ou même d'unir les Pays-Bas autrichiens avec la République hollandaise, si la différence de religion ne s'opposait à ce plan. Le grand pensionnaire exprima ses craintes sur la réussite de ce projet, tout en convenant que la différence de religion n'était pas un obstacle insurmontable, chacune des provinces de l'union batave étant souveraine en matière de culte ; il finit par demander ce que signifiaient ces ouvertures et pourquoi l'on s'adressait à la République. Vander Noot répondit qu'il voulait obtenir de la Prusse l'assurance, dans le cas où les Belges se révolteraient, qu'elle empêcherait les troupes autrichiennes d'accourir d'Allemagne, et des puissances maritimes — l'Angleterre et la Hollande — la promesse qu'elles empêcheraient la France d'intervenir en Belgique. Le grand pensionnaire répliqua qu'en supposant que ces demandes ne déplussent pas au gouvernement de la République, il était nécessaire de se concerter avec les autres puissances, principalement avec la Grande-Bretagne. Vander Noot prétendit qu'il démontrerait à Pitt le danger que le commerce anglais aurait à redouter, surtout en temps de guerre, si Ostende tombait au pouvoir de la France ou d'un souverain absolu. Le grand pensionnaire lui indiqua la marche à suivre pour ouvrir des négociations avec la Prusse et avec l'Angleterre ; il lui dit que s'il retournait à Londres, il y trouverait un diplomate prussien, auquel il pourrait s'ouvrir complètement ; mais il ajouta que nul ministre ne s'aboucherait avec lui s'il n'était qualifié et en état de donner connaissance des moyens de son parti ; que, de plus, aucune des trois puissances ne s'engagerait sans se concerter avec les autres.

C'est alors que, pour suivre les conseils de Vande Spiegel, Vander Noot se fit envoyer le diplôme qui le qualifiait d'agent plénipotentiaire du peuple brabançon. C'est à la suite également de cette conversation avec le grand pensionnaire de Hollande qu'il lui remit une note intitulée : *Canevas de réflexions politiques sur les troubles des Pays-Bas autrichiens*, d'où il semble résulter que les destinées de sa patrie lui devenaient fort indifférentes, pourvu qu'il parvînt à se venger du gouvernement autrichien.

Confiant dans son titre pompeux de plénipotentiaire, Vander Noot passa une seconde fois en Angleterre ; mais, pour la seconde fois aussi, Pitt refusa de l'entendre et il dut revenir à La Haye. Néanmoins, le grand pensionnaire de Hollande, appréciant le parti à tirer des

ouvertures qui lui avaient été faites, s'empressa d'en informer le cabinet prussien et de lui proposer d'agir de concert, en tout ce qui regarderait la Belgique. L'offre fut accueillie à Berlin, et un agent prussien partit avec la mission de réclamer la coopération du ministère britannique. Il passa par La Haye. Dans une entrevue qu'il eut avec lui, Vander Noot ne négligea rien pour effrayer la Prusse sur la possibilité d'une intervention française; il en obtint de vagues assurances et résolut de se rendre lui-même à Berlin.

Dans l'entre-temps, un des membres du comité de Bréda, l'abbé de Tongerloo, avait recommandé Vander Noot au secrétaire de la princesse d'Orange, avec lequel ce prélat était très lié; et l'agent plénipotentiaire réussit, par l'intermédiaire de ce personnage, à obtenir une audience de la princesse. Il fut accueilli avec bienveillance, car on voyait en lui un instrument docile; il obtint même une recommandation pour la cour de Berlin. Dès ce moment, Vander Noot regarda son triomphe comme assuré; il se rendit à Berlin pour demander des troupes et un général. L'ambassadeur hollandais, prévenu par le grand pensionnaire, lui procura une audience du ministre Hertzberg. Ce dernier le reçut le 31 août 1789 et ne se fit pas faute de le leurrer par de magnifiques promesses; et, quelques jours après, il lui fit de bouche, en présence du ministre des Provinces-Unies, une réponse par laquelle la Prusse, si les Belges faisaient leur révolution, promettait de concourir à les défendre.

Fort de cette promesse diplomatique, de cette assurance verbale, Vander Noot se mit à publier hautement que la Prusse et la Hollande armaient en faveur des Belges, et il revint triomphant à Bréda rédiger son *Manifeste du peuple brabançon*.

Cependant, hâtons-nous de le dire, ces promesses d'appui et de protection n'étaient autre chose que la conséquence de la situation politique de l'Europe à cette époque. Certes, les puissances étaient ravies de pouvoir susciter des embarras à l'empereur dans ses propres Etats; elles espéraient que les mouvements qui commençaient à se manifester en Belgique, le forceraient à renoncer à ses projets de conquêtes sur les Turcs; mais elles étaient loin de vouloir courir les chances d'une rupture ouverte pour soutenir la cause des Belges, dont au fond elles ne désiraient pas le succès complet. Etranger, comme il l'était, aux ruses et aux intrigues de la diplomatie, à laquelle du reste il n'entendait rien, trop peu perspicace pour comprendre à quel concours de circonstances politiques il devait les encouragements sur lesquels il fondait son système, Vander Noot crut naïvement à l'exécution rapide et sincère de l'engagement verbal qu'on avait pris envers lui d'envoyer de l'argent et des troupes pour faire triompher l'insurrection.

Heureusement, plus avisé et plus clairvoyant que le diplomate de Londres et de La Haye, un autre chef du mouvement insurrectionnel, Vonck, ne partageait pas la confiance de son futur rival dans une intervention étrangère. Il pensait que les Belges ne devaient se fier qu'à eux-mêmes et que le moyen le plus sûr de faire réussir la révolution était de l'accomplir uniquement par le peuple belge lui-même; il disait que la diplomatie n'avait pour but que de tromper les peuples, que ce serait l'éteignoir de la révolution. « C'est un fait « bien remarquable, » écrit de Gerlache dans son histoire du *Royaume des Pays-Bas*, « que Vander Noot, ce célèbre « représentant de la Révolution bra- « bançonne, qui en recueillit toutes les « ovations, qui jouit d'un pouvoir et « d'une popularité immenses après l'ex- « pulsion des Autrichiens, aurait fait « avorter cette même révolution si l'on « avait suivi son plan et si l'impatience « des patriotes, stimulés par Vonck, ne « les eût déterminés à brusquer l'attaque « au moment décisif ».

Il est curieux, continue le même auteur, d'entendre Vonck lui-même dérouler la politique de son rival. C'est sans doute le langage d'un ennemi envieux et déçu; mais il met bien à nu la vanité,

la fatuité et la sotte crédulité de Vander Noot. « De jeunes patriotes, » dit Vonck, « étant venus le trouver à Bréda » pour lui offrir leurs services contre les » Autrichiens, il les chassa de sa pré- » sence; il les traita de gueux. Il ne » fallait, » disait-il, » qu'avoir un peu » de patience; il venait des troupes » hessoises, brunswickoises, prussiennes » et cent quatre-vingts pièces de canon. » Les citoyens ne devaient pas com- » battre; il ne fallait pas d'argent pour » engager les Autrichiens à déserter; » on n'avait qu'à le laisser faire! Henri » vivait encore! etc., etc. ». C'est avec de telles inepties que Vander Noot arrêtait toutes les opérations et paralysait les efforts de ceux qui voulaient l'émancipation de la Belgique par les Belges eux-mêmes.

Le comité de Bréda craignait-il déjà que la jeune armée qui se rallierait autour du drapeau belge n'exigeât la récompense de ses peines, à savoir la consécration de quelques droits réels? Armer les citoyens, c'eût été donner à la nation une voix puissante, c'était l'émanciper. Du coup, Vander Noot et les siens auraient cessé d'être les maîtres de la situation, perdant tout le bénéfice qu'ils escomptaient de la présence et de l'appui des baïonnettes étrangères.

Pourtant, au moment où Vander Noot éconduisait brutalement, en les accablant de ses jurons familiers, les premiers émigrés, l'émigration prenait des proportions qui commençaient à inquiéter sérieusement l'autorité autrichienne. Le général d'Alton mandait à l'empereur que, dans la seule ville d'Anvers, on avait délivré trois cents passeports en une matinée.

D'autre part, le comité de Bréda ne voyait venir ni troupes hessoises, brunswickoises ou prussiennes, ni pièces de canon, ni argent de l'étranger. Vander Noot lui-même n'échappait que grâce à la duplicité d'un espion, à un nouveau guet-apens machiné contre lui pour le faire enlever par des soldats autrichiens sur le territoire hollandais, près de Berg-op-Zoom. Néanmoins, toujours dupe des assurances ambiguës que lui avait données le gouvernement des Provinces-Unies, il refusa encore un marché de huit pièces d'artillerie que Vonck avait fait conclure à Liége, ce qui fut cause qu'au jour du combat l'armée se trouva sans canons.

La désillusion vint enfin quand on vit la cour de Berlin inviter les Belges à faire eux-mêmes leur révolution et remettre au printemps prochain les secours qu'elle avait promis. Le comité de Bréda, à contre-cœur, finit par se rallier au plan de Vonck et du comité de Hasselt. Vonck avait formé une petite armée; ce fut encore lui qui lui trouva le chef qui devait la conduire à la victoire, Vander Mersch.

Le 24 octobre 1789, les patriotes franchirent la frontière autrichienne et arrivèrent à Hoogstraeten. Là, lecture leur fut donnée du *Manifeste du peuple brabançon*, rédigé et signé par Vander Noot, et publié la veille par le comité de Bréda. Au nom du peuple brabançon, représenté par « l'état ecclésiastique et » le troisième membre des trois chefs- » villes, conjointement avec plusieurs » membres de la noblesse », Joseph II était déclaré déchu de ses droits de souveraineté sur le duché, à cause des actes d'oppression dont son gouvernement s'était rendu coupable. Une proclamation, jointe au manifeste, déliait de leur serment de fidélité les militaires et tout un chacun, menaçant même de traiter en ennemis de la patrie ceux qui continueraient à servir et à défendre le souverain déchu. Quant au *Manifeste*, le préambule en entier était emprunté à la *Politique naturelle* du baron d'Holbach : « Quelle que soit la » forme du gouvernement, » y lisait-on, » les droits de la souveraineté, pour » être légitimes, doivent être immédia- » tement fondés sur le consentement des » peuples... La nation possède une » volonté suprême, un droit inaliéna- » ble, un droit antérieur à tous les » autres droits ». Ainsi, par une étrange contradiction, comme on l'a fait observer, Vander Noot, qui pouvait déjà être considéré comme le représentant d'une oligarchie égoïste, proclamait lui-

même le dogme de la souveraineté populaire.

Trois jours après, le 27 octobre, Vander Mersch battait les Impériaux à Turnhout. Le comité de Bréda lui décernait le titre de lieutenant général, et Vander Noot adressait au « héros », comme il l'appelait, des félicitations enthousiastes.

Le gouvernement répondit par un acte de fureur impuissant. Le 3 novembre, ensuite d'un décret du grand conseil qui le qualifiait de « production » séditieuse et infâme », le Manifeste du peuple brabançon fut lacéré et brûlé par la main du bourreau sur la Grand'-Place de Bruxelles En outre, des instances furent faites auprès des états généraux des Provinces-Unies pour obtenir l'arrestation et l'extradition de Vander Noot, mais ces instances furent repoussées.

Nous passerons légèrement sur les difficultés qui, plus d'une fois, s'élevèrent ensuite entre Vander Noot et le comité de Bréda, d'une part, et Vander Mersch, d'autre part, et quant à la façon de diriger les opérations militaires, et à propos d'ouvertures faites par le gouvernement impérial, et au sujet de la conclusion de l'armistice d'Orsmael avec les troupes autrichiennes. Pour les faits qui s'écoulèrent du 27 octobre au 18 décembre 1789, du combat de Turnhout à l'entrée des patriotes à Bruxelles, nous renvoyons à l'article Vander Mersch, paru dans le tome XIV de la *Biographie nationale*.

A peine l'étendard de la liberté flottait-il à Bruxelles, que l'on vit les membres du comité patriotique, qui jusqu'alors étaient restés prudemment à Bréda, s'apprêter à faire dans la capitale une pompeuse entrée. Le 18 décembre 1789, Vander Noot, que l'on surnommait le *Franklin belge*, entra dans Bruxelles au bruit du canon, au son de toutes les cloches, suivi d'un peuple immense qui s'était avancé à sa rencontre jusqu'à Vilvorde. Il était traîné dans une calèche à six chevaux; le chanoine pénitencier Van Eupen, qui passait pour son inspirateur, était à ses côtés; dans d'autres voitures suivaient les autres membres du comité, les membres des états, les émigrés et des notables. Le cortège avançait difficilement, tant chacun était avide de contempler le grand Henri. Il mit une heure pour arriver à Sainte-Gudule. Le clergé reçut le triomphateur à la porte de l'église ; la garde noble le conduisit ensuite, l'épée à la main, jusque dans le chœur, où il fut entouré des hallebardiers de la cour. Et c'est agenouillé sur le prie-Dieu impérial, avec tous les honneurs dus au souverain, qu'il entendit le *Te Deum*. Le soir, il se rendit au théâtre, où l'on représentait la *Mort de César*. Accompagné du baron de Hove et du comte de Duras, il y parut dans la loge des gouverneurs généraux. Toutes les allusions qu'offrait la pièce furent avidement saisies et applaudies, et l'enthousiasme déborda lorsque l'acteur qui jouait le rôle de Brutus récita des vers de circonstance, intercalés dans la pièce de Voltaire. La représentation continua par *la Rosière de Salency*, et ce fut la rosière qui posa une couronne de laurier sur la tête du libérateur brabançon, au milieu d'une pluie de fleurs et d'un tonnerre d'applaudissements.

On décerna le nom de Vander Noot à la rue Neuve, qu'il habitait avant sa fuite. Chacun voulut avoir son portrait; on le portait à la boutonnière, en forme de médaille, ou au chapeau. Enfin, *Heintje, notre Henri*, comme on disait alors, eut ses courtisans et ses adulateurs, qui venaient le saluer le matin à son lever, et qui, tout pleins de zèle patriotique, lui offraient leurs services et lui demandaient des places.

Ici commence la partie la plus importante de la carrière de Vander Noot; mais c'est aussi la plus connue, ce qui nous permettra d'être moins prodigue de détails et plus sobre d'appréciations. Nous nous en référons d'ailleurs à la notice Van Eupen, le conseiller, l'inspirateur, l'*alter ego* de Vander Noot, notice qui figure dans le tome VI de la *Biographie nationale*.

Comme le fait très bien remarquer Th. Juste en commençant son histoire de

la *République belge*, l'ovation décernée au chef du comité de Bréda ne fixait pas le sort de la Belgique. L'ère des difficultés s'ouvrait au contraire, d'autant plus redoutable que si Vander Noot avait le talent de remuer les masses, il n'avait pas celui qui organise la révolte et encore moins celui qui la consolide. Son insuffisance n'avait d'égale que celle de son entourage : jamais révolution ne fut plus pauvre d'hommes que la Révolution brabançonne, si nous mettons hors pair Vander Mersch, Vonck et quelques autres.

Dans les derniers jours de décembre 1789, à l'instigation de Vander Noot et de Van Eupen, son bras droit, les états de Brabant s'étaient érigés en états souverains. Le 7 janvier 1790, le Congrès national se réunit, et, le 10, vota la réunion de nos provinces en une confédération sous le nom de *Etats Belgiques Unis*. Vander Noot fut nommé ministre, Van Eupen secrétaire d'Etat, fonctions qui semblent leur avoir été conférées à titre de récompense nationale. En cette qualité, ils siégeaient aux deux côtés du président et signaient avec lui, l'un en l'absence de l'autre, les actes des états généraux et du Congrès.

Les dissentiments ne tardèrent pas à éclater. Vander Noot était jaloux de Vander Mersch, dont la gloire l'offusquait; bientôt il lui en voulut d'être vonckiste. Vander Noot, le plénipotentiaire du peuple brabançon, se croyait un grand homme et en revenait toujours à ses projets diplomatiques. Il ne parlait que de ses hauts alliés et ne doutait pas que, grâce à lui et grâce à eux, la Belgique ne se trouvât bientôt constituée et reconnue comme pays indépendant, et, au besoin même, défendue par les armes de la Prusse, de la Hollande et de l'Angleterre. Vander Mersch ne cachait ni son dédain, ni ses sarcasmes sur les espérances chimériques de Vander Noot ; et, ce qui était plus grave, il se plaignait à juste titre que les chimères de ce dernier amenaient le Congrès à laisser l'armée des patriotes dans un dénuement lamentable en face de l'ennemi. D'autre part, Vander Noot et Vonck, d'accord sur le but, le renversement du gouvernement autrichien, s'étaient déjà divisés quand il avait fallu déterminer les moyens de l'atteindre. La rupture devint complète et le dissentiment passa à l'état aigu quand il s'agit d'imprimer au mouvement révolutionnaire une direction et de lui faire produire ses résultats.

La scission s'était dessinée déjà lorsque les états de Brabant s'étaient arrogé la souveraineté. Vander Noot et « les seigneurs-états » trouvaient légitime de s'attribuer, à titre d'héritiers naturels, tous les droits de souveraineté qui avaient appartenu ci-devant à l'empereur, comme duc de Brabant : ils prétendaient que, ce point acquis, il n'y avait rien de changé ni à changer à la constitution de chaque province, et qu'il fallait conserver scrupuleusement l'ordre anciennement établi. Vonck et ses amis soutenaient au contraire que, depuis la déchéance de Joseph II, il manquait à la Constitution un de ses principaux pouvoirs, et que, dès lors, cette Constitution devait être abolie ou modifiée. Ils alléguaient qu'avant la révolution, l'autorité exécutive appartenait à l'empereur, que les états ne formaient qu'un pouvoir intermédiaire et ne participant en aucune manière à l'exercice de l'autorité souveraine. En conséquence, ils contestaient la souveraineté que les états s'étaient arrogée, ils demandaient que la nation fût consultée, ils réclamaient la convocation d'une assemblée nationale pour doter la Belgique d'une nouvelle Constitution. La fameuse brochure de d'Outrepont, *Qu'allons-nous devenir?* dans laquelle l'auteur semblait s'inspirer de la brochure de Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état?* pouvait passer pour le manifeste de ce parti en attendant le magistral mémoire de Vonck : *Considérations impartiales sur la position actuelle du Brabant*, qui parut à Bruxelles, le 29 janvier 1790.

Au surplus, l'attachement de Vander Noot, de Van Eupen et de leurs adhérents des états à l'ancienne Constitution n'allait pas jusqu'à respecter son intégrité quand il s'agissait pour eux de

prébendes à obtenir ou d'avantages à se faire octroyer. On l'avait bien vu lors de la première assemblée des états de Brabant, qui s'ouvrit le lendemain de l'entrée des patriotes à Bruxelles, le 19 décembre 1789. On connaît la composition de ces états, où n'entraient qu'un petit nombre de privilégiés choisis dans les trois ordres : clergé, noblesse et tiers état. Or, dans aucun des trois ordres, il n'y avait place ni pour Vander Noot, ni pour Van Eupen. Pourtant, tous deux voulaient être du gouvernement, et ils y réussirent : ils parvinrent à se faire introduire dans l'assemblée, en violation de la Constitution. Pour cela, dès l'ouverture de la première séance, la motion suivante fut faite : « Qu'il semblait convenir absolu- « ment (ce sont les termes mêmes du pro- « cès-verbal) que les sieurs Vander Noot « et Van Eupen, qui avaient tant contri- « bué à la délivrance de la patrie, fus- « sent sans retard priés d'entrer, pour « travailler avec Leurs Seigneuries à « l'établissement du bien-être du pays ». De Vonck, à qui la révolution devait véritablement son triomphe, il n'était pas question : il n'était pas de la petite chapelle.

Cette motion, qui avait été concertée avec les principaux membres des états, fut accueillie, et Vander Noot, ainsi que Van Eupen, vinrent prendre place dans l'assemblée. Nous avons vu quel rang prépondérant ils y occupèrent dans la suite, à côté du président, l'un comme ministre, l'autre comme secrétaire d'Etat. Là ne se borna pas la « nouveauté », selon l'expression chère à ce parti, qui ne voulait d'innovation d'aucune sorte quand l'innovation projetée pouvait porter préjudice à son pouvoir ou atteinte à ses privilèges. On décida aussi immédiatement que les doyens commissionnés par le quatrième membre de la ville de Louvain, les *boetmeesters* des neuf nations de Bruxelles et les chefs-doyens d'Anvers y seraient également admis : c'étaient les éléments nécessaires de l'influence de Vander Noot.

La lutte entre Vander Noot et Vonck, entre les statistes et leurs adversaires se borna d'abord à une querelle de plume et ne se traduisit au début que par un échange d'opinions et de systèmes opposés. Mais le ton de la controverse prit ensuite un caractère injurieux, provocateur et menaçant ; et l'on en arriva dans les deux camps à faire jouer tous les ressorts pour écraser l'adversaire : insinuations, calomnies, perfidies, journaux, pamphlets, pillages, arrestations, même le meurtre et les massacres organisés, tout fut mis en œuvre. Les opinions, les systèmes développés dans les clubs, bientôt on les mit à exécution dans la rue. Vonck dirigeait les réunions du *comité secret ;* Vander Noot présidait le *conseil secret,* dont les séances se tenaient chez la Pinaut, avec laquelle le chef des statistes continuait à afficher publiquement sa liaison, en dépit de ses attaches avec le clergé.

Il n'entre pas dans le cadre de notre travail de faire le récit des événements qui se déroulèrent des premiers jours de 1790 à la rentrée des Autrichiens à Bruxelles, le 2 décembre de la même année. Ce serait entreprendre l'histoire détaillée de la Révolution brabançonne. Nous relèverons seulement les faits auxquels Vander Noot a été plus directement mêlé ou dont il a été l'inspirateur.

Toujours plein d'une foi aussi robuste que naïve dans la réussite de ses négociations diplomatiques, Vander Noot avait fait envoyer des agents à Londres, à Berlin et à La Haye, pour remettre aux ministres des trois cours son manifeste du 24 octobre, et demander que l'indépendance du pays fût reconnue. A Londres, Pitt éconduisit l'envoyé belge. De Berlin et de La Haye, on répondit par l'envoi, non de plénipotentiaires, ce qui eût été la reconnaissance tacite de l'indépendance, mais d'intrigants sans caractère public, qui exploitèrent, dans un but de lucre personnel, la crédulité de Vander Noot. Ce dernier, sous couleur de payer des services prétendûment rendus, se laissa extorquer à diverses reprises des sommes considérables : en une fois, l'espion juif Ephraïm, que la

cour de Prusse employait à Bruxelles, reçut 40,000 florins, et l'agent hollandais Mottman, 100,000, prélevés sur les fonds, mis à la disposition de Vander Noot pour *affaires secrètes*, selon l'expression des états de Brabant.

Malgré l'antipathie que leur inspirait la France révolutionnaire, les conservateurs belges avaient également tenté une démarche auprès du roi Louis XVI et de l'Assemblée constituante. Elle n'eut pas plus de succès. « Le sieur « Vander Noot, se disant plénipotentiaire des Brabançons, « écrivit à l'Assemblée le ministre des affaires étrangères, comte de Montmorin, « vient « de m'adresser pour le Roi un paquet, « qu'il m'annonce renfermer le manifeste par lequel ils se déclarent indépendants. S. M. a jugé qu'il n'était ni « de sa justice, ni de sa dignité, ni de « sa prudence d'accueillir une semblable « démarche. Elle a pensé que le seul « parti convenable à prendre était de « renvoyer ce paquet au sieur Vander « Noot ». L'Assemblée en fit autant ou à peu près : elle ajourna la question de savoir si le paquet adressé à son président serait ouvert.

Il devenait évident, pour les hommes qui ne partageaient point les illusions de Vander Noot, qu'il ne fallait pas compter sur les secours des puissances étrangères.

Or, en ce moment où l'union de tous les patriotes semblait plus que jamais nécessaire, indispensable, les statistes rompaient ouvertement avec les vonckistes. Le 8 février, Vander Noot allait présenter à l'armée à Namur le général prussien Schoenfeld, appelé à remplacer plus tard Vander Mersch. A cette occasion, le vainqueur de Turnhout se plaignit vivement, selon son habitude, de la négligence des états généraux à pourvoir à la formation et à l'entretien de l'armée. Vander Noot ayant répondu qu'il arriverait bientôt un secours effectif des puissances alliées, Vander Mersch s'emporta : « Tu n'es qu'un « imposteur, « lui dit-il, « qui trompes « et trahis la nation »; et il lui jeta le défi de lui procurer quatre hommes et un bas officier de troupes étrangères. Comme tous les vonckistes, le général voyait déjà de la fourberie et de l'imposture là où, chez l'avocat plénipotentiaire, il n'y avait peut-être encore et toujours, à cette époque, qu'un ridicule aveuglement.

Vander Noot sentait pourtant grandir autour de lui la suspicion et la défiance, tandis que l'opinion se portait de plus en plus vers Vonck. Pour regagner des partisans, au lendemain d'une manifestation qui avait parcouru les rues de Bruxelles, le 25 février, aux cris de : « Plus d'états souverains, vive la « souveraineté du peuple ! « il fit publier la déclaration suivante : « Nous soussignés, déclarons que le manifeste du « peuple brabançon aura lieu en tous « ses points, et que tout se fait au nom « du peuple, en qui la souveraineté « réside, et que les états n'ont jamais prétendu y contrevenir. Fait à Bruxelles « dans l'assemblée des états, le 25 février ». Cette déclaration était signée Vander Noot et Van Eupen.

Mais ce n'était là qu'un artifice pour tromper l'opinion et gagner du temps. Dans l'entrefaite, on cherchait à se concilier les compagnies de la milice bourgeoise, qui s'étaient reconstituées. Mais ne pouvant compter sur la majorité d'entre elles, dont l'attachement à la cause des vonckistes était connu, Vander Noot résolut d'en finir d'un coup avec ses adversaires, en déchaînant contre eux la fureur populaire. Dans une réunion secrète tenue, dit-on, chez la Pinaut, une liste de proscription fut dressée, portant entre autres les noms des quarante-deux signataires, Vonck en tête, d'une adresse aux états, du 15 mars. Le lendemain, un appel direct fut fait à la populace, que l'on instigua au pillage et à la dévastation : une proclamation, affichée aux portes des églises et des principaux édifices, invitait tous les « vrais patriotes » à se rendre sur la Grand'Place pour défendre, contre les intrigants du Club patriotique, « la « religion, la Constitution et la liberté ». La foule des séditieux fut exacte au rendez-vous, et pendant trois jours, les

16, 17 et 18 mars, elle fut maîtresse des rues de Bruxelles, pillant les maisons des vonckistes, maltraitant ou menaçant ceux d'entre eux qui n'avaient pas réussi à s'échapper. Les dévastations ne cessèrent que le 19, lorsque Vander Noot eut fait distribuer aux pillards une somme de 3,000 florins, qu'il leur avait promise deux jours auparavant, inquiet de la fureur croissante de la populace et comme honteux enfin de l'avoir prise pour auxiliaire.

Vaincus dans la capitale, il restait aux démocrates une autre citadelle, l'armée. Vander Mersch et ses officiers, la plupart attachés au parti de Vonck, étaient à Namur. C'est là qu'eut lieu, le 30 mars, contre le Congrès, une sorte d'insurrection militaire déterminée par l'offre de la démission de Vander Mersch. Vonck et Vander Mersch pouvaient l'emporter, mais au prix d'une guerre civile : leur patriotisme, l'absence de toute ambition personnelle les arrêta. Vonck se réfugia sur le territoire français; Vander Mersch fut arrêté, emprisonné et remplacé par Schoenfeld.

La répression contre les vonckistes prit un caractère de véritable sauvagerie, au lendemain de l'avortement de leur tentative de soulèvement de la Flandre en faveur de Vander Mersch. Vander Noot proposait de les mettre hors la loi; il poussa si loin la violence que Van Eupen rompit momentanément avec lui et se rendit à Douai, où il eut une entrevue avec les chefs de l'opinion démocratique. Il rejeta tout l'odieux des événements sur Vander Noot, sur sa famille et sur les doyens de Bruxelles; il confessa que « le navire ne pouvait « voguer de la façon dont il était con- « duit », et reconnut enfin qu'il n'y avait rien à attendre de la Prusse et qu'il fallait se tourner vers la France. Il fit des propositions et des promesses.

Ni les unes ni les autres ne furent ratifiées par le Congrès où, chose étrange, Vander Noot continuait à dominer, malgré l'insuccès de sa diplomatie, en dépit de ses assurances qui, pourtant, ne devaient plus tromper personne au sein des états ou du Congrès. Mais il avait pour lui la foule et un clergé également fanatisés. Même la tentative de conciliation du comité de Douai fut pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe et d'un regain de popularité. Pour faire échouer cette tentative, les meneurs du Congrès laissèrent répandre et même aidèrent à propager un bruit absurde autant qu'infâme, forgé par un misérable espion : celui d'un prétendu complot, dont cet espion lui-même avait conçu le plan et qu'il révéla ensuite à Vander Noot moyennant le payement d'une forte somme. Il ne s'agissait de rien moins que du massacre, au milieu d'une procession solennelle, le 30 mai, de l'archevêque de Malines, de Vander Noot et d'autres ! Alors, on vit accourir de tous les côtés à Bruxelles une multitude de paysans, armés de tout ce qui leur était tombé sous la main, fusils, bâtons, faux et bèches. Rangés sous une bannière ornée du portrait de Vander Noot, ces villageois se mirent en bataille devant l'hôtel de ville. « On a « vu, » dit le jésuite Feller dans le *Journal historique et littéraire*, « les curés et « les vicaires précéder à cheval ces « braves agriculteurs, et leur donner « l'exemple du patriotisme ».

Mais si les vues politiques de Vander Noot triomphaient à l'intérieur, si sa lutte contre les démocrates aboutissait à la défaite de ces derniers, le général, que le fougueux agitateur avait placé à la tête de l'armée des patriotes en remplacement de Vander Mersch, se faisait battre par les Autrichiens, et la diplomatie étrangère, dans laquelle il avait placé toute sa confiance, prononçait bientôt au congrès de Reichenbach, le 27 juillet 1790, l'arrêt de mort de la Révolution belge.

En vain, Vander Noot, avec deux autres députés du Congrès, se rendit à l'armée, dans l'espoir que sa présence électriserait le patriotisme et le courage des volontaires nouvellement enrôlés : la « croisade de septembre », comme on est convenu de l'appeler, fut désastreuse et trompa l'attente de ceux qui avaient pensé en faire une nouvelle

occasion de triomphe pour Vander Noot qui en avait été l'instigateur.

Le Congrès parut enfin se résoudre à admettre l'impossibilité de lutter dorénavant par les armes; un incroyable esprit d'aveuglement n'en continua pas moins à présider aux négociations, entamées avec l'Autriche cette fois. D'autre part, le peuple de Bruxelles, que l'on avait poussé au paroxysme de l'exaltation révolutionnaire et religieuse, ne voulait pas entendre parler d'accommodement et frémissait à l'idée de rentrer sous la domination autrichienne. C'était l'époque maudite où une populace fanatisée sciait, en pleine rue de la capitale, la tête d'un malheureux jeune homme, qu'un ennemi personnel, un père capucin, avait injustement accusé d'un acte d'impiété.

Bientôt le Congrès et les états de Brabant se trouvèrent débordés par la foule : la déclaration de l'empereur Léopold, du 14 octobre, sur laquelle on aurait pu s'entendre, fut brûlée au milieu de la Grand'Place, comme l'avait été le manifeste de Vander Noot, dont le peuple voulait ainsi parodier la condamnation. La Révolution en arriva pourtant à des concessions tardives : le 21 novembre, les états généraux nommaient le troisième fils de Léopold, l'archiduc Charles, « grand-duc héréditaire de la » Belgique ».

Onze jours après, le 2 décembre 1790, les Autrichiens faisaient leur rentrée dans Bruxelles. Pour la seconde fois, Vander Noot se réfugia en Hollande. Il se rendit à Berg-op-Zoom, d'où il ne cessa de correspondre et d'intriguer avec les siens restés en Brabant; il y séjourna jusque dans les premiers mois de 1792, époque à laquelle il reçut l'ordre du gouvernement des Provinces-Unies, à la demande de l'empereur, de quitter le territoire de la République. Il passa en Angleterre. C'est de là qu'il data, le 20 novembre 1792, au lendemain du succès des armées françaises, qui lui rouvrait les portes de sa patrie, une proclamation au peuple belge, monument bizarre de la singularité d'idées et de l'étroitesse de vues de cet ancien chef de parti. Il proposait aux Belges, comme Constitution à adopter dans la nouvelle situation qui leur était faite, la *joyeuse entrée*, avec certaines modifications propres à lui concilier la faveur de la Convention ! Est-il besoin de dire que sa voix n'eut pas d'écho? son factum se perdit dans le bruit des événements qui étonnaient alors l'Europe.

Il rentra en Belgique. En 1796, pendant la réaction royaliste, il fut accusé de menées séditieuses; le Directoire le fit arrêter et conduire à Bois-le-Duc, où on le tint quelque temps enfermé. Il rentra ensuite dans l'obscurité et ne sortit de la solitude qu'en 1814, après la défaite des armées napoléoniennes par les alliés. Il exposa, dans une brochure extrêmement médiocre, ses vues sur les destinées de la Belgique. Elle était intitulée : *Mémoire en faveur des droits de la maison d'Autriche sur la Belgique, contre ceux qui voulaient la réunion à la Hollande*. Il y soutenait que notre pays n'avait cessé d'appartenir aux successeurs de Joseph II, qu'il formait un fidéicommis perpétuel en faveur de la maison d'Autriche, et qu'il ne serait ni prospère, ni heureux s'il ne se soumettait à la domination de l'empereur François II. Vouloir convaincre ses concitoyens de l'excellence de l'ancienne domination, qu'il avait si vivement, mais si peu habilement combattue vingt-cinq ans auparavant, était pour lui une tâche difficile. D'autre part, il demandait le rétablissement de l'ancien état de choses, et notamment des trois ordres; il voulait qu'on rendît aux couvents tous leurs biens et qu'on fît disparaître jusqu'à la dernière trace de la domination française, lui qui, en 1792, prenait la plume en faveur de l'alliance intime avec la France. Il n'était plus de son temps. Il s'en aperçut au peu d'effet que fit son livre.

Depuis lors, retiré dans le village et à sa maison de campagne de Strombeek, près de Bruxelles, où il partageait son temps entre la culture d'un vaste jardin et des travaux de menuiserie, dans lesquels, paraît-il, il excellait, il en arriva à se reprocher la part qu'il avait prise

aux troubles ; il ne voulait plus en entendre parler, et il congédiait brusquement les curieux qui venaient l'interroger sur les événements de la Révolution brabançonne. Il vécut jusqu'à l'âge de nonante-six ans ; il mourut le 12 janvier 1827, ainsi que le porte son acte de décès, et non le 13, comme on le dit généralement. Comme les dernières années de sa vie, sa mort passa pour ainsi dire inaperçue : les journaux du temps lui consacrèrent à peine six lignes de nécrologie. Après la Révolution de 1830, le comte Amédée de Beauffort lui fit ériger à Strombeek une pierre tombale, avec une épitaphe apologétique.

A quoi donc tint la renommée de Vander Noot, longtemps surnommé dans son parti le *Père de la patrie?* Aux circonstances. Quand une révolution éclate, le premier rôle appartient souvent au plus hardi, à celui qui se met résolument à la tête du mouvement. Vander Noot ne manquait pas de résolution. Mais il faut, pour se maintenir ensuite à la hauteur de sa mission, autre chose que de l'audace : il faut du talent et de l'habileté. Vander Noot n'en avait pas.

Eug. Duchesne.

P.-A.-F. Gérard, *Ferdinand Rapedius de Berg, Mémoires et documents pour servir à l'histoire de la Révolution brabançonne* (Bruxelles, 1842-1843; 2 vol.). — Ad. Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe *siècle* (Bruxelles, 1844; 2 vol.). — M. Le Grand, *Histoire de la Révolution brabançonne* (Bruxelles, 1843). — De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas depuis* 1814 *jusqu'en* 1830 (Bruxelles, 1842), t. I. — Vande Spiegel, *Résumé des négociations qui accompagnèrent la révolution des Pays-Bas autrichiens* (Amsterdam, 1841). — Gachard, *Documents politiques et diplomatiques sur la Révolution belge de* 1790 (Bruxelles, 1834). — E.-J. Dinne, *Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vander Mersch* (Lille, 1791; 3 vol.). — Feller, *Journal historique et littéraire*. — Th. Juste, *la Révolution brabançonne*, 1789 (Bruxelles). — Th. Juste, *la République belge*, 1790 (Bruxelles). — Th. Juste, *Les Vonckistes* (Bruxelles, 1878). — P.-A.-F. Gérard, *Vander Noot, Van Eupen et la Révolution brabançonne* (*Revue trimestrielle*, t. XXII, avril 1859). — Coomans, *Episodes de la Révolution brabançonne* (*Revue de Bruxelles*, août 1840 à décembre 1841). — E. Discailles, *Un Chanoine démocrate, secrétaire du général Vander Mersch* (*Revue de Belgique*, t. LVI, 1887, p. 331 et t. LVII, 1887, t. 66). — M.-L. Galesloot, *Précis du procès politique de l'avocat Henri Vander Noot*, août 1788-novembre 1789 (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. IX, 4e série, 1881, p. 71). — Alphonse Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (Bruxelles, 1855), t. III, p. 218. — *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1840, p. 278. — Nombreuses brochures contemporaines.

NOOT (*Jean-Baptiste* **VANDER**), poète flamand, né en 1539 ou 1540 à Brecht, près d'Anvers, sur le domaine de Pul, mort probablement en 1595 à Anvers. Il était de famille patricienne : son père, Adrien Vander Noot, seigneur de Ossendrecht et de Brecht, fut échevin à Anvers et paraît avoir eu une grande fortune ; il avait épousé Josina Daens. Jean, le fils, reçut une excellente éducation ; il écrivait le latin et un peu de grec, il connaissait l'italien et l'espagnol, et parlait aussi facilement le français que le flamand. En 1558, le père mourut et Jean s'établit à Anvers ; il y devint membre du magistrat comme échevin de la halle ; nous le retrouvons en effet sur deux listes de 1562 et 1565. Le 16 avril 1563, Jean obtint l'autorisation des échevins d'aller se marier le dimanche suivant à Louvain. Le nom de sa femme nous est inconnu, et nous n'avons pas le moindre détail sur le mariage. Dans les années suivantes, nous trouvons Jean Vander Noot mêlé aux événements politiques qui se passèrent à Anvers ; il cessa de faire partie du magistrat, mais nous ignorons quand ; il devint membre du consistoire calviniste et l'un des chefs des réformés lors des luttes qui suivirent les troubles des iconoclastes. En 1567, les calvinistes voulurent destituer une partie du magistrat d'Anvers et réinstaller Jean Vander Noot. Mais ils furent défaits et leur protégé, compromis, jugea prudent de prendre la fuite. Son nom est mentionné sur une liste de bannis et de suspects : « Vander Noot, quy prétendoit estre « margrave ». Son départ est de mars 1567. Le 18 septembre 1568, il signait à Londres la préface de son œuvre : *Het theater oft Toon-neel, waer in ter eender de ongelucken ende elenden die den wereltsgesinden ende boosen menschen toecomen : ende op dander syde 't gheluck, goet ende ruste die de gheloovighe gheniet-en, vertoont worden*. L'ouvrage, imprimé à Londres, on ne sait chez qui, est dédié à Roger Martens, lord-maire de Londres.

C'est un virulent pamphlet contre Rome, en vers et en prose, dans lequel Vander Noot se venge de ses infortunes politiques. La partie poétique se compose de vingt et un sonnets, dont six traduits de Pétrarque, onze de Joachim du Bellay, et quatre sonnets originaux de Vander Noot, sur des sujets tirés de l'Apocalypse. Vient ensuite le commentaire en prose, qui respire une violente haine contre l'Eglise catholique. En 1568 parut chez Jean Day, à Londres, la traduction française, sous le titre : *Le theatre auquel sont exposés et monstrés les inconveniens et miseres qui suivent les mondains et les vicieux, etc.* La dédicace à la reine Elisabeth est datée du 28 octobre 1568. La traduction des sonnets de Pétrarque est celle de Marot, et le texte même de Joachim Du Bellay y est reproduit. L'année suivante parut une édition anglaise : *A theatre wherin be represented as wel the miseries & calamities that follow the voluptuous wordlings, etc.* Avec dédicace à la reine Elisabeth, du 25 mai 1569. Les quatre sonnets tirés de l'Apocalypse ont été laissés de côté ; la traduction en prose est l'œuvre de Théodore Roest. C'est vraisemblablement en 1570 que parut un volume de vers, intitulé : *Het Bosken van H. I. Vander Noot. Inhoudende verscheyden Poetixe wercken* (sans lieu ni date). Ce volume renferme un sonnet espagnol de Luis Franco, dédié à Vander Noot, sonnet qui a été reproduit plus tard avec la suscription 1570, et il n'y a aucun motif pour suspecter l'exactitude de cette date. De plus, à la fin du volume, se lit : *Fauten int drucken deur afwesen des auteurs bycomen ;* d'où l'on peut inférer que Vander Noot s'était déjà exilé. Enfin, le *Bosken* contient une ode en français au marquis de Northampton, Guillaume Parr, sur un feuillet spécial, ce qui paraît indiquer que c'est bien pendant le séjour de l'auteur en Angleterre que parut le volume. Toutefois, si le *Bosken* est postérieur au *Theater oft toonneel*, il est sûr que la grande majorité des poésies qu'il renferme sont des premières compositions de Vander Noot. Nous y trouvons un *rondeel van den peys tusschen Ph[ilips] coningh van Spaengien, hertogh van Braband... en H[endrick] coninck van Vrankrijck*, daté de 1558, ainsi que d'autres pièces écrites sous l'influence des chambres de rhétorique flamandes. Le titre même, *het Bosken*, est inspiré par le *Bocage royal* de Ronsard, qui lui-même le tenait de Stace, *Silvæ*. Cet ouvrage est fort important : il ouvre une voie nouvelle dans la littérature flamande. Vander Noot y montre sa supériorité incontestable sur ses contemporains. Sa métrique est excellente. Plusieurs des sonnets du poète comptent parmi les bonnes productions littéraires du XVIe siècle. L'influence de Ronsard y est visible.

Vander Noot paraît ne pas avoir trouvé en Angleterre la protection qu'il avait espérée. Il quitta vraisemblablement ce pays en 1570, et voyagea quelque temps sur le continent ; il parle en effet plus tard du midi de la France comme d'un pays qu'il a parcouru ; on croit même qu'il vit l'Italie. En 1571, nous retrouvons Vander Noot à Clèves ; il fait à cette date tirer un nouveau titre pour son *Bosken*, et dédie cette fois l'ouvrage à Charles Frédéric, fils de Guillaume, duc de Clèves. En 1572, paraît la traduction allemande du *Theater ofte toonneel* (*Theatrum das ist Schawplatz darein die Eitelheit der jrrdischen unnd vergencklichen Dingen... getzeigt und erkleret wird...* Cologne, 1572). Elle est l'œuvre de Balthasar Froe, qui s'intitule *rechenmeister* à Cologne, et est fort curieuse. Le texte de Vander Noot y a, en effet, été remanié : tout ce qui peut porter atteinte à l'Eglise romaine a été biffé ou changé ; on n'y reconnaît plus l'œuvre d'un calviniste. Dans l'introduction, il est question d'un poème auquel travaille Vander Noot, une épopée qui s'intitulera l'*Europide*, et renfermera la description des divers pays d'Europe, avec une mention spéciale pour les souverains et hauts personnages qui ont bien accueilli le poète.

En 1575, Vander Noot termine un poème allégorique, intitulé : *Boeck der Extase*. Cette œuvre fut traduite en alle-

mand par Hermann Grenerus et parut vraisemblablement en 1576 à Cologne : *Das Buch Extasis*. Grenerus a joint à sa traduction une longue préface dans laquelle il parle des œuvres de Vander Noot. Il y est question naturellement du *Bosken*, mais on y cite également un *Boek der liefden*, qui est perdu actuellement. Cet ouvrage renfermait des sonnets et des odes en l'honneur d'Olympia, la bien-aimée du poète. Grenerus en fait le plus grand éloge : « ..., *das alles in « Oden und Sonetten so gottlich, so ehrlich « und meisterlich beschrieben, das ich mein « Tag niemals dergleichen weder gesehen « noch gehört habe...* » (le tout en odes et sonnets qui sont écrits de façon si divine, si remarquable et si magistrale que jamais de la vie je n'ai vu, ni lu chose qui les valût). Ces odes et sonnets sont-ils tous perdus pour nous? Verwey et Vermeylen paraissent être de cet avis. Toutefois, nous croyons que les odes et sonnets à Olympia, qui se retrouvent dans les *Poetische werken* de 1590-1595, et certaines parties du *Cort begryp der Olympiaden* sont extraits du *Boek der liefden*, peut-être avec quelques retouches. Il nous paraît peu probable que le poète, après avoir écrit, lors de ses vingt ans, des poésies en l'honneur de sa bien-aimée, se soit remis à en faire de nouvelles une fois passé la cinquantaine. Il est à remarquer aussi que les *Poetische werken* contiennent quelques morceaux du *Bosken*. Pourquoi le poète aurait-il agi autrement avec son *Boek der liefden?* Enfin, les odes et sonnets à Olympia, de l'avis de tous les critiques, comptent parmi les poésies lyriques les plus remarquables du XVIe siècle, ce qui confirme l'impression de Grenerus. Ce sont donc bien, à notre sens, des œuvres de jeunesse, et non celles d'un homme mûri par l'expérience. Il n'en est pas moins fort curieux que le livre même ait disparu, car il ne passa point inaperçu de son temps. En effet, un témoignage de 1581 nous apprend que Hubert Waelrant, Cornelis Verdonck, André Pevernage et Grégoire Trechoven, les quatre musiciens les plus célèbres du temps, mirent en musique une partie de cette œuvre de Vander Noot. Quant au titre *Boek der liefden*, il est, de même que pour le *Bosken*, emprunté à Ronsard, cette fois aux *Amours*.

Revenons-en au *Boek der Extase*, tel que la traduction allemande nous le fait connaître. C'est un poème allégorique sous la forme d'un songe. Le poète s'étant endormi, Mercure lui envoie l'*idée* de la jeune fille qui doit lui procurer le bonheur parfait. Le poète part à la recherche de cet idéal, mais, avant d'en obtenir la possession, il lui faut lutter contre toutes les tentations : contre Hedoné (le plaisir de la chair), contre Euclia (les honneurs mondains) et d'autres; il lui faut descendre en enfer et combattre les Hécates (*sic*) et les Harpies. Et ce n'est qu'après avoir triomphé de tous ces adversaires que le poète est conduit par un cortège de nymphes dans le séjour des bienheureux. La seconde partie du poème est une paraphrase de la première. Le poète apprend pendant le repas au séjour des bienheureux ce que signifient toutes les épreuves par lesquelles il a dû passer. Tout poète, digne de ce nom, doit pouvoir, comme lui, résister aux passions mondaines. Quant à Vander Noot, il a vu le reflet de la grâce de Dieu dans le visage d'Olympia. Les divinités de l'Olympe païen et les personnifications des vertus chrétiennes font alors l'éloge de l'Etre suprême. Le poète adresse une fervente prière à Dieu, afin qu'il le soutienne toujours dans ses luttes contre les tentations. Dieu lui promet sur terre l'amour d'Olympia, et dans la vie future une félicité sans fin. Olympia chante la strophe d'une hymne en l'honneur de l'Etre éternel; c'est Phébus lui-même qui, s'accompagnant de la lyre, entame l'antistrophe; ensemble, les autres divinités entonnent l'épode. L'hymne grandiose résonne encore tandis que, à l'improviste, le poète se réveille. « Les « rossignols chantaient sur les branches « verdoyantes, à côté d'oiseaux de tout « plumage qui, dans leur harmonieux « gazouillis, se disaient des choses « étranges... Le soleil était déjà à son « déclin... ». Mais le poète avait eu le

bonheur ineffable d'avoir entrevu Dieu.

En 1578, Vander Noot se rend en France et va visiter le vieux Ronsard. La même année, il décide de retourner dans sa ville natale. Lorsqu'en mars 1567 le poète quittait sa patrie, on s'attendait partout dans les Pays-Bas à de terribles représailles à cause des troubles calvinistes. Le duc d'Albe avait reçu l'ordre d'aller prendre le commandement dans les provinces belgiques. Il y avait un exode général de tous ceux qui étaient acquis aux idées nouvelles. En 1578, Vander Noot retrouvait son pays bien changé. Le prince de Parme parlementait avec les provinces wallonnes pour les faire rentrer dans l'obéissance. Mais, dans les provinces germaniques, la révolution l'avait emporté. Anvers adhérait, le 28 juillet 1579, à l'Union d'Utrecht, et, en 1581, on y installait le culte protestant dans la cathédrale de Notre-Dame. Vander Noot aurait certes pu se prévaloir des services antérieurs rendus à la cause de la liberté pour jouer à nouveau un rôle politique. Mais il semble que la courte expérience qu'il fit des affaires publiques l'en ait dégoûté à jamais. Au surplus, à en juger par certains passages du *Buch Extasis*, le poète était revenu à ses premières croyances catholiques et condamnait le libre examen, principe même de la Réforme :

Etliche sich in heiliger Schrifft verwirren
Und machen viel durch ihre Heuchlerey irren.
Ausz Honig machen Sie ein schedlich Gifft,
Auf das dardurch ihre Seckel werdt gesteifft.
Wieder den heiligen Geist etliche liegen.
Mit falscher Auzlegung die Leudt betriegen
Erfinden etwan eine newe Seckt
Dardurch ihr Lob bey allen werdt erweckt.
Einer rufft laudt, hier soll man Christum finden
Der ander thut in anders wo verkünden
Einer spricht, Gotz Kirch is an diesem Ort
Ein ander wil Sie gar nicht haben dort...

(Certaines gens s'embrouillent dans les saintes écritures et font, par leur hypocrisie, que beaucoup restent dans l'erreur. Ils tirent du miel un poison nuisible, afin de se garnir par là leurs sacs. Certaines gens mentent au Saint-Esprit : ils trompent le public par leurs mauvaises interprétations, ils inventent une secte nouvelle, afin que leur éloge soit fait à tout le monde. L'un crie à haute voix : « C'est ici que l'on peut « retrouver le Christ » ; l'autre veut qu'on aille le chercher ailleurs. L'un dit : « L'église de Dieu est ici », l'autre y contredit...).

Vander Noot résolut donc de se consacrer exclusivement aux travaux littéraires. Il lui sembla que le *Boek der Extase*, qui n'avait vu le jour qu'en allemand, ne pouvait paraître tel quel. L'idée lui vint d'en faire une épopée en douze chants. Olympia, la bien-aimée, qui n'était mentionnée qu'à la fin de la seconde partie, devait être citée dès le début. L'auteur lui consacrera le poème entier, qui, d'après elle, s'intitulera l'*Olympiade*. Olympia y figurera comme type de l'amour désintéressé, elle incarnera la poésie et la vertu. Toute la seconde partie n'étant que prières et dissertations devait être supprimée. C'était là une œuvre de longue haleine, que le poète se réservait de traiter avec ampleur. Il se décida à publier, dès 1579, un résumé de son épopée ; le titre nous le dit : *Cort Begrijp der XII Boecken Olympiados*, et dans la traduction française qui y est jointe : *Abrégé des douzes livres Olympiades* (Anvers, Gilles Vanden Rade, 1579). La plus grande partie du poème est l'œuvre même que Grenerus a eue sous les yeux pour sa traduction. Vander Noot y a fait, il est vrai, quelques changements : deux cent cinq vers ont été supprimés après page 52, vers 3, de l'édition du *Cort Begrijp* de Verwey ; quarante-deux vers après page 53, vers 19, et, comme nous l'avons dit, environ mille vers de la seconde partie. Par contre, il y a été fait de nombreuses ajoutes (pour le détail, voir Vermeylen, *Jonker Jan Vander Noot*, p. 166). Le *Cort Begrijp* est dédié à l'archiduc Mathias qui, aux Pays-Bas, combattait le roi d'Espagne. Vander Noot y fait preuve d'un réel talent de versificateur. Certains morceaux comptent parmi les bonnes productions de la littérature flamande du XVIe siècle. Mais, comme épopée, l'*Olympiade* est manquée. Certains morceaux lyriques y sont insérés et l'on ne

saisit pas bien comment ils se rattachent au sujet. Enfin, cette longue allégorie qui se déroule pendant un songe, à la façon du *Roman de la Rose*, aurait, au XVI^e^ siècle, difficilement pu soutenir l'attention du lecteur pendant des milliers de vers. Nous n'avons vraisemblablement pas perdu grand'chose par le fait que Vander Noot n'a jamais achevé son *Olympiade* amplifiée.

En 1580, Vander Noot fait paraître son *Lofsang van Braband*, avec une traduction en vers français : *Hymne de Brabant* (Anvers, Gilles Vanden Rade) ; c'est un long poème en alexandrins, remplis de lieux communs en l'honneur du Brabant. Il est pour nous illisible, et l'on ne peut s'empêcher de se dire que, si le poète reste si terre à terre quand il s'agit de son pays natal, il ne l'aurait pas moins été dans l'*Europide*, qu'il avait projetée et ne termina jamais.

En cette même année parut la première édition des *Verscheiden poetische werken*, dont presque chaque année une nouvelle collection vit le jour. Nous ne pouvons dire *une nouvelle édition*, car la composition de ces *Poetische werken* est des plus curieuses. Vander Noot, rentré en Belgique dépouillé de tous ses biens, en fut réduit à vivre de sa muse et pratiqua, pendant les dernières années de sa vie, ce que dans sa langue on appelle *broodschrijverij*. Sur des feuillets in-folio, il faisait imprimer des odes ou sonnets à des seigneurs généreux ou à de riches dames, ou bien encore des poésies de circonstance, épithalames et autres, qu'on lui payait à bons deniers comptants. Quand il avait composé un nombre suffisant de ces feuillets, ils les réunissait en volume, avec un titre spécial, sans pagination et dans un ordre qui diffère de volume en volume. Il y a plus, on ne trouve presque jamais deux exemplaires égaux pour le nombre des feuillets, de telle sorte que nous devons bien supposer que l'on composait les ouvrages plus ou moins gros, selon la somme que l'acheteur consentait à payer. Naturellement, les feuillets d'une édition précédente servaient dans l'édition postérieure, C'est ainsi que nous trouvons une première collection de *Poetische werken*. avec les dates 1580, 1581, 1584 et 1585.

Dans ces œuvres, Vander Noot chante de préférence des catholiques; quelquefois, quand ils sont riches, il s'adresse à des protestants, mais ce sont en général des patriotes qui tiennent le parti de l'archiduc Mathias et du prince d'Orange. Une fois Anvers pris, en 1585, Vander Noot se montre catholique intransigeant et partisan décidé du roi d'Espagne. Il n'attend pas que Farnèse ait fait son entrée triomphale à Anvers, sa muse impatiente lui inspire une « ode » chantée devant Son Alteze à Bevres » (Beveren-Waes) *avant* son entrée à » Anvers ». Plus tard, il proposera de supprimer les noms de *septembre* et *octobre* et de les remplacer par *Carolus* et *Philippus*. Inutile d'ajouter que la très grande majorité de toutes ces poésies de commande sont d'une grande médiocrité. Il faut faire exception, nous l'avons déjà dit, pour les odes et sonnets à Olympia, qui sont vraisemblablement de date antérieure. En 1588, Vervliet, à Anvers, donne la seule édition des *Poetische werken* qui soit paginée. Toutefois, il ne reste presque rien de cet ouvrage : le titre et les pages 1-2, 109-112, 176-179, 260-263, 274-277. A la page 277 (on a imprimé par mégarde 281) se termine l'ouvrage avec la vignette placée ordinairement à la fin de chacune des œuvres du poète. Il est curieux que ce soient toujours ces mêmes pages que l'on retrouve partout, et nous sommes en droit de nous demander si Vervliet a jamais achevé son impression. En effet, entre ces feuilles qui donnent le commencement et la fin du volume manquent 259 pages. Vervliet aurait-il eu l'idée de réunir en un volume l'*Olympiade*, le *Lofsang van Braband* et les *Poetische werken*, de 1581-1585, tous ouvrages du même format et qui ont ensemble environ 250 pages? Ces œuvres ne sont point paginées, de sorte qu'on pouvait y ajouter une pagination à la main.

En 1589 paraît une nouvelle collection des *Poetische werken*, également

chez Vervliet. Les feuilles dont l'ouvrage se compose sont encadrées, comme l'édition de 1588, et à la suite de chaque pièce de vers se trouve un commentaire en prose en diverses langues, de même aussi que dans l'édition de 1588. Tous les morceaux de 1589 sont inédits; chaque année, de nouvelles feuilles viennent s'ajouter aux premières. Un nouveau titre est imprimé et ainsi se fabriquent les éditions de 1590, de 1591, 1592, 1593 et 1594. De même que pour le texte, de nouvelles gravures hors texte viennent s'ajouter aux autres : de sorte que, même *sans* le titre, il est facile de voir à quelle année appartient la collection. L'édition de 1579 a, comme gravures hors texte, Apollon et Melpomène; en 1592, les deux gravures antérieures, plus Clio; en 1593, en plus Euterpe, dans l'édition d'Arnould Coninex; seconde édition de 1593 chez Vervliet, les précédentes, plus Thalia; en 1594, en plus Polymnia. Il reste encore quatre muses, qui se seraient trouvées dans les éditions postérieures, mais celle de 1594 (elle est en réalité de 1595) est la dernière : elle contient le dernier morceau daté de Vander Noot, une belle ode intitulée *De Stercheyt*, du 16 avril 1595. Vander Noot mourut vraisemblablement en cette même année.

En 1583, le poète avait publié à part un épithalame pour les noces d'Otto van Vicht avec Cornélia van Balen : *Epithalameon oft Houwelycx sanck beschreven door H. Jan Vander Noot... ter eere van... Otto van Vicht en Cornelia van Balen*. Anvers, Jean Verwithagen, 1583.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici de Vander Noot comme poète français. Déjà dans son *Bosken*, nous trouvons de lui quelques poésies en langue française, et le poète traduisit lui-même l'*Olympiade* et le *Lofsang van Braband*. Les vers français de Vander Noot ne valent rien; du reste son ambition, comme il nous le dit lui-même, était d'être le *Ronsard flamand*. Il semble même que Vander Noot se rendait compte de la valeur minime de ses productions françaises puisque, dans la préface de son *Olympiade*, il va presque jusqu'à s'excuser d'avoir versifié en français, et dit ne l'avoir fait que « pour par ce moien « (d'une honneste privauté et gentille « audace) monstrer le bon cœur qu'il « porte aux gentils Esprits de France, « auxquels il prie le vouloir tenir pour « excusé, s'il se trouve aucune fois quelque rime non trop riche, ou quelque « menue faute en l'orthographie ».

L'œuvre de Vander Noot soulève un nombre considérable de problèmes littéraires. Parmi ceux-ci, nous citerons la question, non encore résolue définitivement, de la collaboration du célèbre poète anglais Edmond Spencer à la traduction poétique du *Theater oft tooneel*. Les critiques ne sont point d'accord à ce sujet; les uns nient cette collaboration, d'autres (Mr Vermeylen est du nombre) la considèrent comme réelle : nous admettons qu'elle soit probable. Toutefois, nous ferons observer que la question a perdu tout intérêt pour Vander Noot depuis que Mr Vermeylen a définitivement démontré que la traduction anglaise a été faite non sur le texte flamand, mais, comme il fallait s'y attendre, sur le texte français. Nous avons dit que la partie poétique de ce dernier texte se compose de onze sonnets de Joachim du Bellay et dix de Marot, ces derniers traduits de Pétrarque. Quatre sonnets sur Apocalypse sont seuls de Vander Noot. Or, ces quatre poésies sont *omises* dans la traduction anglaise : Edmond Spencer n'a donc rien traduit de Vander Noot.

Nous avons également fait allusion au texte de Jean de Maes (1581), qui rapporte que quatre des plus célèbres musiciens flamands du temps, Waelrant, Pevernage, Verdonck et Trechoven, ont mis en musique des vers du *Boek der liefden*. Nous avons parcouru en vain les œuvres de ces musiciens sans parvenir à y trouver les poésies cherchées. Il est probable que ces compositions musicales n'ont jamais été éditées. Toutefois, nous avons découvert que André Pevernage a, dans son *Livre quatrième des chansons à six, sept et huit parties* (Anvers, Plantin et Mourentorf, 1591), mis

en musique une ode de Vander Noot : *A l'honneur de belle et bonne ville d'Anvers et du prudent et grave Senat, du leal et diligent peuple, aussi des vertueuses et honnestes dames de la mesme* (c'est le titre que le poète donne à l'œuvre dans ses *Poetische werken*). Le musicien n'a mis en musique que les strophes 2, 3 et 5 :

Clio, chantons disertement la gloire
Et le beau los de la ville d'Anvers
Faisons son los au temple de mémoire
Vivr' à jamais par l'ardeur de mes vers.

Du peuple aussi et de la république
Chantons l'honneur et du noble sénat
Tant modéré, tant sage et magnifique
Qu'il fait beau voir si prudent magistrat.

Chantons aussi l'honneur des belles dames
Tant richement ornées de douceur
Et de beautez tant de corps que des ames
Qu'on ne leur peut donner assez d'honneur.

Le nom de Vander Noot apparaît encore après sa mort dans le *Nederduitsch Helicon* (1610), art poétique de l'école de Van Mander. En 1617, le rhétoricien malinois Willem de Gorrter lui dédie un sonnet (ms. bibl. Bruxelles), puis le silence se fait autour de sa personne. Aucun des poètes de l'école classique hollandaise du XVIIe siècle paraît n'avoir connu Vander Noot ; ils auraient pu trouver dans son œuvre de nombreuses et heureuses trouvailles, tant pour la langue que pour la métrique. Il a fallu attendre jusqu'à notre siècle pour que l'on *redécouvrît*, pour ainsi dire, Vander Noot, pour que son éloge fût fait d'abord fort timidement par Snellaert, ensuite par Stallaert, et pour qu'on lui rendît enfin l'hommage dû à son réel talent.

Léonard Willems.

J.-F. Willems, *Verhandeling over de Nederduytsche tael- en letterkunde*, 1819, t. I, p. 290. — *Belg. Muzen Almanack*, 1830, p. 202-212. — *Belgisch Museum*, t. III, 1839, p. 421-423. — Snellaert, *Verhandeling over de Nederl. dichtkunst in België*, dans les *Mém. Acad. Belg.*, 1838, p. 222. — Stallaert, dans *Leesmuseum*, 1856, t. I, p. 377-396. — Alb. Verwey, *Gedichten van Jonker Jan Vander Noot met inleiding en aanteekeningen*. — Aug. Vermeylen, *Jonker Jan Vander Noot* (1899).

NOOT (*Maximilien-Antoine* **VANDER**), XVe évêque de Gand, né à Bruxelles, le 7 décembre 1685, mort à Gand, le 27 septembre 1770. Il était le fils de Rogier Wautier Vander Noot, baron de Carloo, seigneur de Duyst, Capelle, Glabeck, etc., frère de Philippe-Erard Vander Noot, 13e évêque de Gand, et de dame Anne-Louise Vander Gracht. Dès l'âge de dix-huit ans, il obtint du souverain, Philippe V, une prébende de la cathédrale de Saint-Bavon. Il étudia ensuite la théologie et le droit à Louvain, où il obtint le grade de licencié en chacune de ces sciences en 1709. Il fut nommé par son oncle président du séminaire de Gand (29 octobre 1714), puis devint successivement vicaire-général et juge synodal (1717), doyen du district de Deynze (1727), curé du chœur de la cathédrale de Saint-Bavon (1741) ; enfin, après la mort de J.-B. De Smet, il fut désigné pour le siège épiscopal de Gand, en 1742. Il contribua à la construction des bâtiments qui forment les trois côtés du nouveau séminaire. Il adopta la devise de son oncle : *Respice finem.*

Herman Vander Linden.

E.-A. Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exemt de l'église cathédrale de Saint-Bavon* (Gand, 1772-1777 ; 2 vol. in-8°).

NOOT (*Philippe-Erard* **VANDER**), XIIIe évêque de Gand, né à Bruxelles, le 6 février 1638, mort à Gand, le 3 février 1730. Il était le fils de Gilles Vander Noot, seigneur de Carloo, de Duyst, de Grez, etc..., et de dame Anne de Leefdael, baronne de Hautervie, dame de Zuerbempde, de Glabeck, etc. Après avoir fait ses premières études à Anvers, il suivit les cours de philosophie à Louvain et ceux de droit à Douai, puis entra dans la carrière ecclésiastique. Il se fit élève chanoine gradué noble de la métropole de Malines ; il fut créé archiprêtre, puis prévôt en 1689. La même année, après la mort de l'archevêque de Berghes, il devint vicaire général du diocèse, et il fut délégué par le pape en qualité de vicaire apostolique pour les armées aux Pays-Bas. Enfin, en 1694, il succéda à Albert de Hornes, évêque de Gand ; sa nomination, qui fut faite par Sa Majesté Catholique, fut confirmée par le Souverain Pontife le 8 novembre 1694.

Il prit une part assez active aux

négociations que les états de Flandre entamèrent avec Charles VI lors de la conclusion du traité de la Barrière (1715). Ce traité stipulait (art. 17) la cession d'une partie de territoire, au nord de la Flandre, aux états généraux des Provinces-Unies et l'obligation pour notre pays de payer à ceux-ci 500,000 écus sous peine d' « exécution militaire », Les états de Flandre protestèrent contre la première de ces stipulations avant la signature du traité et résolurent d'envoyer une députation au souverain, « pour le supplier de ne point ratifier « un traité si contraire à sa gloire et à « ses intérêts, si préjudiciable à la reli- « gion et si pernicieux à tous ses fidèles « sujets et ses provinces de par deçà ». Ils adressèrent aussi une lettre aux états de Brabant pour les prier de faire de leur côté des démarches dans le même sens. Lorsqu'ils apprirent que le traité venait d'être signé le 21 décembre 1715, ils n'en persistèrent pas moins dans leur première résolution d'envoyer des députés à Vienne. Ces députés, à la tête desquels se trouvait l'évêque de Gand, partirent au milieu de janvier 1716. Ils reçurent auprès des ministres et des conseillers du souverain un accueil bienveillant, et ils obtinrent une audience de l'empereur, le 5 mars. L'évêque de Gand y parla au nom de ses collègues ; dans son discours, il insista surtout sur les dangers qui résulteraient pour la religion catholique de la présence de garnisons hollandaises dans les territoires cédés. L'empereur l'assura de ses sympathies pour ses nouveaux sujets et lui promit de veiller au maintien de la religion catholique dans ces territoires, conformément à l'article 17 du traité de la Barrière ; il lui expliqua aussi par suite de quel concours de circonstances il avait été forcé de souscrire aux conditions imposées par les Provinces-Unies. En somme, la démarche faite par les députés de Flandre n'eut aucun résultat pratique, pas plus que celle des députés du Brabant, qui eurent le tort de ne pas agir de concert avec leurs collègues flamands.

Revenu à Gand, l'évêque Vander Noot semble ne plus s'être occupé des affaires politiques, bien que les articles du traité de la Barrière concernant la Flandre fussent encore l'objet de négociations diplomatiques à La Haye en 1716.

Sa devise était : *Respice finem.* Il la mit en pratique en faisant travailler de son vivant à son tombeau dans la cathédrale de Saint-Bavon. Sur ce monument, en marbre blanc et noir, il se fit représenter lui-même en habits pontificaux, regardant le Christ flagellé et attaché à la colonne entre deux bourreaux.

Herman Vander Linden.

E.-A. Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exemt de l'église cathédrale de Saint-Bavon* (Gand, 1772-1777 ; 2 vol. in-8°). — *Journal ofte Dagregister van onze reyze naer de Keyzerlycke stadt van Weenen ten jare* 1716 (Gand, 1850. Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen, 2e série, n° 10). — Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du* XVIIIe *siècle* (Bruxelles, 1880).

NOOT (*Thomas* **VANDER**), imprimeur et traducteur, florissait à Bruxelles au commencement du XVIe siècle. Il avait pour marque un chevalier marin (*zeeridder*), et pour devise : *Ic sals ghedinken.* Il est l'auteur des traductions suivantes qui ont été imprimées dans sa propre maison : 1. *Den Roseghaert vanden bevruchten vrouwen.* In-4°, car. gothiques ; traduit de l'allemand. Achevé d'imprimer le 8 mars 1516. — 2. *Dboeck der inghelen.* In-fol. A la fin : *Ghetranslateert wten franchoyse in duitsce bi mi Thomas Vander Noot.* Imprimé en caractères gothiques, et achevé le 18 novembre 1571. — 3. *Die distillacien en virtuijten der watere. Geprint inde princelijcke stat van Bruesele, inden Zeeridere. Int jaer ons heere duysent vijf hondert ende seventiene de lesten dach van aprile.* In-4°, imprimé en caractères gothiques, à deux colonnes avec figures sur bois. Traduit du latin de Jérôme Bruynswijck. Ce volume renferme un second traité qui fait suite au premier et qui est intitulé : *Boeck van den ghebranden en ghedistilleerden wateren.* — 4. *Dat licht der kersten.* A la fin : *Gheprint in de princelijke stadt van Brussel : in den Zeeridder. Int jaer ons*

heeren vijf hondert ende achthyene : den twintichsten dach nouembris. In-fol., car. gothiques. Traduit de l'espagnol de Pedro Ximenez de Prexano. En tête du livre, on lit : *Dees boecken sijn te coope in den Zeeriddre te Brueset ende t'Amsterdam in inghelenborch.* In-fol., avec figures sur bois.

Fréd. Alvin.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden.* — *Bulletin du bibliophile belge*, publié par Heussner, t. II et t. XX.

NOPPE (*Henri*), docteur en médecine, naquit à Courtrai, le 2 mars 1810, et mourut à Ostende, le 18 décembre 1874. Il était le fils de Jean et de Colette Callewaert. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il fut envoyé à Utrecht, où il entra comme élève au grand hôpital royal et militaire d'instruction, le 17 mars 1829. La révolution le ramena en Belgique dès le 2 octobre 1830. Il s'engagea comme médecin militaire aussitôt après avoir terminé ses études, et il fut attaché, le 7 avril 1832, en qualité de médecin-adjoint, à l'ambulance de la deuxième division de l'armée, puis successivement, en la même qualité, au 1er régiment de ligne le 1er août 1832, à l'ambulance de la première division de l'armée, le 14 avril 1834, et à l'hôpital de Tournai, le 26 octobre suivant. Le 27 juillet 1836, il fut nommé médecin-adjoint commissionné et fut désigné, le 28 août, pour le 2e régiment d'artillerie. Un an plus tard, une promotion au grade de médecin de bataillon l'envoya au 5e régiment de ligne (1er octobre 1837), d'où il passa au 11e de ligne (2 décembre 1838), puis au 12e de ligne (7 octobre 1839), en garnison à Tournai. Le 28 février 1842, nommé médecin principal commissionné, il fut appelé à diriger le service médical à la maison de correction de Saint-Bernard. Le 31 mai de l'année suivante, il donna sa démission et alla se fixer à Ostende, où il exerça la médecine jusqu'à la fin de ses jours.

Au cours de sa carrière de médecin militaire, Noppe recueillit un grand nombre d'observations, dont les plus importantes furent publiées dans la *Belgique médicale*, dans les *Annales d'oculistique* (1840, p. 79-83), et dans les *Archives belges de médecine militaire*, du comité de rédaction desquelles il fit partie pendant de longues années. Dans la pratique civile, il continua à occuper ses loisirs en rédigeant et en coordonnant ses observations. C'est ainsi qu'il publia successivement : *Le médecin de soi-même aux bains de mer, ou manuel complet d'hygiène et de thérapeutique indispensable aux baigneurs; ouvrage comprenant toutes les généralités relatives aux bains de mer, leurs indications et contrindications spécifiées avec clarté et précision et les moyens balnéoiatriques pour en faire un usage avec sécurité et succès dans chaque cas particulier.* Bruxelles, Grégoir, 1846; in-8o, x-186 p. Cet ouvrage, rempli d'observations médicales parfois fort intéressantes, eut une seconde édition publiée à Bruxelles, chez Kiessling et Cie, en 1852, puis une troisième édition, refondue et augmentée, dont le titre plus réduit ne portait plus que *Le médecin des bains de mer. Guide des baigneurs.* Bruxelles, Kiessling et Cie, 1873; in-12 de 316 p. En 1852, il avait encore fait paraître un opuscule sur un sujet plus spécial : *De l'utilité des bains de mer contre les maladies et les infirmités des organes de la vie sexuelle chez la femme et les filles pubères.* Bruxelles, Kiessling et Cie; in-8° de 114 p., qui fut réédité sept fois, la dernière sous le titre : *De l'utilité des bains de mer pour la femme et les filles pubères.* Bruxelles, F. Classen, 1868; in-12 de 126 p.

Noppe avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 5 février 1856.

Dr Victor Jacques.

NOPPENUS (*Thierry*, ou *Théodoric*), jurisconsulte, né à Bois-le-Duc vers la fin du xve siècle, décédé à Bruxelles, le 5 mars 1568. Thierry Noppenus alla étudier la philosophie au collège du Porc (*het Verken*), à Louvain, où il eut la satisfaction de s'entendre proclamer, à sa sortie, *inter omnes primus*, en 1518. Malgré les encouragements qu'il en avait

reçus, ce n'est cependant pas à cette université qu'il fit ses études de droit, mais bien loin d'ici, à celle d'Orléans, où il prit le degré de docteur avec une notoriété suffisante pour y occuper, durant treize ans, la chaire de droit civil. Quand ce séjour eut pris fin, de retour dans sa patrie, il se fit inscrire avocat postulant au conseil souverain du Brabant, avant que d'y prendre rang de conseiller, fonctions auxquelles il fut appelé par patentes du souverain, du 13 octobre 1548, en remplacement d'Adrien van Graave, natif de Louvain, et qu'il ne cessa de desservir jusqu'à sa mort, en 1568.

Quoique l'étude approfondie des lois ait suffi à remplir l'existence assez longue de ce juriste, qualifié par ses contemporains du titre de *clarissimus ac præstantissimus jurisconsultus*, il est à regretter qu'il n'ait donné ni à son enseignement, ni à sa pratique judiciaire, aucune publicité; nos recherches dans la bibliographie juridique de cette époque ne nous ont pas même révélé son nom. Cependant, il jouissait de la confiance du souverain, et les annales de cette époque agitée font mention du mandat qui lui fut donné par Marguerite de Parme, conjointement avec Nicolas Van der Stegen, son collègue au conseil de Brabant, originaire comme lui de Bois-le-Duc, — et dont la nature ne s'accorde guère avec nos principes modernes de liberté.

C'était en 1566 : de graves désordres avaient éclaté dans cette ville, suscités par la Ligue des nobles et les prédications de la Réforme. A la suite d'un de ces prêches, les iconoclastes se ruèrent sur l'église principale (10 août 1566) et s'y livrèrent au pillage des autels, du trésor et des objets précieux. Ce mouvement prit bientôt un caractère si grave, que la célébration du culte catholique en fut interrompue durant près d'un mois, en lutte avec les dogmes nouveaux. Mais comme l'agitation allait croissant, la gouvernante, y voulant porter remède, dépêcha sur les lieux, le 9 octobre 1566, ses deux délégués, à l'effet de s'enquérir discrètement de la force respective des deux partis et de leurs prétentions, *om te onderzoeken* portait leur commission, *hoe sterck ieder van de twee partyen ware, en wat elk van hen begeerde;* la vérité est qu'ils avaient charge de contenir nos compatriotes dans l'obéissance due à leur mère la Sainte-Eglise, et au roi d'Espagne, leur souverain. On s'imagine aisément l'accueil fait par la population à nos magistrats enquêteurs, « *om dat deze eene heimlijke Inquisitie wilden invoeren*, portent les récits du temps. Aussi, la colère du peuple ne connut plus de bornes, et ce fut sur le couvent de Bazelaar que cette fois elle se déchaîna, pour n'en rien laisser debout; d'autres maisons religieuses subirent bientôt le même sort. Vainement l'autorité s'interposa-t-elle : ses édits furent méconnus, hués même, par la foule en fureur; l'écoutète lui-même, avec la compagnie qu'il commandait, se vit tout à coup refoulé dans un monastère.

La mission de nos magistrats avait donc complètement échoué; impossible de le méconnaître. Fût-ce impéritie ou inexpérience de leur part, il serait téméraire d'en charger leur mémoire. Toujours est-il que le gouvernement, justement inquiet, dépêcha vers les rebelles de nouveaux envoyés (fin d'octobre 1566), dans la personne de Jean Scheyf, seigneur d'Achtenroode, chancelier de Brabant, et du *Baanderheer* de Mérode, seigneur de Petershem, chargés de rétablir l'ordre. (Van Heurn, *Historie der stad en meijerie van 'S Hertogenbosch*, 1555 à 1648, Utrecht, 1776, p. 22, 27 et suiv.; Van Oudenhoven, *Beschrijving der stad 'S Hertogenbosch*, 1670, p. 137, Foppens, *Historia Episcopatûs Silvæducensis*, p. 8.)

Ces événements lamentables ne précédèrent que de peu la fin de cet excellent magistrat, décédé à Bruxelles, le 5 mars 1568, et non en 1565, comme il est énoncé par erreur dans le *Théâtre des épitaphes de Brabant* (I, p. 217) (1). Il fut pompeusement inhumé dans la

(1) Lettre de Viglius à Hopperus (Hoijnck van Papendrecht, t. II, p. 465).

nef de Sainte-Gudule, avec l'épitaphe suivante :

HIC SITUS EST
D. THEODORICUS NOPPENUS
A BUSCODUCIS.
DUM VIXIT
CLARISSIMUS AC PRÆSTANTISSIMUS
JURIS-CONSULTUS
UTRIUSQUE JURIS DOCTOR.
OLIM JURIS CIVILIS SUMMUS PROFESSOR
IN ACADEMIA AURELIANENSI
ANNOS PLUS MINUS XIII.
DEIN ANNOS XX ET AMPLIUS
CONSILIARIUS SENATUS BRABANTLÆ
MORTUUS DIE QUINTA MENSIS MARTII 1568
STYLO BRABANTIÆ.

Pour ne rien omettre de ce qui est de nature à relever la mémoire de notre concitoyen, ajoutons encore que, appartenant de droit à la noblesse du pays, au seul titre déjà de ses fonctions de judicature, il portait : *d'or à un lion de sable grimpant.*

Mesdach de ter Kiele.

NORBERT (Saint), né vers 1085, mort à Magdebourg, le 6 juin 1134. Il était fils de Herbert, seigneur de Gennep, près Xanten, petite ville du duché de Clèves, dans la Basse-Lorraine, et qui faisait alors partie du diocèse de Cologne. Sa mère se nommait Hedwige. Nous n'avons pas de renseignements sur sa jeunesse. En 1115, il était sous-diacre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Victor, à Xanten, chapelain de l'empereur Henri V, et en grande faveur auprès de l'archevêque de Cologne Frédéric. Comme beaucoup d'ecclésiastiques de son temps, il menait une vie, sinon licencieuse, — rien n'autorise à y supposer de graves désordres de mœurs, — du moins très mondaine et peu en rapport avec sa profession cléricale. Il avait déjà montré cependant son attachement à l'Eglise et l'indépendance de son caractère en deux circonstances remarquables. Ayant accompagné l'empereur en Italie en 1110, et témoin des violences dont Pascal II fut l'objet de la part de ce prince, il alla se jeter aux pieds du pontife pour lui demander pardon de l'outrage qui lui était fait. Deux ans plus tard, il refusa l'évêché de Cambrai, l'un des plus riches et des plus considérables de l'empire, qui lui était offert par l'empereur, mais dont ce prince prétendait l'investir par la crosse et l'anneau.

Sa conversion, qui date de 1115, fut subite et éclatante. Surpris par un orage dans le cours d'une promenade à cheval aux environs de Xanten, il vit la foudre éclater à quelques pas de sa monture, qui se cabra et le jeta évanoui à terre; en même temps, il crut entendre une voix intérieure, qui lui reprochait le désordre de sa conduite. Il commença aussitôt une vie de retraite et d'austérités, sous la direction de Conon, abbé de Siegberg, dans le diocèse de Cologne. Il conçut aussi un ardent désir d'être ordonné prêtre, afin de travailler au bien des âmes, et obtint de son protecteur, l'archevêque Frédéric, à force d'instances et de prières, la faveur de recevoir en un même jour le diaconat et le sacerdoce.

Revenu à Xanten, il s'éleva avec force contre les habitudes de mollesse des chanoines, ses confrères. Il se rendit ainsi très importun et odieux, et voyant du reste l'inutilité de ses exhortations, il alla vivre solitaire auprès d'une petite église, dans un domaine de sa famille, près de Xanten. Il y passa deux ans dans l'exercice de l'oraison et de la pénitence, et dans l'étude des sciences sacrées, et prêchait assidûment le peuple qui venait assister à sa messe. En 1118, après de nouvelles persécutions de ses confrères, il résolut de s'adonner entièrement à l'apostolat. Il se dépouilla de toutes ses dignités et bénéfices, distribua tous ses biens aux églises et aux indigents, et, pauvrement vêtu, suivi seulement de deux compagnons, ses anciens serviteurs, il se rendit, pieds nus, en plein hiver, à travers la France, dans le Languedoc, où se trouvait alors le pape Gélase II, à qui il voulait demander une approbation formelle et de pleins pouvoirs pour annoncer partout la parole de Dieu, afin de prévenir le retour des oppositions qu'il avait déjà rencontrées.

A son retour, il s'arrêta quelque temps à Valenciennes, où il prêcha avec grand succès. Il y perdit, par la mort, les deux compagnons qu'il avait amenés

de Xanten, et un troisième, qui s'était attaché à lui à Orléans ; mais ils furent aussitôt remplacés par un autre, Hugues de Fosses, qui devait être pendant plusieurs années son principal collaborateur et lui succéder plus tard dans le gouvernement de l'ordre de Prémontré.

Depuis lors, chaque année fut marquée pour Norbert par une expédition apostolique. Dans les derniers mois de 1118 et les premiers de l'année suivante, il évangélisa, avec une réputation toujours croissante de sainteté et d'éloquence, le diocèse de Liége et particulièrement la partie de ce diocèse qui forme maintenant le diocèse de Namur. Au commencement de 1120, après avoir fait renouveler par le pape Calixte II, qui avait succédé à Gélase II en janvier 1119, les pouvoirs qu'il avait reçus de son prédécesseur, il prit pour théâtre de ses travaux apostoliques le diocèse de Cambrai et surtout le duché de Brabant.

Un grand événement s'était produit entre ces deux missions : la fondation du monastère de Prémontré. Norbert avait rencontré le pape Calixte II au concile que ce pontife avait réuni à Reims en octobre 1119. Il y fit la connaissance de Barthélemi, évêque de Laon, parent du pape. Le prélat conçut pour le saint missionnaire une grande affection ; il obtint, par l'intervention du pape, de l'amener avec lui à Laon et de le garder dans son palais pendant tout l'hiver de 1119 à 1120. Il désirait vivement le fixer dans son diocèse et lui proposa plusieurs terrains propres à l'établissement d'une maison religieuse. Le choix de Norbert tomba sur Prémontré, endroit très désert et très sauvage dans la forêt de Voas, sur les confins du diocèse, du côté de Soissons. Il y réunit une petite communauté, recrutée parmi les clercs élèves de la célèbre école fondée à Laon par Anselme, et dont venaient de sortir des maîtres tels qu'Abélard, Guillaume de Champeaux et Gilbert de la Porrée. De son excursion de 1120, il amena encore à Prémontré une troupe de treize aspirants, dont plusieurs, il est vrai, quittèrent bientôt le couvent, rebutés par l'excessive austérité de la vie qu'on y menait, mais dont quelques-uns, tels que Evermode, clerc de Cambrai, et Antoine, dont il avait fait la conquête à Nivelles, comptèrent parmi les plus fidèles et les plus fervents de ses premiers disciples.

En 1121, Norbert se rendit à Cologne, après s'être arrêté encore quelque temps dans le Brabant. Sa présence fit grande sensation à Cologne, où il était fort connu. Il y demeura plusieurs mois, y fit découvrir le corps de saint Géréon, martyr de la légion thébaine, et produisit une telle impression par le spectacle de sa sainteté, par les prodiges qu'on disait s'être opérés par ses mains et par le feu de ses prédications, qu'une foule d'hommes voulurent renoncer au monde et se mettre à sa suite. Il revint à Prémontré, accompagné de trente novices qu'il avait recrutés dans ce voyage, et avec un trésor considérable de reliques, particulièrement de saint Géréon et des onze mille vierges, destinées à enrichir l'église qu'il voulait construire pour l'usage de ses religieux. L'excursion de Cologne donna aussi occasion à la fondation de l'abbaye de Floreffe, près Namur, la première des nombreuses filles de Prémontré. Cette fondation fut due à la libéralité d'Ermesinde, femme du comte de Namur, Godefroid.

A la fin de cette même année 1121, Norbert donna une forme définitive à la pieuse congrégation qu'il avait réunie autour de lui. Il la constitua en ordre de clercs réguliers, sous la règle de saint Augustin, augmentée de quelques observances particulières, et adopta pour habit une robe de laine blanche. La première profession eut lieu le jour de Noël 1121 : c'est de ce jour que date l'ordre de Prémontré.

L'ardent apôtre parcourut de nouveau le diocèse de Liége en 1122. Il s'arrêta quelque temps à Floreffe et à Maestricht ; son séjour en ces deux endroits fut signalé par plusieurs prodiges, qui ne contribuèrent pas peu à donner plus d'autorité à sa parole. De là il passa en Westphalie. Il y conquit un disciple qui devait donner le plus grand lustre à

l'ordre en Allemagne, Godefroid, comte de Cappenberg. Ce puissant seigneur convertit son manoir patrimonial en monastère du nouvel institut, et s'y consacra lui-même au service de Dieu.

Les années 1123 et 1124 furent marquées par plusieurs nouvelles fondations, dont la plus importante fut celle de la célèbre abbaye de Saint-Michel, à Anvers. Les habitants de cette grande ville avaient presque tous abandonné le culte catholique, à la suite des prédications de l'hérétique Tanchelin, dont le succès avait été favorisé par l'inertie et la scandaleuse conduite du prêtre qui y était seul demeuré chargé du soin des âmes. L'hérétique avait disparu depuis 1116, mais ses doctrines continuaient à être professées. L'évêque de Cambrai Burchard, de qui dépendait alors au spirituel la ville d'Anvers, y envoya douze chanoines séculiers, qui furent établis dans l'église Saint-Michel, bâtie récemment par le duc Godefroid de Bouillon. Leurs efforts pour extirper l'hérésie demeurèrent à peu près entièrement stériles. L'idée vint alors à Burchard de s'adresser à Norbert, dont le zèle apostolique venait de faire tant de merveilles. Norbert accepta la mission qui lui était offerte par l'évêque. Il se rendit à Anvers avec douze de ses disciples, des plus distingués par leur science et par leur vertu. Le succès de leur parole dépassa toutes les espérances. Quelques semaines suffirent pour ramener les égarés et faire cesser les désordres auxquels l'hérésie avait donné naissance. Norbert cependant se refusa absolument aux instances qui lui furent faites pour le déterminer à se fixer à Anvers. Il ne se rendit même qu'avec beaucoup de peine à la généreuse proposition que lui firent les chanoines de Saint-Michel de céder leur église, avec plusieurs des bénéfices qui y étaient attachés et d'autres revenus, pour l'établissement d'un monastère de Prémontrés. Le séjour des grandes villes ne lui semblait pas convenable pour ses religieux. Il finit cependant par se laisser arracher son consentement, et ainsi commença la grande abbaye qui devait prendre un développement si considérable et devenir si florissante jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Norbert quitta Anvers dans les derniers mois de l'année 1124, pour se rendre à Prémontré et de là à Rome, où il voulait obtenir du pape Honorius II, une nouvelle et plus solennelle confirmation de son institut, alors en butte à de grandes contradictions. A partir de ce temps, il ne revint plus en Belgique. Il se fonda bien encore de son vivant dans ce pays plusieurs abbayes considérables de son ordre, celles de Bonne-Espérance et de Saint-Feuillant dans le Hainaut, de Grimbergen, de Parc, d'Averbode dans le Brabant, de Saint-Nicolas, de Furnes, dans la Flandre, de Tongerloo, dans le Limbourg; mais lui-même ne semble avoir pris aucune part directe à ces fondations ni avoir eu d'autres relations avec la Belgique pendant les dix dernières années de sa vie.

Nous ne le suivrons donc pas dans cette dernière période : il suffira d'en donner une idée sommaire. Au retour de son voyage de Rome et après un court séjour à Prémontré, il dut entreprendre, en 1126, une nouvelle excursion en Allemagne, à la sollicitation et pour les intérêts de son noble ami le comte Thibaut de Champagne. C'est dans le cours de ce voyage qu'il fut forcé, en juillet 1126, d'accepter l'évêché de Magdebourg. Les années de son épiscopat furent assez agitées, d'abord par les troubles que soulevèrent, principalement parmi son clergé, son zèle et son énergie à réformer les abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique, ensuite par le schisme de Pierre de Léon, antipape sous le nom d'Anaclet II. Norbert soutint vigoureusement la cause du pape légitime Innocent II, et détermina le roi de Germanie, Lothaire III, à se prononcer en sa faveur, et même à entreprendre, en 1133, une expédition en Italie pour chasser l'antipape de la ville de Rome, où il était parvenu à s'établir. Il accompagna le roi dans cette expédition et assista à Rome à son couronnement impérial. C'est dans le cours de ce voyage qu'il contracta la maladie

qui devait le conduire au tombeau. Il put encore rentrer dans sa ville épiscopale, où il mourut le 6 juin 1134, vers la cinquantième ou cinquante-cinquième année de son âge.

Ch. De Smedt.

Vita S. Norberti (A), *auctore anonymo coævo*, ed. R. Wilmans, *Mon. Germ. hist.*, SS. t. XII, p. 670-703. — Herimanni Laudunensis *De miraculis S. Mariæ Laudunensis*, lib. IV, cap. 1-9, ed. R. Wilmans, ibid., p. 654 sqq. — *Vita Godefridi comitis Capenbergensis*, auctore anonymo, ed. Ph. Jaffé, ibid., p. 514 sqq. — *Vita S. Norberti* (B), auctore anonymo, ed. *Act. SS.* Jun. t. I, p. 819-58; *Additamenta Fratrum Capenbergensium*, ibid., p. 859-60. — Maurice Du Pré, *la Vie du bienheureux saint Norbert* (Paris, 1627; réimprimée par J. van Spilbeek, Namur, 1889; in-8°). — L.-Ch. (Hugo), *la Vie de S. Norbert* (Luxembourg, 1704; in-4°). — Id., *Annales Ordinis Præmonstratensis* (Nancy, 1734-1736; 2 vol. in-fol.). — R. Rosenmund, *Die ältesten Biographien des H. Norberts* (Berlin, 1874; in-8°). — G. Hertel, *Zur Lebensbeschreibung des Erzbischofs Norbert von Magdeburg*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XX (1880), p. 587-99. — Id., *Leben des H. Norbert* (Leipzig, 1881; in-12). — G. Madelaine, *Histoire de saint Norbert* (Lille, 1886; in-8°). — Autres publications sur saint Norbert, indiquées dans A. Potthast, *Bibliotheca historica medii ævi*, ed. 2ª, p. 1494-1496.

NORBERT DE LA CONCEPTION. Voir Gaverelle.

NORBERT DE SAINTE-JULIENNE. Voir Hermans.

NORMAN (*Marc*), poète latin, vivait à Tournai au commencement du XVIIe siècle. Il était prêtre et remplissait les fonctions de receveur de la fabrique de la cathédrale de Tournai, en même temps que de chapelain des hautes formes et promoteur du chapitre de la même église. Lié d'amitié avec Jean Rosier, curé d'Esplechin, c'est dans les œuvres de ce dernier qu'il a publié les quelques pièces de vers latins qui conservent son nom. D'après F. Lecouvet, qui en donne la liste et les analyse en détail, elles se distinguent par un style pur et facile et contiennent de beaux vers qui font regretter que Norman ne se soit pas appliqué davantage à la poésie.

Paul Bergmans.

F. Lecouvet, *Hannonia poetica* (Tournai, 1859), p. 154-156.

NORMAND (*Théodule-Elzéar*), littérateur et musicien, né à Quaregnon, le 27 janvier 1812, décédé à Amponville (France, Seine-et-Marne), le 29 février 1888, était fils de François-Xavier et de Marie-Thérèse Torfs. Son père, d'origine française, était venu diriger une école à Quaregnon et quitta l'enseignement après la chute de Napoléon Ier, pour remplir à Lille la charge de commissaire-priseur. Le jeune Théodule commença en cette ville ses études littéraires, et y suivit les cours de l'Académie de musique. Ses progrès furent si rapides qu'après la première année, il obtint au concours une place d'enfant de chœur à la cathédrale de Cambrai. Sans négliger ses humanités, il continua à se perfectionner dans la science musicale. Il eut la bonne fortune de rencontrer en Saint-Amand, bon violoncelliste et compositeur qui vint se fixer à Cambrai vers 1823, un professeur habile et expérimenté. Le jeune Normand continua l'étude du violoncelle à l'école de musique de Douai et obtint des prix aux concours de 1827, de 1828 et 1829. En même temps, il terminait ses humanités et, sa philosophie achevée, il entrait au grand séminaire de Meaux. C'était en 1832; le choléra sévissait à Paris et dans les villes voisines et y faisait de nombreuses victimes. Normand fut atteint de cette maladie et ne se rétablit qu'avec peine. On l'obligea de retourner dans son pays natal pour y recouvrer la santé. Persistant dans sa vocation, il fut admis au séminaire de Tournai et fut ordonné prêtre par Mgr Labis, le 19 décembre 1835. Pendant près de quatre ans, le jeune ecclésiastique remplit les fonctions de vicaire à Seneffe.

Ses aptitudes littéraires, qui s'étaient déjà révélées par diverses publications, lui valurent, le 21 septembre 1839, une nomination de principal du collège d'Enghien. Cet établissement scolaire subissait encore le contre-coup des mesures tracassières du gouvernement néerlandais, sa situation était précaire, les subventions communales restreintes et le nombre d'élèves insuffisant. L'abbé Normand manquait des qualités administratives pour en équilibrer la gestion matérielle; l'amour de la littérature et

de la musique primait en lui l'homme positif. A peine arrivé à Enghien, il lança un journal musical, *Le Bon Ménestrel*, qui publiait chaque semaine une romance, souvent inédite ; Normand s'était assuré la collaboration d'un jeune compositeur, Edmond Duval; l'éditeur était L. Spinet, à Enghien. Cette publication n'obtint pas la vogue nécessaire pour couvrir les frais et fut abandonnée dès la seconde année. Les difficultés de la gestion du collège, ajoutées à des déboires financiers, le dégoûtèrent de sa position; il donna sa démission et partit pour Louvain, où il ne séjourna pas longtemps, car, dès 1842, il alla se fixer dans la capitale de la France; ses connaissances musicales, qu'il avait complétées par des leçons d'harmonie reçues de Victor Lefebvre, ancien élève du conservatoire de Paris, et par de sérieuses études, lui valurent la place de second maître de chapelle et d'organiste accompagnateur de l'église de Saint-Gervais. Dans la suite, Normand fut attaché à la librairie religieuse de Périsse frères, pour la correction des livres de plain-chant; il adopta alors le pseudonyme de Théodore Nisard, sous lequel parurent la majeure partie des travaux qu'il édita en France. Notre musicologue finit par se consacrer presque exclusivement à des publications musicales. En 1852, il reçut du gouvernement français la mission de faire prendre, pour la Bibliothèque impériale de Paris, une copie d'un précieux manuscrit du XIe siècle découvert dans la bibliothèque de Montpellier et comprenant les chants de l'Eglise notés dans les anciennes notations en neumes et dans le système des quinze premières lettres de l'alphabet romain, qui s'expliquent l'une par l'autre.

Des recommandations valurent à l'abbé Normand, en 1868, les fonctions de vicaire et d'organiste à la cathédrale de Genève. Il abandonna cette position pour reprendre l'exercice du ministère sacerdotal dans le diocèse de Meaux, et fut nommé, le 1er septembre 1877, curé desservant de la paroisse d'Amponville, charge qu'il conserva paisiblement jusqu'à sa mort.

Ni ses déplacements fréquents, ni son existence mouvementée n'entravèrent ses publications. Le grand nombre des éditeurs auxquels il s'adressa rend assez ardue la tâche de dresser la liste complète de ses œuvres. Elles se rattachent à la littérature et à la musique. Ses productions littéraires appartiennent surtout aux années où il séjourna en Belgique. Normand quittait le séminaire au moment où notre pays, remis des commotions de la révolution qui consacrait son indépendance, s'efforçait de se reconstituer une littérature vraiment nationale. Des écrivains jeunes et ardents travaillèrent, non sans succès, à réaliser ce but patriotique. Une société nationale pour la propagation des bons livres s'était formée à Bruxelles sous la gérance de Ch.-G. De Mat. L'abbé Normand fut un des plus féconds collaborateurs de cette association et fit paraître des nouvelles et des notices historiques. Chez cet écrivain, la préoccupation littéraire l'emportait sur l'érudition du chercheur, et en traitant de sujets d'histoire, il fit surtout œuvre de vulgarisateur. Observons en outre que Normand avait une tendance marquée à s'aventurer sur le terrain de la polémique et qu'il écrivit quelques brochures d'actualité.

Nous donnons d'abord la liste des ouvrages littéraires dus à Normand; nous rappellerons ensuite ses travaux sur la musique : 1. *Histoire abrégée de Charlemagne.* Bruxelles, Société nationale..., 1838; in-18, 144 p. — 2. *Charlemagne né Belge, ou réfutation des recherches historiques de M. l'abbé Tiron.* Bruxelles, 1838; in-8°. — 3. *Antoine ou le blasphémateur converti, épisode belge.* Bruxelles, 1839; in-32. — 4. *Vie de saint Eleuthère, patron du diocèse de Tournay.* Bruxelles, 1839; in-32, 64 p. — 5. *La croix de saint Jean, histoire gantoise.* Bruxelles, 1840; in-32, 56 p. — 6. *Mélanges. Elzéar. Pensées diverses sur la Providence. Saint Louis, roi de France.* Bruxelles, 1840; 54 p. — 7. *Prascovie ou la jeune héroïne, nouvelle historique offerte aux lecteurs de la Bibliothèque populaire.* Bruxelles, 1840; in-32,

en deux parties de 67 p. et 60 p. C'est une reproduction avec quelques modifications et des notes d'un opuscule de X. de Maistre, intitulé : *La Jeune Sibérienne*, ainsi que le déclare franchement l'abbé Normand. — 8. *Fiducia*. Bruxelles, 1840; in-32, 48 p. — 9. *Les Deux Sœurs, ou le fruit de l'éducation. Anecdote belge*. Bruxelles, 1840; in-32, en deux parties de 56 p. chacune. — 10. *Histoire de Pie VII*. Bruxelles, 1840; 2 vol. in-32. — 11. *Pèlerinage d'un serviteur de Marie en Suisse, publié d'après des documents récents et autographes*. Bruxelles, 1840; in-32, 63 p. — 12. *Manuel ou les Hommes rouges, nouvelle historique*. Bruxelles, 1840; in-32, 66 p. — 13. *Les Frères de lait, histoire dédiée à la jeunesse, par H. Briac et H. Hœrtel; revue et corrigée par l'abbé Th. Normand*. Bruxelles, 1840; in-32, 104 p. — 14. *Du catholicisme et du libéralisme*. Enghien, L. Spinet, 1841; in-12, 96 p. — 15. *Galerie des saints et des saintes qui protègent la Belgique et les Pays-Bas. Illustré de* 150 *vignettes gravées sur les dessins de J. Coomans*. Bruxelles, Société des beaux-arts, 1841; in-8°, VIII-203 p. — 16. *La Dime, ou un mot aux habitants des campagnes, par El.-T. Mandorn*, s. l., 22 mai 1841; in-18, 12 p. — 17. *La Vierge. Histoire de la mère de Dieu, complétée par les traditions d'Orient, les écrits des Saints Pères et les mœurs des Hébreux, par M. l'abbé Orsini. Quatrième édition, revue, corrigée et annotée*. Bruxelles, 1842; 384 p. Les notes sont de l'abbé Normand et sont signées de ses initiales. — 18. *Histoire de la reine Blanche, mère de saint Louis* (1185-1263), *par Théodore Nisard*. Paris, Debécourt, 1842; in-12. L'ouvrage fut réimprimé à Tours en 1853 et 1867, et une traduction flamande fut publiée à Gand et à Tournai. — 19. *Histoire de Charlemagne, par Théodore Nisard*. Paris, Debécourt, 1843; in-12. — 20. *Le Mois de juillet consacré au divin cœur de Jésus. Indulgences*. Paris, Simon, 1843; in-32. — 21. *Histoire de saint Vincent de Paul*. Paris Mellier, 1844; in-16, 64 p. — 22. *L'archiconfrérie, ou Guide des âmes pieuses dans la dévotion au cœur immaculé de la mère de Dieu*. Paris, Debécourt, 1843; in-32. — 23. *Du Monopole universitaire au point de vue politique*. Paris, Gauthier frères, 1844; in-8°, 80 p. — 24. *Histoire de Louis-Philippe*. Paris, Vrayet de Surcy, in-8°; 16 p. — 25. *Les Calmes politiques de Guizot*. Paris, ibid., 1848; in-8°, 16 p. — 26. *Notice sur la vie et les travaux de l'abbé Guichené*. Paris, 1863; in-8°.

C'est surtout comme musicien ou plutôt comme archéologue musicien que l'abbé Normand mérite d'être signalé. Ses productions littéraires sont presque oubliées, tandis que ses études musicales resteront comme des œuvres d'une grande érudition et d'un incontestable mérite. F. Fétis a justement reconnu leur valeur scientifique. Normand se passionna surtout pour la musique religieuse et du moyen âge et s'appliqua avec ardeur à élucider les questions soulevées à Paris et ailleurs par la revision des livres de plain-chant. Il travailla déjà en Belgique à faciliter aux organistes de campagne la connaissance de leur instrument, et plus tard il conçut un nouveau système de transposition pour l'harmonium; il fit exécuter des instruments spéciaux pour l'appliquer, et à l'Exposition universelle de Paris de 1855, une médaille de première classe fut accordée à l'inventeur.

Les publications sur les questions musicales furent faites surtout en France et portent d'ordinaire le pseudonyme de Théodore Nisard, qu'il avait adopté à son arrivée à Paris. En voici l'énumération : 1. *Influence de la Belgique sur l'origine et les progrès de la musique moderne*. Ce premier travail de Normand parut dans la *Revue de Bruxelles*, sous le pseudonyme de Théodule Huysman, en novembre 1837 et avril 1838. — 2. *Manuel des organistes à la campagne*. Bruxelles, Detrie-Thomson (1839), in-4° oblong de 98 p. — 3. *Le Bon Ménestrel, ou choix de romances convenables aux jeunes personnes, aux établissements religieux, aux maisons d'éducation et aux familles catholiques*. Enghien, L. Spinet, 1840 et 1841; gr. in-4°. La première année

contient, parmi les cinquante-deux romances, huit dont la musique a été composée par l'abbé Normand, directeur de ce journal hebdomadaire; on lui doit les vers de deux autres. — 4. *Du plain-chant parisien. Examen critique des moyens les plus propres d'améliorer et de populariser ce chant.* Paris, Périsse frères, 25 février 1846; in-8°, 32 p. — 5. *La science et la pratique du plain-chant, où tout ce qui appartient à la pratique est établi par les principes de la science et confirmé par les témoignages des anciens philosophes, des pères de l'Eglise et des plus illustres musiciens, entre autres de Guy Arétin et de Jean des Murs, par dom Jumilhac, bénédictin de la congrégation de S. Maur. Deuxième édition, scrupuleusement réimprimée d'après l'édition originale, mise dans un meilleur ordre, enrichie de notes critiques et de tables supplémentaires très étendues, par Théodore Nisard et Alexandre Le Clercq.* Paris, 1847; in-4°, 356 p. à deux colonnes. Cette publication est faite d'après l'édition publiée en 1672 par Louis Bilaine; les annotations des éditeurs sont en grand nombre. — 6. *De la notation proportionnelle du moyen âge.* Paris, janvier 1847; in-12 de 23 p. — 7. *Etudes sur les anciennes notations musicales de l'Europe.* Sans lieu ni date. C'est la réunion d'articles publiés dans la *Revue archéologique*, *le Correspondant* et *le Monde catholique*. — 8. *Examen critique des chants de la Sainte-Chapelle, tirés de manuscrits du* XIII^e *siècle.* Ce compte rendu d'une publication de Félix Clément a paru d'abord dans *le Correspondant*, 25 août 1850; in-8° de 23 p. — 9. *Lettre à M. Ch. Lenormant au sujet des chants de la Sainte-Chapelle.* Paris; in-8°, 6 p. Extrait du *Correspondant*, 10 décembre 1850. Le ton de la polémique est assez vif dans ces deux articles. — 10. *Musique des odes d'Horace. Extrait des Archives des missions scientifiques*, février 1851. Paris; in-8°, 16 p. Cette étude a été rééditée dans le tome II des Œuvres de ce poète, publiées en 1852 à Zurich par Orelli. — 11. *Dictionnaire liturgique, historique et théorique de plain-chant et de musique d'église au moyen âge et dans les temps modernes.* Paris; gr. in-8° de 1546 colonnes. Cet ouvrage fut écrit en collaboration avec Joseph d'Ortigue. — 12. *Méthode de plain-chant à l'usage des écoles primaires.* Rennes, Vatar, 1855; in-12, 72 p. — 13. *Etudes sur la restauration du chant grégorien au dix-neuvième siècle.* Rennes, Vatar, 1856; in-8°, 514 p. — 14. *La commission parisienne. Le plain-chant de saint Grégoire et le plain-chant de la tradition. Lettre à M. l'abbé Cloet, doyen de Beuvry, à propos de sa brochure intitulée : « Un mot sur le choix des livres de « chant liturgique ».* Paris, 1856; in-8°, 24 p. — 15. *Question liturgique. Lettres sur la commission parisienne, l'esthétique du plain-chant et la condamnation de la brochure de M. S. Rodière dans le diocèse d'Albi.* Rennes. Vatar, 1856; in-8°. — 16. *Du rythme dans le plain-chant.* Rennes, Vatar, 1856; in-8°. — 17. *Revue de musique ancienne et moderne. Première année.* Rennes, Vatar, 1856; in-8°. Le premier numéro parut le 17 janvier 1856, la publication cessa au douzième numéro. Normand, ou plutôt Nisard, était rédacteur en chef; il y débuta en déclarant faire « un appel « sincère à la science des érudits que « j'ai pu froisser autrefois dans la « lutte, de leur rendre une tardive « mais une complète justice ». Un de ses meilleurs articles est une étude, historique et critique sur *Francon de Cologne, son siècle, ses travaux et son influence sur la musique mesurée du moyen âge.* — 18. L'abbé Normand soigna et revisa la publication des *Gradual* et *Vesperal romains* pour le diocèse de Rennes, qui furent édités en 1856 chez Vatar et comportent deux volumes de plus de 800 pages, in-8°. — 19. *Le P. Lambillotte et don Anselme Schubiger. Notes pour servir à l'histoire de la question du chant liturgique au commencement de l'année* 1857. Paris, 1857; in-8°, 46 p. — 20. *Réponse de dom Anselme Schubiger au P. Dufour; précédée de quelques réflexions qui font suite aux Notes...* Paris, 1^er juin 1857; in-8°. — 21. *Méthode populaire de plain-chant romain et petit traité de psalmodie, approuvés par l'autorité ecclé-*

siastique et publiés par E. Repos. Paris, Repos, 1857; in-12, 2 vol. Une seconde édition parut l'année suivante. Elles sont anonymes. — 22. *Revue de musique sacrée*, éditée également chez Repos en 1857, mais sans le nom du rédacteur. — 23. *L'accompagnement du plain-chant sur l'orgue, enseigné en quelques lignes de musique et sans le secours d'aucune notion d'harmonie. Ouvrage destiné à tous les diocèses.* Paris, E. Repos, 1860; grand in-8°, 47 p. — 24. *Les vrais principes de l'accompagnement du plain-chant sur l'orgue, d'après les maîtres des* XVe *et* XVIe *siècles, à l'usage des conservatoires de musique, des séminaires, des maîtrises et des écoles normales de tous les diocèses.* Paris, Repos, 1860; grand in-8° de 64 p. — 25. *Giovanni Pierluigi da Palestrina; Jean Romain Grosjean; Cherubini; Edmond Duval; l'abbé Joseph Baini; l'abbé G. G. Nivers; Joseph Franck; Dom Martin Gerbert; Dom Benoit de Jumilhac; Martini. Biographies.* Paris, Repos, 1866; in-8°. Chaque biographie est publiée séparément. — 26. *L'abbé Vogler.* Paris, Repos, 1866; in-8°. — 27. *Saint Odon de Cluny. Lully. Monographie de Jean Gilles, célèbre compositeur provençal.* Paris, Repos, 1866; in-8°, 16 col. — 28. *Pergolèse. Henri VIII, roi d'Angleterre.* Paris, Repos, 1867; in-8°, 16 col. — 29. *Monographie de Jean-Philippe Rameau.* Paris, Repos, 1867; in-8°, 24 col. — 30. *Monographie littéraire et musicale de M. Jean-Baptiste Lobat, ex-organiste de Montauban. Monographie de Dieudonné Denne-Baron.* Paris, Repos, 1867; in-8°. — 31. *Histoire de l'école de chant de Saint-Gall du* VIIIe *au* XIIe *siècle. Documents relatifs à l'histoire du plain-chant pendant le moyen âge, par le P. Schubiger, religieux des ermites (Suisse). Ouvrage traduit de l'allemand, d'après l'édition originale de M. Benziger, par Brifford, professeur de littérature à Boëye, avec des notes par Théodore Nisard.* Paris, E. Repos, s. d.; in-8°, 96 p. — 32. *Adam de la Halle, trouvère du* XIIIe *siècle.* Paris, Repos, s. d.; in-8°, 22 col. — 33. *Monographie de saint Ambroise.* Paris, Repos; in-8°, 24 col. — 34. *Jean de Meuris.* Paris, in-8°, 16 col. — 35. *Monographie littéraire et musicale de Théodore Nisard.* Lille, Horemans, s. d.; in-8°, 40 p. avec portrait et musique. Elle est reprosuite dans *l'Illustration musicale.* Paris, Repos. — 36. Un recueil de motets sous le titre : *La Voix du sanctuaire.*

Ernest Matthieu.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édition. — E. Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, p. 665, 703. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 29. — Renseignements particuliers.

NORMANDIE (*Guillaume* **DE**). Voir GUILLAUME DE NORMANDIE.

NOTAU (*Fulgence*), NOTEAU ou NOTTAU, écrivain ecclésiastique au XVIIe siècle. Il naquit à Mons, disent plusieurs auteurs, mais on ne trouve pas son acte de baptême dans les registres paroissiaux de cette ville. Après avoir fait d'excellentes études à l'université de Louvain, Notau obtint le grade de lecteur en théologie. Entré dans l'ordre des frères mineurs récollets de la province de Saint-André, il fit partie du personnel du couvent de Mons.

D'après de Boussu, Notau « mit au » jour un excellent traité *de Sigillo con-* » *fessionis*, et un autre intitulé : *Conclu-* » *siones theologicæ* ». Voici le titre de l'ouvrage, en deux volumes, que l'on possède de Notau : *Tractatus de Sacramento Pœnitentiæ ad mentem Joannis Duns Scoti, Doctoris Subtilis, Omnibus tum Confessariis, tum Pœnitentibus perutilis, in duas partes divisus. Pars I, de Pœnitentia virtute, sacramento, contritione et confessione. Pars II, de Satisfactione, Ministro, Casuum reservatione, Regularium potestate, et sigillo.* Mons, L. Preudhomme, 1697; 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est dédié à Jean de Saint-Guislain, abbé de Saint-Denis-en-Broqueroie, bienfaiteur du couvent des Récollets de Mons.

On ne connaît ni la date ni le lieu de la mort de Fulgence Notau.

Léopold Devillers.

De Boussu, *Histoire de la ville de Mons*, p. 430. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 236. — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 375. — P. F. Servais Dirks, *Histoire littéraire et bi-*

bliographique des Frères mineurs de l'Observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas, p. 321.

NOTER (DE), famille d'artistes. Voir De Noter.

NOTERMAN (*Emmanuel*), peintre et graveur, né à Audenarde en 1808, mort à Anvers le 14 mai 1863. Fils d'un peintre décorateur, destiné lui-même au métier de doreur, le jeune Emmanuel reçut les premières notions de l'art de son aïeul maternel, Bernard Durieux, homme de loi et peintre amateur. Ses études se poursuivirent à l'Académie de Gand et sous la direction de Maes-Canini (voir ce nom). Il s'adonna ensuite à la peinture du portrait, d'abord à Grammont, puis à Bruxelles. En 1835, Noterman se rendit à Anvers où, guidé par les conseils de P. Kremer, il adopta le genre et trouva quelque succès comme peintre de scènes humoristiques. On vit de ses tableaux à divers salons belges. Alvin consacre des lignes élogieuses à celui qu'il exposa en 1836, à Bruxelles, sous le titre : *Les Apprêts du bal masqué;* nous croyons superflu de citer les autres. Noterman est l'auteur de quelques planches à l'eau-forte, traitées avec une lourdeur qui contraste avec leur prétention à l'esprit. La *Mort de Van Dyck*, la principale et la meilleure, reproduit un tableau de Pierre Kremer.

Noterman forma des élèves qui firent honneur à son enseignement, et en particulier Ernest Slingeneyer.

Henri Hymans.

Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, etc.* — Kramm, *id.* — Hippert et Linnig, *le Peintre-graveur hollandais et belge au* XIX^e *siècle.*

* **NOTGER**, évêque de Liége, né vers 930, d'une famille noble de la Souabe, mort le 10 avril 1008. Il a peut-être fait ses études à l'abbaye de Saint-Gall, et il est certain que ses talents et ses connaissances lui valurent d'être appelé, probablement par saint Brunon de Cologne, à la cour de l'empereur Otton I, où il fit partie de ce clergé d'élite qui remplissait la chancellerie. Il est faux qu'il ait occupé les fonctions de prieur à Saint-Gall; il est faux qu'il soit venu diriger les écoles de Stavelot sous l'abbé Odilon; il est faux encore qu'il ait appartenu à la proche parenté de l'empereur. Lorsque, le 27 octobre 971, l'évêque de Liége Eracle mourut, Otton I lui donna pour successeur Notger, qui reçut la consécration épiscopale à Bonn, des mains de son métropolitain, Géron de Cologne, le 14 avril 972, comme je l'ai prouvé ailleurs. A partir de cette date, Notger a fourni une double carrière, d'une part comme prince d'empire, de l'autre comme prince-évêque de Liége. Nous l'examinerons rapidement sous ce double aspect.

Très dévoué à la dynastie de Saxe, il mit au service de ses rois une activité infatigable. Pour en avoir une idée complète, il faudrait énumérer tous les diplômes dans lesquels il intervint au sujet des affaires les plus diverses, mais ce travail est trop long pour être entrepris ici, et nous nous bornerons aux choses essentielles. Il n'eut pas le temps de servir longtemps son bienfaiteur Otton I, mais il fut un des conseillers les plus écoutés et un des vassaux les plus fidèles d'Otton II. Dans cette Lotharingie si troublée par l'ambition des seigneurs féodaux et si menacée par les convoitises françaises, il fut la sentinelle vigilante qui signalait au roi d'Allemagne tous les dangers, et l'ami sûr qui l'aida plus d'une fois à les conjurer. Il n'a pas été étranger à la collation du duché de Lotharingie au frère du roi de France, Charles de Lorraine, mesure habile qui intéressait au maintien de l'ordre établi l'un de ses plus dangereux ennemis, et c'est lui, selon toute apparence, qui a pu, au dernier moment, avertir Otton II, alors à Aix-la-Chapelle, du coup de main de Lothaire, qui faillit surprendre et faire prisonnier l'empereur au milieu de son palais. C'est lui encore qui, en faisant nommer évêque de Cambrai son ancien élève Rothard, a fourni à l'empire, dans ce poste avancé toujours exposé aux attaques de la France, un de ses serviteurs les plus utiles. Lorsqu'en 983 Otton II, après sa défaite de Ros-

sano, convoqua la diète de Vérone pour préparer sa revanche, Notger y accourut, et il ramena d'Italie le jeune Otton III, qui fut couronné à Aix-la-Chapelle du vivant de son père. Mais la mort imprévue de celui-ci laissa l'enfant royal dans la situation la plus critique, entre son parent, Henri le Querelleur, duc de Bavière, qui rêvait de s'emparer de la couronne, et le roi de France, Lothaire, qui nourrissait toujours le projet de conquérir la Lotharingie. Il est vrai, d'autre part, que sa cause rencontra des dévouements purs chez un grand nombre d'évêques, parmi lesquels Notger, et surtout chez le futur pape Sylvestre II, Gerbert, alors attaché au service de l'archevêque de Reims. Celui-ci devint l'âme du parti ottonien, et, à cette occasion, il s'engagea entre lui et Notger une correspondance des plus intéressantes, en partie conservée dans les lettres de Gerbert. (V. *Lettres de Gerbert*, éd. J. Havet.) Nous y voyons que, pour Gerbert, l'ennemi le plus dangereux, c'était le Bavarois, tandis que Notger se défiait surtout du roi de France. Le danger parut au comble lorsque les deux prétendants imaginèrent de concerter leur action ; mais, heureusement pour Otton III, l'entrevue qu'ils avaient projetée n'eut pas lieu; ils furent obligés d'opérer isolément. Henri céda peu après, et Lothaire mourut le 2 mars 986, au moment où il se berçait d'un nouveau projet d'invasion en Lotharingie. Ainsi la couronne impériale et l'autorité sur ce dernier pays restèrent au jeune Otton III. Un voyage que l'impératrice-mère Théophano fit en Italie, et dans lequel Notger l'accompagna (988-990), acheva de consolider un pouvoir si longtemps menacé. On comprend le crédit qu'à la suite des inappréciables services rendus par lui, Notger possédait à la cour. Sans avoir jamais été ni le tuteur ni le précepteur du prince, comme on l'a avancé sans preuves, Notger compta parmi ses conseillers les plus influents, et l'on peut dire que tout particulièrement en Lotharingie, l'empereur ne traitait aucune affaire sans prendre son avis. En 993, Notger reçut son jeune maître à Liége; en 995, il assista au concile de Mouzon, qui eut à juger la cause de son ancien correspondant Gerbert, accusé d'être arrivé d'une manière irrégulière au siège archiépiscopal de Reims; cette même année, il dicta encore le choix d'Erluin comme successeur de Rothard dans l'évêché de Cambrai. En 996, il accompagua Otton III en Italie, où des documents impériaux et pontificaux offrent plus d'une trace de sa présence; il en revint en compagnie de son ami saint Adalbert, archevêque de Prague, qui allait cueillir la palme du martyre en Prusse. Dès 997, il visitait pour la quatrième fois l'Italie, à la suite de l'empereur; on le trouve au concile de Todi, le 27 décembre 1001, sans qu'on puisse dire s'il avait passé dans ce pays tout l'intervalle entre cette date et l'année 997.

Notger fit partie du cortège funèbre qui ramena en Allemagne les restes du jeune empereur, mort le 23 janvier 1002; il se rallia des premiers à la cause de Henri II, et il jouit de la faveur de ce prince, qui visita Liége en 1003. C'est lui que l'empereur choisit pour aller, la même année, trouver à Paris le roi de France Robert, avec une mission de paix. En 1007, le 25 mai, nous le trouvons à la diète impériale de Worms, et, peu de temps après, nous le voyons prêter main forte à l'empereur dans son expédition de Flandre contre le comte Baudouin.

C'est à Notger incontestablement qu'il faut rattacher la création de la principauté de Liége. Avant lui, les évêques de ce diocèse étaient de grands seigneurs immunistes, possédant un grand nombre de terres éparses sur divers points du territoire diocésain et même au delà, qui étaient fermées par l'immunité à tous les officiers royaux et où ils étaient, par conséquent, les seuls maîtres, les seuls représentants de l'autorité publique. C'est lui qui, par l'acquisition de deux comtés entiers, celui de Huy (985) et celui de Brugeron (988), qui lui furent confirmés par des diplômes impériaux, créa le noyau du

territoire de l'état liégeois, qui devait bientôt s'augmenter du comté de Hesbaye (1040) et de plusieurs autres. Les empereurs, en confirmant à diverses reprises toutes les possessions de son siège et en y ajoutant de nouvelles libéralités, l'élevèrent de fait au rang d'un prince d'empire.

Toutefois, la situation d'un dignitaire ecclésiastique, chargé de maintenir l'autorité de l'empire au milieu d'une région où les grandes familles féodales travaillaient à acquérir une indépendance absolue, était pleine de difficultés et de dangers. Les grands ne toléraient sur le siège épiscopal qu'un des leurs; ils avaient chassé l'évêque Rathère, qui était de petite naissance, pour lui substituer Baldéric I, parent de Régnier au Long Col de Hainaut. Sous Eracle, successeur de Baldéric, qui devait sa nomination à saint Brunon, ils avaient fomenté à Liége des troubles d'une certaine gravité. Notger eut lui aussi à se défendre contre eux : il le fit avec autant de prudence que d'énergie. En 987, il obtint l'appui de l'impératrice Théophano pour s'emparer du château de Chèvremont et pour le détruire; l'histoire du stratagème qu'il aurait employé pour pénétrer dans la forteresse est une fable qu'il est inutile de réfuter. Un autre grand ayant voulu se bâtir, sur les hauteurs de Liége, une maison qui serait devenue un danger pour la sécurité de la ville, il n'osa lui résister en face, mais sous main il détermina le prévôt de sa cathédrale à bâtir sur l'emplacement convoité l'église Sainte-Croix. Le moyen le plus efficace auquel il recourut pour assurer la tranquillité de sa ville épiscopale, ce fut de la fortifier. Liége, jusqu'alors bourgade ouverte, reçut une ceinture de murailles; la partie de la ville située entre les deux bras que formait la Meuse, vit creuser et approfondir le lit de ce fleuve, qui servit ainsi au système défensif de la ville; c'est ce fait qui paraît avoir donné naissance à la tradition, peu autorisée, d'après laquelle Notger aurait détourné le cours de la Meuse et introduit un de ses bras dans la ville. Dans cette enceinte, garnie de tours, il éleva un grand nombre de constructions religieuses et civiles, dont plusieurs faisaient partie des murailles et complétaient la défense. Il rebâtit la cathédrale Saint-Lambert, avec le cloître des chanoines, l'hospice et le palais des évêques; il acheva les deux collégiales commencées par Eracle, à savoir : Saint-Martin sur la colline, et Saint-Paul dans l'île; il y ajouta deux églises collégiales nouvelles, Saint-Denis et Saint-Jean, sans compter les deux églises de Notre-Dame, près de la cathédrale, et Saint-Adalbert dans l'île, l'une et l'autre affectées au ministère paroissial. Par ces grands travaux, auxquels sans doute il en ajouta beaucoup d'autres dont les chroniqueurs ne nous ont pas parlé, Notger éleva le bourg de Liége au rang d'une véritable ville; il fut, comme on a pu le dire, le second créateur de sa cité épiscopale, et c'est à bon droit qu'un poète contemporain, s'adressant à celle-ci, a écrit le vers célèbre :

Notgerum Christo, Notgero cetera debes.

Mais l'activité créatrice du grand évêque ne fut pas limitée à la ville de Liége. Il témoigna le plus grand intérêt à l'abbaye de Lobbes qui était, depuis la donation de l'empereur Arnoul à l'évêque Francon, la propriété des évêques de Liége. Il protégea efficacement l'abbé Folcuin, fit respecter son autorité menacée par les agissements de son compétiteur l'ancien évêque Rathère, obtint pour l'abbaye de précieux diplômes par lesquels l'empereur Otton II et le pape Jean XV confirmaient ses immunités, défendit que les paroisses qui y apportaient en procession leurs redevances s'acquittassent à Nivelles ou ailleurs, et poussa l'abbé à entreprendre de grands travaux de construction et d'ornementation, dont Folcuin nous a conservé le détail. Il fortifia Thuin, qui était comme la forteresse de l'abbaye, et de ce château il fit une ville. Il fortifia également l'abbaye de Fosses, autre possession de l'église de Liége, qui était dès lors le noyau d'une ville, et, selon la tradition, il exécuta les mêmes travaux à Malines,

qui était à lui, et dont il éleva la première enceinte.

Il ne suffisait pas de fortifier les villes, il fallait les faire garder et défendre. Notger y pourvut en confiant ce soin à des vassaux de son église; la nombreuse chevalerie qu'il prit à son service dans ce but fut rémunérée au moyen des terres de Saint-Lambert, qu'il distribua en fief. Nous savons que c'est Notger qui a le premier réglé l'emploi des ressources de son église et créé une espèce de budget, sur lequel le tiers fut attribué aux vassaux ; c'est lui aussi qui semble avoir opéré la distinction de la mense épiscopale et de la mense canonicale.

De toutes ses œuvres, la plus belle consiste dans le développement qu'il donna à l'instruction publique. Il n'était ici, à la vérité, que le continuateur d'Eracle, mais l'impulsion qu'il donna aux études, tant dans l'école de la cathédrale que dans celles des églises collégiales, fut des plus puissantes. Il eut la bonne fortune de rencontrer des collaborateurs comme Wazon, dont il fit l'écolâtre de Saint-Lambert, et comme Heriger, qui exerça les mêmes fonctions à Lobbes avant celles d'abbé. Sous Notger, les écoles de Liége acquirent une réputation de premier ordre ; de toutes parts on y affluait, et leurs élèves en les quittant allaient dans les diocèses étrangers remplir les fonctions les plus élevées; un bon nombre d'entre eux occupèrent des sièges épiscopaux, d'autres enseignèrent avec éclat dans de grandes villes comme Paris, Bamberg, Prague, Rouen. Le zèle de l'évêque pour ses élèves était extraordinaire ; souvent il emmenait les meilleurs en voyage, leur faisant continuer leurs études sous ses yeux ; aussi, quand ils revenaient avec lui après une longue absence, étaient-ils plus instruits que leurs condisciples restés sur les bancs.

Protecteur des lettres, Notger a déterminé la vocation d'Heriger, qui, sous ses auspices et grâce aux renseignements recueillis avec son concours, écrivit, vers 980, son *Gesta episcoporum Leodiensium*, qui est la première chronique du pays de Liége, ainsi que plusieurs vies de saints liégeois. On a pensé longtemps, et pour des raisons assez spécieuses, que Notger était auteur lui-même, et l'on a cru pouvoir lui attribuer la vie de saint Remacle, celle de saint Landoald et celle de saint Adelin. La grande majorité des critiques a renoncé à lui attribuer la paternité des deux premières; quant à la troisième, qu'ils conviennent de lui laisser, elle est très probablement, comme les autres, l'œuvre de l'abbé Heriger.

Les beaux-arts jouirent également de la protection du grand évêque, et dans les nombreux édifices qu'il bâtit, les artistes eurent d'amples occasions d'exercer leur talent. Folcuin nous a énuméré une série intéressante d'œuvres d'art exécutées à Lobbes sous les auspices de Notger, et il en fut de même, à plus forte raison, dans les églises de Liége. Mais toutes ces œuvres ont péri, à la seule exception d'un bel ivoire qui sert encore aujourd'hui de couverture à l'évangéliaire dit de Notger, conservé à la bibliothèque de l'université de Liége. On y voit l'évêque agenouillé devant un autel garni d'un ciborium; aux quatre coins se trouvent les emblèmes des quatre évangélistes, et dans la bordure court ce distique :

En ego Notgerus peccati pondere pressus,
Ad te flecto genu qui terres omnia nutu.

L'administration épiscopale de Notger est moins connue que son rôle temporel : cependant, nous le voyons consacrer plusieurs églises (Lobbes, Saint-Jean-en-Ile, Florennes, Waulsort), tenir des synodes diocésains, procéder, de concert avec l'archevêque de Cologne, à une rectification de frontières et s'employer à répandre dans son diocèse la fête des trépassés, que l'ordre de Cluny rendait alors populaire dans toute la chrétienté. Un panégyrique en vers, qui est à peu près contemporain, nous apprend en outre qu'il prêchait ses ouailles dans les deux idiomes : les clercs en latin, le reste du peuple en langue vulgaire (c'est-à-dire, sans doute, en thiois et non en roman, puisqu'il était lui-même de langue ger-

manique). Ses rares moments de repos, il aimait à les passer dans le cloître de Saint-Jean-en-Ile, son église favorite, où ses journées s'écoulaient dans l'étude, dans la prière et dans la pratique des œuvres de charité.

Tous ses contemporains ont vanté ses vertus, sa droiture, sa justice, son courage, sa charité, sa piété, son esprit de mortification ; la plupart lui donnent le titre de saint, et il est certain qu'il ne se rencontre pas une seule tache ni dans son rôle public, ni dans sa vie privée. Il mourut le 10 avril 1008 (cette date n'est plus discutable), après trente-six ans de pontificat et, selon son désir, fut enterré dans une chapelle de l'église Saint-Jean, où l'on a retrouvé son tombeau en 1633. Ses restes sont conservés depuis lors dans la sacristie de cette église.

Godefroid Kurth.

Anselme, *Gesta episcoporum Leodiensium*, c. 25-30 (*Monumenta Germaniæ historica*, t. VII). — *Vita Notgeri*, œuvre anonyme du XIe siècle, dans *Gilles d'Orval*, livre II, p. 58-58, avec les additions de celui-ci (même recueil, t. XXV) et publiée à part avec commentaire, dans l'ouvrage ci-dessous. — *Une biographie de l'évêque Notger au XIIe siècle*, par G. Kurth (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4e série, t. XVII). — Raikem, *Quelques événements du temps de Notger, évêque de Liége* (Liége, 1870). — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége depuis leur origine jusqu'au XIIIe siècle* (Liége, 1890).

NOTHOMB (*Camille*), homme de lettres, né à Arlon, le 4 avril 1833, décédé à Berlin, le 27 janvier 1881, fils aîné de J.-P. Nothomb, commissaire d'arrondissement à Arlon, neveu de J.-B. Nothomb. Il étudia à l'athénée de sa ville natale et à l'université de Louvain. Après avoir collaboré pendant quelque temps au journal *L'Universel*, qui parut à Bruxelles de 1859 à 1861, il entra au secrétariat de la maison de banque fondée par A. Langrand-Dumonceau, où sa connaissance des langues modernes lui valut une situation avantageuse. Impliqué en 1871 dans les poursuites exercées contre le directeur et les administrateurs de cet établissement, il finit par être acquitté en appel en 1872. Au mois de janvier 1878, il entra au *Journal de Bruxelles*, que l'état de sa santé le força de quitter bientôt. Il fut, à cette époque, secrétaire de l'*Œuvre de la presse*.

Camille Nothomb a publié, en 1877, dans la *Revue générale : La Bulgarie et les Bulgares*, étude rédigée en grande partie d'après l'*Histoire des Bulgares*, de Jirecek ; l'*Histoire vraie du Concile du Vatican*, par le cardinal Manning, même année, traduction tirée à part en un volume. Paris (Bruxelles), sans date. Il a traduit encore : l'*Art gothique au XIXe siècle*, par A. Reichensperger. Bruxelles, 1867 ; in-12.

Ern. Gossart.

Bibliographie nationale, t. III, p. 34. — *Journal de Bruxelles*, 29 janvier 1881. — *L'Indépendance belge*, même date.

NOTHOMB (*Jean-Baptiste*, baron), homme d'Etat, diplomate, écrivain, né le 3 juillet 1805, à Messancy, village de l'arrondissement d'Arlon, mort à Berlin, le 16 septembre 1881. Après de brillantes études à l'athénée de Luxembourg, il fit son droit à Liége, où il fut le condisciple de Charles Rogier, de Paul Devaux et de Charles Lebeau. A cette époque déjà, il manifestait une prédilection toute particulière pour l'histoire et la politique, suivant avec un vif intérêt les débats parlementaires en Angleterre et en France. Après avoir obtenu son diplôme de docteur en droit, il partit pour Bruxelles où il rédigea, en 1830, pour le *Courrier des Pays-Bas*, les rapports des séances des états généraux, se distinguant par une grande clarté et une modération voulue dans l'appréciation des questions difficiles.

La situation était tendue. Les innovations de Guillaume Ier, particulièrement sur le terrain religieux, remuaient profondément les esprits.

Catholiques et libéraux s'étaient alliés pour faire de l'opposition et leur parti était devenu puissant malgré les concessions tardives faites par le gouvernement. Toutefois, au commencement de 1830, la majorité ne songeait pas encore au renversement de la dynastie et à la création d'un Etat indépendant. Nothomb lui-même ne désirait pas la séparation ; il ne poussait pas à

des moyens extrêmes lorsqu'il défendait, dans le *Courrier des Pays-Bas*, les droits des provinces méridionales.

Aussi la révolution du 25 août le surprit-elle pendant qu'il passait ses vacances à Luxembourg. La révolution de juillet avait eu son écho à Bruxelles, et le soulèvement de la capitale était devenu bientôt général, malgré les efforts du pouvoir pour l'étouffer. Toute réconciliation était devenue impossible. Un gouvernement provisoire étant établi, la séparation s'annonçait comme un fait inéluctable.

Nommé, malgré sa jeunesse, membre de la commission chargée d'élaborer la constitution de la Belgique, il fut élu, par trois circonscriptions, député au Congrès national et opta pour celle d'Arlon, qu'il représenta pendant dix-huit ans. Secrétaire du Congrès, il devint aussi membre du Comité diplomatique installé le 19 novembre 1830 par le gouvernement provisoire. Il y révéla des aptitudes remarquables pour la diplomatie ; mais il ne borna pas son activité au cercle restreint des négociations. Il rehaussa le travail de cabinet par son éloquence au sein des débats agités du Congrès, où la clarté de ses exposés, sa logique serrée, un coup-d'œil toujours juste et des épigrammes bien dirigées gagnaient aussitôt ses auditeurs.

Tout en déclarant que les provinces belges devaient former un Etat indépendant, le gouvernement provisoire n'avait pas décidé quelle en serait la forme. Les uns se voulaient jeter dans les bras de la France, les autres rêvaient une république analogue à celle de la Suisse. Nothomb se prononça énergiquement contre ces deux projets. D'une part, opinait-il, les grandes puissances ne verraient pas d'un regard favorable la Belgique se réunir à la France ; d'autre part, il était convaincu que le régime républicain conduirait au militarisme. Il se montra tout aussi hostile à la candidature du prince d'Orange. En réalité, les puissances du nord, reconnaissant qu'une réconciliation était impossible, tentèrent de conserver du moins la Belgique à la dynastie en la plaçant sous la domination du fils aîné du roi Guillaume. Lord Palmerston alla même jusqu'à proposer de donner le Luxembourg à la Belgique si elle reconnaissait le prince. Cette question du Luxembourg ne pouvait que plaire à Nothomb, qui avait rédigé, en 1830, le décret par lequel le gouvernement provisoire cherchait à étendre son pouvoir sur cette province, et il l'avait même défendue à la tribune contre Bignon qui, à la Chambre française, avait traité ce projet « d'usurpation ».

Toutefois, il ne se faisait pas d'illusion ; il se persuadait que les événements avaient déjà rendu impossible cette solution dynastique. Aussi, dans la séance du 23 novembre, il exposa que ni le prince d'Orange, ni tout autre membre de sa dynastie ne pouvait reconnaître de bonne foi les événements accomplis et que, tout au contraire, la déclaration de l'indépendance impliquait l'exclusion de la maison d'Orange et la séparation avec le peuple hollandais. Il termina en conseillant de rompre les négociations par une déclaration rapide et décisive.

Il ne se trompait pas. La révolution polonaise ayant éclaté, la Russie, la Prusse et l'Autriche prirent tout à coup à notre égard une attitude peu bienveillante, et le prince de Metternich disait : « Comme Talleyrand, ambassadeur de « France à Londres, a promis formelle- « ment qu'il ne cherchera ni à annexer, « ni à révolutionner la Belgique, ni à « en faire une secondogéniture, eh « bien ! il faut l'abandonner à son sort ».

Le 20 décembre, la Conférence de Londres déclara que les événements des derniers mois ayant prouvé que la fusion projetée des deux parties des Pays-Pas n'avait pas réussi, le but de cette union était manqué, que, par conséquent, il fallait chercher à l'atteindre par d'autres moyens, en conciliant la future indépendance de la Belgique avec les traités, les intérêts et la sécurité des autres puissances, ainsi qu'avec le maintien de l'équilibre européen.

Le roi Guillaume protesta, mais en

vain; la question principale était résolue.

Le 20 janvier 1831, la conférence tomba d'accord sur les bases de la séparation de la Belgique et de la Hollande, régla la question territoriale d'après le *statu quo* de 1790, l'exception faite du Luxembourg, qui était donné au roi des Pays-Bas comme compensation pour ses anciennes possessions de Nassau. La Belgique fut déclarée Etat neutre.

La Belgique protesta contre cette entente qui lui enlevait le Luxembourg. La déclaration du Congrès, rédigée par Nothomb, contestait qu'une puissance quelconque eût le droit de fixer les frontières de la Belgique sans l'assentiment de sa représentation nationale. Mais l'Angleterre s'en tint au protocole du 20 janvier 1831. Talleyrand chercha vainement à satisfaire l'ambition timide de Louis-Philippe. Palmerston tint ferme et Casimir-Perier finit par se convaincre qu'il fallait renoncer à caresser des projets chers à son souverain, si l'on ne voulait pas courir les risques d'une guerre avec l'Angleterre.

Le projet de Talleyrand d'installer le roi de Saxe à Bruxelles ayant été repoussé ainsi que la proposition de Louis-Philippe de donner la couronne à un de ses neveux, prince Napoléonien, deux candidatures se trouvèrent en présence : celle du duc de Leuchtenberg et celle du duc de Nemours. Nothomb pensait que l'une et l'autre étaient impolitiques; mais, comme il ne pouvait voter pour le prince de Leuchtenberg sans s'aliéner gratuitement la France, il vota pour le duc de Nemours.

Toutefois, quelques jours auparavant, la Conférence de Londres avait exclu tous les princes des cinq grandes puissances, et Louis-Philippe, en présence de l'attitude menaçante de l'Angleterre, se vit obligé à renoncer pour son second fils à la couronne de Belgique.

On songea alors à instituer une régence, et le prince de Ligne ayant refusé de l'accepter, le baron Surlet de Chokier fut élu régent. Nothomb fut aussitôt nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères, poste qu'il occupa jusqu'en 1837 et dans lequel il déploya une activité diplomatique des plus importantes.

Il vit que la Belgique se trouvait dans une impasse. La conférence n'avait pas consenti à prendre connaissance de la protestation belge contre l'amputation du Luxembourg, Louis-Philippe avait été obligé de refuser son consentement à la nomination du duc de Nemours. Le 10 mars, le régent avait publié une proclamation énergique, déclarant que la nation saurait terminer, malgré le protocole de Londres, la révolution commencée à l'encontre des traités de 1815 et maintenir la protestation de ses représentants. Palmerston refuse de recevoir le plénipotentiaire belge, déclare que les décisions du 21 janvier sont irrévocables et qu'il serait inutile de négocier touchant le choix d'un souverain aussi longtemps que les Belges n'auraient pas renoncé à leurs prétentions.

Nothomb reconnut que pour arriver à un résultat utile, il fallait traiter conjointement les deux questions : sans une entente avec la conférence, on s'exposait à rétrograder plutôt qu'à avancer, et la prolongation du provisoire était grosse de périls.

Il fallait donc résoudre sans retard la question dynastique et chercher, en même temps, à obtenir une modification des décisions du congrès du 20 janvier.

Déjà, dès novembre 1830, l'attention du comité diplomatique s'était dirigée sur la personne du prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la fille unique de Georges IV, qui avait, après de longues hésitations, refusé la couronne de Grèce. Mais, à cette époque, on pensait encore à s'appuyer sur la France par la nomination du duc de Nemours, et, de son côté, Wellington, blessé du refus du prince Léopold d'accepter la couronne de Grèce, n'avait pas perdu tout espoir de maintenir la dynastie d'Orange.

Toutefois, on vient de le voir, les choses avaient changé d'aspect. Palmerston qui, en jugeant le prince par son passé, devinait en lui un allié, était

tout disposé à consentir à un mariage de celui-ci avec une fille de Louis-Philippe, afin d'obtenir l'assentiment de la France. Des ouvertures ayant été faites en ce sens à Paris et accueillies favorablement, les deux puissances s'assurèrent de leurs dispositions réciproques et le prince fut pressenti.

Prudent non moins que perspicace, il posa pour condition première à sa candidature qu'elle servît à amener une entente entre la Belgique et les grandes puissances. A cet effet, il fallait avant tout arriver à un accord sur la question des frontières et sur celle de la Dette publique, de façon que l'Europe pût reconnaître la Belgique et son roi. Malgré tous les efforts des Belges pour que le prince acceptât immédiatement, il maintint ses conditions. Nothomb les trouvait fort justes, car si le prince était arrivé à Bruxelles avant qu'une entente eût abouti, la conséquence en eût été, selon son énergique expression, « qu'il » n'y aurait eu qu'un révolutionnaire » de plus ».

Le 25 mai, Nothomb et quatre-vingt-quatre autres députés proposèrent le prince comme roi et, trois jours après, ils offrirent d'entrer en négociation avec la conférence au sujet des territoires en litige sur la base d'une indemnité financière, afin de rendre possible l'acceptation du prince.

Le 2 juin, le projet fut voté à une grande majorité et, le 4, le prince Léopold fut élu roi des Belges. Dès lors, il ne s'agissait plus que de faire reconnaître l'élection par les grandes puissances : Nothomb et Devaux furent délégués dans ce but à Londres. Le gouvernement voulait y envoyer en même temps la députation du congrès chargée d'annoncer l'élection au prince ; mais, guidé par son tact habituel, Nothomb s'y opposa, déclarant qu'il fallait que les négociations eussent abouti avant que la députation pût être reçue officiellement.

Aussitôt après l'élection du prince, Nothomb lui avait envoyé un mémoire, lui exposant comment il jugeait que l'affaire devait être conduite. Lorsqu'il fut reçu avec Devaux, le prince leur demanda s'ils avaient un plan, à quoi Nothomb répondit affirmativement en lui développant ses vues. Le prince, qui avait pris des notes pendant l'exposé, les invita à revenir le lendemain, et lorsqu'il les revit, il dit à Nothomb qu'il comprenait maintenant le mémoire qu'il avait reçu et qu'il jugeait possible d'atteindre le but. Il les engagea alors à se mettre d'accord avec les membres de la conférence, et tout d'abord avec lord Palmerston, auquel il les avait annoncés.

Les pourparlers commencèrent aussitôt avec lord Palmerston, le baron de Bulow et M. de Wessenberg. Malgré la présence des plénipotentiaires hollandais à Londres, les négociations furent tenues si secrètes qu'ils n'en eurent pas connaissance. Grâce à la coopération du prince, il fut possible d'apporter des modifications importantes et avantageuses aux « Bases de séparation » de janvier. Enfin, le 25 juin, la rédaction finale fut arrêtée entre le prince, lord Palmerston et les deux commissaires. Le lendemain, la conférence accepta ce résultat.

Nothomb avait été l'âme de ces négociations : connaissant à fond le développement historique des questions en litige, il convainquit les membres de la conférence de l'impossibilité de mettre à exécution les décisions de janvier. C'est à lui que revient surtout l'honneur d'avoir fait accepter les XVIII articles. Leur avantage pour la Belgique consistait principalement en ce que la question du Luxembourg, écartée provisoirement, restait ouverte, tandis que le *statu quo* favorable à la Belgique était maintenu jusqu'à ce qu'intervînt une entente avec la Hollande et la Confédération germanique, les prétentions de la Belgique, d'après l'*uti possidetis* de 1790, sur les anciennes possessions étrangères enclavées alors dans la république batave étant reconnues, ce qui permettait d'échanger éventuellement contre celles-ci tout ou partie de la province de Limbourg.

Quant à la Dette publique, les

XVIII articles posèrent le principe équitable en soi et favorable à la Belgique, que chacun des deux pays aurait à porter les charges acceptées pendant la communauté et que les dettes contractées alors seraient réparties dans une juste proportion.

Le 29 juin au soir, le prince Léopold reçut la députation du Congrès. Il déclara que, aussitôt que celui-ci aurait sanctionné les XVIII articles, il accepterait la couronne et se rendrait en Belgique.

Grande fut la surprise du gouvernement provisoire en apprenant les résultats obtenus. On assure que lorsque Nothomb donna lecture des XVIII articles, le ministre de la justice, Barthélemy, s'écria : « C'est plus beau que la Belgique de Marie-Thérèse ».

Toutefois, les radicaux du congrès, que rien ne pouvait satisfaire, attaquèrent avec véhémence les XVIII articles. Bravant une impopularité momentanée, Nothomb et Lebeau firent face à la tempête. Nothomb exposa énergiquement que l'on avait obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir, montra que l'indépendance de la Belgique avait été menacée de divers côtés, que la reconnaissance du pays était la question capitale, enfin que le refus du Congrès remettrait tout en question.

Le 9 juillet, les XVIII articles furent approuvés, et le 19, Nothomb, accompagné des autres membres du bureau du Congrès, reçut le prince Léopold à Laeken, où il présenta, le 21, au premier roi des Belges, la formule de serment à la Constitution. « Sans l'élec- » tion et l'acceptation du prince, » dit un jour Nothomb, « il n'y aurait pas eu » de Belgique indépendante. Si le prince » avait refusé, la Belgique n'avait pas » trois mois à vivre ».

Cependant, tout n'était pas terminé. Le roi Guillaume, pour lequel les XVIII articles avaient été une amère déception, déclara que si la Belgique n'acceptait pas le protocole du 20 janvier, il la traiterait en ennemie. En même temps il dénonça l'armistice.

En quelques jours, la petite armée belge était battue. Les Hollandais n'arrêtèrent leur marche en avant que lorsque les troupes françaises pénétrèrent dans le sud du pays.

Ce malencontreux incident eut un contre-coup défavorable pour la Belgique. Les représentants des grandes puissances à Londres, qui, après l'acceptation des XVIII articles, avaient fait entrevoir la reconnaissance immédiate du royaume, demandèrent de nouvelles négociations, et, comme la Belgique s'y refusait, elles stipulèrent, le 14 octobre, les XXIV articles qui refusaient à la Belgique la partie allemande du Luxembourg et la rive droite de la Meuse. Elles déclarèrent en outre aux deux parties que ces articles étaient irrévocables et qu'elles en garantissaient l'exécution, dussent-elles recourir à la force.

Nothomb avait été envoyé en mission spéciale à Londres, le 10 septembre. Il épuisa en vain toutes les ressources de la logique pour faire revenir les puissances sur leur décision ou pour conserver au moins à la Belgique la rive droite de la Meuse. Après avoir défendu le terrain pied à pied et obtenu quelques légères concessions, il se rendit compte qu'il ne gagnerait rien à s'obstiner dans une lutte inutile, que la Belgique devait céder.

Talleyrand cherchait à convaincre la Prusse de l'utilité d'un partage de la Belgique à laquelle les trois puissances étaient absolument défavorables. Nothomb le savait et il se convainquit que l'indépendance ne pouvait être sauvée que par une prompte résolution. L'homme de confiance du prince Léopold, M. de Stockmar, partageait cette manière de voir.

Il conseilla au roi, auquel l'acceptation des XXIV articles devenait très dure, de jeter les hauts cris, mais de faire tout son possible pour obtenir le consentement des Chambres. Nothomb fut alors chargé de la tâche ingrate de convaincre l'assemblée de la nécessité du sacrifice. Jamais son éloquence n'atteignit plus haut que dans cette circonstance, et les XXIV articles furent acceptés.

Le 15 novembre, la Belgique conclut avec les cinq grandes puissances un traité par lequel celles-ci promirent de se charger de l'exécution des XXIV articles et de reconnaître le royaume.

Nothomb joua un rôle saillant dans les négociations entamées pour l'exécution de ce traité. La Hollande n'ayant pas voulu s'y soumettre, une armée française franchit pour la deuxième fois la frontière et marcha sur Anvers. Les soi-disant patriotes belges ayant protesté contre ce qu'ils considéraient comme une offense à l'honneur national, attendu que l'armée du royaume restait inactive, Nothomb s'opposa à ces transports et exposa que le traité du 15 novembre était, il est vrai, pour la Belgique un acte de violence, mais que, puisque les puissances s'étaient chargées de son exécution, il fallait les laisser faire, toute immixtion dans leur action ne pouvant être que désastreuse pour le pays.

Anvers ayant capitulé, le chef de l'opposition, Gendebien, proposa de témoigner à l'armée française la gratitude nationale et de détruire le monument élevé dans la plaine de Waterloo, mais Nothomb combattit cette dernière proposition, en faisant ressortir que si les vaincus d'alors avaient été vainqueurs, il était plus que probable que Bruxelles ne serait pas la capitale du nouveau royaume de Belgique, mais bien à nouveau le chef-lieu d'un département français.

Après de longues négociations, les puissances occidentales signèrent, le 21 mai 1833, avec la Hollande, une convention qui assura à la Belgique jusqu'à la conclusion d'une paix définitive, un armistice garanti, la liberté de la navigation sur l'Escaut et sur la Meuse, enfin la continuation du *statu quo* dans le Limbourg et le Luxembourg.

Ce provisoire était très avantageux pour le jeune royaume qui, s'il renonçait à l'évacuation des petites places encore occupées par la Hollande, conservait en son pouvoir les susdits territoires, bien plus importants, obtenait la liberté du commerce et de la navigation, ainsi que le sursis aux obligations de payement pour la rente qui lui était imposée, tandis qu'il percevait les impôts dans les territoires encore occupés provisoirement. Cela ne satisfaisait pas l'opposition, mais Nothomb réussit à faire rejeter le vote de blâme contre le ministère.

Il aurait bien désiré que ce provisoire durât longtemps, mais, tout à coup, le roi Guillaume déclara, au commencement de 1838, qu'il était prêt à accepter les XXIV articles, et lorsque la Belgique allégua que leur exécution pure et simple était devenue impossible, les puissances firent la sourde oreille, et elle ne put obtenir qu'une diminution de 3 millions sur la rente à payer, et la remise des arriérés de la dette jusqu'au 1er janvier 1837.

La situation du gouvernement devint alors très grave. Le pays, habitué au provisoire qui lui était si favorable, entra dans une phase de fermentation qui se manifesta par les attaques violentes de l'opposition contre le ministère. Dans son discours du trône, le roi avait promis de défendre avec opiniâtreté et courage les droits du pays, et le parti de la guerre avait considéré ces paroles comme un acquiescement. Nothomb reconnut qu'il n'en avait pas mesuré la portée, mais il continua à penser qu'il fallait éviter la guerre à tout prix. Quelques ministres donnèrent leur démission; Nothomb et de Theux restèrent seuls sur la brèche.

Dans ses discours du 4 et du 12 mars 1839, Nothomb dénonça avec la plus vive énergie l'inanité des reproches des fanatiques de la résistance, leur montrant le chemin parcouru depuis près de neuf années, convenant que toutes les aspirations n'avaient pu être satisfaites, mais que, tout en luttant avec des difficultés inouïes, la nation belge s'était constituée, que l'ordre s'alliait dans le pays avec la plus grande liberté, que les travaux publics et l'industrie étaient organisés, enfin, que la révolution de 1830 avait créé un peuple, une constitution, une dynastie, et tout cela sans guerre civile. « Ce n'est

« pas un déshonneur, » dit-il en terminant, « de céder à l'Europe, c'est, « au contraire, un honneur de demander « que ce soit l'Europe qui pose ses exi- « gences. La responsabilité de ce qu'il « y a de blâmable dans l'acte qui clôt « la révolution retombe sur les deux « grandes nations qui abandonnent la « Belgique. L'histoire en demandera « compte aux Parlements de France et « d'Angleterre ; comme Belge, je ne me « sens ni déshonoré, ni abaissé ».

Après la séance décisive, Nothomb pouvait dire en toute conscience qu'il avait bravé l'impopularité pour obtenir le sacrifice sans lequel tout aurait été remis en question ; mais il ne pardonna jamais aux puissances occidentales, et particulièrement à la France, d'avoir obligé la Belgique à accepter le traité, que lui-même dut signer à Londres, le 19 avril 1839 : homme d'Etat pratique, il avait dû, bien que la mort dans l'âme, se courber devant la nécessité de mettre un terme à la révolution et d'assurer, d'une manière durable, au nouveau royaume, sa position dans le droit public européen. Le roi aurait consenti à être « illégitime », mais il fallait se courber devant « l'Europe ».

Nothomb qui, à l'époque critique du soulèvement, s'était prononcé de la manière la plus énergique en faveur de la rupture complète avec le passé, jugea aussi, comme homme d'Etat, que le but capital de la révolution étant atteint, celle-ci ne devait pas être éternisée par une agitation fébrile. Déjà, auparavant, il avait travaillé, dans son *Essai historique et politique sur la révolution belge* (1838), d'une part à justifier la révolution et à dissiper les préjugés contre le nouvel Etat, d'autre part à délimiter clairement les conditions dans lesquelles il était possible à cet Etat de prospérer.

Cet ouvrage, dans lequel Nothomb expose, au point de vue historique et politique, la situation et les événements qui ont créé, pour la première fois depuis 1815, un nouvel Etat dans l'Europe, et obtenu sa reconnaissance au milieu des luttes les plus ardues, et, qui plus est, l'ont consolidé; cet ouvrage, dans lequel sont définis les principes auxquels son auteur a toujours été fidèle, c'est-à-dire que la Belgique devait profiter des circonstances, mais qu'un peuple de 4 millions d'habitants ne pouvait songer à dicter la loi à l'Europe, sans risquer de perdre ce qu'il avait acquis, qu'il devait reconnaître complètement les droits de la Hollande à son ancien territoire et résoudre, dans le sens des puissances, la question dynastique, cet ouvrage, disons-nous, eut un immense succès. Louis-Philippe envoya à Nothomb la croix d'officier de la Légion d'Honneur, distinction fort rare à cette époque, et lord Palmerston lui-même le félicita chaleureusement de l'avoir écrit.

Afin de ne pas interrompre le récit des événements, nous nous sommes vu obligé d'anticiper sur la vie elle-même de Nothomb.

Considéré au commencement comme trop jeune pour occuper le poste de ministre, il eut une position exceptionnelle comme secrétaire général au ministère des affaires étrangères et travailla constamment avec le roi lui-même. Mais lorsque l'importance toujours croissante des travaux publics rendit nécessaire la création d'un ministère spécial, on en donna le portefeuille à Nothomb, le 13 janvier 1837. Il était alors âgé de trente-un ans et avait épousé, l'année précédente, Mlle Boch, d'une famille luxembourgeoise.

Dans la force de l'âge, le nouveau ministre déploya la plus grande activité et prit une initiative des plus fructueuses. D'ailleurs, Nothomb n'était pas un novice dans le maniement des affaires intérieures : il avait rédigé avec Devaux le premier projet de la constitution belge, et la plupart des articles de ce projet ont passé textuellement dans la Constitution; il avait pris une part active dans les débats sur la loi organique et sur les questions de budget ; il allait montrer maintenant qu'il était aussi apte à diriger une grande administration intérieure que des négociations diplomatiques. Comme ministre des travaux publics, il comprit le premier l'importance et l'avenir des

chemins de fer et fut le créateur du réseau des voies belges, qui, comme l'a dit Michel Chevalier, a été, dans l'histoire de la Belgique, un événement non moins important pour les intérêts politiques que pour les intérêts matériels du pays.

Afin de s'instruire plus à fond dans la matière, Nothomb avait parcouru l'Angleterre avec des ingénieurs. Il avait reconnu qu'il n'y avait que l'initiative de l'Etat qui pût créer rapidement et correctement un réseau ferré, et qu'il serait dangereux pour un petit Etat de se mettre dans la dépendance des grandes sociétés.

L'amélioration des moyens de communication réconcilia avec le nouvel état des choses le commerce et l'industrie qui, par suite de la séparation d'avec la Hollande, avaient perdu leurs débouchés dans les colonies néerlandaises. Au point de vue des intérêts matériels, la réunion de la Belgique et de la Hollande avait été une combinaison heureuse, car si la Belgique était un pays très cultivé, très industriel et très riche en minéraux, la marine, le commerce et les colonies de la Hollande offraient des débouchés certains à l'initiative privée. La perte de l'embouchure de l'Escaut et la fermeture de la Hollande et de ses colonies paraissaient devoir entraîner la perte de ces débouchés, mais alors le grand réseau qui devait relier Anvers à la Meuse et au Rhin, et qui, par l'embranchement construit en 1839, le rattachait au chemin de fer prusso-rhénan, était destiné à faciliter les échanges du commerce de transit belge avec l'union douanière allemande, en compensation du trafic par mer qui était presque perdu.

Lorsque Nothomb quitta le ministère en 1840, la Belgique avait 309 kilomètres en exploitation, c'est-à-dire le premier réseau de chemins de fer en Europe, conçu d'après un plan pratique et uniforme.

Nothomb prit un soin égal pour le développement du système des canaux, Secondé par Auguste Visschers, il fonda, en faveur de l'exploitation des mines, les caisses pour les sociétés de mineurs, et l'on peut dire que ce fut sous son ministère que commença l'essor économique décisif de la Belgique.

Lorsqu'en 1840 le ministère de Theux se retira, Nothomb accepta un poste diplomatique et fut nommé ministre plénipotentiaire de Belgique près la Confédération germanique, poste qu'il occupa jusqu'en avril 1841.

Ce fut pendant ce court laps de temps que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse conclurent, le 15 juillet 1840, dans l'affaire égyptienne, un traité contre la France. Le roi Léopold, qui se trouvait alors à Wiesbaden, se porta garant pour le roi des Français auprès du président de la Confédération, comte Munch-Bellinghausen, que l'incident n'amènerait pas la guerre. Alors commença un échange d'idées entre le roi Léopold et le prince de Metternich, qui s'était jusqu'alors montré peu favorable à la nouvelle dynastie, et Nothomb servit d'intermédiaire pour atteindre ce résultat.

En 1841, le ministère Lebeau fut renversé. Nothomb se chargea de la formation d'un nouveau cabinet, dans lequel il prit le portefeuille de l'intérieur, tout en étant effectivement ministre-président.

Sa situation était très difficile : tant que l'existence de la Belgique n'était pas assurée à l'étranger, l'union des catholiques et des libéraux s'était maintenue, et la majorité modérée avait appuyé le gouvernement. Mais lorsque le jeune Etat fut fondé définitivement par la reconnaissance de la Hollande, les libéraux reconnurent que les catholiques avaient vu plus loin qu'eux et que, grâce à une organisation sévère, ils ne pouvaient laisser d'exercer une influence déterminante dans le pays. Il leur parut évident que, grâce à une Constitution entièrement libérale, le parti dit catholique acquérait en Belgique une puissance qu'il ne possédait pas dans toutes les monarchies absolues. Dès l'instant que les libéraux eurent acquis cette conviction, l'union ne pouvait continuer d'exister.

Le ministère du 13 avril 1841 fut la

dernière tentative faite pour la conserver. Nothomb qui, comme il le dit lui-même, n'avait jamais considéré l'union entre les libéraux et les catholiques comme un armistice transitoire, crut qu'il lui serait possible de s'appuyer sur une majorité mixte encore existante. Il conseilla au roi de ne pas dissoudre les Chambres, comme Lebeau et d'autres le demandaient. Il pensait que le ministère Lebeau n'avait été renversé que parce qu'il n'était pas composé d'éléments homogènes, tandis que, dans ce moment, la dissolution mettrait les deux partis en présence et en ferait deux camps hostiles, ce qui serait un malheur pour un Etat nouveau comme la Belgique. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'hommes d'Etat étrangers, sans en excepter Metternich, croyaient que Nothomb réussirait dans la tâche qu'il avait entreprise, en sa qualité de champion le plus résolu et le plus convaincu de la politique unioniste. S'il échoua, il faut convenir qu'il s'est maintenu plus longtemps contre ses adversaires que les ministères qui l'ont précédé ou lui ont succédé, et l'on doit reconnaître que, pendant ses quatre années de ministère, il a non seulement déployé les vastes ressources de son esprit, mais atteint en outre des résultats positifs importants.

Il convient de mentionner entre autres, sur le terrain de la politique extérieure, le traité du 5 novembre 1842 avec la Hollande, qui régla toutes les questions restées en litige entre les deux Etats depuis le traité de 1835. L'ancien chef de la révolution reçut à cette occasion du roi Guillaume II la grand-croix de l'ordre du Chêne. Peu après, la situation politico-commerciale fixa son attention. Exclue des colonies hollandaises, la Belgique se trouvait entourée de droits douaniers protectionnistes qui, en France surtout, acquéraient un caractère prohibitif.

Les hommes politiques et les économistes de Paris songeaient à la création d'une union douanière latine pour faire contre-poids au Zollverein allemand ; mais Nothomb se montra hostile à ce projet, parce qu'il pensait, avec raison d'ailleurs, qu'il était incompatible avec l'indépendance de la Belgique ; toutefois, pour ne pas froisser les susceptibilités de la France, il consentit à ce que la question fût soumise à l'examen d'une commission, et le projet n'aboutit point.

Comme les grands industriels réclamèrent alors des droits de douane différentiels, Nothomb les accorda, mais uniquement afin d'avoir des armes entre ses mains alors qu'il s'agirait de négocier avec d'autres Etats, et déclara qu'il ne considérait que comme transitoire la loi du 24 juillet 1844, élaborée en ce sens. A cette occasion, Nothomb se déclara ouvertement libre échangiste en principe.

Après des négociations longues et difficiles, il signa, en 1844, le traité de commerce avec l'union douanière allemande, traité qui est devenu si important pour la Belgique et l'Allemagne. Si désireux qu'il fût de voir conclure ce traité, Nothomb s'était énergiquement opposé à certaines exigences du ministre de Prusse, baron Henri de Arnim, et lui avait fait sentir que la Belgique avait aussi son importance dans la question.

Il s'occupa aussi en détail des septante lignes d'octroi qui gênaient le commerce et ordonna une enquête, qui n'aboutit, il est vrai, qu'en 1860, mais supprima enfin cet obstacle. Son attention fut aussi attirée par la situation des femmes et des enfants dans les fabriques, mais, en présence de l'égoïsme des industriels, la question ne put être réglée.

Le terrain sur lequel Nothomb a déployé une activité toujours constante, ce fut celui de l'instruction publique.

On l'a accusé à tort d'agir sous l'influence de la nonciature, tandis qu'au contraire il s'en est servi contre les évêques trop zélés, et quand ceux-ci réclamèrent les droits d'une personne juridique pour l'université de Louvain, il engagea le nonce, Mgr Fornari, à leur conseiller de retirer cette exigence.

Quelles que fussent les restrictions que Nothomb fît dans son for intérieur

au sujet de quelques dogmes, — il appartenait jusqu'à un certain point à l'école philosophique du XVIIIe siècle —, il avait le sens trop pratique pour ne pas reconnaître que, dans un pays essentiellement catholique comme la Belgique, l'organisation de l'enseignement public ne pouvait se faire sans le concours du clergé.

Sous la domination française et le régime hollandais, l'instruction publique était du domaine exclusif de l'Etat. Lorsque la Constitution de 1831 proclama la liberté de l'enseignement, il se produisit un chaos dont l'enseignement religieux profita. La loi de 1835 donna le rang d'universités de l'Etat à celles de Gand et de Liége. Quant aux établissements d'instruction proprement dits, l'Etat ne possédait, en 1842, que trois gymnases et huit écoles modèles, mais aucune école normale pour former des professeurs, tandis que le clergé en possédait déjà sept, fréquentées par deux cent cinquante candidats au professorat.

Le grand mérite de Nothomb fut de mettre un certain ordre dans cette situation anarchique en décrétant, en 1842, la loi sur l'instruction primaire, grâce à laquelle il était organisé, pour faire face à la liberté de l'enseignement, à la liberté communale et à l'indépendance du clergé, un enseignement qui permît aussi à l'Etat d'exercer une influence suffisante.

Les quatre principaux principes de la loi étaient : 1° que chaque commune devait avoir au moins une école publique, pouvant se soustraire à cette obligation, au cas où elle compterait un nombre suffisant d'écoles particulières, ayant même le droit d'ériger une de ces écoles en école communale ; 2° que l'enseignement serait donné gratuitement aux enfants pauvres ; 3° que l'enseignement de la morale et de la religion ferait partie de l'enseignement élémentaire et serait confié aux ministres du culte auquel appartiendrait la majorité des élèves ; que ceux qui professeraient un culte différent en seraient dispensés ; enfin, que la surveillance de cet enseignement serait confiée aux représentants délégués des chefs des cultes, et que l'évêque diocésain, ainsi que les consistoires des cultes rétribués par l'Etat, pourraient se faire représenter auprès de la commission centrale d'instruction par un délégué qui n'aurait que voix délibérative, et qui ferait connaître chaque année au ministre de l'instruction le personnel et l'organisation de cette inspection ecclésiastique ; 4° que, au cas où la commune n'aurait pas les moyens de maintenir une école, la province et l'Etat devaient intervenir.

Le point le plus scabreux de la loi était celui qui concernait la collaboration du clergé, et Nothomb déclarait ouvertement qu'il entendait briser avec les doctrines politiques du XVIIIe siècle, tendant à fonder la société sur des bases positivistes et à séculariser complètement l'instruction. Ce qu'il ne voulait pas, c'était une école sans Dieu, et il considérait l'enseignement de la morale et de la religion comme indispensable, surtout dans les écoles élémentaires, déclarant, qu'à son avis, l'instruction devait marcher de front avec l'éducation, ce qui rendait nécessaire la collaboration du clergé, collaboration qui devait être offerte et acceptée volontairement.

La discussion de cette grande loi a fait époque dans les fastes parlementaires de la Belgique, et Nothomb réussit à la faire voter à la Chambre par 75 voix contre 5, et à l'unanimité au Sénat.

On a accusé cette loi d'ouvrir un champ trop vaste à l'intervention des évêques ; mais il faut reconnaître que Nothomb leur refusa catégoriquement le droit qu'ils réclamaient d'intervenir dans la nomination des maîtres. On a objecté que le droit permanent d'inspection donné au clergé ne trouve pas un correctif suffisant dans l'inspection à laquelle procèdent les inspecteurs centraux et provinciaux, et que les écoles publiques restaient en quelque sorte soumises à l'influence du clergé. Mais ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'avant 1842, l'influence de l'Etat

était presque nulle. En tout cas, la loi de 1842 a fait faire à l'instruction publique en Belgique des progrès considérables : les dépenses qu'elle occasionnait en 1843 s'élevaient à 3 millions, et, trente ans plus tard, à 15 millions.

Cependant, Nothomb rencontrait chaque jour des difficultés nouvelles à s'assurer une majorité parlementaire. En 1845, lors de la discussion du budget, il posa la question de confiance dans les débats qui remplirent vingt séances. Cette fois encore, il sortit victorieux de la discussion, mais il fut battu dans les élections qui eurent lieu la même année. Le nonce, Mgr Pecci, aujourd'hui Léon XIII, chercha à l'engager à se jeter dans les bras du parti catholique, mais il refusa et se retira définitivement du pouvoir. Thonissen a dit de lui : « Peu d'hommes laisseront une place « plus durable dans l'histoire des premières années de la dynastie nationale. Infatigable au travail, doué d'un « courage à toute épreuve, préparé de « longue main par des études opiniâtres, « disposant de ce coup d'œil à la fois « rapide et sûr qui constitue l'une des « qualités les plus précieuses de l'homme « d'Etat, Nothomb possédait de plus un « remarquable talent oratoire. Calme « et digne au milieu des débats les plus « orageux et les plus pénibles, à la fois « énergique et plein de mesure dans « son langage, toujours maître de sa « pensée et de sa parole, il ne descendait jamais jusqu'à l'injure... Acteur « dans tous les événements accomplis « depuis la Révolution, il connaissait la « filiation de tous les problèmes parlementaires, les antécédents de tous ses « collègues de la Chambre, et ses discours, dans les occasions solennelles, « offraient tout l'intérêt d'un tableau « historique. Toujours fidèle au drapeau « de 1830, profondément dévoué à des « institutions qui étaient en partie son « œuvre, inébranlable dans la défense « d'une politique qu'il croyait nécessaire au développement des ressources « du pays, Nothomb avait ce courage « civique, cette virilité de caractère qui « sait sacrifier ses affections personnelles quand les intérêts et l'avenir « de tout un peuple se trouvent en « cause. L'égoïsme que lui reprochait le « vulgaire n'était que cette fermeté de « l'homme d'Etat qui marche droit au « but à travers les obstacles suscités « par les jalousies, les susceptibilités et « les rancunes personnelles ».

En effet, Nothomb savait dédaigner la popularité, et il disait excellemment dans son discours du 18 mars 1843 : « Dans la crise qui m'a amené à ce « poste, j'ai perdu tous mes amis, mais « non pas mes principes ».

Après la retraite de Nothomb, Van de Weyer tenta encore une fois de former un cabinet unioniste avec des tendances plus libérales — dans le sens philosophique du mot — mais il échoua bientôt. Plus tard, le roi invita Nothomb à plusieurs reprises à former un cabinet; mais il refusa toujours, car il ne pouvait s'identifier ni avec le parti catholique, ni avec les libéraux. Il prétendait rester lui-même. C'est pour cette raison qu'il dit adieu au pouvoir pour toujours et accepta un poste diplomatique qu'il conserva jusqu'à sa mort, et qui avait été successivement occupé avant lui par le général de Mercx, le comte Joseph de Baillet, le baron Beaulieu, comme chargé d'affaires, et le général Willmar.

Le 5 août 1845, il fut nommé ministre de Belgique près les cours de Prusse, de Hanovre et de Saxe. En 1858, il fut accrédité près la Confédération de l'Allemagne du Nord ; en 1871, près l'Empire allemand. Il se convainquit, dès le premier jour, que Berlin deviendrait, tôt ou tard, le centre de la politique européenne. Il y résida pendant trente-six ans.

Nothomb était un diplomate de premier ordre. Observateur perspicace, il était parfaitement instruit de tout ce qui se passait grâce à ses relations personnelles avec presque tous les hommes d'Etat de l'Europe et à sa vaste correspondance. Dans toutes les affaires, ses connaissances étendues et son expérience pratique comme ministre lui faisaient reconnaître au premier moment quel

était le nœud de la question; lorsqu'il s'agissait de conclure un traité de commerce, postal ou littéraire, il n'avait pas besoin de recourir aux lumières des hommes du métier et, dans les questions de tarifs, il pouvait lutter avec les plus compétents. Lors de la négociation du traité de commerce franco-allemand, ce fut lui qui conseilla au ministre français, La Tour d'Auvergne, d'exiger que la Prusse signât le projet sans attendre l'adhésion des autres Etats de l'union douanière, pour pouvoir leur présenter le traité comme un fait accompli et faire ainsi de leur adhésion ou de leur refus une question d'existence pour l'union; conseil qui, ayant été suivi après quelques hésitations par le comte Bernstorff, fut avantageux pour la Prusse dans ses relations avec l'Autriche et avec la coalition. En 1863, Nothomb signait avec la Prusse et les villes hanséatiques les traités relatifs au rachat du péage de l'Escaut.

Il serait trop long d'énumérer les traités conclus par Nothomb avec la Prusse et d'autres Etats allemands. Il convient pourtant de rappeler qu'en 1850, il signa, avec son collègue russe, baron de Meyendorff, un traité de commerce et de navigation avec l'empire des Tsars, premier rapprochement entre la Belgique et la Russie, qui n'avait pas encore de représentant à Bruxelles, car l'empereur Nicolas s'obstinait à rester dans cette réserve tant que des officiers polonais seraient au service de la Belgique. Grâce à ce premier pas et à l'intermédiaire de lord Seymour, le renvoi des officiers polonais amena la cour de Russie à envoyer un ministre en Belgique, en 1851, et à y créer, en 1856, l'organe de sa diplomatie, *Le Nord*.

Malgré les préventions contre le ministre d'une monarchie révolutionnaire et libérale, sa position de diplomate bourgeois en face de l'aristocratie, et le fait d'être associé, du chef de sa femme, à l'exploitation d'une fabrique de faïence, Nothomb sut acquérir, par ses qualités éminentes, une très haute position dans la société berlinoise.

La force des choses et sa personnalité elle-même vainquirent tous les obstacles, et sa fortune particulière lui permit de faire de sa maison un centre où se rencontraient, non seulement les membres du corps diplomatique et de la noblesse ainsi que les hauts fonctionnaires, mais aussi tous les étrangers de distinction, tous les savants, publicistes et artistes de Berlin. Il devint aussi, en 1859, grand propriétaire prussien par l'achat du domaine de Cunersdorff, près de Goerlitz, en Silésie, et sa fille aînée ayant épousé un officier, le baron de Zedlitz, il se trouva en contact intime avec la noblesse prussienne.

Grâce à ses vastes connaissances, à son sens politique et à son expérience, il devint bientôt le conseiller de ses collègues qui savaient pouvoir compter sur sa rare discrétion, et il en apprenait beaucoup plus ainsi sur ce qui se passait que ceux qui se prodiguaient pour arriver à des résultats bien inférieurs.

Il ne faudrait pas croire pourtant que Nothomb se laissait complètement absorber par la diplomatie. Il continuait constamment ses études sur toutes les questions, particulièrement sur l'histoire et la géographie, et beaucoup de diplomates pourraient tirer un enseignement des paroles suivantes qu'il a prononcées un jour : « Combien de fautes « n'éviterait-on pas en politique si les « diplomates connaissaient la géogra- « phie ! Lors des négociations avec lord « Grey et lord Palmerston au sujet de « la Belgique, ma force consistait dans « ma connaissance parfaite de la géogra- « phie historique de mon pays, qu'eux « ne possédaient pas ». En 1876, il publia la quatrième édition de son *Essai sur la Révolution belge*. Dès 1840, l'Académie royale de Belgique l'avait admis parmi ses membres.

Presque chaque année, il entreprenait des voyages qu'il nommait des excursions, et c'est ainsi qu'il visita non seulement tous les pays de l'Europe, à l'exception de la Russie, mais aussi l'Asie Mineure et la Palestine, où il eut parfois pour guide un missionnaire flamand, le frère Liévin de Hamme, auteur du

meilleur itinéraire de la terre sainte connu, l'Algérie, l'Egypte, ayant toujours soin de prendre des notes.

Il serait trop long de suivre le mouvement de la politique européenne, en tant que Nothomb y était intéressé, pendant son long séjour à Berlin ; il suffira de mentionner certains événements saillants, tels que la révolution de 1848 et la réaction de 1850-1858. Un incident se rattachant à une des phases du *Kulturkampf* ne doit pas être oublié. En septembre 1878, l'auteur de cette notice, alors conseiller de la légation du roi à Berlin, fut prié, par un intermédiaire de Rome, de sonder le baron Nothomb au sujet de l'éventualité suivante : le saint-père, se souvenant des bons rapports qu'il avait eus, comme nonce à Bruxelles, avec l'homme d'Etat belge, croyait pouvoir recourir à sa haute entremise en vue d'entretenir le prince de Bismarck dans les bonnes dispositions qu'il avait manifestées à Kissingen lors de ses conversations avec Mgr Mazella, nonce à Munich, pour l'apaisement religieux de l'Allemagne. Nothomb aurait dû répéter en substance qu'il était impossible de traiter sur la base des lois de mai, et qu'il était désirable de ne pas prolonger indéfiniment la situation de détente provisoire, un incident imprévu pouvant tout compromettre. Nothomb demanda l'avis de son gouvernement. Il lui fut conseillé de s'abstenir.

Sur les instances répétées du roi, Nothomb accepta, en 1852, le titre de baron, auquel il n'attachait d'ailleurs qu'une importance relative.

Il fut cruellement éprouvé par la mort de deux de ses fils. Au printemps de 1880, il eut lui-même une grave inflammation de poitrine, à laquelle sa robuste constitution put résister, mais, depuis lors, sa santé devint de plus en plus précaire. Il put encore assister, en août 1880, au jubilé de l'indépendance de la Belgique, mais en septembre 1881, alors qu'il se préparait à se rendre à la double fête des noces d'argent du grand-duc de Bade et du mariage de la fille de celui-ci avec le prince héritier de Suède, une attaque d'apoplexie le foudroya dans son cabinet de travail.

Le 16 septembre 1881 expirait un des fondateurs de l'indépendance de la Belgique, un homme d'Etat et un diplomate qui avait su tenir haut son rang dans des négociations avec des hommes comme Talleyrand, Metternich, Palmerston, un citoyen qui n'avait jamais craint de braver l'impopularité quand il s'agissait du bien de son pays. Son roi, qu'il avait puissamment secondé lorsqu'il s'était agi de fonder une monarchie dans le jeune Etat, et aussi d'affermir cette monarchie, de même que ses compatriotes, partisans ou adversaires politiques, ont toujours admiré et respecté le caractère du citoyen éminent qui avait consacré sa vie entière à sa patrie.

Baron Émile de Borchgrave.

Théodore Juste, *le baron Nothomb* et *Souvenirs du baron Nothomb*. — Geffcken, *Politische Federzeichnungen*, 2e Auflage (Berlin, 1888). — Lord Augustus Loftus, *Diplomatic reminiscences*, 1862-1879, vol. I, 2e série (Londres, Paris, Melbourne, 1894). — Thonissen, *Histoire du règne de Léopold Ier*. — Les historiens du royaume de Belgique.

NOTTAU (*Fulgence*). Voir Notau.

* **NOUHUYS** (*Herman-Jacques-Constant* **VAN**), littérateur, né à Molenbeek-Saint-Jean lez-Bruxelles, le 5 mars 1821, de parents hollandais, décédé à Amsterdam, le 22 novembre 1853. Il étudia le droit et se fit recevoir candidat en cette faculté, puis abandonna les études juridiques pour s'occuper de littérature néerlandaise. Sa nouvelle carrière lui fit rencontrer de nombreux succès. Ayant débuté par quelques poésies : *Heerstenplanten, dichtbundel*. Anvers, 1844; *Gedichten*. Anvers, 1844 ; *Gedichten*. Amsterdam, 1845, il s'adonna ensuite au genre romantique et écrivit *Kuno en de Pelgrim, gevolgd door Friedhilde*, Amsterdam, 1851. En collaboration avec J.-A. Alberdingk-Thijm, il rédigea : *De Volksalmanak voor Hollandsche Katholieken*, dont deux années avaient paru lorsqu'il mourut. Il publia encore : *Hulde aan de Hoogw. en Doorl. heer Jac. Groofs*. Amsterdam,

1848; — *Lijkgedachtenis van Willem II, koning der Nederlanden.* Amsterdam, 1849; — *Feestzang bij gelegenheid der inhuldiging van Z. M. Willem III.* Amsterdam, 1849; — *De H. Rozenkrans, geschiedkundig verklaard en op verschillende wijzen ter beoefening voorgesteld. Met een brief aan den auteur van P. J. Hesseveld.* Amsterdam, 1850; — *Hymnen en gebeden ter eere der allerheiligste Maagd.* Amsterdam, 1851; — *Treurzang bij 't overlijden van H. M. de koningin der Belgen.* Amsterdam, 1852 (poème sur la mort de la reine Louise-Marie); — un second roman, *De Wapensmid en zijn zoon*, 2 vol. Bruxelles et Amsterdam, 1852, dont il parut une seconde édition en 1869; — *De levens van Gods lieve heiligen voor elken dag van 't jaar, benevens oefeningen, gebeden en enkele hymnen, voortgezet door P. J. Hesseveld.* Amsterdam, 1853-1854, 4 vol.; — *De historie van den heer Ranulf van Crequy, voorafgegaan van een levensschets van den autheur door J.-A. Alberdingk-Thijm.* Amsterdam, 1854.

Fréd. Alvin.

Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.* — Huberts, Elberts et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek.*

NOULANTIUS (*Henri*), Van den Nouwelant ou Nouwelandt, poète latin, né à Westmalle vers 1615, mort sans doute à Louvain vers la fin du XVIIe siècle. Licencié dans les deux droits, il devint syndic et avocat fiscal de l'université de Louvain en 1641. Les *Fasti Academici*, de Valère André (édition de 1635), renferment de lui, après l'introduction, une poésie dédiée à l'auteur, avec la souscription : *Accinebat Henr. Van den Nouwelandt I. U. Licent.* Dans l'édition de 1650 des Fastes, la même poésie reparaît à la même place avec la souscription : *Henricus Noulantius, I. C. advocatus et syndicus academicus.* La *Bibliotheca Belgica*, de Valère André, renferme une autre poésie latine de Noulantius, dédiée à l'auteur de l'ouvrage et souscrite : *Amico et populari suo accinebat Henr. Vanden Nouwelant, I. C. Academiæ Lovaniensis advocatus fiscalis et syndicus.* Une pièce de vers de lui figure également dans l'*Anglia*, de Jean Impens (Louvain, 1663). Enfin, il nous reste encore, du même écrivain, une oraison funèbre du célèbre Rivius, prononcée en 1663 à Louvain, et dont voici le titre : *Oratio funebris habita die 22 novembris 1663 in ecclesia patrum eremitarum S. Augustini Lovanii dum ibidem justa persolverentur reverendo et eximio viro F. Joanni Rivio, S. T. D. et ejusdem ordinis per Belgium ex-provinciali, etc. Per D. Henricum Noulantium, J. U. L., Academiæ Lovaniensis syndicum et fisci advocatum.* Ce discours fut imprimé à Louvain chez Corneille De Blehen.

Léon Goemans.

Valère André, *Fasti Academici.*

NOUZENUS (*Sébastien-Auguste*). Voir Neusen (*Sébastien-Auguste* de).

NOVA CURIA (*François* **a**). Voir Nieuwenhove (*François* van).

NOVA TERRA (*François* **a**) ou Nova-terranus. Voir Nieulande (*François* Vanden).

NOVA TERRA (*Pierre* **de**), poète sacré. On ne possède aucun renseignement biographique sur ce personnage, qui fut chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés. L'époque de sa vie, le lieu de sa naissance, l'abbaye à laquelle il fut attaché sont également inconnus. Il se pourrait qu'il fut apparenté avec Jean de Nieuwland, qui était abbé de Saint-Nicolas à Furnes, en 1534, et Jean Nyeweland, Nulynd ou Nuweleinde, qui fut religieux à l'abbaye des Prémontrés de Tongerloo au XVe siècle. Son nom paraît correspondre à la forme de *Nieuwland*, qui se rencontre fréquemment en Belgique. Quoi qu'il en soit, il est l'auteur d'un petit recueil de poésies sacrées, contenu dans un manuscrit de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, qui appartient actuellement à l'abbaye de Tongerloo. Ce recueil a été publié, en 1894, par le chanoine Ignace van Spilbeeck; il est intitulé : *Rosarium ex floribus vitæ passionis Jesu*

Christi confertum sanguinolentisque rosis tum passionis tum quinque gladiorum Virginis singulis saltationibus continuandum. Malgré certaines fautes de prosodie, en partie corrigées par l'éditeur moderne, les poésies de Pierre de Terra Nova ne manquent pas de mérite, et l'auteur y fait preuve d'élévation et de souffle lyrique.

Paul Bergmans.

Petrus de Nova Terra, *Carmina sacra*, éd. I. van Spilbeeck (Tamines, 1894).

NOVELIERS (*David*), peintre, de Bruxelles, inscrit en 1610 parmi les maîtres de la gilde artistique de sa ville natale comme fils de Pierre (voir ci-après). Il ne fait sans doute qu'un avec « Daniel Nobiliers », que le conseil communal de Louvain chargea, en 1628, de la restauration de ses deux fameux panneaux de Thierry Bouts, et que Mr Van Even envisage également comme fils de Pierre, attaché au service des archiducs Albert et Isabelle. Enfin, c'est lui encore, selon toute vraisemblance, qui, en 1634-1635, attribue à la gilde de Saint-Luc d'Anvers une somme de 18 florins en retour du droit de pouvoir exposer quelques tableaux en vente à la place de Meir. Par requête du 16 novembre 1618, David Noveliers sollicite l'exemption des gabelles, accises, etc., etc., imposés aux habitants de Bruxelles. Nous ignorons s'il était attaché à la maison des archiducs. Son frère Salomon hérita du titre de garde des peintures du palais, délaissé par Pierre Noveliers en cette même année. On ne connaît jusqu'à ce jour aucune œuvre de Pierre Noveliers.

Henri Hymans

A. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres* (1860-81; 3 vol. in-8°). — Le même, *la Corporation des peintres bruxellois*, dans le *Messager des sciences historiques*, 1877. — Van Even, *l'Ancienne Ecole des peintres de Louvain* (Bruxelles, 1870), p. 192. — Notes manusc. de Pinchart (Bibl. roy. de Belgique).

NOVELIERS (*Pierre*), peintre, originaire de Bruxelles, et à dater de 1605, préposé à la conservation des peintures des palais de Bruxelles et de Tervueren. Père de David (voir ci-dessus) et de Salomon Noveliers (voir ci-après), Pierre eut également pour élève, en 1605, « Jean Noveliers, fils de Luc », maître le 4 février 1631. Une ordonnance des archiducs, datée de Mariemont le 20 mai 1617, attribue « à maistre Pierre Nove- « liers, painctre, la somme de 1,000 li- « vres de Flandre pour diverses pièces « de painctures par luy faites par leur « ordre, *d'après l'estimation de Rubens* ». L'année suivante, Pierre Noveliers invoque son grand âge et ses infirmités croissantes pour obtenir d'être déchargé des fonctions qu'il occupe à la cour et se voir substituer son fils Salomon, lequel jouirait de l'exemption des maltotes, accises sur le vin et la bière, etc., ce qui eut lieu par ordonnance des archiducs du 5 novembre 1618. On a vu plus haut que la même exemption fut sollicitée peu de jours après par David Noveliers. L'autorité de notre artiste devait être assez grande, attendu que nous trouvons son avis mentionné dans l'inventaire des peintures appartenant à Charles de Croy, duc d'Arschot, existant au château de Beaumont en 1613. Les œuvres de Pierre Noveliers ne sont pas plus connues que celles de ses fils.

Henri Hymans.

Mêmes sources que pour la notice précédente.

NOVELIERS (*Salomon*), peintre bruxellois, fils de Pierre et frère de David, inscrit comme maître à la gilde des peintres de Bruxelles en 1614, succède à son père en qualité de garde des peintures du palais de Tervueren, par ordonnance du 5 novembre 1618, avec exemption des droits de gabelle, etc. Il portait le titre de « peinctre de l'hostel de la « court », au traitement annuel de 200 livres de Flandre. C'est à tort que Al. Pinchart suppose que Salomon Noveliers fut chargé, en 1613, de dresser l'inventaire de la collection du duc Charles de Croy ; cette mission, selon toute vraisemblance, échut à Pierre Noveliers, son père. Le nom de Salomon Noveliers fut mêlé en 1632 à la controverse qui surgit entre Van Dyck et Balthasar Gerbier, relativement à un tableau que celui-ci avait envoyé à Charles Ier,

comme une œuvre du grand portraitiste et que Van Dyck déclarait n'être point de sa main. Noveliers, dans un acte notarié, invoque le témoignage de Rubens en faveur de l'authenticité de la toile vendue par lui à Gerbier. Aucune peinture de Salomon Noveliers ne figure dans les catalogues des galeries publiques, tout au moins sous son nom. Voici, à ce titre, une ordonnance précieuse à recueillir en ce qu'elle permettrait de restituer au maître une toile du musée de Bruxelles. Le document dont il s'agit, daté du 16 février 1641, donne l'ordre de payer à Salomon Noveliers, *peintre de la cour*, la somme de 550 livres de Flandre, « pour le prix d'une grande « peinture qu'il at livrée à Chesteau de la « Vuere, représentante *la procession des « vierges qui se fait en l'église de Nostre « Dame sur le Sablon en ceste ville* ». A la suite de cette ordonnance est transcrit le reçu de Louis Cauwentoven, châtelain de Tervueren, de ladite peinture mesurant quinze paulmes en largeur sur neuf en hauteur, pour la garder avec les autres peintures existant dans le château. Le reçu de Noveliers, en date du 22 février, est annexé à la pièce. S'agirait-il de l'œuvre attribuée à Ant. Sallaert, au musée de Bruxelles, et représentant le sujet désigné? Nous posons la question sans la résoudre, nous bornant à faire observer qu'aucun nom d'auteur ne figure sur la toile. Salomon Noveliers vivait encore en 1660.

Henri Hymans.

Mêmes sources que pour la notice sur David Noveliers.

NOVENT (*Pierre-Alexandre*), professeur, né à Maestricht, le 30 novembre 1806, mort à Herstal (Liége), le 3 juin 1884. Il étudia à l'université de Liége et y fut reçu docteur en philosophie et lettres en 1829; sa thèse pour l'obtention de ce grade est intitulée : *De moribus Romanorum*. Au sortir de l'université, il fut chargé d'abord de l'enseignement des langues anciennes à l'école moyenne de Huy; il passa bientôt au collège de Nivelles en qualité de professeur de rhétorique latine. En 1834, alors qu'il était chargé de cours à l'Institut Gaggia, à Bruxelles, il fit paraître un *Manuel d'antiquités romaines*. En 1845, il fut nommé en quatrième latine à l'athénée royal de Gand; il passa à l'athénée de Liége en 1857 et y termina sa carrière comme professeur de poésie. Il avait publié à Gand un *Choix de morceaux de littérature française;* c'est, croyons-nous, le premier volume classique dans lequel on trouve des extraits d'écrivains belges. Il a laissé également des *Thèmes latins sur la lexigraphie et la syntaxe* ainsi que le corrigé de ces exercices. C'était un professeur instruit, modeste, affable ; ses nombreux élèves lui ont toujours conservé un souvenir reconnaissant.

A. Piters.

Renseignements personnels. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 47-48.

NOVILLE (*Nicolas* DE). Voir NEUVILLE (*Nicolas* DE).

NOYDEKIN, poète flamand du XIIIe siècle. Il est cité avec éloge par Van Maerlant, dans le passage suivant du *Spieghel historiael* (I, 3 vers, 1-12) :

In Cyrus tiden was Esopus
Die favelare, wi lesent aldus,
Die de favele conde maken,
Hoe beesten ende vogle spraken.
Hier ute es gemaect Aviaen
Ende andere boecke sonder waen,
Diemen Esopus heet bi namen.
Ware oec iemen dien si bequamen,
Die hevet Calfstaf ende Noydekijn
Ghedicht in rime scone ende fijn,
Souke haer gedichte, hi vinter inne,
Spellecheit ende wijsheit van sinne.

Ces vers ont été signalés pour la première fois par Van Wijn, qui faisait observer que la *Maatschappij van Nederlandsche letterkunde*, à Leiden, possédait un recueil de soixante-sept fables ésopiques (en tout 1563 vers) intitulé *Esopet*. Ces vers sont fort bien tournés, et c'est ce qui a fait admettre par tout le monde que l'*Esopet* de Leiden est bien l'œuvre à laquelle Van Maerlant fait allusion. Il est vrai que la langue ne paraît pas remonter aussi haut, mais il y a lieu d'observer que nous ne possédons qu'un seul manuscrit, dont le texte est fort incorrect : la langue peut en avoir été rajeunie.

La source de l'*Esopet* néerlandais est le recueil de fables latines qu'on intitule *Romulus*. Les divers manuscrits latins donnent les fables dans des ordres différents, dont aucun ne concorde avec celui de l'*Esopet* néerlandais. Toutefois, le texte publié par Steinhöivel se rapproche le plus du néerlandais, et toutes les fables s'y retrouvent. Marie de France, qui traduisit en vers français le *Romulus*, suit également un ordre particulier. Plusieurs de ses fables ne se retrouvent pas dans l'*Esopet* néerlandais, qui, par contre, possède vingt-trois fables manquant au français.

L'*Esopet* de Calfstaf et Noydekin a été connu de l'auteur du *Reinaert II* (peut-être Willem van Hildegaersberghe) ; ce dernier leur a emprunté plusieurs vers et paraît avoir pris chez eux les noms de *Boudewijn*, pour l'âne, et *Martijn*, pour le singe.

D'après Van Maerlant, le recueil est dû à la collaboration de Calfstaf et de Noydekin. Noydekin a-t-il remanié le texte de Calfstaf? ou a-t-il simplement continué l'œuvre là où Calfstaf l'avait interrompue? c'est ce que nous ignorerons probablement toujours. Aucune différence de style ni de langue ne se remarque toutefois dans les diverses fables de l'*Esopet*. Calfstaf est un inconnu que l'on ne retrouve cité nulle part ailleurs. Quant à Noydekin, ce nom se rencontre également en tête de six petits poèmes, dans un manuscrit de La Haye, contenant des dits de trouvères. Ces *dits*, que Te Winkel a reproduits dans l'introduction de l'*Esopet* (p. XIV et suiv.) ne ressemblent guère au style ni à la façon de dire de l'*Esopet* : c'est du moins l'avis de Te Winkel, contredit du reste sur ce point par Jonckbloet. Il est donc incertain s'il y a eu au moyen âge un ou deux poètes du nom de Noydekin.

Léonard Willems.

Esopet, opnieuw uitgegeven... door Dr Jan Te Winkel (Groningen, 1881).

NOYE (*Sébastien* **VAN**). Voir OYEN (*Sébastien* VAN).

NOYELLE (*Antoine*), poète et philosophe, né à Binche en 1601, mort à Arras, le 10 septembre 1636. Après avoir été second dans la promotion générale de la Faculté des arts à l'université de Louvain, il y devint successivement bachelier en théologie et licencié en droit. Ses talents appelèrent sur lui l'attention de ses chefs qui, en 1614, lui confièrent une chaire dans la pédagogie du Château, dont il fut élu régent en 1617. Il devint, en novembre 1634, chanoine effectif de la cathédrale d'Arras. Peu après, il fut appelé aux fonctions d'official, ensuite de doyen et enfin de vicaire général du diocèse d'Arras, charge dans laquelle il mourut. Il édita, en 1621, à Louvain, un poème français :

... Gallo sermone ligata poesis
Gallicus ut numeros inde poeta petat.

Ce distique, cité par Paquot (cf. *Analectes*, etc.), incline cet auteur à croire qu'il s'agit d'un manuel de versification en vers. Noyelle écrivit aussi, sans les éditer toutefois, des éléments de logique intitulés : *Manuductio ad logicam*.

Léon Goemans.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 2e série, t. IV, p. 65 et 86. — *Gallia christiana*, t. III, p. 369.

NOYELLE (*Charles* **DE**), treizième général de la Compagnie de Jésus, né à Bruxelles, le 27 décembre 1615, mort à Rome, le 12 décembre 1686. Il était fils de Florent de Noyelle, comte ou seigneur de Marle : sa mère est appelée partout Françoise de Noyelle ; c'est bien le nom, semble-t-il, qu'elle portait avant son mariage. Il n'avait pas encore neuf ans accomplis lorsqu'il commença ses études d'humanités au collège des jésuites à Mons, en 1624; l'année suivante, il se rendit à celui d'Ypres, où il demeura cinq ans. Entré au noviciat de la compagnie à Malines avec son frère Adrien, plus âgé que lui de deux ans et demi, le 29 septembre 1630, il passa de là, deux ans après, au collège de Louvain, où il fit son cours de philosophie de 1632 à 1635. Nous le trouvons ensuite professeur de grec

au collège de Malines en l'année scolaire 1637-1638, et de poésie dans le même collège l'année suivante : il semble y avoir encore enseigné la rhétorique en 1639-1640. Il retourna à Louvain dans l'automne de 1640, pour y faire ses études de théologie pendant quatre ans ; puis, ordonné prêtre, il y professa la philosophie pendant quatre autres années. De là, il fut transféré, en 1648, au collège d'Anvers, où il donna le cours de théologie morale pendant près de deux ans. Le 30 mai 1650, il fut nommé recteur du collège de Courtrai. Il demeura à ce poste jusqu'en 1653. Au milieu d'avril de cette année, il fut appelé à Rome pour y remplir les fonctions de substitut du secrétaire général de la compagnie. En juin 1661, la congrégation générale, qui choisit le P. Jean-Paul Oliva pour remplacer, avec le titre de vicaire général et droit de succession, le P. Goswin Nickel, devenu incapable, à cause de ses infirmités, de gouverner la compagnie, nomma le P. Charles de Noyelle assistant de Germanie. Il remplit cette charge pendant environ vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin du généralat du P. Oliva. Celui-ci professait pour le P. de Noyelle une singulière estime. Dès que la mort du P. Nickel l'eut investi, en août 1664, de l'autorité suprême, il s'empressa de désigner, par un billet cacheté à ouvrir après sa mort, suivant les prescriptions de l'institut, l'assistant de Germanie comme vicaire général éventuel chargé du gouvernement de la compagnie jusqu'à l'élection du nouveau général. Il renouvela cette désignation peu de temps avant sa mort, qui arriva le 26 novembre 1681, et crut même pouvoir se permettre d'exprimer le désir et l'espoir de l'avoir pour successeur. La treizième congrégation générale déféra pleinement à ce vœu. Le P. de Noyelle fut élu par elle, le 5 juillet 1682, général de la compagnie, au premier tour de scrutin et à l'unanimité des suffrages ; il ne lui manqua que sa propre voix. Il mourut moins de quatre ans et demi après, le 12 décembre 1686.

Son court généralat fut marqué par des épreuves bien pénibles pour la compagnie. Les dissensions entre la cour de France et le Saint-Siège, dont l'un des principaux épisodes fut la fameuse assemblée du clergé de France de 1682, étaient entrées alors dans leur période la plus aiguë : elles mirent les jésuites en très fâcheuse position, non seulement en France, mais aussi en Italie. En même temps, les récriminations les plus violentes étaient portées à Rome contre les missionnaires de la compagnie, qu'on accusait de mépriser ou d'éluder les décisions du Saint-Siège dans la malheureuse question des rites malabares et chinois. Les choses allèrent si loin que la congrégation de la propagande, semble-t-il, — car nous n'avons pu trouver nulle part des renseignements précis à ce sujet, — émit un décret par lequel elle prétendit faire défendre aux supérieurs de l'ordre de recevoir des novices et d'admettre personne aux vœux, soit simples, soit solennels. C'est ce qui a fait dire à plusieurs écrivains qu'Innocent XI voulut supprimer la Compagnie de Jésus. Ils ne prennent pas garde que la défense n'émanait pas du pape, et, en outre, qu'elle était subordonnée à une condition dont la réalisation dépendait de la compagnie. Voici en effet les termes du décret, tel qu'il est rapporté par un auteur moderne, — mais dont, encore une fois, nous n'avons pu découvrir aucun exemplaire ou aucune édition certainement authentique : *Inhibendum est Patri generali totique Societati ne in posterum recipiant novitios neque admittant ad vota sive simplicia sive solemnia sub pœna nullitatis aliisque arbitrio Sanctissimi, donec cum effectu pareant et paruisse probaverint decretis et ordinationibus circa superius dictas missiones emanatis* (Crétineau-Joly, *Hist. de la Comp. de Jésus*, t. IV, Paris, 1845, p. 376, note). D'après le même auteur, ce décret, daté de 1684, fut restreint dès 1685 à l'Italie et abrogé entièrement l'année suivante par Innocent XI. Il est certain d'ailleurs qu'on n'en pressa pas l'exécution, car nous trouvons, par les catalogues des noviciats de Rome et des

autres provinces d'Italie, qu'on continua à recevoir partout des novices dans le cours des années 1684, 1685 et 1686. On peut donc croire que le P. de Noyelle sut, par sa prudence et sa douceur, apaiser le ressentiment du pape et obtenir de lui qu'il ne fût pas donné suite à la prohibition, même avant que celle-ci eût été formellement révoquée.

La bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles possède une cinquantaine de lettres autographes du P. Ch. de Noyelle, adressées aux PP. Godefroi Henschen et Daniel Papebroch, les deux premiers collaborateurs de Bollandus; sauf les deux dernières, elles ont été écrites tandis qu'il était assistant de Germanie et, à ce titre, particulièrement chargé des intérêts de la province flandro-belge, qui relevait de cette assistance. Quarante de ces lettres, datées des années 1674 à 1681, ont trait à la fameuse querelle soulevée contre les Bollandistes par les Pères Carmes, à l'occasion du commentaire du P. Papebroch sur saint Albert de Jérusalem, publié dans le tome I d'avril des *Acta Sanctorum*, et où le savant critique montrait combien était peu fondée la tradition qui faisait remonter les origines de l'ordre jusqu'au prophète Elie. Le P. de Noyelle ne cessa de soutenir et d'approuver le P. Papebroch quant au fond de la controverse; il pouvait s'appuyer du reste pour cela sur l'avis de tous les censeurs nommés parmi les membres de la compagnie pour donner leur avis officiel par rapport à la dissertation du Bollandiste et sur celui des plus illustres savants étrangers à l'ordre. Il blâma seulement les termes piquants dont s'était parfois servi le P. Papebroch pour caractériser la valeur critique des arguments de ses adversaires, reconnaissant d'ailleurs volontiers que ceux-ci étaient allés bien plus loin que lui dans cette voie, et il lui recommandait avec instance d'éviter soigneusement tout ce qui aurait pu à cet égard augmenter leur mécontentement.

Ch. De Smedt.

Album novitiorum provinciæ Flandro-belgicæ Societatis Jesu ab anno 1618 *ad annum* 1634, ms. original conservé dans la maison du noviciat de Tronchiennes. — *Catalogi provinciæ S. J. Flandro-belgicæ*, ann. 1620 et sqq. Copies mss. conservées aux archives de la province belge de la Compagnie de Jésus, à Bruxelles. — J. Drews, S. J., *Fasti Societatis Jesu* (Prague, 1740), part. III, p. 22 et part. IV, p. 318. — G.-A. Patrignani, *Menologio... della Comp. di Gesù*, t. IV, part. III, p. 99. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1834.

NOYELLES (*Jean* DE), seigneur de Rossignol ou Lassignol, chevalier, homme politique, fils d'Adrien de Noyelles, chevalier, seigneur de Marles et de Lassignol, gouverneur d'Arras, et Walburge, fille de Roger van Boetzelaer, naquit dans l'Artois et mourut en 1580. Il fut, durant les troubles des Pays-Bas pendant le XVIe siècle, un des partisans les plus dévoués du gouvernement espagnol, un ami sincère de la religion catholique. A ce titre, il tâcha constamment de rendre les provinces wallonnes favorables au régime espagnol. Sous le gouvernement du duc d'Albe, il prit une part active à la campagne que ce général fit contre le prince d'Orange et les troupes auxiliaires qu'il avait réunies en Allemagne pour faire une invasion dans les Pays-Bas. Il suivit encore don Juan d'Autriche, successeur du duc d'Albe, durant ses débats avec les états généraux et le Taciturne. Un pareil dévouement lui concilia toutes les sympathies du roi et du cardinal de Granvelle. Par suite de la grande confiance que le gouvernement espagnol lui portait, il fut chargé, en 1574, de prendre des informations au sujet de la conduite du châtelain de Valenciennes, personnage très peu disposé à favoriser le parti espagnol. Pendant le mois de février 1578, il eut la mission d'arranger les affaires militaires dans la province de Namur et de négocier avec Charles de Glimes, baron de Florines, la reddition de la place de Philippeville. Ce fut aussi lui qui obtint la mission de se rendre à Louvain, à l'effet de s'entendre avec Del Rio pour remettre la ville de Malines sous l'autorité des Espagnols. Par suite de ces circonstances, il fut nommé gouverneur de cette place. Ses négligences et le peu de soin qu'il prit pour la conservation de la ville furent telles, qu'Olivier

Vanden Tempel, un des agents les plus actifs de la révolte, entra inopinément dans la cité (5 avril 1580) et la mit à sac. De Noyelle prit la fuite, abandonnant Malines à la merci du vainqueur. Sa maison fut complètement dévastée. Sous le gouvernement d'Alexandre Farnèse, il était membre du conseil de guerre et aida singulièrement ce prince à négocier la réconciliation des provinces wallonnes avec leur souverain légitime. Ennemi déclaré du protestantisme et de la révolution, il s'attira la haine des partisans du prince d'Orange à tel point qu'il fut, dit-on, assassiné par eux.

Ch. Piot.

Mémoires anonymes. — Pieter Bor, *Nederlandsche oorlogen.* — Hoynck van Papendrecht, t. II, part, II. — Poullet et Piot, *Correspondance de Granvelle.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. IX. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles.* — De Vegiano, *Nobiliaire des Pays-Bas.* — Moreri, *Dictionnaire historique.* — De Courcelles.

NOYELLES (*Pontus* **DE**), seigneur de Bours, Belval, etc., militaire, était fils de François, seigneur de Staden et Calonnes, gouverneur, capitaine et grand-bailli de Hesdin, et de Marie de Lannoy-Mulembois. Il naquit dans l'Artois, fut gravement blessé au moment de la prise de Tournai par Alexandre Farnèse, et mourut, le 6 décembre 1581, dans l'hôpital Delval en cette ville. Primitivement, il s'associa à la plupart des nobles qui s'étaient déclarés ennemis de la domination espagnole aux Pays-Bas. A ce titre, il fut chargé par l'archiduc Mathias et le prince d'Orange de différentes missions auprès des états de Lille et de Flandre et dans l'armée des états généraux. Ce fut encore lui qui eut la mission, où il échoua, d'ailleurs, d'apaiser les altercations entre d'Hèze et de Montigny, chefs des troupes wallonnes à Menin. A titre de capitaine de trois compagnies de gens de pied, il se rendit à Anvers. Les habitants de cette ville, désireux de voir disparaître la citadelle élevée par le duc d'Albe, proposèrent à De Noyelles de la leur remettre moyennant une pension considérable. Charles Hannaert, écoutête héréditaire d'Assenede et du métier d'Axel, gendre du chancelier de Brabant Jean Scheyve, et Guillaume Martini, greffier de la ville d'Anvers, persuadèrent De Noyelles de souscrire à cette demande. Ce ne fut pas le seul service qu'il rendit à la cause de la révolution. Au nom des états, il arrêta le capitaine Trelon, partisan de don Juan d'Autriche, après un combat assez vif. Pour le récompenser de son dévouement à la cause des états généraux, ceux-ci le nommèrent gouverneur de Malines, charge qu'il n'occupa pas longtemps. Au moment de la rentrée des Espagnols en cette ville, il fut remplacé par le seigneur de Rossignol ou Lassignol. Il signa aussi l'acte d'union de Bruxelles. Cependant, ses accointances avec les Malcontents, auxquels il était obligé souvent de communiquer les intentions du parti de la révolution, l'engagèrent enfin à se mettre dans l'opposition. Cette reculade était le résultat de l'exemple donné par plusieurs personnages haut placés qui, en présence des succès toujours croissants d'Alexandre Farnèse et l'alternative d'être obligés à se rallier au protestantisme, préféraient d'embrasser le parti du roi. En 1579, il leva enfin le masque en se rendant à Malines, où il introduisit une garnison favorable au parti espagnol. Dès ce moment, il entra dans l'armée royale, et prit une part active au siège de Tournai, où il fut mortellement blessé.

Ch. Piot.

Bor, *Nederlandsche oorlogen.* — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documents historiques inédits.* — Mémoire de Halewyn. — Renon de Francx, *Troubles des Pays-Bas.* — Van Loon, *Histoire métallique.* — Poullet et Piot, *Correspondance de Granvelle.* — Hoynck van Papendrecht, *Analectes.* — Haræus, *Annales.* — De Jonghe, *De Unie van Brussel.* —Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — De Vegiano. — Documents historiques aux archives du royaume à Bruxelles.

NOYENS (*Jean*), NOUTS ou JEAN DE TURNHOUT, professeur, jurisconsulte, né à Turnhout vers 1446, et mort à Louvain, le 14 septembre 1492. Après ses premières études, il entra à l'université de Louvain, où il suivit les leçons de Robert de Lacu, de Guil-

laume Arnoldi, de Thierri Groenendael et d'autres professeurs célèbres. Reçu licencié en droit canon, le 27 octobre 1470, et licencié en droit civil, le 24 avril 1476, il obtint le bonnet de docteur en l'un et l'autre droit, le 27 février 1481. La même année, on lui confia la chaire d'Institutes, qu'il conserva pendant douze ans. Outre les leçons de sa chaire, il professa, par intérim, le droit canon et aussi le droit civil, ce qui fit naître, au dire de Paquot, un certain mécontentement parmi ses collègues. En 1486, il fut élu recteur de l'université. On a de lui : *Casus breves super totum corpus juris civilis ;* imprimé en Allemagne, sans indication de lieu ni de date.

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XVI.

NOYER (*Prosper-Edouard*), littérateur, né à Bruxelles, le 10 décembre 1806, mort à Rome, le 28 juin 1846. Nommé chef de bureau au ministère des affaires étrangères, le 24 août 1831, il fut promu secrétaire des consulats, le 29 novembre 1836. Le 12 juillet 1839, il partit pour Rome, en qualité de secrétaire de légation de première classe. Le 29 juillet 1845, le roi lui confia les fonctions de conseiller à la même légation ; il remplissait *ad interim* celles de chargé d'affaires, quand il mourut inopinément.

Habile diplomate, Noyer cultiva les lettres avec succès. Il débuta, à vingt-trois ans, par une comédie inédite : *Baron chez Molière*, jouée au théâtre de Bruxelles, le 9 octobre 1829. L'année suivante, il publia, sans le signer, un roman en deux volumes : *L'Homme aux favoris et la jeune Bruxelloise*. Ce qui intéresse le plus, au cours de ce récit mouvementé, c'est le cadre dans lequel l'action se déploie, le vieux Bruxelles de l'époque hollandaise. Et puis, on y sent s'éveiller une vocation ; les principaux personnages sont férus de l'amour de la scène, et c'est en effet par la scène que Noyer devait se faire un nom.

Le 14 octobre 1834, il fit représenter, au Théâtre royal de Bruxelles, un drame en cinq actes : *Jacqueline de Bavière*. L'existence aventureuse de l'infortunée comtesse, que Meyer appelait *femina præstanti animo, ingenio acri, florentissima ætate, succi plena*, y est rattachée tout entière à un profond amour conçu pour France de Borselle. Autour de ce fait principal viennent se grouper de nombreux épisodes, parmi lesquels la vie au palais de Bruxelles et une scène de tumulte à l'hôtel de ville de Mons, très intéressants de couleur locale. Dans un compte rendu inséré au *Moniteur* du 20, Bourson disait : « Cet « ouvrage, qui vaut beaucoup mieux « que tant d'autres qu'on nous expédie « de Paris, a marqué chez nous le com- « mencement d'une ère dramatique... « Le premier pas est fait ; il ne reste « plus qu'à marcher ». Demarteau, dans la *Revue belge* (Liége, 1835, t. I), saluait également dans la personne de Noyer le créateur de notre théâtre national : « Le fond est bien belge : « c'est le bon sens, qui est le caractère « de notre individualité ». Daussoigne-Méhul avait composé pour les entr'actes de la musique, qu'un chroniqueur du temps qualifie de « forte et nerveuse ». Ajoutons, à la louange de cette œuvre, qu'on n'y trouve aucune des allusions politiques dont fourmillent les pièces de l'époque. Ce drame fut représenté à Paris, au théâtre du Panthéon, le 25 septembre 1839, sous le titre de *Sujet et Duchesse*.

En 1836, Noyer publia *Siméon ou les Zingaris*, drame en cinq actes, qui fut également représenté à Bruxelles (22 mars), mais avec moins de succès que la pièce précédente.

Le tome IV de la *Revue belge* (Liége, 1836) contient une nouvelle signée F. R. et renseignée à la table sous le nom de l'auteur qui nous occupe. Elle a pour titre : *Une Difformité*. La partie descriptive de ce roman est surtout soignée.

A. Piters.

Bibliographie nationale. — Archives du ministère des affaires étrangères. — *Annuaire dramatique de Belgique*, 1840. — *La Revue belge*. — *L'Artiste*. — Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. IV, p. 286, et t. V, p. 254.

ERRATA.

Col. 146, lig. 14. Au lieu de *Luxembourg*, lire *Laxenbourg*.

Col. 540. **NEEFS** (*Emmanuel*), lire NEEFFS.

Col. 634. A la fin de l'article **NEURAY** (*Nicolas Joseph*), ajouter : D'après une communication de Mr J.-S. Renier, le portrait de Neuray, en buste, est conservé au musée de Verviers.

Col. 822. **NONNIUS** (*Louis*) ou NONNIUS, lire ou NONIUS.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LE QUINZIÈME VOLUME

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE.

A

A MOERBEKA (Pierre). Voir *Moerbeke* (Pierre de ou van).
A MYRICA (Henri). Voir *Myrica* (Henri de).
A NOVA CURIA (François). Voir *Nieuwenhove* (François van).
A NOVA TERRA (François). Voir *Nieulande* (François vanden).
ANDORF (Nicolas d'). Voir *Nicolas d'Anvers.*
ANVERS (Nicolas d'). Voir *Nicolas d'Anvers.*
ARLON (Nicolas d'). Voir *Nicolas d'Arlon.*
ARNOLDI (Bernard). Voir *Muykens* (Bernard-Arnoldzoon).
ARRAS (Pierron Moniot d'). Voir *Moniot* (Pierron) d'Arras.

B

BAPTISTE. Voir *Monnoyer* (Jean-Baptiste).
BAUVES (Philippe de Mornay, seigneur de). Voir *Mornay* (Philippe de).
BERGHE (Gérard vanden). Voir *Montanus* (Gérard).
BIOUL (Jean-Michel-Raymond-Ghislain Moreau de). Voir *Moreau de Bioul* (Jean-Michel-Raymond-Ghislain).
BONAPARTE (Napoléon). Voir *Napoléon Bonaparte.*
BRAUWERE VAN STEELAND (Jean-Charles-Hubert Nolet de). Voir *Nolet de Brauwere van Steeland* (Jean-Charles Hubert).
BRYBERGH (Egide Mont surnommé). Voir *Mont* (Égide).
BUTRINTO (Nicolas, évêque de). Voir *Nicolas*, évêque de Butrinto.

C

CAMBRAI (Nicolas Ier, évêque de). Voir *Nicolas Ier*, évêque de Cambrai.
CAMPO (Philippe Lenoir, dit de), évêque d'Anvers. Voir *Nigri* (Philippe).
CARY (Jacques-Toussaint-Dominique), dit Neyts. Voir *Neyts* (Jacques-Toussaint-Dominique Cary, dit).
CASTELRODRIGO (Emmanuel de Moura-Cortereal, marquis de). Voir *Moura-Cortereal* (Emmanuel de).
CASTELRODRIGO (François de Moura-Cortereal, marquis de). Voir *Moura-Cortereal* (François de).
CLAEYS (Jacques). Voir *Nicolaus* (Jacques).
COLYNS DE NOLE. Voir *Nole* (Colyns de).
CONCEPTION (Nicolas de la). Voir *Nicolas de la Conception.*
COOMAN (Henri de Mol, dit). Voir *Mol* (Henri de), dit Cooman.

D

DANEL. Voir *Nole* (Colyns de).
DANNECKER (Josse). Voir *Negker* (Josse de).

DANNOLLE. Voir *Nole* (Colyns de).
DAUNERS (Nicolas). Voir *Nicolas d'Anvers*.
DELMONT (Déodat) ou DEL MONTE. Voir *Mont* (Dieudonné vander).
DENEEF (Marc). Voir *Neefs* (Marc).
DENNOLLE. Voir *Nole* (Colyns de).
DENOLLE. Voir *Nole* (Colyns de).
DERMONDE (Dieudonné van). Voir *Mont* (Dieudonné vander).
DES MOULINS (Guyard) ou MOLINAEUS. — T. XV, col. 312-314.
DES MULIERS (Nicolas). Voir *Mulerius*.
DESNOL, DESNOLLE ou DESNOLLES. Voir *Nole* (Colyns de).
DIENECKER (Josse). Voir *Negker* (Josse de).
DONNEKER (Josse). Voir *Negker* (Josse de).
DU BOIS (Gaspard). Voir *Nemius* (Gaspard).
DU MONCEAU (Jean). Voir *Monceaux* (Jean de).
DU MONT (Guillaume). Voir *Montanus* (Guillaume).

E

ENGELBERT, comte de Nassau. Voir *Nassau* (Engelbert, comte de).

G

GILLES DE MOLHEM. Voir *Molhem* (Gilles de).
GODEFROID DE NAAST. Voir *Naast* (Godefroid de).
GOVERTZ (Jean). Voir *Nemius* (Jean).

H

HAILLY (Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine Le Prudhomme d'), vicomte de Nieuport. Voir *Nieuport* (Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine Le Prudhomme d'Hailly, vicomte de).
HEYDEN (Henri vander). Voir *Myrica* (Henri *de* ou *a*).
HEYDEN (Martin vander). Voir *Myricanus* (Martin).
HEYDEN (Servais vander). Voir *Myricanus* (Servais).

J

JEAN DE MONTREUIL. Voir *Montreuil* (Jean de).
JEAN DE TURNHOUT. Voir *Noyens* (Jean).
JOETE VAN NEDERLANT. Voir *Nederlant* (Joete van).
JONGHE (Nicolas de). Voir *Nicolas*, abbé de Saint-Bavon.
JUVENIS (Nicolas). Voir *Nicolas*, abbé de Saint-Bavon.

K

KOYMANS (Henri de Mol, dit). Voir *Mol* (Henri de), dit Koymans.

L

LA CONCEPTION (Nicolas de), Voir *Nicolas de la Conception*.
LA CROIX (Basile Moens de). Voir *Moens de la Croix*.
LALAING (Emmanuel-Philibert de), baron de Montigny. Voir *Montigny* (Emmanuel-Philibert de Lalaing, baron de).
LA NEUFORGE (Engelbert de). Voir *Neuforge* (Engelbert de).
LE LOUCHE (Corneille Molenaer, surnommé). Voir *Molenaer* (Corneille).
LENOIR (Philippe), écrivain ecclésiastique. Voir *Nigri* (Philippe).
LENOIR (Philippe), évêque d'Anvers. Voir *Nigri* (Philippe).
LEODIO (Michael de). Voir *Naveau* (Michel).
LÉONARD DE SAINT-MARTIN. Voir *Mulié* (François-Martin de).
LE PRUDHOMME D'HAILLY (Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine), vicomte de Nieuport. Voir *Nieuport* (Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine Le Prudhomme d'Hailly, vicomte de).
LE RENCLUS DE MOILIENS. Voir *Moiliens* (le Renclus de).
LUCIDEL (Nicolas). Voir *Neufchatel* (Nicolas de).

M

MAMER (Nicolas de), ou MAMERANUS. Voir *Nicolas de Mamer*.
MAURUS LE VIEUX. Voir *Moreels*, dit *Maurus le Vieux*.
MAURUS LE JEUNE. Voir *Moreels* (Maurice), dit *Maurus le Jeune*.
MELGUM (Albert-Joseph, comte de Murray de). Voir *Murray de Melgum* (Albert-Joseph, comte de).
MELGUM (Joseph, comte de Murray de). Voir *Murray de Melgum* (Joseph, comte de).
MERBEKE (Étienne van). Voir *Mylbeke* (Étienne van).
MEUCKENS (Bernard-Arnoldzoon). Voir *Muykens* (Bernard-Arnoldzoon).
MEULEN (Jean Vander), humaniste. Voir *Molanus* (Jean).
MEURS (Adolphe, comte de Nieuwenaar et de). Voir *Nieuwenaar* (Adolphe, comte de) et de Meurs.

MEYTENS (Arnold). Voir *Mytens* (Arnold).
MICHAEL DE LEODIO. Voir *Naveau* (Michel).
MIERBEQUE (Etienne van). Voir *Mylbeke* (Etienne van).
MOCQUÉ (Antoine). Voir *Mouqué* (Antoine).
MOENS DE LA CROIX (Basile). — T. XV, col. 1-2.
MOENS (Gaspar-Melchior), aussi MOONS. — T. XV, col. 2-3.
MOENS (Guillaume). — T. XV, col. 4-7.
MOER (Jean-Baptiste van). — T. XV, col 7-12.
MOERBECIUS (Adrien). Voir *Moerbeeck* (Adrien van).
MOERBEECK (Adrien van) ou MOERBECIUS. — T. XV, col. 13-14.
MOERBEECKE (Pierre van). Voir *Moerbeke* (Pierre *de* ou *van*).
MOERBEKE (Pierre de ou van), VAN MOERBEECKE, A MOERBEKA ou MORBECANUS. — T. XV, col. 14-15.
MOERE (Joseph vander). — T. XV, col. 15-17.
MOERENHOUT (Joseph-Josse). — T. XV, col. 17-20.
MOERENTORF (Jean) Voir *Moretus*.
MOERMAN (Jean). — T. XV, col. 20-21.
MOHY (Henri de), ou ERYCIUS MOHYUS. — T. XV, col. 22.
MOHY (Remacle). — T. XV, col. 23-28.
MOHYUS (Erycius). Voir *Mohy* (Henri).
MOILIENS (le Renclus de). — T. XV, col. 29-31.
MOKE (Henri-Guillaume-Philippe). — T. XV, col. 32-36.
MOL (François-Marie de). — T. XV, col. 36-37.
MOL (Guillaume de). — T. XV, col. 37-40.
MOL (Henri de), dit COOMAN ou KOYMANS. — T. XV, col. 40-42.
MOL (Jacques de). — T. XV, col. 43.
MOL (Pierre de). — T. XV, col. 43-46.
MOLÆUS (Lambert). — T. XV, col. 47.
MOLANUS (Jean), VANDER MEULEN ou VERMEULEN, humaniste. — T. XV, col. 47-48.
MOLANUS (Jean Vermeulen, dit), écrivain ecclésiastique. — T. XV, col. 48-55.
MOLD (Jean van), MOLDER ou DE MOLDER. — T. XV, col. 55.
MOLDER (Jean van ou de). Voir *Mold* (Jean van).
MOLENAER (Corneille), surnommé LE LOUCHE. — T. XV, col. 55-57.
MOLENBEKE (Jean van). — T. XV, col. 57-58.
MOLHEM (Gilles de). — T. XV, col. 58-59.
MOLINAEUS (Guyard). Voir *Des Moulins* (Guyard).
MOLINARI (Eugène-Clément de). — T. XV, col. 59.
MOLINARI (Philippe de). — T. XV, col. 59 60.
MOLINARIS (Jean). — T. XV, col. 60.
MOLINET (Jean). — T. XV, col. 60-71.
MOLITOR (Jean-Philippe). — T. XV, col. 71-75.
MOLLE (Ambroise van). — T. XV, col. 75-76.
MOLYN (Pierre-Marius). — T. XV, col. 76-77.
MOMIGNY (Jérôme-Joseph). — T. XV, col. 77-88 et 399-400.
MOMMAERT (Jean). — T. XV, col. 88-91.
MOMMEN (Léon). — T. XV, col. 91-92.
MONCEAUX (Jean de) ou DU MONCEAU. — T. XV, col. 92-93.
MONCKHOVEN (Désiré van). — T. XV, col. 93-96.
MONDET (Louis-Ferdinand). — T. XV, col. 96-97.
MONDEZ (Jean-Baptiste-Henri-François-Joseph). — T. XV, col. 97-100.
MONE (Jean). — T. XV, col. 100-102.
MONFORD (Jean de) ou MONTFORT. — T. XV, col. 102-104.
MONIOT (Pierron) D'ARRAS. — T. XV, col. 104-111.
MONIOT (Thomas-Marius). — T. XV, col. 111.
MONJOT (Antoine-Melchior). — T. XV, col. 112-113.
MONKHOVEN (Jean van). — T. XV, col. 113-114.
MONNAVILLE (François de). — T. XV, col. 114-115.
MONNIÉ (Nicolas-Barthélemy). — T. XV, col. 115-116.
MONNIER (Quinte). — T. XV, col. 116-117.
MONNOYER (Jean-Baptiste), surnommé BAPTISTE. — T. XV, col. 117-118.
MONOYER (Jules-Alfred). — T. XV, col. 118-119.
MONS (Gautier) ou MONSIUS. — T. XV, col. 119-120.
MONS (Jean-Baptiste van). — T. XV, col. 120-132.
MONS (Louis-Auguste-Ferdinand van). — T. XV, col. 132-134.
MONS (Philippe de). Voir *Monte* (Philippe de).
MONS (Théodore-Joseph van). — T. XV, col. 134-135.
MONSEAU (Laurent). — T. XV, col. 136.
MONSIUS (Gautier). Voir *Mons* (Gautier).
MONSTRELET (Enguerrand de). — T. XV, col. 137-140.
MONT (Dieudonné Vander), VAN DERMONDE, DEODAT DELMONT ou DEL MONTE. — T. XV, col. 140-144.
MONT (Égide), surnommé BRYBERGH. — T. XV, col. 144.

MONT (Jean). — T. XV, col. 144-148.
MONTANUS (Gérard) ou VANDEN BERGHE. — T. XV, col. 148-149.
MONTANUS (Guillaume) ou DU MONT. — T. XV, col. 149-150.
MONTE (Philippe de) aussi DE MONS et VON BERGEN. — T. XV, col. 150-169.
MONTFORT (Jean de). Voir *Monford* (Jean de).
MONTGAILLARD (Bernard de Percin de). — T. XV, col. 169-174.
MONTHAYE (Pierre-Albert). — T. XV, col. 174-175.
MONTIGNY (Charles). — T. XV, col. 175.
MONTIGNY (Emmanuel-Philibert de Lalaing, baron de). — T. XV, col. 175-186.
MONTIGNY (Florent ou Floris de Montmorency, baron de). — T. XV, col. 187-194.
MONTIGNY (Rasse de) — T. XV, col. 194-196.
MONTIS (Thomas). — T. XV, col. 196.
MONTMORENCY (Florent de), écrivain ecclésiastique. — T. XV, col. 196-197.
MONTMORENCY (Florent ou Floris de), baron de Montigny, homme politique. Voir *Montigny* (Florent ou Floris de Montmorency, baron de).
MONTMORENCY (François de). — T. XV, col. 197-198.
MONTMORENCY (Nicolas de). — T. XV, col. 198-203.
MONTOYER (Louis-Joseph). — T. XV, col. 203-205.
MONTPELLIER (Jean). — T. XV, col. 205-206.
MONTPELLIER (Théodore-Alexis-Joseph de). — T. XV, col. 206-211.
MONTREUIL (Jean de). — T. XV, col. 211-218.
MONULPHE (Saint). — T. XV, col. 218-219.
MONVALLE (Wazelin de). Voir *Moumale* (Wazelin de).
MOONS (Gaspar-Melchior). Voir *Moens*.
MOONS (Jacques). — T. XV, col. 219.
MOONS (Louis-Adrien-François). — T. XV, col. 220-222.
MOONS (Pierre-Théodore). — T. XV, col. 222-226.
MOOR (Jean-Baptiste van) ou VAN MOUR. — T. XV, col. 226-228.
MOR (Antoine), ANTONIO MORO ou ANTHONY MORE. — T. XV, col. 228-234.
MORAIKEN (Henri de). — T. XV, col. 234-235.
MORBECANUS (Pierre). Voir *Moerbeke* (Pierre *de* ou *van*).
MORBERIUS (Gautier) ou WALTER MORBIERS. — T. XV, col. 235-237.
MORBIERS (Walter). Voir *Morberius* (Gautier).
MORE (Anthony). Voir *Mor* (Antoine).
MOREAU (Baudouin). — T. XV, col. 237-238.
MOREAU (Charles-Auguste-Lambert-Eugène). — T. XV, col. 238-239.
MOREAU (Charles-Honoré-Joseph). — T. XV, col. 239-240.
MOREAU (Gilles). — T. XV, col. 240-241.
MOREAU (Henri). — T. XV, col. 241-242.
MOREAU DE BIOUL (Jean-Michel-Raymond-Ghislain). — T. XV, col. 243-245.
MOREAU (Marie-Joseph-Ferdinand-Jean). — T. XV, col. 245-246.
MOREAU (Pierre). — T. XV, col. 246-248.
MOREAU (P.-François). — T. XV, col. 248.
MOREELS, dit MAURUS LE VIEUX. — T. XV, col. 249.
MOREELS (Maurice), dit MAURUS LE JEUNE. — T. XV, col. 249-250.
MOREL (Gobert). — T. XV, col. 250.
MOREL (Jean). — T. XV, col. 250-251.
MOREL (Jean-Baptiste). — T. XV, col. 251-252.
MORETUS (Balthasar, premier du nom). — T. XV, col. 256-258.
MORETUS (Balthasar II). — T. XV, col. 258-259.
MORETUS (Balthasar III). — T. XV, col. 259.
MORETUS (Balthasar IV). — T. XV, col. 259-260.
MORETUS (Jean). — T. XV, col. 252-256.
MORETUS (Théodore). — T. XV. col. 260-261.
MORHANGE (Edouard) — T. XV, col. 261-265.
MORILLON (Antoine). — T. XV, col. 263-265.
MORILLON (Gui). — T. XV, col. 265-267.
MORILLON (Maximilien). — T. XV, col. 267-272.
MORINCK (Gérard). Voir *Moringus* (Gérard).
MORINGUS (Gérard), MORNICK ou MORINCK. — T. XV, col. 272-273.
MORNAY (Philippe de), seigneur de Bauves. — T. XV, col. 273.
MORNICK (Gérard). Voir *Moringus* (Gérard).
MORO (Antonio). Voir *Mor* (Antoine).
MOROCURTIUS (Jean). Voir *Mourcourt* (Jean de).
MORONVAL (Jean de) ou DE MOURONVAL. — T. XV, col. 274-275.
MORREN (Charles-François-Antoine). — T. XV, col. 275-280.
MORSOMME (Jean-Henri). — T. XV, col. 280.
MORTAIGNE (Gaspard-Corneille de). — T. XV, col. 280-282.
MORTELÈQUE (Ferdinand-Henri-Joseph). — T. XV, col. 282-284.
MORTELMANS (Lambert). — T. XV, col. 284-285.
MORTIER (Michel). — T. XV, col. 285.
MORY (Philippe de). — T. XV, col. 285.

MOSCHUS (François), MOUSQUET ou MOUSQUE. — T. XV, col. 285-288.
MOSER (Gaspard). — T. XV, col. 288-290.
MOSTAERT (Chrétien), MOSTERD ou SINAPIUS. — T. XV, col. 290-291.
MOSTAERT (François). Voir *Mostart* (François).
MOSTAERT (Gilles). Voir *Mostart* (Gilles).
MOSTART (François) ou MOSTAERT. — T. XV, col. 291-292.
MOSTART (Gilles) ou MOSTAERT. — T. XV, col. 292-295.
MOSTERD (Chrétien). Voir *Mostaert* (Chrétien).
MOTEN (Jean vander). — T. XV, col. 295-296.
MOTMANNE (Corneille-Henri). — T. XV, col. 296.
MOTTE (Isidore-Alfred). — T. XV, col. 296-301.
MOTTE (Pierre). — T. XV, col. 301-302.
MOTTET (Vincent). — T. XV, col. 302.
MOUCQUÉ (Antoine). Voir *Mouqué* (Antoine).
MOUHIN (Jean-Baptiste). — T. XV, col. 303.
MOULAERT (Bernard). — T. XV, col. 303-306.
MOULART (Pierre). — T. XV, col. 306-311.
MOULIN (Hubert). — T. XV, col. 311-312.
MOULINS (Guyard des). Voir *Des Moulins* (Guyard).
MOUMALE (Wazelin de) ou DE MONVALLE. — T. XV, col. 314-315.
MOUQUÉ (Antoine), MOUCQUÉ ou MOCQUÉ. — T. XV, col. 315-317.
MOUR (Jean-Baptiste van). Voir *Moor* (Jean-Baptiste van).
MOURA-CORTEREAL (Emmanuel de), marquis de Castelrodrigo. — T. XV, col. 317-319.
MOURA-CORTEREAL (François de), marquis de Castelrodrigo. — T. XV, col. 319-323.
MOURCOURT (Jean de) ou MOROCURTIUS. — T. XV, col. 323-325.
MOUREMANS (Joseph). — T. XV, col. 325-329.
MOURONVAL (Jean de). Voir *Morenval* (Jean de).
MOUSKÈS (Philippe). Voir *Mousket* (Philippe).
MOUSKET (Philippe) ou MOUSKES. — T. XV, col. 329-332.
MOUSQUE (François). Voir *Moschus* (François).
MOUSQUET (François). Voir *Moschus* (François).
MOUTON (Laurent). — T. XV, col. 332-333.
MOUWE (Henri). — T. XV, col. 333-334.
MOYSON (Emile). — T. XV, col. 334-335.
MUDÉE (Gabriel) ou VANDER MUYDEN. — T. XV, col. 335-337.
MUDZAERTS (Denis). — T. XV, col. 337-340.
MUELEMAN (Adrien). — T. XV, col. 340-341.
MUEVIN (Jacques). — T. XV, col. 342-343.
MULERIUS (Nicolas), DES MULIERS ou MULIER. — T. XV, col. 343-346.
MULIÉ (François-Martin de), en religion Léonard de Saint-Martin. — T. XV, col. 347-348.
MULIER (Nicolas). Voir *Mulerius*.
MULLENDORF (François). — T. XV, col. 348-349.
MULLER (Jean-Guillaume-Stace). — T. XV, col. 349-350.
MULPAS (David). — T. XV, col. 350-352.
MUNTER (Jean de). Voir *Muntere* (Jean de).
MUNTERE (Jean de), DE MUNTER ou MUNTERIUS.— T, XV, col. 352-353.
MUNTERIUS (Jean). Voir *Muntere* (Jean de).
MUNTZBERGER (Joseph). — T. XV, col. 353-355.
MURMELLIUS (Johannes). — T. XV, col. 355-365.
MURRAI (Marie-Caroline) ou MURRAY. — T. XV, col. 365-366.
MURRAY DE MELGUM (Albert-Joseph, comte de). — T. XV, col. 366-367.
MURRAY DE MELGUM (Joseph, comte de). — T. XV, col. 368-371.
MURRAY (Marie-Caroline). Voir *Murrai* (Marie-Caroline).
MUSART (Charles). — T. XV, col. 371-375.
MUSENUS (Josse). — T. XV, col. 375.
MUSICA (Antoine de). — T. XV, col. 375-376.
MUSSCHE (Jean-Henri). — T. XV, col. 376-377.
MUSSELY (Charles-Liévin). — T. XV, col. 377-379.
MUSSELY (Henri-Amand). — T. XV, col. 379-380.
MUSSELY (Napoléon-Joseph-Victor-Constance). — T. XV, col. 380-382.
MUSSEM (Jean van). — T. XV, col. 382.
MUYDEN (Gabriel vander). Voir *Mudée* (Gabriel).
MUYKENS (Bernard-Arnoldzoon) ou MEUCKENS. — T. XV, col. 382-383.
MUYSEN (Pierre-Guillaume van). — T. XV, col. 383.
MYIN (Henri-Arnold). — T. XV, col. 386-387.
MYLBEKE (Etienne van), MIERBEQUE ou MERBEKE. — T. XV, col. 387-388.
MYLE (Jean de) ou MYLIUS. — T. XV, col. 388-389.
MYLEMAN (Charles). — T. XV, col. 390-393.
MYLIUS (Jean). Voir *Myle* (Jean de).
MYRICA (Henri de ou a) ou VANDER HEYDEN. — T. XV, col. 393.
MYRICANUS (Martin) ou VANDER HEYDEN. T. XV, col. 393-394.

MYRICANUS (Servais) ou VANDER HEYDEN. — T. XV, col. 394.
MYTENS (Arnoul) ou MEYTENS, surnommé RENALDO. — T. XV, col. 394-398.

N

NAAST (Godefroid de). — T. XV, col. 401-402.
NAAST (Godefroid de) ou Nast. — T. XV, col. 403.
NAERANUS (Servais-Jean). Voir *Neer* (Servais-Jean vander).
NAERENSIS (Servais-Jean). Voir *Neer* (Servais-Jean vander).
NAERT (François-Jean). — T. XV, col. 403-405.
NAGELMACKER (Laurent). — T. XV, col. 405.
NAICH (Hubert). — T. XV, col. 405-407.
NALINNE (Jean-Nicolas). — T. XV, col. 407-408.
NAMUR (Antoine). — T. XV, col. 408-413.
NAMUR (Jean-Pie). — T. XV, col. 413-415.
NANNINCK (Pierre) ou NANNIUS. — T. XV, col. 415-424.
NANNIUS (Pierre). Voir *Nanninck* (Pierre).
NANS (François) ou NANSIUS. — T. XV, col. 425-427.
NANSIUS (François). Voir *Nans* (François).
NAPOLÉON BONAPARTE. — T. XV, col. 427-471.
NAREZ (J.-C.). — T. XV, col. 472.
NAREZ (Ursmer). — T. XV, col. 472-473.
NASSAU (Engelbert, comte de). — T. XV, col. 473-479.
NASSOU (Herman de). — T. XV, col. 480.
NAST (Godefroid de). Voir *Naast* (Godefroid de).
NATALIS A SANCTO PHILIPPO. Voir *Noël de Saint-Philippe*.
NATALIS (Michel) ou NOËL. — T. XV, col. 481-486.
NAUTET (Gilles-Joseph). — T. XV, col. 486-487.
NAUTZENUS (Sébastien-Auguste). Voir *Neusen* (Sébastien-Auguste).
NAUWENS (Jean-Louis). — T. XV, col. 487-488.
NAUWYNCK (H.). — T. XV, col. 488-489.
NAVE (Mathias de). Voir *Naveau* (Mathias).
NAVE (Michel de). Voir *Naveau* (Michel).
NAVEA (Mathias de). Voir *Naveau* (Mathias).
NAVEA (Michel de). Voir *Naveau* (Michel).
NAVEAU (Joseph-Ferdinand) ou NAVEUS. — T. XV, col. 489-490.
NAVEAU (Mathias), DE NAVE, NAVEA, NAVEUS. — T. XV, col. 491.
NAVEAU (Michel), DE NAVE, NAVEUS, DE NAVEA, MICHAEL DE LEODIO. — T. XV, col. 491-492.
NAVES (Jean Ier de). — T. XV, col. 492-496.
NAVES (Jean II de). — T. XV, col 497-502.
NAVES (Nicolas de). — T. XV, col. 503-505.
NAVEUS (Joseph-Ferdinand). Voir *Naveau* (Joseph-Ferdinand).
NAVEUS (Mathias). Voir *Naveau* (Mathias).
NAVEUS (Michel). Voir *Naveau* (Michel).
NAVEZ (François-Joseph). — T. XV, col. 505-515.
NAVIGHEER (Jean). — T. XV, col. 515-516.
NAVITE (Saint). — T. XV, col. 516.
NAVIUS (Jean). — Voir *Neeffs* (Jean).
NECKER (Josse de). Voir *Negker* (Josse de).
NECKER (Noël-Joseph de). — T. XV, col. 516-518.
NECKERE (Léon-Raymond de). — T. XV, col. 518-519.
NECKERE (Philippe-Jacques de). — T. XV, col. 519-520.
NEDERLANT (Joete van). — T. XV, col. 520.
NEEDHAM (l'abbé John Turberville). — T. XV, col. 520-528.
NEEF (Étienne de). — T. XV, col. 528-529.
NEEF (Marc de). Voir *Neefs* (Marc).
NEEFF (Georges-Jean de). — T. XV, col. 529-536.
NEEFFS (Emmanuel). — T. XV, col. 540-542.
NEEFFS (Guillaume de) ou DE NEEFS, NEPOTIS. — T. XV, col. 536-537.
NEEFFS (Jacques). Voir *Neefs* (Jacques),
NEEFFS (Jean), NAVIUS ou NEVIUS. — T. XV, col. 537-539.
NEEFFS (Pierre). Voir *Neefs* (Pierre), premier du nom.
NEEFFS (Pierre). Voir *Neefs* (Pierre), second du nom.
NEEFS (Guillaume de). Voir *Neeffs* (Guillaume de).
NEEFS (Hubert). — T. XV, col. 542-543.
NEEFS (Jacques) ou NEEFFS. — T. XV, col. 543-546.
NEEFS (Louis). — T. XV, col. 547.
NEEFS (Marc), ou DE NEEF, DENEEF, NEVIANUS ou NEVEJANS. — T. XV, col. 547-549.
NEEFS (Pierre) ou NEEFFS, premier du nom. — T. XV, col. 549-552.
NEEFS (Pierre), NEFS ou NEEFFS, second du nom. — T. XV, col. 552-554.
NÉEL (...). — T. XV, col. 554-555.
NEELSIUS (Nicolas). — T. XV, col. 556.
NEER (Jacques-Jean vander). — T. XV, col. 557-558.

NEER (Jacques-Joseph vander). — T. XV, col. 559.
NEER (Servais-Jean vander) dit NAERANUS ou NAERENSIS. — T. XV, col. 559-560.
NEESEN (Laurent). — T. XV, col. 560-561.
NEFS (Pierre). Voir *Neefs* (Pierre), second du nom.
NEGGHELPUT (François). — T. XV, col. 561.
NEGHEN (Josse van). — T. XV, col. 561-562.
NEGKER (Josse de), DE NECKER, DANNECKER, DONNEKER, DE NEKHER, DIENECKER, DE NEKKER. — T. XV, col. 562-567.
NEGRE (Mathieu van). — T. XV, col. 567-568.
NEIPE (Melchior) ou VAN NIEPE. — T. XV, col. 568.
NEKHER (Josse de). Voir *Negker* (Josse de).
NEKKER (Josse de). Voir *Negker* (Josse de).
NELIS (Corneille-François de). — T. XV, col. 568-583.
NEMIUS (Gaspard) ou DU BOIS. — T. XV, col. 583-584.
NEMIUS (Henri). — T. XV, col. 584-585.
NEMIUS (Jean) ou GOVERTZ. — T. XV, col. 585-587.
NÉNY (Patrice-François, comte de). — T. XV, col. 588-593.
NEODESIANUS (Paul). — T. XV, col. 593-594.
NEPOTIS (Georges). Voir *Neve* (Georges de).
NEPOTIS (Godefroid). Voir *Nève* (Godefroid de).
NEPOTIS (Guillaume). Voir *Neeffs* (Guillaume de).
NERENBURGER (Guillaume-Adolphe). — T. XV, col. 594-601.
NERINCKX (Charles). — T. XV, col. 602-604.
NERRINCQ (François). — T. XV, col. 604-605.
NERUM (Charles-Jérôme van). — T. XV, col. 605-607.
NERVEN (Corneille van). — T. XV, col. 607-609.
NESSE (Guillaume vande). — T. XV, col. 610-613.
NESSEL (Edmond). — T. XV, col. 613-615.
NESSEL (Léonard). — T. XV, col. 615.
NESSEL (Mathieu). — T. XV, col. 615-617.
NESSEL (Nicolas) ou NESSELIUS. — T. XV, col. 617-618.
NEST (Charles-Joseph vanden). — T. XV, col. 618-619.
NESTE (Pierre Vander). — T. XV, col. 619-620.
NETHENEN (Jean van). — T. XV, col. 620.
NETTELET (Gilles). — T. XV, col. 620-621.
NEUENS (Jean-Baptiste-Charles-François). — T. XV, col. 621-623.
NEUFCHATEL (Nicolas de) aussi LUCIDEL. — T. XV, col. 623-625.
NEUFFORGE (Jacques-Henri-Thomas-Joseph, chevalier de). — T. XV, col. 625-627.
NEUFFORGE (Jean-François de). — T. XV, col. 627-632.
NEUFORGE (Engelbert de ou de la) ou NEUVEFORGE. — T. XV, col. 632 633.
NEUMANN (Joseph). — T. XV, col. 633.
NEURAY (Nicolas-Joseph). — T. XV, col 633-634 et 951.
NEUSEN (Sébastien-Auguste de), NEUZENIUS, NOUZENUS, NOUZAENUS, NAUTZENUS, NUCENUS, NEUZENUS, NUZENUS ou NUTZENUS. — T. XV, col. 635-640.
NEUT (Edouard-Amand). — T. XV, col. 640-642.
NEUTE (Philippe-Ferdinand-Charles). — T. XV, col. 642-643.
NEUTRE (Jacques). — T. XV, col. 643-644.
NEUVEFORGE (Engelbert de). Voir *Neuforge* (Engelbert de).
NEUVILLE (Nicolas de). Voir *Nicolas de Neuville*.
NEUZENIUS (Sébastien-Auguste). Voir *Neusen* (Sébastien-Auguste).
NEUZENUS (Sébastien-Auguste). Voir *Neusen* (Sébastien-Auguste).
NEVE (A.-F. de). — T. XV, col. 645.
NÈVE (Corneille de). — T. XV, col. 645-646.
NEVE (Émile-Gabriel-Benoît). — T. XV, col. 646-647.
NEVE (Georges de) ou NEPOTIS. — T. XV, col. 649.
NEVE (Godefroid de) ou NEPOTIS. — T. XV, col. 647-649.
NEVE (Jean-Baptiste de). — T. XV, col. 649-652.
NEVE (Martin de). — T. XV, col. 649.
NEVEJANS (Marc). Voir *Neefs* (Marc).
NEVEU (H.). — T. XV, col. 652-653.
NEVIANUS (Marc). Voir *Neefs* (Marc).
NEVIUS (Jean). Voir *Neeffs* (Jean).
NEY (François). Voir *Neyen* (Jean de).
NEYEN (Jean de) ou NEYEN, aussi nommé FRANÇOIS NEY. — T. XV, col. 653-656.
NEYTS (Gilles). — T. XV, col. 656-657.
NEYTS (Jacques-Toussaint-Dominique-Cary, dit). — T. XV, col. 657-662.
NICAISE (Jean). — T. XV, col. 662-663.
NICHELS (Pierre). — T. XV, col. 663.
NICOLAERTS (Laurent) ou NICOLARTS. — T. XV, col. 663.
NICOLAI (Arnold). — T. XV, col. 665-671.
NICOLAI (François). — T. XV, col. 671-672.
NICOLAI (Grégoire). — T. XV, col. 672.
NICOLAI (Jean) ou NICOLAY. — T. XV, col. 672-674.

NICOLAI (Pierre-Thomas). — T. XV, col. 674-675.
NICOLAIUS (Jacques). Voir *Nicolaus* (Jacques).
NICOLARTS (Laurent). Voir *Nicolaerts* (Laurent).
NICOLAS D'ANVERS, aussi NICOLAS DAUNERS ou D'ANDORF ou NICOLAUS. — T. XV, col. 375-376.
NICOLAS D'ARLON. — T. XV, col. 676-677.
NICOLAS, évêque DE BUTRINTO. — T. XV, col. 677-680.
NICOLAS Ier, évêque DE CAMBRAI. — T. XV, col. 680-684.
NICOLAS DE LA CONCEPTION. — T. XV, col. 684-685.
NICOLAS DE JONGHE ou JUVENIS, abbé DE SAINT-BAVON. — T. XV, col. 693.
NICOLAS DE MAMER ou MAMERANUS. — T. XV, col. 685-691.
NICOLAS DE NEUVILLE ou DE NOVILLE. — T. XV, col. 691-692.
NICOLAS DE RANS. — T. XV, col. 692.
NICOLAS, chanoine DE SAINT-LAMBERT. — T. XV, col. 693-696.
NICOLAS, XLVIIIe prince-abbé DE STAVELOT. — T. XV, col. 696-697.
NICOLAS-JOSEPH DE STAVELOT. — T. XV, col. 697.
NICOLAUS. Voir *Nicolas d'Anvers*.
NICOLAUS (Jacques), NICOLAIUS ou CLAEYS. — T. XV, col. 697-698.
NICOLAY (Ferdinand-Joseph). — T. XV, col. 698-700.
NICOLAY (Jean). Voir *Nicolai* (Jean).
NICOLIÉ (Joseph-Chrétien). — T. XV, col. 700-701.
NICQUET (Charles). — T. XV, col. 701-702.
NIELLES (Charles de) ou NIELLIUS. — T. XV, col. 702-705.
NIELLIUS (Charles). Voir *Nielles* (Charles de).
NIELLON (Charles). — T. XV, col. 705-707.
NIEPE (Melchior van). Voir *Neipe* (Melchior).
NIERS (Matthias van). Voir *Nirsanus* (Matthias).
NIEULANDE (François vanden) ou VAN NIEULANDT, A NOVA TERRA ou NOVATERRANUS. — T. XV, col. 707-708.
NIEULANDE (Jean van). — T. XV, col. 708.
NIEULANDT (François van). Voir *Nieulande* (François vanden).
NIEULANDT (Jean van). — T. XV, col 708-709.
NIEULANDT (L. van). — T. XV, col. 709.
NIEULANT (Adrien van). — T. XV, col. 717.
NIEULANT (Charles-Alexandre-Fortuné-Marie-Hubert-Colette-Ghislain, vicomte de) et DE POTTELSBERGHE. — T. XV, col. 709-710.
NIEULANT (Guillaume van). — T. XV, col. 717.
NIEULANT (Jacques-Pasquier). — T. XV, col. 710-711.
NIEULANT (Maurice-Henri-Ghislain, vicomte de) et DE POTTELSBERGHE. — T. XV, col. 711-712.
NIEULANT (van), famille de peintres anversois. Voir *Nieuwelandt* (van).
NIEUPORT (Charles-François Ferdinand-Florent-Antoine Le Prudhomme d'Hailly, vicomte de). — T. XV, col. 712-717.
NIEUWELANDT (Adrien van). — T. XV, col. 722-723.
NIEUWELANDT (Constance van). — T. XV, col. 722.
NIEUWELANDT (Guillaume van). — T. XV, col. 717-722.
NIEUWELANDT (van), VAN NIEULANT ou VAN NIEUWLANT, famille de peintres anversois. — T. XV, col. 717-723.
NIEUWENAAR (Adolphe, comte de) ou NUWENAR et DE MEURS. — T. XV, col. 723-726.
NIEUWENHOVE (François van) ou A NOVA CURIA. — T. XV, col. 726.
NIEUWENHUYSEN (Gaspard vanden). — T. XV, col. 731-732.
NIEUWENHUYSEN (Gérard vanden). — T. XV, col. 726-731.
NIEUWENHUYSEN (Jean-Nicolas-Gustave van). — T XV, col. 732-734.
NIEUWLAND (Pierre de). Voir *Nova Terra* (Pierre de).
NIEUWLANT (van), famille de peintres anversois. Voir *Nieuwelandt* (van).
NIGRI (Philippe) ou LENOIR, écrivain ecclésiastique. — T. XV, col. 734.
NIGRI (Philippe), NIGRY, ou LENOIR, dit de CAMPO, évêque d'Anvers. — T. XV, col. 734-737.
NIHOUL (Michel-Joseph). — T. XV, col. 737-738.
NIHOUL (Michel-Joseph-Romain). — T. XV, col. 738-739.
NIRSANUS (Matthias) ou VAN NIERS. — T. XV, col. 740.
NISARD (Théodore), pseudonyme. Voir *Normand* (Théodule-Elzéar).
NISEN (Jean-François). — T. XV, col. 740-748.
NISPEN (Balthasar van). — T. XV, col. 748-749.

NITHARD, évêque de Liége. — T. XV, col. 749-750.
NITZEN (Charles, chevalier vanden). — T. XV, col. 750-751.
NIVAR (Jean). — T. XV, col. 751-753.
NIVARDUS. — T. XV, col. 753-759.
NIZET (Denis). — T. XV, col. 759.
NIZON. — T. XV, col. 759-760.
NOBELE (Edouard-Jean de). — T. XV, col. 760-762.
NOBILI (comte Jean). — T. XV, col. 762-763.
NOCART (Simon). Voir *Nockart* (Simon).
NOCKART (Jean). — T. XV, col. 764.
NOCKART (Simon), NOCART, NOCQUART ou NOKART. — T. XV, col. 765-764.
NOCQUART (Simon). Voir *Nockart* (Simon).
NOËL (François). — T. XV, col. 765-769.
NOËL (Jean-Nicolas). — T. XV, col. 769-773.
NOËL (Julie-Anne-Marie). — T. XV, col. 773-774.
NOËL (Léon-Ghislain). — T. XV, col. 774-775.
NOËL (Michel). Voir *Natalis*.
NOËL (Paul-Godefroid-Joseph). — T. XV, col. 775-779.
NOEL DE SAINT-PHILIPPE ou NATALIS A SANCTO PHILIPPO. — T. XV, col. 779.
NOEWIRELLES (Jean de). — T. XV, col. 779.
NOIDENS (Benoît-Remy). — T. XV, col. 779-780.
NOIRCARMES (Jean de). — T. XV, col. 780-784.
NOIRCARMES (Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de). — T. XV, col. 784-789.
NOIROT (Claude). — T. XV, col. 789-790.
NOIROT (Jean). — T. XV, col. 790-791.
NOIROT (Pierre). — T. XV, col. 791-792.
NOISET (Martin). — T. XV, col. 792-793.
NOKART (Simon). Voir *Nockart* (Simon).
NOLE (Les De Nole ou Colyns de), DANEL, DANNOLLE, DENNOLLE, DE NOLLE, DENOLLE, DESNOL, DESNOLLE, DESNOLLES. — T. XV, col. 793-809
NOLET DE BRAUWERE VAN STEELAND (Jean-Charles-Hubert). — T. XV, col. 809-813.
NOLLE (de). Voir *Nole* (Colyns de).
NOLLEKENS (Jean). — T. XV, col. 813-814.
NOLLEKENS (Joseph-François). — T. XV, col. 814-815.
NOLLET (Dominique). — T. XV, col. 815-816.
NOLLET (Florise). — T. XV, col. 816-818.
NOLLET (Joseph de). — T. XV, col. 818-820.
NONANCOURT (François de). — T. XV, col. 821.
NONIUS (Louis). Voir *Nonnius* (Louis).
NONNART (Jean). — T. XV, col. 821-822.
NONNIUS (Alvarès) ou NUNNEZ. — T. XV, col. 822.
NONNIUS (Louis) ou NONIUS. — T XV, col. 822.
NOORT (Adam van). — T. XV, col. 823-830.
NOORT (Jean van). — T. XV, col. 830-831.
NOORT (Lambert van). — T. XV, col. 831-833.
NOOT (Arnold) ou NOOTZ. — T. XV, col. 833-834.
NOOT (Charles vander). — T. XV, col. 834-835.
NOOT (Henri-Charles-Nicolas vander). — T. XV, col. 835-865.
NOOT (Jean-Baptiste vander). — T. XV, col. 866-877.
NOOT (Maximilien-Antoine vander). — T. XV, col. 877-878.
NOOT (Pierre-Erard vander). — T. XV, col. 878-880.
NOOT (Thomas vander). — T. XV, col. 880-881.
NOOTZ (Arnold). Voir *Noot* (Arnold).
NOPPE (Henri). — T. XV, col. 881-882.
NOPPENUS (Thierry ou Théodoric). — T. XV, col. 882-885.
NORBERT (Saint). — T. XV, col. 885-891.
NORMAN (Marc). — T. XV, col. 891.
NORMAND (Théodule-Elzéar). — T. XV, col. 891-900.
NOTAU (Fulgence), NOTEAU ou NOTTAU. — T. XV, col. 900.
NOTEAU (Fulgence). Voir *Notau* (Fulgence).
NOTERMAN (Emmanuel). — T. XV, col. 901.
NOTGER, évêque de Liége. — T. XV, col. 901-909.
NOTHOMB (Camille). — T. XV, col. 909-910.
NOTHOMB (Jean-Baptiste, baron). — T. XV, col. 910-934.
NOTTAU (Fulgence). Voir *Notau* (Fulgence).
NOUHUYS (Herman-Jacques-Constant van). — T. XV, col. 934-935.
NOULANTIUS (Henri), VANDEN NOUWELANT ou NOUWELANT. — T. XV, col. 935-936.
NOUTS (Jean). Voir *Noyens* (Jean).
NOUWELANT (Henri vanden). Voir *Noulantius* (Henri).
NOUZAENUS (Sébastien-Auguste) ou NOUZENUS. Voir *Neusen* (Sébastien-Auguste).
NOVA TERRA (Pierre de) ou NIEUWLAND. — T. XV, col. 936-937.
NOVATERRANUS (François). Voir *Nieulande* (François vanden).
NOVELIERS (David). — T. XV, col. 937.
NOVELIERS (Pierre). — T. XV, col. 937-938.

NOVELIERS (Salomon). — T. XV, col. 938-939.
NOVENT (Pierre-Alexandre). — T. XV, col. 939-940.
NOVILLE (Nicolas de). Voir *Nicolas de Neuville*.
NOYDEKIN. — T. XV, col. 940-941.
NOYELLE (Antoine). — T. XV, col. 942.
NOYELLE (Charles de). — T. XV, col. 942-945.
NOYELLES (Jean de). — T. XV, col. 946-947.
NOYELLES (Pontus de). — T. XV, col. 947-948.
NOYENS (Jean), NOUTS ou JEAN DE TURNHOUT. — T. XV, col. 948-949.
NOYER (Prosper-Edouard). — T. XV, col. 949-950.
NUCENUS (Sébastien-Auguste). Voir *Neusen* (Sébastien-Auguste).
NUNNEZ (Alvarès). Voir *Nonnius* (Alvarès).
NUTZENUS (Sébastien-Auguste). Voir *Neusen* (Sébastien-Auguste).
NUWENAR (Adolphe, comte de). Voir *Nieuwenaar* (Adolphe, comte de).
NUZENUS (Sébastien-Auguste). Voir *Neusen* (Sébastien-Auguste).

P

PERCIN DE MONTGAILLARD (Bernard de). Voir *Montgaillard* (Bernard de Percin de).
PHILIPPE DE MONTE. Voir *Monte* (Philippe de).
POTTELSBERGHE (Charles-Alexandre-Fortuné-Marie-Hubert-Colette-Ghislain, vicomte de Nieulant et de). Voir *Nieulant* (Charles-Alexandre-Fortuné-Marie-Hubert-Colette-Ghislain, vicomte de).
POTTELSBERGHE (Maurice-Henri-Ghislain, vicomte de Nieulant et de). Voir *Nieulant* (Maurice-Henri-Ghislain, vicomte de).

R

RANS (Nicolas de). Voir *Nicolas de Rans*.
RENALDO. Voir *Mytens* (Arnold).
RENCLUS (Le) de Moiliens. Voir *Moiliens* (Le Renclus de).

S

SAINTE ALDEGONDE (Philippe de). Voir *Noircarmes* (Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de).
SAINT-LAMBERT (Nicolas, chanoine de). Voir *Nicolas* de Saint-Lambert.
SAINT-MARTIN (Léonard de). Voir *Mulié* (François-Martin de).
SAINT-PHILIPPE (Noël de). Voir *Noël de Saint-Philippe*.
SINAPIUS (Chrétien). Voir *Mostaert* (Chrétien).
STAVELOT (Nicolas, abbé de). Voir *Nicolas*, abbé de Stavelot.
STAVELOT (Nicolas-Joseph de). Voir *Nicolas-Joseph de Stavelot*.
STEELAND (Jean-Charles-Hubert Nolet de Brauwere van). Voir *Nolet de Brauwere van Steeland* (Jean-Charles-Hubert).

T

TURNHOUT (Jean de). Voir *Noyens* (Jean).

V

VERMEULEN (Jean), dit MOLANUS, écrivain ecclésiastique. Voir *Molanus* (Jean Vermeulen dit).
VERMEULEN (Jean), humaniste. Voir *Molanus* (Jean).

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME SEIZIÈME.

NUCENUS - PEPYN.

BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT,
RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1901.

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(DÉCEMBRE 1901).

MM. **G. Dewalque**, délégué de la classe des sciences, *président*.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts, *vice-président*.
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
Fr. Crépin, délégué de la classe des sciences.
C. Le Paige, délégué de la classe des sciences.
Edm. Marchal, délégué de la classe des sciences.
G. Vander Mensbrugghe, délégué de la classe des sciences.
St. Bormans, délégué de la classe des lettres.
E. Gossart, délégué de la classe des lettres.
H. Pirenne, délégué de la classe des lettres.
J. Stecher, délégué de la classe des lettres.
F.-A. Gevaert, délégué de la classe des beaux-arts.
J. Robie, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Fl. van Duyse, délégué de la classe des beaux-arts.

—

Secrétaire adjoint : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU SEIZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (**Frédéric**), conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Nymmegen (J. van). — Oosterwijck (d'). — Oprode (van ou ab). — Oresmieux (d'). — Paludanus (A.). — Partoes (H.-L.-F.). — Peeters (Charles).

Arenbergh (**Émile Van**), juge de paix, à Anderlecht.

Nutius (Ph.), théologien. — Parys (Jean van). — Pauwels (Jean-E.).

Auger (**A.**), président du Séminaire de Bonne-Espérance.

Odon de Cambrai.

Beeckman (**Ed.**), avocat, à Bruxelles.

Oeyenburch (van). — Oliverius. — Ooms (J.-B.). — Oonsel (van). — Ophemert. — Ophovens (van). — Opstal (Ant. van). — Otten. — Overloop (E.-J.-I. van). — Overloop (G.-M.-A. van). — Overloop (P.-F. van). — Pauwens.

Bergmans (**Charles**), professeur honoraire, à Gand.

Paque.

Bergmans (**Paul**), second sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université, à Gand.

Nuceus. — Nys (J.). — Odon. — Oeyenbrugghen (van). — Olieschlager. — Ondereet (B.-C.-J.). — Onghena (J.). — Ongoys (d'). — Ooghe. — Opberghem (van). — Ophem (M van). — Opiter (de). — Orsaeghen (van). — Os (van). — Otfride. — Otho (Jean). — Otho (Jeanne). — Ots. — Ottonis (G.). — Ottonis (J.). — Oudaert. — Outers (E. van). — Overstraeten (R. van). — Oyen (F. van). — Paludanus (L.). — Paradis (J.). — Parival. — Pasquier d'Orange. — Pauli-Stravius (G.). — Pauli-Stravius (Richard). — Pauwels (Jeanne-C.). — Pauwels (Joseph). — Pauwels (Noé). — Peetermans (N.-J.).

Bernaert (général **Frédéric**), à Bruxelles.

Nypels (D.-H.). — Nypels (L.-E.). — Orban. — Ory. — Osten (J.-O.). — Osten (P.-J.). — Otreppe de Bouvette (F.-G. d'). — Outies. — Palmaert. — Paumen. — Peissant (J. de).

Béthune (baron **Jean**), membre de la Députation permanente, à Bruges.

Pape (F.-C.-F.-J. de).

Béthune (baron **Joseph**), juge, à Courtrai.

Patin (vicomte de).

Bigwood (Georges), avocat, à Bruxelles.

Paridaens (A.-J.).

Borchgrave (baron **Émile de**), membre de l'Académie royale, à Vienne.

Oexmelin. — O'Sullivan de Grass (A.-A.-H. comte). — O'Sullivan de Grass (J.-P.). — Oultremont (comte d'). — Pamele (G. de). — Pépin le Vieux. — Pépin le Gros. — Pépin le Bref.

Borman (chevalier **C. de**), à Schalkhoven.

Pas (Humbert de).

Brants (V.), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Paillot. — Peck (Pierre), jurisconsulte. — Peck (Pierre), homme politique. — Pedro de Tolède (don).

Brassinne (**J.**), docteur en philosophie et lettres, à Liége.

Otreppe de Bouvette (A. d').

Caloen de Basseghem (P. **Vincent-M. van**), dominicain, à Bruxelles.

Parmentier (T.). — Pelichy (J.-M.-F.-T.-G. baron de).

Chauvin (Victor), professeur à l'Université, à Liége.

Paquot (Jean-N.).

Chestret de Haneffe (baron **J. de**), membre de l'Académie royale, à Liége.

Ophoven. — Oreye (d'). — Paix (de). — Patras. — Pauli (T.). — Peecks (J.). — Pélerin (A.-L.).

Closson (**Ernest**), conservateur-adjoint au Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

Parent (E.-C.-L.-M.). — Parent (P. J.-J.).

Coppieters Stochove (**Hubert**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.

Onghena (C.).

Crépin (**François**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Nyst (H.-J.-P.), naturaliste. — Olbrechts. — Parmentier (André-J.-G.). — Parmentier (J.-J.-G.).

Crombrugghe (**Albéric de**), juge au tribunal, à Gand.

Olimaert.

Deffernez (dr **Edmond**), membre correspondant de l'Académie royale de médecine, à Charleroi.

Palfyn. — Peeters Laurent).

Defrecheux (Joseph), aide-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université, à Liége.

Peclers (F.-J.-A.). — Peclers (H.-L.-J.).

Delehaye (Hipp.), bollandiste, à Bruxelles.

Papebrochius.

Delescluse (A.), chargé de cours à l'Université, à Liége.

Ode (Sainte). — Odile. — Odulphe.

Destrée (Joseph), conservateur aux Musées royaux, à Bruxelles.

Pannemaker (F. et A. de). — Pannemaker (G. de), hautelisseur. — Pannemaker (P. de).

Devillers (Léopold), archiviste honoraire de l'État, à Mons.

Obert. — Ode (La bienheureuse). — O'Dwyer. — Offignies (J. d'). — Offignies (T. d'). — Olivier (E.-A.-A.). — Olivier (T.-E.). — Onulphe. — Ordin. — Ouvertus. — Oye (J. d'). — Paquié. — Parent (N.). — Paridaens (F.-C.-H.-J.). — Parmentier (Ph.), écrivain. — Parmentier (Ph.), sculpteur. — Patoul-Fieuru (de). — Patralie (Sainte). — Paulet. — Payen (N.). — Payez. — Pennequin.

Dewalque (Gustave), membre de l'Académie royale, à Liége.

Nyssen (J.-J.). — Nyst (H.-J.-P.), paléontologue. — Nysten (P.-H.). — Palude (A. ex). — Parent (G.).

Diegerick (Alphonse), conservateur des archives de l'État, à Gand.

Peereboom (A. vanden).

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie des beaux-arts, à Anvers.

Oliva (Ph.). — Oortelmans (A.). — Oortelmans (D.). — Oost (F. van). — Oosten (van). — Ort. — Paesschen (J. van). — Paesschen (T. van). — Palerme (van). — Parys (G. van). — Parys (ve G. van). — Parys (Jacques-I. van). — Parys (Jean-B. van), chanoine. — Parys (S. van). — Pauwels (Jean-A.-F.). — Pauwels (L.). — Pennemaker.

Doyen (chanoine **F.-D.**), curé-doyen, à Wellin.

Olivier (J.-E.). — Paradis (C.). — Paradis (G. de). — Parizel.

Duchesne (Eugène), professeur à l'Athénée royal, à Liége.

Ongnies (comte de Mérode et d').

Duyse (Florimond van), membre de l'Académie royale, à Gand.

Ockeghem (van). — Orto (de). — Peellaert (A. baron de).

Even (Édouard van), membre de l'Académie royale, à Louvain.

O'Hearn. — Pauwels (E.).

***Frederichs (Jules)**,

Oucle (van).

Fris (Victor), professeur à l'Athénée royal, à Ostende.

Onredene (D.). — Onredene (R.). — Outre (d'). — Pehaert.

Goemans (Léon), professeur à l'Athénée royal, à Louvain.

Nys (C.-A.-H.). — Oevelen (van). — Olinger. — Ondereet (C.). — Oostenrijk (van). — Opstal (Aug. van). — Orinus. — Ostaeyen (van). — Outerman. — Oye (F. van). — Paeps. — Paeuw (B. de). — Paeuw (F.-C.-B. de). — Palmers. — Paludanus (F.). — Paludanus (H.), écrivain. — Paludanus (J.), théologien. — Paludorpius. — Pape (Jean-B. de). — Papens. — Parfondry (de). — Parisot. — Pauli (P.). — Pauw (F.-F. de). — Pauwels (Nicolas). — Pecqueux. — Peemans (H.-L.). — Peemans (J.-J.-C.).

Gossart (Ernest), membre de l'Académie royale, à La Hulpe.

Payen (P.).

Guequier (J.), préparateur à l'Université, à Gand.

Omalius d'Halloy (d').

Haeghen (Victor Vander), archiviste de la ville, à Gand.

Olischlaegher (J. d'). — Olischlaegher (J. II d'). — Parmentier (C.). — Pauwels (P.).

Heins (Maurice), docteur en droit, à Gand.

Paelinck.

Helbig (Jules), archéologue, à Liége.

Obée. — Panhay de Rendeux. — Patenier (J.). — Pépin (Jean), sculpteur.

Hulin (Georges), professeur à l'Université, à Gand.

Pauli (C.-F.-H.). — Pauwels (Joseph), peintre.

Hymans (Henri), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Nuyts (D.). — Nuyts (G.). — O'Connell (Mme). — Odevaere. — Ofhuys (J.). — Olivier de Gand. — Onghers (J.). — Onghers (O.). — Oorloft. — Oost (D.-J.). — Oost (G. van). — Oost (J. van), dit le Vieux. — Oost (J. van), dit le Jeune. — Opdebeeck. — Ordonie (van). — Otteren (van). — Overschee (van). — Paludanus (B.). — Paludanus (C.). — Paludanus (H.), peintre. — Panderen (van). — Pas (Henri van). — Paul. — Pauwels (André). — Pauwels (Jean-B.). — Payen (Antoine-A.-J.). — Pée (E. van). — Pée (J. van). — Peeters (Catherine). — Peeters (Clara). — Peeters (Fr.-L.). — Peeters (Jacq.). — Peeters (M.). — Peeters (Ph.-J.). — Pelichy (G.-C.-M. de).

Iseghem (Charles van), à Ostende.

Ocket.

Jacques (dr Victor), à Bruxelles.

Onsenoort (van). — O'Sullivan (J.). — Pape (G. de). — Pasquier (A.-V.-J.). — Pasquier (C.-I.). — Peeters (Léon).

La Vallée Poussin (C. de), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Oyen (Jean-H. van).

Linden (Hermann Vander), professeur à l'Athénée royal d'Anvers, à Louvain.

Odwin. — Oostende (vanden). — Ophem (M. van), frère mineur. — Orp (d'). — Oudegherst. — Oudenburg (d'). — Pasquini. — Pelckmans.

Lonchay (Henri), professeur à l'Université, à Bruxelles.

Oliva (don Rodrigue Calderon, comte de La). — Pastur.

***Loomans (Ch.)**.

Nypels (J.-S.-G.).

Lyon (Clément), homme de lettres, à Charleroi.

Parmentier (Antoine).

Maeterlinck (Louis), conservateur du Musée de peinture, à Gand,

Papeleu.

Mansion (Paul), membre de l'Académie royale, à Gand.

Pagani.

Marchal (chevalier **Edmond**), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Nys (E.-A. de). — Nys (P.-A.-F.). — Nys (Jacq.). — Olivier (P.-J.-A.). — Ondermaerck. — Ophem (C.-A. van). — Opstal (Gér. van). — Oudenaerde (van). — Overstraeten (H.-D.-L. van). — Overstraeten (P.-I. van). — Paludanus (G.). — Paludanus (R.). — Pans. — Papenhoven (A. van). — Papenhoven (G. van). — Parant. — Parez (A.). — Pastenaicken (C.). — Pastorana. — Pauli (Rombaut). — Pauw (Jean-B. de). — Pede (van). — Peene (Henri van). — Peeters (Jean), architecte. — Pennekyn. — Pepers.

Masoin (E.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine, à Louvain.

Parigot.

Matthieu (Ernest), avocat, à Enghien.

Oedins. — Olivier (B.). — Overdatz. — Page (J.). — Page (M.). — Parez (F.-E.). — Paris. — Parmentier (Adèle-M.-A.-J.-G.). — Parmentier (N.). — Paternotte. — Pépin (Jean-Ant.-Jos.).

Mesdach de ter Kiele (Ch.-J.), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Orts (A.). — Orts (P.). — Orts (L.-J.). — Pardon.

Monchamp (Mgr **Georges**), membre de l'Académie royale, à Liége.

Opstraet.

Neuss (Henri van), archiviste de l'État, à Hasselt.

Nypels (L.-P.-A.-A.-V.). — Paesmans (B.). — Paesmans (G.). — Palude (J. de). — Panhausen (van). — Pauli (M.). — Pelt.

Nève (Joseph), directeur honoraire de beaux-arts, à Bruxelles.

Patenier (H.).

Ortroy (F. van), chargé de cours à l'Université, à Gand.

Oterschaden. — Peeters (Gustave-Adolphe). — Peeters (J.). — Pelsaert.

***Piot (Charles)**.

Oignies (d'). — Ooge. — Osy (de). — Outrepont (C.-L.). — Outrepont (C.-T.-F. d').

Pirenne (Henri), membre de l'Académie royale, à Gand.

Olbert de Gembloux. — Olivier le Dain. — Olivier de Dixmude. — Otbert. — Othelbold.

Piters (Armand), professeur à l'Athénée royal, à Gand.

Oppelt. — Pasquet.

Rahlenbeek (Charles), homme de lettres, à Bruxelles.

Olivier (A.). — Orley (Ph. d'). — Ortzen. — Pallant (de). — Panneel. — Pardieu (de).

Renier (J.-S.), homme de lettres, à Verviers.

Odilon. — Oger. — Olivier (L.-J.). — Ortmans-Hauzeur.

Renterghem (A. van), docteur en philosophie et lettres, à Hal.

Pauw (Jean de). — Pauwels (Adrien).

Ridder (A. de), chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles.

Odrade. — Outers (F. van). — Overloope (d'). — Pattey.

Roersch (Alphonse), chargé de cours à l'Université, à Gand.

Ogier (S.). — Pallantia. — Paludanus (J.), professeur. — Paludanus (J.), maître d'école. — Pantin (G.). — Pantin (P.). — Papa. — Papeus. — Pelgrom.

Rooses (Max), membre de l'Académie royale, à Anvers.

Nutius (M.). — Nutius (Ph.), imprimeur. — Nutius (M. II). — Nutius (M. III). — Ogier (B.). Ogier (G.). — Ommeganck. — Opstal (Gasp.-J. van). — Overlaet. — Panneels. — Peeters (Bonaventure). — Peeters (Bonaventure II). — Peeters (Gilles). — Peeters (Jean), peintre. — Pepyn.

Schrevel (chanoine **A.-C. de**), secrétaire de l'Évêché, à Bruges.

Pachtere (de). — Pamele (J. de Joigny de). — Pauw (P.-J. de). — Peeters (Barthélemi). — Pelsers.

Soil (E.-J.), juge, à Tournai.

Ofhuys (G.). — Pallavicini. — Payen (Antoine-M.-J.). — Payen (Auguste), né à Tournai. — Payen (Auguste), né à Bruxelles. — Peeters-Wilbaux (Charles). — Pels.

Spilbeeck (R. P. Fr. Waltman van), prémontré, à Tongerloo.

Peeters (Jean-Fr.-Ch.).

Tandel (Émile), commissaire d'arrondissement, à Arlon.

Ozeray.

Tierenteyn (Louis), docteur en droit, à Gand.

O'Kelly d'Agrim. — Orlent. — Orssaghen (van). — Oudart. — Page (F.-J.-G. baron de). — Panne. — Paquet. — Paquot (Jul.-Nic.). — Paradan. — Parent (J.-J.-F.). — Parez (F.-C.). — Partoes (G.-J.). — Pauw (N.-L.-B. de). — Pauwels de Vis (Jean). — Peeters (Ad.-B.). — Peeters (H.). — Peeters (P.-E.). — Pellens (J.).

***Varenbergh (Émile)**.

Ottevaere (A.-F.). — Ottevaere (F.).

Vlietinck (**Ed.**), homme de lettres, à Ostende.

Oliviers.

Vreese (**Willem de**), chargé de cours à l'Université, à Gand.

Numan. — Onraet. — Penninc.

Wauters (**A.-J.**), homme de lettres, à Bruxelles.

Orley (B. van). — Orley (J. van). — Orley (Pierre van). — Orley (R. van). — Orley (V. van).

Wauwermans (lieutenant-général), à Bruxelles.

Ortelius. — Oyen (S. van). — Oyen (Jacq. van). — Pauwels (F.-C.-C.).

Willems (**Léonard**), avocat, à Gand.

Oesbroeck (van). — Omazur. — Ooms (C.). — Paepe (de). — Paludanus (M.). — Pannemaker (G. de), poète. — Pape (Josse de). — Parys (Jean-B. van), jésuite. — Pauli (S.). Paullus. — Pauly. — Pauw (M. de). — Peene (Hipp.-J. van). — Peene (Jacq.-H. van). — Peene (Jean-B. van). — Peene (M. van). — Peeters (Arm.). — Penneman (Franç.), prédicateur. — Penneman (Franç.), religieux.

Wilmotte (**Maurice**), membre de l'Académie royale, à Liége.

Partaus. — Pausace.

N (suite)

NUCENUS (*Sébastien-Auguste*). Voir NEUSEN (*Sébastien-Auguste* DE).

NUCEUS (*Alard*), ou DU GAUCQUIER, compositeur de musique, né à Lille, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il fut attaché à la chapelle de l'archiduc Mathias d'Autriche, à Prague, en qualité de ténor, à partir du 1er décembre 1564. Le 1er juin, il fut en même temps chargé des fonctions de deuxième maître de chapelle et suppléa ainsi l'illustre Philippe de Monte. Nuceus occupa ces deux places jusqu'en 1576. On possède de lui un recueil de quatre messes, à cinq, six et huit voix, dont la Bibliothèque royale à Bruxelles possède un exemplaire dans la collection Fétis (no 1664) : *Quatuor missæ quinque, sex et octo vocum, auctore Alardo Nuceo, vulgo Du Gaucquier, Insulano, sereniss. Principis Matthiæ Austrii musicorum præfecto, jam primum in lucem editæ*. Anvers, Ch. Plantin, 1581; in-fol. Les messes sont précédées d'un motet à six voix *in aspersione aquæ benedictæ*.

Paul Bergmans.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864), p. 340-341. — Edm. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. V (Bruxelles, 1880), p. 103-104.

NUMAN (*Philippe*), poète flamand et écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, vraisemblablement vers le milieu du XVIe siècle, mort le 20 février 1617. Peut-être était-il de la famille de ce Gérard Numan qui fut audiencier-secrétaire du duc Philippe le Bel. Dans tous les cas, il doit avoir appartenu à une famille patricienne ou de « clergie », puisque, après la capitulation de Bruxelles, en 1583, il fut nommé, par Alexandre Farnèse, secrétaire de sa ville natale. On a dit que Numan devint d'abord greffier et plus tard secrétaire, mais autrefois ces deux mots étaient souvent employés indifféremment pour désigner les mêmes fonctions. Maximilien de Vriendt, qui lui a dédié quelques distiques dans ses *Epigrammata* parus en 1603, l'appelle *Senatui Bruxellensi a secretis;* Costerus, dans la préface de sa *Verantwoorde* (1605), l'appelle *secretaris deser stadt Brussel;* lui-même s'intitule sur le titre de ses ouvrages *greffier*, en 1606 et 1607; en 1613, une fois *greffier* et une fois *secrétaire;* en 1614, *secrétaire;* en 1617, de nouveau *greffier* et *secrétaire*. En cette qualité, Numan prit une part très active à l'organisation des fêtes qui eurent lieu à l'entrée du prince Ernest à Bruxelles, en 1594, et à celle des archiducs Albert et Isabelle, en 1599; de ce chef, il reçut du magistrat chaque fois 600 florins. Il redigea une relation de la première de ces céré-

monies en latin, et chanta la seconde dans son *Panegyricus in adventum serenissimorum principum, Alberti et Isabellæ, archiducum Austriæ, Ducum Brabantiæ. In civitatem Bruxellensem* (Bruxelles, J. Mommaert, 1599), dont les vers dénotent une connaissance réelle de la langue latine.

Philippe Numan débuta, en 1583, par *Den Spieghel der Menschen, Innehoudende den generalen staet van t' menschelijck gheslachte. Nu onlancx gemaect door Hippophilus Neander van Bruessele* (Anvers, Jean Coesmans, réédité à Dordrecht, chez Gaspard Troyen, 1595), écrit en couplets de quinze vers, dont le dernier résume le couplet. Le titre indique suffisamment ce dont il est question : l'auteur tâche de montrer l'inanité des choses de ce monde ; tout ce que l'homme désire et recherche avec tant d'ardeur, n'a aucune valeur, puisqu'il faut tout abandonner au moment de la mort. Il vaut donc bien mieux ne s'occuper en cette vie que de ce qui peut servir pour l'autre. En 1590 parut un second ouvrage du même genre : *Den Striit des Gemoets inden wech der duechden* (Bruxelles, Jan Mommaert). Dans sa dédicace au magistrat de Bruxelles, Numan dit qu'il l'avait composé déjà six ou sept ans auparavant, lorsqu'il s'exerçait à la poésie, afin de mieux supporter les misères et les difficultés journalières causées par la guerre civile continuelle ; son but était de montrer *die cortheyt ende verganckelijckheyt van des werelts sondige ydelheyt, ende die weerde ende prijslijckheyt vande deucht : Mitsgaders de cracht ende t' gewelt datmen moet ghebruycken om die te vercrijgen : Dwelck de hoochste aenschouwinghe ende volmuecste oeffeninghe es, daer hem den mensch in dit katijvich leven mede mach becommeren : want willen wy, oft niet, wy moeten eens commen daermen niet dan van deucht vraghen en zal.*

Ces deux poèmes n'ont pas procuré à leur auteur une place bien importante dans l'histoire de la littérature néerlandaise ; si l'on ne peut lui contester le mérite d'être bon versificateur, il faut constater qu'il manque absolument d'élévation et d'originalité. A l'encontre de l'esprit nationaliste de l'époque, sa langue fourmille de mots français néerlandisés : Numan ne sympathisait pas du tout avec les puristes de son temps ; il croyait au contraire enrichir sa langue de cette façon. Il dit notamment, dans la dédicace du *Striit des Gemoets*, qu'il a suivi en écrivant la manière et l'usage du temps présent, sans s'en tenir avec un soin vain aux limites de l'ancienne langue néerlandaise, et qu'il n'a fait en cela que suivre l'exemple d'auteurs d'autres pays. Il semble que Numan ait eu quelque connaissance de l'ancienne langue et de la littérature flamande du moyen âge, ce qui n'est pas commun à cette époque. Ainsi, s'adressant à ceux qui pourraient s'étonner qu'il osât traiter en langue vulgaire un sujet aussi élevé que le bonheur éternel, il leur rappelle que d'autres ont fait de même plusieurs siècles avant lui. Notons enfin encore cet argument typique de Numan en faveur de sa façon d'écrire : puisque les mots sont faits pour s'entendre, il n'y a pas de raisons pour préférer un mot à un autre, pourvu qu'on emploie ceux qui sont d'un usage courant chez nous, et puisqu'il est notoire que le néerlandais d'il y a trois et quatre siècles différait de celui d'il y a un siècle, et que dans un siècle il différera de celui d'aujourd'hui, tout dans le monde changeant continuellement, il n'est ni inutile ni insensé de se servir de la langue telle qu'elle existe. Et il est bon de dire cela, ajoute-t-il, puisqu'il y en a tant qui font grand bruit des particularités et de l'ancienneté de la langue, et dédaignent tout ce qui a été emprunté à d'autres idiomes. Il faut reconnaître que ce point de vue ne laisse pas de présenter quelque originalité, voire de l'indépendance vis-à-vis des idées reçues alors. Numan paraît avoir voulu suivre l'exemple de Ronsard ; mais comme il n'avait nullement le génie poétique de son modèle, il n'est pas étonnant qu'il ait fait naufrage. Mais il ne faudrait pas voir chez Numan un manque d'affection pour sa langue, un défaut de patriotisme. C'est en termes éloquents

qu'il fait l'éloge de sa langue maternelle dans une pièce de vers adressée à Richard Versteganus, en tête des *Neder-Duytsche Epigrammen* de celui-ci (1617) :

Wy achten seere de uytheemsche spraken,
En prijsen, al wat comt van vremder handt :
Wy verachten, als niet nut tot ghene saken,
Ons eyghen tale : maer met groot misverstant.
Out is die sprake van het Belgisch lant,
Meer schier als eenighe daeraf men mach lesen :
Rijckwoordich, manlijck en crachtich aen elc-
[ken kant,
Met het woort uytdruckende der dinghen wesen :
Int segghen seer eyghen, ende tot desen
Sterck van bintsel met levende cïraet.
Van dit misachten waer sy ghenesen,
Worde sy ghebruyckt tot geestighe daet...

Notons cependant qu'en employant le mot *rijckwoordich*, Numan aura surtout pensé aux mots qu'il tâchait d'introduire.

Mais le *Spieghel der Menschen* et le *Striit des Gemoets* ne sont pas les ouvrages qui caractérisent le mieux Numan. Celui-ci a été surtout un catholique fervent, apologiste enthousiaste de sa religion, croyant encore à la possibilité de faire rentrer les protestants au sein de la vraie Eglise. Si nous ne pouvions le présumer par le fait qu'il fut du magistrat imposé à Bruxelles par Alexandre Farnèse, nous pourrions le voir clairement dans ses autres écrits. En 1588, il publia la traduction d'un traité ascétique du père Louis de Grenade, intitulée : *Den Leydtsman der Sondaeren. Waer in gheleert wordt alle t' gene dat een Kersten mensch schuldich is te doen... Ghemaeckt door den Eer. Vader B. Louys van Grenaden... Ende nu cortelinghe in Duytscher talen overgheset... Door Philips Numan van Bruessel. T'Antwerpen... by Christoffel Plantijn...* M.D.LXXXVIII (la dédicace est datée du 2 janvier de cette année). L'avis au lecteur est de la plus grande importance pour la connaissance des sentiments de Numan sur les événements de son temps. Il commence par déclarer que, ayant appris à connaître la traduction française de l'ouvrage par un certain Paul du Mont, de Douai, parue environ douze ans auparavant, il y trouva tant de qualités, qu'il se sentit encouragé à communiquer ces trésors à ses compatriotes; il avait déjà achevé une bonne partie de sa traduction lorsque surgirent dans notre patrie les tristes et sanglantes discordes qui rendirent impossible toute espèce d'études. Puis il continue : *Dan also God den heere belieft heeft ons verdruct vaderlant eensdeels, ende namentlijck dese stadt van Bruessel te verlossen van de slaeffelijcke ende tyrannige oppressie der wederspannigher heretijcken, ende wederom te laten schijnen dat licht des waerachtighen Cathol. Apostol. Roomschen gheloofs : heb ghedacht mijn eerste propost ende voornemen te vervolghen, ... te meer door dien t' selve boecxken nu onlanghs in Latijn wtgecomen zijnde, my deerde dat de ghene die Latijn, Spaensch noch Walsch en connen, dese vrucht langher souden blijven dervende...* Numan s'évertue ensuite à démontrer que le petit livre de Louis de Grenade est éminemment propre à nous aider à atteindre ce but. Là où il y a beaucoup d'aveugles et où le chemin est étroit et dangereux, on ne peut se passer de guide ; à plus forte raison, il en faut un dans les temps difficiles que nous traversons : *Ende waer sachmen oyt meer blinde inde werelt (blinde segghe ick, die hun eyghen welvaert ende salicheyt versuymen ende veronachtsamen waer te nemen) dan daer tegenwoordich en zijn? Was oyt de liefde Godts ende des naesten meer verflaut? wasser oyt inde werelt meer boos-heydts, meer ongherechticheyts, meer valscheyts, meer bedrochs, meer woeckerije, meer etinghe, meer hooverdije, meer onkuyscheyts, wellusticheyts ende andere onyoddelijcheyt, als daer heden s' daeghs is? Nochtans wy weten wel dat wy sterven moeten, ende eens van hier gaen voor den Rechterstoel van dien strengen Rechter, die niet alleen van boose wercken, maer oock van een ydel woordt sal rekeninghe heysschen. Maer overdencken wy dat? ghelooven wy dat? Certeyn het is dwoort Godts, dwoort der eewigher waerheit, daer en is geen oorsaecke om aen te twijfelen.* En lisant cette préface en entier, on sent que le *Spieghel der Menschen* et le *Striit des Gemoets* ont été pour Numan plus que de simples ouvrages de rhétorique, qu'il n'a pas été poète, mais moraliste avant tout; aussi sa prose est-elle bien supérieure à ses vers.

Numan doit avoir eu conscience de la position difficile où se trouvait la religion catholique dans les Pays-Bas vers la fin du XVIe siècle, et, en chrétien sincère et convaincu, il estimait devoir faire ce qu'il pouvait pour y remédier. Dès lors il n'est pas étonnant qu'il ait cru utile de décrire les miracles qui avaient lieu à Montaigu, en Brabant : *Historie van de Miraculen die onlancx in grooten getale ghebeurt zyn, door die intercessie ende voorbidden van die H. Mayet Maria. Op een plaetse ghenoemt Scherpenheuvel by de Stadt van Sichen in Brabant.* Bruxelles, R. Velpius, 1604. Une deuxième édition parut l'année suivante à Louvain, chez J.-B. Zangre, quoiqu'il y ait des exemplaires qui portent le millésime 1604, mais tous portent à la dernière page l'indication : *Tot Bruessel, in de druckerye van Rutgeert Velpius. Anno M.D.C.V.* Une troisième, augmentée d'un supplément, parut en 1606, Bruxelles, R. Velpius ; des suppléments en 1614 et 1617; des traductions françaises, faites par Numan lui-même, en 1605 et 1613; une traduction du dernier supplément, par P. Varroy, en 1618; une traduction espagnole en 1606.

Il lui était tombé entre les mains, nous dit Numan dans sa préface, un petit livre fait par un méchant calviniste hollandais contre le culte voué à la Sainte-Vierge à Montaigu et où les ecclésiastiques catholiques étaient calomniés, les princes Albert et Isabelle insultés, les serviteurs de la Vierge raillés. Pour le réfuter, Numan entreprend de relater des miracles qu'il considérait comme indiscutables. Quelle que fût sa bonne foi, il faut reconnaître que sa naïveté et sa crédulité furent excessives pour son époque. Il l'a d'ailleurs senti lui-même : aux catholiques qui pourraient douter, soit par esprit de contradiction, soit par incrédulité, il conseille d'aller interroger les personnes qui ont été guéries à Montaigu ; il s'en trouve presque partout dans les Pays-Bas. Quant à ceux qui, par hasard, pourraient s'étonner de la nouveauté et du caractère extraordinaire des miracles, ou craindre qu'on pourrait profiter de la simplicité des gens pour leur faire accroire des faussetés, Numan appelle leur attention sur le fait qu'il a fait procéder à des recherches au sujet de tous les miracles qui lui étaient rapportés, afin de connaître exactement toutes les circonstances ; l'état des malades avant et après le miracle ; les témoignages des autorités publiques, rapportés sous serment, de sorte qu'il n'a noté que ce qui, après enquête, a été reconnu authentique. Ceux qui demeureraient incrédules sont invités à aller voir les documents originaux confiés à la garde de l'archevêque de Malines. Enfin, Numan supplie tous ceux qui ont joui des bienfaits de la Vierge à Montaigu d'en faire communication à l'autorité ecclésiastique, qui la transmettra à l'archevêque. Cet appel semble avoir été écouté : la deuxième édition, qui suivit de près la première, était déjà notablement augmentée. La même année parut la première édition française, et en 1606 un premier supplément, dans les deux langues, réimprimé plus tard, et suivi de trois autres. Mais dans celui de 1614, Numan se plaint amèrement de la négligence de ceux qui ont bénéficié des grâces de la Vierge de Montaigu, et qui oublient d'en faire part, soit au curé de Montaigu ou à l'archevêque de Malines, soit à lui-même, de sorte que beaucoup de gens ont cru que les miracles avaient cessé.

L'ouvrage de Numan sur Montaigu a été utilisé dans l'opuscule anonyme, intitulé : *Abrégé des miracles, des graces et merveilles avenus à l'intercession de la glorieuse vierge Marie honorée à Montaigu* (Bruxelles, Foppens, 1664), traduit en flamand et plusieurs fois réimprimé.

En décrivant les miracles de Montaigu, Numan n'avait pas seulement pour but de glorifier la religion catholique et d'affermir dans leur foi ceux qui y étaient restés fidèles; il visait plus loin et espérait que des livres de ce genre étaient propres à ramener les hérétiques. A la fin, il s'adresse à ceux qui, « sous prétexte de suivre une religion « réformée, ont quitté les chemins de « leurs ancêtres, et cette route royale,

« par où tant de martyrs, de confes- « seurs, d'évêques, etc., ont passé ». Il les adjure de considérer la resplendissante clarté de l'Eglise catholique, de la comparer aux ténèbres où ils se trouvent et de se demander s'ils se trouvent bien dans la maison de Dieu. Il oppose l'ancienneté du catholicisme à la nouveauté du protestantisme et leur demande si ce qui a existé pendant tant de siècles peut être moins bon que des nouveautés. Dans l'Eglise catholique, les miracles sont les témoignages irrécusables de son authenticité; dans nulle autre religion Dieu n'en a accordé de pareils.

Un ton plus violent anime la publication suivante. En 1604, Juste Lipse avait publié sa *Diva Virgo Hallensis*, et l'on sait quelle sensation cet ouvrage de l'ancien professeur de Leyde, écrit dans un esprit franchement catholique, produisit à son apparition. Albert van Oosterwijck en publia une traduction néerlandaise : *I. Lipsii heylige maghet van Halle* (Delft, 1605), où il s'attacha à ridiculiser l'œuvre de Lipse. Numan en fut plus indigné que personne; il se mit au travail et publia une autre traduction, plus fidèle que celle de Van Oosterwijck : *Die Heylighe Maghet van Halle. Door Justus Lipsius Hare weldaden ende Mirakelen oordentlijck ende ghetrouwelijck beschreven. Ende nu onlancx uyt den Latyne int Nederlantsche overghesedt, door* Philippus Numan, *greffier der stadt van Bruessele* (Bruxelles, R. Velpius, 1607). Elle est précédée d'une ample préface, qui est une réfutation en règle de la préface du traducteur protestant; celui-ci n'est pas traité de « frère chrétien » cette fois, et Numan se montre ici nettement polémiste. Sa réfutation n'aura certainement pas persuadé son adversaire, quoiqu'il fît preuve des connaissances théologiques nécessaires, chose rare chez un laïque. Il faut même reconnaître qu'il a su trouver quelques phrases éloquentes, qui sortent de la banalité ordinaire, pour défendre l'honneur de la Vierge et de sa croyance. Une fois de plus, il tâche d'exposer l'importance qu'il faut accorder aux miracles en fait de religion. Numan était tellement persuadé de ce dernier point, qu'en 1613 il publia une traduction française d'un traité d'Andreas de Soto : *Deux Dialogues traitans de la doctrine & matiere des miracles : ausquelz sont expliquez et esclaircyz doctement plusieurs doubtes et curieuses demandes sur ce subject. Par Reverend Pere en Dieu* Fr. Andreas de Soto... *Et n'agueres translatez d'Espaignol en François par* Philippe Numan (Bruxelles, R. Velpius et H. Antoine, 1613), suivie, l'année d'après, d'une traduction néerlandaise : *Twee T'samensprekingen behandelende de leeringe ende materie vanden mirakelen : in de welcke worden wtgeleegt seer gheleerdelijck verscheyden twyffelen, ende curieuse vraghen op dit stuck. Door den Eerweerdighen Vader in Gode Broeder* Andreas de Soto... *Ende onlancx overgheset uyter Spaensche tale int Franchois, ende daer naer int Nederlants, door* Philips Numan (Bruxelles, R. Velpius et H. Antoon, 1614). Il fit encore paraître une version flamande de la vie de sainte Catherine : *Het Leven van de seer heylighe Maghet Catherina van Senen. Nu onlancx overgheset wt den Latijne (van Raimond de Vineis...) in onse nederlantsche tale : Door* Philips Numan *van Bruessele* (Bruxelles, 1594; 2de édition, Bruxelles, J. Thimon, 1599; 3e édition, Anvers, 1638), et une traduction d'un petit livre de Bernardin de Balbano : *Theylich Mysterie van die Gheesselinghe ons Heeren Iesu Christi. Ghestelt in seven Meditatien... Door den Eerw. Vadere B. Bernardin de Balbano... Overghestelt wtet Franchois in Nederduytsch, door* Philips Numan (Louvain, J. Maes, 1607; nouvelle édition, ibid., 1611), auquel fait suite : *Een devoot Memoriael, van die heylighe Mysterien vander doot ende Passie ons Salichmakers ende verlossers Jesu Christi. Ghetrocken vuyt die gheestelijcke wercken vanden Eerweerdigen Vadere* Fulvius Androtius *vander Societeyt* Jesu. *Uuyt t Franchois int Nederlants gestelt door* Philips Numan *greffier der stadt van Bruessele* (sans adresse). Son avis au lecteur est une exhortation à méditer les souffrances du Christ, et une plainte du peu de fer-

veur des chrétiens de son époque, qui se contentent d'approcher une fois l'an de la table du Seigneur. On y voit que Numan connaissait fort bien le langage et la terminologie du mysticisme catholique, vers lequel il penchait indubitablement. En somme, on peut dire que s'il n'a pas brillé au premier rang, il a tenu une place honorable au second; si on l'a traité d'homme médiocre, c'est parce qu'on n'a vu en lui que le poète, ce qu'il n'était pas et ce qu'il n'avait pas la prétention d'être. Défenseur du régime espagnol et de l'ancienne religion contre les rebelles et les protestants, sa place est marquée dans l'histoire de la littérature néerlandaise à côté de Jean David, de François Costerus et de Richard Verstegen.

Willem de Vreese.

Les ouvrages de Numan. — Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 646. — *Bulletins* de la Commission royale d'histoire, 4e série, t. XI, p. 706 et 709. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 3, 12, 18. — W. Rogghé, dans le *Nederlandsch museum*, 1888, t. I, p. 65 et s. — *Bibliotheca belgica*, 1re série, vo *Numan*. — G. Kalff, *Geschiedenis der nederlandsche letterkunde in de 16e eeuw*, t. II, p. 16 et 22.

NUNNEZ (*Alvares*). Voir NONNIUS.

NUTIUS (*Martin*), imprimeur, né à Meere, village de la province actuelle d'Anvers, près de Hoogstraten, en 1515, d'après ce qu'affirme Frédéric Verachter. Il vint jeune encore à Anvers et se fit agréer comme maître imprimeur dans la corporation de Saint-Luc en 1540, sous le nom de Martin Vermeeren. Le 31 décembre 1544, il fut reçu bourgeois d'Anvers sous le nom de Martin Nuyts, fils de Jean. Il épousa Marie Borrewater et mourut en 1558. Son nom de famille était donc Nuyts, qu'il latinisa en Nutius; le nom de Vermeeren et celui de Meranus, dont il se servit également, sont dérivés du nom de son village natal. Il publia son premier livre en 1540, sous le nom de Martinus Meranus; en 1541, il imprime sous le nom de Martin Vermeere; en 1544, sous celui de Martino Nucio ou de Martinus Nutius, que, depuis lors, il employa exclusivement. Il imprima un certain nombre de livres d'usage courant et sans grande importance, et se fit surtout remarquer par la quantité de livres espagnols qui sortirent de ses presses. En 1541, il habitait au Poids-de-fer, à l'enseigne de Saint-Jacques (*In Sint Jacob, naest die Gulden panne, op die pleyne van de Iseren waghe);* en 1543, il a changé de domicile et d'enseigne et habite hors la Camerpoorte, à la Licorne d'or (*buyten die Camerpoorte in den Gulden Eenhoren);* en 1544, il loge à l'enseigne du Renard; en 1546, il transfère son officine à la Corte Camerstraet, aux deux Cigognes (*in de twee Oeyvaerts*). Ce sont ces deux oiseaux qui, à partir de 1546, figurent dans sa marque typographique et dans celle de ses successeurs. D'abord, ils sont représentés volant en l'air, le mâle apportant un poisson à la femelle; à compter de 1550, la marque figure le mâle apportant le poisson à la femelle, couvant sur le nid; à partir de 1552, une anguille remplace le poisson qu'on y voyait antérieurement. La devise qui entoure cet emblème est : *Pietas homini tutissima virtus.*

PHILIPPE NUTIUS. Après la mort de Martin Nutius, en 1558, sa veuve continue les affaires et imprime sous son nom (Vidua Martini Nutii — Biuda de Martin Nucio) jusqu'en 1564, époque à laquelle son fils Philippe entra dans les affaires. Philippe naquit en 1543; il épousa Claire Manteaux; il prit la direction de l'officine paternelle en 1564 et signa les publications; mais pendant plusieurs années, sa mère reste intéressée dans les affaires. Le 28 juillet 1570, Jean Verwithaghen, remplaçant Christophe Plantin, lui délivre le certificat exigé pour exercer son art. Il constate que Philippe Nutius, fils de feu Martin Nuyts, avait exhibé ses lettres d'admission au métier, datées du 15 septembre 1564, ainsi que ses lettres d'attestation de bonne renommée et de vie catholique. Philippe Nutius déclare n'avoir jamais appris le métier, mais gouverner ses compagnons par l'usage qu'il en avait du vivant de son père; il connaissait le latin, le fran-

çais, l'espagnol, le flamand, l'italien et quelque peu l'allemand. Le premier livre imprimé par lui que nous connaissions date de 1566; il fut reçu maître dans la corporation de Saint-Luc en 1574; il mourut en 1586 et fut enterré le 27 mars de cette année. Philippe Nutius étendit les affaires de son père et entreprit des publications beaucoup plus importantes. Il fut continuellement en relation avec Plantin, dont il acquit à diverses reprises de grandes quantités de livres liturgiques. En 1573, il s'associa avec lui et avec les héritiers de Jean Steelsius pour publier le droit canon en trois volumes in-folio, édition qui porte sur le titre une superbe marque, où les emblèmes des trois imprimeurs sont réunis dans un même écusson. En 1575, il imprime, en six volumes in-folio, les *Pandectes du droit civil*, dont il céda une partie à Plantin, lequel mit son adresse sur les volumes ainsi obtenus.

Martin Nutius II. En 1579, Philippe Nutius, tout en continuant à signer seul les publications de l'officine, s'associa son frère Martin; ils dirigèrent ensemble l'officine jusqu'à la mort du premier. Après ce décès, Martin, deuxième du nom, géra seul les affaires. Il était né en 1553, fut reçu maître libraire dans la corporation de Saint-Luc en 1587, épousa, le 23 avril 1589, Anna Templaers, et mourut le 18 mars 1608. Trois jours après, Balthasar Moretus écrivit au père Antoine Bergaigne : « Aujourd'hui est enterré mon « cousin et confrère Martin Nutius, un « homme plein de santé, comme Votre « Révérence le sait; il fut enlevé par un « catarrhe au bout de deux jours ». Martin II fut un éditeur très fertile en publications de diverses sortes, mais la plupart sans importance exceptionnelle. Comme son père, il imprima plusieurs livres espagnols; une de ses éditions les plus remarquables et les plus belles sont les *Evangelicæ Historiæ* de Hieronymus Natalis. Après la mort de Martin Nutius II, l'imprimerie fut continuée pour compte de ses enfants : Martin, né en 1594; Marie, née en 1601; Michel, né en 1603, et Jean-Baptiste, né en 1606. Ils imprimèrent d'abord sous l'adresse « les Héritiers de Martin Nutius »; de 1614 à 1618, Jean Meursius les assista, et leurs livres portent la mention « de l'officine de « Martin Nutius et de Jean Meursius », ou bien « Chez les héritiers de Martin « Nutius et Jean van Meurs ». De 1618 à 1623, ils impriment sous les adresses : « Héritiers de Martin Nu- « tius », « Fils de Martin Nutius », « Martin Nutius et frères ».

Martin Nutius III, l'aîné des fils de Martin II, épousa, le 24 novembre 1618, Catherine Galle, fille du graveur Théodore et de Catherine Moerentorf, puis, le 29 avril 1635, Catherine Galle, fille de Michel. Il fut reçu maître dans la corporation de Saint-Luc en 1613; à partir de 1623, il imprima sous son nom seul. Il mourut en 1638. Ses héritiers firent encore paraître un livre en 1639 : *Commentarius in quatuor Evangelia*, par Corneille a Lapide. C'était l'avant-dernier volume du vaste ouvrage, les Commentaires de Corneille a Lapide sur les Saintes Ecritures, dont Martin Nutius avec ses frères avait publié, en 1621 et en 1622, les deux premiers volumes. Il continua seul à éditer l'ouvrage à partir de 1623; ses héritiers publièrent le dixième volume en 1639, et le onzième et dernier parut chez Jean van Meurs en 1643. Avec Martin III, l'officine des Nutius cessa d'exister, elle avait duré exactement cent ans; à sa tête, trois générations s'étaient succédé.

Jusqu'à la fin de son existence, l'officine des Nutius occupa un rang fort honorable parmi celles des imprimeurs-éditeurs d'Anvers. Son dernier représentant ne fut pas moins actif que ses prédécesseurs; il publia beaucoup de livres scolaires et de livres de dévotion; le grand ouvrage de Corneille a Lapide, que nous venons de mentionner, fut le travail le plus important qu'il entreprit.

Balthasar Moretus, en annonçant, le 15 novembre 1638, la mort de son cousin Martin Nutius à Balthasar Bellere,

libraire à Douai, l'avertit que, du consentement des tuteurs des enfants mineurs du premier et du second lit, les livres appartenant à la mortuaire seront publiquement vendus le 1er décembre suivant, à l'exception des livres scolaires, que Jean van Meurs avait repris en bloc. Il le pria de prendre chez lui Martin, le fils aîné du défunt, pour lui apprendre le français et le commerce de la librairie. Le 23 novembre suivant, Balthasar Bellere, tout en regrettant que par la mort de Martin Nutius une des plus anciennes officines d'Anvers s'éteignît, et en prévoyant que bientôt aucune des célèbres maisons de cette ville n'existerait plus, répondit par un refus, et le jeune homme qu'on lui avait recommandé quitta la carrière de ses ancêtres.

Max Rooses.

Archives du musée Plantin-Moretus. — Ibid. Notes manuscrites de FrédéricVerachter.— Chev. G. van Havre, *les Marques des imprimeurs et libraires anversois.* — Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Pas par Christophe Plantin.*

NUTIUS (*Philippe*), ou NUYTS, théologien, fils de Martin Nuyts et d'Anne Templaers, né à Anvers, le 8 mars 1597, mort à Malines, le 17 avril 1661. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 12 février 1613. Après avoir enseigné les mathématiques à Prague et à Madrid, il revint en Belgique, où il professa la théologie et l'écriture sainte. Il se livra ensuite au ministère de la chaire. Il fut choisi comme aumônier par le comte de Feria, général des troupes espagnoles et commandant de la citadelle d'Anvers. Les fatigues de son apostolat au milieu des camps pendant plusieurs années lui causèrent de graves infirmités. En 1652, il s'était rendu à la cour de Stockholm pour tenter de convertir la reine Christine de Suède à la religion catholique. On a de lui : 1. *Voor-bode afghesonden met een deel leughenen ende vervalschte Schrifturen, by ghebrocht pag.* 38 *en* 39 *in het ghebouw des Pausdoms van Jacobus Triglandius Bedienaer des Woordts, etc., inde ghemeynte tot Amsterdam. Ende aen-gheteeckent door eenen lief-hebber der Waerheydt A. B.* Anvers, J. Cnobbaert, 1634; in-8°, 48 p. C'est l'ouvrage désigné par le P. Sotwel, sous le titre de *Demonstratio errorum Triglandii de Pontificatu.* — 2. *Refutatio errorum ejusdem.* Anvers, J. Cnobbaert, 1635 (en flamand). — 3. *Triglandius in sacco Antverpiæ.* Anvers, J. Cnobbaert, 1635 (id.). — 4. *Wederlegginghe van het kort ende slecht Bescheydt, daer Jacobus Triglandius ghewesen Predikant tot Amsterdam, ende nu Leeraer van de Gherefformeerde Godheyt tot Leyden, den Antwerpschen voorbode mede meynt te paeyen. Waer inne de vervalschte schrifturen, ende onryme argumenten Triglandio overtuyght worden; den texte van de Vulyata Gen.* 3, *v.* 15, *verdedight : ende Triglandii ontrouwe verkeertheyt, ende der Catholycken oprechticheydt klaerlyck bewesen door een Liefhebber der Waerheydt A. B.* Anvers, J. Cnobbaert, 1635; in-8°, 168 p. — 5. *Lettre au P. Goswin Nickel, général de la compagnie,* datée d'Anvers, 20 juin 1652 (Nutius y donne la relation de son voyage en Suède). *Billet à la reine Christine.* Ces deux pièces sont insérées dans l'opuscule : *Philippe Nutius à la cour de Suède, par C. J. N.* Bruxelles, Vandereydt, 1856; in-8°, 36 p.

Émile van Arenbergh.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* t. V, col. 1851. — *Philippe Nutius à la cour de Suède, par C.-J. N.* (Bruxelles, Vandereydt, 1856; in-8°). — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.*

NUTZENUS (*Sébastien-Auguste*). Voir NEUSEN (*Sébastien-Auguste* DE).

NUYSEN (*Robert-Colin* **VAN**), peintre. Voir NOLE (DE).

NUYTS (*David*), né à Anvers en 1568, mort à La Haye, le 24 septembre 1631. Le souvenir de ce grand philanthrope survit dans un remarquable portrait gravé par Jonas Suyderhoef, sur la commande des aumôniers de la ville de Leyde, en 1645. Les sources anversoises ne nous livrent sur Nuyts aucun renseignement. Peut-être sa famille avait-elle émigré bientôt après sa nais-

sance. Mr Frédéric Muller le dit administrateur de la Compagnie des Indes. Par testament en date du 13 avril 1631, David Nuyts lègue une somme de 176,300 florins aux indigents de Dordrecht, Haarlem, Delft, Leyde, Gouda, Gorinchem, Schoonhoven, Schiedam, La Brielle, Alkmaar, Hoorn, Purmerend, Middelbourg, La Haye. La ville de Leyde ayant été très favorisée par le legs, on s'explique l'initiative qu'elle prit de faire graver le portrait, au bas duquel le grand poète Jacques Cats inscrivit les vers suivants :

Op het afbeeld van Sr David Nuyts.

Dit beelt wordt hier vertoont niet om syn deftich [wesen
Oock niet vermits de man veel boucken heeft ge- [lesen
Maer om een hooger deucht, dat is syn milde gunst
Die by Godt beter is als oock de beste kunst :
En gunst met daet verselt, die aen den naeckten [ermen
Oock gansche landen deur, de leden kan verwer- [men :
Want vont men over al veel lieden syns gelyck
Al wie nu schamel is, die waer in hasten ryck.

Pour des motifs que nous ignorons, ces vers disparurent à un tirage subséquent, pour faire place à ces autres, sans doute plus propres, dans la pensée des administrateurs, à provoquer de nouvelles largesses :

Hier ziet gy David Nuyts gedaen als nae het leven
Int coper wel gesneen en nae de konst geschreven
Opdat dees schildery een spiegel soude syn
Aen ryckdoms overvloet, om tegen commers pyn
Mildadigh haer behulp aen armen te bewysen
En d'hongerighe maech te voeden en te spysen
Dan hield de clachten op, dan waer het suchten aff,
Dat ons den hemel noch so veele Nuytsen gaff.

Le portrait de David Nuyts, et surtout celui de sa femme Marguerite, également de Suyderhoef, sont de la plus haute rareté.

Henri Hymans.

J. Wussin, *Jonas Suyderhoef*, édition française, annotée par H. Hymans (Bruxelles, 1862).

NUYTS (*Gilles*), peintre anversois, inscrit à la gilde de Saint-Luc parmi les maîtres en l'année 1551 et, comme tel, recevant des élèves. Doyen en 1564 et 1565, il semble avoir été encore en vie en 1579.

Henri Hymans.

Rombouts et Van Lerius, *les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc.*

NUYTS (*Martin*). Voir NUTIUS.

NUYTS (*Philippe*). Voir NUTIUS.

NUZENUS (*Sébastien-Auguste*). Voir NEUSEN (*Sébastien-Auguste* DE).

***NYMMEGEN** (*Jean* **VAN**), alias JEAN VAN VLIERDEN, orfèvre, graveur de sceaux et de monnaies, naquit, selon toute apparence, à Nimègue vers 1450. On ignore le lieu et la date de sa mort. Il était établi à Anvers, lorsque son talent le fit remarquer et choisir pour tailleur des coins de la monnaie de Malines d'abord, des monnaies d'Anvers et de Malines ensuite (1488). Cette place lui fut successivement confirmée par Philippe le Beau, le 13 août 1496 et par l'empereur Maximilien, au nom de son petit-fils l'archiduc Charles, le 8 février 1508. Il exécuta, en 1490, les matrices de différentes monnaies pour les ateliers de Brabant, de Gueldre et de Hollande, travail qui lui fut payé la somme de 12 livres de gros. Le 30 avril 1497, des lettres patentes adjoignaient aux charges qu'il avait déjà celle de tailleur des coins de la monnaie de Namur, qu'il résigna quelques mois plus tard en faveur d'un certain Corneille Plum. En 1500, il grava un grand nombre de coins pour la monnaie de Maestricht, et il fit, en 1512, 1515, 1520 et 1524, des livraisons de vaisselle d'or et d'argent à la cour. De ces ouvrages de pure orfèvrerie, il ne nous est rien resté ; mais nous avons des empreintes de sceaux gravés par lui qui témoignent de sa grande habileté. Plusieurs des nouveaux sceaux qui remplacèrent, lors de la majorité de Philippe le Beau, ceux aux armes et à la figure de Maximilien son père, furent gravés de la main de Van Nymmegen. Il fit un signet ou petit sceau d'or pour le conseil des finances, en 1495, un cachet d'argent armorié pour la chambre des comptes de Brabant, un grand sceau et son contre-sceau pour la chancellerie du même duché, en 1499. Cette dernière pièce est un vrai chef-d'œuvre, qui fut payé à son auteur 317 livres 11 sous 6 deniers. Il est vrai de dire que dans

la somme payée étaient compris la façon, le métal (de l'argent) et la boîte servant à enfermer les cachets. Ce sceau, que donne Vredius dans son ouvrage *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 135, nous représente Philippe le Beau armé de toutes pièces, monté sur son cheval de bataille, et tenant l'épée de la main droite. Son destrier est couvert d'une housse magnifique, dont la bordure porte la devise *Qui vouldra*, et le terrain sur lequel chevauche l'archiduc est parsemé de fleurs, parmi lesquelles courent deux lévriers. Un écusson, couronné à cinq alérions, occupe le champ du sceau, autour duquel se lit la légende énumérant les divers titres du prince : *S. Phi. dei. gra. archiducis Austr. ducis Burgudie. Lothar. Brab. Stirie. Carithie. Carniole*, etc. Le contre-sceau, de beaucoup moindre importance, ne se compose que d'un écusson couronné et écartelé de Lothier, de Brabant, de Limbourg et du Saint-Empire, portant en cœur un petit écu à l'aigle impériale. La légende circulaire : *Contr* (a) *sigillum in Bra* (bant) *ia*, est inscrite sur une banderole. En 1506, lorsque Philippe hérita des royaumes de Castille, de Léon, etc., Van Nymmegen grava deux matrices en argent, aux armes de Castille et d'Autriche, un moule de laiton, dans lequel se devaient couler des sceaux de plomb à employer en Castille, et un grand sceau d'argent, du poids de dix onces, aux armes du duché de Gueldre. Il fabriqua ensuite un sceau provisoire, aux armes de son prince, pour le grand conseil de Malines, et deux autres cachets pour l'archiduc Charles (plus tard Charles-Quint), l'un à l'usage de la grande chancellerie, l'autre de la chancellerie de Brabant. Les coins de diverses monnaies sorties des ateliers de Malines et d'Anvers sont également dus à son burin. Il faut citer d'abord : le demi-noble d'or et les pièces de trois et de six sols d'argent forgés à Malines ; puis, pour ce qui concerne l'atelier anversois, le double et le simple florin au saint André, en or, le double gros et les subdivisions en argent, les pièces de quatre et de deux mites de Flandre en billon, frappés pendant la minorité de Philippe le Beau ; le florin Philippus et la toison d'or, la toison, le double et le simple sol d'argent, frappés sous le règne de Philippe seul jusqu'à son avènement au trône de Castille ; le florin Philippus et la toison d'or, la toison, le réal, le double, le simple et le demi-sol, la pièce de six mites en argent, la pièce de deux mites de Flandre en billon, frappés après son couronnement. Pendant la minorité de Charles-Quint, Van Nymmegen grava encore les coins du florin Philippus et de la toison d'or, de la toison, du double, du simple, du demi-sou et de la pièce de six mites d'argent, des pièces de six, de quatre et de deux mites de Brabant. Après l'élévation du même prince au trône de Castille, il fit les *carrés* de la toison et du florin Philippus d'or, de la toison, du double sol, du sol et de la pièce de six mites d'argent. Enfin, quand Charles-Quint parvint à l'empire, il grava les fers dont on se servit pour frapper la toison et le florin Philippus d'or, le demi-sou et la pièce de six mites d'argent. Les dessins de la plupart de ces monnaies, Van Nymmegen les imagina et les exécuta lui-même. Pour clore la liste de ses œuvres, il faut mentionner deux jetons pour le conseil des finances, que l'on frappa à Anvers en 1510 et 1513. Cité dans les documents jusqu'en 1520, notre artiste est présumé n'avoir plus été en charge après cette année.

Fréd. Alvin.

Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles.*

NYPELS (*Dominique-Hubert*), homme de guerre, frère de Lambert (voir col. 28), né à Maestricht, le 25 septembre 1790, mort à Paris, le 22 décembre 1873. Il commença sa carrière militaire en France, le 1er mars 1813, comme garde d'honneur au 2e régiment. Après avoir occupé successivement tous les grades inférieurs, il fut nommé sous-lieutenant le 20 octobre de la même année. Promu capitaine de cavalerie le 1er juillet 1814, il passa le même jour fourrier à la 2e compagnie de mousquetaires ; devint chef d'escadron (major) au 8e régiment de

dragons, le 17 novembre suivant, et désigné pour rester à ce corps ; lieutenant-colonel au 2e régiment de cuirassiers de la garde royale le 3 juin 1828, il fut mis en disponibilité, par suite du licenciement des corps de la garde, le 1er octobre suivant. Nypels, qui prit part à la campagne de Saxe et à celle de 1814 en Allemagne, avait eu l'honneur d'être mis à l'ordre du jour de la grande armée pour sa vaillance et sa bravoure aux batailles de Leipzig et de Hanau, ainsi que dans les différentes sorties de la garnison de Mayence. La croix de chevalier de la Légion d'honneur fut la récompense de sa valeureuse conduite.

Lorsqu'en 1830 éclata la Révolution belge, Nypels fut admis dans l'armée nationale comme volontaire, à l'état-major du commandant en chef des troupes. Promu colonel d'état-major, le 31 janvier 1831, il fut successivement nommé chef de la division du personnel au commissariat de la guerre, le 8 février 1831; commandant d'une brigade de gardes civiques mobilisées, le 6 août suivant ; commandant de la 2e brigade de la 3e division d'infanterie, le 20 du même mois; général-major commandant la 2e brigade de la 1re division d'infanterie, le 16 octobre de la même année ; directeur du personnel au ministère de la guerre, le 7 octobre 1832; inspecteur général des régiments de réserve et aide-de-camp du roi, le 16 août 1836. Déchargé de ces dernières fonctions, il fut mis en non-activité, le 19 juin 1842, puis en disponibilité, le 5 mai 1844. Placé à la section de réserve et appelé au commandement de la province de Hainaut, le 20 juillet, il fut admis à la pension de retraite avec le grade de lieutenant général honoraire, le 6 octobre 1848.

Dominique-Hubert Nypels était officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix commémorative, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-François d'Avis et décoré de la médaille de Sainte-Hélène.

Général Frédéric Bernaert.

Annuaire militaire. — Veldekens, *le Livre d'or.* — De La Royère, *le Panthéon militaire.*

NYPELS (*Jean-Servais-Guillaume*), criminaliste, né à Maestricht, le 3 juillet 1804, mort à Liége, le 5 mars 1886. Il fit à Louvain de bonnes et solides études juridiques, surtout en droit romain et en droit criminel, soutint sa thèse, le 26 juillet 1828 (*Dissertatio historico-juridica de delictis recidivis*) et fut proclamé docteur *summa cum laude*. Le 16 octobre 1830, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, substitut du procureur du roi à Mons. Le 24 février 1831, il fut attaché, en qualité de juge, au tribunal de Tongres, et, le 29 juin 1833, il rentra dans la magistrature debout comme substitut du procureur du roi à Namur.

Par ses goûts, par son éducation, par ses tendances littéraires et scientifiques, Nypels se sentait appelé à la carrière du professorat, et, dès 1833, il sollicita une place dans l'enseignement supérieur. Un arrêté royal, en date du 31 décembre 1835, le nomma professeur extraordinaire à la Faculté de droit de l'université de Liége. En 1849, il fut autorisé à donner un cours de droit criminel, et, lors de la retraite du professeur Destriveaux, titulaire de ce cours, il fut appelé à la chaire de droit pénal et d'instruction criminelle, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il avait été nommé recteur pour les années académiques 1852-1853 à 1854-1855, et c'est en qualité de recteur de l'université qu'il prononça ses discours sur *le Système répressif du code pénal belge* et sur *les Ordonnances criminelles de Philippe II.*

Esprit juste et mesuré, il avait su discerner de bonne heure sa voie et choisir la tâche qui convenait le mieux à son talent et à ses aptitudes. Sa dissertation inaugurale *De delictis recidivis*, écrite en 1828, est son premier essai dans la carrière de criminaliste. Ses leçons à l'université de Liége, continuées pendant plus d'un demi-siècle, eurent pour objet principal le droit pénal et l'instruction criminelle. Ses travaux d'exégèse, d'histoire du droit et de législation comparée nous le montrent toujours fidèle à sa science de prédilection. Et lorsqu'il fut appelé à apporter à la

réforme du droit pénal et de l'instruction criminelle le tribut de sa science et de son expérience, non seulement il prit une part importante à l'élaboration du droit nouveau, mais il voua sa verte vieillesse à l'interprétation législative et doctrinale du code de 1867. Les travaux de Nypels comme professeur, comme publiciste, comme légiste, ont été consacrés presque tous à la science et à la législation criminelles, et sa carrière présente cette unité de dessein, cette constance d'efforts, cette patience persévérante, qui assurent le succès. Nypels s'occupait peu, dans ses leçons, des théories philosophiques sur le droit de punir, qui touchent par leur nature aux questions les plus élevées et les plus ardues de la morale et du droit naturel, et ne peuvent être approfondies dans un cours élémentaire de droit pénal. Il s'attachait surtout à l'interprétation du droit pénal existant, en l'éclairant des lumières de la doctrine, de la jurisprudence et de l'histoire, et il apportait à l'accomplissement de cette tâche les qualités précieuses qui distinguent ses écrits, un jugement sûr et un sens pratique exquis, servis par une vaste érudition et par un langage juridique d'une justesse irréprochable; et puis une bienveillance, une franchise, une familiarité digne et cordiale, qui le faisaient aimer de ses élèves.

Son enseignement, comme ses écrits, s'inspirait d'ailleurs des sentiments généreux d'humanité et de commisération pour les coupables, sentiments qui font honneur à notre temps, et qu'il trouvait au fond de son cœur. Sans méconnaître les exigences de la justice, il voulait un système pénal qui favorisât le retour au bien, l'amendement des condamnés, et s'il lui est arrivé peut-être dans la conciliation de ces principes de dépasser quelque peu les limites du vrai, c'était, à coup sûr, par excès d'indulgence et non pas par excès de sévérité.

Il rejetait avec raison le système d'intimidation à outrance du code de 1810, qui voit avant tout dans le délinquant un homme *dangereux*, à détourner du crime par la terreur, et non pas un *coupable*, à punir suivant qu'il le mérite, subordonnant ainsi la justice à l'utilité publique, au lieu de subordonner l'utilité publique à la justice.

Dans la controverse retentissante sur la peine de mort, il s'abstenait de l'exagération et du ton déclamatoire, pour lesquels il a toujours montré une vive et franche antipathie. A l'exemple de Rossi, il avait soin de distinguer la question de justice et la question politique, et sans contester en principe le droit de l'autorité souveraine d'infliger la peine capitale en certains cas, sans prétendre jamais que l'application de la peine de mort fût un *assassinat juridique*, il se prononçait pour l'abolition de cette peine en Belgique, ne la croyant ni nécessaire ni utile dans notre état social; il appelait en outre de ses vœux le jour où, grâce au progrès des mœurs, la peine de mort disparaîtrait de la législation de tous les peuples, pour être remplacée par l'emprisonnement, « cette peine par excellence des peuples « civilisés », comme l'appelle Rossi.

Trois œuvres considérables, parmi beaucoup d'autres moins importantes, furent le fruit de ses laborieuses recherches : la *Théorie du code pénal d'Ad. Chauveau et F. Hélie, annotée et augmentée* par Nypels; sa *Législation criminelle de la Belgique* et son *Code pénal belge interprété*. Son édition de Chauveau et Hélie est une œuvre d'érudition patiente et infatigable; non seulement elle rend compte de la doctrine et de la jurisprudence en France et en Belgique, en y ajoutant de nombreuses annotations originales, mais elle renvoie en outre aux ouvrages des meilleurs criminalistes néerlandais, allemands et italiens.

Nypels y joint une histoire de la législation pénale française, depuis le premier code de 1791 jusqu'à celui de 1810, et il rend compte des dérogations et modifications faites à l'œuvre impériale en France, en Néerlande et en Belgique.

Abordant ensuite le terrain de la législation comparée, il fait la traduction française du nouveau code pénal de la Prusse et de celui de l'Italie. Enfin, dans une très savante bibliographie

générale du droit criminel, il donne des renseignements précieux sur ce que les Allemands appellent la *littérature* de la science, et sur la biographie des grands criminalistes.

Au surplus, deux éditions belges, une édition néerlandaise, une traduction en italien, témoignent du succès obtenu par cette utile publication.

Ainsi préparé par l'étude approfondie de l'histoire du droit et de la législation comparée, Nypels fut appelé à prendre part à une œuvre des plus importantes : la réforme de la législation criminelle de son pays. Dès 1841, le gouvernement le chargea de se rendre en Allemagne « avec mission d'y étudier « tout ce qui a rapport à la question de « revision de la législation pénale ». En 1848, il fut nommé membre de la commission instituée pour rédiger un projet de revision du code pénal de 1810. Le besoin d'une réforme du code pénal de 1810 s'était fait sentir depuis longtemps dans les divers pays soumis à son empire. Des publicistes et des criminalistes éminents avaient signalé depuis longtemps les erreurs de principe qu'il contient et l'excessive sévérité qui le caractérise.

Nypels, lui-même, s'exprime ainsi sur l'esprit du code nouveau à l'élaboration duquel il a pris part. « Un principe « nouveau, l'amendement des condamnés, préside désormais à la confection « des lois pénales chez tous les peuples « civilisés. La société ne punit plus « comme autrefois pour se venger ou « pour intimider par l'appareil des supplices. Une mission plus noble et plus « difficile lui est imposée, elle doit chercher à réformer. Les peines qu'elle « édicte doivent servir, non seulement à « l'expiation, mais aussi à l'amélioration « morale du condamné. L'application de « cette doctrine nouvelle constitue la « réforme fondamentale réalisée par le « nouveau code. Elle exigeait une modification radicale du système pénal « du code de 1810, notamment la suppression de *toutes les peines incompatibles avec le régime pénitentiaire*, la « flétrissure, le carcan, la dégradation « civique, etc., en un mot toutes les « peines dites *infamantes* ».

Ces peines écartées, il n'en reste que trois : la *mort*, l'*emprisonnement* dans le sens étendu, et l'*amende*, qui, appliquée avec mesure et discernement, réunit toutes les qualités désirables dans les peines. Ces trois peines constituent tout le système du code pénal belge de 1867. Le but essentiel de la justice pénale, but qu'elle atteint toujours, ce n'est pas l'amendement, ce n'est pas l'exemple, mais c'est le maintien de l'autorité de la loi et de ses prescriptions sur les volontés qui lui sont soumises et qui ne peuvent prévaloir contre elle. Outre ce but essentiel toujours atteint, la peine produit des résultats accidentels. Elle peut amender le coupable, elle peut devenir un exemple salutaire pour tous.

Le code pénal de 1810 avait trop souvent méconnu ces principes et il fallait les faire pénétrer dans le nouveau code ; à cet effet, réformer surtout le système général des peines, les dispositions concernant la tentative, la complicité, la récidive et le système des causes de justification, des excuses et des circonstances atténuantes ; œuvre difficile et laborieuse qui, commencée en 1848, ne fut terminée qu'en 1867. Elle donna naissance à des *travaux préparatoires*, que Mittermaier a appelés *magnifiques*, et à des discussions législatives souvent renouvelées et presque toujours intéressantes et instructives.

Nypels en prit occasion pour composer ses quatre volumes de *Législation criminelle de la Belgique*, sorte de genèse du code pénal de 1867 : texte du projet primitif du gouvernement, amendements proposés par la commission de la Chambre des représentants, Exposés des motifs du professeur Haus, rapports faits au nom de la commission de la Chambre, texte adopté par la Chambre avec les amendements proposés par la commission du Sénat, discussions du Sénat, rapports faits à la Chambre sur les amendements du Sénat, discussions à la Chambre sur ces amendements, rapports faits au Sénat sur les amendements introduits par la Chambre, discussions au

Sénat de ces amendements; tous ces documents, appartenant à une période de dix-neuf ans et éparpillés dans la collection des *Annales parlementaires*, furent réunis et mis en ordre par Nypels de manière à pouvoir être consultés sans peine et avec fruit par tous ceux qui s'occupent du droit pénal belge. L'ouvrage de Nypels est le commentaire législatif du nouveau code et des lois pénales spéciales qui en forment le complément, en même temps qu'un « monument de la « législation pénale parlementaire telle « qu'elle s'est faite vers le milieu de notre « siècle. L'Allemagne envie à la Bel- « gique un pareil ouvrage », disait Von Holtzendorff dans une lettre à Nypels.

La *Législation criminelle de la Belgique* fut suivie bientôt d'un ouvrage plus important encore : *le Code pénal belge interprété*. Nypels, avec cette modestie vraie et cet oubli de lui-même, qui sont des traits de son noble caractère, a dit dans l'avant-propos de ce livre : « Ceci n'est pas un commentaire « approfondi du code. Ce sont de simples « notes explicatives du texte, écrites « principalement au point de vue de la « pratique ».

Nypels n'a pas seulement pris part à l'élaboration du code pénal de 1867. Un arrêté royal du 5 mars 1850 le nomma membre de la commission chargée de rédiger un projet de revision du code d'instruction criminelle. Il y eut pour collègues Stas et De Cuyper, de la cour de cassation; de Bavay, procureur général; Kaieman, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et Haus, professeur à l'université de Gand. La commission chargea spécialement Nypels de préparer les avant-projets et de faire les Exposés des motifs sur les parties adoptées. C'est à ce titre qu'il rédigea l'avant-projet et le rapport de la commission de revision qui ont préparé la loi du 20 avril 1874, relative à la détention préventive, loi si conforme à nos vieilles traditions nationales en matière de liberté individuelle, méconnues, comme on sait, par la Révolution et par l'Empire. L'honneur de cette réforme revient en grande partie à Nypels. « Je répare ici, » a dit Mr De Landtsheere, ministre de la justice, « et « je répare bien volontiers un oubli que « j'ai commis dans l'Exposé des motifs. « Le projet, dans le plus grand nombre « de ses dispositions, n'est pas mon « œuvre. Il est l'œuvre de la commis- « sion instituée pour la revision du code « d'instruction criminelle. Le savant « professeur Nypels a bien voulu me « communiquer par anticipation les « rapports qu'il a préparés à l'appui du « texte qui a déjà été publié. C'est sur « ces travaux préparatoires que j'ai moi- « même rédigé le projet qui est en ce « moment soumis à la Chambre (1) ».

Sans trop chercher les honneurs, les distinctions scientifiques et les éloges, Nypels les trouva par surcroît. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1851, officier en 1865, commandeur en 1875 et grand officier en 1885. Il était chevalier de l'ordre du Lion néerlandais (1875) et commandeur de l'ordre de la Couronne de chêne des Pays-Bas (1872). Il fut élu correspondant de la classe des lettres de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique en 1869, membre titulaire en 1872, directeur en 1880. Il était affilié en outre à d'autres sociétés savantes : à l'Académie de législation de Toulouse (1852), au Provinciaal Utrechtsche Genootschap (1856), à l'Oudheidskundig Genootschap van het hertogdom Limburg (1864), à la Société belge de géographie (1879), à la Société de législation comparée de Paris (1878), à l'Associazione dei benemeriti italiani (1884), à la Société des lettres et des arts du Hainaut, etc.

Ch. Loomans.

Annuaire de l'Académie royale, 1888, p. 349.

NYPELS (*Lambert-Pierre-Antoine-André-Servais*), homme de guerre, né à Maestricht, le 24 juin 1783, mort à Bruxelles, le 22 août 1851. Il entra dans l'armée française à l'âge de dix-huit ans comme sergent de la légion franche, fit ses premières armes en Italie et obtint le brevet de sous-lieutenant, le 24 mai

(1) Ch. des représ., 17 mars 1874.

1801. Il s'embarqua, en 1804, sur la flottille que Napoléon avait organisée pour porter une armée en Angleterre. Ce projet d'invasion abandonné, Nypels fut dirigé sur l'Allemagne et, au cours des campagnes de 1805 à 1814, il se fit remarquer sur tous les champs de bataille par sa belle conduite et son intelligence militaire. C'était une nature chevaleresque. En face de l'ennemi, il aimait à combattre au premier rang, poussant le courage jusqu'à la témérité. Son énergie et sa force de résistance sont un vrai sujet d'étonnement : on le voit braver tous les dangers, résister aux blessures comme aux fatigues et rester debout, pendant dix ans, toujours également vaillant, jusque dans les combats désespérés qui précèdent Fontainebleau. Dans cette carrière de soldat, il convient de marquer les étapes. Le 8 et le 9 octobre 1805, Nypels assiste aux combats de Wertingen et de Guntzbourg, le 14 octobre, à l'attaque d'Elchingen et le 2 décembre, à la bataille d'Austerlitz. L'année suivante, il est frappé d'une balle à Iéna, et, en récompense de sa brillante conduite, il est promu, deux jours après la bataille, au grade de lieutenant. Le 7 et le 8 février 1807, il combat à Eylau et, le 14 juin, à Friedland. Une blessure qu'il reçoit en 1809 à Raab ne lui fait pas déposer les armes. Le 2 juillet 1809, il se distingue parmi les six cents braves qui s'emparèrent de l'île du Moulin ; le 4 juillet au soir, il franchit le Danube avec les premières colonnes de Masséna et poursuit les Autrichiens sur Sussenbrunn. A Wagram, il fait partie des colonnes d'assaut lancées contre les hauteurs d'Alderklaa et tombe, pendant la dernière phase de la bataille, les deux cuisses labourées par un boulet de canon. Cette affreuse blessure l'oblige de rentrer en France, mais ne brise pas sa carrière, car le 17 novembre 1809, il est nommé capitaine, et il reparaît bientôt après à l'armée d'Espagne, faisant toute la campagne de la péninsule. Rappelé à la Grande Armée, il reçoit une blessure grave à Malo-Jeroslavetz, passe la Bérésina et assiste à toutes les péripéties de la retraite de Russie. Le 3 décembre 1812, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. En 1813, il est blessé d'un éclat d'obus en Italie, sous les murs de Mantoue, obtient sa nomination de chef de bataillon et retourne dans le nord pour faire la campagne de Saxe. Pendant la campagne de France, il est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, le 15 mars 1814, après avoir pris part aux combats de Brienne, de la Rothière, de Champaubert et de Montereau.

Sur sa demande, Nypels reçut sa démission dans l'armée française, le 14 mars 1815, et, le 4 avril suivant, il entra au service des Pays-Bas, avec le grade de lieutenant-colonel commandant le 21e bataillon de milice. Le 1er janvier 1816, il prit le commandement du dépôt de la 1re division d'infanterie ; le 20 décembre 1826, il fut promu au grade de colonel commandant la 3e division d'infanterie.

Le 26 septembre 1830, le gouvernement provisoire fit appel aux officiers belges qui étaient au service des Pays-Bas. La position de Nypels dans l'armée hollandaise était belle. Elle lui offrait des avantages assurés et un avenir certain. La cause de la Révolution belge, au contraire, était pleine de hasards et son succès très douteux. Nypels pourtant n'hésita pas. Il fut un des premiers à mettre son épée et sa longue expérience militaire au service de l'indépendance nationale. Il reçut du gouvernement provisoire le grade de général-major, et, le 3 octobre, il prit le commandement des forces mobiles. Sa première tâche fut de donner aux bandes irrégulières de volontaires une organisation aussi solide et aussi stable que le comportaient les circonstances. On lit dans un rapport du commissaire général de la guerre, du 11 décembre 1830, que « ces corps étaient aussi changeants « dans leurs positions que dans leur « organisation et leur effectif ; que leur « propre intérêt exigeait qu'ils fussent « surveillés et régularisés autant que « possible par le général en chef des « forces actives, et que c'est à la pru-

» dence distinguée et au dévouement » patriotique de cet officier général » qu'on en confia l'entière direction ». Nypels s'acquitta de cette délicate mission avec tant de tact et d'intelligence qu'il obtint des résultats aussi heureux qu'inattendus. On peut voir, dans son rapport du 7 décembre 1830, comment il parvint à organiser rapidement les volontaires en trois brigades administrées comme les troupes de ligne. Il signa ce rapport avec le grade de général commandant provisoirement en chef les troupes belges. Le 28 décembre, il fut nommé au grade de lieutenant général. Au mois de mars 1831, il commandait la 2e division à Anvers lorsqu'on découvrit dans cette ville des traces d'une contre-révolution en faveur du prince d'Orange. Nypels, impliqué sur des bruits dans ce mouvement, demanda que sa conduite fût examinée publiquement par la haute cour militaire. Il se constitua volontairement prisonnier et un arrêt de non-lieu le renvoya de toute poursuite. Deux ans plus tard, le 20 novembre 1832, Léopold Ier l'attacha à son quartier général. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 15 décembre 1833, et officier de cet ordre, le 14 décembre 1837. Lorsqu'il obtint sa retraite, le 18 juillet 1842, le gouvernement ne se décida pas à renoncer aux services que le vieux général pouvait encore rendre au pays ; il le nomma commandant supérieur des gardes civiques de Bruxelles. Nypels conserva ces honorables fonctions jusqu'en 1849. Il mourut à Bruxelles, le 22 août 1851 et fut enterré le surlendemain dans le cimetière de Saint-Josse-ten-Noode.

Henri van Neuss.

Etat des services du lieutenant général Nypels, tenu au département de la guerre. — *Panthéon militaire* ou *Mémorial des généraux belges, décédés depuis* 1830, par Louis de La Royere. — Vigneron, *la Belgique militaire*. — Huyttens, *Discussions du Congrès de Belgique*, t. IV, p. 370 et 371. — *Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la Révolution en Belgique*, d'après les mémoires du général Niellon. — J.-J. Thonissen, *la Belgique sous Léopold Ier*. — Journaux de 1830 et 1831. — A. Eenens, *les Conspirations militaires de* 1831. — Livre d'or de l'ordre de Léopold. — *Moniteur belge*, 26 et 31 août 1851.

NYPELS (*Luc-Eugène*), homme de guerre, fils du précédent, né à Louvain, le 9 avril 1817, mort à Schaerbeek (Bruxelles), le 1er mars 1876. Après avoir fait de bonnes études, il entra à l'Ecole militaire, le 8 octobre 1832, en qualité d'aspirant d'artillerie. Sorti de cet établissement, le 29 juillet 1836, comme sous-lieutenant de cavalerie, il fut successivement promu dans cette arme : lieutenant, le 20 juillet 1846; capitaine en second, le 24 juin 1853; capitaine commandant, le 23 juillet 1856; major, le 31 décembre 1862; lieutenant-colonel, le 1er janvier 1868. Désigné, le 16 août 1869, pour commander le 4e régiment de lanciers, il reçut le brevet de colonel, le 25 juin 1870, et fut élevé au rang de général-major, le 26 décembre 1874, prenant le commandement d'abord de la 1re, puis de la 2e brigade de la 1re division de cavalerie, fonction dans laquelle il mourut à Schaerbeek, le 1er mars 1876.

Le 25 mars 1840, Luc-Eugène Nypels — qui était alors sous-lieutenant — obtint l'autorisation de suivre les opérations de l'armée française en Afrique, où sa brillante conduite en Algérie mérita, le 27 mai suivant, une mention à l'ordre du jour émané du général commandant en chef le corps expéditionnaire. Cette citation lui valut, dès le 30 juin de la même année, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Chevalier de l'ordre de Léopold, du 21 juillet 1860, Nypels avait été promu officier dans l'ordre, le 6 décembre 1873.

Général Frédéric Bernaert.

Annuaire militaire. — Veldekens, *le Livre d'or*. — De La Royère, *le Panthéon militaire*.

NYS (*Charles-Alexandre-Henri*), publiciste, né à Anvers, le 15 janvier 1825, et y décédé, le 17 mai 1881. Il fit ses études à l'athénée royal d'Anvers, fut pendant quatre ans employé dans une maison de commerce et entra, en 1845, en qualité de commis dans un bureau d'ingénieur. Depuis ce moment, il consacra ses loisirs au journalisme. Il publia des articles dans le *Journal du commerce*, où il fit paraître, entre autres,

sa *Lettre au baron de Reiffenberg*, en réponse à la notice de ce dernier sur J.-Fr. Willems. Cette lettre fut publiée à part en 1846, avec une notice sur la vie et les œuvres de Willems. D'autres articles plus importants furent publiés par lui, à cette époque, dans les revues flamandes : *De Vlaemsche Letterbode*, *Het Taelverbond*, etc. Nous donnons plus loin les titres de ses principaux articles. C'est lui qui fut chargé de la chronique artistique dans le *Taelverbond*, aussi longtemps que Verspreeuwen fut à la tête de cette publication. D'ailleurs, il s'occupait beaucoup d'histoire, et les études qu'il fournit dans ce domaine ne sont pas sans présenter de l'intérêt. La politique aussi l'a toujours passionné. Après un séjour à Paris, en 1848, il revint en Belgique, où il collabora aux journaux *La Nation*, *Le Débat social* et *Le Drapeau*. C'est vers cette époque, en 1851, qu'il publia son fameux pamphlet contre Conscience, sous le titre de : *Eene episode der geschiedenis van Hendrik Draeyer, alias Kruisduit...* Les passions du moment, qui étaient extrêmes il est vrai, ne sauraient pourtant pas excuser ces pages calomnieuses et cruelles.

En 1852, Nys entra dans la rédaction du quotidien anversois *De Schelde ;* en 1853, il passa à celle de l'*Avenir*, et en mai 1858, il devint rédacteur en chef du journal maritime *Le Lloyd anversois*. En 1857, il était devenu correspondant anversois du *Journal de Huy*. Membre de la chambre de rhétorique *De Olijftak* d'Anvers, il fut longtemps le bibliothécaire de ce cercle.

La Société de littérature néerlandaise de Leyde l'avait nommé membre correspondant.

Voici la liste de ses œuvres : 1. *De Antwerpsche Smid* (*Vlaemsche letterbode*, 1845). — 2. *Levensschets van Abraham Ortelius* (*Taelverbond*, 1846). — 3. *Lettre à Monsieur le baron de Reiffenberg, conservateur de la Bibliothèque royale, à propos de sa notice biographique sur J. F. Willems, suivie d'une notice...* Anvers, E. de Bruc, 1846; in-8°, 16 p. — 4. *Gillebert van Schoonbeke* (*Almanak van alles wat*, 1847). — 5. *Verhael van den aenslag gedaen door Johan Jauregui op Prins Willem van Oranje* (*ibid.*, 1848). Cette étude fut publiée à part sous le titre de *Verhael...*, etc., *door K. Nys, boekbewaerder der Antwerpsche rederijkkamer « De Olijftak »*. Anvers, Louis Schotmans, 1854. — 6. *De l'organisation du travail. Liberté, égalité, fraternité*. Anvers, Decort, 1848; in-8°, 24 p. Anonyme. — 7. *Eene episode der geschiedenis van Hendrik Draeyer, alias Kruisduit, doorgevallen kandidaet van den gemeenteraed, disponibelen kandidaet voor de Kamer, sprekend lid van Tael en Kunst, ridder van den pruisischen Uil, van den beyerschen Roetanne, enz., enz.. hoofd der Vlaemsche Verkwezeling, enz., door N. K.* Anvers, Clinckers, 1851 ; in-8°, 16 p. et 1 pl. — 8. *Geschiedenis van den vrede van Münster* (30 *Januari* 1648). Anvers, veuve van Ishoven, 1852; in-8°, 65 p. (en collaboration avec J. Altmeyer, professeur à l'Université libre de Bruxelles). — 9. *Les Archives d'Anvers et l'inventaire de ce dépôt*. Anvers, Aug. Jans-Goddaert, 1852; in-8°, 43-XXVI p. — 10. *Vergrooting van Antwerpen. De Commissie der vyfde wyk van Antwerpen aen hare medeburgers der stad en der voorgeborgten*. Anvers, 1858. — 11. *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Anvers. Première livraison*. Anvers, H. Manceaux, 1858 ; in-8°, III-64 p. (seule livraison parue).

L. Goemans.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch woordenboek der Nederl. en Zuid-Nederl. letterkunde*. — Ida von Düringsfeld, *Von der Schelde bis zur Maas, das geistige Leben der Vlämingen*, t. III, p. 327. — Fr. De Potter, *Vlaamsche bibliographie*. — *Bibliographie nationale*.

NYS (*Egide-Adrien* **DE**), sculpteur, né à Tamise en 1683, et mort le 12 avril 1771. Il fut apprenti en 1691-1692, à Anvers, chez le sculpteur Adrien Vanden Base, selon les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc. Il travailla, dit-on, chez le sculpteur Henri-François Verbruggen, qui vécut à Anvers entre les années 1655 à 1724, ce qui est admissible, Verbruggen n'étant mort qu'en 1724. Au surplus, il y avait vingt-huit années de différence d'âge entre ces deux ar-

tistes. On ne connaît pas d'œuvre d'Adrien de Nys à Anvers. Pour l'église de Tamise, il sculpta quelques ouvrages importants, entre autres le jubé, les douze apôtres de la nef, et la chaire, sur laquelle il figura sainte Amalberge entourée des quatre évangélistes. A Saint-Nicolas (Waes), on lui attribue la chaire de l'ancienne église des Frères Mineurs Récollets; il y entreprit, en 1753 et 1756, avec le frère Roch Balsaert, de Bruges, d'autres importants travaux de sculpture, notamment le banc de communion.

Un apprenti sculpteur, du nom de Jean-Baptiste de Nys, apprenait son métier en 1696-1697, chez le doyen Thomas Maes, selon les *Liggeren* précités. Il devint franc-maître en 1716-1717. A quel titre est-il parent d'Adrien? Nous l'ignorons. Le même Jean-Baptiste de Nys figure encore dans le compte, justification et reliquat, que rend et présente Léonard-Constantin Gerardi en 1719-1720, en sa qualité de ci-devant doyen de la gilde de Saint-Luc, et ce, sur ses recettes et dépenses.

Il en est de même d'un sculpteur du nom de Jean Pierre, Peterus ou Petrus Nyst, qui était apprenti en 1717-1718, « by Monsieur (Peeter Pauwel) Ver- « helst », disent les mêmes *Liggeren*.

On cite comme étant fils d'Adrien de Nys ou Nys :

1° Nys (*Philippe-Alexandre-François*), né à Tamise, le 27 mai 1724, année de la mort de Henry-François Verbruggen, chez qui Adrien travaillait à Anvers, ce qui ferait supposer que celui-ci alla s'installer alors dans sa ville natale. Philippe-Alexandre-François fut tenu sur les fonts baptismaux par Philippe-Alexandre de Bonneville, seigneur de Tamise, et par la princesse de Steenhuyse, tante du prince Charles de Lorraine. On vante ses christs comme ceux de Jérôme Du Quesnoy fils. Il fut honoré par Charles-Alexandre de Lorraine d'une médaille d'or, pour un buste qu'il avait sculpté de ce prince. Il mourut le 24 mars 1805.

2° Nys (*Jacques*), qui a produit un plus grand nombre d'œuvres d'art que son frère Philippe-Alexandre-François, notamment le grand confessionnal et les médaillons du baptistère, datant de 1719, de l'église Saint-Laurent, à Lokeren. Les comptes de la reconstruction de cet édifice et de son ornementation nouvelle en 1719, après l'incendie qui avait détruit l'ancienne église de fond en comble, ne parlent pas de ce confessionnal; mais, si on le compare à l'un des confessionnaux de la cathédrale Notre-Dame, à Anvers, et à un confessionnal de l'église de Zele, sur lequel le nom de Jacques Nys figure avec la date de 1768, il y a tout lieu de supposer, d'après le plan, les figures et le caractère du travail, que celui de Lokeren est aussi de cet excellent artiste.

Les *Liggeren* citent encore, à la date de 1749-1750, un sculpteur du nom de Corneille Nys, qui fut admis comme maître.

Edmond Marchal.

Les Liggeren de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, par Rombouts et Van Lerius. — E. Marchal, *la Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*.

NYS (*François* DE). Voir Denys (*François*).

NYS (*Jacques* DE), peintre. Voir Denys (*Jacques*).

NYS (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, mort à Cologne, le 13 octobre 1622. Il prit l'habit de saint Dominique au couvent des Frères Prêcheurs de sa ville natale, et donna l'enseignement religieux à Anvers, puis à Cologne, où il fut également commissaire général de l'inquisiteur Cosme Morelles. Selon les bibliographes de son ordre, il prit part à la publication de la belle suite d'Otto Vænius sur la vie de saint Thomas d'Aquin (*Vita D. Thomæ Aquinatis Othonis Vænii ingenio et manu delineata*. Anvers, O. Vænius, 1610; in-fol.), ce qu'il faut sans doute entendre dans ce sens qu'il fournit le texte explicatif qui figure au bas de chaque estampe. Il écrivit aussi une série de quatrains latins pour la suite de planches sur la vie de saint Dominique, gravées par Th. Galle, d'après P. de Jode (*Vita et*

miracula S Patris Dominici Prædicatorii ordinis primi institutoris figuris æneis XXXIII expressa. Anvers, Th. Galle, 1611; in-8°), ainsi qu'une courte explication des sujets, en français et en flamand. La même année, le P. Nys surveilla la réimpression, faite à l'officine plantinienne, à Anvers, de l'*Opus de reformatione religiosorum* de Jean Nyder. En 1616, il publia, à l'usage des novices de son ordre, un ouvrage comprenant des extraits de l'épître de saint Humbert *De tribus votis religionis essentialibus*, du *De vita spirituali* de saint Vincent Ferrier et du dialogue de sainte Catherine de Sienne, *De acquirenda vera perfectione*, sous le titre de : *Speculum parvum religiosorum*. Anvers, Corn. Verschueren [?], 1616; in-12°. Nouvelle édition augmentée. Cologne, P. Henningus, 1619; in-12°. A la fin, se trouve un *Quotidianum novitiorum exercitium*, du P. Nys.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1719-1721), t. II, p. 427.

NYSSEN (*Jean-Joseph*), littérateur, écrivain ecclésiastique, né le 19 juillet 1811, à Lontzen, aujourd'hui cercle d'Eupen (Prusse), alors arrondissement de Malmedy, département de l'Ourthe (1), décédé à Stavelot, le 20 septembre 1886. Il entra au grand séminaire de Liége, le 29 mars 1830, et fut ordonné prêtre en 1833, après avoir été professeur au petit séminaire de Rolduc, où il continua à enseigner jusqu'en 1843, époque à laquelle, à la suite du traité de paix de 1839, le petit séminaire fut transféré à Saint-Trond. Il y était chargé de la classe de rhétorique inférieure; il était considéré comme un des professeurs les plus distingués de cet établissement, qui s'était placé au premier rang. En 1849, il fut nommé coadjuteur à Montzen, où il devint curé en 1851; en 1856, il fut nommé curé-doyen à Stavelot; il resta dans cette situation jusqu'en 1885, date à laquelle il fut obligé de prendre sa retraite par suite d'une maladie grave, qui l'emporta l'année suivante. A Stavelot, il se distingua par son zèle. Le 5 janvier 1862, il ouvrit l'école moyenne de Saint-Remacle; cinq ans plus tard, il y joignit un pensionnat, et l'établissement fut transformé en collège épiscopal, qui prit le nom d'Institut Saint-Remacle. On lui doit aussi l'établissement d'une école de filles, dont la direction fut confiée aux Filles de la Croix.

L'œuvre principale de Nyssen est son *Essai de poétique*, qui parut à Liége, chez P. Kersten, en 1842; in-8°, XII-324 p. Bientôt parut une 2e édition, revue, corrigée et augmentée d'une troisième partie, traitant du style : Saint-Trond, Vanwest-Pluymers, 1845; in-8°, XVI-492 p. — 3e éd., revue, corrigée et augmentée de plus de cent notices biographiques littéraires, ainsi que de nombreux extraits des ouvrages cités. Liége, J. Meyers, 1860; in-8°, VIII-583 p. — 4e éd., revue et publiée (ainsi que la suivante), par le chanoine A. Meyers, de Liége, qui avait été le collègue de l'auteur à Saint-Trond, où il était professeur de poésie. Louvain, Ch. Fonteyn, 1866; in-8°. — 5e éd. Louvain, Ch. Fonteyn, 1882; in-8°, VII-508 p. Cet ouvrage, qui atteste beaucoup d'érudition et de travail, contient des notions très variées sur les diverses littératures et offre beaucoup d'intérêt pour les jeunes gens auxquels il s'adresse. L'auteur paraît plutôt philologue que littérateur, et tels préceptes littéraires prêtent à la critique, comme certaines assertions, par exemple, sur le roman de chevalerie, sont manifestement erronées; en outre, il a été entraîné, à son insu, par ses sentiments religieux, à montrer beaucoup d'indulgence pour certains auteurs, tandis qu'il en traite d'autres avec sévérité.

Le soin de la jeunesse confiée à ses soins amena Nyssen à entreprendre l'*Examen critique et littéraire de la Tu-*

(1) Avant la Révolution française, Lontzen faisait partie du duché de Limbourg, chef-ban de Baelen. Après la conquête des Français, le canton d'Eupen avec Lontzen, fut incorporé dans le département de l'Ourthe, arrondissement de Malmedy. En 1814, il fut attribué aux Pays-Bas; Guillaume Ier le céda à la Prusse, le 26 juin 1816, avec les cantons de Malmedy, de Schleyden, de Saint-Vith, de Cronenburg et de Medercruchten.

nisiade de Jean-Ladislas Pyrker, archevêque d'Erlau, Hongrie. Ce travail fut lu à la *Société littéraire de Louvain* (dont l'auteur était membre honoraire), en février et mai 1844; il fut imprimé la même année à Saint-Trond, chez Vanwest-Pluymers, in-8° (s. d.), 95 p. Il fut bientôt suivi de l'*Examen critique et littéraire de la Rodolphiade de Jean-Ladislas Pyrker*. Saint-Trond, 1847; in-8°, 174 p.; auquel est ajoutée la *Muse chrétienne, Dithyrambe à Monseigneur J. L. Pyrker, patriarche-archevêque d'Erlau*, par A. Meyers, p. 175 à 184. L'auteur fait preuve de goût dans ses remarques : nous n'oserions pas dire qu'il ne surfait pas ces deux épopées; en tout cas, c'est un genre qui a beaucoup baissé dans l'estime des lettrés.

Le ministère paroissial entraîna notre personnage dans une autre direction. Nous connaissons de lui : 1. *La vie de la bienheureuse Vierge et mère de Dieu Marie, proposée comme modèle aux filles, aux épouses et mères chrétiennes*, par J. B. Hirscher, traduite de l'allemand et enrichie d'annotations, par J.-J. Nyssen. Bruxelles, Goemaere, 1859; in-8°, 382 p. *Id.*, 2e éd. Bruxelles, G. Lebrocquy, 1876; in-8°, VIII-370 p. — 2. *Deux instructions sur la lecture des mauvais journaux, faites dans l'église paroissiale de Stavelot...* Bruxelles, Goemaere (1871); in-8°, 32 p. — 3. *Vie de Saint-Remacle, évêque de Tongres et de Maestricht, abbé de Stavelot et de Malmedy, fondateur et patron de la ville de Stavelot*. Liége, Spée, 1873; in-8°, 32 p. — 4. *Le livre des mères et des bonnes d'enfants, par Alban Stolz*, traduit de l'allemand par J.-J. Nyssen. Bruxelles, G. Lebrocquy, 1875; in-32, 64 p. — 5. *Un mot sur la danse. Aux pères et mères de famille et à leurs enfants*, 1re éd...; 2e éd. Bruxelles, Closson et Cie, 1875; in-18, VIII-84 p.; 3e éd. Ibid., 1875; in-12, 96 p.; 4e éd. Paris, Vaton, 1867. Cet opuscule fut traduit en allemand : *Der Tanz; ein Wort...*, von J.-J. Nyssen, Deckant in Stavelot. Luxembourg, s. d. La préface (allemande) est datée de Stavelot, 1879; l'*imprimatur*, de Luxembourg, 26 juillet 1879. *Id., II. verbesserte Aufl.* Luxembourg, P. Brück, 1883; petit in-8° de 167 p. — *Gelegenheits Gedichte*. Luxembourg, P. Brück, 1873; in-8°, 73 p., recueil de poésies de circonstance, adressées le plus souvent à un confrère. Elles n'ajouteront rien à sa réputation. Il a encore publié l'oraison funèbre de l'abbé Steffen, premier directeur de l'institut Saint-Remacle; celle de Nicolay-Massange, conseiller provincial, et un discours pour une bénédiction de cloches à Roanne; il m'a été impossible de les trouver.

G. Dewalque.

Comte de Theux, *Bibliographie liégeoise. — Bibliographie nationale*, t. III. — Renseignements particuliers.

NYST (*Henri-Joseph-Pierre*), naturaliste, né à Maestricht, le 18 janvier 1780, mort à Bruxelles, le 1er mai 1846. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'administration comme essayeur au bureau de la garantie des matières d'or et d'argent de sa ville natale. Il avait déjà, à cette époque, la passion des collections de plantes et d'insectes. Ses fonctions lui laissant beaucoup de loisirs, il put ainsi suivre son goût de collectionneur.

Quand de Candolle, chargé d'une mission aux Pays-Bas par le gouvernement français, passa par Maestricht, il eut l'occasion de faire la connaissance de Nyst. Cette connaissance fut heureuse pour celui-ci, car, à la recommandation du célèbre botaniste, il fut promu, en 1811, au grade de contrôleur principal à Middelbourg. De cette ville, Nyst passa, avec le même grade, au bureau d'Arnhem. C'est dans cette ville que son fils Henri, devenu plus tard membre de l'Académie de Belgique, est né en 1813. En 1814, la résidence de Nyst fut transférée à Mons. En 1822, il fut appelé à Bruxelles comme contrôleur en chef et devint, en 1832, inspecteur général.

Arrivé à Bruxelles, il ne tarda pas à se lier avec des amateurs de sciences naturelles de la capitale, qui bientôt constituèrent entre eux un cercle ayant pour titre : *Société linnéenne*. Les membres de celle-ci, au nombre d'une dou-

zaine environ, se réunissaient chaque lundi, en hiver, au Musée d'histoire naturelle, qui, à cette époque, était un établissement communal.

A la mort de Dekin, directeur de l'ancien Jardin botanique, l'administration communale confia la direction scientifique de cet établissement à Nyst, bien connu par ses connaissances botaniques. Le nouveau directeur, imitant ce qui se faisait à l'étranger, publia, en 1826, le *Catalogue des plantes cultivées dans le Jardin botanique de Bruxelles* (in-8°, VI-91 p., Bols-Wittouck). En considérant l'exiguïté du jardin, il est vraisemblable que les 4,500 espèces énumérées dans ce catalogue n'étaient pas toutes réellement cultivées et qu'un certain nombre d'espèces y avaient été inscrites pour marquer en quelque sorte des desiderata. Ce catalogue, rangé par ordre alphabétique et dépourvu de remarques scientifiques, est la seule publication de Nyst qui nous soit connue. L'herbier délaissé par ce botaniste passait pour être perdu, quand il fut retrouvé par hasard chez une personne qui n'en connaissait pas la provenance. Aujourd'hui, cette collection a été intercalée dans celles du Jardin botanique de l'Etat.

Quoique Nyst n'ait à peu près rien publié, on peut néanmoins dire de lui qu'il a rendu de véritables services à la botanique, en propageant le goût de cette science.

Fr. Crépin.

F. Crépin, *Guide du botaniste en Belgique*, (1877), p. 238 et 239. — Ed. Dupont, *Notice sur la vie et les travaux de Pierre-Henri Nyst* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1882).

NYST (*Henri-Joseph-Pierre*), paléontologue, né à Arnhem (Néerlande), le 16 mai 1813, décédé à Molenbeek-Saint-Jean lez-Bruxelles, le 6 avril 1880. Il était fils de Pierre-Henri-Joseph Nyst, dont la notice précède, et de Pétronille Rasch. Son père, attaché à la garantie des matières d'or et d'argent, fut obligé à de fréquents déplacements; c'est ainsi que son fils naquit à Arnhem; il opta plus tard pour la Belgique. Son éducation souffrit de ces conditions; il termina ses humanités à dix-huit ans et ne dut qu'à lui-même ses connaissances en histoire naturelle. Son père l'introduisit dans un cercle de naturalistes, la *Société linnéenne de Bruxelles*, et il s'occupa d'abord de recueillir des plantes et des insectes; son biographe raconte que, ayant excité la jalousie de son père, il abandonna la botanique et l'entomologie pour se livrer exclusivement à l'étude des coquilles. Survint la révolution de 1830. Il accompagna Gérard, de la *Société linnéenne*, pour visiter Anvers après le bombardement, et il rapporta des barricades de nombreux exemplaires de *Cyprina tumida*, qui le remplirent de joie; après la prise de la citadelle par l'armée française, il retourna dans cette ville avec son père, et en un seul jour recueillit dans les terrassements non moins de septante-cinq espèces; on n'en connaissait qu'une trentaine; il revint enthousiasmé et acquis à la paléontologie.

A l'exemple de son père, il entra, en 1832, à la garantie des matières d'or et d'argent, en qualité d'aide-essayeur volontaire; trois ans après, il fut nommé sous-contrôleur. En 1836, il fut nommé contrôleur de troisième classe à Louvain, au traitement de 1,800 francs; il y resta quinze ans, pendant lesquels il fut promu à la deuxième, puis à la première classe, avec un traitement de 3,500 francs. Mais son bureau ne lui prenait que quelques heures par semaine, et il sut mettre à profit ses loisirs.

Déjà en 1835, il avait publié ses *Recherches sur les coquilles fossiles de la province d'Anvers*, dans lesquelles il décrivait et figurait cinquante-six espèces. L'année suivante, il publiait ses *Recherches sur les coquilles fossiles* (au nombre de 105) *de Hoesselt et de Kleyn-Spauwen* (*Messager des arts et des sciences* de Gand), et une notice sur une nouvelle espèce de moule trouvée à Anvers (*Mytitus cochleatus*, Kickx, aujourd'hui *Dreissensia*), puis quelques autres espèces vivantes, du pays ou de l'Amérique. Il fut nommé correspondant de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de

Bruxelles, le 15 décembre 1842, et non en 1839, comme l'a écrit son biographe; il en devint membre cinq ans plus tard et directeur de la classe des sciences en 1869.

Vers le même temps, en réponse à une question de concours, il présenta à l'Académie sa *Description des coquilles et des polypiers fossiles des terrains tertiaires de Belgique*. Ce grand travail, qui est resté la base de notre paléontologie du groupe tertiaire, fut couronné le 9 mai 1843; il donne, en 675 pages in-4°, la description de cinq cent trente espèces de coquilles et de vingt-quatre espèces d'oursins et de polypiers, avec leur répartition dans les divers étages que A. Dumont distinguait alors dans notre tertiaire. Ce travail parut dans les *Mém. cour. et Mém. des savants étrangers de l'Acad. royale de Bruxelles*, t. XVII (et non, comme on l'a écrit, dans les *Nouv. Mém. de l'Acad. roy. de Belg.*). Il y est accompagné de quinze planches, représentant les espèces nouvelles; mais les exemplaires tirés à part pour l'auteur contiennent quarante-neuf planches, sur lesquelles toutes les espèces sont figurées.

Plus tard, Nyst fut transféré à Anvers; malheureusement, presque tout son temps y fut réclamé par ses fonctions. Il prit part à la fondation de la *Société paléontologique de Belgique*, dont il fut vice-président jusqu'à son transfert à Bruxelles, et où il fit de nombreuses communications. Il put explorer longuement les travaux de creusement des bassins et ceux de la nouvelle enceinte des fortifications et il y recueillit une immense quantité de fossiles. Il explora en même temps une vaste briqueterie établie à Edeghem pour le service des fortifications, et, grâce aux ouvriers, il y recueillit cent cinquante-deux espèces fossiles, dont il établit les rapports avec les dépôts miocènes du midi de l'Europe, dans une note importante pour la géologie de notre pays. En 1863, il fut appelé au bureau de Bruxelles et s'adonna à l'exploration des environs de la capitale. Comme fruit de ses longues recherches, il était parvenu à réunir quatorze cents espèces de notre tertiaire. Malheureusement, la détermination en fut contrariée par le manque de collections types et de grands ouvrages modernes; il parvint cependant à se faire, par voie d'échanges, une collection et une bibliothèque personnelles assez étendues. Il s'attacha à noter la répartition de ces fossiles dans les divers étages admis par les géologues, et il en fournit des listes à J.-J. d'Omalius, comme à notre *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*. Ses recherches de synonymie l'amenèrent à dépouiller tous les ouvrages qui s'occupent des coquilles actuelles ou fossiles, en vue de dresser le catalogue général des espèces et de signaler les doubles emplois; les cinquante mille fiches qu'il avait réunies sont aujourd'hui au musée royal de Bruxelles. Dès 1847, il en avait tiré le *Tableau synoptique et synonymique des espèces vivantes et fossiles de la famille des Arcacés;* celui du genre *Scalaria* est de 1871.

En 1879, un grand changement survint dans sa situation : le bureau de la garantie fut supprimé. Il allait être nommé receveur des contributions, mais le gouvernement réorganisa le musée, et Nyst accepta, avec empressement, l'offre du nouveau directeur, Mr Ed. Dupont, et fut nommé conservateur des collections malacologiques du musée. Dès 1875, il avait déterminé et classé l'importante collection des coquilles actuelles. Il s'occupa ensuite du classement des fossiles belges, entreprit la revision de notre faune pliocène et en décrivit deux cent soixante espèces, en dirigeant l'exécution de l'atlas volumineux qui les représente; il s'en occupait encore lorsqu'il fut emporté au mois d'avril 1880. Ce travail parut après son décès.

H. Nyst avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1870; il avait reçu, en 1874, de la Société géologique de Londres, dont il était membre étranger depuis 1871, le fonds Wollaston. Il était membre de la Société d'histoire naturelle du duché de Nassau et de celle des sciences naturelles, antiquités et beaux-arts de Douai. Il avait épousé Alceste-Julienne de Madre, qui

le précéda dans la tombe; il eut d'elle trois filles et un fils, Arthur, aujourd'hui contrôleur à la Monnaie, à Bruxelles.

C'était un excellent homme, bienveillant et affable, mais faible et d'une timidité et d'une modestie extrêmes. Il comptera parmi les savants qui ont le plus contribué aux progrès de la paléontologie belge.

La liste de ses publications est trop longue pour prendre place ici. Elle a été donnée par Mr Ed. Dupont dans sa notice biographique, mais cette liste demande des additions et des rectifications. Plusieurs notes sont accompagnées de planches, qui n'ont pas été indiquées. La *Notice sur une nouvelle espèce de moule* et celle *sur le genre Trigonocælia* se trouvent dans le *Bull. de l'Acad.*, t. II, 1835 et non 1836. Cette dernière est suivie de l'énumération des espèces vivantes et fossiles du nouveau genre et d'un supplément. Elle est de Nyst et Galeotti, de même que la *Description de quelques fossiles de Tehuacan*. Les *Nouvelles Recherches sur les coquilles fossiles de la province d'Anvers*, avec 3 planches, sont de Nyst et Westendorp. La *Notice sur deux coquilles nouvelles du genre Crassatelle* est suivie d'un *Tableau des espèces vivantes et fossiles de ce genre*. Associé à M Mourlon, Nyst a publié une *Note sur le gîte fossilifère d'Aeltre*. Bruxelles, 1872; in-8° (*Ann. Soc. malac. de Belg.*, t. VI, 1871). Le *Bulletin de la Société paléontologique de Belgique*, qui a paru à Anvers jusqu'en 1864, mais dont le titre du vol. I (et unique) porte seulement la date 1858, renferme de nombreux articles dont nous citerons : 1. *Tableau explicatif des différents terrains rencontrés dans le creusement du puits artésien que l'on exécute à Ostende*, par MM. Nyst et de Wael, suivi d'une *Notice sur une coquille du genre Cyrène...*, par M. H. Nyst, p. 25-30, fig., 25 juillet 1858. — 2. *Notice sur le genre* Neæra, *Gray, et description d'une espèce fossile nouvelle pour la faune belge, suivie de la nomenclature des espèces que renferme ce genre, qui fait partie de la famille des Corbulidæ*, p. 49-62, pl. double, 12 décembre 1858. — 3. *Liste des fossiles d'Autreppe et de Tournay marnes grises ou bleuâtres, étage Turonien* d'Orb.; 8 juillet 1860. — 4. *Notice sur deux espèces encore peu connues et inédites de radiaires du genre* Spataugus, *provenant du terrain tertiaire (système bruxellois) des environs de Bruxelles et de Louvain;* 24 février 1861. — 5. Communication sur un *Spirialis*, probablement *Heterofunus nostratis* Egd. de Heuk, des sablonnaires du fort Hérenthals, et revue des espèces récentes et fossiles de ce genre; 14 avril 1861. — 6. *Liste de coquilles et polypiers fossiles observés en* 1862 *au fort de Wyneghem dans le crag rouge*, p. 189-192, juin 1861. — 7. *Liste des foraminifères du crag noir*, d'après le mémoire d'A. E. Reuss, p. 203-206; liste complémentaire, p. 229-235, 30 mars 1862. — 8. *Tableau synoptique général des foraminifères du crag d'Anvers, décrits par A. E. Reuss*, 236-238, 31 mai 1863.

G. Dewalque.

Les ouvrages de Nyst. — Ed. Dupont, *Notice sur la vie et les travaux de Pierre-Henri Nyst* (*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1882, p. 307-322). — Nous tenons du bureau de l'état civil de Molenbeek-Saint-Jean les prénoms de notre personnage.

NYSTEN (*Pierre-Hubert*), médecin, né à Liége, le 30 octobre 1771, décédé à Paris, le 3 mars 1818. Il était fils de Jacques Nysten, charron, originaire de Beck (Limbourg néerlandais), et de Marie-Joseph Debuisson, née à Fisenne. Grâce à l'appui d'un oncle, chanoine à Liége, il s'adonna aux sciences physiques et médicales, qu'il étudia d'abord dans sa ville natale, puis à Strasbourg, où il se lia avec Schwilgué; tous deux se rendirent ensuite à Paris (1794), où Nysten se livra avec ardeur à l'étude de la physique, de la chimie et de la physiologie. Il perdit bientôt l'oncle qui était son protecteur. Son activité et la rectitude de son jugement le firent distinguer; au concours de 1798, il fut nommé prosecteur à l'Ecole de médecine, et il obtint le diplôme de docteur en 1802. Il fut aussitôt adjoint à la commission médicale envoyée en Espagne pour étudier la fièvre jaune. C'est sans doute comme

thèse, dédiée à Hallé, qu'il publia, en 1803, ses *Nouvelles Expériences galvaniques faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge, dans lesquelles, en classant les divers organes sous le rapport de la durée de leur irritabilité galvanique, on prouve que le cœur est celui qui conserve le plus longtemps cette propriété.* Paris, Levrault, brumaire an XI; in-8°. Les données relatives à l'homme résultaient de ses recherches sur les corps de suppliciés. Il devint ensuite aide au laboratoire de chimie de l'école et fut amené à l'étude de la matière médicale, ce qui lui permit de l'enseigner avec succès. Dès 1806, la Faculté lui avait permis de faire son cours dans l'amphithéâtre de son hospice de perfectionnement, et la foule des élèves s'y porta constamment. Sur la fin de 1806 et en 1807, il fut envoyé dans le département de la Drôme, sur la recommandation de Tessier et de Vauquelin, pour y étudier la *muscardine* et les *morts-flats*, qui détruisaient les vers à soie; ses recherches, précises et méthodiques, lui permirent de rédiger une instruction, qui fut accueillie avec grande faveur, sur les précautions à prendre pour se préserver de ces deux fléaux. Son rapport, *Recherches sur les maladies des vers à soie et les moyens de les prévenir, suivies d'une instruction sur l'éducation de ces insectes* (Paris, Impr. impér., 1808; in-8°), fut publié par ordre du ministre de l'intérieur. En 1819, il fut envoyé à Joigny (Yonne) pour diriger le traitement d'une épidémie dont on avait méconnu la nature et qui faisait les plus grands ravages : il en reconnut le caractère inflammatoire et en triompha par la saignée. Deux autres fois, il fit partie de commissions nommées à l'occasion d'épidémies alarmantes.

Le *Traité de matière médicale* de Schwilgué ayant été rapidement épuisé, Nysten fut chargé, après la mort de son ami, de revoir la seconde édition (Paris, 1809; 2 vol. in-8°); il y fit peu de changements. Bientôt, il publia ses *Recherches de physique et de chimie pathologiques, pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort* (Paris, 1811; in-8°), dédiées à G. Cuvier. On y remarqua des expériences sur l'effet de l'introduction de divers gaz dans les voies circulatoires et des recherches curieuses sur la rigidité cadavérique après divers genres de mort; elles furent accueillies très favorablement. Il publia ensuite un précis : *Manuel médical* (Paris, 1814; in-8°; — 2e éd., 1816; in-8°), qui eut une grande vogue, et la troisième édition du *Dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, art vétérinaire, etc.* (Paris, 1814; in-8°). La première édition était de Capuron; mais on lui reprochait d'être trop riche en termes de mathématiques, d'astronomie, etc., qu'on ne va pas chercher dans un livre de médecine. Nysten travailla à la deuxième édition, puis entreprit la troisième avec Savary. Les deux auteurs étaient arrivés à la fin de la lettre C, lorsque Savary mourut. Ce dictionnaire, remarquable par la précision des définitions, eut le plus grand succès. La quatrième édition, revue par Bricheteau, est de 1824; la onzième, revue par Littré et Robin, est de 1858. Depuis lors, croyons-nous, le nom de Nysten a disparu du titre ; la dix-huitième édition, sous le nom de Littré, est de 1898. On a reproché à ses continuateurs d'avoir inutilement donné à certains articles un caractère matérialiste qu'ils n'avaient pas.

Nysten reprit ensuite le *Traité de matière médicale* de Schwilgué et en donna une troisième édition (Paris, 1818; 2 vol. in-8°), revue et augmentée de formules du nouveau codex pharmaceutique. Les progrès de la chimie et les changements apportés à la nosographie par Pinel, Corvisart et Cullerier avaient nécessité une refonte complète de ce traité. Nysten venait de rendre ce nouvel hommage à la mémoire de son ami, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie foudroyante, laissant une veuve et deux enfants en bas âge, et regretté des nombreux amis que l'aménité de son caractère lui avait valus.

On doit encore à notre compatriote des articles insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, dont quelques-

uns écrits en collaboration avec Hallé.

Dans les épidémies de fièvre typhoïde qui effrayèrent Paris après 1815, Nysten fut chargé presque seul du service de Bicêtre : son zèle ne connut ni borne ni obstacle. Attaché au service des pauvres secourus par la Société philanthropique, il remplit cette tâche avec le même dévouement et sans viser à aucune récompense personnelle. Enfin, Hallé le fit nommer médecin de l'Hospice des enfants malades, grâce à la protection de Monsieur, frère du roi. Il était membre de la Société de la Faculté de médecine, de l'Athénée de médecine, de l'Institut de médecine et de la Société philomathique de Paris, correspondant de diverses académies et de la Société libre des sciences physiques et médicales de Liége. En 1821, la Société libre d'émulation de Liége inscrivit son nom parmi ceux des illustrations liégeoises que l'on voit dans sa salle, et, en 1863, l'administration communale de cette ville donna son nom à une des rues nouvelles du quartier du Jardin botanique.

G. Dewalque.

*** (Hallé ?) dans Schwilgué, *Traité de matière médicale*, 3e éd., p. X à XV, 1818. — Comhaire, *Notice historique sur le Dr Nysten*, dans le procès-verbal de la séance publique du 25 avril 1821 de la Société libre d'émulation (Liége, 1821; in-8°). — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. Liége, 1829, in-8°. — E. Regnard, dans la *Nouvelle Biographie générale*, publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. le dr Hoefer (Paris, 1864; in-8°).

NYTS (*Gilles*). Voir NEYTS.

O

OBÉE (*Martin*), peintre, né à Liége en 1729, décédé à Paris en 1806.

Bien que le baron de Villenfagne, contemporain de l'artiste, donne son nom avec cette orthographe, la signature du peintre, que nous avons relevée sur plusieurs de ses tableaux, est invariablement *Aubée* ou plutôt *Avbée*. Cependant, l'orthographe des noms propres étant à cette époque encore peu fixe, il se peut que, lors de ses débuts, le peintre ait écrit son nom comme l'a fait le baron de Villenfagne.

Le père de Martin s'appelait Jean Aubée et sa mère Marguerite Lambotte; leur fils ayant, dès l'enfance, montré du goût et des dispositions pour le dessin, ils se décidèrent à le mettre en apprentissage chez J.-B. Coclers, peintre et conseiller de Georges-Louis de Berghes, prince-évêque de Liége, et fort en faveur à sa cour. Au bout de quelques années cependant, cet enseignement ne paraissant pas répondre aux aptitudes de l'élève, Martin Aubée fut envoyé à Paris, où il s'appliqua à la peinture d'histoire dans l'atelier de Berthon, membre de l'ancienne académie de Saint-Luc. Berthon, pas plus que Coclers, ne réussit à faire de Martin un peintre de grande envergure. Aubée se mit donc à peindre à Paris des pastorales et des petites scènes de genre dans lesquelles il cherchait à mettre de l'esprit, mais où généralement il n'aboutissait qu'à être trivial. Il revint à Liége, où il s'adonna indifféremment à tous les genres, cherchant surtout à vivre de son travail. A cette époque, la peinture était l'un des éléments les plus en vogue du décor des hôtels patriciens et même des bonnes maisons bourgeoises. On décorait par des sujets peints les dessus de portes, les cheminées et parfois des salons entiers : des toiles, marouflées aux murs, formaient une tapisserie historiée, où se reflétaient souvent les mœurs du temps; leur valeur était naturellement en raison de l'habileté de l'artiste. Aubée s'appliqua à ce genre de peinture avec quelque succès; il réussit assez bien à peindre les animaux, notamment les chiens.

Il peignit aussi bon nombre de tableaux meublants; à son retour à Liége, il avait exposé à la Société d'émulation quelques peintures représentant des forges qui furent bien accueillies par les amateurs liégeois; mais dans aucun de ses tableaux on ne trouve une pensée, une situation remarquable ou des caractères offrant de l'intérêt. Lorsque Aubée fut en possession d'une certaine clientèle, une assez violente rivalité se produisit entre lui et le peintre Léonard Defrance, plus jeune de quelques années et beau-

coup mieux doué qu'Aubée. Tous deux cultivaient le même genre; ils étaient animés du même esprit et cherchaient à vivre au moyen des mêmes ressources. Aussi, le baron de Villenfagne ayant, dans un écrit, fait mention des peintures exposées par les deux artistes, en émettant sur leur compte une appréciation par laquelle le talent d'Aubée n'était pas mis à un degré d'infériorité suffisant comparé à celui de Defrance, ce dernier prit violemment à partie le critique liégeois. Il était, au surplus, dans la destinée des deux rivaux d'être aussi éloignés l'un de l'autre par les sentiments que rapprochés par le sort : lors de l'institution d'une académie de dessin, fondée en 1778 par le prince Velbruck, Aubée fut nommé professeur de cette académie en même temps que Defrance. Plus tard, il arriva que, pour donner une plus-value à des tableaux d'Aubée qui offraient une certaine analogie avec la manière de Defrance, on effaça le nom d'Aubée pour y substituer celui de son rival : ce fait s'est produit notamment pour deux pendants, représentant des « Botteresses et porte-hottes » se rafraîchissant au cabaret » et des « Botteresses faisant des hochets ». L'une de ces peintures, d'assez bonne couleur, porte aujourd'hui la signature *Defrance fecit*. Elle a été substituée il y a une quarantaine d'années à celle d'Aubée, qu'on lisait autrefois sur la plaque du tombereau qui se trouve dans le tableau des botteresses pétrissant la houille pour en faire des hochets.

On pourrait citer un assez grand nombre de tableaux d'Aubée, mais il serait difficile d'en noter qui missent son talent en relief particulier. La postérité a ratifié le jugement que les contemporains ont porté sur ses travaux, et lorsque les panneaux d'Aubée paraissent dans les ventes publiques, ils n'atteignent pas un prix élevé. Dans la vente des tableaux qui s'est faite au château de Colonster, le 20 avril 1894, se trouvaient quatre tableaux d'Aubée. Deux pendants, représentant un « bal champêtre », signé : *Inventé et peint par M. Aubée, l'an* 1755, et l'autre des « Baigneuses », peints avec une certaine facilité et d'une couleur agréable, ont été vendus 120 francs. Deux autres pendants du même peintre, deux pastorales où des jeunes filles couronnent de fleurs un berger et enguirlandent un agneau, n'ont pas atteint des prix plus élevés. Ils étaient signés : *M. Aubée inv. et pinxit* 1757.

Lorsque le pays de Liége fut agité par les troubles de la Révolution, en 1789, les artistes et les artisans qui vivaient des classes élevées de la société, émigrèrent, cherchant leur subsistance ailleurs. Aubée, qui avait conservé quelques relations à Paris, alla s'y fixer avec sa femme et ses enfants; il continua à y peindre des tableaux de chevalet, et se fit de la restauration des tableaux, dans laquelle il était habile, une industrie lucrative. Il mourut à Paris en 1806.

J. Helbig.

Mélanges historiques et littéraires, par M. de Villenfagne. — *Histoire de la peinture au pays de Liége*, par J. Helbig. — Catalogues des ventes de tableaux Lhoest van Weddingen, 1892, et au château de Colonster, 1894.

OBEL (*Mathias* **DE L'**). Voir DE L'OBEL.

OBERT, évêque de Liége. Voir OTBERT.

OBERT (*Antoine*), médecin, né en Artois, s'établit à Saint-Omer, au commencement du XVII^e^ siècle. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues.

Antoine Obert s'occupa spécialement des questions qui partageaient les médecins de son temps au sujet de la saignée dans la pleurésie. Il a publié : 1. *De venæsectione in pleuritide eudoxa, contra paradoxam Fuschii, Fernelii et aliorum sententiam*. Saint-Omer, 1629; in-4°. — 2. *Anastichiosis apologetica pro Paræsi contra D. L. du Gardin decretum, quo oppositam in pleuritide revulsionem condemnat, quam Parænesis approbat*. Saint-Omer, 1631; in-8°. — 3. *De venæsectione in pleuritide Parænesis secunda. Accessit de venæsectione in variolis admi-*

nistranda contra popularem errorem assertio. Saint-Omer, 1635; in-8°.

Léop. Devillers.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. III, p. 410.

OBODE (Saint). Voir AUTBODE.

OCHAIN (*Charles-Joseph-Benoît*, comte de Mercy-Argenteau D'). Voir MERCY-ARGENTEAU.

OCHAIN (*François-Joseph-Charles-Marie*, comte de Mercy-Argenteau D'). Voir MERCY-ARGENTEAU.

OCKEGHEM (*Jean* **VAN**), compositeur de musique, florissait dans la seconde moitié du XVe siècle. On ne connaît pas exactement la date ni le lieu de sa naissance. De ce que Jean Lemaire de Belges, en ses *Illustrations de Gaule*, dans son épître à Maistre François Lerouge, datée de Blois 1512, appelle Van Ockeghem « mon voisin et de nostre « nation », Fétis avait d'abord conclu que ce dernier, aussi bien que Lemaire lui-même, était né à Bavay. Mais les découvertes faites dans la suite par le chevalier Léon de Burbure aux archives de la cathédrale d'Anvers et aux archives générales du royaume, convainquirent Fétis que Van Ockeghem était né en Flandre. Les archives de la collégiale de Notre-Dame d'Anvers fournissent la preuve que, du 24 juin 1443 au 24 juin de l'année suivante, Van Ockeghem figurait parmi les chantres du côté gauche du chœur. Le nom de l'illustre musicien n'étant mentionné que pour cette seule année, De Burbure en inféra, et avec raison semble-t-il, que Van Ockeghem cessa de faire partie du chœur à l'époque de la mue de la voix, vers l'âge de treize ou de quatorze ans, et qu'en conséquence il vit le jour aux environs de l'année 1430. De Burbure fut ainsi amené à considérer comme étant le berceau de la famille de notre musicien le village d'Okeghem, sur la Dendre, à une lieue de Ninove. De fréquents rapports avaient existé depuis le XIe siècle entre ces deux dernières villes. Aux archives générales, De Burbure put se convaincre qu'un boulanger du nom de Guillaume van Ockeghem avait fourni, à deux reprises, en 1381, du pain à l'armée de Philippe le Hardi, campée devant Termonde. Charles van Ockeghem figure aux comptes de 1398 comme ayant payé un droit d'entrée à raison de tonneaux de bière venus de Hollande; d'autre part, en 1395, Catherine van Ockeghem, fille de Jean, reçoit les intérêts d'une rente viagère à charge de la ville de Termonde. Cette rente s'éteint en 1430 par le décès de la bénéficiaire. Fétis et De Burbure inclinent à croire que notre musicien est né à Termonde et qu'il est le petit-fils ou le neveu de Jean. Il est cependant resté un doute dans l'esprit de Fétis, résultant de ce qu'aucun des contemporains du maître ne le nomme *Van* Ockeghem. Mais l'incertitude disparaît lorsqu'on considère que Van Ockeghem a passé en France la plus grande partie de sa vie, et que des documents de l'époque mentionnent son nom précédé de la particule *de*, traduction de la particule flamande. De nos jours encore, cette particule est supprimée pour les noms les plus illustres. C'est ainsi que la particule *van*, qui témoigne de l'origine flamande de Beethoven, est généralement omise. L'orthographe « de Ockeghem », adoptée par Michel Brenet dans sa belle étude sur le maître, est celle de la propre signature de ce dernier, telle qu'on peut la voir reproduite en fac-similé dans l'ouvrage de Mr Giraudet *Les Artistes tourangeaux*, p. 312. Mr Michel Brenet n'a pas rencontré moins de vingt-sept versions différentes du nom de notre musicien : Hokeghem, Hokeghen, Hoquegan, Hobreghan, Obghuen, Obreghem, Ocheghen, Ochgen, Ockeghem, etc. Ces variations dans l'orthographe des noms propres étaient autrefois générales. Le chartrier de l'abbaye de Ninove (*Recueil des chroniques de Flandre*, publié sous la direction de la Commission royale d'histoire, par J.-J. de Smet, II, 1841), que Mr Frans de Potter, l'historien de nos communes flamandes, a bien voulu signaler à notre attention, fournit la preuve qu'à partir du XIIe siècle

le nom qui nous occupe a été orthographié de différentes manières. Une charte de 1188 indique, comme témoin à l'acte, le nom de Wilhelmus de *Okenghem;* deux autres chartes de 1197 mentionnent comme témoins Gozwinus de *Okengem* et Walter de *Okenghem.* Une charte de 1200 porte le nom de Gozuinus de *Hockengem* (p. 799, 812, 813, 818). Le chartrier dont il s'agit, désigne le plus souvent la commune sous le nom de Okeghem, et quoique ce soit là actuellement l'orthographe officielle, il n'en est pas moins vrai que de nos jours encore, d'après la prononciation flamande, la consonne qui suit la voyelle initiale de ce nom est généralement redoublée.

On ignore également le nom du maître qui fut chargé de l'éducation musicale de Van Ockeghem. Fétis conclut d'un passage de Tinctor, *Liber de arte contrapuncti*, écrit en 1476 (publié par Edm. de Coussemaker, *Scriptorum de musica medii ævi*, t. IV, p. 77), que trois artistes seulement, Dufay, Dunstable et Binchois étaient capables de diriger les études de notre musicien. L'auteur de la *Biographie* conclut en faveur de Binchois, par le motif que ce dernier était maître de chapelle de Philippe le Hardi. En 1444, ce prince tenait sa cour à Bruges, et Binchois résidait également en cette ville. D'autre part, Dufay mourut en 1435, tandis que Dunstable, Anglais de naissance, paraît avoir constamment vécu dans son pays. Il est établi aujourd'hui que Dufay a vécu jusqu'au 27 novembre 1474; qu'en 1440 il habitait Cambrai; qu'il s'y fixa en 1450 et qu'il fit également un séjour à Paris. Van Ockeghem a donc pu connaître Dufay, soit à Cambrai, soit à Paris, et a pu aussi bien se placer sous la tutelle musicale de ce dernier que sous celle de Binchois. Telle est l'opinion de Mr Michel Brenet, qui ajoute qu'à ne pas s'en tenir à la lettre du texte de Tinctor, on doit admettre que Van Ockeghem a pu trouver à la cathédrale même d'Anvers, alors au rang des meilleures maîtrises des Flandres, un maître capable de donner un enseignement de musique sérieux.

C'est grâce à l'étude de Mr Brenet, dûment appuyée de documents d'une incontestable authenticité, que la lacune existant dans la biographie de Van Ockeghem, de l'année 1444 à l'année 1461, se trouve aujourd'hui comblée. Il résulte des comptes royaux produits par l'éminent musicologue français, que, durant plus de quarante années, le maître fit partie de la chapelle des rois de France. Son nom et celui de tous les autres musiciens sommeliers de la chapelle figurent aux comptes des années 1452 à 1496. Dès l'année 1454, Van Ockeghem est mentionné comme compositeur : « A Johannes Hoquegan, premier chappellain « du sgr. (le roi), lequel a donné au roy « notred. sgr., pour don à lui fait par « icelui sgr. en XXXII escus pour « IIII aulnes d'escarlate, valent XLIII « l. t., à luy paiez par mandement du « roy (du 7 janvier 1454). » De 1454 à 1459, Van Ockeghem est porté aux comptes en qualité de premier chapelain. En 1461, il figure parmi les « officiers de la maison du roy Charles VII, « qui ont eu robes et chaperons faits de « drap noir pour les obsèques et funérailles du corps du feu roy ». Peu d'années avant sa mort, Charles VII avait récompensé les talents de son premier chapelain par le don d'une des plus hautes dignités que le roi eût à sa disposition dans les églises de son royaume : la trésorerie de Saint-Martin de Tours. Ce bénéfice était accompagné de nombreux privilèges, qui en faisaient un des offices les plus lucratifs des églises de la France. Si l'on admet, avec Fétis et De Burbure, que Van Ockeghem naquit vers l'année 1430, ce dernier aurait été revêtu d'éminentes fonctions avant même d'avoir atteint l'âge de trente ans. Par un indult donné l'année même de sa mort (18 avril 1461), le roi dispensa Van Ockeghem du devoir de résidence. Sous Louis XI, de 1461 à 1464, notre musicien continue à figurer aux comptes en qualité de premier chapelain. Le compte de 1465 lui attribue le titre de « trésorier de l'église mon-

« seigneur Sainct-Martin de Tours et « maistre de la chappelle de chant du « roy nostre Sire », et lui alloue de ce chef « la somme de LXXVII livres « tournois ». Le compte de 1466-1467 le mentionne simplement comme « pre- « mier chapelain ». Il en est de même pour les années 1469-1470, 1472-1474. Les comptes de 1468-1469 et de 1470-1471 font défaut. Des documents plus explicites, datés de 1477 et 1481, ajoutent au titre de « premier chappellain et « maistre de la chapelle du roy nostre « sire » le titre de « trésorier de l'église « monsieur Sainct Martin de Tours ». Le compte de 1469-1470 porte : « A « M. Jehan de Okeghen, tresorier, etc..., « pour un voyage au royaume d'Espa- « gne en janvier 1469 (v. st.), 275 l. » En 1484, le maître entreprit un voyage en Flandre. Il visita successivement Damme et Bruges. Un document tiré des comptes de la première de ces villes porte : « Den viijen dach vander zelver « maendt (oust), ghepresenteert mijnen « heere de provost van Tours, eerste « capellaen vanden coninc van Vran- « kerijcke, hier commende met zijnen « gheselscepe, iiij kannen wijns van vj « groots den stoop; comt ij liv. viij s. « paris. » Un extrait des comptes de l'église Saint-Donat, de Bruges, en date du 15 du même mois, se rapporte à la visite faite en cette dernière ville : *Sex cannæ vini, pro subsidio sociorum de musica, in cœna facta Domino thesaurico Turonensi, Domino Joanni Okeghem, primo capellano Regis Franciæ, musico eccellentissimo, cum suis.* Le document de Damme, d'ailleurs rectifié par celui de Bruges, parle par erreur du prévôt de Tours. La qualité de prévôt, dit Mr Brenet, était celle d'un sous-ordre dans la hiérarchie de Saint-Martin. Cet auteur n'est pas éloigné de croire que le musicien, qui avait été autrefois subsidié « pour un voyage de Tours au royaume « d'Espagne », se rendait en Flandre *met sijnen gheselscepe, cum suis*, avec ses compagnons, chargé de quelque mission ou accompagnant une des ambassades envoyées par Charles VIII pour préparer la paix signée le 25 octobre 1484.

Les séjours de Louis XI à Plessis lez-Tours permirent à Van Ockeghem de concilier plus étroitement les devoirs de sa charge de trésorier avec ses fonctions musicales. De 1459 à 1494, le nom du musicien se retrouve, à peu près chaque année, dans ce que l'on possède encore des registres de Saint-Martin. Sous la date du 9 février 1496 (v. st.), figure auxdits registres la présentation, faite par Charles VIII au chapitre de Saint-Martin, de la personne d'Evrard de la Chapelle, « *officiarum nostrum domesti- « cum*, pour remplir la trezorerie de « Saint-Martin vacante par le deceds de « Mr De Okenghem ». La date de ce décès se trouve ainsi fixée entre les années 1494 et 1496. Elle concorde avec la date indiquée par Guillaume Cretin, en sa *Déploration sur le trepas de Jean Okeghem*, poème de plus de quatre cents vers, consacré à la gloire du musicien :

> Par quarante ans et plus il a servy
> Sans quelque ennuy en sa charge et office;
> De trois Roys a tant l'amour desservy
> Que aux biens le vis appeler au convy,
> Mais assouvy estoit d'un bénéfice.

Depuis son entrée à la chapelle de France (1452) jusqu'à la date de sa mort, Van Ockeghem avait effectivement passé plus de quarante années au service des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII. Il reçut, le premier, le surnom de prince de la musique. Ce titre lui fut donné dans la *Déploration* musicale de Johannes Lupi, intitulée : *Nœnia in Joannem Okegi Musicorum principem*. Josquin Deprés, sinon l'élève de Van Ockeghem, du moins le continuateur de son école, écrivit en son honneur une lamentation à cinq voix, sur des paroles françaises. Un musicien, que Burney appelle Guillaume, mit en musique un couplet du poème de Cretin. Avec Ernest Thoinan, qui donna une édition nouvelle de la *Déploration* de Cretin (Paris, 1864), Mr Brenet croit ici à une erreur de nom de la part de Burney. A Tours, un monument, détruit depuis, fut élevé à la mémoire de Van Ockeghem. C'est du moins ce qui résulte d'un couplet de Cretin. Si Mr Brenet a rectifié en plusieurs points et a complété en beau-

coup d'autres la notice consacrée à Van Ockeghem par Fétis, du moins l'éminent musicologue français se trouve-t-il d'accord avec l'auteur de la *Biographie universelle des musiciens*, lorsque celui-ci appelle le maître flamand « un « des musiciens les plus illustres du « quinzième siècle, proclamé par ses « contemporains comme par les écrivains « des siècles postérieurs, la lumière de « l'art ». L'appréciation du grand historien musical allemand Ambros, également rapportée par Mr Brenet, s'accorde entièrement avec les paroles de Fétis. « Ce qui élève Okeghem au-dessus de ses « prédécesseurs, » dit Ambros, « ce ne « sont pas les artifices canoniques et « autres que nous remarquons chez lui. « La vigueur de son esprit fait passer « dans sa musique une âme qui chante, « il lui donne un corps harmonieux, il « la revêt d'un tissu délicat de dévelop- « pements thématiques ingénieux, d'imi- « tations plus ou moins serrées. Dans « les voix intermédiaires, les œuvres de « Van Ockeghem présentent fréquem- « ment des périodes entières merveilleu- « sement mélodiques, d'une douceur, « d'une pénétration de sentiment extra- « ordinaire ».

L'étude de Mr Michel Brenet se termine par la liste des œuvres de Van Ockeghem connues jusqu'à ce jour, avec l'indication des sources, liste à laquelle nous renvoyons le lecteur. L'énumération comprend environ vingt messes, huit motets, dix-neuf chansons françaises et quelques morceaux ou fragments divers. Aucune des œuvres connues de Van Ockeghem n'est écrite sur texte flamand. Il n'y a là rien de surprenant lorsque l'on considère que le maître a passé en France la presque totalité de son existence artistique. A propos de la messe *Cujusve toni*, Mr Brenet se demande dans combien de maîtrises ou de conservatoires on trouverait aujourd'hui des chanteurs capables de résoudre le problème de solfège que soulève cette œuvre. Il est certain que bien des compositions de moindre envergure de nos anciens maîtres ne sont pas exemptes de réelles difficultés. Je n'en veux d'autre preuve que la simple chanson *L'auter dantant*, de Van Ockeghem, publiée par Ambros (*loc. cit.*, V, p. 12), dans laquelle les ligatures se traduisent par des syncopes dont l'exécution, de nos jours, exigerait des chanteurs exercés. Le placement des paroles sous la musique, laissé autrefois pour la plus grande partie, sinon pour la totalité, aux bons soins de l'interprète, n'est pas non plus sans présenter de sérieuses difficultés pour l'exécutant moderne.

La chanson *Je nay deuil*, de Van Ockeghem, publiée sans texte par Ambros (*loc. cit.*, V, p. 10), citée par Mr Brenet comme figurant dans le ms. Basevi de Florence, et dans le recueil de Petrucci, *Canti cento cinquanta* (Venise, 1503), se trouve également, cette fois avec le texte, dans l'un des recueils de musique conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles et ayant appartenu à Marguerite d'Autriche.

Fl. van Duyse.

R.-G. Kiesewetter, *Die verdienste der Niederlænder* (Amst., 1829), *Musikalische Beilagen*, p. 22. — F. Fétis, *Mémoire* (Amst., 1829), p. 15. — Ern. Thoinan, *Deploration de Guillaume Cretin sur le trepas de Jean Ockegem, remise au jour, précédée d'une introduction biographique et critique, et annotée* (Paris, 1864). — F. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit., t. VI (1875), p. 357. — Ed. Van der Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. I (1867), t. IV (1878), et t. V (1880). — W. Ambros, *Geschichte der Musik*, 2e éd., t. III (1881), p. 172-203; t. V (1882), p. 1-19. — Michel Brenet, *Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI. Etude bio-bibliographique d'après des documents inédits*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (Paris, 1893), t. XX, p. 1-32.

OCKET (*André-François*), chef-pilote, né à Ostende, le 30 septembre 1805, décédé à Anvers, le 18 juin 1862. Il fut le créateur du pilotage belge dans les bouches de l'Escaut.

Avant la conclusion du traité de paix entre la Belgique et la Hollande, le pilotage hollandais avait seul le droit de passer des pilotes de mer et de l'Escaut à bord des navires en destination d'Anvers. Cette administration isolée, n'ayant à redouter la concurrence de personne, était loin d'offrir au commerce toutes les garanties désirables. Elle laissait, au

contraire, beaucoup à désirer sous tous les rapports. Les bouches de l'Escaut, jonchées d'écueils, manquaient souvent de bateaux-pilotes, qui avaient, à cette époque, leurs stations à Blankenberghe pour l'Ouest, et à la hauteur de Westcapelle pour l'Est. Les capitaines de navire étaient continuellement soumis aux caprices des pilotes, qui, étrangers au port d'Anvers, n'avaient aucun intérêt ni aucun stimulant pour faire leur parcours avec célérité. Il en résultait naturellement de grands retards, aggravés par ce fait que tous les bâtiments étaient forcés de jeter l'ancre en rade de Flessingue et perdaient ainsi une ou deux marées, selon l'humeur et les caprices des pilotes.

Heureusement, le traité de 1839 vint mettre fin à cet état de choses qui faisait cruellement souffrir le commerce d'Anvers. L'article 9 autorise le gouvernement belge à établir un pilotage dans tout le cours de l'Escaut et à son embouchure.

Aussitôt furent jetés les premiers jalons d'une administration jusqu'alors inconnue en Belgique. Cinq navires destinés à servir de bateaux-pilotes furent achevés en 1840. Pour donner l'instruction aux pilotes, on choisit André Ocket, homme très expérimenté et très dévoué, pilote à la station d'Ostende, et un certain nombre de pêcheurs appartenant à ce port formèrent le premier noyau d'élèves-pilotes. Le premier bateau, ayant à son bord dix-huit élèves, quitta Ostende, le 1er février 1841, pour une croisière dans la mer du Nord et les bouches de l'Escaut, qui, sous l'habile direction d'André Ocket, furent sondées dans tous les sens. Le bateau-école forma successivement des élèves capables, qui furent placés sur d'autres bateaux, et la flottille, composée de cinq navires, ne cessa de parcourir la mer du Nord et les bouches de l'Escaut et d'y faire des sondages.

Les pilotes hollandais, qui rencontraient à chaque instant nos bateaux-pilotes en mer, ne pouvaient se figurer que leurs opérations fussent sérieuses, tant ils étaient convaincus des difficultés de l'entreprise. Mais grand fut leur étonnement quand, le 15 août 1842, la flottille belge entra dans le port de Flessingue, pour y revendiquer, au nom du gouvernement belge, le droit que nous accorde l'article 9 du traité de 1839.

Devant cette concurrence redoutable, ils eurent recours à la violence et, aidés par les habitants, dont la haine contre les Belges était à cette époque mal éteinte, ils essayèrent de chasser de leur port les nouveaux débarqués. Une rixe, qui manqua de devenir sanglante, s'engagea entre les pilotes hollandais et belges, et il ne fallut rien moins que l'intervention d'un bataillon de soldats pour protéger la vie et la propriété des Belges. D'autre part, le gouvernement hollandais, s'appuyant sur le traité de 1839, contesta au gouvernement belge le droit d'établir une station à terre à Flessingue. Si le principe avancé par le gouvernement hollandais avait prévalu, l'administration, avec le personnel et le matériel, aurait été forcée de se tenir constamment en rade de Flessingue, et les sacrifices faits jusqu'alors auraient été perdus. Heureusement, l'administration belge triompha de tous les obstacles.

Les élèves, ayant passé l'examen requis de pilote de mer, commencèrent, à la date du 15 août 1842, leurs opérations en face de leurs concurrents, sur lesquels ils ne tardèrent pas à prendre l'avantage. Mais nos pilotes de mer, ayant joui jusqu'alors comme pêcheurs d'une entière liberté, se pliaient difficilement à la discipline nécessaire dans tout corps constitué. Ne pouvant se faire aux mœurs de la région où ils étaient obligés de vivre, ils murmurèrent hautement et manifestèrent l'intention de retourner chez eux. Il fallut tout l'ascendant de leur chef, Ocket, en qui ils avaient placé leur confiance, pour les retenir à leur poste.

C'est à Ocket que la Belgique doit de posséder des pilotes de mer et de rivière capables, expérimentés et bien disciplinés, et, à ce titre, son nom méritait de figurer ici.

Ch. van Iseghem.

Journaux de l'époque.

***O'CONNELL** (Mme *Frédérique-Emilie* MIETHE), peintre et graveur, née à Potsdam, le 22 mars 1823, morte à Paris en 1885. Arrivée en Belgique à la suite de débuts remarqués en Allemagne, où elle fut élève de Herbig et de Ch. Begas, la jeune artiste reçut à Bruxelles, à dater de 1842, les conseils de Gallait. Devenue Mme Auguste Connell (O'Connell), on la vit bientôt se produire avec distinction dans les rangs de l'école belge. Ses figures de nymphes, d'un coloris superbe, d'une ampleur de formes où se traduisait l'influence des maîtres flamands, ses portraits brossés en pleine pâte se distinguant par un éclat et une franchise d'allure où s'accusait peu le sexe de l'auteur, lui créèrent une vogue réelle. Remarquée au salon de Bruxelles de 1848, davantage au salon de 1851, où figurèrent, sous sa signature, divers portraits, dont le sien, elle fut du nombre des artistes qui, à l'issue de l'exposition, vinrent recevoir, des mains du roi Léopold Ier, la médaille d'or dans une cérémonie solennelle. Ses figures de *Pierre le Grand* et de *Catherine II* avaient été acquises par le prince Demidoff, le célèbre collectionneur de San Donato.

Des succès plus grands encore l'attendaient sur la scène parisienne. Elle y fut, sous l'Empire, une personnalité en vue. Un portrait de Rachel, la grande tragédienne, mit le sceau à sa réputation. A l'Exposition universelle de 1855, elle figura dans les rangs de l'école française, s'étant, à ce qu'il semble, donnée comme originaire du département du Bas-Rhin. Bien posée dans l'entourage impérial, elle vit défiler par son atelier les notabilités du jour. Le duc de Morny, Mgr Sibour, Arsène Houssaye, le Dr Cabanis, Edm. Texier, Théophile Gautier furent au nombre de ses modèles. La *Gazette des Beaux-Arts* lui consacra une étude, due à la plume autorisée de Ph. Burty ; en un mot, elle était en passe de devenir célèbre quand les événements de 1870 lui ravirent ses espérances avec la raison. Frappée de démence au cours de 1871, elle finit ses jours dans un asile d'aliénés, au mois d'octobre 1885.

Les peintures de Frédérique O'Connell, assez rarement rencontrées, portent l'empreinte d'une incontestable maîtrise. Un portrait de femme la représente au musée de Berlin ; une figure en pied de Rembrandt, vigoureusement charpentée, décore les salons du Cercle artistique et littéraire, à Bruxelles. Les eaux-fortes au bas desquelles figure la signature de l'artiste sont au nombre de neuf; on en trouve la description dans le travail de Ph. Burty. Le portrait du philosophe Wronski, que le critique français déclare n'avoir pu rencontrer, fait partie des collections de la Bibliothèque royale. Les diverses estampes de Mme O'Connell se distinguent par des qualités remarquables d'effet, de style et de facture.

Henri Hymans.

Gazette des Beaux-Arts. Paris, 1860, p. 349. — *Chronique des Beaux-Arts*, éd. 1885, p. 262. — Comptes rendus d'expositions.

ODE (Sainte), fondatrice de l'église d'Amay, vivait au VIIe siècle. Elle n'eut pas, comme d'autres, la bonne fortune de trouver un biographe parmi ses contemporains; sa vie, œuvre anonyme assez modeste, a été écrite beaucoup plus tard, au Xe siècle selon les Bollandistes, à la fin du XIIIe d'après Mr le chanoine Daris. Ces deux conjectures sont également possibles, mais la première semble plus probable et la vie anonyme pourrait avoir été la source où ont puisé les historiens liégeois du XIe et du XIIe siècle, plutôt que la paraphrase des maigres renseignements que ceux-ci donnent comme par hasard. S'il fallait croire son biographe, Ode serait fille de Childebert et aurait épousé Boggis, duc d'Aquitaine. Mère de saint Arnoul de Metz, elle serait tante de saint Hubert. Ces parentés sont fantaisistes, le livre de Rabanis sur les Mérovingiens d'Aquitaine le montre. Notre sainte ne peut en tout cas pas les posséder toutes; femme de Boggis, elle ne pourrait être mère d'Arnoul. Les Bollandistes ont conjecturé qu'elle était fille de Childebert III, mais c'est une simple hypothèse.

Dans son testament de 633, Adalgi-

sel, chanoine de la cathédrale de Verdun, mentionne l'église Saint-Georges à Amay, où repose sa tante. Si cette femme est sainte Ode, la fondatrice de l'église, comme tout semble l'indiquer, celle-ci ne serait ni la fille de Childebert III ni la femme de Boggis. Devenue veuve, Ode vint s'établir à Amay. De sa vie, un seul souvenir est resté; elle se consacra tout entière aux pauvres, les visitant malgré les dangers des routes, les vêtissant et les nourrissant de ses mains. Riche, elle fonda et dota plusieurs églises, celle de Saint-Georges d'Amay lui doit son existence. Les Bollandistes avaient placé sa mort vers 722, mais le testament d'Adalgisel nous force à faire remonter cette date jusqu'au premier quart du VII^e siècle.

A. Delescluse.

Acta sanctorum des Bollandistes, 23 octobre. — Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXVII. — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liége*, t. XIV.

ODE (la Bienheureuse), ou ODA, née au château d'Alleu (dépendance d'Anderlues), au commencement du XII^e siècle, de Wibert et de Thescelina. Ses parents, nobles et pieux, lui donnèrent une éducation très soignée. Bien jeune encore, ses vertus et sa beauté la faisaient remarquer parmi les jeunes filles qu'elle avait choisies comme compagnes. Un gentilhomme, nommé Simon, voulut l'épouser, avec l'assentiment des parents d'Ode. Mais plus il laissait voir l'ardeur de ses sentiments, plus Ode le fuyait, plus elle voulait se détacher entièrement du monde et offrir sa virginité à Jésus-Christ. En vain l'amena-t-on au pied des autels pour consacrer l'union tant désirée par Simon: la jeune vierge déclara qu'elle était vouée à Dieu seul. Ses parents ayant voulu la contraindre, elle eut recours à un moyen extrême, en s'efforçant de détruire sa beauté, afin d'éloigner son prétendant. Peu de temps après, Odon, abbé de Bonne-Espérance, de l'ordre de Prémontré, la bénit et la conduisit au monastère de Riveroëlle, qu'il avait fondé en 1140 pour des religieuses du même ordre. Ode passa dans cette sainte maison une vie austère. Une maladie cruelle, semblable à la lèpre, vint l'éprouver, mais elle sortit de sa cellule parfaitement guérie et rentra dans la communauté. Ses sœurs l'ayant élue prieure, elle gouverna la maison avec zèle et dévouement. Elle se considérait comme étant la servante des servantes du Seigneur. Panser leurs plaies, adoucir leurs douleurs, les entourer de soins affectueux, laisser tomber dans leurs cœurs de douces paroles, c'était sa joie, son bonheur. Elle se privait du nécessaire pour donner du pain et des vêtements aux pauvres. La sainteté qui brillait sur son visage, la perfection de ses actions, la sagesse de ses conseils, la pureté de sa conscience, son inépuisable charité révélaient une perfection éminente: tel est l'éloge que fait d'Ode un contemporain, Philippe, qui fut le deuxième abbé de Bonne-Espérance.

Durant dix-huit mois, Ode supporta avec résignation une maladie cruelle. Entourée de toutes ses consœurs, elle reçut les derniers sacrements et s'éteignit le 20 avril 1158. Ses funérailles furent célébrées par les abbés de Bonne-Espérance et d'Alne, au milieu d'une nombreuse assistance. Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église de Bonne-Espérance.

Léopold Devillers.

D. Philippi abbatis Bonæ Spei Opera omnia (Douai, 1620, 2^e éd., 1624), p. 779-787. — *Acta sanctorum, Aprilis*, t. II, p. 770-778: *Vita venerabilis Odæ*. — Brasseur, *Origines omnium Hannoniæ cœnobiorum*, p. 181. — Maghe, *Chronicon ecclesiæ beatæ Mariæ virginis Bonæ Spei*, p. 70. — Delewarde, *Histoire générale du Hainau*, t. II, p. 432. — C.-L. Declèves, *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, p. 47.

ODEVAERE (*Joseph-Désiré*), peintre et dessinateur, né à Bruges, non le 2 octobre 1776, comme on le lit sous son portrait, ni en 1778, comme l'assure Immerzeel, mais le 2 décembre 1775, d'Anselme, conseiller-pensionnaire et greffier criminel du Franc, et de Marie-Anne de Brouwer, — mort à Bruxelles en 1830. Peintre du roi, membre de l'Institut des Pays-Bas, de l'Académie de Saint-Luc, à Rome, il occupa une place considérable sur la scène artistique, sans que son œuvre ait laissé une

trace bien profonde. Il fit ses humanités au collège des Augustins et fréquenta l'académie de sa ville natale. Lauréat, en 1796, du cours de dessin d'après le modèle vivant, il s'en alla chercher un complément d'instruction à Paris, chez son concitoyen Suvée, lequel, appelé à prendre la direction de l'école française à Rome, lui procura l'accès de l'atelier de David. Ce fut comme élève de ce dernier qu'il participa au grand concours de peinture, d'abord en 1802, ensuite en 1804, et remporta la palme en cette année avec la *Mort de Phocion*, « tableau sagement composé, « d'un dessin correct, d'une couleur « vigoureuse et faisant concevoir les « meilleures espérances du talent de « l'artiste ». Ainsi s'exprime Landon, dans les *Annales du Musée ;* ce qui n'empêche pas la composition d'être d'une extrême froideur et de rappeler beaucoup trop la *Mort de Socrate*, de David. Venu à Bruges pour embrasser ses parents, Odevaere y fut accueilli en triomphateur. Il fit hommage à la ville de l'esquisse de sa toile de concours, peignit le portrait de M. Chauvelin, préfet de l'Empire (1805), et tint à commémorer ses attaches avec l'académie par un portrait collectif de MM. Wynckelman et Vander Donckt, président et directeur, qu'il représenta délibérant sur la manifestation préparée en son honneur. Ces diverses créations appartiennent au musée de Bruges. Les années qu'il passa en Italie, s'inspirant aux sources où s'était abreuvé son maître, ne firent que l'imprégner davantage des principes puisés à l'enseignement de celui-ci. Odevaere pourtant fait preuve de quelque initiative dans le choix de ses sujets, souvent heureusement choisis. Au salon de Paris, en 1810, il exposa une vaste toile, le *Couronnement de Charlemagne*, œuvre bien ordonnée qu'on dit avoir plu à Napoléon. En effet, le peintre avait choisi le moment où le souverain-pontife fléchit le genou devant l'empereur. La mort presque simultanée de ses parents prolongea le séjour d'Odevaere en Italie. Il participait régulièrement aux salons, et après avoir figuré à celui de 1812 avec un ensemble dont faisaient partie le *Christ sur les genoux de la Vierge*, *Iphigénie en Aulide*, le *Roi de Rome au Capitole*, il reçut la médaille d'or. Une *Romaine au bain*, œuvre gravée par De Vlamynck et datant de la même époque, atteste un sens médiocre de la grâce féminine.

La chute de l'Empire le ramena en Belgique. Bruges lui fit grand accueil et les travaux lui vinrent en abondance. Sa grande toile de Saint-Sauveur, le *Christ expirant sur la croix*, est d'assez mince portée, considérée au point de vue du style religieux.

Présenté au roi, Odevaere soumit au souverain l'esquisse de l'*Union d'Utrecht*, qu'il fut ensuite chargé d'exécuter en de vastes proportions pour le palais de Bruxelles. Lui-même nous en a laissé une gravure au trait. Honoré, au lendemain même de Waterloo, du titre de peintre du roi (25 juin 1815), il se vit confier la tâche de retracer par son pinceau l'épisode de la bataille où le prince d'Orange est blessé à l'épaule. Bien que de conception médiocre, cette toile valut à son auteur une continuité de succès. A la suite du salon de Gand, où avait paru la *Bataille de Waterloo* (1817), la Société des beaux-arts fit frapper en l'honneur d'Odevaere une médaille d'or, et la gravure répandit sa composition jusque dans les villages. Des toiles de moindre importance : le *Martyre de saint Laurent*, *Raphaël présenté au pape Jules II par Bramante* furent accueillies avec faveur. Un des commissaires délégués à Paris pour recouvrer les œuvres d'art enlevées à la Belgique, Odevaere s'acquitta de sa mission avec un plein succès ; il reçut en récompense la croix du Lion belgique, tandis que plusieurs villes lui décernaient des médailles commémoratives. C'est de Paris, 1816, qu'il date son grand portrait lithographié, sorti des presses d'Engelmann, travail de mérite et récemment encore jugé digne d'être reproduit pour illustrer un article de M. Henri Bouchot sur la lithographie française, inséré dans les *Graphischen Künste*, de Vienne.

Le roi, pour donner un pendant à la

Bataille de Waterloo comme décoration de son palais, fit une fois de plus appel au pinceau d'Odevaere, lui confiant la mission de faire revivre en peinture la *Bataille de Nieuport*. La toile, exposée en 1820, avait les défauts inhérents à l'époque et, force est de l'ajouter, montre l'auteur passablement dépaysé dans ce genre d'épisodes. Un portrait en pied du prince d'Orange, dans l'uniforme des hussards, peint en 1817, fit l'objet d'une très grande planche de Lignon. L'original périt peu après dans l'incendie qui consuma le palais du prince héréditaire (29 décembre 1820). En 1821 parut à Bruxelles le *Faubourg de l'Allégresse à Florence*, plus justement le *Triomphe de Cimabuë*, suivi de près d'une nouvelle commande royale, la *Fondation de la maison d'Orange*, tableau de 24 pieds sur 16, dont il existe une notice explicative en lithographie (Bruxelles, Stapleaux, 1824). De 1823 datent *Phèdre* et *Narcisse*, toiles reproduites en gravure par De Vlamynck, rangées parmi les meilleures du peintre et ses derniers succès. Les vastes compositions: *Dévouement de Thémistocle et des Athéniens à la liberté de la Grèce* et *Les derniers défenseurs de Missolonghi*, exposées en 1826 à Gand, se signalèrent surtout par leurs dimensions. Elles appartiennent à l'Etat, mais ne figurent point au musée. Missolonghi reparut à Bruxelles l'année suivante, avec plusieurs autres peintures dont une *Galathée*, que le public accueillit avec froideur. Les journaux de 1829 annoncèrent l'exhibition par Odevaere, dans le local des Messageries, rue de la Madeleine, à Bruxelles, d'un « Monorama » de l'inauguration du roi Guillaume, peinture appartenant également au musée de l'Etat, mais non exposée. On jugea ce genre d'exploitation peu compatible avec la dignité de l'artiste. Odevaere avait la plume facile et incisive, il se défendit dans une brochure où il invoqua le précédent de David, exposant à son profit les *Sabines*, dans un local du boulevard parisien. Les relations les plus cordiales n'avaient cessé d'exister entre le maître et l'élève; Odevaere nous a laissé un grand portrait en pied du peintre des *Horaces*, représenté dans son atelier, à Bruxelles, création reproduite en gravure par Jazet et fort intéressante. « Je « voyais David le plus souvent que je « pouvais, » écrit-il, « et quand j'avais « passé quelques heures avec lui, je « rapportais chaque fois de ses entre- « tiens de nouvelles lumières et plu- « sieurs anecdotes qu'on retrouvera dans « mon ouvrage et qui ont été pour ainsi « dire dictées par lui-même. » L'ouvrage en question, *De la splendeur des beaux-arts en Italie, etc.*, est resté manuscrit; il appartient à la Bibliothèque royale. Odevaere, à la mort de David (29 décembre 1825) et à la suite du refus de la France d'accueillir ses cendres, prit l'initiative d'une souscription qui devait aboutir à l'érection d'un monument existant encore au cimetière de Bruxelles. L'appel qu'il fit au public était remarquable tant par la forme littéraire que par l'élévation de la pensée. « A la suite « des discordes civiles, » y lisons-nous, « le Dante expira banni de sa patrie, et « le siècle qui l'avait vu mourir n'était « point écoulé que Florence réclama, « mais en vain, ses dépouilles dont « Ravenne, son dernier asile, s'enor- « gueillit encore aujourd'hui. Que Bru- « xelles aussi s'honore de conserver « celles de David. David est mort au « milieu de nous, artistes mes cama- « rades, et vous tous, amis des arts, qui « pleurez sa perte! Que le ministère en « France lui accorde ou non un peu de « terre refusée à Molière, à Voltaire, à « tant d'autres grands hommes; c'est « parmi nous que ces cendres précieuses « doivent être honorées, doivent rester « à jamais! C'est nous qui lui devons, « après de nobles funérailles, un mau- « solée, dépositaire de nos regrets et « de notre reconnaissance. C'est ainsi que « nous prouverons à l'Europe que si la « Belgique était heureuse de posséder ce « grand homme, elle était digne de cet « honneur. Et si un jour un autre Mé- « dicis vient redemander ses restes ché- « ris, on lui répondra comme le Sénat « de Spolète le fit à Laurent le Magni- « fique, qui réclamait l'honneur d'élever

« un monument à Lippi dans Florence : « « Nous sommes fiers de montrer la tombe « « de David, qui passa au milieu de nous « « ses dernières années et guida nos ar- « « tistes dans la carrière des talents ! »

Parmi les manuscrits d'Odevaere, déposés à la Bibliothèque royale, il y a lieu de citer une traduction annotée de la *Vie de Raphaël*, d'Angelo Comolli, publiée à Rome en 1790; des notes à l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, de Winckelmann ; de très copieuses notes marginales à un exemplaire du *Discours sur les progrès des sciences, lettres et arts depuis* 1789 *jusqu'à* 1808, rapport présenté à l'empereur par l'Institut de France. L'artiste y juge, avec une grande sévérité, l'école française. Chose bizarre, le système académique, à ce moment de sa carrière, compte en lui un adversaire décidé. Au chapitre XXXVI de l'étude sur la *Splendeur des beaux-arts en Italie*, nous relevons ce passage : « Il faut le dire, « les systèmes académiques ont ruiné « les arts et il a fallu de grands efforts « pour les en affranchir, même à ceux « qui en ont subi l'absurdité, tant l'ha- « bitude a de pouvoir sur les hommes ». De même, dans un portefeuille de compositions assez médiocres conçues dans le goût antique, appartenant, elles aussi, au dépôt de l'Etat, on relève cette note : « J'ai gardé ces composi- « tions pour faire voir à mes élèves à « quelle raideur mène la mauvaise ha- « bitude de faire des *traits*, qu'on « cherche à faire le plus purement « possible, quand de mauvais conseils « enseignent cette méthode vicieuse « qui ne peut qu'engendrer un dessin « raide, sans vie et sans souplesse ». Odevaere mourut à Bruxelles, le 9 février 1830, âgé de 55 ans à peine. Une commission se forma pour élever un monument à sa mémoire ; elle eut recours à une loterie. Le sculpteur Van Geel fut chargé de l'exécution d'un buste, que Mme Odevaere, né Silvie Delarue, dans une lettre à Navez, déclara rendre parfaitement les traits de son mari. Nous ignorons où se trouve cette sculpture. A diverses reprises, le portrait de l'artiste a été gravé et lithographié. Outre celui qu'il dessina lui-même sur pierre en 1816, le principal est dû à la collaboration de ses élèves, le peintre Diez et le graveur De Vlamynck.

Odevaere a laissé quelques planches lithographiées : un portrait de Quetelet, exécuté d'après nature en 1822, et une composition *Alcibiade chez Aspasie*, datée de 1825.

Henri Hymans.

W.-H.-J. Weale, *Catalogue du musée de Bruges* (1861). — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexikon*. — Vanden Eynde et Vander Willigen, *Geschiedenis der vaderlandsche schilderkunst* (1842); t. III, p. 195. — Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc. (Amsterdam, 1842).

ODILE, pieuse Liégeoise, morte en 1220. Sa vie où, selon l'expression d'un historien moderne, on reconnaît le bavardage d'une vieille femme, a été écrite par un chanoine de Saint-Lambert, ami intime de son fils, et en quelque sorte sous sa dictée. Les Bollandistes en ont publié les deux premiers livres dans leurs *Analecta*, et Heller le troisième dans les *Monumenta Germaniae historica*. Mariée contre son gré, Odile eut au moins deux fils. Encore jeune, elle devint veuve et passa toute sa vie pieuse, mais mouvementée, aux côtés de son fils Jean, qui devint prêtre à la cathédrale. Ensemble ils visitaient les églises de Liége, notamment Saint-Lambert, Saint-Denis et Saint-Gangulphe. Ils étaient en relations avec une recluse de Saint-Denis et avec un certain nombre de prêtres et de personnes religieuses ; ils jugeaient sévèrement le clergé de leur temps, se prétendaient honorés de visions et doués d'esprit prophétique. Ils s'intéressaient aux événements politiques et les appréciaient à leur manière.

Leurs contemporains ne semblent pas leur avoir accordé la même attention que leur bénévole biographe. Odile et son fils Jean, s'ils ne furent pas réellement persécutés, peuvent au moins être rangés dans la catégorie des incompris.

A. Delescluse.

Analecta Bollandiana, t. XIII. — *Monumenta Germaniae historica*, t. XXV. — Daris, *Examen critique de la vie d'Odile et de Jean son fils* (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI).

ODILON (Saint), XXXIIe abbé de Stavelot et Malmedy, mort en 954. Il était prieur de l'abbaye de Stavelot, lorsqu'en 945 il en occupa le siège, grâce à l'empereur Othon Ier, dit le Grand. En 950, celui-ci confirma, pour cette principauté, les limites tracées par la charte du roi Chilpéric, et le diplôme de Louis le Débonnaire, daté du 1er octobre 814. Il y accorda aussi, en cas de vacance du siège, de lui choisir un abbé selon les prescriptions de la règle de Saint-Benoît.

Odilon contribua beaucoup à l'édification de son église, rétablit les écoles, raviva les études très affaiblies à cause des incursions de divers peuples qu'Othon combattait, parmi lesquels les Hongrois. Ceux-ci, en 953, vinrent brûler Malmedy avec son monastère. Odilon mourut le 13 octobre de l'année suivante.

J.-S. Renier.

* **ODON DE CAMBRAI** (Le bienheureux), né à Orléans, mort à Anchin, le 19 juin 1113. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'adonna à l'étude des arts libéraux; il y fit de si grands progrès qu'il fut bientôt appelé aux fonctions d'écolâtre, d'abord à Toul, ensuite à la cathédrale de Tournai. Ici, il s'acquit une grande célébrité, principalement dans l'enseignement de la philosophie. Il avait embrassé la théorie des réalistes, et il la défendait avec succès contre l'enseignement nominaliste de Raimbert de Lille. Or, un jour qu'il donnait sa leçon, il en vint à expliquer un passage de Boëce sur le libre arbitre, au IVe livre de *De Consolatione philosophiæ*. Il se fit apporter le livre que saint Augustin a composé sur ce sujet, le lut avec délices et fit part à ses élèves des richesses qu'il y avait trouvées; mais, quand il fut parvenu au passage où saint Augustin compare l'âme pécheresse à un esclave condamné pour ses crimes à faire les ouvrages les plus vils destinés à l'ornementation de la maison de Dieu, il fondit en larmes, courut à l'église, et résolut de renoncer à jamais au siècle.

Odon embrassa la vie religieuse, devint chanoine régulier et fonda bientôt une abbaye qui adopta la règle de Cluny : l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai.

En 1105, le mérite et les vertus de l'abbé de Saint-Martin le firent élever au siège épiscopal de Cambrai. Elu le 29 juin par les suffrages des clercs orthodoxes, Odon fut consacré trois jours plus tard, et se rendit immédiatement dans la ville épiscopale. Il y trouva un rival, Gaucher, autour duquel s'était rangé le parti schismatique. Il dut se retirer devant lui, regagna Tournai et continua à vivre au milieu de ses religieux, tout en exerçant sa juridiction sur le diocèse de Cambrai.

L'année suivante, Gaucher se rendit à Liége pour implorer l'appui de l'empereur Henri IV. L'empereur ne répondit pas à ses instances. Bien plus, voulant obtenir le concours de Robert II, comte de Flandre, dans la lutte qu'il avait à soutenir contre son fils rebelle, il céda à Robert la seigneurie de Cambrai et quelques autres fiefs du diocèse : Robert en profita pour installer Odon dans la ville épiscopale.

Après la mort de Henri IV, le prélat schismatique continua ses démarches; il se rendit à la cour de Henri V pour se plaindre des empiètements du comte de Flandre et de l'installation d'Odon. Il fit si bien qu'il le décida à marcher contre Robert. L'expédition aboutit à un traité de paix, aux termes duquel le comte pouvait conserver les fiefs cédés jusqu'à ce que le roi eût établi à Cambrai un évêque de son choix. Henri se rendit alors à Cambrai; à son approche, l'évêque Odon, la majeure partie du clergé et du peuple s'enfuirent. Après son départ, Odon voulut rentrer dans la ville, mais les Cambraisiens s'y opposèrent. Le pieux évêque alla s'établir alors au monastère d'Anchin, d'où il semble avoir continué à gouverner son diocèse; Gaucher avait renoncé à ses revendications.

Odon mourut à Anchin, le 19 juin 1113. Il y fut inhumé dans l'église, devant le crucifix, sous une tombe de

marbre blanc, où l'on fit graver ses traits avec cette inscription :

HIC TEGITUR PRÆSUL ODO,
QUI PERSPECTUS OMNI MUNDO,
FUIT EXUL, DEO FIDUS :
FULGET CŒLO QUASI SIDUS.

Dans sa jeunesse, Odon doit avoir écrit un poème sur la guerre de Troie, qu'un de ses amis, Godefroid de Reims, vante dans un autre poème : *Somnium de Odone Aurelianensi*. C'est à l'époque de son professorat à Tournai qu'il faut probablement attribuer la composition de trois écrits, dont le titre nous est donné par son biographe Hériman : *Sophista. Liber complexiorum. De re et ente.*

Les ouvrages qui nous sont conservés ont été publiés au tome CLX de la *Patrologie latine*, de Migne, dans l'ordre suivant : 1. *Expositio in canonem Missæ* (c. 1053), avec un prologue à Odon, moine d'Afflighem. C'est une explication claire et détaillée des prières liturgiques du canon et du symbolisme qu'elles renferment. Beaucoup d'éditions ont été faites de cet ouvrage. — 2. *De Peccato originali libri tres* (c. 1071). C'est la production la plus importante du génie littéraire d'Odon. C'est là que nous trouvons ses opinions réalistes le plus nettement formulées. — 3. *Disputatio contra Judæum Leonem nomine, de adventu Christi Filii Dei* (c. 1103). Odon, dans un dialogue, expose au juif les différentes raisons de l'avènement du Christ ; il a recours aux raisonnements philosophiques plutôt qu'aux preuves d'autorité. — 4. *De Blasphemia in Spiritum Sanctum* (c. 1111), écrit à Anchin. L'ouvrage explique les antilogies apparentes qui se trouvent dans les différents évangiles, à propos du blasphème contre le Saint-Esprit. — 5. *De Canonibus Evangeliorum* (c. 1117), écrit probablement à Anchin, où il s'occupait surtout des saintes Ecritures. — C'est sur des sujets tirés de la Bible que roulent aussi les *homélies*, les *conférences* et les *paraboles* qu'on lui attribue. On cite de lui des homélies sur la Chananéenne et la passion du Sauveur. La Patrologie reproduit : 6. *Homilia de Villico iniquitatis* (c. 1121). — 7. *Liber sive homilia de villico iniquitatis* (c. 1131). De l'avis de Martène, la seconde est l'œuvre d'Odon, la première est douteuse.

A. Auger.

Herimannus, *Liber de Restauratione S. Martini Tornacensis*, dans d'Achery, *Spicilegium*, t. XII, v. II, éd. 1723, et éd. Waitz, dans Pertz, ss. XIV (Hanovre, 1883). Une traduction de cet ouvrage a été faite par Dom Le Roy, prieur de Saint-Martin au XVe siècle. — Amandus de Castello, *De Odonis episcopi Cameracensis vita vel moribus*, dans *Acta sanct.*, 19 *junii*, et éd. Holder-Egger, dans Pertz, ss. XV (Hanovre, 1888). — *Gesta pontificum Cameracensium*, éd. De Smedt (Paris, 1880). — Leglay, *Cameracum christianum ;* Mabillon, *Annales O. S. B.*, t. V ; D. Rivet, dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. IX, notices reproduites au t. CLX de la *Patrologie latine* de Migne. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas...*, éd. 1728, t. II. — Labis, *le bienheureux Odon, évêque de Cambrai*, dans la *Revue catholique*, 1856, t. XIV. — Cauchie, *la Querelle des investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai* (Louvain, 1891, 2e part.) — Auger, *Etude sur les Mystiques des Pays-Bas au moyen âge*, dans les *Mémoires couronnés et autres mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique, in-8o, 1892.

ODON DE GAND (Le bienheureux), vivait vers le milieu du XIIIe siècle. Ce fut, dit Choquet, un célèbre professeur de droit qui devint ensuite Dominicain et se distingua, au témoignage de Thomas de Cantimpré, son contemporain, par l'austérité de sa vie. Le moment de sa mort lui fut, paraît-il, révélé lors de son entrée dans l'ordre ; il le fit connaître à ses frères et mourut en effet à la date indiquée, mais celle-ci ne nous est pas connue.

Paul Bergmans.

Thomas de Cantimpré, *Bonum universale de proprietatibus apum* (Cologne, J. Koelhoff, vers 1480), fo d 2. — H. Choquet, *Sancti Belgii ordinis prædicatorum* (Douai, 1618), p. 70-72, avec portrait de fantaisie.

ODON, abbé de Stavelot. Voir ANDON.

ODRADE (Sainte), née vraisemblablement à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe siècle à Scheps, hameau de la paroisse de Baelen, située près de Moll. Elle appartenait à une famille riche et noble. Elevée chrétiennement, elle manifesta, dès sa plus tendre jeunesse, des sentiments d'une piété très vive. Parvenue à l'adolescence et remarquable par sa beauté ainsi que par ses grandes qualités, Odrade fut l'objet de nombreuses demandes en mariage,

mais elle les repoussa toutes, voulant consacrer son existence à Dieu. Sa mère mourut, son père se remaria. Sa belle-mère, qui se montra pour elle une marâtre, la maltraitait et, par ses instigations, amena son père à lui infliger aussi de mauvais traitements. Un jour que la famille entière devait se rendre à la fête annuelle de l'église de Milleghem, Odrade demanda instamment qu'on mît un cheval à sa disposition pour qu'elle pût prendre part au voyage. Son père lui ordonna d'aller en chercher et en seller un parmi les étalons qu'on élevait dans une prairie voisine. Odrade entra intrépidement dans l'enclos. A sa vue, les chevaux devinrent tout à coup d'une remarquable douceur et se rapprochèrent de la vierge comme pour s'offrir à la porter. Ayant choisi et harnaché l'un des plus beaux, elle rejoignit bientôt son père qui se trouvait déjà à une grande distance de Scheps. Frappé de ce prodige et rentrant en lui-même, il descendit immédiatement de sa monture; prosterné aux pieds de sa fille, il lui demanda pardon de son attitude passée, promettant qu'à l'avenir il la défendrait contre toute injure. On raconte que le même jour, grâce à l'intercession de la jeune vierge, fut opéré un autre miracle : à sa prière, d'une plaine sablonneuse jaillit une fontaine dont les eaux avaient la vertu de guérir les maladies. Peu après, Odrade devint malade, elle reçut les derniers sacrements et mourut pieusement.

A sa demande, on plaça son corps sur un chariot attelé de deux génisses qui devaient le conduire où il plairait à Dieu qu'il fût enterré. Les animaux menèrent directement la dépouille mortelle d'Odrade à Haelen, où un seigneur, que le biographe de la sainte appelle le comte Othon, la reçut respectueusement et la fit ensevelir. Il fit également élever, à l'endroit où se trouvait le sépulcre, une église, et y établit un clergé destiné à la desservir. Le transport du corps d'Odrade, de l'endroit où elle avait expiré au lieu de sa sépulture, fut accompagné de prodiges : le tronc d'un chêne desséché depuis longtemps ayant été brisé par une roue du char funèbre, reverdit tout à coup et reprit une vie nouvelle. De multiples guérisons miraculeuses obtenues sur la tombe d'Odrade la firent ranger au nombre des saintes. Ses reliques reposèrent à Haelen jusqu'au commencement du XVII^e^ siècle. A la suite des troubles religieux, l'évêque de Bois-le-Duc les fit transférer, d'abord chez les chartreux de cette ville, puis chez les religieux du même ordre établis à Anvers. Plus tard, on en restitua une partie à Haelen. D'autres fragments confiés, dès le début du XVII^e^ siècle, à l'église de Hoogemier, furent remis en 1651, également à la suite de troubles, à l'abbé d'Averbode qui, trois ans après, les transporta à l'église de Baelen. D'autres localités possèdent encore aujourd'hui des ossements de la vierge.

On ne peut déterminer exactement l'époque à laquelle commença le culte dont sainte Odrade est l'objet. Mais ce culte est assez ancien. Il paraît avoir existé déjà au XIV^e^ siècle. Aujourd'hui, il est admis officiellement dans le diocèse de Bois-le-Duc, où la fête de la sainte se célèbre le 3 novembre, et dans le diocèse de Malines, où elle se trouve fixée au 5 novembre. Ce culte est très vivace dans plusieurs localités, mais les endroits où il est le plus en honneur sont le village de Baelen, dont Scheps faisait partie, et celui de Milleghem, qui, chaque année, sont le théâtre de populeux pèlerinages. On invoque surtout sainte Odrade pour les maladies des yeux, les morsures des chiens enragés, les maladies des animaux, principalement des chevaux, et pour obtenir que la pluie tombe ou s'arrête.

Alfred de Ridder.

Acta sanctorum.

ODULPHE (Saint) vivait au temps de Louis le Pieux. Né d'un Franc nommé Ludgis, il fut confié à une école canonicale ; devenu prêtre, il se décida, sur les instances de ses parents, à accepter la cure d'Oirschot. Plus tard, il entra dans le chapitre cathédral d'Utrecht, qui avait à sa tête l'évêque saint Frédéric et se fit remarquer par sa piété, sa

charité et son zèle. Chargé par saint Frédéric de combattre l'hérésie en Frise, il s'acquitta avec succès de cette mission ; il fonda, dit-on, le chapitre de Staveren et revint passer ses dernières années à Utrecht, où il reprit sa place dans le chapitre, jouit d'une influence considérable sur ses confrères, collabora à l'élection du successeur de saint Frédéric et mourut vers le milieu du IXe siècle. Il fut enterré dans l'église Saint-Sauveur à Utrecht. Au XVIe siècle, on conservait encore en cette ville son crâne, son calice de bois et sa croix pastorale en or. Sa vie, dont l'auteur n'est pas connu, semble avoir été écrite au Xe siècle, quelque temps après la mort de l'évêque Radbod, survenue en 917.

A. Delescluse.

Acta sanctorum des Bollandistes, 12 juin. — *Histoire littéraire de France*, t. VI et X. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*.

ODWIN, abbé de Saint-Bavon de 982 à 998, s'occupa de la reconstitution des anciens domaines de son abbaye. Il se rendit à cet effet auprès de l'empereur Otton II, le suzerain des seigneurs qui avaient accaparé précédemment une partie des biens du monastère. C'est ce que nous apprend l'un des successeurs d'Odwin, l'abbé Othelbold, dans une lettre adressée (1019-1030) à la comtesse de Flandre Otgive, femme de Baudouin IV. En 985, l'année où le moine Erembold — qui devait succéder à Odwin dans la dignité abbatiale — rapporta de Rome les reliques de saint Pancrace et de sainte Barbe, on commença la construction du chœur de l'église abbatiale, dont les plans avaient été dressés, probablement par Odwin, sur le modèle des basiliques romanes adopté par les Bénédictins. On éleva trois nefs, séparées par deux rangs de colonnes, une tour à l'occident, une autre à l'intersection des nefs et du transept et deux tourelles flanquant le chœur. Odwin put voir, paraît-il, l'achèvement de l'œuvre qu'il avait commencée. Il mourut le 19 juin 998.

Herman Vander Linden.

Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 194. — *Messager des sciences historiques*, 1848, p. 1. — Miræus, *Opera diplomatica*, t. I, p. 348. — *Annales Gandenses* (= *Sancti Bavonis*), *Mon. Germ. hist.*, *SS.* t. II, p. 188.

* **O'DWYER** (*Jean*), médecin, né à Cassel, ville d'Irlande au comté de Tipperary, vers 1620. Appartenant à une famille noble et très attachée à la religion catholique, Jean O'Dwyer se rendit dans les Pays-Bas pour suivre les cours de la Faculté de médecine à l'université de Louvain. A sa sortie de l'université, il s'établit à Mons où son savoir ne tarda pas à être apprécié. Le prince de Rache ayant eu connaissance des services qu'il rendait au public, le fit entrer, en qualité de médecin, dans les armées du roi d'Espagne. Mais O'Dwyer, après avoir quitté le service militaire, revint dans sa ville adoptive, et le magistrat lui conféra la place de médecin pensionnaire de la ville de Mons. Cet homme distingué voyait avec peine les abus qui se répandaient de plus en plus dans l'art de guérir. Il publia un traité qui eut du retentissement : *Querela medica, sev planctvs medicinæ modernæ statvs*. Mons, Gilles V. Havart, 1686; in-8°, de 20 ff. limin. et de 312 p. En tête de l'ouvrage se trouvent une épître de l'auteur au magistrat de Mons, une préface, deux pièces de vers, une lettre du médecin pensionnaire d'Anvers, Edmond Trohy, et l'approbation donnée par l'archiprêtre Zacharie Maes, curé de Sainte-Elisabeth. O'Dwyer signale les erreurs en matière de médecine qui étaient accréditées de son temps, et les dangers auxquels donnait lieu l'exercice illégal de l'art de guérir. Son livre, empreint de sentiments religieux d'un ordre très élevé, fut favorablement accueilli par le public savant. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur la mort de Jean O'Dwyer.

Léopold Devillers.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. III, p. 414. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 432. — Mathieu, *Biographie montoise*, p. 309. — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 318.

OEDINS (*Jean*), tapissier hautelisseur, né à Enghien en 1615, mort à Tournai en 1677, était fils de Nicolas et d'Anne de Hantchuttere. Il appartenait au métier des tapissiers de sa ville

natale à une époque où cette industrie, autrefois florissante, était en décadence. Néanmoins, Jean Oedins était un maître habile et expérimenté dans cet art; ses capacités amenèrent les consaux de Tournai à l'attirer dans leur ville, « à « dessein d'y establir le mestier de tapis- « serie ». Par résolution du 18 mars 1671, ils lui offrirent une pension annuelle de 240 florins pendant six ans, outre 50 florins pour ses frais de déménagement, à la condition d'amener avec lui huit ouvriers hautelisseurs. Oedins accepta ces propositions et quitta Enghien avec sa famille. Il ouvrit un atelier à Tournai. Pendant l'année 1671-1672, il exécuta, avec les subventions de la ville, trois chambres de tapisserie; en 1675, il confectionna la tapisserie que le magistrat offrit au gouverneur de la ville, M. de Saint-Sandoux; en 1676-1677, il vendit à la ville une chambre de tapisserie pour le prix de 940 florins; en 1677, il exécuta les tentures destinées à la salle d'audience des mayeur et échevins; elles devaient être semblables à celles de la halle des prévôt et jurés et « parsemées de fleurs de lys »; elles furent payées 7 florins l'aune. A l'expiration des six ans, la ville cessa le payement de la pension, mais elle dispensa l'artiste du logement des gens de guerre, de guet et de garde. La fabrique n'était guère prospère; Oedins se plaignait de la rareté des commandes; les jurés à leur tour lui reprochaient son peu d'activité. Vers 1645, Jean Oedins avait épousé Gertrude Robyns; il en eut, entre autres enfants, un fils, Etienne, qui reprit les affaires au décès de son père.

Ernest Matthieu.

Etat civil d'Enghien, aux archives communales de cette ville. — Registre des consaux et comptes de la ville aux archives de Tournai. — E. Matthieu, *les Tapissiers hautelisseurs d'Enghien à l'étranger* (*Annales du Cercle arch. d'Enghien*, t. IV). — E. Soil, *les Tapisseries de Tournai, les tapissiers et les hautelisseurs de cette ville* (Tournai, 1891).

OESBROECK (*Daniel* **VAN**), poète flamand du XVIe siècle. Il fut bourgmestre de Merchtem et écrivit un poème intitulé : *Antiquiteyten der vrijheidt ende prochie van Merchten beschreven indichte.* (*Antiquités de l'immunité et de la paroisse de Merchtem*), décrites en vers. Cette œuvre est divisée en strophes de treize vers et comporte trois mille quatre cent quarante-cinq vers, sans compter la préface et une ajoute de trois cent vingt-cinq vers qui date du mois de décembre 1565; elle est encore en grande partie inédite. Wauters en a publié cinquante vers dans l'*Histoire des environs de la ville de Bruxelles*, t. II, p. 84, d'après un ms. appartenant à Mr Brambella, de Lierre; Stallaert en a publié un millier de vers dans le *Klauwaert*, 1856, 2, p. 31 et suiv., d'après un ms. lui appartenant. Le poème, commencé en 1563, fut achevé le 23 juin 1565. D'après le titre, on pourrait croire que Van Oesbroeck a fait des recherches consciencieuses sur les antiquités de sa paroisse dans les archives communales ou paroissiales et dans les vieux historiens. Il n'en est rien. Le poète ne connaît guère l'histoire de son village; toutefois, son poème est précieux pour l'historien, en ce qu'il fournit des détails précis et circonstanciés sur de petits faits contemporains.

Léonard Willems.

A. Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. II, *passim* (v. t. III, table, *voce* Oesbroeck).

OEVELEN (*Mathieu-Edouard* **VAN**), littérateur flamand, naquit à Anvers, le 12 septembre 1834, et mourut à Angleur, près de Liége, le 25 novembre 1888. A l'âge de seize ans, il devint commis dans une maison de commerce de sa ville natale. Il consacra ses heures de loisir à la littérature et, en 1856, il fonda, avec quelques amis, le *Volksblad*. C'est alors qu'il devint collaborateur du quotidien *De Schelde*, qu'il quitta bientôt cependant pour entrer, en qualité de chef comptable, dans la Société des charbonnages et hauts fourneaux d'Ougrée. Outre les nombreux articles que sa plume facile écrivit dans les journaux cités plus haut, nous avons de lui deux nouvelles qu'il signa du pseudonyme de *Frederik Varas* : *Het Ongelukskind* (Anvers, L. De la Montagne,

1854), et *Zaterdagavond* (ibid., id., 1854; in-12).

L. Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuid-nederlandsche letterkunde.* — Frans de Potter, *Vlaamsche bibliographie.* — *Bibliographie nationale*, t. IV, p. 204.

OEXMELIN (*Alexandre-Olivier*), Exquemelin ou Esquemeling, voyageur, que l'on croit flamand. Il naquit vers 1645 et mourut en 1707. Tandis qu'il était au service de la Compagnie des Indes orientales, il fut fait prisonnier par les boucaniers, conduit à l'île de la Tortue et vendu trente écus à un habitant de l'île (1666). Au bout de trois ans, il s'échappa et s'enrôla parmi les flibustiers. Après avoir vécu de leur vie et fait la course avec eux jusqu'en 1674, il revint en Europe sur un vaisseau hollandais. Toutefois, il fit encore trois voyages en Amérique, tant avec les Espagnols qu'avec les Hollandais, et assista à la prise de Carthagène en 1697. On lui doit une histoire des flibustiers : *De americaensche zee-roovers* (Amsterdam, J. ten Hoorn, 1678; in-4°), qui fut traduite successivement en espagnol, en anglais et en français. Cette dernière traduction, due à M. de Frontignières, est intitulée : *Histoire des avanturiers* (sic) *qui se sont signalez dans les Indes, contenant ce qu'ils ont fait de plus remarquable depuis vingt années. Avec la vie, les mœurs, les coutumes des habitans de Saint-Domingue et de la Tortue, et une description exacte de ces lieux : où l'on voit l'établissement d'une Chambre des comptes dans les Indes, et un état tiré de cette Chambre, des offices tant ecclésiastiques que séculiers où le roy d'Espagne pourvoit, les revenus qu'il tire de l'Amérique et ce que les plus grands princes de l'Europe y possèdent. Le tout enrichi de cartes géographiques et de figures en taille-douce.* Paris, Jacques Le Febvre, 1686; in-12, 2 vol.; il en existe plusieurs éditions, dont la dernière est celle de Trevoux, 1775; in-12, 4 vol.

Baron Émile de Borchgrave.

Brunet, *Manuel du libraire*, t. II, col. 1140-1141. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek*, t. XIV, p. 47.

OEYENBRUGGHEN (*Jean-Georges* **van**), écrivain ecclésiastique, né à Louvain, le 24 mars 1667, mort dans cette ville, le 21 décembre 1735. Il entra dans l'abbaye de Parc, de l'ordre des Prémontrés, et devint bachelier en théologie. Il fut successivement curé de Winghe-Saint-Georges, proviseur de son abbaye et curé de Rhode-Saint-Pierre. Il prononça, en 1702, l'oraison funèbre de l'abbé de Parc, Van Tuycum, qui fut imprimée à Louvain.

Paul Bergmans.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*, supplément.

OEYENBURCH (*Henri* **van**), prédicateur et écrivain ecclésiastique, mort à Bruxelles, le 30 avril 1715. D'après Echard et Quétif (*Scriptores ordinis dominicorum*, t. II, p. 784), citant De Jonghe (*Belg. domin.*, p. 448), il serait né à Bruxelles. Mais Paquot (*Mém.*, t. VIII, p. 17) fait observer que De Jonghe ne dit rien de pareil. On en est donc réduit à des conjectures sur le lieu de naissance de Van Oeyenburch, qui faisait partie de l'ordre des dominicains et mourut avec le titre de prédicateur général. Il a laissé un ouvrage, imprimé à Bruxelles en 1708, sous ce titre : *Manuale concionatorum evangelicum dogmaticum, sive conciones morales et doctrinales in omnes anni Dominicas.* L'ouvrage est inachevé : Van Oeyenburch y travaillait quand la mort vint le surprendre.

Ed. Beeckman.

OFFIGNIES (*Jean* **d'**), homme d'Etat, né à Mons dans la première moitié du xvie siècle, de Jean d'Offignies, écuyer, et de Jeanne Fisseau. En 1535, il était homme de fief du comté de Hainaut et se servait d'un sceau armorié. Nommé échevin de Mons en 1564 et en 1565, on le voit ensuite figurer aux assemblées des états de Hainaut, en qualité de député du conseil de cette ville. Il assista à l'assemblée des états généraux, qui fut tenue à Bruxelles les 21 et 22 mars 1569, et dans laquelle le duc d'Albe proposa la levée du centième denier de

tous les biens meubles et immeubles, du dixième sur la vente des biens meubles et du vingtième sur celle des immeubles. On sait le mécontentement que cette proposition souleva dans toutes les provinces.

Durant l'occupation de Mons par le comte Louis de Nassau, Jean d'Offignies s'éloigna de cette ville. A son retour, il fit partie du magistrat établi par de Noircarmes, le 26 septembre 1572. Il était premier échevin en 1578. Sa signature se trouve au bas de l'acte d'accession des états de Hainaut (26 avril 1578) au traité d'union des états généraux, du 9 juillet 1577. Il prit une part active, comme député des états de Hainaut, aux conférences tenues à Mons pour l'éclaircissement du traité conclu à Arras, le 17 mai 1579, portant réconciliation des provinces d'Artois, de Hainaut et des villes de Lille, Douai et Orchies. Mais la maladie l'éloigna de ces réunions, dont il ne devait pas voir la fin. Il mourut à Mons, le 21 avril 1580, et fut inhumé en l'église collégiale de Sainte-Waudru.

Jean d'Offignies avait épousé Catherine des Champs, dame de Callenelle. Il était seigneur de Marcq. Ses armoiries étaient : *d'azur à la fleur de lys d'argent accompagnée de deux trèfles de même en chef.* Son fils Gui fut seigneur de Callenelle.

Léopold Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 392, 393 et 394. — Ch. Piot, *Histoire des troubles des Pays-Bas, par messire Renon de France*, t. II, p. 363. — Archives de l'Etat et de la ville, à Mons. — *Généalogies bourgeoises*, ms. de la bibliothèque publique de Mons, t. III, p. 60.

OFFIGNIES (*Thierri* **D'**), homme d'Etat, jurisconsulte, né à Mons vers 1555, de Gui d'Offignies, seigneur de Callenelle, et de Marguerite-Yolande de Fourneau. Après avoir fait de brillantes études, il prêta serment en qualité d'avocat à la cour souveraine de Hainaut. Dès 1577, il était député aux états de Hainaut par le conseil de sa ville natale. Nommé greffier des états, il assista aux assemblées des états généraux qui se tinrent à Bruxelles et à Anvers, en 1577 et 1578. Le 8 mai de cette dernière année, il écrivit au comte de Lalaing, remplissant les fonctions de grand bailli de Hainaut, pour lui faire connaître ce qui s'était passé à Anvers et lui donner des nouvelles du prince d'Orange, etc. Le 16 octobre suivant, il rendit compte à ses commettants du résultat de la communication qu'il avait faite de leurs lettres à l'archiduc Mathias et aux états généraux. Le 20 du même mois, il fit part au comte de Lalaing de la situation des affaires tant à Anvers qu'en Flandre, et des négociations des états généraux pour pacifier les Gantois et éviter la désunion des provinces. Sa lettre, fort longue, contient des particularités curieuses sur les délibérations des états généraux.

Thierri d'Offignies prit part aux réunions qui furent tenues à Arras, en 1579, dans le but de parvenir à une réconciliation avec le roi, par l'intermédiaire du prince de Parme. En 1597 et 1598, il était premier échevin de la ville de Mons. Il fit partie de la députation qui se rendit aux états généraux, à Bruxelles, en août 1598, avec charge de recevoir le serment à prêter par l'archiduc Albert, au nom de l'infante Isabelle, et de le faire réciproquement au nom des états de Hainaut. Mais bientôt après, il abandonna les fonctions échevinales pour remplir celles de conseiller-avocat fiscal. En 1602, il était premier clerc du grand bailliage de Hainaut. Lors de la réunion de l'ancienne cour souveraine et du conseil ordinaire, sous le nom de « noble et souveraine cour » de Hainaut », il fut appelé à y siéger, en qualité de conseiller de robe longue, par lettres des archiducs, du 24 janvier 1612. Il prêta serment le 21 mai suivant. Le conseil ayant été séparé de la cour, en 1617, il fut nommé premier conseiller de celle-ci et demeura en fonctions jusqu'à sa mort.

Thierri d'Offignies a laissé un ouvrage, savamment écrit, d'après de Boussu, mais qui n'a pas vu le jour. Cet ouvrage a pour titre : *Observations sur les loix et coustumes de Hainaut.* Il en existait des copies dans les bibliothèques des anciens jurisconsultes.

Thierri d'Offignies mourut à Mons, le 23 avril 1632, et fut inhumé en l'église de Sainte-Waudru. De son mariage avec Jeanne de Campen, il eut une fille, Catherine, qui hérita de la terre de Callenelle et fut mariée à Jean de Marotte, seigneur d'Acoz.

Léopold Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 251, 352, 353, 397 et 435. A cette dernière page, on a imprimé *Théodore*, au lieu de *Thierri*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, p. 475. — Pinchart, *Histoire du conseil souverain de Hainaut*, p. 56, 149. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 237, a, par erreur, appliqué à d'Offignies les prénoms de *Théodore-Thiry*. — Gachard, *Actes des états généraux, de 1576-1585*, t. I, p. 366. — *Généalogies bourgeoises*, ms. de la bibliothèque de Mons, t. III, p. 60. — Stanislas Bormans, *Les fiefs du comté de Namur*, XVIIe siècle, p. 103, 106. — Archives de Mons.

OFHUYS (*Gaspard*), ou OPHUYS, écrivain ecclésiastique, religieux de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, né à Tournai en 1456, mort dans cette ville le 1er novembre 1523. Il se livra d'abord au commerce, puis, sur les conseils de sa sœur, qui fut prieure du couvent de Sainte-Elisabeth à Bruxelles, il embrassa la vie religieuse chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin, au monastère de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, dans la forêt de Soignes. C'était en 1475. Il compléta dans ce couvent son instruction, y apprit les langues latine, française et flamande, et exerça la charge d'infirmier. Après avoir été *socius*, pendant quatre ans, à Tirlemont, il fut nommé prieur et recteur des religieuses chanoinesses de Lens-Saint-Remy, où on le trouve en 1490. Rappelé à Rouge-Cloître, il reçut la charge de procureur; puis il fut envoyé à Bois-Seigneur-Isaac en qualité de prieur, et en 1499, à la demande de la duchesse Marguerite d'York, élu prieur du monastère d'Oignies, en vue d'y restaurer la discipline. Il réussit dans le principe, mais plus tard s'étant permis d'aliéner les biens sans le consentement du chapitre, il fut forcé d'abdiquer et revint à Rouge-Cloître. C'est alors qu'il commença à écrire la chronique de ce monastère. Plus tard, il fut donné comme *socius* au P. Serveels, recteur des religieuses de Sainte-Agnès, à Gand, où il demeura trois ans. Après quoi, il fut transféré en la même qualité à l'abbaye des Prés porcins (chanoinesses de Saint-Augustin, à Tournai). Il acheva dans ce couvent la chronique de Rouge-Cloître et composa d'autres ouvrages, notamment l'histoire de la fondation de l'abbaye des Prés, dont le manuscrit est à la bibliothèque royale (ms 13762, f° 158-160).

Voici la liste des ouvrages de Ofhuys : 1. *Originale sive de origine cœnobii Rubeæ vallis.* — 2. *Catalogus fratrum coralium ejusdem cœnobii* (édité par les bollandistes dans les *Anecdota* de Jean Gielemans). — 3. *Histoire de la fondation du monastère des Prés porcins.* — 4. *Sermones de tempore et sanctis.* — 5. *Sermones particulares B. M. Virginis.*

E.-J. Soil.

D. Berlière, *Monasticon belge*, t. I, p. 457. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. I. — Archives de Tournai, ms. Waucquier, t. XII, p. 162.

OFHUYS (*Jean*), peintre verrier de Bruxelles, vivait au XVIe siècle. Il est renseigné à plus d'une reprise comme ayant exécuté pour Marguerite d'Autriche des travaux de sa profession. C'est ainsi que, par ordonnance du 24 décembre 1520, la tante de Charles-Quint, sur une supplique des Récollets de Bruxelles, leur attribue 40 livres à l'effet de parer leur chapelle d'une verrière d'Ofhuys, représentant le *Christ au tombeau*. Rouge-Cloître eut sa part des largesses de la gouvernante. Ofhuys, à la date du 28 mars 1524, était appelé par elle à placer dans ce prieuré, de construction récente, « une belle et grande verrière » du *Crucifiement*, aux armes de Marguerite d'Autriche, pour faire suite à une autre aux armes de l'empereur.

Le nom d'Ofhuys, fréquemment rencontré dans les archives de Bruxelles, compta des représentants nombreux dans la gilde des tapissiers de haute-lice et lui donna plus d'un doyen. Les vitraux mentionnés ci-dessus comme œuvres de Jean Ofhuys ont dès longtemps cessé d'exister. L'église des Récollets périt dans l'incendie allumé par le bombardement de 1695 ; Rouge-Cloître, supprimé

par Joseph II, fut dévasté par la Révolution française.

Henri Hymans.

Alex. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. I (Gand, 1860). — Alex. Henne, *les Arts en Belgique, sous Charles-Quint* (*Revue universelle des arts*, t. I, p. 30), où l'artiste est désigné sous le nom *d'Ofreins*.

OGER DES VIVIERS. Voir VIVARIIS (Oger DES VIVIERS ou DE).

OGER (J.-J.), imprimeur, mort à Verviers en 1795. Après avoir été établi à Dinant, il vint se fixer, en 1788, à Verviers, dont il fut le second imprimeur. Sa veuve, née Leroux, puis sa fille Thérèse y continuèrent cet art jusqu'au milieu de notre siècle. Après la mort d'Oger, son beau-frère, Loxhay-Leroux, ouvrit une autre imprimerie, qui prit fin peu après la première. Les portraits de Thérèse, de sa mère et des époux Loxhay, sont au musée de Verviers.

J.-S. Renier.

Le Bibliophile belge, t. II (Bruxelles, 1866), p. 358-364.

OGIER (*Barbe*), poète dramatique, fille de Guillaume (voir l'article suivant), baptisée à Anvers le 17 février 1648. Elle épousa, le 10 septembre 1680, le sculpteur Guillaume Kerrickx. Barbe Ogier marcha sur les traces de son père et fut comme lui, pendant de longues années, le fournisseur en titre des œuvres dramatiques représentées par la chambre de rhétorique l'*Olyftak*, et des pièces en vers récitées en l'honneur des hôtes illustres que recevait la gilde des peintres anversois. Elle avait pris pour devise *Deught voeght yder*. Les registres de l'*Olyftak* nous ont conservé les titres de plusieurs de ses œuvres. Le 18 octobre 1677, la chambre représente la tragédie *De Getrouwe Panthera*; à la même date de l'année 1680, la tragédie *De Dood van Achilles*. A l'occasion de la réception de l'électeur Maximilien de Bavière, gouverneur de nos provinces, Barbe Ogier avait composé une bienvenue, qui fut récitée le 21 février 1693, et qui fut publiée sous le titre de *Verwellecominghe op de Saele van Pictura aen den Keurvorst Maximiliaen hertog van Beyeren*. Le 18 octobre de la même année, la chambre représenta d'elle la pièce *Philemon en Baucis*, et la farce *Het verwert Paradys;* le 26 août 1694, *De dolende Poesis;* le 21 novembre de la même année, la poésie scénique *Zeghenpraelende Academie in de openinghe van haeren nieuwen bouw opghedraghen aen den Raedt van Antwerpen;* le 25 mars 1699, *Overwonnen Mars door den langh ghewenschten Vrede, opgedraghen in de Verwellecominghe van den Edelen Heer Jonkheer Joannes Carolus van Hove, Oudt-Borgermeester, Dienende Schepen, deser Stadt Antwerpen, Hooftman van Sint-Lucas-Gulde op de Camer der vereenighde Consten;* le 19 décembre 1700, une tragédie sur la mort de Clytus, *Den betwisten dootslag in het schuldig gemoet van den grooten Alexander*. De toutes ces pièces, il n'a été imprimé que le *Verwellecominghe aen den Keurvorst Maximiliaen Hertog van Beyeren* (Anvers, Dieudonné Verhulst, 1693; in-4°). Pour les tragédies *De Getrouwe Panthera* et *De Dood van Achilles*, Barbe Ogier avait écrit des préfaces, qui furent transcrites dans les registres de l'*Olyftak* et publiées dans l'histoire des *Violieren*, par J.-B. Vander Straelen. C'est tout ce qui nous est parvenu de notre auteur. Les vers conservés donnent une médiocre idée de son talent.

Le fils de Barbe, Guillaume-Ignace Kerrickx, sculpteur, peintre et architecte, fut également poète. En 1700, il fut nommé facteur de l'*Olyftak*, et à partir de cette année jusqu'en 1705, il fournit plusieurs pièces à la chambre. Il écrivit sous la devise *Konst wint Jonst*. Les registres de l'*Olyftak* mentionnent plusieurs de ses œuvres dramatiques, représentées par les amateurs de la corporation de Saint-Luc. En 1700, la tragédie *Het ongestadig wankelrad of den onderdrukten weer herstelden Cambysus koning van Persiën*, et la farce *Don Quicot de la Manche;* en 1702, la farce *De beschaemden Minnaer of verliefden Droguist;* en 1703, les deux farces *De Klucht van den heerschenden Vasten-Avond of ontwekten Kryghslust uyt den Slag van Eeckeren*, ainsi que la tragédie *De volbrachte straf in Jerusa-*

lems ondergangh; en 1704, la farce *Berouwden Krygslust uyt den Slag van Eeckeren*; en 1705, la farce *Suffenden min en stinkenden Cupido.*

Max Rooses.

Registres des chambres de rhétorique *de Violieren* et *de Olyftak*, aux archives de l'Académie royale d'Anvers. — J.-B. Vander Straelen, *Geschiedenis der rederykkamer de Violieren* (Taalverbond, t. VIII). — Frederiks et F.-Jos. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek.* — Jan-Frans Willems, *Verhandeling over de nederduitsche taal- en letterkunde.* — H.-J. Piron, *Algemeene levensbeschryving.*

OGIER (*Guillaume*), poète dramatique du XVIIe siècle, né à Anvers, où il fut baptisé dans la cathédrale, le 17 juillet 1618, mort le 20 février 1689. Son père était François Ogier, sa mère Anne de Potter. Le 4 janvier 1648, il épousa dans la même église Marie Schoenmaeckers. Lui-même habitait dans la paroisse de Saint-Georges; sa fille aînée, Barbe (voir ci-dessus), fut baptisée dans l'église de ce nom, le 17 février 1648. Ses autres enfants sont : Anne, baptisée le 14 février 1650; Jean-François, né le 8 mai 1652, et Guillaume-Jean, le 24 janvier 1655. Ogier mourut le 20 février 1689, et fut enterré dans le pourtour de l'abbaye Saint-Michel, dans le caveau de l'imprimeur Godgaf Verhulst.

De son métier, notre poète était maître d'école. En 1644, son nom figure pour la première fois dans les registres de la corporation de Saint-Ambroise et de Saint-Cassien, la confrérie des magisters anversois. Il s'était fait une réputation comme calligraphe, et les comptes de la gilde de Saint-Luc mentionnent à diverses dates des sommes qui lui furent payées pour la copie d'éloges en vers. Il était facteur, c'est-à-dire poète d'office, de l'*Olyftak*. Cette chambre de rhétorique se fusionna en 1661, avec celle des *Violieren* qui, avant cette année, réunit en son sein les acteurs amateurs de Saint-Luc. Les deux sociétés dramatiques réunies portèrent le nom *De Olyftak*. Les *Violieren* jouèrent pour la première fois quatre des pièces d'Ogier; l'*Olyftak* les autres. Les représentations eurent lieu dans la salle de la corporation de Saint-Luc qui, jusqu'en 1664, était celle de l'Ancienne Arbalète, à la Grand'-Place. Après cette date, la gilde des peintres eut son local propre à l'étage de la Bourse.

Ogier raconte, dans la préface de sa comédie *De Gulsigheydt*, qu'il commença à écrire cette pièce à l'âge de dix-sept ans, donc en 1635, lorsqu'il n'avait encore aucune expérience des règles de son art, ni des préceptes de la poésie. Deux ou trois années s'écoulèrent avant qu'il se décidât à communiquer sa comédie à qui que ce fût. Au bout de ce temps, il s'aventura à la lire devant les amateurs de l'*Olyftak*. Elle y fut fort mal accueillie. L'auteur rentra chez lui tout découragé; mais, parmi ses auditeurs, il s'en trouva deux qui défendirent l'œuvre du poète inexpérimenté et découvrirent, sous les formes imparfaites, un fond d'une valeur peu commune. Ils firent admettre la comédie; elle fut jouée par l'*Olyftak* en 1639 et remporta un brillant succès : « la ville ne put se rassasier de la voir et de l'entendre ».

En 1644, les *Violieren* montèrent sa seconde comédie de *Hooveerdigheyt;* à la fête de Saint-Luc, le 18 octobre de chacune des trois années suivantes, ils jouèrent de lui successivement de *Gramschap*, de *Onkuysheydt*, de *Haedt ende Nydt*. Ogier avait pris pour sujet de ces comédies cinq des péchés capitaux. Trente années s'écoulèrent avant qu'il reprît la plume pour terminer la série; enfin il s'y décida : en 1677 fut représenté *de Traeyheydt*, en 1678 *de Gierigheydt*. L'auteur ne nous fait pas connaître le motif de cette longue interruption de son travail. Dans la préface de *de Traegheydt*, il nous apprend seulement que dans l'intervalle, il s'était occupé de travaux plus élevés et que ce fut sur les instances d'amis impatients de lui voir compléter son œuvre principale qu'il s'y remit : « L'amour de l'art, » dit-il, « lui « revint pour complaire aux amis de « l'art ». On peut conclure de cette confession que, si pendant une partie de cette longue période d'inactivité Ogier ne produisit rien, pendant une autre partie il composa des œuvres plus sérieuses que ses comédies. Ce qu'étaient

ces poésies plus élevées, nous n'en savons pas grand'chose. Une annotation aux registres des *Violieren* nous apprend seulement qu'en 1661, lorsque l'*Olyftak* se fusionna avec les *Violieren*, on joua, au cours des fêtes organisées pour célébrer cet événement, une histoire turque de *Mahomet ende Erene*, composée par Guillaume Ogier. Le registre appelle cette pièce une comédie, mais il est probable que, sous ce terme d'un emploi général, il faut entendre une œuvre dramatique d'un caractère plus sérieux. Il est à supposer que notre poète en composa encore d'autres du même genre; mais celles-ci, pas plus que *Mahomet ende Erene*, n'ont été conservées.

Après avoir terminé le cycle des péchés capitaux, Ogier écrivit encore au moins une comédie, notamment *Belachelyck Misverstant ofte Boere Gek*, représentée par l'*Olyftak* en 1680. Il signa toutes ces pièces de son nom et de sa devise : *Liefde doet sorgen.*

Dans l'édition du théâtre d'Ogier, parue à Anvers en 1715, on trouve, à la suite des huit comédies, une farce représentée en 1714 par l'*Olyftak* et intitulée : *Don Ferdinand oft Spaenschen Sterrekyker*. L'admission dans ce recueil ferait assez naturellement attribuer cette pièce à l'auteur des *Sept Péchés capitaux*. Il n'en est rien cependant; elle n'est pas de lui, pas plus que de sa fille Barbe, à qui on en a voulu faire honneur. Toutes les œuvres de notre poète furent jouées aussitôt après leur composition; il n'y a donc nulle probabilité que celle-ci, qui ne porte d'ailleurs pas son nom, soit restée si longtemps avant d'avoir été montée; de Barbe Ogier, nous ne connaissons que des œuvres dans le genre sérieux; il n'est pas plus admissible qu'elle ait dérogé à ses habitudes pour écrire cette pièce d'un tout autre caractère. Si le *Spaensche Sterrekyker* doit être attribué à un membre de la famille Ogier, c'est à Guillaume-Ignace Kerrickx, le fils de Barbe Ogier, qu'il faudrait songer.

Le théâtre d'Ogier jouit d'une vogue exceptionnelle. De son vivant, ses pièces furent représentées un grand nombre de fois à la salle des peintres. L'année après sa mort, les *Sept Péchés capitaux* y furent encore joués, et, comme le constatent les registres de l'*Olyftak*, « l'énorme affluence à cette représenta- « tion témoigna suffisamment l'honneur « qu'ils méritaient ». Jusqu'à la fin du XVIIe siècle et plus tard encore, ils restèrent sur le répertoire de nos chambres de rhétorique anversoises. En 1740, les amateurs de l'Académie royale les représentèrent au carnaval sur sept chars richement construits qui parcoururent les rues d'Anvers. Dans les autres villes, leur succès ne fut pas moindre; l'une des comédies, *De Gramschap ofte Moedwillige bootsgezel*, dont le héros est un matelot, fut représentée à Amsterdam jusque vers la fin du XVIIIe siècle.

Le théâtre d'Ogier fut publié pour la première fois à Anvers en 1682, sous le titre : *De Seven Hooft-sonden Speelsghewys vermakelyck ende leersaem voorgestelt door G. Ogier van Antwerpen. T'Antwerpen bij Henderick van Dunwalt Boeckvercooper op de Melck Marckt in de dry Monicken*, 1682; in-8°. L'ouvrage parut simultanément à Amsterdam avec l'adresse : *T'Amsterdam voor Michiel de Groot, boeckvercooper op den Nieuwen Dyck A°* 1682. Dans une partie des exemplaires de cette édition se trouve, à la suite des *Seven Hooft-sonden*, le *Belachelyck Misverstant ofte Boere Geck*, avec l'adresse *Tot Amsterdam by Michiel de Groot*. Une seconde édition parut à Anvers en 1715, chez la veuve Huyssens. Elle comprend les *Seven Hooftsonden*, *de Boere geck* et le *Don Ferdinand oft Spaenschen Sterrekyker*, sous l'adresse *Men vintse te coop, t'Antwerpen by Joannes Paulus Robyns*. Ces deux éditions sont ornées d'un frontispice et de sept planches dessinées et gravées sur cuivre, par Gaspard Bouttats, ainsi que d'un portrait d'Ogier peint par Pierre Thys en 1660, et gravé à l'eau-forte par Gaspard Bouttats en 1682.

De nos jours, on a remis en honneur la mémoire de notre poète. En 1889, à l'occasion du second centenaire de son décès, une nouvelle édition de son œu-

vre capitale *de Seven Hooft-sonden* et du *Boere Geck* fut publiée à Anvers par Lodewyk Janssens. Une de ces comédies, *Den Haedt ende Nydt*, fut représentée le 11 août de la même année, au Théâtre flamand communal, à Anvers, par la troupe ordinaire. Son buste en bronze fut inauguré, le 14 septembre 1890, sur une place qui fut baptisée de son nom et à laquelle aboutit la rue des Orfèvres, habitée par Ogier. Le même jour, le *Boere Geck* fut représenté à la Grand'-Place, sur un théâtre dressé en plein air, par la société *de Jonge Vlamingen*. Cette même société joua la comédie susdite, le 27 décembre 1891, au local de la Bourse, à Anvers.

Ogier est sans conteste le premier de nos anciens auteurs dramatiques flamands. Avant lui, on avait vu sur notre scène, les *Spelen van Sinnen*, moralisations allégoriques, où les rôles étaient tenus non par des personnages d'une individualité distincte, mais par des êtres abstraits, sans vie propre. Au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, on avait vu succéder à ces inventions pédantes et ennuyeuses les tragédies à prétentions classiques, aux personnages de caractères outrés, d'actions violentes, de langage boursouflé. Antérieur à ces deux sortes d'œuvres scéniques et persistant à côté d'elles était le théâtre réellement populaire, où la grosse farce régnait sans partage, où l'intrigue était simple, le langage sans recherche et dont le but était d'amuser et non de procurer une jouissance artistique. Ogier fit succéder à ces naïves productions des œuvres d'une valeur bien supérieure. Il écrit de véritables comédies de mœurs; ses personnages ne se détachent pas toujours suffisamment de l'idée abstraite qu'ils doivent incarner, mais ils réalisent des types fortement accusés et nettement tracés. Son intrigue est peu compliquée et ne s'enchaîne pas toujours bien logiquement, mais l'action se déroule rapidement et le dialogue est plein de vivacité. La verve comique est plus riche que raffinée, mais, somme toute, de bon aloi. Les vers coulent de source, ils ont l'allure aisée, la rime abondante. La langue surtout est remarquable, très vivante et haute en couleur, puisée au parler du terroir et lui empruntant heureusement les locutions imagées et les expressions savoureuses. Il y a dans tout cela de bien gros mots, comme il y a dans l'action des détails risqués; mais, si la rudesse et la violence de certains traits offusquent notre délicatesse, il ne faut pas trop en vouloir à l'auteur. Son siècle ne s'effarouchait pas aussi facilement que le nôtre; le milieu dans lequel se produisirent ses pièces aimait en peinture un art de forme robuste et de couleur éclatante, comme le sien l'était en littérature; il ne s'alarmait pas trop si, dans l'une ou l'autre de ces deux expressions, la réalité triviale se montrait sans voile. Une différence se remarque entre les pièces de la première et de la seconde période d'activité littéraire d'Ogier. Les deux œuvres de sa vieillesse, *de Traegheydt* et *de Gierigheydt*, ont plus de prétention à la correction de la forme et sont écrites dans une langue plus sentencieuse, mais la joyeuse et exubérante fantaisie des comédies de sa jeunesse s'est refroidie, l'invention est devenue plus pauvre, le parti pris de développer une thèse trop marqué. On voit que l'auteur s'était imposé une tâche à fournir et qu'il s'est battu les flancs pour y réussir.

Max Rooses.

Max Rooses, *Willem Ogier* (dans le *Nieuw Schetsenboek*).

OGIER (*Simon*), poète latin, né à Saint-Omer, le 3 mai 1549, décédé en 1602 ou 1603. Il vint au monde dans la maison du Blanc-Ram (bélier blanc), située en la Tenne-Rue, actuellement rue de Dunkerque. Cette maison existe encore et porte, depuis le 3 mai 1849, une inscription commémorative placée par les soins de la Société des antiquaires de la Morinie. La famille d'Ogier — une des premières de la cité — prétendait descendre du fameux Ogier le Danois. Son père, Allard Ogier, homme très riche et très influent, fut argentier de Saint-Omer et soutint, dans des circonstances difficiles, le trésor public

de ses propres deniers. Il fut l'un des défenseurs les plus ardents de la foi catholique et de la cause espagnole en Artois, et sauva, à différentes reprises, sa ville natale des tentatives dirigées contre elle par la faction française et protestante des *Patriots* ou *Sinoguets*.

Simon nous a fait lui-même, dans une de ses œuvres, le gracieux tableau de son enfance. Dès l'âge de sept ans, alors qu'il annonçait les plus heureuses dispositions, il fut placé à Saint-Omer, à l'école de maître Balinghem ; il y apprit le latin et le grec, et y conçut pour la poésie latine un amour qui devait être la seule passion de son existence. Les premiers vers des *Silvae*, qu'il composa tout jeune encore, révèlent un réel talent et une grande facilité. Il continua ses études à Anvers, à Louvain, à Arras, à Douai, où il reçut le diplôme de docteur en droit et s'exerça à la pratique du barreau. En 1569, il occupait dans sa patrie la charge de sergent à verge de l'échevinage, mais nous ne savons s'il avait déjà terminé ses études à cette époque ou s'il les interrompit pour un temps. La nature et la fortune lui avaient largement départi leurs dons et la vie s'ouvrait à lui riche des plus belles espérances, quand un événement terrible vint, en 1570, à jamais empoisonner ses jours.

Cette année-là, dans le courant de l'été, Allard et Simon Ogier mirent volontairement à mort leur gendre et beau-frère, Pierre des Fossez. Dans quelles circonstances et à la suite de quelle querelle de famille tuèrent-ils un homme qui leur tenait de si près? Nous l'ignorons, mais nous possédons quelques détails sur le procès qui suivit. D'après la coutume locale, les proches parents de la victime devaient prendre l'initiative de la poursuite. Deux beaux-frères de Pierre des Fossez, Jean Pommart et Eugène le Caucheteur, assignèrent les meurtriers devant le tribunal des échevins. Simon s'enfuit pour échapper aux poursuites de ses justiciers ; mais Allard, fort des services rendus et des obligations qu'on lui avait, refusa de se rendre à la sommation qui lui fut faite et se réfugia dans le couvent des Dominicains de Saint-Omer, qui jouissait du droit d'asile. Du reste, ses juges se soucièrent fort peu de l'atteindre, et pendant les mois qui suivirent le crime, ils allèrent quotidiennement converser, manger et boire avec lui. Pommart et le Caucheteur, devant l'attitude partiale des magistrats, en appelèrent à la justice du roi, et force fut à l'accusé de se constituer prisonnier, sur un mandat impératif venu d'Anvers et signé par le président de la Torre. Enquête fut ordonnée au sujet des faits invoqués par les plaignants, et l'affaire fut jugée, l'année suivante, devant un tribunal moins suspect. L'issue de ce procès sensationnel ne nous est pas connue. Les deux coupables furent sans doute condamnés au bannissement, suivant l'usage, et ne purent rentrer dans leurs foyers qu'après avoir fait *zoene*, c'est-à-dire après avoir, d'après la coutume audomaroise, payé une indemnité fixée par le magistrat et les parties, et fait solennellement réparation de leur crime dans une des églises de la ville. En tout cas, Allard se retira à jamais, depuis lors, de la vie publique et ne joua plus le moindre rôle dans la cité. Quant à Simon, il quitta le pays pour de longues années, et quand il y revint il ne fut jamais qu'un déclassé.

On retrouve dans les écrits d'Ogier la trace de ces préoccupations, sans qu'il en donne exactement la cause ; car il les met sur le compte des guerres, *bella horrida bella*, qui sévissaient alors en Flandre et en Artois et lui en auraient rendu le séjour insupportable. « Il ira, « s'il le faut, en Amérique, aux Indes « et jusqu'au bout du monde plutôt que « de rester dans ces provinces désolées, « et il a déjà habité tant de lieux que « l'énumération en serait fastidieuse ». Pour son bonheur, il n'alla pas aussi loin qu'il l'aurait voulu : à l'âge de vingt-cinq ans, il partit pour l'Italie, à la suite de Camille Caetan, légat du pape dans les Pays-Bas. Sur la recommandation de l'évêque de Saint-Omer, Gérard d'Haméricourt, ce personnage l'emmena à Rome pour en faire le précepteur de ses neveux, les deux fils d'Honoré Caetan, duc de

Sermonetta. Ce que fut, dans cette terre classique des sciences, des lettres et des arts, l'existence du poète audomarois, admis à la fréquentation des grands, nouant des relations avec les célébrités littéraires et autres qui habitaient alors la péninsule, on le devine aisément. Le calme rentra dans son esprit agité. Ce fut, dit-il dans *Nicolaus*, la période la plus heureuse de sa vie, période pendant laquelle il écrivit beaucoup de prose et de vers. Ses premiers vers parurent en effet en Italie : six livres des *Silvae*, imprimés à Vérone et dédiés à Jean-Jacques Toniali. Ils furent réimprimés dans la suite dans le recueil complet des *Silvae* (12 livres dédiés au même) qui vit le jour à Douai en 1588, chez J. Bogard. On y trouve des pièces, fort bien venues et d'une facture classique, en l'honneur de Grégoire XIII, du cardinal Guill. Sirlet, de M.-A. Muret, de Ronsard et de Vincent de Gonzague, beau-frère de Marie de Médicis.

Quant à sa prose, on peut en juger d'après un discours de circonstance, *Nicolaus*, qu'il écrivit pour le jeune Alexandre Janutius et que cet enfant lut le 6 décembre 1577 devant les élèves du collège de Legnagno. Il parut à la suite des *Symbola* (Douai, J. Bogard, 1602, et Anvers, M. Nutius, 1603).

Mais Simon dut bientôt dire adieu à ce monde de lettrés fins et délicats. Il fut rappelé à Saint-Omer en 1584, où ses parents vieux et malades désiraient ardemment son retour. Il revint au foyer après un voyage des plus fertiles en incidents, tout au bonheur de revoir sa patrie et de retrouver les siens. Mais les premiers moments de joie passés, Simon retomba dans ses idées noires (*Silvae*, VIII, 2-5, 7-10; *Odae*, II, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17). Tout, à Saint-Omer, lui rappelait le drame qui avait ensanglanté sa famille. Il résolut de s'expatrier une seconde fois, mais il ne dépassa pas Douai, où il se vit arrêté pendant trois mois par des pluies persistantes. Il en profita pour composer un recueil de vers, qu'il intitula : « Pluies d'été » (*Ombrotherinon libri tres*), et le dédia à Guillaume de Pamele. L'auteur, qui avait hérité des idées politiques de son père et qui était un ardent catholique, y donne à Henri Caetan des nouvelles des exploits d'Alexandre Farnèse dans les Pays-Bas. Quelque temps après, quand survint, le 17 avril 1585, la chute d'Anvers, il écrivit son poème à la « Paix » (*Irene*), « véritable manifeste » du parti espagnol ». Il y fait le plus grand éloge du duc de Parme et y prêche la soumission. Cet ouvrage parut à Douai en 1585, chez la veuve J. Boscard, et il eut un tel succès que Simon en écrivit immédiatement un autre du même genre : « Arès ». On y retrouve les mêmes idées et des flatteries à l'adresse de tous les chefs espagnols.

En 1587, la formation de l'*Invincible Armada* lui mit de nouveau la plume en main. Mais il n'écrivait que tourné vers le soleil. Il partit pour Bruges où se trouvaient réunis les officiers de Philippe II et il y fut reçu par Antoine Rex de Berlaymont. Il nous a laissé le piquant récit de ce voyage en un joli morceau de cent quatre-vingt-huit vers : *Brugae ubi Autoris Iter Audomaropoli Brugas, et reditus inde domum describitur* (Douai, J. Bogard, 1597, à la suite d'*Epitaphiorum liber I*). Les vers de ce poème riment entre eux : c'est là une invention malheureuse d'Ogier. Il l'appliqua à plusieurs de ses ouvrages qui perdirent par là toute leur saveur; il lui sembla néanmoins qu'elle le mettait en progrès sur Virgile et les meilleurs poètes classiques. Les contemporains admirèrent fort cet artifice et s'empressèrent de l'imiter. Deux hommes qui ne manquaient ni de science, ni de goût, l'évêque Torrentius et Victor Giselin, en firent les plus pompeux éloges quand parut, en 1592, chez Bogard, à Douai, le livre suivant, écrit d'après le même procédé : *Cantilenarum piarum, ac pudicarum enneades duae ad Ill. V. Ludov. Barlaemontium, Camer. Archiep. Item Peristera : Ad Alectryonas Coronidis fidem, ac amicitiam sequentes* (96 p. in-8°).

Lutetia, que J. Bogard imprima en 1590 (47 p. in-8°), est consacrée aux malheurs de Paris affamé par Henri IV

en 1588 et à la défense de la Sainte-Ligue. Ogier, on le voit, s'était donné le rôle de chantre officieux du parti espagnol, et il le prenait au sérieux. Il voulait être le Virgile des nouveaux Césars. Cela lui valut sans doute plus que des paroles d'encouragement et de félicitation, et il en profita pour mettre au jour, l'année même du siège de Paris : 1. *Melon lib. III*, Douai, veuve J. Boscard; in-8°, 68 ff.. — 2. Un recueil de 447 p. in-8°. Douai, J. Bogard, contenant : *Irene et Ares*, trois livres d'odes (57 pièces), les Pluies d'été, trois livres de prières (*Euchon libri III*, 46 pièces) et douze livres de *Silvae*. Ce volume mit le sceau à sa réputation et renferme d'ailleurs ce qu'il écrivit de mieux. Les œuvres d'Ogier — on ne peut le méconnaître — se font remarquer par de grandes qualités de style, beaucoup de clarté, de facilité et une certaine élégance. On sent en les lisant qu'il était un homme d'esprit et un érudit, et l'on s'explique la faveur et presque la gloire qu'elles lui valurent à son époque. Souvent prolixes et monotones, ses vers sont déparés toutefois par un manque frappant d'imagination et une réelle pauvreté d'idées.

Cependant le vide s'était fait autour de lui; il perdit son père le 28 octobre 1586, et sa mère le 8 juin 1590; entre ses frères et lui, peu ou point d'entente. Il épousa, le 12 mai 1592, une demoiselle de compagnie de dame Léonore de Noyelle, Marie d'Ausque, fille d'Antoine, appartenant à une vieille famille bourgeoise de Saint-Omer. Il avait quarante-trois ans. Certes, ce choix était heureux, mais il ne semble pas que cet établissement mit un terme aux agitations et aux déplacements incessants du poète. L'aîné des fils issus de cette union, Jacques, naquit à Saint-Omer, le 22 avril 1593 ; le second, François, à Aire, le 1er juillet 1595; le troisième, Antoine, à Douai, le 28 novembre 1597; le quatrième, Pierre, à Saint-Omer, le 24 janvier 1600. On le voit, durant les années qui suivirent leur mariage, les époux ne se fixèrent nulle part. Simon nous fait part, dans un de ses livres, des dangers qu'il courut à Douai avec sa jeune famille pendant la peste de 1597, et nous raconte sa fuite de cette ville au milieu des plus tragiques événements. La fatalité me persécute, écrit-il encore en 1601. Il semble que vers la fin de son existence il ne connut le repos et le calme que dans deux endroits chéris des Muses, où il séjourna parfois : Cuincy et Colfontaine. A Cuincy, aux portes de Douai, Antoine, baron de Blondel, possédait une charmante maison de campagne, où il avait érigé solennellement, le 20 septembre 1595, « le banc des « Muses », académie de fins lettrés et de beaux esprits. Ogier en fut l'un des assidus et y écrivit notamment ses *Parœnesees*, sonnets religieux et moraux. Arras, G. de la Rivière, 1596; in-4°, 27 p.

Colfontaine, au Bois-l'Evêque, à une lieue et demie de Mons, était aussi le rendez-vous des littérateurs de la contrée. Simon lui consacra tout un livre : *Nicoleocrene* (*poemation haud illepidum, ubi fons ille gelidissimus in nemore Episcopali mille et quingentos passus à Montibus Hannoniae distanti argenteas fundens aquas celebratur*) *ad doctiss. et humaniss. Petrum Nisartium* (Douai, J. Bogard, 1597; in-8°, 8 ff.).

Ogier ne fut jamais, quoi qu'on en ait dit, professeur à l'université de Douai : il se borna à faire de fréquents séjours en cette ville et à dater plusieurs de ses préfaces « de la florissante académie « douaisienne ». Il passa dans sa ville natale les dernières années de son existence. Ses trois derniers nés y virent le jour : Pierre en 1600 ; Marie, baptisée le 13 juin 1602, et Simon en 1603. Ce dernier, enfant posthume, fut baptisé le 4 juin 1603, ce qui laisse à penser que le poète mourut à la fin de 1602 ou au commencement de 1603. Sa veuve lui survécut longtemps; elle ne mourut qu'en 1655.

Les fils de Simon réhabilitèrent sa race, ils firent souche de nombreux personnages qui portèrent avec honneur le nom des Ogier. Au commencement du XVIIIe siècle, sa descendance se divisait en deux branches également considé-

rées : celle des seigneurs du Bray et celle des seigneurs du Braudrel. Son arrière petit-fils, Philippe-Joachim, échevin de Douai, fit enregistrer en 1699, au grand armorial, les armes suivantes : *d'azur à un cygne d'argent, becqué de sable, s'essorant et sans pieds, surmonté de trois étoiles d'or à six rais rangées en chef.* Elles appartenaient sans doute depuis longtemps à la famille. Simon Ogier s'était donné comme devise : *Solor Olor*, je suis un cygne qui se console par son chant. Il inscrivit au bas de chacun de ses ouvrages, comme une signature, ces deux mots qui sonnaient bien, rappelaient les initiales de son nom et le blason des siens et résumaient d'une façon si frappante les occupations et préoccupations de son existence. C'était une heureuse trouvaille et il en fut fier : *Solor Olor*, toute sa vie tient en ces neuf lettres.

Il nous reste à donner quelques indications sur celles de ses œuvres dont nous n'avons pas encore parlé : 1594 : *Elegiarum christianarum lib. I.* Arras, Guil. Riverius, 37 p. in-4°. Vers rimés dédiés à l'abbé Vaast de Grenet. — 1595 : *Galatea*, id., ib., 30 p. in-4°. — 1595 : *Threnodion, lib. I.* Id., ibid., 50 p. in-4°. — 1595 : *Calliopesackea*, id., ibid., 27 p. in-4°. — 1595 : *Elegiar. christianar.* (*quibus Deus Opt. Max. et sanctissimi caelites, atque integerrimi homines cum pietate ac pudicitia ac omni honestate Tibulliano carmine celebrantur*), *lib. II*, id., ibid., 24 p. in-4°. — 1596 : *Elegiar. christian. lib. III*, id., ibid., 29 p. in-4°. — 1596 : *Eeldora*, id., ibid., vœux pour le succès des armées espagnoles dans le Cambrésis. — 1596 : *Caletum*, Douai, Balth. Bellère, 8 p. in-4°. Poème dédié à l'archiduc Albert, lequel avait pris Calais dans le courant de l'année. — 1597 : *Artesia ubi Provincia Tibulliano versu queritur de calamitate sibi a Gallis nuper illata; accedit Tibullus, ubi ostenditur quisnam principatum teneat in Elegia tam apud Graecos quam Latinos.* Douai, J. Bogard, 1597. Le second écrit est une dissertation en prose sans valeur historique.

Vers la fin de sa vie, Simon Ogier, quémandeur infatigable, « sentant peut-être décroître en lui la verve poétique, « s'avisa d'un genre d'ouvrages qui « n'exigeait pas grand talent et offrait « en même temps l'avantage de renfermer les louanges d'une foule de personnages. » (E. Robineau). Au nombre de ceux-ci, la plupart des écrits suivants : 1597 : *Epitaphiorum liber I.* Douai, J. Bogard, 39 p. Vingt-six épitaphes en prose suivies du poème *Brugae.* — 1597 : Douai, J. Bogard, un recueil de 24 pages renfermant : *Cameracum*, ou éloge du nouvel archevêque Sarrazin ; *Alpes*, épître de quarante-cinq vers hexamètres adressée à Valer. Duflos, chanoine de Cambrai, sur son voyage en Italie ; *Ad Petr. Nysardum*, quatorze vers ; *Ad Valencenas*, quatorze vers. — 1597 : *Encomiorum* (*quibus homines laude et honore digni, dignis honestantur laudibus*) *liber I. Accessit Symmicton liber I.* Douai, J. Bogard ; 46 p. in-8°. — 1598 : A Douai, chez le même, un recueil de 17 pages contenant : *Vervinum*, poème de trois cent cinq vers dédiés à Georges d'Autriche célébrant la paix conclue à Vervins, le 2 mai 1598 ; *Charmae*, soixante-six vers pour les noces d'Albert et Isabelle ; *In auream pacem, epigramma Petrarchicum.* — 1600 : *Charisteria quibus Deo Opt. Max. carmine pio gratiae aguntur.* Douai, J. Bogard, 40 p. in-8°. Quatorze actions de grâces ayant trait aux événements survenus en Artois pendant la vie de l'auteur ou à des faits qui lui sont personnels. — 1600 : *Albertus et Isabella, Panegyricus carmine expressus. Accessit Encomiorum liber II*, dédié à Ph. Cavrelius, abbé de Saint-Vaast, id., ibid., 38 p. in-8°. — 1601 : A Douai, chez le même, un recueil de 172 pages renfermant : *Symbola*, explication de cent trois sentences et devises dédiée au président Richardot ; *Encomiorum liber III ; Etymologiae*, vingt-cinq étymologies de noms de personnes et de lieux ; *Dorica castra, ubi Virgilius et Cicero, et optimi quique scriptores a Cacophonia et ineptissima Grammatistarum calumnia defenduntur.* — 1602 : *Symbola*, livre second avec l'explication de cent quarante et une devises ou attributs de personnages des

temps anciens et modernes, suivi de *Momi*, dix-sept satires dirigées contre des contemporains, et de *Nicolaus, sive oratio...* (voir ci-dessus). Douai, J. Bogard; 130 p. in-8°. Edition réimprimée en 1603 à Anvers, par M. Nutius. — 1602 : *Francisci Ogerii, Simonis filii, Franciscasmata ad Franciscum Moschum poetam.* Douai, J. Bogard, 38 p. in-8°. L'auteur attribue ces vers, qui étaient son œuvre, à son fils François, filleul du grand philologue Modius. L'enfant n'avait pas sept ans et ne fut certes pour rien dans ce mélange d'épigrammes et de flatteries à l'adresse des ennemis ou des protecteurs de son père.

Simon parle souvent dans ses écrits d'un grand poème épique en préparation destiné à célébrer l'alliance des maisons d'Autriche et de Bourgogne. Cette œuvre, qui devait s'appeler *Florias*, ne vit jamais le jour, mais le poète en donna des fragments dans plusieurs des ouvrages que nous venons de citer.

Alphonse Roersch.

Les biographes belges. — Duthillœul, *Bibl. douais.*, t. I, p. 37. — *Biogr. poétique de S. Ogier*, par A. Courtois, *Mém. Soc. antiqu. Morinie*, t. X, p. 141-197 (renferme une bonne bibliographie et la traduction en vers français de nombreuses pièces). — E.-M.-D. Robineau, *Simon Ogier*, dans *Mémorial artésien* (Saint-Omer, 1879). — Abbé Bled, *Un dernier mot sur Simon Ogier*, *Bull. Soc. antiqu. Morinie*, t. VII, p. 437-453. — H. Potez, *Qualis floreret apud Duacenses res poetica...* (Douai, 1897), p. 25 et suiv.

* **O'HEARN** (*François*), professeur, poète latin et flamand, né à Lismore (Irlande) en 1753, mort à Waterford, le 22 octobre 1801. Son frère Thomas, prêtre, fonda la cathédrale actuelle de Waterford. Dès sa plus tendre enfance, François montra une vive intelligence et un grand désir d'apprendre. Ce fut son oncle maternel W. Brondu, curé de Cleshnore, qui lui enseigna les premiers éléments de la grammaire. A cette époque, la mission catholique d'Irlande possédait à l'université de Louvain un collège destiné aux jeunes Irlandais se destinant à l'état ecclésiastique. Le curé Brondu plaça son neveu à cet établissement, ce qui lui permit de continuer ses humanités au collège de la Sainte-Trinité de l'université de Louvain. Dans cet établissement, il ne tarda pas à se montrer un élève du plus brillant avenir. En 1771, il fut *primus perpetuus* de la classe de rhétorique. La même année, il entra à l'université comme élève en philosophie, lettres et arts. Au concours général entre les élèves des quatre pédagogies de l'*Alma Mater*, il se distingua d'une manière brillante. L'étudiant commença ensuite ses études en théologie, afin de pouvoir entrer dans le clergé de son pays. En 1776, la chaire de syntaxe au collège de la Sainte-Trinité était devenue vacante. Un homme influent, qui avait appris à connaître le jeune Irlandais, le signala, pour occuper cette place, au comte de Neny, commissaire royal de l'université. Ce fonctionnaire ne tarda pas à le signaler, à son tour, aux curateurs du collège, et O'Hearn fut nommé professeur de syntaxe, le 2 octobre 1776. Le 5 du même mois, il obtint le titre de docteur et devint membre du conseil de la Faculté des arts de l'université. On ne s'était pas trompé sur la valeur du jeune Irlandais. L'enseignement était sa vocation. C'était un professeur d'élite par l'étendue et la variété de son savoir ; il l'était davantage encore par l'intérêt et l'amour qu'il portait à ses élèves. Il savait pénétrer dans leur âme et semer autour de lui l'enthousiasme dont il était lui-même animé. Arrivé jeune en Belgique, il s'était attaché à nos mœurs, nos usages, nos traditions, et surtout à notre langue, qu'il parlait comme un véritable Flamand. A cette époque, l'enseignement de la langue maternelle était très négligé. On se bornait à expliquer quelques éléments de la grammaire, mais de littérature, il n'en était pas question. Au collège de la Sainte-Trinité, O'Hearn commençait à expliquer aux élèves des morceaux de nos anciens poètes, notamment de Cats, son auteur favori, et cet enseignement eut du succès. Cet étranger, mieux avisé que la plupart de ses collègues flamands, prétendait qu'on avait l'obligation d'enseigner la langue flamande, non seulement parce que c'est une langue forte et virile, mais surtout parce que c'est la langue du pays. Non

seulement il avait appris à connaître à fond notre langue littéraire, mais aussi nos dictons et nos proverbes, dont il ne négligea pas de faire usage dans ses poésies.

O'Hearn avait la passion de la poésie et la cultivait avec succès. A cette époque, il était le chantre de toutes les fêtes. A l'occasion des solennités académiques, il écrivit un nombre considérable de pièces latines, et à propos de l'inauguration de curés ou de la prise d'habit de religieux ou de nonnettes, il composa un plus grand nombre encore de pièces flamandes. Ces pièces ont été imprimées en brochures ou sur feuilles volantes, le plus souvent sans nom d'auteur. Ses pièces flamandes sont pleines d'esprit et d'humour, ses pièces latines prouvent sa familiarité avec les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome.

Il publia, *in gratiam studiosorum humanitatis*, les panégyriques des saints Patrice et Bonaventure qu'il avait prononcés, en 1784, à l'église des Récollets irlandais, à Louvain. O'Hearn était également un polyglotte distingué, un précurseur de Mezzofanti. Il parlait l'irlandais, l'anglais, le flamand, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'arabe, le turc, le russe, etc. C'était en outre un voyageur passionné, consacrant ses vacances à parcourir l'Europe, de Madrid à Moscou, du Bosphore à la Baltique. Il faisait ces voyages à pied comme un pèlerin, le bâton à la main et le sac sur le dos. Un jour, il s'attira la colère du grand Turc, qui l'envisageait comme un révolutionnaire. Afin d'éviter d'être arrêté, il se réfugia en Russie. De là il gagna la Sibérie et parvint à revenir en Belgique en traversant la Norvège.

Le 23 avril 1781, O'Hearn fut appelé à la chaire de rhétorique au collège de la Sainte-Trinité, qu'il occupa avec le plus brillant succès jusqu'en 1793.

Dans notre jeunesse, nous avons connu à Louvain un médecin, ancien élève du professeur. Il nous parla avec vénération de son maître, vantant sa haute érudition, sa bonté, son zèle, sa grande charité (au commencement de 1798, O'Hearn faisait partie de l'administration du bureau de bienfaisance de Louvain).

Au collège de la Sainte-Trinité, le professeur compta pendant quelque temps au nombre de ses élèves le célèbre agitateur Daniël O'Connell. C'est O'Hearn qui inspira à son jeune concitoyen cet ardent amour du sol natal et de la langue maternelle, dont il ne cessa de donner des preuves pendant toute sa carrière.

Les mesures vexatoires décrétées par Joseph II contre l'université de Louvain irritaient vivement O'Hearn, dévoué corps et âme à l'*Alma Mater*. On comprend qu'il applaudit au mouvement national qui aboutit à la révolution brabançonne. Non seulement il approuva l'insurrection, mais y prit une part active. Il suivit d'abord la politique de Vonck. Mais ayant constaté que les principes de ce dernier étaient trop radicaux, il se rallia à la politique de Henri Vander Noot, dont il devint l'ami et le confident. Après le succès de l'armée patriotique à Turnhout, le *leader* résolut d'invoquer l'intervention de l'Angleterre, de la Prusse et de la Hollande pour assurer l'indépendance de la Belgique. Notre O'Hearn remplit la charge d'ambassadeur des états de Brabant à la cour du stadhouder, à La Haye. On connaît l'insuccès de cette insurrection.

En 1790, l'université appela O'Hearn à la chaire d'éloquence sacrée. A cette époque, il était le savant le plus littéraire et le plus éloquent de l'*Alma Mater*. Au commencement de 1793, la place de président du collège d'Irlande, à Louvain, était devenue vacante par le décès de Pierre Macvé. A l'université, tout le monde désignait O'Hearn pour remplacer le défunt. Mais le pays se trouvait de nouveau sous la domination de la maison d'Autriche et la collation de la place dépendait un peu du nonce apostolique. Sans doute pour être agréable à la cour, le prélat s'opposa énergiquement à la nomination d'O'Hearn, qu'il traitait de révolutionnaire. Dans une lettre au prince de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche, le nonce disait

« qu'il fut un des plus grands boute « feu de l'insurrection de 1789 et ne mé- « ritait certainement aucune faveur du « gouvernement ». Le prince de Metternich ne se montra pas si rigoureux que le nonce : O'Hearn obtint la présidence du collège d'Irlande, ainsi qu'une prébende à la cathédrale de Bruges.

Pendant la première occupation française en Belgique, en 1792, O'Hearn a fait partie de l'autorité communale de Louvain.

Après la seconde invasion de l'armée française en Belgique, Fr. O'Hearn quitta le pays et séjourna pendant peu de temps en Allemagne. Alors son collège fut converti en magasin de fourrages de l'armée. De retour à Louvain, il demanda d'être rétabli dans la possession de son établissement. Le représentant du peuple Lefèvre, de Nantes, lui octroya l'usage temporaire d'une partie seulement. L'autre partie continuait à servir de magasin de fourrages et de demeure du préposé en chef de l'agence des subsistances générales. A un moment donné, les bâtiments étaient tellement surchargés de grains que, le 14 septembre 1796, se produisit un effondrement partiel.

L'université de Louvain fut supprimée le 25 octobre 1797. Les présidents des divers collèges durent évacuer leurs établissements à bref délai. O'Hearn sollicita la faveur de pouvoir continuer pendant quelque temps encore à habiter son collège. Dans sa requête, qui se trouve aux archives de Louvain, il disait : « Très éloigné de sa terre « natale, fort peu favorisé de la fortune, « privé de tous les fruits de ses longs « services envers ces contrées, à l'excep- « tion de cette seule présidence, il es- « père que vous voudrez bien l'y conti- « nuer provisoirement ». La municipalité de Louvain lui accorda le délai demandé.

Quelque temps après, O'Hearn éprouva la douleur de devoir quitter sa chère ville de Louvain, où il avait passé vingt-six années de sa vie et où il ne comptait que des amis. Rentré dans son pays, il trouva un protecteur dans le docteur Hussey, l'évêque de Waterford, qui lui confia la charge de curé de l'église de Saint-Patrice, de la même ville. La première signature apposée par lui sur les registres de cette paroisse est du mois de mai 1799. Les grands revers qu'il éprouva en Belgique avaient miné sa santé et le conduisirent avant l'âge au tombeau. Il mourut à la cure de Waterford, le 22 octobre 1801 et fut inhumé près de son frère devant l'entrée de la sacristie de la cathédrale. Une plaque placée dans le mur y rappelle sa mémoire. On y lit :

Hic jacet Reverend^us FRANCISCUS O'HEARN *doctrina erga pauperes charitate, omnique virtutum genere conspicuus, parochiam Sancti Patricii pastorali zelo gubernabat : obiit* 22 *oct. a. d.* 1801, *ætatis* 54.

Ed. van Even.

Archives de l'ancienne université de Louvain. — Archives de la ville de Louvain. — Ed. van Even, *De Ierlander Francis o'Hearn*, dans les *Verslagen en mededeelingen der koninklijke vlaamsche Academie*, de 1889. — M. Hogan, *Journal of the Waterford und South East of Ireland archæological Society*.

OIGNIES (*Gilbert* D') ou D'ONGNIES, fils de Jean et de Marguerite de Launir, évêque de Tournai, naquit en cette ville ou à Lille vers l'an 1520, et mourut à Courtrai, le 25 août 1574. Elevé dans des sentiments très pieux, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé chanoine de la cathédrale de Tournai, ensuite vicaire général de Charles de Croy, évêque de ce diocèse, qui lui confia toute la direction de son siège. C'est à ces circonstances que le vicaire général dut, au moment du décès de ce prélat, mort le 11 décembre 1564, de le remplacer. Il fut sacré, le 21 octobre 1565, dans l'église abbatiale de Saint-Amand, et reçu à Tournai le 11 novembre suivant. Sa devise était : *Quæ sursum sunt.* Dès son entrée en fonctions, il manifesta beaucoup d'ardeur pour la réforme de son clergé. Sévère à l'égard de lui-même, il voulait l'être envers tout le monde, spécialement lorsqu'il s'agissait d'ecclésiastiques et du peuple. Bientôt il fut désillusionné complètement à propos du peuple. A

peine installé, des troubles sérieux, excités par les partisans de la religion reformée, commencèrent à Tournai et aux environs de cette ville. Le pillage des églises ayant été organisé partout, la cathédrale de Tournai ne fut pas épargnée, à la grande douleur du nouvel évêque. Un Tournaisien protestant très exalté, nommé Ambroise Wille, s'était mis à la tête d'une bande d'iconoclastes, qui dévastèrent toutes les églises du Tournaisis et des environs. Il fut accusé « d'avoir, comme « ministre, séduit et ému le peuple à « sédition et rébellion contre S. M., « fait brûler et jeter au feu les livres, « cartulaires, lettrages, privilèges et « autres papiers en l'église de Notre-« Dame, d'avoir chargé la populace « d'aller par le plat pays ravager et « briser les images et autres objets « dédiés au saint service de Dieu, d'avoir « mis la main sur les argenteries « de la dite église de Notre-Dame et « les régir et gouverner sous sa direc-« tion, même de s'être transporté dans « l'église et abbaye de Saint-Martin en « cette ville, en faisant ouvrir la porte « à plusieurs saccageurs et donnant « ordre à ceux-ci de briser la pierre du « grand autel, avec ordre à l'abbé de « composer moyennant mil florins ». La situation des affaires religieuses était si mauvaise à Tournai que les chanoines abandonnèrent leur église; l'évêque fut obligé de se réfugier à Lille. Il continua de résider en cette ville, malgré les sollicitations souvent renouvelées de revenir dans sa cathédrale. Il n'y rentra qu'au mois de janvier 1567, lorsque, par suite de l'arrivée d'une garnison et de la réaction chez le peuple, la tranquillité fut rétablie grâce à l'intervention du seigneur de Noircarmes, envoyé sur place par Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas. A partir de ce moment, l'évêque résida constamment à Tournai, sauf pendant les inspections qu'il était obligé de faire dans les abbayes et églises de son diocèse et des environs. Durant une de ces inspections et au moment de revenir de Mariembourg, il fit une chute qui faillit lui coûter la vie; mais il échappa au danger. Dévoué à son souverain légitime, l'évêque se consacra à son service. Néanmoins, à l'exemple de plusieurs ecclésiastiques, il n'était nullement bien disposé à l'égard du gouverneur général, le duc d'Albe. En 1566, il fut prêt à lui faire de l'opposition à propos des placards en matière d'impôts, sans pousser l'opposition au point de rompre toute relation. Sous ce rapport, il s'entendait fort bien avec le cardinal de Granvelle, qui, de son côté, lui montra toujours la plus grande bienveillance. D'Oignies ne continuait pas moins à se donner beaucoup de peine pour combattre l'hérésie dans son diocèse et mettre à exécution les décisions du concile de Trente. Il fit entrer dans son chapitre des ecclésiastiques instruits et capables. Dans ce but, dit Paquot, il unit un canonicat de cette église à la charge du théologal, après avoir obtenu à cet effet le consentement de son chapitre, et y érigea un nouveau archidiaconat. De cette manière, il divisa l'évêché en deux parties, l'une française, l'autre flamande. A la première, il assigna, en 1572, les trois doyennés de Tournai, Lille et Seclin, à la seconde, Courtrai et Helchin. Il publia aussi la bulle de Sixte-Quint, décidant que, pour être admis au chapitre, il fallait appartenir à la noblesse du côté paternel et maternel, ou être gradué dans une université. Il tint aussi un synode. Enfin, il se rendit à Courtrai et mourut de la peste en cette ville. Son corps fut transporté à Tournai, où l'archevêque de Cambrai, Louis de Berlaimont, lui fit faire un service funèbre très solennel, auquel le peuple accourut avec d'autant plus d'empressement qu'aucun évêque n'avait plus été enterré dans la cathédrale depuis plus d'un siècle. Une plaque gravée portant l'inscription suivante fut placée sur sa tombe :

Quis jacet hic? Ego Guilbertus cognomine Don-
Quæ tibi conditio? Præsul in urbe fui. [gnyes.
Quod pietatis opus? Christo judice clarum est.
Equid opum? Templum, pauper et hospes habent.
Quid fuit in voto? Sanctæ perfectio vitæ.
Luge, et, quæ sursum sunt, bone pastor, habe.

Le corps fut placé dans un superbe mausolée en marbre, sur lequel l'évêque

était représenté les mains jointes. Cousin en donne la description détaillée, d'après les renseignements communiqués par Jean Scohier, chapelain du prélat.

En vertu de son testament, il légua à sa cathédrale divers objets précieux, entre autres une magnifique tapisserie représentant l'histoire de Dina, fille de Jacob et de Lia.

Les actes de son synode ont été imprimés sous le titre de : *Decreta et statuta synodii diœcesis tornacensis, per reverendissimum in Christo patrem D. Guilbertum d'Ongnyes, episcopum tornacensem.* Douai, 1574, et Louvain, 1589. Paquot en donne un résumé.

Ch. Piot.

Gazet, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas. — Gallia christiana*, t. III. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. XI. — *Mémoires de Pasquier de la Barre.* — Chotin, *Histoire de Tournai.* — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Tournai.* — Cousin, *Histoire de Tournai.* — Extraits des consaux de Tournai, dans les *Bulletins de la Commission d'histoire*, 1re série, t. II. — Strada, *Supplément*, t. II. — Le t. II de la *Correspondance de Granvelle*, publié par Poullet. — Renon de France, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, publié par Piot.

OIGNIES (Frère *Hugo* **D'**). Voir HUGO D'OIGNIES.

OIGNIES (*Marie* **D'**). Voir MARIE D'OIGNIES.

OIRSCHOT (*Henri* **D'**) ou D'OORSCHOT, historien du XVe siècle. Voir HENRI DE MERICA.

OISY (*Hugues* **D'**). Voir HUGUES D'OISY.

OKEGHEM (*Jean*), compositeur de musique. Voir OCKEGHEM (*Jean* VAN).

O'KELLY D'AGRIM (*Jean-Prosper-Désiré*, comte), historien et héraldiste, né à Bruxelles, le 5 mai 1807, mort dans cette ville, le 20 janvier 1843. En 1823, il fut attaché au conseil suprême de noblesse des Pays-Bas et se voua dès lors entièrement à l'étude de l'art héraldique. Après la révolution belge, il abandonna ces fonctions lucratives et préféra rester dans sa patrie. En 1838, le gouvernement le chargea des recherches héraldiques auprès du ministère des affaires étrangères. Il se lia d'amitié avec les plus hauts personnages de l'époque, notamment avec le comte de Mérode, le baron de Reiffenberg et le chevalier de Sauvage. Dans le but de rassembler les souvenirs de l'ancienne noblesse belge, il fonda la Société héraldique et équestre du royaume de Belgique, dont il devint le secrétaire, et qui fut le berceau du collège héraldique officiel. En 1842, il commença un travail de longue haleine, intitulé : *Nobiliaire général des Pays-Bas et de Belgique depuis le* XVe *siècle jusqu'à nos jours*, ouvrage que la mort ne lui permit pas d'achever. La noblesse de la famille O'Kelly, originaire d'Irlande, a été reconnue par diplôme du roi Guillaume, donné à La Haye, le 10 février 1826. Elle porte : *de gueules à la tour donjonnée d'argent, soutenue par deux lions d'or.* Sa devise est : *Turris est fortis mihi Deus.*

O'Kelly d'Agrim a publié les ouvrages suivants : 1. *Annales de la maison d'Hy-Mancy, issue des anciens rois d'Irlande et connue depuis le* XIe *siècle sous le nom de O'Kelly... précédées d'un essai historique sur l'Irlande.* La Haye, M. de Lyon, 1830; in-4°. — 2. *Armorial général du royaume des Pays-Bas, tiré des archives.* En collaboration avec Van Weleweld. L'ouvrage comprend 204 planches in-folio et un supplément de 13 planches. — 3. *Essai historique sur l'Irlande, contenant l'origine de toutes les familles nobles de ce pays.* Bruxelles, D. Wiart, 1837; in-8°.

L. Tierenteyn.

Piron, *Algemeene levensbeschryving.* — *Messager des sciences historiques*, 1843. — Papiers de famille communiqués par Mr André O'Kelly de Galway. — *Bibliographie nationale*, t. III. — *Moniteur* du 19 octobre 1882. — *Armorial de Belgique*, pl. 115, 4.

OLBERT DE GEMBLOUX, écrivain ecclésiastique, né à Leernes (Hainaut), mort en 1048. Il appartient à cette brillante lignée de clercs érudits qui jetèrent au XIe siècle un si vif éclat sur les écoles de Liége, et contribuèrent tant

à cette époque, au maintien des relations littéraires et scientifiques entre la France et l'Empire. Né à Lederna, aujourd'hui Leernes, il entra tout d'abord au monastère de Lobbes, où il étudia avec Wazon sous la direction de Hériger, puis il alla compléter son instruction en France, où on le trouve successivement à Saint-Germain de Paris, à Troyes et à Chartres où enseignait alors le célèbre Fulbert. Peu après son retour dans le diocèse de Liége, il fut désigné par l'évêque Baldéric II à Burchard de Worms, qui cherchait un maître instruit à mettre à la tête de ses écoles. Il séjourna probablement aux bords du Rhin de 1008 à 1012, et prit une part considérable à la rédaction de la collection de canons qui a rendu fameux le nom de Burchard. Il venait de rentrer à Lobbes lorsque, l'abbé Erluin de Gembloux étant mort, Baldéric l'appela à la direction du célèbre monastère (1012). Tout y était alors dans le plus triste état : les domaines étaient amoindris, la discipline relâchée, les études en pleine décadence. Bien que fort mal accueilli par des moines dégénérés, Olbert entreprit courageusement la lutte contre le désordre et les abus. En peu de temps, d'importantes propriétés furent acquises, les bâtiments furent réparés. Une nouvelle église fut consacrée en 1022. De vastes viviers furent creusés et l'abbé lui-même, se conformant strictement aux prescriptions de la règle bénédictine sur le travail manuel, mit la main à la pioche. Bref, comme son ami le futur évêque Wazon, et comme d'ailleurs tant d'autres ecclésiastiques de cette époque où l'Eglise exerça une si profonde action sur la société et sur l'Etat, Olbert se révéla aussi bon administrateur qu'il était savant homme.

Les succès qu'il avait remportés à Gembloux engagèrent sans doute l'évêque Wolbodon, successeur de Baldéric, à l'appeler, en 1020, à la tête du monastère de Saint-Jacques, récemment fondé à Liége. Depuis lors jusqu'à sa mort, arrivée en 1048, Olbert gouverna les deux abbayes. Les résultats de sa gestion à Saint-Jacques ne furent pas moins remarquables que ceux qu'il avait obtenus à Gembloux. En 1030, il fit consacrer l'église du monastère, où il avait appelé des moines de Saint-Vannes, formés par le célèbre réformateur Richard de Verdun.

Si lourde qu'elle ait été, l'administration de ses deux abbayes fut pourtant bien loin d'absorber tout entière l'activité d'Olbert. Il consacra le meilleur de ses forces à développer autour de lui la culture littéraire qui faisait alors la gloire du clergé liégeois. Il enrichit la bibliothèque de Gembloux de cent manuscrits d'auteurs ecclésiastiques et de cinquante d'auteurs profanes. Sous sa direction, l'école monastique devint un des foyers les plus actifs de la vie scientifique de l'époque. Les étudiants y affluaient, et il semble même que de jeunes laïques, élevés à la cour impériale (*curiales*), aient été confiés aux soins du savant abbé. Parmi ses élèves les plus marquants, il faut citer les deux frères Missac et Folcuin dont le premier lui succéda comme abbé de Gembloux, tandis que l'autre, après avoir été appelé comme professeur à Stavelot par Poppon, mourut abbé de Saint-Vincent de Metz, puis Liétard et Guérin, qui jouirent de leur temps d'une grande réputation, mais surtout le fameux Sigebert qui, dans ses *Gesta abbatum Gemblacensium* et dans son *De scriptoribus ecclesiasticis*, n'a pas ménagé à son vieux maître les témoignages de sa reconnaissance et de son admiration.

Olbert ne se contenta pas de former des élèves : il se distingua aussi comme écrivain. Nous savons qu'outre des hymnes et des répons, il composa une histoire de l'ancien et du nouveau Testament, ainsi que plusieurs œuvres hagiographiques. De tout cela, il ne s'est conservé qu'une *Historia sancti Veroni*, écrite à la demande du comte de Hainaut, Régnier IV.

H. Pirenne.

Sigebert de Gembloux, *Gesta abbatum Gemblacensium*, *Monumenta Germaniæ historica*, *Scriptores*, t. VIII, p. 535 et suiv., et *Liber de rectoribus ecclesiasticis*, dans Migne, *Patrologia latina*, t. CLX. — S. Hirsch, *Jahrbücher des deut-*

schen Reichs unter Heinrich II, t. II, p. 194 et suiv. — A. Bittner, *Wazo und die Schulen von Lüttich* (Breslau, 1879). — Dute, *Die Schulen im Bisthum Lüttich im XI Jahrhundert* (Marburg, 1882).—W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6e éd., t. II. — *L'Historia s. Veroni* d'Olbert a été publiée à Mons par G. Galopin en 1636, in-12; puis par Henschen dans les *Acta Sanctorum*, mars III, p. 845 et suiv., et enfin partiellement par Holder-Egger dans les *Mon. Germ. hist., Script.*, t. XV, p. 750-753.

OLBRECHTS (*Pierre-Joseph*), administrateur et agronome, né à Nederhembeek (Brabant), le 7 août 1744, et mort en 1815. Il vint s'établir à Bruxelles comme négociant. Durant le régime français, il fut élu par ses concitoyens membre, puis président du conseil municipal de la ville. Les services qu'il rendit comme administrateur lui valurent d'être envoyé par trois fois à Paris comme membre du Corps législatif. Vers la fin de sa vie, il se retira à la campagne pour s'occuper d'agriculture. Nous ne connaissons de lui qu'une brochure officielle, datée du 14 fructidor an VI, dans laquelle il se défend contre la plainte d'un artiste du théâtre de Bruxelles (collection Steven de la Bibliothèque royale). Il paraît n'avoir rien écrit sur l'agronomie.

François Crépin.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*.

OLIESCHLAGER (*Jean*), en latin *Olivarius*, poète latin et philologue, né à Gand vers 1545, mort à Cambrai avant 1624. Valère André nous apprend qu'Olieschlager se rendit fort jeune à Paris et qu'il y suivit les cours d'Adrien Turnèbe et de Pierre La Ramée ; il fit de tels progrès que, dès l'âge de dix-sept ou de dix-huit ans, il donnait des leçons de grec et expliquait les auteurs les plus difficiles : Callimaque, Pindare, etc. Après avoir voyagé ensuite en Allemagne, Olieschlager rentra dans sa ville natale, où il ouvrit une école. D'après Sanderus, il aurait déjà été sous-maître, *hypodidascalus*, dans l'école de Jean Otho, à Gand, avant de se rendre en Allemagne. Ce voyage avait-il exercé une influence sur ses convictions religieuses? Il est permis de le croire, puisque Paquot nous rapporte qu'à la suite des troubles de 1566, notre philologue se retira à Duisbourg, dans le duché de Clèves, où il continua d'enseigner le grec et le latin sous Jean Otho. Quoiqu'il en soit, vers 1575, son concitoyen et parent, Liévin Pontanus, l'attira à l'université de Douai et lui céda sa chaire de grec et d'éloquence. Tout en s'acquérant une grande réputation par ses leçons, Olieschlager entama l'étude du droit et conquit le grade de licencié à un âge déjà avancé. Il fut alors appelé à Cambrai pour y devenir syndic ou conseiller pensionnaire de cette ville, où il mourut probablement avant 1624. Dans ses *Parcæ*, parues en cette dernière année, Josse Rycquius lui consacre le sixain suivant :

Quem toties Graiæ ramis præcinxit olivæ
Pallas, Athenæi præses et ingenii;
Quem toties Latios spatiatum duxit in hortos
Incola Thespiaci turba novena jugi;
Cernis Olivari bustum : venerare, Viator,
Non etenim arcana religione caret.

Nous connaissons d'Olieschlager une édition des œuvres de saint Prosper d'Aquitaine : *Divi Prosperi Aquitanici episcopi Rhegiensis opera, accurata vetustorum exemplarium collatione a mendis pene innumeris repuryata*. Douai, Jean Bogard, 1577; in-8o. Le nom de l'éditeur ne figure pas sur le titre, mais il a signé l'épître dédicatoire au prieur de Saint-Vaast, d'Arras, Jean Sarracenus, qui lui avait fourni des notes nombreuses pour son travail. Sanderus lui attribue encore deux tragédies sacrées, d'un style très châtié, qu'Olieschlager fit représenter à Gand, avec le plus grand succès, par les élèves de son école : *Michæas* et *Nabuchodonosor*, ainsi que de très nombreux vers de tout genre : *infinitos omnis generis versus politissimos*, que Sweertius désigne sous le nom de *Poemata varia in gratiam amicorum*.

Nous n'avons rencontré que deux spécimens de la poésie latine de Jean Olieschlager. Le premier est une pièce composée de douze distiques, en tête du *Liber proverbiorum Salomonis* mis en vers par le poète berlinois Joachim Tydichius, professeur à Douai (Gand, Gislain Manilius, 1573); elle est signée

Joannes Oliarius, *Duacensis Academiæ Professor*, et chante les louanges des poètes originaires de l'Allemagne. La seconde pièce, de dix distiques, se trouve dans les liminaires du *De viris illustribus urbis Romæ*, publié à Douai, en 1577, par André Schott ; cette édition avait été entreprise par Schott, sur les conseils d'Olieschlager. Ce maigre bagage ne permet guère d'émettre une appréciation sur la valeur littéraire de notre personnage, qui paraît cependant avoir joui d'une grande réputation parmi ses contemporains. Les anciens biographes lui prodiguent en effet leurs éloges, notamment Sweertius qui le qualifie de : *Vir utriusque linguæ peritus, poeta elegans, orator gravis, philosophus non vulgaris, in historiis omnibus versatissimus.* Mais il ne faut pas oublier que ces épithètes se rencontrent fréquemment accolées au nom d'auteurs d'ordre tout à fait secondaire, et qu'il serait dangereux de les prendre à la lettre.

Il importe de ne pas confondre notre Jean Olieschlager ou Olivarius, avec deux homonymes qui ont vécu au XVIe siècle : le poète latin Jean Oliverius, ou Olivier, évêque d'Angers, et le philologue Pierre-Jean Olivarius, auteur de notes sur Pomponius Mela.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 518 ; 2e éd. (1643), p. 545. — A. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 75. — Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 457 et 468. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), p. 706 et 793. — J.-Fr. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XI (Louvain, 1768), p. 115-120. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 82-83.

OLIESLAGHER (*Jean* D'), tapissier. Voir Olislaegher (*Jean* d').

OLIMAERT (*Jacques*), nommé en religion Jacques de Saint-Antoine, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, le 15 avril 1632, décédé à Anvers en 1703. Aussitôt ses études terminées, il entra dans l'ordre des carmes de l'ancienne observance et fit sa profession, le 7 novembre 1652, à l'âge de vingt ans. Quatre ans plus tard, le 10 juin 1656, il fut ordonné prêtre, et ses supérieurs le chargèrent d'enseigner d'abord la philosophie et ensuite la théologie et l'écriture sainte au couvent de Louvain. Depuis lors, le père Jacques de Saint-Antoine fut élevé successivement aux premières places de la province : prieur du couvent de Bruxelles en 1677 et de celui de Malines en 1689, il fut nommé définiteur, puis assistant du provincial et enfin provincial lui-même. Il fut revêtu jusqu'à trois fois de cette dernière dignité. Le père Jacques de Saint-Antoine se rendit à Rome, sous le pontificat d'Innocent XI, et reçut de ce pape des marques nombreuses de la plus haute bienveillance. Il mourut à Anvers, le 17 août 1703, âgé de soixante et onze ans. Ce n'est pas seulement à l'étude de la théologie que s'était appliqué le père Jacques de Saint-Antoine, mais il était également très versé en droit canon et possédait surtout la partie de ce droit qui concerne les Réguliers, comme l'attestent les nombreux ouvrages sortis de sa plume : 1. *Liber pro cultu Deiparæ Virginis apologeticus, peculiariter ex R. Petri Canisii operibus concinnatus.* Bruxelles, 1675 ; in-12. — 2. *Consultationes canonicæ pro regularium, præsertim ordinum mendicantium, a jurisdictione illustrissimorum ordinariorum post concilium Tridentinum exemptione ; ubi etiam agitur de dotibus regularium contra D. Antonium Godefroy, doctorem parisiensem.* Lyon, Hort. Boissat, 1680 ; in-12. — 3. *Amussis eupistina, ad quam revocatur Joannis Fred. Karg-Bambergensis Franconis Fecialis pacis religiosæ vindicatæ.* Cologne, Arnold Metternich, 1684 ; in-12. — 4. *Appendix consultatoria in qua deducitur in primis quantam fidem ac observantiam universi catholici debeant bullis, brevibus, constitutionibus, decretis summorum pontificum nec non declarationibus D.D.S.R.E. cardinalium.* Cologne, 1682 ; in-4o. — 5. *Resolutio, an mutuæ conventiones circa dotem puellarum ingredientium monasterium sint simoniacæ. Et quædam alia.* Cologne, 1684 ; in-12. — 6. *Dissertatio regularis...* (encore sur la même matière). Cologne, 1684 ; in-12. — 7. *Repagulum*

canonicum repagulo canonico clarissimi D. Zegeri Bernardi van Espen. J. U. D. & S.S. canonum profess. adversus nimiam (ut belle prætexit) exemptionum a juridictione episcoporum extensionem objectum. Cologne, J. W. Friessem, 1689; in-12. — 8. *Idée originale, essentielle et morale du tiers ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel* (en flamand). Anvers, Michel Cnobbaert, 1691; in-12. — 9. *Exercices spirituels pour la retraite annuelle de dix jours, qui est propre aux religieux* (en flamand). Anvers, Michel Cnobbaert, 1695; in-12. — 10. *Breviarium ad usum F.F. ordinis B. M. V. de Monte Carmelo.* Anvers, Franç. Muller, 1696; 2 vol. in-8°. — 11. *Diurnum F. F. ordinis B. M. V. de Monte Carmelo.* Ibid., id., 1696.

Outre ces différents ouvrages, le père Jacques de Saint-Antoine laissa plusieurs manuscrits : *Compendium theologicum.* ms. au couvent de Malines; in-4°. — *Theologia moralis.* ms. au couvent d'Anvers; in-8°. — *Prolegomena in S. scripturam,* ms. — *De Deo trino et uno,* ms.

Albéric de Crombrugghe.

Paquot, *Mémoires,* t. III, p. 174-178.

OLINGER (*Philippe*), lexicographe, né à Bettborn (grand-duché de Luxembourg), le 25 novembre 1794, mourut à Bruxelles, le 4 juin 1873. Il fit une partie de ses études au lycée de Metz, où il obtint, en 1812, le diplôme de bachelier ès lettres. J'ignore où il fit ses études ecclésiastiques. Entré en 1815 au collège d'Ath, l'abbé Olinger y remplit successivement les fonctions de professeur, de sous-principal et de principal. En 1823, le gouvernement lui confia la direction de l'athénée de Luxembourg ; l'année suivante, il fut nommé principal à l'Athénée royal de Bruxelles, qu'il dirigea jusqu'au mois d'octobre 1830, époque où le gouvernement provisoire supprima sa place. On suppose que ce fut alors qu'il s'établit comme directeur de pension à Bruxelles. Sa disgrâce dura jusqu'en 1838 : il fut appelé cette année, en qualité d'aumônier et de professeur de flamand à l'Ecole centrale de commerce et d'industrie et, le 15 septembre 1851, il fut nommé à la chaire de langue flamande à l'Athénée royal de Bruxelles. L'abbé Olinger faisait partie de plusieurs sociétés savantes, telles que la Société de littérature hollandaise de Leyde, etc. Le gouvernement hollandais avait reconnu les services rendus par lui à l'instruction publique en lui donnant la croix de chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne, et le roi Léopold Ier le fit également chevalier de son ordre. Il a d'ailleurs porté le titre de « professeur » de L. A. R. le duc de Brabant et le « comte de Flandre », et l'on peut voir qu'aucun encouragement, aucune récompense n'a manqué à sa longue et heureuse carrière.

Depuis l'âge de vingt-quatre ans jusqu'à sa mort, il n'a cessé d'écrire et de publier des livres d'enseignement. C'est à un moment heureux qu'il a commencé ses publications en langue néerlandaise. Le gouvernement hollandais avait rendu nécessaire la connaissance de cette langue pour un grand nombre de Belges qui jusqu'alors n'avaient pratiqué que la langue française ou qui, du moins, ne connaissaient que très imparfaitement le néerlandais. Dès 1818, Olinger publie à Bruxelles un manuel comprenant les racines de la langue hollandaise et une grammaire simplifiée, et, bientôt après, il fait paraître une partie du *Télémaque*, avec traduction néerlandaise littérale et interlinéaire. Il appliquait, comme on voit, à l'enseignement d'une langue vivante une méthode employée alors uniquement pour le latin et le grec. Ses manuels eurent du succès et la publication d'un nouveau dictionnaire néerlandais-français et français-néerlandais fut décidée. Jusque-là, on s'était surtout servi en Belgique du dictionnaire flamand de Des Roches, qui n'était pas trop mauvais pour l'époque. Mais le besoin se faisait sentir d'un ouvrage plus développé et écrit dans une orthographe plus conforme à celle des Hollandais. L'abbé Olinger entreprit de le rédiger et, en 1822, parut la première édition de la partie hollan-

daise-française, en 1825-1826 celle de la partie française-hollandaise du nouveau lexique. Depuis, exploitant cette riche mine, l'auteur ne cessa de rééditer son premier travail, de le remanier, de le corriger, d'en augmenter ou d'en restreindre le volume et de le présenter au public sous les formes constamment renouvelées de Dictionnaire classique, Dictionnaire pour les commençants, Dictionnaire de poche, Dictionnaire à l'usage des athénées, collèges, etc. C'est assez dire que l'entreprise réussit, malgré les attaques violentes et quelquefois méritées dont elle fut l'objet dans les écrits de lexicographes concurrents. La part d'originalité que l'abbé Olinger mit dans la rédaction de ses dictionnaires n'est pas considérable. Il doit à peu près toute la matière de son œuvre à ses devanciers, à Des Roches surtout, et il a toujours montré, dans l'usage qu'il a fait de cette matière, plus de laborieuse patience et d'habileté que de critique et de science solide. On lui donna un jour le nom de fabricant de dictionnaires : le mot est dur, mais non tout à fait injuste. Il semble que rien ne l'ait inquiété hors la réussite de son entreprise. Dans la question si longtemps et si vivement débattue de l'orthographe néerlandaise, jamais notre lexicographe n'a su prendre parti par lui-même (il l'avoue du reste avec humilité), et tour à tour il a adopté l'orthographe de Siegenbeek, l'orthographe mixte, celle de la Commission (*Tualcommissie*) et celle de De Vries et Te Winkel. L'opinion du jour fut son guide. Il s'est même laissé aller à écrire ces mots dans la préface de son grand dictionnaire (édit. 1834) : « Ce « serait injustement qu'on voudrait me « reprocher d'avoir hollandisé la langue « flamande ; cet ouvrage diffère essen- « tiellement de mon ouvrage hollandais- « français ». On était en pleine réaction contre la Hollande, et l'attitude que le lexicographe prenait là n'était pas celle que lui dictait ni sa connaissance de la langue néerlandaise, ni non plus sa dignité : il devait savoir en effet que le hollandais et le flamand n'ont jamais été deux langues *essentiellement* différentes. Le souci d'imposer son œuvre l'a poussé à lui chercher de puissants appuis, ce qui est légitime ; mais il peut nous paraître étrange de voir l'édition 1828-1830 de son dictionnaire dédiée au ministre Van Maanen, celle de 1834 à S. M. le Roi Léopold Ier! L'activité d'Olinger ne se borna pas à la lexicographie ; il a fourni beaucoup de manuels pour l'étude des langues néerlandaise, latine et même anglaise qui ne sont ni meilleurs, ni pires que ceux de la même époque. Il se mit également à la tête d'une publication mensuelle, *Nederduytsch Magazyn*, qui avait pour but principal de recueillir les légendes populaires ; mais le folklore lui réussit moins et la revue tomba au bout de trois années d'existence (1835-1837). Si l'œuvre d'Olinger ne porte pas la marque d'un esprit scientifique, elle n'en a pas moins rendu des services à l'enseignement belge en un temps où les bons livres classiques étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui.

On trouvera dans la *Bibliographie nationale* la longue énumération des ouvrages de l'abbé Olinger et de leurs diverses éditions.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuid-nederlandsche letterkunde.* — Frans de Potter, *Vlaamsche bibliographie. — Biblioqraphie nationale*, t. III. — Sleeckx et Vande Velde, *l'Abbé Olinger ou le fabricant de dictionnaires aux abois* (Bruxelles, Greuse, 1846 ; in-8°. — Notice manuscrite sur l'abbé Olinger à la bibliothèque de l'université de Gand. — Préfaces des dictionnaires d'Olinger. — Renseignements fournis par Mr H. Dessain, éditeur des derniers ouvrages de l'auteur.

OLISLAEGHER (*Jean* D'), Dolieslaegher, d'Holieslaegher, fils de Gilles et d'Élisabeth de Moor, tapissier haute-lisseur et marchand de tapisseries, né à Audenarde, le 4 janvier 1621, mort à Gand, le 2 juin 1685 (1). Après avoir exercé pendant quelque temps l'industrie dans sa ville natale, il alla, en 1655, s'établir à Gand avec ses ouvriers, en même temps que son beau-

(1) Registre de la paroisse de Saint-Bavon. Ce doit être la date de l'enterrement. Le fils, dans une lettre du 4 juin 1685, dit que son père mourut le « dernier du mois de may ».

père, François de Moor, l'un des plus importants fabricants d'Audenarde, et Daniel van Coppenolle, autre tapissier audenardais. Par contrat du 31 juillet de cette année, le magistrat de Gand avait accordé aux dits maîtres tapissiers divers avantages au point de vue des charges et impositions, ainsi qu'un subside annuel. Ceux-ci s'engageaient, de leur côté, à tenir en activité dans la ville chacun au moins douze métiers. Les tapissiers d'Audenarde ne tardèrent pas à chercher querelle à leurs confrères de Gand et s'unirent, eux vingt-cinq, pour les ruiner par des procès. Sous prétexte que des ouvriers assermentés à la confrérie de Sainte-Barbe, à Audenarde, ne pouvaient travailler pour des maîtres étrangers, ils firent saisir et défaire dans les ateliers des pièces destinées aux maîtres de Gand. Par arrêt du 16 juillet 1664, la cour de Flandre ordonna à Jean Blommaert, doyen des tapissiers d'Audenarde, de laisser partir des tapisseries appartenant à Jean d'Olislaegher. C'était en effet surtout à ce dernier qu'on s'en était pris. Sa qualité de maître ayant été contestée, il prouva qu'il avait fait son apprentissage chez Antoine van Rockeghem, fils de Gilles, qu'il avait été reçu à la gilde de Sainte-Barbe et avait payé la redevance de rigueur.

Cependant Jean d'Olislaegher, assisté par le magistrat de Gand, qui l'avait admis à la bourgeoisie, le 18 décembre 1662, parvint à surmonter toutes les difficultés. Son industrie et son commerce prospérèrent rapidement. Il continua avec des marchands de Paris les affaires de tapisseries commencées antérieurement à Audenarde par son beau-père, notamment avec Claude Révérend, Simon du Ruble et la veuve de ce dernier. A Valenciennes, ses correspondants étaient Pierre Leducq et le flamand Antoine van Reysschoot (1). Il fait des envois à Tournai, Malines, Maestricht, Lille, Dunkerque, Cambrai, Reims; il expédie aussi à Cologne, à Dantzig, eu Hollande, en Espagne. En 1669, il vend des tapis à Jean Sinteler, à Stockholm; en 1693, le fils d'Olislaegher cède une « chambre » à un habitant de Copenhague. Les rapports avec Anvers, où la famille d'Olislaegher avait des parents, sont fréquents ; c'est de là que le teinturier David du Gardin expédie la soie. A Bruxelles, le principal intermédiaire était Jean-François des Gronsiliers, négociant connu dans l'histoire de la tapisserie flamande. La maison de Gand finit même par faire des envois aux anciens rivaux d'Audenarde.

Mais pendant plusieurs années, le principal commerce de d'Olislaegher était avec l'Angleterre, où son fils, appelé Jean comme lui, se rendit plusieurs fois pour s'occuper des affaires de tapisserie. Parmi les flamands établis à Londres qui eurent en dépôt des marchandises de d'Olislaegher, on rencontre Gérard et Antoine van Heythuysen, Laurent van Hamme, Pierre et Guillaume Vanden Berghe, Hubert Moens, Antoine Verspeet, Liévin de Dorpere. Gabriel de la Porte, marchand de Londres, vend des tapisseries pour compte de d'Olislaegher dès 1670. Parmi les autres négociants de Londres qui ont des rapports avec la maison gantoise, il y a aussi beaucoup d'Anglais (1): Samuel Spicer, John Belcher, John Ridges, Chrysostome Crowy, John Waitson, Briant Rives, Thomas Points, Edward Edmonds, Nathaniel Carpenter, John Smith, Samuel Forley. Le 1er octobre 1675, Josua Feake, de Londres, accuse la réception d'une facture de trente-six « chambres de tasppestries » qui lui ont été adressées par d'Olislaegher; en 1689, il y avait chez John Loyd quatre-vingt-douze pièces de tapisseries (2) qui restaient invendues; en 1694, soixante et une pièces de la maison d'Olislaegher, déposées dans la capitale anglaise, sont cédées pour 1,193 livres sterlings 4 s. 6 d. à Jean Vander Meulen de Gand. Des tapisseries se faisaient aussi à Gand sur com-

(1) De 1677 à 1683 Ant. van Reysschoot; ensuite la veuve de celui-ci.

(1) Plusieurs de ces maisons anglaises avaient des employés qui correspondaient en néerlandais.

(2) Cléopâtre, Diane, Pomone, Isaac, Rebecca, Jacob, des paysages, etc.

mande pour des anglais : Guillaume Fington (1682), Guillaume Humpheris (1683), Milady Lanxdon (1692), M. de Beauvoir (1693), etc. Dans une lettre de 1692, il est question de tapisseries dont aurait besoin la princesse Anne. Les envois vers l'Angleterre se faisaient via Ostende, en passant par Bruges où étaient établis des négociants anglais, entre autres John Waldegrave et John Hudson, qui avaient également des dépôts de d'Olislaegher.

Les métiers ou ateliers tenus en activité à Gand, conformément au contrat de 1655, ne pouvaient produire assez pour alimenter un commerce de cette importance. Aussi travaillait-on pour la maison gantoise dans plusieurs communes du pays d'Alost, aux environs d'Audenarde et de Renaix : à Mater, Hoorebeke-Sainte-Marie, Hoorebeke-Saint-Corneille, Boucle-Saint-Denis, Opbrakel, Volkeghem, Schoorisse (1). Actif et intelligent, d'Olislaegher s'occupait lui-même du détail de la fabrication, et il fournissait à ses aides la laine de diverses couleurs, les bordures, la soie, le fil, ainsi que les patrons. Pour la commodité de ses rapports avec la campagne, il avait établi un dépôt de marchandises à Hermelghem sur l'Escaut, en aval d'Audenarde. De là, entre notre maître tapissier et les échevins de Gand, de fréquents débats au sujet des stipulations du contrat de 1655. Ces difficultés, qui n'étaient pas aplanies à la mort de d'Olislaegher, nous ont valu plusieurs enquêtes, des listes d'ouvriers et un bon nombre de renseignements sur l'industrie de la tapisserie à Gand pendant le dernier tiers du XVIIe siècle.

Les sujets de beaucoup de tapisseries de d'Olislaegher sont connus par des comptes ou des descriptions d'inventaires, ainsi qu'on le verra à l'article suivant. Mais dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons citer comme spécimens encore existants du genre que les quatre pièces livrées en 1656 par son beau-père, François de Moor, à l'abbaye de Baudeloo à Gand, et qui se trouvent toujours dans le même local, devenu l'habitation du préfet de l'athénée.

Jean d'Olislaegher laissa de sa femme Jeanne de Moor, décédée le 3 août 1671, cinq enfants, dont un fils, que nous allons retrouver comme chef de la maison.

Victor Vander Haeghen.

J. Guiffrey, E. Muntz et A. Pinchart, *Histoire générale de la tapisserie*, 3e partie. — J. Van de Velde, *Histoire des manufactures de tapisseries de la ville d'Audenarde* (dans la revue *La Flandre*, Bruges, 1884, p. 332). — F. de Potter, Gand, t. VII. — Archives d'Audenarde et de Gand. — Ch. Gilleman, *Tapisseries de l'ancienne abbaye de Baudeloo*, dans l'*Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XIII. — Papiers de la famille d'Olislaegher, à l'hôtel de ville de Gand.

OLISLAEGHER (*Jean II* D'), fils du précédent et de Jeanne de Moor, naquit en 1657 et fut enterré à Gand, le 19 octobre 1712, dans le caveau de sa famille à la cathédrale de Saint-Bavon. Il s'occupait déjà depuis plusieurs années du commerce des tapisseries quand, après la mort de son père, en 1685, il prit la direction de la maison gantoise. Nous le trouvons à Londres en août 1677, en juillet, août et septembre 1679, de novembre 1690 à juillet 1691. On voit par sa correspondance que le négoce est souvent contrarié par les divers événements politiques dont l'Angleterre fut le théâtre depuis les dernières années du règne de Charles II jusque sous Guillaume III. Mais ce qui faisait le plus de tort à l'industrie de nos tapissiers, c'était un changement dans le goût des Anglais, spécialement la mode adoptée dans les constructions nouvelles de remplacer les tapis par des panneaux en bois. D'autre part, les droits établis par Colbert (1) avaient rendu difficile le commerce d'exportation en France. Dans les Pays-Bas, les campagnes de Louis XIV sont néfastes. Un dépôt de marchandises de d'Olislaegher est détruit en 1695 par le bombardement de Bruxelles. Heureusement que la maison vendait aussi d'autres

(1) Par ex. : un tapissier de Schoorisse, Etienne Schot, s'engage par contrat du 9 décembre 1659, à faire pour d'Olislaegher deux mille aunes de tapisseries, ou bien à travailler pour lui exclusivement pendant six ans.

(1) Ces droits s'élevaient à deux patacons par pièce. Les tapis de Bruxelles et d'Anvers payaient double (lettre du 17 août 1681).

tissus, notamment les « legatures »; elle trouvait également des ressources dans la location des tapis pour fêtes et cérémonies. Vers la fin du siècle, les embarras financiers sont de plus en plus fréquents. Le 20 octobre 1691, d'Olislaegher offre de mettre en garantie à Londres de belles tapisseries valant 4,000 livres sterling, si l'on veut lui prêter pour un an seulement 5 ou 600 livres. Il cherche à emprunter de l'argent à des correspondants dans diverses villes. Le mont-de-piété lui est aussi d'un grand secours; le cahier des nombreuses marchandises qu'il y dépose de 1695 à 1701 est curieux à plus d'un titre. Ainsi un lot du « plus fin Bacchus » engagé le 10 octobre 1696 pour 100 florins, est dégagé à l'effet d'être vendu à M. Wyckersloot, à Copenhague. Le 5 décembre 1696, le mont-de-piété prête 60 florins sur un paysage avec figures, mesurant 4 aunes et demie, destiné à être envoyé plus tard en Angleterre; ce dernier engagement est renouvelé le 28 janvier 1698, etc.

Atteinte par des faillites de correspondants étrangers, la maison était aussi engagée dans un nombre considérable de procès. En 1708, d'Olislaegher demanda au souverain de tenir en surséance des procès en Flandre, afin qu'il pût vaquer pendant quelque temps à ses affaires en Angleterre (1). L'avoir de d'Olislaegher était en outre grevé de rentes viagères au profit de ses sœurs qui s'étaient retirées dans des couvents. Tout cela ne l'avait pourtant pas empêché d'acquérir des biens fonciers. Propriétaire de l'importante seigneurie de Tollieu (ou *Tolbeke*), près de Poperingue (2), et d'un grand nombre de fiefs, il acheta encore en 1695 la seigneurie de Darupt, à Afsné lez-Gand. Obligé à la suite des ravages commis par les armées d'occupation de cultiver parfois lui-même ses terres, il finit par abandonner la maison paternelle, située au *Brabandam*, près du couvent des capucins, et, vers la fin de sa vie, ne conservant à Gand qu'un appartement, il vécut en gentilhomme campagnard. Bien qu'il continuât à s'occuper toujours des affaires, sa place dans le négoce de tapisserie est peu à peu prise par plusieurs autres tapissiers d'Audenarde, Alexandre et Jean Baert, Louis Blommaert, François Vander Stichelen, Macaire Gimbercy, à la fois tapissier et peintre de patrons, Catherine Vande Kerchove, veuve de Pierre van Coppenolle, qui tous s'installent à Gand entre les années 1684 et 1699.

Jean d'Olislaegher (II), qui avait conservé dans ses archives des minutes de lettres — en français et en flamand, vers et prose, voire avec des citations latines — relatives à ses divers projets de mariage manqués, mourut célibataire à l'âge de 55 ans. Quelques jours après son décès, par acte du 25 octobre 1712, un curateur fut désigné pour liquider la succession, qui était très embrouillée, et tous les papiers de la famille furent consignés à l'hôtel de ville (1).

Les registres et papiers d'affaire des d'Olislaegher, père et fils, qui s'étendent sur plus d'un demi-siècle, renseignent des milliers de pièces de tapisseries, presque toujours citées par « chambres » de quatre à six pièces, auxquelles viennent parfois s'ajouter des « entre-deux », des soubassements, des « entre-fenestres ». Les dimensions sont indiquées en aunes. Dans l'état des biens de la femme de Jean d'Olislaegher I, dressé en 1671, on expertise environ cent trente lots de tapisseries comprenant presque tous des chambres complètes. Voici quelques sujets qui reparaissent fréquemment et que nous avons classés par genres :

Histoire biblique : *Histoire d'Isaac, fils d'Abraham, et de Rebecca, fille de Bathuel. — Rebecca avec l'ange. — Histoire de Jacob. — Moïse. — Samson. — David. — Holopherne.*

Histoire ancienne : *Achille. — Le*

(1) En 1715, il y avait encore à Londres un dépôt de tapis de la maison d'Olislaegher, dont on fit alors l'inventaire.

(2) Il signait : Jean d'Olislaegher Tollieu.

(1) Quarante-cinq ans plus tard, en 1757, sur la proposition du fils du curateur, on attribua aux pauvres de la ville une somme de 2 livres 6 esc. 5 gr. 6 den., revenant à des créanciers qui n'avaient pas été retrouvés.

roi Cyrus. — *Alexandre et Darius* (en six pièces). — *Romulus*. — *Decius*. — *Tapisserie romaine*. — *Les Sabines*. — *Marc-Antoine et Cléopâtre*.

Mythologie : *Bacchanales*, — *Naissance de Bacchus*. — *Pomone*. — *Flore*. — *Vénus et Adonis*. — *Nymphes et satyres*. — *Diane à la chasse* (en six pièces). — *Céphale et Procris*.

Sujets divers : *Armide et Renald*. — *Médor et Angelica*. — *La conversation française*. — *La conversation d'Italie*. — *La chasse royale*. — *Léopard et serpent*. — *Cerfs, lièvres, chiens, paons, oiseaux, etc*. — *Combat d'une jument contre un sanglier*. — *Verdures, feuillages, fleurs, arbustes, paysages*, avec ou sans personnages. — *Danses*. — *Scènes villageoises*. — *Allégories*. — *Châteaux*. — *Batailles*.

Les documents relatifs aux artistes qui peignirent les patrons ne sont certes pas les moins intéressants. Jean d'Olislaegher I travailla d'abord beaucoup d'après les patrons de son beau-père F. de Moor et d'autres vieux modèles rapportés d'Audenarde. Dès 1655, il est question de « patrons anversois », et successivement des dessins nouveaux sont commandés à des peintres de la cité de Rubens. Parmi ceux qui peignirent le plus souvent pour la maison gantoise figurent deux *De Witte :* des paysages sont peints par *Pierre de Witte* en 1668; *Gaspard de Witte* écrit d'Anvers, le 29 mai 1670, qu'il vient d'achever un patron de six aunes. Nous rencontrons *Pierre Spiering* depuis 1676; en 1677, il est chargé d'exécuter (1) l'*Histoire de Don Quichotte de la Manche* (en six pièces), sujet qu'on avait signalé d'Angleterre comme « agréable » et plaisant », et dont les esquisses avaient été envoyées de Londres. Spiering est encore en correspondance avec d'Olislaegher pour d'autres patrons, en 1679-1680 (1); on cite plusieurs fois ses œuvres en 1695. Des dessins d'un « De Clef » sont cités dans les lettres anversoises de 1682. Viennent ensuite deux *Vander Cruyssen*, également d'Anvers : *Jean-Charles Vander Cruyssen* peint de nombreux patrons depuis 1684, entre autres une *Chasse aux cerfs* et *Narcisse se regardant dans l'eau* (1691). — *Jacques Vander Cruyssen* livre à d'Olislaegher, en 1695, un *Combat de coqs*, des *renards*, des *taureaux*, des *bordures avec anges et festons*. Pour ce qui concerne les patrons du peintre bruxellois *Achtschellinck*, ils se rapportent à des tapisseries faites à Bruxelles pour compte de d'Olislaegher (2). A Gand, *François de Dryver* fait des dessins de bordure en 1679; *Adolphe de Grief*, divers patrons en 1685; *Antoine Beirisfort*, des *chiens* et des *poules* en 1689. Une quittance pour peinture de patrons est signée *J. de Coxie*, 17 décembre 1679. Divers travaux sont exécutés en 1658 par un peintre de Hulst, *Olivier Vanden Driessche*. *Jean de Vroye*, de Schorisse, qui est payé en 1686 pour avoir peint six patrons, était en même temps tapissier. On peut en dire autant de *Georges Guys*, dont les peintures sont signalées dans les comptes de la maison depuis 1656.

Victor Vander Haeghen.

Archives de la ville de Gand. — Registres d'affaires et papiers de la famille d'Olislaegher, consignés à l'hôtel de ville de Gand.

OLIVA (*Philippe*) naquit en Zélande, à Middelbourg, mais vint fort jeune s'établir à Anvers pour s'y adonner à la peinture. Il fut reçu franc-maître de la gilde Saint-Luc pendant l'exercice 1622-1623. Quelques années plus tard, il sollicita son entrée dans la bourgeoisie d'Anvers, et les registres scabinaux

(1) Dans une lettre de Londres, 26 février 1677 (n. st.), il est question de confier l'exécution des personnages à un « bon maître » de La Haye qui séjourne en Angleterre, tandis que les paysages seraient peints par Spiering. — Une autre lettre de Londres, 4 juin 1677, proteste contre l'idée de supprimer la scène des *moulins*, qui est l'une des plus plaisantes de l'histoire.

(1) Pendant l'occupation française, un laisser-passer est délivré le 13 septembre 1678, au nom du roi de France pour un *patron de tappicerie vaillable seize florins*, venant d'Anvers et destiné à la maison d'Olislaegher.

(2) Parmi ces tapisseries bruxelloises citons : *Une chambre représentant les douze mois de l'année, ainsi que les quatre parties du monde, savoir : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe, ensemble dix pièces, le tout haut de six aunes, très richement travaillé avec or et argent.*

prouvent qu'il y fut admis le 4 juillet 1642. L'année suivante, il accepta dans son atelier, en qualité d'élève, un de ses parents, Thomas Oliva. Il mourut, en 1655.

Oliva (*Philippe II*), fils du précédent, fut également peintre. Il entra à la gilde Saint-Luc en qualité de maître en 1655.

Oliva (*Philippe III*), fils du précédent, fut peintre enlumineur. C'est dans l'atelier de François van Wesenbeeck qu'il s'initia aux secrets de son art; il y entra en 1663 et fut reçu, la même année, à la gilde Saint-Luc en qualité d'apprenti, fils de maître; en 1668, il fut admis à la maîtrise. Il avait épousé Jeanne Denys et mourut en 1713. Il délaissa plusieurs enfants, parmi lesquels il y en eut deux au moins qui adoptèrent la carrière artistique; ce furent : *Joseph Oliva*, qui fit son apprentissage, à partir de l'année 1693, chez François van Aken, et épousa plus tard Françoise de Smeth, et *François Oliva*. Celui-ci fit, comme ses prédécesseurs, partie de la gilde Saint-Luc; il y entra, en 1671, comme apprenti et passa maître en 1681. Il eut pour professeur Jean Vermeeren. De sa femme, Anna Muninx, il n'eut qu'une fille, Suzanne Oliva.

A la même famille appartiennent encore :

Oliva (*Michel*), second fils de Philippe II, reçu maître de la gilde Saint-Luc en 1667 et mort en 1712. Sa femme, Christine de Grande, l'avait précédé dans la tombe depuis 1704. Il habitait à Anvers, une maison située au rempart du Lombard et qui portait pour enseigne : *de Gulde hant*.

Oliva (*André*), fils de Philippe I Oliva, peintre comme son père et son frère; il obtint, en 1648-1649, le titre de maître dans la gilde Saint-Luc d'Anvers. Il épousa Sara Munincx.

Plusieurs autres artistes anversois portant le nom d'Oliva et appartenant à la même famille se trouvent encore inscrits sur les registres de la gilde Saint-Luc; mais ils n'ont joué qu'un rôle artistique tout à fait effacé.

Fernand Donnet.

Rombouts et van Lerius, de *Liggeren* van Sint-Lucas gilde. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Mols, *Artistes flamands peintres* (manuscrit). — Archives communales d'Anvers : vierschaerboeken, schepenbrieven, minutes des notaires Buytas et Hullegarde. — Registres de l'état civil. — Ed. Fétis, *les Artistes belges à l'étranger*.

OLIVA (Don Rodrigue Calderon, comte de La), naquit à Anvers d'un capitaine espagnol, Francisco Calderon, qui avait pris une grande part au sac du *Pand* des tapissiers, lors de la Furie espagnole, et d'une Flamande, Marie de Aranda, née Sandelyn. Vers 1598, ce Calderon entra au service du duc de Lerme, favori de Philippe III, et devint successivement comte de La Oliva, chevalier de Saint-Jacques, commandeur d'Ocaña, et, plus tard, en 1614, marquis des Sept Eglises. Il fut, pendant plusieurs années, tout puissant à la cour de Madrid; mais, après la mort de son protecteur, il fut accusé de nombreux crimes, notamment d'avoir empoisonné la reine Elisabeth, jeté en prison et appliqué à la torture. On ne put le convaincre que de la mort d'un gentilhomme, et il eût, sans doute, obtenu son pardon, sans la mort du roi. Le nouveau souverain, Philippe IV, et son premier ministre, Olivarez, écoutèrent les ennemis de l'ancien favori comme de tous ceux qui convoitaient ses immenses richesses, et firent recommencer la procédure. Malgré les supplications de sa femme et de ses enfants, Calderon fut exécuté, le 21 octobre 1621. Le courage avec lequel il subit le dernier supplice frappa l'imagination populaire, et, dans la suite, il fut de mode de dire de quelqu'un qui prenait des airs de grandeur : « Il marche plus fièrement « que don Rodrigue au gibet »; *anda mas honrado que don Rodrigo en la horca*.

L'histoire de cet aventurier appartient à l'Espagne. Nous n'avons à rappeler ici que le voyage qu'il fit aux Pays-Bas en 1612. La cour de Madrid l'envoyait dans notre pays pour annon-

cer aux archiducs le double mariage projeté par les cours d'Espagne et de France. Calderon passa par Fontainebleau, où il fut reçu avec de grands honneurs, et Anvers, sa ville natale, lui fit cadeau d'un tableau de grand prix, une *Adoration des Mages*, que Rubens avait peinte pour orner la salle des états de l'Hôtel-de-ville. Le pensionnaire de la ville, de Weert, l'ayant complimenté à son arrivée et à son départ, le favori répondit chaque fois par quelques phrases empreintes de la plus franche cordialité et qui nous ont été conservées, avec l'allocution du pensionnaire, dans les archives communales. La remise du tableau avait été l'objet d'une délibération spéciale au conseil de la cité. Le crédit du fils fit oublier les rapines du père; les Anversois voulaient s'attacher un si puissant personnage, et ils espéraient, par son influence, obtenir le monopole du commerce des épices. Il n'y eut d'opposition que de la part des doyens des merciers. Après la mort de Calderon, cette *Adoration des Mages* fut achetée par Philippe IV ; elle appartient aujourd'hui au musée de Madrid.

H. Lonchay.

Quevedo, *Grandes anales de quince dias.* — Cabrera de Cordoba, *Relaciones de la Corte de España.* — La Fuente, *Historial general de España*, t. XV et XVI. — Genard, *Bulletin des archives d'Anvers*, t. VI, p. 350 et s. — Fernand Donnet, *les Tapisseries de Bruxelles, d'Enghien et d'Audenarde pendant la Furie espagnole*, dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1894. — Max Rooses, *l'Œuvre de Rubens*, t. I, *passim*.

OLIVERIUS (*Arnold*), prédicateur et écrivain ecclésiastique, mort à Maestricht, le 14 avril 1600. Il appartenait à l'ordre des Augustins et remplit les fonctions de prieur au couvent d'Utrecht, d'après Burman (*Trajectum eruditum*, p. 253), à celui de Haarlem, d'après Foppens (*Biblioth. belgica*, t. Ier, p. 100). Il occupa ensuite le poste de définiteur de province ou provincial de l'ordre, à Maestricht. Oliverius est l'auteur de deux ouvrages, non publiés, dont les manuscrits furent conservés au couvent de Maestricht. Ce sont : 1° *Exegesis in Psalmum XLIV;* 2° *Commentarius in Canticum Canticorum.*

Ed. Beeckman.

OLIVERIUS (*Jean-Englebert*). Voir Olivier (*Jean-Englebert*).

OLIVIER LE DAIN (et non *le Daim*), naquit, suivant des traditions postérieures au xve siècle, à Thielt, dans la châtellenie de Courtrai. On ne connaît ni la date de sa naissance, ni sa famille, ni l'époque à laquelle il entra au service de Louis XI, ni les circonstances qui, après l'avoir amené à la cour de France, en firent un des confidents du roi. Le mépris avec lequel Philippe de Commines parle de lui suffit à attester qu'il était de très basse extraction, mais on sait que Louis XI aimait à s'entourer de gens d'humble origine, qui, lui devant tout, se dévouaient tout entiers à ses intérêts et ne se laissaient arrêter par aucun scrupule pour conserver les complaisances de leur maître. Si Olivier le Dain dut bien certainement la faveur royale à son intelligence et à la souplesse de son esprit, il est pourtant très probable que son origine flamande contribua aussi à sa fortune. Louis XI fit toujours bon accueil aux sujets de Charles le Téméraire, dans lesquels il voyait avec raison d'utiles instruments à employer au besoin contre leur ancien maître. Il agit, en somme, à l'égard de l'humble Olivier de la même manière qu'à l'égard du noble Philippe de Commines. Il n'avait pas de préjugés.

Les textes du xve siècle ne donnent pas à Olivier le nom de « De Necker », que lui ont attribué, sans raisons connues, certains historiens de notre temps. Une lettre de Louis XI, du mois d'octobre 1474, nous apprend qu'il s'appelait « Le Mauvais », — nom dans lequel il ne faut voir très probablement que la traduction d'un patronymique flamand, tel que « De Kwaade ». Le même texte nous fait connaître également qu'Olivier devait avoir pris ses grades dans quelque université, puisqu'il le qualifie de « Maistre ». Il fut donc l'un de ces clercs ès lois qui ont tant contribué à favoriser les progrès de l'absolutisme à la fin du moyen âge et c'est par une étrange méprise qu'on a conclu de cette épithète de « Maistre » que notre per-

sonnage avait appartenu, dans sa patrie, à un corps de métier.

A l'époque où fut expédiée la lettre d'octobre 1474, Olivier se trouvait depuis quelque temps déjà au service du roi. Elle se réfère, en effet, à un acte antérieur par lequel Louis XI avait anobli son « cher et bien aimé varlet de « chambre, maistre Olivier le Mauvais, « et sa postérité née et à naistre en loyal « mariage ».

Mais, dans cet acte d'anoblissement, il avait oublié de donner des armes à Olivier, « ce qui luy est nécessaire « d'avoir pour porter un signe et démons- « trance dudit estat de noblesse perpé- « tuel à luy et aux siens descendants ». La lettre de 1474 a pour but de réparer cet oubli. Elle confère au favori des armoiries héréditaires (1) et comme son nom « Le Mauvais » siérait mal à un aussi noble personnage, elle y substitue celui de « Le Dain », et fait défense de se servir désormais de l'appellation roturière qu'elle supprime. Ce ne furent point là, de beaucoup, les seules faveurs dont Olivier fut redevable à son maître. Il en obtint, au mois de novembre 1474, la terre de Meulan, et, en octobre 1482, la forêt de Sénart. De plus, il était, au plus tard depuis 1480, capitaine du pont de Meulan et grenetier de Paris, titres que lui donne un acte officiel de cette époque, et il remplit également les fonctions de garde de la garenne de Rouvray (bois de Boulogne).

Il y a loin, on le voit, de ce docteur en droit, de ce conseiller du roi, richement doté, à l'humble barbier de la légende. Cette charge de barbier, pourtant, Olivier l'exerça, mais sûrement à titre honorifique, et de la même manière que tant de grands seigneurs de l'époque s'acquittaient de leurs fonctions d'écuyer, ou de valet de chambre.

(1) La description de ces armoiries est omise dans l'édition de cette lettre (Commines, éd. Lenglet-Dufresnoy, t. III, p. 341). Mais nous savons qu'au XVIIe siècle le blason d'Olivier figurait encore sur la porte du corps de garde du château de Meulan. « Il était d'un chevron accompagné « en pointe d'un daim passant, l'écusson au côté « droit, et d'un rameau d'olive et au gauche une « corne de daim ; l'écusson couronné d'une cou- « ronne comtale. » (*Ibid.*, t. I, p. 304.)

Les bienfaits dont Olivier fut comblé par son maître prouvent éloquemment qu'il dut lui rendre d'éminents services. Mais le poste de conseiller intime se dérobe presque toujours à l'historien. Plus une mission est confidentielle, moins il en reste de traces et nous ne connaîtrons sans doute jamais les secrets du roi et de son barbier. Une seule fois Olivier paraît au grand jour sur la scène. Philippe de Commines nous a conservé, en effet, le récit de l'ambassade dont celui-ci fut chargé par Louis XI, après la mort de Charles le Téméraire, auprès de Marie de Bourgogne et des Gantois. Le célèbre historien, manifestement envieux de l'honneur échu à son compatriote et de la preuve éclatante de confiance que lui donnait le roi, n'a pas eu la générosité d'imposer silence à sa rancune. Son récit trahit manifestement le dépit et la mauvaise humeur. Olivier y apparaît comme un sot et grotesque personnage, aussi outrecuidant et vaniteux que mal avisé. Après s'être vu refuser une entrevue confidentielle avec la princesse, après avoir échoué dans sa tentative pour soulever les Gantois, notre héros, couvert de ridicule, fut, suivant Commines, obligé de fuir la grande ville, « car il fut adverty que, s'il ne l'eust « faict, qu'il estoit en péril d'être gecté « en la rivière ». Il n'était pas si décontenancé pourtant qu'il n'ait réussi, au retour, à rendre un service signalé à son maître en introduisant subtilement, contre le gré des bourgeois, une garnison française à Tournai, et, quoi qu'il en ait, Commines est bien forcé de reconnaître « qu'un bien plus saige et « plus grant personnage que luy (ne « serait-ce pas à lui-même qu'il songe ?) « eust bien failly à conduire cest « œuvre ».

Si un esprit supérieur tel que Commines ne peut dissimuler son antipathie pour le parvenu qu'était Olivier, on comprend facilement quelles devaient être, à l'égard de celui-ci, les dispositions de la masse de la noblesse. Sûr de la protection de son maître, le favori ne s'en émouvait guère et ne ménageait personne. Il ne craignit pas de

s'attirer l'inimitié du duc de Bretagne, et de violer la juridiction de l'archevêque de Paris. En vrai juriste qu'il était, il maniait d'ailleurs volontiers une arme redoutable et il fit poursuivre pour crime de lèse-majesté plus d'un malheureux, dont il s'appropriait ensuite les biens sans vergogne. A ce compte, sa fortune s'accrut rapidement. En 1480, il venait d'acheter la terre de Vayres et se proposait d'y faire construire une « belle « maison ». Autour de lui vivaient une foule d'individus passablement suspects, parmi lesquels quelques bannis de Flandre, tel que ce Daniel Baert, qui semble avoir été l'exécuteur de ses volontés. Ajoutons à cela qu'Olivier paraît avoir été vulgaire et vaniteux, amoureux de faire briller son luxe récent et d'éclipser la noblesse par la richesse de ses habits et la somptuosité de son train de vie.

Pourtant, il a mieux valu que sa réputation. De bonne heure, une légende sinistre s'est formée sur son compte et nous ne possédons guère sur lui que le témoignage de ses ennemis. Les pièces de son procès, récemment mises au jour, le réhabilitent en partie. Elles ne permettent plus d'ajouter foi à ces histoires sanguinaires et malpropres qui ont eu cours pendant si longtemps à propos du célèbre barbier. Elles prouvent « qu'il commit « moins de crimes que de vols, de ra- « pines oppressives et d'abus de pou- « voirs ». Mais les haines qu'il avait soulevées se donnèrent libre carrière à la mort de Louis XI. Bien que sur son lit de mort, le roi, s'il faut croire la *Chronique scandaleuse*, ait recommandé spécialement Olivier à la bienveillance du dauphin, le sort du favori n'était pas douteux. Dès les premiers jours du nouveau règne, il fut jeté en prison. Le 12 mai 1484, il fut pendu, et ses biens confisqués passèrent au duc d'Orléans.

H. Pirenne.

Ph. de Commines, éd. Lenglet-Du Fresnoy (Paris, 1747; 4 vol. in-4°), et éd. Dupont (Paris, 1840-1847; 3 vol. in-8°). — *Chronique scandaleuse*, dans l'édition de Commines, éd. Lenglet, t. III. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 232. — G. Picot, *Le procès criminel d'Olivier le Dain* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1877). — H. Stein, *Olivier le Dain, seigneur de Vayres* (*Annales de la Société historique du Gâtinais*, 1899-1900).

OLIVIER DE DIXMUDE. En 1835, J. J. Lambin, archiviste de la ville d'Ypres, publia, sous le titre de *Merkwaerdige gebeurtenissen vooral in Vlaenderen en Brabant van* 1377 *tot* 1443, une chronique dont il attribua la rédaction à un patricien d'Ypres nommé Olivier de Dixmude. Cette attribution, il est vrai, ne repose que sur une hypothèse. Lambin avait remarqué qu'à deux reprises, aux années 1423 et 1438, son auteur dit qu'il faisait partie du magistrat de la ville, et, comme le nom d'Olivier de Dixmude figure précisément dans les listes scabinales de ces deux années, sa conjecture ne manque pas de vraisemblance. On ne peut l'admettre, toutefois, qu'avec les plus expresses réserves. Olivier n'est pas, en effet, le seul échevin qui ait été en fonctions en 1423 et en 1438. Joris de Rijcke se trouve dans le même cas (1), et cela suffit, sinon pour enlever à Olivier de Dixmude la paternité des *Merkwaerdige gebeurtenissen*, au moins pour la rendre infiniment douteuse. On pourrait faire observer de plus, que tandis que l'auteur de la chronique parle de lui-même à la première personne aux endroits indiqués plus haut, il lui arrive, à l'année 1419, de citer Olivier de Dixmude, qui prit alors part à un tournoi organisé par la ville. Pourquoi, s'il s'agit de lui-même dans ce dernier cas, a-t-il employé la troisième personne comme s'il était question d'un étranger?

Quoi qu'il en soit, il est certain que la chronique publiée par Lambin est l'œuvre d'un magistrat d'Ypres. C'est un monument de cette historiographie urbaine dont les *Staedtechroniken* d'Allemagne nous offrent de si nombreux spécimens, mais qui, dans les Pays-Bas, où les villes ne sont pas arrivées, comme dans l'empire, à se constituer en républiques indépendantes, est beaucoup moins bien partagée. La chronique nous a été

(1) Renseignement fourni par Mr G. Des Marez.

conservée dans un manuscrit en papier écrit au XV^e^ siècle, et appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de la ville d'Ypres. Le titre de *Merkwaerdige geheurtenissen* lui a été donné par Lambin. Le manuscrit porte seulement comme entête : *Dit es een bouczkin van den ghonen die t' Ypre in de wet ghezijn hebben sijdert dat men screef 't jaer M.CCC.LXVI.* Dans son état actuel, la chronique s'étend de l'année 1377 à l'année 1443. Elle présente des lacunes pour les années 1386 à 1391, 1393-1404 et 1415 à 1419. Lambin semble ne pas l'avoir publiée intégralement, car à la page 112, en note, il dit avoir passé quelques détails qui lui ont semblé superflus, et rien ne nous garantit qu'il n'ait pas, ailleurs encore, pris de semblables libertés avec le texte. Celui-ci ne constitue pas à proprement parler une chronique urbaine, mais plutôt une chronique de Flandre entremêlée de particularités relatives à Ypres. Il n'est pas sûr qu'il soit tout entier l'œuvre d'un même auteur. A partir de l'année 1403, le style, en effet, se modifie et le récit devient beaucoup plus détaillé. L'auteur n'a pas écrit d'un seul jet. Il est visible qu'il a plus d'une fois laissé et repris son travail. Il ne faut lui demander ni art ni réflexions profondes. Mais, étant donné le petit nombre de chroniques flamandes que nous avons conservées de l'époque bourguignonne, son travail, rédigé avec une évidente bonne foi, est précieux pour nous comme représentant l'opinion de la haute bourgeoisie à l'époque de Jean sans Peur et de Philippe le Bon.

H. Pirenne.

OLIVIER DE GAND, sculpteur, travaillait en Portugal, à Evora, en 1508. Outre l'encadrement du maître-autel, il sculpta, dans l'église de Saint-François, les stalles du chœur et composa les lutrins et les grilles du cloître.

Henri Hymans.

N. Reyntiens, *de l'Art en Portugal et de l'influence de l'École flamande dans ce pays* (Bruxelles, 1851), p. 29.

OLIVIER DE SAINT-ANASTASE. Voir DE CROCK.

OLIVIER (*Antoine*), dit DE BOUZY, peintre et conspirateur, né à Mons en Hainaut, mort en Hollande, les armes à la main le 7 mai 1573. Où sont ses œuvres? On l'ignore absolument. Ce ne sera donc pas de l'artiste, mais du patriote que nous parlerons ici, son intervention dans les troubles des Pays-Bas au XVI^e^ siècle ayant appelé sur lui l'attention de ses contemporains. Le général espagnol Bernardino de Mendoça le cite à plusieurs reprises dans ses *Commentaires ;* il lui donne même la qualification de « roi d'armes de Sa « Majesté », qu'il ne prit jamais et qui eût fait de lui un personnage. Il est certain toutefois, qu'Antoine Olivier était un bon cosmographe. La preuve en est qu'ayant offert au duc d'Albe quelques cartes routières de nos contrées dressées par lui, il trouva moyen de s'insinuer dans ses bonnes grâces. Comme les despotes et leurs suppôts sont naturellement portés à croire à la bassesse et à la lâcheté humaines, le duc d'Albe chargea, en 1572, Olivier de se rendre à la cour de France pour y surveiller les agissements du comte Louis de Nassau et des seigneurs belges qui l'accompagnaient. Or, Olivier et les siens avaient embrassé de bonne heure la Réforme et entendaient lui rester fidèles dans la mauvaise comme dans la bonne fortune ; on le savait dans le camp orangiste ; il fut, en conséquence, bien accueilli par le frère du Taciturne, et mis par lui en rapport avec l'amiral Coligny et d'autres chefs huguenots.

La surprise de la ville de Mons, préparée par lui de longue main, fut alors décidée afin d'aider au soulèvement des provinces belges, très irritées par les cruautés, les injustices et les exactions du duc d'Albe et de ses agents. Quand, après cela, on apprit en France que les Gueux venaient de s'emparer de la ville de La Brielle, on pressa l'expédition de Mons, afin d'appuyer ce coup d'audace d'un autre plus étonnant encore. Olivier était l'âme de cette entreprise, et, s'il se remuait beaucoup, il n'oubliait pas d'adresser au duc d'Albe des rapports où un subtil mélange de vrai et de faux

contribuait à endormir ses soupçons. Enfin, l'heure de l'action vint à sonner. Le 23 mai 1572, le jour même où les gueux s'emparèrent de Valenciennes, Olivier fit entrer dans Mons trois chariots chargés d'armes et de munitions de guerre et s'assura de la porte de Bertaimont, par laquelle, le lendemain, dès le point du jour, le comte Louis de Nassau put faire son entrée. Aussitôt les cris de : « Ville gagnée, liberté au « peuple, mort aux Espagnols », appuyés de quelques coups de pistolet tirés en l'air, réveillèrent les bourgeois. Ceux-ci témoignent tout d'abord plus de surprise que de joie. Le comte Louis, déconcerté, se demandait s'il ne ferait pas mieux d'abandonner la partie, quand les chefs huguenots de Genlis et La Noue vinrent le rejoindre avec mille à douze cents soldats. On a rapporté ces faits de façons diverses. Ce qui paraît certain, quoi qu'en dise Boussu en son *Histoire de la ville de Mons*, c'est qu'il n'y eut ni résistance, ni désordre, ni violences. Le comte de Nassau présenta Olivier à ses officiers comme étant son conseiller principal et le fit assister, en cette qualité, à ses entrevues avec les magistrats de la cité. Au bout de quelques jours, cependant, il jugea à propos de l'envoyer en mission en France. Olivier fit ce voyage en compagnie du comte de Montgommery et se rendit ensuite avec ce dernier en Angleterre. Le massacre de la Saint-Barthélemy, qui rompit les mesures prises et les intrigues déjà nouées, l'obligea d'y demeurer. On le constitua prisonnier, en janvier 1573, pour complaire à l'ambassadeur d'Espagne, avec lequel on négociait un accord en vertu duquel tous les sujets des Pays-Bas qui auraient conspiré ou porté les armes contre leur souverain légitime devaient être expulsés pour le moins; mais on ne tarda pas à le rendre à la liberté. Comme à ce moment-là les nouvelles venues de Hollande étaient mauvaises, Olivier prit la résolution d'intervenir en Zélande, les armes à la main, afin de modifier l'aspect des choses si faire se pouvait. Son ami, le comte de Montgommery, l'approuva et mit à sa disposition quelques-uns des bateaux qu'il l'avait aidé à trouver et à faire armer pour aller au secours de La Rochelle. Olivier s'embarqua avec le capitaine Ewout Worst, de Dordrecht, et bon nombre de bannis, tant flamands que wallons. L'expédition était à peine arrivée à bon port, que ses deux chefs furent reconnus et signalés au duc d'Albe, qui s'empressa, par un placard du 17 mars 1573, de promettre quatre mille carolus d'or à quiconque livrerait l'un d'eux vivant et la moitié de cette somme à celui qui les tuerait. Le capitaine Worst mourut de maladie. Quant au pauvre Olivier, il tomba, les armes à la main, le 7 mai 1573, ayant été jusque-là plus heureux sur mer que sur terre. Le comte de Noircarmes constata l'identité du défunt pour l'avoir autrefois « beaucoup vu et fort bien connu ». Le soldat d'Amsterdam qui l'avait tué, reçut alors la prime de deux mille carolus, et les Espagnols s'emparèrent du corps d'Olivier, le coupèrent en morceaux et détachèrent la tête pour aller la jeter aux bourgeois de Harlem, voulant dire sans doute par ce raffinement de barbarie que l'héroïque peintre montois étant mort, ils n'avaient plus qu'à se rendre.

Nous avons cru devoir insister sur l'intelligence, le dévouement et la rare énergie de notre personnage pour prouver à quel point se sont trompés ceux qui n'ont voulu voir en lui qu'un vil espion ou, comme s'exprime le duc d'Albe, « un homme très pernicieux et « pestifère ». Il avait été, d'ailleurs, en si bons termes avec bon nombre de grands personnages que la princesse Sabine de Bavière, la noble veuve du comte d'Egmont, lui écrivait, le 25 mai 1572, de Braine-le-Château, qu'elle avait invité sa femme à venir partager sa retraite pendant son absence, et qu'une fille d'Egmont correspondait, de son côté, avec lui, l'appelant son compère. Sa femme et ses enfants l'avaient très probablement rejoint en Angleterre, puisque nous rencontrons le nom d'Olivier souvent mentionné, au XVIe siècle, dans les registres de l'église wallonne

de Southampton, ville d'où partirent, en mars 1573, pour la Zélande, les vaisseaux montés par Olivier et Worst.

Charles Rahlenbeek.

J.-J. Altmeyer, *Une Succursale du tribunal de sang* (Bruxelles, 1893), p. 144. — C. Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 639-645. — Guillaume, *Commentaires de Bernardino de Mendoça* (Bruxelles, 1860-1863), t. I, p. 279; t. II, p. 51. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 259, 260, 356, 358. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 1re série, t. XVI, p. 107. — Boussu, *Histoire de la ville de Mons* (Mons, 1725), p. 201. — Dr Nagler, *Neues allgem. Künstlerlexikon*, t. X, p. 340. — *Navorscher*, t. III, p. 130-134. — J.-B. Blaes, *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas* (Bruxelles, 1859), t. I, p. 108-110. — H. Marett Godfray, *le Registre de l'église wallonne de Southampton* (Lymington, 1890), p. 14 et 92.

OLIVIER (*Bernard*), prédicateur, né à Antoing, en 1523, mort à Tournai, de la peste, le 4 septembre 1556. Envoyé à l'Université de Louvain, il avait obtenu la treizième place à la promotion de la faculté des arts, le 15 mars 1543. A son retour dans son bourg natal après sa philosophie, il y menait une vie fort dissipée, et, pour échapper aux reproches de ses parents, il partit avec six jeunes gens de son âge pour Rome, où arrivé, le jeune Olivier trouva un emploi chez un homme d'affaires. Un procès, qu'il fit gagner aux Franciscains contre un cardinal, lui acquit une grande réputation d'habileté. Tout lui souriait, lorsqu'une maladie longue et douloureuse mit ses jours en danger; dans la situation désespérée où il se voyait, Olivier fit vœu d'entrer dans la Compagnie de Jésus, s'il obtenait sa guérison. Sa demande fut exaucée et le jeune homme obtint, en 1549, de saint Ignace de Loyola, d'être admis dans la Congrégation nouvellement fondée. Ses aptitudes le font bientôt désigner, après son élévation à la prêtrise, pour diriger le collège romain; peu après, il est envoyé en Sicile pour y commencer un collège à Monreale. L'état de sa santé obligea, en 1553, saint Ignace à le renvoyer se rétablir au pays natal. Le P. Olivier quitta Rome en automne avec Thomas de Marche et arriva à Louvain le 1er décembre; de là, il gagna Antoing et séjourna quelques semaines dans la maison paternelle. Dès qu'il eut repris des forces, le jeune jésuite, sur l'invitation du curé d'Antoing, commença à prêcher dans l'église paroissiale; son talent pour la prédication, bientôt connu, lui valut de nombreuses demandes de sermons. Le protestantisme faisait alors nombre d'adeptes à Tournai et dans les localités voisines. Pour en combattre les progrès, le P. Olivier et le clergé catholique jugèrent qu'il importait avant tout de répandre dans la population l'instruction religieuse. A Antoing même, le jésuite trouva en une pieuse demoiselle, Quinte Monnier (voir ce nom), un auxiliaire précieux. Il fait part, dans une lettre à saint Ignace, du 31 janvier 1554, de la situation; « en « vérité, je ne crois pas avoir vu un « pays qui ait plus besoin de bons pré- « dicateurs. A présent, fatigués des « luthériens, dont la contrée est rem- « plie, les chanoines de Tournai dési- « rent tellement le retour de maître « Quentin Charlart, que je ne saurais « comment vous l'exprimer. Jamais je « n'eusse pu me figurer jusqu'à quel « point on le vénère ici ».

Le P. Olivier ne tarda pas à suivre à Tournai Q. Charlart et il s'adonna avec un zèle et un succès exceptionnels à la prédication. Il prêcha non seulement dans les églises de Tournai, mais se rendit à Lille, à Tourcoing, où son éloquence obtint des résultats considérables. Le P. Gautran, dans une *Histoire manuscrite de Tournai*, écrit : « Le père « Bernard, qui étoit fort éloquent, prê- « choit en apôtre avec un zèle admi- « rable; les peuples des environs, ac- « courant de quatre lieues loin pour « l'ouïr, tellement qu'il lui falloit sou- « vent monter sur le jubé de l'église « pour être mieux entendu ». Avec Quentin Charlart, chanoine et écolâtre de la cathédrale de Tournay, le P. Olivier fut le fondateur de la maison de la Compagnie de Jésus à Tournai; c'était lui qui avait rédigé la requête au roi Philippe II en vue d'autoriser l'établissement des jésuites aux Pays-Bas. Il en fut le premier supérieur et fut nommé, en 1556, provincial de l'ordre pour la Germanie inférieure. Ce ne fut pas pour

longtemps. Le P. Charlart avait été atteint de la peste; le P. Olivier n'hésita pas à lui prodiguer ses soins; il fut frappé à son tour et mourut peu de semaines après son compagnon.

Aucun des sermons de Bernard Olivier n'a été conservé. On a publié de lui une dizaine de lettres en latin et en italien, la plupart adressées à saint Ignace de Loyola, des années 1553 à 1556. Ces lettres forment une suite de rapports sur les œuvres entreprises par les premiers jésuites spécialement en Belgique; elles sont imprimées dans les *Monumenta historica Societatis Jesu* (Madrid, 1897 et ss.), aux t. III et IV des *Litteræ quadrimestres*, et, en partie, dans les *Cartas de san Ignacio*, t. VI, et les *Précis historiques*, années 1886 et 1887.

Ernest Matthieu.

George de Bissy, *Notice sur la vie du P. Bernard Olivier* (S. l. n. d.; in-12). — Pruvost, *Notices biographiques sur plusieurs personnes remarquables par leur piété, originaires de Tourcoing*, p. 37-54. — L. Delplace, *Le protestantisme et la Compagnie de Jésus à Tournai au* XVI^e *siècle* (Bruxelles, 1891; extrait des *Précis historiques*). — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. — Th. Leuridan, *Essai sur l'histoire religieuse de la Flandre wallonne* (Roubaix, 1877), p. 273-275.

OLIVIER (*Edmond-Alexandre-Alexis*), littérateur, né à Tournai, le 7 mars 1821, décédé à Schaerbeek, le 21 mai 1886. Entré de bonne heure dans l'administration, il fit longtemps partie du ministère des travaux publics et parvint au grade de chef de division au département des chemins de fer, postes et télégraphes. C'était un homme de bien et un fonctionnaire capable, intelligent.

Consacrant ses loisirs à la littérature, Edmond Olivier professait une sincère admiration pour Henri Conscience. Il a publié la traduction française des ouvrages suivants : *Ce qu'une mère peut souffrir, histoire véritable, par Henri Conscience* (Tournai, V. Quin, 1852; in-12); *Françoise Van Roosemael, histoire véritable d'une jeune fille, traduit du flamand de Henri Conscience* (Tournai, V. Quin, 1852; in-18); *Argent et amour, par Désiré Delcroix, traduit du flamand* (Tournai, A. Delmée, 1856; in-8°; — 2^e édition: Bruxelles, Verbrugghen, 1858; in-12).

Edmond Olivier était le frère de Théodore (voir plus loin).

Léop. Devillers.

Bibliographie nationale, t. III, p. 66.

OLIVIER (*Jean-Englebert*) ou OLIVERIUS, écrivain ecclésiastique, né, en 1588, à Bastogne. Il entra, en 1612, chez les jésuites de la province d'Allemagne, et prêcha dans ce pays plusieurs années. Il était supérieur de la résidence de Creuznach lorsqu'il mourut le 8 octobre 1631. J.-D. Candela, jésuite sicilien, avait publié, en 1599, en italien, l'ouvrage suivant : *Del bene della Virginita, discorsi XIV*. Palerme, J.-B. Maringo, 1599; in-4°. Cet ouvrage, le P. Vivien, de la même compagnie, l'avait traduit en français et avait publié sa traduction à Douai, chez Bellère, en 1609. Or, avant son entrée dans la compagnie, Olivier avait, dit Sotwel, traduit en latin le même ouvrage. Ayant confronté son travail avec la traduction française, il le fit paraître, en 1613, sous le titre : *Joannis Dominici Candelæ e Societate Jesu de Bono status virginalis et continentiæ libri tres Juxta fidem gallicæ versionis cum italico collatæ latine redditi a M. Engelberto Oliverio Bastoniensi*. Mayence, pour P. Henning, à Cologne, 1613; in-12 de 710 pages.

F.-D. Doyen.

Sotwel, Continuation de la *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*. Rome, 1676; in-fol. — C. Sommervogel, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1897. — Dom Calmet, *Bibl. lorraine*. — Neumann, *les Auteurs luxembourgeois*, p. 26. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II, p. 27.

OLIVIER (*Laurent-Joseph*), peintre, né à Andrimont lez-Verviers, en 1812, mort à Verviers, le 21 juillet 1857. Il remporta des succès à l'Académie d'Anvers, vers 1830; en cette ville, il exécuta, entres autres œuvres, *Saint Michel terrassant le démon*, pour l'église de Dunkerque. Olivier fit surtout de beaux portraits, dont quelques-uns se voient au musée communal de Verviers; il dédia, notamment, à cette ville ceux de Papin et de Watt.

J.-S. Renier.

***OLIVIER** (*Philippe-Jean-Augustin*), ou OLLIVIER, est cité dans la liste des sculpteurs et tailleurs de pierre qui accompagnait la réponse du magistrat de Bruxelles, en date du 27 septembre 1771, au conseil souverain du Brabant, lequel avait demandé l'avis des villes de Bruxelles, d'Anvers et de Louvain sur le projet d'émancipation des arts des corps de métier dont le peintre André Lens avait été le promoteur et qui fut proclamée par un édit de Marie-Thérèse du 20 mars 1773. Olivier figurait parmi les signataires bruxellois, mais l'était-il de naissance? cela nous semble douteux, car, dans le pourtour du grand bassin du Parc de Bruxelles, figure une *Vénus aux colombes*, en marbre, portant comme signature : Ollivier de Marseille, 1774. L'œuvre originale, actuellement au Musée royal de Bruxelles, a été récemment remplacée par une réplique faite par le sculpteur Desenfans.

Par contrat, signé à Bruxelles, le 18 avril 1771, Olivier s'engagea à sculpter, pour la somme de trois mille huit cents florins courant, l'ornementation du maître hôtel et du tabernacle de l'église de l'abbaye de Haut-Heylissem. Le travail devait être terminé endéans les deux ans. Les matériaux, marbre et bronze doré devaient être fournis par le monastère. Un bas-relief en marbre, sur le devant de l'autel, représentait la chute de la manne dans le désert; aux côtés figuraient deux anges adorateurs.

Olivier travailla aussi avec le sculpteur bruxellois François-Joseph Janssens (1744-1816), aux quatres figures, en pierre de Bentheim, ornant le portail principal de l'église de Haut-Heylissem. Il reçut, pour sa part dans ce travail, neuf cent quarante-cinq florins et Janssens trois cent vingt-cinq florins, sans le coût des pierres.

A en juger par sa *Vénus aux colombes*, du Parc de Bruxelles, Olivier était doué d'un très gracieux talent; son nom mérite donc une place dans la *Biographie nationale*.

A la suite du *Discours préliminaire sur l'Académie de peinture et de sculpture de Marseille*, publié par Etienne Parrocel (dans la IXe session (1885), de la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des Départements à la Sorbonne*, p. 133), figure, à la date de 1781, dans la liste des associés académiciens et agrégés ou correspondants de cette institution artistique, le nom d'Olivier (*sic*), de Marseille, comme premier sculpteur de la cour de Bruxelles, et comme pensionnaire de l'empereur d'Autriche, alors Joseph II. D'autre part, dans les annexes à la communication faite par Mr Charles Ginoux, sous le titre de : *De la décoration navale au port de Toulon aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (publiée dans la VIIIe session (1884) du recueil précité), figure, dans un compte de 1698, un Louis Ollivier (*sic*), sculpteur, qui travailla sous les ordres du célèbre Pierre Puget. Philippe-Jean-Augustin Olivier ou Ollivier, de Marseille, serait-il un descendant direct de Louis Ollivier? Rien n'empêche d'admettre cette supposition.

Edm Marchal.

OLIVIER (*Théodore-Edmond*), médecin, publiciste, né à Ath, le 27 octobre 1817, décédé à Rumes (Hainaut), le 13 juin 1867. Après avoir fait de bonnes études dans son pays, il alla les compléter à Paris. Sa thèse pour le doctorat fut présentée et soutenue à la faculté de médecine, en 1840 (Paris, Rignoux; in-4°, 34 p.). Rentré en Belgique, il s'établit à Tournai, où il fut nommé membre de la commission médicale. Ses aptitudes le portèrent à s'occuper spécialement des matières qui se rattachent à l'enseignement public. Il fut nommé inspecteur cantonal des écoles primaires. Avec le professeur Louis Casterman, de Tournai, il publia, de 1848 à 1850, plusieurs écrits importants sur la réorganisation de l'enseignement moyen. Il mit ensuite successivement au jour des œuvres de mérite, parmi lesquelles nous citerons : *Sur l'avenir de la littérature et de la librairie dans les Pays-Bas* (Tournai, 1851; in-8°). — *De la littérature française en Belgique* (Tournai, 1852; in-18). — *La royauté belge et les libertés modernes* (Tournai, 1854; in-12). — *De la guerre des paysans* (*de Boeren-*

krijg), *de Henri Conscience, et de la portée des écrits nationaux* (Gand, 1854; in-8°). — *L'économie politique et les études moyennes* (Bruxelles, 1855; in-8°). — *Principes de l'économie politique* (Tournai, 1855; in-12). — *Bienfaits de l'indépendance nationale*, poésie. *L'armurier et son fils*. Imité du néerlandais de Van Nouhuis (Tournai, 1855; in-18). — *Histoire de Raoul, sire de Créquy*, imité du même (Tournai, 1856; in-18). *Bienfaits du règne de Léopold Ier*, poésie, (Tournai, 1856; in-18). — *Encyclopédie de l'enfance. Simples notions sur la nature, l'industrie et la société* (Tournai, 1857; in-12). — *Grammaire française* (Tournai, 1860; in-12). — *Exercices grammaticaux* (Tournai, 1860; in-12). — *Traité de chimie élémentaire* (Tournai, 1862; in-18). — *Traité de botanique élémentaire* (Tournai, 1863; in-18). — *Traité d'astronomie élémentaire* (Tournai, 1863; in-18). Ces trois traités ont été réimprimés plusieurs fois. — *De l'affaiblissement du sens moral dans la littérature* (Bruxelles, 1864; in-8°). — *Le neveu de l'ingénieur. Causeries sur les principales inventions et découvertes* (Tournai, 1864; 2e édition, 1878; 3e, 1885). — *Le médecin de la maison* (Paris, 1864; 2e édition, Tournai, 1866; in-8°). — *Traité de zoologie élémentaire à l'usage des établissements d'instruction* (Tournai, 1865; in-18). La quatrième édition de cet ouvrage a paru en 1884. — *Le questionnaire de la jeunesse, ou l'année scientifique et amusante* (Tournai, 1865; 2e édition, 1870; 3e, 1872). — *Les arts et les métiers* (Tournai, 1874; in-8°). Ce volume, accompagné de nombreuses gravures, a été souvent réimprimé. A cette nomenclature, il faut ajouter des recueils de chants nationaux, des cahiers contenant des notions élémentaires de dessin, des opuscules, des traductions. Ces publications ont généralement reçu l'approbation des hommes compétents, et l'on peut dire que leur auteur a puissamment contribué au développement de l'enseignement élémentaire.

Léop. Devillers.

Bibliographie nationale, t. III, p. 65. — *Mémoires de la Société historique de Tournai*, t. XIX, p. 413. — Renseignements fournis par Mr Hocquet, archiviste de Tournai.

OLIVIERS (*Jacques*), fils de Corneille Oliviers, chirurgien, naquit à Ostende, le 6 mai 1524. Il épousa, le 15 juillet 1550, à Blankenberghe, Marie Baetens, dont il eut treize enfants. Le 1er décembre 1558, il succéda à Nicaise Le Roy, en qualité de Pensionnaire de la ville, et exerça ces fonctions pendant vingt-trois ans. La ville d'Ostende lui doit le document le plus précieux de ses archives communales : le cartulaire ou recueil des copies de toutes les chartes dont la ville était en possession à cette époque. Ce recueil fut commencé en 1562 et contient la copie, enrichie parfois de notes marginales, de quatre-vingt-cinq chartes, y compris deux d'insertion postérieure. Les archives de Londres contiennent un document fort intéressant concernant les pirateries anglaises de l'année 1577. C'est la traduction française, faite par Jacques Oliviers, d'un rapport envoyé par les échevins d'Ostende au gouvernement anglais, contenant les déclarations de l'équipage d'un navire ostendais capturé par des pirates d'Angleterre. Le pensionnaire Jacques Oliviers fut chargé par le magistrat de sa ville natale d'importantes missions et représenta celle-ci en maintes occasions, tant aux assemblées des échevins des trois villes maritimes de la Flandre (Ostende, Nieuport et Dunkerque) qu'à celles des députés des villes maritimes du Nord et du Sud.

En 1571, il fut chargé de faire des démarches pour obtenir du duc d'Albe, sinon l'exemption, du moins la réduction de la garnison destinée à la ville d'Ostende. Deux années plus tard, il demanda et obtint le remplacement de la garnison wallonne par une garnison flamande. C'est lui aussi qui alla remettre au duc de Medina-Coeli, à son arrivée à l'Ecluse, au mois de juin 1572, les lettres du duc d'Albe.

J. Oliviers fit partie de la députation qui se rendit à Bruxelles, le 2 janvier 1570, auprès du duc d'Albe et obtint

de celui-ci le rappel de la défense faite aux navires flamands de se rendre dans la Manche. Cette mesure était, en effet, très préjudiciable aux intérêts des négociants de poisson et de hareng des ports de Flandre, qui expédiaient en France la majeure partie du produit de leur pêche. A la fin de l'année suivante, J. Oliviers, au nom de la ville d'Ostende, appuya la requête des pêcheurs de Blankenberghe et de Heyst, tendant à obtenir un secours financier de la part des échevins de Bruges et du Franc de Bruges, pour l'équipement d'un yacht destiné à les protéger contre les pirates. Quelque temps après il représenta les villes maritimes de Flandre à Gand, dans une réunion des députés de ces villes et des métiers (*ambachten*) de Bourbourg, de Bergues-Saint-Winnoc et de Furnes, convoqués, à la demande des trois villes, sur l'ordre du gouverneur général. Il s'agissait de l'intervention pécuniaire de ces métiers dans l'équipement des vaisseaux de guerre destinés à protéger la pêche et la côte flamandes. Cette réunion resta sans résultat. Le duc d'Albe déclara aux députés des trois villes que les soucis de son administration et surtout la rébellion de Zélande ne lui permettaient pas de s'occuper de cette question pour le moment.

Sous le régime du gouvernement des Provinces-Unies, les droits sur le poisson donnèrent lieu à de fréquentes réunions des trois villes maritimes. En effet, en Hollande et en Zélande, ces droits étaient moins élevés qu'en Flandre et ne s'y prélevaient pas, comme en cette dernière province, dans les ports d'importation, mais au lieu de consommation. Ce « tarif de faveur » provoqua de vives protestations. L'assemblée des députés des trois villes — Ostende y était représentée par J. Oliviers et l'échevin Adrien Velters — tenue à Nieuport, le 9 février 1579, chargea le Pensionnaire d'Ostende de prendre des informations au sujet des droits sur la consommation du hareng importé de Zélande par le Sas-de-Gand. Le pensionnaire obtint des Quatre-Membres une modération des dits droits, qui furent encore réduits en 1580, à la suite des démarches d'Oliviers. Celui-ci s'intéressait à la pêche du hareng, alors florissante. En 1560, il est renseigné au nombre des *weerden* ou armateurs de la ville, équipant un bateau de pêche, en participation avec son frère Jérôme.

Le dernier document signé par J. Oliviers que nous connaissons est un acte passé devant le magistrat d'Ostende, le 28 septembre 1581. J. Oliviers décéda en cette ville, le 30 août 1590. Sa veuve mourut le 8 septembre 1603. Deux frères du Pensionnaire, Adrien et Jérôme, furent compromis dans les troubles et se virent condamner, par contumace, à l'exil, par une sentence du Conseil des Troubles, du 18 septembre 1568. Ils moururent tous les deux à Harlingen, en Frise. Imitant l'exemple de la plupart de leurs concitoyens à cette époque, deux des fils de Jacques Oliviers, Jérôme et Omer, émigrèrent en Zélande, pendant l'occupation de la ville d'Ostende par les troupes des Provinces-Unies et d'Elisabeth. Ils se firent recevoir bourgeois de Veere, le premier le 9 mars 1590 (à Flessingue, en 1625), le second le 30 septembre 1594. Celui-ci devint doyen des chirurgiens de cette ville. Sa fille, Marie Oliviers, épousa, en 1632, Egbert van Visvliet. L'ancien archiviste provincial de Zélande, Jacques-Philippe van Visvliet († en 1888), était un descendant de ce dernier.

Ed. Vlietinck.

Comptes de la ville d'Ostende. — Registre généalogique de la famille Oliviers. — Comptes de la ville de Veere. — Archives du conseil des troubles, aux archives générales du royaume. — Archives de la ville d'Ostende (cartulaire, actes passés devant le magistrat, etc.) — Ed. Vlietinck, *Het oude Oostende en zijne driejarige belegering* (1601-1604).

OLLIVIER (*Philippe-Jean-Auguste*), sculpteur. Voir OLIVIER (*Philippe-Jean-Auguste*).

OLMEN (*Eugène* **D'**), baron de Poederlé, botaniste. Voir POEDERLÉ (*Eugène* D'OLMEN, baron de).

OMALIUS (*Jean* **FABER D'**), jurisconsulte. Voir FABER (*Jean*).

OMALIUS D'HALLOY (*Jean-Baptiste-Julien* **D'**), fondateur de la science géologique en Belgique, et l'un des géologues les plus célèbres du commencement du XIXe siècle, né à Liége, le 16 février 1783, mort en cette ville, le 15 janvier 1875. Il était fils unique de Jean-Bernard d'Omalius d'Halloy et de Sophie de Thier de Skeuvre, et descendait d'une ancienne famille originaire d'Omal, près de Waremme, dont divers membres s'étaient illustrés jadis par des travaux historiques et juridiques. Ses parents, qui possédaient une fortune assez importante, habitaient Liége durant l'hiver et passaient l'été dans leur maison de campagne à Halloy, près de Ciney. Ils voulurent donner à leur fils une éducation brillante et soignée, et pour la compléter, ils l'envoyèrent à Paris, en 1801, afin de développer en lui par la fréquentation du monde, des cours de littérature, des théâtres, les goûts artistiques et les connaissances littéraires qu'ils croyaient indispensables à son avenir. Mais les études littéraires et la fréquentation du monde, d'abord essayées par le jeune homme pour obéir à ses parents, furent bientôt abandonnées, et il se voua d'une manière complète à l'étude des sciences naturelles vers laquelle il se sentait irrésistiblement entraîné. Lors d'un second séjour qu'il fit à Paris, en 1803, cette tendance devint tout à fait prédominante, malgré les efforts de ses parents. Il suivit à cette époque les cours de Lacépède, de Fourcroy, de Cuvier qui l'enthousiasmèrent ; et comme les cours d'Haüy n'étaient pas repris à ce moment, il entreprit d'étudier seul la minéralogie dans les galeries du Museum.

En 1804, d'Omalius fit en Ardenne et en Lorraine son premier voyage géologique ; il constata dès l'abord un fait capital pour la géologie de la Belgique, c'est que toutes les roches qui constituent le Condroz et l'Ardenne sont disposées en couches inclinées, tandis que celles de la Thierrache et de la Lorraine qui affleurent à partir des environs de Mézières et de Sedan apparaissent comme horizontales. A partir de cette époque commence cette longue série de voyages qu'il fit seul, et toujours à pied, à travers l'Europe, et dans lesquels nous pouvons le suivre presque pas à pas, grâce à l'habitude dont il ne se départit jamais de conserver avec soin les notes dans lesquelles il consignait ses observations scientifiques, en indiquant les localités qu'il traversait, et ses étapes quotidiennes. En 1805, il se rend d'Halloy à Paris et remarque, le premier, le contraste des plaines crétacées avec les collines tertiaires des environs de cette ville. Un voyage qu'il fit la même année en Normandie lui permit de jeter les bases de son grand travail sur la constitution du bassin de Paris ; au retour il constata un fait géologique d'une haute importance : l'identité des couches houillères qui existent sous la craie à Auberchicourt près de Douai, avec celles du bassin de Liége; il en conclut que ces premières roches forment le prolongement souterrain du bassin houiller belge. Deux ans plus tard, en 1807, il raccorda par des considérations analogues le bassin de Herve à celui de Westphalie.

Deux longs voyages qu'il fit en 1806 dans les provinces rhénanes et dans la plus grande partie de la Belgique, l'amenèrent à découvrir, entre autres faits, l'identité des roches qui affleurent au fond des vallées du Brabant, et des roches de l'Ardenne ; mais ces explorations eurent pour l'étude du sol belge un résultat bien plus important encore, car en coordonnant les observations recueillies pendant ses trois derniers voyages, d'Omalius arriva à définir la configuration du massif constitué en Belgique par l'ensemble des terrains primaires; c'était un résultat considérable, étant données surtout la complication de ces terrains et l'absence de documents ou de travaux antérieurs sur lesquels le jeune géologue put se guider dans ses recherches. A cette époque, en effet, la géologie était à créer en Belgique; rien ou presque rien n'avait encore été tenté pour l'étude du sol de notre pays, et un grand nombre de nos roches primaires n'étaient pas même dénom-

mées dans la nomenclature d'Haüy. Ce grand travail géologique venait donc d'être accompli par un jeune homme de vingt-trois ans livré complètement à ses propres forces.

L'étude des terrains jurassiques de Lorraine et du grès des Vosges l'amenèrent, en 1807, à poser en principe que, *dans un même bassin les couches inclinées sont toujours plus anciennes que les couches horizontales*. Ce fait avait déjà été formulé pour les montagnes par de Saussure, mais il appartient à d'Omalius de l'avoir généralisé.

C'est en 1808, à l'âge de vingt-cinq ans, que d'Omalius publia son grand mémoire, resté célèbre sous le titre d'*Essai sur la géologie du nord de la France*. Cette œuvre jetait, peut-on dire, les bases de la science géologique belge; elle consacra la réputation de son auteur. Embrassant d'un coup d'œil large et pénétrant l'ensemble des faits géologiques que lui avait révélés l'étude du sol belge, il avait formulé dans ses grandes lignes la classification stratigraphique de tous nos principaux terrains, et avait assimilé plusieurs d'entre eux, le terrain jurassique par exemple, aux dépôts analogues des autres pays. Aussi, malgré les travaux si importants et si nombreux dont notre sol a été le sujet depuis cette époque, les *bases* de la classification établie par d'Omalius sont-elles encore admises aujourd'hui. D'Omalius était un observateur hors ligne ; il excellait à reconnaître les *faits;* tel est le cas, par exemple, pour la constitution du Condroz où il a discerné avec beaucoup de sagacité l'existence de collines longitudinales formées de psammites, séparées par des vallées à pentes douces, dont le fond est constitué par du calcaire carbonifère, et que des vallées à versants escarpés viennent recouper transversalement. L'interprétation de ces faits fut donnée plus tard par Dumont.

Encouragé par le succès de cette œuvre, le jeune savant entreprit, en 1809, la description géologique de l'empire français tout entier; et dans ce but, il fit, toujours à pied, un voyage d'environ sept cents lieues. Quand on envisage la vaste étendue des contrées qui constituaient l'empire de Napoléon, et les difficultés dont cette œuvre était semée, non seulement au point de vue scientifique mais encore au point de vue purement matériel, par suite du manque de routes dans certaines parties de la France, et même des dangers qu'à cette époque un voyageur isolé pouvait courir pour sa sûreté, on se demande comment un seul homme a pu accomplir une tâche aussi écrasante, quelque incomplète que paraisse aujourd'hui l'œuvre de d'Omalius.

Peu après son retour, et avant même qu'il eût eu le temps de coordonner ses notes de voyage, sa carrière scientifique, si brillamment commencée, faillit être brisée par un décret de Napoléon appelant sous les drapeaux, comme officiers, tous les jeunes gens qui avaient pu se soustraire jusqu'alors au service militaire. L'intervention de Coquebert de Montbret, alors directeur au ministère de l'intérieur, et avec lequel il s'était lié à Paris, le sauva de ce danger. de Montbret, qui s'occupait d'une description physique de l'empire français, obtint pour son jeune protégé la mission de lever une carte minéralogique de cette partie de l'Europe. D'Omalius se mit à l'œuvre sur le champ, et, complétant les vues de Coquebert de Montbret, il résolut de donner à son travail une portée plus étendue, et de dresser une véritable carte géologique de l'empire. A cet effet il entreprit, en 1811, un voyage pédestre de plus de quatre mille kilomètres, au cours duquel il parcourut la France, l'Italie jusqu'à Naples, l'Illyrie, le Tyrol et une partie de l'Allemagne, fournissant presque chaque jour l'énorme étape de quarante-cinq kilomètres.

En 1813, il présente à l'Institut son *Mémoire sur l'étendue géographique du terrain des environs de Paris*, une des œuvres les plus importantes qui aient été publiées sur la constitution de ce bassin devenu classique, et dont plusieurs parties sont demeurées acquises à la science. Un des principaux mérites de

ce mémoire est l'explication si judicieuse que l'auteur donne de la disposition des terrains tertiaires dans le nord de la France, qui avait échappé à tous ses devanciers. Une carte géologique et une coupe stratigraphique tracée d'Hirson à Guéret, en d'autres termes de l'Ardenne au Plateau Central, étaient jointes à ce mémoire et peuvent être considérées comme les premiers essais de ce genre tentés sur une grande échelle. Il termina alors ses explorations par un voyage en Bretagne qui lui permit d'achever sa carte géologique de l'empire ; mais les événements politiques qui bouleversaient l'Europe retardèrent la publication de ce travail; en outre, d'Omalius retenu quelque temps à Halloy par ses fonctions de maire de la commune de Braibant, que les circonstances rendaient fort complexes, dut renoncer momentanément à ses travaux scientifiques.

Pendant l'invasion, il refusa de prêter le serment que les alliés exigeaient des maires, avant d'avoir été délié de celui qu'il avait prêté à l'empire; mais il offrit ses services au nouveau gouvernement après l'abdication de Napoléon. Son père, du reste, s'opposait formellement à ce qu'il continuât ses voyages dont il redoutait les dangers, et voulait qu'il recherchât des fonctions dans la nouvelle administration. Il fut nommé successivement surintendant de Dinant, directeur du cercle, secrétaire général du gouverneur de Liége, et enfin gouverneur de la province de Namur. Ces fonctions d'une haute importance réclamaient toute son activité; il leur fit le sacrifice de ses études préférées, dont il cessa de s'occuper pendant plusieurs années. Apportant à l'accomplissement de sa nouvelle tâche la même activité qu'à ses études scientifiques, il fit paraître en 1827 un travail qu'on ne s'attendrait pas à voir sortir de la plume d'un naturaliste : le *Code administratif de la province de Namur*. Cet ouvrage, auquel il consacra plusieurs années, a servi de modèle aux publications analogues qui ont paru depuis cette époque ; il obtint un succès aussi vif que mérité. En récompense des services que ce livre rendait aux administrations publiques, son auteur fut nommé conseiller d'État.

D'Omalius essaya de reprendre alors ses études favorites, mais il dut faire le sacrifice des travaux qu'il avait voulu publier d'après ses notes de voyage; ils n'étaient plus en harmonie avec les progrès que la géologie avait réalisés depuis l'époque déjà lointaine où il avait dû interrompre ses recherches scientifiques. En outre, les dissensions politiques qui amenèrent la révolution de 1830 commençaient à agiter la Belgique, et les soucis de l'administration détournaient constamment le gouverneur de Namur des travaux géologiques. Pourtant, une réduction de sa carte géologique parut enfin en 1822, et obtint un très grand succès; mais la carte détaillée, à grande échelle, n'a malheureusement jamais été publiée, par suite, dit-on, d'un différend avec le propriétaire des cuivres de la carte géographique qui devait lui servir de canevas. D'Omalius avait créé pour cette carte divers termes, entre autres celui de *terrain crétacé*, dont l'usage est devenu universel. Mentionnons aussi la découverte due à d'Omalius de la disposition en forme de 8 que les terrains secondaires affectent sur le sol de la France, et qu'il a figurée sur sa carte. Dans une seconde édition, publiée en 1828, il compléta son travail de manière à faire ressortir les rapports qui unissent les bassins de Belgique et de Paris à celui de Londres. Malgré les lacunes et les erreurs inévitables dans tout travail relatif à une science naissante, cette carte peut être envisagée comme l'un des travaux géologiques les plus importants du commencement du XIXe siècle ; elle a rendu aux successeurs scientifiques de son auteur des services signalés, comme l'atteste une lettre adressée à d'Omalius par Dufrénoy, au moment où Elie de Beaumont et lui venaient d'achever leur grande carte géologique de France.

Quand éclata la révolution, d'Omalius rentra dans la vie privée, sans que cet événement qui brisait sa carrière, parût troubler la sénérité paisible qui fut

l'un des traits les plus saillants de son caractère. Le bonheur dont il jouissait à son foyer compensait largement pour lui la haute situation à laquelle il avait dû renoncer. Il avait épousé en 1816 la vicomtesse Desmanet de Biesme, et en eut trois filles, dont l'une épousa le général Drolenvaux, et une autre le baron de Selys-Longchamps, naturaliste distingué, l'un des membres les plus respectés de l'Académie royale de Belgique, et qui fut longtemps président du Sénat.

Délivré de ses soucis administratifs, d'Omalius reprit ses études, mais il comprit qu'il fallait leur donner une nouvelle orientation, les progrès rapides de la science ayant compromis, comme nous l'avons dit, la valeur des travaux datant de si longtemps, et qu'il n'avait pu encore publier. Il s'occupa surtout, depuis cette époque, de travaux théoriques, tout en faisant encore chaque année un voyage scientifique dans divers pays de l'Europe, ainsi qu'un séjour à Paris où il prenait une part des plus actives aux débats de la société géologique. Il fut appelé à la présidence de cette société savante qui n'accorde que bien rarement pareil honneur à des géologues étrangers. Il appartenait à la plupart des corps savants de l'Europe, et fut élu quatre fois président de l'académie de Belgique dont il était membre depuis 1816. D'Omalius exerçait une grande influence dans le monde scientifique, et ses collègues éprouvaient autant d'estime pour son caractère que d'admiration pour son savoir. Lié avec la plupart des savants de l'Europe, il entretenait avec eux une correspondance active. Alex. Brongniart et Elie de Beaumont le consultaient fréquemment et lui soumirent, avant de les publier, un grand nombre de leurs travaux. Prodiguant aux jeunes ses conseils et son dévouement, il s'efforçait de faciliter leurs premiers pas, et favorisa tout spécialement les débuts d'André Dumont, avec un désintéressement scientifique d'autant plus méritoire, que le mémoire où le jeune géologue de Liége expliquait si magistralement la constitution du Condroz, semblait lui annoncer un rival, qui, marchant sur ses brisées, allait couronner avec éclat les travaux dont il avait jeté les bases, et lui ravir ainsi une partie de leur mérite; mais l'élévation de son caractère le mettait au-dessus des rivalités mesquines, et il s'efforça toujours de favoriser son jeune émule de tout son pouvoir; c'est même en grande partie par l'influence de d'Omalius que Dumont fut appelé à la chaire de minéralogie de l'université de Liége, et fut chargé de lever la carte géologique de Belgique qui a illustré son nom.

En 1831, d'Omalius publie son traité de géologie ; cet ouvrage qui eut huit éditions successives, et qui est devenu classique, fut, lors de son apparition, considéré à juste titre comme un travail de grand mérite, et valut à son auteur les félicitations des géologues les plus éminents. Il offre encore aujourd'hui un haut intérêt historique. Sous divers titres, d'Omalius fit paraître plusieurs éditions successives de son mémoire de 1808, qu'il s'efforçait constamment de mettre en harmonie avec les progrès de la science. Ne bornant pas son activité à la géologie, il tourna ses investigations en même temps vers l'ethnographie et la classification des connaissances humaines, qui firent longtemps l'objet de ses études. On lui doit plusieurs travaux sur ces branches, ainsi qu'un traité d'ethnographie remarquable pour l'époque. Il s'occupa aussi d'une classification zoologique restée inédite.

Au commencement de sa carrière d'Omalius appartenait au parti des *avancés* en science; il fut l'un des premiers défenseurs du transformisme et resta toujours partisan convaincu de cette doctrine. Le rapide coup d'œil que nous venons de jeter sur l'ensemble de la carrière de d'Omalius, nous le montre observateur d'une rare sagacité, travailleur infatigable, dont les premières œuvres donnèrent une impulsion puissante aux progrès de la géologie qui venait de naître. Depuis cette époque, une foule de géologues auxquels il avait ouvert la voie ont complété ses recherches. Ainsi qu'il arrive fatalement pour toute science à ses débuts, les disciples

dépassèrent le maître ; et la ténacité d'esprit, l'un des traits du caractère de d'Omalius, jointe à la défiance que lui inspirèrent toujours les théories géologiques, l'empêchèrent parfois de partager les idées des *jeunes*, de sorte que sur plusieurs points il se trouva, vers la fin de sa carrière, en opposition avec les géologues des nouvelles écoles. Quoi qu'il en soit, le nom de d'Omalius reste attaché aux premières découvertes qui ont ouvert la voie à l'étude de la géologie, et c'est à juste titre qu'il est rangé parmi les fondateurs de cette science. Mais outre sa valeur scientifique, il importe de faire ressortir que la noblesse de son caractère égalait son savoir. Ce fut un homme de bien dans toute la force du terme, et qui mérita à tous égards l'estime et la considération dont il était entouré.

Malgré son amour de la retraite, d'Omalius céda aux instances de ses anciens administrés, et accepta en 1848 le mandat de sénateur pour Dinant, qu'il conserva jusqu'à sa mort; ses collègues le choisirent chaque année, de 1851 à 1870, pour leur premier vice-président. D'Omalius était conservateur en politique, catholique pratiquant et convaincu en religion ; mais il se montrait d'une grande tolérance et ne prenait jamais part aux discussions religieuses.

Il mourut le 15 janvier 1875, victime de son amour pour la science, des suites d'un refroidissement qu'il avait pris l'année précédente, en faisant seul, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, une excursion géologique en plein hiver.

Un buste de d'Omalius, que ceux qui ont connu le célèbre géologue disent fort ressemblant, se trouve au palais de la nation à Bruxelles, et la ville de Namur, reconnaissante envers son ancien gouverneur, a donné le nom de d'Omalius à celui de ses boulevards où s'élève la statue du père de la géologie belge, érigée sur l'initiative de la Société géologique de Belgique.

La liste suivante donne, par ordre chronologique, le titre des principales publications de d'Omalius.

1. *Essai sur la géologie du nord de la France*. Paris, 1808. — 2. *Mémoire sur l'étendue géographique du terrain des environs de Paris* (lu à l'Institut le 16 août 1813), publié en 1816. — 3. *Observation sur un essai de carte géologique de la France, des Pays-Bas et des contrées voisines;* notice accompagnant l'*Essai d'une carte géologique de la France, des Pays-Bas et de quelques contrées voisines*. Paris, 1822. — 4. *Code administratif de la province de Namur*. Namur, 1827. — 5. *Mémoire pour servir à la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines*. Namur, 1828. — 6. *Eléments de géologie*. Paris, 1831 ; 2e éd., 1835 ; 3e éd., 1837 ; 4e éd., 1839 ; 5e éd., sous le titre de *Précis élémentaire de géologie*, 1843 ; 6e éd., sous le titre d'*Abrégé de géologie*, 1853 ; 7e éd., 1862 ; 8e éd., sous le titre de *Précis élémentaire de géologie*, 1868. — 7. *Introduction à la géologie*. Paris, 1833 ; 2e éd., 1838. — 8. *De la classification des connaissances humaines*. Bruxelles, 1834. — 9. *Division de la terre en régions géographiques*. Paris, 1839. — 10. *Note sur la classification des races humaines*. Bruxelles, 1859 ; 2e éd. sous le titre de *Notions élémentaires de statistique*. Bruxelles, 1840 ; 3e éd. sous le titre de *Des races humaines, ou éléments d'ethnographie*, 1845; 4e éd., 1850 ; 5e éd., 1869. — 11. *Des roches considérées minéralogiquement*. Paris, 1841. — 12. *Coup d'œil sur la géologie de la Belgique*. Bruxelles, 1842. — 13. *Géologie de la Belgique*. Bruxelles, 1853. — 14. *Minéralogie*. Bruxelles, 1853.

D'Omalius a en outre collaboré aux *Mémoires*, aux *Bulletins* et à l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, au *Journal des mines* de Paris, au *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle*, aux *Bulletins de la Société géologique de France* et au *Bulletin de la Société d'anthropologie* de Paris. On trouvera d'ailleurs, dans la *Bibliographie académique*, la liste détaillée de tout ce que d'Omalius a écrit.

J. Guequier.

Dupont, *Notice sur la vie et les travaux de J.-B.-J. d'Omalius d'Halloy*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale*, 1876; nouvelle édition en 1899. — D'Archiac, *Introduction à l'étude de la Paléontologie stratigraphique*.

OMAZUR (*Nicolas*), poète flamand, né à Anvers, le 23 septembre 1609. La date de sa mort est inconnue. Il se maria, le 16 avril 1629, dans sa ville natale, où il exerçait la profession de marchand de soie. Son nom apparaît pour la première fois en 1661, dans un ouvrage du notaire Corn. de Bie, intitulé *Het gulden cabinet van de edele vry schilderconst*; à la page 10 se lisent quatre vers de N. Omasurinus: *Op de spreuk des autheurs*, sur la devise de Corn. de Bie. La devise de Omazur lui-même est *Omnia in Deo*. Quelques vers d'Omazur se trouvent encore page 16 : *Tot den lofweerdighen autheur op sijn afbeldsel* (*sic*).

En 1662 paraît à Anvers, chez Verhulst, un petit livre intitulé: *De glorieuse gedachtenisse van den H. Joseph met de wonderen mirakuleusen bystandt, de welcke hy bethoont in sijne capelle genaemt Facons binnen Antwerpen, bijeen vergadert door N. Omazurinum*. L'année suivante, en 1663, paraît chez Mesens à Anvers un chansonnier flamand dû également à Omazur. Il est intitulé : *N. O.* (*mazur*) *Labyrinthus Cupidinis dat is den Doolhof der liefde, verciert met roose tuynen van rymen, minne liedekens*. L'exemplaire de Serrure, probablement unique, vendu en 1872, se trouve actuellement au British Museum. Il se compose, outre le titre, faux titre et six feuillets liminaires, de 127 pages numérotées, contenant texte et musique. Après 1663, nous n'entendons plus parler d'Omazur.

Léonard Willems.

OMER DE SAINT-BERTIN. Voir DESMET (t. V, col. 749-750).

OMMA (*Gilles*), poète latin. Voir PERIANDER.

OMMEGANCK (*Balthasar-Paul*), peintre de paysages et d'animaux du XVIII-XIX^e^ siècle, naquit à Anvers le 26 décembre 1755. Le 17 septembre 1767, il fut inscrit dans les registres de la confrérie de Saint-Luc comme apprenti de Henri-Joseph Antonissen, peintre paysagiste ; le 26 juin 1781, il épousa Pétronille-Isabelle-Marie-Jacqueline Parrin. En 1773, après les démêlés qu'André Lens eut avec ses confrères de la corporation de Saint-Luc, les artistes furent affranchis de l'obligation de faire partie de la gilde. Une scission se produisit à cette époque entre les peintres : les amis de Lens continuèrent à donner l'enseignement dans l'ancienne académie, ses adversaires fondèrent une nouvelle société sous le titre de *Konstmaetschappij*. Celle-ci organisa des expositions artistiques dont la première fut ouverte en 1789. Ommeganck était un des fondateurs et un des membres les plus actifs du nouveau cercle qui, dans la suite, donna naissance à la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts, existant encore à Anvers et continuant à y diriger les expositions périodiques. Dans la suite, l'ancienne académie ayant été fermée, il fut à la tête de ceux qui intercédèrent auprès du gouvernement afin d'obtenir un nouvel établissement d'enseignement artistique. Leurs efforts furent couronnés de succès et, en 1796, une « Ecole « spéciale de peinture, sculpture et « architecture » fut ouverte. Ommeganck fut du nombre des premiers professeurs nommés à cette institution. Lorsqu'en 1804 l'école spéciale fut réorganisée et devint l'Académie d'Anvers, Ommeganck fut nommé membre du conseil d'administration, titre qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

Dans une autre circonstance mémorable, il rendit encore un service signalé à sa patrie et à sa ville natale. En 1815, les alliés étant entrés à Paris décidèrent de rendre aux différents pays les œuvres d'art enlevées par les commissaires de la République française et de l'Empire. Ommeganck fut envoyé à Paris comme délégué spécial de la ville d'Anvers et second délégué du roi Guillaume, afin de surveiller le renvoi des tableaux dont nos provinces avaient été dépouillées. Avec les quatre autres commissaires désignés à cet effet, il ramena, aux acclamations de ses concitoyens, les trésors artistiques restitués.

De bonne heure le talent d'Omme-

ganck fut apprécié, son succès alla toujours grandissant ; en 1799, il obtint à l'exposition de Paris le premier prix pour le paysage ; en 1809, un de ses tableaux envoyés au Salon fut acquis par le gouvernement français et l'auteur fut nommé membre correspondant de l'Institut. D'autres pays, la Hollande, l'Autriche, la Bavière lui accordèrent des titres semblables. Sa vie durant il fut l'artiste le plus recherché du pays, et sa vogue persista de longues années après sa mort, qui survint le 18 janvier 1826. Un quart de siècle plus tard, ses concitoyens l'honorèrent en donnant son nom à une des principales nouvelles rues de la ville d'Anvers.

Les tableaux d'Ommeganck se rencontrent dans un grand nombre de collections publiques et privées. Presque sans exception il peignait des paysages accidentés, étoffés d'animaux et des personnages qui les conduisent ; il se fit une spécialité de reproduire les moutons : on les rencontre dans la plupart de ses tableaux. Il choisit de préférence ses sites sur les bords accidentés de la Meuse et de ses affluents, au pays de Liége, de Namur et du Luxembourg belge.

C'était un artiste heureusement doué et consciencieux. Il dessinait admirablement et reproduisait d'un pinceau délicat et minutieux la nature et les troupeaux. Il abandonna la manière de ses prédécesseurs, qui avaient substitué au paysage réel les vues les plus accidentées et les plus invraisemblables. Il recherchait lui aussi le paysage charmant et pittoresque ; l'ayant rencontré, il le retraçait tel qu'il l'avait vu. Dans son désir de plaire, il enjolivait ses effets de lumière et de couleur et avait volontiers recours aux chaudes lueurs du lever ou du coucher du soleil ; mais en ceci encore il fut bien supérieur à ses devanciers immédiats dont les tableaux étaient déplorablement froids et sombres de tonalité. Il avait une manière léchée de faire ses moutons qui ne plaît plus aujourd'hui, mais il pouvait se prévaloir de l'exemple des plus renommés entre les petits maîtres hollandais dont le pinceau, quoique plus délicat et plus vif, n'était pas moins précieux que le sien.

La vogue dont il jouit longtemps s'est détournée de lui ; ce qui n'est plus goûté du curieux de nos jours, c'est la recherche des tons charmants dans ses paysages et leur aspect de porcelaine, le faire méticuleux quoique un peu mou de ses animaux. Tout en avouant ces côtés faibles, on serait injuste envers Ommeganck si on ne lui reconnaissait pas le mérite d'avoir notablement relevé le niveau de son art ; travailleur scrupuleux, il fut digne de la réputation dont il a joui.

Balthasar Ommeganck eut une sœur, Marie-Jacqueline, née à Anvers, baptisée le 14 août 1760, morte le 16 décembre 1849, qui épousa le peintre Henri-Arnold Myin (voir ce nom), et cultiva le même genre de peinture que son frère. Le catalogue de l'exposition de 1789 mentionne entre quatre tableaux de son mari et cinq de son frère, trois pièces de sa main : une prairie avec des paysans, des bœufs et des moutons, une prairie avec des vaches au coucher du soleil, une prairie avec des vaches. Le musée Boymans à Rotterdam, possède d'elle un paysage avec quatre brebis.

Une des filles d'Ommeganck, Marie, qui épousa Gabriel Baesten, peignit également des paysages étoffés de bétail.

Max Rooses.

Th. van Lerius, *Catalogue du Musée d'Anvers* (1874). — F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*.

OMREUX (*Eustache* **D'**), poète latin. Voir Pomreux du Sart (*Eustache*.)

ONDEREET (*Benoît-Charles-Joseph*), homme de loi, né à Knesselare (Flandre orientale), le 8 octobre 1742, mort à Gand, le 1er avril 1800. Il est l'auteur d'une instruction sur les prisées de mortuaires, intitulée : *Klaere instructie voor de pryzers en costumiers, ten platten lande ende elders*. Gand, J. Begyn, 1791 ; in-8°.

Paul Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV (Gand, 1862), p. 90, n° 5340. — Etat civil de Knesselare et de Gand.

ONDEREET (*Charles*), écrivain dramatique flamand, naquit à Gand, le 5 juillet 1804 et mourut dans cette ville le 16 août 1868. Forcé de prendre un métier, il choisit celui de relieur. Son goût pour la littérature et ses dispositions naturellement heureuses le poussèrent bientôt vers l'art de la déclamation. Il y fit des progrès si rapides et marqués qu'il fut couronné tout jeune dans plusieurs de ces concours, que les sociétés flamandes de littérature ouvrent encore aujourd'hui, et où l'élite des déclamateurs se disputent la palme. Après la révolution de 1830, les sociétés de rhétorique étaient tombées dans le marasme, et jusqu'en 1840, on entendit peu parler de représentations flamandes. Mais la renaissance était proche et Ondereet allait y contribuer doublement. C'est sur la scène de la société gantoise *De Fonteinisten* qu'il avait débuté comme acteur. En 1840, il fonda lui-même un cercle dramatique, *Broedermin en Taelyver*. Stimulée par les triomphes qu'obtint sa jeune rivale, la société *De Fonteinisten* reprit ses travaux avec une nouvelle ardeur, et il y eut bientôt dans tout le pays flamand comme un renouvellement de l'art théâtral. Ce subit réveil, Ondereet y eut sa part comme acteur. Il avait en effet un talent très remarquable, était reconnu pour le meilleur « amateur » de Gand, et lorsqu'on résolut d'ouvrir au conservatoire de cette ville un cours de déclamation flamande, c'est lui qui fut choisi, en 1860, pour remplir les importantes fonctions de professeur. Il les occupa jusqu'à sa mort et forma nombre de bons élèves. Ses succès retentissants d'acteur aidèrent à rendre leur faveur aux représentations flamandes non seulement à Gand, mais à Anvers, Bruges, Bruxelles et Louvain. Ils firent plus en l'encourageant à essayer ses forces comme auteur dramatique. Dès 1841, il fit imprimer une comédie intitulée *De Gallomanie* dont le titre indique assez la tendance. Cette pièce fut suivie d'un grand nombre d'autres de tout genre : Drames bourgeois, drames historiques, comédies, vaudevilles, dont quelques-uns se retrouvent encore au répertoire de la scène flamande. Avec d'autres écrivains de talent, mais surtout Hippolyte Van Peene et Emmanuel Rosseels, il défraya pendant de longues années la plupart des spectacles de nos théâtres. Sa comédie de mœurs *De Vlaemsche Lionne* (une satire contre l'engouement de nos grandes familles flamandes pour les mœurs parisiennes) obtint en 1848, le prix au concours littéraire de la société *De Fonteinisten*. Il obtint également en 1859, une mention honorable au concours triennal de littérature flamande. Son activité littéraire ne se borna pas au théâtre ; il collabora à la rédaction de journaux et de revues, entre autres du *Nederduitsch jaerboekje*, et composa beaucoup de chansons mises pour la plupart en musique. Cette fécondité était d'autant plus extraordinaire qu'il ne quitta pas son métier. Il est fâcheux seulement qu'Ondereet n'ait pas pu joindre à cette fécondité les qualités littéraires qui font les œuvres durables. Son théâtre, où les pages patriotiques abondent, et où il s'en trouve de touchantes et fortes, a les défauts du théâtre flamand de son époque : souvent la peinture des caractères y est superficielle, la science de la scène y laisse à désirer, la langue n'y est pas toujours soignée, et rarement elle y a la souplesse et la vivacité si nécessaires au théâtre. Malgré ces défauts qui déparent son œuvre, le rôle joué par Ondereet compte dans l'histoire de la littérature flamande, et c'est un de ces honnêtes ouvriers de la première heure, dont il convient de garder le souvenir.

1. *De gallomanie of de verfranschte Belg, Oorspronkelyk vaudeville in één bedryf, voor de eerste mael te Gent vertoond op den schouwburg der maetschappy Broedermin en Taelyver, den* 11 *July* 1841. Gand, H. Hoste, 1841; in-8°, 51 p. — 2. *De Kapitein van Waterloo, drama in drie bedryven, voor de eerste mael te Gent vertoond ten voordeele der behoeftigen dier stad, op den* 23 *January* 1842. Gand, H. Hoste, 1842; in-8°, 71 p. — 3. Réédition du précédent dans la collection *Tooneelbibliotheek*, ve *jaar*,

nr 57. Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1860; in-16. — 4. *Lodewyk van Nevers, drama in drie bedryven, vertoond te Gent op den 7 October* 1844. Gand, H. Hoste, 1844; in-16, 93 p. — 5. *De Gentsche kermis van het jaer* 1844. *Historisch volkstafereel met zang, in één bedryf.* Gand, H. Hoste, 1844; in-18, 40 p. — 6. *De dood van Hugonet en Himbercourt, treurspel in drie bedryven en in verzen, bekroond met den* 2e *prys in den letterkundigen pryskamp door de koninglyke maatschappy de Fonteinisten uitgeschreven.* Gand, H. Hoste, 1848; in-16, 64 p. — 7. *De Vlaemsche Lionne, blyspel in drie bedryven, bekroond in den letterkundigen kampstryd der koninglyke maetschappy van rhetorika de Fonteinisten te Gent, in het jaer* 1848. Gand, H. Hoste, 1849; in-16, 64 p. Réédité dans la collection, *Tooneelbibliotheek*, VIIIe *jaer*, nr 78. Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1862; in-16, 48 p. — 8. *De familie Dykmans, drama in drie bedryven en vier tafereelen.* Gand, Hoste, 1850; in-18, 77 p. — 9. *Alexius onder den trap, blyspel met zang, in een bedryf.* Bruxelles, J.-H. Dehou, 1853; in-18, 48 p. Paru dans la collection *Vlaamsche Tooneelbibliotheek*, nr 16. — 10. *De Gevolgen der vooroordeelen, drama in twee bedryven en drie tafereelen met een voorspel.* Gand, H. Hoste, 1853; in-18, 62 p. — 11. *Nog een Speler, drama in drie bedryven en vier tafereelen.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1854; in-12, 73 p. — 12. *Een tweegevecht onder Boudewyn Hapkin, lyrisch drama in vier bedryven.* Gand, I.S. Van Doosselaere, 1855; in-18, 64 p. (En collaboration avec Destanberg). Réédité dans la collection *Bibliotheek van oorspronkelijke tooneelstukken,* IIIe *jaer*, nr 8. Anvers, W. Marchand et Cie, 1867; in-16, 76 p. — 13. *Lieven Bauwens, of de oorsprong der katoen-spinnery in België, tooneelspel met zang in drie bedryven.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1857; in-12, 64 p. — 14. *Plechtige uitreiking van kleedingen aen de kinderen der stedelijke bewaerscholen van Gent, door den kring « De Zonder Naem, niet zonder hert », den* 13 *July* 1857, *in de voorzaal der Hoogeschool. Herinnering aan het feest.* Suivi de *Jan en Piet, eene ware gebeurtenis.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1857; in-8o, 8 p. — 15. *De vierde Maert* 1848, *tooneelspel in één bedryf, vertoond op den* 1 *Augustus* 1856 *door de koninglyke maetschappy de Fonteinisten, op het Minard's schouwburg ter gelegenheid van den* 25ten *verjaerdag van Koning Leopold's troonbeklimming, gevolgd door twee alleenspraeken* (ce sont les monologues *De onteerde Moeder* et *De Uitwykeling*). Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1858; in-16, 45 p. Paru dans la collection *Tooneelbibliotheek*, IVe *jaer*, nr 44. — 16. *De Bultenaer, drama in vyf bedryven, muziek van K. Miry.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1860; in-18, 75 p. — 17. *De Boerenkermis, zangspel in één bedryf, muziek van Hemelsoet.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1861; in-18, 21 p. — 18. *Keus uit de tooneelwerken.* Eerste deel. 1. *De kapitein van Waterloo.* 2. *De vlaemsche Lionne.* 3. *Nog een Speler.* 4. *De Gentsche kermis.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1860; in-18, 258 p. Tweede deel. 1. *Hugonet en Himbercourt.* 2. *De vierde Maert* 1848. 3. *Lodewyk van Nevers.* 4. *Alexius onder den trap.* 5. *De gevolgen der vooroordeelen.* 6. *Lieven Bauwens.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1861; in-18, 264 p. — 19. *De Krankzinnige van Leiden, drama in drie bedryven en vier tafereelen met een voorspel.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1862; in-18, 90 p. Paru dans la collection *Tooneelbibliotheek*, VIIe *jaer*, nr 73. — 20. *Julia van Schoonhoven, drama in vier bedryven.* Anvers, L. de la Montagne, 1864; in-12, 68 p. — 21. *Suzette, Vaudeville in één bedrijf.* Gand, I.-S. Van Doosselaere, 1864; in-8o. — 22. *Jaloerscheid, blijspel in één bedrijf.* Anvers, L. de la Montagne, 1865; in-18. — 23. *Juffer Wantje, blijspel in één bedrijf.* Gand, F.-L. Dullé-Plus, 1865; in-16, 32 p. — 24. *Suzette of het dubbel Huwelijk, blijspel in één bedrijf.* Anvers, 1866. — 25. *De schat van den Vrek, tooneelspel in twee bedrijven.* Anvers, J. W. Marchand et Cie, 1867; in-12, 48 p., paru dans la collection

Bibliotheek van oorspronkelyke tooneelstukken. — 26. *Naaisters Mestdag, blijspel met zang in één bedrijf.* Anvers, L. Legros et J. de Deken, 1867; in-4°, 8 p., paru dans la collection *Vlaamsch tooneelrepertorium*, n° 4. — 27. *De dood eens Spelers, drama in één bedrijf.* Anvers, J.-W. Marchand, 1868; in-18, 28 p., paru dans la collection *Bibliotheek van oorspronkelijke tooneelstukken.*

L. Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche Letterkunde.*— Jonckbloet, *Geschiedenis der Nederlandsche letterkunde, herzien door Honigh*, 4e éd., t. VI, p. 326, 331. — *Patria Belgica*, t. III, p. 552. —Ida von Düringsfeld, *Das geistige Leben der Vlämingen*, t. III, p. 328. — *Journal de Gand* du 17 et 19 août 1868. — *Bibliographie nationale.* — Les œuvres d'Ondereet.

ONDERMAERCK (*Jacques*), compte parmi les sculpteurs gantois auxquels il fut fait appel pour travailler aux préparatifs de la Joyeuse-Entrée des archiducs Albert et Isabelle à Gand, les 28 et 29 janvier 1600; il y fut occupé du 2 décembre 1599 au 2 février 1600. Il modela, entre autres, avec un confrère du nom de Jacques Vander Hoechstraete ou Haustrate, les statues allégoriques des quatre rivières qui traversent la ville: l'Escaut, la Lys, la Lièvre et la Moere; chacune de ces statues fut payée onze livres de gros. Il modela aussi, avec le même Vander Hoechstraete, une statue de la Fortune, pour la même ornementation, ainsi que les armoiries de Philippe III, roi d'Espagne, faites en collaboration avec un sculpteur brugeois du nom de Mathieu Vander Haeghen.

Ondermaerck avait orné en 1591, l'église Saint-Michel, à Gand, d'un tabernacle pour le Saint-Sacrement. Cette œuvre, divisée en cinq étages, était surmontée des statues de l'archange Saint-Michel et du Christ. De grandioses proportions, elle était reliée à une clôture architecturale ornée de colonnes, de pilastres, d'arcades, de vases et d'autres sujets.

Edmond Marchal.

Kervyn de Volkaersbeke, *les Eglises de Gand*, t. II.

ONGHENA (*Charles*), graveur et orfèvre, fils de François et d'Isabelle Dierens, naquit à Gand le 6 juin 1806, et y mourut le 16 décembre 1886. Dès son enfance, Onghena manifesta des dispositions spéciales pour la gravure. A peine âgé de douze ans, il se livra à un premier essai. Cet essai fut suivi de plusieurs autres et d'études de différents genres. En 1822, il fit un médaillon représentant la tête de Cérès, d'après un dessin de F. Braemt; puis un buste de buveur, d'après un tableau de Teniers; puis une jeune Transtévérine filant sa quenouille d'après P. Van Hanselaere; enfin Eucharis et Télémaque, d'après L. David. Deux années plus tard, il débuta dans le portrait par la tête de Napoléon Ier et un buste de béguine.

En 1824, la rédaction du *Messager des sciences et des arts* lui confia à titre d'encouragement, trois planches au trait. Le jeune artiste répondit si bien à l'attente que, dorénavant, on lui confia la reproduction des tableaux, dessins et objets d'art destinés à figurer dans la revue. Charles Onghena resta jusque vers la fin de sa vie le collaborateur assidu de celle-ci, et lui fournit près de trois cent cinquante planches.

En 1832, ayant pris part à l'exposition triennale des beaux-arts, qui eut lieu à Gand, le jury lui décerna à l'unanimité les premiers prix pour la gravure au trait et sur bois. Mais, à en juger d'après les rares occasions où nous voyons son nom figurer parmi les exposants, nous pouvons conclure qu'Onghena ne recherchait pas ce moyen de s'illustrer. Il préférait le travail d'atelier dans l'oubli et la solitude.

Son œuvre est immense : elle comprend au delà de mille planches de différents genres, mais surtout des reproductions de tableaux et objets d'art, médailles et monnaies; nous avons de lui également des fac-similés de chartes, de lettres, des cartes et des plans cadastraux, des plans d'églises, et, dans un genre de dimension plus restreinte, des ex-libris, des formules, des factures, des quittances et même des cartes de visite.

Charles Onghena collabora par ses gravures à un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : 1. *Het distrikt van Sint-Nikolaes voorheen land van Waes, door A. J. L. Vanden Bogaerde.* Saint-Nicolas, 1825; in-8° (10 planches représentant entre autres la carte du pays de Waes, une copie d'un tableau conservé à l'Hôtel de ville de Saint-Nicolas, une vue de l'église de Lokeren, des antiquités.) — 2. *De Lumbrici terrestris historia naturali nec non anatomia tractatus*, par Ch. Morren. Gand, 1826; in-4° (32 planch. d'histoire naturelle). — 3. *Zeldzaamheden verzameld en uitgegeven door Joan d' Huyvetter*, Gand, 1829; in-4° (32 planches, cruches-aiguières, verres de Venise, etc.). — 4. *Verzameling van fraaie schriften*, door F. Odeyn. Gand, 1829 (12 modèles d'écriture). — 5. *Annales de l'école flamande*, par A. Voisin. Gand, 1835; in-8° (15 planches, copies de tableaux). — 6. *Le livre de Baudouin comte de Flandre*, par C. P. Serrure et A. Voisin, Gand, 1836; in-4° (19 planch. sur bois). — 7. *Le livre du très chevalereux comte d'Artois et de sa femme, fille au comte de Bouloyne.* Paris, 1837; in-4° (28 planches encadrées d'arabesques). — 8. *Esquisses biographiques extraites des tablettes généalogiques de la maison de Goethals*, par l'Evêque de la Basse Moûturie. Paris, 1837; in-8° (Fac-simile de chartes, pierres tombales, etc.). — 9. *La Châsse de Sainte-Ursule*, d'après J. Memling, par O. Delepierre et A. Voisin. Bruxelles, 1841 (panneaux et médaillons de la châsse). — 10. *Notice sur le cabinet monétaire de S. A. le prince de Ligne*, par C. P. Serrure. Gand, 1847; in-8° (Le titre et trois planches de monnaies). — 11. Les seize volumes in-8° des ouvrages historiques de M. J. Wolters, publiés de 1846 à 1855. — 12. *Lisseweyhe, son église et son abbaye*, par Léopold Van Hollebeke. Bruges, 1865; in-4° (vue de l'église). — 13. *Recueil descriptif des antiquités et curiosités du* XIII^e *au* XIX^e *siècle*, formant la collection Minard. Gand, 1866; in-4° (42 planches au burin et un supplément sur bois), un des chefs-d'œuvre d'Onghena. — 14. *Les médailles historiques de Belgique*, publiées sous les auspices de la Société royale de numismatique, Bruxelles, 1869-90; in-8° (48 planches de médailles).

Charles Onghena était non moins habile dessinateur que graveur. En 1826, il sortit premier d'un concours de dessin d'après la figure antique. Ses dessins aussi bien que ses gravures se distinguent par la sûreté du trait, l'élégance et surtout la fidélité de reproduction que nous ne trouvons chez aucun contemporain. En 1828, il s'essaya dans un autre genre, la gravure à l'eau-forte. Il produisit cinq planches de grand format: *La révolte à Madrid*, d'après un dessin de J. Madou, une *Vue de Charing Cross* à Londres, le *Palais du lord-maire*, l'*Eglise N.-D. de Paris*, et la *Cathédrale de Milan ;* mais ces essais n'ayant pas eu le succès attendu, il renonça à l'eau-forte.

Grand amateur d'antiquités, Charles Onghena sut encore, à une époque où le goût de l'ancien était presque nul, réunir une collection de chefs-d'œuvre, qui excitait l'admiration des connaisseurs. Les objets les plus précieux de son cabinet furent, peu de temps avant sa mort, achetés, par l'entremise de marchands d'antiquités, pour quelques riches amateurs parisiens. Le reste de cette collection fut vendu du 19 au 22 octobre 1885. C'est ainsi que le Musée de la ville de Gand s'est enrichi de plusieurs pièces intéressantes et que la bibliothèque de l'université est entrée en possession de ses dessins originaux et d'une collection complète de ses gravures.

Onghena était membre de la commission directrice du Musée d'antiquités de l'Etat.

Hubert Coppieters.

Cf. *Messager des sciences historiques*, 1878, p. 333-372, article de M^r F. Vander Haeghen (sur la 1^re partie de la vie d'Onghena). — Collection de ses œuvres, à la bibliothèque de Gand.

ONGHENA (*Jean*), poète flamand, chef de gueux, mort à Gand, le 2 août 1568. Nous n'avons guère de renseignements sur lui avant la période des trou-

bles des iconoclastes. Nous savons qu'il habitait à Gand près de la *Turrepoorte*, ou porte de la Tour, et qu'après avoir, pendant quelque temps, tenu une école, il s'adonna exclusivement à la poésie. Suivant le témoignage des chroniqueurs contemporains, il était le « fou » en titre d'une chambre de rhétorique gantoise, et il accompagnait également la confrérie de Saint-Sébastien quand les tireurs à l'arc faisaient quelque sortie. Nous avons relevé le nom de Jean Onghena dans la liste des membres de la chambre de *Marien theere*, établie à l'église Saint-Jacques à Gand. Doué d'une bonne voix, il avait beaucoup de succès comme chanteur populaire. Mais il frondait volontiers l'Espagne et l'Eglise. Aussi eut-il plus d'une fois maille à partir avec les échevins. C'est ainsi, que le 16 novembre 1564, on lui interdit de composer aucune chanson, ou de réciter aucune chanson composée par un autre qui fût de nature à causer du scandale. Ayant, malgré cet avertissement, rimé une satire sur les couvents de Gand, où il mariait irrévérentieusement les religieux et les religieuses, et où le doyen de Renaix, le célèbre inquisiteur Pierre Titelmans, était mis en scène, il fut arrêté sur l'ordre de Titelmans et condamné; mais il obtint la remise de sa peine, grâce à l'intervention de quelques seigneurs qui aimaient ses chants et sa verve.

Son frère, Liévin, après avoir guerroyé en Allemagne et dans le Levant, était revenu à Gand, où il était corroyeur de son état.

Dès les premières prédications protestantes à Gand, on voit Liévin et Jean Onghena à la tête des gueux. Ils vont à Deinze et en rentrant en ville, par la porte de Bruges, ils chantent et crient: *Vive les gueux!* Le 1er août 1566, les deux frères se rendent, avec deux pasteurs réformés et l'un des fils du comte de Batenburg, chez le président du Conseil de Flandre, Jacques Martins, afin de lui demander un temple pour l'exercice du culte protestant.

Lors du pillage des églises de Gand, le 22 août 1566, Jean Onghena est aux côtés de Liévin, qui dirige la bande des iconoclastes, et le nom des deux frères est attaché au souvenir de cette terrible journée où tant d'œuvres d'art furent détruites. Il paraît cependant que Jean tenta de s'opposer à la destruction des orgues des Augustins et au sac du cellier des Dominicains. En vain: le peuple, excité, n'écoute pas sa voix. Après l'émeute, Liévin et Jean Onghena prennent la fuite et cherchent un refuge à Anvers. Dès le 30 août, le magistrat de Gand écrit au margrave d'Anvers pour lui demander de faire arrêter les deux frères; mais le margrave refuse de les livrer, de crainte de surexciter davantage les esprits et de causer des désordres. A partir de ce moment, on perd les traces de Liévin Onghena.

Après l'entrée de la duchesse de Parme à Anvers, Jean Onghena y fut arrêté le samedi 24 mai 1567. Pour échapper aux poursuites, il s'était déguisé en matelot, mais il fut reconnu par un échevin gantois, Jean Damman. Etant en prison, Jean Onghena n'oublia pas la poésie et il rima notamment un *refereyn*, ou chanson, dont le texte parvint le 21 juin à Vaernewyck. Le consciencieux et pittoresque annaliste des troubles gantois l'analyse en détail: le poète y déplorait la diversité des croyances religieuses, et terminait en rappelant ses malheurs et en demandant à Dieu de veiller à son salut. La chanson était signée d'une devise, où le poète jouait sur la signification de son nom (*ongenade* veut dire en flamand *défaveur*): *Liefde verwint onghena* (l'amour triomphe de la défaveur).

Ce n'est que plus d'une année après que Jean Onghena fut transféré à Gand; il y entra le 31 juillet 1568 et fut conduit à la prison du Châtelet. Le jour suivant, il fut mené devant la chambre criminelle de la Keure, qui le condamna à mort. Par un raffinement barbare, le greffier des échevins ne lui notifia l'arrêt que le soir, après avoir soupé joyeusement avec le condamné et quelques autres personnes. Ragaillardi par le vin, Onghena s'était mis à chanter, quand le greffier, Prysbier, le tirant

brusquement à l'écart, lui annonça qu'il serait pendu le lendemain. Onghena pâlit, et revenant près des convives : « Assez bu », leur dit-il, « je dois mourir demain. » Vaernewyck, qui nous a conservé cette anecdote, ajoute qu'on blâma fort la cruauté du greffier. Le 2 août 1568, le malheureux poète expia son égarement ; il fut pendu au Marché-aux-Grains, vis-à-vis de sa prison. Il paraît avoir regretté sa conduite et avoir abjuré avant de mourir. Philippe van Campene assure qu'il mourut en bon catholique. Le fait est vraisemblable ; car, après le supplice, son corps fut mis en bière et porté au couvent des Carmes, où il fut inhumé dans le caveau de ses parents.

Il est regrettable qu'aucune œuvre d'Onghena ne nous ait été conservée. Nous connaissons par Vaernewyck les trois pièces suivantes : 1. La chanson sur les couvents de Gand : *Een refereyn van alle de cloosters deser stede, voughende by maniere van huwelicke de monijcken metten nonnen ofte religieusen.* — 2. Une poésie, en forme de songe, dirigée contre les gens d'église : *Een rhetorijckelicke droom, ludende schimpich ofte spottich jeghen die geestelicheyt ende dierghelijcke.* Pour l'avoir récitée dans des tavernes, Liévin Vander Venne, « facteur » de la chambre de rhétorique *Marien theere*, à Gand, fut arrêté le 6 mars 1567. — 3. Le *refereyn* composé en prison à Anvers. Mais les productions du chansonnier populaire ont dû être bien plus nombreuses, et leur découverte serait des plus intéressantes pour l'histoire de la littérature néerlandaise du XVIe siècle.

Paul Bergmans.

Les chroniqueurs gantois, notamment : B. de Jonghe, *Gendsche geschiedenissen* (Gand, s. d.), t. I. — *Vlaemsche kronyk door Ph. de Kempenaere, overgezet door J.-P. van Male, uitgegeven door Ph. B.* [Blommaert] (Gand, 1839). — J.-Fr. Willems, *Belgisch Museum*, t. X (Gand, 1846), p. 420. — *Verslag van 't Magistraet van Gent* (publ. des Bibliophiles flamands, 2e série, no 11; Gand (1850)), p. 41, 145, 147-148. — Ph. Blommaert, *De nederduitsche schryvers van Gent* (Gand, 1861), p. 108-109.— *Annales de la Société d'émulation*, t. XXI (Bruges, 1869), p. 399. — *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene*, uitg. door Fr. de Potter (Gand, 1870). — M. van Vaernewyck, *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden*, uitg. door F. Vander Haeghen (publ. des Bibliophiles flamand ; Gand, 1872-1881), *passim*. — *Messager des sciences historiques*, 1890, p. 340-342 (notice de Pr. Claeys). — *Verslagen en mededeelingen der koninklijke vlaamsche Academie*, 1891, p. 94. — Registre des confrères de la Chambre de rhétorique *Marien theere ;* manuscrit du XVIe siècle, aux archives de l'église Saint-Jacques, à Gand, fo 16.

ONGHERS (*Jean*) et non OUGERS, comme orthographie Parthey (*Deutscher-Bildersaal*), peintre d'origine flamande, né en 1651, mort en 1730, à Prague, où il s'était fixé en 1691. Nous n'avons pu découvrir s'il y a quelque lien de parenté entre Jean et Oswald Onghers (voir ci-après), lequel travailla à Wurzbourg et à Bamberg. La concordance des noms et des circonstances tolère la supposition. D'où venait Onghers en arrivant à Prague? On l'ignore, mais il s'y acclimata au point d'être, en 1714, élu doyen de la corporation des peintres. Ses pages religieuses se rencontrent dans quantité d'églises de la Bohême ; elles accusent une préférence marquée pour les fonds d'architecture, extrêmement bien rendus. Coloriste médiocre, Onghers abuse des tons roux. La cathédrale de Saint-Vit, à Prague, eut de lui, en 1719, un tableau d'autel, *La glorification de Saint-Jean-Népomucène*, toile commandée par l'évêque. M. Parthey renseigne de notre peintre deux tableaux appartenant à la galerie Müller von Nordegg, à Prague même, sujets de genre peu développés. Le musée de la Bohême ne possède aucune production de son pinceau. Onghers mourut âgé de septante-neuf ans. Son souvenir s'est totalement perdu dans son pays d'origine.

Henri Hymans.

Dlabacz, *Allgemeines historisches Künstler Lexikon für Böhmen* (1815), t. I, p. 409-410. — Parthey, *Deutscher Bildersaal*.

ONGHERS (*Oswald*), peintre, né à Malines en 1628, mort à Wurzbourg (Allemagne), le 27 décembre 1706. On relève ses traces en Bavière dès l'année 1655, date sous laquelle Jacques Sandrart grava d'après lui un portrait de l'Electeur de Mayence, Jean-Philippe de Schönborn, également évêque de Wurzbourg. Onghers se fixa dans cette

dernière ville en 1660, selon les historiens locaux, obtint le titre de peintre de la cour épiscopale et le droit de bourgeoisie en 1667. Maniant le pinceau avec une facilité extrême, il amassa de grands biens et vécut dans l'opulence. Wurzbourg conserve de lui un nombre considérable de productions, entre lesquelles on cite particulièrement l'*Assomption de la Vierge*, décorant le maître-autel de l'église du chapitre de Haug, toile qui lui fut payée trois mille trois cent vingt-neuf florins, et quatre scènes de la Passion, dans le chœur de la même église. Dans la cathédrale, l'*Assomption* et la *Purification ;* le *Christ au Jardin des Olives ;* le *Christ dans le Prétoire ;* la *Pentecôte ;* le *Martyre de Saint-Kilian*. A Bamberg, il peignit le portrait de l'évêque Philippe Valentin, reproduit en gravure par Sandrart, et nombre de toiles pour les églises. Onghers est également représenté dans la galerie de Schleissheim. Ses œuvres se ressentent de l'influence de Rubens. Entraîné par sa grande facilité, il fut inégal ; mais les auteurs sont d'accord pour lui assigner une place très honorable parmi les artistes du temps.

Henri Hymans.

C. Becker, *Deutsches Kunstblatt*, 1851, p. 414. — Niedermeyer, *Kunstgeschichte der stadt Wirzburg* (1860), p. 361. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXIV (1887), notice de W. Schmidt.

ONGNIES (*Anne-François*, comte de MERODE et **D'**), écrivain, né à Douai vers 1610, mort après 1665. La date certaine de sa naissance ne nous est pas connue, pas plus que l'année et le lieu où il mourut. Il appartenait à la branche de Merode-Frentzen. Richard de Merode, baron de Frentzen, qui eut une querelle célèbre avec don Rodrigue de Bénavidès était son grand-père (voir la notice Richard de Merode, dans le tome XIV). Son père s'appelait Richard également ; sa mère, Hélène de Montmorency.

Il est connu par des mémoires datés de 1665 et intitulés : *Mémoires du comte d'Ongnies*, opuscule d'une centaine de pages, devenu très rare, que le baron de Reiffenberg a réédité en 1840 dans le n° 9 des publications de la Société des Bibliophiles de Mons. On les confond souvent avec les *Mémoires du comte de Merode*, qui leur sont postérieurs de quelques années (1674-1732), et qui ont été publiés à Bruxelles, en 1840 également, par les soins du comte Henri de Merode (voir la biographie du feldmaréchal Eugène de Merode, dans le tome XIV).

Ces mémoires furent écrits à Ongnies, en Artois, « dans le séjour des champs, « pour se désennuyer d'une profonde « mélancolie », et dédiés au marquis de Castel-Rodrigo, qui fut ministre des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, Charles II, de 1664 à 1668. L'auteur, qui les signe « comte de Merode et d'Ongnies », les présente comme une sorte de mémoire justificatif où il expose les contrariétés, comme il dit, qu'il a essuyées en voulant servir le roi, sous les yeux de ses ministres, dans les emplois qu'il a occupés.

C'est la relation, assez terne et assez banale, de la vie et des menus faits d'un homme qui ne fut mêlé que de très loin, et dans un rôle fort modeste, aux événements de son temps, n'ayant pas eu « assez de fortune et de bonheur pour y « être employé », ainsi qu'il s'en excuse lui-même. La forme ne brille ni par la correction, ni par l'élégance ; le récit est très relâché et coupé à tout instant de réflexions ou de propos en mauvais espagnol ou en mauvais italien. L'œuvre enfin paraît conçue sans plan méthodique et écrite au hasard des souvenirs ou de l'inspiration.

Quant au fond, à l'exception des détails de famille, il ne révèle guère que deux faits généraux, qui méritent de fixer l'attention des historiens : la déplorable ineptie du gouvernement et des gouverneurs de l'époque, et l'état permanent de suspicion, pour ne pas dire d'ostracisme, dans lequel l'administration espagnole tenait les Belges, qu'elle écartait systématiquement des emplois pour les réserver aux étrangers. Le comte d'Ongnies écrit quelque part que son père fut par intérim gouverneur de Cambrai et du Cambrésis, « chose nou-

« velle pour un Flamand, et jamais « accordée à un du pays qu'à lui seul ». De même, on lit dans l'avertissement qui sert de préambule aux Mémoires : « Il nous manque généralement à tous « de ce pays de l'emploi, pour être la « plupart d'icelui destiné, dévolu et « conféré aux étrangers. Aussi ne pou- « vant savoir que par moi-même, ni ré- « pondre que de ce qu'il m'est arrivé, « et à quoi j'ai été employé (qui n'a été « presque rien), il n'est donc point « étrange que ces Mémoires ne grossis- « sent et ne contiennent que mes fortu- « nes particulières ». Et plus loin, dans l'avant-propos, on relève ce tableau de la cour de Bruxelles au XVIIe siècle, bien digne de faire pitié, même si l'on fait la part de la mauvaise humeur, bien légitime, qui a inspiré l'écrivain. « J'en « connais qui n'ont su ou voulu garan- « tir leur père, mère, frère, tante et « sœur, d'aucune oppression ou d'acci- « dents qui leur sont arrivés. D'autres, « qui se détruisant volontairement eux- « mêmes, ont profité généreusement de « tous ces désordres. D'autres, qui ne « sachant ce qu'ils font, ce qu'ils sont, « ni de quoi ils se trouvent capables, « s'ingèrent néanmoins en toutes choses « dont ils font particulière profession. « Il en est de ceux qui, à peine gentils- « hommes, ne se contentant point d'être « faits princes, comtes et marquis, y « voudraient encore ajouter des gouver- « nements de province, des clefs dorées « et des Toisons d'or. Bref, c'est la « vraie cour du roi Pétaut que la nôtre, « où chacun veut être le maître ».

Au demeurant, le comte d'Ongnies n'en avait pas moins un tour d'esprit et des façons cavalières qui sentaient son gentilhomme. Témoin ce passage où, ayant l'occasion de citer Molière et d'invoquer son exemple, il se hâte de faire aussitôt observer qu'il n'y a nulle comparaison entre un homme comme lui et « ce comédien ».

Laissons-le au surplus se mettre en scène. Il commence par s'étendre longuement et à plaisir sur « l'origine, l'antiquité et la noblesse » de sa maison, qu'il fait remonter à une de ces familles patriciennes venues, au temps de l'empereur Trajan, de Rome à Cologne, « comme en fait foi », dit-il, « la chroni- « que de la dite ville ». Lui-même naquit à Douai « le jour et l'année », écrit-il, « qu'il plaira à ma bonne cousine d'Isin- « ghien de vouloir nommer, pour me « charger de quelques années de plus ». Son père, que « deux vies en Espagne » avaient fait nommer chevalier et commandeur de Calatrava, le fit, à peine sorti de l'enfance, admettre dans cet ordre. Le jeune comte se trouvait à Courtrai, pour apprendre le flamand, quand son père mourut, tué en 1622 devant Bergen-op-Zoom. Il vint alors à Bruxelles, avec son frère, pour servir de minime ou d'enfant d'honneur à l'infante Isabelle et acheva ses études au collège des Jésuites. Il reçut l'épée des mains du duc de Neubourg, au nom de l'infante. Après avoir terminé sa philosophie à Pont-à-Mousson, il se mit à voyager sous la conduite d'un gouverneur français nommé Bienville, qui avait fait également l'éducation des jeunes ducs de La Rochefoucault. Il traversa Paris, Lyon, Grenoble et le Mont Cenis pour se rendre en Italie, à Turin, Milan, Parme, Florence et Rome, d'où il revint, après une excursion à Naples, par Ancône, Padoue, Venise, Vérone, Trente, le Tyrol, la Suisse, l'Alsace et la Lorraine, accueilli partout avec distinction, grâce aux lettres de recommandation de l'archiduchesse Isabelle dont il était porteur.

Son oncle et tuteur, le seigneur d'Estaives, depuis prince de Robecque, voulut qu'il achevât ses études à Paris à l'académie de Poitrincour, où il eut une querelle, se battit et « fut fouetté d'importance, comme je le méritais », écrit-il. Malgré les marques récentes des étrivières, il fut alors question de le marier; en conséquence, il fut rappelé à Bruxelles. Mais le projet n'ayant pas eu de suite, il obtint, en 1629, d'entrer à l'armée et fit ses premières armes devant Bois-le-Duc. On le « mit de cama- « rade », comme on disait alors, avec le prince de Barbançon, c'est-à-dire dans son régiment.

Il continua de servir sous les gouvernements successifs du marquis d'Aytona, du cardinal-infant, de Francisco de Mello, du marquis de Castel-Rodrigo, de l'archiduc Léopold et de don Juan. Aucun de ces gouverneurs ne lui accorda de fonctions importantes. A l'issue d'une campagne, son oncle, le prince de Robecque, ayant été envoyé en ambassade à Madrid, il le suivit en Espagne. Quand il en revint, il eut à soutenir contre sa cousine d'Isinghien un procès concernant la succession du vicomte d'Esclay, leur cousin germain à tous deux, qui leur avait laissé la terre de Frentzen. Ce procès se plaida d'abord à Dusseldorf, durant plus d'une année; puis il fut porté en appel devant la cour aulique à Vienne, où le comte fut obligé d'aller le soutenir. Il s'y lia avec l'ambassadeur espagnol Castaneda qui, dit il, « ne laissa de recommander mon « procès, que je gagnai ».

A son retour, en 1640, il reçut du cardinal-infant, au siège d'Arras, une compagnie de quarante hommes d'armes. Le comte de Mello, qui gouverna ensuite, le fit capitaine de trois cents hommes pour garder « la rivière » que l'on faisait depuis Douai jusqu'à Pont-à-Vendin. Les Français, conduits par le maréchal de Guébriant, ayant franchi le Rhin à Wesel, il fut dépêché en mission auprès des princes allemands du Rhin, le duc de Neubourg, l'électeur de Cologne et le duc de Bavière, pour les déterminer à se joindre à l'Espagne contre la France. Il échoua complètement, les trois princes ayant déclaré vouloir persister dans leur neutralité.

A Francisco de Mello succéda le marquis de Castel-Rodrigo, père de celui à qui le comte d'Ongnies dédie ses mémoires. Castel-Rodrigo le fit maître de camp d'un « terce » wallon, c'est-à-dire d'un régiment, puis le réforma.

L'archiduc Léopold fut ensuite appelé au gouvernement. Ce fut, au jugement du comte d'Ongnies, le plus nul des gouverneurs des Pays-Bas, incapable de commander ni de se faire obéir, « n'étant « bon que pour le cloître ou pour le col- « lège ». Quoique protégé par ses oncles, jésuites très influents, « dont l'archiduc « aurait pu être le préfet ou le gouver- « neur, sans lui faire tort », le comte ne put réussir à se faire nommer gentilhomme de la chambre de Léopold. Les gens en crédit, insinue malicieusement d'Ongnies, faisaient fort les précieux à propos du choix des personnes destinées à donner à boire à son Altesse et à lui trancher sa viande ; ils auraient fait moins de façon s'il eût été question de la garde d'une de ces forteresses d'importance, pour lesquelles on sollicitait l'agrément du roi.

Econduit de ce côté, il demanda le gouvernement de Lille ou un régiment avec le grade de sergent de bataille. L'archiduc lui promit cette dernière charge et le renvoya au comte de Fuensaldaña, alors ministre. Mais Fuensaldaña le paya d'excuses frivoles et l'excéda par de continuelles remises. Ce fut le commencement d'une brouille entre les deux hommes. Poussé à bout, le comte d'Ongnies tint un langage qui fut jugé trop hardi et, pour s'en venger, le ministre chargea outre mesure les terres de son adversaire et l'écrasa de logements militaires.

D'Ongnies s'emporta et adressa a l'archiduc une remontrance où il « lui « disait les siennes et celles du dit comte « de Fuensaldaña ». Cela fut pris pour crime d'Etat. Notre personnage fut appelé à Bruxelles, arrêté, conduit à Vilvorde et interné à Anvers; et une sentence, que lui-même qualifie d'irrégulière, le bannit du pays en 1654 comme auteur d'un libelle diffamatoire.

Il fut rappelé par le successeur de l'archiduc, don Juan. Le gouvernement fut dirigé par le ministre Caracena, avec lequel d'Ongnies ne fut ni bien ni mal, malgré l'appui du prince de Condé. Sa compagnie d'hommes d'armes lui fut pourtant rendue.

En 1664, le fils du marquis de Castel-Rodrigo ayant succédé à Caracena, d'Ongnies conçut l'espoir d'obtenir justice. Il écrivit ses mémoires et les adressa au nouveau ministre. En les terminant, il donne à entendre que si l'on s'obstine à le tenir à l'écart, il ira siéger

aux états d'Artois où le roi de France l'avait convoqué.

Il est peu probable que cette menace ait eu l'effet qu'en attendait son auteur. Elle trahit à elle seule l'esprit qui caractérise ses Mémoires et qui, joint à un langage plein d'une franchise maladroite, eût suffi à provoquer la nouvelle disgrâce d'un homme moins mal en cour que ne l'était le comte de Merode d'Ongnies.

Eug. Duchesne.

De Reiffenberg, *Mémoires du comte de Merode d'Oignies*, avec une introduction et des notes.

ONGNIES (*Gilbert* **D'**). Voir OIGNIES (*Gilbert* **D'**).

ONGOYS (*Jean* **D'**), imprimeur et écrivain, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il était fils de Charles d'Ongoys, payeur de la compagnie de Villeroy, et de Jeanne Lambert. Le lieu de sa naissance est incertain : lui-même se qualifiait de *Morinien ;* sur le titre de l'édition de 1589 de son *Promptuaire*, son nom est suivi de la mention : « de Théroüane » ; d'autre part, Ferry de Locre, suivi par Paquot, le dit natif du village de Busnes, près de Béthune. En 1573, il épousa à Paris Marie Gervais, veuve de l'imprimeur Mahiet Leroux, qui avait imprimé, l'année précédente, un pamphlet de d'Ongoys, la *Recepte médicinale*. Jean d'Ongoys fut imprimeur à Paris depuis 1573 jusqu'en 1579. Suivant Mr Ph. Renouard, il fut successivement établi : en 1573, rue des Carmes, au Mont Saint-Hilaire ; en 1574, rue du Paon, près la porte Saint-Victor ; en 1579, rue du Bon-Puits, près la même porte. A partir de cette date, son atelier paraît avoir cessé de fonctionner ; mais d'Ongoys resta à Paris, car c'est de cette ville qu'il date, le 20 juin 1589, la troisième édition de son *Promptuaire*.

Le *Promptuaire* est un recueil d'éphémérides empruntées à l'histoire universelle ; l'auteur a fait une large part aux événements contemporains ; et il n'est pas inutile, au point de vue du problème de son lieu de naissance, de faire remarquer qu'il consacra une longue note à la destruction de Thérouanne par Charles-Quint, le 20 juin 1553. A chaque jour est consacrée une page, dont les blancs étaient destinés à « escrire, de « jour en jour, ce qui viendra à nostre « congnoissance digne de remarquer, « tant des affaires publiques, que des « nostres particulières ». La première édition fut publiée par Jean d'Ongoys lui-même, en 1575, sous le titre de : *Promptuaire de tout ce qui est advenu plus digne de memoire, depuis la création du monde jusques à présent*. Paris, Jean d'Ongoys, 1575 ; in-16, avec vignettes sur bois au commencement de chaque mois ; celle d'octobre est signée *J. L. B.*, c'est-à-dire Jean Le Bé. Deuxième édition augmentée. Paris, Jean Bourdeaux, 1579 ; in-16. Troisième édition, sous le titre de : *Memoire certain des choses plus notables passées depuis la création du monde ; auquel elles sont remarquées précisément par an, mois et jour*. Paris, Jean Benard, 1589 ; in-16. On cite une édition du même imprimeur de 1590, qui pourrait être celle de 1589, avec un titre renouvelé.

Jean d'Ongoys est encore l'auteur des trois pièces historiques suivantes, de la plus grande rareté : 1. *Recepte médicinale fort souveraine de l'huile espagnole, appelée huile magistrale, et la manière de l'appliquer particulièrement selon les plaies ou maladies, où est déclaré qui était Aparice, inventeur d'icelle, et comme en grande difficulté la catholique Majesté en a eu la congnoissance*. Paris, ve Mahier Le Roux, 1572 ; in-8°. Selon La Monnoye, la *Recepte* est une allégorie satirique sur la Saint-Barthélemi. — 2. *Les responces de bonne ou mauvaise fortune, contre l'heur ou malheur des amans, et autres solutions*. Lyon, Ben. Rigaud, 1586 ; petit in-12. Réimprimé à Anvers, en 1591, par Joachim Trognesius. — 3. *Advertissement aux favoris des princes, et doctrine des courtisans*. Paris, Didier Millot, 1588 ; in-12. (La Monnoye.)

Paul Bergmans.

Ferry de Locre, *Chronicon belgicum* (Arras, 1616), p. 689. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XIII (Louvain, 1768), p. 368. — La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèques françaises*, nouv. éd., par Rigoley

de Juvigny, t. I (Paris, 1772), p. 487 et t. IV (1773), p. 404 — A. Le Roy et A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires*, 2e série, t. I (1837), p. 34; t. V (1844), p. 100-101; 3e série, t. III (1852), p. 123. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XIV (Paris, 1858), p. 551. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, 5e éd., t. IV (Paris, 1863), col. 187-188. — Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens* (Paris, 1898), p. 100.

ONRAET (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, né à Courtrai le 23 septembre 1679. Le 29 septembre 1698, il entra au noviciat des jésuites. Il souffrit pendant plusieurs années de maladies douloureuses, surtout d'hémorrhagies, dont il attribua la guérison miraculeuse à l'intercession de saint François-Xavier. En mémoire de ce fait extraordinaire, le portrait de Onraet fut suspendu dans l'église des jésuites à Malines. Ayant achevé ses études, le nouveau père fut envoyé à Courtrai pour y enseigner les humanités. En 1726, il fut nommé chef de la mission de Hollande ; trois ans plus tard, il devint directeur spirituel de la noble dame d'Ankereen, à Amsterdam. C'est chez elle que le père Onraet mourut le 19 avril 1743 ; son corps fut transféré à Anvers, et inhumé dans la maison professe de cette ville.

On a de lui : *De werking der genuchten van Jesus met de kinderen der menschen* (1711). Suivant Mr Fr. de Potter, Onraet serait l'auteur de l'écrit anonyme intitulé : *Leven van de seer Edele en deugd-ryke jufvrouw jufvrouwe Francisca Taffin, vrouw van Hocquet, enz. Wonderbaer soo in den maegdelyken, houwelyken als weduwelyken staet. Naemaels instelster en eerste eerweirdige moeder der religieusen penitenten gezeid Capucinerssen.* Gand, P. de Goesin, 1717 et 1721. Cet ouvrage, le seul que nous ayons vu, est d'un style lourd et enchevêtré. Mais nous devons ajouter que Mr Ferdinand Vander Haeghen (*Bibliographie gantoise*, t. III, p. 157) en attribue la paternité à Jean-Baptiste Ooms (voir plus loin).

Willem de Vreese.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, i. v. Onraet. — De Potter, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, t. IV, p. 316. — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*, p. 572. — *Mirakel geschied tot Mechelen den 27 maij 1702 door het aenroepen van den H. Franciscus-Xaverius* (Anvers, 1702; in-12). — *Vera Historia de horrendo sanguinis fluxu ex oculis naribus auribus et ore, reverendi patris Joannis Baptistæ Onraet, Societatis Jesu, et de miraculosa ejusdem sanatione per intercessionem S. Francisci Xaverii ... cum annotationibus, brevique discursu de essentia miraculi & de cultu SS. authore Philippo Verheyen...* (Louvain, M. Zangrium, 1708; édité aussi en flamand, en français et en italien).

ONREDENE (*Daniel*), né à Gand vers le milieu du xve siècle, était probablement le fils de Race (voir l'article suivant). Il fut nommé échevin de la keure en 1478-79 et en 1481-82 ; c'est en cette qualité qu'il fit partie de l'ambassade envoyée par les trois Membres de Flandre à Louis XI, le 18 juin 1482, pour conclure la paix avec la France, malgré l'opposition de Maximilien, à qui les états venaient de refuser la mambournie du pays et la tutelle de son fils. Les députés rentrés en juillet exposèrent aux états à Ypres, puis à Alost, le résultat de leur mission, et, gagnés par le roi de France, ils proposèrent le mariage de Marguerite, fille de Marie de Bourgogne et de Maximilien avec le dauphin, le futur Charles VIII. Le jeune Philippe avait été inauguré à Gand comme comte de Flandre en janvier 1483 ; ses conseillers firent désigner Onredene comme un des électeurs scabinaux du prince, en août 1483, par les commissaires préposés au renouvellement de la loi ; c'est assez dire qu'il était du parti hostile aux prétentions de l'archiduc. On sait comment après la mort de Louis XI, le soutien des Gantois qui dirigeaient tout ce mouvement en Flandre, Maximilien voulut révoquer tous les pouvoirs précédemment accordés relativement au gouvernement du comté. Il provoqua une violente protestation des conseillers de son fils, dans un manifeste où ceux-ci lui déniaient tout droit de mambournie et le chargeaient des plus graves accusations. Dans sa réponse, datée de Bois-le-Duc, le 23 octobre, Maximilien leur conteste le droit de parler au nom du pays, et affirme « que ce procède de aul- » cuns de petite autorité, gens legiers » et arrogans, nos malveillans en bien » petit nombre, qui plus désirent leur » profit particulier » que le bien de son fils et du pays; et parmi ceux-ci nous

voyons Daniel Onredene avec ses collaborateurs le chevalier Adrien Vilain, sire de Rasseghem, capitaine de Gand et les deux pensionnaires de Gand, Guillaume Rijm et Jean van Coppenholle, les adversaires décidés de l'archiduc. Dès le 8 novembre 1483, les conseillers répondent que ces Gantois accusés par Maximilien ne sont pour rien dans les mesures prises, et que, d'ailleurs, ils sont « de aussi grande auctorité et estoient « devant leurs services », et point rapaces comme les Allemands et les Bourguignons qu'il a amenés dans le pays. Rien ne put amener une entente, pas même l'intervention de Charles VIII ; en mai 1484, celui-ci envoya Antoine, le grand bâtard de Bourgogne, au parti des États, et déjà, grâce à l'intervention du chapitre de la Toison d'or, réuni en juin à Termonde, l'on regardait comme conclu l'accord entre Maximilien et les Flamands, quand « par les travers de ceulx « de Gand, mesmement de Guillaume « Rijm et Daniel Onredene, le tout fut « rompu ».

En août, Onredene fut nommé premier échevin de la ville ; c'est alors qu'il fit construire à Calloo un « blochuus », pour empêcher les Hollandais et Zélandais de fréquenter la foire d'Anvers afin de les forcer à s'allier aux Flamands. Le comte de Romont, Jacques de Savoie, capitaine général de la Flandre, tente une expédition inutile jusqu'à Assche en Brabant ; Maximilien déclare la guerre aux Gantois, entre avec une grande armée en Flandre, prend Termonde, Audenarde, Grammont et Ninove. En vertu de l'alliance conclue le 25 février 1485 par les trois Membres avec Charles XIII, le roi de France envoya Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes et de Cordes, capitaine général d'Artois au secours de ses alliés avec une grande armée ; celui-ci perd quinze jours à Deynze, et ce ne fut qu'au moment où Gand menacée par Maximilien le pressa d'entrer dans ses murs, qu'il s'y jeta avec ses troupes le 24 mai. Mais les Français, au lieu de combattre les troupes de l'Archiduc, maltraitent les bourgeois qu'ils devaient défendre. Une émeute éclate à Gand au commencement de juin ; les échevins sont forcés, pour apaiser le peuple, de libérer quelques-uns de ceux qui avaient protesté contre la taxe prélevée pour payer la solde des Français. Comme les capitaines de ceux-ci demandaient qu'on leur permît d'occuper Alost, les échevins députent Rijm et Coppenholle dans cette ville pour induire les habitants à recevoir une garnison française. Profitant de l'absence de l'armée de Crèvecœur qui s'était retiré d'Everghem à Deynze, Roeland de Wedergrate, dont Onredene et ses collègues avaient fait décapiter le père, envahit avec ses adhérents l'hôtel où le jeune duc Philippe est tenu sous la tutelle d'Adolphe de Ravenstein, lui arrache le consentement de renouveler la loi et fait arrêter le grand doyen Eustache Schiettecatte, le premier échevin Daniel Onredene et plusieurs membres de l'échevinat (7 juin) ; les métiers, de leur côté, sous la conduite de l'ancien doyen des bateliers, Mathieu Pehaert, organisent une *wapeninghe* au marché du Vendredi, arrêtent les principaux adversaires du prince et renouvellent le lendemain le magistrat. Accusé avec Rijm d'avoir rompu les négociations de paix de Termonde et d'avoir voulu vendre les joyaux du duc Philippe pour soulager la dette publique, Onredene fut de plus convaincu d'avoir envoyé à l'insu des Membres de la ville de l'artillerie au « blochuus » devant Anvers ; tous deux furent décapités le 14 juin 1485 devant le peuple en armes au marché du Vendredi. La vue de leur sang provoqua une émeute en faveur des autres prisonniers que les nouveaux échevins durent relâcher ; si Onredene et Rijm eussent pu vivre encore un jour, ils auraient été sauvés comme les autres ; leur mort marqua la chute du parti bourguignon et permit la conclusion de la paix avec Maximilien.

V. Fris.

Chronique d'Adrien de But (publiée par Kervyn dans les *Chroniques relatives aux ducs de Bourgogne*), p. 630-632. — *Histoire des Pays-Bas de 1477 à 1492* (publiée par De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. III), p. 699-707. — *Antiquités de Flandre*, de Philippe Wielant (dans le même *Corpus*, t. IV), p. 329. — *Chroniques de*

Jean Molinet (éd. Buchon, 1828), t. II, p. 410-443. — *Mémoires d'Olivier de la Marche* (éd. Beaune et d'Arbaumont pour *Soc. hist. de France*), t. I, p. 170; t. III, p. 260-275. — *Dagboek der gentsche Collatie*, p. 493-494. — Despars, *Chronijcke van Vlaenderen*, t. IV, p. 242-259. — Pontus Heuterus, *Rerum Belgicarum* (Anvers, 1598), p. 112-120, — *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 307 à 340. — Van Duyse, *Inventaire des chartes de Gand*, p. 255-256, nos 735-736. — Gilliodts, *Inventaire des archives de Bruges*, t. VI, p. 241-242. nos 1201-1202. — *Comptes communaux de Gand* pour 1484-1485, fo 386 ro à 452 ro. — Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. V, p. 532 et sq. — J.-J. de Smet, *Mémoire historique sur la guerre de Maximilien contre la Flandre* (dans *Nouv. Mém. Acad. roy. Belg.*, t. XXXV, 1865), p. 15.

ONREDENE (*Race*), d'une famille gantoise qui, au siècle précédent, avait fourni un échevin et un électeur comtal à la commune, vécut à Gand dans la première moitié du XVe siècle. C'est au milieu des troubles qui désolèrent la Flandre à la suite de la levée désastreuse du siège de Calais et l'attentat de Bruges (22 mai 1437) contre Philippe le Bon, que son nom nous apparaît pour la première fois. La crise commerciale et industrielle qui suivit ces événements provoqua la prise d'armes du métier des forgerons, puis celle de toute la ville de Gand, le 19 octobre 1437, afin d'organiser en Flandre une expédition militaire pour rétablir la paix, et faire conclure par toutes les villes et villages une alliance avec les Gantois. Les forgerons décidèrent les autres métiers à quitter la ville pour Mariakerke sur la route de Bruges. Dans le camp qui y fut établi on élit un capitaine, Race Onredene, membre du patriciat et âgé d'environ trente-six ans. On lui adjoignit, sur sa demande, douze conseillers, quatre de chacun des membres de la ville, mais il n'accepta qu'à la condition que sa nomination serait approuvée par le duc. Il partit donc pour Lille, d'où il adressa à Philippe le Bon, se trouvant alors à Hesdin, une lettre qui lui exposait les événements; le prince lui envoya sa commission de capitaine de Gand avec des instructions secrètes, et Onredene jura le serment de fidélité au duc entre les mains des membres du conseil à Lille. La conduite postérieure du capitaine nous permet de soupçonner que Philippe lui avait enjoint de tourner contre Bruges la levée d'armes des Gantois. Pendant son absence du camp de Mariakerke, la disposition des esprits y avait notablement changé; d'abord, tous les bourgeois forains, qu'on avait forcé de se joindre à l'expédition, étaient rentrés dans leurs foyers au bout de trois jours, et il fallut les menacer de la perte de leur droit de bourgeoisie pour les faire rentrer sous les armes (27 octobre); de plus, entre les grands et petits métiers avait surgi une querelle qui aurait dégénéré en une lutte sanglante, si Onredene avait tardé un jour de plus. Revenu au camp le 4 novembre, le capitaine renouvela avec ses conseillers son serment entre les mains du bailli et du magistrat en présence de toute l'armée ; deux ou trois jours après, il fut forcé par le cri populaire de retourner à Gand accompagné de la Loi, et d'y arrêter plusieurs anciens échevins accusés de concussion, ainsi que l'avocat Gilles De Clerc, partisan du prince. Onredene dut même organiser une enquête sur la gestion des magistrats antérieurs; la fermentation de la foule devint si grande que l'armée voulut retourner à Gand pour y massacrer les prisonniers au château des Comtes ; seules les exhortations du capitaine, qui leur promit une instruction générale contre les prévaricateurs après la guerre, empêchèrent les Gantois de mettre leur projet à exécution. Craignant alors que la prise d'armes ne dégénérât en une véritable révolte contre l'autorité ducale, le capitaine voulut licencier les trois quarts de ses troupes, mais les Gantois décidèrent de rester fraternellement unis.

Les Brugeois rebelles, voyant les Gantois depuis dix-sept jours campés en dehors des murs de leur ville, crurent que la commune s'était également révoltée contre le duc et envoyèrent une députation au capitaine et aux échevins pour leur proposer l'alliance. Ce n'était guère là l'intention d'Onredene et du magistrat gantois; au contraire, ils voulaient aller s'établir entre Bruges et l'Ecluse, pour obliger Bruges à reconnaître le Franc comme quatrième membre de Flandre, à accepter la médiation

des trois autres membres pour leur révolte contre le prince et aller briser les entraves apportées à la navigation du Zwijn; en cas de refus de la ville rebelle, ils la remettraient en la sujétion du duc. A peine les envoyés de Bruges étaient-ils arrivés à Mariakerke, que Onredene, d'accord avec les échevins et les chef-doyens, leva le camp et partit pour Eecloo (7 novembre), où les députés brugeois, deux jours après, exposèrent leurs plaintes contre Philippe et sollicitèrent l'appui des Gantois. Ceux-ci, par contre, exigèrent d'eux la consécration de la sentence ducale concernant le Franc (11 février 1437); c'était l'inverse du but de la délégation. Ils gardèrent seize des députés en otage et renvoyèrent les autres avec seize députés gantois pour obtenir de la commune de Bruges une adhésion complète à la volonté du duc. Le premier mouvement de la foule assemblée devant la halle fut d'accorder son consentement (9 novembre); mais excités par un banni gantois, les membres de quelques métiers s'ameutèrent, de sorte que la ville refusa de sceller le projet d'acte de soumission que les envoyés gantois avaient présenté. A cette nouvelle, Onredene se dirige sur Aardenburg (13 novembre), conclut une alliance avec Ypres, entre en pourparlers avec l'Ecluse, ennemie de Bruges, fait renouveler le 23 novembre la prohibition de ravitailler les Brugeois édictée par le duc, et ordonne de faire sonner le tocsin en cas de sortie de leur part. Durant les quinze jours qu'il resta à Aardenburg, il fit démolir la résidence d'été du fameux Bladelin, le futur fondateur de Middelbourg, et piller les biens des bourgeois forains de Bruges. Entretemps une réunion avait eu lieu au camp pour examiner comment on pourrait amener l'Ecluse et Bruges à conclure la paix. Des députés furent envoyés à Gand et dans la châtellenie, pour savoir s'il fallait marcher contre Bruges; en ce cas, on devait doubler le nombre des troupes à Aardenburg. L'hostilité de la population contre l'expédition, la répugnance du magistrat à payer plus longtemps les soldes qui montaient de plus en plus par suite de l'hiver précoce et rigoureux, fit que la réponse unanime des échevins fut de licencier l'armée. Le 27 novembre, le capitaine retourna à Eecloo, où le mécontentement des gens de la châtellenie éclata en une bataille rangée contre les Gantois; le dévouement du premier échevin de Gand put heureusement arrêter l'effusion de sang, mais il ne put empêcher les gens de la châtellenie de quitter Eecloo le lendemain avec armes et bagages. Le 29 novembre, Onredene ramena donc l'armée dans les murs de Gand, après cette vaine démonstration militaire de quarante et un jours qui n'avait pas coûté moins de cinq cents livres de gros à la ville. Gilles De Clerc et les six anciens échevins, arrêtés au départ de l'expédition, furent délivrés, et Race Onredene fut démis de son commandement par des lettres du prince adressées à Gand, à sa châtellenie et à Ypres. Une réaction se produisit bientôt dans la cité gantoise contre les derniers événements, et, vers la fin de décembre, Race Onredene fut banni de la ville avec douze de ses partisans. Put-il profiter des lettres de pardon accordées le 16 juillet 1440 par Philippe le Bon aux Gantois? L'histoire reste muette sur son compte et son nom n'apparaît plus dès lors dans aucun acte public.

V. Fris.

Olivier van Dixmude, *Merkwaerdige gebeurtenissen*, p. 137 et s. — Monstrelet, *Chroniques* (éd. L. Douet d'Arcq), t. V, p. 321 et s. — *Memorieboek der stad Ghent*, t. I, p. 205. — *Laetste deel der Kronijk van Jan van Dixmude* (éd. De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. III), p. 84 et s. — *Comptes communaux de Gand* pour 1437-1438, f° 151-156. — Le récit de Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 315-318, fourmille d'erreurs.

***ONSENOORT** (*Antoine-Gérard* **VAN**), médecin, né à Utrecht, le 27 octobre 1782, et mort dans la même ville, le 23 décembre 1841. Son père, qui exerçait la chirurgie, mourut alors qu'il était à peine âgé de neuf ans, et il fut élevé avec un frère et une sœur à l'hospice des orphelins protestants, où il apprit le métier de menuisier tout en s'adonnant assidûment à la lecture et à

l'étude de la langue française. Plus tard, il sollicita l'autorisation d'apprendre la chirurgie et il fut placé en apprentissage chez un homme de grand mérite, le docteur J.-A. Vande Water. Au bout d'un an, à dix-sept ans, il subit déjà avec distinction un premier examen sur l'anatomie. Deux ans après il obtint la permission de se rendre à Amsterdam pour y suivre les cours de l'Ecole de chirurgie, et à vingt-deux ans il fut admis dans l'armée en qualité de sous-aide chirurgien et désigné pour l'hôpital de La Haye. Au mois de mai de l'année suivante, il fut nommé chirurgien aide-major et presque immédiatement après chirurgien de première classe. Le 17 janvier 1806, le roi Louis-Bonaparte lui avait conféré le titre de chirurgien principal, et lui avait donné l'ordre de se rendre auprès de Van Grasveld et Daendels, nommés gouverneurs des possessions hollandaises aux Indes orientales. Il s'embarqua donc avec ce dernier pour rejoindre son poste à Java ; mais le vaisseau fut pris par les Anglais, après avoir essuyé une tempête sur les côtes de Norwège. Une nouvelle tentative sur la frégate *Gelderland*, qui partit pour la côte de Guinée le 5 mars 1808, ne fut pas plus heureuse. Le 19 mai, le *Gelderland* était capturé par la *Virginia* et Van Onsenoort retombait aux mains des Anglais. Heureusement il n'était inscrit que comme simple passager. Ce fut grâce à cette circonstance qu'il fut interné à Moreton Hampstead (Devonshire) au lieu d'être envoyé à bord d'un ponton. Il s'était d'ailleurs mis à la disposition du vainqueur pour aider les chirurgiens anglais dans les soins à donner aux blessés ; aussi fut-il renvoyé en Hollande dès le commencement de l'année suivante. En février 1809, il reprit service dans l'armée et il assista au combat de l'île de Walcheren.

La Hollande ayant été incorporée à l'empire français, Van Onsenoort fut nommé chirurgien major à l'armée d'Espagne. Il passa en Portugal en janvier 1811 et assista à de nombreux combats; à Salamanque ce fut lui qui pansa le maréchal Marmont, dangereusement blessé. En 1814, il rentra en France et il fut attaché à l'armée du Sud ; il servit ensuite au premier régiment de ligne, depuis l'abdication de Napoléon jusqu'au 31 août. Il donna alors sa démission pour rentrer dans son pays qui cessait de faire partie de la France. En attendant une nouvelle nomination, il se rendit à Paris pour suivre les leçons des grands chirurgiens.

En 1815, après Waterloo, il se vit confier la direction d'un hôpital à Louvain, où, secondé par le baron Larrey fait prisonnier, il soigna de douze à quinze mille soldats prussiens, du 18 juin au 6 août. Ce fut à cette occasion que de Graefe, qui était médecin en chef de l'armée prussienne, lui fit obtenir la croix de chevalier de l'Aigle rouge. En 1817, le roi Guillaume avait décidé la création à Leide et à Louvain de deux hôpitaux d'instruction pour les médecins militaires. En 1818, Van Onsenoort, nommé directeur de l'hôpital de Louvain, fut chargé de donner les cours de chirurgie théorique et pratique et d'ophtalmologie : ce dernier cours fut donné en commun aux élèves militaires et aux étudiants en médecine de l'université. Afin de régulariser sa position vis-à-vis de l'université, il prit la même année le grade de docteur en médecine et en chirurgie. En 1822, les deux hôpitaux d'instruction ayant été réunis en un seul à Utrecht, le roi Guillaume appela Van Onsenoort aux fonctions de premier officier de santé directeur de cette école. A la suite de basses accusations, il tomba en disgrâce et fut envoyé à Nimègue en qualité de premier officier de santé de la garnison, sous prétexte de lui donner les loisirs nécessaires pour continuer la publication d'un traité de médecine opératoire qu'il avait entreprise. Se voyant refuser tout délai pour se rendre à son nouveau poste, il donna sa démission. Ses élèves organisèrent à l'occasion de son départ une manifestation de sympathie et de regrets, et lui offrirent une trousse d'honneur en argent. A dater de ce moment, Van Onsenoort se livra principalement à la pratique civile, employant ses loisirs à rédiger de nom-

breux travaux dont nous donnons la liste ci-après. En 1841 seulement, il parvint à faire liquider la pension de retraite à laquelle il avait droit pour ses bons et loyaux services. Mais il n'en jouit pas longtemps : une affection rhumatismale, contractée à l'époque des guerres d'Espagne, qui le faisait beaucoup souffrir depuis quelques années, s'aggrava brusquement et l'emporta le 23 décembre de la même année.

Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés : 1. *Verhandeling over de graauwe staar, met betrekking tot de verschillende kunstbewerkingen, welke tegenwoordig tot derzelver genezing in gebruik zijn, alsmede iets voor den kunstigen oogappel en de belangrijkste, sedert Cheselden tot op heden aangewende en nog bestaande methoden, door welke dezelve kan gevoormd worden.* Amsterdam, Sulpke, 1818; grand in-8°. C'est la traduction hollandaise de sa thèse de doctorat *De Cataracta*, qui ne fut pas imprimée. — 2. *Operative heelkunde, stelselmatig voorgedragen, in drie deelen.* Amsterdam, Sulpke, 1822-1824; in-8°. Les deux premières parties ont seules été publiées. — 3. *Geneeskundige heelkunde, stelselmatig behandeld, ten leiddraad bij zijne lessen, en in verband gebragt met zijne operative heelkunde.* Amsterdam, Sulpke, 1825. — 4. Ces deux traités ont été refondus en un seul sous le titre de : *De operative heelkunde, stelselmatig voorgedragen.* 2de *verbeterde en zeer vermeerde druk.* Amsterdam, Sulpke, 1835-1837; 3 t. en 4 vol., avec planches. — 5. *Beschrijving van den heelkundigen veldtoestel (apparatus chirurgico-castrensis) door* Dr *van Onsenoort, uitgevonden en verzameld, en onder zijn opzigt vervaardigt door F. Bonneels.* Gorinchem, J. Noorduijn, 1828; in-8°, avec planches. C'est la description de la trousse-giberne qui a été, depuis, adoptée par les médecins militaires de tous les pays. Bonneels, le constructeur bruxellois, faisait paraître en même temps en français : *Description de l'appareil chirurgical de campagne composé par G. A. van Onsenoort et confectionné sous sa surveillance par F. Bonneels.* Bruxelles. in-8°, avec figure. — 6. Il avait fait connaître en 1822 une méthode de déplacement de la pupille (*Annales de la médecine physiologique de Broussais*, 1822, tome II, page 97, et *Practisch tijdschrift voor den geheelen omvang van geneeskunde*, 1823), qu'il décrivit de nouveau en 1829 sous le titre : *Bijdragen tot de geschiedenis der vorming van eenen kunstigen oogappel in het algemeen en tot die voor Nederland in het bijzonder, inzonderheid om deze kunstbewerking volgens geheel nieuwe methoden en daertoe uitgedachte, zeer eenvoudige instrumenten te verrigten. Gestaafd door practische gevallen.* Utrecht, N. Vander Monde, 1829 ; grand in-8°, avec planches. — 7. *De militaire chirurgie geschiedkundig beschouwd en met betrekking tot derzelver uitoefening, zoo bij de land- en zeemagt als in de koloniale dienst onderling vergeleken, benevens de pligten die een officier van gezondheid, zoo in vrede als in oorlogstijd, doch inzonderheid op het slagveld te vervullen heeft ; geschetst in eene redevoering bij gelegenheid van den aanvang der lessen in den jare* 1822 *in het groot rijks hospitaal te Utrecht.* Utrecht, N. Vander Monde, 1829; grand in-8°, avec portrait de l'auteur. — 8. *De kunst om de oogen wel te verpleyen en voor ziekten te bewaren ; een handboek ten dienste van alle standen, geslachten en ouderdom, volgens eene rijpe ondervinding te zamengesteld, met afbeeldingen.* Utrecht, N. Vander Monde, 1829 ; grand in-8°. C'était le premier traité d'hygiène de la vue publié en hollandais. — 9. *Geschiedenis der oogheelkunde als inleiding tot het onderwijs derzelver betracht. Eene redevoering gehouden bij den aanvang der lessen te Leuven in* 1818, *benevens een overzigt der litteratuur betreffende dit onderwerp, sedert dien tijd tot op heden.* Utrecht, N. Vander Monde, 1838, grand in-8°. Ce discours a été traduit en allemand sous le titre de : *Geschichte der Augenheilkunde als Einleitung in das Studium derselben, von A.-G. von Onsenoort ; mit einem Vorworte von Ritter* Dr *Wützer, konigl. preuss. Geh. Medicinalrathe u. Prof. in Bonn*, et a servi d'introduction au grand traité d'ophtalmologie publié par Van Onsenoort sous

le titre de : *Genees- en heelkundig handboek over de oogziekten en gebreken, in derzelver geheelen omvang.* Amsterdam, C. G. Sulpke, 1839-1840; in-8°, 2 vol. avec planches.

Van Onsenoort avait aussi fondé en 1838 la revue : *Nederlandsch Lancet, tijdschrift aan de practische chirurgie en oogheelkunde gewijd.* Il était membre correspondant des Sociétés des sciences médicales et naturelles de Bruxelles et de Malines, des Sociétés de médecine d'Anvers, Bruges, Gand, Louvain, du Cercle médico-chirurgical de Bruxelles, de la Société scientifique et littéraire du Hainaut et du Cercle médical de Montpellier.

Dr Victor Jacques.

Nederlansch Lancet, 1838. — Vander Aa. — Fl. Cunier, *Notice sur A.-G. van Onsenoort*, dans les *Annales d'oculistique*, juillet 1842.

ONULPHE ou ONULFE, hagiographe, fut moine à l'abbaye de Stavelot sous l'abbé saint Poppon, qui mourut en 1048, et sous ses successeurs Pierre et Thierri. A la prière d'Everhelme ou Everhelin (voir t. VI, col. 766), il entreprit d'écrire la vie de saint Poppon, mais ne termina pas cet ouvrage qui fut complété par Everhelme. Celui-ci fut abbé d'Haumont, après la mort de saint Poppon, son oncle, puis (en 1059) de Saint-Pierre au Mont-Blandin, à Gand. La vie qu'il composa a été publiée par les bollandistes ; elle est précédée de la préface écrite par Onulphe. Suivant Wattenbach, la *Vie de saint Poppon* serait entièrement l'œuvre d'Everhelme, qui se serait, dans le prologue, servi du nom d'Onulphe comme d'un pseudonyme.

Léopold Devillers.

Acta sanctorum, t. III (1863), p. 251. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 598. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. I, p. 607. — *Monumenta Germaniæ historica, scriptores*, t. XI, p. 294.

OOGE (*Jean*), architecte brabançon du XVIe siècle, dont on ignore la date de la naissance, et décédé en 1527. Son existence est révélée par la convention conclue, le 28 avril 1517, entre les maîtres de l'église collégiale d'Anderlecht, près de Bruxelles, d'une part, et Mathieu Keldermans, architecte de la ville de Louvain, Jean Looman et Ooge, d'autre part, au sujet de l'achèvement de la tour de ce temple. Malgré cette convention, dont le texte est reproduit au complet dans l'*Histoire des environs de Bruxelles* par Wauters, cette tour n'a été achevée que de nos jours par Mr Van Ysendyck, d'après son propre plan.

C'est tout ce que nous avons pu recueillir concernant Ooge.

Ch. Piot.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I.

OOGHE (*Jean*), écrivain ecclésiastique, mort à Aspelare (Flandre orientale), le 13 juin 1647. Bachelier en théologie, Jean Ooghe fut, depuis 1617 jusqu'à sa mort, curé d'Aspelare. L'église de ce village est dédiée à saint Amand, et l'apôtre des Flandres y fut toujours l'objet d'un culte spécial ; les fidèles l'invoquent surtout contre les fièvres. C'est ce qui amena Ooghe à rédiger en flamand une vie de saint Amand, tirée des écrits de Milon de Saint-Amand, de Philippe de l'Aumône, de Jean Molanus, etc., et publiée en 1642 : *Het leven ende mirakelen van den heylighen Amandus, apostel van Vlaenderen, bisschop van Maestricht.* Gand, G. Graet, 1642 ; petit in-8°. Cet opuscule, devenu fort rare, fut plusieurs fois réimprimé, notamment à Bruxelles, en 1718, et de nos jours à Sottegem, en 1861.

Paul Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. II (Gand, 1860), p. 136, n° 1169. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 125. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, [1885]), col. 1352. — Fr. de Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 5e série, t. I (Gand, 1894), *Aspelare*, p. 21-23.

OOMS (*Corneille*), licencié ès lois, né à Gand en 1599, mort dans cette ville le 20 septembre 1654. Il était fils de Roger Ooms et de Marie Brielman. Corneille Ooms fut le bras droit de l'évêque de Gand, Antoine Triest, et fut mêlé à

deux causes célèbres en sa qualité d'official. En 1626, il obtint une prébende de Saint-Bavon, devint official quelques années plus tard, puis chanoine gradué de Saint-Bavon en 1636, archiprêtre en 1639, archidiacre en 1641, enfin doyen de la cathédrale de Saint-Bavon et installé comme tel le 31 décembre 1641.

La première des grandes causes dans laquelle il eut à intervenir, fut l'affaire des Brigittines de Termonde. De longue date, des pères Brigittins s'étaient établis à côté du couvent des Brigittines à Termonde, et leur servaient de directeurs spirituels. Vers 1634, cet état de choses donna lieu à des abus flagrants auxquels l'évêque Antoine Triest voulut remédier. Ce fut le point de départ de toute une procédure, qui se termina à Rome, à la suite d'un appel des Brigittines. Ce fut sans doute pour éclairer les juges romains que Corneille Ooms, l'official, écrivit ses *Vindiciæ pro perillustri et Rev. Domino Antonio Triest episcopo Gandavensi adversus calumnias aliquot externorum Patrum et monialium monasterii Teneramundani ordinis S. Brigittæ* (Gand, 1640). Il y retraça de main de maître, et dans un latin très remarquable, tous les démêlés qu'il avait eus avec le couvent de Sainte-Brigitte. De Meulemeester, curé de Saint-Pierre à Renaix, qui s'était fait le défenseur des Brigittines, se chargea de lui répondre. En 1641 parut à Anvers (probablement chez Verdussen), son *Præludia apologiæ Teneramundanorum Brigittanorum... auctore Ægidio Molarcha, Theologo et Ecclesiæ parochialis S. Petri municipii Rothnacensis rectore* (in-4°). Le tribunal de la Rote, à Rome, rendit son jugement le 29 avril 1641 : les Brigittines obtenaient gain de cause, en ce sens qu'il fut reconnu qu'elles étaient exemptes de la juridiction de l'évêque de Gand et qu'en conséquence tous les actes de l'évêque et sa procédure à leur égard furent déclarés nuls et non-avenus.

La seconde cause célèbre dans laquelle intervint Ooms se rapporte à l'*enseignement du catéchisme*. Au mois d'octobre 1643, trois curés de Gand se rendirent au collège des jésuites de leur ville, protestèrent contre l'enseignement du catéchisme donné par les jésuites dans les écoles de Gand, et soutinrent que c'était à eux que revenait cet enseignement. Les jésuites adressèrent aussitôt aux échevins de la ville une requête dans laquelle ils soutinrent que c'était au pouvoir laïc à choisir ceux auxquels il lui semblait bon de confier l'enseignement même religieux. Une ordonnance fut rendue par les échevins le 29 octobre 1643, prescrivant aux maîtres d'école de la ville de conduire leurs écoliers chez les jésuites, pour apprendre le catéchisme. Mais l'évêque Triest n'entendit point de cette oreille : il fit fermer les portes de la chapelle Sainte-Pharaïlde où l'enseignement des jésuites se donnait. Aussitôt les échevins adressèrent une requête au conseil privé de Sa Majesté pour faire respecter les droits de l'autorité civile. Une sentence interlocutoire fut rendue le 18 mars 1644, ordonnant aux parties de produire leurs preuves et donnant provisoirement gain de cause à l'évêque. Ooms se chargea d'écrire un mémoire sur la question afin d'éclairer le conseil privé. La première rédaction, de la main même de l'official, existe encore aux archives de la ville de Gand. L'évêque Triest en fit la revision et l'on peut constater qu'il corsa encore les attaques assez violentes de Ooms contre les jésuites. La seconde rédaction, revue et corrigée, parut à Gand en 1644 sous le titre d'*Advertissement ou remarques pour la juste défense du reverendissime Evesque et des pasteurs de la ville de Gand* (131 pages). Les jésuites répondirent par deux mémoires intitulés, l'un : *Anacæphaleosis sive breviarium eorum quæ aguntur in causa magistratus et scholastici Gandavensis adversus Rev. Episcopum pro scholis catechismis et scholastica* ; l'autre : *Ad reyem in suo sanctiore concilio responsum pro admodum R. D. scholastico, magistratu et societate Jesus Gandavi, adversus justificationes reverendissimi Episcopi et parochorum*. Copie des deux mémoires se trouve aux archives de la ville de Gand. La thèse des jésuites était que le pouvoir civil était

compétent pour choisir les religieux qui devaient enseigner le catéchisme dans les écoles et que l'évêque ne pouvait dans cette question imposer sa volonté. Nous ignorons qu'elle fut la sentence finale du conseil privé ; mais il semble bien qu'elle fut favorable à l'évêque et à l'official Ooms, parce que les comptes de la ville ne mentionnent plus d'allocation aux jésuites pour l'enseignement. Toutefois, après la mort de l'évêque Triest, les jésuites reprirent l'enseignement du catéchisme, d'accord avec les échevins de la ville.

Corneille Ooms mourut le 20 septembre 1654. Il fut enterré à Saint-Bavon. Ses papiers de famille, correspondances et autres, sont conservés aux archives communales.

Léonard Willems.

Hellin, *Hist. chron. des évêques de St-Bavon à Gand* (1772). — Sur l'affaire des Brigittines, Ad. Du Bois, art. dans la *Flandre libérale*, 1869, reproduit dans la *Belgique judiciaire*, t. XXVII (1869), col. 1517. Sur l'affaire du catéchisme, Ad. Du Bois, *Echo du Parlement*, 27 septembre, 2-4 octobre 1869, reproduit dans la *Belgique judiciaire*, t. XXVII, col. 1333 et s.). — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — Victor Vander Haeghen, *Invent. des archives de Gand*.

OOMS (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, né à Gheel (Campine) vers 1656, décédé dans la même localité, le 24 juillet 1710. En 1674, il était élève au collège du Faucon à Louvain et y suivait le cours de philosophie ; il étudia la théologie à l'université de cette ville et fut bientôt désigné pour enseigner cette branche au séminaire épiscopal de Gand. Son titre de licencié en théologie, qu'il acquit peu après, le fit nommer chanoine gradué de l'église Saint-Bavon ; et, lorsque la cure ou le plébanat de cette église devint vacant, Ooms se chargea de ce laborieux emploi et devint archiprêtre du doyenné (18 juin 1694). Il était en outre, directeur spirituel des religieuses capucines de Gand. Ooms alla mourir à Gheel, chez un de ses frères, et fut enterré dans l'église paroissiale de Sainte-Dymphne.

On a de lui quatre ouvrages en langue flamande, dont le premier a eu de nombreuses éditions. C'est une Vie de la Vierge, écrite d'après des sources apocryphes et dans laquelle l'auteur rapporte les moindres détails, les plus minimes circonstances de l'existence de Marie. Beaucoup de ces faits, ainsi que le remarque Paquot, sont plutôt du domaine de la légende que de celui de l'histoire, et, par le fait, ils laissent du doute au lecteur doué de quelqu'esprit de critique. Au surplus, l'ouvrage n'est pas fait sans talent ; il porte comme titre : *Verclaeringhe van het leven ende mysterien van den alderheyligste Maghet ende Moeder Gods Maria, midtsgaders van den andere principaelste feest-daghen van de Heylighe Kercke ende tyden van devotie, dienstigh om die wel te vieren*. Gand, 1705, 1706, 1707, 1710, 1711, 1715, et 1744. Cette dernière édition, publiée chez Michel de Goesin, a été notablement augmentée et améliorée. Le deuxième ouvrage écrit par Ooms est un manuel de la dévotion au Sacré-Cœur : *Verklaringhe van de devotie tot het alder-heylighste Herte ons Heeren Jesu-Christi*. Gand, 1701. En 1708, Ooms commença la publication d'une théologie, à la fois scholastique et doctrinale, la seule peut-être composée en flamand par un catholique orthodoxe, ainsi que le remarque Paquot, qui reproche en même temps à cet ouvrage de manquer d'autorité, parce que son auteur n'a pas suffisamment tenu compte des textes de l'écriture. Le titre de cette théologie est : *Godvrughtighe ecclesiastyke theologie van de deughden, ghetrocken uyt de Heylige Schrifture ende Heylighe Vaders, principalijck uyt de twee honighvloeyende leeraers S. Augustinus ende S. Bernardus*. Gand, 1708-1712 ; in-4°, 3 vol. Enfin Ooms a relaté la vie de la fondatrice de l'ordre des religieuses pénitentes dites « capucines », dans un opuscule intitulé : *Leven van de seer edele... jufvrouw Francisca Taffin... wonderbaer soo in den maeghdelyken, houwelyken als weduwelyken staet, naemaels instelster en eerste Eerweirdige Moeder der Religieusen Penitenten gezeid Capucinerssen*. Gand, 1717, 1721.

Ed. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 327. — Blommaert, *Nederduytsche schryvers van Gent*, p. 317. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, passim.

OONSEL (*Guillaume* **VAN**), dit aussi Oonselius, prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 9 août 1571, mort à Gand, le 3 septembre 1630. Parti tout jeune pour l'Espagne afin d'étudier la philosophie, Van Oonsel, de retour dans son pays natal, entra dans l'ordre des dominicains et prononça ses vœux au couvent de Gand, le 29 mars 1593. De là il se rendit au couvent de Louvain et y suivit les cours de théologie, science que bientôt lui-même enseigna à Anvers, jusqu'en 1613, avec le titre de bachelier. Promu licencié, puis docteur, il remplit successivement la charge de sous-prieur au couvent de Maestricht et celle de prieur aux couvents de Gand et de Bruges (1617), pour devenir enfin définiteur de province. En cette dernière qualité, on signale sa présence à Termonde en 1630. De retour à Gand, il y mourut subitement au moment où il s'agenouillait devant le prieur du couvent pour obtenir sa bénédiction. Les diverses charges que remplit Van Oonsel ne l'empêchèrent pas de s'adonner, avec autant de zèle que de talent et de succès, au ministère de la prédication qu'il exerça pendant une longue suite d'années. Il écrivit en outre de nombreux ouvrages dont nous donnons la nomenclature d'après Paquot: 1. *Clavis cellarii divinæ et humanæ sapientiæ, ad conciones formandas per totum annum. Auctore Rmo P. F. Michaele Francisci, Insulensi, ordinis prædicatorum, episcopo Salubriensi. A R. P. F. Guil. Oonselio, ab infinitis mendis restituta et tribus indicibus adornata.* Anvers, 1613, in-12. Dédié à Ophoven ou Ophovius, alors provincial des dominicains et plus tard archevêque de Bois-le-Duc, cet ouvrage fut réimprimé à Gand ,en 1627, sous le titre : *Aureum mortis cellarium sive de arte moriendi adventuale et quadragesimale.* C'est à tort que Van Oonsel attribue ce guide de morale à Michel Franchois ou François. — 2. *Paradisus concionum, olim sermones sensati dictus, complectens omnem doctrinam praedicabilem super Epistolas et Evangelia totius anni.* Anvers, 1613; in-12. — 3. *Consolatorium animæ hinc migrantis, id est, brevis ac succincta methodus visitandi ac consolandi ægrotos, maxime circa horam mortis, qua agonizantes disponuntur ad pie fideliterque moriendum.* Gand, C. Vander Meeren, 1617; in-12. — 4. *Pratum floridissimum concionum de tempore, editum olim a præstantissimo Theologo, Hugone de Prato florido, Ordinis F. F. Prædicatorum : ab innumeris mendis et taediosis abbreviationibus restitutum, adjectis ad singulas conciones summariis quibus unico intuitu concionis materia coram exhibetur.* Anvers, 1617; in-12. C'est l'édition la plus complète et la plus commode des sermons du dominicain toscan Hugues de Prato. — 5. *Enchiridion concionatorum ex Roseto aureo F. Silvesti Prieratis, Ord. Praedic.* Anvers, G. van Wolschaten, 1619; in-12. — 6. *Tuba Dei, sive summæ veritatis vox monitoria.* Gand, J. Dooms, 1629; in-8°. — 7. *Syntaxis instructissima, ad expeditam verbi Dei tractationem, ex variis conceptibus sacræ scripturæ ordine alphabetico concinnata.* Anvers, 1622, 1624 et 1627. Une quatrième édition fut publiée à Paris en 1665; le même ouvrage fut encore réimprimé à Paris en 1682. — 8. *Officina sacra Biblica locupletissima, in duas partes divisa; in qua significata Litteralia, Etymologica, Doctrinalia, Moralia, Mystica et Allegorica præcipuarum dictionum totius sacræ Scripturae, ordine alphabetico digesta, una cum Exemplis historicis, explicantur.* Douai, B. Bellère, 1624; in-12. — 9. *Perspectiva christianae nobilitatis, qua vera Imago virtutis ac probitatis et umbella vanitatis gloriæ mundanæ, in propria forma et ad vivum perspicitur.* Anvers, Jér. Verdussen, 1626; in-8°. Texte latin, français, flamand et espagnol. — 10. *Hieroglyphica sacra, id est, rerum sacrarum et divinæ sapientiæ arcanorum sacræ notæ.* Anvers, Guill. de Tongres, 1627; in-12. — 11. *Concionum moralium breve et succinctum compendium, in quo sensus moralis et litteralis Evangeliorum Dominicarum totius anni et feriatum Quadragesimæ explicantur. Accedunt meditationes XI in Evangelia quatuor anni temporum.* Anvers, 1630; in-12. —

12. *Victorie ende triumphe van de Bruydt Christi, d'apostolische catholijcke roomsche Kercke.* Gand, J. Vanden Kerchove, 1625 ; in-12. — 13. *Petit livre de prières, tiré des soliloques intérieurs avec Dieu, qui se trouvent dans l'Ecriture Sainte* (en flamand). Gand, J. Vanden Kerchove, 1626 ; in-12. Van Oonsel a encore écrit un grand nombre de sermons dont le recueil manuscrit est conservé au couvent des dominicains à Gand. Il avait également préparé une nouvelle édition du traité du dominicain Jean de Tambaco ou de Dambach, intitulé : *De Consolatione Theologiæ.*

Ed. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 192. — Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 465. — Piron, *Levensbeschryving van Belgie*, p. 284.

OORLOFT (*Joseph-Philippe*), peintre miniaturiste, né à Bruxelles, le 12 février 1793, mort dans la même ville, le 3 février 1861. Elève de l'Académie des beaux-arts de sa ville natale, il adopta comme genre la miniature, alors très en vogue, et qui lui permit de se signaler avec quelque succès. Ses portraits se rencontrent assez fréquemment dans les familles ; ils se distinguent par leur précision et passent pour avoir été d'une parfaite ressemblance. Oorloft prit part à presque tous les salons de Bruxelles, à dater de 1824, toujours comme miniaturiste, indiquant rarement les noms de ses modèles. En 1845, il exposa le portrait du fameux nain Stratton, mieux connu sous le nom de « général Tom Pouce ». En 1860, il essaya d'un procédé nouveau, la peinture sur papier-ivoire, que la mort ne lui permit pas d'exploiter.

Henri Hymans.

Livrets des salons belges. — Archives de l'état civil de Bruxelles.

OORSCHOT (*Henri* **D'**), ou D'OIRSCHOT, historien du XVe siècle. Voir HENRI DE MERICA.

OORT (Les **VAN**), peintres. Voir NOORT (VAN).

OORTELMANS (*Adrien*) ou WORTELMANS, fils du suivant, s'adonna à la peinture. C'est à ce titre qu'on le trouve déjà renseigné en 1585 sur les listes de membres de la gilde Saint-Luc. Quelques années plus tard, en 1594, il recevait dans son atelier un jeune élève, nommé Godefroid Vermeulen. Adrien Wortelmans avait également une boutique dans laquelle il vendait tous les accessoires nécessaires aux peintres, car, dans son testament, il lègue à un de ses fils, *de gerietschappe dienende totten schilders winckele by hem testateur achtertelaten.*

Il avait épousé Catherine Vermeeren, avec laquelle il habitait une maison appelée *de Croone* et située en face de l'église Saint-André à Anvers, au coin de la rue du même nom. Il testa avec sa femme, le 7 mars 1623, ajoutant un codicille à ses volontés dernières, le 26 septembre 1624. Il mourut en 1626. Il avait eu huit enfants. Roch qui le précéda dans la tombe, Philippe, Guillaume né en 1602, Anne, femme de Mathieu Willenhout, Marie qui épousa Gaspard Verschulden, Catherine, épouse de Charles Couchet, Elisabeth et Françoise.

Son fils aîné avait eu de Madeleine Janssens, sa femme, trois enfants : Henri, Jean-Baptiste et Anna Wortelmans. En procédant en 1626 au règlement des comptes de tutelle de ces orphelins qui avaient eu pour tuteur leur grand père, on procéda à la vente de leurs biens meubles, et entr'autres d'un petit tableau peint sur cuivre par Paul Bril pendant son séjour à Rome et représentant un paysage. Sans doute l'artiste, au cours de son voyage, avait envoyé cette œuvre d'art à son professeur, Damien Wortelmans et c'est ainsi qu'elle était devenue la propriété de ses arrière-petits-enfants. Le tableau que l'inventaire décrit : *Een cleyn stucxken schilderye van Pauwels Bril tot Roomen, wesende een lantschapken op copere plaet*, fut vendu pour vingt-quatre florins et quinze sous.

Fernand Donnet.

OORTELMANS (*Damien*) ou WORTELMANS, père d'Adrien Oortelmans, peintre, et de Cornélie Huybrechts, petit fils de Gauthier Oortelmans et de Agathe Vermeeren, naquit à Anvers dans la paroisse Saint-André, au Rivage, dans une maison qui portait pour enseigne *Zeelant*. Jeune encore, il voulut mettre en pratique les exemples artistiques qu'il avait reçus au foyer paternel, et, en 1534, il se fit inscrire dans la gilde Saint-Luc comme apprenti du peintre Jean Zielens. Quelques années plus tard, en 1545, il fut reçu franc maître de la même corporation. Cet artiste s'occupait spécialement de la peinture des couvercles de clavecins. On sait qu'Anvers était le siège à cette époque d'une importante industrie artistique et que plusieurs luthiers célèbres fabriquaient des clavecins dont la renommée était grande. Ces instruments de musique étaient ornés de peintures exécutées par des artistes en renom et constituaient ainsi des œuvres d'art fort luxueuses.

Wortelmans travailla surtout pour les Ruckers, et ce sont ces relations qui lui valurent le privilège d'être le parrain d'André Ruckers, fils de Jean Ruckers le Vieux, facteur de clavecins de grande réputation.

Damien Wortelmans eut plusieurs élèves, notamment Quentin Jansen qu'il reçut en 1577, et surtout Paul Bril, qui fit son apprentissage dans l'atelier du maître en peignant des couvercles de clavecins. Les auteurs lui donnent aussi pour élève le peintre Guillaume van Herp, mais nous croyons que c'est une erreur, le jeune artiste n'ayant été reçu comme apprenti dans la gilde Saint-Luc qu'en 1625. Or, à cette date Damien Wortelmans devait évidemment être mort et nous supposons que c'est plutôt dans l'atelier d'Adrien Wortelmans que Van Herp s'initia aux principes de la peinture.

Damien Wortelmans épousa en 1551 dans la paroisse Sainte-Walburge à Anvers, Elisabeth Verryen ou Verryt, fille d'Adrien Verryen.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren der Sinte Lucas gilde*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Mols, *Artistes flamands peintres* (manuscrit). — Archives communales d'Anvers : *Schepenbrieven*, *weeskamers*, minutes du notaire De Witte. — Registres de l'état civil, etc.

OOST (*Dominique-Joseph*), peintre, fils de Jacques le Jeune (voir ce nom) et de Marie Bourgeois, né à Lille le 8 août 1677, décédé dans la même ville le 30 septembre 1738. Le musée de sa ville natale possède de lui un portrait du jurisconsulte Paton, signé *D. J. Van Oost ;* c'est une peinture médiocre. Certaines églises de Lille possèdent de ses pages religieuses. Marié deux fois, il eut de nombreux enfants qui perpétuèrent son nom dans le chef-lieu de la Flandre française, mais ne suivirent point la profession paternelle.

Henri Hymans.

L. Quarré Reybourbon, *Les peintres Van Oost à Lille* (Paris, 1898 ; in-8°).

OOST (*François* **VAN**), fils d'Isaac van Oost et frère du peintre du même nom, naquit à Anvers. Il s'adonna à la peinture, s'appliquant spécialement à reproduire des paysages qu'il animait de petites figures dans le genre de celles qu'exécutait Brueghel de Velours. Son talent dut être fort apprécié par ses contemporains, car un grand nombre d'élèves se firent inscrire dans son atelier pour y apprendre les éléments artistiques. Ce furent notamment Jean Cavel et Jean-Baptiste Wans, que les registres de la gilde Saint-Luc renseignent pendant l'exercice 1640-1641, et François La Roy en 1654-1655. Il mourut en 1679 ou 1680. Il ne faut pas que cet artiste soit confondu avec François van Oost, qui s'adonna également à la peinture et fit son apprentissage à Anvers, en 1694-1695 dans l'atelier d'Alexandre van Bredael.

Fernand Donnet.

Liggeren der Sint Lucas gilde. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, etc.

OOST (*Guillaume* **VAN**), peintre, fils de Jacques le Vieux, sixième des enfants issus de son mariage avec Marie de Tollenaere, né à Bruges, le 8 mars 1651,

mort dans la même ville, le 31 août 1686. Guillaume van Oost entra comme frère-lai aux Dominicains, à Bruges, y prit l'habit le 16 novembre 1671 et fit sa profession l'année suivante, le 21 novembre.

L'unique peinture qu'on puisse apprécier de lui est au musée de Bruges. Exécutée en collaboration avec Luc Achtschellinck, elle représente une forêt, peinte par ce dernier. A l'avant-plan, Guillaume van Oost a introduit une figure de Saint-Dominique, un livre à la main; des anges planent au dessus de sa tête. L'œuvre est d'exécution facile et agréable. Elle mesure deux mètres quarante cinq centimètres de hauteur, sur un mètre nonante-six de large. Elle provient de l'église des Dominicains où le peintre fut inhumé auprès de plusieurs des siens.

Henri Hymans.

W.-H.-J. Weale, *Bruges et ses environs* (1875), p. 81. — Id., *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges* (1861), p. 85.

OOST (*Jacques* **VAN**), dit le Vieux, peintre, né à Bruges, vers 1600, mort dans la même ville, en 1671. Il fut inscrit à la gilde brugeoise des peintres, en 1619, comme élève de son frère François, mort en 1625 et reçu franc-maître en 1621. Les biographes assurent qu'il se forma principalement par la copie des œuvres de Rubens et de Van Dyck, surtout du dernier. Il eut peut-être l'occasion de connaître Van Dyck en Italie où, durant un long séjour, il se livra d'une manière persistante à l'étude des productions d'Annibal Carrache. De retour à Bruges, il y fut, à diverses reprises, choisi par ses confrères pour exercer les fonctions de doyen ou de gouverneur de la gilde de Saint-Luc. On a peu de renseignements sur sa vie. J.-B. Descamps consacre des pages élogieuses à l'énumération de ses peintures, mais ne nous procure sur les faits de son existence que de très sommaires données. Les églises, les hospices, les couvents et les musées de Bruges sont peuplés de créations de son pinceau; on ne peut les apprécier que favorablement. Dans le portrait, sans aller jusqu'à le comparer à Van Dyck, on ne saurait disconvenir que, dans ses images féminines, particulièrement celles des filles dévotes, lesquelles formèrent une partie considérable de sa clientèle, tant par le style que par le coloris, il évoque le souvenir de l'illustre maître anversois. Bien que certaines galeries importantes : le Louvre, la Galerie impériale de Vienne, celle de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, la Galerie Nationale, à Londres, les musées de Bruxelles, de Lille et de Nancy, livrent à notre étude un certain nombre de pages de Van Oost, c'est à Bruges qu'il faut le juger. Chabert lui donne une place dans sa *Galerie des peintres*, et observe combien sa réputation mériterait d'être plus étendue. « Admirable pour le « clair-obscur, des draperies bien jetées, « des attitudes nobles, des accessoires « ingénieux et simples, voilà », dit cet auteur, « ce qui distingue en général les « productions de Van Oost ». Le couvent de Saint-Trond, à Bruges, où une des filles du peintre avait fait profession, et où lui-même reçut la sépulture, fut de sa part l'objet d'une décoration remarquable, décrite par Descamps et dans laquelle l'influence de l'école italienne se faisait particulièrement sentir : « un beau « portique, à l'entrée d'un temple qui « commence depuis le bas jusqu'en haut; « l'entablement est soutenu par quatre « colonnes de marbre blanc, le reste de « l'architecture est de marbre blanc et « noir, avec des ornements d'or; les pro- « fils et les formes de cette architecture « sont admirables. L'entrée du temple « est masquée par un rideau noir qu'un « jeune homme ouvre (ce jeune homme « est le fils de Van Oost). Ce rideau « entr'ouvert fait voir le dedans de ce « bel édifice, dans lequel est représenté « le St-Esprit qui descend sur la Vierge « et sur les apôtres. La grande lumière « que produisent les rayons du ciel, « soutenus par les oppositions des mar- « bres du portique, en rend les effets « surprenants. Au bas se trouvent cinq « marches pour monter, sur lesquelles « on voit quatre apôtres qui sont surpris « de ce qui se passe en dedans : un « d'eux monte les marches avec précipi- « tation et se soutient à la première co-

« lonne. Sur les marches le peintre a « cherché à interrompre les formes froi- « des et régulières ; ici c'est un livre « entr'ouvert, là sont des papiers ou « manuscrits. Ce morceau trompe tous « les jours les artistes mêmes. Van Oost « s'est peint sous la forme d'un des apô- « tres qui sont sur le pas de l'entrée ; « la perspective y est aussi bien obser- « vée que l'harmonie de la couleur ; il « peignit ce grand tableau l'année que « sa fille fit profession en 1658 ». Le même auteur cite parmi les œuvres principales de Van Oost, une assemblée des magistrats de France, jugeant un criminel. Cette page était datée de 1659 ; nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Edelinck a gravé d'après J. Van Oost le portrait de Remy du Laury, seigneur de Wanfercée ; Corn. Van Caukercken, un *Saint-Augustin recevant le feu sacré ;* Hollar, le portrait du célèbre voyageur Vincent de Stochove (1650) ; P. de Bruyne, une intéressante image de Jack Hall, fameux danseur de corde. Lui-même a gravé à l'eau-forte une tête de Saint-Jean, reproduisant les traits de Hans Memling, à en juger par une inscription qu'on croit de sa main, sur l'unique épreuve connue de ce morceau, appartenant à la collection impériale de Vienne. Marié deux fois, Jacques van Oost eut de sa seconde union quatre filles et deux fils, Jacques et Guillaume, peintres l'un et l'autre.

Henri Hymans.

Jean-Baptiste Descamps, *la Vie des peintres flamands et hollandais*, t. II, p. 51. — W.-H.-J. Weale, *Catalogue du musée de l'Académie de Bruges*. — Id., *Bruges et ses environs*.

OOST (*Jacques* **VAN**), dit le Jeune, peintre, troisième des enfants issus du mariage de Jacques (voir ci-dessus) avec Marie de Tollenaere, né à Bruges le 11 février 1639, mort dans la même ville en 1713. Élève de son père, il poursuivit ses études à Paris et à Rome. Revenu à Bruges il y exécuta diverses peintures pour les églises. N.-D. de la Poterie conserve de son pinceau une *Élévation de la Croix* (1666) ; l'église de Notre-Dame une *Sainte Marguerite* (1667) ; la cathédrale de Saint-Sauveur *Saint-Hubert recevant l'étole des mains de la Vierge* (1668) ; le musée des hospices le *Portrait d'Antoine Danneels* daté de 1669. C'est peu après que l'artiste prit la résolution de s'expatrier. On assure que se trouvant isolé à Bruges, il aurait songé à se fixer à Paris. Le motif plus probable de sa résolution a été cherché dans la difficulté de se produire à côté de son père, dans un même ordre de travaux. Quoiqu'il en soit, le jeune artiste prit le chemin de la France, s'arrêta à Lille, y trouva faveur et s'y maria le 9 janvier 1670, prenant pour épouse une Lilloise, Marie Bourgeois. Sa vogue y fut constante, à la fois comme portraitiste et comme peintre de sujets religieux. La plupart des églises de Lille eurent de ses toiles ; plusieurs ont passé au musée. Sur deux de ces dernières nous relevons les dates de 1688 et 1693. Sur un portrait d'homme au musée de Bruges le millésime 1697. Atteint de nostalgie après vingt-sept ans de séjour à Lille, sa femme étant décédée (19 janvier 1697), Jacques van Oost reprit le chemin du lieu natal. Il y mourut le 29 septembre 1713. Sa dépouille repose aux Dominicains. Le musée possède de lui un portrait d'homme.

« La manière de Van Oost le Jeune « approche de celle de son père », dit Descamps. « Il est cependant plus pâteux « et sa touche est plus franche ; il drapait « de grande manière ; ses compositions « ne sont pas abondantes, mais réflé- « chies ; ses figures sont correctes et ex- « pressives ; son trait de dessin tient de « la grande école ; sa couleur est bonne « et produit de beaux effets ». Jacques van Oost eut un fils, peintre de peu de valeur.

Henri Hymans.

Mêmes sources que pour Jacques van Oost le vieux. — L. Quarré Reybourbon, *Les peintres Van Oost à Lille* (Paris, 1898).

OOSTEN (*Jean* **VAN**), peintre, né à Anvers, mort en 1634. Fils d'Hector van Oosten, marchand de tableaux, il s'adonna à la peinture et fit partie de la gilde Saint-Luc où il fut reçu dès l'année 1614, en qualité de fils de maître. En 1617, il recevait comme élève,

dans son atelier, le peintre Jean Descamps. Il mourut en 1634.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren der Sint Lucas gilde.* — Siret, *Dictionnaire des peintres.*

OOSTENDE (*Jean* **VANDEN**) ou VAN OISTEYNDE, prédicateur luthérien, né à Audenarde, exécuté à Anvers vers le 16 octobre 1551. Il portait le surnom de « Tromken », et était tisserand de tapis avant de s'occuper activement de questions religieuses. Après avoir résidé sans doute assez longtemps à Audenarde, il fut, à un moment donné, emmené à Gand avec d'autres hérétiques; il réussit à fuir et se rendit à Anvers, où l'inquisition ne fonctionnait pas d'une manière aussi rigoureuse qu'ailleurs. Au mois de mai 1551, il fut cependant arrêté dans cette ville et, le 22 de ce mois, comparut devant le tribunal des échevins. On lui fit subir de longs interrogatoires, dont il a rédigé lui-même quelques fragments; il demanda d'être renvoyé devant les échevins d'Audenaerde, — ce qui lui fut refusé —, mais il ne chercha nullement à cacher ses opinions luthériennes. Pendant sa captivité, Vanden Oostende écrivit quelques lettres aux ministres des communautés protestantes néerlandaises à Londres, entre autres à Martin Micron. Il fut condamné à mort le vendredi 16 octobre 1551.

Herman Vander Linden.

Haemstede, *De gheschiedenisse ende den doodt der vromer martelaren, die om het ghetuyghenisse des Evangeliums haer bloedt ghestort hebben* (éd. de 1556, p. 242-245; éd. de 1559, p. 216-218). — *Antwerpsch Archievenblad*, t. VIII, p. 395, 396, 404, 405, 414. — Uijtenhooven, *Geschiedenis der Hervormde Kerk te Antwerpen*, p. 92, 93. — Kist en Roijaards, *Kerkelijk Archief*, 1re série, t. VI, p. 49, 50. — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, martyrologes protestants.

OOSTENRIJK (*Louis* **VAN**), lexicographe, humaniste, né à Heyst-op-den-Berg, en 1728, et mort à Hulsthout, le 16 février 1820. Après avoir commencé ses études de théologie au séminaire d'Anvers et y être devenu prêtre, il alla les achever à l'université de Douai où il fit sa licence en théologie. Puis il revint dans le pays et fut nommé vicaire à Beersel, près de Heyst-op-den-Berg. Il occupa ensuite les mêmes fonctions à l'église de l'Hôpital à Anvers. Le savant Diercxsens y était alors curé et s'occupait en ce temps-là d'écrire son remarquable ouvrage *Antverpia Christo nascens et crescens* (Anvers, 1773; 7 vol. in-8°). Van Oostenrijk paraît avoir collaboré à ce travail par certaines recherches faites sous la direction de l'auteur. Cependant il ne resta pas longtemps à Anvers; sa vocation l'appelait ailleurs et il se fit désigner comme recteur de l'école latine de Westerloo, puis de celle d'Herenthals. Là encore son séjour fut de courte durée. Il devint bientôt professeur à Hulsthout, où ses excellentes leçons attirèrent un grand nombre d'élèves de Hollande, des Flandres et du Brabant : il y forma beaucoup d'hommes distingués. Van Oostenrijk a professé jusqu'au moment où le gouvernement hollandais le força de suspendre ses leçons. Depuis lors il vécut retiré et occupa ses loisirs à la rédaction d'un dictionnaire latin qu'il avait l'intention de publier; mais la mort l'empêcha de réaliser son dessein.

Léon Goemans.

Willems, *Belgisch Museum*, 1841, p. 172. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.*

OOSTERLYNC (*Liévin*). Voir AUSTRICUS.

OOSTERWIJCK (*Jean* **D'**), l'un des dix-neuf martyrs de Gorcum, dont on ignore le nom de famille, naquit à Oosterwijck, à trois lieues de Bois-le-Duc (ancien Brabant), dans les premières années du XVIe siècle. Dès qu'il fut en âge d'entrer en religion, il prit l'habit de chanoine régulier de Saint-Augustin, au monastère de Ten Rugge, près de La Brielle, fit sa profession et reçut l'ordre de prêtrise. Ses supérieurs lui ayant confié, plus tard, la direction spirituelle du couvent des religieuses de Gorcum, il s'efforça de maintenir l'austère piété qui n'avait cessé de régner dans leur maison malgré la maladie cruelle dont il était atteint. Il était déjà parvenu à la vieillesse, quand Guillaume de La Marck, comte de Lumey, amiral

au service du prince d'Orange, aborda par hasard dans l'île de Voorn, s'empara de La Brielle et de Gorcum, fit dévaster par ses gens les monastères de ces deux villes et emprisonner la plupart des moines qui s'y trouvaient. Arrêté avec dix-huit autres religieux, il fut forcé de comparaître devant un tribunal de docteurs calvinistes, condamné à mort et exécuté, après avoir enduré les tourments les plus barbares, le 9 juillet 1572, dans les ruines du couvent de Sainte-Elisabeth, hors des portes de Gorcum.

Jean d'Oosterwijck, dont le cabinet des estampes de la Bibliothèque royale possède un portrait gravé, probablement identique à celui que Paquot, dans ses *Mémoires*, attribue à Lommelin, fut, ainsi que ses compagnons de supplice, béatifié par Clément X en 1875, et canonisé par Pie IX, le 29 juin 1867.

Il passe pour avoir composé un ouvrage fort étendu, intitulé *Manuale religiosorum*, demeuré manuscrit, et que conservaient naguère les chanoines réguliers de Tongres. Estius, son biographe, affirme, en outre, avoir eu entre les mains un *Recueil de sermons* qu'il aurait prêchés chez les religieuses de Gorcum. Ces sermons étaient, paraît-il, écrits dans un style très simple, mais néanmoins remplis d'excellentes instructions.

Fréd. Alvin.

Acta sanctorum Bolland., 9 juillet. — G. Estius, *Historia martyrum Gorcom.*, ch. 36. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 337.

OPBERGHEM (*Norbert* **VAN**), écrivain ecclésiastique, vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il était dominicain et avait fait sa profession au couvent de Saint-Vincent à Bruxelles. Il est l'auteur de l'ouvrage suivant : *Demonstratio canonica pro libertate parochianorum in frequentandis ecclesiis, et sepulturis eligendis*. Cologne, Guillaume Friessem, 1683; in-8°.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1721), t. II, col. 700 (notice reproduite dans Jöcher et Vander Aa).

OPDEBEECK (*Antoine*), graveur, né à Malines, en 1709, mort dans la même ville, en 1759. Il s'est fait, par quelques estampes d'intérêt local une réputation suffisante pour sauver son nom de l'oubli. Protégé par Azevedo, il exécuta pour ce chanoine un ensemble d'images au trait de Malinois notables, destinées à illustrer sa *Chronique*. Ces planches, gravées avec netteté, sont presque toutes anonymes. Les dates tardives qui accompagnent la signature d'Opdebeeck au bas de ses principales estampes, s'expliquent par le fait qu'il ne put suivre son inclination pour la gravure qu'aux dernières années de sa vie, ayant été d'abord domestique. L'administration malinoise fit appel à son burin pour la gravure des armoiries de ses passeports ; celle de Louvain le chargea, en 1750, de décorer une pelle d'argent remise à Charles de Lorraine pour entamer le canal. Opdebeeck fit de cet objet le motif d'une grande estampe, intéressante à titre de document. Il est également l'auteur d'une rare élévation de Notre-Dame au-delà de la Dyle, gravée d'après un dessin de J.-B. Joffroy, daté de 1753. On rencontre, sous sa signature, une série étendue d'*ex libris* de bibliophiles notables.

Henri Hymans.

Emm. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. I, p. 468 et suiv.

OPHEM (*Charles-André* **VAN**), sculpteur, né à Gand le 12 novembre 1777, décédé dans la même ville, le 30 octobre 1848. Il était fils de Gaspard-Joseph et de Jeanne Domin. Il ne paraît pas avoir eu de descendant mâle, quoique certains biographes assurent qu'il ait eu un fils portant les mêmes prénoms que lui et exerçant aussi la profession de sculpteur. D'après Immerzeel, Van Ophem aurait été l'élève du sculpteur anversois Joseph Camberlain (?). Piron et Vander Aa sont dans l'erreur en donnant le 26 août 1826 comme date de son décès.

Ces trois auteurs ne citent de cet artiste que quatre colossales statues au château Vilain XIIII à Wetteren ; les aigles dont il surmonta l'ancienne porte de Courtrai à Gand, élevée en 1803 pour l'entrée de Napoléon Ier (ces aigles sont actuellement à St Denis-Westrem, à l'en-

trée du château de Mr Herry), et des statues et ornements pour l'entrepôt (*op de Warf*) d'Anvers. Les livrets des salons de Gand et de Bruxelles nous apprennent que Van Ophem y exposa : 1° un dessin représentant Hercule terrassant l'hydre de Lerne, d'après un groupe du sculpteur hollandais Adrien de Vries (Gand, 1806) ; 2° une étude d'une académie, modèle en terre glaise (ibid., 1810) ; 3° Portrait en buste de M.., grandeur naturelle, exécuté en plâtre. — « Modèle du « fronton exécuté en pierres d'Avesnes, « à la maison de plaisance de Mr Heyndrickx, à Destelberghen, aux environs de Gand, représentant Apollon dans son char accompagné des Muses (ibid., 1820) ; 4° un buste en plâtre (Bruxelles, 1821) ; 5° un buste en plâtre ; un cadre sculpté, un idem., un idem. (ibid., 1830) ; 6° portrait en plâtre du professeur Kluyskens à l'âge de cinquante ans, « ovale en « forme de médaillon avec ornements et « figures « (ibid., 1844). Enfin l'*Inventaire archéologique de Gand* (fasc. XI, fiche 108) signale, comme l'œuvre de Van Ophem, l'aigle surmontant la pompe qui se trouve sur la place du Sablon, dans cette ville (1810).

Toutes ces productions ont peut-être constitué des travaux estimables pour leur temps mais non, à notre avis, d'un mérite supérieur.

Edmond Marchal.

OPHEM (*Michel* **VAN**), médecin, professeur, né à Louvain, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, où il reçut en 1618, le bonnet de docteur en médecine. Il y devint professeur d'anatomie et de chirurgie, puis succéda, en 1631, à Thomas de Fiennes, comme professeur ordinaire de médecine théorique. En 1624, il fut recteur de l'université. Il appartenait à une famille noble du Brabant, dont un autre membre, Jean van Ophem, fut un médecin distingué de la fin du XVIIe siècle, également à Louvain.

Paul Bergmans.

Valère André, *Fasti academici* (Louvain, 1650), p. 47 et 231. — *Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, t. I (Anvers, 1863), p. 70-71.

OPHEM (*Michel* **VAN**), frère-mineur, vivait à Bruxelles dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et appartenait probablement à la famille de son homonyme, dont la notice précède. Il a laissé deux manuels de dévotion dont voici les titres : 1. *Manuale devotionis ad S. Antonium de Padua in quatuor partes distributum ; addita methodo actiones diurnas pie in Deum referendi, ac testamento vespertino... per fratrem minorem Recollectum Conventus Bruxellensis.* Bruxelles, P. Vande Velde, 1687 ; in-24, av. grav. — 2. *Manuale seu viaticum Franciscanum ad se die noctuque in pietate exercendum : non tantum religioso Franciscano, verum etiam cuilibet ecclesiastico viro, spiritualem profectum desideranti utilissimum, ex variis approbatis auctoribus collectum per aliquem sacerdotem ordinis Fratrum minorum Recollectorum Conventus Bruxellensis.* Bruxelles, P. Vande Velde, 1696 ; in-18, av. grav.

Herman Vander Linden.

Dirks, *Histoire littéraire et bibliographie des Frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas.* Anvers (1885), p. 346.

OPHEMERT (*Guillaume*), peintre de l'école flamande, du milieu du XVIIe siècle. D'après Siret (*Dict. des peintres*, t. II, p. 112), qui s'en rapporte au témoignage de Kramm (*Hollandsche en vlaamsche kunstenaars*, t. V. p. 1224), cet artiste est l'auteur d'une nature morte, *Vanitas*, qui n'est pas sans valeur. Siret dit aussi quelques mots de deux autres peintres qui portèrent le nom d'Ophemert : *Jean Thiery*, qui faisait partie de la confrérie des peintres d'Haarlem et signa en 1641, la pétition adressée par elle aux autorités publiques, pour obtenir défense de vendre les tableaux des maîtres encore vivants ; *Martin* qui, en 1666, fut inscrit à Haarlem, comme maître peintre.

Ed. Beeckman.

OPHOVEN (*Jean-Christian*), généalogiste, baptisé à Saint-Jean-Baptiste, à Aix-la-Chapelle, le 29 novembre 1727, marié à Liége, le 15 avril 1749, avec Marie-Joseph Barnabé, mort en cette

ville, le 23 juillet 1795, et enterré à Saint-Thomas.

Le *Recueil héraldique des bourguemestres de la noble cité de Liége*, un des livres les plus répandus et les plus recherchés dans la ville de saint Lambert, s'arrêtait à l'année 1720. Afin de perpétuer le souvenir des magistratures subséquentes, le conseil de la cité fit reproduire sur des feuillets de parchemin les armes de tous les nouveaux bourgmestres. Cependant cet album, quelque beau qu'il fût, ne pouvait tenir lieu d'un livre imprimé. C'est ce que comprit le procureur général et syndic aux statuts de la cité, Ophoven, qui, en 1779, forma le projet de continuer le *Recueil héraldique*, en ajoutant au précieux album des généalogies et la relation de quelques événements contemporains. Cet ouvrage fut mené à bonne fin en 1783, avec la collaboration de son fils Henri, le dernier héraut d'armes du pays de Liége, et à l'aide des subsides accordés par la ville. Imprimé à cinq cents exemplaires au moins, chez la veuve Bourguignon, belle-sœur de l'auteur, il parut sous ce titre : *Continuation du recueil héraldique des seigneurs bourg-mestres de la noble cité de Liége.... enrichi de leurs armes et blasons en taille douce.* Des additions ou *Ajoutes*, comprenant les magistratures suivantes jusque 1787 inclus, furent distribuées en feuilles, puis devinrent tellement rares que le bibliophile X. de Theux les fit réimprimer en 1862. Dans la riche bibliothèque laissée par cet amateur, se trouve un autre ouvrage d'Ophoven; c'est un manuscrit intitulé : *Recueil historique et généalogique des régents ou mambours du pays de Liége*, qu'il dédia au prince de Rohan, élu mambour de la principauté le 13 septembre 1790.

Baron de Chestret de Haneffe.

Le Bibliophile belge, t. XII, p. 1. — De Theux, *Bibliographie liégeoise* (1885), col. 681. — Renseignements particuliers.

OPHOVENS (*Michel* **VAN**), appelé aussi Ophovius, archevêque de Bois-le-Duc (Brabant septentrional), né en cette ville en 1571, mort à Lierre, le 4 novembre 1637. A l'âge de quinze ans il se rendit à Anvers et s'y engagea dans l'ordre des frères prêcheurs de Saint-Dominique. Son esprit et son savoir le firent bientôt remarquer par ses supérieurs qui l'envoyèrent au couvent de Louvain pour y enseigner l'éloquence. De là, il se rendit en Italie, et fut professeur de théologie à l'université de Bologne. Revenu à Louvain en 1601, Ophovens y conquit successivement les grades de licencié et de docteur en théologie, pendant qu'il s'élevait aux plus hautes dignités de son ordre. Prieur, d'abord à Louvain, puis quatre fois de suite au couvent d'Anvers, il contribua puissamment à la restauration de cet établissement qu'avaient fort détérioré les déprédations des iconoclastes. En 1611, il devint provéditeur du Brabant et le demeura jusqu'en 1615. Comme tel, il prit part au chapitre général de son ordre tenu à Paris en 1611, et provoqua la réunion d'un chapitre provincial à Bois-le-Duc. C'est à la suite d'une décision prise dans cette dernière assemblée, que les dominicains organisèrent et mirent en action, avec l'agrément des évêques des Pays-Bas, une mission à la tête de laquelle la Propagande romaine plaça Van Ophovens qui s'en occupa très activement. En 1623, celui-ci se trouvait à Heusden où il s'était rendu, muni d'un sauf-conduit, pour régler ses affaires de famille. Il profita de son séjour pour entamer des négociations avec Guillaume-Adrien de Hornes, gouverneur militaire de cette ville, en vue de faire livrer celle-ci à l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas espagnols. C'était cette princesse elle-même qui avait confié pareille mission à Van Ophovens et cela sur l'assurance que lui avait donnée un neveu de de Hornes qu'Heusden ne demandait qu'à passer sous son pouvoir. Malheureusement pour le dominicain négociateur, il n'en était rien et aux premières ouvertures qu'il fit au gouverneur, celui-ci le fit arrêter et conduire à Bois-le-Duc; on l'y garda pendant huit mois, au bout desquels on l'échangea contre quelques prisonniers, que les Espagnols retenaient à Dunkerque. Auparavant et à titre de représailles, l'ar-

chiduchesse Isabelle avait fait arrêter et emprisonner à Vilvorde l'auteur de la fausse nouvelle, cause de la déconvenue d'Ophovens. Isabelle ne fut d'ailleurs pas ingrate pour son émissaire. Sur ses instances et celles du roi d'Espagne, Philippe IV, le dominicain fut nommé archevêque de Bois-le-Duc, par le pape Adrien IV; la bulle papale est du 2 juillet 1625, et la bénédiction du nouvel archevêque eut lieu dans la cathédrale d'Anvers, le 17 septembre de cette même année; elle lui fut donnée par l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, assisté de l'évêque d'Anvers, Jean Van Malderen et de l'évêque de Gand, Antoine Triest. Ophovens fit son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale le 30 octobre. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe parce que les gens de Bois-le-Duc étaient fiers de voir confier la haute direction du diocèse à l'un de leurs concitoyens. Ophovens s'acquitta d'ailleurs de cette tâche avec un tact et une fermeté qui lui acquirent l'estime même des ennemis de la religion orthodoxe. Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas, du reste, de se rendre à la réunion des évêques qui se tint à Anvers en 1628, et de continuer à s'occuper activement de la mission que lui avait confiée la Propagande romaine. Il essaya même de faire porter la bonne parole jusqu'en Suède et en Norwège où pénétrèrent quelques dominicains. L'archevêque aurait voulu fonder un séminaire pour y former des missionnaires spécialement destinés à ces contrées. Il s'ouvrit de son dessein au nonce du pape, qu'il avait rencontré à Bruxelles, le 18 avril 1629, et, avec l'agrément du Saint-Siège, il se préparait à réaliser son projet. Mais à ce moment, Bois-le-Duc, assiégé par l'armée protestante, sous les ordres de Frédéric-Henri, prince d'Orange, dut capituler et son archevêque se trouva absorbé par d'autres soins. Pendant les deux mois qu'il demeura en quelque sorte prisonnier, dans son palais archiépiscopal, il s'occupa d'assurer à Bois-le-Duc le libre exercice du culte catholique. A cette fin, il avait de fréquentes entrevues avec Frédéric-Henri et la princesse, sa femme. Au moment de quitter la ville, ainsi qu'il le rapporte lui-même, l'archevêque recommanda spécialement à celle-ci les religieuses qui demeurèrent à Bois-le-Duc, pour exercer leurs œuvres de charité. Pendant que Ophovens s'y trouvait encore lui aussi, il fut informé que le pape, à la solicitation du gouvernement espagnol, voulait le nommer à l'évêché de Bruges, alors vacant. Mais il refusa cette faveur (16 septembre 1629), ne voulant pas abandonner ses ouailles au moment où, plus que jamais, elles avaient besoin d'un pasteur.

Parti de Bois-le-Duc le 12 novembre 1629, Ophovens se rendit au château de Nieuw-Herlaar, appelé plus tard Holder. Il y demeura quelques jours, puis se mit à parcourir son diocèse, prêchant et remplissant partout les devoirs sacerdotaux. Le 23 mars 1630, il alla se fixer au château de Geldrop, dans le doyenné d'Eindhoven et assista, au mois d'août des années 1630 et 1631, aux réunions des évêques des Pays-Bas qui se tinrent à Bruxelles. A la fin de 1634, nous le retrouvons encore dans le diocèse de Bois-le-Duc, et le 23 décembre il se rend à Bockel, dans le grand vicariat de Ravenstein et de Migen, pour y procéder à la bénédiction d'une chapelle. Mais au début de l'année suivante, Ophovens, chassé de son diocèse, arrive à l'abbaye de Postel, qui en était proche. C'est ce qui résulte d'une lettre que lui-même écrivait le 30 septembre 1636 au prélat des dominicains à Floreffe et dans laquelle il lui mandait que, quelque temps auparavant, il était allé de Postel à Liége pour assister au sacre du prélat Van Boesdonck. Durant cette même année, Ophovens abandonna Postel pour le couvent des dominicains de Lierre que lui-même avait fondé. Il y mourut le 4 novembre 1637, et fut enterré à gauche du grand autel, dans l'église des dominicains à Anvers, laquelle plus tard devint l'église paroissiale de Saint-Paul. La tombe qu'on lui érigea était d'une grande richesse, ornée du buste du défunt et d'une inscription en lettres d'or. Le dessin en avait été fait, Ophovens encore vivant, par Ru-

bens, dont le prélat avait été le directeur spirituel. Le célèbre peintre peignit d'ailleurs plusieurs fois son confesseur; on trouvera des renseignements à cet égard dans *L'œuvre de P. P. Rubens*, par Mr M. Rooses (t. IV, p. 226). Le 15 janvier 1638, le dominicain Hyacinthe Choquet prononça l'oraison funèbre d'Ophovens.

Ophovens tenait pour son usage personnel, un *diarium* ou journal, dont on fit quelques copies après sa mort; l'original fut conservé au séminaire de Bois-le-Duc: ce journal commence en 1629; on y trouve la relation des principaux événements de cette époque agitée, spécialement ceux qui concernent le Brabant et l'archevêché de Bois-le-Duc. On a encore d'Ophovens un autre opuscule contenant la règle d'une confrérie fondée par lui en l'honneur du très saint Nom de Dieu, pour résister aux progrès de l'hérésie protestante. Cet opuscule a été imprimé à Anvers en 1608, sous le titre : *Regulae confraternitatis nominis Jesu in blasphemos erectæ, privilegia, indulgentiæ*, etc.

L'archevêque écrivit encore, peu après son départ de Bois-le-Duc, une vie de sainte Catherine de Sienne ainsi qu'une apologie de la religion catholique en réponse aux attaques des prédicateurs réformés. C'est du moins ce qu'il affirme lui-même dans son journal.

Au séminaire de Bois-le-Duc on conserve un joli portrait d'Ophovens.

Ed. Beeckman.

Échard et Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 496. — Coppens, *Het Bisdom van 's Hertogenbosch*, t. I, p. 252 et s. — Foppens, *Historia episcopatus sylvaeducensis*, p. 104 et s.

OPHUYS (*Gaspard*). Voir Ofhuys.

OPITER (*Chrétien* **DE**), écrivain ecclésiastique, vivait dans la seconde moitié du xve siècle. Paquot croit, mais sans apporter aucune preuve à l'appui de sa conjecture, que son véritable nom était *d'Oplinter*, et qu'il était originaire du village brabançon de ce nom. Les seuls renseignements que nous possédons sur ce personnage sont ceux que nous fournissent Quétif et Échard. Chrétien de Opiter, d'après eux, était entré dans l'ordre des Frères prêcheurs, au couvent de Maestricht, où il passa son existence, et où on conservait de lui quelques petits manuscrits que Quétif vit, reliés en un volume, à la fin du xviie siècle, et qu'il décrit de la manière suivante: 1. *Expositio ceremoniarum missæ spiritualis et mystica* (13 p.). — 2. *Tractatus de materia ecclesiastici interdicti*. Daté à la fin : 1451 (19 p.). — 3. *Tractatus de materia eucharistiæ* (16 p.). — 4. *Historia seu miraculum Guidonis de Corvo in civitate Alestensi, quæ Buiona jam dicitur*. Daté à la fin: 1452. Dans la souscription, l'auteur se nomme Chrétien de Oputer (28 p.). Peut-être les œuvres de Chrétien de Opiter pourront-elles se retrouver un jour; en tout cas, les recherches faites sur ce personnage n'ont abouti à aucun résultat.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti* (Paris, 1719-1721), t. I, col. 840. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. X, p. 111-113. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIII (Haarlem, 1868), p. 182.

OPPELT (*Gustave-Louis*), littérateur, né à Bruxelles, le 15 avril 1817, décédé en la même ville, le 15 novembre 1888. Il débuta comme employé dans une maison de commerce; il travailla ensuite dans l'atelier du peintre Lauters. Entré en 1836, en qualité d'expéditionnaire, au ministère des finances, il y gravit les divers degrés de la hiérarchie administrative jusqu'au grade de sous-directeur, bibliothécaire. Il occupait en même temps les fonctions d'archiviste du synode et du consistoire évangélique et celles d'historiographe de la cour de Saxe-Cobourg-Gotha. Il était décoré de la croix du mérite de la branche Ernestine de Saxe, de l'ordre du Medjidié, de la croix civique de première classe de Belgique, chevalier de l'ordre de Léopold et de la Légion d'honneur.

Tout jeune, Oppelt aima les lettres et leur donna ses loisirs. Le théâtre l'attirait surtout. Il a laissé un très grand nombre de pièces : *L'Accordéon*, comédie-vaudeville en deux actes, musique de

Fauconnier (1838) ; *La Muette d'Antibes*, drame en deux actes, d'après un roman de Guénot (1839) ; *Le Barigel*, opéra-comique en un acte, en collaboration avec A. De Peellaert, musique de ce dernier, imité des *Brigands sans le savoir*, de Scribe (Théâtre de la Monnaie, 1842); *Les Joyaux de la reine*, drame en cinq actes, tiré d'un roman de Gonzalès et Moléri (Théâtre du Parc et Théâtre de la Monnaie, 1849); *Le docteur Wespe*, comédie en cinq actes, traduite de l'allemand, en collaboration avec Lavry (Théâtre des Galeries, 1851). Cette pièce a été publiée, dans le bulletin de la Société des gens de lettres belges sous le titre de *Dieu le veut ; Une bague*, comédie; *A course de plume*, comédie en un acte, imitée de l'allemand (Théâtre du Parc, 1877); *Trois magots*, comédie en un acte ; *Mademoiselle d'Albe*, trois actes; *Marie de Hongrie*, un acte; *La marquise de Villette*, comédie; *Le Scamandre*, un acte, en collaboration avec Jouy ; *Casilda la bohémienne*, grand opéra en quatre actes, traduit de l'allemand, musique du duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha (Théâtre de la Monnaie, 1852) ; *Diane de Solanyes*, musique du même ; *Sainte-Claire*, grand opéra en trois actes, traduit de l'allemand, musique du même (Opéra de Paris, 1855); *Stradella*, grand opéra en trois actes, traduit de l'allemand en collaboration avec Royer, musique de Flotow (Théâtre de la Monnaie, 1859); *Martha, Indra et le meunier de Meran*, musique du même; *Henriette d'Entragues*, grand opéra en cinq actes, poème adapté à la partition italienne d'*Il giuramento* de Mercadante (Théâtre de la Monnaie, 1847); *Les Normands à Paris*, grand opéra en cinq actes, traduit de l'italien, musique du même; *Les Capulets et les Montaigus*, grand opéra en quatre actes, traduit de l'italien, musique de Bellini (Théâtre royal de Gand, 1845); *Beatrice di Tenda* et *La Straniera*, musique du même ; *Le Furieux de l'île Saint-Domingue*, grand opéra en trois actes, traduit de l'italien, musique de Donizetti (Théâtre de la Monnaie, 1844); *Gemma di Vergy*, *Don Sébastien* et *Le Tasse*, musique du même; *Les Lombards* et *Nabuchodonosor*, traduits de l'italien, musique de Verdi ; *Le Moine*, opéra de genre, en un acte, musique de Willent-Bordogni (Théâtre de la Monnaie, 1844); *L'Abîme de la Maladetta*, opéra en trois actes, musique de Deprez (Théâtre de la Monnaie, 1851), représenté au théâtre lyrique de Paris en 1852, sous le nom de *Joanita ; Emilia Galotti*, grand opéra en quatre actes, en collaboration avec Hugelmann, musique de Chiaromonte (1862). Il a aussi adapté des paroles françaises aux *Stabat mater* de Pergolèse, d'Haydn et de Rossini, au *Tantum ergo* de ce dernier, au *Miserere* de Donizetti et à *Faust*, ode symphonique de Litolff.

Le principal mérite d'Oppelt est la fécondité. De ses nombreux ouvrages écrits pour la scène, il en est bien peu d'ailleurs dont le fond lui appartienne et, loin de chercher à se défendre de l'esprit d'imitation, il le confesse ingénument dans plusieurs de ses préfaces. Il ne revendique d'autre part dans la composition de ses pièces que celle du plan et de l'invention d'incidents, que l'action réclame comme éléments essentiels.

A la liste, bien fournie déjà, de ses comédies et de ses opéras, il faut ajouter celle de ses œuvres historiques et scientifiques : *Annales historiques du moyen âge; Cours d'histoire générale du moyen âge; Histoire générale et chronologique de la Belgique de* 1830 *à* 1860 *; Relation historique des solennités nationales qui ont eu lieu en Belgique de* 1853 *à* 1856 *; Galerie historique, généalogique et biographique des souverains européens ou originaires de l'Europe, actuellement régnants* (1860-1865), ouvrage dans lequel l'éloge nous paraît trop souvent décerné au détriment de la justice ; *Le duc de Gotha et son peuple*, traduit de l'allemand ; *Léopold II, chef de l'Etat indépendant du Congo; Notre siècle*, revue biographique internationale; *Album monumental, historique et descriptif des palais, châteaux et abbayes de Belgique; Musée industriel et commercial; Traité général de comptabilité commerciale*, *His-*

toire de la banque nationale de Belgique de 1850 *à* 1865.

A. Piters.

Bibliographie nationale. — Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique.* — Potvin, *Du théâtre en Belgique.* — Dupont, *Répertoire dramatique belge.* — Archives du ministère des finances.

OPRODE (*Joachim* **VAN** ou **AB**) écrivain ecclésiastique, né, selon toute vraisemblance, à Anvers, vers 1515, mort à Utrecht, le 2 juillet 1576. Il fit sa philosophie à l'université de Louvain, et fut admis à faire partie de son conseil, le 28 mars 1542. Appelé, dix ans plus tard, à desservir la cure de Saint-André à Anvers, il alla s'établir en cette ville, où il remplit, jusqu'en 1559, les fonctions sacerdotales qu'on lui avait confiées. Il passa ensuite à Utrecht, pour y prendre la direction spirituelle de la paroisse de Notre-Dame-la-Petite ; quittant son nouveau poste en 1563, il fut sacré évêque d'Hébron et devint suffragant de Frédéric Schenck de Tautenburch, lui-même évêque puis archevêque d'Utrecht. Ce prélat, qui le tenait en très haute estime, lui conféra une prébende de sa métropole, l'engagea à se faire recevoir docteur en théologie à l'université de Louvain, ce qui arriva le 25 juin 1571, et en fit son vicaire général, le 7 septembre de la même année.

Joachim van Oprode se distingua autant par sa vertu que par son zèle pour la religion catholique. Il fut inhumé dans l'église métropolitaine de Saint-Martin d'Utrecht, où son tombeau se voit encore aujourd'hui.

Il nous a laissé sous le titre de : *Catechismus oft die somme der christelijcker onderwijsinghe int corte met vraghen ende antwoorden*, une traduction flamande du livre de Pierre Canisius, intitulé *Summa doctrinæ christianæ per quæstiones tradita et in usum pueritiæ edita*, traduction qu'il fit à la demande du roi Philippe II d'Espagne, et dans laquelle il a inséré un certain nombre d'explications ou de petits suppléments de sa façon. Il paraît d'après l'édit de Philippe II, portant la date du 16 décembre 1557, que l'on trouve au commencement de cet ouvrage imprimé pour la première fois en 1558, à Louvain, chez Martin Verhasselt, qu'avant la publication, aux Pays-Bas, des catéchismes réformés, on n'y avait encore mis entre les mains des enfants, aucun catéchisme ou abrégé de la religion catholique, et que la traduction de celui du Père Canisius, est le premier dont on s'y soit servi.

Outre le premier catéchisme flamand, Van Oprode aurait encore écrit plusieurs petits traités de piété demeurés manuscrits.

Fréd. Alvin.

Valère André, *Fasti*, p. 422. — Foppens, *Bibl. belgica*, t. I, p. 558. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 171. —Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

OPSTAL (*Antoine* **VAN**), peintre de l'école flamande, qui vécut au XVIIe siècle. D'après Kramm, cet artiste n'est connu que par l'inscription : *Anthonius Van Opstal Bruxellensis, pictor iconum*, que l'on trouve sur un portrait de lui gravé, d'après Antoine van Dyck, par Nicolas de Helt-Stokade. Siret confirme cette assertion tout en attribuant la gravure à Jean Meyssens, qui avait été l'élève de Van Opstal. Suivant le même auteur, Van Opstal se rendit en Allemagne, où il fut pendant trois ans au service de Charles, archiduc d'Autriche, évêque de Breslau, résidant à Neuss. En 1626, sur la recommandation de l'archiduc-archevêque, il fut agréé comme peintre de l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas et séjourna en cette qualité à Bruxelles. Quant aux œuvres qui portent la signature de Van Opstal, sans addition de prénom, il est assez malaisé de dire si l'on peut les attribuer à Antoine ou à *Gaspard-Jacques* (le vieux et le jeune) ou à *Gérard*.

Ed. Beeckman.

Kramm, *Hollandsche en vlaamsche kunstenaars*, t. V, p. 1224. — Siret, *Dictionnaire des peintres*, t. II, p. 112.

OPSTAL (*Augustin* **VAN**), écrivain flamand, fut prieur de l'abbaye d'Affligem et édita l'ouvrage : *Historie ende mirakelen van Onse L.-V. van Waver*. Bruxelles, 1665 ; in-8°. Piron cite en outre comme étant de lui : *De Arcke des Verbonds van het Nieuw Testament of*

Triomph-wagen van de Kasse van Nederwaver.

L. Goemans.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.*

OPSTAL (*Gaspard-Jacques* **VAN**), peintre de portraits et d'histoire du XVII-XVIII^e^ siècle, naquit à Anvers et fut baptisé à l'église Saint-Georges, le 2 juillet 1654. Il était le fils naturel de Jeanne Robatto et de Gaspard-Jacques van Opstal, peintre dont les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc nous apprennent qu'il fut reçu comme apprenti chez Simon de Vos en 1632-1633 et comme maître en 1644-1645, mais dont nous ne savons rien de plus, si ce n'est que, le 23 juin 1661, il épousa la mère de son fils et légitima celui-ci.

Gaspard-Jacques le jeune étudia fort probablement son art dans l'atelier de son père, et fut reçu maître-peintre en 1676-1677. Il eut une grande réputation comme professeur et, de l'année 1681 à 1717, les *Liggeren* de Saint-Luc mentionnent les noms de trente-cinq élèves qui se placèrent sous sa direction.

En 1698-1699, il se racheta de la charge de doyen de la corporation de Saint-Luc et paya de ce chef trois cents florins; ce qui dénote une situation de fortune florissante. Il s'engagea en outre à peindre gratuitement le portrait du chef-homme de la corporation Charles-Nicolas van Hove. Le 27 février 1681, il épousa Anne-Marie Hofmans, dont il n'eut pas d'enfants. Il mourut au commencement de 1717 et fut enterré le 12 janvier de cette année.

Van Opstal peignit le portrait et les tableaux religieux. Le musée d'Anvers possède de lui le portrait du secrétaire de la ville André-Eugène van Valckenisse, daté de 1699; celui de Jean-Charles-Nicolas van Hove, et celui de M^me^ Verbiest. Dans l'église Saint-Charles Borromée de la même ville se trouve de lui une *Sainte Famille* entourée d'anges, signée et datée de 1693. Dans l'église Notre-Dame de Termonde, *Saint-Michel terrassant le Démon*; au musée de Darmstadt, une *Sainte Famille* avec Saint-Jean et l'enfant Jésus auquel des anges amènent un agneau, daté de 1692; le catalogue du musée de Marseille lui attribue sans motifs sérieux une généalogie du prince d'Orange.

J.-B. Descamps mentionne de lui un grand tableau représentant les *Quatre Pères de l'Eglise* et ornant la cathédrale de Saint-Omer. Le même auteur rapporte qu'en 1704, notre peintre fut chargé, par le Maréchal de Villeroy, de faire une copie de la *Descente de Croix*, de Rubens, qui se trouve dans la cathédrale d'Anvers.

Le tableau de Darmstadt est l'œuvre la plus remarquable que nous connaissions de lui. C'est une espèce de tableau de genre, aux figures gracieuses, aux couleurs chaudes et claires. Les personnages principaux ressortent bien sur un fond de paysage d'un gris sombre. Il y a une recherche évidente des effets de clair-obscur; l'influence des grands maîtres de la première moitié du XVII^e^ siècle se fait encore sentir, mais elle est mitigée par le désir de plaire, par une certaine coquetterie dans les figures, leurs poses et leurs couleurs.

Le tableau qui se trouve dans la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Charles Borromée à Anvers, se distingue par les mêmes qualités.

Le Saint-Michel de Termonde est une composition aux poses hardies, aux lumières vives, contrastant avec des ombres fortes.

Le portrait de Van Valckenisse, au musée d'Anvers, est d'une tonalité brune roussâtre, d'où émergent de rares taches claires; l'expression de la figure est fort rébarbative, l'ensemble absolument déplaisant. Le portrait de M^me^ Verbiest du même musée appartient aux hospices civils d'Anvers; il est d'une tonalité lumineuse et fort supérieure au précédent. Celui de Van Hove est éloigné des salles d'exposition et relégué au magasin.

Van Opstal dessina trois planches pour le *Pindus Charitatis* de F.-D. de Sevin (Anvers, 1675-1700); une vignette en tête du livre II, gravée par P. Bouttats; une planche en tête du livre XI, représentant *Joseph I écrasant les monstres* et gravée

par Harrewyn ; une autre au livre XIII, gravée par le même et représentant *la Belgique pleurant la mort de Marie-Antoinette d'Autriche, duchesse de Bavière.*

Max Rooses.

Liggeren de la corporation de St-Luc. — Théod. van Lerius, *Catalogue du Musée d'Anvers.* — F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool.*

OPSTAL (*Gérard* **VAN**), certainement l'un des plus remarquables ivoiriers belges du XVII^e^ siècle, et qui, d'après l'ouvrage : *Les noms des peintres les plus célèbres*, (1679, Bibl. nationale à Paris, p. 390 A) « ... estoit.. particulièrement estimé pour les bas reliefs ». Était-il Anversois ou Bruxellois, c'est ce qui n'a pu encore être déterminé.

Le billet suivant de faire part de l'annonce de son décès à Paris, le dit né en 1597 : « Vous estes prié d'assister au convoy, service et enterrement de defunt Monsieur Van Opstal, vivant sculpteur ordinaire du Roy et l'un des quatre Recteurs en son Académie Royale de peinture et de sculpture ; décédé en sa maison, rue de la Chaize, proche les Petites-Maisons, qui se fera jeudy, deuxième jour d'aoust 1668, à dix heures précices du matin en l'église de Saint-Sulpice, sa Paroisse, où il sera inhumé ; auquel les Dames se trouveront s'il leur plaist. — Un *De Profondis*. — De la part de l'Académie. — Mort le 1^er^ août 1668, âgé de 77 ans ! » Tandis que, selon A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, 1867), il aurait été âgé d'environ 64 ans lors de son décès !

D'après les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc à Anvers, Van Opstal y fut admis en qualité de franc-maître en 1635-1636. Il fut élève à Anvers de Jean van Mildert dont il épousa la fille, Elisabeth. En outre, Antony ou Antoine Leffen, sculpteur, figure comme son apprenti dans le « Compte et justification tant des recettes que des dépenses faites par Jacques Spaeingaerts », comme doyen de la gilde de Saint-Luc et de la *Violiere* (Giroflée), commençant le 18 septembre 1641 et finissant le 18 septembre 1642.

D'autre part, Gérard van Opstal, qualifié de *bourgeois*, avait été reçu en qualité d'apprenti chez Nicolas Diodone le 30 novembre 1621 selon le registre d'admission du métier des Quatre couronnés à Bruxelles, qui se trouve aux archives générales du Royaume. Cette antériorité de date déciderait peut-être en faveur de Bruxelles comme son lieu de naissance (1), opinion qu'admettent déjà deux auteurs anciens qui ont longuement parlé de cet artiste : Florent Le Comte dans son *Cabinet des singularités d'architecture*, etc., et Félibien, dans ses *Entretiens sur la vie des peintres*, etc. Baert, seul, s'appuyant sur Guérin : *Description de l'Académie des arts de peinture* (Paris, 1715), le fait naître à Anvers.

Le 5 juin 1645, sa femme lui donnait un fils qui fut baptisé à l'église Saint-Roch. Il habitait donc déjà à Paris, où l'avait appelé le cardinal de Richelieu, lequel le recommanda à François Sublet de Noyers, trésorier général de France, et général des finances à Rouen.

On assure que Van Opstal travailla d'abord au Louvre et aux Tuileries d'après des modèles de Sarrazin. Il exécuta ensuite de nombreuses compositions dessinées par lui-même, à l'hôtel Carnavalet, bâti par Androuet du Cerceau, dans l'ancienne rue Culture Sainte-Catherine au Marais, actuellement Musée municipal; chez le fermier général Jacques Berdier au château de Raincy, ainsi qu'à son hôtel qui se trouvait place Royale ; à la Salpétrière, au Jardin des Plantes, à la Grotte du château de Versailles, au Palais Royal, au couvent des religieuses de l'Assomption de la rue Saint-Honoré, au château de Maisons,

(1) Dans les *Liggeren* de la gilde de St-Luc, à Anvers, figurent aussi : Abraham van Opstal, sans qualification de métier : Recette des dettes mortuaires des comptes et justifications faites par Pierre van Breekevelt, doyen : 1670-1671.

Barthélemi van Opstal, admis comme apprenti sculpteur en 1641-1642.

Gaspard-Jacques van Opstal (I), peintre, franc-maître en 1644-1645.

Gaspard-Jacques van Opstal (II), aussi peintre, né à Anvers, où il fut baptisé le 2 juillet 1654, et enterré en janvier 1717. Il avait été admis franc-maître en 1676-1677. Son atelier dut jouir d'une certaine notoriété, car plus de trente de ses apprentis furent reçus dans la gilde, de 1681 à 1717 (voir plus haut).

à l'église des Incurables, dans l'hôtel Lambert (toute la sculpture décorative, dit Jal) à diverses maisons de l'île Notre-Dame (île Saint-Louis), à la porte Saint-Antoine en 1660, etc., etc. Guillet de Saint-Georges, dans ses *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (t. Ier, p. 180), a donné une longue énumération de ses travaux. A cette lecture, dit Mr Courajod (*Le cabinet historique*, xxe année, p. 10), on se prend à regretter de ne pas voir recueilli par le Louvre un seul spécimen du talent d'un artiste qui a tant travaillé pour Paris!

Guillet de Saint-Georges ajoute : Ce n'est pas seulement dans les cabinets particuliers qu'on voit de sa main des ouvrages digne d'estime; on en trouve aussi, d'une distinction particulière au cabinet du Roi, dans l'ancien hôtel de Grammont. On y voit... dix-sept bas-reliefs en marbre, de différentes grandeurs, sur divers sujets, entre lesquels il y en a un qui représente les trois Grâces couronnées par de petits amours. La plus grande partie des autres représentent des enlèvements de Nymphes par des Tritons ou par des Centaures. On y voit aussi quatre bas-reliefs d'ivoire appliqués chacun sur un fond de velours noir, représentant différents sujets, et neuf groupes de figures d'ivoire; quelques uns de ces groupes sont isolés et les autres en bas-reliefs, tout cela sur divers sujets. On a tiré de ce cabinet deux bas-reliefs en marbre qu'on a portés à Versailles et posés sur des devants de cheminée de l'appartement de la Reine. — « Que peuvent bien être devenus », se demande M. Courajod, « les marbres du « cabinet de dessin du Roi que Guillet « de Saint-Georges et Caylus ont vus et « maniés? »

Le catalogue des objets appartenant à la Nation et qui existaient dans la galerie des dessins du Louvre, inventoriés le 26 septembre 1792, renferme de Van Opstal, la mention des objets suivants :

Deuxième armoire basse du côté du quai : — Bas-relief : La Sainte-Famille, no 4. — Autre Sainte Famille, no 5. — Centaures enlevant des nymphes, no 6. — Triton enlevant des naïades, no 7. — Même sujet, no 8. — Troisième armoire basse du côté du quai: — Triton enlevant des naïades, no 9. — Un triton, une nymphe et un amour, no 10. — Les trois Grâces liées par des amours, no 11. — Les trois Grâces couronnées par des amours, no 12. — Un satyre et trois enfants tenant une chèvre, no 13. — Petits amours conduisant un chien (il y a une cassure de huit pouces de long à l'angle supérieur), no 14.—Deux enfants tenant, l'un une palme et l'autre un arc, no 15. — Une femme qui trait une chèvre, no 16. — Petits amours dont l'un tient une couronne, no 17. — Deux enfants qui luttent et deux qui se baissent, no 18. — Quatre enfants qui s'arrachent un arc, no 19. — La Vierge et l'Enfant Jésus, no 20. — Quatrième armoire basse : — Terres cuites. — Quatrième armoire du premier : — Ivoires et bas-reliefs : Les deux premières tablettes. — Une femme liée par des satyres, no 1. — Un petit faune et trois enfants enlacés de pampre et une chèvre, no 2. — Deux Centaures dont l'un enlève une nymphe, no 3. — Un Triton et une naïade accompagnés de deux dauphins, no 4. — Groupes en demi bosse : Groupe d'enfants sur velours noir, no 5. — Idem., no 6. — Idem., no 7. — Un homme et une femme qui s'embrassent accompagnés d'amours ronde bosse, no 8. — Satyre portant Sylène, accompagnés de Bacchantes, bas-relief, ivoire, no 9. — Enlèvement de femmes accompagnées d'amours, ivoire, no 10. — Plusieurs enfants se tenant par les mains, ivoire, no 11. — Des enfants se tenant par les mains, idem, no 12. — Idem, no 13. — Des enfants se tenant par les mains, bas-relief, ivoire, no 14. — Enfants, l'un monté sur une chèvre et l'autre sur un aigle, idem, no 15. — Enfant jouant avec un dauphin, idem, no 16. — Quatrième armoire supérieure, troisième tablette : — Un crucifix sur une croix d'ébène, no 1. — Bas-relief, un enfant conduisant une chèvre, no 2. — Bacchus

posé sur un tonneau, soutenu par deux enfants, n° 3. — Semblable bas-relief, n° 4. — Deux amours qui luttent et deux qui se baissent, n° 5. — Deux amours qui se battent, une chèvre groupée avec eux, n° 6 ; lesquels objets sont provisoirement restés sous la garde du sieur Vincent, etc., etc. Tous ces objets ont été mis depuis au Louvre. » Que « sont-ils devenus », comme le disait plus haut Mr Courajod? D'après Jal précité, le Louvre garde cinq petits ouvrages en ivoire, d'un assez haut relief, d'un style qui rappelle celui de Rubens, et d'une exécution tout à la fois ferme, large et délicate. Ils semblent ajoute-t-il, qu'ils aient été faits par Van Opstal pour une cassette revêtue d'un velours sur lequel ces morceaux très jolis auraient pu être appliqués. Jal écrivait ceci en 1867.

Quant aux autres œuvres de Van Opstal, nous connaissons de lui quatre bas-reliefs en marbre, exécutés sur des dessins de Rubens et qui furent gravés par Van Kessel; ils représentent le Triomphe de Galathée, une Sirène entre les bras d'un Triton, une Nymphe accompagnée d'un Dieu marin et un Faune assis au bord d'un rocher, ayant à ses côtés deux enfants qui tiennent un bélier par le cou; pour le président Thorigny, dont l'hôtel fut acquis en 1842 par le prince Czartoryski : un bas-relief représentant Hercule étouffant le lion de Numidie, vainqueur de l'hydre de Lerne, apportant vivant le sanglier d'Erymanthe à Euristhée, arrêtant la biche aux cornes d'or du Mont Ménacle, domptant le taureau qui désolait la Crète, punissant Diomède qui nourrissait ses chevaux de chair humaine, tuant le dragon qui gardait les pommes d'or du jardin des Hespérides, enchaînant le chien Cerbère, et, enfin, se reposant de ses travaux. La porte Saint-Antoine à Paris, démolie en 1778, avait été ornée par Van Opstal en 1666, d'un grand buste de Louis XIV, placé sur la console servant de clef de voûte au grand portique, et de deux figures à demi-couchées au-dessus du fronton représentant la France et l'Espagne se donnant la main en signe d'amitié et d'alliance (Traité des Pyrénées de 1659). L'Hymen, placé au milieu de l'attique, semblait approuver et confirmer cette union qu'il avait fait naître; d'une main il tenait un flambeau allumé et de l'autre un voile.

Les « Comptes des bâtiments du Roi, sous le règne de Louis XIV », publiés par Jules Guiffrey, donnent le détail des sommes considérables payées à Gérard van Opstal, de 1666 à 1669, pour travaux faits à la Grotte de Versailles, à Vincennes et à Fontainebleau ; les derniers comptes portent : « 1669, 11 février pour plusieurs pièces de sculpture de bas-reliefs de marbre blanc, d'yvoire et de bronze, 18,502 livres, 18 sous, 4 deniers ; 1669, 4 mars, aux héritiers de deffunt Gérard van Opstal, sculpteur, pour payement de quarante quatre pièces de sculpture, tans bas-reliefs que figures en marbre, bronze et d'yvoire, 18,350 livres; 1670, Vincennes, à Van Opstal, pour son parfait payement des ouvrages de sculpture, 350 livres ».

On attribue à Van Opstal le bas-relief ayant appartenu à Mr le baron de Zérézo de Tejada, qui a figuré à l'exposition d'art ancien, à Bruxelles, en 1880. Il existe des productions de cet artiste dans le palais Rondi, à Brescia.

Gérard van Opstal partagea l'honneur, avec le sculpteur Gérard-Léonard Errard ou Hérard de Liége (1637-1675), de faire partie, dès sa création, de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture de Paris. Ils formèrent avec Le Brun, Sébastien Bourdon, de la Hire, Sarrazin, Corneille Perrier, Henri de Beaubrun, Eustache Le Sueur et Juste d'Egmont, le groupe portant le nom d'*Anciens*, lesquels avaient été choisis au mois d'avril 1648, par cette académie pour diriger et conduire l'école qu'elle venait de fonder. Van Opstal y remplit les fonctions de recteur depuis 1650 jusqu'à sa mort. Lorsque Colbert proposa à l'Académie de donner des conférences sur la peinture et sur la sculpture, Van Opstal lut un discours sur le Laocoon dans lequel il fit valoir ses profondes connaissances anatomiques. Félibien a

inséré ce discours à la suite de ses *Entretiens sur la vie des peintres*.

L'éloge de Van Opstal, confié à Guillet de Saint-Georges fut lu le 2 août 1692, en séance de l'Académie précitée de peinture et de sculpture.

Le troisième de ses fils, Louis, fut aussi sculpteur.

Edmond Marchal.

OPSTRAET (*Jean*), théologien, né à Beeringen, au diocèse de Liége, le 3 octobre 1651, mort à Louvain, le 29 novembre 1720. Il acheva ses humanités à Louvain au collège de la Trinité, et fit son cours biennal de philosophie (1669-71) à la Pédagogie du Parc. Au concours général entre les quatre pédagogies, il obtint la dixième place sur 170 concurrents. Après quatre années d'études théologiques à l'université de Louvain, on le nomma, en 1675, professeur de troisième, en 1676, professeur de poésie au collège de la Trinité. Pendant les dix années qu'il séjourna dans cet établissement, il s'acquit une grande réputation comme poète latin : on l'appelait communément *la plume d'or*. Cependant il poursuivait ses études ecclésiastiques : Ordonné prêtre en 1680, il obtint en 1681, le grade de licencié en théologie. Au mois de mai de l'année 1685, Gommaire Huygens, écrivain janséniste bien connu, lui confia la vice-présidence du collège du Pape. L'année suivante, l'archevêque de Malines, Alphonse de Bergues, lui conféra une chaire dans son grand séminaire. Il n'y professa que quatre ans: en 1690, le nouvel archevêque, Humbert de Précipien, le renvoya au collège du Pape pour le remplacer par le docteur en théologie Martin. De 1694 à 1701, il fit au collège de Viglius l'interim du président Hennebel retenu à Rome pour les affaires du parti rigoriste. Dans l'entretemps (1698), il se disposa à soutenir les thèses du doctorat en théologie, mais un arrêté royal lui en interdit la soutenance : on le savait incliné aux erreurs jansénistes. Ses opinions lui valurent même en 1704 une lettre de cachet le bannissant de tous les territoires soumis à Philippe V. A l'avènement du roi Charles, après la bataille de Ramillies (1706), il rentra pour la troisième fois au collège du Pape, et finit par être nommé président de la Pédagogie du Faucon en 1709. Il y termina ses jours le 29 novembre 1720, à l'âge de 79 ans, administré des Sacrements de l'Église. Il fut enterré à l'église Saint-Michel.

Opstraet est sans contredit un homme remarquable. Amis et adversaires reconnaissent ses talents d'administrateur et même d'écrivain, son austérité de vie et son incroyable ardeur au travail. D'autre part, il faut avouer que la plupart de ses nombreuses publications sont consacrées à la défense des doctrines rigoristes, jansénistes et gallicanes, et l'on ne peut s'empêcher de regretter que tant d'esprit et de travail ait été dépensé au profit d'opinions maintenant à tout jamais discréditées, non seulement au tribunal de la foi, mais encore à celui de la droite raison.

Nous ne pouvons songer ici à reproduire la longue série des titres de ses ouvrages. Le meilleur travail bibliographique sur l'œuvre d'Opstraet est celui du chanoine Reusens, paru au tome 21 des *Analectes*. Il comprend quatre parties: les ouvrages publiés avec le nom de l'auteur (nos 1 à 24); les ouvrages anonymes (nos 23 à 76); les ouvrages attribués à Opstraet par l'un ou l'autre de ses biographes (nos 77 à 79); les ouvrages restés en manuscrit (4 numéros). On devra compléter ces renseignements par ceux que donne le P. Hurter dans son *Nomenclator litterarius* et surtout Goethals dans son *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique*. La seule inspection des titres de ses livres donne une idée fort nette de ses prédilections doctrinales et fait connaître quels furent ses compagnons d'armes et ses adversaires. Elle montre aussi combien grande fut la notoriété d'Opstraet non seulement aux Pays-Bas catholiques et dans la principauté de Liége, mais même en France, en Allemagne et en Italie. Rome s'émut plusieurs fois des nouveautés dogmatiques et morales du professeur louvaniste et condamna plusieurs de ses

propositions et de ses livres. En Belgique, il soutint des polémiques ardentes contre le carme Alexandre de Sainte-Thérèse, le jésuite Liévin de Meyer, l'augustin Bernard Désirant, le docteur Antoine Parmentier et surtout l'illustre Martin Steyaert. Il refusa aussi de signer la bulle *Unigenitus*.

Ces quelques lignes suffisent pour faire voir qu'Opstraet constitue une des personnalités les plus importantes du monde théologique de notre pays dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Georges Monchamp.

Moreri, *le Grand Dictionnaire historique, in voce*. — Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique*, t. III (Bruxelles, 1842), p. 196-217. — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liége*, t. III (Liége, 1872), p. 23. — Hurter, *Nomenclator litterarius*, t. II (Inspruck, 1876), p. 677-678. — Reusens et Barbier, *Analectes pour servir à l'hist. ecclésiast. de Belgique*, t. XXI (Louvain, 1888), p. 95-96, 309-324.

ORANGE-NASSAU (*Guillaume* D'). Voir GUILLAUME I.

ORANUS (*Jean*). Voir HEUR (*Jean* D'),

ORANUS (*Nicolas*), Voir HEUR (*Nicolas* D').

ORBAN (*Frédéric-Joseph*), militaire, explorateur, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Anne-Joseph Masson, né le 3 mars 1857, à Emptinne (Namur), mort à Vivi (Congo), le 22 décembre 1883. Après avoir fait de très bonnes études et âgé de seize ans à peine, il s'enrôla volontairement, le 1er avril 1873, au 2me régiment de chasseurs à pied, dans lequel il devint caporal le 6 mai suivant. Nommé sous-officier le 6 mai 1874, il fut admis à l'école militaire le 19 octobre 1875, et en sortit sous-lieutenant d'artillerie, le 17 janvier 1880.

Nature active, intelligente et entreprenante, le jeune Orban sollicita et obtint d'être détaché à l'institut cartographique militaire ; il y entra le 3 février 1881 afin de pouvoir se destiner à de lointaines entreprises vers lesquelles le poussait un tempérament énergique, autant que robuste et hardi.

Fier de s'associer à l'œuvre africaine dont le roi Léopold II est l'âme et l'initiateur, Orban s'embarqua à Liverpool le 19 février 1881, à bord du steamer *Benguela*, pour aller au Congo rejoindre l'expédition dirigée par Mr Stanley. Après avoir séjourné pendant quelques temps à Vivi, il fut chargé du transport jusqu'à Manyanga des pièces du steamer *l'Association internationale africaine*. Il se distingua dans cette mission difficile par un zèle constant et une intrépidité exemplaire. Le rapport qu'il présenta à l'administration centrale de l'Etat indépendant, sur les péripéties du transport de ce navire, et sur la reconnaissance des routes parcourues fut des plus intéressants. En octobre 1882, il fut placé sous les ordres du capitaine Hanssens, qui lui confia le commandement de la station de Bolobo dont, avec tact, il jeta les bases. En mars 1883, il quitta Léopoldville pour descendre à Vivi où il rendit de nouveaux et précieux services. C'est dans cette station qu'Orban tomba malade, et mourut le 22 décembre 1883.

Général Frédéric Bernaert.

L'Annuaire militaire. — Renseignements officiels.

ORDIN. Ce nom a été appliqué par méprise à un écrivain ecclésiastique auquel une notice a été consacrée, sous le nom de Martin (Mathieu), dans le tome XIII, col. 898. On l'appelait, en effet, Mathieu Martin. Outre l'ouvrage, *Les apanages d'un cavalier chrestien*, dont il a été rendu compte, Martin a publié un livre ayant pour titre : *Le triomphe de la vérité*, qui est mentionné par Philippe Brasseur, p. 82, et par de Boussu (*Histoire de Mons*, p. 433), mais que l'on ne trouve plus. C'est par erreur que de Boussu a donné à Mathieu Martin le nom de Ordin.

Phil. Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, a dédié à Mathieu Martin des vers latins dont voici l'intitulé :

MATTHÆUS MARTIN *ordin.*
Minimorum corrector, fœcundus juxta
ac facundus divini verbi prædicator.

Léopold Devillers.

ORDONIE (*Edouard* **VAN**), graveur, né à Anvers, le 4 juillet 1638, mort dans la même ville en 1695. Son apprentissage se fit sous Gaspard Huberti, à dater de 1658. Franc-maître de la gilde de Saint-Luc huit ans plus tard, il forma, à son tour, quelques élèves obscurs. En 1675, Ordonie créa une planche intéressante, le frontispice du *Theatrum fungorum* de François van Sterrebeeck, accompagné du portrait de ce prêtre, âgé de 43 ans. A proprement parler, cette gravure, dont le dessin est d'Arnold van Westerhout, représente un marché où nombre de personnages des deux sexes s'approvisionnent de champignons. Une image exécutée par Van Ordonie pour la confrérie de la Sainte-Trinité, fondée à Anvers en 1642, pour la délivrance des esclaves, n'est pas dépourvue de mérite. Il est bon de faire observer que cette planche au burin est une copie réduite de la gravure sur bois de Jean Jegher, d'après une jolie composition d'Antoine Sallaert, ce que notre graveur omet d'indiquer. Ordonie a surtout travaillé pour les libraires anversois.

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers.*

ORESMIEUX (*François* **D'**), écrivain ecclésiastique, né à Arras, dans la seconde moitié du XVIe siècle, et mort le 29 octobre 1639. D'abord prévôt de l'ordre des chanoines réguliers du Mont-Saint-Eloi, près d'Arras, il en fut nommé le trente-cinquième abbé, par l'Infante Isabelle, le 6 août 1625, reçut la bénédiction abbatiale le 21 octobre suivant, et jouit jusqu'à sa mort de la dignité qui lui avait été conférée. Il nous a laissé une vie de saint Vindicien, évêque de Cambrai, ainsi qu'une chronique détaillée des abbés et des hommes illustres du monastère qu'il fut appelé à gouverner. Voici les titres de ces ouvrages : 1° *Vita S. Vindiciani Episcopi cameracensis et atrebatensis.* Dans les *Acta sanctorum* des bollandistes, t. II, Martii 11, p. 76-84 ; 2° *Chronicon abbatum et virorum illustrium monasterii S. Eligii, et annexorum prioratuum.* Dans les bollandistes, *ubi supra*, p. 75, 76, et dans la *Gallia Christiana*, t. III, p. 432.

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. I, p. 305. — Chalmot, *Catal. primor. univers. Lovani.*, p. 24. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIV, p. 197.

OREYE (*Arnould* **D'**), chevalier banneret, seigneur de Rummen et de Quabeek, prétendant au comté de Looz, mort en 1373. Hemricourt, l'historien des nobles de la Hesbaye, rapporte que la dame de Quabeek, fille du comte Arnould de Looz, s'étant éprise de son écuyer, Guillaume d'Oreye (1), du lignage de Monférant, l'épousa contre la volonté de ses amis. Jeanne de Looz — c'était le nom de la dame — avait épousé en premières noces Arnould de Wesemael, seigneur de Berg-op-Zoom et de Quabeek. Du second mariage elle eut Arnould d'Oreye et Marie, qui devint la femme de Jean, sire de Hamal. Le 21 mai 1331, son frère Louis, comte de Looz et de Chiny, lui fit don, à elle et à son fils Arnould, du village de Rummen et de ses dépendances, à condition qu'ils les tiendraient en fief des comtes de Looz.

Le comte Louis n'ayant pas d'enfants, désigna pour son héritier Thierry de Heinsberg, fils de sa sœur aînée. Celui-ci, afin de prévenir des contestations possibles, abandonna les cours de Vogelsanck et de Stapel, ainsi que la seigneurie de Zolder, à sa tante Jeanne, à Guillaume d'Oreye et à leur fils, qui, en retour, promirent de les relever du comté de Looz et renoncèrent pour toujours et d'une manière absolue audit comté et à celui de Chiny. L'acte est daté de Hasselt, le 25 novembre 1335. L'année suivante, Thierry, devenu comte de Looz et de Chiny, ajouta le village de Houthalen à cette donation.

Arnould d'Oreye se trouvait donc dans une situation de fortune déjà fort enviable, quand il épousa Elisabeth de Lierde, dame de Somergem, sœur naturelle de Louis de Crécy, comte de Flandre. Elle était veuve depuis 1346

(1) En flamand, *Urle* ou *Hurle*.

d'un richissime chevalier, Simon de Mirabello (voir ce nom), dit Van Halen, qui, d'usurier lombard, s'était élevé à la dignité de ruward de Flandre. Ce Mirabello, pendant qu'il était en fonctions, avait perçu d'importants revenus. Des contestations surgirent à ce sujet entre sa veuve et le nouveau comte de Flandre, Louis de Male. Celui-ci, usant de son autorité, y mit fin le 6 mai 1353, en reprenant à Elisabeth différentes seigneuries, ne lui laissant que celle de Somergem. Aussi le sire de Rummen se rangea-t-il du côté de Jeanne et Wenceslas, duc et duchesse de Brabant, lors de leurs démêlés avec le comte de Flandre. Louis de Male ayant pénétré en vainqueur dans le Brabant, Arnould refusa de venir lui rendre hommage, et comme il ne répondait pas à la sommation qui lui fut adressée de Bruges, le 27 août 1356, ordre fut donné au maïeur de Louvain, le 4 octobre suivant, de mettre ses propriétés sous séquestre. Dès que Wenceslas fut rentré dans ses domaines, Arnould devint drossart ou sénéchal de Brabant, c'est-à-dire premier officier de justice, et resta du conseil ducal jusqu'en 1363.

Cette haute position se trouvant en rapport avec ses revenus et les biens que sa femme avait un peu partout, il tenait un grand état de maison. A Rummen, où il n'avait qu'un vieux manoir, il commença, vers 1353, à bâtir un château qui, après neuf ans, devint tel que « c'étoit merveille de le voir ». Quoique peu ménager de ses deniers, il accabla de corvées non seulement les habitants de son domaine, mais les paysans du Brabant, les forçant à amener à leurs frais les pierres, la chaux et les autres matériaux de construction. Aussitôt achevée, cette forteresse fut munie de tout ce qui était nécessaire à sa défense. Dans quel but? c'est ce que la suite va nous apprendre.

A peine Arnould avait-il jeté les fondements du château de Rummen, que, par acte du 24 avril 1354, il le releva de l'évêque de Liége Engelbert de la Marck, de même que le « vies cour » et les autres biens sis en territoire liégeois, qu'il tenait de ses ancêtres. De plus, il promit, ou plutôt on lui fit promettre, que de sa forteresse il n'adviendrait aucun dommage à l'église de Liége. Cette précaution semble indiquer que dès lors on entrevoyait les projets ambitieux du sire de Rummen. Et en effet, le 26 janvier 1361, huit jours après le décès de Thierry de Heinsberg, mort sans postérité, il relevait de Wenceslas, comme duc de Luxembourg, le comté de Chiny et se posait en compétiteur au comté de Looz. C'était déchirer impudemment le pacte solennel de 1335, qui l'excluait de la succession de Thierry. D'ailleurs, l'héritier testamentaire de ce dernier était son neveu Godefroid de Heinsberg, seigneur de Dalenbroeck ; mais pour le comté de Looz, il y avait un troisième prétendant, l'église de Liége, qui, déjà après la mort du comte Louis, avait revendiqué ce pays comme étant un grand fief masculin, c'est-à-dire uniquement transmissible aux héritiers mâles de parenté proche. Elle se basait en outre sur une ancienne sentence de Henri, roi des Romains, portant qu'un fief tenu d'une église lui fait retour lorsque le vassal meurt sans postérité. Ce privilège étant applicable à l'espèce, l'évêque de Liége Engelbert de la Marck déclara, le 5 avril 1361, réunir le comté de Looz à son église. Arnould et Godefroid, auxquels il en avait refusé l'investiture, auraient voulu porter le débat devant les pairs de Saint-Lambert et la cour féodale de Liége, où ils comptaient beaucoup d'amis; mais cette question n'étant pas de leur compétence, Engelbert demanda justice à l'empereur, qui, par acte du 13 avril, commit l'archevêque de Cologne pour instruire et décider la cause. En attendant, l'évêque envahit le comté de Looz, qui avait reconnu l'autorité de Godefroid. Il ne trouva de résistance qu'à Stockhem, de sorte que cette campagne se termina rapidement par la conquête de tout le pays. Godefroid, obligé de céder à la force, renonça en faveur de son cousin, le seigneur de Rummen, à tous ses droits sur les comtés de Looz et de Chiny, moyennant 80.000 moutons d'or. Cet

acte, passé à Heinsberg le 25 janvier 1362, éliminait bien un des compétiteurs, mais la question principale n'en restait pas moins entière. L'empereur Charles IV se trouvant à Aix-la-Chapelle le 23 décembre, ajourna l'évêque de Liége à comparaître devant lui dans les six semaines et trois jours de la notification, pour se justifier de l'usurpation dont était venu se plaindre le seigneur de Rummen. La citation fut déposée sur le grand autel de la cathédrale de Saint-Lambert le 19 février 1363. Ce nonobstant, l'évêque fit défaut, soit qu'il fût malade, soit qu'il feignît de l'être. Arnould, au contraire, se fit représenter par son neveu Guillaume de Hamal, et obtint de la cour impériale une sentence qui lui adjugeait le comté de Looz et condamnait le chapitre de Saint-Lambert à lui payer 10.000 marcs d'or, en dédommagement des frais qu'il avait dû faire. Par ordre de l'empereur, Arnould de Rummen reçut, le 13 août, l'investiture du comté des mains de deux chevaliers que Godefroid de Heinsberg avait chargés de le relever de son serment. Engelbert eut beau se faire excuser de son absence; le jugement porté contre lui fut confirmé le 11 octobre, et Charles IV en confia l'exécution aux archevêques de Cologne, de Mayence, de Trèves et aux autres vassaux de l'empire. Toutefois un nouveau délai fut accordé à l'évêque pour venir se justifier en personne. Le 16 décembre, il comparut à Pisek, en Bohême, où Arnould renouvela son accusation contre lui. Mais les trois juges qui composaient le tribunal, comme s'ils avaient voulu se faire un jeu de traîner les choses en longueur, déclarèrent que, dans une cause concernant un prince de l'empire, ils devaient être au nombre de sept, si bien que Charles IV décida d'ajourner la décision du litige à l'époque où il viendrait en Allemagne.

Pendant que la question lossaine était ainsi débattue, d'autres difficultés s'élevèrent au sujet du comté de Chiny. Ce pays se trouvait alors entre les mains du comte de Salm (dans les Vosges), époux de Philippine de Fauquemont, dont c'était le douaire depuis la mort de son premier mari Godefroid de Heinsberg, frère cadet du comte Thierry. Après quelques contestations, Arnould racheta les droits du comte de Salm, le 18 novembre 1363, pour 20.000 petits florins d'or payables avant le jour de Pâques 1365. Mais bientôt pressé d'argent, il prit le parti de se débarrasser du comté de Chiny, et trouva un acheteur dans le duc Wenceslas de Luxembourg. Le 16 juin 1364, il lui vendit, « pour certaine somme de florins bien payée, » tout ce qu'il tenait de Thierry de Heinsberg et de Godefroid de Dalenbroeck. Deux mois après, il reçut encore de Wenceslas 16.000 petits florins, « pour la cause du comté de Chiny ». Le 25 février 1365, étant à Bruxelles, il requit ses vassaux de reconnaître le duc. Enfin, le 22 mars, il paya, des deniers de Wenceslas, les 20.000 florins qu'il devait au comte de Salm et à sa femme, laquelle renonça à son usufruit le surlendemain. A partir de ce jour, le comté de Chiny se trouva réuni sans réserve au duché de Luxembourg.

Sur ces entrefaites, l'évêque Engelbert de la Marck avait quitté le pays de Liége, pour aller prendre possession de l'archevêché de Cologne. Profitant de l'occasion, Arnould d'Oreye résolut de tenter un coup de main. Il réunit un corps de troupes, arbora la bannière de Looz et s'empara facilement de la petite ville de Herck, le 9 mai 1364. Ce léger succès n'eut pour lui que de fâcheuses conséquences : dès qu'il eut quitté la ville, elle reconnut l'autorité épiscopale, et les Liégeois, accourus en force sous la conduite du mambour Jean de Rochefort, brûlèrent le village de Rummen et le château de Hamal (16 et 17 mai).

Un échec plus sensible attendait Arnould dans son action en revendication du comté de Looz. Sur les instances du nouvel évêque de Liége, Jean d'Arckel, et du pape Urbain V, Charles IV ordonna à l'archevêque de Mayence de surseoir à l'exécution de la sentence portée par la cour impériale, et défendit

au seigneur de Rummen de rien entreprendre contre l'évêque, avant une décision ultérieure (14 et 15 janvier 1365). Cette défense avait-elle été précédée ou fut-elle suivie d'une seconde entreprise à main armée du prétendant? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'avec l'aide du sire de Hamal, il essaya sans succès de s'emparer de Beeringen. Une autre fois, il arriva qu'un bourgeois de Saint-Trond fut tué près de Rummen par un chevalier qu'on vit rentrer dans le château. Aussitôt les Saintronnaires de courir aux armes et de marcher à l'attaque de la forteresse. Traversant les fossés pleins d'eau, ils se ruent sur les ouvrages extérieurs et y allument l'incendie, malgré les traits d'arbalète et le feu des assiégés. On prétend même, qu'avec un peu plus de persistance ils auraient emporté la place, dont presque toute la garnison était à une noce dans le voisinage. En revenant, les soldats trouvèrent cinq jeunes gens de Saint-Trond cueillant des cerises et les massacrèrent. Ces nouvelles étant arrivées à Liége au moment où les états se trouvaient assemblés, on se prépara immédiatement à la guerre. L'armée, conduite par Jean d'Arckel et précédée de l'étendard de Saint-Lambert, investit le château de Rummen le 11 août 1365. Tandis que les assiégeants comblaient les fossés, Arnould et son protecteur, le duc Wenceslas, eurent avec l'évêque, entre Herck et Halen, des conférences qui n'aboutirent point. Alors les Liégeois poussèrent le siège avec vigueur et, à l'aide de puissantes machines, ils ébranlèrent si violemment deux des tours, qu'elles s'écroulèrent. Les assiégés se refugièrent au sommet du donjon, et de là firent pleuvoir, entre autres projectiles, des pots de poudre et des tisons ardents sur les engins des assaillants. Enfin, après une résistance de neuf semaines, la garnison, composée de cent vingt-quatre hommes, se rendit à condition d'avoir la vie sauve, et fut conduite au fort de Moha (14 octobre). Quant au château, il fut livré aux flammes et démoli de fond en comble.

La dame de Rummen, qui avait rêvé une couronne comtale, fut tellement accablée de ce désastre, qu'elle se retira en Flandre. Elle y mourut de chagrin le 27 mars 1366, et fut ensevelie auprès de son premier mari dans la collégiale de Sainte-Pharaïlde, à Gand. Sa fortune avait été engloutie dans la lutte inégale soutenue par le prétendant. Celui-ci, réduit à accepter les conditions du vainqueur, fit la paix avec l'évêque le 8 octobre 1366. Par ce traité, Arnould d'Oreye, Jean de Hamal et son fils renoncent, en faveur de l'église de Liége, à toutes leurs prétentions sur le comté de Looz; ils sont admis à rentrer en possession de leurs seigneuries, mais ne pourront jamais reconstruire une forteresse à Rummen; Arnould obtient une pension viagère de 1.000 petits florins d'or, successivement réversible sur son beau-frère de Hamal et sur son neveu. En conséquence, il releva, le 29 novembre, tous les biens qu'il possédait au pays de Looz du temps du comte Thierry. Mais ces biens, de même que ceux qu'il avait en Brabant, étaient tellement grevés d'hypothèques, qu'il n'en retirait plus aucun revenu. Pour faire face à ses dépenses, il avait assigné au comte de Namur diverses rentes sur sa terre de Quabeek, qui resta finalement la propriété de son créancier. Son hôtel de Bruxelles, rue des Chevaliers, fut saisi pour dettes, en 1371. Vogelsanck, Zolder et Zonhoven passèrent, de son vivant, dans les mains de Jean de Hamal. Le domaine de Rummen fut en grande partie aliéné. Enfin, pour se procurer de l'argent, Arnould d'Oreye eut recours à une opération d'autant plus lucrative qu'elle est faite avec moins de loyauté : il battit monnaie à Rummen, en or, en argent et en billon, non pas, comme on pourrait le croire, à titre de comte de Looz, mais indûment, comme seigneur particulier. Ses dernières années se passèrent à Liége dans l'obscurité. Il y mourut sans laisser d'enfants légitimes, avant le 5 mai 1373, jour où l'évêque approuva son testament. Suivant la volonté qu'il avait exprimée, son corps fut enseveli dans l'abbaye d'Oriente (Rummen), où, sur sa pierre tombale, on le voyait repré-

senté tenant un écu écartelé d'Oreye et de Looz.

Baron de Chestret de Haneffe.

J. de Hemricourt, *Miroir des nobles*, p. 223 et 262. — Wolters, *Notice historique sur la commune de Rummen.* — Wolters, *Codex diplomaticus lossensis.* — Willems, *Codex diplomaticus*, dans *Brabantsche Yeesten*, t. II. — Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. IV. — De Borman, *Le Livre des fiefs du comté de Looz sous Jean d'Arckel. — Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, éd. de Borman, t. II. — Mathias de Lewis, *Chronique*, p. 123. — Radulphe de Rivo, *Chronique*, dans Chapeauville, t. III. — Zantfliet, dans l'*Amplissima collectio*, t. V. — Mantelius, *Historia lossensis.* — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liége*, t. VI, p. 161 et 162. — Alphonse Wauters, *Géographie et histoire des communes belges*, canton de Léau. — *Biographie nationale*, art. *Mirabello.*

ORIDRYUS (*Arnould*), poète latin. Voir Arnould de Bergheyck.

ORINUS (*Thomas*), poète flamand, vivait à Bruges, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il est connu par la traduction suivante : *Artentycke, ofte flerecyn van Lucianus, in vlaemsche rymen overghestelt*, dont une deuxième édition parut à Bruges, chez la veuve de Jean Clouwet, en 1667.

L. Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde.*

ORLÉANS (*Louise-Marie* d'). Voir Louise-Marie d'Orléans.

ORLENT (*Jean-Adolphe*), avocat, jurisconsulte, né à Termonde, le 10 avril 1804, mort à Bruxelles, le 28 mai 1841. Après avoir fait de bonnes études moyennes, il fut attaché au gouvernement provincial de la Flandre orientale. Doué d'une rare énergie, il suivit en même temps les cours de l'université de Gand et fut reçut docteur en droit. En 1830, il se fit admettre comme avocat à la cour d'appel de cette ville, où il figura au tableau de l'ordre jusqu'en 1839. Le jeune avocat, d'une santé assez délicate, ne se sentit guère attiré vers les luttes âpres du palais, quoique, dans les affaires qu'il traita, il se distinguât toujours par un talent d'exposition et une science juridique peu communes. Sa vocation l'appelait dans une autre direction. Il se consacra avec une ardeur étonnante à l'étude des questions juridiques, administratives et historiques. Il produisit notamment des travaux de longue haleine sur la législation en matière de milice, œuvre éminemment utile qu'il dédia au Roi et qui eut un succès retentissant. Ce travail est d'autant plus remarquable, que Orlent fut le premier en Belgique qui osât entreprendre d'expliquer et de coordonner tant de matériaux disparates, empruntés à diverses législations. Grâce à sa compétence spéciale, il attira sur lui l'attention de la haute cour militaire de Bruxelles qui le choisit comme conseil. Il appartenait depuis deux ans à peine au barreau de cette ville, quand la mort vint briser cette carrière pleine d'avenir. Orlent mourut âgé de 36 ans. Il faisait partie de plusieurs sociétés savantes, et était notamment membre correspondant de la première classe de l'Institut historique de France, depuis l'année 1839.

Il laisse les ouvrages suivants : 1. *Code de milice ou recueil complet des lois sur la matière*, avec des notes présentant tous les arrêtés et toutes les décisions, interprétations et instructions ministérielles, émanées depuis 1817 jusqu'en 1834, ainsi qu'avec les modèles des registres, des états et des certificats, et le règlement relatif à l'examen de l'aptitude ou de l'incapacité des hommes sous le rapport du service militaire, dédié à Sa Majesté Léopold Ier, etc. Gand, Vanderhaeghe-Maya, 1835 ; in-8°, 230 p. En collaboration avec P.-J. Cornille, chef de division à Gand. — 2. *Complément du code de milice.* Gand, Vanderhaeghe-Maya, 1843 ; in-8° II-101 p. — 3. *Loi sur le domicile de secours*, avec des notes présentant la solution des différentes questions auxquelles elle peut donner lieu, et le mode de procéder à la preuve en cette matière. Gand, Vanderhaeghe-Maya, 1836 ; in-8°, 70 p. — 4. *Des exemptions du service de la milice nationale*, d'après toutes les lois, les arrêtés et les instructions données depuis 1817 jusqu'en 1839, avec les modèles des certificats requis pour en obtenir l'exemption. Bruxelles, Demat, 1840 ; in-8°, 108 p. Le texte flamand se trouve en regard du

texte français. Une première édition a paru en 1839, en flamand et en français sous le titre de : *Traité des questions concernant l'appel et les exemptions du service dans la milice nationale.* Bruxelles, Slingeneyer, 1839; in-8°, 160 p. — 5. *Manuel des gardes-champêtres, comprenant les devoirs, les droits et les obligations de ces gardes* d'après les lois, arrêtés, instructions et la jurisprudence qui existent sur la matière, avec les modèles de leurs procès-verbaux et rapports. Bruxelles, Ad. Sèves, 1840; in-8°, 93 p. — *Idem.* Nouvelle édition, augmentée des lois, arrêtés et règlements généraux qui ont été produits depuis 1840, et enrichie d'une préface. Bruxelles, J. A. Slingeneyer aîné, 1861; in-8°, 101 p. L'ouvrage a été également publié en flamand. (*Ibid.*)

L. Tierenteyn.

Archives communales de Gand : registres de population, 1830, 1re sect., fol. 21. — Tableau de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Gand. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 75, 76. — *Bibliographie générale du droit belge*, par E. Picard et Larcier, p. 578.

ORLEY (*Bernard* **VAN**), le plus célèbre des peintres bruxellois, au XVIe siècle, fils légitime de Valentin, ainsi que le dit un acte du 25 mai 1532. Le nom de sa mère n'est pas indiqué, mais il est certain que c'est Catherine van Pynbroeck, que Valentin épousa, à Bruxelles, le 13 mai 1490. Bernard n'est pas l'aîné de la famille, attendu qu'il est établi par un autre document que son frère Everard naquit en 1491, c'est-à-dire un an après le mariage de ses parents. L'année de la naissance de Bernard doit donc être reculée au moins jusqu'à 1492. Cette date cadre avec l'âge connu de son père, qui avait vingt-six ans au moment de son mariage, ainsi qu'avec l'âge d'environ trente ans que donne à Bernard un portrait du musée de Dresde, peint par Albert Durer, en 1521.

On ignore chez qui il apprit son art, les registres aux inscriptions de la gilde bruxelloise relatifs à cette époque n'existant plus; on peut supposer que son père fut son premier maître. La plupart de ses peintures dénotant l'influence des artistes italiens, il faut admettre que Bernard visita l'Italie, ce qui, du reste, est confirmé par un rapport du magistrat de Bruxelles, de 1602, où il est dit, à propos de Jérôme van Orley, qu'il était fils de Bernard *qui avait été deux fois à Rome, et apprit la peinture chez Raphaël d'Urbin.* Ce document est le seul où il soit fait mention de la présence de Van Orley dans l'atelier de Raphaël : ni Van Mander ni Vasari n'en parlent. Goethals fixe la date de son départ pour l'Italie à 1508 et Alph. Wauters entre 1509 et 1514. Ce ne sauraient être là que des probabilités déduites des dates connues de sa biographie, mais non des faits acquis. Les monographistes du peintre ont aussi admis assez facilement l'opinion que Raphaël chargea Van Orley de surveiller l'exécution, à Bruxelles, de la série de tapisseries connue sous le nom de : *les Actes des Apôtres*, dont Léon X avait commandé les cartons au maître d'Urbin. Grâce aux travaux de Mr Muntz, on sait que ce magnifique travail fut payé à Raphaël, en 1515 et 1516, et exécuté les années suivantes, à Bruxelles, dans les ateliers de Pierre van Alst, tapissier de Charles-Quint. Les ateliers de Bruxelles qui, en ce moment, étaient seuls à même, en Europe, de mener rapidement à bonne fin une œuvre aussi gigantesque, achevèrent en deux ou trois ans les dix tentures, qui furent placées au Vatican en 1519. Aucun document ne dit que van Orley fût mêlé à l'affaire. Au XVIIIe siècle, Félibien, le premier, émit la supposition que *peut-être* Bernard conduisit les travaux. Il n'est pas impossible, en effet, que le Pape ait prié la cour de Bruxelles de faire surveiller le travail chez Van Alst et que Van Orley, qui précisément à cette époque venait d'être nommé peintre en titre de la gouvernante, ait été chargé par elle de cette mission. Il y aurait de sérieuses présomptions en faveur de cette supposition, répétée depuis l'époque de Félibien par tous les monographistes, si, comme l'assure Goethals, les cartons de Raphaël se trouvaient encore, un siècle

plus tard, chez les héritiers de Van Orley; seulement l'auteur ne dit pas sur quel document il appuie son renseignement. Ce qui est certain, c'est qu'à l'exception de trois d'entre eux qui sont perdus, ces cartons demeurèrent longtemps à Bruxelles, où, en 1630, Charles Ier, roi d'Angleterre, en fit l'acquisition.

En réalité, l'histoire documentée de Van Orley commence en 1515. En cette année, l'artiste est établi à Bruxelles et il ne tarde pas à partager, aux Pays-Bas, avec Jean Gossart, l'honneur de portraiturer le prince Charles et les autres enfants de Philippe le Beau. Il résulte, en effet, d'un document publié par Altmeyer, qu'en 1515 et 1516 Bernard exécuta les portraits de Charles et de Ferdinand, ceux de leurs sœurs Eléonore, Marie, Catherine et Isabelle et de Christian II de Danemark, mari d'Isabelle. Ces portraits historiques si intéressants n'ont pu être retrouvés jusqu'ici, sauf celui du futur Charles-Quint, alors âgé de quinze ans, que nous avons reconnu parmi les récentes acquisitions du musée du Louvre. Ce serait, dès lors, la peinture la plus ancienne que l'on connaisse de Van Orley.

En cette même année 1515, l'artiste reçut la commande d'un triptyque de la confrérie de la Sainte-Croix, qui avait son autel dans l'église Sainte-Walburge, à Furnes, construite au IXe siècle, par Baudouin à la Hache, comte de Flandre. Il fut payé six cent quatre livres parisis, ainsi qu'il résulte de documents publiés par MM. Carton et Vande Putte. Le triptyque disparut de Furnes avant l'époque de la domination française et longtemps on le crut perdu. Nous en avons retrouvé le panneau central à la pinacothèque de Turin. Il représente divers épisodes relatifs aux reliques célèbres conservées dans l'église de Furnes: la *Remise de la châsse de sainte Walburge à Charles le Chauve et Baudouin Bras-de-fer;* l'*Arrivée processionnelle de la châsse à Furnes*; l'*autel de la confrérie de la Sainte-Croix* et le fragment du bois sacré rapporté de la Terre Sainte, par le comte Robert de Furnes; enfin la *Dévotion des infirmes et des malades aux reliques de l'église.* Les volets sur lesquels sont peints le *Portement de la Croix*, le *Crucifiement* et la *Descente de Croix*, n'ont pas été retrouvés jusqu'ici. A la même époque des débuts de la carrière du maître, paraît appartenir un second triptyque, exécuté pour la corporation des charpentiers de Bruxelles. Ouvert, il montre sur les trois panneaux décorés de riches pavillons, quatre sujets (il y en a deux sur le panneau central); ceux de droite sont consacrés à saint Thomas et représentent son *Incrédulité* et sa *Mort;* ceux de gauche, à Saint Mathieu et représentent son *Election le jour de la Pentecôte*, et sa *Décollation.* Dans le fond, on voit divers épisodes de la vie de chacun des deux saints, dont les figures, en grisaille, sont peintes au revers des volets. Cet ouvrage vient de l'église du Sablon; actuellement, ses panneaux sont séparés: celui du centre, signé, est au musée de Vienne; les volets, d'une exécution très inférieure, sont au musée de Bruxelles.

Tandis que l'artiste travaillait à ces deux peintures, Marguerite d'Autriche, que le roi Charles, au moment de son départ pour l'Espagne, en 1517, avait chargée du gouvernement des Pays-Bas, nomma Bernard van Orley son peintre, par lettres patentes du 23 mai 1518. Celui-ci jouissait, à ce titre, de modestes émoluments, s'élevant à un sou par jour. Il habitait une propriété située au bord de la Senne, près de l'église Saint-Géry, avec sa femme Agnès Zeghers. Deux documents le renseignent comme faisant partie, dans cette même église, de la Confrérie des Sept-Douleurs et de celle de Saint-Sébastien.

En 1519, en même temps qu'il signait le joli petit portrait de son voisin, le docteur Georges Zelle, médecin de la ville, il recevait une importante commande d'Anvers. Une pièce des archives de l'hôpital Sainte-Elisabeth, mise à jour par Mr Geudens, nous apprend que les aumôniers ou maîtres des pauvres de cette ville, lui demandèrent, en cette année, un triptyque pour l'autel de leur

chapelle, à Notre-Dame; l'œuvre est actuellement au musée d'Anvers. Ses trois panneaux intérieurs montrent, dans leur partie inférieure, les *Aumôniers pratiquant les sept œuvres de miséricorde;* dans leur partie supérieure, le *Jugement dernier*. Au revers des volets, sont représentés *sainte Elisabeth*, les *saints Etienne, Lambert et Marc faisant la charité*. Le triptyque, qui compte parmi les plus développés que Van Orley ait exécutés, lui fut payé la somme de six cents florins, couverte par des cotisations annuelles que, pendant six ans, s'imposèrent les aumôniers.

Tandis que le jeune maître — il n'avait pas trente ans — était ainsi fort occupé par les commandes qu'il recevait des corporations laïques et religieuses, il ne cessait de travailler, pour la gouvernante, à des ouvrages divers dont les registres de Jean de Marnix, trésorier de Marguerite et secrétaire de son conseil privé, fournissent de nombreuses mentions. En 1521, notamment on trouve qu'elle lui fait payer un acompte pour « un beau tableau où il est peinte et figurée la *Remembrance de Marie morte*, » lequel la dicte dame a envoyé au couvent des Sept Douleurs Notre-Dame, » à Bruges »; puis, dix pièces d'or pour une peinture destinée à l'Empereur; dix autres pour un Saint-Suaire, peint sur taffetas blanc et « dix, » écrit Jean de Marnix, « desquels ma dicte » dame a fait don à mon dit maître » Bernard, outre et par dessus les dits » achats d'icelles peintures et marché » fait avec luy et ce, en faveur d'aucuns » services qu'il a faits à icelle dame, » dont elle ne veut point qu'il soit fait » ici mention ».

Le couvent des Sept Douleurs Notre Dame, dont il est fait mention dans ces notes, fut une des fondations de prédilection de Marguerite; il était desservi par des religieuses de l'ordre des Annonciades. Institué en vertu d'une bulle du pape Léon X, datée du 14 juin 1516, il fut inauguré l'année suivante. Il est probable que, dès cette époque, la gouvernante songea à décorer la chapelle ou le réfectoire des sœurs d'une œuvre qu'elle demanda à son peintre, et celui-ci peignit le tableau représentant la *Mort de la Vierge Marie*. Contrairement à ce que l'on a cru jusqu'ici, le tableau n'est pas perdu. En effet, Bruges conserve deux représentations de la *Mort de la Vierge*, données jadis à Jean van Scorel, attribuées plus tard par James Weale à un maître anonyme de l'école du Brabant et, en réalité, peintes toutes les deux par Van Orley. La mieux conservée est à l'église Saint-Sauveur; l'autre, provenant de l'abbaye des Dunes, est au musée communal. Aux érudits brugeois de déterminer quel est celui de ces deux exemplaires, absolument identiques, qui décora le couvent des Annonciades. Il faut croire que le sujet de la *Remembrance de Marie morte* valut à notre artiste un certain succès, car il se plut à le reproduire; nous en possédons de sa main, une troisième variante, complétée par des volets. C'est le rétable exposé dans la salle des délibérations du Conseil des Hospices de Bruxelles, à l'hôpital Saint-Jean. Le panneau central montre la *Mort de Marie*. Au *Christ s'apprêtant à recevoir sa Mère* qui, à Bruges, occupe la partie supérieure du panneau, est substituée ici l'*Assomption et la Sainte Trinité*. Sur les volets sont figurés divers épisodes de la vie de la Vierge : la *Visitation*, la *Présentation au temple*, l'*Annonciation*, la *Nativité*, l'*Adoration des Mages*, la *Présentation de l'Enfant Jésus au temple*. A l'extérieur, les volets du milieu montrent la *Messe de saint Grégoire*, les volets extrêmes, deux religieuses agenouillées — sans doute les donatrices du polyptyque — recommandées par leurs patronnes, sainte Catherine et sainte Gertrude. Sur le cadre est peinte une inscription flamande, en lettres gothiques : *Cela a été fait le* 11 *août* 1520. Le costume spécial que portent les deux religieuses, nous révèle la destination primitive du rétable : il fut commandé à l'artiste par les sœurs hospitalières de St-Jean-Baptiste du Marais, congrégation qui, depuis le XIIIe siècle, dessert l'hôpital Saint-Jean, une des fondations les plus anciennes et les plus riches de la ville; le dr Zelle,

l'ami et le voisin de Van Orley, en était le médecin. De même qu'elle traversèrent, sans en ressentir les atteintes, les troubles religieux du XVI^e^ siècle, les sœurs de Saint-Jean survécurent à l'abolition des couvents, ordonnée par le directoire. En 1810, Napoléon leur donna un brevet d'institution. L'œuvre que Van Orley peignit pour elles, après être demeurée pendant trois siècles dans la chapelle ou dans le réfectoire de l'ancien local, passa, avec l'administration des hospices, dans le nouvel hôpital Saint-Jean, érigé, en 1843, au boulevard du Jardin botanique.

Quinze jours après avoir daté la *Remembrance de Marie morte* pour les hospitalières de Saint-Jean, alors que l'œuvre était vraisemblablement encore dans son atelier, Van Orley reçut la visite du prince des peintres allemands, Albert Dürer, de Nuremberg, qui passa à Bruxelles une semaine entière, du 27 août au 2 septembre 1520. Bernard lui offrit un banquet auquel assistèrent plusieurs hauts fonctionnaires de la cour et de la commune, notamment Jean Metteneye, grand maître de la maison de l'Empereur; Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, trésorier de Marguerite d'Autriche ; Jean Busleyden, échevin et receveur de la ville. Voici en quels termes Dürer relate, dans son journal de voyage, ses rapports avec son confrère bruxellois : « Le repas fut si « magnifique que je doute que maitre « Bernard en ait été quitte pour dix flo- « rins. A ce repas assistèrent plusieurs « personnages que Bernard avait invités « pour me tenir compagnie, entre autres « le trésorier de madame Marguerite, « dont j'ai fait le portrait, le grand « maître du palais et le trésorier de la « ville... ».

Dürer revint aux Pays-Bas l'année suivante et fit alors un second séjour à Bruxelles, au mois de juillet. C'est lors de cette visite qu'il peignit le portrait de Van Orley, que M^r^ Ephrussi croit avoir retrouvé au musée de Dresde; MM. Hymans et Woermann ont admis cette identification. Dans sa main gauche, le modèle tient une lettre portant l'inscription : *Dem pernh... zw...*, ce que l'on a traduit par *Dem Bernh* (*ard*) *zù* (*Brussel*); dans le haut du panneau se trouve le monogramme de Dürer et la date 1521. La physionomie rappelle assez bien les traits que donne à Van Orley le portrait gravé par Wiericx et publié par Jérôme de Cock, dans le volume de Lampsonius (1572).

A l'époque de la seconde visite du maître allemand, le peintre travaillait à un triptyque représentant, sur ses trois panneaux intérieurs, divers épisodes de la vie de Job: au centre, le *Festin des enfants de Job;* à droite, *Job et ses amis;* à gauche, l'*Enlèvement des troupeaux de Job par les Sabéens*. Sur les revers des volets, sont interprétés deux épisodes de la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche; à gauche, *Lazare à la porte du mauvais riche;* à droite, la *Mort et les tortures du mauvais riche*. Van Orley semble avoir été particulièrement satisfait de cette œuvre, car tandis que, d'ordinaire, il se montrait peu prodigue de sa signature, il signa cette peinture en diverses places et dans trois formes différentes. Il y introduisit même son propre portrait et celui de sa femme, que l'on croit reconnaître dans les deux personnages assis à la table du mauvais riche. Le triptyque est daté du 4 mai 1521. Alph. Wauters l'a identifié avec « ung grand tableau exquis sur la *Vertu de patience* » que Marguerite d'Autriche commanda à son peintre pour être offert par elle à son ministre favori, le comte Antoine de Lalaing, et que le trésorier Jean de Marnix paya en 1531-1532. Job est, en effet, la personnification la plus célèbre de la patience; cependant il est difficile d'expliquer que cette commande, datée de 1521, n'aurait pas été payée du vivant de la princesse et n'aurait été acquittée que dix ans après sa livraison. En 1843, l'œuvre faisait partie de la collection du roi des Pays-Bas Guillaume III; elle appartient maintenant au musée de Bruxelles.

Un petit portrait historique intéressant, celui de Jean Carondelet, évêque de Palerme, président du Conseil privé, dont Jean de Marnix, l'ami de Van Or-

ley, était le secrétaire, prend place ici chronologiquement. Il est à la pinacothèque de Munich où, après avoir été catalogué sous le nom de Holbein, il figure maintenant sous celui de Quentin Metsys. On connaît le rôle politique considérable joué par Carondelet, le fidèle conseiller de la gouvernante. Après la bataille de Pavie et la captivité de François Ier, celle-ci le désigna, avec Antoine de Lalaing et le comte de Berg, comme plénipotentiaire à la conférence qui se réunit, en 1525, à Bréda, dans le château du comte Henri de Nassau, stadhouder de Hollande, commandant des armés de Charles-Quint aux Pays-Bas. C'est là que fut signé l'armistice qui préluda à la paix de Madrid. Van Orley qui, à cette époque, avait déjà peint le triptyque de *Job* pour de Lalaing, exécuta vers 1525 le portrait de Carondelet, âgé alors de cinquante-six ans. Et nous allons le voir commencer, pour le comte de Nassau, un important travail de décoration, destiné au susdit château de Breda.

Tandis qu'il portraiturait ainsi les personnalités les plus en vue de la cour, il ne cessait de reproduire les traits de la gouvernante qui, à certaines occasions, offrit son portrait à quelques-uns de ses familiers. C'est ainsi qu'on sait par les comptes de Jean de Marnix que, dans les dernières années de sa vie, Marguerite lui en commanda huit exemplaires destinés à Claude de Poligny, archidiacre d'Arras, membre du Conseil privé ; à la comtesse de Hornes ; à la femme de Jean de Marnix ; à maître Jean Ruffault, trésorier de l'Empereur ; au bailli de Termonde ; à madame de Praet, retirée au couvent de Galilée, près Bruges ; à un gentilhomme lorrain inconnu, également à Bruges. Que sont devenus tous ces portraits ? Il est vraiment curieux que les effigies de Marguerite d'Autriche, qui admit tant de peintres à sa cour, soient devenues si rares. Celles que le musée d'Anvers attribue à Gossaert, et dont il y a une répétition au château d'Hampton-Court, pourrait bien être une de ces nombreuses répliques exécutées par Van Orley. C'est, au surplus, tant au point de vue physionomique qu'au point de vue artistique, une image d'assez médiocre intérêt. En 1524, disent les vieux comptes, Marguerite fit donner à son peintre cinquante-cinq livres « pour plusieurs belles « peintures et tableaux qu'il luy a « fait » ; en 1526, elle lui en alloue quarante « en récompense de certaines « painctures qu'il a naguère faictes et « livrées à icelle dame ». Comme spécimen de cette période de sa carrière, on connaît un tableau signé et daté 1526, une *Sainte Famille* avec le petit saint Jean, que conserve le musée de Stockholm et qui offre une certaine analogie, au point de vue de la composition et du style, avec une seconde *Sainte Famille*, au musée de Bruxelles.

Après avoir, en 1525, à Cambrai, avantageusement terminé les affaires diplomatiques de l'Empereur avec la France, par la conclusion de la célèbre *Paix des Dames*, Marguerite d'Autriche se consacra de nouveau à la lourde tâche d'arrêter les progrès du luthéranisme qui, malgré les édits les plus sanglants, ne cessait de se propager dans les Pays-Bas. En 1527, presque toute la Hollande fut accusée de calvinisme à la Cour de Bruxelles ; des édits très sévères furent portés et des poursuites ordonnées contre ceux qui propageaient ou seulement accordaient leur attention aux idées nouvelles. C'est ainsi que la famille Van Orley, qui paraît n'être pas restée insensible au mouvement réformiste, fut impliquée tout entière dans une accusation de complicité d'hérésie qui, le 4 mai 1527, l'amena, à Louvain, devant l'inquisiteur Nicolas à Montibus. Bernard était accusé d'avoir accueilli un certain prédicateur réformé, nommé Van der Elst, introduit chez lui par un envoyé du roi de Danemark, et d'avoir toléré que ce pasteur fît, en sa demeure, à quatre reprises différentes, des prêches clandestins, auxquels le peintre, sa famille et de nombreux confrères et amis avaient assisté. Suivant des renseignements fournis par Pinchard, Valentin van Orley et sa femme, Bernard et sa femme, Everard et Gommaire van Orley,

les peintres Jean van Coninexloo, Jean et Henri Tons, l'orfèvre Van Onkele, le verrier Rombauts, les tapissiers De Pannemaker, Baes, Dermoyen, Vanden Bossche, Van Lennicke, Leemans, Van Ophem furent compromis dans l'affaire. Ils en furent heureusement quittes à assez bon marché; on les condamna à aller faire amende honorable à Sainte-Gudule et à payer chacun deux cents florins carolus.

Marguerite tint-elle rigueur à son peintre pour cette question de religion? Il semble qu'on doive répondre négativement à cette question, bien qu'on ne trouve trace d'aucune nouvelle commande de la cour à Van Orley, jusqu'au moment du décès de la Gouvernante, qui se produisit le 1er décembre 1530.

Par testament, Marguerite ordonna l'inhumation de son corps dans la somptueuse église de Brou en Bresse, qu'elle avait fait élever à la mémoire de son époux Philibert de Savoie, et le dépôt de son cœur au couvent des Annonciades, à Bruges. Elle fut remplacée, le 7 octobre 1531, dans le gouvernement des Pays-Bas, par une de ses nièces, Marie, veuve depuis cinq ans de Louis II, roi de Hongrie. Une lettre recueillie par Al. Pinchart dans les archives du royaume, nous apprend que Van Orley sollicita de la nouvelle Gouvernante les mêmes fonctions que celles qu'il occupait près de Marguerite. Nous reproduisons *in extenso* cette pièce curieuse, demeurée jusqu'ici inédite et qui est la seule lettre de Van Orley qui nous ait été conservée: « A la royne, remonstre « vostre très humble serviteur Maistre « Bernard d'Orley, de Bruxelles, paincttre, comme feue Madame vostre bonne « tante (que Dieu ait) en l'an xve xviij, « estant advertie et certiorée de ses sens, « suffisance, preud'hommie, liaulté et « bonne diligence et mesmes de son ex- « perience audict art le retint d'eslors « en l'office de son peintre aux gaiges « d'ung patart par jour compté pour ses « escroz et aux aultres droiz, prehé- « minences et franchises y appartenans, « comme peult apparoir par les lettres « patentes de madicte feue dame cy- « attachées duquel office il a tousiours « bien et duement servy en tout ce que « luy a esté mis en mains, ordonné et « commandé, et pour ce, Madame, qu'il « désireroit bien vous servir comme il a « faict madicte feue dame pour les mes- « mes gaiges d'un patart par jour, « qu'est bien petite chose, il supplie « Vostre Excellence le vouloir retenir « en vostre service dudict mestier de « vostre paincttre, et il espère bien vous « y faire à vostre contantement, et en ce, « Madame, le préférer a tous qui n'ont « servy comme lhy et vous ferez œuvre « très-vertueuse. » Pinchart a publié dans le deuxième volume de ses *Archives des arts* le fac-simile de la signature de l'artiste.

La faveur sollicitée lui fut accordée par lettres patentes, datées du château de Binche, le 13 octobre 1532, et un document des archives de Lille, publié par Mr Houdoy, nous montre le peintre en relation avec la nouvelle Gouvernante, dès les débuts de son administration, à propos du legs fait à l'église de Brou par la défunte Gouvernante, d'une partie de sa galerie de tableaux. Marie, non moins amateur d'œuvres d'art que sa tante, essaya de retenir ces tableaux au palais de Bruxelles, et, par ordonnance, nomma « Estienne Lullier, garde « de la librairie et des cabinets de Ma- « lines, et Me Bernard Dorlet, peintre « résidant à Bruxelles » pour faire l'estimation des peintures afin « que s'il « plairoit à la royne retenir les dits « tableaux, faire le pourroit ».

Le bibliothécaire et le peintre durent remplir leur mission selon le secret désir de leur souveraine, car Marie garda les tableaux à Bruxelles. Seulement, comme elle n'entendait pas porter un trop grand préjudice à Brou, le 12 janvier 1534 les exécuteurs testamentaires de Marguerite, le comte Antoine de Lalaing et J. Ruffault, passèrent à Van Orley la commande « d'un beau, exquis et puissant tableau « de bois de Danemark pour servir sur « le grand autel de l'église du couvent « de Brou lez-Bourg en Bresse ». Un second document, publié par MM. Carton et Vande Putte, nous révèle d'abord

que huit ans plus tard, en 1542, lorsque le peintre mourut, l'œuvre n'était pas encore terminée et, ensuite, qu'en 1550, lorsque l'on s'occupa du transfert des restes de Charles le Téméraire de Nancy à Bruges, et à cette occasion, de la décoration de l'église Notre-Dame, le chapitre de celle-ci songea au tableau inachevé commandé pour Brou, et l'acquit des enfants de Van Orley, pour la somme de 286 livres tournois. C'est un immense triptyque, l'ouvrage le plus vaste que Van Orley ait entrepris; il représente sur son panneau central, le *Christ en Croix;* chaque volet montre deux sujets superposés : à droite, le *Couronnement d'épines* et le *Portement de la Croix;* à gauche, la *Descente aux limbes* et la *Déposition*. Les trois lourds panneaux du « puissant tableau en bois « de Danemark « furent transportés à Bruges, disent les vieux comptes, sur trois chariots; au lieu d'aller orner la tombe de Marguerite à Brou, ils furent placés sur l'autel au pied duquel se trouvaient alors les superbes mausolées de sa mère et de son aïeul. Par contrat en date du 16 juillet 1561, et pour la somme de 228 livres tournois, le peintre brugeois, Marc Geerhaerdts, s'engagea à les terminer et, au haut de chaque volet, il peignit un ange tenant un losange aux armes d'Isabeau de Bourbon, femme du Téméraire, d'une part, et de Marie, sa fille, d'autre part. L'extérieur fut décoré d'écussons aux armes de Bourgogne, de Bourbon, d'Allemagne et de Portugal. Comme, vingt-huit années plus tard, l'œuvre était déjà fort détériorée, le panneau central fut repeint et les volets furent restaurés par François Pourbus le jeune. Ces restaurations expliquent pourquoi il est aujourd'hui assez malaisé de reconnaître dans le triptyque de Notre-Dame de Bruges « l'exquis tableau « commandé, en 1534, par Marie de Hongrie, pour l'église de Brou.

D'autres documents, conservés à Lille et publiés par L. Gachard, nous font connaître toute une série de portraits que l'artiste exécuta, à la demande de la même princesse, de 1533 à 1535. Ce sont six portraits de la gouvernante; dix autres de l'Empereur, de Ferdinand, roi des Romains et d'Anne de Bohême, sa femme; du roi Louis de Hongrie, l'époux décédé de Marie; d'Antoine de Croy; plus un portrait en pied du roi Louis, et un autre, également en pied, de Christine de Danemark, fille de Christian et d'Isabelle; soit en tout seize portraits, pour lesquels il toucha 240 livres. Les petits lui étaient payés 13 livres, ceux de grandeur nature, de 26 à 30. Que sont devenues toutes ces effigies? Marie de Hongrie a eu, sous ce rapport, moins de chance encore que Marguerite d'Autriche. Nulle part on n'en signale une seule. Elles ne doivent cependant pas avoir péri toutes; c'est à peine si Mr Hymans croit en avoir retrouvé deux : une à l'académie de Venise, sous la fausse attribution d'Holbein et qui pourrait, d'après lui, être le portrait de Christine; une seconde, parmi les anonymes de la galerie Borghèse, à Rome, qui serait celui d'un des princes.

Après la mention, en 1535, du payement de ces seize portraits, ni les archives, ni les musées ne nous fournissent plus aucune indication relative aux peintures du maître. Il est probable, cependant, qu'il continua à peindre, mais il semble qu'il ait été sollicité surtout, pendant la dernière partie de sa carrière, par l'activité manifestée aux Pays-Bas par deux industries d'art, à cette époque fort en honneur à Bruxelles, et dont les somptueux produits valurent aux ateliers de cette ville une renommée européenne : celle des tapisseries de haute-lisse et celle des verrières peintes. Dès les débuts du siècle, la capitale du Brabant avait, en effet, conquis le monopole de la fabrication des tentures d'apparat; toutes les grandes suites célèbres sortirent de ses ateliers que dirigeaient alors les plus célèbres des hauts lisseurs flamands : Pierre van Aelst, Geubels, Pierre de Pannemaeker, Antoine Leyniers, qui fut le neveu par alliance de Van Orley, ayant épousé Josine, la fille de son frère Gommaire. Félibien a défini en ces termes, évidemment exagérés, le

rôle capital que le maître bruxellois semble avoir joué dans l'histoire de ces deux industries somptuaires : « C'est « lui, dit-il, qui a fait exécuter toutes « les tapisseries que les papes, les em- « pereurs et les rois firent faire en « Flandre, d'après les dessins d'Italie.... « C'est lui qui prenait le soin de tous « les ouvrages de peintures et d'étoffes « que l'empereur Charles-Quint faisait « faire et même des vitraux qui sont « dans les églises de Bruxelles. »

La plus lointaine indication de la participation de Van Orley aux travaux des hauts lisseurs nous est fournie par un contrat passé, en 1520, avec le tapissier Pierre de Pannemaeker, pour livraison de tentures à la gouvernante, à la signature duquel le peintre fut présent. Quatre années plus tard, celui-ci data et apposa son monogramme sur quatre dessins conservés au musée de Munich et exécutés pour des tentures représentant l'*Histoire de Romulus et de Remus*, non identifiées jusqu'ici. Si la magnifique suite de la *Bataille de Pavie* (1525) a été tissée sur ses cartons — comme c'est probable — ceux-ci ont été exécutés peu de temps après, car les tentures furent offertes à Charles-Quint, en 1531; en cette année, l'empereur étant à Bruxelles et ayant convoqué une assemblée des États-généraux, ceux-ci saisirent cette circonstance pour lui remettre un cadeau lui rappelant la grande victoire que venaient de remporter ses armes, et ils lui présentèrent une chambre de tapisseries tissées en soie, laine et or. Elles ornèrent longtemps le palais de Bruxelles, puis passèrent en la possession de la famille Pescaire, qui les conserva, jusqu'à la fin du XIXe siècle, en son palais de Naples. Elles sont actuellement au musée de cette ville. Sur l'une d'elles, on voit la prise de François Ier; le Louvre en possède six dessins. Les tentures ne portent ni marque ni initiales.

Les tapisseries dites des *Grandes Chasses* datent de quelques années plus tard, car elles portent, elles, la marque (l'écu entre deux B) des ateliers de Bruxelles, laquelle fut imposée à partir de 1528. Il est probable que la commande en fut faite par Marie de Hongrie, qui était une chasseresse passionnée. Van Mander, le premier, signale Van Orley comme étant l'auteur des cartons : « Pour Madame Marguerite, « pour l'empereur et pour d'autres, dit- « il, il dessina et peignit de superbes « cartons de tapisseries, travaux dans « lesquels il fit preuve d'une fermeté et « d'une ampleur de procédés bien rares. « On les lui paya largement. Pour « l'Empereur, il fit diverses chasses « ayant pour fond des bois et des sites « des environs de Bruxelles, où se fai- « saient les chasses impériales, œuvres « dans lesquelles l'empereur et plu- « sieurs princes et princesses étaient « peints d'après nature, et que l'on re- « produisit très remarquablement en « tapisseries ». Onze des croquis que fit Van Orley pour ces chasses sont au musée du Louvre. Quant aux tentures, exécutées à Bruxelles chez un tapissier qui les signa des initiales W. G. (Willem Geubels?), elles nous sont parvenues intactes. Du palais de Bruxelles, elles passèrent, vers la fin du XVIe siècle, en la possession d'Evrard de la Marck, évêque de Liége, avec lequel Marie était en relation d'amitié, et appartinrent ensuite à la maison de Guyse, ce qui les fit longtemps désigner sous le titre de *Les belles chasses de Guyse*. Elles font partie maintenant du Garde-Meuble, à Paris, et quelques-unes sont exposées au Louvre. Il y a douze pièces représentant des épisodes de chasse dans les environs de Bruxelles : Le *Départ*, la *Poursuite*, l'*Hallali*, l'*Attaque du sanglier*, la *Curée*, la *Flambée*, le *Repas dans la forêt*, le *Retour*, etc. Au point de vue historique, les deux plus intéressantes sont celles qui montrent dans leur fond le palais et le parc de Bruxelles.

On est généralement d'accord pour considérer comme ayant également été tissées d'après des cartons de Bernard, les dix tentures représentant l'*Histoire d'Abraham*, qui sont exposées dans la chapelle du château d'Hampton-Court. Une d'elles porte la marque de Bru-

xelles. On suppose qu'elles furent achetées par Henri VIII et offertes par le roi au cardinal Wolsey; elles figurent déjà dans l'inventaire dressé après la mort du cardinal qui arriva en 1530. Elles ont donc été tissées entre 1528 et 1530. Il existe une réplique de l'une d'elles au musée Maximilien, à Munich.

La même ville conserve quatre cartons de tapisseries dessinés par Van Orley et représentant des seigneurs et des dames à cheval dans un paysage. Ce sont les cartons de tapisseries dont parle Van Mander et qui furent exécutés, à la demande de Henri de Nassau, pour le château de Breda. Il y en avait huit; les quatre autres sont perdus et l'on ne sait pas davantage ce que sont devenues les tentures. Citons encore comme ayant été exécutées d'après ces cartons : dix tentures représentant l'*Histoire de Jacob* provenant de la famille Malvezzi de Bologne et appartenant au comte Tiele-Winckler (Haute Silésie) et une magnifique représentation de la *Cène*, appartenant à la couronne d'Espagne. Il n'est pas douteux que l'étude comparée des nombreuses tapisseries flamandes dispersées en Europe, révèlerait encore maints ouvrages fabriqués d'après ses modèles.

C'est également à la dernière période de sa carrière qu'appartiennent les belles verrières qui décorent l'église Sainte-Gudule, et sur lesquels Henne et Wauters ont fourni les premières données précises. Celle du transept de gauche, représente Charles-Quint et sa femme Isabelle de Portugal, accompagnés de leurs patrons; elle fut placée au mois de décembre 1537 ; celle du transept de droite, qui montre Louis de Hongrie et sa femme, Marie d'Autriche, également accompagnés de leurs patrons, date de l'année suivante. L'une et l'autre furent faites, dit une chronique du temps, par « maître Bernard van Orley, peintre et bourgeois de Bruxelles ». Le musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, possède le carton original de la première de ces verrières.

A la même époque, on construisit à Sainte-Gudule, à la gauche du chœur principal, la chapelle érigée en l'honneur du Saint-Sacrement de Miracle. Van Orley reçut également pour cette chapelle la commande de cartons pour quatre verrières, offertes à l'église par les enfants et beaux-enfants de Philippe-le-Beau : la première, par Jean de Portugal et Catherine, sa femme; la deuxième, par Marie de Hongrie; la troisième, par François Ier, roi de France, et Eléonore, sa femme ; la quatrième, par Ferdinand, roi des Romains, et Anne de Hongrie, sa femme. Les donateurs y sont représentés à genoux avec leurs saints patrons, dans de vastes et riches décors d'architecture. Le vitrail donné par les souverains français fut achevé sous la direction du maître, en 1540; les autres furent exécutés après sa mort, en 1546 et 1547, sous la direction de Michel Coxie, son élève. Une inscription que l'on rencontre dans les listes des artistes de Harlem, publiées par Mr Van Willingen et où l'on trouve, en 1537, le nom de « Baernaerto van Oerlen, peintre de sa Majesté, demeurant à Bruxelles », démontre les relations de la fabrique de l'église de Harlem, avec l'artiste bruxellois qui exécuta, en effet, en 1541, pour St-Bavon, un vitrail, malheureusement détruit, représentant la *Sainte Trinité adorée par l'évêque d'Edgmond*. On sait également qu'il dessina un autre vitrail pour l'église Saint-Rombaut, à Malines, représentant *l'entrée de Jésus à Jérusalem*, don probable de Marguerite d'Autriche et de Philibert de Savoie, qui y étaient représentés.

Tandis qu'il se livrait à ces divers travaux, Van Orley perdit sa femme, Agnès Zeghers, le 13 septembre 1539; mais déjà deux mois après, le 25 novembre, il contractait une nouvelle union avec Catherine Hellinck. Il était à peine remarié de deux ans, qu'il mourut, à Bruxelles, le 6 janvier 1542; il n'avait que cinquante ans. Il fut enseveli dans l'église St-Géry. Sa tombe fut ornée d'une de ses peintures, représentant une *Nativité* qui, ainsi que le constate Ch. Piot, fut enlevée par les com-

missaires français, en 1795, et envoyée à Paris. Mr H. Hymans pense que le tableau demeura en France et croit l'avoir retrouvé dans une petite composition conservée au musée de Lille (no 577). Il se pourrait aussi que la *Nativité* de St-Géry fût revenue à Bruxelles, en 1815, avec la plupart des autres ouvrages enlevés aux églises, et serait une *Nativité*, peinte par Van Orley, provenant des anciens dépôts et conservée parmi les anonymes du musée de Bruxelles, sous le no 336. Un épitaphier copié en 1763 et appartenant aux archives communales de Bruxelles, renferme, au folio 181, une reproduction de la pierre sépulcrale qui fut placée sur la tombe de l'artiste, probablement au siècle suivant, par quelque arrière-petit-fils, fier de la renommée artistique de son aïeul et désireux de rappeler que le nom qu'il portait était d'origine aristocratique, car il y fit graver l'écusson armorié de la famille d'Orley : *d'argent aux deux pals de gueules, au heaume chargé d'une croix rouge, cantonnée de quatre point rouges se détachant sur un fond d'argent et aux angles quatre écussons*. Le descendant glorieux négligea d'y ajouter la barre de bâtardise.

Sa première femme donna à Van Orley sept enfants : 1° Jeanne, femme de Thierri de Roovere; — 2° Anne, femme de Josss Coppens; — 3° Michel, qui fut peintre et épousa Elisabeth Tons, probablement une parente des paysagistes de ce nom; — 4° Jean, qui épousa Agnès van Ryppelmonde, puis Claire Carron; — 5° Barbe, femme de Jean Spinoy, huissier au conseil de Brabant, à Tubize; — 6° Bernard, qui épousa Catherine Stevens; — et 7° Jérôme, marié à Elisabeth de Donckere et doyen du métier des peintres, en 1602. Il eut deux enfants de sa seconde femme : Laurence et Gilles, qui fut peintre. Les noms de ces neuf enfants sont tous mentionnés dans un acte de la chambre des tonlieux de Bruxelles, daté de 1566 et que signale Pinchart. Van Orley laissa à sa famille quelque bien : outre son habitation à Bruxelles, il possédait à Wemmel une ferme, achetée en 1531, des terres à Wolverthem et à Leeuw-Saint-Pierre.

Les renseignements bien rares fournis par les anciens chroniqueurs et les quelques faits nouveaux révélés au cours du XIXe siècle, à la suite des patientes investigations de MM. Altmeyer, Pinchard, Alphonse Wauters, Geudens et Houdoy, dans les archives de Bruxelles, Anvers et Lille, n'éclairent encore que bien faiblement les événements de la vie de Van Orley. Quant à son œuvre, tableaux, tapisseries et vitraux, elle n'a fait l'objet, jusqu'ici, que d'insuffisantes recherches et de commentaires sommaires, les monographistes s'étant bornés, le plus souvent, à se répéter les uns les autres.

Félibien assure que « d'abord sa manière était gothique, mais qu'à force de voir des ouvrages de Raphaël et de Jules Romain, il la changea ». Passavant complète cet avis en disant « qu'il avait fait déjà des œuvres remarquables avant d'aller en Italie, où il adopta un style nouveau; sa couleur, de brillante et transparente qu'elle était auparavant, devint, dans les chairs surtout, sèche et métallique ». Cela est assurément intéressant; seulement les deux auteurs, dont le second ne semble avoir fait que démarquer le premier, négligent complètement de nous dire sur quels documents ils basent leur opinion, ce qui, en somme, enlève toute valeur à celle-ci.

Le maître, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, ne signa guère ses ouvrages. Nous n'avons relevé que quatre exceptions : le *Job* et le portrait du docteur Zelle sont signés *Bernardus Orley;* le panneau central du triptyque des menuisiers, à Vienne, est signé *Bernardus van Orley*, et la *Sainte Famille* de Stockholm : *B. v. Orley*. On rencontre ensuite deux spécimens de son monogramme, composé de trois initiales enlacées : *B V* (renversé) et *O*, un sur le tableau de *Job* et un sur les dessins de tapisseries, à Munich.

Tels sont les seuls guides que la critique moderne ait eus à sa disposition pour retrouver les autres œuvres du

maître et lui reconstituer un catalogue. De cette insuffisance de prototype, doublement regrettable lorsqu'il s'agit d'un artiste appartenant à une époque d'évolution et de transition, il est résulté une foule de restitutions hasardées, qui, finalement, ont eu pour résultat l'attribution à Van Orley d'une série d'œuvres aussi disparates sous le rapport du dessin et de la facture que sous celui du coloris et du style. De même qu'il fut un temps où toutes les peintures gothiques flamandes, hollandaises et même françaises étaient des Van Eyck ou des Memling, de même la plupart des tableaux anonymes flamands du premier quart du XVIe siècle furent, à la même époque, baptisées Van Orley : Mensaert lui attribue le triptyque de la famille Haneton, représentant une *Pieta*, sur fond d'or, au Musée de Bruxelles; Passavant, le triptyque du *Jugement dernier*, à l'église Saint-Jacques, à Anvers; Waagen, ceux de l'*Adoration de la Sainte Trinité*, à l'église Notre-Dame, à Lubeck; du *Mariage de la Vierge*, à l'église Saint-Gommaire, à Lierre, et de la *Descente de Croix*, du Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg; Van Lérius, l'*Adoration des mages*, du musée d'Anvers; Fétis, les *Scènes de la Vie de la Vierge*, au musée de Bruxelles; le dr Schlie, les volets des rétables en bois sculpté des églises de Güstrow et de Lubeck; Alphonse Wauters, le portrait de Charles-Quint, du musée de Pesth. Nous pensons qu'aucune de ces œuvres n'est de lui, et nous nous refusons également à considérer comme sortis de son pinceau la *Sainte Famille*, du musée de Dresde; le *Saint Norbert*, de la pinacothèque de Munich; la *Madeleine*, de la National Gallery, le *Portrait de Guillaume Norman*, du musée de Bruxelles, ainsi que deux séries de fresques qui sont à l'hôtel Busleyden, à Malines, et dans un hôtel particulier, à Sienne, et que quelques auteurs lui attribuent. Il n'y a aucune analogie entre ces différents ouvrages et les peintures authentiques de Van Orley; il n'y en a même pas entre elles, et elles appartiennent certainement à six ou sept peintres différents.

Les œuvres les plus importantes de Van Orley ont été mentionnées au cours de cette notice; quelques autres peintures, d'un intérêt moindre, lui sont encore attribuées avec plus ou moins de raison : on en trouvera l'énumération dans les commentaires du *Van Mander* de Mr Hymans (t. I, p. 129), ainsi que dans l'annexe de la dernière étude consacrée au maître par Alph. Wauters (p. 107). C'est à Bruxelles que l'on peut le mieux se rendre compte du talent de l'artiste. En dehors de la Belgique, ce sont les musées de Turin et de Vienne qui contiennent ses ouvrages les plus intéressants.

Dans l'histoire de la peinture flamande, Van Orley, entre Gossart et Josse van Clève, est établi au confluent de deux âges : le gothique qui disparaît, et la renaissance qui commence. En 1492, lorsqu'il naquit, Memling vivait encore à Bruges, où venait d'arriver Gérard David; Quentin Metsys avait quitté Louvain pour s'établir à Anvers, dont il allait fonder la renommée artistique. Tandis que Bernard étudiait à Bruxelles, sous la direction probable de son père Valentin, les formules gothiques étaient encore la loi. Mais voici que l'exode vers l'Italie commence : Gossaert, Van Orley et Van Clève partent les premiers; ils y furent vraisemblablement à la même époque. Au moment où tous trois rentrent au pays, vers 1510-1512, Metsys vient de clôturer la série des grands chefs-d'œuvre gothiques.

Des trois pèlerins flamands, ce fut Van Orley qui semble avoir résisté le plus longtemps aux séductions de l'art italien, car le rétable de Sainte-Walburge, achevé en 1520, demeure, en somme, fidèle aux formules du XVe siècle, de même que la *Remembrance de Marie morte*, exécutée en la même année. Mais voici le triptyque des menuisiers, celui des aumôniers et surtout celui des *Epreuves de Job*, et immédiatement les architectures renaissance, en même temps que les attitudes et le sentiment des personnages, marquent l'abandon des traditions nationales, l'évolution accomplie. De même que Gossart et

un peintre contemporain anonyme, que nous avons appelé le « Maître de la Légende de Marie-Madeleine », Van Orley apporte, dès lors, dans la conception et l'agencement de ses architectures, l'imagination la vive qui, dans certaines tapisseries et dans les verrières, atteint parfois à la beauté. Par contre, la composition de ses tableaux est généralement insignifiante, sans originalité. Ses personnages, le plus souvent, gesticulent follement, croyant rappeler, par leurs attitudes extravagantes, leurs mouvements généralement désordonnés, leurs gestes presque toujours déséquilibrés, le caractère dramatique et le style grandiose des maîtres de la renaissance italienne. Il faut reconnaître, néanmoins, que si, dans ses tableaux, l'influence de Rome l'a peu servi, il en a, par contre, retiré quelque profit lorsqu'il s'est agi pour lui de mettre son talent au service des tapissiers, dont les ouvrages sont comme les fresques des Pays-Bas. Il y a fait preuve de réelles qualités d'inventeur et de metteur en pages, non seulement dans l'interprétation des sujets et le caractère qu'il a su donner aux figures, mais également dans l'agencement des riches bordures de fleurs et de plantes, animées de figures et d'animaux, dont il les a encadrés.

Parmi ses portraits connus, celui du docteur Zelle est incontestablement le meilleur. Van Orley s'y montre, à la fois, physionomiste intéressant, coloriste raffiné, exécutant savant et personnel. Le musée de Bruxelles conserve également la peinture considérée, à juste titre, comme l'œuvre capitale du maître, la *Patience et les Epreuves de Job;* il y manifeste, mieux qu'ailleurs, ses talents divers d'architecturiste, de paysagiste et d'animalier; le panneau représentant le banquet du mauvais riche nous le montre, en outre, peintre de genre, et, dans celui de l'Enfer, il continue la lignée des peintres fantastiques, dont Jérôme Bosch est la souche et que le vieux Breugel et Teniers vont clôturer; enfin, dans son ensemble, le triptyque affirme la maîtrise de Van Orley sous le rapport de l'exécution et du coloris : en dépit des influences troublantes de Rome et de Florence, le maître bruxellois y affirme le tempérament flamand, tant par la puissante harmonie de certaines gammes de couleurs personnelles, que par l'habileté à manier le pinceau et à appliquer sur le bois de belles pâtes transparentes.

Les anciens auteurs citent les noms de plusieurs peintres de renom qui apprirent leur art dans son atelier et qui furent, par la suite, ses collaborateurs. D'après Van Mander, Michel Coxie, né à Malines en 1497, fut son élève. Nous avons dit qu'après la mort de Van Orley, ce fut celui-ci qui acheva les cartons des vitraux qu'il avait commencés pour l'église Sainte-Gudule. D'après Félibien, « Van Orley avait eu sous lui un nommé « Tons, grand paysagiste, qui travailla « aux chasses de l'empereur Maximilien, « et un autre de ses élèves, Pierre Coecke, « natif d'Alost, fort bon peintre et archi- « tecte »; si le premier l'aida dans l'exécution de ses fonds de paysage, il est probable que l'autre le seconda surtout dans la composition et l'exécution des riches décors d'architecture qui abondent dans son œuvre. Contrairement à l'opinion de quelques historiens, nous ne pensons pas que Van Orley ait jamais eu pour collaborateur le paysagiste Joachim Patenier, qui habita Anvers, où il se fit inscrire à la gilde, en 1515, et où il décéda dès 1524.

L'influence que Van Orley a exercée, en Brabant, sur ses contemporains semble avoir été considérable, non seulement comme peintre, mais comme dessinateur de cartons pour tapissiers et verriers. Coecke, Coxie, Vermeyen, Campana dérivent de lui, ainsi que le « Maître de Marie-Madeleine » et le « Maître de Gustrow », deux artistes dont les noms demeurent inconnus jusqu'ici et dont les œuvres lui ont été attribuées par plusieurs auteurs.

Si comme peintre ses monographistes ont quelque peu exagéré ses mérites, il ne nous semble pas qu'en général on lui ait suffisamment rendu justice comme chef d'école, car il n'est pas douteux qu'il joue le rôle le plus considérable à

Bruxelles, au moment où cette ville, résidence de Charles-Quint, fut un centre artistique, actif et renommé.

A.-J Wauters.

Albrecht Dürers Tagebuch der Reise in die Niederländе (1520-21), par le dr Leitschuh (Leipzig, 1884), p. 57. — K. van Mander, *Het Schilderboeck* (Harlem, 1604). — Félibien, *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*. Nouvelle édition (Paris, 1725), t. II, p. 328. — Dr Passavant, *Kunstreise durch England und Belgien* (Francfort, 1833). — Id., *Raphael* (Francfort, 1839 . — Altmeyer, *Marguerite d'Autriche* (Liége, 1840).— Gachard, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur différentes séries de documents qui sont conservés à Lille* (Bruxelles, 1841). — Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique* (Bruxelles, 1842), t. III, p. 43-55. — Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1845), t. III, p. 262 et suiv. — Carton et Vande Putte, *Collégiale de Sainte Walburge* (*Annales de la société d'Emulation*, Bruges, 1850, t. VIII, 2e série, p. 191-216; 1862-1863, t. XII, 2e série, p. 61-152). — A. Pinchart, *Tableaux et sculptures de Marie de Hongrie* (*Revue universelle des arts*, t. III, p. 143). — Id., *Les historiens de la peinture flamande aux* XVe *et* XVIe *siècles;* notes à l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle : *Les anciens peintres flamands* (Bruxelles, 1863), t. II, p. CCLXXXVI. — Alph. Wauters, *Bernard van Orley*, dans Ch. Blanc: *les Peintres de toutes les écoles. Ecole flamande* (Paris, 1864). — Id., *les Tapisseries bruxelloises* (Bruxelles, 1878). — A. Pinchart, *Archives des arts*, t. II, p. 8; t. III, 1881, p. 197 (Bruxelles, 1863). — Id., Notes manuscrites. — Darcel, *les Tapisseries du Garde-Meuble* (Paris, 1878). — Muntz, *Histoire de la tapisserie. Ecole italienne* (Paris, 1878-84), p. 19. — Woermann, *Geschichte der Malerei* (Leipzig, 1882), t. II, p. 515. — Dr F. Schlie, *Das Altarwerk der beider Brusseler Meister Jan Borman und Bernaert van Orley, in der Pfarrkirche zu Güstrow* (Güstrow, 1883 . — Weale, *Bruges et ses environs*, 4e édition. — Génard, *les sept œuvres de miséricorde et le jugement dernier de Bernard van Orley*, à Lierre, dans Taurel, *l'Art chrétien en Hollande et en Flandre* (Amsterdam, 1881) t. II, p. 43. — Alph. Wauters, *Bernard van Orley, sa famille et ses œuvres*, dans le *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 3e série, t. I (Bruxelles, 1881), p. 369-444. — Ephrussi, *Albert Dürer et ses dessins* (Paris, 1882), p. 275-278. — H. Hymans, *le Livre des peintres de Carl van Mander*, traduction, notes et commentaires (Paris, 1884), t. I, p. 126-135. — Alph. Wauters, *Bernard van Orley* (Paris, 1893). — Ed. Geudens, *le Jugement dernier et les Sept Sacrements de miséricorde*, par Van Orley, dans le *Bull. de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, 4e série des Ann., 2e partie, t. V, p. 126-134 (1889). — L. Beltrami, *La Battaglia di Pavia* (Milan, 1896). — A.-J. Wauters, *le Retable de Sainte-Walburge* commandé en 1515 à Bernard van Orley, pour la Confrérie de la Sainte-Croix de Furnes (Bruxelles, 1899). — Id., *le Musée de Bruxelles. Tableaux anciens. Catalogue* (Bruxelles, 1900).

ORLEY (*Jean* **VAN**), peintre, fils de Pierre et de Josine Cricx, né à Bruxelles, le 4 janvier 1665, y décédé le 22 février 1735. Il commença par dessiner et par peindre des miniatures et se fit, dans ce genre, une certaine réputation. On connaît de lui une suite de 28 sujets empruntés à l'*Histoire du Nouveau Testament*, habilement composés et que grava son frère Richard. D'autres dessins sont signés *J. V. O.* Plus tard seulement, il s'adonna à la composition historique, allégorique et religieuse; c'est ce qui explique sans doute son inscription tardive comme maître dans la corporation des peintres, le 24 juin 1710. Quelques années après le bombardement de Bruxelles par les Français (1695), et lors de la reconstruction des édifices détruits, le magistrat, les métiers, les couvents et les fabriques d'églises firent appel au peintre, et Mensaert qui, en 1762, fit un inventaire des richesses artistiques contenues dans les principaux édifices de Bruxelles, cite environ trente de ses peintures, exposées dans les églises, chapelles et abbayes de Bruxelles et des environs, ou décorant les locaux des Serments et Métiers ; au dire de cet auteur, ses œuvres principales étaient: une *Adoration des mages* qu'il fit pour la salle capitrale de l'abbaye d'Afflighem, et un *Crucifiement*, qui ornait le maître-autel de la chapelle des Sœurs Noires, à Bruxelles. Presque tous ces tableaux ont disparu ; on en trouve encore deux à l'église de Saint-Nicolas, un autre à l'église d'Assche.

Il fit aussi de nombreux modèles pour les tapissiers bruxellois, qui l'employèrent beaucoup. On en connaît encore huit qui lui furent commandés, en 1731, par Mgr Van Susteren, évêque de Bruges, pour le chœur de l'église Saint-Donatien; ils décorent actuellement les transepts de l'église Saint-Sauveur. Bruxelles et Bruges conservent également quelques tapisseries faites d'après ses cartons; il y en a six chez Mr le duc d'Arenberg, représentant les *Amours de Vénus et d'Adonis*, tissées par Josse de Vos, et une chez Mr le comte de Spoelberg, représentant le *Triomphe de Neptune et d'Amphitrite*, tissée par Vander Borght. C'est à ce tapissier qu'on doit également les huit pièces de la *Vie du Christ*, conservées à Saint-Sauveur de Bruges,

où on les expose dans le chœur, les jours de fête. On sait, en outre, par un mémoire du temps, que le tapissier Pierre Vanden Hecke tissa pour Marie-Thérèse une chambre de sept tapisseries représentant l'*Histoire de Psyché*, « d'après les patrons du fameux sieur « Jan van Orlai ». L'exécution rapide de tous ces modèles influa fâcheusement sur le talent de l'artiste qui, au début, dit Mensaert, était assez délicat, mais qui tomba par la suite dans le goût des couleurs burlesques. En effet, les grandes compositions qu'il développait d'habitude dans des perspectives d'architecture et de paysage sont d'une mise en page banale et d'un coloris insipide. Par contre, lorsque, quittant le domaine de la fantaisie décorative, il se plaçait sur le terrain de la réalité, en d'autres termes, lorsqu'il peignait des portraits pour les hôtels de ville et pour les locaux des corporations, il ressaisissait parfois les traditions de la grande école nationale ; les portraits équestres du roi Charles II à l'hôtel de ville de Bruxelles, celui de l'empereur Charles VI, et surtout celui du roi Philippe V, ces deux derniers à l'hôtel de ville de Malines, ne sont pas des œuvres sans mérite.

Jean mourut célibataire et fut enterré à Saint-Géry, dans la chapelle Saint-Maur, où reposaient déjà son célèbre ancêtre Bernard, son père Pierre et son frère Richard. Sa sœur Marie-Anne, née à Bruxelles en 1667, avait épousé un nommé De Haese, dont le fils Maximilien, reçu maître-peintre, en 1726-1727, et nommé, plus tard, peintre de Marie-Thérèse, fut l'héritier de ses oncles Jean et Richard van Orley. Maximilien de Haese, qui mourut en 1787, fut le dernier descendant artiste d'une famille dont Valentin van Orley, le père de Bernard, avait été la souche, plus de trois siècles auparavant.

A.-J. Wauters.

Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, t. I, p. 30. — A. Wauters, *Les Tapissiers bruxellois*, p. 272. — Pinchart, *Notes manuscrites*.

ORLEY (*Philippe* D'), homme de loi et homme de guerre, né vers 1490 et décédé en 1558, fut seigneur de Seneffe, de Tubize et de la Follie. Sa mère était une de Withem et sa femme une margravine de Bade. Son père, Bernard, exerçait la charge de pannetier en titre de l'empereur Maximilien Ier, qu'il accompagnait dans ses campagnes et ses voyages. Notre personnage fut d'abord écuyer de ce même souverain, puis, très jeune encore, nommé en 1509 bailli de Nivelles et du Brabant wallon. Ayant été autorisé en 1513 à aller servir le roi d'Angleterre contre ses ennemis, c'est-à dire le roi de France, il demanda et obtint d'être remplacé dans sa charge de bailli par Gaspard Scamp. Son absence dura deux ans. A son retour au pays, Charles-Quint, qui venait d'être émancipé, lui fit bon accueil, le nomma son échanson, sans doute en récompense de sa belle conduite à la bataille de Guinegatte. Mais Philippe d'Orley tenait à reprendre ses fonctions de bailli de Nivelles ; il s'entendit avec son successeur et Charles-Quint, par lettres patentes du 30 avril 1515, consentit à le rétablir dans ses anciennes fonctions. Il prête le serment d'usage le 25 juin suivant, et, à partir de ce moment jusqu'à la fin de sa vie, à la cour et à l'armée, il sera pour tous le bailli de Nivelles, bien qu'il soit en même temps colonel des bandes allemandes. C'est ainsi qu'il est envoyé en 1521 à Ivoix. Il y reste deux ans, surveillant avec zèle notre frontière du côté de la Lorraine et de la Champagne. En 1528 il fait la campagne de Gueldre et est blessé assez grièvement au siège de Hattem. Nous le retrouvons en 1537 au siège de Saint-Pol sur Ternoise, et cinq ans plus tard au Luxembourg où son beau-frère, le marquis de Bade, a laissé les plus tristes souvenirs. Sa correspondance avec la reine Marie de Hongrie est très intéressante. Il ne cache rien à la reine de ce qu'il voit et de ce qu'il apprend. Loin de pouvoir attaquer, dit-il, on n'est pas en état de se défendre ; tout manque à la fois : les hommes, l'argent, les vivres et les munitions. Ses fréquentes incursions sur le territoire français dissimulent tant bien que mal ce triste état de choses, et il est fort probable que le roi Henri II se soit sou-

venu de lui, quand en 1552 il ordonne que l'abbaye de Gorze soit brûlée et rasée de fond en comble. Le frère de notre personnage, Guillaume d'Orley, qui était à la tête de cette communauté, avait invoqué en vain le traité de Crépy qui lui assurait tous les bénéfices de la neutralité. Il mourut bientôt après à Luxembourg où il s'était réfugié. Le bailli de Nivelles ne tarde point à le suivre dans la tombe.

Il a été en 1554 gouverneur intérimaire du Luxembourg et il a pu, en cette qualité, rendre de bons services; cela suffit à sa gloire. Son gendre, Charles de Rubempré, seigneur de Bièvre, lui succéda comme bailli de Nivelles et du roman pays de Brabant, mais déjà au bout d'un an il céda sa place à Louis de Stradio, seigneur de Malonne. Philippe d'Orley n'avait eu qu'une fille de sa femme, la margravine de Bade.

Charles Rahlenbeek.

Ch. Rahlenbeek, *Metz et Thionville sous Charles-Quint* (Bruxelles, 1880), p. 48. — Le Blon, *Œuvres généal.*, ms., t. VII, p. 108. — Archives génér. de Belgique. Chambre des comptes. Reg. nos 12813 et 12814. — Liasses de l'Audience de 1544 à 1552. — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II, p. 27.

ORLEY (*Pierre* **VAN**), paysagiste, fils de François, dont on n'a pas établi jusqu'ici la parenté avec Bernard, et de Barbe Caulaert, né à Bruxelles le 7 mai 1638. Il fut reçu maître le 13 février 1661 et épousa Josine Cricx. Doyen de la corporation de Saint-Luc en 1678 et 1688, il fit partie du Magistrat de la ville en qualité de conseiller ; receveur en 1698 et 1699, et décédé après 1708, il laissa quatre enfants, dont deux, Richard et Jean, s'adonnèrent à la peinture. Le musée de Bâle possède de lui deux miniatures sur parchemin, signées et datées 1702. Il eut un frère nommé Jérôme, religieux récollet, qui se livra également à la peinture et qui, d'après Mensaert, fut le maître de ses neveux, Richard et Jean.

A.-J. Wauters.

ORLEY (*Richard* **VAN**), peintre et graveur, fils de Pierre et de Josine Cricx, né à Bruxelles, le 16 juillet 1663, y décédé le 20 juin 1732.

Il paraît avoir séjourné en Italie. C'est surtout comme miniaturiste, dessinateur et graveur que cet artiste s'est fait connaître. Mensaert énumère quelques-uns de ses travaux : l'*Histoire de Télémaque*, en 86 planches, à l'encre de Chine; l'*Histoire des accroissements de Rome*, en 68 planches; l'*Histoire du Pontificat romain*, l'*Histoire du juif Joseph*, gravées par Berthram. La bibliothèque de Gand conserve de lui un recueil de 16 dessins, représentant des *Scènes de la vie de Charles-Quint*.

Comme peintre, on sait qu'il fut employé par l'abbaye des Prémontrés de Tongerloo, pour laquelle il exécuta une série de panneaux relatifs à l'histoire de saint Norbert; un d'eux, représentant la rentrée du pape Innocent II à Rome, figure au musée d'Anvers. On voit aussi de lui deux petits sujets mythologiques, les *Piérides* et *Junon et Argus*, au musée de Gand.

Il a beaucoup gravé. On connaît de lui, notamment, une suite de douze charmantes pastorales, d'après ses propres compositions; un recueil de douze planches, d'après des dessins d'Augustin Coppens, intitulé *Perspectives des ruines de la ville de Bruxelles désignées au naturel*, souvenir très intéressant du triste spectacle que présentait le centre de la ville, après le bombardement de 1695 ; une suite de 28 sujets empruntés à l'*Histoire du nouveau Testament*, d'après des dessins de son frère Jean. Toutes ces petites gravures sont exécutées d'une pointe fine et spirituelle. Il était beaucoup moins heureux lorsqu'il abordait des formats plus grands. Certaines de ses planches sont signés du monogramme *R. V. O.* Descamps a publié son portrait.

Richard van Orley mourut célibataire et fut enterré dans l'église Saint-Géry. Descamps dit qu'il fut contrôleur de la ville.

A.-J. Wauters.

Descamps, *La Vie des peintres*, 1760, t. III, p. 300. — Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, t. I, p. 39. — Nagler, *Künstler-Lexikon*. — A. Wauters, *Les Tapissiers bruxellois*, p. 274.

ORLEY (*Valentin* **VAN**), peintre, issu de la famille luxembourgeoise des

seigneurs d'Ourle ou d'Orley, nom qui, par le fait de l'élection de domicile du titulaire dans une ville flamande, est devenu bientôt van Orley; Valentin et ses fils signaient indifféremment d'Orley ou van Orley.

Vers 1425, un nommé Everard d'Orley prit pour femme une patricienne bruxelloise, Barbe Taye; leur fils Jean, reçu bourgeois de Bruxelles en 1464, est cité, en 1482, parmi les membres du lignage patricien de Sleuw. Jean eut lui-même deux fils, Everard, enfant légitime, qui hérita de ses titres et biens, et Valentin, enfant naturel, né en 1468, qui fut la souche des peintres de la célèbre famille des van Orley, laquelle se perpétua à Bruxelles jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Le 13 mai 1490, Valentin épousa, à Sainte-Gudule, Marguerite Van Pynbroeck et, après le décès de celle-ci, Barbe Van Cappenborgh, le 26 avril 1502. Vers cette époque, on trouve son nom dans la liste des membres de la confrérie des Sept Douleurs, à l'église Saint-Géry. Plus tard, il alla s'établir à Anvers, où il fut reçu maître dans la gilde de Saint-Luc, en 1512. Il reçut des apprentis, en cette même année, ainsi qu'en 1516 et 1517. En 1527, il était de nouveau fixé à Bruxelles, où il mourut en 1531 ou 1532. On ne connaît aucune peinture de sa main. Il eut de ses deux unions six enfants, dont quatre fils, qui furent peintres comme leur père: 1° Everard, qui naquit en 1491 et qui épousa, d'abord, Elisabeth Schreyers, ensuite, Barbe Geerts; 2° Bernard, qui naquit en 1492 et auquel une notice spéciale est consacrée plus haut; 3° Philippe, qui épousa Marguerite Mertens et fut, en 1532-1534, proviseur de la confrérie de Saint-Eloi, formée de peintres, à Bruxelles; il vivait encore en 1556; 4° Gommaire, qui épousa, en 1533, Elisabeth van Conninxloo, sœur du peintre Jean, et qui eut pour gendre le célèbre tapissier Antoine Leyniers.

A.-J. Wauters.

Alex. Pinchart, *Archives des Arts*, t. II (1863), et *Notes manuscrites*. — A. Wauters, *Bernard van Orley*.

ORP (*Gilles* DE LIÈGE ou D'), frère prêcheur, vivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Il naquit probablement à Orp, commune située au Sud-Est du Brabant dans l'arrondissement de Nivelles. S'il est nommé parfois *Gilles de Liége* (*Egidius a Leodio*), c'est qu'il est entré sans doute au couvent des Frères-Prêcheurs à Liége. Neuf de ses sermons sont parvenus jusqu'à nous; ils ont tous été prononcés en diverses églises de Paris au cours des années 1272 et 1273 et quelques-uns d'entre eux ont dû avoir assez de succès, à en juger par ce fait que Pierre de Limoges a reproduit, dans son recueil intitulé *Distinctiones*, le sermon prononcé le jour de la fête de saint Luc à la chapelle des Béguines. Cependant le style de toutes ses œuvres manque de distinction: les comparaisons sont vulgaires et parfois même plus que triviales. Il est vrai qu'il faut tenir compte, pour les apprécier à leur juste valeur, de l'époque et du public auquel l'orateur s'adresserait.

Herman Vander Linden.

Ms. n° 16481 (sermons 4, 26, 54, 62, 66, 102, 141, 141 *bis*, 203), fonds latin, Bibliothèque nationale, à Paris. — Quétif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. I, p. 266. — J. Echard, *Summa S. Thomæ suo auctori vindicata* (Paris, 1708). — *Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, p. 415, 446.

ORSAEGHEN (*François* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né à Malines en 1645, mort à Anvers, le 18 décembre 1690. Il fit sa profession dans l'ordre des Carmes déchaussés, à Louvain, le 11 mars 1663, et prit en religion le nom de Marc de Saint-François, *Marcus a S. Francisco*, sous lequel il est connu des bibliographes. Il fut lecteur en théologie et définiteur de son ordre. On lui doit les ouvrages suivants: 1. *Sumario de la vida, virtudes y milagros del B. Padre Fr. Juan de la Cruz*. Louvain, Adr. de Witte, 1675; petit in-12. La même année parut, chez le même éditeur, une édition flamande de cet opuscule sur les vertus et les miracles du bienheureux Jean de la Croix. — 2. Une petite chronique carmélitine, en flamand, publiée à Anvers, en 1685. — 3. *Aurifodina, in qua delegitur magnus animarum profec-*

tus ex crebra frequentatione confessionis et communionis. Anvers, 1685 ; in-12. Cet ouvrage fut, paraît-il, traduit en flamand et en français ; Gilles De Witte, le célèbre janséniste gantois, l'ayant attaqué violemment dans son petit livre: *De goude myne ondergraven en in de locht gespronghen* (1688), le P. Marc de Saint-François répondit par un *Libellus supplex* adressé au recteur de l'université de Louvain, auquel De Witte répliqua par une *Refutatio libelli R. P. Marci a S. Francisco.* Le Père porta alors plainte au Grand Conseil, qui commença à procéder contre De Witte. Mais celui-ci refusa de comparaître, ne reconnaissant pas la compétence du Grand Conseil dans une affaire où il s'agissait d'un débat purement théologique ; c'est la thèse qu'il soutint dans un *Factum* imprimé à cette occasion, et dans sa *Deductio pro immunitate ecclesiastica.* On réimprima alors des extraits de la *Goude myne ondergraven* pour montrer les innovations de De Witte en matière de foi et de morale ; le janséniste riposta en 1689 par une *Responsio ad summarium excepto-rum...* Enfin, les PP. Carmes ayant fait afficher un placard injurieux pour le doyen malinois, celui-ci publia encore une réponse, imprimée en flamand. Mais la polémique fut clôturée définitivement par la mise à l'index le 27 novembre 1689, de la *Goude myne ondergraven.*

On doit encore au P. Marc de Saint-François une traduction flamande de la *Consolatio pusillanimium* de Louis de Blois, abbé de Liessies.

Paul Bergmans.

C. de Villiers, *Bibliotheca carmelitana* (Orléans, 1752), t. II, p. 340, et additions manuscrites de Jacq. Goyers sur cet ouvrage (bibl. univ. Gand), f° 20. — [P. Le Clerc], *Idée de la vie et des écrits de M. G. de Witte* (Rome [Amsterdam], 1756), p. 15-21. — F.-V. Goethals, *Histoire des lettres,* etc., t. I (Bruxelles, 1840), p. 268-269 et p. 279. — *Le Bibliophile belge,* t. IV (Bruxelles, 1847), p. 309.

ORSSAGHEN (*Jean* **VAN**), rhétoricien du milieu du XVIe siècle. En 1552, il était doyen de la gilde Saint-Jean *de Peoene* à Malines. Il fut chargé en cette année par le magistrat de la ville de représenter le mystère de Tobie et reçut, comme rémunération, une somme de vingt florins.

L. Tierenteyn.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — Melckebeeke, *Geschied. aanteeken. betreffende de St-Jans gilde,* p. 35.

* **ORT** (*Arnould*) ou ORTKENS, peintre verrier, natif de Nimègue, vint s'établir à Anvers au commencement du XVIe siècle. Il y acquit bientôt une brillante réputation, et Guicciardin qui, à cette époque, visitait cette ville, le cite parmi les principaux artistes qui y florissaient, ajoutant que, dans son dessin, ce peintre verrier imitait trop servilement les maîtres italiens, tandis que, d'autre part, il avait réussi à découvrir un nouveau procédé, permettant dans la cuisson des vitraux, de dissoudre et d'assimiler des couleurs diverses.

On ne sait pas exactement quand il s'établit à Anvers. Dès les premières années du XVIe siècle, on retrouve dans cette ville un peintre verrier qui n'est désigné que sous le nom de *Aerdt de gelaesmakere.* Albrecht Durer en fait mention dans son voyage aux Pays-Bas. D'autre part, le même artiste reçut dans son atelier, en 1506, un élève qui avait nom Thysken Mathys. Plus tard, d'accord avec Thierry Jacobsson, il dessina le modèle de divers sceaux d'Etat qui furent exécutés en argent par Jean Van Vlierden, alias Van Nimeghen. S'agit-il ici d'Arnould Ort? C'est possible, mais jusqu'à présent les preuves certaines permettant de l'affirmer manquent encore.

Quoiqu'il en soit, on sait positivement qu'Arnould Ort ou Ortkens fut reçu comme franc-maître dans la gilde Saint-Luc en 1513. La réputation dont il jouissait lui attira un grand nombre d'élèves ; malheureusement plusieurs d'entre eux ne sont connus que sous un surnom qui leur était attribué d'après l'enseigne de la demeure leur servant de logis. Parmi ces jeunes artistes nous relevons les noms de Hennen Paresys en 1516 ; Wautier Rocx en 1521 ; Hennen in 't Sterre et Tonen in 't Beerken en 1523 ; Frans in 't Vosken en 1527 ; un autre François en 1518 ; Hanneken in

de Voetboge en 1531 et Thomas de Keysere en 1531. En 1533, un violent incendie avait détruit en grande partie l'église Notre-Dame. Peu après, on se mit à l'œuvre pour réparer les dégâts que le feu avait commis, et il fallut notamment placer de nouveaux vitraux dans la plupart des fenêtres. Un grand nombre de peintres verriers furent chargés de cette besogne artistique. Arnould Ort en reçut sa part, et les comptes de l'église renseignent qu'en 1536, il obtint la commande d'un vitrail, à placer dans la chapelle de la Vierge, et qu'on lui paya à valoir sur ce travail une somme de 41 livres 13 escalins et 4 deniers. En 1538, le travail était terminé, et la fabrique d'église lui payait le solde lui revenant soit 25 livres.

Fernand Donnet.

Rombouts et van Lerius, *De Liggeren van Sinte Lukas gulde.* — Siret, *Dictionnaire des peintres.* — Cl. van Cauwenberghs, *Notice historique sur les peintres verriers d'Anvers.* — L. de Burbure, *Toestand der beeldende kunsten in Antwerpen omtrent 1454.* — Lud. Guicciardinus, *Omnium Belgii sive inferioris Germaniæ regionum descriptio.* — Comptes de l'église Notre-Dame.

ORTELIUS (*Abraham* ORTELS ou WORTELS, dit), géographe et antiquaire, né à Anvers, le 14 avril 1527 et décédé en cette ville, le 4 juillet 1598. Il appartenait à une classe modeste de la bourgeoisie, instruite et intelligente, mais quelque peu frondeuse et jalouse, en des temps troublés, de soustraire les secrets du foyer à la surveillance d'un gouvernement intolérant. On sait peu de chose de la jeunesse d'Ortelius ; jusque dans ces dernières années, bien des erreurs s'étaient accréditées sur les débuts du grand géographe. François Sweerts ou Sweertius son ami, qui le connut seulement dans un âge avancé, comblé des avantages de la fortune, écrivit son panégyrique et nous le représente « menant une vie dissipée, dépensant « follement sa grande fortune dans des « voyages à l'étranger et ne commen- « çant à se livrer à des études sérieuses « qu'à l'âge de trente ans ». Cette version a été acceptée par la plupart des biographes d'Ortelius sur la foi de son cousin Emmanuel van Meteren, le compagnon de ses jeunes années, qui exilé par les persécutions religieuses, accepta sans examen, les dires d'un témoin oculaire de sa vie. Cependant Ortelianus, son neveu, qui fut son héritier et presque son fils adoptif, mieux informé par les traditions de famille, conçut quelque doute sur cette fable et ayant retrouvé un ancien ami de son oncle, Jean Rademacker, il l'interrogea sur cette prétendue dissipation d'Ortelius. La réponse à cette enquête, restée inédite jusqu'à nos jours, nous représente le grand géographe sous un jour très différent, qui ajoute beaucoup à sa gloire. Loin d'être un privilégié de la fortune, il préparait laborieusement l'éclosion de son génie, qui lui valut plus tard l'honneur de figurer avec Mercator (voir ce nom) parmi les réformateurs de la géographie, et comme l'un des fondateurs de la science moderne. La correspondance d'Ortelius, heureusement retrouvée dans les archives de la petite *Église Batave* de Londres d'Austin-Friars, aujourd'hui déposée dans la bibliothèque de l'université de Cambridge et publiée par Mr J.-H. Hessels, ainsi que les patientes recherches de P. Génard dans les archives d'Anvers, nous permettent d'écrire l'histoire de la vie du grand géographe avec beaucoup plus de chance de vérité.

La famille Ortels (ou Wortels) était originaire d'Augsbourg. Les archives d'Anvers signalent un Mathieu Wortels, mort en 1564, agent des riches banquiers Fugger à Anvers, qui acquit de la fortune. Il habitait une grande propriété place de Meir (désignée sous le nom de *Geley huis*), et institua diverses fondations religieuses. De là naquit sans doute la légende de la fortune héréditaire attribuée à Ortelius. — La parenté très probable d'Ortelius avec Mathieu Wortels n'a jamais été bien établie. L'aïeul du géographe, Guillaume Ortels, était pharmacien rue Kipdorp, de condition moins fortunée, mais ayant cependant de l'aisance. Guillaume eut plusieurs enfants parmi lesquels nous citerons Imbert (ou Hubert) qui, suivant la coutume de l'époque hérita de l'officine pa-

ternelle. — Odile (ou Godelle) qui épousa en premières noces Nicolas Vander Voorden, mercier à Bruxelles, et en secondes noces Jacques van Meteren, de Bréda, un chaud partisan de la réforme, — et Léonard (né en 1500) père d'Ortelius. La profession de Léonard Ortels n'est pas bien connue ; Sweerts en parle comme d'un homme ayant reçu une éducation distinguée, possédant un grand savoir, connaissant le latin et le grec. Il concourut avec son beau-frère Jacques van Meteren, dont il partageait les opinions religieuses, à la traduction de la célèbre bible anglaise de Miles Coverdale. En 1535, l'un et l'autre furent l'objet de poursuites ordonnées par Charles-Quint, comme possesseurs de livres suspects d'hérésie. Grâce au sangfroid d'Odile, épouse de Van Meteren, les livres renfermés dans un coffre échappèrent aux perquisitions et l'affaire n'eut aucune suite. Tout porte à supposer que Léonard Ortels faisait le commerce d'antiquités, très lucratif alors à cause de la mode adoptée par les riches marchands d'Anvers, d'orner leurs habitations d'objets rares et précieux. Léonard mourut jeune en 1539, laissant à sa femme, Anne Herreweyer, trois enfants : Abraham qui fut le grand géographe, Anne qui resta célibataire et la fidèle compagne de son frère, Elisabeth qui épousa le négociant Jacob Cools (le vieux). A son lit de mort, Léonard légua à son beau-frère et ami Jacques van Meteren le soin de protéger sa jeune famille.

Abraham Ortels fit ses premières études dans les écoles de la ville, dont plusieurs étaient dirigées par des maîtres devenus célèbres, et sous la surveillance de son père qui, d'après quelques historiens, lui enseigna les rudiments du latin, du grec et des mathématiques. Suivant la coutume de l'époque, il fit en même temps, l'apprentissage de la profession paternelle. Abraham n'avait pas douze ans quand il perdit son père ; la direction de ses études passa alors toute entière à son oncle Van Meteren. Une tendre amitié unissait les familles des deux beaux-frères, avivée probablement par la conformité des croyances religieuses et aussi par le souvenir des périls communs courus en 1535. Des liens tout fraternels s'établirent entre Abraham Ortels et son jeune cousin Emmanuel van Meteren, le futur historien plus jeune de dix ans. Dans leur correspondance, qui se poursuit pendant toute leur carrière, apparaît déjà leur surnom scientifique : Emmanuel prend celui de *Metri* et signe *Emmanuel Demetrius*. Abraham adopte pour signature *Bartolus Aramacus* anagramme de *Abrahamus Ortelius*. Tandis qu'Emmanuel continuait ses études d'humanité, à Tournai et à Duffel et entrait en 1550 en apprentissage à Londres, chez un marchand d'Anvers nommé Dankaert, Abraham commençait sa carrière dans un atelier de graveur de cartes, et dès 1547 était inscrit dans la gilde Saint-Luc en qualité d'enlumineur de cartes (*afsetter van karten*). A cette époque il reprit pour le compte de sa famille, la direction de l'industrie paternelle, tout en augmentant son importance par la création d'un petit atelier de cartographie et d'enluminure avec le concours de ses deux sœurs, qui étaient et restèrent ses meilleures collaboratrices. Son commerce l'obligeait à de fréquents voyages, souvent richement rétribués pour les missions dont le chargeaient certains marchands opulents d'Anvers ; le but en restait mystérieux pour le public, qui, mal informé les attribuait à des goûts de plaisir et de dissipation. Chaque année Ortelius se rendait à la foire de Francfort, l'un des plus grands marchés de cette époque; il y trouvait les meilleures cartes gravées dans toutes les contrées de l'Europe, qu'il rapportait dans son atelier d'Anvers pour les enluminer et les revendre ensuite à haut prix. Ces années, loin d'être vouées à la dissipation, ainsi que le supposait Sweertius, furent des années très laborieuses. Au témoignage de son ami Rademacker, tous les loisirs que lui laissait son travail matériel, étaient consacrés à l'étude de l'histoire et de la géographie qui le passionnait, à se perfectionner dans les langues, pour les-

quelles il avait une aptitude extraordinaire. Il parlait et écrivait couramment le flamand, le français, l'allemand, l'espagnol, le latin et peut-être même le grec.

En 1550 un événement douloureux, la mort de Jacques van Meteren, vint tout à coup frapper cruellement la famille Ortels, et priver Abraham de l'ami et du conseil de sa jeunesse. A peine âgé de vingt-trois ans, il se trouva ainsi chef de famille et le soutien de sa mère et de ses deux jeunes sœurs. Son courage et son énergie ne faillirent point à cette tâche.

François Sweertius nous a laissé un portrait d'Ortelius, qu'il nous représente d'un commerce très sûr, très affable, très aimable et fort sociable: « Ortelius, » dit-il, « était d'une haute taille et avait « les manières faciles et gracieuses; ses « yeux étaient bleus, sa barbe blonde, « ainsi que sa chevelure de même teinte, « que relevait la blancheur de sa peau « et la beauté de son front. D'un abord « agréable, il avait aussi une conversa- « tion variée et affable. Grave sans pé- « dantisme, sa conduite se ressentait « continuellement de son éducation « éminemment chrétienne ».

Cette manière d'être valut à Ortelius de nombreux amis, non seulement parmi les marchands, mais aussi parmi les artistes de la gilde de Saint-Luc, dont l'association formait la célèbre Chambre de Rhétorique des *Violieren*, société à la fois très remuante et très intelligente.

Elevé dans une famille essentiellement protestante, il savait se soustraire aux exagérations théologiques qui avaient conduit ses cousins à l'exil, comme il réprouvait les erreurs du fanatisme cruel des catholiques et trouvait la satisfaction d'une conscience honnête et pacifique dans son amour du travail, en dehors de la fureur des partis, au point qu'aujourd'hui encore il serait très difficile de décider s'il fut protestant ou s'il resta catholique. Modeste, il n'avait pas la prétention, et ne se sentait pas la force de réformer l'humanité; sa sagesse lui valait des amis dans les camps les plus opposés et contribua au progrès de sa fortune.

Jusqu'à cette époque Abraham Ortels avait été en quelque sorte l'enfant de ses œuvres. Mais l'extension de ses affaires, les voyages auxquels ses affaires mêmes l'obligeaient, le mirent en contact avec des hommes distingués de l'étranger, dont il était parfaitement accueilli pour son aimable caractère et sa générosité, et contribuèrent ainsi à développer son savoir et son instruction. Parmi ses nouveaux amis, il faut citer Hubert Goltzius, élève du célèbre peintre liégeois Lambert Lombard, qui aida puissamment Ortelius à acquérir les connaissances d'antiquaire. Lombard s'était épris d'art et d'antiquité dans ses grands voyages en Europe; il avait recueilli des objets anciens et avait formé une riche collection; précurseur des archéologues modernes, il s'efforçait d'en tirer des enseignements destinés à contrôler l'histoire. Formé à son école, Goltzius était venu s'établir à Anvers où il avait fondé un commerce très lucratif d'antiquités, qu'il récoltait dans tous les pays pour les revendre aux marchands d'Anvers, tels que les frères Schetz de Grobbendonck. La similitude du commerce et des goûts établit tout naturellement des relations d'amitié entre Ortelius et Goltzius; fréquemment, ils firent des voyages de recherches en commun, voyages que le secret commercial imposait de garder mystérieux. Dans leurs entretiens, les deux compagnons s'occupaient d'histoire, leur étude de prédilection, et Goltzius, plus instruit, transmettait à Ortelius les enseignements puisés chez Lombard. Il en fut ainsi de la numismatique qui bientôt devint une passion chez le jeune Ortelius. Quelques années après, Goltzius, attaché au service des frères Laurin de Watervliet, à Bruges, quitta Anvers pour se rendre dans cette dernière ville, laissant à Ortelius sa riche clientèle anversoise, qui fut une source de fortune pour notre antiquaire. Ortelius trouvait parmi les jeunes artistes, qui chaque année se répandaient dans tous les pays de l'Europe et principalement en Italie (d'où leur vint le surnom de *romanistes*), des agents pour le renseigner ou pour acquérir des ob-

jets d'antiquité, en même temps que les cartes géographiques nouvelles qui paraissaient, et intéressaient son industrie d'enlumineur de cartes. L'antiquaire évitait ainsi des voyages coûteux et les jeunes artistes voyageurs, dont la bourse était souvent fort légère, en bénéficiaient. Emmanuel van Meteren, apprenti chez Dankaert établi à Londres, revint en 1552 avec son patron à Anvers, où il séjourna, tout en faisant de temps à autre des voyages à Londres pour les affaires de son maître, notamment en 1556 et 1558. Emmanuel devint ainsi l'agent de son cousin en Angleterre, et lui procura entre autres la direction de la vente de la riche bibliothèque délaissée par sir John Roger, père de sir Daniel Roger, ambassadeur de la reine Elisabeth près de l'empereur Maximilien II, vente qui eut lieu à Francfort et mit Ortelius en relation avec les savants les plus distingués de la Grande Bretagne.

Bien plus encore que Goltzius, Gérard Mercator, dont Ortelius fit la connaissance à la foire de Francfort en 1554, exerça une influence heureuse sur son développement intellectuel et lui ouvrit la carrière de gloire dans laquelle tous deux devaient s'illustrer. Mercator, plus âgé qu'Ortelius, était alors dans tout l'épanouissement de son talent ; il venait de publier sa belle carte de l'Europe dont l'apparition fut un événement dans le monde scientifique et commercial. Il vivait déjà à cette époque retiré à Duisbourg, résigné à l'exil pour se soustraire aux persécutions religieuses. Mercator saisit avec empressement l'occasion d'étendre ses relations avec la Belgique et surtout avec Anvers devenu le meilleur marché des cartes. Ortelius lui offrit son concours pour l'enluminure et la vente, et lui ouvrit le marché de l'Angleterre ; enfin, il mit Mercator en rapport avec le célèbre imprimeur-éditeur Christophe Plantin avec lequel il était entré lui-même en relation vers 1558. Le nom d'Ortelius, dit Mr M. Rooses, est inscrit à cette date dans le journal de Plantin, avec la mention de *peintre de cartes*. « Les achats faits à diverses re- « prises sont tantôt en exemplaires mul- « tiples, ce qui indique un but commer- « cial, tantôt en exemplaire simple, ce « qui suppose une collection person- « nelle. »

De ce commerce d'affaires naquit une véritable amitié entre Mercator et Ortelius. Ils étaient doués, l'un et l'autre, d'un cœur généreux, aux aspirations élevées et indépendantes, que l'esprit de jalousie ne pouvait atteindre. Mercator entretenait son ami de ses espérances d'avenir pour le progrès de la géographie, qu'il prétendait transformer en une science rigoureuse, basée sur les principes de la géométrie des projections. Ortelius concourait à ces études par la communication des cartes nouvelles qui, chaque jour, lui fournissaient des détails inédits sur les belles découvertes de cette époque en Amérique et aux Indes. Eclairé par les conseils de son ami, Ortelius, qui, jusqu'alors, s'était borné à l'enluminure d'œuvres d'autres géographes, comprit les avantages qu'il pourrait retirer du tracé des cartes nouvelles, au courant des découvertes du jour ; ne possédant pas l'instruction scientifique que Mercator avait acquise à l'université, il s'appliqua, suivant le témoignage de Rademacker, à y suppléer par l'étude de la géométrie.

La correspondance d'Ortelius nous fournit quelques renseignements sur ses nombreux voyages. Dans une lettre datée de Francfort, le 8 avril 1566 et adressée à son cousin Van Meteren à Londres, il raconte qu'il a assisté au couronnement de l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint, puis il donne des renseignements sur son commerce de cartes géographiques : « Votre dernière « lettre me demande *deux Europes*, que je « pense que mes sœurs vous enverront (di- « rectement d'Anvers) ; .. L'Anglais peut « dire ce qu'il lui plaît ; il m'a acheté « les dernières au prix de 70 sous ; « voyez le dernier compte anglais que « vous avez reçu. Je mets le tout à votre « disposition, comme si vous étiez mon « facteur à Londres. Je vous adresserai « d'ici *un Dijon* (*Dion*) à 28 sous, *un* « *Rome*, à 16 sous et quelques autres « pour 42 sous... Je vous joins aussi,

« mon cher cousin, *une nouvelle France* « pour 13 sous ». *La carte d'Europe* était celle publiée par Mercator en 1554, et il en était probablement de même pour la *Nouvelle France*, que l'on retrouve dans l'atlas de Mercator de 1585. Celles de *Dijon* et de *Rome* paraissent avoir été achetées à la foire et sont de provenance inconnue.

Dans une lettre datée d'Anvers, 25 octobre 1557, Ortelius s'occupe plus spécialement de numismatique et expédie plusieurs médailles de Jules-César, d'Othon, de Vitellius, de Pertinax, d'Héliogabale, etc. ; il constate que les médailles de femmes, Faustine, Lucille, sont rares ; Antonine, Agrippine, Domitille, se trouvent plus fréquemment.

Le 8 juillet 1559 (d'Anvers), il raconte qu'il revient de Paris où il a assisté à l'arrivée du duc d'Albe, du comte d'Egmont, du prince d'Orange et d'autres seigneurs belges, envoyés comme otages par Philippe II près de Henri II, en garantie de la paix de Câteau-Cambrésis. Il parle du mariage contracté par le duc d'Albe, comme représentant de Philippe II, avec Elisabeth de France âgée de treize à quatorze ans, de la médaille frappée à l'occasion du mariage du prince de Piémont, Emmanuel Philibert, avec la princesse Marguerite, et de quelques autres sujets tels que l'autodafé de Valadolid « pour célébrer la fête de la « Trinité », etc.

Ortelius poussa ses voyages jusqu'en Italie, et c'est entre les années 1550 et 1558, qu'il faut placer les deux ou trois voyages mentionnés par Sweerts, qui trouvent difficilement place à une autre époque de sa carrière. Ce que l'on en sait, c'est qu'il les fit aux frais de Hooftman, et dans l'intérêt des affaires de celui-ci. Gilles Hooftman, seigneur de Cleydael et Aertselaer, arrivé à Anvers pauvre, y avait acquis une grande fortune. Lui aussi mettait son orgueil à orner sa maison de curiosités et d'objets d'art, et ne reculait devant aucune dépense. Il possédait, dit-on, plus de cent navires sur mer et ardent réformé, après la prise de la Brielle en 1572 et la révolte de Flessingue, il voulut faire de cette ville une La Rochelle des Pays-Bas et y envoyer, à cet effet, des vaisseaux, des armes, des munitions et des vivres en abondance.

Ortelius avait à un haut degré l'esprit de famille ; au retour de ses voyages, il se montrait heureux de retrouver à son foyer sa mère et ses deux sœurs, dans sa maison du *Lys*, rue du Lombard, à Anvers, puis plus tard au *Cœur d'or* près de Saint-André. Généreux et hospitalier, il se plaisait à réunir fréquemment aux siens, ses amis habitant Anvers : Christophe Plantin et sa femme Jeanne Rivière, Philippe Galle, qui devinrent les intimes de la maison, en même temps qu'il faisait accueil à ceux de l'étranger à leur passage à Anvers, tels Mercator, Goltzius, Hogenberg, les frères Sadeler, etc. Chose remarquable, quoique beaucoup d'entre eux comme Ortelius lui-même, eussent des attaches avec le parti des réformés, il ne paraît pas que ces réunions aient porté ombrage à la politique des Espagnols. On en trouve la preuve dans un *laisser passer* conservé aux archives d'Anvers, autorisant Ortelius à se rendre librement à l'étranger ; la pièce a été délivrée en un temps où le duc d'Albe, pour arrêter l'émigration qui menaçait de dépeupler les provinces, n'accordait les permis qu'exceptionnellement. On y lit : « Abraham Ortelius, *oppidanus, jura-* « *vit* qu'il lui est indispensable de se « rendre à Cologne et à Francfort, et « dans d'autres endroits pour affaires, « et qu'il n'entreprend ce voyage pour « porter préjudice aux *placards* de sa « Majesté, publiés il y a peu de temps « et qui concernent l'expatriation des « Pays-Bas. Il déclare qu'il n'a nulle- « ment l'intention de changer de domi- « cile ou de résidence, mais qu'au con- « traire, aussitôt ses affaires terminées, « il reviendra immédiatement dans cette « ville pour y tenir sa résidence habi- « tuelle, sans fraude ni dissimulation ».

C'était la prudence et non le désintéressement des malheurs de la patrie, ainsi qu'on pourrait le croire, qui inspirait cette sage conduite à ces hommes de cœur. On sait que Plantin sur le cer-

tificat délivré par Aryas Montanus, qui avait vécu longtemps dans sa famille, avait inspiré tant de confiance à Philippe II, que ce prince n'hésita pas à lui confier les fonctions d'architypographe, c'est-à-dire de *censeur* de tous les livres publiés dans les Pays-Bas. Et cependant, en fouillant les archives secrètes de la maison Plantin, Mr Max Rooses y a découvert la preuve que le célèbre imprimeur était affilié à une petite secte de réformés dont la doctrine se rapprochait de celle des anabaptistes; elle avait pris le nom de *Famille de charité* (*Huys ter liefde*, *Schola charitatis*). Il y a de sérieuses raisons de croire qu'Ortelius et beaucoup de ses amis y furent également affiliés. Le but de cette secte, qui adoptait pour thème et expression de ses croyances la doctrine réformée la plus réprouvée par les catholiques, n'a jamais été nettement établi. Il faut y voir, croyons-nous, une de ces sociétés secrètes destinées à créer des moyens de protection éventuels entre ses affiliés et à protéger les malheureux contre les entreprises d'un pouvoir despotique, comme il en surgit dans tous les temps troublés de l'histoire. Plusieurs faits tendent à prouver qu'une pareille association de philanthropie secrète, à laquelle appartenait Ortelius, existait à Anvers. Mentionnons celui d'une jeune fille appartenant à une honnête famille d'Anvers, Marie Loobroek: arrêtée pour avoir assisté à un prêche à Hoboken, et accusée d'hérésie; elle attendait en prison le jugement qui devait la livrer au bûcher, lorsque des inconnus parvinrent à percer les murs de sa cellule et lui fournirent les moyens de s'évader et de fuir en Angleterre, où elle épousa à l'âge de vingt-deux ans le cousin d'Ortelius, Emmanuel van Meteren. Quelques années plus tard, Emmanuel lui-même fut sauvé d'une manière semblable par Ortelius. Etant venu en 1575 passer quelques jours chez son cousin à Anvers, il fut arrêté le 2 mai comme il se rendait à la Bourse, par ordre du Grand Commandeur Requesens, et emprisonné à la tour des Boulangers (*Bakkerstoren*) tandis qu'on opérait chez Ortelius des perquisitions dans ses bagages. Dans l'interrogatoire qu'il subit, il apprit qu'il était accusé de trahison et d'hérésie. Il redoutait d'être livré à la torture et réclamait en vain sa qualité de sujet anglais. Ortelius, malgré le danger personnel qu'il courait dans cette affaire, lui fit parvenir secrètement des encouragements dans le cabanon en bois où il était enfermé avec trois compagnons, ne respirant l'air que par trois ouvertures « grandes comme le poing ». Assisté de ses amis Gilles Hooftman, Georges Hoefnaegel, Jean Rademacker, Martin Della Faille, Ortelius fit parvenir une pétition au gouverneur et obtint la mise en liberté de son cousin, le 20 mai. Van Meteren retourna aussitôt à Londres, renonçant aux affaires qui motivaient ses fréquents voyages à Anvers. Nous ne multiplierons pas les exemples de ce genre qui par leur caractère mystérieux restent toujours discutables. Disons seulement que la maison d'Ortélius fut ouverte à toutes les victimes des persécutions religieuses, qu'il accueillait et secourait de sa bourse de la manière la plus large, au risque de se compromettre personnellement. Ainsi agit-il avec le littérateur Pierre Heinsius, le prédicateur Arnold Mylius ou van der Mylen, et Jean Portant, cosmographe et poète distingué, réduit à la misère après avoir publié des vers burlesques contre le gouvernement. Ortelius accueillit ce dernier dans son atelier, où il fut arrêté après de nouvelles imprudences, à l'âge de soixante ans, puis livré au bourreau sous prétexte de sorcellerie.

Une fois qu'Ortelius fut parvenu à l'aisance, ses voyages n'eurent pas toujours un but commercial et devinrent quelquefois des excursions d'agrément et de plaisir. En 1560, en compagnie de Mercator, de Hogenberg, de Philippe Galle et de Jean Sadeler, il visita Trèves et la Lorraine; ses compagnons et lui allèrent jusqu'à Poitiers où ils visitèrent la célèbre *Pierre levée*, monument druidique sur lequel ils inscrivirent leur nom; ce voyage marque l'origine de la carrière de géographe d'Ortelius et devint un

événement historique ; pendant plusieurs années, les principaux graveurs et cartographes anversois se font un honneur d'aller, comme en pèlerinage, inscrire leur nom sur la *Pierre levée* à la suite des deux grands maîtres de leur art. Dans les conversations du voyage, Mercator trouvant Ortelius mieux préparé par l'étude de la géométrie, décide la vocation de son jeune ami en lui rendant compte de ses propres travaux, et peu après son retour à Anvers, Ortelius publie en effet les premières cartes dessinées par lui qu'il a le droit de signer de son nom. En 1561 déjà, il adressait à Scipio Fabius, de Bologne, l'ébauche d'une mappemonde pour laquelle il avait adopté la disposition proposée en 1521 par Benedetto Bordone. Trois années plus tard, en 1564, il adressait au même savant l'épreuve achevée de sa mappemonde. Ce fut, au témoignage de son ami Rademacker, la première carte dont l'exécution appartient en propre à Ortelius. Cette mappemonde figura plus tard dans son atlas sous le titre de *Typus Terrarum Orbis*. Géographe descriptif plutôt que géomètre, Ortelius préfère, comme la plupart de ses prédécesseurs, le planisphère monosphérique, retour d'idées vers lesquelles penchait en ce moment Mercator, après avoir condamné ce système lors de l'exécution de son planisphère bishémisphérique de 1538. Ce ne fut sans doute pas le seul emprunt qu'Ortelius fit aux enseignements recueillis dans ses entretiens avec son ami. Comme Mercator l'avait déjà fait dans sa carte d'Europe, il réduit la longueur de la Méditerranée à 52°, mais on constate qu'il reste fidèle à la forme Ptoléméenne, condamnée par Mercator, dans le tracé de la côte occidentale de l'Afrique voisine de Gibraltar. On voit aussi apparaître dans la mappemonde d'Ortelius le premier méridien du Cap Vert, dont Mercator fait emploi dans sa carte de 1569. Malgré ces similitudes dans l'œuvre des deux maîtres, il serait téméraire d'affirmer que l'un ait influencé l'autre : elles ne furent peut-être qu'une rencontre du hasard. D'après le témoignage du même Rademacker, les cartes isolées publiées par Ortelius avant l'apparition de son célèbre atlas, désigné sous le nom de *Theatrum* et dont nous parlerons plus loin, furent : une *carte d'Egypte*, qu'il adressa à Scipio Fabius, de Bologne, en 1565, — puis une carte assez médiocre, dressée sur la projection cordiforme, représentant l'*Asie*, qu'il adressa à Guillaume Postel et que Rademacker prétend avoir été exécutée par Castaldus; — enfin un dessin du *château de Britenburg* (*arx Britania*) ancien château romain submergé, découvert en 1552 sur la côte de Hollande et dont Ortelius envoya un dessin à Rademacker en 1568.

Il semble d'après le témoignage de Waltherius Ghymmius, bourgmestre de Duisbourg, ami et biographe de Mercator, que dans leur voyage de Poitiers, Mercator signala à Ortelius l'utilité de publier une collection de cartes, un *Tableau général de l'univers*, analogue aux *Tables de Ptolémée*, soigneusement tenu au courant des découvertes du jour et d'un format assez réduit pour être aisément maniable ; collection assez semblable aux *Chartriers de portulans* que l'on possédait déjà pour le service de la marine, et que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'*Atlas*, donné par Mercator. Il est probable que les deux interlocuteurs furent d'accord sur l'utilité de cette publication, et à ce sujet une légende assez curieuse s'est produite qu'il importe de reproduire d'une manière complète.

« Longtemps avant qu'Abraham Ortelius eut eu l'idée de publier ces tables, dit Ghymmius, Mercator avait conçu le projet, et s'était occupé de la publication d'un *Atlas* de cartes réduites, générales et particulières, du monde entier. Déjà il avait dessiné à la plume un grand nombre de ces cartes et mesuré les distances relatives des lieux, de sorte qu'il ne restait plus qu'à les graver sur cuivre. L'amitié qui le liait à Ortelius lui fit prendre la résolution de retarder son travail commencé, et de ne publier ses cartes qu'après qu'Ortelius eût vendu un grand nombre d'exemplaires

« de son *Theatrum*, et réalisé ainsi de « gros bénéfices ». — « Quoique son « Atlas fut presqu'achevé, » dit à son tour le Dr Van Raemdonck, « Mercator « abandonna en faveur de son ami, dont « la fortune avait été ébréchée par les « voyages, les collections et les gravures, « non seulement le profit, mais encore « l'honneur et la priorité. Il fit plus ; « pour en assurer le débit, il fit le plus « grand éloge de l'œuvre de son rival « dans une lettre qu'il lui permit de « rendre publique. Le *Theatrum* parut « en 1570, et recommandé par Merca- « tor eut un plein succès. Celui-ci in- « soucieux de son propre intérêt, laissa « s'en épuiser trois éditions, avant de « commencer la publication de son « Atlas, et fournit ainsi à son cher « Abraham, l'occasion de restaurer sa « fortune ». — « Quoi de plus tou- chant », ajoute à son tour Félix van Hulst, « mais quoi de plus rare en « même temps, que cette émulation sans « jalousie des deux grands géographes « de leur époque, se rendant mutuelle- « ment justice sans affectation, et se « donnant jusqu'au bout les preuves de « l'amitié la plus vraie, comme de l'es- « time la mieux sentie ». — Cette his- toire nous représente très exactement et en termes touchants, les rapports pleins de délicatesse, de générosité et de désin- téressement qui existaient entre les deux grands géographes, mais elle n'est en réalité qu'un roman ou une fable. On sait en effet que l'*Atlas* de Mercator loin d'être achevé en 1564, était tout au plus ébauché et ne fut pas terminé pendant sa longue carrière de travail : il fut continué après sa mort par son fils Rumold, qui lui-même le laissa in- complet, et il ne fut achevé qu'au com- mencement du XVIIe siècle par Hondius (voir l'article Mercator). Si la fortune d'Ortelius n'était pas suffisante pour mener à bonne fin l'entreprise considé- rable de la publication de l'Atlas, loin d'être *ébréchée* par ses dissipations, elle était en voie de grande prospérité par d'heureuses spéculations et beaucoup plus importante que celle de Mercator, assez médiocre commerçant qui mourut pauvre. La correspondance d'Ortelius, publiée de nos jours par Mr Hessels, nous permet de retracer, en termes plus exacts et moins romantiques, l'origine de l'Atlas ou plutôt du *Théâtre du monde* (*Theatrum orbis terrarum*) d'Ortelius.

Les marchands du XVIe siècle qui préparaient une expédition étaient obli- gés, à défaut de bonnes cartes, de joindre aux instructions écrites qu'ils donnaient au chef de leurs caravanes, ou *charte partie*, un itinéraire détaillé de la route à suivre, soit par terre soit par mer. A défaut d'instruction suffisante, ils s'adres- saient, pour la rédaction de cet itinéraire, à un géographe de profession. Dans les grandes maisons de commerce il n'était pas rare de trouver un employé ou le chef lui-même, capable de dresser cette pièce avec une plus grande compétence des affaires, ce qui constituait une éco- nomie sur les frais à payer au géogra- phe, et avait en outre l'avantage consi- dérable d'assurer le secret sur le but de l'expédition. Telle fut en effet la méthode pratiquée dans les bureaux du riche marchand et armateur d'Anvers Gilles Hooftman, dont nous avons déjà cons- taté les rapports avec Ortelius au sujet des achats et ventes d'objets d'antiquité. C'est ce que nous confirme d'ailleurs une lettre adressée par Jean Rademac- ker, ancien employé de Hooftman, le 25 juillet 1603 à Ortelianus, neveu de Ortelius, en réponse à une demande de renseignement que lui adressait celui-ci, sur l'origine du *Theatrum* de son oncle. « Mon maître (Hooftman) », dit Rade- macker, « quoique n'étant pas homme « de lettres lui-même, avait en grande « estime la littérature, les savants, les « artistes et surtout ceux dont les « travaux pouvaient avoir un résultat « pour ses entreprises personnelles. « En expérience nautique il dépassait « tous les marchands d'Anvers de son « temps, et se montrait même leur con- « seiller bienveillant en toutes les cir- « constances. Il s'efforçait d'acquérir « pour ses études les meilleurs instru- « ments et spécialement les cartes mari- « nes, les compas et instruments de « relèvement (*boussoles ou compas de*

« *route*) afin de pouvoir apprécier les « changements de direction des vents, « prévoir les dangers de pertes de na- « vires, les changements de routes sui- « vies et par ces études réalisait des « bénéfices importants sur les assurances. « A cet effet, il recueillait toutes les « cartes marines qu'il parvenait à se « procurer, dans le but de calculer les « distances à parcourir et en déduire le « frêt des marchandises, en même temps « que de supputer les dangers auxquels « elles étaient exposées dans leur trans- « port, en tenant compte également des « périls que pouvaient provoquer les « guerres européennes. On ne disposait « pour préparer ces *chartes-parties* que « de très grandes cartes, préparées en « rouleaux (*ou affichées sur les murs « des bureaux des armateurs*), et pour « faciliter ce travail je lui suggérai « l'idée de réunir toutes les petites car- « tes qu'on pourrait se procurer et de « les relier en petits volumes de manière « à rendre ces collections très maniables. « A cet effet il me chargea de lui pro- « curer par l'intermédiaire d'Ortelius, « toutes les cartes de France et d'Italie, « qu'il pourrait trouver ne dépassant « pas le format d'une feuille de papier « et rassembla ainsi un volume com- « posé d'environ 30 cartes, qui se trouve « encore en possession des héritiers « d'Hooftman... » — Le 14 août de la même année il ajoutait : « J'ai des « doutes sur... et sur le nombre de « cartes du premier exemplaire du *Thea- « trum*... Pour ce qui concerne l'arran- « gement et la forme du volume origi- « nal que nous avons rassemblé, j'espère « le revoir prochainement et vous in- « formerai s'il s'y trouve quelque chose « qui puisse vous intéresser... Je me « rappelle seulement que la première « carte était une mappemonde, puis « venait l'Europe, puis enfin les con- « trées ou provinces... »

Les recherches que Rademacker fit au sujet de ce *prototype* du *Theatrum* aboutirent, car le 7-17 janvier 1604 il écrivait à Ortelianus : « J'ai reçu le volume de « Hooftman qui a servi de modèle au « *Theatrum* d'Ortelius ; il est fort dété- « rioré par un long usage. Il consiste en « 38 cartes, principalement imprimées « à Rome par Michel Tramezini, mais « huit ou neuf ont été imprimées en « Belgique. Je n'ai pas le temps de vous « transcrire les titres des cartes, mais je « vous les enverrai si vous le désirez. « Toutes représentent des contrées « d'Europe, excepté celle d'Asie, d'Afri- « que, de Tartarie et d'Egypte... »

Ce précieux volume, si intéressant pour l'histoire de la géographie, paraît irremédiablement perdu ; du moins son existence n'est plus signalée nulle part.

L'utilité de cet atlas composé de cartes hétérogènes, de format, de provenance et d'auteurs très divers, étant bien établie par la pratique du commerce, l'idée vint naturellement à Ortelius, d'en faire une nouvelle édition complète, d'un tirage considérable. Il fallait l'améliorer en ramenant les cartes à un format et à une unité de projection, pour rendre les formes, représentées sur ces diverses cartes, plus facilement comparables. Il fallait corriger les tracés de manière à représenter sur les nouvelles cartes les dernières découvertes, et, en même temps, songer aux nécessités de l'avenir en préparant le remplacement successif de certaines cartes par d'autres, lorsque des découvertes viendraient nécessiter des modifications, de manière à ce que l'œuvre restât constamment au courant des connaissances du jour. Il fallait créer un vaste atelier pour la reproduction de cet atlas dans un temps relativement court, afin de n'être pas exposé à produire des cartes corrigées très disparates. Il fallait enfin se procurer les capitaux importants qu'exigeait l'entreprise. Ortelius s'appliqua à cette affaire avec ardeur en prenant conseil des hommes les plus capables de le guider dans les opérations diverses qu'elle comportait, d'ordre à la fois scientifique, artistique, industriel et commercial. Il consulta Mercator, surtout au sujet du système de projection géométrique qu'il convenait d'adopter pour les cartes de l'atlas. Celui-ci lui recommanda la *projection cordiforme*, alors généralement en faveur, et autorisa

généreusement son ami à reproduire ses cartes d'Europe et de Flandre, dont il possédait seul le privilège de reproduction; ces deux cartes parurent en effet dans le *Theatrum* sous une forme réduite et la carte de Flandre, avec quelques modifications indiquées par Marc Laurin pour la topographie des environs de Biervliet. Le peintre Martin de Vos, alors occupé à décorer l'hôtel d'Hooftman, fut consulté au sujet de l'ornementation artistique des cartes qui avait une grande importance dans toutes les productions de l'école flamande. Ortelius, quoique enlumineur de profession, était d'avis « qu'une carte dépourvue de « couleur est meilleure qu'une carte « chargée d'enluminure ». Sans contredire à cet avis, De Vos conseilla, pour une publication qui devait devenir populaire, de ne pas s'écarter de la mode en usage et de recourir à l'enluminure pour l'ornementation des cartes. Gilles Coppens de Diest, imprimeur éditeur établi à Anvers, accepta la charge du service d'impression et de vente. Enfin, il est vraisemblable que Gilles Hooftman prit la responsabilité du service financier d'une entreprise dont il se glorifiait d'avoir été l'un des promoteurs.

Tout étant soigneusement préparé, on se mit vaillamment à l'œuvre. Un important atelier de géographes, de dessinateurs, de graveurs, la plupart empruntés aux ateliers de Plantin, entreprit sous la direction spéciale d'Ortelius, l'exécution et la correction des cartes pour l'édition nouvelle. Lui-même se chargea de l'exécution des cartes d'*Europe*, d'*Asie* et d'*Afrique*. Parmi ses collaborateurs, il faut citer François Hogenberg et ses deux aides habituels, les frères Ferdinand et Ambroise Arsenius (les petits-fils de Gemma Frisius) qui se chargèrent de reproduire la *Mappemonde* d'Ortelius; Jean Surhon, de Mons, reproduisit sa carte du Vermandois qu'il avait déjà éditée chez Plantin; Chrétien Sgroot exécuta sa carte de Gueldre; Deventer, les cartes du Brabant, de Zélande, de Hollande et de Frise; Egide Bulonius, une carte de Savoie. A côté de l'atelier de graveurs se trouvait un atelier d'enlumineurs dans lequel travaillaient Abraham Verhoeven et Mynken Liefrinck, qui acquirent une certaine réputation dans cette branche de l'art. Les travaux furent poussés avec tant d'activité que le *Theatrum orbis terrarum* parut le 20 mai 1570, imprimé aux frais d'Ortelius, chez Gilles Coppens de Diest à Anvers. Il était dédié au roi Philippe II, avec une préface d'Ortelius, un catalogue des auteurs consultés (87 noms), un index des cartes au nombre de 53 avec texte, deux notices : *De Mona Druidum insula*, par Humphred Lhuyd et *Antiqua regionum, insularum, ... nomina* par Arnold Mylius. L'auteur mit en tête de son livre une épigraphe, empruntée à Cicéron, qui indique déjà les tendances philosophiques de la géographie moderne :

Le cheval naît pour traîner et transporter les far-
[deaux,
Le bœuf pour labourer avec la charrue et le joug
Le chien pour chasser et garder le logis
Mais l'homme naît pour étudier avec son intelli-
[gence
L'ensemble de l'Univers et méditer sur sa Création.

L'ouvrage répondait évidemment à un besoin public, car il eut dès son apparition un succès prodigieux. L'édition fut si rapidement épuisée que la même année il en parut une 2e édition latine. L'année suivante, 1571, parut une 3e édition latine entièrement semblable et une édition flamande, exécutée avec le concours de Pierre Heyns, puis vinrent, en 1572, une édition allemande et une édition française.

Le *Theatrum* n'était en réalité qu'une compilation, mais une compilation faite par un esprit judicieux, d'une délicatesse et d'une loyauté parfaites. « Il « met à contribution les géographes de « tous les pays, » dit Lelewel, « copiant « leurs productions à son module. « Quand l'auteur de la carte est nommé « ou connu, il n'y touche point..... « Quand la carte était d'un auteur in- « connu ou anonyme, il était quelque « peu plus audacieux, ajoutait ou chan- « geait ce qu'il pensait nécessaire ». Il n'indique pas seulement les auteurs qu'il copie, sa loyauté s'impose de faire connaître tous ceux qu'il a consultés

dans le *catalogue des auteurs* qu'il donne en *Index*, et ces indications nous restent comme un des documents les plus précieux pour l'histoire de la géographie. Il résulta de ce mode de publication, comme le constate Lelewel, qu'elle resta « incomplète et d'un choix de matériaux « assez inégal, mais d'une exécution supérieure à beaucoup d'originaux ; « qu'elle profita à Ortelius et lui gagna « une haute célébrité. Les cartographes « ambitionnaient de voir figurer leurs « noms dans son recueil et s'empressaient de lui communiquer leurs compositions ». Grâce à ces communications, Ortelius ne cessait de perfectionner son œuvre dont la vente allait toujours croissant. Mercator disait d'Ortelius, « qu'il était la candeur et l'honnêteté mêmes ». Ortelius s'empressa d'envoyer un exemplaire du *Theatrum* à Mercator, qui le remercia par une lettre du 22 novembre 1570 : « J'ai examiné « votre *Théâtre*, » lui écrit-il, « et je « dois vous faire compliment sur le soin « et l'élégance avec laquelle vous avez « embelli les travaux des auteurs, tout « en respectant leurs productions personnelles, sans vous écarter de la « règle de la vérité, si négligée dans un « grand nombre de cartes. Les cartes « italiennes sont spécialement mauvaises « sous ce rapport. Vous avez beaucoup « de mérite d'avoir choisi les meilleures « descriptions de chaque région et de « les avoir rassemblées dans un seul « recueil, peu coûteux, peu volumineux, « et facilement transportable... » Ortelius, très heureux des encouragements d'un savant dont il estimait très haut le mérite, lui répondit aussitôt : « Si on « attaque désormais la réputation que « vous m'avez faite, songez que ce sera « à vous de la défendre et non à moi, « qui ne puis être juge en ma propre « cause... ».

Quoique rivaux de gloire, la plus sincère amitié continuait à régner entre eux. « Mercator et Ortelius avaient le « même dessein », dit Lelewel, « de former l'ensemble de la géographie. La « question de priorité ne les tourmentait guère. Chacun avait sa tâche « spéciale. Ortelius assemblait, amassait et formait un recueil ; Mercator « élaborait, organisait... Ortelius se hâtait comme un entrepreneur qui avait « du succès et des moyens ; Mercator au « sein de sa famille, ne pouvait dans son « cabinet élaborer des produits aussi « vite... Mercator puisait dans la collection des cartes acquises par son « ami, ce qui pouvait servir à ses lentes « et laborieuses études et lui en témoignait sa touchante reconnaissance. « Ortelius avait ses conseils et ses produits s'il lui plaisait de les reproduire, « comme il a reproduit sa carte de « Flandre. » Presque toujours Ortelius se rendait aux conseils éclairés et désintéressés de Mercator, comme il le fit par exemple, lorsque celui-ci lui recommanda la carte de Hongrie de Wolfrang Lazius.

Malgré sa « candeur », Ortelius n'était pas absolument exempt de jalousie ; on trouve une trace, inexpliquée d'ailleurs, de ce sentiment dans ses relations avec le graveur De Jode d'Anvers, qui se posait comme son rival, notamment au sujet de la *carte de Scandinavie*, que celui-ci avait fait graver pour Liévin Algoet (*Goethals*). Il feint d'ignorer l'existence de De Jode quoique celui-ci habitât Anvers et qu'il employât même un de ses graveurs, Jean Deutecom, à partir de 1573. « Il est singulier », dit Lelewel, « qu'Ortelius ignorât l'exis« tence de cet auteur... Ortelius se « fâchait-il de l'activité de De Jode...? »

Les améliorations qu'Ortelius apportait à son œuvre étaient telles, qu'en 1573 déjà il commença à publier sous le titre d'*Additions au Théâtre de l'Univers* (*Additamentum Theatro orbis terrarum*), des cahiers renfermant des cartes nouvelles ou des cartes rectifiées, pour remplacer les anciennes. L'*Additamentum* de 1573, publié en latin, flamand, allemand et français, contenait 17 cartes. L'adjonction et la substitution de ces cartes nouvelles dans les diverses éditions du *Theatrum* qui nous sont parvenues, jettent assez de doute sur leur composition exacte. Ceci démontre une fois de plus, la nécessité de dater

toutes les compositions géographiques, comme celles de l'histoire.

L'œuvre d'Ortelius n'eut pas seulement pour résultat de populariser l'étude de la géographie, elle provoqua les levés d'une foule de cartes nouvelles. Et ce n'était pas toujours chose facile dans les Pays-Bas troublés par la guerre religieuse, où le gouvernement espagnol craignait de favoriser les séditions, en fournissant des informations précieuses aux rebelles. La publication de la carte du Hainaut de Jean Surhon nous en fournit un curieux exemple : Ortelius ayant adressé une requête au Conseil Privé pour être autorisé à reproduire cette carte qui avait déjà été publiée et vendue, sa requête fut envoyée pour avis au Grand Bailli du Hainaut, Philippe de Sainte-Aldegonde. Celui-ci répondit à la requête d'Ortelius, qu'il qualifie de *tailleur de figures*, du camp devant Harlem en 1572 : « Il me semble, à correction « de mon humble avis, que l'impression « de la carte du dit pays ne se peut permettre pour les raisons que Vos Excellences savent. Ceci n'a aucune « utilité pour le pays ; au contraire, il « importe que le Conseil impose au « suppliant de lui livrer toutes les formes, patrons et autres choses apprêtées pour cette impresssion, vu qu'il « est requis pour le service de S. M. le « bien du pays, que la susdite carte ne « soit pas mise en lumière... ». Heureusement, le Conseil passa outre.

Le *Theatrum* eut une vogue qu'aucun livre de son époque n'a dépassée : vingt-cinq éditions se succédèrent du vivant d'Ortelius et le succès se continua après sa mort jusqu'en 1612. L'ouvrage était pourtant d'un prix élevé : en 1598 Plantin vendait l'édition latine 30 florins. « L'Atlas d'Ortelius était le volume le « plus cher du XVIe siècle », dit Mr Max Rooses ; « celui de Mercator ne coûtait « guère, en 1598, que la moitié, soit « 15 florins... En faisant l'addition des « exemplaires du *Theatrum* placés par « Plantin et Jean Moretus, (c'est-à-dire « dans une seule librairie d'Anvers), « du vivant d'Ortelius, nous trouvons « pour les différentes éditions, un total « de 1712 exemplaires, répartis sur « vingt-huit ans, ce qui donne un peu « plus de 62 exemplaires par an ». Tel était le débit de l'ouvrage que les éditions succédaient aux éditions.

Arias Montanus envoyé à Anvers par Philippe II, pour y surveiller l'impression de la *Bible polyglotte* confiée à la maison Plantin, y vécut dans l'intimité de la famille de l'imprimeur et de son ami Abraham. Témoin du succès extraordinaire qu'obtenait le *Theatrum*, il le signala à la Cour d'Espagne en 1573, se portant fort pour l'orthodoxie d'Ortelius, quoiqu'elle fut bien douteuse ; ensuite de cette communication Ortelius fut nommé *Géographe du Roi*. Le duc d'Albe lui en remit lui-même le brevet avant de quitter la Belgique. Hommage bien extraordinaire, rendu à son talent, à une époque où les têtes les plus hautes tombaient au moindre soupçon d'alliance avec la Réforme.

Après plusieurs années consacrées sans relâche au travail dans l'atelier, dont les enlumineurs suffisaient à peine aux nombreuses demandes de cartes coloriées à la main, suivant la manière de l'époque, Ortelius chercha quelque repos dans les études d'antiquaire et les voyages qui avaient charmé sa jeunesse. En 1573, il publia une description de deux pièces rares de sa collection de médailles. Elle a pour titre : *Deorum Dearumque capita ex vetustis numismatibus effigiata et odita. Ex Museo Ortelii.* L'ouvrage est illustré de dessins exécutés par son ami Philippe Galle. François Sweerts en a donné en 1602 une seconde édition, après la mort d'Ortelius.

En automne 1575, Ortelius fit un voyage dans le Brabant, le pays de Liége, Tongres, Maestricht, Trèves, Mayence, en compagnie de Jean Vivian de Valenciennes et de Jean Scoliers d'Anvers ; il nous a laissé le récit de cette excursion sous le titre de : *Itinerarium per nonnulas Galliæ Belgicæ partes Abrahami Ortelii et Joannes Vivianii;* dédié à son ami Mercator ; il fut imprimé en 1584 chez Plantin. En 1577, il visita l'Angleterre et l'Irlande avec son cousin Van Meteren, « s'arrêtant partout où

« il trouvait des inscriptions pour re-
« connaître les anciens noms des lieux
« et fixer les rapports de l'ancienne géo-
« graphie avec la moderne, sans négli-
« ger de faire en même temps provision
« de médailles, de vases artistiques, de
« statuettes et de tout ce qu'il pouvait
« se procurer en ce genre ». En 1578, accompagné cette fois de son ami Hoefnagels, Ortelius fit un voyage en Italie, en passant par Augsbourg, où Fugger lui fit le meilleur accueil et lui montra ses précieuses collections.

Revenu à Anvers, Ortelius reprenait aussitôt sa vie laborieuse et complétait un grand travail d'érudition qui fut publié sous le titre de : *Synonymia geographica sive populorum, regionum, urbium... appellationes et nomina...*, travail dans lequel il fut secondé par Arnold Mylius, et qui fut imprimé en 1578 dans l'officine de Plantin. C'était un catalogue alphabétique de tous les lieux dont ont parlé les anciens auteurs, mis en regard des noms modernes aux diverses époques. En 1493, Zacharie Lelio avait déjà publié l'esquisse d'un travail du même genre à Florence; ce fut surtout dans ce traité nouveau, beaucoup plus complet, qu'Ortelius se montra géographe savant. Il publia, en 1596, une seconde édition du même ouvrage revu et complété sous le titre de : *Thesaurus geographicus.* « Depuis Lelio, « dit Mr de Macedo, « personne n'avait traité cette « matière avec semblable autorité... Or-
« telius traça la route que devaient
« suivre ceux qui voudraient entrer dans
« la carrière qu'il avait parcourue avec
« tant de succès ». « C'est un vrai *tré-*
« *sor* », lui écrivit Juste Lipse, en lui accusant réception de son ouvrage. En 1584, Ortelius y ajouta la *nomenclature Ptoléméenne : Nomenclator Ptolemaicus.*

Grâce au succès du *Theatrum*, l'aisance reparaissait dans la famille Ortels, dont la fortune avait été un instant compromise par l'entreprise hasardeuse du géographe. Au retour de ses voyages il retrouvait à son foyer sa mère, qui vécut jusqu'à un âge très avancé ; dans une lettre adressée à son neveu en 1586, il l'informe que « sa mère souffre de « son grand âge ». Sa sœur Anne, pleine d'admiration pour les talents de son illustre frère, dirigeait son ménage et semblait avoir renoncé au mariage; elle fut la fidèle compagne de toute sa vie. Sa sœur Elisabeth avait épousé en 1562, un négociant nommé Jacques Cools, qui alla s'établir à Londres, laissant à Anvers sous la garde de sa grand' mère et de son oncle, leur jeune enfant Jacques Cools (voir ce nom), né à Anvers, le 31 décembre 1563, qui fut pour Ortelius et sa sœur Anne (qu'il nommait familièrement *t'Anneken*), comme un fils d'adoption, dont il se séparèrent à regret vers 1571, lorsqu'il fut rappelé à Londres par ses parents.

L'intimité avec la famille Plantin s'était resserrée depuis qu'Ortelius avait accepté de tenir sur les fonds baptismaux, la fille de Martine Plantin et de Jean Moerentorf, et plus tard encore par le mariage de la filleule d'Ortelius avec le fils de son ami Philippe Galle. La paix de cette petite association amicale faillit cependant être troublée au moment du retour d'Ortelius d'Angleterre, par un malentendu qui se produisit entre lui, Plantin et Galle, qu'il est bon de rappeler, parce qu'il peint le noble caractère de ces hommes généreux et éminents.

Pierre Heyns, le maître d'école qui avait collaboré à la publication du *Theatrum*, compromis par sa fougue protestante et ses propos inconsidérés sous le gouvernement du duc d'Albe, avait dû fuir à l'étranger pour échapper à des poursuites inévitables et n'avait pu rentrer dans son pays qu'à la suite de l'amnistie accordée lors de la proclamation de l'*Edit perpétuel*. Arrivé à Anvers dénué de toute ressource et mourant de faim, il avait le projet de recourir une fois de plus à la générosité d'Ortelius, lorsqu'il apprit son absence avec désespoir. Il eut alors recours à ses amis Plantin et Galle. Il avait eu l'idée d'écrire, suivant une méthode scolaire très usitée de son temps, une description abrégée du monde, en vers flamands, à laquelle il avait ajouté quelques cartes assez défectueuses. Plantin et Galle, afin de lui procurer des ressources,

eurent la générosité d'éditer cet ouvrage à leurs frais ; il parut en 1577 sous le titre suivant : *Spieghel der Werelt, ghesteld in ryme*. L'opinion se répandit à Anvers, les rapports entre Heyns et Ortelius étant bien connus, qu'il fallait y voir un *abrégé*, ou comme l'on disait dans le langage classique de l'époque, un *Epitome* du *Theatrum* du Maître. La vente en fut si productive que des éditions en français, en italien et en latin se succédèrent en 1579 et 1588.

Au retour d'Ortelius, ses deux amis, mus sans doute par un sentiment de délicatesse, évitèrent de lui parler de l'acte de générosité qu'ils avaient posé et auquel Ortelius se fut certainement associé s'il avait été avec eux. Soit qu'il ait ignoré cette publication, ce qui paraît peu probable, soit qu'il fût froissé d'un silence qui semblait cacher une atteinte à ses droits d'auteur, Ortelius ne s'en ouvrit pas davantage. Cependant en 1579, Ortelius reçut une lettre de Breslau en Silésie, de Jacques Monaw (*Monavius*), au sujet de cet ouvrage que Heyns lui avait envoyé : « J'ai vu l'*Epitome* de votre *Theatrum* », écrivait Monaw, « qui a pour titre *Miroir du Monde*, dont les cartes sont assez mal gravées, mais dont le plan est bon. Je souhaiterais que vous le fassiez exécuter vous-même par un bon graveur, se guidant sur vos travaux ». L'attribution qui lui était faite, d'un ouvrage en somme assez médiocre, froissa sa dignité d'auteur et causa un vif mécontentement à Ortelius. Une franche explication eut lieu alors avec ses amis. Non seulement Ortelius leur pardonna cette petite indélicatesse commise dans l'intérêt d'un ami commun, mais se reprochant ses idées de défiance, il offrit généreusement à Galle de l'aider à produire un travail meilleur et plus à l'abri des critiques. Telle fut l'origine de l'édition de l'*Epitome* de 1588, très différente de celle de 1577 et qui reçut le nouveau titre : *Epitome du théâtre du monde, d'Abraham Ortelius, auquel se représente, tant par figure que par caractères, la vraye situation, nature et propriété de la terre universel'e*. Dans cette édition, Galle fait une allusion discrète à ce différend et à l'autorisation cordiale que lui donna Ortelius de publier une réduction populaire de son œuvre, lorsqu'il dit « aux lecteurs et spectateurs benins » : « Ayant, passé quelques années, mis en lumière ce présent livret de cartes en divers langages et entendant qu'il était agréable à plusieurs, je m'avisai de le faire réimprimer, principalement parce que mon bon ami et Seigneur Abraham Ortelius avait depuis... augmenté son grand... Théâtre... Pourquoi je délibérai aussi d'amplifier le mien des cartes nouvelles ajoutées au dit Théâtre. Mais comme je ne devais, ni voulais le faire sans le congé exprès de l'auteur, j'eus la hardiesse de l'en requérir, lui remontrant que celui-ci ne porterait aucun dommage à la distribution du sien, mais plutôt le recommanderait. Ce fut pourquoi il octroya incontinent ma dite requête, non sans sourire estimant comme je pense, que son œuvre n'avait à faire de semblable recommandation ». Heyns moins discret, continua à exploiter son *Miroir du Monde*, et après avoir rempli les fonctions de capitaine de quartier pendant le siège du prince de Parme, reprit le chemin de l'exil où il mourut misérablement.

En 1581, Ortelius fit l'acquisition d'une vaste habitation rue de l'Hôpital, dite *Het vlasbloem* (*la fleur de lin*), où il installa ses collections de curiosités, considérablement accrues pendant son voyage en Italie. Son musée fut, dès lors, visité par tous les étrangers de passage à Anvers.

Suivant une coutume très fréquente de ce temps, Ortelius avait institué chez lui en 1574, un *Livre des amis* (*Album amicorum*) où tous ses visiteurs étaient invités à inscrire un autographe ; Ortelius y ajoutait le portrait lorsqu'il pouvait se le procurer. Parfois même il envoyait son album à l'étranger pour recevoir l'autographe d'un homme célèbre. Ce livre précieux nous a été heureusement conservé, ainsi que nous le dirons plus loin.

Dans leur riche retraite, le frère et la sœur ne cessaient de regretter le départ du jeune Jacques Cools, dans lequel Ortelius voyait un continuateur de son œuvre. Il s'informait de ses progrès et entretenait avec lui une active correspondance, lui prodiguant les conseils à la portée de son âge et le questionnant avec une sollicitude toute paternelle sur ses études. Il est curieux de constater que, tandis que le flamand reste la langue usuelle de la famille, même pour les exilés en Angleterre, comme le prouvent les lettres d'Ortelius à son beau-frère Cools, en 1575, il se sert déjà du latin dans celles qu'il envoie à son neveu. Les lettres d'Abraham Ortelius sont adressées à *Jacob Colius* (Junior), à *Jacob Colius Carbo*, à *Jacob Antracite* (allusion au nom flamand *Cool*, *charbon*), et plus tard encore *Jacob Colius Ortelianus* que le neveu adopte lui-même en signant simplement *Ortelianus*.

Dans une lettre du 15 mai 1589, nous trouvons la trace d'une curieuse discussion engagée entre l'oncle et le neveu, alors âgé de dix-sept ans, au sujet de *coquilles fossiles* que Bernard de Palissy affirme avoir trouvées dans la roche et être les restes d'êtres vivants que la mer y avait déposés, tandis qu'elles se trouvaient à des hauteurs où la mer n'avait jamais pu atteindre ; d'autres les considéraient comme des formes produites par le hasard et le jeu de la nature et des éléments. « Votre « discussion avec Hakluit, » écrit Ortelius à son neveu, « au sujet des fossiles, « m'a beaucoup intéressé. Je n'ai au- « cune idée précise sur ce sujet, mais si « les coquilles ont toutes été vivantes, « pourquoi les trouve-t-on plutôt sur « les montagnes que dans les vallées? « Comment se fait-il que l'animal ne se « retrouve pas pétrifié dans l'écaille? « Car vous dites que toutes les coquilles « sont pleines de terre, ou dans la « roche d'une masse de pierre? Com- « ment expliquer que dans ces circons- « tances la coquille ne soit pas devenue « pierre également? Le sable reste tou- « jours sable, mais peut devenir *pierre à* « *sable* ; sans doute par la longueur du « temps depuis le déluge, la même chose « a pu se produire dans la roche, je « l'admets avec vous ; mais je crois aussi « que ces formes ont pu aussi bien être « produites par un caprice de la nature, « au commencement des temps par di- « verses transformations... J'ai vu reti- « rer du sol à Anvers des coquilles « enveloppées de gangues terreuses, qui « étaient plus larges que les plus gran- « des coquilles que je possède dans mes « collections et dont le diamètre était « de plus d'un pied humain... Dans ces « objets je suis disposé à ne voir qu'une « métamorphose de la nature, car rien « ne peut me persuader qu'un aussi « grand coquillage ait pu être vivant. « Voudriez-vous par hasard faire revivre « l'idée de géants habitant la terre ? « On m'a raconté avoir trouvé des co- « quilles vivantes dans la roche, et quel- « qu'un m'a même assuré avoir mangé « l'animal sortant vivant d'une telle co- « quille retrouvée chez lui ; il ajoutait « qu'aussitôt après il eut besoin de « beaucoup de vin pour digérer et pré- « venir les accidents qui pouvaient en « résulter... ».

Ortelius conservait une ardeur infatigable au travail. En 1584, il compléta son *Theatrum*, par un atlas historique, sous le titre de *Parergon in quo veteris geographiae aliquot tabulae*, sorte d'*additamentum* qui embrasse toute la géographie ancienne sacrée ou profane, mais dans lequel on peut lui reprocher l'introduction de planches toutes d'imagination, telles que *la vallée de Tempé*, *Daphré ou le faubourg d'Antioche*, etc. Dans les éditions qui suivirent, ces planches furent introduites dans le *Theatrum*.

En 1584-85, Ortelius assiste au siège d'Anvers, par le prince de Parme, mais n'y prend aucune part ; cependant sa correspondance nous donne quelques aperçus assez curieux sur la difficulté des communications des assiégés avec le dehors. « Votre lettre du 4 décembre, « écrit-il à son neveu, le 9 janvier 1585, « que je reçois par Middelbourg, a été « ouverte et lue par le Markgrave, parce « qu'elle venait d'un pays avec lequel

« nous sommes en hostilités. Il est heu-
« reux qu'elle ne contenait rien qui put
« offenser notre peuple. Je suppose que
« deux des lettres que je vous adressais,
« ont été interceptées de cette manière.
« Ces choses doivent se produire dans
« nos temps troublés... ».

En 1591, Ortelius apprit la mort de Mercator par Mylius. La perte de ce vieil ami dévoué, qui l'avait initié en quelque sorte à l'art et la science devenus la gloire de sa vie, fut un grand chagrin pour lui.

En 1592, nous voyons Ortelius changer de nouveau de logis. Il acquiert la maison du *Lion Rouge* (*den rooden Leeuw*), rue du Couvent, ainsi qu'une habitation voisine, qu'il nomma le *Laurier* (*Lauwerboom*), probablement parce qu'elle était le fruit de ses travaux. Elle devint un musée public. « Ortelius « avait rassemblé dans sa maison », dit Sweerts, « des statues, des médailles « grecques et romaines, en or, en ar-« gent, en plomb, en cuivre, des co-« quilles des Indes et des antipodes, des « écailles de grandeur si prodigieuse « que dix hommes assis en cercle pou-« vaient y prendre leur repas, d'autres « si petites qu'elles égalaient à peine la « tête d'une aiguille. Sa bibliothèque « contenait des ouvrages importants de « tous genres, et l'on pouvait dire que « sa maison était une officine de belles-« lettres où l'on se rendait comme à un « lycée péripatéticien ou à l'académie de « Platon. » Tous les étrangers demandaient l'autorisation de visiter cette somptueuse demeure. En 1594, elle reçut la visite de l'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas et en 1595, celle de l'archiduc Albert. Ortelius y exerçait l'hospitalité de la manière la plus large vis-à-vis des étrangers, des artistes et des savants. L'année suivante, la ville d'Anvers lui offrait un témoignage officiel de l'admiration et de l'affection de ses concitoyens. Ortelius avait fait hommage à la régence d'un exemplaire de son *Theatrum*, qu'il considérait probablement comme définitivement achevé par l'adjonction de son dernier *Additamentum*. Le Magistrat, alors dirigé par les bourgmestre Edouard Vander Dylft et Charles Malinaers, lui fit don, en signe de reconnaissance, d'une magnifique coupe en vermeil semblable à celle qui fut offerte quelques années plus tard au grand peintre Pierre-Paul Rubens.

Dans sa retraite, Ortelius semble désormais se complaire à la classification et à la description de ses collections. Nous le voyons aussi publier une édition de Jules César : *C.-J. Cæsaris omnia quæ extant, jampridem opera et judicio viri docti emendata et edita* (Leyde, Raphelingen, 1593), et *Auraei sæculi imago, sive Germanorum veterum vita*, avec gravures de P. Vander Borcht, Philippe Galle, 1596.

En 1597, il entreprend encore une œuvre considérable que lui seul, avec son savoir de géographe et d'antiquaire, semblait capable de mener à bon terme. Au commencement du XVI^e^ siècle, un vieux manuscrit avait été vendu à Worms ; il portait pour titre *Monarchi Colmariensis Mappa mundi* et devint la propriété du poète Conrad Celtes, humaniste distingué, qui le légua à son ami Conrad Peutinger, patricien de Nuremberg, mort en 1547. Celui-ci ayant reconnu dans ce manuscrit un itinéraire d'Antonin, se proposait de le faire publier, mais ce projet n'eut aucune suite. Quelques années plus tard Marc Welser, de la riche maison de commerce qui avait fait fortune à Anvers, en retrouva des fragments dans sa bibliothèque ; il les fit reproduire chez les Aldes à Venise en 1591, avec un court commentaire. Après de nouvelles recherches, Welser retrouva les autres fragments qu'il croyait définitivement perdus et adressa le manuscrit complet à Ortelius à Anvers, jugeant que mieux que tout autre il était capable d'en tirer parti. Ortelius confia le soin de le reproduire par la gravure à son ami Jean Moretus ; lui-même projetait d'y joindre une notice explicative, lorsque la mort l'empêcha d'achever ce travail. Il fut publié à Anvers en 1598 par Welser, utilisant peut-être les notes préparées par Ortelius, sous le titre de *Tabula itineraria ex illustri Peu-*

tingerorum Bibliotheca quæ Augustæ Vindelicorum beneficio Marsi Velseri septemviri Augustani in lucem edita.

Ortelius mourut à Anvers, le 4 juillet 1598. Sa parfaite orthodoxie ne fut pas mise en doute et il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel voisine de sa demeure. Sa mort fut un deuil public et ses funérailles furent célébrées avec la plus grande solennité. De toutes parts venaient des témoignages d'admiration et de regret ; on pleurait non seulement le savant illustre, mais aussi l'homme de bien. L'historien de Thou disait : « On ne se borne pas à « citer Ortelius comme un savant qui a « les titres les plus incontestables aux « éloges, mais on en parle comme d'un « ami qu'on affectionne et dont on « apprécie le caractère à l'égal de la « science. » Sur l'ordre de sa sœur Anne, célibataire comme lui, le corps fut provisoirement recouvert d'une dalle portant cette inscription singulière :

FRATRI CARISSIMO
ANNA ORTELIA
CŒLEBS CŒLIBI.

A la demande d'Anne Ortels, Philippe Galle informa à Londres son cousin Emmanuel van Meteren de la mort de son frère, ainsi que des pompeuses funérailles que lui avait faites la population d'Anvers, avec prière d'en faire part avec précaution à son neveu Ortelianus, ne doutant pas que cette nouvelle l'affligerait profondément. Les communications d'Anvers avec Londres étaient très difficiles à cette époque à cause de la guerre entre les Pays-Bas et l'Angleterre et le voyage ne pouvait être effectué que par la France. Malgré son désir d'embrasser son neveu, Anne le dissuada d'entreprendre ce voyage dont elle redoutait les dangers. On conservait dans la famille le souvenir des mésaventures d'Emmanuel van Meteren à Anvers en 1575, et Anne appréhendait avec d'autant plus de raison la présence d'Ortelianus qu'il était signalé comme un des plus fervents réformés et le soutien de l'église batave de Londres. En l'absence forcée de son neveu, Anne Ortels pria son ami Philippe Galle de la seconder dans les devoirs immédiats que la mort de son frère imposait à ses héritiers. Elle fit ériger dans l'église de Saint-Michel, contre le mur au-dessus de sa tombe, un monument composé d'une grande plaque en marbre blanc, dont Juste Lipse se chargea de rédiger l'inscription, et entourée d'un encadrement de style corinthien, surmonté d'un médaillon représentant le profil d'Ortelius, au-dessus duquel se trouvait la statue du Rédempteur. A droite un laboureur appuyé sur sa bèche représentait le *Travail* ; à gauche une femme mesurant au compas une sphère terrestre posée sur un piedestal symbolisait la *Géographie*. Sous le cadre, un médaillon représentait le globe entouré de la devise d'Ortelius :

CONTEMNO ET ORNO
MENTE MANU.

(*Je la dédaigne et l'orne, de l'esprit et de la main*), expression d'une âme croyante qui au milieu des erreurs des hommes, cherche sa voie vers l'éternité; devise encore complétée par le monogramme du Christ entre A et Ω. Ce monument a subsisté dans l'église de l'abbaye jusqu'au 16 décembre 1796, époque où le fougueux maître de danse Dargonne, devenu commissaire du pouvoir exécutif de la municipalité d'Anvers, prit possession de l'abbaye et y fit détruire tous les objets d'un caractère religieux. Les deux médaillons recueillis et restaurés par le peintre Guillaume Herreyns en 1798, ont été conservés par lui, successivement à l'*Ecole centrale* du département des deux Nèthes, à l'*Ecole spéciale de peinture, de sculpture et d'architecture*, puis à l'*Académie des Beaux-arts*. Ils sont encore aujourd'hui au musée d'Anvers. La dalle tombale resta dans le pavement de l'église de l'abbaye jusqu'au moment où, en 1803, le Premier Consul résolut d'y installer l'arsenal de construction maritime. M. d'Harbouville, préfet, la fit transporter alors à l'église de Notre-Dame sur l'ordre exprès de Napoléon, rendant hommage à la mémoire de l'illustre géographe; elle servit à compléter le pavement en restauration. Elle s'y trouve encore en face

de la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, et y est journellement foulée par les pieds des fidèles ignorant sa valeur.

François Sweerts ou Sweertius, ami du défunt, se chargea d'écrire sa biographie, à laquelle un grand nombre d'amis se firent honneur d'ajouter quelques lignes ou quelques vers. Ce panégyrique fut publié en 1601, sous le titre de : *Insignium huius ævi poetarum lacrymæ, in obitum Cl. V. Abrahami Ortelii, Antverpiani.*

Enfin, la ville d'Anvers consacra à la mémoire de son illustre citoyen, une médaille dont les inscriptions sont attribuées à Juste Lipse; elle porte d'un côté la tête de l'illustre géographe avec l'inscription: ABRAHAMUS ORTELIUS ANTVERP(*iensis*), et sur le revers un serpent se redressant dans un tas de livres et transperçant un globe avec la devise en grec :

ΜΩΡΙΑ ΠΑΡ ΤΩ ΘΕΩ

« Cette inscription signifie », dit Gérard van Loon, « que, quoique cet homme « illustre, figuré par le serpent, eut « cherché avec attention la sagesse hu« maine dans un grand nombre de « livres, et qu'il eut entièrement péné« tré dans la connaissance de la terre, « son érudition si étendue n'était, au té« moignage de l'apôtre, que « FOLIE « APRÈS DIEU. » Cette médaille excessivement rare ne nous est plus connue que par le dessin qu'en reproduit Van Loon. Il existe divers portraits d'Ortelius, dont un, très rare, par Henri Goltzius.

Les circonstances politiques rendaient impossible le rêve longtemps caressé par Abraham Ortelius, de voir un jour son cher neveu lui succéder dans sa somptueuse demeure et ses affaires commerciales. Pleine de sollicitude pour ses héritiers, Anne Ortels prévoyant sa fin prochaine, eut soin dans son testament, rédigé au mois de janvier 1599, de nommer administrateur de ses biens un de ses cousins, Pierre de Lichte, petit-neveu de sa mère dans la branche maternelle et ses amis Philippe Galle et Henri van Lemmens, afin de leur éviter l'obligation de venir à Anvers terminer eux-mêmes les affaires de sa succession.

A la mort d'Anne Ortels en 1600, toutes les propriétés mobilières d'Abraham et d'Anne Ortels furent vendues ou partagées par les administrateurs, afin d'aider les héritiers à sortir d'indivision. Il est utile d'indiquer ce que devint dans ce partage le *Theatrum*, l'œuvre principale d'Ortelius. A la mort de celui-ci, l'exploitation et la publication du *Theatrum* était encore une affaire en plein rapport. Du vivant d'Ortelius, de 1570 à 1575, il en avait été publié 25 éditions successives savoir : 12 en latin, 6 en français, 1 en allemand, 1 en flamand, 1 en italien, 1 en espagnol. L'impression avait continué à s'en faire aux frais d'Ortelius chez Gilles Coppens de Diest jusqu'en 1579; mais après cette époque elle avait été confiée à la maison Plantin. Il semble qu'après la mort d'Ortelius, sa sœur Anne, d'accord avec ses cohéritiers, ait tout d'abord formé le projet de continuer cette publication avec le concours des artistes et des ouvriers qu'Ortelius lui-même y employait. La disgrâce du prince de Parme et sa mort dans l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras en 1592, suivie du gouvernement temporaire du comte de Mansfeld, puis de l'archiduc Ernest d'Autriche, laissait l'état politique des Pays-Bas très troublé, et l'on conservait le secret espoir de voir naître une situation politique meilleure qui permettrait à Ortelianus de rentrer à Anvers selon le vœu de son oncle, pour y continuer la maison. En attendant les événements, Anne Ortels et François Sweerts, auteur du panégyrique d'Abraham, entreprirent de publier une nouvelle édition du *Theatrum*, en tête de laquelle Sweerts plaça la biographie d'Ortelius. Comme il avait été fait pour les éditions précédentes, Sweerts ajouta quelques perfectionnements, notamment une carte empruntée au *Speculum* de Gérard de Jode. Cette édition parut aux frais des héritiers en 1601.

La cession des Pays-Bas par Philippe II à l'archiduc Albert et à Isabelle sa fille, en date du 6 mai 1598, con-

firmée par Philippe III en 1599, sous la condition expresse de ne permettre dans leur Etat que l'exercice de la religion catholique romaine, enlevait aux exilés réformés toute possibilité de rentrer dans leur patrie. Dès lors, les héritiers d'Ortelius durent se résigner à la liquidation définitive de l'exploitation du *Theatrum*, qui fut vendu en toute propriété à l'éditeur Jean-Baptiste Vrients dit *Vrintius*. Un traité fut conclu à cet effet, à la fin de 1601, entre les exécuteurs testamentaires d'Anne Ortels (Pierre de Lichte, Philippe Galle et Henri van Lemmens), agissant au nom de ses héritiers, qui mettait Jean-Baptiste Vrients en possession du fond de l'atelier délaissé par Abraham Ortelius, avec faculté de l'exploiter; c'est à dire les planches du *Theatrum*, du *Parergon*, de l'*Epitome* de Galle, et de diverses autres de ses publications. Vrients eut hâte de constater son droit de propriété que semblait menacer la publication d'un faux *Epitome de Galle*, faite à Amsterdam par Zacharie Heyns, fils de Pierre Heyns, l'ancien ami d'Ortelius, en 1598. Vrients prépara aussitôt et annonça une nouvelle édition de ce dernier ouvrage, rapidement complété. En habile négociant il ne manqua pas de faire valoir tous ses titres personnels à succéder à Ortelius, dont il se disait *l'émule*. L'ouvrage parut en 1601 ou 1602, avec une dédicace adressée aux archiducs Albert et Isabelle, dans laquelle ses tendances prétentieuses s'affirment clairement : « Abraham Ortelius, cet excellent géographe de notre temps et celui de la catholique Majesté le roi Philippe II votre père, lui dédia vivant son *Théâtre du Monde*, en faveur de la nation espagnole. Christophe Plantin, imprimeur de Sa Royale Majesté, le fit traduire en Espagnol et le dédia à Philippe son fils, lors enfant et à présent heureux Roi des Espagnes. Incontinent après, en faveur de ceux qui voyageaient (et qui ne peuvent se charger d'un *grand volume plus propre à tenir la chambre* ou l'étude *que d'être en malle*), il s'avisa d'en faire un abrégé... Or ayant acquis des héritiers d'Ortelius tous ses travaux et veilles, pour les divulguer de mon impression, c'est à Vos Altesses que j'ai voué ce livre. »

Loin de protester contre l'emploi de son nom dans cet Epitome de Vrients et d'en revendiquer la propriété, Philippe Galle semble y souscrire et reconnaître ce droit à Vrients; on voit même son fils Théodore signer une des cartes de l'*Epitome* de l'édition de 1606. Jean-Baptiste Vrients qui vécut jusqu'en 1612, publia dix éditions du *Theatrum* d'Ortelius, avec le plein assentiment des héritiers d'Ortelius, et ce qui le prouve surabondamment c'est la dédicace faite par Vrients à Colius Ortelianus de la *carte du lac Leman* de l'édition de 1607. L'impression de ces cartes se faisait chez Plantin pour le compte de Vrients. Vrients laissa à sa mort des affaires très embarrassées, car sa veuve après avoir publié encore une 37e édition, (18e édition latine) du *Theatrum*, en vendit la propriété aux frères Balthazar et Jean Moretus qui, dès lors, la conservèrent définitivement. Les planches du *Theatrum*, ainsi que le constate Mr Rooses, restent inscrites avec celles du *Parergon* et de l'*Epitome* dans l'inventaire de leur maison jusqu'en 1704.

Les Moretus, après l'acquisition des planches du *Theatrum* n'en firent plus qu'une seule édition, la 39e (19e latine), en 1624, signalée par Lelewel; toutefois la publication de cette dernière édition reste douteuse. Ce fut la dernière phase de l'œuvre d'Ortelius. Disons cependant que, quelques années plus tard, Pierre Kerius ou Vanden Keere, successeur des éditeurs belges établis en Hollande, les Hondius père et fils qui avaient acquis la propriété des œuvres de Mercator, Kerius, disons-nous, ayant retrouvé une planche égarée ou défectueuse d'Ortelius, la fit imprimer dans l'atlas, afin de revendiquer la succession à la fois de Mercator et d'Ortelius, les deux illustres chefs de l'école flamande. La supercherie fut d'ailleurs découverte.

On sait aujourd'hui que parmi les objets mobiliers laissés par Ortelius, les papiers du grand géographe et les objets

les plus précieux de ses collections furent envoyés en Angleterre par les exécuteurs testamentaires d'Anne Ortels, à son neveu Ortelianus, et à ses frère et sœur Pierre et Elisabeth Cools (cette dernière épousa Jean Vanden Bosch ou Bussche). Les plus volumineux ou plus pondéreux, dont le déplacement était difficile, furent vendus à Anvers; certains mêmes furent offerts comme souvenir d'Ortelius à ses amis. C'est ainsi que d'après P. Génard, une partie des médailles passa dans la collection de Pierre-Paul Rubens et se retrouve aujourd'hui, on ne sait comment, à la bibliothèque nationale de Paris. Dans la bibliothèque du Musée Plantin sont conservés un certain nombre de livres qui avaient appartenu à Ortelius, et que celui-ci avait probablement donnés à son ami, soit de son vivant, soit après sa mort.

Une grande intimité s'était établie entre Ortelianus et son cousin Emmanuel van Meteren, tous deux exilés à Londres, et tous deux en parfaite conformité d'idées religieuses et de goûts littéraires. Le panégyrique d'Ortelius, envoyé à Ortelianus par François Sweerts en 1605, fut entre eux l'objet d'entretiens fréquents. Emmanuel, qui avait vécu plus longtemps dans l'intimité de l'illustre géographe, signala à son jeune parent plusieurs erreurs commises par Sweerts, et lui suggéra l'idée de composer lui-même une biographie plus exacte de son oncle, que devait faciliter la possession de ses papiers et de sa correspondance. Une enquête fut ouverte pour élucider les points douteux. Le hasard leur fit découvrir à Middelbourg un ancien employé de Hooftman, Jean Rademacker (1) (né à Aix-la-Chapelle en 1528), qui avait connu Ortelius dans sa jeunesse et avait été reçu dans son intimité à Anvers de 1545 jusqu'à l'époque du siège de Parme (1585). Une correspondance fut engagée avec Rademacker par Ortelianus à partir de 1603. Elle contribua à rectifier bien des erreurs de Sweerts. Rademacker était un vieillard prétentieux, docteur en théologie, ayant une certaine instruction des sciences et des lettres; il se comparait volontiers à Ortelius et prenait le nom scientifique de *Rotarius*, mais en somme un très honnête homme, incapable de faillir à la vérité comme le prouvent des lettres qui souvent rectifient, après réflexion, des renseignements inexacts que ses vieux souvenirs l'avaient amené à émettre dans une lettre précédente. C'était donc une source d'informations sûre dans laquelle nous avons puisé plusieurs des faits qui précèdent. La correspondance d'Ortelius, conservée par Ortelianus et à laquelle il a ajouté des détails excellents, tels que les lettres de Rademacker, soigneusement expurgée des détails inutiles et classée avec ordre, semble bien indiquer un projet de publication. Ce travail n'eut cependant aucune suite, probablement à cause de la mort d'Emmanuel van Meteren survenue en 1612.

Jacques Cools Ortelianus mourut dans l'exil à Londres, le 14 mars 1628. Il léguait par testament l'usufruit de toute sa fortune à sa femme Louisa de Lobel, tandis qu'il en réservait le fond aux descendants de la famille Ortels, n'en détachant que quelques legs particuliers à titre de souvenir personnel. C'est ainsi qu'il fit don à son frère Pierre Cools de la belle coupe en vermeil offerte par la ville d'Anvers à Abraham Ortelius. Parmi les legs particuliers attribués à ses parents, à ses serviteurs, à ses ouvriers, on remarque le souvenir pieux de l'exilé à la patrie absente, le don de « 100 livres aux pauvres de la ville « d'Anvers, d'où venait la plus grande « partie de sa fortune et qui devaient « être délivrées au bourgmestre Rockox « et à deux anciens de cette ville. »

Par diverses dispositions particulières Ortelianus avait confié à son neveu Abraham Vanden Bussche (fils aîné de sa sœur Elisabeth), qu'il avait choisi comme exécuteur testamentaire, le soin de disposer des collections recueillies dans la succession de son oncle et complétées par lui-même. Une clause de son testament lègue en effet à ce-

(1) Ou *Radermacher*; on sait que son *Album amicorum* est conservé à la bibliothèque de Gand.

lui-ci : « ses livres, peintures, coquil-
« lages, médailles, antiquités et raretés,
« à charge de liquider ses affaires de
« commerce dans le délai d'un an ».
C'est aux soins intelligents avec lesquels Abraham Vanden Bussche exécuta sa mission et disposa des collections d'Ortelius, que nous devons la conservation des précieux restes retrouvés, en ces derniers temps, dans les archives de l'église batave d'Austin Friars, dont Ortelianus était un des anciens. La correspondance d'Ortelius, y avait été déposée probablement après la mort de son neveu. Elle comprend 375 autographes de personnages divers de haute importance, parfaitement classés. En 1884, cette collection a été transportée à la bibliothèque de l'université de Cambridge, et, en 1887, à la demande de Mr Moens de Tweed, l'un des descendants de la famille flamande, cette correspondance a fait l'objet de la magnifique publication de Mr J.-H. Hessels. On a retrouvé également dans la bibliothèque de Cambridge (bibliothèque de Pembroke) l'*Album amicorum* d'Ortelius en bon état de conservation, quoique un peu altéré dans la restauration qu'il a subie dans ces dernières années par la rognure des marges. On ignore comment il y est parvenu. Il se composait en 1596, de 123 feuillets auxquels Ortelianus avait ajouté un index alphabétique, renfermant encore quelques pages blanches. C'est le plus précieux recueil d'autographes du XVIe siècle qu'on puisse imaginer. A côté des amis d'Ortelius de la première heure, Jean Vivian, Goltzius, les Sadeler, Hoefnaghels, Hogenberg, etc., se trouvent des étrangers, tels que Louis Guicciardini, Aryas Montanus et une foule d'autres. Les noms de Mercator, de Marnix de Sainte-Aldegonde, de Lambert Lombard figurent en compagnie des hommes les plus célèbres de cette époque : Rembert Dodoens, Juste Lipse, Otto Venius, le maître de Rubens, Charles de l'Ecluse, etc. Enfin on a retrouvé, dans les collections de la même université de Cambridge, une grande partie de la bibliothèque d'Abraham Ortelius (bibliothèque de l'évêque Moore) qui paraît avoir également passé par les mains de son neveu.

Il se produit donc cette curieuse coïncidence, ainsi que le remarque Mr Hessels, que par des voies diverses, les papiers et les collections du grand géographe sont en ce moment rassemblés à l'université de Cambridge.

Il est impossible d'imaginer une source plus féconde pour rétablir l'histoire d'un grand homme, tronquée et faussée depuis près de trois siècles.

En 1890, la ville de Bruxelles a honoré la mémoire d'Ortelius, en plaçant sa statue, œuvre du sculpteur Joseph Lambeaux, à côté de celle de son ami Mercator, dans le panthéon de nos gloires nationales, place du Petit-Sablon.

Lieutenant-général Wauwermans.

OEuvres diverses d'Ortelius. — J.-H. Hessels, *Abrahami Ortelii epistulæ* (Cambridge, 1887). — Génard, *Généalogie d'Ortelius*, dans le *Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers*, 1880, 1881. — Max Rooses, *Ortelius et Plantin*, 1880. — Félix van Hulst, *Ortelius*, dans *les Belges illustres*, 3e partie. — Ad. Quetelet, *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges* (Bruxelles, 1864). — Emm. van Meteren, *Historia belgica* (Amsterdam, 1670). — Lelewel, *Géographie du moyen-âge* (Bruxelles, 1851). — Vivien de St-Martin, *Histoire de la géographie* (Paris, 1872) — Wauwermans, *Histoire de l'Ecole cartographique belge et anversoise* (Anvers, 1895). — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*.

ORTKENS (*Arnould*). Voir ORT (*Arnould*).

ORTMANS-HAUZEUR (*Jean-François*), bourgmestre de Verviers, né à Verviers, le 5 août 1806, mort le 4 février 1885. Il voulut d'abord s'appliquer à la peinture, à Anvers, d'où il fut bientôt rappelé pour se livrer à l'industrie de son père, qui possédait le plus grand établissement de teinturerie de la ville. Dès lors, l'étude de la chimie fut le but de ses soins. En 1855, il fut installé bourgmestre, et, pendant trente années, il accomplit cette charge sans voir diminuer sa popularité. L'instruction publique fut un objet auquel il voua des soins particuliers. Sous son administration la ville prit un développement inattendu, et de belles améliorations s'y produisirent. En 1874, Ortmans-Hauzeur fut élu membre de la Chambre

des représentants ; il eut le bonheur de contribuer pour une bonne part à l'établissement du barrage de la Gileppe, si indispensable à la cité industrielle. Ortmans-Hauzeur fut décoré de plusieurs ordres.

La ville lui a dédié l'une de ses rues et élevé, à côté de la demeure qu'il habita, un superbe monument allégorique de la Gileppe, avec sculptures en pierres blanches et buste en bronze, exécuté par Clément Vivroux, de Verviers.

J.-S. Renier.

ORTO ou **HORTO** (*Giovanni* **DE**), fut un remarquable contrapuntiste des XVe et XVIe siècles. Fétis le croit originaire des Pays-Bas, parce que de nos jours encore il existe en Belgique plusieurs familles du nom de Dujardin. Mais l'auteur de la *Biographie des musiciens* s'empresse d'ajouter que ce nom est également fort connu en France. Vander Straeten fait remarquer que le nom de Van den Hove est non moins répandu en Belgique. La forme *de Orto* pourrait être tout aussi bien la traduction italienne du nom flamand. Les listes des chantres de la chapelle sixtine mentionnent, pour les années 1483, 1486, 1491, le nom de Marbriano de Orto. D'un autre côté, ce nom figure, à partir de l'année 1505, parmi les noms des musiciens formant la chapelle de Philippe le Beau et on le retrouve en 1514 parmi les musiciens au service de Charles V. Il semble donc que Marbriano de Orto ait quitté la chapelle sixtine pour rentrer au pays natal. Aussi Fr. Haberl est-il d'avis que le prénom de Jean donné par Fétis à de Orto, doit faire place à celui de Marbriano. Cette opinion est partagée par Riemann, qui parle de Giovanni de Orto, « connu aussi sous le nom de Marbriano ». On connaît de G. de Orto un *Ave Maria* à quatre voix; cinq messes imprimées par Petrucci (1505); onze chansons françaises contenues dans l'*Odhecaton* du même imprimeur (1501-1503); une lamentation de la collection *Lamentationum Jeremiae prophetae*, I (1506); des messes manuscrites conservées à la bibliothèque de la chapelle pontificale à Rome ; la messe *Mi mi* et quelques morceaux figurant à la bibliothèque de la Cour de Vienne.

Fl. van Duyse.

Fétis, *Bibliogr. univers. des music.*, 2e édit. (1875), p. 832. — Ambros, *Gesch. der Musik*, 2e édit., t. III (1881), p. 258. — Fr. Haberl, *Die römische « Schola cantorum » und die päpstlichen Kapellsänger bis zur Mitte des 16. Jahrhunderts*, Vierteljahrsschrift für Musikwissenschaft, t. III (1887), p. 189 et suiv. — Le même, *Bibliographischer und thematischer Musikkatalog des päpstlichen Kapellarchives im Vatikan zu Rom* (Beilage zu den Monatscheften für Mus.-Gesch., 1888), p. 157. — Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. VI, p. 292; t. VII, p. 275, 299. — R. Eitner, *Monatshefte für Mus.-Gesch.*, t. XXIV (1892), p. 32; t. XXVII (1895), p. 73. — H. Riemann, *Dict. de mus.*, traduct. G. Humbert, (1899), p. 584.

ORTS (*Auguste*), avocat, historien et homme politique, né à Bruxelles, le 7 avril 1814, y décédé le 3 novembre 1880. Il appartenait à une famille patricienne de la capitale, dont la notoriété, qui remonte aux premières années du XVIIIe siècle, doit son origine à l'exercice de hautes charges de juridiction desservies avec honneur, telles que de conseiller ordinaire au conseil souverain du Brabant.

Pierre Orts, son bisaïeul, licencié ès-lois à Louvain, le 5 avril 1720, en fut investi par lettres patentes du 20 mai 1735; quelques années plus tard, et, par résolution du 12 avril 1749, nommé commissaire des charges publiques du Quartier d'Anvers. Son souvenir fut religieusement conservé à l'église de Sainte-Gudule, par une pierre funéraire scellée dans la grande nef, en face de la chaire de vérité, ornée d'un écusson *d'argent à la fasce ondée de sinople, accompagnée de trois coquilles* (bibl. de Bourgogne, manuscrit n° 9937, Foppens, p. 379), avec l'inscription suivante, sous l'écusson : *D. O. M. Monumentum prænobilis ac amplissimi Dni Orts supremo Brabantiæ concilio, dum viveret, consiliarii, defuncti 9 martii* 1768, *et Isabellae Vander Waeren, uxoris ejus defunctæ, eorum que posterorum.* Semblable pierre tombale était, anciennement, enchâssée dans le seuil de l'église paroissiale de Saint-Josse-ten-Noode, aujourd'hui démolie; toutes deux ont malheureusement disparu.

Englebert-Pierre Orts fils du précédent, n'apporta pas moins de distinction dans l'exercice des différentes charges qu'il desservit. Avocat près de l'ancien conseil, conseiller-assesseur de l'office criminel du prévôt général de Brabant et du Drossart, par patentes du 15 mars 1781, conseiller-maître de la Chambre des comptes, le 12 janvier 1788 et, l'année suivante, conseiller-maître ordinaire au dit conseil souverain, par patentes du 19 juin 1789, il épousa en premières noces Elisabeth Maeck, fille de Jacques.

Louis-Joseph Orts, continua cette tradition pleine d'honneur. Né à Bruxelles, le 8 mars 1786, il émigra avec son père lors de la révolution française et commença à Prague, ses humanités, qu'il acheva au lycée impérial de Bruxelles. Son diplôme de licencié en droit, signé de la main de l'empereur, le 5 avril 1809, lui ouvrit l'accès au barreau près la cour impériale. Il n'y demeura que le temps d'accomplir son stage, ses préférences l'attirant vers la magistrature, où il débuta, le 1er octobre 1814, avec l'avènement du prince-souverain, dans les fonctions de substitut du procureur général près la cour supérieure de justice à Bruxelles. Le 20 août 1821, il devint conseiller au même siège jusqu'à la révolution de 1830, qui le détermina à rentrer au barreau, Il n'eut qu'à s'en applaudir ; quoi d'étonnant qu'il s'y éleva au premier rang, non moins par son grand sens juridique et la droiture de son caractère que par les souvenirs retenus par lui de son séjour au sein de la magistrature. Appelé au conseil communal, le 30 octobre 1840, promu, le 29 juillet 1841, à l'échevinat, il y acheva sa carrière publique (1856) en même temps qu'il siégeait, depuis le 6 décembre à la Chambre des représentants.

Trois générations s'écoulèrent, sans incident notable, dans la pratique ininterrompue de toutes les vertus civiques, préparant à leur descendance un héritage plein d'honneur et de considération. Nul ne se montra plus digne de le recueillir que le patriote dévoué dont nous avons charge d'esquisser rapidement l'existence. La nature l'y prédestina à merveille et l'on conçoit aisément de quel secours il dut être, dès son début, à un père qui n'eut rien de plus à cœur que de diriger ses premiers pas dans la pratique du devoir.

Si, à raison de son jeune âge, il ne fut pas appelé à l'honneur de concourir à la fondation de l'Université libre (1835), il ne tarda pas à témoigner, par son zèle à ressaisir le passé, de quel secours il eût été à l'édification de cet établissement scientifique, si décrié à son origine, et que nous voyons aujourd'hui rayonner d'un incomparable éclat, ne recrutant son personnel que parmi les plus hautes illustrations.

Dès 1838, à un âge où tant d'autres se complaisent à s'attarder sur les bancs de l'école, docteur encore bien novice, nous le voyons rentrer à l'université, non plus pour y étendre ses connaissances, mais pour enseigner à ses condisciples de la veille une science qui ne faisait que de naître, et dont la possession importe tant au développement de la prospérité des nations.

Que de fois, dans la suite de sa carrière, n'a-t-il pas témoigné, par de lumineuses éclaircies, combien elle lui était familière et que d'écarts regrettables sont épargnés à ceux qui en possèdent les vrais principes. A commencer par le conseil communal, dont il fut une des plus solides colonnes, soit qu'il s'agît de supprimer le tantième des indigents sur la recette des spectacles (14 novembre 1863), soit de procurer à la capitale des ressources nouvelles, en remplacement des octrois (21 novembre 1863). Nous allions passer sous silence celui de tous les mandats politiques qui lui était le plus à cœur : la place éminente qu'il occupa dans ce conseil démocratique, dès 1856, et treize années plus tard, en 1869, en qualité d'échevin du contentieux.

Encore n'était-ce là pour lui qu'un jeu facile et comme un délassement parmi de nombreux travaux, autrement ardus, tant il y apportait d'aisance et de

joyeuse humeur. Ce sont ces derniers qui occupent, dans son existence, la place la plus considérable ; à eux seuls, ils l'eussent remplie tout entière, à raison de leur portée sociale et de leur valeur juridique. Ses collègues au conseil ne l'ignoraient pas et, par un vote unanime, ils lui votèrent des remercîments pour le talent qu'il avait déployé dans la défense des intérêts de sa chère cité, engagés dans divers démêlés judiciaires (3 avril 1865).

Adversaire convaincu de la main-morte avec tous les abus qu'elle entraîne à sa suite, l'immuabilité inflexible de son patrimoine et l'immobilisation des biens, retirés de la circulation, il estima, non sans raison, que pour qu'une association, quel que soit le but de son institution, soit capable de recevoir une libéralité, il faut qu'elle ait une existence légale, reconnue, avouée par la puissance publique. De bonne heure, il comprit que c'est là plus qu'une loi, mais un principe social, éternel, indépendant des lois positives. Admis en France, sous la royauté de droit divin, comme par toute la législation ultérieure, il a passé dans le droit commun de l'Europe entière. — Mais aujourd'hui, il ne suffit pas de reconstituer les ordres monastiques, à la faveur du droit d'association, il faut aussi leur assurer un patrimoine durable, au grand dam de la fortune privée, comme de l'activité sociale et de la richesse nationale, en créant des corps vivants au cœur de l'Etat ; accaparer sans cesse, sans jamais restituer. Il faut rebrousser en arrière et revenir à un régime condamné à toujours.

La forme du fidéicommis tacite est devenue ainsi la grande ressource des établissements incapables, de manière que les biens ne puissent faire retour à la famille. L'occasion de percer à jour cette fraude colossale se présenta à la sagacité de cet esprit éclairé, par suite d'une interposition de personne tendant à gratifier d'une libéralité un établissement religieux non reconnu. Cette affaire eut un retentissement immense et est demeurée célèbre dans nos annales judiciaires. Un ci-devant prémontré s'était proposé de léguer à la Compagnie de Jésus, dans la personne de trois profès, les Rév. PP. Gilliodts, Boone et de Frankeville, un château dont il lui avait déjà consenti, de son vivant, la jouissance depuis plusieurs années. Quoi d'étonnant que cette entreprise, pleine d'audace, fût imprégnée de nullité ; par contre, rien ne fut négligé pour lui faire obtenir, de la justice, sa consécration suprême, sous l'invocation de la liberté du droit d'association, jointe à elle la capacité individuelle des bénéficiaires, etc., etc. Mais tous ces efforts vinrent échouer devant l'inexorable dialectique du docte jurisconsulte, demeuré maître du terrain (*Belg. jud.*, 1853, p. 1335). Ce fut un de ses beaux triomphes à la barre de la justice, et qui ne manqua pas de produire une impression profonde sur cette grande âme, qui n'abhorrait rien tant que la fraude, et qui avait fait de l'observance de la loi le culte de toute sa vie. Ni dupe, ni complice d'une comédie, dont la probité publique était appelée à faire tous les frais, son argumentation s'est montrée implacable, et demeurera comme un monument indestructible d'élévation juridique.

Malgré la loi, malgré les tribunaux, la main-morte, supprimée par la révolution, se reconstituait sournoisement à nos côtés, à l'ombre de la justice, avec son cortège hideux de pièges, de dissimulations et d'entorses données à tous les principes du droit. Ce n'était donc pas assez, pour en avoir raison, d'une victoire gagnée en passant, parmi tant d'autres, au cours d'une longue et belle carrière judiciaire, Orts comprit le danger et, de crainte de quelque retour offensif, il lui opposa une de ces barrières qu'aucune puissance au monde ne parviendrait à détruire. Sans autre arme qu'une logique irréductible, secondée par une rare vigueur d'argumentation, treize ans plus tard, après y avoir bien réfléchi, il entreprit d'écrire sous le titre de : *Traité de l'incapacité civile des congrégations religieuses non autorisées* (1867), une des œuvres les plus considérables de notre bibliographie juridique

contemporaine, mais dont la connaissance n'est pas suffisamment répandue, eu égard aux enseignements précieux dont elle fourmille; on ne saurait y recourir trop souvent et nous n'hésitons pas à attribuer à leur ascendant le nombre relativement restreint des tentatives faites depuis lors, en vue de déjouer la sagesse de nos ordonnances.

Avec une incomparable netteté de style et un art merveilleux, l'auteur excelle à mettre en relief les infinies cautèles mises en œuvre à cette fin. A ses yeux, la loi, si elle est juste, peut tout ce qu'elle veut, par le motif que, tant qu'elle existe, elle est la *viva vox* de la conscience publique, l'expression quintessenciée de la souveraineté du peuple, la seule que reconnaisse la société moderne, si bien que tout ce qui va à l'encontre est nul de droit et non existant. Voilà son principe dirigeant, sur lequel il n'admet aucune transaction.

Adepte fervent d'un libéralisme sage et modéré, à l'exemple de Théodore Verhaegen, dont il partageait étroitement le programme politique, il porta à la réaction et à l'intolérance religieuse les plus rudes assauts, tout en repoussant avec lui l'enseignement obligatoire, comme une atteinte à la liberté individuelle (20 janvier 1859).

Son patriotisme, qui ne l'abandonna jamais, se manifesta, non sans éclat, à l'occasion d'accusations injustes et téméraires, dirigées au Congrès de Paris (avril 1856) contre la Belgique et la presse belge. L'un des premiers au Parlement il en conçut ombrage à l'endroit des réformes dans notre Constitution attribuées à l'étranger; et comme de crainte que nos pouvoirs publics n'y apportassent une résistance quelque peu insuffisante, il ne put se dispenser d'adresser au Cabinet une interpellation sur ses dispositions éventuelles. La réponse ne se fit pas attendre, et par un de ces fiers apophtegmes dont la Belgique retient, avec orgueil, le souvenir, l'honorable comte Vilain XIIII donna à la Nation toute assurance qu'il ne serait apporté à son intégrité aucune atteinte (7 mai 1856).

Cet attachement aux institutions du pays et à son indépendance, fut une de ses grandes préoccupations; nul ne s'en montra plus jaloux; tous les actes de sa vie en témoignent avec éclat. C'est sous l'empire de cette inspiration généreuse qu'il se laissa entraîner à écrire une des créations les plus vibrantes de notre histoire nationale : *La Guerre des paysans*. Que de pages éloquentes n'a-t-il pas tracées avec une indignation superbe, au souvenir de l'invasion de notre territoire par un peuple voisin! La Constitution de 1791 n'avait-elle pas donné l'assurance formelle « de n'entreprendre « aucune guerre dans la vue de faire des « conquêtes et de n'employer jamais de « forces contre la liberté d'aucun peu- « ple? » (20 avril 1792. Déclaration de guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême). Et Dumouriez lui-même, foulant aux pieds notre sol (8 novembre 1792), n'avait-il pas déclaré aux Belges : « Nous sommes vos frères, vos amis et « vos soutiens; nous respecterons vos « propriétés et vos lois ». Et bientôt le recrutement de l'armée par voie de réquisitions, si hostile à nos mœurs, donna à la Belgique la mesure des regrets qu'elle devait au gouvernement de l'archiduchesse Marie-Christine. Dans un élan d'émotion dont un noble cœur est seul capable, nous redirons, avec Auguste Orts, « qu'un coin de terre « natale baigné du sang de nos pères est « chose deux fois sacrée et qu'il faut « doublement défendre » (p. 393). Epigraphe touchante d'un récit qui fait à la Belgique le plus grand honneur.

C'est avec un sentiment patriotique non moins profond, qu'il célèbre la résistance héroique de notre campagne de Flandre et de Brabant contre l'oppression étrangère et dont le seul tort fut de revendiquer fièrement le maintien de leurs antiques privilèges. Avec quelle indignation, il nous retrace les grandes lignes de cette injure jetée, par la Convention, au front de la patrie, lorsque, dans une ironie sanglante, elle déclare accueillir le vœu des belges, tout en confisquant leur nationalité.

Curieux de fouiller, au plus profond,

les sources de nôtre vieux droit public flamand, il ne pouvait demeurer indifférent à ce plagiat effronté, l'opprobre de notre ancienne bibliographie juridique, dont fut, passé quelques siècles, victime, bien à son insu, une de nos illustrations judiciaires, le docte Wielant, conseiller au Grand Conseil de Malines dès l'époque de sa fondation, dont certains travaux, jusque-là peu répandus, furent mis au pillage, sans pudeur ni vergogne, par une légion d'imitateurs peu scrupuleux, qui lui empruntèrent tout, hormis son nom. (*Belg. jud.*, 1867, p. 1393 et 1873, p. 209). La grande supercherie littéraire du trop fameux conseiller Damhouder est demeurée légendaire. Magistrat, historien, diplomate, lui aussi, défenseur résolu des prérogatives du pouvoir civil contre la puissance ultramontaine, Wielant a laissé des écrits d'une incontestable valeur, dont le dernier, *la Pratique civile*, publié en 1558, a tardé si longtemps à lui être attribué, qu'un contemporain de bonne foi en a publié une traduction française, comme formant une œuvre originale. En quelques traits adroitement esquissés, l'habile critique n'a pas seulement réintégré la victime en son entier, mais redressé, en passant, de colossales erreurs échappées à deux savants académiciens habitués à plus d'exactitude, MM. Haus et Thonissen. Cette étude, comme toutes celles de la même plume, porte l'empreinte de la méthode rigoureuse de son auteur et de la sage ordonnance de ses déductions. *La Belgique judiciaire*, dont il eut à cœur de demeurer, jusqu'au bout, l'un des collaborateurs les plus assidus, après avoir puissamment concouru à la fonder (1843) avec trois autres jurisconsultes de marque, eut la bonne fortune de recevoir la confidence de ces épanchements pleins de savoir. — Recueil inestimable, dont le souvenir bienfaisant s'éloigne de nous et qui pour nous, comme pour nos jeunes confrères, a guidé nos premiers pas dans la science du droit et la carrière du barreau. Que n'a-t-il conservé ce souffle puissant de dialectique judiciaire qui firent sa renommée?

Au barreau, comme à la tribune parlementaire, Auguste Orts parcourut avec aisance tous les degrés, avant que d'être porté à la plus haute dignité du pays (1856). Nul mieux que lui ne posséda la connaissance de ses précédents, indispensable à la bonne direction des débats; personne, non plus, n'apporta à l'exercice de cette charge éminente un plus haut degré d'impartialité.

Ministre d'Etat, grand officier de l'Ordre de Léopold, aucun honneur ne lui a manqué, et son nom demeurera gravé dans les annales de l'histoire, au nombre de ceux dont la Belgique est la plus justement fière.

Voici la liste de ses écrits : 1. *La Guerre des Paysans* (1798-1799). Episode de l'histoire belge, 1863. — 2. *De l'incapacité civile des congrégations religieuses non autorisées*. Office de publicité, Bruxelles, 1867. — 3. *Practijke criminele van Philips Wielant*. Gand, Annoot-Braeckman, 1872. Publication de la Maatschappij der Vlaamsche bibliophilen. — 4. *Concours quinquennal des sciences morales et politiques*. Période de 1871 à 1875. Rapport du jury à M. le Ministre de l'Intérieur (*Moniteur belge*, 11 mai 1876).

Aug. Orts a collaboré à *L'Observateur belge*, journal quotidien (imp. Coché-Vermeiren, 1835-1842); à *La Belgique judiciaire*, gazette des tribunaux belges et étrangers (depuis son origine, 1843; Bruxelles, imp. de Raes, rue de la Fourche), recueil bi-hebdomadaire, et à *La libre recherche*, revue trimestrielle.

Mesdach de ter Kiele.

Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges, 1830-1880, t. III.

ORTZEN (*Iman*) ou Orcenius, ou bien encore Sclandus Egrinus, suivant le caprice de ses doctes correspondants, était un théologien né à Oude Tonge, dans la Flandre zélandaise, en 1505, et décédé à Wesel, dans le duché de Clèves, en 1571. Les registres de l'église réformée de Wesel donnent sur son compte les renseignements suivants : *Dominus Imanus, natione Zelandus filius legitimus*

et primogenitus Petri Ortzeni, civis Tongensis, minister ecclesiæ Christi Vesatiensis ao 1536-1548.

Avant d'appartenir au clergé protestant de Wesel où le nombre toujours croissant de compatriotes avait nécessité sa présence, Ortzen avait passagèrement desservi les églises clandestines de Middelbourg, de La Haye, de Deventer et de Cologne. Il avait, dans sa prime jeunesse, porté l'habit de saint Augustin, sous lequel il avait étudié aux universités de Padoue et de Salamanque; il parlait cinq à six langues modernes, possédait à fond ses auteurs classiques, et avait poussé fort loin ses études théologiques. Le chancelier du duc de Clèves, le savant Olieschlager, l'avait recueilli à Duisbourg, dans sa maison ; c'est là que de Wesel on vint le chercher pour faire de lui le ministre des réfugiés flamands.

Il se montra dès le premier jour et resta toute sa vie un disciple fervent de Zwingli. Cette attitude, plus conforme à nos traditions nationales que la réforme luthérienne ou calviniste, lui valut chez nous de chaudes amitiés. Une lettre que lui adressa de Londres, le 30 avril 1551, Jean à Lasco, et que Gerdès a publiée, montre aussi le cas qu'on faisait de lui à l'étranger. Nous n'avons rien retrouvé de ce qu'il a publié. Ses sermons de Wesel en langue flamande sont restés célèbres. Ce sont eux qui, dans cette ville, firent tomber en désuétude les pèlerinages à l'honneur de saint Antoine et permirent au magistrat de supprimer les processions dominicales sans soulever la moindre opposition. Vers 1548, l'empereur Charles-Quint, ayant eu connaissance de ces faits, ordonna à Ortzen de sortir de Wesel. Son œuvre était si solidement établie qu'elle résista aux effets de son absence et qu'après des années il la retrouva florissante. C'est à Wesel que Ortzen s'éteignit à l'âge de soixante-six ans.

Ch. Rahlenbeek

Sardemann, *Geschichte der Reformation der stadt Wesel*, 1840, p. 32-36. — Gerdes, *Hist. réform.*, t. III, p. 119. — Le même, *Scrinium antiquarium*, t. II, pars II, p. 672-74.— Archives de la ville de Wesel.

ORVAL (*Gilles* **D'**). Voir GILLES D'ORVAL.

ORVAL (*Guillaume* **D'**). Voir GUILLAUME D'ORVAL.

ORY (*François-Joseph*), homme de guerre, né à Liége, le 1er avril 1782, s'engagea au service de la France le 15 avril 1794, au 1er régiment de hussards et, après avoir valeureusement conquis les grades inférieurs, obtint la sous-lieutenance le 12 février 1813 et fut promu lieutenant le 1er avril 1814. Pendant cette partie de sa carrière militaire, il assista, non sans gloire, aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland et reçut plusieurs blessures. Faisant partie de l'avant-garde, il entra seul dans la ville d'Osterode (Pologne), où il prit et ramena l'ambulance russe qui était escortée par un détachement de grenadiers qu'il mit en fuite. La juste récompense due à sa valeur ne lui parvint que le 23 mars 1833 par sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur, témoignant des courageuses et héroïques actions rappelées ci-dessus.

Licencié le 10 novembre 1814, Ory passa le 13 avril 1815 au service des Pays-Bas, comme lieutenant au régiment de carabiniers de milice, et fut promu capitaine en second au régiment de cuirassiers no 9, le 17 mai 1828. Le 26 octobre 1830, une chute de cheval le mit hors d'activité pendant plusieurs mois et ce ne fut que le 31 janvier suivant qu'il obtint, sur sa demande, la démission de son grade dans l'armée néerlandaise.

Dès le 13 avril 1831, Ory était admis au service de la Belgique comme capitaine commandant la compagnie des guides de la Meuse qui, sous ses ordres, livra d'admirables charges à Kermpt, abordant par trois fois la ligne hollandaise pour finir par la mettre dans une déroute si complète qu'elle abandonna 36 voitures après avoir coupé les traits des chevaux. Promu major le 2 septembre 1831, Ory resta à la tête de sa courageuse compagnie, devenue escadron des guides le 28 août précédent, jusqu'au 11 juillet 1835, date de sa mise à la

retraite. Nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 17 décembre 1833, « pour « s'être particulièrement distingué, avoir « reçu des blessures graves, dans les « combats du mois d'août 1831, et en « récompense de sa bravoure, de son « dévouement et des services rendus », le major Ory, surnommé *le sabreur*, par ses compagnons d'armes, mourut à Oreye (Liége), le 17 novembre 1862.

Général Frédéric Bernaert.

La matricule. — Les journaux de 1831-1835. — *L'Annuaire militaire.* — Le *Moniteur belge* de 1862. — Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois de* 1868. — Charpiny, *Les Combattants de* 1830 *devant l'histoire.* (Bruxelles, 1880).

ORYDRYUS (*Arnould*). Voir ARNOULD DE BERGHEYCK.

OS, ou VAN OS, famille d'imprimeurs néerlandais de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle. Leur nom est celui d'une commune du Brabant septentrional, mais c'est de Bréda, dans la même province, que sont originaires les typographes que nous allons mentionner; cette origine est du moins certaine pour deux d'entre eux (1).

OS (*Pierre*), DE OS, ou VAN OS, de Bréda, imprima à Zwolle, dans l'Overyssel, de 1480 à 1510. Campbell mentionne de lui soixante-quatorze impressions, dont quarante-sept signées. Elles comprennent, d'une part, des livres à usage d'école : grammaires, vocabulaires, éditions d'auteurs classiques; — de l'autre, des recueils de sermons et des ouvrages de piété; la plupart de ces derniers sont écrits ou traduits en néerlandais, tandis que tous les autres sont écrits en latin. Comme l'a fait remarquer Steiff, seul Gérard Leeu a dépassé Pierre van Os au point de vue du nombre des impressions en langue vulgaire. Pierre van Os a employé diverses variétés de caractères gothiques, dont on trouvera des spécimens dans le recueil de Holtrop. Ce dernier reproduit également quelques lettrines, et notamment des initiales xylographiques, d'une forme très particulière, tirées du *Sterfboeck* de 1488, et qui se rencontrent encore dans d'autres productions de Pierre van Os, — ainsi que des vignettes, parmi lesquelles nous signalerons celle qui représente *Jésus sous le pressoir mystique*. Les marques typographiques de notre imprimeur sont au nombre de deux : la première porte, suspendus à deux branches d'arbre entrecroisées, deux écussons, l'un avec la croix de Zwolle, l'autre avec cinq tampons à encrer (que Steiff considère à tort comme des maillets), armoiries parlantes du typographe. La seconde marque, plus grande et réservée aux éditions in-folio, figure un ange dans une arcade, tenant devant lui l'écu de Zwolle; au-dessus, deux petits écussons avec les armes de Van Os et celles de Zwolle.

C'est à tort, comme l'a démontré Holtrop, que l'on a parfois identifié Pierre van Os avec l'imprimeur inconnu de Hasselt (Overyssel), qui signait *P.B.* (*Petrus Bredensis?*)

OS (*Godefroid* DE *ou* VAN), dont on connaît dix impressions exécutées à Gouda de 1486 à 1489, paraît pouvoir être considéré comme le frère de Pierre. Sa marque représente, entre les initiales G. et D., un éléphant portant une tour avec des hommes d'armes, au haut de laquelle flottent deux bannières, aux armes, l'une, de l'archiduc Maximilien, l'autre de Gouda. Ses impressions sont d'une très haute importance pour l'histoire de la gravure sur bois. Il faut particulièrement noter, sous ce rapport, la *Scoenre historie hertoghe Godevaerts van Boloen* et surtout *Le chevalier délibéré* d'Olivier de La Marche. Les bois de ce dernier sont spécialement exécutés pour l'ouvrage, et sont tout à fait conformes aux indications de l'auteur; ils sont d'un mérite artistique incontestable et révèlent la main d'un graveur maître de son burin : chaque vignette forme un petit tableau, bien ordonnancé et groupé; les figures sont expressives et n'ont rien de conventionnel; les costumes sont

(1) C'est ce qui a sans doute déterminé Nordhoff à apparenter aux Van Os Jacques de Breda, imprimeur des plus importants, qui travailla à Deventer de 1483 à 1519; l'hypothèse est plausible, mais aucun document précis n'est venu la confirmer jusqu'à présent.

drapés avec talent; la perspective est remarquable si on la compare avec d'autres productions de cette époque. On retrouve ces bois dans des éditions postérieures du *Chevalier délibéré*, puis dans d'autres ouvrages, notamment dans la *Cronycke van Hollandt, Zeelandt ende Vrieslant* (Leiden, Jean Seversoen, 1517), où ils sont tous sciés en plusieurs morceaux. La marque à l'éléphant se voit également, mais avec des cassures, et avec les armes de Leiden remplaçant celles de Gouda, dans *Die seven sacramenten*, publiés en 1511 par Jean Seversoen, qui semble donc s'être rendu acquéreur de tout le matériel de Godefroid van Os.

Pour Holtrop, Godefroid van Ghemen, qui imprima à Gouda en 1486-1490, à Leiden en 1490, puis à Copenhague de 1490 (?) à 1510, serait le même personnage que Godefroid van Os, mais cette identification a été rejetée par Campbell.

Os (*Tyman*), fils de Pierre, né à Bréda (*Tymanus Petri Os de Breda*), imprima d'abord à Zwolle, puis à Zutphen, à quelques lieues de Zwolle. Ses impressions connues sont au nombre de quatorze; cinq seulement sont signées, et deux datées : ce sont le *Secundæ Parthenices opus* de Baptiste de Mantoue (Zwolle, 1497), et un traité de Robert de Cologne, *Die costelicken scat der geesteliker rijckdom* (Zutphen, 1518). Les caractères sont les mêmes que ceux employés par son père, et sa marque à Zwolle est analogue à la première des vignettes de celui-ci; seulement l'écusson aux cinq tampons est remplacé par un autre, assez difficile à décrire exactement : H. Helbig, qui a nié à tort la parenté de Tyman avec Pierre, y a vu deux glaives entrecroisés, séparés par un bâton, mais ces détails pourraient également être la représentation d'un monogramme ou de tout autre chose. Le *Costelicken scat* porte la marque employée à Zutphen; elle représente au milieu les armes du duché de Gueldre; en haut, à gauche, celles de Zutphen, et à droite un écu parti, où se voient à gauche les cinq tampons de Pierre van Os, et à droite une fleur de lys.

Os (*Grégoire*), de Bréda, imprima à Munster, en Westphalie, au commencement du XVIe siècle. On ne connaît de lui qu'un ouvrage, l'*Isagogicus libellus in eloquentiæ præcepta* d'Augustin Datus, suivi d'un *Adnotamentorum libellus* de J. Murmellius, qui semble pouvoir être placé en 1507. D'après Nordhoff, Grégoire Os aurait travaillé jusqu'en 1515.

Paul Bergmans.

Messager des sciences, 1860, p. 83-84 (article de H. Helbig). — J.-W. Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au XVe siècle* (La Haye, 1868), *passim*, — M.-F.-A.-G. Campbell, *Annales de la typographie neerlandaise au XVe siècle* (La Haye, 1874), *passim*, et les quatre suppléments de cet ouvrage. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXIV (Leipzig, 1887), p. 455-458 (notice de Steiff).

OSSANEUS (*Jean-Richard*), jurisconsulte. Voir RICHARDS (*Jean*).

OSTAEYEN (*Antoine* VAN), instituteur et littérateur flamand, naquit à Wuestwezel, dans la province d'Anvers, le 12 juillet 1807 et mourut à Anvers, le 15 mai 1864. A l'âge de deux ans, il perdit son père et, tout jeune encore, il fut livré à lui-même. A peine adolescent, il voulut chercher carrière à l'étranger, parcourut une partie de la France et séjourna pendant trois ans à Paris. Il revint dans le pays en 1830, après la révolution, et fut nommé instituteur dans une école française des environs d'Anvers. Après avoir rempli pendant six ans ces fonctions, il fonda lui-même une école à Anvers. Ce fut à cette époque qu'il se maria. Sa femme mourut jeune, vers l'année 1855, et Van Ostaeyen resta veuf avec cinq enfants. Établi à Anvers, il ne fut pas indifférent au mouvement intense qui se produisit dans cette ville, quelque temps après la révolution, en vue d'une renaissance littéraire et artistique flamande. Déjà en 1839 il collabore à un recueil de vers et de prose paru à Louvain sous le titre de : *Dicht- en Prozastukken*. En 1852, il publia sous son nom, chez l'éditeur Aug. Jans, à Anvers, un recueil de contes en vers et

de chansons, intitulé : *Luim en Ernst, mengel-dichten* (108 p. et 1 p. de table, avec 4 figures par David Col).

Il rédigea aussi, en collaboration avec J. Mees et Ed. van Rijswijck, la revue bi-mensuelle *Het Klaverblad*, qui parut à Anvers dans les années 1859-1860. Quelques-unes de ses chansons furent mises en musique.

Les vers de Van Ostaeyen ne sont pas sans esprit ni humour; l'art y fait trop souvent défaut et il ne manque pas de l'avouer lui-même (1), mais ils ont du naturel et, gais ou touchants, ils disent quelque chose. Van Ostaeyen est de l'école de Théodore van Rijswijck et on peut dire que ce n'est pas un de ses moins bons élèves. Conteur et chansonnier populaire, le peuple a goûté longtemps ses récits naïfs et ses refrains.

L. Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde.* — Ida von Düringsfeld, *Das geistige Leben der Vläminqen.*

OSTEN (*Jacques-Octave*), homme de guerre, fils de Pierre-Jacques, naquit à Middelbourg le 27 janvier 1798. Il entra le 28 août 1813 comme soldat au 105e régiment d'infanterie et, après avoir été successivement nommé caporal et sergent, fut promu sous-lieutenant le 1er décembre de la même année. Après avoir été mis à l'ordre du jour de son régiment pour sa belle conduite à la prise et à la reprise du village d'Insbuttel, près Hambourg, le 16 janvier 1814, il fut cité de nouveau à l'ordre du jour du 13e corps, pour la valeur qu'il déploya dans la journée du 9 février 1814. Dès le 16 mars suivant, il devint aide-de-camp du prince d'Eckmühl. Resté dans les rangs de l'armée française jusqu'au 6 novembre 1816, Osten passa à cette date au service des Pays-Bas et fut pensionné le 23 avril 1827. Retiré à Gand, nous le retrouvons capitaine adjudant-major de la garde communale, en 1830, se mettant à la tête de quelques paysans, et s'emparant du *Capitalendam*, dont les écluses étaient menacées de destruction. Admis dans l'armée belge, le 29 octobre 1830, comme major commandant la place de Termonde, il fut nommé major d'infanterie le 4 février 1831, et, en avril suivant, chef d'état-major du corps d'observation sur la ligne de Zélande. Redevenu commandant de place le 5 septembre de la même année et major d'infanterie le 22 mars 1832, il fut mis à la tête du bataillon de l'Escaut le 28 avril 1836. Promu lieutenant-colonel le 26 mai 1837, il commanda le 2e régiment de chasseurs à pied jusqu'au 14 octobre 1840. Mis en non-activité pour infirmité, il fut pensionné le 16 janvier 1841. Chevalier de l'Ordre de Léopold du 15 décembre 1833, décoré de la Croix de fer, Osten reçut la croix de la Légion d'honneur le 22 juillet 1836 et fut élevé au rang d'officier dans l'Ordre de Léopold le 20 juillet 1862. Il est mort à Chaudfontaine le 9 juillet 1863.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — *Annuaire militaire.* — Veldekens, *le Livre d'or.*

OSTEN (*Pierre-Jacques*), homme de guerre, né à Menin, le 4 avril 1759, était entré au service, en 1789, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Namur et avait obtenu le grade de capitaine en 1790. De même que Dumonceau, Lahure, Prevost, il passa au service de la France et devint chef d'un bataillon de chasseurs composé de Belges. Il se distingua aux sièges d'Anvers et de Valenciennes, et fut nommé, le 1er janvier 1793, par les représentants du peuple français, colonel commandant en chef les troupes de la Flandre. Le grade de général lui fut accordé peu de temps après (17 novembre 1793). A partir de cette époque, Osten fut presque toujours employé en Hollande. Sa conduite à Flessingue, en 1809, lors du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, lui fit beaucoup d'honneur. Passé à l'armée d'Illyrie en 1810, puis dans la 17e division militaire en 1811, il fut de la grande armée en 1812 et du corps d'observation du Bas-Rhin en 1813. Nommé général de division, le 23 juin de cette

(1) *Verschoont toch, bid ik U, Apollo's gunstelingen*
Myn kunsteloozen toon...
Cf. *Luim en Ernst. Voorwoord : Aan de Dichters.*

dernière année, il fut chargé de la défense de Willembourg, point le plus important du blocus de Hambourg où, le 17 février 1814, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il reçut une blessure mortelle à laquelle il succomba le 14 mars 1814. Lors de ses funérailles, le prince d'Eckmühl lui rendit ce précieux hommage : « La France a perdu » un de ses plus fidèles et plus braves » guerriers ; sa bonne renommée et ses » nobles et glorieuses actions honoreront » sa mémoire qui sera toujours chère à » la France ». Osten, qui avait été créé membre de la Légion d'honneur le 19 frimaire an XII (11 décembre 1803), devint commandant dans l'ordre le 25 prairial suivant (14 juin 1804).

Général Frédéric Bernaert.

Le Journal de l'armée belge. — Les fastes de la Légion d'honneur. — Les hommes remarquables de la Flandre occidentale. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges.* — Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de la France.*

OSTENDANUS (*Honorius*). Voir DE MULDER (*Jacques*).

O'SULLIVAN DE GRASS (*Alphonse-Albert-Henri*, comte), baron de Séovaud, diplomate et négociateur, né à Bruxelles, le 18 brumaire an VII (8 novembre 1798). Il était fils de Jean-Patrice (voir l'article ci-après) et de Charlotte-Marie-Thérèse-Joséphine de Grass. Il entra de bonne heure dans la carrière administrative. Il fut attaché, à dix-neuf ans, comme surnuméraire, au ministère de l'intérieur. Le 31 décembre 1818, il devenait commis d'Etat, au conseil d'Etat, délégué au département de l'intérieur. Il fut transféré aux affaires étrangères le 24 septembre 1825. C'était son début dans la carrière diplomatique. Il fut envoyé, en qualité de secrétaire de légation à Berlin, le 12 mai 1826, et passa en la même qualité à Saint-Pétersbourg, le 14 mars 1828. Lorsque la séparation de la Belgique et de la Hollande lui parut un fait définitif, il demanda et obtint la démission honorable de ses fonctions.

Toutefois, le gouvernement du roi Léopold ne tarda pas à faire appel à son patriotisme et le nomma chargé d'affaires à Vienne, le 26 décembre 1833. Il eut ainsi l'honneur d'inaugurer les relations diplomatiques entre la Belgique et l'Autriche. Grand, beau, intelligent, élégant, il était fait pour plaire. Après un séjour de moins d'un an dans la capitale autrichienne, il épousait, le 30 octobre 1834, Mlle Françoise-Séverine-Barbe-Joséphine Schwartz de Mohrenstern, fille de Jean-Jacques, de Mulhouse, et de Joséphine, vicomtesse Goupy de Quabeck, de Bruxelles.

Le 31 mars 1836, il était nommé ministre résident, et le 17 juillet 1837 promu au grade d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Quelques mois après (4 avril 1838), il fut chargé d'une mission spéciale à Constantinople. Il y négocia et signa le premier traité de commerce et d'établissement entre la Belgique et la Sublime Porte Ottomane.

Vers la fin de la même année, il fut créé baron avec autorisation de joindre à son nom celui de Séovaud (lettres-patentes du 10 novembre 1838). Son oncle, le général-major de Séovaud de la Bastide, frère de sa mère, élevé au titre de baron par l'empereur d'Autriche (3 mai 1817), avait exprimé le vœu que ce titre fût reporté sur son neveu, et le roi Léopold Ier déférait gracieusement à ce désir. Par patentes du 15 octobre 1847, le baron O'Sullivan fut créé comte.

En vertu d'instructions du 15 juillet 1839, il eut à remplir une mission spéciale près les cours de Munich, Stuttgart et Carlsruhe. Il devait sonder la cour de Bavière quant à l'établissement de relations officielles avec la Belgique. Le 20 août 1845, il représenta le gouvernement du roi à l'inauguration du chemin de fer d'Olmütz à Prague. Il signa à Vienne, le 16 juillet 1853, le traité d'extradition conclu entre la Belgique et l'Autriche.

Il fut chargé, la même année, de négocier le mariage de S. A. R. le duc de Brabant avec S. A. I. et R. Madame l'archiduchesse Marie-Henriette-Anne. L'accord étant établi entre les deux Hautes Parties, le baron O'Sullivan fut nommé *ad hoc* ambassadeur extraor-

dinaire de S. M. le roi des Belges et il fut reçu, en cette qualité, le 6 août, pour la remise de ses lettres de créance, par S. M. I. et R. A. Chargé, en outre, de représenter son souverain et S. A. R. le duc de Brabant aux négociations ayant trait aux préliminaires du mariage, il prit part à la cérémonie de la renonciation au Trône. Il signa, le 8 août, les conventions matrimoniales, en commun avec le prince Charles de Liechtenstein, plénipotentiaire de l'empereur, et il assista au mariage, célébré à Schönbrunn par procuration, le 10 août 1853. O'Sullivan avait, de plus, été nommé, par le roi, commissaire pour recevoir l'archiduchesse Marie-Henriette-Anne, et la remettre, à Verviers, au plénipotentiaire belge, dans la salle préparée à cet effet et déclarée neutre pour la durée de la cérémonie. En souvenir de ces services, l'empereur, par décret du 10 août 1853, conféra la grand'croix de son ordre de Léopold au comte O'Sullivan, qui reçut en même temps du roi les insignes de grand-officier de notre Ordre national. Il fut promu grand cordon lors de la naissance du comte de Hainaut (21 juin 1859).

O'Sullivan fut également chargé de négocier le mariage de l'archiduc Ferdinand-Maximilien avec S. A. R. la princesse Charlotte de Belgique. L'empereur le distingua, en août 1857, par le don d'une tabatière, ornée du portrait de S. M. A l'avènement au trône de Léopold II, O'Sullivan fut réaccrédité auprès de la cour de Vienne, en la qualité d'Envoyé (29 décembre 1865).

Il mourut quelques jours après, le 11 janvier 1866. Il avait représenté son pays à Vienne pendant plus de trente ans. Il était le doyen du corps diplomatique. Ses obsèques eurent lieu en grande pompe, le 14 janvier, à l'église des Ecossais, avec le concours de trente-deux ecclésiastiques. On remarquait dans l'assistance, outre la famille, un aide-de-camp de l'empereur, le duc d'Ursel, le duc de Gramont, lord Bloomfield, le comte Stackelberg, les autres représentants des missions étrangères et de nombreuses personnes de l'aristocratie.

De son mariage avec M^elle^ de Schwartz, le comte O'Sullivan eut cinq fils : Lionel, Alphonse, Charles, Arthur, Alexandre. Trois d'entre eux moururent en bas-âge. Arthur succomba, à Venise, à une maladie de langueur. Charles-Jean-Jacques, secrétaire de légation, épousa, en 1867, Charlotte Wolter, la tragédienne bien connue, et n'en eut pas d'enfants. Elle lui survécut pendant près de quinze ans.

L'intelligence du comte O'Sullivan et l'influence qu'il exerça dans son milieu ont été appréciées, au lendemain de sa mort, par un grand journal viennois auquel nous ne pouvons que nous référer : « Le comte O'Sullivan, disait la *Neue freie Presse* (13 janvier 1866, n° 492, édition du matin), avait l'honneur de connaître de près le premier roi du peuple belge et il professait pour lui un culte enthousiaste. Il avait reçu une éducation toute française, ayant été élevé en France ; et comme sa famille devait mainte faveur au premier Napoléon, il ne faisait pas mystère de ses sympathies pour la cour napoléonienne. En ce qui concerne son rôle en Autriche, il importe de faire ressortir ce rapprochement curieux que lui, aussi bien que le ministre des Pays-Bas, baron de Heeckeren, exercèrent notoirement une très grande influence sur le comte Buol, ministre des affaires étrangères, influence telle que des personnes bien informées lui attribuaient l'attitude que le cabinet de Vienne adopta tout à coup en faveur de la France. Personnalité aimable, homme de salon agréable, aussi amusant que « gourmet », conteur incomparable, plein d'esprit et bourré d'expérience, le comte O'Sullivan s'était fait une place éminente dans la haute société viennoise. » Il avait suivi d'un regard attentif les événements qui s'étaient déroulés sous ses yeux. Se fiant à son coup d'œil, il disait, en 1848, au comte Szécsen, qui fut depuis grand chambellan de la cour : « Mon rôle est des plus simples ; j'annonce aujourd'hui ce qui se passera demain... ». Il a écrit plusieurs comédies et des saynètes représentées par des amateurs au palais Cobourg et qui n'ont

pas été publiées. Son portrait peint par Canon, dans les dernières années de sa vie, fit partie de la succession de Mme Wolter.

Baron Émile de Borchgrave.

Stein et Poplimont. — Renseignements fournis par les Ministères des Affaires Etrangères de Bruxelles et de Vienne et par la famille.

O'SULLIVAN DE GRASS (*Jean-Patrice*), administrateur. Il naquit à Bruxelles et fut baptisé à Sainte-Gudule le 31 janvier 1776. Sa famille était d'origine irlandaise et attachée aux Stuart. Après la prise de Limerick, perdue par Jacques II, quelques-uns de ses membres se réfugièrent aux Pays-Bas; on les trouve à Ostende à la fin du XVIIe siècle. Le père de Jean-Patrice, Denis, né à Kilgarvan, en Irlande, le 16 août 1731, mort à Prague, en 1801, épousa à Saint-Bavon à Gand, au mois de juillet 1766, Elisabeth Cantillon, et fut avocat au conseil souverain de Brabant. Jean-Patrice, nommé conseiller d'État sous Guillaume Ier, devint membre de l'Ordre Equestre pour la Flandre orientale, par arrêté royal du 20 novembre 1816. Il épousa à Bruxelles, le 21 nivôse an v (10 janvier 1797), Charlotte-Marie-Thérèse-Joséphine de Grass, née à Mons le 10 novembre 1776, fille de Charles-François-Louis et de Marie-Thérèse-Joséphine de Séovaud. Il fut autorisé à joindre à son nom patronymique celui de Grass. Il mourut à Bruxelles le 19 décembre 1846.

Baron Émile de Borchgrave.

Baron de Stein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, t. XLI, année 1887. — Poplimont, *La Belgique héraldique*, t. VIII.

* **O'SULLIVAN** (*Jérémie*), médecin, naquit à Kerry, province de Munster (Irlande), en 1697, et mourut à Bruges, le 17 novembre 1769. Il étudia la médecine à l'université de Louvain et y prit le grade de licencié le 23 novembre 1724. Il alla s'établir d'abord à Ostende, puis à Bruges, où, en 1742, il fut nommé médecin de l'hôpital Saint-Jean. En 1746, il fut appelé à la présidence de la Société médicale de Saint-Luc et il conserva ces fonctions jusqu'en 1765. De son mariage avec dame Marie Hauwyck, il eut quatre enfants, dont il existe encore plusieurs descendants aujourd'hui. Il fut enterré à Bruges dans l'église Saint-Sauveur.

Dr Victor Jacques.

Demeyer, *Analectes médicaux*, t. II, p. 217.

OSY (*Jean* **DE**), architecte, né probablement en Brabant, pendant la première moitié du XIVe siècle; la date de sa mort est ignorée. Il fut un des auteurs de la belle église de Notre-Dame du Lac à Tirlemont, édifice auquel il travailla pendant l'année 1360. Au mois de septembre de cette année, les chanoines de l'église précitée se réunirent et s'entendirent avec l'architecte au sujet de ce qui lui était dû du chef des travaux qu'il avait exécutés pendant les années précédentes. Ces comptes constatent que les honoraires dus à Jean de Osy consistaient en une robe d'apparat et une somme de dix oboles d'or, soit 56 livres 16 sous. Logé aux frais des chanoines, il touchait en outre une indemnité pour ses voyages faits à Bruxelles, en Hainaut et à Malines, où il présidait probablement à des travaux, sur lesquels l'histoire garde le silence le plus absolu.

Ch. Piot.

Bets, *Histoire de Tirlemont*, t. II.

OTBERT, Otbertus, Odbertus, Autbertus, évêque de Liége de 1091 à 1119, a partagé le sort de tous ceux qui, ayant vécu dans une époque de troubles politiques et religieux, ont eu la franchise de leurs convictions et pris énergiquement parti. Honni par les uns comme un mauvais prêtre, comme un prélat brutal, avide et fourbe, il a été exalté par les autres pour le dévouement et le courage qu'il a mis au service d'une cause perdue. Mais les témoignages de ses ennemis nous sont parvenus en bien plus grand nombre que ceux de ses partisans : il ne faut pas l'oublier, si l'on veut reproduire avec quelque vérité les traits de cette figure en tout cas pleine de vigueur et d'audace.

Nous ne savons presque rien sur la jeunesse d'Otbert. A la différence de tant d'autres évêques de Liége au

XIe siècle, cet homme qui manifesta une fidélité si passionnée à l'empereur Henri IV, n'était pas d'origine allemande. Sa naissance doit être cherchée sans doute dans quelqu'une des familles nobles de la Hesbaye, car suivant l'excellente chronique de l'abbé Rodolphe de Saint-Trond, il était parent (*consanguineus*) d'un certain Henri, vassal du monastère et probablement allié au comte de Duras. Otbert dut entrer de bonne heure, peut-être pendant l'épiscopat de Théoduin (1048 à 1075), à l'école cathédrale de Saint-Lambert, qui ne se faisait pas moins remarquer à cette époque par la science de ses maîtres que par la profondeur et la loyauté de ses sentiments impérialistes. La suite de sa carrière prouve, en effet, qu'il dut recevoir dès l'enfance l'empreinte indélébile de ces sentiments, ou, tout au moins, que ses idées se formèrent dans un milieu réfractaire aux tendances clunisiennes qui s'introduisirent, au cours du XIe siècle, dans les abbayes du diocèse de Liége. Quoi qu'il en soit, sous l'épiscopat de Henri de Verdun (1075 à 1091), nous trouvons Otbert revêtu de la double dignité de chanoine de Saint-Lambert et de prévôt de la collégiale de Sainte-Croix. Nous savons aussi qu'il éclata entre lui et son évêque, à une époque qu'il n'est pas impossible de préciser, de graves dissentiments. On peut supposer, sans trop de hardiesse, que ce conflit eut pour cause le changement d'attitude d'Henri qui, après avoir reçu l'évêché des mains de l'empereur et avoir participé au synode de Worms à la condamnation de Grégoire VII par l'église impériale, se rapprocha peu après du pape (1076). Pendant longtemps il n'est plus question d'Otbert, puis, en 1090-1091, nous le voyons dans l'entourage de l'empereur Henri IV, occupé à cette époque à combattre le pape Urbain II en Italie. C'est là que la cour apprit la mort de l'évêque Henri de Verdun, décédé à Liége le 31 mai 1091. Otbert n'hésita pas à solliciter de l'empereur la crosse et l'anneau et il les obtint sans difficulté. L'ardeur de ses convictions impérialistes n'explique pas toute seule son succès. Henri exigea de sa créature la somme énorme de 300 marcs d'or. Ils furent payés, semble-t-il, par Wolbodon, abbé intrus de Saint-Laurent de Liége, moyennant la promesse d'Otbert de le réintégrer dans son monastère dès qu'il aurait pris possession du diocèse.

La promotion d'Otbert au siège de Liége s'accomplit, on le voit, en opposition avec tous les principes du droit ecclésiastique. Non seulement il n'avait pas hésité, comme si l'on eût vécu encore au temps d'Henri III, à recevoir les fonctions épiscopales de la main du souverain temporel, mais il s'était rendu coupable de simonie, et il avait contracté, à l'égard d'un abbé déposé, des obligations qui allaient, dès les premiers jours, le mettre en conflit avec tout ce que son diocèse comptait d'hommes gagnés aux idées clunisiennes et grégoriennes. Néanmoins, tel était encore l'attachement du clergé séculier de Liége à l'empereur, que la nomination du nouvel évêque fut admise sans protestation. Après sa consécration, au commencement de 1092, par le métropolitain de Cologne, Otbert fit dans sa capitale une entrée solennelle et pleine d'éclat. Mais il y arrivait irrémédiablement compromis aux yeux des partisans d'Urbain II, comme complice d'un empereur excommunié et de l'antipape Clément. Rien d'étonnant, dès lors, si, presque aussitôt, les chefs du parti réformiste, Bérenger, abbé de Saint-Laurent, et Thierry II, abbé de Saint-Hubert, adoptèrent à son égard une attitude nettement hostile. Otbert ne dut pas s'en étonner. Il s'attendait certainement à la lutte. D'un tempérament énergique et même brutal, il ne craignait pas ses adversaires. D'ailleurs, il comptait sur l'empereur, sur la noblesse laïque, sur tout le clergé séculier et même sur cette partie des moines qui partageaient encore les idées impérialistes, et dont Sigebert de Gembloux était à ce moment le plus brillant et le plus célèbre interprète.

A peine inauguré, il eut recours sans scrupules aux moyens qui lui parurent les plus propres à vaincre la résistance

qu'il sentait se former contre lui, autour de Bérenger et de Thierry. Il expulsa le premier de Saint-Laurent où, suivant ses engagements, il réinstalla Wolbodon. Il chercha à terroriser par la violence les moines de Saint-Hubert. Il vendit à des hommes sûrs les abbayes de Brogne et de Florennes. Ces mesures restèrent sans effet. Bérenger, retiré à Saint-Hubert qui formait le centre le plus actif de l'opposition au nouvel évêque, ne céda pas. Thierry II, réfugié de son côté au prieuré d'Evernicourt, resta inébranlable. Informé par eux des événements qui se déroulaient dans le diocèse, Urbain II lança l'excommunication contre Otbert et engagea les Liégeois à l'expulser. Dans ces conditions, il fallut bien se prêter à quelques ménagements. Une partie des vassaux du diocèse et le duc de Lotharingie lui-même, Godefroid de Bouillon, blâmaient la conduite de l'évêque, si bien que celui-ci se résigna enfin, en 1095, à déposer Wolbodon et à réinstaller Bérenger à Saint-Laurent. Quant à Saint-Hubert, Thierry II en abandonna la direction en 1096, et quoiqu'il ait persisté depuis lors dans son opposition à Otbert, il ne se trouva plus en mesure de lui porter des coups bien dangereux. Bref, à partir de 1097, la position de l'évêque était plus solide qu'elle ne l'avait jamais été, et il pouvait envisager l'avenir avec confiance. Son dévouement à l'empereur s'était encore affermi pendant ces années de lutte, et les diplômes d'Henri IV attestent la faveur dont il jouissait à la cour. Il apparaît alors comme le représentant par excellence de la politique allemande en Lotharingie. En 1101, il prend part, avec Henri IV, à une expédition contre le comte Henri de Limbourg et, la même année, il conduit à Cambrai 300 chevaliers au service de l'évêque impérialiste Gaucher. Cette intervention le mit en conflit avec le comte de Flandre Robert II qui, par dévouement au Saint-Siège autant que dans l'espoir de s'emparer du Cambrésis, soutenait depuis longtemps contre Gaucher, l'évêque grégorien Manassès. Il parut même un instant, en 1103, que la guerre allait éclater entre le pays de Liége et la Flandre. Le 21 janvier de cette année, en effet, le pape Pascal II ordonnait à Robert de tourner ses armes contre le clergé excommunié de Liége. Quelle que fût la puissance du comte, ni Otbert ni son église ne se laissèrent effrayer par le péril. La menace du pape eut même pour effet de renforcer leur dévouement à Henri IV. Pourtant, à la veille d'une lutte que chacun s'attendait à voir éclater, les Liégeois voulurent se concilier l'opinion publique et justifier leur attitude. C'est à ces circonstances que nous devons le plus vigoureux et le plus pathétique des pamphlets de Sigebert de Gembloux.

Au moment où Sigebert adressait « à « tous les hommes de bonne volonté » les véhémentes protestations de « l'église « de Liége inébranlablement attachée à « la vraie foi et à l'unité catholique », la cause défendue par Otbert avec tant de constance, allait définitivement être tranchée. A la fin de 1104, Henri V se révoltait contre son père qui, abandonné par ses partisans, traqué de toutes parts en Allemagne, venait chercher sur les bords de la Meuse son dernier asile et son suprême refuge (mars 1105). L'évêque se montra digne de la confiance que le vieux et malheureux prince avait mise en lui. Il ne craignit pas de braver les forces de l'empire ; il sut inspirer son dévouement au duc Henri de Limbourg, à ses vassaux, à la population de Liége. Lorsque Henri V marcha contre la ville pour en enlever son père, il rencontra, au pont de Visé, des troupes décidées à la résistance. Ses chevaliers furent repoussés, et il s'éloigna sans chercher à renouveler ses attaques (22 mars 1106).

Peu de temps après (7 août 1106), Henri IV mourait dans la cité romane qui lui conserva jusqu'au dernier jour une fidélité et un attachement que l'Allemagne lui refusait. Des scènes touchantes se passèrent autour de son cercueil : une foule immense assista aux funérailles solennelles qu'Otbert fit célébrer le 14 août, dans la cathédrale. Mais la mort de son maître lui enlevait le

seul motif qu'il pouvait alléguer encore pour justifier sa rébellion à Henri V et à la papauté. La fidélité inébranlable et, quoi qu'on en ait dit, héroïque, qu'il avait témoignée à Henri IV, devenait sans objet; la cause de l'empire était perdue; celui qui l'incarnait venait de disparaître: il n'y avait plus qu'à se soumettre et à obtenir le pardon. Sur l'ordre du légat du Saint-Siège, Otbert fit, dès le lendemain des obsèques, exhumer le cadavre d'Henri, qui fut porté — en attendant son transfert à Spire — dans une chapelle non bénite, située hors de la ville, sur le mont Cornillon. Il envoya, peu après, une députation au pape qui accepta sa soumission. Le 10 novembre, l'archevêque de Trèves le releva de l'excommunication, ainsi que son clergé et son peuple, à condition qu'il signât une formule d'obéissance à Pascal II et à ses successeurs. L'engagement pris alors fut religieusement tenu. Jusqu'à la fin de son épiscopat, qui dura encore treize ans, Otbert ne donna plus à la papauté aucun sujet de mécontentement.

Si l'administration spirituelle d'Otbert fut, pour le diocèse de Liége, une époque de conflits et de luttes passionnées, son administration temporelle eut incontestablement d'heureux résultats, et c'est peut-être par elle que s'explique le courage avec lequel les Liégeois soutinrent leur prince pendant les années les plus tragiques de la guerre des investitures. L'énergie et la rudesse qui faisaient le fond du caractère de l'évêque, sa fermeté devant le péril, sa constance dans ses desseins, son sens de la réalité, lui firent remporter de remarquables succès. C'est sous son règne que la principauté de Liége acquit l'étendue territoriale qu'elle conserva presque sans changements jusqu'au XIVe siècle, et c'est certainement à lui qu'elle dut, plus heureuse que celle de Cambrai, d'avoir pu résister au XIIe siècle aux attaques répétées des maisons de Brabant, de Namur et de Limbourg. Il suffira de rappeler ici qu'Otbert enleva, en 1095, le comté de Brunengerunz au comte de Louvain, et que, peu de temps après, il acquit de Godefroid de Bouillon partant pour la croisade et de Baudouin II de Hainaut, les châteaux de Bouillon et de Couvin (1096). Ajoutons qu'il fit réparer, en 1097, malgré les protestations des moines de Saint-Hubert, la forteresse de Mirwart et que, dès la fin de 1095, il s'était rendu maître de celle de Clermont-sur-Meuse. Ainsi, les frontières de l'évêché furent solidement garanties au sud et à l'ouest.

Il semble de plus qu'Otbert favorisa de tout son pouvoir les aspirations de la bourgeoisie et s'employa activement à protéger son commerce naissant. Nous savons qu'il assiégea Clermont pour mettre fin aux exactions que la garnison de ce château exerçait sur les bateliers de la haute Meuse. Plus tard, en 1103, nous le voyons obtenir, de l'archevêque de Cologne, une réglementation plus équitable des droits que les marchands de Liége et de Huy avaient à acquitter dans cette ville.

La culture littéraire, si active à Liége jusque dans le cours du XIIe siècle, attira aussi la sollicitude de l'évêque. S'il faut renoncer à voir en lui, comme l'ont démontré de récents travaux, l'auteur de la *Vie d'Henri IV*, on doit en revanche lui faire honneur d'avoir appelé aux fonctions d'écolâtre de Saint-Lambert, cet Alger qui jeta tant d'éclat sur la cité par ses travaux littéraires et scientifiques et que cherchèrent vainement à lui disputer de nombreux évêques allemands.

La biographie d'Otbert, à partir de 1106, devient fort obscure. Le seul épisode de quelque importance qu'elle présente est une querelle avec l'archevêque Rodolphe de Reims (1108-1116), qui l'accusait d'usurper l'autorité spirituelle dans une partie de son diocèse, mais sur laquelle nous n'avons pas de détails.

Otbert mourut, non en 1117 ni en 1118, comme le prétendent quelques-uns, mais en 1119, probablement le 31 janvier.

H. Pirenne.

Rupert, *Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis*, *Mon. Germ. Hist. Script.*, t. VIII. — *Chronicon S. Huberti Andaginensis* (*Cantatorium S. Hu-*

berti), *Ibid.*, t. VIII. — Rodolphe, *Gesta abbatum Trudonensium. Ibid.*, t. X et éd. C. de Borman, t. I (Liége, 1872). — *Triumphus S. Lamberti de castro Bullonio, Mon. Germ. Hist. Script.*, t. XX. — *Canonici Leodiensis chronicon rhythmicum, Ibid.*, t. XII. — Gilles d'Orval, *Gesta episcoporum Leodiensium, Ibid.* t. XXV. — *Vita Heinrici IV imperatoris, Ibid.*, t. XII. — P. Krollick, *Die Klosterchronik von St. Hubert und der Investiturkampf im Bisthum Lüttich* (Berlin, 1884). — A. Cauchie, *la Querelle des Investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai*, t. II (Louvain, 1891). — W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter* (6e édit.), t. II Berlin, 1894.— H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I (Bruxelles, 1900).

OTERSCHADEN (*Jean*). Il est l'auteur de deux globes en fuseaux, l'un terrestre, l'autre céleste. Ils portent l'inscription : *Noua et integra vniversi Orbis descriptio*, et cette dédicace : *Reuerendiss. et illustriss.* ‖ *Dº Dº Urbano Sangelasio* ‖ *Episcopo Cominyiensi Joanes* ‖ *Oterschaden Belga humillime.* ‖ *D.D.* ‖ Sans date ni lieu d'impression ; mais la dédicace permet de placer la pièce entre les années 1580 et 1613. Il est impossible également de déterminer si Oterschaden est graveur, libraire, imprimeur ou cartographe; aucune biographie ne renseigne le personnage. La carte est une bonne gravure sur cuivre; elle ne constitue pas un document de premier ordre : les grandes découvertes géographiques, qui ont marqué les XVe et XVIe siècles, n'y sont portées que partiellement. Deux exemplaires seulement en sont connus : l'un à Paris (Bibl. nat., section des cartes et coll. géogr.); l'autre à Munich (à la librairie ancienne Ludwig Rosenthal; ce dernier exemplaire est coté 500 marcs).

F. van Ortroy.

OTFRIDE, parfois appelé ODFRIDE ou OLFRIDE, savant religieux, mort près de Gand, le 22 novembre 1085. Originaire du diocèse de Tournai, il embrassa la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre. Après avoir visité plusieurs monastères, il se retira à Watten, dans le diocèse de Térouanne, où il fonda, en 1072, une communauté de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Il obtint des donations importantes du comte de Flandre, Robert le Frison, et de divers seigneurs; il parvint aussi, en 1076, à affranchir Watten de sa dépendance vis-à-vis de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc. Pendant huit années, Otfride gouverna le monastère en qualité de prévôt ; on lui a parfois donné aussi les titres de prieur ou d'abbé. Ayant rencontré des difficultés dans la direction intérieure du couvent, et s'étant brouillé avec l'évêque de Térouanne Hubert, qui l'excommunia pour avoir encouragé les moines de Bergues-Saint-Winoc dans leur résistance contre l'évêque, — Otfride abdiqua en 1080. Il consacra le reste de ses jours à la prédication en divers endroits. Au cours d'un de ses voyages, il mourut près de Gand, le 22 novembre 1085, et fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin, sur le territoire actuel de cette ville.

Otfride avait acquis un grand savoir, qu'il employa surtout à revoir et à corriger les ouvrages composant la bibliothèque du monastère de Watten. D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, sa tâche aurait surtout consisté à enrichir les manuscrits de notes interlinéaires et marginales, et à y établir une ponctuation régulière, afin d'en faciliter la lecture.

Paul Bergmans.

Histoire littéraire de la France, t. VIII (Paris, 1747, p. 143-145), et les sources y indiquées. — *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. IV (Saint-Omer, 1839), p. 68-74. — A. Leroy et A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 2e série, t. VI (Valenciennes, 1847), p. 268-269.

OTHELBOLD, abbé de Saint-Bavon, à Gand, de 1019 à 1034 (5 décembre), n'est connu que par une lettre qu'il adressa à Otgiva, femme du comte de Flandre Baudouin IV, pour lui communiquer, sur sa demande, les noms des saints dont les reliques étaient conservées au monastère. Il expose rapidement, à ce propos, l'histoire de l'abbaye, en insistant surtout sur les malheurs qui l'ont accablée depuis l'invasion des Normands, sur la sécularisation d'une grande partie de ses biens par le comte Arnulf Ier, et sur une foule d'usurpations qu'il indique en détail et qui, en dépit de restitutions postérieures, n'avaient

laissé au couvent que 200 manses de terre. Cette lettre, d'un intérêt historique considérable, semble ne pas être sans rapport avec la querelle séculaire que le monastère de Saint-Bavon soutint contre le monastère voisin de Saint-Pierre au mont Blandin.

La lettre d'Othelbold a été publiée plusieurs fois, entre autres dans Miraeus, *Opera diplomatica*, éd. Foppens, t. I, p. 348; dans le cartulaire inachevé de Saint-Bavon, par Serrure, p. 16, et plus récemment dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VIII, p. 370, où l'on en trouvera le texte le plus pur.

H. Pirenne.

OTHO (*Jean*), philologue, maître d'école, né à Bruges dans la première moitié du XVIe siècle, mort à Duisbourg le 6 juin 1581. La forme flamande de son nom parait être *Oste* ou *Hoste*. Il ouvrit, vers 1545, à Gand, une école où il enseignait les langues anciennes. Le 3 mars de cette année (1546, n. st.), il achète une maison *Calle Bontincx steen*, située dans la *Talboomstraet* (rue des Ursulines actuelle), près du Sablon, qui était alors le quartier de prédilection des maîtres d'écoles gantois. Dès l'année suivante, Otho publiait son premier ouvrage, les *Partes orationis latinæ vernaculo sermone digestæ*, dont nous n'avons pu rencontrer d'exemplaire. Cette grammaire latine, rédigée en flamand, était sans doute destinée à ses élèves, de même que sa traduction flamande de passages choisis de l'*Andrienne* de Térence. Il serait du plus haut intérêt de retrouver ces deux ouvrages dont l'importance, dans l'histoire de la littérature néerlandaise, pourrait être considérable. Dix ans plus tard, en 1555-1556, il fit imprimer des traductions latines des quatre opuscules de Plutarque sur l'éducation des enfants, sur le grand nombre d'amis, sur l'usage de manger de la viande et sur la superstition. Elles sont respectivement dédiées à trois conseillers de la ville de Gand, Adolphe de Bourgogne, Josse de Grysperre et Daniel Polynchove, à son ancien élève Louis de Blasere, à l'abbé de Baudeloo, Jacques Draerius, et à François de Hellefont, prélat de l'abbaye Saint-Pierre. Professeur érudit et à la clientèle riche, Jean Otho compta notamment, parmi ses élèves, le poète Charles Utenhove. Il eut comme sous-maître, *hypodidascalus*, Jean Olivarius ou Olieschlager (voir ce nom).

Ce fut à Otho que le magistrat de Gand confia l'organisation matérielle de l'entrée dans cette ville, en 1549, du prince Philippe, fils de Charles-Quint : il régla l'ordonnance des arcs de triomphe, théâtres, etc., exécutés par l'architecte François Vande Velde, et composa les inscriptions qui les ornèrent. Celles-ci étaient rédigées en hébreu, en grec, en latin, en français, en flamand et jusque en vieil allemand, comme on peut le voir dans la relation de l'entrée, imprimée la même année par Corneille Manilius. Afin de recueillir dans les bibliothèques les données nécessaires à son travail, Otho fit, nous disent les comptes communaux, des voyages à Cologne et ailleurs.

Les comptes de la ville, compulsés par Mr A. van Werveke, nous apprennent aussi qu'en 1550-1551 Otho avait dressé une carte de Gand, accompagnée d'une légende, et qu'une copie de ce plan fut communiquée à « l'imprimeur » qui préparait alors une cosmographie générale des Pays-Bas. Les comptes de 1551-1552 parlent d'une grande carte panoramique peinte, avec l'indication des rivières et la représentation des édifices. qu il dédia à Charles-Quint, comme souvenir de la naissance de l'empereur dans les murs de Gand, ainsi qu'au magistrat de la ville. On y trouve ensuite le payement d'une somme destinée à couvrir les frais de la gravure de la carte. Cette gravure fut exécutée, car nous voyons, dans les comptes de 1552-1553, les échevins donner une nouvelle indemnité à Otho pour ce travail, dont il leur avait présenté une des premières épreuves. La fréquence des mentions et l'importance des sommes payées, qui s'élèvent à plus de soixante-deux livres de gros, indiquent que l'œuvre d'Otho

fut considérable. On ignore le sort du grand tableau peint pour Charles-Quint, caché peut-être dans quelque musée d'Espagne, et dont la découverte enrichirait la topographie gantoise d'un pendant de la vue panoramique de 1534, qu'une récente reproduction a fait connaître. Quant à la gravure, un exemplaire en serait conservé, suivant Dejardin, dans la collection Goetghebuer, actuellement à la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand. Mais la pièce en question, gravée sur bois, ne contient aucune inscription qui permette de l'identifier avec certitude. Il convient cependant de faire remarquer qu'elle paraît être très étroitement apparentée avec le plan de Gand figurant dans la *Description des Pays-Bas* de Guicciardini. La première édition de cet ouvrage date de 1567; mais, suivant Mr Van Even, il était terminé en 1559, après avoir coûté à l'auteur de nombreuses années de voyages et de recherches. Est-il permis dès lors de supposer que la cosmographie pour laquelle Otho fit, en 1550-1551, une copie de sa carte, était celle de Guicciardini? Tel est le problème qui se pose.

En 1557, Jean Otho quitta brusquement la ville de Gand, avec sa femme, ses enfants et quelques élèves et alla s'établir avec eux à Duisbourg, dans le duché de Clèves. Cette cité était alors un des principaux asiles de la foi nouvelle, et le fait que le célèbre doyen de Renaix, l'inquisiteur Titelmans, le somma de comparaître devant lui, semble indiquer que le motif du départ d'Otho doit être cherché dans les affaires religieuses. Le magistrat de Duisbourg envoya bien à celui de Gand des certificats émanant d'églises et de couvents, attestant qu'Otho est bon catholique et que c'est à la suite de ses sollicitations que le professeur est venu s'établir à Duisbourg; mais la correspondance des réformés néerlandais réfugiés à Londres, publiée par Mr Hessels, paraît prouver qu'Otho adhéra, au moins secrètement, à la Réforme. Voici, notamment, ce qu'Arnold Piscator écrivait, le 2 juin 1558, à Jean Utenhove : *Audio Dominum Marchemium cum Magistro Joanne Ottone rursus citatos Gandavum a Decano Rotnacensi. Quis futuris sit finis nescio. Hoc video, et hic et alibi ita adversus Ecclesiam ejusque membra furere Satanam, ut nunquam antea...* Mr A. van Werveke a, d'ailleurs, trouvé aux archives de Gand, la preuve matérielle qu'Otho fut convaincu d'hérésie : ses biens furent, en effet, confisqués et sa maison de la *Talboomstraet* vendue au profit du Roi, en janvier 1560 (1561, n. st.), au maître d'école Pierre van Dickele.

Otho ne quitta pas Duisbourg, où les anciens biographes le représentent comme le successeur de Georges Cassander, et il continua jusqu'à sa mort à y tenir une école fréquentée par des jeunes gens de très bonne famille. Il ne paraît pas avoir été attaché au *Gymnasium novum* fondé en 1559, mais nous voyons, le 28 janvier 1565, le bourgmestre de Duisbourg conférer avec lui et Mercator sur la situation de l'école, dont les débuts étaient difficiles. Après la pacification de Gand seulement, Otho fit un voyage à Gand, et c'est de là qu'il adressa, le 2 avril 1577, une lettre à Hubert Goltzius au sujet du *Thesaurus rei antiquariæ*, qui fut imprimée dans ce volume (1579).

En 1565, Hubert Goltzius édita à Bruges l'*Introductio in historiam romanam* d'Otho, suivie du *Breviarium* de Sextus Rufus; il résulte du titre et de l'introduction qu'une édition de cet ouvrage avait déjà paru auparavant; et, en effet, c'est des nones de septembre 1562 qu'est datée la dédicace d'Otho à Guillaume Kettler, évêque élu de Munster. Du 1er décembre 1568 sont datées les sentences des sept sages de la Grèce, avec traduction latine en regard, imprimées à Anvers par Christophe Plantin en 1570. En 1571 parut encore de lui un choix de sentences extraites de la Bible, qui semble indiquer qu'Otho réserva dans son enseignement une part à l'histoire des idées religieuses; ce recueil est imprimé à Cologne où parut aussi une grammaire latine d'Otho, mais nous n'avons pu voir ces deux ouvrages. Vers 1575, il aurait publié à Bruges, le pre-

mier, la célèbre prophétie de Lubert Hautschilt, abbé d'Eeckhoute, mort en 1417, et connue, sous le nom d'*Imago Flandriæ*, par la gravure de Jacques van Oost le jeune. Six ans après, Jean Otho mourut le 6 juin 1581. Il avait plusieurs enfants parmi lesquels une fille, Jeanne, qui cultiva la poésie latine, et consacra à la mémoire de son père l'épitaphe suivante :

HUMANÆ FLOREM VITÆ MORS HORRIDA TOLLIT
E VITA, ET CORPUS MITTIT IN EXILIUM.
O MORS DURA! PIOS CUR TOLLIS AD ÆTHERA CELSA?
NONNE FUIT MELIUS VIVERE PERPETUO?
MORTE SUO REPETUNT ORTUS, MENS ASTRA REVISIT,
UNDI SIBI VITÆ HÆC FLUXIT ORIGO PRIUS.
AT TENERUM VILI CONCRETUM EX PULVERE CORPUS,
HAUD LONGO RURSUM TEMPORE PULVIS ERIT.
SCILICET IN CŒLI TERRAQUE MARISQUE RUINA,
RURSUM ERIT IN SICCO HOC PULVERE VITA TIBI.
ÆTERNÆ MORTIS, MORS SIC EST CORPORIS EXPERS,
UT VEHAT AD VITAM QUOD FUIT ANTE CINIS.
VIVE ITAQUE OTHONIS VIVI MODO FUNERE, LECTOR
ADMONITUS, VIVAT SIC QUOQUE VITA TIBI.

Voici la liste des œuvres de Jean Otho, dont nous avons pu rencontrer un exemplaire : 1. *Brevis descriptio eor. quae a S. P. Q. Gand. Philippo Austri. Caro. V. Cæsar. Princip. Flandriar. filio et hæredi et futuro principi Flandriar. exhibita fuere Gandaui. tertio Idus Iul. An. M. D. XXXXVIIIJ.* Gand, Corn. Manilius, 1549; pet. in-4°. — 2. *De puerorum institutione Plutarchi Chæronei liber, quem omnes scholarum gubernatores patresque familias studiose pervolvant et observent dignus, e Græco tra[ns]latus.* Gand, Corn. Manilius, 1555; pet. in-4°. Idem, *æditio secunda.* Ibid., 1556; pet. in-4°. — 3. *Plutarchi Chæronei de complurium amicitia liber ... annotationibus illustratus.* Gand, Henri Chærius ou Van den Keere, juillet 1556; pet. in-4°. — 4. *Plutarchi Chæronei de esu carnium commentarii duo, e Græco in Latinum conversi.* Gand, Henri Chærius ou Van den Keere, août 1556; pet. in-4°. — 5. *Plutarchi Chæronei de superstitione commentarius latine e Græco interpretatur.* Gand, Henri Chærius ou Van den Keere, août 1556; pet. in-4°. La bibliothèque de Gand possède les nos 1-5. — 6. *Introductio in historiam romanam. Post primam editionem innumeris locis ex fide marmorum, numismatum, et veterum historiarum restituta.* Bruges, Hubert Goltzius, 1565; pet. in-8°. La première édition paraît perdue. Cet ouvrage, qui a dû être tiré à un nombre considérable d'exemplaires, se trouve dans presque toutes les bibliothèques publiques importantes. — 7. *Τῶν ἑπτὰ σοφῶν καὶ τῶν σὺν αὐτοῖς καταριθμουμενων ἀποφθέγματα, συμβωλαὶ καὶ ὑποθῆκαι. Σωσιάδου τῶν ἑπτὰ σοφῶν ὑποθῆκαι. Septem sapientum et eorum qui iis connumerantur, apophthegmata, consilia et præcepta. Sosiadæ septem sapientum præcepta ... latio donata.* Anvers, Chr. Plantin, 1570; pet. in-8° (Bruxelles, bibl. royale).

Nous ne connaissons que par les anciens bibliographes les œuvres suivantes : 8. *Partes orationis latinæ vernaculo sermone digestæ.* Gand, J. Lambrecht, 1546; in-8° (Maittaire). — 9. *Terentii Andriæ flores vernaculo idiomate ad communem puerorum usum traducti.* Gand (Id.). — 10. *Topographia ac chorographia urbis Gandensis.* Vers 1552. — 11. *Grammatica linguæ latinæ.* Cologne (Valère André). — 12. *Sententiæ insigniores et apophthegmata illustriora e S. Scriptura.* Cologne, 1571 (Valère André). — 13. *Luberti Hautscilt prognosticon de statu reipublicæ in regio comitatu Flandriæ.* Bruges, vers 1575. Première édition perdue de la célèbre prophétie, *Imago Flandriæ*, de Lubert Hautschilt, abbé d'Eeckhoutte, mort en 1417.

Paul Bergmans

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 549 et 2e éd. (Louvain, 1643), p. 546. — Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 468. C'est d'après ces auteurs que sont rédigées les notices consacrées à Otho dans les compilations de Foppens (*Bibl. belgica*, p. 707), Moreri (*Grand dictionnaire historique*, 8e éd., t. VI, p. 92), Jöcher (*Allgemeiner Gelehrten-Lexicon*, t. III, col. 1141), la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (t. II, p. 36-37), Piron (*Algemeene levensbeschryving*, p 288) et Vander Aa (*Biogr. woordenboek*, t. XIV, p. 238-239). — A. Dejardin, *Cartes de la Flandre* (Gand, 1867), p. 124-125. — J. van Raemdonck, *Gérard Mercator* (Saint-Nicolas, 1869), p. 85-86. — Archives de la ville de Gand, *Rekeningen;* registres E et T, etc. (notes communiquées par Mr A. van Werveke). — Les ouvrages d'Otho.

OTHO (*Jeanne*), poète latin, fille du précédent, née à Gand vers le milieu du XVIe siècle, morte dans la première moitié du XVIIe siècle. Elle épousa Guillaume

Mayaert, avocat au Conseil de Flandre, qui mourut avant 1577 et dont elle conserva pieusement la mémoire. Elle quitta Gand avec son père vers 1557, parce qu'elle était vraisemblablement convertie comme lui aux idées nouvelles et alla vivre avec lui à Duisbourg. Elle fit, avec son père, un court séjour dans sa ville natale en 1577; Jacques Yetswerts lui dédia, en guise de bienvenue, une pièce de vers latins, où, louant les beautés de son corps et les grâces de son esprit, il la nomme la quatrième grâce et la dixième muse :

Quarta Charis, musisque novem decima addita [*Musa.*

Mais Jeanne Otho lui répondit avec beaucoup d'à-propos en invoquant un vieux dicton :

Omnia qui numerat, numero Deus impare gaudet,
Quarta nec est Charitum, nec decima Æonidum.

Jeanne fit un voyage à Paris, car nous connaissons une lettre de recommandation que Charles Utenhove lui donna pour le célèbre professeur Jean Morel. Elle paraît avoir vécu plus tard à Strasbourg. C'est là que parut le recueil de ses poésies intitulé : *Carminum diversorum libri duo* (Strasbourg, Ant. Bertramus, 1616; in-4°), qu'elle dédia au duc Frédéric de Wurtemberg, et dont le seul exemplaire connu est conservé à la bibliothèque de l'université de Leyde. Les pièces qui le composent sont adressées à de hauts seigneurs allemands, à des professeurs de l'université de Strasbourg, à son concitoyen Charles Utenhove, etc. On y rencontre peu d'allusions aux convictions religieuses de Jeanne, et les sujets sont plutôt empruntés aux événements historiques de son époque : la misère dans les Pays-Bas, l'avènement de Jacques Ier d'Angleterre, la mort d'Henri IV, les hauts faits du prince Maurice, le mariage du comte palatin Frédéric avec Elisabeth d'Angleterre. On y lit aussi la pièce signalée plus haut de Jacques Yetswerts et des poésies non moins élogieuses pour Jeanne Otho, de Guillaume de Malde et Charles Boisot.

L'année suivante parut un autre recueil, intitulé : *Poemata sive lusus extemporanei*, imprimé à Anvers, chez Guillaume van Tongeren; pet. in-8° (bibl. de l'université de Gand), où nous trouvons, à côté de quelques pièces extraites du recueil strasbourgeois, des poésies adressées à divers personnages anversois.

Paul Bergmans.

Les sources citées pour Jean Otho. — N.-C. Kist et W. Moll, *Kerkhistorisch archief*, t. II (Amsterdam, 1859), p. 419-424.

OTHONIS (*Gérard*). Voir Ottonis.

OTREPPE DE BOUVETTE (*Albert* **D'**), publiciste, archéologue, né à Namur, le 16 novembre 1787, mort à Liége, le 13 novembre 1875. Il fit son droit à Paris et fut nommé, en 1811, auditeur à la Cour d'Amiens. Il alla plus tard diriger le Parquet d'Abbeville, puis retourna à Amiens comme conseiller auditeur. En 1816, Albert d'Otreppe donna sa démission pour revenir en Belgique. Il fut d'abord investi des fonctions d'auditeur militaire à Liége; peu de temps après, il devint substitut honoraire du procureur général avec fonctions actives. Il fut admis, en 1832, à faire valoir ses droits à la retraite, en conservant le titre de conseiller honoraire à la Cour de Liége. Plus tard, d'Otreppe entra au conseil royal des mines, comme membre honoraire.

L'ancien magistrat consacra ses loisirs à l'archéologie et à la littérature. Il contribua beaucoup à la fondation, en 1850, de l'Institut archéologique dont il fut le premier président, et du Musée d'antiquités auquel il fit de nombreuses donations. A partir de 1852, il commença la publication des *Tablettes liégeoises*, qui parurent en forme de brochures jusqu'à la mort de d'Otreppe. Suivant le titre d'une de ses *Tablettes*, il écrivit : « ... beaucoup sur rien », et, en effet, la lecture de ces brochures laisse l'impression d'un recueil de futilités et de lieux-communs, trahissant à la fois le vide de la pensée et la vanité de l'auteur, toujours occupé de se mettre en scène.

La liste des travaux de d'Otreppe a été placée à la suite de la *Petite galerie*

morale ou choix de pensées extraites des œuvres de M. Albert d'Otreppe de Bouvette, par Philippe De Bruyne. Liége, 1875, pp. 185 à 192, et dans la *Bibliographie nationale*, t. I, pp. 591-592.

J. Brassinne.

Renseignements particuliers. — Dr Alexandre, *Biographie, suite aux Tablettes liégeoises par Alb. d'Otreppe de Bouvette, fragments des diverses biographies recueillies et mis en ordre par son collègue et ami* le dr Alexandre (Liége, Vaillant-Carmanne, 1875).

OTREPPE DE BOUVETTE (*Frédéric-Gustave* D'), homme de guerre, frère du précédent, né à Namur, le 30 mai 1785, décédé à Liége, le 4 octobre 1868. Il entra au service de la France en 1803, au moment de la création à Bruxelles, par le colonel Jean-Baptiste-Joseph L'Olivier, de l'héroïque 112e régiment de ligne, et y parcourut la plus grande partie de sa carrière militaire. Nommé sergent, puis sergent-major après moins d'un an de service, d'Otreppe reçut le brevet de sous-lieutenant en 1805 et devint lieutenant le 26 mai 1807 : c'est dans ce grade qu'il assista à la bataille de Raab, 14 juin 1809, et fut blessé d'un coup de feu à l'avant-bras gauche, dans une action méritoire qu'il lui valut — de la main même de l'empereur, sur le champ de bataille de Wagram le 17 juillet 1809 — la croix de chevalier de la Légion d'honneur, alors que, déjà huit jours avant, il avait été promu capitaine. Vers la fin de 1811, d'Otreppe manifesta l'intention de quitter la carrière militaire, mais son ancien colonel, baron de Penne, alors général de brigade, l'en dissuada. Notre compatriote participa, toujours dans les rangs du 112e, aux campagnes de 1812 et de 1813, et le 10 octobre de cette dernière année, il fut promu à la dignité d'officier de la Légion d'honneur, récompense très rarement octroyée à des officiers subalternes. Cette distinction, il la justifia d'ailleurs encore en se faisant remarquer par sa bravoure accoutumée, le 18 octobre 1813, à la bataille de Leipzig, où il fut blessé de nouveau d'un coup de feu qui lui fractura l'avant-bras droit.

D'Otreppe qui appartint pendant près de onze années à l'inoubliable 112e de ligne et qui y était devenu capitaine de grenadiers, passa le 10 septembre 1814 au 7e régiment de la même arme; il fut nommé chef de bataillon le 3 avril 1815, et obtint sa démission honorable le 15 janvier 1816, époque à laquelle il revint au pays natal, après avoir toutefois coopéré aux campagnes de 1814 et de 1815 en France. Admis au service des Pays-Bas avec la demi-solde, il fut désigné, le 16 août 1817, pour passer, avec le grade de capitaine, au 3e bataillon d'infanterie nationale ; il fut pensionné le 5 décembre 1820.

Le 19 octobre 1814, d'Otreppe avait reçu la décoration de la Fleur de lis, et au moment de sa mort il était porteur de la médaille de Sainte-Hélène.

Général Frédéric Bernaert.

Etats de services de France et de Hollande. — Cruyplants, *Histoire de la cavalerie belge*. — de Stein, *Annuaire de la noblesse*, t. XL, p. 200. — Renseignements dus à l'obligeance de Mr le baron d'Otreppe de Bouvette, petit-fils du capitaine Frédéric-Gustave.

OTS (*Charles*), compositeur de musique, né à Bruxelles, le 13 mai 1776, mort, suivant Fétis, dans cette ville en 1845. Il s'établit à la fin du XVIIIe siècle à Gand, où il se livra à l'enseignement de la musique. Une annonce du *Journal du commerce*, du 28 avril 1809, nous apprend qu'il donnait des leçons de chant, de piano, de violon, de guitare, d'accompagnement et de composition musicale. Son nom n'apparaît cependant qu'à partir de 1813 dans le *Wegwyzer* ou livre d'adresses de Gand. Il n'avait pas vingt ans quand il fit représenter sur le théâtre de cette ville, le 2 janvier 1796, *la Ruse villageoise*, opéra en un acte. Vingt ans après, il donna sur la même scène, le 18 décembre 1816, *Jean Second ou Charles-Quint dans les murs de Gand*, opéra en un acte, sur des paroles de Dandelin et Quetelet, le futur directeur de l'Observatoire ; ce fut un grand succès, s'il faut en croire le *Journal de Gand* : « La musique de M. Ots a « rempli et surpassé toutes les espé- « rances; elle est pleine de charme et « de ce sentiment sans lequel la musique « chantée perd tout son charme. Il a été

» facile de remarquer que l'imagination » de cet agréable compositeur est remplie » du plus parfait modèle qu'il soit pos- » sible de se proposer pour la musique » instrumentale. Chacun de ces morceaux » a une empreinte originale. Sa romance » a toutes les beautés du genre qui rejette » les tours de force et le luxe musical. » Une simplicité douce et vraie en forme » le caractère.... ». Le théâtre de Gand joua encore de lui, le 28 octobre 1818, un opéra comique en un acte, *David Teniers*. A cette époque, Ots était chef d'orchestre du théâtre; il fut remplacé en 1820 par Charles Hanssens. Citons encore la cantate de Ots, intitulée : *la Rose enlevée*, pour basse-taille avec accompagnement d'orchestre, qu'il signa, comme plusieurs de ses œuvres, de l'anagramme *Chorasselti*, ainsi que celle qui fut exécutée dans la séance de la Société des Arts, le 10 juin 1811, à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Ots composa de nombreuses romances, dont quelques-unes lui valurent une certaine renommée en son temps, telles que *Henri quatre; Je l'aimerai; les Beaux-Arts*, etc. Un recueil de six mélodies fut gravé à Paris au commencement du XIXe siècle, sous ce titre : *Six romances nouvelles, avec accompagnement de forté-piano ou harpe, paroles de Demoutier et Laharpe, dédiées à M. William de Nayer.* 1er *Recueil de Romances.* Paris, Brun, s. d.; in-fol., 16 ff. Suivant Fétis, on conserve, dans les maîtrises des églises gantoises, des compositions religieuses de Ots, écrites dans le style italien concerté du XVIIIe siècle; ce musicologue cite notamment un *Dixit Dominus*, un *Laudate pueri*, des *Tantum ergo* et *O salutaris*, avec orchestre. Fr. Fétis dit qu'Ots, dans sa vieillesse, retourna dans sa ville natale et y mourut en 1845; mais les registres de l'état civil de Bruxelles ne renseignent aucun acte de décès de Charles Ots de 1796 à 1860. En tout cas, son nom ne figure plus, à partir de 1823, dans le *Wegwyzer* de Gand.

La fille de cet artiste, Emilie Ots, née à Gand, le 24 avril 1808, fut élève de son père et se voua au théâtre. Après avoir fait ses débuts à Gand, à l'âge de quatorze ans, elle chanta sur les scènes d'Amiens, de Rouen, du Havre, etc.; elle appartint, en 1827, à l'Opéra-comique de Paris.

Paul Bergmans.

État civil de Bruxelles. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864), p. 385-386 et supplément par A. Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 290. — Ed. Grégoir, *les Artistes-musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 324. — Pr. Claeys, *Histoire du théâtre à Gand*, t. II (Gand, 1892), *passim.* — Renseignements personnels.

OTTEN (*Thomas*), prédicateur réformé, d'origine belge, mort vers la fin du XVIIe siècle, à Sittard, petite ville du duché de Juliers. Il est l'auteur d'un opuscule qui fut imprimé à Utrecht, en 1693, sous ce titre : *Een gezigt van de toekomende dingen, tot aen de einde van de wereld, van de Heere vertoond aen een van zijne onweerdigste dienaers in 't jaer des Heeren* 1688. *Nu tot opwekking van Godskerk uitgegeven en met aenmerkingen, zoo wegens 't gezigt als in zijn H. Woord gedane belofte en derzelver tyd.*

Dans cet ouvrage, dit Paquot (*Mém.*, t. IV, p. 50), Otten fait part au public des choses qui lui furent révélées en songe pendant la nuit du 26 au 27 septembre 1688 : une femme lui apparut en habits de deuil, avec une épée dont la garde était penchée sur sa joue gauche; en même temps, le visionnaire apercevait des charbons ardents, des vaisseaux sans voiles et nombre d'autres choses qu'il décrit en détail. A son réveil, il se rappela parfaitement son rêve et conclut de là que celui-ci était prophétique. Il se confirma dans cette idée parce que, à ce moment même, des luthériens de Lunebourg avaient eu des visions semblables, et que Simon de Vries, dans son *Traité des monstres, des spectres*, y avait attaché une certaine importance. C'est en s'appuyant sur son autorité qu'Otten interpréta sa vision et en appliqua une partie à la révolution d'Angleterre de 1689 et le reste à l'établissement de la nouvelle Jérusalem, au règne de l'Antechrist et à d'autres événements futurs.

Ed. Beeckman.

OTTEREN (*Hubert* **VAN**), graveur liégeois, travaillait au XVIIe siècle. Plusieurs

planches gravées par lui figurent dans le célèbre herbier de Robert Morison, publié à Oxford en 1672. Remarquables par leur précision, elles sont indistinctement signées *Hub. van Otteren Leodiensis sculp.* Guil. Sonmans en fut le dessinateur. Le nom même de Van Otteren suffit à dire que celui qui le portait n'était point de souche liégeoise. Un Laurent van Otteren séjournait à Amsterdam en 1642, et il ne saurait être douteux que la manière de graver de notre artiste le rattache plutôt à l'école hollandaise. Vécut-il en Angleterre? Nous n'oserions l'affirmer, attendu que le burin de divers graveurs néerlandais fut mis en réquisition avec le sien par Rob. Morison. En revanche, il travailla sûrement en Italie, comme l'indiquent plusieurs de ses planches datées de Bologne, et, selon Nagler, il concourut à l'illustration des *Memorie degli academici gelati*, de V. Zani. Le Blanc renseigne encore de lui un portrait de *Hieronymus de Prætis*. A Venise, travaillait, à la même époque, un Léonard Henri van Otteren, également graveur, dont nous connaissons un certain nombre de portraits, d'ailleurs médiocres.

Henri Hymans.

Nagler, *Neues Allgemeines Kunstler-Lexikon.* — Id., *die Monogrammisten.* — Zani, *Encyclopedia metodica ragionata delle belle Arti.* — Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes.*

OTTEVAERE (*Auguste-Ferdinand*), peintre animalier, naquit à Paris en 1810. Il accusa de bonne heure des dispositions artistiques, et devint l'élève d'Eugène Verboeckhoven, à l'école duquel il se perfectionna comme peintre animalier. Il prit part à un grand nombre d'expositions du pays et de l'étranger, et obtint une médaille d'or à une des grandes expositions de Paris. Auguste Ottevaere habitait alternativement Paris et les deux résidences paternelles de Gand et d'Evergem; il mourut à Gand, le 3 août 1856, à l'âge de 46 ans, des suites d'une congestion cérébrale dont il fut frappé au bain. Ce peintre amateur avait du talent; ses œuvres, en général, respirent la fougue de son caractère. Ses tableaux sont fort dispersés; il n'y en a ni au musée de Bruxelles, ni à celui de Gand, ni à celui d'Anvers; il en figura un à l'Exposition provinciale de Gand en 1899, appartenant au sénateur Soupart; il en existe un petit chez un autre amateur gantois, Mr Janson; un certain nombre se trouvent dans quelques maisons du village d'Evergem; nous nous rappelons aussi un *Saint-Georges terrassant le Dragon*, toile d'assez grandes dimensions appartenant jadis au greffier de la cour d'appel, Mr Farazyn.

Émile Varenbergh.

Messager de Gand, 1856. — Vander Aa. — Immerzeel. — Kramm.

OTTEVAERE (*Ferdinand*), né à Petegem lez-Deynze en 1766, décédé à Gand le 24 novembre 1863. Il était fils de Josse, fournisseur des armées de la république française, et fut père du peintre Aug. Ottevaere. Il a laissé, outre une publication intitulée : *Kort bondig verhael der laetste neerlandsche heroerte met een inleyding vercierd*, plusieurs mémoires relatifs à des questions d'intérêt privé, tels qu'une réclamation contre le bourgmestre de Meerdonck au sujet de certaines mesures prises par celui-ci, et attentatoires aux intérêts d'Ottevaere à Meerdonck et Wachtebeke. Les propriétés qu'il possédait dans ces deux communes, ainsi que le château d'Evergem, avaient été acquises après la confiscation des biens de l'évêché de Gand. Ce factum d'Ottevaere est intitulé *Aux nobles et très honorables seigneurs les Etats députés de la Flandre Orientale. Evergem*, 10 *septembre* 1810. Nous connaissons encore un mémoire adressé, en 1811, à l'Empereur, au sujet de deux polders dans l'arrondissement de Cadzant; deux autres, datés de 1821, relatifs à la voirie vicinale et au commerce des grains; des observations sur un projet d'écluse à Daknam (1852), etc.

Émile Varenbergh.

Bibliographie nationale, t. III.

OTTO (*Jean*). Voir Otho.

OTTO VENIUS, peintre. Voir Veen (*Otto van*).

OTTONIS (*Gérard*) ou OTHONIS, écrivain ecclésiastique, né à Maren, près de Bois-le-Duc, le 25 mars 1592, mort à Anvers, le 7 décembre 1675. Le P. de Backer dit que son vrai nom est *Gérard*, mais le P. Sommervogel fait remarquer qu'il est inscrit sous celui d'*Othonis* dans le catalogue des *admissi* de la province belge de la compagnie de Jésus, et sous celui d'*Ottonis*, dans le nécrologe de la même province; cette dernière forme est celle que nous trouvons sur les titres de ses publications; elle correspondrait à la forme flamande *Otthens*, ou plutôt *Ottens*. Ottonis fut admis au noviciat au couvent des jésuites à Malines, le 15 janvier 1619, et fut envoyé comme missionnaire en Hollande. Il y fut arrêté par les protestants. Après sa captivité, il se retira à Anvers.

Gérard Othonis est l'auteur de nombreux ouvrages de dévotion, qui sont probablement tous écrits en flamand, quoique de certains d'entre eux il ne nous soit parvenu que les titres latinisés des anciens biographes. En voici la liste sommaire : 1. *De fine hominis et regno Dei.* Louvain, Bouvet, 1646; in-16. — 2. *Claves cæli de amore Dei et contritione.* Louvain, Coppens, 1647; in-16. — 3. *Spreucken van alderhande passien, sonden, ende deughden, seer dienstich voor die van dese wat goets willen lesen oft mediteren.* Anvers, C. Woons, 1648; in-12. — 4. *Cœlum extra cælum de attributis Dei.* Louvain, 1648; in-16. — 5. *Deliberatio de statu vitæ deligendo.* Louvain, Vriembergh, 1648; in-16. — 6. *Dies diurnus seu praxis omnia opera diurna bene peragendi.* Louvain, Vriembergh, 1648; in-16. — 7. *Den yeestelijcken onderwijser der devote zielen, door den salighen Franciscus de Sales... uyt de françoise tael in 't neder-duytsch overghestelt.* Anvers, C. Woons, 1648; in-12. Nouvelles éditions en 16.. (2e éd. sans date), 1662, 1668 et 1676. — 8. *De amatoribus crucis.* Louvain, Coppens, 1649; in-16. — 9. *Excitator languidorum.* Louvain, Coppens, 1651; in-16. — 10. *Hemelen buyten hemel met sekere en oprechte middelen om in den oprechte hemel voor alle eeuwicheyt te gaen.* Louvain, Wickman, 1652; in-16. Nouvelle édition en 1671. Est-ce le no 4? — 11. *Schole van 't verschil des gheloofs.* Louvain, ve J. Coppens, 1655; in-12. — 12. *Praxis utendi exercitiis S. P. N. Ignatii.* Louvain, 1655; in-12. — 13. *Regula virginum sacrarum.* Anvers, 1655; in-16. — 14. *Horror peccatorum.* Louvain, Sassenus, 1658; in-16. — 15. *Cœlum venale.* Anvers, Cnobbaert, 1665; in-16. — 16. *Deus bonus æque ac suavis.* Anvers, 1666; in-16. — 17. *Thesaurus ad dites-cendum cito in cælestibus.* Anvers, Cnobbaert, 1669; in-16. — 18. *Geuse-valle oft on-weder-leggelijcke vastigheyd der Roomsche kerke in 't Gheloof.* Anvers, G. Verhulst, 1670; in-12. — 19. *Vita S. Genovevæ, ex gallico belgice reddita.* Peut-être traduit du P. Cérisiers.

Paul Bergmans.

A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 239-241. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (Bruxelles, 1895), col. 14-16.

***OTTONIS** (*Jean*), pédagogue, né à Cologne, vivait dans les Pays-Bas au XVIIe siècle. Après avoir été longtemps précepteur des pages du gouverneur des Pays-Bas, l'archiduc Léopold-Guillaume, il obtint, grâce à celui-ci, un canonicat à la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand. Il fut mis en possession de cette prébende le 15 novembre 1652, et la résigna en 1668 en faveur de Jean de Bejar Lerma. Il a publié : *L'éducation héroïque, dédiée à Son Altesse Serénissime. Recueillie d'un manuscrit, et mise en lumière par J. Ottonis.* Bruxelles, Fr. Foppens, 1655; petit in-12. C'est une suite de considérations sur l'éducation de la jeunesse, qui ne sont pas l'œuvre d'Ottonis, comme il l'indique sur le titre même; la préface nous apprend qu'il n'a fait que mettre en ordre et revoir le style d'un manuscrit anonyme qu'une dame d'illustre maison lui a communiqué. Ottonis n'était pas à Bruxelles quand le livre y fut imprimé, car un petit avis, placé après l'approbation, dit : « Les fautes survenues à (*sic*) mon absence seront corrigées à la nouvelle édition ». Mais le succès de l'opuscule ne fut sans doute

pas considérable, car la « nouvelle édition » ne vit jamais le jour. Pourtant l'*Education héroïque* contient des choses fort sensées, exprimées dans une forme agréable et parfois même pittoresque; elle est devenue très rare aujourd'hui.

Paul Bergmans.

L'œuvre de J. Ottonis (Bibl. de l'univ. de Gand). — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 708; notice reproduite dans Vander Aa et Piron. — (E.-A. Hellin), *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de l'église cathedrale de S. Bavon* (Gand, 1772), p. 263.

OUCLE (*Dominique* **VAN**), mort à Anvers le 14 septembre 1544. Il habitait probablement cette ville au moment où Éloi Pruystinck (*Loy de Schaliedecker*), le chef de la secte libertine des Loïstes, y répandait ses doctrines. Pruystinck était un illettré, mais il fit rédiger par Dominique van Oucle ses livres de propagande. Dans une lettre de Pierre Dufief, procureur général du Conseil de Brabant, adressée à Louis de Schore, président du Conseil, il est appelé : *escripvain de tuis-les livres*. Ces livres s'imprimaient en Allemagne, surtout dans les villes du Nord. Ils nous sont restés totalement inconnus jusqu'ici.

Dominique fut arrêté à Rozendaal, entre le 15 juillet et le 14 septembre 1544. A la nouvelle de l'arrestation de Pruystinck et de quelques-uns de ses adhérents, il aura sans doute voulu s'enfuir vers la Hollande. Il fut ramené à Anvers pour être mis à la disposition du magistrat ou du Conseil de Brabant. Le 14 septembre, il s'étrangla dans sa prison. Nous savons, en effet, que ce jour-là l'écoutète d'Anvers vint trouver Dufief à Alsemberg, près de Beersel, pour lui apporter des nouvelles de quatre Loïstes arrêtés à Anvers, entre autres de Dominique, dont il ignorait la mort. Dufief ne l'apprit que deux heures plus tard de la bouche du fermier des prisons d'Anvers, qui était venu également à Alsemberg pour voir Dufief et l'écoutète. Celui-ci fut fort embarrassé à la nouvelle de ce suicide, ne sachant que faire du corps de Dominique. Dufief l'engagea à le pendre à une « estaicque » et à faire un petit feu dessous, pour combattre la puanteur du cadavre et en même temps « demonstrer son delict et ses erreurs ». L'écoutète n'avait qu'une crainte, c'était de voir le seigneur de Bréda réclamer le corps, ce qui doit nous faire supposer que Dominique était sujet de ce seigneur. Mais Dufief le rassura, disant que, vu le crime, il était aisé de s'opposer à cette prétention.

J. Frederichs.

Julius Frederichs, *De Secte der Loïsten of Antwerpsche Libertijnen* (1525-1545). *Eligius Pruystinck* (*Loy de Schaliedecker*) *en zijne aanhangers* (Gand et La Haye, 1891); voyez l'annexe nº XXX : texte de la lettre mentionnée dans la notice et extrait des Archives du royaume à Bruxelles, *Papiers d'Etat et de l'Audience*, liasse nº 22.

OUDAERT (*Nicolas*), poète latin, né à Bruxelles, mort à Malines, le 1er juillet 1608. Docteur en droit civil et canon, il devint chanoine gradué et official de Saint-Rombaut, à Malines. Il fut secrétaire des archevêques Jean Hauchin et Mathieu Hovius, et vicaire capitulaire après la mort d'Hauchin. Nicolas Oudaert fut enterré dans l'église métropolitaine Saint-Rombaut, où on lui éleva, ainsi qu'à son frère Christophe, un monument. Celui-ci se composait d'une pierre sépulcrale ornée à sa partie supérieure d'un ange tenant les armoiries d'Oudaert, avec, au-dessous, une épitaphe gravée sur une plaque de laiton, ainsi que de deux pierres blanches portant des vers latins dûs à Christophe Oudaert; ces deux dernières ont disparu lors de l'invasion française, époque à laquelle on martela probablement les armoiries de la pierre qui subsiste encore dans l'église Saint-Rombaut, à l'entrée de la grande nef. Voici le texte exact de l'épitaphe, que Mr le chanoine G. van Caster a bien voulu me communiquer :

D. O. M. SACRAM
ET MEMORIÆ R. D. NICOLAI OUDART I. V. DOCTORIS,
OFFICIALIS ET CANONICI METROPOLITANI MECHLIN.
ET REVERmis DD. ARCHIEPISCOPIS JOANNI [ILLmis
HAVCHINO PRIVS, DEIN MATTHIÆ HOVIO A
CONSILIIS, NEC NON SEDE INTER DVOS ILLOS
VACANTE, EIVS BONORVM ADMINISTRATORIS
ET CHRISTOPHORI OUDART, IPSIVS FRATRIS
QVOS VNICVM HIC SEPVLCHRVM NVNC HABET. QUID MIRI?
ANIMVM QVANDIV VIXERVNT VNVM HABVERVNT :
ALTER DESIIT KAL. IVLII CIↃ . IↃ [C] VIII,
ALTER 26 AVGVSTI 1617.
VT AMBO CŒLVM TANDEM COHABITENT
PRECARE QVI VIS POSTHVMAS TIBI PRECAS.

On doit à Nicolas Oudaert un petit ouvrage intitulé : *Ephemerides ecclesiasticæ, seu fastorum sacrorum compendium* (Anvers, Jean Moretus, 1601 ; in-12); dans la dédicace à Gisbert Maes, évêque de Bois-le-Duc, se rencontrent des renseignements intéressants sur Oudaert et sa famille. Les *Ephemerides* comprennent un calendrier ecclésiastique, une méthode pour trouver le jour de Pâques et les fêtes mobiles, une série de poésies latines sur les jours de fête, etc.

En relations suivies avec la plupart des littérateurs de son temps, Oudaert enrichit de ses poésies les œuvres de Juste Lipse, Jean Bernartius, Ant. Sanderus, J. Verepæus, Er. Puteanus, Henri Sedulius, etc.; on trouvera également des pièces qui lui sont adressées dans Jean Bochius, Maximilien de Vriendt, Juste Lipse, etc. Oudaert était particulièrement lié avec Juste Lipse, dont il fut l'exécuteur testamentaire ; il consacra à la mémoire de son ami de nombreuses pièces insérées dans la *Justi Lipsii fama posthuma* (Anvers, J. Moretus, 1601 ; in-4° ; 2e éd., 1613 ; 3e éd., 1629). Les poésies de Nicolas Oudaert n'ont pas été recueillies en volume, mais on en trouvera un choix dans les *Delitiæ poetarum belgicorum* de Gruterus (t. III). Il avait pris pour devise poétique l'anagramme de son nom : *Jus laude coronat.*

Paul Bergmans.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 97 (reproduisant Valère André et Sweertius) — P. Hofmann Peerlkamp, *De vita ac doctrina omnium Belgarum qui latine carmina composuerunt* (Bruxelles, 1822), p. 201. — J.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XIV (Haarlem, 1867), p. 262-263. — Renseignements communiqués par Mr le chanoine G. van Caster, à Malines.

OUDART (*Charles-Victor*), écrivain, philanthrope, directeur général au ministère de la justice, inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles des aliénés, né à Bruxelles, le 2 février 1815, mort à Schaerbeek, le 6 août 1886. Fils de ses œuvres, les débuts de Oudart dans la carrière administrative eurent lieu dans des circonstances fort particulières. C'était lors de la révolution belge, en 1830. Le gouvernement provisoire ayant fait appel au dévouement des patriotes pour l'expédition des dépêches et des proclamations urgentes, Oudart, âgé de quinze ans à peine, se présenta et s'acquitta de ses fonctions avec une telle activité et une telle intelligence que Lesbroussart, alors administrateur de l'instruction publique, le fit entrer au ministère de l'intérieur, d'où il passa, en 1840, au département de la justice. Dans ce dernier département, il fut attaché à Ducpétiaux, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance. A partir de ce moment, la vocation de Oudart se fit jour. Il devint l'aide éclairé de deux hommes qui ont laissé dans toutes les matières touchant à la bienfaisance et à l'aliénation mentale des noms impérissables : Guislain et Ducpétiaux. Nommé, le 17 mars 1853, secrétaire de la commission permanente d'inspection et de surveillance des établissements d'aliénés, il sut s'assimiler rapidement les principes de l'illustre médecin et coopéra, comme fonctionnaire du gouvernement, à leur réalisation. Il devint, le 27 décembre 1868, inspecteur des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés. Dès lors, il incarna en lui ce service et le dirigea, pendant une période de près de vingt années, avec un talent auquel tous les ministres qui se succédèrent au département de la justice, se plurent à rendre hommage. Les rapports qu'il adressa pendant cette période au gouvernement peuvent être considérés comme des modèles au point de vue de la clarté du style et de la justesse des opinions émises. L'amélioration du régime des aliénés en Belgique fut l'objet des préoccupations constantes de Oudart. Il a attaché son nom à deux œuvres auxquelles il voua toutes ses forces et toute son intelligence : la création de l'asile de Tournai, et cette œuvre plus importante et plus essentiellement nationale : la colonisation des aliénés. Grâce à ses efforts persistants, il parvint, avec le concours de l'administration provinciale de Liége, à créer, à Lierneux, un établissement semblable à celui de Gheel. La mort l'empêcha d'installer une troisième colonie dans une autre province,

Les fonctions de Oudart ne se bornaient point à l'inspection des établissements des aliénés ; elles comprenaient aussi celle des dépôts de mendicité de Bruges et de Reckheim, et des importants établissements de bienfaisance de Hoogstraeten-Merxplas et de Ruysselede-Beernem. La part qu'il prit à l'œuvre de centralisation de ces dépôts fut des plus larges ; il donna à nos colonies et à nos écoles agricoles la réputation qu'elles ont acquise tant en Belgique qu'à l'étranger. Sa participation aux travaux des différents congrès des sourds-muets et d'aveugles, sa présence dans le sein du comité de l'œuvre de l'hospitalité de nuit, la mission de président du bureau de bienfaisance de Schaerbeek, qu'il remplit pendant de longues années, prouvent que cet homme de cœur n'était indifférent à aucune œuvre de vraie philanthropie. Nommé inspecteur général, le 23 août 1875, Oudart fut promu à la place de directeur général, le 28 décembre 1879. Le roi reconnut les services éminents de ce haut fonctionnaire en lui conférant successivement le grade de chevalier et d'officier de son Ordre ; il était, en outre, porteur de plusieurs autres décorations. On trouvera dans la *Bibliographie nationale* la liste des ouvrages de Victor Oudart.

Louis Tierenteyn.

Moniteur belge, 1886, 3e trim., p. 3072, 3094 et suiv. — *Journal de Bruxelles*, 11 août 1886. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 77 et 78. — E. Picard et Larcier, *Bibliographie générale du droit belge*, p. 382.

OUDEGHERST (*Jean*), historien et juriste, mort le 21 avril 1559. Il est l'auteur des *Annales de Flandre*, publiées en 1571 par son fils Pierre et sous le nom de celui-ci (voir *Biographie nationale*, art. Pierre d'Oudegherst). Il appartenait probablement à une famille de magistrats; il était fils d'un certain Bauduin Oudegherst, au sujet duquel on n'a pas de détails, mais lui-même occupa plusieurs fonctions élevées dans la magistrature. Licencié ès lois, il remplit, en 1550 et 1551, la charge de lieutenant-général du bailli de Tournai et du Tournaisis ; il devint ensuite pensionnaire du Franc de Bruges (oct. 1551) et obtint, en 1558, la place de conseiller et procureur général du Grand Conseil de Malines. Peut-être avait-il eu précédemment un emploi à la Chambre des Comptes à Lille, comme il résulte des notes publiées par Pinchart (*Messager des sciences historiques*, 1858, p. 397). Jean Oudegherst s'occupa activement de travaux juridiques. On a conservé (Bibliothèque royale, n° 6498) sa *Briefve instruction pour ceux qui se veulent façonner de la practique judiciaire, observée en matière civil ès cours de Flandre, d'Artois et autres de l'obéissance de l'empereur ; extraite des notes de Jean Oudegherst, lieutenant-général ès bailliages de Tournay et Tournésis, l'an* 1550, *trouvées jointe aux coustumes desdits bailliages escrites de sa main*. Il consacra ses loisirs à la confection de son grand ouvrage, les *Annales de Flandre*, qu'il rédigea en français, mais en prenant pour modèles les historiens de l'antiquité latine : son récit manque d'exactitude et de clarté et il est entrecoupé de discours moraux et politiques qu'il place dans la bouche des personnages historiques.

Herman Vander Linden.

P. Oudegherst, *Annales de Flandre* (Anvers, Chr. Plantin, 1571; 2e édition, par Lesbroussart, Gand, 1789, 2 vol.). — *Messager des sciences historiques*. 1858, p. 397 ; 1860, p. 139 — Butkens, *Trophees du Brabant*, t. IV, p. 315. — F. Vinchant, *Annales du Hainaut*, publ. par la Société des Bibliophiles de Mons, t. VI, p. 304.

OUDEGHERST (*Pierre* **D'**). Voir D'OUDEGHERST (*Pierre*).

OUDEJANS (*Hubert*). Voir AUDEJANS.

OUDENAERDE (*Jean* **VAN**), architecte (maître des œuvres, selon les uns, maçon, selon les autres), de la chapelle du Saint-Sang à Bruges, où son caveau polychromé fut retrouvé dans la chapelle inférieure consacrée à la gilde des maçons, mourut vers l'an 1412. La pierre qui recouvrait la sépulture de Jean van Oudenaerde fut détruite en 1877, année où ce caveau a été ouvert pour la première fois. Mr le chanoine Duclos a donné, dans la revue aujourd'hui disparue : *Rond den heerd*, une reproduction exacte de ce caractéristique caveau, con-

servé aujourd'hui au musée archéologique de Bruges; il en a même reproduit l'ange qui figure sur les parois intérieures. Jean van Oudenaerde se maria deux fois : la première fois à Marie Calcken qui mourut le 3 janvier 1402 et la seconde fois à Goedricx, dont la date du décès est restée inconnue; tous les deux étaient d'origine noble.

Edmond Marchal.

Weale, *Guide de Bruges*, p. 113. — *Rond den heerd*, revue publ. par le chanoine Duclos, t. X, p. 409. — Colens, *Caveaux avec peintures murales découverts au cimetière de l'église Notre-Dame à Bruges*. — G. Vanden Gheyn, *Les caveaux polychromés de la chapelle du Saint-Sang à Bruges*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 4e série, t. X, p. 293 (1897).

OUDENBORCH (*Adrien* D'). Voir Adrianus de Veteri Busco.

OUDENBURG (*Jean* D') ou Johannes Aldenburgius, théologien, carme, né probablement à Oudenburg, vivait au XIIIe siècle. La date de sa mort a été fixée approximativement à 1296. Il professa, croit-on, à l'université de Paris et écrivit des ouvrages de philosophie, de théologie et de mathématiques; voici ceux dont les titres nous ont été conservés : *De sufficientia syllogismorum liber 1; De sensu et sensato libri duo*; *De formalitatibus liber 1.*

Herman Vander Linden.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 562.

OULTREMONT (*Charles-Nicolas-Alexandre*, comte D'), prince-évêque de Liége. Né au château de Warfusée, le 26 juin 1716, il y mourut le 22 octobre 1771. Il était le huitième enfant de Jean-François-Paul-Emile, comte d'Oultremont et du Saint-Empire, baron de Han-sur-Lesse, seigneur de Chevetogne, pair du duché de Luxembourg, grand bailli de Moha, etc., et de Marie-Isabelle de Bavière, dite de Schagen, baronne de la ville et terre de Schagen, qualifiée comtesse de Warfusée et de Druynen. Il fit ses études aux collèges de Reims et Louis-le-Grand à Paris. Le pape le nomma chanoine de la cathédrale de Liége en 1733, suivant Daris; selon d'autres en 1737. Il fut ordonné diacre le 22 avril 1764 et prêtre le 24 du même mois.

Jean-Théodore de Bavière venait de décéder (27 janvier 1763). Le prince Clément de Saxe, fils de Frédéric-Auguste, roi de Pologne, se mit sur les rangs pour lui succéder; mais il ne réunissait pas les conditions requises par les lois ecclésiastiques. Il n'avait que vingt-quatre ans, n'était pas encore dans les ordres sacrés et ne faisait pas partie du chapitre de la cathédrale. Il présenta requête au pape, le priant de lever ce triple obstacle par une dispense. Clément XIII lui accorda un bref d'éligibilité; mais il écrivit en même temps au chapitre de n'avoir en vue, dans l'élection, que « la gloire de Dieu et le salut des âmes et de choisir le plus digne ».

La candidature du prince Clément de Saxe fut appuyée par les ministres d'Autriche et de France et par le commissaire impérial à Liége. Mais la plupart des tréfonciers préféraient un candidat indigène et leurs vues se portèrent sur Charles d'Oultremont. Celui-ci fut élu, le 20 avril 1763, par trente-et-un suffrages contre dix-neuf.

Il y eut des protestations. Le prince Clément, appuyé par quelques chanoines, en appela au pape et l'empereur intervint en faveur de son protégé; toutefois le Saint-Père ne se rangea pas à l'avis de la minorité et, le 8 avril 1764, Charles-d'Oultremont prit possession de son siège épiscopal. Une bulle papale du 30 mai valida son élection et permit le sacre solennel, à Saint-Lambert, du nouveau prince-évêque, le 10 juin suivant. Le lendemain eut lieu la grande fête de l'inauguration, au cours de laquelle le souverain jura la même capitulation que son prédécesseur. Néanmoins, le chapitre y inséra des clauses qui avaient été refusées par Jean-Théodore de Bavière, à savoir qu'il aurait l'administration de la principauté en l'absence du prince et qu'il serait consulté dans toutes les affaires importantes, entre autres quand il s'agirait de donner un suffrage aux diètes de l'empire et à celles du cercle

de Westphalie, dont la principauté faisait partie. Le prince s'engageait, en outre, à défendre l'autorité et l'indépendance du territoire contre les usurpations du gouvernement des Pays-Bas, contre les prétentions de l'abbé de Saint-Trond et de l'abbesse-princesse de Munsterbilsen.

Le règne de Charles d'Oultremont eut, dans son ensemble, une couleur plus ecclésiastique que politique. Evêque, il lutta contre le jansénisme et le fébronianisme et contre la propagation d'ouvrages contraires à la foi et aux bonnes mœurs dont la France inondait la principauté. Il assura le service régulier des paroisses, prescrivit de nouvelles formules en vue d'améliorer la tenue de l'état civil, protégea les collèges et les écoles, favorisa l'érection de nouveaux établissements d'instruction et de charité, et travailla particulièrement à rehausser le niveau des études théologiques. Il institua plusieurs confréries pieuses, entre autres celle de « l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement » dans l'église de Saint-Martin à Liége.

Prince séculier, il eut de fréquents démêlés avec le gouvernement des Pays-Bas, au sujet de la juridiction de l'abbaye de Saint-Hubert. Il envoya à Vienne le comte de Hoensbroech, chancelier de la principauté, mais sans résultat. La France l'engagea à s'entendre avec la cour de Bruxelles, mais ce n'est qu'après sa mort que le conflit fut aplani (14 mars 1772).

Il défendit les prérogatives de la principauté contre les empiétements des souverains voisins : deux cent cinquante paroisses étaient situées dans les Pays-Bas autrichiens, un certain nombre au duché de Juliers, d'autres dans des territoires dépendant du roi de Prusse, d'autres encore étaient sous la domination des Provinces-Unies.

De concert avec les trois Etats, il fit exécuter d'importants travaux destinés à favoriser le commerce, l'industrie et l'agriculture. Il continua le pavage des chaussées vers la France, l'Allemagne et la Hollande ; mais fut peu secondé par les administrations de Bruxelles et de La Haye. L'industrie métallurgique fut l'objet d'une étude spéciale de sa part. Il chargea le dr J. Ph. de Limbourg (voir ce nom) de chercher à remplacer le charbon de bois pour la fonte et la préparation du fer par la houille ; mais les essais n'eurent pas le succès désiré.

Peu bienveillant à l'égard d'un prince qui avait été élu malgré l'empereur, le gouvernement de Bruxelles se maintint en possession de la terre de Saint-Hubert et de Nassogne, s'empara de La Rochette et de La Vaux-Sainte-Anne et éleva, en outre, des prétentions sur plusieurs autres localités de la principauté. Nous avons vu que les protestations du prince demeurèrent sans résultat. Les intérêts commerciaux du pays ne furent pas mieux ménagés. La fabrication des clous était des plus florissantes. Le prince désirait terminer par un traité les nombreux conflits que la question des tarifs avait fait naître entre Liége et Bruxelles. Le vice-chancelier Van der Heyden en informa le comte Cobenzl ; Hoensbroech fut de nouveau envoyé à Vienne, mais n'obtint aucune satisfaction. Grâce à ses nouvelles instances, on concéda au prince que des conférences s'ouvriraient à Bruxelles entre les délégués des deux pays en vue d'aplanir toutes les difficultés pendantes. Les négociations furent rompues en 1768. Elles n'eurent d'autre effet que la conclusion d'une convention pour dessécher les terrains inondés par le Démer et pour régulariser le cours de cette rivière.

Le gouvernement des Pays-Bas se montra plus conciliant envers la France, grande puissance, qu'envers la petite principauté. La France lui avait cédé, en vérité, par le traité du 16 mai 1769, toutes ses prétentions sur les terres de Saint-Hubert, Nassogne, Montigny-sur-Meuse, Cugnon, Bertrix, Memeau, Blamont, territoires princiers ; mais ce fut en échange d'avantages pour son commerce. Elle stipula notamment que la principauté de Liége pouvait établir une chaussée de Givet à Dinant par Blamont et Falmignoul. Le ministre résident du prince-évêque à Paris, de Heusy, négocia aussi un traité avec la France, afin de régler les intérêts commerciaux et les contestations territo-

riales. Le prince protesta à Vienne, pour la forme, contre les préjudices que le traité entre les Pays-Bas et la France causait à la principauté.

Le gouvernement de Liége fut en conflit avec l'Ordre Teutonique, dont les membres, possessionnés dans la principauté, prétendaient être exempts, en vertu de leurs privilèges, des impositions publiques. Une transaction intervint le 5 mars 1768.

Il continua le procès contre l'abbé de Saint-Trond qui réclamait, devant le conseil aulique, à Vienne, la cosouveraineté de la ville de ce nom. L'affaire n'était pas terminée à la mort du prince. L'abbesse de Munsterbilsen, en sa qualité de princesse de l'empire, poursuivit encore, devant le conseil aulique, la contestation que son chapitre avait avec la cour de Liége. Elle prétendait au droit de porter des règlements d'administration dans quatre villages, conformément au diplôme impérial de 1734 et soutenait que ses ordonnances en cette matière ne pouvaient être annulées par le prince-évêque. Malgré la décision affirmative du conseil aulique, le prince maintint sa souveraineté absolue sur les quatre villages et annula tous les actes de l'abbesse qui y portaient atteinte. Il en fit de même concernant Saint-Trond et les populations lui donnaient raison. Ces litiges dataient de loin. Déjà Jean-Théodore de Bavière avait dû jurer, à son avènement, qu'il défendrait les droits de la principauté contre l'abbé de Saint-Trond et l'abbesse de Munsterbilsen.

Sous le règne de Charles d'Oultremont, l'état noble se réduisit à une quinzaine de familles. Cédant aux suggestions de son frère, le prince porta de huit à seize le nombre des quartiers nécessaires pour être admis à l'état noble, et peu de familles étaient en mesure de fournir ces preuves. Celles qui le pouvaient formaient une sorte de coalition qui empêcha parfois des mesures utiles. L'empereur confirma le décret princier le 6 mars 1766. Les douze villes flamandes suivirent jusqu'à un certain point l'exemple du prince pour l'élection de leurs magistrats.

Pendant les trois dernières années de sa vie, une disette désola la principauté et eut comme conséquence le renchérissement des vivres. Le prince adoucit la misère publique par d'abondantes aumônes et son clergé l'imita.

Peu de temps avant sa mort, il reçut la visite du stadhouder de Hollande, accompagné des princes de Brunswick et de Hesse.

Charles d'Oultremont mourut subitement, le 22 octobre 1771, au château de Warfusée où il aimait particulièrement à résider et où son appartement est soigneusement conservé dans son état primitif. On raconte que le frère aîné du prince, bien jeune encore, songeait à une transformation, qu'il accomplit plus tard par l'adjonction, au castel primitif, d'un grand corps de logis conçu dans le style Louis XV le plus pur et le plus riche. Un jour que le futur évêque visitait son frère, étonné de la splendeur des nouvelles constructions, il lui dit : « Pourquoi ne pas vous montrer satisfait de l'habitation de nos pères? » — Ce sera votre palais, répondit son frère, quand vous serez prince-évêque de Liége ». Charles d'Oultremont fut inhumé, le 26 octobre, au chœur de la cathédrale. Ses funérailles eurent lieu le 10 novembre; son oraison funèbre fut prononcée par le jésuite Hennuy. Il fut un prélat de mœurs exemplaires, dévoué au bien de tous, charitable et son administration fut paternelle; mais Becdelièvre opine qu'il manquait d'énergie. Ses héritiers lui érigèrent un mausolée en marbre blanc, dû au ciseau du sculpteur Evrard. Ce monument, après la démolition de l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert, fut transformé et réédifié dans la chapelle d'Oultremont, au domaine de Warnant.

Baron de Borchgrave.

Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége* (1868), t. I, p. 205-259; t. II, p. 40 — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*. — Poplimont, *la Belgique héraldique*, t. VIII, p. 205, 237.

OUTERMAN (*Jacques*), ou aussi Van Reninghen, selon Van der Aa (*Bioyr. woord.*), théologien mennonite, ministre

des mennonites flamands de Harlem et martyrologiste, était flamand de naissance. Le lieu exact et la date de sa naissance, ainsi que la date de sa mort, ne nous sont pas connus ; nous savons seulement qu'il florissait à la fin du XVIe et dans la première moitié du XVIIe siècle et qu'il prit une part très active aux luttes théologiques des mennonites néerlandais. On sait que, déjà du vivant de Menno, des schismes s'étaient produits dans ses doctrines. A l'époque d'Outerman, disciple de Menno, les divergences des Baptistes se formulèrent en Hollande dans l'opposition des *Fins*, c'est-à-dire des Flamands (et des West-Frisons) et des *Grossiers*, c'est-à-dire des *Waterlanders* ou Ost-Frisons.

Les premiers considéraient comme nécessaire la submersion complète lors du baptême de l'adulte, tandis que les autres se permettaient divers adoucissements à cette doctrine. Outerman était à la tête des Flamands et, en 1609, il publia un opuscule concernant la question en litige : *Verklaaringe met bewijs uit den droevigen handel van Friezen en Vlamingers*, etc., avec un *Appendix dienende tot conclusie van de verklaaringe.* En ce même temps, il commença à s'occuper de la rédaction d'un martyrologe mennonite. En effet, les persécutions religieuses ayant pris fin, les mennonites voulurent suivre l'exemple des calvinistes qui, déjà à cette époque, étaient en possession d'un martyrologe assez complet. Quelques réformateurs allemands, partisans du baptême à l'âge de raison, avaient publié, il est vrai, dès l'année 1562, un petit recueil destiné à faire connaître les supplices et la mort endurés par certains de leurs coreligionnaires et on l'avait appelé l'*Offer des Heeren.* Mais cet ouvrage parut insuffisant et quelques ministres, secondés par leurs ouailles, s'empressèrent de recueillir les relations, testaments, lettres, etc., des martyrs téléobaptistes qui n'avaient pas trouvé place dans l'*Offer des Heeren.* Outerman se mit à la tête du mouvement. Assisté de ses collègues et des nombreux flamands exilés à Harlem, il rassembla tout ce qui avait rapport aux martyrs flamands. Josse Govertsz, ministre à Amsterdam, se chargea de ceux du Brabant, et quelques ministres de la West-Frise s'occupèrent plus spécialement des autres provinces des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Autriche. Les auteurs réunirent un grand nombre de notices et remanièrent, en les augmentant, les récits anciens de l'*Offer*. Cependant les dissensions qui existaient à cette époque entre les mennonites néerlandais empêchèrent, selon toute apparence, les principaux auteurs de ce martyrologe (lesquels appartenaient à la nuance des *Fins* ou Flamands) d'en soigner l'impression; ce furent les ministres des *Waterlanders*, ayant à leur tête Jean de Ries, qui se chargèrent de cette mission. L'ouvrage parut en 1615, sous le titre de : *Historie der Martelaren ofte waerachtige Getuygen Jesu Christi die d'Evangelische waerheyt in veelderley tormenten betuygt ende met haer bloet bevesticht hebben sint het jaer* 1524, *tot desen tyt toe waer by oock gevoecht syn haer bekentenissen, disputatien ende schriften uyt druckende haerl. levende hope crachtih* (sic) *gelove ende brandende liefde tot Godt ende syne heylige waerheyt.* Harlem, Jacq. Pauwelsz. Hauwaert pour Daniel Keyser, 1615; in-4°. C'est le martyrologe mennonite connu sous le nom de : *Haarlemsch martelaarsboek*; il est divisé en trois parties avec une préface et poursuit l'histoire des martyrs jusqu'en l'année 1614. Les principaux rédacteurs en furent Outerman, Josse Govertsz et Jean de Ries. La deuxième édition de l'ouvrage fut faite à Hoorn et imprimée chez Jean Joachimsz. Byvanck pour Zacharie Cornelisz., en 1617. Ce martyrologe, vulgairement appelé *Hoornsch martelaarsboek*, est en réalité, d'après Mr F. vander Haeghen (dans sa *Bibliotheca belgica*, à laquelle j'ai emprunté pour le fond et la forme, les détails concernant le martyrologe) une contre-façon du *Haarlemsch martelaarsboek*. Les différences se bornent en résumé aux points suivants : préface et épilogue modifiés et plus développés; suppression de la division en trois parties; addition d'une confession de foi, d'une petite table supplémentaire et d'un certain nombre de notices nouvelles. La troisième

édition de l'ouvrage fut publiée également à Hoorn en 1626. Au fond, c'est une réimpression de celui de 1617. Ces deux éditions auraient pour auteurs principaux Outerman, Govertsz, P. J. Twisck et S. Pietersz. Enfin, en 1631, le martyrologe fut réédité à Harlem, chez Jean Passchiersz van Wesbusch, sous le titre de : *Martelaers Spiegel Der Werelose Christenen t'zedert A°* 1524. Cette édition, qui contient le *Haarlemsch* et le *Hoornsch Martelaarsboek* fusionnés, doit être considérée comme le premier martyrologe général des mennonites, et comme la base de celui publié, en 1660, par T. Jansz. van Braght. Elle eut pour principaux auteurs Outerman, Govertsz, de Ries, Twisck et Pietersz.

L'apostolat d'Outerman ne fut pas sans tribulations. Il fut, entre autres choses, accusé par le prédicateur Accronius, de Harlem, de s'être servi de termes insolites en parlant de la divinité et de l'incarnation du Christ. Cette accusation avait sans doute pour cause son ouvrage : *Eene waerdighe christelyke verantwoordinghe* (fait et titre cités par Van der Aa), condamné en 1626 par la faculté de Leyde comme hérétique et sacrilège, ou encore son martyrologe même qui déplaisait à un grand nombre de réformés. Les Etats-généraux lui envoyèrent des commissaires pour s'entretenir avec lui sur certains articles contenus dans la confession de foi qu'il avait remise aux Etats en 1626, signée par 19 autres ministres flamands. L'entrevue eut pour effet de donner plein apaisement aux Etats qui ne l'inquiétèrent pas davantage, ni lui, ni ses coreligionnaires. Ce fut cette confession de foi qui procura la liberté de conscience aux mennonites des Pays-Bas. En effet, elle cimentait l'union désirée depuis longtemps par les deux partis, flamands et waterlanders, et mettait fin à toutes les disputes dangereuses pour l'ordre public. Le rôle joué par Outerman dans toute cette question religieuse est aussi intéressant que considérable, et on doit regretter de n'avoir pas plus de renseignements biographiques sur son compte. A la liste de ses œuvres, il convient d'ajouter, d'après Vander Aa, une chanson insérée dans un recueil de chansons des baptistes, par P. Gryspeer.

Léon Goemans.

F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*. — *Dictionnaire de la Théologie catholique* (v° *Menno et Mennonites*).

OUTERS (*Emmanuel* **VAN**), écrivain ecclésiastique et poète latin, né à Bruxelles, le 24 décembre 1654, mort dans cette ville, le 21 juillet 1693. Il entra dans la société de Jésus, à Malines, le 30 septembre 1672, et professa l'écriture sainte à Louvain. Il est l'auteur de deux thèses : *Theses sacræ in epistolam S. Jacobi* et *Isagoge compendiosa ad S. Scripturæ adyta penetranda*, soutenues par ses élèves en 1691 et en 1692. A la même époque, il eut une polémique avec le professeur J.-Fr. de Ladersous, à propos de thèses du P. Alexandre Maes ; à cette occasion, il fit imprimer deux lettres, dont l'une est adressée à son frère Charles, chanoine régulier de Rouge-Cloître. Comme poète latin, on connaît de lui quelques pièces insérées dans les *Acta sanctorum*, et énumérées par le P. C. Sommervogel, ainsi qu'une élégie adressée au P. Liévin de Meyer.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI (Bruxelles, 1895), col 30-31.

OUTERS (*François* **VAN**), né à Bruxelles, le 15 avril 1639, dans la paroisse de Saint-Nicolas. Il était fils de Adrien van Outers et de Jeanne Gilemans, neveu de Christophe van Outers qui fut abbé du monastère norbertin de Grimberghe. On cite aussi parmi ses parents Charles-François van Outers, prieur de Rouge-Cloître dans la forêt de Soignes, mort le 15 août 1728, à l'âge de 68 ans. Orphelin de bonne heure, il grandit sous la tutelle d'un frère aîné qui l'envoya faire ses études à l'université de Louvain, d'abord dans la pédagogie du Lys, puis au collège du Château, où il étudia la philosophie. C'est là que, le 12 novembre 1658, il obtint la septième place dans la promotion générale de la faculté des arts. Il est probable qu'après avoir terminé

ses cours de philosophie à Louvain, il y étudia le droit pendant trois ou quatre ans. Son jeune âge ne lui permit pas de conquérir le grade de docteur et s'il posséda ce dernier, comme l'affirme un de ses biographes, il dut l'obtenir plus tard, au cours de ses pérégrinations à travers les écoles de la France et du nord de l'Italie. Dans le but de perfectionner son instruction, il entreprit, en effet, de longs voyages, et se rendit successivement à Orléans et à Lyon; pénétrant ensuite en Italie, il visita notamment Turin, Milan et Rome, où il séjourna pendant seize mois; c'est là qu'il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique. La lecture de la vie menée par les pères du désert, lui inspira le désir de se faire ermite. Après avoir fait un pélerinage à Lorette, il se présenta au couvent des ermites de Monte-Luco, aux environs de Spolète, où il fut admis après avoir obtenu les dispenses d'âge nécessaires, car il n'avait que vingt-quatre ans. Dès le moment de son entrée à Monte-Luco, François van Outers s'imposa une existence de constantes mortifications et, refusant tout secours de sa famille, il fit dépendre son entretien uniquement de la charité publique. Trois années après son entrée à Monte-Luco, il fut promu au sacerdoce par l'évêque de Spolète et, deux ans plus tard, envoyé à l'abbaye de Ferentillo pour y exercer le saint ministère. François van Outers resta dans ce monastère pendant quelque temps, puis revint à Monte-Luco. La vie que menait dans cette retraite l'ermite bruxellois était toute de prière et de contemplation. Un jour, il se trouva atteint d'une affection que l'on craignit de voir dégénérer en phtisie. Ses supérieurs lui conseillèrent d'entreprendre un pèlerinage. François van Outers donna comme but à son voyage deux sanctuaires illustrés par Saint-François, Assise et le Mont Alverne. Chemin faisant, il s'arrêta à Pérouse, où il fut mis en rapport avec le P. Charles de Lodi, ermite établi dans cette ville, qui désira l'avoir pour compagnon. En ayant obtenu l'autorisation du cardinal Facchinetti, évêque de Spolète, François van Outers vécut pendant sept ans sous la direction de Charles de Lodi et, lorsque ce dernier mourut, il lui succéda dans ses fonctions spirituelles et charitables. La prière, la méditation, le soin des âmes, qu'il pratiquait à un degré extrême, occupaient tous ses instants. En 1716, il se distingua tout particulièrement par son dévouement pendant une épidémie qui, durant six mois entiers, décima Pérouse. Le renom de sainteté qu'il acquit bientôt lui donna sur la population de cette ville une influence considérable : il fut le conseil des humbles et des grands, des gens du peuple comme des évêques. François van Outers devint malade le 19 octobre 1729, et mourut le 23 du même mois. Il fut enseveli à Pérouse, au pied du maître autel, dans la petite église de Notre-Dame de la Paix et de Saint-Sébastien, attenante à l'ermitage, sous un marbre qui portait l'inscription suivante :

P. Franciscus
van Outers
H. S. E.
A. D. MDCCXXIX.

Son biographe raconte que, peu après la mort de François van Outers, divers miracles furent obtenus par des personnes qui invoquaient son intercession. Déjà, de son vivant, on lui attribuait des prodiges. On prétend qu'il possédait le don de prophétie; que, plusieurs fois, il se trouva ravi en extase et soulevé de terre. Aussi sa mémoire fut-elle l'objet d'une vénération qui s'est perpétuée à Pérouse jusqu'en ce siècle. En 1852, l'ermitage et l'église qui avaient été témoins de sa vie existaient encore; on y montrait divers souvenirs de l'ermite, notamment son buste en plâtre exécuté d'après le masque pris au moment de sa mort, ainsi qu'un portrait à l'huile, portant, dans sa partie supérieure, l'inscription suivante: *Fr. Franciscus ex nobili familia van Outers de Bruxella, eremita S. Sebastiani, Bibliothecam augustam selectis codibus ex legato relictis locupletavit. Obiit A. D. CIↃDCCXIX. Die XXIII octobris non sine magnæ pie satis fama. Ætatis suæ LXXXXI, mens. VI dies XII.* Le biographe de l'ermite affirme qu'au

XVIIIe siècle déjà on commença un procès de canonisation en sa faveur et que le pape Léon XIII, alors qu'il était archevêque de Pérouse, fit reprendre l'instance. Cependant des recherches faites au Vatican et à la chancellerie des rites n'ont pas permis de retrouver des traces de ce procès. Il est certain en tout cas qu'il n'aboutit point.

A. De Ridder.

Lucquet, *Notice biographique sur le vénérable serviteur de Dieu François van Outers, de Bruxelles*, dans la *Revue catholique* de 1852. — Manuscrits conservés à la bibliothèque de l'université de Louvain. — Foppens, *Vitæ sanctorum Belgii*, manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles. — Renseignements donnés au Vatican. — Archives de l'état civil de Bruxelles.

OUTIES (*Antoine-Joseph-Julien*), ingénieur géographe et militaire, né à Mons, le 29 avril 1796, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 27 octobre 1871. Après avoir fait de brillantes études moyennes, il fut, dès l'âge de seize ans, employé au corps des ponts et chaussées, comme élève, à différents levés, projets de routes, etc. C'est à cette époque qu'il se lia d'amitié avec le peintre Madou, également employé au même travail, ce qui ne l'empêchait pas, tout en tirant des plans, de dessiner des *mennekes*, jetés au panier après avoir été froissés ou déchirés par leur auteur. Outies, collectionneur par tempérament, redressait les papiers froissés ou en collait les débris, se faisant ainsi une collection de dessins primesautiers de son ami, œuvres qui doivent avoir acquis grande valeur aujourd'hui, puisqu'elles marquent les débuts du talent de notre grand artiste national (1).

Après 1815, Outies, placé sous les ordres du colonel néerlandais Van Gorkum, fut employé, comme ingénieur géographe, au levé de la carte de la délimitation entre la France et les Pays-Bas, travail terminé en 1823 et pour lequel il recevait le traitement de capitaine. Dès cette année, on vit Outies attaché à l'état-major général y restant en fonctions jusqu'au 30 septembre 1830. Le lendemain, entré au service de la Belgique, comme employé au ministère de la guerre, nommé capitaine d'état-major par arrêté du gouvernement provisoire en date du 27 janvier 1831, il fut successivement attaché à l'état-major général, le 27 octobre suivant; à l'état-major du corps expéditionnaire du Luxembourg, le 20 décembre 1837. Mis à la disposition du général baron Prisse le 26 juin 1838, on le détacha au corps d'observation du Luxembourg, le 13 décembre de la même année. Placé sous les ordres du général Jolly, le 27 juin 1839, pour les travaux topographiques de la délimitation de la Belgique d'avec la Hollande, il entra au dépôt de la guerre le 15 février 1844.

Outies, qui fut promu major, le 18 juin 1845, et lieutenant-colonel, le 21 février 1850, obtint sa retraite le 11 septembre 1855; il reçut le brevet de colonel honoraire le 21 janvier 1868. Il avait, des premiers, été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, le 5 février 1833, pour le récompenser de ses services, notamment pendant le siège de la citadelle d'Anvers; ses mérites hors pair furent reconnus, le 24 avril 1855, par son élévation au rang d'officier dans l'Ordre de Léopold.

Notons ici que, concurremment avec ses fonctions d'officier d'état-major, Outies avait été chargé de la rédaction des plans du cadastre et qu'un arrêté royal du 21 février 1850 le maintint dans cette mission spéciale.

Artiste dans l'âme, Outies fit un peu de tout dans le cours de sa longue et laborieuse carrière; aimant tout ce qui était beau, il s'occupa, non sans succès, de peinture, de musique, de galvanoplastie, de daguerréotypie. Déjà avant 1820, il avait monté, à Gand, un atelier de lithographie pour la reproduction des cartes; feu le lieutenant-général Mabille en possèdait des spécimens — véritables chefs-d'œuvre d'exécution — ainsi que de petits portraits en miniature, merveilles de fini. Outies publia quelques travaux remarquables, entre autres une description de la grotte de

(1) Ces dessins devinrent la propriété du lieutenant général retraité Mabille, dont les études furent dirigées par Outies; la mère de celui-ci était la marraine du général précité.

Remouchamps, et un avant-projet de chemin de fer de Bruxelles à Louvain.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — *Annuaire militaire.* — *Bibliographie nationale.* — Renseignements dus à feu le lieutenant-général Mabille.

OUTRE (*Gilbert* **D'**), prêtre, curé de Oultre, près de Ninove, vivait vers la fin du XIIIe siècle. Nous avons de lui quarante vers latins sur les débuts de la guerre entre Philippe le Bel et Gui de Dampierre, écrits vers 1297, et publiés par Holder-Egger, à la suite de la Chronique de Baudouin de Ninove.

V. Fris.

Monumenta Germaniæ historica, t. XXV, p. 519 et 547.

OUTREMAN (*Antoine* **D'**). Voir D'OUTREMAN (*Antoine*).

OUTREMAN (*Henri* **D'**). Voir D'OUTREMAN (*Henri*).

OUTREMAN (*Philippe* **D'**). Voir D'OUTREMAN (*Philippe*).

OUTREMAN (*Pierre* **D'**). Voir D'OUTREMAN (*Pierre*).

OUTRE-MEUSE (*Jean* **D'**). Voir DESPREZ (*Jean*).

OUTREPONT (*Charles-Lambert* **D'**), jurisconsulte, né à Herve, le 16 septembre 1746, fils de Thomas et de Marie-Françoise Debeur, mort à Paris le 4 mars 1809. Après avoir terminé ses études à l'université de Louvain, où il entra au collège du Lys, le 22 janvier 1765, à l'âge de dix-neuf ans, et prit le grade de licencié en droit, il prêta serment, 18 décembre 1771, en qualité d'avocat admis au conseil souverain de Brabant. Constamment il résida à Bruxelles s'occupant d'une manière très active de son état. Imbu des idées nouvelles, qui se firent jour dans notre pays pendant le XVIIIe siècle, il publia, en 1780, un écrit intitulé : *Essai historique sur l'origine des dimes*, question dont le clergé et la magistrature s'occupaient beaucoup à cette époque. Cet *Essai*, qui fut traduit en allemand et en anglais, eut un grand retentissement dans le monde catholique aux Pays-Bas. Des luttes, des animosités, des questions de droit furent soulevées à ce sujet de part et d'autre par les partisans de l'abolition de ces redevances et par leurs adversaires. L'*Essai historique*, imprimé en 1780, fut attaqué par l'abbé Ghesquière, un des ecclésiastiques belges les plus instruits du XVIIIe siècle. Son travail intitulé : *Observations historiques et scientifiques sur la brochure ayant pour titre : Examen de la question si les décimateurs ont l'intention fondée en droit à la perception de la dîme des fruits insolites en Flandre* (Bruxelles, 1780), combattit vigoureusement les opinions de d'Outrepont. Celui-ci ne se tint pas pour vaincu; il répliqua par un travail intitulé : *Défense de l'Essai historique sur l'origine des dîmes, à M. l'abbé Ghesquière* (sans nom d'auteur). La lutte prit un caractère si sérieux que Massez, conseiller du conseil de Flandre, crut devoir intervenir, en 1780, sous le voile de l'anonyme, par la publication d'un livre intitulé : *Examen de la question si les décimateurs ont l'intention fondée en droit à la perception des fruits insolites en Flandre* (Gand, 1780). Néanmoins, la guerre de plume continua. Ghesquière publia : *La vraie notion des dîmes établie sur les principes de la jurisprudence canonique et civile, sur la doctrine constante de l'antiquité, sur l'usage non interrompu des juifs et des chrétiens. Réponse à deux brochures de M. d'Outrepont, avocat, par M. l'abbé Ghesquière, historiographe* (Liége, 1782). Ghesquière fit suivre cette publication de *Lettres historiques et critiques, pour servir de réponse à l'Essai historique sur l'origine des dîmes* (Utrecht, 1784). D'autres brochures furent publiées sur cette question.

Cette polémique n'empêcha pas d'Outrepont de s'occuper, en 1783, de la solution d'une question posée par l'académie de Bruxelles, conçue comme suit : « Depuis quand le droit romain est-il « connu dans les provinces des Pays-Bas « autrichiens, et depuis quand a-t-il « force de loi? » De Berg, amman de Bruxelles, remporta le prix. Heylen,

Hettema, d'Outrepont et Verhoeven obtinrent une mention honorable. Grand admirateur des réformes de Joseph II, d'Outrepont prit la défense de ce souverain à propos de l'édit du 26 septembre 1784, concernant les empêchements dirimants en matière de mariage. Il rencontra à ce sujet un contradicteur très décidé dans la personne de Duvivier, secrétaire de l'archevêque de Malines, qui, dans un écrit intitulé : *Apologie du mariage chrétien ou mémoire critique, canonique et politique contre l'édit de Joseph II du 28 septembre* 1784 (Strasbourg, 1784), attaqua la manière de voir de l'empereur et de d'Outrepont. Notre jurisconsulte n'en persista pas moins dans sa manière de voir. Lorsque la révolution, dite brabançonne, éclata en Belgique, il ne se contenta pas de prendre la défense des principes de Joseph II; embrassant le parti des vonckistes, il écrivit plusieurs brochures, et entre autres un mémoire intitulé : *Qu'allons-nous devenir ? ou avis essentiel d'un belge à ses concitoyens*. L'irritation du clergé et du peuple fut grande, et l'auteur devint l'objet de la haine publique à Bruxelles. Pendant le mois de mars 1790, au moment où les volontaires allaient monter la garde, un attroupement considérable de bourgeois et de peuple eut lieu près de l'église des Jésuites supprimés. Tandis qu'amené par la curiosité, d'Outrepont se rendait sur la place, il fut signalé à la vindicte publique par un personnage du nom de Van Hamme ou par un prêtre, selon le récit des vonckistes. La populace l'attaqua violemment, à tel point qu'il fut obligé de se réfugier dans une maison de la rue de l'Empereur, où il parvint à échapper aux investigations des assaillants. Cette mésaventure le rendit plus prudent, sans le décider à renoncer à ses opinions en fait de politique. Lors de la restauration autrichienne, il reprit sa profession d'avocat jusqu'au moment de l'invasion des troupes françaises dans notre pays, en 1792. A cette époque, il fut élu un des quatre-vingts représentants du peuple belge, et envoyé, en compagnie de Walkiers et de Balza, à Paris, dans le but d'y faire des représentations à la Convention nationale en faveur de la souveraineté du peuple belge. Démarches inutiles ! La réunion de la Belgique à la France était décidée. Devenu Français, d'Outrepont dut à ce revirement d'être nommé membre de l'administration centrale de la Belgique (1794), commissaire du Directoire exécutif près le tribunal de la Dyle (1795), professeur de législation à l'école centrale de Bruxelles (1797), député au Conseil des cinq-cents (1798), enfin juge au tribunal de cassation (1800). Lorsqu'il entra au Conseil des cinq-cents, il fit adopter (an VII), l'ordre du jour sur un référé du tribunal criminel de la Somme, prit part à la discussion d'une polémique élevée contre Sherlock, relativement au cumul des qualités de général et de député; il présenta des vues nouvelles sur la question de la liberté de la presse, s'occupa de l'abus du pouvoir remis au Directoire et proposa de faire consacrer les pouvoirs législatif et exécutif à la répression des délits. Son discours, prononcé le 1er fructidor de l'an VII contre le principe du droit de successibilité entière et absolue accordé aux enfants illégitimes, mis sur le même pied que les enfants légitimes en vertu des lois des 4 juin 1793 et 12 brumaire an II, produisit un grand effet sur ses collègues. Au moment de sa mort, le premier président de la cour de cassation prononça son oraison funèbre.

Ch. Piot.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*, publié par Parent. — Piron, *Levensbeschryving*. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belgique*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — *Moniteur français*. — Matricules de l'université de Louvain, conservées à la Bibliothèque royale à Bruxelles. — Archives du conseil-souverain de Brabant, aux Archives du royaume à Bruxelles.

OUTREPONT (*Charles-Thomas-François* **D'**), homme de lettres, né à Bruxelles, le 26 juin 1777, fils de Charles-Lambert et de Barbe-Monique-Joseph Thimus, mort à Paris, le 4 avril 1840. Par suite du séjour de son père à Paris à partir de

l'an IV de la République, il reçut une éducation toute française. Il entra d'abord dans l'administration des droits réunis, où il devint sous-chef. Ayant abandonné cette position, il se jeta ensuite dans des spéculations de bourse, qui le ruinèrent complètement ; à bout de ressources, il s'occupa de littérature. Il a publié : 1. *Artus et Nicolès aux enfers*, Paris, 1821; in-8°, 32 p. — 2. *Dialogues des morts, suivis d'une lettre de J.-J. Rousseau, écrite des Champs Elysées à M. Castil-Blaze* (œuvre dans laquelle il démontre que cet auteur a pris les deux tiers de son travail au *Dictionnaire musical* de Jean-Jacques Rousseau). Paris, 1825. — 3. *La mort de Henri III ou les ligueurs*, drame en plusieurs scènes et en prose. Paris, 1826. — 4. *La mort de Charles Ier, roi d'Angleterre*, drame en 42 scènes. Paris, 1827. — 5. *Nouveaux dialogues des morts*, Paris, 1828. — 6. *Promenades d'un solitaire*. Paris, 1829. — 7. *Christiern et d'Alembert dans l'autre monde*. Paris, 1829. — 8. *Huasoar ou les frères ennemis*, drame en 5 actes et en prose. Paris, 1829. — 9. *La Saint-Barthélemy*, drame en plusieurs scènes et en prose. Paris, 1829. — 10. *Mélanges ou suite des promenades d'un solitaire*. Paris, 1830. — 11. *La métempsycose ou dialogue des bêtes par un pythagoricien*. Paris, 1830. — 12. *Discours sur les rois de Rome*. Paris, 1833, — 13. *Caius Caligula*, drame en 5 actes et en prose. Paris, 1833. C'est son dernier travail imprimé. Il a laissé en manuscrit un drame intitulé : *Jules César*, et un écrit intitulé : *Morale et philosophie*.

Son frère *Théodore Gustave*, né comme lui à Bruxelles, en 1779, mort à Paris le 17 avril 1832, suivit aussi son père en France, et y obtint le grade de capitaine de cavalerie ; sous la Restauration il fut mis à la retraite. Celui-ci fut auteur d'un *Almanach des guerriers français* (Paris, 1819) et d'*Observations critiques et raisonnées sur l'ordonnance provisoire des services et des manœuvres de la cavalerie du* 1er *vendémiaire an XIII*, imprimées en 1824. Suivant Fétis, il cultivait le violon avec succès et publia, à Paris, quelques morceaux pour cet instrument.

Ch. Piot.

Dictionnaire des hommes de lettres et des artistes, p. 143. — *Nouvelle biographie générale*, par Firmin Didot, t. XXXVIII. — Bourquelot et Maury, *la Littérature française contemporaine*, t. V, p. 568.

OUVERTUS (*Charles-François-Marie*), architecte et géomètre, né à Mons, le 1er août 1759, y décédé le 9 avril 1820. Ouvertus avait montré, dès sa plus tendre jeunesse, un goût prononcé pour l'architecture. De 1775 à 1780, il fit trois projets de porche extérieur pour la façade septentrionale du transept de l'église collégiale de Sainte-Waudru. Deux de ces plans sont conservés à la bibliothèque publique de Mons (nos 4180 et 4181 du catalogue), et le troisième appartient aux archives de l'Etat, en la même ville. A la même époque, des pierres s'étant détachées des pyramides qui surmontaient les quatre tourelles angulaires de la croisée, les chanoinesses, au lieu de les faire restaurer, en ordonnèrent la démolition en 1782. Mais avant que cet acte de vandalisme fût accompli, Ouvertus fit un plan d'élévation de ces aiguilles de pierre. On lit, en effet, dans le compte de la fabrique de Sainte-Waudru, de 1781-1782 : « A l'architecte Ouvertus, « pour la levée du plan et élévation des « piramides démolies, paié selon son état « et quittance du 15 novembre 1782, « 39 livres 12 sous ». Tout porte à croire que l'intention du chapitre était de faire replacer ultérieurement ces pyramides ajourées ; mais ce ne fut que de 1881 à 1883 que cette restauration a eu lieu, sous la direction et d'après les dessins de Mr Joseph Hubert, architecte de la ville de Mons.

Les travaux d'Ouvertus avaient attiré l'attention des connaisseurs, ce qui lui valut la protection des états de Hainaut. Dans leurs séances des 28 novembre et 8 décembre 1787, ils lui accordèrent un subside de vingt louis pour se perfectionner dans son art à Paris. A son retour, l'artiste fit divers travaux pour les particuliers. En 1791, il présenta aux états un plan pour le théâtre des-

tiné à l'inauguration de l'empereur Léopold II, à Mons. Ce dessin, fort important, appartient à la bibliothèque de Mons (n° 4182). Mais les événements politiques de la fin du XVIII^e siècle donnèrent un coup mortel à la culture des beaux-arts, et, depuis cette époque, Ouvertus ne paraît s'être généralement occupé que de travaux de géométrie. Nous mentionnerons notamment deux recueils de plans de propriétés de la famille de Bagenrieux qu'il forma de 1803 à 1806, et les plans de toutes les terres de François Tahon de la Motte Dirix qu'il leva en 1819.

Léop. Devillers.

L. Devillers, *Mémoire histor. et descript. sur l'église de Sainte-Waudru, à Mons. — Le passé artistique de Mons. — Catalogue de la bibliothèque publique de Mons* (Bruxelles, 1852), p. 326. — *Inventaire des cartes et plans conservés au dépôt des archives de l'Etat, à Mons*, p. 99. *Supplément*, p. 41 et 52. — Archives des états de Hainaut et du chapitre de Sainte-Waudru, à Mons.

OVERDATZ (*Louis*), docteur en médecine, fils de Pierre et de Jeanne de Clercq, naquit à Enghien, le 1^er mai 1618 (1) et non vers 1630, ainsi que ses biographes l'ont fautivement répété; il décéda à Bruxelles après 1682. Il appartenait à une famille influente, qui compta plusieurs représentants dans la magistrature communale de sa ville natale. Après avoir terminé ses humanités au collège des Augustins à Enghien, il fut immatriculé, le 11 décembre 1636, parmi les étudiants de l'université de Louvain comme élève de la pédagogie du Faucon. Il y fut promu à la licence en médecine le 30 août 1640. Malgré son jeune âge, Overdatz se fixa sans hésitation à Bruxelles, où il parvint à gagner la confiance des habitants et à se créer une belle clientèle. A cette époque, l'art de guérir y était professé sans contrôle sérieux; plusieurs empiriques et alchimistes s'étaient installés dans la capitale du Brabant et y pratiquaient ouvertement la médecine. Pour obvier à de tels abus, Overdatz, d'accord avec ses confrères, finit, non sans démarches et sans peine, par obtenir du magistrat bruxellois, en novembre 1648, la création d'un collège de médecins. Ses collègues l'appelèrent aux fonctions de syndic dès 1649 et de vice-président ou vicaire en 1655. Non content de travailler à sauvegarder la dignité professionnelle et de la défendre contre les intrusions des charlatans, il sut s'élever, par ses études et ses observations, au-dessus des praticiens ordinaires; il fut un partisan zélé de Paracelse. Ses succès lui valurent une réputation méritée, et don François de Moura-Corteréal, marquis de Castelrodrigo, gouverneur des Pays-Bas de 1664 à 1668, se l'attacha comme médecin, de préférence aux docteurs espagnols fixés à Bruxelles. Il fut en outre médecin de l'artillerie du roi des Pays-Bas. Ses mérites et les services qu'il rendit dans la pratique de son art lui méritèrent l'octroi, par Charles II, le 20 juillet 1677, de lettres patentes d'anoblissement et le droit de porter pour armes : *écartelé au 1 et 4 d'argent à trois papillons de gueules; au 2 et 3 de gueules à une hache d'armes d'argent emmanché d'or, posée en bande.*

Une épidémie pestilentielle avait décimé la population bruxelloise pendant les années 1667 et 1668. Louis Overdatz se dévoua, nuit et jour, à donner des soins aux malades, à étudier les caractères de ce fléau et à s'efforcer d'en diminuer les ravages. Il prit la peine d'annoter ses observations, afin de conserver, pour le cas où le mal reparaîtrait, les résultats d'une triste expérience. Le magistrat de Bruxelles, informé du travail rédigé par notre médecin et jugeant que nul mieux que lui n'était capable d'écrire un manuel utile sur cette matière, n'hésita pas à solliciter de lui, le 6 septembre 1668, la publication du résultat de ses études et de ses remarques. Cette demande flatteuse répondait trop aux besoins des habitants pour qu'Overdatz ne s'empressa d'y satisfaire. Il traduisit en flamand le traité qu'il avait d'abord composé en latin et le publia

(1) Comme une date fautive a été d'ordinaire donnée, nous croyons devoir transcrire ici le texte de son acte de naissance, « 1618, 1 may « Ludovicus Overdaet f. Petri et Joane que s. « Ludovicq de Clercq et Catherina Overdaet. » Registre de l'état civil, n° 3, f° 79, aux archives communales d'Enghien.

sous le titre : *Kort verhael van de peste met haer geneesmiddelen dienstig voor alle arme verlaten menschen*, Bruxelles, J. Mommaert, 1668; in-8°, 87 pages. C'est un manuel populaire propre à calmer l'inquiétude d'une population alarmée, en lui indiquant les moyens pratiques pour se préserver du fléau.

Overdatz habitait à Bruxelles la *Nieuwstrate* (rue Neuve), près du Finistère; il était marié et laissa, outre deux enfants, morts en 1652, deux autres descendants, un fils et une fille. Il mourut après 1682 : une lacune des registres de décès de la paroisse de Sainte-Gudule, du 10 avril 1683 au 28 décembre 1694, ne permet pas de déterminer l'année de sa mort.

Ernest Matthieu.

Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 366. — Eloi, *Dictionnaire historique de la médecine* (Mons, 1778), t. III, p. 441. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 835. — C. Broeckx, *Notice sur Louis Overdatz* (Anvers, 1854), dans les *Annales de la Société de médecine d'Anvers*.— C. Broeckx, *Histoire du collegium medicum Bruxellense* (Anvers, 1862). — E. Matthieu, *Histoire d'Enghien*, p. 728. — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* sous la direction de A. Dechambre (Paris, 1882), t. XIX. — Etat civil d'Enghien.

OVERLAET (*Antoine*), dessinateur et graveur du XVIIIe siècle, naquit à Anvers. Il fut baptisé le 31 décembre 1720; le 15 septembre 1761, il fut reçu dans la corporation de Saint-Luc, comme maître graveur; il mourut le 17 décembre 1774. Dans le catalogue Terbruggen, Frédéric Verachter donne comme jour de sa naissance le 31 décembre 1720, comme jour de son décès le 17 décembre 1775 ; c'est grâce aux données fournies par l'archiviste actuel, Mr F.-Jos. Vanden Branden, que nous avons pu rectifier ces dates.

Overlaet est fort connu dans sa ville natale comme dessinateur à la plume. Le nombre de ses œuvres est fabuleux; nous en avons rencontré environ deux cents chez un seul amateur, Mr Henri Schuermans d'Anvers. Il reproduisait de préférence des gravures d'après Teniers, Brouwer, Breughel de Velours, Saftleven, Paul Bril et d'autres petits maîtres hollandais et flamands; il dessina quelques figures d'après les grandes planches de l'école de Rubens, et s'appliqua avec une prédilection marquée et avec un talent remarquable à copier les eaux-fortes de Rembrandt, spécialement celles de petite dimension. On rencontre encore dans son œuvre des dessins d'après des médailles, quelques tours de force dans le goût de son temps, représentant une tête du Christ, de la Vierge ou d'un autre personnage et exécutés en un seul trait circulaire concentrique, quelques vues de ville et un petit nombre de sujets dessinés d'après nature. Parmi ces derniers, il convient de citer en première ligne une grande et superbe reproduction du maître autel de l'église Saint-Jacques, à Anvers, faite en 1756 pour le jubilé de la confrérie *de Veertiendaagsche Berechting* (collection Schuermans).

Il existait et il existe encore à Anvers, dans chaque paroisse, un certain nombre de ces pieuses associations. En général, chaque année elles changent de préfet et le nouveau venu est tenu de faire exécuter, dans le registre de la confrérie, une feuille où se trouve mentionnée sa nomination et celle de ses collègues dans la direction. Au jour de la fête patronale, le registre est exposé à l'admiration des fidèles sur une table placée dans l'église paroissiale. Beaucoup de ces volumes ont été conservés; les plus anciens remontent jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle, les dignitaires des confréries mettaient un louable zèle à faire faire de ces feuilles qui rappelaient leur pouvoir éphémère de véritables œuvres d'art. Il naquit ainsi une école de dessinateurs à la plume, qui périt dans la tourmente de la Révolution française, mais qui eut ses célébrités et son époque de grande vogue.

Il nous a paru intéressant, en rédigeant la notice du plus célèbre de ces artistes, du seul dont le nom a été sauvé de l'oubli, de tracer un court aperçu de cet art très spécial et de rappeler en peu de mots ceux qui s'y sont distingués. Dans les premiers temps, on s'était contenté de faire exécuter les inscriptions dans les livres des confréries par un calligraphe en belle écriture, sans orne-

mentation d'aucune sorte. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, les grandes pages se décorent de lettrines, d'encadrements tracés à la plume, à l'encre noire ou en couleur, par des maîtres de calligraphie. Dans les dernières années de ce siècle et dans les premières du XVIIIe, ces ornements de fantaisie se compliquent et sont parfois entremêlés de vignettes représentant des sujets de sainteté, exécutés également en traits de plume continus, à la manière des modèles d'écriture qui faisaient l'orgueil des maîtres d'école. Un excellent exemple de ces différents styles est fourni par le registre de la confrérie de Notre-Dame de Bon Succès, qui avait son siège dans l'ancienne église de Sainte-Walburge. On peut suivre la transition qui s'opère dans la manière de ces illustrations calligraphiques en examinant les plus anciennes feuilles de ce volume. Elles sont datées de 1657 à 1741 et sont signées par François-Herman Moreus, calligraphe de la ville d'Anvers; par Wynants, par M.-N. van Thielen, par Charles van Thielen, par C. van Schendel, par J.-B. Janssens et par J. Borrée.

En 1712, une nouvelle manière d'ornementer les registres des associations se produit. Le maître d'école Dominique Verpoorten, le vieux, exécute, dans le livre de la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse de Notre-Dame nord, une feuille où, pour la première fois, des figures se mêlent aux rinceaux de l'encadrement; il continue jusqu'en 1727 à orner de cette manière, ou de simples lettrines les pages qu'il exécute dans différents volumes de l'espèce.

En 1722 se révèle un maître dans l'art du dessin à la plume, Henri Casteels, qui, dans le registre de la confrérie *de Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse de Notre-Dame sud, insère une planche ornée de superbes vignettes et de lettrines. Casteels avait la spécialité des majuscules formées de figurines de saints; il en a répandu des centaines dans les in-folios des pieuses congrégations d'Anvers. Parfois des figures profanes ou allégoriques remplacent les personnages célestes : dans une de ses compositions figurent les douze Césars; dans plusieurs autres, des personnifications des vertus. Il n'était pas seulement un calligraphe hors ligne, exécutant une variété infinie de caractères ornés, il était encore un artiste de réelle valeur. Nous voyons dans maint registre de grandes planches dessinées à la plume et composées par lui; parfois, il reproduit les portraits des dignitaires de la confrérie ou de l'église. Casteels était un vrai miniaturiste : son travail est d'une délicatesse charmante, sans effet de clair-obscur, mais riche d'invention et élégant de forme. On ne connaît guère la vie de cet artiste; les Liggeren de Saint-Luc mentionnent son nom une seule fois, à la date de 1732, quand il fut reçu maître sous la désignation d'enlumineur (*verlichter*). Les travaux que nous venons de mentionner datent de 1722 à 1757; nous n'en avons pas rencontré d'autres que ceux qu'il fournit aux registres des confréries.

Il fut le digne précurseur d'Overlaet. Comme lui, ce dernier exécuta beaucoup de dessins pour les annales des associations pieuses.

Nous en avons trouvé dans le registre de la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de Notre-Dame, quartier sud, aux années 1757, 1758, 1762, 1764, 1765; dans ceux de la même confrérie de Notre-Dame, nord, en 1761 et 1762; de Sainte-Walburge, de 1757 à 1773 sans interruption; de Saint-Jacques, en 1751; dans les registres de la confrérie de l'*Annonciation de la Vierge*, de l'église des Augustins, aux années 1761 et 1762; dans celui du *Saint-Sacrement* de l'église de Sainte-Walburge, en 1752 et 1753; dans celui de la *Doctrine chrétienne* de la même paroisse, en 1753; dans celui de l'*Agonie bienheureuse* (*Gelukzalige Doodstryd*) de la paroisse Saint-Jacques, en 1758; dans celui de *Notre-Dame de Lorette*, à l'hospice de Saint Julien, en 1756, 1758, 1760, 1761, 1762, 1763, 1769 et 1773.

Les sujets traités par Overlaet dans ces grandes feuilles sont empruntés à l'histoire sainte et en partie de son in-

vention; un bon nombre sont copiés d'après les gravures religieuses exécutées par les grands burinistes de l'école de Rubens; quelques compositions décoratives se trouvent dans le nombre.

Overlaet exécutait des travaux semblables pour d'autres associations. Nous avons rencontré le livre des statuts et des comptes de la Société de musique « Sainte-Cécile » (collection Paul Vanden Bossche, à Anvers), dans lequel, en 1760, il dessina le titre. Les 23 articles du règlement de cette société sont écrits en 23 caractères différents, les uns plus fantaisistes et plus baroques que les autres, mais toujours admirablement exécutés et composés avec goût. Nous n'oserions affirmer qu'elles sont de la main d'Overlaet: moins que Henri Casteels, il cherchait à briller par ses lettres excentriques ou ornées de figurines; d'habitude, son écriture est sobre, mais belle.

Les dates que nous venons de mentionner prouvent qu'Overlaet exécuta ses grandes et belles illustrations pour les confréries de 1752 à 1773. Il avait l'habitude de dater également ses feuilles détachées; les plus anciennes sont de 1750; les plus récentes de 1773. Il est assez probable que certaines pièces sans millésime et de facture plus lâchée furent exécutées avant 1750.

Overlaet ne fut pas le plus ancien artiste de la plume au XVIII^e siècle; nous venons de nommer deux de ses prédécesseurs : Dominique Verpoorten et Henri Casteels; nous pouvons y ajouter l'artiste fort remarquable F.-F.-A. van Bonn (travaux datés de 1741-1769); Joseph Driessens, père et fils, maîtres d'école (1719-1755). Les dessinateurs contemporains sont plus nombreux encore. Parmi eux se distinguent P. van Ryn (1757-1792); J.-E. Pompe, le fils du sculpteur (1763-1797); J.-J. Vanden Bergh, le graveur (1768-1782); J.-A. de Wilde (1767-1768). Ils cultivent le même genre, mais Overlaet les dépasse tous. Ses copies d'après les grands burins de Rubens, d'après les eaux-fortes de Rembrandt et d'après d'autres gravures, ne sont, il est vrai, que des tours de force d'exactitude et de finesse dans la reproduction du style et des procédés des divers artistes; mais lorsqu'il exécute ses compositions originales ou qu'il reproduit des œuvres d'architecture et de sculpture, son faire est admirable de moelleux et d'une grande richesse de nuances. D'habitude, il dessine au bistre et obtient ainsi des effets plus fondus, plus doux à l'œil que les illustrations de ses rivaux. Plus rarement il emploie l'encre de Chine et se fait remarquer alors par le brillant de son exécution. Il distingue lui-même différents genres dans ses travaux ; il en est qu'il appelle « à la plume noble », traitant soigneusement des sujets importants, une grande kermesse de Teniers, par exemple; d'autres qu'il appelle « à la plume hardie », où il se laisse aller davantage à sa fantaisie.

Nous connaissons un petit nombre de portraits dessinés par lui à la plume d'après nature: celui du chanoine Pierre-André-Joseph Knyff, fait en 1760 pour la confrérie de Notre-Dame de Lorette signé : *Door d'hand en pen van Overlaet* (hospice de Saint-Julien); celui de Jean-François-Joseph Vinck, seigneur de Wustwezel, fait en 1765 pour la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse Sainte-Walburge (église Saint-Paul, à Anvers) et le sien propre signé *Anthonius Overlaet ad vivum delineavit. Ant.* 1756 (collection Schuermans).

Overlaet, qui paraissait posséder toutes les qualités requises pour devenir un excellent graveur, a peu gravé lui-même. Son œuvre connu se compose de trois eaux-fortes : « Un gueux et une gueuse » d'après l'eau-forte de Rembrandt datée de 1760; un paysage où l'on voit à gauche une chaumière dans laquelle un homme et une femme sont assis auprès d'un feu aux vives lueurs, avec l'inscription, au second état : *Gravé d'après le dessin original de Rembrandt, par Overlaet d'Anvers*, 1761; un autre paysage où l'on voit, à droite, un château et un pont-levis jeté sur un canal; à gauche, un groupe d'arbres autour d'une ferme, avec l'inscription au second état : *Gravé par Overlaet d'après le dessin original de*

Rembrandt, de même grandeur, sous la direction de Martenasie d'Anvers, 1761. Cette dernière inscription permet de conclure qu'au moment d'obtenir la maîtrise comme graveur, Overlaet avait pris ou prenait encore des leçons de gravure de Pierre-François Martenasie, qui obtint la maîtrise le même jour que lui.

De la dernière de ces trois pièces, le cabinet des estampes de la ville d'Anvers possède, en même temps que l'eau-forte, un dessin à la plume qui l'emporte de beaucoup sur la gravure, par la délicatesse de l'exécution et par la manière admirable de rendre le caractère du dessin du grand maître hollandais. La même collection possède aussi deux petites figures en buste, un homme et une femme, dans le genre de Callot, imprimées sur vélin et attribuées à Overlaet, mais ne portant pas son nom.

Dans le registre de la confrérie de la *Veertiendaagsche Berechting* de la paroisse de Saint-Jacques, à Anvers, se trouve une fort belle planche au lavis signée *Judocus Overlaet f*t, 1778.

L'auteur de cette feuille était probablement un descendant d'Antoine; il fut reçu dans la corporation de Saint-Luc le 12 mai 1791, comme élève de Joseph Bonnecroy, peintre décorateur (*huysschilder*).

Max Rooses.

OVERLOOP (*Eugène-Jean-Isidore* **VAN**), homme politique, né à Vilvorde, le 12 septembre 1814, décédé à Schaerbeek lez-Bruxelles, le 25 novembre 1878.

Après avoir suivi les cours de l'université de Gand, Isidore van Overloop vint terminer son droit à Bruxelles; il fut proclamé docteur en droit, le 8 septembre 1837, et inscrit au tableau des avocats exerçant près la cour d'appel de Bruxelles, le 4 novembre 1841. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer tant par la profondeur de ses connaissances que par sa parole facile, et, en 1846, le gouvernement l'appela au poste d'avocat du département des affaires étrangères.

La carrière politique de Van Overloop commença en 1849 : il fit partie d'abord du conseil provincial du Brabant, où il fut envoyé par le canton de Vilvorde et au sein duquel son activité se manifesta surtout dans l'examen des questions administratives; trois ans plus tard, en 1852, l'arrondissement de Saint-Nicolas lui confia le mandat de membre de la Chambre des représentants et le lui continua sans interruption jusqu'en 1874, époque à laquelle ses électeurs l'envoyèrent au Sénat, dont il fut partie jusqu'à sa mort. Dans l'une et l'autre assemblée législative, le député de Saint-Nicolas, qui appartenait à l'opinion catholique conservatrice, se fit une certaine place : ardent militariste, il soutint avec ardeur et vota toutes les mesures favorables à l'armée; il prit également une part active à l'élaboration de la loi de 1854 sur les brevets d'invention et fut pendant plusieurs années président de la commission permanente des naturalisations. A la Chambre, Van Overloop prit part à la discussion de presque toutes les questions importantes, et spécialement à celle que souleva le projet de loi sur la réorganisation des établissements de bienfaisance, connu sous le nom de « loi des couvents ». En 1870, lors de l'avènement au pouvoir du parti catholique, un portefeuille fut offert au représentant de Saint-Nicolas; il déclina cet honneur, se contentant de l'influence que sa situation lui donnait dans la marche des affaires publiques. Nommé chevalier de l'Ordre Léopold en 1856, Van Overloop fut promu, en 1874, au grade d'officier.

Isidore van Overloop a publié divers ouvrages et brochures sur des questions d'ordre différent : 1. *Examen de la question de savoir si les anciens cimetières appartiennent aux communes ou s'ils sont la propriété des fabriques d'église.* — 2. *Mémoire pour M. P.-J. Hanicq, imprimeur à Malines, et La Gauche, imprimeur à Namur, contre M. Wesmael-Legros, imprimeur de l'évêché de Namur.* Cet opuscule traite la question de la contrefaçon littéraire. — 3. *Notices historiques sur les institutions de bienfaisance et spécialement sur les hôpitaux en Belgique.* — 4. *Examen critique du projet*

de loi sur l'enseignement moyen. — 5. *Exposé des motifs de la Constitution belge par un docteur en droit.* — 6. *Afschaffing der militaire plaatsvervanging. Een woord aen het volk.* — 7. *Coup d'œil sur les polders, spécialement dans le pays de Waes.*

Ed. Beeckman.

OVERLOOP (*Guillaume-Marie-Auguste* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né à Vilvorde, le 26 juillet 1816, y décédé le 16 décembre 1855.

Après avoir fait ses humanités aux collèges épiscopaux de Malines et de Saint-Nicolas, il suivit le cours de philosophie à l'université de Louvain, puis celui de théologie au séminaire de Malines; il fut sacré prêtre en 1841. Nommé professeur au collège de Basse-Wavre, il y enseigna la poésie latine jusqu'en 1844. A cette époque, le gouvernement le nomma aumônier de la maison de détention de Vilvorde: il remplit cette fonction avec beaucoup de zèle et de dévouement. Il se dévoua également pendant l'année 1849, lors du choléra qui sévit aux environs de Vilvorde et spécialement dans la commune de Grimberghe. En novembre 1854, Van Overloop se rendit à Rome et assista aux fêtes et cérémonies qui accompagnèrent la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception (8 décembre 1854); quelques semaines après son retour à Vilvorde, il mourut âgé de moins de quarante ans. Une pierre tombale, érigée dans le cimetière de Vilvorde, perpétue sa mémoire.

On doit à Auguste van Overloop les ouvrages dont la nomenclature suit : 1. *Essai sur une réforme de l'enseignement moyen* (Brux., 1843). La *Revue historique et littéraire*, du 1er novembre 1843, fait de cet ouvrage un compte rendu élogieux. — 2. *Philosophie des prisonniers, par C. Leuillies*, publiée avec des notes et additions, par A. van Overloop, aumônier de la maison de détention de Vilvorde. Bruxelles, 1856. — 3. *Mélanges d'histoire et de philosophie.* C'est une suite d'études manuscrites qui sont conservées par la famille Van Overloop.

Ed. Beeckman.

OVERLOOP (*Pierre-François* **VAN**), médecin, né à Assche (Brabant), le 5 décembre 1785, mort à Vilvorde, le 11 novembre 1818. Il fit de brillantes études à l'école de médecine de Bruxelles et, en 1805, fut proclamé lauréat du concours qui eut lieu entre les étudiants de dernière année. L'année suivante, le jeune médecin vint s'établir à Vilvorde et y fut nommé successivement médecin de l'hospice civil, de la maison centrale de détention et du refuge des pauvres invalides : il occupa ses diverses fonctions jusqu'à la fin de ses jours. En 1808, profitant d'un congé de quelques mois, Van Overloop se rendit à l'université de Strasbourg pour y compléter ses études. Le 7 décembre de la même année, il soutint une thèse publique et fut proclamé docteur en médecine. Revenu à Vilvorde, il continua, comme par le passé, à s'y faire remarquer par sa charité et son dévouement. Il en donna des preuves spéciales en 1817 et 1818, lors de l'épidémie de typhus et de dyssenterie qui décima les communes de Dieghem et Melsbroeck et les paroisses environnantes. Ce fut à Dieghem en soignant ses malades que lui-même contracta le germe du typhus qui devait bientôt l'emporter.

Van Overloop a laissé divers opuscules relatifs à la médecine et à la botanique; les suivants ont été publiés : 1. *Dissertatio de febri intermittente.* Bruxelles, 1808. — 2. *Mémoire sur la dyssenterie*, 1816. — 3. *Un coup d'œil sur la fièvre typhoïde*, 1817.

Ed. Beeckman.

Piron, *Levensbeschryving van België*, p. 289.

OVERLOOPE (*Pierre* **D'**), seigneur d'Overloope, de Hamme et de Sainte-Anne, né pendant la première moitié du XVIe siècle, mort à Bruxelles, sans postérité, le 25 décembre 1600. Il appartenait à une famille d'origine gantoise, dont un membre fut échevin de la keure en 1467. Il épousa en 1559 Marie ou Antoinette van der Eycken, fille du seigneur de Rivieren, Saint-Georges, Jette et Ganshoren. En 1552, Pierre d'Overloope prit rang parmi les secrétaires du

conseil privé et fut promu, le 5 février 1554, à la charge de premier secrétaire et d'audiencier. Le 1er juillet 1578, il passa au conseil des finances en qualité de conseiller. Il devint, le 24 mars 1584, trésorier et garde des chartes et lettrages. Albert et Isabelle lui confièrent à nouveau, le 30 septembre 1600, la charge de conseiller et commis ordinaire des domaines et finances. Les services que, pendant près de soixante années, il rendit au gouvernement des Pays-Bas dans ces diverses fonctions, lui valurent le titre de chevalier.

A. De Ridder.

Butkens, *Supplément aux Trophées.* — Ph. de l'Espinoy, *Recherches des antiquités et noblesse de Flandres.* — P. Alexandre, *Histoire du conseil privé.* — Archives générales du royaume. — Archives de l'État, à Gand. — Archives héraldiques du Ministère des Affaires étrangères.

OVERSCHEE (*Pierre* **VAN**), Overschie (?), peintre, sans doute anversois, dont un excellent tableau de la galerie Lichtenstein, à Vienne, est désigné comme appartenant à l'école hollandaise. En l'année 1640, notre artiste est reçu en qualité de fils de maître, *wynmeester*, à la gilde de Saint-Luc, à Anvers, où, probablement, son père se trouve inscrit vingt années plus tôt, comme « Blaise « van Oversee, marchand de tableaux ». Pierre van Overschee peignit avec un talent remarquable les sujets dits de « nature morte », si l'on peut ainsi désigner l'unique production que nous ayons vue de son pinceau, un déjeuner : fruits, pâté, verres de vin, etc., le tout disposé sur une table. Cette fort jolie œuvrette, signée au long : *Pieter van Overschee*, appartient, comme nous l'avons dit, à la collection du prince de Lichtenstein.

Henri Hymans.

OVERSTRAETEN (*Henri-Désiré-Louis* **VAN**), architecte, né à Louvain, le 23 mai 1818, était incontestablement destiné à parcourir une brillante carrière si la terrible épidémie de choléra, qui ravagea la Belgique en 1849, n'était venue interrompre brusquement son existence. Louis van Overstraeten, qui habitait alors Gand, s'était dévoué à l'organisation du cortège historique qui eut lieu en 1849 à l'occasion des fêtes communales, et avait fait, notamment, le plan du beau char de la Pucelle de Gand; il mourut presque subitement dans la nuit du 24 au 25 juillet qui suivit la dernière sortie.

L'édifice auquel le nom de Van Overstraeten restera attaché, comme celui de Poelaert au palais de justice, ainsi que celui de Balat au palais des beaux-arts, rue de la Régence, à Bruxelles, est l'église Sainte-Marie, bâtie au point de raccordement de la rue des Palais et de la rue Royale, à Bruxelles. Un concours, auquel avaient été conviés tous les architectes du pays, avait été ouvert à cet effet; les plans de Van Overstraeten furent choisis à l'unanimité, non seulement à cause de leur nouveauté de style, mais aussi en raison de leur conception tout à la fois grandiose et harmonieuse. Les conditions imposées, par suite de la disposition du terrain, offraient des difficultés presque insurmontables, surtout en ce qui concernait la forme du vaisseau de l'édifice; c'est ce qui avait engagé Van Overstraeten à choisir le style byzantin comme pouvant le mieux répondre sous le rapport du plan terrier, non seulement à l'emplacement arrêté, mais aussi par sa nouveauté en Belgique, ainsi que par l'obligation esthétique de faire pendant à l'église Saint-Jacques sur Caudenberg, placée à l'autre extrémité de la rue Royale. D'autre part, ses plans complétaient la trilologie des styles qui se sont alors succédé : Dumont venait de donner un exemple du style gothique par son église Saint-Boniface, à Ixelles, et Tilman-François Suys un exemple du style classique par son église Saint-Joseph, au quartier Léopold.

L'innovation architectonique de Van Overstraeten ne fut pas sans soulever des critiques auxquelles il répondit, avec le plus heureux à propos, que c'est dans ce type qu'il a cherché à puiser des réformes applicables au climat du pays et à ses industries sous le rapport des matériaux à employer; et il en considérait les éléments comme les plus favorables des styles pour amener l'art de l'archi-

tecture à une originalité progressive, idée qui alors n'était pas sans hardiesse, mais aussi d'une haute vérité par ses résultats. En effet, Cluysenaar s'en inspira en élevant bientôt son marché de la Madeleine, ainsi que dans les deux bâtiments des bas-fonds de la rue Royale en contre-bas de la colonne du Congrès.

La comparaison des graphiques d'élévation de son église Sainte-Marie, et de son clocher, dont Louis van Overstraeten avait dessiné toutes les épures et qui figurent pages 186 et 191 de son *Architectonographie des temples chrétiens*, avec ces parties mêmes de l'édifice telles qu'elles viennent seulement d'être terminées, prouve que d'assez grandes modifications ont été apportées dans l'œuvre primitive par l'architecte Hansotte, à qui l'archèvement avait été confié par le conseil de fabrique. Ces changements sont profondément regrettables, car ils ont dénaturé le caractère même de l'edifice tel qu'il avait été dessiné par l'auteur.

Elles sont, également, d'autant plus étranges qu'un artiste de la valeur de Van Overstraeten ne se serait jamais permis d'introduire, dans un temple romano-byzantin, des gargouilles nettement gothiques sur le pavillon *style vénitien!* qui remplace le campanile du plan primitif. Les seuls emprunts que Van Overstraeten a faits au style ogival de la belle époque, et c'est Schayes qui le proclame dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. II, p. 467, sont les grands arcs-boutants qui soutiennent le tambour central ainsi que les vastes fenêtres à nombreux compartiments, fenêtres qui offrent de superbes surfaces pour la peinture sur verre. Van Overstraeten fit aussi quelques emprunts à la période de transition du style romano-byzantin au style gothique; mais il en est résulté, comme le dit encore Schayes, une œuvre toute exceptionnelle et dont on trouverait vainement ailleurs l'analogie.

Lorsque le gouvernement et la ville de Bruxelles s'entendirent pour combler les bas-fonds de la rue Royale en vue d'y élever la colonne du Congrès et de la Constitution, un concours fut ouvert pour l'appropriation de la partie du terrain qui restait en contre-bas de la colonne même. Louis van Overstraeten, dont le projet de concours portait le n° 43 sur soixante-dix concurrents, eut l'honneur de se voir couronner à la suite d'un rapport très motivé de l'échevin Blaes, de la section des travaux publics. Van Overstraeten avait donné un caractère de grande simplicité à la partie usuelle de ce bâtiment que l'on destinait à des marchés couverts. Son plan ne fut pas exécuté, par la raison qu'on lui fit un grief de l'emploi qu'il avait fait du fer pour disposer et couvrir les grandes ailes des deux corps d'édifices.

Van Overstraeten ne fut pas seulement un architecte de réel talent, c'était encore un érudit. Il avait réuni les matériaux d'une *Architectonographie des temples chrétiens, ou Etude comparative des différents systèmes d'architecture applicables à la construction des églises, spécialement en Belgique*.

Comme le disait Louis Roelandt — dont Van Overstraeten fut l'élève préféré — dans l'Avis du 1er décembre 1850, qui termine cette première partie de l'*Architectonographie* : « Une mort rapide « et cruelle a frappé le jeune auteur de « ce livre au moment où il venait de « réaliser la moitié de son plan tel, « exactement, que nous le livrons au « public. Cette mort, dont l'art, la patrie et le culte ont porté le deuil, nous « lègue la triste tâche d'achever, autant « qu'il est en nous, les deux dernières « parties de cet ouvrage. En invoquant « d'avance l'indulgence des juges com- « pétents, nous espérons remplir ce « difficile devoir dans un temps plus ou « moins rapproché. C'est la seule cou- « ronne que nous puissions désormais « déposer sur une tombe où sont hélas! « englouties tant d'espérances et tant « de joies. » Ce volume, constituant la première partie, parut à Malines, en 1850, chez Van Velsen-Vander Elst (VIII-96-369 pages). Roelandt avait alors soixante-cinq ans. On comprend pourquoi, à cet âge, il n'a pu réaliser son précieux désir d'en achever les deux dernières parties.

Ce même volume renferme, comme Introduction, une magistrale *Étude sur l'architecture religieuse de l'antiquité* (96 pag.), signée *Isidore van Overstraeten*, attaché (alors) de légation de Sa Majesté le roi des Belges (mai 1849), digne association du talent et de l'érudition de deux frères aussi éminents par les qualités du cœur que par l'intelligence.

Louis van Overstraeten durant sa si courte existence — il mourut avant d'atteindre sa trente-unième année —, fit montre de son haut savoir architectonique dans un projet, couronné à Anvers, de restauration du château du comte de Flandre. Il dressa les plans et surveilla la construction des églises de Lokeren, de Saint-Nicolas (Waes), de Middelkerke, de Baerle, etc. Il avait aussi dessiné les plans d'une gare centrale à Gand et d'un grand campo santo ou cimetière près de son église Sainte-Marie, à Schaerbeek; ces plans ne furent pas exécutés.

Toutes ses conceptions étaient on ne peut plus heureuses de dessin, solidement raisonnées et déduites de sa profonde connaissance des grands styles qui constituent l'histoire de l'architecture. Elles étaient marquées aussi au point de vue d'une inspiration neuve et féconde ainsi que du goût le plus pur. Toutes ces qualités étaient le résultat de sa solide instruction. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie, il avait suivi les cours de l'Académie royale des beaux-arts de Gand, dirigée alors par son vénérable maître Louis Roelandt, dont il épousa la fille Mathilde.

Louis van Overstraeten fut aussi un musicien ainsi qu'un peintre d'un réel mérite. Il avait été l'élève d'Edouard De Vigne. Son nom figure dans les livrets des expositions triennales de Bruxelles de 1842 et de 1845, par deux tableaux : Paysages et ruines; au Salon de Gand de 1842, il avait également exposé un paysage.

Edm. Marchal.

OVERSTRAETEN (*Pierre-Isidore* **VAN**), diplomate, publiciste, naquit à Louvain, le 24 avril 1817, et mourut le 21 février 1878, à Pise, où il s'était retiré vers 1855, lorsqu'il dut abandonner, par suite de paralysie et de cécité, ses fonctions de ministre de Belgique près du Saint-Siège. Il appartenait, comme son frère Louis précité, à la bourgeoisie aisée de sa ville natale par son père Martin van Overstraeten et par sa mère Thérèse Carlier, tous les deux d'excellentes familles louvanistes. Les aptitudes d'Isidore aux études lui valurent de bonne heure d'heureux succès. Il compléta son éducation en faisant ses humanités au collège des Jésuites à Alost. Attiré par ses goûts vers la carrière diplomatique, il fut attaché à la légation belge auprès du Saint-Siège et du roi de Naples, dès le 15 avril 1846. Pie IX le créa baron et le nomma commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; François II le décora de son ordre de Saint-Janvier. Il remplit ensuite les fonctions de ministre de Belgique à Rome. Il fut atteint à deux reprises de la fièvre des marais pontins. Sur le conseil de ses médecins, il demanda à pouvoir résider à Turin, puis à Naples, afin de changer de climat. Les progrès du mal lui firent abandonner la carrière qu'il avait si ardemment recherchée et, durant vingt-trois ans, le supplice de la cécité et de la paralysie vint frapper cette organisation d'élite. C'est alors qu'il alla s'installer définitivement à Pise, qui devint pour lui un lieu de retraite laborieuse, comme le prouvent ses nombreux écrits, à peine connus en Belgique, et qu'il dicta, puis publia depuis 1855. Parmi ses meilleurs amis, dont les entretiens journaliers venaient faire trêve à ses douleurs et à ses labeurs quotidiens, figurait le cardinal-archevêque de Pise. Van Overstraeten mourut le 21 février 1878 et repose dans le préau des cloîtres du Campo santo.

L'œuvre de Pierre-Isidore van Overstraeten est considérable : elle touche tour à tour à l'art, à la haute littérature, à l'apologétique, à la politique générale, à la mystique chrétienne. Presque tous ses livres ont été édités en Italie. La série des publications faites en Belgique, devenues depuis longtemps introuvables,

commence par une *Etude sur l'architecture religieuse de l'antiquité*, publiée à Malines, chez Van Velsen, en 1849; elle a servi, en quelque sorte, de prototype à son frère Louis (voir ci-dessus), plus jeune que lui d'une année, pour son célèbre livre intitulé : *Architectonographie des temples chrétiens*. La même année, il rendait un *Hommage funèbre public à la mémoire de ce frère chéri*, à qui le pays doit, entre autres, la belle église romano-byzantine de Sainte-Marie, à Schaerbeek. Une autre étude a pour titre : *Les orateurs attiques et les Saints Pères, ou Etude sur l'éloquence grecque;* elle parut en 1852, chez Van Velsen, à Malines. Déjà, en 1846, il avait publié un ouvrage portant pour titre : *Fleurs à Marie cueillies dans le champ des Ecritures.*

On considère son parallèle des orateurs attiques et des pères chrétiens, dans son *Etude sur l'éloquence grecque* (1850), comme un « monument » de beau langage, de critique philosophique et de solide érudition.

Deux brochures virent le jour à cette époque : *Electeurs, élections, élus* (1850), et *Souveraineté temporelle du Pape* (1852).

La première a pour but de combattre les électeurs indifférents, poltrons ou indécis, et de mettre en relief les devoirs civiques. La seconde est un plaidoyer en faveur du pouvoir temporel. En 1857, il fit paraître sa remarquable traduction des *Quatre livres du gouvernement des souverains de Saint-Thomas d'Aquin*, qu'il publia avec un *Avant-propos sur les caractères et l'influence de l'église chrétienne* (Malines, Steenackers). C'est dans cet avant-propos qu'il appelle, à bon droit, dit-il, l'église chrétienne « la grande école de la civilisation ».

C'est en mai 1853 qu'il écrivit, à Frascati, son *Coup d'œil littéraire sur* « CHARLEMAGNE », l'épopée de Lucien Bonaparte, prince de Canino; mais cette brochure ne fut imprimée à Turin, chez Louis Ferrando, qu'en 1858. C'est un traité complet de l'épopée suscité par l'œuvre du prince de Canino qui, par son « CHARLEMAGNE », unissait le génie de la France à celui de l'Italie. L'œuvre de Lucien Bonaparte fut imprimée en 1814 et en 1815 à Rome, à Londres et à Paris, aux applaudissements de Pie VII et du monde lettré. Lucien, estime-t-on, a trouvé en Isidore van Overstraeten un juge sympathique et l'étude de celui-ci sur l'épopée est un morceau de rare éloquence.

Douze années après, en 1870, parut un *Essai poétique, philosophique et religieux sur l'immortalité de l'âme*. Ce poème en quinze chants avait été dicté par Van Overstraeten dont la cécité était alors devenue complète. Une immense érudition a présidé à l'élaboration de cette œuvre.

Désormais Van Overstraeten ne s'occupa plus que de travaux d'apologétique et de piété. C'est alors, en effet, que commence sa série d'ouvrages écrits dans cette langue italienne qui lui était devenue si familière depuis son établissement à Pise. Ces travaux ont pour titre : 1. *Studio di critica letteraria sull' eloquenza greca, profana e sacra*, 1873. — 2 *Lettere su diversi soggetti di religione, di filosofia e di politica indirizzate ad una Principessa Romana* (la princesse Andrea Corsini). Pise, Ungher, 1875. — 3. *Sulla questione Italiana, ossia l'Italia dell passato, del presente, dell' avenire.* Pise, Mariotti e Cie, 1877. — 4. *Esame razionale delle religione, filosofie e politiche antichristiane*, per un libero credente. Ibid., 1877. — 5. *Il sovrano Pontefice Pio IX, apprezzato nell' ordine religioso, politico e filosofico*, da un cattolico Belga. — 6. *Filosofia del christianesimo.* Pise, Mariotti et Cie, 1877.

Ses lettres, au nombre de trente-deux, à la princesse Corsini, ont pour objet la religion, la philosophie, la politique. A cet objet se rattache sa brochure sur la question italienne : *Italia del passato ...*, qui renferme en abrégé toute l'histoire de l'Italie depuis l'antiquité. Les mérites, les vertus, la grandeur de Pie IX, sous le rapport religieux, forment l'objet de sa brochure : *Il sovrano Pontefice Pio IX.* Dans l'examen comparé des systèmes antichrétiens de politique et de philosophie, il réfute à sa manière les religions autres que le christianisme au

point de vue religieux, au point de vue philosophique, le rationalisme, le matérialisme, le panthéisme, et, au point de vue politique, le faux libéralisme, le faux socialisme et le césarisme. A ce groupe se rattache sa *Philosophie du christianisme*, laquelle est une histoire de l'art chrétien dans ses diverses expressions. Il y passe en revue les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. Ce fut sa dernière œuvre, considérée comme une éloquente défense de la papauté, lorsque la mort vint lui ouvrir les portes de l'éternité.

Nous tenons à déclarer que c'est grâce à la brochure portant pour titre : *Un publiciste belge, Etude sur les œuvres du baron Van Overstraeten* (Bruxelles, imprimerie Polleunis, Ceuterick et Lefébure, 1887), que nous avons pu retracer, aidé de nos souvenirs personnels, la vie et les travaux de l'éminent diplomate belge. L'auteur déclare s'être principalement servi pour sa brochure de la notice consacré à Van Overstraeten, par Mr le chevalier Milani de Pise, dans la *Croce Pisana*.

Voici la liste complète des ouvrages de Pierre-Isidore van Overstraeten :

1. *Fleurs à Marie cueillies dans le champ des écritures, ou paraphrase des litanies de la Sainte Vierge.* Gand, Vanryckegem-Lepère. 1846, in-12 (anonyme). — 2. *Etude sur l'architecture religieuse de l'antiquité.* Malines, Van Velsen-Vander Elst, 1849. In-8°. — 3. *Hommage funèbre à la mémoire de Henri-Désiré-Louis van Overstraeten*, auteur de la coupole Sainte-Marie, à Schaerbeek, né à Louvain, le 23 mai 1818, mort à Gand, le 24 juillet 1849. Brux., Ch.-J.-A. Greuse, 1849; in-8°. — 4. *Petit discours sur la souveraineté temporelle du pape*, par Criton. Louvain, C.-J. Fonteyn, 1849; in-18. — *Ibid.*, 2e édit., 1852. — 5. *Les orateurs attiques et les Saints Pères* ou *Etude d'histoire littéraire sur l'éloquence grecque.* Malines, Van Velsen-Vander Elst, 1850; in-8°. — *Idem*, 2e édition, 1852; in-8°, 144 p. — 6. *Studio di storia e di critica letteraria sull' eloquenza greca, profana e sacra, ossia la vita e la opere degli oratori attici e dei padri della chiesa*, analizzate da un academico Romano. Pise, L. Ungher, 1873; in-8° (anonyme). — 7. *Electeurs, élections, élus*, 1850. Malines, Van Velsen-Vander Elst; in-8°. — 8. *Quatre livres du gouvernement des souverains*, traduit de saint Thomas d'Aquin. Malines, Steenackers-Klerx, 1858; in-8°. — 9. *Coup d'œil littéraire sur Charlemagne, épopée de Lucien Bonaparte, prince de Canino*, écrit à Frascati, en 1853, par un membre de l'Académie des Arcades, à Rome. Turin, Louis Ferrando, 1858; in-8° (anonyme). — 10. *Essai poétique, philosophique et religieux sur l'immortalité de l'âme*, par l'aveugle des Cévennes. Poème didactique en XV chants et en vers français. Pise, Léonard Ungher, 1870; in-8°. — 11. *L'antisofista, ossia Lettere su diversi suggetti di religione, di filosofia e di politica, indirizzate ad una principessa Romana, da un già diplomatico Belga.* Pise, L. Ungher, 1875; in-8°. — 13. *Sulla questione italiana, ossia l'Italia del passato, del presente, dell' avenire, alcuni cenni storici, morali e giuridici, d'un amico della verita.* Pise, Ungher, 1876; in-8° (anonyme). — 13. *Esame razionale della religione, filosofie e politiche antichristiane*, per un libero credente. Pise, F. Mariotti, 1877; in-16. — 14. *Il sovrano Pontefice Pio IX, apprezzato nell' ordine religioso, politico e filosofico, da un cattolico Belga.* Pise, Mariotti, 1877; in-16. — 15. *Filosofia dell' christianismo.* Pise, Mariotti, 1877: suite de 22 longs articles publiés dans le journal *la Croce Pisana*, du 28 juillet au 22 décembre 1877; n'a pas été terminé. Van Overstraeten collabora aussi à *l'Harmonica*, de Florence.

E. Marchal.

OVERSTRAETEN (*Roland*), traducteur, né à Bruxelles, le 14 février 1568, mort dans cette ville, le 27 novembre 1634. Il entra au noviciat de la compagnie de Jésus le 11 octobre 1585, et fit sa théologie à Alcala. Revenu en Belgique, en mai 1599, il enseigna les humanités et la philosophie à Douai, et mourut à Bruxelles en soignant les pes-

tiférés. Il a traduit de l'espagnol en flamand l'ouvrage de Sainte-Thérèse de Jésus, la célèbre réformatrice des carmélites : *El camino del perfeccion* (1563). D'après Sotwel, la première édition serait de Bruxelles, Velpius, 1619. Le P. Sommervogel n'a vu qu'une édition postérieure, intitulée : *Den Wech der volmaectheyt, beschreven door de H. Moeder Teresa van Jesus... overghestelt uyt het Spaensch in onse nederduytsche taele... Ende nu voor de tweede reyse herdruckt.* Anvers, H. Aertssens, 1634 ; in-8°.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI (Bruxelles, 1895), col. 41.

OVERYSSCHE (*Arnould* **D'**). Voir ARNOULD D'ISQUE.

OYE (*Félicien* **VAN**), écrivain flamand, naquit en 1644 et mourut à Gand en 1713. Il prit la robe des carmes à Audenarde et devint plus tard directeur du couvent des carmélites à Vilvorde où il était connu sous le nom de *Felicianus a Walburgi*. Nous n'avons de lui qu'un ouvrage intitulé : *Historie en Mirakelen van O.-L.-V. ten Troost, geëert te Vilvoorden by de religieusen van den Berg Carmeli.* Bruges, 1683 ; in-12.

L. Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde.* — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen uit België.*

OYE (*Jean* **D'**), écrivain ecclésiastique, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il entra de bonne heure dans l'ordre des Dominicains et fit profession au couvent de Saint-Paul, à Valenciennes, dont il devint prieur en 1637. Ce religieux mourut le 10 janvier 1643. On a de lui : 1. *La vie du très saint père pape Pie V, de l'ordre des ff. prescheurs ; traduite de l'italien du R. P. f. Archange Caraccia de Ripalta, du mesme ordre.* Valenciennes, Jean Vervliet, 1627 ; in-12. — 2. *Histoire véritable de la vie et miracles du bienheureux Père f. Louis Bertrand de l'ordre de Saint-Dominique, et de sa béatification faicte par nostre Saint-Père le pape Paul cinquiesme. Composée en la langue Espagnolle par le R. P. f. Balthazar-Jean Roca, du mesme ordre, traduite en nostre langue vulgaire, pour la consolation des âmes dévotes, par un sien affectionné, du mesme ordre, du couvent de Saint-Paul en Valenciennes.* Tournai, Adr. Quinqué, 1628. Petit in-8°, 8 ff., titre et limin., 536 p. et 2 ff. de table. — 3. *Recueil des miracles faits par l'intercession de saint Dominique, fondateur de l'ordre des ff. prescheurs, et à la vénération d'une sienne image apportée du ciel par la Mère de Dieu au bourg de Soriano en Calabre, descrits et divisez en deux parties... Avec une addition tant de quelques autres miracles du mesme sainct advenus ès Pays-Bas, que d'autres faits en la cité de Palerme en vertu de ses sainctes reliques, et à son invocation. Première partie.* Valenciennes, Jean Vervliet, 1637 ; in-4° de 306 p. Tout porte à croire que la seconde partie de cet ouvrage n'a point paru.

Léopold Devillers.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I, p. 618. — E. Desmazières, *Bibliographie tournaisienne*, dans les *Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai*, t. XVIII, p. 181.

***OYEN** (*Florent* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né à Leyde, mort à Malines en 1595. Il entra dans l'ordre des frères mineurs de Saint-François et fut, en 1570, élu provincial de la Basse-Germanie. Son triennat achevé, il devint gardien du couvent de Malines ; en 1580, il fut nommé commissaire général. On lui doit une histoire du martyre de quelques franciscains des Pays-Bas, massacrés par les Gueux au XVIe siècle, écrite d'après les récits de témoins oculaires. La première édition, très incorrecte, fut imprimée à Naples, probablement en 1581, et est introuvable aujourd'hui. Elle a été réimprimée en 1582, sous ce titre : *Historia passionis novorum in Germaniæ inferioris provincia constantissimorum martyrum ordinis sancti Francisci ex Observantia.* Ingolstadt, W. Eder, 1582 ; pet. in-12. Suivant le P. Dirks, Florent van Oyen a encore laissé un opuscule inédit sur les diverses voies qui

conduisent au ciel : *Wegen die ons leyen in t' Hemels Hierusalem.*

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de St-François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, [1886]), p. 118-119.

OYEN (*Jean-Henri* **VAN**), né à Helden (Limbourg hollandais), le 8 septembre 1816, mort dans la même localité, le 25 octobre 1858; professeur à l'université de Louvain. Fils d'un père médecin qui contribua à développer de bonne heure en lui le goût de l'observation, il étudia successivement les humanités et la philosophie à Weert et à Rolduc, en donnant une telle opinion de ses aptitudes dans ce dernier établissement qu'il y fut désigné comme professeur n'ayant encore que dix-neuf ans. Peu d'années après, on l'y chargeait du cours de physique après la retraite du professeur Erens. Cette précocité dans la carrière de l'enseignement répondait, chez Van Oyen, à une intelligence éminemment assimilatrice. Esprit actif et des plus ouverts, il s'intéressait également à des branches très variées de la science, comme les mathématiques, la météorologie, la physique et la chimie, la botanique, la zoologie et la géologie. Le Traité des 24 Articles ayant imposé la séparation de la Belgique et d'une portion du Limbourg, Van Oyen conserva la qualité de Belge; il fut installé l'un des premiers, par l'évêque de Liége Van Bommel, comme professeur au nouveau séminaire de Saint-Trond, établissement diocésain jouissant, comme l'on sait, d'une réputation méritée. Van Oyen y enseigna les mathématiques aux classes supérieures, en même temps que les notions de physique et d'histoire naturelle. Bien que déjà professeur, il avait fréquenté quelque temps, en simple étudiant, les cours de l'université de Louvain pour s'exercer aux manipulations chimiques et se familiariser avec la construction des instruments de physique. Il avait fait marcher de front l'étude de la théologie avec ces occupations si variées, et avait été ordonné prêtre à Liége le 6 mars 1841. En 1854, on l'appela à la chaire de minéralogie et de géologie de l'université de Louvain, chaire devenue vacante par la mort de l'abbé Waterkeyn; et un peu plus tard, il fut nommé professeur ordinaire de physique et d'astronomie en remplacement du physicien Crahay. A Louvain, comme à Saint-Trond, et déjà à Rolduc, Van Oyen manifesta les qualités d'un esprit didactique, l'habileté d'un expérimentateur et le goût de la recherche scientifique. Ceux de ses collègues que j'ai connus, comme Van Beneden et Gilbert, étaient unanimes à cet égard. A lui, comme à quelques autres, il a manqué une carrière plus longue. Bien que robuste en apparence, sa santé s'altéra subitement après quatre années d'enseignement universitaire, et il mourut en octobre 1858, à Helden, où il était allé chercher, au milieu des siens et dans l'air natal, un repos qu'il ne devait plus trouver ici-bas.

Les renseignements consignés dans l'*Annuaire de l'université de Louvain* (XXIIIe année), établissent incontestablement que Van Oyen était un esprit plein de ressources et d'une capacité scientifique très remarquable. Témoin, par exemple, le programme détaillé de ses leçons, à Saint-Trond, faites en 1851, 1852, sur la chimie et la physique, l'astronomie et la météorologie, la botanique, la zoologie et la géologie. On ne lit pas sans surprise ce large et judicieux plan d'enseignement, appliqué dans un petit séminaire à une époque déjà bien éloignée de nous. A Saint-Trond, Van Oyen avait organisé un petit cabinet de chimie, un cabinet d'histoire naturelle et un petit jardin botanique. Mais la physique était sa science de prédilection. Il avait adjoint au cabinet de physique un atelier où il confectionnait, avec l'aide d'un horloger, les appareils que les ressources de l'établissement ne permettaient pas d'acquérir. Rien de plus précieux pour dresser au maniement des instruments et inspirer de nouveaux procédés d'expérience. Van Oyen était devenu un expérimentateur de premier ordre et, dans une certaine mesure, un inventeur. Il imagina et construisit des

appareils pour manifester aux yeux les vibrations des molécules d'air dans la propagation des cordes sonores, et des dispositions ingénieuses et simples pour produire le phénomène des réseaux lumineux. » Il avait acquis, » dit Gilbert dans une note remise au recteur de Ram, « une habileté incroyable pour reproduire les phénomènes de diffraction et » d'interférences, phénomènes délicats » que peu de physiciens parviennent à » observer convenablement, surtout dans » les leçons publiques. A la fin de sa » vie, il travaillait particulièrement la » théorie des ondes lumineuses, et il » avait conçu le plan d'une expérience » au moyen de laquelle il espérait ma- » nifester l'existence des vibrations de » l'éther et le mouvement de translation » de la terre ; mais la mort ne lui per- » mit pas de réaliser son idée ». Nous savons aujourd'hui que ce résultat, en ce qui regarde les distances variables entre deux astres, est obtenu grâce aux progrès de l'analyse spectrale.

En fait de travaux publiés par Van Oyen, on ne possède que ces observations, relevées à Saint-Trond, concernant l'atmosphère et les phénomènes périodiques, pendant les années 1848 à 1853. (*Mémoires de l'Académie* pour 1849, 50, 51, 52, 53, 54 et 55). Il fut un des premiers physiciens qui concourût au système d'observations inauguré en Belgique par Quetelet, le directeur de l'Observatoire royal. Tous les jours de l'année, pendant six ans, il fut fidèle à enregistrer, à quatre reprises chaque jour, la pression atmosphérique et la température, en déduisant de l'ensemble, par le calcul, la température et la pression moyennes, par jour, par mois, par année. Il y ajoutait, avec la même ponctualité, des observations sur l'état du ciel, la direction et l'intensité du vent. Quetelet manifesta les regrets que lui inspirait la perte d'un collaborateur aussi précieux. Prise dans l'ensemble, cette existence de travailleur décèle, avec une intelligence des plus actives, une véritable vocation de savant; et l'on n'est pas surpris que dans le discours prononcé à la cérémonie funèbre, Van Beneden, dont il était l'ami, l'appelle un homme supérieur.

C. de la Vallée Poussin.

Annuaire de l'Université catholique de Louvain, XXIIIe année, 1859, p. 209-222. — *Discours prononcé à la salle des Promotions le 5 novembre* 1858, par X. de Ram, recteur de l'université. — *Discours prononcé le même jour*, par P. van Beneden. — Note du professeur Gilbert.

* **OYEN** (*Sébastien* **VAN**), architecte et ingénieur militaire, né à Utrecht en 1493 et mort à Bruxelles le 15 juin 1557. Son nom a été orthographié de manières très diverses : Van Noye, Van Noyen, Van Oye ; les Espagnols le désignent sous le nom espagnolisé de *Bastien d'Oya*. La biographie de cet artiste, que Vasari place parmi les plus célèbres sculpteurs et architectes flamands, est demeurée très obscure. Il dut probablement sa première éducation à Perrenot de Granvelle, à la famille duquel il demeura fidèlement attaché pendant toute sa vie. On suppose que ses protecteurs l'envoyèrent terminer ses études artistiques à Rome. A peine âgé de vingt-deux ans, on le trouve déjà dans la Franche-Comté, pays originaire des Granvelle, sous le titre d'*architecte général et Ingéniaire de l'Empereur*. En 1523, il fait partie de l'armée impériale en Italie et se distingue comme ingénieur sur le champ de bataille de Biagras et au siège de Pavie où, pour sa belle conduite, il obtient des lettres d'anoblissement, octroyées par l'empereur, avec *écu d'azur aux trois fleurs de lys d'or*. En 1527, il accompagne l'empereur à Rome. Durant ses divers séjours en Italie, Sébastien van Oyen poursuivit les études d'architecture commencées dans sa jeunesse et y dessina de nombreux monuments anciens ; on a conservé quelques-uns de ces dessins, parmi lesquels on peut citer les *Thermes de Dioclétien*, gravés par Jérôme Cock, en 1558, aux frais du cardinal de Granvelle. Van Oyen rapporta d'Italie les projets du palais que le chancelier Nicolas Perrenot le chargea de construire à Besançon en 1534; ce millésime se lit encore sur un fronton du rez-de-chaussée : » La bâtisse », dit A. Castan, archiviste à Besançon,

« se poursuivit six années sous la direc-
« tion de dame Nicole Bonvalot, *sa digne*
« *épouse* ». Ce palais où le cardinal Antoine de Granvelle aimait à séjourner, fut achevé et embellien 1540 par Jacques van Oyen, fils de Sébastien, dont le monogramme I. O. A. se trouve sur le chapiteau d'un des pilastres de l'étage. La qualification d'épouse de Sébastien, donnée à la dame Bonvalot par Mr Castan, paraît contestable; tout au plus pourrait-on supposer une union illégitime. Divers documents recueillis en Belgique semblent démontrer que Sébastien van Oyen, pendant un court séjour qu'il fit dans les Pays-Bas, épousa Anne Van der Linden, appartenant à une famille noble de notre pays, qui fut la mère de Jacques van Oyen, né en 1523, le continuateur de l'œuvre de son père. Vers 1540, Sébastien van Oyen fut appelé à Bruxelles par le cardinal Granvelle, pour y ériger un palais sur le *Coperbeke* (rue de l'Impératrice, entre la rue de la Cuillière et la rue des Sols), tandis que son fils achevait le palais de Besançon.

Pendant le séjour de Van Oyen à Bruxelles, son rôle grandit avec sa réputation. Il n'est plus seulement un architecte domestique au service de Granvelle; il commence à être employé au service de l'Etat, en qualité d'*ingéniaire de l'empereur*, c'est-à-dire à tracer des projets de fortification dont l'exécution est ensuite confiée à des architectes locaux. Il paraît même être le premier Néerlandais qui, grâce à la protection de Granvelle, ait triomphé de la méfiance des Espagnols, très empressés d'envoyer nos ingénieurs nationaux en Espagne et en Italie, dans la crainte de les voir appliquer leur talent aux visées révolutionnaires de leurs compatriotes. D'après A. Schoy, Van Oyen serait l'auteur de la porte impériale d'Anvers, érigée en l'honneur de l'entrée de l'empereur Charles-Quint en 1545; mais ce fait est au moins douteux et très contestable. Ce fut à la suite de la rupture du traité de Crespy que le rôle militaire de Sébastien van Oyen prit de l'importance. En 1551, il accompagna l'empereur au siège de Metz où, après avoir fait la reconnaissance de la place, il en traça le plan. En 1552, il fut chargé de restaurer les fortifications de Luxembourg, d'Arlon et des principales places des Ardennes. En 1553, il exécuta des travaux semblables dans l'Artois, à Renty, Bapaume, Cambrai. En 1554, il donna les plans de la nouvelle forteresse de Hesdinfert (Nouvel Hesdin, dont le nom fut complété au moyen des initiales des quatre mots formant l'ancienne devise de la maison de Savoie : *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*, en souvenir du duc Philibert Emmanuel) et en 1555 ceux de Philippeville.

Sébastien van Oyen mourut à Bruxelles en 1557 et fut inhumé dans la cathédrale de Sainte-Gudule; un riche monument fut élevé à sa mémoire dans la chapelle de la Sainte-Croix.

Sébastien van Oyen occupe une place distinguée parmi les architectes flamands de la Renaissance; il avait l'intuition de la réforme qui allait ouvrir, en Italie, les voies à l'art moderne. « Il ne se contentait pas d'imiter les « œuvres des maîtres italiens », dit A. Schoy; « il cherchait à surprendre « les secrets de l'art antique, en relevant « minutieusement les dessins des monu- « ments les plus célèbres. Un recueil de « ses dessins a été vendu, en 1776, à « un prix très élevé. » Comme ingénieur militaire, son rôle fut plus secondaire. Les dessins des places nouvelles qu'il construisit, Hesdinfert et Philippeville, rappellent les tracés appliqués par Michel San Micheli à Vérone et imités à Anvers en 1541; déjà même les courtines brisées et rentrantes de Philippeville indiquent une certaine tendance à adopter les tracés tenaillés d'Alghisi de Carpi, à moins que leur forme peu prononcée laisse supposer que cette modification soit un hasard de construction ou de la forme naturelle du terrain. Mais ce qui étonne, c'est qu'il paraisse ignorer les idées recommandées à Anvers en 1541, par Peter Frans, un compatriote et un contemporain, idées qui plus tard, sous l'influence de Castriotto, donnèrent naissance en Italie à la fortification bastionnée à défense réciproque,

type fondamental de l'art moderne ; les premières applications des idées de Castriotto, dit *le Castriot*, furent faites à Malte en 1565, à la citadelle d'Anvers en 1567, et peut-être à Turin.

Jacques van Oyen fut, comme son père, seulpteur, architecte et ingénieur militaire. Le lieu et la date de sa naissance et de sa mort restent fort incertains. On croit qu'il naquit en 1523. Il fut l'élève de son père et lui succéda, en 1540, dans la direction des travaux du palais de Granvelle, à Besançon. Plus tard, à la mort de Sébastien, il fut appelé à le remplacer comme ingénieur militaire dans les Pays-Bas, par lettres patentes de Philippe II, en date du 23 mai 1561; il y est qualifié de « maîstre ingéniaire « des ouvrages et fortifications des villes « frontières des pays de par deça ». Comme son père, il paraît avoir joui de la protection du cardinal Granvelle et de Philippe II qui, en 1564, lui conféra le titre de *chevalier*. On ignore l'importance des travaux qui lui valurent cet honneur. Mais ce titre même paraît confirmer la légitimité de sa naissance souvent mise en doute. Jusqu'en 1600, le paiement de ses gages figure régulièrement dans les comptes de l'Etat; après cette époque, il n'en est plus fait mention.

Lieutenant-général Wauwermans.

Henne, *Histoire de Charles-Quint en Belgique.* — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles.* — Vasari, *Vies des peintres.* — Schoy, *Influence de l'architecture italienne sur l'architecture des Pays-Bas.* — Pinchart, *Archives des Arts.*

***OZERAY** (*Michel-Jean-François*), homme de lettres, né le 24 novembre 1764, à Chartres (département d'Eure-et-Loire, France), décédé à Bouillon, le 4 août 1859. Du 17 au 26 janvier 1854, alors qu'il avait atteint sa quatre-vingt-dixième année, il rédigea sous le titre de *Mémoires de Michel-Jean-François Ozeray, homme de lettres*, une note manuscrite de quarante-cinq pages donnant la liste de ses écrits et quelques détails intéressants sur sa personne et sa vie. « ... Ces mémoires », dit-il, « ne « concernent point les événements poli- « tiques sur lesquels l'auteur n'a eu « aucune influence. Ils n'ont eu sur lui « qu'une action passive. Ils ne concernent « donc que sa personne et ses études « depuis 1800. — Sa vie s'est passée « tout entière dans la retraite. Cette vie « singulière n'a pas été le résultat d'une « triste misanthropie, mais d'un goût « prononcé pour l'étude qui fit et fait « encore tous ses délices. S'il n'avait « pas toujours vécu avec lui-même, il « n'aurait pas pensé à écrire ces mé- « moires. Il laisse ces souvenirs à sa « famille et à ses amis ». Jusque vers 1813, il partagea sa vie entre Chartres, sa ville natale, et Paris, ou, pour mieux dire, les bibliothèques publiques de Paris, où il passait ses journées à étudier et à rassembler des matériaux sur l'histoire de France qui était principalement l'objet de ses recherches. C'est alors que, par suite de relations de famille, il vint se fixer à Bouillon où il continua, dans ce qu'il appelle son heureuse médiocrité, sa vie de travail et d'études, et passa ses années « à mettre en ordre les immenses « matériaux qu'il avait recueillis, à en « rassembler d'autres, à ouvrir des rela- « tions avec des savants et des personnes « instruites du pays ».

Ses publications furent nombreuses ; la *Bibliographie nationale de* 1830 *à* 1880 énumère comme suit les principales : 1. *Recherches sur Buddow ou Bouddou, instituteur religieux de l'Asie orientale.* Paris, Brunot-Labbe, 1817; in-8. — 2. *Histoire du pays, chateau et ville de Bouillon, depuis l'origine du duché jusqu'à la révolution de* 1789. Luxembourg, J. Lamort, 1827; in-8° (publiée par les soins de son fils). — Idem, deuxième édition. Brux., G.-A. van Trigt; Bouillon, M. Libar, 1864. 2 vol. in-8. — 3. *Histoire générale, civile et religieuse de la Cité des Carnutes et du pays Chartrain, vulgairement appelé la Beauce, depuis la première migration des Gaulois jusqu'à l'année de Jésus-Christ* 1697, *époque de la dernière scission de notre territoire par l'établissement du diocèse de Blois.* Chartres, Garnier fils, 1834-1836; in-8°. 2 vol. — 4. *Défense de l'histoire générale civile et religieuse de la Cité des Carnutes et du pays Chartrain.*

Sedan, Laroche-Jacob, 1846; in-8. — 5. *Coup d'œil sur les archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres, et sur le livre intitulé : Trésor de Notre-Dame de Chartres.* Sedan, Laroche-Jacob, 1842; in-8. — 6. *Du duché de Bouillon, de son origine et de son importance première, et inventaire des manuscrits et de tous les documents conservés à l'hôtel-de-ville de Bouillon.* Liége, 1842; in-8°.— 7. *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Sedan, Laroche-Jacob, 1843; in-8°. — 8. *Histoire des doctrines religieuses, ou recherches philosophiques et morales sur la théologie naturelle.* Paris, Hivert, 1843; in-8°. — 9. *De l'origine et des progrès du christianisme orthodoxe, depuis la prédication de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Théodose-le-Grand.* Brux., Wahlen, 1846; in-18. — 10. *Relevé chronologique et sommaire des statuts de police et des lois générales d'administration civile et judiciaire sous l'ancien duché de Bouillon,* 1847; in-8°. (Extrait des *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg.*)

Dans ses mémoires, Ozeray donne la liste de ses manuscrits, conservés actuellement par son arrière petit-fils, Mr Camille Ozeray; elle ne comprend pas moins de quatre-vingt-trois numéros, dont il n'est pas possible de reproduire ici l'énumération. L'auteur y touche à tous les sujets et effleure toutes les matières historiques, philosophiques, économiques, administratives, artistiques. En donner ici une analyse serait sortir du cadre de la *Biographie nationale;* aussi nous bornerons-nous à examiner celui des ouvrages d'Ozeray qui nous intéresse le plus particulièrement : l'*Histoire de la ville et du duché de Bouillon.*

Si l'on se reporte à l'époque où elle a été composée (1827), époque où les sources vraies gisaient encore oubliées dans les archives; si l'on songe que l'auteur écrivait d'une petite ville de province alors perdue dans les Ardennes, on doit reconnaître à l'œuvre un mérite réel, rehaussé encore par des qualités littéraires incontestables.

Mais, ainsi que l'auteur nous en prévient dans sa préface (p. VI), quand il a trouvé des vides, des lacunes, des obscurités, il a recouru à l'histoire générale et il a malheureusement abusé de ce procédé. C'est surtout pour l'histoire antérieure aux XVIe et XVIIe siècles que le travail de M. Ozeray est le moins complet, le moins bien et sûrement documenté. On en jugera par la liste de ses sources. Les noms de Voltaire, du P. Barre, de Wassebourg, de Bertels, de Bertholet, de Bouille, de de Waha, de Dewez se rencontrent trop souvent au bas des pages qui traitent des premiers siècles de l'histoire de Bouillon. L'auteur, cependant, quand il le pouvait et par l'effet d'une sorte d'instinct, recourait aux anciennes sources, et c'est ainsi que le *Cantatorium* de Saint-Hubert lui a fourni ce qu'il a donné de plus intéressant sur l'histoire propre de Bouillon aux XIe et XIIe siècles. Nul doute que s'il avait eu les facilités que nous avons aujourd'hui pour consulter les grands fonds d'archives du pays, il n'eût fait une œuvre beaucoup plus complète. Où l'intérêt du livre est plus considérable encore, c'est dans les chapitres concernant les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, surtout les deux premiers; pour la période de la révolution principalement, Mr Ozeray n'avait qu'à consulter les souvenirs des vieux Bouillonnais et les siens propres et il en a fait un usage judicieux. Une dernière remarque encore : après avoir exposé l'histoire des grandes périodes, l'auteur nous donne, après chaque époque, des détails qui ne manquent pas d'intérêt sur l'administration, la constitution, les coutumes, la religion, les mœurs, la topographie, les monuments, l'agriculture. C'est là une excellente méthode et qui dénote la préoccupation plutôt moderne à mettre en relief le côté économique et social de l'histoire. C'est une tendance en somme nouvelle qui venait faire une heureuse diversion aux histoires de guerre, de traités d'alliance et de paix et autres événements militaires. C'est ainsi que son chapitre « Statistique du duché de Bouillon en 1789 » est peut-être le plus intéressant de tout

l'ouvrage. En revanche, les pièces justificatives qui terminent l'ouvrage, une soixantaine de pages, n'ont pour la plupart qu'une valeur relative.

L'autre grand ouvrage historique d'Ozeray, l'*Histoire de la Cité des Carnutes et du pays Chartrain*, n'a pas pour nous l'intérêt particulier que présente l'*Histoire de Bouillon*. C'est pourtant sa meilleure œuvre. L'ouvrage est fort documenté et devait avoir une grande valeur à l'époque de sa publication (1834-1836). Comme il l'indique dans sa conclusion (t. II, p. 247 et suiv.), il a fait la part large à l'histoire générale, à la constitution et à la législation, à l'influence de la religion, aux mœurs. Ce qui donne à cette histoire plus de valeur qu'à celle de Bouillon, c'est que l'auteur y a travaillé beaucoup plus, a davantage puisé dans les manuscrits et dans les archives. Quoi d'étonnant d'ailleurs qu'il ait donné beaucoup plus de soins à l'histoire de sa ville natale qu'à celle de Bouillon. En résumé, comme historien et, je le répète, étant données l'époque où il vivait, la difficulté de remonter aux sources originales aujourd'hui si facilement accessibles à tous, Ozeray a été un écrivain de valeur.

Pour ce qui est de ses deux principaux ouvrages philosophiques, je me bornerai à reproduire quelques lignes que j'y rencontre et qui donneront une idée du but de l'auteur. Dans ses recherches sur *Bouddou, instituteur religieux de l'Asie orientale*, il dit : « C'est un coup d'œil « sur les principales aberrations reli- « gieuses du polythéisme par rapport « au boudhisme ou religion de Bouddou, « le plus remarquable de tous ces « cultes ». Dans son *Histoire des doctrines religieuses*, l'avis au lecteur suffit pour montrer l'esprit dans lequel il est conçu : « Il ne faut pas », dit Ozeray, « assigner des causes aux lois primor- « diales de la nature. L'homme est né « avec le sentiment religieux étranger à « tout le reste de l'être vivant. Ce sen- « timent triomphe de tout intérêt, s'at- « tache à tous nos besoins comme à tous « nos désirs. Il est universel. Il nous « porte à adorer la Divinité, à recon- « naître la sagesse de la Providence dans « le gouvernement du monde..... L'er- « reur n'a que trop égaré les mortels ; « vous en trouverez des preuves évidentes « et palpables dans l'ouvrage que je vous « présente. Mais le christianisme l'a « vaincu, a fait un peuple de frères se « fondant sur l'amour d'un auteur de la « nature et des hommes créés à son « image. Il a triomphé de la puissance, « des habitudes, de l'entraînement des « doctrines, de l'empire des systèmes, son « existence est la plus grande des mer- « veilles. Il demande un examen dirigé « par la raison : *rationabile obsequium* ».

Émile Tandel.

Bibliographie nationale, t. III. — Renseignements fournis par Mr Camille Ozeray, ancien représentant de l'arrondissement d'Arlon. — Les ouvrages de l'auteur.

P

PABOLIN (Saint) ou PABULINUS. Voir BABOLIN.

PACHTERE (*Félix-François* **DE**), maître d'école et imprimeur, né à Bruges, le 6 décembre 1783, y décédé le 12 juin 1849. Il était fils de Thomas-François et d'Isabelle-Marie van Moortel, bourgeois de condition modeste. Admis, au commencement d'octobre 1793, comme *réfectional* par les chanoines de Saint-Donatien, il remplit les fonctions d'acolyte à la cathédrale et suivit les cours latins de l'école chapitrale, jusqu'en septembre 1797, époque de la cessation du culte public. Après avoir passé quelque temps à Louvain, malgré la suppression de l'université, il rentra à Bruges, où il devint professeur de l'école *Bogaerde*, le 7 juin 1805. Il y enseignait les langues flamande et française, l'arithmétique et l'écriture. Par arrêté préfectoral du 25 août 1810, De Pachtere fut en outre chargé des répétitions de latin. Il occupa cette position jusqu'au 26 janvier 1824, date à laquelle il s'établit comme imprimeur-libraire. Depuis 1832, il fut l'imprimeur de l'évêché ; il l'était également de l'école de chirurgie de Bruges. De Pachtere était un observateur et un érudit doué d'une activité extraordinaire. Témoin oculaire de graves événements, en relation avec des hommes qui jouèrent un rôle considérable, il nous a laissé sur les personnes et les choses de son temps des détails curieux, qu'on chercherait vainement ailleurs. Le *Spectateur belge* le comptait au nombre de ses plus zélés collaborateurs. En 1817, après la condamnation du rédacteur en chef de cette revue, M^r^ l'abbé de Foere, la commission des Hospices civils de Bruges notifia à De Pachtere qu'il devait abandonner la rédaction du *Spectateur* ou renoncer au professorat. Il préféra garder son poste à l'école Bogaerde. Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés : 1. *Naem-lyst der heeren seminaristen en tot het seminarie aengenomene studenten van het bisdom van Gend, die door besluyt van de prefecten der Schelde en der Leye in daeten* 27 *en* 30 *Julius* 1813 *tot den krygs-dienst veroordeeld zyn, naer uyt het seminarie verdreven te zyn, voor zig niet onderworpen t'hebben aen de capitulaire-verkiezing van den* 22 *Julius* 1813. *Uytgegeven met d'erstelling van het voorzeyd seminarie, den* 7 *Maerte* 1814. Bruges, (1814). — 2. *Opvoeding. Uyt het fransch vertaeld.* Bruges, 1816. — 3. *De ydelheid der weereld, of de pomperyen des duyvels pleytiglyk afgezworen en verzaekt in het H. Doopsel. Door Mynheer ... Nagezien en met toestemming van den auteur in verscheydene plaetsen veranderd door G.-J. Vanden Baviere, priester. Vierden druk, vermeerderd met eene levenschets van den eerw. heer Vanden Baviere, door F. D. P.* Bruges, 1816. — 4. *Notice sur M. l'abbé Léon de Foere.* Bruges,

1817. — 5. *Dictionnaire historique, par l'abbé F.-X. de Feller*, t. IX et X, contenant les extraits de ceux de ses ouvrages auxquels il est renvoyé dans les huit premiers volumes, précédés d'une notice sur sa vie. Bruges, 1817 et 1818. — 6. *Korte beschryving van het dierbaer bloed van onzen Zaligmaker Jesus-Christus, aengebragt te Brugge, den 7en April 1150, en duer op nieuw verheven den 3en Meye 1819.* Bruges, 1819. — 7. *Leven van den H. Arnulphus, bisschop van Soissons, stigter der abdy van den H. Petrus t'Oudenburg, waer hy overleden is, en zyne H. reliquien rusten.* Bruges, 1821. — 8. *Verhandeling van het betrouwen op de bermhertigheid Gods ... vermeerderd met eene verhandeling van het valsch geluk van de menschen der aerde, en van het waeragtig geluk van het christelyk leven. Uyt het fransch van J.J. Languet, vertaeld door P.-A. Lefebure... Op den tweeden vlaemschen druk van 1756, merkelyk veranderd en verbeterd.* Bruges, 1824. — 9. *Kleyne geschiedkundige geloofsonderwyzing door Fleury. Op nieuws uyt het fransch vertaeld.* Bruges, 1824. — 10. *Spraek der religie. Vertaeld uyt het fransch van den markgraef de Caraccioli. Op den antwerpschen druk van 1777 merklyk verbeterd, en van wezenlyke misslagen gezuyverd.* Bruges, 1825. — 11. *Initium, incrementum et destructio abbatiæ sancti Bartholomæi Brugis, de Eeckhoutte vulgo nuncupatæ. Edidit Felix De Pachtere.* Bruges, 1826. — 12. *Leven van Carolus den Goeden, veertiensten graef van Vlaenderen.* Bruges, 1827. Cet ouvrage, publié à l'occasion du 700e anniversaire de la mort du comte, célébré à Bruges le 23 avril 1827, contient d'intéressants détails locaux sur la révolution française. — 13. *Godvrugtige oefeningen in allerley lyden, gebreken, krankheden, enz. Uyt het hooyduytsch van den prins van Hohenlohe. Eerste vlaemsche uytgaef.* Bruges, 182?. — 14. *Samenspraeken over de godslastering. Uyt het fransch vertaeld.* Bruges, 1828. — 15. *Onderrigtingen in de christelyke leering, of suffragien van Antwerpen; in styl en spelling verbeterd.* Bruges, 1828; 4 vol. in-8°. La préface, pleine d'érudition, comprend une notice biographique sur Mgr Réginald Cools, évêque d'Anvers. — 16. *Gronden van het geestelyk leven, getrokken uyt de navolging van Christus, door P. Joannes Surin... Uyt het fransch vertaeld door L.-A. Caytan, kanonik, vicaris generael van Brugge, enz. Nieuwen druk in styl en spelling verbeterd.* Bruges, 1831. Cette publication est précédée d'une biographie très curieuse du chanoine Caytan. — 17. *Geestelyke oefeningen voor de Novitien of beginnende kloosterlingen, die van God geroepen zyn tot de religie van de eerweerde Paters Capucynen, door Fr. Antoninus Van Thienen. Nieuwen druk verbeterd.* Bruges, 1832. — 18. *Leven van den H. Job, propheet en koning, voorbeeld van allergrootste verduldigheid...* Bruges, 1832. — 19. *Ballingschap van den eerweerden heer Joannes-Balduinus De Bay, naer de fransche Guyane in Zuyd-America, ten jaere 1798.* Bruges, 1837. Le récit de l'exil est rédigé par l'exilé lui-même. De Pachtere, en possession du manuscrit de son ami, ancien régent de l'école Bogaerde, le publia et le fit précéder d'une notice biographique sur De Bay et d'une introduction sur les causes de la déportation. — 20. *Leven van den H. Arnulphus... Tweede uytgaef, door den opsteller vermeerderd en verbeterd.* Bruges, 1838.

Outre ces ouvrages dont De Pachtere est l'auteur, ou le traducteur, ou le correcteur, il en existe encore d'autres qui sont incomplets et n'ont jamais été dans le commerce. Ainsi, nous avons de lui : *Bruga episcopis suis, cancellariis Flandriæ, illustrata. Majoris operis inediti prodromus. Utrumque redegit Felix De Pachtere, episcopi Brugensis typographus* (Brugis, litteris Pachterianis, 1834). Nous n'en connaissons que les 20 premières pages, comprenant une dédicace à Mgr Boussen et l'abrégé de la vie de Pierre de Corte et Remi Drieux. L'*Opus majus ineditum* avait pour titre : *Bruga episcopis illustrata. Collegit et prælo suo dedit Felix De Pachtere Brugis, scholæ medicæ typographus.* (Brugis, typis Felicis De Pachtere, 1829.) Les bonnes

feuilles s'arrêtent à la page 176, au milieu de la notice de Jean-Robert Caïmo, 16e évêque de Bruges; les épreuves vont jusqu'au vicariat capitulaire, après le décès de Félix-Guillaume Brenart, dernier évêque de l'ancien diocèse de Bruges. L'abbé F. van de Putte préparait à cette époque son *Histoire du diocèse de Bruges*, in-folio. Ce fut le motif pour lequel De Pachtere n'acheva pas son travail. La chose est d'autant plus regrettable que la *Bruga episcopis illustrata*, au point de vue historique, surpasse de beaucoup l'*Histoire du diocèse de Bruges*. De Pachtere commença également, sans les terminer, les *Acta illustrissimi et reverendissimi Domini Francisci-Renati Boussen, episcopi Ptolemaïdensis, administratoris futuræ diocesis Brugensis*. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on trouve, entre autres : 1. *Cantilenæ, poëmata, chronica*. Beaucoup de poésies sont signées : F. De Pachtere ; — 2. *Notice biographique et bibliographique de M. Louis-Albert Caytan, l'un des vicaires généraux du diocèse de Bruges pendant la vacance du siège, etc.*, 1823-30 ; — 3. *Brugge. Beschryving van deszelfs wyken, met de namen der straeten, de aenwyzing der kerken, kloosters, kapellen, openbaere gestichten, enz., bijeen verzameld en opgesteld door F. De Pachtere*, 1830 ; — 4. *Fruit de mes lectures, ou mélanges d'histoire, de littérature, d'art, de sciences, d'inventions, de découvertes, de biographie et d'anecdotes, extraits d'un grand nombre d'ouvrages....* Il en existe encore trois volumes ; — 5. *Librorum notitia tradens librorum quam plurimorum titulum, paginarum numerum, typi qualitatem, librorum valorem, varias operum editiones, earumdemque differentias; critice hinc inde adjecta*. L'ardent travailleur doit avoir réuni au moins sept volumes, puisque nous avons retrouvé le titre *imprimé* du tome III, Julius 1805. — Aprilis 1809, et du tome VII, inchoatus anno 1837. Rien d'étonnant qu'avec des connaissances bibliographiques aussi vastes, il ait pu rédiger d'une manière remarquable le *Catalogue de la vente de la bibliothèque de Messire Jean-Philippe baron de Pélichy, seigneur de Turkswaert, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges* († 9 janvier 1793). Bruges, 1829.

A.-C. De Schrevel.

Ouvrages cités de F. De Pachtere; manuscrits provenant de la mortuaire de De Pachtere.

PAELINCK (*Joseph*), peintre, né à Oostakker, le 20 mars 1781, mort à Ixelles-Bruxelles, le 19 juin 1839. Il brille au premier rang des artistes flamands qui, au commencement du XIXe siècle, gravitèrent dans l'orbite du célèbre peintre français David et suivirent son école au point de ne plus offrir aucun caractère rappelant leur origine.

Né de pauvres cultivateurs, à Oostakker, commune à six kilomètres de Gand, Paelinck, dès son jeune âge, montra de telles dispositions pour l'art, que ses ébauches enfantines attirèrent sur lui l'attention d'un châtelain voisin. Celui-ci entreprit de favoriser le talent naissant du jeune homme en l'amenant à Gand, afin de lui permettre de suivre les cours de l'académie de dessin de cette ville. Mais les troubles qui surgirent à la suite de l'annexion de la Belgique à la République française ayant privé Paelinck de son premier protecteur, il se fût vu fermer la carrière artistique, si un professeur de l'Académie, P.-Fr. de Goesin (voir *Biographie nationale*, t. VIII), n'avait obtenu pour lui qu'il pût continuer à suivre les cours de cette institution. En même temps, Paelinck s'appliquait à perfectionner son éducation littéraire, parce qu'il rêvait d'aller à Paris et à Rome, afin de s'y inspirer des chefs-d'œuvre des maîtres de l'art. Ses progrès furent tels que, après avoir remporté le prix de l'Académie en 1802, il reçut de ses protecteurs un subside qui lui permit de se rendre à Paris. Il obtint une place dans l'atelier de David et fut, désormais, entièrement entraîné par l'engouement, alors universel, pour cette école du fini à outrance et du théâtral dénué d'expression.

L'Académie de Gand ouvrit un concours de peinture en 1804; le sujet imposé était le *Jugement de Pâris*. Paelinck y prit part et envoya de France un tableau qui reçut le prix et figure actuellement au musée communal de Gand.

Cette œuvre, où les figures nues sont d'une belle ligne et sont restées d'une grande fraîcheur de coloris, commença la réputation de l'artiste, qui fut considérable pendant le premier quart du XIXe siècle. Ce fut à la même époque qu'il peignit le tableau de la *Fondation d'un couvent par sainte Colette*, qui se trouve sur l'autel d'une chapelle latérale de l'église cathédrale de Saint-Bavon, à Gand. C'est un contraste frappant avec le *Jugement de Pâris* et qui montre bien avec quelle difficulté les artistes, imbus de l'enseignement de David et de son classicisme, traitaient les épisodes plus modernes.

Revenu dans la ville où il avait commencé ses études, Paelinck fut, grâce à l'influence de ses protecteurs, nommé professeur à l'Académie. Mais, comme il n'avait pas la vocation du professorat, qu'il manquait de l'assiduité nécessaire, il dut être immédiatement remplacé. L'administration municipale lui alloua alors, par une délibération solennelle du 24 décembre 1806, une pension de trois années qui lui permit d'entreprendre son autre rêve de jeunesse, le voyage d'Italie. Il se rencontra à Rome avec un autre peintre flamand, Odevaere (voir *Biographie nationale*, t. XVI), et ils se trouvèrent ensemble au Quirinal, où Paelinck a laissé un tableau représentant les *Embellissements de Rome par Auguste*. Ce fut aussi pendant son séjour en Italie, en 1811, que Paelinck peignit son chef-d'œuvre, conservé en l'église de Saint-Michel, à Gand, où ce tableau, de grande dimension, fait pendant à une maîtresse peinture de Van Dyck. C'est l'*Invention de la Sainte-Croix*, qui lui avait été commandé et fut payé avec le produit d'une souscription. Cette œuvre a mérité les honneurs d'une reproduction en lithographie par Billoin, commandée par le gouvernement. « Le peintre a saisi, dans cette com- « position, le moment où saint Macaire, « afin de reconnaître la vraie croix de « celles qui avaient été trouvées à Jéru- « salem par l'impératrice Hélène, les « présente à une mourante qui se ranime « au contact de la véritable ». Paelinck, inspiré par la splendeur des chefs-d'œuvre de l'école flamande, a visiblement voulu faire un effort de rénovation. Par la couleur, l'heureux arrangement des personnages et l'allure générale de la scène, on peut songer à Van Dyck ou à Rubens, tandis que la facture et quelques détails des physionomies nous ramènent à l'école de David. Cet effort n'eut pas de lendemain : David reprit son ascendant.

Le *Christ en croix*, qui est à l'église d'Oostakker, est un don que Paelinck fit, vers cette époque, à son village natal. Il prit part aux expositions de Gand de 1808 et de 1812; et sa réputation lui procura, dès lors, une position prépondérante dans le monde artistique. Les événements politiques, c'est-à-dire la création des Pays-Bas après la chute de la domination française en Belgique, augmentèrent cette considération. Le gouvernement nouveau s'attachait naturellement à honorer plus particulièrement les peintres nés dans le pays. Et Paelinck, qui, après avoir peint les portraits du roi et de la reine, avait été nommé peintre de la cour, fut bientôt comblé de commandes officielles. Les grands personnages, les administrations publiques et les fabriques d'église se disputaient ses œuvres. Il devint aussi membre de l'Institut des lettres, sciences et arts d'Amsterdam et alla résider à Bruxelles. C'est là qu'il fit la connaissance d'une demoiselle de famille noble, Barbe-Joséphine Maelcamp, qu'il épousa après quelque opposition de la part des parents.

Au salon de Gand de 1817, Paelinck obtint une des quatre médailles pour son tableau : *Le Calvaire*, conservé au maître autel de Sleydinghe, et, en 1819, il exposa : *Les Disciples d'Emaüs*, qui se trouve dans l'église d'Everghem. L'Académie de Gand ouvrit, en 1820, un nouveau concours ayant pour sujet : *La belle Authia marchant à la tête de ses compagnes au temple d'Ephèse*. Paelinck y prit part, — il se retrouvait dans l'élément antique —, et son œuvre, conservée au musée de Gand, remporta le prix par 10 voix contre 2. Ces triomphes continus lui valurent sa nomination de chevalier

de l'Ordre du Lion Belgique. En 1823, il remporta encore, au Salon de Gand, une des médailles d'honneur pour *La Toilette de Psyché*, acquise par le roi des Pays-Bas et actuellement au musée de Le Haye.

Mais une nouvelle école de peinture apparaissait à l'horizon de l'art belge. C'en était fait de l'engouement pour le genre classique ; on voulait plus de vie, plus de mouvement, plus de réalisme, avec, s'il le fallait, moins de fini dans l'exécution. Paelinck fut incapable de changer de manière. On commença à le délaisser et bientôt, avec la vivacité des opinions qui est la caractéristique de l'époque, on se mit à le couvrir de sarcasmes. Notre peintre en conçut un tel chagrin que sa vie fut ruinée. En 1832, l'Académie de Gand lui décerna encore une des deux médailles d'honneur qu'elle avait destinées aux maîtres dont les élèves avaient remporté le plus de prix aux concours de peinture qu'elle avait organisés. Mais, quand Paelinck présenta au public son tableau : *l'Abdication de Charles-Quint*, où il s'était efforcé de satisfaire au goût nouveau pour les sujets historiques modernes, il fut si vivement attaqué par la critique, qu'il se retira complètement du mouvement artistique et qu'il s'abandonna à sa passion de collectionneur d'estampes. Il eut même l'envie de quitter la Belgique qui ne lui rendait plus les honneurs auxquels il était habitué, et d'aller à Paris faire le commerce d'estampes ; mais sa femme l'empêcha de s'expatrier.

Le délaissement dont Paelinck était victime finit, cependant, par impressionner des personnages influents. Et, le 26 avril 1839, le gouvernement le nomma chevalier de l'Ordre de Léopold. L'arrêté royal lui rendit justice en ces termes : « Considérant que le sieur « Paelinck est un des artistes qui ont, « les premiers, contribué à relever l'art « de la peinture en Belgique, qu'il a « produit divers ouvrages justement « estimés et qu'il a rendu de longs ser- « vices dans l'enseignement des beaux- « arts..... ». Disons, en effet, que Paelinck avait été nommé professeur à l'Académie de peinture de Bruxelles quand celle-ci fut créée et qu'il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Notre maître était frappé au cœur ; il ne pouvait survivre à son école et mourut à Ixelles, le 19 juin 1839, à l'âge de cinquante-huit ans.

Voici le jugement que Aug. van Lokeren, dans le *Messager des sciences historiques*, a porté sur l'œuvre de Paelinck, jugement que nous pouvons ratifier : « Les productions de ce peintre « se distinguent par la correction et le « grand style des draperies. Pour la « vérité des mouvements des figures, la « fraîcheur du coloris, il peut rivaliser « avec les premiers peintres modernes. « Mais, en général, ses productions « sont très répréhensibles par la froideur « et la nullité des caractères des têtes ». Parmi les œuvres intéressantes de Paelinck que l'on peut encore citer, nous trouvons une *Sainte Dorothée marchant au supplice*, qui fut acquise par la Société de botanique de Gand, une *Sainte Famille*, une *Madone*, un *Vieillard romain*, une *Suzanne au bain* qui est à Londres, un portrait de l'impératrice Joséphine qui est au Palais de Justice de Gand, etc., etc. La collection d'estampes qu'il avait recueillie était remarquable. Elle fut vendue publiquement en 1860 et produisit 60,000 francs. Elle comptait notamment cent soixante-dix-huit planches d'Albert Dürer et, de plus, un assez grand nombre d'ouvrages anciens de prix, avec figures. Une plaque commémorative a été fixée, en 1899, sur la demeure de Paelinck, à Oostakker.

Maurice Heins.

Messager des sciences historiques, 1839, 1848, 1860. — *Histoire des lettres, sciences et arts*, par F.-V. Goethals. — *Bibliographie gantoise*, par F. Vander Haeghen. — *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, door F. de Potter en J. Broeckaert : *Gemeente Oostacker*. — *Annales de la Société des beaux-arts de Gand*, t. I. — *Annales belgiques*, t. IV, p. 20.

PAEPE (*Henri* **DE**), de l'ordre des frères Mineurs, vécut au XVIIe siècle. Nous n'avons point de détails sur sa vie. Il est l'auteur d'un petit traité flamand : *Leven en mirakelen van den H. Petrus van Alcantara* (La vie et les miracles de

saint Pierre d'Alcantara). Anvers, Cnobbaert, 1669.

Léonard Willems.

Dirks, *Histoire des Frères mineurs.*

PAEPS (*Jean-Baptiste*), prêtre, écrivain ecclésiastique, né à Neerijssche, le 29 mars 1801, et mort à Saventhem, le 20 avril 1874. Il fit ses études au séminaire de Malines et fut ordonné prêtre le 28 mai 1825. Mais son assiduité aux études ayant ébranlé sa santé, il ne fut chargé d'aucune fonction sacerdotale et reçut de ses supérieurs la permission de se retirer dans sa famille. Après un séjour de quelques années parmi les siens, se voyant toujours incapable de supporter les travaux de son ministère, il se retira à Nosseghem, auprès de son frère qui exerçait dans ce village les fonctions de curé. Il resta pendant dix ans dans cette solitude, partageant son temps entre l'étude et l'instruction de la jeunesse. Il organisa dans cette paroisse de bonnes classes, où les enfants pauvres purent acquérir une instruction solide. Le 12 décembre 1839, il fut nommé directeur des Religieuses Ursulines, à Saventhem, où il fit jusqu'à sa mort, et sans se ménager, tout le bien qu'il trouvait à faire. Il fut enterré dans le cimetière de la commune, où une pierre tumulaire, enchâssée dans le mur de l'église, perpétue sa mémoire. Son œuvre assez considérable, et pour la plus grande partie écrite en flamand, consiste surtout en livres de piété et d'enseignement, parmi lesquels plusieurs traductions du français, de l'italien et du latin.

Voici les titres de ses ouvrages dont nous avons trouvé mention : 1. *Hendrik van Doornyk, of samenspraek over de christelyke zedeleer.* Roulers, Van Hee, 1834; in-18. — 2. *De pensee-bloem, of den braven soldaet, baenstrooper geworden. Uit het fransch vertaeld.* Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1836; in-18. — 3. *Geduerigen eerdienst tot het H. Hert van Jesus, door Bartholomeus Guidetti. Uit het italiaensch vertaeld.* Ibid., id., 1837. — 4. *Culte perpétuel du sacré Cœur de Jésus, par Barthélemi Guidetti, curé de la cathédrale de Livourne, examinateur prosynodal*, etc. *Traduit de l'italien.* Ibid., id., 1839. — 5. *Zedelyke en stigtende verhaelen, bekwaem om den mensch tot de deugd en het onderhouden zyner pligten op te wekken.* Roulers, Van Hee, 1838; in-18. — 6. *Overwegingen op de byzonderste mysterien van het lyden van O. H. Jesus-Christus, door Pater Maximianus de Bernezai. Vertaeld.* Ibid., id., 1838; in-18. — 7. *Nieuw spelboeksken op eene zeer gemakkelyke wyze opgesteld door eenen priester.* Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1838. — 8. *Idem.*, 2e partie, Saint-Trond, Claes, 1843. — 9. *De Bybel der christene kindsheid, vermakelyke lezingen op het Oud en Nieuw Testament. Uit het fransch van de Noirlieu.* Louvain, Van Linthout. — 10. *Bybel voor de kinderen, of de verkorte historie van het Oud en Nieuw Testament, verteld aen de kinderen van acht tot twaelf jaeren, door den abt Martinus de Noirlieu. Vertaeld.* 2e édition. Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1839. — 11. *De bloedige kruisbaen van Jesus, of XXVIII meditatiën op de mysteriën van den H. Kruysweg.* Ibid., id., 1839; in-12. — 12. *Den boetveerdigen zondaer, of onderrigting om het heilig sacrement der biegt met de vereyschte gesteltenissen te ontvangen.* Ibid., id., 1840; in-16. Le même édité à Malines. — 13. *Verzameling van nuttige verhaelen, zeer dienstig voor alle geloovigen.* Roulers, Van Hee, 1840; in-18. — 14. *Leven van den gelukzaligen Franciscus de Hyeronimo, priester der sociëteyt Jesus. Vertaeld.* Ibid., id., 1840. — 15. *Handboeksken van het Broederschap van den H. Scapulier, opgerigt den 23 November 1663 in de parochiaele kerk van den H. Pancratius te Sterrebeek.* Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1841. — 16. *Den grooten geestelyken roozelaer, of negentig meditatiën op de XV mysteriën van den H. Roozenkrans*, 2e édition corrigée. Ibid., id., 1843; in-18. — 17. *Den deugdzaemen Anselmus, voorgesteld tot voorbeeld aen de jongheid.* Roulers, Van Hee, 1844; in-18. — 18. *Oefenboekje by de letterkas ten gebruyke der onderuy-*

zers. Tirlemont, Merckx, 1848. — 19. *Het Paradys der geloovigen..., met veel zorg uit verscheyde schryvers verzameld en meest uit het franch vertaeld.* Louvain, Van Linthout, in-18. — Le même, 2e édition, Saint-Trond, Claes, 1852 ; in-24. — Le même, 3e édition, Bruxelles, Vandereydt, 1864 ; in-18. (Publié aussi sous le titre de *Het voorplein des Hemels*, ibid.) — 20. *Den weg der zaligheid, door den heyligen Alp.-M. de Liguorio. Vertaeld.* Saint-Trond, 1853. — 21. *Den leydsman der jeugd, volgens Arvisenet.* Saint-Trond, J. Claes, 1853 ; in-32. — Le même, 2e édition corrigée, Saint-Trond, Van West-Pluymers, 1864 ; in-18. — 22. *De noodigste grondregelen der Nederduitsche spraekkunst, met toegepaste oefeningen, voor eerstbeginnenden. Eerste deel.* 2e édition. Saint-Trond, J. Claes, 1854. — Le même, *Tweede deel.* — 23. *Overwegingen op de gewigtigste waerheden van onzen heiligen Godsdienst.* Saint-Trond, Claes, 1855. — 24. *Levenschets van Ludovica-Maria, eerste koninyin der Belgen. Gevolyd van twee andere : Leven van jouffrouw Maria-Ludovica, en stichtende dood van den Dolfijn. Vertaeld.* Roulers, Van Hee, 1855 ; in-18. — 25. *Het zalig gepeis der dood.* Louvain, Fonteyn, 1856 ; in-16. — Le même, Bruxelles, 1859. — 26. *Eeuwige waerheden.* Saint-Trond, 1856 ; in-24. — 27. *De maend van Maria der Congreganisten*, 2e *uitgaef vermeerderd.* Saint-Trond, Van West-Pluymers, 1862 ; in-18. (Première édition en 1857 à Malines.) — 28. *De meimaend aen Maria, het voorbeeld aller deugden, toegewyd.* Saint-Trond, id., 1857 ; in-24. — 29. *Marie, modèle des vertus, ou le mois de mai consacré à la mère du Sauveur.* Tournai, H. Casterman, 1864 ; in-32. — Le même, nouvelle édition, ibid., id., 1872 ; in-32. — Le même, nouvelle édition, ibid., id., 1885. — 30. *Het wetboek der geloovigen.* Bruxelles, 1860. — 31. *De vriend der kinderen.* Saint-Trond, Van West-Pluymers, 1858 ; in-32. — 32. *De maend mei, geheiligd door de scholieren.* Bruxelles, Vandereydt, 1858 ; in-18. — 33. *De pligten der jongheid.* Bruxelles, Vandereydt, 1859 ; in-18. — 34. *De pligten der kinderen jegens hunne ouders.* Bruxelles, Vandereydt, 1859 ; in-18. — 35. *Eenvoudige verhandeling over de heilige sacramenten, volgens den Mechelschen catechismus.* Bruxelles, Vandereydt, 1859 ; 2 vol. in-18. — 36. *Pligten van verschillige levenstaten.* Bruxelles, Vandereydt, 1859 ; in-18. — 37. *Nieuw oefenboekje voor de maend Meert, toegewyd aen den H. Joseph.* Malines, Dierickx-Beke, 1859 ; in-32. — Le même, 2e édition, Saint-Trond, Van West-Pluymers, in-32. — Le même, nouvelle édition. Ibid., id., 1867 ; in-24. — Le même, nouvelle édition. Ibid., id., 1883. — 38. *Nieuwe maend van Mei, dienstig voor alle slach van geloovigen.* Bruxelles, Vandereydt, 1859 ; in-18. — 39. *Het bitter lyden van Jesus-Christus overwogen en toegepast.* Bruxelles, Vandereydt, 1860 ; in-18. — 40. *Keus van godsdienstige zangen voor de maend Mei, en andere gelegenheden.* Ibid., id., 1861 ; in-18. — 41. *Zielwekker tydens de missiën, jubileën en in andere geleyenheden.* Ibid., id., 1861 ; in-18. — 42. *Het gebed van P. Zucchi of gebed : O myne vorstin, door eenen Pater van het Gezelschap van Jesus. Uit het fransch vertaeld.* Bruxelles, Goemaere, 1861 ; in-32. — 43. *De maend der heilige kindsheid, gevolgd van de deugd der kinderen, voor iederen dag der maend.* Saint-Trond, Van West-Pluymer, 1861 ; in-18. — 44. *Le mois de la Sainte Enfance, suivi de considérations pieuses pour chaque jour du mois sur la vertu des enfants.* Tournai, Casterman, 1864 ; in-32. — 45. *Verhandeling over de kleine deugden, door Pater Roberti. Vertaeld.* Saint-Trond, Van West-Pluymers, 1862 ; in-32. — 46. *Het geestelyk zondagsbrood, of godsdienstige lezingen over iederen zondag van het jaar.* Bruxelles, Vandereydt, 1864 ; in-18. — 47. *De maend der zielen, of de maend November, toegewyd aen de zielen des vagevuers.* Saint-Trond, Van West-Pluymers, 1865 ; in-24. — Nouvelle édition. Ibid., id., 1883. — 48. *Le mois des âmes, sanctifié au moyen de pieuses méditations, d'exemples, de pratiques et de prières. Traduit du flamand.* Saint-Trond, Van West-

Pluymers, 1862; in-18. — 49. *Geestelyke lotery, tot lafenis der geloovige zielen des vageruers, geheel nieuwe uitgaef.* Saint-Trond, Van West-Pluymers. — 50. *De maend van het H. Hert van Jesus.* Ibid., id., 1863; in-24. — 51. *Levenschets van den H. Franciscus Xaverius van het genootschap der Xaverianen.* Malines, E. et J. Van Moer, 1866; in-16. — 52. *De voornaemste feestdagen van het jaar.* Bruxelles, Goemaere, 1866; in-12. — 53. *De leidsman des hemels, door kardinael Bona. Uit het latyn vertaeld.* Bruges, Tremmery-Van Becelaere, 1866; in-16. — 54. *Maria's maend voor iedereen.* Saint-Trond, Van West-Pluymers, 1866; in-32. — Troisième édition. Ibid , id., 1883. — 55. *Vier grondregelen der kristene wysheid, door Pater Manni. Vertaeld.* Bruxelles, Goemaere, 1867; in-12.

Léon Goemans.

Bibliographie nationale, t. III. — Renseignements particuliers.

PAESMANS (*Barthélemi*) ou PASMANS, docteur en théologie, professeur et écrivain ecclésiastique, né à Maestricht, le 29 novembre 1641, mort à Louvain, le 25 août 1690. Après avoir étudié la philosophie et la théologie à Louvain, enseigné la grammaire au collège de la Sainte-Trinité, et la philosophie au collège du Faucon, il fut nommé lecteur en théologie au collège du pape Adrien VI. En 1681, il obtint la place de président du collège d'Arras et, en 1682, il reçut le bonnet de docteur en théologie. L'archevêque de Malines, Alphonse de Bergues, lui confia la censure des livres de son diocèse. Ce docteur a publié : 1° *Testimonia a quibusdam Recentioribus collecta, quibus doctrina S. Caroli Borromæi de remittendis et retinendis peccatis a singularitatis nota vindicatur.* Malines, Gisb. Lintsius, 1675; in-12. 2° Plusieurs thèses, réimprimées en 1703, à Louvain, dans les *Opuscula Doctorum Lovaniensium.*

Henri van Neuss.

Paquot, *Mémoires*, t. XV, p. 266. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 308. — *De Maasgouw, Orgaan van Limburgsche geschiedenis*, 1890.

PAESMANS (*Gilles*), NOBENUS, musicien et écrivain ecclésiastique, né à Hasselt, le 15 août 1541, décédé vers 1623. Pendant sa jeunesse, il s'appliqua à la musique, parcourut la plupart des pays de l'Europe et eut l'occasion, dit-on, de se faire entendre devant Charles-Quint. Rentré en Belgique, il étudia la théologie à Louvain, remplit les fonctions de curé dans plusieurs localités et entra finalement comme religieux dans l'ordre de Saint-François. On a de lui quelques ouvrages en latin, notamment : *Tractatus de VII sacramentis; Conciones XV de Passione dominica*, et un écrit, en flamand, contre l'hérésie, publié à Bruxelles en 1622, dont nous n'avons pu retrouver d'exemplaire.

Henri van Neuss.

Valère André, *Bibl. belg.* — Jöcher et Adelung, *Lexikon.* — Vander Aa, *Biogr. woordenboek.* — Mantelius, *Hasseletum.*

PAESSCHEN (*Jean* **VAN**), également connu sous le nom de Joannes Paschasius, Pascha ou Pasqua, ou même, d'après une indication erronée qui le fait naître à Malines, désigné parfois sous le surnom de Joannes a Malinis, vit le jour à Bruxelles au milieu du XVe siècle. Il était fils de Arnold van Paesschen et de Marie Picquot. Jeune encore et poussé par la vocation religieuse, il prit l'habit dans le couvent des Carmes, à Malines. C'est dans cette institution qu'il entreprit ses études théologiques et fut reçu prêtre. Pendant les longues années qu'il résida à Malines, il fut plusieurs fois chargé de remplir les fonctions de prieur de son couvent. Plus tard, il poursuivit l'étude de la théologie et réussit à se faire proclamer docteur à Louvain, le 6 février 1504. Il résida alors pendant quelque temps dans cette dernière ville et y fut même élevé à la charge de régent des études du couvent des Carmes. Mais c'est surtout à la prédication qu'il s'adonna ; il prêcha avec un grand succès dans diverses localités des Pays-Bas, et notamment à Malines et à Anvers. Il fit preuve, dans l'accomplissement de cette mission, d'une ardeur infatigable, s'appliquant surtout à combattre les doctrines luthériennes qui alors, pour la première fois,

tentaient de s'implanter dans les Pays-Bas. Il s'opposa notamment avec énergie à la propagande protestante que dirigeaient, à Anvers, quelques religieux du couvent des Augustins saxons.

Plusieurs auteurs prétendent que Jean van Paesschen fut, vers l'année 1520, nommé inquisiteur par l'empereur Charles-Quint. Nous croyons qu'ils sont dans l'erreur et que le prieur des Carmes n'occupa jamais semblable fonction. En effet, le premier inquisiteur apostolique qui fut nommé dans nos provinces, François Vander Hulst, ne fut désigné pour remplir cette charge qu'au mois d'août de l'année 1523. Et parmi ses successeurs ne se rencontre pas davantage le nom de Jean van Paesschen. Mais celui-ci ayant pris une part active aux controverses religieuses qui naquirent à la suite de la propagande entreprise en faveur des idées nouvelles par les Augustins d'Anvers, fut naturellement désigné pour faire partie du collège de théologiens adjoint à l'inquisiteur Vander Hulst, lors du procès de ces religieux. C'est ce que confirme une lettre dont le texte a été conservé, et dans laquelle l'inquisiteur annonce à Van Paesschen que deux des religieux condamnés à périr sur le bûcher avaient, avant de mourir, rétracté les erreurs luthériennes. Cette missive est adressée à : *Eximio domino, religioso patri, magistro nostro, M. Pascha, S. Theologiæ professori spectatissimo. conv. carmelitarum Mechliniensum prior.* Jean van Paesschen, à la fin de cette lettre, a ajouté de sa main une note constatant quelle était la composition du tribunal qui interrogea les Augustins : *Acta sunt haec per M. Franciscum de Hulst, principalem inquisitorem hereticæ pravitatis, presentibus doctoribus in theologia quorum haec sunt nomina : magistri nostri..... Joannes de Pascha, prior carmelitarum in Mechlinia.....* La procédure était donc encore une fois ici dirigée par l'inquisiteur qui était laïque, et celui-ci était aidé par une commission de théologiens dépourvus de titres officiels.

C'est en 1532 qu'on trouve pour la dernière fois trace du nom de Jean van Paesschen dans les registres du couvent des Carmes, à Malines. Il dut décéder peu après.

Van Paesschen laissa plusieurs ouvrages théologiques ou historiques. Les principaux sont : 1. *Sermones quadragesimales, liber I.* — 2. *Sermones dominicales, liber I.* — 3. *Sermones per adventum, liber I.* — 4. *Sermones de Sanctis, liber I.* — 5. *Speculum historiale ordinis carmelitarum, libri X.* — 6. *Een devote maniere om gheestelyck pelgrimagie te trecken tot den heylighen lande, als te Jherusalem, Bethleem, ter Jordanen, etc., met die rechte gheleghentheyt der heyligher plaetsen, so beschielyck beschreven, al ofte mense voor ooghen saghe.* Ce dernier ouvrage qui, plus d'une fois, a erronément été considéré comme la relation d'un voyage fait en Terre Sainte par l'auteur, et qui n'est que le résumé d'ouvrages antérieurs d'autres écrivains, mais augmenté de considérations religieuses, a été à différentes reprises réimprimé, notamment à Louvain en 1563 et 1576 et à Gand en 1612. Il existait encore dans le couvent de Malines un manuscrit qui était attribué à Jean van Paesschen et qui portait pour titre : *Liber memorabilium, quæ contingerunt in conventu Mechliniensi ab anno* 1508 *ad annum* 1530.

Fernand Donnet.

Claere beschryvinghe der aenkomste, voortganck, verwoestinghen van de orden der H. Maget Maria der Berges Carmeli in Europa. — Alex. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique.* — Ch. Claessens, *L'inquisition et le régime pénal pour la répression de l'hérésie dans les Pays-Bas du passé.* — Joannes Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas.* — Alph. de Decker, *Les Augustins d'Anvers et la Réforme.* — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens.*

***PAESSCHEN** (*Thierry* **VAN**), fils de Roger van Paesschen, vit le jour dans la petite ville de Calcar, au duché de Juliers. Jeune encore, et désirant sans doute s'adonner à la carrière commerciale, il vint s'établir à Anvers où il se fit recevoir bourgeois pendant l'exercice 1502-1503. Il songea peu après à mettre à exécution un projet qui ne manquait pas de hardiesse et qui avait pour but de créer un service de transport

pour voyageurs vers l'Orient. Des pèlerins en assez grand nombre visitaient régulièrement la Terre Sainte ; d'autres fois, des criminels étaient condamnés, en expiation de fautes graves, à visiter la Palestine ; c'est à ces voyageurs et à tous ses concitoyens que Van Paesschen s'adressa, en répandant dans le public un grand nombre d'invitations rédigées en français, en allemand et en latin, dans lesquelles, après avoir annoncé qu'il était prêt à transporter en Terre Sainte tous ceux qui seraient tentés d'accomplir ce périlleux voyage, il énumérait les prix et conditions auxquels il consentait à organiser cette lointaine expédition.

Thierry van Paesschen, que les écrits de l'époque nomment *een pilot van Antwerpen*, arma un vaisseau de fort tonnage dont on peut trouver la représentation dans des gravures de l'époque. La proue et la poupe étaient considérablement relevées en forme de château ; des peintures, des sculptures ornaient le pont ; de nombreux pavillons et d'énormes bannières aux armes d'Espagne, de l'Empire, de Jérusalem, etc., flottaient aux trois-mâts ou étaient fixés aux bastingages. Une puissante artillerie meublait les sabords ; elle avait été prêtée à l'armateur par la ville d'Anvers et consistait en deux serpentines en fer fondu tirant des boulets de 3 pouces ; une serpentine sur affût, lançant des boulets de plomb de 4 livres, un corteau pour boulets de 5 pouces et un second pour boulets de 6 ; huit serpentines munies de boulets de 2 livres, plus vingt-quatre arquebuses en fer.

De nombreux passagers appartenant à toutes les classes de la société répondirent à l'appel de Van Paesschen et s'inscrivirent pour faire le voyage sous sa direction. C'étaient notamment : Adrien Vander Noot et Adrien van Berchem, le chevalier Colibrant, Jean Cant, Jean Vander Gracht, Thierry Vanden Bare, etc. Le prix du voyage avait été fixé à 80 ducats de Hongrie ; toutefois, ce taux ne fut pas invariablement observé. C'est ainsi qu'un chirurgien malinois, Antoine Robyns, obtint le passage moyennant 50 florins de Hongrie, en échange desquels on lui garantissait *denselven vry te houden van schiphuere, montcoste ende hootgelde.* Ce prix était payable au retour à Anvers et réductible de moitié en cas de décès. Cette condition de crédit devait provoquer des difficultés dans le genre de celles que suscita l'un des passagers, Henri van Outmeer. Celui-ci avait obtenu de faire le voyage en payant 40 ducats, mais lors du retour, au lieu de s'exécuter, il réclama une réduction, et il fallut que le magistrat intervînt et le forçât par jugement à s'acquitter de sa dette endéans la quinzaine. Le navire devait faire escale en Espagne, à Saint-Jacques de Compostelle, puis à Rome, pour débarquer les voyageurs à Jaffa, d'où le voyage se continuerait par voie de terre.

On ignore la date exacte du départ du navire anversois. Quoi qu'il en soit, le voyage, à part le décès de trois passagers, s'accomplit dans les meilleures conditions et la caravane reparaissait dans l'Escaut le 24 mars 1512. Les chroniqueurs rapportent que dès que l'approche du navire de Van Paesschen fût connue, le magistrat et bon nombre de bourgeois s'avancèrent à sa rencontre jusqu'à Calloo où on salua les voyageurs par des cris de joie et des salves de mousqueterie. Une foule immense les attendait sur les quais d'Anvers et ils furent conduits solennellement à l'église Notre-Dame où des prières furent dites pour remercier le ciel de l'heureux résultat du voyage.

Le succès de sa première tentative engagea Van Paesschen à la renouveler. Il fit un nouveau voyage tout aussi heureux. Une troisième fois, il prit la mer en 1516, mais son navire échoua sur un banc de sable en vue de la côte anglaise et périt, après toutefois que les passagers eurent pu gagner sains et saufs la terre ferme. Ce malheur ne découragea pas Van Paesschen ; il équipa en 1518 un nouveau vaisseau de fort grandes dimensions : *d' meeste dat oyt in Antwerpen geweest hadde.* Le voyage s'accomplit sans encombre. Mais débarqués à Jaffa, les pèlerins furent tous faits prisonniers par les Turcs et ne purent recouvrer leur liberté qu'en payant de fortes rançons.

Ce fut la dernière fois que Van Paesschen conduisit des pèlerins en Terre Sainte; il continua néanmoins à naviguer. En 1521, il s'engagea avec son vaisseau dans la flotte que l'amiral Adolphe de Bourgogne réunissait pour protéger contre les Français les pêcheurs de harengs. Mais à peine la flotte eut-elle pris la mer qu'elle fut dispersée par une violente tempête. Le bateau de Van Paesschen fut jeté à la côte anglaise, près d'Yarmouth, et il fut complètement détruit.

Thierry van Paesschen avait épousé, en 1510, Martine Vanden Bare, qui l'accompagna lors de son premier voyage en Terre Sainte et mourut en 1512. Il se remaria plus tard avec Marguerite Daems, veuve de Martin Claus. Van Paesschen habita d'abord à Anvers, dans la rue aux Laines, une maison qu'il acquit en 1510 et qui portait pour enseigne : *den Wyngaert*. Plus tard, il déménagea, achetant en 1513 une autre maison, rue Pisterne. Ses expéditions maritimes ne semblent pas lui avoir apporté la fortune, et on le voit peu après aliéner ses propriétés pour se créer des ressources en vue de ses armements. Il mourut à Anvers, le 15 mai 1526, et fut enterré dans l'église du couvent des Falcontines, sous une pierre tombale portant les armes de Jérusalem.

Sa femme lui survécut pendant plusieurs années. Il eut plusieurs enfants, entre autres un fils, Gérard van Paesschen, qui fut organiste de l'église Notre-Dame, et un second fils, nommé Guillaume, qui habita Merxem.

Il est incontestable que par son esprit entreprenant, par l'initiative hardie dont il fit preuve, Thierry van Paesschen rendit de signalés services au commerce anversois. Son exemple courageux provoqua d'autres expéditions et créa un mouvement puissant en faveur de l'extension des armements maritimes, qui bientôt se développèrent grandement et contribuèrent notablement à la prospérité de la ville d'Anvers.

Fernand Donnet.

Aug. Thys, *Le navigateur Dierick Paeschen en 1511*. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*. — Reygersbergh, *Chronyke van Zeelant*. — Bertryn, *Chronyk der stad Antwerpen*. — Archives communales d'Anvers : Poorters boeken, Vonnis boeken, Schepen brieven. — Archives de l'église Notre-Dame : comptes.

PAEUW (*Benoit* **DE**), écrivain ecclésiastique, né à Bergues-Saint-Winoc, le 25 avril 1733, et mort à Ypres, le 20 mars 1810. Il fut admis au noviciat des Jésuites, à Malines, le 5 décembre 1753; il enseigna les humanités à Ypres et la philosophie à Anvers (1769-1773). Il devint ensuite professeur de théologie au séminaire d'Ypres et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. Nous avons conservé de lui les ouvrages dont le titre suit :

1. *Illustrissimo ac reverendissimo domino D. Felici Josepho Huberto de Wavrans decimo septimo Iprensium episcopo in solemni ad cathedram suam adventu gratulatur et applaudit cum suo gymnasio societatis Jesu..... Iprio MDCCLXII.* Ypres, J.-F. Moerman, 1762; in-4° de 27 p. avec emblèmes. — 2. *Lessen van den Mechelschen Catechismus op verscheyde aengenaeme liedekens gesteld en byzonderlyk ten voordeele der Christelyke jongheid uitgegeven door eenen priester van 't Bisdom van Ipre.* Ypres, J.-F. Moerman, in-12°, 98 p. (édité vers 1790). — Le même, 2e édition, in-8°, 98 p. — Le même, 3e édition, in-8°, 83 p. avec titre gravé par Barbier, à Saint-Omer (cet opuscule contient la musique pour quelques pièces). — 3. *Leven van den eerweerdigen heer Joannes Bartholomeus van Roo, kanonik Gradueel en Aertspriester der katedraelekerke tot Yper.* Ypres, Walwein, 1797 (d'après Sommervogel), in-8°, 225 p. avec portrait.

Léon Goemans.

C. Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus*. — A. Diegerick, *Bibl. yproise*.

PAEUW (*François-Charles-Benoît* **DE**), ou De Pauw, pédagogue et écrivain, né à Rozendael (Pays-Bas), le 12 juin 1808, et mort à Bar-le-Duc, le 29 avril 1883. Il fut successivement instituteur communal et chef d'institution dans cette dernière localité. Au début de sa carrière, il s'occupa surtout de l'enseignement des mathématiques et fit plusieurs

publications sur cette matière. Il avait également étudié les langues allemande, anglaise et française, et il publia des anthologies ou des grammaires pour simplifier et faciliter leur enseignement. Nous avons aussi de lui une grammaire de la langue néerlandaise. Dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie, il ne fut pas non plus sans rendre des services, entre autres en traduisant en néerlandais le manuel d'histoire universelle de Jean Mœller. En 1872, il fonda à Bar-le-Duc une revue pédagogique intitulée : *De Nieuwe School- en Letterbode, tijdschrift aan opvoeding en onderwijs gewijd*, et qui subsista jusqu'en 1880. Il collabora à la rédaction d'un grand nombre de périodiques, par exemple : de 1827 à 1840, au *Tijdschrift voor de Rekenkunde;* en 1840, à l'*Abeille de la Campine;* de 1847 à 1848, au *Tijdschrift voor Onderwijzers;* de 1862 à 1864, au *Progrès*, etc.

Pendant plus de quarante ans, De Paeuw ne cessa d'être à la peine et de travailler à l'essor de l'enseignement du degré inférieur. Malgré les multiples soucis de ses fonctions absorbantes, il trouva le moyen de fournir une carrière d'écrivain pédagogique très honorable et de produire des travaux aussi intéressants que nombreux sur à peu près toutes les matières du programme de l'école primaire. On trouvera dans la *Bibliographie nationale* la longue liste de ses œuvres.

Léon Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek. — Bibliographie nationale.*

PAGANI (*Gaspard - Michel - Marie*), mathématicien, né le 12 février 1796, à Saint-Georgio, division de Mortara, province de Lomellina, dans les Etats du roi de Sardaigne, mort à Woubrechtegem, près d'Alost, le 10 mai 1855. A l'âge de quinze mois, il perdit son père. Il fut élevé avec grand soin par sa mère et un grand-oncle maternel. Après de solides études moyennes au collège de Valence, il suivit pendant quelque temps les cours de l'université de Turin. Mais il les abandonna bientôt pour s'engager dans la garde d'honneur de Napoléon, afin d'exonérer son frère aîné du service militaire. Bien qu'il fût âgé seulement de dix-sept ans, il fut chargé de faire des leçons à l'école militaire d'Alexandrie. Il ne resta guère au service et reprit bientôt ses études universitaires sous Plana et Bidone; il conquit le grade d'ingénieur civil à la suite de brillants examens sur l'analyse (12 août 1816), la mécanique rationnelle (9 janvier 1817) et l'hydraulique (23 juin 1817). Il fut nommé provisoirement aux fonctions de conseiller-maître de la monnaie à Turin; mais, ayant pris quelque part aux agitations politiques de cette époque, il crut prudent de s'éloigner de son pays.

Il séjourna deux ans en Suisse, puis, à la fin de 1822, vint à Bruxelles où il fut très bien accueilli par Quetelet, Nieuport, Dotrenge, etc. Dès lors, la Belgique devint pour lui une seconde patrie; il s'associa de tout cœur aux efforts qui se faisaient autour de lui pour développer l'esprit scientifique dans la nation. Coup sur coup, il envoya à l'Académie de Bruxelles, en 1824 et 1825, de savants mémoires, dont deux, en réponse à des questions de concours, furent couronnés par la savante Compagnie. Le 28 mars 1825, il fut élu membre à l'unanimité. Moins d'un an après, le 17 janvier 1826, Pagani fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Louvain, en même temps qu'il obtenait la petite naturalisation. Le 19 avril suivant, il épousa Melle de Waepenaert de Termidel Eupen d'Alost. En 1831, le gouvernement provisoire de Belgique supprima a faculté des sciences de Louvain; la chaire de mathématiques fut transportée à Liége où Pagani s'établit le 17 septembre 1832. Il n'y resta que trois ans : il accepta une chaire à l'université de Louvain. Sa nomination, signée de tous les évêques de Belgique, est du 28 novembre 1835. Moins de deux ans plus tard, le 17 février 1837, il fut élu, sur la proposition de Bidone, correspondant de l'Académie de Turin. Jusqu'en 1839, Pagani ne cessa d'enrichir de ses travaux les recueils de l'Académie et d'autres publications savantes. Mais à partir de cette époque, l'état

précaire de sa santé eut une influence déprimante sur sa productivité scientifique. En 1853, il dut renoncer à son enseignement à l'Université de Louvain pour prendre un repos bien mérité. Il mourut dans sa maison de campagne de Woubrechtegem, près d'Alost, le 10 mai 1855.

Pagani fut à la fois un mathématicien distingué, un professeur éminent, un homme d'un caractère élevé et original, un chrétien convaincu. « Les qualités qui « brillent dans les écrits du géomètre, « on les retrouvait dans les leçons du « professeur : la clarté, la précision, « l'élégance dans les transformations « analytiques, un art particulier pour « se rendre maître des perfectionnements « apportés chaque jour à l'exposition de « la science et les faire passer dans ses « leçons avec un cachet de simplicité qui « lui était propre. » Il cherchait « à « imprimer à tout ce qu'il faisait un « caractère systématique. Tel était le « géomètre, tel était l'homme : en toutes « choses poursuivant l'unité et la rigueur « des déductions, il aimait, soit en philosophie, soit dans les matières scientifiques, à se construire des systèmes « d'un enchaînement remarquable et « d'une forte ordonnance. Pagani possédait, en outre, une grande rapidité « de conception; il ajoutait encore à tout « cela des connaissances étendues sur « les sujets les plus variés, car il avait « beaucoup lu et bien lu ; son patriotisme lui avait rendu la littérature « italienne particulièrement familière. » Il était « sincèrement et profondément « religieux, d'une austère sévérité pour « lui-même, d'une impartialité et d'une « délicatesse extrêmes vis-à-vis de tout « le monde. » (Ph. Gilbert).

On doit à Pagani un ouvrage élémentaire sur la géométrie et la mécanique appliquées et une cinquantaine de notes ou mémoires qui ont été publiés dans les recueils de l'Académie de Belgique, dans la *Correspondance mathématique et physique* de Quetelet, dans le *Bulletin de Ferussac* (Sciences mathématiques, 1826, t. V, p. 4-12), dans les *Mémoires* de l'Académie de Turin (1829, I, p. 355-372) et enfin dans le *Journal de Crelle* (1834, XI, p. 351-352, 384-387, 388-393; XII, p. 342-345, 350-352; 1835, XIII, p. 270-273; 1836, XV, p. 84-99; 1837, XVII, p. 243-247; 1839, XIX, p. 185-200, 201-204; fac-simile du commencement de la page 243 du t. XVII, 1855, LI). Quetelet, dans sa notice sur Pagani, n'a donné une liste détaillée que des écrits publiés dans des recueils belges.

Voici une indication sommaire des sujets traités par Pagani dans ses principaux mémoires : *Analyse des lignes spiriques* (Mém. cour de Brux., t. V). Dans ce travail, couronné par l'Académie en 1824, l'auteur étudie, par la géométrie analytique, les sections planes du tore et en donne une classification naturelle en trois familles. — *Sur le mouvement du fil flexible* (*ibid.*). *Sur l'équilibre des systèmes flexibles* (Mém. de Brux., t. IV). *Sur l'équilibre d'un système dont une partie est supposée inflexible et l'autre partie est flexible et extensible* (id., t. VIII). *Equilibre d'un corps solide suspendu à un fil flexible* (id., t. X). Ces divers mémoires, dont le premier fut couronné par l'Académie en 1825, contiennent les recherches les plus originales de Pagani. Grâce à l'emploi des méthodes analytiques nouvelles de Fourier, il parvient à corriger, compléter, étendre ou éclaircir les résultats obtenus avant lui par Lagrange et Poisson. Pagani a publié deux mémoires étendus sur les méthodes mêmes de Fourier, pour le *développement des fonctions arbitraires en série* (Mém. de Brux., t. V) et pour l'*intégration des équations du mouvement de la chaleur* (ib., t. VIII). Plusieurs des écrits de Pagani sont consacrés aux principes mêmes de la mécanique analytique. Dans son *Mémoire sur le principe des vitesses virtuelles* (Mém. de Brux., t. III), il démontre ce principe et celui de d'Alembert, en prenant pour point de départ le moins de postulats possible. Le travail *sur la théorie des projections algébriques* contient un algorithme pour simplifier les équations où se présentent des permutations tournantes et l'application de cet algorithme au problème de la rotation des corps. Dans le *Mémoire sur quelques*

transformations générales de la formule fondamentale de la mécanique (Mém. de Brux., t. XII), Pagani a introduit le premier, croyons-nous, la considération du trièdre fondamental formé par la tangente, la normale principale et la binormale. En 1852, il s'est occupé du mouvement relatif et du pendule de Foucault dans un petit *Mémoire sur le mouvement d'un point matériel rapporté à trois axes fixes dans un corps mobile autour d'un point* (Bull. de Brux., t. XIX). Bien que Pagani se soit intéressé toute sa vie aux questions de mécanique appliquée et industrielle et à la physique, il n'a publié qu'un seul travail qui y ait rapport. C'est son *Mémoire sur l'équilibre des colonnes*, où il prouve *a priori* que la somme des carrés des pressions supportées par les colonnes est un minimum parmi tous les systèmes de forces qui, appliqués aux mêmes points, feraient équilibre aux mêmes poids. On doit aussi à Pagani des recherches diverses sur l'équation exponentielle, la théorie algébrique des logarithmes et celle des logarithmes : il y généralise d'une manière naturelle des résultats d'Euler et de Cauchy; mais cette généralisation n'a pas été adoptée par les géomètres, parce qu'elle est trop compliquée : les cas particuliers connus avant Pagani suffisent aux besoins de l'analyse.

En résumé, Pagani occupe une place distinguée dans l'histoire de la science, d'abord à cause de ses recherches sur le principe fondamental de la mécanique analytique où il se montre le digne continuateur de son illustre compatriote Lagrange, ensuite à cause aussi des applications ingénieuses qu'il a faites des méthodes de Fourier, perfectionnées par lui-même, à l'étude des systèmes déformables.

P Mansion.

Bibliographie académique, 1854 (Bruxelles, Hayez, 1855), p. 9-11 (moins complet que le suivant). — Quetelet, *Notice sur G.-M. Pagani* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1856, 22e année, p. 91-116). — P. Gilbert, *Notice sur la vie et les travaux de M. le professeur Michel Pagani*. Mai, 1855 (*Annales des universités de Belgique*, 1855, 3e partie, p. 5-31). — A. Leroy, *Liber memorialis. L'université de Liége depuis sa fondation* (Liége, Carmanne, 1869), col. 496-508 (résumé de la notice de Quetelet). — *Catalogue of Scientific Papers compiled and published by the Royal Society of London*, t. IV, 1870, p. 734-735. (Pour avoir la liste complète des travaux de Pagani, on doit combiner la liste de Quetelet avec celle de ce catalogue.)

PAGE (*Ferdinand-Joseph-Ghislain* baron **DE**), magistrat et jurisconsulte, né à Bruxelles le 28 mars 1794, mort dans cette ville le 3 février 1874. Après avoir fait de brillantes études juridiques et s'être distingué au barreau par son talent oratoire pendant plus de treize années, il fut, lors de la chute du gouvernement hollandais en 1830, attaché à la cour d'appel de Bruxelles, successivement en qualité d'avocat général et de conseiller. Le 14 août 1836, il fut choisi par ses pairs comme président de chambre et six ans après, le 8 août 1842, la première présidence lui fut conférée. De Page — dit Me le procureur général Faider dans son discours d'adieu — se montra toujours vrai magistrat et occupa ces fonctions si importantes avec une supériorité reconnue. Comme organe d'une cour souveraine, il fut digne de cette magistrature forte et indépendante. Homme du monde et de haute culture, il joignait la finesse à la science, la grâce à la dignité, sachant avec tact et prudence prévenir les difficultés et adoucir les froissements. Appelé à introduire dans la magistrature les jeunes membres du barreau, il s'étudiait, par des appréciations réfléchies et en se plaçant au-dessus des influences de parti, à discerner le mérite pour le signaler et le conquérir. Il ne quitta jamais les voies de la modération : ses opinions fermes et constantes étaient celles d'un vrai patriote. Aussi les électeurs de sa ville natale l'appelèrent-ils, durant vingt-deux années consécutives, au conseil communal, où il exerça toujours une légitime influence. Il prit également part aux travaux de plusieurs commissions législatives et de jurys universitaires.

Les distinctions honorifiques l'accompagnèrent : depuis 1840, il parcourut tous les degrés de l'Ordre de Léopold jusqu'au grade de grand officier. En 1867, il fut un des premiers fonctionnaires qui durent abandonner leur siège à la suite de la nouvelle loi sur l'éméritat

de la magistrature. Il avait occupé, avec un talent incontesté, pendant un quart de siècle, une des plus hautes et des plus difficiles positions judiciaires du pays. En sa qualité de premier président, il prit part à la confection de tous les arrêts rendus en matière civile par la cour d'appel de Bruxelles. Plus d'une décision citée comme modèle dans les recueils de jurisprudence de l'époque, est due à la plume à la fois élégante et logique de De Page. Lorsque ce haut magistrat fut admis à l'éméritat, le roi, voulant couronner cette vie toute de dévouement à la chose publique, le créa baron.

Louis Tierenteyn.

Moniteur belge, 1er trim., 1874, p. 425 et 567. — *Belgique judiciaire*, 1874, col. 239 et 240. — Discours prononcé par Mr le procureur général De Le Court, à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Bruxelles, le 15 octobre 1874. — *Moniteur belge*, 8 août 1867, p. 4474.

PAGE (*Jacques*), poète, né à Enghien, le 8 décembre 1708, y décédé le 4 janvier 1785, était le frère de Martin (dont la notice suit). A l'âge de vingt-deux ans, il entra dans l'ordre des Augustins et fut ordonné prêtre en 1732. Il obtint, le 13 août 1742, le grade de licencié en théologie, et professa la philosophie et la théologie à l'abbaye de Saint-Trond et au couvent de son ordre, à Louvain. Ce religieux cultiva les lettres et laissa un recueil de poésies politiques, intitulé : *Lessus gallicus*, dont plusieurs éditions parurent au XVIIIe siècle.

Ernest Matthieu.

Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique, t. XX, p. 268. — Etat civil d'Enghien. — B. de Housta, *Histoire du couvent des Augustins d'Enghien*, t. II, p. 18 (ms. conservé à la bibliothèque du collège d'Enghien).

PAGE (*Martin*), professeur, né à Enghien, le 21 juin 1705, décédé à Louvain le 14 août 1761. Il était fils de Charles et de Marie-Anne de Lau. Il commença ses humanités au collège des Augustins de sa ville natale et les termina à Mons au collège de Houdain. Le 13 novembre 1725, il fut proclamé *primus* de la faculté des arts de l'université de Louvain ; ce succès lui valut une entrée solennelle à Enghien, puis à Mons. Après sa promotion à la licence en théologie, au mois de février 1731, il fut chargé, cette même année, du cours de grammaire au collège de la Très Sainte Trinité, et en décembre 1734, il devint professeur à la pédagogie du Porc. Ses connaissances étendues en firent bientôt un maître distingué; mais modeste dans ses goûts et d'un esprit jovial, il ne songea guère à écrire. Il donna ses soins en 1737 à une édition du traité de P.-L. Danis : *De peccato originali, legibus et gratia*, et y ajouta des annotations. Un canonicat à la cathédrale d'Anvers lui fut conféré, mais Page n'alla pas résider en cette ville.

Ernest Matthieu.

Catalogus omnium primorum Lovanii. — Reusens, *Notice sur le nouveau collège de la T. S. Trinité à Louvain* (Gand, 1874), p. 54. — Archives communales d'Enghien. — De Boussu, *Histoire de Mons*, supplément publié par Hoyois, p. 2. — E. Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, p. 728-732.

* **PAILLOT** (*P.-Hippolyte-L.*), né à Condé, le 21 mars 1759, y décédé le 23 avril 1815. Ce personnage appartient à la *Biographie nationale* comme auteur d'un écrit d'émigration, qui nous donne quelques curieux détails sur les incidents de la vie sociale sous le Directoire en Belgique. Hippolyte Paillot était fils de Louis, fils lui-même d'Etienne. Celui-ci était né à Lessines, où sa famille apparaît à la fin du XVIIe siècle, et y fut échevin.

Hippolyte habitait Condé où il dirigeait une tannerie. Pendant la guerre qui amena la conquête française, l'administration autrichienne le fit échevin de Condé. Il dut fuir devant le vainqueur. De 1794 à 1800, par suite de diverses infortunes, il dut rester en exil; il traversa les provinces belges, séjourna en plusieurs villes où il avait des amis ou parents, notamment à Lessines et à Péruwelz où habitait son beau-père Dubuisson, seigneur de Fontenelle, fief situé à Roucourt, près de Péruwelz. Son récit est simple mais pittoresque et appartient à cette collection de mémoires intimes toujours attachants. Le manuscrit a été publié en 1878 par Mr Leroy, petit-fils de l'au-

teur, sous ce titre : *Récits d'un grand-père. Livre de famille*, in-8°. Valenciennes, Giard et Seulin.

Le fils d'Hippolyte Paillot, Hippolyte-Louis, né le 7 septembre 1796, à Condé, naturalisé en 1820, appartenait en 1830 au barreau de Tournai et fut élu membre du Congrès national ; mais n'ayant pas les conditions d'indigénat requises alors, il fut invalidé (1) et se retira dans la terre de Fontenelle. Il mourut à Roucourt, le 14 janvier 1854.

PAILLOT (*Pierre-Claude*), né à Lessines le 15 octobre 1742, neveu d'Etienne susnommé, avait été avocat à Mons, et fut nommé secrétaire ordinaire du prince Charles de Lorraine par lettres patentes du 10 août 1776, reproduites dans les *Récits* cités plus haut.

V. Brants.

PAIRE (*Guillaume* DE). Voir DE PAIRE.

PAIX (*Hubert-Joseph* DE), publiciste et poète, né à Liége, où il fut baptisé à Saint-Adalbert, le 8 octobre 1743, mort à Dorsten (Westphalie), le 25 mai 1799. Il était fils de Gilles-Joseph de Paix, chevalier du Saint-Empire (2), membre du conseil ordinaire, et de Marie-Anne-Catherine-Ida de Groutars. Neveu d'Hyacinthe-Barthélemi baron de Haxhe de Hamal, tréfoncier de Saint-Lambert et prévôt du chapitre de Saint-Pierre, il fut admis, dès 1758, au nombre des chanoines de cette collégiale. Nommé ensuite coadjuteur de son oncle dans le chapitre cathédral, le 6 avril 1770, il lui succéda, comme chanoine gradué, le 18 mai 1781. Dans la liste des dignitaires de la principauté, en 1786, il est inscrit comme conseiller privé et membre de la chambre des finances. Son nom figure parmi ceux des francs-maçons qui assistèrent, le 12 octobre 1775, à l'inauguration de la loge de la *Parfaite Intelligence*, à Liége. Cette association, alors sans caractère révolutionnaire, avait été autorisée par le prince-évêque de Velbruck, prélat éclairé, qui favorisa aussi, en 1779, la création de la Société d'Emulation, dont notre chanoine fut un des fondateurs.

Lorsque la question des jeux de Spa, soulevée en 1785, divisa la nation liégeoise en deux grands partis, celui du prince de Hoensbroech et celui des *Patriotes*, de Paix fut naturellement entraîné dans la mêlée. Du château de Hamal, où son oncle le baron Ferdinand-Conrard de Haxhe, prévôt de Saint-Lambert, s'était retiré, il prit en mains la défense des principes conservateurs, tout en inclinant à transiger sur les points où la chose était possible. Au rapport d'un historien qu'on ne suspectera pas ici de partialité (Ad. Borgnet), « de Paix comptait parmi les hommes « les plus intelligents du chapitre cathé- « dral, quoiqu'il eût plus d'esprit que « de jugement. Maniant la plume avec « facilité, il devint l'écrivain du corps au- « quel il appartenait, le principal polé- « miste de son parti, et le directeur d'une « véritable fabrique d'écrits contre-révo- « lutionnaires. Disposé, par la nature « de ses goûts, à s'exagérer la puissance « du pamphlet, il fut, malheureusement « pour lui, entraîné dans des rapports « avec de misérables intrigants. Hâtons- « nous d'ajouter que sa correspondance « atteste souvent le dégoût que lui inspi- « raient ses odieux acolytes, et sa répu- « gnance à autoriser les publications « calomnieuses dont la caisse du chapitre « faisait les frais ; maintes fois sa con- « science se révolta à la lecture des « épreuves où étaient traînés dans la boue « des hommes dont il avait jadis été « l'ami, et qu'il ne pouvait s'empêcher « d'estimer, quoique les dissentiments « politiques l'eussent séparé d'eux ». Le 13 avril 1790, à la nouvelle des désordres dont la ville de Liége avait été le théâtre, de Paix alla rejoindre les tréfonciers qui s'étaient enfuis à Aix-la-Chapelle. Il revint à Liége le 19 janvier 1791, après la restauration de l'ancien gouvernement ; puis il émigra en Allemagne avec l'évêque de Méan, le 27 novembre 1792, à l'arrivée des Français. Rentré dans sa patrie en mars 1793, il reprit le chemin de l'exil au mois de juillet de l'année sui-

(1) Huyttens, *Discussions du Congrès national*, t. I, p. 106 et 107 (séances des 10 et 11 novembre 1830).

(2) Les armoiries de la famille de Paix étaient : *d'argent semé de fleurs de lis de gueules.*

vante, lors de la seconde invasion française, et mourut à Dorsten, en Westphalie, le 23 mai 1799.

De Paix a laissé plusieurs opuscules dont voici la liste : 1. *Eloge de la franche-maçonnerie,* petit poème d'une versification facile, qui fut tiré à peu d'exemplaires et distribué aux loges. Il a été réimprimé dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I, p. 433. — 2. *Stances sur l'inauguration du buste de François Charles des comtes de Velbruck, prince évêque de Liége, faite le 18 juillet 1779, à la salle de la Société d'Emulation*; in-4°. — 3. *Essai sur un projet d'études et d'occupations pour la Société d'Emulation de Liége*, publié dans les *Mémoires lus à la séance publique de la Société*, le 25 février 1782; in-8°. « Si l'on eût pu réaliser ce « plan, dit Villenfagne, peu de compagnies littéraires en Europe l'eussent « emporté sur la nôtre ». Malheureusement ce projet, trop largement conçu, embrassait l'histoire politique, littéraire, commerciale, industrielle et agricole du pays de Liége. Pour l'exécuter, il eût fallu au moins une dizaine d'hommes de talent, et la Société ne les possédait pas. De Paix eût surtout désiré voir publier une histoire politique de Liége. Dans l'*Almanach de la Société* pour 1787, pages 44-49, il propose de diviser ce travail en onze parties qu'on eût mises successivement au concours. Ce plan échoua comme le premier; il offrait d'ailleurs l'inconvénient de toute œuvre historique rédigée par plusieurs écrivains qui n'ont ni les mêmes capacités, ni les mêmes principes. — 4. *Eloge de Jean-Baptiste-Théodore baron de Tschoudy*, conseiller intime et envoyé du prince-évêque en France, dont on trouve des extraits dans l'*Almanach de la Société d'Emulation* de 1786. Celui de 1789 renferme une pièce de vers adressée par de Paix à la comtesse de Looz-Corswarem. — 5. Quelques pièces anonymes en vers et en prose, insérées dans l'*Esprit des journaux*, qui s'imprimait à Liége. — 6. *Le voyage de Chaudfontaine*, composé vers 1779 et publié par X. de Theux. Chaudfontaine, de l'imprimerie des francs-maçons (Bruxelles, Gobbaerts), 1875; pet. in-12, tiré à 60 exemplaires. Nous ne pouvons que répéter avec l'éditeur de cette bluette, « que la vieille « gaieté des Liégeois, jointe à la causticité ecclésiastique et à l'élégance « d'un homme de bonne compagnie, y est « relevée par le style coulant d'un écrivain exercé à manier la plume. » — 7. Quelques poésies légères, recueillies par l'auteur de cette notice dans les *Glanes poétiques liégeoises*. Liége (Cormaux), 1884; pet. in-12, tiré à 60 exemplaires. — 8. *De la souveraineté des princes-évêques de Liége et du pouvoir de ses états*, 1787; in-4°. Mémoire signé J. J. Piret et publié à l'occasion de la querelle des jeux de Spa. Nicolas Bassenge y répondit par les *Lettres à Monsieur l'abbé de P..., chanoine de la cathédrale de Liége.* — 9. *Projet d'une lettre que S. A. C. le prince-évêque de Liége pourrait écrire, ou parodie de la lettre que les états de Liége ont adressée à S. M. le roi de Prusse, en date du 30 août* 1790; in-8°.

Un portrait de l'abbé de Paix, aux yeux bleus, aux lèvres minces, fait aujourd'hui partie des collections de l'*Institut archéologique liégeois*. L'ensemble n'est pas beau : on y reconnaît le

> Faible avorton en butte à la migraine,
> Au corps débile et qui végète à peine,

dont parle notre poète lorsqu'il se représente gravissant les rochers de Chaudfontaine.

Baron de Chestret de Haneffe.

Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise.* — Ul. Capitaine, *Aperçu historique sur la franc-maçonnerie à Liége*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liegeois*, t. I. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.* — (X. de Theux). Introduction au *Voyage de Chaudfontaine.* — Archives provinciales, à Liége.

PALANDA (*Anna*). Voir PALLANTIA.

PALERME (*Antoine* **VAN**), peintre, fils d'Antoine et de Digne Scheelkens, naquit à Malines, suivant certains actes en 1503, et, suivant d'autres, en 1513. Il vint ensuite s'établir à Anvers où il fut reçu bourgeois le 2 septembre 1547. Les registres scabinaux portent, en effet, à cette date mention de l'inscription de : *Anthonis Palerme, Anthoniss van Mechelen, Schilder.* Deux ans plus tôt,

en 1545, il avait obtenu son entrée à la gilde Saint-Luc. Il devint pour la première fois doyen de cette corporation artistique en 1555, et c'est pendant qu'il occupait cette dignité, conjointement avec Adrien van Hellemont, que fut célébrée à Anvers l'entrée solennelle du roi Philippe II. Les registres de la gilde ont conservé le récit de cet événement important, et cette pièce débute en citant le nom des doyens en charge :

Als men schreef vyfthien hondert vyf en vyftich
Is dat al geschiet, doen dekens waeren [jaeren
Anthoni van Palerme en Adriaen van Hellemont
'T waer onreden, dat tot gheen memorie en stont.

Antoine de Palerme fut plusieurs fois encore appelé à présider aux destinées de la gilde, notamment en 1561 et 1570, quand il remplit les fonctions de sous-doyen, et en 1562 et 1571 celles de premier doyen.

Il obtint en mainte occasion des commandes du magistrat d'Anvers. C'est ainsi qu'il fut chargé, en 1549, de dessiner le modèle des costumes des bourgeois qui, tant à pied qu'à cheval, devaient prendre part au cortège organisé à l'occasion de l'entrée de l'infant Philippe. Ce travail lui fut payé 19 livres 14 1/2 escalins et 6 deniers. Les comptes de la ville renferment, en effet, pour l'exercice 1548-1549, mention de cette dépense : 19 *july. Anthony de Palerme schilder, van sekere patroonen die hy deur bevel vanden heeren gemaeckt heeft, te weteve vanden voetvolcke ende peerde volck die den prinche jegens gaen ende ryden zullen XIX ff XIIII* 1/2 *s. VI d.* Il fit à cette occasion encore diverses dépenses qu'il oublia alors de réclamer et dont il n'obtint la restitution que pendant l'exercice 1549-1550, comme en font foi les comptes communaux : *Anthonis de Palerme en Jeromino Cocx Schilders voor hunne verscholen penninghen ten tyde vander blyde incompst de welke zy vergeten hadden in rekenninghe te stellen. XXIIII sc. VI d.* Il reçut en 1555, comme élève dans son atelier, son gendre, le peintre Pierre Goetkint, le vieux.

Antoine van Palerme produisit des œuvres de divers genres; il peignit des tableaux religieux, des scènes historiques, des compositions symboliques et même des cartes de géographie.

En juillet 1577, un marchand d'Anvers, Diego Fernando de Mirando, expédiait par chariots à Rouen, à son correspondant Christophe de Mendiola, toute une série d'objets de nature fort disparate, tels que des tapisseries, des vases, des tapis, des chapeaux, du satin et enfin une collection de tableaux peints sur toile ou sur panneaux par Antoine van Palerme. Ces nombreuses œuvres d'art représentaient : *douze pieches paintures des victoires de l'empereur Charles-Quint; — quatre pieches des quatre temps de l'année; — deux pieches des quatre élémens; — deux pieches de la conversion de sainct Paul; — deux cartes de luniversel monde; — tout painct sur toille avecq vingt molures ou listes dorées servans aux dictes paintures; — ung tableau à portes de l'Annunciation; — Notre-Dame painct sur ais.* Ces quantités inusitées d'œuvres dues au pinceau de Palerme et exportées en même temps, rappellent le souvenir de circonstances qui paraissent légendaires et que Van Mander a consignées dans la biographie de Jacques de Backer. Ce peintre anversois serait entré au service d'Antoine van Palerme, qui le faisait travailler outre mesure, vendant facilement et avec bénéfice ses œuvres, tout en cachant à son élève l'heureux résultat de ces transactions. De Backer se serait tellement surmené à cette besogne ingrate qu'il aurait succombé à la tâche, à peine âgé de trente ans. Cette tradition semble ne pas avoir la moindre apparence de vérité. D'abord les listes de la gilde Saint-Luc ne renseignent pas le peintre De Backer en qualité d'élève de Palerme. Il y a de plus lieu de se souvenir que, lors de la mort de Catherine van Palerme, fille d'Antoine, en 1621, son tombeau en marbre, élevé dans l'église des Grands Carmes, fut orné d'une peinture de De Backer, représentant le jugement dernier. Il n'est pas à supposer que ce tableau eût été placé sur la tombe de la fille d'Antoine van Palerme, si, quelques soixante années plus tôt, les difficultés dont parle Van Mander s'étaient élevées entre le peintre et son élève.

Antoine van Palerme, suivant toutes probabilités, devait habiter à Anvers, place de Meir. Il avait en effet acheté, le 6 novembre 1546, une propriété avec jardin *in de Meere*. Seize ans plus tard, en 1562, il devint encore propriétaire, en compte à demi, avec Chrétien Queeckborne, de deux maisons situées à proximité de la Bourse. En 1583, Antoine van Palerme avait vendu pour 300 florins un tableau à Guillaume Coxcie; c'est le frère de ce dernier, Raphaël Coxcie, qui en acquitta le prix. Du reste, les relations de la famille Coxcie étaient fort intimes avec Palerme et l'on peut plus tard voir le père de ceux dont nous venons de parler, le peintre malinois Michel Coxcie, comparaître devant le magistrat d'Anvers pour certifier l'honorabilité de l'origine d'Antoine van Palerme. D'un autre certificat daté du 23 septembre 1583, il résulte que Palerme eut également, pendant plusieurs années, pour élève le peintre Gilles Coignet.

Antoine van Palerme épousa en premières noces, à Malines, le 16 juillet 1540, Catherine Wolborn, fille d'Herman. Lors de la signature du contrat, le futur comparut accompagné de ses deux oncles Remi et Antoine Scheelkens, tandis que la future avait pour témoin son parent Antoine van Dortmont. Catherine Wolborn mourut le 23 mai 1548 et fut enterrée dans l'église du couvent des Grands Carmes, à Anvers. Son mari se remaria peu après avec Marguerite Goetkint, qui décéda avant 1606. Antoine van Palerme succomba à son tour en 1589. Il eut du premier lit deux filles : Catherine et Marie. La première mourut le 19 avril 1621 et fut enterrée sous un monument en marbre orné du tableau de Jacques De Backer et placé dans l'église du couvent des Grands Carmes. Elle s'était mariée deux fois; la première avec le peintre Pierre Goetkint, qui mourut le 15 juillet 1583, et la seconde fois, en 1588, avec Bartholomeo Pamphi. Elle eut de son premier mari quatre enfants, dont une fille, Sara Goetkint, qui en 1602 épousa le peintre Abraham Janssens. De son second mariage, Antoine van Palerme avait eu quatre enfants. L'aîné était un fils qui reçut le même prénom que lui. Celui-ci épousa Marguerite Luens; dans divers actes, il prend la qualification de marchand, *coopman*; dans d'autres, il est qualifié de peintre. Cependant il s'occupait surtout du commerce de tableaux et devait avoir sous ce rapport une certaine importance, car en 1582 il acheta de Pierre van Cantelbeke, pour 200 florins, tout un lot de toiles, dont il dut garantir le payement en engageant sa maison appelée *het hamerken*, et située *inde strate loepen van den Eemere naer Goidshuys van Sente Michiels toe jegens over de munte aldaer*.

Le second fils d'Antoine van Palerme et de Marguerite Goetkint, Scipion van Palerme, naquit en 1562; il s'occupa du commerce de tableaux et voyagea beaucoup à l'étranger. En 1584, son père demanda pour lui au magistrat un passeport lui permettant de sortir du pays pour se rendre à la foire de Francfort. Plus tard, il s'établit à Paris et s'installa pendant la foire de Saint-Germain-des-Prés dans trois loges que son père avait antérieurement achetées à Pierre Bonenfant (Goetkint) le jeune.

Fernand Donnet.

Archives communales d'Anvers : Schepenbrieven, 1586, 1585, 1583, 1540, 1575, 1582, 1584, 1565, 1576; Comptes communaux, 1548-1549 et 1549-1550; Vierschaerboek, 1547; Requestboek, 1584; Collectanea, 1530 1549; Minutes du notaire Nicolaï, 1598. — Rombouts et Van Lerius. *De Liggeren der antwerpsche Sint-Lucasgilde*. — Karel van Mander, *Het leven der schilders*. — *Le Livre des peintres de Carel van Mander*, traduction, notes et commentaires par H. Hymans. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Fernand Donnet, *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde, pendant la furie espagnole*. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*. —Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*, etc.

PALERMO (*Jacques* **DE BACKER**, dit). Voir De Backer (*Jacques*).

PALFYN (*Jean*), médecin, chirurgien, anatomiste, professeur, inventeur du forceps, fils de Gilles Palfyn et de Marguerite de Roe, né à Courtrai le 28 novembre 1650, mort à Gand, le 21 avril 1730.

Le siècle qui donna le jour à Palfyn marque une étape importante dans l'his-

toire de la médecine. Harvey venait de découvrir la circulation du sang, et Plempius, qui avait été son détracteur, déclarait solennellement qu'il croyait enfin au mouvement du sang. Sa mémorable conversion, à la suite de vivisections dans le but de prouver la circulation sanguine, avait exercé la plus grande influence sur les praticiens de son temps. Sur ces entrefaites, un autre astre s'était levé à l'horizon des sciences médicales : Van Helmont, dont la doctrine fit le plus grand bruit. Avec lui s'annonce une ère nouvelle et féconde pour la saine observation et l'étude des faits positifs. Il met à jour l'inanité des nombreux systèmes médicaux de ses prédécesseurs, basés sur l'empirisme et l'occultisme; il se montre le plus fougueux adversaire de l'humorisme de Galien, alors le plus accrédité, « et sans s'affranchir des idées « superstitieuses qui dominaient alors « la médecine et les autres sciences », il devient en quelque sorte le précurseur de la médecine vitaliste et physiologique, que continuèrent plus près de nous, Bichat, Barthez et l'école de Montpellier.

C'est en plein de cette période de luttes et de tâtonnements, presque en même temps que le célèbre anatomiste Verheyen, que naquit, à Courtrai, Jean Palfyn, un autre anatomiste et chirurgien distingué. Combien incomplètes et futiles furent les premières notions de l'art de la chirurgie données par le père — un chirurgien-barbier — à celui qui devait devenir un jour une des gloires de son pays ! C'est que Palfyn avait au front la flamme du génie, et que brûlant d'arriver à son but, c'est-à-dire à l'étude anatomique du cadavre, qui lui procurerait les connaissances requises « pour exercer « la chirurgie avec sûreté et sécurité », il avait décidé de ne connaître aucun obstacle, afin d'arriver à sonder la merveilleuse organisation du corps humain.

Doué d'une intelligence très souple et d'une grande facilité d'assimilation, qui secondait admirablement son esprit inventif et chercheur, tenant pour peu de chose le mince bagage scientifique que lui léguait l'auteur de ses jours, seul, sans maître, sans guide, il se mit à l'étude des langues; il parvint rapidement à connaître le français et le latin qui étaient alors les clefs nécessaires pour mener à bonne fin son entreprise.

Il faut se reporter à cette époque du XVII^e^ siècle pour juger de la puissance et de la multiplicité des obstacles que dut rencontrer le jeune étudiant, après avoir épuisé les quelques ouvrages que son père pouvait mettre à sa disposition, n'ayant pas de quoi s'en procurer d'autres, abandonné pour ainsi dire à lui-même, dans une petite ville sans ressource, sans Mécène généreux, sans école où il pût recevoir l'instruction dont son âme avait soif, privé des moyens de communication qui lui auraient facilité de nos jours son étude favorite, obligé de lutter contre les goûts du siècle, les impatients ou les aventureux de l'occultisme, devant enfin suppléer à tout par un courage indomptable, une constance inlassée et une activité intellectuelle qui ne se démentit jamais, jusqu'à ce qu'il possédât les notions élémentaires de son art — et cela, en vue d'arriver à une réforme complète de la chirurgie et de son enseignement.

Lui, qui regardait déjà la médecine en vogue comme une science trompeuse, il n'avait guère appris que des mots, et, à l'instar de Van Helmont, « il voulait « arriver aux choses ». Il alla donc jusqu'à violer les cimetières. La police, qui avait eu vent de ses intentions, le surprit une nuit au moment où il déterrait un corps récemment enterré. C'était en 1666, à l'époque de la peste qui ravageait alors les Flandres. Palfyn fut reconnu et l'on juge du scandale qui éclata, à la suite de cet acte blessant les nombreux préjugés qui régnaient encore à cette époque. Dénoncé aux magistrats, il comprit la réprobation générale qui l'attendait et le châtiment qui allait l'atteindre, et, pour se soustraire à la vengeance des lois, « il « quitta furtivement et à la hâte sa « ville natale » et se réfugia à Gand, où l'un des professeurs de l'école de chirurgie l'accueillit généreusement chez lui, et l'employa comme élève. On croit

généralement que son bienfaiteur, reconnaissant son mérite et ses aptitudes, en fit son aide, favorisant ainsi son avide désir de dissection. Rien alors n'entrava sa marche. Il est à supposer qu'il exerça la médecine à Gand, et parvint ainsi à se mettre à l'abri des difficultés de la vie, et même à se créer quelques ressources, car au bout d'un laps de temps assez court, nous le retrouvons à Paris, après avoir fait le voyage à pied dans les plus modestes conditions ; Paris, alors le centre des lumières, le seul foyer des sciences, des arts et de la civilisation. Le grand roi y avait réorganisé l'école de chirurgie, qu'illustraient les sommités scientifiques du royaume. Palfyn redoubla de zèle et d'activité, devint sans doute interne à l'Hôtel-Dieu, et fit avec rapidité de prodigieux progrès, consacrant son esprit et ses facultés entièrement à l'œuvre de réforme qu'il ambitionnait.

A son retour de Paris, en 1675, il vint se fixer à Courtrai. Seulement — et la chose est à noter, puisqu'il semblait rapporter avec lui une certaine notoriété et les éléments nécessaires à la réputation naissante d'un débutant — il fut loin d'obtenir, en tant que praticien, tous le succès qu'on était en droit d'attendre de lui. Il fut déçu dans ses espérances. Palfyn doit avoir eu, d'autre part, des démêlés avec le Collège royal des médecins de Courtrai, soit au sujet de la violation de sépulture dont il a été question plus haut, soit concernant la possession non autorisée d'un squelette humain qui servait à ses études. En effet, il est invité, à quatre reprises différentes, à se présenter devant ces messieurs, en 1683 et en 1684. Palfyn refusa, à chacune des sommations. Il fut alors condamné — d'après un extrait du Collège royal de médecine de Courtrai, institué par le roi d'Espagne en 1683 — à une amende de six florins ; et dans le libellé du jugement, il est établi que c'est pour son « inobédience de s'expli- » quer au sujet du squelette ». On peut se demander ce que signifie cette affaire lu squelette, et elle vient, nous semble-t-il, corroborer les assertions de ceux qui prétendent que Palfyn a été surpris violant des cadavres, et qu'il a dû quitter la ville devant la réprobation publique et la menace des lois.

Un squelette à domicile lui était cependant nécessaire, en vue de la publication de son ostéologie. Cette ossature, provenant ou non d'une profanation, avait probablement excité le fanatisme étroit qui régnait à cette époque, et Palfyn, qu'une seule idée enfiévrait, préféra s'expatrier que d'abandonner son projet de réforme et sa publication. Découragé, sans ressource, Palfyn quitta la ville de Courtrai, où il s'était marié, en 1676, avec Marguerite Wallaert, pour une ville de second ordre. Il alla tenter la fortune à Ypres, où il semble végéter de nouveau pendant une assez longue période d'années. Pour obtenir le droit d'exercer à Ypres l'art de la chirurgie, il devait avoir le droit de bourgeoisie, car les communes flamandes étaient encore sous la puissance des corporations qui, jalouses de leurs privilèges, possédaient toujours le monopole des professions et des métiers. Palfyn devra donc passer son examen de chirurgien-barbier et, en 1686, il était déclaré maître dans cette corporation. En 1690, il obtint la qualité de bourgeois.

Il traina la chaîne pendant des années, vivant très médiocrement dans la petite ville d'Ypres, peu apprécié sans doute, peu couru vraisemblablement ; et c'est de là que sont parties, plus tard, les premières flèches lancées contre son droit à l'invention du forceps. Nous le retrouvons à Paris, l'élève, l'ami et même l'égal des professeurs et des célébrités de l'école de chirurgie ; nous citons, entre autres, les liens d'amitié durable et d'estime réciproque qui l'unissaient à Devaux. On le signale encore à Paris, à l'hôpital de la Charité, suivant avec le zèle d'un élève les opérations de Mareschal, les cours de Duverney, de Winslow, de Miri, de Petit, de Morand. Il est honoré de l'amitié de Saviard, de Verduc et de François Volet. Les maîtres de l'université de Louvain l'accueillent avec la plus grande sympathie et s'honorent à leur tour de sa visite et de ses

conseils. Il correspond à Londres avec les sommités médicales les plus en vue. Il obtient en Allemagne l'amitié de Heister, de Haller ; en Hollande, celle de Ruysch, de Boerhaave et d'Albinus qui voulaient l'attacher à l'université de Leyde.

Mais, avant d'avoir conquis cette place au soleil, que de déboires dans cette existence, labourée par les difficultés et les obstacles qu'il rencontra pour mettre son projet à exécution ! Toutes ces causes, croyons-nous, jointes à des embarras d'argent, le décidèrent à quitter les gens d'Ypres, et à aller de nouveau, ainsi que nous venons de le voir, se perfectionner à Paris où il resta probablement trois ans, de 1694 à 1697.

Après ce second stage, il remit le cap sur la bonne ville de Gand, qui l'accueillit cette fois avec tous les égards dus à son mérite et à ses talents. Est-ce le repos? Non, il avait pris pour devise celle de Marnix. Est-ce le salut, l'aisance, avec la renommée ? Il restait bien des obstacles encore à surmonter ; mais c'était le chemin de la gloire et de la célébrité. Le destin plus clément paraît devoir lui sourire. Le gouvernement s'émeut de son exode ; de concert avec les magistrats gantois, il lui confère le droit de bourgeoisie ; c'était une véritable exception, car, pour prétendre à cet honneur, il fallait avoir habité la ville pendant une année au moins. Comme, d'un autre côté, il est tenu par les coutumes locales à suivre, pendant trois ans, les leçons d'un maître dans l'art de la chirurgie, il adresse au roi une requête demandant en grâce à être dispensé de cette condition. Quand on pense que Palfyn approchait alors de la cinquantaine, qu'il avait donc exercé la médecine pendant plus de vingt ans, et qu'il en était réduit à cette extrémité !

En 1698, il fut admis à l'examen, et le roi, après cette formalité remplie, lui conféra le titre de chirurgien. Aujourd'hui que la presse est répandue partout, que l'impression d'un manuscrit n'est plus qu'une question d'heures, et que le prix en devient beaucoup plus accessible, on semble oublier par quelles difficultés de tout genre on passait jadis pour voir son œuvre au jour de la publicité. Aussi Palfyn ne se décida-t-il qu'après bien des hésitations ; il consulte des amis, il s'en rapporte à l'avis de Devaux qui l'encourage ouvertement et va trouver son collègue Verheyen, célèbre professeur de l'université de Louvain, à qui il expose ses idées et lui confie même son traité manuscrit : *Nouvelle ostéologie*.

La dédicace de ce livre « qui portait « presque atteinte à sa réputation d'écri- « vain de mérite et de talent », jetait d'abord pour le monde scientifique une note défavorable. Ce n'est pas un brevet d'incapacité, mais cette dédicace exaltée a dû influencer les auteurs qui, cédant aux tendances de l'époque, ont commenté et critiqué son premier ouvrage, sans se placer au-dessus de l'esprit de leur temps. Portal, qui ne conteste cependant pas le mérite de ses découvertes, le juge avec sévérité. Il l'accuse tout simplement d'avoir pillé les écrits de Rau et de Vésale, à bon droit regardé comme le créateur de l'anatomie humaine. Il y a une exagération évidente dans la critique de Portal, qui jugeait avec l'intolérance et l'exclusivisme de la philosophie régnante, l'antagoniste d'un scepticisme qui, de par l'autorité de Voltaire, envahissait alors la France et les classes les plus élevées de la société. Velpeau fut aussi un des détracteurs de Palfyn, mais il finit par lui rendre justice. La *Nouvelle ostéologie*, qui arriva après le *De humani corporis fabrica libri septem*, de Vésale, est un copieux exposé très méthodique des notions courantes sur la nature, les conformations et les maladies des os. Regnard dit que c'est l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui ait été publié sur la matière. Il est agrémenté de planches très curieuses. Il ne faut pas seulement chercher la nouveauté dans ce précis, Vésale ayant déjà relevé nombre d'erreurs de Gallien ; il y a des aperçus neufs sur les sutures du crâne, les sinus de la face, les mouvements de la mâchoire, mais il n'y a rien de bien saillant comme documents inédits.

Palfyn s'y révèle comme anatomiste, et cette publication qui se fit à Gand en

1701, à Leyde en 1702 et à Paris plus tard, en 1731 (traduction française de l'auteur), le mit en relief, facilita son avancement et augmenta ses chances à la dignité de professeur à l'ecole de chirurgie de Gand. Il est patent que la notoriété de Palfyn prend dès lors une extension beaucoup plus grande, sous la protection ostensible des magistrats de la ville.

Ce n'est que dans les ouvrages postérieurs à la *Nouvelle ostéologie* qu'apparaît le grand chirurgien. La spécialité de son talent s'y dessine, et c'est là que s'affirme de plus en plus sa tendance à montrer et à faire ressortir les liens étroits qui rattachent l'anatomie à la chirurgie. C'est assurément le côté le plus intéressant des observations diverses et des publications qui furent traduites en hollandais et éditées à Leyde. L'histoire impartiale dira qu'il a rendu un signalé service aux sciences médicales, à la suite de ses travaux de dissection. Au nombre de ses publications, on compte la relation de deux enfants monstrueux qui naquirent à Gand en 1703.

Il existe aussi une autre histoire, non moins importante — vu la rareté du cas — et fort détaillée du même auteur, au sujet d'un monstre étudié et disséqué par lui, et qui présentait une imperforation de l'anus et du vagin avec une double matrice. Palfyn fut ensuite amené à donner une nouvelle édition du traité de Fortunio Liceti, concernant la tératologie, en même temps qu'il annonçait un mémoire sur la circulation du sang chez le fœtus.

Mis en lumière par ces productions successives, auxquelles il faut encore ajouter une *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération*, imprimée à Leyde en 1708, définitivement apprécié en Belgique comme à l'étranger, recevant les hommages les plus flatteurs de ses contemporains qui reconnaissaient sa hauteur de vue, son érudition et son talent, Palfyn fut cette année-là attaché à l'école de médecine de Gand, avec les honneurs dus à son rang de professeur. Il avait alors presque soixante ans. C'est l'âge où d'habitude on aspire à l'éméritat. Or, cette promotion ne fit encore qu'exciter son zele, son ardeur au travail, son incessant désir de colliger dans un important recueil toutes les donnees scientifiques de l'art chirurgical de ce temps-là, ses observations personnelles, ses vues et ses déductions, l'analyse et la synthèse de la réforme qu'il voulait instaurer. Palfyn amplifia l'œuvre de ce grand génie, Vésale, qui en voulant s'assurer de l'exactitude des descriptions du médecin de Pergame, qui n'avait disséqué que des singes, était devenu le créateur et le révélateur de l'anatomie humaine. Comme lui, le chirurgien gantois ne se borna pas à étudier l'anatomie normale, mais il fit de l'anatomie morbide ou pathologique, alors absolument négligée et à laquelle il attribua une importance plus grande que ses prédécesseurs, dans l'étude et le traitement des maladies chirurgicales.

Professeur, Palfyn donna des leçons remarquables par leur clarté; il y joignait, en même temps, une clinique essentiellement pratique, et, à l'exemple de Van Biesen, il institua un cours de pathologie générale.

Son *Anatomie chirurgicale* eut un immense succès pendant plus d'un demi-siècle, considérée qu'elle était, par les savants de l'époque, comme le recueil le plus complet de ce genre. Au nombre de ceux-ci, on peut citer Geoffroy, Duverney, J.-L. Petit, Boerhaave, Albinus, Verheyen, etc., contemporains de Palfyn, sommités scientifiques bien en situation pour juger son œuvre. J.-L. Petit dit de son « excellent traité », qu'il y a trouvé des vérités concernant l'anatomie et la chirurgie, jointes aux découvertes de l'auteur. L'Académie de médecine de Paris, qui n'accordait pas facilement son approbation, comparaît volontiers Palfyn au célèbre Riolan. Duverney, reconnaît aussi que ce livre sera « le moyen « de faire naître aux jeunes gens le dé- « sir de savoir à fond la structure des « parties dont la connaissance est si « nécessaire pour opérer avec certitude « et discernement. » Presque tous font remarquer, après lecture, que l'impression de ce bon ouvrage sera utile à tous

ceux qui veulent apprendre l'anatomie. Il y a lieu de noter surtout l'appréciation d'Herman Boerhaave, dont la géniale puissance jetait tant d'éclat sur l'école hollandaise, et dont l'immense réputation remplissait l'Europe entière. Quant à l'université de Louvain, un des corps enseignants les plus en vue de l'époque, elle ne tarit pas d'éloges sur cet ouvrage, « sur l'élégante explication « des maladies chirurgicales, qui n'a été « traitée par aucun auteur, avec autant « de méthode et de précision. »

De toutes ces appréciations, il ressort que l'anatomiste gantois, qui avait saisi avec tant d'intelligence et expliqué si nettement les relations de l'anatomie avec la chirurgie, s'appliquait aussi avec une supériorité remarquable à faire valoir les avantages que la pratique était appelée à retirer de la connaissance de ces rapports. Dans ce but, il rédigea son cours public de chirurgie, et le fit imprimer à Leyde en 1710, plus tard à Amsterdam, à Leipzig et à Francfort, sous le titre de : *Traité des principales opérations chirurgicales*. Il s'attache à y mettre en valeur les améliorations et les perfectionnements qu'il préconisait dans son cours de chirurgie, et ses conseils étaient suivis par les chirurgiens les plus habiles de son temps, les Heister, les Ledran et les Samuel Cooper. On y trouve une description intéressante et détaillée des diverses hernies étranglées. Il donne même la figure et l'explication d'un instrument nouveau qui paraît être de son invention : c'est une sonde boutonnée, incurvée, avec un bistouri concave, caché dans les cannelures, mû par un ressort placé dans le manche. Dans la paracentèse, il détermine avec beaucoup de clarté le lieu d'élection de la ponction, qu'il pratique, non pas avec les lancettes habituelles, mais avec le trocart, au milieu d'une ligne qui va de l'ombilic à l'épine iliaque antérieure. C'est encore le procédé suivi actuellement.

On accordera une mention spéciale à la partie de ce livre réservée à la description des sutures, et surtout des sutures de l'intestin. Il donne d'excellentes raisons pour proscrire la suture du *pelletier*, dont ses prédécesseurs se seraient abstenus, dit-il, « s'ils avaient « mieux examiné la manière dont la réu- « nion de ces plaies s'opère. En effet, il « est inconstestable que les lèvres de « la plaie des intestins ne se réunissent « jamais entre elles, mais qu'elles se « soudent au péritoine, ou aux bords « de la plaie du ventre, ou à une autre « partie voisine. » Il s'élève justement contre la perforation alors en usage, dans le cas de tuméfaction ou de météorisme de l'intestin, fait un véritable précis particulier du sarcocèle, de l'hydrocèle, de la pierre, des fistules, de l'extraction des polypes et traite avec beaucoup de compétence les chapitres des amputations, des luxations et des fractures. Il s'étend aussi sur l'empyème; il indique les différentes sources de collections liquides, pus, sang, sérosité, et détermine le lieu d'élection pour l'ouverture « à la partie inférieure « et postérieure de la poitrine, entre la « seconde et la troisième fausse côte, à « partir d'en bas, et à environ quatre ou « cinq travers de doigt des apophyses « épineuses de la colonne vertébrale. » Il détaille encore la façon d'arrêter les hémorragies et d'extraire les corps étrangers; il donne son opinion sur le traitement du cancer du sein, en déconseille l'extirpation lorsqu'il est invétéré, adhérent aux muscles et se prolongeant jusque dans l'aisselle. Enfin, il regarde comme dangereuses les pâtes arsenicales et mercurielles qui peuvent occasionner la mort par empoisonnement.

On possède aussi du professeur gantois des notes concernant la cataracte, qui, pour lui, « consiste dans une altération « des propriétés physiques du cristallin; puis sa correspondance avec Woolhouse, l'oculiste de Jacques II d'Angleterre, le savant anglais qui n'admettait pas l'opacité du cristallin, signalée pour la première fois par Lasnier, comme cause de la cataracte, et défendue par le médecin tournaisien Brisseau.

Enfin, il traduisit en flamand l'ouvrage de Antoine (Maître Jean) et l'enrichit de nombreuses observations personnelles.

Palfyn est-il réellement l'inventeur du forceps?

La pratique des accouchements était alors presque nulle pour les chirurgiens et les barbiers; ils n'intervenaient que dans les cas graves, et surtout dans les enclavements du crâne. Les sages-femmes et les matrones les plus ignares se chargeaient seules de délivrer les parturientes, et le nombre des victimes devait être considérable.

Palfyn faisait les accouchements avec les « mains » et son instrument était employé par des célébrités. Heister écrit qu'il réussissait parfois à tirer des enfants dont la tête était fixe et immobile dans le passage, sans les blesser ou les déchirer. Dans sa publication, Palfyn raille les accoucheuses qui assuraient, avec l'autorité de leur expérience, que les os du pubis s'écartent pendant l'acte de la parturition. Là, il appelle l'attention sur les phases modificatrices de la matrice pendant la grossesse, et l'épaisseur des parois de cet organe, qu'il a mesurée pendant une opération césarienne, alors courante lorsque la lacération de l'enfant n'avait pas réussi par les crochets aigus; là encore, il écrit que les accouchements naturels n'ont guère besoin du secours d'un médecin, et qu'on n'est pas d'accord concernant la position la plus favorable, en obstétrique : la tête ou les pieds. Une idée d'ailleurs semble avoir dominé toute la vie de Palfyn, qui fit toujours preuve d'une grande fermeté d'âme dans les persécutions qu'il endura depuis le commencement de sa pratique : c'est l'amour de l'humanité, l'intense désir de lui être utile. Rien ne rebute le savant que l'étranger glorifiait hautement. C'est ainsi qu'il se rend à Paris, sous l'inspiration de cette idée généreuse : l'accoucheur sera le sauveur de la mère et de l'enfant; l'art ne doit pas borner son intervention à l'emploi de moyens désespérés.

Ceux-là, certes, sont des hommes marquants qui, à l'instar de Palfyn, fixent l'attention du monde entier sur leurs écrits, leur labeur et leurs découvertes, et entre ces vaillants et les intrigants que l'éclat des autres peut seul mettre en relief, on n'hésite pas quand il s'agit de priorité en matière d'innovation.

Non seulement Palfyn pratiquait l'art des accouchements, mais, comme nous l'avons vu, il s'attachait à déraciner les préjugés, à redresser les erreurs existantes, ce qui lui suggéra l'étude et l'analyse toute particulière des os du bassin dans son *Ostéologie* et plus tard la *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération*. Portant ses vues plus haut, comme le fait très justement remarquer le Dr Goffin, il a voulu fixer l'attention des savants sur ce que sa perspicacité lui avait fait apercevoir de défectueux dans la pratique obstétricale, *le plus difficile et le plus épineux des arts*, ainsi dénommé par lui-même. Il comprit que si l'on parvenait à enlever la tête du fœtus entre les deux mains, ou entre deux cuillères, sans nuisance pour la tête et pour la matrice, son extraction serait rendue plus simple et plus facile, et la sauvegarde de la mère plus assurée.

Ce fut cette simple conception — et nous ne voulons pas prétendre qu'il fût le seul et le premier à imaginer quelque instrument libérateur — qui devait renouveler la face de la science obstétricale. Les chirurgiens et les accoucheurs contemporains se servaient évidemment d'engins quelconques, mais ils opéraient en cachette, de crainte d'être surpris et de voir leur secret divulgué. Palfyn mit sa découverte au grand jour. Avant sa notification à l'Académie de Paris, il n'est nulle part question des « mains » et du « tire-tête », mais aussitôt après, plusieurs voix s'élèvent pour en réclamer la priorité. De toute façon, elles venaient trop tard. Il ne faut pas hésiter à dire, avec cette belle assurance de la plupart de ses historiographes : Palfyn est l'inventeur du forceps.

Voyons rapidement quelques-unes des contradictions les plus plausibles qui se sont érigées contre cette priorité légitimement accordée à notre savant.

Naturellement une question se pose : Comment se fait-il que Palfyn, dans ses travaux, n'ait fait aucune mention de

son incomparable découverte? D'après le judicieux auteur de *Jean Palfyn, sa vie et ses travaux*, qui contribua pour une large part à l'édification de sa statue, la découverte du forceps ne datant que de 1721, les écrits antérieurs sont hors cause, et on ne pourrait qu'incriminer la traduction française de l'*Anatomie chirurgicale*, qui fut publiée à Paris en 1726, et à laquelle Devaux collabora pendant plusieurs années.

Comme ils avaient sans doute encore présent à la mémoire le grave échec subi par le chirurgien anglais Hugues Chamberlen qui, de passage à Paris en 1670, avait échoué honteusement, après avoir vanté les mystérieuses pratiques qu'il possédait pour mener une dystocie à bonne fin, n'ont-ils pas cru, en omettant de parler de l'invention dans l'*Anatomie chirurgicale*, que, n'ayant pas fait ses preuves, elle serait de nature à engager leurs noms et celui des membres de l'Académie dont on allait solliciter la recommandation? On sait, en effet, que la découverte des « mains » fut accueillie avec peu d'empressement par les accoucheurs. On s'en défia, et il est aisé de se rendre compte que son imperfection amena dès le début de nombreuses difficultés d'application. Reiss établit qu'on ne commença à se servir du tire-tête qu'une dizaine d'années après sa publication. Palfyn n'avait-il pas, d'ailleurs, assez fait pour répandre la connaissance de son instrument, en le présentant à l'Académie de Paris, qui était alors, et pour notre pays, et pour l'Europe entière, le tribunal le plus réputé et le plus compétent?

Un chirurgien-barbier de la ville d'Ypres, nommé Gilles Le Doux, prétendit aussi l'avoir inventé, mais cette réclamation vient malheureusement après la visite de Palfyn à l'Académie de Paris. On ne trouve dans les annales de celle-ci aucune notification de la compétition de Le Doux, mais bien des louanges, qu'elle n'a jamais rétractées, à l'inventeur des « mains ». Pas de trace non plus dans les documents de l'université de Louvain ou du Collège médical de Gand. Il est à supposer que, si le chirurgien d'Ypres avait été réellement l'inventeur, il se serait adressé au corps professoral louvaniste ou à la corporation des chirurgiens gantois, pour demander justice, et il aurait ainsi protesté dans son pays, désireux de prouver la priorité de son instrument. Et Broeckx ajoute que, si la réclamation de Gilles Le Doux avait eu quelque fondement, la corporation gantoise se serait bien gardée de faire à son compatriote l'injustice de couler en bronze l'image du tire-tête, pour le placer comme un titre impérissable à la reconnaissance publique, sur le monument qu'elle éleva à la mémoire de Palfyn.

L'Angleterre tenta également d'enlever à Palfyn le mérite de son invention, pour l'attribuer à l'un de ses enfants, Hugues Chamberlen, chirurgien renommé dont il est fait mention dans les publications de l'époque.

Levret — un nom connu dans l'art obstétrical — qui regarde l'un des Chamberlen comme le correcteur de l'invention de Palfyn ou de Le Doux, aurait le premier, au dire de Dezeimeris, auteur français, écrit l'histoire du forceps, mais il objecte qu'il l'a écrite en *sens inverse de la vérité*. L'invention de Palfyn ne serait qu'une grossière imitation de celle de Chamberlen. Non seulement Levret n'est pas le premier historiographe du forceps, — nous possédons à ce sujet le témoignage de Heister, — mais Dezeimeris, qui suspecte amèrement l'honnête affirmation de Levret, oublie même la date de la découverte de Palfyn (1721), puisqu'il signale des auteurs anglais décrivant un forceps bien supérieur à celui de notre compatriote, mais dans des ouvrages datant de 1733 à 1735.

Les allégations légères de Dezeimeris demandaient donc un sérieux contrôle, et elles ne résistent pas à la réfutation victorieuse de Broeckx, le médecin d'Anvers, qui, en 1846, protesta contre les affirmations du bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris, et jeta un nouvel éclat sur les titres de Palfyn à la priorité de l'invention.

Il y eut aussi, en 1833, une publica-

tion de Rigby, constatant que l'on avait trouvé des forceps dans une vieille armoire d'une maison ayant appartenu, de 1683 à 1715, à des membres de la famille Chamberlen. Nous ne nous arrêterons pas à la pauvreté de pareils arguments; on n'a guère de peine à écarter de semblables adversaires. Quant aux Chamberlen, il est certain qu'ils employaient des moyens inconnus et mystérieux dans la pratique de leurs accouchements, ce qui leur valut une renommée qui avait franchi la Manche. En 1674, les Chamberlen se servaient évidemment d'instruments quelconques pour opérer en cas de dystocie. Pour preuve de cette déclaration, il y a l'assertion de Mauriceau, qui fit l'autopsie, à Paris, d'une femme que le chirurgien anglais avait en vain tenté de délivrer, après son intervention. « A l'autopsie, je trouvai, » écrit-il, « la matrice toute déchirée, et *percée « en différents endroits* par les instru- « ments dont ce médecin s'était servi « si aveuglément sans la conduite de sa main. » Il ne s'agit pas ici de version par les pieds. D'un autre côté, il est inconcevable qu'on puisse arriver au délabrement utérin, détaillé par Mauriceau, avec le forceps. Cette lacération et cette transforation s'expliqueraient mieux avec le levier. La matrice était *percée en différents endroits*. Peut-être pouvait-on, à la rigueur, accuser le crochet-mousse d'Ambroise Paré, qui se recourbait brusquement, dont la destination était de tirer la tête de l'enfant, lorsqu'elle était restée seule dans la matrice, et dont le bec, par conséquent, pouvait indifféremment s'enfoncer dans les parties privées de vie. N'est-ce pas le cas pour l'opérateur anglais? Si les Chamberlen étaient en possession d'un instrument libérateur, il nous semble pouvoir conclure des assertions de Mauriceau, qu'il ne devait avoir aucun rapport avec le forceps de Palfyn, et qu'il faut plutôt le considérer comme une arme terrible, et, à coup sûr, à double tranchant.

Le tire-tête, ou les « mains » de Palfyn, dont le dessin a été fourni par Heister et qui mesurait dix-huit pouces, — longueur calculée pour dépasser le détroit supérieur — était formé simplement, dit Rist, de deux branches terminées supérieurement par des cuillers (non fénêtrées) dont la concavité s'adapte à la tête du fœtus; il appliquait une branche après l'autre sur les côtés de la tête, et tirait ainsi le fœtus, sans blesser ce dernier ni la mère. Ces cuillers avaient vingt-et-un centimètres de long sur cinq de large.

Nous pensons que les Chamberlen se servaient tout bonnement des engins meurtriers alors en usage, et auxquels Palfyn s'était attaché à substituer un instrument qui pût aider à retirer un fœtus vivant du sein de la mère, *sans le blesser*. L'histoire nous enseigne que le Chamberlen qui vint à Paris, en 1670, avait des instruments, mais sans en donner la moindre description. Et nous ne concevons pas, à moins de manœuvres brutales et inintelligentes que réprouveraient des vétérinaires, comment, avec les *mains* de Palfyn, il serait possible de *percer* la matrice en plusieurs endroits. On peut prétendre que les chirurgiens anglais opéraient avec le levier ou avec des crochets, ou peut-être employaient-ils déjà la version, devenue si fréquente aujourd'hui?

S'ils n'ont pas droit à la priorité, ils semblent avoir les titres les plus sérieux au perfectionnement du tire-tête. C'est aussi l'opinion de Morand.

D'après Smelli, l'accoucheur anglais, ce fut Chapman qui, en 1735, donna une véritable description du forceps et de la manière de s'en servir. Or, son instrument, qui a porté le nom de « forceps de Chapman », était le même que celui des Chamberlen. Ils n'avaient fait que perfectionner les *mains* de Palfyn, dont on se servait depuis plusieurs années, dit Smellie, en France, en Allemagne et ailleurs. Heister, professeur à Altdorff et Helmstadt, savant éminent et honnête, n'hésitent pas à déclarer Palfyn le *premier* qui ait inventé le forceps. C'est à lui que l'on doit très probablement l'idée d'unir les deux branches par le moyen d'un axe mobile.

Il n'entre pas dans nos intentions de

nier qu'aux mêmes dates des savants différents aient pu avoir les mêmes idées, mener probablement les mêmes recherches, et aboutir ensemble peut-être aux mêmes moyens d'exécution; mais on ne peut, à notre avis, enlever honnêtement cette priorité à notre illustre compatriote. C'est aussi l'avis de Goffin.

Enfin, il faut voir Palfyn opérer lui-même, il faut connaître les détails de ses manœuvres exactement décrites, l'introduction des deux branches, l'une après l'autre, la préhension de la tête entre les « mains » — expression absolument neuve, due à Palfyn — les précédents mouvements de traction dirigés dans le sens des axes du bassin, pour n'avoir plus aucun doute sur la nouveauté et l'ingénieuse originalité de son invention.

Nous sommes heureux de payer ainsi notre modeste tribut d'hommage au savant estimable et désintéressé qui honora si grandement son pays. Ame noble et généreuse, bienveillante et affectueuse, ardente au travail, apte à supporter toutes les privations, Palfyn est mort pauvre, aux prises avec la nécessité qui semble le suivre et l'étreindre depuis sa naissance jusqu'au dernier moment de sa vie. Ce fut le 21 avril 1730. Il avait alors quatre-vingts ans et non soixante-dix-huit, comme le constatait erronément l'inscription, corrigée depuis, de l'église Saint-Jacques. On l'enterra à Gand, selon son désir, dans le coin des indigents, au cimetière de la dite église, du côté du marché au Fil.

Palfyn fut longtemps méconnu; c'était un de ces hommes qui, semant un grain pour la postérité, prennent un siècle pour le laisser mûrir. Il dormait depuis plus de cinquante ans, dans l'effacement des haines, des jalousies et des souvenirs, lorsque les médecins du Collège de Gand ravivèrent sa cendre délaissée, par une protestation énergique contre ceux qui voulaient attaquer sa renommée et lui érigèrent un cénotaphe, qui existe encore aujourd'hui, à l'église Saint-Jacques.

On y voit la figure du forceps avec cette inscription :

D. O. M.
ET PIIS MANIBUS JOANNIS PALFYN,
SCRIPTIS ANATOMICIS ET CHIRURGICIS PER EUROPAM
. . . [CLARI.
OBIIT DIE 21 APRILIS 1730, ÆTATIS SUÆ 80,
POSUIT COLLEGIUM MEDICUM GANDAVENSE 1783.

L'année suivante, le Collège des médecins gantois lui éleva un riche et superbe mausolée, œuvre d'art d'une grande impression, due à Ch. van Poucke. L'Académie royale de médecine de Belgique a fait graver son effigie dans son sceau, à côté de la rayonnante pléiade des Vésale, des Van Helmont, des Rega, des Verheyen et des Vander Spieghel. Sa place était au panthéon national, et son nom figure au livre d'or, à côté des Van Eyck, des Rubens, des Grétry, des Van Dyck, des Memling et de tant d'autres dont nul n'oserait contester l'éclat. Courtrai donna son nom à l'une de ses rues.

Les docteurs De Mersman et Goffin lui consacrèrent un vibrant hommage, très noblement ému, et c'est une des contributions les plus sincères à l'indéfectible gloire de notre savant. Pour populariser son souvenir parmi les masses, l'airain perpétua ses traits qui clament dans la nue bleue la solennelle protestation de ses concitoyens, et voici qu'aujourd'hui, pour éterniser cette réhabilitation et le prestige de sa renommée, s'élève sur l'une des places publiques de la vieille cité, la statue en bronze de son illustre fils, à jamais désigné de cette façon à l'affection des mères et des enfants dont il est le sauveur, à la reconnaissance de l'humanité dont il fut le bienfaiteur, à l'admiration du petit peuple belge qu'il a contribué, avec tant de célébrités artistiques et scientifiques, à mettre au rang des premières nations du monde.

Point d'esprit national, point de patrie sans le culte de la gloire :

Immortali genio Palfyni.

Dr Edmond Defferme

Eloy, *Dict. hist. de la médecine anc. et moderne.* — Moreri, *Grand dictionnaire historique.* — *Annales de la Société d'émulation de Courtrai.* — Hoefer, *Nouvelle biographie générale.* — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.* — De Feller, *Dict. historique.* — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Mauriceau, *Observations sur la grossesse et les ac-*

couchements. — Voisin, *Notice sur la vie et les travaux de Palfyn* (Gand). — Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge avant le* XIXe *siècle.* 2o *Notice sur l'invention du forceps. Un mot sur le forceps.* — Ant. Portal, *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie.* — Smelli, *Traité de la théorie et pratique des accouchements.* — Ant. Reiss, *Recherche historique sur le forceps.* — Burggraeve. *Etude sur André Vésale.* — De Mersman, *Album biographique des Belges célèbres.* — Dr Rommelaere, *Etudes sur J.-B. van Helmont.* — Regnard, *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* — Al. Goffin, *Jean Palfyn, sa vie et ses travaux.*

PALLANT (*Floris* **DE**), comte de Culembourg et baron de Witthem et de Weerde, né en 1547 et mort en 1598, fut l'un des plus ardents et des plus fermes soutiens de la révolte des Pays-Bas contre le régime espagnol. A l'âge de trois ans, il perdit son père Erard de Pallant, baron de Witthem, et, bientôt après, sa mère, une de Lalaing, devenue folle. A la suite de ce double malheur, sa tante Elisabeth de Pallant, comtesse de Lalaing-Hoogstraeten, émue de pitié, le prit avec elle et se chargea de son éducation. C'est ainsi que la prime jeunesse de notre personnage s'écoula tout entière en Belgique, tantôt à Hoogstraeten et tantôt à Bruxelles où la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, le prit en affection et l'admit au nombre de ses pages. Il ne démérita point; c'est pourquoi, à la veille de son départ pour l'Espagne, Charles-Quint consentit à ériger en sa faveur la terre de Culembourg en comté. Devenu ainsi grand seigneur, Floris de Pallant, dont la fortune était considérable, songea à s'établir à Bruxelles conformément à son rang. Il acheta le vaste hôtel du comte de Houtekerke, situé au coin du Petit Sablon et de la rue allant vers l'ancienne porte de Coudenberg, qui est aujourd'hui la rue des Petits Carmes. Ce fut dans les termes suivants que, le 20 juillet 1556, il en donna la nouvelle à son tuteur, Mr Léonard Herdinck, à Culembourg : « Me Leonhard. Vous pouvez « savoir que j'ay achapté puis nagaires « une mayson icy à Bruxelles appelé la « mayson de Gaesbeque pour douze mille « florins à vingt patars y compris le « capital de plusieurs rentes et arré- « rages ». Nous croyons qu'il convient de dire ici, qu'au XVIe siècle les immeubles, comme les hommes, portaient plusieurs noms. Notre personnage était un Pallant et ne voulait être appelé que Culembourg, et la maison qu'il achète avait pris le nom de Gaesbeek, parce que cette terre seigneuriale, voisine de Bruxelles et que chacun connaissait, appartenait depuis longtemps aux comtes de Hornes-Houtekerke, ses anciens propriétaires. Six mois avant son établissement à Bruxelles, sa bonne tante était morte à Culembourg; il s'y était rendu à cette occasion avec son cousin Antoine de Lalaing et de nombreux parents et amis, et, après de solennelles obsèques, il avait été procédé, le 18 décembre 1555, à son inauguration comme comte souverain. A cette époque, et plus tard jusqu'en 1562, notre jeune comte montra un grand zèle pour la religion catholique, zèle qui se refroidit bientôt à tel point que, le 6 mai 1566, les bons bourgeois et manants de sa bonne ville de Culembourg, lui adressèrent une magistrale protestation contre la liberté de conscience dont il voulait les gratifier, mais dont eux ne voulaient entendre parler à aucun prix. Cette protestation, peut-être unique dans son genre, plut à tel point à Cunerus Petri, curé de Saint-Pierre à Louvain et censeur de livres, qu'il l'annota et la publia en juin 1566 en forme de gazette, sous le titre de : *Nieuwe tydinghe van die van Culenborch geschiet inde May lestleden.* On y chercherait en vain une explication du changement de front de notre personnage. Celle-ci doit se trouver, selon nous, dans son mariage avec Elisabeth, comtesse de Manderscheid et dame de Blankenheim et de Schleiden. Ce qui nous a amené à le croire, c'est qu'à la même heure bon nombre de grands seigneurs des Pays-Bas sont poussés par leurs femmes dans la voie révolutionnaire. Anne de Saxe est princesse d'Orange; Marie de Nassau, sœur du Taciturne, est comtesse van den Berg ; Marie de Brimeu est duchesse de Croy et Eléonore de Montmorency comtesse de Lalaing. Il faut croire que la comtesse de Culembourg était la plus exaltée d'entre toutes, parce que son

mari est plus empressé qu'aucun à se compromettre. C'est le 2 novembre 1565, dans son hôtel à Bruxelles, que le pasteur huguenot François du Jon prêche pour la première fois devant une vingtaine de gentilshommes, tous de futurs signataires du Compromis des nobles. Cinq mois plus tard, l'hôtel Culembourg ouvre ses portes à deux battants aux gentilshommes confédérés appelés du fond de leur province, et, quelques jours plus tard, le 4 avril 1566, ils tiennent une assemblée dans laquelle ils décident que le lendemain, à midi, ils se rendront tous ensemble au palais de Bruxelles, pour remettre à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, une requête demandant, entre autres choses, la suppression des tribunaux d'inquisition. Les comtes de Culembourg et Van den Berg ne prirent point part à cette démarche, ayant été retenus à Bréda par le prince d'Orange ; mais le lendemain, étant arrivés de bonne heure à Bruxelles, ils obtinrent de leurs amis la faveur de marcher à la tête des confédérés qui devaient aller prendre la réponse écrite de la gouvernante à leur requête. Cette réponse ne satisfit point les seigneurs confédérés qui, en manière de protestation, se réunirent le 8 avril en un banquet donné à l'hôtel Culembourg. Le comte de Lalaing était le seul membre du Conseil d'Etat qui y assistât. De là un incident curieux. Les comtes d'Egmont et de Hornes, passant par le Petit Sablon pour se rendre au palais où le Conseil d'Etat était convoqué, se dirent que leur collègue le comte de Lalaing, qu'ils savaient se trouver à l'hôtel Culembourg, pourrait fort bien s'oublier en si joyeuse société, et ils se décidèrent à aller le chercher. A peine avaient-ils paru à l'entrée de la salle du festin, qu'on s'empressa autour d'eux aux cris de : Vive le Roi ! Vivent les Gueux ! Ils refusèrent de prendre place et se retirèrent presque aussitôt avec le comte de Lalaing. Quelques instants plus tard, la duchesse de Parme les félicitait de la correction de leur attitude, ne se doutant pas plus qu'eux-mêmes qu'ils avaient assisté à la première scène d'une révolution grandiose. Quand plus tard on s'en aperçut, on fit du banquet du 8 avril un chef d'accusation pour tous ceux qui y avaient pris part, et l'on jeta bas l'hôtel Culembourg où il avait eu lieu. On se vengeait sur un immeuble, qui n'en est pas moins resté historique, faute d'avoir pu s'emparer de son propriétaire. Florent de Pallant avait passé à l'étranger. Son sort est étrange ; il fit toujours plus que son devoir, et n'en a pas été mieux récompensé par ses contemporains que par la postérité. L'ardeur avec laquelle il poursuivait partout et toujours l'application de sa devise, qui était : *Libertas vita carior*, y avait sans doute une grande part. Sa carrière militaire fut courte mais brillante. En 1556 et 1557, il fit les glorieuses campagnes de France, sous les ordres du comte d'Egmont, à la tête de quatre-vingts chevau-légers levés, équipés et entretenus à ses frais. Quant à sa carrière diplomatique, elle fut compromise à ses débuts par des actes irréfléchis, par d'inutiles provocations. Ainsi, dans sa ville de Culembourg, où il avait permis, en 1562, qu'on brûlât un pauvre anabaptiste, il laissa en sa présence profaner et dépouiller de leurs richesses artistiques les églises, et poussa les choses, si l'on en croit une dénonciation du duc de Brunswick, jusqu'au point de donner à manger à son perroquet des hosties consacrées. Le fait rapporté à ses parents et alliés les poussèrent à dire qu'il était fou. Sa femme l'encourageait de sa présence dans ses expéditions iconoclastiques en Gueldre et en Outre-Meuse. Il est à l'assemblée des Gueux à Saint-Trond, puis à celle de Bréda où il se persuade que la cause de la Révolution est perdue. Il part de là le 15 mars 1567 pour son château de Weerde, au pays de Juliers, après avoir écrit à la duchesse de Parme qu'il s'est retiré de la ligue des Gueux. La réponse qu'il reçoit est une citation à comparaître à Bruxelles devant la justice du roi Philippe II. Loin d'obéir, Culembourg se rend à Cologne et y publie sa justification, dans laquelle il dit que la façon d'agir du duc d'Albe lui étant suffisamment connue, il lui refuse la satisfaction

de faire tomber sa tête. Ce pamphlet est introuvable aujourd'hui. L'historien hollandais Te Water se plaignait déjà au siècle dernier de n'avoir pu le consulter. Le prince d'Orange est toujours pour Culembourg son chef bien-aimé ; il correspond avec lui, lui verse tout l'argent qu'il peut ramasser et va le trouver à Dillenbourg et ailleurs. Ce dévouement reçoit sa récompense. On le charge de missions confidentielles, et, ce qui est autrement important et flatteur à ses yeux, d'amener la fédération des provinces révoltées des Pays-Bas. Ce qu'il a fait sous ce rapport est énorme et n'a pas été suffisamment célébré. Après cela, il prend un repos bien mérité. Van Meteren se trompe sans doute en disant qu'étant décédé à Culembourg le 19 septembre 1598, il ne fut inhumé dans la même ville que le 10 novembre suivant.

Ch. Rahlenbeck.

Voet van Oudheusden, *Historische beschryving van Culemborg* (Utrecht, 1783 ; in-8°). — Schotel, *Geschied- letter- en oudheidkundige uitspanning* (Utrecht, 1840 ; in-8°). — Te Water, *Historie van het verbond ende smeekschriften der nederl. Edelen* (Middelburg, 1796 ; 4 vol. in-8°). — De Gidts, *Mengelingen* (1846). — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (La Haye, 1841-1847). — Schuermans, *La colonne de Culembourg à Bruxelles* (Bruxelles, 1870 ; in-8°).

PALLANTIA (*Jeanne*), femme de lettres et poète latin, née en Flandre vers 1560 (appelée aussi *Anna* ou *Joanna Utenhovia*). Elle appartenait à une noble maison et était la nièce de Charles d'Utenhove, gentilhomme gantois fort érudit. Dès l'âge de douze ans, elle parlait et écrivait couramment les langues anciennes. Sa précocité fit l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent et notamment du fameux philologue François Modius : il la connut encore enfant, à Elberfeld et à Neuss, et lui envoya de Comburg, en 1583, des observations sur le texte des épîtres de Pline le jeune.

On trouvera un échantillon de son savoir-faire poétique dans les *Parerga poetica*, du médecin-poète Johannes Posthius de Wurzbourg (1580) et dans le *Symbolum* de Jacques Monawius (Gorlitz, 1595)

Alphonse Roersch.

Modius, *Novantiquæ lectiones* (Francfort, 1584), p. 50. — Id., *Poemata* (Wurzbourg, 1583), p. 45-46. — P. Melissus Schœdius, *Schediasmata poetica* (Francfort, 1574), p. 88. — Techener, *Bull. du bibliophile*, avril-juin 1855.

* **PALLAVICINI** (*Antoine*), cardinal du titre de sainte Praxède, à Rome, fut nommé évêque de Tournai en 1484 par le pape Innocent VIII, en vertu du droit que réclamait le Saint-Siège de pourvoir directement aux évêchés vacants. Natif de Gênes et déjà titulaire de plusieurs évêchés en Italie et en d'autres pays, il ne résida pas plus dans celui de Tournai que dans les autres, mais continua à habiter Rome, où il remplissait d'importantes fonctions à la cour pontificale. Parent du pape Innocent VIII, il fut chargé par lui, et plus tard par Alexandre VI et Jules II, de diverses missions politiques, qu'il remplit jusqu'à l'époque de sa mort, survenue en 1507. Son tombeau se voit en l'église de Sainte-Marie du peuple à Rome.

Pallavicini ne vint jamais dans son diocèse de Tournai, et il ne put même pas l'administrer de loin, car sa nomination ayant été contestée tant par le roi de France que par le duc de Bourgogne, qui tous deux prétendaient avoir le droit de présentation à l'évêché de Tournai, ceux-ci avaient désigné chacun un évêque qui fut sacré en cette qualité et se prétendit seul légitime possesseur du siège épiscopal. C'étaient Louis Pot, abbé de Saint-Laumer, à Blois, qui fut reconnu dans toute la partie française du diocèse, Tournai compris, et Pierre Kuick, moine bénédictin de Gand, abbé de Honnecourt, puis de Saint-Amand, nommé par le duc de Bourgogne et seul reconnu dans la partie flamande du diocèse. Le cardinal Pallavicini céda à ce dernier, en 1497, ses droits au siège épiscopal, mais en fait Kuick ne l'occupa point.

Le diocèse, divisé entre trois prétendants au titre d'évêque légitime, était dans un état déplorable et, comme si le désordre n'était pas déjà assez grand, un quatrième candidat, appuyé par les Gantois, vint encore augmenter la confusion. C'est seulement en 1505, après la mort ou le désistement des divers prétendants, que, sous Charles du Haut-

bois, reconnu évêque légitime et régulier par tous les intéressés, le diocèse de Tournai devait rentrer dans l'ordre et recouvrer le calme.

La *Biblioteca nacional*, de Madrid, possède un portrait du cardinal Pallavicini, représenté à genoux et en prière devant la scène de la Descente de Croix, figurée dans une grande et superbe miniature du missel confectionné pour ce prélat, qui a été évêque de Pampelune en même temps que de Tournai et de plusieurs autres sièges. Ce missel paraît avoir été confectionné en Italie par des miniaturistes du nord de ce pays.

E.-J. Soil.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*. — A. d'Herbomez, dans le *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XXV, p. 314.

PALMAERT (*François-Edouard-Eloy*), homme de guerre, fils d'Eloy et de Marie-Thérèse-Jeanne de Cockx, né à Anvers, le 31 mai 1809, décédé à Malines, le 12 avril 1876. D'une très honorable famille, il entra, après avoir reçu une bonne instruction, comme milicien de 1828, à la 14e division d'infanterie qu'il quitta le 28 août 1830, à la veille de la régénération de la Belgique. Chaud patriote, il prit part, comme volontaire, dès le 21 septembre 1830, aux combats qui furent livrés à Bruxelles et ses environs pour l'indépendance nationale. Sous-lieutenant et lieutenant par arrêtés du gouvernement provisoire des 10 et 31 octobre 1830, il devint capitaine au 2e régiment de chasseurs à pied, le 31 mai 1834, et passa à la 1re classe de ce grade, le 1er août 1843. Ses connaissances diverses l'appelèrent, le 25 décembre 1846, au commandement de l'école des enfants de troupe, aujourd'hui pupilles de l'armée. Il en fut l'organisateur et le premier chef; il remplit cette mission jusqu'au 5 avril 1848, date à laquelle il fut promu major. Il appartint successivement, en cette qualité, aux 10e, 5e, 7e, 2e et 1er de ligne.

Elevé au rang de lieutenant-colonel commandant de place de 2e classe, le 21 juin 1863, Palmaert fut attaché à l'état-major de la place de Gand, en devint le commandant le 14 octobre 1863, et promu colonel commandant de 1re classe, le 2 avril 1869, restant à Gand jusqu'à son admission à la pension, le 24 septembre de la même année. Palmaert, qui avait pris part aux campagnes de 1830, 31, 32, 33 et 39, avait eu l'occasion de prouver son tempérament militaire; il défendit avec éclat le poste de Roskam, dans la commune de Watervliet, contre des forces supérieures, et favorisa ainsi l'attaque qui eut lieu dans l'après-midi, le 2 août 1831, par le corps dont il faisait partie. Cette action lui valut, par la suite, la croix commémorative en 1856, celles de chevalier et d'officier de l'Ordre de Léopold respectivement en 1864 et 1869. Palmaert avait deux fils, dont l'un devint major d'infanterie; l'autre, sous-lieutenant du 7e de ligne, fit partie du corps expéditionnaire au Mexique, et fut tué au combat de Tacambaro, le 11 avril 1865.

Général Frédéric Bernaert.

L'Annuaire militaire. — La matricule des officiers. — Documents communiqués.

PALMERS (*Guillaume-Jean-Charles-Hubert*), écrivain flamand, naquit à Heinsberg (Prusse occidentale), le 18 février 1811, et mourut à Jette Saint-Pierre, le 14 avril 1881. Son père, qui descendait d'une famille considérable de Hasselt, était industriel et possédait une fabrique à Heinsberg. Mais les guerres de Napoléon ruinèrent le pays; le père Palmers dut renoncer aux affaires et perdit tout son bien. Comme il était ancien *primus* de Louvain et excellent latiniste, il lui resta la ressource de l'enseignement. Aussi ouvrit-il une école à Heerlen (Limbourg hollandais). Son fils Guillaume était l'aîné de quatre enfants. Elevé avec soin, il étudia successivement à Maestricht, Liége et Bruges et succéda à son père dans ses fonctions de maître d'école. Mais bientôt, fatigué de la vie villageoise, il quitta Heerlen pour se rendre à Bruxelles, où il devint comptable d'une société minière et où il se maria pour la seconde fois. En 1861,

il était commis à la *Société des verreries nationales*.

Pendant ses heures de loisir, il s'occupa de littérature et traduisit, en néerlandais, plusieurs œuvres littéraires de l'étranger. Il collabora à des publications périodiques telles que le *Nederduitsch letterkundig Jaerboekje*, les *Werken van het Nederduitsch Taelverbond* (1854) et les *Tablettes des littérateurs belges*.

A l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement au trône du roi Léopold Ier, Palmers composa un poème (qu'il édita plus tard) et le présenta au concours institué à cette occasion. Il n'obtint pas le prix, parce que, dit-il dans l'introduction à cette pièce, il avait écrit son poème en hexamètres, mesure peu employée alors dans la poésie flamande. Quoi qu'il en soit, on rencontre parmi ces hexamètres de fort bons vers et l'on peut dire que Palmers, sans être un écrivain même de second rang, connaissait sa langue comme peu de littérateurs flamands la connaissaient à cette époque, où l'enseignement du néerlandais était presque nul dans nos écoles publiques.

Ses œuvres principales sont :

1. *De Landverhuizer, vertelling van Gustaef Nieritz. Uit het Hoogduitsch vertaeld.* Bruxelles, H. Dehou, 1852; in-18, 74 p. — 2. *De Kunstenaers, blijspel in één bedryf, naer het Zweedsch vry gevolgd, met byvoeging van zang* 2e édit. Bruxelles, Dehou, 1853; in-18, 48 p. (représenté pour la première fois à Bruxelles par la Société *De Wyngaerd*, le 10 février 1851). — 3. *Het soldatenleven in Vredestijd, door F. W. Hacklander naer het Hoogduitsch.* Gand, Hoste, 1854; 2 vol. in-8o de 135 et 153 p. — 4. *De vijf-en-twintigste verjaerdag der inhuldiging van Zyne Majesteit Leopold den* 1sten, *Koning der Belgen.* Bruxelles, Samuel, 1856; in-8o, 15 p.

Léon Goemans.

Ida von Düringsfeld, *Das geistige Leben der Vlämingen.* — Frederiks et Vanden Branden, *Biogr. woordenboek.* — *Bibliographie nationale.* t. III.

PALUDANUS (*Arnould*), écrivain ecclésiastique, né à Liége vers la fin du XVIe siècle, mort apparemment dans la seconde moitié du XVIIe. On possède peu de renseignements sur la vie de ce personnage qui appartenait à l'ordre des Frères mineurs de l'Observance. On sait seulement qu'il fut provincial de son ordre, en Flandre, et qu'il avait été auparavant lecteur et professeur en théologie. Il a publié un ouvrage ayant pour titre : *Tractatus de Foro animæ id est de potestate quam habent sacerdotes confessarii, tam regulares, quam sæculares, juxta Conc. Tridentini formam legitime approbati*, etc. Liége, J. van Milst, 1636; in-18

Fréd. Alvin.

Valère André, *Bibl. belg.*, p. 85. — Foppens, *Bibl. belg.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — X. de Theux, *Bibliogr. liégeoise.*

PALUDANUS (*Barbe*), ou VANDEN BROECK, graveur au burin, née à Anvers en 1558, du mariage de Crispin et de Barbe de Bruyn. On peut croire qu'elle eut pour premier maître son père, peintre réputé (voir ci-après), et, plus spécialement pour la gravure, son aïeul Abraham de Bruyn, représentant non moins notable de cet art. Elle-même s'y distingua de façon peu ordinaire parmi les artistes de son sexe. Le *Jugement dernier*, la *Prise de Carthage*, la *Continence de Scipion*, d'après Crispin Vanden Broeck, sont traités d'un burin souple et coloré. Observons, en passant, que la date de 1608, qu'on peut lire sur une enseigne romaine, dans le dernier de ces sujets, n'y figure qu'au deuxième état, paru bien des années après sa production. Il y a moins de bien à dire d'une estampe des *Eléments*, dont le dessinateur nous est inconnu. En 1581, Barbe devint l'épouse du peintre Daniel Vanden Queeckborn, qu'elle suivit en Hollande, après la reddition d'Anvers, en 1585. Ce fut là que naquit et se forma son fils, Crispin, le second, graveur du plus sérieux mérite. Barbe finit ses jours en Hollande, probablement à La Haye, où son mari fut peintre de Maurice de Nassau. L'année de sa mort nous est inconnue.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 293. — Sources personnelles.

PALUDANUS (*Crispin*), ou VANDEN BROECK, peintre, dessinateur et architecte, originaire de Malines, dont la date de naissance, fixée à 1530 par Mr Emmanuel Neefs, a été, par Mr Van den Branden, avancée de six ans; il aurait donc vu le jour en 1524. C'est erronément encore que l'historien, d'ailleurs si méritant, de la peinture malinoise, le fait mourir en 1601, et à tort aussi que Van Mander, lequel au surplus déclare n'avoir pu être renseigné de première source, le montre achevant sa carrière en Hollande. Des pièces retrouvées par Mr Vanden Branden tendent, au contraire, à établir que Van den Broeck finit ses jours à Anvers en 1591. Elève de Frans Floris, admis à la franchise en 1555, par la gilde de Saint-Luc, il n'avait point tardé à prendre pour femme la fille du graveur Abraham de Bruyn, l'interprète frequent de ses dessins. Bourgeois d'Anvers à dater de 1559, il occupa, dans cette ville, une situation importante. Chargé, à la mort de Floris, de terminer les œuvres de ce peintre, associé aux entreprises de Plantin, il concourut par un nombre considérable de planches à l'illustration des beaux livres de ce fameux typographe. De son crayon procèdent une bonne partie des planches des *Sacrarum antiquitatum monumenta* de Louis Hillessemius (1567), des *Humanæ salutis monumenta* d'Arias Montanus (1571), de la Bible latine de 1583. Il dessina le frontispice du grand ouvrage de Guichardin sur les Pays-Bas. Au lendemain de la Furie espagnole (1576), il marqua le souvenir de ce cruel événement par une estampe curieuse où la Patience et la Misère sont vues assises sur des monceaux de ruines; au fond, l'Hôtel de ville d'Anvers en flammes. « Bon compositeur, habile en « l'art de peindre de grandes figures » (Van Mander), il prit une part active aux travaux de décoration de la ville à l'occasion de l'entrée du duc d'Alençon, François, fils de France, en 1582. Cette même année il fut, conjointement avec Michel Coxcie, chargé, par la municipalité, de l'exécution d'une toile destinée au Palais municipal; cinq cents livres d'Artois lui furent comptées de ce chef. Ayant quitté la ville au moment de sa reddition au prince de Parme, en 1585, il fut, comme les autres fugitifs, sommé de réintégrer ses pénates, sous peine de confiscation de ses biens. De Middelbourg, où il se trouvait alors, il envoya la promesse de rentrer sitôt après l'exécution de travaux en cours, lesquels, disait-il, avaient motivé sa présence dans la ville zélandaise; la promesse fut tenue. Comme peintre, Vanden Broeck n'est connu que par un petit nombre de créations. La plus importante, aussi la plus intéressante, une *Sainte Famille*, en figures de grandeur naturelle, est au Musée de Madrid. La composition, de six personnages, est signée. Le Musée de Bruxelles possède de son pinceau un *Jugement dernier*, daté de 1560; celui d'Anvers, un sujet similaire avec le millésime de 1571; il a été reproduit en gravure par Barbe, fille aînée du peintre (voir ci-dessus). Un troisième *Jugement dernier* se trouve au Musée d'Arras. Ces compositions, peuplées de petites figures, ont pour point de départ la célèbre fresque de Michel-Ange et trahissent l'influence de l'enseignement de Frans Floris. Paludanus, sans avoir séjourné en Italie, compte parmi les Romanistes. Il décora même des figures de saint Pierre et de saint Paul l'armoire aux archives de cette confraternité. L'*Adoration des mages*, exposée sous le nom du peintre au Musée de Vienne, ne peut être acceptée qu'avec réserve; c'est une copie d'après un Bernard van Orley du Musée d'Anvers. Les compositions de Crispin — c'est ainsi qu'il signe d'ordinaire — attestent une remarquable richesse d'imagination, servie par un talent très sûr de mise en scène. Les compositions de la *Prise de Carthage* et de la *Continence de Scipion*, connues par les estampes de Barbe, échappent à la banalité, chose rare pour les produits de l'abondante imagerie de l'époque. Hondius a donné place, dans le *Theatrum honoris*, au portrait de Vanden Broeck.

Crispin fit souche d'artistes. Sa fille aînée Barbe, graveur d'incontestable

talent, épousa, en 1581, le peintre Chrétien Vanden Queeckborn, deuxième du nom; après 1585, elle suivit son mari en Hollande, où naquit son fils Crispin, graveur dont les productions sont recherchées. Isabelle, la seconde, devint, en 1587, la femme de Jean de Vos et fut la mère du fameux portraitiste, émule de Van Dyck, Corneille de Vos et du peintre d'animaux Paul de Vos, enfin la belle mère de l'illustre Snyders.

Henri Hymans.

Max Rooses, *Christophe Plantin, imprimeur Anversois* (1883), p. 264-266. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 322-326. - Sources personnelles.

PALUDANUS (*François*), ou VANDEN BROECK, écrivain ecclésiastique, naquit à Anvers dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle et y mourut en 1631. Il fut de bonne heure profès dans l'Observance de saint François et remplit avec zèle beaucoup d'offices de l'ordre. En 1618, nous le trouvons comme gardien du couvent des Frères mineurs, à Saint-Trond; en 1615, dans cette même qualité, à Louvain. Il occupa ensuite les mêmes fonctions à Bruxelles, puis fut élu Provincial de l'ordre. Il achevait à peine son triennat quand il mourut.

Voici les ouvrages que l'on connaît de lui :

1. *De Vonckxkens der Goddelycker liefden by maniere van Ghebedt uyt het franchois in Duytsche overgheset.* Anvers, Jér. Verdussen, 1613; in-12. — 2. *Het leven van den H. Joseph, Bruydeghom onzer lieven Vrouwe; ghemaect eerst int spaensche door den seer Eerweerdighen Pater F. Andreas a Soto, minderbroeder, biechtvader van de Alderdoorluchtichste Infante van Spangien, ende int duytsche overgheset.* Bruxelles, Jean Mommaert, 1615; in-12. — 2^e^ édit., ibid., 1628. — 3. *Handtboexken der broederschap van de Coorde van Sinte-Franciscus.* Louvain, Jean Maes, 1616; in-8°. — 4. *Leven van de H. Elizabeth van Portugael.* — 4. *Schema seu speculum figuris expressum, quo Beatæ Joannæ Valesiæ, Francorum aliquando Reginæ, Ducissæ Bituricensis, Ordinis B. Virginis Annuntiatæ Fundatricis, progenies ostenditur, ex antiqua Valesiorum et Galliæ Regum stemmate, ejusque cum potentissimis orbis Imperatoribus, Regibus, Principibus cognatio et affinitas* (Tableau généalogique de sainte Jeanne de Valois, cité par Sanderus dans sa *Chorographia sacra conventuum fratrum minorum.*) — 5. *Relatio ad Regem Hispaniarum super conversione Novi Mexici.*

Léon Goemans.

S. Dirks, *Histoire des Frères mineurs*, p. 151.

PALUDANUS (*Guillaume*), alias VAN DEN BROECK ou VAN DEN POEL, sculpteur malinois, figure en ces termes dans les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc à Anvers, publiés par Rombouts et Van Lérius, lors de son admission comme franc-maître en 1557 : « Gilliame van den « Broeck, beeltsneder, alias Paludanus. » Les mêmes auteurs ajoutent en note : « Guillaume van den Broecke, fils de « Henri, né à Malines, sculpteur, fut « reçu bourgeois de cette ville (Anvers), « le vendredi 15 décembre 1559. *Item*, « payé à maître Guillaume de Palude, « pour avoir sculpté les trois statues « placées au-dessus de la poutre du cru- « cifix, non compris la pierre, XV livres « (Compte de l'eglise Notre-Dame de la « Noël, 1566 1567). Guillaume van den « Broecke, alias Paludanus, se bâtit, en « 1567, dans la rue du Canal, nommée « plus tard rue Rubens, une maison à « l'enseigne de la *Charité*, section 3, « n° 1447. Cette maison fut démolie « en 1832, comme il résulte des : Ins- « criptions funéraires et monumentales « de la province d'Anvers. Edifices pu- « blics, p. 40 ».

C'est tout ce que l'on sait des travaux de cet artiste durant son séjour aux Pays-Bas. D'après sa pierre tumulaire, il mourut le 2 mars 1579, et fut inhumé, à l'âge de cinquante ans environ, dans l'église Saint-Jacques d'Anvers; il en resulterait que sa date de naissance remonterait vers 1529. Guichardin en parle avec éloge comme « tailleur et studieux et dili- « gent ».

Son épitaphe dans l'église Saint-Jacques d'Anvers portait :

MERCT
WIE RUST HIER DOOR DE DOOT SUBIECT?
T'IS GUILLIAM PALUDANUS BELDSNYDER GHEPRESEN
INT LEVEN OUWT ONTRENT L JAEREN PERFECT.
STERFF DEN II MEERT SOO ELC MAG LESEN
GOD WIL DOOR CHRISTUM SYN SALICHEIT WESEN
MDLXXIX.

Guillaume Paludanus voyagea en Italie et puis en Espagne où on l'appelait Guillermo Paludano. Il exécuta de 1571 à 1573, pour l'ancien monastère de San Leonardo, à Alba de Tormes (province de Leon), une *reja*, cloison, grillage ou balustrade, et, en 1572, une *cabeca*, tête sculptée (buste), en marbre.

Edmond Marchal.

Les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc à Anvers, publiés par Rombouts et van Lerius. — Baert, *Mémoire*, etc. — Emm. Neefs *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfévrerie belges*.

PALUDANUS (*Henri*) ou PALIDAM, PALLUDE, POLLIDANO, POLLIDAMI, ARRIGO et ENRICO FIAMMINGO, VANDEN BROECK, peintre, selon toute apparence frère aîné de Crispin (voir plus haut), né à Malines en 1522, mort à Rome en 1600. Guichardin le range parmi les Malinois et, avec Crispin, entre les élèves de Frans Floris : « Encore jeune « d'âge, mais de grand et subtil esprit; « se tint un temps à la suite du duc de « Florence, où ayant fait bon essay de « sa valeur, s'en alla à Rome ». Nos recherches confirment l'assertion. Elles font sortir de l'oubli un représentant notable de l'école flamande à l'étranger, à ce point confondu avec les maîtres italiens que son souvenir paraît s'être totalement perdu dans son pays d'origine. Non inscrit parmi les affiliés à la gilde de Saint-Luc, à Anvers; non représenté par ses œuvres dans les églises flamandes, il a dû, de bonne heure, franchir les Alpes, bien qu'en réalité la plus ancienne de ses toiles, à Saint-François, à Pérouse, soit datée de 1564. Elle est signée *Henricus Malinis*. « Fiammingo « ne se rencontre sous aucun de ses noms parmi les artistes néerlandais dont Bertolotti releva la trace dans les archives romaines. Ce ne fut que très postérieurement à la publication de son précieux ouvrage que le hasard d'une recherche lui mit entre les mains un document relatif au séjour de « Pallude « à Rome. Il s'agit d'un contrat par lequel, au mois de janvier 1579, Enrico s'engage envers Gondisalvo Alberus, noble romain, à exécuter diverses peintures à l'huile pour l'église de Sainte-Marie des Anges, aux thermes de Dioclétien, travail à livrer pour le mois de juillet de l'année suivante. Sous le nom d'Arrigo Fiammingo, Baglione s'occupe assez longuement de notre artiste, « *pittor brave e di gran nome* ». Il arriva à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII (1572-1585), ne possédant, dit cet auteur, qu'un léger bagage artistique, mais, très appliqué à l'étude, ne tarda pas à devenir un maître accompli. Pour l'église de Notre-Dame des Anges, aux thermes de Dioclétien, il fut chargé de peindre sur la voûte de la première chapelle de gauche le *Christ chez le Pharisien*, avec la Madeleine et de nombreux personnages; le *Christ apparaissant à la Madeleine*, l'un et l'autre sujets très bien traités. Dans la dernière chapelle, à gauche, *Saint-Michel vainqueur des démons*, le tout à l'huile, « dans « une belle manière italienne ».

Van den Broeck se vit bientôt appelé à l'honneur de concourir à la décoration du Vatican. Dans la chapelle Sixtine, à droite en entrant, il peignit la *Résurrection*, et, sous le pontificat de Sixte-Quint, une fresque de dimensions considérables, dans la bibliothèque, où elle occupe un panneau entier. C'est un *Concile* avec de nombreux cardinaux de grandeur naturelle, « de fort bon goût « et d'un excellent fini « (Baglione). L'œuvre est, en effet, très importante et la Belgique peut la revendiquer avec quelque fierté.

A la chapelle Siste, sur l'Esquilin, au-dessus de la statue du pape Pie IV, à droite de la fenêtre, Van den Broeck peignit les figures d'*Aminadab* et de *Naason*, et au-dessus de la statue de saint Pierre martyr, *Erson* et *Aram*. Ces personnages de l'ancien Testament sont représentés plus grands que nature. A l'église du Campo Santo, la *Fuite en*

Egypte et un *Saint-Charles*, tous deux à fresque; enfin, à Saint-Laurent *in Lucina*, l'autel de la chapelle du Baptistère est de Van den Broeck et représente la *Vierge sur le Croissant*, environnée d'anges; dans le bas, les figures agenouillées de saint Laurent, saint François et saint Jérôme. Baglione qualifie cette peinture d'excellente.

Dans les galeries publiques italiennes, nous ne trouvons à signaler d'Henri Paludanus que l'unique tableau du Musée de Naples : un *Saint moine en prière*, figure à mi-corps, de grandeur naturelle. Les caractères de l'école flamande du XVIe siècle y persistent visiblement.

Nonobstant son incessant labeur, notre compatriote mourut dans une situation voisine de l'indigence, sous le pontificat de Clément VIII (1592-1605), à l'âge de 78 ans. Ce fut, dit M. Nagler, en 1600.

Henri Hymans.

L. Guicciardini, *Description de tous les Pays-Bas* (Anvers, 1582), p. 103. — Baglione, *Le vite de' Pittori, scultori, architecti ed intagliatori del pontificato di Gregorio XIV del* 1572 *fino a tempi di Papa Urbano VIII del* 1642 (Naples, 1733). — Bertolotti, *Artisti Bolognesi Ferraresi ed alcuni altri del gia stato pontificio in Roma nei secoli XV, XVI e XVII* (Bologne, 1885).

PALUDANUS (*Henri*), Des Marêts, Van den Poel, Van den Broeck, ou encore, selon Paquot, Von dem Broich (qui fut sans doute le nom de Paludanus pendant son séjour en Allemagne), écrivain ecclésiastique, naquit dans la ville ou du moins dans le pays de Liége vers 1570. La date et le lieu de sa mort ne nous sont pas connus. Quand il eut achevé son cours d'humanités, il résolut d'embrasser la vie religieuse, reçut (apparemment à Liége) l'habit de récollet, et fit sa profession entre les mains du P. Matthias Sylvius, le gardien du couvent de Liége. Piron prétend à tort qu'il a prêché pendant douze ans au couvent de Liége. Ce biographe a mal lu Paquot et attribue à Paludanus ce que l'auteur des *Mémoires* dit de Matthias Sylvius.

Cette même année, le P. Paludanus était lecteur en théologie au couvent de Brühl dans l'archevêché de Cologne, où ses supérieurs l'avaient envoyé au moins dès l'année précédente. Il publia une traduction latine des sermons du franciscain espagnol Diégo de la Véga, dont les œuvres oratoires eurent beaucoup de vogue à cette époque. Voici les titres des ouvrages que nous conservons de lui :

1. *R. P. F. Didaci de la Vega, ordinis S. Francisci, S. Theol. Lectoris, Conciones et Exercitia pia super Evangelia Dominicalia totius anni. Tomus primus, ab Adventu Domini usque ad Festum Pentecostes. Opus novum... in Latinum conversum.* Cologne, H. Crithius, 1610; in-8°, 731 p. sans les tables. Avec une dédicace datée du couvent de Brühl, le 16 septembre 1609, et adressée au prince Ferdinand de Bavière, coadjuteur de l'archevêché de Cologne et de l'évêché de Liége, qui avait fait beaucoup de bien a ce couvent. — 2. *Tomus secundus, à Festo Pentecostes usque ad adventum Domini.* Ibid. id. 1610; in-12, 710 p. Dédié au P. Jean de Negen, commissaire général des Récollets pour les provinces Belgiques et négociateur de la trêve entre les Provinces-Unies et l'Espagne. — 3. *Item,* deuxième édition. Ibid. id. 1612. — *R. P. F. Didaci de la Vega, Tolelani, ordinis S. Francisci de Observantia S. Theol. lectoris, Paradisus Gloriæ sanctorum, eorumque triumphus Conciones et exercitia pia super festa totius anni. Opus novum, multiplici eruditione refertum, in quo de eximiis sanctorum meritis luculenter agitur... in latinum conversum.* Cologne, chez H. Crithius, 1610; in-8°, 986 p. Quelques exemplaires portent 1612. Cet ouvrage est dédié au P. Matthias Sylvius, par une lettre datée de Liége en 1610. Il avait déjà paru en français, et c'est peut-être sur cette version que le P. Paludanus nous l'a donné en latin.

Léon Goemans.

Paquot, *Mémoires*, t. IX. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'Observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas. — Nouvelle biographie générale de Didot.* — Valere André, *Bibl. belg.* — Foppens, *Bibl. belg.* — Sweertius, *Athenæ.* — Piron, *Mannen en vrouwen uit België.*

PALUDANUS (*Jean*) ou DESMARAIS (DESMAREZ), professeur à l'université de Louvain, né à Cassel (France), décédé à Louvain le 10 février 1525. Il n'est connu que sous la forme latine de son nom, auquel il ajouta fréquemment l'épithète de *Cassilitensis*. Il faut se garder de confondre ce personnage avec ses nombreux homonymes et surtout avec Jean Paludanus ou Desmarez, qui fut presque son contemporain et naquit à Tournai (*Nervius*).

Elevé à la dignité de *rhetor publicus* ou professeur public de rhétorique, Paludanus de Cassel exerça cette fonction pendant de longues années. C'était une position des plus considérables, à laquelle était attachée une prébende de chanoine de Saint-Pierre : son titulaire n'était astreint qu'à des conférences faites les dimanches et jours fériés devant un nombreux auditoire. Lambert Hortensius qui l'entendit dans sa vieillesse expliquer les livres de rhétorique *ad Herennium* le considérait comme le Nestor de la faculté ; le 23 décembre 1504, il fut investi de la charge de *dictator*, ou rédacteur des lettres officielles, écrites au nom de l'université et la conserva jusqu'à sa mort. Le 4 mars 1525, le magistrat de Louvain et la Faculté des Arts attribuèrent sa succession à Adrien Barlandus, son ancien élève.

Paludanus fut en relations intimes et suivies avec Morus et Erasme, et c'est ce qui fit passer son nom à la postérité. Quand l'illustre homme d'état anglais envoya le manuscrit de l'*Utopie* à Pierre Gillis, en le priant de le faire paraître en Belgique, celui-ci s'empressa de le communiquer au professeur de Louvain. Il intervint activement dans sa publication ; la lettre qu il écrivit le 1er décembre 1516 à Pierre Gillis à cette occasion et qui a été insérée au commencement du volume en fait foi. Nous avons trois lettres d'Erasme à Paludanus ; elles datent de 1504, 1506 et 1517. Dans la première, le célèbre écrivain dédie à son ami son Panégyrique de Philippe le Beau ; dans la troisième, il lui envoie l'épitaphe de Jacques de Croy, évêque de Cambrai. Ces épîtres témoignent d'une haute estime et respirent une vive amitié. A différentes reprises, Erasme jouit chez son correspondant de la plus cordiale hospitalité. Ce fut au cours d'une de ces visites que Paludanus l'engagea — et il faisait en cela preuve d'un jugement accompli — *exacto judicio* — à se mettre à l'étude du grec. Tout ce que nous savons de Paludanus nous indique, d'ailleurs, que cet homme éminent avait parfaitement conscience des grands intérêts scientifiques qui étaient en jeu à son époque.

Alphonse Roersch.

Valère André, *Fasti Academici*, p. 50 et 247. — Érasme, *Epistolæ* (Londres, 1642), col. 194, 1717, 1778-1782. — Thomas Morus, *Utopia*, publiée par Michels et Ziegler (Berlin, 1895). — De Reiffenberg, *IVe mémoire*, p. 79-80. — F. Nève, *Mém. hist. et litt. sur le Collège des Trois-Langues*, p. 130. — Le même, *La Renaissance des lettres*, p. 49, 74, 132. — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, vo Adr. Barlandus.

PALUDANUS (*Jean*), ou DESMAREZ, maître d'école, né à Tournai (*Nervius*), mort probablement à Mons vers 1586. Il enseigna successivement à Gand, à Tournai et à Mons. Il devint recteur du collège d'Houdain en cette ville, en 1564, à la mort de Jean Loquet. On a de lui : *Dictionariolum Rerum Maxime Vulgarium In Communem Puerorum Vsum, Ex optimis quibusque autoribus cõgestum, cum Flandrica et Gallica interpretatione.* (Gand, Josse Lambrecht, 1544, in-4o ; réimprimé en 1561 chez Gérard van Salenson). Dans la préface datée de Gand, *è nostro musæo*, 1544, *calendis Maij*, l'auteur dit qu'il est le premier à publier un lexique latin-français-flamand. « Ce dictionnaire », dit Mr Ferd. Vander Haeghen, « ressemble beaucoup « aux vocabulaires en trois ou quatre « langues, qu'on publie de nos jours à « l'usage des voyageurs; il est divisé par « chapitres dont le premier traite de « Dieu et des choses divines; le second du « temps; plus loin, nous trouvons des « chapitres sur les végétaux, les minéraux, les vêtements, les boissons, les « arts libéraux, les monnaies, etc. »

Sweertius, Valère André et Foppens mentionnent un autre ouvrage de Paludanus, malheureusement perdu : *Sententiæ Elegantiores ex Isocrate collectæ*

(Gand, Josse Lambrecht, 1551). Peut-être aussi écrivit-il un Donat et faut-il voir en lui l'auteur des *Leges Morales, cum aliquot dialogis puerilibus*, qui parurent chez Lambrecht en 1545 (16 ff. in-8°). Il s'adonna aussi à la poésie latine, comme le témoignent quelques pièces insérées dans les *Catonis Disticha* de Crucius (Gand, 1546) et dans les *Fleurs morales et sentences préceptives* de Jean Bosquet (Mons, 1581).

Alphonse Roersch.

Valère André, 2e éd., p. 548. — Sweertius, p. 459. — Foppens, p. 709. — F.-F.-J. Lecouvet, *Messager des sciences historiques*, 1858, p. 23-27. — F. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise*, t. I, *passim*.

PALUDANUS (*Jean*), ou VANDEN BROECK, théologien, écrivain ecclésiastique, né à Malines, le 10 juin 1565, mort à Louvain, le 20 février 1630. Il ne faut pas le confondre avec les deux Jean Paludanus qui précèdent. Sorti septième du Collège du Faucon à l'université de Louvain, en 1585 ou 1587, Jean Paludanus enseigna pendant un certain nombre d'années l'éloquence dans ce même collège. Puis il devint successivement curé de l'église Sainte-Gertrude à Louvain, de l'église Notre-Dame à Malines et de l'église des SS. Pierre et Paul dans la même ville. Il occupa cette dernière fonction aux environs de 1602, année dans laquelle il fut promu, le 21 mai, docteur en théologie à l'université de Louvain. Le 30 septembre 1605, il y devint professeur et régent de la Faculté de théologie. Il enseigna la théologie comme professeur ordinaire et l'Ecriture sainte comme professeur du Collège du Roi et succéda à Jacques Jansonius ou à Jacques Stapletonus dans une des deux chaires créées en 1546 par Charles-Quint. Il eut lui-même comme successeur le célèbre Corneille Jansenius. Paludanus fut par deux fois appelé aux fonctions de recteur de l'université de Louvain : la première fois, en février 1607, il fut présenté par la Faculté de médecine — il cumula alors le rectorat avec la charge de plébain du chapitre de Saint-Pierre, à Louvain; la seconde fois, en août 1615, il fut présenté par la Faculté de théologie.

Devenu curé et chanoine de Saint-Pierre, il occupa cette charge pendant vingt ans. On lui confia enfin l'archiprêtrise du district de Louvain qu'il occupa jusqu'à sa mort. Son corps fut déposé, selon le désir qu'il en avait exprimé, devant l'autel de l'église de l'hôpital de Louvain, dont les religieuses l'avaient eu jadis pour directeur.

Une épitaphe y vantait ses vertus de prêtre et ses talents de professeur, d'orateur et d'écrivain :

Optime de Ecclesia scholaque meritus
..... Ecclesiastes voce facundus
ac stylo disertus.

Et selon Foppens, en effet, ses sermons sur les mystères de la foi et surtout sur les Pères de l'Eglise avaient une grande valeur. Il écrivit, en outre, plusieurs ouvrages de piété et de controverse qui eurent beaucoup de succès à cette époque. Les principaux écrits de Paludanus sont : 1. *Vindiciæ theologiæ adversus verbi Dei corruptelas*. Anvers, Henri Aerts, 1620-1622; in-8°, 2 parties. C'est un commentaire de presque tous les passages de la Sainte Ecriture sur lesquels disputaient les catholiques et les hérétiques. — 2. *Apologeticus Marianus*. Louvain, Henri van Hasten, 1623; in-4°. Cet ouvrage traite des louanges et grâces de la Sainte-Vierge. — 3. *De Sancto Ignatio concio sacra*. Louvain, Henri van Hasten, 1623; in-8°. — 4. *Officina Spiritualis sacris concionibus adoptata*. Louvain, Van Dormael, 1624; in-4°.

Léon Goemans.

Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Id. *Fasti Academici*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Molanus, *Historiæ Lovaniensium*, édit. De Ram, t. II. — Didot, *Nouvelle biographie générale*. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire de l'Université*, 2e série, t. V et XI. — De Reiffenberg, *Vie mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain*. — Paquot, *Memoires*.

PALUDANUS (*Lyntherides Arnold*), ou A PALUDE, poète latin, vivait à Bruxelles au XVIe siècle. Aucun biographe n'a jusqu'à présent relevé son nom, dont la forme flamande serait *Vanden Broeck*, suivant une annotation manuscrite du poète Prudent van Duyse;

l'auteur l'a successivement latinisé lui-même de façons différentes : *Paludanus* et *à Palude*, sur les titres des deux opuscules que nous connaissons de lui. Quant à *Lyntherides*, nous ne parvenons pas à expliquer ce mot, à moins qu'il ne faille y voir une allusion à l'un des deux villages brabançons de Neerlinter et Oplinter.

C'est par ses œuvres que nous avons quelques détails sur la biographie de Paludanus : il était prêtre et tenait à Bruxelles, au Sablon, une école. Ayant fait un voyage en Italie, il fut pris de la fièvre et dut sa guérison à un vœu dont il ne se souvint qu'après son retour à Bruxelles, quand il fut de nouveau tombé malade, d'un accès de rhumatisme cette fois, en 1542. Pour s'acquitter de son vœu, il écrivit un petit poème sur le Saint-Sacrement de Miracle, et il tient à constater dans sa préface, quoi qu'en puissent penser les incrédules, qu'il fut débarrassé de son rhumatisme aussitôt qu'il eût terminé son travail. Celui-ci parut en 1543, sous ce titre : *De sacrosantæ synaxeos sacramento, quod Bruxellæ apud Belgas in Aduaticis et colitur hodie, et miraculis celebre est, historia.* Louvain, Rutger Rescius, mars 1543 ; in-4°, 7 ff. et 1 f. blanc. Dédié au jurisconsulte Jacques Vorstius, le poème débute par une courte description du Brabant et de ses villes, avec un éloge du poète Christophe Longolius ; puis l'auteur s'occupe des Juifs, du sacrement de l'Eucharistie, du crime de Jonathas, et de son châtiment par le duc Wenceslas ; une seconde partie raconte les merveilleux effets du Saint-Sacrement de Miracle lors de l'épidémie de suette, en 1530, et se termine, après une apostrophe à Martin Cools, curé de Sainte-Gudule, par une courte prière.

Paludanus reprit plus tard les quelques vers qu'il avait consacrés à l'Eucharistie, les corrigea et les augmenta au point d'en faire un nouveau poème, spécialement consacré à démontrer la réalité de la présence corporelle du Christ dans le Sacrement. Cette amplification, terminée en 1560, fut imprimée deux ans plus tard : *Cármen votivum paucis ex Evangelio demonstrans veritatem et præsentiam corporis Christi in sacramento synaxeos.* Louvain, M. Verhasselt, 1562 ; pet. in-8°, 12 ff. La dédicace à Gérard Casens, avocat (*patronus causarum*) au Conseil de Brabant, nous apprend qu'Arnold Paludanus avait autrefois enseigné à Casens la grammaire. Sur le titre figure un quatrain de Josse Schellincq, curé de Saint-Nicolas, à Bruxelles.

Paul Bergmans.

Les œuvres de Paludanus, la première à la Bibliothèque royale de Bruxelles, la seconde à la Bibliothèque de l'université de Gand.

PALUDANUS (*Michel*), théologien et poète latin, né à Gand le 23 septembre 1593, mort à Louvain le 17 avril 1652. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, devint moine à Gand et s'y consacra à l'enseignement Ce fut pour ses élèves qu'il fit paraître, en 1621, un traité de logique ou dialectique : *Isagoge sive introductio dialectica* (Anvers, Verdussen). Il en parut plus tard d'autres éditions (entre autres Verdussen, 1687) à l'usage des étudiants de l'université de Louvain (*ad usum tyronum*, etc.) En 1621, il écrivit également quelques distiques latins pour la tragédie *Rosimunda*, de Zevecote, qui à cette époque était encore moine dans le même couvent. En 1622, Paludanus obtint le grade de docteur en théologie. Valère André cite déjà notre auteur dans sa *Bibliotheca Belgica* (1623). Sweertius (*Athenæ Belgicæ*, 1628) reproduit sa notice, en ajoutant qu'il est étonnant qu'un esprit aussi fécond ne produise pas davantage : *Mirum est tam fœcundum ingenium non plura parturire.* Sweertius reproduit aussi les vers que Daelhemius écrivit en l'honneur de Paludanus :

Nulla tuo ingenio non tacta scientia mansit
Te bona dicendi tantus adussit amor.

Paludanus fit paraître en 1628, à Louvain, chez Hastenius, un traité sur la chronologie de l'histoire sainte depuis le roi Saül jusqu'à Cyrus : *Sacra et theologica chronologia et concordantia temporum regum Juda et Israel...* En 1634, il devint provincial de son ordre. Puis il fut appelé à donner des cours à l'université de Louvain. Il donna une nou-

velle édition d'un ouvrage de saint Augustin : *Sancti Augustini contra secundam Juliani Responsionem, operis imperfecti lib. II, priores post primam, anni* 1617, *editionem, dedit emendatiores* (Louvain, Coenesteyn, 1642.) En 1635, le poète Loots lui dédia sa tragédie de *Pompeius Magnus*. Dans les dernières années de sa vie, Paludanus intervint dans les polémiques que suscita l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres Jansenius. Il s'attaqua aux jansénistes et défendit vivement le pape Urbain VIII qui, par une bulle (*in Eminenti*) de 1642 avait donné tort à Jansenius. Les écrits de Paludanus sur cette question sont : 1. *Veritas bullæ Urbanianæ demonstrata in eo quod asserit in Augustino Jansenii, multas e propositionibus a Pio V, et Gregorio XIII damnatis contineri.* Namur, Jean Godefrin, 1650 ; in-4o de 59 p. — 2. *Appendix ad veritatem Bullæ Urbanianæ demonstratam seu notæ ad Aurelii Aviti Molinomachiam.* Ouvrage de polémique contre la molinomachie de Jean Sinnich, docteur de Louvain, qui avait pris la défense du système de Jansenius. — 3. *Apologia pro bulla Urbani VIII Pontificis* IN EMINENTI *data Romæ*, 1641, *contra Jansenium.* Louvain, 1651.

Paludanus mourut, comme nous l'avons dit, en 1652. Il ne fit donc qu'assister au commencement de la longue lutte entre les jansénistes et leurs antagonistes. Ses biographes citent également de lui des *poemata*, qui sont probablement répandus un peu partout (comme dans la *Rosimunda*, citée plus haut).

Après sa mort, on fit paraître de lui une œuvre posthume : *Commentarius ac disputationes in Primam secundæ sancti Thomæ Aquinatis de beatudine usque ad Quest. VI.* Louvain, Coenesteyn ; in-folio.

Outre cette œuvre, Foppens signale également un traité : *Tractatus de fine et beatudine ex prima secundi.* Louvain, 1664 ; in-folio ; et la qualifie de *Opus posthumum.* Nous n'avons retrouvé cet ouvrage nulle part et nous estimons qu'il s'agit en réalité du *Commentarius* que quelque écrivain aura cité de cette façon.

Léonard Willems.

Valère André. — Foppens. — De Tombeur. — Ossinger. — F. Vander Haeghen, *Bibliog. gantoise*, t. II et t. VI. — Doyen, *Bibliographie namuroise.*

PALUDANUS (*Raphaël*), ou VANDEN BROECKE, fils de Guillaume, fut admis comme franc maître, en 1585, dans la gilde de saint Luc, à Anvers. Son travail le plus remarquable aurait été le jubé de l'église Notre-Dame à Anvers, qu'il exécuta entre les années 1592 à 1596, avec Michel Dressler et Hubert Goes. Ce jubé, qui n'existe plus, aurait servi de modèle à celui de l'église Saint-Jean, à Bois-le-Duc, sculpté de 1608 à 1613, par maître Conrad de Nuremberg, de Namur, jubé qui figure actuellement au musée de South Kensington, à Londres.

Raphaël Vanden Broecke reçut, en 1594, 350 florins de 20 sous pour le tombeau du chevalier Ferdinand Ximenez Perretta, noble portugais établi à Anvers et inhumé dans Notre-Dame, ainsi que pour d'autres travaux de cette espèce. En novembre 1586, il lui avait été payé 95 livres de 40 gros pour avoir sculpté, en pierres d'Avennes, un grand écusson aux armes du gouverneur général Alexandre Farnèse, au-dessus de la porte de l'ancienne citadelle. D'autre part, selon le « Journal de l'église Saint-Jacques » de 1589-1590, le 30 juillet 1590 il aurait aussi reçu 18 florins pour avoir restauré la statue, en pierre, de saint Jacques, placée au coin de la rue Saint-Jacques, y compris la peinture, et, selon les comptes de cette église de la Noël 1588 à la Noël 1589, il lui fut payé 7 escalins 6 deniers pour avoir « dessiné les patrons (plan) du cimetière ». Dans les mêmes comptes de la Noël 1597 à la Noël 1599, à la recette des enterrements, cet artiste figure dans ces termes : « L'an 99 (1599), Raphaël Paludanus, 4 florins, 1 escalin, 6 deniers ». Il était donc mort à cette date.

E. Marchal.

Les mêmes sources que pour la notice sur Guillaume Paludanus.

PALUDE (*Arnold* EX), médecin, né à Liége, le 29 décembre 1596, de Guillaume, chancelier de la ville, et de Gertrude de Loncin, mort dans cette ville, le 15 novembre 1645. Le nom primitif

de sa famille, originaire d'Alken, province de Limbourg, était Vanden Broeck. Il fit ses humanités dans sa ville natale, puis se rendit à Heidelberg, où il fut reçu docteur en médecine, le 8 juin 1616, à l'âge de 19 ans. Il revint exercer sa profession à Liége, y jouit de la faveur des grands, accompagna le prince Albert d'Arenberg en Angleterre, au commencement de mai, puis le duc d'Aerschot en Espagne.

G. Dewalque.

U. Capitaine, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 256-257.

PALUDE (*Jean* **DE**), ou DE BEER, écrivain ecclésiastique, naquit à Diest vers 1360 et mourut à Corsendonck, près de Turnhout, en 1418. Il obtint dans une université le grade de maître-ès-arts et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit les fonctions d'écolâtre ou recteur d'école, d'abord au chapitre de Saint-Servais à Maestricht et, ensuite, au collège de Saint-Sulpice dans sa ville natale. Il renonça à ces fonctions pour prendre l'habit religieux et, le 16 juillet 1398, il fit profession dans la maison des chanoines réguliers de Corsendonck, dont il devint sous-prieur. Ses écrits sont perdus. On ne cite plus de lui qu'un manuscrit intitulé : *Brevis summa circa Rhetoricam ;* commençant par ces mots : *Rhetorica assecutiva Dialecticæ est...*

Henri van Neuss.

Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 338. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

PALUDE (*Lyntherides Arnold* **A**). Voir PALUDANUS.

PALUDORPIUS (*Jean*), selon Valère André : PALAEDORPIUS et, selon Piron : PALUDORPUS, écrivain ecclésiastique, naquit à Malines en 1433 et mourut en 1507. Il appartenait à l'ordre des Carmes et était docteur en théologie. Piron cite de lui les ouvrages suivants :

1. *Den Spiegel der Historien*, édité vers 1500. — 2. *Den Tydbondel van het order des berghs Carmelie*, en 3 volumes. — 3. *Handboek van 't selve order ;* in-4°. — 4. *Dialogus tusschen eenen Carmeliet ende eenen Carthuyser*. — 5. *Van de onbevlekte ontfangenisse van Maria*. — 6. *Het leven der HH. van syn order*. — 7. *Sermoonen op de ende van de heylighen epistels*. Les nos 3 et 6 font voir que Piron n'a pas eu entre les mains les ouvrages de notre auteur et qu'il copie une bibliographie elle-même inexacte, peut-être traduite en partie du latin ; car je doute que Paludorpius ait écrit, par exemple, le n° 3 en langue flamande.

Léon Goemans.

Piron, *Algem. levensbeschr. der mannen en vrouwen van België*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Jöcher, *Gelehrten Lexicon*, t. III.

PAMELE (*Guillaume* **DE**), président du Conseil de Flandre, président du Conseil privé, né à Bruges, le 29 novembre 1528 et décédé à Bruxelles, le 21 janvier 1591. Il appartenait à une branche illégitime de l'ancienne famille des Joigny, originaires de France, établis de bonne heure à Audenarde, *beers* de Flandre. Il était fils d'Adolphe de Joigny, dit de Pamele, seigneur de Castre et Gotthem, conseiller au Conseil d'Etat et au Conseil privé des Pays-Bas, et de Madeleine Vanden Heede. Entré de bonne heure dans l'administration, il fut tout d'abord conseiller et pensionnaire de sa ville natale et il figure, en cette qualité, parmi les députés qui assistèrent à l'abdication de Charles-Quint. Par patentes délivrées à Bruxelles, au nom de Philippe II, le 14 mai 1561, il devint conseiller et maître des requêtes au grand Conseil de Malines, vacant par la promotion de Joachim Hopperus à l'état de conseiller ordinaire au Conseil privé. Il fut nommé ensuite président du Conseil de Bourgogne, siégeant à Dôle ; mais, ayant décliné cette charge, il reçut celle de président du Conseil de Flandre (1575).

Arrivé à Gand, il prit logement pendant quelque temps chez le conseiller Snouck, hors la porte de la Tour, près du couvent de Galilée. Si nous citons ce détail, c'est qu'il valut à Pamele, suivant Kempenaere, la réputation dans le peuple d'être jésuite. Le 21 janvier, il présida pour la première fois. Dans la nuit du 28 octobre 1577, lorsque les hommes de

Ryhove arrêtèrent le duc d'Aerschot, le grand bailli de Gand, Hessels et autres personnages, la populace calviniste enfonça la porte de l'hôtel de Ravenstein, près Saint-Michel, pensant y trouver le président de Pamele ; mais celui-ci avait pu s'échapper.

Le 16 décembre 1579, le duc de Parme, par lettres adressées de Maestricht, au nom du roi, au Conseil de Flandre, lui enjoignit de quitter Gand et de se retirer chez les Malcontents à Douai. Le 22 du même mois, plusieurs conseillers reçurent des lettres par lesquelles le roi retirait pouvoir et juridiction à ceux du Conseil restés à Gand, et les remettait aux conseillers Liévin Snouck, Guillaume de Coorenhuise et autres catholiques, fidèles sujets de S.M., qui avaient suivi Guillaume de Pamele à Douai. Le 1er avril suivant, le président, agissant au nom du Conseil, conclut avec le magistrat de Douai un arrangement en vertu duquel le Conseil était autorisé à fixer sa résidence et à tenir ses séances dans cette ville jusqu'à ce qu'il pût se réinstaller à Gand. Cette dernière éventualité se réalisa en 1585. Mais le président n'était plus Guillaume de Pamele. Il avait été créé chevalier, par patentes données à Lisbonne le 20 septembre 1581, enregistrées à Lille, et nommé, la même année, chef-garde des sceaux et président du Conseil privé. Pendant la période du duc d'Anjou, c'est Marnix de Sainte-Aldegonde qui fut président de fait.

Guill. de Pamele mourut à Bruxelles, nous l'avons vu le 21 janvier 1591. Il avait épousé, en 1561, dame Anne Winnocq, née le 9 janvier 1532, laquelle mourut sans enfants le 14 janvier 1596. Ils furent enterrés à Sainte-Gudule, sous un superbe mausolée qui fut détruit lorsqu'on bâtit la chapelle de Notre-Dame. Les frères et héritiers de Pamele, Jean et Adolphe, avaient fait ériger ce monument avec une épitaphe rappelant les dates principales de la vie du défunt. Il y est dit qu'il était *eques auratus*, c'est-à-dire chevalier à titre personnel, mais autorisé à porter les insignes en or, comme les chevaliers appartenant à la classe des guerriers. Anne Winnocq bâtit à Bruges, après la mort de son mari, le petit couvent des Capucins.

Baron Émile de Borchgrave

Vander Vynckt, *Hist. ms. du Conseil de Flandre* (Bibl. de Gand). — Foppens, *Hist. ms. du Grand Conseil*, fo 111 et *Hist. ms. du Conseil privé* (Bibl. de Bourgogne). — Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse de Belgique*. — De Jonghe, *Gentsche geschiedenissen*, t. II, p. 198, 200, 466. — Britz, *Ancien droit belgique*. t. II, p. 442.

PAMELE (*Jacques* **DE JOIGNY DE**), théologien, né à Bruges le 13 mai 1536, mort à Mons le 19 septembre 1587. Il était fils d'Adolphe, seigneur de Caestre et de Gotthem, successivement échevin et chef-homme de Bruges, maître des requêtes au Conseil privé, membre ordinaire du Conseil d'Etat et du Conseil privé de l'empereur. Par sa mère, Madeleine Vanden Heede, il se rattachait à la famille de Gruuthuyse ; du côté paternel, il descendait des *beers* de Flandre, barons de Pamele et seigneurs d'Audenarde. Ses parents, pendant qu'ils résidaient à Bruxelles, confièrent leur fils Jacques aux religieux de l'abbaye de Boneffe (Namur), de l'ordre de Cîteaux. Après avoir achevé ses humanités, Pamelius (c'est sous ce nom qu'il est connu) fréquenta le cours de philosophie à la pédagogie du Faucon, à Louvain. Le 27 mars 1553, à l'âge de dix-sept ans, il obtint la vingt-quatrième place sur 187 concurrents, dans la promotion de la faculté des arts. Le jeune *magister artium* se livra ensuite exclusivement, pendant neuf ans, à l'étude des sciences sacrées. Il habita pendant longtemps le collège du Pape, sous la présidence de Michel de Bay (Baius), et eut comme professeurs, entre autres, Ruard Tapper et Josse Ravestein. C'est dans leurs leçons surtout que Pamelius puisa son amour ardent pour l'église romaine et ses doctrines. Créé bachelier en théologie, il se rendit en France, suivit les cours de la Sorbonne, à Paris, et visita plusieurs autres universités célèbres. Il n'était que sous-diacre lorsque, le 19 juin 1561, il fut reçu chanoine de Saint-Donatien, à Bruges. Jacques de Pamele est le premier prêtre auquel le cardinal Granvelle, archevêque de Malines, im-

posa les mains. L'ordination eut lieu probablement le 21 février 1562. A cette époque, Pamelius, en vue de préparer sa licence, était établi à Louvain chez Nicolas de Fraxinis (de Fresnes), qui donnait l'hospitalité à Mathieu Moulart et à plusieurs autres jeunes gens de famille noble. Il quitta l'*Alma mater* dans le courant de l'année 1562, après avoir conquis le grade de licencié en théologie. Rentré définitivement à Bruges où il habita avec sa mère veuve, son premier soin fut d'enrichir sa collection, déjà importante, de livres et de manuscrits rares et précieux. A cet effet, il parcourut toutes les vieilles bibliothèques des Pays-Bas et dépensa des sommes considérables pour se procurer des ouvrages inédits. On lui avait envoyé de l'abbaye cistercienne de Sept-Fonts (Allier), un opuscule liturgique attribué à Raban Maur, dont il recherchait les écrits. Il s'aperçut bientôt que l'indication était erronée, puisque l'auteur y parlait de Grégoire VII, postérieur de plusieurs siècles à l'illustre archevêque de Mayence. Toutefois, dans le but de sauver de l'oubli l'ouvrage pour lors encore anonyme (1) et de rendre service à la commission romaine chargée de la réforme du bréviaire et du missel, Pamelius le publia sous ce titre : *Micrologus de ecclesiasticis observationibus. Opusculum ante annos prope quingentos conscriptum ab homine antiquitatis Ecclesiasticæ studiosissimo, nunc primum vero integrum in lucem editum, opera Jacobi Pamelii.* Anvers, Christophe Plantin, 1565; in-12, 135 p. Ces débuts font honneur au savant brugeois. Jusqu'alors on n'avait édité que des fragments du *Micrologus*. Pamelius donna l'édition la plus complète de ce précieux commentaire liturgique de l'*ordo* romain, tant de la messe que de l'office. Ce n'est qu'en 1891 que Dom Suitbert Baëumer publia deux nouveaux chapitres. J. de Pamele prépara une seconde édition de cet ouvrage, qui fut publiée en 1568 par Hittorp, dans sa collection : *De Ecclesiæ Catholicæ divinis officiis*, etc. C'est cette seconde édition que Migne reproduit d'après la *Bibliotheca Patrum*, XVIII, p. 469, dans sa *Patrologie latine* (T. CLI, col. 973 sqq.), sous le titre : *Micrologus... studiosissimo, opera Jacobi Pamelii... in lucem primum editum et jam secundo ad manuscripta exemplaria ab eodem recognitum.*

En 1566, Pamelius livra à l'impression un travail inédit de Cassiodore : *Magni Aurelii Cassiodori senatoris institutionis divinarum lectionum liber I... Nunc vero primum typis evulgatum, per Jacobum Pamelium Brugensem. Catalogus commentatorum veterum selectiorum in universa Biblia, ab eodem Pamelio congestus.* Anvers, Christophe Plantin, 1566; in-8°, 108 p. L'ouvrage est dédié à Richard Creagh, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, ancien condisciple de Pamelius au collège du Pape, et qui venait de s'évader de la Tour de Londres, où il avait été emprisonné par les satellites de la reine Elisabeth.

Etant encore aux études, J. de Pamele trouvait ses délices dans la lecture des œuvres de saint Cyprien. Dès 1560, il s'était proposé de publier les *Opera omnia* de l'évêque de Carthage. Mais la préparation à la licence et ses voyages aux universités étrangères retardèrent l'exécution de son dessein. Dans l'intervalle parurent les éditions de Paul Manuce (Rome, 1563) et de Guillaume Morel (Paris, 1564). Cette circonstance ne l'arrêta point. Son manuscrit était prêt en 1566. Les troubles du *wonder jaer* l'empêchèrent de l'éditer. Enfin, en 1568, le fruit de ses labeurs sortit de presse sous ce titre : *D. Cæcilii Carthaginiensis episcopi, totius Africæ primatis ac gloriosissimi martyris opera, jam denuo quam accuratissime recognita, collatione facta editionum Pauli Manutii et Guilielmi Morelii ad exemplaria aliquot manuscripta vetustissima, certoque ordine, habita temporum ratione, in tres Tomos nunc primum distincta. Adnotationes Jacobi Pamelii... toti operi sparsim interjectæ; quibus tum castigationum ratio et lectionum varietas obiter indicatur, tum quidquid ad Anti-*

(1) Il paraît aujourd'hui prouvé que l'auteur en est Bernold de Constance († 1100), moine de l'abbaye de Saint-Blasien (*Revue bénédictine*, 1891, p. 385).

quitatem ecclesiasticam pertinet, paucis explicatur. Ab eodem recens adjecta D. Cypriani vita e scriptis ipsius collecta... Anvers, veuve et héritiers de Jean Steelsius. L'ouvrage est dédié à Viglius, président du Conseil privé. Après Manuce et Morel, on ne trouva plus rien d'inédit. L'édition Pamelienne n'est donc pas plus complète ; mais elle revêt une forme nouvelle par la distribution des lettres et des traités de saint Cyprien d'après l'ordre chronologique et par d'excellents sommaires placés en tête de chaque épître et de chaque opuscule ; elle contient en outre une vie du martyr par Pamelius, des notes pleines d'érudition et des tables très utiles. C'est pourquoi Schoenmann appelle J. de Pamele le vrai sauveur (*vere sospitator*) de l'évêque de Carthage. Quant au texte, Dom Maran (1726) et Schoenmann (1792) disent que l'éditeur brugeois le rendit plus exact au moyen des manuscrits trouvés dans les bibliothèques belges. Hartel, qui en 1871 a publié un nouveau texte de saint Cyprien, l'attaque au contraire assez vivement ; mais d'après Mercati (*D'Alcuni nuori sussidi per la critica del testo di S. Cipriano*, Roma, 1899), la critique n'aurait pas encore dit son dernier mot. Quoi qu'il en soit, Pamelius réimprima les *Opera S. Cypriani* à Paris, en 1574, et prépara une troisième édition, qui fut publiée à Anvers après sa mort, en 1589. D'après une lettre du 7 mars 1585, de Pamelius à Latinus Latinius, l'édition de Cologne, 1575 (citée par Baluzius) n'a jamais existé. Migne, dans sa *Patrologie latine* (t. III, p. LXXVII sqq.), ne mentionne pas moins de onze éditions qui virent le jour de 1593 à 1644. Sept d'entre elles sont purement Pameliennes ; les six autres sont appelées *Pamelianæ-Goulartii*, parce que, outre le texte et les notes de Pamelius, elles contiennent les observations de Simon Goulart, dans lesquelles celui-ci tâche de réfuter celles du chanoine de Bruges et de faire passer saint Cyprien pour calviniste.

Dans la préface à son *Micrologus*, J. de Pamele promet de publier sur la même matière des ouvrages anciens inédits. Il avait vainement engagé Claude de Sainctes (plus tard évêque d'Evreux) à éditer les témoignages liturgiques des Pères latins, comme suite à ce que celui-ci venait de faire en 1560 pour quelques Pères de l'église grecque. D'autre part, il s'était entendu avec Melchior Hittorp, chanoine de Cologne, pour se partager la publication des écrits sur l'office divin. Hittorp, dans un avant-propos à sa célèbre collection : *De catholicæ Ecclesiæ divinis officiis varii vetustiorum aliquot Ecclesiæ Patrum ac scriptorum libri*, Cologne (Quentell), 1568, annonça l'apparition prochaine des œuvres liturgiques de Pamelius. Celles-ci, dédiées au cardinal Granvelle, parurent, en effet, chez le même imprimeur, sous ce titre : *Liturgica Latinorum Jacobi Pamelii...* Cologne, Gervin Calenius et héritiers de Quentell, 1571 ; 2 vol. in-4° de 672 et 651 p. Ces deux collections de Pamelius et d'Hittorp forment le plus important ensemble liturgique de l'époque. Le premier volume contient l'historique du saint sacrifice de la messe d'après les Pères latins, avec le rite Ambrosien, Mosarabe, etc. Pamelius se proposait, s'il n'était pas prévenu par Claude de Sainctes, de publier en deux volumes les *Liturgica Græcorum* et en un volume la *Concordia Græcorum cum Latinis in Liturgiæ præcipuis ritibus*, mais seulement après avoir achevé la revision des œuvres de Tertullien et de Raban Maur. Le second volume comprend le Lectionnaire de saint Jérôme, l'Antiphonaire de saint Grégoire, les Sacramentaires du même pape, de Grimold et d'Alcuin, tous inédits jusqu'alors. Dans sa *Liturgia Romana vetus*, Venetiæ, 1748, Muratori, adoptant l'avis du cardinal Thomasi et de Mabillon, affirme que le texte du Sacramentaire grégorien reproduit par Pamelius est plus exact et plus ancien que celui édité successivement par Ange Rocca et Dom Hugues Ménard. Les contemporains de J. de Pamele, comme les liturgistes modernes, louent à l'envi l'ouvrage du chanoine de Bruges. Dom Guéranger dit que Pamelius est un des hommes qui ont le mieux mérité de la science liturgique en donnant au public son importante collection, intitulée :

Liturgica Latinorum. Eusèbe Renaudot (1716) est plus sévère : tout en accordant que ce travail contient des documents qui apportent une grande lumière, il soutient que Pamelius n'est pas parvenu à la pleine connaissance de la vérité, parce qu'il n'était point au courant de la liturgie orientale et que d'ailleurs il savait peu de grec. Cette observation, dont le dernier détail est tout gratuit, (Sweertius (1628) appelle Pamelius : *utriusque linguæ et historiæ cognitione excellens*), ne peut viser que le premier volume ; encore est-on tenté de croire que Renaudot a ignoré l'intention qu'avait exprimée Pamelius de publier les *Liturgica Græcorum*.

Ces travaux absorbants n'empêchaient cependant pas le chanoine J. de Pamele de se rendre utile autrement. Pierre Curtius, premier évêque de Bruges, l'admit, malgré son jeune âge, parmi les examinateurs des ordinands. Pendant la vacance du siège, les vicaires capitulaires le nommèrent, le 12 mars 1568, doyen de la chrétienté de Bruges. Il n'accepta cette fonction que sous la réserve de pouvoir s'en décharger en temps opportun. Lorsqu'en 1571 le doyenné de Bruges fut divisé en archiprêtré de Bruges et chrétienté de Damme, Pamelius profita du changement intervenu pour se retirer. Durant les trois années de son décanat, il montra le plus grand zèle et prêcha d'exemple en se dévouant à la conversion des hérétiques et à l'extirpation des abus. En 1570, il assista au synode provincial de Malines, où le chapitre de Saint-Donatien l'avait délégué avec son doyen Nicolas de Heere et le chanoine Robyn. Le discours qu'il prononça devant l'assemblée ne nous est pas conservé ; mais les sages et savantes réponses des Brugeois au questionnaire du concile nous disent qu'on avait fait un choix excellent. Déjà en 1568, de concert avec le célèbre Roger de Jonghe et André Bottyn, il avait adressé au duc d'Albe un mémoire sur les livres prohibés, devant servir à la confection du *Librorum prohibitorum index* de 1569. Nommé par Remi Drieux, deuxième évêque de Bruges, membre de la commission des examinateurs des livres, en vertu de l'ordonnance du 19 mai 1570 réglementant la librairie, J. de Pamele apporta également sa part à la publication de l'*Index expurgatorius* de 1571. Il était aussi régulièrement désigné comme délégué pour l'absolution de l'hérésie, notamment lors du pardon général en 1570, 1572 et 1574. Le 4 mai 1574, Driutius le nomma écolâtre, en remplacement de Georges de Vrieze, décédé. Si le 12 mars 1575 l'évêque eut la consolation d'inaugurer à Bruges un collège de Jésuites, il le doit en partie à Pamelius, qui s'employa généreusement à recueillir les capitaux nécessaires. Lorsque les sectaires devinrent maîtres de la ville de Bruges, livrée par trahison à Ryhove, le 20 mars 1578, Pamelius se dévoua particulièrement pour la cause de la religion et des malheureux. Il fit les plus grands efforts pour arrêter les ravages de l'hérésie et confirmer les fidèles dans leur foi. A l'occasion de l'inique procès monté par le magistrat calviniste contre les Frères-Mineurs, en haine du frère Corneille Adriaensz, il tenta les démarches les plus périlleuses aux fins d'empêcher la condamnation des innocents. Aussi, le parti protestant ne toléra-t-il pas longtemps la présence du zélé défenseur des catholiques. Pamelius est le premier prêtre qui dut s'exiler volontairement. Au grand regret de ses amis, il partit pour Douai, probablement le jour même auquel les Dominicains, les Ermites de Saint-Augustin et les Carmes reçurent l'ordre de quitter la ville, à savoir le 8 octobre 1578.

C'est pendant son exil à Douai que Pamelius mit la dernière main à la revision des œuvres de Tertullien, à laquelle il travaillait depuis longtemps. Les 13 et 14 septembre 1579, il écrivait les dédicaces de son travail adressées respectivement à Grégoire XIII et à Philippe II. Ces dates ont été l'occasion de l'erreur universelle des auteurs qui mentionnent une édition du Tertullien de Pamelius imprimée à Anvers en 1579. Le *Privilège du Roi* est daté du 20 juillet 1583. De là, seconde erreur de ceux qui parlent d'une édition parisienne de 1583, à la-

quelle seraient ajoutées les *Proverbiales formulæ* d'André Hoyus. Quoique l'impression de la première édition fût achevée en juillet 1583, celle-ci ne parut pas la même année, ou, si elle parut, elle portait le millésime de 1584. En voici le titre : *Q. Septimi Florentis Tertulliani, Carthaginiensis presbyteri, opera quæ hactenus reperiri potuerunt omnia... Cum Jacobi Pamelii Brugensis, Theologi, Archidiaconi Audomarapolitani, argumentis et adnotationibus toti operi interiectis, quibus tum loci obscuriores explicantur, tum quidquid ad antiquitatem Ecclesiasticam spectat, illustratur. Ab eodem Pamelio recens adjecta Tertulliani vita...* Paris, Michel Sonnius, 1584. Dans la correspondance de Pamelius avec Latinus Latinius, en 1585, il n'est question que d'une première édition parisienne et d'une seconde, en préparation, dans laquelle le brugeois se propose d'insérer les *Conjecturæ* du savant italien. Cette dernière parut à Paris, en 1598, avec les *Loci ex conjectura Latini Latinii Viterbiensis restituti* et le *Ad Tertulliani librum de Pallio Joannis Mercerii commentarius*. Ainsi tombe également la prétendue édition parisienne de 1585. Migne cite encore les éditions suivantes : *Pameliana-Franeckeræ* (Franeker en Frise), 1597 et 1607, avec les notes de Rhenanus et de Junius; Pam.-Genevensis, 1597; Pam.-Heidelbergensis, 1599, 1601; Pam.-Parisiensis, 1608, 1610, 1616; Pam.-Antverpiensis, 1609; Pam.-Coloniæ, 1617; Pam.-Rothomagensis, 1662, réimpression de celle de Paris, 1598, à laquelle on a ajouté : *Edmundi Richerii in librum Tertulliani de Pallio notæ*. Pamelius est le premier qui divisa les livres de Tertullien en chapitres, précédés d'excellents sommaires. Il y ajouta des tables très développées, une vie de l'auteur, un avertissement touchant les erreurs dogmatiques du montaniste avec leur réfutation, qu'il appelle « antidote ».

Comment se fait-il que l'édition, prête en 1579, ne parut qu'en 1584? Nous pensons qu'il faut en attribuer la cause à André Hoyus. Celui-ci, invité par son Mécène à donner des notes philologiques expliquant les expressions proverbiales de l'écrivain carthaginois, n'acheva son travail qu'en 1583. Les événements sont peut-être aussi pour quelque chose dans le retard.

Pamelius était encore à Douai quand, par lettres du 27 mai 1580, le chapitre de Saint-Omer, probablement sur la proposition de l'évêque nommé, Jean Six, lui conféra *absenti tanquam præsenti* la prébende de Sainte-Barbe, vacante par le décès de Marc Heyms, archidiacre de Flandre. Jean de Bersacques, successeur de ce dernier dans l'archidiaconat, ayant bientôt résigné ses fonctions, J. de Pamele, quoique étranger, fut promu à cette dignité le 2 janvier 1581. Le même jour, il fut installé en qualité de chanoine et d'archidiacre de Flandre. Jean Six, désigné par le roi pour l'évêché de Saint-Omer, en 1580, reçut ses bulles l'année suivante et chargea Pamelius de prendre possession du siège épiscopal en son nom. La cérémonie eut lieu le 19 juillet 1581. Le 23 du même mois, J. de Pamele, député par le chapitre audomarois, assista au sacre du nouveau pasteur dans l'église collégiale de Saint-Pierre, à Douai. Après la mort de Jacques van Dolre, l'évêque pourvut Pamelius d'une prébende réservée aux gradués nobles, le 24 mars 1583. L'installation ne se fit que le 15 juin, parce que le chapitre voulut d'abord consulter les canonistes sur la question de savoir si l'archidiacre de Flandre pouvait être regardé comme appartenant au diocèse de Saint-Omer. Lorsque le comte de Reynenburch fut nommé à l'archevêché d'Utrecht, Philippe II promut Pamelius à la prévôté de Saint-Sauveur, en cette ville, dignité qui avait toujours été occupée par des hommes illustres, entre autres par le pape Adrien VI. On sait que J. de Pamele fut également chanoine de la cathédrale Saint-Jean, à Bois-le-Duc, et de la collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il est certain qu'il résigna sa prébende de Bois-le-duc en 1554, et celle de Saint-Donatien, dans laquelle il eut pour successeur, en 1583, Michel Inghelmont. Il est certain encore qu'avant de cumuler la prévôté d'Utrecht avec son bénéfice de Saint-Omer, il avait

obtenu une dispense pontificale et ne voulut jamais se servir du titre de prévôt. Il est donc permis de conjecturer légitimement qu'il abandonna aussi son canonicat de Bruxelles. D'ailleurs, il n'y avait chez Pamelius aucun esprit de lucre. Sa libéralité était proverbiale. Il dépensait tous ses revenus en œuvres charitables. Il dota richement l'archidiaconat de Flandre et en fit un des bénéfices les mieux rentés de l'église de Saint-Omer. Il fut particulièrement généreux à l'endroit des exilés catholiques qui remplissaient la bonne ville de Saint-Omer. Ces malheureux trouvaient en Pamelius un vrai père. Lorsque ses propres ressources ne suffisaient pas à leur venir en aide, l'archidiacre, à l'exemple de saint Paul, se faisait quêteur. C'est ainsi qu'il parvint à procurer une habitation convenable aux pauvres Claires, chassées d'Anvers. Il avait une prédilection spéciale pour les étudiants; il aidait de son argent ceux qui en avaient besoin et prodiguait à tous ses conseils et ses encouragements : Michel Inghelmont, chanoine de Saint-Donatien, André Hoyus, régent du collège de Béthune et plus tard professeur à l'université de Douai, tous deux anciens réfectionaux de la cathédrale de Bruges, reconnaissent Pamelius comme leur insigne bienfaiteur; Louis Carrion, dans la dédicace des *Argonautiques* de Valerius Flaccus à Pamelius, salue celui-ci comme son maître et son guide.

L'archidiacre de Flandre remplissait ses fonctions avec le plus grand zèle; aussi ne pouvait-on trouver dans l'archidiaconé aucun suspect d'hérésie, chose rare à cette époque. Comme il avait été un intelligent et actif collaborateur pour Curtius et Driutius à Bruges, ainsi J. de Pamele fut le conseiller intime de son pasteur Jean Six dans l'administration du diocèse de Saint-Omer. Il prit une large part dans la rédaction des statuts diocésains du synode de 1585. Mathieu Moulart, évêque d'Arras, et d'autres évêques recouraient souvent à ses lumières et à sa prudence. Le 29 janvier 1586 arriva à Saint-Omer Jean-François Bonhomme, évêque de Verceil, envoyé en qualité de nonce dans les Pays-Bas par le pape Grégoire XIII. Pamelius fut chargé par le délégué pontifical de continuer en son nom, dans l'Artois, la visite apostolique qu'il n'avait pu terminer lui-même. Pendant plus d'un mois, l'archidiacre de Flandre et le chanoine Richard Hall assistèrent le nonce dans la visite d'une partie du diocèse de Boulogne.

L'archevêque de Cambrai, Louis de Berlaymont, avait convoqué à Mons, pour le 2 octobre 1586, un concile provincial. Jean Six se mit en route avec son vicaire général Pamelius et son secrétaire François Lucas. Arrivé à Lille, il tomba malade, épuisé de fatigue. Dans l'impossibilité d'assister au synode, il y envoya, à sa place, Pamelius. Celui-ci s'y fit hautement apprécier et l'assemblée lui confia la mission de recommander à la cour l'exécution de ses décrets.

Au milieu des occupations multiples que lui imposaient les fonctions d'archidiacre de Flandre et de vicaire général, Pamelius trouve encore du temps à consacrer à ses études favorites. Non seulement il prépara une troisième édition des œuvres de saint Cyprien et une deuxième édition des œuvres de Tertullien, mais en outre il acheva les travaux suivants : *Bernardi Cassinensis liber de virginitate*; *Hinckmari Remensis archiepiscopi opuscula*; *Hugonis Floriacensis historiarum libri*; *Beati Honorii Augustodunensis presbyteri gemmæ animæ de divinis officiis libri quatuor;* auxquels il faut ajouter : *Ad ordines Belgii relatio* et *H-Rabani Mauri opera omnia*, les seuls qui, à notre connaissance, virent le jour après son décès.

L'article III de la Pacification de Gand (8 novembre 1576) avait renvoyé à la prochaine assemblée des Etats-généraux la grande question de la liberté religieuse dans les provinces de Hollande et de Zélande. Aussitôt Rythovius, évêque d'Ypres, et Drieux, évêque de Bruges, avaient chargé Pamelius de rédiger un mémoire en faveur du maintien de l'unité, mémoire qui devait être soumis à l'assemblée. Le chanoine de Bruges interrompit sa revision de Tertullien et se mit

à l'œuvre. Mais bientôt les troubles rendirent son travail pour le moment inutile. Après la réconciliation de la Flandre et d'une grande partie du Hainaut, il crut opportun de terminer ce qu'il avait commencé, et dédia son ouvrage au duc de Parme, Alexandre Farnèse. La dédicace est datée du 1er mars 1585. Nous ignorons pour quelle cause le mémoire ne fut imprimé qu'après la mort de son auteur. En voici le titre : *Jacobi Pamelii archidiaconi Audomarensis, de religionibus diversis non admittendis in uno aliquo unius regni, monarchiæ, provinciæ, ditionis, reipublicæ aut civitatis loco, ad ordines Belgii relatio.* Anvers, Chr. Plantin, 1589; in-8° de 160 p. Cet ouvrage, qui trouva un contradicteur dans Dirck Coornhert (*Proces vant ketterdoden ende dwang der consientien; Byvoeghsel*, Gouda, 1590), doit être classé dans la série d'écrits sur la même matière qui parurent à cette époque : *De unica religione studio catholicorum principum in republica conservenda* de Jean Lensæus, *Contra coalitionem multarum diversarum imo adversarum religionum* de Richard Hall, *De christiani principis officio* de Cunerus Petri, etc.

Mgr Dehaisnes, dans son *Testament de Georges Colveneere, chancelier de l'université d Douai* (Douai, 1864), dit : « Son édition (de Colveneere) des œuvres de Raban Maur en six volumes in-folio, son calendrier en plusieurs langues orientales,... témoignent des connaissances les plus variées et des recherches les plus patientes et les plus heureuses ». La vérité complète est qu'Antoine de Hennin, évêque d'Ypres, obtint des héritiers de Pamelius les manuscrits relatifs à Raban Maur, fruit de plus de vingt ans de labeur. G. Colvenerius, président du séminaire de Hennin, à Douai, fondé par l'évêque d'Ypres, prit sur lui d'en soigner l'édition. Celle-ci parut en 1626-1627, avec le titre : *Magnentii H-Rabani Mauri ex abbate Fuldensi archiepiscopi sexti Moguntini, opera quotquot reperiri potuerunt omnia, in sex tomos distincta, collecta primum industria Jacobi Pamelii Brugensis S. Theol. Licentiati, canonici et archidiaconi et postmodum designati episcopi Audomarensis. Nunc vero in lucem emissa curâ Rmi Antonii de Henin, episcopi Iprensis, ac studio et opera Georgii Colvenerii S. Th. D. et regii ac ordinarii in academia Duacena professoris, collegiatæ S. Petri præpositi, ac dictæ academiæ cancellarii.* Cologne, Antoine Hierat, 1627. Le faux titre et les titres des cinq derniers tomes portent le millésime de 1626. Le tome III contient : *Jacobi Pamelii in librum Judith commentarius*, et le tome V : *Jacobi Pamelii expositio in epistolam ad Philemonem.* Malheureusement au tome V il manque quelques passages des commentaires de Raban *in Mattheum*, détruits dans un incendie allumé par la soldatesque d'Halberstadt, à Ursel lez-Mayence, où ce volume s'imprimait en 1622. Migne (*Patr. lat.*, t. CVII-CXII) a reproduit l'édition de Cologne : *B. Rabani Mauri... opera omnia, juxta editionem Georgii Colvenerii anno* 1617 (lisez 1627) *Coloniæ Agrippinæ datam, mendis quibus scatebat innumeris cura quo par erat expurgatam, novissime ad prelum revocata et novo ordine, chronologico scilicet, digesta; variis præterea monumentis quæ suppeditarunt Mabillonii, Marteni et Dacherii collectiones memoratissimæ, aucta et illustrata.* Foppens, Swertius, etc., citent parmi les écrits publiés par Pamelius : *Conciones catechisticæ variis temporibus habitæ.* Taelboom affirme que son ami rédigea en latin ses sermons français et flamands. Nous ne les avons rencontrés nulle part imprimés. En 1587, Pamelius avait en préparation : *Liturgica Græcorum; De Græcæ ac Latinæ Ecclesiarum in missæ sacrificio concordia; Conciliorum paralipomena; Conciliorum summa chronologica; Chronologia martyrologica; Historia ecclesiastica; Annales Brugensium; Belgii sive Inferioris Germaniæ historia; Corpus historicum.*

Les ouvrages qu'il avait déjà publiés et les travaux auxquels il se livrait sans cesse avaient créé à Pamelius des relations avec une foule de savants. Taelboom nous assure qu'il a trouvé des lettres innombrables émanant d'hommes célèbres de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Les noms de quel-

ques-uns sont consignés dans les dédicaces des publications du docte chanoine. Les travaux de J. de Pamele ayant surtout pour but de confirmer les catholiques dans leur foi et de frayer aux protestants le chemin du retour à l'unité romaine, par l'exposé des doctrines et des rites de l'église au IIIe siècle, en tout conformes aux doctrines et aux rites de l'église au XVIe siècle, il ne doit pas nous étonner si la réputation de l'auteur était grande à Rome. Les cardinaux Hosius, Sirlet, Caraffa, Baronius et autres, tenaient Pamelius en haute estime. Les deux premiers lui offrirent même d'être leur familier à des conditions séduisantes. Grégoire XIII, reconnaissant pour l'appoint que le chanoine lui avait apporté dans la revision de Gratien, l'invita plusieurs fois à se rendre à Rome aux frais de la cassette papale, et exprima à Lindanus, évêque de Ruremonde, le regret de ne pas trouver l'occasion de mieux récompenser les labeurs que l'archidiacre de Saint-Omer s'imposait pour la gloire de l'église. Sixte-Quint, son successeur, voulut que Pamelius lui dédiât son édition des œuvres de Raban Maur, et, par lettres du 21 avril 1587, lui octroya un privilège de dix ans pour l'impression de tous ses ouvrages, dont le document pontifical fait l'énumération.

Pamelius ne devait jamais en faire usage.

Après la mort de Jean Six (11 octobre 1586), Philippe II, appréciant la science et les vertus de l'archidiacre de Flandre, le désigna pour l'évêché de Saint-Omer. La joie immense avec laquelle tous, peuple et clergé, accueillirent cette nomination, se changea bientôt en deuil. Le futur pasteur n'avait pas encore reçu les bulles de confirmation, lorsque, se rendant à Bruxelles pour y voir son frère, Guillaume de Pamele, président du Conseil privé du roi, il dut s'arrêter à Mons et y mourut le 19 septembre 1587, après neuf jours de maladie, à l'âge de 51 ans. Aux termes de son testament, son corps fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jean l'évangéliste de l'église de Sainte-Waudru; sa tombe, ornée de « son effigie relevée en albastre », portait une longue épitaphe aujourd'hui disparue. Une foule d'amis, le conseiller de Grobendonck, le chanoine d'Arras François Moschus, le dominicain Pierre de Backere, Louis Carrion, André Hoyus, Frédéric Jamotius, médecin de Béthune, Janus Lernutius, de Bruges, consacrèrent des poésies à pleurer celui qui promettait d'illustrer le siège de Saint-Omer. Un service solennel fut célébré dans la cathédrale audomaroise, le 20 janvier 1588, et Guillaume Taelboom, successeur de Pamelius dans la dignité d'archidiacre de Flandre, son compatriote et ami, prononça son oraison funèbre.

J. de Pamele portait : *écartelé aux* 1 *et* 4 *fascé de gueules et d'or de six pièces aux* 2 *et* 3 *de gueules à l'aigle éployée d'argent.* Sa devise était : *D'aultrui te pas mesle.*

A.-C. De Schrevel.

Archives de l'évêché de Bruges, *Acta capituli S. Donatiani; Acta Driutii.* — Archives de la ville de Saint-Omer : *Acta capituli B. M. V. Ste-Audomari.* — *In obitum D. Jacobi Pamelii theologi, D. Salvatoris Ultrajectensis præpositi, ecclesia audomaropolitanæ archidiaconi et episcopi designati oratio funebris G. Taelbomii S. T. L. canonici et in illius archidiaconatu successoris* (Anvers, Bellère, 1589). — *Gratulationes et mox Tumuli D. Jacobo Pamelio, ab And. Hoio, Brug. et Fred. Jamotio medico* (Douai, Bogard, 1587). — Ouvrages publiés par Pamelius.

PANAGATHUS (*François*). Voir GOETHALS (*François*).

***PANDEREN** (*Egbert* **VAN**), graveur au burin, né à Harlem en 1579, mort à Anvers vers 1637. Ce sont les dates fournies par Fréd. Verachter, archiviste d'Anvers, à E. Terbruggen, pour le catalogue de sa collection d'estampes anversoises, en 1874; elles semblent devoir être précises, et infirment la version d'Immerseel et des auteurs hollandais qui, à sa suite, font naître l'artiste en 1606, année de son admission à la gilde de saint Luc. Par le style de ses œuvres, Van Panderen trahit son origine néerlandaise, qu'il se soit ou non formé à l'école de son concitoyen, l'illustre graveur Henri Goltzius. On possède même de lui une suite intéressante de compositions d'après ce maître, le *Médecin* tour à tour divinisé ou répudié avec horreur selon que son malade, de mo-

ribond qu'il était, entre en convalescence. A Anvers, Van Panderen, grave d'après Tobie Verhaecht et Josse de Momper des paysages intéressants (les *Parties du jour;* les *Mois*), et se confond rapidement avec l'école locale. Sans doute fervent catholique, il contribue à enrichir la série des images pieuses qu'elle s'applique à répandre avec une étonnante profusion. Otto Venius l'appelle à concourir largement à sa Vie de saint Thomas d'Aquin (*Vita D. Thomæ Aquinatis. Antv.*, 1610), et Rubens l'admet à graver quelques planches d'après des compositions aujourd'hui perdues, dont la plus importante, la *Vierge aux pieds du Christ, intercédant en faveur du genre humain*, reste encore de valeur secondaire. D'ailleurs, Van Panderen n'a point de système invariable et ses œuvres, en l'absence de signature, seraient parfois difficiles à identifier. Une série de grandes figures à mi-corps du *Christ, de la Vierge et des Apôtres*, d'après Pierre Feddes d'Harlingen; *La Sainte Famille*, d'après Louis Finson, n'ont rien de commun avec ses planches moins développées telles que le *Serpent d'airain*, *Saint Louis, évêque*, la série des *Evangélistes* et des *Pères de l'Eglise* d'après Pierre de Jode, surtout le grand portrait équestre de *Maurice de Nassau*, adaptation de l'effigie d'Henri IV d'A. Tempesta et ses planches de grand format pour l'*Académie de l'Epée*, le superbe ouvrage de Gérard Thibault (1628), auquel participèrent les principaux graveurs du temps. Cette diversité de manière nous porte à croire que Van Panderen n'a point séjourné d'une manière ininterrompue dans nos provinces. Si Gérard Thibault était originaire d'Anvers, son livre vit le jour en Hollande et fut dédié à Maurice. Toutefois, si Van Panderen ne figure point à Anvers comme y ayant formé des élèves, en Hollande non plus on ne le trouve affilié à aucune corporation artistique.

La plus vaste de ses estampes reproduit une composition curieuse de François Franck : *Sentence ou arrest des sanguinaires juifs contre Jésus-Christ le sauveur du monde*. Dans cette pièce, fort rare, le Christ, comme un accusé vulgaire, est environné de tout l'appareil de la justice : juges, greffier, témoins à charge et à décharge. Voici, à titre de curiosité, la sentence : « Je Ponce Pilate, prêteur » et juge en Jérusalem, dessoubs le très » puissant Empereur Tybère, le règne » duquel soit bienheureux et bendict » éternellement; assis au Tribunal du » siège judiciaire, afin de prononcer et » déclarer sentence pour la synagogue » du peuple judaïque, au faict et cas » contre Jésus-Christ de Nazareth icy » présent et par eux mené lié et accusé » devant moy; que n'estant né que de » père et mère de pauvre et basse con- » dition, s'est fait par paroles glorieuses » et blasphémeuses fils de Dieu et Roy » des Juifs et se vanté de deffaire le » temple de Salomon; ouy et entendu le » cas, dis et déclare par ma sentence » qu'il soit crucifié avecq deux bri- » gands ».

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *La gravure d'Anvers* (1874-1878). — Kramm. *Levens en werken...* — Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens* (Bruxelles, 1879).

PANELS (*Guillaume*). Voir PANNEELS.

PANHAUSEN (*Jacques* **VAN**) ou PANHUYSEN, écrivain ecclésiastique, né vers le commencement du XVI^e^ siècle, à Opoeteren, près de Brée, prit l'habit religieux dans l'abbaye de Prémontrés de Steinfeld, dans le diocèse de Cologne. Après avoir rempli dans cette maison divers emplois, il fut élu abbé, en 1540. Plus tard, il obtint la charge de vicaire général de son ordre pour les provinces de Westphalie, de Saxe, de Cologne et de tout le Nord. Il mourut à Steinfeld, le 22 juin 1582, en laissant, dans son abbaye, en manuscrit, plusieurs ouvrages théologiques.

Henri van Neuss.

Paquot, *Mémoires*, t. XI, p. 296. — Piron, *Alg. levensbeschryving.*, p. 292.

PANHAY DE RENDEUX (*Renier*), sculpteur et peintre, né à Liége en 1684, mort dans cette ville, le 20 mai 1744. Il est très probable que la famille était originaire du village de Rendeux, situé

dans la province de Luxembourg, entre Marche et Laroche. On n'a pas de renseignements sur sa jeunesse; on sait seulement qu'il fut élève de maître Arnold Hontoir, sculpteur qui jouissait d'un assez grand renom dans la principauté de Liége. En 1702, il partit pour Rome, où il étudia la sculpture auprès de Pierre Legros, statuaire français; pour la peinture, il se mit sous la discipline de Carl Maratte, l'un des peintres de l'école romaine les plus célèbres à cette époque. Panhay de Rendeux demeura dix ans à Rome; on manque également d'informations relatives à cette période de sa vie.

De retour au pays natal, il trouva immédiatement du travail, car on a de lui des statues et des ouvrages plastiques importants de l'an 1712, date qui correspond à celle du retour de l'artiste à Liége. Il fit alors pour l'église collégiale de Saint-Paul quatre groupes de figures plus grandes que nature, représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion. Deux de ces groupes étaient placés à l'entrée du chœur de l'église; les deux autres se trouvaient dans le transept, à côté des autels latéraux où ils ont figuré jusqu'au milieu de ce siècle, époque de la dernière restauration de l'église, aujourd'hui cathédrale. Rendeux a exécuté, pour la même destination, deux statues colossales de la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus et de saint Jean-Baptiste. Ces statues en bois étaient placées dans les niches de l'arcature décorative qui règne au soubassement du transept. Il avait fait pour la même église le buste de saint Capraise.

Panhay de Rendeux avait acquis à Rome un talent facile, gracieux et maniéré, entièrement dans le goût de l'époque et de l'Italie, qui faisait loi alors. Il jouit bientôt dans sa patrie d'une vogue considérable et fut appelé à travailler pour la plupart des églises de Liége. Au Séminaire, ancienne église des Jésuites, il fit les statues de saint Joseph et de sainte Anne; pour l'église des Carmes-en-Isle, celle de la Vierge Marie, placée sur un autel latéral; il a sculpté la statue de saint Adalbert pour l'église de ce nom, aujourd'hui démolie.

D'après les comptes de la construction de l'Hôtel de ville de Liége, 1724-1725, Rendeux fit quatre bas-reliefs et la statue de la Prudence, destinés à décorer cet édifice; ces travaux furent payés la somme de 1,300 florins.

Pour l'église Sainte-Catherine, Rendeux exécuta une statue en bois de la Sainte Vierge, qui s'y trouve encore; il fit pour l'église Saint-Thomas les statues de cet apôtre et celle de la Vierge Marie avec l'enfant Jésus; cette dernière est signée et datée : *Rendeux sculpebat* 1733. La statue de saint Thomas est simplement signée. Après la suppression et la démolition de l'église de Saint-Thomas, ces deux figures ont été transportées au porche de l'église Saint-Barthélemy, où elles se trouvent actuellement. Ces statues sont de grandeur naturelle, bien mouvementées et drapées dans le style lourd et maniéré du XVIII^e^ siècle. La Sainte Vierge, d'un visage agréable, tient sur le bras droit l'Enfant Jésus qui, dans une pose excessive, lève le bras droit au ciel. La statue de l'apôtre n'a pas d'attribut qui puisse la caractériser; de la main gauche le saint tient un livre ouvert, tandis qu'il élève le bras droit dans l'attitude de la prédication. Le style un peu lourd et mou de ces figures est rendu plus sensible encore par les couches de badigeon blanc qui les couvre, sans doute pour rappeler le marbre blanc, et que l'on a soin de renouveler de temps à autre.

On pourrait citer d'autres sculptures de R. Panhay; c'est ainsi que le mausolée d'Adrien de Ghysel et de sa femme dans l'église Sainte-Catherine est un ouvrage de sa main.

Panhay de Rendeux a laissé un grand nombre de dessins. L'Académie des Beaux-Arts, à Liége, en possède une série considérable provenant de la collection du chanoine Hamal. M^r^ J.-S. Renier a compté cent et treize croquis, compositions, études, etc. On y voit des esquisses, des dessins au crayon de couleur et des lavis qui dénotent une imagination féconde et une main habile; ce sont généralement des compositions pour

des travaux plastiques destinés à des églises aujourd'hui démolies, notamment l'Assomption de la Vierge, composée pour la partie supérieure d'un bas-relief; une gloire d'anges rayonnant autour du monogramme du Christ, une Vierge assise sur un croissant entourée d'un groupe d'anges; elle a posé sur ses genoux l'Enfant Jésus lequel, de la lance qu'il tient à la main, perce la tête du serpent que Marie écrase de son pied; plusieurs projets de mausolées et de cénotaphes.

Une remarquable collection de dessins appartenant à un amateur de Liége a toujours été attribuée à Rendeux; ce sont des académies et des études faites à la sanguine d'après le modèle vivant, parmi lesquelles on distingue deux groupes de deux figures, et quatre études pour le Christ en croix; elles portent presque toutes les initiales J. D. L. R. D'après la tradition, ces dessins auraient été faits à Rome.

Dans le domaine de la peinture, on cite une très grande composition que Rendeux exécuta en 1724 pour l'église du couvent des Sœurs de Hasque, à Liége. Cette peinture, représentant le Jugement dernier, couvrait tout le mur au fond du sanctuaire. La peinture a été perdue lors de la démolition de la chapelle; l'on ne connaît aucune toile de cet artiste qui aurait été conservée. Panhay avait fait, pour cette même église, la statue de la Vierge et celle de saint Joseph.

Panhay de Rendeux s'est marié après son retour d'Italie; il a épousé Catherine Demeuse, qui lui donna plusieurs enfants, nés à Liége entre les années 1714 et 1734. Le sculpteur Cognoulle figura comme parrain à la naissance de deux de ces enfants, et il a épousé la fille aînée de Panhay, baptisée à l'église Saint-Adalbert le 22 mai 1714.

Panhay a travaillé jusqu'à sa mort. L'année même de son décès, on plaça à l'église de Momalle, village situé entre Liége et Waremme, une statue de la Vierge commencée par Panhay et qui fut terminée par son élève Joseph-Thomas d'Esneux.

J. Helbig.

Mémoire pour servir à l'histoire des artistes de la province de Liége, par H. Hamal, ms. (brûlé dans l'incendie du château de Quinquempoix, le 5 décembre 1885). — *Extrait des comptes communaux de la cité de Liége des années 1643 à 1793*, par S. Bormans (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, p. 403). — J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, 2e édit. (Bruges, 1890). — *Simon Cognoulle, sculpteur liégeois*, par H. Schuermans (*Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 21e année, p. 100 et s. — *Essai historique sur l'église St-Paul, ci-devant collégiale* (Liége, 1887), p. 190. — Registres paroissiaux de l'église de Momalle. — Ms. 1165, bibl. de l'Université de Liége, fo 88.

PANNE (*Pierre*), conspirateur, né à Ypres, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. D'abord négociant et armateur, puis tonnelier à Leyde, il fut arrêté, dans cette ville, le 25 mai 1598, sous l'inculpation d'attentat à la vie du prince Maurice de Nassau. Panne avoua son crime. Il prétendit toutefois que, traqué sans relâche par ses créanciers, traîné de prison en prison, il avait été recueilli à Douai par les PP. Jésuites. Ceux-ci, par des promesses de faveurs temporelles et spirituelles, l'auraient déterminé à assassiner le prince au moyen d'un couteau empoisonné, armé d'un triple crochet. Il était ensuite parti pour la Zélande et s'était enfin fixé à Leyde. Il fut condamné à être décapité et écartelé, jugement qui reçut son exécution le 22 juin 1598. La sentence fut imprimée et répandue à profusion. Le P. Jésuite Coster la réfuta dans une brochure écrite en flamand et en latin et imprimée à Anvers en 1598. Cette brochure a été traduite en français et éditée l'année suivante à Douai. Elle tend à démontrer que la conspiration a été inventée de toutes pièces en haine des PP. jésuites et pour justifier de nouvelles mesures de rigueur contre les catholiques. Cet attentat célèbre a servi de sujet au roman historique néerlandais de J. van Lennep, *De Pleegzoon* (le Fils adoptif).

Louis Tierenteyn.

Vander Aa, t. III, p. 80. — Vander Haeghen, *Bibl. belgica*, vo *Coster*. — Bilderdyk, *Geschiedenis des Vaderlands*, t. VIII, p. 192, 174. — Bor, *Ned. hist.*, l. XXV, p. 26 (453); l. XXXVI. p. 28 (543). — Wagenaar, *Vad. hist.*, t. IX, p. 12, 14.

PANNEEL (*Michel*), théologien protestant, né en Flandre et mort à Middel-

bourg, en Zélande, en décembre 1604, était d'origine patricienne. Il tenait à sa noblesse, la faisait sonner haut en toute rencontre, et ses fils firent comme lui. A cause des persécutions déchaînées par le duc d'Albe, il se réfugia en Angleterre, y compléta ses études, et, en 1571, vint se fixer à Norwich où des Flamands se trouvaient en grand nombre. Il se maria dans cette ville et y exerça les fonctions pastorales. Le malheur voulut qu'il eût là comme collègue le fameux Dathenus, dont il ne tarda point à partager l'exaltation. En 1577, l'église réformée de Middelbourg lui adressa un appel auquel il s'empressa de répondre favorablement. Il fut installé comme pasteur dans cette ville zélandaise, le 3 novembre de la même année. En 1578, les protestants d'Eccloo voulurent l'avoir chez eux, et le demandèrent au synode de Gand. Cette assemblée répondit qu'elle avait déjà accordé Panneel à la ville de Bruges comme pasteur suffragant. C'est en cette dernière qualité que notre personnage assiste, le 26 février 1579, à Gand, à une conférence pastorale présidée par Dathenus, et appose sa signature sur un acte adressé aux Etats de Hollande et de Zélande, dans lequel on donnait à entendre que le prince d'Orange trahissait la cause commune par trop de tolérance et de mansuétude. Cette signature nous montre à quel point, dans ce temps-là, l'orthodoxie s'occupait de politique et pratiquait l'ingratitude. En juin 1581, Panneel en a assez de Bruges; il rentre à Middelbourg pour n'en plus sortir. Il y assiste, en qualité de secrétaire, au synode général des églises réformées des Pays-Bas. Il avait deux fils : Jean, qui étudia la théologie à Heidelberg et fut pasteur à Baarle et à Axel; et Gédéon, qui s'était fait inscrire à Leide comme anglo-flamand, ce qui signifie sans doute qu'il était né à Norwich, en Angleterre.

Ch. Rahlenbeck.

G. Janssen, *De Kerkhervorming in Vlaanderen* (Arnhem, 1868), p. 123. — Le même, *De Hervorming te Brugge* (Rotterdam, 1856), t. I, p. 257-238. — *Le livre synodal des églises wallonnes* (La Haye, 1896), t. I, p. 82, 94. — Moens, *The Walloons and their church at Norwich* (1887), t. II, p. 315.

PANNEELS (*Guillaume*), peintre-graveur, né à Anvers en 1600. En 1627-1628, il fut reçu maître dans la corporation de Saint-Luc à Anvers. Les *Liggeren* mentionnent ce fait en ces termes : « Guillaume Paneels, » peintre chez Rubens », constatant ainsi que le nouvel agréé travaillait et habitait chez le grand artiste. D'autres documents confirment les rapports étroits entre Rubens et Panneels. En 1630, ce dernier étant sur le point de quitter Anvers, sollicita des échevins une attestation de bonne conduite; il comparut devant ces magistrats en même temps que son maître. Pierre-Paul Rubens déclara que, durant cinq ans et demi, Panneels s'était appliqué chez lui à la peinture, avait fait son apprentissage de manière à mériter toute espèce d'éloges et avait fait de sérieux progrès en son art. En témoignage de la grande confiance qu'il mettait dans son élève, Rubens ajoute que, peu de temps auparavant, lorsqu'il dut se rendre en Espagne et en Angleterre pour le service du roi, il avait confié sa maison avec tout ce qu'elle contenait à Panneels et que celui-ci s'était acquitté de sa mission à la plus grande satisfaction de son maître. Corneille Vander Geest, le protecteur bien connu des arts, lui rendit un témoignage non moins favorable. Panneels s'établit à Cologne où il termina une de ses eaux-fortes en 1630; en 1630 et en 1631, il se trouve à Francfort-sur-le-Mein; en 1631, à Bade et à Mayence, où il est attaché au service du prince-évêque; en 1632, à Strasbourg. Après cette dernière année, nous ne trouvons plus trace de lui.

Nous ne connaissons avec certitude aucun de ses tableaux. J'ai découvert l'année passée au Musée de Budapest le seul dessin actuellement connu de lui; il représente l'*Assomption de la Vierge* et, sauf de légères variantes dans les accessoires, il est entièrement conforme à l'eau-forte que l'artiste exécuta de la même composition.

Par un singulier hasard, je rencontrai quelques jours plus tard, au Musée d'Insprück, une *Assomption de la Vierge;* mise sous le nom de Domenico Pozzo,

mais incontestablement peinte par un Anversois du XVIIe siècle. Dans ses traits généraux et dans ses détails les plus marquants, ce tableau reproduit l'œuvre de notre artiste dont je venais de trouver le dessin. La composition est rubénienne, la peinture fait songer à Erasme Quellin ; dans son ensemble, l'œuvre, qui doit avoir souffert, est médiocre. Je la tiens pour un travail de Panneels sans autre mérite que d'être probablement l'unique tableau conservé de lui.

Les seules œuvres qui portent son nom sont des eaux-fortes qu'il exécuta, au nombre de trente-quatre, d'après ses propres compositions ou d'après celles de son illustre maître. Panneels mettait son orgueil à se déclarer élève de Rubens; il répondait ainsi par un témoignage de vénération et de reconnaissance à l'affection que le grand peintre lui avait montrée. Ce bon sentiment devait lui être fatal. L'éditeur qui publia ses estampes, François Vanden Wyngaerde, trouvant avantage à faire croire que toutes les gravures produites par Panneels étaient faites d'après des œuvres de Rubens, ne se fit pas scrupule d'altérer le texte que notre artiste avait gravé sur ses planches. Par le changement ou l'introduction de certains mots, il chercha à enlever au pauvre Panneels la paternité de ses compositions pour les joindre à l'immense patrimoine de son maître. Ainsi quand Panneels avait pieusement écrit sur l'état primitif de sa planche : *Excellentissimi pictoris PP. Rubeni olim discip. Guils Panneels inven. fecit* 1631 *Francofurti ad Mœnum;* au mépris des lois de la morale et de la grammaire, Vanden Wyngaerde inscrivit au second état : *Excellentissimi pictoris PP. Rubeni invent. Guiliels Panneels Francofurti fecit anno* 1631. Même le texte des gravures faites d'après Rubens fut modifié pour mettre mieux en évidence le nom du peintre. Quand Panneels avait écrit : *Ex. inv. Rubeni fe Guiliels Panneels discip. ejus,* Vanden Wyngaerde sentit le besoin d'en faire : *Rubeni invent. Guiliels Panneels Francofurti fecit anno* 1631.

Les iconographes firent un pas de plus et attribuèrent encore à Rubens les compositions de Panneels gravées par lui-même, dont Vanden Wyngaerde n'eut pas l'occasion de falsifier les inscriptions et qui attestaient en toutes lettres que notre graveur avait reproduit ses propres peintures.

Eu égard à cet état de choses, nous croyons qu'il y a utilité à donner la liste des eaux-fortes de Panneels en indiquant de quel artiste émane la composition :

Panneels grava d'après Rubens quatorze pièces : 1. *David étouffe un ours.* — 2. *David tranche la tête à Goliath.* — 3. *Un ange nourrit Elie dans le désert.* — 4. *Esther devant Assuérus.* — 5. *L'Adoration des Rois.* — 6. *Le Baptême du Christ.* — 7. *Madeleine chez Simon.* — 8. *L'Assomption de la Vierge.* — 9. *La Sainte Famille.* — 10. *Saint-Georges.* — 11. *Sainte-Cécile.* — 12. *L'Enlèvement de Déjanire.* — 13. *La Charité romaine.* — 14. Le *Portrait de Rubens.*

Les eaux-fortes que Panneels grava d'après ses propres compositions sont au nombre de vingt : 15. *L'Adoration des Bergers.* — 16. *La fille d'Hérodiade apportant la tête de saint Jean-Baptiste.* — 17. *Saint-Sébastien.* — 18. *Sainte-Agnès.* — 19. *Sainte-Barbe.* — 20. *Sainte-Catherine.* — 21. *Jupiter et Junon.* — 22. *Jupiter et Antiope.* — 23. *Apollon et Daphné.* — 24. *Vénus à sa toilette.* — 25. *Vénus pleurant la mort d'Adonis.* — 26. *Psyché recevant d'un aigle la coupe de la beauté.* — 27. *Méléagre et Atalante.* — 28. *La Chute de Phaéton.* — 89. *Satyre jouant de la double flûte* (anonyme dans Voorhelm-Schneevoogt. Fables 113). — 30. *Bacchus ivre soutenu par un Faune et par un Satyre.* — 32. *Cléopâtre se laissant piquer le sein par deux aspics.* — 33. *Victoire assise au pied d'un trophée.* — 34. *Cursus Mundi,* jeune garçon allumant une chandelle à celle que tient une vieille femme. — On peut y joindre une *Vierge allaitant l'Enfant Jésus,* dont le Cabinet des Estampes de la ville d'Anvers possède une épreuve non terminée, mais signée par Panneels.

Il convient de mentionner encore une pièce douteuse et passablement énigmatique, c'est une Vierge assise par terre

tenant l'Enfant Jésus sur les genoux et donnant à boire à saint Jean dans une écuelle. Elle est exécutée d'une manière absolument semblable à celle de Guillaume Panneels, mais elle est signée *Annib. Caracius in. Joannes Panneels fec. francf*i. De ces quatre derniers mots, les deux premiers sont d'une autre forme que les deux derniers et au-dessus de *francf*i, on voit faiblement transparaître les lettres *G. P.* A-t-il existé un Jean Panneels, fils et imitateur de Guillaume, qui aurait vécu à Francfort et qui n'aurait produit que cette pièce? L'eau-forte en question est-elle de Guillaume Panneels, dont on aurait fait disparaître le nom pour le remplacer à tout hasard par un « Joannes Panneels »? Mystère! Toujours est-il que nulle autre trace ne se retrouve de Jean Panneels.

Citons enfin, d'après Nagler, des portraits d'anciens ducs de Brabant et de Bourgogne, gravés par Conrad Waumans d'après Panneels.

Comme graveur, Panneels ne fait pas preuve d'un mérite bien élevé; ses eaux-fortes manquent en général de finesse; elles sont tantôt trop lourdes, tantôt trop maigres et généralement trop pâteuses. Les plus belles sont le *Portrait de Rubens* et *Jupiter et Antiope*.

Rubens fit subir à la gravure de son temps une véritable métamorphose; il fit faire à l'art du burin un progrès immense et exerça une influence non moins puissante et favorable sur le seul graveur sur bois qu'il employa; mais il ne donna aucune impulsion nouvelle à l'eau-forte. Ceux qui reproduisirent ses tableaux d'après ce procédé : Guillaume Panneels, François Vanden Wyngaerde, Rombout Eynhoudts et Théodore van Thulden furent des praticiens sans grande originalité et sans mérite marquant.

Max Rooses.

P. Génard, *Petrus-Paulus Rubens en Willem Panneels* (*Bulletin Rubens*, t. I, p. 220). — Max Rooses, *Guillaume Panneels' Radirungen nach Rubens* (*Chronik der vervielfältigenden Kunst*. Wien, t. III, p. 75).

PANNEMAKER (*François* et *André* **DE**), hautelisseurs flamands du XVIIe siècle. En 1679, deux hautelisseurs, François et André Pannequin, dont le nom flamand, Pannemaker, comme le suppose Alexandre Pinchart, aura été tronqué, reçurent du magistrat de Douai la promesse de certaines exemptions « à « proportion des ouvriers et autres per- « sonnes quy travailleront chez eulx et « de la jouissance d'une grande maison « pour y installer leur industrie de « tapisseurs ». On leur fit même une avance sur une tapisserie qui resta en nantissement entre les mains du magistrat. Si la rectification proposée par Pinchart est exacte, François et André Pannequin doivent s'identifier avec François et André Pannemaker qui, en 1684, demandèrent au magistrat de Lille de recevoir les avantages et privilèges accordés à Blommaert, qui venait de se retirer, attiré par les avantages qu'on lui offrait à Beauvais. Comme on le verra par le texte ci-dessous, les deux hautelisseurs ne font aucune allusion aux relations qu'ils ont eues avec le magistrat douaisien. Voici le document dont il s'agit et qui renferme d'ailleurs des données fort intéressantes pour la biographie des deux hautelisseurs :

« Remonstant très humblement Fran- « çois et André Panemacker père et fils, « maistres tapissiers de haute-lisse, de « profession dans la ville de Bruxelles, « que dès leur tendre jeunesse ils se « sont entremis à la fabrique de tapis- « serie de haute-lisse en dessoubs les « meilleurs maîtres tant au dit Bru- « xelles qu'aux *Gobelins* à Paris, en « quoy ils ont si bien réussy, qu'ils en « ont appris une parfaite connaissance « et adresse d'en faire et fabriquer des « plus fines et des plus belles qu'il se « puisse faire esdites villes, tant en « figures qu'en paysages, ausy qu'ils en « ont fait voir les effets dans la dite « ville de Bruxelles et ailleurs où, pen- « dant plusieurs années, ils ont exercé « la dite profession en qualité de mais- « tres, et comme ils ont entendu que « Georges Blommaert va quitter cette « ville pour demeurer à Beauvais, ils « souhaitaient pouvoir icy établir en sa « place, pourvue que vos Seigneuries « leur feraient la grâce de les y admettre

« et de leur donner les droits et ad-
« vanches que le dit Blommaert at eu de
« cette ville. C'est pourquoi, etc., etc. ».

La manufacture des de Pannemaker fonctionna pendant plus de trente-cinq ans. Au décès de François Pannemaker, l'établissement fut dirigé par son fils André et par son gendre Jacques Destombes ou Deletombe. Cette manufacture avait adopté, à ce qu'il paraît, le genre des paysages qui étaient exécutés avec habileté. Dans l'inventaire du mobilier de Jean Volans, seigneur de Werquin, argentier de la ville de Lille, on cite une tenture de cinq pièces appartenant à la première période de cette manufacture. Destombes reçut une commande de tapisseries pour garnir la salle du Conclave, laquelle était ornée de belles boiseries et de toiles dues au pinceau d'Arnould Vuez. A la mort de cet industriel, qui survint en 1719, sa veuve se trouvait avoir à réclamer de ce chef la somme de 2,100 florins.

J. Destrée.

Houdoy. *Les tapisseries lilloises.* — Jules Guiffrey, *Histoire de la Tapisserie.* — Alexandre Pinchart, *Histoire générale de la Tapisserie.* Pays-Bas.

PANNEMAKER (*Guillaume* **DE**), poète dramatique du XVe siècle. Le nom de cet auteur a été signalé pour la première fois par Ed. Vander Straeten en 1864. Nous savons par un compte communal de la ville d'Alost qu'il composa au XVe siècle un *mysterie spel*. Cette œuvre est sans doute perdue.

Léonard Willems

Ed. Vander Straeten, dans *De Eendracht*, t. XVIII (1863-1864), p. 45.

PANNEMAKER (*Guillaume* **DE**), hautelisseur bruxellois du XVIe siècle. On ne possède pas de renseignements sur la date de sa naissance. Il était selon toute vraisemblance le fils de Pierre De Pannemaker (voir plus loin). Comme ce dernier, il jouit de la faveur des princes grâce à l'habileté qu'il a déployée dans les diverses tâches qui lui furent confiées.

En 1539, la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, lui fit l'acquisition d'une tenture d'une très grande valeur : « A Henry, Jean et Guil-
« laume De Pannemakere, tapissiers à
« Bruxelles, la somme de viij^{c}iiij^{xx}i li-
« vres viij sols, de XL gros, pour
« ciiij^{xx}vij aulnes desix riches faictes de
« soye et de fine sayette de l'*Histoire de*
« *la Jeunesse de Paris Alexandre* (sic)
« laquelle tapisserie Sa Majesté a acheté
« d'eulx. » Il résulte encore de ce document que Guillaume avait deux collaborateurs de son nom, des parents, sans doute ses frères, qui continuaient de concert avec lui les affaires de leur père, Pierre De Pannemaker. Quant à Henry et à Jean, c'est la seule mention qui en soit faite dans les documents mis au jour.

En 1556, Guillaume s'occupa de la restauration de l'*Histoire d'Agamemnon et de Psyché* et il reçut pour ce dernier travail 18 deniers l'aune, soit 43 livres 7 sous 6 deniers, etc.

Deux ans plus tard l'*Histoire du roi Clovis et de Clotilde, sa femme*, de *la Bataille de Liége*, de *l'Arbre de Jessé*, de *l'Histoire de Joseph le Juste*, du *Purgatoire*, des *Sept Ages*, furent restaurées par Henri et Guillaume Pannemaker.

Le nom de ce dernier hautelisseur reste attaché à la confection de la célèbre tenture de la conquête de Tunis. Charles-Quint se fit accompagner sur le continent africain par le peintre Jean Vermay ou Vermeyen qui était né à Beverwyck, près de Haerlem, en 1500. Cet artiste nota et dessina avec une conscience extrême les grands événements et les incidents de la conquête de Tunis. De retour en Europe, l'artiste exécuta, *au petit pied*, une série d'esquisses. Après avoir tenu compte des observations de l'empereur, il dessina douze cartons sur une grande échelle, et Guillaume De Pannemaker s'engagea par contrat à exécuter la tenture par contrat intervenu le 20 février 1548-1549. Cette suite comprenait douze pièces qui devaient être tissées de fil d'or, d'argent, de soie et de « la plus
« fine sayette » mélange de laine et de soie. En outre De Pannemaker s'engageait à n'employer que des soies provenant de Grenade, à ne se servir que de

laines de premier choix, et pour la trame à prendre du *fillet* de Lyon *le meilleur et le plus exquis que l'on pourrait trouver, quelque prix qu'il pût coûter*. De son côté, l'empereur devait fournir le fil d'or et d'argent, et De Pannemaker reçut cinq cent cinquante neuf livres et une once de soies lesquelles avaient été filées à Grenade. Les soies comprenaient dix-neuf couleurs et chacune de celles-ci avait de trois à sept nuances. Il y eut cent et soixante livres de fine soie noire au rebut après qu'on eût tenté, mais en vain, d'en produire de la couleur bleue. La dépense pour la fourniture de la soie s'éleva à la somme de 6,687 florins. Comme l'empereur avait hâte d'entrer en possession de la tenture, il avait eu soin de faire stipuler que le travail s'effectuerait simultanément à chacune des tapisseries, de telle sorte que quatre vingt-quatre ouvriers, soit sept par tapisserie, étaient constamment employés. Les diverses pièces furent soumises au contrôle des jurés ou doyens du métier, et le maître hautelisseur dut y apporter plusieurs corrections. Le fait n'a d'ailleurs rien de surprenant lorsqu'on considère la foule d'éléments, les innombrables personnages qui tiennent dans ces pages d'un rendu si précis et si minutieux. Pour prix de son travail Pannemaker avait droit à 12 florins l'aune, et, en plus, à une rente viagère de 100 florins pour le cas où l'empereur serait satisfait du travail. L'exécution de la tenture demanda un peu plus de cinq ans. Les douze pièces furent terminées, en effet, le 21 avril 1554. Les doyens Hubert Vander Tommen, François Geubels et André Mertens examinèrent la tenture ; ils constatèrent qu'elle représentait une surperficie totale de mille deux cent quarante-six aunes carrées, ce qui portait le prix à 14,952 florins. Les tapisseries furent emballées avec un soin tout spécial. De Pannemaker reçut l'ordre de les conduire en Angleterre d'où elles furent envoyées en Espagne. Ces tapisseries ont figuré souvent depuis le XVIe siècle dans différentes cérémonies, et, en 1900, on a pu voir l'une d'elles au pavillon d'Espagne à l'exposition universelle de Paris. L'exécution de cette tenture se recommande par une finesse remarquable d'exécution et par une tonalité très claire. Les cartons de Jean Vermeyen, conservés à Vienne dans les riches collections de la maison impériale, ont été interprétés de nouveau au XVIIIe siècle par Josse Devos. Cette suite fait aussi partie des trésors antiques de la maison princière. Guillaume Pannemaker exécuta pour le cardinal de Granvelle une tapisserie unique représentant divers épisodes de la suite de Tunis. Cette pièce, qui porte le monogramme du maître, appartient à Mr le marquis de Contades ; elle coûta la somme de 720 florins.

La suite de Tunis comprend, comme on l'a dit plus haut, douze pièces : 1° la *quarte* ou *carte*, qui nous montre le théâtre de la guerre ; on y voit représentée la figure de Jean Vermeyen ; 2° un *monstre* ou revue que Charles passa à Barcelone avant de prendre la mer pour Tunis ; 3° la *navigation ;* 4° l'*escarmouche ;* 5° le *camp ;* 6° le *fourragement ;* 6° la *prise de la Goulette ;* 7° la *bataille des puits* de Tunis ; 8° la *prise de la Goulette ;* 9° la *prise de Tunis ;* 10° le *sac de Tunis ;* 11° les *vainqueurs se rendant en rade*, et enfin, 12° l'*embarquement*.

Il convient de citer maintenant deux tapisseries représentant : l'*attaque* et la *victoire*, appartenant à la suite des victoires du duc d'Albe, qui, il y a peu d'années, faisaient encore partie des collections Berwick et d'Albe ; elles portent le monogramme du maître bruxellois.

Ces vastes compositions qui racontent les incidents des campagnes soit de Charles-Quint, soit du duc d'Albe, ont joui d'une grande vogue dans nos contrées. Ce genre, comme le fait remarquer Mr E. Müntz, « est au style héroïque ce que les chroniques sont à l'histoire : il provoque l'intérêt par la minutie des renseignements mis en œuvre, non par la supériorité des vues ou la noblesse des sentiments ». De son côté, Charles Blanc a fort bien caractérisé cet art si pittoresque par ses informations si précises et si variées :

« Il y en a pour des heures, dit-il, à re-
« garder les infinis détails des tapis-
« series tissées en l'honneur du duc
« d'Albe ; le campement et le mouve-
« ment des troupes, la cavalerie et ses
« bannières, les batteries de canons et
« le sol jonché de morts, des fantassins
« en fuite, des escadrons en déroute, et
« le passage d'un fleuve défendu par
« l'artillerie, et le pittoresque désordre
« des vaincus contrastant avec la régu-
« larité des bataillons sous les armes,
« qui n'ont pas encore donné, et les
« épisodes que forment, çà et là, des
« reîtres qui interrogent des paysannes
« et des officiers qui les trouvent jolies.
« Il n'est pas jusqu'aux bordures qui ne
« soient intéressantes, plus encore que
« ne le sont, par exemple, les estampes
« de Della Bella et de Callot, parce qu'on
« y voit en couleurs tout ce qui suit ou
« accompagne la marche d'une armée :
« les chariots de bagages du train des
« équipages, et ceux qui traînent les
« affûts, les prisonniers qu'on amène,
« les paysans à qui l'on fait porter le
« butin, et les femmes qui voyagent de
« conserve avec les soldats écloppés et
« les conducteurs de fourgons. Cepen-
« dant ce défilé de figures et de chariots
« n'occupe que la frise inférieure de la
« tapisserie. La partie verticale de la
« bordure est égayée par des images qui
« ont été mises là pour distraire un ins-
« tant l'attention. Ce sont des volatiles,
« des quadrupèdes, des serpents, des
« paysages avec des ponts et des tou-
« relles, des villages et des lisières de
« bois ». Jamais les auteurs des cartons n'eussent songé à livrer de semblables modèles à des hautelisseurs s'ils n'avaient été convaincus de leur goût et de leur habileté. Et l'on peut dire tant pour la tenture de la *conquête de Tunis* que pour les *victoires du duc d'Albe*, que l'interprète a rendu fidèlement et agréablement le modèle qui lui était proposé.

On conserve à Vienne dans les collections de la maison impériale d'Autriche des tapisseries représentant les armoiries de Charles-Quint et portant le monogramme du hautelisseur bruxellois. Sur une suite appartenant au même fond et connue autrefois sous le nom des « sept péchés mortels », on rencontre aussi la même marque. L'on est qu'imparfaitement renseigné sur les œuvres de Pannemaker faisant partie des tapisseries de la couronne, les monogrammes des tapissiers n'ayant pas été, à Madrid, l'objet d'une étude spéciale. L'artiste bruxellois exécuta pour Philippe II l'*Histoire de Noé* dont plusieurs pièces ont été reproduites. Les sujets sont : *Dieu ordonnant à Noé de construire l'arche*, *Noé présidant à la construction de l'arche*, *Noé sortant de l'arche*.

Pannemaker éprouvait parfois de grandes difficultés à se faire payer de son royal client, témoin le passage emprunté à une lettre du 9 juin 1566 de Morillon : « Je suis seur que Panne-
« maker ne délivrera la tapisserie s'il
« n'est paié, et il a grande raison,
« aïant tant de temps attendu son
« paiement. »

Le célèbre tapissier tint bon et bien lui en prit. A peine avait-il touché la somme qui lui était due qu'éclata à Anvers la fameuse furie espagnole, dont un épisode des plus caractéristiques fut précisément le pillage du *Pand* aux tapisseries. Ce fut une perturbation générale dans le commerce des productions de haute lisse, lesquelles étaient dirigées vers cette ville, des divers points du Brabant et de la Flandre, pour être exposées et vendues dans cet entrepôt.

La tenture visée dans la lettre précitée et connue sous le nom de tapisserie de Noé, fut expédiée ; mais à la date du 9 juin 1569 on n'en avait pas encore de nouvelles. « M. de Mende-
« nesse enjoignit, dit A. Wauters, pro-
« bablement sur les ordres du roi, d'en
« reprendre les cartons et de les garder
« avec soin ; et on les déposa au garde-
« joyaux ou garde-meubles. Marguerite
« de Parme les avait trouvés beaux et
« aurait désiré les faire reproduire en
« soie par Pannemaker. Mais Morillon,
« comme il le dit dans une lettre en date
« du 21 août 1567, refusa d'acquiescer
« à sa demande ne voulant pas, sans le
« consentement de Philippe II, laisser

« imiter un travail qui avait été exécuté « pour lui ».

Grâce à De Pannemaker et à ses émules, l'industrie de tapisserie était très florissante à Bruxelles. Cette prospérité suscita des fraudes ainsi que cela résulte d'un incident auquel le célèbre hautelisseur fut directement mêlé. De Pannemaker dénonça à Marguerite de Parme Nicolas Hellinck, marchand de Bruxelles, pour avoir fait vendre par le courtier Vranckx sous le nom de tapis de Bruxelles une tenture fabriquée à Enghien.

La gouvernante générale des Pays-Bas, qui était entrée en possession des tapisseries litigieuses, ordonna d'ouvrir sur-le-champ une enquête, laquelle fut suivie de la comparution de Hellinck et de Vranckx devant le président Viglius.

Interrogé sur l'origine des tapisseries qui étaient devenues la propriété de la duchesse, le premier répondit qu'elles avaient été faites à Enghien ; et comme on le questionnait au sujet des marques qui auraient été enlevées, il répondit qu'il n'avait pas de raison pour cela puisque, ajouta-t-il, « on y fait (c'est-à-« dire à Enghien) aussy bon ouvraige « qu'en ceste ville et que autrement les « tapisseries pourraient sembler trop « faictes en lieu incongneu ».

Ainsi, il résulte des productions d'œuvres qui nous sont parvenues de cette époque que les productions d'Enghien n'étaient pas, il s'en faut, à dédaigner. Il ne peut être question de reproduire les explications du courtier ; mais il convient toutefois de noter cet aveu bien caractéristique. Quand Pannemaker, rappelé par le président Viglius, affirma que des huit pièces litigieuses plusieurs ne portaient pas de marques, et que, sur cinq ou six, les marques étaient « hostées avecq l'encre et qu'il n'avoit « trouvé aucunes marques (*sic*) de la « marque de Bruxelles, sinon les mar-« ques d'Enghien hostées ».

L'incident provoqué par Pannemaker eut des suites durables, car les hautelisseurs bruxellois veillèrent avec plus de soin que jamais à prévenir les fraudes. Les doyens et jurés du métier des tapissiers de Bruxelles d'accord avec les bourgmestre, échevins, receveurs et conseil de cette ville, représentèrent au conseil de Brabant que l'ordonnance que l'empereur Charles-Quint avait fait publier le 28 juillet 1551, n'était pas observée à Anvers. Le conseil de Brabant parvint, après d'opiniâtres résistances, à faire publier le 28 juillet 1562 un édit relatif aux fraudes commises au détriment des hautelisseurs.

Jusqu'à présent il n'a pas été dressé de liste complète des œuvres sorties de l'atelier de Guillaume de Pannemaker. Le plus grand nombre se trouve dans le garde-meubles de la couronne d'Espagne. Seulement il n'a pas été publié jusqu'à présent d'inventaire des tentures. Mais étant données la longue carrière du maître et la faveur dont il a joui auprès de Charles-Quint, de Philippe II et de Marguerite de Parme, il y a lieu d'admettre qu'il a dû participer à divers travaux dont le souvenir n'est pas parvenu jusqu'à nous. On voit le monogramme de Guillaume de Pannemaker sur plusieurs pièces de la suite de l'Histoire de Vertumne et de Pomone, sur la première pièce de l'*Apocalypse*, sur l'*Histoire de Noé* qu'il a exécuté en collaboration avec François Geubels, sur l'*Histoire d'Abraham*, sur les *Fables d'Ovide*.

Toutes ces pièces appartiennent à la couronne d'Espagne. Le monogramme de Guillaume de Pannemaker consiste en un W surmonté d'un P dont la partie inférieure est traversée par deux lignes. Dans l'*Histoire d'Abraham* dont il vient d'être question, le P est remplacé par un grand quatre. A vrai dire, on peut douter que cette marque appartienne au maître cité. Selon A. Wauters, il ne pourrait planer aucune incertitude.

J. Destrée.

Houdoy, *Les tapisseries représentant la conqueste du Royaulme de Thunes*, par l'empereur Charles-Quint. — Alph. Wauters, *Les tapisseries bruxelloises*. — Alexandre Pinchart, *Histoire générale de la Tapisserie* (Pays-Bas). — Jules Guiffrey, *Histoire de la Tapisserie*.

PANNEMAKER (*Pierre* DE), hautelisseur bruxellois des plus habiles du début du XVIe siècle. On ignore les par-

ticularités qui se rattachent à son origine et à ses débuts. On sait qu'il habitait la capitale de Brabant, et il résulte des documents connus qu'il jouissait d'un renom excellent. Il balança même la réputation de Pierre d'Enghien dit Van Aelst, à qui était échu la tâche délicate d'interpréter les cartons de Raphaël représentant *les actes des apôtres*.

Marguerite d'Autriche lui acheta, vers 1519, deux scènes de la vie du Christ, et un peu plus tard la gouvernante acquit également de lui deux tapisseries représentant l'une le *Christ au Jardin des Oliviers* et le *Portement de Croix*. Ces deux dernières furent payées près de 2,000 livres. Les cartons de ces tapisseries, conservés dans la collection de la couronne d'Espagne, ont été attribués erronément à Roger Vander Weyden. On a proposé avec beaucoup plus de vraisemblance le nom de Bernard van Orley. En tout cas, ces pièces sont contemporaines de cet artiste. En 1523, Pierre Pannemaker reçut le titre de tapissier de « Madame la gouvernante des Pays-Bas ». Six ans plus tard, Pierre de Pannemaker est chargé de restaurer la célèbre tapisserie de Gédeon, commandée jadis par Philippe-le-Bon, en 1448, aux hautelisseurs tournaisiens Robert Dury et Jean de l'Ortie. Ce monument textile était tellement détérioré, que le peintre van Ghiesterghe fut chargé de dessiner certaines parties afin de combler les lacunes qui existaient dans la tapisserie. de Pannemaker fut secondé dans ce travail par Jean de Hanes, van Ophomen et un nommé Zachariæs. Le fait que de Pannemaker ait été chargé de ce travail suffirait à établir, à défaut d'autre témoignage, l'autorité dont jouissait ce hautelisseur. La tenture dont il s'agit fut longtemps exposée dans le Palais; elle faisait dire à un auteur du XVIe siècle « qu'elle était la plus riche et exquise tapisserie qu'on ne sauroit avoir vue ».

En 1551, Pierre Pannemaker vendit à l'empereur Charles-Quint une riche pièce de tapisserie d'or, d'argent et de soie contenant XXVIII aulnes. Cette tenture représentait « la *Cène* que N.-S. feist à apôtres le blanc jeudi » (le Jeudi-Saint); elle lui fut payée 1,038 livres, à savoir 38 florins l'aune, ce qui était le prix le plus élevé à cette époque. Le hautelisseur exécutait également des travaux d'un travail moins précieux. En 1525, il livra cent tapis de mulets destinés au voyage de Charles-Quint en Italie. En 1536, on le voit livrer cent vingt tapis de mulets armoirés des armes de l'empereur, longs de IIII aulnes et larges de III aulnes et demye. Cette fourniture était vraisemblablement destinée à la fameuse campagne de Tunis.

J. Destrée.

Alph. Wauters, *Les tapisseries bruxelloises*. — Houdoy, *Les tapisseries lilloises*, p. 144. — Houdoy, *Les tapisseries de la conquête du royaulme de Thunes*, p. 5 et 89. — Jules Guiffrey, *Histoire de la Tapisserie*.

PANNEMAKER, peintre. Voir PENNEMAECKER.

PANS (*Wautier*), sculpteur. Cet artiste ne nous est connu que par sa participation aux travaux d'ornementation extérieure de l'église de Notre-Dame du Lac, à Tirlemont, dont les parties les plus belles sont le porche, le côté méridional et la tour.

Dans les plus anciens comptes qui se rapportent à la façade (1362-1363) et que P.-V. Bets cite dans son *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont* (Louvain, 1861, t. II, p. 105), on trouve, en ce qui concerne cet artiste, la mention suivante dans le détail des sommes payées pour les élégantes sculptures du grand portail : « Item Waltero « Pans ... sabbati post omnium sancto- « rum de II foliis ante liptam VI lib. ». Ces comptes portent, en outre, l'indication de dix-neuf statues dues au même sculpteur, lequel toucha cinq livres pour chacune. La statue de la Vierge, qui était plus considérable que les autres, lui fut payée dix-huit livres, douze sous. « Item « de una imagine magna, videlicet de « B. Virgine Maria, III ob. aureos va- « lentes XVIII lib. XX s. ». Wautier Pans contribua aussi à l'exécution des moulures des dais, des consoles et des niches, lesquels furent surtout l'œuvre

de Botson de Racourt, de Jacques Laureys (appelé Laurentii dans les comptes, mais désigné le plus souvent sous le prénom de Jacques), et Jean d'Utrecht.

Edmond Marchal.

P.-V. Bets, *Histoire de la ville et les institutions de Tirlemont*, t. II, p. 105.

PANTIN (*Guillaume*), médecin et philologue, naquit à Thielt au commencement du XVIe siècle et mourut à Bruges le 2 octobre 1583. Il fit ses études médicales à l'université de Louvain et s'y lia d'étroite amitié avec Pierre Dacquet qui devait plus tard devenir médecin de la ville de Furnes. Il s'y attacha tout spécialement à l'enseignement de Charles Gosinus et de Jérémie Triverius ou Brachelius (de Dryvere van Braekel). Ces deux maîtres devaient avoir une haute idée de la valeur et des aptitudes de leur élève, car ils l'engagèrent vivement, par la suite, à monter en chaire à son tour. A leur demande, Pantin donna une série de leçons publiques sur le *de Arte Medica*, de Celse, son auteur de prédilection. Bien qu'il ait expliqué pendant assez longtemps ce traité, il ne porta jamais le titre de professeur à la faculté et c'est par erreur, sans doute, que Valère André, dans ses *Fasti Academici* (page 364), cite son nom parmi ceux des professeurs qui, le 29 novembre 1567, jurèrent solennellement fidélité aux décisions du concile de Trente. Valère André aura confondu avec Guillaume Bernartius, né également à Thielt, reçu professeur ordinaire à la faculté de médecine le 28 février 1559, décédé à Louvain le 15 mai 1572, à l'âge de 52 ans, et inhumé à Sainte-Gertrude. En effet, dès le commencement de 1551, nous trouvons Guill. Pantin établi à Bruges avec le titre de médecin-pensionnaire de la ville. Il y continua ses travaux sur son auteur favori et publia peu de temps après le fruit de ses recherches en un important volume in-folio : *Aurelii Cornelii Celsi de Arte Medica libri octo, multis in locis iam emendatiores longè, quàm unquam antea, editi*, etc. 6 ff. lim.; 564 p., 18 ff. n. ch. L'ouvrage parut à Bâle en mars 1552, chez J. Herbst (Oporinus), et fut dédié au Sénat de Bruges. Pantin y établit le texte de Celse en se basant sur les éditions de Solingen et de Venise, accompagne les deux premiers livres d'un abondant commentaire et donne sur les autres de brèves annotations. Partout où il le peut, il joint à son interprétation des rapprochements avec Galien et Hippocrate. Par l'étendue et la variété de ses connaissances médicales, il montre qu'il était parfaitement à la hauteur de sa tâche. Son livre lui valut les témoignages les plus flatteurs. Revu avant et pendant l'impression par les deux maîtres préférés de l'auteur, à Louvain, ainsi que par Vésale et Corneille Baesdorp, il reçut les suffrages de ces deux illustres médecins de Charles V. La latinité du commentaire est fort élégante et digne du grand écrivain romain.

A Bruges, Pantin alliait la pratique de son art avec l'étude des belles-lettres et le culte des Muses. Il avait d'intimes relations avec les philologues et poètes qui faisaient de cette ville, à cette époque, un si brillant foyer de culture intellectuelle, les Lernutius, les Meetkerke, les Nans, les Giselin, les Modius, les Goltzius. Il dédia à Hubert Goltzius quelques vers latins que celui-ci imprima en tête de deux de ses ouvrages. Tout ce petit cénacle ménagea, en 1577, une mémorable réception à Juste Lipse quand il dut quitter Louvain pour se rendre à Leyde. Le célèbre professeur inséra la même année une lettre adressée à Pantin dans ses *Epistolicæ Quæstiones*.

Guillaume Pantin mourut à Bruges, célibataire, et fut inhumé en l'église Sainte-Walburge. On rapporte, dit Paquot, que quelques années avant sa mort, les rebelles étant entrés à main armée dans Bruges, il alla à leur rencontre sans autre arme que deux livres, l'un au devant, l'autre au derrière de son pourpoint. Nous ne savons au juste quelle est l'origine et la portée de cette anecdote racontée par tous les biographes et que nous avons trouvée pour la première fois dans Valère André (1623).

Alphonse Roersch.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, 1623, p. 362 et 1643, p. 331. — Id., *Fasti Academici*, p. 235

et 364. — Sweertius, 1628, p. 346. — Mercklin, *Lindenius renovatus*, 1686, p. 381. — Foppens, 1739, p. 418. — Paquot, in-fol., t. III, p. 495. — *Biogr. des hommes remarquables de la Flandre occid.*, t. II, p. 79. — Goltzius, *Thesaurus rei antiquariæ*, 1579. — Id., *Julius Cæsar*, 1563-1574. — Lernutius, *Carmina*, 1579, 2e et 4e élégies.

PANTIN (*Pierre*), helléniste et poète latin, naquit à Thielt en 1556 et mourut à Bruxelles le 25 décembre 1611. Il était petit-neveu du précédent. Ses parents étaient pauvres et subvinrent avec peine aux frais de son éducation. Il commença ses études à Gand, ville où il compta toujours de nombreux amis et les continua à Louvain où il entendit à la pédagogie du Château le cours de rhétorique d'André Schott. A l'âge de 20 ans, il quitta la Belgique avec son maître pour aller à l'étranger compléter son instruction. Schott n'avait que quatre ans de plus que lui : Pantin devint le compagnon de ses voyages et de ses travaux et le suivit à Douai, où il vécut dans la famille de Philippe de Lannoy, et à Paris, où il habita chez Augier de Busbecq. Nul doute que Pantin n'ait été mêlé, comme l'était Schott, au monde des savants qui vivaient alors dans la capitale de la France : les Pithou, les Lefèvre de la Boderie, Scaliger, Passerat, Masson, etc. Il mena de front l'étude des lettres et celle de la théologie et fut ordonné prêtre vraisemblablement avant 1580. Il est probable que, vers cette époque, il rentra dans notre pays déchiré alors par les guerres civiles, mais il dut le quitter précipitamment. Il se réfugia en Espagne où Schott l'avait précédé et était depuis un an professeur de grec à l'université de Tolède. Pantin y fut reçu à bras ouverts tant par celui-ci que par Antoine Covarruvias, chanoine et écolâtre, qui l'accueillit à sa table et mit à sa disposition les trésors de son érudition et de sa bibliothèque. Pantin put y étudier notamment un manuscrit de Jean Damascène qu'il publia plus tard avec la traduction latine. En 1584, Schott étant parti pour Saragosse, son élève lui succéda et se vit allouer par Covarruvias des subsides extraordinaires. Il occupa la chaire de grec pendant douze années, exerçant en même temps les fonctions de lecteur et de bibliothécaire de Don Garcia de Loaysa Giron, archidiacre, puis archevêque de Tolède. En outre, il eut l'honneur de devenir chapelain de Philippe II. Les couvents et les palais de l'Espagne étaient alors fort riches en manuscrits grecs et latins. Pantin mit à profit le long séjour qu'il fit dans la péninsule et la haute situation qu'il y occupait pour les rechercher, les inventorier, les copier : il le fit avec autant de zèle que de succès. Il put en acquérir un grand nombre et ce fut avec une abondante moisson de précieux documents qu'il rentra dans notre pays. Le fonds de Don Garcia n'était pas un des moins remarquables : Pantin y trouva plusieurs pièces rares provenant du cardinal de Mendoza ; entre autres, une homélie de Germain de Constantinople qu'il devait mettre en valeur par la suite.

Il écrivit en Espagne un court traité *de Dignitatibus et officiis Regni ac domus regiæ Gothorum*, qui parut dans les conciles d'Espagne de Garcia de Loaysa (Madrid, 1593) et qui fut réimprimé dans le tome second de l'*Hispania Illustrata* (Francfort, 1603), p. 195-205.

En 1587, le corps de sainte Léocadie fut transféré de l'abbaye de Saint-Ghislain en Hainaut, à Tolède, ville natale de la sainte. Ce fut pour Pantin le sujet d'un poème : *de D. Leocadiæ e Belgica in Hispaniam ad pristinos avitosque lares reversione*, qui vit le jour à Anvers chez Plantin en 1587 et à Paris chez D. a Prato en 1588.

D'Espagne, Pantin continuait d'être en relations avec les savants de nos provinces et surtout avec Nicolas Oudart et Juste Lipse. De Tolède, il mande à Lipse, le 23 juillet 1589, combien ils sont l'un et l'autre appréciés dans la péninsule ; il lui écrit le 31 janvier 1593 qu'il ne rentrera au pays que quand celui-ci sera complètement pacifié. En réalité, il n'attendit pas aussi longtemps. Il y revint en février 1596, à la suite de l'archiduc Albert qu'il avait appris à connaître à la Cour et à Tolède, à l'époque où le prince y était cardinal-

archevêque. En Belgique comme en Espagne, de hautes dignités et de flatteuses distinctions étaient réservées à Pantin. L'année même de son arrivée, il fut investi de la charge de doyen de Sainte-Gudule, à Bruxelles; il n'avait que quarante ans. En outre, il fut nommé successivement aumônier général des armées de S. M., protonotaire apostolique, prévôt de Notre-Dame de Condé, chanoine de la cathédrale d'Ypres.

En tant que philologue, son rôle fut considérable. Comme Nanninck, il fut de ces patients ouvriers de la première heure qui ouvrirent au public les trésors de l'érudition ancienne. Non seulement il édita, pour la première fois, le texte grec de plusieurs pères de l'église, mais, en regard de celui-ci, il en donna une version latine élégante et fidèle. Ces travaux ont été depuis lors remplacés avec avantage par des éditions meilleures, mais ils attestent de la part de leur auteur beaucoup d'érudition et de perspicacité; ils étaient pour l'époque complètement nouveaux et de la plus haute utilité. C'est ainsi que Pantin donna successivement : 1. *Homiliæ quatuor sanctorum Patrum Episcoporum nunc primum editæ Græcè et Latinè*. Anvers, Joach. Trognæsius, 1598; in-8°. Renferme des homélies de Méthode, saint Athanase, Amphilochius et saint Jean Chrysostome ou attribuées à ces pères. — 2. *Conciones Græcorum Patrum nunc primùm Græce editæ, Latineque conuersæ*. Anvers, ibid., 1601; in-8°. Contient des homélies de saint Jean Chrysostome (d'après des manuscrits de Pantin), Jean Damascène, Antiochus (id.), Germanus de Constantinople et des observations sur la première homélie de Jean Damascène sur la nativité de la Vierge, publiée à Paris par Billius en 1577. — 3. Μιχαηλοῦ Ἀποστολίου Παροιμίαι *centuriæ XXI proverbiorum cum V. C. Petri Pantini Tiletani, versione et notis ipsius ac alior. doctor. Item. Patriarchæ Gregorii Cyprii Proverbia*. Leyde, J. et D. Elsevier, 1604; in-4°. D'après un manuscrit du roi de France, une seconde édition parut chez les mêmes, en 1619, avec les notes et par les soins de Schott et de D. Heinsius; 3e édit. 1653. — 4. *Basilii Seleuciæ in Isauria Episcopi de Vita ac Miraculis D. Theclæ Virginis Martyris Iconiensis libri duo. Simeonis Metaphrastæ Logothetæ de eâdem Martyre tractatus singularis*. Anvers, J. Moretus, 1608; in-4°. Le texte a été souvent difficile à établir et à comprendre. Dans les endroits difficiles, l'auteur a été aidé par Lipse, P. Bouille, Phil. de Svevezele et J. Macarius. — 5. *Themistii Euphradæ Orationes aliquot non editæ cum interpretatione Petri Pantini et viri eruditi notis*. Leyde, J. Patius, 1614; in-8°. D'après un manuscrit de Covarruvias. Œuvre posthume, publiée par les soins d'un anonyme (D. Heinsius).

Suivant l'usage du temps, Pantin se plaisait à échanger de savantes épîtres et de courtes pièces de vers avec les érudits avec lesquels il entretenait des relations : P. Rubens, Dan. Heinsius, Lipse, Oudart, Lernutius, J. Marchant, B. Moretus, Ph. Numan, Er. Puteanus, Max. de Vriendt, pour ne citer que les plus connus. En ce genre, il était passé maître, comme on pourra en juger d'après les vers reproduits par Gruterus, *Delitiæ*, t. III, 796, et Paquot. Sa correspondance avec Lipse nous fait connaître quelques particularités de son existence. C'est ainsi que nous y apprenons qu'en 1596, étant souffrant, il passa l'été à Spa. Lipse aurait bien voulu aller l'y rejoindre et s'y promener avec lui, comme par le passé, sur les belles routes ardennaises, mais il n'ose se mettre en route par crainte des bandes hollandaises auxquelles il a récemment échappé à grand'peine. A la mort de Lipse, son ami lui consacra trois élégies touchantes.

Le 25 octobre 1611, il composa lui-même son épitaphe en vers excellents que l'on pourra lire dans Paquot, de même que d'autres pièces inspirées par sa mort. Il rendit l'âme deux mois après, exactement, et fut inhumé à Bruxelles en l'église Sainte-Gudule, dont il avait été doyen pendant seize ans.

Pantin légua ses livres et ses manuscrits à André Schott, en souvenir d'une amitié de près de cinquante années. A la mort de celui-ci, en 1629, cette pré-

cieuse collection devint la propriété des Jésuites d'Anvers qui la conservèrent jusqu'à la suppression de leur ordre. Les manuscrits grecs de Pantin se trouvent actuellement à la bibliothèque royale de Bruxelles où ils constituent un fonds extrêmement important : plusieurs d'entre eux ont été récemment collationnés et étudiés par MM. Fr. Cumont et L. Parmentier (*Anecdota Bruxellensia*. Gand, 1894). Nous en possédons un catalogue manuscrit, de 1606, de la main du philologue J. Macarius. Un autre catalogue datant de 1611 a été publié, d'après Fabricius, *Bibliotheca Græca*, par H. Omont, dans la *Revue de l'Instr. publ. en Belgique*, XXVIII (1885), p. 85 et suiv.

Alphonse Roersch.

Ouvrages cités et œuvres de Pantin. — Miræus, *Scriptores*, p. 274. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 753. — Sweertius, *Monumenta*, p. 286. — Le même, *Athenæ*, p. 629. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 997. — Paquot, in-fol., t. III, p. 496. — Lipse, *Cent. ad Belgas*, I, *epist.* 12, 22, 31, 40, 72; *cent.* III, 74 et *cent. misc.* 64, 66. — Correspondance manuscrite inédite de Lipse à Leyde. — Burmann, *Sylloge*, p. 407 et suiv. — *Asterii Episc. Homiliæ* (Anvers, 1615), p. 105 et 267. — Œuvres poétiques des amis de Pantin. — Baguet, *Notice sur André Schott* (*Mém. Acad. roy.*, t. XXIII, 1848).

PAPA (*Jacques*), ou LE PAPE, maître d'école et poète latin, né à Poperinghe à la fin du XVe siècle, mort probablement à Ypres peu après 1560. Dans l'un de ses écrits publié vers 1510, il se qualifie de *Popringensis;* dans un autre, qui vit le jour en 1534, il se nomme *Sacerdos Hyperius* et *Hyprensis*, sans nul doute parce qu'il habitait Ypres à cette époque et parce que sa ville natale était située dans le pays (plus tard le diocèse) d'Ypres. C'est dans le même sens qu'il faut entendre le vers que lui adressa l'imprimeur anversois Symon Coquus :

Quem tulit in lucem nobis Hyperæa tellus.

Nous manquons de détails sur sa jeunesse et sur la date de son entrée dans les ordres. Selon Melchior Adam, bien informé, il commença sa carrière à Warneton, où il eut comme élève, en 1522, André Gheeraerdts ou Hypérius (voir ce nom). Il enseigna pendant fort longtemps à Ypres et dut y finir ses jours peu après 1560. Le ms. 903 de la bibliothèque de l'université de Gand, contenant la correspondance de Joannes Loæus, abbé d'Eversham (publiée par nous, Gand, 1898), renferme à la date de 1560 un poème de Jacques Papa : *Ad Eucharistiæ sumptionem preparatio autore Jacobo Papa.* C'est la dernière pièce que nous connaissions de lui.

Papa publia tout d'abord un recueil poétique contenant un long poème sur le voyage de Philippe-le-Beau en Espagne en 1501 et sur les espérances que fondaient ses sujets sur son retour : *de Sperato Philippi archiducis Burgundie ab Hispania in Flandriam reditu carmen panegyricum*, dédié à Antoine de Bergues, abbé de Saint-Bertin. L'ouvrage dut paraître avant 1503, car le duc rentra en Flandre en novembre 1503. Le volume, 34 ff. goth., sans lieu ni date, renfermait en outre de nombreux vers qui nous font voir l'auteur en relations avec un grand nombre de personnages marquants de la Flandre et du nord de la France (coll. Serrure). Une édition plus complète du recueil vit le jour à Paris, chez Badius, en 1510 (?). On y trouvera un long panégyrique sur la mort de Philippe-le-Beau, dédié à Georges van Halewijn, sire de Comines, et de nombreuses pièces et épîtres nouvelles (bibl. Tournai), 40 ff. in-8°.

En 1534 virent le jour à Anvers, chez Symon Coquus, deux poèmes comiques sur la fièvre blanche et la goutte : *De Alba febre et de podagra divitis carmen*, aimable badinage d'une touche légère et délicate que l'auteur termine par ces mots :

Iam steriles nugas & fruge carentia verba.
Pauca tibi posthac sed meliora dabo.

7 ff. in-8° (bibl. Gand).

La même année, en effet, il imprima chez le même : *Elegiarum libri duo quorum prior mendicabulum publicum tuetur. Posterior vero melioribus consiliis, præsidiisque tollendum docet.* Suivi de : *Encomion urbium quarundam... in quibus citra mendicationem provisum est* (bibl. Gand). Attribué erronément par Sweertius, Valère André, Foppens, à Pierre Papeus, poète dramatique de Menin (v. ce nom). Le magistrat d'Ypres avait en 1525 dé-

crété la centralisation et la sécularisation de la charité, en ordonnant que la mendicité serait interdite et que toutes les aumônes formeraient désormais un fonds commun (*gemeene beurse*) dont la distribution serait faite aux familles sous le contrôle du collège échevinal. Ce décret, attaqué avec la dernière âpreté par les ordres mendiants, fut soumis à l'examen des docteurs de la Sorbonne de Paris qui l'approuvèrent absolument. Papa fait ici le plus grand éloge de l'ordonnance et se réjouit de la sentence rendue à Paris. Les vers sont fort bien venus et dignes de l'approbation flatteuse que leur décerna le célèbre historien Jacques de Meyere, un des meilleurs amis de l'auteur.

Enfin, deux recueils d'élégies politiques devaient donner le sceau à la réputation de Papa et le mettre au rang des meilleurs poètes de la contrée. L'un vit le jour à Bruges, chez Hubert Crocus (bibl. royale Bruxelles); l'autre à Ypres, en 1553, chez Josse Destrée. Les deux éditions sont pour certaines parties semblables et se complètent pour d'autres. La seconde a été réimprimée en 1847 par les soins de la Société d'Emulation, de Bruges, d'après un exemplaire de J.-B. Malou. L'auteur y déplore les malheurs causés à nos provinces par les rivalités de Charles-Quint et de François Ier. Il y fait un chaleureux appel à la paix. Ces petits volumes nous montrent en Papa non seulement un versificateur rempli d'inspiration et d'habileté, mais également un homme de cœur et de caractère, osant dire à haute voix ce qu'il croyait être la vérité. La statue de Papa a été placée sur la façade nord des Halles d'Ypres (groupe 40, par Mr Fiers).

Alphonse Roersch.

Sanderus, *Flandria illustrata*, éd. 1732, t. II, p. 286. — Sweertius, *Athenæ*, p. 371. — *Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occid.*, t. II, p. 85. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica, Forma subventionis...* — C. Looten, *Jacques de Meyere* (*Annales du comité flamand*, t. XXII, 1895, p. 79). — Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. I, p. 376. — Les ouvrages de Papa, tous rarissimes. — Diegerick, *Bibl. Yproise.* — Melchior Adam, *Vitae theolog.*, p. 187.

PAPE (*André* **DE**), Voir De Pape (*André*).

PAPE (*Egide-Simon* **DE**). Voir De Pape (*Egide-Simon*).

PAPE (*Ferdinand-Charles-François-Joseph* **DE**), miniaturiste, né à Bruges, le 10 avril 1810, appartient à une famille où la pratique des arts était particulièrement en honneur. Son grand-père, Martin de Pape (Bruges, 1720-1812), avait passé plusieurs années à Paris, dans l'atelier de Thomas Germain, « orfèvre ordinaire du Roy et de la « Reine ». Son père, Charles de Pape, exerça le même art à Bruges d'abord, puis à Paris, où il se fixa vers 1822. Le jeune Ferdinand suivit dans cette capitale des cours de dessin, en même temps qu'il s'initiait aux connaissances techniques de la profession paternelle. Revenu dans sa patrie en 1827, il s'engagea comme volontaire au 6e régiment d'infanterie, d'où il passa, deux ans plus tard, aux chasseurs qui tenaient garnison à La Haye; il y gagna bientôt les galons de caporal. De Pape consacrait les loisirs de la caserne à se perfectionner dans le dessin. Il aimait, plus tard, à raconter comment ses compagnons d'armes venaient lui demander leur portrait, crayonné ou enluminé, selon qu'ils glissaient dans le gousset du caporal-artiste un nombre plus ou moins grand de florins.

Les événements de 1830 ramenèrent Ferdinand de Pape à Bruxelles. Il prit part aux combats de trois jours dans le Parc et à l'attaque de la barricade dans la rue de Namur, ce qui lui valut d'être cité à l'ordre du jour de l'armée hollandaise. Cependant de Pape, obéissant à son patriotisme, prit service au « ba- « taillon des tireurs de la Meuse », devenu plus tard le 3e chasseurs belges, en qualité de sergent-major, puis de sous-lieutenant. La brillante conduite du jeune officier aux malheureuses affaires de Houthalen, de Zonhoven et de Curange (6, 7 et 8 août 1831) est attestée dans un certificat fort élogieux délivré par le commandant du bataillon Le Charlier. Ce document, en date du 20 septembre 1831, fait mention de deux blessures reçues par de Pape, l'une

au bras, l'autre à la jambe droite, dans un combat entre L'Ecluse et Oostburg. Elles lui valurent la Croix de fer, qui lui fut conférée par arrêté royal du 25 septembre 1834. La remise de l'insigne honorifique eut lieu, en présence du conseil municipal et des officiers de la garde civique de Bruges, par le bourgmestre de cette ville, Mr Coppieters 't Wallant. A cette date, de Pape avait donné sa démission d'officier (8 février 1833) et s'était placé comme clerc dans une étude de notaire à Bruges. Il ne tarda pas à reprendre — cette fois pour ne plus les abandonner — ses crayons et ses pinceaux. Grâce à l'obligeance du chevalier Marchal, conservateur de la bibliothèque de Bourgogne, de Pape put étudier à loisir les trésors artistiques de cette incomparable collection et s'initier à la technique de la peinture en miniature. Il allait ainsi faire revivre dans sa ville natale les traditions de cette école dont les œuvres merveilleuses, créées par Memlinc, Benninc et la pléïade de leurs élèves, avaient suscité l'admiration de l'Europe, vers la fin du moyen-âge. C'est en s'inspirant des modèles laissés par ces maîtres illustres, en s'efforçant de retrouver les secrets de leur technique, que de Pape produisit ces vignettes délicates et admirablement finies, qui lui valurent les encouragements des amateurs les plus distingués, non seulement en Belgique, mais en France, en Angleterre, en Italie, ainsi que la faveur des souverains et des princes. Pendant près de cinquante ans d'un labeur assidu, de Pape exécuta un nombre considérable d'œuvres, qui témoignent à la fois de sa fidélité aux traditions des miniaturistes du moyen âge et de son habileté à manier les pinceaux et les couleurs avec une délicatesse extrême. Il est telle de ces pages où, dans un cadre de quelques centimètres à peine, il réussissait à tracer un véritable tableau minuscule, dont l'exécution comportait un travail ininterrompu de longues semaines. La modestie de l'artiste n'avait d'égale que son inlassable patience.

Voici, d'après les notes recueillies par sa famille, la liste chronologique des principales œuvres de Ferdinand de Pape : 1. *Recueil historique de la chapelle du Saint-Sang à Bruges :* illustrations en miniature de l'ouvrage de J.-J. Gailliard; acquis par S. M. Léopold Ier. — 2. *Album du cortège historique et religieux du jubilé du Saint-Sang à Bruges en* 1850 ; illustrations en miniature de l'ouvrage du chanoine Carton; en possession du comte Charles Vander Burch, à Bruxelles. — 3. *Recherches historiques sur l'église de Jérusalem à Bruges* : illustrations en miniature de l'ouvrage de J.-J. Gailliard; exécuté pour le comte de Thiennes de Draeck, à Gand. — 4. Plusieurs ouvrages du même genre commandés par le baron de Man de Lennick et mis aux enchères avec sa bibliothèque, en 1853. — 5. Copie du tableau des frères Van Eyck, l'*Adoration de l'Agneau*, qui se trouve à la cathédrale de Gand; achetée par le musée royal de Dresde. Un second exemplaire fut acquis par le baron de Montblanc d'Ingelmunster. — 6. Livre d'heures offert à S. A. R. la duchesse de Brabant, par la province et la ville, lors de sa visite à Bruges, le 12 juillet 1854; les journaux de l'époque firent un grand éloge de cette œuvre, qui valut à son auteur une médaille d'or décernée par le roi, et un précieux bijou offert par le duc de Brabant. — 7. Livre d'heures offert par la commune de Laeken à S. A. R. la princesse Charlotte, à l'occasion de son mariage avec l'archiduc Maximilien d'Autriche (1857); la presse, notamment le *Moniteur belge*, vanta avec raison cette œuvre des frères de Pape. — 8. Un livre d'heures pour le comte Charles de Mercy-Argenteau, à l'occasion de son mariage avec mademoiselle de Choiseul (1863). — 9. Plusieurs autres ouvrages du même genre ainsi que des triptyques, demandés par de grandes familles françaises : les d'Hunolstein, de Montesquiou-Fezensac, de Clermont-Tonnerre, de Mac-Mahon, de Durfort de Lorge, de Nansouty, la duchesse de Valombroso, etc. (1864-1868). — 10. L'*Histoire de Jehan de Chimay*, illustrée pour le prince Eugène de Cara-

man-Chimay ; un livre d'heures et d'autres travaux pour le même et pour le prince Joseph de Caraman (1864). — 11. Copie en miniature sur parchemin du triptyque de l'*Adoration des Bergers*, par Pierre Pourbus, conservé en l'église Notre-Dame, à Bruges; acquis par Mr le chevalier de Schietere de Lophem, à Bruges (1860). — 12. Copie en miniature du triptyque de Memlinc, *Le mariage mystique de sainte Catherine*, qui se voit à l'hôpital Saint-Jean, à Bruges; en possession de lady Hornby, à Londres. Cette dame fit encore l'acquisition de plusieurs autres ouvrages de Ferdinand de Pape. D'autres furent placés dans la même ville chez MM. Beresford-Hope, Octave Delepierre, consul de Belgique, Jones, etc. — 13. Copie en miniature du célèbre polyptyque de l'*Adoration de l'Agneau*, peint par les frères Van Eyck pour l'église Saint-Bavon, à Gand; cette œuvre fut commandée par le comte Duchatel, à Paris, de même qu'un livre d'heures richement enluminé (1863). — 14. Triptyque de grande dimension, représentant la *Vierge à l'Enfant* accompagnée des saintes Barbe et Catherine; offert à Pie IX par Mr Baey, de Bruges, et conservé au Vatican. — 15. En 1868-1869, de Pape exécuta, à la demande de l'épiscopat belge, trois volumes contenant les textes français, flamand et wallon, de la bulle proclamant le dogme de l'*Immaculée Conception*. Ces pages, enrichies de précieuses miniatures, furent également présentées au souverain Pontife et ont été placées dans la bibliothèque du Vatican. — 16. Il en est de même pour un manuscrit offert à Pie IX par la duchesse de Valombrosa. Le texte italien est accompagné de nombreuses vignettes dans le style du xve siècle. — 17. En 1872, Mr Richard van de Walle de Ghelcke, à Bruges, fit peindre un triptyque, dont la pièce centrale reproduit l'*Adoration des Mages* d'après Memlinc (hôpital Saint-Jean, à Bruges) et les volets des portraits de famille, avec les saints patrons. Plusieurs autres miniatures furent encore commandées par le même amateur. — 18. Vers la même époque, le séjour du comte de Chambord à Bruges amena en cette ville de grandes familles françaises, qui prièrent de Pape d'exécuter divers travaux artistiques destinés à être offerts au prince. — 19. Triptyque représentant *Le Crucifiement;* sur les volets, les patrons du comte et de la comtesse Robert de Bruce (1873). — 20. Divers tableaux en miniature exécutés pour le marquis de Stacpoole (1870-1880). — 21. Livre d'heures orné de dix grandes miniatures d'après les compositions de Memlinc pour la *Légende de sainte Ursule* (hôpital de Bruges); acheté par un anonyme. — 22. Le précieux livre de mariage, offert à S. A. R. la princesse Stéphanie de Belgique par les dames belges. Cette œuvre, commencée le 1er juin 1880 et achevée le 15 février 1881, exigea un travail assidu et ininterrompu, même les dimanches. Elle fut unanimement louée par la presse et valut à son auteur la croix de l'Ordre de François-Joseph (diplôme du 28 mai 1882). — 23. Une grande miniature en forme de triptyque, représentant la *Sainte Famille*, fut exposée par de Pape à Paris en 1878. — 24. Grande miniature interprétant, d'après Roger Vander Weyden, la *Déposition de la Croix, la Vierge des douleurs et saint Jean-Baptiste*. — 25. En dehors de ces œuvres capitales, de Pape exécuta un très grand nombre de tableautins en miniature, de livres d'heures, de canons d'autel, etc., acquis par de nombreux collectionneurs, tant en Belgique qu'à l'étranger. Maintes fois aussi il fut chargé de restaurer d'anciennes vignettes et s'appliqua avec soin à ce genre d'ouvrage.

Vers 1840, Ferdinand de Pape avait associé à ses travaux son frère François-Louis-Josse (né à Bruges le 7 mai 1814, décédé le 12 juillet 1863). Celui-ci s'occupait particulièrement des parties ornementales, notamment des bordures et des décors d'architecture, ainsi que de la peinture héraldique. Il complétait aussi, grâce à son talent spécial comme calligraphe, les travaux artistiques de Ferdinand. Après 1859, le fils de celui-ci, Mr Charles de Pape, prit dans l'atelier

la place de son oncle.

L'année 1882 marque les dernières œuvres du miniaturiste brugeois. Par suite de ses incessants travaux, Ferdinand de Pape sentit, à ce moment, que sa vue baissait rapidement et les soins les plus dévoués ne purent lui conserver l'usage d'un organe indispensable à la pratique de son art. Une congestion cérébrale, survenue en mars 1884, acheva de briser la santé du vieil artiste, qui s'éteignit doucement le 28 novembre 1885. Ses funérailles furent célébrées solennellement, en l'église cathédrale, le 2 décembre 1885, puis ses restes mortels furent conduits au cimetière de la ville.

Le portrait de Ferdinand de Pape, ainsi qu'une belle collection de ses études artistiques, notamment de fleurs peintes d'après nature, sont conservés par son fils, Mr Charles de Pape, auquel nous devons les indications qui ont servi à la rédaction de notre notice.

Baron Jean Bethune.

PAPE (*Gilles* **DE**), appartenant à l'une des sept familles patriciennes d'Anvers, naquit à Louvain dans la seconde moitié du xve siècle. Il prit ses grades de docteur en médecine à l'université de cette ville et entra au conseil de l'université en qualité de maître ès-arts, le 22 décembre 1506. Il occupa sa chaire professorale jusqu'au 25 janvier 1522 et mourut le 2 mars suivant.

Dr Victor Jacques.

Broekx, *Illustrations médicales belges*, dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1843, p. 71.

PAPE (*Jacques* **DE**). Voir Papa (*Jacques.*)

PAPE (*Jean* **DE**). Voir De Pape (*Jean*).

PAPE (*Jean-Baptiste* **DE**), poète dramatique flamand, a vécu à Courtrai au commencement du xviiie siècle. Il était prêtre et célébra sa première messe à l'abbaye de Saint-Pierre près de Gand. Des deux pièces dont il est l'auteur et dont nous conservons les titres, l'une est une tragédie sacrée. Voici d'ailleurs ces titres tels que nous les trouvons renseignés dans nos sources : 1. *Des Menschen Verlossinge door de Geboorte Onses Saligmaekers Jesu Christi, Zedelyck vertoont en ten Tooneel gevoert door de Reden-rycke Gilde van Rhetorica binnen Cortryck, onder den Standaert van de H. Barbara. Op Rym gestelt door J. Bapt. de Pape, priester.* La première édition, in-8°, 2 ff., 76 p., parut à Gand, chez Corneille Meyer, en 1715; une autre, in-8°, 80 p., chez Jean Meyer, à Gand; elle ne porte pas de date; une troisième, petit in-8°, 76 p., parut dans la même ville, chez Jean-Joseph Gimblet, en 1788. — 2. *Thooneelspel van den Oorlogh tusschen Carolus VI, Keiser van Oostenryck, ende Soliman III, Keyser der Turken*, pièce représentée les 1er, 2, 3, 4, 6 et 9 mai 1717 et imprimée à Bruges, en 1717, chez la veuve Beernaerts. En 1760 parut à Gand, chez Jean Meyer, un poème flamand présenté par Pierre-Fr.-J. Clinquet, neveu de De Pape, et, sans doute, écrit longtemps avant cette date en l'honneur de notre poète. Il s'intitule : *Het broodt des levens in Bethlehem voorgestelt... Joannes Baptista de Pape, aen Godt de eerste mael opofferende het Onbloedig Sacrificie in de Abdye van S. Pieters nevens Gendt*; in-fol., 2 ff.

Léon Goemans.

P.-G. Witsen-Geysbeek, *Biographisch, anthologisch en critisch woordenboek der Nederlandsche dichters*, t. V. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

PAPE (*Josse* **DE**) ou **DE** Paepe, rhétoricien audenardais, de la fin du xve siècle. Il fut l'ami du poète flamand Math. de Castelein, qui parle de lui comme d'un bon latiniste et d'un musicien distingué. Son nom se trouve dans une ballade que Casteleyn consacre aux amis qui l'ont précédé dans la tombe :

Meester Joos de Paepe myn goede vriend
In den zang expert ende int latyn
Was oock van de wreede dood gedient :
Geen beter drinckebroere en mochte zyn.
(*Const van Rhetorieken*, édit de 1616, p. 68.)

Cette ballade est d'environ 1515. De Pape serait donc mort avant cette date. Ed. vander Straeten nous dit que

De Pape était fabricant de tapis et qu'il comptait dans sa famille plusieurs membres versés dans les belles-lettres.

Léonard Willems.

Edmond Vander Straeten, *Recherches sur les musiciens d'Audenarde avant le* XIXe *siècle*, dans les *Annales de l'Académie d'archéologie* (Anvers, 1855), p. 270.

PAPE (*Josse* **DE**), peintre. Voir DE PAPE (*Josse*).

PAPE (*Léon-Jean* **DE**). Voir DE PAPE (*Léon-Jean*).

PAPE (*Libert* **DE**). Voir DE PAPE (*Libert*).

PAPE (*Simon* **DE**). Voir DE PAPE (*Simon*).

PAPEBROCHIUS (*Daniel*) ou VAN PAPENBROECK, hagiographe, né à Anvers, le 17 mars 1628, mort le 28 juin 1714, fils de Laurent van Papenbroeck et de Marie Marischael. Daniel Papebroch (nous adopterons cette forme de son nom consacrée par l'usage) fit ses premières études au collège de la compagnie de Jésus dans sa ville natale. A l'âge de 16 ans, il se rendit à Douai, où il suivit pendant deux ans les cours de philosophie. Lui-même a raconté, dans une page charmante, ses premières relations avec Bollandus, qui pressentait dans le jeune Daniel, encore « puer tricubitalis », un successeur digne de lui. Il retira de ces entretiens un vif désir d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Refusé d'abord par les supérieurs à cause de sa jeunesse, il fut enfin admis au noviciat de Tournai le 23 octobre 1646. De Tournai on l'envoya à Malines, où il prononça ses premiers vœux le 24 octobre 1646. Il reprit ensuite les études littéraires, et après les années consacrées, suivant l'usage, à l'enseignement, et les études de théologie dont le cours est de quatre ans, il fut ordonné prêtre à Louvain en 1658. La troisième année de probation terminée, il fut envoyé à Anvers, où il enseigna la philosophie aux jeunes gens de son ordre. C'est de sa chaire qu'il fut appelé l'année suivante, 1660, au musée bollandien.

Les deux volumes de janvier des *Acta Sanctorum* et les trois de février venaient d'être publiés par Bollandus et Henschenius. Le besoin d'aller se ravitailler aux bibliothèques de l'étranger se faisait sentir. Le général de la Compagnie proposait le voyage d'Italie, et le pape Alexandre VII invitait personnellement, à Rome, son ami Bollandus, en lui promettant toutes les facilités qu'il pouvait souhaiter. Bollandus s'excusa en alléguant son grand âge et ses infirmités, et envoya à sa place Henschenius, auquel fut adjoint Daniel Papebroch. Ils partirent d'Anvers le 22 juillet 1660, avec Bollandus qui les accompagna jusqu'à Cologne, et arrivèrent à Rome le 23 décembre. Nous ne pouvons suivre les voyageurs dans les étapes de leur voyage par l'Allemagne, l'Italie et la France, jusqu'à leur retour à Anvers, le 21 décembre 1662. Il existe de cet *Iter Italicum* une relation fort intéressante, de la main de Papebroch ; les bollandistes la publieront un jour. Notre hagiographe déploya, durant ce voyage, toute son activité dont de nombreuses copies, encore conservées de nos jours, rendent témoignage. L'étude des manuscrits, la vue des monuments et le contact des savants les plus célèbres de l'époque ne contribuèrent pas peu à affiner les rares facultés de critique qu'il allait appliquer à la publication des Actes des saints.

On s'occupa aussitôt de mettre en œuvre les matériaux recueillis au cours du voyage, et six ans après, en 1668, paraissait le mois de mars, comprenant trois volumes. Ceux-ci se distinguaient par une innovation importante. On y trouve les premiers textes grecs publiés dans les *Acta Sanctorum*. Au commencement du mois d'août 1668, Papebroch entreprit, en compagnie de Henschenius, un second voyage d'exploration dans les monastères des bords de la Meuse et de la Moselle. La relation de ce voyage existe également, et on en a publié une partie. Un accident arrivé à Henschenius retint nos deux voyageurs durant plus d'un mois à Luxembourg ; Papebroch y utilisa ses loisirs forcés à la préparation

de divers travaux, en particulier à ses célèbres recherches sur les anciens diplômes.

Au retour, il se mit aussitôt à la rédaction des commentaires du mois d'avril, et dès le mois d'août 1671 il partait pour Amsterdam, où le célèbre Jean Blaeu avait accepté d'être désormais l'éditeur des *Acta Sanctorum*. L'incendie des ateliers de Blaeu fit échouer ce projet. Papebroch revint tristement à Anvers, où il désespérait déjà de trouver un imprimeur, lorsque Jean Cnobbaert vint offrir ses services, qui furent agréés avec empressement. En moins de deux ans, à la grande stupeur des imprimeurs anversois, Cnobbaert parvint à terminer les trois gros volumes d'avril, qui portent le millésime de 1675.

Deux graves maladies, en 1675 et en 1678, la seconde contractée au service des mourants en temps d'épidémie, mirent les jours de Papebroch en danger. En 1679, il reprit ses travaux, et l'année suivante parut la première partie du mois de mai, c'est-à-dire les trois premiers volumes. Au mois de septembre de la même année 1680 se place son voyage littéraire à Paderborn, en compagnie de Janning. Les tomes IV et V de mai furent publiés en 1685, les tomes VI et VII en 1688. Les cinq premiers volumes de juin se suivirent à des intervalles irréguliers : le tome I parut en 1695, le tome II en 1698, le tome III en 1701, le tome IV en 1707, le tome V en 1709.

Ici s'arrête la collaboration active de Papebroch aux *Acta Sanctorum*. Ces dix-huit volumes dont il est le principal auteur, et dont la composition fut cent fois retardée par des incidents de toute nature, — nous ne citerons que les controverses suscitées par les Carmes, les cinq ans d'inaction et la cécité, dont il fut délivré, en 1702, par l'opération de la cataracte —, ces dix-huit volumes des *Acta Sanctorum* sont le grand titre de gloire de Papebroch aux yeux de la postérité. Il y déploya toutes les ressources de sa vaste érudition, de son esprit délié et de sa critique pénétrante. L'ère des tâtonnements est passée pour les *Acta Sanctorum*. L'hagiographie est mise en possession de ses principes et de ses méthodes, et si l'instrument est indéfiniment perfectible, il gardera toujours la forme que lui a donnée Papebroch.

Il ne lui fallut pas longtemps pour se rendre compte des désavantages du plan général adopté par Bollandus, plan qu'avait imposé en quelque sorte le développement historique de la science hagiographique. Il essaya de suppléer aux inconvénients du morcellement amené par l'ordre du calendrier en publiant divers travaux d'ensemble qui servirent d'introduction aux volumes des *Acta Sanctorum* et dont la tradition ne s'est point perdue. Les plus importants de ces préliminaires sont le *Propylaeum antiquarium circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis* (aprilis, t. II), le *Propylaeum ad septem Tomos maii*, les *Ephemerides Graecorum et Moscorum* (maii, t. I). Ces dernières recherches, portant sur des matières à peu près inexplorées, font le plus grand honneur à sa perspicacité, et sont encore consultées avec fruit. Toutefois, elles furent loin d'avoir le même retentissement que les deux Propylées.

Retenu à Luxembourg, comme nous l'avons dit, il essaya, à l'occasion d'une fausse charte de Dagobert I^er^, provenant d'Oeren, de formuler les règles de la critique diplomatique. Ce travail improvisé, fait sur des matériaux trop restreints, contenait une série de remarques fort justes, mais aboutissait à des conclusions excessives. Papebroch en arrivait simplement à suspecter l'authenticité de la plupart des anciens diplômes monastiques, notamment ceux des chartriers bénédictins. Ce fut l'occasion pour Mabillon, qui disposait des riches archives de son ordre, de reprendre la question, et de créer ce chef-d'œuvre qu'il intitula : *De re diplomatica*. Tout le monde sait avec quelle noble simplicité Papebroch s'avoua vaincu ; et la belle lettre qu'il écrivit à son émule repose de tant de polémiques stériles dont l'histoire littéraire est remplie. Il ne cessa, dans la suite, de vanter

l'œuvre de Mabillon et d'en appliquer les principes. Des confrères et des amis maladroits se donnèrent la mission de défendre la doctrine que Papebroch avait si solennellement abandonnée. Il resta absolument étranger à la « guerre diplomatique » qui s'engagea sous son nom, et ne dura pas moins d'un siècle.

Papebroch se vit entraîné, bien malgré lui, dans une controverse bruyante suscitée à propos des origines de l'ordre du Carmel qui prétendait remonter directement au prophète Elie. Dans les actes de saint Albert, le législateur des Carmes (avril, t. I), il avait essayé de montrer combien ces prétentions étaient mal appuyées. Il défendit son opinion dans les premiers volumes de mai qui parurent ensuite, tout en se déclarant prêt à se rendre aux arguments qu'on pourrait lui apporter.

En guise d'arguments, ce fut un déchaînement de pamphlets et d'injures, dont Papebroch fut médiocrement ému, mais qui excitèrent une vive indignation dans le monde savant. De toutes parts arrivèrent les protestations, et l'on donna aux bollandistes, qui n'avaient pas besoin de ce conseil, l'avis amical de ne répondre que par le silence à ces grossières attaques. Leurs amis firent imprimer une lettre de Du Cange à Wion d'Hérouval, dans laquelle l'illustre érudit prenait hautement la défense de Henschenius et de Papebroch et leur rendait ce beau témoignage : « Comme je puis « dire que j'ay leu tout ce qu'ils ont « donné au public, je puis aussi rendre « ce témoignage à la vérité, qu'ils y « agissent toujours avec beaucoup de « sincérité, protestans à tout moment « qu'ils n'ont autre but que de recher- « cher la vérité; et qu'ils n'auront jamais « de peine à se rétracter, lorsqu'on leur « fera voir qu'ils se sont mépris. » Le partie adverse prétendit que la lettre n'était pas authentique, et l'on publia même une réponse d'Hérouval à la lettre de Du Cange. C'était un faux contre lequel Hérouval protesta en forme, par acte notarié, en 1683.

Les attaques se poursuivirent avec quelques interruptions jusqu'en 1688, date de la publication des derniers volumes de mai. Une réfutation générale des prétendues erreurs de Papebroch, préparée à loisir, parut en 1693 sous le titre de : *Exhibitio errorum quos P. Daniel Papebrochius Societatis Jesu suis in notis ad Acta Sanctorum commisit contra Christi Domini paupertatem*, etc. Elle portait la signature de Sébastien de Saint-Paul (son nom de famille était Petit), provincial des Carmes de la province Flandro-Belge. Le volume était dédié au pape Innocent XII.

Dans le même temps, on travaillait dans le plus grand mystère à attirer, sur les *Acta Sanctorum*, une condamnation de l'inquisition d'Espagne. Les quatorze volumes qui portaient alors le nom de Papebroch furent déférés à Tolède, et le 25 octobre 1695 éclata, comme un coup de foudre, la sentence qui les réprouvait avec les qualifications les plus infamantes.

Tant qu'on s'était borné à l'attaquer dans des pamphlets, Papebroch s'était tu. Dès qu'il fut avéré que la cause avait été portée à Rome, il jugea de son devoir de se défendre, et publia en 1696 la première partie de sa *Responsio* aux attaques du P. Sébastien. La seconde partie parut l'année suivante. Naturellement, cette apologie fut présentée, avec d'autres, à l'inquisition d'Espagne. Mais celle-ci bâillonna sa victime à l'aide d'un vieux décret, depuis longtemps oublié, qu'on exhuma pour la circonstance, et exigea une apologie secrète.

Cependant, on essayait de toutes manières d'obtenir de Rome un décret analogue à celui d'Espagne. Mais à Rome on procédait avec lenteur, et il semblait qu'on ne trouvât de plaintes sérieuses à formuler qu'au sujet du *Propylaeum maii*, où se lisaient d'amples citations d'un livre fort mal vu à la cour romaine, sur les conclaves. Pour éviter toute surprise, on fit partir pour Rome le P. Janning. Il y arriva à la fin de 1697, bien à point, paraît-il, pour dissiper quantité de malentendus. Mais il désirait de plus obtenir un désaveu formel des décrets de l'inquisition d'Espagne, et s'adressa au Saint-Office, demandant

que l'on formulât les hérésies visées dans la condamnation, et au cas où on n'en découvrirait point, qu'on en fît la déclaration publique. Mais il ne put rien obtenir. Au mois de juin 1700, Janning retournait à Anvers, et le 22 décembre de la même année paraissait le décret condamnant le Propylée de mai.

En 1700 Innocent XII mourait, et le cardinal Albani, ami dévoué et quelque peu collaborateur des bollandistes, devenait pape sous le nom de Clément XI. On songeait à renouveler les instances sous des auspices aussi favorables, lorsque Papebroch tomba gravement malade. Se croyant sur le point de mourir, il dicta une protestation solennelle par laquelle il demandait à Clément XI une réhabilitation qu'il avait vainement sollicitée de son prédécesseur. Mais la cour de Rome n'aimait pas à se mêler des affaires de l'inquisition espagnole. Les bonnes dispositions du pape échouèrent devant les exigences de la politique. On prit alors le parti d'agir directement sur l'inquisition. Le P. J. Cassani, en Espagne, offrit ses services aux hagiographes, écrivit des mémoires, multiplia les démarches, et finit par obtenir une rétractation de la condamnation des *Acta Sanctorum*. Le décret parut en 1715. Papebroch n'était plus.

De ces longues controverses, les adversaires des bollandistes ne retirèrent d'autre gloire que celle d'avoir retardé notablement la marche de l'œuvre, et d'en avoir reculé l'achèvement. Mais il en reste la *Responsio* de Papebroch, monument d'érudition sûre et précise, où l'on trouve discutées ex-professo une foule de questions qu'il n'avait touchées qu'en passant dans ses commentaires.

En 1709, Papebroch abandonna à ses confrères plus jeunes la continuation des *Acta Sanctorum*, et occupa ses dernières années de la rédaction d'un grand ouvrage sur l'histoire de sa ville natale. Il avait commencé à en réunir les matériaux lorsqu'il travaillait à son commentaire sur S. Norbert, auquel il donna une ampleur inusitée. Le ms. des *Annales Antverpienses* formait onze volumes in-folio, dont sept seulement ont été retrouvés. L'impression de l'ouvrage fut interrompue par la mort de l'auteur. L'édition a été reprise, sur le manuscrit malheureusement incomplet, en 1845.

La bibliographie de Papebroch comprend aussi quelques ouvrages d'édification que nous n'avons pas à énumérer ici. Sa correspondance, dispersée dans la plupart des bibliothèques de l'Europe, est très considérable, et fort importante non seulement pour l'histoire des *Acta Sanctorum*, mais aussi pour l'histoire littéraire du temps. On citerait difficilement un érudit célèbre de l'époque avec lequel Papebroch n'ait point été en relation durant sa longue carrière.

Hipp. Delehaye S. J.

De Actis Sanctorum epistola Conradi Janningi *ad superiores Societatis Jesu per provinciam Flandro-Belgicam in obitu R. P. Danielis Papebrochii eiusdem Societatis hagiographi* (*Acta SS.* Iunii, t. VI (1715), p. 1-2). — I. Pinius, *Historia de vita, gestis, operibus ac virtutibus R. P. Danielis Papebrochii hagiographi Societatis Jesu τοῦ μακαρίτου* (*Acta SS.* Iunii. t. VI, p. 3-22). — D. Papebrochius, *Tractatus de vita, virtutibus et operibus Ioannis Bollandi* (*Acta SS.* Martii, t. I, 1668, p. I-XLVII). — D. Papebrochius, *De vita operibus et virtutibus* [τοῦ μακαρίτου Godefridi Henschenii], (*Acta SS.* maii, t. VII, 1688, p. I-XVI). — Conradi Ianningi *Pro Actes Sanctorum hactenus editis opuscula apologetica* (*Acta SS.* Iunii, t. I, p. I-XLIII). — P. Boschius, *Elogium R. P. Conradi Janningi hagiographi Societatis Jesu τοῦ μακαρίτου* (*Acta SS.* Iulii, t. III, p. 1-14). — *Voyage littéraire des Pères Godefroid Hensche ius et Daniel Papebrochius en l'année* 1668 dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. IV, 1867, p. 337-348. — *Lettre du Sr N...* [Du Cange], *conseiller du roy, etc., à son amy Monsieur Antoine Wion d'Herouval très renommé entre les sçavans de France au sujet des libelles qui de temps en temps se publient en Flandres contre les RR. PP. Henschenius et Papenbrochius, jésuites*, 4 p. [Anvers, 1683]. — *Acta Sanctorum Bollandiana apologeticis libris in unum volumen nunc primum contractis vindicata, seu supplementum apologeticum ad Acta Bollandiana sanctissimo Domino nostro papae Benedicto XIV D.D.D.* Anvers, Bernard Albert Vander Plassche, 1755; in-fol. — La lettre à Mabillon dans *Œuvres posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierry Reimart*, t. I, 1724; p. 459-460. — Le décret du cardinal Fr. Judice, grand inquisiteur dans *Acta SS.*, Iunii, t. VII, p. 34. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1869, art. Papebrochius, Bollandus. — De Backer-Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, item. — Mertens et Buschmann, *Annales Antverpienses ab urbe condita ad annum MD.CC collecti ex ipsius civitatis monumentis... auctore Daniele Papebrochio S. I.* Anvers, 1845, p. I-VII, — F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences... en Belgique*, t. III, 1838; p. 186-211. — L. M., *Lofrede van Daniel Papebroeck uitgesproken bij de plaatsing van 's mans borst-*

beeld in den Burgerkring te Antwerpen. Bruxelles, 1860. — J.-F. Kieckens, S. J., *Laureys van Papenbroeck de vader van Pater Daniel genaamd Papebrochius,* verschenen in de *Dietsche Warande.* Gand, 1891. — Pitra, *Etudes sur la collection des Actes des Saints, par les RR. PP. Bollandistes.* Paris, 1850. — H. Reusch, *Der Index der verbotenen Bücher.* Bonn, t. II, 1885; p. 267-276. — H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre,* t. I, 1889; p. 22-28. — A. Giry, *Manuel de diplomatique,* 1894; p. 61-67.

PAPELEU (*Victor-Eugène*), peintre, né à Gand, le 27 février 1810, et y décédé, le 4 mai 1881. Il était fils de Benoît-Jean-Joseph et de Charlotte-Thérèse-Isabelle Goethaels. Ses parents appartenaient tous deux à d'anciennes familles gantoises aisées. Sa vocation artistique se dessina tard, car il avait quarante ans quand il se consacra complètement à la peinture. Il séjourna longtemps en France et fut des premiers à planter son chevalet dans la forêt de Fontainebleau où il travailla d'abord sans maître. Lorsque se fonda l'école de Barbison, il se trouva lié avec tous les plus grands maîtres paysagistes français de cette époque, et son intimité constante avec des artistes tels que Corot, Troyon, Daubigny, Dupré eut sur lui l'influence la plus heureuse. Il exposa bientôt avec succès à Paris, ainsi que dans diverses autres villes de France. Les catalogues du Salon de Paris le disent élève de M.-J. Dupré et A. Benouville. Quoique habitant Paris, Papeleu envoya régulièrement ses tableaux aux Salons triennaux belges où ses œuvres furent également très appréciées. Etant relativement riche, il en profita pour aider les débuts des artistes de la jeune école de Barbison en achetant leurs premières œuvres, et se forma ainsi une galerie où brillèrent plusieurs de leurs chefs-d'œuvre. Papeleu acquit une villa à Saint-Raphaël (Var), où il alla s'installer tous les hivers et où il peignit plusieurs de ses pages les plus poétiques. Là aussi il fit un noble usage de sa fortune et laissa un souvenir durable de son amour du beau. Craignant que, par suite des travaux qui devaient transformer bientôt cette petite ville méridionale en une station balnéaire importante, un groupe de pins d'Italie superbes, commandant toute la contrée, auraient pu venir à disparaître, il acheta la propriété sur laquelle ils se trouvaient, pour en faire don à la municipalité de Saint-Raphaël. A la fin de sa carrière, il eut des revers de fortune et fut forcé de vendre ses Corot, ses Troyon, ses Daubigny, qui, alors haut cotés, lui rendirent une modeste aisance.

Papeleu laissa des œuvres charmantes et plusieurs d'entre elles figurent dans les musées français. La ville de Gand acquit, au Salon triennal de 1877, une de ses plus belles pages : *Marine ; Grosse mer.* C'est une symphonie en gris pleine de finesse, d'une fraîcheur et d'une distinction vraiment remarquables (n° 204 de l'inventaire du musée de Gand). La bibliothèque de Gand possède du même auteur une vue du port : *Le Dock à Gand,* où les mâtures et les bâtiments du fond s'enlèvent en vigueur sur les reflets lumineux d'un soleil couchant. Cette œuvre paraît appartenir à sa dernière manière. Parmi ses compositions les plus réussies, il faut citer encore une *Vue de Saint-Raphaël,* appartenant au comte Oswald de Kerchove de Denterghem, de Gand. Ce tableau, actuellement à sa villa de Nieuport, représente le bouquet de grands pins d'Italie que l'artiste conserva si généreusement à la commune où il séjourna si longtemps. L'ensemble du tableau, avec son chemin creux à l'avant-plan, ses beaux arbres se détachant sur la mer bleue et un ciel empourpré des rayons du soleil couchant, présente les plus belles qualités d'exécution et de sentiment.

Victor Papeleu mourut à Gand, le 4 mai 1881. Dans la lettre de faire-part, on lui donne le nom de Papeleu de Poelvoorde. Il a été enterré à Aspre.

L. Maeterlinck.

Inventaire ms. des œuvres d'art du Musée de Gand, dressé en 1896, par le conservateur L. Maeterlinck. — Petit catalogue du Musée de Gand, 1899. — Catalogues des expositions. — Farde Papeleu de la Bibliothèque de l'université de Gand. — Notes verbales de Mr le comte O. de Kerchove de Denterghem qui connut personnellement l'artiste.

PAPENHOVEN (*Alexandre* **VAN**), architecte et sculpteur, fils d'un faiseur de poupées pour enfants, naquit à Anvers

le 14 juillet 1668. Élève d'Arnould Quellyn, il fut admis maître en 1698-1699, dans la gilde de Saint-Luc dont il devint doyen en 1715-1716. Il alla habiter Copenhague pendant douze années, puis vint diriger l'Académie d'Anvers en 1741. Frappé en 1752 d'une paralysie qui le mit complètement hors d'état de travailler, il mourut le 15 février 1759. Schobbens, dont il était le parrain et qui fut son élève, le remplaça dans ses fonctions.

On ne connaît plus de cet artiste que le beau banc de communion, exécuté, en 1709, pour la chapelle du Saint-Sacrement dans l'église Saint-Pierre à Louvain, attribué erronément par les uns à Jérôme Du Quesnoy fils, et par d'autres à Luc Faydherbe; l'achèvement en 1721, sur les plans et dessins d'Henri Verbruggen, de l'autel de la chapelle de la circoncision dans la cathédrale Notre-Dame à Anvers; le banc de communion, ainsi que le grand bas-relief représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus apparaissant à Saint-Ignace dans le désert, ornant la chapelle Saint-Ignace de l'ancienne église des Jésuites, actuellement Saint-Charles Borromée; les tribunes de la chapelle de Notre-Dame, dans la cathédrale Notre-Dame, commandées par acte du 19 novembre 1742 et dont l'exécution si prompte et si artistique obtint l'approbation générale. Il collabora avec de Cocx, Kerricx, Van Baurescheyt et Vander Voort le vieux, aux statues du calvaire de l'ancienne église des Dominicains, actuellement Saint-Paul, à Anvers; Van Papenhoven fut un des signataires de la requête de 1742 au conseil souverain de Brabant, pour la nomination directe des directeurs (*vrywillige directeur*). Son mandat en cette qualité date du 17 août 1741.

Van Even, dans son *Louvain dans le passé et dans le présent*, dit qu'il est aussi l'auteur de la balustrade qui sert de banc de communion dans l'église Saint-Michel, à Louvain.

Edm. Marchal.

Jaarboek van Sinte-Lucas gilde, par J.-B. Vander Straelen. — Van Even, *Louvain dans le passé, etc.*

PAPENHOVEN (*Gilles* **VAN**) n'est cité dans les Liggeren d'Anvers que comme « antycksnyder ». Philippe Buyster fut son élève en 1606.

Edmond Marchal.

PAPENS (*Jean-Liévin*), écrivain flamand, naquit à Anvers le 29 décembre 1859, fut chef de gare à Koekelberg et mourut à Jette-Saint-Pierre le 8 décembre 1887. Nous avons de lui un roman : *Verlaten! roman uit het werkelijk leven*. Gand, Jul. Vuylsteke, 1886; in-12 de 168 p.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biogr. woordenboek*. — De Potter, *Vlaamsche Bibliographie*.

PAPEUS (*Petrus*), poète dramatique latin et écolâtre de Menin, vivait au XVIe siècle. Sous sa direction, l'école latine de Menin fut très florissante et compta parmi ses élèves Jean de Vendiville qui devint évêque de Tournai. Nous ne possédons de Papeus qu'une pièce en cinq actes, en vers, intitulée : *Samarites Comœdia de Samaritano evangelico*. L'auteur l'écrivit rapidement pour ses jeunes gens et la fit jouer par eux le 26 juin 1537, jour de la kermesse communale de la Saint-Jean-Baptiste. Il dédia son œuvre à Jean Falvellius, prévôt de Voormezeele par lettre du 22 juin 1537, en invitant ce personnage à la représentation. Cette comédie compte parmi les meilleures productions de l'époque : le jeune Ægio (l'homme), cédant aux intrigues du Démon, quitte Jérusalem et la maison de son père (Dieu) pour aller retrouver à Jéricho la belle Sarcophilia. En route, il est assailli et dévalisé par des brigands et ne doit son salut qu'à l'arrivée du bon Samaritain (Jésus), qui le recueille et le fait entrer dans l'hôtellerie de Pierre. Papeus fut le premier à porter cette parabole sur la scène. Il a traité en virtuose cette donnée ingrate en y greffant ingénieusement des épisodes de l'histoire de l'enfant prodigue, un sujet alors fort populaire et que les chambres de rhétorique de Menin interprétèrent depuis, à différentes reprises, à l'occasion de la kermesse (*comptes*

communaux 1595-96, f. 41). L'auteur s'est manifestement inspiré, à ce propos, de l'*Acolastus* de Grapheus qui avait paru dix ans auparavant. La pièce eut grand succès. Nous en connaissons quatre éditions (les premières sont de 1539, Anvers et Cologne), sans compter les réimpressions de Brylinger (*Comœdiæ ac tragœdiæ aliquot*, Bâle, 1541, etc.). Se conformant à l'usage admis pour les œuvres de grande valeur, Alexis Vanegas lui consacra un commentaire qui vit le jour à Tolède en 1542. Enfin en 1614, David Lipsius fit paraître à Erfurt la reproduction presque intégrale de *Samarites* en s'en attribuant audacieusement la plus grande partie : *Comœdia nova sacra, quam præeunte Sacra scriptura eruit, Papæjanis delineamentis recensuit, optimis quibusque comicorum flosculis adornavit David Lipsius*.

Sanderus, Valère André, Sweertius et Foppens affirment que Papeus écrivit, en outre, des livres d'élégies sur la mendicité publique et les remèdes à y apporter. Ceux-ci eurent en réalité pour auteur Jacques Papa, qui dirigea vers le même temps l'école latine d'Ypres.

Alphonse Roersch.

Sanderus, *Script. Flandr.*, 1624, p. 85. — Valère André, 1623, p. 674 et 1643, p. 754. — Sweertius, p. 630. — Foppens, t. II, p. 998. — Grammaye, *Antiqu. Flandr.*, 1708, p. 81. — Sanderus, *Flandr. ill.*, 1732, t. III, p. 51. — J. Blaeu, *Tonneel der steden*, 1649. — Jöcher-Rotermund, t. V, 1526. — Goedeke, *Grundrisz*, t. II, p. 137. — H. Holstein, *Allg. D. Biogr.*, t. XXV, p. 141. — Rembry-Barth, *Histoire de Menin*, t. I, p. 633 et t. III, p. 246.

PAPIUS (*André*). Voir De Pape (*André*).

PAPIUS (*Jacques*). Voir Papa (*Jacques*).

PAPOLINUS. Voir Babolin.

PAQUE (*Guillaume*), violoncelliste virtuose et compositeur de musique, né à Bruxelles, le 5 juillet 1824, et décédé à Londres, le 3 mars 1876. Il fut admis au conservatoire de sa ville natale à l'âge de onze ans et il y fit toutes ses études musicales. Au bout de quelques années, il entra dans la classe de François Demunck, professeur de violoncelle, remporta le second prix au concours de 1839, puis le premier prix à celui de 1841. Il fut attaché immédiatement, comme violoncelliste, à l'orchestre du théâtre royal de la Monnaie, et, au bout de quelques années, il se rendit à Paris avec l'intention de se fixer dans cette ville ; mais, dès l'année 1846, il accepta la place de violoncelliste-solo à l'opéra italien de Barcelone, tout en devenant professeur au conservatoire d'*Isabelle-la-Catholique* de la même ville. En 1849, il alla à Madrid et il joua devant la reine qui accepta la dédicace d'une de ses compositions. L'année suivante, il se rendit en Angleterre où il fut brillamment accueilli, à cause de sa méthode pleine de finesse et de sentiment : on le proclamait le meilleur violoncelliste après l'italien Alfred Piatti, surtout pour la musique de chambre. Il fut engagé comme violoncelliste-solo au théâtre de Covent-Garden et à la Chapelle de la Reine ; enfin, en 1863, nommé professeur à la *Royal Academy of Music* de Londres, il occupa cette position jusqu'à la mort, pendant quatorze ans.

Guillaume Paque composa un assez grand nombre de fantaisies, thèmes variés et morceaux de genre pour le violoncelle qui furent presque tous publiés par la maison Schott (Mayence, Bruxelles, Londres) ; nous citerons : la *Fantaisie brillante sur des mélodies italiennes* avec accompagnement d'orchestre (op. 5) ; Fantaisies et Caprices sur *Rigoletto* (op. 7), *Il Trovatore* (op. 11), *Anna Bolena* (op. 12), *Martha* (op. 13), *Guillaume Tell* (op. 14), *La Traviata* (op. 16), les Réminiscences du *Don Juan* de Mozart (op. 35), de la *Marie Stuart* de Niedermeyer, de la *Norma* et des *I Puritani* de Bellini ; — les Transcriptions de *El Jaleo de Xeres*, du *Lac* de Niedermeyer, d'une cavatine de la *Muette de Portici*, d'une romance de *Il Giuramento*, d'une mélodie de *La Favorite* ; — l'*Hommage à Bellini* (op. 8) ; — *Souvenir d'Espagne*, andante et boléro (op. 10) ; — les *Airs Ecossais* (op. 22) ; une *Romance et Tarentelle* (op. 23) ; — *Souvenir d'Ir-*

lande (op. 25); — des transcriptions de L. Boccherini; — quatre suites de douze mélodies de F. Schubert; — *Souvenir de Curis*, mélodie pour quatre violoncelles (Londres, Schott et Cie); — etc.

C. Bergmans.

François Fétis, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique.* — Henri Viotta, *Lexicon der Toonkunst.* — Hugo Riemann, *Dictionnaire de musique*, traduit d'après la 4e éd. par Georges Humbert. — Hermann Mendel, *Musikalisches Conversations-Lexikon.* — Edouard Grégoir, *les Artistes musiciens belges.* — Etat civil de Bruxelles.

PAQUET (*Joseph*), professeur, historien et homme politique, né à Pfaffenthal (Luxembourg), le 13 août 1804, décédé à Luxembourg, le 4 février 1858. Après avoir terminé d'une manière brillante ses études moyennes dans sa ville natale, Paquet suivit, vers l'âge de dix-neuf ans, les cours universitaires successivement à Liége, Louvain et Bonn. Le 9 novembre 1825, il fut nommé répétiteur de philosophie au collège philosophique que Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, venait d'ériger à Louvain. Il obtint, le 27 juillet 1827, avec la plus grande distinction, le grade de docteur en philosophie; sa thèse est intitulée : *De actionum liberarum lege suprema.* Cinq mois après, le jeune savant fut désigné pour prononcer l'oraison funèbre de son professeur Seber devant l'assemblée des curateurs et des étudiants réunis. Ce discours, qui impressionna profondément l'auditoire, a été imprimé : *Oratio in memoriam Beati Seberi in universitate Lovaniensi professoris P. O., quam habuit in magno auditorio collegii philosophici. A. D. V. Kal. dec.* 1827, *post peracta sacra funerum solennia;* in-8°. Paquet devint professeur de langue hollandaise, à l'athénée de Luxembourg, le 28 octobre 1828; une année à peine s'était écoulée que l'administration lui confia la même chaire à l'école normale et le nomma membre-secrétaire de la commission urbaine des écoles du Luxembourg. Investi de ces fonctions, il publia une chrestomathie hollandaise dont une seconde édition parut en 1830. Il fut chargé, en 1831, du cours d'histoire dans toutes les classes de l'athénée, enseignement qu'il donna pendant plus de dix-sept années. C'est pendant cette période que Paquet écrivit son excellent manuel : *Die Hauptthatsachen der Luxemburger Geschichte, etc., dargestellt von Dr Jos. P.* (Luxembourg; in-8°), livre dont il a extrait un ouvrage élémentaire pour les écoles primaires, lequel fut édité une seconde fois après la mort de l'auteur. Philanthrope autant que savant, Paquet participait à toutes les œuvres de bienfaisance et, durant la terrible épidémie de choléra qui sévit en 1832, il prodigua à tous ses soins et ses consolations avec une abnégation et un courage surhumains. Lors de la promulgation de la loi sur l'enseignement de 1843, il devint membre-secrétaire de la commission générale ainsi que du comité permanent d'instruction et fut nommé inspecteur de la seconde subdivision du canton de Luxembourg. En 1844, il trace une esquisse historique de l'enseignement dans les Pays-Bas. Frappé des difficultés que présente la lutte pour la vie, il fonde des écoles professionnelles ouvrières. Il quitte brusquement l'enseignement en 1848, sur les instances du roi Guillaume II, et prend la direction du secrétariat des affaires du Grand-Duché. Mais bientôt il regrette son ancienne position et demande sa démission, qui lui est accordée avec la croix de l'Crdre du Lion Néerlandais. Le savant docteur reprend aussitôt sa place à l'athénée du Luxembourg près duquel il est nommé censeur le 21 mars 1850 et professeur de rhétorique latine six ans après. Durant cette longue carrière, Paquet fut de presque tous les jurys. Membre fondateur de la Société Royale du Grand-Duché pour la recherche et la conservation des monuments historiques des Pays-Bas, il eut l'insigne honneur d'être choisi comme associé par l'Institut historique de France. Le gouvernement le fit entrer, le 15 novembre 1849 au comité de législation, et le 15 juin 1851 les électeurs de son arrondissement, à la presque unanimité des voix, l'envoyèrent à la Chambre législative; mais bientôt il se retira de la vie politique. Il mourut à

Luxembourg, âgé de cinquante-quatre ans, faisant plusieurs legs dénotant la générosité de ses sentiments.

L. Tierenteyn.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, appendice, t. II, p. 29. — Wies, *Panégyrique de Jos. Paquet* (*Schulbote*, février 1858, p. 32 et s.).

PAQUIÉ (*Henri-Lucien*), peintre, né à Mons, le 10 avril 1820, mort à Hornu, le 3 février 1858. Fils de Constant-Joseph Paquié et de Joséphine-Lucie-Hubertine Degrave, il fréquenta de bonne heure l'académie des beaux-arts de sa ville natale et sut profiter des leçons de Germain Hallez et d'Antoine van Ysendyck. Paquié termina ses études artistiques à Paris, et devint un habile portraitiste. Dans les diverses localités qu'il habita, notamment à Mons, à Paris, à Béthune et à Hornu, il a peint une quantité de portraits. Cet artiste distingué a aussi laissé plusieurs tableaux et de nombreux dessins, mais particulièrement des copies. Nous citerons, entre autres : *L'enfant prodigue, La cruche cassée, Le général de Beaulieu au tombeau de son fils* (d'après Hallez) et *Le buste d'Hélène* (d'après Canova).

Léop. Devillers.

Ad. Siret, *Dictionnaire historique des peintres*, 3e édit., t. II, p. 128.

PAQUOT (*Jean-Noël* [*Natalis*]), bibliographe, hébraïsant, théologien et historien, né à Florennes, le 22 juillet 1722, de Noël Paquot et de Jeanne-Isabelle d'Aval, et mort à Liége, le 8 juin 1803.

Les sources principales de sa biographie sont un article de Villenfagne et une notice de Goethals, qui s'est servi de renseignements provenant de J. Goyers et mis à sa disposition par de Ram. (Goethals, *Lectures*, t. II, p. 280, *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, t. I, p. 103 ; cf. *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 477.) Nous avons utilisé avec soin ces deux documents ainsi que tous les autres que l'on a publiés au sujet de Paquot et dont on trouvera l'indication plus loin. Malheureusement, on n'a guère montré jusqu'à ce jour d'intérêt pour ce savant extraordinaire, et nul, non plus, ne s'est soucié de rechercher et de mettre au jour les sources manuscrites ou les correspondances qui pourraient bien exister dans les bibliothèques ou les archives. Aussi, même quand on a réuni et étudié tout ce qui est actuellement connu sur Paquot, on est hors d'état de retracer sa vie avec les détails que l'on demande de nos jours à une biographie.

Ainsi, dès le début, il faut bien reconnaître qu'on ne sait rien et que, probablement, on ne saura jamais rien sur sa famille, sur les années de son enfance et sur ses premières études. On n'ignore pas toutefois qu'il fit avec succès ses humanités chez les jésuites de Liége et qu'il se rendit, en 1738, à Louvain pour s'y consacrer à la philosophie et à la théologie. Il fut inscrit à la pédagogie du Lys, reçut en 1746 l'ordre de la prêtrise et obtint en 1751 le grade de licencié en théologie. Mais il ne put prendre le doctorat, parce que les frais de la promotion s'élevaient à 3,000 florins et qu'il n'était pas en état de payer une somme aussi considérable.

Quels ont été les maîtres de Paquot? En est-il l'un ou l'autre qui ait exercé une influence prépondérante sur son développement intellectuel et scientifique? En l'absence de documents, il serait bien difficile de trancher cette question d'une façon définitive. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la médiocrité des établissements belges d'instruction à cette époque permet de conjecturer avec assez de vraisemblance que Paquot ne doit rien qu'à lui-même et à son infatigable travail personnel. Il est, toute proportion gardée, de la famille de ces esprits extraordinaires qui, sans beaucoup emprunter à autrui, se forment eux-mêmes et forment les autres : tels un Leibnitz ou un de Sacy, au sujet desquels on ne demande pas quel obscur maître d'école leur a enseigné les éléments.

Quoi qu'il en soit, ses vastes connaissances furent bientôt appréciées de ceux qui dirigeaient l'université et, en 1755, il fut nommé professeur de poésie au collège de la Sainte-Trinité ; mais la

haine dont le poursuivit un collègue le décida à renoncer à cette place quatorze mois plus tard. On ne sait pas si c'est également en 1755 qu'il fut appelé à la chaire d'hébreu du collège des Trois Langues; peut-être sa nomination remonte-t-elle à 1752 ou même à 1750. Il conserva jusqu'en 1772 cet emploi, qui n'était que maigrement rétribué (371 florins annuellement). Par lettres patentes du 22 septembre 1756, le gouvernement lui conféra une prébende de chanoine dans l'église de Saint-Pierre à Louvain et, en 1760, ses amis lui procurèrent la présidence du collège de Houterlé, dans l'intention de lui assurer ainsi un logement. Eclairée sur son mérite par de Nény, Marie-Thérèse lui accorda, le 7 avril 1762, le titre d'historiographe avec une pension de 600 florins. C'est probablement en cette qualité qu'il prit part aux travaux de la commission qui devait préparer la publication des anciens documents historiques du pays. Le 1er février 1769, il fut nommé membre de la Société littéraire que le gouvernement établit à Bruxelles dans le but de stimuler le goût pour les études historiques et mathématiques et qui fut le premier germe de l'Académie de Belgique. Quand la Société littéraire fut érigée en Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres par lettres patentes de Marie-Thérèse en date du 16 décembre 1772, Paquot s'en trouva membre de plein droit. La publication de ses *Mémoires littéraires* ayant encore augmenté sa notoriété, il fut, grâce aux démarches de Guyaux, docteur-régent de la faculté de théologie, nommé le 28 juillet 1769 au poste de bibliothécaire de l'université, devenu vacant par la démission de l'abbé Nélis.

Paquot remplissait ces différentes fonctions avec autant de zèle que de succès quand, en juin 1771, on l'arrêta et on lui fit un procès criminel, qui se termina, le 15 décembre de la même année, par un décret d'imposition de silence. Dans une notice détaillée que nous avons consacrée à Paquot, nous croyons avoir démontré, à l'aide de pièces inédites que nous a fait connaître Mr le professeur Hubert, que ce procès n'était qu'une machination ayant pour but de le dépouiller de ses emplois.

Ce procès décida Paquot à quitter Louvain, où il avait d'ailleurs beaucoup d'ennemis : tous ceux d'abord qu'offusquait son mérite; puis certains collègues qu'il avait blessés par ses habitudes d'âpre discussion ou qui ne lui pardonnaient pas d'avoir collaboré aux projets de réforme de l'université, que le gouvernement étudiait à cette époque. Pendant deux ans il séjourna à Bruxelles chez le duc d'Aremberg, qui l'avait pris pour bibliothécaire et qui l'avait chargé de composer l'histoire de sa famille. Il passa ensuite une partie de l'année 1773 à l'abbaye de Gembloux, dont l'abbé l'avait prié de rédiger les annales. Il revint alors à Bruxelles, alla vivre quelque temps chez son ami Lys, curé de Herve, et se fixa enfin à Liége. Il n'avait d'autres revenus que sa part de la prébende canoniale de Saint-Pierre, car le 11 septembre 1782 on lui avait enlevé sa pension d'historiographe parce que, consulté par Marie-Thérèse au sujet des droits qu'elle prétendait avoir sur le bourg de Saint-Hubert et d'autres villages de la principauté de Liége, il s'était nettement prononcé en faveur des Liégeois. Par bonheur pour lui, le prince-évêque Hoensbroeck conçut à cette époque l'idée de fonder à Liége un enseignement universitaire et lui confia le cours d'écriture sainte (24 janvier 1787), tout en le nommant bibliothécaire du grand collège. Désormais Paquot échappa à la misère, qui avait été jusqu'alors son partage, et put vivre en paix et s'occuper, jusqu'à sa mort, de ses multiples travaux.

On voit que la vie de Paquot n'a jamais été facile; mais rien n'a pu l'empêcher de se livrer sans relâche à l'étude et de publier de nombreux ouvrages, dont on trouvera plus loin l'énumération, et qui permettent de l'apprécier, en pleine connaissance de cause, à toute sa valeur. Possédant un grand nombre de langues, théologien savant, historien critique et sachant s'intéresser à des détails que son époque croyait in-

dignes de la majesté de l'histoire, Paquot est surtout remarquable comme exégète et comme bibliographe. Avec les meilleurs esprits de son siècle, il comprend parfaitement que la véritable tâche de l'interprète de la Bible est d'en découvrir le sens littéral. « La lecture des Pères », dit-il (*Mémoires*, t. V, p. 201), « ne » suffit pas pour percer toute l'obscurité » des livres saints; il faut, outre cela, » entendre les langues originales, la » critique, la chronologie, la géographie, » l'histoire naturelle, les mœurs des » anciens, etc. ». « Un peu de scholas- » tique et de la morale placée au hasard », dit-il encore (p. 204), « ne suffisent pas » pour faire entendre le livre de Job ». En adoptant ces principes, on peut croire qu'il a subi l'influence de Richard Simon dont il a beaucoup étudié les œuvres, malgré le discrédit dont les avait frappées l'opposition de Bossuet : il le cite, en effet, souvent et lui rend toujours pleine justice.

Mais c'est par ses travaux d'histoire littéraire et de bibliographie qu'il s'est acquis les titres les plus durables à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité; et cela est d'autant plus remarquable qu'en cette matière il s'est formé seul. C'est de lui-même qu'il a compris, comme il le montre par la rédaction de ses *Mémoires littéraires*, que le premier devoir du bibliographe est la plus scrupuleuse exactitude. Aussi ne s'amuse-t-il pas à mutiler les titres des livres ; il les donne dans la langue originale, il note le nombre des pages des volumes, il indique le contenu des ouvrages quand il le peut et que cela en vaut la peine, soumettant tout ce qu'on a dit avant lui à sa pénétrante critique. Sous tous ces rapports, une comparaison avec Foppens est instructive (*Annuaire de la bibliothèque royale*, t. I, p. 95). Et si l'on doit admirer la sûreté de sa méthode à cette époque, on reste confondu, d'autre part, devant l'étendue de ses recherches et la profondeur de ses connaissances en plus d'un genre. Aussi son recueil eut-il grand succès auprès des bons esprits. Il n'échappa toutefois pas au blâme de certains savants, car il devançait son siècle et, dès l'abord, on formula quelques critiques, que l'on s'est fait un devoir de répéter sans cesse depuis. Son style est incorrect, dit-on ; l'ordre qu'il a adopté ne vaut rien, etc. Chose curieuse ! ces critiques, il les avait prévues et victorieusement réfutées dans une préface qu'on ne ferait pas mal d'étudier encore de nos jours pour apprendre le métier de bibliographe. Mais, alors, on ne pouvait le comprendre tout à fait et on est allé jusqu'à lui reprocher d'avoir formé une galerie de portraits sans physionomie. De cette critique, il ne reste de nos jours que le ridicule de l'avoir formulée. Ce qui venge d'ailleurs le mieux Paquot de tous ces absurdes reproches, c'est l'hommage que lui rend la *Biographie nationale* en le citant et en l'utilisant sans cesse.

Voici la liste des œuvres de Paquot :

Ouvrages imprimés : 1. *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*. Louvain, 1763-1770; 18 vol. petit in-8° (ou 3 vol. in-fol.). Cet ouvrage qui, d'après le prospectus, devait avoir vingt-quatre volumes, a fait l'objet d'un compte rendu des *Götting. gel. Anzeigen*, 1773, p. 402-403. Si on voulait le rééditer, il y aurait lieu d'utiliser l'exemplaire annoté par Van Hulthem et déposé à la Bibliothèque royale : *Supplément aux XVIII volumes des Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas, etc.*, par G.-J. de Servais, de Malines; in-fol. Ms. autographe, 1770. Peut-être tirerait-on quelque chose aussi de la table d'Ermens. De même, il faudrait profiter des suppléments parus dans différentes publications : *Archives historiques*, t. I, p. 170 et 225; *Bulletin du bibl. belge*, t. I, p. 60 et 470, et t. II, p. 56; *Mouskes*, t. I, p. cccxliv; *Annuaire de Louvain*, 1842, p. 141, etc. Le livre de Paquot a-t-il subi des retranchements imposés par la censure? La phrase suivante du *Catalogue des livres de... Verhoeven*, Malines, Hanicq (rédigé en 1810 par le pharmacien Rymenans), pourrait le faire supposer : « N° 3585... Exem-

plaire non châtré, et peut-être (d'après le sentiment de feu M. Verhoeven) l'unique qui existe dans la République des lettres ». (p. 245). — 2. *Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles-Quint jusqu'au 5 juin MDXXVII. Composée par* Robert Macquereau, *de Valenciennes, sous le titre de Traicté et Recueil de la Maison de Bourgoigne, en forme de Chronicque, lequel commence à la nativité de Charles* 5e *Empereur des Romains, Roy des Espaignes, Archiduc d'Austrice, Duc de Bourgoigne, de Lothier, de Brabant, etc., contenant l'espace de* 27 *années, etc., et publiée pour la première fois sous les auspices de S. Excell. Monseigneur le Comte de Cobenzl, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Ministre Plénipotentiaire de S. M. Imp. Roy. et Apost. etc. etc. etc. Avec de courtes notes pour l'intelligence des termes surannés.* Louvain, imprim. académique, 1765; in-4°. Publié à la demande de Cobenzl, qui a fourni le manuscrit. Le second volume a été édité par Barrois en 1841. — 3. *Simeonis de Muis Aurelianensis... Commentarius literalis et historicus in omnes Psalmos Davidis et selecta Veteris Testamenti cantica, Ad editionem optimam Parisiensem anni M.DC.L. recusus. Accesserunt Jacobi Benigni Bossuet, Meldensis Episcopi, notae in psalmos et aliquot cantica : ejusdem supplenda in psalmos, et dissertatio gallica in psalmum XXI. Supremam pagellarum oram occupat Psalmorum triplex versio : Vulgata, Hieronymiana, et Muisiana. Præfixa est luculenta Bossueti Præfatio, et Prolegomena ad Muisium. Omnia nunc primum accuratissimè recognita, et commodissimo ordine distributa. Tomus primus Psalmorum priores libros duos complectens* (Fleuron). Lovanii, Typis Academicis, 1770; in-4°. — *Tomus secundus Psalmorum posteriores libros tres complectens.* Paquot a fait encore d'autres travaux sur les psaumes; voir nos 16, 19, 20 et 23. — 4. *De Historia SS. Imaginum et Picturarum pro vero earum usu contra abusus, libri quatuor; auctore Joanne Molano, regio theologo, et cive Lovaniensi. Ejusdem oratio de Agnis Dei et alia quaedam. Joannes Natalis Paquot Recensuit, illustravit, supplevit.* Lovanii, Typis academicis, 1771; in-4°. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède l'exemplaire auquel Paquot, jusqu'à la fin de sa vie, a fait des additions qui doublent le texte de l'ouvrage. (B. H., VI, p. 16, n° 52.) La partie qui traite des erreurs commises par les artistes dans la représentation des sujets religieux, dit Weiss, dans la *Biographie Michaud*, v° *Molanus*, est intéressante et a fourni à l'abbé Méry l'idée de sa *Théologie des peintres, sculpteurs et dessinateurs.* — 5. *Generalis temporum notio Brevissimè exhibens Vicissitudinem rerum humanarum : Ab orbe condito usque ad aetatem nostram, annum nempè M.DCC.XXXVI, deducta, auctore P. L.* Danes *Sacrae Facultatis Theologicæ Lovaniensis Doctore Caesareo Regioque Professore et Regente : Nunc ad annum M.DCC.LXXII producta, recensita, et suppleta ab Joanne Natale Paquot.* Louvain, Joann. Franc. Van Overbeke. La Bibliothèque royale possède l'exemplaire avec les notes et les corrections manuscrites de Paquot, préparé pour une seconde édition; incomplet. Une brochure critique parue à propos de ce livre est due à Baert (*Goethals*, 290-291) ou plutôt à Ghesquière (B. H., p. 276, n° 936). De Reiffenberg la croyait inconnue (*Bull. du bibliophile belge*, t. II, p. 476-477). — 6. *Fleury. *Mœurs des Israélites et des Chrétiens.* Louvain, impr. acad., 1773; in-8°. Avec des notes de Paquot et une vie abrégée de Fleury (Nève, p. 275). Le manuscrit a figuré à la vente Paquot, au n° 424 de la page 93 du catalogue. — 7. * Deux ou trois éditions de l'*Epitome commentariorum Guillelmi Estii et Cornelii à Lapide per Joannem à Gorcum, in omnes epistolas divi Pauli.* La dernière est de 1776. En tête, les vies de G. Estius, de C. a Lapide et de J. de Gorcum. — 8. * (Fleury). *Catéchisme historique, contenant en abrégé l'Histoire Sainte et la Doctrine Chrétienne. Nouvelle édition précédée d'un avertissement où l'on rend compte de quelques corrections qu'on a faites au texte de l'auteur.* Bruxelles 1778; in-12. Les corrections sont de Paquot et de Lys. D'après Van Hulthem (p. xvii, 11o), il y a eu

une nouvelle édition. Bruxelles, 1791. — 9. *Historiae flandricae synopsis ab anonymo scriptore Flandriae generosae Titulo circa annum M.C.LXII exhibita : Anno MDCXLIII cum brevissimis Georgii Galopini scholiis primum edita : Cum iisdem nunc, aliisque amplioribus, et perpetuo usque ad annum M.CCCC.LXXXII supplemento luci reddita Studio Joannis Natalis Paquot.* Bruxelles, Ermens, 1781 ; in-4°. — 10. *Histoire du Comté de Namur Publiée en* 1754 *Par le P. Jean-Baptiste De Marne, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, Augmentée de la Vie de l'Auteur, d'une liste Chronologique des Comtes de Namur, et de quelques Remarques Historiques et Critiques Par J. N. Paquot.* Bruxelles, Jos. Ermens, impr.-libr., 1781; petit in-8°, 2 parties. — 11. *Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant, et de ses charges palatines héréditaires, Avec une Réponse à la Défense des Fleurs-de-Lis de France, par le P. Ferrand. Par Jean-Baptiste de Vaddere, Prêtre et chanoine d'Anderlecht. Nouvelle édition, retouchée d'un bout à l'autre pour le stile, et enrichie de remarques Historiques et Critiques par J. N. Paquot.* Bruxelles, Jos. Ermens, 1784 ; pet. in-8°, 2 parties. — 12. *Catalogue des livres De la Bibliothèque de feu Mr. de Sarolea, Seigneur du ban de Cheratte, Barxhon, S. Remi, Fexhe, et Streel, Chanoine-Tréfoncier de la très-Illustre Eglise Cathedrale de Liège. Dont la vente se fera le* 6 *Février* 1786. Liège, Simon Dauvrain, 1785 ; in-8°. Ce catalogue est encore recherché à cause de son exactitude bibliographique. Le titre des livres défendus est marqué d'un astérisque. — 13. *Catalogue des livres de la bibliothèque de la célèbre ex-abbaye de Saint-Jacques à Liege, Dont la Vente se fera publiquement au plus offrant, sur les Cloîtres de la dite Ex-Abbaye, le* 3 *Mars* 1788... *Le Catalogue se trouve à la Compterie de Saint-Jacques, à cinq sols, au profit des pauvres Prisonniers ;* in-8°. — Cfr. F. Henaux, *Rev. de Liège*, t. II, p. 621, et *Pertz, *Archiv.*, t. IX, p. 599-601 (*Manuscrits de Saint-Jacques à Turin*). — L'exemplaire de l'université de Liége renferme la copie suivante : « Je soussigné Confesse avoir « reçu de la part de Messieurs du chapitre « de Saint-Jacques à Liége les douze « volumes de l'édition des Conciles du « P. Hardouin en Considération de la « peine que j'ai prise de dresser ce catalogue des manuscrits et livres imprimés « de leur Bibliothèque. Fait à Liége ce « 25 septembre 1789 (Signé) Jean Noel « Paquot, professeur de l'Ecriture Sainte « au Seminaire Episcopal de Liége ». — 14. * *Une critique des thèses sur la Bible du Père Thaddée, professeur de Bonn.* — 15. Paquot a collaboré au *Journal historique et littéraire* de Feller. Probablement aussi à son *Dictionnaire historique*, comme le dit Piron.

Œuvres inédites. (Cfr. aussi les nos 4 et 5.). — 16. *Psalmi pœnitentiales latini. Imprimé avec notes et paraphrases latines de Paquot.* — 17. *Analogia Veteris ac Novi Testamenti auct. Mart. Becano.* Louvain, 1775. *Imprimé avec des additions et des corrections manuscrites* de Paquot, beaucoup plus fortes que le texte. — 18. *Commentaires français sur Jérémie, Baruch, Ezéchiel, Daniel, etc.* ; 2 vol. in-4°. — 19. *Notae in Genesin et in Psalmos. In*-4°. *A la fin, une traduction française de plusieurs Psaumes.* — 20. *Traduction littérale des psaumes en français.* D'après le *Bulletin de la Commission d'histoire*, t. V, p. 45, on trouve chez Mr de Closset, à Liége, la traduction originale des Psaumes par J.-N. Paquot. Elle est écrite en marge du livre intitulé *Liber Psalmorum*, etc. (N° 3.) Nous ignorons ce que ce volume est devenu. — 21. *Dévotions à la plupart des Saints, contenant leurs offices, antiennes et oraisons*, en français et en latin; in-12. Ce livre de prières, dit la B. H., p. 8, n° 31, est écrit en entier de la main de Paquot, en 1734 (1754?) — 22. *Discours (ou Mémoire) sur les langues anciennes et modernes, reçues dans les contrées qui forment aujourd'hui les XVII provinces des Pays-Bas et de la Principauté de Liége ;* in-fol., 17 p. Lu à la Société littéraire le 26 avril 1770 ; l'auteur l'a retiré pour le corriger et l'augmenter et ne l'a plus reproduit. Le renseignement donné *Mouskes*, t. II, p. cclxxxix, n'est

pas exact. — 23. *Lexicon latino-hebraeum. Folio.* Dans le même volume, la traduction latine de plusieurs psaumes. — 24. *Mélanges et extraits;* in-4°. — 25. *Natales Sanctorum Belgii et eorumdem chronica recapitulatio, auct. J. Molano, Lovanii,* 1595. Avec notes de Paquot pour une réimpression (1783). — 26. *De canonicis Libri tres : auctore J. Molano : J.-N. Paquot recensuit, illustravit, supplevit.* Ce manuscrit, destiné à l'impression, quadruplerait au moins l'ouvrage de Molanus. — 27. *J. Meyeri Annales rerum flandicarum.* Anvers 1561 ; in-fol. Notes et corrections de Paquot. — 28. *Fasti academici Lovanienses. Auctore J.-N. Paquot*; 2 vol. in-fol. Nève les a utilisés, p. VIII. — 29. *Notes et correspondances.* — 30. *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, quatre très gros volumes in-folio, écriture microscopique. Utilisé pour la plus grande partie dans les mémoires de Paquot. — 31. *Mémoire concernant le voyage littéraire que Dom Berthod vient de faire dans les Pays-Bas*, 1774, en feuilles, 16 p. — 32. *Notice de livres ou bibliographie universelle, rédigée d'après un ordre méthodique*; in-folio, 2 vol. Rédigée par Paquot pour son usage; contient les titres des livres et, presque toujours, un jugement sur le mérite de ces livres. — 33. *Bibliographie de théologie, de jurisprudence et d'histoire;* in-fol. — 34. *Dissertation sur les décrétales attribuées aux premiers papes depuis Saint-Clément jusqu'au pape Sirius.* De l'écriture de Paquot. Le manuscrit se trouve à la bibliothèque royale. — 35. Copie de la main de Paquot de Molanus, *Rerum Lovaniensium* libri XIV. (*Annuaire de la bibliothèque royale,* t. X, p. 71). — 36. *Manuscrit du savant professeur Paquot, contenant un commentaire sur l'apocalypse de Bossuet*; in-4°. Manuscrit sur l'apocalypse. Où sont ces deux manuscrits? — 37. Manuscrit in-4°. *J.-G. Graevii notationes in Pomp. Melam, cum notis mss. J.-N. Paquot.* Où? — 38. *Man. in-folio. De gratia efficaci. De auctoritate Summi Pontificis. De sacramentis. De sacrificiis Veteris Legis.* En possession du Séminaire épiscopal de Liége. — 39. On a attribué à tort à Paquot l'édition des œuvres diverses de Divaeus. Ce qui aurait pu donner quelque appui à cette opinion, c'est qu'au n° 419 du catalogue de la vente (p. 93) figure un manuscrit intitulé : *Antiqua belgarum nomina, aut. Divaeo.* Mais il n'est pas dit que ce manuscrit soit de la main de Paquot.

Bibliothèque de Paquot. — Catalogue d'une collection de livres De Stes Bibles, Interprete, Conciles, SS. Pères, Liturgie, Théologie, Droit Canon, Civil, Politique, Histoire sacrée et profane, Histoire littéraire, Philosophie, Belles-Lettres, Beaux-Arts, Estampes, etc. Dans cette collection se trouve une quantité de livres rares, précieux et singuliers, provenant du savant J.-N. Paquot, professeur des langues Grecque, Hebraïque et Historiographe de S. M. I. Dont la Vente se fera le 10 *Floréal an XII* (*lundi* 30 *avril*)... *Le catalogue se distribue chez la veuve Loxhay, rue de la Magdeleine, n°* 103, *et chez ledit Estimeur, à* 20 *centimes;* in-8°. Il y a 1675 numéros in-8°, 425 in-4° et 262 in-folio, en tout 2362. On admirera que Paquot, toujours dans une situation voisine de la misère, ait su former une aussi splendide bibliothèque, qui rend témoignage de la variété de ses connaissances.

Iconographie de Paquot. — Le seul portrait connu de Paquot a été peint en 1777 par L. Michaux. Découvert en 1843 à Verviers par Mr Henrotte, directeur du séminaire de Liége (*Bull. de l'Acad. royale de Belg.,* t. X, 1re partie, p. 7), il a été donné par le Séminaire à l'université de Louvain, où il figure encore actuellement (*Annuaire de l'université catholique,* 1853, p, 186, n° 21). Des personnes autorisées croient cependant que le buste qui surmonte l'*ex-libris* de Paquot est son portrait (1). Cet *ex-libris*, que Paquot n'a pas fait graver, se compose d'une inscription (*Ex libris Johannis Natalis Paquot Florinensis* 1753) de l'écriture de Paquot; elle se trouve au milieu d'un cadre, qui doit avoir été dessiné par lui (Cfr. *Biblioth. Hul-*

(1) Cet *ex-libris* est en notre possession.

them., p. 256, n° 875). Mais, s'il en est ainsi, il ne nous semble pas vraisemblable que le buste en question soit son portrait.

Victor Chauvin.

De Villenfagne, *Journal politique du département de l'Ourte*, 25 avril 1812, n° 99. — Goethals, *Lectures*, t. III, p. 273-293. — Becdelièvre, *Biog. liégeoise*, p. 562-570. — Beuchot, *Biog. univ. de Michaud.* — Feller, 4e édit., 1er suppl — Delvenne, t. II, p. 222-223. — *Biographie générale des Belges*, 1849, p. 230. — Piron, p. 294. — Regnard, *Nouv. biog. génér. de Didot.* — Vander Aa, p. 87. — *Bibliotheca Hullthemiana*, t. VI, p. XIV-XVIII et 257. — Namur, *Histoire des biblioth. publ. de la Belgique*, t. II, p. 64-69 et 71. — Piot, *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 149-152 et *Revue de Liége*, t. IV, p. 450. — Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le Collège des Trois-Langues*, p. 272-276 et 363. — Delgeur, *Schets eener Geschiedenis der Oostersche Taelstudien in Belgie*, p. 22. — *Journal hist. et litt.*, t. VIII, p. 501-503. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége* (1724-1852). Liége, 1868, t. I, p. 362-363. — Saxius, *Onomasticon*, t. VII, p. 229. — Jöcher, *Fortsetzung*, t. V, p. 1543-1544. — Dewez, *Histoire du pays de Liége*, t. II, p. 345. — Pollet, *Histoire ecclés. de l'ancien diocèse de Liége*, t. II, p. 313-314 (d'après Dewez). — Victor Chauvin, *Jean-Noël Paquot* (Liége, Vaillant-Carmanne, 1901; in-8°, 39 p.).

PAQUOT (*Julien-Nicolas*), professeur, né à Helvique (France, département de la Marne), le 21 mai 1788, considéré comme Belge de naissance en vertu de l'article 133 de la Constitution. Porteur d'un diplôme en philosophie et lettres, Paquot s'établit de bonne heure comme précepteur privé à Tournai. Lors de la réorganisation de l'enseignement moyen dans les Pays-Bas, en 1816, il fut attaché à l'athénée de cette ville en qualité de professeur de quatrième. Il remplit ces fonctions pendant une période de plus de trente-huit années avec un talent auquel, lors de sa retraite en 1854, le collège échevinal de Tournai se plut à rendre un solennel hommage. Il mourut dans cette ville le 21 juillet 1865.

Paquot a publié les travaux suivants : 1. *Méthode pour étudier la langue latine, à l'usage des collèges, sur le modèle de la méthode pour étudier la langue grecque de M. Burnouf.* Deuxième édition. Tournai, Massart et Janssens, 1842 ; in-8°. *Id.*, troisième édition, 1849. — 2. *Méthode pour étudier la langue française à l'usage des collèges, sur le plan de la méthode latine du même auteur et sur le modèle de la méthode grecque de M. Burnouf.* Tournai, Casterman, 1845 ; in-8°. *Id.*, deuxième édition, 1849. — 3. *Quelques réflexions sur la méthode pour étudier la langue française.* S. l. n. d. In-12, 7 p. (Ext. de l'*Echo tournaisien*).

L. Tierenteyn.

Rapport du collège échevinal de la ville de Tournai sur la situation de la ville au 1er octobre 1854, p. 22, et autres renseignements administratifs. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 86.

PARADAN (*Pierre*), savant prédicateur, abbé de Vlierbeek près de Louvain et seigneur de Kessele, florissait vers le milieu du XVIIIe siècle. Après avoir fait de brillantes études théologiques à l'université de Louvain, il sollicita et obtint de ses chefs hiérarchiques la permission de se retirer dans la solitude, où il vécut, loin du bruit du monde, une vie de méditation et de recueillement, à la manière des ermites des temps primitifs du christianisme. Sa piété et son savoir ne tardèrent point à lui valoir la direction de l'abbaye de Vlierbeek, de l'ordre de Saint-Benoît, lequel fut le principal propagateur du catholicisme dans les Pays-Bas. Investi de cette haute dignité, il servit d'exemple aux religieux subalternes par sa conduite, son désintéressement et la sévérité qu'il mettait à observer les règles. D'une vaste érudition, il possédait à fond les vies des saints et les œuvres des pères, ce qui donnait une valeur particulière à sa prédication. Membre des Etats du duché de Brabant et appelé le premier à donner son avis sur les questions qui intéressaient le pays, il sut toujours défendre ses opinions avec un talent et une vigueur qui faisaient l'admiration de ses contemporains. Ce fut à ce savant dignitaire ecclésiastique que Van Heussen dédia en 1754 son célèbre ouvrage intitulé *Batavia Sacra* et qui relate les faits et gestes des propagateurs de la religion chrétienne dans les Pays-Bas.

L. Tierenteyn.

Fr. van Heussen, *Batavia sacra*, dédicace.

PARADIS (*Crespin*), traducteur, naquit à Namur sur la fin du XVIe siècle. Il était, en 1620, curé de Gerpinnes,

paroisse qui était alors du diocèse de Namur. C'est en cette qualité qu'il publia *La Vie de la noble Vierge saincte Rolende, illvstre en miracles, translatée hors d'un vievx manvscrit en latin qui se conserve en Gerpinne, où son corps Virginal repose. Et de Ian Molanvs, docteur en théologie, traduite en François avecque aucuns miracles advenus par les intercessions et svffrages d'icelle Vierge, reueillies* (sic) *ès ans* 1619 *et* 1620. Namur, Henry Furlet, 1620; in-4°, 5 ff. lim., 40 p. et 2 ff. n. chif. Dédicace à Hélène de Huy, abbesse du Chapitre de chanoinesses de Moustier, souveraine de Gerpinnes au diocèse et comté de Namur.

F.-D. Doyen.

Ouvrage de l'auteur conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles.

PARADIS (*Guillaume* **DE**), écrivain ecclésiastique, né le 1er avril 1583, à Namur, y décédé en novembre 1648. Il fit ses humanités chez les Jésuites à Liége et ses études théologiques à Louvain, où il prit le grade de bachelier en théologie. Ayant reçu la tonsure à Liége aux Quatre-Temps de la Pentecôte de 1595, Mgr Dave étant mort, le 3 mars de la même année, de Paradis fut reçu en chapitre, le 10 septembre 1596, comme chapelain de la chapelle et autel de Saint-Fiacre, en l'église cathédrale de Saint-Aubain et, le 15 février 1597, il fut pourvu de l'autel ou chapelle de Saint-Michel au château de Namur, bénéfice devenu vacant par la mort, en Italie, de Jean Flahuteau, au mois d'octobre 1596. Il fut choisi pour prévôt de Notre-Dame à Namur, le 2 avril 1617, et doyen de cette collégiale, en 1631. L'évêque de Namur, Engelbert Desbois, ayant reconnu l'insuffisance d'un archidiaconé pour pouvoir administrer un diocèse aussi étendu que le sien, sollicita, en 1641, du pape Urbain VIII, le pouvoir d'instituer deux archidiaconés; le pape chargea Jean de Chokier, vicaire général et official de Liége, d'ordonner une enquête à ce sujet. Cette enquête fut confiée à Guillaume de Paradis et au vicaire général du diocèse de Namur, Nicolas Turlot. Ces dignitaires reconnurent le bien fondé des allégations notifiées au Saint-Siège par l'évêque, et, après avoir obtenu l'assentiment du chapitre de la cathédrale, ils décrétèrent, le 4 octobre 1642, l'érection des deux archidiaconés, celui du Brabant-Wallon et celui du comté de Namur. De Paradis mourut six ans après cette érection, après avoir, pendant dix-sept ans, exercé les fonctions de doyen de la collégiale de Notre-Dame. Par son testament du 6 octobre 1647, approuvé capitulairement le 21 novembre 1648, de Paradis laissa toute sa vaisselle en argent et autre argenterie qu'il pourrait avoir à son décès, pour faire un crucifix et un symbole de paix et s'en servir au jour des plus grandes solennités. Ce symbole représentait la flagellation de N.-S.; il fut fait sur le modèle de celui de la cathédrale. Il a laissé : *Tractatus de Reservatione. Cujus prior pars de ejus natura in genere. Secunda de reservationibus Pontificiis, Episcopalibus ac demùm de Namurcensibus ex professo, accommodatis ad usum aliarum Belgii ecclesiarum. Auctore Guilielmo Paradis, Ecclesiæ B. Mariæ Decano et Canonico.* Namur, Jean Milst, 1644; in-4°, de 629 p., sans les liminaires ni l'index; 2e édit., Lyon, 1665. Epître dédicatoire à Engelbert Desbois, évêque de Namur, abbé séculier de la collégiale de Notre-Dame en cette ville.

F.-D. Doyen.

Papiers de famille. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 418. — Paquot, Notes ms. à la bibliothèque royale de Bruxelles. — Aigret, *Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Aubain, à Namur.* — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VIII, p. 421. — Doyen, *Bibliographie namuroise.*

PARADIS (*Jean*), ou PARADYS, scribe, originaire de Hesdin. Il fut admis en 1470-1471 dans la confrérie des *libraries* de Bruges. Dans les comptes de la gilde publiés par James Weale et s'étendant jusqu'en 1499, il figure régulièrement, acquittant chaque année le droit de six, puis de huit sous; en 1494, il acquitta la dette mortuaire de sa femme s'élevant à quarante sous. Paradis ne semble pas avoir été miniaturiste, mais

seulement écrivain. Il exécuta, pour le seigneur de la Gruthuuse, en 1471, une copie de la *Somme rurale* de Jeau Boutillier, et en 1473, la chronique de Jean de Courcy dite de la Bouquechardière, en deux grands volumes in-folio, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris. On lit à la fin du prologue de cette chronique : « Lesquels « six livres dessusdits ont esté grossés « et mis en deux volumes... par le com- « mandement et ordonnance de... mon- « seigneur le conte de Wincestre, sei- « gneur de la Gruthuse..., par moy « Jehan Paradis, son indigne escripvain, « l'an mil quatre cens soixante-treize » ; exécuté en grosse bâtarde, sur deux colonnes de 36 lignes chacune, le manuscrit est enrichi de belles miniatures et de divers ornements.

Paul Bergmans.

Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse* (Paris, 1831), p. 207-209. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. IV (Bruges, 1849), p. 130 et 137. — *Le Beffroi*, t. IV (Bruges, 1872-1873), p. 282 et suiv.

PARANT (*Lambert-Joseph*), sculpteur, fut agrégé à la gilde de Saint-Luc de Malines dont il devint doyen en 1761. Emmanuel Neeffs, qui le premier a parlé de cet artiste dans son *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, n'a rien trouvé au sujet de la date de sa naissance et de celle de son décès. Et c'est avec raison, dans ces conditions, qu'il dit : « Nous ignorons si ce « personnage, qui vivait à Malines au « XVIIIe siècle, était malinois ou étran- « ger (à la localité) ».

La plus ancienne œuvre que Neeffs cite dans son ouvrage est une statue en pierre qui fut placée en 1728 sur la façade du Serment de l'arc à Malines. Parant entreprit, en 1766, à raison de 1,000 florins, la chaire à prêcher de l'église de Waerloos, entre Contich et Anvers. Neeffs donne également comme étant de lui l'autel de Notre-Dame dans le transept nord de l'église Sainte-Catherine à Malines ; cet autel, fort simple, n'est orné que de deux génies. A côté figure le monument funéraire qu'il exécuta pour perpétuer la mémoire de Charles van Pyperseel ; le rideau drapé contre le mur et exécuté en bois, qui en constitue la partie sculpturale, est orné d'un portrait-médaillon peint par Herreyns. Indépendamment de la chaire de vérité qu'il exécuta d'après un dessin de E.-J. Smeyers, et dont le sujet principal représente saint Dominique prêchant la dévotion au rosaire dans l'église des Dominicains à Malines, Parant exécuta pour cette même église un autel placé dans le chœur, autel dont l'ordonnance est assez simple, et qui supportait le grand tableau de E.-J. Smeyers, lequel se trouve actuellement dans la cathédrale Saint-Rombaut.

Il résulterait du *Resolutie Boeck* de 1773-1778, p. 65 verso, aux Archives de Malines, consulté par Em. Neeffs, qu'aux termes d'une requête du sculpteur Pierre Valcke, en vue d'obtenir certaines franchises dont Parant avait joui, celui-ci avait quitté la ville avec sa famille le 10 avril 1774 afin de se soustraire à des poursuites judiciaires qui lui avaient été intentées par le comte Cuypers. La ville lui avait accordé jusque-là, à cause de son art et surtout, à ce qu'il paraît, parce qu'il taillait en grand les planches servant à la fabrication des cuirs dorés, exemption annuelle des droits sur quatre aimes de bière forte et sur huit aimes de petite bière (*patacons bier*), dit le *Resolutie Boeck*.

Parant, somme toute, ne fut qu'un sculpteur de mérite secondaire.

Edmond Marchal.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines.*

PARCELLIS (*Jean*). Voir PORCELLIS.

PARDIEU (*Valentin* **DE**), seigneur de la Motte et d'Ekelsbeke et vicomte de Nielle, homme de guerre du XVIe siècle, naquit en 1530 et fut blessé à mort devant les murs de Doullens en 1595. Ses débuts dans la carrière des armes se rapportent à la chasse des chanteurs de psaumes et des pillards d'églises. En décembre 1566, le baron de Rassenghien avait convoqué les commandants des villes et les gentilshommes de son gou-

vernement pour l'aider à disperser les protestants d'Armentières qui se proposaient de marcher au secours de Valenciennes, assiégée au nom du roi Philippe II. La conséquence de cette concentration d'hommes de guerre fut le massacre de Watreloos qu'on célébra en prose et en vers. Quelques mois plus tard, en mars 1567, Valentin de Pardieu, qu'on avait vu à l'œuvre à Watreloos, reçut l'ordre d'aller prendre au Sas de Gand deux enseignes wallonnes du régiment du comte d'Egmont et de les conduire au sire de Beauvoir chargé d'écraser les Gueux réunis aux portes d'Anvers. On sait que le combat d'Austruweel, qui coûta la vie à Jean de Marnix, frère du célèbre homme d'Etat et pamphlétaire orangiste, ne fut qu'un massacre accompagné d'incendie et de noyades. Notre personnage s'était créé là une spécialité qui le rendit redoutable. Ancien élève des Jésuites, il passait, non sans raison, pour avoir été toute sa vie leur instrument. Le fait est qu'aucun gentilhomme ne travailla avec plus d'ardeur que lui à ruiner la cause nationale. On peut même dire que la défection des provinces wallonnes fut en grande partie son œuvre. La preuve la plus sûre s'en rencontre dans sa correspondance avec don Juan d'Autriche, alors qu'il était encore au service des Etats. Quant à ses rapports avec le prince de Parme, qui aux Pays-Bas succéda à don Juan, ils ne flétrissent pas moins sa mémoire. C'est ainsi, pour nous en tenir à un seul fait, que le passeport d'Anastro, l'instigateur de la tentative d'assassinat commise en 1582 à Anvers sur la personne du prince d'Orange, portait sa signature. Un manque absolu de droiture et de sens moral n'empêchait pas Valentin de Pardieu d'être un très remarquable soldat.

Les services qu'il rendit au siège de Mons lui valurent, le 13 novembre 1573, la patente de lieutenant de l'artillerie espagnole aux Pays-Bas. Ce fut en cette qualité qu'il assista au fameux siège de Harlem sous les ordres de Jacques de la Cressonnière. Celui-ci ayant été tué, Pardieu de la Motte lui succéda et devint, du même coup, gouverneur et capitaine de Gravelines. Cette place de guerre n'était pas grande mais, comme elle était située à mi-chemin entre Calais et Dunkerque et séparait les Espagnols des Français et les Wallons des Flamands, son nouveau gouverneur lui accordait une importance très grande. Il en fit aussitôt un foyer d'intrigues politiques, et trouva ainsi le moyen de se consoler de l'inaction que lui imposait une grave blessure reçue au siège de Harlem. Sous le nom de parti des Malcontents, il se mit à forger une arme qu'il jugeait de force à ruiner à la fois la Pacification de Gand et l'Union de Bruxelles, qui l'avait suivie de près. Il avait apposé sa signature sur ce dernier acte, et cette signature est celle d'un traître par la bonne raison qu'il avait été au nombre des généraux des Etats qui désertèrent momentanément leur poste pour permettre à don Juan d'Autriche de remporter à Gembloux une victoire facile. Les Etats regrettent dès lors d'avoir fait de lui leur maréchal de camp; ce n'est toutefois que dans leur séance du 24 décembre 1577 qu'ils jettent par dessus bord notre personnage en proclamant que « ses ruses, sous le « prétexte de la religion catholique, ne « tendent à rien moins qu'à un massacre « général ». Cela lui sert de recommandation dans le camp espagnol. Le duc de Parme offre à l'homme déclaré publiquement ennemi de sa patrie le grade de maître de l'artillerie royale aux Pays-Bas, qu'il s'empresse d'accepter. Philippe II, de son côté, fait de lui un chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, tandis que l'Espagne l'acclame le sauveur de sa cause, et que les Malcontents saluent en lui leur chef. Ce dernier honneur lui revenait d'autant mieux qu'il était porteur d'un acte secret, par lequel le roi d'Espagne accordait son pardon et promettait ses largesses et ses bonnes grâces à tous les gentilshommes qui viendraient à quitter la cause des Etats pour la sienne. Où le sire de la Motte n'intervient pas en personne, d'autres seigneurs désabusés

le remplacent et font du zèle. Cela a été dit en ces termes dans une chanson de l'époque :

Le bon seigneur de la Motte
Et cestuy de Montigny
Feront danser à leur notte,
Avecq le seigneur de Masnuy,
La folle Flandre
Pour leur apprendre
Le branle des Wallons,
Par leurs batteries
D'artilleries
Au lieu de viollons.

Ce branle des Wallons eut bien ce caractère. Partout où il passa, il détruisit les libertés publiques et le bien-être matériel qui en est le corollaire obligé ; mais ce que l'auteur de la chanson laisse de côté, c'est la danse des écus et des pistoles. Elle fut formidable, et il faut en croire les lamentations d'Alonso Curiel, l'agent financier du roi, disant que les seigneurs ne se gênaient pas pour mettre à un prix toujours plus haut leurs services. Un jour, l'argent manqua et Valentin de Pardieu se brouilla avec Alonso de Curiel à qui il réclamait, pour sa part, 150,000 écus. En attendant, pour battre monnaie, notre personnage essaya du métier de corsaire. Cela lui réussit assez bien. Les prises qu'il fit le remirent à flot, et lui permirent de s'emparer, sans coup férir, de l'importante place de Bergues-Saint-Winnocq. Des félicitations lui vinrent de tous côtés ; les plus étonnantes sont celles de Bernardin de Mendoza qui y joint une requête. Il a été en ambassade en Angleterre et, sachant la mer peu sûre, il charge son ami Pardieu de former une petite escadre pour venir le prendre à Douvres. Ses fonctions de grand maître de l'artillerie arrachent souvent notre personnage à son gouvernement de Gravelines; mais il y revient toujours afin d'être mieux en mesure de contrarier les entreprises du duc d'Anjou, du prince d'Orange et des Huguenots de France. C'est de Gravelines que sont datées les lettres qu'à la prière du président Richardot il écrit à son ami lord Cobham pour lui démontrer que sa souveraine, la reine Elisabeth, doit renoncer à ses griefs contre l'Espagne, si elle veut qu'on prenne au sérieux son amour pour la paix du monde. Le lord anglais le réfute au lieu de le servir. Il a, bientôt après, de plus cuisants déboires. Le duc du Parme veut s'emparer de l'Ecluse et l'appelle auprès de lui avec ses Wallons. Il accourt, et dès les premières nuits, ses gens sont surpris par l'ennemi; un combat s'engage et il a le pied traversé par une balle. Il est à peine guéri de cette blessure qu'une mousquetade lui brise le bras droit. Il se fait transporter à Bruges où les chirurgiens doivent lui couper le bras pour lui sauver la vie. Un homme ordinaire aurait profité de la circonstance pour arrêter là sa carrière militaire; lui n'y songe pas un seul instant. Dès qu'il sent ses forces lui revenir, il mande au duc de Parme qu'il est prêt à reprendre son service comme grand maître de l'artillerie. On lui laisse goûter un repos nécessaire, puis en 1590 et en 1592 on l'appelle à faire campagne en France. Devant Paris et devant Rouen, il commande l'une des trois divisions de l'armée espagnole. Entre ces deux expéditions, il trouve le temps de concourir avec son artillerie au siège de Nimègue et, successivement, Philippe II fait de lui un membre de son conseil de guerre et un commandeur de Steppa. Sa soif d'honneurs et de profits n'est cependant pas encore assouvie, puisqu'il réclame de son prince l'érection en comté de sa terre d'Ekelsbeke. Il obtient cette faveur et la mérite par de nouveaux exploits. Les Hollandais se sont emparés par surprise de la ville et du château de Huy et le prince-évêque de Liége implore le secours des Espagnols. Valentin de la Motte doit y aller avec le comte de Fuentès, mais celui-ci ayant été retenu à Bruxelles par la mort du gouverneur général, l'archiduc Ernest, il se présente seul aux portes de Huy. Aussitôt, il s'en prend au château qu'on tenait pour imprenable et, le 20 mars 1595, après huit jours d'une incessante et habile canonnade, il s'en rend maître. Ce beau succès oblige trois mois plus tard notre personnage à suivre avec ses canons le comte de Fuentès en France. Il s'empare du Catelet et se dirige sur

Doullens. Le 14 juillet, la nuit étant fort noire, il veut en profiter pour reconnaître la ville d'aussi près que possible : mais il est surpris et tué d'une arquebusade à travers la tête. Son corps, transporté à Saint-Omer puis à Douai, fut inhumé dans la chapelle du collège La Motte qu'il avait fondé et donné aux R. P. Jésuites pour y entretenir leurs étudiants pauvres. De ses deux femmes, — Anne de la Porte et Françoise de Noyelles, — Valentin de Pardieu n'avait eu qu'une fille qui mourut avant lui : c'est pourquoi il fit de son cousin et lieutenant Philippe Le Vassseur, seigneur de Guernonval en Artois, son héritier universel. Les Jésuites de Douai et leurs élèves chantèrent ses louanges en latin et en français, mais, à notre avis, aucun de ses contemporains ne le jugea mieux que Emmanuel van Meteren, disant de lui : « C'était un des plus rusés et habiles « capitaines de son temps, mais homme « hautain et fort cruel ».

Ch. Rahlenbeek.

E. Poullet, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. III, et Ch. Piot, même ouvrage, t. IV à XII. — J.-L.-A. Diegerick, *Correspondance de Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte* (Bruges, 1857). — Strada. — Bentivoglio. — Archives générales de Belgique, v. *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I et II. — Liasses de l'audience, 1567-1586.

PARDON (*Charles-Théodore-Egide*), né à Tirlemont, le 8 octobre 1808, décédé le 20 août 1890. Fils de Jean-Albert, né à Tirlemont le 7 février 1776, secrétaire de la dite ville du 1er floréal an XI (21 avril 1803) jusqu'au 4 octobre 1843; décédé à Tirlemont le 17 novembre 1865. Docteur en droit le 11 juillet 1829, avocat le 16 octobre suivant; appelé, par le gouvernement provisoire, aux fonctions de commis près le comité de la justice, il déclina cet honneur (11 octobre 1830).

Toute sa carrière dans la magistrature, il l'accomplit à Bruxelles, en débutant par les fonctions de juge suppléant près le tribunal de première instance (9 octobre 1834), pour y remplir successivement celles de substitut du procureur du roi (10 février 1838), puis de juge au même siège (2 décembre 1840), et de vice-président le 2 novembre 1851.

Le 23 juillet 1853, il passait à la cour d'appel de Bruxelles en qualité de conseiller, et le 14 septembre 1867 à la cour de cassation, où il demeura jusqu'en novembre 1883, époque de son admission à l'éméritat.

La croix de fer lui fut décernée par arrêté royal du 2 avril 1835, avec cette mention honorable :

« Vu le rapport de la commission des « récompenses honorifiques, instituée « par notre arrêté du 25 octobre 1833, « portant : le sieur Pardon (Théodore) « avocat à Tirlemont, l'un des fondateurs « de la réunion centrale, ordonna de « saisir les poudres (de guerre) et les « distribua lui-même aux volontaires. « Auteur et signataire de plusieurs pro- « clamations tendant à propager l'élan « national. Sur la nouvelle d'une se- « conde agression des Hollandais sur « Tirlemont, il adressa une circulaire, « signée de sa main, aux bourgmestres « des communes environnantes pour les « adjurer d'envoyer des défenseurs dans « la dite ville. »

Chevalier de l'Ordre de Léopold le 16 décembre 1858, officier le 27 décembre 1875, commandeur le 29 décembre 1880, il obtint la croix civique de première classe le 4 novembre 1885.

D'une rare sûreté de jugement, il n'a cessé de se montrer à la hauteur de sa tâche; sa présence au sein du tribunal, dont il fut une des colonnes les plus solides, avec les de Longé, les de Rongé, les Girardin pour assesseurs, marque la série glorieuse des grands jours de cette juridiction pleine de sève; et lorsque vint à sonner l'heure de sa retraite, parmi des regrets unanimes, Mr le procureur général Faider (16 janvier 1884), évoquant le souvenir de ses connaissances juridiques et de sa vertu judiciaire, relevées par des goûts littéraires, prit plaisir à rappeler, avec le charme qui lui était facile : « Que le double culte « d'Ulpien et d'Horace fit de lui un « jurisconsulte habile et un gracieux « sectateur de la Muse ».

A tous ces avantages venait s'ajouter une indépendance de caractère d'un

prix inestimable dans l'exercice de toute magistrature. Il importe d'en rappeler un exemple qui ne put que le rehausser dans la considération de ses collègues.

Appelé à juger de la légalité d'un règlement provincial sur la race bovine (Brabant, 12-24 juillet 1849), interdisant de laisser servir à la saillie banale les taureaux rejetés après expertise officielle, il fit prévaloir l'opinion que cette défense excédait les pouvoirs du conseil provincial.

Mais la cour de cassation en décida autrement (26 mai 1852) et déclara que la compétence du conseil s'étend à toutes matières qui, n'étant point d'un intérêt exclusivement provincial, rentrent également dans le domaine soit de la législature, soit de l'administration générale.

Cependant ce magistrat ne se tint pas pour battu et, dans une dissertation savamment développée, il s'appliqua à donner ses motifs à l'encontre avec un accent particulier de conviction; mais lorsque, quelques années plus tard, la question vint à se reproduire, la cour ne put que persévérer dans sa jurisprudence (7 février 1857, *Jur. de Belg.*, 1857, I, 115).

Dépourvu de toute vanité frivole et sans autre ambition que de marcher à la conquête de la vérité par le seul effort d'une raison toujours droite et sereine, il a tracé, de sa noble carrière, en ces termes, un jugement plein de douce quiétude, auquel la postérité ne manquera pas de s'associer sans réserve :

« J'ai choisi ma voie de bonne heure, « j'ai marché toujours droit devant moi « et n'ai jamais eu que les ambitions de « mon état. L'exemple de mes meilleurs « amis, l'éclat de leur fortune ou de « leurs honneurs politiques, la gloire de « ceux d'entre eux qui se sont fait un « nom dans les lettres et les arts, ne « m'a jamais porté ombrage ni envie. « Je me suis toujours contenté de faire « mon devoir, tout mon devoir. Je n'ai « pas à regretter cette résolution, à « laquelle j'ai toujours été fidèle. Elle « m'a procuré la tranquillité et le bon- « heur. »

Noble programme, religieusement accompli, il a procuré à son auteur la plus haute récompense due à cet homme de bien.

Voici la bibliographie de ses œuvres, empruntée à F. Larcier :

1. *Dissertatio inauguralis juridica de testamento holographo... in Academia Lovaniensi publico ac solemni examini submittit die 9 julii* 1829 (Louvain, Peeters et Lameere; in-8o, 40 p.). — 2. *Des institutions provinciales et de la compétence des conseils provinciaux.* Bruxelles, Vander Slaghmolen, 1853; in-18, 36 p. (Extrait de la *Belgique judiciaire*, XI, p. 449.) — 3. *De l'inamovibilité des juges et de la mise à la retraite.* — *Belgique judiciaire*, XVIII (1860), p. 785. — 4. En collaboration avec F. Tielemans : *Avant-projet de loi sur les cours d'eau non navigables ni flottables*, précédé du *Rapport de la commission instituée pour la rédaction de l'avant-projet.* (Bruxelles, Seghers, 1857; in-fol., 24 p.).

Le rapport de la commission extra-parlementaire porte les signatures de MM. F. Tielemans et Pardon, rapporteurs.

Mesdach de ter Kiele.

PARENT (*Ernest-Charles-Louis-Marie*), publiciste, né à Bruxelles le 1er novembre 1835, fils de J.-J.-Fl. Parent, imprimeur et chef de bureau au ministère des finances (voir ce nom). Il s'occupait particulièrement de sport hippique et publia dans cette partie quelques périodiques spéciaux qui lui valurent dans le monde du turf une réelle notoriété : *Le Sport*, *Le Journal des Haras*, *L'Annuaire du turf continental*, aujourd'hui disparus, de même que sa *Gazette des chasseurs*. Il collabora en outre à la *Revue industrielle*, à la *Patria Belgica* et publia, dans l'*Uylenspiegel* et dans la *Chronique*, des articles de fantaisie et des causeries, signés « Karl Stur », qui firent apprécier un esprit fin et délicat. C'est aussi de ce pseudonyme qu'il signa, avec « Gilles de Binche » (Renson), une *Histoire du pied-de-nez à travers les âges;* ce pamphlet d'actualité, dédié au mi-

nistre Wasseige, qui avait été accusé de s'être permis ce geste à la Chambre, eut les honneurs d'une seconde édition. L'ouvrage le plus important de Parent est le *Livre de toutes les chasses, dictionnaire encyclopédique du chasseur* (2 vol. in-8° de 342 p. Bruxelles, Vve Parent et fils, 1865). Phtisique durant les vingt dernières années de sa vie, Parent, dont l'existence ne se prolongeait qu'à force de soins, mourut subitement à Saint-Josse-ten-Noode, le 13 avril 1873; sa dernière causerie, parue le lendemain dans la *Chronique*, était datée du jour même de son décès.

Ernest Closson.

PARENT (*Guillaume*), médecin liégeois du XVII^e^ siècle, n'est connu que par une citation de Foppens, qui a reproduit les titres de ses deux ouvrages et qui a été copiée par U. Capitaine et X. de Theux. Voici ces titres, revus :

1. *Methodus sanandi peste affectos, principiis infallibilibus, experimentisque certis, ut et medicamentis abundè stabilita. Authore Guilielmo Parent, Philosophiæ, Medicinæque Doctore; necnon Serenissimi Electoris Coloniensis, et Principis Leodiensis, Archiatro.* Liége, G.-H. Streel, 1669; petit in-8° de 14 feuillets, 50 p. et un feuillet pour la permission d'imprimer, donnée à Bonn, le 7 décembre 1668. L'ouvrage est dédié au prince Maximilien-Henri de Bavière, archevêque de Cologne, évêque et prince de Liége; une lettre-préface est adressée à R.-F. Sluse, chanoine de la cathédrale de Liége, mathématicien éminent, dont l'auteur loue les grandes connaissances en anatomie, en physiologie et même en médecine. Vient ensuite le sommaire des 115 articles ou alinéas de l'ouvrage. Celui-ci est rempli de dissertations sur le rôle des humeurs, appuyées de citations nombreuses d'Hippocrate, etc., même de Paracelse. Quelques-unes nous font soupçonner que notre personnage a fait ses études à Montpellier. Il rejette tout sudorifique au début du mal, et n'en admet plus tard qu'avec circonspection; il recommande les évacuants, notamment l'*asarum*, l'ellébore, le dictame, etc., les pilules de Rufus et — je demande à pouvoir l'ajouter en raison des conjonctures présentes — les pilules contre la peste de S. A. Sérénissime le duc Albert de Bavière. Il prescrit aussi de frictionner tout le corps, chaque jour ou tous les deux jours, avec un liniment balsamique à base de fleurs de soufre, de benjoin, d'encens, de styrax, de térébenthine et d'huile.

2. *Dialogus inter Hippocratem, Paracelsum et Themisonem. Quo demonstrantur omnes causæ Pestis, jusque species et affectus : et simul probatur solidè veritas singularum Positionum Methodi peste affectos sanandi editæ anno* 1669. *Authore Guilielmo Parent, Philosophiæ, Medicinæque doctore : necnon Serenissimi Electoris Coloniensis, et Principis Leodiensis, Archiatro.* Leodici Eburonum, G.-H. Streel, 1671; petit in-8° de 8 feuillets, 140 p. et un feuillet pour la permission d'imprimer, qui, chose étrange, est celle de l'ouvrage précédent; au verso sont les errata. Après une épître dédicatoire à Fr. Egon, évêque de Strasbourg, landgrave d'Alsace, une préface au lecteur explique que l'auteur désire répondre à ses critiques et apporter de nouveaux arguments à l'appui de sa méthode de traiter les pestiférés. Nous y voyons que l'auteur habitait Liége depuis dix-sept ans, à partir de son grade de docteur : s'il a été reçu à vingt-trois ans, il aurait eu quarante ans à l'époque de la publication. Il serait donc né vers 1620. La lecture de ce dialogue, fatigante pour quelqu'un qui n'est pas familier avec les œuvres d'Hippocrate et de Paracelse, ne nous fournit guère que des discussions sur les théories humorales. Aux médicaments déjà cités, il faut ajouter la racine de *cyclamen*, etc.

Nous sommes entrés dans ces détails parce que ces deux ouvrages sont devenus excessivement rares. U. Capitaine cite le premier dans la bibliothèque d'Emile Lavalleye : nous ne savons ce que cet exemplaire est devenu. M^r^ F. van der Haeghen ne connaît ces écrits qu'à l'université de Leyde, qui a bien voulu nous les communiquer.

G. Dewalque.

PARENT (*Jean-Jacques-Florimond*), écrivain, chef de bureau au ministère des finances, imprimeur, né à Bruxelles le 7 novembre 1806, mort dans cette ville le 28 janvier 1859. Doué d'une vive intelligence, Parent entra jeune dans les bureaux du ministère et parvint rapidement au grade de chef de bureau. Comme fonctionnaire, il se signala par ses études remarquables sur diverses questions de droit administratif. Mais c'est surtout comme éditeur qu'il sut se placer au premier rang. Parmi les publications qui contribuèrent à répandre son nom dans le monde savant, il convient de citer le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, enrichi d'un grand nombre d'articles belges; les *Annales de pomologie*, le *Journal des haras*, la *Revue pédagogique*, l'*Abeille*, différents ouvrages classiques et la traduction française des sept premiers volumes de l'*Histoire d'Europe*, par sir Archibald Alison.

Parent était estimé tant à l'étranger qu'en Belgique; aussi le roi des Pays-Bas, grand duc du Luxembourg, lui conféra-t-il la décoration de chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Il a laissé les ouvrages suivants :

1. *Manuel de la conversation, ou recueil complet des locutions vicieuses les plus usitées en Belgique, avec leur correction*, par F. Parent. Bruxelles, Périchon, 1831; in-32. Deuxième édition, 1838. Troisième édition, 1845. — 2. *Loi générale des pensions civiles et ecclésiastiques, contenant tous les documents qui ont précédé et suivi la mise à exécution de cette loi, et un commentaire explicatif des divers articles dont elle se compose.* Bruxelles, Deprez-Parent, 1845; in-8°. — 3. *Nouvelle loi sur la revision du régime hypothécaire, accompagnée de tous les documents officiels relatifs à la loi : notes, avis, commentaires, rapports, discussions des Chambres, amendements, etc., suivie d'une table analytique et alphabétique, d'une table des orateurs, etc.* Deuxième édition. Bruxelles, Parent, 1852; in-8°; anonyme. — La première édition a paru en 1851. — 4. *Loi sur les droits de succession et de mutation par décès, du 17 décembre 1851, accompagnée de tous les documents officiels relatifs à la loi, etc...* Bruxelles, Deprez-Parent, 1853; in-8°, 2 feuillets, 436 p. Anonyme. — 5. *Lois sur l'expropriation forcée et les rentes constituées sur particuliers, accompagnées de tous les documents officiels relatifs à ces lois.* Bruxelles, F. Parent, 1854; in-8°, 464 p. Anonyme. — 6. *Lois sur les pensions militaires, du 28 mai 1838 et du 27 mai 1840, commentées et annotées d'après les discussions parlementaires et les instructions administratives, la comparaison des lois françaises et néerlandaises.* Bruxelles, F. Parent, 1855; in-8°, IV-92 p. — 7. *Loi sur les poids et mesures, annotée d'après les discussions législatives, suivie des arrêtés royaux d'exécution de la loi et de tous les documents officiels, etc., terminée par une table analytique et alphabétique des matières.* Bruxelles, F. Parent, 1855; in-8°, VIII-272 p. — 8. *Loi sur les poids et mesures, annotée d'après les discussions législatives, etc., et terminée par un tarif de réduction des poids et mesures les plus usitées en Belgique.* Bruxelles, F. Parent, 1855; in-12, 167 p. — 9. *Wet over de maten en gewigten.* Bruxelles, Deprez-Parent, 1856; in-32, 62 p. — 10. *Considérations sur la liberté de la presse, par un imprimeur belge.* Bruxelles, imp. F. Parent, juin 1856; in-8°, 23 p. Signé *in fine*.

L. Tierenteyn.

Bulletin bibliographique belge, t. XV, p. 122. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 87-88. — *Moniteur* des 31 janvier et 1er février 1859, p. 379 et 394. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 585. — *Almanach royal*, année 1864, p. 88.

PARENT (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Lille ou dans les environs de cette ville, vers la fin du XVIe siècle, mort en 1663. Il entra dans l'ordre de Cîteaux et devint confesseur et directeur spirituel des dames de l'abbaye de Wevelghem. Ce religieux a publié : *L'abeille mystique, ou fleurons odoriférans, et discours emmiellez du très dévôt père saint Bernard, pour les trois voyes de la perfection religieuse, purgative, illuminative et unitive. Divisée en trois parties.* Tournai, Quinqué, 1639; in-4° de XXXVI-642 pages. La bibliothèque publique de

Tournai possède un exemplaire de cet ouvrage (n° 3018 du catalogue).

Léopold Devillers.

Desmazières, *Bibliographie Tournaisienne*, n° 133. — *Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai*, t. XVIII, p. 195.

PARENT (*Pierre-Jean-Joseph*), ex-combattant de 1830, né à Tongres le 25 thermidor an XII (13 août 1804), fils de J.-B. Parent et de Marianne Tournay, fille de Max. Tournay, bourgmestre de Tongres. Son rôle paraît avoir été d'une médiocre importance, mais la physionomie du personnage mérite d'être rappelée, réalisant ce type du héros hableur surgi aux heures d'effervescence, et qui, l'action passée, continue à persécuter ses contemporains du bruit de ses hauts faits. C'est en vain que nous avons cherché, dans les historiens de la révolution, des détails qui lui soient relatifs. A peine si l'auteur des *Esquisses historiques de la révolution de la Belgique en* 1830 le cite incidemment parmi les « chefs » qui commandèrent l'attaque du Parc, dans la journée du 26 septembre. La « Réclamation de M. Parent », insérée à la fin du même volume, n'est qu'un document auto-biographique au même titre que les brochures et pamphlets auxquels, faute de mieux, nous avons dû nous en référer.

D'après ceux-ci, Parent, entré tout jeune au 17e régiment de chasseurs à cheval français, prit part à la révolution de juillet à Paris, puis rentra en Belgique dès le début des événements de 1830. Arrivé à Bruxelles le 19 septembre, il se signala, assure-t-il, dans les circonstances suivantes, — coordonnées d'après ses propres récits dans la brochure : *Le complot et le pouvoir* (Bruxelles, 1842) et une autre brochure dont l'anonymat paraît équivoque : *Relation des faits d'armes et de la conduite héroïque de P.-J.-J. Parent, ex-colonel du premier régiment franc (créé par lui), pendant les mémorables journées de septembre* 1830, *à Bruxelles. Hommage rendu par un de ses compagnons d'armes* (Bruxelles, P.-C. Beugnies, janvier 1831).

Après avoir empêché, dès le lendemain de son arrivée à Bruxelles, le pillage des caisses d'armes cachées à l'Hôtel de ville, il organisa un corps franc à la tête duquel, le 21 et le 22 septembre, il attaqua à Dieghem un corps hollandais qu'il refoula dans ses retranchements, ne se décidant à battre en retraite qu' « obligé « de céder au nombre et pour éviter les « accidents qui seraient survenus aux « femmes et aux enfants que la curiosité « avaient attirés sur ce point ». Il se bat le lendemain à la Porte de Schaerbeek, puis Place Royale, où il prend un canon avec l'aide de Charlier, dit *Jambe-de-Bois*. Il dirige ensuite l'enlèvement des barils de poudre gardés à la caserne des Annonciades, et, le 24, il arbore, malgré les balles, le drapeau tricolore au clocher de l'église Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Blessé le 25 à l'attaque du Parc, le 27 il prend possession des Etats-Généraux et fait prisonnier les soldats qui s'y trouvent; le 28, il poursuit les Hollandais jusqu'à Woluwe-Saint-Etienne. Chargé d'organiser un corps franc avec mission de poursuivre l'ennemi en Campine, il protège à Leefdael, contre la fureur des patriotes, une troupe hollandaise commandée par le général Van Geen, qui avait capitulé à Namur; il rencontre ensuite l'ennemi à Campenhout et, de concert avec le major Kessels, il lui inflige une défaite.

La période de lutte terminée, l'histoire de Parent devient des plus obscure. Il assure que, dès lors, sa perte était décidée, avec celle de Mellinet et de quelques autres. Le commissaire général Plaisant lui aurait même offert 5,000 florins, à condition qu'il livrât ses titres, émanant de Van Halen et des autres chefs de la défense nationale, et qu'il s'expatriât. Toujours est-il qu'en 1831 Parent eut à répondre, devant les membres du gouvernement provisoire, de graves accusations : détournements de fonds, pillages, emprunts illicites pour le compte du gouvernement, etc. Incarcéré à trois reprises différentes, il bénéficie d'une ordonnance de non-lieu.

Mais là ne se bornent pas ses démêlés avec la justice. Après avoir été impliqué, en 1836, à Paris, dans un complot ré-

publicain, il fut encore arrêté à Bruxelles pour participation au complot dit du 29 octobre. Acquitté comme la plupart des prévenus, il publie une brochure, *le Complot et le pouvoir, explications nécessaires de l'accusé Joseph Parent*, curieuse à plus d'un titre. Signée Parent, elle était due en réalité à la plume verveuse et vénale du fameux pamphlétaire Victor Joly.

Il n'arrête pas là ses publications. Mécontent de n'avoir pas été compris dans la somme de 6,000 florins votée en faveur des officiers ayant commandé pendant les journées de septembre, il lance successivement plusieurs pétitions réclamant une indemnité pour services rendus, le remboursement de ses débours personnels pour équipement de volontaires, etc.; le 12 novembre 1856, il prend l'initiative d'un pétitionnement collectif d'anciens combattants qui se considèrent comme lésés par la loi toute récente (27 mai 1856), attribuant aux combattants non-officiers la solde de dix années de service, les officiers, eux, obtenant la pension viagère.

Cette pétition fut rejetée à la Chambre le 4 mars 1857. Immédiatement, Parent reprit sa propagande. Il fonda une revue intitulée : *L'homme de* 1830, *ou l'ami du peuple* (Bruxelles, impr. Schilders). Dans son programme, il annonce que l'homme de 1830 « s'élancera dans « l'arène pour rechercher et combattre « les abus et *toutes les déceptions qui en-* « *travent le travail*, mettre à nu, *après* « les avoir disséqués (*sic*), les actes de « nos gouvernants, en un mot, travailler « à la prospérité nationale », etc.

Le caractère violent et agressif de cette revue en fit suspendre la publication dès les deux premiers numéros (avril et mai 1857). Cette fois, Parent dut prendre le chemin de l'exil. Il se rendit à Londres, où il demeura pendant une vingtaine d'années, puis revint en Belgique et mourut obscurément rue des Sables, n° 32, le 29 janvier 1881. Il avait épousé une Anglaise, Hannah-Harriet Garrick, qui ne lui donna pas moins de treize enfants.

(Il ne faut pas confondre *Pierre-Jean-Joseph Parent* avec *Pierre-Joseph Parent*, capitaine d'infanterie pensionné, né à Haine-Saint-Paul, le 6 novembre 1795, mort à Sart-Dames-Avelines, le 8 août 1869. — Dereume, *Nécrologe de l'armée belge*.)

Ernest Closson.

PAREZ (*Adrien*), sculpteur, né à Gand en 1762, mort le 10 mars 1821. D'après Immerzeel, il travailla au Panthéon à Paris, en Angleterre, pour le marquis de Northampton, lord Granville et pour le comte Spencer, à Londres, ainsi qu'au château de Laeken.

Nous ne savons s'il était petit-fils ou parent du sculpteur Antoine-Joseph Parez, né à Valenciennes le 27 février 1670, c'est-à-dire huit années avant l'annexion à la France de cette ville de l'ancien comté de Hainaut, et mort le 24 février 1747; Antoine-Joseph n'est connu que par son buste, exécuté par Jacques-François Sally, et conservé au musée de Valenciennes.

Edmond Marchal.

PAREZ (*Félix-Constantin*), fonctionnaire, jurisconsulte, né à Gand, le 26 mars 1796, mort dans cette ville, le 26 février 1867. Après avoir reçu une solide instruction moyenne sous la direction de son père, juriste de valeur, Parez entra vers l'âge de seize ans à l'administration de l'enregistrement et y parvint jusqu'aux grades supérieurs. Il remplit notamment, pendant plusieurs années, avec distinction, le poste difficile de vérificateur de première classe à Bruxelles. Durant sa longue carrière, il compta parmi les collaborateurs les plus féconds des principales revues de l'enregistrement qui paraissaient dans le pays. Lorsque l'heure de la retraite eut sonné, Parez se fixa dans sa ville natale, où il mourut à l'âge de soixante-dix ans. Il a laissé les travaux suivants :

1. *Dictionnaire raisonné des arrêts, jugements et décisions en matière de timbre, d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, de succession et de domaine, suivi d'une table alphabétique*. Bruxelles, Wahlen et Cie, 1840; in-8°, VIII-529 p. —

2. *Table générale alphabétique et analytique du Journal de l'enregistrement et du notariat, suivie d'une table chronologique des articles contenus dans les années* 1834 *à* 1840, *par les rédacteurs du journal.* Bruxelles, Wahlen et Cie, 1841; in-8°, 293 p.

Il a aussi collaboré au *Mémorial administratif et judiciaire en matière d'enregistrement, de timbre, de succession*, etc. (direction), au *Journal de l'enregistrement* (direction), et au *Recueil général de l'enregistrement et du notariat.*

L. Tierenteyn.

Journal de Gand du 27 février 1867. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 89. — Archives communales de Gand. — *Almanach royal*, 1840, p. 77. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 586.

PAREZ (*François-Edouard*), peintre, fils de François et d'Angélique Lefèvre, naquit à Mons le 12 mai 1823 et y mourut le 8 septembre 1880. Ses goûts et ses aptitudes l'attirèrent de bonne heure à se consacrer à l'art et lui firent suivre les cours de peinture de l'académie des beaux-arts de sa ville natale, sous la direction de Van Ysendyck et Wauquière. Parez n'eut pas d'autre initiation et ne quitta pas la capitale du Hainaut pour étudier d'autres écoles. Le travail personnel sous sa propre inspiration s'imposa impérieusement à lui; Parez s'appliqua spécialement au portrait; il excellait à saisir la ressemblance, et son pinceau toujours pur et correct donnait à ses portraits de la vie et du mouvement. Pendant de longues années, il fut le peintre attitré des principales familles de Mons et du Hainaut. Nombreuses furent ses œuvres; elles sont disséminées de divers côtés dans des demeures particulières. L'église de Sainte-Elisabeth à Mons possède de lui *L'Ange et le fils de Tobie.* Dans la galerie des illustrations montoises, à l'Hôtel de ville, figurent deux portraits de notre artiste : le musicien Philippe de Monte et l'architecte Claude de Bettignies. Tout en cultivant avec prédilection la peinture à l'huile, Parez ne négligea pas le dessin au crayon et à l'aquarelle. Il fut professeur de peinture et de dessin à l'athénée royal de Mons et dans la plupart des établissements d'instruction moyenne de cette ville. Il a formé de nombreux élèves.

Ernest Matthieu.

L. Devillers, *Le passé artistique de Mons*, 2e édit., p. 115. — C. Rousselle, *Biographie montoise du* XIXe *siècle* (Mons, 1900). — Renseignements particuliers.

PARFONDRY (*Baudouin* **DE**), humaniste, écrivain dramatique, naquit à Liége, le 16 septembre 1651, et y mourut, le 21 août 1704. Il entra au noviciat de la compagnie de Jésus en 1670, professa les humanités et spécialement la rhétorique dans les instituts de Namur, Liége et Mons. Il composa deux ouvrages dramatiques, une comédie (sans titre), jouée au Collège de Namur le 9 septembre 1677, et un drame en latin intitulé : *Mauritius Orientis imperator*, joué également à Namur en l'année 1678.

Léon Goemans.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V et VI.

PARIDAENS (*Albert-Joseph*), historien, naquit à Hal, le 22 janvier 1739. Il était fils de Philippe Paridaens et de Christine van Langenhoven. Il épousa, le 22 août 1769, Marie-Magdelaine-Josèphe de Wesemael des Mayries, et mourut à Mons, le 20 fructidor an VIII (7 septembre 1800).

Il exerça d'abord la profession d'avocat au conseil souverain du Hainaut, puis il devint greffier et dépositaire des archives de la cour féodale de cette province. Enfin, par lettres patentes en date du 24 décembre 1782, il fut nommé conseiller de robe longue au conseil souverain du Hainaut où il succéda à D.-A. de Wolff. Il prêta serment le 26 du même mois.

La vie de Paridaens n'offre rien de bien saillant. Un seul fait l'a signalé à l'attention de ses contemporains et a perpétué son souvenir : il est l'auteur d'un volumineux manuscrit intitulé *Journal du palais et historique.* Il y a noté, au jour le jour, toutes les affaires judiciaires auxquelles il a pris part. A partir de 1787, il y ajouta la men-

tion des événements dont Mons fut le théâtre. Ce recueil, arrêté au 31 août 1794, était complété par une collection de trois cent cinquante pièces, pamphlets, libelles se rapportant aux événements du temps. Plusieurs copies de ce manuscrit circulèrent à Mons. A en croire l'auteur de la *Biographie montoise*, parent de Paridaens, cette œuvre renfermait d'intéressants détails relatifs à l'histoire de Mons pendant les années si troublées de la fin du XVIIIe siècle. La Société des Bibliophiles belges, séant à Mons, en a décidé la publication, en trois volumes.

Georges Bigwood.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Algemeene levensbeschryving*. — Pinchart, *Histoire du conseil souverain du Hainaut*. — Registres paroissiaux de Hal.

PARIDAENS (*Ferdinand-Charles-Hyacinthe-Joseph*), littérateur, historien, naquit à Mons, le 14 septembre 1785, d'Albert-Joseph et de Marie-Madeleine-Joseph de Wesemael des Mayries; il mourut à Saint-Josse-ten-Noode, le 10 mai 1851. Ferdinand Paridaens servit comme soldat et sous-officier dans l'armée française. En 1815, il entra dans l'administration fiscale, avec le titre de vérificateur de l'enregistrement et des domaines, à Mons. Ayant obtenu une pension de retraite, en 1829, il alla résider à Louvain, puis à Bruxelles.

Paridaens se fit connaître d'abord comme poète satirique. Il a publié : *Essais de poésie*. Bruxelles, veuve De Braeckenier, 1815; in-12 de 28 p. — *Epître de Chapelain, auteur de La Pucelle, à l'auteur de l'Ode sur la réunion des provinces belges et batave*s (Adrien Le Mayeur), 2 p. in-folio. — *La délivrance des Provinces-Unies*. Namur, impr. Dieudonné Gérard. 7 p. in-8o. — *Stances lyriques, épître et conte en vers*. Mons, H.-J. Hoyois, 1816; in-12 de 16 p. — *Epître de Corinne à Osvald*. Mons, H.-J. Hoyois, 1817 ; in-12 de 11 p. C'est une imitation en vers de Mme de Stael. En 1819, Paridaens mit au jour un mémoire intitulé : *Navigation intérieure. Province de Hainaut* (Mons, Monjot; in-8° de 31 p.), dans lequel il émit des vues sur les voies navigables de Mons à l'Escaut, et en particulier sur le projet de canal de Mons à Ath. Il fit paraître à la même époque, le premier volume d'un recueil dont l'ensemble devait présenter : « 1o tous les faits « individuels qui illustrent nos ancê- « tres, sous le triple rapport de la va- « leur guerrière, des vertus civiles, des « arts, des sciences, de la littérature; « 2o les principaux aspects sous lesquels « la nation belge, en masse, s'est mon- « trée, dans les divers temps, respec- « table, noble et grande. » Ce recueil a pour titre : *Souvenirs nationaux*. Tournay, D. Casterman, 1819; in-12 de XVI-209 p. Il n'en a été publié que le premier volume.

L'ouvrage le plus important de l'auteur fut imprimé la même année : *Mons, sous les rapports historiques, statistiques, de mœurs, usages, littérature et beaux-arts*. Mons, Leroux, libraire, 1819 (impr. D. Casterman, à Tournay); in-12 de 298 p. La première partie, qui contient l'historique, commence à la fondation de Mons et s'arrête à l'avènement de l'empereur Charles VI, en 1715. Elle est généralement sèche et incomplète; mais lorsque l'auteur arrive aux faits qui concernent la surprise de Mons par Louis de Nassau, en 1572, son récit acquiert un grand intérêt, et son expression devient énergique lorsqu'il flétrit la mémoire du duc d'Albe et de son lieutenant de Noircarmes. Cette relation lui appartient; il a, le premier, eu connaissance des papiers de la commission qui fut instituée pour s'enquérir des faits relatifs à la surprise et à l'occupation de la ville de Mons par le comte Louis de Nassau. Cependant, il convient de reconnaître que son exaltation l'a fait tomber dans de fâcheuses inexactitudes. Il eût dû notamment tenir compte de la situation difficile dans laquelle étaient les membres de cette commission et de leurs efforts pour obtenir des adoucissements en faveur des accusés. La seconde partie a le mérite de présenter un tableau de la ville, sous le gouvernement néerlandais. Paridaens y passe en revue les rues, les places et marchés, les

monuments et les établissements publics, en particulier les hospices et les institutions de charité; il s'étend sur tout ce qui touche à l'instruction publique, aux sciences, aux arts et aux lettres, à l'industrie, au commerce, aux fêtes et aux usages locaux. Ses appréciations sont fort intéressantes et entremêlées de renseignements statistiques. On sent que ces pages sont écrites par un cœur vraiment montois.

Paridaens prit part à la rédaction du *Mercure belge*, à partir de son début. Quoiqu'il fût membre de la Société de littérature de Bruxelles, on ne trouve dans les Annuaires de celle-ci aucune pièce de sa composition, et il y a lieu de s'en étonner. En 1828, il publia : *La garde communale, cantate dédiée à Messieurs les gardes communaux de la ville de Mons.* Mons, Monjot; in-8° de 8 p. L'année suivante, il fit paraître sous les initiales F. P. : *Musée montois : Descriptions et portraits.* Mons, Hoyois-Derely, 1829; in-12 de 37 p. Cette publication attira de nombreux désagréments à Paridaens, qui en fut vivement affecté et ne fit plus rien imprimer.

Léopold Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 239 et 310. — *Le Bibliophile belge*, t. III, p. 473. — *Le Hainaut*, n° du 29 mars 1849. — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 651, 665 et 667.

* **PARIGOT** (*Julien-Jacques-Louis*), médecin. Il y a beaucoup d'incertitudes sur plusieurs parties de sa carrière mouvementée. Né à Paris le 21 juin 1806 (1), il vint s'établir à Bruxelles et enseigna la minéralogie et la géologie à l'université de cette ville pendant les années 1835 à 1839. A cette dernière date, il partit pour le Brésil d'où il nous revint quelque dix ans plus tard. Le 1er janvier 1849, il est nommé à titre provisoire « médecin pour le traitement des « insensés placés à la colonie de Gheel « par l'administration des hospices de « Bruxelles »; quelques mois après il est nommé d'une manière définitive à ce poste. Le 31 décembre 1852, il devient médecin-inspecteur du service hygiénique et médical à la colonie sur laquelle le gouvernement avait mis la main. Quelques années après, il abandonne ses fonctions à Gheel, revient à Bruxelles, y pratique la médecine, collabore activement au *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie*, devient membre de la Commission d'inspection des établissements d'aliénés de l'arrondissement de Bruxelles, etc. Puis, vers 1861, il s'embarque une seconde fois, se rendant aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, où il devait, paraît-il, diriger un asile d'aliénés. Depuis lors, sa trace est perdue; la *Bibliographie nationale* dit qu'en 1873 il était encore médecin à New-York.

Le docteur Parigot a porté son activité vers l'ethnographie, la minéralogie, la géologie, la médecine en général, et plus particulièrement la médecine mentale. Dans cette dernière spécialité, il s'est posé en partisan convaincu du régime familial ainsi qu'il se pratique à Gheel, et il a formulé des projets excellents d'organisation applicables à la colonie séculaire où il avait lui-même vécu plusieurs années. Sans compter de nombreux articles publiés par le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie* ou par la *Revue trimestrielle* et qui n'ont pas été tirés à part, le docteur Parigot a publié les travaux suivants :

1. *Histoire des tribus indiennes de l'Amérique septentrionale*, accompagnée d'esquisses biographiques des principaux chefs indiens. Ouvrage orné de 123 portraits originaux de la galerie indienne du département de la guerre à Washington, par Th.-L.-Mc. Kenny et James Stoll. Traduction de l'anglais. Tome Ier. Bruxelles, Vandermaelen, 1837. — 2. *Carte du bassin houiller de la Belgique et du nord de la France.* Etablissement géographique de Bruxelles, 1838. — 3. *Memoria terceira sobre as minas de Carvao de Pedra de Santa-Catharina.* Rio-de-Janeiro, J. Villeneuve et Cie, 1842. — 4. *De l'hygiène préventive du choléra morbus asiatique.* Bruxelles, Kiessling et Cie, 1848. — 5. *Zamenspraken in het vlaemsch en fransch tusschen een kostgever*

(1) D'après la notice consacrée à Parigot, par Mr Vanderkindere, dans son ouvrage intitulé : *L'Université de Bruxelles*, la date de naissance se placerait vers 1800.

en zyn zinneloos kostmensch. Gheel, Coeckelbergh-Floren, 1849. — 6. *Thérapeuthique naturelle de la folie. L'air libre et la vie de famille dans la commune de Gheel.* Bruxelles, Tircher, 1852. — 7. *Tableau analytique des maladies mentales, à l'usage des jurisconsultes et des médecins.* Gand, Hebbelynck, 1854. — 8. *Des diastréphies de la volonté et des instincts au point de vue criminel.* Bruxelles, Tircher, 1856. — 9. *De la civilisation et de ses rapports avec la cause et le traitement de la folie en Europe.* Bruxelles, Tircher, 1857. — 10. *De la doctrine des esprits surnaturels et du merveilleux en philosophie et en médecine.* Bruxelles, Tircher, 1857. — 11. *De l'action thérapeutique de l'hypophosphite de chaux.* Bruxelles, Tircher, 1858. — 12. *Lettre sur l'homeopathie.* Bruxelles, Tircher, 1858. — 13. *Observations sur le régime des aliénés en Belgique, à propos d'un livre de M. Ducpétiaux, intitulé : Notice sur les établissements d'aliénés des Pays-Bas.* Bruxelles, Tircher, 1859. — 14. *De la réforme des asiles d'aliénés.* Bruxelles, bureau de la *Revue trimestrielle*, 1860. — 15. *Des asiles d'aliénés et de Gheel au point de vue moral et économique.* Genève, H. Georg, 1873.

E. Masoin.

Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges, 1830-1880, t. III. — *L'Université de Bruxelles*, notice historique par L. Vanderkindere. — Renseignements fournis par l'administration des hospices civils de la ville de Bruxelles, par Mr le doct. Vanden Corput, membre de l'Académie de médecine, et renseignements recueillis à Gheel.

PARIS (*Henri*), philantrophe, né à Tournai le 1er avril 1799, décédé le 27 septembre 1885. La situation politique du pays l'amena à entrer de bonne heure aux Ecoles militaires de la Flèche et de Saint-Germain; à sa sortie, il obtint, le 30 mars 1814, le brevet de sous-lieutenant au 7e hussards. La chute deNapoléon lui fit renoncer à cette carrière et il ne reprit les armes qu'en 1830 pour se mettre à la tête des volontaires tournaisiens qui apportèrent leur concours empressé à la cause de l'indépendance nationale. Peu après la révolution, il fut nommé bourgmestre de Pottes et dirigea avec intelligence et dévouement l'administration de cette importante commune jusque vers la fin de sa vie. Ses goûts étaient modestes et, malgré sa grande fortune, il menait une vie simple et retirée; il aimait à soulager les malheureux et à venir en aide à toutes les œuvres de charité. Appréciant toute l'importance de l'enseignement élémentaire, Henri Paris légua à sa ville natale un capital de 200,000 francs pour aider à la création et au développement d'établissements d'instruction primaire, un autre capital de 200,000 francs pour l'institution de bourses à répartir entre les élèves les plus méritants de l'Ecole d'arboriculture qu'il avait avantagée dès 1875 par un don de 10,000 francs. Là ne s'arrêtèrent pas ses libéralités : il légua au Bureau de bienfaisance une somme de 10,000 francs pour l'affecter à l'amélioration et au développement de l'œuvre des Crèches. Le conseil communal, par délibération du 28 janvier 1887, voulant perpétuer la mémoire de ce généreux bienfaiteur, donna le nom de quai Paris à la voie longeant la Petite Rivière, de la rue Royale à la porte du Château, à Tournai.

Ernest Matthieu.

Discours de Mr Victor Carbonnelle, bourgmestre de Tournai, prononcé le jour des funérailles d'Henri Paris. — A. Hocquet, *Les rues, places publiques et boulevards de Tournai* (Tournai, 1899), p. 156.

PARISOT (*Pierre*), humaniste, professeur de belles-lettres, naquit dans le duché de Luxembourg vers la fin du XVIe siècle. Il fit sa rhétorique au collège du Parc, à Louvain, sous Vernulaeus, son compatriote, comme on le voit, dit Paquot, par une harangue : *Pro Arithmetica*, qu'il déclama sous ce célèbre orateur. On le désigna lui-même pour occuper la chaire des belles-lettres au collège qui l'avait formé et il y professa jusqu'en 1657, année où fut construit le collège de la Sainte-Trinité, qui remplaça le collège du Parc. Nous avons de Parisot une grammaire française intitulée : *Linguæ Gallicæ Institutiones ad usum Iuventutis Porcensis Lovanii*, éditée à Louvain, chez Jean Olivier, en 1628,

et rééditée chez Coenesteyn en 1639, 1650 et 1662.

Léon Goemans.

Paquot, *Mémoires*. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique, etc.* IIe série, t. IV.

***PARIVAL** (*Jean-Nicolas*) ou DE PARIVAL, historiographe et lexicographe, né à Verdun en 1605 ; on ignore le lieu et la date de sa mort. Il alla se fixer en Hollande en 1624, comme il appert de la préface de ses *Délices*, et résida à Leyde, où il connut notamment le professeur Gomarus. Veuf de Marguerite Vander Meulen, il épousa dans cette ville, le 1er avril 1637, une Parisienne, Elisabeth de Leques, dite de la Croix ; les deux conjoints firent leur testament, le 24 août 1653, devant le notaire Nicolas Paedts. Parival n'acquit le droit de bourgeoisie qu'assez tard ; ce n'est, en effet, que le 6 octobre 1645 que le registre de bourgeoisie de Leyde renseigna : « Johannes Perrival, spraeckmeester van Verduyn... ». Maître de langue française, il aurait, suivant les anciens biographes, été attaché successivement aux universités de Leyde et de Louvain. Je n'ai pu retrouver de documents confirmant cette double assertion. En ce qui concerne Leyde, nous le voyons inscrit deux fois sur le rôle des « citoyens académiques », mais *honoris causa*, le 16 octobre 1663 et le 25 juin 1667 ; cette dernière inscription lui donne l'âge de 62 ans, ce qui nous permet d'établir la date de sa naissance. Sur le même rôle figurent encore Pierre Parival, âgé de 26 ans (1638), Jean Parival, âgé de 12 ans (1641), et Jean-Frédéric Parival, âgé de 43 ans (1674). Après avoir fait à Leyde un séjour si long, qu'il put considérer cette ville comme sa seconde patrie, Jean-Nicolas Parival passa dans les Pays-Bas méridionaux, où il enseigna la langue française à Bruxelles et à Louvain. On lui doit des manuels scolaires et quelques ouvrages historiques, tels qu'une description de Louvain, une description de la Hollande qui a joui d'une véritable vogue pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et au commencement du siècle suivant, et une histoire du XVIIe siècle. Sans aucune valeur critique, ces dernières productions conservent néanmoins un certain intérêt à cause des observations personnelles que Parival y a consignées.

Voici la liste de ses œuvres :

1. *Methodus addiscendarum conjugationum gallicarum, cum syntaxi compendiosa.* Leyde, 1645 ; in-12. Cette petite grammaire eut de nombreuses éditions dont la dixième, intitulée : *Grammatica gallica compendiosa methodo concinnata*, parut à Louvain, chez G. Lipse, en 1667 ; in-16 ; en tête, une petite poésie gratulatoire de Vitus Bering. Il se pourrait qu'il en existât des éditions françaises. — 2. *Les délices de la Hollande, œuvre panégyrique, avec un traité du gouvernement et un abrégé de ce qui s'est passé de plus mémorable.* Leyde, P. Leffen, 1651 ; in-16. Extrait de Boxhorn, Strada, Pontanus, etc. Nous en connaissons les éditions suivantes : *Seconde édition.* Leyde, Abr. a Geervliet, 1655 ; in-12 ; — Leyde, Ch. Gerstecoren (des exemplaires portent l'adresse de P. de Dier), 1660 ; in-12 ; — Leyde, P. de Dier (Elzevir), 1662 ; — Paris, compagnie des libraires du Palais, 1665 ; — Amsterdam, J. de Ravestein, 1669 (revue par Fr. Sav. d'Alquié) ; — Amsterdam, J. Bouman, 1678 (à partir de cette date, le nom de Parival disparaît du titre) ; — Amsterdam, Abr. Wolgang, 1685 ; — Amsterdam, H. Wetstein, 1697 (« ouvrage nouveau sur le plan de l'ancien ») ; — La Haye, 1710 ; — La Haye, 1726 ; — Amsterdam, P. Mortier, 1728. Il en existe une traduction néerlandaise : Amsterdam, S. Imbrechts (G. Oostendorp, imp. à Campen), 1660-1661 ; in-12, deux parties. — 3. *Abrégé de ce siècle de fer, contenant les misères et calamités des derniers temps, avec leurs causes et prétextes.* Leyde, 1653 ; in-8°. *Seconde édition* (continuée). Bruxelles, Fr. Vivien, 1655 ; in-8° ; — *Troisième édition*, Bruxelles, Fr. Vivien, 1658 ; in-8° ; — *Quatriesme édition* (deux parties). Bruxelles, Fr. Vivien, 1660 ; in-8°. Une troisième partie parut chez le même imprimeur en 1665. L'ouvrage a été traduit en anglais sur la deuxième édition : *The historie of this iron age... rendered into english by*

B. Harris. London, J. Crook, S. Miller et T. Davies, 1659; in-fol. — 4. *Le vray interest de la Hollande élevé sur les ruines de celuy qui voit le jour sous le nom de V. D. H.* [Vander Hoven, ou P. C. de la Court]. (Leyde), P. Gardier, 1662; in-12. Une édition néerlandaise de la même année chez J. Princen, à Leyde. — 5. *Histoires facétieuses et morales, assemblées et mises au jour par J. N. D. P. Avec quelques histoires tragiques*. Leyde, Sal. Vaguenaer (imp. J. Maire), 1663; in-12. — Nouvelle édition. Leyde, 1669. — 6. *Louvain, très ancienne et capitalle ville du Brabant*. Louvain, G. Lips, 1667; in-12. Compilation faite d'après le *Lovanium* de Juste Lipse, Gramaye, les *Fasti academici* de Valère André, etc. La dédicace, envoyée au magistrat de Louvain en guise d'étrennes pour l'année 1667, valut à l'auteur une gratification de cent florins. Paquot émet sur l'ouvrage un jugement que Mr Ed. van Even déclare trop sévère; le volume contient, selon lui, une foule de détails très intéressants, et que l'on chercherait en vain ailleurs, sur la situation de la ville au XVIIe siècle. A la fin, des pièces de vers latines de C.-B. Inghelbrechts, de Bruges, et une petite ode française d'un cousin de Parival, Jean Louchart, « curé de la Gran ville ». — 7. *Dialogues françois selon le langage du tems. Troisième édition*. Leyde, 1664; in-8°. *Cinquième édition augmentée de l'Ecole du rire*. Leyde, 1676; in-12. Dixième édition. Leyde, 1709; in-12. Onzième édition. Leyde, Th. Haak, 1718; in-12. Dans l'*École du rire*, Parival a voulu donner le moyen d'apprendre la langue française en riant; « pour exécuter ce projet », dit Paquot, « il a ramassé des histoires, qu'il appelle « *choisies, plaisantes et récréatives*, mais « qui ne sont en effet que des fadaises ». Nous en connaissons une traduction italo-allemande : *Li Ragionamenti Tedesco-Italiani secondo la favella Toscano-Romana. Teutsch und Italianische Gesprache... che dessen in Französischer Sprach verfasset von ... M. J. D. Parival. Anjetzo ... übersetzt von M. Kramern*. Nüremberg, 1679; in-8°.

J.-T. Bodel Nijenhuis cite encore, dans sa *Topographische lijst der plaatsbeschrijvingen van het koningrijk der Nederlanden* (n° 349), l'ouvrage suivant, dont nous n'avons pu autrement constater l'existence : « J. de Parival, *Vermakelijkheden van Brabant*. Amst., 1661; 8° ». Nous croyons qu'il y a là une confusion avec la traduction néerlandaise des *Délices de la Hollande*, parue en 1661 sous le titre de *De Vermaeckelijkheden van Hollant*.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. X, p. 91-96. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 705. — Staes, *Wekelyksch nieuws uyt Loven*, 1773, t. I, p. 21 et 265-267. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. VIII, 1851, p. 406-407. — *De Navorscher*, t. IV, p. 167; t. V, p. 102; t. VI, p. 240 et 342; t. VII, p. 140, 202; t. XLIX, p. 429-438. — A. Willems, *les Elzeviers*, n° 866. — P.-A. Tiele, *Nederlandsche bibliographie voor land- en volkenkunde*, passim.

PARIZEL (*Charles-Louis*), prêtre du diocèse de Namur, né à Bohan (Namur), le 18 janvier 1816, décédé à Meux, le 2 juillet 1886. L'abbé Parizel fut envoyé, à l'âge de 21 ans, comme professeur, au Petit Séminaire de Bastogne, où il ouvrit, avec son collègue l'abbé Engling, la première école normale d'instituteurs créée en Belgique. Ordonné prêtre, le 15 mai 1839, il fut, en octobre suivant, promu à la cure de Laforêt, qu'il administra avec sagesse pendant 41 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1er août 1881. On a de lui : *Manuel des instituteurs, ou traité élémentaire de pédagogie et de méthodologie, imité de l'allemand de Demeter, par MM. J. Engling et C.-L. Parizel, professeurs au séminaire et à l'école normale de Bastogne*. Namur, Wesmael-Legros, 1839; in-8° de 266 p. Idem. *Nouvelle édition entièrement refondue et mise en rapport avec la loi organique de l'enseignement primaire. Ibid.*, 1843; in-12 de 400 p. Idem. *Troisième édition, revue, corrigée, augmentée, surtout dans les rapports avec les lois et règlements en vigueur. Ibid.*, 1847; in-8° de XIII-312 p.

F.-D. Doyen.

Liber memorialis du séminaire de Bastogne. — Archives de la paroisse de Laforêt. — *Bibliographie nationale*. — Doyen, *Biographie namuroise*.

PARME (*Marguerite* **DE**). Voir MARGUERITE.

PARMENTIER (*Adèle-Marie-Anne-Joseph-Ghislaine*), fille aînée d'André-Joseph (dont la notice suit), née à Enghien, le 1er juillet 1814, décédée à Brooklyn (Etats-Unis), le 22 janvier 1892. Elle n'avait que 11 ans lorsque ses parents quittèrent sa ville natale et l'emmenèrent avec eux en Amérique. Elle fit son éducation dans une école privée de New-York et apprit l'espagnol, l'allemand et l'italien. Son mariage avec Edouard Bayer, en 1841, fut le premier qui fut célébré en l'église de Saint-Paul, à Brooklyn. Pendant plus de quarante années, cette pieuse dame se dévoua à l'œuvre des marins, visitant chaque jour les malades de cette catégorie recueillis d'abord dans le *City Hospital*, puis au *Long Island colleye Hospital*, enfin dans le *Marine Hospital* établi à Staten Island. Elle ne se laissa rebuter dans cette œuvre ni par les obstacles de tout genre, ni par les dangers auxquels sa vie ou sa santé était exposée pendant l'hiver pour apporter ses secours quotidiens, tant spirituels que temporels, aux marins de toute nationalité; elle les aidait de ses conseils et de ses aumônes. Grands étaient le respect et la confiance qu'elle avait acquis près des officiers et des matelots; son nom était connu et vénéré de tous. A ses funérailles, les officiers de la flotte des Etats-Unis exprimèrent publiquement tous les regrets que causait la perte d'une personne qui, sans ostentation, a travaillé à l'amélioration morale et matérielle des marins.

Ernest Matthieu.

Madame Bayer and Her Work in the Navy Yard dans *The catholic review*, de New-York, 26 février 1898. — *L'Echo d'Enghien*, no du 27 mars 1892.

PARMENTIER (*André-Joseph-Ghislain*), architecte de jardins, né à Enghien le 3 juillet 1780 et mort à Brooklyn (Amérique) en 1830. Il quitta la Belgique vers 1821 pour aller s'établir aux Etats-Unis, où il se fit connaître comme un habile architecte de jardins.

Bowning, dans son *Landscape Gardening*, dit « que André Parmentier dota « les environs de New-York et diverses « parties des Etats-Unis de jardins de « plaisance, qui ont exercé sur l'archi- « tecture des jardins en Amérique des « effets tellement grands, qu'il est permis « d'affirmer que personne n'a exercé sur « elle une semblable influence. »

Il est vraisemblable que l'exemple et l'influence de Joseph Parmentier, son frère aîné, n'ont pas été étrangers aux succès qu'a obtenus André dans sa nouvelle patrie. Il s'est sans doute inspiré de ce qu'il avait vu dans le parc d'Enghien pour se diriger dans sa carrière d'architecte de jardins.

François Crépin.

Patria belgica, 1re partie (Bruxelles, 1873), p. 618.

PARMENTIER (*Antoine*), écrivain ecclésiastique, né à Nivelles, le 29 avril 1668, de Adrien-Paul Parmentier et de Anne-Catherine D'or, mort à Namur, le 9 mai 1722. Il fit ses humanités dans un collège de sa ville natale et ses études théologiques à l'université de Louvain. Les biographes en disent peu de chose, sinon « qu'il s'est distingué par son zèle « pour la foi ». Nous en connaissons plus.

En 1702, — il avait alors trente-quatre ans, — nous le voyons qualifié : licencié en théologie et curé de Braine-l'Alleud, à deux lieues de Nivelles; c'était une cure importante, car, d'après Tarlier et Wauters (*Les communes belges*, p. 108), le curé de Braine-l'Alleud jouissait d'un revenu de 2.178 florins et était assisté de deux vicaires.

Le 23 juin de cette année 1702, après la démission d'Herman Damen, docteur en théologie, de ses fonctions de président du Grand Collège des théologiens de Louvain, dit du Saint-Esprit, Antoine Parmentier fut choisi pour lui succéder. Il quitta donc Braine pour Louvain où il reçut le grade de docteur en théologie le 21 août 1703. Son élévation à la présidence fut bien accueillie dans le monde universitaire, comme le prouve la pièce de vers qui lui fut dédiée à cette occasion et qui fut publiée, en 1702, à Louvain. Son administration ne fut pas sans vigilance; il apporta, dès son installation, une scrupuleuse atten-

tion à des réformes utiles; c'est ainsi que, le 8 juin 1703, la faculté de théologie porta un décret, approuvé par le Roi, le 15 du même mois, en vertu duquel on changea le système des comptes du collège. Jusqu'alors, ceux-ci s'établissaient au profit ou au détriment des boursiers; il en résultait que le Grand Collège en était arrivé à devoir à plusieurs créanciers une somme énorme, plus de 20,000 florins, car bon nombre de ces boursiers s'étaient, à l'occasion, retirés sans payer avant la confection annuelle du compte. Par la mesure réformatrice que fit adopter le président Antoine Parmentier, l'administration se faisait au profit ou au détriment du Grand Collège ou de sa fabrique, à l'exemple de tous les autres collèges louvanistes; en conséquence, le Grand Collège prit sur lui la dette mentionnée plus haut et le montant de chaque boursier fut fixé à 120 florins de change pour l'année académique.

Parmentier se retira après avoir obtenu un canonicat à Nivelles. Il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans seulement, ainsi qu'il résulte de l'*Obituaire* de Sainte-Gertrude de Nivelles, commencé en 1683 et conservé parmi les registres paroissiaux à l'état civil de Nivelles. Sa fin prématurée fut le résultat d'une cruelle maladie; son frère Alexandre Parmentier était abbé de l'abbaye de Boneffe; en vue de le faire soigner avec plus d'entente, il l'y fit venir et l'on consulta les chirurgiens les plus experts; en proie aux plus vives douleurs de la pierre, il mourut entre leurs mains, à Namur, le 12 mai 1722, après vingt ans de professorat à Louvain. Son frère tint à ce qu'il fût inhumé dans l'église de l'abbaye de Boneffe.

Antoine Parmentier a laissé quelques écrits en vers sur la Bulle Unigenitus, contre Opstraet et autres opposants. Ces œuvres de polémique ont été publiées à Louvain, en un in-8°, en 1718.

Nous avons dit que Antoine Parmentier avait un frère abbé de Boneffe; né, comme lui, à Nivelles, il s'était fait religieux à l'abbaye de Notre-Dame de Boneffe, près d'Eghezée, ou du Val Saint-Feuillen, comme on l'appelait aussi jadis; c'était une communauté de l'ordre de Cîteaux; le révérend abbé Dom Jean Du Rieu étant mort le 3 novembre 1719, Dom Alexandre Parmentier fut choisi, le 23 novembre suivant, par les quatorze religieux présents (nommés par lettre patente du 27 mars 1720), pour son successeur, installé, le 27 juillet suivant, par Dom Ignace Malfroid, abbé du Jardinet-lez-Walcourt, et consacré par le même au refuge de Namur, en présence de MM. Malfroid, prévôt de Walcourt, et Dom Robert Cochez, prieur de Boneffe. Les guerres et d'autres tristes événements avaient nui à la prospérité de l'abbaye; aussi la *Chronique de Boneffe*, publiée par Mr Eugène del Marmol dans les *Annales de la Société archéologique de Namur* (t. IV, p. 120. Namur 1855-1856), s'exprime-t-elle ainsi à son sujet : « Il eut le « déplaisir de voir les dortoir, cuisine, « réfectoirs et chauffoir que son prédé- « cesseur avait fait battir, tomber en « ruines, ce qui a mis la maison dans « beaucoup de debtes, et l'at obligé à « prendre, parmy octroy, des agents à « frai dans divers endroits; ce nonobs- « tant, il a acquit la seigneurie et terre « de Boneffe, pour mettre fin à des « procès continuels qu'on avoit dû sou- « tenir contre le seigneur dudit lieu, « pour une somme de vingt-neuf mils « florins, argent fort » (14 février 1724). L'abbé de Boneffe ne tarda pas à suivre dans la tombe son frère le président du Grand Collège. « Peu de jours après « l'achat de la seigneurie de Boneffe, dit « la Chronique de cette abbaye, il mou- « rut (6 mars 1724), après avoir été « député des Etats de Namur ».

Un Louis Parmentier, curé de Corbaix (Brabant), fonda en 1715 une bourse pour le Petit Collège des théologiens; elle subsiste toujours; elle donne droit à 154 francs seulement; nous ne savons si ce curé de Corbaix était de la famille de celui de Braine-l'Alleud.

Clément Lyon.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Notes de Mr Alph. Hanon de Louvet, échevin de Nivelles. — Ed. Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (2e série,

t. I, 1881, art. de Mgr de Ram sur le Grand et le Petit Collège des théologiens de Louvain, dits du Saint-Esprit, d'après des notes ms. latines de Jean-Lambert Bex, dernier économe de l'institution, p. 153-243, t. XVII, p. 173). — Bibl. royale, fonds Goethals, supplément aux docteurs de Louvain des Fastes de Valère André, Paquot, etc.

PARMENTIER (*Charles*), archiviste, né à Gand, le 12 germinal an XII (2 avril 1804), décédé en cette ville, le 5 mai 1838, fils de Charles et de Thérèse Clays. Il fut le premier archiviste de la ville de Gand. Préposé au classement du dépôt en 1828, comme aide du secrétaire communal Hye-Schoutheer, il fut, après la mort de celui-ci, nommé archiviste le 31 décembre 1831. Il s'acquitta avec zèle de ses fonctions et prépara l'inventaire des chartes et documents, continué ensuite par MM. Van Duyse et De Busscher. Quelques notes empruntées à ce travail préliminaire furent publiées par lui sous le titre de *Documents relatifs à la hanse teutonique en Flandre*. (*Messager des sciences et des arts*, 1833, p. 466-467). — En collaboration avec Auguste van Lokeren, qui avait reçu le titre d'archiviste honoraire, il publia, en 1835, une *Notice sur le dépôt des archives de Gand* (*Messager*, p. 54-88).

Dans son dépôt, il fit, dit Gachard, « des recueils de pièces qui étaient dispersées et dont il doubla l'intérêt en les réunissant ». Il commença aussi à collectionner les registres de nos anciennes corporations de métiers qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, étaient épars dans divers locaux. En vue de publier une série de documents intéressants pour l'histoire locale, il avait fait un assez grand nombre de transcriptions, qui furent utilisées plus tard par divers écrivains gantois. Mais le principal mérite de Parmentier est d'avoir pris des mesures intelligentes à l'effet d'assurer la conservation d'un très grand nombre de chartes et autres documents précieux qui étaient en fort mauvais état. Citons à ce propos le témoignage de Pr. van Duyse qui l'avait vu à l'œuvre : « On peut dire de cet homme infatigable qu'il avait une patience à toute épreuve : on lui doit la conservation d'une foule de papiers qui périssaient de vétusté et qui, dans des mains moins habiles, moins patientes que les siennes, eussent été perdus pour la ville et le public. Nous ne citerons de ces pièces que le plan de Gand fait par Jacques Horenbault en 1619, qui se voit actuellement encadré sous verre au bureau des archives. Les personnes de l'art jugeant qu'il était impossible d'en réunir les lambeaux, l'archiviste lui-même rentoila ce vaste papier avec beaucoup de succès. » Il restaura également, par d'adroits collages, plusieurs sceaux fragmentés. — A notre tour, nous affirmons que Parmentier s'est ainsi acquis des droits à la reconnaissance de la postérité.

Notre archiviste était aussi avoué près le tribunal de première instance et avait à s'occuper de procédure et d'une clientèle de plaideurs. Ces multiples occupations furent nuisibles à sa santé et il mourut à peine âgé de trente-quatre ans. Il avait épousé Marie-Antoinette Schaumans.

Victor Vander Haeghen.

Messager des sciences et des arts, 1838, p. 226-228 (art. de P. van Duyse). — Gachard, *Notice hist. et descript. des archives de la ville de Gand*, 1852, p. 24-25. — F. de Potter, *Petit cartulaire de Gand*, 1885, introduction. — V. Vander Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand*.

PARMENTIER (*Joseph-Julien-Ghislain*), amateur d'horticulture et administrateur, né à Enghien, le 8 novembre 1775 et mort en cette ville, le 1er avril 1852. Parmentier fut pendant de longues années intendant de la famille d'Arenberg pour le domaine d'Enghien. Grâce à son dévouement, le beau parc d'Enghien put échapper à la destruction complète dont il fut menacé au commencement de l'occupation française dans notre pays. Par ses soins, ce parc fut rétabli dans sa splendeur primitive et même enrichi de constructions destinées à abriter de nouvelles collections de plantes.

Tout jeune encore, Parmentier avait été pris de passion pour la culture des fleurs et des arbres. Dès le commencement du siècle, il s'était mis à réunir toutes les espèces qu'il avait pu se procurer. Au temps du blocus continental, il était devenu à peu près impossible

d'établir des relations avec l'Angleterre, mais, par l'intervention de l'impératrice Joséphine, Parmentier put obtenir une licence pour faire venir des plantes de ce pays. En 1808, les collections réunies par ce collectionneur passionné sont cataloguées dans l'ouvrage suivant publié à Bruxelles : *Catalogue des plantes cultivées par M. Joseph Parmentier, maire d'Enghien, département de Jemmape, à l'époque du* 1er *janvier* 1808. Le plus grand nombre de ces plantes sont des espèces de pleine terre ou des arbres ; les plantes d'orangerie sont assez nombreuses, mais on n'y voit guère d'espèces dites de serre-chaude. On peut estimer le nombre des espèces et variétés à deux mille environ. Parmentier, qui n'avait publié son catalogue que pour faciliter des échanges avec ses correspondants, nous apprend qu'il n'avait pas compris, dans ses cultures, les espèces indigènes en Belgique et les espèces annuelles ou bisannuelles. Ce petit livre, qui eut une nouvelle édition en 1818, reste un document intéressant, parce qu'il nous fait connaître quelles étaient les plantes exotiques introduites en Belgique au commencement du siècle.

A la mort de Parmentier, les collections formées par celui-ci furent en grande partie acquises par la famille d'Arenberg. La réputation de cet habile collectionneur n'avait fait que s'étendre d'année en année. Ses cultures étaient justement appréciées de tous les amateurs. Van Hulthen, en 1817, en parlait dans ces termes : « M. Parmentier, maire d'En- » ghien, a réuni, dans un espace res- » serré, un nombre prodigieux d'espèces » rares, tirées la plupart des jardins » d'Angleterre, et qu'il a l'art de cultiver » et de multiplier avec beaucoup de ta- » lent ». Dans sa famille, Parmentier avait formé des émules. Louis, l'un de ses frères, cultiva avec succès les roses, et son frère André se fit en Amérique une brillante réputation comme architecte de jardins.

En 1816, on voit Parmentier consacrer ses loisirs à un tableau de statistique agricole dont le roi de Hollande accepta l'hommage. Ce travail d'économie rurale parut à Bruxelles en 1819, en un mince volume in-8°, sous le titre de : *Exposé succinct des produits du règne végétal et animal du canton d'Enghien*.

La carrière administrative de Parmentier compte de nombreuses années consacrées aux intérêts de sa ville natale, dont il fut maire de 1802 jusqu'à la fin de l'empire français, puis bourgmestre pendant la réunion de la Belgique à la Hollande, et enfin conseiller communal de 1836 à 1842. Si comme administrateur il a mérité la reconnaissance de ses concitoyens, comme collectionneur il a droit à la reconnaissance de l'horticulture, dont il avait été, pendant le premier quart de ce siècle, l'un des principaux promoteurs dans notre pays.

François Crépin.

Ernest Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien* (Mons, 1876), p. 733 et 734. — Ch. van Hulthem, *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*, 2e éd. (Gand, 1837), p. 75. — *Patria belgica*, 1re partie (Bruxelles, 1873), p. 597.

PARMENTIER (*Nicaise*), fils de Nicolas, greffier de la ville de Braine-le-Comte, et de Marie Hanon, naquit en cette localité, le 13 mai 1661; il mourut à Bruxelles, le 15 mai 1742. Il appartenait à une famille noble, originaire de Mignault, portant d'*argent au chevron d'azur chargé d'un autre chevron d'or et accompagné de trois trèfles de sinople*. Son zèle pour la diffusion de l'instruction l'amena, en 1705, à s'offrir aux pasteur, mayeur, jurés et échevins de Braine-le-Comte pour remplir la charge de maître d'école. Sa généreuse proposition fut acceptée et, le 28 juillet suivant, une convention fixait les conditions pour la tenue régulière de cette école ; un prêtre Quertinier l'aidait à y donner l'enseignement. Jusqu'en 1710, Nicaise Parmentier, qui était également prêtre, s'acquitta de ses fonctions ; il devint, à cette époque, chapelain de l'église collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il continua à se préoccuper des moyens de répandre l'instruction et, par testament du 11 juillet 1738, il institua quatre bourses d'étude pour la philosophie, la théologie, le droit ou la médecine et quatre autres bourses destinées, à défaut

de parents, aux enfants pauvres de Braine-le-Comte, pour apprendre à lire et à écrire et même pour apprendre un métier. Ces importantes fondations subsistent encore et sont actuellement administrées par la commission provinciale des bourses du Hainaut.

Ernest Matthieu.

Ern. Matthieu, *L'enseignement à Braine-le-Comte*, 2e éd. (1890). — Dujardin et Croquet, *La paroisse de Braine-le-Comte. — Annales du cercle arch. d'Enghien*, t. II. — H. Lentz, *Fondations de bourses d'étude établies en Belgique* (Bruxelles, 1887), t. V.

PARMENTIER (*Philippe*), écrivain ecclésiastique, né dans le Hainaut vers 1650. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs récollets de la province de Saint-André, et remplit les fonctions de prédicateur et de confesseur. Il a publié : 1. *Diadème brillant de l'immaculée des reines ou couronne des douze estoiles, qui sont douze panégyriques dédiez à l'innocence originelle de la très pure Mère de Dieu.* Mons, Jacques Grégoire, 1695 ; in-8° de VI-433 p. — 2. *Eloges de saint Joseph, déduits en cinq pièces, consacrées aux cinq personnes de la sainte famille.* Mons, Gilles-A. Havart, 1698 ; in-8° de VIII-171 p. Cet ouvrage est revêtu de la permission d'imprimer, donnée à Mons, le 15 avril 1698, par Zacharie Maes, censeur des livres.

Léopold Devillers.

Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 363 et 374, nos 465 et 494. — S. Dirks, *Histoire litt. et bibl. des Frères mineurs*, p. 305.

PARMENTIER (*Philippe*), sculpteur, né à Feluy, le 15 novembre 1787, mort en 1851. Il était fils d'Antoine-François, sculpteur d'ornements d'un certain mérite.

Philippe Parmentier alla suivre les cours de l'école des beaux-arts de Paris, puis il visita l'Italie et fit une étude approfondie des chefs-d'œuvre de l'antiquité. De retour dans son pays natal, il s'établit à Bruxelles. Il exposa, au Salon de 1824, des œuvres qui appelèrent l'attention sur lui : *Jason vainqueur venant d'enlever la Toison d'or* ; *Jeune nymphe au bain* (statue en marbre); *Jeune fille jouant avec un papillon; Jeune nymphe faisant une couronne de fleurs.* Il envoya, la même année, plusieurs morceaux importants à l'Exposition d'Amsterdam. En 1825, le roi Guillaume fit l'acquisition de sa Baigneuse (statue en marbre). A la même époque, notre artiste sculpta, pour le jardin botanique de Gand, le buste d'Auger Busbecq. Il produisit, sans discontinuer, des œuvres dont la valeur accrut sa renommée artistique. Le tombeau en marbre de l'évêque Pisani de la Gaude lui fut commandé pour la cathédrale de Namur. Parmentier y donna des soins tout particuliers. Puis il fit une statue de la *Religion*, qui lui valut les plus grands éloges. En personnifiant la Religion, l'artiste a su lui donner à la fois l'expression sévère qui convient à la majesté du culte catholique et cette beauté céleste qui rappelle les grands maîtres de l'Italie. Parmentier entreprit ensuite le monument qui fut élevé, dans l'ancienne église de Laeken, à la mémoire de Pierre-Louis Bortier, conseiller communal de Bruxelles, protecteur éclairé des beaux-arts, décédé en 1830.

En 1837, Parmentier alla fixer sa résidence à Gand, où il fut nommé directeur de la classe de sculpture à l'Académie royale des beaux-arts. L'architecte Roelandt lui confia toutes les sculptures du palais de justice de cette ville, construit de 1837 à 1845. En 1837, il produisit un groupe en marbre blanc, devant servir de base à la chaire à prêcher de l'église de Furnes. Ce groupe représente saint Nicolas ayant devant lui les trois enfants traditionnels. Il y a une grande variété d'expression dans la physionomie des sujets et un rare bonheur dans les principales parties de l'exécution. Les draperies surtout méritent un éloge spécial.

Les autres œuvres de Philippe Parmentier, qui figurèrent au Salon de Gand de 1835 à 1844, sont : une statue de *Páris* pour la Société royale des beaux-arts et de littérature; le buste du *chanoine Triest;* le bas-relief qu'il soumit au concours pour un monument funéraire à ériger à *Charles van Hulthem;* le buste de *Kluyskens;* deux autres bustes; une statue de la *Pitié*. Il sculpta, en 1842, avec son frère Léopold, pour la cathédrale de

Gand, un monument funéraire à la mémoire de Josse et d'Ambroise Goethals. En 1849, il fit le modèle en plâtre d'une statue à élever à Liévin Bauwens.

Philippe Parmentier était l'un des membres actifs de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. Les fonctions de vice-directeur de la section de peinture et de sculpture lui avaient été confiées.

Léopold Devillers.

J. Pauwels-de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges*, p. 173. — Le chevalier Edmond Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, p. 711. — *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, 1824, p. 122; 1833, p. 502; 1837, p. 522.

PARMENTIER (*Thomas*), écrivain ecclésiastique, né à Buvrinnes lez-Binche, en 1603, mort à Braine-le-Comte, en 1673. Après de brillantes études latines au collège des Dominicains de Braine-le-Comte, où il prit l'habit religieux, il suivit, à l'université de Douai, les cours de théologie et obtint le grade de licencié. Ayant consacré plusieurs années à l'enseignement des sciences sacrées, il obtint dans son Ordre le grade de lecteur présenté en théologie. Il remplit, dès 1644, les fonctions de supérieur du vicariat dominicain de Vilvorde et ensuite celles de prieur du couvent de Braine-le-Comte. En 1649, le Père Vanden Heede, provincial de la Germanie Inférieure, le désigna, avec les Pères Ambroise Druwé et Charles Montagne, pour aller à Namur y fonder une maison de l'Ordre. Ils arrivèrent à Namur le 24 novembre et louèrent, le 21 décembre, la maison d'un chanoine, située rue Hors-Postil. Le P. Thomas Parmentier fut nommé vicaire de la nouvelle communauté. Le 29 décembre 1650, le P. Thomas Parmentier et ses religieux furent conduits solennellement par le prince de Chimay, alors gouverneur de Namur, dans la maison spacieuse de Madame d'Acoz, sur le Grand Marché, et en 1651, le P. Parmentier devenait le premier prieur du couvent de Namur. A peine installé, il eut à subir les vexations du mayeur, des échevins, des bourgmestres, des maîtres des métiers, etc., qui sollicitèrent et obtinrent du conseil provincial l'expulsion des religieux. Le Père Parmentier en référa au prince de Chimay et à l'archiduc Léopold d'Autriche. Le roi Philippe IV lui-même intervint par une dépêche au conseil provincial et le Père Parmentier put enfin établir définitivement ses religieux dans la rue de l'Evêché. Dans la suite, ses frères de Braine-le-Comte lui confièrent de nouveau le priorat de leur couvent. Il y mourut le 21 janvier 1673. On a de lui : 1. *Le Thresor des graces du Rosaire*, traduit du latin du Père Thomas Leonardi de Maestricht, auquel il ajouta, de son propre fonds, le : *Directoire de devotion pour les confrères du saint rosaire*. Bruxelles, Martin De Bossuyt, 1643; in-16. — 2. *Les points qui concernent les âmes qui sont du tiers-ordre de S. Dominique*. Bruxelles, Guillaume Scheybels, 1644; in-16.

P. Vincent-M. van Caloen.

Paquot, *Mémoires*, t. XVIII, p. 328-329. — Quétif et Echard, *Scriptores Ord. Præd.*, t. II, p. 652. — De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 366 et 371-372. — Chanoine Barbier, *Le Couvent des Dominicains de Namur*, p. 26 et 62-65. — C. Dujardin, J.-B. Croquet, P. Bourdeau, *la Paroisse de Braine-le-Comte*, p. 457. — Archives de l'Etat, à Namur : Couvent des Dominicains, histoire et administration, ms.

PARTAUS (*Jehan*) est cité par Arthur Dinaux comme « roy des menestrels » de la cour du Hainaut au début du XVe siècle. Il figura, en effet, dans quatre quittances datées 1400, 1410, 1411 et 1412, quittances « accompagnées » du sceau du dit *Roi*, surmonté d'un » cimier, avec un écu représentant une » branche de fleurs, symbole de la pro» fession toute d'agrément de Jehan » Partaus ». Mr Devillers a retrouvé dans les comptes du massard de la ville de Mons des mentions non moins formelles, se rapportant aux années 1407, 1408, 1410 et 1411. Comme il n'est plus question de Partaus en 1415-16, on peut conjecturer qu'il est mort à cette date, ou du moins qu'il avait cessé de bénéficier des faveurs communales, car le roi des ménestrels est alors Piétrekin. A moins que de nouvelles recherches ne nous fassent découvrir l'une ou l'autre œuvre de ce personnage, nous en serons donc réduits à inscrire simplement son

nom dans nos annales littéraires; encore reste-t-il incertain si le roi des ménestrels était lui-même un poète ou s'il se bornait à remplir les fonctions d'organisateur des fêtes que donnait de temps en temps son seigneur et maître, le comte de Hainaut; en 1406, nous lisons dans une pièce comptable que le « roy des menestrels de Hainaut » avait tenu école avec ses compagnons à Mons et reçu de ce chef 4 livres 10 sous; il n'est pas trop téméraire de supposer, comme le fait A. Dinaux, que ce *roy* si fréquemment subsidié était notre Jehan Partaus; il l'est d'autant moins que les pièces communiquées par Mr Devillers font l'identification.

M. Wilmotte.

A. Dinaux, *Trouvères, jongleurs et ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV, p. 570. — Devillers, *Souvenir du festival national. La musique à Mons* (Mons, 1879).

PARTIBUS (*Jacob* **DE**). Voir DESPARTS.

PARTOES (*Ghislain-Joseph*), consul et homme d'Etat, né à Bruxelles, en 1811, mort en cette ville, le 11 octobre 1858. Après avoir fait ses études au lycée de sa ville natale, Partoes prit, en 1830, une part courageuse à l'affranchissement de la Belgique. La même année, il fut attaché en qualité de commis au ministère de l'Intérieur. En 1833, il sollicita et obtint de Rogier l'autorisation de s'embarquer comme simple passager sur un navire marchand affrété pour faire le tour du monde, dans un but d'exploration commerciale. Ce fut dans cette longue pérégrination que Partoes acquit en grande partie cette vigueur d'esprit et cette expérience des hommes et des choses qui devaient le rendre si apte aux diverses fonctions qu'il occupa dans la suite. Malheureusement, il contracta également les germes du mal qui ne cessa de le tourmenter toute sa vie. Bientôt après, il fut nommé consul de Belgique à Smyrne, emploi qu'il remplit avec une véritable distinction pendant plusieurs années. Ce fut pendant cette période qu'il publia divers travaux relatifs aux fonctions dont il était revêtu, travaux appréciés qui valurent à leur auteur sa promotion au grade de consul général. A l'époque de la retraite du ministère de 1840, Partoes remplaça Mr Veydt comme chef de la direction des consulats et du commerce extérieur au département des Affaires étrangères. Il se montra à la hauteur de sa mission nouvelle et la conserva pendant près de dix années, jusqu'à son entrée au ministère des Travaux publics en qualité de secrétaire général. Sur les instances du gouvernement, il accepta le portefeuille de ministre des Travaux publics qu'il avait refusé une première fois. D'abord ministre intérimaire, il devint ministre en titre le 26 avril 1858; il se révéla aux Chambres avec toutes les qualités qui font le véritable homme d'Etat : sûreté de jugement, netteté de vues, esprit lucide et pratique, honnêteté de conduite et loyauté de caractère. Aussi convaincu dans ses opinions libérales que prompt et franc à les exprimer, il eut le rare destin de ne compter dans tous les rangs que des amis et de ne soulever autour de son nom aucune passion haineuse. Il était à peine depuis quelques semaines à la tête de son département lorsque sa santé s'altéra gravement. Une jaunisse se déclara lors de la discussion de son budget; esclave de son devoir, le ministre négligea de prendre les soins que réclamait son état pour se rendre chaque jour au parlement et aggrava ainsi le mal qui devait l'entraîner au tombeau, à l'âge de quarante-huit ans à peine. La mort de cet homme de bien, victime de son patriotisme, fut un véritable deuil national. Partoes était membre de plusieurs sociétés savantes du pays et de l'étranger. Il faisait notamment partie de la commission royale de statistique, depuis l'origine de cette institution (1843). Il donna une impulsion vigoureuse à ses travaux; d'une modestie extrême, il ne voulut pas que son nom figurât sur le dernier volume paru avant sa mort, quoiqu'il eût pris la plus grande part à sa confection. Partoes était officier de l'Ordre de Léopold et décoré de nombreux ordres étrangers.

Ses obsèques solennelles furent célé-

brées le 14 octobre 1858, en l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, au milieu d'une foule immense. Trois discours retraçant la brillante carrière du défunt furent prononcés à la mortuaire. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière communal de Laeken.

Partoes laisse les ouvrages suivants : 1. *Rapport sur le commerce de Smyrne, présenté à M. le ministre des Affaires étrangères.* Bruxelles, De Mortier, 1841; in-8°. — 2. *Rapport sur le commerce de Trébizonde, d'Erzeroum et sur celui de Tauns, présenté à M. le ministre des Affaires étrangères.* Bruxelles, De Mortier frères, 1841 ; in-8°.

L. Tierenteyn.

Moniteur belge, 13 et 15 octobre 1858, p. 3842 et 3867. — *Indépendance belge*, du 12 octobre 1858. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 92. — *Almanach royal belge*, 1899, p. 121 ; 1864, p. 88.

PARTOES (*Henri-Louis-François*), architecte, né à Bruxelles, le 24 août 1790, mort dans la même ville, le 29 décembre 1873. De bonne heure orphelin, on peut dire de lui qu'il se forma seul, par l'effet d'une volonté énergique. De son temps, les établissements publics d'instruction offraient d'ailleurs peu de ressources aux enfants qui se destinaient à la carrière des arts, et ce qu'il avait appris à l'école primaire ainsi qu'à l'académie de dessin de sa ville natale constituait une éducation tout à fait insuffisante pour qu'il lui fût permis d'exercer la profession vers laquelle il se sentait attiré. L'occasion d'acquérir les notions qui lui manquaient pour entrer à l'école polytechnique, la seule institution spéciale d'alors, lui ayant en outre fait défaut, il allait arriver à l'âge de la conscription et se voir obligé de renoncer complètement à sa vocation, lorsque le général Bernard, qui le connaissait et qui avait été chargé par Napoléon, ensuite du décret de Schoenbrunn (25 septembre 1809), de compléter les travaux de défense de la ville et du port d'Anvers, le fit entrer dans les bureaux du corps du génie. Sans jamais avoir possédé un grade dans cette arme spéciale, Partoes fut assez heureux de pouvoir s'y former par la pratique; mais entraîné par les hasards de sa destinée dans les grands mouvements militaires qui sillonnaient l'Europe, le menant tantôt auprès de l'état-major de l'empereur, tantôt dans une ville assiégée, tantôt au milieu d'une bataille, il n'eut réellement le loisir d'aborder l'étude théorique de son art que lorsque la paix, huit ans plus tard, l'eut ramené dans son pays.

Après la constitution du royaume des Pays-Bas, il vint se fixer à Bruxelles, préoccupé avant tout de se procurer les notions qu'il n'avait pu recueillir sur les bancs de l'école et de compléter son instruction au point de vue technique. L'ardeur avec laquelle il poussa ses études le mit, en très peu de temps, à même d'exercer sa profession avec d'autant plus de supériorité qu'il avait acquis une grande expérience dans la pratique des constructions. Sa réputation s'étant étendue, l'administration des hospices de Bruxelles eut confiance en ses talents et le nomma, en 1840, son architecte en titre. C'est pour cette administration, à laquelle il appartint jusqu'à sa mort, qu'il construisit : l'hôpital Saint-Jean, au boulevard du Jardin Botanique ; l'hospice dit de l'Infirmerie et la place adjacente, quartier du Béguinage; l'hospice Pachéco, aujourd'hui disparu, au boulevard de Waterloo ; l'ancien hospice des Orphelins, rue du Midi ; l'hospice des Petites-Sœurs des Pauvres, rue Haute.

Les praticiens les plus compétents ont favorablement jugé ces œuvres diverses. L'hospice de l'Infirmerie, l'hospice Pachéco et l'hôpital Saint-Jean ont été rangés au nombre des beaux édifices civils de notre pays, notamment par A.-J.-B. Schayes, qui leur consacre une longue description dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*.

Partoes fit encore, pour le compte de l'Etat, les appropriations nécessaires à l'installation de l'ancien bureau central des postes, rue de la Montagne, et éleva plusieurs hôtels au quartier Léopold, parmi lesquels il faut citer celui de feu le comte Desmanet de Biesme.

Enfant de Bruxelles, il sut se concilier l'estime de ses concitoyens qui se plurent à rendre hommage à l'honorabilité de

son caractère en l'envoyant, en 1840, siéger à l'hôtel de ville, en qualité de conseiller communal. Là également, son passage ne fut pas sans résultat, car s'il ne vit pas réaliser tous les projets qu'il soumit à ses collègues, entre autres celui qui devait relier, par une large rue d'une pente très douce, la place des Palais à la rue Cantersteen, il put voir exécuter son plan de prolongement de la rue Royale, de la place de Louvain à la porte de Schaerbeek, ainsi que le tracé qu'il avait fait de la rue et de la place Saint-Jean.

La bienveillance du Roi reconnut le mérite et les services de Partoes à deux reprises; nommé chevalier de l'Ordre de Léopold en 1843, il fut promu au grade d'officier en 1865. Dans la sphère des arts, il obtint de non moins honorables distinctions : élu correspondant de l'académie royale de Belgique le 9 janvier 1846, il en fut nommé membre effectif le 8 juin 1847. Agrégé aux académies d'Anvers et de Gand, il fut aussi plusieurs fois appelé à faire partie du jury chargé de décerner le grand prix de Rome. Enfin, choisi par le gouvernement pour faire partie de la commission royale des monuments, le 4 février 1846, il mourut vice-président honoraire de ce collège.

Il a publié : 1. *Rapport sur la proposition de M. le comte A. de Beauffort, concernant des inscriptions à mettre sur les anciens édifices civils et religieux* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVI, 1849). — 2. *Rapport sur un mémoire de M. Derote, consul belge dans le royaume des Deux-Siciles, sur la possibilité de l'introduction de l'art du mosaïste en Belgique* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVII, 1850). — 3. *Projet de rue présenté au conseil communal*. Bruxelles, impr. Bols-Wittouck, 1851; in-8°, 12 p., pl. — 4. *Projet d'ouverture d'une rue nouvelle allant de la rue des Carrières à la place des Palais*. (Brux.), s. d.; in-8°, 6 p., plan.

Fréd. Alvin.

L. Alvin, *Notice sur H.-L.-F. Partoes* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1875). — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XV.

PARVUS (*Lambertus*). Voir LAMBERT LE PETIT.

PARYS (*Guillaume* **VAN**), imprimeur et graveur, qui succéda à son père Silvestre dans ses diverses affaires, naquit à Anvers. Jeune encore, il voyagea à l'étranger et, en 1567, ses parent durent engager leurs biens en garantie de la promesse que Guillaume avait faite de ne plus quitter la ville. Comme son père, il fut employé à la Monnaie et il reçut, en 1570, un certificat fort élogieux des prévôts de cet établissement. Mais, déjà le 27 juin 1566, il avait obtenu l'autorisation d'exercer la profession d' « impri- « meur et tailleur de figures ». Lorsqu'il prêta le serment exigé, le 30 juillet de la même année, il affirma « n'avoir poinct « apprins ou exercé l'estat de l'imprime- « rie, mais a tenu et tient des compa- « gnons qui l'exercent en sa maison et « les mect en besogne a imprimer les « sortes que feu Simon Cocq et Nicolas « van Waure (Wauwere) ses prédéces- « seurs et alliés ont imprimé de leur « temps ».

Les documents de cette époque attestent que Guillaume van Parys parlait aussi bien le flamand que le français, et qu'il fut fort habile à graver sur bois. Il faisait partie de la gilde Saint-Luc; sur les registres de l'exercice 1585-1586 figure son nom : *Guillaume van Parys, boekdrukker*. Il habitait à Anvers une maison située au rempart du Lombard, qui avait été occupée avant lui par l'imprimeur Simon Cock. Le 6 juillet 1580, il agrandit sa propriété en rachetant à ses cohéritiers leur part dans un immeuble provenant des parents de sa femme et qui consistait en une maison, qui antérieurement en avait formé deux et qui portait pour enseigne : *De pellicaen*. Cette demeure était située à côté de la sienne et aboutissait par derrière à l'ancien fossé de la ville.

Van Parys imprima un grand nombre d'ouvrages de toutes catégories : livres de piété, traités de géographie, placards royaux, ordonnances ou édits, recueils de gravures, etc.

Dès les premières années qu'il se fut

établi, il employa comme marque d'imprimerie une vignette oblongue représentant le jugement de Pâris et portant pour inscription : *Sapientie honorisqz ignara voluptas* 1566. Plus tard, lorsqu'il alla se fixer au rempart du Lombard et que sa boutique porta pour enseigne : *In den gulden pellicaen*, il adopta pour marque distinctive « un pellican nourrissant ses jeunes de son sang », et y ajouta la devise : *Pellicanus alit suo sanguine verus*. Le cartouche qui renferme cette marque typographique mesure six et un quart sur sept et trois quarts centimètres.

Guillaume van Parys mourut en 1586. Il avait épousé Mathilde Vanden Wauwere, fille de l'imprimeur Nicolas Vanden Wauwere et de Catherine Cock.

Fernand Donnet.

Mêmes sources que l'article suivant.

PARYS (*veuve Guillaume* **VAN**). Elle continua les affaires commerciales de son mari. Le 15 octobre 1583, elle avait, conjointement avec lui, fait un testament réciproque par-devant maître Jacques Blyleven, secrétaire ordinaire du conseil de Brabant et notaire. C'est en vertu de cet acte qu'elle hérita de tous les biens de son mari et qu'elle continua d'habiter dans la maison de la rue du Lombard. Elle employa la même marque typographique représentant le pélican symbolique. Son nom figure, pendant l'exercice 1588-1589, sur les registres de la gilde Saint-Luc où elle est qualifiée de *boeckvercooper*. A peine Mathilde Vanden Wauwere fut-elle veuve, qu'elle fit don, le 17 octobre 1586, aux aumôniers de la ville, d'une rente annuelle de 18 florins carolus au profit des pauvres; elle l'hypothéqua sur sa maison du rempart du Lombard. Peu de temps après, elle se décida à se remarier, et épousa Jacques van Witsenborch. Cette nouvelle union étant de nature à l'empêcher de s'occuper activement de l'imprimerie, elle résolut de liquider ses affaires. Le 16 janvier 1595, elle vendait à Jérôme Verdussen, libraire, habitant à Anvers, au cimetière Notre-Dame, et à sa femme Marie Scheyffs, la maison du rempart du Lombard, *De gulde pellicaen*. En même temps, elle cédait aux mêmes acheteurs, et ce moyennant une somme de 4,500 florins carolus, tous les livres, papiers et autres marchandises qui garnissaient ses magasins. Dès lors, l'imprimerie des Van Parys cessa d'exister; une autre firme en continua l'exploitation.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren der Antwerpsche Sint-Lucas gilde.* — Chev. G. van Havre, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois*, vol. II. — Frans Olthoff, *De boekdrukkers, boekverkoopers en uitgevers in Antwerpen.* — Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin.* — J.-B. Vincent, *Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique.* — *Bulletyn van de Maatschappy der Antwerpsche bibliophilen.* — G.-D. Bom, *Vlaemsche drukkers in het tweede en derde tydvak der Renaissance.* — Alex. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres. Documents inédits*, vol. II. — Archives communales d'Anvers. Actes scabinaux : a° 1576, MN I, AM I; 1577, MN II; 1579, KG I, MK II; 1580, MN I; 1581, MN I; 1583, MN II & KG I; 1586, MN I; 1595, MN I; Minutes du notaire Ger. Diemen, 1582.

PARYS (*Jacques-Ignace* **VAN**), né à Anvers, de Philippe van Parys, chevalier, et de Claire Rubens; mort à Gand, le 3 septembre 1702. Il était petit-fils de Jacques van Parys, seigneur de Merxem et de Dambrugge, qui fut créé chevalier par diplôme de Philippe IV, en date du 15 septembre 1629, et qui portait pour blason : *d'or à trois écureuils assis de gueules mangeant chacun une noix au naturel*. Il se destina à la carrière ecclésiastique et obtint le grade de bachelier ès-lois. En 1677, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Saint-Bavon à Gand, et le 17 mars 1702 il fut chargé de remplir les fonctions d'écolâtre. Il enrichit de ses dons la cathédrale de Saint-Bavon et y fit également construire la balustrade en marbre qui clôture la chapelle de Saint-Sébastien. Par son testament daté du 30 août 1702, il légua des sommes importantes avec obligation de les employer en œuvres pieuses et de créer certaines fondations. Son corps repose dans le chœur de l'église Saint-Bavon.

Fernand Donnet.

Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exemt de l'église cathédrale de Saint-Bavon à Gand.* — Is. Verachter, *Généalogie de P.-P. Rubens et de sa famille.* — De Grez, *Fragments généalogiques.*

PARYS (*Jean* **VAN**), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 1er décembre 1586, y décédé, le 23 mars 1670. Entré dans la compagnie de Jésus le 15 mai 1608, il se consacra pendant quarante ans à l'apostolat. On a de lui : *Margarita Evangelica sive Jesu Christi D. N. Vita, Doctrina, Historiaque Universa e Sanctorum quatuor Evangeliorum dispositione concordi, una cum rerum præcipuarum juxta locorum ac temporum seriem declaratione, compendiario, ordinateque, descripta*, etc. Anvers, Corn. Woons, 1657; in-4°, 394 p.; *editio auctior, ibid.*, id., 1660; in-4°. — *De Beatissimæ Virginis Mariæ descensu in templum Toletanum et Vitâ S. Idelphonsi... auctore P. Francisco Portocarrero Medellinensi S. J., interprete P. Joanne Parisio Antwerpiensi* (à la bibliothèque des Bollandistes, dans le t. IV des recueils manuscrits des *Acta Sanctorum*).

Émile van Arenbergh.

Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 240. — De Backer, *Écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II, p. 1792. — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI, p. 325.

PARYS (*Jean-Baptiste*), naquit à Anvers, le 30 mai 1691, et mourut dans cette même ville, le 24 avril 1717. Il entra dans l'ordre des jésuites le 27 septembre 1708, et professa la rhétorique à Malines. Le 1er août 1714, les élèves de la classe inférieure jouèrent une pièce latine de Parys, intitulée : *Pastor bonus*, dont nous ne connaissons que le programme imprimé à Anvers chez la veuve de Pierre Jacobs. Parys mourut fort jeune; il n'avait que vingt-cinq ans.

Léonard Willems.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI, col. 248.

PARYS (*Jean-Baptiste* **VAN**), né à Anvers, était fils de Philippe van Parys et de Catherine Rubens. Il entra dans les ordres et obtint le grade de licencié en droit. Plus tard, il occupa dans l'église collégiale de Saint-Jacques, à Anvers, la septième prébende de chanoine; il fut installé dans sa charge le 9 septembre 1741. Il donna sa démission de chanoine le 30 octobre 1763, et mourut à Anvers le 25 mars 1787. Il fut enterré à Deurne.

C'est lui qui fit placer, en 1755, dans la chapelle funéraire de Pierre-Paul Rubens, en l'église Saint-Jacques, l'inscription composée par Gevartius à la mémoire de Philippe van Parys et de Claire Rubens, ainsi que de Philippe-Constant van Parys et de Catherine Rubens et de leurs enfants. Son souvenir y est rappelé par ces lignes :

. . . . . .
R D. JOANNIS BAPTÆ JACBI DE PARYS J. U. LICENT. ET HUJUS INSIGNIS ECCLES. PER ANNOS XXIIos CANONICI. OBIIT XXV MARTII ANNI MDCCLXXXVII
. . . . . .

Fernand Donnet.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. — Van Lerius, *Naamlyst van de geestelyke opper-bestuurders der kapel en kerk van Sint-Jacobs te Antwerpen.* — Fr. Verachter, *Généalogie de P. P. Rubens et de sa famille.* — de Grez, *Fragments généalogiques.*

PARYS (*Silvestre* **VAN**), graveur, né à Anvers dans les premières années du XVIe siècle. Fils de Guillaume van Parys et de Catherine van Tricht, il entra en 1528, comme apprenti, chez l'imprimeur Guillaume Liefrynck. Il y resta assez longtemps, car ce n'est qu'en 1537 qu'il fut reçu dans la gilde Saint-Luc où il s'inscrivit comme imprimeur. Dès lors, il put à son tour recevoir des élèves. C'est ainsi qu'en 1544 il présenta à la gilde son aide, un jeune homme qui habitait à la Grande place, à l'enseigne des Quatre fils Aymon. Il avait eu pour tuteur son oncle Jean Peeters, brocanteur, époux de Gertrude van Tricht. En 1539, il lui donna pleine quittance de sa gestion en même temps que son frère Jacques van Parys, teinturier, et que ses sœurs Catherine, épouse d'un Louvaniste, Henri van Louwe, Gertrude, femme de Jean van Aste, alias Vanden Bossche, et Anne van Parys.

Mais si Silvestre van Parys figure sur les registres de la gilde Saint-Luc comme imprimeur, *printer*, il n'en est pas moins vrai qu'il était avant tout graveur, et que dans la plupart des actes officiels il prend la qualification de *figuersnydere*. C'est dans l'exercice de cette profession qu'on lui voit recevoir du magistrat d'Anvers la commande de divers

travaux. C'est lui, par exemple, qui fut chargé de graver la vignette dessinée par le peintre Adrien Prevoest et qui figurait en tête des billets de la loterie organisée en 1549 par la ville.

Le 13 septembre 1546, Van Parys obtint du conseil de Brabant un octroi l'autorisant à graver, imprimer et vendre à Anvers des petites gravures de différentes espèces. Peu après, un placard impérial, du 29 mai 1570, enjoignit à tous les imprimeurs des Pays-Bas de passer un examen d'aptitude par-devant le prototypographe Christophe Plantin.

Silvestre van Parys dut se soumettre aux prescriptions du pouvoir et adressa une requête à la Cour pour demander à être admis à l'examen. Dans cette pièce, il est qualifié de « tailleur et imprimeur de figures et bourgeois de ceste « cité d'Anvers ». Les examinateurs, dans leur rapport, assurent « qu'ayant « esté diligemment et suffisamment examiné sur le faict de l'art de tailler et « imprimer les figures, ils ont trouvé « iceluy Silvester fort entendu et expert « audict art de tailler et imprimer figures « comme de ce soy journellement mes- « lant, et poinct d'imprimer livres, etc. ».

A sa demande, Silvestre van Parys avait joint deux certificats. Dans le premier, ses voisins affirmaient que Van Parys était de bonnes mœurs et qu'il jouissait d'une excellente réputation. La seconde pièce fait connaître qu'il était employé à la Monnaie d'Anvers, probablement à titre de graveur, et les deux prévôts de la Monnaie, Pierre Borremans et Pierre van Karbuck, attestent qu'il y donne toute satisfaction et qu'il y remplit la charge de *muntere*.

Il avait passé son examen le 27 juillet 1570. Plantin se rangeant à l'avis des examinateurs, rendit justice à ses aptitudes et lui fit obtenir l'autorisation de tailler les figures en bois et de les imprimer, sans que cette licence s'appliquât à l'impression des livres.

L'année suivante, en avril 1571, le conseil de Brabant lui octroya une nouvelle autorisation. Il fut autorisé à graver, imprimer et faire vendre des images, des feuilles dans lesquelles étaient consignés des faits d'histoire, d'art, etc. En somme, ce privilège lui donnait la faculté de « tailler et imprimer figures, comme de ce soy journellement meslant, et poinct d'imprimer « livres, etc. », et il obtient l'autorisation de « continuer ledict stil et estat « de tailler et imprimer lesdictes figures « et semblablement son dict office de « libraire comme il a faict jusques à « présent ».

Silvestre mourut avant 1576, ayant eu sept enfants, notamment Guillaume van Parys qui lui succéda (voir plus haut); Marie, épouse de Baptiste Vrints; Gertrude, femme d'Elie vander Heyden; Marguerite, qui épousa le relieur Laurent de Cecille; Jean; Anne, qui s'unit à Pierre vander Style, barbier, et Catherine, morte jeune.

Fernand Donnet.

Mêmes sources que l'article PARYS (*veuve Guillaume* VAN).

PAS ou **PASCHEN** (*Henri* **VAN**), architecte anversois, florissait entre les années 1560 et 1580. Guichardin le mentionne pour la première fois dans son édition de 1588, parmi les maîtres de notre pays. « Henrico van Paschen « d'Anversa, architettore excellente, che « fece il palazzo e fondaco de gli Ostar- « lini, e che fu poi chiamato a Londra in « Inghilterra a fare quella bella Borsa « gia mentionata ». Les sources anversoises ne confirment pas ces renseignements, pas plus en ce qui concerne la maison hanséatique, qu'en ce qui touche la Bourse de Londres. D'autre part, il est fréquemment question de « Maître Henri » dans la correspondance de sir Thomas Gresham, au cours des années 1566-1568. De ces passages ressort — on s'occupait alors à Londres du Royal Exchange — que l'architecte anversois fit à diverses reprises le voyage d'Angleterre en vue des travaux. Il aurait fourni, en outre, les plans d'une galerie au château de Burleigh, résidence actuelle du marquis d'Exeter. La Bourse de Londres était en quelque sorte calquée sur celle d'Anvers. Nous l'ignorerions, Guichardin nous l'apprendrait.

« Parimente gli Inghlesi, autore e fon-
« datore M. Tommaso Grassano (Gres-
« ham) ad imitatione della Borsa d'An-
« versa e con un architettore di questi
« paesi hanno fatto frescamente a Lon-
« dra, citta reale in luogo e spatio pro-
« pitio, una simil machina ed edifitio
« magnifico con le sue loggie a gallerie
« alla foggia di questo ».

L'auteur ajoute que la reine Elisabeth, quand elle vit la construction achevée, s'en montra extrêmement satisfaite ; mais que, pour dissimuler sa ressemblance avec la Bourse d'Anvers, elle enjoignit de lui donner le nom de Royal Exchange, moins propre à évoquer le souvenir de l'édifice type. Gresham, pendant son long séjour dans nos provinces, avait eu ample occasion de connaître la Bourse d'Anvers, qu'il voulut reproduire dans presque tous ses détails, avec le concours de van Paschen. On en acquiert la preuve par deux estampes rarissimes, probablement gravées d'après les dessins mêmes d'Henri. Elles appartiennent au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale et portent des inscriptions en latin, en anglais, en flamand et en français. Les dernières sont ainsi conçues : *Le seigneur Thomas Gresham, chevalier, pour le bien et usage publique, et ornement de la Royale cité de Londres* (qui accorda le fonds), *fit à ses propres despẽs dresser cest Edifice, qu'il commença le VII de juing en l'an MDLXVI et parachesva en l'an MDLXIX.* On voit, sur les deux planches, outre l'armoirie d'Angleterre, celle de Gresham lui-même, avec la devise à double entente : *Fortun a my.*

Henri Hymans.

Guichardin, *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*, éd. de 1588. — John Burgon, *The Life and Times of sir Thomas Gresham* (London, 1839), t. II. — Piron, *Levensbeschryving*.

PAS (*Humbert* **DE**), clerc liégeois, né très probablement entre les années 1350 et 1360, était fils de Guillaume de Momsteghen, de Millen, et de Catherine de Pas de Wonck. Pendant dix ans au moins, de 1374 à 1384, il fit les fonctions de clerc du grand maïeur de Liége, devint ensuite secrétaire des Echevins de cette ville et obtint enfin le secrétariat des Douze juges des lignages, emploi qu'il exerçait quand Jacques de Hemricourt termina son *Miroir des nobles de Hesbaye* (1398). Lors de la réorganisation de la cour allodiale, en 1403, Humbert de Pas de Wonck fut désigné en tête de ceux qui devaient en faire partie, et y siégea jusqu'en 1432, date probable de sa mort. Ses enfants partagèrent sa succession devant les échevins de Liége, le 9 novembre 1434. Après la bataille d'Othée (1408), nous trouvons Humbert de Pas parmi les otages liégeois qui furent internés à Mons, en exécution du traité de paix.

Humbert de Pas écrivit une chronique de Liége « très ample et très curieuse », dont le texte original est malheureusement perdu et n'a pas été retrouvé jusqu'ici. On ne la connaît que par l'extrait qu'en fit Jean de Stavelot et qui, de la bibliothèque de Mr Davreux, a passé dans celle du chevalier de Theux de Montjardin.

Chev. C. de Borman.

Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*, édit. Salbray, p. 191, 194, 287. — C. de Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liége*, t. I, p. 411, 412, 419. — Bovy, *Promenades historiques dans le pays de Liége*, t. II, p. 18, 19, 27, 208 et 233. — de Villenfagne, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires* (1878), p. 149 et 197.

PASCAL DE BIERSET. Voir Bierset (*Pascal de*).

PASCHASIUS (*Jean*). Voir Paeschen (*Jean* van).

PASCHEN (*Henri* **VAN**). Voir Pas.

PASMANS (*Barthélemi*). Voir Paesmans (*Barthélemi*).

PASQUET (*Joseph-Emmanuel-Léon*), né à Liége, le 29 septembre 1832, mort à Nice, le 11 janvier 1891. Nommé aux fonctions d'aide-bibliothécaire de l'université de Liége, le 1er août 1862, il passa bientôt à l'athénée royal de Gand, où il enseigna l'anglais de 1863 à 1868. Il fut ensuite chargé du même cours à l'athénée de Namur, puis à celui de Liége. Le 5 mars 1874, un arrêté royal le promut aux fonctions de professeur

aux écoles spéciales annexées à l'université de cette dernière ville. L'état précaire de sa santé le força à quitter sa chaire en 1887; mais, pendant quelque temps encore, il reprit ses premières fonctions à la bibliothèque de l'université.

En 1858, Pasquet avait fait imprimer, sous le pseudonyme de Nick Junior, la traduction de deux nouvelles de Thackeray : *Deux amis d'université*, *Les bottes fatales*, et, en 1863, la traduction d'un roman de G. Eliott, *Les amours de M. Gilfil*. La même année, il publia une conférence faite à l'Union des artistes liégeois sur *L'esthétique et les tendances de l'art en Allemagne* (Liége, Carmanne, 1863). La Chambre des représentants venait d'inscrire une somme assez ronde au budget pour d'importants travaux de peinture murale. A ce propos, un député de Bruxelles avait fait observer que le génie flamand étant réaliste, il convenait d'adopter, pour la décoration de nos monuments publics, un système de peinture destiné à faire briller avant tout les qualités de notre race. Pasquet combat cette tendance : c'est une erreur d'enchaîner l'art sous prétexte de patriotisme. Les peuples se donnent les uns aux autres un enseignement continuel. Les Allemands sont admirables sous le rapport de la conception et du dessin; les œuvres de Cornelius, de Kaulbach, d'Overbeek sont riches d'idées et c'est pourquoi nos peintres feront bien de les étudier. En 1867, il publia une *Grammaire anglaise*, qui a servi de manuel classique dans plusieurs de nos athénées. Chargé par le ministre de l'Instruction publique d'aller étudier l'organisation de l'enseignement de l'allemand et de l'anglais dans les royaumes scandinaves, il adressa à ce haut fonctionnaire un rapport, publié dans le Bulletin du ministère de l'Instruction (1882). Il profita de son séjour dans ces pays pour compulser dans les bibliothèques et dépôts d'archives les *Documents manuscrits se rapportant à l'histoire de Belgique*. On trouvera au tome X (4e série) du compte rendu des séances de la commission royale d'histoire une notice sur ces recherches; elle est accompagnée de la copie d'un rapport diplomatique relatant la séance du 2 janvier 1595 des États réunis à Bruxelles. Ce rapport est extrait d'un manuscrit de la bibliothèque d'Upsala.

Goupil et Renart est un essai philologique couronné en 1886 par la Société liégeoise de littérature wallonne. Dans cette étude, l'auteur établit que la forme *holpiz*, *vulpis*, *ulpy* a dû tomber en désuétude au pays de Liége vers 1430 pour céder la place à la forme *renart*, popularisée par le héros de la célèbre épopée satirique du moyen âge. La même année, Pasquet avait écrit le rapport présenté à la Société d'Emulation au nom du jury chargé de juger le concours ouvert pour une notice concernant la vie et les œuvres de Rouveroy. Le tome XLI des mémoires publiés par l'Académie royale (octobre 1888) renferme une dernière étude de Pasquet, intitulée : *Sermons de carême*. C'est la transcription de sept feuillets d'un manuscrit qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Jacques à Liége et que possède aujourd'hui la bibliothèque de Gand (Fonds Serrure, n° 1). Ces feuillets, compris dans un volume petit in-4°, formaient primitivement un cahier à part. Le texte en est de la première moitié du XIIIe siècle. Ils renferment neuf sermons en idiome wallon, prononcés à l'occasion du carême. Ils sont fort intéressants au point de vue philologique parce qu'ils servent à préciser les traits caractéristiques du wallon à cette époque.

A. Piters.

PASQUIER (*Auguste-Victor-Joseph*), pharmacien, naquit à Fleurus, le 22 juillet 1808, et mourut à Namur, le 6 décembre 1874. Son père, Charles-Simon-Joseph, était lui-même pharmacien; il avait épousé Thérèse-Rose Delvaux.

Pasquier ayant terminé ses études paraissait destiné à succéder à son père et à demeurer dans sa ville natale, quand les événements de 1830 vinrent modifier ses projets. Dès le 23 septembre, il s'engagea en qualité de volontaire dans une ambulance à Bruxelles. Le 22 octobre suivant, le conseil de santé de

l'armée le chargea d'aller prendre la direction de la pharmacie de l'hôpital d'Ypres, et, le 30 novembre, un arrêté du gouvernement provisoire vint régulariser sa position en le nommant pharmacien militaire de 3e classe. Pasquier resta attaché à l'armée et parcourut successivement toutes les étapes de la carrière. Le 28 février 1835, il était nommé pharmacien de 2e classe et le 1er août de l'année suivante il était attaché, avec le rang de pharmacien de 1re classe, à l'hôpital de Liége. Le 1er août 1855, un arrêté royal lui confiait la direction de la pharmacie centrale à Bruxelles, avec le titre de pharmacien principal. Il prit sa retraite en 1868 et alla se fixer à Namur.

A Liége et à Bruxelles, Pasquier, dont les connaissances en physique et en chimie étaient très appréciées, rendit de grands services comme professeur dans divers établissements scientifiques. C'est ainsi qu'il fut choisi pour donner le cours de chimie générale et d'analyse chimique à l'école spéciale de pharmacie de Liége et les cours de chimie et de minéralogie à l'école vétérinaire qui existait autrefois dans cette ville. Il fut aussi professeur de première classe à l'ancien hôpital militaire d'instruction. Quand ses fonctions l'appelèrent à Bruxelles, il fut nommé répétiteur de chimie et de physique à l'école militaire. Enfin il donna également un cours de chimie appliquée et de fabrication de produits chimiques à l'école centrale de commerce et d'industrie.

Pasquier s'intéressait particulièrement aux progrès de la pharmacie et aux intérêts professionnels des pharmaciens. Dans la liste des ouvrages qu'il a publiés, on retrouve un grand nombre de brochures relatives à ces objets. A l'époque où il habitait Liége, il s'occupait aussi beaucoup de questions d'hygiène et il rendit de très grands services comme membre du conseil de salubrité publique de la province : il trouva en cette qualité l'occasion de publier de nombreux et intéressants rapports qui contribuèrent à attirer sur lui l'attention de nos gouvernants. Aussi fut-il nommé membre de l'Académie royale de médecine à la création de ce corps savant, en 1841. Il fut plus tard vice-président de la compagnie. Pasquier fut également membre d'un grand nombre de sociétés savantes et notamment de l'Association générale pharmaceutique dont il fut le président d'honneur après avoir rempli à diverses reprises les fonctions de président effectif. Ses collègues de l'Association générale lui offrirent son portrait à l'occasion de son élévation à la présidence d'honneur de cette société. Pasquier reçut encore au cours de sa carrière d'autres distinctions honorifiques : il était, à sa mort, officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, etc.

Voici la liste de ses publications :

1. *Du chloroforme, ses propriétés, sa préparation.* S. l. n. d. (1840); in-8°, 4 pages. Signé V. P. — 2. *Monographie du madi cultivé* (*Madia sativa*, Molina). Liége, Oudart, 1841; in-8°. — Un agronome de Liége, Mr Reul, à la suite d'essais de culture faits en France et en Allemagne, avait demandé à la commission provinciale d'agriculture, à Liége, d'examiner la valeur industrielle d'une huile extraite des graines de cette plante. Le gouverneur renvoya l'examen de la question au comité de salubrité, et Pasquier, nommé rapporteur, se livra à une série d'expériences de culture, d'extraction de l'huile et d'applications qu'il relate dans son travail. — 3. *Analyse de l'ouvrage du Dr De Meyer, intitulé : Origine des apothicaires de Bruges.* Bruxelles, 1842; in-8°. Extrait de l'*Encyclopédie des sciences médicales.* — 4. *Notice sur l'ivoire végétal.* Bruxelles, Demortier, 1843; in-8. Extrait du *Bull. de l'Acad. de médecine*, tome II. — 5. *Rapport fait au Cercle médico-chimique et pharmaceutique de Liége au nom de la commission chargée de l'examen du mémoire envoyé pour le concours de* 1844. Liége, Oudart, 1844; in-8°. — Ce mémoire portait sur les améliorations que réclame la législation pharmaceutique en Belgique. — 6. *Des matières colorantes employées dans la fabrication des bonbons, des liqueurs et des jouets d'enfants.* Rapport fait à l'Académie royale de médecine de Belgique au nom de la

cinquième section. Séance du 31 mars 1844. Bruxelles, De Mortier, 1844; in-8°. — 7. *De l'exploitation des animaux morts ou abattus.* Liége, Oudart, 1844 ; in-8°. Extrait des Annales du Conseil de salubrité publique de la province de Liége. Ce point avait déjà fait l'objet de trois autres rapports de Pasquier en 1840 et 1841, le dernier en collaboration avec Mr Everst. — 8. *Examen critique de quelques points de l'histoire de la pharmacie : Le premier pharmacien qui a écrit sur son art. — Les premières pharmacopées officielles. — Les premières pharmacies.* Anvers, L.-J. De Cort, 1845; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie* publié par la Société de pharmacie d'Anvers. — 9. *Rapport sur une demande en autorisation d'une fabrique de colle forte.* Liége, F. Oudart, 1845 ; in-8°. Extrait des *Annales du Conseil de salubrité de la province de Liége.* — 10. *Sur la vente des médicaments dans les campagnes.* Liége, Oudart, 1846; in-8°. — 11. *De la préparation et de la vente des médicaments destinés aux animaux domestiques.* Liége, Oudart, 1847 ; in-8°. — 12. *Lettre à MM. les Rédacteurs de la* Gazette médicale belge, *en réponse à leur compte rendu des séances de l'Académie de médecine des 25 et 26 janvier, relative à la vente des médicaments dans les campagnes.* Liége, Oudart, 1847 ; in-8°. — 13. *Recherches sur la gutta percha.* Bruxelles, J.-B. De Mortier, 1848; in-8°. Extrait du *Bull. de l'Académie royale de médecine*, t. VII. — 14. *De la falsification et de l'impureté du chloroforme.* Liége, Lardinois, 1848 ; in-8°. — 15. *Observations soumises à la Chambre des représentants, au nom de l'Association générale pharmaceutique de Belgique, sur les modifications proposées par M. le ministre de l'Intérieur à la loi sur l'enseignement supérieur.* Liége, A. Denoël, 1849 ; in-8°. En collaboration avec Eug. Gauthy. — 16. *Rapport et notes sur le Rob de Laffecteur.* Bruxelles, De Mortier, 1851; in-8°. Extrait du *Bull. de l'Académie royale de médecine*, t. X. — 17. *De la priorité entre MM. Orfila et Stas des moyens de déceler la nicotine dans les empoisonnements.* Rapport fait à l'Académie royale de médecine de Belgique. Bruxelles, J.-B. De Mortier, 1852 ; in-8°. Extrait du tome XII du Bulletin. — 18. *Discours prononcé sur la tombe de Gustave L'Hoest, le 17 avril* 1854. Anvers, De Cort, 1854; in-8°. — 19. *Travail de concours concernant l'essai des opiums et des quinquinas jaunes.* Rapport fait à l'Académie royale de médecine de Belgique. Bruxelles, J.-B. De Mortier, 1859 ; in-8°. Extrait du *Bulletin*, 2e série, t. III. — 20. *Note sur le pharmacien espagnol Pierre-Benoit Matheo père.* Anvers, L.-J. De Cort, 1861 ; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers.* — 21. *Etude sur la vie et les travaux de Pierre Coudenberg.* Anvers, L.-J. De Cort, 1861; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers.* — 22. *Notice sur le pharmacien belge Charles-Ignace Batius.* Anvers, L.-J. De Cort, 1862, in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers.* — 23. *Notice sur le pharmacien Herman Stas.* Anvers, L.-J. De Cort, 1862; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers.* — 24. *Notice sur le pharmacien Salpeteur.* Anvers, L.-J. De Cort, 1862 ; in-8°. Extrait du *Journal de pharmacie d'Anvers.* — 25. *Question soulevée au sujet d'une des plus grandes découvertes de la chimie moderne.* Lecture faite dans la séance solennelle de l'Association générale pharmaceutique de Belgique, tenue le 29 juin 1873. Bruxelles, H. Manceaux, 1873 ; in-8°. — 26. *Recherche sur l'époque de la séparation de la pharmacie d'avec la médecine.* Bruxelles, H. Manceaux, 1874; in-8°. Réimprimé du *Journal de pharmacie d'Anvers.* — 27. *Précis des principaux points de la chimie organique (Atomes. Attractions moléculaires. Electro-chimie. Théorie atomique. Histoire des oxysels métalliques).* S. l. n. d.; in-4°, autographié.

Pasquier collabora aussi d'une façon active à la publication des *Archives belges de médecine militaire.*

Dr Victor Jacques.

Bibliographie nationale, t. III. — *Journal de médecine d'Anvers, passim.* — *Archives belges de médecine militaire*, 1875.

PASQUIER (*Charles-Isidore*), pharmacien et professeur à l'université libre

de Bruxelles, naquit à Namur, le 5 août 1802, et mourut à Bruxelles, le 26 mai 1848. Il était le fils d'André-Joseph et de Marie-Béatrice Delvaux. Quand il fut nommé professeur agrégé à l'école de pharmacie à l'université de Bruxelles, le 26 octobre 1834, c'est-à-dire à la fondation de cet établissement scientifique, Pasquier était préparateur de matière médicale, de pharmacologie et de toxicologie à l'université de Liége, où il avait probablement fait ses études. Le 30 décembre 1840, il fut chargé, par intérim, du cours de pharmacologie et de toxicologie à la faculté de médecine, pendant la maladie du titulaire Henri van den Corput. Il fut nommé définitivement à cette chaire, avec le titre de professeur ordinaire, le 10 mai 1841. Enfin, en 1845, il fut désigné pour donner le cours de médecine légale et de police médicale avec André Uytterhoeven et Van Huevel.

Pasquier avait épousé Mademoiselle Adélaïde Jamar, dont il eut un fils qui n'était âgé que de quatre ans quand il mourut en 1848.

Dr Victor Jacques.

Vanderkindere, *l'Université de Bruxelles* (c'est à tort que Vanderkindere attribue à Pasquier, Charles-Isidore, la publication de deux ouvrages. Ils sont de Pasquier, Victor).

PASQUIER D'ORANGE, Dorenge ou Aurantius, traducteur, vivait à la fin du XVIe siècle. Il était religieux de l'ordre des Frères mineurs de l'observance de Saint-François à Lille. On lui doit l'ouvrage suivant : *Le pré spirituel du S. Père Sophronius, patriarche de Jherusalem, escript en grec, puis translaté du grec en latin par le Venerable Père Ambroise, moine de Camaldule. Enrichi de belles annotations, et traduit du latin en françois par F. Pasquier Dorenge.* Louvain, J. Maes et Ph. Zangre, 1598 ; pet. in-8o. La dédicace à Pierre Charpentier, abbé du monastère de Looz dans la châtellenie de Lille, nous apprend que cette traduction est la première œuvre de Pasquier; on lit en tête un double sonnet contenant des jeux de mots, d'un esprit contestable, sur le nom de Charpentier ou Carpentier.

Paul Bergmans.

L'œuvre de Pasquier Dorenge (bibl. de l'université de Gand). — A. Sanderus, *De scriptoribus Flandriæ libri tres* (Anvers, 1624), p. 128. — L. Waddingus, *Scriptores ordinis Minorum* (Rome, 1650), p. 272.

PASQUINI (*Jules-Nicolas*), sous-commissaire dans la marine de l'Etat, né à Ala, près de Trente (Tyrol), le 22 mai 1803, mort à Anvers, le 27 février 1861. On ne sait rien des premières années de sa vie. Il entra en 1832 (31 janvier) dans la marine belge comme agent comptable de deuxième classe ou sous-commissaire. C'est en cette qualité qu'il prit part à un voyage vers l'Equateur, en 1837, à bord de la barque belge *Clotilde*, montée par un équipage de l'Etat. Mais à part cela, il séjourna la plupart du temps à bord du cutter de l'Etat, à Ostende, la *Louise-Marie*. C'est là qu'il consacra ses loisirs à écrire l'histoire de la ville balnéaire, dont il voyait la rapide extension. Il publia son œuvre en 1842 sous le titre : *Histoire de la ville d'Ostende et du port, précédée d'une notice des révolutions physiques de la côte de Flandre, tirée de M. Belpaire, et suivie du* Vade Mecum *du voyageur à Ostende* (Bruxelles, Hauman). Il en a puisé les principaux éléments dans l'ouvrage de son prédécesseur Bowens, *Nauwkeurige beschryving der oude en beroemde zeestadt Oostende*, 2 vol. in-4o, 1792. Il s'est servi, en outre, de plusieurs monographies pour des points spéciaux et il a même fait quelques recherches dans les archives d'Ostende pour ce qui concerne la partie moderne de l'histoire de la ville. Bien qu'il ne fût qu'un historien dilettante, son œuvre peut être rangée parmi les meilleures productions de ce genre parues vers le milieu du XIXe siècle. Il étudia avec un soin tout particulier l'épisode du siège d'Ostende par les archiducs Albert et Isabelle (1601-1604) et fit paraître à part *Ostende ou la Nouvelle-Troie* (Bruxelles, 1843). Il obtint la naturalisation ordinaire probablement quelque temps avant sa mise à la pension de retraite, qui eut lieu le 10 novembre 1859.

Herman Vander Linden.

Bibliographie nationale, t. III. — (R. de Beaucourt de Noortvelde), *Biographie ostendaise* (suite), p. 225. — *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, 1843, p. 321.

PASTENAICKEN (*Corneille*), maître fondeur, vivait à Malines au XVIe siècle. Il fut chargé en 1554 de fondre pour Charles-Quint un certain nombre de pièces d'artillerie, canons et couleuvrines, dont Pinchart a publié le détail, d'après un registre de la chambre des comptes, aux archives générales du royaume.

E. Marchal.

A. Pinchart, *Archives des arts*, t. III, p. 14-15.

PASTORANA. D'après Emm. Neeffs, c'est sur l'ordonnance du Bruxellois Pastorana, que fut élevé le maître autel de l'église Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines. Les comptes de 1692-1694 de cette église citent, comme ayant travaillé à l'ornementation de cet autel, Laurent Vander Meulen, à qui ont été attribuées les décorations feuillées appliquées aux pilastres. Vander Meulen partagea avec les sculpteurs Langhemans et Boeckstuyns une somme de 804 florins qui fut payée pour la décoration. Maître Laurent avait déjà obtenu de ce chef, le 15 mars 1690, une somme de 68 florins. C'est tout ce que l'on sait de Pastorana, lequel fit apparemment partie de cette pléiade d'architectes bruxellois qui surgirent lorsque Bruxelles se releva de ses ruines causées par le bombardement de 1695.

E. Marchal.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. II, p. 22.

PASTUR (*Jacques*), dit le colonel ou le général Jaco, vécut dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Pauvre enfant de Braine-l'Alleud, comme l'appelle un généalogiste contemporain, il se distingua d'abord au service de l'Espagne pendant la guerre de la succession d'Augsbourg. Nous le voyons successivement cornette, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne libre de deux cents hommes, levée pour mettre la forêt de Soignes à l'abri des courses des garnisons françaises du Hainaut, sergent-major d'infanterie, enfin maître de camp ou colonel d'un régiment de dragons. De 1690 à 1697, il défendit vaillamment les environs de Bruxelles, et dans maintes rencontres battit les soldats des garnisons de Mons ou de Binche qui venaient fourrager jusque sous les murs de la capitale. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il montra la même valeur. Il combattait cette fois pour la France, et ses anciens alliés, les Hollandais, étaient devenus ses adversaires. C'est contre eux qu'il entreprit cette fameuse expédition dans l'île de Tholen, qu'il ravagea avec ses infatigables dragons, et dont il revint chargé d'un immense butin, sans que l'ennemi ait pu l'atteindre. Après la prise d'Utrecht, il resta au service du roi de France. Quelques années auparavant, il avait été créé chevalier de l'ordre de Saint-Lazare; il parvint, par son seul mérite, au grade de maréchal de camp. Pastur fut un de nos chefs de partisans les plus célèbres du XVIIe siècle, et son nom est resté longtemps populaire dans le Brabant, bien qu'il mît souvent les paysans à rançon, comme on le voit par les plaintes des nations de Bruxelles et de la chambre des comptes. Son nom est resté à un hameau d'Uccle, dit le fort Jaco, bien connu de tous les touristes et situé sur l'emplacement du fortin où le vaillant chef de dragons venait se reposer au retour de ses aventureuses expéditions.

H. Lonchay.

Bibl. roy., ms. 850, p. 276. — Archives générales du royaume, *Audience*, reg. 1004, 1005, 1006; ibid., *Contadorerie et Pagadorerie des gens de guerre*, reg. 628, 629. — *Relations véritables*, années 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1704, 1705, 1712, *passim*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 659 et suiv., où l'on trouvera une notice très complète sur Pastur, faite surtout d'après les *Relations* précitées, mais sans que l'auteur ait indiqué cette source, la principale où il a puisé.

PATENIER (*Henri* DE), peintre anversois (?) du XVIe siècle. Cet artiste fut inscrit, en 1535, sur les registres de la gilde d'Anvers. Ce renseignement, qui nous révèle son existence, est le seul que l'on possède sur son compte; on ignore également la date de sa naissance, celle de son décès, les œuvres qu'il produisit et jusqu'au genre qu'il cultiva. A défaut d'informations positives, on est arrivé à savoir que Henri n'est pas

le fils de Joachim, le célèbre paysagiste, celui-ci n'ayant laissé qu'une postérité féminine. Il n'est pas impossible que Van Mander, en parlant de Joachim, ait confondu les noms et attribué à ce dernier les particularités biographiques qui n'appartiennent qu'à Henri; mais bien que cette conjecture soit acceptable, son bien-fondé n'est pas établi et, jusqu'à ce que des documents nouveaux aient éclairci la question, il serait prématuré de rectifier les assertions du *Livre des peintres*.

Joseph Nève.

Crowe et Cavalcaselle, *Les anciens peintres flamands*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — H. Hymans, *Le livre des peintres*, trad. de Van Mander.

PATENIER (*Joachim*) ou PATINIR; l'artiste signait indifféremment, en variant ainsi l'orthographe de son nom. Les renseignements biographiques que l'on possède sur ce peintre se réduisent malheureusement à peu de chose et ils ne répondent nullement à l'importance que, par ses œuvres, il prend dans l'histoire de l'art. Ce qui rend plus regrettable encore la pénurie de ces informations, c'est que celles données par son plus ancien biographe, Carel van Mander, sont plutôt de nature à nous égarer qu'à éclairer la vie et le caractère de Patenier. En effet, Van Mander le dépeint comme un homme vulgaire, ivrogne, brutal, vivant dans le désordre, dépensant dans les cabarets le fruit de son travail, et ne reprenant ses pinceaux qu'après avoir dépensé son dernier sou. Il lui donne comme élève François Mostaert qu'il aurait rudoyé, et il lui attribue la peinture d'une bataille qui est restée inconnue et dont le sujet n'est nullement dans la note du talent de Patenier. Enfin, comme s'il ne suffisait pas de toutes ces allégations qui n'ont aucun fondement, il assure que Patenier avait pour habitude de placer dans un coin de ses tableaux un petit homme satisfaisant un besoin naturel, ce qui avait attiré à l'artiste un sobriquet aussi grossier que l'était le genre de signature adopté par lui. Tout ceci est inexact et sans fondement; la biographie de Van Mander semble se rapporter à un homonyme inscrit, en 1535, dans la corporation de Saint-Luc d'Anvers, c'est-à-dire plus de dix ans après la mort de notre peintre. Le récit de Van Mander est donc à rejeter; les seuls points qui soient à retenir, c'est que déjà du vivant de Patenier ses panneaux étaient très recherchés, se vendaient bien et se sont répandus dans les pays les plus divers, et que Albert Durer, lors de son séjour à Anvers, dessina le portrait de Joachim Patenier.

Il reste à examiner et à réunir les données certaines que l'on possède sur la vie de cet artiste.

On ignore la date de sa naissance que, très probablement, il faut placer au commencement du dernier quart du XVe siècle. Van Mander et Lampsonius le font naître à Dinant. Selon d'autres auteurs, il serait né à Bouvignes, petite ville du comté de Namur, dans le voisinage immédiat de Dinant, faisant confusion probablement avec son émule le peintre Bles, né vraisemblablement à Bouvignes. Nous n'entrerons pas dans l'examen de la controverse qui s'est engagée sur cette question; elle a été exposée dans toute son étendue à l'article Bles. (Voir ce nom, t. II, col. 471 et s.)

Le premier renseignement certain que l'on possède sur Patenier, c'est son inscription comme franc-maître à la gilde anversoise de Saint-Luc, en 1515.

Il était donc alors peintre d'un talent reconnu. Mais d'où venait-il et où s'était-il formé? Mr Weale, savant dont les persévérantes recherches ont déjà apporté bien des éclaircissements sur l'histoire de la peinture aux Pays-Bas, fait remarquer que le nom qui, sur la liste des francs-maîtres de la gilde de Saint-Luc, précède immédiatement celui de Patenier, est le nom de Gérard David. Or, on remarque précisément que dans un tableau de ce maître représentant le *Baptême du Christ*, conservé au musée de Bruges, les figures se trouvent dans un paysage très étudié, très développé, supérieur à ce que jusqu'alors l'art avait réalisé comme reproduction de la nature; la coloration, le feuillé des arbres, la

manière de peindre rappellent à un haut point les meilleurs panneaux de Patenier. Mr Weale en conclut que le *Baptême du Christ* a pu être fait en collaboration par les deux peintres, et que Patenier, après avoir été l'élève de Gérard David, l'avait aidé dans la peinture des fonds de ses tableaux; il serait venu à Anvers, avec lui, pour y travailler comme franc-maître dans une entière indépendance. Cette supposition gagne une assez grande probabilité par le fait que, dans ses tableaux exécutés après 1515, Gérard David, qui retourna à Bruges, renonce complètement aux fonds de paysage et de végétation. (V. *le Beffroi*, t. III, p. 342).

Après l'inscription de Patenier dans la gilde d'Anvers, on trouve un acte daté du 31 mars 1520 (1519 vieux style) par lequel Joachim Patenier, peintre, et sa femme Françoise Buyst, achètent une maison située Courte rue de l'Hôpital. (Acte trouvé par L. de Burbure dans le registre aux actes scabinaux).

C'est dans cette maison que Patenier reçut à différentes reprises la visite d'Albert Durer, pendant le séjour assez prolongé que le grand peintre allemand fit à Anvers.

Grâce au journal que tenait Albert Durer au cours de son voyage, nous savons qu'il arriva à Anvers le 2 août 1520. Parmi les nombreux artistes avec lesquels il entretint dans cette ville des relations amicales, il faut citer en première ligne Joachim Patenier. La peinture de paysage et les études particulières qu'elle réclame ouvraient alors à l'art des horizons nouveaux : Albert Durer s'était engagé lui-même et non sans succès dans cette voie; c'était un premier point de contact entre le célèbre allemand et le peintre des bords de la Meuse. Dans son amour passionné et son intelligence des beautés de la nature, Patenier devait priser fort haut les essais de Durer dans le domaine du paysage, et ce dernier appréciait à sa valeur le talent de Patenier. Dans son journal, il l'appelle *Der gute Landschaftsmaler*, le bon peintre paysagiste. M. Thausing, le biographe d'Albert Durer, fait remarquer que c'est la première fois que ce qualificatif apparaît dans la langue allemande. Ce fait seul prouve à quel point Patenier était novateur et s'engageait dans des voies à peu près inconnues avant lui. Les actes de courtoisie et l'échange de procédés affectueux entre les deux maîtres, notés dans le journal de Durer, sont nombreux. Le peintre allemand ayant à exécuter une peinture à l'huile pour laquelle il n'avait pas emporté à Anvers l'attirail et les matériaux nécessaires, c'est à Patenier qu'il emprunte les couleurs et un aide. En revanche, il lui fait cadeau de l'œuvre gravée de Hans Baldung Grien. Il dessine deux fois le portrait de Patenier, quoiqu'il n'en mentionne qu'un dans son journal, exécuté à la pointe d'argent; ce dessin est perdu, mais c'est probablement celui qui a été gravé en 1521, décrit par Bartsch et gravé dans l'œuvre de Durer. Mr Thausing cite un autre portrait de Patenier, dessiné par Durer à la pierre noire, presque de grandeur naturelle; l'artiste y est représenté la tête couverte d'un chapeau dont les bords peuvent à volonté s'abaisser ou se relever. Ce dessin se trouve au musée de Weimar.

Pendant le séjour de Durer à Anvers, Patenier célébra son second mariage avec Jeanne Nuyts (5 mai 1521).

La noce fut brillante; Durer était du nombre des invités, et, naturellement, il fut reçu avec toute sorte d'honneurs. A cette occasion, il assista aussi à deux représentations théâtrales. La première surtout était « très religieuse et pleine « de dévotion », dit le journal; plus loin, le même document rapporte qu'Albert Durer a dessiné pour Patenier quatre petits saint Christophe sur une feuille de papier.

Un très grand nombre de dessins de Durer ont été conservés par respect pour le maître, qui de son vivant avait atteint à une célébrité peu ordinaire, et pour le mérite de ses moindres croquis. Qu'est devenue la feuille de papier sur laquelle il a dessiné quatre fois la figure de saint Christophe? Il serait difficile de le dire; mais nous avons retrouvé, entre

lès mains d'un collectionneur, Mr Henri Duval, de Liége, un excellent dessin d'Albert Durer, signé de son monogramme et daté de l'an 1521 — l'année où il se trouvait à Anvers — représentant sur une feuille de papier neuf fois la figure de saint Christophe traitée, conformément à la légende de Jacques de Voragine, traversant le fleuve avec l'Enfant Jésus sur les épaules, sujet de dévotion qui, à la fin du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe, était particulièrement populaire. Peut-être faut-il, en présence de l'identité du sujet et de la concordance de la date, identifier ce dessin avec celui que le maître a offert à Patenier. Il convient de rappeler, avec M. Ephrussi, que nous ne connaissons le journal que sur la copie, fautive peut-être, de Hauer, et que l'écriture de Durer, si difficile à déchiffrer, a pu dérouter et induire en erreur le copiste.

Quoi qu'il en soit, le dessin de Durer, en représentant le saint sous différents aspects, était particulièrement utile à Patenier, qui devait trouver des occasions multiples de placer saint Christophe traversant à gué les eaux transparentes d'un fleuve aux rives couvertes de végétation plantureuse et s'étageant au loin en rochers fantastiques. En réalité, le musée du Prado à Madrid et la Galerie nationale de Londres possèdent chacun un tableau de Patenier, représentant saint Christophe traversant le fleuve légendaire.

Avant de terminer cette notice, nous aurons à examiner dans quelle mesure le peintre a eu recours à la collaboration de ses confrères pour les figures de ses tableaux, et si, comme nous l'avons déjà vu par les peintures de Gérard David, il ne leur a pas apporté de son côté fréquemment le concours de son pinceau dans les fonds de paysage.

Patenier est mort en 1524 à un âge peu avancé; cette date est établie par un acte du 5 octobre 1524, relatif à la vente de la propriété dont il a été question plus haut, par la veuve du peintre, Jeanne Nuyts. Dans ce document elle figure, assistée par Quentin Metsys, Charles Alaerts et Jean Buyst, tous peintres, et trois autres personnes qui interviennent à titre de tuteurs des enfants du défunt. De cet acte il résulte que Joachim Patenier avait eu deux filles de son premier mariage : Brigitte et Anne, et de sa seconde femme une troisième fille nommée Pétronille.

Ce document fixe donc la date approximative du décès de l'artiste; le portrait dessiné par Durer trois ans auparavant, semble représenter un homme âgé de quarante à quarante-cinq ans.

Si l'on rapproche ces informations certaines de la vie de Patenier, ses mariages successifs, l'achat d'une maison, ses relations avec les artistes les plus considérables d'Anvers, comme Quentin Metsys, et avec un homme de la valeur de Durer, plein de dignité, d'une vie régulière et correcte, tout le récit de Van Mander n'apparaît plus que comme une fable qui ne vaudrait pas même une réfutation s'il n'était prouvé à quel point les erreurs historiques ont la vie dure.

La nature du talent si délicat et pourtant si précis dans l'exécution et la fécondité du pinceau de Patenier pendant une vie relativement courte, suffirait d'ailleurs à établir combien celle-ci a été laborieuse.

En effet, depuis que l'étude s'est portée davantage sur les œuvres des peintres qui se sont soustraits à l'influence de la Renaissance, et sur les origines de la peinture de paysage, un très grand nombre de panneaux qui, avec les meilleures raisons, peuvent être attribués à notre maître, apparaissent aux expositions d'art ancien, dans les collections des particuliers et dans les ventes de tableaux. Il s'en trouve beaucoup en Angleterre. La Galerie nationale de Londres en possède six; à l'exposition de Manchester, on en voyait quatre appartenant au prince Albert. A la dernière exposition de la New-Gallery, fermée en mars 1900, il s'en trouvait aussi quatre.

Le musée du Prado de Madrid possède au moins sept panneaux des plus importants de Patenier; la pinacothèque de Munich en conserve quatre; le musée de

Vienne le même nombre, sans compter ceux de la galerie Lichtenstein. Enfin, il y en a plusieurs aux musées de Bruxelles, d'Anvers, de Berlin, de Darmstadt, de Karlsruhe. Cette nomenclature pourrait être considérablement augmentée par l'indication des tableaux de Patenier qui se trouvent dans les collections particulières.

Patenier est à juste titre considéré, avec De Bles, comme le créateur de la peinture de paysage dans les Pays-Bas. Il faudrait cependant se garder de croire que tous ses tableaux offrent des fonds de paysage et que les figures n'y apparaissent qu'à titre d'*étoffage*. Il est hors de doute qu'avant de donner, dans l'ordonnance de ses tableaux, au paysage la place importante que celui-ci prend plus tard, Patenier a dû, comme presque tous les peintres de son temps, consacrer son pinceau à la peinture religieuse. Il n'y avait guère à cette époque d'autre gagne-pain possible. Il a peint des retables d'autels; il existe à la pinacothèque de Munich trois fragments d'un retable, peints par Patenier, représentant la Sainte Trinité, la Vierge Marie reine du ciel, et saint Roch avec l'ange bénissant la pustule du saint; un quatrième panneau du même retable est conservé au musée germanique de Nuremberg; on y voit la figure de saint Sébastien. Saint Roch est représenté entouré d'un paysage. Nous avons trouvé une replique restée inconnue de cet intéressant panneau, dans la chapelle de l'hospice des Frères Célites à Liége; il se trouve actuellement à l'hôpital des Anglais.

On connaît quatre peintures représentant le Crucifiement de Patenier où le paysage, très intéressant, prend une extrême importance. Celui dont l'exécution paraît la plus délicate et dont les figures, comme le site dans lequel se passe le drame, sont particulièrement étudiées, se trouve à la galerie du prince de Lichtenstein, à Vienne. La Vierge Marie, sous le bras droit de la croix, se tord les mains et paraît abîmée dans sa douleur. Saint Jean, de l'autre côté, lève vers le Christ un regard profondément éploré, tandis qu'à genoux Madeleine embrasse le bas de la croix. Au second plan, Joseph d'Arimathie vient avec un ouvrier portant une échelle. Plus loin, à droite de la croix, des cavaliers retournent vers la ville de Jérusalem, dont les somptueux monuments s'étagent au fond du paysage et semblent s'accrocher aux déclivités des rochers qui vont se silhouetter sur le ciel. La pinacothèque de Munich possède une replique exacte de cette touchante peinture, et la Galerie nationale de Londres conserve un troisième exemplaire où le Christ est à peu près le même, mais dont le paysage est très différent; l'ordonnance des personnages, auxquels l'artiste a ajouté les deux autres Marie, offre également une nouvelle disposition. Un quatrième exemplaire avec des figures de plus grandes dimensions et d'autres variantes se trouve dans la collection de tableaux délaissée par feu le chevalier Mayer vanden Bergh à Anvers.

Si, comme il y a tout lieu de le croire, les figures de ces peintures sont de la main de Patenier, on doit reconnaître en lui un artiste remarquable dont l'intensité du sentiment correspond à l'habileté de la main.

Il est probable que c'est plus tard, et lorsque ses peintures de chevalet obtinrent un grand succès commercial, que Patenier s'adonna de plus en plus à l'étude du paysage et chercha à donner aux sites accidentés et aux plans multiples des perspectives un intérêt prépondérant dans ses tableaux. C'est alors aussi qu'en vertu de la division du travail dont il reconnaissait l'utilité, il chercha, pour ses figures, la collaboration d'autres maîtres. On sait que, dans le remarquable tableau de la Tentation de saint Antoine au musée du Prado à Madrid, les figures sont dues au pinceau de Quentin Metsys. Il est hors de doute que pour les madones des nombreux repos de la Fuite en Egypte, pour lesquelles Patenier savait créer de charmantes clairières de forêts, il avait recours à la collaboration de ses confrères. La vierge assise de la Fuite en Egypte, du musée de Berlin, n'est certainement pas du même artiste qui a

peint la Vierge Marie, à peu près dans la même attitude, allaitant son Enfant, au musée de Bruxelles. Celle de la collection Van Ertborn (musée d'Anvers, attribuée bien à tort à De Bles), et dont le paysage est sans aucun doute de la main de Patenier, est également d'un autre maître.

Cependant, si pour ses groupes de la Fuite en Egypte, Patenier a recours à la collaboration de différents confrères, il est un détail caractéristique qu'il semble se réserver : c'est le modeste bagage que l'on retrouve tantôt aux pieds de Marie, tantôt à ses côtés; il se compose d'un joli panier, finement tressé en vannerie, avec son couvercle muni de l'anse par lequel on le soulève, et d'un double sac, souvent tourné autour du bâton de voyage de Joseph. Ces accessoires se retrouvent aux repos de la Fuite en Egypte aux musées de Berlin, d'Anvers, de Bruxelles, de Madrid, de Vienne. Nous les avons retrouvés aussi dans un joli panneau qui, il y a quelques années, était entre les mains d'un marchand de Londres. Ces détails qui, sans doute, faisaient partie du mobilier de l'atelier du peintre, équivalent à une signature.

Si pour ces figures, que Patenier était bien capable de peindre lui-même, il préférait faire appel à des collègues, on doit admettre que, de leur côté, ceux-ci avaient recours à sa collaboration lorsque, dans leurs tableaux, les fonds de paysage prenaient une importance et offraient des difficultés techniques qu'ils ne croyaient pouvoir vaincre. Nous en avons presque la certitude pour les peintures de Gérard David où, comme nous l'avons vu, le paysage intervient d'une manière si magistrale; les érudits qui ont étudié les tableaux de Patenier ont admis généralement sa collaboration comme paysagiste dans certaines peintures de ses contemporains. Cette collaboration nous a paru particulièrement évidente dans l'un des volets du grand triptyque de Quentin Metsys, représentant la descendance apostolique de sainte Anne, actuellement au musée de Bruxelles. Dans le volet où l'ange apparaît à saint Joachim pour lui annoncer la fécondité de sainte Anne, et où un site montagneux prend à peu près autant de place que les figures, ce paysage est traité avec une virtuosité et un charme dans les détails qui nous le font attribuer à Patenier, d'autant que l'on y retrouve toute la manière de ce peintre. D'ailleurs Quentin Metsys, nous l'avons vu, a fait, avec la collaboration de Patenier, le beau tableau de la Tentation de saint Antoine du Prado; c'est un point établi; d'autre part, les deux artistes restèrent en relation d'amitié jusqu'à la mort de Patenier, puisque Metsys figure comme tuteur de ses filles dans l'acte de vente de la maison, aliénée par la veuve de son confrère. Il était donc dans l'ordre des choses qu'il s'adressât à un paysagiste d'un talent reconnu pour l'exécution d'une partie importante de l'œuvre qui offrait des difficultés techniques considérables. Quentin Metsys devait suivre naturellement, pour le triptyque de l'église de Saint-Pierre de Louvain, la voie adoptée pour la Tentation de saint Antoine. On comprend d'ailleurs combien est délicate et difficile à trancher la question de collaboration à une même œuvre si l'on n'a pas de documents certains pour guide. Peut-être l'avenir nous réserve-t-il encore des éclaircissements à cet égard.

Quels que soient les renseignements que les recherches et le hasard peuvent nous réserver, les œuvres de Patenier suffisent à lui assurer une place à part dans l'histoire de la peinture.

On ne peut douter qu'il quitta de bonne heure sa contrée natale. Les troupes de Philippe le Bon avaient brûlé, pillé et saccagé complètement Dinant peu de temps avant la naissance du peintre, et la contrée, dévastée et réduite à la misère, ne pouvait probablement plus nourrir un artiste capable de l'initier au premier élément de la peinture.

Joachim Patenier y revint-il plus tard? C'est fort douteux, mais il est certain — ses tableaux l'attestent — qu'il n'oublia pas les impressions de son enfance. Il garda le souvenir des rives si pittoresques de la Meuse, près de Dinant, où se dressent les roches en aiguilles,

aux formes fantastiques, alternant avec les collines ondulées et verdoyantes dont la riche végétation se reflète dans les transparences des eaux. De ces éléments il composa ses paysages, augmentant les plans et agrandissant les perspectives au gré d'une imagination fécondée par les souvenirs, la fantaisie de l'artiste et l'étude persévérante de la nature.

J. Helbig.

Le livre des peintres, de Carel van Mander, traduction, notes et commentaires par Henri Hymans. — *Les anciens peintres flamands*, par J.-A. Crowe et G.-B. Cavalcaselle, traduit de l'anglais par O. Delepierre, annoté et augmenté de documents inédits par A. Pinchart et Ch. Ruelens. — *Reliquien von Albrecht Durer. Das Tagebuch seiner Reise in die Niederlande*, 1520-1521, publ. par Friedrich Campe. — *The Portefolio. Gerard David, Painter and Illuminator*, by W.-H. James Weale. — *Albert Durer, sa vie et ses œuvres*, par Moriz Thausing, traduit par Gust. Gruyer. — *Albert Durer et ses dessins*, par Charles Ephrussi.

PATERNOTTE (*Antoine*), poète latin, fils d'André et d'Antonia de Namur, naquit à Ath, dans la paroisse de Saint-Julien, le 21 décembre 1641. Il entra dans l'ordre des récollets et résida longtemps dans le couvent de sa ville natale. Son nom ne serait pas sorti de l'oubli sans une publication singulière portant comme titre : *Rosarium carolistarum vvlgo les patenotres impériales. Invictissimo potentissimo, gloriosissimoque romanorum imperatori necnon hispaniarum regi Carolo sexto austriaco semper Augusto, dedicatum et consacratum.* Mons, ve Laur. Preud'Homme, 1715; in-fol., 16 ff. non chiffrés. Ce n'est, comme l'écrit son biographe, « qu'un recueil d'épigrammes, » d'anagrammes et de chronogrammes » en l'honneur de l'empereur Charles VI » et donnant l'explication d'autant de » vignettes gravures très médiocres ». Citons, à titre de spécimen, ce chronogramme :

AVe CÆsar De CIVItate Mea athensI hannonIa.

et cette épigramme :

Urbs mea nomen Athum, mercatu florida, mire est Carole, in obsequum dedita tota tuum.

La dernière vignette représente l'auteur, un chapelet en main, s'inclinant devant l'empereur couronné.

Paternotte avait remis aux échevins d'Ath plusieurs exemplaires de sa publication; on en conserve un à la bibliothèque communale de cette ville. Il sollicita d'eux une subvention pour être désintéressé de ses frais. Une ordonnance de 48 livres avait été mandatée à son profit, le 4 janvier 1716, mais lors de l'approbation du compte de la massarderie la dépense fut rayée et le 13 juin suivant le conseil de ville maintint cette suppression.

Le P. Dirks fixe à 1743 l'année de la mort de ce religieux; elle doit être antérieure de plusieurs années; les registres de décès d'Ath ne le mentionnent pas; le nécrologe des récollets de cette ville n'est conservé que depuis 1745.

Ernest Matthieu.

H. Rousselle, *Bibliographie montoise*, nº 345. — Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'observance*, p. 373. — Archives communales d'Ath.

PATIN (*Charles-Philippe*, vicomte **DE**) (1), seigneur de Langhemarck, ter Beke, Burghcoutere, etc., descendait d'une ancienne famille du pays de Menin. Son père, Pierre Patin, seigneur de Langhemarck, etc., remplit les fonctions d'échevin de la salle et chatellenie d'Ypres et était bailli de la baronnie de Guise; il avait épousé en premières noces Catherine-Thérèse de Smidt, dont naquit Charles.

Charles-Philippe de Patin vit le jour le 19 avril 1687, à Ypres, paroisse Saint-Martin, et non point à Noordschoote, comme le rapportent plusieurs biographes. Il fut reçu licencié ès lois à Louvain en 1709; nommé conseiller au grand conseil de Malines, le 8 avril 1721, il devint avocat fiscal en 1725.

L'on discutait alors vivement une question capitale pour l'avenir de nos provinces : celle de l'érection de la Compagnie d'Ostende, et diverses puissances, instiguées par la jalousie commerciale de

(1) Nous adoptons l'orthographe choisie par Ch.-Ph. de Patin et par ses descendants. Notons, toutefois, que de Patin signa ses ouvrages Pattyn, tandis que son père est désigné sous le nom de Patin sur sa lame funéraire en l'église de Bixschote; l'inventaire des biens de ce dernier est intitulé « *Staet van Goede... ten sterfhuyse van d'Heer Pieter Pattyn, heere van Langhemarck, ter Beke, Burchcoutter, Schaepweide, Nonnelande, etc.* ».

la Hollande, tentaient de renverser la nouvelle institution. Le jeune conseiller de Patin descendit dans l'arène pour défendre les droits de son pays et publia, en 1726, son livre : *Mare liberum*.

Il s'agissait en principe, on le sait, de la liberté du commerce maritime et, en fait, de l'interprétation du traité de Munster. Les intérêts de la Hollande avaient été défendus par Westerveen, Barbeyrac et Mably; de Patin, lui, s'appuya sur l'autorité de Grotius, Pufendorf, Fénelon, Graswinkel, etc., pour réfuter les théories des adversaires de la Compagnie des Indes. A son avis, la liberté du commerce maritime est un droit inaliénable de l'humanité; aucun peuple ne peut défendre à un autre d'aller trafiquer par mer en des pays étrangers. D'autre part, le texte et l'esprit du traité de paix de Munster prouvent que l'Espagne ne s'est pas interdit la faculté de naviguer aux Indes Orientales; l'eût-elle fait, la Belgique ne serait pas liée par semblable stipulation.

Le courageux champion de la cause belge fut député, en 1728, au congrès de Soissons et chargé d'y défendre les droits de la Compagnie d'Ostende, en même temps que certaines questions internationales de moindre importance. Mais ses efforts, pas plus que les arguments qu'il avait présentés jadis dans son *Mare liberum*, ne purent avoir raison des prétentions égoïstes de la Hollande. Les résultats de sa mission sont consignés dans deux rapports, que la Bibliothèque royale de Bruxelles conserve sous les nos 15988-15989 et qui ont pour titres : *Rapport fait par le Conseiller Pattyn à son Altesse Serénissime l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas au sujet de sa commission au congrès de Soissons; Rapport fait ... au sujet de sa commission au congrès de Soissons, touchant les affaires en général et en particulier des dits Païs-Bas.*

Charles-Philippe de Patin fut appelé à siéger au Conseil privé, en 1729 et au Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, en 1733.

Six ans plus tard, en 1739-1740, il représenta Charles VI au congrès d'Anvers. Puis, lorsqu'en 1741 l'impératrice Marie-Thérèse dut quitter sa capitale menacée, de Patin la suivit en Hongrie; on assure que ce fut lui, qui conseilla à l'infortunée souveraine de faire appel au patriotisme de la nation hongroise; les quatre ordres du royaume furent donc convoqués à Presbourg et, à la vue de son empereur encore presque au berceau, la noblesse de Hongrie jura de la défendre en poussant, dit-on, ce cri devenu légendaire : *Moriamur pro rege nostro Maria Teresia.*

Par lettre patente du 20 septembre 1741, de Patin fut nommé président du Conseil de Flandre et membre du Conseil d'Etat; il demeura cependant encore un certain temps en Autriche et ne vint prendre possession effective de son siège que le 19 décembre 1742.

Il était à Aix-la-Chapelle, en 1748, lors de la conclusion du traité qui pacifia l'Europe; de retour en Belgique, il fut fait membre de la junte pour le gouvernement des Pays-Bas, le 9 octobre 1749.

L'invasion française lui avait fait quitter Gand peu d'années après son entrée au Conseil de Flandre; il y retourna en juin 1766, mais fut dispensé bientôt de l'assistance au Conseil à raison de son grand âge. Il obtint même démission de sa charge en 1772.

Le vicomte de Patin décéda à Gand, le 17 juillet 1773, à l'âge de quatre-vingt-six ans; il fut inhumé en l'église de Langhemarck, où une épitaphe, placée près du maître autel, rappelle son souvenir. Il avait épousé à Gand, le 10 avril 1715, Thérèse Waltrude du Bois, décédée à Bruxelles en 1737.

L'empereur Charles VI avait concédé à Charles-Philippe de Patin le titre de « vicomte de son nom de Pattyn ou de Patin », par diplôme du 5 décembre 1735; il reçut également, en 1742, la faveur d'habiter la cour du prince à Gand.

Le *Mare liberum* est le seul ouvrage important du président de Patin qui fût livré à l'impression; il parut sous le titre : *Regnante feliciter Carolo VI. Cæsare, neque minus feliciter Belgiam gubernante Maria Elisabetha Archiducissa Austriæ*, MARE LIBERUM, *Ex Jure Na-*

turæ, Gentium et civili assertum, vindicatum, redivivum; Malines, Van der Elst, s. d.; la dédicace seule est signée; il comporte environ 200 p. petit in-16.

Une traduction flamande fut publiée chez Wydts à Bruges, en 1727, ayant le même titre : *Carel den VI. voorspoedigh regnerende ende... de* VRY ZEE BEVAERINGE, *uyt de wet der natuur, der volckeren, en der borgeren bevestigd, herstelt en herlevende, door C. P. Pattyn, raeds-Heer...* Une traduction française fut donnée, également en 1727, à Malines, chez Van der Elst : *Le commerce maritime fondé sur le droit de la Nature et des Gens, sur l'autorité des Lois Civiles et des Traitez de Paix et rétabli dans sa liberté naturelle, traduit du latin de M. Pattyn, augmenté et enrichi de notes de l'auteur dans cette édition.* Elle renferme notamment une importante annexe que ne contiennent point les autres éditions (1).

De Patin a laissé diverses œuvres restées manuscrites.

1. Un commentaire de la coutume d'Ypres commençant à l'article 2; petit in-folio, sans titre; il est conservé aujourd'hui par la douairière Cotteau de Patin, au château de Langhemarck. — 2. Diverses œuvres poétiques que l'on peut ranger parmi les meilleures productions latines de son siècle. Nous en donnons les titres d'après M. l'abbé Van de Putte, qui les a analysées dans le quatrième volume des *Hommes remarquables de la Flandre occidentale;* elles se trouvaient alors au château de Langhemarck, où nous n'avons retrouvé, pour notre part, que des copies incomplètes : 1° *Apparitio Themidis instruentis juvenem de vita et moribus, de virtute et vitiis, et iis denique quæ amplectanda sunt, contra, quæ fugienda;* — 2° *Carmina miscellanea diversis temporibus ab auctore elaborata partim seria, partim jocosa, nunc in unum digesta;* 2 vol.; — 3° *Theresiados libri novem. Poëma epicum amore et pietate in augustissimos principes Franciscum primum imperatorem et Mariam Theresiam imperatricem justos, clementes, pios, felices, maximos, ab auctore elaboratum in perpetuam tanti belli Memoriam.* — 3. On peut encore attribuer, pensons-nous, au conseiller de Patin la dissertation anonyme suivante, conservée en manuscrit parmi les papiers de la famille : *Reponse juridique à la prétendue deduction Fondamentale des droits et prétentions de la serenissime maison électorale de Bavière à la succession des roiaumes et provinces possedez ci-devant par l'Empereur Ferdinand Premier;* petit in-folio.

(1) Nous croyons que l'on peut aussi attribuer à de Patin les deux plaquettes anonymes suivantes : *Belgarum luctus et dolor, sive Elegia in obitum Augustissimi Cæsaris Francisci I.* Gand, s. d. (1765); *Carmina augustissimæ imperatrici Mariæ Theresiæ... convalescenti.* Gand, s. d.; 1767).

Baron Joseph Bethune.

Ganser, *le Conseil de Flandre. — Biographie des hommes remarquables de la Flandre occid.*, t. II, p. 90; t. IV, p. 163-182; cette dernière notice aussi publiée à part sous la signature de l'abbé F. Van de Putte. — Piron, *Algemeene levensbeschryving*, p. 296. — *Histoire du Conseil de Flandre*, par J. Vander Vynckt, ms. de la bibl. de Gand, t. I, p. 139. — *Annuaire de la noblesse* de Stein d'Altenstein, t. VIII (1854), p. 165. — Van Hoorebeke, *Généalogie de la noble famille Gobert avec un appendice relatif à la famille de Patin*, dans les *Annales de l'acad. d'archéologie de Belgique*, t. X (1853), p. 189 et s.; aussi tiré à part. — Huys, *Geschiedenis van Gheluwe*, p. 173 et 282. — Id., *Eenige bladzijden uit het boek, Geschiedenis van Gheluwe;* etc.

PATOUL-FIEURU (*Gustave* **DE**), littérateur, né à Mons, le 14 novembre 1805, décédé à Jurbise, le 6 juin 1873. Pendant de longues années, Gustave de Patoul ne s'était fait connaître que par son humeur joviale et pleine d'originalité. Célibataire endurci, sa grande distraction était la chasse; cependant il cultivait les belles-lettres et les sciences historiques. On a de lui : 1. *Poésies de G. de Patoul-Fieuru.* Mons, impr. de la veuve Piérart, 1853; in-4°, 32 p. — 2. *Notice historique sur l'origine de l'église et du pèlerinage de Saint-Antoine en Barbefosse.* Mons, veuve Piérart, 1854; in-12, 13 p. — 3. *Recherches historiques dédiées aux habitants de la ville de Mons, dans le but de leur remémorer la gloire et les hauts faits de leurs ancêtres.* Mons, veuve Piérart, 1855; in-8°, 52 p. — 4. *Recherches historiques sur les villes et villages célèbres de l'ancienne Belgique, qui faisaient partie des Pays-Bas autrichiens. Dédié à la nation belge. Première*

partie (la seconde n'a point paru). Mons, veuve Piérart, 1860 ; in-8°, 55 p., table et errata, 2 ff.— 5. *A la mémoire de dame Zoé-Marie-Angélique-Constance baronne Tahon de la Motte, née Preud'homme d'Hailly, vicomtesse de Nieuport.* 5 *avril* 1861. Mons, veuve Piérart ; un feuillet petit in-folio. — 6. *Aux Polonais.* Mons, veuve Piérart, 1863 ; in-8°, 15 p.

Léopold Devillers.

Devillers, *Supplément à la bibliographie montoise*, p. 162-162. — *Bibliographie nationale*, t. I, p. 481-482.

PATRALIE (*Sainte*), vierge et martyre. Les actes et l'époque de la naissance et du martyre de cette sainte, de même que sa patrie, sont inconnus. Tout ce que l'on sait, c'est que son corps reposait en l'abbaye de Saint-Ghislain, et que, le 25 janvier 1301, il fut transféré dans une nouvelle châsse. Le Père Willot et d'autres auteurs se sont trompés en disant que Philippe II, roi d'Espagne, donna le corps de sainte Patralie au monastère de Saint-Ghislain en échange de celui de sainte Léocadie qui fut envoyé à Tolède. L'acte de la translation, en 1301, et celui de la visite de la châsse par Louis de Berlaimont, archevêque de Cambrai, le 7 novembre 1586, en fournissent la preuve. Le culte de sainte Patralie ayant pris une grande extension, l'abbé Jean Hazart fit célébrer sa fête très solennellement, le 7 novembre 1589, et il ordonna que l'on ferait tous les jours mémoire d'elle comme d'une seconde patronne de la maison. En 1594, le même abbé fixa sa fête au dimanche le plus proche du 6 novembre, puis on la remit au 7 du même mois. Le 15 octobre 1617, un os de la sainte fut déposé avec d'autres reliques, par l'archevêque François Vander Burch, dans l'autel de Saint-Michel, en l'église abbatiale. Tels sont les souvenirs que l'on possède sur sainte Patralie.

Léopold Devillers.

Dom Baudri, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, dans les *Monuments pour servir à l'hist. des prov. de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. VIII, p. 474, 792, 793 et 810. — Bauduin Willot, *Le martyrologe belgeois* (Mons, 1641), p. 81. — De Boussu, *Histoire de la ville de Saint-Ghislain* (Mons, 1737), p. 51-52. — Alb. Poncelet, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain, livres X à XII* (Mons, 1897), p. 44.

PATRAS (*Lambert*) est le nom que Jean d'Outremeuse donne à un célèbre fondeur de Dinant, qui florissait en 1112. Nous savons par une chronique rimée, due à un chanoine contemporain, que Hellin, abbé de Notre-Dame à Liége, fit faire pour son église des fonts baptismaux « coulés avec un art incomparable » et soutenus par douze bœufs offrant le « type de la grâce ». Autour de l'énorme cuve sont reproduites en haut relief cinq scènes du Nouveau Testament, relatives au baptême. Le couvercle, aujourd'hui perdu, représentait les apôtres et les prophètes. Malheureusement notre chanoine, préoccupé surtout de faire l'éloge du donateur, ne nous a pas conservé le nom de l'auteur de cette œuvre admirable. Il faut descendre jusqu'à Jean d'Outremeuse pour apprendre que Hellin en confia l'exécution à Lambert Patras, batteur de cuivre à Dinant, « qui astoit bon ovriers ». Ce noble ouvrage, continue le chroniqueur, fut fait en 1112 et consacré la veille de Pâques de l'année suivante. Mais si l'on peut admettre ce dernier détail, puisque l'abbé Hellin mourut en 1118, il n'en est pas de même des autres particularités dont Jean d'Outremeuse embellit son récit. D'abord le nom si étrange de l'artiste paraît imaginaire, et sur ce point nous n'hésitons pas à préférer le témoignage de *La chronique liégeoise de* 1402, qui attribue les fonts de Notre-Dame à un orfèvre de Huy, nommé Renier. Ensuite, toujours d'après Jean d'Outremeuse, les douze bœufs (dont il ne reste plus que dix aujourd'hui) proviendraient de Milan, où le roi Henri V, lorsqu'il ceignit la couronne de fer, les donna à l'évêque de Liége Otbert, qui les rétrocéda à l'abbé Hellin. Or, il suffit de comparer les yeux de ces animaux avec ceux des personnages de la cuve, pour se convaincre que les détails en sont identiques et dus à la même main. Bien plus, Otbert ne mit jamais les pieds à Milan, et le roi des Romains n'y fut ni reçu ni couronné. Ainsi tombe une vieille légende qui enlevait à Lambert Patras — ou à Renier — l'honneur d'avoir, seul, conçu et exécuté un travail qui de tout

temps a passé pour un chef-d'œuvre.

Ces fonts ont été souvent décrits et l'on a fait ressortir le caractère symbolique de leur composition. Bornons-nous à répéter que, par la pureté de style, par la clarté des scènes qui s'y trouvent représentées, par l'attitude et l'ajustement des figures, ils révèlent un grand artiste. Mr J. Rousseau les considère comme une œuvre du moyen âge où les traditions grecques, que Byzance avait cherché à conserver, se retrouvent les plus pures et les plus complètes.

L'histoire est muette sur l'enlèvement de ce monument de la place où tant de générations étaient venues recevoir le baptême. Lorsque l'église de Notre-Dame-aux-Fonts fut démolie, en 1794, pendant la tourmente révolutionnaire, la précieuse cuve baptismale, dont le bronze aurait pu tenter les démolisseurs, avait probablement été mise en lieu sûr. Elle reparut en 1803 et fut alors donnée par l'évêque de Liége à l'église Saint-Barthélemi, dont elle est le plus bel ornement.

Baron de Chestret de Haneffe.

Monumenta Germaniæ historica, Scriptores, t. XII, p. 449. — Jean d'Outremeuse, *Ly myreur des histors*, t. IV, p 309 et suiv. — *La chronique liégeoise de* 1402, publiée par Bacha, p. 131. — Didron, *Annales archéologiques*, t. V, p. 21. — *Bulletin de l'Inst. arch. liégeois*, t. XII, p. 61. — A. Pinchart, *Histoire de la dinanderie*, etc. (*Bull. des Comm. roy. d'art et d'arch.*, t. XIII). — J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liége*, p. 28. — Edm. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*, p. 91.

PATRICE (*Antoine-Fernandes* **VAN HAMME**, alias). Voir HAMME (*Ant.-Fernandes* VAN).

PATTEY (*Henri-Jacques*) naquit à Mons, le 22 août 1657. Son père, Jacques Pattey, avait en 1660 rempli les fonctions d'échevin de cette ville.

Le collège des Jésuites de Mons le compta parmi ses élèves. Après y avoir achevé ses études, il alla, poussé peut-être par cet esprit de croisade qui animait à ce moment plusieurs nations européennes contre la Turquie, s'enrôler dans les armées de l'Autriche, alors en guerre avec l'empire ottoman. Il fit ses premières armes dans le régiment de Stirum et prit part, en 1683, au siège de Vienne. Lorsque les cavaliers de Sobieski eurent défait, à la bataille du Kahlenberg, les troupes du grand vizir Kara-Moustafa, Henri Pattey suivit en Hongrie les régiments impériaux qui allaient dans cette contrée continuer la lutte contre les musulmans. Il assista à de nombreuses péripéties de cette campagne terminée seulement en 1699 par la paix de Karlovitz. Il s'y fit remarquer par sa bravoure, notamment le 22 septembre 1695, à la bataille de Lugos où le sultan Moustafa II écrasa sous le nombre le général autrichien Veterani. Les faits d'armes, qu'il accomplit en divers combats, lui permirent d'arriver rapidement au grade de lieutenant-colonel. Il fut incorporé en cette qualité en 1699 dans le régiment de dragons Herbeville.

La guerre de la succession d'Espagne fournit à Henri Pattey l'occasion de donner de nouvelles preuves de son courage et de ses capacités militaires. Envoyé en Italie, il y servit sous les ordres du prince Eugène de Savoye. La campagne avait commencé d'une manière heureuse pour les troupes allemandes, mais le duc de Vendôme, succédant à Villeroi dans le commandement des armées françaises, parvint à reprendre l'avantage. Il battit les impériaux à Santa Vittoria et à Luzzara. Dans le premier de ces engagements, Henri Pattey, au moment où les soldats de Louis XIV allaient anéantir un corps considérable de cuirassiers allemands, fit mettre près du pont de Crostolo pied à terre au régiment qu'il commandait et, grâce à un énergique effort, parvint à sauver la cavalerie autrichienne d'un complet désastre.

Pattey partagea pendant plusieurs années les vicissitudes éprouvées en Italie par les troupes allemandes, déployant toujours une grande bravoure et méritant par ses services le grade de colonel qui lui fut conféré au mois de juin 1703.

En 1706, les Français assiégeaient Turin. Le prince Eugène, campé derrière l'Adige, voulut se porter au secours de la capitale piémontaise. Pendant qu'il retenait l'attention des troupes chargées de le surveiller, en feignant une attaque

contre la ville de Masi, Pattey, dans la nuit du 5 au 6 juillet, réussissait à traverser le fleuve sans encombre avec cinq cents hommes et faisait construire un pont par lequel venait bientôt le rejoindre un corps de cavalerie et d'infanterie. L'ennemi, surpris, se retirait, laissant l'armée impériale passer l'Adige. Pattey, à la tête de deux mille cinq cents hommes, chassait en même temps les Français des retranchements qu'ils occupaient sur le canal Bianco, les forçait à la retraite et s'emparait de leurs tentes ainsi que de tous leurs bagages. Le premier aussi, il franchit le Pô et le Tanaro. A la tête d'un détachement dont le commandement lui est alors confié, il s'empare de Carpi après un siège de trois jours et contribue notablement ainsi à ouvrir aux impériaux la route de Turin. Le triomphe du prince Eugène devant cette ville chasse les Français de l'Italie.

A la suite de cette campagne, Henri Pattey fut élevé au grade de général maréchal de camp, le 20 juillet 1706, avec rétroaction jusqu'au 25 mai 1705. Il reçut, le 6 octobre suivant, la propriété du régiment de dragons Nicolas Palffy qui prit son nom et le conserva jusqu'en 1722, époque à laquelle sa dissolution fut décrétée.

Lorsque les troupes de Louis XIV eurent évacué le nord de l'Italie, Pattey fut envoyé dans le midi où il prit part à la conquête de Naples. La valeur qu'il montra devant Gaëte lui valut le titre de baron du Saint-Empire et les fonctions de vicaire général des deux Abbruzzes.

Il n'occupa point longtemps ce dernier poste. Promu au rang de lieutenant feld-maréchal par patente du 22 avril 1708, il se vit appeler en Espagne pour y commander la cavalerie qui défendait dans la Péninsule la cause de Charles VI. Il y prit part à maints combats et se distingua particulièrement à Cardona dont il fit lever le siège au moment où cette ville allait se rendre aux généraux de Philippe V.

En 1716, Venise était en guerre avec les Turcs. L'Autriche, s'alliant avec la République, envoya en Serbie le prince Eugène de Savoie. La rencontre entre les impériaux et les ottomans eut lieu non loin de Belgrade, à Peter-Varadin, le 5 août 1716. L'infanterie allemande plia d'abord, mais la cavalerie, qui comptait parmi ses chefs le baron Pattey, nommé général de cavalerie le 16 mai précédent, ramena la victoire aux troupes chrétiennes. « L'impétuosité des « spahis », écrit Dumont, un auteur contemporain, « n'avoit rien pu contre « la fermeté de ces anciens reîtres, honneur du service allemand. Unis et « serrez comme des murs, ils avoient « toujours marché en avant, renversant « tout ce qui leur résistait, et foulant « aux pieds ce qu'ils avaient renversé. « Sans le feu continuel qu'ils faisoient « sur leurs ennemis, on eut dit, à les « voir de loin s'avancer avec tant d'ordre, « et d'un pas si égal, qu'ils relevoient « des postes plutôt qu'ils ne combat- « toient ».

La victoire de Peter-Varadin permit au prince Eugène d'entreprendre, l'année suivante, le siège de Belgrade. Pattey y coopéra d'une manière active et, lorsque cette ville se fut rendue, le 18 août 1717, il en reçut le commandement avec le titre de gouverneur du royaume de Servie. Il remplit avec succès cette tâche difficile jusqu'au moment où le traité de Passarovitz, conclu le 21 juillet 1718, termina la guerre entre l'Autriche et la Sublime-Porte.

Le général Pattey rentra alors dans les Pays-Bas autrichiens, où le gouvernement militaire de Charleroi lui avait été réservé. Il exerçait encore ces fonctions lorsqu'il mourut inopinément à Mons, le 18 avril 1722. Transportée à Charleroi, sa dépouille mortelle fut ensevelie dans l'église Saint-Christophe, sous une pierre disparue aujourd'hui et qui portait l'inscription suivante :

Sta et herois monumentum mirare! Hic jacet Excellentissimus, magnanimus, invictus D. Dominus Jacobus Henricus Baro de Pattey montensis; Cæsareæ Catholicæque Majestatis Equitum summus Præfectus. Vir Christianis dotibus, militari scientiâ, virtute bellicâ Insignis; cujus multis in locis illustria signa edidit. In

pugnâ Luganâ, ubi Ottomanorum, in sanctâ Victoriana, ubi Gallorum impetus strenuè sustinuit, Luzzaræ in Mantuano Ducatu, ad sancti Felicis in Mutinensi, Hostiles repressit turmas. Desperatas res in Calcinatano discrimine erexit. Taurini, diuturnâ iam obsidione ad extrema redacti, superatis quatuor fluminibus, libertatem procuravit. In Hispaniâ cæsis aggressoribus, Cardonam imminenti clade solvit Utramque Aprutii Provinciam in Italia rexit, Serviam administravit, Austriacam amplificavit dominationem, Famosis Peterwardini et Bellogradi victoriis plurimum contulit. Quæ facta plane heroica, ipsi Cæsares pluribus ad Victorem congratulatoriis litteris comprobarunt. Tot demum trophæis clarus, tot defunctus periculis Ovans Montes reservitur; Ubi, quam inter tumultuantes armorum strepitus mortem non timuerat, eamdem in Patriæ sinu quiete oppetiit, XVIII Aprilis MDCCXXII.

A. De Ridder.

Iconographie montoise. — Dumont, *Histoire des campagnes du prince Eugène. — Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne.* — Archives du ministère de la guerre à Vienne.

PATTYN (*Charles-Philippe*, vicomte **DE**). Voir PATIN.

PAUL (*Bernard*), peintre, né à Gand, le 8 mars 1737, mort dans la même ville, le 15 janvier 1820. On ne possède sur les débuts de cet artiste aucun renseignement précis. En 1763, nous relevons sa présence à La Haye, où il acquitte le droit de maîtrise à la gilde des peintres, le 5 février. Les sources locales nous le montrent de retour à Gand au bout de peu d'années. Dès l'année 1771, le *Nieuwen Almanach* renseigne deux de ses peintures aux Dominicains : le *Crucifiement* et la *Résurrection*. Le *Wegwyzer* le mentionne pour la première fois en 1778. Abordant les genres les plus divers : paysage, portrait, compositions religieuses ou profanes et jusqu'aux petites scènes familières, il participe à tous les Salons jusqu'en 1817. Le nombre et la variété de ses envois y sont infinis. En 1796, par exemple, il fait figurer au Salon de Gand *Vénus et Adonis;* le *Meunier, son fils et l'âne; Judith et Holopherne*, plus une figure académique au crayon rouge. En 1806, c'est un *Paysage; Hérode et Marianne, sa femme,* « d'après le tableau de Rubens, de « même grandeur, de la collection du « dit Paul », toile en haut. 48 pouces sur 21 id. Outre cela, l'*Intérieur d'un appartement avec une famille anglaise* (?) et la *Naissance du Christ*. Ce que sont devenues toutes ces peintures, nous l'ignorons. Le musée de Gand, depuis peu d'années, possède un portrait de B. Paul, par lui-même, don d'un membre de la famille. C'est très probablement la peinture qui figura au Salon de 1814; elle est d'un mérite incontestable et révèle un praticien habile, un coloriste, enfin un homme de goût. Paul mourut célibataire.

Un frère de Bernard, LOUIS PAUL, fut peintre également. Né à Gand le 10 décembre 1733, il y mourut en 1817. Au Salon de 1792 figuraient, sous sa signature : *Le Christ et la Samaritaine*, d'après Bourdon; un portrait; l'*Adoration des bergers*, d'après Gonzalès Coques. Au Salon de 1810, un *Paysage*, *Œdipe à Colonne*, *Vénus couronnée de fleurs*. Nous n'avons rencontré aucune peinture de cet artiste.

Henri Hymans.

Obreen, *Archief voor nederlandsche kunstgeschiedenis*, t. IV, p. 142; t. V, p. 160. — Archives de l'état civil de Gand; communications de Mr l'archiviste Vict. Vander Haeghen.

PAUL DE LIMBOURG. Voir POL.

PAULET (*Léon*), littérateur, né à Ham (France) en 1822, décédé à Paris, le 24 octobre 1875. Il a séjourné à Mons de 1846 à 1862 et faisait partie de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. En février 1846, le Cercle lyrique montois publia, au bénéfice des pauvres, un recueil de poésies dans lequel on trouve une excellente pièce de Léon Paulet, sous ce titre : *Défense ici de mendier*. Depuis lors, notre auteur se fit connaître par d'autres publications, qui sont : *Comment le diable bâtit une cathédrale et du peu de reconnaissance qu'on lui en eut. Légende.* Mons,

1849; in-18, 19 p. — *Le bonheur est dans la famille. Epître familière à mon ami Antoine van Ysendyck.* Mons, 1851; in-8°, 7 p. — *A Avrisseau le potier de Tours.* In-8°, 3 p. — *Dissertation sur la naissance de Pierre l'Hermite.* Namur, 1854; in-8°, 26 p. — *Pierre l'Hermite. Lettre à la Société des antiquaires de Picardie.* Amiens, 1854; in-8°, 19 p. — *Histoire de France. Recherches sur Pierre l'Hermite et la Croisade.* Tournai, 1856; in-8° de XVII-288 p. — *Jacmart Pilavaine, miniaturiste du* XVe *siècle.* Bruxelles, 1858; in-8°, 55 p. — *La balance. Tohu-bohu. Grandville dans les étoiles, etc.* Bruxelles, 1862; in-8°, 284 p. — En 1861, Léon Paulet a mis au jour, dans la *Revue trimestrielle*, t. 30, une Histoire de la miniature au moyen âge.

Léopold Devillers.

Suppléments à la Bibliographie montoise. — Bibliographie nationale, t. III, p. 96.

PAULI (*André*), graveur. Voir PAUWELS (*André*).

PAULI (*Charles-Frédéric-Henri*), peintre de paysages, né à Gand, le 17 février 1819, décédé à Tübingen (Wurtemberg), le 22 décembre 1880. Charles Pauli était fils de parents allemands; son père était venu se fixer à Gand comme banquier et y occupait les fonctions de consul de Prusse. L'éducation qu'il reçut le dirigeait bien moins vers l'art que vers l'industrie : ingénieur, il fut attaché à la Compagnie continentale de chauffage et d'éclairage par le gaz, dont il devint le directeur. Mais un invincible attrait le poussait vers la nature, vers la forêt surtout, qu'il aimait passionnément. Cet amour de la forêt le fit d'abord ardent chasseur : tous les étés, il partait pour les solitudes de l'Eifel qu'il parcourut en tous sens, et où il apprit à connaître le bois, l'*arbre*, comme un bûcheron. Au cours de ses chasses, il s'arrêtait pour faire des croquis au crayon; puis, dès 1854, nous le trouvons notant ses impressions à l'aquarelle, genre dans lequel il acquit une grande habileté.

Enfin, après vingt ans de chasses et de croquis, quand il avait déjà dépassé la cinquantaine, sur le conseil de ses amis, notamment de Xavier De Cock, il aborda la peinture à l'huile; ses premières œuvres datent, croyons-nous, de 1875; dès la première fois qu'il les produisit devant le public, au Salon triennal d'Anvers, elles attirèrent l'attention par la connaissance intime de la forêt comme par le sentiment poétique qu'elles révélaient. Il fit depuis des progrès rapides; deux ans avant sa mort, il obtint, au Salon d'Anvers, la médaille d'or pour un *Sous-Bois*, qui fut acquis par S. M. le Roi. En 1880, à l'exposition nationale du Cinquantenaire, à Bruxelles, on remarquait de lui un *Grand chêne*, et au Salon de Gand un important paysage, *Ruisseau sous bois* (appartenant au comte de Kerchove de Denterghem). Tout faisait prévoir de nouveaux progrès lorsque la mort vint le surprendre. Il mourut à Tübingen des suites d'une opération au larynx.

Le musée de Gand possède de lui un *Sous-bois* et celui de Bruxelles une *Traque en forêt*; mais la plupart de ses tableaux sont dispersés chez ses amis à qui il les donnait avec la même libéralité qu'il témoignait aux œuvres de bienfaisance.

Après son décès, du 20 mars au 4 avril 1881, eut lieu à Gand une exposition d'une partie de son œuvre, environ cent cinquante tableaux, aquarelles et dessins. On y voyait aussi son portrait, peint par Louis Tydgadt.

Charles Pauli avait été, en 1853, un des fondateurs de la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts, et, comme membre du jury de placement, il contribua beaucoup au succès des Salons de Gand.

Georges Hulin.

PAULI-STRAVIUS (*Georges*), évêque suffragant de l'archidiocèse de Cologne, né à Cuttecoven, dans la ferme de l'abbaye de Herckenrode, en 1593, mort à Cologne, le 7 février 1661. Il fit ses études à Rome, en même temps que son frère Richard (voir plus loin); titulaire d'un bénéfice dans la collégiale de Looz dès 1609, il le résigne en cour romaine en 1622. L'année suivante, il est à

Bruxelles, remplissant les fonctions de régent de la chancellerie du nonce ; dès 1626, il était chanoine de Cologne. Vers 1640-1641, l'archevêque Ferdinand de Bavière le nomma son vicaire général et évêque suffragant de l'archidiocèse, et son successeur, Maximilien-Henri de Bavière, le maintint dans ces mêmes fonctions. Le 17 février 1641, il fut sacré évêque de Joppé.

Georges Pauli-Stravius fut aussi censeur des livres. Ce fut lui qui, en sa qualité de vicaire général, rédigea les lettres et mandements des archevêques Ferdinand et Maximilien-Henri de Bavière, ainsi que les décrets des synodes diocésains. Aussi peut-on considérer comme ses ouvrages, ainsi que le fait remarquer Daris, les publications suivantes : 1. *Constitutiones de commissario et visitatore episcopali.* — 2. *De triplici vicario generali.* — 3. *Decreta synodi Coloniensis*, 1651. — 4. *Decreta synodi Coloniensis*, 1662. Pauli avait préparé les décrets de ce synode auquel la mort l'empêcha d'assister.

Il avait été anobli en 1640 par l'empereur Ferdinand III, en même temps que son frère Richard.

Paul Bergmans.

J. Daris, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz* (Liége, 1864-1865), t. II, p. 43-47, et les sources y indiquées.

PAULI (*Matthias*), écrivain ecclésiastique et poète flamand, né à Hasselt en 1580. Il entra au couvent des Augustins de sa ville natale, à l'âge de quinze ans, et acheva son cours de théologie à Louvain, où il fut nommé préfet du collège d'humanités, que les religieux de son ordre ouvrirent dans l'université de cette ville, en 1612, et qui subsista jusqu'en 1743. En 1622, il fonda, sous les auspices de son provincial, le P. George Maigret, docteur à Louvain, une école d'humanités à Bruges et, vers la même époque, il fut nommé définiteur de la province de Cologne. Pauli remplit successivement les fonctions de prieur dans les couvents des Augustins à Bruges, à Louvain, à Termonde et à Maestricht. Il mourut dans cette dernière ville, le 14 janvier 1651. Il a publié de nombreux ouvrages de piété et d'apologétique, dont quelques-uns eurent plusieurs éditions et furent même traduits en français et en latin. Pauli écrit en prose avec une certaine élégance ; on le cite, comme poète flamand, pour quelques hymnes religieux et pièces rimées qu'on rencontre çà et là dans ses livres. Paquot dit qu'il a laissé, en manuscrit, un volume de sermons qui était conservé chez les Augustins à Maestricht, mais le catalogue des livres de la bibliothèque de ces religieux, dressé au siècle dernier, ne mentionne plus l'existence de ce volume.

Voici une liste chronologique des principaux ouvrages de Pauli : 1. *Het Bondelken van Devotie.* Gand, C. Vander Meeren, 1615 et 1625 ; in-12. — 2. *Den Boom des levens voorts-brenghende twelf schoone vruchten met seer devote meditatien van 't hoochweerdich H. Sakrament des autaers*, etc. Gand, C. Vander Meeren, 1618 ; in-8°. — 3. *Ghebeden ende meditatien op de ceremonien van de Heylige Misse nae het roomsch ghebruyck.* Gand, C. Vander Meeren, 1618. — 4. *Het leven van den H. Nicolaus van Tolentyn.* Gand, C. Vander Meeren, 1619 ; in-12. — 5. *Den chrychsriem, oft den spieghel der wercken van de christelyke rechtveerdigheyt.* Gand, C. Vander Meeren, 1619 ; in-12. — 6. *Processie boek ofte reyzen ende pelgrimagien die onzen zaligmaeker ghedaen heeft van de aerde in den hemel, met de uytleggynghe van zyn twaelf deugden, uytgeleyt door de eygenschap van eene waskeers.* Gand, C. Vander Meeren, 1619 ; in-12. — 7. *Vier historien van het H. Sakrament van mirakel in de abdye van Herckenrode, ten Augustynen van Ghendt*, etc. Anvers, Gérard Wolschaten, 1620 ; in-12. Cet ouvrage fut augmenté et réimprimé sous le titre : *Acht historien van het H. Sakrament*, etc. Gand, Max Graet, 1665 ; in-4°. — 8. *De Beklayginge Christi over de ondanckbaerheyt der Joden ende quade Christenen, sermoons-wys uytgeleyt.* Louvain, Henri Van Hastens, 1624 ; 2 vol. in-12. — 9. *Bruylofts-Liedt van Jesus en Maria, speel-wys gedicht op Salomons sangen leerende de gheestelycke conste der minnen.* Louvain, Corn. Coenesteyn, 1630 ; in-8°.

— 10. *Den Gheestelycken Sonnewyzer*, etc. Louvain, 1631; in-16. — 11. *De Poorte der Hemels, dat is de glorieuse maghet Maria, verciert met twelf costelycke gesteenten der uitghelesen deuchden*, etc. Anvers, G. Lesteens, 1634; in-12. — 12. *Tractaet van de tegenwoordigheyd Godts*. Gand, 1613; in-12. — 13. *Tractaet van de twee perykeleuste quaden die den mensch in dit leven connen over comen d'een na den lichaem, d'ander na der zielen, ende van hunder beide remedien*. Liége, J. Ouwerx, 1635. — 14. *Handboek van verscheyde ghebeden voor die gheloovige zielen, getrocken meestendeel uit de boeken van den H. vader Augustinus*. Liége, L. Streel, 1635; in-12. — 15. *'T Samensprekinghe van de begravenisse der overledenen, van 't Vaghevier, van de ceremonien die in de misse geschieden*. Liége, L. Streel, 1637; in-16. — 16. *Het leven van den H. Rochus, patroon teghen de peste*. Liége, L. Streel, 1635. Cet ouvrage fut traduit en français en 1637. — 17. *Requeste oft verzoek-brief der aflyvighe gheloovige christenen aen de levende gheloovige christinen*, etc. Liége, L. Streel, 1637; in-8°. — 18. *Jubilee oft vreughden-jaer ghehouden over synen vyftich-jaerighen religieusen staet in 't orde van der eremyten van S. Augustyn, van Pater frater Mathias Pauli*. Liége, L. Streel, 1645; in-12.— 19. *Den Honigh-Vloeyenden psalter van S. Augustyn, verklaart ende na de meyninghen van verscheyde out-vaders in 't cort uytgeleyt*. Liége, L. Streel, 1646; in-12. — 20. *De cleyne ghetyden van de seven wee- en Onzer Liever Vrouwen*. Liége, L. Streel, 1646; in-12. — 21. *De leere des hemels, dat is de glorie des H. Cruys, verklaart in dry samensprekingen tusschen eenen yhereformeerden weerhaen ende eenen standvastighen catolycken*. Liége, L. Streel, 1650; 2 vol. in-8°.

Henri van Neuss.

Mantelius, *Hasseletum*, p. 83. — Paquot, *Mémoires*, t. V, p. 83. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 97. — F. Vander Haeghen, *Bibl. gantoise*. — X. de Theux, *Bibl. liégeoise*. — *'T Daghet in den Oosten, limburgsch tydschrift*, 1re année.

PAULI (*Paul*), poète flamand de la première moitié du XVIIe siècle. Il est l'auteur d'un recueil de poésies religieuses intitulé : *Bruyloft-lied van Jesus en Maria, speelwys gedicht op Salomons sangen*, édité à Louvain en 1630.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biogr. woordenboek*.

PAULI-STRAVIUS (*Richard*), évêque suffragant de Liége, né à Cuttecoven, dans la ferme de l'abbaye de Herckenrode, vers 1590, mort à Liége, le 24 janvier 1654; il était fils de Laurent Pauwels et d'Anna Strauven, de Looz. Il fit ses études à Rome en même temps que son frère Georges (voir plus haut), et obtint, en 1618, en même temps que la dignité de protonotaire, les fonctions de secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers, qu'il remplit jusque vers 1632. Dès 1606, il avait reçu un canonicat dans la collégiale de Tongres, mais il ne put en jouir; dix ans plus tard, il obtint un bénéfice dans la collégiale de Looz; il se vit successivement accorder la dignité d'archidiacre dans la cathédrale d'Arras et dans celle de Cambrai. En 1632, le pape Urbain VIII le nomma son internonce à Bruxelles, et il occupa ces fonctions pendant neuf ans sous le règne du prince-cardinal Ferdinand. Les rapports et les lettres qu'il a adressés au Saint-Siège, de 1634 à 1641, sont conservés aux archives du Vatican. A la fin de l'année 1641, Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liége, le nomma son évêque suffragant, et, le 2 février 1642, Richard Pauli fut sacré évêque de Diorysie, dans l'église des Carmes chaussés à Bruxelles. S'étant rendu cette année à Cologne, il fut fait prisonnier par les troupes hessoises et ne fut élargi que contre une forte rançon. Comme suffragant, Pauli contribua à l'érection d'un couvent de Brigittines, à Looz (1643), consacra plusieurs églises parmi lesquelles celle de Cortenbosch (1648); ce fut encore lui que les Liégeois députèrent, le 24 avril 1649, à Huy, auprès de Ferdinand de Bavière, afin de rétablir la paix avec le prince-évêque. Il mourut à Liége, le 24 janvier 1654, et fut enterré dans l'église des Ursulines dont il

avait été le supérieur. Richard Pauli-Stravius fut anobli, le 18 mai 1640, par l'empereur Ferdinand III.

Paul Bergmans.

J. Daris, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz* (Liège, 1864-1865), t. II, p. 35-43, et les sources y indiquées.

PAULI ou **PAUWELS** (*Rombaut*), architecte et sculpteur, né à Malines, en 1625, et mort à Gand, en 1700, d'après Emm. Neeffs. Selon cet auteur, qui a repris et complété pour sa notice sur Pauli (dans son *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, tome II, p. 193-196), les notes que Baert avait déjà données sur cet artiste, celui-ci figure, à la date du 7 juillet 1636, comme apprenti dans la gilde malinoise de Saint-Luc (il n'avait donc alors que onze ans) ! Pauli entra d'abord en qualité de praticien dans l'atelier de Rombaut Verstappen, qu'il quitta, avant la fin de l'année, pour aller dans celui de Jacques Voorspoel. Il se rendit ensuite en Italie dans le but de se perfectionner, fut admis à Rome dans l'atelier de François Du Quesnoy et, lors de la mort de celui-ci (12 juillet 1643), rentra aux Pays-Bas en même temps que son condisciple Jérôme Du Quesnoy avec qui il était lié d'amitié. Pauli se fixa à Malines où, après une infraction au règlement de la gilde de Saint-Luc, qui lui avait valu une amende de 4 florins pour avoir exercé son métier sans avoir acquis la maîtrise, il obtint celle-ci en 1643, soit dès l'âge de dix-huit ans.

Il n'existerait de cet artiste, à Malines, assure Emm. Neeffs, que deux groupes en pierre (à figures de soixante centimètres de hauteur environ), représentant « un enfant versant à boire à un autre « enfant » et « un enfant offrant des raisins à un autre enfant »; ils sont encastrés dans une muraille du côté de la cour de la maison de Mr Neeffs du Trieu, rue de Beffer; et « la tête de saint « Jean-Baptiste déposée sur un plat », dans l'église Saint-Jean, pour qui cette sculpture en bois fut exécutée en 1654, au prix de 3 livres de gros. Dans le cimetière de cette même église figura, de Pauli, plusieurs stations d'un « chemin « de la croix » et, à la façade de l'église du Petit Béguinage, un « groupe d'anges « tenant un ostensoir ».

Le 25 mai 1653, Rombaut Pauli passa contrat avec George Breydels, curé de l'église Saint-Michel, à Gand, pour l'exécution d'un autel en marbre destiné à la confrérie de la Sainte-Croix. Cet autel n'aurait été placé qu'en 1656, à la suite d'un procès intenté par Breydels à l'artiste, lequel n'avait pas encore rempli alors ses engagements. Ce fait nous a été révélé par Pinchart dans ses *Archives* (tome II, p. 304-305), où se trouve la sentence prononcée sur ce litige par le grand conseil de Malines, le 24 octobre de cette même année 1656.

C'est Gand, où Pauli était venu habiter, poussé surtout, dit-on, par la rivalité artistique qu'il avait rencontrée à Malines en Luc Faydherbe, et où il fut admis en 1656 dans la gilde de Saint-Luc dont il fut juré de 1685 à 1687, c'est Gand qui possède ses principales productions, parmi lesquelles se distingue son célèbre monument funéraire de l'évêque Charles Maes, placé en 1666. En voici la description selon Kervyn de Volkaersbeke (*Les églises de Gand*, tome Ier, p. 37) : « Couché sur un sarcophage, le prélat « revêtu de ses habits pontificaux, la « mître en tête, et s'appuyant sur la « main gauche, goûte les douceurs d'un « paisible sommeil, symbole de la séré- « nité d'âme qu'une conscience pure « apporte au juste à son heure dernière. « C'est bien là le sentiment que l'artiste « a voulu exprimer, et il y a réussi avec « un véritable bonheur. Tout dans cette « belle œuvre est d'une vérité frappante. « La pose du vénérable prélat est natu- « relle. Les traits de son aimable visage « respirent bien le repos, cette tran- « quillité d'âme dont nous venons de « parler. Les draperies sont largement « traitées; en un mot, l'ensemble présente « un caractère imposant qui convient « parfaitement au sujet. Placé en face du « chef-d'œuvre de Jérôme Du Quesnoy « (le tombeau de l'évêque de Triest), ce « monument ne perd rien de son effet : « c'est bien là le plus bel éloge qu'on « puisse lui adresser ».

Pauli, à qui avait été confiée en 1657 — à peine établi à Gand — la restauration du tombeau élevé, en 1595, dans la chapelle Saint-Yves à Saint-Bavon, aux deux premiers évêques de Gand : Corneille Jansenius et Guillaume Lindanus, ouvragea en 1669 la clôture en marbre de la chapelle SS. Pierre et Paul de la même cathédrale.

Selon Baert, il sculpta pour l'église de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Pierre six statues à la boiserie du chœur, savoir : saint Pierre, saint Paul et les quatre Evangélistes. D'après Edm. de Busscher, en 1781 le chœur de cette église était entouré de quatre-vingt-six stalles en bois de chêne, à l'usage des dignitaires et des religieux de l'abbaye. Ces stalles, très artistement travaillées, y avaient été placées durant la prélature de l'abbé Engrand et exécutées sous la direction de Rombaut Pauwels, dit Paoli, de Malines. La boiserie des stalles et du grand buffet d'orgue constituait, selon Mr Lecat, continue De Busscher, une œuvre admirable, un ensemble composé de variations infinies, où l'art du sculpteur et du menuisier avait rassemblé tout ce qu'il y a de beau en ce genre, où le ciseau de l'artiste et le rabot de l'artisan avaient rivalisé de précision de contours et de netteté d'exécution. Bordures, cadres, ornements, bas-reliefs, groupes et statues, tout y était de main de maître. Parmi les nombreuses figurines et statues, qui toutes se distinguaient par la pensée et l'impression aussi bien que par le dessin, la disposition et le jet des draperies, on signalait particulièrement les statues de saint Pierre et de saint Paul, placées à l'entrée du sanctuaire, et celles des quatre Evangélistes qui décoraient les sièges du prélat et du prieur. Ces stalles avaient été faites à l'instar de celles de l'ancien oratoire, confectionnées et sculptées en 1409 par Jean Bulteel, maître sculpteur de Bossuyt, dans la châtellenie de Courtrai. Egalement ornées de statuettes de saints, de figurines, de feuillages et d'animaux symboliques, les stalles de Bulteel furent brisées et brûlées par les Calvinistes en 1578.

« Au milieu du chœur se voyait un » lutrin en bois, œuvre du même Pau- » wels, et non moins remarquable sous » le rapport de l'invention que les sculp- » tures des stalles. Assis sur trois dau- » phins entrelacés, un ange portait sur » la tête un globe sur lequel était posé » un aigle aux ailes déployées et soute- » nant de la serre droite l'écu d'armes de » la puissante abbaye. Les ailes servaient » de pupitre, et une guirlande de fleurs » et de feuillages parfaitement imités, » qu'il tenait du bec, descendait jusqu'au » pied du lutrin », selon Kervyn de Volkaersbeke (*Les églises de Gand*, tome II, p. 227).

Baert parle aussi, comme étant de Pauli, d'un groupe en marbre placé à l'autel de la chapelle de l'évêché de Gand et représentant « la Vierge debout » ayant entre les bras l'enfant Jésus », et dans l'église Saint-Michel, un groupe en marbre représentant « la Vierge » assise, accompagnée de l'enfant Jé- » sus ». Ce dernier groupe aurait été inspiré à Pauli par l'œuvre célèbre de Michel-Ange qui se trouve à l'église Notre-Dame, à Bruges.

Pauli se maria deux fois. Le registre aux décès de la paroisse Saint-Rombaut, à Malines constate la mort, le 24 septembre 1643, d'un enfant qu'il aurait eu de Victoire van Oppenroy, et le registre baptistaire de la même paroisse annonce la naissance de deux enfants, le 13 février 1654 et le 24 juillet 1655, procréés par son mariage avec Agnès Collaert.

Parmi ses élèves à Gand figure Henri Matthys, l'auteur du beau monument funéraire du chanoine Joachim du Puget, baron de la Serre, dans la cathédrale Saint-Bavon. Neeffs assure que Jean Matthys, frère de Henri, fut aussi son élève. D'après une source aussi autorisée, Jean aurait été élève de Jérôme Du Quesnoy. Il mourut en 1710, tandis que Henri mourut en 1752. Quant aux apprentis que Pauli a eus à Malines, Jacques Vleminckx qu'il admit dans son atelier le 2 janvier 1644, Antoine van Kercken entré le 13 février 1653 et Jean Vanden

Steen, celui-ci seul acquit de la célébrité.

Edmond Marchal.

Emm. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. II : *Les sculpteurs malinois*. — Ph. Baert, *Mém. sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*. — Pinchart, *Archives*. — Edm. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*. — Le baron Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*. — Edm. De Busscher, *l'Abbaye de Saint-Pierre*.

PAULI (*Segerus*) ou ZEGER PAUWELS, écrivain ecclésiastique, naquit, d'après Paquot, en 1560 dans le comté de Flandre ; il s'intitule du reste lui-même *Flander* dans ses écrits. Il émigra en Allemagne et vint s'établir à Cologne, où il se maria et eut un fils du même nom que lui. Le fils entra dans l'ordre des Carmes déchaussés et composa divers ouvrages. Nous ignorons quelle profession Pauli exerça. Paquot nous dit qu'il fut imprimeur. Mais, malgré de nombreuses recherches à Cologne même, nous n'avons trouvé aucune trace d'un imprimeur de ce nom. Peut-on émettre l'hypothèse que Pauli ait été employé ou directeur d'imprimerie? Paquot cite sa source : c'est un manuscrit du P. Norbert de Sainte-Julienne. La bibliothèque royale de Bruxelles n'a malheureusement pu sauver en entier l'œuvre du bibliographe carmélite. Le ms. 16490, *Notitia brevis virorum plurium celebricum carmelitarum in Belgio*, contient par ordre alphabétique les lettres A jusqu'à M. (S. Pauli, le fils, y fait donc défaut.) Le ms. 16493, *de scriptoribus belgicis et viris illustribus ex ordine carmelitano*, est arrangé chronologiquement, mais il s'arrête déjà en 1458, avec Petrus Andree, au beau milieu d'une phrase. Nous ignorons donc si Paquot a mal interprété le latin du P. Norbert ou si c'est ce dernier qui a commis une erreur.

Zeger Pauwels est l'auteur de divers ouvrages qui sont aujourd'hui bien oubliés. Citons de lui un *Freundlich Gespräch eines irrenden und catholischen, darinnen kurtzlich gehandelt wird vom Richter aller Zwiespalts im Glauben..... gemehret und in zwei büchlein getheilt durch Segerum Pauwels Flandrum* (1re partie, 164 p.; 2me partie, 73 p.). L'ouvrage est sans date, mais d'après une annotation du chanoine von Büllinger, il serait de 1597. Il en existe une traduction flamande à peu près contemporaine : *Een vriendelycke 't samensprekinghe tusschen eenen dwalenden christen met eenen roomschen catholyck, overgheset door Fred. Reynerum*. Anvers, Guillaume Lesteens, 1631. Le traducteur, Fred. Reynerus, est lui-même l'auteur d'un petit traité : *Hondert en vier vraechstucken aen alle nieuwe valsch ghenoemde reformeerde Calviniste predicanten*. Anvers, 1612.

Pauli fit paraître, en 1609, non moins de trois ouvrages : 1. *Christliche Antwort Henrici dess vierdten Königs in Franckreich so er den Presidenten zu Pariss wegen Restitution der Societet Jesu geben hat a° 1603. Ex Ant. Possevini Apparatu sacro*. Cologne, Peter von Brachel, 1609 ; in-4°. — 2. *Grundlicher Bericht, welches das wahre Mittel ist, dardurch was die Erkäntniss dess Glaubens herkömpt, etc. Gesprachweiss auffs allerkürtzest zugericht*. Cologne, Peter von Brachel, 1609 ; in-12. — 3. *Tractätlein, dass Niemandl verletzt wirt denn von sich selben. Allen Frommen so in Angst und Leiden sind, zu sonderlichen Trost auss dem H. Chrysostomo in dieser Sprachen zugericht*. Cologne, Peter von Brachel, 1609 ; in-12. Traduction allemande du traité de Saint-Jean Chrysostome : *Quod nemo laedatur nisi a se ipso*.

Léonard Willems.

Paquot, t. X. — Renseignements de Mr le dr von Zaretzky, bibliothécaire de la ville de Cologne, et du R. P. Vanden Gheyn, conservateur des ms. à la bibliothèque royale, à Bruxelles.

***PAULI** (*Theodoricus*) ou FRANCONIS, chroniqueur, dont le nom, en langue vulgaire, était Thierry PAUWELS. Lui-même nous apprend qu'il naquit à Gorcum, en Hollande ; qu'il était vice-doyen du chapitre de Saint-Martin et Saint-Vincent de cette ville, et qu'il commença la troisième partie de sa chronique en 1489, dans la soixante-treizième année de son âge et la quarante-septième année de son canonicat. Pauli naquit donc en 1416 ou 1417 et passa la plus grande partie de sa vie à Gorcum, où on le voit

exercer les fonctions sacerdotales en 1448. Compilateur infatigable, il semble avoir eu pour but de léguer à la postérité une grande encyclopédie historique. Son *Chronicon universale*, qui embrasse toute l'histoire, tant ancienne que moderne, se divise en trois parties. La première, intitulée : *Speculum historiale*, se subdivise en deux sections. L'une, comprenant treize livres sous le titre : *Liber de quatuor regnis majoribus*, semble avoir définitivement disparu. L'autre, dont W. Focke a publié des extraits, a été retrouvée dans un manuscrit de Breslau. Elle comprend une histoire complète des papes et des empereurs de 325 à 1447, et va du livre XIV au livre XXVII. L'énumération des pièces contenues dans les deux autres parties de la Chronique universelle, a été faite par De Ram, qui en possédait le manuscrit original. La troisième, intitulée : *Liber bellorum Dei*, se rapporte principalement à l'histoire des croisades et reproduit, sous un titre différent, l'*Historia Hierosolymitana* du moine Robert, de Reims. D'autre part, le savant recteur de l'université de Louvain constate que l'opuscule *Auctoris incerti de vita et rebus gestis dominorum de Arkel succincta narratio*, publié par Matthæus (*Analectes*, t. V), est entièrement calqué sur une chronologie historique de la deuxième partie, et croit qu'il n'en est qu'une pièce détachée. Il en est probablement de même d'un autre ouvrage de notre chanoine, que De Ram a publié dans ses *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége* (Bruxelles, 1844; in-4°), d'après une copie, malheureusement très fautive, conservée à la Bibliothèque royale. Cet ouvrage a pour titre : *Theodorici Pauli, alias Franconis, canonici Gorcomiensis, historia de cladibus Leodiensium, anno MCCCCLXV-LXVII.* L'auteur dit avoir rédigé ce travail d'après le témoignage d'un garde du corps de Charles le Téméraire, nommé Jacques Deyn, qui accompagna ce prince dans toutes ses expéditions contre les Liégeois. Mais, comme on l'a justement observé, « nous ne pouvons admettre que l'homme d'armes « ait retenu avec une telle précision les « noms, les faits et les dates, et il n'est « pas douteux que Pauli, donnant carrière à son imagination, n'ait ajouté à « son récit une foule de particularités « de son cru. Il nous présente les faits « tels qu'il lui semble qu'ils ont dû se « passer. Par ses phrases inutiles, ses « répétitions, ses détails oiseux, on voit « qu'il se préoccupait beaucoup plus « de sa réputation littéraire que de sa « responsabilité d'historien. Son *Historia* ne nous inspire aucune confiance ».

Baron de Chestret de Haneffe.

Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, t. II, p. 98-108 et 216. — De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, p. XIV. — Wern. Focke, *Theodericus Pauli, ein Geschichtsschreiber des* XV *Jahrhunderts und sein Speculum hystoriale* (Halle, 1892). — *Liégeois et Bourguignons en* 1468, *étude historique de M. le Dr Estrup, introduction* par St. Bormans, p. XX.

PAULLUS (*Gautier*), poète latin du XVIIe siècle, né à Huy, le 15 juin 1587, et mort à Douai, le 17 avril 1672. Il entra au noviciat de l'ordre des Jésuites, à Rome, le 28 novembre 1603. Il enseigna la rhétorique, la philosophie, la théologie à Douai et à Vienne; ensuite il devint pendant cinq ans censeur des livres à Rome (1643-1648); il fut confesseur du duc et de la duchesse de Bouillon, à Paris, pendant trois ans et s'en revint à Douai, où il mourut âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans.

Paullus a beaucoup écrit; ses œuvres ont eu un certain retentissement durant sa vie; à partir de sa mort, il est presque entièrement oublié. « Il y a de l'imagination, du feu, de la pureté, de l'élégance et beaucoup de piété dans les « ouvrages de Pauli », nous dit Paquot, « mais ils ne sont plus de mise, depuis « qu'on est revenu des jeux de mots, « des anagrammes, des *concettis* et du « jargon emblématique ».

En 1616, à Douai, six élèves de Paullus passent des thèses sur la *physica acroamatica* de Saint-Thomas d'Aquin sous la présidence de leur maître : ce sont Pasquase Maulroit, de Basècles, et Jean Giroul, de Tirlemont (le 11 mars); Charles Werpaeus et Claudius Grivel, bourgui-

gnon (le 16 mars); Jacques Stalins, de Gand, et Jean Vander Halle, de Gand (le 18 mars). Ces travaux ont été publiés.

En 1631, paraît chez Gelbhaar, à Vienne, les *Septem dolores B. Virginis, rythmo numeroso expressi.* (Seconde édit. à Douai, veuve Pierre Telu, 1631.) — La première édition du *Canticum novum animis salientis a mundo, a terra, a coelo, a seipso ad Deum*, paraît à Vienne, chez Matthieu Formica, 1637. (2e édition, *ibidem*, 1638; 3e édition, veuve Marc Wyon, à Douai, 1638; 4e édition, veuve Matt. Formica, à Vienne, en 1640.) La *Scalæ et alæ spiritus ascendentis in Deum ab inferno, editio nona* qui parut en 1663 à Douai, chez la veuve Jean Serrurier (en tout 359 p.), n'est autre que le *Canticum novum* retouché. — Le *Jubilum animæ salientis ab inferno...* parut à Douai en 1653. (2e édit. chez Corellius, à Elbing, 1656; 3e édit., typis S. J., Calissii, 1665.) — Les *Affectus eucharistici* parurent à Vienne, chez la veuve Matt. Formica, en 1640 (en tout 132 p.). — Le *Cor Mancipium*, en 1651, à Douai, chez la veuve Jacques Mairesse (2e édit., veuve Jean Serrurier, à Douai, 1667). — Les *Cogitationes seriæ Bivium et Jubilum ser. arch. Leopoldo Ignatio, Cæsaris filio munusculum* en 1653, à Douai.

En 1661, Paullus publia l'une de ses œuvres les plus considérables : c'est un roman, moitié vers, moitié prose, où l'auteur introduit des personnages allégoriques, quelque peu à la façon du *Roman de la rose*, Il est intitulé : *Jesus esus novus orbis famis et sitis animi vera satietas in pusilmundo duce amor fido quæsita et inventa, duobusque cantibus communione et unione gustata... accedit triumphus corporis Christi* (à Douai, chez Laurent Kellam); 2e édit., veuve Jean Serrurier, à Douai, 1667. — Le *Triumphus corporis Christi* fut également publié à part (8 p.) en 1661, à Douai. — Le *Hortus Olivarum Dolor amor, Rosa spina* parut en 1667 chez la veuve Jean Serrurier à Douai. — Le *Cordolium Deiparæ* en 1667, chez la même.

Après la mort de Paullus parut encore, en 1686, une édition de ses œuvres complètes. (*Typ. univ. Car. Ferd.* à Prague.) Au dernier feuillet on lit : *Omnium opusculorum R. P. Gualteri Paulli finis.* En 1719, Samuel Molitor à Neustadt donna une nouvelle édition de l'*Iter extaticum animi salientis a mundo, de terra... in Deum*, avec à la suite, p. 101, la *Jubilum animae Salientis ab inferno;* puis en 1721 parut encore : *Appendix ex eodem auctore : Cor mancipium Jesu et Mariae*, le tout d'après les premières éditions de ces œuvres, chez le même Samuel Molitor.

A partir de cette date, on ne réimprima plus aucune œuvre de Paullus et son nom entra petit à petit dans l'oubli.

Il y a encore de lui quelques œuvres manuscrites dans les bibliothèques publiques de Douai et de Bruxelles, mais elles ne valent guère l'impression.

Léonard Willems.

Paquot, t. VII. — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI.

PAULY (*André*), écrivain ecclésiastique, mort à Anvers en 1764. Il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, devint lecteur jubilé et gouverna deux fois sa province en qualité de ministre. Il fut également protonotaire apostolique jusqu'à sa mort en 1764. Il fit paraître des *Prolegomena bipartita in S. Scripturam.* Louvain, Jean Jacobs, sans date (1759), ou prolégomènes aux diverses parties des écritures saintes. Il laissa également un ouvrage qui parut après sa mort, une *Vie de Jésus*: *Epitome itinerarii filii Dei.* Anvers, J. Grangé (1765).

Léonard Willems.

S. Dirks, *Histoire des Frères mineurs*, p. 384.

PAUMEN (*André*), combattant de 1830 et militaire, fils de Lambert et de Elisabeth Ellen, né à Maeseyck, le 25 octobre 1801, décédé à Bruxelles, le 2 août 1871. Il débuta par être commandant de la compagnie de volontaires de Maeseyck; il fut ensuite créé capitaine de corps franc, par le général Nypels, le 18 février 1831, et enfin admis à ce grade dans l'armée régulière — au 3e régiment de chasseurs à pied — par arrêté royal du 9 septembre 1831.

Détaché comme vaguemestre à la

3e division, le 22 juin 1836, et rentré au corps le 23 juin 1839, il fut admis à la retraite, le 21 avril 1841, après donc avoir participé aux campagnes de 1830, 1831, 1832, 1833 et 1839 contre la Hollande.

Paumen arbora à Maeseyck le premier drapeau national, le 2 octobre 1830. Elu président de la commission de sûreté publique, il organisa — et solda à ses frais — une compagnie de volontaires qui captura un convoi de huit cents barils de poudre, en destination pour la Hollande, à la hauteur de Grubbenvorst, et qui entra le 11 novembre dans Venloo sous son commandement. Cet acte de générosité et de dévouement reçut bientôt sa récompense : le brave Paumen fut, dès le 15 décembre 1833, créé chevalier de l'Ordre de Léopold, et cette distinction méritée fut confirmée par l'octroi de la croix de fer, le 2 avril 1835.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — *Pasinomie.* — Veldekens, *Le livre d'or de l'ordre de Léopold.*

PAUSACE (*Colin*), de Cambrai, est le nom que porte, dans le célèbre manuscrit de Berne (n° 389), l'auteur d'une pastourelle débutant ainsi : *L'autrier par une sentele...* Les attributions de ce manuscrit ont trop peu de solidité pour qu'il soit permis de rien fonder sur elles; pourtant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont admis Colin Pausace dans leur recueil, et P. Paris, qui l'appelle à tort Colin Pausaie, a voulu qu'il fût « un trouvère artésien » et que A. Dinaux l'eût omis dans sa « nomenclature ». C'est bien possible, mais c'est ce qui reste à démontrer. La pastourelle attribuée à Colin Pausace ne manque, d'ailleurs, ni de fraîcheur ni de grâce poétique; elle est malheureusement incomplète, et c'est tout ce que nous avons conservé de notre hypothétique auteur.

M. Wilmotte.

Histoire littéraire de la France, t. XXIII, p. 853. — Edition dans *Sitzunsgsberichte der K. Bayer. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1865, t. II, p. 317 (Hofmann). — *Archiv für neuere Sprachen*, t XLII, p. 367 (Brakelmann).—Bartsch, *Romances et pastourelles françaises des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, p. 314.

PAUTEREN (*Jean* **VAN**), philologue. Voir Spauteren ou Despauterius.

PAUW (*Ferdinand-François* **DE**), poète dramatique flamand, né à Gand, vécut vers la fin du XVIIIe siècle, à Bruxelles. Il écrivit les pièces suivantes : 1. *De Boere-Kermis of de Zegepraelende liefde, blyspel in een deel.* Gand, P.-A. Kimpe, s. d.; pet. in-8°. — 2. *Den Mandemaeker oft de twee verliefde vrienden; anders Gaspar den dronkaerd, klugt-spel in een bedryf.* S. l. n. n., 1802; in-8°. — 3. *De trotse Amelia oft den getrouwen Knegt*, comédie en trois actes, jouée le 18 janvier 1807 à Lierre par la Chambre *d'Ongeleerden*.

Léon Goemans.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek.* — *Belgisch Museum*, 1844.

PAUW (*François-Charles-Benoît* **DE**). Voir Paeuw (*François-Charles-Bernard* de).

PAUW (*Jean* **DE**), habitant de Malines, vivait au XVIe siècle. Il écrivit une histoire de la destruction de la Sandtpoorte de cette ville qui, servant de poudrière, sauta le 7 août 1546, la poudre ayant été allumée par la foudre au milieu d'un violent orage. Cet accident, qui causa la mort d'un grand nombre de personnes (soixante, dit de Pauw) et détruisit une partie de la ville, fut relaté en flamand, en français et en allemand. La relation de Jean de Pauw est en flamand. Van Hulthem possédait deux manuscrits de cet ouvrage (nos 17216 et 17217 de la *Bibl. Hulth.*). Mais ce sont des copies. L'une (no 17216) est du XVIe siècle et comprend quatre feuilles in-fol. Elle porte un titre écrit de deux mains différentes, *Van die wonderlycke destructie*, etc. Mais le vrai titre qui suit est : *Van die wonderlyke krachtige wercken van de almogende handt godts, ende destructie, de welcke hier tot mechelen is geschiet (gelyck ons poirters kennelyck genoech is geweest) mogen wy en ons nacomelinghen met reden gedencken, dewelcke gesciet es den 7 dagh auyusti* 1546. A la fin, l'auteur du manuscrit indique que ce n'est qu'une copie. Deux dessins à la

plume représentant la Sandtpoorte avant et après la destruction viennent à la suite de cette relation. L'autre manuscrit (in-12, 17 feuillets), d'une écriture moderne, n'est qu'une copie abrégée de la relation de J. de Pauw. Elle porte deux titres sur deux pages différentes, d'abord : *Beschryvinge van het springen der Sandtpoorte binnen Mechelen, Anno* 1546, 7. *Aug. door Jan de Pauw ooghgetuyghen*, puis le vrai titre auquel le copiste a ajouté « door Jan De Pauw, testis ocularis ».

A. van Renterghem.

Bibliothèque royale de Bruxelles, *Bibl. Hulth.*, nos 17216 et 17217. — *Bibl. Hulthemiana, catalogue*, t. VI. p. 218. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. IX, p. 44.

PAUW (*Jean-Baptiste* **DE**), sculpteur, né à Termonde, le 30 septembre 1786; la date de sa mort est inconnue. Il s'appliquait depuis son enfance à dessiner et à modeler sans maître jusqu'en 1800, année où il put suivre les cours de l'académie de Termonde qui venait d'être créée. Il en fut un des premiers élèves et il y apprit les principes du dessin, de la géométrie et de l'architecture. Il obtint bientôt le premier prix. Il commença la réelle pratique de la sculpture dans l'atelier de Mr Dubois. Il vint ensuite à Bruxelles où il suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts, tout en continuant son apprentissage chez Godecharle et chez Pletinckx. Il apprit la perspective chez J.-B. Rubens, de Bruxelles, réputé un des plus habiles dessinateurs.

J.-Bte De Pauw prit part au Salon de Gand de 1812 où il remporta le prix du concours de sculpture. Les événements politiques d'alors l'empêchèrent d'aller se perfectionner à Paris et à Rome. Il rentra dans sa ville natale où fut bientôt nommé professeur à l'académie. On ne connaît que peu de productions de cet artiste. Il exposa au Salon de 1814 les bustes de ses parents et une statue de Bacchus; un buste de Guillaume Ier, alors prince d'Orange, lui fut commandé par Mr Vilain XIIII.

Au Salon de Gand de 1823 figura de lui un buste de l'architecte-sculpteur Jacques du Breucq, l'auteur du célèbre jubé de l'église de Sainte-Waudru, à Mons.

Edmond Marchal.

PAUW (*Michel* **DE**), auteur dramatique, né à Cologne, le 22 novembre 1698, mort à Alost, le 9 février 1759. Il entra au noviciat de Malines le 7 octobre 1718, professa la grammaire, les humanités et la rhétorique à Courtrai. Après sa théologie, il fut pendant un an professeur de grammaire à Audenaerde, puis préfet à Bailleul; prédicateur et préfet à Alost de 1737 à sa mort. M. de Pauw est l'auteur de trois pièces de théâtre dont nous possédons les résumés-programmes. Ce sont : *Theophilus* (représenté au collège des Jésuites par les élèves, le 27 juillet 1724); *Adelphophilus* (représenté le 17 juin 1725); et *Wambanus* (représenté le 15 janvier 1728).

Léonard Willems.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

PAUW (*Napoléon-Liévin-Bernard* **DE**), avocat, échevin et professeur à l'université de Gand, né en cette ville, le 3 septembre 1800, et y décédé, le 16 octobre 1859; il était fils de Bernard-Paul et de Sophie Bauwens, neveu et filleul du célèbre Liévin Bauwens. Il obtint, le 3 mai 1823, le diplôme de docteur en droit à l'université de sa ville natale. Dans sa thèse, il soutint la nécessité de la coexistence de deux assemblées législatives, dont la Chambre haute serait choisie par le suffrage direct, principes qui furent admis, huit ans après, par la Constituante belge. Il alla ensuite fortifier ses études dans les principales universités de l'étranger et notamment de l'Allemagne où il suivit les leçons universellement réputées de l'illustre Savigny. Rentré en Belgique, il se fit inscrire au barreau de Gand. « Esprit original », dit le bâtonnier, feu Me Drubbel, dans son oraison funèbre, « il donnait à tout « le cachet de son individualité. Profondément versé dans les sciences mathématiques, il en appliqua constamment « les principes au droit. Sa parole jail-

« lissait, simple mais énergique et élo-
« quente, de son cœur honnête et de son
« esprit droit et élevé ».

Flamand de race et de caractère, de Pauw embrassa avec ardeur, lors des événements de 1830, la cause du parti orangiste; parmi les procès politiques qu'il plaida, il convient de citer celui du colonel Grégoire dont il obtint l'acquittement. En 1839, il rédigea une pétition dans l'intérêt de l'industrie cotonnière. Il ne désarma vis-à-vis du nouvel Etat que lorsque le roi de Hollande l'eut relevé de son serment par le traité des vingt-quatre articles. Cependant, éloigné peu après du barreau à cause d'une grande dureté d'ouïe, il ouvrit en 1842, à l'université de Gand, un cours de philosophie de droit positif. Il prononça, lors de la rentrée solennelle de 1843, un discours dans lequel il défendit avec vigueur les universités de Gand et de Liége contre les attaques auxquelles leur existence était en butte. Deux ans après, il fut nommé professeur extraordinaire et promu à l'ordinariat le 27 juillet 1854. Ses aptitudes et ses idées libérales inébranlables l'avaient également désigné au choix de ses concitoyens qui, en 1842, l'envoyèrent siéger au conseil communal; ratifiant ce choix, le roi le nomma échevin des travaux publics; mandat qu'il remplit pendant douze années. La ville de Gand lui doit son nouvel entrepôt, l'élargissement du canal de Terneuzen et l'amélioration de son port, la transformation de plusieurs quartiers par la percée de rues nouvelles et l'aménagement de places monumentales; le manège militaire qu'il édifia de manière à conserver intact le petit béguinage menacé; plusieurs écoles et enfin le Beffroi, qu'il sauva de la destruction et fit restaurer d'après les idées du temps, mais qu'il ne put achever. Il inventa aussi un système ingénieux de pont mobile qui fut adopté non seulement en Belgique, mais aussi à l'étranger. Notamment, un pont de ce modèle fut construit à Trieste et lors de son inauguration l'empereur d'Autriche décora l'inventeur de la médaille d'or « Litteris et Artibus ».

En politique, il soutint avec un attachement inébranlable la cause de la liberté et, en 1846, il représenta, avec son ami Metdepenningen, l'arrondissement de Gand au congrès libéral qui se tint à Bruxelles. En 1854, il tomba avec toute l'administration communale du premier comte de Kerchove de Denterghem, sous les coups d'une coalition d'intérêts locaux. Frappé en 1857 d'une attaque d'apoplexie, il ne sut prendre le repos que commandait son état; il mourut à Gand, le 16 octobre 1859. Le roi l'avait nommé chevalier de son Ordre le 24 juillet 1849 et officier le 28 mars 1854. Sa mort fut un véritable deuil pour sa ville natale. Prudens Van Duyse se fit l'interprète du sentiment public lorsque, dans une notice nécrologique, il disait du rapport que N. de Pauw avait fait au sujet de la restauration du Beffroi : « La bouche qui a prononcé ces paroles « peut devenir muette, mais de telles « paroles ne périssent point ».

De Pauw a publié : 1. *Dissertatio inauguralis juridica de necessitate superioris ordinum concilii*. Gand, Van de Kerchove fils (1823); in-4°, 19 p. — 2. *Consultation*, datée du 25 janvier 1832, et signée par N. de Pauw et autres avocats, relativement à une affaire politique capitale (arrestation de Stevens, directeur du *Messager de Gand*). — 3. *Principes administratifs et applications en matière de travaux publics*. Gand, F. et F. Gyselynck, 1849; in-8°. — 4. *Mémoire sur un nouveau système de pont mobile*. Gand, Annoot-Braeckman, 1853, 114 p., 7 pl. — Deuxième mémoire, etc..., id., ibid., 1856; in-8°, 68 p., 1 pl. — Plusieurs rapports administratifs.

Louis Tierenteyn.

Papiers de famille et renseignements privés. — *Mémorial de la ville de Gand* (1843-1854). — Journaux de l'époque, entre autres : *Messager de Gand*, 20 octobre 1843; *Messager des sciences et des lettres*, 1850, p. 1; *Indépendance belge*, 2 septembre 1853; *Journal de Gand*, 20 octobre 1859; Journal *de Eendracht*, même date. — *Rapport de l'Université de Gand*, présenté par M. le recteur Roulez, an. 1859-1860. — Veldekens, *Livre d'or de l'ordre de Léopold*, t. II, p. 251. — Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*, t. II, p. 345. — *Annuaire de la noblesse belge*, 1896, p. 1802. — De Potter et Broeckaert, *Histoire de la commune d'Exaerde*, p. 25 à 27. — *Belg. jud.*, 1896, col. 1297 et s. — *Flandre judic.*, 1897, col. 318 et suiv., etc.

PAUW (*Pierre-Jacques* **DE**), théologien, né à Thourout, le 9 juillet 1727, de Pierre et de Jeanne De Houck, mort à Paris, le 19 septembre 1810. Il était attaché comme acolyte à la collégiale de Saint-Pierre, en sa ville natale, lorsque Mgr Van Susteren, lors d'une tournée de confirmation, ayant remarqué l'air vif et intelligent de l'enfant, engagea les parents à appliquer leur fils aux études et à le confier au maître de chant de Saint-Donatien à Bruges. Sur la présentation du *phonascus*, Henri de Bruille, les chanoines admirent le jeune de Pauw au nombre des choraux, le 7 octobre 1734. Après avoir, pendant neuf ans, suivi les leçons de l'école latine du chapitre, l'enfant de chœur entra au séminaire de Bruges, en octobre 1743. A raison de ses talents supérieurs, le séminariste fut envoyé à Louvain, à la pédagogie du Lis, en 1745. Devenu maître ès-arts en 1747, il continua ses études de théologie et obtint le grade de licencié en 1754. Dans l'intervalle, il avait passé un an au séminaire de Bruges où, le 18 août 1751, il défendit des thèses publiques : *De Sacramentis in genere, de baptismo, confirmatione et pœnitentia in specie.*

A peine rentré de Louvain, il fut nommé secrétaire de Mgr Caimo, qui venait d'être intronisé le 30 juin 1754. Il remplit ces fonctions jusqu'à la mort du prélat (22 décembre 1775), sauf une interruption de cinq ans (août 1762, août 1767), pendant lesquels il occupa une chaire de théologie au séminaire.

Pourvu de la trente-et-unième prébende de Saint-Donatien (une des quatre *minores*) le 30 décembre 1756, il obtint la cinquième le 29 juin 1767. De Pauw jouissait de la haute estime de ses confrères. Elu grand chantre le 30 avril 1764, il conserva cette dignité jusqu'au 24 décembre 1781, jour auquel il y renonça. Il exerça également les fonctions de secrétaire du chapitre, du 25 janvier 1779 au 6 avril 1786.

Vers la fin de sa vie, Mgr Caimo avait confié les affaires du diocèse à son secrétaire, dont il appréciait la vertu, la science et l'habileté, et l'avait nommé vicaire général, ensemble avec Aug. van Tienevelt. Au décès de l'évêque, les chanoines le maintinrent dans l'administration diocésaine en choisissant, le 24 décembre 1775, comme vicaires capitulaires *sede vacante*, MM. J.-B. de Vicq, doyen du chapitre, Aug. van Tienevelt, archidiacre, Pierre de Pauw et Pierre Siboons, archiprêtre.

Sous Mgr Brenart (1777-1794) Pierre de Pauw continua de rendre de nombreux et précieux services, comme proviseur du séminaire, administrateur de l'office des choraux, etc. Le 26 février 1788, l'évêque le nomma président du séminaire en remplacement de Pierre Siboons. Le doyen du chapitre, baron J.-B. de Vicq, ne pouvant plus, à cause de son grand âge, présider les séances capitulaires, se fit remplacer par de Pauw. Celui-ci fut l'âme de l'opposition aux empiétements de Joseph II, surtout dans la question du séminaire général de Louvain. Il était régulièrement député par le clergé et le chapitre aux Etats de Flandre. En cette qualité, il assista à la proclamation de la déchéance de l'empereur comme comte de Flandre, qui eut lieu à Gand le 4 janvier 1790; à l'assemblée des Etats généraux à Bruxelles (7-10 janvier) où les provinces des Pays-Bas autrichiens se constituèrent en un état fédératif sous le nom d'*Etats belgiques unis;* à la reconnaissance de Léopold II comme comte de Flandre et à la prestation du serment, faite à Gand, le 6 juillet 1791, par les gouverneurs généraux Albert et Christine. Lors de la visite que ces derniers firent à Bruges, le 5 août suivant, de Pauw fut chargé de complimenter Leurs Altesses.

Trop occupé par les affaires politiques, de Pauw se démit, le 12 mars 1791, de la présidence du séminaire de Bruges. D'ailleurs, depuis le 4 octobre 1790, ses confrères l'avaient élu doyen du chapitre. Ce fut le dernier doyen de Saint-Donatien. Informés que Mgr Brenart était mort à Anholt le 26 octobre 1794, les chanoines constituèrent vicaires capitulaires P. de Pauw, doyen, Jacques de Gryse, archidiacre, Willibrord Jooris,

archiprêtre, et Pierre van Parys, pénitencier (2 décembre 1794).

De Pauw remplit avec sagesse et courage les charges de doyen du chapitre et de vicaire capitulaire, particulièrement lourdes pendant la tourmente de la révolution française. Lors de la première occupation de Bruges par les Français (17 novembre 1792-26 mars 1793), de Pauw réussit à se soustraire à la persécution. Le 30 juin 1794, la ville fut de nouveau envahie par les troupes du général van Damme. Le représentant du peuple, Laurent, ayant exigé de la ville de Bruges et du Franc la somme de quatre millions de livres, à payer en cinq jours, le magistrat fixa la quote-part du clergé à deux millions. Afin d'en assurer le payement, le *comité de surveillance* arrêta un certain nombre de prêtres et les envoya comme otages à Lille et à Douai. De Pauw est de ceux qu'on enferma dans la citadelle de Lille, le 23 janvier 1795. Il fut relâché, avec ses compagnons de reclusion, le 18 février suivant.

Presque tous les prêtres de Bruges refusèrent de prêter le serment de haine à la royauté exigé par la loi du 19 fructidor an v (5 septembre 1797). Beaucoup d'entre eux furent enfermés dans l'hôpital de la Madeleine, le 10 mars et le 19 novembre 1798, et transférés au séminaire (le palais épiscopal d'aujourd'hui) le 7 février 1799. Parmi les reclus se trouvait le vicaire capitulaire de Pauw. Le 6 juillet suivant, il fut mis aux arrêts, ensemble avec Jacques Lietaert, curé de Saint-Pierre-sur-la-Digue, et Charles Matthys, chanoine et vicaire capitulaire (en remplacement de van Parys, décédé), qui occupaient la même chambre. Le 8 juillet, on le traduisit devant le tribunal correctionnel, dont était président Guillaume Filleul; il était accusé d'avoir, dans une réponse à une lettre du curé de Thourout, A. De Busschere, prêtre assermenté, écrit une déclaration touchant le serment de haine réputée punissable aux yeux de la république. Le 19 juillet, il dut comparaître de nouveau, en compagnie de son collègue Matthys, regardé comme complice. Le même jour on arrêta sa servante, coupable d'avoir porté la lettre de son maître. Réintégré au séminaire à 9 heures du soir, il fut réveillé à minuit et transféré, avec sa servante, à la maison de correction pour femmes. Filleul ayant été remplacé dans la présidence du tribunal par Hennessy, de Pauw fut reconduit au séminaire le 7 janvier 1800. Il y demeura jusqu'au 4 avril suivant, jour auquel tous les prêtres reclus recouvrèrent la liberté.

A la suite du concordat de 1801, l'exercice public du culte catholique, interdit depuis le 19 septembre 1797, fut rétabli dans toutes les églises de Bruges le dimanche de la Pentecôte, 6 juin 1802. Cette cérémonie se fit avec une pompe exceptionnelle, à Saint-Sauveur, la principale église de la ville depuis la démolition de la cathédrale de Saint-Donatien. De Pauw, en sa qualité d'ancien doyen, officia et prêcha un sermon français sur l'heureux événement qui mettait fin à la persécution religieuse. C'était lui aussi qui, le 3 avril 1792, avait prononcé à Saint-Donatien l'oraison funèbre de l'empereur Léopold II. Le concordat, en supprimant l'évêché de Bruges, l'avait incorporé, avec une partie de celui d'Ypres, au diocèse de Gand. Mgr Fallot de Beaumont, nouvel évêque de Gand, pour faciliter l'administration de son vaste diocèse, le divisa en trois districts, Gand, Bruges et Ypres, et le 8 juillet 1802 il confia celui de Bruges, avec le titre de vicaire général, à P. de Pauw. Le 15 du même mois, celui-ci fut nommé conseiller épiscopal, et le 21 décembre suivant il obtint une des dix prébendes du nouveau chapitre de Saint-Bavon, érigé par décret épiscopal de ce jour. Le prince Maurice de Broglie, successeur de Fallot de Beaumont sur le siège de Gand, confirma de Pauw dans ses fonctions de vicaire général, et ce fut comme tel que ce dignitaire eut des rapports avec Napoléon Ier.

L'empereur et l'impératrice Marie-Louise firent leur entrée solennelle à Bruges le 18 mai 1810. Le chanoine de Pauw, en sa qualité de vicaire général, eut l'honneur de conduire les ecclésiastiques de cette ville à l'audience

impériale et de complimenter Leurs Majestés au nom du clergé de son district. Ce fut encore lui qui, le 20 mai, jour du départ des augustes visiteurs, célébra la messe à la préfecture en présence de l'empereur et de l'impératrice.

La vue de ce petit vieillard propret, sa démarche alerte et aisée en dépit de ses quatre-vingt-trois ans, son regard intelligent et l'à-propos de ses réponses, tout cela charma Napoléon qui le nomma chevalier de la Légion d'honneur et lui fit cadeau d'une bague de prix, en disant : « Acceptez cet anneau, M. l'abbé, il peut quelque jour vous venir à point ». La suite des événements trahit bientôt les vues de l'empereur. Celui-ci avait, de sa propre autorité et sans l'autorisation du pape, rétabli l'évêché de Bois-le-Duc, supprimé en 1662 et administré depuis lors par des vicaires apostoliques. Un décret impérial du 20 mai 1810 nomma à ce siège le chanoine de Pauw. Cet ecclésiastique n'ignorait pas que pareille nomination, contraire au droit canonique, était de nulle valeur, et il faut croire que celui qui s'était si vaillamment conduit dans la question du serment de fructidor n'aura point accepté une dignité illusoire, dont sa conscience lui prescrivait le rejet. Il fut néanmoins forcé de se rendre à Paris. Les fatigues du voyage furent fatales au vieillard. P. de Pauw mourut à Paris, le 19 septembre 1810, et fut inhumé au cimetière de Montmartre. Son épitaphe se lit sur une pierre de marbre blanc encastrée dans le mur extérieur du bas-côté nord de l'église de Sainte-Croix lez-Bruges.

P. de Pauw portait de (1) ... au chevron ... accompagné de trois paons de..., deux en chef et un en pointe. Sa devise était : *In cauda venenum.*

A.-C. De Schrevel.

Archives de l'évêché de Bruges.

PAUWELS (*Adrien*), écrivain ecclésiastique, vicaire auprès des Minorites de Malines, traduisit au commencement du XVIIe siècle le *Speculum disciplinae ad novitios*, le *De profectu religiosorum* et une lettre de saint Bonaventure du latin en flamand. Ces ouvrages furent publiés à Anvers, en 1605, sous le titre : *Spieghel der goeder manieren veur de Nouitien, dat is, Proef-ionghers der Minder-broeders Ordene. Met een boecksken van den Voordgangh der geestelycker persoonen ende eenen brief in-houdende XXV salighe vermaninghen. Al te saemen geschreven int Latyn deur den heylighen Bonaventura, cardinael ende Doctoor der H. Kercken. In Nederlandtsch over-ghesett.* Anvers, Moerentorf, 1606.

A. van Renterghem.

L'ouvrage de Pauwels cité dans l'article. — S. Dirks, *Hist. des Frères mineurs*, p. 127.

PAUWELS (*André*), plus généralement PAULI, graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 21 mars 1600, mort dans la même ville en 1639. Nous ignorons sous quel maître travailla ce très habile représentant de son art. De la circonstance qu'en 1622 le premier des enfants de Pauli eut pour parrain Luc Vorsterman, Van Lerius (*Biographies d'artistes anversois*) croit pouvoir induire que cet illustre graveur aurait été l'éducateur de notre artiste. La chose, d'ailleurs possible, ne repose sur aucune preuve. En réalité, c'est de Callot surtout que paraît s'être inspiré Pauli; il a sa fantaisie abondante, beaucoup de son élégance et n'est pas éloigné de sa dextérité de main. L'admission du maître à la gilde de Saint-Luc d'Anvers n'eut lieu qu'en 1627 et, chose rare, sinon unique dans les annales de la corporation, les matricules le désignent expressément comme graveur à l'eau-forte : *etser of byter op cooper*. Doué d'un talent absolument original et d'un burin délié, il signe des planches qu'il est permis d'envisager comme les meilleures du genre produites dans nos provinces, celles notamment qui figurent dans le livre de Jacques de la Serre, *L'Entrée de la Reyne Mère du Roy très chrestien dans les villes des Pays-Bas;* Anvers, imprimerie plantinienne, 1632. Les réceptions à Mons, Bruxelles et Anvers, avec les centaines de figurines qui peuplent les places et les quais, font de ces estampes des morceaux exquis.

(1) Le blason qui décore la pierre sépulcrale n'indique pas les hachures.

Sans être également heureux toujours, Pauli se montre artiste de sérieux mérite dans les nombreuses vignettes du *Mundi lapis lydius* d'Ant. de Bourgogne, livre publié à Anvers, chez la veuve de Jean Cnobbaert, et qui fut la dernière de ses œuvres. Outre diverses réimpressions, il y eut aussi des copies de ces estampes, notamment par Jean Ulrich Krauss, à Augsbourg, jusqu'en 1712. Moins correct dans les créations où les figures sont à une plus grande échelle : le *Reniement de saint Pierre* d'après Gérard Zeghers; l'*Arracheur de dents*, d'après Théodore Rombouts; la *Vierge et l'Enfant Jésus* d'après Rubens, et la copie de la fameuse eau-forte de Van Dyck, où le Titien est représenté avec sa fille, Pauli conserve tous ses moyens dans une représentation d'ensemble de la *Bataille de Nordlingue*, gravée pour le voyage du cardinal-infant, de Diego Aedo y Gallarte et tout particulièrement dans une charmante vue de l'Ermitage de Marlagne, dédiée au jeune gouverneur-général des Pays-Bas. Entre les productions les plus intéressantes de l'œuvre du maître figurent la jolie pièce datée de 1625, intitulée : *Le plaisant jeux* (sic) *des enfants des Pays-Bas; Het Vermaekelyck Kinderspel van 't Nederland*, publiée à Anvers chez N. Haye, et un portrait équestre du général croate Jean-Louis Isolani, d'après C. Paon. Nous mentionnons, enfin, le recueil : *Livre de satyres et de grotesses* (sic) *inventé et délinié par Pierre vanden Avont. Antv. Franciscus vanden Wyngaerde excudit.* Le titre est signé du monogramme A. P. dont se servait d'ordinaire notre graveur. Il résulte d'un renseignement fourni à Mr Van Lerius par Mr Vanden Branden, l'archiviste d'Anvers, qu'en l'année 1635 une somme de quatorze livres huit escalins fut octroyée à Pauli pour diverses épreuves d'un plan du siège de Louvain, dont il avait fait hommage à la municipalité. Nous ne connaissons pas ladite pièce.

Marié en 1621, Pauli laissa huit enfants, dont un fils, André, peintre enlumineur, né en 1632, reçu à la gilde de Saint-Luc, comme fils de maître, en 1654. C'est lui, assure Mr Van Lerius, dont certains auteurs font le peintre N. ou Nicolas Pauly, dont il n'est fait mention dans aucune source authentique.

Henri Hymans.

Th. van Lerius, *Biographies d'artistes anversois*, publiées par P. Génard, t. II (Anvers, 1881). — Sources particulières.

PAUWELS (*Egide*), architecte brabançon du xve siècle sur lequel on ne possède que peu de renseignements. En 1445, il occupait le poste de maître ouvrier des maçonneries de Philippe-le-Bon dans le duché de Brabant. Ce qui est certain, c'est qu'il jouissait d'une certaine notoriété; un fait va le prouver : en 1448, l'administration communale de Louvain résolut de faire construire un nouvel Hôtel de ville. Elle en demanda les plans à Mathieu de Layens, maître ouvrier des maçonneries de la cité. Dans le plan qu'il déposa, il avait utilisé toute l'abondance, toute la pompe, toute la délicatesse du style flamboyant. On trouva le travail si extraordinaire qu'on le crut irréalisable. Le conseil communal semble avoir partagé cet avis, car il résolut de soumettre le dessin à l'appréciation d'Egide Pauwels. Cet artiste se rendit à Louvain le 21 mai 1448, examina le travail de Mathieu de Layens et l'approuva. Le conseil communal usa de courtoisie à l'égard du maître ouvrier du duc. Il lui fit offrir, à la taverne *Bloemendale*, deux pintes de vin de Beaune et la même quantité de vin du Rhin. L'artiste reçut, en outre, un *Peter* d'or pour frais de voyage et de séjour.

La présence à Louvain de Pauwels fut fêtée par les maçons, tailleurs de pierres et autres ouvriers accourus à Louvain pour travailler à l'Hôtel de ville. Ces travailleurs s'assemblèrent et se rendirent en cortège à *Bloemendale* pour saluer le constructeur et lui donner une marque de sympathie. L'artiste les accueillit amicalement et les régala. La dépense monta à deux *Peters*. Elle fut supportée par la ville.

Pauwels construisit en 1451, d'après ses plans, le local du Moulin de l'Ecluse, à Louvain. Cet édifice a cessé d'exister. Il avait été reconstruit, en 1537, par Jean van Hoegaerden, d'après les plans

de Louis van Bodeghem, architecte de Charles-Quint.

Nous ignorons l'époque de la mort de Pauwels.

Ed. Van Even.

Compte de la ville de Louvain de 1447-1448, ff. 79 et 125. — Ed. van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, p. 261.

PAUWELS (*Félix-Charles-Christophe*), architecte et ingénieur, né à Bruxelles (rue Notre-Dame-aux-Neiges, encore presque exclusivement réservée à des habitations ouvrières), le 25 juin 1820, et mort à Herbeumont (province de Luxembourg), le 9 octobre 1877.

Nous n'avons connu personnellement cet artiste distingué qu'aux travaux d'Anvers, en 1858, c'est-à-dire à une époque où ses talents artistiques étaient en pleine maturité, et, appelé à l'honneur de rédiger sa biographie, nous crûmes nécessaire d'ouvrir une enquête près de ses contemporains, des membres encore vivants de sa famille, afin de connaître son passé artistique, le maître qui l'avait initié, ou l'établissement qu'il avait fréquenté. Cette enquête était d'autant plus urgente que seule elle permettait d'apprécier, dans l'œuvre de l'artiste, la part qui lui était personnelle et celle qui revenait à l'enseignement qui l'y avait préparé. Les résultats de ces recherches furent à peu près nuls, au point qu'il fallut un heureux hasard pour nous faire découvrir le lieu et la date de sa mort.

La plupart de ses contemporains ont disparu ; seul l'architecte hollandais, M^r^ Gierling, son disciple et son collaborateur principal, vit encore ; malheureusement nous apprîmes que ce témoin important, atteint d'une grave maladie, avait perdu la mémoire et s'était retiré dans sa famille, en Hollande ; il fallut renoncer à le consulter. Il nous fut démontré que, très modeste et peu soucieux de la postérité, Félix Pauwels n'avait laissé aucun écrit qui pût renseigner sur sa carrière. Cependant nous apprîmes par un de ses amis que l'appartement qu'il occupait dans sa maison, rue de Trèves, n° 47, à Bruxelles, avait été religieusement conservé par ses deux filles, M^elles^ Pauwels, dans l'état où il l'avait laissé et renfermait un meuble contenant la collection de tous les projets de travaux qu'il avait exécutés. C'était une source de renseignements très précieuse à connaître. Nous nous adressâmes à cet effet à M^elles^ Pauwels ; elles nous remercièrent très gracieusement des bonnes intentions que nous affirmions pour la mémoire de leur père, tout en nous déclarant qu'elles n'avaient rien à nous communiquer. Vainement nous recourûmes aux bons offices de leur cousin, M. Pauwels-Allard, pour vaincre cette résistance, inspirée par un respect filial plus exagéré que bien éclairé. Force nous fut de renoncer à être renseigné de ce côté jusqu'au jour où ces documents tomberont dans le domaine public, s'ils ne sont dispersés par le hasard des héritages. Nous avons été ainsi réduit, pour retracer les premières années de Félix Pauwels, à procéder par intuition, en utilisant quelques rares documents et nos souvenirs personnels. Nous hésitons d'autant moins à livrer à la publicité cette partie de notre travail qu'elle se rapporte à l'histoire fort mal connue de la renaissance industrielle qui se produisit en Belgique après la révolution de 1830. Et tout en reconnaissant qu'une méthode historique, basée sur des renseignements verbaux, puisse entraîner à des erreurs, nous croyons qu'elle offrira une utilité à ceux qui un jour, plus heureux que nous, pourront peut-être rectifier la biographie de Pauwels, au moyen de documents précis et complets.

Félix Pauwels appartenait à une famille d'ouvriers d'origine wallonne (son père, Dominique Pauwels, naquit à Rosière, Brabant wallon, et sa mère, Jeanne d'Elderen, à Sterrebeek, près de Bruxelles) qui, sous le gouvernement des Pays-Bas, était venue se fixer à Bruxelles. Vers 1830, François Pauwels, frère aîné de Félix, avait fondé un atelier de menuiserie et de charronnage à Molenbeek-Saint-Jean, devenu un centre industriel important. L'atelier, dirigé avec beaucoup d'intelligence, prospéra rapidement, au point qu'après la mise en exploitation du chemin de fer de Bruxelles à Anvers, vers 1834, François

Pauwels put agrandir son établissement et y adjoindre la fabrication du matériel des voies ferrées, à laquelle le développement de nos railways procurait d'importants débouchés. Comme pour toutes les industries nouvelles qui s'établissaient en Belgique, Fr. Pauwels fit appel à des contre-maîtres anglais pour diriger cette nouvelle fabrication encore inconnue dans notre pays; dès lors, le matériel des chemins de fer devint le but à peu près exclusif de l'industrie de Fr. Pauwels et lui fit faire rapidement une grande fortune.

Parmi les hommes qui conseillèrent à Fr. Pauwels cette transformation de son industrie, il faut citer Félix Du Bois, fils d'un célèbre carrossier bruxellois, établi rue de May Boom, qui apporta à Pauwels l'expérience acquise dans les ateliers de son père dans l'art de la carrosserie, intimement lié à la construction des wagons de voyageurs. Du Bois (voir ce nom, t. III, p. 190) avait été admis à l'école polytechnique de Paris, en 1806, où il fut l'un des meilleurs élèves de Monge, et en sortit en 1810 en qualité d'ingénieur maritime; en 1815, après la chute de l'empire, il fut admis dans l'armée des Pays-Bas avec le grade de capitaine du génie. Deux ans après, dégoûté de la vie militaire, il donna sa démission pour se livrer à l'étude des sciences et à l'instruction publique. Du Bois mourut dans les fonctions d'examinateur permanent à l'école militaire de Bruxelles.

En 1825, le baron Charles Dupin avait fondé à Paris une association d'anciens élèves de l'école polytechnique et de savants, destinée à faire des conférences gratuites aux ouvriers dans tous les quartiers de Paris, dans un but de vulgarisation de la science, et à donner des cours élémentaires sur la technologie des divers métiers. Cette association, qui prit le nom d'*Association philotechnique* ou *Société des arts*, fonctionne encore aujourd'hui avec grand succès. Du Bois rêvait la création d'une association semblable en Belgique ; il y rencontra de grandes difficultés, d'abord à cause du manque de professeurs capables et désintéressés, et surtout à cause de la nécessité de doubler le personnel enseignant d'une école où les besoins de nos classes ouvrières obligeaient de créer un enseignement bilingue. L'extension donnée par Pauwels à son industrie lui fournit l'occasion d'en tenter l'expérience vers 1836. L'appel fait par l'intelligent industriel à des contre-maîtres anglais, largement rémunérés, engendrait la jalousie des ouvriers belges qui, tous les jours, s'excitaient à la révolte. Du Bois fit comprendre à Pauwels l'urgence de créer une *école ouvrière*, afin de préparer un nombre suffisant d'ouvriers nationaux à suppléer aux Anglais. Pauwels se rendit à son avis et fit construire dans son établissement un local d'école, renfermant des salles d'étude et de conférences où tous ses ouvriers étaient admis gratuitement en dehors des heures de travail, ainsi qu'une bibliothèque d'ouvrages d'un caractère pratique qu'ils étaient autorisés à consulter. Du Bois traça lui-même le programme de l'enseignement qui, indépendamment des séances de vulgarisation, comprenait, dans ses parties essentielles, le dessin et la géométrie descriptive de Monge appliquée à la charpente, à la menuiserie, à la carrosserie et aux travaux des métaux. Des professeurs furent désignés parmi les ingénieurs, auxquels vinrent s'adjoindre divers savants de passage, ainsi que Du Bois lui-même. L'*Illustration française* du 15 novembre 1851 nous a conservé les plans de cet établissement dont la création largement libérale fit grand bruit dans le monde scientifique. Elle exerça une sérieuse influence sur la carrière du jeune Félix Pauwels, frère puîné du propriétaire des établissements de Molenbeek.

Après avoir achevé ses études primaires, Félix Pauwels entra comme *apprenti* dans l'atelier de son frère aîné et, comme me le disait un de ses parents, « commença sa carrière en ma- » niant la scie et le rabot ». Très laborieux, tout en s'efforçant d'acquérir la pratique manuelle de son métier, il suivait les cours de l'*école ouvrière* fondée dans l'établissement, pour se perfection-

ner dans l'art du dessin et acquérir les connaissances techniques de la charpenterie. Il est remarquable de constater que sur tous les plans de construction qu'il projeta dans la suite, après avoir tracé à grandes lignes l'ensemble du travail à exécuter, il ne manqua jamais d'y joindre l'épure des détails à grande échelle des travaux de menuiserie, établis de la manière la plus claire et avec une entente parfaite de l'emploi des matériaux. Pour l'observateur attentif, ces détails apparaissent comme le cachet de l'établissement dans lequel il commença sa carrière. Ils sont traités avec un tel soin qu'un entrepreneur, travaillant sous ses ordres, nous disait qu'il suffisait de mettre les plans dressés par Félix Pauwels entre les mains de ses ouvriers, pour qu'ils fussent exécutés de la manière la plus parfaite.

A l'époque où François Pauwels créait son important atelier de *construction du matériel des chemins de fer*, un autre établissement, non moins important mais d'un caractère très différent, fut fondé à Molenbeek, qui semble avoir exercé une influence non moins importante sur le caractère de Felix Pauwels.

L'étude des sciences, après avoir brillé d'un vif éclat en Belgique au XVIe siècle, était tombée dans un profond marasme sous les dominations étrangères que subit notre pays et surtout sous l'influence centralisatrice de l'empire français qui tendait à attirer à Paris les hommes les plus distingués de la nation. Beaucoup de bons esprits, tels que Félix Du Bois, à l'époque de la création du gouvernement indépendant des Pays-Bas, comprirent la nécessité de faire renaître l'enseignement de la science par sa vulgarisation dans les masses populaires. Philippe et François Vandermaelen, de Bruxelles, possesseurs d'une grande fortune, résolurent de la consacrer au progrès scientifique de la Néerlande. Philippe (né à Bruxelles en 1795. Voir ce nom, t. XIII, p. 49), dès sa jeunesse, s'était épris de l'étude de la géographie. Initié aux travaux de Senefelder, l'inventeur de la gravure sur pierre appliquée à la gravure des cartes et substituée à la gravure sur cuivre très coûteuse, il conçut la pensée de créer un *établissement géographique* et de propager la connaissance de la géographie dans la population et les écoles au moyen de cartes vendues à un prix très modique. Cette création fut faite, à Molenbeek, par les deux frères, dans une propriété (ancienne blanchisserie) acquise par leur père. Une importante bibliothèque, renfermant tous les actes et récits de voyages, tant anciens que modernes, fut adjointe à cet établissement. Comme Ortelius l'avait fait autrefois à Anvers, Philippe Vandermaelen y dirigeait un important bureau de dessinateurs de cartes, chargés de compléter les cartes anciennes, d'y ajouter et rectifier tous les détails des découvertes modernes au moyen des renseignements recueillis dans les histoires des voyages, à cette époque fort mal connus; le travail était ensuite livré à l'impression lithographique. Passionnés pour les sciences, les deux frères réunirent en même temps d'importantes collections d'instruments, de curiosités naturelles et historiques qui bientôt constituèrent un véritable *musée des arts*, généreusement ouvert à la curiosité du public. La première grande publication fut un *Atlas de géographie universelle*, conçu par Philippe Vandermaelen sur les plans les plus larges. Aux cartes physiques et politiques de chaque pays avaient été joints des statistiques et des tracés graphiques propres à faire connaître les richesses animales, végétales, minérales de chaque contrée, rattachées entre elles par la géographie scientifique et la cosmographie céleste. (François Vandermaelen s'occupait spécialement de la botanique et de la culture des plantes dans les serres établies à Molenbeek, tout en continuant l'industrie paternelle). C'était en résumé, la voie ouverte à toutes les sciences. Vers 1830, soit que le programme de l'établissement géographique de Bruxelles, avec son caractère international, eut été jugé trop vaste pour un établissement privé, soit qu'il n'eut pas répondu aux espérances financières de son créateur et que la crainte de la séparation de la Belgique

et de la Hollande lui ait fait entrevoir la perte d'une partie du marché sur lequel il avait son principal débit, Philippe Vandermaelen résolut de réduire son établissement spécialement à l'étude de la géographie nationale. Des arpenteurs furent envoyés à ses frais dans toutes les provinces pour rectifier et compléter la carte de Ferraris, publiée en 1780, la plus complète que l'on possédât du pays; ils avaient pour mission de recueillir des échantillons de toutes les productions du pays, aussi bien dans le règne animal que dans le règne végétal et le règne minéral, qui devaient compléter ces collections et qui, soigneusement classés par de jeunes savants appelés dans l'établissement, seraient utilisés à confectionner des cartes particulières complétant l'atlas politique et physique. Telle fut, par exemple, l'origine de la belle *Carte géologique de Belgique*, de André Dumont, commencée en 1849. Ces investigations s'étendirent dans les domaines les plus vastes, l'archéologie, l'architecture. Dans ces travaux, Philippe Vandermaelen ne perdit jamais de vue son but principal : la vulgarisation de la science. Des laboratoires, des salles de dessin furent créés pour opérer la classification des matériaux recueillis; généreusement mis à la disposition des savants attachés à l'établissement, ils facilitèrent leurs études personnelles. Avec leur concours, des cours gratuits furent ouverts à toutes les classes de la société et peu à peu l'établissement industriel se transforma en *école normale libre*, d'où sortirent les savants les plus distingués des premières années de notre indépendance nationale. Parmi les professeurs de cette école, nous retrouvons encore Félix Du Bois, contemporain et ami des frères Vandermaelen.

Il paraît hors de doute que Félix Pauwels, tout en restant attaché à l'atelier de son frère, compléta ses études dans cette espèce d'*université ouvrière*, qu'il y perfectionna son talent de dessinateur et y fit son apprentissage d'architecte, en étudiant les travaux des grands maîtres que lui fournissait la belle bibliothèque de l'établissement. Grâce aux collections géologiques mises à sa disposition, il y acquit la connaissance étendue des matériaux de construction produits par notre pays; cette connaissance approfondie fut plus tard l'un des caractères de l'architecte et de l'ingénieur.

On sait qu'en 1836, de concert avec l'ingénieur Le Hardi de Beaulieu, l'ingénieur Félix Du Bois présenta au public un projet d'extension de la ville de Bruxelles par le prolongement de la rue de la Loi au travers de la vallée des étangs d'Ixelles, qui devint dans la suite le *quartier Léopold* et dont les plans furent gravés dans l'établissement de Vandermaelen. Il est certain que Pauwels eut connaissance de ces plans, si même il ne concourut à l'exécution de ce projet. Nous avons appris par le général Brialmont qu'il proposa de compléter la création du quartier Léopold par une promenade partant de la porte de Namur et aboutissant au bois de la Cambre. La route, tout en épousant la forme du terrain (aujourd'hui couvert des constructions importantes du quartier d'Ixelles), se prolongeait en longeant les nombreuses guinguettes de la vallée du Malbeek, rendez-vous favori de la population de Bruxelles, et ménageait le caractère pittoresque du site. Ce projet a donné naissance à celui, plus vaste mais moins pittoresque, de l'avenue Louise. Le dessin de Félix Pauwels, très intéressant au point de vue de l'histoire de Bruxelles, paraît perdu; espérons qu'il se retrouvera dans la collection de dessins conservée rue de Trèves.

Vers 1850, tout en continuant ses fonctions dans l'atelier de construction de son frère, à Molenbeek, Pauwels résolut de se créer une industrie personnelle en ouvrant un bureau d'architecte. Parmi les premières constructions confiées à la direction de l'architecte Félix Pauwels, nous citerons l'hôtel du marquis de Rhodes (coin de la rue de la Loi et de la rue de Spa, n° 2), de la comtesse de Spangen (coin de la rue de la Loi et de la rue des Deux-Eglises, n° 2), de M[r] Eugène Godin (rue de la Loi, n° 63), de M[r] d'Hane de Steenhuyse (place de

l'Industrie), et sa propre maison (rue de Trèves, n° 47). — Le type d'architecture adopté par Félix Pauwels, à peu près uniforme, avait un caractère tout personnel : Pauwels était grand et fort et ses formes massives faisaient constraste avec l'exquise simplicité et la modestie de son caractère. De forts soubassements en pierres de taille de gros échantillons, taillées à la pointe ou à la boucharde, donnent à ses façades un aspect de force. La superstructure de ses façades en briques ou en pierres de taille (dont on lui a reproché de faire abus) est d'une grande simplicité et toute son élégance s'obtient par une remarquable harmonie des lignes dessinées pour les fenêtres et des cordons de pierres de taille destinés à en accroître l'effet ; les détails d'ornementation toujours fragiles en sont absolument exclus. Sous bien des rapports, Pauwels semble avoir adopté pour modèle le beau palais Pitti de Florence (construit en 1440 par Philippe Brunelleschi). La distribution intérieure des corridors, escaliers, salons, appartements privés, très habilement conçue, présente une grande majesté de formes, sans exiger le concours d'aucun ornement. Chose digne de remarque, le talent de l'ouvrier apparaît à côté de celui de l'architecte, dans une grande ingéniosité à utiliser tous les recoins pour arriver au grand confort de nos habitations modernes : placement de tuyaux, de conduites d'eau, de gaz, ventilation, etc., sans altérer la pureté des lignes de l'architecture.

L'année 1859 mit en relief les remarquables talents de Félix Pauwels comme ingénieur. Après de longues études, le gouvernement belge s'était décidé à transformer le système défensif de la Belgique par la construction à Anvers, d'une vaste place de refuge, substituée à l'ancienne place de Charles-Quint, dont les formes resserrées étaient devenues une entrave au développement de notre métropole commerciale. Un plan conçu d'après un systeme nouveau, en utilisant les progrès de l'art défensif réalisés au siège de Sébastopol, avait été établi dans le cabinet du général baron Chazal, ministre de la guerre, par le capitaine Alexis Brialmont, le plus remarquable des élèves de notre jeune école militaire. Les travaux nouveaux, enceinte et forts détachés, devaient s'étendre dans un cercle considérable de 7 1/2 kilomètres autour de la cathédrale d'Anvers. La dépense *in globo* avait été estimée à 48.985.000 francs, dont 10 millions devaient être remboursés par la ville d'Anvers comme prix de la cession de l'ancienne fortification destinée à la démolition. Ce vaste projet fut présenté au Parlement et défendu avec éloquence par le ministre de la guerre. Il fut voté par la Chambre des représentants le 3 août 1859, et par le Sénat, le 16 septembre suivant. Les circonstances politiques que traversait notre pays, imposaient la prompte exécution des travaux ; ils furent mis en adjudication le 30 novembre 1859, en un *seul lot*, *à bordereau de prix*, avec un terme d'exécution réduit à *quatre ans*, durée minimum estimée nécessaire pour terminer chacun des ouvrages de la nouvelle place forte.

A cette époque, l'*atelier de construction du matériel des chemins de fer* fondé à Molenbeek par François Pauwels, après avoir produit une belle fortune à son fondateur, était menacé d'accalmie par l'achèvement à peu près complet de notre réseau des voies ferrées. Il résolut de le transformer en *société anonyme* pour augmenter son capital et concourir à tous les travaux publics. Les premiers administrateurs de la *Société anonyme du matériel des chemins de fer* furent François Pauwels, Joseph Dupré, ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et Félix Pauwels, spécialement chargé de la direction des travaux. La société soumissionna et le 30 novembre les travaux d'Anvers lui furent adjugés.

Dès la fin de 1859, *la brigade topographique du génie* avait été chargée de jalonner le terrain afin de préparer le travail d'expropriation et de dresser le devis global de la dépense. Les travaux nouveaux furent partagés en deux groupes : l'*enceinte* et le *camp retranché* ; la direction des travaux de l'enceinte formant *cinq sections* fut confiée au colo-

nel Poswick, commandant du génie d'Anvers, et celle des huit forts du camp retranché au lieutenant-colonel Chauchet (appelé, en 1861, au commandement général des deux groupes). Une commission composée du colonel Lagrange du génie, du lieutenant-colonel Neuens de l'artillerie et du capitaine Brialmont fut envoyée en Allemagne pour s'enquérir des progrès nouveaux accomplis dans la fortification et l'artillerie.

Tout avait été si bien préparé que dès les premiers jours de l'année 1860, il fut possible de rassembler à Anvers un état-major de cinquante officiers du génie appelés à participer aux travaux exceptionnels qui allaient s'exécuter, afin de préparer les projets de détails de leurs sections, sur les types généraux adoptés par le ministère de la guerre, de manière à mettre la main à l'œuvre sans délai. A ce travail très absorbant, exécuté à la fois dans le cabinet et sur un sol encore très insalubre à cette époque, par défaut de drainage, se joignait, pour les officiers du génie, celui de former des écoles de maçons et de terrassiers, recrutés dans l'infanterie et destinés à prévenir toute suspension de travail par les grèves des ouvriers civils. Les ouvriers auxiliaires d'infanterie furent formés en compagnie provisoire. Cette *compagnie d'Anvers de* 1860 restera glorieuse pour le corps du génie belge, très peu préparé à d'aussi vastes travaux; elle est très comparable à une campagne de guerre, si l'on remarque que, pendant les cinq années environ de sa durée, le génie y perdit plus de 20 p. c. de ses officiers, autant par l'insalubrité du sol, les fatigues, que par d'autres accidents. Ce court aperçu sur la campagne d'Anvers était nécessaire pour comprendre toute l'importance acquise par Félix Pauwels comme *délégué de l'entreprise*, c'est-à-dire dans un rôle généralement fort secondaire (1).

(1) Il doit être permis au dernier survivant des *chefs de section* du génie de rappeler les noms déjà fort oubliés de ses camarades de cette époque comme un hommage à leur mémoire.

Enceinte.

1re *section* (citadelle du nord), capitne De Keuwer.

Les préparatifs des travaux de la Compagnie-entrepreneur, dirigés par son délégué général Félix Pauwels, rivalisèrent d'activité avec ceux du génie militaire; ils n'avaient pas une moindre importance. Pour assurer la régularité des approvisionnements dans les treize sections de travaux, il fallait créer un grand réseau de chemins de fer pour apporter, des principales stations de l'Etat, la pierre de taille, les briques, la chaux, le sable, les ciments et autres matériaux à mettre en œuvre; dans chaque section il fallait créer un chantier principal, avec bureau pour l'administration, magasins de tout genre, une importante baraque à mortier avec broyeur perfectionné mû par une machine à vapeur, quelquefois des machines à vapeur pour épuisement des eaux. En outre, l'entrepreneur était tenu de fournir aux officiers du génie des pavillons pour leur logement et leurs bureaux, des camps baraqués pour le logement des troupes employées comme ouvriers auxiliaires. Enfin, pour prévenir le renchérissement des matériaux par la coalition des fournisseurs, qui eût rendu l'entreprise désastreuse, il fallait ouvrir et créer, sur divers points du pays, des carrières nouvelles, des fours à chaux. On se fera une idée de l'importance de cette organisation, en rappelant que déjà au printemps de 1861 les travaux étaient en pleine activité sur tous les points avec un personnel de treize mille ouvriers, sans compter cinq mille ouvriers employés dans les carrières et briqueteries nouvelles. A ce chiffre venaient se joindre six mille ouvriers d'infanterie commandés par trente-cinq officiers d'infanterie.

2e *section* (fronts 1-2-3), capitaine F. Ablay.
3e *section* (fronts 3-4-5), capitaine Duwelz.
4e *section* (fronts 5-6-7), capitaine Caretto, nommé major et remplacé par le capitaine Casterman.
5e *section* (fronts 7-8-&), capitaine Rousseau.

Camp retranché.

Fort no 1, capitaine G. Crets.
Fort no 2, capitaine en 2d Langhans.
Fort no 3, capitaine en 2d Gratry.
Fort no 4, capitaine Cocheteux.
Fort no 5, capitaine Bralion
Fort no 6, capitaine Devillers.
Fort no 7, capitaine Mockel.
Fort no 8, capitaine en 2d Wauwermans.

On avait construit soixante-quinze kilomètres de voies ferrées desservies par sept cents wagons de transport et sept locomotives. Dans cette vaste organisation, Félix Pauwels déploya non seulement le talent d'un *ingénieur* organisateur de premier ordre, mais encore il rendit d'aussi grands services à l'Etat qu'à la Compagnie-entrepreneur. Les grands travaux d'Anvers avaient été accueillis avec enthousiasme par le commerce d'Anvers dont ils devaient faciliter le développement ; il n'en fut malheureusement pas de même des propriétaires suburbains qui, troublés dans la libre possession de leurs biens par une énorme population ouvrière tout à coup rassemblée, par la création de voies ferrées provisoires qui fermaient beaucoup de voies de transports maraîchères, jalousaient les bénéfices considérables réalisés par la vente des terrains incorporés à la ville. Beaucoup de conflits menaçaient les travaux que Félix Pauwels sut habilement éviter par l'aménité et la loyauté de ses rapports avec les administrations communales plus ou moins lésées. Sa loyauté vis-à-vis du génie militaire contribua aussi à établir entre les deux administrations une entente parfaite et à éviter les conflits qui, trop souvent, naissent entre l'ingénieur et l'entrepreneur. On vit de jeunes officiers du génie inexpérimentés recourir à l'obligeance de Félix Pauwels pour les aider à résoudre quelque problème difficile ; il s'y prêtait avec une extrême complaisance et lorsque le jeune ingénieur, loué par ses chefs naturels de l'innovation qu'il avait adoptée, se faisait un devoir d'en rapporter le mérite à Pauwels, celui-ci se dérobait avec un rare désintéressement pour laisser tout le mérite à l'auteur responsable. Pauwels avait un grand prestige vis-à-vis de l'armée d'ouvriers qu'il commandait. Son expérience pratique et sa qualité d'ancien ouvrier, qu'il était loin de renier, réussirent constamment à prévenir les difficultés ou à les résoudre avec justice ; très rares furent les occasions où il fallut recourir à des mesures de rigueur.

Les travaux d'Anvers donnèrent non seulement à Félix Pauwels l'occasion de déployer ses talents d'*ingénieur*, ils mirent encore en lumière son mérite comme *architecte*. Les plans des fortifications dressés par le génie militaire, répondaient complètement aux nécessités techniques du système nouveau, dont le mérite de l'invention revient incontestablement au général Brialmont et qui, aujourd'hui, est enseigné dans toutes les écoles militaires de l'Europe sous le nom de *Tracé d'Anvers ;* mais ils laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de l'ornementation architecturale, présentant un aspect disparate dans toutes les sections des travaux. Cette observation frappa vivement le ministre de la guerre, baron Chazal, qui, ayant fait apporter les plans décoratifs dans son cabinet, exprima devant les administrateurs de la Compagnie-entrepreneur le désir d'y voir appliquer une décoration plus artistique et mieux en rapport avec les goûts d'une ville qui se pare du nom de métropole des arts en même temps que de celui de métropole du commerce. On se rappelait que dans le passé les belles portes de ville d'Anvers, construites sous le règne de Charles-Quint, avec le concours de l'ingénieur militaire Donato Buoni Pelezzuoli, de l'architecte Virgile de Bologne (élève de Peruzzi) et du maître-maçon entrepreneur Peter Frans, avaient été une des gloires d'Anvers (gloire hélas ! effacée par la destruction brutale de monuments si intéressants pour l'histoire de l'art). Pour satisfaire au désir du ministre, les entrepreneurs se hâtèrent d'offrir leur concours pour cette ornementation. Tout naturellement Félix Pauwels, qui possédait un bureau d'architecte avec des dessinateurs exercés à ces travaux artistiques, fut chargé de ce travail. L'unité d'ornementation permettait à l'entreprise de réaliser une notable économie en substituant des ornements fabriqués par des procédés pour ainsi dire industriels, à une quantité de motifs d'ornements variés exigeant chacun un travail de sculpture spécial.

Le problème à résoudre par l'architecte offrait les plus sérieuses difficul-

tés. Les façades des longs bâtiments au centre de chaque fort de l'enceinte, traversées par deux portes de ville, n'offraient que peu de relief pour rester soustraites aux coups du dehors; elles étaient percées d'ouvertures très irrégulières, les unes destinées à donner de l'air et de la lumière à de solides casemates à l'épreuve de la bombe, couvertes de voûtes très épaisses et de terre, les autres formant porte de ville d'une largeur suffisante pour offrir passage à des colonnes de troupe et d'artillerie en temps de siège, et à la circulation facile de charrois en temps de paix. Pauwels plus que jamais enclin à donner aux façades une apparence de force, mieux justifiée dans des bâtiments militaires que dans des constructions civiles, les établit sur de solides soubassements en pierres de taille, dont il augmenta encore la sévérité par une taille faite en bossage à la pointe et au marteau ou même sous la forme grossière du mosaïque *opus incertum*. Il en résulte que la superstructure déjà trop réduite en est encore diminuée; pour l'orner, il n'hésita pas à recourir aux dispositifs du moyen âge qui sont restés dans nos mœurs comme la caractéristique des monuments militaires. Les portes de ville sont ouvertes dans un avant-corps en saillie sur la façade formée de deux fortes tours, soit cylindriques, soit polyédriques, reliées au-dessus par une sorte de fronton qui peut être complété par un groupe sculptural. Il augmenta le relief de ces tours comme celui des façades en arrière, par un couronnement en forme de créneaux qui, en temps de siège, peut être renversé sans nuire aux bâtiments eux-mêmes; enfin, pour combattre la monotonie des façades, il recourut à un emploi sobre de lignes de pierres de taille et d'ornements de la même pierre figurant de fausses archières et arbalétrières. Ces dispositifs d'un grand effet, se retrouvent à Anvers, aux portes de Turnhout, Herenthals, Léopold, Louise, Borsbeek, du chemin de fer, de Berchem, de Malines, d'Edeghem, de Wilryck, de Saint-Laurent et du Kiel. Seules les portes du chemin de fer et de Wilryck ont reçu le complément de statues ou groupes en bronze. Le même *type architectural*, mais considérablement réduit, fut appliqué à toutes les façades intérieures soustraites à la vue du public.

Constatons que Félix Pauwels, amoureux de son art et d'un désintéressement absolu, ne réclama aucun salaire pour ce travail artistique qu'il s'était volontairement imposé et ne reçut d'autre rétribution que celle réclamée en faveur des sculpteurs Bourré et Cattier, auteurs des statues qui ornent les portes de ville. Nous l'avons entendu souvent exprimer le modeste vœu que le gouvernement fît exécuter un *album* photographique des aspects les plus caractéristiques de l'œuvre d'Anvers; ce vœu ne fut pas réalisé, même de nos jours, alors que déjà l'œuvre se trouve menacée et exposée à tomber dans l'oubli comme celle du XVIe siècle. Le nom de Pauwels mérite certainement d'être associé à ceux des généraux baron Chazal et Brialmont, fondateurs des travaux d'Anvers de 1860; ces travaux furent l'objet des éloges des ingénieurs les plus illustres de l'Europe à cette époque.

L'entreprise des constructions de la place ne fut pas heureuse pour ses entrepreneurs et la *Société du Matériel des chemins de fer* dut, au moment de son achèvement, liquider ses affaires. Félix Pauwels reprit modestement son cabinet d'architecte. La renommée acquise à Anvers lui valut cependant l'honneur d'être consulté dans la construction de la plupart des grands travaux de monuments de cette époque. Nous l'avons entendu raconter que, consulté par S. A. R. le comte de Flandre sur le choix de l'emplacement pour l'édification du palais qu'il se proposait de construire à Bruxelles, il conseilla d'établir sa façade rue de la Loi, entre la rue Ducale et le boulevard, en y englobant les grands terrains de l'hôtel de Lalaing qui lui auraient assuré deux accès latéraux. Nous ignorons les motifs qui firent préférer l'emplacement de la rue de la Régence.

En 1869, le gouvernement avait

résolu le démantèlement de la citadelle du Sud à Anvers dont le terrain devait être englobé dans l'enceinte et qui entraînait la construction d'un front supplémentaire de l'enceinte avec construction d'un grand arsenal, d'une école de pyrotechnie et d'une vaste manutention militaire capable de produire au moins cent cinquante mille rations de pain pour l'armée d'Anvers en temps de siège. Nous fumes appelé au ministère de la guerre avec le capitaine Gratry, pour préparer ces projets et on nous associa Félix Pauwels comme *architecte conseiller*. Ce fut dans cette collaboration que nous fumes le mieux à même d'apprécier les remarquables ressources du talent de Pauwels. L'étude de ces travaux, qui comprenaient des bâtiments à plusieurs étages, lui fournit l'occasion de compléter le *type d'architecture militaire* dont les premières applications avaient été faites à l'enceinte et qui a été désigné depuis sous le nom d'*Architecture militaire de la Renaissance flamande*. Depuis cette époque, Pauwels resta attaché, à titre officieux sinon officiel, à tous les travaux exécutés par le génie militaire et contribua puissamment au progrès de cette arme dans la voie pratique jusqu'alors trop négligée dans l'instruction de l'école militaire. « Les portes de « ville construites lors de l'édification de « notre redoute de défense nationale », disait le général Gratry dans son éloge funèbre, « ainsi que de nom- « breux bâtiments, casernes, maga- « sins, arsenaux, manutentions, élevés « depuis 1870 dans la rue du Rempart « d'Anvers, ont un caractère remar- « quable qui atteste les sérieuses études « de Pauwels. Par leur ensemble, elles « donnent aux nouvelles fortifications « un caractères d'unité, de force et de « grandeur qui n'a été obtenu nulle « part, ni dans aucune fortification mo- « derne, et qui rend l'œuvre digne de « notre métropole des arts ».

Pauwels, qui avait commencé sa carrière comme simple compagnon charpentier et n'était arrivé aux grandes conceptions de l'art que par son travail, avait compris la nécessité de guider les jeunes architectes par une association propre à mettre en lumière leurs efforts et à les soustraire aux écarts d'une imagination imprudente. C'est ce qu'il essaya d'obtenir par la création de la *Société centrale d'architecture*, dont il fut l'un des fondateurs et aux travaux de laquelle il ne cessa de concourir. C'est ce qu'a rappelé à sa mort le président de cette société. Il concourut à ses publications en faisant insérer dans son journal, l'*Emulation*, les dessins types de ses travaux d'Anvers.

Les dernières années de la vie de Félix Pauwels furent consacrées à une œuvre digne de son talent : l'achèvement des restaurations du *Palais des Princes-évêques de Liége*, commencées en 1848 par son collègue Delsaux que la mort l'empêcha d'achever et auxquelles Pauwels lui-même n'eut pas le bonheur de mettre la dernière main. L'achèvement de ce travail fut, en 1873, confié à l'architecte provincial Mr Noppius, auquel Pauwels fut adjoint pour en dresser les plans et les devis, tout en évitant certaines atténuations du style auxquelles ses prédécesseurs s'étaient laissé entraîner. Félix Pauwels se prêta à ce travail avec un sentiment de désintéressement et de loyauté parfaite, malheureusement trop rare dans les restaurations modernes de beaucoup d'anciens édifices : « Les pierres étaient « si avariées », dit Mr Gobert dans sa belle *Histoire du Palais de Liége*, « que « force était de mouler les colonnes « pour les rendre avec fidélité dans les « nouveaux piliers. Cette fidélité, on « peut le dire, s'est retrouvée dans l'en- « semble de façades reconstruites par « Noppius. On constate un sensible « progrès sur les institutions anté- « rieures, une plus saine compréhension « des principes qui inspirèrent la cons- « truction du Palais au temps d'Evrard « de la Marck. »

S. M. le Roi avait nommé Félix Pauwels chevalier et officier de son ordre aux travaux d'Anvers.

Lieut.-général Wauwermans.

Le *Moniteur belge* de 1877, p. 3181. — Van Bemmel, *La Belgique illustrée* (art. sur la dé-

fense d'Anvers, par le général Brialmont). — *L'Illustration* (française). année 1885 (art. la cité ouvrière de F. Pauwels, à Molenbeek). — F. Du Bois, *Agrandissements et embellissements de Bruxelles* (1845). — Id., *Géométrie descriptive de Monge et les Arts graphiques*, 1854. — Gobert, *Le Palais de Liége, souvenirs historiques*. — Souvenirs personnels et renseignements divers.

PAUWELS DE VIS (*Jean*), jurisconsulte, philanthrope, né à Bruxelles, le 27 novembre 1790, mort dans cette ville, le 13 avril 1857. Reçu licencié en droit le 2 février 1811, il se fit inscrire, âgé de vingt ans à peine, comme avocat près la cour impériale du département de la Dyle, laquelle devint dans la suite la cour d'appel de Bruxelles. Il pratiqua avec éclat au barreau de cette ville pendant près d'un demi-siècle, période interrompue par un intervalle de quelques années passées dans la magistrature. Homme du monde, plein de goût, Pauwels de Vis fut en relations avec toutes les personnes de son époque qui portaient un nom dans la politique, l'industrie et les arts. Il continua à grouper l'élite de la population belge sous le nom de Société royale pour l'encouragement des arts et de l'industrie, société dont il devint le président-fondateur. Aussi généreux que savant, il constitua, dans le but de soulager la misère, la Société de philanthropie placée sous le haut patronage du roi, et dont les membres lui offrirent la présidence en reconnaissance de ses services éminents. Ce fut encore au profit des institutions de bienfaisance de sa ville natale qu'il fit son excellent dictionnaire biographique dédié à S. M. Léopold Ier. Cet homme de cœur, membre de plusieurs sociétés savantes, mourut à Bruxelles le 13 avril 1857.

Il laisse les ouvrages suivants : 1. Mémoire sur la question : *Si l'usage de vendre des immeubles avec bénéfice de paumées et d'enchères enlève aux créanciers inscrits une partie du prix de vente*. Bruxelles, 1820; in-4°. — 2. *Journal analytique de jurisprudence adoptée par les cours de cassation et d'appel de France et des Pays-Bas*. Bruxelles, Demanet, 1821-1823; 5 vol. in-8°. Seconde édition en 1824, chez le même éditeur. — 3. *Notata over de costumen van Brabant*. Bruxelles, 1824; in-12 (anonyme). — 4. *Album de bienfaisance*. Bruxelles, 1826; in-24. — 5. *Observations adressées au roi des Belges, sur quelques points de législation criminelle*. Bruxelles, 1834; in-4°. — 6. *Dictionnaire biographique des Belges, hommes et femmes, morts et vivants, qui se sont fait remarquer, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivi d'une notice sur diverses puissances de l'Europe avec la chronologie de leurs souverains*. Bruxelles, Perichon, 1843; in-8°, VIII-283 pages.

Louis Tierenteyn.

Bibliographie nationale, t. III, p. 97. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 588. — *Almanach impérial et royal*.

PAUWELS (*Jean-Antoine-François*), littérateur et poète flamand, était fils de Gaspar-Antoine Pauwels et de sa seconde femme Marie-Madeleine-Jacqueline Debruyn. Il naquit à Anvers dans une maison du Canal au Beurre, le 10 octobre 1747, et fut baptisé le même jour dans l'église cathédrale.

Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, lui firent faire ses études chez les Jésuites d'Anvers. Mais les goûts du jeune Pauwels ne le portaient nullement vers la vocation religieuse ; à seize ans, il quitta le collège et rentra sous le toit paternel où il compléta son instruction par des études historiques et littéraires. Dès lors déjà il montrait des dispositions spéciales pour la poésie et profitait de toutes les occasions pour composer de petites pièces de vers de circonstance. C'est en 1769, à l'âge de vingt-deux ans, qu'il publia son premier ouvrage : *De verkeerde wereld*. Mais bientôt ses productions se multiplièrent et peu d'écrivains peuvent lui être comparés sous le rapport de la fécondité littéraire. Il composa des ouvrages sur une foule de sujets religieux ou moraux; il s'occupa à maintes reprises du passé de sa ville natale. Pas un événement de quelque importance ne se passait à Anvers sans que Pauwels le célébrât dans ses vers. Pour les jubilés, les mariages, les fêtes de famille, on avait toujours recours au talent de celui que le peuple ne désignait que sous le nom de *den poeet*

Pauwels. Il écrivait indifféremment en latin ou en flamand. Pendant la période si troublée de la révolution brabançonne, il mit sa plume au service des partisans de vander Noot et Van Eupen. En 1819, il célébra avec éclat le cinquantième anniversaire de son entrée dans la carrière littéraire. Possédant une jolie fortune, il fut exempt des soucis de la vie et put se consacrer à ses goûts et à ses études. Admirateur intransigeant des choses du passé, il ne sut jamais se décider à suivre les fantaisies de la mode, et jusqu'à la fin de sa vie on le vit déambuler à travers les rues de la ville, portant le costume de l'époque de Marie-Thérèse : la perruque à catogan, le long manteau gris à collets, le tricorne, les culottes courtes, les souliers à boucle et le légendaire parapluie vert qui ne le quittait jamais.

Il mourut le 7 mars 1823 dans la maison qu'il habitait depuis plus de trente ans, au pont de Meir, et qui portait autrefois pour enseigne le nom de *Roome*. Il fut enterré dans le cimetière de l'église de Saint-Willebrord et sur sa tombe fut placée l'inscription suivante qui avait été composée par F. van Cannart d'Hamale :

DEO VERO ET VIVO
ULTIMÆQUE MEMORIÆ
JOAN. ANT. FRANCISCI PAUWELS.
ANTVERPIENSIS
QUI MULTA SOLUTA ORATIONE
ET VERSIBUS PIE SCRIPSIT.
OBIIT 8 MARTII 1823 AETIS 75 ANNORUM
ERAM QUOD ES, ERIS QUOD SUM
QUI IN NOVISSIMO DIE
DE TERRA SURRECTURUS SUM
ET IN CARNE MEA
VIDEBO DEUM MEUM
R. I. P.

J.-A.-F. Pauwels testa le 6 février 1793, par-devant le notaire Van Yerschot à Anvers. Il stipula que les revenus de sa maison du pont de Meir devaient être affectés, après sa mort, à une fondation dont les bénéficiaires devaient prêcher en latin aux sept fêtes de l'année, soit dans l'église Saint-Charles, soit dans la sodalité des Jésuites. Pour assurer l'exécution de cette fondation, il légua sa maison au bureau de bienfaisance avec mission de distribuer aux pauvres l'excédent des revenus.

Ce sermon latin ne fut prêché que deux fois et, dès le 10 mai 1824, en vertu d'une décision du prince de Méan, archevêque de Malines, il fut permis au prédicateur de substituer au latin le français ou le flamand.

L'œuvre du poète Pauwels est considérable. Sans détailler les pièces fugitives, fort nombreuses mais peu importantes, voici la liste chronologique des ouvrages qu'il fit imprimer :

1769. *De verkeerde wereld tot het goed aengewackert.*

1770. *Jubilé van t'heylig sacrament van mirakel te Brussel. — Tuba jubilæi sive applausus publicus quo... miraculosae hostiae per octaginta lustra... Bruxellis adoratae decorantur. Delectus epigrammatum...*

1771. *Jubilé vanden zegenprael van Lépanten.*

1772. *Nauwkeurige tydts rekeninge ofte onderzoek van Jupiter de twaelf maenden ondervraegende... — Delectus epigrammatum... liber secundus. — Carmen panegyricum reverendissimo... Marcello de Vos... — Het lot van alle stervelingen de dood... — Berigt van constig gemaeckte sneeuwe beelden... — Antverpiâ succinente musa applaudens reverendissimo... Govardo Gerardo van Eersel...*

1773. *Lofschrift ter gelukkiger geheugenesse van t' dryhondeert jaerig jubilé der instellinge van de confrerie van Maria in de cathedrale tot Antwerpen... — Laus virtutis doctrinaeque merces eximio... Carolo Kerckelbout... — Lof bazuyn uytgegalmt door de negen godt minnende musen... — Kort berigt van een noyt in druk gegeven werk...*

1774. *Glansch en verheventheyd des weerdig priesterschap... — Dolor in laetitiam plausitus converus... — Pessimorum pessimum et optimorum optimum sive linguae vitia et remedia... — De hedendaegsche lang tonge afgebeeld in twelf zinne beelden... — De noodzakelyke wed geregeldheyd der tonge... — Inscriptio novorum operum triplex : de Deo patiente, de Virgine gloriosa, de sanctis ordinum fundatoribus.*

1775. *Marcellus de Vos... — Klaer blinckende licht oft het leven... van den*

heylighen Rumoldus... — Lofredens aen de alderheyligste maegd Maria... — Elogia beatissimae Virginis matri Mariae attributa... — Passio, mors et resurrectio domini nostri Jesu Christi... — Het lyden, de dood en vereyssenisse ons heere Jesu Christi... — Fama belgica carmine ebuccinans mecliniensium gaudia...

1776. *Het vergif der zeden ofte het nadeel der kwaede boeken... — Ecloga sive carmen pastoritium... — Jacobo Wellens... — Zedige kortheyd ofte korte zedelessen... — Algemyn jubilé tot de geheele catholyke weireld... — Zeldzaeme doch openhartige samenspraek tusschen de somer en den winter... — De fackel van het waer geloof of het leven van den heyligen Norbertus... — Verzameling der bezonderste chronica... tot Antwerpen gezien... ter geleugentheyd van den intrede van Jacobus Wellens... — Den zegenpracl van Antwerpen veel gelucks biedende aen haeren... bisschop Jacobus Wellens...*

1777. *De bedroevene zeden. — Het vergif der zeden...* (2e édit.) — *Sancti fundatores religiosorum ordinum... — De gelukzalige fondateurs der religieuse orden... — Carmen panegyricum in laudem Mariæ Theresiæ... — Pessimorum pessimum et optimorum optimum...* (2e édit.) — *Nauwkeurige rekening.*

1778. *Sertum honoris in lilio virginitatis, rosa maternitatis, heliotropio gloriæ connexum... — Demonstratio solemnitatis festo S. Joannis Nepomuceni... Antverpiæ in ecclesia D. Walburgis... — Lofschrift van O. L. V. cathedrale Kerk. — Rechtveerdig klagt dicht... gedaen aen den wytvinder van den drank, Bacchus...*

1779. *Verheffinge van het broederschap van den Roozenkrans... in t' kasteel van Antwerpen... — Beschryving der stad Antwerpen... — De loterye van de onstandvastige wereld... — Vyf en twentig verscheyde en uytgeleze vrugten der aelmoesse...*

1780. *Veertig verscheyde nieuwjaers giften... — Ode funebris in laudem principis Caroli Alexandri... — Ode panegyrica in obitum Mariæ Theresiæ...*

1781. *Eergalmende trompet over de inhaelinge van Maria Christina en Albertus Casimirus... — Applausus anni sacerdotii quinquagesimi factus... — Marcello de Vos... — Carmen gratulatorium... Guilielmo Rosa.*

1782. *Het lot van alle stervelingen...* (2e édit.) — *Den mensch ofte redelyke schepsel...*

1783. *Den waeren spiegel van oodmoedigheyd of hèt leven van... Benedictus Labre...*

1784. *De eerste der zeven hoofdzonden, de hooverdigheyd... — Lacrymae Tityri ad tumulum Corydonis... — Applausus promeritus sincero corde exhibitus... Josepho Tourbé... — Elogium... Jacobi Wellens.*

1785. *De tweede der zeven hoofdzonden, de gierigheyd... — Pyramis æternæ memoriæ Alexandro Farnesio... — Beschryvinge van de vermaerde riviere de Schelde... — Redelyke christelyke aenmerkingen betrekkelyk op den oorlog.*

1786. *De derde der zeven hoofdzonden, de onkuysheyd... — Lofdicht aen... Maximiel Paternoster.*

1787. *Het bloeyende nederlandsche staet... — De vierde der zeven hoofdzonden, den nyd... — Ode gratulatoria de restauratione Belgii Austriaci concordia... — Hersdersprake over de herstelde rust... — Ecloga de restauratione Belgii Austriaci... — Kort berigt van een nieuw werk : het vermaekelyk gezelschap... — De vyfde der zeven hoofdzonden, de gulzigheyd...*

1788. *Vertoog der water goden en godinnen met den ysgang van onze revier... — Beknopte chronologie of jaer lyste dat de riviere de Schelde vastgevrozen gelegen heeft... — Den zeven koppigen draek Hydra door den vromen Herculis overvallen... — De zesde der zeven hoofdzonden, de gramschap... — De zevenste der zeven hoofdzonden, de traegheyd...*

1789. *Nauwkeurige beschryving vanden slag voorgevallen by Turnhout... — Het herboyende Nederland... — De twee eerste jaergetyden Lente en Somer in haeren eygendom verbeeld...*

1790. *Kinderlyken eerbied bewezen aen de yverzuchtigen... verlosser van het kwynende vaderland. — Aen den heer H. C. vander Noot en den Z. E. heer van Eupen... Consultissimo celeberrimoque viro H. vander Noot... — Plegtige lykstatie gehoude*

in de Kerk der Minnebroeders binnen Antwerpen... — Plegtigen toestel zullende verrigt en uytgevaert worden door een merkelyk aental van ieverige dienst maegden binnen Antwerpen... — Prael tryn zullende verrigt worden door en vriendelyk gezelschap van vaderlands lievende vrouwen... — Maegden crans uytgevrocht van borgelyke jouffrouwen ter eere van Henricus vander Noot... — Gedenk teeken van dankbaerheyd aen de moeder van bermhertigheyd...— Begin en eynde der regeringe van Josephus den II... —Veelgelukwensch aen H. vander Noot. — Lofkrans op den naemdag van H. vander Noot... — Eerkrans voor P. Van Eupen... — De twee volgende jaergetyden herft en winter in haeren eygendom verbeeld... — Lykdicht op het afsterven van ... Benedictus Neefs... — Praeltreyn, aenspraeken, van patriotique giften van meyssen... — Tessera gratitudinis Matri misericordiæ postquan afflicto Belgio opem praesentissimam tulisset... — Solemnele misse van dankbaerheyd van wegens de eendragtige vaderlanders. — Kortbondige beschryvinge van het casteel van Antwerpen... — Praeltryn van de minderpaerige jongheyd van Antwerpen... — Lykstatie van major Mens... — Jubilé van den maegden crans ... ter eere van H. vander Noot... — Het herbloeyende Nederland... — Den keyzerlyken vlugteling...

1791. *Vyf en twintig jaerig jubilé nopens de verheffinge der overblyfzels... van den heyligen Severus... — Geestelyke nieuwjaergifte... — De vreeselykste geessels van het menschdom... — Ecloga Lycidam inter et Sarnim vigilantiæ aephaesibaei et Palæmonis justa persolventer...*

1792. *Encomia sanctorum sive delicta virtuti merces... Kort begryp van het wonderbaer leven ... vande zalige Maria ab Incarnatione...*

1793. *Kort begryp van den plegtigen toestel van het jubilé van den H. Joannes Capistranus... — Jaerschrift wat is hier in de wereld dogh als lyen vol bedrogh...*

1794. *Opwekkende lofverklaeringe ter orzaeke van de jubilé van het broederschap onder de aenroepende begroetenisse der godzaelige naemen... — Honderjaerige jubelfeest van godsdierstigheyd... — Voor den welstand van het vaderland...*

1796. *Goude bruylofт van Jacobus Zegers en Anna Jacobs... — Lykdicht op het afsterven van Benedictus Neefs... — Jubilé der XXXVI heyligen...*

1797. *Beschryving van het jubilé van het broederschap ter eere van de H. moeder Gods Maria in de kerk uan de H. Walburgis... — De dry vreezelykste geesels van het menschdom, oorloy, pest, dieren tyd...*

1798. *De bedroevene zeden...*

1801. *Den getrouwen leydsman of den engel bewaerder..*

1802. *Dank en eergalm de onbevlekte maegd... nopens de herstellinge van den eerdienst in de cathedraeke kerke... — Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf of geestelyke punt dichten... — Den wonderbaeren almanach... — Eergalm nopens de erstelling van der eerdienst... — Puntdichten.*

1803. *Honderd jaerige jubilé van t'broederschap der christelyke leeringe...— Het licht op de kandelaer of den getrouwen vriend Gods den H. Antonius...*

1804. *Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf...* (2e partie.)

1805. *Algemeyne rouw klagt over het afsterven van Joannes Seerwart... — Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf...* (3e partie.)

1806. *Dank offer aen de Pret... — Den almogenden verdediger of leven van Franciscus de Hieronymo... — Het nuttiy en genoegelyk tyd verdryf...* (4e partie.)

1807. *Tweevoudigen eerkrans... aen Joannes Verlinden... — Het nuttig en genoegelyk tyd verdryf...* (5e partie.)

1808. *Jubelgalm voor de 300-jaerige plegtigheyd van de opkomst van de bestiering van den armen,..*

1809. *Den waeren troost der opregte christene catholyken... — De zeven geestelyke werken van bermhertigheyd. — De zeven lichaemelyke werken van bermhertigheyd.*

1810. *Den almoogenden verdediger vande zyne...*

1811. *In obitum Huberti Collin...*

1812. *Lauwerkrans van ... Jacobus Brants. — Zegengalm bewezen aen... —*

vroone Aerd. — De stad en provincie van Mechelen... — Jubelgalm ter eere van den H. Hubertus... — O. L. V. van Hanswyck...

1813. *Samenspraek tusschen openhart en waasmard...*

1814. *De schoole der zedenleer. — Pius VII. — Leven van den onvermoeyden zielenwinner Franciscus de Hieronymo... — Epigrammata sexaginta in laudem Pii septimi... — Godsdienst iver kerkelyk getoond door de gebueren vande vrydaegsche merkt...*

1815. *Beschryving van het jubile van het broederschap van den zoeten naem Jesus. — Eer en jubelyalm op de feest van duyzend jaer dat de inwoonders van Lier bezeeten hebben de overblyfsels van den H. Gummarus... — De bedorve zeden oorzaek van de plaegen en rampen der achtiende eeuw... — Het zekerste borstweer van eenen bermhertigen christen mensch...*

1816. *Lof bazuyn van het jubel feest van O. L. vrouw van Halle... — De Belgen van ouds door hunne dapperè oorlogs daeden vermaerd...*

1817. *Kortbondige gedichtjens tot lof van P. Josephus Tourbé. — Den naem van Maria...*

1818. *Den vyftigsten psalm van David.*

1819. *Honderd negen en twintigsten psalm van David. — Jubel galm voor Joannes Pauwels nu vyftig jaeren dichter.*

1820. *De schoole van zeden leer... — Het teeken der heyliy kruys...*

1821. *Den een en dertigsten psalm van David...*

1822. *Den zeven en dertigsten psalm van David...*

1823. *Den honderd en eersten psalm van David.,.*

Avant 1797. *Lofschrift ter geheugenisse van het jubilé vande confrerie van Maria in de cathedrale tot Antwerpen... — Profytige bemerkingen dienstig voor alle christenen... — Verkondige van het jubilé aengaende de instellinge van 't broedershap der XXXVI heyligen...*

Vers 1792. *Teere devotie behelzende verscheyde lofzangen tot opwekkinge van alle christi geloovinge...*

Vers 1797. *Troost gebed tot Maria onder den titel van goed succes.*

1776 *à* 1784. *Lofdichten ... aen den bishcop Wellens.*

Vers 1800. *Den waeren spiegel van oodmoedigheyd...*

Sans date. *Laus funebris ... Anthonii Varendonck... — Spiegel der zalichheyd... — Consultissimo viro ... Henrico vander Noot... — Korte zedelyke uytlegginge der litanie van O. L. V. van Loretten. — Applausus premeritus ... Joseph Tourbé. — Carmen panegyricum in laudem Mariæ Theresiæ ... ode panegyrica in obitum ejusdem... — Ode funebris in laudem principis Caroli Alexandri... — Succinente musa, applausus ... Govardo van Eersel... — Eclogas sine carmen ... Jacobo Wellens. — Een huwelyk gedicht ter echtverbintenis zyner zuster Theresia Pauwels. — Redelyke aenmerkingen op den oorlog. — Bulle van Pius VII. — Troostelyk gebed tot Maria... — Tuba jubilaris sive applausus ... sacrosanctæ miraculosæ Hostiæ... — Laus funebris ... Anthonii Varendonck. — Carmen panegyricum ... Marcello de Vos... — Applausus anni sacerdoti eidem... — Carmen gratulatorium Guillelmo Rosa... — Carmen gratulatorium ... Pedro vanden Perre... — Laus virtutis doctrinæque ... Carolo Herckehout... — Profytige bemerkingen dienstig voor alle christenen... — Inscriptio novorum operum de Dei patientia... — Kort berigt van een nieuw werk... — Kampstryd der antwerpsche mecenen... — Lofdicht ter eere van O. L. V. des Bergs Carmeli... — Het leven van den gelukzaligen Capistranus...*

Ouvrages annoncés, mais non édités : *Den leydsman tot bestandige en voordeelige weetenschappen... — Veritas emblematica, viginto quinque iconibus graphice adumbrata... — Belgium, Gallorum, armis destructum et libertate depravatum...*

Pauwels délaissa encore des manuscrits qui ne furent jamais publiés, savoir : *Verscheyde stukken nopens ons land en stad* et *Fransche en nederduytsche spreekwoorden.*

Fernand Donnet.

Taeymans, *Aanteekeningen over den poeet Joan.-Ant.-Franc. Pauwels en zyne bloedverwanten* (manuscrit de notre bibliothèque). — L. Mathot, *Jan-Antoon-Frans Pauwels.* — Visschers, *Bibliographie du poète Pauwels* (manuscrit de notre bibliothèque). — Collection des

œuvres de J.-A.-F. Pauwels (dans notre bibliothèque); la bibl. de Gand en possède une série nombreuse. — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*.

PAUWELS (*Jean-Baptiste*), dit PAUWELS VANDE BORRE, peintre, né à Bruxelles en 1754, mort dans la même ville en 1832. Ayant suivi avec succès les cours de l'académie des beaux-arts d'Anvers où, en 1773, il fut *primus* sur trente-trois concurrents, et remporta de nouvelles distinctions, en 1775, il devint, à Bruxelles, l'élève de Lens et alla ensuite poursuivre ses études à Rome. Entre autres peintures, il exécuta un *Christ* pour le pape Pie VI. Rentré en Belgique, il se voua à l'industrie. Les églises de Saint-Josse-ten-Noode, près de Bruxelles, et d'Everberg, près de Louvain, possèdent des toiles de son pinceau.

Henri Hymans.

Moens-Vander Straelen, *Luister der Sint Lucas gilde*. — Pauwels de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges*.

PAUWELS (*Jean-Englebert*), compositeur de musique, né à Bruxelles, le 26 novembre 1768, y décédé, le 3 juin 1804. Admis en 1780 comme enfant de chœur à la chapelle de la cour, où son père était chanteur, il s'y initia à la musique : Van Malder lui apprit le violon et, plus tard, Witzthumb les règles de l'harmonie. Il se rendit vers la fin de 1788 à Paris et s'y lia d'amitié avec des artistes célèbres, notamment avec Lesueur dont les leçons perfectionnèrent son éducation musicale. De l'orchestre de l'Opéra italien, il passa, en qualité de chef d'orchestre, en 1790, au théâtre de Strasbourg. L'année suivante, il revint à Bruxelles. Il s'y révéla à ses compatriotes dans une audition donnée au Concert Noble, où il exécuta un concerto de violon de sa composition : « L'originalité, la grâce et l'expression », dit Fétis, « donnaient à son talent un caractère particulier qui ne s'était rencontré jusque-là dans le jeu d'aucun violoniste du pays... Comme violoniste, il eut un talent remarquable et l'on se souvient encore que, dans un concert donné à Bruxelles par Rode en 1801, il joua une symphonie concertante avec cet artiste célèbre et parut digne de se faire entendre à côté de lui ». Directeur de l'orchestre du théâtre de Bruxelles en 1794, « il imprima », au témoignage du même auteur, « un mouvement d'avancement à la musique de Bruxelles par le soin qu'il mit dans l'exécution des beaux opéras de cette époque. Pendant plusieurs années, à partir de 1799, il organisa et dirigea au Concert Noble les meilleurs concerts », ajoute Fétis, « qu'on eut entendus en Belgique jusqu'à ceux du Conservatoire ». Il a publié à Paris, chez Naderman, six duos pour violons. Après son retour à Bruxelles, il y fit paraître, chez Weissenbruch : trois quatuors pour deux violons, alto et basse, op. 2 ; — premier concerto pour violon principal et orchestre ; — premier concerto pour cor et orchestre ; — trois polonaises pour voix de soprano et orchestre ; — *L'Amitié*, duo pour soprano et ténor, avec orchestre. Il a composé, outre ces morceaux de musique instrumentale, trois opéras comiques pour le théâtre de Bruxelles : *La maisonnette dans les bois*, — *L'auteur malgré lui*, — *Léontine et Fonrose*, en quatre actes. Ce dernier ouvrage, qui date de 1804, est le meilleur qui soit sorti de sa plume. Voici comment Fétis apprécie son talent de compositeur : « Quoiqu'il y eût du mérite dans ses productions, particulièrement dans la dernière, où l'on remarquait une bonne ouverture qui a été gravée à grand orchestre et qu'on a souvent entendue dans les concerts, le finale du premier acte, un hymne à l'Harmonie pour trois voix, un bon air bouffe et un air soprano, elles n'ont eu qu'une existence éphémère au théâtre, parce que les livrets de ces pièces étaient dépourvus d'intérêt... Pauwels était pourvu d'une heureuse organisation musicale : si ses études eussent été plus fortes et mieux dirigées, il eût été certainement un compositeur distingué ». Il a, de plus, laissé un nombre considérable d'œuvres manuscrites : concertos de violon, symphonies, messes, airs de basse avec orchestre, composés pour ses concerts,

et beaucoup d'autres morceaux détachés.

Émile Van Arenbergh.

Fétis, *Biographie des musiciens*, t. VI, p. 469. — *Nouvelle Biographie universelle de Didot.* — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens.*

PAUWELS (*Jeanne-Catherine*), musicienne, née à Bruxelles, le 11 juillet 1795, morte dans cette ville, le 18 juin 1839. Fille du peintre Jean-Baptiste Pauwels et de Pétronille Vanden Borre, elle étudia la musique sous la direction de Witzthumb et acquit une grande habileté sur le piano. Comme virtuose amateur, elle remporta de nombreux et brillants succès dans les salons bruxellois. Elle se livra également à la composition et écrivit, outre une messe à quatre voix, avec accompagnement d'orchestre, des romances, des duos, ainsi que des pièces pour piano.

Paul Bergmans.

État-civil de Bruxelles. — (F. Delhasse), *Annuaire dramatique*, 1840, p. 299. — J. Pauwels-de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges* (Bruxelles, 1843), p. 175. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving* (Malines, 1860), p. 297. — Ed. Grégoir, *Les artistes-musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 329. Tous ces ouvrages contiennent des renseignements erronés au sujet de l'état-civil de l'artiste.

PAUWELS (*Joseph*), écrivain ecclésiastique du XVIIIe siècle. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs de l'observance de Saint-François, et fut pendant de longues années lecteur de théologie. On n'a pas d'autres renseignements sur la biographie de ce théologien à qui on doit les traités de casuistique suivants : 1. *Tractatus theologicus de labaïsmo, cum decretis ad idem objectum pertinentibus.* Louvain, J. Jacobs, 1749; in-8°. Dissertation sur un cas réservé, le *labaïsmus*; c'étaient, d'après le P. Dirks, des réunions nocturnes où des jeunes gens des deux sexes, sous prétexte de travailler en commun, se livraient au désordre. — 2. *Tractatus theologicus de casibus reservatis in diœcesibus Antverpiensi, Buscoducensi, Cameracensi, Coloniensi, Gandavensi, Leodiensi, Mechliniensi, Namurcensi, Ruræmundensi.* Louvain, J. Jacobs, 1750; in-8°, 2 vol. On le cite aussi avec l'adresse de Maestricht, Jac. Lekens. En 1755 a paru la troisième édition. Le P. Fidelis de Maestricht ayant critiqué l'ouvrage du P. Pauwels, celui-ci répondit par un *Tractatus theologici de casibus reservatis tomus tertius quo duo priores ab objectionibus vendicantur...*, mais il signa ce troisième volume du nom de Guillaume de Roore. Louvain, J. Jacobs, 1756; in-8°. — 3. *Maynum matrimonii sacramentum reductum in casus, plerosque factos, nonnullos fictos, omnes moraliter possibiles.* Louvain, J. Jacobs, 1759; in-8°, 2 vol.

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères mineurs de l'observance de St-François en Belgique* (Anvers, [1886]), p. 390-392.

PAUWELS (*Joseph*), peintre d'histoire et de portraits, né à Sleydinge, le 16 décembre 1818, décédé à Gand, le 12 mars 1876. Elève de Van Hanselaere et de Wappers, Joseph Pauwels obtint en 1853, de la ville de Gand, en même temps que Liévin De Winne, Xavier de Cock et Louis de Maertelaere, un subside pour achever ses études à l'étranger. Rentré de voyage, il se consacra surtout à la peinture religieuse, et se distingua rapidement en ce genre; on louait son dessin soigné, son coloris agréable, sa facture franche et honnête. Plusieurs églises de Flandre sont ornées de ses œuvres : à Everghem, l'*Invention de la croix*, 1855, et la *Mère des affligés;* à Sleydinge, *Sainte-Godelieve*, *Saint-Georges*, et le *Couronnement de la Sainte-Vierge;* à Wetteren, la *Déposition de la croix*, 1859; à Selzate, l'*Assomption.* Une de ses œuvres principales : le *Christ en croix*, se trouve dans l'église de Saint-John, à Louisville (Kentucky, U.-S.).

Parmi ses tableaux de genre qui furent le plus remarqués, citons la *Famille du menuisier*, exposée au Salon triennal de Gand en 1862, et qui fait partie de la galerie de S. M. le roi des Belges. Le musée de Gand possède depuis peu, grâce à un don de Mr Eugène Lippens à la Société des « Amis du Musée », une des dernières œuvres de l'artiste : *Enterrement en Flandre*, qui caractérise bien son talent recueilli.

Joseph Pauwels peignit un grand

nombre de portraits. Nous mentionnons quelques-uns de ceux que le public a pu apprécier : deux portraits, appartenant l'un à Mr le Dr Burggraeve, l'autre à Mr Timmermans, figurèrent à l'exposition rétrospective des peintres gantois en février-mars 1888; le portrait de Mr Victor Hulin, alors curé de Sainte-Anne, se trouve au patronage fondé par celui-ci dans cette paroisse.

Grâce à un travail persévérant, le talent de l'artiste poursuivait une marche ascendante, lorsque, une quinzaine d'années avant sa mort, la maladie vint entraver son essor. Il n'abandonna pas la lutte, mais désormais ses efforts furent paralysés par la défaillance de sa santé. En 1873, il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Georges Hulin.

Nederlandsch Museum, 1876, t. I, p. 221. — *Messager des sciences historiques*, 1876, p. 507. — M(aurice) H(eins), *Catalogue de l'exposition historiques des peintres gantois du* XIXe *siècle* (Gand, 1888), etc.

PAUWELS (*Louis*) naquit, suivant toute probabilité, à Anvers vers le milieu du XVIIe siècle. Il s'adonna à la peinture, et c'est à ce titre qu'il fut reçu franc-maître de la gilde Saint-Luc, à Anvers, pendant l'exercice 1661-1662. La confiance de ses confrères lui valut d'être élu peu après doyen de cette corporation artistique; il remplit ces fonctions depuis le 18 septembre 1685 jusqu'à la même date de 1686. A l'expiration de son mandat, il fut chargé une seconde fois d'occuper le poste de doyen en remplacement du peintre Corneille de Bailleux. Il resta à la tête de la gilde jusqu'au 18 septembre 1687. Il fut un des seize artistes qui prirent sur eux d'organiser le programme artistique de l'académie des beaux-arts récemment fondée. A tour de rôle, ils enseignaient le dessin d'après nature. La huitième semaine fut dévolue à Pauwels et au peintre Pierre Ykens.

Louis Pauwels mourut à Anvers, à la fin de l'année 1702 ou pendant les trois premiers quarts de l'année suivante.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres.* — Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren der antwerpsche Sint Lucas gilde.* — J.-Fr. Vanden Branden, *Geschiedenis der academie van Antwerpen.*

PAUWELS (*Nicolas*), théologien, écrivain ecclésiastique, naquit à Louvain, fut baptisé à Saint-Pierre, le 21 juillet 1655, et mourut dans cette même ville, le 22 avril 1713. Il était fils de Jean Pauwels et de Barbe Eremans. Toute sa carrière, sauf une interruption de quatre ans, se passa à Louvain. Après avoir fait ses humanités, il entra au collège du Château, y acheva sa philosophie et remporta la huitième place au concours général de 1674. Reçu comme boursier au collège d'Arras, il y étudia pendant six ou sept ans sous la conduite d'habiles directeurs : Jean Lacman et Barthélemy Paesmans. C'est surtout de théologie qu'il s'occupa depuis ce moment. En 1681, Nicolas Pauwels fut désigné pour remplir les fonctions de vicaire à Beyghem (à deux lieues au nord de Bruxelles). Il s'y fit une grande réputation d'orateur et ses prêches y faisaient affluer une si grande foule des villages d'alentour, que parfois il fut obligé de prêcher hors de l'église. Un pareil succès fit songer à lui pour la plébanie de Saint-Pierre de Louvain devenue vacante, le 10 décembre 1679, par la mort de Philippe-Albert du Trieu. Il l'obtint le 2 janvier 1685, et pour exercer d'aussi importantes fonctions avec plus d'honneur, il se fit recevoir, le 4 décembre de cette même année, licencié en théologie. L'année suivante, les abbés de Parc et de Vlierbeek lui confièrent la présidence du collège de Marcel Craendonck, qu'il quitta en 1691 pour passer dans la même qualité au collège d'Arras. C'est alors qu'il fut nommé archiprêtre du doyenné de Louvain; le 24 février 1703, il reçut en outre la charge de professeur royal du catéchisme. Dix ans plus tard, un catarrhe l'enleva presque subitement. Il fut enterré dans l'église de Saint-Quentin à Louvain, par les soins de son frère, curé du Grand Béguinage de cette ville. C'était, selon Paquot, « un prêtre vertueux, doux, « civil, constamment attaché aux décrets « du Saint-Siège sur les contestations « du temps et assez prudent pour éviter « de se faire des ennemis parmi ceux qui « pensaient autrement que lui sur ces

« matières. Il était fort habile dans la « théologie morale et avait une connaissance raisonnable de l'histoire et de la « discipline ecclésiastique ».

Il ne reste de lui qu'un grand ouvrage édité après sa mort et qui renferme la matière de son cours de catéchisme. Il s'intitule : *Theologia practica*, et comprend cinq parties : 1° *Theologiae practicae, de Fide et Symbolo pars* 1*a*. Louvain, Guill. Stryckwant, 1715; petit in-12, 570 p.; 2° *Theologiae practicae, de Sacramentis in genere et tribus primis in specie, pars* 2*a*. Chez le même, 1716, 611 p.; 3° *Theologiae practicae, de Sacramentis Paenitentiae, Extremae Unctionis, Ordinis et Matrimonii, pars* 3*a*. Chez le même, 1716, 657 p.; 4° *Theologiae practicae in quâ de actibus humanis, Peccatis, Legibus, et Praeceptis decalogicis primae Tabulae agitur, pars* 4*a*. Chez le même, 1716, 486 p.; 5° *Theologiae practicae in quâ praecepta secundae Tabulae sigillatim explicantur, pars* 5*a*. Chez le même, 1717, 518 p.

L'ouvrage fut réimprimé trois fois en cinq volumes in-12; la première en partie à Anvers et en partie à Louvain; la deuxième à Cologne et la troisième à Louvain.

Les tomes II, III et IV sont, dit Paquot, les plus estimés. « La morale n'y « est ni trop sévère, ni trop indulgente », et ils sont remplis d' « observations fon- « dées sur l'expérience... Le style en « est fort intelligible : mais presque « toujours barbare et simple jusqu'à la « rusticité ».

Léon Goemans.

Paquot, *Mémoires, etc.*, t. X. — Piron, *Mannen en vrouwen uit België*.

PAUWELS (*Noé*), orfèvre, vivait à Bruxelles au commencement du XVIIIe siècle. On n'a aucun renseignement biographique sur cet artiste dont l'existence a été révélée par la *Bibliotheca belgica*. Les auteurs de cette publication ont, en effet, décrit un recueil de modèles d'orfèvrerie, dû à Pauwels, et dont le seul exemplaire connu est conservé dans la bibliothèque de Gand. En voici le titre d'une orthographe fantaisiste : *Livre dorfeferie gravée et desinée par Noe Pauwels Compainion Orfefer : A Bruxelles*, 1710. Les seize petits feuillets oblongs qui le composent contiennent une centaine de jolis modèles d'orfèvrerie, finement gravés, et de la plus grande variété; ce sont des pièces ciselées, des nielles et des filigranes, ou des bijoux sertis de pierres et de perles fines, d'invention ingénieuse et de forme délicate.

Paul Bergmans.

F. Vander Haeghen, etc., *Bibliotheca belgica*, p. 93.

PAUWELS (*Pierre*), artiste forgeur, florissait à Gand dans le premier quart du XVIe siècle. Fils de Jean, il est inscrit, dès 1487, comme enfant de maître au registre des forgerons. Ce document étant incomplet, on ne sait si P. Pauwels devint dignitaire dans la corporation. En tout cas, il devait être très expert dans son métier, puisque c'est à lui que s'adressa l'abbé de Saint-Pierre lez-Gand, Jean van der Cauwerburch, pour faire exécuter, d'après « certain patron et « projet » du peintre Gérard Horenbault, un « trésor » en fer ouvragé, de grandes dimensions, destiné à servir de reliquaire général pour les fiertes du monastère, et qui devait être placé dans le chœur de l'église abbatiale, derrière le grand autel. Le contrat y relatif — encore inédit — entre le prévôt Robert van Branteghem, au nom du prélat, d'une part, et Pierre Pauwels, forgeron, d'autre part, fut passé devant le magistrat de Gand le 27 mai 1513 et inscrit au registre scabinal de la keure au fol. 126v. Il y est stipulé que Pauwels donnera en garantie sa maison et son atelier situés au carrefour près du couvent des Augustins; le doyen des forgerons, Pierre Letteljans, surveillera le travail du fer; maître Gérard Horenbault sera consulté pour l'exécution des ornements. Le travail qui devait être livré avant la Saint-Bavon 1514, encore inachevé à la mort de l'abbé Van der Cauwerburch, ne fut terminé que sous son successeur Gérard Cuelsbrouck, élu abbé le 6 juin suivant. La construction en fer de P. Pauwels, maître « natif de Gand », appelée com-

munément *den yzeren zolder van Sint-Pieters*, fut considérée par les contemporains comme un chef-d'œuvre incomparable. C'était une espèce de tribune ornée d'arcatures et de culs-de-lampe et posée sur des piliers couverts de rinceaux; sur le devant se voyaient des fenêtres ajourées. Un comble et des pinacles surmontaient le tout. Dix fiertes de saints y furent renfermées. Marc van Vaernewyc, au chapitre 48, livre IV, de son histoire de Belgique (1568), consacre un paragraphe spécial à ce monument. L'ensemble, dit-il, parfaitement agencé, paraissait pousser du sol et le fer avait été travaillé avec tant d'art qu'il semblait être devenu flexible comme de la cire. P. Pauwels, d'après le contrat, devait recevoir 4 gros par livre de fer, une somme de 25 livres de gros étant payée d'avance. Le prix total s'éleva, dit l'historien cité, à 4.800 florins, outre le coût de la dorure. Vaernewyc rapporte encore qu'un abbé venu de Liége aurait volontiers offert un prix double pour enrichir son couvent d'une construction semblable, mais il ne trouva personne qui osât l'entreprendre, Pierre Pauwels, le maître forgeur « aux mains d'artiste » étant mort peu après l'achèvement de son œuvre. Les iconoclastes de 1566 ne paraissent pas s'être attaqués à cet énorme reliquaire. Il n'en fut pas de même en 1578 : les corps des saints qui y étaient conserves furent jetés au feu. Mais l'œuvre de Pauwels, bien que saccagée, ne fut pas détruite complètement, ainsi que nous l'apprennent Jean van den Vivere et le P. Bernard de Jonghe. Des arcades qui en provenaient furent employées au siècle suivant à la construction du jubé qui fermait l'entrée du chœur de la nouvelle église abbatiale de Saint-Pierre. Mais le souvenir du fameux *zolder* n'était pas oublié. En 1664, le chroniqueur Juste Billet déclare que ce reliquaire de Saint-Pierre, si « artistement travaillé au marteau », et dont on voyait de son temps encore quelques parties, n'avait eu son pareil nulle part; aussi le cite-t-il parmi les « sept merveilles de Gand et même de tous les Pays-Bas », en le rangeant immédiatement à côté du fameux rétable des frères Van Eyck. Les derniers fragments du reliquaire disparurent, en même temps que le jubé, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Victor Vander Haeghen.

Archives de Gand. — Marc van Vaernewyc, *Hist. van Belgis*. — *Chronycke van Ghendt*, par Jan vanden Vivere (éd. F. de Potter). — J. Billet, *Politieboek*, t. V. — Id., *Chroniques*. — P. B. de Jonghe, *Gendsche Gesch.* — Ed. de Busscher, *L'abbaye de Saint-Pierre*. — Id., *Juste Billet*. — Kramm, *Kunstschilders, beeldhouwers*. — A. Van Lokeren, *Chartes et doc. de l'abbaye de Saint-Pierre*. — Vander Aa, *Woordenboek*.

PAUWELS (*Rombaut*). Voir PAULI (*Rombaut*).

PAUWELS (*Thierry*). Voir PAULI (*Theodericus*).

PAUWELS (*Zeger*). Voir PAULI (*Segerus*).

PAUWENS (*François*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles vers 1653, mort en cette ville, le 5 mai 1725. A l'âge de seize ans, il entra au couvent des Augustins, à Bruxelles, où vraisemblablement il avait fait ses humanités; lorsqu'il eut achevé ses cours de philosophie et de théologie, le jeune moine fut chargé lui-même d'enseigner la rhétorique au couvent d'Anvers, puis il professa la théologie à celui de Bruxelles. Le 6 novembre 1685, Pauwens reçut, à Louvain, le bonnet de docteur en théologie; il demeura ensuite, quinze années durant, au couvent des Augustins de cette ville et, pendant presque tout ce laps de temps, il y professa la scholatique; plus tard, on le chargea d'expliquer l'Ecriture Sainte, et son enseignement porta spécialement sur les Epîtres de Saint-Paul et sur l'Apocalypse. Pauwens revint ensuite à Bruxelles pour instruire dans la théologie les jeunes moines de l'abbaye de Coudenberg; il enseigna la même science à l'abbaye des Prémontrés de Parc, près de Louvain. Outre le professorat, le moine bruxellois se consacra d'une façon suivie à la prédication; il prêchait tantôt en français, tantôt en latin. Il fut revêtu deux fois du titre de définiteur de son ordre et remplit une fois les fonctions de visiteur

de la province, qui comprenait les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liége ; en cette dernière qualité, il présida un chapitre provincial ; au moment de sa mort, il était prieur du couvent de Bruxelles.

La réputation de Pauwens comme théologien était des mieux établies ; souvent l'internonce Jean-Baptiste Bussi — depuis cardinal — eut recours à ses lumières et à ses conseils ; d'autre part, l'archevêque de Malines le nomma examinateur synodal du diocèse.

Selon les coutumes du temps, Pauwens avait comme armoiries parlantes un paon faisant la roue, avec cette devise : *Quid gloriaris ?*

Pauwens a écrit les ouvrages suivants : 1. *Oratio in Exequiis... Simonis de Fierlant, Brabantiae Cancellarii, dicta in D. Gudulae Bruxellis die* 29 *Augusti* 1686. *Accessit Appendix Oratoris adversus Citatorias Reverendissimi ac Illustrissimi Archiepiscopi Mechliniensis, datas die* 17 *Septembris* 1686. Cologne, 1686 ; in-4°. Dans cette oraison funèbre, le moine augustin avait fait un vif éloge du zèle déployé par de Fierlant pour combattre les théories du jansénisme et du rigorisme alors en vogue ; cet éloge avait fortement déplu à l'archevêque de Malines, Alphonse de Bergues, qui cita le panégyriste pour rendre compte de certaines assertions exprimées dans cette oraison funèbre ; c'est à cette citation que le théologien répond dans son *Appendix* : l'affaire n'eut d'ailleurs pas de suite et fut étouffée à l'intervention du gouverneur des Pays-Bas et de l'internonce Bussi. — 2. *Concordia theologica Sanctorum Magni Patris Augustini, et ejusdem filii Thomae à Villa nova.* Louvain 1689 ; in-4°. Ce sont des thèses auxquelles Pauwens présida, à Louvain, les 22 et 23 août 1689. — 3. *Theologia speculativa, sive Concordia Sanctorum magni Patris Augustini, et magni ejusdem filii Thomae à Villa nova.* Louvain 1689 ; in-4°. Ce sont d'autres thèses soutenues à Louvain le 29 août 1689. — 4° *Appendix ad Impertinens, et Responsio ad Epistolam Eximii Domini Francisci Martin. S. Theol. Doctoris, defendenda* 18 *maii* 1693, *apud P.P. Augustinianos.* Louvain, 1693 ; in-4°. C'est une réfutation de certaines opinions émises par Martin sur la doctrine de saint Augustin. — 5. *Cratio in Exequiis Reverendissimi ac Consultissimi Domini D. Pauli de Bruyn, Bruxellensis, celeberrimi et perantiqui Parchensis monasterii, Ordinis Praemonstratensis abbatis XXXIV, anno* 1719, *die* 6 *februarii defuncti, habita in Parcho,... die* 24 *julii* 1719. Bruxelles, 1719 ; in-4°.

Ed. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. XVIII, p. 47. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, liste biographique.

PAYEN (*Antoine-A.-J.*), peintre, né à Bruxelles à la fin du XVIII^e^ siècle, mort dans la même ville en 1853. Cette date, que nous empruntons au *Dictionnaire* de Siret, n'est pas confirmée par nos recherches aux archives de la capitale. Eleve d'Henri van Assche, Payen, dès l'année 1814, envoya au Salon de Gand un paysage, *Petite chaumière.* L'année suivante, la Société des beaux-arts de Bruxelles lui décerna la palme dans le concours ouvert, pour un paysage d'après nature. Il avait exécuté un *Clair de lune*, représentant le château de Marche-les-Dames, entre Namur et Huy. Appelé, bientôt après, au poste de peintre du gouvernement, à Batavia, le jeune artiste se consacra d'une manière exclusive à la traduction des sites javanais. Un tableau exposé par lui au Salon de Gand, en 1820, figure au livret avec la mention : « Ce paysage représente une vue prise « dans la résidence de Buitenzorg (Sans souci), dans l'île de Java, terminée par « une chaîne de montagnes... Peint « pendant l'année 1818, ce tableau est « parti de Batavia en janvier 1819 et a « été sauvé du naufrage d'un navire dans « lequel ont péri un grand nombre d'ob- « jets d'histoire naturelle et plusieurs « caisses de plantes destinées au jardin bo- « tanique de Gand ». Rentré en Europe et fixé à Bruxelles, Payen resta fidèle au genre de son choix. Au Salon de 1827, il exhiba une *Vue du volcan de Gounong Gountow* (Mont Tonnerre), *à Java, avec*

divers végétaux de ces localités, tels que cocotiers, kamiri. Ce tableau était la propriété du gouvernement. En 1832, alors qu'il habitait Etterbeek, près de Bruxelles, Payen envoya au Salon une vue des environs de Buitenzorg et, en 1836, encore, c'était aux souvenirs de son séjour aux Indes qu'était puisé le sujet de sa contribution à l'exposition de Bruxelles. Appréciant son œuvre dans le *Compte rendu du Salon*, Alvin est amené à dire : « Une vue prise dans l'île de « Java par A.-A.-J. Payen, nous montre « une nature qui ne nous est pas fami- « lière; nous ne saurions donc apprécier « la vérité de l'imitation, nous pouvons « toutefois y reconnaître un faire habile. » Il y avait autrefois de Payen une peinture au Pavillon, à Harlem; nous n'en retrouvons pas la mention au catalogue du musée d'Amsterdam, où ont été transférées les œuvres ayant composé cette galerie.

Henri Hymans.

Catalogues des expositions. — Ms. de Jean-Baptiste Picard, sur l'histoire de la Société des Beaux-Arts de Bruxelles, à la Bibliothèque royale.

PAYEN (*Antoine-Marie-Joseph*), dit LE VIEUX, officier du génie et architecte, né à Tournai, le 5 mai 1749, décédé à Bruxelles, le 29 juin 1798. Il étudia les principes des arts à l'académie de dessin de Tournai, puis se fixa à Bruxelles où il exerça la profession d'architecte et acquit rapidement une grande réputation. On lui doit de nombreuses constructions, toutes dans le style classique, et plus ou moins dans le goût italien qui florissait à la fin du XVIIIe siècle. Parmi celles-ci, on peut citer : le château de Laeken qu'il construisit en collaboration avec l'architecte Montoyer (1781-1784), sur les ordres de la gouvernante Marie-Christine; il est orné de sculptures, de figures et de statues dans lesquelles se reflète la dernière expression du style classique; le château d'Hingene, près d'Anvers, du même style; l'église de Saint-Jacques sur Coudenberg, à Bruxelles (1785), dont il dirigea aussi la décoration intérieure, mais dont la façade fut élevée sur les plans de Guimard, comme toutes les autres constructions de la place Royale. Payen est encore l'auteur des bâtiments à l'usage des chanoinesses de Namur, des châteaux de Froyennes et de la Berlière, dans le Hainaut; du château de Bartsche (Anvers), du pavillon Walkiers (1784), à Laeken, d'une grande maison au Marché-au-Bois, à Bruxelles, etc.

E.-J. Soil.

Goetghebuer, *Monuments des Pays-Bas.* — Marchal, *La sculpture belge.* — Bozière, *Tournai ancien et moderne.* — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1878.

PAYEN (*Auguste*), architecte, né à Tournai, le 17 octobre 1759, décédé à Bruxelles, le 16 décembre 1812. Neveu d'Antoine Payen le Vieux, et architecte comme lui, il étudia les principes de son art à l'académie de Tournai et plus tard se fixa à Bruxelles. On lui doit le beau château de Marche-les-Dames, près de Namur (1803), les « aubettes » de la porte de Ninove, à Bruxelles, et des habitations privées dans la même ville.

E.-J. Soil.

Goetghebuer, *Monuments des Pays-Bas.* — Bozière, *Tournai ancien et moderne.* — *Annuaire de l'Académie royale*, 1878.

PAYEN (*Auguste*), architecte, né à Bruxelles, le 7 juin 1801, décédé à Saint-Josse-ten-Noode, le 16 avril 1877. Fils du précédent, il fut envoyé à l'académie de dessin de Tournai, où il étudia sous la direction de Bruno Renard, un des professeurs les plus distingués de cette académie, qui forma tant d'élèves remarquables. Le style classique y était seul enseigné, Renard, qui devait plus tard restaurer les monuments romans et gothiques de Tournai, n'ayant pas encore repris l'étude des styles du moyen âge. Le gothique, d'ailleurs, était alors considéré comme barbare; on ne s'en occupait pas; seul, l'art des Grecs et des Romains était enseigné dans les académies et pratiqué par les architectes.

La première éducation artistique de Payen décida de la forme dans laquelle il réalisa, au cours d'une longue carrière, toutes ses conceptions artistiques, et à laquelle il montra, jusqu'à la fin, une fidélité exempte de toute concession,

malgré le mouvement général qui porta nos constructeurs vers une restitution de nos anciens arts nationaux. Les nombreuses constructions qu'il éleva à Bruxelles et sur tous les points du pays offrent les caractères du style classique, avec une raideur de formes, une absence presque totale d'ornements, qui leur donne un aspect correct, il est vrai, mais aussi trop sévère et trop froid.

Dès que ses études furent terminées, Payen revint à Bruxelles et entra dans les bureaux de Roget, architecte de la ville. En 1829, il partit avec Gustave De Man pour Paris, en vue de continuer ses études et de se perfectionner dans son art. De retour à Bruxelles, Payen contribua avec Roget à l'agrandissement des bâtiments du musée, sur l'ancien jardin botanique. Il construisit ensuite l'observatoire, et fut chargé avec Roget des travaux et de la décoration des galeries du musée, de la reconstruction des escaliers dits de la bibliothèque et des maisons qui l'entourent. Il éleva la plupart des « aubettes » de l'octroi, à Bruxelles, restaura le théâtre du Parc, construisit les abattoirs, des écluses, etc.

Payen succéda à Roget comme architecte de la ville de Bruxelles en 1830 et démissionna en cette qualité pour entrer, en 1841, dans l'administration des chemins de fer de l'Etat. On lui doit les stations d'Ostende, Bruges, Lierre, Gand, Manage, Wetteren, Verviers, en partie remplacées aujourd'hui par d'autres, et enfin la gare du Midi à Bruxelles, qui fut sa dernière œuvre.

Payen fut nommé, en 1835, professeur à l'académie royale des beaux-arts de Bruxelles et resta en fonctions, en cette qualité, jusqu'en 1877. En 1862, il fut appelé à faire partie de l'académie royale de Belgique et, en 1867, il fut agrégé au corps académique de la ville d'Anvers.

Outre les monuments publics qu'il a élevés, Payen construisit encore un grand nombre de maisons particulières et de maisons de commerce, où il inaugura le système des vastes vitrines, toutes grandes ouvertes, ornées de bronzes et de marbres, où les marchandises s'étalent au grand jour. Il érigea encore la maison communale de Lennick-Saint-Quentin, le kursaal de Blankenberghe, une fantaisie dans le genre arabe ; l'hôtel Seyfert à Leipzig, le monument T'Kint de Rodenbeke au cimetière de Laeken, etc. Chevalier de l'Ordre de Léopold dès 1848, il avait été nommé officier en 1871.

E. J. Soil.

G. de Man, notice dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1878.

PAYEN (*Nicolas*), musicien, né à Soignies vers 1512, mort à Turnhout en avril 1559. Il paraît avoir été d'abord enfant de chœur à la collégiale de Saint-Vincent de cette ville, d'où il fut envoyé à la chapelle royale de Madrid pour y remplir le même office vers 1526. Devenu prêtre, il était en 1547 chapelain des hautes messes, c'est-à-dire chantre en chape des messes solennelles. Des prébendes lui furent conférées à Béthune, à Lens, à Soignies, à Nivelles et à Valenciennes. Enfin, il devint doyen de Turnhout, en 1558. Ses compositions se trouvent dans les recueils intitulés : 1. *Concentus octo, sex, quinque et quatuor vocum, omnium jucundissimi, nuspiam ante sic editi. Augustæ Vindelicorum, Philippus Uhlardus excudebat*, 1545 ; pet. in-4°, obl. — 2. *Cantiones selectissimæ quatuor vocum. Ab eximiis et præstantissimis cæsareæ majestatis capellæ musicis M. Cornelio Cano, Thoma Crequillione, Nicolao Payen et Johanne Lestainier organista, compositæ. Philippus Uhlardus excudebat Augustæ Vindelicorum*, 1548 ; pet. in-4°, obl. Ce recueil contient cinq motets de Payen. — 3. *Le IIe livre de chansons à quatre parties, auquel sont contenues trente et une chansons*, etc. Imprimé à Anvers par Tylman Susato, 1544, in-4°. — 4. *Cantiones sacræ, quas vulgo Moteta vocant, ex optimis quibusque hujus ætatis musicis selectæ. Libri quatuor. Antverpiæ, apud Tylmanum Susatum*, 1546-1547, in-4°. Dans le second livre de cette collection est le motet à quatre voix de Payen : « Resurrectio Christi » et dans le quatrième « Quis dabit capiti ». — 5. *Ecclesiasticarum cantionum quatuor, quinque*

et sex vocum libri I-XV. Antverpiæ, excudebat Tylman Susato, 1545-1551; in-4o.

Léop. Devillers.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI, p. 472. — Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. I, p. 241. Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le* XIXe *siècle. — Annales de la Société d'Emulation*, 3e série, t. IX (Bruges, 1874), p. 180.

PAYEN (*Pontus*), seigneur d'Essars, la Bucquière, Hautecotte, licencié ès lois, avocat au conseil d'Artois, échevin d'Arras en 1596, 1597, 1599, 1601, 1602, 1604, fils du procureur Jean Payen, dit Hector, mort à Arras le 9 mai 1609, d'après son épitaphe relevée dans l'épitaphier de Lefebvre d'Aubrumetz, à la bibliothèque d'Arras; le 19 mars d'après la copie, très probablement fautive, que nous trouvons à la bibliothèque royale de Bruxelles. La date de sa naissance nous est inconnue, mais elle est approximativement établie par le fait qu'il recréanta sa bourgeoisie à Arras, le 27 avril 1571; comme cet acte s'accomplissait en général vers la vingtième année, on peut admettre qu'il naquit vers 1550. Il était de famille noble, ainsi que le rappellent les lettres de ratification qu'il obtint le 19 mai 1582 et qui furent enregistrées à la Chambre des Comptes, à Lille, le 12 décembre 1607. Pontus Payen expose que « lui et ses prédécesseurs ont tou- » jours vécu en bonne réputation depuis » plus de cent cinquante ans, qu'ils n'ont » jamais exercé aucun stil ni art méca- » nique, qu'ils portent des armoiries, » mais que, pour éviter de faire la preuve » de leur noblesse, ce qui serait difficile » à cause des guerres qui depuis cent ou » quatre-vingts ans désolent le comté » d'Artois, il prie le souverain de ratifier » sa noblesse et, en tant que besoin serait, » de l'anoblir de nouveau ». Le manuscrit 1032 du fonds Goethals à la bibliothèque royale de Bruxelles, cité plus haut, nous apprend que l'épitaphe, aujourd'hui disparue avec l'église où elle se trouvait, de « noble homme Pontus Payen, escuyer, sieur d'Essart », était gravée « sur un grand marbre reposant dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas-sur-le-Fossé, en Arras, dans une chapelle estant au costé du grand autel d'icelle eglise ».

Bien que Pontus Payen ait laissé deux écrits relatifs aux troubles du XVIe siècle et qu'il ait rempli des fonctions importantes, son nom n'apparaît ni dans les histoires ni dans les correspondances de cette époque. Il est certain cependant qu'il ne resta pas indifférent aux luttes passionnées qui éclatèrent dans son pays; c'est ce qui ressort à l'évidence du *Discours véritable de ce qui s'est passé en la ville d'Arras depuis l'union et confédération des estatz d'Artois avec aultres provinces du Pays-Bas* (1577-1578), dont il est l'auteur. On y voit que Payen contribua au rétablissement du magistrat, renversé par les partisans du prince d'Orange; on y trouve une peinture vivante de l'état des esprits dans les provinces wallonnes; on comprend comment s'est développé ce parti des Malcontents qui, tout en étant loin de sympathiser avec les Espagnols, voulait trouver un moyen d'accommodement, par crainte de l'anarchie et par attachement à la religion catholique. Le *Discours* évidemment n'est pas une œuvre historique : il n'en a pas le calme, et les jugements de l'auteur se ressentent du sentiment d'irritation qui les a dictés. Payen accuse ses adversaires de « couvrir » leur trahison par le fard de religion, » avec prétexte de bien public »; il reproche au prince d'Orange d'aspirer à « l'usurpation de la principauté et » seigneurie des Pays-Bas », de s'être toujours appuyé « sur la faveur d'une » vile multitude, qu'il a gagnée avec » humilité et faincte courtoisie », d'avoir toujours eu l'église en horreur, dédaigné la noblesse, tenu pour suspects les conseils, les magistrats et les officiers du roi; il le traite d'hypocrite; c'est l'homme le plus déloyal de la terre, il n'a ni foi ni loyauté. Quant aux « Orangiens », gens hardis, audacieux, remuants, il les montre toujours en alerte, si bien que le moindre bruit, le plus petit signal suffisent à les faire assembler en armes en moins d'un quart d'heure, eux et leurs quinze tribuns. Les catholiques, au contraire, sont « longz en

« leurz affaires, pensantz gaingner le « tout à temporiser, et, par ce moyen, es- « toient toujours prevenuz par la vigi- « lance et celerité des héréticques ». Aussi avecquelle joie il salue les défaites des « Orangiens », le rétablissement de l'ordre à Arras, le retour à l'obéissance au roi, la réconciliation finale !

Bien différent est le ton des *Mémoires de la guerre civile des Pays-Bas*, qui comprennent les années 1559 à 1567. Ils ne sont pas le résultat d'une observation aussi directe que le *Discours*, mais ils renferment pourtant bien des renseignements précieux. Ici, Payen excelle surtout dans les détails pittoresques et dans les portraits, tellement frappants qu'ils semblent avoir été pris sur le vif, comme celui d'Escaubeke, le calviniste discoureur et facétieux, « non « pas de ces songereux, chagrins et « revêches évangelicques qui ont ordi- « nairement la face morne, pâle et mé- « lancolique, signes évidents d'une « conscience mal assurée et esprit sans « repos »; — celui de Bréderode, « per- « sonnage escervellé, qui avoit esté si « bon mesnager en son temps qu'il se « trouvoit en debte de trente mille flo- « rins pour le moins, oultre la valeur de « ses biens »; — celui de Robert de la « Marck, « aussy fol estourdy que per- « sonnage hardy, valeureux et remuant, « tel que l'on pouvoit souhaiter pour « exécuter une entreprise hasardeuse »; — celui d'Egmont, « très hardy soldat, « au demeurant peu versé aux lettres, « grossier et ignorant en matière d'Estat « et police civile,... personnage de grand « courage, cupide de gloire et haut à la « main, si oncques en fust, ouvert « néanmoins et sans malice ». Le prince d'Orange lui-même est jugé sans passion, car, à l'inverse du *Discours*, les *Mémoires* sont l'œuvre d'un écrivain qui veut être impartial : « Personnage d'une merveil- « leuse activité d'esprit...; jamais parole « arrogante ou indiscrète ne sortoit de « sa bouche ni autrement... Il avoit la « parole douce et agréable, avec laquelle « il faisoit ploier les autres seigneurs de « la court ainsy que bon lui sembloit; « aimé et bien voulu sur tous autres de « la commune pour une gratieuse façon « qu'il avoit de saluer, caresser et arrai- « sonner familièrement tout le monde; « au demeurant d'un naturel craintif, « comme il avoit souventes fois monstré « dans la guerre de France ».

Les informations de l'auteur lui viennent évidemment des meilleures sources, et, ce qui n'est pas un moindre mérite, son récit a une animation, une couleur qui lui donnent un intérêt particulier. Aussi une quantité de traits des *Mémoires* lui ont été empruntés par les historiens modernes, notamment dans les pages où Payen raconte l'existence des seigneurs, la ligue contre Granvelle, le Compromis des nobles, la présentation de la requête, l'assemblée des confédérés à l'hôtel de Culembourg, les excès du mois d'août 1566, l'entrevue de Termonde, où « le « prince d'Orange débouche les parolles « mémorables prédisant la mort ignomi- « nieuse du comte d'Egmont : « Monsieur « mon cousin, les Espagnols entreront « vrayement au Pays-Bas, puisque vous « le voulez, mais je vous asseure que « vostre teste leur servira de pont »; phrase bien autrement touchante dans sa simplicité que l'invraisemblable apostrophe si souvent répétée : « Adieu, « prince sans terre ».

Les *Mémoires de la guerre civile*, restés inachevés, s'arrêtent à l'année 1567. Les copies qu'on en possède à Lille, Douai, Arras et La Haye comprennent trois livres et vont jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe; celle de la bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit 6041-6042, contient en plus l'établissement du Conseil des troubles, au mois de septembre 1567, qui forme le commencement d'un quatrième livre. Ils furent composés longtemps après la date à laquelle ils s'arrêtent, car il y est question de l'*Apologie du prince d'Orange*, présentée aux Etats-généraux au mois de décembre 1580. Les *Mémoires* et le *Discours* ont été publiés dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de Belgique*, sous ce titre : *Mémoires de Pontus Payen*, avec notice et annotations, par Alexandre Henne. Bruxelles, 1860-1861; 2 volumes in-8°.

Suivant Ferry de Locres (*Chronicon belgicum*, p. 695), Payen avait entrepris et écrit en partie une *Histoire de l'administration d'Alexandre Farnèse dans les Pays-Bas*. Ce troisième ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Ern. Gossart.

Souvenirs de la Flandre wallonne, t. IV, p. 145-168. — Le Roux, *Théâtre de la noblesse de Flandre et d'Artois*. — Comte G. de Hauteclocque, *Arras et l'Artois sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle*. — Paquot, *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, ms. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, 17632, t. III, p. 1615. — A. Lebouc de Ternas, *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*. — Henne, *Mémoires de Pontus Payen*. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Départements, t. XXVI, nos 552, 586. — *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. VI, no 947 et p. 670-671. — Renseignements fournis par MM. A. Guesnon et J. Chavanon.

PAYEZ (*Regnier*), écrivain ecclésiastique, né à Bossut-sur-Dyle, en 1642, mort à Bruxelles, le 16 avril 1716. Après avoir fréquenté avec succès l'université de Louvain, Regnier Payez prit l'habit de récollet au couvent de cette ville, en 1660. Lorsqu'il eut terminé ses études, il fut chargé d'enseigner la philosophie aux jeunes religieux de son ordre. De 1672 à 1675, il remplit les fonctions de lecteur de l'Ecriture Sainte. Nommé gardien à Venloo, en 1675, à Bruxelles, en 1683, et à Louvain, en 1693, il fut plusieurs fois investi des charges de définiteur, de commissaire et de visiteur des deux provinces dites d'Allemagne. En 1694, il assista, en qualité de vice-provincial, au chapitre général qui fut tenu à Victoria en Biscaye. Il fut nommé provincial de l'ordre, en 1699, et se rendit, l'année suivante, au chapitre général qui eut lieu à Rome. Le zèle qu'il déployait dans l'exercice des diverses fonctions qui lui furent confiées n'empêcha jamais son assiduité aux offices divins, et il trouvait encore assez de temps pour donner des soins tout particuliers à l'extension de la congrégation des tertiaires à Bruxelles et dans d'autres villes. Il mourut au couvent de Bruxelles, après avoir édifié ses confrères par sa piété.

Regnier Payez a publié : 1. *La Règle du Tiers-Ordre, dit de la Pénitence, institué par S. François et confirmé par le pape Nicolas IV pour les personnes séculières de l'un et de l'autre sexe, qui désirent vivre religieusement dans le monde. Avec une Explication des autheurs qui ont écrit sur la dite Règle, les cérémonies qui se gardent à la vêture et profession des Frères et Sœurs dudit Ordre, et un catalogue des saints, des bienheureux et des personnes illustres qui ont professé cette Règle.* Bruxelles, Pierre Vande Velde, 1685; in-12, 268 p. Avec une estampe qui représente les stigmates de saint François, dessinée par A. van Diepenbeeck et gravée par P. van Lisebetten. Dans la deuxième partie de ce volume est une notice sur la vie privée de l'infante Isabelle. Une seconde édition de l'ouvrage a paru chez le même imprimeur, en 1688; in-12 de 263 p. Une traduction flamande a été éditée en 1690 et réimprimée plusieurs fois à Malines et à Bruxelles. — 2. *Oraison funèbre de feue madame Marie-Anthoinette de Cardenas, princesse de Chimay et du Saint-Empire, vice-reine de Navarre, etc., prononcée en l'église des RR. PP. Récollets, à Malines, le* 16 *de juillet* 1693. Malines, André Jaye, 1693; in-4°. Marie-Antoinette de Cardenas Ulloa Balda Zunniga y Velasco était du tiers ordre de Saint François. Cette dame avait épousé Ernest-Alexandre-Dominique de Croy, duc d'Arenberg, prince de Chimay.

Léop. Devillers.

Antonii Sanderi presbyteri chorographia sacra Brabantiæ, t. III, p. 148 et 158. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. II (Louvain, 1765), p. 164. — P. F. Servais Dirks, *Histoire litt. et bibl. des Frères mineurs de l'Observance de St-François en Belgique et dans les Pays-Bas*, p. 353.

PECK (*Pierre*), Pecquius ou Peckius, jurisconsulte, né à Zierikzée en Zélande, en 1529, mort à Malines, le 16 juillet 1589. Il étudia à l'université de Louvain où il devint docteur en 1553, puis succéda, en 1555, à Hopperus dans la chaire dite de *Paratitles* ou exposition méthodique des titres du *corpus juris*. Elève de Mudaeus (Gabriel van der Muyden), il est un des adeptes de cette école élégante, dont le jurisconsulte brechtois avait inauguré la méthode

dans notre enseignement. Ce cours fut érigé par Philippe II en chaire royale. Peck le conserva jusqu'en 1562. A cette date, il succéda, dans la leçon ordinaire de droit canon à Vendeville, nommé professeur à Douai. Bien que cette chaire fût à la collation du magistrat de Louvain, Philippe II assigna à Peck sur son domaine des gages de soixante livres de Flandre. Après vingt ans de ce nouvel enseignement, en 1582, il fut nommé conseiller au grand conseil de Malines. Il y avait près de trente ans qu'il enseignait ; la date de sa nomination à Malines paraît incertaine ; Foppens cependant indique la commission en date du 25 février 1582, et cette précision semble donner une probabilité à cette date, de préférence à celle de 1586 qu'indique Valère André. Peck résida tantôt à Namur, tantôt à Malines où il mourut.

Peck est un jurisconsulte qui a publié plusieurs ouvrages de droit civil et de droit commercial. Dans la préface de ses livres, il nous donne aussi quelques indications personnelles. Plusieurs de ses livres sont dédiés au président Jean Richardot dont il fut l'ami. Dans l'introduction au traité *De testamentis conjugum*, datée de Namur en 1585, il nous dit que, dès le début de sa carrière, à Louvain, il avait pris pour règle de donner au travail de publication tout le temps dont les devoirs professionnels lui permettaient de disposer. Il passait pour un professeur soigneux et bienveillant. Nous n'avons pas à examiner ses idées. Quelques-uns de ses écrits eurent du succès et eurent même, après sa mort, des éditions annotées. On a fait remarquer avec raison que le titre principal de Peck dans l'histoire du droit est que, l'un des premiers dans les temps modernes, il s'est occupé du droit maritime, notamment dans ses *Commentaria in omnes pene juris civilis titulos ad rem nauticam pertinentes*, écrits en 1556 et dédiés aux magistrats de sa ville natale.

Les ouvrages de Peck ont été plusieurs fois publiés. L'édition des *Opera omnia*, Anvers, Verdussen, 1679, contient les travaux suivants : 1. *De regulis juris.* — 2. *Partitio titulorum utriusque juris.* — 3. *De continentia clericorum.* — 4. *De reparandis ecclesiis.* — 5. *De amortizatione bonorum.* — 6. *De testamentis conjugum lib. V.* — 7. *Paraphrasis in universam Legatorum materiam.* — 8. *De jure sistendi.* — 9. *Ad partem juris de re Nautica commentaria.*

V. Brants.

Valère André, *Fasti academici.* — Vernulaeus, *Academia Lovaniensis.* — Foppens, *Histoire du Grand Conseil de Sa Majesté* (Bibl. nat., Bruxelles, ms.). — Britz, *Ancien droit belgique.* — *Messager des sciences historiques*, 1863, p. 455. — Rivier, *Histoire du droit. Patria belgica*, t. III.

PECK (*Pierre*), PECQUIUS ou PECKIUS, homme politique, né à Louvain en 1562, mort le 28 juillet 1625, fils du précédent. Il fit des études d'humanités très approfondies, s'adonna aux langues, aux muses et ne cessa même de les cultiver plus tard, au milieu de ses plus graves occupations. Puis il s'appliqua au droit, sans atteindre le titre doctoral ; il y acquit cependant de l'habileté qui se révéla dans la pratique du barreau à laquelle il s'adonna à Malines (*Mechliniæ ... ad usum forensem*). S'il faut en croire le secrétaire du conseil de Brabant, Loyens, qui écrit en 1667, il y obtint une réputation considérable, *principatum jurisprudentiæ*, sa clientèle était très forte, et les archiducs voulurent faire profiter la magistrature de ses lumières, en l'appelant en 1601 au conseil suprême de Malines. Loyens fait à ce propos un très vif éloge de ses mérites, de son honorabilité judiciaire. L'estime de son habileté et de ses qualités devait lui ouvrir une carrière politique et le désigner à des missions difficiles.

Il fut spécialement protégé par Jean Richardot, président du conseil privé, ami de son père. Ce fut lui qui le marqua pour le poste de Paris. Sa plus laborieuse mission fut certes celle qu'il remplit près d'Henri IV, comme ambassadeur des princes des Pays-Bas. On sait combien peu était rassurante l'attitude du roi de France qui, malgré la paix de Vervins, restait hostile aux Habsbourg, sympathique aux Hollandais dissidents, et qui préparait la campagne de revanche. On a dit assez de cette politique pour qu'il soit inutile d'y insister, non plus

que sur la position délicate d'un ambassadeur des Habsbourg belges. La correspondance diplomatique de Pecquius, dont des fragments importants ont été publiés, est pleine de ces incidents difficiles. La partie inédite en contient bien d'autres (1). Parti pour Paris en 1607, il y demeura quatre ans. C'est la période la plus critique des relations de la Belgique avec la France. Henri IV, rusé, ne voulant pas la guerre immédiate, mais ne voulant pas davantage fortifier les Habsbourg, proteste parfois de ses bons sentiments tout en ne laissant pas de montrer sa défiance et son hostilité. Ambassadeur d'un petit Etat, Pecquius n'en a que plus de difficultés à se tenir, d'autant que le roi ne lui ménage pas toujours les vivacités. Plus tard les fâcheuses aventures que provoque la passion royale, la fuite de la princesse de Condé réfugiée en Belgique, rendirent cette situation plus difficile encore, et mirent à contribution toute l'habileté et toute la fermeté de Pecquius comme des archiducs eux-mêmes. Au surplus, son attitude lui valut l'estime même de Henry IV, qui le qualifiait de « sage flamand » et qui avait mis sa présence d'esprit à plus d'une épreuve. Henrard et le duc d'Aumale ont publié une partie de ses lettres de cette époque, adressées à nos princes. Philippson en a analysé aussi, mais dans une tendance très antipathique pour les Habsbourg et leur ambassadeur. Il en reste bien qui mériteraient de voir le jour; elles mettraient en nouvelle lumière la politique d'Henri IV, si troublante pour la chrétienté. Le sort de la principauté belge était fort mêlé à tous ces intérêts. Henri IV ne voulait pas de la *réversion* à l'Espagne prévue par l'acte de 1598, au cas où les archiducs mourraient sans postérité. Pecquius se trouva mêlé, en 1608, à la négociation d'un projet curieux, qui ne se réalisa point (2) : il s'agissait de marier une princesse française à un infant qui viendrait aux Pays-Bas comme héritier des archiducs. Ce projet fut discuté avec le roi qui n'en était pas éloigné, appuyé par le célèbre P. Cotton, bien accueilli aussi à Rome, où les archiducs demandaient souvent l'appui contre Henry.

Paul V ne se faisait pas d'illusion et les correspondances romaines le prouvent assez. De Rome, Pecquius reçoit sur le projet en question une lettre très encourageante du cardinal Barberini, qu'il avait connu à Paris du temps de sa nonciature et qui lui gardera plus tard toute son estime, même quand il sera monté sur le trône de Saint-Pierre sous le nom d'Urbain VIII.

Peckius résidait donc à Paris notamment pendant les négociations si laborieuses de la trêve de douze ans, conclue en 1609 entre l'Espagne, les Pays-Bas catholiques et les Provinces-Unies. On en trouve non seulement les éléments dans sa correspondance, mais dans celles des autres diplomates, tels que le président Jeannin. Cette trêve ne termina pas les difficultés. Nous en avons nous-même parlé ailleurs. Richardot lui-même retourna à Paris, où Peckius était encore pour détourner Henri IV de la guerre de Juliers; la correspondance de l'ambassadeur de France à Bruxelles nous en parle aussi.

Sur sa vie à Paris, son installation *vers la porte Saint-Michel*, on trouve quelques détails pittoresques dans les lettres *macaroniques* si curieuses d'Aubert Le Mire qui alla visiter Peckius dans la capitale.

Peckius n'avait pas abandonné les lettres; Juste Lipse l'en félicite en termes flatteurs et chaleureux, regrettant que trop souvent les affaires détournent des arts et de la culture de l'esprit (1). Son amour des lettres persiste au milieu de ses occupations diplomatiques; à Paris, pendant son ambassade, il compose, sur la décadence des lettres, une pièce de vers que ses amis firent imprimer à

(1) La copie de beaucoup de lettres intéressantes se trouve réunie dans la collection formée par Gachard, aux archives du royaume, sous le nom de *Documents historiques*, vol. XVII.

(2) Au volume cité des *Documents inédits*, f° 69, 114, etc.

(1) *Tu utraque junxisti*, dit-il (*Epist. cent. V miscellanea. epist.* 38, au conseiller P. Peckius, à Malines, sept. 1602, dans les *Opera*, éd. Plantin, 1637, t. II, p. 185).

Anvers. Il se lamente de la décadence des lettres, des minuties des critiques de textes, des âpres conflits qui les divisent. *Litterae indecores jacent... Lingua noxia, dens nocens, lividique acies styli docta parcere nemini* ... Cette petite pièce porte pour titre : *Petri Pecki pro studiis humanitatis votum* (Antverpiae, apud Joach. Trognaesium, 1608). Elle donne un curieux aperçu des récréations d'un diplomate aussi gravement occupé.

La mort d'Henri IV mit fin à la partie la plus laborieuse de l'ambassade de Pecquius. On sait combien les affaires de Juliers devenaient dangereuses pour nos provinces et quel soulagement la mort imprévue d'Henri IV y apporta.

L'ambassadeur revint dans son pays occuper les fonctions de membre du conseil privé que lui attribuait la reconnaissance de ses princes. Sa commission de membre du conseil est datée de Mariemont, le 24 octobre 1610 (1). Ses qualités à la fois diplomatiques et juridiques y trouvaient leur emploi; il fut d'ailleurs appliqué à des missions de confiance et de choix. L'archiduc le chargea, en 1612, de se rendre à Vienne régler, près de l'empereur Mathias, la question de succession ; en 1611, il fut dès son entrée au conseil chargé d'un travail juridique considérable. D'après une note de Foppens, il fut chargé, avec deux de ses collègues, de la rédaction du célèbre *édit perpétuel* de 1611, qui marque une étape importante dans l'histoire de notre droit privé (2).

En 1614, Pecquius recevait une nouvelle promotion ; il était nommé chancelier adjoint du conseil de Brabant et, en 1616, le dix-huitième titulaire de ce poste important. Peckius était alors à l'apogée de sa carrière. La présidence du Conseil privé était, on le sait, le vrai poste de premier ministre des Pays-Bas. Après la mort de J. Richardot, elle fut longtemps vacante, de 1609 à 1614, date de la nomination du président Maes.

(1) Arch. roy. Belg. Conseil priv. Comm. des conseillers.

(2) Foppens, note manuscrite de la *Chronique abrégée de Bruxelles*, f° 129 (Bibl. roy. de Bruxelles, ms. n° 10281); cette note ne se trouve pas dans l'édition imprimée de la dite chronique.

Pendant cette période, Pecquius, en sa qualité de conseiller privé et de chancelier de Brabant, eut avec Maes, encore conseiller, une grande part aux affaires. L'archevêque Bentivoglio, le célèbre cardinal historien, alors nonce à Bruxelles, nous atteste son active participation aux affaires publiques. « Il consiglier Peck, « dit-il, è di spedita natura, e di grand' « habilità né maneggi pubblici; e per « essersi acquistata egli particolar lode « in Francia, dove e stato alcuni anni « ambasciatore degli arciduchi, vien « impiegato non meno in affari politici, « che giuditiali ». Le témoignage de l'illustre diplomate ecclésiastique n'est pas banal, pour être moins ampoulé que bien d'autres.

A ses autres fonctions, Peck joignait encore celles de juge de l'armée. Au surplus, il fut dans les années suivantes mêlé à des affaires multiples. Comme on l'a remarqué, il paraît l'avoir fait dans un esprit éloigné à la fois du désir de conquérir la popularité de la foule ou la faveur princière, et plutôt dans une pensée sévère et juridique. On le voit en deux circonstances remarquables prendre parti contre les communes et contre le prince dans des questions vivement disputées alors.

Chancelier de Brabant, il avait, vu les privilèges de l'Etat brabançon, un pouvoir considérable. Il devait sceller les ordonnances pour ce duché. En 1618, il se trouva en conflit avec les princes, en refusant, malgré leurs instances réitérées, de sceller une ordonnance relatives à certaines nominations. M^r^ de Bavay, qui relate cet incident, croit que le magistrat eut gain de cause dans cette lutte.

D'autre part, en 1619, surgissait, à propos de l'impôt dit du *gigot*, c'est-à-dire d'un « gigot » sur chaque pot de bière, le conflit violent entre l'archiduc et les *nations* de Bruxelles, qui se prétendaient lésées dans leur droit de vote de l'impôt. L'affaire émouvait fort les *nations*, car elle touchait à la grave question du droit financier, de l'autonomie. Pecquius, chancelier, prit parti pour l'autorité princière et chercha à

négocier avec les *nations* dont l'opposition avait des allures frondeuses. Ces négociations n'étaient pas faciles. En vain Pecquius harangua les *nations* en sa qualité de délégué des princes. Il fut même chargé par eux de recueillir les faits se rapportant à la rébellion de Gand sous Charles-Quint. L'affaire se termina, sans apaisement, par le bannissement des principaux fauteurs, la réduction du droit des nations par ordonnance du 25 octobre 1619 et la nomination d'une commission chargée de faire droit aux plaintes concernant le régime économique de la ville, commission dont Pecquius fit partie avec Pierre Roose. Galesloot et Gachard ont donné d'abondants détails sur ces troubles où le chancelier joue un rôle très actif.

Les missions diplomatiques de Pecquius n'étaient pas terminées. A la fin de sa carrière, il en reçut de nouvelles. En 1620, les affaires de Bohême troublaient l'Allemagne, et l'empereur Ferdinand II demandait contre les révoltés de Bohême l'appui de la ligue catholique, que présidait le duc Maximilien de Bavière. En deux réunions tenues à Wurzbourg, on discuta la conduite à tenir par la ligue. C'est à la seconde, réunie le 16 février 1620, que l'archiduc Albert se fit représenter par le chancelier. Cette réunion fut presque aussitôt suivie d'un congrès des princes à Mulhouse. C'est de ces deux assemblées que sortit la décision d'aider l'empereur à reconquérir, sur les rebelles et le Palatin, son royaume de Bohême.

L'autre ambassade, confiée en 1621 au chancelier, touche de plus près aux affaires des Pays-Bas; elle a un caractère mystérieux. Une dame de t'Serclaes s'était dite autorisée par le prince Maurice de Nassau à informer les princes belges, sauf à ne pas dire qu'elle tenait de lui cette information, qu'il appuyerait une demande de réconciliation des Etats avec l'Espagne, si une récompense signalée lui était garantie. Gachard a raconté cet incident d'après les lettres inédites de la correspondance des archiducs avec le roi d'Espagne. L'histoire est curieuse. Désireux de donner suite à ses communications, les princes chargèrent Pecquius de se rendre à La Haye. La mission était délicate; elle fut même périlleuse. Avertis, les protestants avaient ameuté les esprits. A Rotterdam, Pecquius fut insulté; à Delft, on lui jeta des pierres. Mais les princes de Nassau vinrent à sa rencontre, et, le 23 mars 1621, reçu en audience aux Etats généraux, il leur proposa de reconnaître la souveraineté du roi et des archiducs. Le 25, une réponse, hautaine et énergique, rejeta sa proposition; le prince d'Orange lui exprima sa surprise d'une telle demande, ajoutant qu'à Bruxelles on devait être mal informé de l'état des esprits! Il y a évidemment des choses bien louches dans toute cette négociation. La proposition de *soumission* était-elle trop complète pour réussir? Pecquius avait-il été trop vite, comptant sur le succès? C'est ce que Maurice prétendit plus tard, rejetant sur l'attitude du chancelier l'échec de la négociation. Qu'y avait-il en tout cela de vrai et de sincère? Toute l'histoire laisse une impression de dissimulation à charge de Maurice de Nassau. « Les archiducs », dit Gachard, « s'étaient promis de grandes choses du « voyage de Pecquius; leur déception « fut cruelle lorsqu'ils en surent le ré- « sultat ». Cette déception eut-elle son contre-coup sur la faveur dont jouissait le chancelier? Le prince Maurice a-t-il accrédité le bruit que l'échec de la combinaison fut due à son manque d'habileté, comme il le disait en 1624 à l'ambassadeur de France? (1) Toujours est-il que nous ne voyons plus le vieux homme d'Etat chargé de fonctions nouvelles. Son âge sans doute s'avançait, mais d'autres renseignements soulèvent des conjectures sans rien préciser. Parmi les nombreuses relations de Pecquius, il y en avait une d'un caractère intime; une amitié profonde le liait au célèbre jésuite et historiographe Charles Scribani, très mêlé, par les devoirs de ses missions, au grand monde politique de l'époque. Quelques lettres nous montrent la fin

(1) Waddington, *La république des Provinces Unies de* 1630 *à* 1650 (Paris, 1895), t. I, p. 59.

de la carrière du chancelier affligée par la disgrâce; cette disgrâce ou du moins cette diminution de faveur atteignit, semble-t-il, un fils que d'ailleurs nous ne connaissons pas. « Ignorer les mœurs « de cour ne sied pas à ceux que la cour « a instruits, lui écrit Scribani; avoir « foi aux promesses des princes n'est pas « d'un ambassadeur. Se reposer sur elles « comme si elles ne devaient pas trom- « per n'est pas d'un homme d'Etat. « Croire qu'un souverain reste toujours « fidèle à sa parole n'est pas d'un chan- « celier. Mais qui m'aurait dit que mon « Peckius dût en faire la triste expé- « rience? ... Plaignez-vous de Peckius « qui a cru à une semblable parole ». Puis il cherche à le consoler, à le relever. Cette lettre est du 5 juillet 1625. Le chancelier ne survécut pas à cette épreuve et, le 28 juillet de la même année, il mourut après une courte maladie.

Pecquius avait eu une carrière brillante: il était arrivé aux fonctions élevées de la politique de son pays; il était chevalier, seigneur de Bouchaut, Borsbeke, Hove, etc.; il avait épousé la fille d'un conseiller de Brabant, Barbe-Marie Boonen, sœur de l'archevêque de Malines Jacques Boonen, et en eut plusieurs enfants. Il fut inhumé à Bruxelles, à l'église des Annonciades, avec une épitaphe très louangeuse (1); son oraison funèbre fut faite par le P. Laurent Uwens S. J. et des notices très élogieuses ont été consacrées à la mémoire de ce juriste-diplomate.

On peut dire que Pecquius ne laisse pas d'écrits imprimés. Sa correspondance diplomatique le place cependant au rang des écrivains politiques au même titre que bien d'autres, et peut-être mériterait-elle d'être plus largement mise au jour. H. Loyens nous dit qu'il fit une *Dissertatio de calomnia* et un volume de poésies, mais qui ne furent pas publiés de son vivant et qui sont perdus pour la postérité.

V. Brants.

Valère André, *Fasti academici*, éd. Louvain, 1650, p. 193. — Vernulaeus, *Academia Lovaniensis* (Louvain, 1627), p. 292. — Hubert Loyens, *Tractatus de curia Brabantiæ, munere cancellarii, etc., accesserunt elogia cancellariorum* (Bruxelles, 1667), p. 361. — G. Bentivoglio, *Della Relatione delle Provincie Ubbedienti de Fiandra*, parte I, cap. 4. — Foppens, *Histoire du Grand Conseil de Sa Majeste* (Bibl. roy., ms.), fo 154. — Négociations de Jeannin, *Mém. hist. de France*, col. *Petitot*. — P. Henrard, *Henri IV et la princesse de Condé* (1609-1610), *Précis historique suivi de la Correspondance diplomatique de Pecquius* (Bruxelles, 1870). — Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, t. II. — Philippson, *Heinrich IV und Philipp III* (Berlin, 1876), t. III. — Philippson, Note dans le *Bull. acad. archéol.* Anvers, 1885. — V. Brants, *Un ministre belge au* XVIIe *siècle, Jean Richardot, Bull. Acad. roy. Belg.*, 1901. — V. Brants, *L'autonomie de la Belgique sous les archiducs. Ann. intern. d'hist.* (Paris, Colin, 1901). — Procureur gén. de Bavay, *Le chancelier Peckius*. Discours de rentrée de la cour d'appel de Bruxelles (*Belgique judic.*, 19 octobre 1845). — Chev. L. de Burbure, *Lettres inédites d'Aubert Le Mire. Mess. sc. hist.* Gand, 1849. — J. Domis, *Deux lettres inédites du P. Scribani au chancelier Peckius* (1625) (*Revue générale*, Bruxelles, avril 1865). — L. Galesloot, *Troubles de Bruxelles de* 1619 (Bruxelles, 1868). — Gachard, *Troubles de la Belgique sous Charles VI* (Bruxelles, 1838), introd. — Gachard, *Histoire politique et diplomatique de P. P. Rubens* (Bruxelles, 1877), chap. I. — Gachard, *Inv. archives de Lille*, p. 349 et suiv. — Archives : Correspondance des archiducs avec Philippe II et IV (citée par Gachard, *Rubens*); les correspondances de Pecquius lui-même dont une bonne part en original ou en copie sont aux archives du royaume, notamment aux vol. XVI et XVII des *Documents historiques* (Papiers d'Etat, no 172. D'autres pièces de cette correspondance sont aux *Haus Hof und Staats archiv de Vienne*. Des échos de ses ambassades se trouvent aussi dans la correspondance de Brulart de Berny, ambassadeur de France à Bruxelles (copie aux archives du roy. à Bruxelles, cart. et ms., 207); etc.

(1) Dans Foppens, *Histoire du Grand Conseil.*

PECLERS (*François-Joseph-Alexis*), littérateur, né à Liége, le 9 janvier 1835, décédé en cette ville, le 30 septembre 1885. Il était fils de Jean-François-Joseph et de Marie-Catherine-Amélie Lhoest. Son père, qui exerçait le métier de forgeron, lui fit donner une bonne instruction primaire; puis il le plaça en apprentissage chez un tailleur d'habits. Mais le petit Alexis, accusant déjà un tempérament artistique, montra peu de goût pour les travaux de l'aiguille. Il changea donc bientôt d'état et devint graveur sur armes. Entretemps, un de ses oncles, l'instituteur Libert, lui enseigna la musique et lui apprit à jouer du violoncelle, tandis que le jeune homme, pour compléter son instruction, suivait les cours du soir à l'école industrielle et à l'académie des Beaux-Arts.

Au mois d'août 1851, confié aux bons soins de l'une de ses tantes, il se rendit à Paris, il y vécut à peu près quatre ans, faisant un apprentissage de graveur sur bijoux, et fréquentant l'école de dessin où il remportait une médaille en 1854.

Cependant le temps de la conscription était arrivé, le sort lui fut contraire et, en mars 1855, Alexis rentrait en Belgique pour être incorporé au 10e régiment de ligne, en garnison à Termonde et qu'il suivit au camp de Beverloo, à Arlon et à Mons. C'est alors qu'il composa ses premiers vers, en français. Sa verve, tantôt joyeuse, tantôt sentimentale, se déployait à propos de certaines manifestations, de soirées intimes, de fêtes de famille, etc. Grâce à ses talents spéciaux, il ne tarda pas à faire partie du corps de musique de son régiment; il y demeura jusqu'à l'expiration de son terme. Il rentra alors dans la vie civile et se présenta comme comptable chez ses cousins Libert, directeurs d'un important atelier pour la construction des machines. On s'enquit s'il pourrait, au besoin, se charger de la correspondance. Sur sa réponse affirmative, on le pria, afin de juger de son style, d'adresser sa demande par écrit. Séance tenante, le postulant se mit à l'œuvre et, fait qui donne la mesure de la facilité avec laquelle il composait, il rédigea sa requête en vers. Peclers obtint l'emploi qu'il sollicitait et le remplit, à la plus grande satisfaction de ses patrons, jusqu'à la fin de ses jours, c'est-à-dire pendant près de vingt-huit ans. En outre, plusieurs années durant, il fut attaché, en qualité de violoncelliste, aux orchestres du Pavillon de Flore et du Théâtre royal de Liége. Dans un autre domaine, il fut encore administrateur de la Banque populaire de cette ville. Peu après la mort de Peclers, le Cercle d'agrément, qui s'était acquis tant de renom en interprétant ses œuvres, résolut de perpétuer sa mémoire par un monument érigé sur sa tombe, au cimetière de Robermont; le mausolée fut inauguré le dimanche 22 juillet 1888, et consiste en un soubassement en pierre de taille, servant de socle au buste du poète, sculpté par Léon Mignon.

Peclers a écrit en français et en wallon. Parmi les productions françaises, on remarque principalement *L'héritage de l'ouvrier*. Ce petit poème, couronné par la Société Franklin, parut d'abord dans le *Journal Franklin* du 3 mars 1872; de style concis et, partant, assez nerveux, il se distingue par le choix du sujet et la justesse des pensées. *La fête du village*, narration poétique, et *Les frères Gaspard*, comédie-drame en un acte, en vers, ne sont pas non plus sans mérite, tandis que l'auteur est moins heureux dans *Liége sous Louis de Bourbon*, où il est sorti de son genre.

C'est au wallon surtout que Peclers doit sa renommée de barde populaire, et nombreuses sont les distinctions qu'il a remportées dans les concours. En général, ses écrits sont marqués au coin d'une philosophie saine et d'une observation juste. Souvent, il allie à la richesse et à l'harmonie de la forme, tantôt la finesse, tantôt l'élévation de la pensée. Il sait conduire une composition, accentuer le trait, graduer l'effet de ses tableaux. Sous le titre *Œuvres choisies* (Liége, J. Desoer, 1877; in-8o, 270 pages), l'auteur a rassemblé celles de ses pièces dont le succès a été consacré, savoir des chansons, chansonnettes, intermèdes, satires de mœurs populaires, monologues, *crâmignons*, etc. La partie wallonne comprend les pages 5 à 182 du volume. L'esprit fécond du poète le porte de préférence vers la satire. En 1874, feu le sénateur Ch. Grandgagnage, alors président de la Société liégeoise de littérature wallonne, instituait généreusement un concours spécial pour la meilleure pièce contre les buveurs de genièvre (*Les pèqueteux*). Peclers entra en lice et remporta le premier prix avec *Les buveus d'pèket*. C'est une peinture exacte, fidèle et tout à la fois énergique de l'ivrognerie et des conséquences terribles qu'entraîne l'abus des boissons alcooliques; la fibre sensible, que l'on fait si rarement vibrer en wallon, n'y est pas négligée. Lors du cinquantième anniversaire de notre indépendance, la Société liégeoise de littérature wallonne, s'associant au

mouvement patriotique qui s'était produit dans tout le pays, ouvrit un concours où notre poète se vit décerner le prix pour sa pièce intitulée : *Li cinquwanteine d'on pâtriote*. Elle est écrite dans un style imagé, nerveux et nourri. Dans ce récit, le lauréat marie, de la façon la plus heureuse, les confidences familières de l'artisan aux impressions les plus élevées du patriote, les détails intimes d'une existence obscure à tous les grands faits qui forment notre histoire de 1830 à 1880.

Peclers s'est rendu vraiment populaire comme auteur dramatique. Ses débuts cependant ne furent pas très heureux. En effet, son premier essai, *Li pièle di Baifays*, pièce en vers, restée inédite d'ailleurs, est assez bien agencée, mais pêche par la monotonie. L'écrivain ne tarda pas à se ressaisir et donna successivement : 1. *L'ovrèye d'à Chanchet*, un acte, en vers, publié en 1876 et réédité en 1890, dont le dialogue est leste et bien coupé, l'exposition vive et naturelle, tandis que le dénouement en est ingénieusement amené. — 2. *Li consèie dé l' matante*, comédie en un acte, en vers, avec chants. Cette œuvre, la plus goûtée du public, est d'un intérêt soutenu. Pleine d'entrain, de gaieté et de verve, elle contient de bonnes saillies, d'ingénieux quiproquos et des jeux de mots facétieux. L'exposition, très bien faite, transporte en plein dans le sujet. — 3. *Les incurâb' amon Bietmé*, comédie en un acte, en prose, avec chants, couronnée par le Cercle d'agrément. — 4. *Li lot d'à Géyo*, comédie en un acte, en vers, de couleur peu éclatante, mais d'une invention heureuse quoique simple. Elle se lit facilement et sert de cadre à de jolis développements. Peclers était membre de la Société liégeoise de littérature wallonne ; il fut souvent vainqueur dans les concours institués par ce cercle et c'est dans les publications de celui-ci qu'on trouvera ses meilleures œuvres (*Bulletin de la Société liégeoise*, 1re série, t. XII ; 2e série, t. Ier, II, III, IV, VIII et IX ; *Annuaire*, VIII et X).

Joseph Defrecheux.

Renseignements particuliers. — *Liége. Histoire. Arts. Lettres*, etc. (Liége, Daxhelet, 1881), p. 337 et 351, André Delchef, *Histoire de la littérature wallonne, à Liége*, 1830-1880. — *Almanach Franklin* pour 1886 (Liége, Ch. Desoer), p. 17 à 19. — *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1886, XIe année (Liége, Ch. Desoer), p. 193 à 196, notice par Nicolas Lequarré. — Joseph Demarteau, *Le Wallon, son histoire et sa littérature* (Liége, L. Demarteau, 1889), p. 212 à 214 et 280 à 282. — Defrecheux et Gothier, *Anthologie des poètes wallons* (Liége, Gothier, 1895), p. 209 et 210, notice par Charles Gothier. — *Bibliographie nationale*, t. III, 1897, p. 98.

PECLERS (*Henri-Lambert-Joseph*), publiciste, neveu du précédent, né à Liége, le 23 novembre 1857, fils de Pierre-Joseph, armurier, et de Anne-Catherine-Joséphine Delgotalle, décédé en cette ville, le 29 novembre 1886. Mis à l'atelier au sortir de l'école primaire, il compléta ses études en suivant les cours de l'école supérieure d'adultes et ceux de l'académie des Beaux-Arts. Plus tard, il entra dans la fonderie d'ornements de Réquilé et Pecqueur, où il s'occupa de sculpture industrielle. Vers l'âge de dix-huit ans, sa santé lui interdisant tout travail manuel, il obtint un modeste emploi au commissariat de l'arrondissement de Liége. Il s'acquitta consciencieusement de sa besogne. Mettant à profit ses moments de loisir, il entreprit, avec quelques intimes, de sérieuses études historiques et littéraires. Car Henri Peclers, que beaucoup se figuraient bohême et paresseux, était, en réalité, un travailleur et un énergique. Cependant, d'humeur indépendante, il était peu fait pour la vie de bureau, et bientôt il abandonna la carrière administrative pour se lancer dans le journalisme. Il venait enfin de trouver sa voie. Il débuta à *La Chronique* par un article très remarqué sur le *Boulevard du libéralisme*. En octobre 1879, il coopéra à la fondation du *Perron liégeois* et pendant trois ans il y écrivit sous le pseudonyme « Henri de Dinant ». Le 24 avril 1880, aidé de quelques amis, il créa *Le Frondeur*, journal satirique, illustré, paraissant tous les samedis. Jusqu'au jour où la mort le surprit, Peclers fut l'âme de cette feuille qui, du reste, ne lui survécut pas longtemps. Ses articles étaient signés « Clapette », sobriquet sous lequel il s'est acquis une véritable

popularité. Ce mot, wallon, pris dans l'acception où il est employé, signifie : caquet bon bec, et correspond, dans ce sens, à l'expression claquet de moulin. Après la chute du *Perron liégeois*, Peclers fit paraître, du 4 juin 1883 au 9 février 1884, *La Liberté*, journal progressiste quotidien. En outre, il a collaboré assidûment au *National Belge*, à *La Réforme* et à *La Nation*.

Foncièrement honnête et indépendant, journaliste de talent et polémiste redoutable, il fut l'un des écrivains les plus spirituels de la presse démocratique, et se fit remarquer par un style prime-sautier, personnel, incisif, vigoureux. Il existe de Henri Peclers un portrait à l'eau-forte, dessiné par Adrien de Witte.

Joseph Defrecheux.

Renseignements particuliers. — *Caprice Revue* (Liége, Aug. Bénard), nº 22, 28 avril 1888 (avec portrait signé Jonathan). — *Le Frondeur* (Liége, Emile Pierre), nº 357, 4 décembre 1886 (avec portrait signé Rybert).

PECQUEUX (*Louis-Jean*), écrivain flamand, né à Ninove, le 28 décembre 1828, et mort à Bruges, le 13 octobre 1854. Il y occupait un emploi dans l'administration des postes. Chaud partisan du mouvement en faveur de la langue flamande, il écrivit beaucoup d'articles et de contes dans divers journaux. Il n'a paru de lui à part qu'un récit romantique intitulé : *Lord Eduard Fitzgerald of het Slagtoffer der dwingelandy*, imprimé chez J.-M. Bauwens, à Gand; in-8º, 8 p.

Léon Goemans.

Bibliographie nationale, t. III. — Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*.

PECQUIUS (*Pierre*). Voir Peck.

PEDE (*Henri* **VAN**) ou Pee, architecte. C'est a ce maître ouvrier des maçonneries ou maître des travaux, c'est-à-dire l'architecte de la ville de Bruxelles, que fut confié, en 1516, l'achèvement de la halle au pain (*Broodhuis*), appelée ensuite la Maison du Duc ou la Maison du Roi, Grand'place, parce qu'y siégeaient plusieurs tribunaux chargés de veiller à la conservation des droits et des domaines de la couronne d'Espagne. La construction de cet édifice avait d'abord été confiée au célèbre Antoine Keldermans, de Malines, maître ouvrier des maçonneries de monseigneur le Roi, qui en avait fait le modèle ; puis, lors de la mort de Keldermans, en 1516, à Louis van Boghem, lequel, avant de commencer la bâtisse même, avait dessiné le plan des dispositions intérieures d'accord avec Jean de Crikengys, maître de la chambre des comptes, Dominique de Wagemakere, Henri Van Pede et Rombaut Keldermans Van Mansdale, maîtres des travaux des villes d'Anvers, de Bruxelles et de Malines. Mais Van Boghem, dont la présence était constamment réclamée à Brou (Bourg en Bresse), pour y surveiller l'église qu'il y bâtissait à la demande de la gouvernante générale Marguerite d'Autriche, se vit forcé d'abandonner bientôt la construction de la maison du Roi, et c'est son collaborateur pour les plans de l'intérieur, Henri van Pede, qui recueillit sa succession.

Van Pede, qui acheva l'édifice, se rendit plusieurs fois à Anvers pour conférer de l'exécution de quelques-unes des parties du bâtiment avec Dominique de Wagemakere et Rombaut Keldermans van Mansdale, lesquels, par contre, furent plusieurs fois appelés à Bruxelles pour le même objet. Comme ceux-ci étaient obligés d'abandonner leurs occupations habituelles sans autre indemnité qu'une subvention pour leur voyage, la chambre des comptes leur alloua, pour les trois années 1515, 1516 et 1517, une gratification annuelle de 20 philippus laquelle, pour les années suivantes, fut portée à 30 philippus. Maître Jean Biermans et Henri Van Pede, maître ouvrier des maçonneries, reçurent un salaire de cinq sous par jour de travail à la Broodhuys (21 juin 1519). Les travaux avaient commencé en 1515; la maçonnerie se poursuivit de 1517 à 1525, et Charles Breem, au nom de la chambre des comptes, en posa la première pierre sous laquelle on scella un florin d'or et un florin dit *Postulaet-gulden*, valant, ensemble, 40 sous. La Broodhuys était de pierres à l'extérieur et de briques à l'intérieur; les ouvrages d'art furent en matériaux provenant des carrières des Ecaussines

et d'Arquennes ; nous disons furent, car on sait le sort subi par cet édifice complètement dégradé et dénaturé au temps des archiducs Albert et Isabelle, mais qui, grâce à l'intelligente direction imprimée de nos jours, surtout par le bourgmestre Buls, à la restauration des maisons de la Grand'place, a été réédifié de fond en comble par l'architecte Jamaer.

La Broodhuys ou la Maison du Roi marque ou plutôt est la caractéristique de la dernière évolution de l'art gothique flamand. C'est dans cette dernière phase que l'on remarque aux cintres des fenêtres l'arc en anse de panier dont l'emploi avait déjà été fait à la façade de l'Hôtel de ville de Gand, donnant rue Haut-Port et dont la première pierre avait été posée le 4 juillet 1481. C'est la dernière expression du gothique tertiaire et on y remarque déjà la transition à l'arc surbaissé et au plein cintre qui se rapprochent de l'antique, comme l'a fait remarquer avec raison Schayes. Or, il paraîtrait que cette façade serait de Rombaut Keldermans van Mansdale et de Dominique de Wagemakere qui aidèrent le Gantois Eustache Polleyt, en 1527, à réaliser cette partie de la construction de la maison commune de Gand. Eustache Polleyt avait été le successeur, dans les travaux de maçonnerie de cette ville, de Jean Stassins ou Taesens. C'est à celui-ci, qui mourut en 1527, que la ville d'Audenaerde avait demandé les plans d'un nouvel Hôtel de ville. Mais, dit Schayes (*Histoire de l'architecture*, IV, p. 46-47), soit que ce projet n'eut pas été goûté, soit à cause de la maladie de cet architecte qui mourut bientôt après, le magistrat s'adressa, en 1527, à Henri van Pede, architecte de la ville de Bruxelles, pour la confection d'un autre plan qui, sauf quelques légers changements faits plus tard, reçut une exécution complète. Vers la mi-avril de cette année, Philippe de Lalaing, gouverneur d'Audenaerde, posa la première pierre du nouvel hôtel de ville et les travaux furent poussés avec tant d'activité que l'édifice se trouva entièrement achevé en 1529 ou en 1530, à l'exception de quelques décorations intérieures (Van der Meersch, *Messager des sciences*, VI, 1re série). Nous ne donnerons pas ici la description de cet édifice qui se trouve dans l'ouvrage précité de Schayes, mais il est utile, quant au style, de rappeler ce qu'en dit cet auteur : « Il est « facile de voir que l'architecte Van Pede « a voulu reproduire dans ce monument « les plus belles parties des Hôtels de « ville de Louvain et de Bruxelles, mais « avant les modifications que le goût du « temps avait fait subir à l'architecture. « Ainsi la forme générale et le système « d'ornementation de l'Hôtel de ville de « Louvain se retrouveront dans les trois « façades de l'Hôtel de ville d'Audenaerde ; la galerie du rez-de-chaussée « et de la tour de l'Hôtel de ville d'Audenaerde rappellent aussi le portique « et la tour de l'Hôtel de ville de Bruxelles, mais la tour d'Audenaerde n'est « qu'une imitation informe et lourde de « celle si gracieuse et si svelte de Bruxelles ».

Selon Van Even (*Louvain dans le passé*, p. 246-247), lorsque Charles-Quint décréta, en 1522, la construction de la redoute principale du château de Louvain, c'est à Henri van Pede et à Guillaume Zeghers qu'on demanda les plans. Il leur fut payé à cet effet, par la chambre des comptes, une somme de six florins, y compris le coût des épures à l'usage des maçons. La redoute ne fut achevée qu'en 1526. Le même Henri van Pede dirigea la restauration ordonnée par Charles-Quint, en 1531, des galeries et la reconstruction de la chapelle ducale du même château ; ces travaux furent terminés en 1532.

C'est à Henri van Pede que l'on eut recours, en 1536, lorsqu'il fut constaté qu'il existait des vices de construction dans le superbe jubé de l'église de Saint-Gommaire, à Lierre, qui venait d'être construit par les deux Malinois François Mynsheeren *Cleystekker* et Jean Wisschavens, comme le dit la quittance suivante trouvée dans les archives de cette ville : « Item den voerscrevene meester « Henricke (Henri van Pede) ende Cor« nelise den Ve may ao XXXVI, naer dat

» sy dwerck gevisiteert hadden ende vele » diverse gebreken hy hemlieder ter » selver tyd Jan (Wisschavens) eenen » van de meesters bewesen hadden. Be- » taelt voor twee daghen de s'daegs een » ryns gulden... » (Neeffs, II, 100).

C'est toujours au même Henri van Pede, ainsi qu'à Louis van Boghem et Pierre van Wyenhoven, que la fabrique de l'église des Saints Michel et Gudule à Bruxelles, demanda les plans d'une nouvelle chapelle pour le Saint-Sacrement des Miracles dans la partie septentrionale attenante au chœur. Le plan de Van Wyenhoven fut adopté et on commença les travaux le 18 février 1533; c'est à Henri van Pede que fut confiée l'exécution des sept tabernacles qui s'y trouvent encore, ainsi que les chapiteaux et les autres motifs de décoration architecturale. L'ouvrage fut achevé en 1539, disent Henne et Wauters (III, 262), mais ce n'est que le 23 avril 1542 que l'évêque de Cambrai, dans le diocèse duquel se trouvait Bruxelles, bénit la chapelle et les quatre autels d'alors. Comme on le sait, ces autels ont été remplacés par un magnifique autel en bois, sculpté par Geerts de Louvain.

Henne et Wauters parlent encore d'un François van Pede ou van Pe, architecte à Bruxelles, en 1418, et d'un Walter van Pede qui entreprit, en 1411, les sculptures des quatre fenêtres de la Chambre des Damoiseaux du Brabant, à Bruxelles; il les orna d'un écusson aux armes de Philippe le Hardi.

Edmond Marchal.

Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles.* — Emm. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture a Malines.* — Edw. van Even, *Louvain dans le passé.* — Schayes, *Histoire de l'architecture aux Pays-Bas.*

PEDRO DE TOLÈDE (DON) appartenait à la haute aristocratie d'Espagne et a joué dans la diplomatie un rôle qui intéresse nos provinces; nous ne connaissons pas ses dates de naissance ni de décès. Il a rempli des fonctions aux Pays-Bas sous le règne des archiducs et mérite à ce titre une place dans cette biographie. Il fit partie d'abord de la cour princière en qualité de grand chapelain et grand aumônier (milimosnero y capellan mayor) des archiducs qui, dès 1602, le recommandent avec grand éloge pour un évêché. Il jouissait de la considération des princes qui l'envoyèrent à Rome pour les représenter près du Saint-Siège. C'est par lettre du 14 avril 1603 qu'ils annoncent au Pape sa nomination à ce poste où il remplace Jehan Richardot, nommé évêque d'Arras. Ses fonctions à Rome furent courtes : déjà une lettre des archiducs au Pape, en date du 29 janvier 1605, le rappelle. Ce n'est cependant point une disgrâce, car la lettre le qualifie de *servitiorum et meritorum suorum intuitu mihi comendatissimus*. Le prince paraît avoir hâte de le rappeler près de lui. Cependant son successeur à Rome n'est investi que d'un *interim;* c'est l'auditeur de rote, Herman d'Ortembergh, originaire de Gueldre; cet *interim* fut plus long que les missions titulaires de ses prédécesseurs. Il se prolongea jusqu'en 1610. Cependant si rapide qu'eût été son rappel, nous retrouvons dom Pedro à Rome s'occupant, cette même année, pour l'Espagne pendant le conclave. Il y est à la mort du pape Clément VIII et s'occupe de l'élection de son successeur; c'est de ce long conclave que sortit l'élection du cardinal de Florence (Medicis), qui régna quelques semaines sous le nom de Léon XI.

Don Pedro cependant, ne reprit plus à Rome la gestion des affaires des Pays-Bas, car lorsque l'*interim* d'Ortemberg prit fin, ce fut par la nomination, le 27 septembre 1610, d'un nouveau titulaire effectif, Philippe Maes, frère du conseiller au conseil privé. Mais nous revoyons d'autre part dom Pedro aux Pays-Bas. Bentivoglio, qui fut nonce à Bruxelles en 1607 et envoya à Rome en 1613 sa célèbre *Relazione di Flandria*, le signale : » Cappellano maggiore è Dom » Pietro di Toledo, ch'a stato ambas- » ciatore de gli arciduchi nella corte di » Roma ». On remarquera ce terme d'ambassadeur quand J. Richardot, premier titulaire, avait réclamé avec tant d'instance un titre plus élevé que celui d'agent, sa qualité étant mal définie.

Don Pedro demeura encore quelque temps à la cour de Bruxelles; la charge d'aumônier des princes, au sens littéral, était assez large, car la comptabilité de l'hôtel porte en 1612, par exemple, la mention : A dom Pedro de Tolède, 560 florins « para la limosna « ordinaria deste presente mese de Jul- « lio 1612 ». Il y est encore en décembre 1612, où nous le voyons assister à la remise du corps de Saint-Albert de Louvain, au couvent des Carmélites de Bruxelles. Le 18 juillet 1615, il présente le missel pour la prestation du serment des Etats et de l'archiduc, au nom de Philippe III, comme futur prince des Pays-Bas. Puis nous n'avons plus trouvé mention de ce personnage, qui mérite sans doute, par les fonctions qu'il a remplies, de figurer dans cette biographie.

V. Brants.

Archives générales du royaume : Correspondance de Rome, vol. III et IV, *passim*. — Ibid. Chambre des comptes; comptes de l'hôtel n° 1837; Libro de Razon. — Ibid. Cartulaires et manuscrits. Documents historiques, vol. XVII, f° 38, 42, etc. — Navarrete, *Doc. inédit. para la hist. de Esp.*, t. XLII, p. 424. — Bentivoglio, *Relazione di Flandra*, part. I, cap. 3. — *Negociations de Jeannin*, mém. relatifs à l'histoire de France, coll. Petitot. — V. Brants, J. Richardot, *Note sur les origines de la légation des Pays-Bas à Rome*. Louvain, Istas, 1891.

PÉE (*Engelhart* **VAN**), également DE PÉE, peintre, naquit à Bruxelles vers le milieu du XVIe siècle, et y fit, dit-on, ses premières armes. Attaché à la cour de Bavière dès l'année 1581, il aurait été, à Munich, l'objet des vexations de ses confrères, jaloux des privilèges de leur corporation. Contraint de solliciter la maîtrise, il l'obtint en 1601. On cite, comme ayant été exécutés par lui, les portraits de l'électeur et de l'électrice, peints en 1600; celui de la duchesse Madeleine et d'autres membres de la maison électorale, datant de 1601. Une de ses dernières créations fut l'effigie du cardinal de Lorraine, terminée en 1604; il mourut l'année suivante.

On assure qu'avant de se fixer à Munich, il avait travaillé à Landshut, d'où la conclusion qu'il était d'âge mûr au moment où l'on constate sa présence dans la capitale de l'électorat.

Houbraken renseigne un Emmanuel van Pée, bruxellois également, fils du secrétaire de Marguerite de Parme. Il est difficile d'identifier ce personnage avec notre artiste, vu que, pour cause de myopie, il dut, selon l'auteur, renoncer à son art.

Henri Hymans.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler Lexikon*, t. XI (1841), p. 49-50.

PEE (*Henri* **VAN**). Voir PEDE.

***PÉE** (*Jean* **VAN**), peintre, de souche bruxelloise, né à Amsterdam vers 1630, mort à Anvers après 1714. Il était fils d'Emmanuel, peintre, mais surtout marchand de tableaux et paraît s'être formé par la copie des toiles de la boutique paternelle. En 1657, il habitait Leyde et y contractait mariage, le 10 avril. Poussé par son désir de visiter le Brabant, berceau de sa famille, il prit, à l'insu de sa femme, le chemin d'Anvers, la fameuse ville artistique, et y fit un séjour de huit mois au bout duquel, de retour au pays natal, il parvint à décider sa femme à l'accompagner sur les bords de l'Escaut. Elle y mourut en 1699. Van Pée s'était acclimaté le mieux du monde à Anvers, et, par les registres-matricules de la gilde de Saint-Luc, où on le trouve, comme dans le catalogue du musée, renseigné sous le nom de « Van Penne », nous apprenons qu'à dater de 1684-1685 des élèves, en grand nombre, fréquentèrent son atelier. Un seul, J.-J. Horemans, fit quelque honneur à l'enseignement du maître, lequel finit sa carrière à Anvers au mois d'octobre 1710, laissant pour héritiers deux fils dont le peintre Théodore van Pée. Celui-ci appartient à l'école néerlandaise. Nous n'acceptons pas sans réserve la date du décès de Jean van Pée, nonobstant la respectable autorité de Mr F.-J. van den Branden, archiviste d'Anvers. C'est qu'en effet, sous la date de 1713-1714, les registres de la gilde de Saint-Luc mentionnent l'admission de J.-B. Meuris et de Jacques Hertoghs, en qualité d'apprentis, dans l'atelier de Jean « Van Penne ».

Le musée d'Anvers possède du pinceau

de ce dernier une assez grande toile, la *Faiseuse de crêpes*, peinture de qualité ordinaire. En 1747, à La Haye, parurent, à la vente des œuvres délaissées par Théodore van Pée, un bon nombre de créations de son père. C'étaient presque exclusivement des copies d'après Rubens et Van Dyck : les *Trois grâces*, la *Charité*, travaux de petites dimensions exécutés sur cuivre. On les paya en moyenne, de 16 à 17 florins.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. Anvers, 1883. — *Catalogue du Musée d'Anvers*, art. *Van Penne*. — Rombouts et van Lerius, Les *Liggeren* et autres archives de la gilde artistique de Saint-Luc d'Anvers. — Arn. Houbraken, *De groote Schouburgh der Nederlantsche konstschilders en schilderessen*, t. III, p. 84-89, où figure le portrait de l'artiste. A.-D. de Vries, *Biographische aanteekeningen*, 1886.

PEECKS (*Jean*), autrement dit JEAN DE LOS, peintre et chroniqueur, naquit à Looz le 31 janvier 1459. Bien jeune encore, en 1466, il suivit à Liége ses parents, obligés d'abandonner le toit de leurs ancêtres pour échapper aux ravages de la peste et aux persécutions de la faction des Couleuvriniers ou compagnons de la Verte-Tente. Après une absence de huit mois, il revint à Looz où, l'année suivante, un nouveau malheur vint frapper sa famille. Son père, Jean Peecks, ayant été député pour sceller, au nom de la ville, la paix conclue entre les Liégeois et le duc de Bourgogne, se vit bientôt menacé de mort par le parti opposé et dut chercher un refuge à Diest. Sa femme éplorée se rendit à Liége avec ses enfants, dans l'espoir d'obtenir la grâce de l'exilé ; mais Raes de Heers, le chef des rebelles, se montra impitoyable et la malheureuse dut retourner à Looz sans avoir rien obtenu. Là, elle trouva sa maison et ses meubles confisqués, et fut obligée de vivre sous la dépendance des Couleuvriniers, jusqu'au moment où la défaite de Brusthem mit fin à leur tyrannie (28 octobre 1467).

Ces calamités que Jean Peecks nous raconte en termes émus, ne furent pas sans influence sur sa destinée. Dès qu'il eut terminé ses premières études à l'école de la collégiale de Looz, il alla se présenter au monastère de Saint-Laurent, près de Liége, où il fut reçu comme postulant, le 15 juillet 1477. Comme il n'avait pas encore l'âge requis pour prendre l'habit et qu'il s'était exercé, quoique sans maître, dans l'art de la peinture, on utilisa son talent en lui faisant décorer plusieurs salles et même une porte extérieure de l'abbaye. En 1478, il fut admis au noviciat, et, le 29 septembre 1479, il fit sa profession, du consentement de tous les religieux, dont il avait gagné l'estime et l'amitié.

Sous l'habit de bénédictin, Jean Peecks s'adonna aux travaux historiques et devint, avec son confrère Adrien d'Oudenbosch, le continuateur de la chronique de Jean de Stavelot. Cependant il n'en persévéra pas moins à peindre pour le couvent. On cite de lui une *Passion de Notre-Seigneur*, les tableaux de la fondation de l'abbaye, l'*Arbre généalogique de sainte Anne*, et, dans l'église, la *Chute de Lucifer* et le *Jugement dernier*, qui se voyaient encore dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, mais dont les figures étaient si effroyables, au dire d'Abry, qu'on jugea convenable de les soustraire à la curiosité des fidèles. Ces productions étaient si prisées par l'évêque Erard de la Marck, qu'au temps de Pâques 1507, il demanda à l'abbé de Saint-Laurent, Henri d'Oreye, la permission de faire décorer par frère Jean la chapelle de Saint-Côme et Saint-Damien du château de Huy, qui venait d'être restauré. Ce travail, que le modeste religieux n'entreprit que par esprit d'obéissance, n'était pas achevé dans les derniers jours de septembre, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même en soupirant après les lieux qu'il avait quittés. L'abbé étant venu à mourir le 24 juillet 1508, Erard voulut assister, le lendemain, à l'élection de son successeur et fit si bien que tous les suffrages se portèrent sur Jean de Los. Après avoir été confirmé par le pape, l'élu reçut la consécration abbatiale des mains de l'évêque, le 31 janvier de l'année suivante. Dès lors, il s'attacha à gouverner sagement son monastère, sans toutefois abandonner ses études historiques ; mais, atteint depuis longtemps

d'un mal incurable, il expira le 14 juillet 1516. On l'enterra devant l'entrée du chœur de son église, sous une pierre tombale qu'il avait fait faire l'année même de sa promotion à la prélature.

S'il n'est rien resté des peintures de Jean de Los (1), nous pouvons du moins nous féliciter de posséder encore sa chronique. Il avait d'abord écrit, sur les instances de son prieur, une histoire contemporaine de l'abbaye de Saint-Laurent, en y mêlant certains faits relatifs à celle du pays. Ce premier travail ne l'ayant pas satisfait, il en retrancha tout ce qui concernait son couvent, ainsi que les détails qu'il trouvait fastidieux. Sa chronique ainsi remaniée a été publiée par De Ram, à la tête des *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége* (Bruxelles, 1844; in-4°), d'après le manuscrit, probablement autographe, de la Bibliothèque royale. Elle comprend les événements dont la principauté de Liége, en particulier, le Brabant et quelques autres contrées furent le théâtre, depuis 1455 jusqu'en 1514. La première moitié n'est guère qu'un abrégé de la chronique d'Adrien, mais dans un latin plus littéraire; la seconde partie (1482-1514) est un travail original, remarquable par l'abondance et l'exactitude des renseignements, une exposition claire et méthodique, la meilleure source, en un mot, que nous ayons pour l'histoire liégeoise de cette époque.

Baron de Chestret de Haneffe.

De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, p. II et suiv. — *Historia insignis monasterii Sancti Laurentii Leodiensis*, dans Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1152 et suiv. — *Gallia christiana*, t. III, col. 994. — Daris, *Histoire de la bonne ville de Looz*, t. II, p. 4 (*Biographies lossaines*). — Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 30. — J. Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liége*, p. 77. — Renier, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois d'avant le* XIX^e *siècle possédés par l'Académie des beaux-arts de Liége*, p. 63. — Cf. *Biographie nationale*, t. II, col. 82, art. BEECK (*Jean*).

(1) Un dessin à la plume et au lavis, représentant le *Retour de l'Enfant prodigue*, lui était attribué par le chanoine Hamal, collectionneur éclairé de nos épaves artistiques. Il est aujourd'hui conservé dans les portefeuilles de l'Académie des beaux-arts de Liége.

PEELLAERT (*Auguste* baron **DE**), né à Bruges, le 12 mars 1793, est fils d'un ancien chambellan de l'empereur Napoléon. Il reçut son éducation à Paris. Dès sa jeunesse il montra les plus heureuses dispositions pour la littérature, la musique et le dessin. Son séjour à Paris lui permit de fréquenter les divers théâtres et de s'initier aux œuvres dramatiques de l'époque. Ferdinand Paër, l'illustre auteur du *Maître de chapelle*, lui témoigna une vive amitié et l'encouragea de ses conseils. J.-J. de Momigny, auteur d'un *Cours d'harmonie*, éditeur de musique, à Paris, lui enseigna le piano et l'harmonie, et ce fut sous les auspices de ce dernier que de Peellaert publia ses premières romances et deux trios pour piano, violon et violoncelle. En 1813, il quitta Paris pour se fixer à Bruges. L'année suivante, il fit représenter, au château de Saint-André, par des parents et des amis, une comédie intitulée : *Crispin Momie*, et, vers cette époque, il écrivit les paroles et la musique d'un opéra comique en un acte, mais qui ne fut pas représenté.

A la suite des événements politiques de 1814 et de 1815, la fortune du père de de Peellaert, déjà compromise par des spéculations malheureuses, sombra et le jeune amateur des beaux-arts vit, avec l'aisance, s'évanouir ses rêves de gloire artistique. Il sollicita et obtint son entrée dans l'armée néerlandaise, en qualité de sous-lieutenant. En garnison à Courtrai et tout en se livrant aux études nécessitées par sa position nouvelle, il composa différents morceaux de musique religieuse, ainsi que deux comédies : *Les mariages supposés* et *La rosière de Nevelen*. Ce fut à Courtrai qu'il fit la connaissance du lieutenant-général Constant de Rebecque, chef de l'état-major général de l'armée néerlandaise. Celui-ci le prit en amitié et le fit entrer plus tard dans le corps d'état-major du quartier-maître général.

En 1817, de Peellaert écrivit les paroles et la musique d'un opéra-comique en un acte, l'*Heure du rendez-vous*, représenté à Gand, deux années plus tard.

Le soldat sorcier, opéra-comique en un

acte, paroles et musique de de Peellaert (1820), fut successivement joué à Courtrai, à Bruges et à Gand. M. Prosper Claeys, *Histoire du théâtre de Gand*, t. II, p. 320, constate que la pièce obtint un grand succès.

Chargé en 1822 de travaux à effectuer en vue des reconnaissances militaires, de Peellaert visita le Luxembourg. Dans ses moments de loisir, il composa la musique d'*Agnès Sorel*, opéra-comique en trois actes, représenté à Bruxelles en 1824. Cette œuvre fut suivie de *Le Barcémide*, joué également à Bruxelles l'année suivante. Au *Barcémide* succéda *Teniers* ou *les Noces flamandes*, opéra-comique en un acte, représenté à Gand en 1826.

Survint la révolution belge. Le baron de Peellaert demeura au service de l'armée néerlandaise jusqu'au moment où celle-ci quitta la Belgique. Dès 1831, il fut nommé capitaine de l'armée belge. Il résida d'abord à Gand et ensuite à Bruxelles où il put se fixer d'une manière permanente. Il ne quitta plus guère Bruxelles que pour entreprendre de fréquentes excursions en France, en Allemagne et en Hollande. Mettant à profit son talent de dessinateur, il rapporta de ses tournées artistiques un grand nombre de dessins, reproductions de sites et monuments étrangers.

En 1834 eut lieu à Bruxelles la première représentation de *Faust*, drame lyrique en trois actes, paroles de Théaulon, musique de de Peellaert, qui obtint du succès. En revanche, *Le coup de pistolet*, opéra-comique en un acte, Bruxelles 1836, ne fut joué qu'une fois. *Louis de Maele*, paroles de Jacques Vanderbelen, traité primitivement sous la forme d'opéra-comique, remanié et devenu grand opéra en quatre actes, fut représenté avec succès, à Bruxelles, en 1838. Une comédie en deux actes, *Le truc du grand seigneur* (théâtre du Parc 1840), réussit complètement. *Le Barigel*, opéra-comique en un acte, poème de G. Oppelt, musique de de Peellaert, fut représenté à Bruxelles en 1842. En 1844, de Peellaert fit jouer au théâtre des Nouveautés, également à Bruxelles, le *Perruquier de l'Opéra*, vaudeville en un acte.

En 1847, le littérateur-musicien fut élu président de la « Société des gens de lettres belges ». Le 18 décembre 1851, la société, célébrant le quatrième anniversaire de sa fondation, offrit à ses membres une soirée dramatique où fut représenté entre autres *L'exil d'une princesse*, proverbe en un acte dû au président.

Pensionné avec le grade de lieutenant-colonel, de Peellaert voulut tenter le sort à Paris; mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à faire représenter, à l'Odéon, *L'exil d'une princesse*, pièce d'abord rebaptisée : *Un mariage russe*, devenue ensuite : *Un abus de pouvoir* et finalement jouée (1855) sous le nom de *Mariage par ordre*. Le directeur du théâtre Lyrique avait accepté *Le mariage par testament*, opéra-comique en un acte, paroles et musique de de Peellaert, non sans agréer en même temps du poète-musicien une avance de fonds de six mille francs à prélever sur les bénéfices que devaient rapporter... *La Fanchonnette* de Clapisson. La déconfiture du directeur entraîna la perte de l'argent et la disparition de la partition acceptée. Parmi les œuvres musicales de de Peellaert, il y a lieu de citer, en outre, un grand nombre de romances, cantiques, *Les trois clefs*, opérette de salon (1855), *Monsieur et Madame Putiphar*, opérette en un acte (1857), *Le jour naissant*, ouverture avec chœurs, une messe solennelle à trois voix, avec accompagnement d'orgue, portant comme titre : *A Dieu ma dernière pensée*. D'autres œuvres musicales encore figurent à la liste de ses compositions dressée par de Peellaert lui-même et terminant deux volumes intitulés : *Cinquante ans de souvenirs* (Bruxelles, 1867).

Aux œuvres que nous venons d'énumérer, il convient d'ajouter : *Les trois rivaux*, comédie-proverbe en un acte (1849); *Les amis et les ennemis*, comédie en trois actes (1854); *Le choix d'un état*, comédie en trois actes (1854); *Orphée aux Champs-Elysées*, vaudeville en cinq actes (1855); *Olivia* ou *les suites d'une*

faute, drame en trois actes (1855); *Les tribulations d'un héritier*, vaudeville en un acte (1858); *A chacun ses devoirs*, comédie en un acte (1858); *Femme et veuve*, comédie-vaudeville en deux actes (1858), toutes pièces jouées à Bruxelles et imprimées dans la même ville chez Lelong; cinq comédies, publiées à Arlon, en 1866, sous le titre de : *Œuvres dramatiques de de Peellaert*; *Le mort vivant*, légende luxembourgeoise, Bruxelles, s. d.; *Le bourreau de Vérone*, roman, Bruxelles, 1854; *Au château de Maele*, recueil de contes, Bruxelles, 1855; deux volumes de contes et nouvelles intitulés : *Œuvres de M. A. de Peellaert*, Bruxelles; *Pensées et réflexions d'un solitaire*, un vol., Bruxelles, 1869.

Durant plusieurs années de Peellaert fournit les dessins publiés dans le *Voyage pittoresque* et *Châteaux et monuments des Pays-Bas*, dessins qui furent lithographiés par Madou. De 1851 à 1860, il publia sous le titre : *Souvenirs de voyage*, trois séries de dix dessins : vues et sites de Belgique, de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, recueillis au cours de ses tournées artistiques. L'ouvrage n'est pas sans mérite. A la vérité, l'auteur ayant recouru à plusieurs artistes de grand talent : Fourmois, Lauters, Simonau, Stroobant et Van der Hecht, pour la mise sur pierre de ses dessins, on ne peut émettre un jugement décisif quant à la valeur des œuvres-types. Il semble toutefois que de Peellaert fut homme de goût et s'entendit à bien choisir le motif des planches composant ses recueils. S'il y mêle un peu de fantaisie, il ne fait, sous ce rapport, que se conformer aux idées de son époque.

Il est hors de doute que de Peellaert fut un homme très actif. En août 1863, il offrit de céder, moyennant la somme de quatre mille francs, au gouvernement belge, une collection de vues dessinées d'après nature, comprenant deux mille cent quatre-vingt-quinze dessins, dont mille et trois vues prises en Belgique. Le gouvernement crut ne pas devoir accueillir cette offre, par le motif qu'il n'existait pas de collection dans laquelle ces dessins pouvaient figurer.

Nommé, en 1832, membre de la commission administrative du conservatoire de Bruxelles, de Peellaert occupa ces fonctions jusqu'en 1870, époque à laquelle sa santé l'obligea à prendre sa retraite. L'ancien directeur du conservatoire, Fétis, constate que de Peellaert remplit ses fonctions avec zèle et dévouement, y portant toute la bienveillance de son caractère.

Le baron de Peellaert mourut à Saint-Josse-ten-Noode, le 10 avril 1876.

Ses œuvres musicales sont déposées à la bibliothèque du conservatoire de Bruxelles auquel il les a léguées.

Florimond van Duyse.

A. de Peellaert, *Cinquante ans de souvenirs recueillis en* 1866 (Bruxelles, 1867). — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VI, p. 476-477 et *Supplément*, t. II, p. 345. — *Galerie de portraits d'artistes musiciens du royaume de Belgique lithographiés d'après nature par Baugniet, imprimés par Degobert* (Bruxelles, s. d.), portrait et biographie signés A. X.

PEEMANS (*Henri-Louis*), avocat et homme politique, naquit à Louvain, le 21 février 1810, et mourut dans cette ville, le 22 janvier 1880. Il y fit d'excellentes humanités au collège communal, d'où il sortit pour entreprendre les études de médecine à l'université. Il préparait son premier doctorat lorsque éclata la révolution de 1830. Depuis quelque temps déjà il s'était fait connaître par des articles très agressifs contre le gouvernement néerlandais publiés par le *Journal de Louvain*. Il fut de ceux qui, tout au début du mouvement révolutionnaire, attaquèrent et prirent d'assaut la caserne de l'infanterie à Louvain et en expulsèrent la garnison. Il fut également des premiers à s'enrôler dans le corps de volontaires formé à Louvain pour secourir la capitale en danger. Pendant les quatre journées de septembre, il se battit bravement. Le 14 octobre 1830, à la tête d'une poignée de volontaires, il attaqua l'ennemi à Werchter et Wespelaer et le força à la retraite. Les combats de Schoonaerde, Waelhem, Vieux-Dieu et Berchem le virent aux premiers rangs des patriotes. Il assista au bombardement d'Anvers et ne quitta cette ville qu'après

son occupation par l'armée belge. Le 30 septembre 1832, il fit partie en qualité de capitaine de la garde citoyenne, avec Van Bockel, Beckx et De Bruyn, de la députation qui alla recevoir, à Bruxelles, le drapeau d'honneur accordé par le gouvernement à la garde civique de Louvain. Lorsque tout danger eut disparu, il déposa son épée de capitaine et se remit aux études. Mais les événements auxquels il venait d'assister de si près avaient ouvert à son esprit d'autres perspectives ; et, tenté de suivre la carrière d'avocat, il se fit inscrire à la faculté de droit de l'université de Louvain, où il obtint, le 11 août 1835, le grade de docteur. Le 2 avril précédent, il avait été décoré de la Croix de fer et déjà antérieurement de la médaille commémorative, pour sa brillante participation à la lutte pour l'indépendance de la patrie. Le 14 décembre 1837, un arrêté royal lui conféra le titre d'avoué. Il fut bientôt l'un des avocats les plus distingués du barreau de Louvain. Sa science juridique était solide, sa parole nette et vigoureuse. Homme de talent et de volonté, son caractère aussi bien que sa profession le portaient à la lutte politique. Le 22 août 1848, il devint membre du conseil communal libéral, se démit de ses fonctions le 28 septembre 1849, mais accepta un nouveau mandat le 28 octobre 1851.

Dans les débats du conseil, il se distingua par sa compétence dans les diverses branches de l'administration. Aussi, lorsque Charles de Luesemans quitta sa charge de premier magistrat de la cité louvaniste pour celle de gouverneur de la province de Liége, le conseil ne comptait-il aucun homme plus apte que Henri Peemans à recueillir cette succession. Le roi le désigna aux fonctions de bourgmestre de Louvain, le 10 janvier 1863. Son administration se signala par des travaux d'assainissement et d'embellissement considérables. En 1869, il résigna son mandat à cause d'une mésentente avec la majorité de son conseil. Depuis 1854, il faisait partie du conseil provincial du Brabant et y révélait, comme ailleurs, l'énergie d'un homme de lutte et la compétence d'un homme d'étude et de labeur. C'est là qu'il mena cette campagne tenace pour l'abolition des octrois communaux qui, avec ses faits d'armes patriotiques, donna une signification particulière à sa vie. La question des octrois était à l'ordre du jour. Alphonse Vanden Peereboom avait déposé aux Chambres un rapport sur la question. C'est donc dans une sphère plus modeste que Henri Peemans prôna l'abolition de ces droits funestes au commerce; ses discours et mémoires n'en contribuèrent pas moins sans doute à répandre et fortifier l'idée d'une solution rapide. Le conseil provincial reconnut les solides qualités de Peemans en le désignant, de 1862 à 1864, au fauteuil de la vice-présidence, et, de 1865 à 1868, à celui de la présidence. Le 19 juillet 1867, il fut nommé officier de l'Ordre de Léopold dont il était chevalier depuis 1840. En 1869, il renonça en même temps à son mandat de conseiller provincial et à ceux de bourgmestre et de conseiller communal, mais n'en continua pas moins de se mêler activement de la politique locale. Le palais d'ailleurs l'absorbait beaucoup et son expérience des affaires l'avait fait élire plusieurs fois président de la chambre des avoués. Sa plume, occupée dans les polémiques locales, ne nous a laissé d'œuvres à citer que trois brochures, concernant les octrois communaux. En voici les titres : 1. *Quelques considérations sur l'abolition des octrois communaux*. Louvain, veuve Massar, 1856; in-12, 28 p. — 2. *Proposition relative à l'abolition des octrois communaux et des taxes personnelles locales, qui sera présentée par M. H. Peemans, avocat, etc., dans la prochaine session du conseil provincial du Brabant*, 1856; in-8°, 16 p. — 3. *Mémoires présentés à la commission provinciale pour l'abolition des octrois* (en collaboration avec Fr.-J. De Gronckel).

Léon Goemans.

Bibliographie nationale, t. III. — *Le Libéral*, journal politique de l'arrondissement de Louvain, n° du dimanche 25 janvier 1880.

PEEMANS (*Jean-Joseph-Charles*), écrivain ecclésiastique, né à Louvain, le

15 août 1801, et décédé à Malines, le 20 janvier 1871. Il fut ordonné prêtre le 20 novembre 1826. Nommé professeur de philosophie à la première section du séminaire archiépiscopal le 10 février 1830 (lors de l'ouverture de ce séminaire), il demanda et obtint sa pension le 6 mai 1859, et vécut pendant douze ans, à Malines, dans une retraite humble et oubliée. Ce fut un savant modeste et un prêtre austère. Homme de méditation, tout absorbé par les problèmes les plus abstrus de la philosophie, il lui manqua parfois, comme il arrive aux esprits de ce genre, l'art de descendre jusqu'à ses jeunes auditeurs. Ses écrits, au contraire, recueillirent, à leur apparition, les suffrages les plus flatteurs et se rangent parmi les meilleures publications philosophiques que cette époque ait vu paraître en Belgique. En voici les titres : 1. *Introductio ad philosophiam in qua universi systematis scientiarum constitutio, sive eorum relationes et praecipuae partitiones exponuntur, ad eos potissimum philosophicis disciplinis initiandos qui ad studia theologica disponuntur.* Louvain, Vanlinthout et Vandenzande, 1840 ; in-12. — 2. *Institutiones logicae seu philosophiae rationalis.* Louvain, 1843 ; in-12 (en collaboration avec Jean-Victor De Decker). — 3. *Institutiones logicæ realis, sive theoria certitudinis.* 2e édit. Malines, Van Velsen-Vanderelst, 1849-1850 ; in-8o. — 4. *Institutiones anthropologiae psychologicae ad usum eorum potissimum qui ad studia theologica praeparantur.* Malines, Van Velsen, 1852-1853 ; in-12.

Léon Goemans.

Bibliographie nationale. — Renseignements particuliers.

PEENE (*Henri* **VAN**), architecte flamand. Il ne nous est connu que par une lettre de Sigismond III, roi de Pologne, adressée le 29 avril 1626 à la gouvernante générale Isabelle, en vue d'obtenir un sauf-conduit pour la femme et les enfants de cet artiste qui devaient aller le rejoindre à Cracovie, où il travaillait en 1625 pour le duc de Zbaraz, châtelain de cette ville. Pinchart a reproduit dans ses *Archives* cette missive en latin laquelle figure dans le volume intitulé : *Correspondance de Christian IV, Sigismond III et Gustave-Adolphe* (secrétairerie d'Etat allemande aux archives du royaume, à Bruxelles).

Edmond Marchal.

Piron, *Algem. levensbeschryving.* — Pinchart, *Archives* t. I. — *Messager des sciences*, 1856, p. 209.

PEENE (*Hippolyte-Jean* **VAN**), médecin et auteur dramatique flamand, né à Capryck, le 1er janvier 1811, mort à Gand, le 19 février 1864. Son père, Jacques-Hubert van Peene (voir ce nom), le destinait à la profession de médecin qu'il exerçait lui-même. Hippolyte fut confié à sa grand-mère, à Gand, et suivit les cours de l'athénée. Il entra à l'université au mois d'octobre de l'année académique 1831-1832 (registre matriculaire, n° 1384). Le jeune Van Peene, qui déjà à l'athénée s'était livré à quelques essais littéraires, se réunit avec quelques étudiants pour fonder une société dramatique sous le nom *Les bons amis*. Van Peene en fut président. Le local était à l'estaminet *den Duitsch* ; on y jouait en flamand, quelquefois en français, le vaudeville, la comédie, le drame. On y représenta, en 1833, la première pièce de Van Peene, intitulée : *Le choléra*. Le public gantois fit bon accueil aux jeunes débutants et il fallut chercher un local plus spacieux. La société s'installa alors au café Flora, rue de la Caverne. Van Peene composa dès cette époque plusieurs pièces françaises, qui toutes sont restées inédites. La dernière d'entr'elles était intitulée : *La vieillesse de Stanislas*. Elle fut représentée le 22 janvier 1835. A partir de cette date, sur les conseils de son père, Van Peene se retira des *Bons amis* et renonça momentanément au théâtre. Il passa son examen final de docteur en médecine le 6 août 1835. Le 29 mars 1837, il se mariait avec Melle Virginie Miry, la tante du musicien gantois Charles Miry. Melle Miry était une actrice de talent au dévouement de laquelle le club des *Bons amis* avait souvent fait appel depuis 1833, pour les rôles d'ingénues, et qui

depuis continua à jouer dans les pièces de son mari. En 1840, Van Peene fut amené par des circonstances singulières à s'occuper derechef de théâtre. Au mois de novembre de cette année se fonda, à Gand, un cercle du nom de *Broedermin en taelijver*, en vue de relever le théâtre flamand qui jusque là n'avait pour ainsi dire rien produit. On fit appel à Van Peene. A cette époque, Pr. van Duyse venait de publier son *Vaderlandsche poezie*. Van Peene avait été frappé par une pièce intitulée : *Keizer Karel en de Berchemsche Boer* : c'est l'aventure arrivée à Charles-Quint lors d'une visite qu'il fit *incognito* dans une ferme près d'Anvers. A la suite d'un pari, Van Peene en tira, en quelques semaines, une pièce qu'il apporta au *Broedermin*, et qui fut jouée le 31 janvier 1841. Elle eut un succès retentissant. En peu de temps, elle fut reprise dans tout le pays flamand. C'est de cette pièce que date la renaissance du théâtre en Flandre pendant le XIX^e^ siècle.

Van Peene ne s'en tint pas à ce succès. Il se remit immédiatement à la besogne, et, depuis cette date jusqu'à sa mort, il fit preuve d'une étonnante fécondité. Il ne composa pas moins de cinquante-quatre pièces de théâtre en flamand, sans compter cinq pièces en français. Il ne saurait être question d'analyser ici en détail chacune des œuvres du dramaturge. Bornons-nous à un aperçu sommaire sur l'ensemble de son théâtre.

Van Peene avait un talent spécial pour adapter à la scène flamande les vaudevilles et comédies français. L'action, qui dans les œuvres originales se passe à Paris, est transposée par notre dramaturge en Flandre, la plupart du temps à Gand. Le parler parisien est remplacé par le langage propre au bourgeois et au campagnard flamands. Les mots trop lestes sont souvent adoucis pour ne pas offusquer le public spécial auquel Van Peene s'adresse. Tantôt la pièce flamande suit d'assez près le texte français, tantôt l'action est bouleversée, les scènes changées de fond en comble. Il est souvent fort difficile de se rendre compte exactement du travail auquel s'est livré le remanieur, parce qu'il n'indique jamais ses sources, sauf une exception : *Clotilde, drama naar het fransch van Frédéric Soulié*. Pour quelques pièces, nous sommes parvenus à retrouver l'original. *De twee echtscheidingen* (1845) est traduit presque littéralement des *Deux divorces* de Cogniard (1831), *Azoo ne klont* (1851) suit d'assez près *Le lingot d'or* ; de même 99 *beesten en* 1 *Boer* (1853) et 99 *moutons et* 1 *Champenois* ; l'idée du *Fortunatus beurze* (1852) est empruntée au *Diable à Paris* de Clairville. Il en est de même pour *De wereld binnen duizend jaar* (1858), inspiré par une revue de Cogniard, *Aujourd'hui et dans cent ans* (1842) ; de même aussi pour *Een domme vent* (1848) et *Bruno le fileur* de Cogniard (1837) ; *De wachter verliest* (1857) et *La fille bien gardée* de Labiche et Marc Michel (1850). *De paraplu van P. Krammers, 45, Nieuwstraat* (1860) reprend une idée des *Egarements d'une canne et d'un parapluie* de Duvert et Lausanne (1843). L'auteur lui-même renvoie à une source *française* dans sa préface de son *Roosjen zonder doornen* (1842).

On peut juger par cette liste fort incomplète de l'importance énorme exercée par le théâtre français sur la scène flamande. Il ne faudrait néanmoins point conclure de ceci que Van Peene n'ait rien produit d'original. Le contraire est vrai ; plusieurs de ses meilleures pièces lui sont bien personnelles, notamment *'S avonds in de mane* (1857), qui doit le jour à un pari (voir la préface), et, en général, les pièces pour lesquelles l'auteur fit appel au concours d'un musicien : *Wit en Zwart* (1845) et *Brigitta* (1847), musique de Ch. Miry ; *Hotsebotse* (1860) et *Het Zomerlief* (1862), musique de Frans van Herzeele. Toutefois, même quand Van Peene se laisse aller à sa propre imagination, ses effets de scène, l'agencement de l'action, la manière d'amener les couplets chantés, etc., tout nous fait voir en lui un disciple de l'école française.

Il faut faire une place à part dans l'œuvre de Van Peene à quatre comédies, où l'auteur a mis à la scène des compositions littéraires flamandes. Nous avons déjà dit que *Keizer Karel en de*

Berchemsche Boer est empruntée à Van Duyse; *Thijl Uylenspiegel* (1842) transpose à la scène l'une des espièglerie racontées dans le livre populaire dont Uylenspiegel est le héros. *Siska van Roosemael* (1844) est empruntée au roman du même nom de Conscience; le dénouement seul en a été changé parce que la scène ne comportait pas la fin tragique voulue par le romancier. *Jelle en Mietje* (1858) est emprunté au célèbre roman populaire du même nom (1808) par Charles Broeckaert. Cette dernière pièce est incontestablement le chef-d'œuvre de Van Peene.

Notre auteur ne s'en est pas tenu seulement au vaudeville et à la comédie, il a abordé tous les genres.

Il a fait du drame historique avec *Jacob van Artevelde* (1841) et a été le premier auteur flamand qui ait attiré l'attention sur le tribun populaire gantois. Le roman de Conscience, *Jacob van Artevelde*, n'est que de 1844. L'intrigue amoureuse de la pièce est des plus invraisemblables : Van Peene suppose le comte de Flandre, Louis de Nevers, amoureux de la femme de Van Artevelde et venant la trouver chez elle sous le déguisement d'un moine mendiant! Il faut croire que notre auteur fut satisfait de son œuvre, car il en fit une adaption française qui fut jouée en 1846 avec de la musique de Jules Bouvery. Le *Gek van 'S Gravenhage* (1846) nous ramène au temps de Jacqueline de Bavière et de son mariage secret avec Van Borsel (1428). *Willem van Dampierre* (1846) raconte la querelle des d'Avesnes et des Dampierre. Van Peene en tira également une pièce française, *Bouchard d'Avesnes*, qui fut jouée en 1864 avec de la musique de Charles Miry. *Jan IV* (1849) nous ramène de nouveau à l'époque de Jacqueline de Bavière, mais au moment de son mariage avec le duc de Brabant, Jean IV. *Het Belfort of de Koop van Vlaanderen* (1855) est tiré du *Songe d'un antiquaire* de Kervyn de Volkaersbeke. *Charles Quint* (1857), opéra français, fut représenté en 1857 avec de la musique de Charles Miry. *Matthias de Beeldstormer* (1858) raconte un épisode des troubles des iconoclastes en 1567. Cette pièce obtint le premier prix au concours triennal de littérature dramatique. Quoique moins imprégnée de romantisme que les autres compositions historiques de l'auteur, elle est cependant bien faible. Nous pouvons ranger dans la même catégorie de pièces *Vondel* (1861), le seul drame historique qui se joue encore quelquefois.

Si les drames historiques de Van Peene sont aujourd'hui tout à fait démodés, on peut en dire autant de ses drames proprement dits : *Everaerd en Suzanna* (1841); *Het likteeken* (1844) et *Katharina* (1851). La psychologie des personnages y est très élémentaire et l'auteur semble ne vouloir arriver qu'à un but : amener des scènes larmoyantes.

Deux fois, Van Peene s'est essayé à faire des parodies. Celle qu'il fit du *Prophète* sous le titre de : *de Profeet woorden van geenen Scribe, zonder muziek van Meyerbeer* (1851), eut un grand succès. *Le juif errant* d'Halévy, qu'il parodia dans *De wandelaar der Joden* (1852), n'en eut aucun.

Comme pièces de circonstance, Van Peene écrivit, en 1853, *De Dragonder van Latour*, à l'occasion du mariage du duc de Brabant avec Marie-Henriette d'Autriche; en 1856, *La Belgique ou le règne de 25 ans*, musique de Ch. Miry, à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement au trône de Léopold Ier; en 1860, *De Belgische Vrijschutter*, à l'occasion de l'entrevue de Liége entre Léopold Ier et Guillaume III des Pays-Bas.

Une seule fois Van Peene a essayé de la comédie de mœurs avec son *Treffelyke lieden* (1860) : c'est une satire anticléricale fort mordante dans laquelle l'auteur s'est mis lui-même en scène sous le nom d'*Ernest Vranck, auteur dramatique flamand*. Van Peene estimait que c'était là sa meilleure pièce : elle eut néanmoins peu de succès. Pour comprendre la sourde colère qui perce dans cette œuvre, il ne faut pas perdre de vue que notre auteur s'était jeté lui aussi dans la politique et s'était fait ainsi de nombreux ennemis. Il fut l'inspirateur et le rédac-

teur principal d'un petit journal flamand hebdomadaire, anticlérical et antirépublicain, *De Drake*, qui parut du 18 juin 1848 au 3 novembre 1848. Cet organe était surtout dirigé contre le *Broedermin*, que rédigeaient les disciples du professeur Huet, les adeptes du *christianisme social*. Van Peene se fit ainsi des ennemis chez les radicaux du temps et il ne s'en fit pas moins chez les conservateurs catholiques par des chansons politiques et des discussions de presse.

Ajoutons qu'en général les vers de Van Peene sont fort médiocres : voir à ce sujet une méchante épigramme de Van Duyse dans ses *Nagelaten Gedichten*. Une seule fois Van Peene composa une comédie en vers, *Het portret* (1851), mais ses amis lui firent comprendre qu'il faisait fausse route.

Une seule chanson de Van Peene est restée populaire, son *Vlaamsche Leeuw* (1845); mais elle ne doit point cette popularité au texte, qui signifie peu de chose, mais à la mélodie entraînante et virile que composa pour elle Ch. Miry.

Dans les dernières années de sa vie, Van Peene prit la politique en dégoût. On s'en aperçoit dans les almanachs qu'il rédigea entièrement de sa main depuis 1854 pour le *bode* de la Société *Broedermin en taalyver*, Ch. Rombaut, homme entièrement illettré. Le pseudonyme dont se servit l'auteur de ces publications est Pier Lampet.

Van Peene fut frappé d'apoplexie en pleine activité; il n'avait que cinquante-trois ans. Il avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 20 octobre 1859.

Voici la liste chronologique des œuvres de Van Peene :

1. *Keizer Karel en de Berchemsche boer* (première représentation le 31 janvier 1841). Gand, H. Hoste, s. d. [1841]. — 2. *Everaert en Suzanna*, drame. Préface, 2 mars 1841 (première représentation le 28 mars 1841). Gand, H. Hoste, s. d. [1841]. — 3. *Jacob van Artevelde*, drame historique. Dédicace, 14 avril 1841 (première représentation le 12 septembre 1841). Gand, H. Hoste, s. d. [1841]; 2e édit., I.-S. van Doosselaere, 1863. — 4. *Thijl Uylenspiegel*, comédie. Dédicace, 4 janvier 1842; représentée le 23 janvier 1842. Gand, H. Hoste, s. d. [1842]. — 5. *Roosje zonder doornen*, drame. Préface, 29 avril 1842; représenté le 6 novembre 1842. Gand, H. Hoste, s. d. [1842]. — 6. *Vander Sniek*, comédie. A la fin, 1er août 1842; représentée le 20 novembre 1842. Gand, H. Hoste, s. d. [1842]. — 7. *Klaes Kapoen*, comédie; représentée le 29 janvier 1843. Gand, H. Hoste, s. d. [1843]. — *Clotilde*, drame traduit du français de Frédéric Soulié; représenté le 29 janvier 1843. Gand, Dullé-Plus, s. d. [1843]. — 9. *Siska van Roosemael*, comédie. Dédicace, 20 août 1844; représentée le 22 décembre 1844. Anvers, Van Dieren et Cie, 1844; 2e édit., Amsterdam, 1844. — 10. *Het likteeken*, drame. Anvers, Van Dieren et Cie, 1844 (couverture 1845). — 11. *De twee echtscheidingen*, vaudeville. Gand, H. Hoste, s. d. [1845]; 2e édit., Amsterdam, G. Bom, 1875. — *Wit en zwart*, vaudeville, musique de Ch. Miry; représenté le 9 novembre 1845. Anvers, J.-E. Buschmann, 1845 (no 10). — 13. *Een man te trouwen*, vaudeville; représenté le 12 octobre 1845. Anvers, Buschmann, 1845 (no 11) (couverture 1846). — 14. *De Gek van 'S Gravenhage*, drame historique; représenté le 18 janvier 1846. Gand, Snoeck Ducaju, s. d. [1846]. — 15. *Willem van Dampierre*, drame historique. Préface, 26 mars 1846; représenté le 17 septembre 1847. Gand, H. Hoste, 1850. — 16. *Jacques d'Artevelde*, drame historique d'après Jacob van Artevelde, musique de J. Bouvery. Préface, 30 novembre 1846; représenté en décembre 1846. Gand, Dullé-Plus, s. d. (1847). — 17. *Brigitta*, vaudeville, musique de Ch. Miry; représenté le 27 juin 1847. Gand, Snoeck-Ducaju, 1847. — 18. *Een domme vent*, vaudeville; représenté le 22 octobre 1848. Gand, Dullé-Plus, 1848; 2e édit., *ibid.*, Ad. Hoste, 1877. — 19. *Jan de Vierde*, drame historique; représenté le 11 mars 1849. Gand, H. Hoste, 1848 (couverture s. d.). — 20. *Adam en Eva*, vaudeville; représenté

le 10 février 1850. Gand, H. Hoste, 1850. — 21. *Het portret*, comédie en vers; représentée le 10 novembre 1850. Anvers, Buschmann, 1851 (extrait du *Taelverbond*, t. VII, 6e année). — 22. *Katarina*, drame; représenté le 6 février 1851. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1858 (n° 43). — 23. *De Profeet*, parodie du *Prophète* de Meyerbeer; représenté le 10 mars 1851. Gand, Verhulst, s. d. [1851]. — 24. *De slotmaker de Wyneghem*, vaudeville; représenté le 24 septembre 1851. Bruxelles, J.-H. De Hou, 1852 (n° 8). — 25. *Azoo ne klont*, vaudeville; représenté le 5 octobre 1851. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1856 (n° 33). — 26. *De Wandelaar der Joden*, parodie du *Juif errant* d'Halévy; représenté le 10 février 1852. Gand, Dullé-Plus, s. d. [1853]. — 27. *Fortunatus beurze*, vaudeville; représenté le 7 mars 1852. Bruxelles, J.-H. De Hou, 1852 (n° 5). — 28. *De weerwolf*, vaudeville; représenté le 25 septembre 1852. Bruxelles, J.-H. De Hou, 1853 (n° 9). — 29. *De violier*, vaudeville; représenté le 6 janvier 1853. Gand, H. Hoste, 1853. — 30. 99 *beesten en een boer*. A la fin, 16 mars 1853. Gand, H. Hoste, 1854. — 31. *De dragonder van Latour*; représenté le 30 août 1853. Gand, H. Hoste, 1853. — 32. *La lanterne magique*, libretto d'opéra, d'après *La lanterne sourde* de Desaugiers; musique de Ch. Miry; représenté le 3 mars 1854. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1854. — 33. *Twee hanen en een henne*, vaudeville. A la fin, 2 avril 1854; représenté le 23 avril 1854. Gand, H. Hoste, 1854. — 34. *De zoon van den gehangene*. A la fin, 2 avril 1854; représenté le 1er octobre 1854. Gand, H. Hoste, 1854. — 35. *Tamboer Janssens*, vaudeville. A la fin, 17 juin 1854; représenté le 1er octobre 1854. Gand, H. Hoste, 1854. — 36. *Vader Cats*, comédie. A la fin, 5 avril 1855; représentée le 6 mai 1855. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1855 (n° 25). — 37. *Het Belfort*; représenté le 24 juin 1855. Gand, I.-S van Doosselaere, 1855. — 38. *Baes Kimpe*, drame; représenté le 7 octobre 1855. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1855 (n° 36). — 39. *La Belgique ou le règne de 25 ans*, à-propos lyrique en un acte, musique de Ch. Miry; représenté le 21 juillet 1856. Gand, I.-S. van Doosselaere, s. d. — 49. *De vrouw die haren man doet herbakken*, vaudeville; représenté le 12 octobre 1856. Gand, Ad. Hoste, 1877. — 41. *Charles-Quint*, libretto d'opéra comique, musique de Ch. Miry; représenté le 27 janvier 1857. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1857. — 42. *'S Avonds in de mane*, vaudeville; représenté le 4 octobre 1857. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1857 (n° 38). — 43. *De wachter verliest*, vaudeville; représenté le 15 novembre 1857. Gand, Ad. Hoste, 1877. — *De wereld binnen 1000 jaar*, revue fantastique; représentée le 11 mai 1858. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1859 (n° 52). — 45. *Jellen en Mietje*, comédie; représentée le 3 octobre 1858. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1858 (n° 46). — 46. *Mathias de beeldstormer*, drame historique; représenté le 7 novembre 1858. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1858 (n° 49). — 47. *De Postieljon van Maria Theresia*, vaudeville. Dédicace, 1er mai 1860; représenté le 8 juillet 1860. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1860 (n° 54). — 48. *De paraplu van P. Krammers, Nieuwstraat*, 45; représenté le 8 juillet 1860 Gand, I.-S. van Doosselaere, 1860 (n° 60). — 49. *De Belgische Vrijschutter*, opéra de circonstance; représenté le 21 octobre 1860. Gand, van Doosselaere, 1860 (n° 58). — 50. *De treffelyke lieden*, comédie; représentée le 18 novembre 1860. Gand, Van Doosselaere, 1860 (n° 60). — 51. *Hotsebotse*, vaudeville, musique de Fr. van Herseele; représenté le 30 décembre 1860. Gand, Van Doosselaere, 1860 (n° 65). — 52. *Vondel*, drame; représenté le 25 septembre 1861, Gand, Van Doosselaere, 1861 (n° 67). — 53. *De duivel op het dorp*, vaudeville; représenté le 6 octobre 1861. Gand, I.-S. van Doosselaere, 1861 (n° 69). — 54. *De wolf in het hageland*, vaudeville; représenté le 5 octobre 1862. Gand, Van Doosselaere, 1862 (n° 78). — 55. *Ogarita*, vaudeville, musique de Ch. Miry; représenté le 13 avril 1862. Gand, Van Doosselaere, 1862 (n° 76). — 56. *Het*

Zomerlief, vaudeville, musique de Fr. van Herseele; représenté le 30 novembre 1862. Gand, Van Doosselaere, 1861; 2e éd., *ibid.*, Ad. Hoste, 1877. — 57. *De viol van den duivel*, vaudeville; représenté le 27 décembre 1863. Gand, H. Hoste, s. d. [1863]. — 28. *Bouchard d'Avesnes*, libretto d'opéra, musique de Ch. Miry; représenté le 6 février 1864. Gand, Hoste, 1864. — 59. *Karline*, vaudeville; représenté le 3 avril, après la mort de Van Peene. Gand, H. Hoste, s. d. [1864].

Léonard Willems.

V. Destanberg, *H. van Peene en zijne werken* (1865). — *Bibliographie nationale*, t. IV. — Renseignements de Madame veuve H. van Peene.

PEENE (*Jacques-Hubert* **VAN**), médecin, naquit à Bouchoute vers 1786 et mourut à Gand, le 1er fevrier 1838. Il était fils de Jacques-Bernard et de Anna-Catharina Schijvinck. Après avoir fait des études moyennes, il épousa Angélique-Josepha Lauwaerde qui demeurait à Caprycke. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage, notamment Hippolyte-Jean, qui se fit un nom comme auteur dramatique flamand (voir ce nom). Van Peene entra dans le service de santé de l'armée française. Il devint chirurgien-aide-major à l'hôpital militaire de Gand. Puis il alla passer son examen de licencié en médecine à Paris, le 11 janvier 1814. Retourné dans son pays natal, après la chute du gouvernement français, il s'établit à Gand comme médecin en 1817, 1818, 1819. Il retourna ensuite à la campagne. En 1835, il se fixa à Tronchiennes, puis de nouveau à Gand, où il mourut âgé de cinquante-deux ans. J.-H. van Peene composa divers ouvrages dont voici la liste : 1. *Dissertation sommaire sur les rapports chirurgico-légaux, ou guide des officiers de santé pour juger du genre de mortalité des blessures*. Gand, de Goesin, 1814. — 2. *Dissertation sur l'emménologie et sur les maladies les plus communes des filles pubères qui ont un rapport plus ou moins spécial avec la menstruation*. Gand, Houdin, 1815. — 3. *Suppellex seu verborum omnium collectio latinorum ... Recueil ou collection de tous les verbes latins avec des locutions appropriées à chaque verbe, tirées des meilleurs auteurs et traduites en français*. Gand, veuve Steven, 1818. C'est un dictionnaire des verbes latins avec de nombreux exemples. L'ouvrage n'a pas moins de 810 pages; il est dédié à Guillaume Ier. — 4. *Journal général de médecine de la Belgique, par une société de médecins et d'hommes de lettres, sous la direction de M. Van Peene, docteur en médecine de la faculté de Paris*. Il ne parut de ce journal que deux volumes, 7 janvier et juillet 1819. Gand, veuve Steven et fils. — 5. *Exposé sur la drogue Leroy, considérée comme poison dans plusieurs maladies et prescrite dans le royaume des Pays-Bas. Opuscule dans lequel on met en évidence les terribles effets et funestes conséquences de l'administration de cette drogue dans la plupart des maladies assignées par son inventeur*. Gand, Houdin, 1827.

Van Peene publia également, dans les *Mémoires de la Société de médecine de Gand* (1835, p. 78), une étude intitulée : *Mémoire médico-philosophique sur les passions ou affections de l'âme*.

Léonard Willems.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise*, t. VI.

PEENE (*Jean-Bernard* **VAN**), poète et littérateur flamand, né à Assenede, le 27 juillet 1815, mort dans la même localité, le 25 août 1845. Il était fils de Jean-Bernard van Peene (né à Bouchoute vers 1785, mort à Assenede, le 27 avril 1857) et de Sophie-Françoise Schetters. Son père, qui fut bourgmestre d'Assenede de 1825 jusqu'à sa mort, s'occupait également de littérature et était poète à ses heures. A ce titre, il fut promu membre d'honneur de la société *De taal is gansch het volk*. Ami de J.-F. Willems, de Rens, etc., il fonda dès 1834, à Assenede, un cercle littéraire sous le nom de *Floris en Blancefloer*. Le fils en fut jusqu'à sa mort secrétaire-trésorier; il devint secrétaire communal et mourut fort jeune. A part quelques poésies de circonstance et quelques œuvres en prose, il fit paraître dans le *Nederduitsch letterkundig jaerboekje* (1839) une traduction du *Rossignol* de Lamartine (*Aen den nachtegael*) et une

autre traduction de l'*Isolement* (*Eenzaemheid*).

Léonard Willems.

Frederiks en Vanden Branden, *Biograph. woordenboek.* — De Potter en Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten der prov. Oost-Vlaanderen, IIe reeks.* Eecloo, t. I, p. 211 et 229.

PEENE (*Mathilde* **VAN**), femme poète flamande, née à Koeiwacht (Zélande), le 16 janvier 1829, morte à Aeltre, le 29 août 1885. En 1853, elle épousa Mr L.-F. David, instituteur communal à Aeltre, qui dirigeait en même temps un pensionnat. Elle fit paraître quelques poésies détachées dans divers recueils et revues, notamment cinq morceaux dans les *Vaderlandsche liederen uitgegeven door het Maerlantsgenootschap te Brussel* (Bruxelles, 1857). Les poésies de sa première période ont été réunies en un volume de près de deux cents pages, intitulé : *Mirtebladen* (1870). Celles de la seconde période, en un volume de près de cent cinquante pages, intitulé : *Nevelbloemen* (1886). Ce dernier travail était à peu près terminé pour l'impression, lorsque Mme David se sentit mortellement atteinte par la maladie; elle confia l'impression du livre au poète Karel Bogaerd, son ami, qui s'acquitta de la tâche qu'on lui avait confiée en faisant paraître, un an après la mort de Mme David, les *Nevelbloemen, nagelaten gedichten*, précédés d'une courte notice biographique.

Léonard Willems.

Frederiks et Vanden Brande, *Biographisch woordenboek.*

PEEREBOOM (*Alphonse* **VANDEN**), homme d'Etat, historien, fils de Louis et de Joséphine Hynderick, né à Ypres, le 7 juin 1812, mort à Bruxelles, le 10 octobre 1884. Après avoir fait de brillantes études, successivement à Ypres, à Amiens, à Boulogne, à Paris et à Louvain, il obtint à l'âge de 21 ans le diplôme de docteur en droit. En 1834, le jeune avocat entra comme commis-rédacteur au ministère de l'intérieur, en prévision d'entrer un jour au Conseil d'Etat, qu'il était question de créer à cette époque. De cette façon, il s'initiait rapidement à la pratique des affaires administratives. Toutefois, le Conseil d'Etat ne fut pas créé, et peu après démission honorable de ses fonctions fut accordée au jeune avocat après un an et quelques mois de service. Rentré dans sa ville natale, Vanden Peereboom, à qui les luttes du barreau et les soucis administratifs souriaient fort peu, s'adonna avec bonheur aux études historiques et littéraires qui lui inspiraient un attrait tout spécial. L'érection d'une bibliothèque publique, dont il fut nommé conservateur, l'institution d'un musée communal, l'étude des richesses que renferment les archives d'Ypres, occupèrent alors tous les loisirs du studieux avocat. Certes, à cette époque, nul n'aurait cru aux brillantes destinées politiques et administratives qui allaient bientôt s'ouvrir devant le jeune Vanden Peereboom.

De 1842, date le commencement de sa carrière politique. Une élection lui ouvre pour ainsi dire inopinément et à son insu les portes du Conseil provincial de la Flandre occidentale. La même année, ses concitoyens l'appellent à siéger comme conseiller communal à l'hôtel de ville d'Ypres. Quelques mois après, un arrêté royal l'investit des fonctions de premier échevin. Vanden Peereboom se trouva donc engagé, en quelque sorte malgré lui, dans la vie publique. Le jeune échevin, qu'animaient une grande ardeur au travail et le plus vif dévouement pour ses concitoyens, se montra bientôt un administrateur hors ligne. Aussi, le 26 février 1859, le Roi le nomma bourgmestre de la ville d'Ypres. Innombrables sont les services rendus par Vanden Peereboom à sa ville natale, comme échevin d'abord, puis comme bourgmestre. Trois points surtout firent l'objet de sa sollicitude toute particulière : la restauration des immenses halles et de l'église de Saint-Martin, ensuite la réorganisation et le développement de l'instruction primaire, ainsi que la vulgarisation des idées d'épargne au sein de la classe populaire.

En 1848, les électeurs de l'arrondissement d'Ypres le nommèrent leur mandataire à la Chambre des représentants;

il continua à remplir ce mandat sans interruption jusqu'en 1879. Dans cette nouvelle sphère d'action, Vanden Peereboom se signala par une activité et un talent des plus remarquables. Aussi, en 1861, le Roi lui confiait-il le portefeuille de l'intérieur, dans le cabinet libéral Rogier. Ses collègues étaient Rogier, Frère-Orban, Tesch, Vanderstichelen et Chazal. Durant les sept années (1861-1868) que Vanden Peereboom dirigea cet important département, de nombreuses et utiles réformes furent réalisées. Mentionnons, entre autres, les notables améliorations apportées à l'enseignement primaire et à la position des instituteurs, l'organisation des écoles d'adultes, la protection généreuse et les encouragements nombreux accordés aux arts et particulièrement à la peinture murale et monumentale et aux lettres flamandes. Rappelons enfin que ce fut grâce aux mesures énergiques prises par le ministre de l'intérieur que le pays fut préservé, en 1865-1866, du terrible fléau de la peste bovine qui menaçait notre agriculture d'une ruine complète.

Un différend relatif à l'application de la loi de 1842 aux écoltes d'adultes détermina Vanden Peereboom à remettre, le 3 janvier 1868, entre les mains du Roi sa démission de ministre de l'intérieur. Toutefois, notre souverain le maintint dans son conseil en le nommant, le 4 février suivant, ministre d'Etat. Pendant les onze années qu'il resta encore à la Chambre, notre représentant prit part à de nombreuses discussions. Les *Annales parlementaires* conservent les traces du rôle actif qu'il joua au Parlement, ainsi que du talent et de l'énergie avec lesquels il défendit en toute circonstance les intérêts de l'arrondissement d'Ypres.

Déchargé du lourd fardeau du pouvoir, Vanden Peereboom reprit avec joie les études qui avaient fait le charme de sa jeunesse. Compulsant laborieusement avec l'aide de son ami, M. Diegerick, les riches archives d'Ypres, il réunit les matériaux qui allaient bientôt servir à édifier ces œuvres magistrales qui consacreraient sa réputation d'historien.

Le 13 juin 1879, un revirement politique enleva à Vanden Peereboom le mandat politique que, depuis plus de trente ans, il remplissait avec un vrai patriotisme et un entier dévouement. Celui à qui la ville d'Ypres, depuis longtemps déchue de son ancienne grandeur, dut sa renaissance, celui qui fut de tout temps l'honneur du parti libéral et le bienfaiteur de tous ses concitoyens indistinctement, échoua à l'avènement du parti catholique.

Rentré entièrement dans la vie privée, et emportant dans sa retraite la conscience du bien qu'il avait fait et du devoir accompli, Vanden Peereboom continua à se dévouer à sa ville natale en faisant connaître et aimer à ses concitoyens l'histoire de leur antique et riche cité. Les *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre,* société fondée sous l'inspiration de Vanden Peereboom, peu de temps avant son entrée au ministère, renferment un grand nombre de notices et de mémoires des plus documentés, dus à sa plume et témoignant de son savoir et de son infatigable activité. Son style était élégant et facile. L'amour profond de la patrie et surtout du clocher natal perce dans tous ses écrits et donne souvent à sa phrase une élévation d'idées et d'expressions qui charme et entraîne. Un grand nombre de sociétés savantes de la Belgique et de l'étranger tinrent à honneur de l'inscrire au nombre de leurs membres. L'*Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique* l'admit, le 9 juin 1879, parmi ses membres correspondants et le nomma, le 7 mai 1883, membre titulaire. La *Société d'émulation de Bruges*, la *Revue belge de numismatique*, *Patria Belgica*, la *Belgique illustrée* l'ont compté parmi leurs collaborateurs dévoués. Les trois œuvres les plus importantes dues à la plume de Vanden Peereboom sont : *Le Conseil de Flandre à Ypres, précédé des cours de justice qui ont exercé juridiction souveraine sur la ville d'Ypres et la West-Flandre.* — *L'essai de numismatique*

yproise, — et enfin cette œuvre de longue haleine et de profonde érudition, élevée à la gloire de la ville d'Ypres et généreusement offerte par son auteur à un grand nombre de confrères et d'amis s'occupant d'études archéologiques et historiques : nous voulons parler des *Ypriana ou notices, études, notes et documents sur Ypres* (7 vol. in-8°, avec illustrations).

En 1878, la Société royale de numismatique offrit à l'auteur de l'*Essai de numismatique yproise* une médaille commémorative en témoignage de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à l'archéologie et à l'histoire du pays. Enfin, le 13 septembre 1883, de nombreux amis et admirateurs de l'éminent auteur des *Ypriana*, accourus de tous les coins du pays, lui offrirent à Ypres, à l'occasion de l'achèvement de cette œuvre magistrale, un témoignage solennel de gratitude publique. Cette fête si touchante fut, pour ainsi dire, le couronnement de la carrière de l'illustre vieillard. Ce fut à cette occasion que notre Roi, voulant récompenser les services éminents rendus au pays par son ministre d'Etat, lui décerna le grand cordon de son ordre, ratifiant ainsi les vœux d'une population entière. Nous croyons utile de rappeler ici quelques passages de la touchante allocution que, en ce jour mémorable, Vanden Peereboom adressa à ses nombreux amis accourus pour le fêter à Ypres. « Si j'ai « pu faire quelque chose pour ma ville « natale, j'en ai peu de mérite, car je « me suis borné, en la servant, à suivre « la voie tracée par mes sentiments « natifs. Dès mon enfance, l'amour du « clocher natal a été chez moi une pas- « sion dominante ; il m'en souvient « encore quand, assis sur les bancs de « l'école, je rencontrais le nom d'Ypres « dans un livre d'histoire, déjà j'éprou- « vais un inexprimable sentiment de « bonheur, et le tableau de la grandeur « passée de notre ville, comme le récit « d'actes utiles posés par nos pères, « réveillait en moi l'enthousiasme le « plus ardent... Plus tard, quand, jeune « encore, j'ai perdu ce que j'avais de « plus cher au monde, j'ai considéré et « chéri ma ville natale comme une « seconde mère, et mes concitoyens « comme des frères, formant ma nou- « velle famille. Durant toute ma vie, « ces sentiments innés sont restés vi- « vaces et je me suis simplement borné « à y obéir, en consacrant, sans mérite « aucun, quarante années de mon exis- « tence au service de mes concitoyens ».

Voici en quels termes un de ses intimes, A. Henne, a dépeint le caractère de Vanden Peereboom, dans la notice biographique publiée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*. « Doué d'un cœur honnête, appartenant « à une génération plus tolérante que « la génération actuelle, il resta tou- « jours étranger à la violence et aux « passions qui, trop souvent, s'agitent « autour des hommes politiques, et se « maintint dans les hautes sphères « d'une noble indépendance. Il ne se « montra jamais injuste envers ses « adversaires et on le vit toujours s'as- « socier aux mesures utiles qu'ils propo- « sèrent. Chacun, à son avis, était libre « d'honorer Dieu à sa manière ; profon- « dément religieux lui-même, il n'atta- « qua jamais la religion des autres, « mais il méprisait les faux dévôts pour « qui la piété n'est qu'un masque ca- « chant la cupidité ou d'autres mau- « vaises passions. Toujours juste et « impartial, il ne sacrifia jamais un « honnête homme à l'esprit de parti. « S'il se montra l'adversaire déclaré du « fanatisme et de l'intolérance, il n'ap- « prouva jamais les excès de ses amis. « Son cœur affectueux lui avait fait un « cercle d'amis dévoués, car jamais « homme, en amitié comme en amour, « ne vit mieux se justifier l'axiome : « Aimez et vous serez aimé. C'est dans « ce cercle d'amis qu'il se livrait aux « épanchements de son cœur, et ceux « qui eurent le bonheur d'en faire partie « n'oublieront jamais combien son com- « merce était agréable, facile et sûr, « combien grandes étaient sa bienveil- « lance et sa bonté ».

Vanden Peereboom mourut à Bruxelles, après une longue maladie qui le

condamna les derniers mois à la retraite et au repos absolu. Par ses dernières volontés, il exprima le désir d'être enterré dans sa ville natale, sans aucun honneur civil ou militaire, sans qu'aucun discours fût prononcé sur sa tombe. Il légua à sa ville natale sa riche bibliothèque, ses collections de numismatique, d'antiquités, de tableaux et d'œuvres d'art. D'importantes libéralités furent, en outre, faites aux administrations charitables de la ville et de plusieurs communes de l'arrondissement d'Ypres.

Depuis le 25 septembre 1892, une statue en marbre blanc, érigée par souscription publique, et représentant l'ancien ministre d'Etat debout, la main posée sur deux volumes des *Ypriana*, s'élève à Ypres sur la place Vanden Peereboom, tout près de la maison natale de l'auteur des *Ypriana*.

Voici la liste chronologique des publications d'Alphonse Vanden Peereboom :

1843. *P.-J.-A. Hynderick. Note biographique.* Ypres; in-8°, 14 pages.

1854. *Description des fêtes et cérémonies religieuses célébrées à l'occasion de la restauration de l'image de N.-D. de Thuyne, patronne de la ville d'Ypres, et des statues des ducs de Bourgogne replacées dans la façade des halles à Ypres, le 9 août* 1854. Ypres; in-8°, 47 pages.

Tuindag. 44 pages (Roman historique ayant paru en feuilleton dans le journal le *Progrès d'Ypres*).

1858. *Notice sur la place d'Ypres et son démantèlement.* 1830-1853. Ypres; in-8°, 141 pages, avec plans.

1860. *Claude de Clerck, poète Yprois.* Ypres; in-8°, 8 pages.

1861. *Jean Thomas, peintre Yprois.* Ypres; in-8°, 6 pages.

Diplôme de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre. (Note explicative.) Ypres; in-8°, 7 pages.

Des gildes. Origine, organisation, tirs, etc. Gilde de Saint-Sébastien d'Ypres. Ypres; in-8°, 91 pages, avec planches.

1869. *Inauguration de la salle échevinale d'Ypres, le 8 août* 1869. Ypres; in-8°, 25 à 30 pages (3 éditions).

Henri de Codt, greffier et conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres, conseiller au conseil du roi, etc. Biographie. Ypres; in-8°, 84 pages, avec portrait.

1872. *Blocus d'Ypres,* 1583-1584. *Monnaie obsidionale.* Ypres; in-8°, 16 pages, avec gravure.

Une vieille gazette (le Propagateur). Ypres; in-8°, 5 pages.

La gilde de Saint-Sébastien à Ypres. Ypres; in-8°, 7 pages.

1873. *Un mot à propos du mouvement flamand.* Ypres; in-8°, 8 pages.

1874. *Notice sur P.-L.-F. Boedt.* Ypres; in-8°, 25 pages (2 éditions).

Visite du Roi et de la famille royale à la ville d'Ypres, le 16 *septembre* 1860. Bruxelles; in-8°, 68 pages, avec portrait.

Gildes, corps de métier et serment. Bruxelles; gr. in-8°, 38 pages.

Des cours de justice qui ont exercé juridiction souveraine sur la ville d'Ypres et la West-Flandre. Le Conseil de Flandre à Ypres. Ypres; in-8°, 324 et CLXXXIII pages, avec gravures de sceaux.

1876. *L'incendie de la halle d'Ypres en* 1498. Ypres; in-8°, 28 pages.

Les noces de Mahaut, fille de Robert de Béthune, comte de Flandre, aux halles d'Ypres, en 1314. Ypres; in-8°, 19 p.

La gilde de Saint-Nicolas à Ypres. Bruges; in-8°, 39 pages, avec gravure.

Service funèbre de Monseigneur Philippe le Bon, duc de Bourgogne, célébré en l'église de Saint-Martin d'Ypres en 1467. Ypres; in-8°, 12 pages.

Historische aanteekeningen op de stad Ypre (1789-1791) *door A.-J. de Bouck.* Ypres; in-8°, XV et 77 pages.

1878. *Essai de numismatique yproise.* Bruxelles; in-8°, 375 pages, avec 42 pl.

Notice sur H.-J. Carton. Ypres; in-8°, 37 pages, avec portrait.

Le collier (schakel) de la gilde de Saint-Nicolas à Ypres. Ypres; in-8°, 11 pages, avec planche.

Ypriana. Notices, études, notes et documents sur Ypres. Tome Ier. *Les halles d'Ypres.* Bruges; in-8°, 402 pages, avec 15 eaux-fortes et 4 plans. La notice suivante, imprimée dans ce volume, a été tirée à part : *Notice sur les statues qui décorent les halles d'Ypres.* In-8°, 47 pages.

1879. *Ypriana.* Tome II. *La chambre des échevins.* Bruges; in-8°, 423 pages, avec 6 eaux-fortes et 2 grandes planches.

Ypres illustré. Coup d'œil sur son passé, ses monuments et ses œuvres d'art. Bruxelles; in-4°, 38 pages, avec nombreuses gravures sur bois (Extrait de la *Belgique illustrée*).

1880. *Ypriana.* Tome III. *Origines.* Bruges; in-8°, 442 pages, avec carte. Les notices indiquées ci-dessous et publiées dans ce volume ont été tirées à part.

1° *Les Romains dans les vallées de l'Ypre et de l'Yser.* In-8°, 19 pages;

2° *Origine de Ypra.* In-8°, 34 pages;

3° *Ypres au* XIIe *siècle.* In-8°, 58 p.;

4° *De l'origine de la commune d'Ypres.* In-8°, 88 pages;

5° *Origine et développement des institutions et des magistratures locales, puis communales, à Ypres, avant* 1270. In-8°, 178 pages.

Distribution des eaux alimentaires et fontaines d'Ypres. Ypres; in-8°, 78 p., avec 3 gravures.

Ypriana. Tome IV. *Du mouvement communal à Ypres. Esquisses historiques,* 1271 *à* 1348. Bruges; in-8°, 447 pages.

1881. *Ypriana.* Tome V. *Tuindag et Notre-Dame de Tuine.* Bruges; in-8°, 427 pages, avec 10 planches.

1882. *Guillaume du Tielt, graveur; notes sur sa vie et sur ses œuvres.* Ypres; in-8°, 62 pages, avec gravures.

Ypriana. Tome VI. *Jansenius. Les Frères Mineurs Franciscains. Le chapitre de Saint-Martin.* Bruges; in-8°, 460 p., avec 2 planches.

Les trois études publiées dans ce volume ont été tirées à part sous les titres suivants :

1° *Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épitaphes.* In-8°, 243 p., avec une planche;

2° *Les Frères Mineurs Franciscains, leur couvent et leur église à Ypres.* In-8°, 82 pages, avec une planche;

3° *Le chapitre de Saint-Martin à Ypres, sa composition, son organisation, ses statuts.* In-8°, 140 pages.

1883. *Ypriana.* Tome VII. *Ypres et ses comtes Liliaerts; attaque et défense des institutions communales.* Bruges; in-8°, 510 pages.

1884. *Varia Yprensia. I. Ypres et Warneton. Conflit de juridiction au* XVe *siècle.* Bruges; in-8°, 91 pages.

Alph. Diegerick.

Manifestation en l'honneur de Monsieur Alphonse Vanden Peereboom, ministre d'Etat, auteur des Ypriana. Ypres, 30 septembre 1883, par A. Diegerick (Bruges, 1883; in-8°). — *M. Alph. Vanden Peereboom, ministre d'Etat, sa vie, ses œuvres, manifestation du* 30 *septembre* 1883 (avec portrait), par P.-P. Denys (Ypres, 1884; in-8°). — *Notice nécrologique sur Monsieur Alphonse Vanden Peereboom,* par A. Diegerick (Anvers, 1886; in-8°). — *Notice sur A. Vanden Peereboom, membre de l'Académie,* par Al. Henne (Bruxelles, 1887; in-12).

PEETERMANS (*Nicolas-Joseph*), écrivain, né à Seraing, le 20 septembre 1829, mort dans cette commune, le 29 novembre 1861. Fils unique d'un médecin, il fit ses humanités à l'athénée de Liége, puis son droit à l'université de la même ville. Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il revint à Seraing, dont il fut nommé bourgmestre à l'âge de vingt-huit ans. Libéral convaincu, il entra deux ans plus tard au conseil provincial, dont il fut élu secrétaire par ses collègues. Il venait même d'être désigné comme candidat à la Chambre, quand la mort l'enleva prématurément. Il remplit ses fonctions avec une conscience dont témoignent ceux de ses rapports administratifs qui ont été imprimés. Mais ce sont ses productions littéraires qui conserveront sa mémoire, car il consacra aux lettres le meilleur d'un temps que sa situation de fortune lui permettait d'employer suivant ses goûts.

Pendant son séjour à l'université de Liége, il avait pu entendre Sainte-Beuve qui y professait alors l'histoire de la littérature française. Les leçons du célèbre critique exercèrent une grande influence sur Peetermans et il n'est pas téméraire de supposer que c'est à la suite de l'enseignement d'un pareil maître que le jeune homme ait décidé de se vouer à l'histoire littéraire. Il fut soutenu, dans cette voie, par plusieurs amis qui avaient les mêmes aspirations : H. Kuborn, E. Goffart, A. Gilman, plus

tard H. Helbig. Le petit groupe s'attacha plus spécialement aux œuvres publiées ou méconnues des poètes nationaux, qui firent l'objet des causeries du soir. De ces lectures et de ces discussions en commun naquit en 1854 un recueil collectif intitulé : *Soirées bruxelloises*, et comprenant quatre essais sur Weustenraad, le baron de Walef, Lainez et Clesse; ce dernier article forme la quote-part de Peetermans.

Dans la pensée des auteurs, les *Soirées bruxelloises* n'étaient que le premier volume d'une série. Mais sur ces entrefaites fut fondée la *Revue trimestrielle*, où leur cadre était élargi et dont la publication rendait inutile celle des *Soirées*. D'autre part, le comité de littérature de la Société libre d'Emulation de Liége, dirigé par M. Polain, entreprit de réveiller la vieille société un peu endormie, et organisa des conférences que Peetermans inaugura. C'est donc dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation* et dans la *Revue trimestrielle* que parurent les études du jeune critique sur Philippe de Maldeghem, sur Henri de Wachtendonck, sur la *Couronne margaritique* de Jean Lemaire, sur Thomas des Hayons. C'étaient des chapitres détachés d'une histoire de la poésie française en Belgique à partir du XVIe siècle, qu'il rêvait d'écrire comme complément du mémoire d'André van Hasselt.

En 1857, Peetermans publia une notice étendue sur *le Prince de Ligne ou un écrivain grand seigneur à la fin du* XVIIIe *siècle*, dont une seconde édition vit le jour en 1861. C'est certainement un des meilleurs travaux de critique littéraire parus en Belgique ; l'auteur a su donner une idée brillante et exacte à la fois de cet esprit charmant et inconséquent, mais si pétillant, et certains chapitres, tels que celui consacré au séjour du prince à la cour de Charles de Lorraine, étaient tout à fait neufs. Il faut relever encore l'*Esquisse de la poésie française au pays de Liége pendant un siècle* (1550-1650), qu'il écrivit en guise d'introduction pour les *Fleurs des vieux poètes liégeois*, publiées par H. Helbig en 1859; c'est une belle page, où l'élégance de la forme n'enlève rien à la solidité du fond.

Un mal inexorable devait malheureusement emporter Peetermans avant qu'il eût pu produire l'œuvre définitive qu'on était en droit d'attendre de lui : rongé par la phtisie, il mourut à 32 ans. Ce fut une perte réelle pour les lettres belges.

Paul Bergmans.

Journal de Liége, reproduit dans le *Moniteur belge* du 3 décembre 1861, p. 5794. — *Revue trimestrielle*, t. XXXIII (Bruxelles, 1862), p. 378-398 (notice de H. Kuborn). — *Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége*, 1862, p. 145-167 (notice d'Eug. Goffart et discours d'A. Le Roy).— Pour la liste complète des œuvres de Peetermans, voir la *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 100.

PEETERS (*Adolphe-Bernard*), avocat, industriel, publiciste, né à Gand, le 2 mars 1826, mort à Naples, le 8 décembre 1875. Docteur en droit de l'université de sa ville natale (18 septembre 1849), il se fit admettre comme avocat près la cour d'appel de Gand où siégeait, comme conseiller, son père Bernard-François. Il pratiqua pendant douze années environ, non sans succès. Mais le goût de l'industrie le prit bientôt, et après son mariage et le décès de son père, qui lui laissa une fortune assez considérable, Peeters se trouva en 1861 à la tête d'une filature de coton. Mis en relations avec de grands financiers belges et étrangers, MM. Philippart, le ministre d'Etat de Brouckère, Ashbury et d'autres, il fonda d'importantes compagnies de chemin de fer et se consacra aux entreprises les plus diverses. Dévoré par cette activité fiévreuse, il mourut à Naples, le 8 décembre 1875, âgé de 49 ans. Par son testament, il dota généreusement les loges maçonniques dont il était dignitaire et fit des libéralités à plusieurs œuvres de bienfaisance. Il constitua l'Etat son légataire universel, à condition que celui-ci consacrât sa fortune à l'érection d'écoles libérales et payât à sa veuve une modique rente viagère. Le gouvernement crut devoir refuser ce legs. Mais la ville de Gand, subrogée dans les droits de l'Etat, s'empressa d'accepter la libéralité, acceptation qui fut ratifiée par arrêté royal du 4 décembre 1876.

Peeters a laissé les ouvrages suivants : 1. *La question du traité franco-belge par un filateur de coton.* Gand, Van Cleemputte, 1861 ; in-8°, 16 p. — 2. *Le traité anglo-belge et l'avenir de l'industrie cotonnière.* Bruxelles, Decq, 1862 ; in-8°, 55 p. (anonyme). — 3. *Les intérêts du commerce dans la question de l'escompte.* 71 p. — 4. *La Belgique à l'exposition de* Bruxelles, Muquardt, 1866 ; in-8°, *Paris* 1867 *et la Maç.·. belge. Discours prononcé dans la ten.·. du R.·. At.·. Les vrais amis de l'union et du progrès réunis, le* 5 *j.·.* 12e *m.·.* 5867, Bruxelles, P.-A. Parys, 1868 ; in-8°, 45 p.

L. Tierenteyn.

État civil de Gand. — Acte de partage de la succession Peeters-Baertsoen, passé par Me Vermeulen, à Bruxelles, le 1er février 1879. — *Bulletin communal de la ville de Gand*, 1878, p. 13. — *Note d'audience pour la société Ashbury contre Mme veuve Peeters-Baertsoen devant la cour de Bruxelles* (Bruxelles, imp. des Travaux publics, 1893). — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 101.

PEETERS (*Armand*), ou PETRI, écrivain ecclésiastique du XVIIe siècle, qui mourut à Ruremonde, en 1700. Nous n'avons aucun détail sur sa vie et savons seulement qu'il entra dans l'ordre des Récollets. Il composa, en 1691, une vie de saint Jean Capistran, sous le titre de : *Leven en wonderen Roep van den H. Joannes Capistranus Belyder der minderboederenorde... verlosser van t'christen bolwerck Belgraden* (Bruxelles, Foppens). En 1692, il fit paraître un recueil de notices sur les saints et illustres tertiaires. Quatre tomes virent le jour. L'auteur voulut en ajouter un cinquième, mais il mourut avant d'avoir pu terminer son œuvre. En voici le titre : *Seraphinschen sterrenhemel waer in beschreven zyn de levens van de heyligen, salighen... in vier deelen* (Bruxelles, Josse De Grieck).

Léonard Willems.

Dirks, *Bibliographie des Frères Mineurs*, p. 322.

PEETERS (*Barthélemi*), PETRUS ou PETRI, théologien et exégète, né à Op-Linter (Brabant), en 1545 ou 1546, mort à Douai, le 24 février 1630. Élève de la pédagogie du Porc, à Louvain, il obtint, le 1er mars 1565, la cinquième place sur cent soixante-sept concurrents, dans la promotion de la faculté des arts. Il s'appliqua ensuite aux études théologiques et devint licencié. Rappelé à la pédagogie du Porc, il y enseigna la philosophie durant l'espace de dix ans, et eut pour disciple le célèbre Léonard Lessius. Les malheurs du temps ayant forcé l'université à congédier la plupart des professeurs et des élèves, Peeters se retira à Douai, en 1580, en compagnie de Guillaume Estius, de Gorcum. Il y prit le bonnet de docteur dans la promotion de 1584.

Nous n'avons que peu de données pour déterminer en quelle année Peeters devint professeur de l'université de Douai et quelles chaires il y occupa successivement.

Comme les écrits du chancelier Bossemius, imprimés en 1586, portent l'approbation d'Estius, d'Antoine Surius et de Barthélemi Petrus, ne peut-on pas en conclure qu'à cette époque Peeters appartenait déjà au corps professoral? La nature de ses ouvrages insinue qu'il enseigna la théologie, l'Ecriture sainte et le catéchisme ou la controverse. Il débuta probablement dans la chaire de catéchèse, qui, bien qu'instituée en faveur des jeunes gens se destinant aux carrières libérales, était toujours occupée par un professeur de la sacrée faculté. Foppens, en parlant de la nomination de Peeters, dit que celui-ci devint professeur royal de catéchèse et chanoine de Saint-Amé. D'après Plouvain, B. Petrus recueillit la succession de Jean Rubus ou Du Buisson, en 1595. Gaspar Nemius, dans sa préface à la première édition (1621) des *Annotationes G. Estii*, nous apprend que Peeters succéda à G. Estius († 1613) dans la première chaire de théologie. François Sylvius (dédicace de son commentaire *in* 1am 2æ) affirme que G. Nemius remplaça Peeters dans la leçon sur l'Apocalypse, et Canquelain assure que cela eut lieu en 1623.

Peeters était lié d'une étroite amitié avec G. Estius, François Sylvius (Du Bois) et François Lucas, de Bruges,

doyen du chapitre de Saint-Omer. Sa correspondance avec ce dernier prouve qu'il s'occupait activement de la critique du texte de la Bible et qu'il rendit des services au célèbre *Lucas Brugensis*. — G. Estius institua B. Petrus un de ses exécuteurs testamentaires et le chargea de la publication de ses ouvrages qui n'avaient pas encore vu le jour. — Sylvius étant promu au doctorat, en novembre 1610, les professeurs de théologie désiraient beaucoup confier au jeune et brillant docteur une chaire de leur faculté. Mais il n'y en avait point de vacante. B. Peeters, à l'effet de réaliser les vœux de ses collègues et les siens, céda sa leçon à Sylvius, à condition de la reprendre lorsqu'une autre chaire viendrait à vaquer.

Le provisoire ne dura guère. D'après Foppens et Paquot, Sylvius ayant remplacé Estius, en 1613, Peeters aurait repris ses fonctions. Nous préférons le témoignage du contemporain G. Nemius, cité plus haut, selon lequel Estius eut pour successeur B. Petrus.

Peeters rendit encore des services à l'université de Douai comme proviseur du séminaire du roi et du séminaire provincial des évêques. Il mourut à l'âge de 85 ans accomplis, et fut inhumé dans l'église de Saint-Amé, à côté de la chapelle de Saint-Maurand. A raison de son âge avancé, les étudiants se plaisaient à l'appeler *grand-père*. Sa vertu et sa science lui avaient concilié l'estime universelle.

On sait que la faculté de théologie de Douai, depuis son origine, professait la doctrine Thomiste sur la grâce, la prédétermination physique, etc. Peeters en fut un zélé défenseur. Il le montra même dans son testament, par lequel il laissa tous ses biens au collège de Saint-Thomas d'Aquin, fondé à Douai, en 1619, par les Dominicains, sous le prieurat de Philippe Petit. « J'exige, » dit-il dans l'expression de ses dernières volontés, que les professeurs de » théologie de ce collège enseignent et » défendent constamment l'ancienne » doctrine de Saint-Augustin sur la » grâce vraiment efficace, et sur la manière de concilier celle-ci avec le » libre arbitre, doctrine approuvée par » Innocent Ier, Zosime, Célestin Ier, » Léon Ier, Gélase Ier, Félix IV, le » IIe concile d'Orange, Boniface Ier, etc., » doctrine soutenue et expliquée par » saint Thomas, le docteur angélique ».

L'ardeur de Peeters pour les doctrines thomistes lui inspira-t-elle une certaine antipathie à l'endroit des Jésuites? Toujours est-il que dans une lettre à *Lucas Brugensis* il attribue à l'influence des disciples de saint Ignace le retrait de la célèbre Bible sixtine de 1590. Il fut mêlé aussi à la fameuse querelle soulevée à l'occasion de la *Censura Duacensis* relative à trente-quatre propositions du jésuite Léonard Lessius touchant l'inspiration des livres saints, la grâce et la prédestination. Cette querelle est exposée par Mr Bouquillon dans sa notice sur Bossemius.

Voici la liste des ouvages de Barthélemi Peeters :

1. *Vincentii Lirinensis Galli, adversus prophanas hæreseon novationes, libellus vere aureus, distinctus in capita et notis uberioribus opera viri docti illustratus.* Douai, Marc Wyon, 1611; in-8o de 136 pages. — Les titres donnés par Foppens, Valère André, Swertius et Paquot ne sont qu'approximatifs et plutôt descriptifs : *Vincentii Lirinensis contra hæreses liber aureus, cum notulis brevibus et dissertiuncula apologetica de Vincentio ejusque scriptis.* Il en est de même de celui fourni par Migne, d'après Schoenemann et Cave : *Vincentii... cum commentariolo Io. Costerii et Bartholomaei Petri notis breviculis et dissertatione apologetica...* En effet, l'ouvrage publié à Douai contient, au fol. (IJ), un avis au lecteur : *Bartholomœus Petrus Scholæ theologicae Duacenæ auditoribus;* fol. (X) : une notice sur Vincent de Lérius : *Ex Catalogo Gennadii;* p. 95 : *In D. Vincentii librum scholia auctoribus Io. Costerio et B.* — 2. *Apostolicæ sedis definitiones veteres de gratia Dei.* Douai, veuve de Laurent Bellam, 1616; in-12. Tel est le titre donné par Duthillœul. Nous n'avons vu que la seconde édition, intitulée : *Apostolicae sedis definitiones*

veteres de gratia Dei. Secunda editio, Plurimum aucta. Collectore Bartholomæo Petro Lintren. S. Theol. Doct. et in Acad. Duacen. Regio Professore. Douai, Laurent Kellam, 1627 ; in-8° de 88 pages. Cet ouvrage comprend page 3 : *S. Coelestini papæ pro B. Augustino et de gratia Dei, Epistola ad Galliarum episcopos ;* p. 24 : *B. Leonis primi, papæ, Epistola,* 84, *alias* 86 ; p. 30 : *Quibus aliis modis B. Leo adversus Pelagianismum egerit ;* p. 31 : *B. Gelasii papæ Epistola ad Honorium ;* p. 33 : *Quid S. Hormisda pontifex adversus Pelagianismum ;* p. 39 : *Capitula ab apostolica sede missa episcopis Galliæ, in concilio Arausicano secundo publicata ;* p. 62 : *Annotationes historicæ.* Encore une fois donc, les titres donnés par Valère André, Foppens et Paquot sont descriptifs : *Apostolicae sedis definitiones veteres de gratia, cum annotationibus in Epistolam S. Coelestini papæ pro B. Augustino, et in Epistolam* 84, alias 86 (Foppens et Paquot disent 129, alias 79). *Leonis Pontificis ad Nicetam, Episcopum Aquileïensem.* — 3. *Actus Apostolorum a S. Luca conscripti ; Et in eosdem commentarius perpetuus, Deo dante concinnatus per Bartholomæum Petrum Lintrensem S. Theol. Doctor. et in univers. Duacensi Professorem primarium.* Douai, veuve et héritiers de Pierre Borremans, 1622 ; in-4° de 642 pages. — Duthillœul (Bibliographie douaisienne), dit que cet ouvrage fut réimprimé chez la veuve de Laurent Kellam. Peeters dédia son travail à Antoine de Hennin, évêque d'Ypres, dont il avait été le commensal à Louvain, d'abord chez le professeur Jean Molanus, ensuite au collège du pape Adrien VI. — 4. *Præceptiones logicæ superiorum disciplinarum, ac præsertim S. Theologiæ exemplis illustratae, libri duo ;* in-12. Douai, Gérard Patté, 1625, d'après Duthillœul, réimprimé en 1635. Le but de l'auteur est de remplacer par des exemples plus riants et plus utiles les exemples insipides dont les vieilles Logiques et Dialectiques ornaient leurs propositions et syllogismes. — 5. Jérôme Stevart, de son vivant doyen de la métropole de Malines, possédait dans sa bibliothèque un manuscrit : *Explicatio catechetica ad Decalogum, auctore Ex. D. Bartholomæo Petri Lintrensi, etc.* — — 6. Autrefois on conservait à l'abbaye d'Afflighem : *Eximii D. M. N. Bartholomæi Lintrensis Tractatus de Pœnitentia.* Depuis la révolution française, ce manuscrit n'existe plus chez les Bénédictins d'Afflighem, ni chez ceux de Termonde, qui se sont partagé les restes de la bibliothèque de l'ancienne abbaye. — 7. En 1614, parut chez Marc Wyon : *Thomæ Aquinatis summa theologica, etc., in tres partes ab auctore suo distributa,* publiée par les théologiens de Douai, François Silvius, Georges Calvenerius, Jacques Pollet et Barthélemi Peeters. Cette édition, collationnée avec plusieurs manuscrits, contenait, outre des remarques critiques après chaque partie de la *somme*, la *quæstio C de Purgatorio*, encore inédite, à la fin du *Supplementum* 3ª *partis.*

L'ouvrage fut contrefait à Paris, en 1622, et dédié à Grégoire XV. Les professeurs de Douai publièrent l'année suivante une seconde édition, perfectionnée à l'aide de manuscrits qu'ils n'avaient pas vus auparavant, de deux éditions romaines de 1469 et des variantes de quelques exemplaires de la métropole de Cambrai, fournies par Jean Baccart, théologal de cette église et licencié en théologie de Douai. Elle est dédiée à Urbain VIII (et non pas à Grégoire XV, comme le dit Paquot) et est intitulée : *Sancti Thomæ Aquinatis summa theologica : in qua Ecclesiæ catholicæ doctrina universa, et quicquid in veterum Patrum monumentis est dignum observatu ; quicquid etiam vel olim vocatum est, vel hodie vocatur ab hæreticis in controversiam ; id omne ut erudite, solide et dilucide, ita pie atque fideliter explicatur ; in tres partes ab auctore suo distributa. Olim quidem ex manuscriptis exemplaribus, quorundam Lovaniensium Theologorum, deinde aliorum doctissimorum virorum, ac nuper nonnullorum Duacensium Theologorum operâ, et nunc eorundem nova curâ, a pluribus mendis repurgata ; ita ut suum primævum nitorem vel nunc habeat vel ad eum proxime accedat.*

— Douai, Marc Wyon, 1623 ; 5 vol. in-fol. de 216, 220, 341, 208 et 168 pages, sans compter les préliminaires, les remarques critiques (plus nombreuses que dans la première édition), les indices et le catéchisme de Hunnæus, qui se trouve à la fin. Cette édition surpasse toutes les précédentes et ne doit céder tout au plus qu'à celles du père Jean Nicolaï. Dans un avertissement aux lecteurs, les professeurs se plaignent du plagiat commis à l'endroit de leur première édition. « L'édition de Paris « (1622), disent-ils, contient une dédi- « cace à Grégoire XV et un *Encomium* « ou éloge de la publication parisienne ; « elle donne *in extenso* les *Prolegomena* « du père Antoine de Sienne à la somme, « tandis que les théologiens de Douai « n'en reproduisent que les extraits « jugés les plus utiles : c'est la seule « différence entre l'édition de Paris et « l'édition douaisienne de 1614. Le « texte de celle-ci, les observations « critiques avec références aux manus- « crits de Cambrai, de Saint-Ghislain, « de Georges Colvenerius (que les édi- « teurs de Paris n'ont jamais vus), la « note marginale mise en tête du pre- « mier *Index*, le titre du *supplementum*, « même les fautes typographiques ; « tout est reproduit dans l'édition pari- « sienne. Par conséquent, les éloges « que l'*Encomium* prodigue à l'édition « de Paris reviennent en réalité à celle « de Douai. Mais, chose merveilleuse, « le même *Encomium*, tout en exaltant « l'œuvre parisienne, déprécie et discré- « dite la publication douaisienne. Aussi, « personne n'ose s'en déclarer l'au- « teur. » — 8. En 1613, G. Estius publiait son commentaire sur les Epîtres de saint Paul et les Epîtres catholiques. Lorsque la mort l'enleva, le 20 septembre, il en était arrivé, pour l'impression, au chapitre III de la deuxième Epître aux Corinthiens, et pour la rédaction, au verset 7 du chapitre V de la première Epître de saint Jean. Barthélemi Peeters, qui avait dès le principe revu le manuscrit et les épreuves, soigna la continuation de l'impression et suppléa ce qui manquait au commentaire des Epîtres de saint Jean. L'ouvrage parut sous le titre général : *In omnes Pauli et septem catholicas apostolorum epistolas commentaria, auctore Guillelmo Estio, in academia Duacena professore, cum elogio auctoris ab Andrea Hoio conscripto, necnon Barthotomæi Petri in Joannem elucidationes.* Douai, Balthazar Bellère, 2 vol. in-fol., 1614 et 1616. Le t. Ier est intitulé : *In omnes divi Pauli apostoli epistolas commentariorum tomus prior, authore Guillelmo Estio...* ; le t. II : *Tomus posterior. Accesserunt ejusdem authoris in quinque epistolas catholicas commentaria, necnon D. M. N. Bartholomæi Petri S. Theol. doctoris ac professoris primarii, in partem primæ ac secundam et tertiam Joannis clarissimæ elucidationes.* Le commentaire est dédié par Peeters à l'archiduc Albert et muni d'une préface par le même. Jacques Pollet, qui donne l'approbation pour les additions de Peeters, en parle en ces termes : *Doctissima sunt et pari stylo ac doctrina composita, adeoque censeo prælo esse dignissima et lectoribus utilissima.* D'après d'autres savants, le supplément de B. Petrus, tout en étant digne d'éloges, n'atteint pas à la hauteur d'Estius. — 9. Estius, étant président du séminaire du roi, avait recueilli, à l'occasion des conférences avec ses élèves au sujet des chapitres de l'Ecriture lus à table, des notes sur les passages les plus difficiles. A la demande de Peeters, Gaspar Nemius se chargea de les publier. Il en fit un choix, en écartant un certain nombre moins étudiées et les livra à l'impression, sous le titre : *Guilielmi Estii... annotationes in præcipua ac difficiliora sacræ scripturæ loca.* Douai, veuve de Pierre Borremans, 1621. Estimant que l'œuvre était mutilée, plusieurs amis d'Estius voulurent une édition plus complète. Nemius remania donc sa première publication. Peeters en fit la revision, ajoutant ci et là quelques annotations rédigées par lui et qu'il signale dans le texte d'Estius par ces mots : *Additio B. P. censoris.* La nouvelle édition parut en 1629 chez Gérard Patté. — 10. Enfin, Peeters publia sous le titre de :

Guilielmi Estii S. Th. Doct. et prof. primarii, necnon cancellarii Duacensis orationes theologicæ (Douai, veuve de Laurent Kellam, 1614), les discours académiques prononcés par le chancelier en diverses occasions. Au discours 14, de *Magdalena evangelica*, se trouve une *additio censoris* de Barthélemi Peeters, à propos de la question des trois Marie.

On aura remarqué que B. Peeters décline son nom latinisé. Cependant beaucoup d'auteurs l'appellent B. Petri.

A.-C. De Schrevel.

Bibliothèque de Douai : Ms. nº 1149. Canquelain, *Hist. de Douai;* Ms. nº 1020, fonds Plouvain. — Bibl. royale de Bruxelles : Ms. nº 17592, Foppens, *Historia et series doctorum academiæ Duacensis ab anno 1562 ad annum 1750.* — Foppens, Sweertius, Valère André, Paquot. — *Les théologiens de Douai*, II, Mathias Bossemius par Bouquillon; III, François Sylvius; V, Guillaume Estius; VIII, Gaspar Nemius, par Th. Leuridan. — Archives de Saint-Omer, *Correspondance de François Lucas.*

PEETERS (*Bonaventure*), peintre anversois de marine du XVIIe siècle, le représentant le plus connu d'une famille dont plusieurs membres cultivèrent le même genre de peinture. Bonaventure fut baptisé, dans l'église Sainte-Walburge, à Anvers, le 23 juillet 1614. Il était fils de Corneille Peeters et de Catherine van Eelen. En 1634-1635, il fut reçu comme maître dans la gilde de Saint-Luc en même temps que son frère Gilles. Ils travaillèrent ensemble et probablement dans le même atelier. En 1641-1642, Jean Peeters fut inscrit dans les *Liggeren* de la corporation des peintres comme l'élève de ses deux frères.

Le 5 juillet 1638, Bonaventure Peeters fut chargé par le magistrat anversois de faire vingt-deux cartes représentant le siège et la bataille de Calloo. Aidé par son frère Gilles, il exécuta un tableau où le même siège était peint et qui, le 28 mai 1639, leur fut payé 480 florins. A la fin de sa vie, Bonaventure se retira à Hoboken, dans une maison de campagne qu'il y possédait. Il y peignit la *Bataille sous les murs d'une ville orientale*, appartenant au musée de Dresde, qu'il signa : « Bonaventura Peeters fecit » in Hoboken 1652 ». Il y mourut le 25 juillet de la même année, et fut enterré dans l'église du village où l'on voit encore son épitaphe ornée d'une marine représentant le *Naufrage de Saint-Paul près de l'île de Malte*, due au pinceau de son frère Jean. Ce dernier fit également les vers qu'on lit sous le portrait peint par Abraham Mathys et ornant ce monument funéraire.

Cette inscription l'intitule peintre de marine et poète. Corneille De Bie, qui l'avait connu, l'appelle également excellent peintre de marine et poète harmonieux. Les seuls vers que nous ayons rencontrés de lui sont ceux qu'il écrivit au-dessous et sur le revers d'une aquarelle que possède le Musée Plantin-Moretus, et qui représente une mer orageuse et des vaisseaux en danger. Les vers de notre artiste, dans le genre de ceux de Cats, contiennent une moralisation dans laquelle la vie humaine est comparée à une tempête qui ballotte l'homme comme le navire est le jouet des ondes.

Ses peintures se rencontrent dans la plupart des musées. Elles sont souvent signées et datées. La plus ancienne que nous connaissions appartient à Mr Ludovic d'Ursel et porte la date de 1632 ; le musée de Berlin possède de lui une marine de 1636 ; dans la collection Van Bellingen s'en trouvait une de 1639 ; une marine de 1641 faisait partie de la galerie de Mr Dubus de Ghisignies ; une autre de la même date se trouve au musée impérial à Vienne; une *Vue sur Dordrecht*, appartenant au musée de Darmstadt, est datée de 1647; l'une des deux œuvres que possède le musée de Dresde est de 1643, l'autre de 1652.

Les sujets ordinaires des tableaux de Bonaventure Peeters sont les bords des fleuves ou de la mer. Nous connaissons de lui des vues de l'Escaut devant Anvers, une vue de Middelbourg, une de Flessingue, une de Dordrecht. Les scènes placées dans les mers du Levant ne sont évidemment que des créations de sa fantaisie ou des reproductions de gravures. Il aimait beaucoup représenter les mers fortement agitées, les orages près des

côtes rocheuses, les batailles navales, les naufrages et autres sujets dramatiques, quoiqu'il réussisse généralement mieux à reproduire les sites calmes. Son talent est inégal : ses mers agitées, ses vaisseaux violemment secoués par la tempête sont d'un style maniéré et déclamatoire ; ses vues de port et de rivages paisibles sont maintes fois pleines de grâce et charment par leur couleur et leur lumière délicates. Parmi les plus belles de ses pièces, on compte la *Vue de Dordrecht* au musée de Dusseldorf, la petite marine du musée impérial de Vienne (n° 1104) et le *Port de mer* au musée de Schleissheim.

Quelques dessins de Bonaventure Peeters se rencontrent dans les collections publiques et privées. L'Albertine possède des vues sur Delftshaven, Naarden et Schiedam, ainsi que des vues sur la pleine mer.

Nous connaissons de lui deux eaux-fortes, l'une appelée la *Redoute de Willemstadt*, l'autre un *Navire voguant à voiles déployées près d'une côte rocheuse que domine un fort*. Bon nombre de ses tableaux furent gravés.

Son portrait fut peint par Jean Meyssens et gravé par W. Hollar. Il figure dans le *Gulden Cabinet* de Corneille De Bie.

Max Rooses.

Voir pour les sources sous Jean Peeters.

PEETERS (*Bonaventure II*), peintre de marine anversois du XVII^e^ siècle, fils de Gilles Peeters et neveu de Bonaventure qui précède. Il naquit le 17 octobre 1648 ; il prit service sur les bateaux hollandais et fit de longs voyages sur mer ; il mourut à Anvers le 2 septembre 1702. Nous ne connaissons aucun de ses tableaux. Peut-être sont-ils confondus avec ceux des artistes de la même famille. La seule œuvre que nous ayons rencontrée de lui est un dessin que possède le cabinet des estampes d'Amsterdam, signé : « Bon. « Peeters Wtseyle van de Galione in « Havana. 1662 ».

Max Rooses.

PEETERS (*Catherine*) est une artiste anversoise, louée par Corneille de Bie (1661), pour l'excellence de ses tableaux de fruits, de légumes, de comestibles, de nature morte, en un mot. Renseignée également par M^r^ F.-J. vanden Branden, elle naquit, suivant cet auteur, le 16 août 1615, comme sœur de Bonaventure et de Jean Peeters, avec qui elle vécut jusqu'à sa mort, arrivée en 1676.

Par malheur, il se trouve que les œuvres désignées par M^r^ F.-J. vanden Branden, comme émanant du pinceau de Catherine Peeters, ne concordent ni par leur signature, ni par leurs dates, avec les données susdites. Catherine et Clara Peeters (voir ce nom), ont pu exister l'une et l'autre ; les confondre est impossible. Enfin, pour compliquer encore la question, un maître hollandais, Pierre Claes, le père de Berghem, peignant aussi les natures mortes et signant du monogramme P. C., fut, jusque dans les derniers temps, confondu avec Catherine ou Clara Peeters. Cette question est maintenant tranchée.

Henri Hymans.

Corn. de Bie, *Het Gulden Cabinet van de edel vry schilderkonst* (Lierre, 1661, p. 558). — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*, p. 1050-51.

PEETERS (*Charles*) ou CAROLUS PETRI, écrivain ecclésiastique, né à Anvers, en 1633, mort dans la même ville, le 27 octobre 1703. Entré, à l'âge de dix-huit ans, au couvent des Dominicains de sa ville natale, il y prononça ses vœux et y fit ses études ; il fut chargé ensuite de professer la philosophie et la théologie. Ayant encore passé quelques années dans la maison de son ordre, il alla ensuite à Douai prendre le grade de licencié, puis fut envoyé, par ses supérieurs, à Rotterdam, où, pendant trente ans, il remplit les fonctions de curé-missionnaire. Le zèle dont il fit preuve pour la conversion des réformés l'ayant fait emprisonner pendant quelque temps, il quitta la Hollande pour rentrer au couvent d'Anvers où, vers 1690, il fut nommé lecteur des cas de conscience. Il occupa ces dernières fonctions jusqu'à sa mort, employant ses loisirs à reviser

et à traduire en latin les sermons qu'il avait prêchés.

On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Conciones Thomisticæ ; sive Discursus morales super omnes totius anni Dominicas.* Anvers, Jacobus Woons, 1693 ; in-8°. — 2. *Conciones Thomisticæ ; sive Discursus morales in omnes totius anni Solemnitates ac Festa.* Cologne, Wilhem Friessem, 1698 ; in-8°. — 3. *Conciones Thomisticæ ; sive Discursus morales de Ordinis S. Dominici Festivitatibus præcipuis. Quibus accedit Tractatus de Rosario, de Passione Domini, de Septem Verbis Christi in cruce.* Cologne, Wilh. Friessem, 1698 ; in-8°.

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. XVIII, p. 441. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie.* — — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.*

* **PEETERS-WILBAUX** (*Charles*), industriel et archéologue, né à Cambrai, en avril 1804, décédé à Tournai, le 22 août 1868.

Né à Cambrai, mais descendant d'une famille belge, les Peeters d'Anvers, Charles Peeters, après avoir étudié à Paris les sciences naturelles, vint se fixer dès l'âge de vingt-quatre ans à Tournai, où il se maria et se livra au commerce ; puis il s'adonna à la culture industrielle, fonda l'établissement agricole et la sucrerie de Warcoing, où il appliqua, l'un des premiers, les théories nouvelles de culture et donna l'impulsion la plus grande à l'industrie sucrière alors à ses débuts. C'est en grande partie à lui, à son initiative et à son exemple, que l'agriculture, dans le tournaisis, doit d'avoir, plus vite qu'ailleurs, rompu avec des usages routiniers et surannés, malgré l'hostilité des cultivateurs d'alors, à la culture de la betterave et aux procédés nouveaux préconisés par la science agricole. Doué d'une nature très active et très énergique, Peeters, dont la formation intellectuelle était très développée, se livra à l'étude de l'archéologie, en même temps qu'il s'occupait activement d'affaires. En 1846, il fut au nombre des fondateurs de la Société historique et littéraire de Tournai et il prit une part active aux discussions et aux travaux de cette société. On lui doit plusieurs publications marquées au coin d'une érudition profonde et sûre : *Le tétramorphe et quelques chapiteaux historiques de la cathédrale de Tournai ; Rapport sur les églises d'Erquelines et de Gallaix ; Promenade iconographique dans les rues de Tournai ; Note sur un carrelage historié* où l'auteur a lu « hoc Opus Sandonis », et qu'il faut lire « Opus hoc Donissan ». Toutes ces notices ont été insérées dans les Bulletins de la Société historique. Peeters fit encore des communications sur le château de la Royère à Néchin, sur des nappes historiées du XVe et du XVIe siècles ; enfin il étudia d'une manière approfondie l'art de la peinture sur verre aux XIIe et XIIIe siècles et les caractères qui permettent de distinguer les vitraux de cette époque de ceux des époques postérieures et des œuvres des peintres verriers modernes. Il allait publier le résultat de ses recherches sur cette matière si intéressante, quand la mort l'enleva le 22 août 1868.

E.-J. Soil.

Bulletins de la Société historique et archéologique de Tournai. — Huguet, *Notice nécrologique sur Peeters-Wilbaux.*

PEETERS (*Clara*), peintre de fleurs, de fruits, de comestibles et d'accessoires divers, représentée au musée de Madrid par une série de quatre peintures. L'une de ces œuvres distinguées, représentant des oiseaux morts, est datée de 1611 ; sur une seconde sont figurés des fleurs et des fruits ; la troisième représente des poissons ; la dernière, enfin, des pâtisseries, verres de vin, etc. Toutes sont signées : *Clara Peeters* ou simplement *Clara P.* Aucune confusion n'est, dès lors, possible entre Clara et Catherine Peeters (voir ce nom), ou encore Christophe Puytlinck (id. id.). La date de 1611 écarte, d'autre part, toute possibilité d'identification avec la dite Catherine Peeters, née à Anvers, seulement en 1615, selon M. Vanden Branden. Christophe Puytlinck, lequel peignit également des natures mortes, s'est-il servi du monogramme C. P., attribué

à Clara Peeters? Nous l'ignorons. Ce monogramme, fréquemment rencontré sur des tableaux d'accessoires, de fruits, de poissons, attribués jadis à Clara Peeters, a été naguère identifié avec celui de Pieter Claes, peintre hollandais, le père de Berghem. Disons, au surplus, qu'aucune confusion n'est possible entre les œuvres de ces divers peintres. Clara, pour ne parler ici que d'elle, est une artiste de première valeur, dont les productions n'ont été surpassées par aucun représentant du genre qu'elle cultiva. Nous n'avons sur l'artiste d'autre source biographique que ses œuvres citées.

Henri Hymans.

PEETERS (*François-Luc*), aussi PETERS, peintre de paysages et de figures, né à Anvers, non pas à Malines, comme le dit par erreur Immerzeel, en 1606, mort à Bruxelles en 1654. Élève de son père, un peintre obscur, ensuite de Gérard Zeghers, il aurait été très avant dans les bonnes grâces de l'archiduc Léopold Guillaume, au service de qui s'écoula presque toute sa carrière. A ces renseignements, puisés dans Piron, il n'en est aucun que nous puissions ajouter de science personnelle. Pas plus dans les sources anversoises que dans les documents divers, publiés en Autriche, relativement à la galerie de Léopold-Guillaume, nous n'avons rencontré le nom de F.-L. Peeters. Nous n'avons non plus trouvé de ses œuvres dans les galeries nationales ou étrangères.

Henri Hymans.

J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, etc.* — Piron, *Levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.*

PEETERS (*Gilles* ou *Egide*), peintre de paysage et de marine du XVIIe siècle, frère aîné de Bonaventure Ier. Il naquit à Anvers et reçut le baptême, à l'église Sainte-Walburge, le 23 janvier 1612. Comme nous l'avons déjà constaté, il travaillait en commun avec son frère et peignit avec lui, pour le magistrat de la ville d'Anvers, le tableau du *Siège de Calloo*. De son mariage avec Elisabeth De Smidt naquirent quatre enfants, dont trois fils qui tous les trois devinrent peintres : Guillaume, né le 17 octobre 1642, Gilles, le 1er juin 1645 et Bonaventure, le 17 octobre 1648. Il mourut en mars 1653 et fut somptueusement enterré dans l'église Saint-Jacques, le 12 de ce mois.

Outre le *Siège de Calloo*, nous connaissons de lui, au musée d'Amsterdam, un paysage signé « Gillis Peeters 1633 », à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg une rive boisée avec un petit navire à voile sur l'eau, signé « G. Peeters 1645 » (non encore mentionné dans le catalogue de 1895); au musée de Weimar un paysage marqué « G. Peeters 1653 ». Le catalogue de Dresde lui attribue avec raison un paysage signé « Peeters ». Il a gravé plusieurs eaux-fortes, notamment quatre grandes pièces représentant des chasses à courre dans des paysages boisés avec la ville de Paris ou des châteaux aux environs de cette ville et dans le lointain, et une cinquième pièce, plus petite, dans un site pareil avec un chasseur guettant du gibier d'eau.

Gilles Peeters est un artiste trop peu connu et trop peu apprécié. Tous les tableaux que nous venons d'énumérer ont une valeur réelle; ils sont exécutés dans le genre d'Artois et de Huysmans, mais d'une tonalité plus fine; les effets de lumière sont remarquables, les accessoires bien rendus.

Max Rooses.

Pour les sources, voir sous Jean Peeters.

PEETERS (*Gustave-Adolphe*), géomètre et cartographe, fils de Joseph-François et de Marie-Catherine Coppens, né à Vracene (hameau de Meerdonck, arrondissement administratif de Termonde), le 18 février 1819, mort, marié et sans enfants, à Meerdonck (érigée en 1845 en commune distincte), le 13 juillet 1878. Après avoir fait ses études à l'ancienne école normale provinciale à Gand, il revint au foyer paternel et fut nommé peu de temps après géomètre juré. Pendant vingt-sept ans il seconda son père, qui était à la fois instituteur et secrétaire communal, et lui succéda dans cette double fonction dès le 9 septembre 1850. Peeters

s'occupa beaucoup des questions d'hygiène et fut, sous ce rapport, un bienfaiteur pour le pays de Waas. L'habileté qu'il acquit comme géomètre lui permit de dresser deux cartes. La plus ancienne a pour titre : *Topographische kaert van het voormalig Land van Waes; bestaende in het bestierlyk arrondissement Sint-Nicolaes, met de gemeenten Waesmunster en Moerbeke. Met hoogst deszelfs toestemming opgedragen aen den Heer baron de T'Serclaes, koninklyken kommissaris van gemeld arrondissement, door G.-A. Peeters, gezworen landmeter te Meerdonck*, 1848. Établissement géographique de F. Desterbecq, à Bruxelles.

La carte est formée de deux feuilles grand aigle; elle est bien gravée.

La seconde carte, dont la gravure a moins de finesse, a été publiée, en une feuille grand aigle, en 1870 : *Topographische Kaart van het bestuurlijk arrondissement Dendermonde, Provintie Oostvlaanderen, door G. A. Peeters, gezworen landmeter en gemeente- sekretaris, te Meerdonk, auteur der kaart van het Land van Waas.* 1870. *Grav. door Mart.n Ghys.* Aardrykskundig gesticht van A. Scheepers, Antwerpen.

Les deux cartes sont à l'échelle du $\frac{1}{40000}$, et dressées avec soin. Relevons, entre autres détails, la superficie et la population des principales communes, de même que la superficie et la date d'endiguement des polders.

F. Van Ortroy.

Etat civil de Vracene. — Fr. de Potter en J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, t. XXVI. — Renseignements communiqués par Mr R. van Duyse, secrétaire communal de Meerdonck.

PEETERS (*Hubert*), instituteur, né à Diepenbeek, le 10 mars 1796, mort à Looz-la-Ville, le 30 décembre 1875. Il remplit pendant plus d'un demi-siècle ses modestes fonctions dans la province de Limbourg et publia les ouvrages élémentaires suivants : 1. *Eerste oefeningen in het lezen door P.-J. Prinsen ... ten gebruike van lagere scholen, herzien en vermeerderd.* Tongres, Demarteau, 1841; in-18. — 2. *Voorschriften ter oefening in het kunstmatig schryven.* Deux livraisons. — 3. *Nederduitsche spraekleer met oefeningen, ten gebruiken der lagere en middelbare scholen.* Anvers Peeters-Van Brabant, 1857; in-12. En collaboration avec Julien-Guillaume Peeters.

Louis Tierenteyn.

Bibliographie nationale, t. III, p. 400.

PEETERS (*Jacques*), graveur, né à Anvers, le 28 novembre 1637, mort dans la même ville en 1695. Il fut admis, comme fils de maître, à la corporation de Saint-Luc en 1660 et élu doyen en 1695, l'année de sa mort. Bien que ces dates soient très précises, nous ne saurions affirmer que toutes se rapportent au même artiste, le prénom de Jacques ayant été porté par plusieurs de ses homonymes. Que celui qui nous occupe ait été également peintre, nous en doutons, attendu que les estampes au bas desquelles figure son nom, indiquent un praticien de métier plutôt qu'un graveur occasionnel. On connaît de lui une série de dix planches du *Siège de Vienne*, d'après Romain de Hooghe.

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers.* — Rombouts et Van Lerius, *Les Liggeren et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc.*

PEETERS (*Jean*), architecte, né à Diest. Selon P.-V. Bets, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, écrite dit l'auteur, d'après des documents authentiques la plupart inédits, les fenêtres du chœur de l'église Notre-Dame-du-Lac, à Tirlemont, furent ouvragées pendant les années 1467 et 1468, sous la direction de Jean Peeters de Diest, élève du célèbre Sulpice van Vorst de Louvain. Selon le même Bets, Jean Peeters commença en même temps la belle décoration de la voussure du grand portail où se remarquent de nombreuses sculptures travaillées avec une grande délicatesse. Jean Peeters traça aussi les dessins des meneaux des fenêtres et de nombre de sculptures du portail.

« Item xx Februarii betaelt Meeste-
« ren Janne Peeters van Diest, meester
« wercman vanden steenmetsers, van

« dat hy die mate gehaelt heeft vanden « grooten vinsteren inden niuwen choor, « ende vanden welfsele onder den thoo- « ren om patroenen te makenen van « ozyven totten welfsele, vander vormen « totten selven grooten vinsteren, VI st. « Den selven noch betaelt om dat by « aen de voir vorme vander vinsteren « gewracht heeft, V dage, II grypen, X plee. » Comptes de 1467 à 1468.

Edmond Marchal.

P.-V. Bets, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, 1861, t. II, p. 114-115.

PEETERS (*Jean*), peintre de marine anversois du XVIIe siècle, frère de Bonaventure, Catherine et Gilles mentionnés ci-dessus. Il naquit à Anvers, le 24 avril 1624, et fit son apprentissage dans l'atelier de ses deux frères où il entra en 1641-1642. Il mourut probablement en 1677. Jean Peeters traita les mêmes sujets que son frère Bonaventure, mais avec moins de talent. Ses œuvres sont de couleur terne, de lumière mate. On les rencontre dans bon nombre de musées; peu d'entre elles sont signées; nous n'en connaissons que deux qui soient datées, l'une, une *Côte orientale*, signée *I. P.* 1677, au musée de Schwerin, et une marine appartenant à Mr J. Lind, à Stockholm, portant l'inscription *Joannes Peeters* 1657. Le British Museum possède de lui un dessin sur lequel on lit : *Tripoli di Siria* avec le « Monte Libano » dans le fond.

Son portrait fut dessiné et gravé par Luc Vorsterman le jeune et figure dans le *Gulden Cabinet* de Corneille De Bie. Celui-ci appelle Jean Peeters un peintre fameux et promet l'immortalité à son nom; il lui consacre l'amplification rimée la plus longue et la plus vide de sens qui figure dans son volume.

Jean Peeters dessina beaucoup de vues de sites et de monuments destinées à figurer dans les recueils de gravures ou à illustrer des livres. Jacques Peeters, le graveur-éditeur, en publia deux : Vingt vues de la Méditerranée, gravées par Luc Vosterman, le jeune, avec un frontispice gravé par Conrad Lauwers et Quatorze vues de la Palestine, gravées à l'eau forte par Gaspar Bouttats. Ajoutons-y encore une série de onze vues des villes de Candie, de Malte et de l'Archipel, un Théâtre des villes et forteresses des Provinces-Unies, gravées par Gaspar Pouttats. Il dessina deux planches pour les *Castella et Pretoria nobilium Brabantiæ*, de Jacques Le Roy. L'ouvrage qui renferme le plus grand nombre de vues de villes dessinées par Jean Peeters, est la *Topographia Galliæ*, par Martin Zeller (Francfort, 1655-1661); 41 planches dans ce recueil portent sa signature.

A voir la multitude de vues de villes et de pays qu'il reproduisit, on serait tenté de croire que Jean Peeters voyagea beaucoup. Il est plus que probable que l'on se tromperait et que notre fertile dessinateur travailla d'après des modèles que d'autres lui fournirent. Pour les pays d'Orient et les ports de mer de la Méditerranée, il est bien possible que ses neveux Bonaventure et Gilles, qui prirent service sur les vaisseaux hollandais, lui envoyèrent des vues prises par eux au cours de leurs lointains voyages.

Max Rooses.

Les *Liggeren* de la corporation de Saint-Luc. — Corneille de Bie, *Het Gulden Cabinet*. — Théod. van Lerius, *Catalogue du Musée d'Anvers*. — F.-Jos. vanden Branden, *Gesschiedenis der Antwerpsche schilderschool*.

PEETERS (*Jean-François-Charles*, en religion *Bernard*), théologien, de l'ordre de Prémontré, né à Lierre, le 26 janvier 1819, et décédé à Blauberg (Hersselt), le 8 mai 1876. Après avoir terminé ses humanités au collège de Turnhout, et la philosophie au séminaire archiépiscopal de Malines, il embrassa la vie religieuse à l'abbaye de Tongerloo, en 1842. Il y occupa avec distinction la chaire de théologie dogmatique; en 1860, il fut adjoint comme auxiliaire au curé de Blauberg. Sa science et ses talents auraient pu briller dans une position moins modeste, mais une surdité incurable l'en empêcha. Les instructions qu'il donna au peuple sont consignées dans l'œuvre qu'il pu-

blia de concert avec J. Monsieurs : *De Christen onderwezen, of de Mechelsche Catechismus in onderwyzingen aan het volk voorgedragen.* Louvain, 1873-1875; in-8°, 3 vol. Id. Anvers, 1882; in-12, 4 vol.

Fr. Waltman van Spilbeeck.

PEETERS (*J.*), graveur, né à Bruxelles (rue de Flandre), vers 1812. Il collabora, avec Doms (cf. *Biogr. Nat.*, t. VI, col. 119) et de la Hoese, à tous les travaux, cartes, plans et figures anatomiques, qui ont été exécutés à l'établissement géographique de Ph. Vandermaelen. Ces travaux, sauf les exceptions que nous allons indiquer, ne portent pas sa signature. Il quitta Bruxelles, il y a une cinquantaine d'années, pour se rendre à Liège, où nous ne parvenons pas à retrouver sa trace.

Travaux connus : *Plan géométrique de la ville de Bruxelles, dressé en* 1835, *par W. B. Craan, ancien ingénieur-vérificateur du cadastre de la province de Brabant, lithographié et publié par les soins de Ph. Vandermaelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles.* Gravé par P. J. Doms et J. Peeters; s. d., mais édité en septembre 1836, d'après une légende du petit plan ci-dessous. Le plan géométrique est formé de quatre feuilles à l'échelle du $\frac{1}{2500}$ et mesure $1^m,72 \times 1^m,16$; il est accompagné d'un tableau synoptique, en trois feuilles, indiquant, par ordre alphabétique, les rues, places publiques, édifices, etc. Nous connaissons une deuxième édition de ce travail; le titre a été complété par ces mots : *mis au courant des changements survenus jusqu'en* 1848. Il a été fait une réduction au $\frac{1}{5000}$ du plan que nous venons de signaler. Elle peut, en quelque sorte, tenir lieu de tableau d'assemblage; gravée par Doms et J. Peeters, elle mesure $0^m,86 \times 0^m,56$. La plus ancienne édition a paru de 1836 (date de la publication du plan original) à 1842, année où une nouvelle édition a été donnée. La dernière édition, que nous connaissons, n'est ni signée ni datée; mais elle est postérieure à 1847, la population de Bruxelles à cette date y étant renseignée. Ce plan a pour annexe un tableau synoptique en deux feuilles des rues et monuments.

F. Van Ortroy.

Les cartes gravées par J. Peeters. — Renseignements communiqués par Mr Robbeets, graveur à l'Institut cartographique militaire.

PEETERS (*Laurent*), médecin, né à Louvain, le 21 mars 1641, mort dans cette ville, le 6 septembre 1718. Il était fils d'Englebert Peeters et de Jeanne Corbeel. Il eut pour parrain Laurent Zaenius, licencié en théologie et chanoine de la ville, et pour marraine Anne Van Darne.

Peeters fut le professeur de Verheyen et après la mort de Pierre Dorlicx, qui eut lieu le 13 janvier 1677, il lui succéda comme professeur primaire de médecine. Quelque temps après, il perdit sa femme, Christine Danckaerts, qui lui laissa quatre enfants, et en février 1692, il fut nommé recteur de l'université de Louvain. L'impulsion qu'il donna à la faculté de médecine dont il devint le chef est incontestable. Tous ses efforts tendirent à la tirer du sommeil où elle paraissait plongée, à la pousser dans le courant scientifique qui s'annonçait partout à cette époque et à renouer ainsi par l'éclat de son enseignement son antique tradition de gloire et de science. Depuis la mort de Wolfs, il se trouva être le seul docteur de la faculté qu'il tâcha d'ailleurs de ranimer, en faisant admettre au doctorat, notamment Favelet, Narez et Réga.

Laurent Peeters, qui jouissait de la plus grande considération, était fort laborieux; ses nombreux écrits en sont la preuve. Il ne négligea rien pour se tenir au courant de la science, entretenant des correspondances avec les principaux médecins de son époque et la collection de ses manuscrits peut servir à constater quel était l'état des doctrines médicales à Louvain pendant la période de son professorat. Plusieurs écrits de Plempius ont des annotations de sa main, se rapportant à des cas spéciaux des maladies dont il est traité; entre autres le *liber tertius* : *De affecti-*

bus partium spiritalium. On lui doit aussi des copies des *Orationes* et des *Questiones quotlibeticæ* du savant professeur.

Laurent Peeters a laissé une trace brillante dans la succession d'hommes scientifiques dont les noms honorent les annales de l'université, et il se distingua autant par ses vertus que par ses talents.

Voici la liste des manuscrits de Laurent Peeters :

1° *Expositio aphorismorum Hippocratis* (7 cahiers). — 2° *De morbis mulierum et præcipue puerperarum* (1 cahier). Il y a une table des matières écrite de la main du professeur Van der Pelen. — 3° *Pectoris morbi* (1 cahier). A la suite de ce traité, il s'en trouve un autre dont le commencement manque, et qui porte pour titre sur une feuille volante, de la main du professeur Van der Pelen : *De physiologicis*. — 4° *Morbi intestinorum* (1 cahier). Il y a un index de l'écriture du docteur Van der Pelen. — 5° *Morbi capitis* (1 cahier). A la suite de ce traité il en est un autre d'une écriture différente. Le professeur Van der Belen en a fait un index sous le titre de : *Quædam pathologica*. — 6° *Morbi stomachi ; infimi ventris morbi* (1 cahier). Ce dernier traité est muni d'un index de la main du professeur Van der Belen. — 7° *Morbi oculorum, aurium, nasi et oris* (1 cahier). A la fin se trouve une lettre adressée au professeur Plempius, signée Carolus Romanus M. et datée : Hui, 7 septembris 1655. — 8° *Viæ urinariæ et venerei morbi ; arthritis* (1 cahier). Chaque traité est accompagné d'un index de la main du professeur Vander Belen. — 9° *Febres* (1 cahier). A la suite de ce traité se trouvent : A) Un petit cahier intitulé : *Historia felicis convalescentiæ regis Franciae*, portant pour premier titre en français : *l'Heureuse convalescence du Roy avec l'histoire de sa maladie*. B) *Repetitio thesium medicarum in collegio Baccalaureorum medicenæ accademiæ Lovaniensis ventilatarum, preside Francisco Verhayck, etc., dei* 16 *aprilis* 1681. C) *Tractatus Domn. Craem de omnium febrium speciebus*. Ce manuscrit est écrit sur le verso de thèses imprimées. Le titre, sur une feuille volante, est de la main du professeur Vander Belen. — 10. Cahier contenant les traités suivants : *Tractatus de respiratione. Tractatus de alio caloris naturalis effectu scilicet evasatione. Tractatus de humore digestore acido stomachi. Tractatus de urina. Tractatus de pulsibus*, avec index de l'auteur sur une feuille volante. *Tractatus de vulneribus*. Index de la main du professeur Vander Belen. A la fin, lettre adressée au professeur Plempius, signée Ooms, et datée : *Gelæ*, 10 *martii* 1661. — 11. Cahier contenant d'après un index de Vander Belen : *Index medicamentorum. Tractatus de medicamentis. De quibusdam medicamentis. Medicamenta usualia exstantia apud D. Vander Vliet*, 1665. *Doses medicamentorum. Medicamentorum formulæ ex Morello*. — 12. Cahier contenant diverses pièces relatives à la faculté de médecine ou au collège médical. Presque toutes ces pièces sont de la main du professeur Peeters et concernent les *acta facultatis et collegii medici*, de 1675 à 1715.

On y trouve, en outre, différentes pièces concernant l'apparat doctoral et deux mémoires sur la question de savoir si le conservateur des privilèges de l'université peut faire partie du Conseil de celle-ci.

Nous sommes loin de prétendre que tout soit parfait dans les doctrines de Laurent Peeters. Des erreurs s'y font jour, et elles seraient impardonnables si elles se produisaient de notre temps ; mais nous nous demandons aussi avec le biographe de Verheyen : Qu'est-ce que cela prouve ? Sinon que la science est infinie, et que les siècles seuls sont en état de la perfectionner, et que la mission des grands hommes se borne à reculer d'un pas les limites de son domaine et l'action de ses lumières.

Dr Edmond Deffernez.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, 1842, p. 126 ; 1863, p. 316.

PEETERS (*Léon*), pharmacien-chimiste, né à Wanfercée-Baulet et décédé à Gosselies, le 8 mai 1878. Il était le

fils d'un pharmacien de Bruxelles; il fit ses humanités en cette ville, puis il alla à Mons terminer ses études de pharmacien chez Mr Crequillon. Après avoir obtenu son diplôme en 1836, il fit son stage successivement dans l'officine de son père, puis chez Mr Gilleaux, à Gilly. Il s'établit enfin à Wanfercée-Baulet en 1840.

Peeters acquit un moment de célébrité vers 1855-1856. Il avait publié un opuscule de 88 pages, sous le titre de : *Salubrité publique. Guérison radicale de la maladie des pommes de terre et d'autres végétaux ou moyens d'en faire disparaître la cause* (Namur, D. Gérard, 1855; in-12), dans lequel il attribuait aux gaz répandus dans l'atmosphère par les fabriques de produits chimiques qui allaient se multipliant, et notamment à l'acide chlorhydrique s'échappant des fabriques de soude, non seulement la maladie des pommes de terre qui désolait depuis un certain temps l'Europe occidentale, mais encore les épidémies de choléra, de cholérine et de fièvre typhoïde ! Il montrait dans une planche jointe à ce libelle les lésions produites par les émanations gazeuses, dans le voisinage des établissements industriels, sur les feuilles de la pomme de terre, du trèfle et d'autres végétaux, et il s'étendait complaisamment sur les procès intentés aux fabricants de soude par leurs voisins. Cet opuscule eut un grand retentissement chez les populations de la Basse-Sambre et il s'engagea dans les journaux locaux une polémique des plus violentes, les uns, avec le docteur Boëns et l'avocat Vanden Broeck, de Charleroi, défendant les usiniers, les autres poussant les paysans à s'unir pour faire valoir leurs droits vis-à-vis des fabricants de produits chimiques.

Le 15 août 1855, les habitants de Malonne avaient remis entre les mains du bourgmestre une protestation adressée au gouvernement, puis étaient allés en bande manifester dans le voisinage d'une fabrique à Floreffe. Le directeur requit le gouverneur de Namur de le protéger et on envoya dans toute la région de la troupe et de la gendarmerie. Le 19 août, des jeunes gens d'Auvelais venus en curieux à Jemeppe eurent maille à partir avec des gendarmes et, au cours d'une bagarre, deux individus furent tués. Le parquet fit une descente ; une visite domiciliaire fut pratiquée chez Peeters ; les exemplaires de sa brochure furent saisis ; enfin, Peeters lui-même fut arrêté et subit à Charleroi et à Namur seize jours de détention, après lesquels fut rendue une ordonnance de non-lieu.

Au commencement de l'année suivante, Peeters fit paraître une nouvelle brochure : *Les fabriques de produits chimiques et autres établissements insalubres.* Bruxelles, 1856, imprimerie de Ch. Lelong, in-12 de 190 pages, dans laquelle il se défendait d'avoir été pour rien dans les troubles de la Basse-Sambre. Enfin, un dernier opuscule clôt la liste des publications de notre pharmacien : *Historique de la lutte de l'agriculture contre l'industrie des établissements de produits chimiques.* Bruxelles, Ch. Lelong, 1857; in-18°, dans lequel cet épisode est de nouveau commenté.

Dr Victor Jacques.

Bibliographie nationale, t. III.

PEETERS (*Martin*), plus généralement Petri, peintre, graveur, surtout éditeur anversois, né vers 1500, sans doute à Gheel, mort après 1565. Son admission à la gilde de Saint-Luc, en qualité de maître-peintre, est suivie des mots « van Ghelle »; Gheel est donc, selon toute probabilité, nous venons de le dire, le lieu d'origine de l'artiste. Nous ne savons rien des tableaux de Petri, et nous n'avons rencontré son nom, en qualité de graveur, au bas d'aucune estampe. Sa situation dans le monde artistique anversois dut être considérable, à en juger par le fait que cinq fois, en vingt-cinq ans, de 1533 à 1558, il remplit les fonctions de doyen de la corporation de Saint-Luc.

Les estampes issues de sa boutique, à la Fontaine d'Or, près la Bourse neuve (celle brûlée en 1858), *In insigni Aurei Fontis, prope Bursam novam*, sans présenter tout l'intérêt de celles publiées

par Jérôme Cock, sont souvent de valeur artistique sérieuse, outre qu'elles donnent une idée précise de la direction du goût de leur temps. Très importantes sont, par exemple, la *Bataille de Constantin* d'après Raphaël, immense ensemble de l'énigmatique « Karolus »; les scènes de l'histoire grecque, d'après Primatice, et nombre de planches d'après Frans Floris, Martin Heemskerck, etc. La réimpression de quelques originaux et de copies de cuivres de Lucas de Leyde et d'Albert Durer, semble avoir fourni à l'éditeur anversois l'occasion d'un commerce fructueux, à en juger par la fréquente rencontre des pièces de cette nature, revêtues de son adresse.

Parmi les planches éditées de première main par Petri figurent deux pièces des plus précieuses, les premières en date des vues de l'Hôtel de ville de Bruxelles et de l'Hôtel de ville d'Anvers, gravées, en 1565, par Melchisédech van Hooren. C'est la date extrême que nous relevions sur les estampes issues des presses de l'éditeur anversois. L'année de la mort du personnage nous est inconnue.

Un fils de Martin Petri, également Martin, fut reçu franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1548.

Henri Hymans.

Rombouts et Van Lerius, *Les Liggeren et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc.*

PEETERS (*Philippe-Jacques*), peintre, à Anvers, où il fut, en 1786 et 1787, un des derniers doyens de la gilde artistique de Saint-Luc. Il semble avoir eu pour genre préféré, sinon spécial, la peinture des fleurs et des fruits. Deux de ses œuvres figurèrent au premier Salon de peinture organisé à Anvers en 1789.

Henri Hymans.

Rombouts et Van Lerius, *Les Liggeren et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc.* — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool.*

PEETERS (*Pierre-Égide* [*Gilles*]), écrivain, homme politique, né à Westerloo en 1798, fut mêlé activement aux événements de la révolution de 1830. Il fit toute la campagne qui se livra autour d'Anvers, et dont il narra les émouvantes péripéties dans le *Recueil des souvenirs du comte de Mérode de Westerloo* (t. II, p. 215), sous le titre de : *Journal de la campagne du comte Frédéric de Mérode.* Il aida celui-ci à soulever la Campine et marcha avec lui, ainsi que trois de ses amis, Jenneval, auteur de la *Brabançonne*, Dansaert et Spitaels, au secours du général Niellon qui voulait tenter un coup de main contre les Hollandais à Lierre. La tentative audacieuse réussit à merveille. Le courage héroïque des huit cents volontaires belges vint à triompher de la résistance opiniâtre de leurs huit mille ennemis. Ceux-ci durent se retirer de la ville pour faire place aux assiégeants qui y entrèrent, le 16 octobre 1830, aux acclamations de la population. Les Hollandais se replièrent vers Anvers, non sans livrer des combats meurtriers où périt Jenneval. Le 26 octobre suivant, une lutte particulièrement vive s'engagea près de Berchem. Dans cette lutte, Peeters déploya un courage et une énergie vraiment remarquables. Ce fut lui qui recueillit dans ses bras et releva le comte de Mérode mortellement frappé par une balle, le soir de la mêlée. Non content de se couvrir de gloire dans cette héroïque campagne, Peeters prit une part des plus considérables aux travaux du Congrès; il en fut membre dès l'origine et contribua largement à affranchir le pays du joug de l'étranger. Sa belle conduite lors des événements de 1830 lui valut la croix de fer. Après la révolution, il devint successivement notaire et bourgmestre de Westerloo et membre du conseil provincial d'Anvers. Le 16 novembre 1837, les électeurs de l'arrondissement de Turnhout l'envoyèrent à la Chambre des représentants, assemblée où il brilla par sa loyauté, son éloquence et son amour de la patrie. « La Campine », dit le ministre Rogier, « le compta parmi ses plus généreux « défenseurs, et c'est peut-être dans les « luttes qu'il eut à soutenir en faveur « de cette intéressante contrée qu'il puisa « le germe d'une maladie qui le conduisit jeune au tombeau ». Il mourut à Bruxelles, le 26 mars 1844. Sa dépouille

mortelle repose dans son village natal au sein de la Campine.

Louis Tierenteyn.

Moniteur belge des 27 et 29 mars 1844; du 16 avril 1835, n° 106*bis*, p. 17; n° 691, liste des décorés de la Croix de fer. — Juste, *Le comte de Mérode, passim.* — *Almanach royal*, an. 1844, p. 55 et 305.

PEGHEM (*Adrien* **VAN**), PETEGHEM(?), peintre, cité dans les archives d'Audenarde en 1496-1497, comme ayant peint, pour la ville, des bannières, des blasons, etc., en vue d'une grande solennité.

Henri Hymans.

L. De la Borde, *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, t. II, 4983.

PEHAERT (*Mathieu*) ou PEYAERT, né vers 1420, mort à Gand, le 10 mars 1488. Il devint doyen des brasseurs de Gand en 1450, et fut l'année suivante échevin de la keure; mais il ne semble pas avoir pris une part directe à la lutte des Gantois contre Philippe le Bon. Il rentra au Magistrat comme échevin des parchons en 1459 et devint chef-doyen des métiers en 1468; on sait comment, la même année, Charles le Téméraire exigea qu'une députation de Gand vînt lui faire amende honorable à Bruxelles et lui remettre les principaux privilèges de la commune; en sa qualité de chef-doyen, Pehaert dut participer à cette humiliation le 8 janvier 1469. D'ailleurs il appartenait au parti bourguignon; c'est, en effet, à cette occasion que l'élection des échevins par commissaires fut abolie et remplacée par l'arbitraire nomination du prince; or, Pehaert fut nommé échevin de la keure cette même année.

Il faut descendre jusqu'aux troubles qui caractérisèrent la régence de Maximilien pour le voir réapparaître sur la scène politique. Gand dirigeait la résistance des communes de Flandre contre les prétentions de l'archiduc; Maximilien déclare la guerre aux trois membres de Flandre, surprend Termonde et Audenarde (5 janvier 1485) et paraît bientôt sous les murs de Gand; Philippe de Crèvecœur s'y jette avec une armée que lui avait confiée Charles VIII. La défection de Bruges (1er juin) et les excès des soldats français à Gand y provoquent une sourde agitation. Déjà une députation de la Collace de Gand s'était rendue à Malines auprès de Maximilien et avait proposé de le reconnaître comme mambour, quand le 7 juin éclata une émeute dirigée par Mathieu Pehaert, appuyé par les bateliers, les bouchers et les tisserands. Plusieurs échevins furent emprisonnés au château des comtes, et le lendemain tout le Magistrat, les deux grands doyens, les petits doyens des métiers et les jurés des tisserands furent déposés. La Loi fut renouvelée, et Mathieu Pehaert fut élu chef-doyen du métier. Il fit décapiter l'ancien premier échevin, Daniël Onredene, et Guillaume Rijm, premier pensionnaire de la keure; quelques jours après, dans une émeute, il s'empara du capitaine de la ville, Adrien Vilain, seigneur de Rasseghem, qu'il dut pourtant relâcher. A la fin de juin, une députation, dont le grand doyen était le chef, fut envoyée à Maximilien, qui venait de faire son entrée à Bruges, pour remettre la ville entre ses mains. Le 7 juillet, le prince vint à Gand jurer la paix, et le lendemain Maximilien nomma Pehaert chevalier et lui pendit au cou une riche chaîne d'or. Le peuple salua cet acte par des risées, et prétendit que le prince lui avait donné l'accolade en le frappant de sa botte souillée. Quatre jours après, les gens d'armes de Maximilien ayant voulu délivrer quelques-uns de leurs compagnons que leurs excès avaient fait enfermer au Châtelet, Pehaert fait un appel au peuple pour soutenir le Magistrat. Mais la foule se soulève, force le chef-doyen à fuir avec les conseillers de Maximilien et enferme pendant deux jours le régent à la Cour des Princes. Cependant l'apaisement fut prompt et les chefs payèrent ce soulèvement de leur tête. La ville dut faire amende honorable et perdit d'importants privilèges (22 juillet 1485). Maximilien nomma de sa propre autorité huit commissaires qui changèrent le Magistrat, et Mathieu Pehaert fut remplacé comme chef-doyen des métiers.

Néanmoins de nouvelles émeutes, aus-

sitôt étouffées dans le sang, éclatèrent à Gand, en septembre 1486 et mai 1487. Entretemps la situation du roi des Romains devenait critique : à Gand, les anciens bannis et adversaires du prince rentrent en septembre 1487; les métiers se soulèvent et la commune procède au renouvellement de la Loi (4 novembre); les chaperons blancs sont réorganisés et les partisans de Maximilien, Mathieu Pehaert et autres anciens échevins, accusés d'avoir reçu de l'argent pour réduire les Gantois dans l'obéissance et détruire la ville, sont chassés (17 décembre).

Maximilien s'était rendu à Bruges pour conjurer l'orage prêt à éclater dans toute la Flandre, mais les efforts du Roi pour négocier la paix avec Gand restèrent stériles. Bien plus, l'émeute triomphante envoya aux Brugeois des lettres dans lesquelles on exhortait ceux-ci à s'emparer des conseillers de Maximilien et surtout de Mathieu Pehaert. Le lendemain, le coup de force que le prince méditait contre Bruges échoua, et il fut emprisonné au Cranenburg (5 février 1488). Ses amis et serviteurs furent dirigés sur Gand où trois capitaines venaient d'être élus. Celui des métiers, le cordonnier Remi Hubeert, fit décapiter inhumainement, au Châtelet, plusieurs personnages dont le seul crime était d'être partisan de Maximilien. Mathieu Pehaert fut décollé à son tour, puis écartelé au marché du Vendredi; sa tête fut clouée sur une des portes de la ville (10 mars 1488).

Victor Fris.

Memorieboek der stad Ghendt, t. I, p. 234, 252, 274, 340, 342, 344, 349. — *Chronique d'Adrien de But* (éd. Kervyn), p. 630-688. — *Chronycke van Jean vanden Vivere*, p. 39-44. — Olivier de la Marche, *Mémoires*, t. III, p. 279-280, 290. — *Dagboek van Gent van 1447 tot 1515*, f. 27, 207, 220, 221. — J. Molinet, *Chroniques* (éd. Buchon), t. II, p. 443 sqq.; t. III, p. 265. — Despars, *Chronycke van Vlaenderen*, t. IV, p. 258 sqq. — Jean Surquet, *Histoire des guerres de Flandres contre Maximilien*, et Wielant, *Antiquités de Flandre*, dans de Smet, *Corpus*, t. IV, p. 510 et 329-331. — *Bouck der Brauwers* et *Register der Wijsdommen der Neringen* et *Comptes communaux de* 1484-85 *et* 1487-88, aux archives de la ville de Gand.

PEISSANT (*Jacques-Antoine* **DE**), seigneur de Rianwelz, comte de Rumigny, fils de Jean de Peissant et de Claudine-Françoise Delvallée, naquit à Mons vers 1670 et y mourut le 4 août 1743. Entré très jeune au service militaire des Pays-Bas, il occupait déjà en 1712 la place de lieutenant-colonel provisoire dans le régiment d'infanterie hollandaise Brouay. En 1716, il eut l'intention d'entrer dans les rangs de l'armée autrichienne pour combattre les Turcs sous le prince Eugène de Savoie; le général hollandais comte de Hompesch adressa à ce sujet au prince la requête suivante, datée de Namur, le 23 août 1716 :

« Mr de Peissant, que j'avais nommé » provisoirement lieutenant-colonel lors » du siège de la ville de Douai, après la » mort du lieutenant-colonel comte de » Brouay, s'est vu préférer un autre qui » n'avait pas pris part au siège, et s'est » décidé à combattre, sous votre Altesse, » contre l'ennemi héréditaire. Il m'a » prié, à cet effet, de lui délivrer un » certificat constatant la bonne conduite » qu'il a tenue; j'ai par conséquent » l'honneur d'assurer que le sieur de » Peissant a toujours bien fait son ser- » vice à l'occasion du siège en question, » en officier zélé et expérimenté, et j'ai » l'espoir que Votre Altesse daignera le » prendre sous sa haute protection... ».

Les actes qui se trouvent aux archives I. I. et R. R. de Vienne ne précisent pas si l'entrée de de Peissant dans l'armée autrichienne eut lieu à cette époque (1716). Ce n'est qu'en 1725 qu'il est cité comme lieutenant-colonel commandant le régiment de ligne (3e de Wurtemberg); il aurait rempli cette fonction provisoire jusqu'en 1726, date à laquelle il fut remplacé par le colonel Chanclos, qui resta à la tête de ce corps de 1726 à 1734, année de sa promotion de général-major. De Peissant ayant sollicité d'être nommé colonel, le conseil aulique de la guerre lui octroya un décret de rang, c'est-à-dire l'assurance que, dans le cas où il serait promu colonel, il reprendrait rang avant tous les lieutenants-colonels plus jeunes que lui en ancienneté et qui, par conséquent, auraient été avant lui élevés au rang supérieur. C'est ainsi que, désigné en 1735 pour remplacer le général-

major Chanclos, de Peissant devint colonel en reprenant rang du 27 avril 1728, par un décret rappelé ci-après :

« Nous nommons de Peissant colonel, « avec le rang qui lui est attribué par « le décret du 27 avril 1728, en considération des services rendus à Notre « maison et à Nous, suivant en cela « l'exemple de ses aïeux, pendant quarante ans, dont vingt-trois en qualité « de lieutenant-colonel, et des nombreux « services rendus lors des campagnes et « des sièges auxquels il a pris part, et « aussi en considération de son dévouement et de sa bravoure, ainsi que de « l'expérience et des autres qualités qu'il « s'est acquis au service militaire.

« Vienne, le 20 juillet 1735. »

Il resta à la tête de son régiment depuis cette date jusqu'au 28 mars 1748, époque à laquelle il fut mis à la retraite pour inaptitude physique. Gouverneur de la ville de Mons, il ne survécut pas longtemps à son admission à la pension, ainsi que le prouve l'épitaphe inscrite sur une pierre tombale de l'église Sainte-Waudru, où il fut enterré :

D. O. M.

Icy repose illustre seigneur Jacques-Antoine comte de Rumigny de Peissant, colonel au service de Sa Majesté impériale et royale la reine d'Hongrie ; commandant le régiment du prince de Ligne infanterie, et de la ville de Mons par interim ; décédé le 4 *août* 1748, *à l'age de septante-huit ans, services cinquante.*

R. I. P.

En terminant cette notice, il nous faut ici signaler une erreur — ou plutôt une confusion — contenue dans une des œuvres dues à feu le général baron Guillaume. A la page 11 de l'*Histoire des régiments nationaux belges pendant la guerre de sept ans* (Bruxelles, Stapleaux, 1854), on lit que Armand de Peissant, un parent puîné de Jacques-Antoine, fut le colonel du régiment de ligne. Non seulement les actes déposés aux archives impériales et royales de Vienne ne font pas mention d'un autre de Peissant que le Jacques-Antoine, mais ils constatent que ce dernier est mort en 1748, ainsi que le prouve d'ailleurs l'inscription tombale rappelée ci-dessus, tandis que Armand de Peissant mourut le dernier de sa famille, le 13 août 1768. On lit, en effet, dans l'*Annuaire de la noblesse de Belgique pour* 1869 (page 175) :

« Il fut enterré à Mons, ainsi que sa « femme et leurs trois enfants dans la « chapelle de l'ancien cimetière de « Sainte-Marguerite où l'on voyait leur « épitaphe :

D. O. M.

Dans cette chapelle reposent les corps de Messire Armand de Rumigny de Peissant, décédé le 13 *août* 1768 ; *de dame Catherine-Françoise-Barthélemi Cornet, son épouse, décédée le* 20 *juin* 1780 ; *de Messire Jean-Pierre-François-Jérôme, leur fils, décédé le* 3 *février* 1768, *et de deux autres enfants, décédés en bas âge. Priez Dieu pour leurs âmes.* »

Jacques-Antoine de Peissant avait épousé Anne-Philippine-Claire de Grouff, fille de Nicolas-Guillaume, seigneur de Mecquignies, gentilhomme de l'état noble de Hainaut, et de Catherine-Françoise de Boussu.

Général Frédéric Bernaert.

PELARGIUS (*Arnold*). Voir REYGER (*Arnould* DE).

PELCKMANS (*Michel-François*), chroniqueur, né à Louvain, le 14 août 1732, y décédé le 12 février 1808. Il ne fit que des études primaires, puis succéda à son père en qualité d'aubergiste. En 1786 il monta une épicerie et abandonna son auberge pour devenir échevin. Il s'occupa beaucoup d'histoire locale, mais il s'intéressa particulièrement aux événements militaires et aux faits divers. Ses travaux sont restés à l'état de manuscrits ; ils n'ont une certaine valeur que pour les détails contemporains des événements auxquels l'auteur a assisté. Les archives de Louvain conservent sa *Lovensche Chronyke, behelsende de bysonderste gebeurtenissen zoo binnen Loven als elders, beginnende in 't jaer* 1746 *en eyndigende met het jaer* 1808 (15 tomes en 17 vol. in-4°); à la Bibliothèque

royale de Bruxelles se trouvent ses *Ouwde memoriën getrocken uyt den boeck van Mr Guill. Boonen, geteekend II B, berustende op het stadhuis van Loven, nopens de oudheyd derzelver stad, met eenige aanmerkingen, vermeerderingen en verbeteringen* (2 vol. in-4°); à la Bibliothèque de l'Université de Louvain, sa *Nauwkeurige Beschrijvinge van het Castrum Cæsaris en van de saint Janskercke, dewelke beyde alhier op de Borch gestaen hebben.* Nous ignorons où ont échoué ses autres manuscrits : *Verhael van den inval in Braband en van het beleg van Leuven door Merten van Rossum, in 't jaer* 1542. (Cf. *Vaderlandsch Museum, II*); — *De belegeringe, brandstigtinge en verwoestinge der stad Thienen door de legers der Franschen en Hollanders, op den 9 Juny* 1635 *en volgende dagen;* — *Dagregister der belegering der stad Loven door de legers der Franschen en Hollanders van den 20 juny tot 5 July* 1635. (Cf. *Dietsche Warande*, 1895, p. 308.)

Herman Vander Linden.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek.* — Piron, *Levensbeschrijvingen.* — H. Vander Linden, *Geschiedenis der stad Leuven*, p. 308.

PELEGROMIUS (*Simon*). Voir PELGROM.

PÉLERIN (*Adrien-Louis*), historien, né à Maestricht, le 10 janvier 1738, d'Adrien Pélerin et de Marguerite-Wilhelmine Benion, tous deux natifs de Leyde. Son père était directeur de l'hôpital militaire de Maestricht et sa grand'mère, du côté paternel, était sœur de Warnier Chrouet ou Xhrouet, docteur en médecine à Olne et auteur de plusieurs ouvrages renommés. Ayant pris son grade de licencié en droit à l'université de Leyde, il revint dans sa ville natale, où bientôt il vit s'ouvrir devant lui les rangs de la magistrature. En 1762, au renouvellement biennal des magistrats municipaux, les commissaires-déciseurs des deux princes souverains de Maestricht le nommèrent échevin du tribunal brabançon, puis le confirmèrent dans cet office en 1764. Depuis lors, il alterna tous les deux ans les fonctions judiciaires avec celles de juré, jusqu'en 1776. Au mois de janvier de cette année, la régence le nomma *pensionnaire de la ville*, une des charges les plus honorables qu'offrît à un jurisconsulte l'organisation municipale d'alors.

Les pays d'Outre-Meuse voulurent aussi compter Pélerin au nombre de leurs magistrats. En 1770, il devint greffier des états du pays de Dalhem, et, cinq ans plus tard, lieutenant-avoué du pays de Fauquemont. L'avouerie était la plus haute charge administrative et judiciaire dans chacun des trois pays d'Outre-Meuse; elle était à la nomination des Etats-généraux qui en investissaient ordinairement de grands personnages. Ceux-ci, tout en acceptant le titre, dédaignaient de venir remplir leurs fonctions, mais déléguaient à cet effet un représentant qui jouissait alors des émoluments attachés à cette charge. C'est ainsi que l'avoué du pays de Fauquemont, Jean Walraven, comte de Welderen, ambassadeur à la cour d'Angleterre, nomma Pélerin son lieutenant-avoué, par diplôme du 15 septembre 1775. En cette qualité, Pélerin fit une entrée solennelle dans la petite ville de Fauquemont, le 1er octobre suivant, et sut toujours, par son caractère honnête et désintéressé, se concilier le respect et l'amour de ses administrés. Il conserva ses deux fonctions de pensionnaire et de lieutenant-avoué jusqu'à la prise de Maestricht par les Français, en 1794. S'étant alors éloigné de la ville, il ne tarda pas à y rentrer, pour éviter l'accusation menaçante de suspect. Dans des temps plus tranquilles, vers 1798, il se retira à sa campagne de Ravensbosch (commune de Houthem), et y mourut, à l'âge de 66 ans, le 5 mai 1804. Pélerin était de la religion réformée wallonne et avait épousé, le 15 septembre 1765, Anne-Élisabeth Collard, qui lui donna plusieurs enfants.

Pendant les loisirs que lui laissaient ses diverses fonctions, Pélerin s'occupait à rassembler des matériaux sur l'histoire des pays d'Outre-Meuse, mais surtout de sa ville natale. Retiré de la carrière administrative, il put s'adonner tout

entier à la rédaction de l'ouvrage qu'il méditait et qu'il eut le bonheur de voir sortir de presse un an avant sa mort. Son livre parut à Maestricht, en 1803, sans nom d'auteur et sous le titre : *Essais historiques et critiques sur le département de la Meuse-Inférieure en général, et la ville de Maestricht, chef-lieu, en particulier*; in-8°. Cet ouvrage est loin d'être complet; mais il a le mérite d'être le premier monument historique élevé à l'antique ville de Maestricht. Les lacunes et les erreurs qu'il contient ne peuvent être reprochées à l'auteur, qui n'avait pas à sa disposition les documents que nous possédons aujourd'hui, et notamment le traité de Herbenus, *De Trajecto instaurato*. Pélerin a laissé en outre deux volumes manuscrits, dont le second contient un mémoire sur les pays d'Outre-Meuse, intitulé : *Beschrijvinge van het staatsland van Overmaze in 't generaal, en van het land van Valkenbury in 't bijzonder, met betrekking tot desselfs regeering en politique toestand*. Ce traité, composé en 1786, par conséquent à l'époque où l'administration qu'il décrit fonctionnait en grande partie sous sa direction, a été publié avec la notice ci-après à la tête du tome I^er^ (1854-1855) des *Annales de la Société historique et archéologique à Maestricht*.

Baron de Chestret de Haneffe.

G.-D. Franquinet, *Notice biographique d'Adrien Louis Pélerin*. — De Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise* (2e édit.), col. 1458.

PELGROM (*Simon*), ou PELEGROMIUS, humaniste, naquit à Bois-le-Duc vers 1507, et y mourut en 1572. Il fut probablement l'élève du collège des Frères de la vie commune, établi en sa ville natale, et s'y lia d'amitié avec le célèbre dramaturge Macropedius. Ses études terminées, il entra dans l'ordre de Saint-Guillaume et fit sa profession dans le couvent de Baeseldonck, à Bois-le-Duc. Il devint successivement prieur de cette maison en 1542 et provincial de l'ordre en 1557. En 1537, il publia, sous le titre de *Sylva Synonymorum*, une liste des synonymes latins avec traduction flamande, destinée aux collèges. Huit ans après, il donna une refonte complète de cette œuvre, à Bois-le-Duc, chez J. Schoeffer, avec épître dédicatoire du 1er janvier 1546, adressée à Philippe Nigri, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles. Ce traité eut de nombreuses éditions avec texte français ou flamand; la dernière que nous ayons rencontrée est de 1615 (Amsterdam, Henri Barnard, imprim. à Delft, par Brunon Schinckel, 420 pages; in-8°).

Pelgrom écrivit en 1540 une histoire de sa ville natale, en latin. Une traduction flamande de ce travail parut en 1629, à Amsterdam, sous le titre : *Oorspronck van s' Hertoghen-Bosch, int' jaer 1540 in 't Latijn beschreven door Simon Pelgrom van s' Hertoghen-Bosch, prior ende provinciael vande ordre der Guilhelmijnen. Mitsg. int corte het voornaemste so inde voorgaenden, als dese laetste belegeringhe voorgevallen* Amsterdam, Broer Jansz.; in-8°. La même année, on en imprima une version anglaise : *A description of 'Shertogenbosh translated on dutch Tongue, London, for Nicholas Bourne*, 1629.

Alphonse Roersch.

Valère André, 1re éd., p. 718; 2e édit., p. 812. — Sweertius, p. 676. — Paquot, t. VI, p. 283. — Editions citées. — Vander Aa, s. v.

PELICHY (*Gertrude-Cornélie-Marie* DE), peintre, fille de Jean-Philippe de Pelichy, bourgmestre de Bruges, née à Utrecht en 1743, morte à Bruges le 6 mars 1825. Elève, à Paris, de Joseph Benoît Suvée (voir ce nom), elle se fixa à Bruges en 1777 et, entre autres œuvres, y peignit les portraits de Joseph II et de Marie-Thérèse. Ils lui valurent le titre de membre honoraire de l'académie de Vienne. Le musée de Bruges possède des échantillons du talent de cette artiste peu connue et d'ailleurs de rang secondaire.

Henri Hymans.

W.-H. James Weale, *Catalogue du Musée de l'Académie de Bruges*, 1861. — Ad. Siret, *Dictionnaire des Peintres*.

PELICHY (*Jean-Marie-François-Théodore-Ghislain* baron DE), né à Bruges, le 12 mai 1774, mort dans cette ville, le 18 novembre 1859. Il s'enrôla en 1795, comme cadet, au régiment de

Klebeck, infanterie au service de Sa Majesté impériale et royale, devint lieutenant en 1798 et capitaine en premier d'état-major en 1804. Il quitta l'armée en 1807, après la bataille de Presbourg. Rentré à Bruges, il y épousa, le 15 juin 1807, Marie-Joséphine van Huerne, née à Bruges le 5 juin 1786, y décédée le 7 avril 1828, fille de Joseph-Antoine van Huerne, seigneur de Schiervelde et de Puyenbeke et de Marie-Anne-Joséphine de Schietere. Nommé, en 1828, membre du corps équestre de la Flandre occidentale, il y siégea en 1829 et en 1830. Cette même année, il fut élu député au Congrès national par les districts de Bruges et de Courtrai. Il y vota l'exclusion de la maison de Nassau, se prononça en faveur de l'élection de l'archiduc Charles d'Autriche, fut du nombre des quatre-vingt-quinze députés qui proposèrent d'élire le prince Léopold de Saxe-Cobourg et vota en faveur de ce prince. Il adhéra aux dix-huit articles. Après l'expiration des travaux du Congrès, le baron Jean de Pelichy fut élu sénateur, en 1831, par l'arrondissement de Bruges. Il conserva son mandat jusqu'en 1859, époque où il donna sa démission. Membre du conseil communal de la ville de Bruges, depuis le 23 juillet 1835, le baron de Pelichy fut appelé, le 25 février 1841, aux fonctions de bourgmestre de cette ville, en remplacement de feu Mr Coppieters 't Wallant. Il quitta volontairement ces fonctions en 1856. Il fut aussi tuteur de l'hôpital de la Potterie, où l'on voit encore son portrait. Le baron Jean de Pelichy jouissait d'une grande faveur auprès du roi Léopold Ier, auquel il avait rendu des services à la cour d'Autriche, mais il refusa obstinément les honneurs que le roi voulait lui conférer. Il eut également des relations intimes avec le nonce Pecci, actuellement le pape Léon XIII, auquel il donna plusieurs fois l'hospitalité à Bruges. Il mourut à Bruges, le 18 novembre 1859, laissant un fils Joseph, baron de Pelichy, prêtre, et une fille, Marie, épouse du baron Louis-Gillès de Pelichy. Le baron Jean de Pelichy était décoré de la Croix de fer, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'ordre du Christ et de l'Eperon d'or.

P. Vincent-M. van Caloen.

Ch. Poplimont, *La Belgique héraldique*, t. VIII, p. 322. — Stein d'Altenstein, *Annuaire de la Noblesse*, 1848, p. 157; 1849, p. 177. — J. Gaillard, *Bruges et le Franc*, p. 205. — J. Parent, *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, t. III, p. 734. — Stein d'Altenstein, *La Noblesse belge*, 1896, p. 1819. — P. Roger, *Biographie générale des Belges*, p. 231.

PELLENS (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né dans le pays de Liége, vers le milieu du XVIe siècle, mort à Anvers, le 24 septembre 1604. Il entra jeune dans les ordres de Saint-François, et, dans une retraite absolue, il se consacra avec passion à l'étude des langues, notamment du grec et de l'hébreu qu'il possédait à fond. Il devint, en 1578, lecteur en théologie chez les Récollets flamands à Louvain, et bientôt gardien du couvent de son ordre à Deventer. Lorsqu'il mourut, il était directeur des religieuses de Sainte-Claire, à Anvers. Il a laissé en manuscrit un ouvrage en trois livres intitulé : *De Virtutibus theologicis, Fide, Spe et Charitate.*

Louis Tierenteyn.

Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 270. — S. Dirks, *Hist. frères mineurs*, p. 126. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 459. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabant.*, t. III, p. 157.

PELS (*Baudouin*), orfèvre, né à Tournai, décédé en cette ville en 1654. Il est un des nombreux orfèvres de talent qui, au XVIIe et au XVIIIe siècles, produisirent en grande quantité, à Tournai, les pièces d'orfèvrerie et la vaisselle de table, dont beaucoup de spécimens remarquables existent encore de nos jours. Fils de Rasse Pels, Baudouin épousa en 1594, à Saint-Jacques, Marie Cachoir; il acquit le droit de bourgeoisie à Tournai en 1601 et mourut en cette ville, paroisse de la Madeleine, au mois de juin 1654. Doyen du métier des orfèvres et des peintres, qui marchaient sous la même bannière, Pels fut pendant de longues années le fournisseur de la ville, de plusieurs puissantes abbayes et de nombreuses familles notables. Il laissa des fils et des descendants qui conti-

nuèrent, pendant tout le XVII^e siècle, l'exercice de la même profession.

E.-J. Soil.

De la Grange et Cloquet, *Etudes sur l'art, à Tournai*, t. II, — Archives communales de Tournai.

PELSAERT (*François*) (ou PELSER [T], conformément au journal-manuscrit de Pierre Van den Broeck, un autre Anversois, de service aux Indes), marchand et voyageur, originaire de la ville d'Anvers, d'après le récit du naufrage du *Batavia*; né vers la fin du XVI^e siècle, et décédé à Batavia en septembre 1630. Nous ignorons sa jeunesse et la manière dont il acquit les aptitudes spéciales indispensables pour prendre du service à la Compagnie des Indes Orientales. Ce que nous connaissons de sa carrière embrasse un cycle d'une dizaine d'années; Pelsaert fournit d'ailleurs lui-même bon nombre des éléments permettant d'ébaucher sa biographie. En 1618, il fut admis en qualité decommis auxiliaire (« assistent »), à bord du bâteau *Wapen van Zeeland*; promu marchand adjoint en juillet 1620, il se rendit, après avoir visité Masulipatam, à Surat, où il arriva le 6 décembre 1620; dès le 20 janvier 1621, Van den Broeck envoya Pelsaert à Agra, avec le factorien principal Wouter Heute; il lui octroya le titre de marchand le 28 octobre 1623, et lui confia, le 22 mai 1624, la direction du comptoir d'Agra devenu vacant par suite de la mort de Heute. Notre concitoyen y soigna les intérêts de la Compagnie en qualité de « principal facteur ». Dans la « très humble remontrance » adressée aux directeurs, il décrit la ville d'Agra et plusieurs autres centres de trafic, il donne des détails sur l'état politique du pays, sur les habitations et la manière de vivre des indigènes, et il s'occupe longuement, à raison de son importance, de la culture et du travail de l'indigo. Puis il parle du commerce des épices en un programme très fouillé, très bourré de chiffres, qui permettra à la Compagnie de ne plus travailler à perte, si elle veut tenir compte des usages de la région et notamment du désir des marchands indigènes d'éviter les gros achats, pour ne pas être obligé d'emprunter à 10 et 12 p. c. On sent l'homme compétent, habitué à combiner et à calculer, et qui prétend faire honneur à la position qu'il occupe. Ce rapport fait regretter la disparition d'un autre mémoire de Pelsaert où étaient détaillés, avec échantillons et prix à l'appui, les divers articles de droguerie qu'on pouvait se procurer dans le pays (borax, mercure, sel ammoniacal, etc.).

Après un séjour de quatre années à Agra, Pelsaert revint très malade à Surat et s'embarqua pour la Hollande, le 16 décembre 1627, à bord du *Dordrecht*, placé sous le commandement de Job Christian Grijp, et sous la direction du pilote Adrien Jacobsz, que nous allons retrouver sur le *Batavia*. A peine rentré dans sa patrie adoptive, il dut repartir pour les Indes. Ici prend place l'événement tragique de sa carrière. Le 28 octobre 1628 au dire de Pelsaert, le 27 octobre 1628 d'après la lettre du pasteur Gijsbert Bastiaensz annexée à diverses éditions du récit de la catastrophe survenue au *Batavia*, trois navires quittèrent le port de Texel, suivant la décision prise par les directeurs de la Compagnie des Indes Orientales : le *Dordrecht*, l'*Assendelft* et le *Batavia*; ce dernier était commandé par Pelsaert; il avait sous ses ordres l'agent commercial adjoint Jérôme Cornelisz et le pilote Adrien Jacobsz. La tempête ne tarda pas à disperser la petite escadrille. Mécontent d'une punition que le commandant lui avait fait infliger au cours du voyage de retour de 1627-1628, et des reproches qu'il lui avait adressés pour son inconduite à bord, le pilote, arrivé au Cap de Bonne Espérance, résolut de se venger. Pendant la nuit du 4 juin 1629, il poussa le *Batavia*, par 28° 20' lat. S., sur des récifs situés à trente milles de la côte occidentale d'Australie, mais que les naufragés croyaient éloignée de neuf milles seulement. Ces récifs sont appelés : *Récifs* ou *Abrolhos d'Houtman*, et un des groupes et un des îlots portent encore le nom de Pelsaert.

Devant l'impossibilité de remettre le bâtiment à flot, et malgré les difficultés et les lamentations des femmes, des enfants et des malades, on débarqua cent vingt passagers dans deux îles, dont les noms n'ont eu qu'une existence éphémère; un certain nombre d'hommes s'obstinèrent à ne pas quitter le *Batavia*. Le manque d'eau fraîche se faisant sentir, Pelsaert en chercha en vain dans les îlots voisins; le 14 juin, il aborda même au continent, par 22° 17' lat. S., et figure ainsi parmi les premiers voyageurs qui en foulèrent le sol; on constata la présence de nègres et de grandes termitières, mais on ne put recueillir de l'eau en quantité suffisante. Force fut de faire voile, dès le 16 juin, pour Batavia, où l'on arriva le 5 juillet 1629. Dix jours plus tard, on s'embarqua sur le *Saerdam* avec les secours voulus; à cause des vents contraires, on ne put arriver aux Abrolhos que le 17 septembre. Rejoint aussitôt par Weybbe Heys, devenu le chef de quarante-sept compagnons restés fidèles, Pelsaert fut mis au courant des tristes événements survenus pendant ses trois mois d'absence. Ces premières informations furent confirmées de tous points au cours d'une enquête minutieuse, faite du 18 au 28 septembre 1629, et où la torture fut appliquée pour arracher des lambeaux de vérité. Toutes les pièces de cette enquête sont encore conservées. Il en résulte qu'après être resté une dizaine de jours sur l'épave du *Batavia*, Jérôme Cornelisz était venu échouer dans l'île *Batavia's Kerckhof;* il y avait pris le commandement et s'était montré très humain. Mais bientôt, sous prétexte que le nombre de bouches à nourrir était trop considérable, il résolut, d'accord avec son conseil composé de quatre membres, de supprimer cent vingt de ses compagnons. Pour faciliter le massacre, il répartit son monde dans quatre îles au lieu de deux, et fit ligotter et noyer une partie des soldats. La basse besogne pouvait commencer; elle fut accomplie en peu de jours. Les misérables se réservèrent quelques femmes, y compris la fille du pasteur G. Bastiaensz, et firent main basse sur les riches étoffes et joyaux formant partie de la cargaison. Tel était l'ascendant de Jérôme Cornelisz devenu, le 20 août 1629, capitaine général de ses trente-six complices, qu'il lui suffisait de remettre un poignard ou un sabre à un de ses sicaires, pour que la victime dont il avait fait choix fût à l'instant immolée. Sept brutes surtout, âgées de dix-huit à vingt-quatre ans seulement, furent les instruments aveugles des ordres du chef; une d'elles ne se rendit pas coupable de moins de dix-sept assassinats. Si quelques malheureux échappèrent à la tuerie, on le dut à la fidélité, au courage et aux sentiments humains du soldat Weybbe Heys. Attaqué à deux reprises dans son île, il repoussa ses agresseurs, fit leur chef prisonnier et tua quatre de ses principaux aides. Dès le 18 septembre, tous les mutins furent mis aux chaînes et l'enquête ouverte. Jérôme Cornelisz et sept autres vauriens furent condamnés à la pendaison et exécutés le 1er octobre; les charges n'étant pas encore suffisamment établies, le jugement relatif à quelques autres prévenus fut suspendu pour être prononcé à Batavia, où l'on arriva à une date que nous ne savons pas déterminer, mais qui est antérieure au 24 août 1629, puisque Pelsaert fut nommé ce jour là membre extraordinaire du conseil des Indes.

Il résulte de lettres écrites par le conseil des XVII directeurs, le 27 août 1630 et le 23 novembre 1631, que la conduite de Pelsaert, à l'égard des mutinés du *Batavia*, fut hautement désapprouvée, sous prétexte que l'élément féminin avait été la pomme de discorde parmi les naufragés; que notre Anversois fut même accusé d'avoir vendu à son profit des joyaux et des objets en or et en argent ayant appartenu à la Compagnie des Indes, et qu'on eut tort d'excuser toujours les abus qu'il commit au cours de sa carrière. Ajoutons enfin que Pelsaert accompagna, le 29 avril 1630, en qualité de vice-commandant, quatre vaisseaux envoyés à Djambi pour mettre les Portuguais à la raison. Sa mère vivait encore le 17 mars 1632.

Nous connaissons deux travaux de François Pelsaert :

1. *Ongeluckige voyagie, van 't schip Batavia, nae de Oost-Indien. Gebleven op de Abrolhos van Frederick Houtman, op de hoogte van* 28 1/3 *graet by-zuyden de Linie-Aequinoctiael. Uytgevaren onder den E. Francoys Pelsert. Vervatende soo 't verongelucken des schips, als de grouwelycke Moorderyen onder 't gebergde Scheeps-volck, op 't Eylant Bataviaes Kerck-hof voorgevallen, nevens de Straffe de Hantdadigers overgekomen. Geschiet in de jaren* 1628 *en* 1629... Tot Amsterdam, voor Jan Jansz. Anno 1647; in-4°, avec pl.; p. 1-60, voyage du *Batavia*. D'après Tiele, il existe une édition antérieure à 1635.

Il y a plusieurs éditions ou reproductions connues de ce recueil : 't Amstelredam, voor Joost Hartgerts, 1648 (3 éditions ou réimpressions); — tot Amsterdam, voor Jan Jansz. Anno 1648; — 't Utrecht, by Lucas de Vries, 1649; — 't Amsterdam, voor Joost Hartgers. Anno 1651; — 't Utrecht, by Lucas de Vries, 1653; — 't Amsterdam, Gedruckt by Gillis Joosten Saeghman, s. d. (entre 1663 et 1670).

Autres reproductions ou extraits : [M. Thévenot]. *Relations de divers voyages curieux...* Paris, J. Langlais; in-f°. MDCLXIII, t. Ier, 1re partie, et MDCXCVI, t. Ier, 1re partie, n° 23, p. 50-56; — Constantin de Renneville, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales* (d'après Commelin), 2e édition. Amsterdam, 1754, t. Ier, 1re partie; — John Callender, *Terra Australis Cognita*... Edinburgh : Printed for the Author. MDCCLXVI, t. II, n° VIII, p. 335-353; — Desbrosses, *Histoire des navigations aux Terres Australes*, t. Ier, p. 451-456; — Prevost, *Histoire des voyages;* in-4°, t. XI, p. 200; in-12°, t. XLII, p. 9; — John Pinkerton, *A general collection of the best and most interesting voyages and travels*. London 1808-1814, t. XI; — R.-H. Major, *Early voyages to Terra Australis*. London 1859 (d'après Thévenot). Un épisode du voyage de Fr. Pelsaert a paru, en 1630, à Rotterdam, chez Cornelis Fransz, sous le titre : *Droevighe tydinghe van de aldergouwelykste* (sic) *moordery, gheschiet door einighe matrosen op 't schip Batavia;* in-4°, 4 ff.

2. *Très humble remontrance que François Pelsart, principal facteur de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, présente aux Directeurs de cette mesme Compagnie, sur le sujet de leur commerce en ces quartiers là; avec son advis de la manière dont ils le doivent continuer à l'advenir, fondé sur la connaissance qu'il a acquise de ce pays en sept années de temps qu'il y a demeuré & fait leurs affaires.* [M. Thévenot]. *Op. cit.*, MDCLXIII, t. Ier, 2e partie, et MDCXCVI, t. Ier, 2e partie, n° 27, p. 1-20.

Ce mémoire daté » Au comptoir de la Compagnie Hollandaise en Agra, le 15 février 1627 « doit-il être identifié avec le manuscrit in-f° signalé dans le catalogue d'une vente de livres, qui se fit à Leyden chez Pierre Leffen, le 30 novembre 1666 : « Voyage te landt naer Agra in OstIndie, en curieuse beschrijvinghe van 't hof van den groote Mogor, geschreven en nimmer gedruckt » ?

F. Van Ortroy.

Les deux opuscules ci-dessus mentionnés de Fr. Pelsaert; le premier a été utilisé par tous les historiens qui se sont occupés de ce voyageur (Piron, *Levensbeschr.* — De Saint-Genois, *Vlaemsche school*, 1855, p. 75. — Staes, *Antw. reizigers*, 1893. — Heeres, *Het aandeel der Nederlanders in de ontdekking van Australie*, 1606-1765, Leiden, 1899). — *Le Bibliophile belge*, t. V (1848), p. 419-420. — Tiele, *Mémoires bibliogr. sur les journ. des navig. néerl.*, et *Nederl. bibliogr. van land en volkenkunde*. — Divers renseignements inédits communiqués par Mr le professeur Heeres.

PELSERS (*Jean*), médecin-chirurgien, né à Diest au commencement du XVIe siècle, mort à Bruges en mars 1581. Tout jeune encore, écrit-il lui-même, il s'adonna à l'étude de l'art médical et fréquenta beaucoup de *chirurgiens* savants et expérimentés. Après avoir pratiqué en plusieurs endroits, il s'établit à Bruges où une brillante clientèle le décida à se fixer. Le dr De Meyer, le seul qui, à notre connaissance, ait fait des recherches sur J. Pelsers, fournit sur lui des renseignements inexacts au sujet de ses fonctions de médecin des

pestiférés. D'après les comptes de la ville de Bruges, Josse van der Heyle était médecin des pestiférés lorsque, le 17 avril 1545, le magistrat lui adjoignit, comme second, Jean Pelsers, aux gages de 10 livres de gros l'an, pour un terme de dix ans. Pendant la peste de 1546, Pelsers reçut une indemnité de 3 ll. gr. à l'occasion de son déménagement. Ce n'est qu'à partir de l'exercice de septembre 1547 à septembre 1548 que son traitement fut majoré de 2 ll. gr., et depuis 1549-1550 on lui alloua 20 s. gr. pour sa robe de drap rouge (*saisoene laken-roode keirle*).

A l'expiration de son engagement, Pelsers eut pour successeur Gomaire Mauritius. Celui-ci, lors du décès de Josse van der Heyle, devint premier *roode meester* et fut remplacé, en qualité de second, par Othon van der Heyle. En 1566-1567, le poste de médecin des pestiférés n'eut pas de titulaire. L'année suivante, J. Pelsers qui, dans l'intervalle, était toujours resté *chirurgien-pensionnaire*, fut admis comme *roode meester* unique, avec un traitement annuel de 24 livres de gros, plus 20 s. gr. pour robe. Le 22 juin 1570, le magistrat imposa à tout le personnel de la maison du *peste-meester*, sans excepter l'épouse de celui-ci, de porter la verge rouge (les membres d'une famille où la peste avait sévi devaient se munir d'une verge blanche). Pelsers protesta contre cette mesure, mais grâce à l'intervention du bourgmestre et de deux échevins l'incident fut aplani. Pelsers continua de soigner les malades atteints par le fléau et, le 15 mars 1571 (n. s.) il accepta les fonctions de médecin des pestiférés pour un terme de dix ans, moyennant un traitement annuel de cent florins carolus, plus 20 s. gr. pour son *keirlaken;* il devait, de plus, instruire dans l'art chirurgical un enfant de l'école Bogaerde et soigner, en cas de peste, trente familles pauvres, sans rétribution aucune. Il lui était, en outre, imposé de donner les mêmes soins à *tous* les indigents, sauf à recevoir une indemnité pour fourniture de médicaments, et de soigner, en temps ordinaire, douze malades atteints de variole, etc., à la réquisition du magistrat.

Pelsers fit preuve de dévouement, surtout pendant les épidémies de 1546, 1569-1572, 1574-1575, 1577 et 1580-1581. Ce fut au cours de cette dernière invasion de la peste que Pelsers succomba. Peu de temps avant son décès, le magistrat lui avait adjoint Jean van Goethem, d'Anvers. Le 17 mars 1581, Antoine Michiels succéda au vieux praticien tombé sur la brèche.

Jean Pelsers a laissé deux ouvrages qui, d'après le d[r] De Meyer, sont estimés et ont eu une certaine vogue. En voici les titres : 1. *Examen chirurgorum inhoudende claer onderwiis, oprechte gheschicte, ende naecte leeringhe der chirurgienen ende barbiers.* Bruges, Hubert Goltzius, 1565; petit in-16, 182 pages, plus 16 pages de tables. Le travail, dédié aux magistrats de Bruges, est un manuel de vulgarisation destiné aux *chirurgiens-barbiers* qui n'entendent pas le latin, le grec, l'hébreu ou l'arabe ; l'auteur y résume les éléments de la médecine et surtout de la chirurgie proprement dite. Il fut réimprimé en 1612 à Dordrecht, chez Nicolas Vincenten, pour compte du libraire Pierre Huybrechts. — 2. *Van de peste, een generale methodus om te cureren die contagieuse ziecte der pestilentiaele cortse met haer sympthomata.* Bruges, Pierre de Clerck, 1569; in-16 de 112 ff., sans compter 15 ff. comprenant le titre, le privilège, l'épître dédicatoire aux magistrats de Bruges, les tables, deux poésies flamandes d'Edouard de Dene et trois pièces en vers latins, dont une de l'auteur. Le collège échevinal, en retour de l'hommage, octroya à Jean Pelsers une gratification de quatre livres de gros. Dans la dédicace, le *roode meester* proteste contre les charlatans, les ensevelisseurs et les ensevelisseuses (quack-zalvers, reuweghen en schrobbers), qui se font passer pour maîtres et maîtresses dans l'art de guérir la peste, tandis qu'ils n'en ont aucune pratique ni connaissance et sont plus redoutables que la maladie elle-même. Les *hallegeboden* ou ordonnances de la ville relatives à la peste semblent s'inspirer des

conseils et des prescriptions de Jean Pelsers.

A.-C. De Schrevel.

(De Meyer), *Esquisses biographiques des praticiens distingués de la ville et du Franc de Bruges, depuis 1400 jusqu'à nos jours*, dans la *Suite aux Analectes médicaux*, IIe partie. — Archives de la ville de Bruges : *Comptes de la ville de Bruges ; Secrete resolutie boecken.*

PELSER[T] (*Jean*). Voir *Pelsaert.*

PELT (*Théodore-Antoine* **VAN**), ou PELTANUS, théologien et polygraphe, né en 1511 à Overpelt (Limbourg), mort à Augsbourg, le 2 mai 1584. Il étudia la philosophie à Cologne et ayant pris l'habit de jésuite, en cette ville, en 1550, il partit pour Rome où il devint un des premiers professeurs du collège romain ouvert cette année. Il enseigna, à Rome, la rhétorique et le grec, pendant deux ans, et à Naples, de 1552 à 1556, les lettres grecques, latines et hébraïques. Après un second et court séjour à Rome, en 1556, il enseigna à Ingolstadt le grec, l'hébreu et le maître des sentences. Il professa ensuite à Munich, de 1559 à 1561, et retourna, en 1562, à Ingolstadt pour y enseigner la théologie jusqu'en 1574. Il se retira alors à Augsbourg où il finit ses jours. D'après le P. Agricola (*Hist. provinciæ Germaniæ*, t. Ier, p. 276) Peltanus serait entré au noviciat comme frère coadjuteur et aurait exercé le métier de cordonnier avant de s'adonner aux études, mais ce détail biographique n'est pas confirmé par les renseignements puisés dans les archives de l'ordre des Jésuites. Peltanus publia, sous forme de thèses, de très nombreux traités de controverse, des traductions en latin d'auteurs ecclésiastiques grecs et des ouvrages de théologie originaux. On peut lire, dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* du P. Sommervogel, la longue liste de ces nombreux écrits, qu'il paraît superflu de reproduire ici.

Henri van Neuss.

Mantelius, *Hasseletum*, p. 426. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. I, p. 268. — Didot, *Nouvelle biographie* (Paris, 1862). — *Allgemeine Deutsche Biographie* (Leipzig, 1887). — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (1895).

PENNEKYN (*Jean-Baptiste*), sculpteur, à Gand, est considéré comme l'auteur de l'ancien autel de la chapelle des âmes du purgatoire de l'église Saint-Michel, de la même ville, construit en vertu d'un contrat du 3 septembre 1683. Pennekyn avait sculpté, conformément à un arrêt du conseil de Flandre, une statue de sainte Pharaïlde, placée en 1684 au-dessus du grand portail de l'église Saint-Nicolas. Elle coûta six livres de gros.

Edm. Marchal.

Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand.*

PENNEMAKER, PANNEMAKER ou PENNEMAECKERS, peintre, qui doit être né vers 1620 et sur la vie duquel on possède fort peu de renseignements. Il aurait été élève de Rubens, puis, plus tard, il se fit religieux et prononça ses vœux au couvent des Récollets, à Anvers. On ne connaît qu'une seule œuvre de cet artiste : c'est un tableau de grandes dimensions, représentant l'*Ascension*. Les personnages qui figurent sur cette toile, tels que la Vierge, saint Jean, saint Pierre et les autres apôtres, sont figurés en grandeur nature. Ce tableau fut d'abord placé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église du couvent des Récollets, à Anvers. Il surmontait le monument commémoratif élevé à la mémoire de Juste Canis, mort en 1664, et de Catherine de Hase, décédée en 1610. Enlevé par les Français à la fin du XVIIIe siècle, il fut restitué en 1815 et se trouve aujourd'hui au musée d'Anvers.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden.* — Piot, *Rapport sur les tableaux enlevés, etc.* — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers.* — Steph. Schoutens, *Geschiedenis van het voormalig mindebroedersklooster van Antwerpen.* — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool.* — *Catalogue du Musée d'Anvers.*

PENNEMAN (*François*), prédicateur, naquit à Gand et vécut au XVIe siècle. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs et se fit une grande réputation comme prédicateur. Devenu gardien du couvent de l'Ecluse en Flandre, il fut pris par les Gueux, un jour qu'il allait prêcher à Saint-Laurent, et massacré par eux le

24 juin 1575. D'après Sanderus, il avait recueilli dans de volumineux manuscrits des notes et des extraits divers, fruit de ses lectures nombreuses. Nous ignorons ce que ces manuscrits sont devenus.

Léonard Willems.

A. Sanderus, *Gandavum*, p. 435. — Wadding, *Scriptores ordinis minorum* (1650), p. 131-132.

PENNEMAN (*François*), religieux du XVII^e^ siècle qui s'intéressait à l'astronomie. Nous ignorons le lieu et la date de sa naissance. Il entra dans l'ordre des Cisterciens et fut reçu moine à l'abbaye des Dunes sous l'abbé Bernard Campmans (1623-1642). Il était encore dans cette même abbaye lorsqu'il fit paraître, en 1643, chez A. Bouvet, à Louvain, un opuscule de cent cinquante-six pages concernant la découverte des satellites de Jupiter et de Saturne. En voici le titre : *Novem Stellæ circa Jovem, circa Saturnum sex, circa Martem nonnullæ, a P. Antonio Reita detectæ et satellitibus adjudicatæ. De primis (et si malevis de universis) D. Petri Gassendi judicium. D. Joannis Caramuel Lobkowitz ejusdem judicii censura ... publicabat Franç. Penneman Dun. rel.*

Voici à quel propos cet ouvrage fut composé. On sait que Galilée découvrit, en 1609, les premiers satellites de Jupiter, découverte qui produisit une énorme sensation. Or, en 1642-1643, le P. capucin Antoine Schyrle de Rheita, se trouvant à Cologne, crut découvrir cinq nouveaux satellites de Jupiter, six satellites de Saturne (alors que le premier satellite de cette planète n'a été découvert qu'en 1655, par Huyghens) et plusieurs satellites de Mars (alors qu'il est démontré aujourd'hui qu'il n'y en a point). Rheita s'empressa de faire hommage de sa prétendue découverte au pape Urbain VIII, en donnant aux satellites le nom d'*astres urbanoctaviens*. La découverte de Rheita fit naître de longues controverses. Et l'on finit par s'apercevoir que ce que Rheita avait pris pour des satellites étaient des étoiles du Verseau. A part la dédicace au prieur de l'abbaye des Dunes, Bernard Bottyn (dédicace datée de Louvain, 8 septembre 1643), il n'y a absolument rien de François Penneman dans l'ouvrage qu'il publia. Plusieurs des pièces de ce travail sont textuellement reproduites dans les *Opera omnia*, t. IV, de Gassendi (édition de Lyon, 1658).

Voici le détail de ce que contient le recueil : 1° (p. 1) *Observation* (de Rheita) communiquée à Gabriel Naudé, à Paris, avec une planche (cf. *Gassendi opera*, t. IV, p. 511; 2° (p. 3) Lettre du 6 janvier 1643 de Rheita à Erycius Puteanus (Rheita y parle de son livre *Oculus Enoch et Eliæ, sive Radius sidereo-mystives* qui doit paraître) (cf. *Gassendi opera*, t. IV, p. 512); 3° (p. 12) Avis de Gassendi sur la découverte de Rheita, sous forme de lettre à Gabriel Naudé (4 avril 1643) (cf. *Gassendi opera*, p. 513); 4° (p. 60) Lettre du 1^er^ juillet 1643 de Carumuel Lobkowitz à Gassendi; 5° (p. 61) Lettre du 16 mars 1643 de Lobkowitz à Rheita; 6° (p. 65) Lettre du 17 avril 1643 de Rheita à Lobkowitz, avec un post-criptum de la semaine suivante (24 avril) exprimant sommairement ses opinions sur certaines questions astronomiques, qu'il traite plus amplement dans son *Oculus*. P. 81 et 83, figures indiquant les positions des satellites de Saturne, le 17 janvier et 5-9 février 1643 (fig. reproduites p. 128 et 129). P. 85 et 87, position des satellites de Jupiter (19 décembre 1642 et 17-23 janvier 1643 (fig. reproduites p. 120 et 123). P. 88 et 89, figures indiquant les phases de Vénus et de Mercure. P. 90, Suaire du Christ que Rheita croit voir dans le ciel; 7° (p. 91) Lettre du 30 avril de Lobkowitz à Rheita; 8° (p. 109) Lettre du 28 mai de Lobkowitz à Rheita, lui faisant part d'observations astronomiques faites à Bruxelles en 1635-1636 et en 1621 par Florent van Langren; 9° (p. 117) Lettre du 3 juillet de Lobkowitz à Fabio Chigi évêque de Nardo (le recueil de Penneman porte *episcopus Meritonensis* à la place de *Neritoneusis*), qui plus tard (1652) devint évêque d'Imola et cardinal, et enfin fut élu pape (1655) sous le nom d'Alexandre VII. Chigi écrivit un *approbatur* pour l'*Oculus*

(f° 20). En résumé, à part les cinq lettres de Lobkowitz (4°, 5°, 7°, 8°, 9°), le recueil de Penneman n'offre rien qui ne se retrouve ailleurs. Ajoutons que les *Novem Stellæ* sont ordinairement reliés avec un ouvrage de Lobkowitz, *Perpendiculorum inconstantia* (également de Louvain, A. Bouvet, 1643).

La controverse concernant les *astres urbanoctavicus* fut continuée par Rheita dans son *Oculus Enoch* (Anvers, Jérôme Verdussen, 1845), p. 171 et suiv. Nous y trouvons : 1° une lettre de Rheita à Gassendi, du 1er mars 1645 (*Respondetur paucis judicio Eximii Domini Gassendi super stellas novas nobis quondam circa Jovem fideliter observatas*) ; 2° une lettre de Jean Stampioen (le jeune), mathématicien du prince d'Orange et maître de Huyghens datée du 22 avril (1645), dans laquelle il déclare avoir vu, avec son télescope, les satellites découverts par Rheita ; 3° lettre du 19 août 1644 de Rheita à Lobkowitz.

François Penneman n'ayant rien publié de personnel, nous ne pouvons juger de ses connaissances astronomiques. Il mourut à Courtrai, le 31 décembre 1679.

Léonard Willems.

Houzeau, *Catalogue des ouvrages d'astronomie* (1878), p. 215. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. I, p. 123. — *Chronique de l'abbaye des Dunes* (publiée par la Société d'émulation de Bruges), p. 101.

PENNEQUIN (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, né à Lille en 1588, mort à Arras, le 17 mars 1663. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans la Compagnie de Jésus et, lorsqu'il eut terminé son noviciat, il se destina à l'enseignement.

Il devint successivement professeur d'hébreu et d'écriture sainte à Douai, recteur des collèges d'Arras et de Mons, et enfin provincial. Ses principaux ouvrages sont : 1. *Primum Societatis Jesu sæculum Deiparæ Virgini Mariæ sacrum*. Arras, Gérard de Raisme, 1640 ; in-4°, 5 ff. lim. et 156 p. Cet ouvrage contient trois livres d'élégies ; il a été réimprimé à Douai, in-8° de 158 p. — 2. *Introdvction à l'amovr de Diev*. Mons, Jean Havart, 1644 ; in-8°, 1re partie, 8 ff. non chiffrés, texte 272 p. ; 2e partie, 283 p. ; 3e partie, 6 ff. non chiffrés, texte 853 p. Cet ouvrage a été réédité à Mons, chez Jean Havart, en 1645, et chez Philippe de Waudret, en 1654. L'auteur en a publié une traduction latine, à Anvers, en 1661 ; in-4° de 766 p. Le P. Fr. de Smidt en a donné une traduction flamande. — 3. *Traité des trois retraites intérieures, contenant septante-deux méditations et plusieurs maximes et vèritez*. Mons, Jean Havart, 1644 ; pet. in-8°, 311 p. et 9 ff. non chiffrés. Une seconde édition est sortie des presses de Philippe de Waudret, en 1655. — 4. *Entretiens spirituels*. Mons, veuve Jean Havart, 1656 ; pet. in-8°, 197 p. Une seconde édition a paru en 1657.

Léopold Devillers

Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 271, 276 et 310. — De Backer et Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (Liége, 1872), t. II, col. 1851 et 1852.

PENNINC, poète flamand du XIIIe siècle, au plus tard des premières années du XIVe, auteur de la plus grande partie (plus que les deux tiers) de l'épopée moyennéerlandaise de Gauvain, le *Roman van Walewein*. Le poète se nomme au commencement de son œuvre, où il dit qu'il a veillé mainte nuit pour la composer et prie Dieu de lui pardonner les fautes qu'il y a commises :

God die dor ons was gheboren
Ende vanden stene maecte broot,
Verlene mi die wijsheit groot
In desen bouc, sonder meswende,
Van beghinnen toten ende!
Dies biddic Gode dor sine ghenade
Dat hi mi vergheve die mesdade
Die ic an dese redene doe
Bede spade ende vroe.
Dies bat Penninc, diene maecte
Ende menighen nacht daer omme waecte
Eer hijt vant in sijn ghedochte,
Dat hi den boec ten ende brochte
Daer hi tbeghin of heift ghiseit.

Le vœu de Penninc ne fut pas exaucé : un autre, Pierre Vostaert, dut finir son travail, comme il appert des vers 11173 suivants :

Penninc die dichte desen bouc,
So wiet hort mine rouc,
Hine was niet wel bedocht,
Hine had de jeeste ten ende brocht.
Pieter Vostaert maketse vort,
So hi best mochte, na die wort

Die hi van Penninghe vant bescreven;
Het dochtem scade waer achter bleven
Die jeeste ; maer daert ende brect,
Ic wane mens lettel ere sprect
Den dichtre ; ooc verliest hi mede
Bede pine ende arbeide,
Dat soe niet wert es ere keerse.
Omtrent drie ende dertich hondert verse
Heefter Pieter of ghedicht,
So hi vrayst mochte in, rime slicht.

Il est donc probable que la partie composée par Penninc finit au vers 7834.

Le roman relate certaines aventures de Gauvain, le plus parfait des chevaliers de la table ronde. Un jour que le roi Arthur et ses chevaliers finissaient de dîner, un échiquier d'ivoire, orné de pierres précieuses, d'or et d'argent, entre par la fenêtre ouverte, reste déposé par terre pendant quelques instants, se relève et part par où il est venu. Le roi désire vivement posséder cet échiquier merveilleux, et promet sa couronne et son royaume à celui d'entre ces chevaliers qui s'en rendra maître et le lui apportera. Seul Gauvain ose tenter l'aventure : il part aussitôt et poursuit le joyau encore visible dans les airs, mais qui bientôt disparaît dans une montagne. Gauvain y pénètre à son tour et parvient, à travers une fente de rocher gardée par un dragon et ses quatre petits, dans le pays de féerie (*het Wonderland*), dont le roi se trouve être le possesseur de cet échiquier et l'avait fait apparaître devant la Table ronde pour attirer chez lui un des compagnons. Il promet à Gauvain de lui donner le joyau, pourvu que celui-ci lui apporte l'épée aux deux « renges », qui rend toujours vainqueur celui qui la porte, et qui est actuellement dans la possession du roi Amoris.

Après de nombreuses aventures, les unes aussi merveilleuses que les autres, Gauvain arrive chez Amoris ; ce roi aime Isabelle, que son père retient dans un château imprenable. Amoris remet l'épée à Gauvain et promet de lui en faire don si celui-ci délivre Isabelle et la lui ramène. Gauvain s'y engage et se met en route. Après maint nouvel incident, il réussit à pénétrer dans le château malgré tout ce qui le défend ; mais il est accablé par le nombre de ses ennemis et jeté en prison. Quand Isabelle voit Gauvain, elle reconnaît en lui un héros qui lui est apparu en songe, et qui, depuis ce temps, occupe constamment son imagination ; Gauvain, de son côté, trouve pour la première fois en elle l'idéal féminin qu'il a rêvé. Ils s'aiment donc et se le disent, et la jeune femme travaille à délivrer son amant ; mais ils sont trahis et enfermés chacun dans un affreux cachot. Ils en sont tirés par l'âme d'un chevalier que Gauvain avait vaincu, mais auquel il avait procuré, en même temps, un enterrement convenable et digne de son rang. Dans une des aventures qui suivent, Gauvain perd l'épée d'Amoris. Il révèle alors à Isabelle le véritable état des choses : Amoris ne lui a confié l'épée et ne la lui donnera qu'en échange d'Isabelle ; celle-ci déclare qu'elle aime mieux mourir que d'appartenir à Amoris. Heureusement Gauvain retrouve l'épée, et, plus heureusement encore, quand, esclave du serment prêté, il amène Isabelle au château d'Amoris, il apprend que celui-ci vient de mourir. Gauvain retourne chez le roi de féerie, non sans rencontrer encore bien des combats et des épreuves, et obtient, en échange de l'épée aux deux « renges », l'échiquier merveilleux qu'il apporte au roi Arthur. Celui-ci donne de nombreuses et splendides fêtes en l'honneur de Gauvain et de son amie qui, — ainsi finit Pierre Vostaert, qui connaissait bien son héros —, se marièrent, à ce qu'on raconte, sans qu'il ose l'affirmer.

Tel est, dans ses grandes lignes, le contenu du roman de Gauvain. Pour apprécier l'œuvre de Penninc et de son continuateur, la question est avant tout de savoir si elle est originale ou non. La première alternative semble la plus probable. Il est vrai que le roman ne nous est connu que dans une version néerlandaise, et que Penninc dit, au commencement de son poème :

Vanden coninc Arture
Es bleven menighe avonture
Die nemmermee ne wert bescreven :
Nu hebbic ene scone upheven ;
Consticse wel in twalsce vinden,
Ic soudse jou in dietsce ontbinden.

Mais le fait qu'on n'a pas retrouvé

l'original français ne prouve naturellement rien : il y a encore d'autres exemples de pertes semblables. Ensuite, Penninc fait plusieurs fois allusion à une source, quoiqu'il ne précise pas (*Eist alsmen ghescreven siet*, vs. 2386; *seit die jeeste*, vs. 10885; *seghet tghedichte*, vs. 10829; *so ict ghedicht late* vs. 11052). Enfin, Vostaert parle d'une manière formelle d'un poème français lorsqu'il dit, vs. 11136 et suiv. :

Walewein, die edel ridder vercoren,
Prosenteerde, dat wetic wel,
Sinen oom dat scaecspel,
Bede vor heren ende vor vrouwen,
Dat sijt alle mochten scouwen.
Ons orcont die walsce tale
Dat het verlichte alle die sale,
So uterlijc waest ende so diere.

L'hypothèse de Jonckbloet que Penninc, à l'encontre des poètes qui feignent de s'appuyer sur un original latin ou français, a voulu faire passer une traduction pour une œuvre de sa propre invention, semble donc fort plausible.

Mais, même comme traducteur, Penninc n'est pas sans mérite. Il a fait preuve de bon goût en choisissant une œuvre dont la valeur intrinsèque est très notable, que tout le monde reconnaît comme un des romans les mieux construits du genre auquel il appartient, et il nous a laissé une traduction digne de son original. Sa langue est très pure, ses vers très bien construits et très harmonieux, exempts de ces chevilles qui déparent la plupart des chansons de gestes moyen-néerlandaises.

Willem de Vreese.

Le Roman de Walewein nous est conservé dans un manuscrit de 1350, édité par Jonckbloet, 1846-1848; il y a en outre un fragment important d'un second manuscrit : voy. Verdam, dans *Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Academie van wetenschappen* (Amst.), *Afd. Letterkunde*, 3e serie, t. VIII, p. 21 et suiv. (1891). — Jonckbloet, *Geschiedenis der middennederlandsche dichtkunst*, t. I, p. 79 et suiv., et *Geschiedenis der nederl. letterk.*, 4e édit., t. I, p. 343 et suiv. — Te Winkel, *Geschiedenis der nederl. letterk.*, t. I, p. 178 et suiv. — G. Paris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 82-84. — Très important au point de vue de la composition du roman, est l'article du Dr Koopmans dans *Taal en letteren*, t. X, p. 465 et suiv. Pour les questions purement philologiques qui se rattachent au texte, voyez Petit, *Bibliographie der middelnederlandsche taal- en letterkunde*, no 451, qui est cependant à compléter.

PEPERS (*Pierre*), sculpteur, né à Bruges vers 1730, serait décédé le 28 juin 1785, d'après Immerzeel, tandis que selon d'autres auteurs il serait mort le 20 juin de cette même année 1785.

Pierre Pepers fut élève de Pierre van Walleghem à qui l'on doit quatre bas-reliefs du baldaquin, représentant les « quatre docteurs de l'église » ainsi que la « statue de la Vierge », qui surmonte la belle chaire de vérité sculptée en 1743 en collaboration avec Jean van Hecke, de Dadizeele, et P.-J. Schaerlaeken, pour l'église Notre-Dame, à Bruges. Il suivit fructueusement les cours de l'académie de Bruges que dirigeait alors le peintre Mathieu De Visch. Il alla ensuite se perfectionner à Paris, vers 1751, chez René Michel, dit Michel-Ange Slodtz, fils du célèbre Anversois Sébastien Slodtz, « sculpteur des bâtiments du roi » (Louis XIV).

Doué d'un réel talent, il a été rangé parmi les bons sculpteurs brugeois de l'époque classique. Il travailla aux colossales statues de l'église Saint-Sulpice que l'architecte Servandoni acheva en 1749. Pendant son séjour à Paris, il se fit remarquer par une petite figure de Cupidon qu'il sculpta pour la marquise de Pompadour. De retour à Bruges, il y exécuta, vers 1759, un groupe de grandeur naturelle, ayant pour sujet « la Charité », qui fut acquis par Joseph Veranneman, seigneur de Watervliet. Le magistrat de la ville lui confia, vers 1761, l'exécution de l'écusson municipal, ayant comme supports le lion et l'ours, placé au-dessus de la pompe du marché aux œufs; on assure que ce travail attira l'attention par son énergique modelé. En 1767, on commanda à Pepers la statue de Saint-Jean Népomucène, destinée au pont de l'Eeckhoutte.

Parmi ses nombreux travaux exécutés pour des particuliers, on cite « Hercule terrassant le lion de Numidie », pour le château de l'évêque Caïmo, et les statues de saint Pierre et de saint Paul pour le palais épiscopal. L'abbé de Saint-André lui commanda un autel, en 1779, pour l'église Notre-Dame de

Bruges; il se chargea de la sculpture du bas-relief central représentant la « Descente de croix »; son fils Pierre, mort jeune encore, sculpta un des chérubins. Pierre Pepers collabora à la belle chaire de vérité faite par Henri Pulincx père pour la cathédrale Saint-Sauveur. Il sculpta aussi une statue de la Vierge pour la maison des dentellières. On lui attribue erronément deux statues, sculptées vers 1730 (année de sa naissance) : le groupe de la « Vierge et de l'Enfant Jésus » et le « Christ sur la croix » qui ornent le pourtour du chœur de la cathédrale Saint-Sauveur. Il figure de lui, dans l'église Saint-Michel, à Gand, une belle épitaphe de la famille Moortgat surmontée d'un ange soutenant un grand écusson armorié. Ce motif date de 1769.

L'excellent sculpteur brugeois Maximilien Louis van Lede fut un de ses élèves.

Edm. Marchal.

E. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfévrerie belge.*

. **PÉPIN** LE VIEUX, L'ANCIEN OU DE LANDEN, maire du palais, mort en 639. La famille des Pépin (*Pippin*) est originaire de la Hesbaye, du *pagus hesbaniensis*, qui s'étendait depuis Louvain jusqu'à Liége et avait pour limites le Démer, la Meuse et la Méhaigne. Elle appartenait vraisemblablement à cette classe d'*optimates*, de *proceres*, guerriers et propriétaires de *latifundia*, descendants des premiers conquérants francs que leur position rapprochait naturellement du trône. Pépin, appelé plus tard l'*Ancien* et de *Landen*, était, d'après les *Annales Mettenses*, fils de Karlmann ou Carloman, que les historiens de sa vie appellent prince, *princeps*, et qui était probablement un grand propriétaire foncier revêtu d'un commandement militaire. Il aurait « gouverné toute la population « depuis la forêt charbonnière et les « rives de la Meuse jusqu'aux limites « des Frisons ». Il eut deux enfants : Pépin et Amelberge.

Pépin était richement possessionné dans le triangle formé par Bruxelles, Cologne et Toul. Son nom est cité pour la première fois en 613, lorsqu'il se souleva, avec Arnulphe, contre Brunehaut : « Chlotaire pénètre en Austrasie, Ar- « nulphe, Pépin et autres grands ayant « pris parti pour lui ». C'est le renseignement le plus ancien que l'on possède sur les ancêtres des Carolingiens et c'est la chronique de Frédégaire qui le fournit.

L'unité de l'Etat franc fut acquise, mais elle ne fut maintenue que pendant peu d'années, l'idée particulariste étant trop enracinée dans l'esprit des grands. En 623, l'Austrasie, le pays à l'est des Vosges et des Ardennes, auquel s'ajoutèrent des territoires s'étendant jusqu'à la Loire, devint un royaume particulier, et Dagobert, fils de Chlotaire, en fut nommé roi. Pépin lui fut adjoint en qualité de maire du palais, et Arnulphe, appartenant aussi à une noble famille franque, devint le conseiller du jeune souverain.

L'institution du maire du palais florissait chez plusieurs tribus germaniques, Wisigoths, Lombards, Burgundes, Anglo-Saxons; mais nulle part les fonctions de ce personnage ne lui valurent une telle influence que chez les Francs où elles finirent par lui donner l'hérédité.

Au VII^e siècle, le *majordomus* est désigné chez les Francs comme prince, comme vice-roi (*subregulus*). C'est à cette dignité — équivalente à celle d'un grand maître de la cour dans les temps modernes et à la fois d'un ministre-président — que Pépin fut appelé. Avec Arnulphe, il fut proprement le régent d'Austrasie. Sa main ferme assurait l'ordre et la justice, peu favorables à la violence des mœurs de l'époque. Lorsque Chlotaire II mourut, Dagobert se rendit maître de la Neustrie et de la Bourgogne, son frère Charibert ne conservant que des territoires au sud de la Loire. Après la mort prématurée de ce dernier, Dagobert régna de nouveau sur l'empire franc tout entier. Toutefois le centre de gravité s'était déplacé. Dagobert s'était transporté en Neustrie et résidait à Paris. L'Austrasie avait perdu sa cour et était devenue un pays secondaire; la position du maire du palais austrasien s'en trouvait diminuée en proportion.

Les espérances que Dagobert, le dernier mérovingien de quelque importance, avait fait concevoir lorsqu'il était encore dirigé par Pépin, ne se réalisèrent pas. Le jeune roi tomba dans la débauche, le vice héréditaire de sa maison. Pépin se crut autorisé et obligé de faire des représentations à son ancien pupille, occasion propice pour ses ennemis de l'écarter; ils exigèrent sa mort. Dagobert se contenta de reléguer le censeur importun à Orléans comme mentor de son fils Sigibert, qu'une de ses femmes venait de lui donner. C'était l'exil. Dagobert se vit forcé, pour regagner les sympathies des Austrasiens, après la guerre malheureuse contre les Wendes, de donner à l'Austrasie, en la personne de Sigibert, un nouveau roi (634); toutefois, la régence du pays ne fut pas confiée à Pépin, mais bien à son beau-fils Ansgisil, fils de saint Arnulphe, et à l'évêque Cunibert de Cologne. Ce n'est qu'après la mort de Dagobert (639) que Pépin obtint à nouveau le *majordomat*. Il mourut l'année suivante. « Sa mort, dit « Frédégaire, fut pour tous, en Austra- « sie, une douleur pas petite, parce qu'il « était aimé de tous pour son amour de « la justice et sa bonté ».

Pépin de Landen avait épousé Iduberge ou Itta, dont il eut Grimoald, Begge et Gertrude. Il favorisa le développement du christianisme en Belgique et fonda le monastère de Calfberg (*Calfmontanum*), établi à Meldert (*Meldradium*), près de Hasselt, dans cette Hesbaye qui était le berceau de ses pères. Comme maire du palais, il seconda les missions de saint Eloi et surtout de saint Amand qui avait demandé l'assistance du bras séculier. Sous son administration, saint Amand releva le siège de saint Servais à Maestricht, fonda l'abbaye d'Elnone sur la Scarpe et les abbayes jumelles de Saint-Pierre à Gand, dont l'une fut appelée depuis l'abbaye de Saint-Bavon. Après la mort de Pépin, sa veuve et sa fille Gertrude consacrèrent une partie de leur fortune à fonder l'abbaye de Nivelles où elles se retirèrent et qui devint leur lieu de sépulture.

L'hagiographe Surius rapporte que Pépin fut inhumé dans sa cité de Landen et que son corps y reposa jusqu'à ce qu'on le transportât à l'abbaye de Nivelles.

Baron Emile de Borchgrave.

Don Bouquet, *Recueil, etc.*, t. III et IV. — Potz, *Mon. germ.*, t. I et II. — Boll., *Acta sanct.*, III. — Warnkœnig et Gerard, *Hist. des Carolingiens*, t. I. — H. Bonnell, *die Anfänge des Karolingischen Hauses* (1866). — E. Mühlbacher, *Deutsche Geschichte unter den Karolingern*, (1896).

PÉPIN LE GROS, ou LE MOYEN, ou DE HERSTAL, maire du palais, prince et duc des Francs. La date de sa naissance est inconnue; il mourut en 714. Il était fils d'Ansgisil, fils lui-même de saint Arnulphe, et de Begge, fille de Pépin de Landen (voir ce nom). On croit qu'il naquit à Chèvremont, sur la Vesdre, où son père paraît avoir habité. Celui-ci fut assassiné par un ennemi personnel, nommé Gondowin. Pépin tua le meurtrier, soit en combat singulier, ainsi que le racontent les *Annales Mettenses*, soit dans son lit, dans une localité sur le Rhin, comme le croit Frédégaire. Il distribua les biens de l'assassin aux fidèles qui l'avaient aidé à en faire justice. C'est un des rares renseignements que l'on possède sur la jeunesse de Pépin *le Gros*, qui aurait été ainsi surnommé à cause d'une particularité physique, ou *le Moyen* (*der Mittlere*), comme on l'appelle en Allemagne. On sait encore qu'il fixa d'abord sa résidence à Herstal (d'où son autre surnom qui lui fut donné postérieurement), sur la rive gauche de la Meuse, puis à Jupille, sur la rive droite. Il avait une habitation dans chacune de ces deux localités.

Seul descendant mâle de Pépin de Landen, après la mort de Grimoald et de son fils, il recueillit l'immense fortune territoriale de son aïeul. D'autre part, il hérita aussi, en partie du moins, des possessions de son grand-père, saint Arnulphe. Il aurait possédé, en Belgique, Ochinzala, aujourd'hui Steenockerzeel ou Nederockerzeel; dans la Campine, Ham ou Hamme et Pudel; près de Bruxelles, Vilvorde et Nivelles; près de Tirlemont, Landen et Meldert; dans le pays de Liége, Herstal (désigné, en 722,

dans une charte de Charles Martel, comme bien de la couronne), Jupille et Chèvremont; plus bas, sur la Meuse, Susteren et Maeseyck; près de Namur, Andenne et Fosses; en Ardenne, Longlier, Amberloux, Audage (Saint-Hubert) et Prüm. Son grand-père, Pépin de Landen, avait des possessions étendues dans le Brabant septentrional où fut bâtie la ville de Gertruidenberg, sur un territoire appartenant à sainte Gertrude, fille de Pépin de Landen. Après une guerre heureuse contre les Frisons, Pépin d'Herstal acquit encore des territoires considérables dans le Nord des Pays-Bas jusqu'à Groningue. La preuve en est dans les actes de donation que fit Charles Martel à l'église d'Utrecht en 722 et 726.

Après la mort de Grimoald, les Carolingiens disparaissent pendant vingt ans de l'histoire. Des luttes sanglantes déchirent l'Austrasie; mais les maires du palais exercent leur pouvoir; ils sont les facteurs dirigeants; les rois remplissent le rôle de simples figurants. Lors d'un changement de règne, la noblesse, impatiente de la domination des maires, fait une tentative pour restreindre leur puissance (673); elle demande que le maire d'un royaume ne remplisse pas simultanément la même dignité dans un autre; ce qui tendait à la séparation et l'indépendance des deux pays; mais la tentative échoue. L'énergique et violent Ebroïn terrasse ses adversaires. Il réunit le majordomat en Neustrie et en Bourgogne et par là prépare l'union de tout le royaume. L'Austrasie lutte encore pour son indépendance; mais Ebroïn triomphe à la bataille de Langres. Le roi d'Austrasie, Dagobert, le même que Grimoald avait enfermé dans un couvent et qu'on alla chercher lorsqu'on eut besoin d'un détenteur du trône, fut tué et le maire Wulfoald succomba avec lui. Toutefois, l'Austrasie ne jugea pas encore sa cause irrémédiablement perdue. Elle se laissa diriger par Martin, en qui l'on croyait voir un Carolingien, et par Pépin d'Herstal, « lesquels, après la mort de « Wulfoald, régnaient en Austrasie ». Si cette souveraineté n'était pas revêtue de la dignité du majordomat, à supposer même qu'elle fût illégale, elle se justifia aux yeux des populations lorsqu'elle entreprit la lutte pour l'indépendance du pays. Les débuts furent malheureux. L'armée d'Austrasie fut battue dans le bois du Fay, près de Laon (680). Pépin se sauva; Martin, lorsqu'il se rendit plus tard, fut traîtreusement assassiné. Ebroïn imposa a l'Austrasie son roi titulaire, Theuderic III, le dernier fils de Clovis II. Tout le royaume franc était entre les mains souveraines d'un maire unique.

Bientôt, toutefois, les choses changèrent de face. Ebroïn tomba sous le fer d'un Franc (681) et le meurtrier trouva asile chez Pépin. Le successeur d'Ebroïn, Waratto, se vit amener à conclure un traité avec Pépin et se contenta, à ce qu'il semble, d'obtenir, pour la forme, la reconnaissance de Theuderic.

Une puissante opposition s'organisa contre le successeur de Waratto et mari de sa fille, Berther, qui devait la dignité majordomale à sa belle-mère Ansfled. Pépin était à la tête des mécontents. Il conduisit de nouveau l'armée austrasienne contre la Neustrie et cette fois avec un succès complet. Dans la bataille de Testry sur l'Omignon (près de Péronne), il remporta une victoire décisive (687).

La journée de Testry est l'aurore de la grandeur de la maison carolingienne. « Depuis lors, dit un contemporain, « Pépin commença à être, avec Theude- « ric, le prince du royaume et le maire « du palais ». Des sources postérieures disent, parlant de cette même année : « Pépin commença à régner », et les plus anciennes annales, celles de Saint-Amand, inaugurent leur récit par la bataille de Testry : « Pépin reçut le roi « Theuderic avec ses trésors et sa cour, « régla tout et retourna en Austrasie ». Il reçut le roi comme on reçoit une pièce d'inventaire; car il ne pouvait ni ne voulait gouverner en son propre nom; la race des Mérovingiens demeurait, après comme avant, l'objet du principe de légitimité.

Si après cette victoire mémorable

Pépin prit le titre de *dux et princeps Francorum*, ce fut apparemment afin d'égaler en rang les ducs des Allemans ou Souabes, des Bavarois et autres qui, étant chefs de nations, se croyaient supérieurs au maire du palais. Ces ducs firent plus d'une tentative pour se soustraire à la domination des Francs; mais Pépin les contraignit à l'obéissance. Il marcha successivement contre les Bavarois, les Bretons, les Gascons et les Aquitains; il les soumit successivement au pouvoir royal. Déjà en 689, il avait vaincu les Frisons et les Saxons sans cependant incorporer le pays de ces derniers à la monarchie. Le plus remuant de ses ennemis de cette monarchie était Radbod, duc des Frisons, nation sous laquelle on comprenait, à cette époque, les peuples établis entre les bouches de l'Escaut, de la Meuse et de l'Ems, ayant pour limite méridionale le pays d'Anvers. Ces peuples s'étaient séparés des Francs auxquels ils avaient été cependant contraints de payer tribut. Radbod, saisissant un moment favorable, reprit les armes; mais il fut vaincu par Pépin à Wyk-by-Duurstede et obligé de demander la paix. Il l'obtint en restituant le pays conquis et en se reconnaissant à nouveau tributaire des Francs d'Austrasie.

En résumé, Pépin eut la gloire de raffermir la monarchie franque si souvent ébranlée par la guerre civile et d'en reconstituer l'unité. Il est le premier des maires du palais qui se soit fait un nom comme chef militaire. Il ne quitta pas l'Austrasie pour la Neustrie comme l'avaient fait les Mérovingiens; il plaça auprès du roi un de ses fidèles appelé Nordbert, comme une sorte de vice-maire et, après avoir pacifié et réformé la Neustrie dans le sens germanique, il retourna dans son domaine d'Herstal, transférant ainsi le siège de la puissance franque des bords de la Seine aux rives de la Meuse et conservant, par cette conduite, toute sa popularité parmi les Austrasiens qui avaient été l'instrument et qui restèrent l'appui de sa grandeur.

A l'exemple de ses ancêtres, il favorisa l'extension du christianisme en Belgique où il s'efforça d'introduire en même temps la civilisation romaine. Ce fut sous l'influence de cette double pensée qu'il épousa une femme aquitaine, Plectrude, dont il eut deux fils : Drogon, qui devint duc de Champagne, et Grimoald. Après quelques années de mariage, il prit une autre femme, Alpaïde, dont il eut Hildebrand et Charles Martel. On a beaucoup disserté sur le caractère de cette seconde union : « Aliam duxit « *uxorem* nobilem et elegantem dictam « Alpaïdem », dit le continuateur de Frédégaire. Selon Mircœus, on lisait sur le tombeau d'Alpaïde, retrouvé en 1618 à Orp-le-Grand, près Jodoigne : « Al- « païs comitissa *conthroralis* Pepini du- « cis. » L'expression *conthroralis* est ambiguë; elle désigne tout aussi bien l'épouse que la concubine. Il est probable que Pépin, se conformant aux mœurs germaines qui autorisaient les princes à avoir plusieurs femmes, considéra Alpaïde comme une seconde épouse et que l'église condamna cette seconde union comme adultérine et vit dans Charles Martel un enfant naturel, ce qui ne fait pas doute pour nous. Charles Martel étant né en 688 et plusieurs diplômes émanés conjointement de Pépin et de Plectrude et datant de 687, 690, 691, 706 et 714, il en résulte que Pépin avait probablement répudié un moment Plectrude pour épouser Alpaïde et qu'il la reprit plus tard; en effet, Charles Martel avait un frère, nous l'avons vu, nommé Hildebrand, né avant lui, et les fils de Plectrude, Drogon et Grimoald, étaient plus âgés que Charles Martel.

Un crime qui s'accomplit presque sous les yeux de Pépin et d'Alpaïde a fait naître contre eux des préventions graves. L'évêque de Tongres, Lambert, canonisé sous le nom de saint Lambert, habitait une villa non loin de Jupille, à l'endroit où s'éleva plus tard la ville de Liége. A la suite de contestations entre ses gens et ceux d'un seigneur nommé Dodon, il fut assassiné par ces derniers (16 septembre 696), de complicité, dit-on, avec Pépin et Alpaïde, auxquels il avait reproché le scandale de leur conduite.

Si Alpaïde fut la cause de ce crime, elle s'efforça de l'expier en se retirant dans un monastère fondé par elle à Orp-le-Grand. Pépin, de son côté, fit pour la religion et pour l'église des choses qui doivent imposer silence à ceux qui voudraient charger sa mémoire du reproche d'impiété et d'immoralité. Non seulement il aida Lambert à propager le christianisme dans la Toxandrie, mais lorsqu'il eut soumis les Frisons, il couvrit de sa protection saint Luitbert, saint Willibrord et tous les missionnaires qui s'introduisirent chez les peuples du Nord pour y prêcher la foi.

Un grand chagrin abrégea les jours de Pépin. Son fils Drogon était mort en 708. Son autre fils, Grimoald, qu'il chérissait tendrement, tomba sous les coups d'un satellite de Radbod — dont il avait épousé la fille — dans la chapelle de Saint-Lambert où il priait pour l'auteur de ses jours (avril 714) et qui avait été élevée par Plectrude, dont l'évêque avait défendu la cause. Pépin ne lui survécut guère. Il décéda à Jupille le 16 décembre 714.

Baron Emile de Borchgrave.

Mêmes sources que pour la notice de Pépin de Landen. — Les historiens de Liége.

PÉPIN LE BREF, maire du palais, prince et duc, puis roi des Francs. Né à Jupille en 714, mort en 768 à Saint-Denis, il était fils de Charles Martel et de Chrotrude. Son père était le chef le plus puissant de l'Europe. Avant de mourir, bien qu'il ne fût pas souverain de nom, il partagea le royaume franc entre ses deux fils : Karloman et Pépin. La situation de ces jeunes gens était celle de véritables souverains ; ils exerçaient le droit de supériorité dans toute sa plénitude et d'une façon plus étendue que leur père. Dans leurs diplômes, ils ne prennent que le titre de « maire du palais », mais dans les lois chacun d'eux se nomme « prince et duc des Francs ». Leurs chartes ne portent plus le nom de témoins ; ils signent, comme le roi, sans témoins, ce qui était jusqu'alors un privilège de la couronne. Seulement, les documents marquent une différence en apparence insignifiante, en réalité significative. Tandis que Charles Martel avait employé le pluriel, apanage de la majesté, « nous » et « nôtre », Karloman parle de lui-même au singulier, « je » et « mon », alors que Pépin, à l'exemple de son père, emploie le « nous » et le « nôtre », indice qu'il avait une idée plus haute de sa position et du but auquel il tendait.

Le partage fait par Charles Martel n'en était pas moins un affaiblissement de l'empire franc. Des déchirements ne pouvaient être conjurés que par l'intime union des deux frères. Cette union exista. Elle leur fut utile contre leur frère naturel Grifon. La mère de ce dernier, Swanahilde, était outrée de ce que son fils n'avait pas été apanagé à l'égal de ses frères. D'autres aussi avaient supposé qu'il aurait été mieux traité. Saint Boniface lui avait demandé sa protection pour l'église et les chrétiens de Thuringe « si Dieu lui donnait le pouvoir ». Charles Martel, qui n'était pas, lui non plus, de naissance légitime, n'avait-il pas pu faire valoir ses prétentions à l'héritage de son père? Poussé par sa mère, Grifon se souleva espérant se rendre maître du royaume. Cerné à Laon par Karloman et Pépin, il dut se rendre, fut interné par Karloman à Neufchâteau, dans le Luxembourg, et Swanahilde fut enfermée dans un couvent.

La crainte du bras puissant de Charles Martel avait contenu les peuples vaincus par lui. A sa mort, ils cherchèrent à recouvrer leur indépendance. On voit s'insurger tout à la fois Aquitains et Allemans, Bavarois et Saxons. Karloman et Pépin unissent leurs forces et réduisent successivement les révoltés. Au bout de quatre ans, toute résistance est brisée. Mais les révoltés avaient un prétexte, c'est que le royaume des Francs n'avait pas de gouvernement légal, pas de roi, le pouvoir des maires, privé de souverain, ne reposant que sur la force dont ils disposaient. Cette pensée amena Karloman et Pépin à introniser derechef, après six ans d'interrègne, un nouveau roi mérovingien. Il s'appelait Childéric III. On ne connaît que son nom ; on ignore qui était son père. Ce fantôme

était une formalité ; ce roi, le dernier des Mérovingiens, un simulacre. Pépin l'écarta lorsqu'il eut joué son rôle, rôle lamentable, avoué par Childéric lui-même dans une charte : « le maire du « palais, Karloman, dit-il, qui nous a « placé sur le trône », tandis que les maires ajoutent à leur titre officiel cette réserve : « (maires) auxquels le seigneur « a confié le soin du gouvernement ». Les capitulaires témoignent de ce soin. Karloman et Pépin réglèrent la question ecclésiastique de concert avec Boniface. Après la réforme de la discipline cléricale, ils règlent la restitution des biens ecclésiastiques distribués par Charles Martel à ses guerriers, et la législation civile dans ses rapports avec l'église, notamment en matière de mariage, d'adultère, etc. En 750, Pépin restitue, sur les conseils de Boniface, à quelques évêchés la moitié ou le tiers des biens confisqués avec promesse de rendre le tout ultérieurement.

Karloman s'était peu à peu fatigué de gouverner. Déjà en 746 il déclarait vouloir se retirer du monde. On possède peu de renseignements sur les mobiles de sa retraite, piété ou peut-être remords des cruautés commises sur les Allemans. Il recommande ses filles à Pépin et se retire d'abord dans un couvent à Rome, puis au Mont-Cassin.

Voilà Pépin seul maître du royaume des Francs. Il se croit assez puissant pour pouvoir être généreux. Il rend la liberté à son frère Grifon et lui abandonne des biens considérables. L'ambitieux et turbulent prince se sauve chez les Saxons. A sa voix, ils se soulèvent, bientôt suivis par les Bavarois, par toute l'Allemagne du Sud. Pépin est obligé de les soumettre les uns après les autres. Il se montre magnanime envers Grifon ; il lui donne douze comtés en Neustrie. Grifon cherche à soulever les Aquitains ; mais le sort des Bavarois et et des Saxons leur impose ; ils restent impassibles.

Pépin cherche alors à régler la question du trône, la première question capitale de son règne. Childéric, nous l'avons vu, n'était que l'ombre d'un roi. Sans instruction, sans autorité, sans prestige, il n'existait que par la volonté et du consentement du maire du palais ; mais depuis que les Carolingiens avaient, par le travail des maires, reconstitué l'unité du royaume, la couronne représentait l'unité du pouvoir. Pépin, maître de fait de tout le territoire, devait songer à en devenir maître de droit.

Un coup d'Etat était chose facile, mais un acte de violence dénonce généralement que le droit fait défaut. Une solution amiable paraissait plus désirable afin que la nouvelle dynastie ne se vît pas contester le droit qu'elle allait créer. Elle avait besoin, à cette fin, du consentement explicite du peuple, qui donnait son approbation aux lois, et des grands, qui se donnaient de plus en plus comme les représentants du peuple. Le droit ainsi acquis trouvait sa sanction dans la consécration ecclésiastique. L'autorité du pape était incontestée. Le successeur de Saint-Pierre était l'instance suprême dans toutes les questions de conscience ; on rangeait parmi celles-ci l'obligation de fidélité des sujets non moins que la déshéritance d'un droit au trône. Il était de l'église d'établir, dans le royaume franc, un ordre de choses légal ; un royaume fort consolidait et assurait non seulement les institutions ecclésiastiques, mais l'organisation civile nouvellement introduite, toutes les réformes ébauchées. Pépin avait promis sa protection au pape qui, en retour, lui avait fait entrevoir « l'approbation de sa souve- « raineté de par le pouvoir de ses su- « jets ». Situation analogue en fait, non en droit, à celle de la souveraineté du pape dans le duché de Rome vis-à-vis de la suzeraineté impuissante de l'empereur de Byzance : telle était la position dualiste des maires du palais francs.

« D'après le conseil et du consente- « ment de tous les Francs », il fut convenu d'envoyer une ambassade au pape Zacharie et de solliciter sa suprême décision. L'évêque Burchard, de Würzbourg et Fulrad, abbé de Saint-Denis, ce monastère si dévoué aux Carolingiens, dans lequel Pépin avait été élevé —, l'un représentant l'Austrasie, l'autre la

Neustrie —, furent chargés de la mission. « Ils demandèrent, dit Eginhard, « relativement aux rois en Francie, qui « pour lors n'avaient plus de pouvoir « royal, si c'était bien ou non. Et le « pape Zacharie fit mander à Pépin qu'il « valait mieux que celui qui avait le « pouvoir s'appelât aussi roi, plutôt que « celui auquel il ne restait plus de pouvoir royal et qu'en vertu de l'autorité « apostolique, afin que l'ordre ne fût « pas troublé, Pépin devînt roi ».

A la réception de cette sentence, le peuple fut convoqué à Soissons, et, « par « l'élection des Francs, par la consécration des évêques et par l'hommage des « grands, Pépin fut, avec son épouse « Bertrade, élevé sur le trône, suivant « l'ancien usage ». L'onction fut donnée par saint Boniface, légat apostolique, assisté des évêques. On ne dit pas si Pépin fut hissé sur le pavois ; mais, fait nouveau, l'onction donnée à l'épouse du roi fit, à partir de ce moment, partie intégrante du cérémonial du couronnement des rois des Francs. On place communément cet événement à l'année 752; d'après des recherches nouvelles, il est probable qu'il remonte à la première moitié de novembre 751.

Ce fut d'une façon tout aussi pacifique et sans effusion de sang que s'accomplit le détrônement de la race royale. Le roi Childéric III fut envoyé tranquillement au couvent de Saint-Bertin et tonsuré comme un simple moine ; son fils Théodoric, interné, l'année suivante, au couvent de Sainte-Wandrille. Ainsi disparurent, sans bruit, de l'histoire, les Mérovingiens.

Pépin était l'obligé de Zacharie qui lui demanda aide et assistance contre les Lombards. Zacharie avait fait un arrangement avec Luitprand, le roi des Lombards, avec qui il désirait vivre en paix. Les bons rapports se maintinrent sous le successeur de Luitprand, Ratchis; mais après celui-ci, Aistolphe prit aux Byzantins les dernières villes qui leur restaient en Italie, l'exarchat de Ravenne, etc. Le duché de Rome, possession byzantine de nom, tenait encore. Aistolphe l'assiégea et le successeur de Zacharie, Etienne II (752), invoqua le secours du roi des Francs. Pépin ne s'y refusa pas, mais il fit valoir qu'il lui fallait le consentement des grands et de l'armée. Un second appel du pape adjura « tous les princes du peuple « franc » de condescendre à sa prière. Etienne lui-même vint en France. Jusqu'alors, si un souverain pontife quittait l'Italie, c'était pour aller à Constantinople rendre ses hommages à l'empereur, encore suzerain nominal de Rome. C'était la première fois qu'un pape foulait le sol franc. L'entrevue avec Pépin eut lieu à Châlons. Pépin promit à Etienne de l'assister. Afin de dégager sa parole, il commença par envoyer une mission à Aistolphe, lui demandant de cesser ses attaques contre la résidence du pontife romain. Avant que la réponse du Lombard lui parvînt, la grande assemblée populaire, le *champ de mars*, se réunit à Braisnes, près de Soissons (1er mars 754). Elle avait à décider de la paix ou de la guerre. Eginhard rapporte que certains grands, que Pépin avait accoutumé de consulter, s'opposèrent énergiquement à la guerre. Aussi les hostilités ne furent-elles décidées qu'à Quiercy, au nord de Soissons, dans l'assemblée qui eut lieu après Pâques. Celle-ci eut d'ailleurs une autre portée plus considérable. C'est à Quiercy que Pépin, par une charte solennelle, signée aussi par ses fils Charles et Karloman, assura à l'église de Rome la restitution des possessions que les Lombards lui avaient enlevées, document envisagé avec raison comme la charte fondamentale de l'Etat pontifical.

Aistolphe avait répondu négativement à la sommation de Pépin. Lorsqu'il s'aperçut que le danger, qu'il avait jugé illusoire, devenait menaçant, il recourut, en vue de le détourner, à un moyen très particulier. Il détermina le frère de Pépin, Karloman, religieux au Mont-Cassin, à se charger de faire revenir Pépin sur sa résolution. Mais Karloman échoua et il fut relégué à Vienne (Isère) où il mourut peu après (17 août 754).

Trois semaines auparavant, Pépin et ses deux fils, Charles et Karloman,

avaient été oints par le pape comme roi et comme patrices, et la femme de Pépin, sacrée reine. Etienne II donna sa bénédiction à la nation franque et obligea les grands, sous peine d'interdit et d'excommunication, à ne jamais reconnaître d'autres descendants royaux que ceux sur lesquels il avait répandu l'onction sainte. Allusion évidente aux fils de Karloman qui, d'ailleurs, furent mis hors d'état de nuire.

Avant de passer les Alpes, Pépin, à la demande du pape, fit une nouvelle tentative de conciliation. Il essaya encore d'une autre démarche lorsque déjà l'armée s'ébranlait. Aistolphe se refusa à toute entente. Pépin, traversant Lyon et Vienne, où il laissa Bertrade et Karloman, dirigea son armée sur Saint-Jean de Maurienne, la dernière ville du territoire franc, où un service solennel fut célébré pour le succès de ses armes. Puis il traversa le Mont-Cénis et entra en Piémont. Les Lombards y avaient fait de grands travaux de défense. Aistolphe prit l'offensive. Le choc des deux armées eut lieu dans la vallée de Suse. Aistolphe fut battu et demanda la paix. Le pape appuya sa prière. Pépin dicta des conditions dures : la cession de Ravenne et des autres conquêtes, une indemnité pour l'église, la reconnaissance de la suzeraineté franque et l'engagement qu'il ne chercherait pas à s'y soustraire. Aistolphe promit tout sous serment et livra des otages. Pépin retourna, en octobre, en Francie.

Aistolphe viola toutes ses promesses. Il ne restitua rien au pape et entreprit une guerre d'extermination contre les Etats du pontife. Le jour de l'an 756, Rome fut cernée par trois corps d'armée lombards. Etienne II conjura Pépin par des épîtres personnelles et par une lettre rédigée au nom de saint Pierre de lui venir en aide. L'armée franque se dirigea de nouveau sur l'Italie (mai 756). Aistolphe leva le siège de Rome. Une mission de l'empereur de Byzance vint trouver Pépin à Pavie. Elle réclamait la restitution du territoire conquis par Aistolphe. Elle faisait des offres séduisantes pour la rétrocession de Ravenne et de l'Exarchat. Pépin les repoussa. Il répondit, d'après le biographe du pape, « que ces villes ne pouvaient d'aucune « façon être enlevées au pouvoir de « saint Pierre et au droit de l'église « romaine et du pape ; il confirma, par « testament, que ce n'était point pour « la faveur d'aucun homme qu'il avait « déjà souvent accepté la lutte, mais par « amour pour saint Pierre et pour la « rémission de ses péchés ; il affirma « aussi que tous les trésors de la terre « ne pourraient le déterminer à reprendre à saint Pierre ce qu'il lui avait « une fois donné ».

Pépin poussa avec une vigueur nouvelle le siège de Pavie. Aistolphe demanda derechef la paix. Il réparerait le mal qu'il avait fait ; il se soumettrait au jugement des Francs et du clergé. Pépin lui accorda la vie et lui laissa son royaume. Mais il fut condamné à livrer le tiers du trésor qu'il avait caché à Pavie ; il donna de plus grands cadeaux que précédemment, il s'obligea par de nombreux serments et en livrant des otages à ne plus rien entreprendre contre Pépin et les grands de Francie, à payer le tribut annuel stipulé et à évacuer ses conquêtes. Ce territoire, Ravenne et l'Exarchat, et Comacchio, les pays depuis l'embouchure du Pô jusqu'à Ancône, Pépin en fit don au pape, par une charte délivrée en forme solennelle, afin de mettre un terme à d'ultérieures revendications de l'empire de Constantinople. L'abbé Fulrad de Saint-Denis fut chargé, avec la coopération d'une commission lombarde, de prendre possession de vingt villes cédées et de les remettre au souverain pontife. Il déposa sur le tombeau de saint Pierre les clefs des villes et la charte de donation de Pépin. Telle est l'origine de l'Etat de l'église.

Aistolphe mourut peu après des suites d'un accident de chasse. Son frère Ratchis quitta sa cellule du Mont-Cassin et remonta sur le trône ; il fut généralement reconnu ; mais Didier, qui avait été duc de Tuscie, se posa en prétendant. Il promit, sous serment, la restitution des villes de l'Exarchat encore occupées par les Lombards, Faenza, Imola, Ferrare

dans l'Emilie, etc., et même Bologne. Etienne II lui donna la préférence. Ratchis retourna dans son couvent et Didier qui s'engagea, par surcroît, à maintenir la paix avec l'église et la fidélité qu'il devait à Pépin, fut couronné roi (mars 757) du consentement de Pépin.

Il y eut des démêlés entre le pape et Didier, mais Pépin ne descendit pas une troisième fois en Italie. Il ménagea des accommodements. L'empereur Constantin Copronyme lui députa une nouvelle mission dans le but de revendiquer pour l'empire la reprise de Ravenne, de la Pentapole et de Rome. Il lui envoya en même temps un orgue, probablement la première merveille de ce genre qu'eût vue la Francie. Pépin maintint la validité des arrangements antérieurs et ses relations avec Byzance demeurèrent pacifiques. Copronyme attachait plus de prix à ses victoires d'iconoclaste qu'à des conquêtes guerrières. Il y eut d'ailleurs des négociations spéciales entre les cours franque et grecque concernant le culte des images. Pépin se plaça strictement au point de vue catholique; dans la querelle de l'iconoclasie comme dans la question de la descente du Saint-Esprit, ou, comme disent les Grecs, « s'il descend du père et repose sur le fils », Pépin se décida également pour la doctrine catholique (concile de Gentilly, 767).

Toutes ces occurrences donnèrent lieu à une correspondance active entre les papes et la cour franque. Les papes se montraient très préoccupés d'entourer Pépin de tous les respects et ils poussaient à la culture intellectuelle de ses sujets. Paul Ier lui envoya tous les livres grecs qu'il put rassembler, une grammaire, une géométrie, un Aristote avec Denis l'aréopagiste. Remedius, frère de Pépin et évêque de Rome, introduisit le chant ecclésiastique romain en Francie et lorsque le maître de chant romain fut rappelé, Pépin envoya des moines francs à Rome pour l'y apprendre.

Il était de tradition que l'élection d'un nouveau pape fût notifiée à l'exarque de Ravenne et que celui-ci demandât, comme représentant de l'empereur, l'approbation de l'élection avant que l'élu fût sacré. L'exarque avait cessé d'exister; à sa place, il y avait le roi franc « Patrice de Rome ». En vertu du droit traditionnel, on notifia à Pépin l'élection des nouveaux papes Paul Ier (757) et Constantin II (767), en employant la formule usuelle; mais on ne demandait plus son approbation. Pépin ne manifesta aucune prétention à faire revivre le privilège de l'exarque. Il n'intervint pas non plus lorsque, en la personne de Constantin II, un laïque, appartenant à une des premières familles de Rome, s'empara par violence du siège pontifical. Il le perdit, à la vérité, de la même façon l'année suivante et son successeur, Etienne III, prit soin que l'intronisation d'un laïque sur le trône de Pierre fût rendue impossible, en vertu de la décision d'un synode auquel prirent part des évêques francs.

Il convient de faire connaître brièvement les mérites de Pépin sur le terrain de la législation. Il y avait cent trente-quatre ans que la dernière loi mérovingienne avait été promulguée; c'était le capitulaire de Chlotaire II (614) donné une année après la réunion de l'Austrasie avec le royaume franc occidental, époque à laquelle les ancêtres des Carolingiens apparaissent pour la première fois dans l'histoire. Pendant cette longue période, le droit public général perdit de sa force; les droits particuliers des tribus se développèrent. Lorsque Karloman et Pépin acquirent la souveraineté, ils jugèrent indispensable de soumettre la législation existante à une refonte complète, répondant à une situation ou à des besoins nouveaux.

Quand Pépin y mit la main, l'homme qui l'avait aidé dans ses premiers essais législateurs, saint Boniface, n'était plus de ce monde; mais son nom demeure indissolublement lié, non seulement à la christianisation des vastes contrées de l'Allemagne centrale, mais même de l'organisation ecclésiastique en Belgique. Le concile de Leptines — (aujourd'hui les Estinnes, près de Binche) — où Pépin avait une résidence, dont quelques vestiges subsistent encore aujourd'hui et

que Boniface présida en 743, est célèbre dans nos annales. C'est pendant la période de 755 à 757, interrompue par la seconde campagne d'Italie, que Pépin porta particulièrement son attention sur les affaires intérieures. Il continue l'œuvre inaugurée, par le capitulaire antérieur, au synode de Verneuil, près Senlis (755). Il s'occupe surtout des misères de l'église, attendant que des temps plus tranquilles permissent d'entamer des réformes dans la discipline ecclésiastique. Les décisions furent codifiées par une loi royale. Deux autres capitulaires eurent spécialement trait au droit matrimonial, aux empêchements de mariage, au divorce. Ils attribuèrent à la femme un droit égal à celui de l'homme, contrairement à la loi germanique, qui donnait à l'homme une plus grande liberté qu'à la femme. Les empêchements furent fixés, de même que la parenté spirituelle. Pépin régla aussi la question du divorce pour adultère, pour refus de la femme de suivre son mari, si, en vertu de sa charge, il était obligé de changer de résidence, pour erreur sur la personne, si un homme libre épousait une femme non libre ou réciproquement; pour maladies incurables, etc. Le droit matrimonial, quoique placé sous l'influence de l'église, était encore exclusivement laïque et le pouvoir édictait les peines les plus sévères contre les contrevenants.

Pépin innova en ce qui concerne les assemblées de la nation. On changea le « champ de mars » en « champ de mai ». On pense que si la date des réunions fut retardée de deux mois, ce fut pour des raisons militaires, les expéditions ayant les assemblées pour point de départ. Le désir de Pépin de mettre de l'ordre dans son royaume était extrême; il n'entreprit point de campagne en 759, afin d'améliorer les affaires intérieures; mais les sources ne disent pas quel était l'objet principal de ses soins à ce moment.

Il eut à abattre de nouvelles révoltes des Saxons. Il les soumit, leur imposa l'obéissance et leur envoya des missionnaires chrétiens. Cinq ans plus tard, ils se soulevèrent de nouveau; ils furent refoulés jusque vers Munster. Au champ de mars de 755 parut le neveu de Pépin, fils de sa sœur Hiltrude, le jeune duc Tassilon de Bavière qui revint à l'assemblée de Compiègne. Il jura sur les reliques des saints d'être un vassal loyal et fidèle et il le fut tout d'abord. Mais la vassalité lui imposait de dures obligations. Il devait prendre part avec son armée à la campagne contre les Aquitains. Prétextant une maladie, il se sauva du camp de Pépin et gagna la Bavière. Son armée le suivit. Pépin songea à le châtier. Une famine qui désola le royaume l'en empêcha. Il dut aller au plus pressé, la soumission de l'Aquitaine. De 760 à 768, Pépin n'entreprit pas moins de huit campagnes contre les Aquitains. Le duc Waïfer finit par être assassiné par ses propres sujets; le pays de la Loire aux Pyrénées était conquis; triomphe décisif du roi des Francs.

Il revenait, vainqueur, mais malade, brisé par les fatigues. Il s'arrêta au monastère de Saint-Martin, à Tours, auquel il fit de riches donations et attendit la mort à Saint-Denis. Du consentement des grands, ecclésiastiques et séculiers, il partagea son royaume entre ses deux fils, Charles et Karloman : le premier obtenant la plus grande partie de l'Austrasie et une fraction de la Neustrie; le second la Bourgogne, la Provence, la Septimanie, l'Alsace et l'Allemanie; ils eurent chacun la moitié de l'Aquitaine. Pépin expira le 24 septembre 768, à peine âgé de cinquante-quatre ans. Né à l'aurore de la civilisation, Pépin fut supérieur à son siècle. Obligé de livrer de nombreuses guerres, il ne se dévoua pas moins aux œuvres de la paix; il se montra constamment généreux envers ses adversaires. Il fut grand par lui-même et il paraîtrait plus grand s'il n'avait eu pour fils Charlemagne.

Baron Émile de Borchgrave.

Frédégaire. — Eginhard. — Dom Bouquet, *Recueil, etc.*, t. V. — Potz, *Mon. germ. hist.*, t. I et II, *passim*. — Waitz, *Deutsche Verfassüngsgeschichte*. —Warnkœnig et Gerard, *Histoire des Carol.*, t. I. — E. Mühlbacher, *Deutsche Geschichte unter den Karolingern*. — Lejeune, *Recherches sur la résidence des rois francs aux Estinnes* (1857). — L. Oelsner, *Jahrbücher des frankischen Reiches unter König Pippin* (1871).

PÉPIN (*Jean*), sculpteur; il paraît dans les anciens documents sous le nom de Pépin de Huy, Jean de Huy ou de Wit; il y est aussi désigné sous son vrai nom, Jean Pépin de Huy.

Artiste de grand talent, il n'en est pas moins resté inconnu jusqu'au moment où, dans la dernière moitié du XIXe siècle, deux savants archivistes, en exhumant des documents contemporains, ont fait connaître quelques-uns des travaux de sa laborieuse carrière.

Il est sans aucun doute originaire de Huy, ville du pays de Liége, dont les environs fournissent des marbres et des pierres de bonne qualité, et où vivaient de nombreux ouvriers sculpteurs. Pépin semble avoir quitté son pays natal de bonne heure pour s'établir en France, où se développait alors à Paris, la résidence royale, un brillant foyer d'art.

L'artiste hutois a dû s'y fixer, au plus tard, dans les premières années du XIVe siècle. Il s'y est marié et sa famille tenait un rang honorable dans la bourgeoisie et la classe laborieuse parisiennes. Il avait pour beau-frère Raoul le Chapelier, tisserand et bourgeois de Paris, demeurant aux Champs-aux-Bretons; celui-ci, dans un document daté de l'an 1312, sert de caution à Pépin, avec Yves le retondeur et Jean de Mitteri, chasublier, parent et ami du sculpteur. Les deux sceaux dont se servait successivement celui-ci portent les outils de sa profession : le premier, un maillet dans une étoile; le second, un buste couronné, vu de face, entouré d'instruments de travail : équerre, compas, maillet, ciseau.

Le premier travail important de Pépin, cité dans les documents, remonte à l'année 1311. A cette époque, Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, petite nièce de saint Louis, qui vivait entourée d'une cour brillante dans son château de Hesdin, et qui y employait bon nombre d'artistes, était devenue veuve. Elle voulut élever à son mari Othon, comte de Bourgogne, un tombeau somptueux digne de son rang et de l'amour de sa femme. La comtesse Mahaut s'adressa à cette fin à Jean de Huy, et lui fit payer, à titre d'avance sur son travail, cent soixante livres pour « fournir une tombe en « marbre qu'il doit faire pour le corps « de Mgr de Bourgogne ». La comtesse attache une telle importance à cette œuvre que Jehan lui promit, par son serment, « touchiès les sains « euvangilles, à faire bien et loiaument « et livrer à Paris cette image, la mi- « aoust prochain, à venir en un an ». La convention intervenue entre la dame et le sculpteur entre dans des détails très précis sur la manière dont celui-ci doit exécuter sa tâche; il devait faire « l'image d'un chevalier armé; un escu, « une épée, unes bracières intour la dite « image; le chevalier devait avoir un lyon « souz les piez, et au-dessus des épaules « deux petits anges étendant les mains « pour tenir l'oreiller sur lequel reposera « la tête de l'effigie. Une inscription sera « taillée tout autour de la tombe; la « statue devait être d'alabastre blanc, « bon et fin ». L'effigie serait payée cent quarante livres parisis. Sur les côtés de la tombe, couverte d'une table de marbre noir où était couchée l'effigie du comte Othon, Jean de Huy et un autre imagier, Jean de Brequessant, qui travaillait déjà au château de Hesdin en 1299, devaient sculpter une arcature et des personnages, probablement des pleureurs. Les deux imagiers donnèrent quittance de cette partie du mausolée de soixante-quatre livres, reçues le 21 décembre 1313. Lorsqu'ils eurent terminé la sculpture, la tombe fut livrée à deux peintres; le marché conclu avec eux existe encore.

Ainsi sculptée et peinte, la tombe fut expédiée à l'abbaye de Cherlieu, où le corps reposait dans la chapelle de la Trinité. Cette tombe, décrite par Dom Martene, qui donne la longue inscription que la comtesse y avait fait mettre, fut détruite en 1793; l'on n'en a conservé que des débris sans importance.

L'œuvre ayant été terminée à l'entière satisfaction de la comtesse d'Artois, Jean Pépin devint, pour ainsi dire, son sculpteur en titre; à partir de ce moment, elle lui confia une série de travaux dont

les plus importants seuls sont à noter.

En 1315, Jean de Huy reçoit trente-deux livres « pour la façon d'une petite « tombe de marbre, pour Jehan, jadis « fil Madame que Diex absoille qui gist « à Pauligné ». Cette tombe, après avoir été peinte, fut transportée à l'église des Dominicains de Poligny, où reposait le corps de l'enfant.

Un travail considérable et qui heureusement existe encore, du moins dans ses parties essentielles, fut commandé par la comtesse Mahaut à Jean Pépin et à quelques autres tombiers, ses collaborateurs : c'est le tombeau de Robert d'Artois, autre fils de la comtesse. L'œuvre fut achevée en 1320. La sculpture, après avoir été payée quatre cent quarante livres, fut confiée au peintre Pierre de Bruxelles qui, pour la polychromie du mausolée, reçut quarante livres parisis.

Ce monument demeura dans l'église des Petits Augustins, où elle avait été placée après l'incendie du couvent des Cordeliers, survenu en 1580, jusqu'à la Révolution. Démoli alors, il fut transporté au musée des Augustins, et, lors de la dispersion de ce musée, il a été transporté à l'église Saint-Denis, près de Paris, où il se trouve actuellement. Le baron de Guilhermy, dans son ouvrage : *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, a décrit ce tombeau et l'a fait graver sous le titre de « prince inconnu » (v. p. 253). Il ne connaissait pas non plus l'artiste auquel on doit ce gisant, mais il dit que « cette statue est « l'une des productions les plus char- « mantes de l'art du XIVe siècle ».

Mr Jules-Marie Richard, à son tour, décrit longuement cette sculpture, mais plus heureux que Mr de Guilhermy, il a réussi à identifier le personnage représenté et à faire connaître l'imagier qui l'a taillé. Il dit de son côté : « C'est « une œuvre remarquable par son carac- « tère de vérité et de dignité; elle « atteste à la fois le profond sentiment « et la grande habileté du sculpteur; « c'est malheureusement la seule statue « que l'on puisse attribuer avec cer- « titude à Jean Pépin de Huy ». Mgr Dehaisnes, qui en a donné une photogravure dans son ouvrage : *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*, n'est pas moins élogieux que les deux autres savants pour l'œuvre de Pépin. Il a d'ailleurs été fait un excellent moulage de la statue de Robert d'Artois pour le musée du Trocadéro, à Paris.

Jean Pépin continua à travailler pour la comtesse d'Artois et à jouir de ses largesses jusqu'à la mort de cette bienfaitrice, survenue en 1329.

Dans les comptes de la maison de Mahaut, on trouve la mention de nombreux travaux qu'elle a commandés au sculpteur. En 1312, elle lui achète, au prix de huit livres, « une ymage en alabastre ».

En 1320 il fait, pour les religieuses de Thieulloye, une image d'albâtre que Pierre de Bruxelles orne de peintures.

Le 22 septembre 1322, Pépin reçoit soixante et une livres en payement d'un dossier en marbre noir pour le monastère de Sainte-Claire. La même année, il sculpte, au prix de trente livres, deux images en albâtre, « qui furent portées en Artois ».

Enfin, en 1329, il taille encore pour la comtesse « une ymage de Notre-Dame « et une de saint Jacques, doussier et « trépied de alabastre », le tout couvert de peintures, au prix de septante-sept livres, que Mahaut envoie aux Frères Prêcheurs de Saint-Denis, et « une « ymage de Notre-Dame d'alabastre, « dossier et trépied en marbre noir », du prix de septante-sept livres, pour les dames Chartreuses de Gosnay.

Outre le payement de ses travaux, la comtesse lui donne, en 1325, une robe « des draps des écuyers ».

On ignore la date de la mort, comme celle de la naissance, de Pépin de Huy.

J. Helbig.

Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut. — Une petite nièce de saint Louis, Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne* (1302-1329), par Jules-Marie Richard (Paris, H. Champion, 1887). — *Monographie de l'église royale de Saint-Denis, tombeaux et figures historiques*, par le baron de Guilhermy (Paris, V. Didron, 1848). — *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1727).

PÉPIN (*Jean-Antoine-Joseph*), jurisconsulte, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Christine Maresteau, naquit à Mons et fut baptisé en la paroisse de Saint-Germain, le 12 janvier 1722. Il avait obtenu le grade de licencié en droit et exerça d'abord comme avocat au conseil souverain de Hainaut. Par lettres patentes du 3 novembre 1767, il fut nommé conseiller de longue robe de ce siège, et le 31 décembre 1782, il fut promu à la charge de président en remplacement de Martin-Joseph de Mullendorff; il prêta serment en cette qualité le 23 janvier suivant. En mai 1788, Pépin fut appelé à la présidence du conseil de Tournai-Tournésis. Sans doute par jalousie de clocher, Hoverlant montre à son sujet une vive acrimonie; « un « avocat montois, nommé Pépin, écrit-il, « remplaça le comte Philippe de Neny; « il arriva à Tournay tout bouffi et « chamaré des chartres du Hainaut et « dont il prétendoit appliquer les dispo- « sitions à tort et à travers; comme il ne « connaissoit guère que cela, il en parloit « sans cesse; c'étoit un homme brusque, « chagrin, entêté, avec peu d'éducation; « il mourut à Tournay, en 1792, sans « exciter aucun regret ».

Ce portrait peu flatteur est contredit par les conseillers tournaisiens, collègues du président; Pépin avait dû quitter Tournai lors de l'entrée des Français en novembre 1792, et n'avait pu reprendre ses fonctions après l'évacuation de cette ville, en 1793, se trouvant malade à Ath, où il mourut le 14 mai. Avisé de son décès, le conseil de Tournai-Tournésis décida d'en faire en ces termes la notification au gouverneur général : « Nous annonçons à V. A. R., avec la « plus vive douleur, la perte que nous « venons de faire de Jean-Antoine Pépin, « président, grand bailli de ce conseil, « décédé hier, à 3 1/2 heures après-midi, « en la ville d'Ath; cet homme, qui « réunissait à un degré éminent toutes « les qualités qui constituent le vrai « magistrat, est universellement re- « gretté. »

Pépin, qui appartenait à une famille noble, avait épousé Françoise-Joseph Flameng, veuve de Norbert-Joseph Waghemart, écuyer.

Il a laissé un recueil manuscrit, intitulé : *Mémoires contenant diverses réflexions et annotations sur les chartes du pays et comté de Haynaut*, en trois volumes in-folio. Une copie existe à la bibliothèque publique de Mons.

Ernest Matthieu.

A. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 240. — Etat civil de Mons et d'Ath. — Hoverlant, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, t. 93, p. 406. — Conseil de Tournai. — Tournésis registre aux résolutions du 8 décembre 1790 au 20 juin 1794, f° 7, archives de l'Etat, à Mons.

PEPINUS (*Henricus*). Voir PIPPINCK (*Henri*).

PEPYN (*Martin*), peintre d'histoire anversois du XVII^e^ siècle. Il naquit à Anvers et fut baptisé dans la Cathédrale, le 21 février 1575. Son père, Guillaume, était originaire de Bruxelles et s'était établi à Anvers comme fripier ou brocanteur; en cette qualité, il vendait des tableaux et, en 1593, il fut admis à la corporation de Saint-Luc. Son fils fut reçu, en 1600, sans qu'il soit fait mention de son entrée en apprentissage, ni de son maître. Il paraît avoir acquis rapidement une certaine vogue après avoir obtenu la maîtrise; en 1602, trois élèves entrèrent dans son atelier; en 1613, il en reçut encore un; en 1620, trois; en 1625, un dernier. Aucun de ces huit disciples n'acquit quelque notoriété. Le premier décembre 1601, il épousa Marie Huybrechts dont il eut cinq enfants; la plus jeune, Catherine, entra dans la carrière du père et nous a laissé quelques œuvres. Il mourut entre le 18 septembre 1642 et le 18 septembre 1643. En 1632, Antoine Van Dyck peignit son portrait, œuvre excellente que possède le musée d'Anvers.

Martin Pepyn atteignit un âge assez avancé; son talent était estimé par ses contemporains et cependant nous connaissons à peine une quinzaine de ses œuvres. Le musée d'Anvers possède le *Passage de la mer rouge*, daté de 1626 et peint pour l'abbaye de Rozendael, près de Waelhem; la *Prédication de saint Luc*, un volet du tableau de l'autel de la

confrérie de Saint-Luc dans la cathédrale d'Anvers, avec son revers peint en grisaille ; le revers du second volet du même tableau représentant, comme son pendant, deux évangélistes. Le même musée conserve les deux principaux tableaux du maître, appartenant aux Hospices civils d'Anvers et provenant de l'église de l'hôpital de Sainte-Elisabeth. Ce sont deux triptyques peints en 1626, représentant l'un des scènes de la vie de sainte Elisabeth de Hongrie, l'autre des épisodes de saint Augustin ; les différents sujets sont choisis de façon à faire ressortir la bienfaisance des deux saints envers les pauvres et les malades. L'hôpital de Sainte-Elisabeth conserve encore le portrait du révérend Robert Hubar sur son lit de mort, peint en 1624. A la cathédrale d'Anvers se trouve un *Saint Norbert en adoration devant le Saint-Sacrement*, peint en 1637 pour le monument funéraire de Bernard Rottiers et de sa femme Isabelle-Jacqueline Penninck, érigé dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers; l'église Saint-Paul possède une *Sainte-Famille avec plusieurs saints*, tableau qui fut fait pour l'épitaphe érigée en 1643 par Corneille Celi à sa mère Béatrice Nypyser, veuve de Georges Celi. L'église Saint-André possède une *Sainte Anne entourée de sa famille*.

Hors d'Anvers nous connaissons de lui, au musée de Bruxelles, la *Patronne des orphelins*, provenant de la trésorerie de Bruxelles; au musée de Stockholm, une *Présentation au temple;* au musée de Valenciennes, *Saint Bernard et Guillaume d'Aquitaine;* au musée de Bâle, une *Madone;* au musée de Wiesbaden, une *Circoncision* et son pendant, une *Adoration des rois* datée de 1641.

Pierre de Balliu grava d'après lui une *Suzanne au bain* dont la trace s'est perdue.

Martin Pepyn était de deux ans plus âgé que Rubens; il entra dans la carrière immédiatement avant le grand maître et subit moins que tout autre peintre contemporain sa toute puissante influence. Il suivit les errements des derniers italianisants et le maniérisme des maîtres de la fin du XVI^e^ siècle. Sa facture est très soignée, délicate jusqu'à l'affèterie, sa couleur brillante, aux reflets chatoyants et peu naturels; sa composition par contre est habile et dans certains tableaux, par exemple la *Sainte-Elisabeth distribuant ses biens aux pauvres*, on retrouve des motifs employés par Rubens. Son *Saint Norbert* est d'une pâte plus moelleuse et permet de croire que, dans un âge plus avancé, il ne resta pas insensible aux tendances qui prévalaient alors dans l'école d'Anvers.

Sa fille Catherine naquit le 13 février 1619. En 1653, elle fut reçue dans la corporation de Saint-Luc comme fille de maître. L'abbaye de Tongerloo possède d'elle les portraits de deux abbés de l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers : l'un, Jean-Chrysostome van der Sterre, daté de 1657; l'autre, Norbert van Couwerven. La fortune ne lui sourit point; dans un âge avancé, elle ouvrit une boutique de tableaux et d'objets d'art de peu de valeur dans une maisonnette de l'allée des Beggards, où elle mourut dans la misère, le 12 novembre 1688.

Max Rooses.

Liggeren de la corporation de St-Luc. — Théodore van Lerius, *Catalogue du Musée d'Anvers.* — Id., *Abraham Janssens, Marten Pepyn en de schrijvers der levens van de Nederlandsche kunstschilders* dans *Album der St-Lucasgilde.*—F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche school*, et *Getuigenis over het portret van Marten Pepyn* (*Vlaamsche school*, 1898, p. 112).

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LE SEIZIÈME VOLUME

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE.

A

AB OPRODE (Joachim), écrivain ecclésiastique. Voir *Oprode* (Joachim van ou ab).

AERDT DE GELAESMAEKERE, peintre verrier. Voir *Ort* (Arnould).

AGRIM (Jean-Prosper-Désiré, comte O'Kelly d'), historien. Voir *O'Kelly d'Agrim* (Jean-Prosper-Désiré, comte).

ALDENBURGIUS (Johannes), théologien. Voir *Oudenburg* (Jean d').

ANTOINE DE PALERME, peintre. Voir *Palerme* (Antoine van).

A PALUDE (Lyntherides Arnold), poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides Arnold).

ARAMACUS (Bartolus), géographe. Voir *Ortelius* (Abraham).

ARRIGO FIAMMINGO, peintre. Voir *Paludanus* (Henri).

AUBÉE (Martin), peintre. Voir *Obée* (Martin).

AURANTIUS (Pasquier), traducteur. Voir *Pasquier d'Orange.*

AUTBERTUS, évêque de Liége. Voir *Otbert.*

AVBÉE (Martin), peintre. Voir *Obée* (Martin).

B

BARTOLUS ARAMACUS, géographe. Voir *Ortelius* (Abraham).

BEER (Jean de), écrivain ecclésiastique. Voir *Palude* (Jean de).

BORRE (Jean-Baptiste Pauwels vande), peintre. Voir *Pauwels* (Jean-Baptiste).

BOUVETTE (Albert d'Otreppe de), publiciste. Voir *Otreppe de Bouvette* (Albert d').

BOUVETTE (Frédéric-Gustave d'Otreppe de), homme de guerre. Voir *Otreppe de Bouvette* (Frédéric-Gustave d').

BOUZY (Antoine Olivier, dit de), peintre et conspirateur. Voir *Olivier* (Antoine), dit de Bouzy.

BROECK (Barbe vanden), graveur au burin. Voir *Paludanus* (Barbe).

BROECK (Crispin vanden), peintre. Voir *Paludanus* (Crispin).

BROECK (François vanden), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (François).

BROECK (Guillaume vanden), sculpteur. Voir *Paludanus* (Guillaume).

BROECK (Henri vanden), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).

BROECK (Henri vanden), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).

BROECK (Jean vanden), théologien. Voir *Paludanus* (Jean).

BROECK (Lyntherides Arnold vanden), poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides Arnold).

BROECKE (Raphaël vanden), sculpteur. Voir *Paludanus* (Raphaël).

BROICH (Henri von dem), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).

C

CALDERON (Don Rodrigue), comte de La Oliva. Voir *Oliva* (Don Rodrigue Calderon, comte de la).
CAMBRAI (Odon de). Voir *Odon de Cambrai*.
CULEMBOURG (Floris de Pallant, comte de). Voir *Pallant* (Floris de).

D

DESMARAIS (Jean), professeur à l'université de Louvain. Voir *Paludanus* (Jean).
DES MARETS (Henri), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).
DESMAREZ (Jean), maître d'école. Voir *Paludanus* (Jean).
DESMAREZ (Jean), professeur à l'université de Louvain. Voir *Paludanus* (Jean).
DIXMUDE (Olivier de). Voir *Olivier de Dixmude*.
DOLIESLAGHER (Jean), tapissier hautelisseur. Voir *Olislaegher* (Jean d').
DORENGE (Pasquier), traducteur. Voir *Pasquier d'Orange*.
DU GAUCQUIER. Voir *Nuceus* (Alard).

E

EGIDIUS A LEODIO, frère prêcheur. Voir *Orp* (Gilles de Liége ou d').
EGRINUS (Sclandus), théologien. Voir *Ortzen* (Iman).
ENRICO FIAMMINGO, peintre. Voir *Paludanus* (Henri).
ESQUEMELING (Alexandre-Olivier), voyageur. Voir *Oexmelin* (Alexandre-Olivier).
EX PALUDE (Arnold), médecin. Voir *Palude* (Arnold Ex).
EXQUEMELIN (Alexandre-Olivier), voyageur. Voir *Oexmelin* (Alexandre-Olivier).

F

FIAMMINGO (Arrigo ou Enrico), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).
FRANCONIS (Theodoricus), chroniqueur. Voir *Pauli* (Theodoricus).

G

GAND (Odon de). Voir *Odon de Gand*.
GAND (Olivier de), sculpteur. Voir *Olivier de Gand*.
GEMBLOUX (Olbert de), écrivain ecclésiastique. Voir *Olbert de Gembloux*.
GILBERT D'OUTRE, prêtre. Voir *Outre* (Gilbert d').
GILLES DE LIÈGE, frère prêcheur. Voir *Orp* (Gilles de Liège ou d').
GRASS (Alphonse-Albert-Henri O'Sullivan de), diplomate. Voir *O'Sullivan de Grass* (Alphonse-Albert-Henri).
GRASS (Jean-Patrice O'Sullivan de), administrateur. Voir *O'Sullivan de Grass* (Jean-Patrice).

H

HALLOY (Jean-Baptiste-Julien d'Omalius d'), géologue. Voir *Omalius d'Halloy* (Jean-Baptiste-Julien d').
HERSTAL (Pépin de), maire du palais. Voir *Pépin le Gros*.
HOLIESLAEGHER (Jean d'), tapissier hautelisseur. Voir *Olieslaegher* (Jean d').
HORTO (Giovanni de), contrapuntiste. Voir *Orto* (Giovanni de).

J

JACO (le colonel ou le général). Voir *Pastur* (Jacques), dit le colonel ou le général Jaco.
JACQUES DE SAINT-ANTOINE, écrivain ecclésiastique. Voir *Olimaert* (Jacques), en religion Jacques de Saint-Antoine.
JEAN DE LOS, peintre. Voir *Peecks* (Jean).
JEAN VAN OUDENAERDE, architecte. Voir *Oudenaerde* (Jean van).
JEAN D'OUDENBURG, théologien. Voir *Oudenburg* (Jean d').
JOANNES A MALINIS. Voir *Paesschen* (Jean van).
JOANNES PASCHASIUS, PASCHA ou PASQUA. Voir *Paesschen* (Jean van).
JOHANNES ALDENBURGIUS, théologien. Voir *Oudenburg* (Jean d').
JOIGNY DE PAMELE (Jacques de), théologien. Voir *Pamele* (Jacques de Joigny de).

L

LA MOTTE (Valentin de Pardieu, seigneur de). Voir *Pardieu* (Valentin de).
LANDEN (Pépin de), maire du palais. Voir *Pépin le Vieux*.
LA OLIVA (Don Rodrigue Calderon, comte de). Voir *Oliva* (Don Rodrigue Calderon, comte de).

LE DAIN (Olivier). Voir *Olivier Le Dain* (et non Le Daim).
LE PAPE (Jacques), maître d'école. Voir *Papa* (Jacques).
LIÉGE (Gilles de), frère prêcheur. Voir *Orp* (Gilles de Liège ou d').
LOS (Jean de), peintre. Voir *Peecks* (Jean).
LYNTHERIDES ARNOLD PALUDANUS, poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides Arnold).

M

MARC DE SAINT-FRANÇOIS, écrivain ecclésiastique. Voir *Orsaeghen* (François van).
MARTIN (Mathieu), écrivain ecclésiastique. Voir aussi *Ordin*.
MÉRODE ET D'ONGNIES (Anne-François, comte de), écrivain. Voir *Ongnies* (Anne-François, comte de Mérode et d').

N

NOBENUS, musicien. Voir *Paesmans* (Cilles).
NUCEUS (Alard) ou DU GAUCQUIER. — T. XVI, col. 1.
NUMAN (Philippe). — T. XVI, col. 1-11.
NUTIUS (Martin) ou MARTIN NUYTS, imprimeur. — T. XVI, col. 11-12.
NUTIUS II (Martin). — T. XVI, col. 13-14.
NUTIUS III (Martin). — T. XVI, col. 14-15.
NUTIUS (Philippe), imprimeur. — T. XVI, col. 12-13.
NUTIUS (Philippe) ou NUYTS, théologien. — T. XVI, col. 15-16.
NUYTS (David). — T. XVI, col. 16-17.
NUYTS (Gilles). — T. XVI, col. 17.
NUYTS (Martin), imprimeur. Voir *Nutius* (Martin).
NUYTS (Philippe), théologien. Voir *Nutius* (Philippe).
NYMMEGEN (Jean van), alias VAN VLIERDEN, orfèvre. — T. XVI, col. 18-20.
NYPELS (Jean-Servais-Guillaume), criminaliste. — T. XVI, col. 22-28.
NYPELS (Lambert-Pierre-Antoine-André-Servais), homme de guerre. — T. XVI, col. 28-31.
NYPELS (Luc-Eugène), homme de guerre. — T. XVI, col. 32.
NYS (Charles-Alexandre-Henri), publiciste. — T. XVI, col. 32-34.
NYS (Corneille). — T. XVI, col. 36.
NYS (Egide-Adrien de), sculpteur. — T. XVI, col. 34-35.
NYS (Jacques), sculpteur. — T. XVI, col. 35-36.
NYS (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 36-37.
NYS (Philippe-Alexandre-François), sculpteur. — T. XVI, col. 35.
NYSSEN (Jean-Joseph), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 37-40.
NYST (Henri-Joseph-Pierre), naturaliste. — T. XVI, col. 40-41.
NYST (Henri-Joseph-Pierre), paléontologue. — T. XVI, col. 41-46.
NYSTEN (Pierre-Hubert), médecin. — T. XVI, col. 46-50.

O

OBÉE (Martin), AUBÉE ou AVBÉE, peintre. — T. XVI, col. 31-54.
OBERT (Antoine), médecin. — T. XVI, col. 54-55.
OCKEGHEM (Jean van), compositeur de musique. — T. XVI, col. 55-62.
OCKET (André-François), chef pilote. — T. XVI. col. 62-64.
O'CONNELL (Mme Frédérique-Émilie-Miethe), peintre. — T. XVI, col. 65-66.
ODA. Voir *Ode* (La bienheureuse).
ODBERTUS, évêque de Liége. Voir *Otbert*.
ODE (Sainte). — T. XVI, col. 66-67.
ODE (La bienheureuse) ou ODA. — T. XVI, col. 67-68.
ODEVAERE (Joseph-Désiré), peintre. — T. XVI, col. 68-74.
ODFRIDE, savant religieux. Voir *Otfride*.
ODILE, pieuse liégeoise. — T. XVI, col. 74.
ODILON (Saint), XXIIe abbé de Stavelot. — T. XVI, col. 75.
ODON DE CAMBRAI (Le bienheureux). — T. XVI, col. 75-78.
ODON DE GAND (Le bienheureux). — T. XVI, col. 78.
ODRADE (Sainte). — T. XVI, col. 78-80.
ODULPHE (Saint). — T. XVI, col. 80-81.
ODWIN, abbé de Saint-Bavon. — T. XVI, col. 81.
O'DWYER (Jean), médecin. — T. XVI, col. 82.
OEDINS (Jean), tapissier hautelisseur. — T. XVI, col. 82-83.
OESBROECK (Daniel van), poète flamand. — T. XVI, col. 83-84.
OEVELEN (Mathieu-Édouard van). — T. XVI, col. 84-85.
OEXMELIN (Alexandre-Olivier), EXQUEMELIN ou ESQUEMELING, voyageur. — T. XVI, col. 85.
OEYENBRUGGHEN (Jean-Georges van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 86.

OEYENBURCH (Henri van), prédicateur. — T. XVI, col. 86.
OFFIGNIES (Jean d'), homme d'État. — T. XVI, col. 86-87.
OFFIGNIES (Thierri d'), homme d'Etat. — T. XVI, col. 87-89.
OFHUYS (Gaspard) ou OPHUYS, écrivain ecclésiastique. — T. XVII, col. 89-90.
OFHUYS (Jean), peintre verrier. — T. XVI, col. 90-91.
OGER (J.-J.), imprimeur. — T. XVI, col. 91.
OGIER (Barbe), poète dramatique. — T. XVI, col. 91-93.
OGIER (Guillaume), poète dramatique. — T. XVI, col. 93-98.
OGIER (Simon), poète latin. — T. XVI, col. 98-107.
O'HEARN (François), professeur. — T. XVI, col. 107-112.
OIGNIES (Gilbert d') ou d'ONGNIES. — T. XVI, col. 112-115.
OISTEYNDE (Jean van), prédicateur luthérien. Voir *Oostende* (Jean Vanden).
O'KELLY D'AGRIM (Jean-Prosper-Désiré, comte), historien. — T. XVI, col. 15-16.
OLBERT DE GEMBLOUX, écrivain éclésiastique. — T. XVI, col. 116-118.
OLBRECHTS (Pierre-Joseph), administrateur et agronome. — T. XVI, col. 119.
OLFRIDE, savant religieux. Voir *Otfride*.
OLIESCHLAGER (Jean), en latin OLIVARIUS ou OLIARUS, poète latin. — T. XVI, col. 119-121.
OLIMAERT (Jacques), en religion JACQUES DE SAINT-ANTOINE, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 121-123.
OLINGER (Philippe), lexicographe. — T. XVI, col. 123-126.
OLISLAEGHER (Jean d'), DOLIESLAGHER, D'HOLIESLAEGHER, tapissier hautelisseur. — T. XVI, col. 126-130.
OLISLAEGHER (Jean II d'). — T. XVI, col. 130-134.
OLIVA (André), peintre. — T. XVI, col. 135.
OLIVA (Michel), peintre. — T. XVI, col. 135.
OLIVA (Philippe), peintre. — T. XVI, col. 134-135.
OLIVA (Philippe II), peintre. — T. XVI, col. 135.
OLIVA (Philippe III), peintre enlumineur. — T. XVI, col. 135.
OLIVA (Don Rodrigue Calderon, comte de La). T. XVI, Col. 136-137.
OLIVARIUS (Joannes), poète latin. Voir *Olieschlager* (Jean).
OLIVERIUS (Arnold), prédicateur. — T. XVI, col. 137.
OLIVERIUS (Jean-Englebert), écrivain ecclésiastique. Voir *Olivier* (Jean-Englebert).
OLIVIER LE DAIN (et non LE DAIM). — T. XVI, col. 138-141.
OLIVIER DE DIXMUDE. — XVI, col. 142-143.
OLIVIER DE GAND, sculpteur. — T. XVI. col. 143.
OLIVIER (Antoine) dit de Bouzy, peintre et conspirateur. — T. XVI, col. 144-147.
OLIVIER (Bernard), prédicateur. — T. XVI, col. 147-149.
OLIVIER (Edmond-Alexandre-Alexis), littérateur. — T. XVI, col. 149-150.
OLIVIER (Jean-Englebert) ou OLIVERIUS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 150.
OLIVIER (Laurent-Joseph), peintre. — T. XVI, col. 150.
OLIVIER (Philippe-Jean-Augustin) ou OLLIVIER, sculpteur. — T. XVI, col. 151-152.
OLIVIER (Théodore-Edmond), médecin. — T. XVI, col. 152-153.
OLIVIERS (Jacques), chirurgien. — T. XVI, col. 154-156.
OLLIVIER (Philippe-Jean-Augustin), sculpteur. Voir *Olivier* (Philippe-Jean-Augustin).
OMALIUS D'HALLOY (Jean-Baptiste-Julien d'), géologie. — T. XVI, col. 157-166.
OMAZUR (Nicolas), poète flamand. — T. XVI, col. 167.
OMMEGANCK (Balthasar-Paul), peintre. — T. XVI, col. 167-170.
OMMEGANCK (Marie-Jacqueline), peintre. — T. XVI, col. 170.
ONDEREET (Benoît-Charles-Joseph). — T. XVI, col. 170.
ONDEREET (Charles), écrivain dramatique flamand. — T. XVI, col. 171-175.
ONDERMAERCK (Jacques), sculpteur. — T. XVI, col. 175.
ONGERS (Jean), peintre. Voir *Onghers* (Jean).
ONGHENA (Charles), graveur. — T. XVI, col. 176-178.
ONGHENA (Jean), poète flamand. — T. XVI, col. 178-181.
ONGHENA (Liévin). — T. XVI, col. 179-180.
ONGHERS (Jean) et non ONGERS, peintre. — T. XVI, col. 182.
ONGHERS (Oswald), peintre. — T. XVI, col. 182-183.
ONGNIES (Anne-François, comte de Mérode et d'), écrivain. — T. XVI, col. 183-189.
ONGNIES (Gilbert d'). Voir *Oignies* (Gilbert d').
ONGOYS (Jean d'), imprimeur et écrivain. — T. XVI, col. 189-190.
ONRAET (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 191.

ONREDENE (Daniel). — T. XVI, col. 192-194.
ONREDENE (Race). — T. XVI, col. 195-198.
ONSENOORT (Antoine-Gérard van). — T. XVI, col. 198-203.
ONULPHE ou ONULFE, hagriographe. — T. XVI, col. 203.
OOGE (Jean), architecte. — T. XVI, col. 203-204.
OOGHE (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 204.
OOMS (Corneille), licencié ès lois. — T. XVI, col. 204-207.
OOMS (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 207-208.
OONSEL (Guillaume van), dit OONSELIUS, prédicateur. — T. XVI, col. 209-211.
OORLOFT (Joseph-Philippe), peintre miniaturiste. — T. XVI, col. 211.
OORTELMANS (Adrien) ou WORTELMANS, peintre. — T. XVI, col. 212.
OORTELMANS (Damien) ou WORTELMANS, peintre. — T. XVI, col. 213.
OOST (Dominique-Joseph), peintre. — T. XVI, col. 214.
OOST (François van), peintre. — T. XVI, col. 214.
OOST (Guillaume van), peintre. — T. XVI, col. 214-215.
OOST (Jacques van), dit le Vieux, peintre. — T. XV, col. 215-217.
OOST (Jacques van), dit le Jeune, peintre. — T. XVI, col. 217-218.
OOSTEN (Jean van), peintre. — T. XVI, col. 218-219.
OOSTENDE (JeanVanden) ou VAN OISTEYNDE, prédicateur luthérien. — T. XVI, col. 219.
OOSTENRIJK (Louis van), lexicographe. — T. XVI, col. 219-220.
OOSTERWIJK (Jean d'). — T. XVI, col. 220-221.
OPBERGHEM (Norbert van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 221.
OPDEBEECK (Antoine), graveur. — T. XVI, col. 221-222.
OPHEM (Charles-André van), sculpteur. — T. XVI, col. 222-223.
OPHEM (Michel van), médecin. — T. XVI, col. 223.
OPHEM (Michel van), frère mineur. — T. XVI, col. 224.
OPHEMERT (Guillaume), peintre. — T. XVI, col. 224.
OPHOVEN (Jean-Christian), généalogiste. — T. XVI, col. 224-225.
OPHOVENS (Michel van), appelé aussi OPHOVIUS, archevêque de Bois-le-Duc. — T. XVI, col. 225-229.
OPHUYS (Gaspard), écrivain ecclésiastique. Voir *Ofhuys* (Gaspard).
OPITER (Chrétien de) ou OPLINTER, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 229-230.
OPPELT (Gustave-Louis), littérateur. — T. XVI, col. 230-233.
OPRODE (Joachim van ou Ab), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 233-234.
OPSTAL (Antoine van), peintre. — T. XVI, col. 234.
OPSTAL (Augustin van), écrivain flamand. — T. XVI, col. 234-235.
OPSTAL (Gaspard-Jacques van), peintre. — T. XVI, col. 235-237.
OPSTAL (Gérard van), ivoirier. — T. XVI, col. 237-243.
OPSTRAET (Jean), théologien. — T. XVI, col. 243-245.
ORANGE (Pasquier d'), traducteur. Voir *Pasquier d'Orange*.
ORBAN (Frédéric-Joseph), militaire. — T. XVI, col. 245-246.
ORCENIUS (Iman), théologien. Voir *Ortzen* (Iman).
ORDIN ou plutôt MARTIN (Mathieu), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 246; aussi T. XIII, col. 898.
ORDINIE (Édouard van), graveur. — T. XVI, col. 247.
ORESMIEUX (François d'), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 247-248.
OREYE (Arnould d'), seigneur de Rummen et de Quabeek. — T. XVI, col. 248-255.
ORINUS (Thomas), poète flamand. — T. XVI, col. 255.
ORLENT (Jean-Adolphe), avocat. — T. XVI, col. 255-257.
ORLEY (Bernard van), peintre. — T. XVI, col. 257-281.
ORLEY (Jean van), peintre. — T. XVI, col. 281-283.
ORLEY (Philippe d'), homme de loi. — T. XVI, col. 283-285.
ORLEY (Pierre van), paysagiste. — T. XVI, col. 285.
ORLEY (Richard van), peintre. — T. XVI, col. 285-286.
ORLEY (Valentin van), peintre. — T. XVI, col. 286-287.
ORP (Gilles de Liége ou d'), aussi EGIDIUS A LEODIO, frère prêcheur. — T. XVI, col. 288.
ORSAEGHEN (François van), en religion MARCUS A S. FRANCISCO, MARC DE SAINT-FRANÇOIS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 288-289.

ORSSAGHEN (Jean van), rhétoricien. — T. XVI, col. 289-290.
ORT (Arnould) ou ORTKENS, AERT DE GELAESMAKERE, peintre verrier. — T. XVI, col. 290-291.
ORTELIUS (Abraham ORTELS ou WORTELS dit), géographe. — T. XVI, col. 291-332.
ORTKENS (Arnould), peintre verrier. Voir *Ort* (Arnould).
ORTMANS-HAUZEUR (Jean-François), bourgmestre de Verviers. — T. XVI, col. 332-333.
ORTO (Giovanni de) ou HORTO, contrapuntiste, — T. XVI, col. 333-334.
ORTS (Auguste), avocat. — T. XVI, col. 334-342.
ORTS (Englebert-Pierre), avocat. — T. XVI, col. 335.
ORTS (Louis-Joseph), avocat. — T. XVI, col. 335.
ORTS (Pierre), licencié ès-lois à Louvain. — T. XVI, col. 334.
ORTZEN (Iman) ou ORCENIUS ou bien encore SCLANDUS EGRINUS, théologien. — T. XVI, col. 342-343.
ORY (François-Joseph), homme de guerre. — T. XVI, col. 344-345.
OS ou VAN OS, famille d'imprimeurs. — T. XVI, col. 345-348.
OS (Godefroid de ou van), imprimeur. — T. XVI, col. 346-347.
OS (Grégoire), imprimeur. — T. XVI, col. 348.
OS (Pierre), DE OS ou VAN OS, de Bréda, imprimeur. — T. XVI, col. 345-346.
OS (Tyman) ou TYMANUS PETRI OS, de Breda, imprimeur. — T. XVI, col. 347-348.
OSTAEYEN (Antoine van), instituteur. — T. XVI, col. 348-349.
OSTEN (Jacques-Octave), homme de guerre. — T. XVI, col. 349-350.
OSTEN (Pierre-Jacques), homme de guerre. — T. XVI, col. 350-351.
O'SULLIVAN DE GRASS (Alphonse-Albert-Henri), baron de Séovaud, diplomate. — T. XVI, col. 351-355.
O'SULLIVAN DE GRASS (Jean-Patrice), administrateur. — T. XVI, col. 355.
O'SULLIVAN (Jérémie), médecin. — T. XVI, col. 355-356.
OSY (Jean d'), architecte. — T. XVI, col. 356.
OTBERT, OTBERTUS, ODBERTUS ou AUTBERTUS, évêque de Liége. — T. XVI, col. 356-362.
OTERSCHADEN (Jean). — T. XVI, col. 363.
OTFRIDE, ODFRIDE ou OLFRIDE, savant religieux. — T. XVI, col. 363-364.
OTHELBOLD, abbé de Saint-Bavon, à Gand. — T. XVI, col. 364-365.
OTHO (Jean), philologue. — T. XVI, col. 365-370.
OTHO (Jeanne), poète latine. — T. XVI, col. 370-372.
OTHONIS (Gérard), écrivain ecclésiastique. — Voir *Ottonis* (Gérard).
OTREPPE DE BOUVETTE (Albert d'), publiciste. — T. XVI, col. 372-373.
OTREPPE DE BOUVETTE (Frédéric-Gustave d'), homme de guerre. — T. XVI, col. 373-374.
OTS (Charles), compositeur de musique. — T. XVI, col. 374-376.
OTS (Émilie), actrice. — T. XVI, col. 375-376.
OTTEN (Thomas), prédicateur réformé. — T. XVI, col. 376.
OTTENS (Gérard), écrivain ecclésiastique. Voir *Ottonis* (Gérard).
OTTEREN (Hubert van), graveur, — T. XVI, col. 376-377.
OTTEVAERE (Auguste-Ferdinand), peintre. — T. XVI, col. 377-378.
OTTEVAERE (Ferdinand), écrivain. — T. XVI, col. 378.
OTTHENS (Gérard), écrivain ecclésiastique. Voir *Ottonis* (Gérard).
OTTONIS (Gérard) ou OTHONIS, OTTENS ou OTTHENS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 379-380.
OTTONIS (Jean), pédagogue. — T. XVI, col. 380-381.
OUCLE (Dominique van). — T. XVI, col. 381-382.
OUDAERT (Nicolas), poète latin. — T. XVI, col. 382-383.
OUDART (Charles-Victor), écrivain. — T. XVI, col. 383-385.
OUDEGHERST (Jean), historien. — T. XVI, col. 385-386.
OUDENAERDE (Jean van), architecte. — T. XVI, col. 386-387.
OUDENBURG (Jean d') ou JOHANNES ALDENBURGIUS, théologien. — T. XVI, col. 387.
OULTREMONT (Charles-Nicolas-Alexandre, comte d'), prince-évêque de Liége. — T. XVI, col. 387-392.
OUTERMAN (Jacques) ou VAN RENINGHEN, théologien mennonite. — T. XVI, col. 392-396.
OUTERS (Emmanuel van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 396.
OUTERS (François van), ermite. — T. XVI, col. 396-399.
OUTIES (Antoine-Joseph-Julien), ingénieur, T. XVI, col. 399-401.
OUTRE (Gilbert d'), prêtre. — T. XVI, col. 401.
OUTREPONT (Charles-Lambert d'), jurisconsulte. — T. XVI, col. 401-404.

OUTREPONT (Charles-Thomas-François d'), homme de lettres. — T. XVI, col. 404-406.
OUVERTUS (Charles-François-Marie), architecte. — T. XVI, col. 406-407.
OVERDATZ (Louis), docteur en médecine. — T. XVI, col. 407-409.
OVERLAET (Antoine), dessinateur et graveur. — T. XVI, col. 409-415.
OVERLOOP (Eugène-Jean-Isidore van), homme politique. — T. XVI, col. 415-417.
OVERLOOP (Guillaume-Marie-Auguste van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 417.
OVERLOOP (Pierre-François van), médecin. — T. XVI, col. 418.
OVERLOOPE (Pierre d'). — T. XVI, col. 418-419.
OVERSCHEE (Pierre van), OVERSCHIE (?), peintre. — T. XVI, col. 419.
OVERSTRAETEN (Henri-Désiré-Louis van), architecte. — T. XVI, col. 319-423.
OVERSTRAETEN (Pierre-Isidore van), diplomate. — T. XVI, col. 423-428.
OVERSTRAETEN (Roland), traducteur. — T. XVI, col. 428-429.
OYE (Félicien van), écrivain flamand. — T. XVI, col. 429.
OYE (Jean d'), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 429-430.
OYEN (Florent van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 430-431.
OYEN (Jacques van), sculpteur. — T. XVI, col. 437.
OYEN (Jean-Henri van), professeur. — T. XVI, col. 431-434.
OYEN (Sébastien van), architecte. — T. XVI, col. 434-437.
OZERAY (Michel-Jean-François), homme de lettres. — T. XVI, col. 437-442.

P

PACHTERE (Félix-François de), imprimeur. — T. XVI, col. 443-448.
PAELINCK (Joseph), peintre. — T. XVI, col. 448-542.
PAEPE (Henri de), frère mineur. — T. XVI, col. 452-453.
PAEPE (Josse de), rhétoricien. Voir *Pape* (Josse de).
PAEPS (Jean-Baptiste), prêtre. — T. XVI, col. 453-457.
PAESMANS (Barthélemi) ou PASMANS, docteur en théologie. — T. XVI, col. 457.
PAESMANS (Gilles), Nobenus, musicien. — T. XVI, col. 458.
PAESSCHEN (Jean van), JOANNES PASCHASIUS, PASCHA ou PASQUA, aussi JOANNES A MALINIS. — T. XVI, col. 458-460.
PAESSCHEN (Thierry van), navigateur. — — T. XVI, col. 460-463.
PAEUW (Benoît de), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 464.
PAEUW (François-Charles-Benoît de) ou DE PAUW, pédagogue. — T. XVI, col. 464-465.
PAGANI (Gaspard-Michel-Marie), mathématicien. — T. XVI, col. 465-469.
PAGE (Ferdinand-Joseph-Ghislain, baron de), magistrat et jurisconsulte. — T. XVI, col. 470-471.
PAGE (Jacques), poète. — T. XVI, col. 471.
PAGE (Martin), professeur. — T. XVI, col. 471-472.
PAILLOT (P.-Hippolyte-L.). — T. XVI, col. 472-473.
PAILLOT (Pierre-Claude), avocat. — T. XVI, col. 473.
PAIX (Hubert-Joseph de). — T. XVI, col. 473-476.
PALAEDORPIUS (Jean), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludorpius*.
PALERME (Antoine van), peintre. — T. XVI, col. 476-480.
PALFYN (Jean), médecin. — T. XVI, col. 480-498.
PALIDAM (Henri), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).
PALLANT (Floris de), comte de Culembourg et baron de Witthem et de Weerde. — T. XVI, col. 499-503.
PALLANTIA (Jeanne), appelée aussi ANNA ou JOANNA UTENHOVIA. — T. XVI, col. 503.
PALLAVICINI (Antoine), cardinal. — T. XVI, col. 504-505.
PALLUDE (Henri), peintre. Voir *Paludanus* (Henri).
PALMAERT (François-Edouard-Eloy), homme de guerre. — T. XVI, col. 505-506.
PALMERS (Guillaume-Jean-Charles-Hubert), écrivain flamand. — T. XVI, col. 506-507.
PALUDANUS (Arnould), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 507-508.
PALUDANUS (Barbe) ou VANDEN BROECK, graveur au burin. — T. XVI, col. 508.
PALUDANUS (Crispin) ou VANDEN BROECK, peintre. — T. XVI, col. 509-511.
PALUDANUS (François) ou VANDEN BROECK, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 511-512.
PALUDANUS (Guillaume), alias VANDEN BROECK ou VANDEN POEL, sculpteur. — T. XVI, col. 512-513.

PALUDANUS (Henri) ou PALIDAM, PALLUDE, POLLIDANO, POLLIDAMI, ARRIGO et HENRICO FIAMMINGO, VANDEN BROECK, peintre. — T. XVI, col. 513-515.
PALUDANUS (Henri), DES MARÈTS, VANDEN POEL, VANDEN BROECK ou encore VON DEM BROICH, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 515-516.
PALUDANUS (Jean), DESMARAIS ou DESMAREZ, professeur à l'université de Louvain. — T. XVI, col 517-518.
PALUDANUS (Jean) ou DESMAREZ, maître d'école. — T. XVI, col. 518-519.
PALUDANUS (Jean) ou VANDEN BROECK, théologien. — T. XVI, col. 519-520.
PALUDANUS (Lyntherides-Arnold) ou A PALUDE ou VANDEN BROECK, poète latin. — T. XVI, col. 520-522.
PALUDANUS (Michel), théologien. — T. XVI, col. 522-523.
PALUDANUS (Raphaël) ou VANDEN BROECKE, sculpteur. — T. XVI, col. 524.
PALUDE (Arnold-E.), médecin. — T. XVI, col. 524-525.
PALUDE (Lyntherides-Arnold a) poète latin. Voir *Paludanus* (Lyntherides-Arnold).
PALUDE (Jean de) ou DE BEER, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 525.
PALUDORPIUS (Jean), PALAEDORPIUS ou PALUDORPUS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 525-526.
PAMELE (Guillaume de), président du conseil de Flandre. — T. XVI, col. 526-528.
PAMELE (Jacques de Joigny de), théologien. — T. XVI, col. 528-542.
PANDEREN (Egbert van), graveur au burin. — — T. XVI, col. 542-544.
PANEELS (Guillaume), peintre graveur. Voir *Panneels* (Guillaume).
PANEMAECKER (François et André), hautelisseur. Voir *Pannemaker* (François et André de).
PANHAUSEN (Jacques van) ou PANHUYSEN écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 544.
PANHAY DE RENDEUX (Renier), sculpteur et peintre. — T. XVI, col. 544-547.
PANHUYSEN (Jacques van), écrivain ecclésiastique. Voir *Panhausen* (Jacques van).
PANNE (Pierre), conspirateur. — T. XVI, col. 548.
PANNEEL (Michel), théologien protestant. — T. XVI, col. 548-549.
PANNEELS (Guillaume) ou PANEELS, peintre-graveur. — T. XVI, col. 550-553.
PANNEMAKER (François et André de). PANNEQUIN, PANEMACKER, hautelisseurs. — T. XVI, col. 553-555.
PANNEMAKER (Guillaume de), poète dramatique. — T. XVI, col. 555.
PANNEMAKER (Guillaume de), hautelisseur. — T. XVI, col. 555-562.
PANNEMAKER (Pierre de), hautelisseur. — T. XVI, col. 562-564.
PANNEMAKER, peintre. Voir *Pennemaker*.
PANNEQUIN (François et André) hautelisseurs. Voir *Pannemaker* (François et André de).
PANS (Wautier), sculpteur. — T. XVI, col. 564-565.
PANTIN (Guillaume), médecin. — T. XVI, col. 565-566.
PANTIN (Pierre), helléniste et poète latin. — T. XVI, col. 567-571.
PAPA (Jacques), PAPIUS ou LE PAPE, maître d'école — T. XVI, col. 571-573.
PAPE (Ferdinand-Charles-François-Joseph de) miniaturiste. — T. XVI, col. 574-579.
PAPE (Gilles de), médecin. — T. XVI, col. 579.
PAPE (Jean-Baptiste de), poète dramatique flamand. — T. XVI, col. 579-580.
PAPE (Josse de) ou DE PAEPE, rhétoricien. — T. XVI, col. 580-581.
PAPEBROCHIUS (Daniel), VAN PAPENBROECK ou PAPEBROCH, hagiographe. — T. XVI, col. 581-588.
PAPELEU (Victor-Eugène), peintre. — T. XVI, col. 589-590.
PAPENBROECK (Daniel van), hagiographe. Voir *Papebrochius* (Daniel).
PAPENHOVEN (Alexandre van), architecte et sculpteur. — T. XVI, col. 590-591.
PAPENHOVEN (Gilles van), « antycksnyder ». — T. XVI, col. 592.
PAPENS (Jean-Liévin), écrivain flamand. — T. XVI, col. 592.
PAPEUS (Petrus), poète dramatique. — T. XVI, col. 592-593.
PAPIUS (Jacques), maître d'école. Voir *Papa* (Jacques).
PAQUE (Guillaume), violoncelliste. — T. XVI, col. 593-595.
PAQUET (Joseph), professeur. — T. XVI, col. 595-597.
PAQUIÉ (Henri-Lucien) peintre. — T. XVI, col. 597.
PAQUOT (Jean-Noël [Natalis]), bibliographe. — T. XVI, col. 597-609.
PAQUOT (Julien-Nicolas), professeur. — T. XVI, col. 609-610.
PARADAN (Pierre), abbé de Vlierbeek. — T. XVI, col. 610.
PARADIS (Crespin), traducteur. — T. XVI, col. 610-611.

PARADIS (Guillaume de), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 611-612.
PARADIS (Jean) ou PARADYS, scribe. — T. XVI, col. 612-613.
PARANT (Lambert-Joseph), sculpteur. — T. XVI, col. 613-614.
PARDIEU (Valentin de), seigneur de la Motte et d'Ekelsbeke. — T. XVI, col. 614-619.
PARDON (Charles-Théodore-Egide), magistrat. — T. XVI, col. 619-622.
PARENT (Ernest-Charles-Louis-Marie), publiciste. — T. XVI, col. 622-623.
PARENT (Guillaume), médecin. — T. XVI, col. 623-624.
PARENT (Jean-Jacques-Florimond), écrivain.— T. XVI, col. 625-626.
PARENT (Nicolas), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 626-627.
PARENT (Pierre-Jean-Joseph). — T. XVI, col. 627-630.
PAREZ (Adrien), sculpteur. —T. XVI, col. 630.
PAREZ (Félix-Constantin), jurisconsulte. — T. XVI, col. 630-631.
PAREZ (François-Edouard), peintre. — T. XVI, col. 631-532.
PARFONDRY (Baudouin de), humaniste. — T. XVI, col. 632.
PARIDAENS (Albert-Joseph), historien. — T. XVI, col. 632-633.
PARIDAENS (Ferdinand-Charles-Hyacinthe-Joseph), littérateur. — T. XVI, col. 633-635.
PARIGOT (Julien-Jacques-Louis), médecin. — T. XVI, col. 635-637.
PARIS (Henri), philanthrophe. — T. XVI, col. 637-638.
PARIZOT (Pierre), humaniste. — T. XVI, col. 638-639.
PARIVAL (Jean-Nicolas) ou DE PARIVAL, historiographe. — T. XVI, col. 639-642.
PARIZEL (Charles-Louis), prêtre. — T. XVI, col. 642.
PARMENTIER (Adèle-Marie-Anne-Joseph-Ghislaine). — T. XVI, col. 643.
PARMENTIER (Alexandre), abbé de l'abbaye de Boneffe. — T. XVI, col. 645-646.
PARMENTIER (André-Joseph-Ghislain), architecte de jardins. — T. XVI, col. 643-644.
PARMENTIER (Antoine), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 644-646.
PARMENTIER (Charles), archiviste. — T. XVI, col. 647-648.
PARMENTIER (Joseph-Julien-Ghislain), maire d'Enghien. — T. XVI, col. 648-650.
PARMENTIER (Louis), curé de Corbaix. — T. XVI, col. 646.
PARMENTIER (Nicaise).—T. XVI, col. 650-651.
PARMENTIER (Philippe), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 651.
PARMENTIER (Philippe), sculpteur. — T. XVI, col. 651-653.
PARMENTIER (Thomas), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 653-654.
PARTAUS (Jehan), ménestrel. — T. XVI, col. 654-655.
PARTOES (Ghislain-Joseph), consul. — T. XVI, col. 655-657.
PARTOES (Henri-Louis-François), architecte. — T. XVI, col. 657-659.
PARYS (Guillaume van), imprimeur et graveur. — T. XVI, col. 660-661.
PARYS (veuve Guillaume van), née Mathilde VANDE WAUWERE, imprimeur. — T. XVI, col. 661-662.
PARYS (Jacques-Ignace van), chanoine. — T. XVI, col. 662.
PARYS (Jean van), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 663.
PARYS (Jean-Baptiste), jésuite. — T. XVI, col. 663.
PARYS (Jean-Baptiste van), licencié en droit.— T. XVI, col. 663-664.
PARYS (Silvestre van), graveur. — T. XVI, col. 664-666.
PAS ou PASCHEN (Henri van), architecte. — T. XVI, col. 666-667.
PAS (Humbert de), clerc liégeois. — T. XVI, col. 667-668.
PASCHA (Joannes) ou PASCHASIUS. Voir *Paesschen* (Jean van).
PASCHEN (Henri van), architecte. Voir *Pas* (Henri van).
PASMANS (Barthélemi), docteur en théologie. Voir *Paesmans* (Barthélemi).
PASQUA (Joannes). Voir *Paesschen* (Jean van).
PASQUET (Joseph-Emmanuel-Léon), aide-bibliothécaire. — T. XVI, col. 668-670.
PASQUIER (Auguste-Victor-Joseph), pharmacien. — T. XVI, col. 670-674.
PASQUIER (Charles-Isidore), pharmacien. — T. XVI, col. 674-675.
PASQUIER D'ORANGE, DORENGE ou AURANTIUS, traducteur. — T. XVI, col. 675.
PASQUINI (Jules-Nicolas). — T. XVI, col. 676.
PASTENAICKEN (Corneille), maître fondeur. — T. XVI, col. 677.
PASTORANA. — T. XVI, col. 677.
PASTUR (Jacques), dit le colonel ou le général JACO. — T. XVI, col. 677-678.
PATENIER (Henri de), peintre. — T. XVI, col. 678-679.
PATENIER (Joachim) ou PATENIR, peintre. — T. XVI, col. 679-689.

PATERNOTTE (Antoine), poète latin. — T. XVI, col. 689-690.
PATIN (Charles-Philippe, vicomte de), aussi DE PATTYN. — T. XVI, col. 690-694,
PATOUL-FIEURU (Gustave de), littérateur. — T. XVI, col. 694-695.
PATRALIE (Sainte), vierge et martyre. — T. XVI, col. 695.
PATRAS (Lambert), fondeur.—T. XVI, col. 696-697.
PATTEY (Henri-Jacques). — T. XVI, col. 697-701.
PATTYN (Charles-Philippe, vicomte de). Voir *Patin* (Charles-Philippe, vicomte de).
PAUL (Bernard), peintre. — T. XVI, col. 701-702.
PAUL (Louis), peintre. — T. XVI, col. 702.
PAULET (Léon), littérateur. — T. XVI, col. 702-703.
PAULI (André), graveur. — Voir *Pauwels* (André).
PAULI (Charles-Frédéric-Henri), peintre. — T. XVI, col. 703-704.
PAULI-STRAVIUS (Georges), évêque.—T. XVI, col. 704-705.
PAULI (Matthias), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 705-707.
PAULI (Paul), poète flamand. — T. XVI, col. 707-708.
PAULI-STRAVIUS (Richard), évêque.—T. XVI, col. 708-709.
PAULI (Rombaut) ou PAUWELS, architecte.—T. XVI, col. 709-713.
PAULI (Segerus) ou ZEGER PAUWELS, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 713-714.
PAULI (Theodoricus), ou FRANCONIS, ou THIERRY PAUWELS, chroniqueur. — T. XVI, col. 714-716.
PAULLUS (Gautier), poète latin. — T. XVI, col. 716-718.
PAULY (André), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 718.
PAUMEN (André). — T. XVI, col. 718-719.
PAUSAGE (Colin), trouvère. — T. XVI, col. 719.
PAUW (Ferdinand-François de), poète dramatique. — T. XVI, col. 720.
PAUW (François-Charles-Benoît de), pédagogue. Voir *Paeuw* (François-Charles-Benoît de).
PAUW (Jean de), chroniqueur. — T. XVI, col. 720-721.
PAUW (Jean-Baptiste de), sculpteur. — T. XVI, col. 721-722.
PAUW (Michel de), auteur dramatique. — — T. XVI, col. 722.
PAUW (Napoléon-Liévin-Bernard de), avocat. — T. XVI, col. 722-724.
PAUW (Pierre-Jacques de), théologien. — — T. XVI, col. 725-729.
PAUWELS (Adrien), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 729-730.
PAUWELS (André) ou PAULI, graveur. — T. XVI, col. 730-732.
PAUWELS (Egide), architecte. — T. XVI, col. 732-733.
PAUWELS (Félix-Charles-Christophe), architecte. — T. XVI, col. 733-750.
PAUWELS DE VIS (Jean), jurisconsulte. — T. XVI, col. 751-752.
PAUWELS (Jean-Antoine-François), littérateur. — T. XVI, col. 752-760.
PAUWELS (Jean-Baptiste), dit PAUWELS VAN DE BORRE, peintre. — T. XVI, col. 761.
PAUWELS (Jean-Englebert), compositeur de musique. — T. XVI, col. 761-763.
PAUWELS (Jeanne-Catherine), musicienne. — T. XVI, col. 763.
PAUWELS (Joseph), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 763-764.
PAUWELS (Joseph), peintre. — T. XVI, col. 764-765.
PAUWELS (Louis), peintre. — T. XVI, col. 765.
PAUWELS (Nicolas), théologien. — T. XVI, col. 766-767.
PAUWELS (Noé), orfèvre. — T. XVI, col. 767-768.
PAUWELS (Pierre), artiste forgeron.— T. XVI, col. 768-770.
PAUWELS (Rombaut), architecte. Voir *Pauli* (Rombaut).
PAUWELS (Thierry), chroniqueur. Voir *Pauli* (Thedoricus).
PAUWELS (Zeger), écrivain ecclésiastique. Voir *Pauli* (Segerus).
PAUWENS (François), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 770-772.
PAYEN (Antoine-A.-J.), peintre. — T. XVI, col. 772-773.
PAYEN (Antoine-Marie-Joseph), dit LE VIEUX, architecte. — T. XVI, col. 773-774.
PAYEN (Auguste), architecte, né à Tournai. — T. XVI, col. 774.
PAYEN (Auguste), architecte, né à Bruxelles. — T. XVI, col. 774-776.
PAYEN (Nicolas), musicien. — T. XVI, col. 776-777.
PAYEN (Pontus), seigneur d'Essars, la Bucquière, Hautecotte, avocat au Conseil d'Artois. — T. XVI, col. 777-781.
PAYEZ (Regnier), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 781-782.
PECK (Pierre), PECKIUS ou PECQUIUS, jurisconsulte. — T. XVI, col. 782-784.

PECK (Pierre), PECQUIUS ou PECKIUS, homme politique. — T. XVI, col. 784-791.
PECLERS (François-Joseph-Alexis), littérateur. — T. XVI, col. 792-795.
PECLERS (Henri-Lambert-Joseph), publiciste. — T. XVI, col. 796-797.
PECQUEUX (Louis-Jean), écrivain flamand. — T. XVI, col. 797.
PECQUIUS (Pierre), homme politique. Voir *Peck* (Pierre).
PECQUIUS (Pierre), jurisconsulte. Voir *Peck* (Pierre).
PEDE (Henri van) ou PEE, architecte. — T. XVI, col. 797-801.
PEDRO DE TOLÈDE (don). — T. XVI, col. 801-803.
PÉE (Engelhart van ou de), peintre. — T. XVI, col. 803-804.
PEE (Henri van), architecte. Voir *Pede* (Henri van).
PEE (Jean van), peintre. — T. XVI, col. 804-805.
PEECKS (Jean) dit JEAN DE LOS, peintre. — T. XVI, col. 805-807.
PEELLAERT (Auguste, baron de). — T. XVI, col. 808-812.
PEEMANS (Henri-Louis), avocat. — T. XVI, col. 812-814.
PEEMANS (Jean-Joseph-Charles), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 814-815.
PEENE (Henri van), architecte. — T XVI, col. 815-816.
PEENE (Hippolyte-Jean van), médecin. — T. XVI, col. 816-825.
PEENE (Jacques-Hubert van), médecin. — T. XVI, col. 825-826.
PEENE (Jean-Bernard van), poète. — T. XVI, col. 826-827.
PEENE (Mathilde van), poète. — T. XVI, col. 827.
PEEREBOOM (AlphonseVanden), homme d'État. — T. XVI, col. 827-836.
PEETERMANS (Nicolas-Joseph), écrivain. — T. XVI, col. 836-838.
PEETERS (Adolphe-Bernard), avocat. — T. XVI, col. 838-839.
PEETERS (Armand) ou PETRI, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 839.
PEETERS (Barthélemi), PETRUS ou PETRI, théologien. — T. XVI, col. 839-847.
PEETERS (Bonaventure), peintre. — T. XVI, col. 847-849.
PEETERS (Bonaventure II), peintre. — T. XVI, col. 849.
PEETERS (Catherine), peintre. — T. XVI, col. 849-850.
PEETERS (Charles) ou CAROLUS PETRI, écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 850-851.
PEETERS-WILBAUX (Charles), industriel. — — T. XVI, col 851-852.
PEETERS (Clara), peintre. — T. XVI, col. 852-853.
PEETERS (François-Luc) aussi PETERS, peintre. — T. XVI, col. 853.
PEETERS (Gilles ou Egide), peintre. — T. XVI, col. 853-854.
PEETERS (Gustave-Adolphe), géomètre. — T. XVI, col. 854-855.
PEETERS (Hubert), instituteur. — T. XVI, col. 855 856.
PEETERS (Jacques), graveur. — T. XVI, col. 856.
PEETERS (Jean), architecte. — T. XVI, col. 856-857.
PEETERS (Jean), peintre. — T. XVI, col. 857-858.
PEETERS (Jean-François-Charles, en religion Bernard), théologien. — T. XVI, col. 858-859.
PEETERS (J.), graveur. — T. XVI, col. 859-860.
PEETERS (Laurent), médecin. — T. XVI, col. 860-862.
PEETERS (Léon), pharmacien-chimiste. — T. XVI, col. 862-864.
PEETERS (Martin) ou PETRI, peintre. — T. XVI, col. 864-865.
PEETERS (Philippe-Jacques), peintre. — T. XVI, col. 865.
PEETERS (Pierre-Egide), écrivain. — T. XVI, col. 865-867.
PEGHEM (Adrien van) ou PETEGHEM, peintre. T. XVI, col. 867.
PEHAERT (Mathieu) ou PEYAERT. — T. XVI, col. 867-869.
PEISSANT (Jacques-Antoine de). — T. XVI, col. 869-872.
PELCKMANS (Michel-François), chroniqueur. — T. XVI, col. 872-873.
PELEGROMIUS (Simon), humaniste. Voir *Pelgrom* (Simon).
PÉLERIN (Adrien-Louis), historien. — T. XVI, col. 873-875.
PELGROM (Simon) ou PELEGROMIUS, humaniste. — T. XVI, col. 875-876.
PELICHY (Gertrude-Cornélie-Marie de), peintre, t. XVI, col. 876.
PELIGHY (Jean-Marie-François-Théodore-Ghislain, baron de). — T. XVI, col. 876-878.
PELLENS (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 878.
PELS (Baudouin), orfèvre. — T. XVI, col. 878-879.

PELSAERT (François) ou PELSER[T]. — T. XVI, col. 879-884.
PELSERS (Jean), médecin-chirurgien. — T. XVI, col. 884-887.
PELSER[T] (François). Voir *Pelsaert* (François).
PELT (Théodore-Antoine van) ou PELTANUS, théologien. — T. XVI, col. 887.
PENNEKYN (Jean-Baptiste), sculpteur. — T. XVI, col. 887-888.
PENNEMAECKERS, peintre. Voir *Pennemaker*,
PENNEMAKER, PANNEMAKER ou PENNEMAECKERS, peintre. — T. XVI, col. 888.
PENNEMAN (François), prédicateur. — T. XVI, col. 888-889.
PENNEMAN (François), religieux. — T. XVI, col. 889-891.
PENNEQUIN (Pierre), écrivain ecclésiastique. — T. XVI, col. 891-892.
PENNINC, poète flamand. — T. XVI, col. 892-895.
PEPERS (Pierre), sculpteur. — T. XVI, col. 896-897.
PÉPIN LE VIEUX, L'ANCIEN ou DE LANDEN, maire du palais. — T. XVI, col. 897-900.
PÉPIN LE GROS, LE MOYEN ou DE HERSTAL, maire du palais. — T. XVI, col. 900-905.
PÉPIN LE BREF, maire du palais. — T. XVI, col. 905-916.
PÉPIN (Jean), sculpteur. — T. XVI, col. 917-920.
PÉPIN (Jean-Antoine-Joseph), jurisconsulte. — T. XVI, col. 921-922.
PEPYN (Martin), peintre. — T. XVI, col. 922-924.
PETEGHEM (Adrien van), peintre. Voir *Peghem* (Adrien van).
PETERS (François-Luc), peintre. Voir *Peeters* (François-Luc).
PETRI (Armand), écrivain ecclésiastique. Voir *Peeters* (Armand).
PETRI (Barthélemi), théologien. Voir *Peeters* (Barthélemi).
PETRI (Carolus), écrivain ecclésiastique. Voir *Peeters* (Charles).
PETRI (Martin), peintre. Voir *Peeters* (Martin).
PETRUS (Barthélemi), théologien. Voir *Peeters* (Barthélemi).
PEYAERT (Mathieu). Voir *Pehaert* (Mathieu).
PIERRE D'OVERLOOPE. Voir *Overloope* (Pierre d').
POEL (Guillaume vanden), sculpteur. Voir *Paludanus* (Guillaume).
POEL (Henri vanden), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).
POLLIDAMI (Henri) ou POLLIDANO, peintre. Voir *Paludanus* (Henri).

Q

QUABEEK (Arnould d'Oreye, seigneur de Rummen et de). Voir *Oreye* (Arnould d').

R

RENDEUX (Renier Panhay de), sculpteur et peintre. Voir *Panhay de Rendeux* (Renier).
RENINGHEN (Jacques van), théologien mennonite. Voir *Outerman* (Jacques).
RUMMEN (Arnould d'Oreye, seigneur de) et de Quabeek. Voir *Oreye* (Arnould d').

S

SAINT-ANTOINE (Jacques de), écrivain ecclésiastique. Voir *Olimaert* (Jacques), en religion Jacques de Saint-Antoine.
SAINT-FRANÇOIS (Marc de), écrivain ecclésiastique. Voir *Orsaeghen* (François van).
SCLANDUS EGRINUS, théologien. Voir *Ortzen* (Iman).
SEOVAUD (Alphonse-Albert-Henri O'Sullivan de Grass, baron de), diplomate. Voir *O'Sullivan de Grass* (Alphonse-Albert-Henri).

T

TOLÈDE (Don Pedro de). Voir *Pedro de Tolède* (don).

U

UTENHOVIA (Anna ou Joanna). Voir *Pallantia* (Jeanne).

V

VIS (Jean Pauwels de), jurisconsulte. Voir *Pauwels de Vis* (Jean).
VLIERDEN (Jean van). Voir *Nymmegen* (Jean van) alias Van Vlierden.
VON DEM BROICH (Henri), écrivain ecclésiastique. Voir *Paludanus* (Henri).

W

WAUWERE (Mathilde vande) veuve de Guillaume van Parys, imprimeur. Voir *Parys* (veuve Guillaume van).
WORTELMANS (Adrien), peintre. Voir *Oortelmans* (Adrien).
WORTELMANS (Damien), peintre. Voir *Oortelmans* (Damien).
WORTELS (Abraham), géographe. Voir *Ortelius* (Abraham Wortels, dit).

STECHERT